Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lecorrespondant98unse

LE

CORRESPONDANT

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME SOIXANTE-DEUXIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

29, RUE DE TOURNON, 29

1875

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LE

CORRESPONDANT

LE 18 FRUCTIDOR[1]

I

Il fallait que le mouvement d'opinion qui avait éclaté et livré bataille aux journées de vendémiaire fût bien énergique et bien profond, puisqu'il survécut à sa défaite et garda toute sa puissance aux élections qui eurent lieu immédiatement après.

A Paris, le corps électoral, à une grande majorité, nomma pour le nouveau tiers, MM. Dambray, ancien avocat général au Parlement[2], Gilbert des Molières, notaire du vieux temps, royaliste avoué, Pastoret, Laffont-Ladébat et Muraire, du côté droit de l'Assemblée législative. Tronchet, Tronçon-Ducoudray, le général Mathieu Dumas, Lebrun, furent élus dans Seine-et-Oise. Portalis, avocat au parlement d'Aix, Siméon, son beau-frère, Lecoulteux de

[1] Voyez les articles insérés dans *le Correspondant* du 25 août 1866 : *Louis XVI et Turgot;* du 25 mars 1867 : *Louis XVI et les successeurs de Turgot;* des 25 avril, 10 et 25 mai 1868 : *Louis XVI et les États généraux jusqu'aux journées des* 5 *et* 6 *octobre* 1789; du 10 juillet 1872 : *le* 13 *Vendémiaire.*

[2] Depuis chancelier de France sous la Restauration ; il n'accepta pas le mandat des électeurs, mais ce choix, à cette époque, n'en est pas moins très-remarquable.

Canteleu, Barbé-Marbois, Dupont de Nemours, figuraient aussi parmi les nouveaux députés. Lanjuinais, Henri Larivière, Boissy-d'Anglas, Pelet de la Lozère, Durand de Maillane, tous les modérés de la Convention avaient eu des élections multiples ; on se les était disputés dans un très-grand nombre de départements.

Il n'y avait pas à se méprendre sur les tendances des volontés nationales ; mais elles restaient comprimées par les décrets de fructidor, et les conventionnels formant de droit les deux tiers des conseils, choisis soit par les corps électoraux, soit par la Convention elle-même, n'en assuraient pas moins la majorité au parti révolutionnaire.

Cette majorité eut hâte de s'emparer de la direction du gouvernement ; ce qui lui était d'autant plus facile que la nomination des membres du Directoire exécutif lui appartenait. Pour que la compromission fût aussi complète que possible, elle résolut de les marquer de son sceau et décida que les cinq directeurs seraient exclusivement pris parmi les régicides. Conformément à cette consigne, Rewbell, Barras, Laréveillère-Lepeaux, Letourneur, et Carnot sur le refus de Siéyès, furent investis de la suprême magistrature de la République.

Inauguré sous de pareils auspices, le nouveau gouvernement ne pouvait manquer de se heurter bientôt aux écueils qui attendent inévitablement en France toute organisation républicaine.

La première expérience qui venait d'être faite n'avait pas réussi. La concentration de tous les pouvoirs dans les mains d'une assemblée unique, avait amené une épouvantable tyrannie. Indépendamment de ce repoussant exemple qui constituait alors un obstacle absolu à la continuation du régime conventionnel, le problème de la juste division des pouvoirs et de leurs relations réciproques apportait avec lui toutes les difficultés qui lui sont propres.

Les souvenirs du passé et le caractère national tendent toujours en France à donner une grande influence au pouvoir exécutif, à ce qu'on appelle le gouvernement, et on ne peut s'accoutumer à le voir dépendre absolument d'une assemblée législative. Il faut donc le constituer dans des conditions d'indépendance qui nécessairement dérivent plus ou moins de l'élection, dès qu'on a exclu le principe monarchique. Les deux pouvoirs ayant alors une origine analogue, élèvent des prétentions semblables, et se trouvent fatalement en état de rivalité directe.

C'est le danger que devait présenter le fonctionnement de la constitution de l'an III, et que n'a pu éviter celle de 1848. Quoique les situations aient été très-différentes, on a vu à ces deux époques le pouvoir exécutif refuser de se soumettre à la direction de la puis-

sance parlementaire, entrer en lutte avec elle et finalement la détruire. Dans le but et dans les moyens, rien ne ressemble plus au 18 fructidor que le 2 décembre.

C'est ainsi que par la théorie aussi bien que par la pratique, on est conduit à reconnaître l'excellence de la monarchie constitutionnelle, qui, par l'hérédité royale et par l'amovibilité et la responsabilité ministérielles, satisfait à la fois à la double condition de stabilité et de renouvellement, d'indépendance et de souplesse qui doit caractériser le pouvoir exécutif d'une grande nation.

Les périls des combinaisons constitutionnelles dans le régime républicain sont en outre aggravés par le principe de la souveraineté du peuple, qui ne mettant aucune limite aux mouvements divers de l'opinion, les excitant sans cesse, est toujours en enfantement d'une révolution.

Il y avait ainsi toutes sortes de motifs pour qu'une lutte s'engageât entre les Conseils et le Directoire, et celui-ci devait être le plus pressé, parce que le temps était contre lui. Par suite de l'état de l'opinion, le renouvellement électoral qui avait lieu par tiers annuellement, ne pouvait manquer, avant deux ans, de transformer en majorité la minorité des Conseils, et en minorité la majorité du Directoire. Il était facile de prévoir le moment où la légalité, dont cette pentarchie allait disposer à titre provisoire, lui deviendrait contraire ; ses jours étaient comptés, si elle ne les prolongeait pas par la violence, et cette crainte fut ressentie dès le premier jour par ceux qu'elle devait surtout préoccuper.

« Ceci débute mal, dit tout haut Portalis à Barbé-Marbois ; si les jacobins ont le pouvoir de nous chasser d'ici, nous n'y resterons pas longtemps. »

Toutefois, pendant le cours de la première année, la minorité des Conseils, qui inclinait vers les opinions monarchiques, sentant que la patience et la modération s'imposaient à elle comme une impérieuse nécessité, renfermait son opposition dans les limites constitutionnelles qui lui étaient tracées. Pour la plupart même, cette ligne de conduite était conforme à leurs propres pensées et aux inspirations de leur conscience. Ils ne se constituaient pas en un état direct d'hostilité contre la République ; ils n'y avaient pas foi, mais ils en faisaient l'expérience ; ils voulaient lui appliquer les principes généraux de justice et de morale qui sont la base de l'ordre social ; si elle ne pouvait les supporter, si ses défenseurs les repoussaient, c'était une preuve de plus de sa vicieuse nature, et elle devrait alors succomber sans secousse sous le poids de cette irrésistible démonstration.

II

L'opinion publique, il est vrai, qui n'était pas astreinte au dehors à de pareils ménagements, se donnait dans la presse une libre carrière. De nombreux journaux attaquaient avec une extrême vivacité les doctrines et les hommes de la Révolution. On escomptait par avance les élections futures de l'année suivante. On voyait déjà disparaître la majorité factice imposée par les conventionnels, et avec elle la République faisant place à la Monarchie.

« Il s'imprimait alors, à Paris seulement, plus de soixante-dix journaux politiques quotidiens, parmi lesquels on en comptait à peine trois ou quatre empreints de la couleur républicaine, et qui, favorables à l'autorité, ne trouvaient qu'un petit nombre de lecteurs. Il pleuvait des satyres Menippées... La Révolution suivait un tel cours rétrograde qu'être réputé ami de l'ordre était un titre à la popularité... Richer Serisy était chargé du département des philippiques; tout était absolu dans ses sentiments, tranchant dans ses expressions, et c'est ce qui excitait l'enthousiasme des royalistes les plus prononcés. MM. Fiévée et Bertin s'annonçaient dans leurs feuilles spirituelles comme des partisans des doctrines de Montesquieu. M. Michaud, qui devait s'illustrer par l'histoire des croisades, porta le courage jusqu'à faire l'éloge des princes exilés; c'était un délit emportant la peine de mort; arrêté et poursuivi, il trouva des jurés qui osèrent l'acquitter. Un grand prestige illustrait cet emploi de journaliste, qui ne fut point dédaigné par MM. de La Harpe, Fontanes, l'abbé Morellet, l'abbé Sicard, l'abbé de Vauxelles et quelques autres honorables vétérans de la littérature.

« L'essor de l'opinion devenait irrésistible parce qu'elle n'émanait d'aucun complot, ne se liait à aucune intrigue étrangère; elle était spontanée, indigène, naissait de l'état moral où de grands malheurs avaient amené les esprits[1]. »

Nous empruntons cet exposé de l'état de la presse à un contemporain, M. Charles Lacretelle, qui n'a oublié que lui dans la liste des écrivains qui défendaient alors avec courage et talent les saines doctrines, et parmi lesquels il occupait un rang des plus distingués.

Aussi les attaques contre la liberté de la presse ne tardèrent-elles pas à se produire dans les rangs du parti révolutionnaire. Ce fut la grande question législative de cette première session des Conseils.

[1] Lacretelle, *Histoire du dix-huitième siècle*, t. XIV, p. 16.

Prenant texte d'une motion qui avait été faite dans un sens tout différent par Boissy-d'Anglas (19 frimaire an IV, 10 décembre 1795), l'ancien girondin Louvet demanda des mesures *prohibitives* contre la presse, telles que les autorisait, à titre d'exception, l'art. 355 de l'acte constitutionnel, et s'éleva avec colère contre les tentatives coupables et incessantes du royalisme. Cette proposition, soutenue par Chénier, combattue par Pastoret, Boissy-d'Anglas, Lemerer et Doulcet-Pontécoulant, subit de nombreuses épreuves, et, après de notables transformations, se résuma en un projet assez inoffensif, amendé par Daunou, Chassey et Siméon, lequel fut finalement rejeté par le Conseil des Anciens sur la motion de Portalis (9 floréal an V, 28 avril 1797). Cet avortement était une véritable victoire pour l'opinion anti-révolutionnaire.

On venait de voir une fois de plus combien les principes sont peu de chose pour l'esprit de parti. Les furieux amis de la liberté ne pouvaient en souffrir les manifestations les plus régulières et les plus pacifiques. Impuissants à contenir, par des armes légales cette conspiration insaisissable de l'opinion, ils furent heureux de pouvoir sévir contre des imprudents qui, dans leur zèle malavisé, avaient voulu devancer les faits et substituer de petites machinations au mouvement naturel des esprits et à la marche logique des événements.

III

Un complot, à peine ébauché par trois hommes très-différents de situation et de caractère, fut très-habilement encouragé par des agents du Directoire auxquels les conjurés avaient eu la naïveté de s'adresser. La Villeheurnois, ancien conseiller au Parlement, d'une nature énergique et loyale ; l'abbé Brothier, honnête et crédule ecclésiastique ; Duverne de Presle, un intrigant qui devint un traître, allèrent ingénûment se confier à l'adjudant général Ramel, commandant de la garde du corps législatif, et au chef d'escadron Malo, qui avaient montré naguère beaucoup de résolution contre les Jacobins. Mais ceux-ci, tout en paraissant agréer les vagues communications qui leur étaient faites, s'empressèrent d'aller en informer le Directoire, continuèrent ces pourparlers avec leurs confidents qui n'étaient plus que leurs dupes, les excitaient même dans leur entreprise, et finirent par les jeter dans les mains d'espions apostés pour les écouter et les saisir.

Un message du Directoire, envoyé aux deux Conseils, fit grand étalage de cette conspiration, dont le jugement fut déféré à la jus-

tice militaire. L'attitude, pendant les débats, des deux principaux accusés, La Villeheurnois et Brothier, fut noble et digne ; ils avouèrent leurs opinions, leur désir de voir les Français revenir à la monarchie légitime, si le régime actuel ne pouvait leur garantir la paix et le bonheur, et déclarèrent que c'était seulement dans cette prévision qu'ils s'étaient occupés des moyens d'assurer à leur pays l'avenir qu'ils lui souhaitaient. Ils furent défendus avec une sympathique éloquence, et l'auditoire leur était évidemment favorable. L'arrêt rendu par le conseil de guerre s'en ressentit; la peine de mort encourue pour le crime d'embauchage fut commuée en quelques années de reclusion. Duverne de Presle, qui avait été également condamné, tint une conduite bien différente de celle de ses coaccusés : il adressa au Directoire une note dans laquelle il révélait et exagérait même le plan de la prétendue conspiration qui lui était reprochée. Le Directoire profita de cette confession intéressée ; sans en tenir compte à son auteur, il la mit en réserve, et s'en servit peu après pour justifier les coups de force qu'il méditait déjà.

Quoique le royalisme fut la première et la plus ardente de ses haines, le gouvernement issu du IX thermidor n'en était pas moins obligé de se débattre contre les derniers restes de la queue de Robespierre. Un procès solennel fut intenté à Babeuf et à sa secte anti-sociale. Condamné à mort par la haute cour de Vendôme, le représentant fanatique du jacobinisme se frappa lui-même d'un coup de poignard ; son complice Darthé l'imita. L'ancien parti de la commune parisienne, dont Hébert avait été le chef, disparaissait avec eux ; il était réservé à notre temps de le voir ressusciter sous la bannière du socialisme[1].

IV

Entouré d'ennemis, n'ayant dans le passé que des origines sanglantes, livré à des mains faibles et impures, qui ne commandaient pas le respect et n'inspiraient pas la confiance, ce premier essai d'une République conservatrice n'était pas destiné à avoir plus de succès que celui de sa devancière, la République terroriste.

Une raison bien simple et toujours subsistante explique cette

[1] Une affinité secrète unissait tous les révolutionnaires entre eux; Barras aurait voulu empêcher ou amortir ces poursuites; à peine eut-il le crédit de faire disparaître les preuves de sa complicité des pièces de la procédure dans la conspiration de Babeuf; Fréron et Tallien y étaient également compromis : le ministre de la police reçut ordre de ne point les publier.

impossibilité de faire vivre et durer en France ce que l'on appelle une *République conservatrice :* c'est que les deux termes contenus dans cette formule ne sont pas conciliables ; selon que l'un des deux l'emporte, la balance ne pouvant être égale, l'autre se trouve menacé, et le pacte est sans cesse au moment d'être rompu.

Ainsi, dans ces commencements de la période directoriale, tous les partis se déclarèrent d'abord hautement constitutionnels, quoique bien étonnés de se trouver réunis sur le même terrain.

Mais la faction républicaine reconnut bientôt que la Constitution même la perdrait, par une marche régulière qui introduirait dans les diverses parties de l'administration des hommes éclairés et honnêtes. Elle se crut obligée, dans l'intérêt de sa sûreté, d'attaquer son propre ouvrage. Le gouvernement entravait la liberté de la presse, et, nous l'avons vu, aurait voulu la détruire. On gênait les cultes, on opprimait leurs ministres, on mettait des départements en état de siége, et ces persécutions s'appelaient effrontément *République* et *Liberté*[1].

D'un autre côté, les gens de bien, arrivés sans parti pris, qui n'étaient, à vrai dire, ni royalistes ni républicains, voyant les révolutionnaires considérer la République comme leur apanage exclusif, se trouvaient naturellement attirés vers le principe opposé, et se rapprochaient invinciblement des partisans de la monarchie,

V

La première année s'était passée dans une lutte soutenue avec assez d'égalité entre ces deux tendances.

Les élections de germinal an V (mars 1797) allaient complétement changer la situation respective des partis. Des deux tiers des conventionnels imposés de force dans les conseils, le premier allait disparaître, et se trouvait remplacé presque en totalité par des hommes ennemis du Directoire par dévouement à la royauté ou en haine de la Terreur[2].

Bancal, Cambacérès, Cavaignac, Isnard, Lakanal, Lanthenas, Louvet, Mailhe, Treilhard, Courtois, et ce qui restait encore des conventionnels fameux avaient pour successeurs Pichegru, le général Willot, son ami ; Imbert-Colomès, agent royaliste à Lyon ; Camille Jordan, l'amiral Villaret-Joyeuse, M. de Vauvilliers, élu à Ver-

[1] Barbé-Marbois, *Mémoires*.
[2] Thiers, t. IX, p. 146.

sailles, dont le nom avait été mêlé au procès de la Villeheurnois; M. de Bonnières, avocat distingué, connu par ses opinions royalistes, nommé à Paris avec M. de Murinais, M. Quatremère de Quincy, Fleurieu, Dufresne, Emmery et Boissy-d'Anglas[1]; M. de Vaublanc, dans Seine-et-Marne; Royer-Collard, Marmontel, élu dans l'Eure, qui avait dit dans sa profession de foi : « Je fais vœu d'embrasser et de défendre la religion de nos pères, que j'ai vu dépouiller avec horreur ; » Noaille, dans le Gard, De Larue, dans la Nièvre, beau-frère de M. Hyde de Neuville, etc.

Pichegru fut élu président du conseil des Cinq-Cents par 387 voix sur 444; il avait pour concurrent le général Jourdan, et son nom, à l'appel nominal, fut couvert d'applaudissements. On lui adjoignit, pour compléter le bureau, Siméon, Vaublanc, Henri Larivière et Parisot.

M. Barbé-Marbois fut nommé président des Anciens, et il eut pour secrétaires Tronçon-Ducourdray, Laffon-Ladébat, Servonat et Gaudin.

Le nom de Barrère, réélu, tranchait au milieu de tous ces noms nouveaux; son élection fut annulée.

On croit rêver quand on songe que tout cela se passait moins de trois ans après la Terreur, sous un gouvernement composé de régicides, qui faisait des efforts inouïs pour empêcher ce mouvement de l'esprit public, et en présence d'une législation qui imposait aux électeurs « la promesse de défendre la Constitution et la République contre les attaques de la royauté et de l'anarchie. » On était encore plus dur pour les députés, qui étaient astreints au serment de haine à la royauté. Ces promesses et ces serments étaient en contradiction manifeste avec le principe de la souveraineté du peuple, et ce souverain éphémère et mobile n'en tenait en effet aucun compte.

Le premier acte des Conseils fut la nomination d'un Directeur, en remplacement de Letourneur, que le sort, ou plutôt une combinaison de ses collègues, à laquelle il se prêta, fit désigner comme le membre sortant. Barthélemy, neveu de l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, ambassadeur en Suisse, étranger à la Révolution, d'opinions modérées[2], qui se rattachait par ses traditions à l'ancienne monarchie, fut proposé par 309 voix dans le conseil des Cinq-Cents, et accepté par les Anciens.

Cette nomination ne changeait malheureusement pas la majorité

[1] La députation parisienne se composait de cinq royalistes et deux républicains, dit Thibaudeau; on voit que la nuance de ces républicains ne s'éloignait pas beaucoup de la couleur de leurs collègues.

[2] Depuis vice-président de la Chambre des pairs sous la Restauration.

dans le sein du Directoire. Barras, Lareveillère-Lépeaux et Rewbell restaient étroitement unis, et résolus à tout tenter dans l'intérêt de la cause de la Révolution. Carnot les boudait, plutôt qu'il ne leur était opposé de principes et de sentiments. Barthélemy était condamné à l'isolement, et par conséquent à l'impuissance.

VI

La lutte devait fatalement s'engager entre la majorité du Directoire et celle des Conseils. En voici les traits principaux : elle fut vive mais courte, car trois mois et demi seulement devaient séparer l'installation du nouveau tiers du jour de sa proscription. (1er prairial, 20 mai — 18 fructidor, 4 septembre.)

Une des dernières injustices de la Convention fut d'abord réparée. Plusieurs députés qui avaient été précédemment repoussés comme émigrés ou parents d'émigrés furent admis, et la loi du 3 brumaire an IV fut rapportée dans celles de ses dispositions qui contenaient ces catégories d'exclusion. Par compensation, et comme conséquence d'équité, les conventionnels éloignés de Paris, pour avoir exercé des fonctions publiques, eurent la permission d'y rentrer.

Un rapport de Camille Jordan sur une pétition des habitants de Vassy, présenté dans la séance du 17 juin, produisit une émotion extraordinaire. Après avoir exposé avec éloquence la grandeur et l'utilité du sentiment religieux dans ses rapports avec l'âme humaine et les fondements de l'ordre social, il concluait à l'abolition du serment imposé aux prêtres, au rétablissement des cloches dans les églises et des cimetières consacrés pour les divers cultes. La Révolution se sentait frappée au cœur en voyant menacé le système de tyrannie qu'elle avait établi contre la liberté des consciences. On eût dit que Camille Jordan demandait le rétablissement de l'Inquisition. Il fut insulté, poursuivi de sarcasmes et d'injures [1].

[1] Nous avons sous les yeux une gravure du temps représentant la salle du Conseil des Cinq-Cents.

A la place de la tribune est une cloche renversée sur laquelle on lit :

CLOCHE DE SAINT-JEAN DE LYON,
CAPITALE DU ROYAUME DE FRANCE.

Camille Jordan, debout sur cette cloche, tient à la main son rapport; et au-dessus de sa tête est une autre cloche sur laquelle on voit figurés une croix et un poignard avec ces mots :

CLOCHE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY

Cependant, ses propositions eurent pour résultat la suspension de la vente des presbytères et le retrait des lois de proscription contre les prêtres qui avaient refusé le serment. On ne devait plus exiger d'eux, à l'avenir, qu'une déclaration d'obéissance aux lois de la République, mesure votée à la majorité de 224 voix contre 210. Mais ce ne fut qu'un éclair de justice, car après le 18 fructidor, le Directoire se hâta de remettre en vigueur ces mesures de violence.

Toutes les questions devenaient matière à des débats violents : les finances, l'organisation de l'armée, les événements de Venise et de Gênes, le séquestre levé sur les biens des duchesses douairières d'Orléans et de Bourbon, et de M. le prince de Conti, autorisés à rentrer en France, tous ces incidents révélaient à chaque instant l'hostilité réciproque des directeurs et des conseils.

Le même antagonisme se manifestait sur toute la surface du territoire. Encouragés, protégés par l'opinion, les émigrés, les prêtres exilés rentraient en foule et trouvaient partout aide et appui. L'ancienne hiérarchie ecclésiastique se rétablissait d'elle-même; les évêques, les archevêques retrouvaient leurs ouailles, qui se replaçaient volontairement sous leur direction.

Obligé à une certaine tolérance, le Directoire n'en cherchait pas moins à réagir contre un mouvement d'opinion qui lui était odieux. Abusant d'un article de la Constitutison, il plaçait auprès des autorités municipales et départementales des agents de son choix, sous le titre de commissaires du pouvoir exécutif. Il s'était fait en outre autoriser par les conseils à nommer aux fonctions électives auxquelles les assemblées électorales n'auraient pas pourvu, et il ne s'en faisait faute. Tous ces fonctionnaires étaient animés du plus mauvais esprit et excitaient un mécontement universel. Barthélemy

Les députés sont assis dans des cloches en guise de siéges, et sur les deux premières, à droite, se trouvent des écriteaux portant :

CLOCHE DES VÊPRES SICILIENNES.
CLOCHE DE NOTRE-DAME DE PARIS.

Sur une colonne de ce côté, on lit ces mots :

GUERRE CIVILE.

A gauche, un député sort, avec un poignard, d'une cloche intitulée :

CLOCHE D'AMBOISE.

Au-dessous, on lit :

RENDEZ-NOUS NOS CLOCHES, SINON...!

Des poignards et des croix.
Et plus bas :

A CLICHY.

demandait et obtenait à grand'peine quelques épurations; Carnot le secondait quelquefois, mais les trois autres directeurs défendaient et maintenaient leurs créatures, prétendant que c'étaient de bons patriotes, tandis que les administrateurs municipaux et départementaux, produits de l'élection, étaient, selon eux, des aristocrates et des royalistes.

N'était-il pas évident que la nation était, à tous les degrés, opprimée par une minorité tyrannique?

On dira sans doute que les conseils auraient dû mettre plus de prudence dans leur attitude, ne pas irriter le Directoire, puisqu'ils ne pouvaient le dominer, et attendre le moment où il auraient été en mesure de transporter dans le sein du gouvernement leur propre majorité. Mais on ne peut attendre des partis politiques la circonspection et la patience dont est capable un homme maître de lui-même et de sa conduite.

VII

Le conflit devenait inévitable. Le Directoire cherchait un prétexte, et il le trouva dans un incident qui se rattachait à la personnalité du général Pichegru, aux desseins qu'on lui attribuait ou qu'il avait conçus.

Dans ces temps sombres et troublés, c'est une singulière figure que celle de Pichegru; elle n'a point été et ne pourra probablement jamais être mise en pleine lumière. Il était de sa nature peu communicatif, ne s'est jamais complétement ouvert sur lui-même, et sa mort, comme sa vie, est restée couverte d'un mystère. Les circonstances lui ont été contraires; il a été placé par le sort dans des situations fausses, où ses devoirs professionnels se trouvaient en contradiction avec ceux qu'il croyait lui être imposés par un patriotisme supérieur. On ne peut justifier le détail de toutes ses actions, et cependant du sein des obscurités qui pèsent sur cette existence problématique semble se dégager une grande âme[1].

Pichegru avait un mérite militaire de premier ordre : ses victoires de Courtrai et d'Hooglede, la conquête de la Hollande le placent au rang des plus grands capitaines d'une époque qui en a tant produit.

[1] Charles Nodier avait eu, dans sa jeunesse, des relations avec Pichegru, et voici comment il en parlait à une époque où déjà ses premières opinions royalistes s'étaient sensiblement modifiées : « L'Épaminondas de nos montagnes, il avait la probité d'Aristide, le désintéressement de Fabricius, la modération de Scipion, le stoïcisme inflexible de Caton d'Utique. »

Rien n'indique qu'il ait été ambitieux ou avide.

S'il avait eu la passion des honneurs et du pouvoir, il aurait couru au plus pressé et aurait cherché à se faire sa place au milieu des événements extraordinaires où il se trouvait jeté. Bonaparte était ambitieux, et ne s'amusait point à rêver le rétablissement de la monarchie. Pichegru conçut ce dessein, qui n'était point celui d'une âme vulgaire, et tout porte à croire qu'il lui fut inspiré uniquement par le dégoût du spectacle que lui offraient les scènes et les mœurs révolutionnaires. Il avait vu de près les jacobins, dont il avait réprimé les attentats insurrectionnels au 12 germinal[1]. La Convention elle-même ne lui inspirait pas d'autres sentiments. Il voyait la France aller à l'anarchie et à la ruine, et il invoquait le remède suprême.

Issu d'une honnête famille d'agriculteurs francs-comtois, élevé au collége des minimes de Besançon, il avait conservé les habitudes simples et presque sauvages de sa première éducation. S'il avait eu l'amour de l'argent, il aurait pu se satisfaire à Amsterdam, lorsque toutes les caisses des banquiers de Hollande étaient à sa disposition. Il n'avait demandé au prince de Condé aucune récompense. Cette fameuse lettre dans laquelle on lui promettait, au nom du roi, la dignité de maréchal de France, le gouvernement de l'Alsace, le château de Chambord, un million d'argent, un hôtel à Paris et une pension de deux cents mille francs, reversible en partie sur sa femme et ses enfants (on oubliait qu'il n'était pas marié), cette lettre, écrite par un homme mêlé à toutes sortes d'intrigues, Roques de Montgaillard, ne lui avait point été remise : elle était restée entre les mains de Fauche-Borel, à qui Montgaillard l'avait donnée[2]. Il ne reçut jamais qu'un rouleau de 900 louis, dont il avait besoin pour ses opérations, et qui ne devaient pas lui profiter personnellement[3]. C'était déjà trop sans doute, mais dans cette acceptation même il y avait plus de dédain que de calcul.

S'il faut en croire Fauche-Borel, qui paraît sincère et qui aurait servi d'intermédiaire à ces négociations, Pichegru proposa au prince de Condé de faire passer le Rhin à ses propres troupes, de les réunir à celles du prince qui étaient sur la rive droite, de proclamer ensemble la monarchie, de rentrer ensuite en France et de marcher ainsi sur Paris, ce qui, selon lui, aurait tout entraîné[4]. Il ne demandait aux Autrichiens que eur neutralité, refusait de leur livrer les places qu'ils auraient désirées, telles que Strasbourg et

[1] An III, mars 1795.
[2] *Mémoires* de Fauche-Borel, t. Ier, p. 244.
[3] *Idem*, p. 347.
[4] *Idem*, p. 248.

Huningue; il tenait, au contraire, à ce que les troupes coalisées ne vinssent pas à passer le Rhin à la suite du mouvement qui aurait amené la proclamation de Louis XVIII : « Pour que ce plan pût réussir, il fallait toutefois que les Autrichiens ne vinssent pas le contrarier, et d'après Montgaillard, le prince de Condé ne voulut pas le leur communiquer, pour avoir seul la gloire de la contre-révolution. Cette assertion est aussi invraisemblable qu'inexacte. Le prince de Condé s'en ouvrit au général Wurmser, qui pour prix de sa neutralité demanda les places fortes de l'Alsace. Pichegru, qui n'avait pas cru pouvoir les céder au prince de Condé lui-même, devait à plus forte raison les refuser aux Autrichiens, et c'est ce qui fit avorter le plan projeté[1]. » (Fauche-Borel, t. II, p. 255.)

Il était si loin, comme l'a prétendu Montgaillard dans ses rapports, de songer à se faire battre par les Autrichiens et à leur faciliter la prise de Manheim, que de son propre mouvement il fit traduire, à Strasbourg, devant une commission militaire, l'officier général à qui on imputait la déroute de l'aile gauche de l'armée, et qu'après la reddition de Manheim, il s'opposa de toutes ses forces à ce que le général Montaigu, qui avait commandé la garnison, fût échangé, comme il le désirait ardemment[2].

Le seul mot dans ce récit de Montgaillard qui paraisse sortir de l'âme de Pichegru et être l'explication de toute sa conduite, c'est celui-ci :

« Il faut en finir. La France ne peut rester en république : il lui faut un roi; il lui faut Louis XVIII ! »

Pichegru voulait une restauration nationale, accomplie sans l'intervention de l'étranger, et il déclarait que s'il lui arrivait d'exercer la dictature, il ne pourrait proclamer le roi sans annoncer quelques-unes de ces formes constitutionnelles qui consacrent les libertés publiques; que c'était le seul moyen de rallier tous les esprits à un centre commun[3].

On a maintenant une idée de ces négociations mystérieuses, et, en les tenant pour certaines, on peut apprécier leur véritable caractère[4]. Aujourd'hui surtout, avec nos idées devenues plus sévères

[1] *Mémoires* de Fauche-Borel, t. Ier, p. 261.

[2] *Idem*, p. 281.

[3] *Idem*, t. II, p. 48.

[4] Tel est, avons-nous dit, le résumé des pourparlers qui auraient été engagés entre Pichegru et le prince de Condé, d'après Fauche-Borel.

Mais ces pourparlers, Pichegru ne les a jamais avoués, et n'a pas même été amené à s'expliquer à ce sujet.

Il est à remarquer aussi que lorsque Pichegru, arrêté et détenu au Temple se trouvait livré aux mains de la police de Bonaparte, il ne fut point interrogé sur ces faits : cette réserve de l'accusation est au moins singulière, d'autant

sur la moralité politique on ne peut justifier un général d'armée qui tient ses pouvoirs d'un gouvernement et songe à le remplacer par un autre ; les *pronunciamentos* ne sont pas, heureusement, dans les mœurs françaises. Mais on voit pourtant que les projets de Pichegru n'étaient pas inspirés, comme on l'a allégué calomnieusement, par son intérêt personnel ; qu'il ne conspirait pas au profit de l'étranger et contre les libertés de sa patrie. L'entreprise était irrégulière dans ses moyens, il ne faut pas hésiter à le dire, mais le 18 fructidor et le 18 brumaire ne le furent pas moins ; elle était désintéressée, nous le croyons, et s'il en est ainsi, ne révèle-t-elle pas dans celui qui l'avait conçue une grande et patriotique pensée ? Le Directoire et la République ont été renversés trois ans plus tard ; ce que Pichegru avait rêvé dans le but du rétablissement de la monarchie et de la pacification de l'Europe, Bonaparte l'a accompli dans l'intérêt de son usurpation despotique et d'un système de guerre perpétuelle que la France a payée par deux invasions, suivies hélas ! d'une troisième.

Ces projets, au surplus, étaient complétement abandonnés. Deux ans s'étaient écoulés depuis le mois de mai 1795, époque à laquelle se passaient les événements auxquels nous venons de faire allusion.

Une pièce informe, qui n'était signée de personne, avait été trouvée, disait-on, dans les papiers du comte d'Antraigues, arrêté à Venise ; mais celui-ci n'avait pas voulu reconnaître l'authenticité de cet écrit, attesté seulement par la signature du général Berthier. C'était le récit d'une prétendue conversation entre M. de Montgaillard et le comte d'Antraigues. Tous les faits qu'elle contenait étaient donc au compte du premier et nous venons d'en donner une réfutation suffisante. Montgaillard préludait déjà aux dénonciations qu'il fit imprimer plus tard aux frais de la police à l'avénement de l'Empire. Cette pièce avait été envoyée par le général Bonaparte au Directoire qui n'avait pas osé la publier, tant il la trouvait lui-même peu concluante ; mais il l'avait conservée avec soin,

plus que l'accusé semblait prendre lui-même l'offensive. Voici le texte de l'une de ses réponses : « Il y a dix ans que je suis sorti de France par l'effet des démarches de Bonaparte, dont la haine date de l'époque du 13 vendémiaire, pour m'être expliqué sur cette journée en véritable Français, et qui, me regardant probablement comme un obstacle à on ambition, concourut spécialement aux événements de fructidor en m'éloignant ainsi de la France... Fatigué d'un éloignement aussi prolongé de mon pays, fatigué des calomnies que les journaux français publiaient sur mon compte, disant tantôt que j'étais à la tête des armées étrangères, tantôt à la tête des conseils, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de rentrer en France. »

attendant l'occasion de s'en servir utilement. C'en était assez, du moins, pour exciter ses soupçons et ses ressentiments contre Pichegru et les royalistes.

VIII

C'est à ce moment que les trois directeurs intimement unis, Barras, Lareveillère et Rewbell, conçurent le projet de frapper un coup d'État pour se débarrasser de la majorité des conseils. On était alors au mois de juillet 1797.

A l'heure où la lutte décisive va s'engager, il est intéressant d'examiner la situation respective des partis.

Les anciens jacobins, les terroristes étaient tombés dans un discrédit complet. Après la défaite de germinal, le peuple des faubourgs, réduit à l'impuissance, était tombé dans l'abattement. Cet acteur formidable du premier drame révolutionnaire disparaissait de la scène, à ce point qu'il semblait n'avoir pas même conscience de son abdication. Les populations ouvrières étaient loin d'avoir alors le nombre et l'importance qu'elles ont aujourd'hui. Quant aux classes moyennes, à la bourgeoisie, elle était presque tout entière dans le mouvement réactionnaire qui se liait et se confondait presque avec l'opinion royaliste. Il ne restait au Directoire que l'appui gouvernemental dont il disposait, et l'adhésion des hommes qui avaient trop marqué dans la Révolution pour ne pas y tenir comme à leur sauvegarde. Entre les monarchistes des conseils, qu'on appelait les Clichyens du lieu où ils se rassemblaient[1], et les régicides du Directoire, il y avait bien le parti intermédiaire des patriotes modérés, dont Benjamin Constant était le publiciste et M. de Talleyrand le diplomate. On reconnaît là ce rôle du tiers parti joué à toutes les époques par ceux que les principes embar-

[1] Outre les assemblées de la rue de Clichy, qui devinrent bientôt presque publiques, il s'était formé une réunion plus restreinte et plus secrète, composée d'environ quatre-vingts membres, et qui se tenait chez Gilbert des Molières. C'était l'élite de la droite des Conseils; les tendances monarchiques y dominaient, sans être exclusives, et l'on y comptait bien des hommes qui n'étaient pas systématiquement hostiles à la république et consentaient à en faire l'expérience. Parmi les membres les plus importants qui en faisaient partie, on remarquait les généraux Pichegru, Willot, Mathieu Dumas, Murinais, Villaret-Joyeuse, MM. de Barbé-Marbois, Portalis, Pastoret, Vaublanc, Siméon, Boissy-d'Anglas, Quatremère de Quincy, Tronçon Ducoudray, Lafon-Ladébat, Jourdan (Bouches-du-Rhône), Cardonnel, Gomicourt, Piet, Dubreuil, Rouchon, Henri Larivière, de la Rue, Longuève, André, Dauchy, Grangier, Lascours, Lemerer, Tronchet, Imbert-Colomès, Camille Jordan, Royer-Collard, Couchery, Praire de Montaut, etc.

rassent et effrayent, que les termes moyens attirent, qui surtout ne veulent pas se rendre impossibles, et glissent toujours ainsi du côté du vainqueur. Ces lettrés, ces parleurs élégants offraient leur concours au Directoire et n'étaient pas difficiles sur les conditions[1]. Ils avaient fondé des cercles où l'on discourait ; c'étaient des clubs sans peuple et sans jacobins, et par conséquent des espèces de salons agrandis dont l'influence n'en dépassait pas les portes.

Il fallait une force d'une tout autre nature pour dominer les Conseils qui étaient, après tout, en possession du pouvoir légal ; cette force, les directeurs la trouvèrent dans l'armée.

C'était une Révolution dans la Révolution même. Elle s'était inaugurée et affermie par des coups d'État populaires ; au 14 juillet, au 10 août, la populace des faubourgs s'était ruée sur les débris de l'armée royale. Ces baïonnettes, que bravait Mirabeau, allaient maintenant prendre le chemin des assemblées et en chasser les représentants du peuple.

L'armée se trouvait malheurement toute prête pour la mission à laquelle on la destinait. Depuis que Pichegru s'en était éloigné, les généraux en renom qui la dirigeaient étaient tous plus ou moins engagés dans le mouvement révolutionnaire, et ne devaient pas être retenus par des scrupules constitutionnels[2].

Bernadotte et Moreau, plus modérés de caractère et d'opinion, auraient peut-être éprouvé quelque répugnance à devenir eux-mêmes les instruments du coup d'État, mais on n'avait pas à craindre leur opposition, et on était assuré qu'ils laisseraient faire.

Hoche et Bonaparte, au contraire, étaient tout disposés, par des motifs différents, à seconder l'entreprise projetée, le premier par entraînement révolutionnaire, le second par calcul d'ambition.

Bonaparte ne s'intéressait pas au maintien de la République,

[1] Thibaudeau lui-même refusa de se joindre à eux ; le Directoire, disait-il, ne veut pas abandonner la ligne révolutionnaire, et se plier aux nécessités du régime constitutionnel ; il n'y a donc pas de transaction possible, et tout pas fait vers le Directoire n'aura d'autre résultat que d'augmenter ses forces, et de lui sacrifier les Conseils. (*Mémoires* de Thibaudeau, t. II.)

[2] Ces dispositions n'étaieut pas cependant tellement unanimes qu'il n'y eût des exceptions, et il y en aurait eu bien davantage, si un autre cours eût été imprimé aux événements.

M. de Larue raconte que Pichegru lui montra, le 12 fructidor, une lettre d'un des principaux généraux qui n'avaient pris aucune part aux clameurs séditieuses de l'armée ; ce général l'assurait de son dévouement et de celui de 30,000 hommes qu'il commandait, et lui promettait de marcher, au premier appel, au secours de la saine portion du Corps législatif contre ses oppresseurs.

M. de Larue affirme en outre que le général Hoche l'avait fait prier de lui ménager une entrevue avec Pichegru.

mais il voulait encore moins du retour des Bourbons, surtout rappelés par d'autres que par lui[1]. Obligé de choisir entre deux partis, il s'était décidé pour celui qu'il ne désespérait pas d'ébranler un jour plus facilement et sur les ruines duquel il pourrait établir sa puissance. Il concilia à merveille cette double disposition en restant lui-même sur l'arrière-plan et en encourageant de loin le Directoire dans ses projets de violence. Il fit célébrer avec éclat l'anniversaire du 14 juillet, et l'armée d'Italie, excitée par lui, se répandit en adresses violentes contre les Conseils; un de ses lieutenants les plus fougueux, mais qui n'avait pas son secret, Augereau, fut chargé de les apporter à Paris. Le Directoire ne voulait pas refuser le secours de Bonaparte dont il se méfiait et qu'il redoutait tout à la fois. Mais c'était un autre général qui avait réellement sa confiance : il croyait au dévouement, au républicanisme de Hoche, et ne craignait pas son ambition. Barras lui écrivit, et il répondit qu'on pouvait compter sur lui et sur son armée.

Ainsi le Directoire était prêt et n'attendait plus que l'occasion ; mais il cachait son jeu, et la lutte ostensiblement constitutionnelle continuait avec les Conseils.

Un moment, les membres modérés de la majorité des deux Assemblées avaient espéré obtenir un changement dans le ministère qui leur aurait paru offrir certaines garanties. Barras avait semblé y consentir, et dans une entrevue avec Portalis, Siméon, Mathieu Dumas et quelques autres, il s'était engagé « foi de gentilhomme républicain, » à joindre sa voix à celles de Barthélemy et de Carnot pour les modifications demandées. Mais au moment du vote dans la séance du Directoire, il se réunit à ses deux autres collègues et les nominations furent faites dans un sens tout opposé. Merlin et Ramel, dont le remplacement était réclamé par les constitutionnels modérés, furent maintenus à la justice et aux finances. Cochon-Lapparent, Benezeck et Petiet, ministres de la police, de l'intérieur et de la guerre, dont la même opinion demandait le maintien, furent destitués et remplacés par Lenoir-Laroche, François de Neufchâteau et Hoche. Ce dernier choix surtout était significatif. De plus, il était entaché d'inconstitutionnalité, car le jeune général n'avait pas l'âge requis, et quelques jours après on lui donna Schérer pour successeur. M. de Talleyrand, il est vrai, avait réussi à se glisser dans la promotion comme ministre des affaires

[1] Bonaparte disait, le 28 brumaire suivant, à Miot, depuis comte de Mélito :

« Je ne voulais pas du retour des Bourbons, surtout rappelés par Moreau et Pichegru, mais ces avocats de Paris qu'on a mis au Directoire n'entendent rien au gouvernement. Quant à moi, je vous le déclare, je ne puis plus obéir. » (*Mémoires* de Miot, t. Ier, pp. 195-196.)

étrangères ; mais c'était à se demander qui il trompait, et, à coup sûr, ce ne serait pas le plus fort. Ceci se passait le 28 messidor, qui correspondait au 16 juillet, juste au moment de l'arrivée d'Augereau à Paris.

IX

On pourrait dire que l'épée était tirée hors du fourreau : les avances de la partie modérée des conseils étaient repoussées ; la division éclatait aussi au sein du Directoire. Carnot était suspecté et rejeté dans l'opposition avec Barthélemy, auquel cependant il était loin de ressembler.

La majorité des Cinq-Cents comprit qu'il était temps de se préparer à la défense et d'opposer une force matérielle à celle dont elle était menacée. Ici se révélait la différence des situations, et l'infériorité d'une Assemblée luttant contre un gouvernement qui avait une armée organisée à sa disposition, et pouvait à tout instant la lancer sur ses adversaires. Les Cinq-Cents voulurent avoir la leur. Une motion fut faite pour la réorganisation de la garde nationale, et Pichegru nommé président et rapporteur de la commission chargée de présenter le projet, s'appuyant sur la population, sur ses électeurs, la majorité espérait ainsi voir se reformer cette armée des sections, mitraillée et dispersée en vendémiaire. Mais une telle opération ne pouvait s'accomplir en un jour, et le Directoire était toujours en avance.

On apprit presque aussitôt, et au lendemain de la nomination de Hoche au ministère, qu'un corps de troupe de son armée, composé d'environ 15,000 hommes, en marche sur Paris, était arrivé à La Ferté-Aleps, et avait ainsi franchi la limite constitutionnelle fixée à douze lieues par la constitution et que les forces militaires ne devaient pas dépasser.

L'alarme, l'indignation soulevèrent les députés de la majorité ; ils se voyaient menacés, en quelque sorte, à bout portant. On courut chez Tronçon-Ducoudray, où se réunirent non-seulement des clichyens ardents, mais surtout les constitutionnels modérés : Pichegru, et le général Willot son second, s'y rendirent. On discuta beaucoup, et, selon l'usage en pareil cas, chacun s'exprima dans la mesure de son tempérament ; aussi était-il difficile de s'entendre, et les moyens pratiques, les mesures de coercition contre le Directoire n'étant pas aisés à trouver, on en revint à la pensée d'interpeller les directeurs et de leur demander compte de leur conduite.

« Pichegru lui-même, froid et concentré comme à son ordinaire, fit sur l'insuffisance et le danger des moyens violents qui avaient été proposés, quelques observations dont le calme contrastait avec l'emportement général[1]. »

Le lendemain, 30 messidor (18 juillet), une motion fut faite aux Cinq-Cents par le député Delahaye, qui se plaignit de la marche des troupes et demanda que le rapport sur la garde nationale fût fait sur-le-champ. Camille Jordan l'appuie et s'écrie : « Les scélérats arrivent de toutes parts. Paris est devenu le rendez-vous général de tous les brigands. » Tallien, prêche la modération. Enfin, sur la proposition de Pastoret, il est décidé qu'un message sera adressé au Directoire sur la situation de Paris et des départements, et que les projets de loi sur la garde nationale et les clubs seront mis immédiatement à l'ordre du jour.

Le projet présenté par Pichegru était conforme au texte et à l'esprit de la Constitution. Les citoyens ayant les qualités requises, c'est-à-dire tous ceux qui étaient inscrits au rôle d'une contribution directe (ou avaient fait une campagne pour l'établissement de la République) et qui avaient seuls, à ce titre, le droit de voter dans les assemblées primaires, composaient les cadres généraux de la garde nationale et désignaient ceux qui devaient faire le service actif. C'était le même système d'élection à deux degrés adopté pour les représentants. Les compagnies de grenadiers et de chasseurs précédemment supprimées étaient rétablies, ce qui choquait fort les fanatiques de l'égalité.

Ce projet, habilement et vivement soutenu par le rapporteur, fut adopté par les Cinq-Cents dans la séance du 20 thermidor, et sanctionné par les Anciens dans celle du 27. Aux termes de cette loi, on devait procéder à l'organisation de la garde nationale, dans un délai de dix jours après la promulgation, que le Directoire essaya de retarder, et il était trop évident que c'était là une arme défensive qui ne pouvait être forgée à temps.

Grâce à la connivence du Directoire, les clubs populaires reprenaient leurs anciens errements; ils furent, jusqu'à nouvel ordre, supprimés par une loi. Mais ces mesures, dont l'action ne pouvait être immédiate, ne conjuraient pas les dangers du moment.

Les plaintes des Conseils sur la marche des troupes et les adresses des armées se renouvelèrent.

Le Directoire avait répondu, à la séance du 2 thermidor, que l'arrivée des troupes en deçà du rayon constitutionnel était le résultat d'une erreur, et qu'aucun ministre n'avait donné d'ordre dans ce

[1] Thiers, t. IX, p. 214.

sens. L'illégalité de la nomination de Hoche avait été aussi reconnue et un successeur lui était donné.

Le fait est que Barras avait seul correspondu avec Hoche, et celui-ci fut très-irrité d'être obligé de subir ce désaveu.

Mais les Conseils ne se tenaient pas pour rassurés. Une commission, dont Pichegru était le rapporteur, se plaignit vivement, à la séance du 8, de ce qu'on appelait une erreur. « Votre commission, ajouta-t-il, ne pouvant se dissimuler combien il serait difficile de donner à ces questions des réponses satisfaisantes, les abandonne à vos réflexions, elles vous diront assez s'il a existé ou non un projet réel dont le but est encore un mystère. Nous avons bien aperçu quelques moyens de nous en assurer et de remonter jusqu'à ses auteurs, mais le silence de la Constitution et des lois sur le mode d'exercer la responsabilité des agents du Directoire ne nous a pas permis de les employer. Quels qu'eussent été les intentions et les projets de ceux qui ont donné des ordres pour le mouvement des troupes, je n'hésite pas à vous dire avec confiance que les armées républicaines ne les auraient pas secondés, s'ils avaient eu pour but d'attaquer ou de mutiler la représentation nationale. »

Le rapport concluait à la proposition de deux projets qui furent adoptés, dont l'un fixait avec précision les limites du rayon constitutionnel, et l'autre disposait qu'aucun mouvement de troupes à l'intérieur d'une division militaire ne pourrait avoir lieu que sur l'ordre du ministre de la guerre, approuvé par le Directoire.

Dans la séance du 13, nouvelle motion du général Willot, qui dénonce de récents et menaçants mouvements de troupes.

Un rapport de De Larue est présenté à la séance du 17 : « 27,000 hommes, dit-il, de l'armée de Sambre-et-Meuse ont été dirigés sur Paris, quoique le général Hoche n'en ait avoué que 9,000.» De Larue aurait voulu conclure à la mise en accusation du général, lequel, obligé, pour sa justification, de produire les ordres dont il devait être muni, eût nécessairement déchiré le voile qui couvrait les chefs du complot. « Nos Nestors, dit De Larue lui-même dans ses *Mémoires*, aperçurent une foule d'inconvénients dans cette mesure hardie, mais décisive, » et il fut obligé de borner ses conclusions à proposer de demander au Directoire une réponse sous trois jours aux questions suivantes : Le Directoire a-t-il reçu des renseignements sur la marche des troupes et sur l'auteur de l'ordre, renseignements qu'il a promis de donner? Quelles mesures a-t-il prises pour assurer l'exécution de l'article constitutionnel qui défend aux troupes de délibérer?

Cette réponse fut communiquée aux Cinq-Cents dans la séance du 23. Elle était hautaine et menaçante. Après s'être justifié sur l'erreur des généraux pour les mouvements des troupes et avoir déclaré qu'il ne permettrait pas la circulation des adresses de l'armée, quoi qu'il ne fût pas très-clair, à ses yeux, que ces adresses pussent être comparées à des délibérations, le Directoire prenait à son tour l'offensive :

« La cause de la démarche des défenseurs de la patrie, disait-il, est dans l'inquiétude générale qui s'est emparée de tous les esprits,... dans la persécution et les assassinats exercés sur les acquéreurs des biens nationaux et les amis de la République, dans l'insolence des émigrés et des prêtres réfractaires, dans le projet enfin clairement énoncé de calomnier les généraux républicains, et en particulier ceux de l'Ouest et de l'Italie. — Le Directoire n'en espère pas moins qu'il sauvera la France de la dissolution vers laquelle on la précipite... »

Le même jour, malgré la résistance de Barthélemy et celle de Carnot, Augereau, qui venait d'arriver à Paris avec les adresses de l'armée d'Italie, fut nommé commandant de la 17e division militaire, dont Paris était le chef-lieu, en remplacement du général Hatry, excellent militaire auquel on ne pouvait faire aucun reproche. Barras répondit crûment à Barthélemy que cette nomination ne pouvait alarmer que les royalistes. Le lendemain et jours suivants, *le Moniteur* publiait les adresses des divisions de l'armée de Bonaparte apportées par Augereau, et dans lesquelles on lisait des phrases comme celles-ci : « Tremblez, conspirateurs de Clichy, de l'Adige à la Seine il n'y a qu'un pas. Tremblez, vos iniquités sont comptées et le prix en est au bout de nos baïonnettes. »

Le Conseil des Cinq-Cents décida que le Message du Directoire serait renvoyé à une commission; Thibaudeau en fut l'organe dans la séance du 4 fructidor. Il blâma énergiquement tout ce que le Message du Directoire avait d'inconvenant dans son ensemble, d'exagéré dans ses détails, d'amer dans son style et ses applications ; mais, ajouta-t-il, la commission ne veut point donner aux ennemis de tous les pouvoirs, de tout ordre social le spectacle de la division qu'ils attendent. Toutes ces inquiétudes, ces soupçons respectifs, cette agitation qui présage un événement sinistre n'aura servi qu'à nous en garantir, et il se bornait à demander une résolution tendant à faire poursuivre tout attentat contre le Corps législatif, le Directoire et la Constitution, à porter des peines contre les militaires qui délibéreraient ou feraient des actes collectifs, et à renvoyer les troupes hors de la limite constitutionnelle.

La veille, au Conseil des Anciens, Tronçon-Ducoudray avait fait

entendre les mêmes paroles de blâme et de protestation, mais tout cela ne concluait pas. On avait demandé dans le sein des deux commissions que le rayon constitutionnel ne fît partie d'aucune division militaire : cette mesure avait pour but d'enlever à Augereau le commandement de Paris, et de mettre ainsi la garde des deux Conseils à leur disposition exclusive. Les rapporteurs firent des objections, et sur l'insistance de Thibaudeau, on finit par renoncer à cette clause, qui était pourtant capitale. C'était la proposition des questeurs de ce temps-là.

Les mesures insignifiantes qui étaient proposées furent adoptées, mais ces deux rapports tant attendus ne firent aucun effet. Ils exprimaient bien l'impuissance à laquelle s'étaient réduits les constitutionnels modérés, ne voulant ni agir résolûment avec les monarchistes, ni conspirer avec le Directoire.

Thibaudeau donnait la mesure de cette impossibilité d'agir, ou plutôt de ce défaut de volonté, lorsqu'il s'écriait avec emphase (séance du 2 thermidor) : « Croyez-vous que le Directoire se constitue en état d'hostilité contre vous? Produisez une dénonciation éclatante et signée et frappez de la foudre nationale ceux des membres de l'autorité exécutive qui se seraient rendus coupables des attentats annoncés. S'il y a des mesures à prendre, c'est en face du peuple qu'elles doivent être arrêtées. »

Malheureusement, les Conseils manquaient d'une base positive d'accusation contre le Directoire; il aurait fallu dévoiler ses intentions, et c'est précisément ce qu'il cachait le plus soigneusement. C'est lui qui conspirait, et pour l'excuser, les historiens, ses apologistes, se bornent à dire que, comme il n'avait contre les Clichyens aucune preuve qui permît les voies judiciaires, il était obligé de recourir à un coup d'État. On va plus loin, et on ajoute que s'il avait attendu, les prochaines élections l'auraient réduit à une telle minorité dans les Conseils, que sa mort légale était certaine. Enfin, sans s'arrêter à ce résultat inévitable d'une nouvelle élection, la seule organisation de la garde nationale, qui était imminente, aurait donné aux Conseils la force qui leur manquait, et opposé une résistance efficace aux violences de l'armée. En un mot, pour le Directoire, il fallait ou se soumettre à la volonté nationale ou périr. Inutile d'ajouter qu'il n'hésitait pas sur le parti qu'il avait à prendre!

Bonaparte fut informé par son aide de camp Lavalette, envoyé par lui à Paris en observateur, que le coup d'État était résolu, mais que les Directeurs n'en deviendraient pas pour cela plus populaires auprès des généraux qui les seconderaient. C'était précisément tout ce qu'il désirait. Satisfait d'avoir donné l'impulsion, ne voulant

pas s'engager davantage, laissant le Directoire se compromettre dans un acte de violence, il résolut d'attendre en silence le résultat et n'écrivit plus. Il songeait déjà au 18 brumaire, et au reproche qu'il adresserait alors aux proscripteurs de fructidor.

Les conspirateurs du Directoire ne prenaient plus la peine de dissimuler leurs intentions. La Réveillère, qui avait succédé à Carnot en qualité de président, déclama insolemment contre les Conseils dans l'audience solennelle qu'il accorda aux envoyés de la République Cisalpine.

Les Conseils, jugeant qu'il était prudent de se mettre sur la défensive, composèrent d'hommes sûrs les deux commissions des inspecteurs de la salle, qui remplissaient les fonctions dévolues aujourd'hui aux questeurs dans nos assemblées. Murinais, le général Dumas, Lacuée, Dalphonse, Rovère avaient été nommés par les Anciens; Pichegru, De Larue, Thibaudeau, Vaublanc, Emmery furent choisis par les Cinq-Cents.

Les constitutionnels cherchaient encore à s'interposer, mais leur intervention n'arrêtait point le Directoire, et n'avait d'autre résultat que d'entraver les membres les plus résolus des Conseils. Quelques-uns d'entre eux, reprenant la première pensée de De Larue, avaient songé à lancer un acte d'accusation contre le gouvernement, mais on ne voulut pas les suivre et ils avaient été obligés d'abandonner ce projet. Les projets de Thibaudeau, que nous avons mentionnés plus haut, furent discutés dans les séances des 14, 15 et 16 fructidor. La discussion fut vive, mais l'attaque n'allait jamais jusqu'au fond.

Le 14 fructidor, la commission des inspecteurs des Cinq-Cents ayant reçu des renseignements de la nature la plus inquiétante, avait résolu de présenter un rapport décisif au Conseil; Vaublanc en fut chargé ; mais, dit-il lui-même, il était impossible de l'établir sur les informations que nous avions, et qui n'étaient que des récits de propos vagues et sans preuves. Dans la journée du 17, on décida pourtant qu'il ferait ce rapport le lendemain 18. Deux heures après, De Larue apprenait que le Directoire venait de donner des ordres pour l'expédition d'Augereau. Il avertit aussitôt le président des Cinq-Cents, Siméon, et le pria de prolonger la séance, attendu que la commission allait faire son rapport et inviter le Conseil à se mettre en permanence. Cela ne suffisait point, et il fallait aussi le concours du Conseil des Anciens, mais le président, Lafond-Ladébat, trompé par Dalphonse, qui se fiait aux renseignements de Carnot, dupe lui-même de sa naïveté, crut ce qu'on lui disait : qu'il n'y avait rien de nouveau, et leva la séance. Le Conseil des Cinq-Cents ne pouvait agir seul et se trouva désarmé. C'est ainsi que la séance du 17 s'écoula sans incidents.

X

Voici comment, de son côté, le Directoire employait son temps :

La Réveillère et Rewbell s'étaient défiés un moment de Barras, qui paraissait se cacher d'eux; mais lorsqu'ils s'ouvrirent à lui, il leur déclara qu'il s'était déjà entendu avec Augereau, que tout était prêt, et qu'il fallait frapper le coup dans la nuit du 17 au 18. Toutes les dispositions étaient prises. Le commandant en second des grenadiers formant la garde du Corps législatif, ainsi que plusieurs officiers, avaient été gagnés. Après la séance des Conseils, à quatre heures, les trois directeurs se réunirent chez Rewbell, et s'y établirent pour donner leurs ordres et diriger les opérations.

Le dénoûment approchait : le coup d'État était décidé; personne n'en doutait, il n'y avait d'incertitude que sur l'heure, et cela suffit, en pareil cas, pour placer ceux qui sont menacés dans une position des plus fausses, des plus périlleuses et, par moments, presque ridicule. S'ils se plaignent, s'ils prennent des précautions, on crie à la calomnie et on raille leur frayeur. Si, au contraire, ils paraissent croire à la bonne foi de leurs ennemis, ceux-ci en profitent et joignent avec volupté la perfidie à la violence.

Les trois directeurs conjurés avaient résolu de sacrifier leurs deux collègues, Barthélemy et Carnot; ce dernier avait pourtant bien des titres aux yeux des plus farouches républicains, mais il était en dehors de la coterie et fut impitoyablement sacrifié. Barthélemy remarquait bien l'agitation générale qui se manifestait autour de lui, mais il s'abandonnait à son caractère calme et confiant. Ne recevant d'aucun côté des notions certaines de ce qui se préparait, frappé surtout du silence de Carnot, sur qui il se reposait, d'après l'idée qu'il se faisait du péril qui leur était commun, il ne songeait pas à veiller à sa sûreté. Après avoir passé la soirée chez ce collègue si peu communicatif, qui, même dans ce moment extrême, ne lui fit aucune confidence, il rentra chez lui, se coucha à minuit et demi et s'endormit aussitôt.

La sécurité des inspecteurs des salles n'était pas moins grande. Fatigués des rapports vagues et contradictoires qui leur parvenaient à chaque instant, et ne se vérifiaient point, ils finissaient par ne plus croire à un danger qui s'ajournait sans cesse. Ils s'étaient réunis le 17 fructidor au soir, plusieurs députés s'étaient joints à eux. On discuta beaucoup sans rien conclure. Emmery, un des inspecteurs, voulut même se retirer parce que, disait-il naïvement, il croyait toute délibération contraire à la

règle. Malgré les avertissements de De Larue, qui ne trouvait partout que des incrédules, Pichegru lui-même semblait nier le péril. Il décida cependant, de concert avec le général Willot, qu'ils prendraient sous leur responsabilité les mesures nécessaires pour défendre la représentation nationale si elle était attaquée. Ils pouvaient compter sur un premier renfort de douze à quinze cents jeunes gens et officiers dévoués. Willot, avec ce corps d'élite, Pichegru, avec ses grenadiers, devaient aller au Luxembourg arrêter les directeurs et les amener à la barre des Conseils. Mais ce plan, subordonné à une attaque du Directoire, n'avait pas, par cela même, chance de réussir, et on verra en effet comment il échoua. Les commissions se séparèrent fort tard. Un membre de chacune d'elles resta cependant. On dit que des avis directs et certains leur furent transmis. Rovère, l'un d'entre eux, y donna si peu de confiance qu'il n'en fit pas part à ses collègues. Il répondait à tous les avertissements : « Je sais tout cela, soyez tranquilles, il ne s'agit que d'une revue, voilà bien de quoi s'effrayer[1] ! »

Augereau avait en effet ordonné de grands exercices à feu aux troupes de la garnison de Paris. Ces mouvements de troupes, ce fracas d'armes étaient un moyen de tromper sur le véritable jour de l'exécution.

XI

Il était arrivé. Le plan du Directoire était tout tracé. Il était décidé à briser par la force la majorité des Conseils. Les ordres étaient donnés pour l'envahissement et la fermeture des salles législatives, ainsi que de celle où siégeait la commission des inspecteurs. Les députés complices, débarrassés de leurs collègues conspirateurs, se réuniraient dans d'autres lieux : l'Odéon et l'École de médecine étaient indiqués.

Une proclamation, imprimée pendant la nuit, devait, le lendemain, annoncer au peuple français qu'une grande conspiration avait été ourdie contre la République; on allait même jusqu'à dire qu'elle avait déjà éclaté, et que les avant-postes du Directoire avaient été attaqués par un grand nombre d'émigrés, de brigands de Lyon et d'égorgeurs de la Vendée. On publiait à l'appui les papiers trouvés dans le portefeuille de M. d'Antraigues (sa conversation avec Montgaillard) et la dénonciation de Duverne de Presle, documents qui, à les supposer vrais, remontaient à des temps bien

[1] Barbé-Marbois, *Mémoires d'un déporté*, t. Ier, p. 19.

antérieurs. « Vous frémirez, citoyens, des complots tramés contre la sûreté de chacun de vous, contre vos propriétés, vos droits les plus chers, vos propriétés les plus sacrées. N'obéissez qu'à la voix des chefs avoués par le gouvernement, et reposez-vous sur les travaux des législateurs restés fidèles à la cause du peuple ! »

Telle était la péroraison de ce manifeste, qui fut rédigé dans un conciliabule tenu par les trois directeurs, Barras, La Réveillère et Rewbell, pendant la soirée du 17. En même temps Augereau, exécutant les instructions qu'il avait reçues, faisait entrer plusieurs colonnes de troupes dans Paris, et donnait l'ordre au commandant du poste de cavalerie établi auprès des Conseils, de retirer ses vedettes et de faire passer sa troupe au delà des ponts.

L'adjudant général Ramel, commandant de la garde des Conseils, informé de ces mouvements vers une heure du matin, alla en prévenir Rovère, qui était resté seul dans la salle des inspecteurs, et ne voulut pas encore croire au danger. Il engageait même Ramel à se rendre chez le ministre de la guerre, où il était mandé, mais où, plus prudent, il ne jugea pas à propos de se rendre.

A trois heures et demie du matin, le général de brigade Poinçot apporta à Ramel un billet par lequel il était sommé, au nom du Directoire, de donner passage, par le pont tournant, à une colonne de quinze cents hommes, chargée d'exécuter les ordres du gouvernement.

Ramel répondit noblement qu'il ne voulait pas se déshonorer, et qu'il n'avait d'ordres à recevoir que du Corps législatif. Il fit en effet prendre les armes à sa réserve de 800 grenadiers, les 400 autres étant distribués dans les divers postes des Tuileries. Accompagné de deux chefs de bataillon, Ponsard et Pleichaud, qui avaient sa confiance, il se rendit à la commission des inspecteurs, où il trouva les généraux Pichegru et Willot, qui étaient accourus en toute hâte pour faire expédier les ordonnances et lettres de convocation pour les présidents des Conseils et les autres membres des commissions des inspecteurs, mais qui n'étaient plus à temps à exécuter le plan de défense qu'ils avaient formé. Les agresseurs les avaient gagnés de vitesse.

La grille du pont tournant était déjà forcée, et les divisions d'Augereau et de Lemoine pénétraient dans le jardin des Tuileries. Une batterie était dirigée sur la salle du Conseil des Anciens, et tous les postes de la garde des Conseils étaient doublés et masqués par des forces supérieures. Le seul poste de la garde du Conseil des Cinq-Cents, commandé par le brave lieutenant Blot, avait refusé d'ouvrir les grilles.

Ramel demanda aux députés l'ordre de repousser la force par la

force. On lui répondit que toute résistance serait inutile, et on lui défendit de faire feu.

Il était alors quatre heures et demie. Le général Verdier vint sommer les députés de se retirer. Ils protestèrent avec énergie, et sur leur refus, il ferma toutes les issues et alla prendre, dit-il, les ordres du Directoire.

Une heure après, arriva un aide de camp d'Augereau portant à Ramel l'ordre de se rendre avec son corps sur le quai d'Orsay. Il refusa d'obéir. Presque tous ses officiers approuvèrent sa conduite, et il pensait que si l'on avait plutôt profité de leurs bonnes dispositions, le sort de la journée aurait pu être changé. Quelques factieux commencèrent alors à se devoiler : « Nous ne sommes pas des Suisses, s'écria l'un d'eux; nous ne voulons pas nous battre pour Louis XVIII! » Un autre, le lieutenant Meneguin, osa se vanter d'avoir le plus contribué à la révolte des gardes-françaises! Voilà où en étaient les exaltés défenseurs de l'assemblée constituante! Le chef de brigade Blanchard, commandant en second, qui se tenait à l'écart depuis quelque temps pour cacher ses intrigues, parut tout à coup et se joignit aux mécontents. Ramel lui adressa de vifs reproches, et la masse des grenadiers partageait son indignation.

On entendit alors de grands cris de : Vive la République! C'était Augereau qui arrivait, suivi d'un nombreux état-major, l'écume des séides de la Terreur, tels que Santerre, Rossignol, Chateauneuf-Randon, Fournier l'Américain, Pache, une veuve Ronsin, en habit d'amazone!... Tout ce monde se jeta au milieu des rangs des grenadiers et y porta le désordre.

Augereau vint à Ramel et lui cria : « Commandant Ramel, pourquoi n'avez-vous pas obéi aux ordres du ministre et aux miens? — Parce que j'en avais reçu de contraires du Corps législatif. — Vous vous êtes mis dans le cas d'être traduit devant un conseil de guerre et d'être fusillé. — J'ai fait mon devoir. — Me reconnaissez-vous comme commandant en chef de la division? — Oui. — Eh bien, je vous ordonne de vous rendre aux arrêts. — J'y vais. »

Si l'on est étonné de cette dernière réponse de Ramel, et des contradictions qu'elle semble impliquer avec ses déclarations précédentes, il faut se souvenir que le corps de grenadiers qu'il commandait faisait partie de l'armée, et n'avait pas été formellement soustrait aux ordres du chef de la 17e division militaire. On se souvient que la proposition de mettre à la disposition exclusive des Conseils le corps de troupes préposé à leur garde, avait été d'abord adoptée par la commission des Cinq-Cents, puis écartée, et que, en définitive, elle n'avait pas été convertie en loi. Ce qu'on avait appelé modération était une faiblesse, et on la payait bien cher.

L'obéissance de Ramel ne lui fut pas tenue en compte : injurié par Augereau, il fut refoulé par sa bande, qui se rua sur lui; son épée fut brisée, ses vêtements déchirés. Augereau lui-même ne parvint à l'arracher aux fureurs de ces assassins qu'en déclarant qu'il serait fusillé le lendemain, et il fut conduit presque immédiatement à la prison du Temple.

Avertis par le bruit du canon, plusieurs députés étaient accourus, et parmi eux le courageux De Larue, inspecteur de la salle. On avait donné l'ordre de les laisser entrer, et de ne pas leur permettre de sortir.

Le général Verdière revient et ordonne l'arrestation des généraux Pichegru, Willot, et leurs collègues. Les représentants refusent d'obéir. Pichegru se lève, et, se découvrant la poitrine : « Soldats, s'écrie-t-il, oserez-vous bien porter la main sur celui qui vous a si souvent conduits à la victoire? » Un moment d'émotion succède à ces vives paroles, et la bande de soldats qui garnissait la salle éprouve une certaine hésitation; mais un officier, qui s'en aperçoit, interpelle violemment Pichegru : « Te voilà donc, chef de brigands! lui dit-il avec fureur. — Oui, quand je te commandais, » répond froidement Pichegru. Mais la bande est retournée, et entraîne les généraux et les députés, qui sont envoyés au Temple.

On les conduisit dans ce qu'on appelait *la chambre des opinions*. C'était celle qu'avait occupée Louis XVI, et on en avait laissé libre la communication avec les pièces qui servaient de prison à la reine et à ses enfants. On lisait encore sur les murs cette phrase, écrite au crayon par la fille de Louis XVI : « O mon Dieu! pardonnez à ceux qui ont fait mourir mes parents! » Douloureux souvenirs qui émouvaient les plus indifférents et faisaient oublier aux nouveaux prisonniers leurs propres infortunes!

Le bruit de ces événements se répandit de bonne heure dans Paris, et vers sept heures, plusieurs membres des deux conseils s'étaient rendus dans la salle de leurs séances. Lafon-Ladébat, président des Anciens, Siméon, président des Cinq-Cents, avaient pris place à leurs fauteuils, le premier aux Tuileries, le second à la salle du Manége, et attendaient l'arrivée de leurs collègues. Ils en furent arrachés par une poignée de soldats, et protestèrent noblement contre ces indignes violences.

Les députés des Cinq-Cents ainsi repoussés se réunirent chez M. André (de la Lozère), et y renouvelèrent par écrit leur protestation.

Plusieurs membres des Anciens se rendirent chez leur collègue Barbé-Marbois. Muraire, Tronchet et Marmontel s'y trouvaient, et montrèrent beaucoup de fermeté. Ils décidèrent de descendre dans

la rue, et d'aller tous ensemble, à pied, publiquement, à la salle de leurs séances. Des offres de secours leur furent faites par un officier supérieur et des chefs des grandes maisons de commerce : ils ne voulurent pas en profiter. Ils remontèrent ainsi la rue Saint-Honoré. Les passants étaient étonnés, sympathiques, mais froids : ils regardaient, déploraient et laissaient faire.

Les députés pénétrèrent dans les cours du palais des Tuileries. Toutes les salles étaient fermées. Un détachement d'environ cent hommes accourut, et les repoussa avec insolence, en appuyant la crosse de leurs fusils et leurs baïonnettes sur la poitrine de ceux qui ne se retiraient pas assez vite. Ainsi refoulés dans la rue Saint-Honoré, ces Anciens, au nombre de quarante, revinrent chez leur président, Laffon-Ladébat, qui demeurait rue Neuve-de-Luxembourg. La maison fut envahie par un détachement dont le chef avait ordre d'arrêter d'autres députés qu'on croyait réunis dans une maison de la même rue. On lui demanda en vertu de quelle loi il agissait : « La loi, c'est le sabre, » répondit-il. Les hôtes de Laffon-Ladébat furent ensuite conduits chez le ministre de la police, Sotin, et comme on lui représentait qu'il y avait eu méprise, et que l'ordre donné s'appliquait à une autre maison, il se contenta de dire en souriant : « Vous pensez bien qu'après ce que j'ai pris sur moi, un peu plus ou un peu moins de compromission n'est pas une affaire.» Quatre voitures, accompagnées d'agents de police à cheval, conduisirent au Temple les représentants arrêtés, parmi lesquels Laffon-Ladébat, Barbé-Marbois, Tronçon-Ducoudray, Goupil de Préfeln. Il était 4 heures de l'après-midi. Comme le matin, la foule, sur leur passage, paraissait consternée, mais restait muette. Quelques injures seulement se faisaient entendre par intervalles.

Les trois directeurs n'avaient garde d'oublier leurs deux collègues qu'ils avaient voués à la proscription.

Barthélemy dormait sans défiance, lorsque, à trois heures du matin, il fut réveillé par le fracas de plusieurs canons qu'on traînait sous ses fenêtres. Il vit entrer peu après dans son appartement l'officier de la garde du Directoire qui lui apportait habituellement le mot d'ordre, et qui venait lui annoncer qu'il était chargé de l'arrêter, et de placer près de lui un soldat pour s'assurer de sa personne. « Je suis bien fâché, ajouta-t-il avec son accent alsacien, mais je suis obligé d'obéir. » Barthélemy protesta avec calme et dignité. Il entendit à la pointe du jour un ramas de populace qui venait se réjouir sous ses fenêtres, et il en conclut que le Directoire avait le dessus. Il écrivit ensuite au président du Directoire une lettre qui devait rester sans réponse, et dans laquelle il se plaignait de la violence qui lui avait été faite. A neuf heures, le général Chérin

vint lui offrir, de la part du directeur Rewbell, de le mettre en liberté, s'il consentait à donner sa démission. Barthélemy s'emporta, et lui déclara qu'étant entré malgré lui, mais avec honneur, au Luxembourg, il voulait en sortir de même. Cette réponse décida de son sort.

Carnot, plus avisé, avait eu vent de ce qui devait se passer. Malgré son silence dans la soirée du 17, il avait pris ses précautions, et comme il logeait au rez-de-chaussée, il put se sauver par une fenêtre, et sortit du jardin par une porte donnant sur la rue Notre-Dame-des-Champs, dont il avait fait faire une clef.

XII

Le coup était frappé; il avait réussi. Dans l'histoire des scènes de la Révolution, c'est le premier exemple d'un guet-apens politique traîtreusement combiné, exécuté la nuit par des soldats descendus à l'ignoble rôle de sbires et d'agents de police. Il fallait maintenant avouer toutes ces violences au grand jour, et obtenir la fausse légalisation des iniquités de la nuit. Le Directoire comptait sur la lâcheté de ce qui restait des deux Conseils mutilés, et il avait raison.

Le rendez-vous était donné à l'Odéon et à l'École de Médecine. Les députés arrivaient lentement, retenus par la honte, poussés par la peur. Il fallut beaucoup de temps pour réunir au conseil des Cinq-Cents un nombre suffisant de votants. Enfin, quand on supposa qu'on tenait, ou à peu près, la moitié, plus un, des membres, l'un d'entre eux, Poulain-Grandpré, prit la parole. Il rendit grâce au Directoire d'avoir sauvé la patrie, et demanda la formation d'une commission de cinq membres pour proposer les mesures qu'exigeaient les circonstances. Poulain-Grandpré, Chazal, Villers, Sieyès et Boulay (de la Meurthe) furent élus.

Plusieurs orateurs célébrèrent ensuite l'héroïque dévouement de l'armée pour ses hauts faits de la nuit, et l'admission des troupes dans le rayon constitutionnel et l'enceinte même de Paris fut résolue.

A six heures du soir, un message du Directoire fut apporté au conseil des Cinq-Cents. Il signalait de nouveau les complots dénoncés dans sa proclamation. Les pièces produites à l'appui ne mentionnaient que quatre noms de députés : Pichegru, Imbert-Colomès, Lemerer et Mersan. Il s'agissait toujours de faits vagues ou anciens qui n'étaient appuyés sur aucun témoignage direct et positif. L'impossibilité d'employer les voies judiciaires devenait un argument

justificatif du coup d'État. Ne pouvant faire juger et condamner ceux qu'on accusait, il fallait bien les proscrire. De graves historiens ont trouvé depuis que cette manière de raisonner était fort juste.

En conséquence, Boulay, nommé rapporteur de la commission, apporta bientôt un projet de décret concerté avec le Directoire, et dont on va lire les principales dispositions. Elles n'ont pas besoin de commentaire.

Avant de les énumérer, il est bon cependant de citer quelques-unes des phrases du rapport. Les hommes de la Terreur avaient au moins la franchise de leurs cruautés : il y a ici l'hypocrisie de plus :

« Il faut sauver la chose publique, disait Boulay. Que vos mesures soient promptes, vigoureuses, et avouées par la véritable politique. Point de sang, point d'échafauds! Les propriétés, les personnes, tout sera respecté. Il n'est pas question de vengeance, mais de salut public. Il faut déporter nos ennemis. La déportation doit être désormais le grand moyen de salut pour la chose publique. Cette mesure est autorisée par la justice, avouée par l'humanité. Comprenons-y les prêtres, les émigrés. La nation, toujours grande, toujours généreuse, fera volontiers un sacrifice pour l'établissement de ces nouvelles colonies. Il faut nécessairement prendre ce parti, ou bien se résoudre à être toujours en guerre, à se déchirer les uns les autres. Mais il n'y a pas un moment à perdre : si vous ne profitez aujourd'hui de la victoire, demain le combat sera sanglant et terrible. »

Un député, Chollet, demanda un délai de vingt-quatre heures pour examiner les propositions qui étaient faites. On cria : « Aux voix! » et il fut réduit au silence. Quelques noms seulement (au nombre de dix-sept), parmi lesquels Pontécoulant et Thibaudeau, furent retranchés de la liste des déportés, et le décret tout entier passa, sans autre modification et sans débats.

L'article 1er cassait les opérations des assemblées primaires, communales et électorales de quarante-neuf départements, savoir : Ain, Ardèche, Ariége, Aube, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Cher, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Dordogne, Eure, Eure-et-Loir, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Loire, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Manche, Marne, Mayenne, Mont-Blanc, Morbihan, Moselle, Deux-Nèthes, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Haute-Saône, Sarthe, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme, Tarn, Var, Vaucluse et Yonne. Tous ceux qui remplissaient des fonctions en vertu des élections faites par ces

assemblées, devaient les cesser sur-le-champ, et le Directoire fut chargé de nommer à toutes les places qui devenaient ainsi vacantes dans les tribunaux, ces nominations ayant la même durée que si elles avaient été faites par les assemblées primaires[1].

Les dispositions abrogées de la loi du 3 brumaire étaient remises en vigueur et étendues. Les parents d'émigrés, exclus par cette loi des fonctions publiques jusqu'à la paix, en étaient exclus désormais jusqu'au terme de quatre ans après la paix ; ils étaient en outre privés de leurs droits électoraux.

Les individus inscrits sur la liste des émigrés eurent ordre de sortir sur-le-champ de toute l'étendue de la république, sous peine d'être traduits devant une commission militaire et fusillés à l'instant : disposition atroce, car beaucoup d'inscriptions avaient été, et furent faites au moment même, par la cupidité et par la haine. Étaient en outre réputés complices d'émigration tous ceux qui correspondaient avec les émigrés pour tout autre motif que la question même d'émigration.

Toutes les lois vexatoires sur la police des cultes étaient rétablies. Les lois qui rappelaient les prêtres déportés, qui les dispensaient du serment, et les assujettissaient à une simple déclaration, étaient annulées, et le Directoire était investi du droit de déporter les prêtres qui troubleraient à l'intérieur la tranquillité publique.

Il avait en outre la faculté de supprimer les journaux qui lui paraîtraient dangereux, de fermer les clubs, quoiqu'on parût les rétablir en principe, d'ajourner l'organisation de la garde nationale, et de mettre toute commune qu'il jugerait à propos en état de siége.

[1] Huit jours après, on éleva la question de savoir si les nominations faites par le Directoire pour le remplacement des administrations déclarées déchues par le décret du 18 fructidor, n'auraient pas le même effet et *la même durée* que les nominations judiciaires, c'est-à-dire jusqu'au terme fixé pour le renouvellement légal de ces administrations et non pas jusqu'aux plus prochaines élections générales. Une résolution dans ce sens avait été adoptée par les Cinq-Cents le 24 frimaire suivant, mais elle fut rejetée par les Anciens dans la séance du 28 ventôse.

Le Directoire n'en avait pas moins vu ses attributions s'augmenter par un décret des Cinq-Cents du 28 fructidor, approuvé par les Anciens le 13 vendémiaire.

Aux termes de la Constitution, il avait le droit de remplacer les administrateurs destitués jusqu'aux élections suivantes. Une loi du 30 messidor an V lui permettait aussi de nommer des administrateurs provisoires, lorsqu'une administration avait perdu tous les membres qui la composaient ; et le dernier décret lui conférait la même prérogative, dans le cas où les administrateurs n'étaient plus en nombre pour délibérer.

C'est ici le germe de la législation consulaire et impériale, qui remet définitivement au gouvernement la nomination des conseils municipaux et départementaux.

Les Bourbons qui restaient en France devaient être expulsés. Cette disposition s'appliquait surtout à la duchesse douairière d'Orléans, mentionnée spécialement dans le décret.

Enfin, étaient nominativement condamnés à la déportation quarante-deux membres du conseil des Cinq-Cents, et onze du conseil des Anciens, savoir : Aubry, André, Job-Aymé, Bayard, Blain, Boissy-d'Anglas, Bornes, Bourdon (de l'Oise), Cadroy, Couchery, Delahaye, De Larue, Doumère, Dumolard, Duplantier, Duprat, Gilbert des Molières, Henri Larivière, Imbert-Colomès, Camille Jordan, Jourdan (des Bouches-du-Rhône), Gau, Lacarrière, Lemarchant-Gomicourt, Lemerer, Mersan, Madier, Maillard, Noaille, Mac-Curtain, Pavie, Pastoret, Pichegru, Polissart, Praire-Montaut, Quatremère de Quincy, Saladin, Siméon, Vauvilliers, Vaublanc, Villaret-Joyeuse, Willot, et Barbé-Marbois, Dumas, Ferraut-Vaillant, Lafont-Ladébat, Laumont, Muraire, Muvinais, Paradis, Portalis, Rovère, Tronçon-Ducoudray.

Les deux directeurs, Barthélemy et Carnot, l'abbé Brothier, la Villeheurnoys, Duverne de Presle, condamnés à la détention pour la conspiration royale; Cochon, ex-ministre de la police; d'Ossonville, employé sous ses ordres à la police; le général Miranda, le général Morgan, Suard, ancien membre de l'Académie française et principal rédacteur du journal *les Nouvelles politiques;* Mailhe, ex-conventionnel, et Ramel, commandant les grenadiers de la garde du Corps législatif.

Bailleul, rapporteur d'une autre commission, vint à son tour s'exprimer dans des termes qu'il est curieux de connaître :

« Les chefs de l'horrible conspiration que nous déjouons sont bien atroces, disait-il, mais ils se sont servis d'hommes plus horribles, et dont l'existence accuse la nature; elle compromet l'espèce humaine. En y pensant, l'honnête homme voudrait fuir ses semblables. »

Les auditeurs croyaient qu'on allait leur dénoncer un autre Carrier. Boulay les tira d'incertitude : « Vous entendez que je veux parler des journalistes complices de la conspiration. » Et il avait conclu en demandant la suppression de soixante-cinq journaux, et la déportation de leurs propriétaires, directeurs, auteurs et rédacteurs. Il y eut exception et ajournement pour quelques-unes de ces feuilles, et la liste en fut définitivement réduite à trente-quatre, dont nous donnons la liste[1] : *le Mémorial*, *les Nouvelles politi-*

[1] Voici les titres des autres journaux qui furent renvoyés à un nouvel examen de la commission; on voit ainsi le développement qu'avait pris alors la presse périodique : *le Portefeuille, Courrier du Havre, l'Étoile* ou *le Frondeur, Journal des Spectacles, Courrier des départements, Journal des Dames, l'Abeille,*

ques, *la Quotidienne*, *le Messager du soir*, *le Miroir*, *le Tableau de Paris*, *le Thé*, *la Tribune publique*: *l'Accusateur public*, *les Rapsodies du jour*, *l'Aurore*, *le Journal de Perlet*, *le Courrier extraordinaire*, *le Véridique*, *l'Argus*, *les Annales catholiques*, *le Courrier républicain*, *le Déjeuner*, *l'Éclair*, *la Gazette française*, *la Gazette universelle*, *le Cri public*, *le Grondeur*, *l'Invariable*, *le Journal général de France*, *l'Abréviateur*, *le Défenseur des vieilles institutions*, *le Journal des colonies*, *le Journal des journaux*, *les Actes des apôtres*, *l'Anti-terroriste*, *le Courrier de Lyon*, *l'Impartial bruxellois*, *l'Impartial européen*.

Le résultat de cette razzia exécutée en peu d'heures fut envoyé immédiatement au conseil des Anciens, qui n'était pas en nombre. On demanda l'appel nominal : « Formalité oiseuse, s'écria un membre; nous sommes bien près de la majorité ! » Le premier décret y arriva vers minuit. Une commission fut aussitôt nommée : elle était composée de Cretet, Baudin, Girod-Pouzol, Creuzé-Latouche, Lebrun, Regnier et Rabaud. Ceux-ci auraient bien voulu y mettre plus de formes, mais ils n'avaient plus leur liberté. Les tribunes de l'amphithéâtre de chirurgie, où ils siégeaient, étaient remplies de grenadiers à la voix brusque, au geste menaçant. « Ce lieu, où l'on disséquait hier des cadavres, écrivait un témoin de ces scènes ignobles, n'a jamais offert un spectacle aussi hideux que celui du Corps Législatif se déchirant de ses mains et arrachant ses propres entrailles. »

Le rapporteur, Girod-Pouzol, fit des réserves et déclara qu'il était personnellement contraire aux conclusions de son rapport. Quelques paroles de modération et de pitié furent hasardées par Lecoulteux et Regnier, mais aussitôt refoulées. « Des preuves, répliqua Marbot, il n'en faut point contre la faction royaliste ! » Regnier obtint cependant, vers six heures du matin, un ajournement de la séance; mais, à la reprise, le Directoire envoya un nouveau message, sommant le Corps législatif d'en finir : « Le Directoire exécutif a cru que vous vouliez sincèrement la Liberté et la République, et que les conséquences de ce premier principe ne devaient pas vous effrayer. Il vous les remet sous les yeux; le moment est décisif. Si

Correspondance politique et littéraire, *Mercure universel*, *Mercure français*, *Auditeur national*, *Gazette des départements*, *Tableau de la France et de l'Europe*, *De tout un peu*, *Journal du soir* à Rouen, *Journal historique et politique*, *Annales universelles*, *Semaines critiques* ou *Gestes de l'an V*, *Petite poste de Paris*, *Journal de l'Yonne*, *Journal de l'Aube*, *le Belge français*.

Le Directoire avait pris les devants et fait afficher dans la nuit même un décret par lequel il ordonnait l'arrestation et la mise en jugement des rédacteurs et imprimeurs de trente-deux journaux, parmi lesquels Richer Serizy, Bertin, d'Antilles, Laharpe, Fontane, Vauxcelles, Beaulieu, Suard, Barruel-Beauvert, etc.

vous tardez une minute, c'en est fait, vous vous perdez avec la République[1]. »

Quatorze ou quinze membres se levèrent en signe d'adoption, et sept pour improuver. Le reste de l'Assemblée demeura immobile[2]. C'est ainsi que la résolution fut adoptée dans l'après-midi du 19.

Le décret contre les journalistes, adopté par les Cinq-Cents dans la séance du 20, fut ratifié le lendemain par le conseil des Anciens. Enfin, une adresse du Corps législatif aux départements et aux armées, et un vote des deux Conseils portant que, les événements du 18 fructidor étant aussi l'ouvrage de toutes les armées, elles avaient bien mérité de la patrie, vinrent couronner et glorifier cet ensemble de lâchetés et d'ignominies.

XIII

Tout était consommé. Le Directoire n'avait plus qu'à abuser de sa honteuse victoire. Il n'y mit point de retard. Un assez grand nombre de condamnés à la déportation avait pu s'enfuir; le Temple était devenu le lieu de dépôt général de ceux qu'on avait retenus. Deux jours après, dans la nuit du 22 au 23, Barthélemy y avait été conduit par le ministre de la police Sotin. Il vit bientôt arriver son fidèle domestique Letellier, qui avait déclaré ne pas vouloir l'abandonner, malgré tous les efforts que fit Augereau pour le détourner de ce généreux dessein. Bientôt après, on appela tous les proscrits, et, à quatre heures du matin, on les fit entrer dans les voitures qui leur étaient destinées. C'étaient des charriots sur quatre roues, à peu près semblables aux fourgons de transport de l'artillerie, des espèces de cages fermées des quatre côtés avec des barreaux de fer à hauteur d'appui, qui meurtrissaient les prisonniers au moindre cahot. Ils étaient au nombre de seize, et répartis dans quatre de ces voitures, où se trouvait aussi un gardien chargé de la clef du cadenas qui fermait la grille.

Voici les noms de ces seize victimes :

Barthélemy, membre du Directoire, ancien ambassadeur en Suisse, âgé de cinquante ans :

[1] D'après les procès-verbaux, ce message fut d'abord envoyé aux Cinq-Cents, qui le transmirent immédiatement aux Anciens; c'est à eux qu'il s'adressait en réalité, puisque les Cinq-Cents s'étaient déjà exécutés.

[2] Barbé-Marbois, *Mémoires*.

Laffon-Ladébat, de Bordeaux, banquier, ayant le même âge, président du Conseil des Anciens ; on ne lui accorda pas même quelques heures pour mettre ordre à ses affaires qui eurent beaucoup à souffrir de cet enlèvement subit ;

Barbé-Marbois, de Metz, autrefois intendant de Saint-Domingue, membre du Conseil des Anciens, âgé de cinquante-deux ans ;

Le général de Murinais, âgé de soixante-sept ans, du Conseil des Anciens ; il avait été arrêté le 19 dans la rue au moment où il se rendait au Conseil en toute sécurité ;

Tronçon-Ducoudray, âgé de quarante-cinq ans, des Anciens, avocat distingué, qui avait défendu la reine au tribunal révolutionnaire ;

Rovère, de Vaucluse, du Conseil des Anciens, quarante-neuf ans ;

Le général Pichegru, né à Arbois, âgé de trente-six ans, du Conseil des Cinq-Cents ;

De Larue, âgé de trente-trois ans, député aux Cinq-Cents pour le département de la Nièvre, membre de la commission des inspecteurs de la salle ;

Villot, général, âgé de quarante ans, né à Belfort, membre des Cinq-Cents ;

Aubry, de Paris, âgé de quarante-neuf ans, des Cinq-Cents ;

Bourdon, dit de l'Oise, ancien conventionnel, des Cinq-Cents, ayant quitté les terroristes, et n'ayant pas voulu se séparer des proscrits ;

L'adjudant général Ramel, âgé de trente ans, commandant de la garde du Corps législatif ;

Berthelot de la Villeheurnoys, ancien magistrat et intendant à Pau, condamné à une année de détention pour conspiration royaliste, quarante-huit ans ;

L'abbé Brothier, condamné pour la même cause à une plus longue détention, quarante-six ans ;

D'Ossonville, quarante-cinq ans, inspecteur de police sous le ministre Cochon, ayant des affinités royalistes ;

Enfin Le Tellier, quarante ans, valet de chambre, dévoué jusqu'au martyre à son maître, le directeur Barthélemy.

Aux cinq membres déportés du Conseil des Cinq-Cents, on en adjoignit deux autres qui furent arrêtés plus tard et envoyés à la Guyane, Aymé et Gilbert-des-Molières.

La translation des seize déportés de la tour du Temple à Rochefort fut un véritable supplice. Le voyage dura dix huit jours. Quand ils arrivaient dans les villes, brisés de fatigue, on les laissait dans leurs cages, exposés sur les places publiques aux insultes de la po-

pulace, ou on les jetait dans des cachots infects, et on leur octroyait à peine ce qu'il fallait d'aliments malsains et grossiers pour les empêcher de mourir de faim. Ils étaient sous la garde d'un prétendu général Dutertre, qui les accablait de mauvais traitements; cet ignoble bourreau sortait à peine du bagne de Toulon, où il avait été mis, en exécution du jugement d'un conseil de guerre, pour crimes de vol, d'incendie et d'assassinat commis dans la Vendée. Sa conduite fut conforme à ses antécédents pendant cette première partie du voyage; il faisait sur son passage main basse sur les caisses publiques; le Directoire lui donna un successeur qui ne traita pas ses captifs avec plus d'humanité[1].

Le lugubre convoi de ces prisons roulantes arriva enfin à Rochefort le 21 septembre. Les déportés furent aussitôt embarqués à bord de la corvette *la Vaillante*, sans aucun égard pour les souffrances des infirmes et des malades. La nourriture était de plus en plus dégoûtante et insuffisante: on ne donnait à ces malheureux que de grosses fèves, appelées gourganes, cuites dans l'eau, sans assaisonnement; la faim les torturait; ceux qui étaient tentés de se plaindre ne recevaient en échange que d'indignes brutalités.

Cette seconde phase de persécution dura plus de sept semaines. *La Vaillante* n'aborda à Cayenne que le 21 novembre. Les déportés furent déposés à l'hôpital, où ils reçurent les soins bienfaisants des sœurs hospitalières, qu'on est tout étonné de rencontrer encore sur cette plage lointaine, soumise à la domination révolutionnaire. Ces instants de soulagement ne furent pas de longue durée. Par ordre de l'agent du Directoire, Jeannet, digne neveu de Danton, le 26 novembre, les nouveaux arrivés furent transportés à Sinnamari, misérable village composé de quelques cases, dont quelques-unes même n'étaient pas habitées, et dont la triste population était incessamment tourmentée par la fièvre. Ils y trouvèrent Billaud-Varennes, le fameux terroriste, déporté après le 9 thermidor, quoiqu'il eût contribué à cette journée : triste société et singulière assimilation! M. de Murinais, âgé de soixante-sept ans, atteint d'une maladie grave, demanda à retourner à Cayenne. Jeannet envoya dérisoirement sa lettre au ministre, à Paris, et avant qu'il eût pu recevoir la réponse, M. de Murinais, mourut dans la journée du 17 décembre. Ses compagnons de captivité suivirent son convoi, ne pouvant se défendre de la pensée qu'un même sort les attendait.

Cependant six mois s'écoulèrent; huit des déportés, presque

[1] Dutertre a écrit depuis que ses instructions l'autorisaient à se défaire de ses prisonniers, pour peu qu'il y eût danger d'évasion; il suppose même qu'on ne lui aurait pas su mauvais gré de faire simuler une attaque, pour avoir un prétexte d'user de ses pouvoirs.

tous les plus jeunes, Pichegru, Willot, Barthélemy et Le Tellier, Aubry, De Larue, Ramel et d'Ossonville, parvinrent à s'évader sur une pirogue, et abordèrent à Surinam, colonie hollandaise.

La conduite de Pichegru, lorsqu'il commandait l'armée française dans les Pays-Bas, n'y avait laissé que des souvenirs honorables. Les Hollandais de Surinam s'empressèrent d'ouvrir leurs bourses à ce général ; il pouvait y puiser à discrétion, il ne voulut rien recevoir. « Je ne puis, disait-il, manquer ni d'eau, ni de pain, ni de tabac à fumer, c'est tout ce qu'il me faut. » Nouvelle preuve de son désintéressement[1]. »

Les évadés se rendirent ensuite à Demerary. Aubry y mourut au mois d'août (1798) ; les autres s'embarquèrent pour l'Angleterre ; Le Tellier périt pendant la traversée.

La colonie de Sinnamari se trouvait ainsi bien réduite : elle devait diminuer encore. Tronçon-Ducoudray, malade, demanda à être transféré à l'hôpital de Cayenne. Jeannet répondit : « Je ne sais pourquoi ces messieurs ne cessent de m'importuner ; ils doivent savoir qu'ils n'ont pas été envoyés à Sinnamari pour y vivre éternellement. » Tronçon-Ducoudray y mourut le 22 juin, Bourdon (de l'Oise) succomba le même jour. La Villeheurnoys les suivit de près et s'éteignit le 28 juillet.

On avait vu arriver à Cayenne, le 10 juin, un nouveau convoi de 193 déportés, dont la plupart étaient des prêtres réfractaires. Aymé et Gilbert-des-Molières, membres des Cinq-Cents, en faisaient partie. Le dernier y mourut le 4 janvier 1799.

Rovère et Brotier avaient eu le même sort les 9 et 12 septembre.

Un autre convoi de 120 prêtres débarqua à Cayenne dans les premiers jours d'octobre. C'étaient pour la plupart des vieillards malades ; le chansonnier Ange Pitou était du nombre. La contagion, les mauvais traitements décimaient ces malheureux.

Le gouverneur Jeannet partit pour la France le 14 novembre 1798, et il pouvait dire : « Sur 328 captifs, il en est mort 180. »

Son successeur, Burnel, le fit pourtant regretter ; mais un cri général s'éleva contre lui, et il fut obligé de partir le 3 décembre 1799.

Enfin, le 7 janvier 1800, un nouveau gouverneur, Victor Hugues, nommé par les directeurs peu avant le 18 brumaire, et confirmé depuis par les Consuls, arriva à Cayenne ; il apportait à Barbé-Marbois et à Laffon-Ladébat, les derniers restants des déportés, des passe-ports datés du 16 fructidor an VII (2 septembre 1799), leur enjoignant d'aller à l'île d'Oleron.

[1] *Mémoires* de Barbé-Marbois, t. Ier, p. 226.

On leur remit en même temps une lettre, datée de la même île et signée par plusieurs de leurs anciens collègues, parmi lesquels Villaret-Joyeuse, Dumolard, Siméon, Boissy-d'Anglas, Noaille, etc. Cette lettre contenait des paroles encourageantes, et cet espoir fut bientôt réalisé.

Barbé-Marbois et Laffon, embarqués à bord de *la Sirène* le 21 janvier 1800, après vingt-six mois de captivité, débarquent à Brest le 22 février, et se disposaient à se rendre à l'île d'Oleron, lorsqu'ils apprirent que, par une loi du 24 décembre, rendue par la commission des Cinq-Cents, sur la proposition des consuls, ils étaient autorisés à rentrer sur le territoire français sous la surveillance du gouvernement.

La proscription était finie. Par le récit abrégé que l'on vient de lire, on peut voir, s'il est vrai, comme l'ont avancé pourtant des historiens qui se prétendent moderés, que le coup d'État du 18 fructidor n'ait pas été une mesure sanguinaire. Le sang n'avait pas coulé sur l'échafaud, mais il avait été arrêté violemment dans les veines de la moitié des déportés à la Guyane; neuf sur dix-huit étaient morts de la main des Directeurs.

XIV

L'essai constitutionnel, commencé sous les tristes auspices du 13 vendémiaire, avorta complétement avec le 18 fructidor. Le régime révolutionnaire reprit son cours; cette seconde édition fut sans doute moins brutale, mais tout aussi entachée d'arbitraire et d'illégalité que la première. Un décret de persécution contre les anciens nobles, qui les assimilait aux étrangers, et la banqueroute du tiers consolidé furent les premières mesures par lesquelles se signala le nouveau régime.

Le Directoire se trouva bientôt dépassé par l'impulsion même qu'il venait de donner; aux élections qui eurent lieu en floréal an V (mai 1798), pour le remplacement des proscrits et le renouvellement du troisième tiers, l'exaltation révolutionnaire reprit le dessus. Effrayé d'avoir trop bien réussi, il fit un nouveau coup d'État, diminutif du premier, et le 22 floréal il imposa au Corps législatif une loi qui annulait de nouveau les élections d'un grand nombre de départements.

Celles qui suivirent en floréal an VII (mai 1799) furent ultra-républicaines, comme les précédentes, et cette fois les élus surent se maintenir et voulurent se venger.

Merlin de Douai et Treilhard avaient remplacé Barthélemy et Car-

not. Siéyès succéda à Rewbell au renouvellement suivant ; il était de complicité avec les opposants qui attaquèrent avec violence la majorité du Directoire, se composant de Treilhard, Merlin et La Réveillère. La nomination du premier fut annulée comme illégale, les deux autres se virent obligés de donner leur démission ; on leur donna pour successeurs l'avocat Gohier, le général Moulin et Roger-Ducos (30 prairial an VII).

On a quelque peine à se reconnaître au milieu de ce chassé-croisé de personnages si obscurs ; en y regardant de très-près, on croit apercevoir que l'ancienne majorité du Directoire représentait une sorte de juste-milieu révolutionnaire, qui fut renversée par une coalition de prétendus patriotes et modérés. Ils se valaient à peu près tous : c'était la décomposition d'un gouvernement qui se meurt, en tournant à l'imbécillité. Barras, qui semble oublié au milieu de ce gâchis, songeait alors à faire la paix avec les Bourbons. Siéyès, tout en ayant la prétention d'avoir encore des idées et de vouloir les servir, prononça son fameux mot : « Il me faut une épée. » Il avait en vue le général Joubert, qui fut presque aussitôt tué à Lodi.

La constitution de l'an III tombait en lambeaux ; les deux grands pouvoirs qu'elle avait institués l'avaient violée tour à tour : le Directoire avait donné l'exemple au 18 fructidor et au 21 floréal ; le Corps Législatif l'avait imité au 30 prairial.

L'épée que Siéyès invoquait était prête ; mais ce n'est pas lui qui devait la diriger. Bonaparte allait revenir d'Égypte, et le grand théoricien de 89 ne devait pas hésiter à s'incliner devant celui qu'il appellerait son maître en le saluant de cet aveu qui était tout à la fois une abdication et une basse flatterie : « Il sait tout, il peut tout, il veut tout. » C'est, en effet, le dernier mot de Siéyès, et il n'est pas fier.

XVI

Si l'expérience pouvait éclairer les hommes, que d'enseignements ne trouverait-on pas dans l'histoire de cette journée du 18 fructidor ?

Ces enseignements varient ou plutôt se multiplient avec les événements.

C'est ainsi que dans les derniers mois de 1851, on était surtout frappé des ressemblances qui se manifestaient entre la crise de cette époque et celle de 1795. L'antagonisme qui s'aggravait chaque jour entre l'Assemblée législative et le président de la République ne

rappelait que trop les luttes des conseils et du Directoire, et faisait prévoir un dénoûment analogue.

Particulièrement saisi de ce qu'il y avait d'instructif dans ces souvenirs historiques, M. Alfred Nettement, de regrettable et éminente mémoire, publia à ce moment, en octobre ou novembre 1851, une brochure intitulée : *Histoire du coup d'État du* 18 *fructidor*, laquelle n'était dans sa pensée qu'une histoire anticipée du coup d'État qui se préparait et dont la date seule lui était cachée. En la relisant aujourd'hui, on est étonné que ce suprême avertissement n'ait pas plus complétement ouvert les yeux des futures victimes du 2 décembre.

Nous ne pouvons résister au désir d'en citer quelques passages :

« Le coup d'État du 18 fructidor... montre comment un gouvernement déconsidéré, d'une habileté médiocre, d'une énergie contestable, sans avenir possible, put à l'aide d'une force militaire égarée, d'une volonté perverse appliquée avec persévérance, et d'un système de duplicité et de calomnie, prévaloir contre une grande Assemblée qui était dans le sens de l'opinion et des intérêts du pays, mais qui ne sut ni trouver un terrain commun pour réunir toutes les fractions, ni montrer cette vigueur de décision et cette promptitude d'action à laquelle appartient la victoire sur les champs de bataille de la révolution comme sur ceux de la guerre.

« Malheureusement les Conseils ne s'entendaient que sur un point : leur juste répulsion contre le Directoire et leur désir de substituer une politique modérée et réparatrice à la politique révolutionnaire. Sur le reste, la majorité était divisée depuis les nuances du constitutionnalisme républicain jusqu'au désir passionné du rétablissement de la monarchie légitime, et l'on n'avait pas toujours eu la sagesse d'ajourner tous les dissentiments sur le régime définitif qui convenait à la France pour s'en tenir aux points sur lesquels on était d'accord.

« Si l'on avait pris ce parti, bien des défiances qui tiraillaient la majorité eussent cessé, et le pouvoir législatif aurait pu marcher avec une vigueur et un ensemble qui lui manquèrent.

« Le matériel des coups d'État est presque toujours le même : des gens qui, avertis par les hommes et les faits, se laissent surprendre; des formalistes qui discutent ce qu'on pourrait appeler les questions d'étiquette, pendant que leurs adversaires vont droit au but, une multitude peu éclairée, toujours prête à crier : Malheur aux vaincus ! une poignée d'audacieux qui, affranchis de scrupules comme de remords, ne reculent devant aucun moyen ; une nation qui gémit, rougit et laisse faire : voilà ce qu'on retrouve dans la

plupart des coups d'Etat de cette époque, ce furent aussi les traits principaux du coup d'État du 18 fructidor. »

N'oublions pas que cela s'écrivait un mois avant le 2 décembre!

Toutes ces considérations, si justes qu'elles soient, d'ailleurs, ne s'appliquent pas également à la situation présente. Un coup d'État n'est pas à craindre, et ce serait faire injure au maréchal de Mac-Mahon que de le comparer au Directoire ou à Louis-Napoléon; mais ce qui doit même aujourd'hui donner à réfléchir, c'est l'exposé des causes qui ont rendu possibles les coups de force du 18 fructidor et du 2 décembre. L'unité de vues, l'unité d'action des partis honnêtes manquaient alors et nous font encore défaut. Là est toujours le danger permanent et suprême, source de tous les autres. Quand donc le comprendra-t-on?

XV

Indépendamment de ces leçons si cruellement répétées, et qui s'adressent aux vrais conservateurs, l'histoire du 18 fructidor nous en fait apercevoir d'autres, devenues à cette heure singulièrement opportunes, et dont devraient bien profiter les hommes à bonnes et naïves intentions, qui se laissent incessamment séduire au mirage des déclamations démocratiques.

C'est d'abord la démonstration de cette vérité, que le principe de la souveraineté du peuple n'est qu'une parole retentissante dans la bouche des révolutionnaires, et qu'ils n'en tiennent aucun compte dès que les conséquences peuvent leur en être contraires. Certes, il était évident qu'après la Terreur un immense mouvement s'était produit dans l'opinion publique, et qu'elle se trouvait ramenée par un courant irrésistible vers ses anciennes traditions. Quelle était la portée de ce mouvement, jusqu'où pouvait-il aller? où se serait-il arrêté?

Il n'y avait rien de plus facile que de le savoir, pour peu qu'on eût le moindre respect pour la volonté nationale; il fallait laisser à ses manifestations une entière liberté, et s'incliner devant elles. Les élections accomplies d'après une loi faite par la Convention elle-même révélaient, sur toute la surface du territoire, des tendances non douteuses. La France répudiait absolument le régime révolutionnaire; elle voulait l'ordre, le retour aux idées religieuses et conservatrices, et la monarchie étant la garantie nécessaire et suprême de tous ces biens apparaissait à tous les yeux amis ou ennemis comme le dénoûment naturel et plus ou moins prochain

de ce grand drame. Rien de plus légitime, rien de plus respectable, si l'on avait eu le moindre souci du travail de la pensée publique livrée à elle-même, de la liberté, en un mot, de cette liberté, l'idole adorée de 89. Mais la Révolution ne l'entendait pas ainsi : elle avait fait contre la liberté presque toutes ses journées, le 10 août, le 31 mai, le 13 vendémiaire ; elle couronna ces tristes victoires en introduisant des baïonnettes dans le sanctuaire des lois et en décimant les représentants de la nation. Le 18 fructidor aurait dû fermer la bouche de tous les apologistes de la Révolution, et aucun d'eux, pourtant, n'a reculé devant cette honteuse justification.

XVII

Un autre résultat pratique qui doit se déduire de ces événements, c'est la difficulté, ou pour mieux dire l'impossibilité d'acclimater en France une république régulière ou la république conservatrice, comme l'on dit aujourd'hui.

Après la Terreur, l'épreuve se présentait dans les conditions les plus favorables. Ceux qui avaient échappé à la tourmente révolutionnaire, se trouvaient heureux de vivre et devaient se contenter de peu. Un certain nombre d'hommes qui avaient pris part aux crimes de cette époque, comprenaient la nécessité d'un temps d'arrêt. Ils auraient voulu, comme ils l'ont dit eux-mêmes, brûler derrière eux les vaisseaux de la Révolution, et s'élancer avec confiance et courage sur la terre où ils venaient de débarquer. C'est ainsi que s'exprimait Thibaudeau, et il était sincère. D'un autre côté, beaucoup d'honnêtes gens, sans être liés d'une manière irrévocable à la République, ne conspiraient point contre elle, et n'auraient pas mieux demandé que de l'aider à vivre, si elle avait pu les faire vivre eux-mêmes, en se prêtant aux nécessités de la justice et de la morale. Mais cette transformation était incompatible avec sa nature et effrayait la plupart de ceux sur la conscience de qui pesait le péché originel des forfaits de la Révolution. Ils se croyaient menacés toutes les fois qu'on voulait se séparer de ce régime abhorré, et ne voyaient de salut que dans leur domination absolue et exclusive. Treilhard s'en ouvrit naïvement avec Mathieu Dumas, l'un des hommes de bien qui se déclaraient prêts à seconder le gouvernement républicain tel que l'usurpation l'avait fait, s'il parvenait à se légitimer aux yeux de la nation par la loyauté et la moralité de ses actes.

« — Nous sommes convaincus, lui dit un jour Treilhard, que

vous êtes de très-honnêtes gens, fort capables, et que vous désirez soutenir le gouvernement tel qu'il est, mais nous, conventionnels, nous ne pouvons vous laisser faire; que vous le vouliez ou non, vous nous menez à notre perte.

« — Quelle garantie vous faut-il donc? dit Mathieu Dumas.

« — Une seule; montez à la tribune et déclarez que vous auriez voté la mort de Louis XVI. »

N'était-ce pas déclarer que les vrais républicains ne pouvaient se détacher de leurs sinistres antécédents, et qu'une mer de sang les séparait de ceux-là mêmes qui auraient voulu marcher avec eux.

XVIII

La formation d'un parti constitutionnel, d'un parti républicain honnête devenait dès lors impossible, et force était ou de pactiser avec les anciens terroristes, ou de céder au courant qui entraînait les modérés vers la monarchie.

Le Directoire était convaincu lui-même de cette vérité. Ne voulant cependant pas s'appuyer uniquement sur les jacobins, il était conduit à appeler l'armée à son aide, et proclamait par cela même le règne de la force, l'anéantissement de toutes les libertés, de toutes les idées politiques.

« Il devenait évident, dit M. Thiers, que cette Constitution, dans laquelle les républicains sincères avaient mis tout leur espoir, n'était pas le terme de nos troubles et de nos discordes, et que la légalité était une illusion à la suite d'une révolution comme la la nôtre. La masse de la population se soumit et se détacha beaucoup des événements politiques; elle vit dans le 18 fructidor l'avis d'y rester étrangère[1]; aussi depuis ce jour le zèle politique ne fit que s'attiédir[2]. »

C'est-à-dire que les bons citoyens se découragèrent. « Certes, disaient-ils, ce qu'on appelle l'opinion publique était alors bien déclarée dans toute la France. On voit ce qu'elle a produit. Jamais elle ne triomphera dans les circonstances les plus favorables[3]. »

Il n'y eut plus de foi ni de force pour le bien, comme pour le mal. La France était prête pour le despotisme, et c'était là où venait

[1] Il faut avouer seulement que l'avis était un peu brutal!
[2] *Hist. de la Rév.*, t. IX, p. 291.
[3] *Mémoires* de Vaublanc.

aboutir cette Révolution qui avait bouleversé la France et le monde, et fait couler tant de sang et tant de larmes au nom de la liberté!

La République prétendue modérée du Directoire se personnifie dans trois dates qui résument toute son histoire : le 13 vendémiaire, le 18 fructidor et le 18 brumaire. Deux ans d'une lutte légale, encadrés entre deux coups d'État révolutionnaires ; deux ans de proscriptions et d'anarchie, clôturés par un coup d'État militaire!

Les assemblées françaises ne sont pas heureuses.

Trois fois, dans moins d'un siècle, au milieu des crises les plus graves, notre pays se sera donné des mandataires indépendants et honnêtes, chargés de réparer les désastres des révolutions et d'en prévenir le retour. Deux fois, en 1797 et en 1851, cette œuvre sainte et patriotique a échoué.

La troisième épreuve aura-t-elle un meilleur sort? Ce n'est pas une mort violente que nous avons à redouter à cette heure ; mais il y a plusieurs manières de mourir. Enfin, tant qu'il y a un souffle de vie, une lueur d'espérance, ne nous lassons pas de faire des vœux et des efforts!

Dî, prohibete minas, Dî, talem avertite casum!

R. de Larcy.

LE LIVRE DES BELLES-MÈRES[1]

XIII

UNE PREMIÈRE REPRÉSENTATION.

La curiosité publique était en ce moment-là tenue en éveil par une nouvelle comédie dont on parlait beaucoup, qu'on annonçait depuis fort longtemps, et qui avait été défendue à la veille d'être représentée. L'auteur avait réclamé, les journaux avaient entrepris une campagne en sa faveur, des personnages influents s'étaient entremis... Tout avait été vain. Mais un changement de ministère étant survenu sur ces entrefaites, et l'interdiction ayant été levée et la pièce annoncée de nouveau, ce fut alors dans le beau monde parisien une véritable fièvre pour se procurer des places. Les loges se vendirent des prix fabuleux. La belle salle du Théâtre-Français, où devait se jouer l'ouvrage, était devenue beaucoup trop étroite pour toutes les exigences qui se produisaient; car ce n'était plus seulement Paris, c'étaient toutes les capitales de l'Europe qui allaient fournir leur contingent de public à cette grande solennité.

Victor Marsault, que les questions littéraires passionnaient presque autant que les questions politiques, et qui s'était bien promis d'assister à la première représentation, aurait pu, quoiqu'il ne connût pas l'auteur, avoir une loge (le théâtre, en de telles occasions, fait l'impossible pour complaire aux journalistes en renom); mais il se contenta d'un simple fauteuil d'orchestre, d'un fauteuil bien placé, il est vrai, et qui devait lui permettre de jouir à la fois du spectacle et du coup d'œil de la salle entière.

La réunion répondit à ce qu'on était en droit d'attendre. Tout ce que Paris renferme d'illustre ou de charmant avait trouvé moyen de se condenser dans la salle de la rue Richelieu. Il y avait de très-grandes dames aux troisièmes loges; la seconde galerie était fort

[1] Voir *le Correspondant* des 10 et 25 décembre 1874.

bien composée, et le parterre était émaillé de décorations et de cravates blanches.

Le premier acte réussit. Il fit plaisir généralement, mais fut pourtant assez froidement accueilli, tout ce beau monde-là étant trop occupé de lui-même pour prêter à l'ouvrage une attention sérieuse et bienveillante. Pour la moitié des spectateurs, l'intérêt n'était pas sur le théâtre, mais dans la salle.

Quand la toile s'abaissa, il circulait bien parmi cet auditoire d'élite un frisson favorable à l'œuvre; les figures étaient épanouies, on semblait bien aise; mais, en somme, il n'y avait rien d'étonnant dans cet acte, et on ne concevait pas qu'on eût défendu la pièce. C'était charmant, voilà tout. Donc le public était charmé, mais déçu.

Victor s'était levé et était resté à sa place, laissant s'écouler le flot des gens qui sont pressés de se rendre au foyer, ceux-ci pour dire leur opinion, ceux-là pour tâter l'opinion des autres. Son binocle à la main, il regardait les belles dames, les splendides toilettes qui garnissaient les premières loges. Il jouissait de ce bourdonnement qui succède au silence, de ces saluts qu'on échange, de ces sourires, de cette curiosité mutuelle, de cette fièvre de joie et d'orgueil qui semble brûler chacun. Il y avait là bien des personnes qu'il connaissait, mais une seule de sa connaissance intime, la brillante madame de Nelles, qui s'épanouissait dans une loge d'entresol, en compagnie de deux autres belles et d'un grand monsieur dont la tenue parfaite et la figure martiale annonçaient un militaire.

Madame de Nelles ayant aperçu Victor, et l'ayant salué la première de la façon la plus gracieuse, il crut qu'il ne pouvait se dispenser d'aller lui présenter ses hommages; et comme l'orchestre était presque entièrement vide, il put sortir sans difficulté et monter à l'entresol.

— Eh! que devenez-vous? dit la belle dame en lui tendant familièrement la main. On ne vous voit plus... Que vous est-il donc arrivé?

— Rien absolument, madame. Je suis toujours fort occupé.

— Comment trouvez-vous ce premier acte?

— Très-agréable. L'exposition est nette, le sujet est bien indiqué...

— Oui, mais ce n'est pas assez. Je m'attendais, je vous l'avoue, à autre chose. On en avait tant dit sur cette pièce!... C'est tout simplement joli. Mais que je vous présente à ces dames et au général: M. Victor Marsault, dont je vous parlais tout à l'heure; — le général de Courbonne.

— Je suis heureux, monsieur, de faire votre connaissance, dit

alors le grand militaire aux cheveux gris, à la moustache noire, à la figure sympathique, qui s'était rangé pour laisser passer Victor. Je vous lis tous les jours, ajouta-t-il, et je ne m'étais pas figuré qu'un si bon écrivain pût être un si beau garçon.

Les dames éclatèrent de rire. Victor perdit un peu contenance; mais le général le remit à son aise, en s'excusant fort poliment de s'être exprimé avec trop de franchise.

Il y a des hommes dont on devient l'ami à première vue, pour ainsi dire, par une juste appréciation de leur valeur personnelle, et aussi par une sorte de communauté d'idées et de sentiments qu'on a tout de suite avec eux. En sortant de la loge pour retourner à sa place, le journaliste serra presque amicalement la main que lui tendit le général.

Il était à peine réinstallé que, se penchant de côté pour promener son binocle sur les étages supérieurs, il reconnut, non sans tressaillir jusqu'au fond de son être, le fin profil et les belles boucles de la blonde Georgette. Elle était sur le devant d'une seconde loge de côté, causant avec madame Pourchel, et derrière elle, comme pour bien le convaincre que ce n'était pas une illusion, apparaissaient la tête de madame Norbert et celle du sous-chef. Il n'était pas surprenant du tout que celui-ci eût pu se procurer cette modeste loge; Victor savait de reste que les ministères absorbent toujours un nombre respectable de places pour toutes les premières représentations. Il trouva aussi, en y réfléchissant, qu'il était tout naturel que Pourchel eût offert deux places à ces dames, avec lesquelles sa femme était en relation très-intime, et cependant, si simple que fût la chose, il ne put réprimer une émotion qui s'accrut peut-être encore par les efforts qu'il fit pour s'en rendre maître, et il bondit sur son fauteuil et parut se réveiller comme en sursaut, lorsqu'il entendit tout à coup siffler et crier autour de lui.

Le second acte était moins bon que le premier; mais le défaut de mémoire d'un acteur l'avait rendu beaucoup plus mauvais encore. Quoique le public eût murmuré à plusieurs reprises avant de se fâcher tout à fait, Victor, qui s'était arrangé de façon à ne rien perdre de ce qui se passait dans la seconde loge, avait perdu nécessairement la plus grande partie de ce qui s'était passé dans la salle et sur le théâtre.

L'acte terminé, il se précipita pour sortir, et manqua d'avoir une affaire avec un gros monsieur qui était devant lui, et qui n'allait pas assez vite à son gré.

Il escalada les deux étages aussi lestement que la foule le lui permit, arriva droit à la loge qu'il cherchait, et il hésitait pourtant à y entrer, lorsque l'ouvreuse, prévenant ses désirs, mit la clef dans la

serrure. Il ne pouvait plus reculer. Il salua donc madame Norbert, qui se trouvait seule sur le second rang (le sous-chef étant sorti aussitôt la fin de l'acte), et, s'adressant à madame Pourchel, lui dit assez gauchement qu'il avait cru la reconnaître de loin, et qu'il venait la saluer.

— Vous n'avez pas à vous excuser de nous procurer le plaisir de vous voir, lui répondit naïvement Clarisse. Mon mari est descendu au foyer; prenez donc sa place, ou vous allez être renversé.

En effet, un flot de promeneurs, de curieux, s'était engagé dans le couloir, et, parvenu à l'extrémité, ne savait plus comment faire pour s'écouler, pour revenir sur ses pas. Victor entra dans la loge et prit place à côté de madame Norbert. C'est à ce moment seulement qu'il crut devoir saluer Georgette. Elle ne rougit pas, elle pâlit plutôt en le voyant, car elle ne l'avait point reconnu à la voix, et c'était brusquement, sans s'y attendre, sans l'avoir prévu, qu'elle se trouvait assise tout à côté de lui.

Il était lui-même plus confus, plus interdit qu'elle; il n'osait la regarder, il baissait les yeux comme un enfant; il était presque tenté de se jeter à ses genoux pour lui demander pardon du trouble don il était cause.

Madame Pourchel, qui n'était pas pourtant fort experte, comprit aussitôt la situation et vint à leur secours, en bonne personne qu'elle était.

— Eh bien! demanda-t-elle au journaliste, que dites-vous de la pièce? Ce second acte nous a intéressées, quoiqu'il y ait quelque chose que nous n'avons pas compris... On a sifflé. Pourquoi? Ce n'est pas plus mauvais que ce qu'on donne tous les jours. Ce n'est pas meilleur non plus. Je dois vous dire que je m'attendais à toute autre chose.

— En effet, répondit Victor un peu au hasard. Mais c'est ce qui arrive toujours lorsqu'on parle d'une pièce trop longtemps à l'avance.

— Comment trouvez-vous l'actrice, mademoiselle, mademoiselle... Celle qui remplit le principal rôle?

— Je ne l'ai pas beaucoup regardée.

— Qu'avez-vous donc fait? s'écria Clarisse en riant. Est-ce que vous êtes mal placé?

— Non, je suis juste en face.

— Où donc?

— Aux fauteuils d'orchestre.

— Au milieu? C'est cela! Vous êtes le binocle qui est resté braqué sur nous pendant tout le courant de l'acte!

Elle se mit à rire, mais regretta la naïveté qui lui était échappée,

en voyant le surcroît de confusion des trois personnes qui étaient avec elle. Par bonheur, le sous-chef apparut, en ce moment sur le seuil de la loge.

— Tiens, c'est toi? dit-il à Victor qui se levait pour lui rendre sa place. Reste, ne te gêne pas. Quelle est ton opinion sur l'ouvrage? C'est assez spirituel, assez bien troussé... Mais, je suis comme tout le monde, je m'attendais à autre chose. C'était bien la peine de faire tant de bruit!... On sonne. Je ne te renvoie pas, mon bon, mais je crois que, si tu veux regagner ta place, il est temps que tu te mettes en route.

— Oui, dit Victor en sortant, je m'oublie...

Il n'acheva pas et se déroba comme pour cacher à son ami le spectacle de sa faiblesse.

— Reviens nous voir à l'entr'acte! lui cria Pourchel.

Le troisième acte était fort réussi et devait aller aux nues à la seconde représentation; mais ce public d'élite, ce terrible public, paralysait les acteurs, éteignait tous les effets par sa froideur glaciale. On se consultait du regard pour savoir si c'était bon; on ne voulait pas se laisser entraîner, que dis-je? on résistait, de parti pris, à l'entraînement.

Non-seulement Victor ne se servit pas une seule fois de son binocle, mais il n'osa même pas tourner les yeux du côté de la loge en question. L'acte se traînait pour lui avec une lenteur mortelle; les développements les plus naturels l'agaçaient, il se sentait nerveux, irrité, et ses voisins le prirent pour un critique peu bienveillant ou pour un confrère de l'auteur. Il n'aspirait qu'à revoir Georgette, il avait besoin de se retrouver à côté d'elle, de la voir sans la regarder, de respirer ce parfum qui exhalait d'elle et qui l'enivrait.

Il avait résisté jusque-là à l'évidence, il s'était obstiné à se cacher à lui-même ce qui se passait en lui : il n'y avait plus moyen maintenant, il était amoureux, il était obligé de le reconnaître, amoureux jusqu'à l'ivresse, jusqu'au délire.

Enfin l'acte s'acheva au milieu des applaudissements. Victor trouva qu'on applaudissait trop, et eut beaucoup de peine à se frayer un passage.

— Entre, dit Pourchel en lui cédant généreusement sa chaise. Eh bien! cela vaut mieux, n'est-ce pas? Ce n'est pas encore bien fort, il n'y a rien de neuf; mais enfin c'est proprement fait, c'est suffisamment intéressant. Mais je te dis là mon opinion... Quelle est ton opinion, à toi, sur ce troisième acte?

— Je l'ai trouvé horriblement long.

— Tiens! il n'a pas duré pourtant plus de vingt-cinq à trente minutes, et il y a de l'action. Ce ne sont plus du tout des récits de

Théramène, comme il y en avait au second acte. Je ne prévois pas, par exemple, ce que sera le quatrième. Du reste, je suis indignement placé. J'entends assez bien, mais je ne vois rien. On a applaudi un jeu de scène que ma femme a dû m'expliquer, et qui m'avait complétement échappé.

— Veux-tu changer de place avec moi pour un acte? demanda Victor de l'air le plus indifférent qu'il put prendre. Tu te rendras mieux compte du jeu des acteurs et de l'aspect de la salle.

— Je veux bien, mais je crains de te priver...

— Au contraire! murmura Victor à voix basse et d'un ton expressif.

Il donna à Pourchel le numéro de son fauteuil, et s'installa à poste fixe auprès de madame Norbert, qui semblait fort intriguée et qui se tenait sur la réserve. Il put alors échanger avec Georgette quelques mots qui le ravirent. La jeune fille avait repris tout son empire sur elle-même, toute sa liberté d'esprit, et s'adressant à lui la première, sans aucun embarras apparent, elle lui demanda les noms des grands personnages qui se trouvaient dans la salle. Il se fit, vous concevez bien, un plaisir de les lui désigner, et il se pencha plusieurs fois vers elle pour mieux marquer ses indications. Elle le remerciait par un gentil « oh! bien! », ou par un gracieux merci, et il se croyait transporté au-dessus du septième ciel.

Le quatrième acte obtint un grand succès. Il y avait une scène de mélodrame, très-habilement faite, qui produisit un effet énorme sur l'auditoire et qui arracha des larmes à l'innocente Georgette. Victor convint lui-même que cet acte était excellent, et madame Pourchel répéta plusieurs fois qu'elle était enchantée d'avoir assisté à un tel triomphe, mais qu'elle ne comprenait toujours pas pourquoi on avait fait tant de difficultés à l'auteur et ce que le roi de Perse pouvait à voir là-dedans, car c'était dans la crainte de compromettre nos bons rapports avec le schah qu'on avait d'abord interdit l'ouvrage.

Il n'y eut pas d'entr'acte, ce qui est excellent au point de vue du succès, et le cinquième acte parut très-court. Ce n'était guère qu'un tableau, mais le dénoûment était imprévu et bien amené, mérite fort rare au théâtre, où il n'y a pas que Molière qui ne sache pas toujours dénouer ses pièces.

On applaudit à tout rompre. Le nom de l'auteur fut acclamé. Les dames agitèrent leurs mouchoirs, et Victor prédit tout haut qu'il y en avait au moins pour cent représentations. Il était si heureux, si heureux, notre journaliste, qu'il eût convenu, pour faire plaisir à mademoiselle Norbert, que la pièce était supérieure au *Tartuffe* ou au *Misanthrope*.

Il s'agissait à présent de sortir. Pourchel n'avait pu revenir entre le quatrième et le cinquième acte, comme il l'avait promis ; mais ces dames pensèrent qu'il se hâterait de les rejoindre aussitôt la pièce terminée, et on l'attendit en laissant s'écouler la foule.

— Seulement, dit madame Norbert avec une certaine inquiétude, restera-t-il encore des voitures ? On a beaucoup de peine à s'en procurer, lorsqu'il y a tant de monde.

— Mon coupé doit être en bas, insinua Victor.

— Il n'y a que deux places, objecta madame Pourchel, et nous sommes cinq. Mais voilà mon mari. Venez.

Victor se demandait avec une certaine anxiété à laquelle de ces dames il devait offrir son bras ; mais le sous-chef les ayant rejoint et ayant offert le sien à madame Norbert, il comprit qu'il devait se charger de madame Pourchel.

La jeune fille marchait devant, à côté de sa mère. On eut bien vite atteint l'escalier ; mais on le descendait fort lentement, la foule étant toujours énorme.

Enfin on arriva sous le péristyle du rez-de-chaussée, qui était littéralement encombré. Madame de Nelles, qui, avec son général et ses deux dames, attendait qu'on lui annonçât sa voiture, avisa tout à coup Victor, et embrassant d'un coup-d'œil l'ensemble du groupe, comprit plus de choses qu'il n'y en avait. Le jeune homme avait donc renoué, à son insu ? Pourquoi? Comment? Depuis quand? Elle interrogea du regard mrdame Norbert qui resta impassible ; elle interrogea de même Georgette qui se troubla, rougit et baissa les yeux. C'était la réponse qu'attendait la belle dame.

— Ah ! que je suis aise de vous voir ! fit-elle en interpellant Victor assez haut. Eh bien ! vous devez être content, j'espère ?

— Ravi, madame, enchanté, répondit-il en payant d'audace et en donnant par son air un double sens à ses paroles.

— La voiture de madame de Nelles, cria fort à propos un grand laquais.

— Au revoir, chère petite, dit la grande dame en baisant Georgette au front et en reprenant le bras du général qu'elle avait quitté un instant.

Fritz se présenta à son tour devant son maître, mais sans jeter le nom de Victor Marsault à la foule.

— Vite, monsieur, lui dit-il. J'ai quitté mon cheval, il y a un sergent de ville qui le tient.

— Je vais aller chercher une voiture, dit alors Pourchel.

— Oh ! c'est bien inutile, monsieur, hasarda l'Alsacien. Il commence à pleuvoir, et il n'y a plus déjà une seule voiture sur la place.

— Comment allons-nous faire? dit madame Norbert réellement inquiète.

— Oh! c'est bien simple, madame, répliqua Victor. Vous allez monter avec mademoiselle; Fritz vous conduira chez vous et reviendra nous reprendre ici, sous les galeries du palais.

— Mais...

— Pas de mais, chère madame, interrompit gracieusement madame Pourchel, nous n'avons pas d'autre parti à prendre.

— Je vous remercie bien, monsieur, reprit madame Norbert en saluant le journaliste.

Georgette crut devoir ajouter à ce remerciement oral un remerciement muet, qui naturellement alla droit au cœur de l'heureux propriétaire du coupé.

Fritz brûla le pavé et ne fut pas absent plus de vingt minutes. Cependant la foule s'était écoulée, il pleuvait à verse, et la place était toujours vide. Quand le coupé revint, Victor s'empressa d'y faire monter Clarisse et dit à son mari de se mettre à côté d'elle.

— Et toi? demanda le sous-chef.

— Oh! moi, répondit-il gaiement, j'aime mieux aller à pied.

Puis il lui glissa très-bas dans le creux de l'oreille : « J'ai la tête en feu, et une forte douche ne me fera pas de mal. »

Le lendemain, dans l'après-midi, Victor se rendit rue Taitbout et s'arrêta juste devant la porte de la maison de madame Norbert; car, bien qu'il n'eût jamais été chez elle, il savait parfaitement où elle demeurait. Quel était le but de sa démarche? Il ne s'en rendait pas très-bien compte lui-même. Il voulait avoir des nouvelles de ces dames, s'informer si elles n'avaient pas été trop fatiguées de leur soirée... Avant tout, il voulait revoir Georgette, et il est probable que, s'il l'eût revue, il aurait eu bien de la peine à se contenir davantage et qu'il aurait laissé parler son cœur. Mais quand il demanda si madame Norbert était chez elle, on lui répondit qu'elle était sortie.

Sans trop savoir ce qu'il faisait, il remit sa carte au concierge.

XIV

UN GENDRE QUI DEVIENT SUSPECT.

Un matin, Victor finissait de déjeuner, plus accablé que jamais du poids de sa solitude et en proie à une indécision qui était pour lui un véritable supplice. Fritz, en domestique bien dressé, glissait sur

le parquet plutôt qu'il ne marchait, et procurait à son maître le plaisir, assez agréable en certains moments, d'être servi sans s'en apercevoir, comme par un sylphe, par un être muet et presque impalpable, qui devinait ses moindres désirs et qui les satisfaisait avant qu'il les manifestât.

Cependant le serviteur modèle, qui était sorti depuis quelques instants, rentra en silence, et, comme s'il eût regretté d'interrompre par ses paroles la rêverie de son maître, le prévint à voix basse qu'un de ses amis, M. Fernand de Rovray, revenu tout récemment de Vienne, demandait à le voir.

— De Rovray ! qu'il entre tout de suite, s'écria Victor, comme si cette visite imprévue eût dû apporter quelque soulagement à son état moral.

Fritz, enchanté de l'effet qu'il avait produit, introduisit Fernand dans la salle à manger.

— Eh ! par quel miracle es-tu en France ? dit le journaliste en se levant et en lui tendant amicalement les mains.

Il y avait un an à peine que Fernand avait quitté Paris, et toute sa personne portait déjà ce cachet particulier qu'un long séjour à l'étranger ne manque jamais de donner à nos jeunes Français. Il avait plus de roideur dans les manières, moins de vivacité dans la physionomie ; on voyait qu'il avait été forcé de prendre d'autres allures, et que, la diplomatie aidant, il avait acquis plus de gravité, plus de dignité, plus de respect de lui-même. Nous ne parlons, bien entendu, que de l'extérieur, l'homme moral se transformant moins rapidement que l'homme physique. Un quart d'heure de conversation suffit pour prouver à Victor que son ami était toujours au fond à peu près le même.

Après avoir récapitulé les grands et les petits événements de l'année, le gendre de madame de Nelles expliqua au journaliste qu'il avait quitté Vienne et son ambassadeur pour quelques mois, sous prétexte de rendre un peu Thérèse à sa mère, mais en réalité parce qu'il était chargé d'une mission assez délicate, qui devait rester secrète, et pour laquelle il aurait peut-être besoin de ses bons offices.

— Nous en reparlerons dans un autre moment, ajouta-t-il. On m'a recommandé d'agir avec la plus grande circonspection, et j'ai quelques mesures à prendre avant de m'ouvrir entièrement à toi. Il est bien entendu que tu me garderas le secret avec tout le monde, et que le rédacteur en chef ne saura rien de ce que j'aurai confié à l'ami.

— Sois tranquille, répondit Victor, les journalistes ont remplacé les écrivains publics : ils sont tenus d'être, comme eux, plus muets que la tombe. Mais, continua-t-il en changeant de ton, madame de

Nelles doit être bien heureuse de ton retour, car elle était loin de s'y attendre. Je l'ai rencontrée, il y a quelques jours, au Théâtre-Français, et il n'en était pas question du tout.

— Non, reprit Fernand, c'est une surprise que je lui ai faite. Je te dirai, entre nous, que je n'étais pas fâché, non plus, de procurer un peu de distraction à ma femme, qui change beaucoup sans en avoir conscience, qui devient même assez singulière. Elle s'était d'abord assez vite fatiguée d'écrire régulièrement et en détail à sa mère; elle avait profité des exigences de notre monde officiel pour s'affranchir d'une obligation qui lui pesait. Eh bien! depuis quelque temps, tout était changé; elle s'enfermait pendant des heures pour écrire à madame de Nelles.

— Que lui disait-elle?

— Que tu es simple! Elle se plaignait de moi, parbleu!

— Bah! est-ce que tu lui aurais donné sujet?...

— Non, mon cher, en aucune façon.

— C'est qu'à juger des Autrichiennes par celles que nous avons vues...

— Médisance et calomnie, mon cher! Mais, pour ne pas sortir de la question qui nous occupe, je n'étais pas revenu à Paris depuis vingt-quatre heures, que je regrettais presque de n'être plus à Vienne.

— Comment?

— Thérèse a revu sa mère avec une joie qui a dépassé tout ce que je pouvais prévoir. Ç'a été des larmes, des effusions, des embrassements qui n'en finissaient pas. Elles ne se quittent plus, elles m'évitent, elles s'enferment pour être seules ensemble. Madame de Nelles est radieuse. Je suis sûr qu'elles ne s'enferment que pour dire du mal de moi.

— Quelle idée! Je te croyais l'imagination plus calme.

— Oh! il n'y a pas d'imagination qui tienne. Je sais ce que je dis. A Vienne, j'ai eu l'indiscrétion de lire une lettre de ma belle-mère que Thérèse ne m'avait pas communiquée. Nous autres diplomates, nous nous servons volontiers de ce qui nous tombe sous la main. Eh bien! j'ai été effrayé de l'art prodigieux que les femmes déploient entre elles pour nous miner, pour nous saper, pour nous démolir peu à peu, sans en avoir l'air. Tu parles d'imagination. Madame de Nelles en a une que je qualifierai poliment de malheureuse. Elle est trop jeune, vois-tu. Il avait été question un moment qu'elle se remarierait; Thérèse en avait paru suffoquée. Quant à moi, j'avais pris la chose plus philosophiquement, et aujourd'hui j'en suis arrivé à désirer, pour mon repos, que ma belle-mère se remarie.

— Tu plaisantes !

— Parole d'honneur ! Je voudrais la voir convoler, comme disent les épiciers, quand ce ne serait que pour l'occuper, pour la distraire. Autrement, souviens-toi de ce que je dis, je serai forcé de me séparer de ma femme.

— Est-il possible ?

— Nous n'avons pas d'enfants, et c'est un malheur. Je comptais sur un joli poupon blanc et rose pour amuser Thérèse, pour la détourner des mauvaises pensées qui viennent en foule, lorsqu'on est désœuvrée et lancée comme elle dans ce tourbillon du beau monde. Mais, pour en revenir à ma belle-mère, ne nous étions-nous pas imaginé, et j'en avais bien ri, que tu pensais toi-même à elle ? Je crois même t'avoir écrit un mot à ce sujet, un mot que je ne crains pas de répéter : je te donne carte blanche.

— Merci, cher ami, tu me fais beaucoup trop d'honneur. Je me connais, je ne suis pas digne de ce que l'obligeante madame Le Noë avait, en effet, rêvé pour moi.

— J'aurais préféré mille fois qu'elle t'épousât, toi, plutôt que ce petit duc de Rostan dont elle nous avait menacés, et qui repapillonne de plus belle à ses côtés. Je suis sûr qu'elle songe plus que jamais à se marier, et tu conçois que je me préoccupe un peu du beau-père. Je n'accepterais pas tout le monde. D'abord je me brouille avec elle, si elle épouse le petit duc. Il y a bien quelqu'un qui lui conviendrait mieux que personne, et à qui j'accorde d'avance mon consentement ; mais il n'y a pas de danger qu'elle y pense ! Avec une tête comme la sienne, on ne pense qu'à ce qui ne vous conviens pas. C'est le marquis de Courbonne.

— Le général ?

— Oui. Est-ce que tu le connais ?

— Je l'ai vu, l'autre soir, dans sa loge. Il m'a paru fort bien.

— N'est-ce pas ? Il est garçon, très-vert encore, il a une jolie fortune personnelle ; il est, de plus, le parrain de Thérèse, et il était le meilleur ami de feu M. de Nelles. Je sais très-bien à quoi je m'expose, l'héritage peut s'en trouver pour nous singulièrement diminué... Qu'importe ! au moins, serait-ce un beau-père avouable et dont nous aurions droit d'être fiers.

— En effet.

— Mais je te retiens là !... allons, je te reconduirai jusqu'à ton bureau. Ah ! j'y pense, j'ai un petit service préliminaire à te demander.

— Parle.

— Pourrais-tu me procurer mes entrées... dans les coulisses de l'Opéra ?

— Hein?

— Sois donc tranquille. Thérèse n'a rien du tout à voir là dedans. C'est pour les besoins de mon service diplomatique.

Certes, comme l'avait très-bien dit Victor, ç'avait été pour madame de Nelles une grande joie, une joie d'autant plus vive qu'elle était inespérée, de revoir sa fille, de rentrer, momentanément du moins, en possession de sa chère Thérèse. Elle fut, pendant plusieurs jours, sous le coup de cette joie folle. Puis, lorsqu'elle fut un peu plus calme, elle s'aperçut, nous ne dirons pas avec un redoublement de plaisir, mais pourtant avec une nuance de secrète satisfaction, que la jeune femme était moins enthousiaste, moins éprise peut-être de son mari qu'elle ne l'était au moment du départ, enfin qu'il y avait déjà une ombre dans son bonheur. Elle l'avait pressenti au premier baiser qu'elle avait reçu d'elle. Thérèse avait tout de suite marqué le besoin qu'elle éprouvait de reprendre les habitudes anciennes ; elle avait plutôt cherché à éloigner son mari qu'à le retenir. Elle avait voulu sortir seule avec sa mère, rester seule enfermée avec elle durant de longues heures, rétablir cette complète communauté d'existence dont elle avait fait trop bon marché en un autre temps. On sentait très-bien, suivant madame de Nelles, qu'il y avait comme un fonds de remords dans ce charmant regain de tendresse filiale. Et pourtant Thérèse ne s'était pas plainte encore de Fernand: elle n'avait parlé de lui que dans la mesure qui convenait; enfin elle avait été ce qu'elle n'aurait dû jamais cesser d'être, toujours suivant madame de Nelles, beaucoup plus fille que femme, beaucoup plus empressée, beaucoup plus attentionnée pour celle qu'elle revoyait après un an d'absence que pour celui près de qui elle avait passé cette année si longue et dont tous les jours, elle l'avouait elle-même, avaient été comptés.

Madame de Nelles était trop fine cependant pour ne pas comprendre, en y réfléchissant, qu'il y avait là-dessous autre chose que le plaisir de se retrouver dans le giron maternel. Elle s'était efforcée, à plusieurs reprises, de provoquer les épanchements intimes ; cela n'avait pas réussi. Thérèse avait tenu fermé le côté de son cœur par où on essayait de pénétrer. Madame de Nelles s'imagina alors que ce n'était point un refroidissement dans l'amour de Fernand qui faisait souffrir sa chère fille, qu'elle était plutôt jalouse de la place énorme qu'elle avait toujours occupée dans le cœur de sa mère, et que sa mère elle-même avait semblé, un moment disposée à diminuer.

— Tu as dû avoir bien du chagrin, ma fille chérie, lui dit-elle un jour qu'elles causaient ensemble, tu as dû m'en vouloir au fond du cœur, lorsqu'on a fait courir tous ces bruits absurdes, lorsque

je t'ai moi-même donné à penser que je pouvais me remarier?

— Oh! oui, maman, j'en ai bien souffert. Il m'a semblé que j'allais perdre ce que j'avais de plus précieux au monde.

— Chère petite amie!

— Je serais jalouse, voyez-vous bien, de l'affection que vous porteriez à n'importe qui. Je suis la première, je veux rester ce que je suis.

— Calme-toi, ma belle, je te jure que je n'y pense plus.

— Oh! que je vous aime!

Et la mère et la fille restèrent quelques minutes dans les bras l'une de l'autre.

Ce jour-là, lorsque Fernand rentra pour déjeuner (il était sorti de très-bonne heure), il s'aperçut très-bien que les deux femmes s'entendaient mieux que jamais, et que Thérèse était encore plus froide pour lui qu'à l'ordinaire.

Madame de Nelles fit cette dernière remarque comme lui, et les doutes et les suppositions recommencèrent à la travailler. Qu'y avait-il donc?

Enfin l'explosion arriva subitement, comme arrivent toutes les explosions de cette espèce. Un matin, Thérèse se jeta dans les bras de sa mère en prononçant la phrase consacrée :

— Ah! maman, je suis bien malheureuse!

Nous serions un narrateur inexact, si nous disions que cette confidence imprévue plongea madame de Nelles dans la douleur. Elle ne sentit qu'une chose, dans le premier moment, c'est qu'elle était plus que jamais nécessaire à sa fille, c'est que, plus que jamais, sa fille avait besoin d'elle.

« — Calme-toi, chère enfant, et explique-toi, murmurait-elle en la couvrant des baisers les plus tendres. J'ai compris tout de suite, aussitôt votre retour, qu'il y avait quelque chose. Je n'ai pas voulu t'interroger, j'ai préféré attendre qu'il te fût impossible de te taire avec moi. Il te trompe, n'est-ce pas?

— Je n'en suis pas bien sûre encore.

— Et tu as compté sur moi pour te protéger, pour te défendre?...

— Non, mère, j'ai cru que vous dissiperiez des soupçons qui sont peut-être injustes, et voilà pourquoi je me confie à vous.

Madame de Nelles se calma un peu, car elle était presque aussi émue que sa fille; elle réfléchit quelques minutes, ce que toutes les mères devraient faire en semblable circonstance; et comme elle avait beaucoup de bon sens et qu'elle n'était pas méchante au fond, elle comprit que ce n'était pas de l'huile, mais simplement de l'eau qu'il fallait jeter sur le feu.

— Tu n'as donc que de vagues soupçons? reprit-elle.

— Non, pas même des soupçons. J'en avais bien à Vienne. Il y avait quelques jeunes femmes, une princesse entre autres, qui lui parlaient avec une liberté, avec une familiarité, que je ne trouvais pas convenables. Mais c'est juste au moment où tous mes soupçons se concentraient sur cette princesse, que Fernand vint m'annoncer qu'il avait obtenu un congé, et que nous allions partir pour Paris.

— Est-ce que tu crois que cette princesse doit y venir?

— Non. Mais ce serait bien possible, puisqu'elle y est déjà venue.

— Allons, allons, ta tête se monte !.., Je vois qu'il n'y a rien, ou pas grand'chose. Qu'as-tu à reprocher à ton mari?

— Rien, précisément. Mais ce n'est plus du tout comme au commencement. Vous savez qu'il ne pouvait alors passer une heure sans moi, et à présent...

— A présent?

— Il travaille, il s'enferme pour travailler, il a toujours des affaires... Enfin je sens très-bien qu'il... qu'il me néglige.

— Comment dis-tu cela? Te négligerait-il pour une autre?

— Je n'en ai aucune preuve, et pourtant il doit y avoir quelque chose qu'il me cache, et ce quelque chose doit avoir rapport à une femme. Je suis bien aise de vous avoir parlé. Cela m'étouffait. Puis, je compte bien que vous allez m'aider à découvrir la vérité, quelle qu'elle soit.

— Je t'aiderai. Mais ne juges-tu pas qu'il est plus convenable que je parle d'abord à ton mari?

— Oh ! non, il lui serait trop facile de se disculper, tandis que, si nous avons des preuves, il n'osera plus nier et faire le fier. En un mot, chère mère, je veux que vous m'aidiez à le surveiller.

— C'est grave ce que tu me demandes là!

— Surveillez-le, je vous en prie. D'abord, depuis qu'il est ici, il sort presque tous les soirs, et il prétend qu'il ne peut m'emmener, qu'il sort pour ses affaires.

— Eh bien! pour ton repos, ma fille, je tâcherai de savoir où il va.

— Ah ! je vous en serai éternellement reconnaissante ! »

Madame de Nelles semblait être rentrée dans son véritable élément. Elle ne songeait plus à se distraire, elle ne courait plus les bals ni les spectacles ; elle restait presque toujours chez elle et faisait fréquemment défendre sa porte. Elle était redevenue exclusivement mère. Il n'y avait plus de vide dans sa vie; l'emploi de ses journées ou de ses soirées ne la préoccupait plus : ses journées et ses soirées appartenaient tout entières à Thérèse.

Puis elle avait une mission ou plutôt un devoir à remplir, elle avait à surveiller son gendre. On ne surveille guère son propre fils,

ou, du moins, lorsque les circonstances vous y forcent, on ne demande qu'à fermer les yeux, on n'aspire qu'à ne pas le trouver en faute. Pour un gendre, c'est tout le contraire. Lorsqu'on le surveille, on ne peut s'empêcher de faire des vœux ardents pour le prendre sur le fait, pour découvrir toutes les horreurs qu'il sera si doux de révéler et grâce auxquelles on sera à même de l'accabler, de lui ôter tout crédit, tout empire, en un mot de le réduire en poudre!

Fernand, depuis qu'il était de retour à Paris, avait repris les bonnes habitudes que sa belle-mère lui avait données au commencement de son mariage ; il commandait en maître dans l'hôtel, il usait des voitures et des chevaux comme s'ils eussent été à lui. Il n'y avait à cela aucun inconvénient, madame de Nelles possédant toujours quatre ou cinq voitures et de nombreux chevaux dans ses écuries. Un soir donc que Fernand avait donné l'ordre d'atteler, madame de Nelles ne fit semblant de rien, rentra dans sa chambre, prit elle-même une pelisse de couleur sombre, descendit seule dans la cour de l'hôtel, et, au lieu de sortir par la grande porte, ouvrit une petite porte dont on ne se servait que rarement, et se trouva ainsi, sans que personne l'eût vue, dans la rue du Faubourg, qui, à cette heure, était presque déserte. Il y avait une place de voitures ; elle alla en prendre une et dit au cocher de la conduire et de stationner devant une maison qui était en face de l'hôtel. Elle n'attendit pas longtemps. Au bout de quelques minutes elle vit sortir une de ses voitures, et aussitôt elle donna l'ordre au cocher du fiacre de la suivre et de ne s'arrêter qu'où elle s'arrêterait. Elle s'arrêta à l'Opéra, non pas à l'entrée du public, mais à la porte par laquelle s'introduisent les personnes qui ont leurs entrées dans les coulisses. Il n'y avait plus à en douter, Fernand trompait sa femme.

Dès qu'elle fut rentrée à l'hôtel, son premier mouvement fut de courir à la chambre de Thérèse pour lui apprendre ce qu'elle avait découvert. Celle-ci, qui la savait sortie, l'attendait avec une fiévreuse impatience.

— Eh bien? demandait-elle aussitôt.

Mais en prononçant cet « Eh bien? » expressif, elle était si pâle, il s'était produit dans toute sa personne un bouleversement si visible que la mère eut peur et changea brusquement de résolution.

— Je ne sais rien, répondit-elle. Il s'est fait conduire au Jockey.

— Ah! dit Thérèse en respirant.

— Tu l'aimes donc toujours comme une folle? reprit madame de Nelles qui regrettait déjà d'avoir été discrète.

— Oh! mère, c'est bien naturel. Je n'ai au monde que lui... et vous!

Le lendemain, après le déjeuner, madame de Nelles fit en sorte d'éloigner Thérèse pour se trouver seule avec Fernand.

— Mon cher ami, lui dit-elle, vous ne doutez pas de l'affection que j'ai pour vous; mais je vais vous en donner une preuve dont vous me tiendrez compte, je l'espère. N'avez-vous pas quelques reproches à vous faire à l'égard de votre femme? Je vous avertis qu'elle a des soupçons.

— Quels soupçons, chère mère? demanda le jeune mari avec cette candeur que les plus coupables savent si bien affecter à l'occasion.

— Vous me comprenez de reste. Les faits, d'ailleurs, parlent mieux que je ne saurais le faire. Où passez-vous la plupart de vos soirées?

— Je les passe au Jockey ou dans le monde officiel. Je suis obligé de songer à mon avenir. Je ne suis pas ici tout à fait pour mon agrément, voyez-vous; mon ambassadeur m'a chargé d'une mission secrète...

— Et cette mission doit vous conduire jusque dans les coulisses de l'Opéra?

Fernand tressaillit, rougit comme un vrai coupable, et sa belle-mère se méprenant sur la cause de sa confusion.

— Je sais tout, poursuivit-elle, il est inutile que vous dissimuliez plus longtemps avec moi.

Son gendre la regarda d'un air stupéfait; mais, se contenant encore, il eut la présence d'esprit de lui demander :

— Qu'est-ce que vous savez?

— Comment, ce que je sais? Eh bien! vous avez de l'aplomb, par exemple! Dans quel but un homme de votre âge va-t-il dans les coulisses de l'Opéra?

— Vous croyez donc?... reprit-il d'un ton plus rassuré et presque en souriant.

— Je crois que vous êtes comme les autres. Voyons, soyez franc, avouez-moi tout.

— Non pas, je n'avoue rien, continua-t-il avec une aisance qui prouvait qu'il avait retrouvé tout son sang-froid. Je vais au Jockey voir mes amis, je vais dans les coulisses de l'Opéra pour le même motif. Vous ne savez donc pas qu'il y a des gens qu'on ne peut rencontrer que là?

— Ce n'est point une personne de mon âge qui se paye de pareilles défaites. Je ne ris pas, Fernand, je suis très-sérieuse. Je vous avertis que vous êtes en train de vous aliéner le cœur de votre femme.

— Vraiment? Mais savez-vous que c'est très-beau, très-généreux,

que ce n'est pas du tout d'une belle-mère, que c'est d'une vraie mère, ce que vous faites là ? Je vous en remercie du fond du cœur.

— Ne me remerciez pas, mauvais sujet. Promettez-moi plutôt de vous ranger, de revenir à vos devoirs.

— Je vous le promets d'autant plus volontiers que j'aime toujours ma femme à la folie.

— Oui, c'est vous qui le dites, répliqua-t-elle en souriant. Tenez, taisez-vous, vous me faites horreur !

Assurément les personnes qui, comme madame de Nelles, appartiennent à un certain monde, n'attachent pas la même importance que de bonnes et simples bourgeoises à ce qu'on appelle des coups de canif dans le contrat ; mais, si Fernand avait été sur ses gardes, de ce côté, il eût été frappé de l'air dégagé avec lequel sa belle-mère avait terminé ce grave entretien, et s'il avait été véritablement coupable il eût trouvé, dans cet excès d'indulgence, une excuse à son délit et comme un encouragement à poursuivre ou à recommencer. Il semblait, en effet, que madame de Nelles avait simplement voulu se mettre en paix avec sa conscience, et qu'au fond elle n'était pas fâchée de la façon légère dont son gendre avait pris la chose.

Cependant Thérèse apprit, par je ne sais quelle voix détournée, peut-être par quelque malin propos répété à plaisir devant elle, que son mari était devenu un habitué des coulisses de l'Opéra. La pauvre petite femme se crut perdue, et se jeta de nouveau, en pleurant, dans les bras de sa mère.

— Plus de doute, il aime une danseuse, s'écriait-elle ; l'exemple l'aura perdu. Là-bas, en Autriche, ils aiment tous des danseuses, et on m'a assuré que leurs femmes ne le trouvent pas mauvais.

— Quelles mœurs !

— O ma bonne mère, c'est fini, ma vie est brisée.

Madame de Nelles l'embrassa, la caressa, lui dit de ne point se désespérer et l'engagea sérieusement à demander, le soir même, une explication à son mari.

L'explication eut lieu à huis clos, entre minuit et une heure du matin, lorsque Fernand rentrait de l'Opéra, et, quoique assez orageuse, elle fut, à ce qu'il paraît, des plus satisfaisantes.

Lorsque Thérèse put en causer en liberté avec sa mère, elle dit d'une voix joyeuse :

— Il m'a tout expliqué. C'est un secret que je ne puis confier à personne, pas même à vous. Mais il n'aime et n'a jamais aimé que moi, et il m'a avoué qu'il détestait particulièrement les danseuses.

Madame de Nelles se mordit les lèvres pour ne pas répondre ;

néanmoins, après un moment de silence, elle ne put s'empêcher de dire comme par réflexion :

— Tu as été bien bonne de le croire !

Mais elle ajouta aussitôt :

— Crois-le, chère enfant, ton devoir est de le croire.

Par malheur, l'effet avait été produit, et la justification de Fernand était à recommencer.

XV

LES PARENTS DU MARI.

Nous avons d'autant plus hâte de revenir à Victor Marsault, que dans l'état où nous l'avons laissé le malaise ne tarde pas à devenir intolérable pour peu qu'il se prolonge. On n'a pas oublié la démarche assez maladroite qu'il avait faite en se rendant chez madame Norbert et en y laissant sa carte. Il aurait dû penser qu'après les pourparlers qui avaient eu lieu au sujet de son mariage avec Georgette, il était tenu d'agir de ce côté avec la plus grande circonspection, et qu'on prêterait de l'importance à des détails insignifiants en eux-mêmes et qui, en d'autres circonstances, auraient passé inaperçus. Il en avait fait assez pour donner à penser à ces dames qu'il avait l'intention de renouer. Mais avait-il réellement cette intention? Il ne s'en rendait pas bien compte ; tout ce qui se passait en lui était confus et incohérent, et accoutumé comme il l'était à conserver toujours beaucoup d'empire sur lui-même, il voyait avec une certaine honte que cet empire lui échappait et qu'il se laissait emporter, comme le premier venu, par le courant impétueux de la passion. Hélas ! n'avait-il tant étudié, tant réfléchi, tant médité sur nos faiblesses, pour ignorer qu'il y était sujet tout aussi bien qu'un autre?

Il fut tenté plus d'une fois de retourner chez madame Norbert. Mais n'était-ce pas s'engager trop imprudemment, se couper toute chance de retraite, se livrer, en quelque sorte, pieds et poings liés ? Il aimait Georgette, il l'aimait follement, éperdument, il était obligé de le reconnaître ; mais il ne pouvait toutefois l'épouser qu'à certaines conditions, et d'abord que si elle consentait à se séparer de sa mère. Ce n'était pas pour lui seul, c'était pour elle aussi, dans leur intérêt commun, qu'il jugeait cette séparation absolument nécessaire, et il était sûr que, quand il pourrait lui parler seul à seule, s'expliquer franchement avec elle, il saurait bien le lui faire comprendre. Par malheur, l'unique moyen qu'il eut de renouer, c'était précisément d'avoir l'air d'accepter la clause inacceptable qui avait

amené la rupture. Comment, de quelle façon se mettre indirectement en rapport avec ces dames? Madame de Nelles était en ce moment trop occupée de ses propres affaires pour se mêler des affaires des autres, et d'ailleurs nous savons qu'il était loin d'avoir une confiance absolue en madame de Nelles; d'autre part Valentine, la femme de son ami Constant, était absorbée par ses nouveaux devoirs de mère. Il l'avait revue et elle ne lui avait rien appris de nouveau, elle ne savait même pas qu'il eût rencontré ces dames au théâtre; elle lui avait dit seulement qu'elle avait envoyé à Georgette une des boîtes de bonbons qu'il lui avait offertes à l'occasion du baptême, que madame et mademoiselle Norbert viendraient certainement la voir pour l'en remercier, qu'elle pourrait alors..., mais il se passerait d'ici là bien des jours peut-être, et ce n'était pas avec un homme, c'était avec une femme, avec une femme comme Clarisse par exemple, qu'il pouvait traiter à fond un pareil sujet. Il ne la connaissait pas assez pour s'ouvrir franchement à elle, et pourtant comme il y avait en elle quelque chose de doux et d'engageant qui l'attirait et lui faisait désirer de l'avoir pour confidente, il se décida, après bien des hésitations, à aller tout uniment demander à Pourchel quel jour sa femme restait chez elle, ayant, dit-il, une visite de digestion à lui faire, et le sous-chef enchanté s'empressa de lui donner le renseignement qu'il réclamait.

La modeste madame Pourchel ne se trouvait pas dans le cas de la brillante madame de Nelles: ses jours étaient très-peu courus. Lorsqu'elle restait chez elle et qu'elle avait reçu une visite ou deux, elle disait le soir à son mari qu'elle avait vu du monde. Victor pouvait donc espérer de n'être pas dérangé dans le cours de ses confidences, car il avait le dessein bien arrêté de s'ouvrir à la jeune femme et de ménager par elle la reprise de la négociation interrompue.

Elle était dans son salon, prête à recevoir, lorsqu'il arriva; elle l'attendait, son mari l'avait prévenue. La conversation n'était pas difficile à entamer. Il était naturel que l'on commençât par parler de la représentation à laquelle on avait assisté ensemble, et de ce qui s'en était suivi.

« Vous avez dû être trempé, lui dit-elle, et nous en étions vraiment désolés, Adrien et moi. J'avais peur qu'il n'en résultât pour vous quelque belle fluxion de poitrine.

— Oh! vous avez été bien bonne de vous inquiéter ainsi, répondit-il; je suis fait à tous les temps, et j'aime la pluie. Trop heureux d'avoir pu mettre mon humble équipage à votre disposition et à celle de ces dames!

— Elles vous en ont été bien reconnaissantes, je vous assure. Je

les ai vues le lendemain même ; elles m'ont chargé de vous transmettre leurs plus sincères remerciements. Je ne sais, en vérité, comment elles s'en seraient tirées sans vous. Georgette n'est pas bien robuste, quoiqu'elle soit d'une excellente santé ; mais enfin une jeune fille comme elle a toujours besoin de ménagements.

— C'est ce que j'ai pensé. Aussi me suis-je permis de passer chez elle le lendemain pour prendre de ses nouvelles.

— Madame Norbert ne m'en a rien dit. Mais vous êtes peut-être allé chez elles au moment où elles étaient chez moi ?

— Probablement. Je vous avoue que je me sens singulièrement attiré vers cette jeune fille.

— Je m'en suis bien aperçue. Mais pourquoi, dans ce cas?... Je ne sais comment dire.

— Dites toujours.

— Pourquoi ne l'épouseriez-vous pas?

— Pourquoi? Que sais-je? Êtes-vous sûre que je lui convienne?

— J'en suis sûre. Qu'aurait-on à objecter contre vous? La position que vous occupez est des plus honorables ; vous gagnez beaucoup d'argent, m'a dit Adrien... Puis vous êtes seul, vous ne dépendez que de vous. Pas d'entourage à redouter, pas de famille,

— Comment!...

— N'êtes-vous pas orphelin?

— Oui, malheureusement...

— Malheureusement pour vous, sans doute. Mais pour la femme que vous épouserez, n'est-ce pas un réel et sérieux avantage? »

Victor n'avait jamais envisagé à ce point de vue sa situation personnelle. Il n'avait que trop réfléchi aux rapports que peut avoir un gendre avec les parents de sa femme ; il n'avait jamais songé à ceux qui s'établissent forcément aussi entre la femme et les parents du mari. Comme il aimait à approfondir une idée, aussitôt qu'elle se présentait à lui, il se détourna brusquement du sujet qu'il venait d'aborder, et demanda assez ingénument à Clarisse si Pourchel avait encore son père et sa mère.

— Oui, lui répondit-elle, non sans marquer quelque étonnement.

— Mais vous ne vivez pas avec eux, reprit-il, et il est rare qu'un homme impose à sa femme l'obligation de cohabiter avec ses parents, à lui, quoique cela puisse se présenter dans certains cas. Par exemple, si j'avais eu le bonheur de conserver ma mère, il m'aurait été très-doux de la prendre avec moi et de la conserver, une fois marié, pour peu que cela lui eût convenu.

— Vous n'auriez peut-être pas été prudent en agissant ainsi, fit observer Clarisse d'un air de gravité timide.

— Oui, vous avez raison, dit-il alors d'un air plus grave aussi, il

faut que la réciproque soit vraie. Mais ma pauvre mère à moi aurait continué de vivre en province, et n'eût gardé de son fils que ce que sa bru eût bien voulu lui en laisser.

— Vous aviez une bonne mère, monsieur Marsault?

— La meilleure, la plus dévouée, la plus tendre des mères!... Mais je m'aperçois que, sans le vouloir, je viens de toucher là un point brûlant. Pardonnez-moi encore mon indiscrétion. Ce détail, étranger en apparence, se lie pour moi, voyez-vous, à de longues réflexions que j'ai faites, à un important problème dont je m'occupe depuis longtemps. Auriez-vous à vous plaindre des parents de Pourchel?

— Si j'ai à m'en plaindre? répéta la jeune femme avec une énergie qui contrastait singulièrement avec sa douceur naturelle.

Victor la regarda avec beaucoup de surprise. Elle était devenue toute rouge; des larmes lui étaient montées aux yeux, et elle semblait en proie à l'émotion la plus pénible.

— Pardonnez-moi, lui dit-il, de vous avoir affligée sans le vouloir.

— Non, répliqua-t-elle, je n'ai rien à vous pardonner. Au contraire, cela me fera du bien de m'entretenir avec quelqu'un que j'estime autant que vous, de ce qui a tout gâté, tout empoisonné pour moi, jusqu'à l'affection même que je porte à mon mari. Je croyais que vous connaissiez les parents d'Adrien. Je me serais donc gardée de dire un mot sur leur compte, car ils sont généralement estimés, et vous n'auriez pas manqué de croire, si vous les aviez connus, que je me plaignais à tort.

— Ce sont donc des défauts de caractère, des travers dont vous seule avez eu à souffrir, que vous leur reprochez? Mais que vous importe? Comme je le disais tout à l'heure, vous n'habitez pas avec eux.

— Et j'en rends grâce au ciel, c'eût été au-dessus de mes forces! J'ai vécu quelque temps avec eux, je m'en souviens. Adrien n'était pas destiné, lorsqu'il m'a épousée, à mener la vie d'un employé, ce qu'on appelle la vie de bureau. Il est entré tard dans l'administration, c'est-à-dire qu'il y est rentré, car on la lui avait fait quitter, et c'est ce qui vous explique qu'il ne soit encore que sous-chef. Mais c'est toute une histoire qu'il faudrait vous raconter, et il me semble que vous vous prépariez vous-même à m'en conter une que je crois plus gaie.

— Contez-moi d'abord le vôtre, je vous en prie.

— Adrien vous a peut-être déjà dit comment je l'ai connu? Un vieux médecin qui m'avait soignée au couvent, et en qui j'avais toute confiance, me le présenta en disant qu'il répondait de lui comme de son propre fils. Je n'eus pas beaucoup de peine à me dé-

cider, je vous l'avoue. Il avait été convenu que je ne quitterais le couvent que le jour de mon mariage, et que j'irais demeurer avec mes beaux-parents dans la ville même où nous étions, à Étampes... C'est à Étampes que j'ai été élevée. Mon beau-père avait une manufacture de produits métalliques qui était en pleine voie de prospérité, et on avait d'abord éloigné Adrien de la maison, pour marier sa sœur plus facilement, en faisant sonner bien haut qu'on céderait la fabrique à l'homme qui l'épouserait. Toutes ces combinaisons avortèrent : la sœur d'Adrien, que je n'ai pas connue, et qui était charmante, à ce qu'on m'a assuré, épousa un militaire. M. et madame Pourchel firent donc bien vite revenir leur fils, qui était surnuméraire à Paris, dans le ministère même où il fut trop heureux de pouvoir rentrer plus tard, et ils lui annoncèrent que ce serait à lui que la fabrique serait cédée. Blanche, la sœur d'Adrien, était en Afrique au moment où se fit notre mariage, et dans une position qui ne lui permettait pas de voyager. Quant à moi, je n'étais pas depuis quinze jours chez mes beaux-parents, que je savais parfaitement à quoi m'en tenir sur leur compte. Ils idolâtraient leur fille; Adrien ne venait qu'en second, et à une distance considérable. Mon beau-père, homme doux et inoffensif, se serait laissé aller peut-être à concevoir quelque amitié pour moi; mais il ne voyait, ne pensait, n'agissait que par sa femme, qui me rendit tout de suite la vie bien dure. Je ne soufflai pas mot, j'endurai tout avec patience, de peur d'affliger mon mari, qui avait et qui a toujours pour ses parents, malgré ce qui est arrivé, une espèce de culte. Au milieu de ces tristes commencements de mon ménage, un grand malheur survint : on apprit que Blanche, ma belle-sœur, était morte presque subitement. Vous concevez le désespoir de monsieur et de madame Pourchel, désespoir auquel je m'associai, avec mon mari, sans aucune arrière-pensée; mais je ne tardai pas à faire une remarque qui me fut bien pénible : ma belle-mère, au lieu de reporter sur son fils et sur moi une tendresse qui n'avait plus, pour ainsi dire, où se prendre, ma belle-mère m'en voulut du malheur qui la frappait. Elle me dit un jour qu'elle ne concevait pas comment sa fille, si forte, si pleine de santé, avait pu mourir ainsi, tandis que moi, qui étais relativement délicate, je vivais, après avoir supporté l'assaut d'une couche terrible ; car je venais d'avoir mon premier enfant. Elle avait l'air de regretter ma vie en présence de cette mort. Je fus révoltée. Mais Adrien ne voyait rien ; il adorait et admirait aveuglément sa mère. Je passe, bien entendu, sur beaucoup de détails qui m'obligeraient à entrer dans de trop longues explications, et il vous suffira de savoir que le mari de Blanche, ayant demandé un congé, amena à Étampes sa petite fille, qui n'avait qu'un an, et qu'il confia à sa belle-mère en me

la recommandant aussi. Madame Pourchel reporta aussitôt sur cette enfant toute l'affection qu'elle avait pour sa fille. C'était bien naturel, n'est-ce pas? Oui, sans doute, et je l'aurais approuvée de tout mon cœur, si elle eût témoigné quelque tendresse pour mes enfants à moi (je venais d'avoir mon second); mais, bien loin de montrer pour eux le moindre sentiment tendre, elle sembla transporter sur eux, dès qu'ils vinrent au monde, la haine sourde qu'elle avait pour moi. Il fallait que tout pliât devant la petite Blanche, que tout lui fût sacrifié, qu'elle eût le superflu, tandis que mes enfants étaient, pour ainsi dire, privés du nécessaire. Heureusement, j'avais ma fortune personnelle. Adrien en avait mis la plus grande partie dans la fabrique, dont la situation était devenue beaucoup moins prospère, et qu'on voulait alors nous céder avec des clauses injustes, inacceptables, qui ruinaient mes enfants au profit de ma nièce. Ma belle-mère trouva à s'en débarrasser à des conditions raisonnables, et qui nous auraient convenu : elle vendit sous main, sans nous prévenir. Mais je tins bon, et, malgré les défaillances de mon mari, j'exigeai qu'on nous remît d'abord en possession des fonds que nous y avions placés. Je crus que je n'en viendrais jamais à bout : madame Pourchel suscitait toute sorte de difficultés, et elle agissait toujours de façon à éblouir son fils, à lui persuader qu'elle agissait pour le mieux de nos intérêts. Adrien, forcé à la fin d'ouvrir les yeux, quitta tout, revint à Paris, s'arrangea pour rentrer dans son ministère; depuis lors je suis plus libre, je ne souffre plus, du moins dans mes enfants, à chaque heure du jour. Mais vous croyez peut-être que mon mari, ayant vu clair, ayant eu mille preuves de la fausseté de sa mère et sachant enfin parfaitement à quoi s'en tenir, est à présent plus en garde contre elle? Vous vous trompez. Il s'est imaginé, au contraire, que c'est mon caractère qui ne concordait pas avec celui de sa mère; il est retombé sous le charme. Il ne voit pas qu'on frustre ses enfants pour avantager Blanche; il ne voit pas qu'on circonvient le pauvre M. Pourchel, et qu'aucune des promesses qu'on nous avait faites n'a été tenue. Non, je suis obligée de lutter tous les jours encore; et ne m'a-t-il pas proposé, sa mère ayant dessein de venir à Paris pour l'éducation de Blanche, ne m'a-t-il pas proposé de la prendre avec nous, de louer un plus grand appartement, de nous réunir pour vivre en famille! Ah! monsieur Marsault, c'est une terrible tâche que la mienne; c'est une lourde pierre que je roule sans cesse, et qui retombe toujours sur moi!... Mon mari m'aime, il est excellent; je n'ai rien à lui reprocher, en somme, qu'un excès d'abnégation et de vertu, que l'abus du plus respectable et du plus sacré des devoirs : il aime trop ses parents.

Cette femme si inoffensive, si douce en apparence, s'exprimait

avec une force, une vivacité, une passion qui frappèrent Victor. Il ne put s'empêcher de faire encore un retour sur lui-même. Si sa mère avait vécu, sa mère, pour laquelle il professait aussi une sorte de culte, aurait-elle été pour sa bru ce qu'était pour Clarisse la mère de Pourchel? Non, il ne le croyait pas, et pourtant il comprenait très-bien que, lors même que les choses n'en seraient pas venues jusque-là, son excellente, sa vénérable mère aurait eu peut-être quelque peine à s'entendre avec une jeune fille qui avait grandi dans un milieu tout différent du sien, et qui devait avoir nécessairement de tout autres idées que les siennes. Ce nouveau drame de famille, ce drame obscur et ignoré, l'impressionnait malgré lui. C'était comme un spectacle qui le paralysait, qui arrêtait cet élan auquel, quelques minutes auparavant, il ne se sentait pas capable de résister. « Qu'il est donc difficile, pensait-il, de s'habituer les uns aux autres, de se faire des concessions réciproques, en un mot, de vivre en commun! »

— Pardon, lui dit Clarisse, qui s'était levée, et qui, pendant qu'il se livrait à ces réflexions, avait refoulé ses larmes et vaincu l'émotion qui l'envahissait de plus en plus, pardon de vous avoir dit tout cela! C'est que, voyez-vous, je ne puis me confier à personne, et que j'étouffe par moments! N'en parlez pas à mon mari, à moins qu'il ne vous en parle. Je sais qu'il a en vous la plus grande confiance; il se peut que j'aie un jour besoin de votre appui, et voilà pourquoi je m'applaudis de vous avoir ouvert mon cœur, malgré l'ennui que j'ai dû vous causer.

Elle avait peu à peu assuré sa voix en parlant ainsi, et, prenant un air gracieux et presque souriant:

— Si nous parlions de Georgette à présent? lui demanda-t-elle.

La franchise est contagieuse. Victor avoua, sans aucune restriction, tout l'amour qu'il éprouvait; il s'exprima, sur le compte de la jeune fille, dans des termes passionnés qui autorisèrent naturellement Clarisse à lui offrir ses bons offices. Mais, chose étrange! il ne dit pas un mot de la démarche qu'avait faite madame de Nelles, ni de l'intention qu'avait manifesté Georgette de ne point se séparer de sa mère, dans le cas où elle se marierait. Il préféra rester dans le vague. On croit quelquefois gagner beaucoup en ne précisant rien. Il pria simplement madame Pourchel d'entretenir sa jeune amie des sentiments qu'elle lui inspirait, et qui ne le laissaient plus maître de sa propre volonté. Ce fut l'expression dont il se servit.

Mais la sonnette de l'appartement, qui était restée muette jusqu'alors, ayant enfin annoncé une visite, Victor se leva, et il prenait précipitamment congé de Clarisse, lorsqu'en ouvrant lui-même la porte du salon, il se trouva face à face avec Georgette et sa mère.

Son premier mouvement fut naturellement de faire quelques pas en arrière pour leur livrer passage, et le second d'aller fermer la porte qu'on avait laissée ouverte. Mais il ne pensa plus du tout à se retirer.

Ces dames étaient en train de faire une tournée de visites, c'est-à-dire qu'elles étaient très-parées, très-élégantes.

On parla d'abord de choses indifférentes, de la pluie, du beau temps, et surtout de la fameuse représentation du Théâtre-Français; et madame Norbert saisit cette occasion pour remercier le journaliste de l'obligeance qu'il avait eue de leur prêter sa voiture. Il répondit comme il convenait; puis, voyant que, par discrétion sans doute, on ne faisait pas même allusion à la visite qu'il avait cru devoir rendre le lendemain à ces dames, il en parla le premier :

— J'ai même laissé ma carte, ajouta-t-il.

— Qu'on m'a remise en rentrant, répondit poliment madame Norbert, et nous avons été bien touchées, ma fille et moi, de cette nouvelle preuve d'intérêt que vous nous avez donnée.

Victor crut qu'elle allait ajouter : « Quand vous voudrez nous dédommager, vous nous ferez plaisir; » mais elle n'ajouta rien. Ce fut lui, au contraire, qui fut obligé de dire :

— J'aurais bien voulu avoir de vos nouvelles. J'ai pensé plusieurs fois à faire une seconde tentative, mais je n'ai pas osé.

— Pourquoi donc? répliqua encore madame Norbert, mais avec une certaine réserve. Vous nous auriez fait grand plaisir, à moi et...

Elle s'arrêta à propos, et n'ajouta pas : A Georgette.

L'obligeante Clarisse vint à leur secours :

— A Paris, dit-elle, il est toujours très-difficile de se rencontrer dans la journée. Lorsque nous voulons voir ces dames, nous nous rendons chez elles le vendredi soir. Nous sommes sûrs de les trouver. J'emporte mon ouvrage; Adrien nous dit les nouvelles...

— Mes très-modestes vendredis n'auraient aucun attrait pour M. Marsault, insinua madame Norbert.

— Au contraire, s'empressa-t-il de répliquer, je serais très-heureux d'être admis dans une intimité qui... que... dont j'apprécie le prix plus que personne.

— Eh bien, lui dit Clarisse, puisque madame le permet, venez donc nous prendre vendredi, nous irons ensemble.

Pendant cette conversation, Georgette était devenue très-rouge, et ne savait plus trop quelle contenance garder.

Le ciel se couvrit à propos pour rompre un entretien qui paraissait embarrassant à soutenir.

— Voilà encore une averse qui va tomber, dit madame Pourchel.

— Oh! aujourd'hui, nous avons une voiture, reprit madame Norbert en souriant.

On se rejeta dans la conversation banale, dans les phrases insignifiantes. Georgette était de plus en plus mal à son aise. Sa mère, qui s'en aperçut très-bien, crut devoir brusquer le départ, sous prétexte qu'elles avaient encore beaucoup de visites à faire. Victor lui offrit son bras, voulant, dit-il, la remettre en voiture. Elle ne put pas le refuser, et il se montra pour elle plein d'égards et d'attentions pendant la descente des cinq étages; car madame Pourchel logeait aussi au cinquième.

Après avoir vu partir ces dames, Victor, au lieu de réveiller Fritz, qui sommeillait sur son siége, remonta les cinq étages de madame Pourchel.

— C'est encore moi, dit-il en rentrant sans se faire annoncer. J'ai réfléchi : ne dites rien à madame Norbert. Il vaut peut-être mieux maintenant que je m'explique moi-même, que je revienne moi-même sur mes pas; car, je vous l'ai caché, j'ai déjà demandé Georgette.

— Pas possible! Est-ce qu'on vous l'aurait refusée, par hasard?

— Non; mais elle a posé une condition devant laquelle j'ai reculé, et vous comprendrez mes scrupules, chère madame : elle ne voudrait pas quitter sa mère.

— Ah! Voilà ce dont j'avais peur, sans vous en parler.

— Vous croyez donc que madame Norbert...

— Je la crois la meilleure femme du monde..... Mais la mère d'Adrien avait aussi cette réputation-là.

— Vous ne jugez donc pas non plus qu'il soit prudent de consentir d'avance à la vie commune?

— Non, si vous pouvez l'éviter. Mais je vous promets d'en causer sérieusement avec Georgette, et elle finira, je l'espère, par entendre raison là-dessus.

Victor serra la main que lui tendait son aimable auxiliaire, et on se quitta en se donnant rendez-vous pour le vendredi.

XVI

FAIBLESSE HUMAINE

C'est une jouissance délicate et vraiment exquise, que comprendront tous ceux qui sont ou qui ont été amoureux, que de pénétrer

tout à coup dans la maison, dans l'appartement qu'habite la personne aimée, de marcher sur le parquet ou sur le tapis qu'elle foule, de s'asseoir à la place qu'elle vient de quitter, sur le siége qu'elle préfère. Il semble que les objets matériels retiennent quelque chose de l'être charmant avec lequel ils sont si souvent en contact, que vous êtes alors plus près de lui, plus en communion avec lui. Il n'y a pas jusqu'à l'air qu'on y respire qui ne soit plus doux, et comme imprégné de ce parfum particulier que vous reconnaissez, et qui nulle part n'existe aussi vif. On serait tenté alors de personnifier l'amour, comme les Grecs et les Romains, de le proclamer et de le saluer dieu, car on s'imagine être dans un temple, on se tait, on se recueille, on est prêt à fléchir le genou.

Victor éprouva tout cela et quelque chose de plus le bienheureux vendredi où, en compagnie de Pourchel et de sa femme, il fut introduit dans le sanctuaire de la rue Taitbout. Deux bougies seulement brûlaient sur l'autel... je me trompe, sur la cheminée; une lampe, munie d'un abat-jour sombre, était posée sur le guéridon. Ces dames n'étaient plus dans leurs beaux atours de visite; Georgette avait une petite robe simple et coquette à la fois, sa robe de tous les jours. Elle brodait, et reprit son ouvrage dès que madame Pourchel eut tiré le sien de sa poche. Quant à madame Norbert, elle crut devoir se consacrer tout entière aux deux messieurs et faire les honneurs du salon.

Victor ne perdait pas Georgette de l'œil, sans avoir l'air de la regarder. Pourchel s'efforçait de causer avec entrain et de mettre tout le monde à l'aise.

Tout le monde? Ils n'étaient que cinq; mais, dans certaines dispositions d'esprit, les réunions les moins nombreuses sont quelquefois les plus gênantes, et pourtant notre journaliste ne pouvait s'empêcher de faire des vœux pour qu'on ne vînt pas troubler cette étroite et délicieuse intimité. Il s'attendait à tout instant à voir la porte s'ouvrir, et les indifférents envahir le salon. Ses craintes furent trompées : il ne vint personne. Madame Norbert, qui sentait tout ce que cette première entrevue aurait d'embarrassant pour sa fille, avait fait prévenir ses connaissances les plus intimes qu'elle ne serait pas chez elle ce soir-là.

Le temps volait d'une aile si légère, qu'on ne le sentait point passer. Victor avait pu, sans trop se faire remarquer, changer de place, se mettre à quelques pas de Georgette, échanger avec elle quelques paroles sans la troubler. Il était tout près d'elle; il ne la regardait plus, mais il voyait sa robe, dont il semblait étudier la nuance, la façon, les moindres plis.

Vers les onze heures on apporta le thé. Ce fut Georgette qui le

servit et qui en offrit une tasse à chaque personne. Victor le trouva très-bon et en redemanda, peut-être pour se mettre de nouveau en rapport direct avec la jeune fille. C'est qu'elle était vraiment charmante en se tenant devant lui, en lui présentant le sucrier, ou en lui demandant s'il voulait de la crème !

Il ne se passa rien autre chose ce soir-là. Heureuses, pouvons-nous dire en détournant à notre profit un mot célèbre, heureuses les amours qui n'ont pas d'histoire !

Victor, en sortant de chez madame Norbert, était bien fermement déterminé à épouser Georgette, quoi qu'il pût en arriver. L'aimer, se faire aimer d'elle, était maintenant l'unique et importante affaire ; le reste n'était plus que l'accessoire.

Il retourna, le dimanche, rue Taitbout ; il s'y représenta le mardi ; et encore le mercredi ; mais la porte était toujours défendue. La concierge, prise de compassion, l'avertit charitablement qu'on était sûr de trouver ces dames le vendredi, que c'était leur jour. Il le savait, mais il avait son plan, et, le vendredi, on ne le vit pas de toute la journée ; il attendit le soir, et vint de très-bonne heure pour être plus sûr de trouver son monde, de si bonne heure que ces dames finissaient à peine de dîner lorsqu'il arriva.

On l'introduisit dans le salon. La bonne alluma pour lui les deux bougies de la cheminée, et, au bout de quelques minutes, madame Norbert vint le rejoindre avec Georgette, qui portait la lampe.

Tout en s'excusant, en fort bons termes, de les déranger ainsi, il leur avoua tout franchement et avec une gaieté un peu exaltée, qu'il avait agi avec préméditation. Il était venu dans la semaine plusieurs fois de suite sans les rencontrer ; l'heure était indue, il n'en pouvait disconvenir, mais il était bien certain que personne ne se présenterait chez elles à pareille heure, et c'est pourquoi il l'avait choisie.

Il n'y allait pas, comme on voit, par quatre chemins : il avait fait choix de la ligne droite, et ne voulait plus s'en écarter.

— Madame, dit-il donc en s'adressant à la mère, madame de Nelles s'était chargée, il y a quelque temps déjà, de faire auprès de vous une démarche à laquelle j'attachais la plus grande importance.

— Oui, monsieur, interrompit aussitôt madame Norbert, et, si cette démarche n'a pas eu les suites que vous désiriez, ce n'a pas été de ma faute. La condition que vous aviez posée m'avait paru toute naturelle ; j'y avais souscrit, et je n'ai reculé ensuite que devant la volonté exprimée par ma fille.

— Je suis sûr, reprit Victor, que, si je pouvais causer seul à seule pendant dix minutes avec mademoiselle, la difficulté serait levée.

Il n'y a que les hommes parfaitement et profondément honnêtes pour faire de ces propositions à brûle-pourpoint, qui heurtent tous

les usages et qui simplifient par trop une situation. Cependant c'est un fait certain qu'il y a des jeunes gens qui, par principe, ne se décident à épouser une femme que lorsqu'ils ont pu s'entretenir avec elle tout à leur aise. Cela leur paraît de toute justice, comme aussi de toute prudence. Nous ne discuterons pas cette prétention qui n'est exorbitante, après tout, que quand les futurs conjoints ne se sont jamais vus ou qu'ils se connaissent à peine, et madame Norbert, quoique d'une nature assez timorée, ne s'en effaroucha pas plus que nous, car elle savait à qui elle avait affaire. Prenant donc son parti sans tergiverser :

— Ce que vous désirez, dit-elle au hasardeux journaliste, me paraît contraire aux convenances reçues. Nous sommes seuls dans cet appartement, il est vrai, il n'y a que ma bonne... Je vous avoue pourtant que si je devais sortir du salon et passer devant cette fille pour me conformer à votre désir, j'hésiterais beaucoup à le faire. Mais ma chambre est là : je puis y entrer sans qu'on me voie et revenir dans quelques minutes. Je conçois, du reste, qu'il ne vous soit pas agréable de traiter cette question devant moi.

En prononçant ces mots, elle ouvrit la porte, qu'elle referma doucement sur elle, et les deux jeunes gens, debout, restèrent en présence l'un de l'autre.

— Mademoiselle, dit alors Victor en essayant de surmonter toute émotion, voulez-vous être ma femme?

— Je ne veux à aucun prix me séparer de ma mère, répondit Georgette avec beaucoup de fermeté.

— Je le sais, balbutia-t-il en perdant un peu contenance; c'est une condition que vous avez faite...

— Et que vous n'avez pas acceptée.

— Vous vous trompez, c'est-à-dire... Il me semble que la nouvelle démarche que je fais aujourd'hui prouve surabondamment que je ne suis plus dans les mêmes dispositions.

— Mais vous vous forcez, c'est un sacrifice qui vous coûte, reprit-elle. Non-seulement je n'épouserai que celui qui consentira à laisser ma mère vivre auprès de moi, mais j'exige encore, je crois nécessaire, du moins, que mon mari ne se fasse en cela aucune violence, qu'il soit convaincu, comme moi, que mon devoir est de ne point abandonner ma mère.

Victor eut ce qu'on pourrait appeler un frisson mental. Quel abîme il se voyait obligé de franchir, quel chemin il était contraint de faire dans l'espace de quelques secondes! Ce n'était pas assez qu'il acceptât la cohabitation, il fallait encore qu'il y parût converti, qu'il eût l'air de la considérer comme une condition essentielle de son bonheur en ménage!

— Je voudrais enfin, poursuivit la jeune fille, que mon mari regardât comme un avantage réel de me laisser celle que j'ai aimée uniquement jusqu'ici...

— C'est bien cela! pensa l'infortuné.

Il reconnaissait la nécessité où il était de mentir, ou de renoncer pour jamais à Georgette. Par bonheur, la galanterie française vint à son secours, cette vieille galanterie que nous calomnions, que nous traitons volontiers du haut enbas, mais dont nous retrouvons toujours, au besoin, quelques bribes en notre mémoire. Il puisa dans l'arsenal des phrases toutes faites; il dit qu'il se sentait heureux déjà de remplir le vœu le plus cher de celle dont les moindres désirs seraient désormais des lois pour lui.

— Tout cela est très-aimable et très-agréable à entendre, dit alors Georgette avec une naïveté charmante; mais je sais que nos idées ne sont pas tout à fait les mêmes là-dessus. Madame Pourchel nous en a déjà touché quelques mots. Toutefois, je dois vous dire que madame Pourchel, quoiqu'elle soit une excellente personne, du moins pour nous qui ne la voyons que de temps en temps, et qui ne sommes pas destinées à vivre avec elle, je dois vous dire que madame Pourchel n'était pas précisément la femme la plus capable de redresser chez vous certains préjugés... Pardon. Vous savez peut-être qu'elle n'a pas pu vivre avec la mère de son mari? Je ne connais pas cette dame; mais Clarisse n'était guère préparée, vous en conviendrez, à la vie de famille. Orpheline dès l'âge le plus tendre, elle avait grandi dans un couvent, au milieu de personnes qui, pour la plupart, lui étaient indifférentes et qu'elle aspirait à quitter; elle était avide d'indépendance. Je crois que le contact immédiat de sa belle-mère, même si celle-ci avait eu des qualités sérieuses, lui eût toujours paru un joug difficile à supporter. Moi, je n'ai jamais quitté ma mère un instant depuis que j'existe. Elle n'a que moi et ne vit que pour moi. Est-ce à moi de la quitter, de la livrer à elle-même, lorsqu'elle est fatiguée, épuisée par tous les soins qu'elle m'a donnés, lorsqu'elle est sur le seuil de la vieillesse? Est-ce à moi à lui apprendre l'amertume de l'isolement et de l'abandon? Et, puisqu'elle est assez généreuse pour s'y résigner, n'est-il pas de mon devoir, de mon devoir strict de n'y jamais consentir?

Elle s'exprimait avec vivacité. Victor l'écoutait comme en extase. Une phrase lui vint aux lèvres : « Vous êtes un ange ! » mais il n'osa la prononcer, la croyant prétentieuse, et comme la jeune fille avait cessé de parler, il lui dit prosaïquement, mais en ajoutant aux mots un charme que nous ne pouvons leur conserver :

— Je désire que vous restiez toujours avec votre mère.

— Eh bien, alors, reprit-elle avec une bonne grâce enjouée, nous n'avons qu'à la rappeler : je puis dire le reste en sa présence.

Elle ouvrit la porte, et, au lieu d'appeler sa mère, elle courut la chercher, puis, continuant de s'adresser à Victor :

— Monsieur m'a fait une question dès que vous avez été sortie, question à laquelle je n'ai pas encore répondu. Il m'a demandé si je voulais être sa femme.

— Eh bien, fit en souriant madame Norbert.

— Eh bien, oui, si vous y consentez.

Là-dessus, elle embrassa sa mère et tendit sa main droite à Victor, qui la baisa, la mouilla de larmes, la garda longtemps dans les siennes, et, comme il la retenait toujours cette main, et qu'elle essayait en vain de se dégager :

— Prêtez-la moi seulement, murmura-t-elle avec cette gaieté émue qu'inspire l'amour heureux.

On avait naturellement à causer. On causa donc, et, séance tenante, on décida beaucoup de choses qui, par malheur, ne pouvaient être exécutées aussi vite. Victor était maintenant aussi résolu qu'il avait été indécis ; il aurait voulu marcher à l'autel le lendemain même, et il recommanda, à plusieurs reprises, à sa future belle-mère de ne pas perdre un jour pour se procurer tous les papiers nécessaires et pour prendre tous les arrangements indispensables. L'appartement qu'il habitait pourrait peut-être leur convenir, du moins dans les premiers temps du mariage. Il fut convenu que Georgette irait voir cet appartement avec sa mère.

Les quelques amis qu'on attendait ne vinrent qu'assez tard. M. et madame Pourchel ouvrirent la marche, et, s'étant aperçus bien vite que l'affaire avait fait un grand pas et qu'on s'était passé de leur aide, ils eurent l'esprit de ne pas en vouloir à Victor, qui leur en sut gré. Il y a tant de gens qui ne vous pardonnent pas d'avoir réussi à quelque chose sans leur concours !

Les personnes qui se présentèrent ensuite, à peu près une demi-douzaine, et qui n'étaient au courant de rien, furent interdites et comme médusées par le seul aspect du journaliste. Victor Marsault était très-connu de réputation et il suffisait de le nommer pour apprendre aux gens à qui ils avaient affaire. Mais on n'alla pas plus loin, on pensa qu'il avait été amené par les Pourchel, et il n'y eut qu'une vieille dame, fort experte en ces matières, qui soupçonna qu'il pouvait bien être question d'un mariage pour Georgette.

Le thé eut le même succès que le vendredi précédent auprès de Victor. Il en prit jusqu'à trois tasses, que Georgette lui versa avec plus de grâce encore, si c'était possible.

Le lendemain il vint voir ces dames dès le matin, avant qu'elles ne sortissent, et il manœuvra si bien qu'il se fit inviter à dîner.

Il aurait bien voulu envoyer un bouquet à Georgette ; mais, comme elle l'avait prié de s'abstenir en alléguant que cela donnerait l'éveil au concierge et qu'il valait mieux dissimuler encore pendant quelque temps, il lui apporta tout simplement une bague, une fort belle émeraude, entourée de brillants, qu'il avait achetée, en passant, au Palais-Royal. Georgette se permit de le gronder. Il en fut ravi. Lorsqu'il s'agit de se mettre à table et comme il y avait un peu d'indécision sur la manière de le placer, il trancha lui-même la difficulté en déclarant qu'il se mettait entre la mère et la fille, de façon qu'il occupa, comme le fit malignement observer Georgette, la place du maître de la maison.

Comme notre héros se trouve dans une situation où tous les héros font des sottises, nous demanderons au lecteur la permission de glisser sur certains détails qui, d'ailleurs, pourraient sembler puérils, et nous nous bornerons à rappeler charitablement que, dans de pareils moments, tous les hommes vraiment épris, quels qu'ils soient, sont aussi fous les uns que les autres.

XVII

UNE FAMILLE D'AVANT LE DÉLUGE.

Il y avait trois semaines environ que Victor était reçu dans la maison sur le pied de prétendu, lorsque un soir Georgette lui dit :

— Vous viendrez dîner demain. Mais je vous préviens qu'il y aura un monsieur.

— Eh bien, tant pis, répondit-il. J'aimerais mieux qu'il allât dîner ailleurs.

— C'est un vieux monsieur.

— Raison de plus.

— Comment, raison de plus ?

— Un jeune comprendrait qu'il nous gêne et se retirerait de bonne heure.

— En quoi donc pourra-t-il nous gêner?

— En ce qu'il faudra que je cause avec lui au lieu de causer avec vous.

— J'espère bien que vous causerez avec lui! Je vous préviens d'abord que c'est un homme fort respectable, un vrai patriarche, un père de famille modèle.

— Un modèle pour moi? C'est donc une leçon vivante avec laquelle je dînerai?

— Peut-être.

Le respectable monsieur, ainsi annoncé, ne pouvait manquer d'avoir tort. Il était déjà installé dans le salon de madame Norbert, lorsque Victor arriva : premier grief. C'était un homme de plus de soixante ans, tout blanc, mais encore très-robuste, avec une belle figure brûlée par le soleil et des yeux bleus dont l'expression était pleine de sérénité. Il s'appelait Mandry et habitait aux environs de Toulouse. En voyant Victor, que madame Norbert lui avait beaucoup vanté d'avance, il se crut obligé d'entamer le chapitre de la politique : second grief. Lorsqu'il fallut passer à table, le vieillard offrit son bras à Georgette, en disant qu'il voulait laisser à M. Marsault l'honneur de conduire la maîtresse de la maison : troisième grief, et plus grave encore que les deux autres!

Madame Norbert fit asseoir sa fille en face d'elle, de manière que les deux messieurs se trouvèrent naturellement entre les deux dames. Cet arrangement convenable dissipa un peu la mauvaise humeur du prétendu.

— Voilà un dîner tout à fait intime, dit M. Mandry en déployant sa serviette. Cela me sort de mes habitudes; chez moi, nous sommes tous les jours une trentaine à table.

— Une trentaine! exclama Victor.

— Oui, monsieur, tel que vous me voyez, j'ai sept enfants mariés et deux bonnes douzaines de petits-enfants, sans compter ceux qui sont en train de venir.

— Mais, reprit Victor comme suffoqué, est-ce que vous avez chez vous toute votre famille?

— Oui, à peu près. Non, je me trompe. Si nous étions au complet, nous serions bien quarante.

— Quarante!

— Oui, monsieur. Ma fille aînée, qui a épousé un magistrat, suit naturellement son mari, et, comme ils ont cinq enfants, en voilà déjà sept qui nous manquent. Deux de mes fils sont marins et ne viennent que de loin en loin passer quelques mois avec nous. Il est vrai que, chaque fois qu'ils viennent, nous pouvons nous attendre à deux marmots de plus au bout de l'année. Ma seconde fille a aussi épousé un marin, qui suit les us et coutumes de ses beaux-frères.

Mes deux fils aînés s'occupent de culture et c'est la femme du second qui a pris la direction de la maison depuis que j'ai le malheur d'être veuf. Puis il y a les vieux, ma mère, une femme respectable par son âge et autrement, je vous prie de le croire, les mères de deux de mes brus, deux sœurs à moi qui sont restées vieilles filles. Enfin, nous sommes, tous les jours, vingt-huit à table en exceptant les tout jeunes enfants.

— Vous m'étonnez, monsieur, et vous m'instruisez. Je croyais que cette vie en commun n'avait jamais existé en France, si ce n'est avant le déluge.

— Après comme avant, monsieur. Du moins, chez nous, de père en fils, aussi loin qu'ont pu remonter mes investigations, on a toujours vécu de cette façon-là. C'est dans le sang. Nous avons horreur de l'isolement.

— Vous me permettrez de croire, cher monsieur, que vous avez une rude tâche à remplir. Il ne doit pas être facile de maintenir l'union et la paix dans une telle agglomération de personnes.

— Au contraire. Il est bien plus difficile, selon moi, de s'entendre avec deux ou trois qu'avec dix ou douze. Lorsqu'on est nombreux, le frottement est moins continuel, il y a plus de diversion, on comprend mieux la nécessité des concessions réciproques. Quant aux enfants, ils s'élèvent, se surveillent, se protégent les uns les autres. Il y en a trop pour qu'on les gâte, pour qu'on s'en occupe outre mesure, et ils prennent de bonne heure l'habitude de se suffire à eux-mêmes. Pour les instruire, on se partage la besogne. Une de mes brus tient l'école ; une autre, comme je vous l'ai dit, s'occupe de la maison. Nous trouvons à cette réunion agrément et profit. La vie en commun offre matériellement de très-grands avantages, moralement aussi, car l'homme est destiné à vivre en société, et, pour apprendre à vivre en société, il faut commencer par savoir vivre en famille.

— Je vous avoue, dit Victor, que j'ai toujours compris la famille d'une autre manière.

— Oui, en rétrécissant le cercle, répondit M. Mandry. Quant à nous, monsieur, nous l'élargissons le plus possible, et je vous assure que nous ne nous en trouvons pas plus mal.

La conversation roula encore assez longtemps sur ce sujet : madame Norbert eut beau essayer de lui faire prendre une autre direction, Victor y revenait toujours lui-même par quelque détour, ou plutôt comme par une attraction irrésistible. Il éprouvait le besoin de discuter, de faire jaillir la vérité du choc des idées, de l'opposition des raisonnements. Mais le bon M. Mandry n'aimait pas la discus-

sion ; il finit donc par dire à Victor qu'il regrettait de ne s'être pas aperçu plus tôt que leur manière de voir n'était pas du tout la même, et comme il avait reconnu, ce qui lui avait échappé d'abord, qu'il y avait de l'amour sous jeu, il se demanda avec une certaine inquiétude, si, en faisant l'éloge de la vie de famille, il n'avait pas été directement contre les projets du jeune homme, qui pouvait très-bien n'avoir pas l'intention de se charger de sa belle-mère.

Ces réflexions lui ôtèrent toute son expansion, toute sa gaieté, et, lorsqu'on passa dans le salon pour prendre le café, il n'était plus du tout à son aise.

— Je crois que je me suis exprimé avec trop de franchise, dit-il à voix basse à madame Norbert pendant que la jeune fille échangeait quelques mots avec son fiancé.

— Pourquoi donc ? lui demanda sa vieille amie, car madame Norbert avait été de tout temps l'amie de M. Mandry.

— Est-ce qu'il n'y a pas quelque chose entre ce monsieur et votre fille ? reprit-il.

— J'ai tout lieu de croire qu'il pense à Georgette, répondit prudemment la mère.

— Il n'y a rien de fait?

— Pas précisément.

— Je connais ce langage. C'est une affaire conclue.

M. Mandry était arrivé de bonne heure, parce que, fidèle à ses habitudes, il ne voulait pas se retirer tard. Aussi, vers les neuf heures et demie, demandait-il à madame Norbert la permission de la quitter, et, comme il devait repartir pour Toulouse le lendemain même, il prit congé d'elle et embrassa paternellement celle qu'il continuait d'appeler la petite, quoiqu'elle eût singulièrement grandi, dit-il, depuis la dernière fois qu'il était venu à Paris.

En le voyant prêt à se retirer, Victor, comme s'il eût regretté l'âpreté qu'il avait mise à soutenir ses opinions contre les siennes, lui adressa quelques paroles cordiales et lui dit qu'il avait été heureux, toute discussion à part, d'entendre un homme comme lui faire l'éloge de la vie de famille et s'y complaire au point de la préférer à sa tranquillité.

— A ma tranquillité ? ne put s'empêcher de lui répondre le vieillard. Je serais, je vous l'avoue, beaucoup moins tranquille si j'étais plus à moi-même, si j'étais moins distrait, moins tiraillé par mes petits-enfants. Les pires inquiétudes sont celles qui nous viennent de loin, monsieur. Être séparé des siens, voilà le grand souci. Mais la vie a des nécessités cruelles, et je conviens qu'il n'est pas donné à chaque homme de conserver tous les siens autour de lui.

Aussi, pour finir comme j'ai commencé, je me borne à vous souhaiter le bonheur dont je jouis, le bonheur d'avoir un jour à présider une table aussi nombreuse que la mienne. C'est une des plus grandes joies qui puissent être réservées à notre vieillesse.

Là-dessus il sortit, reconduit jusqu'à la porte de l'appartement par madame Norbert et par Georgette.

— Eh bien, demanda celle-ci à Victor quand elles rentrèrent dans le salon, que dites-vous de notre bon ami M. Mandry?

— Je dis... je dis qu'à son âge on peut avoir oublié que la vie à deux est encore ce qu'il y a de plus doux au monde.

— Pourquoi parler ainsi devant ma mère? murmura tout bas Georgette d'un ton de reproche. Elle va croire que c'est une allusion.

Victor se mordit les lèvres. Madame Norbert était, en effet, devenue soucieuse, et Georgette n'était pas contente. Il ne s'en aperçut que trop à la manière dont elle lui dit bonsoir.

Il était clair que la leçon vivante qu'on avait voulu lui donner ne lui avait pas profité, et que l'idéal de M. Mandry n'était pas devenu le sien.

Ernest Serret.

La suite au prochain numéro.

VOYAGE D'EXPLORATION

DANS

L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

IV[1]

Durant la saison sèche, les eaux de l'Ogooué décroissent avec une extrême rapidité. D'énormes bancs de sable surgissent de tous côtés dans le fleuve, et le rendent bientôt impraticable aux vapeurs, même à ceux d'un tirant d'eau on ne peut plus faible. Nous nous trouvions à la fin du mois d'août, c'est-à-dire au moment où les eaux sont les plus basses; il était, en conséquence, impossible de circuler autrement qu'en pirogue, et nous devions nous résigner à employer ce mode de navigation jusqu'au Gabon, ou tout au moins jusqu'à la mer. Nous crûmes bien faire en profitant d'une occasion avantageuse qui s'offrit à nous au commencement de la première semaine de septembre. M. Amoral fut obligé de descendre l'Ogooué avec plusieurs pirogues appartenant à la factorerie, pour aller chercher des marchandises à Yombé. Yombé est une sorte d'entrepôt commercial établi par M. Walker à l'embouchure de la rivière ou plutôt du bras de l'Ogooué qui porte ce nom. M. Amoral offrit de nous conduire jusqu'à ce point, qui n'est éloigné du cap Lopez que d'un petit nombre de milles. Soit à Yombé, soit au cap Lopez, on trouve fréquemment des occasions pour le Gabon; mais, en mettant les choses au pire, c'est-à-dire en supposant que ces occasions fissent défaut au moment de notre arrivée, il nous restait toujours la ressource de fréter une de ces grandes pirogues du pays, construites de manière à pouvoir supporter la mer, et dans lesquelles on transporte ordinairement les esclaves du cap Lopez à l'île de San Thomé

[1] Voir *le Correspondant* du 25 septembre, du 25 octobre et du 25 novembre 1874.

ou à celle du Principe. La distance à parcourir de Yombé au Gabon n'est que de 70 milles. Durant les mois de juillet, août et septembre, le vent souffle d'une manière régulière du sud au nord, de sorte que la traversée se prolonge rarement pendant plus de trente à trente-cinq heures. Il faut trois jours pour descendre l'Ogooué; nous comptions donc, en partant d'Adanlinanlango le 5 septembre, avec M. Amoral, arriver, au plus tard le 11 du même mois, au Gabon.

Ce jour-là, 5 septembre, à 11 heures du matin, nous prenions congé de N'Combé, en lui promettant que la prochaine lune nous verrait de retour chez lui. Marche n'était pas bien; pour moi, je souffrais d'une fièvre ardente. Mal assis, pouvant à peine remuer, sans cesse exposé aux rayons d'un soleil brûlant, notre état ne pouvait que s'aggraver pendant un pareil voyage. Le premier jour, nous couchâmes dans un village, à la hauteur de la rivière Bando. Le lendemain, nos hommes pagayèrent depuis 6 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, et nous fîmes beaucoup de chemin, de sorte que nous pûmes dormir dans les cases du roi Iosogué. Le 7, dans la matinée, au moment où, ayant repris notre voyage, nous passions devant le village important de Wacombo, les habitants, rassemblés en masse sur le bord, appelèrent à grands cris M. Amoral, dans la pirogue duquel nous étions. Quand nous fûmes près d'eux, ils l'accueillirent avec toute sorte d'insultes et de menaces, et plusieurs d'entre eux, la figure peinte, ornés d'une sorte de baudrier en peau de tigre, en un mot, revêtus de leur attirail de guerre, le mirent en joue avec leurs fusils à pierre. En raison de notre état de santé, nous étions, Marche et moi, étendus au fond du canot, en sorte que les sauvages ne nous voyaient pas. Indifférents au tumulte et aux injures, nous ne nous donnions pas la peine de nous montrer; mais Amoral secoua bien vite notre torpeur, en nous criant qu'on allait faire feu sur nous. Nous sautâmes sur nos carabines, que nous tenions toujours à portée, et, à leur grande stupeur, les assaillants se trouvèrent à leur tour couchés en joue par des blancs dont ils ne soupçonnaient même pas la présence. Ils étaient fort peu désireux d'attaquer les grands amis de l'amiral, et moins désireux encore de faire connaissance avec nos armes, dont ils avaient sans doute déjà entendu vanter la perfection. Aussi, mettant de côté toute fausse honte, ils firent volte-face et se sauvèrent à toutes jambes dans les bois. Cet incident fut le seul qui vint rompre la monotonie de notre voyage. Le 8, nous arrivions à Yombé. Nous y trouvâmes M. P..., négociant français. Il allait repartir pour le Gabon, avec sa goëlette, qu'il venait de charger de caoutchouc et d'ébène, et nous offrit, avec la cordialité particulière aux négociants de ces pays,

passage à son bord pour nous, nos hommes et nos bagages. Cette proposition nous évitait la difficulté de trouver des pagayeurs, une dépense assez considérable, et les souffrances d'un voyage sur mer en pirogue, et dans de pareilles conditions de santé : c'est dire que nous l'acceptâmes avec plaisir et reconnaissance. M. P... nous demanda seulement d'attendre deux ou trois jours, parce qu'il avait envoyé tous les hommes de son équipage à quelque distance dans l'intérieur, pour chercher quelques dents d'ivoire qui lui étaient encore dues. Il n'y avait à cela aucune objection de notre part, et nous nous installâmes, en attendant le moment de partir, dans l'établissement de M. Walker. C'est une vaste case carrée, construite en bambous, selon l'usage du pays. Elle est divisée en deux compartiments, dont le premier, de beaucoup le plus petit, sert de logement aux agents, quand ils sont de passage. Le second est un grand magasin dans lequel sont entassées les barriques de rhum, la poudre, les caisses de neptunes[2], de fusils, de matchettes, en un mot, toutes les marchandises dont on fait le commerce dans l'Ogooué. Ces marchandises sont déposées là, tous les deux mois environ, par *le Batanga*, assez grand vapeur appartenant à la maison Hatton et Cookson, que représente M. Walker. Ce navire relâche à Yombé en allant ravitailler les nombreuses factoreries que MM. Hatten et Cookson possèdent plus au sud de l'équateur. Lors de son retour, il repasse à Yombé, et remporte les divers produits, ébène, caoutchouc et ivoire, que M. Amoral y a apportés lui-même ou expédiés des factoreries de l'Ogooué.

M. Walker avait autrefois à Yombé une factorerie tenue par un agent blanc; mais depuis quelque temps déjà il l'a supprimée, pour ne garder sur ce point qu'un simple dépôt de marchandises dont il laissait alors la garde à un de ses anciens domestiques, noir de Corisco, dans lequel il avait toute confiance. La suppression de cette factorerie a exaspéré les habitants du cap Lopez, et ce n'est pas un de leurs moindres griefs contre M. Walker. On ne saurait cependant blâmer ce négociant de s'être lassé des duperies continuelles dont il était victime, de la mauvaise foi et de la paresse des habitants, qui n'ont, du reste, presque rien à offrir en échange des marchandises si violemment réclamées par eux. D'ailleurs aucun blanc ne voulait plus venir gérer la factorerie. C'est qu'il est par trop dur aussi de venir s'enfermer pendant des années sur cette petite île, horriblement malsaine, où toutes les ressources font défaut, même celles de la chasse ou simplement de la promenade. On ne peut pas faire

[1] Les neptunes sont de grands bassins de cuivre : on les fait figurer au premier rang dans les objets qui composent la dot d'une femme, bien qu'ils n'aient aucune utilité pratique.

500 mètres sans être de suite arrêté par des marais fétides, et la plus cruelle de toutes les privations, celle d'eau potable, s'y fait durement sentir. Il faut envoyer puiser la boisson quotidienne dans une mare bourbeuse qui se trouve sur l'autre rive, et sert d'abreuvoir aux bœufs et à tous les animaux sauvages du pays. On ne sait vraiment pas comment des hommes, même des nègres, ont pu choisir pour l'habiter un endroit tel que Yombé. Cependant, autour du dépôt créé là par M. Walker, s'élève un grand village construit avec beaucoup de soin. C'est la résidence de N'Shango, chef puissant, dont les frères, plus puissants encore que lui, se partagent le gouvernement du cap Lopez et de tous les pays environnants. Dès le soir de notre arrivée, N'Shango nous envoya, comme présent de bienvenue, des bananes et un peu de poisson fumé, et nous fit dire qu'il désirait vivement nous voir pour nous communiquer quelque chose de très-important. Nous n'étions pas de force à faire une visite officielle ce jour-là, et nous remîmes, en conséquence, l'entrevue au lendemain matin. Le lendemain matin, en effet, nous nous rendîmes chez le roi, accompagnés de MM. P... et Amoral. N'Shango nous attendait en grande cérémonie sous une sorte de hangar spécialement réservé aux réceptions. Il était assis dans un fauteuil, ayant à ses côtés ses six femmes favorites, littéralement chargées de colliers de perles. Près de lui était son fils aîné, garçon intelligent, élevé au Gabon, et qui lui servait d'interprète. Tous les sujets étaient debout, par respect pour leur chef. Le roi était revêtu d'une sorte de soutane en laine blanche, serrée à la taille par une ceinture écarlate à laquelle pendaient une corne d'antilope et une énorme sonnette. Par-dessus cette soutane il portait une capote d'artilleur. Son cou était orné d'un énorme collier de perles bleues, et sur sa tête se prélassait un bonnet phrygien surmonté d'un petit chapeau noir en velours. Malgré cet attirail ridicule, sa taille élevée, sa longue barbe blanche, et un grand air de dignité, prévenaient en sa faveur et inspiraient un certain respect. Ce n'est pas un méchant homme que ce N'Shango. Roi d'un peuple turbulent, guerrier, qui aujourd'hui hait les blancs et ne demande qu'à se soulever contre eux, frère de deux hommes qui sont l'âme de tous les complots ourdis contre les négociants, il restait autant que possible étranger aux intrigues, et faisait servir son influence à calmer les esprit exaspérés. Seulement son caractère est plutôt vif : quand dans son ménage il entre en colère et saisit son bâton, toutes ses femmes s'enfuient dans les palétuviers et ne reparaissent que trois ou quatre jours après.

Il nous reçut, du reste, avec de grandes démonstrations d'amitié, et exprima le regret de n'avoir pas à nous offrir une boisson digne de chefs blancs, telle que du vermouth ou de l'absinthe. On nous

avait préparé à côté de son fauteuil des siéges sur lesquels nous prîmes place. La conversation fut languissante. Le roi paraissait très-gêné. Au bout d'un quart d'heure, n'y tenant plus, il nous fit dire tout haut par son fils qu'il avait à nous parler de choses qui ne devaient être entendues que de nous; que son peuple était très-curieux, et que les maisons elles-mêmes avaient des oreilles. En conséquence, il nous priait de nous rendre avec lui dans un endroit situé en plein air, éloigné de tout arbre et à l'abri de toute tentative d'espionnage. Nous le suivîmes au lieu qu'il nous désignait. Là, il nous fit asseoir en cercle, et M. P..., Amoral, Marche et moi, prenions part à la conférence. Aucun noir n'avait été admis, à l'exception de son fils. « Tangani (blancs), nous dit-il, j'ai un poids sur le cœur, et ma langue parlera. Walker est votre ami, mais il n'est pas le mien; il n'a pas confiance en moi, il ne m'aime pas, et cependant ma langue parlera, car je ne veux pas que lorsque Walker reviendra ici, lorsqu'il trouvera ses marchandises de Yombé disparues et pillées, il dise : « Je savais que N'Shango était un malhonnête homme : « il a laissé voler mon bien, et il en a eu sa part. » Eh bien, par Iassi! N'Shango est un honnête homme, et la preuve, c'est qu'il va vous révéler la vérité : le noir qu'emploie Walker trompe indignement sa confiance; il laisse piller la maison; il donne lui-même toutes les marchandises pour payer ses palabres de femmes, et savez-vous combien il en a, de palabres de femmes? Je vais vous le dire. »

N'Shango sembla se recueillir un instant, puis il dit quelques paroles à son fils qui se leva et alla chercher de petites branches d'arbres mort qu'il vint déposer aux pieds de son père. Le vieillard en prit une dans ses mains et continua d'un ton solennel : « Je ne m'occuperai pas, dit-il, des jeunes filles et des femmes esclaves ou bamba[1], non, en énumérant celles avec lesquelles il a eu des relations criminelles, je ne citerai que les femmes de rois ou de chefs influents. A moi, N'Shango, dit-il, il a séduit huit femmes, » et N'Shango cassa huit petits morceaux de bois qu'il mit par terre, à côté de lui; « à mon fils, que vous voyez ici, trois, » et le roi ajouta trois petits morceaux de bois aux huit premiers; « à Rengoa, mon frère de la grande terre, dix, » dix petits morceaux de bois vinrent s'aligner à côté des onze premiers pour constater l'étendue du désastre de Rengoa. Le roi énuméra encore plusieurs collègues trompés dans des proportions non moins fâcheuses. Quand il eut fini, il ordonna à son fils de compter les petites branches indicatrices ; il y en avait quarante et une. « Il en manque, dit gravement N'Shango,

[1] Né d'un père libre et d'une mère esclave.

mais ce que j'ai indiqué suffit. » En effet, cela suffisait, surtout si l'on considère que *chaque* délit de séduction se règle ordinairement au cap Lopez, en coupant les oreilles du coupable qui est ensuite vendu comme esclave au profit du mari. Aussi le roi nous expliqua que, pour sauver ses oreilles et sa liberté, l'employé de M. Walker prodiguait aux chefs outragés toutes les marchandises de la factorerie, et que, dernièrement encore, au moment de subir le dernier supplice des mains de Rengoa, de la grande terre, qui avait, du reste, *dix fois* le droit de se venger, il avait donné, aux frais du magasin, bien entendu, une barrique de rhum contenant cent gallons (environ 500 bouteilles), plusieurs caisses de fusils et 100 pièces d'étoffe à 15 fr. l'une. N'Shango concluait en disant, ce qui était parfaitement vrai, du reste, qu'il lui avait été impossible d'empêcher ce pillage, M. Walker ne lui ayant jamais donné aucune autorité sur son établissement, et il nous priait d'avertir M. Walker pour qu'il remplaçât au plus vite cet agent infidèle. Aussitôt que le digne monarque eut terminé ses révélations, M. Amoral courut au magasin et commença la vérification des marchandises qui y étaient déposées. Dès le premier coup-d'œil, il reconnut que N'Shango avait dit vrai, et, après l'avoir remercié cordialement, il lui confia les clefs du magasin comme marque de haute confiance; depuis ce moment, aucune marchandise n'a plus disparu. Quant au voleur, le Lovelace nègre, nous voulions l'attacher et l'emmener enchaîné au Gabon; mais il avait surveillé de loin notre conférence avec le roi, et, devinant qu'il n'en sortirait rien de bon pour lui, s'était empressé de monter dans une pirogue et de se soustraire par la fuite au châtiment qui l'attendait. Nos affaires avec le roi N'Shango terminées, nous allâmes déjeuner. Ce jour-là, nous faisions bombance en l'honneur d'Amoral, qui devait repartir le soir même pour Adanlinanlango. On avait retrouvé une vieille boîte de *Résurrection*[1], et M. P*** devait nous faire goûter d'un plat de manioc fait par les noirs et qu'il trouvait excellent (disons tout de suite que Marche et moi nous n'avons jamais pu nous y habituer). Nous pouvions bien être à table depuis un quart-d'heure, lorsque nous entendîmes un bruit épouvantable qui partait du village. Bientôt François et Chico accoururent nous dire que le roi N'Shango voulait couper le cou à l'une de ses femmes et qu'il fallait nous dépêcher si nous voulions intervenir à temps. Nous quittâmes de suite notre repas et nous rendîmes à la case des réceptions dans laquelle était entassée une foule compacte qui semblait très-émotionnée; elle s'ouvrit avec empressement sur

[1] On a baptisé du nom *Résurrection* le bœuf d'Australie en conserves. Cette viande n'est pas mauvaise la première fois qu'on en mange, mais on s'en dégoûte très-vite et elle finit par donner des nausées.

notre passage et nous permit d'arriver jusqu'au roi. N'Shango gesticulait d'un air furieux : à ses pieds était étendue une jeune femme pieds et poings liés. Debout, près de lui, se tenait un chef que nous reconnûmes pour Makoumbé, noir du Cap Lopez. Cet homme, si insolent d'habitude, semblait en ce moment fort humilié, contrit et suppliant. Tous ses gestes indiquaient qu'il demandait grâce pour la victime. Voici ce qui s'était passé, à ce qu'on nous expliqua après le dénoûment de l'affaire. Un nommé Anguila, traitant de M. Walker, Gabonnais influent et ami personnel de N'Shango, avait envoyé à Yombé, pour traiter diverses affaires, un de ses esclaves dans lequel il avait grande confiance. Malheureusement cet homme, tout orgueilleux de sa mission, oublia sa condition infime et se permit de faire des propositions déshonnêtes à la sœur de ce Makombé, chef puissant et ami de N'Shango. Cette femme le dénonça immédiatement à son frère. La loi est formelle. Tandis que, de la part d'un homme libre, la séduction doit être consommée pour constituer un crime, de la part d'un esclave une simple proposition suffit. Makoumbé fit donc enchaîner l'homme qui avait osé désirer sa sœur et allait le vendre aux Portugais, lorsque N'Shango intervint. Il supplia Makoumbé de renoncer à exercer son droit, disant qu'il serait profondément affligé que, chez lui, on fit à Anguila l'affront de vendre un de ses esclaves aux *Poutou*[1], et promettant en même temps un beau cadeau à la sœur de Makoumbé. Mais celui-ci fut inflexible et se renferma dans son droit strict ; en conséquence, l'affaire dut être tranchée par voie de palabre. Le règlement en fut confié aux onéros (anciens) du pays, qui avaient été convoqués dans la case des réceptions et, en ce moment, étaient assis en cercle autour du roi. Devant les onéros, Makoumbé soutint sa décision première avec une extrême violence ; il déclara qu'il avait la loi pour lui et défia le roi de violer la loi en soustrayant à sa vengeance l'esclave d'Anguila : comme gage de son défi, il prit une longue paille, la cassa en deux, et, jetant la première moitié vers les onéros, enferma l'autre dans la sacoche qu'il portait au côté[2]. N'Shango se leva alors : « Makoumbé, lui dit-il, tu as bien parlé, vends l'esclave aux Poutou, je veux qu'on applique la loi. » De longs applaudissements saluèrent une décision aussi équitable. Le palabre semblait terminé et le conseil allait se retirer, lorsque le roi le retint. « Onéros, leur dit-il, ne vous éloignez pas : j'ai encore une question à vous adresser, et toi, Makoumbé, reste aussi, cela t'intéresse. » Chacun écouta curieusement. « Onéros, reprit N'Shango, j'ai, vous le savez, épousé une femme esclave,

[1] C'est le nom que dans l'Afrique équatoriale on donne aux Portugais.

[2] Ces sacoches sont fabriquées au cap Lopez même avec des pailles de diverses couleurs ou de la ficelle ; les noirs y renferment leur poudre et leurs talismans.

je l'aimais beaucoup et j'en ai fait ma première femme[1]. Si cette femme, cette ancienne esclave, venait à me tromper, quel châtiment mériterait-elle? — La mort, » répondirent les onéros d'une seule voix. « Eh bien, » s'écria N'Shango d'une voix tonnante, « saisissez Akéva[2], chargez-la de liens et apportez-moi le couteau qui sert aux exécutions. » Akéva était cette esclave du roi dont il avait fait sa première femme et qui était en ce moment à ses côtés ; en un instant elle fut saisie et garrottée. « Makoumbé, » dit alors le roi, « tu as eu des relations criminelles avec Akéva, » et, comme celui-ci protestait : « Ne le nie pas, j'en ai la preuve depuis longtemps, comme je te croyais un ami dévoué, j'avais fermé les yeux, mais tu n'es pas mon ami, je viens de le voir ; d'ailleurs, tu l'as très-bien dit, il faut que la loi soit appliquée. Ici, à l'instant même, je vais donner à Akéva la mort qu'elle mérite. Quant à toi, tu sais ce qui t'attend, ce n'est pas mon affaire. » Makoumbé savait, en effet, ce qui l'attendait ; Akéva morte, ses frères auraient certainement assassiné l'amant de leur sœur, cause de son supplice. Peut-être aussi aimait-il cette femme, toujours est-il qu'il se jeta aux pieds du roi, promettant non-seulement de ne pas faire vendre l'esclave d'Anguila, mais encore de ne demander aucune compensation pécuniaire. Mais, à son tour, N'Shango semblait inflexible. « Non, non, » répétait-il à chaque instant, « tu l'as trop bien dit, Makoumbé, il faut qu'on applique la loi, et je te défie de me la faire violer. » Les choses en étaient là quand nous entrâmes dans la salle du palabre et naturellement sans savoir ce qu'avait fait Akéva. Nous nous joignîmes à Makoumbé pour demander sa grâce. Au fond, je crois que le monarque aurait été fâché d'immoler une femme pour laquelle il avait certainement encore de l'affection ; aussi il se rendit à notre requête, mais il déclara solennellement que si ce n'eût pas été pour obéir à ses tangani (blancs), qui voulaient qu'Akéva vécût, il l'eût tuée sans pitié.

M. Amoral ne put pas partir ce jour-là. Il fut retenu par l'arrivée à Yombé d'une pirogue d'Adanlinanlango. Les noirs qui la montaient nous apprirent que les hommes de M. P***, si impatiemment attendus par nous, ne seraient pas de retour avant deux ou trois jours, car ils s'étaient beaucoup attardés en route. Ce nouveau délai nous contraria considérablement, car nous étions, moi surtout, très-souf-

[1] La principale épouse du mari, personne privilégiée, a la haute main sur les affaires, partage ses secrets et gouverne ses autres femmes. Une intrigue avec elle est une offense d'une nature spéciale et bien plus grave que toute autre (Duchaillu, *Afrique équatoriale*). Ceci est vrai surtout au cap Lopez.

[2] Akéva en mpongwé veut dire merci ; beaucoup de femmes portent ce nom parmi les Gabonnaises et aussi parmi les Gailoises.

frants, et nous n'avions pour toute nourriture que quelques poulets maigres qu'il fallait manger sans sel et sans assaisonnement d'aucun genre et un peu de manioc déjà fermenté. L'eau était, comme je l'ai dit, fétide, et nous causait des nausées épouvantables.

Cependant un moment nous pûmes croire que ce retard forcé aurait du moins un avantage, celui de nous faire assister à une cérémonie solennelle très-intéressante pour nous, malgré son horrible cachet de barbarie. Il s'agissait de ce jugement de Dieu dont j'ai déjà parlé et dans lequel l'épreuve du poison doit révéler l'innocence ou la culpabilité de l'accusé.

Le roi N'Shango avait perdu sa mère quelques jours auparavant, et, dans ce malheureux pays, infesté de toutes les superstitions, il est rare qu'il meure une personne encore jeune et appartenant à une famille influente sans que sa mort soit attribuée à la sorcellerie. M. Duchaillu, dans un excellent chapitre « sur le système d'esclavage et les superstitions dans l'Afrique équatoriale, » s'exprime ainsi à ce sujet : « Le plus grand fléau de ces contrées est la croyance à l'aniemba, c'est-à-dire à la sorcellerie et à la magie. Le nègre croit fermement que la mort est une violence contre nature ; il ne peut s'imaginer qu'un homme bien portant quinze jours auparavant puisse être amené par la maladie aux portes du tombeau, à moins qu'un sorcier puissant ne s'en soit mêlé et n'ait, par quelque maléfice, attaqué le principe de la vie et déchaîné le mal... Le hasard fait-il tomber les soupçons sur quelque malheureux, à qui l'on prête un motif de haine, l'effervescence qui couvait ne peut plus se contenir et déborde... » Le hasard est, ainsi que le dit ailleurs M. Duchaillu, généralement secondé par les vengeances et les cupidités privées. Dans le cas qui nous occupe en ce moment, la vindicte publique accusait d'avoir ensorcelé la mère du roi cinq femmes du village de Yombé. Les malheureuses avaient naturellement nié énergiquement toute culpabilité et offert de subir l'épreuve du poison. Au moment où nous nous mettions à table pour dîner, on vint nous prévenir que les cinq prétendues sorcières devaient boire le m'boundou dès le lendemain, à la grande terre[1]. Nous prîmes, Marche et moi, tous les arrangements nécessaires pour nous rendre le lendemain au lieu où devait se passer la cérémonie. Cette démarche, entreprise malgré le mauvais état de notre santé, n'avait pas été résolue dans un simple but de curiosité ; nous espérions que notre influence pourrait peut-être sauver quelques-unes de ces malheureuses.

Avant d'aller plus loin, je vais donner quelques détails sur cette

[1] On désigne à Yombé, sous le nom de grande terre, le pays qui avoisine le cap Lopez.

cérémonie du m'boundou ; ils seront lus avec intérêt, car cette funeste superstition joue un grand rôle dans la vie des noirs et dépeuple l'Afrique équatoriale à l'égal de la guerre et de la traite des esclaves. Le m'boundou est un poison narcotique dangereux, il devient mortel lorsqu'il est pris à des doses très élevées ; on l'obtient en râpant dans une grande tasse l'écorce d'un petit arbuste appelé m'boundou, comme le poison qu'il produit. L'écorce ainsi râpée est additionnée d'une assez grande quantité d'eau. Cette eau prend une teinte rougeâtre et entre en fermentation ; le m'boundou est alors prêt à être administré à celui qui va subir l'épreuve[1]. Le breuvage ainsi préparé, voici comment les choses se passent, du moins chez les Gallois et les Inenga : le féticheur trace une raie sur le sable, à dix pas devant le patient, auquel il tend ensuite la coupe remplie de m'boundou : celui-ci doit l'avaler d'un trait, puis, à un signe du féticheur, se mettre en marche. Déjà le poison commence à produire son effet ; ses yeux s'injectent de sang et semblent prêts à sortir de leur orbite, sa figure se contracte et une torpeur invincible s'empare de lui. Et cependant il rassemble toute son énergie dans un suprême effort et cherche à marcher en avant, car malheur à lui s'il tombe avant d'avoir franchi cette raie tracée sur le sable par le grand féticheur : sa culpabilité sera prouvée aux yeux de ces barbares et une foule altérée de sang l'égorgera, arrachera ses entrailles et coupera son corps en petits morceaux. Si, au contraire, ses forces ne l'ont pas trahi tout de suite, s'il passe la ligne fatale, il est déclaré innocent, et la colère du peuple tombera alors sur son accusateur, si toutefois cet accusateur n'est pas l'oganga ou féticheur. L'oganga, lui, a toujours quelque bonne raison pour justifier une accusation faite à faux. Au reste, comme il est, dans tous les cas, chargé de la préparation du poison, s'il s'est porté accusateur, il le prépare à telle dose que sa victime tombera presque toujours foudroyée du premier coup. Les oganga acquièrent une grande influence sur l'esprit crédule des noirs en buvant impunément le m'boundou. Naturellement on peut s'habituer à ce poison comme à presque tous les autres, en en prenant quotidiennement et par doses progressives.

Dans la soirée, quand on nous eut annoncé que les cinq femmes de Yombé boiraient le m'boundou le lendemain, nous envoyâmes, Marche et moi, demander au roi N'Shango quelques-uns des arbustes qui produisent le poison afin de pouvoir les expédier en France et les faire analyser par des hommes compétents. N'Shango vint lui-même

[1] Nous avons eu, Marche et moi, dans des circonstances dont je parlerai, occasion de voir par nos yeux la préparation du M'Boundou que M. Duchaillu avait, du reste, décrite d'une manière fort exacte.

nous dire, comme, du reste, MM. Amoral et P*** l'avaient prédit, qu'il était impossible de se procurer le m'boundou la nuit : « La nuit, dit-il, le m'boundou ne reste pas planté dans la terre, il voit les sorciers, les voleurs, il voit jusqu'aux desseins les plus cachés des criminels, il pénètre partout. C'est seulement quand le jour va paraître qu'il reprend sa place dans les bois : alors il est sans puissance, on peut l'arracher et l'emporter avec soi. Demain matin j'en ferai cueillir pour vous et je vous l'enverrai. Le roi tint parole et nous envoya le lendemain trois de ces petits arbustes que nous avons adressés depuis à M. Bouvier ; ils croissent, paraît-il, à l'ombre des forêts touffues ; leur taille ne dépasse guère 1 mètre 25 centimètres ; l'épaisseur du bois est d'environ un pouce, la feuille est oblongue et d'un vert foncé ; la racine, dont l'écorce paraît être la seule partie vénéneuse de cet arbuste, est rougeâtre et de forme conique. Le m'boundou serait, d'après M. Murray, une espèce de strychnos.

Naturellement, durant notre dîner, la conversation roula sur l'épreuve du poison. Il est extraordinaire que cette pratique sauvage soit en usage dans presque toutes les parties de l'Afrique. Marche nous en citait des exemples chez plusieurs peuples qu'il avait visités dans son précédent voyage; ainsi, les Mandingues (Cazamance et Gambie) ont dans chaque tribu un jour de l'année dans lequel sont réglées toutes les accusations de sorcellerie portées dans les douze mois qui précèdent ce jour-là, quelquefois cent cinquante ou deux cents personnes boivent le poison. Il résulte des écrits de divers voyageurs qu'à Madagascar cette épreuve est très en usage. M. P*** avait passé quatorze ans au Gabon, la vie de M. Amoral s'était écoulée soit dans l'Afrique équatoriale, soit au Congo. Tous deux avaient souvent vu administrer le m'boundou. M. Amoral nous cita le fait suivant dont il affirmait avoir été témoin oculaire. C'était à Saint-Paul-de-Loanda (Congo). Une femme, accusée de sorcellerie par un féticheur célèbre, allait boire le m'boundou ; devant elle était étendu un gros tronc d'arbre qu'elle devait, sous peine d'être déclarée coupable, suivre trois fois dans toute sa longueur sans tomber. L'accusée ne semblait pas inquiète, depuis plusieurs jours elle répétait à tous qu'elle subirait bien l'épreuve et ne ferait même aucun faux pas. « Une seule chose, disait-elle, peut me faire mourir, si je vois un poisson dans un baquet, cette vue me tuera instantanément, on me l'a prédit et je l'ai rêvé ! Elle prit d'une main ferme la coupe fatale et but le poison lentement et jusqu'à la dernière goutte ; elle monta ensuite sur le tronc d'arbre, le suivit dans toute sa longueur sans hésiter et revint sur ses pas avec autant de succès ; une fois encore le même chemin et elle était sauvée; elle se remit en marche, son teint était déjà livide, sa marche et ses mouvements avaient la

roideur de ceux d'un automate, mais elle n'hésitait ni ne chancelait ; déjà elle avait fait la moitié du parcours, et ses amis allaient acclamer son innocence, lorsque le féticheur, qui voyait sa proie lui échapper, lui mit sous les yeux un baquet renfermant un poisson, qu'il avait préparé en cachette. La malheureuse le regarda un instant d'un air stupide, puis, poussant un grand cri, tomba comme foudroyée[1].

MM. P*** et Amoral affirmaient connaître un contre-poison au m'boundou. Ce contre-poison se composait de cannes à sucre pilées, de fèves bouillies et d'excréments humains. Tous deux l'avaient vu, disaient-ils, administrer avec succès. M. P*** nous en citait l'exemple suivant. Un jour, en sa présence et en celle d'un Portugais venu à la côte pour acheter des nègres, une femme but le m'boundou : elle eut de suite de violentes convulsions et agitait avec une rapidité extrême tantôt un bras, tantôt une jambe ; néanmoins, elle arriva à la ligne tracée devant elle sur le sable, et on la croyait hors d'affaire, lorsque tout à coup elle tomba inanimée sans l'avoir franchie. On allait l'égorger, lorsque M. P*** demanda sa grâce et le négrier offrit de l'acheter. La cupidité l'emporta chez les sauvages sur le désir de la vengeance; ils se mirent de suite à préparer le contre-poison dont je viens de parler, puis deux hommes ouvrirent, avec des manches de pagaie, la bouche serrée de la patiente et lui ingurgitèrent de force une assez grande quantité de cette médecine repoussante, mais, paraît-il, efficace. Au bout de quelques instants, elle fut prise de vomissements épouvantables, la vie revint petit à petit et elle guérit à la grande joie du négrier qui, vu son état précaire, l'avait acquise à prix très-réduit.

Je rêvai toute la nuit m'boundou et massacres; le lendemain au point du jour, N'Shango nous fit dire que, puisque nous voulions aller voir les femmes subir l'épreuve, nous lui ferions plaisir d'accepter une place dans sa grande pirogue jusqu'à la grande terre. Nous profitâmes de cette offre et partîmes avec lui. La pirogue était pavoisée, et deux noirs frappaient sans relâche sur un gigantesque tam-tam placé au milieu. Nous étions un peu émus en songeant aux horreurs dont nous allions être témoins et faisions de beaux projets

[1] Je prétends laisser à leurs auteurs la responsabilité des faits qui sont relatés ici, mais je ferai observer que M. Amoral qui connait à fond la langue et les mœurs du pays est un homme sérieux; j'ai eu dans beaucoup de cas occasion de contrôler ses assertions, et je les ai toujours trouvées exactes. Au reste, dans les circonstances dont il s'agit, on comprend à la rigueur que cette femme superstitieuse, imbue de l'idée fixe que la vue d'un objet donné causerait sa mort, ait senti défaillir le peu de forces que le poison lui avait laissé, en voyant cet objet mis brusquement devant ses yeux.

pour sauver quelque malheureuse accusée, mais le roi, lui, riait sous cape ; il nous avait emmenés, d'abord pour avoir l'air d'accéder à tous nos désirs, ensuite et surtout parce qu'il était fier de montrer à son frère de la grande terre comme il était lié avec les blancs amis de l'amiral ; mais dans son for intérieur, il s'était bien promis de ne pas nous laisser assister à l'épreuve du m'boundou. Il savait parfaitement que les blancs blâmaient ces cérémonies barbares, et il craignait d'être dénoncé par nous à l'amiral. D'ailleurs, il se doutait bien que nous ne laisserions pas égorger des femmes devant nous sans intervenir, et il voulait à tout prix éviter cette intervention. Il faut environ cinq heures pour atteindre la grande terre, nous y fûmes reçus avec pompe. Le roi nous offrit des poules et quelques bananes, et reçût naturellement notre cadeau en échange. Ensuite on nous conduisit dans la salle des palabres, où nous prîmes place entre N'Shango et son frère. Divers orateurs parlèrent pendant cinq heures consécutives ; ils avaient soin de se servir de la langue oroungou, qui, bien qu'elle ressemblât au mpongwé, était à peu près inintelligible pour nous. A deux heures de l'après-midi, nous pûmes nous esquiver pour faire un déjeuner dont les poules et les bananes du roi firent les frais. A quatre heures, nous revînmes dans la salle des palabres qu'aucun noir n'avait encore quittée. La séance était très-animée et les orateurs se succédaient avec rapidité. A sept heures, on nous apprit que la cérémonie du m'boundou n'aurait lieu que cinq jours plus tard. Furieux d'avoir été ainsi joués, nous obligeâmes N'Shango qui pérorait en ce moment, Dieu sait sur quoi, à se taire et à nous ramener de suite à Yombé que nous n'atteignîmes qu'à minuit.

Cette journée, aussi laborieuse qu'inutile, aggrava encore l'état de ma santé, et à partir de ce moment j'eus tous les jours sans exception des vomissements violents suivis de deux heures de frisson, puis de six heures d'une fièvre ardente, avec une soif que le manque d'eau potable rendait cruelle. Amoral était reparti la veille, cinq jours s'étaient écoulés depuis notre arrivée et nous n'avions aucune nouvelle de l'équipage de M. P***. Marche et M. P*** étaient sans cesse comme sœur Anne, à interroger l'horizon, mais comme sœur Anne, ils ne voyaient rien venir. Je ne fatiguerai pas le lecteur du récit de cette existence monotone. Qu'il suffise de dire que notre misère se prolongea pendant vingt jours. Le dix-huitième jour, M. P***, exaspéré, avait déclaré que si le surlendemain ses hommes n'étaient pas arrivés, nous partirions sans les attendre ; il avait gardé avec lui un Krouman, son domestique, et il croyait, disait-il, pouvoir, avec ce Krouman et nous, faire la manœuvre de la goëlette. François, notre chasseur, consulté, déclara qu'il était lui-même un excel-

lent marin, et pourrait tenir le gouvernail tout le temps du voyage. Il n'était pas jusqu'à Chico qui prétendît avoir des connaissances maritimes très-développées.

Le surlendemain, naturellement, on n'entendit pas plus que les autres jours parler de l'équipage de M. P***. Marche et moi, à bout de patience, nous étions décidés à partir coûte que coûte. M. P***, lui, le moment venu, hésitait bien un peu, mais il avait promis, et Dieu sait que nous ne lui laissâmes pas oublier sa promesse. A deux heures nous levâmes l'ancre, N'Shango et les siens nous pilotèrent au travers des bancs de sable jusqu'à la pleine mer, puis tous prirent congé de nous et regagnèrent leur île dans la grande pirogue du roi que nous avions remorquée jusque-là. A peine étions-nous au large et livrés à nos propres forces, il nous fut permis de constater que jamais goëlette n'avait eu à son bord un équipage aussi effroyable que le nôtre. M. P***; soit dit sans l'offenser, était aussi détestable capitaine qu'aimable homme : il n'y connaissait absolument rien. François Koëben, qui s'était avec outrecuidance mis à la barre, gouverna d'une manière si excentrique, qu'il fallut l'en chasser au plus vite. J'étais couché sur le pont avec la fièvre; du reste, même en bonne santé, je n'aurais été bon à rien. Le Krouman avait bien quelques notions de navigation, mais il était exclusivement absorbé par le gouvernail qu'il dut tenir nuit et jour. Heureusement nous eûmes un renfort inattendu dans Marche qui, ayant, durant de longues journées, navigué à la voile dans les criques de Malacca ou sur la côte de Cazamance, avait occupé ses loisirs à regarder comment se faisait la manœuvre et appris ainsi, presque sans s'en douter, les premiers éléments du métier. Plus heureusement encore nous étions favorisés par la brise qui nous poussait vent arrière au Gabon. Aussi ce soir-là et le lendemain les choses se passèrent à peu près bien. Seulement, vers la fin de la journée, on s'aperçut qu'avec leur négligence habituelle, nos hommes, au lieu d'emporter une barrique d'eau, selon les ordres qu'ils avaient reçus, s'étaient contentés d'en remplir deux dames-jeanne, qui étaient déjà à peu près-vides. Nous n'avions même pas de boussole à bord et durant la nuit nous nous étions écartés de terre, au point de l'avoir perdue de vue; néanmoins, après de longs tâtonnements, nous parvînmes à nous en rapprocher. M. P***, tout joyeux, déclara qu'il voyait le mont Bouët. Le mont Bouët est, comme on le sait, derrière l'établissement français du Gabon. Nous mîmes le cap sur le prétendu mont Bouët, et à la grande confusion de notre capitaine improvisé, nous reconnûmes qu'il avait pris, pour le mont Bouët, les Mamelles, collines élevées qui sont à peine à moitié chemin. En raison de cette découverte désagréable l'eau fut rationnée, pour nous comme pour les noirs, à

un verre le matin et un verre le soir, on m'accorda seulement double ration en raison de la fièvre violente qui ne me quittait plus. Vers deux heures de l'après-midi la brise fraîchit beaucoup et la mer devint si forte que nous embarquâmes une grande quantité d'eau. A partir de ce moment il devint impossible d'allumer du feu, de grandes lames balayaient à chaque instant le pont et emportèrent les cages d'osier dans lesquelles M. P*** avait renfermé quelques poules. N'ayant pas la force de me lever, je me tenais couché près du mât que je serrais dans mes bras, pour n'être pas emporté par les vagues. A huit heures du soir, une tournade, la tempête de ces pays, se déclara; nous étions alors par le travers des Grandes-Dunes. M. P***, affolé, commanda de filer sous le vent et de gagner le large. Chassés avec une rapidité vertigineuse par la tournade, nous nous serions certainement trouvés le lendemain à cinquante lieues de la côte, sans eau, sans vivres, sans boussole et sans point de repère possible pour nous orienter. Aussi je protestai énergiquement contre cet ordre de M. P***, et Marche, qui n'avait rien perdu de son calme, déclara froidement, mais d'un ton qui annonçait une résolution inflexible, qu'il ne voulait pas qu'on filât sous le vent et qu'il voulait qu'on jetât les ancres; sans doute, ces ancres étaient faibles, elles avaient beaucoup de chances pour casser, et dans ce cas nous serions jetés à la côte et naufragés, mais un naufrage même valait beaucoup mieux que les tortures de la faim et surtout de la soif : assez d'une *Méduse* comme cela. Les ancres casseront, s'écria M. P*** avec désespoir, et il se jeta au fond du bateau, cachant sa figure dans ses mains. Chico et les Boys étaient dans le même état de prostration. Avec l'aide de François et du Krouman, Marche parvint à jeter les deux ancres, il s'installa près de l'une et je me traînai à côté de l'autre; nous restâmes là toute la nuit, veillant avec anxiété sur les chaînes et nous attendant à chaque instant à les voir se briser sous l'effort de la tempête qui les faisait constamment craquer avec un bruit sinistre; nous ressentions des secousses effrayantes, l'eau envahissait de tous côtés, et le Krouman et François, sans relâche occupés à la pompe, ne suffisaient pas à la besogne. Ce fut une longue et rude nuit; mais les mauvais moments finissent comme les bons, vers trois heures du matin la tournade cessa, et bien que la mer restât très-forte, nous vîmes que nous étions hors d'affaire. Ceux-là même qui avaient eu le plus peur reprirent courage. Chico et les Boys se mirent à la pompe et l'on parvint à se rendre maître de l'eau, il y en avait quatre pieds dans la cale. Vers cinq heures et demie, quand le jour parut, le temps était magnifique et le ciel n'avait plus un nuage. On n'avait rien mangé depuis la veille à neuf heures du matin, en sorte que tout le monde se plaignait de la

faim. Mais nos poulets étaient à l'eau, et d'ailleurs il n'y avait plus rien pour allumer du feu. Tout à coup Marche, frappé d'une idée lumineuse, se rappela que nous avions dans notre malle, qui, par parenthèse, était dans un triste état, un pâté de foie gras[1]. Ce pâté de foie gras nous avait été envoyé par M. Walker à Adanlinanlango, mais nous l'avions réservé pour ne le manger que le jour où nous aurions du pain et du sel qui nous manquaient là-bas ; dans la circonstance actuelle, M. P*** et Marche poussèrent des cris de joie en le découvrant; n'ayant pas de fourchettes, ils furent obligés de se servir de celles du père Adam. Marche avait remplacé à la barre le Krouman qui n'en pouvait plus, il tenait le gouvernail d'une main et de l'autre la boîte au pâté; tout à coup arrive un coup de roulis qui lui fait perdre l'équilibre, et voilà le foie gras qui roule dans la mer... il y a de ces désastres que la plume ne doit même pas essayer de décrire.

Cependant ce jour-là devait voir la fin de nos maux : à midi, poussés par une brise excellente, nous atteignions la pointe Pongara ; à deux heures, après l'avoir doublée non sans peine, nous entrions dans l'estuaire du Gabon. Là, notre goëlette se comporta d'une façon si ridicule qu'elle attira l'attention d'un officier de marine qui se promenait sur le pont de la Cordelière; il appela aussitôt ses camarades, et tous étaient à nous regarder, se demandant d'où pouvait venir et à qui pouvait être un bateau manœuvrant d'une manière fantaisiste. Ils furent quelque temps sans pouvoir s'en rendre compte; mais en voulant doubler la Cordelière, pour gagner la terre, nos marins manquèrent leur coup et nous vînmes rester en plan à cent soixante mètres de la frégate ; les officiers coururent chercher une longue-vue et découvrirent avec stupeur leurs amis, les explorateurs. Aussitôt une baleinière fut détachée du bord, et Coffinières vint nous chercher. « Mon pauvre Compiègne, me cria-t-il du plus loin qu'il m'aperçût, dans quel état vous revenez! — Il y a longtemps que nous vous attendions, me dit M. Testard, le second de la frégate, au moment où nous mettions les pieds à bord, aussi *votre* chambre est prête : *notre* chambre était une des chambres de l'hôpital que l'on réservait d'habitude aux officiers malades; nous nous y installâmes de suite ; nous l'occupions alors pour la troisième, mais non pour la dernière fois.

Les fièvres du Gabon ont cela de bon qu'elles ne résistent guère au quinine et aux vomitifs administrés à fortes doses ; elles disparaissent très-vite, et l'on pourrait se croire guéri, car le sommeil, l'ap-

[1] Ces conserves de pâtés de foie gras sont fabriquées par Rodel, de Bordeaux, et se vendent beaucoup sur la côte.

pétit et le besoin d'agir ne tardent pas à revenir. Malheureusement chaque accès et surtout chaque série d'accès laisse derrière soi des traces profondes d'anémie et une prédisposition très-vive à des rechutes fréquentes et plus graves. Dès notre arrivée au Gabon, nous avions reçu de M. Walker une invitation pressante à le visiter à bord du ponton qu'il habite à Elobey. Nous tenions beaucoup à cette excursion, Elobey est un pays très-intéressant au point de vue de l'histoire naturelle, car sa faune diffère assez de celle de l'Ogooué, et au point de l'ethnographie, car les Benga qui l'habitent forment une race très-intéressante à étudier ; nous voulions aussi visiter l'île de Corisco, et surtout nous entendre avec M. Walker pour notre départ définitif dans l'intérieur, car il devait cette fois remonter avec nous l'Ogooué, jusqu'à sa factorerie d'Adanlinanlango. Toutes ces raisons firent qu'au bout de quinze jours, me trouvant beaucoup mieux, je me remis en mouvement et m'embarquai, en compagnie de Marche naturellement, à bord du *Batanga*, vapeur dont j'ai déjà eu occasion de parler. Partis à trois heures de l'après-midi, nous étions le lendemain matin, à dix heures, à Elobey. Elobey est, comme on le sait, une petite île située par 1° 0′ lat. N. et 7° 2′ long. E., dans la baie formée par l'embouchure des rivières Angra et Mounda. Elle était réclamée à la fois par les Français et par les Espagnols. Ces derniers, à la suite de notre malheureuse guerre de 1870, en ont, sans raisons sérieuses, pris possession. Tandis que pour les Espagnols ce point, sur lequel ils entretiennent une garnison composée d'un lieutenant, un sous-officier et trois soldats, n'a absolument aucune importance; pour nous autres, Français, il est très-regrettable que nous n'y ayons pas planté notre pavillon. En effet, les grands négociants étrangers du Gabon ont établi à Elobey leur entrepôt commercial, et y transportent directement les produits de l'Ogooué et de la rivière Mounda, qui passent ainsi presque en vue de notre douane du Gabon sans payer aucun droit. Il est vrai qu'il serait facile d'y remédier en mettant un douanier sur l'Ogooué et un autre sur la rivière Mounda, comme il y en a un au Fernand-Vay. Mais c'est là, paraît-il, une réforme qui n'est pas de la compétence du gouvernement local, et pour laquelle il faudrait un ordre émanant directement du ministère.

Parmi ces entrepôts commerciaux dont je viens de parler, se trouve celui de M. Walker, qui habite un de ces vaisseaux convertis en magasin que j'ai eu occasion de décrire à Bonny et au vieux Calabar. Le hulk (ponton) de M. Walker, le *Princess-Royal*, est organisé d'une manière très-confortable, et la partie consacrée aux appartements est meublée avec un véritable luxe : on y trouve une très-riche bibliothèque qui renferme, entre autres choses, une collection presque

complète de tous les ouvrages publiés sur l'Afrique. Il est fort heureux, du reste, qu'on soit bien à bord du *Princess-Royal*, car nous ne l'avons guère quitté durant tout notre séjour à Elobey. Nous avions trop présumé de nos forces, et la rivière Mounda, que nous comptions visiter, est, comme l'a dit M. Duchaillu, « un fleuve fort peu agréable et très-malsain, qui ne semble pas fait pour l'usage de l'homme. » Un jour que nous étions un peu moins souffrants que de coutume, nous voulûmes aller à Corisco, mais nous eûmes vent debout toute la journée, et il nous fallut revenir le soir sans avoir pu accoster cette île, en vue de laquelle nous étions depuis le matin. Dans les premiers jours d'octobre nous regagnâmes le Gabon, où je rentrai à l'hôpital.

Cependant le départ de M. Walker pour Adanlinanlango avait été fixé au premier novembre. Nous résolûmes de ne pas manquer cette occasion. De nouveaux retards ne pouvaient qu'épuiser notre santé davantage. « Comme médecin, me disait notre excellent ami, le docteur Legrand, je ne vous conseillerai jamais de partir pour l'intérieur dans un pareil état, mais je crois avec vous que si vous le faites, il vaut mieux que ce soit de suite, car vos forces ne peuvent qu'aller en s'affaiblissant sous ce climat du Gabon. En conséquence, le premier novembre nous partîmes à bord du *Batanga* et en compagnie d'une foule de traitants noirs que M. Walker expédiait dans l'Ogooué. Chacun d'eux emmenait sa femme et ses enfants. Le *Batanga* nous conduisit jusqu'à Yombé, de triste mémoire. Là, M. Walker vint nous rejoindre avec son petit vapeur *le Delta*, à la remorque duquel on mit trois énormes chalands. C'est dans un de ces chalands que nous nous installâmes pour remonter l'Ogooué. Ce chaland, orné d'un toit, ressemblait à une véritable arche de Noé dans laquelle s'entassaient pêle-mêle des nègres, des négresses, des négrillons, des singes, un énorme mastiff appelé Jack, des fusils, des tromblons, des marchandises, une barrique d'eau-de-vie, M. Amoral, Marche et moi. Nous eûmes toutes les peines du monde à nous déblayer un petit coin dans lequel nous pussions nous étendre la nuit, et prendre nos repas le jour. Comme dans notre premier voyage, nous avions pris toutes les précautions nécessaires pour le cas d'une attaque, mais nous étions trop nombreux pour avoir quelque chose à craindre. On comprend qu'avec une pareille charge à la traîne *le Delta* ne pouvait avancer que fort lentement. Le troisième jour après notre départ de Yombé, nous dûmes prendre un détour assez considérable pour n'avoir pas à lutter contre la violence toujours croissante du courant de l'Ogooué; nous nous engageâmes dans la rivière Akalois, l'une des voies de communication du lac Azingo avec l'Ogooué. Cette rivière, qui n'est mar-

quée sur aucune carte, est cependant assez remarquable ; son cours tortueux, quelquefois très-resserré, présente souvent aussi une largeur non moins considérable que l'Ogooué lui-même. L'Akalois reçoit trois ou quatre affluents d'une importance égale à la sienne et traverse deux lacs qui ont chacun environ cinq kilomètres carrés. A partir de ce point le paysage devient d'une extrême beauté, la rivière s'encaisse étroitement dans des montagnes couvertes d'une végétation gigantesque, fait mille détours, et vient enfin sans transition aucune déboucher brusquement sur le lac Azingo, magnifique nappe d'eau semée d'îles élevées et couvertes d'arbustes en fleurs.

Les bords de l'Akalois sont aujourd'hui occupés par de nombreux établissements d'Ivilis, race venue du Sud, mais qui ne parle pas, comme on l'a écrit, la langue du Congo. Le 7 novembre, nous avions passé la nuit dans l'un de leurs principaux villages. Ces bonnes gens avaient là le sanctuaire d'un de leurs fétiches les plus vénérés, une statue en bois de grandeur naturelle dont la figure, peinte en blanc et en rouge, ressemblait, à s'y méprendre, à celle qu'affectait autrefois, au Cirque, le clown Boswell. Une foule d'ailes de chouettes étaient clouées dans la niche au-dessus de ce puissant dieu qui avait les mains solidement enchaînées et beaucoup de fusils tout autour de lui. Dans la matinée du lendemain, au moment de partir, M. Amoral s'aperçut qu'on lui avait volé un fusil, il le réclama partout dans le village, mais naturellement personne ne savait ce qu'il était devenu ; cependant, M. Amoral tempêta et menaça si fort que la peur saisit les Ivilis : alors l'un d'eux se présenta et jura qu'il avait vu le grand fétiche entrer la nuit dans la case d'Amoral, et qu'il en était sorti emportant le fusil qui avait disparu : plusieurs personnes coururent alors à la case du grand fétiche et l'on trouva en effet le fusil volé parmi ceux qui ornaient son domicile. Amoral, content de rentrer dans son bien, fit semblant de croire que le grand fétiche était seul coupable, et nous partîmes sans encombre, à neuf heures du matin. *Le Delta* avait pour chauffeurs trois Kroumans et un homme de Cape-Coast. Ce jour-là, les Kroumans prétendirent que l'homme de Cape-Coast avait fait un sort pour empêcher le vapeur d'avoir de la pression et refusèrent de faire leur besogne si on ne les débarrassait pas de ce redoutable sorcier : M. Walker fut obligé de leur céder et d'enchaîner l'homme de Cape-Coast, qui fut relégué dans le dernier chaland de marchandises. Vers le soir, nous atteignîmes le lac Azingo. Un brave Sénégalais, médaillé et extrêmement populaire dans tout le pays sous le nom de papa Yousouf, tient sur ses bords une factorerie pour le compte de M. Walker. Il demeure au milieu des

Pahouins, qu'il a su apprivoiser, et auxquels il achète en quantité des bûches de bois d'ébène. Ces Pahouins sont installés là depuis peu et vivent côte à côte avec les Adjoumba, qu'ils auraient déjà violemment expropriés sans les prières de papa Yousouf. On appelle Adjoumba une tribu d'hommes cantonnés au sud du lac Azingo et sur les bords de la rivière Ojougavizza. Ils prétendent descendre des Gabonnais dont ils parlent du reste la langue avec pureté : mais ils sont, au moral et au physique, bien inférieurs aux Mpongwés. Nous n'avons jamais eu, avec les Adjoumbas, que des relations assez désagréables. Le 10 novembre, nous quittâmes le lac Azingo pour entrer dans la rivière Ojougavizza, qui part du sud de ce lac pour aller se jeter dans l'Ogooué, à quelques centaines de mètres au-dessus d'Adanlinanlango. Nous arrivâmes le lendemain à notre ancien quartier général, où notre vieil ami, le roi Soleil, nous reçut avec mille pasquinades et mille démonstrations de joie; seulement, nous eûmes l'ennui d'apprendre de sa bouche qu'il fallait encore contenir notre impatience d'aller en avant durant plus de trois semaines, parce que la crue excessive des eaux de l'Ogooué ne permettait pas de s'engager dans les rapides pour le moment. Le 14 novembre, trois jours après notre arrivée, les Gallois furent mis en émoi par un grand palabre dont je vais donner les détails, car je les regarde comme caractéristiques des mœurs de ces pays barbares. Voici le fait : un esclave venait d'assassiner un homme libre du village d'Aïéno, village voisin du nôtre. D'après la loi du pays, non-seulement cet esclave, *mais encore son maître*, doit subir la peine de mort, car, disent les Gallois, l'esclave ne compte pas : pour payer la mort d'un homme libre, il faut la mort d'un autre homme libre, et qui prendra-t-on pour acquitter cette dette de sang, sinon le maître de l'homicide qui est responsable pour lui. J'ai vu le palabre qui a suivi cette affaire. Deux ou trois cents hommes demandèrent à la fois la tête de celui à qui appartenait l'esclave assassin. Ce malencontreux propriétaire, chef âgé et jadis influent, cherchait en vain à se faire entendre au milieu du tumulte. Chaque fois qu'il ouvrait la bouche, tous ces sauvages hurlaient avec ensemble sur un rhythme digne de l'air des lampions : iouva! iouva! (qu'il meure! qu'il meure); après des efforts désespérés, il finit enfin par obtenir un instant de silence. « Je sais, dit-il, qu'il faut que le meurtre soit vengé, mais je suis un vieillard utile dans les conseils : j'ai une sœur qui est jeune et belle, immolez-la à ma place. — Non, lui cria-t-on de tous côtés, ta sœur est une femme et c'est la mort d'un homme libre que nous avons à faire payer. — Eh bien, s'écria cet excellent frère, pour compenser la différence, avec ma sœur je vous donnerai trois esclaves et deux paquets d'ivoire,

mais, je vous en prie, ne me tuez pas. » Après de longues délibérations, cette offre fut acceptée et déclarée telle par N'Combé, qui présidait le palabre. La malheureuse, ainsi condamnée à mourir pour expier un assassinat commis par un esclave de son frère, s'était, en voyant la tournure que prenait la discussion, enfuie à toutes jambes et réfugiée à Adanlinanlango, mais sa retraite fut aussitôt découverte, on s'empara d'elle, et son supplice fut fixé au lendemain. Sa famille se mit à la pleurer comme si elle n'était déjà plus de ce monde, et toutes ses parentes chantèrent durant la nuit ce chant funèbre dont j'ai déjà eu occasion de parler. En principe, un voyayeur ne doit jamais se mêler des palabres des noirs entre eux, sous peine de s'attirer des haines et des difficultés sans nombre; aussi nous les laissions ordinairement s'égorger les uns les autres, comme bon leur semblait. Mais, dans le cas présent, cette exécution, qui allait se faire, pour ainsi dire, sous nos yeux, nous parut si inique, si monstrueuse, que nous résolûmes, M. Walker, Marche et moi, de nous y opposer de toute la force de nos moyens. Pour cela, nous eûmes recours à N'Combé qui commença, selon son habitude, à prendre la chose en riant, mais il vit bientôt que ses plaisanteries nous exaspéraient et qu'il lui fallait changer de ton : il nous dit alors qu'il trouvait bien singulier que nous prissions tant d'intérêt à une femme qui n'avait jamais été la nôtre; qu'il ne savait pas pourquoi nous voulions bouleverser des lois qui ne nous gênaient pas, enfin qu'il fallait le prévenir plus tôt : la veille encore il aurait influencé le palabre dans un autre sens, mais maintenant le jugement était rendu et il était trop tard. Néanmoins, des menaces de toute sorte, et spécialement celle d'écrire à l'amiral, jointes à la promesse de payer la rançon de la condamnée, le firent changer de ton, et il nous promit que le lendemain il arrangerait l'affaire.

Le lendemain, à six heures du matin, il entra brusquement dans notre case et nous déclara qu'il était désolé, mais que la femme avait été égorgée, à son insu, pendant la nuit. Nous saisîmes cette occasion pour invectiver vivement le roi Soleil et lui retrancher toute espèce de cadeaux, y compris sa ration de rhum. Durant trois jours, notre rigueur ne se relâcha pas, nous refusions même de lui adresser la parole, ce que voyant N'Combé, il vint nous trouver et nous avoua qu'il nous avait menti, que la femme était encore vivante et que, si nous voulions la racheter, il se chargeait de la sauver. M. Walker, Marche et moi, nous convînmes de payer chacun le prix d'un esclave et un paquet d'ivoire[1], c'est-à-dire une valeur de

[1] On appelle paquet d'ivoire la collection des articles qu'il faut pour acheter une dent d'éléphant; ces articles sont très-nombreux, la quantité en est déter-

près de sept cents francs de marchandises au prix du pays. N'Combé revêtit un gilet d'argent (dépouille de quelque financier du théâtre des Batignolles), qu'il tenait de notre récente munificence, il coiffa son chef du fameux chapeau à soleil d'or et partit convoquer un nouveau palabre. Il revint vers quatre heures de l'après-midi, nous dit que l'affaire était réglée et nous amena en effet la femme qui fut devant nous mise en liberté. Nous crûmes naturellement l'affaire terminée, et nous nous félicitâmes chaudement de notre intervention, à laquelle une créature humaine devait la vie. Hélas! nous ne connaissions pas encore à fond les Gallois. Tout cela n'était qu'une sinistre comédie. Celle que nous croyions sauvée fut, le soir même, ressaisie et chargée de fers, et le 22 novembre, dans la nuit, elle fut exécutée. On la tua en lui mettant sur la gorge un énorme tronc d'arbre sur lequel ses bourreaux piétinèrent jusqu'à ce qu'elle eût le cou écrasé, puis, comme la mort ne venait pas assez vite, on l'éventra, après quoi on lui arracha les entrailles. C'est N'Combé qui a inventé ce supplice du tronc d'arbre, il est très-fier de cette invention, dont il a déjà pu faire onze applications pratiques. Cette nuit-là, il avait ordonné de procéder avec le plus grand mystère, et pensait que nous ne saurions jamais la mort de notre protégée; mais les meurtriers, ivres de sang et de rhum, vinrent de suite se vanter, devant la porte même de notre case, de leur hideux exploit, qu'ils célébrèrent en tirant des coups de fusil jusqu'au jour. Que faire avec de pareilles brutes, surtout lorsqu'on dépend entièrement d'elles? Se taire est le seul parti à prendre, aussi nous ne reparlâmes même pas à N'Combé de cette ignoble affaire.

Durant la première quinzaine de novembre et les premiers jours de décembre, notre temps fut consacré à des études géographiques, dont le compte rendu, un peu spécial, trouvera mieux sa place dans les bulletins de la Société de géographie. Je donnerai seulement quelques détails sur une excursion que nous fîmes aux chutes de Samba et au pays des Ivéia, peuple inconnu, même de nom, jusqu'à notre voyage.

Le 27 novembre, nous entrâmes, avec *le Delta*, qui avait à son bord M. Walker, M. Amoral, Marche et moi, dans le N'Gounié, vaste affluent de l'Ogooué, dont l'importance est considérable à

minée par le nombre de fusils que l'on paye pour la dent. Si par exemple on doit donner pour une dent cinq fusils, on sait tout de suite qu'aux cinq fusils il faut ajouter dix barrils de poudre de quatre livres chacun, dix marmites, vingt brasses d'étoffe, quarante pierres à fusil, vingt mesures de sel, vingt couteaux, etc. On paye généralement un fusil par cinq livres d'ivoire; j'ai vu des défenses qui pesaient plus de cent livres.

tous points de vue. Ses bords sont habités par des Bakalais, puis par des Ivilis qui ont, depuis peu, opéré un grand mouvement d'émigration vers le Nord. Le 30 novembre, nous arrivions aux chutes de Samba, point extrême atteint par les blancs avant nous. M. Duchaillu y serait, d'après ses écrits, arrivé par le pays des Ashiras; mais avec l'exagération qu'on trouve trop souvent dans les récits de ce voyageur, il fait une description fantastique de ce qu'il appelle des chutes immenses dont le fracas retentit à plusieurs milles de distance; il les a pompeusement baptisées du nom de cataractes Eugénie, en l'honneur de S. M. l'Impératrice[1]. La vérité est que les chutes de Samba sont fort ordinaires, et que lorsque les eaux du N'Gounié ont crû, ce qui était le cas au moment de notre voyage, ces cataractes tant vantées ne tombent pas de plus de trois ou quatre pieds de haut.

Nous campâmes sur une petite île, presque au pied des chutes. Marche prit deux ou trois vues photographiques de notre installation; il est bien malheureux que ces photographies n'aient pas réussi[2], car il est impossible de rien imaginer de plus pittoresque que le coup d'œil présenté alors par notre camp.

Des huttes de feuillages avaient été construites à la hâte, l'une pour M. Walker, l'autre pour Marche et moi. Sur la première, flottait le pavillon anglais; sur la seconde se déployait un grand drapeau français; les moustiquaires en paille de nos hommes, bien alignés et plantés chacun sur quatre pagaies, ressemblaient à autant de petites tentes, les fusils étaient en faisceaux, et un petit canon, enlevé au *Delta*, protégeait le seul endroit accessible de l'île que nous occupions. Nos hommes, assis en cercle sur le sable, fumaient leur hatchis d'un air béat. Derrière nous, se dressait une colline élevée, au sommet de laquelle on apercevait, perché comme un nid d'aigle, le village ivilis de Kongo-Mboumba; devant nous, à quelques pas seulement, tombaient avec bruit les chutes de Samba, toutes blanches d'écume, tandis que, dans le lointain, la vue se reposait avec plaisir sur le sommet bleu des petites montagnes d'Issongué. Des hauteurs environnantes, les indigènes nous regardaient avec curiosité et terreur. Ce fut seulement trois ou quatre heures après notre arri-

[1] M. Duchaillu, en parlant de ces chutes, les appelle à tort Samba n'Agoshi (Samba et Agoshi). Agoshi est un lieu révéré des noirs, distancé de Samba de plus de 15 milles.

[2] Nous avions emporté de France des plaques toutes préparées par un procédé nouveau inventé par M. Strebing, préparateur au Collége de France, mais l'humidité sans égale du climat a couvert les clichés de moisissure et les a à peu près tous entièrement détériorés. Il y a là une perte infiniment regrettable sous tous les rapports.

vée que quatre ou cinq Ivilis, armés jusqu'aux dents, se décidèrent à parlementer avec nous : quelques cadeaux les apprivoisèrent cependant, et quarante ou cinquante hommes finirent par nous rendre visite; mais ils étaient inquiets et se tenaient toujours sur le qui-vive, craignant sans doute d'être saisis par nous et emmenés pour être vendus comme esclaves. Le lendemain, dimanche, 1er décembre, nous grimpâmes, non sans peine, Marche, Amoral et moi, jusqu'à Kongo-Mboumba. C'est un gros bourg dont les cases en bambou, propres et bien construites, sont alignées sur deux rues parallèles; en ce moment, il semblait parfaitement désert, car tous les habitants, à notre approche, s'étaient enfermés chez eux. Nous nous mîmes à nous promener tranquillement, montant, puis redescendant les deux interminables rues.

Bientôt, nous fûmes suivis à distance respectueuse par sept ou huit nègres, puis par vingt, puis par cinquante, et enfin nous eûmes à nos trousses deux ou trois cents individus. On eût dit une procession funèbre, car ils nous suivaient lentement et sans souffler mot, mais il nous suffisait de nous retourner pour causer une panique générale à tout le cortége; tout le monde se sauvait et se bousculait, les femmes surtout criaient comme des brûlées. Au bout de quelque temps cependant, un certain nombre d'hommes s'enhardit, et ceux d'entre eux qui parlaient mpongwé nous entourèrent et commencèrent à causer avec nous. En venant à Kongo-Mboumba, nous n'avions pas seulement pour but de satisfaire notre curiosité, nous voulions trouver à louer une pirogue et engager quelques Ivilis qui consentissent à nous guider sur le N'Gounié au delà des chutes de Samba. Nous brûlions du désir de pénétrer dans ces régions vierges encore du contact des blancs. Après bien des difficultés, nous finîmes par trouver quatre hommes qui promirent de venir nous prendre en pirogue au camp, et de nous guider jusqu'à Bouali, très-grande ville, suivant eux, dans laquelle habitaient, disaient-ils, des hommes d'une race différente de la leur, et qu'on appelait des Ivéia. Notre départ fut fixé au lendemain matin, et ce jour-là, en effet, dès l'aurore, les guides que nous avions arrêtés la veille arrivaient; seulement, ils étaient dans une toute petite pirogue qui faisait eau de tous côtés, c'était, disaient-ils, la seule qu'il leur avait été possible de trouver. Nous fîmes bien un peu la grimace, mais il n'y avait pas le choix et il fallait en passer par là. Nous nous installâmes de manière à conserver notre équilibre le mieux possible et nous partîmes à six heures et demie du matin. M. Walker ne nous accompagna pas, il avait quelques affaires à traiter avec les Ivilis et, d'ailleurs, il nous dit que c'était de la démence d'affronter les rapides dans un pareil bateau.

Il nous fallait d'abord tourner les chutes de Samba, ce que nous fîmes en suivant un petit bras du N'Gounié qui quitte le fleuve à deux kilomètres au-dessus de ces chutes pour le rejoindre non loin de l'endroit où nous étions campés. Ce bras, de peu de largeur, a cependant un courant impétueux et hérissé d'écueils, nos hommes eurent toutes les peines du monde à le remonter. Au bout de deux heures, cependant, nous rejoignîmes le N'Gounié qui présente, en cet endroit, une largeur vraiment imposante, mais son cours est obstrué par des rapides effrayants. Arrivés au premier de ces rapides, nos hommes nous dirent avec raison, du reste, qu'une pirogue comme la nôtre chavirerait cent fois en essayant de le franchir, et qu'il nous fallait débarquer et marcher jusqu'à Bouali. En conséquence, nous mîmes pied à terre et nos guides, après avoir tiré à eux la pirogue et l'avoir cachée dans un fourré, emboîtèrent le pas devant nous. Le chemin qu'il fallait suivre pour gagner Bouali était aussi pittoresque que peu pratique; j'ose dire qu'il était beaucoup plus fait pour des cabris que pour des hommes. Il fallait gravir des côtes à pic, les redescendre, sauter de rocher en rocher, passer des torrents sur des ponts de liane, etc., etc. Les Ivilis, rompus à ce jeu, et d'ailleurs n'ayant guère à porter qu'eux-mêmes, nous devançaient légers et alertes. Marche, qui a toujours été adroit, se tirait d'affaire tant bien que mal; mais moi, déplorablement inhabile par nature aux exercices gymnastiques, chaussé de bottes énormes, armé jusqu'aux dents et coiffé d'un vaste feutre qui s'accrochait à toutes les branches, j'aurais volontiers arrêté à toute minute nos guides pour leur expliquer, comme jadis le major Dalgetty à Ranald du Brouillard, qu'il est bien différent de voyager *impeditus* ou *expeditus*. Je faillis me casser vingt fois le cou et j'étais haletant et à bout de forces quand nous arrivâmes à Bouali. C'est, comme nous l'avaient dit nos guides, une grande agglomération de cases très-proprement faites. Elles sont construites sur un pic assez élevé, contourné par le N'Gounié qui fait en cet endroit un coude brusque vers le sud, et accessible seulement par l'infernal chemin que nous venions de suivre à nos risques et périls.

Les habitants, loin d'imiter la poltronnerie des Ivilis, se précipitèrent en foule au-devant de nous avec une curiosité des plus bruyantes et des plus démonstratives. Quelques hommes qui paraissaient jouir sur les autres d'une certaine autorité eurent toutes les peines du monde à nous frayer un chemin à travers la foule et à nous conduire dans une grande case qui paraissait destinée à recevoir les étrangers. A peine y avions-nous pris place sur une sorte de banc, la multitude envahit le logis et se pressa contre nous en gesticulant et en faisant un tapage épouvantable. Il nous fut longtemps impos-

sible de nous faire entendre : lorsque nous obtînmes un moment de répit, nous criâmes en mpongwé que nous désirions voir l'ôga, c'est-à-dire le roi. Un gaillard de six pieds se présenta de suite et nous dit qu'il était le roi. Un murmure approbateur ayant confirmé son assertion, nous lui tendîmes la main et lui donnâmes une bouteille de rhum, un peu de tabac et un couteau. Il prit le tout, nous remercia d'un signe de la tête et s'éclipsa. Deux minutes ne s'étaient pas passées, qu'arriva un nouveau roi ; cet homme, déjà âgé et à l'air assez imposant, déclara, avec l'assentiment général, que le premier individu à qui nous avions fait un cadeau était un vil intrigant, et que lui-même qui nous parlait était le seul roi de tout le Ivéia. — Il est peut-être dans le vrai, dis-je à Marche qui faisait déjà la grimace, et il faut éviter avec soin de froisser ces populations primitives ; en conséquence, l'orateur reçut une demi-bouteille d'eau-de-vie et quelques feuilles de tabac : il parut satisfait et s'assit à côté de nous ; tout à coup, à notre profonde exaspération, surgit un troisième prétendant au titre de roi, et, ce qui est plus fort, toute l'assistance applaudit à sa réclamation, y compris le vieillard qui était assis à nos côtés et qui venait à l'instant même de se faire traiter en souverain. Nous envoyâmes promener tous ces gens qui se moquaient évidemment de nous, après quoi nous demandâmes si l'on ne pourrait pas nous vendre un poulet et quelques bananes dont nous voulions faire notre dejeuner. On nous en apporta de vingt côtés à la fois, mais en nous en demandant un prix si absurde que nous sortîmes de nos carniers un touraco et deux écureuils que nous avions tués en route, et nous ordonnâmes à un de nos Ivilis d'aller nous les faire rôtir, disant que nous ne voulions pas autre chose pour notre repas. Les Ivéias changèrent alors de ton, ils nous offrirent les poulets et les bananes à vil prix ; ils se pressaient contre nous en criant tous ensemble et à tue-tête, et en nous mettant sous le nez les volatiles et les denrées qu'ils voulaient nous forcer d'acheter ; c'était un tapage et un désordre infernal. Tout à coup, au plus fort du tumulte, on entend retentir le bruit d'une clochette agitée avec force. A ce son, bien connu sans doute de ces gens-là, une révolution complète s'accomplit comme par enchantement : les femmes se sauvent au plus vite et courent s'enfermer chez elles ; quatre ou cinq d'entre les hommes seulement restent auprès de nous et s'assoient sans mot dire à nos pieds, les autres sortent et vont s'aligner sur deux rangs devant notre porte. Nous ne fûmes pas longtemps à avoir l'explication de ce changement à vue : devant une grande case, située en face de la nôtre, un homme se tenait debout, une clochette à la main ; il l'agita trois fois, à de courts intervalles : la porte de la case s'ouvrit, et il en sortit un vieillard presque cen-

tenaire qui marchait en branlant sa tête ornée d'une longue barbe blanche et coiffée d'un bonnet rouge. Il tenait à la main deux clochettes emmanchées au bout d'un bâton curieusement travaillé[1], et qu'il faisait sonner en marchant. La foule s'inclinait sur son passage dans l'attitude du plus profond respect. Il entra dans notre case et s'avança lentement vers nous, on eût entendu voler une mouche; après avoir pris nos deux mains dans la sienne, et les avoir portées à son cœur, il s'assit sur notre banc, entre Marche et moi. Cette fois, il n'y avait pas à s'y tromper, c'était le vrai roi. Heureusement il nous restait une bouteille de rhum que nous lui donnâmes avec du tabac, un petit miroir et un couteau. Il paraît que le vieillard, dans sa longue carrière, avait déjà eu occasion d'apprécier l'eau de feu, car son regard éteint brilla d'une lueur subite à la vue du rhum; il porta la bouteille à ses lèvres, but à longs traits, puis ordonna qu'on lui apportât une grande coupe en bois, la remplit de cette liqueur chérie, en but encore et fit circuler ce qui restait au milieu de ceux de ses sujets, les grands seigneurs, sans doute, qui étaient encore dans la case. Il restait encore un tiers de la bouteille environ, les courtisans le couvaient des yeux et attendaient une seconde distribution; mais le roi déçut toutes leurs espérances, en faisant porter, par un esclave, ces précieux restes dans la case royale. Ce digne homme ne parlant pas mpongwé, un de nos Ivilis, qui connaissait cette langue et la langue ivéia lui servit d'interprète. Il déclara qu'il avait longtemps soupiré après la venue des blancs dont les splendeurs étaient parvenues jusqu'à lui. Que maintenant son cœur était heureux et il mourrait content, car ses yeux avaient vu ce que les yeux de ses pères n'avaient pas pu voir : la venue des blancs. Ce discours commencé comme le *nunc dimittis* et débité avec solennité eut, je regrette de le dire, une péroraison un peu triviale : le roi conclut en nous demandant un morceau d'étoffe pour se mettre autour des reins. Au fait, le pauvre diable en avait terriblement besoin, et nous fîmes un heureux à peu de frais.

Cependant notre intention n'était pas de nous arrêter à Bouali, mais de pousser plus loin notre exploration du N'gounié. Nous eûmes toutes les peines du monde à trouver des hommes et une pirogue; nous y arrivâmes cependant, mais il nous fallut employer une bonne partie des marchandises que nous avions apportées à payer d'avance

[1] Ces clochettes ressemblaient assez à celles qu'on met au cou des vaches dans certaines parties de la France : seulement il y en avait deux réunies l'une à l'autre et enfoncées au moyen de deux tiges de fer dans un morceau de bois dont les sculptures un peu primitives représentaient une tête de femme à deux visages. Nous avons rapporté des sonnettes de fabrique Pahouine assez semblables à celles-là.

quelques pagayeurs qui demandèrent un prix vraiment exorbitant. Les quatre Ivilis, qui nous avaient amenés à Bouali, renforcèrent notre équipage et nous partîmes à une heure de l'après-midi : la navigation était réellement très-pénible, les rapides succédaient aux rapides, et il fallait toute l'adresse et toute la vigueur de nos hommes pour les franchir. Vers six heures du soir nous arrivâmes à Étambé, dernier village du pays des Ivéia. Là, nos hommes refusèrent péremptoirement de nous conduire plus loin. Ils soutinrent qu'à partir de ce moment le N'gounié devenait horriblement dangereux et appuyèrent cette assertion de toutes sortes d'histoires fabuleuses. Nous étions à la merci de ces gens-là, et bon gré, mal gré, il fallut en passer par leurs volontés. Nous mîmes pied à terre pour planter le pavillon français sur la meilleure case d'Étambé, dernier point exploré de ces contrées; après quoi nous remontâmes en pirogue et descendîmes le fleuve jusqu'à un grand village ivéia, dans lequel nos hommes avaient décidé que nous passerions la nuit. A peine débarqués, nous fûmes entourés par une foule nombreuse, qui, sachant déjà que nous avions acheté à Bouali des nattes, des idoles, de petits couteaux et autres objets fabriqués dans le pays, en apportaient en quantité à vendre. On nous conduisit dans la case du roi, très-spacieuse et vraiment assez confortable. Là, nous fîmes un assez grand nombre d'acquisitions. De petites glaces et une sorte de ballons à musique, tels que l'on en vend dans les bazars, eurent le plus grand succès auprès des indigènes. Les femmes semblent très-coquettes, elles portent une coiffure monumentale, haute de plus de cinquante centimètres, et se mettent sur la figure beaucoup de rouge et de jaune. Quelques-unes avaient autour des reins des nattes de paille très-fines, rayées de rouge et confectionnées dans le village même. Nous leur fîmes signe que nous voulions en acheter de semblables. Immédiatement elles se défirent devant nous de celles qu'elles portaient, paraissant beaucoup plus soucieuses d'acquérir de petits miroirs ou des colliers de perles que de conserver leur seul et unique vêtement. Pendant quelque temps nous achetâmes tous les bibelots qu'on nous proposait, mais bientôt il fallut arrêter les frais, car nous avions complétement épuisé les marchandises qui nous restaient. Au moment où nous faisions signe que la caisse était fermée, le roi du village fit son entrée. C'était un grand escogriffe coiffé d'une casquette de velours, et drapé dans un morceau de toile à voiles. Il s'assit à côté de nous sans rien dire, et resta ainsi un bon quart d'heure. Nous savions parfaitement où il voulait en venir, mais nous ne lui faisions pas de cadeau, pour la raison toute simple que nous n'avions rien à lui donner. A la fin, il appela un homme qui pouvait nous traduire ses paroles, et nous fit demander

quel don de bienvenue nous comptions lui faire. Nous répondîmes que, malheureusement, nous n'avions plus rien avec nous; mais que, s'il voulait nous accompagner le lendemain jusqu'aux chutes de Samba, ou y envoyer quelqu'un avec nous, il recevrait un présent généreux. Notre hôte ne l'entendait pas ainsi, il ne voulait pas d'hospitalité à crédit; il entra dans une colère terrible, sortit de la salle et prononça devant la case un long discours accompagné de gestes d'énergumène que, naturellement, nous ne comprîmes pas. Quelques instants après, nos guides vinrent nous trouver et nous dirent de venir avec eux, qu'il valait mieux passer la nuit plus loin. Nous les suivîmes machinalement, le temps était affreux, et nous fîmes environ trois quarts de lieue dans des chemins impossibles. Enfin, nous arrivâmes à quelques cases misérables et mal construites dans lesquelles demeuraient des esclaves.

C'est là, nous dirent nos guides en nous montrant l'une d'elles, que vous allez coucher. Nous demandâmes avec colère pourquoi nous avions quitté une bonne case pour venir dans un pareil bouge. Nos guides ne voulurent pas d'abord répondre; mais enfin, pressés de questions et menacés d'une réduction sur leur paye, ils nous avouèrent que le roi, auquel nous n'avions pas pu faire de cadeau, nous avait expulsés de son village comme des mendiants suspects. Nous dûmes coucher sur la terre nue, dans une misérable hutte infestée de vermine et de moustiques. A deux heures du matin, ne pouvant plus y tenir, nous forçâmes nos hommes à se lever et à repartir avec nous pour Bouali; nous prîmes la route de terre et nous arrivâmes à six heures du matin. A sept heures, nous nous remîmes en mouvement pour les chutes de Samba, près desquelles nous rejoignîmes *le Delta*, qui était déjà sur ses feux et leva l'ancre à cinq heures du soir. On ne fit que quelques milles ce jour-là et la nuit fut passée dans un village bakalais, à l'entrée de la rivière Akoio. Il avait été convenu avec M. Walker que nous explorerions le lendemain cet affluent du N'Gounié qui, suivant les noirs, était une rivière importante navigable pour *le Delta* et conduisant à un lac immense. En conséquence, le lendemain, de très-bonne heure, notre petit vapeur s'engageait dans l'Akoio. Pendant 18 à 20 milles tout alla bien, sauf l'extrême violence du courant qui ne laissait pas de nous causer une certaine inquiétude. Bientôt retentit à nos oreilles un bruit étrange semblable au mugissement d'une cataracte; nous voulûmes stopper, mais notre pilote, un parent de N'Combé, qui prétendait avoir déjà remonté l'Ogooué, affirma qu'il n'y avait aucun danger, avec un tel aplomb que nous crûmes entendre quelque torrent qui se précipitait dans l'Akoio. Tout à coup, en tournant l'un de ces coudes brusques que la rivière faisait à chaque instant, nous

nous trouvâmes à trente mètres d'une chute d'eau formidable. La rivière tombait en cet endroit d'une hauteur de sept à huit pieds. — M. Walker cria de suite : machine en arrière! mais il était trop tard, *le Delta* avait touché et restait pris entre deux rochers. Nous le crûmes perdu, mais par des efforts inouïs et un travail acharné qui dura une journée entière, nous pûmes le faire démarrer au moyen de cordes attachées au rivage. Nous en fûmes quittes pour la perte de nos deux ancres et pour quelques avaries sans gravité. J'ai rapporté cet incident surtout parce qu'il nous a montré, une fois de plus, combien peu nous pouvions compter sur les noirs qui nous accompagnaient : aussitôt que le vapeur toucha, croyant sans doute qu'il allait couler, ils se jetèrent pêle-mêle dans les deux canots que *le Delta* portait avec lui, coupèrent les amarres et filèrent à la dérive, laissant MM. Walker, Amoral, Marche et moi, nous tirer d'affaire comme nous pourrions. Tous ces braves accostèrent une petite île à quarante mètres de nous, et, pendant près d'une heure, nous épuisâmes en vain, pour les rappeler, notre répertoire d'injures anglaises, françaises et gabonnaises. Au bout de ce temps seulement, les hommes du grand canot se décidèrent à revenir vers nous, ce qu'ils eurent, du reste, toutes les peines du monde à faire, à cause du courant; les autres fuyards passèrent la nuit sur leur île et ne nous rejoignirent que le lendemain matin au jour.

Au reste, dès notre retour à Andalinanlango, qui eut lieu peu de jours après, nous eûmes, Marche et moi, un autre spécimen de l'ingratitude des Gabonnais. François Koëben, Ouakanda et Joseph vinrent nous déclarer, malgré les promesses formelles qu'ils nous avaient faites en partant du Gabon, qu'ils ne nous accompagneraient pas dans le Haut-Ogooué. Cette défection ne nous étonna pas, mais elle nous attrista. Ces gens-là étaient encore, en somme, les meilleurs qu'on pût trouver dans le pays; ils étaient avec nous depuis un an, et connaissaient bien notre service : nous les avions comblés de cadeaux, soignés dans leurs maladies, et nous avions la bêtise de croire qu'ils nous étaient attachés. Après tout, ce n'est pas au Gabon seulement qu'on a des déceptions avec les domestiques, et nous aurions dû nous y attendre; d'ailleurs, sur quatre, il nous en reste un fidèle.

Aussitôt que nous eûmes appris le départ de François et des deux boys, nous fîmes comparaître Chico, et je lui demandai si son intention était de nous quitter comme les autres. — Mon père (Chico appelait indifféremment Marche et moi : mon père ou ces messieurs. Mon père, par suite d'une habitude contractée à la mission; ces messieurs, parce que c'est le nom sous lequel j'étais,

comme mon compagnon, du reste, connu au Gabon[1]). — Mon père, répondit Chico, qui donc m'a amené du Gabon? qui donc m'a pris mourant de faim et nu pour m'habiller et me nourrir? toi. Pourquoi donc m'en irai-je? Non, ces messieurs, je ne te quitterai pas : où tu seras, tu me trouveras. — Ce discours touchant, sous une forme ridicule, valut à Chico une augmentation considérable dans ses appointements.

Pour ne pas en perdre l'habitude, je tombai malade peu de temps après notre retour du N'Gounié. Je fus donc obligé de laisser MM. Walker et Marche faire différentes excursions dans l'intérieur ayant pour but des études géographiques. Le 5 décembre, N'Combé était parti faire une tournée dans ses États. Il devait être de retour dans dix jours au plus tard, et alors ne pas différer un instant son départ et le nôtre dans le Haut-Ogooué. Le 10, M. Walker envoya *le Delta* ayant à son bord M. Amoral, à Yombé, pour chercher des marchandises, il donna des ordres pour que le vapeur fût revenu le 15, époque à laquelle il devait nous conduire jusqu'au pied des rapides. Cependant, le 24 décembre, nous n'avions encore entendu parler ni du roi Soleil, ni du *Delta*.

A partir du 25 décembre, comme des événements d'une extrême gravité pour nous se sont succédé presque quotidiennement, je demanderai la permission au lecteur de reproduire ici mon journal de voyage tel qu'il a été écrit à cette époque.

25 DÉCEMBRE.

Nous sommes réveillés au point du jour par les Gabonnais en ce moment ici, qui crient de tous côtés à la porte de notre case : *Christmas! Christmas!* (Noël! Noël!) Je trouve un peu dur d'être importuné par les étrennes à Adanlinanlango. A midi, nous avons célébré le jour de Noël par un grand repas. Mais personne n'a été gai, malgré l'apparition imprévue de quelques bouteillles de Champagne, apportées par M. Walker, et d'un énorme pudding que Sinclair est arrivé à fabriquer, Dieu sait avec quoi. Le retard inexplicable du *Delta* est d'autant plus inquiétant que ce vapeur a dû traverser, pour se rendre à Yombé, le pays hostile des Cama;

[1] Les officiers de marine disaient généralement ces Messieurs, en parlant de nous, et demandaient souvent aux Nègres : « où sont ces Messieurs? as-tu vu ces Messieurs? » Il en résulta que, Marche ou moi, nous allions même l'un sans l'autre nous promener au plateau, une foule de gens nous adressaient le salut suivant : « bonjour ces Messieurs, comment vas-tu?

d'un autre côté, des rumeurs sinistres commencent à circuler sur les causes de l'absence de N'Combé, dont nous sommes absolument sans nouvelles.

27 DÉCEMBRE.

Le roi N'Combé est revenu aujourd'hui : *Sed quantum mutatus ab illo !* Ses yeux sont hagards, son visage hâve et livide est méconnaissable. Le bruit court qu'il a été empoisonné, et je le croirais volontiers. Il m'a fait demander aussitôt son arrivée : « Compiègne, m'a-t-il dit, je suis ensorcelé, je vais mourir, donne-moi un peu de rhum. » M. Walker a voulu le soigner, mais tout le village s'y est opposé; il faut qu'il soit traité à la manière du pays et prenne les remèdes que lui prépare le féticheur, et quels remèdes ! A chaque instant on lui ingurgite des calebasses pleines de médecines d'un aspect effroyable. Les femmes du roi sont toutes dans sa case : elles se figurent que si N'Combé dort, il mourra de suite; aussi, dès que le malheureux, épuisé de fatigue, ferme les yeux, deux de ses favorites, assises sur le lit, lui frappent ses deux mains l'une contre l'autre et chassent le sommeil. A six heures, tous les hommes d'Adanlinanlango et des environs se sont rangés devant la case du malade et ont fait un charivari épouvantable, tous tenant un rameau vert à la main, ont hurlé en chœur des imprécations contre le misérable qui avait ensorcelé et empoisonné leur excellent souverain. Cette cérémonie a fâcheusement impressionné N'Combé. Lors même que le roi Soleil guérirait, il serait dans l'impossibilité de nous guider dans notre voyage au pays des Okanda, nous ne voulons pas de nouveaux retards; aussi nous avons, dès aujourd'hui, fait faire des ouvertures à Rénoqué, lui offrant le commandement de notre expédition, à condition qu'il organiserait de suite le départ. Rénoqué a accepté avec enthousiasme.

28 DÉCEMBRE.

Aujourd'hui, dans un accès de fièvre chaude, N'Combé s'est saisi d'un sabre, a chassé toutes ses femmes de sa case et est allé s'asseoir nu-tête sous un soleil ardent. Il a fallu que, Marche et moi, nous le prissions chacun sous un bras pour le reconduire dans sa case. Le vieux pécheur a la conscience terriblement chargée et, en ce moment suprême, est en proie à des hallucinations épouvantables. Il se croit sans cesse nageant dans le sang, voit partout des mares de sang et se débat constamment contre des esprits imaginaires qui, dit-il, veulent le saisir. A une heure et demie, il a demandé

M. Walker et l'a supplié de soigner son pauvre ami mourant, disant qu'un blanc en savait plus que tous les noirs. M. Walker lui a expliqué que cela était impossible, car les Gallois ne le voulaient pas.

— Tu as raison, dit tristement le pauvre roi Soleil, laisse-moi mourir.

Et il se retourna du côté de la muraille. A partir de ce moment, il ne nous a plus parlé. Vers onze heures du soir, il eut une heure de calme et de lucidité parfaite. Il en profita pour faire une sorte de testament. Il priait ses femmes de ne pas quitter le village, de chercher quelque manière de vivre, mais de ne pas se remarier; il exprima le vœu que ses blancs le fissent habiller après sa mort avec de riches vêtements et le promenassent devant la factorerie; enfin il termina en prenant divers arrangements au profit de ses enfants : il légua sa femme favorite M'Bouron à son fils aîné Olymbo, et une autre femme qu'il aimait beaucoup, Akéva, au plus jeune frère d'Olymbo.

29 DÉCEMBRE.

Ce matin, à six heures, j'ai été voir le roi; il est brûlé par la fièvre et torturé par ses visions sanglantes. Il y a devant sa porte une centaine d'individus qui font avec beaucoup de bruit une nouvelle céremonie pour maudire ceux qui ont mis N'Combé dans cet état. A sept heures et demie, je suis parti en pirogue pour Lombaréni, où je devais traiter définitivement avec Rénoqué les conditions auxquelles il consentirait à nous fournir des hommes et à nous transporter, nous et nos bagages, au pays des Okanda. J'étais enfermé avec Rénoqué, ses trois neveux et les *onéros* (anciens membres du conseil chez les Inenga), dans la salle des palabres, et nous débattions ensemble le prix à donner pour chacun des hommes qui nous accompagneraient, lorsque tout à coup la porte s'ouvrit avec bruit et un homme se précipita dans la case en criant : « *N'Combé ayouvi!* » (N'Combé est mort!). Un éclair de joie sauvage brilla dans les yeux de tous les onéros, en secret les ennemis mortels du roi des Gallois, qui leur inspirait une profonde jalousie et une grande terreur. Quant à Rénoqué, sa figure s'illumina, car maintenant il allait redevenir le *king pass todos* (le roi par-dessus tous). Cependant tous ces hommes se continrent devant moi, et avec une grande dignité Rénoqué se contenta de dire :

— Ceci ne nous regarde pas. Continuons la délibération.

Mais j'avais peur qu'il n'y eût quelque désordre à Adanlinanlango, et, après avoir remis la séance au lendemain, je montai dans ma pirogue et ordonnai aux pagayeurs de pousser au plus vite vers la facto-

rerie. Nous ne mîmes pas plus d'une heure à arriver. Un épais nuage de fumée planait sur Adanlinanlango, et une fusillade si vive retentissait de tous côtés, que j'aurais cru une bataille engagée si je n'avais pas su combien les Gallois aiment à brûler de la poudre en l'honneur de leurs morts. Je gravis rapidement la colline et arrivai à la case du feu roi : j'entrai, et, après m'être frayé un passage à travers cinquante ou soixante femmes qui portaient en signe de deuil un jonc vert autour de la tête, se roulaient par terre et poussaient des hurlements bestiaux, j'arrivai jusqu'à la dépouille mortelle du pauvre N'Combé. On l'avait assis dans son grand fauteuil et coiffé d'un bonnet orné de grelots, fait jadis pour quelque rôle de folie au théâtre : il était revêtu du gilet d'argent qu'il tenait de notre munificence, et de ses plus beaux pagnes; entre ses jambes étaient sept ou huit cannes, et au-dessus de sa tête se déployait tout grand ouvert cet énorme parapluie dont le défunt était autrefois si fier. Ses deux femmes favorites avaient chacune une de ses mains dans leurs mains, et de temps à autre lui secouaient les bras; ses fils se tenaient debout à ses côtés et pleuraient. Tout cela présentait un incroyable mélange de sinistre et de grotesque. Tous les hommes du village étaient assis autour de la case, leur fusil à la main; de temps en temps ils tiraient une salve funèbre. Aussitôt que le roi avait fermé les yeux, les Gallois avaient voulu livrer au pillage ses magasins, qui passaient pour renfermer des richesses énormes; mais les esclaves du roi, au nombre de vingt-cinq ou trente, ont déclaré qu'ils tueraient le premier qui toucherait la porte du magasin : ils se sont conduits non pas en esclaves, mais en maîtres, étant juré qu'ils défendraient jusqu'à la mort les droits des enfants de N'Combé et de ses femmes. En ce moment ils sont groupés, le fusil armé, autour des magasins, et leur attitude inattendue a complétement décontenancé les pillards.

A onze heures, selon le vœu exprimé par le roi Soleil mourant, on a promené son cadavre dans un hamac autour des factoreries et du village. Le cortége, précédé d'un accordéon, de deux tambours et d'une petite musique de marchands de robinets, était très-nombreux et faisait un tapage infernal. D'après l'ordre de M. Walker, Sinclair a donné une barrique de rhum, deux cents livres de poudre et pas mal d'étoffes, pour qu'on pût célébrer d'une manière tout à fait exceptionnelle les obsèques de ce chef illustre. Vers trois heures, on a fait sortir les femmes de la case pour mettre le corps dans son cercueil. La factorerie avait donné une caisse immense; on la remplit à moitié des plus beaux effets du défunt, que l'on coucha sur ce lit précieux, après quoi on continua à remplir la caisse d'objets donnés par la factorerie ou ayant appartenu à N'Combé, tels que

son grand chapeau à claque, son chapeau à soleil d'or, ses cannes, ses parapluies, ses gobelets, ses flacons d'eau de lavande et une quantité d'étoffes de toute espèce. On répandit sur tout cela le contenu de quatre bouteilles de gin, après quoi le menuisier de la factorerie ferma le cercueil au moyen de clous énormes. Toutes les femmes rentrèrent, et alors éclata une nouvelle explosion de désespoir plus tapageuse, si c'est possible, que celles qui avaient précédé. Non-seulement les femmes de N'Combé, mais encore toutes celles du village semblaient littéralement possédées du démon.

Personne ne doit coucher dans les cases du village d'Adanlinanlango aujourd'hui. Aussi, de tous côtés les Gallois allument de grands feux et se préparent à passer la nuit dehors.

Il paraît que N'Combé a fait halte, il y a quinze jours, dans ce village qu'il avait brûlé après avoir fait exécuter plusieurs de ses habitants. Il avait très-soif; d'ordinaire il ne touchait à aucune boisson ou à aucun aliment dont il n'avait pas préalablement fait prendre une certaine quantité par deux de ses femmes. *Sed quos vult perdere Jupiter dementat.* N'Combé négligea, au milieu même de gens dont il avait tout à craindre, les précautions dont il ne s'était jamais départi ches ses amis les plus dévoués. Il but, d'un seul trait et sans le faire goûter par ses femmes, une bouline de vins de palme qu'une habitante du village lui apportait. Quelques heures après, il ressentait les premières atteintes du mal qui l'a enlevé. — M'Bouron affirma qu'à l'instant même où le roi rendait le dernier soupir, se trouvant devant sa case, elle en vit sortir un grand fantôme blanc qui se dirigea du côté du fleuve.

A huit heures du soir est arrivé un féticheur célèbre, destiné à jouer le rôle du *iassi* (esprit redoutable et puissant) ; il porte sur sa figure un masque blanc et est vêtu d'une foule de ces petites nattes fines fabriquées par les Ivéia. Sa venue est le signal de nouvelles cérémonies; il ne faut pas songer à fermer l'œil cette nuit. A onze heures, quand la lune a cessé de briller, on a chassé les femmes de la case funèbre, et quelques hommes sûrs ont mystérieusement emporté le corps du roi pour le transporter dans sa demeure dernière. Le lieu dans lequel repose son cercueil est connu de ceux-là seuls qui l'y ont porté. Le révéler serait pour eux un crime puni de mort. Nous savons seulement que les restes de N'Combé n'ont pas été enterrés, mais sont déposés dans une case construite à dessein au plus épais d'une immense forêt.

30 DÉCEMBRE.

A deux heures du matin, il entrait dans le programme d'égorger

en mémoire de leur maître trois ou quatre de ses esclaves. Seulement la manière dont ceux-ci s'étaient comportés la veille laissait croire que cette partie du programme rencontrerait de grandes difficultés d'exécution. Les Gallois résolurent donc d'employer la ruse : pour cela ils vinrent trouver les esclaves et leur demandèrent de faire une décharge générale en souvenir du roi expiré ; si les pauvres diables s'y étaient laissé prendre, ils eussent été saisis et désarmés avant d'avoir pu recharger leurs fusils ; mais ils se doutèrent du piége et répondirent que leurs fusils étaient chargés à balle, et qu'ils gardaient ces balles pour les hommes qui les tracasseraient trop. En conséquence, les Gallois préférèrent renoncer à l'égorgement des esclaves et passer à un autre exercice. L'usage voulait qu'on fouettât toutes les femmes du défunt : ces malheureuses sont maintenant dans la condition la plus misérable. Personne ne fait plus attention à elles, excepté les ennemies qui les ont longtemps jalousées dans la prospérité et qui aujourd'hui les accablent d'outrages. Dans un mois, tous les héritiers du roi se les partageront comme un vil bétail, et les vieilles surtout sont sûres de traîner une existence affreuse. Dans les circonstances présentes, cependant, toutes ces dames trouvèrent moyen d'éviter le supplice des verges, en jurant que N'Combé mourant avait demandé qu'on ne fouettât pas ses femmes après sa mort. Cela est possible, du reste, car le pauvre roi Soleil les aimait bien... à sa manière. Jusqu'au jour, les hommes étaient dans une prostration complète et donnaient tous les signes de la plus profonde douleur. Tout à coup, au moment où le soleil se leva, brusquement et sans transition aucune, ils se livrèrent à toutes les démonstrations d'une joie insensée. Une branche de palmier à la main, ils exécutaient des danses de toute sorte, riaient, criaient et se donnèrent des tapes amicales ; ils exécutèrent ensuite un simulacre de combat qui se termina par une ronde générale. Faudrait-il voir dans cette joie, succédant sans transition aucune à la douleur, l'indice d'une croyance à la vie future, le symbole d'une résurrection quelconque : je ne le pense pas ; un certain nombre de ces noirs, il est vrai, se figurent que le défunt revêt la forme d'un animal quelconque, ordinairement d'un papillon ; mais la grande majorité croit, comme on peut du reste le voir par le sujet de leurs lamentations dans les chants funèbres, qu'après la mort tout est fini. C'est pourquoi ils ont si peur de mourir.

31 DÉCEMBRE.

Ce matin, Rénoqué nous a fait dire qu'il acceptait le prix de 25 francs par homme que nous avions proposé à ceux qui nous ac-

compagneraient au pays de Okanda, et qu'il serait prêt, lui et les siens, dans quatre ou cinq jours au plus tard. Cette nouvelle nous a causé une joie qui n'a pas, du reste, duré longtemps. A quatre heures de l'après-midi est arrivé Issogué, le seul des chefs cama qui ne soit pas hostile à M. Walker. Il est venu en grand mystère prévenir M. Walker que *le Delta* avait été surpris et attaqué au cap Lopez par ses compatriotes les Cama; que le vapeur était tombé entre les mains des noirs avec Amoral et tout son équipage; qu'Amoral avait été cruellement bâtonné, et était très-souffrant; enfin, que les Oroungou s'étaient joints aux Cama, et que quatre ou cinq cents guerriers de ces deux tribus devaient dans quelques jours remonter le fleuve, brûler la factorerie, tuer M. Walker, à qui ils en voulaient tout particulièrement, et chasser les deux Français de l'Ogooué, sur les eaux duquel ils ne veulent plus un blanc. Voilà encore notre voyage retardé, car nous ne pouvons que rester aux côtés de M. Walker dans un pareil moment. A six heures et demie, nous avons tenu conseil : les Gallois sont tout feu et tout flamme pour nous, et il a été résolu qu'on se défendrait à outrance. M. Walker a de suite expédié quelques hommes de bonne volonté qui vont chercher à aller par terre, en traversant le pays des Pahouins, au Gabon, pour porter au commandant des lettres dans lesquelles nous le prévenions de notre situation critique.

1er JANVIER 1874.

Le jour de l'an s'est passé pour nous à travailler, comme des nègres ne travaillent pas, à fortifier la grande case que nous habitions dans le village de feu N'Combé. La factorerie n'est pas un poste tenable, et nous faisons transporter ici tout ce qu'elle contient de plus précieux. C'est Marche qui est l'ingénieur en chef. Heureusement, nous pouvons disposer de quarante barriques qui, remplies de terre, forment d'excellents gabions. Nous protégeons aussi notre ligne de défense par un fossé assez profond. Nous n'avons pour nous aider que quelques Kroumans employés à la factorerie; car nos alliés les Gallois veulent bien se battre, *disent-ils*, mais refusent formellement de travailler, et poussent la mauvaise volonté jusqu'à s'opposer à ce que nous démolissions une petite case qui nous gêne horriblement, et que nous offrons de payer plus qu'elle ne vaut. Au reste, ces Gallois sont en proie à une extrême surexcitation et aux discordes les plus violentes : les rixes éclatent à chaque instant, les fusils sont toujours armés, et à chaque instant on craint qu'ils n'en viennent aux mains.

2 JANVIER.

Nous continuons à travailler avec acharnement. Aujourd'hui, on s'est enfin décidé, après les palabres les plus orageux, à ouvrir les fameux magasins du roi-soleil. A la profonde stupeur de l'assistance, on n'y a pas trouvé pour cent francs de marchandises. Cette pauvreté de N'Combé est facile à expliquer : bien qu'il ait reçu des cadeaux énormes, si l'on considère que depuis deux ans le roi avait acheté neuf femmes et pas mal d'esclaves, et qu'il tenait à honneur de traiter princièrement tous ceux de ses sujets ou des chefs étrangers qui venaient le visiter. Mais il se trouva une foule de gens qui accusèrent les femmes et les enfants du monarque d'avoir volé ses trésors, et une grande bataille s'ensuivit, dans laquelle les esclaves prirent naturellement le parti des accusés. Après quelques horions reçus de part et d'autre, l'affaire finit par s'arranger, et le calme se rétablit pendant une demi-heure. Au bout de ce temps, nouveau tumulte. Les Gallois d'Adanlinanlango avaient juré de faire boire le m'boundou à la femme par laquelle on présumait que N'Combé avait été empoisonné. Ne pouvant mettre la main sur elle, ils se saisirent de cinq ou six habitants de son village qu'ils prirent comme otages, jusqu'à ce qu'elle leur fût livrée. Ces pauvres otages ont été enchaînés et traités avec la dernière barbarie. Les veuves de N'Combé sont comme de véritables furies : armées de tisons ardents, elles venaient faire de cruelles brûlures à ces malheureux, qu'elles savent parfaitement innocents de tout crime. Ce spectacle sauvage a achevé de nous exaspérer : Marche et moi, nous avons empoigné chacun une trique et administré à ces dames une volée qui les dégoûtera de recommencer. Nous avons ensuite fait transporter les prisonniers devant notre case, et interdit qu'on les tourmentât d'une manière quelconque. Nous avons des Oroungou employés à la factorerie, nous craignions qu'ils ne fissent cause commune avec leurs compatriotes, et nous voulions nous emparer d'eux pour les garder comme otages; mais ils se sont doutés du coup, et maintenant sont toujours armés et sur leurs gardes. Du reste, ils nous ont juré de nous être fidèles, même contre les leurs; mais quelle foi peut-on avoir en ces gens-là ?

3 JANVIER.

Adanlinanlango est un véritable enfer. Aujourd'hui, on a fait un charivari épouvantable et l'on s'est battu toute la journée. M. Walker

n'ose pas refuser le rhum aux Gallois, et ils sont constamment ivres. D'ailleurs, on a surpris un des parents de N'Combé portant sur sa tête le fameux bonnet de folie du roi qu'il avait volé sur le cadavre. Une partie du village a voulu enchaîner le coupable; mais comme celui-ci a de nombreux amis, il a été énergiquement défendu, et les coups ont plu de part et d'autre dru comme grêle. Ce soir, cependant, nous avons reçu un renfort important : Papa Yousouf, le vieux brave Sénégalais, est arrivé de sa factorerie d'Adanlinanlango, ainsi qu'un Anglais, agent de l'une des factoreries de M. Walker, nommé Sparshot. L'épicier Sinclair a une contenance superbe : l'idée qu'on pourrait piller les marchandises le met en feu.

5 JANVIER.

Cette nuit, un Gallois a fait un petit trou dans une des barriques d'eau-de-vie de la factorerie, et s'est mis à boire le précieux liquide au moyen d'un chalumeau. Il en a tant bu qu'on l'a trouvé mort sur la place même. On veut maintenant nous faire payer une indemnité pour avoir causé la mort de ce farceur-là. On n'a pas idée de l'insolence des noirs, maintenant qu'ils nous savent en péril. M. Walker avait inventé d'appeler à notre secours une tribu de Bakalais; ils sont arrivés aujourd'hui et ont énormément bu, après quoi ils ont déclaré qu'ils nous défendraient jusqu'à la mort si nous nous transportions chez eux avec toutes les marchandises de la factorerie. Autant vaudrait se mettre dans la gueule du loup.

Ce soir, à neuf heures, nous avons entendu retentir une quantité de coups de fusil du côté de la factorerie. Notre première idée fut que les Camas avaient débarqué et que l'heure de la bataille était sonnée pour nous; mais, au bout de quelques instants, nous fûmes agréablement détrompés. Des noirs venaient effectivement de débarquer, mais c'étaient des hommes au service de M. Walker qui s'étaient échappés du Cap-Lopez où ils étaient prisonniers en compagnie d'Amoral : on sut de suite par eux qu'Issogué avait beaucoup exagéré l'étendue de nos désastres. Les Cama avaient bien attaqué *le Delta* et fait prisonnier Amoral et plusieurs autres, mais le petit vapeur lui-même n'était pas tombé entre leurs mains; avec quelques hommes de l'équipage, il avait pu gagner le large et filer sur le Gabon. C'est en signe d'allégresse que les Gallois et les hommes de la factorerie tiraient des coups de fusil. Et ils avaient raison, car notre situation est maintenant entièrement changée. Évidemment, le commandant du Gabon est informé, par *le Delta*, de ce qui s'est passé, et enverra de suite à notre secours.

6 JANVIER.

Aujourd'hui, les femmes du roi qui étaient enfermées depuis le jour de sa mort dans la case de leur défunt époux sont sorties en procession pour aller se laver, ce dont elles paraissent avoir terriblement besoin. Elles se sont ensuite fait raser la tête et se peignent le corps en rouge et en jaune. Cette nuit il a été, comme de coutume, impossible de fermer l'œil; on a célébré, avec un tapage épouvantable, une grande cérémonie en l'honneur des esprits qu'on supplie de faire connaître les meurtriers de N'Combé. Déjà, dans la journée, on avait préparé le m'boundou en notre présence. J'ai décrit, plus haut, les procédés employés pour obtenir ce poison redoutable.

6 JANVIER.

Maintenant que la situation est changée, nous pouvons recommencer les préparatifs de notre départ. Vingt-deux Inengas ont été enrôlés aujourd'hui. Demain, nous demanderons les Gallois de bonne volonté. Tous ceux qui nous accompagneront auront cinq piastres, dont trois seront payées d'avance et deux lors du retour à Adanlinanlango.

7 JANVIER.

Nous avons inscrit cinquante-sept Gallois. Les Inenga ont été payés aujourd'hui par Marche, sur qui retombe, en ce moment, tout le travail, car j'ai la fièvre et des vomissements continuels. Rénoqué a reçu, en cadeau spécial, deux fusils, deux neptunes, vingt brasses d'étoffe, de la parfumerie, etc. Il paraît plein d'ardeur.

8 JANVIER.

Les Gallois ont, à leur tour, reçu leur payement aujourd'hui. J'ai passé toute la journée au lit. A neuf heures du soir, on est venu nous apprendre que *le Marabout* venait de jeter l'ancre à quelques milles d'Adanlinanlango. Cette nouvelle m'a causé une joie indicible : à la veille de me jeter, affaibli et souffrant, dans l'inconnu et dans des dangers de toute sorte, j'éprouvais un besoin presque puéril, mais néanmoins bien ardent, de retremper mon esprit énervé par la maladie et par une série non interrompue de tracas en serrant quelques mains amies, et en passant quelques

heures avec des Français, sur un bâtiment de guerre français. Il n'y a pas à dire, on devient chauvin dans ces moments-là.

Ne pouvant y tenir, nous avons immédiatement, Marche et moi, fait armer une pirogue, et à onze heures nous arrivions à bord du *Marabout*, sur lequel nous avons réveillé tout le monde. Le commandant Guisolfe est accompagné d'un aspirant et d'un chirurgien de marine : ces messieurs nous ont forcés à prendre leurs lits, ceux que nous occupions durant le voyage au Fernand-Vaz, et nous nous sommes endormis le cœur léger. Ce seul instant nous avait fait oublier tous nos maux.

9 JANVIER.

Notre journée s'est passée à bord : *le Marabout* s'est avancé aujourd'hui jusqu'à Lombareni; M. Guisolfe, en grand uniforme, a été faire une visite officielle à Rénoqué et à ses trois neveux; ce sont de mauvais sujets et des hommes dangereux; mais je crois qu'ils ne joueront aucun tour, car le commandant les a déclarés personnellement responsables de tout ce qui pourrait nous arriver par la faute des Inengas, et ils ont paru horriblement effrayés. M. Guisolfe s'est ensuite rendu à Adanlinanlango, où il a adressé à tous les Gallois réunis une petite allocution énergique et, j'ose le dire, bien sentie. Ces messieurs les Gallois voulaient encore remettre notre départ : mais M. Guisolfe leur a déclaré que maintenant qu'ils étaient payés, il leur ordonnait de partir, et cela le lendemain à midi, sous ses yeux. Les noirs ont une profonde terreur de l'*owaro toutou* (bateau à fumée) et de ses canons, et tout porte à croire qu'enfin nous partirons demain.

10 JANVIER.

Dieu merci! nous sommes en mouvement. Marche, plus robuste que moi, a pris le commandement des Gallois, troupe turbulente et indisciplinée. Je prends place dans la grande pirogue du roi Rénoqué, et à onze heures et demie, après un déjeuner d'adieu au *Marabout*, après trois salves en l'honneur du pavillon français, notre petite armée se met en campagne dans cinq pirogues, sur chacune d'elles flotte le drapeau tricolore. Maintenant, à la grâce de Dieu!

Marquis DE COMPIÈGNE.

La suite prochainement.

LES CLASSES POPULAIRES

EN FRANCE

PENDANT LE MOYEN AGE

V[1]

LES CLASSES POPULAIRES AU TEMPS DE CHARLEMAGNE.

La condition relativement favorable que l'extension des domaines ecclésiastiques et de leurs dépendances avait faite à une notable partie de la population gauloise, subit une altération fâcheuse lorsque vers la fin du septième siècle ou dans la première moitié du huitième, des spoliations nombreuses, eurent attribué aux guerriers la possession de beaucoup de ces domaines. M. Beugnot s'est attaché, avec quelque succès, à laver de ces spoliations la mémoire de Charles Martel, auquel les attribua surtout la tradition du moyen âge; mais il n'a pu ni voulu nier les *præcepta regia* qui avaient opéré ces rapines en faveur de l'aristocratie ; et ce fait, concourant avec la conquête de la Gaule occidentale par les Austrasiens, avait assurément empiré la condition des classes populaires. Mais un accord conclu entre l'Église et les enfants de Charles Martel répara ces rapines dans une certaine mesure, et un concile renouvela la condamnation déjà portée au sixième siècle contre « ceux qui demandent « aux rois le bien des églises et, sous l'impulsion d'une affreuse cupi- « dité, ravissent la substance des pauvres, » déclarant nulles ces concessions spoliatrices. La conquête de l'Aquitaine par Pépin le Bref, amena sans doute de cruelles souffrances, mais les guerres de Charlemagne furent presque toutes extérieures ; elles coûtèrent

[1] Voir *le Correspondant* du 10 novembre 1874.

du sang mais n'amenèrent point, comme les luttes intestines du sixième et du septième siècle, la dévastation de la Gaule. Le recrutement militaire lui-même fut adouci par des dispositions vraiment populaires. « Tout possesseur de bénéfice (fief), dit un capitulaire « de 807, doit marcher à l'ennemi. Il en est de même de l'homme « libre possesseur de trois manses[1]. Sur deux possesseurs de deux « manses, l'un marchera, l'autre l'équipera ; il en sera de même de « deux possesseurs, l'un de deux manses, l'autre d'un seul ; de trois « possesseurs d'un manse, deux équiperont le troisième ; de six pos- « sesseurs d'un demi-manse, cinq équiperont le sixième. Enfin « chacun de ceux qui *iront à l'armée* recevra cinq solidi de ceux « qui n'ont aucune propriété foncière. » Il est clair, d'après ces dernières paroles, que, sous Charlemagne, comme aux premiers siècles de Rome, les prolétaires n'étaient pas requis pour le service. L'impôt qui vient d'être énoncé paraît être la seule charge créée pour l'entretien des armées : la victoire soldait le reste.

Les plaids annuels convoqués par le prince, et pour s'informer même auprès des simples citoyens qui accompagnaient les grands[2] des besoins de chaque contrée et pour délibérer sur les matières administratives aussi bien que politiques, durent avoir un effet heureux sur la prospérité publique que Charlemagne se proposait sincèrement de réaliser. Les sages mesures contenues dans ses Capitulaires devaient être assez bien exécutées, puisque d'une part les grands qui les avaient résolues avec lui se trouvaient intéressés d'honneur à les exécuter et que de l'autre des *missi*, laïques et ecclésiastiques, envoyés trois fois par an dans les provinces, contrôlaient sans cesse l'action des administrateurs. J'extrais d'une instruction générale données aux *missi*, la seconde année de l'empire (802), ce qui se rapporte le plus directement à l'objet qui nous occupe : « Que nul n'ose porter préjudice aux saintes églises de Dieu, aux veuves, aux orphelins et aux étrangers » (art. 5) ; c'étaient apparemment les hommes éloignés de leur domicile, de leur famille et de leur seigneur, leurs protecteurs naturels. « Que chacun (dans les plaids locaux) plaide sa cause, qu'il s'agisse d'une rente ou d'une dette, à moins qu'il ne soit ou malade ou trop ignorant, auquel cas un *missus* ou un *prior*[3] qui se trouvera présent, ou le *judex*[4] qui connaît la cause la plaidera, ou, s'il le faut, déléguera pour cela une personne

[1] Un *manse* est, en général, la quantité de terres que cultivait une famille de colons.

[2] Voyez les détails sur ces réunions dans l'extrait d'Adalhard, que Hincmar nous a conservé.

[3] Peut-être identique au *major* dont il sera question ailleurs.

[4] C'est tout autre chose qu'un juge (voy. *infra*).

apte, estimée de tous et bien au courant de l'affaire (art. 9). — Que les juges prononcent suivant le texte de la loi et non suivant leur bon plaisir (art. 26). » L'empereur prescrit aussi (art. 32) de poursuivre avec la dernière rigueur le crime de meurtre encore très-fréquent ; mais cette rigueur n'est pas ce que nous entendrions aujourd'hui par une semblable expression : c'est encore du *weregeld* qu'il s'agit, car la circulaire prescrit aux parents d'accepter la composition qu'on leur offre. Trois ans plus tard, un autre capitulaire établit que tout homme « en état de guerre privée » (*faidosus*) sera contraint d'accepter la paix ; si, après la paix imposée et jurée, un meurtre est encore commis, il sera puni par la composition, l'amende et la perte de la main. En 806, il fixe à soixante solidi le châtiment de l'infraction de la *paix du roi* accordée aux églises, aux orphelins et aux personnes qui ne peuvent se protéger elles-mêmes (*minus potentes*).

Mais la plus grande innovation de Charlemagne dans l'ordre judiciaire c'est l'institution des *scabins*, c'est-à-dire des juges de profession. Sans doute les comtes, et, dans un degré inférieur de juridiction, les centeniers ne prononçaient pas seuls dans les causes criminelles ou civiles, mais ils n'avaient pour assesseurs que les hommes libres du pays mal préparés à ce rôle et peu soucieux de se déranger pour la cause d'autrui, requis cependant de le faire, mais, à ce qu'il semble, irrégulièrement et arbitrairement requis. L'institution des *scabins* n'abolit pas le droit des hommes libres de siéger au tribunal, mais elle fit cesser la contrainte, si ce n'est pour les vassaux du comte[1]. D'autre part, des hommes voués ainsi par profession à l'étude des lois, et chacun à l'étude d'une législation unique, les Francs, les Burgundes, les Gaulois, etc., ayant chacun leurs *scabins* comme leur législation civile, offraient à la bonne administration de la justice de bien autres garanties que des hommes ignorants, capricieusement choisis pour chaque session, sinon même pour chaque cause.

Parmi les nombreux documents officiels qui nous sont restés du règne de Charlemagne, il s'en trouve fort peu qui concernent le régime de l'impôt. Là aussi, il a voulu remédier à des abus ; mais, alors comme au temps de Clotaire II, l'idéal du réformateur était de revenir à l'état ancien, en abolissant des aggravations récentes[2].

[1] 2e Capitulaire de 809, art. 5.

[2] Voyez le Capitulaire de 805, où l'empereur, revenant à l'ancienne coutume sur les péages, abolit des redevances nouvellement établies pour des *objets qui ne sont pas utiles aux voyageurs* (art. 13). Le cens personnel ou réel (*sive de propria persona, sive de rebus*) sera perçu conformément à la vieille et légitime coutume (art. 20).

La tradition du privilége se maintenait avec les meilleures intentions du monde. Une formule qui paraît à M. de Rozières (n° XXXI) se rapporter au commencement du règne de Charlemagne, puisqu'il y est appelé roi des Francs et non encore roi des Lombards, n'est autre chose qu'un modèle d'exemption de taxes à concéder aux négociants qui s'en rendent dignes, péages des ports, villes et marchés, droit pour les ventes, droit sur les vins, droit au passage des ponts. Personne alors n'avait l'idée du préjudice apporté au commerce en général par ces dispenses qui permettaient à tel ou tel négociant d'abaisser ses prix à l'exclusion des autres.

Il en résultait un embarras perpétuel dans le développement de la production, et de là résultait à son tour l'industrie domestique des princes, comme l'a fait remarquer M. Guérard dans son commentaire du Capitulaire *de villis* (Acad. des Insc., t. XXI, 1re partie). « L'industrie, dit-il, n'ayant encore ni liberté ni développement, le roi et même tous les grands propriétaires étaient forcés d'entretenir sur leurs terres les divers artisans dont ils avaient besoin. » Ainsi, par un cercle vicieux, les entraves de l'industrie nationale créaient les ateliers des grandes *villæ*, et si ces ateliers ne jetaient pas sur le marché des produits abondants en concurrence avec ceux du commerce, du moins ils fermaient à celui-ci le débouché des familles opulentes. Le lin et la laine étaient, dans les domaines royaux, filés par des femmes qui étaient aussi chargées de la préparation et du cordage des draps et même de l'application des matières colorantes (Cap. *de villis*, 43). Les hommes devaient, les uns travailler les métaux, les autres se livrer aux métiers de cordonnier, tourneur, charron, armurier, boulanger, pêcheur, ciseleur ; d'autres fabriquer des filets, du savon, des boissons diverses (art. 45).

Mais la grande production était toujours la production agricole, et M. Guérard dans ses Prolégomènes de Polyptique d'Irminon, abbé de Saint-Germain-des-Prés, a largement éclairci la condition des cultivateurs au neuvième siècle. En général, ils n'étaient pas encore libres du moins de changer de profession et de résidence sur un sol qui ne leur appartenait pas. Plusieurs, même de ceux qu'on appelait *hommes libres*, paraissent encore liés à la terre, puisque l'on voit des exemples de leur aliénation avec celle de la terre elle-même (p. 109) : ils descendaient apparemment d'*affranchis* sous condition, passés dans la classe des *colons* plutôt que dans celle des *ingénus* ; d'ailleurs il ne faut pas prendre trop à la lettre ce mot d'*aliénation*, qui souvent concernait moins la personne du cultivateur que les services et redevances attachés, comme prix du fermage, à l'exploitation du sol. Mais à côté des familles vivant sur leurs anciens domaines et vassales d'un seigneur à qui elles s'étaient *recommandées* suivant

l'usage féodal, la grande division de la population agricole était alors celle des serfs et des colons.

Partis de deux points bien opposés, les uns descendant d'esclaves, les autres de propriétaires, les serfs et les colons étaient arrivés alors à une condition presque commune. Pourtant elle différait en un point de grande importance quoique de pratique probablement très-rare ; le serf pouvait être séparé de la terre et vendu individuellement : on en trouve encore des exemples dans la première moitié du neuvième siècle[1]. Mais, à en juger par le Polyptique de Saint-Germain (p. 144), les serfs étaient déjà peu nombreux au temps de Charlemagne : la liberté personnelle, en droit comme en fait, était déjà la condition commune des cultivateurs, au moins sur les terres d'Église, mais elles étaient nombreuses dès lors. Ce n'est pas tout : un homme pouvait être à la fois serf par rapport au propriétaire de la terre qu'il cultivait et propriétaire franc d'une autre terre, reçue en don ou acquise de son pécule, et dont le produit accroissant celui-ci devait faciliter le rachat complet de sa personne. On en voit, dans le Polyptique d'Irminon, qui possèdent, soit seuls, soit en communauté avec des colons, des *lides* ou des hommes libres, non-seulement des *manses serviles*, mais des *manses ingénuiles*, c'est-à-dire à l'exploitation desquelles aucune prestation servile n'était attachée : la seule restriction imposée à cette propriété parvenue aux mains d'un serf, c'était la défense de l'aliéner au profit d'un homme n'habitant pas le domaine de son maître (p. 152, 178). Les redevances qui leur étaient imposées, celles en nature du moins, étaient fixes et non arbitraires. Les services, il est vrai[2], n'étaient la plupart du temps réglés que par le besoin de l'exploitation ; mais il est clair que ces besoins étaient limités et que, par la nature des choses, le serf se trouvait là aussi soustrait à un complet arbitraire. Enfin il était protégé par la loi civile contre la mutilation et le meurtre : le magistrat seul pouvait prononcer contre lui la peine de mort, bien qu'en d'autres cas, la législation parût protéger en lui moins la personne humaine que la propriété du maître (p. 166).

C'était souvent parmi les colons, mais quelquefois parmi les serfs, que l'on prenait les officiers d'exploitation rurale ; les *ministeriales*, dont le principal était le maire (*major*), tous subordonnés au *judex* ou intendant, qui exerçait sur les colons et serfs une juridiction effective (pages 216, 217, 220).

D'ailleurs, les serfs du roi et ceux de l'Église réunis formaient

[1] Guérard, p. 146.

[2] Charrois, labour des champs (*curvadæ*, corvées), coupe des arbres, courses pour le seigneur. — Pour les services des colons (culture, moisson, clôture, garde, transport des fruits), voy. page 124.

une notable portion de la population des campagues et ils jouissaient de priviléges personnels considérables. On voit, sous Charlemagne, des serfs du roi (*fiscalini*) exercer une sorte de magistrature (§ 148). Ils pouvaient ester en justice[1], comme le pouvaient aussi tous les colons ; mais ceux-ci, de plus, pouvaient tous posséder et acquérir à titre perpétuel et héréditaire, disposer de leur bien par donation et testament, toujours avec la condition de ne pas le soustraire au domaine du seigneur (§ 122), dont eux-mêmes ne pouvaient sortir (§ 118). Enfin, ce qui était d'une importance capitale pour le présent et pour l'avenir, le mariage des serfs ou des colons avec une personne d'une condition supérieure, loin de faire encourir à celle-ci une déchéance civile, assurait, en général, à leurs enfants la condition de la mère (§§ 176, 197, 201). Or le cas se présentait souvent : on le voit par le Polyptique, et M. Guérard ne craint pas de signaler ce fait comme « une cause efficace et jusqu'ici méconnue du progrès vers la liberté. »

VI

LE DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE ET LE SIÈCLE DE FER. — ÉBAUCHES ET VESTIGES D'INSTITUTIONS MUNICIPALES. — LES POPULATIONS RURALES.

La population de l'empire n'eut pas lieu de s'apercevoir très-vite que la mort de Charlemagne avait mis en grand péril sa sécurité. Pendant les premières années de Louis le Débonnaire, les prescriptions impériales se succèdent pour que l'administration supérieure veille aux droits et aux intérêts de tous, spécialement à la facilité des communications commerciales dans tout l'empire[2]. Les premières luttes de la famille impériale furent même fort peu sanglantes; mais après la mort de l'empereur les guerres entre ses fils amenèrent d'effroyables désastres ; et bientôt la désolation, la ruine et la mort furent promenées en France par les incursions des Normands qui, montés sur des barques légères, remontaient les fleuves à des distances incroyables. On peut en conclure à quel degré d'affaissement, de découragement et d'abandon arrivèrent les provinces de la Gaule sous le coup de ces dévastations souvent impunies, toujours menaçantes. Les châteaux élevés par les seigneurs purent offrir aux populations de précaires abris ; mais ils multiplièrent les centres et les moyens d'action de la tyrannie féodale, qui désormais put se

[1] Voyez le Capitulaire *de Villis*, 29, 57.

[2] Voyez Capitulaires de 814, 817, 821, 828, 829. Le Huërou, *Institut. Karoling.*, p. 474, 476, 477. Cf. De Rozière, CCCCXLIX.

permettre toutes les usurpations envers le pouvoir et envers le peuple.

Cependant les populations agglomérées conservaient, en beaucoup de lieux, des institutions ou des coutumes qui n'étaient pas féodales. M. Raynouard a recherché avec beaucoup de soin, dans son *Histoire du droit municipal en France*, les textes qui lui paraissent les concerner; il en tire parfois des conclusions qu'une saine logique n'adoptera pas; mais les textes subsistent, et l'on peut en faire un usage plus discret, en lui sachant gré de les avoir réunis. Ainsi un acte de donation fait à Angers, peu avant la mort de Charlemagne, est enregistré, comme il l'eût été au cinquième ou au sixième siècle par le *défenseur* et la *curie* de la cité, sur la demande du donateur, pour lui donner une garantie de plus[1] : le comte et deux centeniers, qui figurent parmi les signataires, s'y trouvent en qualité de curiales. L'*Ordre* (ordo), c'est-à-dire le sénat de la cité, est encore nommé, au temps d'Hincmar dans des documents provenant de la cité de Laon et de celle de Châlons[2].

Il est vrai, dès la première moitié du dixième siècle, si le *défenseur*, les *Curiales* et les *Honorati* sont encore appelés, dans une ville du Midi, à dresser un acte de notoriété pour remplacer une charte perdue[3], il faut reconnaître que, dans le nord de la Gaule[4], on parle de la curie comme d'une institution déchue, dont l'intervention n'est point nécessaire pour valider un acte privé. Mais, si la forme romaine des institutions municipales y va promptement disparaître, une loi de Charlemagne y entretient tant bien que mal la vitalité de ces institutions. Cette loi est celle qui avait créé les Scabins ou assesseurs du tribunal du comte, et peut-être aussi du centenier, car une formule parle de *Scabini pagenses*[5]. Or, par une tradition de l'empire romain, qui s'est maintenue durant tout le moyen âge et dont nous n'étions pas encore débarrassés, il y a trois ans, les fonctions judiciaires et administratives étaient souvent confondues : nous venons de voir dans les *villæ* de Charlemagne l'intendant revêtir le titre et les fonctions de *judex*.

Nous ne serons donc pas surpris si nous voyons, pendant le cours du dixième siècle, les Scabins signer des actes de donation et, par conséquent, hériter d'une fonction des curiales, en matière de *juridiction volontaire*, en même temps qu'ils exercent la *juridiction contentieuse*. Et, de même que, dans le désordre de la grande invasion,

[1] Rayn., I, 327-9.
[2] Rayn., I, 338-9.
[3] Rayn., I, 334-5.
[4] Rayn., 335-6.
[5] Lindenbr., 124 ; De Rozière, CCCLXVIII.

les pouvoirs administratifs de la cité étaient devenus forcément des pouvoirs politiques, de même, au milieu de l'invasion normande et du morcellement féodal, les pouvoirs locaux, quels qu'ils fussent, devinrent indépendants du pouvoir central; seulement les municipalités ne purent se garantir de la puissance seigneuriale, si ce n'est, comme le fait observer Thierry, là où l'évêque et la cité surent s'entendre pour le contenir; et encore en certains lieux du moins ce partage du pouvoir mit-il la cité sous la dépendance temporelle de l'évêque[1]. Mais enfin l'organisation municipale subsistait; il paraît même, d'après un texte de Louis le Débonnaire[2], que, dès la première moitié du neuvième siècle, le peuple concourait à l'élection des Scabins.

Pendant la période karolingienne, les magistrats municipaux, Scabins (d'où échevins), dans le nord et dans le centre de la Gaule, *boni homines* (plus tard *probi homines*), dans le Midi[3], continuent à rendre des jugements, à sanctionner des déclarations, ventes, échanges, donations, testaments. Mais tandis que la curie, dont ils sont, à certains égards, les héritiers, étendait son administration sur la cité tout entière, c'est-à-dire sur un territoire analogue à celui d'un département, les corps de Scabins, devenus pouvoirs municipaux, doivent être considérés comme urbains : le régime féodal prévaut complétement dans les campagnes. Cependant il est des documents qui laissent apercevoir dans les villages ou chez les populations dispersées une action collective. Un acte de Lothaire Ier, renouvelant une disposition de son père, demande au vote des hommes libres du lieu, un minimum de dotation pour l'entretien d'une église paroissiale; et, au siècle suivant, un alleu est vendu par une petite localité à une autre. C'est un bien communal, comme on dirait aujourd'hui. Rien ne prouve pourtant que ce pouvoir pût s'exercer autrement que sous le bon plaisir du seigneur.

Quant à la condition personnelle des habitants de la campagne, nous avons vu dans quel sens elle se transformait, et de nombreux documents nous font suivre, en quelque sorte, les étapes de ce mouvement. L'abandon des propriétés privées, soit à une église, soit à un seigneur, soit au roi, pour les recevoir immédiatement après à titre de précaire ou censive, continue à être pratiqué dans le neuvième siècle, mais cette précaire n'est point ou n'est plus un simple

[1] Aug. Thierry, *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers-État*, p. 256.

[2] Raynouard, II, 9.

[3] Raynouard, II, 24-5, 44-7; il signale l'emploi du terme *boni homines* dans les formules de Marculfe, d'Angers, de Bignon, de Sirmond, de Lindenbrog, ainsi que dans plusieurs autres des provinces méridionales.

usufruit : le cas ordinaire était de réserver la jouissance pour trois générations ; un capitulaire de 817[1] indique même que tel était alors le droit coutumier, à moins de stipulation contraire. Ne soyons pas d'ailleurs trop inquiets pour les descendants des censitaires : à la quatrième génération le pacte qui assure au cultivateur une exploitation permanente, au propriétaire son revenu ne sera pas capricieusement abandonné. Le paysan, devenu colon de fait, continuera à jouir du champ de son bisaïeul, comme, dès le sixième siècle et sans qu'il fût besoin d'une disposition législative, les bénéfices féodaux devenaient héréditaires par suite de l'attachement au sol et des liens contractés entre la famille du seigneur et celle du vassal. Les *précaires* se rapprochaient beaucoup par leur origine des *terres recommandées* à titre d'hommage féodal, les unes et les autres s'appelèrent *beneficia;* elles ne se distinguaient absolument et toujours les unes des autres que par l'obligation de payer un cens annuel, que le colon devait au propriétaire et que le vassal ne dut jamais au suzerain [2]. Mais, d'autre part, j'ai dû appeler ce cultivateur un colon de fait, car il ne l'est pas en droit, puisque, comme le fait observer M. Le Huërou, il demeure complétement libre de sa personne, libre de chercher toute autre culture ou toute autre profession. Il est de ceux que M. Guérard[3] appelle le hommes libres de troisième ordre, ne possédant ni juridiction, ni terre. A cette classe appartiennent aussi les *hôtes* libres[4], habitant des manses d'ingénus et placés sous la dépendance temporaire d'un seigneur. La dépendance temporaire était ce qui classait un homme parmi les *hôtes*, quelle que fût son origine et quelle que fût la condition de cette dépendance.

Le cens pouvait être payé soit en argent, soit en nature, mais le plus communément il l'était de cette dernière façon. Un capitulaire de 829 le fixe pour les terres du roi au neuvième des fruits de la terre et au dixième du bétail. Le fait de la rente en nature n'est pas indifférent pour reconstituer l'économie politique de ce temps-là. Il suppose que les produits étaient généralement consommés sur place et ne pouvaient guère donner lieu à un commerce productif. Si tel était, dès la première moitié du neuvième siècle, le résultat des difficultés matérielles et fiscales opposées aux communications, combien cet état de chose dut s'aggraver quand Normands, Hongrois et Sarrasins renouvelèrent dans l'empire les désastres de la grande invasion, et quand le morcellement féodal multiplia les

[1] Le Huërou, *Instit. Karoling.*, liv. I, chap. x.
[2] Id., *ibid.*
[3] Prolégom. du Polyptique d'Irminon, § 105-8.
[4] *Ibid.*, § 212.

exactions locales pour les malheureux commerçants qui changeaient de frontière à chaque seigneurie qu'ils rencontraient.

Les progrès de la culture se trouvaient par là bien peu encouragés. Il est question de défrichements et d'amélioration du sol dans un des derniers capitulaires de Charlemagne[1], je ne sais avec quel succès ; mais, après lui et pendant le siècle de fer, je ne vois pas de lutte contre l'envahissement du désert, si ce n'est chez les moines, à qui leur règle imposait un travail persévérant et qui, par principe de conscience, travaillèrent pour un avenir inconnu.

Mais si la *condition matérielle* des paysans était bien triste et leur avenir bien sombre, à cet égard, le progrès de leur *condition civile* se dessinait de plus en plus dans le sens de la liberté. Le droit d'avoir des biens propres n'était pas contesté aux colons[2]. Il y a déjà trace de telles propriétés sous Charlemagne, et, au temps de son petit-fils, on en voit qualifiées d'alleuds, terme qui, dans le droit mérovingien et féodal, a toujours signifié propriété libre de tout lien seigneurial. Ce terme s'applique même, dans le dixième siècle, avec transmission héréditaire, à des terres dont les possesseurs conservent le nom de serfs du fisc et de serfs de l'Église[3]. Les serfs même, en général, devenaient peu à peu, de gré à gré, propriétaires de leurs champs. Au dixième siècle, dit M. Guérard, « les seigneurs levaient sur les habitants de leurs fiefs ce que les propriétaires, Francs ou Romains, percevaient jadis sur leurs colons : il s'agissait maintenant de droits seigneuriaux et non plus de fermages... A partir de la fin du neuvième siècle, le colon et le *lide* deviennent de plus en plus rares dans les documents qui concernent la France, et ces deux classes de personnes ne tardent guère à disparaître. »

VII

LA TRÊVE DE DIEU ET LA CROISADE.

La plus désastreuse calamité des temps féodaux, quand quelque peste ne sévissait pas, c'était la guerre privée, issue à la fois de la *faida* germanique et de l'idée d'un droit de souveraineté, attachée alors à la possession d'un fief. Pour les intérêts ou les passions de

[1] Année 813. Voyez Le Huërou, liv. I, chap. x, *Sub init.;* et Guérard, Prolég., § 222.

[2] Le Huërou, liv. I, chap. x, *Sub init.* ; et Guérard, § 122.

[3] Guérard, § 178.

leurs seigneurs, qui, bien mieux armés que la plèbe, couraient moins le risque de la vie que celui d'une captivité temporaire, les populations rurales ou même urbaines étaient sans cesse exposées au carnage, à l'incendie, à la dévastation et surtout au pillage de la part des populations voisines, l'organisation judiciaire étant impuissante à prévenir et à calmer ces querelles.

Le pouvoir moral de l'Église l'entreprit dans la première moitié du onzième siècle, non plus par de simples conseils, mais par des institutions pacifiques[1]. La première initiative de la *paix de Dieu* fut prise, dit-on, en 1031, par un concile de Bourges, et dix ans plus tard un concile de la province ecclésiastique de Narbonne (à Tuluza) suspendait toute guerre privée du mercredi soir au lundi matin de chaque semaine, afin de procurer au moins quelque relâche aux populations, si l'on ne pouvait obtenir la cessation totale du fléau. Or, comme l'a remarqué un profond penseur de notre âge, l'Espagnol Balmès[2], « ce qui est difficile, ce n'est pas de convaincre l'homme qu'il agit mal, c'est de lui faire perdre l'habitude d'agir mal. Or on sait que l'habitude... se perd dès que l'on obtient de faire cesser les actes pendant quelque temps. »

De même donc que l'idée du respect de la propriété s'était fait jour dans l'esprit des barbares par le respect de la propriété religieuse, celui de la vie humaine par le respect du droit d'asile, celui du travail par la vue du travail monastique, de même les trêves de Dieu introduisirent dans les mœurs féodales l'habitude d'accepter une loi morale pour apporter une entrave à des violences longtemps sans frein, et de plus, comme nous l'allons voir, elles y apportèrent, par le fait même de leur propagation, un soulagement immédiat et considérable. Or cette propagation fut rapide. Dès la même année où avait été tenu le concile de Tuluza, plusieurs autres furent tenus, sur le même sujet, dans différentes parties de la France. En 1047, la durée de la trêve hebdomadaire fut, il est vrai, restreinte, dans le pays même de sa première promulgation, mais on interdit *pour tous les temps* toute aggression contre l'homme qui se rend à l'église ou qui en revient, puis contre celui qui accompagne une femme. Et, dès 1054, le même archevêque de Narbonne, qui avait présidé le concile de Tuluza, Guilfred, en tenait un nouveau dans sa ville métropolitaine, rétablissait les premières limites de la trêve, et y ajoutait tout l'Avent, le temps de Noël à l'Épiphanie, le carême avec l'octave de

[1] M. Sémichon (*La paix et la trêve de Dieu*) en signale des essais à la fin du dixième siècle (t. I, p. 9-21), et dans les premières années du onzième (p. 23-38, 2e édition).

[2] *Le Protestantisme comparé au Catholicisme, dans ses rapports avec la civilisation européenne*, vol. II, chap. XLII.

Pâques, trois semaines à la Pentecôte et un certain nombre de fêtes. Ce n'est pas tout encore. Le concile ordonne que « les bergers et leurs brebis jouiront en tout temps de la sécurité de la trêve ; la même faveur était accordée à toute maison située à trente pas autour des églises. » Et un autre canon de cette assemblée « défend à ceux qui ont un procès d'user de voies de fait... avant que la cause ait été jugée en présence de l'évêque et du seigneur du lieu[1]. » Cette dernière disposition offre une analogie remarquable avec la *Quarantaine le Roy* de saint Louis; elle lui est antérieure de deux siècles. — En 1080, un concile tenu en Normandie prescrit aux évêques et aux seigneurs de *faire observer* la trêve de Dieu ; ce qui constate qu'elle y était déjà reconnue[2]. L'attitude enthousiaste et menaçante des populations fut bien pour quelque chose dans la docilité des seigneurs, et Raoul Glaber[3] dit que « les infracteurs de ce pacte furent condamnés à composer pour leur vie ou à se voir bannis de leur pays et de la communion des fidèles. »

Si la propagation des trêves de Dieu fut, en un certain sens, la manifestation d'un fait nouveau à cette époque, savoir la force de l'opinion publique, cette puissance du sentiment populaire, entraînant à sa suite seigneurs et princes, se manifesta avec plus d'énergie et d'éclat encore dans un acte de dévouement héroïque, dans la levée en masse pour la première croisade. Mais si le sacrifice fut magnifique, magnifique aussi en fut la récompense providentielle. Foulques de Chartres assure que la vue des maux qui désolaient l'Europe par l'effet des guerres privées fut un des motifs déterminants du pape Urbain, désireux d'éloigner cette turbulente noblesse en l'envoyant guerroyer en Asie[4] ; et d'autre part la Trêve de Dieu, prêchée avec la guerre sainte, fut prescrite dans des proportions si larges qu'elle approchait de l'idéal, c'est-à-dire de la paix de Dieu. Le concile de Clermont (1095), où fut surtout communiquée à la France l'impulsion de la croisade, confirme la trêve pour quatre jours chaque semaine et il ordonne qu'on l'observe tous les jours à l'égard des moines, des clercs et des femmes; il étend aux croix isolées, le droit d'asile contre les poursuites d'un ennemi unanimement reconnu aux églises[5]. Et un concile de Rouen (1096), en pro-

[1] Le *Protestantisme comparé au Catholicisme, dans ses rapports avec la civilisation européenne*, vol. II, chap. XXXII. — Sémichon, p. 107-109.

[2] *Ibid.* vol., II, chap. XXXIII.

[3] Cité par H. Martin, XVII. — *Sur les garanties populaires formellement stipulées.* Voyez Sémichon, p. 21-23, 49-54, 61.

[4] Voy. aussi le discours du pape d'après un us du Vatican, dans l'ouvrage de M. Sémichon, p. 132-138 (spécialement sur cet objet, p. 136).

[5] Voyez art. 1 et 29 (Labbe, X, col. 507-8).

clamant la trêve dans des limites fort étendues[1] garantit une paix perpétuelle, non-seulement aux clercs, aux moines, aux pèlerins et aux femmes, mais aux marchands et à leurs domestiques, aux laboureurs, aux animaux même de labour, qu'on ne devait pas leur enlever[2]. Bien plus, il prescrit à tout homme âgé de douze ans de s'engager par serment à observer la trêve[3]. On comprendra la portée de cette dernière prescription, si l'on songe combien il est plus facile de faire pénétrer un sentiment dans les habitudes de l'adolescence que dans celles de l'âge mûr; et, si les populations s'entendaient pour observer la trêve, même malgré leurs seigneurs, ceux-ci se trouvaient obligés, quoiqu'ils en eussent, de se soumettre au progrès de la morale sociale. Ajoutons qu'en 1119 un concile de Reims, ouvert par Calixte II en personne, promulgua la Trêve de Dieu, et que, quatre ans après, sous le même pape, un des conciles généraux de Latran fit de la fidélité à la trêve une loi universelle[4].

En fait, l'impulsion donnée à Clermont fut-elle suivie à cet égard? La croisade amena-t-elle l'apaisement des désordres intérieurs? Oui, du moins en partie : Guibert de Nogent resté en Occident et témoin des faits, nous apprend que, dès qu'on eut parlé de cette grande expédition, tout rentra dans le calme[5]. Les prescriptions de l'Église concouraient en effet avec l'annonce d'une voie toute nouvelle ouverte à l'entraînement militaire. « La Trêve de Dieu, dit Henri Martin (XVII), sans être jamais complétement observée, fut un grand bienfait pour l'Occident et aida notre patrie à gagner l'époque à laquelle un véritable pouvoir public fut enfin constitué en France. »

D'autre part, si le mouvement qui entraîna la France vers l'Orient surexcita dans la noblesse des sentiments belliqueux plus élevés que ses misérables rivalités de voisinage, l'expédition elle-même dut ranimer chez elle des sentiments plus humains. Il était difficile que, chez une race guerrière, il y eût place pour le mépris en présence

[1] Canon 1. — De la Quadragésime au lundi matin après l'octave de la Pentecôte; du mercredi soir qui précède l'Avent jusqu'à l'octave de l'Épiphanie; toutes les semaines du jeudi soir au lundi matin; enfin, toutes les veilles et fêtes de la sainte Vierge et des Apôtres.

[2] Canon 2 (Labbe, 600).

[3] La formule du serment comprenait ces mots : « Contre tous ceux qui dédaigneraient de jurer la trêve ou ne voudraient pas observer cette constitution, je viendrai en aide à l'évêque ou à l'archidiacre, de telle sorte s'il m'avertit de marcher contre eux, je ne m'enfuirai pas ni ne me cacherai, mais je partirai avec lui en armes, et, autant que je le pourrai, je l'assisterai contre eux. » On voit ici avec quelle énergie on transporte les faits de l'ordre moral dans l'ordre politique. Canon 2 (Labbe 600).

[4] Canon 3 (Labbe 600). — Sur le Concile de 1119. Voy. Sémichon, p. 228-230, Cf. 232-234; sur celui de Latran, p. 238-239.

[5] Canon 13 (Labbe 898).

de cet héroïsme populaire qui avait devancé le sien ; et elle resta, en Orient, en communauté de périls et de sacrifices bien plus étroite que jamais avec les vilains de ses terres. Enfin l'esprit de la chevalerie, c'est-à-dire la consécration de la force guerrière au service de la faiblesse et du droit s'est développé surtout dans les croisades, et chacun sait que le besoin subit de fonds qu'ils ne savaient où trouver ailleurs porta un certain nombre de seigneurs à vendre à leurs sujets non pas seulement des avantages temporaires, mais des libertés permanentes. Metz dut sa commune à Godefroy de Bouillon.

VIII

LIBERTÉS MUNICIPALES ET RURALES, AU XIIe ET AU XIIIe SIÈCLE.

La formation des communes urbaines au douzième siècle a été trop souvent exposée pour qu'il y ait lieu d'en reprendre ici le récit : il suffira, pour un travail tel que celui qui nous occupe, d'en déterminer les caractères principaux. Déjà on a souvent remarqué que, dans le Midi, les institutions romaines mieux implantées et l'invasion germanique moins complète avaient conservé aux municipalités bien plus de vie que dans le Nord, et qu'il leur avait été facile à ces villes de devenir des cités. D'ailleurs, le voisinage de la Méditerranée leur avait permis, après les premiers désordres de l'invasion, de reprendre de bonne heure leurs traditions industrielles et commerciales, si tant est qu'elles les eussent jamais tout à fait interrompues, tandis que, dans le Nord, outre que les désastres avaient été bien plus grands, les communications étaient lentes, incertaines et coûteuses. Des populations plus riches sentirent plus vite le besoin de garanties régulières pour le maintien des droits, la sécurité des biens et des transactions privées ; mieux organisées et plus compactes elles obtinrent plus facilement des seigneurs le respect de leurs institutions traditionnelles, et ceux-ci n'étaient pas tous assez mal avisés pour tuer la poule aux œufs d'or.

Mais dans le Nord, aussi, quoique plus péniblement et plus tard, l'industrie s'était ranimée avec les progrès de la sécurité générale, exposés au paragraphe précédent ; les concessions des seigneurs se multiplièrent à mesure que les effets heureux pour tous s'en firent sentir ; des luttes violentes hâtèrent dans un certain nombre de villes le progrès des institutions publiques, mais ce fut toujours l'exception.

Naturellement la forme de ces institutions et le degré d'indépen-

dance des populations urbaines varia beaucoup d'une localité à l'autre. La distinction même entre *commune* et *ville de bourgeoisie* est plus facile à déterminer en théorie que dans la pratique de l'histoire. En général, dans la première, la plénitude des droits souverains, législatifs, financiers, judiciaires, militaires appartenait aux habitants ; le seigneur ne gardait sur elle qu'un droit de suzeraineté, tandis qu'il exerçait dans les villes de bourgeoisie ceux d'une monarchie constitutionnelle. Mais le nom ne correspond pas toujours à la réalité des choses ; la ville peut être souveraine en certaines matières, sujette à l'égard d'autres objets. Beauvais, qualifiée de commune n'avait pas moins de cinq juridictions différentes : le roi, l'évêque, le chapitre, le châtelain et la cité. Les divers quartiers d'une même ville ont des institutions diverses.

Au moyen âge, on peut dire que toute liberté, en dehors de la hiérarchie féodale, revêt la forme du privilége. Ces priviléges peuvent être aussi nombreux qu'importants ; ils peuvent comprendre une part très-considérable de la population, mais ils sont toujours, de leur nature, personnels ou locaux : les lois civiles elles-mêmes n'étaient plus que des coutumes particulières. Ce ne fut guère qu'au treizième siècle que des ordonnances de législation générale commencèrent à tenir une grande place dans le droit civil des Français.

Mais ces libertés locales, ce progrès des institutions civiles et non plus seulement de la condition personnelle s'étendirent-ils aussi aux populations des champs ? C'est là un des objets d'étude les plus curieux et les plus dignes d'intérêt que présente l'histoire des onzième, douzième et treizième siècles ; c'est aussi un des moins connus, car les faits historiques de cet ordre ne sont pas nombreux, ou plutôt ne sont pas souvent mentionnés et ne sont presque jamais détaillés par les chroniqueurs, qui, à vrai dire, sauf Orderic Vital et Suger, ne détaillent pas grand'chose alors quant aux événements de notre histoire intérieure : il faut l'ardente et patiente investigation d'un Augustin Thierry (le Thierry des dernières années) ou d'un Léopold Delisle, pour faire ressortir de documents ignorés la part des campagnes dans le mouvement général qui formait graduellement la civilisation française et la France elle-même.

On a déjà pu comprendre, par la teneur du serment prescrit à Rouen dès la fin du onzième siècle, à quel point les institutions de paix menaçaient l'esprit des institutions féodales. L'organisation armée des petites localités ou même des campagnes sous la direction du clergé paraît être devenue, dans les dernières années du onzième siècle et les premières du douzième, un fait général et permanent, dont les écrivains signalent l'action quand elle se présente, mais qu'ils ne désignent pas comme un fait étrange et accidentel. Les

limites de cet article ne me permettent pas de les raconter, mais on en trouvera, dans le tome XII des *Scriptores rerum gallicarum*, un certain nombre compris dans l'espace d'une seule génération et dont les circonstances ne permettent pas de leur attribuer une médiocre importance[1]. Il me suffira de les mentionner rapidement. Dans le Maine, au temps de la régence de Geoffroy de Mayenne, les populations rurales, conduites par leurs prêtres et sous les bannières de leurs paroisses, marchent contre Hugues de Sillé, avec leur évêque et les troupes communales du Mans[2]; et, quelques années après, en 1094, à la veille de la croisade, un fait semblable se produit dans une expédition faite en commun par le roi Philippe Ier et le duc Robert de Normandie contre une forteresse féodale[3]. C'est là une armée que les rois trouvaient toujours prête à les servir avec zèle contre les abus de la féodalité, tandis qu'un instinct secret avertissait les seigneurs que combattre ces abus, c'est au fond combattre la féodalité même. Orderic Vital dit expressément que l'institution dont nous parlons devint générale en France, c'est-à-dire dans le domaine royal[4] dès les premières années de Louis VI, et qu'il s'agissait de levées en masse, conduites par les prêtres des paroisses : l'un des premiers et des plus éclatants succès de cette milice fut obtenu au Puiset où elle emporta la forteresse devant laquelle échouaient les troupes féodales du roi de France et du comte de Chartres[5]. Huit ans plus tard, en 1119, après sa défaite à Brenneville, par le roi d'Angleterre et de Normandie, Henri Beauclerc, Louis le Gros fait appel à tous les évêques de France, et une levée en masse s'opère de l'Auvergne à Beauvais, du Vermandois au Berry « pour prendre sur des ennemis publics une revanche commune[6].» C'est une armée nationale qui se constitue : on le vit mieux encore, en 1124, quand le royaume tout entier se leva contre une tentative d'invasion allemande, qui recula sans combattre[7].

Évidemment, un service militaire indépendant du régime féodal constate dans les populations rurales un progrès énorme vers la liberté. On le reconnaît plus directement dans l'étude des institutions civiles, et, au temps des croisades, on voit s'accomplir à cet égard une évolution immense, mais non simultanée, pour tous les pays français. La Normandie se montre en avance sur les environs

[1] Voyez aussi, dans l'ouvrage de M. Sémichon les pages 210-211, 213-216, 219.
[2] P. 540.
[3] P. 654.
[4] P. 705; Cf. 304.
[5] P. 34, 165.
[6] P. 723.
[7] P. 51; Cf. 182.

de la capitale; aussi, profitant des recherches spéciales et approfondies qu'a faites sur cette contrée M. Delisle, devrons-nous, pour conserver l'ordre chronologique, parler d'abord de la condition des cultivateurs normands.

Les chartes de cette contrée signalent, dès le douzième siècle, une *classe moyenne* dans les campagnes, classe d'hommes appelés *francs vavasseurs*, et, en certains cas, *aînés*. Ces hommes acquittaient une rente au seigneur de la terre, outre le droit de relief ou de mutation, qui, comme le titre de vavasseur, leur était commun avec la hiérarchie féodale; mais, cela fait, ils étaient maîtres de leur terre et, malgré la rente annuelle qu'ils devaient, ils étaient d'autant plus susceptibles d'être assimilés aux barons du dernier rang qu'ils étaient convoqués pour les plaids où leur seigneur rendait la justice[1].

Au-dessous des *vavasseurs* vivaient les paysans (*rustici*, *villani*), qui dépendaient aussi du seigneur à des conditions plus onéreuses, mais qui n'étaient plus des serfs. Le nom et la chose ont disparu en Normandie dès le commencement du douzième siècle; les dernières traces en apparaissent au onzième, et encore sont-elles fort rares. « Dès le douzième siècle, dit M. Delisle, les rapports de vilain à seigneur, en Normandie, étaient presque aussi régulièrement déterminés que les rapports de seigneur à suzerain.... Les redevances et les corvées étaient invariables. Les unes et les autres étaient dues plutôt par le fonds que par la personne.... Les paysans n'avaient pas pleine liberté de se marier hors du fief, ni de vendre ou d'engager leur terre; mais la plupart des seigneurs, moyennant un droit modéré, leur permettaient ces mariages et ces ventes ou engagements. De plus, la transmission des héritages était garantie[2]. » Au treizième siècle, les *rustici* normands payaient régulièrement le droit de relief, comme les vavasseurs[3]. Les services personnels, les travaux domestiques au profit du seigneur ne concernaient plus, en Normandie, qu'une classe particulière de paysans appelés bordiers.

L'analogie entre les tenures rustiques et les tenures féodales, en Normandie, n'avait pas échappé aux hommes de ce temps-là, car les terres des paysans étaient appelées *domaines fieffés;* seulement, ne constituant, à aucun égard, une souveraineté politique, elles admettaient le partage égal entre les enfants; les *vavassoreries*

[1] Léop. Delisle, *Étude sur la condition de la classe agricole en Normandie pendant le moyen âge*, p. 3-7. Cf. 33.
[2] Id., *ibid.*, p. 14, 17-20, 245.
[3] Id., *ibid.*, p. 14. Cf. 67-8.

étaient dans le même cas[1]. La qualification d'*aîné* signifiait seulement que chaque famille était représentée, vis-à-vis du seigneur, par un de ses membres[2].

Enfin, les fermes elles-mêmes, c'est-à-dire les terres non fieffées, réservées pour l'usage personnel du seigneur et d'abord exploitées au moyen de corvées, finirent par devenir l'objet de fermages proprement dits; encore un certain nombre d'entre elles devinrent-elles, au douzième et surtout au treizième siècle, l'objet de véritables aliénations au profit du paysan, sous la réserve d'une rente fixe[3]. Comme le fait observer M. Delisle, c'est là sans doute l'origine de ces redevances bizarres et variées, au moyen desquelles on garantissait, par une notoriété permanente capable de frapper les esprits, la distinction des domaines et la durée de la concession[4].

Du reste, les corvées n'avaient pas seulement pour objet l'exploitation des champs du seigneur, la réparation de ses édifices, le transport de ses denrées, services qui se convertirent graduellement en prestations monétaires quand le progrès de la sécurité publique rendit plus facile la circulation des espèces et le commerce des grains; c'était aussi par corvées que se faisait le service matériel de l'administration, de la justice et de la police de sûreté[5]. L'administration rurale peut ainsi, dans une certaine mesure, être considérée comme un service féodal; les communes rurales proprement dites furent toujours une exception. Comme le *major* ou maire de Charlemagne, le *prepositus* (prévôt) des chartes normandes, réunissait, selon l'usage commun d'alors, les fonctions administratives, financières et judiciaires : il était chargé de percevoir la rente seigneuriale, de faire les semonces pour les corvées et de juger les causes des hommes du fief. Tantôt la prévôté était fieffée, tantôt le dignitaire était nommé par le seigneur, ou, du moins à la fin du moyen âge, choisi par les habitants[6].

En général, le *commun*, c'est-à-dire l'ensemble des habitants d'une terre ou d'une paroisse, n'avait, au douzième et au treizième siècle, ni chefs élus ni conseils électifs qui eussent mandat pour le représenter; mais il s'assemblait pour prendre des résolu-

[1] Léop. Delisle, *Étude sur la condition de la classe agricole en Normandie pendant le moyen âge*, p. 15-16.
[2] Id., *ibid.*, p. 28-33.
[3] Id., *ibid.*, p. 45, 47, 50-3.
[4] Id., *ibid.*, p. 89, 92.
[5] Id., *ibid.* p. 75, 86. Cf. 101-102.
[6] Sur ces fonctions, voyez Léop. Delisle, p. 43-5, 105, 108, 111-112; et Guérard, Préface du *Cartulaire de Notre-Dame*, ch. XLV.

tions concernant ses intérêts : on en voit plaider (par procureur, bien entendu) devant l'Échiquier de Rouen, dans la première moitié du treizième siècle, à l'effet de faire régler par décision judiciaire des questions relatives au payement des rentes, à l'acquittement des corvées ou autres droits[1]. La mention de ces *communs*, comme personnes civiles, remonte au douzième et même au onzième siècle[2], et un texte de 1202, un an avant la conquête française, constate que la paroisse répond de l'impôt demandé par l'autorité royale (celle de Jean sans Terre). Il en faut apparemment conclure que, dès lors, il était réparti et perçu par les habitants eux-mêmes. Quant aux dépenses d'utilité locale, la coutume du Beauvoisis constate que, dans ce pays du moins, les nobles y contribuaient comme les villains[3]. Il y fallait comprendre l'entretien des églises, car les dîmes, aliénées ou usurpées en grande partie par les seigneurs, ne pouvaient plus y suffire[4] : cette usurpation tarissait du même coup le fonds de secours permanent qu'elles auraient dû assurer aux pauvres. Notons, en passant, qu'en Bretagne le conseil de fabrique avait les attributions de conseil municipal. Arrivons au centre de la France.

Le riche dépôt du Cartulaire de Notre-Dame de Paris, qui nous fait connaître l'état social de tant de localités diverses, nous montre, au treizième siècle, dans les domaines de l'Église de Paris, des maires, des doyens, des sergents, chargés des pouvoirs judiciaires en première instance, aussi bien que des besoins administratifs des communautés rustiques. Je me sers à dessein de ce mot *communauté*, employé par le rédacteur d'un acte *d'arbitrage* entre l'abbé de Saint-Germain-des-Prés et les habitants de la Châtaigneraie (*Castanetum*), dont l'*affranchissement* est *postérieur* de quatre années[5]. Une paroisse, même quand les habitants portaient encore le *nom* de serfs, était donc alors, comme en Normandie, où ils ne le portaient plus, une personne civile, débattant ses intérêts. C'est un des exemples de ce fait, déjà reconnu par nous, d'un état intermédiaire entre la servitude et la liberté, où le droit naturel et le droit civil, l'idée chrétienne et la tradition germanique, essayaient de se concilier dans une complication presque aussi confuse peut-être pour les contemporains que pour nous. A Orly, les fonctions judiciaires du maire et du prévôt, la hiérarchie de leur juridiction, l'emploi des

[1] Léop. Delisle, p. 135, 137, 139.
[2] Ibid., p. 142, 144. Cf. 155, 169.
[3] Ibid., p. 148. Voyez Beaumanoir, ch. xxv, p. 1, 4, 9, 10, 14, 15.
[4] Ibid., p. 149, 152.
[5] *Cartulaire de Notre-Dame, Grand-Pastoral*, III, 6, 12.

assesseurs et celui du doyen sont réglés dans un acte antérieur de trois années à l'affranchissement de la paroisse[1].

Comme le remarque M. Guérard dans la préface du Cartulaire, c'était surtout sur les terres d'Église que ces heureuses contradictions se manifestaient; l'auteur nous montre, dès le commencement du douzième siècle, les serfs du chapitre de Notre-Dame assimilés par le roi à des hommes libres, quant à la jouissance des droits judiciaires, et cela, sur la demande du chapitre lui-même; et ailleurs, des serfs non soumis à la taille. D'autre part, il ajoute que la taille arbitraire et la mainmorte pouvaient subsister après l'affranchissement, car, dit-il, « le signe caractéristique de la servitude n'était pas là.... Il consistait uniquement dans la privation du droit de propriété et de la faculté de se marier hors de la seigneurie. »

Mais cette annulation du droit de propriété était plus théorique que pratique : on le voit par l'étude des faits locaux auxquels il faut toujours revenir dans l'histoire du moyen âge, au milieu de cette immense variété de coutumes et d'institutions. En général, les affranchissements du treizième siècle, signalés dans les documents dont nous parlons, comportent le rachat de la taille elle-même, soit pour une somme donnée, qui suppose l'usage indéfini du droit de pécule, soit pour une rente fixe à l'avenir. Les deux conditions peuvent se trouver réunies, comme à Orly, où le *rachat* est fixé à *quatre mille* livres, payables en huit années : l'abonnement à la taille pour la communauté entière sera de soixante livres parisis. Il en résulte qu'auparavant la taille était arbitraire et variable, mais que, celle-ci payée, les fruits du sol appartenaient au cultivateur. Nous trouvons aussi, dans les années voisines, un certain nombre d'exemples de *rachats de taille*, soit par des familles, soit par des localités[2], et ces actes sont si bien distincts du fait de l'affranchissement, que, dans un cas particulier, ils sont séparés par un intervalle de dix-huit années; les cens, corvées, redevances, restent d'ailleurs maintenus, aussi bien que les droits de justice; mais maintenus en vertu d'un accord librement passé, après délibération et discussion, avec ceux qui vont être affranchis : ce fait est mentionné dans l'affranchissement d'Orly et

[1] *Cartulaire de Notre-Dame, Grand-Pastoral*, III, 1, 17. — Ce maire et ce doyen se retrouvent dans une multitude de localités (III, 6, 30, 57; VII, 41 2, 45, 47; XII, 17, 22, 25; XIV, 18; XVI, 17). On voit un *écuyer* prendre à ferme l'office de maire.

[2] *Cartulaire de Notre-Dame*, II, 4, 1; III, 1, 2; IV, 25; V, 3; XVIII, 8.

dans celui de Vitry[1]. Dans ce dernier, la mainmorte, c'est-à-dire le droit, pour le seigneur, d'hériter de son villain, est maintenue jusqu'à l'entier payement d'une somme de quatre cents livres; mais la liberté du mariage, qui tient de plus près encore au droit naturel, est proclamée comme ayant son effet immédiat[2]. Du reste, la mainmorte elle-même n'était pas toujours autre chose qu'un droit théorique : ce n'est pas dans une seule génération qu'une seule famille avait amassé la somme de treize cents livres, payée par elle, en 1269, pour son affranchissement[3].

Nous nous arrêtons ici, ne dépassant pas le temps des croisades; nous n'abordons pas le siècle où Louis X va déclarer que, selon le droit de nature, chacun doit naître franc : la transformation s'est faite sans ordonnance législative dans les limites où nous l'avons vue. C'est là qu'elle est le moins connue et le plus difficile à saisir, c'est là peut-être aussi qu'elle est le plus intéressante à suivre, dans les effets d'une lutte incessante entre la lumière de la loi chrétienne et l'aveuglement de l'orgueil et de la cupidité.

FÉLIX ROBIOU.

[1] *Cartulaire de Notre-Dame*, I, 1; II, 41.
[2] *Ibid.*, II, 41. Cf. V, 32, pour d'autres localités.
[3] *Ibid.*, III, 2.

MARIE STUART

ET LES CAUSES DE SA CHUTE

D'APRÈS LES DERNIERS TRAVAUX PUBLIÉS EN ANGLETERRE EN ÉCOSSE ET EN FRANCE[1]

IX

Ce n'était pas tout pour les lords que d'avoir usurpé le pouvoir; il fallait encore, pour que l'abdication parût librement souscrite par la reine, pour cacher les violences exercées contre elle, pour assurer autant que possible l'impunité des coupables, que la captive fût condamnée à une prison plus étroite, au secret le plus rigoureux. Des ordres impitoyables furent donnés dans ce sens à Lindsay, et celui-ci, qui était retourné à Lochleven aussitôt après le couronnement de l'enfant-roi, s'empressa de les exécuter avec toute la dureté d'un geôlier. Marie fut enfermée dans une tour avec les deux femmes qui la servaient; ordre fut donné de ne laisser pénétrer jusqu'à elle que ses gardiens, et de ne plus lui permettre de se promener, comme auparavant, dans l'enceinte du château.

Afin d'assurer d'une manière irrévocable leur impunité, les rebelles eurent un moment la pensée de la mettre à mort. « Il est à craindre, écrivait Trockmorton à Cecil, que la tragédie ne finisse violemment pour la reine, comme elle a commencé pour David et pour le roi[2]. » Après de longues discussions avec les lords, l'am-

[1] Voir *le Correspondant* des 10 juin, 25 juillet, 25 août, 25 septembre, 10 et 25 novembre, 25 décembre 1874.

[2] *Trockmorton à Cecil*, 2 août 1567; dans Stevenson et J. Gauthier, t. II, p. 124.

bassadeur finit par obtenir que toute mesure violente serait ajournée jusqu'à l'arrivée prochaine de Moray. Mais quelle sécurité pouvait lui inspirer la parole de tels hommes! « J'ai réussi pour cette fois à préserver sa vie, écrivait-il à Leicester, mais pour combien de temps? Je l'ignore[1]. » Il ne s'agissait plus pour Trockmorton de réclamer la liberté et la restauration de la reine. Toute sa mission maintenant se bornait à disputer la vie de l'infortunée aux meurtriers de Riccio et de Darnley[2]. Aux menaces qu'il leur avait adressées au nom de sa maîtresse, ils avaient audacieusement répondu que c'était « le plus sûr moyen de perdre celle qu'on prétendait sauver. » Lethington, qui avait conseillé d'assassiner incontinent la reine, osa même soutenir à l'ambassadeur anglais que les Hamilton étaient tout prêts à se joindre aux seigneurs ligués si l'on en venait à une exécution à mort. Il prétendit de nouveau que la reine avait librement abdiqué; sur quoi Trockmorton lui ayant dit qu'un prisonnier n'était pas libre dans ses actes, surtout lorsque sa vie est à chaque instant en danger, « c'est vous, lui répliqua l'astucieux secrétaire, vous qui poussez à l'exécution de cette menace, quelque semblant que vous fassiez, votre maîtresse et vous, de de vouloir lui sauver la vie et la remettre en liberté. Les Hamilton et vous tendez au même but : vous n'avez rien tant à la bouche que la liberté de la reine, mais rien moins dans le cœur. J'ai écouté ce que vous m'avez dit, monsieur l'ambassadeur; si vous teniez aux lords le même langage qu'à moi, je vous assure que le monde entier ne pourrait sauver pendant trois jours la vie de la reine. Dans l'état où sont les choses, il y aura beaucoup à faire pour en venir à bout... J'ai confiance, ajouta-t-il en se donnant un air digne, que vous ne me prenez point pour un homme qui ait soif du sang de sa souveraine et qui voudrait en souiller sa conscience, mais je vous le jure, foi de chrétien, si nous, qui avons travaillé à cette entreprise, nous voulions consentir à prendre sa vie, tous les lords qui se tiennent à l'écart nous auraient rejoints avant deux jours. L'archevêque de Saint-André nous a envoyé un message à ce sujet; Huntly nous a offert de traiter aux mêmes conditions; et, pour être franc avec vous, il y en a bien peu parmi nous qui soient d'un autre avis[3]. »

[1] *Trockmorton à Leicester*, 31 juillet et 9 août, et à *Élisabeth,* 31 juillet et 5 août, Stevenson, Thorpe et J. Gauthier, t. II, p. 125.

[2] *Trockmorton à Leicester*, 31 juillet 1367, Stevenson et J. Gauthier, t. II, p. 125.

[3] *Trockmorton à Élisabeth*, 9 août 1567, Tytler, t. V; traduction par J. Gauthier, t. II, pp. 125 et 126. [Voir les preuves fournies par M. Jules Gauthier pour réfuter les accusations que Lethington et quelques historiens ont fait peser à tort sur les Hamilton. (T. II, p. 126, note 2.)]

Il suffit que de telles accusations soient tombées de la bouche de Lethington pour que l'histoire les tienne pour fort suspectes. L'artificieux scélérat cherchait à faire croire que les Hamilton partageaient ses idées sanguinaires, de même qu'il essayait de faire peser sur la reine le régicide dont il avait été le premier instigateur[1].

[1] Une accusation atroce, dit M. Hosack, a été portée contre les Hamilton. On prétendit que l'archevêque de Saint-André n'avait poussé au mariage de Bothwell avec la reine que dans l'espoir de les précipiter l'un et l'autre dans la même ruine. On alla même jusqu'à l'accuser, ainsi que son parent l'abbé de Kilwinning, quoiqu'ils fussent ouvertement les chefs du parti de la reine, d'avoir proposé aux lords confédérés de la mettre à mort. Cette monstrueuse accusation a été admise comme vraie par M. Tytler (*History of Scotland*, t. V, p. 459), mais apparemment sans raisons suffisantes. Elle ne repose en effet que sur le témoignage de deux ennemis jurés des Hamilton, Murray de Tullibardine et le secrétaire Maitland. On voit dans une lettre de Trockmorton à Élisabeth, 9 août (*Record office*), que ce projet lui fut annoncé par Tullibardine, peu après le couronnement du jeune prince. L'ambassadeur anglais refusa d'ajouter foi à cette étrange histoire. Il ne pouvait croire, dit-il, « que des seigneurs eussent ainsi deux faces et des esprits aussi traîtres. » A quoi Tullibardine répliqua que les Hamilton avaient un puissant motif pour désirer la mort de la reine, car « elle n'existant plus, il ne restait entre eux et la couronne que le jeune prince, lequel, ajouta-t-il, d'un air significatif, peut mourir. » Il prétendit alors que l'affaire avait été proposée aux confédérés par l'archevêque et par l'abbé de Kilwinning depuis quarante-huit heures. Lorsque Tullibardine eut prit congé de l'ambassadeur anglais, Lethington vint rendre visite à ce dernier et lui répéta la même histoire, ajoutant quelques circonstances au récit de son collègue. « Je vous le déclare, aussi vrai que je suis chrétien, dit-il, si nous voulions consentir à la faire périr (la reine), *tous les lords qui sont absents* se joindraient à nous d'ici à deux jours. L'archevêque et l'abbé nous ont envoyé un messager dans ce but, et de même, le comte de Huntly, il y a une heure, nous a expédié Duncan Forbes pour traiter avec nous de cette affaire. » (*Lettre de Trockmorton; Record office.*) Les dernières allégations de Lethington, poursuit M. Hosack, nous portent à ne pas ajouter foi à cette histoire. Les Hamilton, il est vrai, avaient un puissant intérêt à se débarrasser de la reine, mais quand on nous dit que tous les nobles sans exception, qui avaient épousé sa cause, étaient prêts à cette époque à la sacrifier à l'ambition d'une famille qui n'était alors nullement populaire, nous cherchons en vain un motif à cet acte de perfidie consommée. L'idée d'une telle combinaison s'accorde bien peu avec la jalousie des grandes familles entre elles; elle est même inconciliable avec le zèle et l'énergie que les Huntly, les Argyle et leurs amis déployèrent plus tard pour le service de la reine.

Si l'on se demande quel pouvait être le but de Lethington en accusant les Hamilton de projets aussi atroces, la réponse est bien simple. Les lords du parti de la reine espéraient à cette époque des secours d'Élisabeth soit en hommes, soit en argent, et Lethington n'ignorait pas que cette princesse faisait ostensiblement de grands efforts pour obtenir la liberté de Marie. Il était donc très-important pour lui d'empêcher les Hamilton de recevoir des renforts. Nous sommes bien plus porté à croire que Lethington fit un mensonge dans un but aussi clair, que de supposer que les partisans de la reine étaient prêts à la sa-

Cependant Moray, tenu au courant par ses amis des graves événements qui venaient de s'accomplir, avait eu l'art de persuader à la cour de France que son premier soin, dès qu'il serait de retour en Écosse, serait de rendre sa sœur à la liberté et de la rétablir sur son trône[1]. Sur cette assurance formelle, Charles IX, qui l'avait jusque-là retenu comme suspect de relations avec les rebelles, ne mit plus d'obstacles à son départ. Moray en profita pour se rendre en toute hâte à Dieppe, où l'attendait un vaisseau frété par les soins de l'ambassade anglaise à Paris. A peine faisait-il voile pour l'Angleterre, qu'arrivait à Dieppe l'ordre de l'arrêter, obtenu du roi par l'archevêque de Glasgow, qui venait de découvrir le nouveau complot de Moray avec les lords[2].

Charles IX, se voyant joué par Moray et animé du plus vif désir de délivrer sa belle-sœur, avait été sur le point, comme nous l'avons dit, d'envoyer trois mille arquebusiers en Ecosse, mais ce noble mouvement avait été aussitôt réprimé par Catherine de Médicis, qui nourrissait contre cette princesse une haine de vieille date. Toutefois, pour sauver les apparences, et surtout pour ne pas perdre l'alliance écossaise, elle fit partir pour Édimbourg M. de Lignerolles, un de ses agents dévoués, que l'on disait ennemi des Guise. Rien de précis, pour ce qui touchait à la délivrance de Marie Stuart, dans les instructions de Lignerolles. Il devait « faire en sorte qu'elle fût bien traitée, » mais avant tout il avait pour mission de surveiller Moray, de caresser la noblesse, d'étudier les projets des divers partis et de les ménager tous pour maintenir l'antique alliance de l'Écosse avec la France[3].

crifier à l'ambition des Hamilton. Un de nos meilleurs historiens, sur d'aussi faibles preuves, n'hésite pas cependant à admettre cette accusation.

M. Froude, qui croit aussi à cette invraisemblable histoire, et qui rapporte les paroles de Tullibardine à Trockmorton, fait dire au premier : « L'archevêque de Saint-André et l'abbé de Kilwinning *m'ont* proposé ceci *à moi*, il n'y a pas quarante-huit heures. » (*History of England*, etc., t. IX, p. 149.) Ce qui ferait supposer que Tullibardine parlait d'une chose qui lui était personnelle, mais dans le manuscrit original du *Record office*, on lit : « *nous* ont proposé *à nous*, » en sorte que Tullibardine pouvait tenir cette histoire de Lethington. (Hosack, t. Ier, p. 368 et note 1, même page.) Comme on le voit, M. Froude n'hésite jamais à falsifier un texte pour les besoins de sa cause : c'est un procédé qui lui est commun avec ses héros de prédilection, les Moray, les Morton, les Lethington.

[1] *Charles IX au comte de Moray*, mai 1568, dans Teulet, t. II, p. 371.

[2] Keith, préface, 106; J. Gauthier, t. II, p. 128. Un illustre historien, dans son aveugle indulgence pour Moray, et sans tenir compte de sa conduite dans le passé et l'avenir, va jusqu'à prétendre qu'il était encore favorable et fidèle à sa sœur après l'emprisonnement, et que c'est en toute sincérité qu'il blâma les violents procédés des lords à son égard.

[3] *Instructions à M. de Lignerolles*, juillet 1567; dans Teulet, t. II, pp. 327 et suiv.; J. Gauthier, t. II, pp. 128 et 129.

A peine arrivé à Londres, Moray eut une entrevue avec Élisabeth. Feignant de paraître fort irritée de l'usurpation des lords écossais, elle lui déclara qu'elle était résolue à rétablir Marie Stuart sur son trône et à châtier les rebelles qui l'avaient renversée[1]. Moray se retira fort mécontent du ton de supériorité qu'elle s'arrogeait à l'égard de l'Écosse. Cependant, il reçut un message lui annonçant qu'il était appelé à la régence par sa sœur et par les lords[2]. Il affecta la plus grande surprise et prit même un air affligé[3], ne cessant de promettre son intervention pour rendre la reine à la liberté[4]. En même temps, le misérable qui avait approuvé le bond régicide de Craigmillar, la poursuivait dans l'ombre de ses calomnies et de ses traits empoisonnés. L'ambassadeur d'Espagne étant venu lui rendre visite, il lui dit que la délivrance de sa sœur serait chose difficile, parce qu'il était certain qu'elle avait connu le projet du meurtre de son mari. Il ajouta, en manière de confidence — ce que, disait-il, il avait « caché jusque-là, même à la reine d'Angleterre, — qu'on le savait à n'en pouvoir douter par une lettre de la reine à Bothwell, de plus de trois feuilles de papier, toute de sa main et signée de son nom, dans laquelle elle lui disait en substance qu'il ne tardât pas à venir pour mettre leur projet à exécution... qu'elle-même irait chercher son mari, et qu'en chemin elle lui ferait donner quelque breuvage; que si cela ne se pouvait faire, elle l'installerait dans la maison convenue, et qu'on le ferait sauter pendant la nuit où devait avoir lieu le mariage d'un de ses serviteurs; qu'en attendant, Bothwell tâchât de se débarrasser de sa femme, soit en divorçant, soit en lui servant quelque boisson mortelle... » Moray ajouta que sa sœur « avait fait quelque chose de non moins étrange, la nuit même où devait périr son mari : qu'elle lui avait donné une bague et témoigné de grandes tendresses au moment où sa mort était résolue; que sa conduite enfin avait été pire que tout ce qu'on pouvait dire; que, pour ce qui touchait à la lettre, il le savait par une personne qui l'avait vue et lue[5]; que tout le reste était notoire;... qu'ainsi il ne pouvait savoir où s'arrêterait cette affaire[6]. »

Si cette lettre eût réellement existé, telle que Moray en donne la

[1] *Bedford à Cecil*, 10 août 1567, *State papers office;* Tytler, t. VII.

[2] Dans une lettre adressée à Trockmorton par Leicester, le 23 juillet, celui-ci lui disait : « Quant à milord Moray, je remercie Dieu d'avoir reçu la nouvelle de son arrivée. » (Hosack, t. Ier, p. 571.)

[3] *Mildmay à Cecil*, 4 août 1567, dans Chalmers, t. III, p. 251; J. Gauthier, t. II, p. 129.

[4] *Guzman de Silva à Philippe II;* J. Gauthier, *ibidem.*

[5] Elphinston.

[6] *Guzman de Silva à Philippe II*, 2 août 1567; *Archives de Simancas*, leg. 819, fol. 61. Document cité par J. Gauthier, t. II, p. 130.

substance, qui pourrait douter qu'elle n'eût été produite plus tard à York et à Westminster comme la plus accablante des preuves? Comme il n'en fut pas ainsi, il faut en conclure que les faussaires reculèrent devant la production d'une pièce dont les énormités eussent trahi l'invraisemblance, et qu'ils la remplacèrent par la rédaction plus adoucie et moins brutalement explicite de la première lettre de la cassette.

Après s'être consulté avec Cecil, Moray se dirigea vers Édimbourg à petites journées. Chemin faisant, il fut rejoint à Berwick par James Melvil et Macgill, porteurs de messages secrets de la part des lords rebelles[1]. Les uns, par l'intermédiaire de Melvil, lui conseillaient d'user de douceur et de ménagements envers la reine; d'autres, par l'organe de Macgill, le clerc du registre, de ne reculer devant aucune mesure extrême[2]. Moray paraissait incliner à la modération, mais ce sentiment était aussi loin de sa pensée que de son cœur. Il feignait en public d'être mécontent qu'on l'eût désigné pour la régence; il déclarait même qu'il ne l'accepterait point, mais dans l'intimité il posait le masque et laissait éclater toute sa joie[3]. Après s'être arrêté à Whittingham où, quelques mois auparavant, il avait concerté le meurtre de Darnley avec Bothwell et Morton, il fit son entrée dans Édimbourg (14 août) au milieu d'un nombreux cortége de nobles et de gentlemen accourus au-devant de lui et auxquels s'étaient joints Trockmorton et M. de Lignerolles.

Pendant plusieurs jours il s'enveloppa dans une réserve aussi prudente qu'impénétrable. Avant de s'emparer du pouvoir, il voulait sonder le terrain et le raffermir[4]. Il pouvait compter sur l'ap-

[1] « Sir James Melvil, dit M. Hosack, fut député par les lords pour offrir la régence à Moray dès son arrivée à Berwick, et il la refusa d'abord positivement. Mais James Melvil ajoute que, malgré ce refus, il fut informé par une personne de la suite de Moray que celui-ci parut fort heureux « lorsqu'il apprit qu'il allait « être régent. » (*Memoirs*, p. 87. Hosack, t. Ier, p. 373.)

[2] *Mémoires* de Melvil.

[3] *Ibidem*.

[4] Le comte de Moray, dit M. Hosack, était à Londres à l'époque de la déposition de sa sœur et du couronnement du jeune prince. Les amis que comptait le futur régent, soit en Écosse, soit en France avaient désiré vivement son retour, et il reparut sur la scène lorsqu'il jugea que sa présence était nécessaire. Pendant son séjour en France, à l'instigation d'Élisabeth, il avait exprimé aux insurgés son déplaisir sur leur conduite envers sa sœur; mais, à son arrivée à Édimbourg, il avait complétement changé de ton. Il y arriva le 14 août, et le lendemain Trockmorton exprimait l'opinion que « Moray suivrait le même chemin que ses amis et partagerait leur sort. » Il ajoutait : « Je n'entends personne s'exprimer aussi amèrement contre la tragédie (de Kirk of Field) et ses acteurs que lui. Que faut-il penser de ce changement? La plus charitable explication serait qu'il croyait alors au crime de la reine; et pourtant il ne supprima

pui solide de Cecil. Il n'ignorait pas que la colère d'Élisabeth n'était que feinte, et que cette princesse, dans la plupart de ses résolutions, était aussi changeante que les flots de l'Océan[1]; la division qui régnait parmi les Hamilton les réduisait à l'impuissance, et la France, livrée à la politique tortueuse et sans décision de Catherine de Médicis, n'était pas plus à redouter. Les lords traitaient M. de Lignerolles avec d'autant moins d'égards qu'il avait eu la singulière imprudence de leur révéler que sa cour tenait fort peu à la délivrance de la reine d'Écosse, bien que ce fût le but ostensible de sa mission. Aussi, lorsqu'il fit mine de vouloir visiter la reine captive, on ne lui répondit que par un refus formel et toutes ses autres demandes furent écartées avec aussi peu de ménagements[2].

Moray n'avait donc rien à craindre pour le moment, soit en Écosse, soit du côté de l'Angleterre et de la France. Toutefois, pour consolider un pouvoir dont on pourrait un jour discuter l'origine comme

pas pour cela le testament par lequel il l'instituait tutrice de sa fille, car ce testament existe encore. Il faut, de plus, observer qu'avant son départ de France, l'archevêque de Glasgow avait prévenu l'ambassadeur espagnol, alors à Paris, que malgré les protestations d'amitié de Moray pour sa sœur, il était en réalité son mortel ennemi : » Enemigo capital de su reyna y hermana » (*Alava à Philippe II*, Teulet, t. V, p. 29), et qu'il se montrerait tel à son retour en Écosse. Suivant M. Froude, la conduite de Moray en France fut marquée par cette intégrité incorruptible et ce désintéressement qui le distinguèrent toute sa vie. Il veut faire croire à ses lecteurs qu'il refusa fermement toutes les preuves de faveur que lui offrit Catherine de Médicis. « Elle lui avait offert, dit-il, un rang, une pension, le pouvoir, la régence d'Écosse; elle lui aurait même offert la couronne d'Écosse s'il eût voulu soutenir les intérêts français. Il avait simplement répondu qu'il ne pouvait consentir à rien de préjudiciable à sa sœur et à son neveu. » (*History of England*, etc., vol. IX, p. 133.) M. Froude oublie de dire que Moray déclara qu'il accepterait toutes les faveurs du roi de France, qui étaient la conséquence des anciens traités entre les deux nations (*Alava à Philippe II*, 11 et 13 juillet; Teulet, t. V, p. 128); et qu'il reçut, sans doute à la suite de cette bienveillante déclaration, un présent d'argenterie de trois mille couronnes. (*Alava à Philippe II*, 24 juillet, Teulet, t. V, p. 30). Cependant il assura à l'ambassadeur d'Angleterre, sir Henry Norris, qu'il avait refusé les faveurs de la cour de France, de peur, disait-il, qu'en acceptant des présents, il n'engageât sa liberté. (*Norris à Cecil*, 16 juillet.) Ce ne fut pas tout. A son retour en Écosse, quelques semaines plus tard, il reçut de l'ambassadeur français, M. de Lignerolles, un autre présent de vaisselle plate et une pension d'environ quatre mille francs par an. Comme on le voit, le voyage de Moray sur le continent ne lui avait pas été onéreux, et l'on ne peut qu'admirer l'adresse avec laquelle, sans se commettre en rien dans la politique de la France, il était parvenu à obtenir de telles faveurs du gouvernement le moins scrupuleux de l'Europe. (Hosack, t. Ier, pp. 372, 373.)

[1] *Guzman de Silva à Philippe II*, 9 et 16 août 1567; *Archives de Simancas;* J. Gauthier, t. II, p. 131.

[2] *Trockmorton à Elisabeth*, 20 août 1567; Keith, t. II. J. Gauthier, t. II, p. 132.

entachée de violence, il résolut d'en obtenir la sanction par la ruse des mains mêmes de sa sœur. Suivi de Morton, d'Athol et de Lindsay, il partit pour Lochleven dans la matinée du 15 août[1]. Dès que Marie le vit entrer, s'il faut en croire le récit de Moray que nous a transmis Trockmorton, elle fondit en larmes, et, croyant trouver en ce frère qu'elle avait comblé d'honneurs et de biens un libérateur, elle se plaignit à lui avec abandon et confiance des injustices dont elle était victime. « Mais, au lieu de la consoler et de la ménager dans son malheur, comme plusieurs le lui avaient conseillé, Moray s'emporta contre elle en reproches et en injures, bien faites, dit Melvil, pour briser le cœur de l'infortunée[2]. » Marie, se tournant alors vers Morton et Athol : « Milords, leur dit-elle, vous savez par expérience quelle est ma sévérité et jusqu'où elle s'étend. Laissez-moi l'espoir que vous aurez appris de moi à mettre aussi un terme à la vôtre[3]. » Les deux lords gardèrent un silence de mauvais augure. Alarmée de leur attitude, elle prit son frère à part avant le souper et le questionna avec anxiété sur ses projets et ceux des lords. Mais, pendant deux heures, Moray, se renfermant dans une réserve calculée, resta sourd aux supplications et aux larmes de sa sœur[4]. Le souper fut triste et silencieux. Lorsqu'il fut terminé, elle demanda à Moray un entretien particulier; tous les convives s'étant retirés, elle resta seule avec lui jusqu'à une heure du matin[5]. Elle lui fit un récit touchant de ses malheurs et de ses angoisses; elle fit appel à ses sentiments de frère, en lui protestant avec larmes qu'elle ne comptait plus que sur lui. Que devait-elle craindre ou espérer? Plusieurs de ses ennemis avaient soif de son sang. Pouvait-il refuser de la défendre et la livrer à leur fureur? Elle le supplia de ne pas la laisser plus longtemps dans cette incertitude plus affreuse que la mort même et de lui révéler ce qu'il avait au fond du cœur, fût-ce même pour l'accuser.

[1] En causant avec ses amis d'Édimbourg, dit M. Hosack, les scrupules de Moray, si jamais il en eut, furent bien vite dissipés; mais il mit pour condition qu'avant d'accepter la charge qu'on lui offrait, il aurait une entrevue avec sa sœur à Lochleven. Il savait bien, quoi qu'on pût lui affirmer, qu'elle n'avait point renoncé librement à sa couronne, et que, dans ce cas, tous les actes de ses complices et même son élection à la régence seraient nuls aux yeux de la chrétienté. Ce n'était qu'en obtenant la sanction de sa sœur qu'il pouvait espérer être reconnu sans contradiction comme son représentant légal soit en Écosse soit à l'étranger, et il accomplit ce dessein, comme il semble, avec son habileté ordinaire. (Hosack, t. Ier, pp. 373-374.)

[2] Melvil, p. 194; J. Gauthier, t. II, p. 132.

[3] *Lettre de Trockmorton à Élisabeth*, 20 août 1567 ; Keith, t. II, p. 735. J. Gauthier, t. II.

[4] *Ibidem.*

[5] *Ibidem.*

Sortant alors de sa mystérieuse réserve, Moray éclata en violentes récriminations contre sa sœur. Il énuméra, avec toute l'aigreur d'un ambitieux pendant longtemps écarté des affaires, toutes les fautes vraies ou supposées de son gouvernement ; il lui reprocha ses prétendus désordres « avec une rudesse de langage qui aurait mieux convenu, dit Trockmorton, dans la bouche d'un confesseur que dans celle d'un conseiller. » L'homme qui avait approuvé le bond régicide, qui avait signé le bond du souper d'Ainslie et qui était sur le point de faire main-basse sur les diamants de sa sœur, prit le ton d'un puritain austère. Il osa lui parler d'honneur entaché, de conscience souillée[1]. « Parfois, dit l'ambassadeur anglais, qui rend compte à sa maîtresse de cette lamentable scène d'après le récit que lui en fit Moray lui-même, parfois la reine pleurait amèrement, parfois elle reconnaissait pleinement ses fautes, parfois elle cherchait à les excuser ou à les atténuer, le plus souvent à les nier[2]. »

Au moment où Moray allait se retirer, Marie le supplia de nouveau de protéger sa vie contre le fer des assassins. Pour toute réponse, il lui dit froidement qu'elle n'avait plus rien à espérer que de la miséricorde de Dieu[3]. Après avoir passé le reste de la nuit dans

[1] *Lettre de Trockmorton à Élisabeth*, 20 août 1567 ; Keith, t. II, p. 735. J. Gauthier, t. II.

[2] Camden, édition de 1625, p. 117. *Trockmorton à Elisabeth*, 20 août 1567, dans Keith, t. II. Moray qui, suivant les personnes, donnait des versions différentes de cet entretien avec sa sœur, eut l'infamie de faire dire à la comtesse de Lennox, afin de l'ulcérer contre elle sans retour, « *que la reyna avia confesado que supo el trato de la muerte de su marido.* » (*Guzman de Silva à Philippe II*, 31 août 1567.) Il n'avait pas tenu le même langage à Trockmorton.

[3] « In conclusion, the earl of Moray left her that night in hope of nothing but of God's mercy, willing her to seek that as her chiefest refuge. » (*Trockmorton à Élisabeth*, 20 août 1567, dans Keith, t. II.) « Moray, dit M. Hosack, qui ne cesse jamais de percer à jour la profonde hypocrisie de cet odieux personnage, Moray fut accompagné à Lochleven par Morton, Athol et Lindsay. Mais la reine demanda ardemment à voir son frère seul, ce qui lui fut accordé. C'était la seconde fois que Moray, en revenant en Écosse, avait trouvé sa sœur prisonnière des lords rebelles, et, deux fois, c'était le même homme, le comte de Morton, qui était le chef de la conspiration. Après la mort de Riccio, Moray avait éprouvé ou du moins exprimé une sorte de commisération pour les souffrances de la reine; mais à Lochleven ce fut en vain qu'elle espéra de lui un témoignage d'affection ou de sympathie. Ses manières furent d'abord froides et réservées, puis il lui reprocha sa conduite dans les termes les plus durs. Alors les yeux de l'infortunée reine s'ouvrirent sur les périls de sa situation. Le frère qu'elle avait aimé, auquel elle s'était fiée, auquel elle avait pardonné ses trahisons, qu'elle avait comblé de richesses et d'honneurs, faisait cause commune avec ses ennemis et ne lui laissait plus rien à espérer qu'une mort prochaine. « Il la quitta cette nuit, dit Trockmorton, sans lui laisser d'autre espoir

les angoisses de la terreur, Marie le fit appeler dès que le jour parut. Il se rendit auprès d'elle et feignit d'être touché de sa situation. Changeant alors de langage et de tactique, il lui adressa quelques paroles de consolation et lui jura qu'il voulait lui sauver la vie et l'honneur, s'il était possible, ajoutant toutefois que cela ne dépendait pas de lui seul, mais des autres lords engagés dans cette affaire, et aussi d'elle-même. Il lui déclara qu'il n'était pas non plus en son pouvoir de lui rendre la liberté et qu'elle mettrait sa vie en danger si elle tentait de se la procurer par la fuite, si elle cherchait à troubler le repos du royaume, à soulever ses sujets, à faire appel aux étrangers, si enfin elle persistait dans sa passion désordonnée pour Bothwell; qu'elle pourrait, au contraire, assurer sa sécurité si elle consentait à rester où elle était, si elle voulait reconnaître ses fautes et s'en repentir, si elle montrait de l'horreur pour le meurtre de son mari et pour son mariage avec Bothwell, si enfin elle donnait des preuves manifestes qu'elle ne nourrissait aucune pensée de vengeance contre ceux qui avaient voulu la sauver et l'amender[1]. A ces mots, d'après le propre témoignage de Moray, Marie voyant succéder à ses terreurs une lueur d'espérance, se jeta dans les bras de son frère, elle le pressa contre son cœur avec effusion, et, dans l'entraînement de sa reconnaissance, le supplia d'accepter la régence. « C'est le seul moyen, lui fait dire Moray, de préserver

qu'en la miséricorde de Dieu. » (Lettre du 20 août.) Était-ce pour cela que Moray avait insisté pour voir sa sœur? pour lui dire que son sort était fixé et qu'elle n'avait plus qu'à se préparer à mourir, peut-être sur l'échafaud, peut-être par le fer d'un assassin? La suite nous l'apprendra. Le lendemain, après une nuit sans sommeil, Marie revit encore son frère. A sa grande surprise, son air glacial avait disparu; il lui donna même quelques paroles de sympathie et d'espérance. Il ne pouvait, lui disait-il, répondre de lui faire obtenir la liberté, mais en tout cas il répondait de sa vie. Toujours prête à agir d'après ses impulsions, la malheureuse reine embrassa son frère et le pressa d'accepter la régence. Le but de sa visite était rempli, il exprima sa répugnance pour un si lourd fardeau. Enfin il voulut bien, par condescendance pour ses désirs, lui promettre d'accepter la régence, comme s'il lui accordait une grande faveur. C'est d'après des renseignements donnés sans doute par Moray lui-même que nous apprenons ces détails. (*Lettre de Trockmorton à Élisabeth*, 20 août; Keith, t. II, p. 737.) Rien ne peut mettre mieux en lumière la nature rusée et grossière de l'homme. D'abord il essaye d'effrayer sa sœur par la perspective d'une mort prochaine; puis il la calme par de fausses promesses de salut; enfin avec une résistance calculée, il accepte la dignité qu'il avait hâte de posséder et déploie un mélange de brutalité et de fourberie dont il était seul capable. Tel est le récit de Moray, mais il faut observer que la reine déclara que, lors de sa visite à Lochleven, il l'informa, en gardant un air sombre, qu'il avait accepté déjà la régence. (Labanoff, t. VII, p. 323. Hosack, t. Ier, pp. 374-375.)

[1] *Trockmorton à Elisabeth*, 20 août 1567, dans Keith, t. II.

mon fils, de me sauver moi-même et de *bien gouverner mon royaume*[1]. »

Affectant de refuser encore, Moray prétendit que c'était pour lui une tâche trop difficile, un trop lourd fardeau, et Marie, prenant à la lettre ce désintéressement joué avec tant d'hypocrisie, n'en mit que plus d'instance à lui faire accepter ce qu'il désirait avec tant de passion : Moray, feignant enfin de se laisser vaincre dans un combat de générosité, eut l'air de sacrifier ses propres répugnances aux prières de sa sœur. Alors Marie, dans un transport de joie, lui conseilla de s'emparer sur-le-champ de toutes les forteresses, de tous les châteaux du royaume, et de mettre sous sa garde tous les joyaux et les objets précieux qui lui appartenaient à elle-même[2]. Puis, au moment de la séparation, elle le serra de nouveau contre son sein et le pria de porter sa bénédiction à son enfant. Au comble de ses désirs et comme témoignage de sa profonde reconnaissance, Moray recommanda à Ruthven, à Lindsay et au laird de Lochleven de traiter leur prisonnière avec plus d'égards et même de lui permettre de nouveau quelques promenades dans le parc. Ce fut sans doute à ce moment que trois des femmes de la reine, qui lui avaient été enlevées, Marie Seton, Jane Kennedy et Marie Courcelles obtinrent de partager de nouveau sa captivité[3].

Tel est le récit que Moray donna de cette entrevue à Trockmorton, et ce récit n'est, sur bien des points, qu'un tissu d'impostures. L'abdication de Marie entre les mains de son frère ne fut pas plus libre que celle que lui avait arrachée Lindsay par la violence, car

[1] « For by this means, said she, my son shall be preserved, *my realm well governed*, and I in safety. » La phrase soulignée indique à elle seule combien est peu vraisemblable le récit de Moray. (*Trockmorton à Élisabeth*, *ibidem*.)

[2] D'après l'opinion de M. Jules Gauthier, Moray prétendit, peu de jours après cette entrevue, que sa sœur lui écrivit pour lui recommander de nouveau ses bijoux. Mais personne, ajoute M. J. Gauthier, ne vit la lettre. « Quant aux bijoux, poursuit-il, il en donna une partie à sa femme, et une autre fut envoyée en Angleterre pour être secrètement vendue à Elisabeth. » (*Correspondance de Laforest;* J. Gauthier, t. II, p. 134, note 2.) « Avant que Moray quittât Lochleven, dit de son côté M. Hosack, la reine le pria de prendre en dépôt ses joyaux et autres objets de valeur; mais il affecta encore plus de répugnance à les recevoir qu'il n'en avait montré à accepter la régence. « Il parût très-peu désireux de garder les bijoux, dit Trockmorton. » (Lettre à Elisabeth, 20 août, Keith, t. II, p. 737.) Mais Marie n'avait pas coutume de donner sa confiance à demi; après que son frère eût quitté Lochleven, elle lui écrivit une lettre pour remettre entre ses mains, non-seulement ses bijoux, mais « tout ce qu'elle avait de précieux. » Comment il garda ce dépôt, nous l'apprendrons plus tard. » (Hosack, t. Ier, p. 376.)

[3] Hosack, t. Ier, p. 386.

Moray, de son propre aveu, mit en œuvre, non-seulement l'astuce, mais les mêmes moyens d'intimidation. Loin de se jeter dans ses bras après cette terrible scène, Marie sentit se briser pour jamais les derniers liens d'affection et de confiance qui avaient autrefois existé entre eux[1]. Loin de le prier d'accepter la régence, elle essaya de l'en détourner, et ce fut alors que, suivant les paroles de Marie, « il mit bas le masque, disant qu'il avait accepté déjà et qu'il n'était plus temps de s'en excuser[2]. »

Moray, maître du consentement qu'il avait ainsi extorqué, moitié par artifice, moitié par crainte, rentra dans Édimbourg le 19 août, après avoir visité à Stirling le monarque enfant.

Élisabeth, bien que fort mécontente de la révolution accomplie par les rebelles et du peu de cas qu'ils avaient fait de ses conseils, fut obligée de céder à la force des choses. Mais elle donna l'ordre à Trockmorton d'exprimer énergiquement aux lords à quel point elle désapprouvait leur conduite, et de quitter l'Écosse aussitôt après la proclamation de la nouvelle régence. L'ambassadeur ayant demandé une audience afin de s'acquitter de sa mission, « pour le moment, lui répondit le dévot Moray, nous avons à servir Dieu; le prédicateur nous attend. Nous aviserons après le sermon. » Trockmorton, admis auprès des lords, leur parla en termes vifs et pressants. » Il insista pour que la reine d'Écosse fût moins mal traitée. « Les lords, lui répliqua Lethington avec une imperturbable assurance, les lords n'ont jamais eu l'intention de toucher ni à la personne ni à l'honneur de la reine. Ils n'ont oublié ni les nombreux bienfaits qu'ils ont reçu d'elle, ni renoncé à la profonde affection qu'ils lui ont toujours portée. Aussi, loin de lui vouloir aucun mal, ils désireraient qu'elle fût reine du monde entier. Mais pour le présent, il n'est pas plus possible de satisfaire ses désirs que les appétits déréglés d'un malade à l'extrémité; car elle est actuellement dans l'état d'une personne en proie au délire de la fièvre, qui refuse tout ce qui peut la guérir et ne demande que ce qui peut aggraver son mal. Rien ne saurait lui être plus nuisible que de précipiter les choses ou de mettre les lords au défi et de les forcer à faire ce qu'ils ne voudraient pas faire. Jusqu'à présent, poursuivit-il en haussant la voix, nous avons tranquillement souffert, plutôt que de porter atteinte en quoi que ce soit à l'honneur de notre reine, qu'on nous accablât de noms odieux, qu'on nous traitât de rebelles, de parjures et de traîtres; mais prenez garde que votre

[1] C'est ce que dit expressément J. Melvil.

[2] *Mémoire adressé par Marie Stuart aux princes chrétiens,* juin 1568, dans Teulet : *Lettres de Marie Stuart,* supplément, pp. 279 et 280.

maîtresse, par ses continuelles menaces, ses diffamations et son hostilité, ne pousse à bout notre patience. Car ne croyez pas que nous soyons disposés à souffrir impunément qu'on nous arrache la vie, qu'on s'empare de nos biens et qu'on nous traite d'insurgés dans le monde entier, lorsque nous avons les moyens de nous justifier. S'il n'est pas d'autre remède que la guerre avec votre maîtresse, quelque dur que soit ce parti, nous en accepterons la chance plutôt que de mettre en liberté notre reine, résolue qu'elle est à défendre Bothwell, à risquer la vie de son fils, à exposer son royaume, à ruiner la noblesse[1].

« Quant à cette guerre, nous la connaissons. Vous brûlerez nos frontières et nous brûlerons les vôtres. Si vous envahissez l'Écosse, nous ne vous craignons pas ; nous pouvons compter sur la France. Et quant à vos intrigues pour entretenir des dissensions parmi nous, nous y veillons... La reine votre maîtresse prétend qu'elle veut non-seulement la liberté de notre souveraine et son rétablissement sur le trône, mais encore la conservation du prince royal, la punition des régicides et la sûreté des lords. Pour obtenir le premier point, elle a beaucoup fait, pour le surplus absolument rien. Pourquoi ne lance-t-elle pas à la mer des vaisseaux pour arrêter Bothwell ? Pourquoi n'envoie-t-elle pas un millier d'hommes d'armes pour réduire les forts dont il reste maître et pour protéger le roi? Lorsqu'elle agira ainsi, nous croirons à sa sincérité. Mais quant à son injonction de remettre en liberté notre reine et de la rétablir sur son trône, il nous suffit de répondre à un si étrange langage que nous sommes les sujets d'un autre prince et que nous ne reconnaissons pas votre maîtresse pour notre souveraine[2]. »

A cette éloquente et audacieuse harangue, Trockmorton ne fit aucune réponse, mais s'adressant à part à Moray, qu'il espérait gagner aux desseins d'Élisabeth, il lui dit qu'il ne pouvait croire que, n'ayant participé en rien à la révolte et aux excès commis, il approuvât les sentiments exprimés par le secrétaire au nom des autres membres du conseil secret. « Il est vrai, lui répliqua le fourbe Moray, que je suis resté étranger aux dernières entreprises des lords, mais il est de mon devoir de les approuver aujourd'hui. Puisque la reine et eux m'ont imposé le fardeau de la régence, auquel j'aurais été heureux de me soustraire, je suis résolu à main-

[1] *Trockmorton à Élisabeth*, 22 août 1567, dans Keith, t. II, pp. 742-744; J. Gauthier, t. II, p. 136.

[2] *Trockmorton à Élisabeth*, 22 août 1567, dans Keith, t. II, pp. 742-744; J. Gauthier, t. II, p. 136.

tenir ce qu'ils ont fait, et à réduire tout le royaume à l'obéissance au nom du roi, ou j'y perdrai la vie[1]. »

Nul des partisans de Marie ne put savoir, à cette époque, si elle avait ou non abdiqué librement, car il ne fut permis à aucun d'entre eux de pénétrer à Lochleven[2]. Pour valider les actes de l'abdication et de l'institution d'une régence, l'avis du parlement était nécessaire; mais les factieux n'ignorant pas que la majorité des nobles eût voulu connaître la vérité avant de se prononcer, passèrent outre sans la consulter. Ils se réunirent seuls dans le Tolbooth, le 22 août, et, après lecture des actes extorqués à la reine captive, qu'ils déclarèrent librement et volontairement signés par elle, ils engagèrent Moray à prendre possession. Il s'en défendit d'abord d'un ton modeste en alléguant son insuffisance, et ce ne fut que sur les vives instances de ses complices qu'il finit par se résigner[3]. En vrai disciple de Knox, il jura, la main sur les Évangiles, de maintenir la vraie religion « et de laisser la fausse abattue et abolie, » de chasser de l'Écosse tous les hérétiques et tous ceux qui seraient convaincus de crimes envers l'Église. Puis il fit serment de conserver inviolables les droits du royaume, de veiller à la rigoureuse administration de la justice et de gouverner selon les lois. La régence fut aussitôt proclamée à la Croix du Marché et de là dans les diverses parties de l'Écosse[4].

La plupart des lords de la reine se soumirent sans résistance au nouveau gouvernement[5]. Moray ne trouva pas plus d'obstacles à l'extérieur. M. de Lignerolles, abandonnant les intérêts de Marie Stuart, le reconnut, au nom de son maître, et quitta l'Écosse[6]. Élisabeth elle-même, bien que très-offensée du peu de cas que les rebelles avaient fait de ses demandes et de ses conseils, fut obligée de courber la tête. Toutefois, pour se donner le beau rôle, elle ordonna à Trockmorton de protester contre l'établissement de la régence, et de faire une dernière tentative en faveur de Marie, avant de quitter l'Ecosse. Moray, sur le dernier point, lui répondit d'une manière évasive. Quant à la régence, il lui déclara que c'était un fait accompli, qu'il méprisait les calomnies et ne relevait que de sa

[1] *Trockmorton à Élisabeth*, 22 août 1567; Keith, t. II; J. Gauthier, t. II, p. 137.

[2] *Élisabeth à Trockmorton*, 19 août 1567; Keith, t. II; J. Gauthier, t. II, p. 137.

[3] *Trockmorton à Élisabeth*, 23 août 1567; dans Stevenson et J. Gauthier, t. II, p. 138.

[4] Anderson, t. II; Keith; Stevenson, J. Gauthier, t. II, p. 138; Hosack, t. Ier, p. 376.

[5] *Trockmorton à Élisabeth*, 20 août 1567; Keith.

[6] *Mémoires* de Melvil.

conscience; qu'il n'avait eu garde « d'approuver un tel changement, » mais que sa sœur lui avait donné son consentement de sa propre bouche.

Lorsque l'ambassadeur anglais le pressa de lui dire au moins ce que lui et les lords comptaient faire plus tard pour la liberté de la reine, il répondit « que cela dépendait surtout de la conduite qu'elle tiendrait, mais que pêcher si en avant du filet n'était ni sage ni convenable, et que ni lui ni ses amis ne s'engageaient à rien[1]. » Ce n'est pas que le régent et les lords, tout en refusant de souscrire aux demandes d'Élisabeth, ne tinssent fort à la ménager et à conserver son alliance. Le jour même du départ de Trockmorton, ils lui déclarèrent que tel était en effet leur plus vif désir, et, comme témoignage de leurs sympathies personnelles, ils lui offrirent de la vaisselle en vermeil. Mais l'ambassadeur la refusa et leur dit, non sans quelque fierté, que « la reine était la seule personne en Écosse de qui il accepterait volontiers un présent; que du roi, en qui il ne voyait qu'un prince, il ne voulait rien, parce que le titre qu'il avait obtenu ne provenait que de la dépouille de sa mère[2]. » Ces réserves faites au nom du principe de l'inviolabilité royale qui touchait de si près sa maîtresse, l'ambassadeur quitta Édimbourg le 30 août.

Nous avons dit qu'après la rencontre de Carberry Hill, Bothwell, sur la promesse que lui avaient faite les lords de ne pas l'inquiéter, s'était retiré à Dunbar dans l'espérance d'un retour de fortune, et que ce ne fut qu'au bout de dix jours, lorsque sa tête fut mise à prix, qu'il se décida à quitter cette place[3]. Après en avoir confié la garde à l'un de ses parents, Patrick Whitlaw, il se retira pendant quelque temps au château de Spynie, près d'Elgin, siége de son grand oncle, l'évêque de Moray. En ce moment, un espion anglais, Christophe Rokesby, qui était aussi l'hôte de l'évêque, offrit aux lords du roi de se charger du meurtre de Bothwell, de concert avec le capitaine du château et l'un des serviteurs du comte. Il y mettait pour condition que l'ambassadeur anglais approuverait le projet. Son frère Antoine Rokesby en fit, en effet, l'ouverture à Trockmorton; mais le rusé diplomate, au nom de sa maîtresse, rejeta bien loin cette proposition, tout en conseillant à Rokesby, avec le plus parfait sang-froid, d'aller parler de cette affaire à Lethington parce que, disait-il, lui et les autres lords de ses amis y avaient un inté-

[1] Jules Gauthier, t. II, p. 138.

[2] *Trockmorton à Cecil*, 1er septembre 1567; Keith, t. II; J. Gauthier, t. II, p. 138.

[3] Anderson, t. Ier; Keith, t. II; J. Gauthier, t. II, p. 139. James F. Meline, *Mary queen of Scots and her latest English historian*, p. 203.

rêt beaucoup plus grand que la reine Élisabeth[1]. Ce projet fut-il communiqué à Lethington? on l'ignore. Mais peu après, les mesures les plus rigoureuses furent prises pour l'arrestation de Bothwell. Les lords rebelles venaient d'apprendre, de source certaine, que les bonds de Craigmillar et du souper d'Ainslie, qui établissaient leur complicité dans le meurtre du roi et le mariage de la reine, n'étaient plus entre les mains de Bothwell. Ils pensèrent donc que le moment était venu de céder aux clameurs de l'opinion. Le 11 août, Murray de Tullibardine et Kirkaldy de Grange reçurent l'ordre de poursuivre le comte et ses complices « par terre et par mer, par le fer et par le feu, en combat singulier, ou en cour de justice, partout où ils le trouveraient bon[2]. » En leur donnant ainsi plein pouvoir de mettre le duc à mort, sans avoir recours aux formalités d'un procès criminel, les confédérés songeaient évidemment à prévenir des révélations dangereuses et à faire disparaître les papiers compromettants dont Bothwell pouvait être encore détenteur. L'évêque d'Orkney, qui était de plus un lord justicier, leur fut adjoint, soit pour prononcer la sentence de mort, en cette qualité; soit, comme ministre du culte, pour recevoir la confession dernière du coupable[3].

Cependant Bothwell, après avoir quitté le château de Spynie,

[1] « J'ai conseillé audit Rokesby, écrivait Trockmorton à Elisabeth, le 31 juillet, d'aller vers Lethington et de lui parler de toute l'affaire, parce que lui et les lords y ont un intérêt beaucoup plus grand que Votre Majesté. » (*Record office;* Hosack, t. Ier, p. 369.)

[2] Keith, t. II, p. 730; Anderson, t. Ier, pp. 142-148; J. Gauthier, t. II, p. 139; Hosack, t. Ier, p. 370. « Ni Tullibardine ni le laird de Grange, dit M. Hosack (t. Ier, p. 369), n'avaient été mêlés au meurtre de Darnley, et on put leur faire croire ce que les confédérés s'aventuraient à soutenir, que c'était l'œuvre seulement de Bothwell et de la reine. Il est facile de concevoir pourquoi aucun des anciens complices de Bothwell ne fit partie de l'expédition. Il n'est pas moins facile de comprendre pourquoi Kirkaldy et Tullibardine reçurent le pouvoir de l'attaquer par les armes ou de tenir une cour de justice partout où il leur semblerait bon. C'était pour qu'ils pussent le mettre à mort, hors la loi, dès qu'ils se seraient emparés de sa personne, sans être obligés d'avoir recours aux formalités d'un procès public dans lequel pourraient être faites des révélations fatales aux confédérés. L'évêque d'Orkney, qui était aussi un lord justicier, accompagna l'expédition, pour remplir les fonctions d'assesseur dans le cas où l'on s'emparerait du fugitif. » M. Hosack ne croit pas à la complicité de Kirkaldy de Grange dans le meurtre de Kirk of Field. Cependant celui-ci en est formellement accusé dans la *Déclaration faite par Bothwell peu d'instants avant sa mort.* (Teulet, *Lettres de Marie Stuart*, Supplément, p. 242.) Comme il n'existe pas d'autre preuve contre Grange que celle-là, il est fort possible que Bothwell l'ait accusé faussement pour se venger de l'homme qui lui avait donné la chasse et qui était cause de sa prison.

[3] Jules Gauthier, t. II, pp. 139 et 140; Hosack, t. Ier, p. 370.

s'était embarqué, vers les premiers jours de juillet, pour le nord de l'Écosse avec plusieurs petits navires qu'il avait équipés. Errant le long des côtes, il ne put prendre terre nulle part, repoussé partout, même de son duché d'Orkney, où l'un de ses complices, Gilbert Balfour, nommé par lui commandant du château de Kirkwell, fit tirer sur sa flottille. Accablé par ces revers, il cingla vers les Shetland, exerçant, pour vivre, la piraterie sur les navires qui s'aventuraient dans ces régions alors peu explorées.

Les lairds de Grange et de Tullibardine, partis d'Édimbourg le 19 août, se lancèrent sur les traces de Bothwell avec cinq vaisseaux bien armés. Lorsqu'ils furent en vue des Shetland, ils aperçurent deux de ses navires qui croisaient près de la côte est, « à travers des passes semées de courants et d'écueils[1]. » Malgré l'extrême danger d'une attaque, l'intrépide Grange n'hésita pas à donner la chasse au pirate, et s'engagea à toutes voiles dans l'étroit canal de Bressa-Sound. Il y pensa périr; son navire ayant donné sur un écueil à fleur d'eau, s'entr'ouvrit, et il eut à peine le temps de se sauver avec son équipage[2]. Plus heureux, Bothwell et ses compagnons, qui connaissaient à fond ces passes dangereuses, purent sortir du canal et parvinrent à gagner le port de Unst, où mouillait déjà un de leurs navires. Poursuivi à outrance « par le reste de la flotille écossaise, » et sans avoir le temps de recueillir les débris de sa fortune et d'embarquer ceux de ses gens qui étaient descendus à terre, il s'enfuit à toutes voiles vers le Danemark ; mais serré de près par ses ennemis, il était sur le point de tomber entre leurs mains, lorsque, fort à propos pour lui, éclata une tempête qui, pour la seconde fois, le déroba à leur poursuite. Avec les deux seuls vaisseaux qui lui restaient, il alla échouer sur les côtes de Norwége. On reconnut pour un pirate de la pire espèce un de ses capitaines, et il fut constaté que Bothwell et les siens tenaient la mer sans passeports. Déguisé sous les vêtements « déchirés et rapiécés d'un maître d'équipage, » il déclara vainement qu'il était le mari de la reine d'Ecosse et qu'il était chargé d'un message pour le roi de Danemark : on refusa d'ajouter foi à ses paroles. Il fut conduit à Bergen et y subit un second interrogatoire. Bien qu'il ne pût appuyer ses déclarations sur aucune preuve, on ne laissa pas de le traiter avec quelques égards[3]. Une importante découverte attira bientôt l'attention des juges et les fixa sur son identité. Dans la cale d'un de ses vaisseaux était caché un portefeuille qui contenait plusieurs papiers,

[1] Jules Gauthier, t. II; Hosack, t. Ier, p. 370.

[2] Spotiswood, t. II, p. 75, note de Marc Napier. Le saut que fit l'évêque d'Orkney fut longtemps cité comme un exemple d'agilité surprenant.

[3] J. Gauthier, t. II, p. 140.

parmi lesquels on trouva les proclamations des lords qui l'accusaient du meurtre du roi, et une seule lettre de la reine d'Écosse. Pas la moindre allusion, dans cette lettre, à l'amour prétendu de Marie pour Bothwell ; elle y déplorait seulement sa destinée et celle de ses amis[1]. Ayant jugé, par ces documents, que Bothwell avait eu quelque grave motif pour s'enfuir de son pays, les magistrats de Bergen l'envoyèrent sous escorte à Copenhague, afin que la cause fût soumise au roi Frédéric II[2].

Moins favorisés que Bothwell, plusieurs de ses compagnons tombèrent entre les mains de Kirkaldy et de Tullibardine. Parmi eux se trouvait Hepburn de Bolton, l'un des deux scélérats qui avait mis le feu à la mèche de Kirk of Field. Tous furent conduits à Édimbourg pour y subir des interrogatoires[3].

Afin de donner un semblant de satisfaction à l'opinion publique, un des premiers soins de Moray fut d'envoyer un agent en Danemark pour demander à Frédéric II l'extradition de Bothwell. Mais ce prince lui répondit qu'après avoir interrogé le comte, sa culpabilité ne lui était nullement démontrée, qu'il avait été absous par une sentence du Parlement d'Écosse, et qu'entre autres moyens de défense, il avait allégué que la faction qui le poursuivait avait impliqué la reine elle-même dans l'accusation. Le roi ajoutait qu'une affaire de si haute importance demandait un plus ample informé, et que, d'ailleurs, il ne pourrait livrer le comte de Bohwell sans porter une grave atteinte à son propre droit de juridiction. Toutefois, il donna l'autorisation à l'envoyé écossais de poursuivre le proscrit devant la prochaine assemblée de Danemark, et, en attendant, il promit de le placer sous bonne et sûre garde, jusqu'à ce que l'on eût statué sur son sort[4]. Bothwel fut enfermé dans le château de Malmoë. Il y vécut encore dix ans au milieu de toutes les tortures que peut souffrir une âme indomptable et farouche, déçue dans ses ambitions et privée de la liberté[5].

Pendant ce temps-là, fut plusieurs fois renouvelée, au nom des régents d'Écosse et d'Élisabeth, la demande d'extradition; mais le roi de Danemark refusa toujours de livrer son captif. Il repoussa également une requête que lui adressa Moray le 21 août 1568, au

[1] J. Gauthier, t. II, p. 140.

[2] Labanoff, *Pièces et documents relatifs au comte de Bothwell*. Saint-Pétersbourg, 1856; Teulet, *Lettres de Marie Stuart*, Supplément, pp. 136-139; J. Gauthier, t. II, p. 140.

[3] J. Gauthier, t. II, pp. 140 et 141.

[4] Frédéric II, roi de Danemark, à Jacques VI, roi d'Écosse; Teulet, *Lettres de Marie Stuart*, Supplément, pp. 151-154.

[5] Il y mourut en 1577.

nom de Jacques VI, pour que Bothwell fût jugé en Danemark, condamné à mort, et que sa tête fût envoyée en Écosse pour y être exposée à Kirk of Field, sur le théâtre du crime[1].

Cependant Moray, qui affichait tant de zèle dans la poursuite du principal meurtrier, se montrait de bien meilleure composition à l'égard de ceux qui n'étaient pas pour lui des rivaux, ou dont il pouvait acheter le silence. Bien qu'il connût mieux que personne les noms des régicides, ses complices, jamais il ne frappa les plus considérables d'entre eux. A ceux-ci les honneurs et les largesses du trésor; aux hommes obscurs, aux vils instruments, les fourches patibulaires, car Moray, par un raffinement d'hypocrisie, se piquait par-dessus tout de passer pour un justicier. James Balfour était notoirement signalé parmi les meurtriers comme l'un des plus coupables, et pourtant il n'hésita pas à passer avec lui un marché infâme[2]. Le régent lui promit, s'il voulait lui livrer le château d'Édimbourg dont il était encore commandant, l'impunité pour sa participation au meurtre du roi, le don du prieuré de Pittenweem, une pension annuelle pour son fils sur les revenus du prieuré de Saint-André, enfin une somme de 5,000 livres au moment de la remise du château. Séance tenante, Balfour s'empressa de souscrire au marché. La somme fut payée, le château livré et Moray y coucha le soir même[3].

De violents murmures éclatèrent parmi le peuple[4]. Pour les apaiser, le régent ne trouva rien de mieux que de sévir contre les accusés subalternes, contre ceux qui pouvaient ignorer qu'il fût leur complice. Quarante citations à comparaître furent lancées le même jour, mais pour y répondre il ne se présenta que trois personnes qui, faute de preuves, furent renvoyées des fins de la

[1] *Jacques VI à Frédéric II,* 21 août 1568, Teulet, Supplément, pp. 193-197. (*History of Scotland,* by John Hill Burton, historiographer-royal for Scotland, t. IV, p. 456. Le fait qu'il mourut fou en prison, et qui a été adopté comme vrai par plusieurs historiens, semble être une fiction de Melvil. (Hosack, t. Ier, p. 371, note 2.)

[2] « L'un des premiers soins de Moray, lorsqu'il fut proclamé régent, fut d'entrer en possession du château d'Édimbourg, la plus importante forteresse du royaume qui était restée entre les mains de sir James Balfour. Moyennant 5,000 livres, un don considérable sur les terres de l'Église et une pension pour son fils, le gouverneur consentit à livrer le château. Il a été dépeint par Robertson comme « l'homme le plus corrompu de son époque; » cette opinion est à peine juste; les droits de Balfour à la prééminence en fait de perversité auraient pu lui être contestés, non par un seul, mais par un grand nombre de ses contemporains. » (Hosack, t. Ier, p. 376; James F. Meline, p. 204.)

[3] Jules Gauthier, t. II; James F. Meline, p. 204.

[4] *Historie of James the sext,* p. 18; *Diurnal of occurrents,* pp. 120, 121 et 124; Keith, t. II; Spotiswood, cités par Jules Gauthier, t. II, p. 141.

plainte[1]. Au nombre des suspects arrêtés se trouvaient quatre des hommes de main de Bothwell, Dalgleish et Powrie, Hay de Tallo et John Hepburn. Ils firent les aveux les plus complets sur leur participation au meurtre et révélèrent des détails inconnus jusque-là. « Ils nommèrent, dit Bedford, un grand nombre de coupables, et non des moindres personnages[2]. » Ce fut en vain qu'au milieu des tortures on essaya de leur faire confesser que la reine avait connu le projet du meurtre de son mari et l'avait approuvé ; en vain que l'on promit leur pardon à ceux d'entre eux qui consentiraient à l'accuser. Ni promesses ni souffrances ne purent arracher à ces misérables un seul mot à sa charge, et jusque sur l'échafaud ils ne cessèrent d'accuser du crime Moray et sa faction, en même temps que leur maître, le comte de Bothwell. Comme preuve irrécusable, ils invoquaient le *bond* de Craigmillar que plusieurs fois le comte avait mis sous leurs yeux[3]. Les principaux des régicides étaient si gravement compromis dans ces dépositions, que pendant un certain temps ils les tinrent secrètes, et lorsqu'ils les livrèrent à la publicité, ils avaient eu soin d'en faire disparaître tous leurs noms. Cependant ils n'osèrent point y ajouter celui de la reine, et ce qui prouve que les accusés n'avaient pas dit un mot à sa charge, c'est que leurs réponses aux interrogatoires qu'on leur fit subir sur ce

[1] *Trockmorton à Élisabeth*, 23 août, Chalmers, t. III; J. Gauthier, t. II, p. 142.

[2] *Bedford à Cecil,* 16 septembre 1567, dans Tytler, t. VI, et J. Gauthier, t. II, p. 142. « John Hay de Talio, l'un des complices de Bothwell, fut arrêté au commencement de septembre. Suivant le comte de Bedford, dont le témoignage fait autorité, Hay accusa d'abord diverses personnes de distinction comme ayant participé au meurtre du roi. En même temps, Drury informait Cecil que Hay était épargné pour quelques jours, jusqu'à ce que plusieurs grands personnages qu'il avait accusés eussent été arrêtés. (*Drury à Cecil, Record office.*) Or, dans la confession de Hay, qui, plus tard, fut publiée par le régent, toutes les accusations sont supprimées, hors celle contre Bothwell. Bedford et Drury étaient à Berwick à cette époque, et l'un et l'autre amis du régent. S'ils ont décrit la véritable confession de Hay, il s'ensuit que celle qui fut publiée plus tard est complétement dénuée de vérité. Le 5 septembre, Bedford parle de la confession de Hay comme ayant été déjà faite, et celle qui fut publiée par Moray est de huit jours postérieure; elle est du 13 du même mois. On peut en conclure que, dans cet intervalle, les accusations contre les amis du régent furent supprimées. John Hepburn de Bolton, un autre des complices de Bothwell, fut pris vers la même époque que Hay, mais sa confession n'eut lieu que plusieurs mois plus tard; du moins elle est datée du 8 décembre 1567. » (Hosack, t. Ier, p. 377.)

[3] Blackwood; *Défense de l'honneur de Marie*, dans Anderson, t. II; *Instructions et articles...* signés par trente-cinq nobles, dans Goodall, t. II; Jules Gauthier, t. II, p. 142.

point furent supprimées[1]. « Les juges n'étaient pas moins embarrassés des coupables que de leurs confessions ; on les replongea dans leurs cachots, et on différa autant qu'on put leur supplice, parce qu'on redoutait leurs dernières paroles sur l'échafaud[2]. » C'est ainsi, pour nous servir des propres paroles d'un admirateur de Moray, que « le régent se mettait à l'œuvre pour consolider et rétablir la justice[3].

Dunbar était, après Édimbourg, la forteresse la plus importante du royaume. Elle était encore occupée par Whitlaw, un des capitaines de Bothwell. Comme il ne possédait aucun secret dangereux, le régent ne jugea pas propos de l'acheter, ainsi que Balfour, et il le somma de se rendre. Whitlaw s'y étant refusé, Moray, accompagné de Morton, alla metre le siége devant la place. Au premier coup de canon, le gouverneur consentit à capituler, moyennant qu'il pourrait sauver corps et biens; mais lorsqu'il eut livré la ville et le château, la capitulation fut indignement violée; Whitlaw fut poursuivi comme complice de Bothwell, et ses biens, confisqués, furent adjugés à Morton[4]. La place fut démantelée, et à peu de temps de là on détruisit le fort d'Inchkeith[5].

Moray ne négligea rien pour asseoir solidement sa domination. Il mit en œuvre tour à tour la ruse et la terreur. Il fit décréter par les lords de sa faction que quiconque n'embrasserait pas son parti serait réputé meurtrier de Darnley, et cette horrible loi des suspects s'étendit comme un réseau sur toute l'Écosse. « On fut innocent ou coupable, dit M. J. Gauthier, suivant qu'on était dévoué ou hostile à la personne ou au gouvernement du régent. » La redoutable accusation qui avait servi contre la reine, devint l'arme la plus fréquente contre ses partisans[6]. Les comtés du sud et de l'ouest ayant témoigné quelque mécontentement de la chute de la reine, Moray, sous couleur d'une expédition contre des brigands qui infestaient

[1] *La déposition du laird d'Ormiston,* qui fut pendu en 1573, parut à la même époque. Elle paraît avoir été moins mutilée que les autres. On y voit figurer les noms des principaux signataires du *bond* régicide, et il y dévoile quelle fut la part de la noblesse dans le crime. Interrogé sur la prétendue complicité de Marie, il répondit qu'il ignorait si elle avait eu part au complot. (Anderson, t. II; J. Gauthier.)

[2] J. Gauthier. t. II, p. 143.

[3] *History of England,* t. IX, p. 170. Meline, p. 204.

[4] « Peu de temps après, dit M. Hosack, Dunbar se rendit au régent; Stirling, où résidait le prince royal, appartenait à l'oncle de Moray, le comte de Marr. Le château de Dunbarton était la seule place forte qui, sous le commandement de lord Fleming, tînt encore pour la reine. » (T. Ier, p. 376.)

[5] Keith, t. II; Chalmers, t. Ier; J. Gauthier, t. II, p. 143.

[6] *Ibidem.*

le pays, se rendit dans le sud à la tête d'une petite armée. Tout se soumit à son approche, et le petit nombre de ceux qui avait résisté furent traités en rebelles et leurs biens confisqués. Les Hamilton eux-mêmes, qui avaient d'abord montré une attitude hostile, finirent par désarmer; plusieurs d'entre eux embrassèrent le parti de Moray et consentirent à une convocation du Parlement à l'effet d'approuver, au nom de la nation, la révolution accomplie et de reconnaître le nouveau gouvernement[1]. Vers la fin de septembre le régent semblait avoir triomphé de toutes les résistances. Toute la partie fanatique du clergé presbytérien et de la population protestante lui était dévouée corps et âme, tant il avait mis de soin à la séduire par ses dehors austères et par son zèle d'apparat pour le nouveau culte. Enfin, il pouvait compter sur le dévouement aveugle de tous ceux qui avaient pris part à la dernière révolution et dont les intérêts étaient étroitement liés aux siens. Il leur avait prodigué les biens des vaincus, tandis que lui-même s'enrichissait des dépouilles de sa sœur. Les sceaux furent enlevés à Huntly, qui fut maintenu membre du conseil privé, et passèrent aux mains de Morton, à qui l'on promit l'office d'amiral d'Écosse, en remplacement de Bothwell; Argyle resta chef de la justice, Lethington devint shériff du Lothian, et le régicide Archibald Douglas lord de session[2]. « C'est ainsi que Moray châtiait les meurtriers du roi[3]. »

Au dehors, il n'avait pas plus de sujets de crainte qu'au dedans. Après tant de vains simulacres de mécontentement contre les rebelles et de compassion pour Marie, Élisabeth avait fini par se conformer aux vues de Cecil, qui était entièrement favorable à la faction de Moray[4]. Catherine de Médicis, après le rappel de M. de Lignerolles, avait envoyé en Écosse un autre agent, M. Pasquier, bien moins pour venir en aide à la reine que pour renouer des relations amicales avec la faction triomphante. Sous divers prétextes, le nouvel ambassadeur se laissa retenir à Londres et ne put atteindre au but de son voyage. Pour détourner la cour de France de toute démarche en faveur de la captive de Lochleven, Élisabeth lui fit dire que les Hamilton s'étant ralliés aux lords du roi, non-seulement il n'y avait plus rien à tenter pour elle, mais que la moindre hostilité contre eux pourrait exposer sa vie aux plus grands dangers[5].

[1] J. Gauthier, t. II, p. 144.

[2] Drury à Cecil, 4 janvier 1568; *State papers office;* Tytler, t. VII; J. Gauthier, t. II, p. 144.

[3] J. Gauthier, t. II, p. 144.

[4] *Moray à Cecil*, 15 sept. et 14 oct. 1567, dans Thorpe, t. Ier, cité par J. Gauthier, t. II, p. 144.

[5] *Élisabeth à Norris,* 27 sept.; *Cecil au même,* dans Keith, t. II; J. Gauthier, t. II, p. 145.

Lorsque les lords eurent ainsi consolidé leur usurpation, ils pensèrent que le moment était venu de la faire consacrer par les États, qu'ils n'avaient point osé convoquer jusqu'alors. Mais quel nouveau prétexte mettre en avant pour justifier la révolution qu'il venaient d'accomplir, la déposition de la reine et son emprisonnement? De toutes parts s'élevaient des murmures contre de tels attentats, dont on demandait au moins à connaître la cause. Ce qu'il y eut d'étrange et ce qui montre à quel point ils paraissaient aussi énormes qu'inexplicables à la plupart des Écossais, c'est que le clergé réformé, subissant alors la pression de l'opinion publique, crut devoir être son interprète. Dans une assemblée de l'Église presbytérienne, une adresse fut présentée au régent et aux États pour qu'ils « fissent manifestement connaître pourquoi la reine était prisonnière à Lochleven, sinon pour qu'elle fût mise en liberté. » Depuis l'arrestation de Bothwell sur les côtes de Danemark, le prétendu refus de la reine de le laisser poursuivre ne pouvait plus, en effet, servir de prétexte à sa captivité. Quelle serait la réponse des usurpateurs à l'adresse du clergé? C'était au 15 décembre que Moray avait convoqué le Parlement et qu'il faudrait se prononcer. Préalablement, on jugea prudent de détruire le bond de Craigmillar : ce fut Lethington qui le livra aux flammes[1]. Le régent et son conseil s'étaient décidés à accuser publiquement la reine du meurtre de son mari. S'ils possédaient des preuves de son crime, ils n'avaient qu'une voie à suivre ; ils étaient obligés en toute justice de prévenir la reine de leur intention et de lui donner la facilité de comparaître pour répondre à l'accusation. Si leurs preuves eussent été suffisantes, il n'y avait pas de raison pour lui refuser un privilége accordé par la loi aux plus vils criminels[2]. Mais tout différents furent leurs procédés. Le 4 décembre, sans avoir averti la reine, ils rédigèrent un acte de conseil dans lequel il fut décidé « que la vérité et la cause de l'entreprise seraient divulguées depuis le commence-

[1] *Drury à Cecil,* 28 novembre; *Record office.* Hosack, t. Ier, p. 377. Drury disait, dans cette lettre : « Les écrits qui contenaient les noms et le consentement des chefs pour le meurtre du roi sont réduits en cendres. » « L'acte lui-même (l'acte de livrer aux flammes le bond régicide) était parfaitement naturel, » s'écrie naïvement M. Froude, qui se réjouit toujours de tout ce qui peut arriver d'heureux à ses amis. (*History of England*, t. IX, p. 200.)

[2] « Cette circonstance est rapportée clairement par les lords de la reine assemblés à Dunbarton au mois de septembre suivant. Ils déclarèrent « que rien « de ce qui avait été fait dans leur Parlement ne pouvait porter atteinte à « l'honneur de la reine en aucune façon, Sa Grâce n'ayant jamais été appelée « ni accusée. » Il est contre toute loi et toute raison de condamner une créature humaine sans entendre ce qu'elle peut dire pour sa propre défense. » (Goodall, t. II, p. 360; Hosack, t. Ier, p. 378, note 1.)

ment. » La reine y était accusée, non-seulement de la mort de son mari, mais d'un crime encore plus atroce, de l'intention de détruire son enfant, ce dont pourtant ils n'osèrent jamais produire la moindre preuve. Poussant à bout l'hypocrisie, les lords y déclaraient que « *vu le respect et l'affection qu'ils avaient pour la reine*, et les qualités et vertus excellentes dont elle était douée, ils n'en seraient jamais venus à ce parti extrême, s'ils avaient eu quelque autre moyen de prouver aux nations étrangères et au peuple écossais la pureté de leurs intentions, de manifester la justice de leur cause, et de pourvoir à leur propre sûreté et à celle de leurs descendants[1]. » Après avoir fait un exposé plus ou moins exact de la rébellion depuis la mort de Darnley, « tout cela, disaient-ils, est la faute de la reine, attendu que par diverses lettres privées, écrites et signées de sa propre main, et envoyées par elle à James, comte de Bothwell, avant et après l'exécution de l'horrible meurtre[2],

[1] Jules Gauthier, t. II, p. 145.

[2] « Nous avons vu, dit M. Hosack, que lorsque Moray s'ouvrit pour la première fois de cette affaire à l'ambassadeur espagnol à Londres, il ne parla que *d'une lettre* adressée par la reine à Bothwell, mais dans l'acte du conseil, il est fait mention de *lettres* au *pluriel*. On ne dit rien encore des contrats de mariage et sonnets; il n'est question que de lettres privées de la reine; non-seulement elles sont désignées comme écrites par elle, mais encore signées de sa main. Quelques jours après la rédaction de l'acte du conseil, dans le Statut qui confirme la régence à Moray, on trouve une nouvelle description de ces fameuses lettres. On ne dit plus « qu'elles portent la signature de la reine, mais qu'elles « sont entièrement écrites de sa propre main » (Goodall, t. II, p. 67), et l'on sait que les lettres montrées par Moray à Westminster étaient en effet sans signature. Hume ne peut trouver d'autre explication de cette différence entre l'acte du conseil et l'acte du Parlement « *qu'une erreur de clerc*; » et Malcolm Laing accuse « *d'ergotage méprisable* » (chap. XXXIX) ceux qui la donnent comme une preuve de fraude. Mais ni l'affirmation du premier, ni le dédain du second ne sont des solutions satisfaisantes de la difficulté. Les efforts de Laing ne sont pas moins infructueux lorsqu'il cherche à prouver que les mots « *previe letters* » comprennent non-seulement les sonnets mais les contrats de mariage. Le mot « *letters*, » nous assure-t-il, a, en écossais, une très-grande extension et désigne toutes sortes d'écrits ajoutés à la correspondance épistolaire. » « Mais, poursuit le savant Écossais Hosack, il n'a pas réussi à nous prouver que soit dans l'écossais, soit dans toute autre langue, l'expression « *previe letters* » aît jamais signifié autre chose que des lettres ou épîtres privées et personnelles. »

Enfin, M. Hosack, pour expliquer la différence qui existe entre ces deux actes, donne l'ingénieuse explication qui suit : « Une circonstance, dit-il, qui se rattache à cet acte du Conseil et qui, jusqu'à présent, n'a pas été remarquée, peut sans doute expliquer la différence qui existe entre cet acte et celui du Parlement. On ne connaît l'acte du Conseil que par une copie transmise à Cecil et publiée plus tard par Haynes. (Goodall, t. II, p. 62.) Mais, ce qui est très-suspect, c'est que, bien que les procès-verbaux des actes du Conseil privé de Moray soient encore conservés dans le *Register House* d'Édimbourg, l'acte du Conseil

ainsi que par sa précipitation à contracter avec lui un mariage infâme, il est prouvé d'une manière évidente qu'elle était complice *art and part* de la préparation et de l'exécution du meurtre de son mari, et que par là elle s'est attiré tout ce qui a été et sera entrepris contre elle. » Leur conclusion était que « tous les fidèles et loyaux sujets qui avaient pris les armes contre la reine, qui l'avaient emprisonnée et dépouillée de ses biens étaient et seraient innocents, libres et exempts de toute action et poursuite qu'on voudrait leur intenter à l'avenir[1]. »

Quels étaient les hommes qui formulaient ainsi, pour la première fois, cette accusation contre la reine, et se disaient en possession de lettres de sa main prouvant sa complicité dans le crime? C'étaient tous de mortels ennemis de Marie, qui avaient un intérêt capital à précipiter sa chute, et dont pas un ne pouvait être réputé homme de bien. Trois d'entre eux étaient les complices de Bothwell : Morton, Lethington et Balfour. Et ce sont les mêmes hommes qui justifient la capture et l'emprisonnement de la reine sur les preuves de son crime, contenues dans de prétendues lettres adressées par elle à Bothwell, qui déclarent plus tard que ces mêmes lettres ne tombèrent entre leurs mains que le 20 juin, c'est-à-dire plusieurs jours après la capture. En sorte, dit fort spirituellement M. Hosack, que ce fut l'effet qui précéda la cause[2]. Quelles preuves fournissent-ils à l'appui de l'accusation? aucune. Ils sont muets sur les circonstances de la prétendue découverte des lettres ; ils ne disent ni

ne s'y trouve pas et il n'y est jamais fait mention de ce document important. Il n'existe qu'une note, au *Record office,* datée du 4 décembre 1567, et encore a-t-elle trait à un sujet tout différent. Cette omission, digne d'être signalée, peut expliquer la différence de rédaction des deux actes. Comme on n'avait pas gardé minute de l'acte du Conseil, il n'y avait pas moyen d'en faire une comparaison, au moins en Écosse, avec l'acte du Parlement, et, dans la copie, *ou la prétendue copie,* du premier acte qui fut envoyée en Angleterre, on trouva bon de renforcer, autant que possible, l'accusation contre la reine. Il n'y avait pas moyen, à cette époque, de démentir cette allégation que les lettres à Bothwell étaient signées par la reine, mais en Écosse le cas était tout différent. Ceux qui produisirent les prétendues lettres savaient bien qu'elles ne portaient pas la signature de la reine, et par conséquent l'acte du Parlement ne déclara pas qu'elles étaient signées, mais seulement écrites par elle. » (Hosack, t. Ier, pp. 380-381.)

[1] Goodall, t. II, pp. 62-66, et Anderson, t. II, pp. 220-224; traduction de J. Gauthier, t. II, p. 146; Hosack, t. Ier, p. 378.

[2] Cette flagrante contradiction ne peut s'expliquer que par cette circonstance, qu'à la date de l'acte du Conseil, ils n'avaient encore fait aucune déclaration sur le temps et le lieu de leur prétendue découverte. Ce ne fut qu'après la fuite de la reine en Angleterre et lorsque la contradiction leur parut moins à craindre, que de telles déclarations furent faites. (Hosack, t. Ier, pp. 378, 379.)

comment, ni où, ni par qui ils se les sont procurées. Pas un mot de la cassette. Ils ne l'avaient pas encore inventée. Ils affirment seulement que toutes les lettres sont signées, et, à quelques jours de là, ils prétendent que pas une ne l'est. Tout est contradiction et mensonge dans leurs récits; et, en vérité, c'est faire preuve d'une singulière candeur que d'ajouter foi à la sincérité de tels scélérats, ainsi qu'à l'authenticité des documents qu'ils produisent[1].

Le 15 décembre eut lieu l'ouverture du Parlement. La plupart des lords temporels y comparurent; mais, parmi les lords ecclésiastiques, il n'y eut que quatre évêques qui consentirent à siéger. Moray, afin de neutraliser le nombre de ses adversaires, parvint à faire admettre, dans l'Assemblée, ce qui était jusqu'alors sans précédent, les nombreux représentants des bourgs, entièrement favorables à son gouvernement[2]. Morton, en qualité de chancelier, fut appelé à la présidence de l'Assemblée.

Dans un discours d'ouverture, Lethington fit l'apologie de Moray et de la dernière révolution, puis il traça, non sans habileté, un exposé de l'état politique et religieux de l'Écosse. L'Assemblée inaugura ses travaux par des règlements religieux; elle abolit l'autorité du pape et le catholicisme; elle sanctionna *la confession de foi* de 1560, décréta les peines les plus sévères contre les partisans de la messe, et décida qu'à l'avenir les rois d'Écosse, à leur avénement, prêteraient serment d'extirper l'hérésie. Tous ces décrets furent votés sans difficuté. Il n'en fut pas de même de la demande que formèrent les ministres presbytériens pour revendiquer le patriotisme de l'Église dont s'étaient emparés pour la plus grande partie les seigneurs laïques. Tout ce qu'ils purent obtenir, ce fut d'être maintenus en possession du tiers des bénéfices que leur avait accordé Marie Stuart. Après avoir édicté plusieurs règlements touchant « les universités, les écoles, la nomination des ministres et l'administration des sacrements[3], » l'Assemblée passa à la discussion de la question politique. De vifs débats s'élevèrent à propos de la dernière révolution et de l'emprisonnement de la reine. Plusieurs lords, partisans de Marie, et qui, chose étrange, furent secondés par deux membres de la faction de Moray, Athol et Tullibardine, renouvelèrent la demande qu'elle avait formée deux fois de comparaître en personne devant les États pour répondre aux accusations

[1] J. Gauthier, t. II, p. 146. On comptait, dans cette assemblée, douze comtes, seize lords et fils aînés de lords, quatre évêques et quatorze abbés. Les députés des bourgs étaient au nombre de vingt-sept. (Keith.)

[2] Tytler, t. VI; J. Gauthier, t. II, p. 147.

[3] *Acta parliamentaria*, t. III, pp. 1-45; Spotiswood, p. 214; J. Gauthier, t. II, p. 147.

articulées contre elle. Mais le régent et ses complices, qui craignaient que la lumière se fît, s'y opposèrent avec tant de force, que cette demande fut encore une fois rejetée. Ce fut en vain que, dans le cours de la discussion et au moment du scrutin, Argyle, Huntly, lord Herries et quelques autres seigneurs, protestèrent que tout ce qui se faisait ne pouvait porter atteinte à l'honneur et à la dignité de la reine ; qu'ils soutinrent « qu'ils ne reconnaissaient la validité de son abdication qu'autant qu'elle aurait été volontaire, et que, dans le cas contraire, ils considéraient comme nul tout ce qui s'était passé; » l'Assemblée ne tint aucun compte de leurs protestations et refusa même de les mentionner au procès-verbal[1]. Les représentants des bourgs, au nombre de vingt-sept, et formant en partie la majorité, le triomphe de Moray et de sa faction était assuré. Le Parlement vota le maintien de l'emprisonnement de la reine, et par un acte de rémission lava de tout blâme les seigneurs qui avaient pris les armes contre elle ; « attendu, était-il déclaré dans l'acte, que c'était par sa faute, comme le prouvaient diverses lettres privées, *écrites tout entières de sa main au comte de Bothwell*, et son mariage honteux avec ce meurtrier[2]. » C'était, sauf sur un point essentiel, le même acte qui avait été rédigé par le conseil privé de Moray, et que ce dernier avait soumis à l'approbation du Parlement. Au sein du conseil privé, il avait été déclaré que les lettres de la reine à Bothwell étaient *écrites et signées* par elle[3].

[1] *Mémoire aux princes chrétiens*, dans Teulet, Supplément, p. 280; *Marie à Élisabeth,* 17 mai 1568, Labanoff, t. II, p. 74; Lesly, *Défense de Marie,* dans Anderson, t. Ier; *Instructions de Marie à ses commissaires*, Goodall, t. II; *Réponse des commissaires à Moray, ibidem; Instructions et articles signés* par trente-cinq nobles, *ibidem; Lord Herries à Marie*, 28 juin 1568, dans Teulet, t. II, etc. J. Gauthier, t. II, p. 148.

Huntly, Herries et Argyle « protestèrent en cette occasion que si l'on venait à savoir que la reine n'avait pas résigné sa couronne de son plein consentement, ils ne seraient aucunement liés par les décisions du Parlement du régent. » (Goodall, t. II, p. 362. Hosack, t. Ier, p, 382, note 1.) « On a prétendu que leur silence (sur les prétendues lettres de la reine à Bothwell) devait être pris comme un aveu tacite du crime de cette princesse. Rien ne serait plus erroné que de croire que les actes d'un Parlement écossais au seizième siècle eussent la moindre ressemblance avec nos assemblées modernes. Ce n'est pas trop de dire qu'en un tel Parlement la liberté de discussion était chose tout à fait inconnue. La faction dominante nomma un comité, dit des *lords des articles*, et le seul rôle du Parlement fut de consentir aux mesures qu'ils prirent. Comme preuve de ce que nous avançons, nous n'avons qu'à rappeler au lecteur que, dans l'année 1560, l'ancienne religion du pays fut abolie et une nouvelle forme de culte établie à sa place sans discussion ni débat, bien que plusieurs pairs catholiques et plusieurs prélats fussent présents en cette mémorable occasion. » (Hosack, t. Ier, p. 382.)

[2] Goodall, t. II, pp. 66-69; J. Gauthier, t. II, p. 148.

[3] « Divers hir privie letters writtin *and subscrivit* with hir awin hand, » est-

Devant les États, elles sont *écrites entièrement de sa main;* mais de signature, il n'en est plus question. Pas un mot non plus n'est articulé sur les circonstances qui auraient accompagné la découverte des lettres; silence absolu sur la mystérieuse cassette.

Après la clôture du Parlement, trente-cinq seigneurs, comtes, lords, évêques et abbés, qui presque tous en étaient membres, protestèrent contre les actes préjudiciables à la reine qui avaient été votés pendant la session. Ils déclarèrent que ce qui avait été fait dans ces États convoqués par Moray, ne pouvait en rien porter atteinte à l'honneur de la reine, parce qu'on avait refusé de l'entendre, bien qu'elle eût plusieurs fois demandé à comparaître en personne; que l'acte qui avait été voté avait moins pour effet de la déclarer coupable que de préserver ceux qui l'avaient méchamment emprisonnée, de l'accusation de félonie; que si un grand nombre de lords présents avaient laissé passer un tel acte, c'était avant tout pour sauver la vie de la captive, la plupart des rebelles — c'était un fait notoire — s'étant engagés, avant l'ouverture des États, à la faire mourir, dans le cas où une partie de la noblesse refuserait de signer ledit acte. Quant à l'écrit produit devant le Parlement[1], il ne contenait rien, ajoutaient-ils, qui fut de nature à incriminer Son Altesse, lors même que cet écrit serait de sa propre main, *ce qui n'était pas*, car il avait été fabriqué par ses ennemis eux-mêmes dans quelques passages principaux et essentiels. »

En même temps que les usurpateurs accusaient la reine de complicité morale avec Bothwell, en produisant une prétendue lettre

il dit dans l'acte du Conseil privé; « divers hir privie letteris writtin *halelie* with hir awin hand, » dit l'acte du Parlement. (Goodall, t. II, pp. 64 et 67. Dans cette dernière rédaction, *subscrivit* est retranché et *halelie* ajouté: (J. Gauthier, t. II, p. 148, note 3.) Les prétendues lettres de la cassette furent-elles mises sous les yeux du Parlement écossais, ou le Parlement, pour en faire mention, se contenta-t-il de la déclaration de Moray et des membres de son conseil? Plusieurs écrivains, entre autres Chalmers (t. Ier, p. 419), ont nié que les lettres aient été montrées au Parlement. L'acte lui-même est muet sur ce point, et nous n'avons de ce fait aucun témoignage contemporain. Mais, dans une déclaration faite par les partisans de la reine, quelques mois plus tard, se trouve un passage où il est question « des *écrits* (*writings*) produits devant le Parlement » et prétendus être de sa propre écriture, « *ce qui n'est pas*, » est-il dit dans cette pièce. Ce mot *writings*, *écrits*, ne peut guère se rapporter à autre chose qu'à des lettres, mais qu'elles aient été signées ou non, qu'elles fussent en français ou en écossais, qu'elles aient été produites comme des originaux ou des copies, on n'en trouve la preuve nulle part. » (Hosack, t. Ier, p. 381.)

[1] « There is in no place mentioun maid in it, be the quhilk hir Hienes may be convict, albeit it were hir awin hand writ, as it is not. And als the samin is divysit be thameselfis in some principal and substantious clausis. » (Goodall, t. II, pp. 360 et 361; J. Gauthier, t. II, p. 149 et note I.)

écrite de sa main, par une étrange contradiction ils réduisaient eux-mêmes cette accusation à néant. Pour priver Bothwell de ses dignités et pour s'emparer de ses biens, il fallait qu'une sentence de forfaiture fût rendue contre lui par le Parlement. On aura peine à croire que, pour l'obtenir, ils présentèrent une requête, le 20, dans laquelle ils l'accusaient, non-seulement du meurtre du roi, mais encore d'avoir traîtreusement enlevé la reine pendant qu'elle se rendait de Linlithgow à Édimbourg, en l'attaquant avec un millier d'hommes en armes : « d'avoir porté sur elle des mains violentes; de l'avoir gardée prisonnière à Dunbar pendant l'espace de douze jours, et de l'avoir contrainte, par force, par violence et par la crainte que peut éprouver la femme, même la plus courageuse, à lui promettre de l'épouser, et à contracter avec lui un honteux mariage[1]. » La sentence fut rendue, et, « conformément à la loi, proclamée des fenêtres du Tolbooth, sur les places publiques d'Édimbourg, aux portes des résidences de Bothwell, et jusqu'au pied de la tour où languissait la reine captive[2]. » Comment ces hommes, si profondément rusés, ne voyaient-ils pas qu'en accusant Bothwell de violence sur la personne de la reine, ils faisaient d'elle sa victime, et qu'elle ne pouvait être en même temps sa complice? « Si, cinq jours auparavant, dit M. Jules Gauthier avec une impitoyable logique, ils avaient entre les mains des lettres qui établissaient la connivence entre la reine et son ravisseur[3], comment pouvaient-ils dire qu'elle avait été violentée? ou bien ils avaient menti, le 15, ou bien ils mentaient le 20. » Ils avaient soutenu d'abord que les prétendues lettres de la reine étaient signées, à quelques jours de là ils prétendaient qu'elles ne l'étaient plus. Tout dans leurs explications n'est qu'imposture et contradiction; ils n'essayent de se dégager d'un mensonge que pour retomber dans un autre mensonge.

L'un des premiers soins de Moray, lorsque le Parlement eut sanctionné la nouvelle révolution et maintenu son pouvoir, fut d'envoyer dans les différents comtés du royaume des cours de justice pour y juger quiconque se montrerait hostile à son gouvernement. En même temps, pour donner un semblant de satisfaction à l'opinion publique, il poursuivait avec rigueur les meurtriers subalternes du roi. Les preuves écrites qui auraient pu compromettre ses principaux complices avaient été anéanties. Après la reddition du

[1] Voir le texte de cet acte dans l'Appendice du tome II de l'*Histoire de Marie Stuart*, par J. Gauthier, note L.

[2] *Acta parliamentaria*, t. III, pp. 6-9; J. Gauthier, t. II, p. 149.

[3] Trois des prétendues lettres de la cassette, la 5e, la 6e et la 7e, ont été fabriquées pour prouver que l'enlèvement était concerté d'avance entre la reine et Bothwell.

château d'Édimbourg, Balfour avait livré à ses nouveaux alliés, en même temps que « les bijoux et objets précieux confiés à sa garde, » le *bond* régicide de Craigmillar, et sur l'heure ce terrible document avait été brûlé, comme nous l'avons dit, soit par lui, soit par Lethington[1]. « Tous les écrits qui contenaient les noms et le consentement des principaux complices pour le meurtre du roi, écrivait Drury à Cecil, ont été réduits en cendres. Ils n'étaient pas inconnus à la reine, ajoutait-il ; ceux qui la concernent pour la part qu'elle y a eue, ont été gardés pour être montrés, ce qui l'offense beaucoup[2]. »

Nous avons dit que le capitaine Cullen avait fait des révélations si compromettantes pour les rebelles, qu'ils avaient jugé prudent de le faire étrangler dans son cachot et de supprimer sa confession. Quatre des principaux hommes de main de Bothwell étaient encore détenus : John Hay de Tallo, John Hepburn de Bolton, George Dalgleish et William Powrie. Le régent avait hâte de faire disparaître au plus tôt ces dangereux témoins qui, dans leurs confessions, avaient accusé de complicité plusieurs des lords au pouvoir. En un même jour, ils furent jugés, condamnés et pendus. Leurs cadavres furent écartelés et leurs entrailles brûlées. Hay de Tallo et Hepburn de Bolton accusèrent hautement, sur l'échafaud[3], Huntly, Argyle, Lethington, Balfour et plusieurs autres partisans de Moray, d'avoir signé avec ce dernier l'engagement de tuer le roi ; ils soutinrent qu'ils avaient vu leurs signatures ; que Morton, d'après ce que leur avait dit Bothwell, avait aussi donné la sienne, et que beaucoup d'autres nobles avaient adhéré au complot. Quant à la reine, ils déclarèrent qu'ils ignoraient si elle en avait eu connaissance[4].

[1] J. Gauthier, t. II, p. 150.

[2] « Il paraît, dit M. Gauthier, que Balfour garda le *bond* du souper d'Ainslie, ou du moins une copie. Le *bond* du meurtre fut brûlé par lui ou par Lethington. — Drury, dans la lettre qu'il écrivait à Cecil, le 28 novembre 1567 (*State papers office*), n'était que l'écho des lords. Il est plus que probable que des écrits de Marie Stuart étaient tombés entre les mains des rebelles dans le pillage d'Holyrood, comme nous l'avons déjà dit, mais ces écrits étaient-ils coupables? Là est toute la question. » (J. Gauthier, t. II, p. 150, note 3.)

[3] « C'est cette semence de déclarations, dit M. Meline (p. 105), jetée dans la mémoire et dans le cœur du peuple écossais, qui a répandu partout, du plus grand au plus petit, du savant à l'ignorant, cette foi universelle dans l'innocence de Marie. »

[4] Lesly, dans Anderson, t. Ier; Blackwood, pp. 149-151 et 224-226; *Diurnal of occurrents; Mémoire aux princes chrétiens*, dans Teulet, Supplément, pp. 281 et 282; J. Gauthier, t. II, p. 151. S'il fallait en croire Thomas Crawford, qui prétendit avoir recueilli les dernières paroles de l'un des condamnés, John Hepburn, celui-ci aurait accusé Marie Stuart en ces termes : « Qu'aucun homme

Bien que les noms des principaux complices de Moray eussent été divulgués par les accusés, soit devant les juges, soit du haut de l'échafaud, et que ces noms ne fussent alors ignorés de personne, pas plus à l'étranger qu'en Écosse, Moray, loin de les poursuivre et de les punir, n'eut que des ménagements pour les uns et que des faveurs pour les autres. Morton resta chancelier, Argyle chef de la justice, Archibald Douglas lord de session, Lethington shériff du Lothian. Ce dernier même, qui fut l'instigateur du meurtre de Darnley, reçut en partage les biens confisqués de John Hepburn[1]. « C'était la vigne de Naboth[2]. » Cette inégale et sacrilége distribution de la justice excita une indignation générale contre le régent. A ces défis qu'il portait à la conscience publique, on répondit par des libelles, par des ballades satiriques, par des caricatures que l'on affichait jusque sur sa porte. « On le traitait de bâtard, de bandit, de tyran ; on le menaçait de la mort la plus cruelle s'il osait porter la

ne fasse mal par le conseil des grands ou de ses maîtres, dans l'espoir qu'ils le sauveront. Car assurément, je pensais, la nuit où le meurtre fut commis, que lorsqu'il viendrait à être su, personne n'oserait dire que c'était mal, en voyant tant de signatures, et connaissant en cela l'intention de la reine. » (Anderson, t. II, p. 160, et Laing, t. II, p. 263; J. Gauthier, t. II, p. 151.) Ce qui est hors de doute, c'est que l'interrogatoire très-détaillé de John Hepburn, ne contient pas un mot à la charge de la reine; que s'il eût porté une accusation contre elle, on n'eût certes pas manqué de la mentionner. On est donc suffisamment fondé à croire que la déclaration de Thomas Crawford est fausse. « Le mécontentement général, dit M. Hosack, continuait à soutenir que les meurtriers du roi restaient impunis, et ce fut sans doute pour apaiser les murmures du peuple que Moray, peu après la clôture du Parlement, fit mettre à mort Hay, Hepburn, Powrie et Dalgleish, l'homme sur lequel, dit-on, avaient été trouvées les prétendues lettres de la reine. La procédure fut menée avec une rapidité choquante. Ils furent tous jugés, convaincus, condamnés et exécutés le même jour (3 janvier 1568). On tient d'une source amie du régent (*Drury à Cecil*, 4 janvier, *Record office*) que Hepburn déclara sur l'échafaud que Maitland (de Lethington), Huntly et Argyle avaient signé le bond pour le meurtre du roi. John Hay, dit-on, déclara coupables un plus grand nombre de personnes. Le *Diurnal of occurrents* dit que John Hay confessa devant le peuple que Bothwell, Huntly, Argyle, Maitland et Balfour, avec divers seigneurs du royaume, avaient signé un bond pour le meurtre du roi et que « Balfour et Maitland en avaient été les « principaux conseillers. » Quant à Morton, Hay ne dit pas qu'il avait vu sa signature, mais que Bothwell lui avait dit qu'il avait signé. Le chroniqueur ajoute que les nobles désignés se trouvaient alors à Édimbourg, et qu'après la déposition de Hay, ils en partirent précipitamment, ce qui rend l'accusation plus probable. Les déclarations de Hay et de Hepburn et l'opinion générale que tandis que les petits étaient sacrifiés, les chefs pouvaient s'échapper impunément, ébranlèrent de plus en plus la confiance dans le gouvernement du régent. » (Hosack, t. Ier, pp. 283 et 284.)

[1] Chalmers, t. Ier; Tytler; J. Gauthier.

[2] Jules Gauthier, t. II, p. 152.

main sur la reine[1]. » — « Pourquoi, était-il dit dans un de ces placards, n'a-t-on pas fait déclarer ouvertement par John Hepburn de quelle manière le roi a été assassiné, et les noms de ceux qui ont consenti au meurtre[2]? »

Pour imposer silence à ses adversaires, Moray eut recours à la terreur; « il se vantait de gouverner l'Écosse avec une verge de fer[3]. » Quiconque n'appartenait pas à sa faction était traité en rebelle, et devant ses tribunaux ambulants ses ennemis étaient voués aux mêmes peines que les voleurs. Aveuglé par le pouvoir sans bornes dont il était revêtu, loin de s'appliquer à calmer les partis « et à ramener les nobles à l'obéissance par une conduite équitable et modérée, ce qui lui eût été facile[4], » il tenait à distance, avec une insupportable hauteur, les barons, naguère ses égaux, qui l'avaient élevé à la régence[5]. Il ne s'entourait que de flatteurs de bas étage, que d'hommes de néant auxquels il prodiguait les dépouilles des amis de la reine. « En sorte, avoue son partisan Melvil, que son aveugle confiance, ses manières rudes, sa conduite maladroite et hautaine, donnèrent à plusieurs l'occasion de passer dans le parti contraire[6]. » Au bout de quelques mois, il ne lui restait plus de popularité que parmi les ministres presbytériens, dont il allait dévotement écouter les sermons trois fois par semaine[7]. Il était exécré de la noblesse pour ses hauteurs; des catholiques pour avoir porté à leur culte le dernier coup et allumé contre eux la persécution; des Hamilton, pour avoir attaqué deux de leurs membres, l'abbé d'Arbroath et l'archevêque de Saint-André[8]; enfin, de plusieurs de ses partisans eux-mêmes qui n'étaient point à l'abri de son despotisme et de ses soupçons. Les Melvil étaient devenus suspects; Balfour, plein de défiance, s'était éloigné; Athol se montrait froid, et Lethington, incessamment agité par le démon de l'intrigue et de la sédition, ne pouvait se résigner au repos[9]. Entre ces hom-

[1] *Correspondance de Guzman de Silva; Archives de Simancas*, et *Memorias*, t. VII, p. 325; documents cités par J. Gauthier. « Suivant la mode du jour, dit M. Hosack, le mécontentement se traduisit par des ballades satiriques. » (T. Ier, p. 383; James F. Meline, p. 205.)

[2] Tytler, t. VI, p. 33; J. Gauthier, t. II, p. 152.

[3] Chalmers, t. Ier, p. 427; J. Gauthier, t. II, p. 152.

[4] *Mémoires de Melvil*, p. 198; J. Gauthier, t. II, p. 152.

[5] J. Gauthier, *ibidem*.

[6] Melvil, p. 199; Chalmers, t. Ier; Keith, t. II; Tytler, t. VI; J. Gauthier, t. II, p. 153.

[7] J. Gauthier, t. II, p. 153.

[8] Keith, Chalmers, Jules Gauthier.

[9] « Moray, dit M. Hosack, savait bien que d'autres périls le menaçaient. Maitland (de Lethington), habitué depuis si longtemps à diriger les esprits de ceux qui l'entouraient, se lassait de jouer un rôle secondaire, et le régent n'ignorait

mes pervers il n'existait plus d'autre lien que l'intérêt commun de leur complicité, que la nécessité de se liguer pour se soustraire au supplice.

Moray était un politique trop habile pour ne pas s'apercevoir des éléments hostiles qui se formaient contre lui. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il ait, en ce moment, mis tout en œuvre pour obtenir l'appui de sa vieille et fidèle alliée, la reine d'Angleterre. Dans ce but, il fit partir pour Londres son agent dévoué, Nicolas Elphinston. Ce dernier, outre ses instructions, était porteur d'une copie de l'acte que Moray avait présenté au Parlement, et dans lequel il déclarait que sa sœur avait tué son mari et devait tuer son enfant. Un autre but de la mission d'Elphinston était d'obtenir de l'argent, car il paraît que le régent en avait alors le plus urgent besoin. Mais comment s'en procurer? Il ne fallait point songer à faire appel à la générosité d'Élisabeth. Moray pensa qu'il valait mieux s'adresser à son avarice et à sa coquetterie. Il envoya donc à son émissaire une partie considérable des joyaux de sa sœur, principalement une parure de perles d'une valeur extraordinaire (il en avait réservé de plus précieuses encore pour sa femme), et par ses instructions il lui donna ordre de les montrer d'abord en secret à Élisabeth pour qu'elle les achetât. C'étaient ces mêmes bijoux que Marie lui avait confiés récemment à Lochleven, et dont l'austère puritain n'avait accepté le dépôt qu'avec une répugnance si bien jouée. Depuis, la tentation était venue, la rigidité calviniste avait fléchi. A la vue de ces perles, qui étaient, dit-on, les plus belles de l'Europe, la vertu d'Élisabeth ne fut pas moins fragile que celle de Moray. Sans aucun sentiment de pudeur, et sachant fort bien que le régent n'avait aucun droit d'en disposer, elle les acheta pour la somme dérisoire de 12,000 couronnes [1]. Moray était d'ordinaire si soigneux à garder

pas que, d'un moment à l'autre, le caprice ou l'intérêt pouvait pousser le secrétaire à se retourner contre lui. Lord Fleming, fort de l'amitié du roi de France, tenait toujours pour la reine le château de Dunbarton. (*Charles IX à lord Fleming*, mars 1568, Teulet, t. II, p. 343.) Huntly, Argyle et ses autres partisans n'avaient reconnu l'autorité du régent qu'avec une répugnance notoire. Il était détesté par les Hamilton, qui soupçonnaient ses secrets desseins pour s'emparer de la couronne. » (Hosack, t. Ier, p. 383.)

[1] Douze mille écus, c'est-à-dire environ quatre-vingt-dix mille livres de France. « Madame, écrivait à Catherine de Médicis Bochetel de la Forest, depuis la dépêche que j'ai envoyée dernièrement devers Votre Majesté, je me suis enquis particulièrement de ces bagues de la reine d'Écosse qui sont par deçà. J'ai su que les grosses perles, dont m'écrivait une fois Votre Majesté, y sont, et, comme on me les a spécifiées, il y en a six cordons, où elles sont enfilées comme patenôtres, et, outre cela, environ vingt-cinq à part et séparées les unes des autres, encore plus belles et plus grosses que celles qui sont enfilées, la plupart comme noix muscades. Elles n'ont pas été trois jours ici qu'on les a fait apprécier par

les apparences, que l'on ne peut expliquer cet acte infâme que par l'extrême pénurie d'argent comptant où il se trouvait, et surtout par l'espoir d'obtenir, par cette gracieuseté, l'appui de la reine d'Angleterre. Mais il ne réussit qu'en partie dans sa tentative. Élisabeth fit main-basse sur les perles, mais elle eut la sagesse de refuser de se mêler pour le moment des affaires de l'Écosse[1].

Prévoyant l'orage qui allait fondre sur lui, Moray s'adressa ensuite à la France et pria Charles IX de prendre le jeune prince sous sa protection, mais sans plus de succès[2]. L'ambassadeur français à Londres, M. de la Forest, était informé en effet de la position précaire du régent. Les deux tiers des Écossais étaient prêts à se soulever contre lui, et l'ambassadeur, dans une lettre à Charles IX, ajoute ce détail vraiment caractéristique, que les ennemis de Moray ont deux objets en vue, le premier de délivrer la reine, le second de faire en

divers marchands, cette reine (Élisabeth) les voulant prendre pour la somme qu'elles seront évaluées; c'est à savoir à la raison que les prendrait un marchand qui voudrait gagner dessus à les vendre. Elles ont été premièrement montrées à trois ou quatre orfévres et lapidaires de cette ville qui les ont estimées à trois mille livres sterling, qui font dix mille écus, s'offrant d'en bailler la dite somme si on voulait. Quelques marchands italiens, qui les ont vues après, les ont prisées jusques à douze mille écus, qui est environ le prix, ainsi qu'on m'a dit, pour lequel cette reine les prendra. Il y a un Génevois qui les a vues après tous les autres, qui les a estimées seize mille, mais je pense qu'elles lui demeureront à douze. Toutefois, j'en saurai tout le vrai dedans deux jours. Cependant je n'ai voulu faillir, Madame, avertir promptement Votre Majesté de ce qui en était venu jusques ici à ma connaissance, m'étant bien douté, dès le commencement, que on ne les laisserait pas échapper. Le reste des dites bagues n'approche pas de la valeur des perles, et n'en ai ouï spécifier que une pièce de licorne qui est bien mise en œuvre et fort enrichie. » (Londres, le 8 mai 1568; Labanoff, t. VII, pp. 132-133.)

Catherine de Médicis eut-elle l'intention d'acquérir ces perles pour elle-même? Certains passages de la lettre de La Forest permettent de le supposer. Si elle recula, ce ne fut pas devant la honte, mais devant le prix. Le 15 mai, La Forest confirmait à cette princesse la nouvelle que les perles de Marie Stuart, envoyées à Londres « *fort secrètement*, » avaient été acquises par Élisabeth au prix de douze mille écus. Beaton, porteur de cette lettre, « vous dira aussi, madame, les propos qu'il a eus avec ladite dame touchant icelles bagues, suivant l'instruction que je lui avais donnée. Et par ce que entendra de lui Votre Majesté, elle pourra connaître qu'il n'y a rien plus certain aujourd'hui qu'elles sont entre ses mains. » (*M. de La Forest à la reine mère*, Teulet, t. II, pp. 364-365.)

[1] Hosack, t. Ier, pp. 384-385. « A la session du Parlement écossais, qui eut lieu au mois d'août suivant, Moray obtint « un Acte d'Indemnité » pour avoir disposé des joyaux de sa sœur. Mais ses dispositions (*intromissions*) ne s'arrêtèrent pas là, car, après sa mort, les plus riches bijoux de la reine étaient en la possession de sa femme. » (Robertson, Inventories (préface); Hosack, t. Ier, p. 384, note 3.)

[2] Voir le *Memorandum* d'un agent de Moray envoyé vers le roi de France, Teulet, t. II, p. 349.

sorte « que ledit régent et la plupart de ceux qui lui assistent (entendant par là Lethington et trois ou quatre autres seigneurs) se purgent du meurtre du feu roi d'Écosse; « chose, Sire, dit en finissant la Forest, qui n'est pas hors de propos, car il y a longtemps qne l'on assure de deçà que la plupart de tous ont prêté consentement audit meurtre[1]. » Il est bon de remarquer que, malgré tous leurs efforts pour tenir leur complicité secrète, et malgré toutes leurs combinaisons pour rejeter le crime tout entier sur Bothwell et sur la reine, ils ne parvenaient pas à étouffer la vérité[2].

Ainsi le parti de Moray tendait de plus en plus à se dissoudre, et si la reine avait pu se résigner, pendant quelque temps encore, à sa captivité, si elle avait su attendre que la discorde eût achevé de rompre le faisceau de ses ennemis et que le mécontentement du peuple fût monté à son comble, nul doute qu'elle eût été bientôt replacée sur son trône par ses propres sujets[3].

« Elle s'était mise à servir Dieu plus dévotement et avec une meilleure diligence qu'auparavant elle n'avait accoutumé de faire, » écrivait l'archevêque de Glasgow au cardinal de Lorraine[4]. Mais la prière n'avait pu faire naître la résignation; sa prison était devenue plus rigoureuse, et bien que Drysdale, le commandant de Lochleven, l'eût menacée de mort si elle tentait de s'évader[5], elle était fermement résolue à braver tous les dangers pour briser ses chaînes. Mais comment tromper la surveillance d'ennemis tels que les Douglas? La garnison était nombreuse et le laird de Lochleven n'était pas moins impitoyable que Lindsay. Tenue sans cesse en alerte par une haine mortelle et par l'ambition qu'elle nourrissait pour Moray, l'ombrageuse châtelaine, Marguerite Erskine, avait fait de ses fils et de ses sept filles autant d'espions qui ne perdaient de vue la captive ni jour ni nuit. Et pourtant, on ne sait par quel ingénieux moyen Marie avait pu nouer des intelligences avec son fidèle serviteur, John Beaton, qui, sous divers déguisements, errait sans cesse aux bords du lac. Grâce à lui elle avait pu correspondre avec ses plus dévoués partisans et adresser une lettre à Catherine de Médicis pour leur peindre son affreuse situation. Le 31 mars, elle écrivait à l'archevêque de Glasgow : « Votre frère (John Beaton) vous fera entendre ma misérable condition, et, je vous prie, présentez-le et ses lettres, sollicitez ce que pourrez en ma faveur. Il vous dira le

[1] Londres, 1er avril 1568; Teulet, t. II, p. 345.
[2] Hosack, t. Ier, pp. 385-386.
[3] Jules Gauthier, t. II, p. 153.
[4] *L'archevêque de Glasgow au cardinal de Lorraine*, 6 février 1568, dans Stevenson et Jules Gauthier, t. II, p. 153.
[5] Goodall, t. II; J. Gauthier, t. II, pp. 153-154.

surplus : car je n'ai ni papier ni temps pour écrire davantage, sinon prier le roi, la reine et mes oncles de brûler mes lettres : car si l'on sait que j'ai écrit, il coûtera la vie à beaucoup et mettra la mienne au hasard, et me fera garder plus étroitement. Dieu vous ait en sa garde et me donne patience.

« De ma prison, ce dernier mars.

« Votre ancienne bien bonne maîtresse et amie,

« Marie R., maintenant prisonnière[1]. »

Ce fut du côté qu'elle l'espérait le moins que vint sa délivrance Le plus jeune des fils de la châtelaine, âgé de dix-huit ans environ. George Douglas, avait été chargé par sa mère, ainsi que ses frères et sœurs, d'espionner la prisonnière. Lorsque Lindsay força Marie d'apposer sa signature sur l'acte d'abdication, il avait été témoin de sa brutalité et des larmes de la belle reine. Son cœur bondit d'indignation, et il se jura à lui-même de la délivrer[2]. Peut-être un moins noble motif succéda-t-il à ce premier et généreux mouvement, et Douglas, s'il fallait en croire quelques historiens, ne promit-il son assistance qu'après avoir reçu de la reine la moitié de son or et de ses joyaux[3]. Ce qu'il y a de certain, c'est que le dévouement du jeune homme pour la captive sut triompher à la fin de tous les obstacles. Il se fit d'abord son intermédiaire entre elle et ses amis les plus dévoués[4].

Plusieurs projets d'évasion furent débattus, puis abandonnés ou trahis tour à tour. Tantôt il fut question de faire aborder de nuit, au pied du château une troupe résolue qui forcerait les portes. Mais comment tromper la surveillance des guetteurs et des sentinelles?

[1] Labanoff, t. II, pp. 65 et 66; « de Loch Leven, le 31 mars » (1568).

[2] La fable qu'il était amoureux de la reine et qu'elle ne découragea pas ses espérances ne repose que sur une lettre de Drury à Cecil, 3 avril 1568. (Keith.)

[3] C'est ce que dit formellement Mackenzie. De son côté, Buchanan dit de lui : « Georgius, incolumitatem suorum pactus, et spe divitiarum et potentiæ in posterum captus..., nihil omittit quod ad cæpta peragenda ducere videretur. » Mais la plupart des contemporains, ce qui nous semble significatif, ne disent rien des motifs qui firent agir George Douglas. Les Mémoires de Melvil et d'Herries, ainsi que le *Diurnal of occurrents*, etc., n'en disent pas un mot. (J. Gauthier, t. II, p. 155, note.) Quant à la passion que la reine aurait inspirée à George Douglas, elle est du domaine du roman, non de l'histoire; c'est une invention de Drury, comme nous venons de le dire.

[4] Marie avait déjà tenté plusieurs fois de s'évader. Un jour, ayant trouvé une barque à moitié rompue, elle s'y était jetée résolûment malgré le danger; mais aperçue presque aussitôt par les sentinelles, elle avait dû sur-le-champ remettre pied à terre. (*Correspondance de Guzman de Silva; Archives de Simancas;* et *Frances de Alava à Philippe II;* J. Gauthier, t. II, p. 155.

Tantôt George Douglas offrait de cacher, dans les fourrés d'un îlot désert, situé au milieu du lac, quelques hommes de main qui enlèveraient la reine, au moment où lui, Douglas, l'y conduirait sous couleur d'une chasse au faucon.

Un jour, le 25 mars, Marie pensa s'échapper. Une blanchisseuse de Kinross, à laquelle elle s'était ouverte de son projet, vint de très-bonne heure au château pour lui apporter du linge. La reine, suivant son habitude, était encore au lit ; elle se leva précipitamment, prit la coiffe et les vêtements de cette femme, jeta sur son épaule un paquet de linge, et, la figure cachée sous un voile, traversa la cour du château, sans éveiller le moindre soupçon, puis elle franchit le pont-levis et sauta dans une barque qui servait à la traversée du lac. Déjà les bateliers avaient gagné le large, lorsque l'un d'eux, soit défiance, soit pour plaisanter, dit en riant : « Voyons un peu quelle espèce de dame nous avons là ! » Et il fit un geste pour soulever le voile de l'inconnue. Marie, pour l'empêcher de voir son visage, y porta vivement les mains et se trahit elle-même. En remarquant leur blancheur et leur beauté, les bateliers s'écrièrent d'un ton railleur : « Ce ne sont point là des mains de blanchisseuse ! » et tournant aussitôt le gouvernail, ils firent force de rames vers le château. En vain Marie leur ordonna, sous peine de mort, de la conduire en terre ferme; ils ne tinrent aucun compte de ses menaces et la livrèrent à ses geôliers[1].

A peine la nouvelle de cette tentative d'évasion fut-elle parvenue aux oreilles alarmées de Moray, qu'il accourut en toute hâte à Lochleven, afin d'y rendre, de concert avec sa mère, la surveillance encore plus étroite. Telle était l'impudeur de cet homme qu'il osa se présenter devant sa sœur sans montrer le moindre trouble. Aux reproches qu'elle lui adressa sur ses félonies, sur son ingratitude, sur les mesures de rigueur qu'il avait provoquées contre elle dans le dernier parlement, il répondit sans détour que les lords et lui-même n'avaient pu moins faire pour leur propre sûreté. Depuis cette entrevue, il prétendit, contre toute vraisemblance et afin de déconsidérer de plus en plus sa sœur, qu'elle lui fit l'aveu d'une nouvelle passion que lui aurait inspirée George Douglas ; qu'elle lui demanda même la permission de le prendre pour mari, et que lui, Moray, tout en blâmant ce mariage, comme peu digne d'elle, lui promit pourtant de consulter la noblesse. Qui ne voit encore là un nouvel artifice du régent pour accabler sa victime ! Est-il vraisemblable que la reine eût pris pour confident son plus dangereux ennemi? Ce qui est certain, c'est que plusieurs prétendants s'étaient

[1] *Drury à Cecil,* 3 avril 1568, dans Wright, t. Ier; *Guzman de Silva à Philippe II,* 23 août; *Archives de Simancas;* documents cités par J. Gauthier.

alors mis sur les rangs; on citait, entre autres, le lord d'Arbroath, second fils du duc de Châtellerault, chef de la famille des Hamilton, le frère du comte d'Argyle et le sire d'Albret[1]. Quant à George Douglas, ce qui avait pu donner lieu à l'histoire inventée par Moray, c'était la découverte de ses intelligences avec la reine dans cette dernière tentative d'évasion. Il s'était enfui du château, et, depuis lors, les sept filles de la châtelaine, redoublèrent de précautions et d'espionnage autour de la prisonnière. On peut juger dans quel abîme de désolation retomba Marie Stuart. Elle passa les derniers jours de mars et tout le mois d'avril en de mortelles angoisses. Il ne lui restait plus qu'un vague espoir dans l'intervention de la France. Bien qu'elle fût de plus en plus surveillée nuit et jour, elle eut l'adresse de faire parvenir à Catherine de Médicis cette touchante supplique : « Madame, je vous envoie ce porteur pour l'occasion que j'écris au roi votre fils, qu'il vous dira plus au long[2]; car je suis guettée de si près que je n'ai loisir, que durant leur dîner, ou quand ils dorment, que je me relève : car leurs filles couchent avec moi. Ce porteur vous dira tout. Je vous supplie lui donner crédit, et le faire récompenser lui et ceux qu'il vous présentera, autant que m'aimez. Je vous supplie de avoir tous deux pitié de moi; car si vous ne me tirez par force, je ne sortirai jamais, j'en suis sûre, et que s'il vous plaît envoyer forces, toute Écosse se révoltera contre Moray et Morton, si ils voient que preniez la matière à cœur. Je vous supplie donner crédit au porteur, et me tenir en votre bonne grâce; je prie Dieu qu'il vous donne la sienne et l'heur que je vous désire.

« De ma prison, ce 1er mai.

« Votre très-humble et très-obéissante fille,

« MARIE[3]. »

[1] C'est dans une lettre de Drury à Cecil, du 3 avril 1568, que se trouve ce conte de Moray. Il paraît cependant certain que ce fut Moray qui, le premier, parla d'un mariage à sa sœur. C'est ce qui résulte d'une conversation qu'eut Élisabeth avec La Forest, l'ambassadeur de Charles IX. La reine ne voulut pas nommer le prétendant dont on lui avait parlé, mais l'ambassadeur crut qu'il s'agissait de M. d'Albret. (Teulet, t. II, p. 344; lettre de la Forest du 1er avril.) Dix jours plus tard, Guzman de Silva écrivait à sa cour que Moray voulait marier sa sœur à un autre prétendant, milord Moffet (*sic*), de la famille des Stuarts (*Archives de Simancas*); et, quelques jours après, il disait que celui que Marie avait demandé à épouser était George Douglas, et que Moray lui aurait répondu : « Seria mejor que casase con Milord Morffet (?). » Toutefois, il ajoutait qu'il croyait peu à ces nouvelles : « Pero destas nuevas suelen venir algunas veces y no muy verdaderas. » (*Archives de Simancas*. Citations de J. Gauthier, t. II, p. 157.)

[2] La lettre de Marie à Charles IX ne se trouve pas dans le Recueil du prince Labanoff.

[3] Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, Ms. n° 870, autographe. Labanoff, t. II, pp. 69 et 70.

Le même jour, elle suppliait Élisabeth de lui venir en aide, lui jurant que, si elle lui tendait la main pour la délivrer, elle n'aurait jamais au monde une parente plus affectionnée. « Vous pouvez aussi considérer, lui disait-elle, l'importance de l'exemple pratiqué contre moi... Dieu vous préserve d'infortune et me donne patience et grâce que je vous puisse un jour lamenter ma fortune[1]. » Catherine avait envoyé en Écosse un nouvel ambassadeur, M. de Beaumont, avec des instructions qui n'étaient pas moins vagues que celles de ses prédécesseurs. Il était chargé de remettre au régent une lettre dans laquelle Charles IX, après l'avoir assuré de sa bonne amitié et de son désir de renouer l'alliance écossaise, lui rappelait la promesse qu'il lui avait faite non-seulement de rendre sa sœur à la liberté, mais de la rétablir sur son trône « tout ainsi qu'elle était avant sa détention[2]. » Mais Moray n'était pas homme à renoncer aussi facilement à la régence. Après avoir fait attendre pendant longtemps une audience à M. de Beaumont, il finit par lui dire qu'il ne pouvait l'autoriser de son chef à voir la prisonnière, qu'il fallait en référer aux lords de son conseil, qu'il ne pouvait même, sans eux, répondre au roi de France, et que les États ayant été récemment convoqués, il était peu probable que la noblesse fût d'humeur à se réunir de sitôt[3]. C'est ainsi que fut éconduit l'ambassadeur français.

Cependant George Douglas, avant de fuir du château, avait mis dans la confidence de ses projets une des femmes de la reine, Marie Courcelles, ainsi qu'un jeune homme de quinze ans, qui remplissait auprès de sa mère l'office de page et dont il n'ignorait pas les secrètes sympathies pour la captive. C'était un enfant trouvé qu'on avait un jour recueilli aux portes du château, et auquel on avait donné le nom de Willie Douglas[4]. On murmurait tout bas que c'était un bâtard du châtelain[5]. Soit que la merveilleuse beauté de la reine et le charme irrésistible répandu dans toute sa personne eût fait naître au cœur du jeune homme une passion profonde, soit qu'il fût simplement saisi de pitié à la vue d'une si grande infortune, il se dévoua corps et âme à ce nouveau projet de fuite, et l'on peut dire qu'il fit preuve d'une adresse, d'une intrépidité, d'une discrétion fort au-dessus de son âge. Ce fût, dit-on, Marie Courcelles, qui conçut le plan d'évasion[6]. Cependant George Douglas, sous di-

[1] Labanoff, t. II, p. 68.

[2] *Charles IX au comte de Moray*, mai 1568, dans Teulet, t. II, p. 371.

[3] *Lettre de M. de Beaumont*, 4 mai, dans Teulet, t. II, pp. 353 et 354; et *Historie of James the sext*, p. 22, citée par J. Gauthier.

[4] « On dit que c'était un enfant trouvé, élevé à Lochleven, et qui avait pris le nom de la famille. » (Hosack, t. Ier, p. 386, note.)

[5] Jules Gauthier, t. II.

[6] Hosack, t. Ier, p. 386.

vers déguisements, se glissait souvent aux bords du lac. C'était Willie qui recevait ses lettres pour la reine et qui lui faisait parvenir les réponses. Hors la reine, Willie et Marie Courcelles, personne n'était initié au projet dans le château ; au dehors, George Douglas ne s'en était ouvert qu'à lord Seton, l'un des plus intimes amis de la reine. Le dimanche 2 mai fut choisi pour l'évasion. Ce jour-là, comme d'habitude, vers les sept heures du soir, la famille du laird de Lochleven était réunie à souper dans la grande salle. Pour plus de sûreté, pendant chaque repas, les portes du château étaient fermées et les clefs étaient toujours déposées à la droite du laird. Willie servait à table. Tout en changeant d'assiette à son maître, il couvrit les clefs d'une serviette, les enleva fort adroitement sans être aperçu et courut auprès de la reine. Déjà elle avait changé de vêtements avec une de ses femmes et se tenait prête au départ. Sans paraître émue, elle prit par la main une petite fille de dix ans, compagne de sa prison, et, suivie de Marie Courcelles et d'une autre de ses femmes, elle traversa tranquillement la cour du château, tout à fait déserte à cette heure-là ; car, suivant leur habitude, toutes les sentinelles avaient quitté leur poste pour se mettre à table. Sans faire le moindre bruit, Willie ouvrit tout doucement les portes et les referma avec un merveilleux sang-froid. Le pont-levis fut abaissé et franchi sans plus d'obstacles, et tandis que les geôliers étaient prisonniers à leur tour, la reine, ses femmes et son jeune libérateur s'élançaient impétueusement dans une barque amarrée au rivage par les soins de Willie[1]. La fidèle Jane Kennedy, n'ayant pu suivre sa maîtresse assez promptement, avait sauté d'une fenêtre pour venir la rejoindre. Aussitôt le jeune page se courba sur la rame ; mais comme la barque, malgré ses efforts, fuyait avec trop de lenteur au gré de l'impatiente Marie, elle saisit vigoureusement l'autre rame, et l'ardent désir de la liberté lui prêtant des forces surnaturelles, elle eut bientôt gagné le large[2]. Avec quelle émotion délicieuse, à peine échappée à la cruelle étreinte de ses ennemis, à cette prison qui avait duré onze mois, Marie salua cette belle nuit de mai, toute rayonnante d'étoiles et d'espérances ! Quelle fervente prière elle adressa à Celui qui commande aux flots et aux tempêtes !

Lorsqu'elle eut atteint le milieu du lac, elle agita un voile blanc

[1] Willie Douglas, dit M. Hosack, ouvrit une poterne qui était proche du lac ; il fut bientôt rejoint par la reine, qui avait changé de vêtements avec Marie Seton, et par deux autres de ses serviteurs. (T. Ier, p. 386.)

[2] Willie jeta dans le lac les clefs du château. En 1821, dans une partie maintenant desséchée, on trouva un trousseau de cinq grosses clefs, que l'on supposa être celles du château de Lochleven. (J. Gauthier.)

bordé de rouge. A ce signal convenu, George Douglas, qui s'était blotti dans les hautes herbes du rivage, adressa le même signal à lord Seton, qui s'était posté à Kinross avec dix cavaliers, puis à une bande de quarante autres cavaliers que le même lord avait cachés dans une vallée en face du château. C'étaient pour la plupart des membres de la famille des Hamilton. En un clin d'œil les deux troupes fidèles s'étaient élancées au galop sur les bords du lac, pour y recevoir leur reine qui, « souriant à travers ses larmes, » au comble de l'émotion, « pouvait à peine croire à ce bonheur inespéré[1]. » Sans perdre de temps, Marie, ses trois femmes et le jeune page furent installés à cheval, et la petite troupe se dirigea, bride abattue, sur les bords les plus rapprochés du Forth. Marie le traversa dans une barque de pêcheur. Sur l'autre rive l'attendait lord Claude Hamilton, avec une imposante escorte à cheval, parmi laquelle nombre de gentilshommes des environs qui étaient accourus pour saluer la reine et s'armer de nouveau pour sa cause. Elle fut conduite en toute hâte dans le West-Lothian, au château de Niddry, résidence de lord Seton, et n'y arriva qu'à une heure avancée de la nuit[2]. Le lendemain, de bonne heure, suivie d'une troupe de cavaliers dont chaque instant grossissait le nombre, elle partit au galop pour Hamilton, centre de réunion de ses partisans. Elle y fut reçue avec les plus vifs transports d'enthousiasme par l'archevêque de Saint-André et par les principaux seigneurs du voisinage[3]. En peu de jours, elle se trouvait à la tête d'une armée de 6,000 hommes.

Une circonstance qui mérite entre toutes d'être signalée, c'est qu'au moment de la fuite de Lochleven, les partisans les plus dévoués de la reine, à l'exception de lord Seton, étaient tous protestants. Parmi eux se trouvaient en effet Huntly et Argyle, lord Claude Hamilton, chef du nom en Écosse; les comtes de Cassilis, d'Eglinton, de Rothes et les lords Herries, Levingston et Fleming[4]. « Dans toute la vie de Marie Stuart, dit l'éminent historien protestant, M. Hosack, il n'y a pas de fait plus digne d'attention que celui-là. En dépit de tous les efforts de la faction de Moray, en dépit de toutes

[1] Jules Gauthier, t. II, p. 159.

[2] Hosack. t. Ier, p. 387.

[3] Dépêche à Cosme Ier, 21 mai 1568, dans Labanoff, t. VII, pp. 135-137. — *Giovanni Correro au doge de Venise; Kirkaldy de Grange au laird de Lochleven*, 1er juin 1568; Lesly, Blackwood, Herries, Melvil, *Diurnal of occurrents*, Calderwood, Keith, etc. *Relacion de como fu puesta en libertad la reyna de Escocia. Archives de Simancas*, leg. 824, fol. 4; documents cités par J. Gauthier, t. II, p. 160; Hosack, t. Ier, pp. 386-387.

[4] Keith, t. II, p. 798.

les imprécations des prédicateurs, Marie, la reine catholique d'Ecosse, la fille et la nièce de la maison abhorrée des Guise, Marie, réputée l'ennemi jurée du protestantisme, elle que la calomnie proclamait la honte de son sexe, Marie trouvait ses meilleurs et ses plus fidèles amis parmi ses sujets protestants[1]. Ce fait paraîtrait inexplicable, poursuit le critique presbytérien; mais si Marie n'avait pas, pendant tout son règne, loyalement tenu ses promesses de protection et de tolérance envers ses sujets protestants, l'eussent-ils défendue alors au péril de leur fortune et de leur vie[2]? » Ce n'est donc point à une prétendue tentative de réaction religieuse, comme l'ont avancé certains historiens, qu'il faut attribuer l'une des principales causes de la chute de Marie Stuart.

CHANTELAUZE.

[1] M. Froude fait des efforts désespérés pour prouver que les partisans de la reine n'étaient que des catholiques. Il s'obstine à ne pas voir que les principaux chefs de sa petite armée, ainsi que le prouvent les documents et M. Hosack, étaient tous des protestants. (Meline, p. 206.)

[2] Hosack, t. Ier, p. 388.

La suite prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Les petits événements de la chronique et les grands engouements de Paris. Inauguration du nouvel Opéra : la représentation, l'auditoire et le mouvement. La fontaine du Luxembourg. La reconstruction de la colonne Vendôme. — Exposition Carolus Duran. Remaniements opérés aux Musées du Louvre et du Luxembourg. L'exposition des Musées de province. — La revue des ombres : Fortuny. M. Jules Taschereau. Le comte Jaubert. Ledru-Rollin. — Ce qu'est devenu l'Opéra populaire. Une espérance trahie. Les petits chiens de Racine et les muets de l'art romantique. Les excès de la mise en scène. *Le tour du Monde en quatre-vingts jours,* de MM. Dennery et Jules Verne. Une pièce qui vaut un peu mieux que son titre : *la Maîtresse légitime,* par M. Davyl. *La Haine,* de M. Sardou, et sa lettre à M. Offenbach.

I

Depuis notre dernière causerie, il s'est passé peu de faits mémorables que nous ayons eu le regret de ne pouvoir enregistrer à temps. Les *événements* qui ont le plus occupé nos confrères de la presse quotidienne, avant l'inauguration de l'Opéra, dont nous parlerons tout à l'heure, sont l'arrivée des musiciens tziganes, aux types étranges, aux aventures romanesques, aux mélodies sauvages, espèces de Paganinis bohèmes faits à souhait pour fasciner ces demoiselles des Folies-Bergères ; l'exhibition des Aztèques, couple de nains difformes, à corps de singes, à têtes d'oiseaux, — jadis dieux chez les Mayaboons de l'Amérique centrale, aujourd'hui en disponibilité et voyageant à l'étranger pour tromper leurs regrets et consoler leur attente, — qui ont retrouvé la vogue invariable dont Paris a toujours entouré les avortons ; enfin l'exploit de M. de Zubowitz, lieutenant hongrois, lequel avait parié franchir en quinze jours, sur sa jument Caradoc, les douze cents kilomètres

qui séparent la capitale de l'Autriche de celle de la France, et qui a gagné son pari. Caradoc est désormais immortelle, comme le Bucéphale d'Alexandre, comme l'Incitatus de Caligula, comme l'Alfane de l'Arioste et le bon cheval Bayard des Quatre fils Aymon, — à moins toutefois qu'elle ne soit déjà oubliée. On a tellement parlé de M. de Zubowitz, que je ne vois pas trop ce qu'on eût pu dire de plus si, au lieu de faire 80 kilomètres par jour pendant deux semaines de suite, il avait relevé sa patrie en vengeant Sadowa sur M. de Bismark.

Ces engouements sans mesure, parfois sans dignité, qui rappellent les luttes des bleus et des noirs au cirque de Byzance, sont le fait du tempérament français en général, parisien en particulier. L'atmosphère du boulevard, des clubs, des cafés, des journaux, les développe et les fait mûrir avec une rapidité prodigieuse comme des fleurs de serres-chaudes. Ils sont presque toujours en raison inverse de l'importance des faits qui les provoquent, et ils entraînent à leur suite, comme contre-partie, des répulsions non moins violentes, excessives et injustes. Les passions de Paris ont l'aveuglement de la foule, le caprice du vent, l'irrésistible impétuosité du cyclone, la foudroyante brusquerie de l'avalanche ; elles tombent à l'improviste sur un homme, pour l'enlever dans leur tourbillon ou pour l'écraser. Il faut à la grande ville son joujou quotidien, dont elle s'amuse avec une curiosité fiévreuse et pour qui elle s'enflamme pendant vingt-quatre heures comme un feu de paille : la question Faure, la question Halanzier, la question Nilsson, la pièce qu'on doit jouer à l'ouverture de l'Opéra, la nouvelle préface de M. Dumas à *Manon Lescaut*. Dans ces derniers mois, nous avons vu Paris se passionner pour un débat entre un baryton et son directeur, qui n'eût jamais dû dépasser les portes d'une antichambre, et des académiciens accepter avec une publicité solennelle le rôle d'arbitres dans cette querelle de ménage, que la vanité proverbiale des gens de théâtre, caressée par la connivence d'une curiosité incurablement frivole, pouvait seule prétendre élever aux proportions d'un événement public. Un mois auparavant, Paris avait fait d'une représentation au bénéfice d'une vieille comédienne une manifestation imposante jusqu'au ridicule. Tandis que la foule courait à la barrière du Trône pour y recevoir à son entrée la jument Caradoc, qu'elle saluait au passage et qu'elle a failli porter en triomphe, une autre foule se ruait à l'École de médecine pour y bafouer un savant honorable qui a le tort de croire que l'homme est autre chose qu'un tube digestif percé par les deux bouts, et imitait à son cours les cris des divers animaux de la création, afin de bien prouver au professeur la vérité des théories matérialistes sur les origines bestiales de l'humanité.

Dans cette circonstance, grâce à l'inertie des *conservateurs*, les buveurs d'absinthe et les étudiants de la Closerie des Lilas ont réussi à faire suspendre une fois de plus les cours qu'ils ne fréquentent point, comme les grévistes qui défendent l'entrée de l'atelier aux *fainéants* qui voudraient travailler.

Aux grands événements énumérés en tête de cette causerie, vous pouvez joindre encore l'ouverture des bals masqués de l'Opéra comique. Ainsi vient d'être comblée une lacune que déploraient les amateurs et dont la chronique ne parvenait pas à se consoler depuis l'incendie de l'Opéra. Je n'en étais point en peine. Est-ce que Paris pourrait jamais se passer de masques? Pas plus que de nains, d'acrobates et de saltimbanques, malgré la loi votée par l'Assemblée nationale et qui semble couper la profession par la racine. Les Léotard, les Blondin et les Bobèche de la politique n'ont pas besoin d'apprentissage. Ils continueront à danser sur la corde, à faire le grand écart, à débiter leurs *boniments* à coups de grosse caisse, à marcher sur les mains, à avaler des sabres et des étoupes enflammées devant le public idolâtre, comme s'ils y avaient été dressés tout petits. Paris, qui a la passion du comédien, fera toujours cercle devant eux. Il leur jettera toujours ses gros sous et ses suffrages. Lui qui n'a jamais voulu élire M. Cochin, il élira tout d'un bloc les citoyens Cadet, Grimaud, Harant et Braleret, faute de pouvoir choisir Rochefort, Vermesch et Félix Pyat. L'ouverture des bals masqués a coïncidé à peu près avec les élections municipales de Paris; mais, grâce à Dieu, je n'ai point à m'occuper du carnaval électoral pas plus que de l'autre. Ces fêtes de la gaieté parisienne appartiennent à l'histoire de l'aliénation mentale.

II

De l'Opéra comique au nouvel Opéra, il n'y a que le boulevard à traverser. Le 5 janvier dernier, le jour de la rentrée de la Chambre, le nouvel Opéra a été inauguré, d'une façon un peu hâtive, avant même d'être entièrement terminé. Jusqu'à la dernière minute, on a cloué, raboté, ajouté des becs de gaz, étendu des tapis et posé le rideau de la scène. Pour faire de cette inauguration une solennité internationale, on avait invité le lord-maire de Londres, dont le costume traditionnel, les voitures de gala, les massiers, les hérauts sonnant des fanfares, ont été l'une des curiosités de la fête; le bourgmestre d'Amsterdam et aussi, dit-on, ceux de toutes les capitales de l'Europe, en même temps que les maires des principales

villes de France. Napoléon Ier faisait jouer Talma devant un parterre de rois : on a fait chanter mademoiselle Krauss et danser la Sangalli devant une salle de princes, de députés, de magistrats, de généraux, de ministres, d'ambassadeurs, où les rois ne manquaient pas non plus, — roi débutant, rois détrônés, rois en expectative ou en puissance, comme on dit dans la langue de l'école : Alphonse XII auprès d'Isabelle, et George de Hanovre non loin du maréchal président, du duc de Montpensier et du comte de Paris. Il y avait des illustrations jusqu'aux quatrièmes loges et des diamants jusqu'au fond des baignoires.

Le spectacle était dans la salle beaucoup plus que sur la scène, et le cadre faisait tort à la représentation, qui a été froide comme toutes les représentations *par ordre*. Il faut dire aussi que le programme de la soirée, si longtemps et si passionnément débattu entre experts, plusieurs fois défait et refait par des intrigues de coulisse, des révolutions de palais, des tempêtes de répétitions et des crises d'antichambre, avait fini par avorter en un spectacle sans grandeur, sans nouveauté, sans intérêt, très-inférieur à la circonstance et qu'une *étoile* de moyenne grandeur eût jugé indigne d'une représentation à son bénéfice, tandis qu'il eût dû être une date, comme la salle elle-même, dans l'histoire de l'Opéra. Il comprenait les ouvertures de *la Muette* et de *Guillaume Tell*, deux actes de *la Juive*, une scène des *Huguenots*, un tableau de *la Source*. On n'avait ni Lambert, ni Molière, c'est-à-dire ni Faure, ni mademoiselle Nilsson, dont le concours si laborieusement acquis s'est trouvé annulé au moment décisif par un rhume plus ou moins authentique. Quel intérêt a mademoiselle Nilsson à être enrhumée? se demandaient les Talleyrand de l'orchestre en hochant la tête. Je n'en sais rien. Mais, à coup sûr, ce n'était point la peine de se donner tant de mal et d'entamer, par la double voie du télégraphe et des journaux, des négociations si diplomatiques et si bruyantes à la fois. N'était-il pas beaucoup plus simple, si l'on ne pouvait ouvrir par une œuvre nouvelle et d'un caractère national, comme la *Jeanne d'Arc* de M. Mermet, — mise au concours aussi bien que le monument lui-même, — de s'en tenir à l'un des grands opéras du répertoire, interprété par l'élite de la troupe? Quand nous avions madame Gueymard et surtout madame Miolan-Carvalho, pour ne citer qu'elles, était-ce à des noms étrangers, — soit dit sans méconnaître le talent dramatique et passionné de mademoiselle Krauss, — qu'il fallait réserver l'honneur d'occuper la première place dans l'inauguration d'une scène française?

Mais c'eût été presque dommage de prodiguer les perles de *Faust* et de Marguerite devant des oreilles si distraites par les yeux. La

musique n'était qu'un prétexte. Avec l'auditoire, la salle et ses dépendances suffisaient amplement pour occuper l'attention pendant toute une soirée. Dès que la toile baissait, chacun s'échappait en toute hâte dans les vastes couloirs et dans le foyer public où les belles peintures de M. Baudry disparaissent un peu, comme des miniatures, écrasées par le luxe oriental de l'encadrement, affaiblies par la distance et par l'intensité même de cette lumière du gaz dont la crudité violente blesse les yeux. La première impression a été toute d'éblouissement : il ne pouvait en être autrement devant l'ampleur des proportions, la richesse des matériaux, la magnificence écrasante d'une décoration « où tant d'or se relève en bosse. » Plus encore que la salle, les vestibules divers et le grand escalier d'honneur, d'un agencement si habile et d'un coup d'œil si féerique, ont ravi tous les suffrages. Nous ne voulons pas entreprendre ici la description de ce monument unique en son genre, qui a coûté quatorze ans de travail et pour le moins quarante millions, plus qu'il n'y a d'habitants en France. Qu'il nous suffise d'apprendre à nos lecteurs, d'après les documents officiels[1], qu'une cinquantaine d'entrepreneurs, sous les ordres de M. Garnier, ont concouru aux diverses parties de l'édifice; que treize peintres, soixante-quatorze statuaires, dix-neuf sculpteurs ornemanistes, l'ont enrichi de leurs œuvres, que 7,593 clefs ouvrent les portes de l'administration, de la salle et de la scène, enfin, pour nous arrêter dans cette nomenclature instructive, mais aride, que la maçonnerie seule a absorbé plus de 673,000 journées d'ouvriers. Outre les diverses carrières de France, depuis les Vosges jusqu'au Mont-Blanc, l'Italie, la Sicile, l'Espagne, la Belgique, l'Écosse, la Suède, la Finlande et l'Algérie ont fourni les matériaux de la construction.

Mais le sentiment que le nouvel Opéra fait éprouver est de la stupeur plus que de l'admiration. L'imagination y dépasse le goût. Il est plus riche que beau, plus grand par les proportions que par le style. La mesure y manque toujours, et souvent l'harmonie. Ce merveilleux décor semble avoir été conçu pour faire concurrence au dernier acte du *Prophète*. C'est un art tout matérialiste, qui séduit les sens et ne dit rien à l'esprit : même pour un Opéra, l'architecte pouvait se placer à un point de vue plus élevé. Nous nous bornerons à ces quelques réflexions générales, sans entrer dans le détail des inconvénients pratiques qui ne sont guère de notre compétence. D'ailleurs, au milieu de ce faste babylonien, une impression pénible s'imposait à beaucoup d'esprits. Même parmi les plus frivoles, quelques-uns sentaient comme un vague malaise qui les

[1] *Le nouvel Opéra*, par Ch. Nuitter. Hachette, in-18.

avertissait d'un désaccord profond entre un tel monument et l'heure encore pleine de deuil et toujours pleine d'angoisse où on l'inaugurait. La présence du lord-maire et de nos autres invités n'était pas de nature à diminuer ce malaise. Il semblait que nous eussions voulu les prendre à témoin de la désinvolture avec laquelle Paris et la France, comme ces grands seigneurs ruinés d'autrefois, dépensent leurs millions. C'est un malheur que le premier monument ouvert après nos désastres soit un théâtre, un Opéra, un entassement de marbre et d'or, de statues légères et de peintures érotiques, qui affiche la prétention de rivaliser avec les plus somptueuses folies de la décadence romaine. Peut-être convenait-il d'achever plus simplement et d'inaugurer plus modestement cette conception du régime impérial. Il convient du moins de ne point attribuer à l'inauguration du nouvel Opéra une importance excessive, en l'élevant à la hauteur d'un grand événement national.

On a gardé au seuil de l'édifice le groupe de M. Carpeaux, qui en déshonore la façade. Il y a quelques mois encore, il avait été de nouveau question de le remplacer, et de transporter ce chef-d'œuvre pornographique dans quelque lieu secret et bien clos. Il n'en est plus question aujourd'hui, et nous le regrettons, dans l'intérêt de l'artiste comme du monument. Ce n'est pas le talent de M. Carpeaux qui est ici en jeu : nul ne le conteste, nous moins que personne. Il vient de l'affirmer une fois de plus, à l'autre bout de Paris, dans la fontaine du Luxembourg, cette toile de Pénélope de l'édilité parisienne, enfin terminée depuis six semaines. Malgré les formes trop grêles des statues et quelque incohérence dans les motifs de la décoration — car il est difficile de saisir le lien par lequel ces tortues qui jettent de l'eau et ces chevaux marins qui piaffent se rattachent aux quatre Parties du monde soutenant une sphère sur leurs épaules, — elle a décidément bon air et clôt à merveille la perspective de la grande avenue. On trouve dans le groupe de M. Carpeaux ses qualités ordinaires, le mouvement, la vie, la recherche des effets pittoresques plutôt que de la beauté. Nous l'avions vu en plâtre au Salon de 1872 ; il a gagné à passer en bronze, et il couronne bien cette fontaine monumentale, dédommagement posthume et insuffisant de la Pépinière.

En même temps, la reconstruction de la colonne Vendôme a été menée à bonne fin. On peut la voir aujourd'hui débarrassée de ses échafaudages et couronnée du drapeau tricolore, en attendant la statue. Quelle statue? Va-t-on vraiment rétablir sur le faîte le Napoléon en costume d'apothéose substitué, en 1863, à la figure légendaire en redingote grise et en petit chapeau? On ne profitera pas, dit-on, du stupide attentat de la Commune pour

effacer l'anachronisme emphatique de cette statue de parade, qui nous montrait un César en toge à cent pas du boulevard, du nouvel Opéra et du Grand-Hôtel, au sommet d'une colonne moderne fondue avec le bronze des canons autrichiens, et déroulant en spirale un immense fouillis d'épaulettes, de colbacks et de schakos. Sied-il bien de reprendre ces oripeaux de la vieille friperie classique, après s'être tant moqué de l'Alcide en perruque à triple marteau qui représente Louis XIV sur la porte Saint-Martin, et du Wellington d'Hyde-Park en déshabillé antique? L'allégorie eût pu trouver légitimement sa place dans une statue de la France, qui eût restitué au pays un monument dont l'effigie du César impérial semble faire la propriété exclusive et le piédestal d'un seul homme.

Le spirituel caricaturiste Cham avait jadis suggéré deux solutions. La première était d'y faire monter à tour de rôle chacun de nos députés, afin d'exposer aux yeux du peuple l'image de ses souverains. Pendant les vacances de l'Assemblée, les membres de la Commission de permanence se fussent relayés avec le zèle qu'ils apportent à leurs fonctions, et l'intrépide M. de Mahy, nouveau Siméon stylite, eût été homme à se tenir toute une semaine, perché sur un pied, au faîte de la colonne, en ruminant ses prochaines questions au ministre de l'intérieur. La seconde était d'installer là-haut l'effigie de M. Courbet. Il a cru imaginer là une plaisanterie énorme et tout à fait fantastique; mais qui oserait répondre qu'une idée pareille n'ait pas confusément germé tout au fond de la vanité du peintre, plus colossale encore? Malgré ce qu'il y a de plaisant dans ce rapprochement, il paraît certain que Napoléon Ier était pour le maître d'Ornans un rival importun dont les lauriers troublaient son sommeil. Un autre caricaturiste, également homme d'esprit, M. Bertall, raconte, dans le livre où il vient d'écrire avec la plume et le crayon la *Comédie de notre temps*, une anecdote qui ne paraîtra invraisemblable qu'à ceux qui n'ont pas contemplé de près cet orgueil naïvement bouffon, cause unique de l'extravagante excursion du pauvre homme à travers la politique. On causait dans une brasserie, entre réalistes, et pour la centième fois Courbet, possédé depuis plusieurs années de l'idée fixe qui le poursuivait comme une obsession, revenait à son *delenda Carthago :*

— Il faut déboulonner la colonne et démolir le *bonhomme* qui est dessus, répétait-il en vidant son dixième bock.

— Voyons, Courbet, fit un malin, c'est au *bonhomme* que tu en veux, n'est-ce pas? Eh bien, démolis le bonhomme, mais laisse la colonne.

— Et qu'est-ce qu'on mettra dessus?

— Dame... C'est rue de la Paix. Le bonhomme représentait la

Guerre. Tu n'en veux pas ; très-bien. Représentons la Paix. Mais qu'est-ce qui représente la Paix ? C'est l'art.

— Parfaitement.

— Alors, nous y voilà. Mettons-y la statue de l'Art, ou plutôt — car nous ne voulons pas d'allégorie, nous autres : c'est *poncif*, c'est classique — mettons-y la statue d'un artiste célèbre qui personnifierait l'art... Toi, par exemple, crois-tu, entre nous, que tu ne ferais pas bon effet là-haut, en bronze ?

— Je ne dis pas, mon ami. Cependant tu vas peut-être un peu loin.

Et Courbet devint rêveur.

III

Puisque nous sommes à la fois sur le terrain artistique et sur la place Vendôme, profitons-en pour entrer au Cercle voisin, où l'on a organisé, dans le courant de décembre, une exposition des œuvres de M. Carolus Duran, notre portraitiste à la mode. Le jeune peintre qui a conquis, surtout depuis 1870, une notoriété si rapide, un peu tapageuse comme son talent, a réuni dans cette hospitalière enceinte trente-neuf toiles, dont près de trente portraits. Ces derniers ouvrages sont les seuls qui offrent un intérêt sérieux. Il eût vraiment pu s'abstenir, sans faire tort ni au public ni à sa renommée, d'exposer ces esquisses de paysages ou de marines à peine indiquées en quelques touches sommaires ; ces compositions confuses et peu émouvantes qu'il intitule la *Dernière heure du Christ* et *la Gloire*, ou même l'*Hébé* peinte pour l'opéra comique du *Florentin* et qui ne produit plus au grand jour le même effet qu'aux lumières. Mais la plupart de ses portraits ont un caractère, une franchise de touche, une vigueur et un éclat surprenants. Il y a là surtout deux ou trois *babys* de quatre à six mois, graves comme des magistrats, avec leurs joues bouffies de lait, leurs yeux béants et leurs bonnets de travers, qui sentent la chair fraîche à tenter un ogre. Les portraits de M. Haro, du comte d'H***, de la marquise de T. (Trévise), etc., se recommandent diversement par une certitude et une habileté magistrales dans la délicatesse ou la crânerie d'une exécution qui semble se faire un jeu de toutes les difficultés. Le style de M. Carolus Duran est toujours *en dehors ;* ce n'est pas lui qui atteindrait jamais à l'intimité d'expression d'un Flandrin dans la *Jeune fille à l'œillet ;* il lui faut des modèles en rapport avec son talent, et il brille dans les fonds, dans les étoffes et les détails de l'ajustement, dans la vérité vivante de la pose, dans la fermeté et l'éclat de la facture, plus que dans l'étude pénétrante de la physionomie morale. Mais, en homme plus sûr de sa force, M. Ca-

rolus Duran l'affiche moins aujourd'hui ; il a plus d'art et moins d'artifices. Que l'on compare les portraits de madame de T... et de madame G... à ceux de madame Feydeau et de madame X... — deux coups de pistolet tirés au salon de 1872, et qui prirent le succès d'assaut, — vous verrez quels progrès l'artiste a faits depuis lors, et comme il semble déjà loin aujourd'hui des turbulentes audaces, des exagérations de coloris, violentes jusqu'à la crudité criarde, et des excentricités de parti pris qui ont signalé ses débuts non dans la peinture, mais dans la célébrité.

Je parlais tout à l'heure d'Hippolyte Flandrin. Comme Ingres son maître, comme Delaroche, comme Decamps, comme Ary Scheffer, comme Horace Vernet, comme Eugène Delacroix, il vient d'émigrer du Luxembourg au Louvre. Notre grand musée cosmopolite, remanié, réorganisé, classé dans un nouvel ordre, s'est enrichi de soixante tableaux aux dépens de notre galerie des peintres vivants. Quoiqu'on ait pris soin de les remplacer par un nombre à peu près égal d'œuvres nouvelles, dues au talent de MM. H. Lévy, Henner, Delaunay, Bouguereau, Français, Yvon, Cabanel, Bida et Henri Regnault, pour ne citer que les plus célèbres, le Luxembourg est en deuil de tant de pertes, qui ne sont pas de celles qu'on répare aisément ! Du reste, ce musée est au Louvre ce que l'Odéon est au Théâtre-Français ; il lui sert de vestibule, et les tableaux n'y passent que pour faire antichambre avant de franchir la porte de ce salon où la mort seule donne le droit de pénétrer. Ce n'est pas l'unique endroit, sans doute, où les artistes sont habitués à faire antichambre, mais c'est la seule antichambre où ils désirent attendre le plus longtemps possible.

Le Louvre va voir se lever prochainement un rival redoutable dans l'exposition des chefs-d'œuvre empruntés aux musées de province. Ce second Louvre s'élèvera, dit-on, en avril prochain, sur la place du Carrousel, mais pour se disperser de nouveau, après quelques mois, aux quatre coins de la France. Un décret officiel du ministre de l'instruction publique vient de régler la marche à suivre, et l'organisation a été confiée aux soins de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, qui a fait ses preuves en pareille matière, et dont la dernière exposition au Palais des Champs-Élyées, fermée le 30 novembre, a frappé tous les visiteurs par la richesse, l'élégance et le goût de son installation. Si les municipalités se prêtent aux vues libérales de M. le directeur des Beaux-Arts, les heureux Parisiens, sans bouger de chez eux, pourront jouir d'un trésor artistique dont ils ne soupçonnent pas toute l'étendue, étant habitués à croire, grâce à la centralisation, qu'en dehors de Paris n'y a rien

IV

Je ne saurais quitter le domaine des beaux-arts sans dire quelques mots de la mort du peintre Fortuny. Ce n'était pas un Français, mais l'art n'a point de patrie. Espagnol d'origine, fixé depuis plusieurs années à Rome, où les étrangers allaient voir comme une curiosité de haut goût son atelier somptueux, Fortuny est mort d'une façon presque aussi prématurée que son ami Regnault. Il a été emporté par une fièvre pernicieuse, en plein succès, en pleine gloire, en pleine fortune, lorsqu'il pouvait tout attendre et tout espérer, dans l'ivresse de la destinée la plus éclatante. On lui a fait des funérailles solennelles, où notre école de Rome, sur laquelle il exerçait, dit-on, une influence considérable, a tenu à figurer tout entière comme dans un deuil national. Fortuny était âgé de trente-cinq ans environ; mais la date précise de sa naissance nous fait défaut. Il est mort si vite et sa célébrité était venue avec une rapidité si foudroyante, qu'il n'a pas laissé le temps à Vapereau de l'inscrire, pas plus que Regnault, sur ces tablettes mobiles d'où la mort raye tant d'inconnus, mais où l'on cherche sans cesse en vain tant de noms poussés bruyamment à la gloire ou au bruit, tant de réputations improvisées, qui ont marché plus vite que le greffier chargé d'enregistrer leurs titres. Il semble que tous deux, Fortuny et Henri Regnault, eussent fiévreusement usé en quelques années leur existence et leur gloire, comme s'ils avaient pressenti leur fin précoce, ou comme si, dans ces natures ardentes, la vie se dévorait elle-même. Étrange analogie de destinées en deux talents si semblables aussi! La mort a continué le rapprochement, pour nous apprendre à ne point envier l'éclat de ces succès prodigieux, qui se payent presque toujours plus cher qu'ils ne valent, et nous enseigner une fois de plus la vanité de nos espérances fragiles et le néant de ces bulles de savon qu'elle s'amuse à crever, dès qu'elle les voit bien gonflées de vent et toutes prêtes à s'envoler dans la nue.

Ce fut, du reste, une célébrité d'un genre spécial que celle de Fortuny. Elle était déjà énorme avant d'être reconnue. On lui achetait ses tableaux cent mille francs quand, parmi les arbitres *ex-cathedrâ* et les experts jurés de la critique, les uns contestaient encore sa valeur, les autres n'étaient pas bien sûrs de savoir, ou croyaient convenable d'ignorer son nom. Pour quelques-uns, sa renommée gardait quelque chose d'irrégulier, de non classé, comme

une couleur de bohème. Il avait pénétré dans la gloire avec effraction, à la façon des clowns qui sautent à travers un cercle de papier. Au lieu de suivre les voies ordinaires, cet étrange artiste dédaignait d'exposer; il était Espagnol, ce qui est bizarre, surtout depuis les opérettes d'Offenbach; il s'appelait Fortuny, ce qui est invraisemblable; il vivait loin du boulevard, quoiqu'une de ses aquarelles à la vitrine de Goupil fût un événement, et pas un chroniqueur ne le connaissait. Il était devenu plus que millionnaire et n'avait qu'à secouer sa brosse ou son crayon pour en faire tomber des perles, qu'un petit nombre de riches amateurs se disputaient avidement; et tel critique n'avait jamais entendu parler de son existence, et aucun musée ne possédait une de ses œuvres! Mais son talent prestigieux éclatait à première vue, dans la moindre de ses toiles, comme un feu d'artifice, et il vous convertissait à lui en vous étourdissant. Sa manière était extrêmement brillante et pittoresque. Il avait des audaces de dessin et des pétillements de couleur à vous effarer. Fortuny choisissait presque toujours ses sujets en Espagne ou en Orient, dans les pays du soleil. Du *motif* le plus banal il tirait un tableau éclatant. Tout lui était bon : un guitariste, un Arabe assis, un mendiant, un marchand de tapis, une écurie. Son œuvre vaut par l'exécution beaucoup plus que par l'invention. C'est un virtuose de la palette, dont le pinceau a la sûreté magistrale et la verve endiablée de l'archet de Paganini.

Le 10 novembre, deux mois à peine après son remplacement comme administrateur général de la Bibliothèque, est mort dans sa soixante-treizième année M. Jules Taschereau, ancien député et journaliste, érudit connu par ses travaux sur Corneille et sur Molière, comme par ses recherches *rétrospectives* en divers genres. M. Taschereau avait le visage revêche, la parole maussade et l'abord rébarbatif. Personne, sauf peut-être ses amis intimes, ne se souvenait de l'avoir vu sourire. Il s'était dressé de bonne heure à ce rôle de bourru, qu'il a si parfaitement joué jusqu'au bout. En débutant à l'âge de vingt-trois ans dans la presse, il fut tout de suite de l'opposition, et entra au *Courrier français*. Il est resté toute sa vie un libéral de cette école. Il écrivit plus tard au *Siècle* et à l'*Illustration*. Le principal souvenir de sa carrière de journaliste est sa campagne contre M. Émile de Girardin, qui reçut de rudes coups de boutoir dans la mêlée. A la Chambre, où il fut nommé en 1838, il alla naturellement s'asseoir à gauche. Mais la fée qui avait présidé à la naissance de M. Taschereau n'avait pas déposé sur ses lèvres le miel de l'éloquence. Ne pouvant faire de discours, il se signala du moins par ses interruptions. Avant le général Husson, de mémoire épique, M. Taschereau fut l'un des plus beaux interrupteurs connus. De sa

niche, dit Timon, que je cite de mémoire, ce bon chien de garde, vigilant et hargneux, s'élançait sans cesse pour mordiller au jarret les gens de mauvaise mine. Il mordilla surtout M. Guizot, qui ne daigna jamais s'en apercevoir.

Entre temps, M. Taschereau déversait le superflu de son activité en travaux littéraires des plus méritoires. Il avait déjà, sous la Restauration, publié les *Œuvres complètes de Molière* avec un commentaire important, les *Œuvres de Boufflers*, la *Correspondance littéraire de Grimm et de Diderot*, les premières éditions de ses *Histoires de la vie et des écrits de Molière*, *de la vie et des écrits de Corneille*, qui sont restées, celle-là surtout, ses livres les plus populaires, et peuvent passer pour d'excellents modèles de monographie, quoiqu'elles aient été bien dépassées depuis lors. En 1833, il édita, avec M. Monmerqué, les *Historiettes de Tallemant des Réaux*, ce recueil de commérages spirituellement cyniques sur le dix-septième siècle. La même année encore, il fondait sa première *Revue rétrospective*, immense réservoir de documents historiques, qui fut suivie, en 1848, d'une nouvelle série, exclusivement politique, trésor de révélations piquantes, mais scandaleuses ; type et point de départ de ce genre de publications, peu dignes d'encouragement, qu'on voit presque toujours reparaître à la chute de chaque régime et qui n'ont pas manqué particulièrement après la débâcle de l'Empire.

Réélu député en 1848, on le vit tout à coup passer de gauche à droite et se distinguer par la vivacité de ses attaques contre les républicains. On ne manqua pas de dire qu'il était mu en cette circonstance par son naturel esprit de contradiction. J'aime mieux croire qu'il s'était dégoûté de la république en voyant les républicains à l'œuvre. Il savait, d'ailleurs, que les montagnards du club Blanqui l'avaient condamné à mort pour avoir courageusement publié, dans sa *Revue rétrospective*, une pièce fort compromettante contre leur chef, et dont celui-ci ne s'est jamais bien lavé. Quand le coup d'État balaya la Chambre, M. Taschereau était déjà du côté du manche.

Administrateur adjoint à la Bibliothèque en 1852, il en devint, en 1858, l'administrateur directeur général. Une fois au pouvoir, M. Taschereau, malgré les souvenirs de son ancienne vie et de sa carrière de journaliste, se montra peu endurant envers l'opposition la plus bénigne, ce qui est assez l'habitude, comme nul ne l'ignore. C'est peut-être l'homme de France qui a envoyé le plus de papier timbré à ses concitoyens. Un journal quelconque, si obscur qu'il fût, ne pouvait hasarder deux lignes de critique sur son administration sans recevoir, le lendemain, une réponse par ministère d'huissier. S'il essayait d'une réplique, elle était suivie d'une riposte, qui contenait strictement le double des lignes publiées par le

journal. Après quelque temps de cet exercice, le terrible homme avait encloué les canons et éteint successivement tous les feux de ses adversaires; mais il n'avait pas accru sa popularité, sinon parmi les huissiers.

A la Bibliothèque, M. Taschereau menait son personnel comme un régiment. Toutefois, si son administration était despotique, elle n'en fut pas moins excellente. Il avait même fini par se faire aimer d'un grand nombre de ses employés. C'est que, sans pitié pour les paresseux et les incapables, il s'intéressait aux autres, il les soutenait, les protégeait, les poussait. Jamais il n'en a abandonné un seul à des rancunes ou à des plaintes sans fondement. Il fallait seulement n'être pas trop susceptible et se résigner à quelques rebuffades. Il rudoyait souvent les gens qu'il aimait le mieux, et ceux qui pouvaient compter le plus sur sa justice ne pouvaient compter sur la grâce de son accueil. M. Taschereau avait pris à cœur son emploi; il échauffait de son ardeur cette grande maison, un peu languissante avant lui. C'est à son règne que se rattachent la suppression des vacances, la prolongation des séances quotidiennes jusqu'à quatre heures, la publication du Catalogue, la création d'une salle spéciale, sur le modèle du *British Museum*, où les travailleurs sérieux, isolés du commun des lecteurs, trouvent sous la main, indépendamment des ouvrages qu'ils peuvent demander, tous les Dictionnaires, Revues, Manuels, Traités spéciaux, Encyclopédies, Biographies et Bibliographies qui sont en quelque sorte d'un usage courant et constituent le grand fonds commun où ils ont besoin de puiser sans cesse. Il méditait, dit-on, d'ouvrir la Bibliothèque le dimanche; un moment aussi il rêva des séances du soir. On a beaucoup critiqué jadis le système de contrôle imaginé par lui pour rendre les vols à peu près impossibles à la Bibliothèque. Ce système ingénieux comporte en effet des formalités que les honnêtes gens peuvent trouver un peu tracassières; mais ils doivent considérer qu'il est beaucoup plus gênant encore pour les voleurs que pour eux.

Ajoutons à l'éloge de M. Taschereau qu'il ne souffrit jamais de sinécures à la Bibliothèque, et que lui-même remplissait très-laborieusement sa laborieuse tâche. Il vivait en anachorète du travail, peu désiré dans le monde, et nullement désireux de s'y montrer. On n'eût pu dire de lui, comme du président Dupin, qu'il était un courtisan du Danube. Il valait mieux que ses apparences, ce qui n'était peut-être pas trop difficile, mais ce dont il faut néanmoins le louer. Bref, M. Taschereau fut une figure désagréable, mais ce fut une figure.

C'était une figure aussi que M. le comte Jaubert, dont, par une singulière coïncidence, la Chambre a appris la mort au moment

même où revenait la discussion du projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, dû à l'initiative de ce vétéran du parlementarisme. La vie de M. le comte Jaubert, vouée tout entière à la politique et à l'industrie, sauf quelques excursions, d'ailleurs très-heureuses, sur le terrain de la philologie et de la botanique, ne m'appartient, pour ainsi dire, par aucun côté. Je voudrais signaler seulement aux hommes de notre génération, qui l'ont peu connu, — car sa période brillante fut sous le gouvernement de Juillet, — la vive et piquante silhouette qu'en a tracée M. de Cormenin dans son *Livre des orateurs*. Que l'on me permette de détacher un fragment de ce portrait où, sous l'avalanche des métaphores disparates, on retrouvera la physionomie première de ce vieillard, qui garda jusqu'au bout quelque chose de son antique verdeur, de sa répartie prompte et vive, de son esprit de saillie, jadis si redouté, et dont la présence à la tribune était l'annonce d'un intermède qui déridait invariablement l'Assemblée :

« Orateur bilieux, âcre, pétulant, irritable, agressif, disait Cormenin, mais sûr, honnête, loyal, indépendant, courageux, tenace, se jetant seul et tête baissée dans la mêlée, et ne reculant pas devant le ridicule... Son improvisation n'est ni forte de pensées, ni remarquable par la généralisation philosophique, ni relevée par des figures, ni véhémente par l'action ; mais elle est pleine d'ironie, de verve et d'à-propos.

« Jaubert est le porte-arquebuse de Guizot. L'un dogmatise, l'autre exécute ; l'un ordonnance la bataille, l'autre se pose en tirailleur et fait feu, souvent avant l'ordre. On peut dire qu'à eux deux ils régentent l'école... Jaubert remplit le terrible emploi de frère fesseur. Il fait sa ronde dans la Chambre, et il sangle à droite et à gauche de bons coups de martinet... C'est un moustique dont le bourdonnement continuel importune l'oreille. On a beau le chasser, il revient. Il voltige autour du banc de douleur, se pose sur le front et sur les mains des ministres, s'attache à leurs reins, suce leur sang, et leur fait avec son aiguillon mille piqûres cruelles...

« Il fallait voir Jaubert, ardent à la poursuite de M. Thiers (c'était en 1836, quatre ans avant qu'il n'abandonnât M. Guizot pour devenir ministre des travaux publics dans le cabinet de M. Thiers lui-même), et, tout couvert de poussière, baigné de sueur, le souffle anhélant, presser les talons du petit ministre et mettre déjà la main sur le bonnet du renégat. M. Thiers fuyait à toute vitesse dans les mille détours de son argumentation captieuse, etc. »

Hélas ! que tout cela est loin de nous ! En rouvrant le *Livre des orateurs*, pour y découper ces lignes sur Jaubert, j'ai vu mélancoliquement défiler sous mes yeux tous ces fantômes jadis si vivants.

C'est la revue des ombres chantée par la ballade allemande. Des quinze orateurs du règne de Louis-Philippe portraiturés en pied par M. de Cormenin, il en restait trois encore il y a trois mois. M. Guizot est parti le premier, M. Jaubert le deuxième. Il ne demeure plus aujourd'hui que M. Thiers : — « Moi seul, et c'est assez. »

Et voici que la mort poursuit sa tâche à travers la série des *Nouveaux orateurs*, ajoutée par M. de Cormenin à sa dernière édition. Le jour même où l'insatiable Espagne s'offrait, comme l'an dernier, une nouvelle révolution pour ses étrennes, la France perdait l'homme dont le nom, depuis plus de vingt-cinq ans, restait synonyme de révolution. M. Ledru-Rollin s'était retiré dans une abstention qui déguisait mal son impuissance, et dont il fut rudement puni d'avoir voulu sortir un seul jour. En disparaissant de la scène où il tenait maintenant si peu de place, il n'y laisse aucun vide. Son décès a produit infiniment moins de sensation que le verglas du 1er janvier. Ce n'était plus qu'une personnalité rétrospective, un vieux drapeau affaissé, un ballon dégonflé, un revenant qui était *revenu* si diminué par l'exil, par la vieillesse et par une longue iuaction qu'il ne pouvait plus rendre à son parti d'autre service que de lui fournir une occasion de s'afficher à ses funérailles et de crier : « Vive la République! » derrière son cercueil, en profitant du lundi pour racoler à la *manifestation* des adhérents plus nombreux que choisis. L'ancien tribun révolutionnaire, tombé de chute en chute, à partir du moment où la fortune lui joua le mauvais tour de le porter au pouvoir, jusqu'à n'être désormais qu'un riche bourgeois de Fontenay-aux-Roses, condamné à une villégiature perpétuelle par le lamentable avortement de sa dernière tentative oratoire, était encore, par tradition, l'épouvantail de quelques bourgeois timorés et une sorte de fétiche pour les jacobins. Mais je dois me borner, dans cette chronique légère, à enregistrer sa mort comme un événement parisien, sans entreprendre de raconter la courte carrière politique d'un homme qui, en si peu d'années, a trouvé moyen de nous faire tant de mal.

V

L'hiver est le printemps des théâtres. C'est alors qu'ils renaissent et s'épanouissent. Après les vacances, d'un bout à l'autre des boulevards circulaires ou perpendiculaires, ils rentrent en ligne à la fois, et font feu en même temps de toutes leurs pièces. C'est un vacarme assourdissant; mais que de *ratés* dans cette canonnade! que de coups chargés à poudre seulement, et qui ne portent pas au delà

de la rampe! Nous n'avons à noter ici, dans la sphère au-dessous de laquelle nous n'aventurons pas cette chronique, que ceux qui ont mis dans la cible du succès, — trois ou quatre, sur plus de cinquante.

Rien de nouveau sur nos premières scènes. Le cœur des dilettantes a tressailli un moment, en voyant s'ouvrir dans la vaste salle du Châtelet l'Opéra populaire. Après avoir bravement débuté par *les Parias* de M. Membrée, voilà l'ex-Opéra populaire revenu sans vergogne à ses moutons des *Pilules du diable*. *Les Parias* n'ont pas réalisé notre espoir, ni prolongé la bienvenue qui, après une si longue attente, semblait sourire enfin à l'auteur de *l'Esclave*. Ils n'ont tenu l'affiche que trois jours, et leur disparition subite a dû sembler d'autant plus cruelle à l'auteur que, le premier soir, des amis trop zélés, qu'il avait pu prendre pour les interprètes du public, l'avaient forcé de paraître sur la scène. Son œuvre, estimable, mais un peu froide et monotone, et qui, dans ses meilleures parties, tenait de l'*oratorio* plus que de l'opéra, n'avait vraiment mérité « ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. »

Pendant ce temps, de l'autre côté de la place, l'ancien Théâtre-Lyrique, enfin sorti de ses ruines, rouvrait ses portes si longtemps fermées, et ne trouvait rien de mieux, pour justifier la pompe de son nouveau titre (*Théâtre lyrique-dramatique*), que d'aller exhumer d'un oubli complet et mérité je ne sais quelle pièce de feu Ponson du Terrail. Mais quoi! l'ouvrage ressuscité a un acte de chasse, avec une meute sur la scène! Une meute, lecteur; une meute vivante, qui aboie, qui répand dans la salle une odeur de chenil, qui se lance à la curée sur un cerf empaillé, et au milieu de laquelle caracolent des chevaux en chair et en os! Quelle trouvaille! quel sûr élément de succès! Ah! l'Odéon avait sa meute, et tout Paris passait les ponts pour l'aller voir! Eh bien, à meute meute et demie! On leur montrera qu'on est aussi un théâtre littéraire! Comment nier les progrès que l'art dramatique doit au romantisme; car enfin il n'y a pas un seul chien dans tout Racine, sauf les *chiens dévorants* du songe d'Athalie et les petits chiens muets des *Plaideurs* : — « Monsieur, voyez nos larmes! — tandis qu'il y en a cinquante dans *la Jeunesse du roi Henri*, qui aboient — et qui puent.

Voilà pourtant où l'on en vient avec la rage de la mise en scène! Il se joue actuellement, à la Porte-Saint-Martin, une pièce tirée d'un roman très-connu de M. Jules Verne : *le Tour du Monde en quatre-vingts jours*. C'est l'un des plus éclatants succès du moment. Mais pourquoi? Est-ce à cause de l'idée ingénieuse qui sert de nœud à l'action; de l'adresse des détails, de la variété des épisodes, de l'originalité des caractères? Non, tout cela s'efface et disparaît devant

les décors. On n'a cherché dans le roman que le prétexte de nous montrer un panorama des cinq parties du monde. On en a fait une espèce de féerie géographique, où la vapeur remplace, en guise de talisman, les *Pilules* et le *Pied de Mouton*. Quelques tableaux sont une véritable merveille. Les yeux sont si bien amusés que l'esprit se laisse endormir par les sens, et que le sujet disparaît dans l'éclatant fouillis des accessoires. Ce n'est pas une pièce, c'est une lanterne magique. Le seul sentiment mis en jeu est la curiosité, et encore une curiosité purement physique. On n'attend plus même le nouvel accident qui va survenir, le nouvel obstacle qui va se dresser devant le flegmatique voyageur Philéas Fogg, cet automate qui se promène à travers le monde avec la précision d'une montre-Bréguet, ni la façon dont il s'y prendra, en compagnie de son fidèle domestique Passe-Partout et de son ennemi dévoué Archibald Corsican, pour les surmonter; on attend la caverne des serpents, on attend l'explosion du steamer, mais surtout on attend l'éléphant. — C'est comme du temps de Térence et d'Horace, il est vrai; ce qui prouve qu'il n'y a pas grand'chose de nouveau sous le soleil.

Cependant j'aurais voulu avoir pour voisin de stalle, à la Porte-Saint-Martin, Boileau, qui a si bien résumé en deux vers la loi des trois unités, le bon Corneille, qui s'excuse si longuement et si naïvement, dans l'*Examen du Cid*, d'avoir, tout en gardant l'unité de lieu *en général*, puisqu'on ne sort pas de Séville, été contraint par les nécessités de l'action de changer le *lieu particulier*, afin de voir ce qu'ils auraient pensé d'une pièce qui semble composée tout exprès pour donner le dernier coup à la règle classique. A moins de pousser le voyage de son héros jusqu'à la lune, comme il l'a fait dans l'un de ses romans et le fera peut-être en une prochaine comédie, M. Jules Verne ne pouvait trouver un moyen de violer plus complétement cette pauvre vieille unité qui depuis longtemps ne se défend plus, puisque Philéas Fogg exécute le tour du globe entre le lever et le baisser du rideau. On fait des bonds de deux ou trois mille kilomètres d'un tableau à l'autre, et l'auteur a dû justement supprimer ce qui est le sujet même, pour ne nous en montrer que les intermèdes et les hors-d'œuvre. Nous ne voyons pas le voyage, nous ne voyons que les points d'arrêt : le tour de force nous échappe, et cet homme qu'on nous représente comme accomplissant un prodige de vitesse et de précision, sautant sans cesse du bateau à vapeur en wagon et du wagon en bateau à vapeur, nous ne l'apercevons jamais, sauf en un seul tableau, que lorsqu'il se repose, lorsqu'il flâne ou se distrait aux épisodes, — ce qui, non moins que le déplacement continu de la scène, donne à l'ouvrage une physionomie singulièrement décousue. La pièce est donc, en quelque sorte, un contre-sens perpétuel, quel-

que chose comme un drame dont on ne jouerait que les entr'actes. Il était impossible sans doute d'éviter cette contradiction : c'est précisément ce qui prouve qu'il n'y avait pas le sujet d'une pièce dans le spirituel récit de M. Jules Verne, et qu'il ne faut pas confondre les conditions du drame avec celles du roman.

Le Vaudeville, toujours poursuivi par la mauvaise chance, avec un acharnement qui rappelle ce que les Italiens superstitieux racontent de la *jettatura*, a vainement fait appel aux vieux et aux jeunes, à M. Dennery, à M. Henri Rivière, à M. Théodore Barrière. L'auteur des *Faux Bonshommes* lui-même n'a pu, avec son *Chemin de Damas*, rapprendre à la foule le chemin du Vaudeville.

Il est remarquable que M. Barrière, esprit dépourvu d'équilibre, à qui manque trop souvent le sentiment des nuances, et doué de plus de force que d'habileté, ne réussit jamais complétement au théâtre qu'avec le concours d'un collaborateur. Personne n'en a eu plus que lui. C'est un de ses anciens collaborateurs qui vient de débuter pour son compte personnel à l'Odéon par une comédie d'un genre mixte, à laquelle la critique et le public, également heureux de voir se révéler un talent nouveau, doué déjà d'une expérience consommée, ont fait un excellent accueil. Je regrette vivement de ne pouvoir m'y associer sans de nombreuses réserves, malgré l'esprit et le mouvement du dialogue, le relief de quelques figures, plusieurs scènes excellentes, la marche rapide et franche de l'action. M. Louis Davyl a donné à sa pièce un titre prétentieux et déclamatoire : *la Maîtresse légitime*, qui sent la thèse d'une lieue, et qui trahit l'intention d'un plaidoyer dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'il est bien compromettant. Cela dépasse la licence permise même à la large et facile morale du théâtre, où la passion recouvre et justifie tout. Sans doute, avec son instinct dramatique, l'auteur a pris soin d'atténuer, d'effacer presque, dans le courant du drame, ce caractère de thèse générale qui eût froissé, en dépit de toutes les habiletés, une bonne partie du public. Il n'a laissé subsister que les raisons de pur sentiment ; il a accumulé toutes les circonstances atténuantes en faveur de son héroïne : elle est mariée, mais elle a été abandonnée par son mari, un misérable tombé au dernier degré de la débauche et de la honte ; elle a été recueillie dans sa misère et son abandon par l'homme à qui elle a voué autant de reconnaissance que d'amour ; elle lui est dévouée jusqu'au sacrifice et n'hésite pas un moment à vendre ses diamants en secret pour le sauver de la ruine. L'auteur a reculé peu à peu au second plan les deux personnages qui devraient tenir la première place et les a, pour ainsi dire, voilés sous le développement de ses jolis rôles épisodiques. En outre, au dénouement, la mort du mari permet à l'amant d'épouser sa maî-

tresse. Mais ce dénouement même est un aveu de plus qui tourne contre l'idée-mère du drame : il prouve que M. Davyl a senti l'impossibilité de sa thèse et le besoin de réhabiliter celle dont il avait imprudemment, tout d'abord, placé la faute sur un piédestal. Je n'en voudrais pas davantage pour condamner l'imprudente emphase d'un titre qui rappelle l'époque échevelée d'*Antony*.

Il y a là un défaut de délicatesse et de tact, et ce n'est pas le seul de l'ouvrage. Pour indiquer les autres, il faudrait entrer dans l'analyse de l'intrigue, montrer ce jeune poëte fréquentant les salons du coquin qui a ruiné et déshonoré son père, faisant à une jeune fille la scabreuse confidence d'un secret si peu fait pour des oreilles virginales, et obtenant d'elle beaucoup trop vite une approbation et une complicité qui ne prouvent en faveur de sa bonté d'âme qu'en nous alarmant pour le reste. Que M. Davyl plaide la pitié pour la femme déchue, qu'il la présente comme une victime de circonstances exceptionnelles, qu'il aille même jusqu'à nous la montrer non-seulement intéressante, mais digne d'une certaine estime dans une situation irrégulière et fausse, soit! le théâtre nous a accoutumés à tant de licences qu'on ne le chicanerait pas là-dessus. Chacun sait bien que la morale dramatique ne doit pas se confondre, hélas! avec la morale sociale, ni, moins encore, avec la morale religieuse. Mais M. Davyl prétend-il qu'une exception puisse s'élever à la hauteur d'un principe? Entend-il prouver qu'une passion adultère devient légitime par la persistance et la fidélité? Si ce n'est là ce qu'il a voulu soutenir, que signifie l'étiquette si maladroitement collée sur son œuvre?

La Haine de M. Sardou, au théâtre de la Gaîté, s'était annoncée d'abord comme un éclatant triomphe. M. Sardou met une véritable coquetterie à varier les manifestations de son talent et le genre de ses succès. Il aime à passer de la comédie au drame, du drame au vaudeville, du vaudeville à la satire aristophanesque, de la satire aristophanesque à la grande pièce historique. Ce calcul, d'une habileté profonde mais parfaitement légitime, tient l'attention en haleine et prévient la lassitude ou la satiété, en même temps qu'il prouve une fécondité de ressources et une souplesse d'imagination fort rares.

M. Sardou a voulu peindre les haines horribles de la guerre civile en ce qu'elles ont de plus violent, vaincues d'un côté par l'amour et le patriotisme, de l'autre exaspérées par l'orgueil jusqu'au crime. L'action se passe à Sienne, dans la dernière moitié du quatorzième siècle, au milieu des dissensions intestines compliquées par la guerre étrangère. Ainsi le drame privé s'encadre dans un drame public qui en est le point de départ et le milieu naturel, et

permet de faire sortir des entrailles même du sujet toute la pompe de mise en scène que comporte une grande drame historique : tous deux sont si intimement unis qu'on ne saurait les séparer et que celui-ci complète, élargit, élève celui-là, en lui donnant plus de force et de portée, sans lui rien enlever de son intérêt intime et pathétique.

Débarrassée de la complication des épisodes, l'intrigue est d'une telle simplicité qu'elle pourrait se résumer en quatre lignes. Une jeune gibeline, outragée par le chef du parti guelfe, frappe celui qui l'a déshonorée ; puis, le retrouvant au milieu des cadavres, dévoré par la soif et les tortures de l'agonie, elle se sent prise de pitié, et le sauve. Bientôt l'amour succède en son cœur à la haine, surtout lorsque son insulteur s'est réhabilité à ses yeux en réconciliant les Guelfes et les Gibelins pour les lancer contre l'ennemi commun qui s'approche, et elle meurt avec lui, empoisonnée par un frère farouche, qui a gardé sa haine intacte et ne lui pardonne point sa faiblesse, — jeune fille pour l'homme qui l'a souillée, patricienne pour un plébéïen, Gibeline pour un Guelfe.

Au début, la situation est déjà si violemment tendue qu'elle semble sur le point d'éclater. M. Sardou nous transporte *ex abrupto* au milieu des horreurs les plus sauvages. Ses personnages taillés tout d'un bloc, à coups de hache, sans nuances, sans demi-teintes, hardiment et sommairement dessinés en pleine lumière, sont tout entiers à l'impression du moment et toujours emportés par une sorte de fièvre aiguë. Dès le premier tableau, l'attentat est accompli. Dès le deuxième, la Lucrèce gibeline, éperdue de honte et de dégoût, révèle à ses frères l'horrible vengeance que le capitaine des Guelfes a tirée d'elle, — car c'est une vengeance. Elle ne vit plus que pour punir l'infâme, qu'elle veut broyer, anéantir, couper par morceaux, jeter aux chiens, afin qu'il n'en reste plus trace. Et ces imprécations furieuses sont dites par mademoiselle Lia-Félix, qui a vraiment du sang de Rachel dans les veines, avec un accent convulsif, avec des frémissements et des cris qui en triplent la force. Or voilà l'homme, la *brute* plutôt, comme elle dit, qu'elle va aimer de toute son âme, qui va l'aimer lui-même jusqu'à mourir pour ne point l'abandonner! Tout l'art de M. Sardou ne pourra sauver une telle invraisemblance. De cette haine à cet amour l'abîme est si profond qu'aucune transition ne saurait le combler. Certes, la scène où l'auteur nous montre la jeune fille saisie de compassion pour son ennemi blessé et lui donnant à boire, est fort belle et il s'en dégage une émotion saisissante ; mais elle ne suffit point pour expliquer une volte-face aussi subite, aussi complète, aussi inattendue. C'est un coup de théâtre, ce n'est pas une explication. On comprend la pitié, non l'amour. Cet amour, qui sem-

ble né de l'outrage même, a quelque chose de monstrueux, qui doit blesser sa pudeur autant que sa fierté. Le crime de l'un, la honte de l'autre s'élèvent entre eux comme une double barrière infranchissable.

Sans suivre le drame de M. Sardou pas à pas à travers les péripéties de ses huit tableaux, j'en voudrais signaler au passage les scènes les plus belles et les plus caractéristiques. L'une de celles qui méritent le mieux ces deux épithètes est, à coup sûr, la scène où l'évêque intervient entre les deux partis prêts à rompre la trêve qu'ils ont conclue pour enterrer leurs morts et célébrer la fête de la Nativité de la Vierge. Rangés de chaque côté de la place, devant la cathédrale, des paroles injurieuses ils vont en venir aux coups, quand la porte de l'église s'ouvre et l'évêque paraît sur le seuil, entouré de son clergé. A sa voix, ils déposent leurs armes ; ils jurent sur l'Évangile de respecter la trêve. Ils vont entrer, mais il leur ordonne de s'écarter encore pour laisser passer les premiers les veuves et les orphelins qu'ils ont faits. Les cloches sonnent, l'orgue joue ; les enfants de chœur et le peuple entonnent un chant d'une couleur grave et religieuse : *Sponsa Dei*, *mater Christi*, et dans la profonde cathédrale, toute illuminée par les cierges, vont s'agenouiller côte à côte les ennemis, un moment réconciliés, qui se déchireront tout à l'heure.

La scène est belle, elle est grande. Elle l'est doublement, comme conception et comme tableau. Je n'aime point, pour ma part, à voir mettre sur le théâtre les cérémonies du culte ; je tiens qu'une église, un évêque, des prêtres, des moines, des religieuses, l'Évangile, l'autel sont choses trop sacrées pour être mêlées à une intrigue scénique et exposées comme un spectacle aux lorgnettes du parterre, aux applaudissements de la claque, peut-être aux sifflets et aux quolibets des libres penseurs du troisième amphithéâtre. M. Sardou a vraiment abusé, surtout aux tableaux suivants, dans cette procession fameuse qui est un magnifique mais un pur hors-d'œuvre et où les yeux seuls sont intéressés, des exhibitions ecclésiastiques, et je m'étonne que la censure lui ait laissé pousser la licence aussi loin. Mais il faut du moins reconnaître qu'il s'est montré respectueux en ses audaces, que son évêque joue un très-beau rôle et que dans cette scène, en particulier, comme dans un opéra bien conçu, toutes les parties de l'art concourent à la puissante unité de l'effet. Ici, l'auteur ne s'adresse aux sens que pour mieux arriver à l'âme. Il faut le louer également d'avoir su mettre si bien en relief ce qui, au milieu de ces haines féroces, subsistait comme un lien social entre les partis : la foi au même Dieu et le respect de l'Église. Par là s'explique comment ces petites républiques italiennes ont pu être

si profondément déchirées par les factions sans tomber en ruines. L'autel était alors le véritable palladium de la patrie : tant qu'il était debout, les partis gardaient un centre commun. C'est là qu'ils se rencontraient pour parler toujours la même langue, adorer le même souverain, écouter le même Évangile et former encore un seul peuple. Il restait un point d'appui à ceux qui prêchaient la concorde, un frein à ceux qui parlaient au nom d'une autorité supérieure également reconnue par tous. Aujourd'hui il ne reste plus rien.

Signalons encore la grande scène où Orso se présente au milieu de l'assemblée des Guelfes, qui se prépare à mettre à mort les prisonniers gibelins. Il harangue le peuple, lui prêche la concorde en face de l'ennemi, lui propose un moyen de doubler ses forces en délivrant les prisonniers et en s'unissant aux Gibelins pour repousser l'étranger. D'abord accueilli avec colère, comme un traître, il finit par entraîner tous les esprits dans l'unanimité d'un grand sentiment patriotique et national. Sa chaleureuse harangue passe par-dessus la rampe pour arriver jusqu'à nous. Elle remue dans nos cœurs les fibres les plus généreuses, et on l'a applaudie avec transport, — à condition d'en rester là.

A la scène finale, qui achève d'une façon sinistre ce drame lugubre, mais qui, resserrée entre deux personnages, a paru languissante et mesquine après un tel déploiement de pompe et d'acteurs, la double agonie des amants devenus époux, dans l'église où ils sont enfermés, m'a fait songer au caveau funèbre de *Roméo et Juliette*. Il n'est pas jusqu'au frère Laurent qui ne se retrouve dans le frère sacristain employé par M. Sardou. D'autres points rappellent encore le drame de Shakespeare : dans l'un et dans l'autre, l'action se passe en Italie, au quatorzième siècle, au milieu de la guerre civile. Guelfes et Gibelins ou Capulets et Montaigus, cela se vaut. La conception fondamentale des deux drames est identique : la gibeline Cordélia s'éprend d'amour pour Orso le guelfe, comme Juliette, la fille de Capulet, pour le fils de Montaigu, Roméo. Je m'étonne de n'avoir vu ce rapprochement signalé comme curiosité littéraire — car il cesserait d'être juste, si on voulait le pousser à l'excès — par aucun de ceux qui mettent un tel acharnement à rechercher les origines de toutes les pièces de M. Sardou.

On sait que *la Haine* a disparu de l'affiche après la vingt-septième représentation. Ce brusque dénoûment a surpris tout le monde. On pouvait sans doute reprocher à *la Haine* un fond de monotonie dans un excès de violence et de tension, de tapage et de mise en scène. Ce qu'il y a de cadavres, de coups de poignard, de coups de fusil, de coups de canon, de fanfares, de roulements de tambour, de glas funèbres dans cette pièce, qui s'ouvre par un viol et se

ferme par une fiole de poison, est inimaginable. Quant au luxe des costumes et des décors, en dépassant le but, il a nui plus d'une fois au drame qu'il voulait servir; l'action paraissait plus *mince* encore sous cette exubérance d'ornements, et le cadre étouffait le tableau. Le principal défaut de *la Haine*, c'est que, au fond, les deux personnages sur lesquels roule toute la pièce ne nous intéressent pas : leur orgueil et leurs violences nous ont trop éloignés d'eux tout d'abord, pour laisser place au retour. Nous sentons que leur amour est factice comme leur haine; que c'est une combinaison dramatique, et non une observation prise dans la nature; que l'auteur n'y a cherché qu'une vigoureuse antithèse, l'occasion d'un coup de théâtre; qu'il s'est moins préoccupé de la vérité des sentiments que de la force des situations. Malgré tout, cette œuvre d'une conception simple, d'une exécution quelquefois éloquente et élevée, toujours énergique, jamais vulgaire, méritait un destin meilleur; nous espérons encore que tout n'est pas dit pour elle et qu'elle retrouvera dans une prochaine reprise un regain de succès.

Mais M. Sardou, emporté par un mécontentement légitime, n'a-t-il point dépassé la mesure et commis une imprudence en livrant à la publicité l'expression de ses amères doléances et en choisissant M. Offenbach pour confident? Le public qu'ils accusent tous deux de ne vouloir plus d'œuvre sérieuse pourrait leur répondre d'abord qu'ils sont ingrats d'oublier, l'un le succès de *Patrie*, l'autre celui de *Jeanne d'Arc*. Ils ne se plaignaient pas alors du public, et ce souvenir eût dû les avertir peut-être que ce n'est pas uniquement sa faute s'il n'a point fait le même accueil à *la Haine*. Il pourrait leur demander aussi, ce public terrible que tous les auteurs tombés ont vingt-quatre heures pour maudire, si, dans le fond de leur conscience, ils se sentent bien innocents du crime qu'ils lui reprochent. Sont-ils sûrs de n'avoir point encouru leur part de responsabilité en commençant par être les complices de ceux dont ils se font aujourd'hui les accusateurs? L'auteur du *Roi Carotte* prenant l'auteur de la *Belle Hélène* à témoin de l'abaissement du goût, c'est un spectacle qui n'est pas dépourvu d'une certaine gaieté, et j'espère que, dans le tête-à-tête, ces deux augures n'auront pu se regarder sans rire. Quoi qu'il en ait pu croire, la lettre de M. Sardou marque plus de dépit que de fierté. Puisqu'on n'a pas trouvé sa tragédie en prose assez amusante, il jure qu'il n'en fera plus d'autre. Au contraire, il faudrait en faire une autre. Que M. Offenbach, simple commerçant dramatique, passe de *la Haine* à *Orphée* avec désinvolture, rien de plus naturel; mais que M. Sardou, pour punir le public de n'avoir pas goûté suffisamment une œuvre élevée, le menace de revenir aux œuvres vulgaires, c'est à lui surtout qu'il

fait tort. Et quand il ajoute qu'il a trop la fierté de sa pièce pour souffrir qu'elle se traîne dans des recettes indignes d'elle, il nous force de lui rappeler que la question de recettes n'a jamais été un argument à l'usage d'un écrivain fier. Un auteur n'est admis à se plaindre de faire des recettes indignes de son ouvrage que lorsqu'il n'a jamais fait d'ouvrages indignes de leurs recettes.

VICTOR FOURNEL.

On nous signale une erreur qui s'est glissée dans notre article, la *Chronique en Italie*, publiée le 25 novembre dernier. En parlant de l'administration de M. de Tournon comme préfet de Rome sous le premier empire, et en lui rendant la justice qu'elle mérite, nous avons ajouté en une phrase incidente : Qu'il « eut le malheur de montrer trop de zèle dans l'arrestation de Pie VII. » Or M. de Tournon, prisonnier en Hongrie lors de l'enlèvement du pape par les gendarmes du général Radet — avec qui nous avions, d'ailleurs, toutes sortes d'excellentes raisons pour ne pas le confondre — n'a été nommé préfet de Napoléon Ier à Rome que deux mois après cet attentat. Nous nous empressons de reconnaître une erreur qui, du reste, nous avons à peine besoin de le dire à nos lecteurs, n'est point de notre fait; nous l'avions trouvée, en effet, d'abord dans la *Nouvelle biographie générale*, publiée chez Firmin Didot, sous la direction du docteur Hoëfer (t. XLV, colonne 546, année 1866), puis dans les deux éditions de la *Biographie universelle* de Michaud (1re édition, *Supplément*, t. LXXXIV, p. 231, article de Michaud jeune; dernière édition, t. XLII, p. 57), où elle est répétée en termes identiques, mais avec une date fausse qui équivaut presque à une rectification. On voit, par ce petit échantillon, combien il est parfois difficile d'écrire l'histoire, puisque, sur le compte d'un personnage contemporain comme M. de Tournon, nos deux grandes sources courantes s'accordent à transmettre une si grave inexactitude, et combien il importe d'arrêter, dès leur origine, de pareilles erreurs, ne fût-ce que pour en éviter la répétition à des écrivains de bonne volonté et de bonne foi.

V. F.

REVUE SCIENTIFIQUE

I. *Éloge historique d'Arthur-Auguste de la Rive*, par M. Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. — II. *Détermination de la vitesse de la lumière et de la parallaxe du soleil*, par M. Cornu.

I

Le lundi, 28 décembre dernier, l'Académie des sciences a tenu sa séance publique annuelle. Après le discours d'ouverture, prononcé par le président, M. Faye, et la proclamation des prix décernés par l'Académie pour les concours des années 1872 et 1873[1], M. Dumas, secrétaire perpétuel, a lu l'éloge historique d'Arthur-Auguste de la Rive, l'un des huit associés étrangers, mort il y a un an à peine. Ce discours, ému et rempli des vues les plus élevées, a fourni à M. Dumas l'occasion de payer un juste tribut d'éloges à un savant dont le nom rappelle les plus importantes découvertes de la physique, de tracer en même temps un intéressant tableau de l'histoire scientifique de Genève pendant près d'un siècle, et enfin d'élever, au nom de la science même, une énergique protestation contre les doctrines matérialistes d'une certaine école moderne.

Nul, mieux que M. Dumas, n'était en mesure d'accomplir une pareille tâche. C'est à Genève, en effet, qu'il a débuté dans la carrière scientifique : attaché d'abord à l'humble officine d'un pharmacien de cette ville, c'est en fréquentant le laboratoire de Charles de la Rive qu'il a senti naître son goût pour une science à laquelle il devait faire accomplir de si grands et si rapides progrès; c'est là aussi que se nouèrent les liens de l'étroite amitié qui devait l'unir au fils de son premier professeur de chimie. Cette amitié a duré autant que la vie d'Auguste de la

[1] Il n'y avait pas eu de séance annuelle en 1873, l'Académie ayant décidé qu'en raison des événements de 1871 les concours de 1872 ne seraient jugés qu'en 1874.

Rive, et c'est par l'échange fréquent de leurs idées sur les questions les plus élevées de la philosophie naturelle que devaient s'affermir, chez chacun des deux savants, ces saines et fortes convictions dont l'Académie a entendu l'autre jour un si brillant exposé. C'est à Genève que, il y a plus de cinquante ans, M. Dumas a publié, en collaboration avec Jean-Louis Prévost, de grands travaux physiologiques qui devaient faire époque dans la science. Il fut bientôt appelé à Paris pour y être attaché, comme répétiteur, à la chaire de chimie de l'École polytechnique. Mais l'importance et l'originalité de ses premiers travaux l'avaient fait remarquer des nombreux savants de l'Académie de Genève, et il avait ainsi contracté des amitiés qui devaient, plus tard, le rappeler bien souvent auprès de ceux qui avaient assisté à ses débuts. Aussi ne doit-on pas être surpris des hommages qu'il rend au mérite de sa première patrie scientifique, qu'il a ainsi été à même d'apprécier à sa juste valeur.

Genève, en effet, possède une aristocratie qui a longtemps occupé le premier rang dans la République, dirigeant les affaires et donnant en même temps l'impulsion à l'esprit public. Mais ce n'est pas, comme il arrive souvent, au moyen de la corruption, facilitée par la possession de grandes fortunes, que cette aristocratie exerçait son action : elle devait principalement son influence à l'exercice de l'enseignement dans l'Académie, institution dont M. Dumas nous trace le tableau suivant : « L'Académie était une corporation puissante dont il ne reste que le souvenir et dont rien, en France, ne donnerait une idée. Étroitement unie à l'Église, se recrutant elle-même comme établissement d'instruction supérieure, elle avait la haute main sur toutes les écoles du canton. Elle constituait un État dans l'État, étendant son action, à tous les points de vue, sur la politique et les affaires de la République. L'autorité dont elle était investie s'appuyait sur des lois traditionnelles. Ses fonctions lui assuraient le respect des familles. Ses professeurs, esprits d'élite, étaient tous capables de travaux sérieux et d'une application soutenue. A peine rétribués, obligés à des dépenses bien au-dessus de leurs faibles émoluments, ils avaient recherché le prestige du professorat, véritable magistrature, et non ses profits matériels. Le caractère politique du haut enseignement attirait vers lui les membres des familles riches du pays. Le goût des lettres et des sciences, l'habitude de se consacrer à leur culture, s'étaient transmis de génération en génération, et c'est ainsi que l'Académie de Genève, donnant à nos grands centres universitaires un exemple qu'ils n'ont pas compris, gardait son rang parmi les plus renommées de l'Europe. Elle constituait alors, par la bonne volonté de tous, et sans rien coûter à personne, une source d'activité intellectuelle, un foyer de lumières, comparables à ceux que les plus grands États n'entretiennent qu'au prix de larges sacrifices, auxquels ne pou-

vait songer une ville qu'un prince fantasque n'avait point encore enrichie, et dont les heureux habitants, il est permis de le dire, ne payaient pas d'impôts. »

C'est sous l'égide de cette institution que Genève fut illustrée, dans le dix-huitième siècle, par les belles études de Charles Bonnet sur la philosophie naturelle, par les intéressantes découvertes de Tremblay sur les polypes, de l'aveugle Huber sur les abeilles et de son fils sur les fourmis, par les voyages dans les Alpes d'Horace Bénédict de Saussure, l'un des créateurs de la géologie; enfin, par les importants travaux des physiciens Deluc et Lesage. Plus tard, nous rencontrons les noms des physiologistes Senebier et Théodore de Saussure, du naturaliste Pictet, du physicien et littérateur Pierre Prévost, du chimiste Charles de la Rive, et enfin du célèbre botaniste Augustin Pyrame de Candolle. A cette génération succéda celle d'Auguste de la Rive, du docteur Marcet, de Colladon, Gautier, Marignac, Pictet, Alph. Favre, Plantamour, Soret, d'Alph. de Candolle, qui vient d'être élu associé étranger de l'Académie des sciences en remplacement d'A. de la Rive, et de beaucoup d'autres dont il serait trop long de citer les noms.

Tant que l'intelligente aristocratie génevoise se maintint au pouvoir, l'Académie conserva dans la République son rang et son influence. Mais en 1846, lors de la guerre du Sonderbund, le parti conservateur, dont elle était un des soutiens, fut définitivement supplanté par le parti radical ayant à sa tête le célèbre agitateur James Fazy. A partir de ce moment, l'Académie perdit ses priviléges et une grande partie de ses moyens d'action. Auguste de la Rive donna sa démission de professeur et se retira de la vie publique. « Il ne se consolait point, dit M. Dumas, d'une révolution qui pouvait éloigner du culte des choses de l'intelligence les caractères vigoureux, appartenant aux familles opulentes, pour les rejeter dans les affaires.... Mais les craintes de notre confrère pour l'avenir de Genève n'étaient point fondées. A la génération savante du siècle dernier, à celle du commencement du siècle, à celle dont il faisait partie lui-même, on voit succéder une génération nouvelle pleine de séve, digne d'occuper le noble palais, élevé par la cité prévoyante, en l'honneur des sciences. Dans ce pays privilégié, grâce à ces institutions libérales que notre confrère lui-même a inspirées, grâce à ses collaborateurs affectionnés et à son propre exemple, il est encore plus facile de trouver, parmi les descendants des anciennes familles, de jeunes hommes qui considèrent la fortune comme un moyen d'avancer la science, que d'en découvrir qui considèrent la science comme un moyen d'avancer leur fortune. » Ceux auxquels M. Dumas fait ainsi allusion, ce sont MM. Lucien de la Rive, J.-L. Prévost, Ernest Favre, Ed. Pictet, Casimir de Candolle, etc., que la science retrouve aujourd'hui sur la voie que leur ont tracée leurs ancêtres.

Tel est le milieu dans lequel s'est écoulée l'existence tout entière d'Auguste de la Rive. Après avoir retracé en quelques mots les traits principaux de la vie de son père, Charles de la Rive, qui fut en même temps premier syndic de la république de Genève et professeur de chimie à l'Académie, après nous avoir fait assister à cette intéressante scène historique dont il fut l'un des témoins, et dans laquelle le chimiste génevois reproduisit, en présence d'Arago et d'autres savants d'abord peu disposés à en reconnaître l'exactitude, la célèbre expérience d'Œrstedt relative à l'action du courant électrique sur l'aiguille aimantée, M. Dumas nous montre le jeune physicien Auguste de la Rive entraîné avec ardeur dans cette voie par l'importance et la nouveauté de ces découvertes, et contribuant par ses propres travaux à la démonstration définitive des magnifiques lois d'Ampère sur les actions électriques et magnétiques.

Il nous fait voir ensuite la part qu'a prise Auguste de la Rive à l'établissement de la belle théorie moderne de l'unité des forces physiques, par les travaux sur l'origine et la nature de l'électricité voltaïque. Mais il nous le montre aussi, vers la fin de sa carrière, profondément attristé de voir les conséquences inattendues qu'une certaine école voulait tirer de ces découvertes auxquelles il avait contribué avec une ardeur si convaincue. « Dans la nature, telle qu'il nous est permis de la connaître, dit M. Dumas, rien ne se perd et rien ne se crée de ce qui est pesant ; nous disposons de la matière à notre gré, pour produire des combinaisons chimiques à l'infini ; les forces ne sont que des causes de mouvement que nous transformons l'une en l'autre, à volonté. Eh bien ! est-ce à dire que le monde n'a pas d'autre souverain que l'homme, et qu'il le domine en maître ?... L'atome pesant, l'éther élastique, les vibrations de l'éther excitées par l'atome, telle est la conception actuelle de l'univers. C'est simple ; c'est vrai, peut-être, disait Auguste de la Rive ; cependant qui sait ce qu'on en pensera dans cent ans, dans mille ans ? Comment croire qu'après être resté dans l'erreur, sur ces grands objets, depuis le commencement du monde, l'homme, en moins d'un siècle, aurait pénétré toute la vérité et n'aurait rien laissé à découvrir aux siècles à venir ? Nos neveux ne souriront-ils pas de notre confiante témérité ? Soyons plus modestes !... On veut que la matière qui obéit soit éternelle et que l'esprit qui commande soit périssable ! J'aime mieux croire, disait-il encore, que c'est l'âme intelligente qui est immortelle et que c'est la matière brute qui est destinée à finir. »

Telles sont les opinions qu'Auguste de la Rive se faisait un devoir de proclamer bien haut ; car il ne voulait pas laisser croire que ceux qui prêchent le matérialisme au nom de la science sont sûrs de l'approbation ou de la complicité de tous les savants. En réalité, le nombre de ceux dont il se séparait ainsi avec éclat est beaucoup moins considérable qu'on ne se le figure quelquefois. Aucun peut-être des membres de l'Aca-

démie des sciences qui l'écoutaient, n'a protesté intérieurement contre les belles paroles que M. Dumas ajoutait à l'exposé des idées d'Auguste de la Rive sur la philosophie naturelle :

« La science est grande; son rôle est glorieux, mais son domaine est circonscrit. Elle commande à la matière; elle ne peut rien sur l'esprit. Nous expliquons la marche des astres avec plus de sûreté qu'Homère; nous n'avons rien ajouté à la connaissance des passions humaines, dont il a fait une peinture si profonde; nos idées sur la chaleur sont plus sûres que celles d'Eschyle, elles n'ont rien changé aux protestations contre la tyrannie de la force brutale, qu'il fait entendre par la voix de Prométhée enchaîné; nous connaissons mieux que Virgile le rôle du cœur dans la circulation du sang, mais nous n'avons encore découvert aucun accent de tendresse ou de pitié qu'il ait ignoré. L'homme n'a pas eu besoin de la science pour plonger dans les profondeurs de l'âme humaine, et ce qu'il a découvert en étudiant les forces physiques n'a servi qu'à constater qu'entre elles et les forces morales il n'y a rien de commun. »

M. Dumas n'a pas analysé en détail les nombreux travaux d'Auguste de la Rive; se bornant à signaler leur caractère général et leurs principales conséquences, il a laissé à M. Soret, physicien éminent de Genève, le soin d'en écrire une histoire complète. Mais il n'a pas pu s'empêcher d'apprécier comme ils le méritent certains de ses travaux touchant à des sujets d'une importance ou d'un intérêt particuliers.

Telle est d'abord sa belle théorie des aurores boréales. Après une brillante description de ce météore, et en particulier des deux belles aurores boréales dont nous fûmes témoins, au mois d'octobre 1870, pendant le siége de Paris, M. Dumas expose les idées d'Auguste de la Rive sur la cause de ce phénomène, qu'il considérait comme dû à l'apparition d'un anneau lumineux ayant pour centre le pôle magnétique de la terre et pour siége les régions supérieures de l'atmosphère.

Tels sont encore les travaux qu'il a exécutés, de concert avec son savant compatriote et ami M. de Marignac, sur l'ozone, que venait de découvrir Schönbein, le célèbre professeur de Bâle, inventeur du coton-poudre. « Si c'est le hasard, dit à ce propos M. Dumas, qui, dans l'atmosphère de la terre a délayé l'oxygène au point précis qui convient à la respiration de l'homme; si c'est lui qui fait naître, à propos, l'ozone, pour détruire les germes qui menacent notre vie, pour préparer la nourriture nécessaire aux plantes qui nous alimentent; si c'est le hasard qui marque des limites à la concentration de l'oxygène, en rendant presque immuable la quantité du gaz inerte dont il est mêlé dans l'air que nous respirons; si c'est lui qui a rendu, de la sorte, possible et durable, à travers de longs siècles, l'existence de l'homme sur la terre, répétons avec Auguste de la Rive et en complétant sa pensée, que le hasard est

bien intelligent, qu'il est même trop intelligent et qu'il mérite un autre nom. »

Enfin, après avoir signalé les études de M. de la Rive sur la dorure galvanique, M. Dumas termine le résumé de ses principaux travaux par l'exposé de l'explication qu'il a donnée de deux phénomènes bien connus de ceux qui ont habité la Suisse : la double illumination successive des Alpes au coucher du soleil et la plus ou moins grande transparence de l'air, suivant que le temps est à la pluie ou au beau. La description de ces phénomènes a fourni à M. Dumas l'occasion de prouver une fois de plus que le génie scientifique peut s'allier aux plus brillantes qualités littéraires.

D'après ce que nous avons dit de l'influence exercée par l'Académie sur l'esprit public à Genève, on pense bien que Auguste de la Rive a dû jouer dans sa patrie un rôle politique important. Quand Charles de la Rive était premier syndic de la République et chef du parti conservateur, son fils, avec presque toute la jeunesse, s'était jeté dans les rangs du parti libéral, à la tête duquel était alors Simonde de Sismondi. Mais quand, plus tard, il vit monter le flot de la démocratie radicale, il devint à son tour un des chefs du parti conservateur, pour abandonner la politique en 1846, lorsque le triomphe des radicaux fut devenu définitif.

Son caractère éminent, la haute position qu'il avait occupée à Genève l'avaient mis en contact avec beaucoup de personnages politiques de l'Europe entière. Nous croyons que le passage où M. Dumas trace le tableau de ses relations avec le comte de Cavour présentera un vif intérêt à nos lecteurs, habitués probablement à voir le grand ministre italien sous un autre jour :

« Auguste de la Rive avait pu comparer sa propre patrie avec l'Angleterre, à laquelle l'attachaient des liens étroits, avec la France, où le rappelaient souvent d'illustres amitiés, parmi lesquelles on ne saurait oublier ici M. de Tocqueville et M. de Montalembert, avec la Savoie et l'Italie, où d'anciens rapports de famille avaient été rajeunis par l'intime affection qui l'unissait à son parent le comte de Cavour, habitué, dès son enfance, à venir prendre, chaque année, quelques semaines de vacances ou de repos à Présinge. Sur le terrain des idées libérales, le jeune savant et l'homme d'État futur qui devait exercer une si grande influence sur les destinées de l'Italie, se trouvèrent longtemps à l'unisson. Placés, l'un et l'autre, au début de la vie, dans des milieux défavorables à leurs convictions, ils savouraient ensemble le fruit défendu. Parfois, tandis que les anciens sommeillaient le soir, au coin du feu, dans le salon de Présinge, ils scandalisaient la partie féminine du cercle de famille par l'étalage exagéré de leurs opinions, que l'auditoire troublé n'osait ni contester ni combattre, de peur de réveiller ceux qu'elles auraient consternés. Parfois, ils allaient recevoir Simonde de Sismondi, à la dérobée et en

conspirateurs. Cavour et de la Rive, partis du même point, furent, par la suite, souvent en désaccord; l'un, en lutte avec des gouvernements absolus, devenait, de plus en plus, partisan de la liberté; l'autre, aux prises avec les exigences de la démocratie, se rangeait, de plus en plus, parmi les conservateurs. Leur intimité n'en fut jamais atteinte, et si le buste de l'homme politique occupait dans le salon de notre confrère une place d'honneur, en face de celui de l'illustre Rossi, Cavour de son côté, ne parlait du savant qu'en termes émus, empreints, à la fois, d'une tendre affection et d'un profond respect.

« Je ne résiste pas au plaisir de citer un passage de l'une de ses lettres intimes. Sans rien ajouter à un éloge que nous avons entendu, d'une oreille émue et charmée, il y a peu de jours, il présentera, peut-être, à quelques personnes, M. de Cavour sous un aspect nouveau.

« Si ma lettre n'était pas si longue, dit-il, je vous parlerais de votre « illustre ami, M. de Broglie, que j'estime, je vénère et j'aime tous les « jours davantage, surtout parce qu'il montre ce que sont les Français, « quand ils suivent une bonne voie. Lorsque vous m'aurez fait voir un « duc de Broglie, Anglais ou Allemand, je commencerai à douter de mon « opinion sur la supériorité morale, intellectuelle et politique de la « France, opinion qui s'enracine chaque jour davantage dans mon « esprit. »

« Puissent ces paroles, prononcées par un étranger, par l'un des hommes les plus pénétrants de notre temps, rester à la fois, quoique n'étant sorties d'aucune chancellerie, comme une consolation et un avertissement pour notre pays; elles lui rappellent de quelle estime il a joui et de quels modèles il faut se rapprocher, pour en être toujours digne. »

Auguste de la Rive a conservé jusque dans les derniers temps de sa vie une vivacité d'esprit et une activité physique qui semblaient promettre de longs jours. Il est mort en pleine possession de lui-même, au milieu de sa famille qui était allée le rejoindre dans le Midi de la France où l'avait conduit le soin de sa santé. Jamais personne n'a exercé par sa fortune, par sa bienveillance, par ses conseils, une influence plus fructueuse sur tous ceux qui l'ont approché. Toujours sa première pensée était généreuse, et il ne s'en laissait jamais distraire. En cela, personne ne lui ressemblait plus que le grand chimiste qui a eu la fortune méritée de lire, devant un public constamment attentif et souvent ému, le récit fidèle, plutôt que l'éloge d'une grande existence scientifique.

II

Nous avons mentionné, dans la *Revue* que nous avons consacrée au passage de Vénus sur le soleil en 1874[1], l'opinion émise par M. Le Verrier

[1] Voir *le Correspondant* du 10 septembre 1874.

dans le sein de la commission de l'Académie chargée d'organiser les expéditions, relativement à l'utilité des observations projetées. D'après le savant directeur de l'Observatoire, ces observations n'étaient pas susceptibles d'une précision suffisante ; d'autres méthodes pouvaient conduire plus facilement et plus sûrement à la détermination de la parallaxe solaire, et, en conséquence, les peines et les dépenses consacrées à ces expéditions ne devaient pas produire les résultats définitifs sur lesquels on paraissait généralement compter.

L'une des méthodes auxquelles M. Le Verrier faisait allusion est basée sur la détermination de la vitesse de la lumière faite, à la surface de la terre, sans l'intervention d'aucun phénomène astronomique. On juge facilement de la difficulté du problème, quand on remarque que le rayon lumineux dont il s'agit de mesurer la vitesse parcourt environ 300,000 kilomètres en une seconde : un mobile animé d'une pareille vitesse mettrait moins de 1/8e de seconde pour faire le tour de la terre.

Cependant le problème a été résolu de deux manières différentes par deux physiciens français : par M. Fizeau en 1849, et par L. Foucault en 1850. Avec l'appareil imaginé par ce dernier, on peut rendre sensible le temps nécessaire à la lumière pour parcourir un espace de 5 mètres, et ce temps est à peine de 1/60,000,000e de seconde !

Malheureusement, les difficultés de construction d'appareils aussi délicats que ceux de M. Fizeau et de L. Foucault, n'avaient pas permis jusqu'à présent d'obtenir une détermination de la vitesse de la lumière présentant une exactitude supérieure à celle que donnent les méthodes astronomiques. Mais comme le manque de précision des résultats obtenus tenait à l'insuffisance des moyens employés, et non au principe des méthodes proposées, il était très-intéressant pour la science que ces expériences fussent répétées dans des conditions meilleures et avec des appareils plus puissants. Aussi, dès le commencement de 1874, M. Le Verrier proposait-il au conseil de l'Observatoire de faire exécuter une détermination de la vitesse de la lumière, en ne négligeant rien pour donner à l'opération toute la précision désirable.

M. Cornu, professeur à l'École polytechnique, expérimentateur aussi habile que savant, fut chargé de cette importante opération. Dans un mémoire lu à la séance de l'Académie des sciences du 14 décembre dernier[1], il a exposé les résultats de ses expériences, et les conséquences que l'on peut en déduire relativement à la valeur de la parallaxe solaire. M. Cornu a employé la méthode de M. Fizeau, quoique, *a priori*, la méthode de L. Foucault fût susceptible d'une plus grande précision[2]. Aussi

[1] *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. LXXIX, n° 24.

[2] Voir à cet égard Verdet, *Conférences de physique faites à l'École normale*, t. IV de ses œuvres, seconde partie, p. 674.

serait-il vivement à désirer qu'une détermination nouvelle de la vitesse de la lumière par la méthode de Foucault fût exécutée, ne fût-ce qu'à titre de contrôle, dans des conditions semblables à celles réalisées par M. Cornu pour la méthode de M. Fizeau.

Rappelons sommairement en quoi consiste cette dernière. Une roue dentée tourne très-rapidement devant une source de lumière : le faisceau lumineux passe entre deux dents, va se réfléchir sur un miroir placé à une distance connue, et revient à son point de départ. Si la roue tourne avec une vitesse telle que, dans le temps employé par le rayon pour aller au miroir et en revenir, le *plein* d'une dent se soit substitué à l'*intervalle* précédent, un observateur situé derrière la roue ne verra pas le faisceau de retour; pour une vitesse différente de la roue il verra, au contraire, une lumière continue, grâce à la persistance des impressions sur la rétine. L'expérience consiste donc à chercher la vitesse de la roue qui éteint cette espèce d'*écho lumineux*. On peut augmenter successivement cette vitesse de manière que le rayon de retour soit arrêté par la deuxième, la troisième, etc., dent, après l'intervalle qui avait livré passage au faisceau d'aller.

Dans les expériences de M. Cornu, la source lumineuse, fournie par un appareil de Drummond, et la roue dentée qui pouvait faire jusqu'à 1,600 tours par seconde, étaient placées sur la terrasse de l'Observatoire; le miroir était à 23 kilomètres de là, sur le sommet de la tour de Montlhéry. Ces deux stations ont été choisies, parce que la valeur de leur distance, déterminée à diverses reprises par les observateurs les plus éminents, est à l'abri de toute discussion.

L'instant exact de l'extinction du faisceau de retour, et la vitesse de la roue dentée à cet instant, étaient obtenus au moyen d'un enregistreur électrique et d'un chronographe en correspondance électrique avec la pendule de la salle méridienne de l'Observatoire.

M. Cornu a conclu, comme moyenne de 504 expériences, le chiffre de 300,400 kilomètres par seconde pour la valeur de la vitesse de la lumière dans le vide.

En partant de ce résultat, on peut déterminer la parallaxe solaire de deux manières différentes : 1° par la détermination du temps que met la lumière à parcourir le rayon de l'orbite terrestre; par la discussion de plus de mille éclipses de Jupiter, Delambre a trouvé que ce temps est de 8 minutes 13 secondes : on en conclut pour la parallaxe solaire une valeur de 8″88.

2° D'après l'aberration de la lumière, c'est-à-dire la quantité angulaire maxima dont la position apparente d'une étoile est déplacée, par suite de la composition de la vitesse moyenne de la Terre dans son orbite avec la vitesse de la lumière. Bradley, qui a découvert ce phénomène, donne pour valeur de l'aberration 20″25. D'après W. Struve, elle devrait être

portée à 20″445. Le premier de ces nombres donne pour valeur de la parallaxe solaire 8″88, et le second 8″80.

M. Cornu semble adopter comme résultat probable, soit la première de ces valeurs : 8″88, soit la moyenne des trois : 8″85. Cependant aucun de ces nombres ne nous paraît devoir être accepté comme définitif : la concordance des deux premiers est probablement fortuite; car, d'une part, *l'équation de la lumière*, 8′13″, donnée par Delambre, ne pouvait pas être exacte, ainsi qu'il le reconnaissait lui-même, en raison des inégalités mal connues du mouvement des satellites de Jupiter; d'autre part, la constante de l'aberration donnée par W. Struve a toujours été considérée comme plus approchée que celle trouvée par Bradley; elle a, du reste, été confirmée par les observations plus récentes encore de plusieurs astronomes[1]. Donc, si le chiffre trouvé par M. Cornu, pour la vitesse de la lumière, est exact à 1 millième près, la valeur de la parallaxe solaire présentant la plus grande exactitude probable nous paraît devoir être 8″80.

Mais, d'un autre côté, plusieurs autres méthodes, purement *analytiques*, basées sur les immenses travaux de M. Le Verrier, relatifs à la théorie des mouvements des différentes planètes, ont toutes conduit le savant directeur de l'Observatoire à la valeur de 8″86 pour la parallaxe solaire[2].

Nous sommes donc toujours dans l'incertitude, relativement à la valeur définitive qu'il faut adopter. C'est pourquoi les expéditions entreprises pour aller observer au loin le passage de Vénus sur le Soleil ne nous paraissent pas devoir être inutiles : il est très-possible que l'accord des résultats obtenus fixe définitivement les astronomes sur la valeur exacte de la parallaxe solaire, et par suite sur la véritable distance de la Terre au Soleil.

P. Sainte-Claire Deville.

[1] M. Lindenau a trouvé 20″449; M. Lundahl, 20″551; M. Peters, 20″503.
[2] Voir les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, séance du 21 décembre 1874.

MÉLANGES

SURSUM CORDA

Poésies, par Anatole de Ségur.

I

Quand Boileau nous parle de « la hauteur de l'art des vers, » il ne dit vraiment rien de trop fort et de trop désespérant pour ceux qui s'aventurent à écrire dans cette langue des dieux. Il nous donne la difficulté pour ce qu'elle est; il n'en rabat pas d'un iota. Si vous avez du souffle et de bons jarrets, vous avez chance d'arriver au haut du Pinde. Mais si vous avez l'haleine courte et les pieds plats, vous demeurerez à mi-chemin du mont, et vous serez la risée des Faunes pétulants et de leurs compagnes, les Hamadryades qui hantent ces pentes escarpées et ces bois pleins d'harmonie. Ce petit peuple de demi-dieux est né malin; il a l'oreille juste, et facile à blesser; il est ennemi de la cacophonie, et de tout manquement aux lois de la musique; une note fausse ou qu'on écorche le fait se hérisser; il ne souffre pas davantage les mots pleins de vent, les assonnances on consonnances monotones et vides, *ombre* qui appelle *sombre*, *monde* qui tire après soi *immonde*, *azur* qui se fait suivre de *pur*, et bien d'autres sons que le *roc* redit au *roc* et « le *vallon* au *vallon*. » Ce petit peuple aime d'instinct le vrai, le beau, le sublime. Vivant, comme il le fait, au sein de la nature, sous la voûte céleste, *sub dio*, il n'a qu'objets charmants à contempler, et cela nuit et jour, les astres, les grands bois, les torrents, les roches pendantes. Dans cette vie simple, il ne ressent que des passions vraies; et, comme il les ressent, il les exprime. On ne l'éblouit donc point par l'ithos et le pathos; on ne l'endort point par le nombre et par la cadence toute seule, ou par des manières de litanies; on ne l'amuse pas non plus par des fantômes des choses et par une nature imaginaire, lui qui est, pour ainsi dire, plongé dans la nature vivante, et qui ne perçoit que de vraies couleurs et de

vraies senteurs. Aussi ce petit peuple aime-t-il ce qui est bien dit et qui lui représente quelque chose. Le terme propre, en français, passe pour lui avant tous les beaux délires; il n'exclut de rien le bon sens et la précision; il n'entend pas que la langue des vers soit moins ferme, moins liée et moins unie que le discours en prose; et avec tout cela il ne la veut pas moins divine. Ces hôtes des versants du Pinde ont le goût difficile, comme on le voit, et même ils sont particulièrement jaloux du génie français dans la poésie. Ils ne connaissent, ils ne prisent que les vers bien écrits :

> Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
> Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

C'est de chez ce petit peuple que Boileau a rapporté ces deux vers qui ont force d'oracle.

II

M. A. de Ségur, pour venir à l'un des enfants, les mieux doués, de notre tribu poétique encore nombreuse, a écrit les vers du *Sursum corda* sous les yeux, je dirais volontiers sous le sourcil de Boileau. Il ne les a pas écrits en tremblant : qui a peur ne fait rien de bon, pas plus en guerre qu'en poésie. M. A. de Ségur a mis à la gêne non pas sa muse, mais son goût. Invention, flamme et sentiment, ces trois choses éthérées font tout le poëte. Et Boileau n'a jamais prétendu les réglementer. Aussi le régent du Parnasse n'y a la main en aucune sorte. Il laisse le poëte faire par lui-même et comme il l'entend; il ne l'empêche ni de voler aussi haut que le portent ses ailes, ni de tomber piteusement des nues, s'il a mal mesuré les infinis qui séparent notre terre du brillant Sirius. Boileau ne contrarie personne sur le fait de poésie, pas plus Chapelain que Racine. Il ne fait un crime à personne du faible de rimer. Pour Boileau tous les genres et toutes les espèces, à commencer par l'Épopée, comportent invention, liberté de faire, excellence d'exécution. Il n'a dit, après Aristote, rien de plus et rien de moins de l'esprit humain ; il l'a traité aussi libéralement, pour user de cette locution moderne, que l'a fait le philosophe de Stagire. Mais l'empire de l'invention concédé aux poëtes avec toutes ses provinces, Boileau n'a eu garde de laisser la langue nationale à la discrétion des particuliers : c'était de bon sens et d'un intérêt public. En ceci Boileau s'est montré un conservateur de génie ; on ne saurait trop le redire. Il a mis la difficulté souveraine où elle est, à bien écrire; et par là il a fait entendre aux auteurs qu'ayant eux et la langue un commun destin, bien écrire c'est bâtir sur le solide, et travailler pour la postérité. Prescription redoutable ! Elle doit donner la chair de poule à tout auteur qui « pense de l'art des vers atteindre la hauteur. »

Bien écrire en vers! M. de Ségur a-t-il accompli tout le précepte de l'impérieux législateur? Tout le précepte, c'est beaucoup exiger des poëtes de notre temps, et même des princes de l'art contemporain. La moitié ou une bonne partie du précepte de Boileau exécutée, c'est beaucoup pour plaire, et pour se faire lire, non sans délices, par ceux qui goûtent encore le bon français dans les vers, le français de la France, comme les Athéniens ont dit, jusqu'au dernier jour, de leur cher dialecte attique. Des vers de source chrétienne et de veine patriotique, pleins de sentiment et de la passion du beau, du bon et du grand, qui me parlent avec force et tendresse de Dieu, de l'homme, de la nature, de l'idéal dans les arts, des vers bien faits, *bene tornati*, avec du souffle, de la noblesse et un grand air de vérité, voilà qui se distingue fort de la production poétique courante, des rimes de salon, des petits chefs-d'œuvre de famille et des sublimités de tous genres qu'on se jette à la tête dans la franc-maçonnerie des Pléiades.

III

Appuyons notre dire de quelques preuves, tirées, comme le veulent les rhéteurs, des entrailles même du sujet; et venons à l'une des meilleures pièces de ce recueil, à la meilleure, selon notre faible jugement. C'est une composition ordonnée d'après la manière des maîtres, et d'un caractère vraiment original. Elle est toute d'imagination. La matière en est faite, pour ainsi dire, des fautes, des malheurs et des larmes de la France de 1870 à 1874 inclusivement. Je connais peu de fictions poétiques aussi élevées et d'un pathétique plus soutenu. On en jugera par ces couplets que je détache de la pièce. Celle-ci a pour titre : *La dernière espérance*. Le poëte, pendant une de ces nuits de septembre 1871, pleines d'angoisses et chargées de songes affreux, a rêvé que les cieux s'entr'ouvraient devant lui, et que le Christ ressuscité lui apparaissait dans sa majesté resplendissante et toute bénigne :

Cette nuit je goûtais le seul bien qui nous reste,
La douceur d'oublier, quand la voûte céleste
S'entr'ouvrit devant moi...

Tout le chœur séraphique est prosterné devant le Roi de gloire, et le juge des derniers temps. On tient conseil dans ce lieu des béatitudes éternelles, de l'irrépréhensible justice, et des arrêts irrévocables. Tous les peuples sont cités à comparaître devant le tribunal du fils de l'Homme pour y répondre du bien qu'ils ont fait, du mal qu'ils ont perpétré ou laissé se perpétrer par leurs conducteurs violents ou imbéciles.

Les chérubins ailés l'adoraient en silence.
Un ange à ses côtés tenait une balance
Où sa divine main,

Mesurant tour à tour, impassible et sereine,
Les œuvres de salut et les œuvres de haine,
Pesait le genre humain.

Tous ceux qui paraissaient devant le trône auguste,
Quel que fût leur arrêt, disaient : Vous êtes juste,
O Dieu saint, ô Dieu fort!
Et, suivant son destin, désolée ou ravie,
Chaque âme s'en allait dans l'éternelle vie
Ou l'éternelle mort.

Boileau eut mal noté cette main « impassible et sereine » ; nous faisons comme lui. Mettez mieux que ces deux mots, et rien ne manque à la beauté lyrique de la strophe. Qu'est-ce qui ne met pas aujourd'hui « serein ou sereine » dans ses vers, et cela plus de quatre-vingt-dix fois? — Il n'y a peut-être qu' « ému ou émue » qu'on mette plus souvent, et cela dans la prose comme dans les vers. C'est d'une inexprimable fadeur.

La France à son tour est appelée « par son nom » : *Te ipsam novi ex nomine tuo*, à s'entendre juger :

Tout à coup, je sentis tressaillir tout mon être.
J'avais vu dans mon rêve une femme apparaître
Et passer devant moi,
Et j'avais reconnu sous sa robe flétrie
L'image de ma mère : ô ma chère patrie,
O France, c'était toi!

C'était elle! Entr'ouvrant sa tunique souillée,
Inclinant vers le sol sa tête dépouillée,
Elle voilait ses yeux.
D'intarissables pleurs inondaient son visage,
Et sous ses doigts fermés se frayant un passage,
Tombaient silencieux.

Je la voyais mourir, et je mourais moi-même.
Son front n'était plus ceint du royal diadème;
Son sceptre méprisé,
Ainsi qu'un vil bâton, gisait dans la poussière,
A côté des lambeaux sanglants de sa bannière
Et d'un glaive brisé!

Ses antiques rayons s'étaient changés en ombres;
L'aigle et le coq gaulois, sur un tas de décombres
Râlaient, le cou tordu...

A « ce cou tordu », Boileau eût jeté les hauts cris. On ne se permettait pas de son temps ces licences-là ou ce trop de naturel. Laissons crier Boileau et maintenons « ce cou tordu » : il est hardi, juste, et, selon nous, d'un effet grand et piteux. Et qu'est-ce qu'on ne passe pas à un enfant de la France qui parle de « sa mère » avec cette tendresse filiale et civique? Boileau, vivant de notre temps et souffrant, comme nous, de nos désastres et de nos abaissements, aurait dit, bien! comme nous, à « ce cou tordu » de l'aigle et du coq gaulois.

Là-dessus l'ange exterminateur élève la voix, et demande que cette nation impie soit livrée à la destruction :

Qui renonce à sa foi n'est plus digne de vivre.
. . . . . .
Il a (ce peuple) jeté l'outrage à l'Église sa mère...
— Foudroyez, Dieu puissant, ces lâches félonies,
Et prononcez le mot des nations finies :
Mané, Thécel, Pharès !

Il dit, et, l'œil en flamme, attendit la sentence.
Et celui qui tenait la divine balance
Mit dans les deux plateaux,
D'un côté les vertus et de l'autre les crimes,
Ici les fiers exploits, les actes magnanimes
Des saints et des héros !

Là, des affreux rhéteurs, des sanglants démocrates,
De Voltaire à Marat, les œuvres scélérates,
Le mépris de tous droits,
Et d'un peuple sans Dieu les folles saturnales
Sur les débris fumants des vieilles cathédrales,
Sur le tombeau des rois !

Or, malgré cet amas de fureurs et de vices,
Des antiques vertus et des longs sacrifices
Tel était le trésor,
Que, dans les deux plateaux de la balance pleine,
Le poids du pur amour et celui de la haine
Se compensaient encor.

Si ce ne sont pas là de beaux vers, dans le sujet, qu'est-ce que nous devons entendre par de beaux vers ?

L'ange exterminateur devient plus pressant ; il va jusqu'au bout de son terrible réquisitoire :

Qu'as-tu fait de tes saints ? — Ils ont offert leur vie
Pour prix de ma rançon !

Mais l'ange de la patrie paraît qui prend la défense de la grande accusée :

L'ange de la patrie
Parut soudain, tenant une coupe remplie
De larmes et de sang,
Le sang des fils martyrs et les larmes du père,
Sang et larmes sacrés, offrande volontaire
De l'amour tout-puissant !

Dans le plateau de vie il la répandit toute :
O poids du saint amour ! Quand la dernière goutte
En eut touché le bord,
Le plateau s'abaissa ; le ciel frémit de joie,
L'ange exterminateur abandonna sa proie
Et renvoya la Mort.

Il faut lire dans ce recueil du *Sursum corda* toute cette composition pour en bien apprécier le dessein, les justes proportions et le grand

mouvement. L'auteur a montré là, et d'une manière qu'on ne connaît plus guère, que le poëte c'est « le voyant », comme disaient les hébreux, « l'homme des choses saintes », a dit Platon, l'ami de la nation et de la grandeur morale de la patrie. Toute poésie qui n'a pas ces caractères excellents, et de laquelle l'âme d'un peuple est absente, est un pur jeu d'esprit, et l'amusement solennel d'un assembleur de rimes. Elle n'a qu'un éclat de surface dont les yeux faibles, chassieux, dit Horace, *lippis*, sont éblouis.

Les vers de M. de Ségur sont des vers bien écrits ; j'ajoute qu'il a pris la peine de bien écrire. Il me semble que j'ai les yeux sains pour voir cela, et je ne me fie pas qu'à eux. Je m'aide un peu de la bonne vue de Nicolas Boileau, après l'avoir ajustée aux objets poétiques de notre temps. Je pense ne pas faire acte de critique complaisant, si je dis que la langue, dans ces strophes chrétiennes et nationales, aurait bravement supporté l'examen du maître, — je l'entends du maître vivant au milieu de nous et jugeant avec son goût et son cœur français.

AUGUSTE NISARD.

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ET MUNICIPALES.

Inventaire analytique des Archives communales d'Amboise, 1421-1789, suivi de documents inédits relatifs à l'histoire de la ville, par M. l'abbé C. CHEVALIER, président de la Société Archéologique de Touraine, lauréat de l'Institut, etc. — Tours, Georget-Joubert. 1874. 1 vol. gr. in-8.

Les archives accumulées depuis la Révolution, dans les chefs-lieux de préfecture, offrent à l'historien d'inépuisables ressources. C'est une mine précieuse de jour en jour mieux explorée, mieux connue. On a réuni dans ces dépôts des papiers d'origines très-diverses : archives administratives de l'ancien régime, archives des établissements religieux supprimés, archives seigneuriales; on y garde, en un mot, tout ce qui a échappé aux révolutions, à l'incurie dédaigneuse, aux dilapidations coupables.

Les archives municipales ne sont point confondues avec les archives des préfectures : la Révolution ne les pas enlevées aux communes, et plusieurs villes ont conservé intacts de superbes chartriers qui remontent quelquefois au treizième siècle, souvent au quatorzième et au quinzième.

L'histoire de notre ancienne organisation municipale est là tout entière. Les premiers efforts des bourgeois pour s'administrer eux-mêmes, leurs luttes avec les seigneurs laïques ou ecclésiastiques, leurs défaites et leurs victoires, leur instable et changeante fortune est retracée jour par jour dans ces registres de délibérations, dans ces registres de comptes dont la magnifique série se déroule, en quelques villes, ininterrompue depuis plus de cinq cents ans.

L'archiviste municipal ne règne pas, comme l'archiviste départemental, sur un domaine dont la vie est absente : abbayes, chapitres, maisons féodales dont les papiers sont aujourd'hui concentrés dans les préfectures, ont, depuis quatre-vingts ans, cessé d'exister; et si quelques-uns de ces établissements ont repris une vie nouvelle, ils se sont créé des archives

toutes modernes sur lesquelles le préfet n'a nulle juridiction. La commune, au contraire, à travers des vicissitudes et des transformations sans nombre, est restée elle-même ; ses archives lui sont demeurées, elles s'accroissent chaque jour, elles sont vivantes comme la commune elle-même. Celui à qui en appartient la garde est souvent le secrétaire de la mairie, c'est-à-dire le successeur direct des anciens clercs de ville dont il ne comprend pas toujours facilement la langue et dont il ne lit pas très-couramment l'écriture.

Il serait naturel de penser que les villes conservent et inventorient leurs archives avec un soin plus jaloux que ne le font les préfectures. Leur intérêt, leur honneur n'y est-il point engagé? C'est pourtant le contraire qui est vrai. Hélas! quelle est donc, dans notre pays, la force de la centralisation, quelle est la faiblesse de l'esprit provincial et municipal? La loi a créé les archivistes départementaux ; les circulaires ministérielles ont tracé le plan de leurs travaux ; les inspections périodiques les ont, au besoin, stimulés, et de nombreux inventaires ont été publiés par ces fonctionnaires modestes, hommes de science et de travail, presque tous sortis de l'École des Chartes.

En un mot, l'État a pu obtenir, presque partout, un classement méthodique, très-souvent la publication de l'inventaire ; mais les villes échappent à son action directe, et, trop souvent elles négligent les titres de leur histoire ; quand elles s'en préoccupent, elles le font, en bien des cas, non point spontanément, mais à l'instigation pressante des inspecteurs. Comment certaines administrations locales qui assurent contre l'incendie l'édifice de l'Hôtel-de-Ville et le mobilier municipal ne songent-elles point à assurer aussi leurs archives contre toutes les chances de destruction qui les menacent? Nulle compagnie ne saurait fournir ici de garantie sérieuse. La seule voie possible est celle des inventaires et des publications. Quelques villes l'ont compris (Lyon, Bordeaux, Dijon, Angers, Albi, Bar-sur-Seine, Uzès, etc.) ; des communes moins importantes ont fait paraître, elles aussi, leurs inventaires, et quelques établissements hospitaliers ont suivi cet exemple.

En Touraine, la ville d'Amboise vient de donner le signal. Le conseil municipal a chargé un érudit d'un rare mérite, un des membres du clergé français qui fait le plus d'honneur à l'érudition ecclésiastique, M. l'abbé Chevalier, de dresser le catalogue de ses archives et d'en publier *in extenso* les pièces les plus importantes. M. l'abbé Chevalier s'est acquitté heureusement de cette mission, et il a offert à la municipalité d'Amboise, en même temps qu'à tous les amis des études historiques, un recueil précieux qui figure parmi les meilleurs inventaires d'archives municipales.

M. l'abbé Chevalier, qui porte un intérêt tout particulier à l'histoire de l'art, a eu l'occasion de relever, dans sa préface, un bon nombre de textes fort intéressants à ce point de vue. Je citerai un seul exemple : M. l'abbé Chevalier apporte des arguments qui paraissent décisifs en faveur de l'origine Amboisienne des deux architectes de Chambord : Pierre Nepveu dit Trinqueau et Jacques Coqueau.

Il est à désirer que d'autres villes suivent un aussi louable exemple, et que de nouvelles publications aussi bien conçues que le catalogue analytique des archives d'Amboise viennent s'ajouter aux inventaires municipaux que nous possédons déjà.

PAUL VIOLLET.

QUINZAINE POLITIQUE

9 janvier 1875.

Où en sommes-nous, après tous ces vœux, ces prières et ces espérances du nouvel an, qui formaient dans nos cœurs, il y a quelques jours, comme une meilleure image de la France, d'une France plus confiante, plus tranquille et plus prospère? Comment se sont-elles si vite dissipées, ces promesses d'accord qui rapprochaient déjà les partis? A quoi aura-t-il servi que tant d'avertissements terribles, donnés à notre patrie par M. de Bismark avec une si dédaigneuse prodigalité, nous soient venus, hier à peine, du tribunal qui jugeait M. d'Arnim? Quel est donc le lendemain de cette fête qui déployait, pour le plaisir du monde et l'orgueil de la France, les splendeurs luxueuses et l'asiatique magnificence de l'Opéra, sous les yeux de l'étranger ébloui par ces richesses? Et n'avions-nous convié le lord maire de Londres à ce spectacle que pour lui montrer, quelques heures après, sur l'ancien théâtre de Louis XIV, dans son palais de Versailles devenu celui de l'Assemblée, l'état précaire de notre gouvernement, les agitations de notre politique, la fureur de nos discordes et l'incertitude de nos fragiles destinées?

Ainsi a-t-on pu se parler, dans l'étonnement et la douleur, à la nouvelle de l'événement parlementaire du 6 janvier, date presque anniversaire de l'insidieuse surprise où la gauche, au commencement de 1874, tenta de renverser le ministère de M. de Broglie.

Rien n'a pu conjurer cette crise. Aux dernières heures de 1874, le maréchal de Mac-Mahon consultait, à l'Élysée, les chefs de tous ces « modérés » qu'il invitait naguère à s'unir à lui. Or, dans ces entretiens où il invoquait, au nom de la France, les patriotiques vertus du sacrifice et de la conciliation, il n'a guère fait que constater des dissentiments; et tandis que, dans ce conseil, trois partis lui parlaient tour à tour de septennat personnel, impersonnel ou républicain, il lui était facile d'entendre déjà gronder comme des menaces, au milieu des trois autres qui l'observaient de loin, les

mots de monarchie, d'empire et de république. Par un message, il a porté la voix dans l'Assemblée : il a réclamé l'aide d'un Sénat; il a prié qu'on commençât, par ce secours, à compléter ses pouvoirs : il n'a pas été écouté. Les Trente ont joint leur demande à la sienne : leur avis a été méprisé. Ses ministres ont insisté : on a voté contre eux. Et tous ces refus, sous quelques raisons spécieuses qu'on en dissimulât les secrets motifs, ont permis de douter que l'Assemblée voulût jamais établir le Septennat sur des lois constitutionnelles, ni qu'elle pût désormais, dans l'infinie division de ses partis, former une autre majorité qu'une majorité de coalition?

Pour nous, nous laisserons à des politiques plus subtils, à ceux dont le cœur ne sent aucun malaise dans ces pénibles nécessités de la France, nous leur laisserons le droit de dire que le maréchal de Mac-Mahon s'est montré trop impatient de son devoir. Ce devoir, c'en est un de pitié et de prévoyance : est-ce que tous les partis, sans exception, ne crient pas bien haut que la France souffre, a honte et se plaint de l'incertitude où elle languit, elle qui, hier mutilée par l'Allemagne, hier blessée par la Commune, a tant besoin d'un repos assuré? Est-ce qu'attribuer à un gouvernement un titre et la durée sans le doter des pouvoirs essentiels et sans le pourvoir des garanties indispensables, ce n'est pas placer au-dessus de la nation une vaine autorité, une puissance instable, une direction dérisoire, que tous les hasards peuvent déplacer et dont peuvent se jouer toutes les ambitions? N'était-il donc pas juste et sensé que le maréchal suppliât l'Assemblée de faire enfin cesser ce suspens où son gouvernement vacille et où la France s'agite, au gré des partis? C'était aussi un devoir de loyauté, un devoir d'honneur et de respect. Non-seulement l'Assemblée avait, le 20 novembre, solennellement annoncé les lois constitutionnelles qui doivent organiser le septennat comme un régime spécial et complet. Mais, devant la France anxieuse des disputes qui contestaient au septennat jusqu'à son titre légal et jusqu'à la durée du lendemain, combien de fois le maréchal, confiant dans la parole de l'Assemblée, n'avait-il pas donné la sienne au pays? Combien de fois ne les avait-il pas promises, à son tour, ces lois constitutionnelles dont il avait pour caution la promesse même de l'Assemblée? Il les avait offertes à l'espérance de la nation, le 4 février 1874, devant le tribunal de commerce; le 19 mars, dans sa lettre à M. de Broglie; le 29 juin, dans son ordre du jour à l'armée; le 9 juillet, dans un message; plus tard, dans ses réponses aux discours des populations de l'Ouest et du Nord; puis, dans son message du 3 décembre. En vérité, pouvait-il oublier tant de déclarations, et, par cet oubli même, les abandonner au mépris? Pouvait-il laisser croire qu'il y renonçait?

Pouvait-il favoriser, par son silence, le mauvais vouloir de l'Assemblée, et par sa propre négligence, prolonger des retards que, manifestement, la nation regrettait de plus en plus?

Il est donc injuste de reprocher au maréchal de Mac-Mahon d'avoir fait cet appel suprême à l'Assemblée, dès les premiers jours d'une année qui est déjà la deuxième du septennat et qui succède à une année stérile. Ce n'est pas à dire, pourtant, que ses ministres n'eussent pu se montrer habiles autant qu'il se montrait énergique. Peut-être convenait-il de placer, entre la lecture de ce message et le débat, l'intervalle d'un certain délai : en resserrant tout dans l'étroite limite d'une seule et même séance, on a permis que le maréchal y fût présent, quoique invisible, et qu'à vrai dire, aucun voile ne le dérobât aux coups. Peut-être aussi valait-il mieux qu'en adjurant l'Assemblée de satisfaire à ses devoirs constitutionnels, le maréchal ne lui indiquât point l'ordre des propositions dans une suite si rigoureuse : ou les ministres devaient eux-mêmes assigner le rang qui sied à ces lois, ou ils pouvaient en remettre le soin à la liberté de l'Assemblée. Peut-être enfin s'étaient-ils trop fiés à l'illusoire bienveillance de quelques-uns : ils auraient pu mieux sonder et mieux mesurer d'avance les volontés de cette majorité qu'ils ont abordée avec un peu de hâte et trop d'incertitude.

Mais c'est bien au delà de telle ou telle faute parlementaire qu'il faut chercher la cause véritable de cet événement. Est-ce même dans les arguments de M. Laboulaye, de M. de Castellane et de M. Jules Simon qu'en résident les vraies raisons? D'une part, on ne peut simultanément débattre les trois lois constitutionnelles ; de l'autre, la priorité de chacune d'elles pouvait être successivement contestée, sinon par des logiciens experts en syllogismes, du moins par des politiques bien avertis de nos nécessités présentes, attentifs aux passions de nos partis et clairvoyants des périls de l'avenir comme des difficultés du jour. Parmi tant de tâches laborieuses, sous le poids desquelles se courbe et ploie l'Assemblée, celle d'instituer un sénat est plus aisée encore que celle de fonder une république ou de rétablir la monarchie : à bien préciser les fonctions d'un sénat, à mieux considérer ses rapports avec les gouvernements, à mieux apercevoir les origines que notre société peut lui donner, on n'eût pas été si vite dupe de l'apparente justesse avec laquelle on distinguait le sénat républicain et le sénat monarchique du temps où nous sommes. Mais qu'on laisse là les sophismes, qu'on laisse là aussi les vérités secondaires, et qu'on regarde au fond des cœurs pendant le vote du 6 janvier : on découvrira, dans le grand nombre, bien moins cet amour prétendu de la simplicité politique et le goût de la logique constitutionnelle, que le violent

désir d'abattre le septennat en l'empêchant d'abord de s'organiser et de s'affermir. Oui, ceux qui préfèrent tout refuser que de faire un sacrifice ; ceux qui comptent trouver dans on ne sait quel néant du pays les matériaux de leur espérance ; ceux qui spéculent sur le chaos de cette nation si prête à se confondre et à se ruiner ; ceux qui calculent qu'on peut effrayer la France par le désordre ou la fatiguer par l'anarchie ; ceux qui veulent dissoudre l'Assemblée pour donner carrière au radicalisme ; ceux qui veulent dissoudre le gouvernement pour venger M. Thiers et le 24 mai : voilà les principaux artisans de cette journée !

A ce propos, on a beaucoup parlé de logique. Soit. Nous aussi, nous aimons la logique ; mais non pas celle qui aboutit à l'impossible, ni celle de ces idéalistes qui, pour un principe et dans un dilemme, risquent la vie d'un peuple. Eh quoi ! est-ce la logique qui règne, depuis quatre ans, sur nos débris et parmi ces efforts de la France malheureuse? La logique était-elle donc avec M. Thiers, mêlant en lui tant de pouvoirs et de personnages à la fois? Était-elle avec l'Assemblée, quand elle conférait le titre de Président à M. Thiers, puis au maréchal, sans définir cette présidence en la leur déléguant? Était-ce logique de nommer république un État qui n'en avait pas la constitution? Était-elle logique, cette chimérique trêve de Bordeaux, qui commandait à tous les partis de rester immobiles, et que chacun violait ou d'un geste ou d'une parole? Était-ce logique d'avoir, du 8 février 1871 au 20 novembre 1873, un gouvernement au jour le jour? Le Septennat, chose nouvelle et mot nouveau, création intermédiaire qui surgissait tout à coup entre la République et la Monarchie, était-ce logique? Et pourtant on a vu participer à ces divers actes la plupart de ceux mêmes dont le bon sens orgueilleux s'offense, à les entendre, de l'illogisme qui assignait à la loi du Sénat la priorité demandée par le maréchal. Ah ! la nécessité, à certaines heures de la patrie et de la société, est, elle aussi, une impérieuse et grande règle de logique. Elle a exigé de vous, Assemblée de Bordeaux et Assemblée de Versailles, bien des décisions qui ont profité à la France, et dont l'histoire vous honorera. Pourquoi, le 6 janvier, vous êtes-vous rebellée contre elle, à la veille de tant de périls, en face de tant d'ennemis de l'ordre, qui sont aussi ceux de la liberté?

L'événement est accompli. Nous nous défendrons de regarder de trop près la droiture de quelques-uns de ces logiciens du 6 janvier. Nous ne prendrons pas même, en passant, la peine d'admirer la dialectique de M. de Castellane, un monarchiste qui, par scrupule de raisonnement, rougirait de voir un sénat monarchique sous un gouvernement républicain. Sans doute que, par un égal souci de la

règle, la sévère philosophie de M. de Castellane n'admettrait pas davantage un sénat conservateur sous un gouvernement radical. Ce rigorisme, en vérité, forcera M. de Castellane, ou bien à nous faire la monarchie, ou bien à se faire républicain : nous attendons à cette épreuve la logique de ce jeune homme d'État. Nous ne demanderons pas davantage comment la logique, même celle de l'histoire, a pu concilier, dans la coalition du 6 janvier, l'opinion de plusieurs autres monarchistes avec la doctrine des bonapartistes ou des radicaux : un ministère où les vainqueurs assembleraient M. Barodet, M. Grévy, M. Laboulaye, M. Ernoul, M. Rouher et M. d'Aboville, formerait-il donc un gouvernement régulier, harmonieux et durable? Quant au centre gauche, dont tant de membres avaient promis leur suffrage à la loi du sénat moyennant « la clause résolutoire » qu'on sait, il a eu le tort d'oublier ce point : c'est qu'en politique, comme en morale, il y a une logique qui s'appelle le respect des promesses faites, et que ne saurait suppléer tout l'art de M. Jules Simon, si habile en sophistique que le commerce des Grecs l'ait jadis rendu.

En ce moment, le maréchal cherche un ministère dans cette Assemblée que divisent de plus en plus, ce semble, la multiplicité et la haine implacable de ses partis. Parmi tant de fractions impuissantes ou étrangères l'une à l'autre, de quel côté dirigera-t-il son choix? Il n'a plus, devant lui, de vraie majorité parlementaire. On ne peut, en effet, appeler de ce nom la masse confuse et violemment attirée dans tous les sens, qui est venue, pour un jour, pour une heure, associer ses inimitiés, le 6 janvier. Quant à la majorité du 24 mai 1873, si, après sa première séparation du 16 mai 1874, quelques rares et fragiles liens pouvaient la réunir encore, ces faibles et dernières attaches ne se seraient-elles pas à jamais rompues, cette semaine? Au surplus, cette alliance, dont M. Rouher et ses amis ont naguère profité comme d'une duperie, à quelles conditions l'offriraient-ils, maintenant qu'ils prétendent sentir derrière eux les faveurs de la fortune? Et à quelles conditions pourraient l'accepter ceux des conservateurs à qui l'audace grandissante du bonapartisme a montré un péril de plus dans les destins de la France, le péril, non-seulement du césarisme, mais du déshonneur national? Et puis, ne serait-il pas malaisé, même aux plus ingénieux, de trouver désormais une seule loi constitutionnelle, sur laquelle s'accorde encore la majorité du 24 mai?

Quel que soit l'embarras presque inextricable d'une telle situation, le maréchal de Mac-Mahon est justifié d'avance, si, selon notre espoir, il demande son ministère à la fidèle et sage minorité du 6 janvier. Elle forme encore, dans son union, le groupe le plus compacte de l'Assemblée, et elle a, devant la nation, l'honneur d'a-

voir seule voulu observer tout entière la loi du 20 novembre et tenir ainsi la parole donnée à la France par l'Assemblée. Le maréchal rencontrera là ceux de ses conseillers et de ses amis qui ont le plus loyalement voulu qu'en prenant entre ses mains vaillantes le service de la France malheureuse, il eût vraiment le pouvoir de la servir, et qu'il fût le serviteur de la patrie, sans devenir le valet de tous nos partis. D'ailleurs, si, dans l'œuvre qui s'est accomplie depuis le 24 mai, le maréchal n'a pu réaliser ce bien, tant souhaité par la nation, de la sécurité constitutionnelle, au moins a-t-il mis dans l'administration de la France le soin vigilant de l'ordre, c'est-à-dire des intérêts conservateurs. Ce soin, pourrait-il le retirer à ceux qui l'ont le mieux pratiqué près de lui, depuis deux ans? Pourrait-il l'abandonner aux hommes qui ont cru légitime et qui croient encore nécessaire l'indulgence dont ils ont gratifié les Rochefort et les Courbet, les Ranc et les Melvil-Bloncourt?

A quelles extrémités l'événement du 6 janvier conduit la France, et combien il la rapproche du gouffre où le césarisme attend sa liberté, le radicalisme sa paix, tous deux sa gloire, nous n'avons pas besoin de le dire. Personne n'a, plus vivement que nous, conjuré l'Assemblée de ne pas permettre que la France, par colère et par lassitude, pût souhaiter sa dissolution. Mais comment fermer aujourd'hui les yeux au spectacle de la réalité? A moins que, comme elle l'a fait déjà dans plus d'un effroi public, la vue de l'abîme et l'aiguillon de la nécessité ne la ramènent en arrière, oui, c'est à la dissolution que l'Assemblée s'en va, perdant pas à pas, dans cet écroulement de sa puissance, jusqu'à ces premiers titres de gratitude qu'elle avait mérités. Peut-elle encore voter les lois constitutionnelles? On en doute, hélas! et, en tout cas, la France estime que le maréchal de Mac-Mahon a fait son devoir. Si l'Assemblée refuse de faire le sien, si elle n'a plus la force d'en concevoir la volonté ou d'en prendre l'initiative, l'heure n'est pas éloignée où son impuissance l'obligera de se dissoudre elle-même. Or ceux qui connaissent l'histoire et le tempérament de notre pays, ceux qui voient bien la douloureuse fatigue de la France, ceux qui mesurent la popularité du maréchal et le discrédit de l'Assemblée, peuvent affirmer qu'au jour où le maréchal invoquerait contre l'Assemblée l'arbitrage de la nation, celle-ci se rangerait derrière lui. Plaise à Dieu que l'Assemblée s'épargne cette fin! Il lui est si facile de calculer le nombre et l'énormité des maux où, par une telle chute, elle peut entraîner le gouvernement, la société, et l'infortunée patrie qu'elle a relevée en 1871, couverte de si larges blessures, sur les champs de bataille de Sedan et du Mans!

Tel est, en ce moment, l'état politique de la France. Quelles res-

sources a-t-elle dans le reste de ses affaires? Que deviennent ses finances et son armée, ces deux ressorts sur lesquels doit se relever sa puissance abattue?

Un instructif rapport de M. Mathieu Bodet nous mettait hier sous les yeux la situation de nos finances. Les graves avertissements que ce document nous donne mêlent l'espoir à l'inquiétude, mais un espoir qui veut d'abord d'importantes réformes. On sait, en effet, que, depuis ces calamités de 1870-71, qui nous ont coûté dix milliards, le budget de nos dépenses s'est enflé d'année en année : les crédits réclamés en 1875 sont supérieurs de plus de 235 millions à ceux de 1872. Il est aisé de comprendre aussi que le rendement de nos impôts n'a pu suffire à de telles nécessités. En 1872, la somme des dépenses est inégale à celle des recettes, et la différence est de 166,212,545 francs; en 1873, l'écart a été de 209,142,076 francs; en 1874, le déficit total est de 51,815,202 francs, et l'on estime qu'en 1875, il sera de 64,210,482 francs. Pour 1876, les calculs du ministre indiquent un déficit probable de plus de 88 millions. Les recettes sont donc insuffisantes. Par quels moyens y subviendra-t-on? Doit-on créer des taxes nouvelles? Ne vaut-il pas mieux, au contraire, améliorer la perception des impôts établis? Ne pourrait-on pas augmenter sensiblement les ressources du pays, en rendant aussi fructueuse qu'elle doit l'être la production de nos contributions actuelles? C'est de ce dernier parti que M. Mathieu-Bodet avise judicieusement l'Assemblée ; et, quand on songe à l'épuisement dont gémit le pays, accablé d'impôts comme il l'est, quand on découvre en même temps, avec M. Mathieu-Bodet, les scandaleux abus et les fraudes coupables qui diminuent le rendement légitime de bon nombre de ces impôts, on ne peut s'empêcher d'approuver son conseil et de bien accueillir sa proposition : il ménage les forces fatiguées du pays; il remédie à des vices honteux; il montre plus facile qu'on ne craignait le relèvement du Trésor; et dût-on trouver dans les mesures que recommande M. Mathieu Bodet un peu moins que les 93 millions dont il voit déjà s'accroître nos finances, dût-il ne pas obtenir en 1875 l'excédant de recettes dont il nous offre le tableau séduisant, le bien réalisé serait encore considérable.

Il ne faudrait pas nous décourager en constatant ainsi la moins-value de nos impôts. Ce préjudice, en effet, n'est point particulier à la France. Presque partout, cette année, le rendement des impôts s'est amoindri en Europe. Les États-Unis eux-mêmes, dont nos républicains envient, disent-ils, la constitution et la sécurité politique, n'ont pas à vanter, en 1874, une prospérité financière dont la France doive être si jalouse. Dans le premier trimestre, le fisc y

a recueilli deux millions et demi de dollars en moins que dans la période correspondante de l'avant-dernière année; et de même, pour les douanes, les droits ont produit, dans l'exercice de 1873-1874, vingt-cinq millions de dollars de moins que dans l'exercice antérieur. Ajoutons que, si le portefeuille de la Banque de France diminue, celui des Banques d'Angleterre et de Prusse a subi la même décroissance.

Mais comptons aussi les symptômes favorables, c'est-à-dire les heureux effets de notre activité nationale. En 1874, l'épargne de notre pays s'est augmentée; et notre crédit, cette force intime de nos travaux à laquelle la France accordait, même en 1871, une si juste et si admirable confiance, notre crédit s'est amélioré. Le 3 p. 100 qu'on voyait, le 4 janvier 1872, descendu à 56,05, se trouve remonté à 62,05, le dernier jour de 1874; au cours de cette dernière année, le 5 p. 100 s'élève de plus de six francs. D'autre part, tous nos grands emprunts sont classés. Notre monnaie ne s'est pas dépréciée, comme celle de l'Autriche, de la Russie, de l'Italie et des États-Unis : chez ces quatre nations, le papier de banque perd de 10 à 20 p. 100; chez nous, il reste au pair. L'or, cet or léger qui, apparemment, aime la France, et que toute la puissance de M. de Bismark ne peut pas retenir, ce semble, dans son Allemagne, rentre chez nous avec l'argent et circule. La Banque a retiré de nos mains presque tous ses billets de 5 francs; on peut demander déjà s'il y a encore un cours forcé. Enfin, le chiffre de nos exportations s'est accru en même temps que celui de nos importations. La récolte a été abondante. Nous traçons dans l'Est de nouveaux canaux; nous prolongeons de 537 kilomètres l'ancien réseau de nos grands chemins de fer. Ne sont-ce pas là de bons signes? Et que manque-t-il donc à cette féconde vitalité d'un peuple si maltraité naguère par la fortune? Que manque-t-il à l'essor de son génie laborieux, pour qu'il multiplie ces richesses si généreuses? La sûreté d'un gouvernement...

Notre armée, assurément, s'efforce de retremper, pour de meilleures destinées, la vieille et toujours vaillante épée de la France. On a préparé une école supérieure de la guerre; fondé des écoles de sous-officiers; établi des camps; fait des manœuvres d'ensemble, en automne; régularisé la distribution des corps dans leurs régions. On a amélioré les cadres; on a rendu plus sévère la discipline et plus solides les régiments nouveaux. On a mieux divisé les services dans les bureaux du ministère. On a préparé l'appel de la réserve, et commencé à former l'armée territoriale. On a construit des casernes et des magasins; on a créé pour l'artillerie des écoles et un matériel de campagne; on a pourvu les arsenaux, dessiné les défenses de l'Est et entrepris les nouvelles fortifications de Paris. Il

faut louer ces efforts. Mais ce serait tromper la France que de lui dissimuler la faiblesse qui paralyse aujourd'hui ses armes, armes d'ailleurs incomplètes encore et trop peu nombreuses. L'esprit militaire s'est-il ranimé dans le cœur de la nation, comme il le faudrait à son infortune d'hier et à ses périls de demain ? Son état-major et son intendance ne réclament-ils pas, depuis 1871, des améliorations toujours retardées ? Les sous-officiers ne manquent-ils pas à nos troupes ? Le volontariat n'est-il pas une épreuve ou insuffisante ou mal réglée ? La loi des cadres n'a-t-elle pas été trop longtemps attendue ? Que ces questions et bien d'autres tiennent attentives l'Assemblée et la nation : l'Allemagne est prête ; elle peut, au printemps, mobiliser plus de huit cent mille hommes en dix jours et jeter sur les routes d'une invasion plus d'un million et demi de soldats !

En 1874, la France s'est enfin trouvée libre tout entière du poids de ces armées allemandes, qui s'étaient jetées sur elle, grandes comme les nations et avides comme les tribus de l'ancienne Germanie. La paix dont notre patrie a joui, durant cette année, elle l'a goûtée avec une joie bienfaisante. Quels frémissements de crainte ont deux fois passé dans les âmes anxieuses de ceux qui avaient le pénible honneur de veiller au sort de la France ? Quelles menaces nous assiégeaient du haut des Vosges ? Quels bruits provocants s'élevaient, un jour, au pied des Alpes, et un autre, au pied des Pyrénées ? Quels devoirs de prudence ont présidé aux relations de la France avec l'Italie et l'Espagne ? Nous ne le dirons pas, ou nous ne le redirons point : il y a dans cette histoire de notre pays des nécessités qu'il est trop dur de sentir, des humiliations qu'il est trop douloureux de contempler. Nous sommes sans alliances, il est vrai : la France, qui ne peut plus compter sur sa puissance, ne doit donc compter que sur sa sagesse. Toutefois, nous avons retrouvé dans le monde quelques sympathies, toutes mêlées qu'elles soient encore de pitié et de réserve. Peut-être de Londres, de Vienne et même de Saint-Pétersbourg, jette-t-on un regard plus amical à la France, comparée à cette triomphante Allemagne, dont la toute-puissance orgueilleuse commence à inquiéter l'Europe. C'est à la France d'aider à ces sentiments de l'Europe par son intelligence politique, par sa tranquillité civile, par l'effort commun de toutes ses vertus et de tous ses talents.

Près d'elle, avec la promptitude qui précipite tous les accidents dans un drame de Calderon, la république si misérable de l'Espagne s'est transformée soudainement en monarchie. Elle a fini, comme finissent d'ailleurs nos républiques latines, par l'usurpation et sous le coup de main d'un général. Cette république avait déchiré l'Espa-

gne par la fédération et la société par la démagogie. Elle avait désorganisé l'armée, dispersé deux Cortès, fait deux coups d'État, changé six fois sa présidence et créé une dictature. Elle avait livré l'Espagne à la domination de la politique allemande. Elle avait lassé tout le monde par ses troubles et ses vicissitudes : ce n'est pas nous qui la regretterons. Mais il faut plaindre l'Espagne de ne plus savoir établir ses gouvernements autrement que par la faveur de ses soldats, tantôt stipendiés et à grands cris nommant des rois dans les casernes, tantôt poussés à des luttes meurtrières où l'Espagne épuise son sang et ses richesses. Le trône d'Alphonse XII se sera élevé au milieu d'un pronunciamiento, car telle est maintenant la tradition espagnole ; mais, si c'était le droit de l'épée qui devait donner la royauté de l'Espagne, don Carlos l'avait le premier demandée dans des batailles et méritée par des victoires. Ce droit de l'épée, par lequel Martinez Campos vient de sacrer la monarchie de don Alphonse, prévaudra-t-il un jour contre le fils d'Isabelle comme il a prévalu contre sa mère? Quelles complicités Alphonse XII aura-t-il à payer demain, quelles hostilités lui faudra-t-il briser plus tard? Saura-t-il, après les premières heures de son avénement facile, surmonter les difficultés auxquelles le passé de l'Espagne le forcera bientôt à se heurter? Bien hardi qui l'annoncerait. « Tout arrive en France, » a pu dire, au dix-septième siècle, un frondeur devenu un grand moraliste. Or les événements ont prouvé qu'en Espagne tout arrive plus aisément encore, plus fréquemment même et plus promptement. Pour nous, spectateurs de « ces choses d'Espagne, » que tant de choses de France nous laissent peu le loisir de regarder d'un œil tranquille, notre plus vif souhait, c'est que le nouveau gouvernement ne serve pas docilement, comme celui de Serrano, les desseins de l'étranger : Hohenzollern et Amédée, Prim et Serrano ont trop causé de mal ou d'inquiétude à la France, pour que nous n'attendions pas avec une curiosité toute patriotique les premières démarches qui seront faites à l'extérieur par la politique d'Alphonse XII.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

M. GLADSTONE

ET LES CATHOLIQUES ANGLAIS

Les pensées de tous ont été si absorbées en France par les soucis divers qui, à bon droit, préoccupent les esprits, que les détails du petit mouvement anti-papal qui vient de se produire en Angleterre ont peut-être échappé à quelques-uns des lecteurs du *Correspondant*. Nous pensons donc qu'il ne sera pas inutile de les rassembler, et de chercher à faire ici un récit un peu suivi des circonstances qui ont précédé et accompagné cet orage imprévu et inexplicable. La paix sociale et religieuse régnait en effet de l'autre côté du détroit, et rien dans l'atmosphère ne favorisait l'embrasement d'une controverse religieuse qu'aucun incident nouveau n'était venu, d'ailleurs, provoquer du dehors. Mais le fait le plus étrange, ce fut de voir lancer ce brandon par la main de cet éminent homme d'État dont la carrière politique s'est illustrée, pendant trente ans, par une équité envers les catholiques presque sans exemple jusqu'alors, et par de généreux et incessants efforts en faveur de la revendication de leurs droits. Il y avait donc, à tous égards, lieu d'être surpris d'un si brusque changement d'attitude. D'où naissait-il? Que se passait-il dans la tête de M. Gladstone? Quelle mouche l'avait piqué?... Était-il las de se montrer libéral, à la façon anglaise, et aspirait-il à le devenir à la façon pratiquée en ce moment en Allemagne, et que préconise aussi la France radicale? L'attitude des évêques et des catholiques d'Irlande vis-à-vis de son projet de loi sur l'éducation, et la part qui leur revenait de l'échec infligé à ce projet, avait-elle éveillé dans son cœur une telle rancune, qu'il voulût la satisfaire au risque certain de perdre à jamais leurs suffrages, quelque indispensables qu'ils fussent à sa majorité? Voulait-il ensuite s'affranchir pour l'avenir de la nécessité de ce concours, et regagner, par sa violence envers les catholiques, les voix

qu'il avait perdues en leur étant trop favorable? En un mot, ceci était-il une simple manœuvre électorale destinée à arracher des mains de son rival une arme dont celui-ci s'était fort bien servi contre lui dans les élections dernières?

Lequel de tous ces motifs a influencé M. Gladstone? Il est difficile de le dire, et peut-être l'ignore-t-il lui-même. Car, on l'a souvent remarqué, cet homme, si lucide et si clair, lorsqu'il expose un plan financier, et dont l'incomparable éloquence sait prêter du charme aux détails les plus arides d'un budget, et les rendre intelligibles pour les esprits les moins exercés, ce même homme devient subtil, nuageux, difficile à comprendre, dès qu'il traite des sujets auxquels il ne peut plus appliquer le génie pratique dont il est doué, et l'on finit par se demander si la pensée qui semble tout d'un coup devenir si confuse est bien claire, dans l'esprit même de celui qui la formule ainsi.

Quoi qu'il en soit, la flamme de la présente dispute jaillit de quelques lignes de sa main insérées dans un article de la *Revue contemporaine* (*Contemporary Review*) publiée le 1er octobre 1874. Cet article, fort intéressant, du reste, était intitulé : *Ritualisme et Rituel*, et débutait sur un ton qui, non-seulement n'avait rien d'agressif, mais qui semblait même promettre des conclusions favorables au catholicisme. On en jugera par la seule phrase suivante, qui résume assez bien, en substance, le sujet de l'article tout entier :

« Aucun rit extérieur du culte n'est exagéré s'il seconde le culte intérieur et véritable de l'âme. Tout rit extérieur est de trop, s'il dépasse ce but. »

Le ritualisme anglican revêtant des formes qui notoirement ne répondent pas au fond, tandis que les rits catholiques ne sont que l'expression exacte de l'idée qu'ils expriment, n'aurait-on pas pu penser qu'il s'agissait de prouver aux ritualistes qu'ils ne pouvaient être conséquents qu'en devenant catholiques. Mais M. Gladstone avait déjà interdit à ses lecteurs cette conclusion logique, par une page où il conteste que les ritualistes aient le désir et le pouvoir « de romaniser l'Église et le peuple d'Angleterre; » page qui se termine par le paragraphe suivant, cause première du conflit, et que nous allons citer en entier :

« Jamais, dit M. Gladstone, depuis le règne sanglant de Marie, une telle entreprise n'a été possible. Mais, lors même qu'elle l'eût été au dix-septième ou au dix-huitième siècle, elle serait devenue impossible au dix-neuvième, lorsque Rome a substitué à sa fière devise : *Semper eadem*, une politique de violence et de changement de croyance; lorsqu'elle a fourbi de nouveau et repris des armes

rouillées que l'on aimait à se persuader qu'elle avait déposées à jamais ; lorsqu'on ne peut aujourd'hui embrasser sa foi sans renoncer à toute liberté intellectuelle et morale ; lorsqu'enfin elle a répudié tout ensemble l'histoire ancienne et la pensée moderne. »

Ces lignes amenèrent, on le conçoit, une protestation indignée; mais M. Gladstone, au lieu de les rétracter, fit paraître le 7 novembre une brochure intitulée comme il suit : *Des décrets du Vatican et de leurs effets relativement à l'allégeance civile des catholiques. Remontrance politique*[1]. Et dans cette brochure, après avoir renouvelé les imputations contenues dans le paragraphe que nous venons de citer, il se livre à une interprétation du décret de l'infaillibilité et des articles du *Syllabus*, de laquelle il ressort, selon lui, que les catholiques anglais ne peuvent plus être désormais de fidèles sujets de la reine et de la constitution, à moins qu'ils ne cessent d'être les fils obéissants de l'Église !

Cette brochure rendit le soulèvement général : prêtres et laïques, pasteurs et fidèles, protestants et catholiques, amis et ennemis, tous prirent la parole ou la plume, et la lutte devint d'autant plus retentissante, qu'au lieu de s'adresser, comme cela a lieu en France, chacun à ceux de son parti (de sorte que les attaques et les répliques ne tombent presque jamais sous les yeux des mêmes lecteurs), le *Times* ouvrit ses colonnes à *tous*, et le combat fut cette fois aussi loyal que sérieux.

Il serait impossible de transcrire ici, ou seulement d'indiquer sommairement toutes les lettres et documents divers qui, à l'heure qu'il est, sont déjà nés de cette controverse; mais on jugera toutefois de son ensemble par les écrits ou discours que je citerai, soit en entier, soit par extraits, et non-seulement ceux des catholiques, mais aussi ceux de plusieurs protestants qui ont fait preuve en cette circonstance d'autant de bon sens que de bonne foi.

Le premier de tous ces documents, par ordre d'importance et de date, est la lettre suivante, adressée le 7 novembre (c'est-à-dire dès le soir même de l'apparition de la brochure) au rédacteur du *Times* par Mgr Manning, archevêque de Westminster :

« Monsieur,

« La gravité d'un sujet qui intéresse tous les catholiques de l'empire britannique, me fait espérer de votre courtoisie la publication de cette lettre.

« Il m'est parvenu ce matin une brochue intitulée : *Des décrets du Vatican, et de leurs rapports avec l'allégeance civile des catholi-*

[1] *On the Vatican decrees and their bearing on the civil allegeance of catholics. A political expostulation.*

ques. Dans cette brochure je trouve un appel qui m'est directement adressé, tant en raison de ma charge que des écrits dont je suis l'auteur. J'accepte volontiers, à ce double titre, le devoir qui m'incombe : la charge que j'occupe ne me permet pas, en effet, de laisser planer un seul jour, le plus léger doute sur l'allégeance civile des catholiques; et quant à mes écrits, et aux enseignements qu'ils contiennent, je prouverai sans peine qu'il n'en est pas un seul auquel on puisse adresser une imputation semblable.

« Je reconnais que M. Gladstone, à la page 57 de sa brochure, exprime la conviction « qu'un grand nombre de ses compatriotes et « amis catholiques sont, pour dire le moins, d'aussi bons citoyens « que lui; » mais comme la brochure tout entière a pour unique but de prouver laborieusement que les décrets du concile du Vatican rendent impossible qu'ils demeurent tels, je ne puis nullement accepter un éloge de cette sorte, auquel on ajoute en même temps l'insinuation que « les catholiques ne sont de bons citoyens qu'à la condition de se soustraire aux enseignements de l'Église. »

« Je manquerais à tous mes devoirs envers les catholiques de ce pays et envers moi-même, si je n'opposais pas un démenti prompt et formel à une telle assertion, et si je n'affirmais pas immédiatement que la fidélité de notre allégeance civile existe non pas en raison de notre désobéissance, mais au contraire en raison de notre soumission parfaite aux enseignements de l'Église.

« Le résumé des arguments de la brochure qui vient d'être livrée au public est, en somme, que, par suite des décrets du Vatican, il s'est opéré un tel changement dans la situation des catholiques vis-à-vis du pouvoir civil des États, qu'il ne leur est plus possible d'être d'aussi fidèles sujets, depuis la promulgation de ces décrets, qu'ils l'étaient auparavant.

« En réponse, qu'il me suffise en ce moment d'affirmer :

« 1° Que les décrets du Vatican n'ont absolument rien changé ni aux conditions, ni aux obligations de notre allégeance civile;

« 2° Que l'allégeance civile des catholiques n'admet pas plus de partage que celle de tous ceux qui, parmi les chrétiens, reconnaissent une loi morale, soit naturelle, soit divine;

« 3° Qu'il n'est pas d'homme au monde dont l'allégeance civile soit sans limites. Que par conséquent, et en ce sens, l'allégeance civile de tout homme qui croit en Dieu et obéit à sa conscience est partagée;

« 4° Que c'est uniquement dans ce sens, et dans aucun autre, qu'il est permis de dire avec vérité que l'allégeance civile des catholiques est partagée. L'allégeance de tout chrétien anglais est limitée par sa conscience et la loi de Dieu. C'est de la même manière,

et pas autrement, qu'est limitée celle des catholiques, ni plus, ni moins.

« La paix publique a été assurée, depuis un demi-siècle, dans l'empire britannique, par l'élimination des inégalités qui existaient dans nos lois et par l'apaisement de nos conflits religieux. Cette stabilité serait encore le partage de l'empire d'Allemagne, si ses hommes d'État, dans une heure fatale, n'eussent réveillé les feux éteints de la discorde et de la discussion religieuse. Il est un homme dont la main a jeté ce brandon au milieu de la nation allemande, et l'histoire enregistrera le nom d'Ignace Döllinger, comme celui de l'auteur de cette calamité nationale! C'est avec douleur que, dans la brochure que j'ai entre les mains, je trouve, non-seulement son nom, mais je reconnais aussi ses arguments. Que Dieu daigne préserver ce royaume des calamités publiques et particulières qui se préparent pour l'Allemagne! L'auteur de cette brochure nous dit, il est vrai, dans ses premières lignes, « *que son intention est pacifique, et qu'il ne désire soulever aucune polémique.* » Je regrette qu'une intention aussi excellente se soit si étrangement trompée dans le choix de ses moyens. Mais je ne veux ici ni critiquer ni discuter : mon seul désir aujourd'hui, et mon devoir comme Anglais, comme catholique et comme pasteur, est d'affirmer publiquement que l'allégeance civile du troupeau confié à mes soins, ainsi que la mienne, est aussi pure, aussi sincère, aussi loyale que celle de l'éminent auteur de la brochure, ou de tout autre sujet de l'empire britannique.

« Je suis, monsieur, etc.

« Henri-Édouard, archevêque de Westminster. »

Après que l'archevêque eut adressé cette première et immédiate protestation, les catholiques laïques trouvèrent à leur tour d'autant plus nécessaire de faire une manifestation publique, que trois d'entre eux (appartenant, nous le disons à regret, aux familles catholiques les plus anciennes et les plus fidèles à la foi) s'étaient séparés d'eux en cette circonstance. Les membres de l'Union catholique de la Grande-Bretagne convoquèrent donc une réunion, qui eut lieu le 14 novembre, et fut la plus nombreuse qu'on eût jamais vue. En l'absence du duc de Norfolk, en ce moment à Rome, ce fut lord Petre, chef de l'ancienne famille à laquelle appartient l'un des trois dissidents, qui présida la séance, à laquelle assistaient, avec une foule immense, tous ceux dont le nom est illustre soit parmi les catholiques anciens, soit parmi ceux qui, plus ou moins récemment, sont rentrés dans le sein de l'Église.

Le président commença par signaler leur nombre croissant, et

constata que, depuis leur dernière réunion, cent cinquante membres de plus s'étaient joints à leur association; puis il exposa brièvement le but de la réunion de ce jour, après quoi, lord Denbigh proposa la motion suivante :

« L'Union catholique, réunie en assemblée générale, ayant été informée de certaines assertions émises en dernier lieu, et tendant à mettre en doute la foi et la fidélité des catholiques, déclare :

« Premièrement, que les catholiques de la Grande-Bretagne acceptent cordialement, et avec une soumission entière, les décrets du concile du Vatican.

« Secondement, que leurs devoirs et leur position vis-à-vis du pouvoir civil n'ont pas subi, par l'effet de ces décrets, la moindre altération. »

Lord Denbigh ajoute : « Nous ne pouvons, non plus, ce me semble, passer sous silence l'attitude prise par deux nobles lords, qui paraissent malheureusement refuser leur obéissance aux décrets du concile du Vatican, et nous devons affirmer ici publiquement que ces nobles lords seraient regardés à tort comme des représentants fidèles des catholiques anglais. »

Sir George Bowyer appuya la première motion, qui passa à l'unanimité et fut suivie de celle-ci, qui fut acceptée de même :

« L'Union catholique saisit cette occasion pour protester publiquement contre la supposition que lord Camoys, lord Acton ou M. Henri Petre représentent en aucune façon l'opinion des catholiques laïques anglais. »

II

On ne peut être narrateur fidèle de cet incident contemporain sans dire ici quelques mots des lettres de ces catholiques que l'on vient de voir désavoués publiquement dans cette réunion. Nous le faisons avec peine toutefois, car il nous semble impossible que ces trois noms chers à l'Église demeurent longtemps rangés parmi ceux de ses adversaires. En attendant, disons brièvement, d'abord, que quant aux lettres de lord Camoys et de M. Petre, elles ne diffèrent en rien de celles que pourraient écrire en ce moment tout *vieux catholique* allemand. Ils exposent les mêmes raisons qu'eux pour se dispenser d'obéir au concile, et n'ont rien inventé de nou-

veau. Ces raisons ou ces prétextes tout le monde les connaît, ainsi que les conséquences qui en découlent, et il est inutile de les reproduire ici. Mais les lettres de lord Acton (car il en a écrit plus d'une) sont plus importantes, et sans les citer (ce que leur longueur démesurée rend impossible), sans entrer non plus le moins du monde dans la polémique historique et religieuse qu'elles soulèvent, et dont d'autres, plus compétents que nous, se chargeront, nous nous bornerons ici, en ce moment, à en résumer en peu de mots le sens, autant, toutefois, qu'il nous est donné de le saisir. L'auteur de ces lettres se pose d'abord en défenseur des catholiques, et prétend adresser une réponse à la «Remontrance» de M. Gladstone. Son but est en apparence de calmer les prétendues appréhensions de celui-ci touchant l'allégeance civile, en affirmant que, *malgré tout*, les catholiques anglais furent, en tous temps, de fidèles sujets de la reine et de la Constitution anglaise (ce que nous démontrerons nous-même plus tard, en détail et sans peine). Mais pour prouver que ce fut bien, en effet, *malgré tout*, il ne suffit pas à lord Acton de rappeler sous la pression de quelle persécution de la part du Parlement et de quelle tyrannie de la part des souverains cette fidélité fut maintenue. Il tient surtout, on pourrait presque dire qu'il tient *uniquement* à indiquer que ce fut souvent malgré les encouragemets qu'auraient pu leur fournir en sens contraire (et notamment sous le règne d'Élisabeth) les bulles et brefs des papes. Il se promène ensuite à travers l'histoire pour y rechercher tous les cas soi-disant analogues, passant du temps des croisades à celui de la Saint-Barthélémy, et (sans oublier l'Inquisition) revenant enfin à l'Angleterre pour déclarer que l'allégeance civile des catholiques anglais ne sera pas plus ébranlée par les décrets nouveaux qu'elle ne le fut par les bulles anciennes; en sorte que, tout en protestant de son attachement pour l'Église, dont la communion « lui est, » nous dit-il, « plus chère que la vie, » il prête main-forte à l'assertion erronée de celui qu'il prétend combattre, et laisse manifestement dans l'esprit de ses lecteurs (et c'est au *Times* que ces lettres sont adressées!) cette idée dont personne aujourd'hui ne peut ignorer la fausseté, à savoir : qu'il y a contradiction entre les devoirs des citoyens catholiques et leur obéissance aux récents décrets de l'Église.

Ceci suffit, ce me semble, pour faire comprendre l'effet que fit ce langage sur les catholiques, et la protestation unanime qu'il provoqua dans le *meeting* dont nous avons rendu compte.

Peu après, Mgr Capel, présidant un grand dîner annuel qui réunit, à Londres, les membres d'une association charitable, eut l'occasion, en proposant, à la fin du repas, la santé de la reine, de dire

les paroles suivantes : « ..... Loin de moi la pensée d'apporter ici la discussion d'aucune question politique ou personnelle ; mais aujourd'hui il me semble que je vous ferais injure si j'évitais de vous parler du sujet qui est présent à l'esprit de tous... Messieurs, il nous conviendrait mal de nous placer au-dessus de nos concitoyens et de nous représenter comme de plus fidèles sujets de Sa Majesté que d'autres. Toutefois, nous le dirons en toute humilité, regardant l'autorité humaine comme émanant de celle de Dieu même, il est certain que plus que personne nous aimons et respectons celle qui nous gouverne, et que nous serions prêts à donner notre vie pour défendre ses droits. Au surplus, les faits parlent suffisamment et je n'ai rien à y ajouter. Dans toutes les possessions britanniques se rencontrent des juges, des magistrats, des officiers et des soldats catholiques ; il n'est pas d'emplois publics dont ils ne s'acquittent partout honorablement. Or, parmi tous ces catholiques, en est-il un seul qui, dès l'enfance, n'ait appris que son devoir était de donner sa vie pour son pays et pour l'autorité qui le gouverne. Mais en vérité, messieurs, c'est une insulte, une insolence gratuite que d'en faire seulement une question. Un catholique ainsi interrogé sur sa fidélité envers sa souveraine et son pays peut en éprouver le même ressentiment que si on lui demandait d'affirmer la vertu de sa mère, de sa femme ou de sa sœur ! Quel droit a-t-on d'en douter ? Nos soldats ne sont-ils pas morts près des vôtres ? Les Irlandais et les Anglais catholiques n'ont-ils pas bravement versé leur sang pour l'honneur de notre patrie commune ? Et, souvenez-vous-en, n'est-ce point pour un gouvernement souvent ennemi de notre foi, que nous avons ainsi combattu ?... L'Église n'a-t-elle pas mille fois élevé sa voix puissante pour nous recommander la soumission et l'obéissance civile ?... Messieurs, nous qui avons reçu en naissant la foi catholique, nous qui descendons de ceux qui ont souffert pour elle, et qui nous-mêmes n'avons-pas toujours été épargnés, nous qui sommes soumis à l'autorité du pape et qui la défendrons jusqu'à la mort, nous déclarons avec la même sincérité que nous sommes décidés à défendre de même l'autorité souveraine de S. M. la reine.... Ce n'est pas de nos rangs que sortiront jamais ceux qui chercheront à amoindrir le prestige de la couronne. Ce n'est pas nous qui apprendrons aux pauvres l'insubordination et la révolte ; mais c'est nous qui la désarmerons, comme par le passé, si jamais d'injustes préjugés les provoquent..... Messieurs, nous avons tout à l'heure porté, en l'honneur de la charité qui nous rassemble, la santé du pape Pie IX, maintenant, au nom de notre allégeance civile, levons-nous tous et portons ensemble la santé de la souveraine qui règne sur nous en affirmant devant le

pays tout entier que nous sommes prêts à la défendre et à lui prouver notre fidélité en toute occasion et jusqu'à la mort. »

Ceux qui de toutes parts vinrent affirmer les mêmes sentiments sont trop nombreux pour pouvoir les rappeler ici. Nous dirons seulement que leurs lettres, signées de tous les noms connus et illustres parmi les catholiques, remplirent les colonnes du *Times*, et que chacun vint répéter individuellement ce qui avait été proclamé au nom de tous. Mais un document dont à regret nous ne citons rien, parce qu'il faudrait tout citer, c'est l'admirable pastorale adressée à ses diocésains, le 25 novembre, par l'évêque de Clifton (Mgr Clifford). Tout ce que nous pouvons en dire, c'est que personne dans cette lutte ne s'est servi d'armes plus incisives et en même temps plus courtoises.

Ce moment était aussi précisément celui où les dames irlandaises et anglaises préparaient une adresse destinée aux dames de Westphalie mises en jugement pour avoir témoigné publiquement leur sympathie et leur dévouement à leur évêque et au clergé catholique persécuté.

Cette adresse, signée de plus de cinq cents noms, fut portée à Munster, le 1er décembre dernier, par la marquise de Lothian et lady Herbert of Lea (bien dignes assurément l'une et l'autre, par leur zèle infatigable et leur indomptable courage, de servir en cette occasion d'interprètes à celles dont elles étaient les représentantes), nous citerons ici les touchantes et éloquentes paroles qui la terminent, car elles contiennent aussi l'expression du double sentiment qui était alors dans tous les cœurs et sur toutes les lèvres.

« ..... Que le souvenir de nos ancêtres catholiques, nobles dames et amies, vous serve de consolation et d'exemple! Ils souffrirent les mêmes persécutions, et furent accusés du même délit que vous. On les appela traîtres et rebelles parce qu'ils refusaient de se soumettre à des lois qui interdisaient comme un crime la profession de la foi et l'accomplissement des pratiques de l'Église..... Une seule parole d'acquiescement à la suprématie royale, en matière religieuse eût alors suffi pour les arracher à la torture et à l'échafaud, mais cette parole ne fut point dite..... Ils choisirent la voie par laquelle ont marché les saints, les martyrs, les confesseurs de tous les siècles et de tous les pays, depuis le temps de Daniel, jusqu'à celui où vos héroïques prélats acceptent la prison et la ruine plutôt que de se soumettre aux décrets de l'État, là où ils ne le peuvent sans manquer aux devoirs de leur épiscopat..... Et vous aussi, nobles dames, vous auriez sans doute échappé par le silence à la condamnation de vos juges ; mais vous auriez aussi perdu l'occasion

de mériter la bénédiction promise à ceux qui souffrent persécution pour la justice. Vous en serez récompensées, croyez-le, même dès ce monde. En tout cas, si l'expression de notre sympathie peut consoler vos cœurs, nous vous l'offrons dans toute l'effusion des nôtres, et nous vous souhaitons ardemment cette liberté religieuse dont nous jouissons dans notre pays, sous le règne de notre bien-aimée reine Victoria, qui, si elle exige de ses sujets catholiques que « le tribut dû à César soit rendu à César, » veut et entend aussi qu'ils soient entièrement libres de ne donner qu'à Dieu seul « les choses qui sont de Dieu. »

III

Nous n'ajouterons pas au delà du nécessaire à ces témoignages déjà surabondants des sentiments unanimes des catholiques. Il nous semble d'ailleurs plus intéressant encore de signaler ceux de quelques protestants qui ont obéi, en cette circonstance, non point à leur sympathie pour les catholiques, mais aux simples lois de la justice, de la loyauté et du bon sens.

Le plus important de tous est, à nos yeux, celui de sir William Vernon Harcourt, représentant d'Oxford dans la Chambre des communes. Membre du dernier ministère, et fort connu par ses opinions contraires au catholicisme, sir W. Harcourt est aussi très-ardemment opposé aux *anglicans catholicisants*, qu'il a vigoureusement combattus en toute rencontre. Il y a peu de mois entre autres, à propos du ritualisme, il a victorieusement prouvé aux membres de ce parti (chose facile, pensera-t-on, sans doute) que l'Église anglicane, dans toutes ses parties aussi bien que dans son ensemble, est une Eglise essentiellement et uniquement *protestante*, entièrement dépendante du Parlement, et que c'est de sa part une insoutenable prétention que celle de chercher ailleurs la source de son autorité spirituelle. Ajoutons que ce système n'a rien qui blesse l'opinion personnelle de sir William Harcourt, et maintenant voyons en quels termes cet impartial témoin s'est exprimé relativement à la brochure de M. Gladstone, en s'adressant tout récemment à ses électeurs :

« Les questions ecclésiastiques abondent en ce moment en Angleterre non moins que sur le continent ; elles nous tombent comme des tuiles sur la tête au milieu d'une tempête, et on a peine à circuler dans les rues sans danger. Et cependant, de toutes les questions que les hommes politiques puissent avoir à toucher, celles-là sont

assurément les plus difficiles et les plus dangereuses. Elles contiennent une sorte de dynamite qui éclate au moment où on s'y attend le moins, et lorsque l'on permet à la flamme de se développer, nul ne peut dire où et quand elle s'arrêtera. Nous pensons donc qu'aucun homme sage et pénétré de la responsabilité qu'il assume, ne mettra lui-même le feu à une pareille matière, à moins d'y être contraint par une nécessité absolue; et lorsque cette nécessité se produit, il cherchera évidemment à circonscrire le feu, de manière à ce qu'il ne puisse sortir des limites les plus étroites de la politique. Rien n'est plus dangereux que de confondre le terrain pratique, qui est celui de l'homme d'État, avec celui des controverses théologiques; mais aucun libéral éclairé n'aura de peine à déterminer la route à suivre au milieu de ces difficultés, car, à travers toutes les controverses, deux systèmes fort clairs quoique opposés régissent les opinions. Le premier est celui des Églises indépendantes de l'État, dans lequel cas on n'a à demander à ceux qui en font parti aucun compte de leurs opinions religieuses. L'autre est celui des Églises dépendantes de l'État, et qui en acceptant des avantages et des priviléges, sont dès lors obligées d'en accepter aussi les conditions et les lois... Vous pouvez, si cela vous convient, me demander lequel de ces deux principes je préfère, mais vous ne pouvez nier que ce ne soient des principes reconnus, et je puis affirmer que ce sont ceux que j'ai toujours eus en vue. J'adhère pour ma part au premier, et y adhérant, vous ne pouvez vous attendre à me voir prendre la moindre part à une attaque contre nos concitoyens catholiques. Vous ne pouvez assurément me soupçonner d'aucune sympathie pour leurs opinions ou pour leur système religieux; mais je ne me reconnais point le droit, comme homme politique, de prendre le rôle de théologien et d'entrer en controverse avec eux. Je n'aperçois pas la moindre nécessité (assurément, en tout cas, aucune nécessité nouvelle), qui justifie une attaque telle que celle qui vient d'avoir lieu, et s'il n'y a point de nécessité, il y tort et dommage réel. Lorsque nous considérons que les catholiques forment le cinquième de la totalité des sujets de la reine, nous nous rappellerons les sages paroles de Burke, « qui ignorait, » disait-il, « le moyen de dresser un acte d'accusation « contre tout un peuple. » Or les catholiques du Royaume-Uni sont, de nos jours, beaucoup plus nombreux encore qu'ils ne l'étaient au temps de Burke. Je puis désapprouver leur système religieux, mais il m'est impossible de mettre en accusation une partie si notable de cet empire, il m'est impossible de transformer en une classe suspecte cinq ou six millions de ses habitants! Je le demande encore, quelle nécessité pour un acte semblable? Et s'il n'était point né-

cessaire, comment peut-il être justifié? Mais on nous dit qu'il s'est passé quelque chose en 1870 qui a changé la situation. Si cela était, pourquoi n'en a-t-on rien dit jusqu'à présent? Mais le fait est qu'il n'en est rien. Rien n'est changé. Lord Acton qui, là-dessus, en sait autant que nous, l'affirme, et cela nous suffit.

« S'il y avait le moindre fondement à ce qu'on prétend alléguer aujourd'hui contre les catholiques, alors nous nous trompons depuis un demi-siècle, et la politique traditionnelle du parti libéral doit être condamnée comme imprudente et erronée. Alors les lois pénales et toutes les incapacités civiles dont les catholiques étaient frappés, sous prétexte qu'ils étaient de mauvais citoyens, avaient leur raison d'être, et cette politique, que nous avons combattue comme injuste et cruelle, était nécessaire, et par conséquent sage et sensée? Mais c'est précisément cette nécessité qu'ont niée Burke et Fox, Grenville et Grey, et c'est contre les mesures auxquelles elle servait d'excuse, qu'ils ont opposé une résistance inébranlable, une résistance à laquelle, pendant de longues années, ils ont sacrifié le pouvoir. Me glorifiant d'être leur disciple et de professer les mêmes principes qu'eux, jamais je n'accepterai une doctrine qu'ils abhorraient..... Si vous croyez tout de bon que les catholiques conspirent contre le gouvernement, alors agissez comme vous le faites lorsque, pour la sécurité de l'État, vous déclarez que, dans un lieu donné, les lois ordinaires sont suspendues. Mais si vous n'en croyez rien, dites-moi s'il y a rien au monde de plus puéril et de plus imprudent, à la fois, que de dénoncer ainsi des millions de concitoyens contre lesquels vous n'avez pas plus le droit que vous n'avez l'intention de sévir! »

Ces considérations sont, à coup sûr, loyales et sérieuses, voici maintenant un protestant qui signe *Un hérétique*, et qui adresse ses réflexions à lord Denbigh, sur un ton moins grave que celui du représentant d'Oxford; mais qui, cependant, ne laisse pas, à notre avis, les rieurs du côté de M. Gladstone :

« Milord,

« Après avoir lu avec attention les explications fort claires par lesquelles l'archevêque de Westminster démontre un point sur lequel il ne peut exister aucun doute, soit dans l'esprit d'un catholique, soit dans celui d'un protestant, à savoir que : il n'est pas un homme au monde qui puisse promettre une obéissance *illimitée*, à une autorité humaine quelconque, je commence à m'étonner de ne pas voir les catholiques présenter le point sur lequel on cherche à les attaquer, par son côté pratique. Il s'agit, en effet, de la ques-

tion suivante : L'allégeance civile des sujets d'un souverain, et par conséquent la paix du monde, est-elle plus menacée par un *fiat* possible du pape que par la conscience plus ou moins bien dirigée d'un homme d'État ou même de quelque simple particulier? En examinant la chose ainsi, il faut bien reconnaître que, de nos jours, les faits sont tous en faveur du pape. Nous n'avons pas connaissance qu'il ait relevé les sujets d'aucun souverain de leurs serments de fidélité, pas même ceux de Victor-Emmanuel ou ceux de l'empereur Guillaume. Tandis que d'autre part, Victor-Emmanuel a relevé sans scrupule du leur, les sujets du pape-roi, et l'empereur Guillaume n'a pas hésité à en faire autant pour les sujets du roi de Hanovre. Et ce ne sont pas les souverains seulement qui ont usurpé ce pouvoir ecclésiastique de la déposition des rois. Lorsque Garibaldi l'exerça pour dispenser de leur obéissance les sujets du roi de Naples; à la seule exception de M. d'Israëli, tout le monde en Angleterre (y compris l'archevêque de Canterbury et M. Gladstone) fut d'accord pour le trouver bon. Nous demanderons ensuite : par qui les Grecs ont-ils été relevés de leur allégeance au sultan? et les habitants du Holstein de leur obéissance vis-à-vis du Danemark? Il n'est possible, dans aucun de ces cas, de répondre : « C'est le pape. »

« Que le pape ait ou non, en certaines circonstances, le pouvoir qu'on lui attribue, c'est une question qui peut être différemment jugée, selon l'opinion de chacun; mais ce qui est un fait, et ne peut être contesté, c'est : 1° qu'il n'y a pas eu de nos jours un seul exemple de l'exercice de ce pouvoir de la part du pape ; 2° que lorsque ce même pouvoir a été exercé par Garibaldi, cela a été avec la pleine approbation de M. Gladstone et de beaucoup d'autres. Je suis intimement convaincu, cependant, que ni M. Gladstone ni aucun de ses amis n'ont la plus légère intention de susciter un soulèvement contre la reine Victoria ; mais s'ils s'en avisaient et si ils réussissaient, je puis leur promettre d'avance les applaudissements de tous les révolutionnaires du monde, auxquels ils ne cesseraient pas d'avoir droit, lors même qu'ils nous apporteraient les trois bienfaits de la Liberté, de l'Égalité, de la Fraternité, sous la forme de la conscription, du déficit financier et de l'état de siége. Je ne suppose pas, milord, que vous abandonnerez à un hérétique le soin de vous défendre sur ce terrain, et que vous ne profiterez pas de la circonstance pour démontrer qu'un pair d'Angleterre peut être *catholique d'abord*[1], sans cesser pour cela d'être ensuite un aussi

[1] Allusion à ces mots de lord Denbigh souvent cités par amis et ennemis : « *Je suis catholique d'abord et Anglais ensuite.* »

bon Anglais que ceux qui se vantent un peu légèrement de leur allégeance sans partage.

« J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur,

« UN HÉRÉTIQUE. »

Si nous ne craignions pas de trop nous étendre, nous pourrions citer encore un grand nombre de lettres et d'articles de journaux, émanant d'adversaires religieux, et où se retrouve la même justice et le même bon sens. Mais parmi tous ces documents, nous en trouvons un si curieux et si original que nous ne pouvons résister à l'ajouter ici.

Cette fois c'est un positiviste, le docteur Beesly, qui tient la plume, et il s'adresse au rédacteur du journal américain, *le New-York Herald :*

« Vous serez fort étonné d'apprendre, j'imagine, que je n'ai pas lu la brochure de M. Gladstone. C'est un grand orateur, assurément; mais il n'a jamais rien écrit qui ne fût ennuyeux et sans valeur. D'ailleurs, quoique nous autres, positivistes, soyons affligés qu'il y ait tant d'Anglais dont la conscience est influencée par le pape, nous n'avons aucune envie de nous joindre à la clameur que l'on élève à propos de cette soi-disant « Allégeance partagée ». L'existence d'un pouvoir spirituel indépendant, placé à côté de la puissance temporelle des gouvernements, est, selon nous, essentielle au progrès humain : *Nous avons nous-mêmes l'espérance de fonder un jour une nouvelle Église universelle*, laquelle probablement ne sera pas toujours d'accord, soit avec les gouvernements, soit avec le sentiment national d'un pays quelconque. Mais nous considérons comme fort désirable que l'égoïsme national et les préjugés étroits qui en résultent, soient corrigés par *l'influence spirituelle de l'Occident tout entier concentré dans une forte organisation hiérarchique.* Sans doute, les hommes d'État regarderont parfois avec jalousie cet autre pouvoir, et il aura des batailles à livrer, quoique l'une des objections (fort déraisonnables, du reste selon nous) que l'on oppose à l'autorité de l'Église catholique, ne pût s'élever contre le *clergé positiviste*, car celui-ci ne chercherait à influencer les consciences par *aucune crainte surnaturelle*, mais seulement par la raison, la persuasion et la pression de l'opinion publique parmi leurs adhérents.

« Vous avez remarqué peut-être que la « *Pall Mall Gazette*, » qui, dans sa haine contre tout pouvoir spirituel, avait commencé par applaudir à la politique ecclésiastique de Bismark, a fini enfin par s'apercevoir que c'est une politique qui, si elle était généralement en vigueur, mettrait fin partout à *toute* liberté de parole. Or ce qu'une

Église est absolument en droit d'exiger de l'État, c'est la liberté de la parole, c'est-à-dire la possibilité de blâmer hautement, d'approuver et de conseiller librement. Comment des Allemands peuvent-ils se laisser asservir ainsi!... Ils seraient vraiment dignes de la pitié de l'Europe, si cette servitude, ils ne l'avaient acceptée volontairement pour se donner le grossier plaisir de tourmenter leur prochain!!... Pour en revenir à Gladstone, les libéraux auront de la peine à se passer de lui, parce qu'il est sans comparaison le plus grand orateur et le premier financier du pays. Mais, malgré tout cela, il leur pèse. Un vieux païen comme Palmerston était beaucoup plus que lui du goût des Anglais. »

Le projet des positivistes se fonde assurément sur d'excellentes raisons, et nous ne savions pas jusqu'à ce jour quelle était leur modeste ambition ; mais en attendant qu'ils aient fondé leur nouvelle Église universelle, il faut avouer que leur langage n'est pas fait pour diminuer les adhérents de l'Eglise, ancienne, présente et future, « *qui, par une forte organisation hiérarchique, étend son influence sur l'Occident* (*et même sur l'Orient*) *tout entier.*

IV

Après avoir tant parlé « *d'allégeance,* » nous vous voudrions faire ici quelques réflexions sur ce sentiment, que les Anglais désignent sous le nom de *Loyalty*, et qui, naguères, si vivant dans la nation française, est aujourd'hui affaibli parmi nous au point d'être presque devenu une curiosité historique ! Il nous semble qu'après avoir vu avec quelle vivacité les Anglais savent encore aujourd'hui affirmer et proclamer leur fidélité au trône, il n'est pas sans intérêt de retourner un peu en arrière pour suivre d'âge en âge les témoignages de sa persistance chez ce peuple, de tous notoirement, d'autre part, le plus jaloux de ses libertés. Les Anglais n'ont cependant point été privilégiés en fait de souverains, et il faudrait remonter loin dans leur histoire pour y trouver le trône occupé avec autant de moralité et de dignité qu'il l'est de nos jours. Cette histoire n'est pas non plus que la nôtre, exempte, de la tache du régicide. Mais, malgré ce crime, malgré leurs révolutions diverses, malgré même un changement de dynastie suivi d'une lignée de fort tristes souverains, cette fidélité obstinée a subsisté et dure encore. Peut-être bien a-t-elle pour objet la royauté plus encore que le roi ; mais, telle qu'elle est, elle demeure, chez

les Anglais, aussi ferme et aussi constante que cette autre fidélité qui les rend de si vigilants gardiens de leurs vieilles libertés nationales, et l'une, assurément autant que l'autre, a contribué à produire cette stabilité que toutes nos secousses contemporaines n'ont pu ébranler, et contre laquelle, jusqu'à ce jour, les efforts de la révolution anarchique et destructive ont été impuissants.

Mais, pour maintenir cette loyale allégeance, il fallut aux Anglais *catholiques*, au seizième siècle et depuis, un héroïsme auquel ne peuvent assurément prétendre ceux de leurs compatriotes, qui, dépassant sans scrupule les limites imposées par la conscience, portèrent alors leur soumission au roi jusqu'à l'apostasie! Les catholiques, plutôt que de franchir cette limite, acceptèrent la torture et la mort et versèrent aussi généreusement leur sang pour demeurer libres dans ce domaine où l'âme ne souffre ni partage ni contrainte, qu'ils en furent prodigues hors de là pour la défense de leur pays et le maintien du trône. Cela est certes digne de remarque et d'admiration pour nous, surtout, qui vivons en France, dans un temps où la moindre faute du pouvoir menace son existence, la moindre injustice soulève contre lui la révolte, le moindre revers amène sa chute, et où *la durée* elle-même (chose sans exemple ailleurs) loin d'affermir les édifices politiques élevés sur notre sol mouvant, semble, au contraire, les affaiblir, les ébranler, et donner au moindre souffle la force de les renverser!

Assurément, cependant, les justes griefs et les prétextes de révolte ne manquaient pas aux sujets catholiques de la reine Élisabeth, et il suffit de réfléchir un instant pour reconnaître que jamais fidélité ne fut mise à une épreuve semblable! En effet, à l'époque où la flotte et les armées de Philippe II menaçaient l'Angleterre, la religion de leurs ancêtres était proscrite, ses dogmes bafoués, ses sanctuaires détruits, ses autels profanés. Tout ce que la persécution a de plus inique et de plus dur était infligé à ceux qui lui demeuraient fidèles. Ils avaient vu leurs prêtres et leurs évêques soumis à la torture et envoyés à l'échafaud ou au gibet, et ils savaient que les mêmes supplices les attendaient eux-mêmes. Ils avaient vu tomber la tête de l'héritière du trône, de l'héroïque et catholique reine d'Ecosse, et ils n'ignoraient pas (ce qui lui avait été déclaré à elle-même par lord Buckhurst) qu'elle n'était mise à mort que *parce que la religion nouvellement établie ne pourrait jamais être en sûreté tant qu'elle vivrait.* D'un autre côté, ces énormités soulevaient en Europe une réprobation universelle. Philippe II, le plus puissant souverain de son temps, venait à la tête de forces formidables envahir ce pays où ils souffraient persécution, et renverser leur impitoyable souveraine. Élisabeth avait été excom-

muniée et déposée par le pape, et les catholiques, s'ils se révoltaient, pouvaient donc s'attendre à être absous et même approuvés. Leur fidélité était ainsi tentée de toutes les manières, et pour l'Angleterre l'heure était suprême : la défection des catholiques la livrait à son ennemi et leur rendait, à eux, la liberté de leur foi. Que se passa-t-il cependant?... Quelle fut la conduite des catholiques de la Grande-Bretagne? Non-seulement pas un seul d'entre eux ne devint traître et ne viola la loyauté de son serment, mais on les vit s'indigner que l'on hésitât à leur confier la défense des côtes menacées, et tous vinrent offrir leurs biens et leur sang pour la défense de leur pays et *de la* SOUVERAINETÉ DE LA REINE *contre tout ennemi étranger, leur fût-il envoyé par le pape lui-même !* Quelques-uns même, pour dissiper les soupçons injustes qu'inspirait à leurs persécuteurs la conscience de la haine qu'ils avaient méritée, demandèrent « à aller se placer au premier rang des combattants, en chemise et désarmés ! »

Par le fait, le commandement de la flotte anglaise envoyée au-devant de la redoutable *Armada*, fut confiée au catholique lord Howard of Effingham, et le vieux lord Montagu, le seul des pairs laïques qui, dans la première année du règne d'Élisabeth, s'était hardiment opposé à l'acte *de suprématie*, et qui avait alors poussé la résistance jusqu'au bout, lorsqu'il vit s'approcher ces vaisseaux qui devaient jeter l'armée des envahisseurs sur les côtes, rassembla un corps de cavaliers à la tête duquel il se plaça lui-même, ainsi que son fils et son petit-fils, et il vint apporter ainsi à la défense de sa nation et de sa souveraine sa fortune, sa vie et celle de tous les siens !

« Les annales du monde, dit un historien, ne présentent pas de spectacle plus glorieux et plus émouvant que celui de la généreuse et inviolable fidélité des pauvres catholiques persécutés et de la loyauté et de l'honneur dont ils firent preuve dans ce danger public. »

Ce témoignage ne leur a été refusé par aucun historien ; mais ce qui suivit porte l'héroïsme des catholiques plus haut encore, car ils demeurent fidèles plus tard, lorsque le péril passé, la reine refusa durement de faire modifier les lois oppressives et cruelles dont ils étaient l'objet et rejeta l'humble supplique qu'ils lui avaient adressée pour obtenir cette grâce de sa clémence ! En récompense de tant de dévouement et de sacrifices, dans les années qui s'écoulèrent entre la dispersion de *l'Armada* et la mort d'Élisabeth. On pendit au delà de cent catholiques, *et on leur arracha les entrailles*[1] *!...*

[1] Butler, Historical memoirs of the English, Irish and Scottish catholics since the *Reformation*.

Il semble toutefois que vers la fin de sa vie Elisabeth éprouva quelque remords de cette longue effusion de sang et qu'elle avait même promis une certaine mitigation des lois en vigueur contre les catholiques. Mais elle mourut sans avoir eu le temps de l'accomplir. Encouragés, toutefois par cette promesse, dès les premiers jours qui suivirent l'avénement de son successeur, les catholiques envoyèrent une adresse à Jacques Ier, dans laquelle ils protestèrent de nouveau : « Qu'ils se regardaient comme « obligés à accomplir vis-à-vis de lui tous les devoirs que les sujets doivent à leurs princes, selon la loi humaine et la parole de Dieu, et tels que leurs ancêtres les avaient accomplis, vis-à-vis de tous les prédécesseurs catholiques de Sa Majesté. » Mais la seule réponse qu'ils obtinrent du fils de Marie Stuart, ce fut une loi nouvelle plus rigoureuse contre eux que toutes les autres et destinée à anéantir plus complétement leur foi !

Peu après, en 1606, soit exaspération de quelques-uns, produite par le désespoir, soit (comme les catholiques l'ont toujours affirmé) par l'effet d'une noire machination de Cecil[1] pour les perdre, la Conspiration des Poudres, procura à la haine publique le prétexte qu'elle cherchait, et cette haine bientôt ne connut plus de bornes. Le crime de huit misérables, justement expié par leur supplice, fut imputé à tous les catholiques, malgré leurs protestations unanimes, et bien que lord Monteagle qui avait découvert à temps, et dénoncé le complot, fût un des leurs. En vain, les chefs du clergé exprimèrent-ils, d'abord spontanément, ensuite par l'ordre du pape (Paul V), leur réprobation pour tout acte semblable. En vain enjoignirent-ils à tous, la soumission et le respect, en vain rappelèrent-ils tant d'actes publics et récents de fidélité et de dévouement. Rien ne put apaiser la fanatique fureur dont ils étaient l'objet. Jacques lui-même en était possédé plus que les autres, et il s'y ajoutait pour lui cette terreur maladive du danger qu'il avait apportée en naissant, et qui le rendait impitoyable contre ceux qui la faisaient naître, quelque innocents qu'ils fussent. De plus, il se croyait grand théologien, aussi avec l'aide de l'archevêque Bancroft et d'un jésuite apostat nommé Perkins, il se mit à composer une forme nouvelle de déclaration qu'il fit approuver par le Parlement. Cette déclaration (*Test*) était rédigée de manière que les catholiques pussent en signer sans scrupule plusieurs articles, mais elle en introduisait d'autres dont les termes ambigus semblaient être choisis à dessein pour leur tendre un piége. Quelques-uns y furent pris. Mais, sauf ces rares exceptions, les catholiques en masse refusèrent de signer. Ce refus devint un crime et il servit à justifier toutes les mesures qui se

[1] Comte de Salisbury.

succédèrent contre eux tant que dura le règne sans miséricorde du premier des Stuarts.

A la mort de Jacques, on eût pu s'attendre à trouver la fidélité des catholiques quelque peu lassée et la guerre civile qui suivit de près l'avénement au trône de Charles Ier, aurait pu leur offrir l'occasion d'une vengeance facile. Pas un d'eux néanmoins n'abandonna la cause royale, tous vinrent comme naguères offrir au roi leurs biens et leur sang, et ce ne furent point de vaines paroles, car « sur 500 officiers qui périrent dans l'armée royale, 194 étaient catholiques » et quant à leurs biens, ils les sacrifièrent non moins généreusement et aux dépens même de l'Église, dont les membres les plus importants furent ruinés et tous demeurèrent appauvris pour toujours.

Après la captivité et l'exécution du roi, on ne pouvait s'attendre à ce que ses partisans fussent ménagés, aussi la rage de leurs adversaires se déchaîna-t-elle alors contre eux avec une telle violence qu'elle semblait ne pouvoir alors se satisfaire que par leur extermination totale, lorsqu'enfin, en 1660, la restauration de Charles II permit aux catholiques de respirer pendant un court instant. Le nouveau roi, dans sa déclaration de Breda avait promis que « *nul ne serait plus inquiété pour des différences d'opinion, en matières religieuses.* » Ceux de ses sujets que cette promesse concernait le plus reprirent espoir : ces serments d'allégeance fidèle tant de fois prêtés et si glorieusement maintenus, ils les renouvelèrent collectivement et séparément, et de toutes parts l'expression de leur fidélité parvint jusqu'au trône. On tarda cependant à leur répondre; on recommença à rédiger des déclarations, comme si aucune de leurs paroles ou aucun de leurs actes ne pouvaient être acceptés comme des garanties suffisantes, on traîna en longueur. Mais enfin on était à peu près tombé d'accord et la paix allait se conclure, lorsque éclata (en 1666) le mémorable et formidable incendie de Londres. La cathédrale de Saint-Paul fut détruite ainsi que 89 autres églises ; le feu dévora une foule de bâtiments publics; 13,200 habitations particulières; il anéantit toute la partie nord-est de la ville et après avoir continué ses ravages pendant trois jours et trois nuits, sans que rien pût les arrêter, il s'éteignit enfin, presque soudainement, lorsque la ville entière semblait destinée à devenir la proie des flammes.

Alors un nouvel accès de démence s'empara de l'eprit public. Sans l'ombre d'un prétexte, sans une raison imaginable qui pût servir de fondement à cette calomnie insensée, les catholiques furent déclarés les auteurs du désastre, et la rage populaire se déchaîna contre eux avec tant de furie qu'aucune des rigueurs du passé ne semblèrent plus suffisantes. De clémence, de justice ou

de raison il ne put plus en être question, toutes les iniquités des lois semblèrent justifiés, le mensonge passa de bouche en bouche et il fut répété et consacré dans l'inscription placée sur le monument qu'on éleva en mémoire de cette calamité publique Ce préjugé cruel fut si tenace, que ce mensonge effacé de l'inscription sous Jacques II y fut rétabli sous Guillaume III, à une époque où il n'était plus un seul homme au monde qui crût encore fondée l'accusation dont on cherchait ainsi à perpétuer la mémoire !

Ce fut néanmoins au milieu de cette tempête qu'un touchant et courageux appel fut adressé par lord Castlemain « *à tous les royalistes siégeant au Parlement qui ont souffert pour la cause de Sa Majesté et à tout le peuple d'Angleterre.* » Quoique ce document soit fort long, nous croyons devoir le traduire presque en entier ; d'abord parce que nous ne pensons pas qu'il soit, en général, fort connu des lecteurs français, ensuite parce que, plus qu'aucun autre, il démontre la fidélité comme sujets et la constance comme catholiques de ceux dont il contient le plaidoyer :

« Milords et messieurs ! les seules armes que puissent employer des chrétiens contre les pouvoirs légitimes, ce sont les prières et les larmes.

« Nous aurions parlé plus tôt, si, d'un côté nous n'avions été consternés de votre colère et si de l'autre, nous n'avions voulu vous montrer notre patience et notre soumission, n'ayant d'ailleurs jamais cherché à profiter, comme nous l'aurions pu, de notre grand nombre pour venir troubler vos séances. Mais en vérité, il siérait mal aux catholiques de venir troubler le Parlement qui tient d'eux tous ses priviléges, comme il tient d'eux aussi, la Grande Charte elle-même (bien qu'obtenue alors, nous le reconnaissons, d'une manière moins humble et moins soumise qu'elle n'aurait dû l'être).

« Lorsqu'en dernier lieu les catholiques virent leur roi remonté sur son trône, et vous, milords, reprenant au Parlement votre autorité et vos siéges, ils chantèrent leur « *Nunc dimittis* ! » Certes ils ne pouvaient alors s'attendre à la douleur de voir aujourd'hui leur fidélité mise en doute et cela, non pas seulement par leurs ennemis mais aussi par vous !

« . . . . . .

. . [1] Soyez alors, du moins nos juges, et non pas eux ! Car il est trop dur pour des gens d'honneur d'avoir pour juges leurs accusateurs eux-mêmes. Votre dessein, nous le croyons, est juste, mais le

[1] Après la restauration de Charles II, il faut se rappeler que les catholiques eurent pour ennemis non-seulement les adversaires ralliés alors à la cause royale, mais les royalistes protestants, avec lesquels ils avaient combattu.

leur est mauvais. Ils ont assassiné leur roi, et vous ont frappés vous-mêmes. Que l'histoire ne dise pas un jour que vous avez violé vos promesses envers nous pour vous unir à ceux qui ont causé à la nation ces grandes calamités !

« Entre toutes les calomnies dont les catholiques sont l'objet, il n'en est pas de plus surprenante que celle qui déclare que leurs principes sont dangereux pour le gouvernement, et qu'eux-mêmes sont des sujets enclins à la révolte !

« Milords et messieurs ! si nous appartenions à une secte nouvelle et inconnue jusqu'à ce jour, on pourrait peut-être comprendre un pareil doute. Mais l'élever contre ceux qui ont civilisé le monde c'est en vérité, pour nous, le miracle des miracles !

« Est-ce que Richard Cœur de Lion, où Édouard Ier se méfiaient de leurs catholiques, lorsqu'avec eux, en Palestine, ils rendaient notre pays fameux pour tous les âges à venir ? ou bien lorsqu'ils les laissaient en toute confiance dans le royaume, pendant leurs longues et périlleuses absences ? Édouard III regardait-il comme des traîtres ceux dont la doctrine était que la moindre pensée d'un complot contre le roi, méritait la mort ? Et Henri V, ce roi qui fit des merveilles dont le monde retentit encore, l'histoire n'attestera-t-elle pas que celui qu'il redoutait c'était Oldcastle[1], et non point assurément ceux qui croient que l'évêque de Rome est le chef de l'Église ! . . . . . .

. . . . . .

« Qui l'eût dit, messieurs, lorsque ensemble nous rendions grâce à Dieu d'avoir béni la cause du roi que nous verrions le jour où Carlos Gifford, Whitgrave, et d'autres, seraient punis avec votre consentement pour cette religion qui leur avait appris à se dévouer à leur prince !... Qui surtout eût pu prévoir que Huddleston, qui sauva le roi, serait envoyé au gibet et que d'autres, naguères assis parmi les juges, par qui fut envoyé au supplice ce prince de bienheureuse mémoire, demeureraient libres, et en pleine jouissance de toutes leurs dignités !

... Nous n'ignorons pas que, vous et le roi, vous êtes pressés d'agir ainsi par une nécessité qu'on vous impose. Cependant, il faut que vous nous permettiez de vous dire que vous n'avez pas le droit de mettre en doute notre fidélité. Ne suffit-il pas, en vérité, pour cela, de vous rappeler que pendant la rébellion les mots de *papiste* et *cavalier* étaient synonymes, et que partout on regardait un catholique comme un cavalier, et on supposait d'avance que tous les

[1] Sir John Oldcastle (lord Cobham), chef des Lollards, condamné à mort les Pairs comme hérétique et traître, et brûlé à Londres en 1417.

cavaliers étaient des catholiques? Nous différons en religion, cela est vrai (au dernier jour on verra qui de nous a raison), mais du reste nos inclinations nous rapprochent de vous. Nous sommes en tout, des vôtres, le meilleur sang dont l'Angleterre puisse se vanter coule dans nos veines, et lors même que nous n'eussions pas souffert ensemble pour la même cause, nos cœurs devraient être naturellement unis!

« Si vous nous croyez dans l'erreur, plaignez-nous si vous voulez, mais souvenez-vous de nos grands ancêtres et ne nous confondez pas (nous qui avons deux fois arraché l'Angleterre au paganisme) avec ces autres sectes qui ne peuvent appuyer leur autorité que sur leur audace!

« Mais on dit que les papistes ne peuvent exister sans persécuter les autres religions.

« Nous l'avouons, là où le nom de *protestant* est inconnu, les magistrats catholiques (croyant fermement qu'ils sont dans l'erreur), font, en effet, ce qui est en leur pouvoir, pour empêcher cette erreur de pénétrer... Mais là où la liberté existe, celle qui est accordée aux protestants par les catholiques, dépasse de beaucoup celle que nous obtenons en retour d'aucun souverain protestant. Pour être bref, nous ne vous parlerons ici que de la France, où les protestants ont des églises, font des prosélytes s'ils le peuvent, et où aucune loi ne les empêche de prétendre dans l'État à tous les emplois et à toutes les charges.

« . . . . . .

. . . Comme j'ai nommé la France, on va sans doute nous reprocher ici le massacre[1]; mais le monde entier sait bien que ce massacre a été l'effet d'un complot du gouvernement royal condamné par les écrivains de ce pays et de beaucoup d'autres. On sait bien aussi qu'ils n'ont point été massacrés parce qu'ils étaient protestants; mais parce que, quel que fût leur religion, ils appartenaient au parti d'une très-puissante rébellion, ce qui amena pour eux cette destruction funeste. On pourrait dire avec autant de vérité que, sous le règne suivant (celui d'un roi non moins catholique que l'autre), le duc et le cardinal de Guise, chefs de la ligue, furent tués à cause de leur religion, et non point parce que leur autorité factieuse avait inspiré à ce roi jaloux, la volonté de les mettre à mort, comme il le fit par d'indignes moyens.

« Et maintenant, justes juges! considérez la position qui est la nôtre en Angleterre, ou, non-seulement une forte amende est imposée à quiconque entend la messe, mais où le maître de la maison

[1] La Saint-Barthélemy.

qui reçoit un prêtre est puni de mort, et où la loi ne nous permet pas d'approcher de Londres de plus près que dix milles, quoique souvent votre clémence permette que cette loi ne s'applique pas rigoureusement.

« Mais notre crime, nous dit-on, c'est notre conduite au commencement du règne de la reine Élisabeth, et c'est là la juste cause des peines qu'on nous inflige encore aujourd'hui ! Nous vous représentons que la question était encore plus difficile à juger pour nous alors que pour ceux qui, jadis, combattirent si longtemps de bonne foi pour l'une ou l'autre Rose de York ou de Lancastre, dans cette guerre si longue et où périrent tant de princes. — Comment pouvions-nous savoir laquelle, d'Élisabeth ou de Marie-Stuart était la véritable reine, puisque le royaume tout entier avait couronné et prêté serment d'allégeance à la reine Marie (d'Angleterre), et l'avait reconnue par là comme fille légitime de Henri VIII. Il semblait évident, d'après cela, au plus grand nombre, qu'en ce cas Élisabeth était sa fille illégitime, et que, par conséquent, elle devait s'incliner devant le droit de la trois fois noble reine d'Ecosse !

« C'est à la royale maison d'Écosse qu'ils se dévouèrent alors, et c'est pour cette même illustre famille qu'aujourd'hui encore nous sommes prêts à sacrifier tout, en toute rencontre.

« Et maintenant, quant au 5 novembre[1], les mains levées au ciel, nous déclarons que nous abominons et détestons l'attentat de ce jour !...

« Et que, du fond de nos âmes, nous regardons comme voués à la perdition éternelle ceux qui osent songer à propager cette foi, qui repose sur la vérité et la douceur, en versant le sang des rois !...

« Mais laissez-nous vous parler comme à des hommes, à des frères et à des pères, et ne vous irritez pas contre nous, lorsque nous osons vous demander si vous ne connaissez pas Ulysse[2] ? Si vous avez oublié les complots formés naguère dans son cabinet avec Cromwell, dans le but, non-seulement de perdre un grand nombre de fidèles Cavaliers, mais aussi dans celui de se montrer si pénétrant et si habile, que rien ne pouvait lui échapper. C'est ainsi que ce même homme, devenu un grand ministre, a su composer une conjuration avec quelques misérables, de manière à la découvrir ensuite tout d'un coup, comme par miracle !

« Peut-on douter de l'ignorance dans laquelle les catholiques, en

[1] La conspiration des Poudres.
[2] Il désigne ainsi Cecil, lord Salisbury

général, étaient de ce dessein, lorsque après tant d'industries mises en œuvre par les Lords, les Communes et le Conseil privé tout entier pour trouver partout des coupables, on n'a pas même pu parvenir à en incriminer une vingtaine.

« Mais, milords, quand même (ce que je n'accorderai jamais) tous les catholiques de cette époque eussent été coupables, continuerez-vous donc longtemps à punir les fils pour les crimes de leurs pères? et des fils qui, avec tant d'unanimité, se sont réunis à vous dans cette glorieuse querelle où vous et nous avons enduré ensemble tant de souffrances, que nous y aurions succombé les uns et les autres, si notre affection mutuelle ne nous eût soutenus.

« Qu'avons-nous donc fait maintenant qui mérite votre colère? Est-ce l'imprudence de quelques-uns? Il est vrai, tous ne sont pas toujours assez circonspects; mais, milords, nous nous permettrons de le demander : si on invitait publiquement à faire des dénonciations contre un parti quelconque, quel est, je vous le demande, l'individu, fût-il même du nombre des révérends évêques, qui ne trouverait pas qu'un dénonciateur a découvert dans sa vie quelque chose qu'il lui serait avantageux de cacher?

« Eh bien, par un manifeste public, affiché sur les portes des maisons, tous sont invités à nous accuser, et, sans faire prêter aux délateurs aucun serment, vos ennemis et les nôtres ajoutent foi à ce qu'ils rapportent contre nous!

« On ne peut s'étonner que, dans un si grand nombre d'hommes jeunes, ardents (et, ajoutons, ivres encore de la joie de la restauration de leur roi), se souvenant peut-être de l'insolence de plusieurs grands seigneurs, il s'en trouve quelques-uns qui ne se conduisent pas toujours avec la prudence nécessaire. Mais, en vérité, nous remercions Dieu, comme d'une bénédiction spéciale, que la vanité ou la faiblesse n'en ait entraîné aucun dans des fautes plus graves que celles dont (d'après ce que j'ai appris) on les accuse jusqu'à présent!

« Comment donc ne pas nous émouvoir lorsque, toute accusation grave manquant contre nous, on cherche alors à nous imputer des crimes extravagants?

« C'est nous maintenant, dit-on, qui avons mis le feu à la ville! ce feu dont nous avons été les premières victimes! et qui n'est l'effet (nous sommes assez simples pour n'en pas douter) d'aucun complot quelconque, malgré les assertions contraires de notre ennemi, un huguenot, puni par un juste supplice de sa confession mensongère!

« Nous croyons pouvoir nous plaindre un peu, milords; car, en

nous abandonnant, vous encouragez la rage du peuple, et cette rage même vous sert ensuite de prétexte pour nous abandonner encore davantage! . . . . . .

« Nous savons et nous croyons, milords et messieurs, qu'au fond de vos cœurs notre situation vous afflige; mais permettez-nous de vous dire que votre courage doit vous inspirer autre chose encore que de la pitié. Vous ne pouvez demeurer en place et inactifs; mais chacun doit venir en aide aux malheureux autant qu'il le peut. Que l'un aille implorer pour nous notre gracieux souverain; que d'autres cherchent à détromper la multitude égarée; que tous se souviennent de quel côté sont ceux qui, les premiers, ont soulevé cette tempête; qu'on reconnaisse qu'en nous frappant ils cherchent à blesser le roi et vous-mêmes, et que leur haine pour nous, quelque grande qu'elle soit, est accrue de beaucoup par ce fait que nous avons toujours été des vôtres, et que nous le demeurerons toujours, même aux jours des plus redoutables épreuves.

« Protégez-nous! nous vous en supplions, au nom de toutes vos promesses! Si cela ne suffit pas, au nom de ceux qui ne sont plus, mais qui avaient tout sacrifié avec vous. Et si cela même ne suffit pas encore, nous vous adjurons par la vue de cette liste sanglante où sont inscrits les noms de nos frères et de nos parents massacrés, dont plus d'un, dans les combats que nous avons livrés ensemble, donna joyeusement sa vie pour vous défendre [1]. »

Ce noble et touchant langage ne semble point avoir été tenu tout à fait en vain. Les catholiques obtinrent quelques années de répit. Mais la haine publique inassouvie, continua son travail souterrain et amena contre eux en 1678, une des explosions les plus terribles dont ils eussent été les objets depuis le règne d'Élisabeth. Sur la déposition d'un misérable (Titus Oates), et au moyen d'une trame infâme, que l'histoire (et l'histoire protestante) a jugée, le fameux *complot papiste* (popish plot) vit la lumière et le sang recommença à couler.

« En repassant sur les détails de cette affaire véritablement odieuse, dit Charles Fox, le célèbre orateur, on cherche à accepter l'alternative la plus favorable et à regarder le plus grand nombre de ceux qui y prirent part plutôt comme des gens entraînés à un point extraordinaire, par la plus aveugle crédulité, que coupables de l'atrocité d'avoir préparé de propos délibéré, une série de meurtres judiciaires. Néanmoins, il faudra toujours considérer les faits qui se rapportent au *Popish Plot*, comme une honte

[1] *Lord Castlemain's apology for the catholics*, published in 1666.

éternelle pour l'Angleterre. Ce fut une affaire dans laquelle, le roi, le Parlement, les juges, les jurés, les témoins, furent tous coupables, quoique pas tous au même degré. Des individus d'une telle espèce qu'on n'eût point accepté leur témoignage, sur le fait le plus futile, vinrent rapporter des choses si incroyables, disons mieux si *impossibles*, qu'on n'y eût point ajouté foi, lors même que Caton en personne fût venu les affirmer, et de telles choses, affirmées par de telles gens furent admises et suffirent pour envoyer à la mort, une foule d'hommes innocents ! Tous ceux qui furent engagés dans cette procédure agirent avec une égale furie, les jurés comme de raison partageaient l'exaspération populaire. Les juges dont le devoir eût été de chercher à les préserver de ce genre d'influence travaillèrent au contraire d'une façon scandaleuse, à confirmer leurs préjugés et à enflammer leur passion. Et le roi qui, dit-on, ne croyait pas un mot du complot, ne chercha pas néanmoins à exercer une seule fois son glorieux droit de grâce. »

Lorsqu'on se souvient que ce roi était un petit-fils de Marie Stuart, que ces accusés c'étaient les descendants de ceux qui avaient comme eux tout sacrifié pour sa cause, on conviendra que nous avons pu dire à bon droit que jamais sujets n'eurent, en demeurant fidèles, un mérite égal au leur !

Un écrivain rapporte que le procureur général (l'*attorney general*) qui fonctionna dans ce fameux procès avait l'habitude de dire, lorsqu'il avait à juger un homme accusé de meurtre : « Si c'est un papiste, il est certainement coupable, car les papistes ont intérêt à nous assassiner tous ! » On peut juger d'après cela du calme et de l'équité qu'il dut apporter dans l'exercice de cette charge, et on ne s'étonnera ni du nombre, ni de la qualité des victimes. L'une des plus illustres fut le vieux lord Stafford, qu'on croyait à cause de son âge, de ses infirmités et de quelque difficulté à s'exprimer, incapable de se défendre publiquement. Il parut cependant devant la cour, avec tant de dignité, il parla avec tant de simplicité et de douceur, il regarda avec si peu de colère, et tant de surprise et de dédain les témoins que l'on osait faire comparaître contre lui, que ceux des juges chez lesquels tout sentiment d'humanité n'était point éteint, en furent émus. Mais Stafford n'en fut pas moins condamné par une majorité de 26 voix. »

« Il se prépara à la mort, » dit Hume, « avec l'intrépidité qui convenait à son sang et à son rang, et surtout à l'intégrité sans tache de sa longue vie... En approchant de l'échafaud, la rigueur de la saison se faisant sentir, il demanda un manteau pour se cou-

vrir. « Le froid, » dit-il, « fait trembler mes membres; mais, par la grâce de Dieu, ce n'est point la crainte. »

« Arrivé au lieu de son supplice, il renouvela l'affirmation solennelle de son innocence; il parla avec charité des témoins parjures qui l'envoyaient à la mort; il protesta encore une fois de sa fidélité au roi, et repoussa avec indignation les mensonges par lesquels on représentait comme immorales les doctrines de l'Église de Rome. Il termina en disant que l'erreur présente se dissiperait un jour et que tôt ou tard l'injure faite aujourd'hui à son honneur serait réparée.

« La populace avait acclamé sa condamnation, mais en entendant ces paroles, en voyant le mélange de patience, de douceur et d'indomptable courage que manifestait ce noble vieillard, il y eut un moment d'attendrissement général, on entendit des pleurs et des cris et ces mots : « *Nous vous croyons, mylord!... Que Dieu vous bénisse, mylord,* » retentirent dans la foule. Le bourreau lui-même hésita... Deux fois il leva la hache sans pouvoir exécuter son horrible mandat, et ce fut enfin en poussant un gémissement qu'il porta le coup fatal qui termina la vie de lord Stafford... Tous les spectateurs semblèrent avoir été frappés comme lui, et quand la tête fut montrée au peuple avec la formule habituelle : « *Voici la tête d'un traître,* » aucune voix ne s'éleva, personne ne répondit. La surprise, la pitié et le remords s'étaient emparés de tous les cœurs et s'exprimaient sur tous les visages[1]. »

Nous n'avons pu résister à citer ici ce beau passage de Hume comme le témoignage à la fois le plus éloquent et le moins suspect que l'on puisse invoquer à ce sujet. Ce récit expose d'ailleurs d'une manière trop saisissante ce que furent ces royalistes et ces catholiques anglais du dix-septième siècle pour être ici hors de sa place. Nous emprunterons encore au même historien les paroles suivantes :

« Le sang de lord Stafford fut le dernier que l'on versa à l'occasion du *complot papiste.* — Incident funeste que l'on voudrait, pour l'honneur de la nation, ensevelir dans un éternel oubli, mais dont il faut, au contraire, perpétuer la mémoire, tant pour maintenir la vérité de l'histoire que pour chercher à préserver, s'il se peut, la postérité et l'humanité tout entière du danger de retomber jamais dans de si honteuses et de si barbares erreurs. »

[1] William Howard, vicomte Stafford, était le fils cadet de Thomas, comte d'Arundel, et oncle du duc de Norfolk; il épousa Marie, seule héritière de Henri, lord Stafford, dont il prit le titre, ayant été lui-même créé pair en 1640 par Charles Ier. Il fut exécuté en 1680.

La période sanglante des persécutions s'acheva, en effet, peu après la mort de Stafford ; mais la grande imposture dont il fut la victime étendit néanmoins son ombre néfaste sur les règnes suivants : « Comme un serpent dont le venin est épuisé, demeure cependant un objet d'épouvante, et enveloppe encore de ses replis ceux auxquels il ne peut plus nuire ; ainsi le *complot papiste* continua à être l'effroi du peuple, et à servir de pâture à la crédulité publique longtemps après que cette chimère eût été entièrement détruite et anéantie. »

Ces paroles sont de Walter Scott, et elles ont eu une réalisation, affligeante on peut le dire, pour le bon sens humain. Le souvenir du *complot papiste*, comme celui de la *conspiration des poudres*, se retrouve, en effet, au fond de toutes les agitations religieuses de l'Angleterre, et, n'avons-nous pas vu encore se continuer jusqu'à nos jours ces processions dérisoires, par lesquelles on laissait le peuple, chaque année, célébrer la mémoire du danger imaginaire auquel il avait échappé et mêler aux témoignages d'une joie sans motif les expressions d'une haine sans excuse?

La persécution violente était terminée, mais les lois oppressives lui survécurent et, sauf durant la trêve du règne de Jacques II, rien ne vint les mitiger. Elles furent même non-seulement maintenues, mais aggravées, et, si on cessa de punir de mort les catholiques, autant que possible on les retrancha de la vie commune, aussi bien que de la vie publique. Cependant, sous le règne de Guillaume III, ils profitèrent en quelque mesure de la nouvelle liberté religieuse, et ils goûtèrent une paix relative pendant ce règne et celui de la reine Anne, bien qu'à cette époque ils eussent à lutter à la fois contre la double prévention qu'inspirait alors contre eux non-seulement leur religion, mais la fidélité que (en dépit des traitements qu'ils en avaient reçus), la plupart d'entre eux gardaient aux Stuarts. Mais, en 1715, la rébellion écossaise réveilla la haine mal éteinte, et, bien qu'il se trouvât plus de protestants que de catholiques dans l'armée du prétendant, on chercha comme toujours à incriminer ces derniers en masse.

Un écrit répandu alors en Europe et à Rome, dans lequel on affirmait le droit du fils de Jacques II et l'impossibilité de prêter en conscience serment de fidélité à George Ier, vint encore compliquer leur situation. En vain représentèrent-ils qu'ils n'étaient point responsables des opinions d'un seul. La vieille accusation de ne point garder la foi jurée aux hérétiques, produite contre eux naguère, se reproduisit de nouveau. Alors ils en appelèrent au pape (Clément XI), et la réponse qu'ils reçurent, adressée à l'un des évêques

catholiques (le docteur Stonor) par l'entremise de l'internonce de Bruxelles, fut la suivante :

« En tant que la formule proposée, ou toute autre, contient la promesse, sous serment, d'une obéissance et d'une fidélité entière, ainsi que la déclaration de ne rien tenter directement ou indirectement contre la constitution actuelle du royaume, j'ai l'ordre de vous informer que non-seulement il est permis et légitime de la signer, mais il me semble même que vous devez comprendre que ceux à qui on la propose y sont obligés; car sur ce sujet on vous rappelle les passages de saint Pierre et de saint Paul qui prescrivent l'obéissance aux souverains. »

Quoi qu'en dise M. Gladstone, la royauté anglaise n'a pas eu trop à se plaindre de ces « armes rouillées » dont il prétend voir renaître l'usage avec tant d'effroi; et en vérité, après le rapide exposé qu'on vient de parcourir, les griefs du passé, ainsi que les inquiétudes pour l'avenir, sembleraient être plus à leur place du côté de la papauté que du sien... Mais achevons.

Il est inutile de dire que tout fut infructueux. Les lois subsistèrent et sévirent, parfois mitigées, mais souvent aussi aggravées par quelque événement fortuit. Parmi ceux-ci, il faut mentionner les émeutes fameuses de 1780, connues sous le nom de *Gordon Riots*, qui furent assurément l'une des manifestations les plus étranges de la démence si souvent signalée; mais en même temps, comme consolation du cœur fatigué de tant d'acharnement à ce souvenir, à la fois lugubre et grotesque, se mêle le nom glorieux, gage d'espérance et de justice future, le grand et immortel nom de Burke !

Rappelons ici à ceux qui l'auraient oublié, qu'au début du règne de George III, grâce à Burke dans la Chambre des Communes, à lord Mansfield et à lord Camden dans celle des pairs, une opinion favorable aux catholiques commença à prévaloir. Des lois plus humaines étaient en discussion, et quelques-unes étaient déjà votées lorsque lord George Gordon, chef de l'association protestante d'Écosse, adressa au Parlement une pétition dont le but était de s'opposer à cet acte de justice et d'obtenir le maintien rigoureux de la légalité en vigueur contre les catholiques, et cette pétition, il imagina — disons tout de suite qu'il avait le cerveau malade — de la faire accompagner, lorsqu'il la porterait au Parlement, par ses signataires au nombre de quarante mille hommes, qu'il invita tous à se rassembler, à jour dit, dans le vaste emplacement de Saint-George's fields, et là, pour animer leur zèle, il leur expliqua qu'ils étaient tous menacés, par les papistes, d'un grand et imminent danger

dont leur active intervention pouvait seule les préserver et sauver le pays tout entier !

Le gouvernement semble avoir traité ce personnage plutôt comme un maniaque que comme un homme dangereux. C'est ainsi seulement qu'on peut expliquer la négligence qui ne sut point prévenir la catastrophe. Quoi qu'il en soit, ce qui devait advenir advint. Le plus effrayant tumulte se produisit, et pendant plusieurs jours la ville de Londres fut livrée, au cri de « No popery ! » à tous les excès d'une émeute triomphante, où la populace ne distingua plus personne, où protestants et catholiques coururent un danger presque égal, et où la ville elle-même fut menacée de périr dans les flammes... On s'assura enfin de la personne de lord George, et on l'envoya à la Tour, où il fut jugé, et acquitté, en raison probablement de son insanité. Mais le pays tout entier demeura sous le poids de cette calamité comme sous celui d'une grande humiliation nationale.

L'opinion publique ne se transforma pas cependant, puisque avant la fin de cette même année nous trouvons le grand Burke ayant à défendre devant ses électeurs la politique équitable et généreuse qui avait toujours guidé ses actes et inspiré son éloquente parole. Le témoignage rendu à l'attitude héroïque et presque inouïe des catholiques pendant ces émeutes dans cet incomparable discours, est tellement frappant, le langage de l'orateur porte l'âme si haut et dilate si fort le cœur, que nous n'en priverons pas ici nos lecteurs.

Il parle de la loi de mitigation, des peines infligées aux catholiques qui avait été proposée et acceptée au moment de la brutale interruption dont nous venons de parler, et il poursuit :

« Je ne veux point retracer ici la scène horrible qui suivit. Plût au ciel qu'elle pût être effacée à jamais des annales de notre pays! Mais puisque ce souvenir doit y demeurer pour notre honte, qu'il y demeure aussi pour notre instruction. Dans cette année 1780, il s'est trouvé dans notre nation des hommes assez aveuglés (car je veux tout attribuer au seul aveuglement), des hommes, dis-je, qui, sous prétexte de zèle religieux et de piété, sans aucune provocation réelle ou même prétendue, ont, par une tentative désespérée, cherché à anéantir dans les flammes de Londres toute la gloire et la puissance de leur pays, et à ensevelir sous les ruines de la métropole du monde protestant, la religion, les lois et l'ordre tout entier! Que le mal accompli ou projeté fût la suite d'un plan prémédité, c'est ce que je ne saurais dire. J'espère le contraire ; mais telles eussent été cependant les résultats inévitables de leurs actes, si on

n'était point parvenu à éteindre dans leur sang, les flammes qu'ils avaient allumées dans leur fureur!. . . . . Mais il est une circonstance que la justice ne me permet pas ici de passer sous silence, et qui, à elle seule, suffirait pour justifier amplement la loi de mitigation [1], et pour rendre tout rappel de cette loi inhumain et impossible. Je veux parler de la conduite des catholiques persécutés, pendant la durée même des actes de violence et de brutale insolence auxquels ils ont été en butte.

Ils étaient nombreux à Londres, et ils y habitent les quartiers qui furent les théâtres principaux de la furie d'une multitude fanatique. La vigueur de leurs bras est connue, ainsi que la vivacité de leurs sentiments, et on sait, en général, qu'ils ont plus de hardiesse dans leurs résolutions que de clarté dans leurs idées ou de prudence dans leurs actes. Eh bien, quoique provoqués par tout ce qui peut stimuler le sang des hommes, en présence de leurs maisons et de leurs chapelles en flammes, et de la profanation de tout ce qui, à leurs yeux, est le plus sacré, pas une main ne s'est levée pour une représaille, non, pas même une main pour se défendre! S'il en eut été autrement, si l'attaque se fût transformée en conflit, la rage de leurs persécuteurs s'en serait accrue, et alors on eût brûlé maison pour maison, église pour église, et je suis convaincu qu'aucune puissance sous le ciel n'eût pu, en ce cas, empêcher l'incendie général. La ville de Londres serait aujourd'hui rangée au nombre des choses du passé. Mais j'ai été informé, et les faits le disent assez clairement, que leur clergé a exercé toute son influence pour maintenir leur peuple dans cette attitude calme et modérée à laquelle je ne puis penser sans éprouver la plus profonde surprise. Et ce n'est pas la surprise seulement que j'éprouve, laissez-moi vous le dire : le souvenir du mérite qu'ils eurent ce jour-là ne doit jamais s'effacer, et les Anglais le sentiront, lorsqu'ils seront rendus à eux-mêmes. Il serait plus opportun, en vérité, de les appeler aujourd'hui pour recevoir les remercîments publics des deux chambres du Parlement, que de souffrir, à l'heure qu'il est, que l'on poursuive encore ces dignes prêtres, ces excellents citoyens, jusque dans leurs refuges, pour y compter leur nombre (avant de permettre l'exécution des lois en leur faveur), comme si nous ne devions jamais exercer notre tolérance que lorsque nous serions bien sûrs de n'en faire profiter que le plus petit nombre possible! Mais je veux croire que la terreur trouble encore nos sens, que la sécurité nous rendra la raison, et qu'enfin notre humeur injuste s'apaisera comme des nuages qui se dissipent! [2] »

[1] Relief Act.

[2] Mr. Burke's speech at the Guildhall, in Bristol. 1780.

V

Nous avons fini; car, tandis que s'élevait cette noble et généreuse voix, et à l'insu de celui qui parlait, l'aube commençait à blanchir, l'aube du jour de justice dont, après trois siècles, notre génération a enfin vu luire la lumière! La Révolution française, dont Burke devait bientôt flétrir en d'immortels accents les abominables excès, allait jeter sur le sol anglais une foule de proscrits, et parmi eux des prêtres appartenant à cette élite, que se partageaient alors l'échafaud et l'exil. Ces mêmes Anglais, si cruels encore en 1780, pour leurs propres concitoyens catholiques, reçurent ces étrangers avec générosité, et ce fut l'hospitalité et le respect qui ouvrirent, chez eux, les voies à la justice. Le reste est l'histoire de nos jours, et elle est présente à la mémoire de tous. Cette lumière de liberté et de justice, elle luit aujourd'hui pour les catholiques anglais, parfois vacillante encore et menacée, mais tendant néanmoins à croître et à briller toujours davantage, et destinée, nous en avons l'assurance, à ne jamais s'éteindre. Pour n'en pas douter, il suffit d'en appeler au jugement des protestants eux-mêmes, en les cherchant parmi les plus grands du temps passé, ou les meilleurs et les plus intelligents de celui-ci; et nous n'exceptons point de cet appel celui-là même qui, en démentant pour un jour ses meilleurs souvenirs du passé, a réveillé dans notre mémoire les faits que nous venons de retracer. Malgré tout, nous ne craignons point, et notre confiance se fonde sur deux considérations également rassurantes et également incontestables : quoi que puisse en dire M. Gladstone, l'Église catholique n'a point répudié sa fière devise; elle est aujourd'hui ce qu'elle était hier, ce qu'elle sera toujours : *semper eadem*. C'est l'Angleterre, au contraire, qui, grâce au ciel, n'est plus et ne sera jamais plus la même. Le vœu du plus grand de ses citoyens est accompli : la raison est revenue, l'humeur injuste est apaisée, les nuages sont dissipés. C'est là l'honneur de ce siècle, et c'est un honneur que l'on sait défendre, lorsque l'on a su l'acquérir. Les Anglais ne se le laisseront plus ravir. Quelles que soient les vapeurs qui parfois montent vers le ciel, et tentent de l'obscurcir, les nuages ne peuvent plus se former, ou, s'ils se forment, ils se dissipent bientôt. Quels que soient même les orages qui, de temps à autre, peuvent, comme en ce moment, assombrir l'horizon, leur durée sera courte et leur issue est certaine. Aussi, malgré tant de citations, ne puis-je mieux finir qu'en en

ajoutant une de plus, toute moderne, celle-là, et extraite de la lettre, datée d'hier, d'un catholique anglais éminent dans le monde et dans les lettres. Il donne à notre opinion l'autorité de la sienne, et repasse, sans le savoir, sur les traces que nous venons de parcourir. Voici ses paroles :

« J'espère que la nouvelle explosion antipapale à laquelle nous assistons vous paraît plutôt singulière qu'affligeante. C'est un écho affaibli de celle que provoqua en 1851 le rétablissement de la hiérarchie catholique, explosion qui elle-même n'était rien en comparaison des fameux *Gordon Riots*, lesquels, quelle que fût leur violence passagère, étaient de peu d'importance comparés à ceux du temps de Titus Oates et du *Popish plot*. C'est un son qui s'évanouit de plus en plus, comme ces notes aiguës qui se répètent dans les montagnes toujours plus faiblement, jusqu'à ce que le silence leur succède.

« Un immense malentendu couvre en ce moment, comme d'un voile, l'esprit public, et la main des anges ne parviendrait pas aujourd'hui à le déchirer, mais ce voile tombera sous peu de lui-même, et s'il en succède d'autres à celui-ci, ils tomberont de même.

« Le catholicisme subira bien d'autres tempêtes en Angleterre avant d'y avoir terminé sa mission, qui est celle de reconquérir toute la partie du peuple anglais demeurée encore *chrétienne*, c'est-à-dire le tiers de sa population. Le vent souffle, mais le vaisseau n'en avance que plus vite; et si quelques vagues l'envahissent de temps en temps, c'est précisément à cause de la rapidité de sa marche. Heureux ceux qui traversent ces jours d'orage ! Plus heureux ceux qui vivront assez pour assister à celui du triomphe ! »

P. L. F. Craven.

P. S. Au moment où nous achevons ces pages, nous apprenons qu'une réponse du R. P. Newman à M. Gladstone vient de paraître. Nous espérons que M. Gladstone la lira avec l'attention due au nom de celui dont il regarda naguère la conversion « comme la plus grande conquête que l'Église catholique eût faite depuis la Réforme. » — C'est de la bouche de M. Gladstone que nous apprîmes cette conversion, en 1847, et c'est en ces propres termes qu'il nous en fit part.

P. L. F. C.

MARIE-ANTOINETTE

ET L'ÉMIGRATION

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS[1]

I

Deux jours après la prise de la Bastille, le 16 juillet 1789, à huit heures du soir, Marie-Antoinette, raconte un témoin oculaire, « envoya chercher le duc et la duchesse de Polignac, et les pria instamment de partir dans la nuit même. Ils s'y refusèrent longtemps. La reine s'efforçait inutilement de peindre à la duchesse tous les dangers qui la menaçaient. Cette femme courageuse et sensible ne

[1] Nous tenons à exprimer ici publiquement notre reconnaissance à M. le marquis de Raigecourt, qui a bien voulu nous ouvrir les riches archives de sa famille. Sa mère, madame la marquise de Raigecourt, née de Causans, a été, on le sait, une des amies les plus dévouées et une des correspondantes les plus fidèles de madame Elisabeth. C'est à elle et à la marquise de Bombelles que la sainte princesse adressait ces lettres si pleines d'esprit et si pleines de cœur, où elle juge avec tant d'*humour* et souvent avec tant de sagesse les hommes et les choses de la Révolution. Émigrée à la fin de 1790, sur l'ordre formel de *sa* princesse qui redoutait pour elle, dans un état de grossesse avancée, les périls et les émotions du séjour de Paris, madame de Raigecourt entretint avec son mari, détaché à l'armée des princes, et avec son amie, madame de Bombelles, ambassadrice à Venise d'abord, et plus tard réfugiée en Suisse, une correspondance où abondent les détails les plus curieux sur l'émigration et sur la double politique des Tuileries et de Coblentz. C'est à cette source précieuse qu'il nous a été donné de puiser.

Nous croyons savoir que ces documents, remplis d'un si vif intérêt, ne tarderont pas à être publiés dans leur intégrité.

Indépendamment des papiers de famille, encore inédits, de M. le marquis de Raigecourt, nous avons consulté un grand nombre d'ouvrages, soit contemporains, soit plus récents, dont on trouvera l'indication dans les notes.

voyait que ceux de la reine et voulait les partager. Sa Majesté ne sachant plus de quel moyen se servir pour la déterminer, et frémissant de chaque instant qui suspendait son départ, lui dit, en versant un torrent de larmes : « Le roi va demain à Paris ; si on lui « demandait..... Je crains tout. Au nom de notre amitié, partez. Il « est encore temps de vous soustraire à la fureur de mes ennemis ; « en vous attaquant, c'est bien plus à moi qu'on en veut qu'à vous-« même. Ne soyez pas la victime de votre attachement et de mon « amitié. » Le roi entra dans cet instant, et la reine lui dit : « Venez, « monsieur, m'aider à persuader à ces honnêtes gens, à ces fidèles « amis, qu'ils doivent nous quitter. » Le roi, s'approchant du duc et de la duchesse, les assura que ce conseil de la reine était le seul à suivre; il ajouta : « Mon destin me force d'éloigner de moi « tous ceux que j'estime et que j'aime. Je viens d'ordonner au « comte d'Artois de partir ; je vous donne le même ordre. Plaignez-« moi, mais ne perdez pas un seul moment. Emmenez votre fa-« mille. Comptez sur moi dans tous les temps ; je vous conserve vos « charges [1]. »

A minuit, la reine écrivait encore ce petit mot à madame de Polignac : « Adieu ! la plus tendre des amies ! Que ce mot est affreux ! Adieu. Je n'ai que la force de vous embrasser. »

Le sacrifice était consommé. C'est par cette scène touchante, où la reine avait fait place à l'amie, que l'émigration commençait.

Elle commençait sur l'ordre des souverains eux-mêmes, épouvantés des sanglants excès des vainqueurs de la Bastille, et redoutant pour leurs amis et leurs parents, en butte aux haines populaires, le sort de Flesselles et de de Launay.

Les Polignac gagnèrent Bâle ; le comte d'Artois [2], muni d'un ordre du roi qui recommandait aux officiers fidèles d'assurer sa sortie de France, se dirigea vers les Pays-Bas, avec son capitaine des gardes, le prince d'Hénin, le comte de Vaudreuil, le marquis de Polignac et un écuyer. Il arrivait le 18 à Valenciennes, où ses fils, les jeunes ducs d'Angoulême et de Berry, venaient le rejoindre, sous la conduite de leur gouverneur, le marquis de Sérent, et, le 19, escorté par le comte Valentin Esterhazy, commandant de Valenciennes, il passait la frontière à Quiévrain.

En même temps, le prince de Condé disait adieu, en pleurant de rage, à sa magnifique résidence de Chantilly. Accompagné de son

[1] *Mémoires sur la vie et le caractère de madame la duchesse de Polignac*, par la comtesse Diane de Polignac, p. 27, Hambourg, Fauche, 1796.

[2] « Prince, avait dit le duc de Liancourt, votre tête est proscrite; j'ai lu l'affiche de cette terrible proscription. » *Mémoires du marquis de Ferrières*, I, 136.

fils, le duc de Bourbon, de son petit-fils, le duc d'Enghien, et de MM. de Cayla et d'Autichamp, il échappait à grand'peine aux paysans des environs qui voulaient le jeter dans l'Oise, traversait, lui aussi, Valenciennes le 18, et, sans s'arrêter, continuait sa route vers la Belgique, où il entrait sans incident[1].

II

Ainsi, le premier mobile de l'émigration était la nécessité d'échapper aux fureurs populaires, nées de préjugés souvent absurdes, et surexcitées à chaque instant par d'infâmes pamphlets et des rumeurs calomnieuses. Le maréchal de Broglie, dont le crime était d'avoir fait partie du ministère qui avait remplacé Necker, se retirait dans son gouvernement des Trois-Évêchés, d'où les clameurs de la populace, ameutée contre lui, le forçaient bientôt à passer à Luxembourg. Le prince de Lambesc, coupable d'avoir commandé, le 12 juillet, la charge de Royal-Allemand dans le jardin des Tuileries; le duc de la Vauguyon, fils de l'ancien gouverneur des enfants de France; le garde des sceaux, M. de Barentin; M. de Villedeuil, ancien ministre de la maison du roi, tous compromis dans le ministère du 11 juillet, n'avaient pas tardé à suivre l'exemple des princes. Bientôt, les désordres qui éclatèrent de toutes parts à la suite de la prise de la Bastille, les soulèvements qui désolèrent les campagnes, l'incendie des châteaux, le massacre des nobles, et par-dessus tout l'impunité assurée à tous ces excès, forcèrent un certain nombre de gentilshommes à fuir leurs domaines et à aller demander à l'étranger une sécurité que l'Assemblée était impuissante à leur garantir dans leur propre pays.

A peine la vieille forteresse royale, mal gardée et mal défendue, est-elle tombée au pouvoir de l'insurrection[2], que des émissaires envoyés par les meneurs parcourent les provinces, semant partout, sur leur passage, la nouvelle que des brigands vont venir faucher les blés. « Une terreur panique se répand le même jour dans toutes

[1] Mémoires du comte Valentin Esterhazy, fragments publiés par M. Feuillet de Conches, *Louis XVI, Marie-Antoinette et madame Elisabeth*, IV, 35.

[2] On peut consulter, sur la prise de la Bastille, la brochure publiée sous ce titre par M. de Poncins dans la collection des *Brochures populaires sur la Révolution*, éditée par la *Société bibliographique;* c'est un excellent résumé, impartial, exact et plein d'intérêt.

les parties du royaume, » a dit un témoin non suspect[1]. Les paysans, affolés, s'arment de tout ce qui leur tombe sous la main, et se jettent sur ceux qu'on leur représente comme les auteurs « des grandes oppressions dont ils ont été victimes[2]. » Ils attaquent les châteaux, les pillent, les brûlent, égorgent les propriétaires, se livrent à d'effroyables orgies. Les archives du comité des rapports et du comité des recherches sont remplies du récit des crimes qu'on signale de tous côtés à l'Assemblée ; c'est une véritable Jacquerie organisée. Tout le monde a lu dans les mémoires du temps les horribles détails de ces massacres : le marquis de Barras, coupé en morceaux sous les yeux de sa femme, près d'accoucher ; le baron de Mont-Justin, suspendu dans un puits pendant qu'on délibère sur la façon dont on le fera périr ; le comte de Montesson et son beau-père, assassinés et leurs têtes portées au bout des piques ; un vieillard impotent, le comte de Falconnaire, jeté sur le bûcher où l'on fait brûler ses titres ; la princesse de Listenais contrainte de faire l'abandon des siens, la fourche au cou et sa fille évanouie à ses pieds ; le comte et la comtesse de Montessu, tenus, trois heures durant, le pistolet sur la gorge, et enfin précipités dans un étang. Les exemples de ces scènes sauvages surabondent, et l'on n'a malheureusement qu'à choisir.

« Un grand nombre de châteaux a déjà été livré aux flammes et au pillage, écrivaient les commissaires des États du Dauphiné, et les incursions se portent sur des maisons particulières. Les propriétés de tous genres sont menacées d'un bouleversement prochain. Les brigands, répandus dans les campagnes, supposent des ordres du roi, d'après lesquels ils se disent autorisés à rétablir l'égalité dans les fortunes[3]. »

Il semblait que les décrets du 4 août, qui avaient aboli les droits féodaux, dussent faire cesser ces excès, en leur enlevant tout prétexte. Il n'en fut rien. Les paysans y virent, au contraire, comme une approbation et un encouragement. Ils s'érigèrent en exécuteurs des décisions de l'Assemblée et prétendirent se conformer aux désirs du roi, qui les avait sanctionnées. Dans le Mâconnais et le Beaujolais, soixante-douze châteaux furent brûlés. Ailleurs, ce n'était pas seulement aux nobles qu'on s'en prenait, c'était aux marchands

[1] Vergniaud, plaidoyer pour Durieux. *Vergniaud, monuments, lettres et papiers*, par Ch. Vatel, II, 68.

[2] *Ibid.*

[3] Archives du comité des rapports. Cité par M. Sciout dans sa belle *Histoire de la constitution civile du clergé*, I, 81. Nous ne saurions trop recommander ce livre, l'un des plus consciencieux et des plus remarquables qui aient été publiés, dans ces derniers temps, sur l'époque de la Révolution.

de grains, à tous ceux qu'on soupçonnait d'accaparement, et Dieu sait avec quelle facilité les accusations de ce genre naissent et se propagent dans les moments de crise[1] ! A Caen, le major de Belzunce était assassiné dans une émeute; la populace déchirait son cadavre et d'horribles mégères en dévoraient des lambeaux[2]. Partout la justice était impuissante à réprimer ces atrocités, et la garde nationale, cette « armée de l'humanité, » au dire de Vergniaud[3], y assistait la plupart du temps impassible, quand elle n'était pas la première à les provoquer.

Que des paysans sans instruction, et qui souvent avaient eu à souffrir de la domination des seigneurs et surtout des intendants, aigris par des abus inévitables et surexcités par les pamphlets et les émissaires révolutionnaires, se soient soulevés contre leurs anciens maîtres et laissé emporter aux plus criminels attentats, cela ne s'excuse pas, mais cela n'étonne pas non plus. Ce qui surprend, ce qui indigne, c'est que l'Assemblée, qui prétendait instituer partout le règne des lois, ait souffert qu'elles fussent impunément violées ; c'est que, déclarant qu'elle voulait fonder toutes les libertés, elle ait laissé supprimer la première de toutes, la liberté individuelle, à moins qu'elle ne voulût moins le triomphe de la justice que son propre triomphe, et l'établissement de la liberté que l'oppression de ses adversaires. Le 20 juillet, Lally-Tolendal avait proposé de rédiger une proclamation destinée à éclairer le peuple et à réprimer les excès commis depuis huit jours; le 23, il avait demandé « un décret qui remît toutes les lois en vigueur et les tribunaux en action contre les meurtriers et les incendiaires[4]. » Le futur girondin Buzot et le futur jacobin Robespierre s'unirent pour combattre cette motion, pourtant si insuffisante. « On ne peut, dit Robespierre, blâmer ceux qui se sont soulevés pour repousser une conspiration horrible contre la nation. » Ainsi, ce n'étaient pas les assassins, c'étaient les victimes qui étaient coupables. « Le calme, disait de son côté Rewbell, ne se rétablira point, tant que le peuple verra que l'Assemblée refuse de punir les grands coupables qui ont médité sa ruine ; il croira que nous voulons le livrer à la vengeance de ses ennemis, et, devenu furieux, il se fera justice lui-même. » — « Le sang qui coule est-il donc si pur ? » s'écriait quelques jours

[1] Voir l'*Histoire de la constitution civile du clergé*, I, 81 et suiv. Voir aussi *Relation de l'émeute arrivée à Rouen, extraite d'une lettre écrite par une citoyenne de cette même ville.*

[2] Le fait est malheureusement prouvé jusqu'à l'évidence. *Histoire de la constitution civile du clergé*, 88 et suiv.

[3] *Vergniaud, manuscrits, lettres et papiers*, par Ch. Vatel, II, 68.

[4] *Défense des émigrés*, par Lally-Tolendal, I, 70, Paris, Cocheris, 1797.

après Barnave. Adrien Duport proclamait la terreur « nécessaire[1], » et Mirabeau, érigeant en principes les odieuses déclarations de ses collègues, ajoutait dogmatiquement : « Il faut des victimes aux nations ; on doit s'endurcir aux malheurs particuliers, et on n'est citoyen qu'à ce prix. » La foule, toujours logique, se chargeait d'appliquer les maximes de ses chefs. A Paris, l'assassinat de Foulon et de Berthier avait été la réponse de la populace à la proposition de Lally; en province ce fut la continuation des désordres et des massacres.

Si l'on prétendait que ce tableau est chargé en couleur, les actes officiels et non suspects sont là pour en confirmer l'exactitude. Le 3 août, le député Salomon disait à l'Assemblée, au nom du comité des rapports : « Les propriétés, de quelque nature qu'elles soient, sont la proie du plus coupable brigandage ; de tous côtés les châteaux sont brûlés, les couvents détruits, les fermes abandonnées au pillage ; les impôts, les redevances seigneuriales, tout est anéanti ; les lois sont sans force, les magistrats sans autorité, et la justice n'est plus qu'un fantôme qu'on cherche inutilement dans les tribunaux. »

Quatre jours après, le garde des sceaux, Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux, écrivait de son côté :

« La licence est sans frein, les lois sans force; les formes de la justice, méconnues et remplacées par des voies de fait, par des proscriptions arbitraires; les propriétés sont envahies; dans toutes les provinces, des mains incendiaires ravagent les habitations des citoyens; les asiles de la piété sont violés, l'industrie et le commerce suspendus; la terreur et la désolation répandues dans tout le royaume[2]. »

Contre de tels excès, il fallait agir vigoureusement; on parla.

Le 10 août, l'Assemblée se décida à adresser une proclamation au peuple, proclamation pâle et sans énergie, où, n'osant prendre sur elle de décréter quelques mesures rigoureuses, elle recommandait aux municipalités de maintenir l'ordre et de requérir au besoin la milice nationale et les troupes de ligne pour dissiper les attroupements; mais, en même temps, les comités de l'Assemblée elle-même se chargeaient de détruire l'effet de ces paroles : le comité des recherches faisait des démarches près du garde des sceaux en faveur des assassins de Belzunce ; étrange manière d'encourager la répression des crimes. Les municipalités, qui avaient mission d'appliquer la loi, n'avaient guère plus de clairvoyance ou de bonne

[1] *Mémoires de Malouet*, 2e édition, I, 248.
[2] *Moniteur* du 7 août.

volonté que les comités. Elles étaient pour la plupart faibles ou hostiles ; les meilleures avaient peur. C'est ainsi qu'on avait vu l'honnête Bailly, saisi d'une invincible terreur pendant l'assassinat de Foulon et de Berthier, se trouver soulagé en quelque sorte après le meurtre accompli, et déclarer qu'il se sentait « libre de l'inquiétude qui lui pesait depuis l'arrivée de M. Berthier[1]. » Ceux qui avaient un peu plus d'énergie devenaient eux-mêmes victimes, comme Chatel, lieutenant du maire de Saint-Denis. Aussi, le 2 septembre, le roi, demandant des prières aux évêques, leur écrivait-il : « Vous connaissez les troubles qui désolent mon royaume ; vous savez que dans plusieurs provinces des brigands et des gens sans aveu s'y sont répandus, et que non contents de s'y livrer eux-mêmes à toutes sortes d'excès, ils sont parvenus à soulever l'esprit des habitants des campagnes, et portant l'audace jusqu'à contrefaire mes ordres, jusqu'à répandre de faux arrêts de mon conseil, ils ont persuadé qu'on exécuterait ma volonté ou qu'on répondrait à mes intentions en attaquant les châteaux et en y détruisant les archives et les divers titres de propriété. »

Ainsi les meneurs de la Révolution ne reculaient devant rien. Ils faisaient même servir à l'accomplissement de leurs détestables projets le vieil et respectueux amour des Français pour le roi. Ce qu'on n'obtenait pas des passions populaires et de l'attachement à la Révolution, on l'obtenait des habitudes d'obéissance aux édits royaux conservées dans certaines provinces. Ici l'on pillait et l'on égorgeait au nom de l'Assemblée, là, au nom de la royauté, quelquefois au nom des deux. On faisait croire, par exemple, que le roi et l'Assemblée avaient proscrit les nobles et les prêtres, et qu'il y avait six cents livres de pension pour celui qui en tuerait un[2]. Avec de tels moyens d'action, les désordres se multipliaient de tous côtés : la Flandre, le Dauphiné, le Rouergue, le Périgord, le Maine, la Bourgogne, l'Alsace, le Lyonnais, étaient particulièrement troublés. La garde nationale, la plupart du temps, ne se montrait pas ; quand elle paraissait, elle parlementait avec les insurgés, plutôt que d'agir contre eux, comme à Sarlat. Quelquefois cependant — car nous tenons, avant tout, à être justes — à Cluny, par exemple, et aux environs de Lyon, sur la réquisition de l'échevin Imbert-Colomès, elle faisait énergiquement son devoir. Mais les bandes, dispersées un moment, ne tardaient pas à se reformer et à recommencer le pillage.

Il en fut de même pendant toute la fin de l'année 1789. Dans

[1] *Mémoires* de Bailly.
[2] *Histoire de la constitution civile du clergé*, I, 92.

beaucoup de provinces, c'était le communisme mis en pratique : les propriétaires étaient chassés de leurs terres, ou l'on exigeait d'eux, à main armée, la renonciation à leurs droits ; heureux quand l'assassinat ne venait pas couronner la spoliation. Partout, ou presque partout, la justice était impuissante ou insouciante : « Les juges sont éloignés, et l'on n'ose y recourir, écrivaient le 6 décembre les officiers municipaux de Milhau. Les conseils sont sans autorité ; les propriétaires riches ou accrédités sont devenus odieux ou suspects ; *il n'existe de force que pour nuire, elle est nulle pour réprimer*[1]. »

En 1790, la situation ne s'améliora pas. Dans les villes, les sociétés des jacobins, dont la puissance grandissait chaque jour ; dans les campagnes, des municipalités ignorantes ou malveillantes multipliaient les vexations contre tous ceux qui étaient soupçonnés de n'être pas favorables au nouveau régime. Les catégories de suspects ne sont point une invention de la Terreur. La garde nationale, trop souvent, prêtait les mains à ces vexations, et la magistrature, comme en 1789, manquait de force pour les réprimer. On connaît l'histoire de cette municipalité de Hinefay, en Poitou, qui veut contraindre un vieillard, retenu chez lui par ses infirmités, à assister le 14 juillet à la fête de la Fédération, et qui, convaincue par l'évidence de l'impossibilité matérielle d'y traîner ce pauvre homme, s'en venge en dévalisant sa cave et en le mettant lui-même à rançon. Ceci n'est qu'un exemple, entre mille, de l'omnipotence et des tracasseries d'une foule de petits tyranneaux de village, omnipotence et tracasseries malheureusement assurées de l'impunité. On ne se bornait pas toujours à des amendes, on jetait les suspects en prison. On faisait pis : on les *lanternait*, suivant le mot à la mode. Comme en 1789, les émeutes, les assassinats, les pillages, se multipliaient sur toute l'étendue du territoire. Le 2 juin, l'Assemblée était forcée, par les plaintes qui lui arrivaient de tous côtés, de rendre un décret contre « les troupes de brigands et de voleurs » qui dévastaient les départements de l'Allier, du Cher, de la Nièvre, de la Corrèze. Le 8 août, même décret contre les bandes du Loiret, ce qui n'empêchait pas les désordres de s'y renouveler quelques jours plus tard[2]. Mais les municipalités se mettaient peu en peine d'exécuter les décrets de l'Assemblée.

« Bien des châteaux, raconte M. Sciout, furent pillés pendant l'année 1790. Les campagnes avaient bien plus souffert que les villes des abus de l'ancien régime, et cependant elles s'étaient

[1] *Histoire de la constitution civile du clergé*, I, 92.
[2] Lottin, *Recherches historiques sur l'Orléanais*, 2e partie, t. Ier, p. 58.

beaucoup apaisées depuis l'été de 1789; mais les clubs ne cessaient de les exciter contre les propriétaires, et comme il n'y avait plus de police ni de force armée, les châtelains qui n'avaient pas voulu émigrer voyaient souvent leurs propriétés ravagées et leur vie sérieusement menacée. Il ne fallait jamais compter sur la protection de la garde nationale des villes; mais quelquefois c'était la fameuse milice citoyenne qui pillait, brûlait les châteaux, et assassinait leurs habitants. Alors le malheureux qui avait vu sa demeure saccagée et incendiée, et qui n'avait sauvé sa vie qu'à grand'peine, courait encore des dangers d'une autre espèce. Plus l'infamie de ses oppresseurs était grande, plus ils étaient impudents à la calomnie; des accusations de conspiration et même d'assassinat étaient lancées contre la victime, si elle avait essayé de se défendre, et elles étaient facilement accueillies par des autorités qui avaient mille raisons de ménager les brigands. Après avoir échappé par miracle à la fureur des voleurs et des incendiaires, il fallait quelquefois passer des mois entiers en prison et se défendre devant la justice contre leurs absurdes accusations[1]. »

Dans les villes, mêmes excitations de la part des clubs, même mollesse des municipalités, même complicité ou même inertie de la garde nationale. A Saint-Étienne, un propriétaire, nommé Berthéas, est égorgé sous prétexte d'accaparement de grains. A Aix, c'est un véritable massacre. Les jacobins, furieux de la création d'une société de constitutionnels modérés, sous le nom de *Société des Amis de l'ordre et de la paix*, ameutent la populace; l'accusateur public pactise avec eux. Les fondateurs de la société, Pascalis, Guiraman, Morelet de la Roquette, sont arrêtés et incarcérés; mais cela ne contente pas la foule, qui veut du sang et exige qu'on lui abandonne ses victimes. La municipalité, intimidée, cède, et les prisonniers, livrés à leurs ennemis, sont immédiatement égorgés avec des raffinements de cruauté inouïs. La garde nationale assiste à toutes ces horreurs, sans chercher à les empêcher.

Cette fois, l'Assemblée s'émut; elle envoya des commissaires à Aix. Mais le rapporteur, tout en donnant une satisfaction apparente aux honnêtes gens, s'efforça de sauvegarder sa popularité et d'atténuer l'odieux du crime, en tonnant contre les sociétés modérées qui « *agaçaient la sensibilité du peuple.* » La sensibilité du peuple! Dans de telles circonstances, le mot était bien choisi!

Est-il étonnant qu'en face de pareils désordres, la plupart du temps impunis, les personnages les plus menacés par ces désordres aient cru devoir aller demander à l'étranger une sécurité que

[1] *Histoire de la constitution civile du clergé*, I, 368.

leur pays ne pouvait ou ne voulait pas leur garantir? C'était le libre exercice du droit « d'aller, de rester et de partir, » reconnu par la Déclaration des droits de l'homme, garanti par le titre 1er de la Constitution, et qui ici se fortifiait du droit primordial que possède tout homme de se soustraire par la fuite à l'assassinat, quand il est impuissant à s'en défendre. Vérité si évidente que, en pleine Révolution, en 1796, l'abbé Morellet put soutenir que le principe de l'émigration était dans « l'anarchie et les fureurs qui, dès 1789, s'étaient emparés de la France, » et que le conseil des Anciens, éclairé par ces arguments, et admettant cette théorie, opposa alors son *veto* au décret qui spoliait les pères et mères d'émigrés[1]. »

III

Le comte d'Artois avait hésité un moment sur le choix du pays où il irait se fixer. A son passage à Valenciennes, le comte Esterhazy l'avait vivement engagé à s'embarquer en Hollande et à se rendre en Espagne, où les princes de sa race lui donneraient sans doute asile et appui[2]. Le séjour de la Belgique avait été préféré, et le comte avait gagné Namur. L'archiduchesse Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas, voulait lui faire offrir comme résidence le château de Marimont, en Hainaut; mais Joseph II y avait vu des inconvénients : il ne se souciait pas d'avoir sur la frontière un foyer de réfugiés, « mauvaise espèce, disait-il, qui se rassemblerait autour du comte d'Artois[3]; et le jeune prince, sentant qu'il ne serait jamais accueilli aux Pays-Bas qu'avec défiance, s'était décidé à se rendre à Turin, près de son beau-père. Il avait refusé l'asile que lui avait offert le roi de Suède, Gustave III, grand admirateur de la cour de France, et très-désireux de se poser publiquement en adversaire de la Révolution. « Reçu et traité comme un fils dans la cour du roi de Sardaigne, lui écrivait-il le 12 octobre 1789, c'est là que je dois fixer mon séjour jusqu'au moment où il me sera permis de rentrer dignement dans ma patrie, et d'aspirer justement à l'espoir de la bien servir. » Par une lettre datée de Turin, le 16 oc-

[1] Lettre de Mallet du Pan au comte de Sainte-Aldegonde, 7 février 1796. *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, II, 210.

[2] *Mémoires du comte Valentin Esterhazy*, fragments publiés par M. Feuillet d Conches; *Louis XVI, Marie-Antoinette et madame Elisabeth*, IV, 36.

[3] Joseph II à Marie-Christine, 30 juillet 1789. *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc III, 184.

tobre, le prince de Condé déclinait de même l'offre du roi de Suède[1].

Les deux princes émigrés tenaient à ne pas s'éloigner de la frontière de France. Du Piémont, comme de la Belgique, il leur était plus facile d'attirer à eux leurs amis et de nouer des intelligences avec les mécontents de l'intérieur. A peine arrivés à Turin, ils avaient formé avec les gentilshommes qui les avaient suivis une sorte de conseil; mais « personne dans ce conseil, suivant M. de Bombelles, n'avait été jamais occupé d'affaires, non-seulement importantes, mais même sérieuses[2]. » L'émigration n'avait été, au début, qu'un accident; ils voulurent en faire le point de départ d'une vaste entreprise pour la restauration de la vieille monarchie, entreprise dont le comte d'Artois serait le chef politique et le prince de Condé le chef militaire. A cette œuvre, à laquelle ils se consacraient tous deux, le prince de Condé apportait une volonté dure et emportée, mais énergique et persévérante, de vrais talents militaires, et une réputation de général habile gagnée sur les champs de bataille de la guerre de Sept ans; le comte d'Artois, avec la bravoure et les séductions de sa race, un esprit brillant, un caractère aimable, des manières attachantes, mais, malheureusement aussi, une déplorable légèreté : tous deux une haine ardente contre le nouvel état de choses, une présomption aveugle dans leurs moyens, un dédain sans bornes pour leurs adversaires, des illusions profondes sur la situation des esprits et la portée de ce mouvement que, retournant le mot du duc de Liancourt, ils prenaient pour une révolte, tandis que c'était une révolution. Absolus dans leurs idées, incapables de la moindre transaction, ne connaissant la France que par des propos de salon et les rapports de ceux qui voyaient les choses du même œil qu'eux, ils se figuraient que dès qu'ils auraient réuni quelques milliers de gentilshommes, ils n'auraient qu'à paraître pour voir le pays se jeter à leurs pieds et demander grâce et merci.

Au chef politique de l'émigration il fallait un premier ministre; à ce jeune prince il fallait un guide; à ce « Télémaque, » pour nous

[1] *Gustave III et la cour de France*, par M. Geffroy, II, 106. Nous n'avons pas à faire ici l'éloge de ce livre qui a eu un si grand et si légitime succès.

[2] Lettre du marquis de Bombelles au comte Ostermann, 31 janvier 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., V, 181. — Ambassadeur de France à Venise, le marquis de Bombelles, mari de l'amie de madame Elisabeth, fut, pendant l'émigration, un des principaux agents secrets de la cour de France près des puissances étrangères, et, à ce titre, assez souvent en désaccord avec la politique des princes. Nous le retrouverons fréquemment dans la suite de cette étude.

servir d'une expression de madame de Bombelles, il fallait un Mentor[1]. » Celui qui fut choisi au commencement de l'automne 1790 n'avait malheureusement pas les qualités requises pour cette grave et délicate mission. Trente ans auparavant, un ministre de Louis XV, M. de Boynes, écrivait sur ce personnage les lignes suivantes :

« Quoy que l'on dise sur M. de Calonne, je suspends encore sur lui mon jugement; mais, quant à présent, il me paraît avoir plus de brillant que de solidité, plus de facilité que de capacité. Je crains qu'il ne doive sa réputation à l'aisance avec laquelle il s'exprime, et à un certain air avantageux qui réussit surtout auprès des femmes[2]. »

Les événements n'avaient pas démenti les prévisions de M. de Boynes. Pendant son court passage au pouvoir, Calonne avait montré, en effet, un esprit vif, fécond en expédients plus qu'en ressources, habile aux intrigues plus qu'aux grandes entreprises, plus soucieux de l'élégance que de la gravité; une insurmontable horreur pour les chiffres, fâcheuse disposition chez un ministre des finances, et une incurable frivolité; en un mot, dit le duc de Lévis, « toutes les qualités d'un homme du monde aimable, et aucune de celles d'un homme d'État[3]. » L'exil ne l'avait pas corrigé : « C'est peut-être, écrivait madame de Bombelles, qui venait de le voir à Venise, le génie le plus dangereux qui existe, parce que son éloquence, sa persuasion, entraînent; mais presque toujours ses résultats partent de fausses bases, de données hasardeuses, et son imagination enfante, sa confiance fait adopter des mesures que le bon sens ni la raison ne peuvent admettre[4]. » Il avait publié en Angleterre un livre sur l'état de la France qui avait fait une certaine sensation, et, fier de ce succès, il venait de traverser l'Allemagne, répandant partout le bruit qu'il avait la confiance de la reine, l'appui de Pitt, qui lui avait promis dix millions et dix vaisseaux, et que tous les gentilshommes devaient se rassembler à Bâle, d'où l'on entrerait en France au bout de trois semaines[5].

[1] La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt, 5 février 1791.

[2] Journal manuscrit de M. de Boynes, 1er décembre 1765. Ce journal inédit est conservé dans la famille de l'ancien ministre. Nous remercions ici un de ses arrière-petits fils, M. de la Servière, qui a bien voulu nous obtenir communication de ce document très-intéressant; mais malheureusement trop court; car il ne comprend qu'un espace de dix-huit mois, et s'arrête au milieu de l'année 1766.

[3] *Souvenirs et portraits,* par le duc de Lévis, édition Damère, p. 296.

[4] La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt, 13 janvier 1791.

[5] *Mémoires secrets de J.-M. Augeard, secrétaire des commandements de la reine Marie-Antoinette* (1760-1800). — Documents inédits sur les événements accom-

Le choix d'un tel homme comme principal conseiller était déplorable. C'était jeter le gant à la fois au pays qui accusait Calonne d'une partie du déficit, au roi qui l'avait banni, à la reine qui ne pouvait ignorer les indignes procédés de l'ancien contrôleur général. Calonne passait en effet pour avoir corrigé les *Mémoires de madame de La Motte*, cette immonde calomnie, sortie des presses anglaises, contre Marie-Antoinette[1]. En outre, son hostilité bien connue contre le baron de Breteuil, l'homme de confiance du roi et de la reine, et, depuis le mois de novembre 1790, leur agent accrédité à l'étranger, ne pouvait manquer de créer des difficultés sans nombre et d'être un obstacle incessant à tout accord durable entre les Tuileries et l'émigration. Une émigrée, la marquise de Raigecourt, dame de madame Elisabeth, exprimait, dès le début, ses craintes en ces termes : « Je crains que la réputation de M. de Calonne ne fasse plus de tort que ses talents ne seront utiles[2]. » Et elle ajoutait quelques jours plus tard : « Je crois M. le comte d'Artois digne d'entendre la vérité ; il faudrait donc qu'il sût que la suite qu'il met dans ce moment-ci à d'anciens attachements, loin de le faire envisager comme pouvant mettre du caractère à ses actions, produit un effet tout contraire en France et en pays étranger[3]. »

Les émigrations continuaient. Après les journées d'octobre, plusieurs membres distingués du parti constitutionnel, Mounier, Lally-Tolendal, l'évêque de Langres, avaient quitté l'Assemblée et la France ; d'anciens ministres, comme M. de Saint-Priest et le baron de Breteuil en avaient fait autant. Il paraît même que le marquis de Bouillé avait songé, lui aussi, à partir et à prendre du service en Suède, pour ne pas prêter serment à la Constitution ; une lettre du roi, qui avait besoin de lui, l'avait fait changer de dessein[4]. Mais un certain nombre d'officiers, n'étant pas retenus par les mêmes motifs, avaient passé la frontière ; des soldats même avaient suivi leurs chefs. On s'occupait de les organiser, de créer des compagnies,

plis en France pendant les dernières années du règne de Louis XV, le règne de Louis XVI et la Révolution jusqu'au 18 brumaire, précédés d'une Introduction par M. Évariste Bavoux, 1866, Paris, Plon, pp. 256-257.

[1] « Je puis attester, dit madame Campan, que j'ai vu dans les mains de la reine un manuscrit des Mémoires infâmes de la femme Lamotte, qu'on lui avait apporté de Londres, et qui était corrigé de la main même de M. de Calonne, dans tous les endroits où l'ignorance totale des usages de la cour avait fait commettre à cette misérable de trop grossières erreurs. » *Mémoires de madame Campan*, édition Barrière, 270.

[2] La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt, 27 novembre 1790.

[3] La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt, 19 décembre 1790.

[4] Louis XVI au marquis de Bouillé, 2 mai 1790. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 459.

et, s'il était possible, des régiments d'émigrés. En même temps on cherchait à soulever les mécontents du royaume et à s'assurer l'appui des puissances étrangères. On nouait des intelligences à l'intérieur, dans différentes provinces, en Lyonnais, en Alsace surtout, où deux fois, s'il faut en croire le journal du duc d'Enghien, on faillit entrer dans Strasbourg. En septembre 1790, le camp de Jallez était formé dans les montagnes de l'Ardèche, et réunissait les gentilshommes du Lyonnais, du Forez, du Vivarais, de l'Auvergne. A l'extérieur, on envoyait des agents près les différentes cours pour solliciter des subsides en argent et en hommes. Le baron des Cars parcourait les petites principautés d'Allemagne; il trouvait généralement bon accueil près de ces petits souverains féodaux, aux yeux desquels la cause de la noblesse française était celle de la noblesse européenne, mais plus de bonnes paroles que de secours effectifs[1]. Le comte de Vaudreuil agissait près des cantons suisses; Calonne et le comte d'Artois s'efforçaient, avec peu de succès d'ailleurs, d'entraîner l'empereur Léopold, qui, au mois de février 1790, avait succédé à Joseph II.

Ces sollicitations des émigrés près des cours européennes ont soulevé d'ardentes récriminations, et ce n'est pas nous qui nierons qu'elles n'aient été profondément regrettables; elles semblaient transformer la cause des princes en une cause étrangère et suscitaient contre eux et leurs amis des antipathies, des répulsions, des rancunes qui ne sont pas encore éteintes. Mais, pour juger impartialement un événement historique, il faut, autant que possible, s'isoler du siècle où l'on vit et se reporter aux idées qui avaient cours au moment et dans le monde où les faits se sont passés. Si l'on veut apprécier sans passion la conduite des émigrés, il importe d'envisager la situation à la fin du dix-huitième siècle, les opinions du temps, les exemples qui pouvaient les guider. « On crie maintenant contre les émigrés, a écrit Châteaubriand; ce sont des tigres qui déchiraient le sein de leur mère; mais à l'époque dont je parle, on s'en tenait aux vieux exemples, et l'honneur comptait autant que la patrie[2]. » Pour eux, prendre les armes contre l'Assemblée, ce n'était pas attaquer la France, c'était attaquer une faction; c'était une nouvelle reprise des guerres civiles qui avaient tant de fois agité le pays, et pendant lesquelles on n'avait jamais hésité à faire appel à l'étranger.

[1] Voir, sur la mission du baron des Cars près des petites cours d'Allemagne, les curieux fragments de ses *Mémoires inédits*, cités par M. Geffroy : *Gustave III et la cour de France*, II, 149 et suiv. Le baron des Cars est une des figures les plus sympathiques de l'émigration; ses Mémoires sont écrits avec beaucoup de charme et d'humour.

[2] *Mémoires d'outre-tombe*, II, 16.

Pendant les guerres de religion, pour ne pas remonter plus haut, catholiques et protestants n'avaient-ils point eu recours, les uns aux Allemands et aux Anglais, les autres aux Espagnols? Henri IV n'avait-il pas dans son armée les reîtres des princes allemands et les soldats d'Elisabeth, comme Mayenne avait dans la sienne les vieilles bandes de Philippe II? Plus récemment encore, pendant les troubles de la Fronde, n'avait-on pas vu Turenne et Condé servir tour à tour dans les rangs des Espagnols? Cela les avait-il empêchés d'être ensuite les plus fermes appuis du trône de Louis XIV et les gloires les plus brillantes de l'armée française? N'était-il pas permis au comte d'Artois et au prince de Condé d'agir, en 1791, comme leurs ancêtres l'avaient fait un siècle et demi auparavant? Ils étaient les chefs d'un parti ; ils employaient, pour assurer le triomphe de ce parti, les moyens qui avaient toujours été usités en pareille occurrence.

Un fait incontestable, c'est que les émigrés, en portant les armes contre les soldats, constitutionnels d'abord, républicains ensuite, n'ont jamais pensé porter les armes contre la France, mais contre le parti dominant, dans lequel ils se refusaient à voir la patrie. Ils se croyaient les défenseurs de la vieille Constitution française, que l'Assemblée n'avait, à leurs yeux, ni mission, ni pouvoir de détruire. Ils ne comprirent pas la portée et la puissance de ce grand mouvement de 1789 et ne saisirent ni le travail des esprits ni le sens nouveau, et inconnu jusque-là, qu'avaient pris dès lors et irrévocablement acquis les mots de patrie, de patriotisme et de nationalité. Dans l'entraînement irrésistible et légitime qui portait le pays à vouloir se gouverner lui-même ils n'aperçurent qu'une effervescence passagère, un des mille épisodes de la lutte des partis. Ne discernant pas ce qu'il y avait de sain et de fécond dans le mouvement, ils n'essayèrent pas de se mettre résolûment à sa tête pour le diriger, comme avait fait l'aristocratie anglaise ; ne voyant pas quelles devaient être les limites pratiques de la résistance légitime à des empiétements illégitimes, ils se précipitèrent dans une réaction, sans chance de succès, parce qu'elle était immodérée. Là fut leur vraie faute, le mobile de leur conduite et le secret de leur faiblesse.

Et il faut avouer que la déviation si prompte du mouvement primitif, le peu de souci que les mandataires montraient des instructions de leurs mandants, l'audace des novateurs qui, voulant tout détruire, portaient la main même sur ce qu'on leur avait enjoint de conserver et de consolider, les paroles amères des esprits les plus libéraux, comme Mounier et surtout Lally, contre les entreprises de l'Assemblée, n'étaient pas de nature à dissiper les illusions des émi-

grés. Le brusque départ des principaux chefs du parti modéré, après les journées d'octobre, ne semblait-il pas les autoriser à croire que, dès lors, les réformes régulières et souhaitables avaient fait place aux violences et aux attentats, et qu'en protestant à main armée contre les actes d'une Assemblée, veuve de ses meilleurs citoyens et délibérant sous la pression de la rue, ils exerçaient un droit et accomplissaient un devoir? A vrai dire, pouvaient-ils regarder, comme représentant l'opinion publique, les hordes qui, le 14 juillet, avaient pris la Bastille, ou, le 6 octobre, forcé le palais de Versailles, assassiné les gardes du corps et traîné le roi prisonnier à Paris?

« On entend les factieux accuser les émigrés français de s'armer contre leur patrie, » disait un homme dont on ne saurait nier l'intelligent patriotisme et la clairvoyante modération, Mallet du Pan. « Contre leur patrie! Elle serait donc dans ces conventicules sanguinaires, dans ces corporations de brigands, qui ont assujetti la France épouvantée! Elle appartiendrait à quelques scélérats, soutenus d'une populace corrompue, à laquelle ils ont transmis le nom de peuple! Elle serait la conquête exclusive de ceux qui la déchirent et la ruinent pour consommer la subversion par l'établissement complet du gouvernement républicain[1]. »

Encore une fois, nous ne prétendons pas ici juger les émigrés, mais rendre compte de leurs idées et expliquer leur conduite. S'ils manquèrent de sens politique, ils ne manquèrent ni de dévouement ni d'abnégation. « La France, a dit Napoléon, a donné la mort à leur action, et des larmes à leur courage. Tout dévouement est héroïque[2]. »

La plupart d'entre eux avaient tout abandonné pour répondre à l'appel de leurs chefs; ils se vouaient aux privations, à la misère, aux outrages. pour servir la cause du roi qu'ils ne séparaient pas de la cause de la patrie. Malheureusement ils la servirent mal et confondirent trop des intérêts privés avec des intérêts publics; ils exaspérèrent les passions qu'ils croyaient dompter, et perdirent, en l'isolant, le souverain qu'ils prétendaient défendre. Leur tort fut dans leur esprit; il ne fut pas dans leur cœur. Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que tout en réclamant l'appui des puissances étrangères, jamais ils n'eussent consenti à le payer au prix d'un démembrement de la France. Leurs adversaires n'eurent pas toujours les mêmes scrupules; nous n'en voulons pour preuve que la mission de Talleyrand à Londres, lorsque, suivant le témoignage de Gouverneur Morris, il allait offrir à l'Angleterre l'île de France et Tabago, en échange de sa neutralité[3].

[1] *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, I, 312.
[2] *Mémoires de Napoléon*, II, 210.
[3] *Mémorial de Gouverneur Morris*, I, 325, 326.

IV

Le prince que les émigrés cherchaient avant tout à rattacher à leur cause, c'était l'Empereur, et, au premier abord, leur espoir paraissait justifié. S'il était pour eux d'une importance capitale avoir l'appui du maître de l'Allemagne, du chef tout-puissant de la maison d'Autriche, il semblait que le frère de la reine de France n'avait pas un intérêt moindre, comme souverain, comme parent, comme allié, à voir restaurer le trône et rétablir l'autorité de son beau-frère. Les efforts les plus vifs furent tentés de ce côté. Dès la fin de 1789, le baron des Cars avait été envoyé près de Joseph II; mais il l'avait trouvé assez indifférent et plus affecté de la faiblesse de Louis XVI que de la violence faite à la couronne et de l'outrage fait à sa sœur : « Pourquoi se sont-ils laissé insulter impunément? se contenta-t-il de répondre. Pourquoi, depuis l'ouverture de l'Assemblée, laissent-ils usurper leurs pouvoirs ? » Joseph II était mort en février 1790, et c'était vers son successeur Léopold II que s'étaient alors tournés les regards de l'émigration. Mais Léopold, prince froid et calculateur, reculait toujours, tergiversait, opposait des fins de non-recevoir, retenait au lieu d'encourager, s'enfermait de plus en plus dans l'attitude expectante que lui recommandaient d'ailleurs chaque jour les lettres qu'il recevait des Tuileries.

Une hostilité sourde, en effet, n'avait pas tardé à s'établir entre la politique de l'émigration et celle de la cour. On redoutait à Paris l'ardeur bouillante du prince de Condé et l'imprudente légèreté du comte d'Artois. Le roi voyait avec méfiance cette réunion des deux princes; il écrivait à la duchesse de Polignac :

« L'horizon ne s'éclaircit pas, et j'ai vu bien noir pendant quelque temps. J'espère que bien des gens que vous aimez ont entendu la raison et qu'ils risquaient tout en faisant des opérations prématurées et mal combinées. Le cœur de votre ami[1] l'emportait. Je n'ai jamais douté de celui-là, et j'en doute encore moins que tout ce qui m'est revenu de ce pays-là. Mais le borgne[2] est beaucoup plus fin et, je pense, ne calculant que pour lui. On dit qu'ils vont se séparer. Je le souhaite bien de tout mon cœur. Alors, je serai plus sûr de l'autre, parce qu'il n'écoutera plus que lui-même[3]. »

[1] Le comte d'Artois.

[2] Le prince de Condé.

[3] Louis XVI à la duchesse de Polignac, 3 janvier 1790. *Louis XVI, Marie-Antoinette et madame Elisabeth*, III, 222. Malgré la date assignée à cette lettre par M. Feuillet de Conches, nous pensons qu'elle est plutôt du 3 janvier 1791. Elle

La reine, personnellement sympathique, comme le roi, au comte d'Artois, avait peine à lui pardonner le choix qu'il avait fait de Calonne, son ennemi avoué. Quant aux Condé, elle ne les aimait pas; elle ne pouvait oublier que dans le procès du collier, ils avaient pris ouvertement parti pour le cardinal de Rohan, et elle se défiait d'une restauration tentée et accomplie par eux. « Je l'ai vue constamment redouter les projets de M. le prince de Condé, » écrivait l'archevêque de Toulouse au comte de la Marck[1]. Elle était instruite sans doute des propos qui se tenaient contre elle parmi les émigrés. On ne lui laissait pas ignorer « qu'un salon français, présidé par de très-mauvaises têtes, avait une correspondance suivie avec les princes, et que chaque alinéa de leurs écrits était injurieux pour elle et pour le roi[2]; » qu'on la traitait publiquement de démocrate et que le premier usage que les vainqueurs feraient de leur victoire, serait de lui enlever toute influence[3].

Elle avait, en outre, des motifs plus politiques. Placée au milieu de la fournaise, insultée chaque jour, elle voyait combien la cause de l'émigration était impopulaire. Elle savait que les princes et la noblesse qui les entourait voulaient rétablir purement et simplement l'ancien régime, qu'ils étaient décidés à faire la contre-révolution avec ou sans le roi, au besoin même contre le roi[4]; que, suivant le mot de la Marck, « dans ce parti de la contre-révolution, un très-grand nombre de gens qui voulaient qu'on rétrogradât vers l'ancien ordre de choses y auraient consenti au prix de la vie du roi[5]; » et quoiqu'elle ne vît pas non plus elle-même très-nettement la situation, quoiqu'elle ne comprît pas toujours jusqu'où les réformes devaient s'étendre et ne voulût peut-être pas, comme le demandait un de ses plus perspicaces conseillers, *une contre-constitu-*

nous semble avoir trait au fait de l'expédition de Lyon projetée par les princes et abandonnée sur l'ordre du roi, et dont nous parlons plus bas. En outre, cette phrase de la lettre : « Depuis *dix-huit mois*, il n'y a eu que des choses bien tristes à voir et à entendre, » paraît bien en fixer l'époque au commencement de 1791. C'est aussi à ce moment qu'eut lieu la séparation des deux princes à laquelle le roi fait allusion. Quelle que soit d'ailleurs la date de cette lettre, elle est remarquable par l'expression des vrais sentiments de Louis XVI sur les chefs de l'émigration; sentiments, on le verra, tout à fait conformes à ceux de la reine.

[1] L'archevêque de Toulouse au comte de la Marck, 28 avril 1791. — *Correspondance de Mirabeau et du comte de la Marck*, III, 159.

[2] Le marquis de Bombelles au comte Ostermann, 31 janvier 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., V, 185.

[3] La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt, 19 mai 1791.

[4] Le baron de Staël à Gustave III. *Gustave III et la cour de France*, II, 164.

[5] Note de la Marck, 23 avril 1791. — *Correspondance de Mirabeau et du comte de la Marck*, III.

tion [1], elle n'en était pas moins décidée, comme le roi, à des concessions que les princes n'eussent jamais acceptées. Elle sentait combien la résistance de ces derniers était impolitique, et quelle répulsion, quelle animosité excitaient en France leurs prétentions ; elle en était venue à redouter, comme Mirabeau, que, « à force de menacer du retour du despotisme, ils ne finissent par entraîner à la république [2]. » Elle connaissait d'ailleurs la faiblesse de leurs moyens, et elle craignait que, voulant suppléer à la force par l'audace, ils ne tentassent un coup de main qui eût infailliblement échoué, mais qui, exaspérant les passions populaires, réveillant les méfiances quelque peu endormies, eût compromis en même temps le grand projet dont la cour poursuivait, avec ses habituelles indécisions dans le plan, mais avec une certaine persévérance dans le but, la prochaine exécution.

De Paris donc on dépêchait sans cesse des émissaires devoués aux princes, pour les empêcher d'agir ; mais ces missions, comme celle de M. de Fontbrune au mois d'août, ne réussissaient guère, et la reine écrivait à l'empereur : « Je suis loin d'approuver la situation de ce pays-là (Turin), et je crains toujours quelque explosion de ce côté qui compromette tout le monde. Le véritable courage est de savoir tout sacrifier quand on entrevoit la possibilité de réussir ; mais il ne sert à rien, et jamais je n'userai le temps pour des choses pareilles, qui peuvent entraîner à une perte sans en retirer de bien [3]. »

L'explosion, en effet, se préparait. Peut-être espérait-on, en précipitant les choses, entraîner l'empereur. Quoi qu'il en soit, malgré le peu d'approbation que le projet rencontrait à Trèves, où étaient réunis des personnages considérables, comme les maréchaux de Broglie et de Castries, il est certain qu'à la fin de 1790 on s'apprêtait à entrer en campagne. On comptait sur le concours de l'armée sarde, sur l'appui d'un camp espagnol à Figuières, sur les

[1] « Il est permis à ceux à qui des pertes immenses ont fait tourner la tête, de désirer une contre-révolution ; je dis : de la désirer, et non d'y croire ; mais aucun homme de sens n'y pense plus. C'est à l'espoir d'une *contre-constitution*, si l'on peut parler ainsi, que doivent se borner les gens modérés, c'est-à-dire cette classe de citoyens, amis de la liberté et de la paix, qui soutient l'Assemblée lorsqu'elle fait le bien, et la censure quand elle s'égare. » Le comte de la Marck au comte de Mercy, 9 novembre 1790. *Correspondance de Mirabeau et du comte de la Marck*, II, 297, 298.

[2] Trente-cinquième note de Mirabeau, 24 octobre 1790. *Correspondance*, etc., II, 257 et suiv.

[3] Marie-Antoinette à Léopold II, 19 août 1790. — *Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II, leur correspondance*, publiée par le chevalier d'Arneth, Paris, Jung-Treuttel, 1866, p. 136.

troupes qu'on avait recrutées en Suisse, sur des mouvements en Alsace, en Provence, en Lyonnais. C'est sur ce dernier point que le coup devait être frappé. Le comte de la Chapelle, qui commandait à Lyon, répondait de la garnison et d'une partie des habitants ; en outre, beaucoup de gentilshommes des environs s'étaient rendus dans la ville avec armes et chevaux, prêts à seconder l'entreprise. Une fois maître de Lyon, on devait se porter sur Paris à la tête des régiments fidèles, dissoudre l'Assemblée et rétablir le roi dans la plénitude de ses pouvoirs[1]. L'expédition, primitivement fixée au 10 décembre, avait été remise aux derniers jours de ce mois, quand l'intervention du roi fit tout manquer.

Louis XVI, effrayé du danger d'un pareil coup de tête, envoya à Turin M. de Jarjayes, porteur de lettres pour le roi de Sardaigne et le comte d'Artois, dans lesquelles il leur mandait formellement que, « s'ils persistaient dans leurs desseins, il serait obligé de les désavouer hautement et de rappeler tous ses sujets qui lui sont encore fidèles, à la tranquillité et à l'obéissance[2]. »

La mission de M. de Jarjayes fut difficile. Le conseil réuni par les princes, à cette occasion, dura jusqu'à trois heures du matin. Le prince de Condé surtout tenait obstinément à un projet dont il avait eu la première pensée et préparé l'exécution. Mais M. de Jarjayes insista avec fermeté, et, devant la menace d'un désaveu, le comte d'Artois céda ; le plan fut abandonné[3].

A la suite de cet échec de leur politique, les princes se séparèrent et quittèrent Turin, « où leur présence, disaient-ils, excitait trop le zèle des bons Français. » Le 6 janvier 1791, le comte d'Artois se rendit à Venise, où on lui fit un accueil royal ; mais avant de partir, le 1er janvier, il avait écrit à Léopold pour accréditer près de lui Calonne, chargé de négocier une entrevue[4]. Le roi de Sardaigne appuyait la demande de son gendre[5], qui devait attendre à Inspruck la décision de l'empereur. Cette décision fut vite connue : c'était une très-nette et très-formelle fin de non-recevoir, basée sur les intentions récemment exprimées par le roi de France[6]. Le prince ne se découragea pas cependant : le 15, il adressa à Vienne une nou-

[1] *Histoire de l'armée de Condé*, par Th. Muret, I, 3.

[2] Marie-Antoinette à Léopold II, 19 décembre 1790. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., p. 143.

[3] *Mémoires de madame Campan*, 282.

[4] Le comte d'Artois à l'empereur, 1er janvier 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., I, 390.

[5] Le roi de Sardaigne à l'empereur, 3 janvier 1791. — *Ibid.*, I, 393.

[6] L'empereur au comte d'Artois, 9 janvier 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., I, 395.

velle demande de conférence, en annonçant qu'il allait se transporter à Laybach [1]. Sans attendre une réponse, Calonne partit, poussa jusqu'aux portes de Vienne, et de là écrivit à l'empereur pour le prévenir de son arrivée ; il devait aller loger chez son neveu, le baron des Cars, alors à Vienne, et garder l'incognito sous le pseudonyme de Dommartin[2]. Courrier par courrier, le ministre Cobenzl riposta par le billet suivant :

« M. le baron des Cars ayant remis à l'empereur la lettre que vous avez adressée à Sa Majesté, datée d'aujourd'hui, à quatre lieues de Vienne, je suis chargé de vous dire, monsieur, au nom et de la part de Sa Majesté, que des raisons d'État les plus graves et de la plus grande conséquence, tant pour Elle-même que pour Leurs Majestés le roi et la reine de France, ne lui permettent absolument pas de vous voir — ni vous, monsieur, ni beaucoup moins encore M. le comte d'Artois ; que, par conséquent, Sa Majesté s'attend que vous ne vous rendrez pas à Vienne et que vous ne différerez pas un instant de faire connaître ses intentions à cet égard à M. le comte d'Artois, en le prévenant en même temps que, par les raisons susdites, l'empereur ne peut se permettre de voir M. le comte, pas même à son voyage prochain en Italie, tel charmé que Sa Majesté serait d'ailleurs de faire sa connaissance, si des motifs si puissants n'y mettaient obstacle.

« *P. S.* — M. le baron des Cars, qui vous fera parvenir la présente, a été requis de vous demander un reçu que j'ai ordre de reproduire à Sa Majesté[3]. »

Il était difficile d'être plus net et plus décourageant. Calonne pourtant ne se le tint pas pour dit ; il accusa réception de la lettre et fit en même temps passer un exposé de la situation, rédigé par lui. Il y prétendait que la famille royale avait renoncé à quitter Paris, qu'elle se laissait duper par Lafayette et Montmorin ; que c'était à leur instigation qu'elle cherchait à retenir les princes et la cour de Vienne, mais qu'au fond les révolutionnaires ne redoutaient rien tant qu'une entreprise vivement menée par les émigrés, d'accord avec l'empereur ; qu'il était donc urgent d'agir, et d'agir promptement ; qu'il fallait secourir le roi, même malgré lui ; que c'était le seul moyen de le sauver et en même temps de sauver la noblesse, qui sans cela se laisserait entraîner à quelque coup de tête. Quant à lui, docile aux volontés de l'empereur, il allait immédiatement rebrousser chemin, malgré sa voiture à demi fracassée, et porter le

[1] Le comte d'Artois à l'empereur, 15 janvier 1791. — *Ibid.*, I, 399.

[2] M. de Calonne à l'empereur, 19 janvier 1791. — *Ibid.*, I, 402.

[3] Le comte de Cobenzl à M. de Calonne, 19 janvier 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., I, 404.

désespoir dans l'âme du comte d'Artois en lui annonçant la résolution impériale[1].

Il écrivait cela le 20, à midi, et cependant, le 23, malgré la défense de Cobenzl, il était à Vienne avec son secrétaire Christin, sous prétexte que sa berline brisée avait besoin d'urgentes réparations. Il gardait l'incognito, il est vrai ; mais, avec son habituelle insouciance et son incurable étourderie, cet incognito, il le compromettait en assistant à un bal masqué[2].

Quand on sait quelle surveillance était, à cette époque, exercée sur tous les actes du roi, de la reine et de leurs plus fidèles amis, quel déchaînement il y avait en France contre les émigrés — l'Assemblée venait, le 21 décembre, de décréter la suspension de toutes les pensions et apanages du comte d'Artois[3]; — quand, de l'aveu même de Mirabeau, « on attisait de jour en jour les haines contre la famille royale, » et qu' « on parlait ouvertement d'un massacre général des nobles et des prêtres[4] ; » quand des ministres, comme Duport du Tertre, se déclaraient « prêts à faire le procès de la reine[5]; » quand l'aspect d'un ruban vert (couleur du comte d'Artois) suffisait à exaspérer la populace[6], on frémit en songeant aux conséquences terribles que pouvait avoir pour les infortunés souverains la frivolité de Calonne, et aux explosions de colère qu'eût amenées contre eux, si les gazetiers en avaient eu connaissance, le soupçon de connivence du chef de l'émigration, frère du roi, avec l'empereur, frère de la reine.

Calonne, d'ailleurs, ne recueillit aucun fruit de sa coupable témérité : à Vienne, comme hors de Vienne, Léopold et son ministre refusèrent de le recevoir[7].

Rebutés par l'empereur, mais non découragés par « ces fausses démarches[8], » les princes se rabattirent sur les petits souverains allemands. Le prince de Condé et ses enfants se rendirent à Bruns-

[1] M. de Calonne au comte de Cobenzl, 20 janvier 1791. — *Ibid.*, I, 406.

[2] *Gustave III et la cour de France*, II, 160.

[3] Madame Elisabeth à la marquise de Raigecourt, 22 décembre 1790. — *Correspondance de madame Elisabeth*, publiée par M. Feuillet de Conches. Paris, Plon, 1868, p. 218.

[4] Quarante-septième note de Mirabeau. *Correspondance de Mirabeau et du comte de la Marck*, II, 414 et suiv.

[5] Le comte de la Marck au comte de Mercy, 30 décembre 1790. — *Ibid.* II, 325.

[6] *Mémoires de madame Campan*, p. 292, note.

[7] Réponse de M. de Cobenzl à M. de Calonne, 23 janvier 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., I. 437.

[8] Le comte de Mercy au comte de la Marck, 14 janvier 1791. — *Correspondance de Mirabeau et du comte de la Marck*, III, 7.

wick[1], puis bientôt à Stuttgard, près du duc de Wurtemberg, qui, dix-huit mois auparavant, au début de leur exil, leur avait fait un accueil favorable. Mais les choses avaient bien changé depuis ce temps-là : les idées françaises avaient pénétré en Allemagne ; les populations du Wurtemberg étaient devenues « enragées, » pour nous servir d'un mot de l'époque ; elles se prononçaient pour « la nouvelle France. » L'accueil du duc fut froid. Les princes l'attribuèrent à l'envoyé de France, le baron de Mackau, frère de la marquise de Bombelles et fils de la sous-gouvernante des enfants de France ; ils en profitèrent pour s'aigrir davantage contre la reine, qu'ils traitèrent hautement de démocrate.

C'est à Stuttgard, le 2 février, que le prince de Condé eut, dans le mauvais cabaret où il était logé, un curieux entretien avec Augeard, secrétaire des commandements de la reine, qu'il avait chargé de faire pour lui à Mannheim un emprunt de six cent mille livres. Augeard, dans ses intéressants mais un peu passionnés *Mémoires*, a rendu compte de cette entrevue.

« Le prince, dit-il, me parla d'abord de la reine, il s'imaginait que, par jalousie vis-à-vis de M. le comte d'Artois, elle avait fait manquer le projet de contre-révolution de Lyon, parce qu'elle prétendait, disait-il, pouvoir l'opérer par ses seuls moyens. Je lui répondis que je ne croyais pas que Sa Majesté pût, vis-à-vis des princes, avoir la moindre jalousie ; que, dans tout ce qu'elle m'avait dit sur M. le comte d'Artois, je n'avais pas aperçu contre ce prince le moindre éloignement ; que la reine était bien loin de penser qu'il ne lui était pas atttaché, mais qu'il était entouré de personnes qui ne pensaient pas sur elle aussi bien que lui ; que, si elle avait l'air de trouver mauvaises les démarches qu'il faisait, quoiqu'à bonne intention, c'est qu'elle les regardait comme très-dangereuses, puisqu'il n'y avait pas un seul mot qui se disait, dans son conseil et dans la plus grande intimité, qui ne fût su dans l'Assemblée nationale, courrier par courrier ; qu'au surplus, madame Élisabeth en avait averti souvent le comte d'Artois ; qu'à Francfort j'en avais averti le vidame de Vassé pour le mander à lui, prince de Condé, et lui conseiller de tâcher de séparer le comte d'Artois de sa société, parce que certainement il s'y était glissé des traîtres, des intrigants ou au moins des gens très-indiscrets.

« Quant à la contre-révolution, monseigneur, je me garderai bien de la critiquer, puisque j'ignore absolument la nature de vos moyens. je crois cependant qu'à moins d'être très-sûr de la ma-

[1] Le comte de Montmorin au comte de Mirabeau, 9 février 1791. — *Correspondance de Mirabeau*, etc., III, 55.

jeure partie des habitants de Lyon, il était impossible de pouvoir réussir avec une apparence de si peu de forces de la part des princes. »

Le prince ne répondit pas à cette insinuation et conclut en ces termes, qui résumaient sa pensée ou plutôt ses préjugés sur la reine :

« — Le grand malheur, c'est que votre maîtresse est un peu *démocrate*. »

Et il en voyait la preuve, nous l'avons dit, dans la présence à Stuttgard, en qualité de ministre de France, du baron de Mackau, fils de la sous-gouvernante des enfants de France, qui penchait visiblement vers les idées nouvelles.

La conversation changea de sujet. Augeard raconta au prince le succès de son emprunt ; seulement, au lieu de six cent mille francs, c'était six millions qu'il avait empruntés, au nom du roi de Sardaigne.

« — Ah ! mon Dieu, s'écria le prince de Condé, le roi de Sardaigne ne sera jamais notre caution... »

« — Quoi ! pas même de son gendre et de vous, monseigneur ? »

« — Non, certainement. »

« — Eh ! monseigneur, comment voulez-vous que la reine soit jalouse des princes, s'ils n'ont ni argent, ni crédit, ni troupes[1] ? »

Quinze jours environ après cet entretien, le 19 février, le prince de Condé quittait Stuttgard, allait à Carlsruhe et à Spire, recevait le meilleur accueil du margrave et de l'évêque, et se fixait enfin à Worms, ou, du moins, dans un château près de Worms, que, à la prière du prince Max de Deux-Ponts, l'électeur de Mayence venait de mettre à sa disposition. Worms allait devenir le quartier-général militaire de l'émigration.

V

Le dissentiment des Tuileries et des princes, dissentiment que trahissait si clairement le langage du prince de Condé et qui s'accentuait chaque jour davantage, faisait le désespoir des esprits les plus sages parmi les émigrés. Ils sentaient que sans un accord intime, rien n'était possible ; le 5 mars 1791, le marquis de Raigecourt écrivait à M. de Bombelles :

« M. le comte d'Artois ne peut rien à lui seul, ses moyens seront toujours insuffisants, et, ce qui me désespère, c'est le peu d'intel-

[1] *Mémoires secrets d'Augeard*, 260-265.

ligence qui règne entre lui et le cabinet des Tuileries; tant qu'il subsistera, nous ne pouvons rien espérer. Entre nous soit dit, la conduite de ce cabinet est inexplicable. Je ne puis croire qu'avec le grand caractère que l'on a montré, l'on soit entaché d'une assez basse jalousie pour refuser d'avoir quelques obligations à son beau-frère, dans la futile crainte de partager un crédit dont on était seul en possession. Il faut qu'on leur suppose, à lui ou à ses entours, des vues qui ne peuvent s'accorder avec son caractère connu de loyauté et de franchise, ou que lui-même ait bien manqué aux formes et qu'il n'ait pas observé assez d'égards. Quoi qu'il en soit, il serait bien essentiel pour l'intérêt de notre patrie, pour le nôtre à tous, de dissiper ces nuages, de travailler à un rapprochement et d'obtenir un concert qui me paraît le préalable le plus indispensable[1]. »

Il y avait une autre personne dont l'esprit, d'ailleurs, inspirait la lettre de M. de Raigecourt, et qui s'affligeait profondément de ce désaccord entre les Tuileries ou plutôt la reine — car on peut remarquer qu'aux yeux des émigrés le cabinet des Tuileries s'incarnait dans la personne de la reine — et les princes. C'était la sainte de la famille royale, cette admirable et attachante madame Élisabeth, que son cœur entraînait vers l'émigration et surtout vers son frère préféré, le comte d'Artois, mais que son devoir, ou pour mieux dire son dévouement retenait à Paris. Elle ne cessait de prêcher la conciliation et elle s'adressait pour cela à ses deux amies : madame de Raigecourt et madame de Bombelles ; à cette dernière surtout, dont le mari, ambassadeur à Venise, démissionnaire pour refus de serment, restait à l'étranger, comme agent du roi et du baron de Breteuil. M. de Bombelles, par la confiance qu'on lui manifestait aux Tuileries, par la situation de sa femme, amie intime de madame Élisabeth, semblait l'homme le plus propre à servir de trait d'union, en quelque sorte, entre la cour et le comte d'Artois. Le grand obstacle était Calonne, « cet empirique qui donne de si mauvaises drogues, » disait madame Élisabeth[2]. Le 2 mars, la princesse écrivait à madame de Raigecourt, dans ce style figuré dont ses correspondantes avaient la clef :

« Je ne crois pas que jamais la personne dont vous me parlez[3], ait eu l'intention que l'on lui prête vis-à-vis des autres ; elle a des défauts, mais je ne lui crois pas celui-là. Elle voudrait seulement être sûre des qualités du gendre qu'on lui propose, avant de se déci-

[1] Le marquis de Raigecourt au marquis de Bombelles, 5 mars 1791.

[2] Madame Elisabeth à la marquise de Bombelles, 28 février 1791. — *Correspondance de madame Elisabeth*, 242.

[3] La reine.

der, et elle n'a pas encore eu de preuves bien certaines qu'il ferait le bonheur de sa fille. Si ϴ¥[1] peut rompre ses liaisons avec ¥, en voyageant d'un autre côté et non pas précisément dans le même moment, cela ferait plaisir, j'en suis sûre, et moi je le désire vivement pour le bien de la personne que j'aime tant et pour laquelle je vous avoue que je crains la liaison de ¥[2]. »

Ceci répondait aux insinuations contre la reine, insinuations qui trouvaient faveur parmi les émigrés et dont le marquis et la marquise de Raigecourt — la lettre que nous avons citée plus haut en est la preuve — ne parvenaient pas toujours à se défendre, si bons royalistes et si modérés habituellement qu'ils fussent.

Le comte d'Artois, cependant, prolongeait son séjour à Venise, soit qu'il se plût aux fêtes que lui offrait la République, soit qu'il fût retenu par la présence dans cette ville de ses anciens amis, les Polignac, soit qu'il prît confiance en M. de Bombelles. Celui-ci se consacrait, avec un dévouement sans bornes, à la tâche que lui confiait l'amitié de madame Élisabeth : il cherchait à la fois à calmer l'effervescence du jeune prince et à lui obtenir de l'empereur les égards dus à son rang. A plusieurs reprises il parvint à le retenir et à lui faire entendre la voix de la raison, d'accord avec les désirs des Tuileries. « Sans les conseils de M. de B..., qui ont arrêté ceux des mauvaises têtes qui le gouvernent, écrivait madame de Bombelles, on lui eût fait jouer le rôle d'un aventurier, et Dieu sait jusqu'où de telles imprudences ne l'eussent pas conduit[3]. » M. de Bombelles, suivant en cela les instructions de madame Élisabeth, insistait pour que le prince quittât Venise, où la présence des Polignac ne pouvait qu'augmenter son impopularité ; il le souhaitait à Turin ou en Espagne. Docile à ces conseils, le comte d'Artois retournait le 3 mars à Turin, où il allait rejoindre ses tantes, Mesdames, enfin échappées à la municipalité d'Arnay-le-Duc. Il devait les accompagner à Parme, chez leur neveu, l'infant don Ferdinand, marié à la sœur de la reine. Trois semaines après, le 21 mars, l'empereur venait lui-même à Venise avec ses trois fils, le roi et la reine de Naples et l'archiduchesse de Milan. C'était le moment qu'attendait M. de Bombelles pour plaider près de lui la cause du comte d'Artois. Il réussit à négocier une entrevue entre les deux princes ; il parvint même, avec un désintéressement excessif peut-être, à obtenir que Léopold reçût M. de Calonne, mais ailleurs qu'à Venise.

[1] Dans la correspondance de madame Elisabeth et de ses amies, ϴ désigne le comte d'Artois et ¥ désigne Calonne.

[2] Madame Elisabeth à la marquise de Raigecourt, 2 mars 1791. — *Correspondance*, 245.

[3] La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt, 29 janvier 1791.

Vers la mi-avril, l'empereur quitta Venise, alla à Milan, puis de là dans son ancien grand duché, à Florence. C'est dans cette ville qu'il reçut Calonne; c'est dans cette ville aussi que, le 28 avril, M. de Bombelles alla le rejoindre. Il avait à la fois à lui communiquer d'importantes dépêches du roi et à traiter avec lui des intérêts du comte d'Artois. Ce double rôle qu'il avait à remplir donna lieu, entre lui et le comte, à une scène fort vive qui jette un jour curieux sur les divisions des émigrés et les prétentions des princes.

En arrivant à Florence, M. de Bombelles, descendu dans une modeste auberge, avait écrit à Léopold une lettre, où, se fondant sur la *double mission* dont il était chargé, il sollicitait une audience. Copie de cette lettre fut surprise par un neveu de Calonne, M. du Hautoir, que le comte d'Artois venait d'envoyer comme porteur de ses dernières instructions. Aussitôt grand émoi dans l'entourage du prince. Quelle était cette double mission? M. de Bombelles jouait donc un double jeu, il feignait de servir les intérêts du prince, et au fond, sans doute, il les combattait; il n'était que l'agent de Breteuil; Breteuil, l'ennemi de Calonne et contre lequel le comte d'Artois avait épousé la querelle et les préventions de son conseiller. De là colère du prince, habilement alimentée par son entourage. Aussi quand M. de Bombelles revint à Venise, fier d'avoir réussi dans sa mission, et très-empressé d'annoncer au comte d'Artois que l'empereur le recevrait à Mantoue du 10 au 15 mai et l'autorisait à résider à Namur, ce qui lui avait été jusque-là refusé, fut-il tout surpris de trouver un accueil plus que froid. Il voulut se justifier; le prince s'emporta, l'accusa de trahison, et l'ancien ambassadeur ayant allégué, pour se défendre, qu'il n'avait fait qu'obéir aux ordres du roi : « *Qu'est-ce que le roi?* reprit avec colère son bouillant interlocuteur. — *Monsieur, dans ce moment-ci, il n'est de roi que moi*, et vous me devez compte de votre conduite[1]. »

S'il était besoin de montrer la pensée secrète et le mobile de la conduite, non pas du comte d'Artois, prince léger et emporté comme tous les caractères faibles, mais sincèrement dévoué, du moins de ses conseillers intimes et des principaux meneurs de l'émigration, cet incident suffirait à les révéler. Au fond, c'était pour eux une lutte d'influences, l'influence de Calonne contre celle de Breteuil, l'influence des princes contre celle de la reine.

[1] La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt, 5 août 1791. — Comparer avec la lettre du marquis de Bombelles du 25 août 1791. — Madame de Bombelles place la mission de son mari à Milan; mais M. de Bombelles annexe à sa lettre la lettre même qu'il avait adressée à l'empereur le 28 avril, et cette lettre est datée *de Florence;* c'est donc bien là qu'a eu lieu son entrevue avec Léopold.

En vain cette dernière multipliait-elle les démarches pour retenir son frivole et pétulant beau-frère ; en vain lui envoyait-elle des agents dévoués ; en vain lui écrivait-elle, le 14 mai, une lettre pleine de bonté et d'affection, où elle le conjurait de se conformer aux plans du roi, lui représentant que les armements des émigrés étaient ce qui irritait le plus autour d'elle[1]. En vain le roi lui-même, avec plus de sécheresse, intimait-il à son frère l'ordre de se tenir tranquille[2], et lui faisait-il transmettre cet ordre par Breteuil[3]. Le prince protestait de son dévouement et de son obéissance ; mais il entendait bien n'obéir qu'à sa tête ou plutôt à celle de ses conseillers. Il consentait à soumettre ses vues au roi, mais à la condition que le roi lui communiquerait aussi les siennes. Or les amis du prince, et il faut bien l'avouer, le prince lui-même, avaient tant d'étourderie, ils mettaient si peu de discrétion dans leurs propres affaires qu'il était impossible de leur faire part d'un projet dont l'issue dépendait avant tout du secret avec lequel il serait gardé. Irait-on en compromettre le succès en le révélant à des hommes dont les moindres intentions, les moindres démarches étaient immédiatement connues du comité des recherches? Évidemment non, on était résolu à leur en faire jusqu'au bout un mystère.

« Les princes, le comte d'Artois et tous ceux qui les entourent veulent absolument agir, écrivait la reine le 22 mai ; ils n'ont pas de véritables moyens et nous perdront sans que nous soyons d'accord avec eux. Leur indiscrétion et les hommes qui les conduisent font que, jusqu'au dernier moment, ils n'auront pas notre secret[4]. »

Et madame de Bombelles, qui avait vu de près le comte d'Artois

[1] « ..... Vous dites que notre intérêt exigerait que vous fussiez plus instruit; mais à quoi bon nos confidences, si vous vous refusez à complaire aux désirs que nous vous avons si vivement exprimés et qui sont confidentiels? Je vous répète qu'il est tout à fait dans l'intérêt du salut de votre frère que vous vous sépariez de M. de Condé. Les armements des émigrants sont ce qui irrite le plus autour de nous; et tant qu'il en sera ainsi, les affaires ne pourront pas prendre une meilleure tournure. Les honnêtes gens ont horreur de la guerre civile, et les méchants, qui ont un si grand intérêt à tout envenimer, poussent des cris affreux qui menacent d'une catastrophe. Je vous en conjure, mon cher frère, réfléchissez à ce que je vous écris et à ce que vous écrit le roi. Ce que vous ferez de contraire nous causera un véritable désespoir. » *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 50.

[2] *Ibid.*, II, 54.

[3] *Ibid.*, II, 63.

[4] Marie-Antoinette à Léopold II, 22 mars 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 166.

et ses amis pendant leur long séjour à Venise, écrivait à madame de Raigecourt, après la catastrophe de Varennes :

« Je ne conçois pas comment vous trouvez qu'on aurait mal fait de ne pas instruire les princes du projet de fuite du roi. Songez donc à l'inconvénient qu'aurait eu leur indiscrétion; si vous aviez été témoin, comme moi, de la légèreté des entours de notre prince, vous seriez bien convaincue du danger qu'il y aurait à lui confier un secret d'une telle importance [1]. »

Et quelques jours plus tard :

« M. de Bombelles aurait-il pu confier le secret du roi ? Je vous proteste que, le soir, quinze que nous étions, tant hommes que femmes, de Français à Venise, nous nous le serions dit tout bas à l'oreille [2]. »

L'empereur, fidèle interprète des désirs de sa sœur, n'avait donc, comme M. de Bombelles, qu'un but : retenir le comte d'Artois, lui inspirer assez de confiance pour être informé de ses projets et ne lui rien livrer de ceux de la cour. C'est dans cette intention qu'il avait consenti à une entrevue depuis si longtemps sollicitée, et pour laquelle il avait montré d'abord tant de répugnance; c'est dans cet esprit qu'eut lieu, le 18 mai, la conférence de Mantoue.

« J'ai vu le comte d'Artois, je lui ai fait quelques facilités pour trouver de l'argent et ai tâché de le gagner, et sa confiance, pour avoir les projets de toute la direction de ses affaires entre mes mains et m'en rendre maître, et par là pouvoir le retenir ou le diriger selon mes intentions, et les ordres du roi et votre avantage... J'ai tâché de le persuader à se modérer et à ne pas agir avant que je lui dise. Il a la meilleure volonté, a reconnu mes raisons ; mais ses alentours le poussent et l'animent. Il est convenu avec moi qu'il se tiendrait tranquille à Coblentz et ne se joindrait pas au prince de Condé [3]. »

[1] La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt, 13 juillet 1791.

[2] La marquise de Bombelles au marquis de Raigecourt, 5 août 1791. — « Je rappelai à Monseigneur, écrivait de son côté le marquis de Bombelles, ce que j'avais souvent pris la liberté de lui dire sur l'inconvénient du peu de discrétion de ses comités. Je lui représentai que les plus importantes décisions arrivaient toujours à la connaissance de plus de quinze personnes et que je n'avais donc pu, sous aucun rapport, courir le risque, en lui confiant les intérêts du roi, de les livrer à la curiosité et à la discussion de tant de personnes. » Le marquis de Bombelles au marquis de Raigecourt.

[3] L'empereur Léopold à Marie-Antoinette, 12 juin 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 177, 178.

VI

L'empereur avait donc réussi à séparer le comte d'Artois du prince de Condé; isoler ainsi les deux chefs de l'émigration, c'était, suivant le désir du roi et de la reine, les mettre dans l'impossibilité de rien tenter. Le comte d'Artois, renonçant à aller à Namur, ainsi qu'il en avait eu d'abord l'intention, laissa le duc de Polignac, en qualité de chargé d'affaires près de l'empereur, et le 15 juin, se rendit à Coblentz, où il s'installa dans un château, situé à quelque distance de la ville, le château de Schönburnlust, que son oncle, l'électeur de Trèves, Clément Venceslas de Saxe, mettait à sa disposition. Mais une fois là, et sous l'influence de Calonne, il oublia vite les promesses de sagesse, faites à Mantoue, et prit officiellement en quelque sorte l'attitude d'un chef de parti.

Il y avait alors quatre principaux centres d'émigration : Worms, chef-lieu militaire, où le prince de Condé réunissait autour de lui les émigrés en état de porter les armes, rappelait les Français fixés en Italie, levait des troupes, préparait ostensiblement une expédition, se refusant à subir toute influence, qu'elle vînt des Tuileries ou de Vienne.

Coblentz, la tête politique, où résidait le comte d'Artois, et où siégeait le conseil, sous la désastreuse inspiration de Calonne.

Trèves, qui était « très à la mode[1]; » où la vie était plus gaie, à cette époque du moins, où il y avait « chaque jour des assemblées, des soupers, des concerts[2], » où d'ailleurs on était plus sage, grâce à la présence du vieux maréchal de Broglie et du maréchal de Castries; malheureusement ces deux hommes de guerre, le dernier surtout, étaient peu écoutés des esprits aventureux de la jeune noblesse.

Bruxelles enfin, où était rassemblé environ un millier de Français, parmi lesquels le principal personnage était un ancien député de la noblesse aux états généraux, cœur ardent et tête chaude, le marquis de la Queuille; ceux-là plus bouillants encore, s'il était possible, que ceux des autres villes, étaient décidés à agir, non-seulement en dehors du roi, mais même en dehors des princes. C'étaient les enfants perdus du parti; ils voulaient se jeter en France

[1] Madame Elisabeth à la marquise de Raigecourt, 22 décembre 1790. — *Correspondance*, 219.

[2] La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt, 15 janvier 1791.

au nombre de trois cents, persuadés que dès qu'ils auraient passé la frontière, tous les mécontents viendraient se joindre à eux et qu'ils marcheraient de triomphe en triomphe jusqu'à Paris[1].

A Bruxelles, plus encore peut-être qu'à Coblentz, on tenait contre Marie-Antoinette des propos qui indisposaient singulièrement la gouvernante des Pays-Bas, l'archiduchesse Marie-Christine. « La reine, disait-on, s'opposait à la sortie du roi ; c'était elle qui faisait tout manquer; elle contre-carrait les projets et les moyens du comte d'Artois »; et « plus je me creusais la tête, ajoute Augeard, à qui nous empruntons ces détails, moins j'apercevais des moyens dans ce prince. M. de Calonne était prôné par toutes les bouches du Parc[2]; c'était le plus beau génie qui eût jamais existé dans l'univers, le plus habile négociateur de l'Europe. Tous les cabinets lui étaient ouverts; il les remuait tous à volonté; enfin le cardinal d'Amboise, Richelieu, Pitt, étaient des enfants en politique vis-à-vis de M. de Calonne. On se plaignait de Léopold ; il écoutait trop aveuglément les instigations de la reine de France, qui, disait-on, par jalousie contre son beau-frère, le comte d'Artois, faisait et apportait les plus grands retards dans les opérations. Et quand je m'avisais de vouloir un peu tempérer ces déclamations, on disait que j'étais un valet de la reine, un révolutionnaire, un *monarchien*[3]. »

Ainsi la reine malheureuse voyait se renouveler contre elle toutes les calomnies, toutes les haines de cour, toutes les méfiances qui n'avaient guère cessé de la poursuivre, depuis son arrivée en France, lorsque la jalousie de Mesdames lui infligeait ce surnom d'*Autrichienne*, qui devait la perdre, depuis le jour où l'on fredonnait à Versailles :

Petite reine de vingt ans,
Vous qui traitez si mal les gens,
Vous repasserez la barrière, laire, laire.

Jusqu'au jour où, à l'exemple des Condé, une partie de la haute noblesse avait pris parti pour le cardinal de Rohan contre elle dans le fatal procès du collier. Les événements avaient changé, les hommes et les passions étaient restés les mêmes. A Ath, à Malmédy, à Stavelot, où s'étaient formés aussi des rassemblements d'émigrés, on parlait comme à Bruxelles.

Quant à Calonne, quoi d'étonnant à ce qu'on le proclamât un grand ministre? Ne venait-il pas, tout récemment encore, à Man-

[1] Mercy à Marie-Antoinette, 16 mars 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 56.

[2] La principale promenade publique de Bruxelles.

[3] *Mémoires secrets d'Augeard*, 267, 268.

toue, de triompher des répugnances de Leopold et d'obtenir de lui des promesses inespérées? L'empereur, ce froid calculateur, ce déplorable Cunctator, s'était enfin décidé à sortir de sa torpeur : il avait promis 35,000 hommes et quatre millions, dont 1,500,000 francs déjà avaient été versés; les Cantons suisses, la Sardaigne, l'Espagne devaient fournir, chacune 15,000 hommes; la Prusse et l'Angleterre elles-mêmes apporteraient leur contingent; la coalition était générale et tout serait prêt pour entrer en campagne le 15 juillet. On ne s'inquiétait pas du roi et de la reine : ils resteraient à Paris. Une protestation de la Maison de Bourbon tout entière et un manifeste de l'empereur rendraient la capitale responsable de la sûreté de la famille royale[1]. Ainsi le roi ne devrait sa délivrance qu'à son frère et aux émigrés; ce seraient eux seuls qui le remettraient sur le trône; l'habileté politique de Calonne, l'épée de Condé opéreraient ce miracle; il faudrait bien alors qu'on comptât avec les triomphateurs et qu'on ne fût pas avare avec eux de récompenses pour le passé et de garanties pour l'avenir.

C'était bien là le plan de Calonne et des plus exaltés parmi les gentilshommes sortis de France : restaurer la monarchie, telle qu'ils la comprenaient, même malgré le roi, opérer la contre-révolution et rétablir l'ancien ordre de choses, en réservant aux vainqueurs les avantages de la victoire, quelles que fussent d'ailleurs les personnes royales. Pour un certain nombre d'entre eux, le roi n'était rien; la royauté, la royauté de leurs rêves et de leurs ambitions, était tout. L'empereur n'était pas éloigné d'attribuer de pareils calculs au comte d'Artois, et c'est ce qui lui avait inspiré tant de répugnance à conférer avec lui.

« Je n'en ai pas voulu chez moi, écrivait-il... Il s'embarrasse peu de son frère et de ma sœur : *gli importa un frutto*. C'est son expression en parlant de la vie du roi; il ne réfléchit pas combien il expose les jours du roi et de ma sœur par ses projets et ses tentatives[2]. »

Quant au prince de Condé, voici ce qu'en écrivait, dès 1790, l'ambassadeur de Suède à Paris :

« Les aristocrates que ce prince a autour de lui ne tiennent pas à Louis XVI, mais à la royauté, de sorte que le roi et la reine, ces augustes malheureux, sont dans la triste position de ne savoir à qui

[1] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 5 juin 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 172.

[2] Conversation entre l'empereur, le roi de Naples, l'ambassadeur de l'empereur — Mercy — et l'ambassadeur de Naples. — Lettre écrite en février 1791, communiquée au baron Malouet par M. Fréteau de Pény. — *Mémoires de Malouet*, publiés par son petit-fils, le baron Malouet, II, 145.

rallier leurs efforts et leurs intérêts. Leurs amis naturels, ceux qui défendent la monarchie, veulent avec tant d'acharnement le retour de l'ancien régime, qu'il leur importe peu que ce soit le roi actuel ou M. le prince de Condé qui règne, pourvu que la noblesse soit rétablie dans son ancien pouvoir[1]. »

Malheureusement pour les émigrés, les choses ne s'étaient pas tout à fait passées à Mantoue comme l'imagination de M. de Calonne se plaisait à les représenter. Ce n'était pas Léopold qui avait adopté le programme du comte d'Artois, c'était le comte d'Artois qui avait subi l'influence et accepté les idées de l'empereur. Léopold lui-même prit soin de détromper sa sœur, toute émue des nouvelles que lui avait apportées M. de Durfort[2].

« Je suis convenu, écrivait-il le 12 juin, que, *au cas que vous fussiez avec le roi en liberté*, nous agirions tous tout de suite, d'abord, mais que *sans cela on n'agirait point* et qu'on disposerait seulement l'Espagne à préparer une main-forte et à se concerter avec le roi de Sardaigne et les Suisses, et avec l'Empire, pour pouvoir, si le cas l'exigeait *et que vous et le roi l'agréiez et approuviez*, publier, à son temps, le manifeste, non au mois de juillet, comme le comte d'Artois le dit, mais lorsque tout serait convenu et préparé de concert, *si le cas l'exigeait*. En attendant, je vous réponds que rien ne se fera, ni démonstration, ni manifeste, ni marche de troupes, ni de mon côté, ni de celui du comte d'Artois ; car, pour le prince de Condé, je ne puis pas en répondre[3]. »

Il y avait quelque différence, on le voit, entre ces conventions et celles dont se vantait partout Calonne. Loin de se disposer à agir sans le roi, le plan de l'empereur était avant tout soumis à la volonté et au plan du roi ; il était décidé à ne croire que ce que lui diraient Breteuil et Bombelles, seuls agents avoués de la cour de France, et il ajoutait dans cette même lettre à sa sœur :

« Puisse votre projet s'accomplir heureusement et bientôt ! »

VII

Ce projet de la reine, quel était-il donc ? On le sait, il reposait avant tout, — et c'est en quoi il différait essentiellement de celui

[1] Le baron de Staël à Gustave III, 12 avril 1790. — *Gustave III et la cour de France*, II, 165.

[2] Voir, sur ces craintes de la reine, sa lettre du 5 juin au comte de Mercy. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 172.

[3] L'empereur à Marie-Antoinette, 12 juin 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 177, 178.

des princes, — sur la fuite de la famille royale. La reine ne voulait pas qu'on agît avant que le roi et ses enfants fussent sortis de Paris et en sûreté dans une ville de province, au milieu d'une armée dévouée. Elle aspirait à la délivrance; mais elle tenait à en avoir l'initiative. Elle revendiquait un rôle actif et repoussait énergiquement le rôle passif que lui destinaient les émigrés. Elle ne voulait de leur plan à aucun prix : il était, à ses yeux, dangereux et avilissant; il compromettait le roi et en même temps il l'annulait.

« Les sentiments du comte d'Artois me sont chers, écrivait-elle le 1er juin 1791; mais nous croyons que toute démonstration, manifeste ou entreprise quelconque, tant que nous serons dans Paris, nous exposerait d'une manière effrayante, malgré la responsabilité dont on chargerait la ville de Paris entière pour nos personnes. Cette responsabilité peut bien arrêter les honnêtes gens; mais ils sont eux-mêmes dominés par les brigands et les scélérats qui ne connaissent pas de frein, qu'il ne serait pas possible de contenir et qui ne raisonnent point assez pour sentir dans le moment tout le poids de cette responsabilité. De plus, ce projet-ci *rend le roi absolument nul*, et il faut, pour sortir de cette crise, qu'il étonne par la force et le courage de son entreprise[1]. »

Et elle écrivait encore, le 5 juin, à Mercy :

« Notre sûreté et notre gloire tiennent à nous tirer d'ici; j'espère n'en pas laisser le mérite uniquement à d'autres[2]. »

Il y avait longtemps déjà que le roi, ou plutôt la reine, songeait à quitter Paris, où la cour avait été ramenée violemment, après les sanglantes journées d'octobre. Madame Élisabeth ne le désirait pas moins que sa belle-sœur, et Mirabeau, dans ses notes célèbres, avait vu là le point de départ nécessaire de toute entreprise tentée pour relever l'autorité royale, amoindrie outre mesure par l'Assemblée et livrée sans défense dans la capitale aux menaces des clubs et aux insultes de la rue. Mais le roi se prêtait mal à ces projets de sa femme et de son conseiller de la dernière heure. De même qu'au 5 octobre, il n'avait pas voulu adopter le plan de M. de Saint-Priest et échapper à l'émeute en se retirant dans une province fidèle, sous la protection des gardes du corps, de même, à ce moment, il semblait qu'il lui répugnât de quitter Paris. Aux supplications de la reine et de madame Élisabeth, aux avis pressants de Mirabeau, il opposait la plus désespérante des forces, la force d'inertie. « Mon malade a de l'engourdissement dans les jambes, » répétait sans

[1] Marie-Antoinette à l'empereur, 1er juin 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 167.

[2] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 5 juin 1791. — *Ibid.*, p. 172.

cesse tristement madame Élisabeth, dans ce langage énigmatique qui servait à sa correspondance avec ses amies[1]. Il fallut la mort de Mirabeau et la violence qu'on fit à la famille royale le 18 avril, en l'empêchant d'aller à Saint-Cloud, où elle voulait passer la semaine sainte, pour décider Louis XVI à partir. Le roi avait accepté sans murmurer les atteintes portées à son autorité; le chrétien ne put supporter la contrainte faite à sa conscience. Le départ fut dès lors irrévocablement résolu ; on n'attendit plus qu'une occasion favorable, et les démarches de la reine près de son frère, les correspondances avec Mercy devinrent plus actives que jamais. M. de Bouillé, qui avait été sondé dès le mois d'octobre 1790, fut chargé de la partie militaire; le baron de Breteuil, et sous lui le marquis de Bombelles, furent chargés de la partie politique. C'était pour traiter avec l'empereur de la fuite du roi que M. de Bombelles s'était rendu à Florence le 28 avril, c'était là la mission secrète qu'il avait eue à remplir et qui l'avait fait accuser de trahison par Calonne et le comte d'Artois, auxquels la reine tenait absolument à ce que rien ne fût révélé.

Mirabeau avait recommandé la retraite en Normandie ou à Compiègne, dans une province assez éloignée de la capitale pour n'en pas subir la pression, et assez rapprochée pour éviter tout soupçon de connivence avec l'étranger ou avec les émigrés. Le grand orateur, qui connaissait d'autant mieux les moyens d'action des révolutionnaires qu'il avait été plus mêlé à leurs intrigues, savait que rien ne soulevait plus les passions populaires, que rien n'aliénait plus à la cause royale, non-seulement les exaltés, mais même un grand nombre de modérés, qu'une apparence d'accord avec l'étranger ou les Français du dehors. Ce ne fut malheureusement pas ce plan qui fut suivi. La reine, mal conseillée ou mal éclairée, effrayée peut-être aussi des difficultés croissantes et des progrès du mauvais esprit dans les provinces, réclamait avec ardeur l'appui de son frère et des puissances européennes. Non pas qu'elle voulût leur intervention directe dans les affaires de France. Elle ne les acceptait que comme auxiliaires et en cas de besoin urgent. Elle demandait simplement qu'on tînt, sur la frontière, dans le Luxembourg, huit ou dix mille hommes disponibles à sa première réquisition[2], *pour le premier moment*. Si elle en usait, elle entendait les faire marcher à côté des troupes françaises, sous l'étendard royal, comme Henri IV, obligé, lui aussi, de reconquérir son royaume,

[1] Notamment dans les lettres des 29 août, 20 septembre, 18 et 24 octobre 1790.

[2] Marie-Antoinette à l'empereur, 1er juin 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 167.

avait eu à ses ordres les soldats d'Élisabeth et les reîtres de Schomberg, comme chaque jour encore des régiments suisses et allemands servaient dans l'armée française, à côté des milices nationales. Mais cela même, elle ne le ferait qu'à la dernière extrémité ; elle espérait encore n'avoir pas besoin d'engager la lutte. Si ces espérances étaient déçues, si la guerre éclatait, ce serait sans doute la guerre civile ; elle ne pensait pas que ce fût la guerre étrangère ; la guerre étrangère, elle l'avait qualifiée elle-même d'infamie. « Mais la guerre civile, disait madame Élisabeth, plus hardie dans ses conceptions que la reine, la guerre civile, je la regarde comme nécessaire : premièrement, je crois qu'elle existe, parce que toutes les fois qu'un royaume est divisé en deux partis, et que le parti le plus faible n'obtient la vie sauve qu'en se laissant dépouiller, il m'est impossible de ne pas appeler cela une guerre civile. De plus, jamais l'anarchie ne pourra finir sans cela, et je crois que plus on retardera, plus il y aura de sang répandu [1]. »

Ce n'était point, d'ailleurs, en dehors de la frontière que la famille royale avait l'intention de chercher un asile ; c'était à Montmédy, dans une place française, au milieu des troupes de M. de Bouillé. Arrivé là, le roi appellerait à lui tous les sujets fidèles, donnerait l'ordre aux émigrés de rentrer en France, et, appuyé sur ces forces, y joignant, si besoin en était, les dix mille hommes de son beau-frère, adresserait un manifeste au pays. Il protesterait hautement contre les empiétements de l'Assemblée, qui, sur les points les plus essentiels, avait outrepassé les instructions de ses mandants, déclarerait nuls, « par défaut absolu de liberté, » les actes qu'on lui avait arrachés depuis le 6 octobre 1789, et affirmerait qu'il ne rentrerait dans Paris que lorsqu' « une constitution, qu'il aurait acceptée librement, ferait que la religion serait respectée, que le gouvernement serait établi sur un pied stable, et que, par son action, les biens et l'état de chacun ne seraient plus troublés, que les lois ne seraient plus enfreintes impunément, et qu'enfin la liberté serait posée sur des bases fermes et inébranlables [2]. »

Cette constitution eût-elle été un retour à l'ancien régime? Assurément non ; le mot même de *constitution* en excluait la pensée. Jamais Louis XVI n'avait souhaité le pouvoir absolu, et, en 1791, il le souhaitait moins que jamais. « Le roi, écrivait le 13 juillet madame de Bombelles, très au courant des intentions de la famille royale, le roi voulait revenir à la déclaration du 23 juin, par laquelle

[1] Madame Elisabeth à la marquise de Bombelles, 1er mai 1790. — *Correspondance*, p. 159.

[2] Manifeste du roi, 20 juin 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 95-119.

il remplissait le vœu que la nation avait témoigné par ses mandats lors des états généraux; il restreignait son pouvoir, mais en même temps il l'assurait et rassurait les esprits ; *car jamais le despotisme ne pourra plus avoir lieu en France, et, il faut être juste, il n'est pas désirable. Le roi ne voulait donc pas conquérir son royaume, armé de forces étrangères ;* il voulait en imposer à ses sujets et traiter avec eux[1]. »

Était-ce suffisant ? Il est permis d'en douter. Au point de vue de la liberté, la déclaration du 23 juin posait des principes qui, développés par le temps, améliorés par l'expérience, auraient, nous le croyons, fondé lentement peut-être, mais sûrement et sans secousse, ces libertés nécessaires, que, au bout de quatre-vingts ans et au milieu de toutes nos révolutions, nous n'avons pas encore réussi à assurer : représentation légale et sincère du pays, concours de la nation dans la confection des lois, vote de l'impôt, responsabilité ministérielle, décentralisation sérieuse, liberté individuelle, liberté légitime de la pensée ; éléments, en un mot, du *self government*. Mais depuis deux ans, le temps et les idées avaient marché ; les exigences étaient devenues plus grandes. On ne remonte pas facilement le cours d'une révolution. Il y a d'ailleurs en France un besoin, qui prime tous les autres, un besoin auquel on sacrifie malheureusement les plus indispensables libertés : c'est le besoin, c'est la passion, la jalousie de l'égalité. Or la déclaration du 23 juin, tout en consacrant l'abolition des priviléges pécuniaires, conservait la division en trois ordres, et, si nous en croyons M. de Bombelles, il n'entrait pas dans la pensée du baron de Breteuil de la modifier sur ce point. Il voulait que « le premier usage que le roi fît de sa liberté, servît à réintégrer le clergé et la noblesse dans leurs justes droits ; il tenait de même à ce que le tiers état rentrât dans cette ligne intermédiaire qui lui laissait des avantages tellement démontrés, qu'essentiellement le sort du haut tiers était bien supérieur à celui de la majorité de la noblesse[2]. »

Ces protestations de M. de Bombelles n'avaient-elles d'autre but que de rétablir près des princes la situation fort compromise du baron de Breteuil, ou le roi partageait-il les idées de son principal agent ? S'il en était ainsi, il est probable que cela seul eût ruiné son plan, au cas où l'évasion eût réussi. L'égalité, vivement souhaitée depuis un demi-siècle et pratiquée depuis deux ans, était tellement entrée dans les mœurs que la nation n'eût jamais consenti au rétablissement des classes. Mais M. de Breteuil, ministre de

[1] La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt, 13 juillet 1791.
[2] Le marquis de Bombelles au marquis de Raigecourt, 25 août 1791.

l'ancien régime, habitué à la règle et à la hiérarchie de l'antique administration, esprit étroit et méthodique, amoureux des vieilles formes consacrées par les âges et absolument dérouté par l'écroulement subit d'une organisation dix fois séculaire et alors générale en Europe, ne savait comment se mouvoir dans le cadre, démesurément agrandi par la révolution, où il se trouvait jeté plutôt que placé. Soucieux, d'ailleurs, de se concilier l'appui des princes et les sympathies de la noblesse, il pouvait être d'autant plus disposé à soutenir certaines de leurs prétentions, qu'il partageait sur bien des points leurs illusions. Le roi, incontestablement, était plus libéral que son conseiller.

Quant à la reine, sa lettre du 3 février au comte de Mercy prouve qu'elle était d'accord avec le roi sur la nécessité de faire des réformes et d'adopter comme « base de la Constitution la déclaration du 23 juin, *avec les modifications que les circonstances et les événements ont dû y apporter*[1]. » Quelles eussent été ces « modifications? » Rien dans sa correspondance de cette époque ne l'indique. Nous savons seulement qu'elle voulait qu'on fît jouir enfin la France « d'une juste et bonne liberté, telle que le roi l'a toujours désirée lui-même, pour le bonheur de son peuple, loin de la licence et de l'anarchie qui précipitaient le plus beau royaume dans tous les maux possibles[2]. » Mais nous ne pourrions dire si sa méfiance de la noblesse et des princes allait jusqu'à souhaiter l'abolition des ordres ; ce qui est certain c'est qu'elle n'était pas moins opposée que les émigrés à l'un des points les plus vivement réclamés par les esprits les plus sages et les plus vraiment libéraux, l'établissement de deux Chambres[3].

Quoi qu'il en soit, et quel que fût le plan de restauration de la monarchie, la première chose à faire, c'était que le roi, en sortant de Paris, pût reconquérir sa liberté. C'était aussi la partie la plus délicate et la plus difficile. La reine avait beau dire à son frère : « Il n'y a que deux personnes dans la confidence, M. de Bouillé et M. de Breteuil, et une troisième personne qui s'est chargée des préparatifs du départ[4]. » Des indiscrétions, des imprudences, des dénonciations tenaient l'attention publique en éveil. On en dissertait

[1] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 3 et 13 février 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., I, 447.

[2] Marie-Antoinette à l'empereur, 7 novembre 1790. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 141.

[3] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 1er août 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 195.

[4] Cette troisième personne était le comte de Fersen. — Marie-Antoinette l'empereur, 22 mai 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 165.

dans les journaux, on en parlait dans le peuple, on s'en entretenait dans les comités[1]. La cour était tellement entourée d'espions, qu'à plusieurs reprises Mercy et Léopold avaient engagé la reine à surseoir à l'exécution de ses projets. Mais attendre encore, après tant de délais, c'était manquer peut-être une occasion favorable; c'était, en tous cas, abandonner un plan qu'on croyait bien combiné; c'était, en outre, exposer ceux qui s'étaient dévoués à le servir. Les dispositions étaient prises avec M. de Bouillé, les escortes étaient commandées[2]. On partit dans la nuit du 20 au 21 juin. On avait réussi à déjouer la surveillance de l'Assemblée; on ne réussit pas à tromper la clairvoyance haineuse de Drouet, ni à fléchir la vanité peureuse de l'épicier Sausse. Le 21, au soir, la famille royale était arrêtée à Varennes, et, le 26, la reine ramenée prisonnière à Paris, gardée à vue nuit et jour, n'avait que la force d'écrire au chevaleresque Fersen ce simple mot, derrière lequel il y a tant de larmes :

« Rassurez-vous sur nous, nous vivons[3] ! »

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

La suite prochainement.

[1] Pour voir à quel point, au mois de juin 1791, on se préoccupait, à Paris, d'une évasion de la famille royale, consulter l'intéressant volume de M. Bimbenet : *la Fuite de Louis XVI à Varennes*, d'après les documents judiciaires et administratifs déposés au greffe de la haute cour nationale établie à Orléans, par Eug. Bimbenet. Didier, 1858. Un nouvel ouvrage très-exact et très-consciencieux vient d'être publié sur la fuite de Varennes, sous ce titre : *Louis XVI, le marquis de Bouillé et Varennes*, par l'abbé Gabriel.

[2] Billet de la reine au comte de Mercy, 19 juin 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 91.

[3] Marie-Antoinette au comte de Fersen, 26 juin 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 180.

LE LIVRE DES BELLES-MÈRES[1]

XVIII

CHAPITRE DÉSAGRÉABLE.

Il avait été décidé, on s'en souvient peut-être, que madame Norbert irait visiter avec sa fille l'appartement de Victor, cet appartement dont nous avons fait précédemment une description sommaire et qui occupait à peu près la moitié d'un premier étage dans une des rues qui avoisinent la Bourse. Le quartier plaisait moins à ces dames que celui où elles habitaient ; mais elles s'étaient gardées d'en rien laisser paraître, se promettant bien de s'accommoder de l'appartement, pour peu qu'il pût leur convenir.

Victor, qui se faisait d'avance une véritable joie de cette visite, avait prévenu Véronique et Fritz, et leur avait recommandé, à plusieurs reprises, de tout nettoyer, de tout mettre en ordre. Il avait, en outre, fait venir un jardinier qui avait disposé des fleurs et de belles plantes vertes dans le salon, dans la salle à manger, dans le cabinet. Quoiqu'il n'eût rien dit de ses intentions matrimoniales, Véronique, avec cette perspicacité qui distingue les femmes, à quelque classe qu'elles appartiennent, avait tout de suite deviné de quoi il s'agissait. Aussi n'avait-elle pas manqué de dire à Fritz :

— Nos beaux jours sont passés, mon garçon ; monsieur va, bien sûr, se marier.

— Avec qui, mademoiselle? avait naïvement demandé l'Alsacien.

— Est-ce que je sais, moi ? avait-elle répliqué d'un ton d'humeur. Mais je suppose que c'est avec une femme, et il y en aura deux au lieu d'une dans la maison, ce qui certainement sera moins agréable pour vous et pour moi.

Véronique était la plus honnête fille de la terre, nous l'avons suf-

[1] Voir *le Correspondant* des 10 et 25 décembre 1874, 10 janvier 1875.

fisamment marqué au commencement de ce récit; mais elle avait pris insensiblement l'habitude de dominer, de se croire chez elle; elle avait dressé Fritz avec toute l'intelligence dont elle était capable, et, comme elle sentait très-bien que ce ne serait plus à elle que le brave garçon allait être désormais forcé d'obéir, elle ne pouvait s'empêcher d'augurer très-mal du choix qu'avait fait « monsieur ». Ce fut donc dans ces dispositions, sinon hostiles, du moins peu favorables, qu'elle se prépara à recevoir la visite annoncée.

Elle avait essayé de faire comprendre à Fritz qu'elle désirait que ce fût elle qui allât ouvrir la porte à ces dames, et, sitôt que la sonnette se faisait entendre, elle s'élançait; mais Fritz, plus prompt qu'elle et dominé par l'habitude, arrivait toujours le premier. De là des querelles, les seules qu'ils eussent jamais eues ensemble. Véronique, si douce, si maternelle d'ordinaire à l'égard de l'Alsacien, avait, depuis huit jours, l'esprit singulièrement aigri.

Elle avait eu tort, du reste, de craindre d'être surprise. Victor la prévint non-seulement du jour, mais même de l'heure où il attendait ces dames.

Elle eut donc la satisfaction d'aller leur ouvrir elle-même. Elle avait eu soin de se mettre modestement, pour ne point trop les offusquer, car elle était coquette à sa manière, et elle ne brillait ce jour-là, on peut le dire, que par son exquise propreté.

Madame Norbert, qu'elle aperçut la première, lui ayant demandé si on pouvait parler à M. Marsault, Véronique répondit avec dignité que son maître était visible et introduisit les dames dans le salon. Elle dit à Fritz, quand l'introduction fut opérée, que la jeune personne — la prétendue, sans doute — avait jeté sur elle un regard de côté, un regard blanc qui ne présageait rien de bon. Nous avons peine à nous expliquer ce que peut être un regard de cette espèce; nous supposons donc que Véronique voulait simplement dire par là qu'elle avait regardé Georgette jusque dans le blanc des yeux.

Les dames ne restèrent pas longtemps dans le salon : elles passèrent et repassèrent d'une pièce à l'autre, prirent à mots couverts quelques dispositions, et Véronique, qui avait l'oreille au guet, en entendit assez pour être certaine que l'appartement leur convenait, et qu'on ne serait pas obligé d'en chercher un autre.

— C'est encore bien heureux, dit-elle à Fritz comme par réflexion.

— Quoi, mademoiselle? demanda-t-il.

— Cela ne vous regarde pas, répondit-elle sévèrement.

Lorsque madame Norbert et Georgette furent sur le point de se retirer, Victor, qui devait sortir avec elles, crut devoir leur présenter dans l'antichambre Véronique et Fritz.

— Véronique est la bonne qui m'a élevé et dont je vous ai parlé plus d'une fois, dit-il à sa fiancée. Elle m'a donné des preuves de fidélité et de dévouement dont je lui serai reconnaissant toute ma vie.

Georgette regarda Véronique en souriant avec bonté ; mais Véronique ne se départit pas de son air sérieux et réservé.

— Les bons domestiques sont trop rares aujourd'hui pour qu'on ne les apprécie pas à leur valeur, insinua diplomatiquement madame Norbert.

Véronique demeura encore impassible.

— Fritz est aussi un excellent sujet, reprit Victor ; il a un service qui me convient tout à fait.

C'était dire indirectement qu'il comptait bien garder auprès de lui Fritz et Véronique.

Il ne fut pas fâché, du reste. que Georgette et sa mère pussent s'accommoder de son appartement de garçon ; c'était une complication de moins dans les rouages de la machine matrimoniale. Il y avait, dans cette machine si nouvelle pour lui et dont il ignorait le fonctionnement, bien assez d'éléments étrangers qui ne laissaient pas, sinon de l'effrayer, du moins de l'inquiéter quelque peu à l'avance. Il se fit donc un plaisir de parler, avec sa fiancée, des embellissements qu'il rêvait pour leur installation et des dispositions qu'il comptait prendre, car il voulait que le meuble du salon fût plus luxueux, que la salle à manger fût entièrement remise à neuf, que la chambre à coucher fût plus élégante, moins sévère qu'elle ne l'était. Il y avait une grande et belle chambre qu'occupait provisoirement Véronique, que madame Norbert devait prendre pour elle, et où se caserait admirablement une partie du mobilier de la rue Taitbout. Cette chambre était à l'une des extrémités de l'appartement, tandis que celle qui était destinée aux nouveaux époux, et à côté de laquelle s'en trouvait une autre assez grande qui devait leur servir de cabinet de toilette, était à l'extrémité opposée, ce qui convenait beaucoup à Victor, puisque, par la disposition des lieux, il se trouverait aussi loin de sa belle-mère que cela était possible dans un appartement occupé en commun. Les jeunes gens avaient longuement causé ensemble de toutes ces choses, et c'était un sujet qui n'avait jamais, jusqu'ici, provoqué entre eux aucune discussion.

Sans en avoir obtenu ni sollicité la permission, Victor venait maintenant tous les soirs chez madame Norbert, et il saisissait souvent le premier prétexte venu pour s'y présenter aussi dans la journée. Il avait d'abord redouté de se rencontrer avec Georgette sur un terrain neutre, dans ce qu'on appelle le monde ; mais, ayant été à une soirée à laquelle elle était invitée et ayant eu l'occasion de causer

plus intimement avec elle, pendant que sa mère faisait un whist, il avait compris qu'ils seraient encore plus seuls au milieu du monde que lorsqu'il n'y avait entre eux que madame Norbert. Il pressa alors naturellement ces dames de ne point se priver pour lui des innocentes distractions que leurs connaissances pouvaient leur procurer; mais il fit toujours en sorte d'obtenir, directement ou indirectement, une invitation pour lui-même dans les réunions où elles se rendaient.

Un soir, c'était à un bal que donnait une des meilleures amies de madame Norbert, Georgette était demeurée dans un des salons où l'on dansait, sous la surveillance peu gênante de madame Pourchel, lorsqu'un collègue du sous-chef étant venu inviter celle-ci pour faire un tour de valse, et ayant insisté de façon à ce qu'elle ne crût pas devoir refuser, la jeune fille resta seule avec Victor, car il les avait rejointes aussitôt qu'il avait pu, et comme il ne dansait pas volontiers, elle s'était fait une loi de ne pas danser non plus. C'était donc un véritable tête-à-tête que leur avait ménagé le hasard, et notre amoureux en ressentit une joie qui se manifestait, sans qu'il y prît garde, par un accent plus tendre et par des expressions, non pas plus familières, mais plus affectueuses peut-être que celles dont il se servait ordinairement.

Georgette, qui, sans trop s'en rendre compte, commençait à se trouver aussi plus à l'aise pour parler à Victor dans ces courts moments d'isolement, que lorsque sa mère était entre eux, lui dit en baissant la voix :

— Il y a une chose qui me préoccupe beaucoup, et dont il faut absolument que je vous parle. Je crois que je ne puis le faire plus librement que pendant cette valse.

— Parlez, répondit-il aussitôt en s'étudiant à donner à sa physionomie un air indifférent. Est-ce que vous auriez quelque chose à me demander ?

— Oui, reprit-elle.

— Vous savez, Georgette, si je serai heureux de vous accorder quelque chose.

C'était la première fois qu'il l'appelait Georgette, et sa voix disait suffisamment qu'elle n'avait à craindre aucun refus de sa part, quoi qu'elle pût demander.

— Je vous parle, continua-t-elle, à l'insu de maman. Je n'ai jamais rien entrepris jusqu'ici sans la consulter; mais il faut bien, n'est-ce pas ? que je m'habitue à avoir un peu de confiance en vous.

Ici une pause. Le journaliste ne trouva rien à répondre; mais il

aurait bien voulu se rapprocher encore et lui baiser le bout des doigts.

Ils étaient assis sur une banquette qu'on avait appuyée contre une fenêtre et qui pouvait donner place à trois personnes ; mais la robe de Georgette s'étalait de façon à ne permettre qu'à une amie intime de venir se placer à côté d'eux. La jeune fille jouait de l'éventail, car l'atmospère du bal commençait à devenir étouffante, et le journaliste ayant fait en sorte d'être presque entièrement caché dans les plis du rideau de soie, ils étaient ainsi complétement isolés. Les groupes de valseurs tournoyaient devant eux, et les masquaient même aux curieux qui se tenaient dans les embrasures des portes.

— C'est très-délicat ce que j'ai à vous dire, murmurait Georgette ; il s'agit de... de cette bonne qui vous a élevé.

— De Véronique ?

— Oui, de Véronique. Vous avez l'intention de la garder à votre service ?

— Oui, sans doute ; mais si vous y voyiez quelque inconvénient ?...

— Je vais vous dire, ce n'est pas à cause de moi, c'est à cause de maman. Je suis sûre que Véronique est une fille exceptionnelle, un sujet précieux. Je lui suis moi-même reconnaissante de tout ce qu'elle a fait pour vous, et je conviens que vous avez été bien heureux de la trouver pour tenir votre ménage. Mais je crains qu'elle n'ait pris certaines habitudes, certain pli qu'il sera bien difficile de lui faire perdre. Ce ne sera plus vous désormais, ce sera moi ou ma mère qui aurons affaire à elle. Cette fille fera forcément des comparaisons. Elle nous trouvera moins commodes, plus exigeantes que vous ; elle pourra même s'autoriser du passé pour nous résister en bien des petites choses sans conséquence ; mais ces petites choses-là deviennent importantes, lorsqu'elles se répètent. Je crois qu'il serait peut-être prudent à vous de vous séparer d'elle, de lui chercher une autre place... Vous vous taisez ? Est-ce que vous trouvez ma prétention exorbitante ? Si vous réfléchissez un peu, vous verrez que je n'ai pas tort de m'alarmer d'avance des rapports que je dois avoir avec Véronique. Lorsque nous avons été voir votre appartement, elle m'a examiné d'un air !... J'en ai été toute saisie. Enfin, c'est un petit sacrifice que je vous demande, et je vous promets de vous en tenir compte.

— Et comment avez-vous pu penser que je pourrais rejeter votre requête ? répondit enfin Victor qui avait eu le temps de cuver sa surprise et qui s'attendait à une supplique d'un tout autre genre. Véronique, quoiqu'elle ne soit pas vieille, a déjà des droits sérieux à la

retraite. Il ne s'agit pour moi que de lui donner cette retraite un peu plus tôt.

— C'est donc convenu?

— C'est convenu.

— Que vous êtes bon et que!!...

Ici nous arrêtons, car nous ne sommes sûrs de rien. Victor avait cru entendre : « ... et que je vous aime! » Mais si l'expression n'y était pas, le sentiment y était, et la chose en elle-même lui fit tant de plaisir, qu'il ne songea pas à regretter qu'elle eût été amenée par un incident aussi prosaïque. Il ne pensa, au contraire, qu'à acquérir de nouveaux droits à la reconnaissance de la jeune fille, en s'enfonçant, au lieu de s'en détourner, dans la voie où elle était entrée.

— Je ne garderai pas Fritz non plus, lui dit-il. Vous choisirez vous-même tous nos domestiques.

— Pourquoi vous priver de Fritz, dit-elle avec un peu d'alarme? Ce n'est pas la même chose. Fritz vous convient, vous êtes accoutumé à son service. Je vous supplie, au contraire, de conserver Fritz.

— Que vous êtes bonne et que je vons aime! s'écria à son tour l'amoureux journaliste, que la musique d'un excellent orchestre, les parfums du bal et la voix de sa fiancée avaient tout à fait enivré.

Ce dernier « Je vous aime! », authentique celui-là, avait été prononcé beaucoup plus haut que l'autre, si haut qu'un des groupes qui valsaient dut l'entendre, et, comme la valse finissait juste en ce moment, Georgette, rouge de confusion, crut que tout le monde l'avait entendu.

Madame Pourchel vint fort à propos retrouver sa jeune amie, et Pourchel les ayant aussi rejoints et ayant offert son bras à Georgette, Victor offrit le sien à Clarisse pour faire le tour des salons et pour reconduire la jeune fille près de sa mère.

Le lendemain, avant de se mettre à table pour déjeuner, notre journaliste fit prier Véronique de venir lui parler. Véronique était à ses fourneaux et n'aimait pas, dans ces moments-là, à être dérangée; mais sa curiosité était si vivement excitée qu'elle ne crut pas devoir prier « monsieur » de remettre à un autre moment la communication qu'il avait à lui faire. Elle releva simplement par un bout son tablier de cuisine, et vint trouver son maître.

— Véronique, lui dit-il, vous êtes une excellente fille, et vous m'avez rendu des services que je n'oublierai jamais. Je compte, du reste, vous témoigner ma reconnaissance autrement que par des paroles. Mais je suis à la veille de me marier, et...

— Je le savais, monsieur.

— Ah! très-bien. Vous savez sans doute aussi que j'épouse la jeune fille qui est venue l'autre jour ici avec sa mère. Or je crains que ma maison devenant plus importante, votre charge ne devienne, en même temps, plus lourde, et comme madame Norbert a une cuisinière à elle...

— Je comprends, et puisque monsieur ne se trouve plus heureux avec moi...

— Vous vous trompez, Véronique. Je suis heureux avec vous, aussi heureux qu'on peut l'être avec une personne comme vous, qui tient mon appartement à merveille et qui fait admirablement la cuisine. Mais vous n'êtes pas sans savoir que cela ne saurait suffire à un homme de mon âge, et, si ma pauvre mère eût vécu, elle eût été la première à me presser de prendre le parti que je prends aujourd'hui.

— C'est bien, monsieur. Et sans doute monsieur a l'intention de se débarrasser de Fritz par la même occasion?

— Non, Véronique, ce n'est pas la même chose. (Il se souvint fort à propos de la phrase qu'avait prononcée Georgette.) Je garde Fritz que j'emploierai à mon service particulier.

Véronique se retira majestueusement sans prononcer une parole. Victor passa à table et ne fut pas longtemps sans s'apercevoir, à l'émotion de Fritz, que le pauvre garçon avait saisi au vol quelques confidences de son chef de file au sujet de l'événement du jour. D'abord il renversa la moitié d'une bouteille en versant à boire, ce qui ne lui était jamais arrivé ; ensuite, il cassa une assiette, ce qui attira Véronique dans la salle à manger. Son maître le regardait en riant et se préparait à le plaisanter ; mais il se tut, ayant surpris quelques signes échangés entre la vieille fille et le domestique. Celui-ci était véritablement bouleversé.

Fritz entrait tous les matins chez son maître pour ouvrir les persiennes. Le lendemain, s'étant assuré que « monsieur, » quoique encore au lit, était bien éveillé, il lui dit :

— Pardonnez-moi, monsieur, j'ai quelque chose à vous dire. Je suis bien fâché de déranger monsieur.

— Parlez, Fritz.

— Je ne peux plus rester chez monsieur, et je demande mon congé.

— Votre congé, Fritz ? Eh ! qu'y a-t-il, bon Dieu ?

— Je suis habitué au commandement de mademoiselle Véronique, et je ne puis me décider à la quitter.

— Bah !

— Oui, monsieur, c'est comme ça !

Mais c'en était trop, Fritz, à bout d'efforts, sortit de la chambre en étouffant ses sanglots.

Victor s'habilla, passa dans son cabinet, sonna, puis se ravisant, entr'ouvrit une porte et appela lui-même Véronique.

Le modèle des femmes de confiance apparut sur le seuil (elle avait cette fois ôté son tablier) et demanda à « monsieur » ce qu'il y avait pour son service.

— Ce qu'il y a pour mon service? répéta-t-il en souriant. Il n'y a rien. Mais dites-moi, Véronique, est-ce que vos moyens vous permettent de prendre vous-même Fritz à votre service?

— Non, monsieur, pas précisément.

— Pas précisément? expliquez-vous.

— Eh! bien, monsieur, ce garçon prétend qu'il ne peut se passer de moi ; il veut me suivre partout où j'irai. Je ne puis pas l'en empêcher.

— Ça, est-ce que je rêve? Si ce garçon était de votre âge... Mais vous avez bien au moins une dizaine d'années de plus que lui.

— Dix ans? non, monsieur. Dix ans! vous me croyez beaucoup plus âgée que je ne suis. Il y a à peine huit ans de différence entre nous.

— Est-ce que vous penseriez, par hasard, à épouser Fritz?

— Dame! L'idée ne m'en serait peut-être jamais venue, si j'étais restée chez monsieur. Mais, puisque monsieur me renvoie...

Victor ne put s'empêcher de rire; mais il redevint sérieux tout de suite et dit à la duègne :

— Vos petits arrangements ne me regardent pas, mes enfants. Vous voulez vous marier? Grand bien vous fasse! Mais vous m'avez fidèlement servi, Véronique, et voilà cinq mille francs pour arrondir votre dot.

— Ah! monsieur, ah! mon bon maître!...

Et elle éclata en sanglots, comme en sanglots Fritz avait éclaté la veille. Mais, dans son accès de sensibilité à lui, l'argent n'était entré pour rien.

— Allons, se dit tout bas le journaliste, si c'est un chapitre désagréable que j'avais à traiter, il faut avouer que la fin en est gaie et inattendue.

Et joyeux et léger, comme s'il ne lui en eût rien coûté, il alla ou plutôt il courut jusqu'à la rue Taitbout pour raconter à Georgette comment les choses s'étaient arrangées à la satisfaction générale.

XIX

VISITES OBLIGATOIRES

Victor Marsault s'avançait en aveugle volontaire. sans plus se préoccuper de rien, vers le but où tendaient tous ses désirs. Rien maintenant n'eût été capable de l'arrêter. En vain avait-il saisi au passage plus d'une allusion maligne à l'empire absolu que madame Norbert exerçait sur sa fille ; en vain un ami de province, qui avait cru bien faire, lui avait-il envoyé des notes intimes qui étaient peu favorables au caractère de sa future belle-mère : il avait fermé à la fois les yeux et les oreilles, et s'était écrié comme César au moment de franchir le Rubicon : « Le sort en est jeté! » Il est vrai qu'il était bien tard pour reculer, en eût-il même eu sérieusement l'envie. Les articles du contrat avaient été discutés et réglés, les cadeaux étaient achetés, les bans publiés... Il n'y avait plus qu'une quinzaine de jours avant la grande cérémonie, avant de signer à la mairie et de prononcer à l'église le oui sacramentel.

Notre journaliste, qui était, comme toujours, fort occupé, et partagé pour le moment entre la politique et l'amour, réfléchit seulement alors qu'il devait faire part officiellement de son mariage à certaines personnes, pour leur donner aux unes une marque de déférence, aux autres un témoignage d'amitié. Parmi ces dernières, il n'eut garde d'oublier son vieux camarade Constant Fauvel. Il y avait longtemps, très-longtemps qu'il n'avait entendu parler du professeur et de sa femme; il ne les avait pas revus depuis le baptême. Il résolut donc de passer chez eux à une heure où il serait sûr de les rencontrer tous deux ; puis, comme il se rappela qu'on ne les trouvait guère ensemble que le soir, et que toutes ses soirées à lui étaient consacrées à Georgette, il se contenta de faire en sorte de voir Valentine, ce qui n'était pas difficile, selon lui, son enfant devant la retenir au logis presque toute la journée. Il ne pensait pas aux promenades et aux longues stations en plein air, si nécessaire aux bébés ! Il se présenta donc chez la jeune mère à l'heure où elle aurait dû être dehors, et ce ne fut que parce que le poupon avait été indisposé, qu'il eut la chance d'être reçu... Mais, ce qui le contraria vivement, Valentine n'était pas seule, il y avait là quelqu'un, et ce quelqu'un était madame de Nelles.

La belle dame n'avait pas revu Victor depuis la soirée du Théâtre-Français. Elle était au courant de tout, mais on ne l'avait encore

prévenue officiellement de rien, et elle n'avait pas été sans s'offusquer quelque peu qu'on eût cru pouvoir se passer d'elle pour renouer une affaire dont elle s'était occupée avec passion, et qu'elle n'avait pu mener à bien. Elle accueillit donc Victor avec une certaine froideur, et elle s'apprêtait même à se retirer discrètement, lorsque, faisant contre fortune bon cœur, le journaliste joignit poliment ses instances à celles de Valentine, qui l'engageait à se rasseoir.

— Je viens de chez vous, chère madame, lui dit-il, et je regrette moins de ne vous avoir pas rencontrée, puisque je vous trouve ici. Il me sourit assez, en effet, de vous annoncer mon mariage à toutes les deux ensemble, car, si c'est vous qui m'avez mis en rapport avec madame Norbert et sa fille, je n'ai pas oublié que la première pensée de cette union était venue à madame Fauvel.

— Vous vous êtes donc décidé à prendre une belle-mère? lui demanda la grande dame avec la plus gracieuse et la plus impertinente ironie.

— Mon Dieu, oui, madame,

— C'est un dénoûment bien vulgaire, bien prosaïque, convenez-en. Et qu'est devenue l'orpheline de vos rêves?

— Mes rêves ne m'avaient jamais offert ce que la réalité me donne.

— Mais avez-vous bien réfléchi! Une belle-mère! Songez-y donc. Et encore une belle-mère avec laquelle vous allez être forcé de cohabiter, car je suppose que mademoiselle Georgette n'est pas revenue sur sa première détermination.

— Non, madame; nous vivrons, en effet, avec madame Norbert.

— Pauvre M. Marsault! Qu'allez-vous devenir? Là, franchement, j'ai les plus vives appréhensions pour votre repos futur. Il est si difficile de s'entendre avec une belle-mère, même avec une belle-mère comme moi... Demandez plutôt à Fernand! Et pourtant je me pique, moi, d'être une belle-mère modèle. Mais cette entrevue fortuite ne compte pas, quoique vous eussiez été charmé de faire d'une pierre deux coups; c'est chez moi que je veux recevoir votre visite et votre « faire-part » oral. Adieu, bon courage. Souvenez-vous que, si le miel est sur les bords de la coupe, l'amertume est au fond!

Elle partit là-dessus d'un joyeux éclat de rire, passa dans la chambre à coucher pour embrasser une dernière fois l'enfant qui dormait; puis elle se retira, en laissant Victor assez confus de toutes les épigrammes qu'elle lui avait décochées.

On était dans le petit salon, la porte de la chambre où était le berceau restant toujours ouverte. Valentine revint au bout de quelques minutes.

— Que je suis donc fâchée qu'elle se soit trouvée là, dit-elle aus-

sitôt avec une sorte de compassion amicale. C'est une excellente personne; mais je conviens avec vous qu'elle est bizarre, fantasque, excentrique en un mot. Elle n'a pas la tête bien forte.

— Vous riez?

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Je crois m'apercevoir, depuis quelque temps, qu'il y a du dérangement dans ses idées.

— Dans les idées de madame de Nelles?

— Oui. Figurez-vous qu'elle s'est reprise pour moi de belle passion, et qu'elle vient presque tous les jours me voir, uniquement pour se plaindre de sa fille. Le prétexte de ses visites est mon petit enfant, qu'elle adore, dit-elle, dont elle est folle; mais elle me recommande bien, chaque fois, de n'en rien dire à madame de Rovray. Elle m'a demandé, l'autre jour, de lui permettre de l'habiller elle-même. Du reste, bonne et généreuse comme par le passé, elle lui apporte toujours quelque chose, un petit bonnet, de petits chaussons, une petite robe. Elle est désolée que sa fille n'ait pas d'enfants. N'en dites rien! Elle ne me le pardonnerait pas, et je l'aime, je la vénère, malgré ses excentricités, car au fond, je vous le répète, c'est la meilleure femme du monde. Mais laissons cela, revenons à vous. Vous vous mariez donc, et vous épousez Georgette, comme l'idée m'en était venue? N'est-ce pas qu'elle semble avoir été faite exprès pour vous? Nous sommes seuls. Contez-moi vite tout ce que vous avez sur le cœur; faites son éloge, vous parlerez à un écho.

On s'entretint donc de Georgette longuement et agréablement, sans qu'il soit nécessaire de reproduire cette conversation, car on ne dit rien, en somme, que nous ne sachions déjà. Valentine s'efforça de rassurer Victor sur le compte de madame Norbert, qui était, suivant elle, la meilleure femme du monde. Mais elle venait justement de se servir de la même expression pour résumer son opinion sur madame de Nelles, et on n'a point oublié que celle-ci était loin d'être, aux yeux du journaliste, une belle-mère par excellence, il s'en fallait de beaucoup! Il se serait cru très-malheureux, au contraire, à la place de Fernand, et il se flattait au fond du cœur que madame Norbert lui donnerait, comme on dit vulgairement, beaucoup moins de fil à retordre. Pourtant, malgré les efforts que fit la jeune femme pour affermir sa confiance à cet égard, ce détail l'impressionna péniblement, et il se hâta de revenir à son thème favori, c'est-à-dire à l'éloge de sa jolie fiancée.

Sur ces entrefaites, le gros Constant rentra chez lui et fut enchanté de trouver son illustre ami, auquel il ne demanda aucune explication, car il venait justement de rencontrer Pourchel avec qui il s'était assez longuement entretenu. Comme il n'ignorait pas, de plus,

que les moments de Victor étaient comptés, il leva lui-même la séance, et, fidèle à une vieille habitude, lui offrit de le reconduire.

— Si j'ai un conseil à te donner, lui dit-il quand ils furent une fois dans la rue, c'est de te mettre sur un bon pied, dès le commencement.

— Sur un bon pied, avec qui?

— Avec ta belle-mère donc!

— Ah! bien. Je ne comprenais pas.

— Tu n'as pu te dispenser de la prendre avec toi, c'était une concession nécessaire. Une concession, passe; mais crois-moi, n'en fais pas trop.

— Sois tranquille.

— Je la crois assez envahissante, quoiqu'elle ait l'air de ne pas y toucher.

— Qu'est-ce qui te fait supposer cela?

— Je suppose tout des belle-mères. Depuis que la mienne est venue passer un mois avec nous, je les ai toutes prises en exécration. Et encore, un mois ce n'est rien, ou peu de chose. Mais toute la vie!

— Que veux-tu? fit Victor avec une certaine impatience.

— Je sais que tu n'as pas pu faire autrement, reprit le gros garçon d'un ton conciliant; j'en aurais fait autant que toi, lorsque j'ai épousé Valentine. Madame de Fontillac ne m'effrayait pas du tout alors. Mais du diable si je consentirais à rester aujourd'hui avec elle! Je l'entends toujours me répéter son éternel refrain : « M. de la Boissière, mon gendre..., » comme si je n'étais pas son gendre aussi, et au même titre que mon beau-frère! Il est vrai que madame Norbert n'a qu'une fille. Mais cela est peut-être pire pour toi que si elle en avait deux. Aussi, crois-en mon expérience, pose-toi carrément dès le premier jour, sois le maître dans ton ménage, et comme disent les gens qui parlent mal, mais qui pensent bien, ne te laisse pas « embêter »!

La compagnie de Constant, qui était ordinairement agréable à Victor, ne laissa pas en cette circonstance de lui devenir bientôt à charge. Il se garda de le retenir; et, comme ils étaient arrivés sur les quais et qu'il n'avait pas sa voiture, il appela un cocher et pria son ami de l'excuser, prétextant quelques courses obligées dont il voulait se débarrasser absolument. Ils se quittèrent donc en se donnant rendez-vous pour le jour de la grande cérémonie.

Victor se fit conduire chez madame de Nelles. Il était sûr de ne point la rencontrer; mais il aurait peut-être la chance de trouver Fernand, et il aimait beaucoup mieux avoir affaire à son gendre qu'à elle

Il ne s'était pas trompé, madame de Nelles n'était pas rentrée, et Fernand, qui s'était quelque peu attardé ce jour-là, se fit un plaisir de le recevoir.

Il était assis au coin du feu dans le somptueux cabinet que madame de Nelles avait fait installer et décorer pour lui au moment de son mariage. Victor remarqua, en entrant, qu'il paraissait soucieux.

— Est-ce qu'il y aurait quelque trouble dans les affaires de l'Europe? lui demanda-t-il en souriant.

— Au contraire, répondit le jeune diplomate, les affaires de l'Europe vont admirablement, et tout a succédé au gré de mes vœux. L'importante négociation que j'avais entamée, a été menée à bien; la Zingarelli dansera à Vienne l'hiver prochain.

— Quoi! Paris serait menacé de perdre la Zingarelli?

— Silence, cher! C'est encore un secret. Mais je me sens porté à la confiance, dès que je te vois, et j'ai le tort de confondre un peu trop les affaires de mon ambassade avec celles de mon ménage.

— Madame de Rovray est en bonne santé, j'espère?

— Florissante, cher, ou, plus justement, fleurissante. C'est une vraie rose. Mais...

— Il y a un « mais ».

— Oui, et un mais qui gâte tout. Ce que j'avais prévu est arrivé, madame de Nelles a trouvé moyen, sinon de nous brouiller, du moins de jeter du froid entre nous.

— Ta femme est jalouse?

— Non, elle ne l'est plus. J'ai eu de la peine à la guérir, mais enfin je l'ai guérie. Il s'agit de bien autre chose! Tu ne le croirais jamais, si un autre que moi te le disait... Et encore je ne sais pas si cela peut se dire.

— Comment?

— Ah! mon bon, elles ont quelquefois des idées!...

— Qui, elles?

— Nos belles-mamans.

— Est-ce que madame de Nelles t'aurait joué quelque nouveau tour? demanda Victor avec un intérêt marqué. Je t'interroge pour m'instruire.

— Madame de Nelles est folle.

— Tu n'es pas le premier qui me le dises.

— En vérité? Explique-toi.

— Non, je plaisante. Mais j'ai vu tout à l'heure une jeune femme qui m'a parlé, avec une certaine inquiétude, de l'exaltation croissante de ta belle-mère.

— C'est cette exaltation seule qui l'excuse, et me fait lui pardon-

ner. Figure-toi... Mais non, encore une fois on ne dit pas ces choses-là.

— Bah ! Entre hommes.

— Eh ! bien, tu sais si je suis désolé de n'avoir pas d'enfants. N'a-t-elle pas insinué à Thérèse, à cette innocente Thérèse qui croit en elle comme on croit en Dieu...

— Quoi ?

— Que c'était de ma faute !

— Que c'était de ta faute, si tu n'avais pas d'enfants ?

— Oui, cher ami, c'est absurde sans doute, ma femme le sait bien... Mais enfin madame de Nelles est sa mère, et puisque sa mère le dit, il faut bien qu'il y ait quelque chose de vrai. Aussi ma pauvre Thérèse est d'une tristesse !... Maintenant que ma mission diplomatique est terminée, je n'aspire qu'à retourner à Vienne. Thérèse le désire aussi ; nous comptons les jours et les heures. Mais je ne te cache pas que j'ai les plus graves appréhensions sur la conduite que ma belle-mère peut tenir en notre absence, appréhensions que ma femme elle-même commence à partager.

— Est-ce qu'elle songe encore à se remarier ?

— Je ne sais pas si elle y songe de nouveau ; mais elle a une manière d'être qui me scandalise, surtout avec ce petit duc de Rostan qui est revenu sur l'eau, qui ne bouge plus d'ici, et que j'ai, plus que jamais, l'envie de jeter par la fenêtre. Je ne m'en irai pas de Paris d'abord sans avoir échangé quelques coups d'épée avec lui.

— De quel œil ta femme voit-elle cela ?

— Ma femme ? Elle est désolée, et, quoiqu'elle me répète, sur tous les tons, que sa mère lui a bien juré de ne point faire de folie, elle n'est pas, au fond, plus tranquille que moi.

— Mon pauvre ami ! je compatis sincèrement à tous tes ennuis de famille. Mais j'étais venu pour te faire part de mon mariage...

— Je sais tout, cher, et je te fais mon compliment. Mademoiselle Georgette est une ravissante jeune fille. Mais est-ce vrai ce qu'on m'a dit, que tu prends la mère avec toi ?

— Oui.

— Malheureux ! Après avoir exprimé tant de fois, en ma présence, de si sages, de si fermes résolutions ! Te voilà pris comme le premier venu. Mais je ne suis pas de ceux qui se consolent de leur malheur par la perspective du malheur d'autrui. Je te félicite et te plains à la fois de toute mon âme !

En ce moment, la porte du cabinet s'ouvrit, et le domestique introduisit, comme quelqu'un qui était attendu, un grand monsieur à cheveux gris, à moustaches noires, et dans lequel Victor reconnut le

marquis de Courtbonne, le général qu'il avait vu pour la première fois aux Français dans la loge de madame de Nelles.

Ils se saluèrent courtoisement, échangèrent tous ensemble quelques paroles de politesse : mais, au bout d'une dizaine de minutes, le journaliste se leva et prit congé de Fernand.

XX

LE MARIAGE DE MADAME DE NELLES.

Le général, marquis de Courtbonne, homme aimable et sympathique s'il en fût, simple et naturel, n'ayant aucun des défauts du militaire et en possédant toutes les qualités, était reçu à l'hôtel de Nelles sur le pied de la plus grande intimité. Nous avons indiqué, en passant qu'il avait été le meilleur ami de feu M. de Nelles et parrain de Thérèse, celle-ci avait pour lui une affection qui se ressentait de l'extrême familiarité qu'il avait de bon heure encouragée et développée chez elle. Ainsi elle le tutoyait et l'appelait : « Mon bon ami. » Toute jeune, c'était à lui quelle s'adressait de préférence, lorsqu'elle avait quelque caprice à satisfaire : elle savait qu'il suffisait, pour être exaucée, de lui en glisser un seul mot dans l'oreille. Il est vrai que, grâce à l'adoration que madame de Nelles professait pour sa fille , le général n'avait jamais été soumis à de bien rudes épreuves, et qu'il en avait été quitte, le plus souvent, pour ses bonnes dispositions ; mais, depuis trois mois environ qu'elle était de retour à Paris, Thérèse, qui ne trouvait pas chez sa mère le calme et l'égalité d'humeur qu'elle avait espérées, s'était laissée aller à faire tout bas quelques confidences à son vieil ami, lequel avait trouvé, dans son bon sens et dans son affection toute paternelle, ce que des sentiments plus exaltés n'avaient pu lui procurer jusqu'alors. Il s'était donc établi entre eux une espèce de commerce intime, qui avait d'autant plus d'attrait qu'il était nouveau, et qu'ils sentaient, l'un et l'autre, la nécessité de le couvrir des ombres du mystère.

Le général qui, la veille, avait réclamé de Fernand un quart d'heure d'entretien intime et qui, par conséquent, avait été contrarié de ne point le trouver seul dans son cabinet, se hâta, aussitôt que Victor se fut retiré, d'aborder la question qu'il voulait traiter.

— Mon ami, lui dit-il, c'est d'après le commandement exprès de Thérèse que je viens vous parler de ce qui ne me regarde pas. Mais vous savez que cette petite fille fait de moi tout ce qu'elle veut, et

vous vous en prendrez à elle, si vous n'êtes pas content. Elle est fort préoccupée au sujet de sa mère; elle se désole surtout à l'idée que cet étourneau de bonne maison, que l'illustre duc de Rostan pourrait devenir son beau-père. En vain je lui ai représenté qu'il n'y avait rien à craindre, que j'étais là, que je ne laisserais pas sa mère faire une pareille folie, et que je vous remplacerais, au besoin, pour donner une leçon au petit bonhomme. Elle n'a rien voulu écouter, et m'a supplié péremptoirement de m'entendre avec vous là-dessus. Je suis convaincu, quant à moi, que madame de Nelles n'encourage pas le duc pour le bon motif, qu'il lui paraît aussi ridicule qu'à nous, et qu'elle ne feint de penser à lui que pour vous tourmenter. Soyez plus aimable, moins ombrageux, ou plutôt montrez-vous indifférent à l'égard de Rostan, vous verrez que ses actions descendront bien vite au-dessous du pair. Madame de Nelles est une fine mouche; je la connais pour l'avoir observée et pratiquée toute ma vie. Croyez-moi, elle n'a d'autre intention sérieuse que de vous mettre la puce à l'oreille.

— Merci, général, vous pouvez avoir raison. Je veillerai sur moi, je ne me gratterai plus, si ça me démange encore. J'avais eu, dès le commencement, la même idée que vous; mais la comédie se prolonge un peu plus qu'il n'est convenable, et comme je crois qu'il serait bon, pour bien des motifs, que ma belle-mère se remariât, je ne puis m'empêcher d'appréhender ce dont je n'avais fait d'abord que rire.

— Et pourquoi croyez-vous qu'il serait bon que votre belle-mère se remariât?

— Pour bien des motifs, général. Madame de Nelles est jeune encore.

— Je le sais. Elle n'a guère que trente-cinq ans.

— Elle ne les a pas.

— C'est bien possible. Depuis dix ans, elle n'a pas avancé d'une ligne; elle reste toujours la même.

— Je me suis demandé souvent, pardonnez-moi, général, de faire une excursion sur vos domaines, je me suis demandé souvent pourquoi vous n'aviez pas vous-même songé à ma belle-mère.

— Eh! s'il ne s'agissait que d'y songer.... J'y ai songé de reste!

— Pas possible?

— Deux ans après la mort de son mari, je lui fis part des sentiments qu'elle m'avait inspirés, sentiments respectueux sans doute et parfaitement contenus, mais qui m'avaient pourtant forcé d'aller en Afrique du vivant de ce pauvre de Nelles.

— Qu'est-ce que j'apprends là!

— Savez-vous ce qu'elle me répondit? « Colonel (j'étais encore colonel à cette époque), je n'appartiendrai jamais qu'à ma fille. »

— Oh! oui, c'était alors une de ces maternités absorbantes et exclusives!... Mais elle a bien changé depuis. N'avez-vous pas renouvelé vos propositions?

— Je les renouvelle tous les ans. C'est mon compliment de bonne année.

— Eh! bien.

— Eh! bien, elle m'a dit la dernière fois : « Si je me remarie jamais, général, ce sera avec vous. Mais, chut!... » a-t-elle ajouté aussitôt. Et j'ai la conviction profonde qu'elle est plus décidée que jamais à rester veuve.

— Je diffère d'avis avec vous, et, comme vous êtes justement le beau-père qu'il nous faudrait, je vais prier Thérèse d'agir en votre faveur.

— N'en faites rien, grand dieu! Si elle vous entendait! exclama l'excellent homme avec une inquiétude des plus comiques. Puisque nous avons abordé cet étrange chapitre, je ne vous demande qu'une chose, au contraire, c'est de me faire de l'opposition, c'est de tourner contre moi toutes vos batteries.

— Comment!...

— C'est de la stratégie, mon cher garçon. Si vous voulez réellement m'être utile, commencez par me battre en brèche du côté de la mère, et même du côté de la fille.

— Eh! bien, général, parole d'honneur, vous êtes un habile tacticien, et je ne désespère pas de vous voir gagner la partie.

Il fut fait comme il avait été convenu. Dès le lendemain, Fernand, changeant tout à fait d'allure à l'égard du petit duc, l'accueillit avec la plus grande faveur et sur un pied de camaraderie, au lieu de repousser ses avances. Il se promena avec lui au bois, lui donna des rendez-vous au Jockey, l'emmena même un soir avec lui dans les coulisses de l'Opéra. Le petit duc était ravi. Il croyait que la passion, de plus en plus vive, du reste, qu'il nourrissait pour l'adorable veuve, avait triomphé de tous les obstacles, et qu'il était enfin agréé par la famille. Mais, ô stupeur! le manége de Fernand eut le résultat qu'avait prévu le général : madame de Nelles ne fit plus attention au petit duc, lui tourna le dos en public et ailleurs, et refusa de le recevoir pendant trois ou quatre jours de suite!

En revanche, elle trouva fort mauvais que monsieur son gendre témoignât si peu d'égards à un vieil ami de la maison, à un personnage aussi considérable, aussi universellement aimé et consi-

déré que le général marquis de Courtbonne. Fernand, en effet, se permit, à plusieurs reprises, d'être impoli jusqu'à la grossièreté envers le parrain de Thérèse, et sa belle-mère ayant cru devoir lui adresser des observations à ce sujet, il répondit que le général n'était pas assez vieux pour qu'un mari comme lui pût voir de bon œil les familiarités qu'il se permettait avec sa femme. Madame de Nelles éclata de rire, et lui fit entendre que, si le général pensait à quelqu'un, ce n'était certes pas à sa fille.

— Qu'il pense à qui il voudra, répondit encore Fernand dans la même gamme; mais je connais peu d'hommes qui me soient aussi antipathiques.

Madame de Nelles invita, dès lors, presque tous les jours le général à dîner. Fernand lui fit si mauvaise figure, que Thérèse, qui n'était pas au courant des choses, le lui reprocha un soir tout haut. Il se mordit les lèvres, lui dit qu'elle était une petite sotte, et quitta la table de fort mauvaise humeur.

Thérèse pleura comme une Madeleine, et s'écria qu'elle était bien malheureuse. La mère fit écho. Le général les raisonna, les consola, les fit rire, et ne les quitta que fort tard, en se frottant les mains. La partie était gagnée.

Lorsque madame de Nelles fut intimement convaincue que le général de Courtbonne était tout à fait désagréable à son gendre, elle ne put s'empêcher de réfléchir qu'il était aussi le seul parti qui lui convînt réellement, et elle déclara un jour, devant Fernand, que, si elle se remariait jamais, ce serait avec le général.

— Dans ce cas, murmura, d'un ton bourru, le mari de Thérèse, l'héritage de ma femme peut se trouver considérablement diminué.

— Pourquoi donc? lui demanda sa belle-mère qui était devenue toute rouge.

— Pourquoi? Mais il n'est pas impossible que vous ayez encore des enfants, répliqua-t-il avec le plus grand sérieux du monde.

Madame de Nelles fut indignée. Elle reconnaissait trop tard que Fernand était capable des plus odieux calculs, que c'était pour sa fortune, pour sa qualité de fille unique qu'il avait épousé Thérèse. Alors elle se ferait un plaisir, que dis-je? un devoir de tromper sa cupidité.

Prenant donc à part sa chère et malheureuse fille, elle lui avoua que décidément elle avait besoin d'un appui, d'un protecteur, et que, ne pouvant plus désormais compter sur son gendre, elle avait pensé à leur vieil ami, le général de Courtbonne.

— C'est le seul homme qu'il me soit possible d'appeler mon père, dit la jeune femme qui n'en était plus à vouloir garder sa mère

pour elle seule. Par malheur, ajouta-t-elle aussitôt, mon mari ne peut pas le sentir.

— Tu achèves de me décider! s'écria madame de Nelles.

Le lendemain, contre son habitude, Thérèse était d'une gaieté folle. Elle avait passé une partie de la nuit à causer avec son mari, et cet entretien avait été pour elle, à ce qu'il paraît, une source de renseignements curieux et de découvertes amusantes. Aussi dit-elle à son parrain, dès qu'elle l'aperçut :

— Fais ta demande aujourd'hui même; Fernand croit que le moment est bon.

Et elle s'enfuit en riant de plus belle.

Le général parla à madame de Nelles pour la treizième fois (il les avait comptées) de ce qui lui tenait si fort au cœur. La belle dame, qui commençait un peu tard à reconnaître qu'il était charmant, ne le repoussa plus, mais elle crut pourtant devoir lui dire :

— Je vous préviens que mon gendre vous déteste.

— Oh ! je n'ai pas peur de lui, répliqua-t-il avec une crânerie des plus rassurantes.

Le mariage fut décidé. Fernand tint ferme jusqu'au bout, il ne se départit point de sa mauvaise humeur, quoique Thérèse prétendît que c'était pousser la précaution trop loin; mais enfin il voulut qu'en marchant à l'autel, madame de Nelles pût se flatter d'épouser un homme que son gendre détestait cordialement.

XXI

UN JOLI DUO, SUIVI D'UN TRIO MOINS RÉUSSI.

Le bonheur vient plus vite qu'on ne pense, lorsqu'on y arrive par un chemin qu'on aime, lorsque chaque étape qui vous en rapproche est agréable en soi et qu'on éprouve du plaisir à s'y arrêter. Les jours et les semaines se passèrent donc comme par enchantement pour notre héros, et le grand jour final le surprit, en quelque sorte, comme un événement imprévu, comme une heure qui sonne, sans qu'on en ait compté les quarts ni les minutes. Il faut dire aussi que, depuis qu'il était quitte des démarches préliminaires, depuis que toutes les formalités légales avaient été remplies, Victor ne vivait plus dans les conditions ordinaires de notre pauvre humanité : il ne planait pas encore dans les espaces inaccessibles au

reste des mortels, mais il se sentait vivre délicieusement entre ciel et terre.

Il ne fit pas du tout de son mariage une affaire de gloriole et d'apparat. Il était lié avec les plus importants personnages, soit dans la politique, soit dans les lettres, avec des hommes considérables qui n'auraient pas demandé mieux que de l'assister en cette circonstance, mais il ne songea même pas à eux. Il choisit pour ses témoins deux camarades, deux amis intimes, Fernand de Rovray et Constant Fauvel. Les témoins de Georgette furent un de ses oncles, procureur général, l'aigle de la famille, et le brave M. Mandry, que madame Norbert avait mandé tout exprès à Paris. Du reste, l'assistance fut nombreuse à la mairie et à l'église, mais surtout à l'église. Le « tout Paris » des premières représentations s'y était donné rendez-vous, et remplissait la nef et les bas côtés de Notre-Dame-de-Lorette. Puis, outre « tout Paris », il y avait les vrais amis, et, au premier rang, l'aimable et gracieuse Valentine, madame de Nelles et sa fille avec le général de Courtbonne, Adrien Pourchel et sa femme, madame Le Noë, enfin la plupart des différents personnages qui ont figuré dans notre récit.

Georgette était exquise en mariée, angélique, diaphane... Mais n'ayant pas les pinceaux qu'il nous faudrait pour la peindre telle que la voyait Victor, nous nous contenterons de dire qu'elle était très-pâle, très-émue, et qu'elle s'efforçait de sourire. Sa mère, aussi pâle qu'elle, souriait aussi. Le moment était grave et solennel pour toutes deux.

La cérémonie fut très-belle, très-imposante, accompagnée d'excellente musique. Victor n'avait pas demandé qu'on chantât pour lui; mais quelques-uns des premiers artistes de Paris, qu'il connaissait personnellement, avaient voulu lui donner cette marque d'intérêt anonyme.

Le déjeuner qu'offrait chez elle madame Norbert à quelques privilégiés, se passa beaucoup mieux qu'on n'avait lieu de l'espérer. Victor avait surmonté toute émotion; il causait avec verve, avec esprit, dans cette juste mesure qui ne heurte rien, qui ne dérange pas trop les graves impressions, mais qui vient simplement en aide à tout le monde.

Georgette en profita pour essayer de se remettre. Elle était moins pâle qu'à l'église, et écoutait son mari sans le regarder, lui tenant compte de toutes ces paroles indifférentes qu'il prononçait et dont elle comprenait le but délicat.

On n'était que douze à table. La salle à manger n'aurait pu contenir deux convives de plus. Fritz, avec la permission de Véronique, était venu servir son maître pour la dernière fois.

Cinq heures sonnaient lorsqu'on se leva pour passer dans le salon. On était au printemps, et la saison était charmante. Georgette quitta à la hâte sa belle parure de mariée, mit un joli costume de voyage, embrassa sa mère à plusieurs reprises, et redescendit l'escalier au bras de son mari. Une voiture, qui les attendait à la porte, les mena tous deux, tous deux seuls, à la gare de Lyon, car il avait été convenu qu'ils iraient passer un mois ensemble en Italie.

Il n'entre pas dans notre dessein de raconter cette série de jours enchantés, où deux êtres faits l'un pour l'autre, unis à jamais devant Dieu, oublient tout et se passent volontiers de tout, excepté d'eux-mêmes. On s'est beaucoup moqué des romanciers qui présentent comme un paradis ce jardin d'amour, jusqu'au seuil duquel ils accompagnent ordinairement le héros et l'héroïne. On a eu tort; ce moment, ce court moment qui suit la célébration du mariage, est le point culminant, le point capital de notre existence. Tout ce qui vaut quelque chose en nous, vient de l'amour. C'est par l'amour que nous échappons aux mesquineries de la vie, que nous nous élevons au-dessus de nous-mêmes. Je ne parle pas de ces entraînements, de ces passions qui nous emportent, qui nous trompent, nous dévoyent et nous égarent : je parle de l'amour honnête et permis, de ce sentiment qui a l'aveu du ciel et des hommes, et qui, semblable à une liqueur exquise, nous réchauffe, nous fortifie, nous exalte, nous rend plus aptes au bien, plus sensibles au beau, plus attachés au vrai. Toutes les vertus, toutes les qualités que l'homme deploie plus tard dépendent, le plus souvent, des premières impressions qui suivent son mariage. Il sera bon, indulgent, charitable, s'il a été véritablement heureux, s'il a compris qu'il n'était plus un être isolé, mais qu'il s'était répandu et complété dans un autre être. Ses amitiés, ses tendresses, ses dévouements futurs, sont en germe dans cette grande amitié, dans cette solennelle tendresse, dans ce suprême dévouement, et il ne continuera à s'élever, à s'améliorer, à se perfectionner, qu'autant qu'il sera monté plus haut ce jour-là. Victor Marsault éprouva fortement tout ce que nous ne faisons qu'indiquer ici, et dont nous ne pouvons donner qu'une idée imparfaite. L'étude, le travail, la méditation, l'avaient grandi : il se mesura pour la première fois à sa juste hauteur; il se sentit en même temps meilleur qu'il ne croyait, plus prêt aux sacrifices, plus capable d'un entier détachement de lui-même. Il apprit cette douceur de vivre hors de soi, d'exister pour et par autrui, et le culte qu'il avait voué à Georgette se compliqua aussitôt d'un vague et profond sentiment de reconnaissance.

L'Italie, qu'il ne connaissait pas et qu'il vit à travers le prisme de l'amour, lui parut aussi belle que son imagination l'avait rêvée. Ils

visitèrent tour à tour Gênes, Milan, Florence, Rome, Naples, Messine... Georgette adorait les voyages; elle lui avoua qu'elle avait toujours eu l'envie de voyager, envie qu'elle satisfaisait pour la première fois et qu'elle n'avait pas crue réalisable pour elle en ce monde. C'est qu'elle aussi était bien heureuse. Mais son bonheur était peut-être moins intense, moins profond que celui de Victor; il y avait encore de l'enfant en elle; elle était heureuse tout naïvement, sans aller au fond des choses, se contentant, et au delà, de ce qu'elle cueillait à la surface.

Elle écrivait, tous les jours, quelques lignes à sa mère, quelques lignes seulement; mais il ne se passa point un seul jour qu'elle ne mît une lettre à la poste.

En admirant sa jeune femme, en découvrant tout ce dont une éducation bien entendue avait enrichi la plus heureuse nature, en pénétrant dans ce cœur vierge si soigneusement protégé, si efficacement garanti, Victor ne songea pas une seule fois que celle qui avait formé, poli, perfectionné ce chef-d'œuvre, c'était la mère.

Il était, nous l'avons dit, reconnaissant envers Georgette de se montrer à lui si charmante, si accomplie, il ne pensait pas à faire remonter sa reconnaissance jusqu'à l'humble source d'où toutes ces merveilles étaient sorties.

Georgette lui demanda plusieurs fois d'ajouter quelques mots de sa main aux lettres qu'elle écrivait. Il ne se fit pas prier; au contraire, il s'étendait plus qu'elle ne voulait, il entrait dans des détails inutiles, suivant elle, et plus d'une fois elle lui reprit, toute confuse, la plume qu'elle lui avait confiée. C'est qu'il parlait d'elle en termes passionnés, avec une exagération qui la gênait, bien qu'il s'adressât à sa mère... Mais jamais il n'eut l'idée de remercier directement madame Norbert du trésor qu'elle lui avait livré. Georgette n'était pas un don qu'il avait reçu; c'était plutôt, il le croyait du moins, sans en avoir conscience, c'était plutôt une conquête qu'il avait faite.

Il ne s'étonna pas non plus que madame Norbert ne parût pas du tout manquer à sa fille. Que dis-je? il eût été cruellement blessé dans son amour-propre, si Georgette eût témoigné des regrets qui auraient été pourtant si naturels et si légitimes! Il trouvait logique, convenable, qu'elle fût toute à lui, et cela du jour au lendemain, sans transition, sans acheminement. Par bonheur pour leur repos futur, la jeune femme était folle de son mari, et sa passion la rendait momentanément oublieuse. Mais lui, n'avait-il pas l'injustice, l'absurdité de croire que cet oubli était dans les lois humaines, que le mari devait être tout désormais, que la mère n'était plus rien, ou du moins peu de chose?

Le mois de vacances qu'il s'était accordé s'écoula comme un songe. Il était obligé de revenir à Paris pour ses affaires, pour son journal, dont son absence prolongée aurait compromis les intérêts. Il s'arracha donc à l'ivresse de cette vie à deux, et Georgette, l'ingrate enfant, s'y arracha aussi avec un soupir de regret, car elle ne s'ennuyait pas encore de ne plus voir sa mère, étant trop certaine de la retrouver!

Le chemin de fer, qui les avait emportés au beau milieu du pays de la poésie, les ramena dans ce charmant pays de prose qu'on appelle la France. Ils trouvèrent madame Norbert installée dans l'appartement de Victor, tout disposé pour les recevoir. Le mobilier avait été transformé. Ils avaient donné leurs ordres avant de partir; madame Norbert n'avait eu que la peine de les faire exécuter, de tout surveiller, de monter la maison. Elle s'était procuré pour domestique un Alsacien qui était le propre cousin de Fritz et qui lui ressemblait sous tous les rapports, si ce n'est qu'il n'était sous la coupe d'aucune Véronique. Du reste, madame Norbert avait mis pour condition qu'elle ne le garderait qu'autant qu'il conviendrait à son gendre. Elle avait conservé sa cuisinière, qui était chez elle depuis vingt ans, qui avait élevé Georgette, et elle avait pris pour femme de chambre une jeune orpheline que madame Fauvel lui avait recommandée et qui remplissait toutes les conditions désirables.

Le jeune ménage approuva tous ces arrangements, et on dîna en trio avec infiniment de plaisir quant à Georgette, avec un peu de gêne chez madame Norbert, et avec un sentiment indéfinissable pour la part de Victor.

Après dîner on causa, on causa beaucoup. Georgette avait tant de choses à raconter, et sa mère ne se lassait pas de l'entendre!

Le mari fut obligé d'insinuer avec précaution, à plusieurs reprises, que sa femme devait être fatiguée et qu'il était temps d'aller se coucher.

Georgette riait, prétendait qu'elle n'était pas lasse du tout et répondait toujours : « Encore un petit moment! »

De petits moments en petits moments on eut bientôt gagné onze heures, et il fallut absolument se séparer.

Le lendemain matin, on servit aux nouveaux époux le thé dans leur chambre, ce qui charma Victor, car il put faire ainsi ce premier repas en tête-à-tête. Il lui semblait être en bonne fortune, il parlait à voix basse, quoique sa belle-mère ne pût l'entendre, la chambre qu'elle occupait étant à l'autre bout de l'appartement et, par conséquent, très-éloignée de la leur. Mais il savait qu'elle était

là, sous le même toit, il n'en fallait pas davantage : il s'était imaginé que cela devait le gêner, et cela le gênait en effet.

Il sortit de bonne heure et ne rentra qu'assez tard pour le second déjeuner. Il s'excusa d'avoir fait attendre. Cela lui eût été bien égal de faire attendre un peu Georgette, mais il avait fait attendre madame Norbert, et il en était réellement contrarié. Elle avait beau lui répéter qu'elle ne s'en était pas même aperçue : plus elle se montrait de bonne composition, plus il paraissait s'en vouloir à lui-même.

Avant qu'on fût au dessert, madame Norbert se retira sous un prétexte quelconque et laissa les jeunes gens seuls. Son gendre en fut ravi, mais sans lui en savoir gré. Malheureusement, il était très-pressé; il avait donné plusieurs rendez-vous, et il ne put, comme il l'aurait voulu, causer à loisir avec Georgette.

Madame Norbert était une femme des plus discrètes, qui ne faisait pas de bruit, qui se suffisait à elle-même, et qui avait toujours peur d'être à charge aux autres. Victor, sa distraction aidant, aurait très-bien pu s'imaginer, par moments, que sa belle-mère n'existait pas. Mais ce qui était chez elle une qualité lui fut bien vite tourné en défaut. Son gendre ne tarda pas à faire tout haut la remarque qu'elle était toujours prête à se retirer quand il arrivait. La pauvre femme n'agissait ainsi que pour qu'il fût plus libre; mais il se mit en tête qu'elle avait des secrets avec sa fille, qu'il la dérangeait, et qu'elle voulait ainsi le lui faire sentir. Il s'observa, il n'entra plus aussi franchement dans le salon, quand la mère et la fille y étaient ensemble. Georgette s'en aperçut; aussi courait-elle à lui et l'entraînait-elle dans son cabinet ou dans leur chambre, dès qu'il rentrait. Il résulta de ces susceptibilités réciproques une sorte de malaise moral qui fit bientôt que ces trois personnes, qui semblaient faites pour se comprendre, ne pouvaient presque jamais se trouver réunies en dehors des heures de leurs repas, et alors la conversation était contrainte, on ne se répandait pas librement, on retenait ce qui ne demandait qu'à s'écouler, on attendait de part et d'autre qu'on fût à deux pour ouvrir toutes les écluses.

Madame Norbert n'ignorait pas combien madame de Nelles s'était imposée à ses enfants en toute circonstance, n'allant nulle part sans eux, ne souffrant pas non plus qu'ils allassent quelque part sans elle. Victor avait fait un jour une allusion maladroite à ce sujet; sa belle-mère s'étudia donc à le laisser toujours aller seul avec sa femme, à ne jamais s'imposer à eux, à ne point paraître en tiers avec eux dans le monde ou en public. C'était un bon sentiment qui la portait à agir ainsi; mais les bons sentiments, poussés à l'ex-

trême, font presque autant de mal que les mauvais. Victor insista pour qu'elle les accompagnât au moins de temps en temps; elle s'en défendit, elle le paya de défaites plus ou moins plausibles, et quand enfin, forcée dans ses derniers retranchements, elle dut aller au théâtre ou dans une soirée avec son gendre et sa fille, il sembla à Victor comme à Georgette qu'elle aurait préféré rester à la maison,

Du reste, tout marchait dans leur intérieur comme sur des roulettes. Le cousin de Fritz était un domestique accompli qui satisfaisait son maître à tous égards, et la cuisinière un vrai cordon-bleu qui ne le cédait en rien à Véronique. L'appartement continuait à être admirablement tenu, sans que Victor eût jamais besoin de donner un ordre. Georgette elle-même était exempte des soucis et des tracas qui incombent à toute maîtresse de maison. Elle pouvait être tout entière à son mari; sa mère se chargeait de la suppléer en toute chose. Mais une fois qu'on est sur la pente du blâme, on la suit malgré soi, même lorsque votre propre intérêt devrait vous porter à l'indulgence. Victor trouvait que sa femme était complétement effacée; qu'elle était restée, en somme, une petite jeune fille qui s'en rapportait en tout à sa maman. Il n'osait en rien marquer, bien entendu; mais il se livrait, à part lui, à des réflexions pénibles : il se disait que Georgette n'acquérait ainsi aucune expérience, que le pouvoir n'était pas où il aurait dû être, et que c'était sa belle-mère qui dirigeait tout et qui faisait tout chez lui.

Puis, madame Norbert l'évitant sans cesse, en raison même de l'espèce de résistance tacite qu'elle sentait bien qu'il lui opposait, il n'avait presque jamais l'occasion d'échanger ses idées avec elle ou de développer son opinion devant elle sur un sujet quelconque. Il était persuadé d'ailleurs qu'elle n'y aurait pris aucun intérêt. De là à penser que c'était une femme sans esprit, sans portée intellectuelle, il n'y avait qu'un pas. Il s'habitua donc peu à peu à ne parler qu'à Georgette, à n'être lui-même que devant elle. Devant sa belle-mère il prenait ces airs gourmés, ces silences dédaigneux qu'on garde, non pas même avec les indifférents, mais avec les gens qui vous déplaisent, ou pour lesquels du moins on n'éprouve aucune sympathie. Bref, la belle-mère et le gendre s'éloignèrent de plus en plus l'un de l'autre, à mesure que la vie commune semblait déterminer et amener entre eux plus de points de contact.

Ainsi, sans qu'il eût précisément à souffrir des travers ou des défauts de madame Norbert, Victor se confirmait de plus en plus chaque jour dans l'idée, qu'il avait si longtemps caressée, que la vie commune, la vie intime en dehors du mari, de la femme et de ses enfants, était chose désagréable, entravante et impossible. Sa belle-

mère était un tiers dont il aspirait à se débarrasser. Elle l'empêchait de respirer à l'aise; sa présence déterminait dans l'atmosphère ambiante des miasmes qui l'étouffaient. Il n'avait encore aucun grief sérieux à articuler contre elle; il convenait, au contraire, qu'elle leur rendait des services, qu'elle prolongeait la jeunesse, ou plutôt l'enfance de Georgette, en la dispensant de tout ce qui regarde une femme; mais il aurait donné la moitié de ce qu'il possédait pour ne pas la savoir là sans cesse, non pendant qu'il était chez lui, mais pendant qu'il n'y était pas, pour ne pas sentir le poids de ce tiers indépendant de lui, et qui pourtant était comme rivé à lui. Il n'y a pas que les peuples qui aspirent à une liberté malsaine, à une liberté illimitée et absurde dans ses prétentions : les individus ne sont pas plus raisonnables. Ce sont les liens imaginaires, ceux qui n'existent pas en réalité, qui nous paraissent les plus lourds. Certes, en comparant son sort à celui de bien des gendres qui étaient véritablement opprimés par leurs belles-mères, il eût dû se trouver trop heureux; mais il se disait seulement qu'ils étaient lâches, qu'il n'aurait pas leur patience, qu'à leur place il saurait bien secouer le joug. La passivité de madame Norbert lui avait inspiré un courage et une audace qu'il n'aurait pas eus pour lutter contre une tyrannie active, et il se montait d'autant plus la tête, qu'au fond ses griefs ne reposaient sur rien de sérieux.

La mère de Georgette, prudente d'abord, défiante ensuite, ne tarda point, de son côté, à acquérir la conviction qu'elle était antipathique à son gendre. Elle en gémissait, la pauvre femme, elle n'en accusait qu'elle. Mais sa susceptibilité, ainsi éveillée et entretenue, devait finir par la rendre effectivement insupportable; l'instant vint où Georgette fut obligée de défendre sa mère contre son mari, et son mari contre sa mère, en secret sans doute, et sans qu'il y parût; mais enfin cela lui était doublement pénible, et elle commençait à croire que le bonheur à trois qu'elle avait rêvé n'était pas réalisable ici-bas. Est-ce qu'ils avaient donc raison, ces jeunes hommes à qui elle avait entendu dire tant de fois ces simples mots, qui exprimaient tant de choses, et qui l'avaient révoltée : « Oh! les belles-mères! » Si elle n'accusait encore personne, elle souffrait que sa mère et son mari ne pussent s'entendre, car il était déjà pour elle de la dernière évidence qu'ils ne s'entendaient pas du tout.

XXII

A QUOI PEUT SERVIR UNE BELLE-MÈRE.

Le bonheur rend l'homme injuste et exigeant. On se lasse de voir toute chose en pleine lumière, on cherche des ombres où il n'y en a pas, et, à la fin de la journée, on trouve sa couche dure, sans réfléchir que, comparativement à bien d'autres, on est étendu sur un lit de roses. Le malheur a cela de bon qu'il replace tout dans le vrai jour, qu'il nous fait apprécier ce que nous n'estimions pas, qu'il nous fait même regretter ce dont nous nous plaignions le plus. Que ces alternatives de joies et de peines qui font l'étoffe de la vie ont été bien imaginées par Dieu ; qu'elles sont bien conformes à notre nature! Que la douleur est pour nous une sage et précieuse amie! Comme elle nous avertit, comme elle nous redresse, comme elle nous rend meilleurs que nous n'étions! Il semble que les larmes fertilisent notre âme, comme l'eau du ciel fertilise la terre.

Victor aimait passionnément sa femme d'un amour qui s'accroissait au lieu de diminuer, parce qu'il découvrait chaque jour en elle quelque nouvelle qualité qu'il ne soupçonnait pas; parce qu'il s'assurait de plus en plus qu'elle était bien réellement à sa hauteur, qu'elle était capable de tout saisir, de tout comprendre, et qu'aux plus précieux dons du cœur elle joignait les dons les plus rares de l'esprit. Il reconnaissait de plus en plus qu'il ne s'était pas trompé, qu'il avait bien choisi sa compagne. Mais, à mesure qu'il l'aimait et qu'il l'estimait davantage, il se sentait aussi plus disposé à craindre pour elle. Sans être maladive, Georgette était délicate. Madame Norbert s'était toujours beaucoup préoccupée de la santé de sa fille, et c'était là un des griefs que son gendre avait eus, au commencement, contre elle : il prétendait qu'elle s'alarmait à tort, que Georgette était plus forte et plus résistante qu'on ne croyait. Bientôt cependant il la vit maigrir, pâlir, se courber comme une plante trop frêle. Alors il partagea les inquiétudes de sa belle-mère; il écouta avec attention, avec intérêt, chaque parole qui lui échappait à ce sujet. Ils crurent d'abord l'un et l'autre à une grossesse; mais cet espoir fut déçu, le médecin les détrompa, et la santé de la jeune femme allant toujours en déclinant, la terreur s'empara de Victor. Il perdit tout à fait la tête. Par bonheur, madame Norbert conserva la sienne. La maladie se prononça, et les princes de la science consultés déclarèrent que la situation était des plus graves.

A partir de ce moment, la mère et le mari s'établirent au chevet de la pauvre jeune femme, qui n'avait plus conscience de rien ni d'elle-même, et ils résolurent de ne pas la quitter d'une minute. Mais, comme ils ne voulaient pas compromettre leur propre santé, de peur d'être arrêtés dans leur tâche, ils convinrent qu'ils veilleraient tour à tour, que l'un resterait toujours debout pendant que l'autre se reposerait. Madame Norbert pensa aussi à s'adjoindre une sœur du Bon-Secours et, par bonheur, en obtint une qu'elle connaissait, qui avait soigné une de ses amies intimes. Victor approuva fort le choix qu'elle avait fait. Du reste, il y avait maintenant entre eux une parfaite conformité d'idées et de sentiments. Ils s'entendaient à demi-mot, ils étaient d'accord sur toute chose, avant même de s'être expliqués. Plus d'une fois, dans la douleur d'une nuit d'angoisses, Victor se dit à part lui : « J'étais injuste, cette femme est bonne. »

Comme il était naturellement expansif, il le lui dit à elle-même, et s'étonna et s'excusa de sa longue défiance. Elle lui répondit qu'elle avait aussi des reproches à se faire, qu'elle s'était trop tenue sur ses gardes avec lui.

Le danger fut conjuré. Le médecin et la sœur, fort experts en ces sortes de maladies, recueillirent d'heureux indices. Quoique délicate, Georgette avait une excellente constitution. Bientôt elle revint à la santé et à la vie, et, grâce aux ressources qu'offrait sa jeunesse, la convalescence marcha beaucoup plus rapidement qu'on n'avait osé l'espérer.

Quand elle fut bien rentrée en possession d'elle-même et qu'on lui permit de parler et de se rendre compte de ce qui s'était passé, elle sourit plus d'une fois en regardant sa mère et son mari ; puis un jour, formulant une pensée qui lui était sans doute devenue familière, elle leur dit tout à coup :

— Je voudrais rester toujours convalescente, pour vous voir ainsi l'un et l'autre sans cesse auprès de moi.

De beaux jours brillèrent de nouveau pour eux. Georgette se trouva, au bout de deux mois, parfaitement remise. Elle s'aperçut alors, et avec quelle joie ! que sa mère et son mari n'étaient plus du tout sur un pied d'hostilité, qu'ils paraissaient vivre en excellente intelligence, enfin qu'ils étaient tout à fait habitués et familiarisés l'un avec l'autre. Elle commença une seconde lune de miel, plus claire encore, plus douce peut-être, et certainement aussi belle que la première.

Maintenant Victor associait tout naturellement madame Norbert à leur vie ; il ne pensait plus à prendre un plaisir qu'elle ne le partageât, et c'était un chagrin pour lui quand elle le priait de la dispenser de paraître quelque part avec eux. Il va de soi que, dans leur

intérieur, dès qu'elle s'avisait de vouloir se retirer discrètement, il la retenait de force, ou, quand elle restait trop longtemps seule dans sa chambre, il s'en inquiétait et allait la chercher lui-même.

Dès lors, il fut heureux sans arrière-pensée, ce qu'on appelle heureux. Que vous dirai-je? Il eût été fâché de n'avoir pas sa belle-mère auprès de lui.

Mais un surcroît de bonheur lui était réservé. L'espoir, qu'on avait jusque-là inutilement caressé, se réalisa enfin, Georgette devint mère. Comme les liens entre la belle-mère et le gendre se resserrèrent encore pendant cette grossesse qui fut pénible, mais dont le résultat dépassa tous les vœux qu'on avait formés ! On désirait une petite fille : au lieu d'une, il y en eut deux, deux charmants petits anges qui furent accueillis sur terre comme s'ils venaient directement du ciel.

Aussitôt que Georgette, qui gardait encore la chambre et même le lit, put pourtant recevoir, madame de Nelles accourut une des premières. Devenue depuis six mois marquise de Courtbonne, elle venait de faire le tour de l'Europe avec son mari, et s'était arrêtée en Autriche, bien entendu, pour voir sa fille et son gendre.

— Que je vous félicite, chère belle, dit-elle à Georgette, vos deux mignonnes sont divines ! Quant à moi, j'ai enfin l'espoir de devenir aussi grand'mère, et, joie suprême ! mon gendre m'écrit, à ma grande surprise, que Thérèse a l'intention de me confier le chérubin que Dieu nous enverra, et qu'il me sera loisible de le nourrir moi-même, si je veux. Mon gendre prend avec moi certaines libertés grandes, que je lui pardonne maintenant, car j'ai pris mon parti de son caractère. Fernand est léger, mais, au fond, il n'est pas méchant. Ce n'est pas sans doute le gendre que j'avais rêvé ; si j'avais eu affaire à un homme raisonnable, je ne me serais jamais remariée, vous comprenez bien, j'aimais trop ma fille pour cela. Mais Fernand n'entendait rien aux affaires, il me fallait quelqu'un pour administrer ma fortune ; le temps des intendants est passé : je me suis résignée par raison à épouser le général, qui est bien le meilleur homme qu'il y ait au monde et qui aime Thérèse comme sa fille. Ce qui me confond, ce qui me dépite, c'est qu'il se soit aussi engoué de Fernand, qui, entre nous, ne lui a jamais rendu auprès de moi que de fort mauvais offices. Comme je le disais tout à l'heure, Fernand est un homme sur lequel on ne peut pas compter, c'est un vrai diplomate.

— Et vous passerez sans doute l'hiver à Paris ? insinua doucement madame Norbert pour couper court à une conversation dont le sujet lui paraissait scabreux.

— Oui, certainement. Où voulez-vous que j'aille ? Je n'irai pas à

Vienne, j'ai l'Autriche en horreur. Puis, ne faut-il pas que j'attende le poupon que mon gendre m'expédiera ou que Thérèse m'amènera? Je désire que ce soit une petite fille. Le général aimerait mieux que ce fût un garçon. Pourvu qu'il n'y en ait pas deux, comme chez vous! Du reste cela ne m'effraye pas, je les adopte tous les deux d'avance : je n'en serais désolée que pour ma fille. Je n'ai jamais vécu que pour elle. Ah! chère madame Norbert, comme nous nous entendons! Je m'amuse quelquefois à établir des comparaisons entre votre vie et la mienne. Des deux parts, c'est la même chose, c'est la même suite de sacrifices. Mais j'ai poussé le dévouement plus loin que vous, car si je me suis remariée, c'est uniquement pour Thérèse, je ne puis trop le répéter. Ses intérêts étaient compromis, ma fortune diminuait tous les jours sans que je m'en aperçusse. Le général y a mis bon ordre! C'est un excellent administrateur, un homme universel, qui sera un jour ministre... Mais de quoi vais-je vous entretenir? Je suis folle, en vérité. Et je ne vous demande pas des nouvelles de M. Marsault!

— Il va bien, merci. Toujours très-occupé.

— Tant mieux pour vous, ma pauvre madame Norbert. Et, dites-moi, vous êtes-vous un peu accoutumé à lui? Est-il bien pour vous? En êtes-vous, je ne dis pas contente, mais à peu près satisfaite?

— Oh! tout à fait, madame. Ma fille est si heureuse!

— Mais vous, vous, chère madame? Il y a si peu de gendres qui soient bien!

— M. Marsault est parfait pour moi.

— Allons, tant mieux, cela me console de mes propres misères.

Là-dessus, la belle dame poussa un soupir de fantaisie, embrassa Georgette, serra les mains de madame Norbert et rejoignit son mari qui l'attendait en bas, dans sa voiture.

Quatre mois après, un poupon, un superbe garçon, était effectivement expédié de Vienne avec une nourrice et débarquait à l'hôtel de Nelles. La nouvelle marquise l'accueillit avec une joie infinie, mais elle ne put s'empêcher de dire au général :

— Ce qui me désespère, c'est que ce cher petit aura peut-être un oncle qui sera plus jeune que lui.

Le général parvint à lui faire comprendre qu'il faut, en certaines circonstances, avoir de la philosophie, et qu'il est sage, surtout, de savoir se résigner aux événements qui ne dépendent pas entièrement de nous.

C'était un homme plein de bon sens et d'esprit, et qui avait été fait, c'est-à-dire qui avait grandi et mûri tout exprès pour madame de Nelles.

Georgette continua à voir, de loin en loin, la brillante marquise,

mais elle se lia plus intimement avec Valentine Fauvel, qui avait tout à fait renoncé au monde pour se consacrer à ses enfants, car il lui en était aussi venu un autre, pour la naissance duquel le gros Constant n'avait pas jugé à propos de faire venir à Paris madame de Fontillac.

Aujourd'hui, M. et madame Victor Marsault sont sur les hauteurs.

Victor a abandonné son journal pour entrer au conseil d'État. Tout fait prévoir qu'il sera un jour ministre et collègue, par conséquent, du brave général de Courtbonne. Il va naturellement plus que jamais dans le monde et tient à ce que sa femme l'accompagne, ce qui est possible, madame Norbert étant là pour veiller sur les deux jumelles. S'ils ne l'avaient pas pour les remplacer, ils n'oseraient quitter ces chères petites, et c'est grâce à la belle-mère que le gendre peut sortir presque tous les soirs avec sa femme. Il a constaté lui-même que c'est encore là un des grands avantages de la vie en commun. Il n'y a guère qu'une grand'mère pour suppléer utilement une mère près de ses enfants. Dernièrement, il a rencontré dans un bal son illustre ami, maître Robertin Saint-Léger, dont on n'a peut-être pas oublié les théories paradoxales.

— Eh! bien, lui a dit l'éloquent avocat, vous voilà marié, et je sais dans quelles conditions vous l'êtes. Quand écrirez-vous la préface de mon éloge des belles-mères?

— Quand vous voudrez, a répondu l'ex-journaliste.

Il est en train de l'écrire en ce moment.

XXIII

LA CRITIQUE EST AISÉE...

Mon récit était terminé et prêt à paraître : les épreuves en avaient même couru chez quelques amis, quand, un soir, dans un salon où il y avait beaucoup de monde, je me vis l'objet de l'attention de plusieurs dames qui demandèrent que je leur fusse présenté.

— Vous êtes dur pour les belles-mères, me dit l'une d'elles. Votre intention, convenez-en, a été de les décrier et de les tourner en ridicule.

— Vous vous trompez, madame, répondis-je. Mon but a été de démontrer qu'on peut vivre en paix avec sa belle-mère, et même tirer d'elle certains avantages.

— Fort bien. Mais vous consacrez seulement quelques pages à dé

montrer cela, et votre livre est rempli de traits malins, de peintures exagérées. L'effet est manqué. Quel roman intéressant vous aviez à faire en montrant, l'abnégation, le dévouement, tous les efforts vertueux d'une femme intelligente pour se concilier l'estime et l'affection de son gendre! Vous le dites bien, mais vous n'insistez pas assez. L'effet est manqué, je le répète.

— Je vous avoue, madame, que j'aurais cru atteindre moins sûrement mon but, si j'avais procédé de cette manière. C'est pour le coup qu'on aurait dit que je faisais du roman! J'ai voulu peindre, dans madame Norbert, une mère comme il y en a tant, et j'ai cru qu'avec ses seules qualités de mère, elle avait de quoi se faire absoudre aux yeux de son gendre, de quoi se concilier, comme vous dites, son affection et son estime.

— Vous êtes donc partisan de la vie en commun, monsieur?

— Oui, madame.

— Eh bien, moi, je ne le suis pas. Je ne comprends pas qu'on s'impose à ses enfants, et j'aime avant tout ma liberté. Je n'ai marié mes filles que pour être libre.

— Vous croyez donc, madame, que le rôle d'une mère est fini une fois que ses filles sont mariées?

— Certainement, fini ou à peu près. La responsabilité qui pesait sur nous retombe alors tout entière sur les maris. Qu'ils s'arrangent! Mais ceci est une autre question. N'insistons pas. Ce qu'il me reste à vous dire, c'est que vous n'avez pas été heureux dans le choix de vos belles-mères, et que ce caractère a été produit vingt fois, dans le roman ou au théâtre, dans des conditions plus amusantes.

— Monsieur, me dit en souriant une autre dame, vous avez failli me brouiller avec mon gendre. Je vivais avec lui, non pas précisément sur un bon pied, mais sur un pied raisonnable. Nous nous observions mutuellement, nous nous tenions sur le qui-vive. Or vous dites dans un certain chapitre, je ne sais plus lequel, qu'une belle-mère doit traiter son gendre comme un fils. Comme un fils! Est-ce possible? Tout ce qu'on peut faire pour un gendre, c'est de le supporter. Eh bien, mon gendre, s'armant de votre opinion, n'a-t-il pas osé me soutenir que, si je le traitais comme un fils, il ne me traiterait pas comme une belle-mère? Voyons, monsieur, vous n'avez pas la plume à la main, vous ne posez plus comme moraliste, je vous demande d'être franc. Est-ce qu'il est possible de traiter un gendre comme un fils?

— Je conviens, madame, que c'est difficile; mais accordez-moi que c'est désirable, surtout pour le gendre.

— Sans doute. Mais nous sommes là en pleine utopie, en plein roman. J'ai un fils qui m'est plus cher que moi-même et une fille

que j'ai mariée honorablement. Tout ce que je puis faire pour mon gendre, c'est de lui dire bonjour quand je le vois, et encore !...

— Oh ! madame, vous m'en direz tant !...

— Les romanciers pervertissent le monde, on a bien raison de le dire. Vous développez dans vos livres un tas d'idées qui ne sont pas du tout pratiques, et que vous donnez comme monnaie courante...

— Quand ferez-vous le livre des gendres ? me demanda une troisième, qui semblait se piquer d'être très-fine.

— Vous avez fait des portraits, monsieur, me dit la femme d'un magistrat. On pourrait vous traduire... devant les tribunaux. Je connais l'original en chair et en os de la belle-mère de madame Pourchel.

— Ah ! cher monsieur, que je suis aise de vous voir, s'écria folâtrement une grosse matrone. Vous voulez donc nous ramener à la vie qu'on menait dans l'arche ? Que vous avez raison ! Mais le monde est si corrompu, si corrompu, qu'on ne peut plus vivre ensemble, même entre mari et femme !

La conversation sur ce sujet devint générale et vive. Je n'en rapporterai plus quelques mots que je saisis au vol.

— Votre Victor Marsault est un être idéal, un personnage de convention. Tous les journalistes sont des viveurs.

— Pour moi, je raffole de madame de Nelles. Elle est si jeune, quoiqu'elle ait une grande fille ! Je voudrais lui ressembler de tous points.

— Et cette pauvre madame de Fontillac, comme vous la drapez !

— Son gendre est un imbécile, un professeur tout uni, qui n'est bon qu'à montrer le latin aux petits garçons. Parlez-moi des jeunes universitaires qui écrivent dans les journaux, qui font des romans ou des comédies ! Voilà des hommes. Mais votre Constant Fauvel !

— Vous voyez le monde en beau, monsieur.

— Moi, je trouve plutôt que vous le voyez en laid.

— Il n'y a que les hommes qui seront contents de votre livre.

— On voit que vous n'aimez pas les femmes.

— Vous devez être célibataire.

— Monsieur, vos jeunes femmes sont beaucoup trop flattées (c'est une vieille douairière qui s'exprime ainsi) ; vous voulez en faire des anges. Dieu, merci, les jeunes femmes d'aujourd'hui ne sont pas de cette espèce-là.

Ici une dame, d'un aspect rassurant, touché de mon air contrit, passe derrière moi et me glisse ces mots dans le creux de l'oreille :

— Mon cher monsieur, n'écoutez pas toutes ces mégères : votre livre m'a fait plaisir, je l'ai lu avec intérêt. C'est une agréable plaisanterie.

Je m'incline d'un air humble et modeste.

— Si nous prenions le thé, mesdames? dit alors gracieusement la maîtresse de la maison.

On apporte la table, la bouilloire, les gâteaux et le reste.

Après avoir servi toutes les dames, mon hôtesse pense à moi et me verse une tasse de thé. Une femme de quarante ans, remplissant le rôle de jeune fille pour la circonstance, m'apporte ce breuvage que je trouve amer. Je l'avale tout de même... comme ce qui a précédé.

— En désirez-vous une seconde tasse?

— Merci, madame.

— Merci, oui. Je vous l'arrange moi-même.

Celle qui s'exprime ainsi est un bas-bleu de ma connaissance, qui est mère de famille à ses moments perdus. Elle me confectionne mon thé avec beaucoup de soin et de méthode ; mais elle y met trop de sucre et trop de crème. Je l'ingurgite encore, néanmoins.

Les rangs s'éclaircissent peu à peu. J'entrevois le moment où je pourrai m'esquiver, je regarde la porte, je me lève, je fais quelques pas...

La dame majestueuse, qui m'avait accosté la première, m'arrête et me dit :

— Un dernier mot, monsieur.

J'allais me rasseoir ; mais elle m'en empêcha et reprit :

— C'est inutile. Je ne veux que vous rassurer. Je vois que vous appréhendez le sort d'Orphée mis en pièces par les bacchantes. Vous avez tort. Nous ne vous ferons pas de mal. Nous nous sommes concertées, mes amies et moi, au sujet de votre livre : nous n'en parlerons même pas, nous aurons l'air de ne l'avoir pas lu, et nous le défendrons à nos filles mariées comme une lecture qui n'est pas saine.

Je frémis en songeant à mon éditeur, et je me retirai.

Ernest Serret.

JOURNAL DE LA BRUYÈRE

DANS LA MAISON DE CONDÉ[1]

JUIN, JUILLET, AOUT 1685

MARIAGE DE M. LE DUC DE BOURBON, SES CONSÉQUENCES, SES SUITES JUSQU'AU DÉPART POUR CHAMBORD

I

CÉRÉMONIES DU MARIAGE

Avant de retourner à Chantilly, Condé demeura encore quelques jours à Versailles et à Paris. Il était fort entouré d'amis et de gens qui recherchaient sa faveur. Les mêmes qui avaient embrassé avec ardeur les desseins et les passions de M. le Duc depuis qu'il voulait obtenir les grandes entrées, compatissaient aux infirmités de M. le Prince, et lui faisaient leur cour en le plaignant depuis qu'il était valétudinaire. Qui peut dire si le R. P. du Rosel, qui s'était vanté auprès de M. le Prince de bien gouverner le P. de la Chaise, ne se vantait pas auprès du P. de la Chaise de bien gouverner M. le Prince? « L'on s'insinue, disait la Bruyère, auprès de tous les hommes en les flattant dans les passions qui les occupent ou en compatissant aux infirmités qui affligent leur corps; en cela seul consistent les soins qu'on peut leur rendre. De là vient que celui qui se porte bien et qui désire peu de chose, est moins facile à gouverner. » Sa modestie était la meilleure garantie de son indépendance; il s'applaudissait tout seul de n'avoir ni un grand nom, ni une grande

[1] Voir *le Correspondant* du 10 août, du 10 septembre, du 25 octobre, du 25 novembre et du 25 décembre 1874.

autorité, ni une grande fortune ; il était par cela même délivré de bien des peines, de bien des veilles et peut-être de bien des crimes. » Mais il n'était pas dispensé de s'entendre avec M. le Prince sur les changements à faire dans les études de M. le duc de Bourbon. Il fallut mettre de côté le projet d'études adopté à Chantilly au mois d'octobre de l'année précédente, et en préparer un autre qui pût mieux s'appliquer aux circonstances présentes et repondît aux besoins nouveaux de l'éducation du jeune prince.

La philosophie avait tenu d'abord une grande place dans l'enseignement de la Bruyère, et servi comme d'amorce aux autres études ; elle était finie : le duc de Bourbon avait lu les *Principes* de Descartes ; la Bruyère en avait tiré tout ce qui pouvait lui être utile ; ils avaient ensemble, par une série de preuves qui ont encore aujourd'hui leur valeur, démontré l'existence de Dieu avec toutes ses perfections, la spiritualité et l'immortalité de l'âme. Cela suffisait, d'après Condé, pour établir sur des bases inébranlabls les grandes vérités de la raison et de la foi : avec cela le duc de Bourbon, s'il avait l'esprit juste et le cœur droit, était bien armé et pourrait se défendre contre l'athéisme de la cour. Les révérends pères étaient de cet avis ; Bourdaloue l'a fort bien expliqué ; et la Bruyère, depuis qu'il commençait à connaître la cour, était arrivé à nier l'athéisme lui-même : « L'athéisme n'est point ; les grands qui en sont le plus soupçonnés sont trop paresseux pour décider en leur esprit que Dieu n'est pas ; leur indifférence va jusqu'à les rendre froids sur cet article capital, comme sur la nature de leur âme et sur la conséquence d'une vraie religion. Il ne nient ces choses ni ne les accordent ; ils n'y pensent point. » Le moment était donc venu de quitter la spéculation pour la pratique, de descendre des hauteurs de l'abstraction sur la terre, et de laisser la philosophie cartésienne pour étudier la géographie avec les gouvernements, les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine. Le 12 juin, on avait appris à la cour de Versailles que les princes de Conti étaient arrivés en Hongrie, mais qu'à peine arrivés ils allaient être enveloppés dans une armée considérable de Turcs qui déjà s'avançait contre eux. Condé haussait les épaules ; mais il engagea la Bruyère à se hâter dans son cours de géographie politique, de sortir de l'Italie, où il était engagé, pour conduire le duc de Bourbon en Hongrie, en passant par les États héréditaires de la maison d'Autriche.

M. le Prince, lorsqu'il communia à Saint-Sulpice de Paris, le jour de la Pentecôte, fit un acte de franchise ; on en parlait beaucoup. Le jour de la Fête-Dieu, à Versailles, 21 juin, le roi suivit à pied la procession du Saint-Sacrement ; cet acte de piété non moins sincère édifia les fidèles, fit réfléchir les politiques et jaser les esprits légers.

M. le Duc était déjà revenu à la cour : les États de Bourgogne ne l'avaient pas plutôt vu paraître qu'ils avaient accordé les subsides que le roi désirait. Quand il parlait au nom du roi, M. le Duc avait une éloquence irrésistible, et une activité qui dévorait les affaires les plus épineuses. Mais il y avait dans la maison de Condé quelqu'un de plus expéditif que M. le Duc : Gourville dirigeait alors les affaires de cette maison, comme jamais Colbert ni Louvois n'avaient dirigé celles de l'État. Richelieu lui-même avait, sous Louis XIII, moins de faste et d'autorité. Gourville traitait avec le roi ou ses ministres au nom des Condé ; il réglait avec madame de Montespan la dépense du ménage de M. le duc de Bourbon, plaçait mademoiselle de la Rochefoucauld comme demoiselle d'honneur de la duchesse de Bourbon, agissait de pair à compagnon avec madame de Langeron, écrasait madame de la Fayette d'une politesse moqueuse ; enfin, il distribuait la fortune des Condé comme si elle lui eût appartenu, donnait 500,000 livres de rentes à M. le Prince, autant à M. le Duc, 150,000 livres de rentes au duc de Bourbon, et se réservait outre cela beaucoup de casuel pour la dépense à faire en commun. Vers le 21 ou 22 juin, lorsqu'il vint de Saint-Maur à Versailles faire signer aux princes de la maison de Condé l'ordre qu'il avait mis dans leurs affaires, il fut obligé, sans doute à cause de la longueur du chemin, de mettre six chevaux à son carrosse pour transporter ses importants dossiers, ses nombreux laquais, et sa grosse et replète personne richement vêtue. Dans cet appareil, il fit une entrée superbe là où, peu auparavant, le roi suivait à pied la procession du Saint-Sacrement ; il ne vit pas la Bruyère, qui était là comme tant d'autres ; mais la Bruyère le vit bien et grommelait entre ses dents : « Tu te trompes si, avec ce carrosse brillant, ce grand nombre de coquins qui te suivent et ces six bêtes qui te traînent, tu penses que l'on t'en estime davantage ; l'on écarte tout cet attirail qui t'est étranger, pour pénétrer jusqu'à toi qui n'es qu'un fat. » Puis, voyant comment Gourville était reçu par les princes et princesses de la maison de Condé, la Bruyère se ravisa : « ce n'est pas, dit-il, qu'il faut quelquefois pardonner à celui qui, avec un grand cortége, un habit riche et un magnifique équipage, s'en croit plus d'esprit et plus de naissance ; il lit cela dans la contenance et les yeux de ceux qui lui parlent. » La Bruyère commence-t-il à s'apercevoir que chez les grands qui, dans l'administration de leurs biens, jouent souvent le rôle de *l'Étourdi* de Molière, on doit faire beaucoup de cas d'un Mascarille dévoué, fidèle, hardi, prudent, d'un homme d'affaires supérieur, qui dispense ses maîtres de l'ennui de bien gérer leur fortune, et ne leur en laisse que la jouissance et l'agrément ? Qu'est-ce, auprès d'un tel homme, eût-il porté la

casaque rouge, eût-il fait plus d'un tour qui sentait la corde, qu'un philosophe cartésien, chrétien et honnête homme?

Du reste, « la règle de voir de plus grands que soi est sujette à bien des restrictions ; il faut quelquefois d'étranges talents pour la réduire en pratique. » C'est ce que la Bruyère ne tarda pas à reconnaître par sa propre expérience, lorsque M. le Prince fut retourné à Chantilly. Ordinairement, la Bruyère parlait peu ; mais on s'apercevait, dit Claude Fleury, par les réflexions qui lui échappaient dans la conversation, qu'il n'était étranger à aucun genre de doctrine, et qu'il savait les langues mortes et vivantes. A ce moment les courtisans, qui étaient en général fort ignorants en géographie, firent une singulière erreur : ils se persuadèrent que le port de Limes, où débarqua le duc de Monmouth pour disputer le trône d'Angleterre à Jacques II, était au nord de cette île, parce que Montmouth venait de Hollande. La Bruyère n'eut pas beaucoup de peine à démontrer au duc de Bourbon que Limes était dans le Dorset, sur la côte méridionale de l'Angleterre. Le duc de Bourbon, fier de son savoir, reconnut que son maître de philosophie pouvait être bon à quelque chose. Depuis le retour de M. le Duc, on parla beaucoup dans la maison de Condé du carrousel de la prise de Grenade. Chacun faisait ses observations sur cette fête extraordinaire, qui avait si bien réussi. La Bruyère, qui admirait, comme tout le monde, le succès de M. le duc de Bourbon dans cette grande et mémorable journée, regrettait seulement que toutes les devises n'aient pas été en espagnol, comme celle du dauphin ; il lui semblait que c'eût été plus conforme à l'histoire, ou du moins au livre d'où l'on avait tiré le sujet du carrousel. Il laissa voir ainsi qu'il n'ignorait pas cette belle langue castillane, aimée de madame de Montespan et que mademoiselle de Nantes parlait un peu. Le 2 juillet, le roi alla avec toute la cour à Meudon, où M. de Louvois voulait lui donner une fête magnifique et digne de lui. Les jardins étaient superbes; le parc et les terrasses étaient d'une beauté surprenante; il n'y avait rien en Europe de comparable à la vue ont on jouissait par un beau temps. Mais M. de Louvois eut le chagrin de voir qu'il plut pendant tout le temps que le roi fut chez lui. On se promena avant et après la somptueuse collation dont le ministre régala toute la cour ; mais les courtisans, mouillés, crottés et de mauvaise humeur, trouvèrent la fête aussi maussade que le ministre qui la donnait. Pendant que le duc de Bourbon s'ennuyait de voir tomber la pluie à Meudon, il demanda tout à coup à M. de Ricous, le plus jeune et le plus gai de ses gentilshommes, s'il était bien difficile d'apprendre l'espagnol. « Non, monseigneur. Quand on sait le latin comme vous et qu'on a un bon maître, c'est bientôt fait. » Le len-

demain, 3 juillet, le duc de Bourbon envoya la Bruyère lui acheter une grammaire espagnole et un dictionnaire. Le même jour, M. de Xaintrailles écrivait à Condé, et, après lui avoir dit pourquoi la fête de Meudon n'avait pas réussi, il lui annonçait que le duc de Bourbon devait laisser quelque temps l'équitation, parce qu'il s'était écorché le genou à la chasse. Du reste, ajoutait-il, il étudie bien maintenant ; les maîtres sont contents. Il soupe preque tous les soirs chez madame de Montespan ; il s'y est extrêmement apprivoisé : il n'était plus embarrassé avec les filles, comme il était au commencement. Il me paraît qu'il fait comme il faut avec mademoiselle de Nantes. » Ainsi le duc de Bourbon voulait employer à apprendre l'espagnol les loisirs que lui imposait son écorchure au genou. Il avait donc envie de plaire. M. le Duc fut ravi quand il apprit ce dessein, et dit à M. de Ricous de n'en point parler, parce que ce serait assez plaisant qu'il parût tout d'un coup entendre l'espagnol. Quant à la Bruyère, dans ce joli complot il devait aider le duc de Bourbon à dire, dans la langue de ce bon don Quichotte que le jeune prince aimait tant : « Belle princesse, vos beaux yeux me font mourir d'amour ! »

Le 4 juillet, le duc de Bourbon alla avec madame de Montespan à Clagny, dans ce château que Louis XIV avait fait construire pour elle par Mansard, et où elle régnait encore en souveraine pendant qu'une autre dominait à Versailles. Après une collation fort gaie, on se promena en calèche avec le duc du Maine, mademoiselle de Nantes et mademoiselle de Croissy. Puis on joua aux barres et autres jeux de garçons, loin du grand étang, dans la partie haute de ces jardins délicieux, près de la grotte de Thétis, aujourd'hui remplacée par le débarcadère de la rive droite. La Fontaine a chanté ces beaux lieux dans *les Amours de Psyché*; il nous a décrit en détail cet admirable groupe de statues qu'on voit aujourd'hui dans le bosquet d'Apollon, et que madame de Montespan aimait à considérer parce qu'il lui rappelait des jours heureux déjà bien éloignés. M. de Ricous, qui était là, écrit à Condé : « M. le duc de Bourbon commence à se piquer au jeu : ses assiduités augmentent ; il redouble d'empressements ; et la princesse (mademoiselle de Nantes), fait la petite-maîtresse le plus joliment du monde. » Mais Ricous semble compter beaucoup plus sur l'espagnol de M. de la Bruyère que sur les Bains d'Apollon pour toucher le cœur de la princesse. La Bruyère, qui n'était pas là, mais qui connut les impressions du duc de Bourbon, les résume ainsi : « Une belle femme qui a les qualités d'un honnête homme, est-ce qu'il y a au monde un commerce plus délicieux ? L'on trouve en elle tout le mérite des deux sexes. » Il caractérise ainsi les manéges de la princesse envers son futur époux :

« Il échappe à une jeune personne de petites choses qui persuadent beaucoup et qui flattent sensiblement celui pour qui elles sont faites. Il n'échappe presque rien aux hommes, leurs caresses sont volontaires; ils parlent, ils agissent, ils sont empressés et persuadent moins. » En effet, madame de Montespan se plaignait que le duc de Bourbon s'engageât moins que sa fille. La coquetterie naïve de mademoiselle de Nantes, qui jouait comme un garçon avec son fiancé, montrait plus d'abandon que les empressements médités et l'assiduité un peu gauche d'un jeune homme de dix-sept ans, qui ne sait ce qu'il éprouve et se défie un peu de lui-même. Mais l'embarras du duc de Bourbon trahissait son innocence et la sincérité de ses sentiments. La Bruyère ne s'y trompa point; pour y voir de la froideur, pour y soupçonner quelque calcul, il fallait être une belle-mère aussi passionnée et aussi impatiente que l'était madame de Montespan.

On peut admettre que les études d'espagnol durèrent un peu plus de temps qu'il n'en fallut pour guérir l'écorchure au genou de M. le duc de Bourbon; car, le lendemain du retour de Clagny, la guérison était complète. Mais la Bruyère garda le plus profond silence sur tout cela. Il écrivait le 7 juillet à Condé : « Nous sommes tout à fait hors de l'Italie, que M. le duc de Bourbon a vue fort en détail et sait par cœur, ainsi que j'ai eu l'honneur de le mander à Votre Altesse Sérénissime. Il verra lundi, mardi et mercredi prochain les Etats du duc de Savoie avec une pareille exactitude, et de là nous irons en Hongrie par les États héréditaires, qu'il saura parfaitement, comme tout ce qui est géographie : c'est ce dont je réponds à Votre Altesse. La vie de Louis XII peut être présentement à la moitié. Les autres études ne sont pas aussi négligées. Je lui ferai bientôt apprendre les maisons de Saxe, d'Holstein, de Lorraine, de Savoie, de Médicis, de Stuart et de Montmorency. Je ménage avec soin tout le temps qui m'est accordé, sans en rien perdre, et profite le mieux que je puis de l'application de M. le duc de Bourbon, dont je suis assez content. Quand je le serai moins, je ne vous le dissimulerai pas : je le lui ai déclaré nettement, et cela fait un très-bon effet. » Le même jour, 7 juillet, le R. P. Alleaume écrivait à Condé que M. le Duc était fort content de son fils, qui se conduisait très-bien, et dont il ne lui revenait rien que de très-avantageux de tous les côtés. Pourquoi la Bruyère n'était-il « qu'assez content, » et avait-il menacé le duc de Bourbon de faire son rapport à M. le Prince? On ne le devine que trop facilement. Le jeune prince, quand il fallait se mettre sérieusement au travail, eût aimé à s'occuper encore de ses plaisirs, et en parlait à M. de la Bruyère un peu plus volontiers que le moraliste ne l'eût désiré. Il avait tant

de choses intéressantes à dire. Ainsi, quand ils passèrent aux États héréditaires d'Autriche, on crut que M. l'électeur de Bavière venait d'épouser l'archiduchesse; si bien que madame la dauphine nomma M. le marquis de Bellefonds pour aller présenter ses félicitations à son frère. De son côté, M. le Duc nomma M. de Briord pour aller faire part au roi d'Angleterre du mariage du duc de Bourbon, qui était fixé au 23 de ce mois. Le roi n'était pas moins généreux que l'empereur Léopold, ni moins curieux de marier sa fille. Enfin, vers le 14 juillet, le duc de Bourbon voulut savoir où était Novigrade-en-Hongrie. Pourquoi? Les troupes impériales avaient attaqué le faubourg de Novigrade. Les Turcs avaient fait une grande résistance. L'action avait été fort chaude : les princes de Conti et de la Roche-sur-Yon avaient couru les plus grands dangers; le capitaine Boislandry, qui les y avait suivis, avait été grièvement blessé, ainsi que le petit chevalier de Pontchevron, un de leurs pages. Deux excellents officiers MM. du Blaizel et d'Angoulême, dont la Bruyère et les RR. PP. jésuites occupaient les anciennes chambres à l'hôtel de Condé, avaient reçu beaucoup de contusions. Le duc de Lorraine ayant su de quelle manière les princes de Conti s'étaient exposés, leur avait dit : « J'ai ordre de l'empereur de vous faire mettre dans la citadelle de Comorn, si vous continuez à vous exposer inutilement, comme vous l'avez fait jusqu'ici. » Le duc de Bourbon était bien plus sage que ses cousins, et cela ne lui coûtait guère. Mais il va être marié avant M. l'électeur de Bavière, qui était alors trop occupé avec les Turcs pour revenir de sitôt auprès de l'archiduchesse. Il avait donc tout le temps nécessaire pour étudier les Etats héréditaires d'Autriche avec M. de la Bruyère.

Le 16 juillet, le roi alla avec la cour à Sceaux, chez M. de Seignelay. Une grande fête lui fut donnée : c'était, suivant Voltaire, à l'occasion du prochain mariage de M. le duc de Bourbon avec mademoiselle de Nantes. Les deux futurs y assistaient avec leur famille; mais bien d'autres intérêts que les leurs étaient en jeu. On voudra pourtant bien admettre qu'ils y eurent aussi une petite part que la Bruyère a fort bien démêlée, et qui suffit à leur bonheur. Autant le ciel même avait été défavorable à la fête de Meudon, autant il favorisa la fête de Sceaux par le plus beau temps qu'on pût désirer. L'*Idylle de la paix*, de Racine et Lulli, fut chantée avec le plus grand succès par les musiciens de l'Opéra. Le roi la trouva si agréable, qu'il en fit répéter une bonne partie. Pendant le dîner, qui fut servi autour d'une fraîche fontaine, sous des bosquets de verdure brillamment illuminés, les violons et les hautbois jouèrent des airs de Lulli qui charmèrent les convives. Rarement on avait plus goûté l'harmonie des beaux vers et de la musique à la cour de Louis XIV que par

cette douce et pure soirée d'été. «Jamais, du consentement de tous les courtisans, plus belle fête, dit Dangeau, n'avait été donnée au roi. » On ne rentra à Versailles qu'à deux heures après minuit. On en parla longtemps comme d'un triomphe pour M. de Seignelay. Le duc de Bourbon en dit son avis à la Bruyère, qui le résume ainsi : « Un beau visage est le plus beau de tous les spectacles, et l'harmonie la plus douce est la voix de celle qu'on aime. » Ni la splendeur des jardins de Sceaux, ni les vers de Racine, ni la musique de Lulli, ni les belles voix de l'Opéra, ni les magnificences de la fête, ne pouvaient toucher le duc de Bourbon comme de voir et d'entendre mademoiselle de Nantes. D'où la Bruyère tire cette conclusion avec la même indifférence que s'il ne pensait à rien : « L'on peut être touché de certaines beautés si parfaites, et d'un mérite si éclatant, que l'on se borne à les voir et à leur parler. » Le duc de Bourbon était arrivé juste au point où son père voulait le voir pour le marier.

Tout était prêt pour cette cérémonie. M. le Prince vint s'installer à l'hôtel de Condé, à Versailles. Il fallut que les R. P. jésuites et M. la Bruyère cédassent leurs chambres aux gentilhommes de sa suite. Quoi donc ! est-ce que la Bruyère n'assista point au mariage du duc de Bourbon? On ne trouve nulle part mention de sa personne. On ne s'aperçut même pas de son absence. « De tous ceux qui s'empressent, dit-il, auprès des grands, un petit nombre les honore dans le cœur, un grand nombre les recherche par des vues d'ambition ou d'intérêt, un plus grand nombre, par une ridicule vanité ou une sotte impatience de se faire voir. » Qui de ceux-là pouvait s'inquiéter de savoir ce qu'était devenu ce petit personnage qu'on appelait M. de la Bruyère? A quoi était-il bon, dans ces fêtes éblouissantes où le roi surpassa tout ce que l'on avait encore vu, non-seulement chez les autres, mais chez lui-même. « Quelle noce! s'écrie madame de Sévigné. Quelle magnificence! Quel triomphe!

Sangaride, ce jour fut un grand jour pour vous,

et digne de beaucoup de différentes réflexions. »

La première réflexion qui se présenta à l'esprit de madame de Sévigné, fut que la Sanganide de l'opéra d'*Atys*, par Quinault, qui avait depuis quelque temps dévoré bien des humiliations, retrouvait dans le mariage de sa fille plus qu'elle n'avait perdu. Jamais, durant les plus brillantes années de sa faveur, madame de Montespan n'avait obtenu pour elle ce que le roi fit alors pour mademoiselle de Nantes. Sans parler des énormes rentes qu'il lui assura, ni du million en argent, ni des pierreries et des diamants dont il la

couvrit tout entière, il étala, avec ce faste ingénieux dont il était capable, sa générosité paternelle dans les diverses cérémonies des fiançailles et du mariage. Quelle consolation pour le cœur d'une mère. Quel baume délicieux sur les blessures d'une maîtresse délaissée! Rien n'y manqua. Le 23 au soir eut lieu la cérémonie des fiançailles, en présence de toute la cour, dans le salon du petit appartement du roi; ensuite le roi monta en carrosse avec toutes les dames (il avait fait tenir à cet effet plusieurs calèches toutes prêtes); puis il s'embarqua sur le grand canal avec cette belle compagnie. On se promena sur l'eau dans des barques richement ornées. Devant elles voguait lentement un yacht rempli de la musique du roi, qui chantait et jouait des airs composés exprès par Lulli. A dix heures du soir, le roi vint débarquer au pied de Trianon : un superbe souper fut servi au milieu du jardin, dans les quatre grands cabinets au bout des berceaux, éclairés par un grand nombre de lustres de cristal. Après le souper, le roi vint se rembarquer sur le canal. Alors on aperçut la plus grande illumination qu'on eût encore préparée : tout le château de Versailles et la plupart des plus beaux endroits du jardin étincelaient de lumières habilement réparties. On se récriait d'admiration devant un tel spectacle, qui semblait s'embellir à mesure que les barques se rapprochaient. Tout à coup, à un signal donné, on vit paraître un splendide feu d'artifice qui couronna dignement ce chef-d'œuvre de noble décoration et de pompe royale. Toute la compagnie trouva cette promenade sur l'eau si attachante, que le roi ne rentra chez lui qu'à une heure du matin. Voilà sous quelles perspectives furent fiancés le duc de Bourbon et mademoiselle de Nantes. Madame de Montespan et M. le Duc n'avaient-ils pas lieu d'attendre beaucoup du mariage qui se fit le lendemain, 24 juillet?

La cérémonie religieuse, très-touchante et très-belle, eut lieu dans la chapelle du roi, et fut suivie d'un festin royal tel qu'il n'y en avait pas encore eu. C'était la première fois que Sa Majesté accordait à tous les princes de son sang l'honneur de manger avec lui. M. le cardinal de Bouillon prétendait avoir droit, comme cardinal, d'y manger aussi. Le roi ne le voulait pas. Le cardinal insista. A la fin, fatigué de ces instances, le roi répondit : « Je peux bien donner à manger à ma famille, et nul n'a le droit d'y trouver à redire. » Le cardinal, blessé, refusa, comme grand-aumônier de France, de donner la bénédiction nuptiale aux jeunes époux. Le roi fit venir d'Orléans M. de Coislin, un évêque qui avait la bonne habitude de ne pas quitter son diocèse, et qui fut très-touché de l'honneur inattendu de bénir l'union de la fille du Roi avec M. le duc de Bourbon. Après le festin royal, composé de soixante-dix couverts, et

qui fut extrêmement somptueux, on conduisit les nouveaux mariés dans la chambre du grand appartement, où Sa Majesté leur avait fait dresser un lit tout neuf, énorme et magnifique.

La demi-heure canonique étant écoulée, toujours, selon la volonté du roi, on mena les jeunes épousés chacun dans leur chambre, chacun dans leur lit, où ils goûtèrent enfin le repos dont ils avaient besoin et le sommeil de leur âge. Le lendemain, 25 juillet, le roi, après dîner, alla rendre visite à ma dame la duchesse de Bourbon. Elle était sur le grand lit où et comme il l'avait laissée la veille; elle y reçut aussi les visites de toute la cour, qui vint gravement lui présenter les félicitations ordinaires d'un lendemain de noces. Cette fois, heureusement, le duc de Bourbon n'y était pas. Du reste, tout ne s'était point passé pour lui en vaines cérémonies : Sa Majesté lui avait donné les survivances du gouverneur de Bourgogne et du grand-maître de la maison du roi, et, de plus, les grandes entrées, comme au prince de Conti. « Le roi nous a comblés de ses bontés, écrivait Condé à l'évêque d'Autun, et n'a rien oublié pour rendre la chose agréable.» M. le Duc n'oublia rien, de son côté, pour plaire au roi. Le lendemain du mariage de son fils, il fit nommer sa fille cadette par le Dauphin et la Dauphine. Ce baptême fut encore plus beau que celui qui avait suivi le mariage du prince de Conti, et M. le Duc, dans sa joie, parla de marier une de ses filles avec le duc du Maine. C'était un peu trop de zèle; madame de Maintenon crut apercevoir « la bassesse d'un courtisan qui veut faire sa fortune. » Il n'eut point encore les grandes entrées.

Pendant ce temps-là madame de la Bruyère était extrêmement malade à Paris et son fils était auprès d'elle. Il dut la quitter pour revenir auprès du duc de Bourbon qui certainement n'en eût pas fait autant pour lui. En arrivant à Versailles, dans l'hôtel de Condé encore rempli de l'éclat extraordinaire des fêtes, au milieu des gens comblés de largesses et empressés de célébrer devant lui la gloire et le bonheur de leur maître, la Bruyère triste d'avoir laissé sa mère mourante, mais fier de son dévouement désintéressé, trouva dans sa conscience cette austère consolation. « L'avantage des grands sur les autres hommes est immense par un endroit : je leur cède leur bonne chère, leurs riches ameublements, leurs chiens, leurs chevaux, leurs singes, leurs noms et leurs flatteurs ; mais je leur envie le bonheur d'avoir à leur service des gens qui les égalent par le cœur et par l'esprit et qui les passent quelquefois. »

II

CONSÉQUENCES DU MARIAGE DU DUC DE BOURBON.

Claude Fleury, dans son *Institution au Droit français*, a dit : « Le consentement des époux qui fait le mariage, doit pour être légitime avoir trois qualités ; être libre, autorisé, public. » Le consentement du duc de Bourbon et de mademoiselle de Nantes avait ces trois qualités ; donc il était légitime ; donc leur mariage était valide. Mais d'après les lois canoniques alors en vigueur, la cohabitation était indispensable ; la demi-heure que les deux époux, avaient passée ensemble à distance respectueuse, dans le grand lit de Louis XIV, n'était qu'une présomption en leur faveur ; et, jusqu'à ce que la cohabitation soit un fait accompli, il sera bien difficile, mais toujours possible sur la demande de l'un des deux époux, de rompre le mariage. C'est ce que madame de Montespan eût voulu éviter, c'est ce que le roi a voulu bien établir. Voilà pourquoi il a séparé les mariés aussitôt après leur mariage, avec l'intention de les réunir quand ils seront dignes l'un et l'autre de vivre ensemble. Cela fit au duc et à la duchesse de Bourbon une condition singulière, originale, incertaine mais pleine de surprises, et jusqu'à ce qu'elle fût définitivement fixée, fertile en incidents bizarres où se réflétèrent les mœurs de la cour de Louis XIV. La Bruyère avait par hasard, quand il composa ses thèses d'avocat, étudié ce sujet ; il comprit parfaitement la situation du jeune prince auquel il était attaché, et il en pourra tirer bon nombre d'observations curieuses.

Le roi en qui seul résidait la majesté, l'indépendance, se chargea de donner à son nouveau gendre de grandes et utiles leçons. Il ne lui faisait guère entendre ces conseils si sages et si intéressants que M. le Prince distribuait libéralement à son fils, à son petit-fils et à ses neveux quand ils voulaient bien l'écouter ; il ne lui dictait pas des règles et des maximes de conduite comme celles que Pélisson rédigeait pour le Dauphin ; il ne lui expliquait jamais les secrets de sa profonde politique : mais il l'instruisit d'une manière souveraine et digne de lui. En éloignant l'achèvement de son mariage, il apprenait à son nouveau gendre, ce qu'il avait peut-être négligé d'apprendre au premier, qu'il ne lui suffisait pas d'être marié pour

mériter l'honneur d'être le mari de sa femme ; en lui accordant les grandes entrées comme à un membre de sa famille, il lui déclarait devant toute la cour qu'il voulait lui enseigner à bien vivre comme lui et avec lui. Par ses nobles procédés et par ses bons exemples, il voulait persuader le duc de Bourbon ; pour rien au monde, il n'eût voulu le forcer ni lui commander : il le laissait libre de bien faire pour qu'il en eût le mérite et la récompense. Voilà un maître que le duc de Bourbon fera bien d'imiter ; mais ce ne sera pas toujours facile.

Il est vrai, Louis XIV pouvait passer alors pour le modèle des maris. Il ne voulait plus rien admettre que de légitime dans sa maison : il avait fait légitimer ses enfants adultérins et il avait épousé leur gouvernante. Ce mariage était secret ; mais sa nouvelle épouse quoique bien inférieure en naissance et en grandeur à très-haute et très-puissante princesse, Marie-Thérèse d'Autriche, exerçait sur lui un bien autre ascendant que la feue reine. Tous les courtisans le savaient ; les étrangers même s'en étaient aperçus. Le 9 juin 1685 elle écrivait à son frère, M. d'Aubigné, à Cognac : « Le doge (de Gênes) s'en est retourné, charmé du roi et de la France ; je ne l'ai vu que par ma fenêtre ; mais il y passa si souvent que nous en étions à nous rire d'intelligence. » Le rusé Italien avait deviné que cette femme de cinquante et un ans qu'il n'avait aperçue dans aucune cérémonie officielle ni dans aucune des fêtes de la galanterie française, était cependant celle qui avait apprivoisé l'orgueil de son superbe vainqueur. Elle ne paraissait jamais en public ; mais dans l'intimité, elle était toujours en faction à son poste ; et là, sans bruit, sans éloquence d'aucun genre, avec une humeur toujours égale et la seule autorité du bon sens ou de la raison, par un mot juste dit à propos, d'un air paisible, par un simple sourire, un signe de tête, ou même quelquefois par le seul silence, elle gouvernait la santé, les sentiments et le caractère du Roi tellement bien qu'il se portait parfaitement et qu'il était fort gai. Il faisait passer ses plaisirs comme toujours après ses affaires ; mais quand il était las du travail de son métier ou des divertissements obligatoires qui ne sont guères moins fatigants, elle lui procurait un doux repos par sa conversation tranquille et sensée ou par des amusements innocents. Si elle n'y pouvait suffire, elle se faisait aider autant que possible par des personnes de la famille royale, pour que le Roi apprît à aimer son foyer domestique. Ainsi elle disait souvent au Roi : « Envoyons chercher la princesse de Conti. » La belle princesse qui avait eu trop à se plaindre de la gaucherie de son mari et qui venait d'être abandonnée par lui pour courir en Hongrie, ne

demandait pas mieux que de se distraire de ses ennuis avec le roi son père ; elle égayait le jeu ou la promenade par l'entrain de sa jeunesse, et pour conserver ce plaisir elle faisait semblant de s'amuser même avec madame de Mainteuon et les autres dames de sa société. « Cette princesse-là, disait madame de Maintenon, tourne tout à fait au bien ! » L'empire qu'exerçait alors madame de Maintenon sur la famille royale, était vraiment doux et léger ; il n'y avait qu'un article sur lequel elle ne laissait voir aucune faiblesse, c'était l'article de la piété catholique. Comme elle était d'une origine protestante, c'était encore une manière de plaire au roi. Raisonnable avant tout, elle ne flattait la vanité de personne, pas même la sienne ; mais quand elle parlait « de la superbe de notre dévotion, » on sentait que dans le service de Dieu, la grandeur de Louis XIV ne saurait l'intimider. Au nom de Dieu et du Roi, elle faisait aller et venir où elle voulait, son propre directeur le vieil abbé Gobelin, qui succombait à ce zèle dévorant de la maison du Seigneur. Le fameux huguenot d'Aubigné avait plus d'éloquence qu'elle, il n'avait pas cette fermeté simple et froide ; c'est par là qu'elle marchait de pair avec Louis XIV, et qu'elle l'avait soumis, sans en avoir l'air, à une conduite régulière dont Sa Majesté se réservait toute la gloire.

Malgré cette grandeur réelle adroitement voilée, madame de Maintenon avait l'esprit trop subalterne pour négliger les petits détails ; cependant elle s'occupait alors fort peu de la Bruyère : elle savait que c'était un homme de bien, cela lui suffisait. Elle avait été heureuse de voir « M. le Prince, M. le Duc, madame la Duchesse et toute leur maison dans la joie du mariage avec mademoiselle de Nantes, que le roi accompagnait de tout ce qu'ils pouvaient désirer d'utile et d'agréable. » Mais elle croyait avoir sa part dans la reconnaissance qu'ils devaient au roi, et s'il faut en croire la malicieuse madame de Caylus, elle les trouvait trop empressées de montrer leur gratitude à Sa Majesté. Elle avait une grande estime pour madame la Duchesse dont la piété et la docilité avaient été mises à toutes les épreuves par son mari. Elle était sûre de tenir la duchesse de Bourbon autant qu'il serait nécessaire, par madame de Langeron, et elle redoutait si peu madame de Montespan qu'elle était allée, à propos du dernier mariage, la voir à Clagny, quoique Jeanne sa femme de chambre prétendît qu'elle n'y serait pas en sûreté. Elle n'était pas fâchée de voir M. le Prince, ce héros incomparable, retourner à Chantilly et consolider ses vertus de fraîche date ; elle tenait M. le Duc en bride par les grandes entrées qu'on ne lui accordera jamais qu'à bon escient. Elle fit alors une attention particulière à la con-

duite du duc de Bourbon qui venait de les obtenir parce qu'on ne pouvait pas décemment les lui refuser : à mesure qu'elle le jugera capable, en se rapprochant de madame la duchesse de Bourbon de prendre part aux amusements innocents de Sa Majesté, elle tirera parti de son intelligence et de sa bonne volonté : mais auparavant il faut qu'elle s'assure par une expérience suffisante, des dispositions morales du jeune prince, à devenir un honnête homme et un bon mari comme le roi.

Or elle-avait là-dessus des principes bien arrêtés : elle les prêchait quelquefois, et même avec une grande énergie, pourvu que ce ne fût pas devant Sa Majesté. Le 6 juin de l'année dernière, un peu après son mariage suivant les uns, un peu avant suivant d'autres, elle écrivait à son frère M. d'Aubigné à Cognac : « Les hommes, avec votre permission, sont un peu tyranniques ; ils aiment toutes sortes de libertés et n'en laissent aucune ; ils enferment pendant qu'ils courent, et croient une femme trop heureuse quand il leur plaît de revenir. Cela est hasardeux avec la plupart et imprudent avec toutes ; vous les trouvez de très-mauvaise humeur, quand elles se sont ennuyées tout le jour, et pour moi, je ne songerais pas à divertir celui qui n'aurait nulle attention à mon divertissement. Votre femme est d'une vertu et d'une soumission de l'aveu de tout le monde qui devrait vous obliger à toutes sortes de complaisances. Essayez de mes conseils, mon cher frère ; comme j'ai été plus dans le monde que vous, j'ai plus d'expérience, et j'ai tant connu le fond de plusieurs familles, que je sais très-bien comment il faudrait vivre les uns avec les autres pour avoir la paix. Je vous la souhaite, parce qu'il n'y a rien de meilleur pour ce monde ici et pour l'autre. »

N'est-il pas curieux de rapprocher de ce sermon de madame de Maintenon ces réflexions de la Bruyère? « Je ne comprends point comment un mari qui s'abandonne à son humeur et à sa complexion, qui ne cache aucun de ses défauts et se montre, au contraire par ses mauvais endroits, qui est avare, qui est trop négligé dans son ajustement, brusque dans ses réponses, incivil, froid et taciturne, peut espérer de défendre le cœur d'une jeune femme contre, les entreprises de son galant qui emploie la parure et la magnificence, la complaisance, les soins, l'empressement, les dons, la flatterie. » Il est évident que madame de Maintenon qui avait élevé la duchesse de Bourbon et M. de la Bruyère qui achève l'éducation du duc de Bourbon, sont d'accord. Se sont-il entendus? Ce n'était pas impossible par l'intermédiaire de madame de Langeron, mais ce n'est pas démontré. Dans tous les cas, on peut supposer que la

Bruyère fit ces réflexions au moment où le duc de Bourbon tomba sous la direction de madame de Maintenon. Tout le monde alors comparait le mariage du duc de Bourbon à celui du prince de Conti, qui avait eu lieu cinq ans auparavant; et chacun travaillait de son côté suivant ses moyens, à empêcher le nouveau marié d'imiter son cousin : sur deux gendres, il était bien juste que le roi en gardât au moins un. L'autre lui donnait trop de chagrin.

Les fêtes du mariage du duc de Bourbon avaient duré toute une semaine. Outre les bals, ballets, comédies, opéras et concerts, outre les complimente et réjouissances qui furent offerts en cette occasion à la famille de Condé, il était tombé à Versailles une véritable pluie de lettres de félicitations. Il arrivait des courriers des quatre coins de l'horizon. Nous ne voulons citer qu'une de ces lettres qui appartient à M. le duc d'Aumale et qui a été déjà publiée par M. Floquet dans l'appendice de l'histoire de Bossuet. Le 25 juillet, l'évêque de Meaux avait écrit à Condé : « Votre santé, Monseigneur, et la manière agréable dont s'est fait le mariage de monseigneur le duc de Bourbon, avec toutes les survivances, font maintenant le plus digne sujet de ma joie. J'espère avoir bientôt l'honneur de rendre mes respects à Votre Altesse sérénissime, en quelque endroit qu'elle soit. Rien ne me touche plus que ses bontés, et tout est au-dessous de la voir en bonne santé. Je prie Dieu, monseigneur, qu'il vous la conserve longtemps. » Bossuet achevait alors d'écrire l'oraison funèbre de la princesse Palatine, dont il s'était chargé, il y avait un an, au même moment où il avait introduit La Bruyère dans la maison de Condé. M. le prince venait de lui faire entendre que, quoiqu'il se portât bien, il ne pourrait pas se trouver à Paris pour assister au service funèbre de la princesse Palatine. Pourquoi ? C'était une affaire d'Etat qu'il ne voulait dire à personne. Il avait pour cela ses raisons. En effet le roi, inquiet des fréquents rapports que les princes de Conti, maintenant au service de l'empereur, entretenaient avec la cour de France, et instruit que le jeune Mercy, qui était venu de leur part à Versailles, s'en allait les rejoindre en Hongrie avec plusieurs paquets de lettres qu'il portait avec lui, ordonna, pendant les fêtes du mariage, à M. de Louvois de faire arrêter Mercy et d'apporter toutes ses lettres ; il en prévint M. le Prince, afin qu'il ne fût point surpris, et lui demanda le secret. M. le Prince garda le secret, mais résolut de partir aussitôt après les fêtes du mariage, afin de ne pas être témoin des tristes conséquences de cette mesure. Les fêtes du mariage étaient finies le dimanche soir 29 juillet. Condé résolut de partir le lundi 30. Il ne

pouvait donc se trouver à l'oraison funèbre de la princesse Palatine, qui devait avoir lieu aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, à Paris, le 9 août. Mais il ne manquera pas de s'en faire rendre compte au moins par M. de la Bruyère, qui bien certainement y assistera.

Le 30 juillet au matin, M. le prince acheva d'organiser les études du duc de Bourbon sur le nouveau plan. Le projet d'études de Chantilly mis de côté, les principes de Descartes abandonnés, la pratique étant le seul but de M. le duc de Bourbon, il fallait ramener toutes ses études à cet unique point de vue. Ce fut bientôt fait.

L'État de France touche à sa fin : dans une semaine, le duc de Bourbon en verra le bout, ce qui est fort heureux ; car maintenant que Son Altesse est investie de la survivance de grand-maître de la maison du roi, elle sera obligée de savoir cette matière importante mieux que l'abbé Besogne lui-même. Alors le travail de la semaine se trouve ainsi distribué : les lundi, mardi, mercredi, la géographie avec les gouvernements ; les jeudi, vendredi et samedi, l'histoire avec les généalogies ; le dimanche, la Fable et repasser l'histoire. Mais ce même jour 30 juillet, et aussi dans la matinée, était arrivé un courrier des princes de Conti : les lettres reçues portaient que, au moment où les troupes de l'empereur avaient reconnu Neuhausel, la cavalerie des Turcs était sortie et avait repoussé la garde des Chrétiens ; que les Chrétiens s'étaient ralliés et avaient rejeté les Turcs dans la place, et que l'on avait ouvert la tranchée le 18. Déjà le sang coulait dans de véritables combats : le prince de Commercy était blessé légèrement, le prince de Wurtemberg mortellement ; le prince de la Roche-sur-Yon en était quitte pour de fortes contusions, après avoir été renversé de cheval dans la mêlée. A la lecture de ces lettres, Condé ne douta pas qu'il allait se passer en Hongrie de graves événements militaires. Il lui semblait déjà sentir l'odeur de la poudre, et il applaudissait tout bas la bravoure de ses neveux. Il voulut que son petit-fils fût au courant de leurs exploits. Il commanda à la Bruyère « d'interrompre ses leçons de géographie sur les États héréditaires de la maison d'Autriche, pour passer plus vite au royaume d'Hongrie (*sic*), dont il fallait instruire le jeune duc de Bourbon préférablement à tout le reste. » Rien ne devait être changé dans les leçons de M. Sauveur ; mais la Bruyère devait y assister pour s'assurer que le jeune prince entendrait bien la fortification, qui allait jouer un grand rôle dans cette guerre. Les études ainsi réglées, M. le Prince demanda qu'on fît reprendre au duc de Bourbon, sans tarder davantage, le train ordinaire de sa vie et son travail de chaque jour. Il fallait à tout prix le dérober aux dangers de

la dissipation, qui devenaient plus graves que jamais. Il commanda à tous ceux qui approchaient du duc de Bourbon, et à la Bruyère, de le tenir au courant de toutes ses actions et de lui rendre compte même des moindres accidents. La Bruyère écouta ces instructions avec une respectueuse attention, mais il ne comprit la dernière que comme la continuation de ce qu'il avait fait jusque-là, tandis que M. le Prince voulait lui imposer une responsabilité bien plus étendue. La douleur dans l'âme et le cœur opprimé par de cruelles inquiétudes sur la vie de sa mère, à laquelle personne ne songeait, il mesura au-dessous de la vérité le progrès de son crédit et la confiance que Condé avait en lui.

M. le Prince avait pris congé du roi et se disposait à partir pour Chantilly, lorsque tout à coup on apprit que Mercy avait été arrêté dans les Vosges et ramené à Nancy, qu'on lui avait pris toutes ses lettres, même celles qu'il avait cachées entre la coiffe et le fond de son chapeau et celles qu'il avait cousues entre la doublure et le drap de son justaucorps ; que toutes ces lettres saisies avaient été rapportées à Versailles et remises au roi, parfaitement intactes, par M. de Louvois. Louis XIV venait de recevoir ces lettres, qui ne lui étaient pas adressées, et n'avait pas encore eu le temps de les lire, mais déjà il en avait lu assez pour apprendre bien des choses qu'il eût mieux aimé ne pas savoir. Madame la princesse de Conti venait d'avoir une longue conversation avec le roi, dans le cabinet, d'où elle était sortie toute en larmes ; on ne savait pas pourquoi, mais « on croyait, dit le marquis de Sourches, que le Roi avait querellé cette princesse sur la quantité d'argent qu'elle envoyait à son mari, malgré la défense qu'il lui en avait faite. » L'intérêt de la France, disait-on, n'était pas que des princes français aidassent l'empereur à prendre des places et apprissent à ses troupes à faire des siéges comme M. Vauban ; c'était déjà beaucoup d'encourager par leur exemple les officiers et les soldats allemands ; mais leur distribuer avec la générosité des princes français l'argent du roi envoyé par sa fille, en vérité c'était trop. D'ailleurs la princesse de Conti aimait si tendrement le roi son père, que, pour peu qu'il vînt à gronder, elle versait des pleurs. Mais Condé devinait qu'il y avait quelque chose de plus sérieux, quelque chose de sinistre ; il en calculait les tristes conséquences, avec la rapidité ordinaire de son esprit et avec une émotion qu'il ne sut pas dominer. A dîner il ne mangeait guère, et il ne se promettait pas une bonne nuit. Ses amis, ses enfants le priaient de ne pas s'abandonner à ces noirs pressentiments, ou au moins de soutenir ses forces contre la fatigue du voyage et les épreuves qu'il redoutait ; ils invoquaient tous les conseils de la rai-

son et tous les sentiments de la nature pour le rappeler à la joie qui remplissait encore sa maison comblée des bienfaits du Roi. Personne ne pouvait comprendre que M. le Prince tombât alors dans le chagrin. Il n'y avait guère que la Bruyère, à cause de ses inquiétudes personnelles, qui pût partager la tristesse de Condé. « Combien de belles et inutiles raisons à étaler à celui qui est dans une grande adversité, pour essayer de le rendre tranquille. Les choses du dehors qu'on appelle les événements, sont quelquefois plus fortes que la raison ou que la nature. Mangez, dormez, ne vous laissez pas mourir de chagrin, songez à vivre : harangues froides et qui réduisent à l'impossible. Êtes-vous raisonnable de vous tant inquiéter? N'est-ce pas dire : Êtes-vous fou d'être malheureux ! »

M. le duc de Bourbon, qui était assez sage pour être heureux, éprouva l'un des inconvénients de la prospérité : il se laissa si bien entraîner par sa bonne humeur et son bon appétit, qu'il eut une indigestion. Le mardi matin, au manége, pendant qu'il était à cheval, il s'en trouva fort incommodé. Le R. P. Alleaume, le jour même, 31 juillet, rendit compte à Condé de ce petit événement. M. de Ricous, dans la matinée du 1er août, annonce la guérison en même temps que la maladie ; il ajoute : « Le duc de Bourbon est en ce moment entre les mains de M. Sauveur, auquel M. de la Bruyère se prépare à succéder... Les lettres prises à l'homme du prince de Conti continuent à faire grand bruit. Chacun fait sérieusement son examen de conscience : on voit l'embarras et la consternation sur bien des visages. Votre Altesse Sérénissime est informée mieux que moi de ce qui en est. » Un orage terrible grondait alors à Versailles. un orage si dangereux que les vieux courtisans ne se souvenaient pas d'en avoir vu de semblable. D'abord, parmi les lettres interceptées, il y en avait une de la princesse de Conti à son mari, où elle disait : « Le roi se promène souvent, et je me trouve entre madame de Maintenon et madame d'Harcourt ; jugez combien je me divertis. » Ensuite elle avouait à son mari qu'elle avait pris une nouvelle fille d'honneur sans consulter le roi, parce qu'elle appréhendait qu'on ne lui en donnât une de celles que le roi faisait élever à Noisy, et dont madame de Maintenon prenait un soin tout particulier pour les transporter à Saint-Cyr. La jeune princesse était extrêmement affligée de cette découverte : elle avait la honte et la peur de paraître chaque jour devant son père et son roi justement irrité, et elle fut réduite, dit madame de Caylus, à avoir recours à une femme qu'elle avait indignement outragée pour obtenir son pardon. » Elle fit ses excuses à madame de Maintenon en pleurant beaucoup ; sur quoi madame de Maintenon lui dit : « Pleurez, madame ; madame,

pleurez; car il n'y a point de plus grand malheur que d'avoir un mauvais cœur. » Et elle lui parla avec beaucoup de force, non pas sur ce qui la regardait, car elle ne croyait pas que ce fût à elle que l'on eût manqué ; on avait une grande crainte d'elle, et cependant elle n'avait jamais fait que du bien à tout le monde et surtout à la princesse de Conti ; mais elle regrettait que cette princesse eût fait fait voir au roi quelque petite ingratitude pour lui qui ne méritait que la plus tendre reconnaissance. « Cela ne m'empêchera pas, disait-elle, d'aller toujours mon train ordinaire. » Enfin elle mit le comble à ces dures vérités en essayant d'adoucir le roi envers sa fille et en le priant de lui pardonner, sinon pour elle, au moins pour lui ; sa bonté naturelle et la tendresse qu'il lui avait toujours témoignée lui en faisaient une sorte d'obligation.

Mais qu'était-ce que cela, auprès du bruit que firent les autres lettres saisies ? Les jeunes gens les plus qualifiés de la cour étaient compromis : il y en avait trois surtout à qui Sa Majesté ne pouvait pardonner : M. le marquis d'Alincourt, petit-fils du maréchal de Villeroy, ancien gouverneur du roi ; M. de la Roche-Guyon, gendre de M. de Louvois ; et M. de Liancourt, fils, comme le précédent, de M. de la Rochefoucauld. Leurs lettres révélaient les sentiments les plus contraires à ceux du roi et de ses fidèles serviteurs, mais les plus conformes à ceux qui, au siècle suivant, firent explosion sous le nom de Révolution française. C'étaient un injurieux dédain des bonnes mœurs, la haine de la religion et le mépris de l'autorité. Le génie du mal aurait soudainement apparu dans le cabinet et entre les mains de Louis XIV, qu'on n'en eût pas été plus surpris. Le roi fit voir ces lettres aux parents de leurs auteurs, pour qu'ils pussent juger eux-mêmes des dispositions de leurs fils. La lettre de M. d'Alincourt était la plus impie ; le vieux maréchal de Villeroy, pour faire bonne contenance, disait avec une singulière grimace qu'il était bien au large : « Mon petit-fils n'a médit que de Dieu, et Dieu pardonne ; mais les deux autres sont de grands impertinents : ils ont osé s'en prendre à madame de Maintenon et au roi lui-même. » Le comte de la Roche-Guyon avait semé sa lettre de grandes abominations de débauche qui offensèrent beaucoup madame de Maintenon. On peut juger si Louvois était content de l'avoir pris lui-même en flagrant délit. Enfin, des trois lettres celle qui blessa le plus le roi, ce fut celle de M. de Liancourt ; il avait beaucoup plus d'esprit que son frère, et il avait fait un portrait satirique de madame de Maintenon, en termes si atroces qu'il attira sur lui la plus grande colère du roi. Quoi ! au moment même où Louis XIV travaillait de toutes ses forces pour donner du crédit à la vertu, où il réformait

ses mœurs pour soutenir la piété par l'autorité de son exemple, où il réparait ses fautes par les mariages les plus édifiants, où il pouvait offrir sa vie vraiment réformée en modèle à l'imitation de ses sujets, il était traité, par ceux-là même de ses serviteurs qu'il comblait de bienfaits et qui devaient le mieux le connaître, comme un vieillard imbécile qui s'est laissé duper par une vieille dévote. Tandis qu'il faisait régner dans sa maison la magnificence, l'ordre et la symétrie, il s'y trouvait tout à coup, en face, du désordre, de la plus noire ingratitude qui lui reprochait ses occupations, ses processions et ses amusements innocents. Et lorsqu'il faisait dominer sa volonté souveraine non-seulement dans son royaume, mais encore dans l'Europe continentale, dans les îles Britanniques, où le roi Jacques II venait d'écraser la rébellion protestante de Monmouth, et jusque sur les côtes africaines qui appartenaient au Grand-Seigneur, où le maréchal d'Estrées venait de bombarder et réduire la ville de Tripoli, il voyait remuer dans sa cour l'esprit chagrin de la révolte, qui osait railler ses revues de troupes comme s'il était devenu incapable de conduire une armée dans la société de madame de Maintenon. Les jeunes coupables, après avoir été condamnés par leurs propres pères, furent envoyés en exil : M. de la Roche-Guyon à Verteil, M. d'Alincourt dans la forêt de Thomies, en Berry, et M. de Liancourt dans la citadelle d'Oléron, qui fut pour lui une prison véritable. Mais ce n'étaient pas les seuls coupables : il y en avait encore d'autres, et si ceux-là, malgré leur nom, leurs parents et leurs amis, sont traités ainsi, quel sort est réservé aux autres ? Toute la cour était bouleversée, et nulle part l'épouvante n'était plus visible qu'en présence du roi. Qui pouvait soutenir les regards du monarque irrité ? Ceux qui connaissaient son mariage, le trouvaient ridicule et se moquaient de lui ; ceux qui ne le connaissaient pas, trouvaient le roi bien plus ridicule encore avec sa vieille maîtresse. Il n'en pouvait plus douter, il lisait dans les yeux et au fond des cœurs, aussi clairement que dans les lettres saisies, les insolentes railleries dont il était poursuivi. La Bruyère observa la cour à ce moment. « Il n'y a rien, dit-il, qui enlaidisse les courtisans comme la présence du prince. A peine les puis-je reconnaître à leurs visages, tant leurs traits sont altérés et tant leur contenance est avilie ; les gens fiers et superbes sont les plus défaits, car ils perdent plus du leur ; celui qui est honnête et modeste s'y soutient mieux : il n'a rien à réformer. »

Rien ne désarme la colère comme la punition des coupables et la justice rendue aux innocents. Quand les auteurs des lettres avaient été condamnés à l'exil, le régiment de M. de Turenne avait été cassé

et dissous; les diverses compagnies qui le composaient furent fondues dans d'autres régiments, et la *Gazette de France*, pour répondre à un article de la *Gazette de Hollande*, fort piquant contre le Roi et trop flatteur pour le prince de Turenne, annonça que les princes de Conti et de la Roche-sur-Yon étaient à l'armée de l'Empereur et qu'ils avaient à leur suite MM. de Turenne, de Sillery, d'Angoulême, etc. Ce n'était pas sans motif que l'abbé Renaudot avait confondu le prince de Turenne avec les domestiques des princes de Conti. Le cardinal de Bouillon alla s'en plaindre au roi. Sa Majesté lui fit comprendre qu'il n'avait pas à se plaindre, mais à se repentir : lui aussi avait envoyé des lettres en Hongrie. Le 3 août, M. de Seignelay alla lui dire, par ordre du roi, de partir sur-le-champ pour Pontoise, d'où il irait ensuite en exil à l'abbaye de Cluny, près Mâcon. Ce cardinal, qu'on avait appelé l'enfant rouge, fut ainsi récompensé d'avoir refusé de bénir le mariage du duc de Bourbon. Aussitôt son appartement dans le château de Versailles fut destiné à la duchesse de Bourbon, et aussitôt on se consola de sa disgrâce dans la maison de Condé. L'évêque d'Orléans avait été mieux traité pour avoir fait ce mariage; il avait reçu un peu moins pour le baptême de la petite princesse, mais encore plus que le R. P. des Champs, pour avoir confessé M. le Prince. Ce vain caquet que la Bruyère entendait alors autour de lui dans la maison de Condé, ne laissa pas de le dérider un peu. « Il y a, dit-il, dans les paroisses plus de rétribution pour un mariage que pour un baptême, et plus pour un baptême que pour la confession. L'on dirait que ce soit un taux sur les sacrements qui semblent par là être appréciés. Ce n'est rien au fond que cet usage, et ceux qui reçoivent pour les choses saintes, ne croient point les vendre, comme ceux qui donnent ne croient point les acheter. Ce sont peut-être de mauvaises apparences et qui choquent quelques esprits. »

Ce jour-là, les RR. PP. Alleaume et du Rosel reçurent une consolation qui leur fut bien sensible. C'est le père du Rosel lui-même qui le raconte dans une lettre à Condé. « L'étude de Justin et de la Bible avaient perdu de leur importance; mais, dit-il, M. le duc nous a reçus et entretenus à son ordinaire avec bien de la bonté : il nous a fort recommandé de lui dire ce que nous remarquerons et entendrons de monseigneur son fils, et de veiller sur sa conduite et ses études, les intentions de Son Altesse étant qu'il soit sage et réglé en ce pays-ci. » Puis, après avoir dit que la retraite précipitée du cardinal de Bouillon faisait bien raisonner, il ajoute : « Nous nous sommes promenés cette après-dînée dans les jardins avec le père Lachaise; l'évêque de Saint-Omer et M. Despréaux se sont trou-

vés de la partie. » Mais il ne parle pas de ce qui s'est dit à l'allée des philosophes. Est-il téméraire de supposer que le nom de la Bruyère y fut prononcé? On venait de recevoir des nouvelles de Hongrie; on assurait que les troupes chrétiennes avaient déjà poussé leur tranchée jusque dans le fossé des fortifications de Neuhausel. Mais qui osait alors parler des affaires de Hongrie? Il n'y avait que M. de la Bruyère qu'elles eussent avancé; il n'y avait que lui qui pût en parler avec la liberté et l'autorité de M. l'Électeur de Bavière. Ne serait-ce pas là l'origine du sobriquet de Maximilien que Boileau lui donna? Quoi qu'il en soit, il est certain que ce jour la Bruyère put apprendre ce que coûtait le moins recherché des sacrements; sa mère, après avoir reçu l'extrême-onction, expira. Les inquiétudes du fils étaient trop justifiées. Mais la Bruyère ne pouvait quitter encore ses graves et difficiles fonctions auprès du duc de Bourbon. Le corps de madame de la Bruyère fut déposé provisoirement, le 4 juillet, dit M. Servois, à Saint-Nicolas du Chardonneret, en attendant que son fils pût venir à Paris assister avec le reste de sa famille à son inhumation.

Cependant le roi continuait à se faire lire les lettres adressées à MM. les princes de Conti et à M. de Turenne et enlevées à Mercy. On n'y trouvait pas toutes les noirceurs qu'on y avait d'abord supposées. Il y avait à peine de quoi faire exiler M. et madame de Bouillon dans leur château d'Évreux. On remarqua dans leurs lettres du mécontentement contre le gouvernement du roi; mais le père et la mère de M. le prince de Turenne pouvaient-ils être satisfaits de la manière dont leur fils avait été traité? On murmurait alors que M. le comte d'Auvergne, leur frère, avait reçu ordre de ne pas revenir sitôt de son château de Berg op Zoom en Brabant. Cette nouvelle n'était pas bien avérée. On dit tout bas que le marquis de Châteaû-Renault était banni du Royaume et son régiment cassé, toujours pour les lettres saisies. Cette nouvelle se trouva fausse. D'ailleurs il fallait mettre un peu de malice dans l'interprétation de ces lettres pour en faire des crimes. Les vrais coupables avaient été punis : mais on avait été bien sévère pour la princesse de Conti. Quels étaient les griefs qu'on avait pu établir contre elle? 1° elle avait dit qu'elle s'ennuyait mortellement à toutes les fêtes de la cour depuis l'absence de son mari; 2° elle avait avoué qu'elle avait peur de madame de Maintenon, et que pour cela elle avait pris mademoiselle de Vientais comme fille d'honneur sans consulter le Roi. Certainement elle avait eu tort, et elle avait bien pleuré sa faute; mais était-ce là, comme le voulait madame de Maintenon, la preuve d'un mauvais cœur? Elle n'eût pas dû insérer le nom de

madame de Maintenon dans cette affaire. Le Roi ne le voulait voir apparaître nulle part : il était là-dessus très-chatouilleux et il prenait vite ombrage. Cela convenu et accordé en pleurant, était-ce un grand crime à cette jeune et belle princesse de s'ennuyer loin de son mari et d'avoir quelque crainte d'une aussi respectable dame que madame de Maintenon? Le Roi lui pardonna avec joie. Mais tous les jeunes gens qui se moquèrent du second mariage de madame de Maintenon n'avaient pas pour se défendre les larmes ni les beaux yeux de la princesse de Conti. Le roi conserva toujours son ressentiment contre ce qu'il appelait le libertinage et le déréglement de la jeunesse. « La plupart des hommes, dit la Bruyère, emploient la première moitié de leur vie à rendre l'autre misérable. »

D'ailleurs, parmi les lettres saisies, il y en avaient qui n'étaient pas sincères, et on ne put pas reconnaître l'écriture de quelques-unes ; d'autres étaient en chiffres et ne purent être déchiffrées. On envoya chercher Mercy pour savoir qui les avait écrites. Mais Mercy était déjà passé en Allemagne, et bientôt, par une expérience décisive, le roi apprit combien était répandu autour de lui cet esprit d'insubordination qu'il croyait avoir découvert dans les correspondants des princes de Conti. « Pendant que cinq ou six officiers du régiment du roi faisaient la débauche, un homme passa sous les fenêtres de la chambre où ils étaient. Ils lui jetèrent par moquerie une aiguière d'eau sur la tête. Comme c'était un honnête homme, il ne trouva pas cela bon, et dit quelque chose à ces officiers qui étaient ivres et lui jetèrent un seau d'eau. Cet homme leur parla fortement : ils descendirent l'épée à la main sur lui et le percèrent de deux ou trois coups ; l'épée de l'un d'eux se rompit dans la gorge de ce malheureux ; tout en gardant le tronçon, il se défendit comme un lion : mais il fut assassiné par cinq ou six qui le lardaient les uns après les autres. Le fils de cet homme, jeune garçon qui allait entrer aux cadets, vint au secours de son père. On lui donna encore deux ou trois coups d'épée. La foule s'amassa aux cris des victimes et des meurtriers. Le peuple et ce qu'il y avait de gens là, avaient une telle horreur que tout se souleva. Des archers arrivaient en ce moment : on se jeta sur eux. Il vint aussi des officiers du régiment du roi, qui, sans rien savoir, aidèrent leurs camarades. Les lieutenants d'Hocquincourt, Roullier, la Pipardière et ceux qui étaient les plus compromis, profitèrent de cette bagarre pour s'échapper. On n'arrêta que le capitaine de l'Étang, le seul innocent, ou du moins celui qui, disait-il, avait voulu empêcher les autres d'assassiner le malheureux. Le fils, tout blessé qu'il était, alla, couvert de sang, se jeter aux pieds du Roi et demander justice de la mort de son père. Le Roi la lui promit et ordonna qu'on gar-

dât à vue M. de l'Estang et qu'on lui fît son procès. Sa Majesté était indignée, dit M. de Ferenzac, qui nous donne ces détails ; elle ne pouvait comprendre que des officiers de son régiment eussent pu tenir une pareille conduite. M. de Ricous ajoute que le roi refusa la grâce du coupable à M. de Monchevreuil, et que le capitaine de l'Étang était en passe de payer de sa tête le crime commis. Pour être juste, le roi pouvait encore faire un meilleur exemple, en cassant le régiment ; mais qu'aurait dit le colonel ? Le grand prévôt de France, qui devait parfaitement connaître cette affaire, n'en dit rien dans ses Mémoires ; elle fut ensevelie dans le silence ; mais elle était fort connue à l'hôtel de Condé, et la Bruyère en tira, sans doute pour l'usage du duc de Bourbon, cette petite morale : « C'est une chose monstrueuse que le goût et la facilité qui est en nous, de railler, d'improuver et de mépriser les autres, et tous ensemble la colère que nous ressentons contre ceux qui nous raillent, nous improuvent et nous méprisent. » Bossuet, dans son oraison funèbre de la princesse Palatine, tira de ces événements qui accompagnèrent ou suivirent le mariage du duc de Bourbon, une morale plus élevée qui domine encore les événements les plus tragiques de notre histoire.

II

ORAISON FUNÈBRE DE LA PRINCESSE PALATINE.

M. le Prince, en faisant le nouveau projet d'études du 30 juillet, avait prévu tout ce qu'il fallait enseigner à son petit-fils ; mais il entendait aussi que la Bruyère, comme les gentilshommes de service, suivît le duc de Bourbon dans les fêtes de la cour et lui rendît compte de ce qu'il y verrait. La grande doctrine et les solides principes de la Bruyère pouvaient, au milieu des circonstances critiques que l'on traversait, être fort utiles au jeune prince, dans les compagnies où l'on parlerait des princes de Conti. Le bruit qui se faisait alors autour de leur nom, devait attirer son imprudente curiosité ; les ennemis par leurs critiques, les amis par leurs éloges, pouvaient concourir à lui donner de fausses idées du bien et du mal. Une raillerie fine et ingénieuse, ou bien une peinture agréable de cette vaillante folie pouvaient imprimer dans son âme innocente quelque teinture du vice que le roi ne manquerait pas de reconnaître. On ne pouvait prendre trop de précautions pour préserver le duc de Bourbon du malheur de blesser, même sans le vouloir, l'extrême sensibilité de Sa Majesté. On eût dit que le roi, redoutant les

railleries qu'il avait essuyées, n'était plus à son aise même à Versailles; pour s'amuser en toute sécurité, alors il préférait Marly. Ce beau lieu était un peu trop étroit; madame de Maintenon ne s'y trouvait que mieux : la foule importune en était naturellement bannie; il fallait même, dans les plus grandes fêtes, avoir la permission du roi pour y entrer; il renvoya rudement les grands seigneurs qui voulurent s'y introduire sans y être autorisés : le grand prévôt de France en cite plusieurs exemples frappants. Mais là, du moins, Sa Majesté goûtait le repos et voulait qu'on s'amusât de bon cœur. Il y eut des soirées intimes qui furent encore magnifiques et bien divertissantes, où l'on ne se refusa aucun des plaisirs de la comédie, de la musique et du ballet. La soirée du 6 août fut la plus agréable de toutes. MM. de Ferenzac et de Ricous, qui accompagnaient le duc de Bourbon, sont d'accord pour louer l'entrain extraordinaire de cette fête. On y joua trois petites pièces, *le Carrosse d'Orléans*, *Angélique*, *Médor dans le coche*. La symphonie était plus belle que les autres ; mais on y dansa au delà de toute imagination. On avait convié les meilleurs danseurs et danseuses du royaume et les maîtres les plus habiles de l'Opéra. Le duc de Bourbon s'y distingua avec le chevalier de Lorraine et le chevalier de Soyecourt. Mesdames la duchesse de Bourbon et la princesse de Conti excitèrent des cris d'admiration. Quand elles dansaient, tout le reste se soutenait à leur hauteur. La princesse de Conti prouva au Roi qu'elle ne s'ennuyait plus chez lui : « Jamais personne n'a aussi bien dansé, dit Ricous ; elle s'est tellement surpassée elle-même qu'elle a enchanté tout le monde. » Condé apprit ces nouvelles avec plaisir ; mais pourquoi M. de la Bruyère ne lui en parlait-il pas? Pourquoi ne lui écrivait-il pas? Condé s'en plaignait tout haut : ou personne n'en savait la raison, ou l'on se garda de la lui dire.

Cependant, le 9 août, Sauveur écrivait qu'il avait repassé l'arithmétique et commencé la fortification; il espérait que M. le duc de Bourbon avancerait beaucoup s'il continuait ainsi. Est-ce que la Bruyère était moins satisfait? Qu'y avait-il donc? Le même jour, 9 août, toute la maison de M. le Duc assistait au service funèbre, célébré à Paris, au grand couvent des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, pour le repos de l'âme de madame la Princesse Palatine. Le père Alleaume écrivait à Condé : « Il n'y a qu'une heure que le service de madame la Princesse Palatine est fini. LL. AA. SS. Mgr. le Duc et Mgr le duc de Bourbon étaient hors du chœur, et madame la Duchesse, madame la duchesse d'Hanovre et mademoiselle de Bourbon étaient dans le chœur avec les religieuses. La cérémonie s'est fort bien passée dans toutes ses parties. La pa-

rure de l'église et la représentation étaient fort propres : il y paraissait beaucoup de grandeur et point d'affectation. L'oraison funèbre a été touchante, semée de beaux endroits, et prononcée avec beaucoup de zèle. Il n'a pas caché les défauts de la personne dont il faisait l'éloge, mais il a fait valoir aussi ses bonnes qualités, et particulièrement sa piété. Je suis sûr qu'il a bien renouvelé la douleur de S. A. S. madame la Duchesse. Il s'y est trouvé un grand nombre de jésuites. Nos supérieurs les RR. PP. Deschamps, Jourdan, Bourdaloue et plusieurs autres y furent. Il n'a point fait d'autre division que celle de sa vie mondaine et chrétienne, et a pris pour texte un passage du prophète par la bouche duquel Dieu dit : « Je l'ai attirée à moi des extrémités du monde, et je ne l'ai point abandonnée. Tout s'est passé avec beaucoup de convenance. M. le duc de Bourbon est retourné le soir à Versailles. » Le même jour, Lenet, abbé de la Victoire, écrivait aussi à Condé et lui racontait la cérémonie qui avait eu lieu aux Carmélites de la rue Saint-Jacques : « M. de Tournay, disait-il, a officié ; M. de Meaux a prononcé l'oraison funèbre avec son éloquence ordinaire. Tout le monde a admiré son action, et je crois que Votre Altesse Sérénissime en sera contente lorsqu'elle la verra. » Quoi! Bossuet vient de prononcer l'oraison funèbre qui a été l'occasion de l'entrée de la Bruyère dans la maison de Condé, et la Bruyère garde le silence ! Qu'y a-t-il donc? Qu'est-ce que cela veut dire ?

M. le Duc qui était, dit le marquis de Sourches, dans les premières faveurs d'une nouvelle alliance, et à qui l'on accordait d'autant plus qu'on était décidé à lui refuser les grandes entrées, avait pris en main la direction de son fils et sans mépriser les excellents conseils de son père, les avait cependant relégués au second plan pour avancer ses vues particulières. Il tenait à leur rang les études et les maîtres, et n'eut pas permis à M. de la Bruyère de s'élever au-dessus de la position qu'il lui avait assignée : il lui accorda deux ou trois jours pour aller enterrer sa mère et régler ses affaires de famille. Pendant ce temps-là, dit Férensac, le manége et les études furent interrompus par les fêtes de Marly, par le service funèbre de la Princesse palatine et d'autres choses où M. le Duc occupa M. le duc de Bourbon; de sorte que la Bruyère n'assista à aucune de ces belles cérémonies dont M. le Prince voulait qu'il lui rendît compte. Aussi fut-il fort surpris quand, le 12, il fut revenu à son poste, d'entendre parler des plaintes que M. le Prince faisait sur sa négligence à propos des fêtes de Marly. Dès le 13, il écrivit à M. le Prince une lettre où il lui exposa comment il avait exécuté le projet de Son Altesse Sérénissime. D'abord il rappelle le programme des études tel qu'il avait été convenu, et l'emploi du temps de M. le duc de

Bourbon. Puis il rend compte des résultats obtenus. Il a fini le royaume de Hongrie dont Condé avait voulu que son petit-fils fût instruit de préférence à tout le reste : le duc de Bourbon le sait assez bien ; il est capable d'entendre parler des nouvelles de ce pays-là et d'en parler lui-même. La Bruyère va lui faire repasser encore, pendant trois jours, tout ce qui concerne la maison du roi dans le petit livre de *l'État de France*. Puis il lui fera connaître les cercles de l'Allemagne, le conseil aulique, la chambre de Spire, et les rouages si compliqués du gouvernement de l'empire. M. le Duc, qui s'occupait alors des affaires de la maison de Hanovre, veut que son fils en soit fort instruit. « En histoire, dit la Bruyère, il est à la moitié du règne de Louis XII. Pour les généalogies, il ne lui reste plus à apprendre que les maisons de Saxe, d'Holstein, de Stuart, de Lorraine, de Savoie, de Luxembourg et de Montmorency. La Fable va grand train à l'ordinaire, et l'application de Son Altesse est telle que la Bruyère se déclare content. La Bruyère assiste aux leçons de M. Sauveur, et il lui semble que M. le duc de Bourbon entendra bien la fortification; mais il n'en est encore qu'aux principes. Si j'assistais aux fêtes, poursuit la Bruyère, je vous en rendrais un compte exact, et de la danse de Son Altesse, et de tout le reste; je n'en ai vu aucune et crois ainsi être disculpé à l'égard de Votre Altesse, des plaintes que l'on me dit qu'elle fait sur cela : je voudrais de tout mon cœur avoir mille endroits par où marquer avec quel zèle, quel attachement et quel profond respect je suis, Monseigneur, de Votre Altesse Sérénissime, le très-humble, très-fidèle et très-obéissant serviteur. » Ce n'est pas sans intention qu'il ajoute, à sa formule ordinaire, bien fidèle serviteur. Il a fait ce qu'il a pu, et il a obéi fidèlement aux ordres qu'il a reçus; mais pas un mot de la mort de sa mère, ni de l'absence qu'il avait dû faire. Le duc de Bourbon écrivit-il à M. le Prince ce qu'il avait fait pendant ce temps-là, et pourquoi la Bruyère était allé dans sa famille? Peut-être.

Il est vrai que M. le Duc et son fils n'avaient pas perdu le temps. D'abord M. le Duc avec obtenu du Roi pour madame la duchesse de Hanovre, sœur de madame la Duchesse, une pension de 12,000 francs, en reconnaissance de l'amitié que le défunt duc son mari avait témoignée au Roi pendant la dernière guerre, où il n'avait jamais voulu se déclarer contre lui. Ensuite le duc de Bourbon avait, à l'instigation de son père, obtenu que le Roi donnât enfin à la duchesse de Bourbon l'appartement du cardinal de Bouillon à Versailles. Cela avait bien été dit au commencement; mais, lorsqu'il s'était agi d'exécuter cette promesse, on avait rencontré toutes sortes de difficultés à cause de la proximité des appartements de Monsieur frère du Roi et de monseigneur le

Dauphin. Le duc de Bourbon alla avec son père traiter cette affaire à Saint-Cloud, et le déménagement eut lieu le 11 août sous la direction de Gourville, qui loua fort le jeune prince de son intelligence et de son activité. Enfin M. le Duc avait pensé que l'oraison funèbre de sa belle-mère, la Princesse Palatine, pourrait remplacer avantageusement pour l'éducation de son fils quelques leçons de la Bruyère sur l'histoire et la géographie. En quoi il ne se trompait guère : tout la Bruyère est dans cette oraison funèbre, avec la science théologique et la haute éloquence de Bossuet.

Est-ce que la Bruyère, dans ses leçons sur la géographie et le gouvernement de la Pologne, pourra tracer un tableau comme celui-ci? « Un nouveau conquérant s'élève en Suède; on y voit un autre Gustave, non moins fier ni moins hardi ou moins belliqueux que celui dont le nom fait encore trembler l'Allemagne. Charles Gustave parut à la Pologne, surprise et trahie, comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse d'un aigle? Où sont ces âmes guerrières, ces marteaux d'armes tant vantés, et ces arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain? Ni les chevaux ne sont vites, ni les hommes ne sont adroits que pour fuir devant le vainqueur. En même temps la Pologne se voit ravagée par le rebelle Cosaque, par le Moscovite infidèle, et plus encore par le Tartare qu'elle appelle à son secours dans son désespoir. Tout nage dans le sang, et on ne tombe que sur des morts. La reine n'a plus de retraite, elle a quitté son royaume; après de courageux, mais de vains efforts, le Roi est contraint de la suivre : réfugiés dans la Silésie, où ils manquent des choses les plus nécessaires, il ne leur reste qu'à considérer de quel côté allait tomber ce grand arbre ébranlé par tant de mains et frappé de tant de coups à sa racine, ou qui en enlèverait les rameaux épars. Dieu en avait disposé autrement : la Pologne était nécessaire à son Église et lui devait un vengeur. Il la regarde en pitié : sa main puissante ramène en arrière le Suédois indompté, tout frémissant qu'il était. Il se venge sur le Danois, dont la soudaine invasion l'avait rappelé, et déjà il l'a réduit à l'extrémité; mais l'Empire et la Hollande se remuent contre un conquérant qui menaçait tout le Nord de la servitude. Pendant qu'il rassemble de nouvelles forces et médite de nouveaux carnages, Dieu tonne du plus haut des cieux, le redouté capitaine tombe au plus beau temps de sa vie et la Pologne est délivrée. » Voilà où les princes de Conti avaient refusé d'aller combattre auprès du vengeur de l'Église, du libérateur de Vienne, de l'héroïque et chevaleresque Jean Sobieski. Ils avaient préféré servir l'ingrat Léopold : ils s'en repentiront, mais trop tard.

La Bruyère, dans ses leçons d'histoire avec les généalogies, pouvait-il, comme Bossuet, peindre la Fronde et en tirer la loi générale des révolutions? « Quel affreux spectacle se présente ici à mes yeux! La monarchie ébranlée jusqu'aux fondements, la guerre civile, la guerre étrangère, le feu au dedans et au dehors; les remèdes de tous côtés plus dangereux que les maux; les Princes arrêtés avec grand péril, et délivrés avec un péril encore plus grand; ce prince (Condé) que l'on regardait comme le héros de son siècle, rendu inutile à sa patrie dont il avait été le soutien, et ensuite, je ne sais comment, contre sa propre inclination, armé contre elle; un ministre (Mazarin) persécuté et devenu nécessaire, non-seulement par l'importance de ses services, mais encore par ses malheurs, où l'autorité souveraine était engagée. Que dirai-je? Étaient-ce de ces tempêtes par lesquelles le ciel a besoin de se décharger quelquefois; et le calme profond de nos jours devait-il être précédé par de tels orages? Ou bien étaient-ce les derniers efforts d'une liberté remuante qui allait céder la place à l'autorité légitime? Ou bien était-ce comme un travail de la France prête à enfanter le règne miraculeux de Louis? Non, non; c'est Dieu qui voulait montrer qu'il donne la mort et qu'il ressuscite, qu'il plonge jusqu'aux enfers et qu'il en retire; qu'il secoue la terre et la brise, et qu'il guérit en un moment toutes ses brisures. » Mais hommes ou peuples, Dieu ne guérit que ceux qui lui demeurent fidèles ou qui reviennent à lui de bon cœur. C'est là tout le sujet du discours et ce que Bossuet démontre par l'exemple de la Princesse Palatine.

Enfin la Bruyère, dans ses leçons de philosophie, avait été réduit à la méthode de Descartes pour combattre les esprits forts, et Bossuet pose d'abord ce principe : « Dieu a fait un ouvrage au milieu de nous, qui, détaché de toute autre cause et ne tenant qu'à lui seul, remplit tous les temps et tous les lieux, et porte par toute la terre, avec l'impression de sa main, le caractère de son autorité : c'est Jésus-Christ et son Église. » Partant de là, par une série de raisonnements serrés, qui sont un véritable chef-d'œuvre de dialectique, il avait poussé les libertins avec une vigueur incroyable, et réduit ces moqueurs dont le jugement est proche, à l'absurde système qui consiste à s'adorer soi-même. M. le duc de Bourbon, toujours bon logicien, dut avouer qu'il n'avait jamais entendu de leçon de philosophie comme celle-là. C'était le magnifique couronnement des études qu'il avait faites avec le R. P. Jouvency et M. de la Bruyère.

Cependant cette oraison funèbre n'était ni une page d'histoire ni une dissertation; mais c'était encore moins, quoique l'on en ait dit, un panégyrique. « Il n'a pas caché les défauts de la personne dont

il faisait l'éloge, écrivait le P. Alleaume au moment où il venait de l'entendre, exprimant ainsi l'impression de l'auditoire dans toute sa simplicité et avant qu'elle eût eu le temps de s'altérer par la réflexion. Le lendemain, Gourville qui avait partagé cette impression commence déjà à la voiler et s'en prend aux mémoires qu'on a donnés à l'orateur pour composer son discours extrêmement beau et touchant. La vérité est que Bossuet s'élevant au-dessus des petites délicatesses de l'amour-propre, avait songé avant tout à remplir son ministère évangélique et avait prononcé, comme on l'a dit, le plus sublime des sermons. » S'il n'avait pas craint, devant madame la duchesse, devant le duc de Bourbon et sa sœur, de montrer avec convenance mais avec franchise, les honteux désordres et les égarements da leur mère et de leur grand-mère, c'est qu'il voulait leur faire connaître par une expérience irrécusable « le faible des grands politiques, leurs volontés changeantes ou leurs paroles trompeuses, la diverse face des temps, les amusements des promesses, l'illusion des amitiés de la terre, qui s'en vont avec les années, et les intérêts, et la profonde obscurité du cœur de l'homme qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu'il veut, et qui n'est pas moins caché ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres. » Mais Bossuet voulait aussi démasquer l'incrédulité des grands, montrer la cause des vices de ces jeunes gens qui venaient d'être exilés, et il avait pris à partie leurs amis, leurs complices ou leurs semblables qui étaient dans son auditoire. Ils étaient venus aux Carmélites de la rue Saint-Jacques entendre prêcher M. de Meaux, comme ils étaient allés à Marly entendre la musique de Lulli et voir danser la princesse de Conti ou la duchesse de Bourbon ; les meilleurs ou les plus raffinés avaient au moins l'intention de comparer Bossuet à Bourdaloue qu'ils aperçurent devant eux au milieu des plus vénérables Pères de la société de Jésus. « Voilà donc comment on va écouter la parole sainte, dit la Bruyère qui en avait été frustré : c'est une sorte d'amusement entre mille autres ; c'est un jeu où il y a de l'émulation et des parieurs. » Aussi Bossuet dès l'exorde de son discours, se tournant vers cette jeunesse frivole, avait aussitôt attaqué « l'inconstance d'une âme, en ses plaisirs légère, » comme disait La Fontaine en ce temps-là à madame de la Sablière : « Vous que Dieu assemble en ce saint lieu, vous principalement, pécheurs, dont il attend la conversion avec une si longue patience, n'endurcissez pas vos cœurs, ne croyez pas qu'il vous soit permis d'apporter seulement à ce discours des oreilles curieuses. Toutes les vaines excuses dont vous couvrez votre impénitence, vont vous être ôtées ; ou la princesse palatine portera la lumière dans vos yeux, ou elle fera tomber, comme un déluge de feu,

la vengeance de Dieu sur vos têtes. Mon discours dont vous vous croyez peut-être les juges, vous jugera au dernier jour ; ce sera sur vous un nouveau fardeau, comme parlaient les prophètes : *Onus verbi Domini super Israel ;* et si vous n'en sortez plus chrétiens vous en sortirez plus coupables. » Après avoir nettement porté ce défi à l'incrédulité et après avoir foulé aux pieds ce Dieu qu'on se fait à sa mode, aussi patient, aussi insensible, aussi commode que nos passions le demandent, il avait opposé à la liberté qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut pour acquérir le droit de ne se rien refuser, la vie humble et mortifiée des Carmélites et la pénitence de la Princesse Palatine. Il n'avait fait grâce à la délicatesse des courtisans d'aucun détail de sa conversion. Il avait revêtu de grandeur et de poésie la hère et la discipline que Tartuffe avait rendues ridicules et odieuses. Il avait raconté les songes et les miracles les plus capables de choquer l'esprit du siècle ; il avait cité sans crainte cet aveugle de naissance qui parlait avec ravissement de la beauté du soleil comme les sages parlent de la vie future ; il avait comparé Jésus-Christ à une poule devenue mère et empressée autour de ses petits qu'elle conduit, lorsque l'un d'eux s'étant écarté fut englouti par un chien avide. Pour humilier ces vertus dont l'enfer est plein, il n'avait pas trouvé d'expression trop forte ou trop hautaine ; pour décrire l'œuvre de la grâce dans l'humble carmélite, il n'avait redouté aucun langage trop simple ou trop tendre, aucune image trop familière. Enfin, des mémoires qu'on lui avait donnés, il avait fait de longues citations qui scandalisèrent un peu le scrupuleux M. de Gourville, mais qui mieux que tout le reste, consolèrent madame la Duchesse. Grâce à Bossuet, elle avait maintenant « l'espérance de revoir sa mère dans le jour de l'éternité, et en attendant sur la terre, elle conservait le souvenir de ses instructions, l'image de ses vertus et les exemples de sa vie. »

Alors s'arrêta « ce torrent de larmes que le temps n'avait pas épuisé et que tant de sujets de joie n'avaient pas tari. » Le duc de Bourbon ne fut guères moins touché que sa mère de l'éloquence de Bossuet. Le 11 août, le R. P. du Rosel écrivait à Condé : « Le duc de Bourbon veut qu'on soit satisfait de lui ; quand on lui parle des jeunes gens de la cour et de leur conduite, on voit qu'il entre fort bien dans les sentiments qu'il en doit avoir. » Mais pour les jeunes gens de la cour et les autres auditeurs auxquels Bossuet s'était adressé, l'effet fut différent. Quelques-uns allèrent avec le dauphin à Anet, se distraire chez M. de Vendôme où la dure loi de la pénitence était fort dédaignée. Les autres louèrent la morale sévère dans la bouche de Bossuet : ils venaient d'apprendre que l'auteur de la

Dévotion aisée, le R. P. Molinos, venait d'être condamné à Rome, et la Bruyère en revenant à Versailles constata ainsi l'état des esprits à la cour : « La morale douce et relâchée tombe avec celui qui la prêche : elle n'a rien qui réveille et qui pique la curiosité d'un homme du monde ; il craint moins qu'on ne pense une doctrine sévère ; il l'aime même en celui qui fait son devoir en l'annonçant. Il semble donc qu'il y eut dans l'Église comme deux États qui semblent la partager, celui de dire la vérité dans toute son étendue, sans égards, sans déguisement, celui de l'écouter avidement, avec goût, avec admiration, avec éloges, et de n'en faire cependant ni pis ni mieux. »

En effet la cour alla toujours du même train sous les yeux de la Bruyère : toujours telle que Bossuet venait de la décrire, elle voulait unir le plaisir et les affaires. « Par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoué. Enfoncez, vous trouverez partout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité ; et dans une ardente ambition des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain : tout est couvert d'un air gai et vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir. » Seulement comme le roi devenait de plus en plus dévôt, la cour cherchait de plus en plus à paraître dévote. On remarqua que le 14 août le roi alla à vêpres pour se préparer à la fête du lendemain. La Notre-Dame du 15 août fut fêtée cette année-là par la cour avec plus de zèle que les années précédentes. La Bruyère enfonça, comme disait Bossuet, et découvrit l'hypocrisie : « Quand le courtisan sera humble, guéri du faste et de l'ambition, qu'il n'établira point sa fortune sur la ruine de ses concurrents, qu'il sera équitable, soulagera ses vassaux, payera ses créanciers, qu'il ne sera ni fourbe ni médisant, qu'il renoncera aux grands repas et aux amours illégitimes, qu'il priera autrement que du bout des lèvres et même hors la présence du prince, alors il me persuadera qu'il est dévot. » Bossuet était à Versailles pour aider madame la Dauphine à faire ses dévotions : si la Bruyère ne l'avait pas vu à Paris, ce qui n'est guère probable, il le vit au moins à Versailles, et il eut la consolation de se sentir raffermi dans la voie où il marchait, par les encouragements et les conseils affectueux de ce grand ami. Il reçut dans le même temps, de M. le Prince, une lettre qui le toucha beaucoup, et à laquelle il répondit ainsi le 18 août :

« Monseigneur, je viens de finir avec M le duc de Bourbon l'expédition de Louis XII à Naples et la conquête de tout ce royaume. Comme je sais que Votre Altesse Sérénissime veut que je l'instruise des motifs des guerres et des fautes des princes ou de leur bon conseil, et que sans cela même l'histoire n'est qu'une simple gazette, je lui ai fait voir aujourd'hui comment le parti que ce roi prit d'en-

treprendre cette guerre avec Ferdinand, roi des Espagnes, à frais communs, et de partager avec lui la conquête de Naples, où il pouvait réussir lui seul, après celle de l'État de Milan, qu'il venait de faire, et après la ruine de Ludovic, qu'il tenait prisonnier à Loches, a attiré les Espagnols dans l'Italie, et a fait dans la suite qu'ils en sont demeurés les maîtres et le sont encore, après en avoir chassé les Français ; Son Altesse a paru entrer dans ces raisons, qu'il a toujours aimées autant ou plus même que les simples faits. Son attention est toujours de manière à devoir vous écrire, Monseigneur, que j'en suis content et que vous devez l'être. Nous continuerons demain l'histoire avec la Fable, où je suis d'avis de le faire beaucoup avancer parce que l'usage en est toujours présent et ordinaire. Les trois jours suivants nous verrons la géographie, et je suivrai inviolablement la méthode de lui faire apprendre les noms par cœur. Rien enfin ne sera oublié de ce que je sais que Votre Altesse exige de moi, n'ayant point à cette heure de passion en la tête plus violente que celle de vous contenter. »

« Je n'ai pu entendre l'oraison funèbre de M. de Meaux, à cause de l'enterrement de ma mère qui se rencontra le jour même de cette cérémonie. Je vous fais, Monseigneur, mes remercîments très-humbles et avec un très-grand respect des bontés que Votre Altesse daigne me marquer sur cette perte dans sa dernière lettre. Pour l'action de M. de Meaux, elle a passé ici et à Paris pour l'une des plus belles qu'il ait faites et même que l'on puisse faire. Il y eut de très-beaux traits, fort hardis, et le sublime y règna en bien des endroits ; elle fut prononcée en maître et avec beaucoup de dignité. Elle sera imprimée ; c'est M. le Duc et madame la Duchesse qui l'ont souhaité. J'ai marqué à M. de Meaux l'endroit de votre lettre où vous vous y intéressez. J'ai mené un vrai deuil d'avoir échappé au plaisir d'entendre une si belle pièce, faite d'ailleurs sur un sujet où j'entre si fort et par devoir et par inclination. Les Révérends Pères sont très-satisfaits de cette action de M. de Meaux, et personne d'ailleurs ne m'en a parlé avec plus d'éloges qu'ils n'ont fait : je le lui ai dit comme cela, et il a été fort aise de leur approbation. »

D'après cette lettre, découverte par M. Servois dans les archives de la maison de Condé, toutes les difficultés sont résolues, tout s'explique, tout le monde est d'accord, et l'on voit clairement la nouvelle position de la Bruyère : ni aussi haute que l'on eût pu le croire suivant les projets de M. le Prince, ni aussi basse que l'on pouvait le supposer, suivant les projets de M. le Duc ; elle était enfin déterminée et assez bien circonscrite pour que la Bruyère pût marcher librement et avec confiance dans l'exercice de ses fonctions.

Il enseignait la politique au duc de Bourbon, non pas cette politique méprisable qui n'est qu'une feinte et une adresse au service de la convoitise ou de l'ambition, mais cette politique respectable et nécessaire à un prince, que Bossuet avait tirée de l'Écriture sainte, Cordemoi de l'histoire de France, et que la Bruyère cherchait dans l'étude de tous les gouvernements modernes. Il achevait en même temps l'histoire de France et pouvait raisonner, au grand profit du duc de Bourbon, sur le bon conseil de nos rois et les fautes de leurs ministres. Il ne s'en priva pas.

IV

LA COUR VA PARTIR POUR CHAMBORD

Malgré ses talents et ses grands services, Louvois, le ministre favori, n'était ni aimable ni aimé. On eût été heureux de le voir tomber en disgrâce. « Qu'un favori s'observe de fort près, dit la Bruyère; car s'il me fait moins attendre dans son antichambre qu'à l'ordinaire, s'il a le visage plus ouvert, s'il fronce moins le sourcil, s'il m'écoute plus volontiers et s'il me reconduit un peu plus loin, je penserai qu'il commence à tomber et je penserai juste. » Louvois n'avait pas été heureux depuis quelque temps. Sa fête de Meudon avait mal réussi ; il venait de faire prendre son gendre en flagrant délit de lèse-majesté; c'était M. de Seignelay qui avait signifié les ordres du Roi à madame de Bouillon ; on disait que madame de Maintenon, se souvenait que Louvois avait été opposé à son mariage avec le Roi ; enfin, on remarquait qu'il était plus doux et plus poli. Le moraliste en tira cette conclusion : « L'homme a bien peu de ressources en soi-même, puisqu'il lui faut une disgrâce, une mortification pour le rendre plus humain, plus traitable, moins féroce, plus honnête homme. » Le moraliste avait mal compris le terrible jeu de l'homme d'État. « Concentré dans le secret des grandes affaires, Louvois, dit son historien M. C. Rousset, était inattaquable ; mais depuis qu'il s'était éparpillé dans les mille détails de la surintendance des bâtiments, il avait multiplié contre lui-même les chances d'embuscade et de surprise. » Lorsque pour surpasser Colbert, il avait entrepris le gigantesque projet d'amener la rivière d'Eure à Versailles, « il s'était aventuré sur un terrain trop favorable aux cheminements de ses adversaires. » Il y était at-

taqué de deux côtés à la fois, en dessous par la charité chrétienne des courtisans, qui blâmaient ces dépenses inutiles et ces travaux inhumains ; au grand jour, par les amis de feu M. de Colbert, qui se moquaient de ces maladresses monumentales, surtout par le ministre de la marine, Seignelay, qui triomphait presque autant des déplaisirs du beau-père de M. de la Roche-Guyon que du bombardement de Tripoli par la flotte de Sa Majesté. Louvois, criblé d'épigrammes légères auxquelles il ne pouvait répondre, avait bien été obligé de radoucir le ton d'un ministre favori : il s'était aperçu des atteintes portées à son crédit par diverses faveurs qui furent alors répandues sur la famille de Colbert, et que le marquis de Sourches énumère avec complaisance. La Bruyère a parfaitemet décrit la physionomie de Louvois à ce moment : tout le monde alors prenait plaisir à la voir. Mais à ce moment-là même, Louvois, dans le mystère du cabinet, dressait contre son rival une puissante batterie, et organisait contre tous ses adversaires une opération formidable qui devait les anéantir à tout jamais. Pendant qu'il soutenait auprès du Roi le crédit de MM. de la Rochefoucauld et Villeroy, qui avaient condamné leurs propres fils à l'exil ; pendant qu'il obtenait des consolations pour les innocents punis à la place des coupables, et faisait envoyer MM. de Dangeau et de Bellefonds à Évreux, en visite auprès de M. et madame de Bouillon, pendant qu'en dirigeant les solides travaux de Maintenon, il prenait à la cour les airs et les façons de madame de Maintenon elle-même et se montrait doux et bienveillant pour tout le monde, afin que tout le monde rendît témoignage à sa justice, il tendit au trop zélé fils de Colbert un piége où le jeune ministre donna tête baissée. Il s'agissait de rendre un compte exact de toutes les forces de terre et de mer dont le roi pourrait disposer en cas de guerre. Le ministre de la marine offrit d'aller sur-le-champ inspecter le port de Brest et les vaisseaux du roi, tandis que le ministre de la guerre examinerait les places et garnisons des Flandres, du Luxembourg, de l'Alsace et de la Franche-Comté. Le 22 août, M. de Seignelay partit pour la Bretagne, et M. de Courtenvaux, fils de Louvois, pour la Flandre française. Louvois demeura seul auprès du roi : s'il avait besoin d'excuse, la maladie de son père, le chancelier Michel Le Tellier, qui avait déjà quatre-vingt-trois ans, parut une raison suffisante. Il n'avait pas même attendu l'absence de son rival pour démasquer ses batteries. Il voyait bien par où le roi menaçait de lui échapper : M. de Harlay, archevêque de Paris, soit par zèle pour la religion, soit pour faire oublier les différends avec la cour de Rome, dit l'abbé le Gendre, redoublait d'instances auprès du roi, en demandant l'extinction du

calvinisme; madame de Maintenon laissait croire au roi qu'il était un apôtre. Louvois, pour écarter les influences ecclésiastiques qui minaient son crédit auprès du roi, avait pris en main la propagande catholique dans les provinces protestantes; il lui imprima une direction militaire. Si Louis XIV voulait être plus catholique que le pape, Louvois devint plus catholique que le Roi. L'intendant Foucault avait, au moyen « d'une mission bottée, » converti presque subitement la ville de Pau et une partie du Béarn; Louvois venait de le faire nommer intendant du Poitou pour y appliquer le même procédé de prosélytisme avec les dragons de M. d'Hasfeldt, qui y avaient déjà produit de bons effets. M. de Baville fut chargé de procéder en Languedoc de la même manière. Les grandes dragonnades commencèrent alors dans toutes les provinces où il y avait encore des huguenots. Louvois faisait le siége du calvinisme comme Vauban avait fait le siége de la place de Luxembourg. Il était sûr du succès, et marchait avec fermeté à son but au moment où la Bruyère le croyait ébranlé, moins féroce et plus honnête homme.

Si la Bruyère ne pouvait pénétrer les sombres mystères de la politique de Louvois qui se dérobait à sa vue, il observait très-bien la lutte de madame de Montespan et de madame la Duchesse, qui se passait sous ses yeux, puisque la personne même du duc de Bourbon en était l'objet. Madame la Duchesse connaissait « le monde, ses maux, toujours plus réels que ses biens, et ses douleurs, toujours plus vives et plus pénétrantes que ses joies; » elle était revenue à la cour pour suivre son fils dans sa nouvelle condition et l'aider des conseils de son expérience. Cela déplut à madame de Montespan qui entendait gouverner seule son gendre : elle y tenait d'autant plus qu'elle espérait se consoler des froideurs du Roi par la confiante docilité du duc de Bourbon. Il était si jeune, si aimable, il aimait si joliment sa fille! Que pouvait-il lui refuser? D'ailleurs où pourrait-il trouver de meilleurs conseils que près de sa belle-mère? Elle savait si bien la cour; elle connaissait si bien le fort et le faible de chacun; elle le disait si bien, avec un esprit si net, si vif et d'un tour si original. Pouvait-il mieux faire que de l'écouter? Il avait appris l'espagnol pour entendre ce qu'une mère dit à sa fille quand elle la marie : il n'avait qu'à prêter une oreille attentive pour apprendre, même en bon français, une foule de choses intéressantes qui faisaient rire M. le Duc et obtenaient d'avance son approbation. Madame la Duchesse alla passer les fêtes de la Notre-Dame dans la retraite à Maubuisson. Les vertus de la princesse Louise de Bavière, sa tante, faisaient, dit Bossuet, éclater par toute l'Église la gloire de

ce saint monastère, et madame la duchesse de Bourbon y vint aussi avec son mari pour apprendre à connaître les saintes de sa nouvelle famille : le duc de Bourbon s'y donna le plaisir de raconter à sa tante, madame d'Hanovre, tout ce qu'il avait fait avec son père pour lui obtenir sa pension de 12,000 livres. C'était bien quelque chose ; pourtant cela ne suffisait pas tout à fait pour rendre la vie extrêmement gaie dans une maison aussi austère : il essaya de chasser ; mais il n'y avait guère de gibier dans les bois mal entretenus de la célèbre abbaye ; la chasse ne fut pas heureuse. Lorsque le duc de Bourbon fut revenu à Versailles, madame de Montespan se moqua des plaisirs de Maubuisson auxquels elle n'avait point pris part. « Il me parut un peu gêné de la présence de madame de Montespan, dit M. de Ricous ; de son côté, elle ne fait pas, ce me semble, tout ce qu'il faudrait pour lui donner un air plus libre avec elle. » Au contraire, il se sentait libre avec sa mère, qui pouvait bien n'être pas toujours d'une conversation fort divertissante, mais qui n'avait jamais la prétention de s'emparer de lui. Seulement madame la Duchesse, malgré sa soumission de novice envers son mari, ne se croyait pas obligée d'être soumise à madame de Montespan. Voilà la guerre allumée, guerre discrète et délicate, sans cris, sans fracas ni tumulte, guerre d'influence entre deux femmes dont la Bruyère trace le portrait en les opposant l'une à l'autre. « Il y a dans quelques femmes une grandeur artificielle, attachée au mouvement des yeux, à un air de tête, aux façons de marcher et qui ne va pas plus loin, un esprit éblouissant et qui impose, et que l'on n'estime que parce qu'il n'est pas approfondi. Il y a dans quelques autres une grandeur simple, naturelle, indépendante du geste et de la démarche et qui est comme une suite de leur haute naissance, un mérite paisible mais solide, accompagné de mille vertus qu'elles ne peuvent couvrir de toute leur modestie, qui échappent et qui se montrent à ceux qui ont des yeux. » La Bruyère avait des yeux et il voyait bien. « L'on est plus sociable et d'un meilleur commerce par le cœur que par l'esprit. » Mais il se garde bien de prendre parti. « Il est aussi dangereux à la cour de faire des avances que de n'en point faire. » Cependant la Bruyère, qui portait le deuil de sa mère, laissa échapper cette parole en voyant le sort de madame la Duchesse : « Regretter ce que l'on aime est un bien auprès de vivre avec ce que l'on hait. »

Après tout, il n'avait pas trop à se plaindre : « Le destin du vigneron, du soldat, du tailleur de pierres, l'empêchaient de se trouver malheureux par la fortune des princes ou des ministres qui lui manquait. » Il fallut bien que ceux qui se faisaient tirer l'oreille

pour lui témoigner les égards qui lui étaient dus, finissent par s'y résigner. Le roi avait déclaré qu'il allait partir pour Chambord, et il venait de fixer les places dans ses carrosses. On dut se hâter dans la maison de Condé de faire les mêmes préparatifs pour accompagner le duc et la duchesse de Bourbon. Le 18 août, M. de Gourville avait écrit de Paris à M. le Prince : « Je viens d'arriver de Saint-Maur, monseigneur le duc m'ayant mandé par son trompette de me trouver ici à une heure. Monseigneur le duc a réglé que monsieur de la Bruyère irait à cheval à Chambord. Je lui parlerai du sieur Sauveur, ainsi que Votre Altesse me l'a ordonné. » En effet, le lendemain il écrivit de nouveau : « Monsieur le Duc a ordonné de faire donner aux Révérends Pères et au sieur Sauveur des places dans les voitures ordinaires avec Fabvier. Je lui ai fait dire de les prendre et que je les ferai payer. » Dans ces deux lettres, nous voyons Gourville, toujours à cheval sur l'étiquette, mettre chacun à son rang dans la maison de Condé, appeler le maître de danse, Fabvier tout court ; le célèbre mathématicien professeur de fortification, le sieur Sauveur ; les jésuites Alleaume et du Rosel, les Révérends Pères ; mais quand il parlait de la Bruyère, il écrivait monsieur de la Bruyère comme s'il eût dit :

Monsieur de Petit Jean aussi gros que le bras.

La Bruyère était donc alors, quoique de race bourgeoise, traité comme un gentilhomme de Leurs Altesses. S'il n'en avait pas le titre, il en avait déjà les fonctions. Enseigner la politique à M. le duc de Bourbon ! Tout le monde s'inclinait devant ce privilége, sauf à se moquer de la maladresse du professeur, s'il ne se tenait pas mieux sur les chevaux de M. le Duc que Racine ou Boileau sur ceux du roi. Mais inférieur pour tout le reste aux deux grands historiographes, la Bruyère, sans être un élégant cavalier, leur était supérieur en fait d'équitation.

Enfin la Bruyère avait, malgré M. le Prince, un avantage qui ne manquait pas d'agrément : il accompagnait le duc de Bourbon partout, excepté dans le monde ; il n'assistait point aux fêtes et ne rendait pas compte des plaisirs du monde ; il n'était pas chargé d'amuser le jeune prince ni de lui apprendre à s'amuser ; il avouait franchement que les études dont il était chargé, très-sérieuses par elles-mêmes, n'avaient aucun rapport avec le plaisir et le gaieté, et il s'efforçait par mille moyens ingénieux d'en adoucir l'amertume, tandis que le jeune prince, soit dans le cabinet du roi, soit dans les conversations de la cour, en reconnaissait tous les jours l'évidente utilité. Aussi le duc de Bourbon se savait gré à lui-même, comme

s'il avait fait un acte de courage et de raison toutes les fois qu'il pouvait donner à M. de la Bruyère le temps convenu, et il n'y manquait guères. Il était un peu moins assidu avec Sauveur, parce qu'il ne voyait pas aussi bien l'incontestable nécessité des théories mathématiques dans la pratique des fortifications. Mais avec les maîtres chargés de lui apprendre à s'amuser dans le monde, il ne voulut pas s'ennuyer chez lui, et se mit fort à son aise ; il finit même par les renvoyer les uns après les autres. Quand Gourville communiqua à Fabvier les ordres de M. le Duc pour le voyage de Chambord, le maître de danse lui dit avec bonne foi qu'il n'était pas nécessaire de le faire venir à Chambord, si Son Altesse ne devait pas requérir ses services plus souvent qu'Elle ne l'avait fait dans les derniers temps à Versailles. Informé de ce fait absolument contraire à ses intentions, M. le Duc entra dans une grande colère, et eut avec son fils une explication des plus vives. M. le Duc n'entendait pas que son fils profitât de ce qu'il avait les grandes entrées pour s'émanciper à ce point. M. le duc de Bourbon comprenait encore moins que si le roi le traitait comme un homme digne de sa confiance, on voulût le traiter comme un enfant qui n'a ni bon sens ni raison. M. le Duc fut très-ému de cette querelle : il eut peur d'en tomber malade ; par précaution, il prit médecine le lendemain (20 août) et fit venir les Révérends Pères dans sa chambre pour leur raconter cette petite affaire qu'il avait eue avec son fils ; ils lui dirent que le duc de Bourbon renvoyait aussi fort souvent le maître d'armes. Quant au maître de dessin, il y avait déjà longtemps qu'il n'en était plus question. M. le Duc promit d'y mettre bon ordre : « Il est important, dit-il, de ne souffrir aucun retranchement dans tout ce qui a été réglé avec M. le Prince. » Du reste, ajoute le père Alleaume, qui nous donne ces détails, le duc de Bourbon fait son devoir avec les autres maîtres. Et la Bruyère conclut : « Le sage évite quelquefois le monde de peur d'être ennuyé. »

Pendant que M. le Duc prenait avec les Révérends Pères ces belles résolutions pour empêcher son fils de lui échapper, le jeune prince, qui ne s'en inquiétait guère, était allé avec le Dauphin faire une magnifique partie de chasse (qui le croirait aujourd'hui?) dans la plaine Saint-Denis. La société était des plus brillantes et des plus gaies : on y remarquait MM. de la Rochefoucauld, de Vardes, de Gramont, de Tingry, de Lory, etc. Beaucoup d'habiles chasseurs y déployèrent leurs talents. On tua six cents pièces de gibier. La part de M. le duc de Bourbon était déjà de trente perdreaux dans la matinée. Ce qu'il y avait de plus beau, c'est qu'il avait tiré ces perdreaux à cheval. Quelle fermeté sur ses étriers! quelle adresse!

quel coup d'œil! Il caracolait avec grâce, lorsque dans un champ de choux et d'asperges, près d'Aubervilliers, il ajusta un lièvre qui se dérobait devant la chienne de monseigneur le dauphin. Il tira, manqua le lièvre, et tua la chienne de Son Altesse Royale. Grand émoi. On accourt aux cris de la bête expirante, on la ramasse, on la soigne. On se demande avec inquiétude ce que va dire Monseigneur : il aimait beaucoup cette chienne, qui était vraiment excellente. Le duc de Bourbon était aussi pâle et aussi abattu que s'il avait fait une chute effroyable. On le consola en lui disant que ce n'était pas sa faute; mais ces consolations, dont il sentait l'ironie, étaient autant de blessures qui renouvelaient sa douleur. Monseigneur se montra bon prince et témoigna quelque pitié pour son petit cousin. Au déjeuner à Aubervilliers, on parla beaucoup de cette affaire importante : le duc de Bourbon, piqué au vif, déclara qu'il ne chasserait plus de sa vie. On fit de grands efforts pour le tirer de son désespoir : rien ne put y réussir. A la fin on rapporta la chienne, qui n'était pas encore morte : on remarqua qu'elle n'en mourrait pas. Cela seul rendit quelque courage au jeune prince; il consentit à chasser à pied dans l'après-dînée, et il tua bien encore une huitaine de pièces avant de rentrer à la maison. Il appela la Bruyère auprès de lui, pour se distraire de ses plaisirs par quelques études sérieuses; mais il ne put se tenir de lui dire son chagrin. Ce qu'il ne pouvait supporter, c'était l'opinion qu'il avait donnée de lui à tous les courtisans de Monseigneur. La Bruyère lui répondit : « Nous cherchons notre bonheur en dehors de nous et dans l'opinion des hommes que nous connaissons flatteurs, peu sincères, sans équité, pleins d'envie, de caprice et de préventions. Quelle bizarrerie! » Et il voulut s'occuper des études; mais ce fut impossible : Monseigneur resta plongé dans son noir chagrin.

Ce ne fut pas son père qui l'en tira, lorsqu'il voulut lui faire reprendre ses leçons de danse. Le duc de Bourbon prétendit qu'il était souffrant, qu'il s'était enrhumé à la chasse, en un mot, qu'il ne pouvait pas danser. M. le Duc insista. Le 21 au soir avait lieu à Marly la dernière fête de la saison, puisque le Roi allait partir pour Chambord. Madame la duchesse de Bourbon y dansera sans aucun doute : est-ce que son mari n'y dansera pas? — Non, non, mille fois non! M. le Duc fut obligé de baisser le ton devant l'énergique volonté de son fils. La fête eut lieu. On y joua *le Sicilien* de Molière, avec des entrées de ballet et les bons danseurs et danseuses de l'Opéra. Madame la duchesse de Bourbon y obtint le plus grand succès; madame la princesse de Conti se soutint à la hauteur de sa réputation. Mademoiselle de Roquelaure atteignit presque l'éclat de ces deux

princesses. M. le duc de Bourbon assista à toute la fête, vit toutes les danses; mais, comme il l'avait déclaré, il ne dansa pas. Son père maudissait l'entêtement d'un enfant sur lequel il avait eu le tort de faire reposer ses espérances. Le fils donna toujours pour excuse le gros rhume qu'il avait attrapé la veille. Les amis du Dauphin attribuèrent cette subite indisposition au dépit d'avoir tué la chienne de Monseigneur. Le 23 août, Sauveur disait : « Le peu d'attention qu'a eue le duc de Bourbon cette semaine, et le peu de leçons qu'il a prises, est cause que nous n'avançons guère. J'espère que les leçons de Chambord répareront ce qui nous manque ici. » Le même jour, le P. Alleaume écrivait à Condé : « Il paraît que la réprimande de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc a fait un fort bon effet : on est depuis ce temps-là dans une grande exactitude. Monseigneur le duc de Bourbon se leva hier fort matin : il alla de suite au manége. M. de la Bruyère, M. Sauveur et les autres maîtres eurent leur temps, et furent satisfaits de son application. Nous le saurons demain. » M. le Prince s'aperçut facilement que le P. Alleaume prenait ses désirs pour la réalité. Quant à la Bruyère, il composa cette recette philosophique : « Les hommes, en un même jour, ouvrent leur âme à de petites joies et se laissent dominer par de petits chagrins. Rien de plus inégal ni de moins suivi que ce qui se passe en si peu de temps dans leur cœur et dans leur esprit. Le remède à ce mal est de n'estimer les choses du monde que ce qu'elles valent. » Il appliqua ce remède à Chambord, à Fontainebleau et à Versailles, et il s'en trouva toujours bien.

ÉTIENNE ALLAIRE.

L'ARMÉE FRANÇAISE

DEPUIS LA GUERRE

II[1]

V

Les vacances de l'Assemblée, en retardant la discussion de la loi des cadres, nous ont laissé le temps de continuer l'analyse commencée des deux documents en controverse. Nous voulons parler du rapport déposé par le général Chareton le 3 août 1874 et du projet de loi qui a été présenté par le ministre de la guerre à la date du 24 novembre dernier.

Nous examinerons ensuite les propositions contenues dans un second projet de loi de la Commission de l'armée, et enfin nous dirons à quelles résolutions l'Assemblée nationale se sera arrêtée.

Nous n'avons encore effleuré que deux des questions soulevées par la divergence des vues entre le pouvoir exécutif et la commission de l'Assemblée. Nous avons parlé, en premier lieu, de la constitution à adopter pour la compagnie d'infanterie, et nous avons abordé ensuite la question de savoir si l'intérêt public demande que les pontonniers soient enlevés à l'arme de l'artillerie pour être donnés au corps du génie.

Nous passerons donc immédiatement à un troisième sujet, et nous traiterons de l'organisation des troupes du corps de l'artillerie.

ARTILLERIE.

C'est en 1829 que l'unité tactique de l'artillerie actuelle a été constituée. On entend par unité tactique une certaine quantité de

[1] Voir *le Correspondant* du 25 décembre 1874.

troupes qui obéissent, sans intermédiaire, au commandement de leur chef. C'est alors qu'on a formé la batterie comprenant, outre les canonniers qui servent les bouches à feu, les soldats conducteurs qui les mènent et les chevaux qui les traînent. Mais, depuis cette époque, l'organisation et la composition des régiments d'artillerie ont subi des changements si fréquents qu'ils semblent avoir été des oscillations périodiques se succédant en sens contraires. Les opinions des hommes compétents restent encore aujourd'hui très-flottantes, et les deux documents importants que nous interrogeons sont loin de suffire pour les fixer.

Disons d'abord d'où provient la difficulté. Trois unités tactiques très-distinctes portent le nom de batterie. Ce sont : 1° la batterie à pied, la plus ancienne, qui est destinée à servir des bouches à feu fixes soit dans des siéges, soit dans la défense des places, soit dans la défense des côtes; 2° la batterie montée qui sert des bouches à feu de campagne mobiles, et dont les canonniers, qui sont distingués des conducteurs par le nom de servants, marchent habituellement à pied; mais trouvent à s'asseoir sur les voitures dans toutes les circonstances où les chevaux prennent une allure vive; 3° la batterie à cheval, qui diffère de la précédente en ce que les canonniers proprement dits étant tous à cheval suivent facilement les voitures et ne les surchargent plus de leur poids. Cette batterie à cheval peut donc, plus longtemps que la batterie montée, soutenir le trot et le galop sans dépasser les forces de ses chevaux. C'est là sa qualité distinctive.

Aux yeux des jeunes officiers, le service dans une batterie à cheval est le plus brillant, ensuite vient celui d'une batterie montée. La batterie à pied, qui n'est pas destinée à paraître sur les champs de bataille, est habituellement pour eux l'objet d'une répugnance assez prononcée. Il est advenu de là que l'organisation première qui plaçait les trois différentes batteries dans un même régiment a été ensuite remplacée par celle qui formait trois sortes de régiments ne renfermant que des batteries ou à pied, ou montées, ou à cheval. Après avoir examiné diverses tentatives d'amélioration qui ont été vaines et qu'il serait aussi long qu'inutile d'exposer ici, parce qu'elles n'ont fait voir que leurs inconvénients, la Commission propose aujourd'hui qu'il y ait deux régiments formant une brigade par corps d'armée. Le régiment impair doit comprendre 4 batteries à pied et 8 batteries montées; le régiment pair 9 batteries montées et 3 batteries à cheval.

Nous croyons être en droit d'attribuer à un préjugé né d'un état de choses antérieur la résolution prise de réunir, dans le régiment impair, des batteries à pied avec des batteries montées. Chaque

fois, en effet, que cette combinaison s'est faite, on a vu l'instruction spéciale des batteries à pied languir et rester en souffrance; cela provient des soins qu'exige et des préoccupations qu'entraîne l'instruction des batteries mobiles, dans lesquelles des efforts divers doivent agir simultanément pour assurer la plus grande mobilité aux voitures, la plus grande promptitude à l'ouverture du feu, et, sur le champ de bataille, le plus grand sang-froid au tir.

Le personnel d'artillerie destiné à l'attaque et à la défense des places a perdu incontestablement quelque chose de l'habileté et de l'instruction technique qui l'avaient caractérisé si longtemps; et cela, par suite de l'organisation de 1829, malgré tous les efforts qu'on a faits en divers sens pour remédier à un mal qu'on était bien forcé de voir, même en temps de paix. Or ceci se produisait sous le régime de la loi du recrutement de 1832, alors que les soldats avaient sept ans à passer sous les drapeaux. Aujourd'hui que leur temps de service est moindre, qu'il n'est plus, en réalité, que de quatre ans pour la première partie du contingent, d'un an ou de six mois pour les deux autres, il faut absolument spécialiser les canonniers à pied dans les fonctions de leur service restreint pour arriver à en tirer bon parti.

Un autre motif, moins impérieux, il est vrai, conduit encore à la même conclusion.

Les batteries montées du régiment impair sont destinées à faire la guerre sous les ordres du colonel qui les commande pendant la paix, tandis qu'il en est autrement pour les batteries à pied, qui cesseront forcément d'être sous ses ordres, soit qu'elles aient à exécuter des travaux de siége, soit qu'elles aient à servir dans la défense des places. L'avantage important de laisser chaque troupe sous un commandement permanent pour la guerre comme pour la paix est abandonné par la commission de l'Assemblée nationale dans une circonstance qui aggrave l'inconvénient, car le colonel aura peut-être plus de penchant que par le passé à sacrifier l'instruction technique de ses batteries à pied pour les employer aux manœuvres d'ensemble des batteries montées, dont il aura à cœur de développer l'habileté le plus possible.

Une autre considération encore qui influe dans le même sens peut être exposée brièvement. On connaît l'insuffisance actuelle des sous-officiers, tant sous le rapport de l'instruction que sous celui du nombre; or l'artillerie, l'arme qui a le plus besoin d'hommes expérimentés pour éviter les accidents inhérents au maniement de la poudre, souffre cruellement d'une pénurie qu'elle n'avait jamais éprouvée au même degré qu'aujourd'hui. Comment

donc méconnaîtrait-on la nécessité absolue de spécialiser les sous-officiers pour qu'ils puissent apprendre leur métier militaire avant qu'arrive l'instant de le quitter. Aujourd'hui, les sous-officiers d'artillerie doivent savoir tant de choses, qu'il n'y en a pas un seul qui suffise à la tâche. Le sentiment de l'inutilité de leurs efforts décourage même les plus zélés qui quittent, dès qu'ils peuvent, un service pour lequel ils auraient eu une vocation prononcée, si les fonctions en eussent été mieux délimitées.

Nous n'avons parlé, jusqu'ici, que des instructions et des manœuvres réglementaires du passé; mais comment serait-il donc possible, avec cet état de choses, de développer l'étude pratique de la guerre.

En Allemagne, l'artillerie à pied forme des corps séparés des régiments de l'artillerie de campagne. Les canonniers ne restent que pendant trois ans sous les drapeaux, et néanmoins ils sont très-bien exercés à leurs fonctions, parce qu'elles sont plus limitées que chez nous. Leur instruction ne s'arrête pas aux devoirs à remplir en temps de paix; elle comprend des exercices de guerre, qui sont les plus utiles de tous, en rapport avec la spécialité devenue plus restreinte.

Dans cette armée, les officiers de l'artillerie à pied se sont préoccupés des changements que les progrès du canon et ceux du fusil doivent apporter dans l'art d'attaquer comme dans l'art de défendre les places fortes. Ils sont arrivés à pouvoir exécuter contre Strasbourg une opération qui ne s'était point encore faite. Ils ont ouvert trois brèches, de loin, dans des murailles qu'ils ne voyaient pas, sans avoir besoin d'amener les bouches à feu jusqu'au bord du fossé.

Si nos batteries à pied étaient réunies et formaient des corps spéciaux, les officiers d'artillerie en arriveraient à considérer ce service comme égal au moins à tous les autres, pour peu qu'on les mît sur la voie des études pratiques qui préparent à résoudre de si difficiles problèmes et à réaliser d'aussi importantes innovations dans l'art de la guerre.

La séparation à opérer entre les troupes de l'artillerie de campagne et les troupes de l'artillerie qui servent à attaquer comme à défendre les places est, à nos yeux, une de ces nécessités de l'organisation nouvelle qui se fera jour malgré tous les obstacles. Si cette nécessité est aujourd'hui méconnue, cela provient uniquement de ce que cette séparation, opérée précédemment sans prévoyance et dans un autre état de choses, n'a point eu de succès ni de stabilité.

Revenons maintenant au rapport fait par la Commission de l'Assemblée nationale pour signaler, d'après elle, comment des accrois-

sements trop hâtifs, qui ont été opérés dans les cadres des troupes d'artillerie, en ont compromis la bonne constitution.

Après avoir dit qu'en 1870, au moment de la guerre, le nombre de nos régiments d'artillerie était de vingt-deux en y comprenant les deux régiments d'artillerie de la garde impériale, le rapporteur, M. le général Chareton, fait observer que les malheurs des circonstances obligèrent à jeter dans les rangs de notre artillerie des cadres qui, sans doute, firent leur devoir avec le plus louable patriotisme, mais qui étaient aussi insuffisants au point de vue de l'instruction qu'à celui du service. Puis il ajoute :

« Ces nécessités donnèrent naissance à une organisation hâtive qui ne pouvait qu'être transitoire et de laquelle nous sortons à peine.

« Dans cette situation d'affaiblissement et de pénurie des cadres, on ne peut s'empêcher de considérer comme regrettable pour l'artillerie, la création, sans transition et, pour ainsi dire, d'une seule pièce, de dix-huit régiments nouveaux.

« Cette extension hâtive, faite avec des éléments insuffisants, outre qu'elle a imposé et qu'elle impose encore à notre budget une charge qui n'est point en rapport avec l'accroissement de notre force militaire, présente de graves dangers pour l'avenir de notre artillerie. Le droit d'avancement à l'ancienneté, consacré par la loi dans une certaine proportion jusqu'au grade de chef d'escadron, portera, si la loi n'est pas modifiée, dans un avenir qu'il est nécessaire de prévoir, au commandement de nos batteries un certain nombre d'officiers d'une capacité contestable, et votre commission devra, messieurs, tenir compte de ce fait qui se produira également dans les autres armes, dans le projet de loi sur l'avancement qu'elle aura à soumettre à vos délibérations.

« Jusqu'au mois de septembre 1873, nos troupes d'artillerie se composaient de 30 régiments à 14 batteries, d'un régiment de pontonniers, de 10 compagnies d'ouvriers, 5 compagnies d'artificiers et 2 régiments du train.

« Un décret du 29 septembre 1873 a porté le nombre de ces régiments à 38.... »

Il est vrai qu'on attend le vote de la loi actuelle et de nouveaux crédits pour compléter le nombre des batteries; néanmoins, nous retrouvons encore dans l'ensemble de ces mesures les malheureux résultats que produisent, malgré leurs bonnes intentions, les gouvernements sans lendemain. N'agissant qu'en vue du moment présent, ils compromettent tout l'avenir sans pouvoir s'en rendre compte. Cette imprévoyance s'est prolongée bien au delà de la fin de la guerre en ce qui concerne l'artillerie, car, pour augmenter le

nombre des officiers de l'arme dans une proportion jusque-là inconnue, on a pris, parmi les sous-officiers des régiments, des hommes dont l'instruction est notoirement insuffisante, et l'on a demandé à l'école polytechnique et à l'école d'application tout ce qu'elles pouvaient donner en raccourcissant, pour un grand nombre des élèves, le temps consacré à l'instruction, et en diminuant, par conséquent, le niveau des connaissances générales et techniques. On a agrandi l'édifice, avec tous les matériaux qu'on a pu rassembler, trop rapidement pour ne pas risquer d'en compromettre la solidité, alors qu'il eût mieux valu commencer par améliorer tout ce qui existait.

La Commission de l'Assemblée et le ministre de la guerre sont d'accord pour donner deux régiments d'artillerie à chacun des corps d'armée. En Prusse, avant 1870, les seize batteries mobiles attribuées au corps d'armée étaient réunies dans un seul régiment, mais on les répartissait au moment de la guerre ainsi qu'il suit :

Huit batteries étaient affectées, par groupes de quatre, aux deux divisions d'infanterie;

Une batterie à cheval était affectée à la division de cavalerie;

Sept batteries, formant primitivement l'artillerie de réserve, avaient reçu un nom nouveau pour indiquer un changement de destination. Elles formaient l'artillerie du corps d'armée. Celle-ci ne marchait plus, comme la nôtre, en arrière de toutes les troupes du corps d'armée, elle était intercalée dans les colonnes de marche de manière à pouvoir prendre part aux premiers engagements, et c'est par son action hâtive que les Prussiens ont semblé posséder partout une artillerie plus nombreuse que la nôtre alors qu'ils avaient réellement un peu moins de canons par mille hommes. S'il est vrai, néanmoins, que le nombre total de leurs bouches à feu mobiles ait été double des nôtres, dans la première période des événements, cela provient de ce que l'effectif total de leurs trois armées était beaucoup plus considérable que celui de la nôtre.

Nous croyons que la Commission de l'Assemblée commet à ce sujet une erreur dans son rapport. On y lit : « Chacune de nos divisions d'infanterie était pourvue en propre, dans la même guerre, de trois batteries d'artillerie, dont une de mitrailleuses, pour un effectif de neuf à dix mille hommes, c'est-à-dire d'environ deux bouches à feu par mille hommes. » Mais ce n'est point ainsi que le compte se fait et qu'il doit être fait. Il faut, pour calculer le nombre de nos canons par mille hommes, ajouter aux batteries des divisions celles de la réserve de chaque corps d'armée, et, en outre, celles de la réserve générale de l'armée, puis diviser par le nombre total de mille hommes que contient l'armée. En opérant

ainsi, on trouve que notre armée du Rhin avait un plus grand nombre de canons par mille hommes que l'armée prussienne ; mais nos canons avaient été répartis dans l'organisation, de forme ancienne, de nos réserves d'artillerie avec moins de prévoyance et d'habileté que dans l'armée prussienne qui avait su innover.

Nos ennemis avaient encore introduit une mesure d'une autre sorte pour alléger la marche du corps d'armée en assurant le remplacement des munitions sans employer, pour leur transport, autant de voitures que par le passé. Au lieu de réunir toutes les voitures à munitions pour en former ce gros et lourd convoi qui se tient toujours loin en arrière des dernières troupes en marche du corps d'armée, on les a réparties en plusieurs unités de vingt-cinq à trente voitures portant le nom de colonnes de munitions. Ces colonnes de munitions, placées sous les ordres du commandant de l'artillerie du corps d'armée, sont dirigées d'après ses instructions, pendant le combat, vers les points où les batteries sont engagées, et elles mettent leurs munitions à la disposition des commandants de batterie au fur et à mesure des consommations. Comme toutes les batteries ne sont jamais longtemps engagées à la fois, les Prussiens ont trouvé là un moyen de diminuer l'approvisionnement nécessaire, en moyenne, à chaque canon, ou, ce qui revient au même, l'approvisionnement en munitions de chaque bouche à feu.

Il était de principe, dans notre artillerie, que chaque batterie devait avoir un approvisionnement de deux cents coups par pièce lui appartenant en propre, puis un second approvisionnement égal, mais réparti entre le parc d'artillerie de corps d'armée et le grand parc d'artillerie de l'armée. Ce dernier sert, comme on sait, à réapprovisionner les parcs de corps d'armée. L'artillerie prussienne a réduit le second approvisionnement, dans la dernière guerre, à cent cinquante-sept coups par pièce de quatre, et à cent vingt coups par pièce de six, traînés par les colonnes de munitions du corps d'armée. L'artillerie prussienne n'avait en tout que deux cent soixante-dix-sept coups par canon de quatre, au lieu de quatre cents coups que nous traînions. Le canon de six n'avait que cent vingt et un coups à la batterie et cent trente coups transportés par les colonnes de munitions, ce qui ne fait que deux cent cinquante et un coups par pièce au lieu de quatre cents coups que nous avions pour notre canon de douze, dont le projectile pesait presque le double du projectile prussien de six, ce qui devenait encore une cause d'accroissement du nombre de nos voitures.

Nous savons aujourd'hui que les batteries allemandes ont moins que les nôtres éprouvé la crainte de manquer de munitions. La mobilité des colonnes de munitions a suffi à tout, tandis que chez nous

le mouvement de retraite opéré par notre armée le soir du 16 août, mouvement qui a décidé le résultat néfaste du plus triste épisode de cette guerre, a été la conséquence de la crainte qu'on a éprouvée de voir l'artillerie manquer de munitions si le combat recommençait le lendemain matin.

Ni le rapport de la Commission, ni celui du projet de loi ministériel ne paraissent s'être complétement rendu compte du mécanisme qui fonctionne dans l'armée prussienne, car sans cela le rapport de la commission n'aurait sans doute pas jugé nécessaire de mettre encore à l'avenir deux cents coups par pièce, immédiatement à la suite de la bouche à feu, tant dans la batterie proprement dite que dans la réserve divisionnaire formée en colonne de munitions, et le rapport ministériel aurait signalé cette faute. L'artillerie autrichienne donne, il est vrai, les munitions d'artillerie à la division, mais elle n'a pas adopté la même constitution que la nôtre pour le corps d'armée.

La divergence d'opinions entre le ministre et la Commission porte surtout sur le nombre des régiments d'artillerie. La Commission propose de le réduire à trente-six au lieu de trente-huit, parce qu'il y aura encore dix-huit batteries de campagne, en plus du nombre nécessaire aux dix-huit corps d'armée de l'intérieur, qui suffiront, suivant elle, pour la dotation du dix-neuvième corps venu d'Algérie, même en y joignant la division formée par l'infanterie de marine. Nous ne traiterons pas cette question en ce moment parce qu'elle se rattache à la détermination des dépenses que la France peut supporter pour son état militaire. Nous croyons seulement pouvoir dire par avance que la commission et le ministre, entraînés par le patriotisme, engageraient l'un et l'autre des dépenses que la France ne pourrait pas payer sur ses impôts ; que tous les corps de troupes, toutes les armes, tous les services devront donc être ramenés à ce qu'exige l'équilibre nécessaire entre les dépenses et les recettes ; que si la mesure est générale et dictée, comme nous le pensons, par l'intérêt public le plus impérieux, elle deviendra sinon facile du moins possible à faire supporter.

Pour l'artillerie il y a prodigalité, non pas seulement dans le nombre des unités, mais dans la proportion des grades supérieurs ; pourquoi aurions-nous tant de chefs d'escadron dans cette arme et ferions-nous commander quatre batteries par un colonel ou par un lieutenant-colonel assisté d'un second officier supérieur quand les Prussiens se contentent d'un chef d'escadron qui dispose de ses quatre batteries comme un chef de bataillon d'infanterie dispose de ses quatre compagnies. La prodigalité des grades, et surtout des grades élevés, diminue leur prestige, au grand détriment de l'ar-

mée, en ne leur laissant plus des attributions qui aient assez d'étendue et d'importance.

Les capitaines en second des nouvelles batteries n'ont plus de rôle dans l'organisation nouvelle bien entendue, ils deviennent un rouage inutile puisqu'il n'a plus sa raison d'être. Ce rouage était nécessaire quand la réserve de la batterie, composée de dix-huit voitures, restait, pendant les combats, sous la conduite d'un seul officier, qui n'était qu'imparfaitement secondé par deux sous-officiers, mais il est supprimé par le fonctionnement des colonnes de munitions tel qu'il agit actuellement. C'est là ce que la Commission de l'Assemblée n'a pas bien compris.

Il nous paraît nécessaire de signaler aussi le passage suivant :

« Nous avons dit que le régiment impair de la brigade, qu'on peut appeler divisionnaire puisqu'il fournit l'artillerie aux divisions, détacherait huit batteries montées pour ce service, c'est-à-dire quatre par division, une par régiment, ou une section de deux pièces par bataillon. On donne ainsi satisfaction aux dispositions de la loi organique du 24 juillet 1873, qui veut que toutes les troupes qui composent un corps d'armée soient pourvues en tout temps de leurs moyens d'action, et que ces moyens puissent, en cas de détachement, se diviser en fractions constituées afin qu'il n'y ait ni trouble ni hésitation. »

Une partie des canons d'une armée ont pu, sans inconvénient, être distribués, dans les siècles antérieurs au nôtre, entre les régiments et même entre les bataillons de l'infanterie. L'empereur Napoléon Ier a même fait encore, en 1813, une tentative de ce genre pour donner de la confiance à une infanterie inaguerrie et de récente formation ; mais rien de tout cela n'est plus applicable aujourd'hui d'une façon normale. On peut donc avoir à craindre que l'autorité qui s'attache au travail de la Commission et au nom de son rapporteur ne réveille des idées erronées qui étaient assoupies depuis longtemps. Deux canons, avec leurs caissons, attachés à un bataillon, paralyseraient son action sans augmenter sa force. S'il est une règle de tactique actuellement hors de contestation, c'est que les bouches à feu ne doivent point s'éparpiller.

Nous avons encore à relever une autre erreur concernant la tactique, dans un autre passage du rapport consacré aussi à l'artillerie.

« Les batteries à cheval du corps d'armée doivent agir rapidement et au loin si c'est nécessaire, sous l'appui immédiat de la brigade de cavalerie du corps et le soutien du bataillon de chasseurs à pied du corps d'armée, lequel trouvera ainsi un emploi utile. » Le bataillon de chasseurs d'un corps d'armée, ayant à soutenir la réputation que ses aînés ont acquise, trouvera fort heureusement

d'autres occasions de rendre d'utiles services ; mais comment imagine-t-on qu'un bataillon pourra servir de soutien à des batteries à cheval, combattant conjointement avec une brigade de cavalerie, elles qui sont faites exprès pour se mouvoir dans les marches et dans les batailles avec la même rapidité que les troupes à cheval. Ne voit-on pas que ce serait mettre des entraves aux bouches à feu comme aux cavaliers, que de les astreindre à régler leurs mouvements sur ceux d'une troupe d'infanterie. Nous aurions voulu pouvoir éviter de signaler ces taches dans un si grand travail, mais l'erreur présente ici un inconvénient immédiat par l'influence qu'elle exerce sur les questions d'organisation qu'il s'agit de résoudre.

Un mot encore avant de quitter le sujet de l'artillerie, pour comparer le nombre des officiers de ce corps dans l'armée de l'Allemagne prussienne avec celui de l'artillerie française.

Il y a, en Allemagne, pour les dix-huit corps d'armée, 37 colonels, 40 lieutenants-colonels et 197 majors. Total : 274 officiers supérieurs.

L'artillerie française en comptera 459 !

Le nombre des capitaines est dans l'artillerie allemande de 516 ; la nôtre en aura 1,274.

Les officiers portés sur l'annuaire prussien n'atteignent pas les nombres ci-dessus parce que les officiers de la Saxe, du Wurtemberg et de la Bavière n'y sont pas compris, mais nous les avons ajoutés, en admettant qu'ils soient mis dans la même proportion qu'en Prusse.

TROUPES DES TRANSPORTS.

Dans notre armée, aujourd'hui, l'artillerie, le génie, l'administration ont des moyens de transport séparés l'un de l'autre ; ils forment les parcs qui suivent de loin la marche des troupes. La commission propose de charger de l'ensemble de ce service un même corps qu'elle dénomme corps des transports militaires, au lieu de lui laisser tout simplement son ancien nom de train, nom d'autant plus commode qu'il est plus court et qu'il ne donnerait plus lieu dans l'avenir à aucune ambiguïté, puisqu'il n'y aurait plus qu'un seul train.

L'étendue des attributions que la commission veut donner à son corps des transports dépasse ce qui se fait en Prusse et en Autriche, où les corps de l'artillerie et du génie mobilisent eux-mêmes leurs colonnes de munitions et d'outils. En Autriche, le train effectue les

transports des équipages de ponts, ce qu'il ne fait pas dans l'armée prussienne.

Mais nous voudrions, avant d'apprécier l'innovation proposée, qu'elle fût encore mieux étudiée dans son fonctionnement de guerre pour diminuer le plus possible et l'effectif du nouveau corps et ses dépenses pendant la paix, tout en assurant promptement à la mobilisation les ressources qu'il lui faut, en conducteurs, en chevaux et en voitures, pour les corps de troupes, pour les états-majors et pour les trois services de l'artillerie, du génie et de l'administration. La commission aurait dû rapprocher les effectifs et les dépenses de son corps de transport avec les effectifs et les dépenses qui sont comparables dans les armées de la Prusse et de l'Autriche.

Une des conclusions de la commission qui nous paraît encore moins heureuse, porte sur un autre point qu'elle n'a pas, croyons-nous, suffisamment examiné quand elle s'est exprimée ainsi qu'il suit :

« Le même ordre d'idées qui a conduit votre commission à vous proposer de réunir dans un corps unique des transports militaires, les trains spéciaux à chaque arme, artillerie, génie, intendance, l'a conduit également à vous proposer de centraliser entre les mains du service de l'artillerie la confection de tout le matériel de l'armée.

« N'est-il pas étrange, en effet, de voir chaque corps vouloir produire lui-même le matériel nécessaire à son service, comme si l'atelier qui fabrique des affûts et des voitures d'artillerie ne pouvait pas fabriquer également les voitures de l'intendance et celles du génie.

« Il a semblé à votre commission que les procédés de l'industrie privée, ordinairement très-bon juge de ses intérêts, étaient à imiter par l'administration de la guerre, qu'il y aurait avantage pour le service et économie pour le trésor à n'avoir pas des ateliers distincts produisant les mêmes choses, employant un outillage double, un personnel double, et multipliant ainsi, sans nécesité, les frais généraux. »

Ces considérations sont justes, mais incomplètes. Sans doute, le service de l'artillerie, ses arsenaux suffisamment agrandis peuvent diriger et effectuer les constructions des voitures d'autant plus économiquement que la commande sera plus considérable ; mais tout perfectionnement, tout changement à effectuer dans les dispositions des modèles types rencontreront des obstacles plus grands encore que par le passé.

L'uniformité dans les modèles de tous les objets du matériel que

l'armée met en œuvre est presque nécessaire, et aujourd'hui plus que jamais, pour que le soldat qui n'a passé qu'un temps court sous la règle militaire retrouve, s'il est rappelé par la mobilisation, les objets qui lui sont remis conformes à ceux dont il a appris à faire usage. C'est là un grand obstacle à ce que l'armée puisse mettre promptement à profit les progrès incessants de l'industrie privée qui trouve toujours intérêt à opérer des perfectionnements nouveaux. Mais si les progrès du matériel de l'armée déjà ralentis par cet obstacle, le sont encore par la difficulté qu'éprouvera le service qui fait usage de la part du service qui construit, l'immobilité sera complète et toute amélioration presque impossible. Prenons pour exemple les voitures d'ambulance, et admettons que les arsenaux de l'artillerie aient commencé à les construire sur un modèle déterminé ; ce sera à la condition d'avoir fait des approvisionnements de matériaux, et, par exemple, de bois d'essences et d'échantillons déterminés qu'il faut conserver en magasin pendant tout le temps nécessaire pour que la dessiccation en soit complète. Mais alors, si le modèle est à changer, c'est le service de l'artillerie et son budget qui auront à demander des crédits extraordinaires et à supporter les pertes. Mettons de côté les lenteurs et les entraves qui viendront de ce que le service chargé de la construction ne verra que les embarras et les difficultés apportés par le changement et demandons-nous comment se feront les études des nouveaux modèles. Est-ce au service qui fait emploi de l'objet qu'il appartiendra de déterminer chaque fois le modèle nouveau? Mais ce service ne connaîtra rien des conditions de la construction et de celles de la conservation. Est-ce à l'artillerie que cette attribution sera donnée? Mais elle ne connaîtra pas bien complétement les conditions d'un emploi avantageux.

Pour tenir compte à la fois des considérations que la commission a fait valoir et de celles qui viennent d'être exposées, on pourrait peut-être adopter le parti de tout construire dans un petit nombre d'arsenaux de l'artillerie agrandis, mais avec la coopération et sous la surveillance d'officiers ou de fonctionnaires appartenant aux services intéressés. Nous nous bornerons à cette simple indication, sans entreprendre de formuler ici un projet complet qui dépasserait notre compétence.

GÉNIE.

La partie du rapport de la commission de l'Assemblée nationale qui traite de ce service commence ainsi :

« Le service du génie, comme celui de l'artillerie, comporte

deux parties, l'état-major et les troupes; mais pour l'artillerie les troupes constituent la partie essentielle de l'arme, tandis que pour le génie elles ne sont que des auxiliaires.

« Il en résulte que l'organisation de l'artillerie doit avoir pour base le service de guerre, et que celle du génie doit se déterminer par les conditions du service de paix, de beaucoup les plus importantes au point de vue du personnel. »

Nous trouvons dans ces dernières paroles la déclaration, l'aveu d'une hérésie dangereuse. Comment, après la malheureuse guerre de 1870, où tous les avantages des armées allemandes sont venus de ce qu'elles avaient, depuis le haut jusqu'au bas de la hiérarchie, appris pendant la paix la pratique de la guerre, la commission de l'armée de notre Assemblée nationale vient dire qu'il y a chez nous un service qui est élevé sur une autre base, sur celle des besoins de la paix. Et ce service sera celui qui se recrute à l'Ecole polytechnique, dans l'élite de notre jeunesse la plus laborieuse, et qui prend habituellement les élèves les plus distingués de ceux qui entrent dans les carrières militaires.

Le mal est ici d'autant plus grave que le nombre des officiers des troupes du corps du génie a été jusqu'ici peu considérable par rapport aux officiers de l'état-major du corps, et que le service dans les troupes a été considéré par le corps même du génie comme étant d'un ordre inférieur aux divers emplois du service de son état-major.

L'origine de cette défaveur remonte aux décrets de la Convention qui, en constituant douze bataillons de sapeurs et un de mineurs pour servir d'auxiliaire à l'état-major du génie, a consacré le principe d'un avancement séparé entre les officiers des troupes et ceux de l'état-major de l'arme. Ce principe a été rigoureusement observé jusqu'en 1850, époque à laquelle tous les officiers des troupes et de l'état-major du génie ont été admis à concourir ensemble pour l'avancement. Mais d'après le rapport que nous analysons, ce fait « a produit des effets si désastreux à la fois pour le niveau général de l'instruction du corps, pour l'avancement même des officiers des troupes, et surtout pour le bien du service, que le comité des fortifications, dans une délibération du 15 mai 1872, a demandé au ministre le rétablissement du principe établi par les décrets de la Convention nationale. Cependant, l'état de choses créé par le décret du 16 octobre 1850 subsiste encore, sans doute parce que le gouvernement attend le vote de la loi d'avancement qui doit vous être présentée. »

Ainsi, l'état de choses que la commission appelle de ses vœux est celui dans lequel les officiers de l'état-major du génie ne pourront

servir dans les troupes que par intervalles très-courts, puisque les officiers des troupes ne quitteront jamais leurs emplois. Quelles sont donc les attributions des officiers de l'état-major du génie dans le service de paix? La construction, l'entretien et les réparations de tous les bâtiments militaires, à l'exception de ceux qui sont consacrés au service spécial de l'artillerie; puis la construction, l'entretien et l'amélioration de tous les ouvrages de fortification des places fortes.

Un jeune officier du génie entre dans le corps après avoir étudié pendant deux années, à l'école polytechnique, les sciences physiques et mathématiques dans leurs parties les plus élevées, et après avoir passé ensuite deux autres années dans une école d'application, où on lui a enseigné en même temps et les éléments du métier militaire et, autant que cela a été possible, les parties élevées de l'art de la guerre, qui comprennent la tactique, la stratégie, la fortification passagère, la fortification permanente, l'attaque et la défense des places, la balistique et l'artillerie. Ces hautes connaissances ainsi effleurées prématurément par le jeune officier qui n'a rien appris par la pratique sur la nature et sur l'action des troupes, n'ont point assez profondément pénétré dans son esprit pour y demeurer bien longtemps; et pourtant, à moins que l'officier du génie ne soit appelé à faire pendant longtemps la guerre et à recevoir les leçons de l'expérience par des observations directes et personnelles, il ne dépassera jamais le niveau de ce que l'école d'application lui aura enseigné, car ses occupations seront d'une tout autre nature. Les soins à donner à l'entretien du casernement, quelques réparations à faire aux bâtiments militaires, et plus tard une portion de caserne, un hangar ou un magasin qu'il aura peut-être à faire élever l'initieront à la profession d'architecte; puis des projets à rédiger pour l'amélioration d'une place forte, quelque ouvrage à réparer ou à améliorer l'initieront aux détails pratiques de sa profesion d'ingénieur. Les inspecteurs généraux de son corps veilleront avec vigilance à ce qu'il travaille pour s'instruire, autant que les occupations de son emploi le lui permettront. Mais de quelle nature seront ses réflexions? Dans quelle voie dirigera-t-il son initiative quand il sera arrivé à l'âge auquel l'homme a acquis toute sa capacité? C'est ce qu'il est facile de savoir en ouvrant le *Mémorial de l'officier du génie*, qui est le recueil de tous les mémoires que le comité de l'arme veut porter à la connaissance des officiers du corps. On y trouve des travaux sur toutes les branches de l'art des constructions, sur l'art des levés topographiques et géodésiques, sur des procédés utilisables dans les reconnaissances militaire, sur le mécanisme des ponts-levis, sur l'application des ma-

thématiques au problème de la poussée des terres ou de la stabilité des voûtes, mais sur l'art de la guerre rien, ou presque rien, même en ce qui concerne la spécialité du service du génie, qui comporte, avec l'attaque et la défense des places fortes, l'art de les fortifier.

Ces trois branches de l'art de la guerre, que le génie de Vauban a portées plus haut qu'on ne l'avait fait avant lui, deviennent aujourd'hui stationnaires dans son pays, alors que les perfectionnements extraordinaires des canons et des armes à feu appellent impérieusement des changements dans les méthodes. Les ouvrages de fortification passagère que les Prussiens ont élevés autour de Paris, soit pour en assurer l'investissement, soit pour en opérer le bombardement, diffèrent par leur disposition, par le choix de leur emplacement et parfois aussi par une construction plus simple, de tout ce qu'on avait fait jusque-là, tandis que les ouvrages de la défense, dont les dispositions étaient empruntées aux temps antérieurs, ont été trop souvent insuffisants.

Nos officiers du génie n'en sont pas moins, individuellement, des hommes très-distingués, qui ont peut-être plus de savoir général, plus d'intelligence, plus de sentiments élevés que ceux d'aucune autre nation. Ils étaient au siége de Sébastopol les martyrs du devoir avec la plus admirable simplicité, quand chaque nuit l'un d'eux, tout au moins, était blessé ou tué en essayant de pousser en avant une tranchée parvenue à très-petite distance des ouvrages enveloppants de l'ennemi. Mais nos officiers du génie ne sont pas assez occupés pendant la paix des fonctions qu'ils auront à remplir pendant la guerre. Ne peut-on pas enlever au corps du génie français cette administration minutieuse du casernement qui l'atrophie, et qui est plus du ressort des architectes civils que des ingénieurs militaires? Alors on pourrait diminuer le nombre des ingénieurs militaires, confier à chacun d'eux des attributions de plus d'importance, leur donner pendant la paix l'occasion d'apprendre la mise en œuvre des nouveaux engins de guerre, et de reconnaître l'influence qu'ils doivent exercer sur les travaux des siéges comme sur l'art de fortifier et de défendre les places. Ils arriveraient ainsi à se mettre en mesure, au moyen des opérations d'attaque et de défense simulées, d'introduire des innovations heureuses dans les parties de l'art qui les concernent particulièrement.

L'emploi de la fortification passagère se rattache à la tactique des troupes, à la manière de combiner l'action simultanée de l'infanterie, de l'artillerie et de la cavalerie. Il faut savoir comment les combats s'engagent entre les diverses sortes de troupes, et connaître les dispositions qui peuvent exercer sur le résultat de la lutte une

influence décisive, pour être en état d'employer utilement les ressources de l'art de fortifier.

Si l'instruction à donner aux officiers du génie est à modifier, si le corps doit devenir beaucoup moins nombreux qu'il ne l'est actuellement, et surtout qu'il ne le serait après l'adoption des propositions de la commission, nous sommes assurés qu'après ces réformes ce corps, composé comme il l'est, s'élèverait au-dessus de tous les autres, et qu'il apporterait à la reconstitution de notre état militaire un élément de supériorité que ne possèdent pas les autres nations.

Loin de se placer au point de vue que nous venons d'indiquer, la commission de l'Assemblée nationale n'a fait que des propositions dont l'adoption empirerait encore le mal que nous signalons. Elle demande, en effet, qu'on augmente à la fois et démesurément le nombre des officiers de l'état-major du génie et la quantité des troupes qui lui sont données à titre auxiliaire.

Pourquoi n'a-t-elle pas jeté un coup d'œil sur ce qui se fait en Prusse pour le service du génie? Elle aurait vu que le nombre des officiers de l'état-major du génie est incomparablement moindre que chez nous. Là où la Prusse confie à un chef de bataillon du génie la direction du service pour tout un corps d'armée, la commission y met, elle, un général de brigade! Et comme un général ne peut pas se passer de subordonnés, même de subordonnés de grades élevés, on les prodigue sans autre cause.

L'Allemagne a pour tout le génie de ses dix-huit corps d'armée 24 colonels, 13 lieutenants-colonels et 50 majors; en tout, 87 officiers supérieurs. Le rapport du général Chareton demande 226 officiers supérieurs, près du triple, puisqu'il admet la nécessité d'avoir 38 colonels, 38 lieutenants-colonels et 150 chefs de bataillon. Le nombre des capitaines est en Allemagne de de 178; on en demande chez nous 532!

Tout cela paraît sans doute concevable en se plaçant au point de vue de l'esprit de corps, mais non pas quand on l'envisage au point de vue du patriotisme et quand on sent sur le cœur le poids des malheurs de la France. Cette prodigalité des grades sans fonctions qui ferait tomber en décadence une nation prospère ne peut qu'entraver une nation malheureuse, dans les efforts qu'elle doit faire pour se relever.

Que l'Assemblée nationale fasse dresser l'état comparatif des divers états-majors de tous les services en France et en Allemagne; qu'elle ordonne de ne pas dépasser dans chaque grade le nombre d'officiers qui suffisent ailleurs, et qu'elle ne cède rien à l'intérêt per-

sonnel ; qu'elle n'use de ménagements que pour la période de transition.

On peut comprendre maintenant pourquoi nous avons dit, en traitant la question des pontonniers, que le corps du génie a moins d'aptitude, actuellement, que tous les autres services et qu'il est le moins en état de décider quel est le point de passage à choisir quand l'armée doit traverser un fleuve pour aller combattre l'ennemi sur l'autre rive.

Le nombre des troupes du génie compris dans le projet de la commission a été fixé avec la même exagération que l'effectif de l'état-major.

La commission fixe à vingt le nombre des bataillons du génie. Chaque bataillon aura cinq compagnies de sapeurs-mineurs, dont une de dépôt, ce qui donne cent compagnies. L'armée allemande comprend dix-huit bataillons de pionniers à trois compagnies, la quatrième compagnie du bataillon étant formée de pontonniers. Ainsi, l'Allemagne n'a que cinquante-quatre compagnies pour le service accessoire auquel nous en consacrerons cent. Nos pontonniers doivent, de même, avoir vingt-six compagnies, tandis que l'armée allemande se contente de dix-huit. Ce n'est pas tout, car, chez nous, les sapeurs-mineurs, choisis d'après des conditions de taille et de force corporelles, affaiblissent d'autant l'infanterie. En Allemagne, les pionniers, qui ne sont point une troupe d'élite, sont pris uniquement en considération de leurs habitudes professionnelles.

Les sapeurs-mineurs doivent-ils former des bataillons séparés les uns des autres ou être réunis en régiments? C'est une question sur laquelle la commission de l'Assemblée nationale et le ministre de la guerre sont en désaccord. Le ministre et les commissions spéciales qui l'inspirent opinent pour ne rien changer à l'organisation régimentaire qui existe; la commission de l'Assemblée nationale se prononce pour les bataillons isolés, et son rapport motive ainsi qu'il suit cette résolution longuement discutée :

« Les partisans de l'organisation régimentaire motivent leur opinion par les considérations suivantes :

« 1° L'organisation régimentaire est passée dans nos habitudes; elle a suffi, depuis 1816, à toutes les nécessités du service de paix et de guerre, pourquoi la changer?

« 2° Elle a l'avantage de préparer les colonels, destinés à devenir généraux, au maniement des troupes et à leur administration;

« 3° Puisqu'il faudra, en définitive, réunir un certain nombre

de bataillons dans une même école, on est amené forcément à n'avoir pour ces bataillons qu'un commandement unique, et l'on revient ainsi à l'organisation régimentaire moins le nom;

« 4° Il est à craindre que l'instruction militaire et l'administration de bataillons du génie ainsi juxtaposés ne présentent des inégalités qui résulteront nécessairement de la différence d'aptitudes de leurs chefs;

« 5° Il semblerait difficile, d'ailleurs, d'admettre que le colonel fût réduit au rôle d'un maître d'école sans être investi des pouvoirs nécessaires pour rendre l'instruction efficace, qu'il s'agisse de l'instruction professionnelle ou de l'instruction militaire.

« Les partisans de l'organisation par bataillon répondent à la première objection que l'organisation originelle des troupes du génie est le bataillon, qu'elle a fait ses preuves et qu'elle est à la fois l'organisation de guerre comme celle de paix, puisque la loi organique du 27 juillet 1873 consacre le principe du bataillon par corps d'armée;

« Que le principe essentiel de la loi du 27 juillet étant que l'organisation sur le pied de paix doit être la même que sur le pied de guerre, de telle sorte que le corps d'armée puisse passer de l'un à l'autre par un simple accroissement d'effectif, on ne comprend pas la nécessité d'avoir, pour la paix, une organisation régimentaire qu'il faudrait rompre au moment de la mobilisation;

« Que, d'ailleurs, au moment d'une guerre, les colonels que l'organisation régimentaire devrait avoir pour conséquence de retenir à l'intérieur dans leur régiment, sont naturellement portés à les abandonner pour faire campagne. »

Faisons remarquer, en passant, et sans contester encore la conclusion du rapport, qu'on se place ici trop au point de vue de notre ancien état militaire; car le nouveau ne devrait pas avoir un seul colonel qui n'eût sa place assignée dans la mobilisation.

Personne ne pourra donc plus aller ou ne pas aller en campagne, suivant son désir et d'après ses démarches. Mais reprenons la citation, qui sera bientôt assez complète.

« Quant au motif allégué que l'organisation régimentaire est nécessaire, parce qu'elle prépare les colonels à devenir généraux, en les familiarisant avec le maniement des troupes, on peut répondre que, sur trente-cinq colonels dont se composent aujourd'hui les cadres de l'arme, trois seulement sont employés dans des régiments; c'est-à-dire un douzième, que, même en réduisant à deux ans la durée de ces commandements, qui sont aujourd'hui en moyenne de quatre ans, il faudrait vingt-quatre ans pour les y faire tous passer, et que l'âge de la retraite les aurait atteints avant que

cette condition fût remplie.... Il est d'ailleurs un fait capital qu'on a trop souvent perdu de vue, c'est que les troupes du génie ont été créées pour être employées aux travaux des places de guerre, à l'attaque et à la défense de ces places, et non point pour faire des évolutions de ligne. »

La commission de l'Assemblée croit que les évolutions de ligne, c'est ainsi qu'on nomme les manœuvres d'ensemble de plusieurs bataillons, sont toujours nécessaires pour former des généraux, tandis qu'en Allemagne ces évolutions n'existent même plus. Mais arrivons à la conclusion.

« Votre commission, après en avoir délibéré longuement et à plusieurs reprises, vous propose de revenir à l'organisation par bataillons des troupes du génie.... Ces bataillons, à l'époque des rassemblements et des manœuvres, devront d'ailleurs rejoindre leur corps d'armée. »

Le ministre de la guerre, persistant à vouloir conserver la formation des troupes du génie en régiments, a motivé ainsi son opinion :

« Le gouvernement est d'accord avec votre commission pour la formation de vingt bataillons du génie, mais il ne serait pas d'avis que chacun de ces bataillons formât un corps distinct, comme l'indique le projet de loi.

« La commission a reconnu elle-même les inconvénients de cette formation, en constatant la nécessité de réunir ces bataillons, en temps de paix, par groupes de quatre ou cinq, dans une même école régimentaire, afin que l'instruction technique de l'arme puisse se faire à la fois avec le plus d'économie, avec le plus d'unité possible et de la manière la plus avantageuse, au point de vue de l'enseignement spécial à donner aux troupes du génie.

« Cette nécessité étant admise par tout le monde, il est hors de doute que le meilleur groupement des bataillons est le groupement régimentaire, tel qu'il est constitué depuis 1815, c'est-à-dire avec un colonel commandant le régiment, tout en étant directeur de l'école technique, exerçant, par suite, une autorité incontestée sur l'instruction générale, sur la discipline et sur l'administration des troupes. »

Après avoir reproché aux bataillons de sapeurs isolés les inconvénients qu'ils présenteraient au double point de vue de l'instruction spéciale des sapeurs conducteurs, et du grand nombre des officiers comptables qui deviendraient nécessaires, le rapport ministériel termine ainsi :

« Par toutes ces raisons, messieurs, nous demandons, avec votre commission, les bataillons de combat; mais, nous appuyant sur

l'opinion unanime du Conseil supérieur de la guerre, nous réclamons avec instance des régiments d'instruction, à qui il appartiendra, au moment de la mobilisation, d'envoyer dans les corps d'armée les bataillons qui leur seront affectés d'avance, et qui, même en temps de paix, participeront avec eux aux manœuvres d'ensemble. »

Ainsi, le rapport du ministre de la guerre et celui de la commission s'accordent pour réaliser, relativement à l'état des choses antérieur, un changement qui n'est pas sans importance, puisque chacun des bataillons du génie appartiendra à un corps d'armée qu'il devra rejoindre en cas de mobilisation ou même seulement pour participer, pendant la paix, aux grandes manœuvres qui s'exécuteront tous les deux ou trois ans. Le rapport ministériel entend, par là, que le bataillon de sapeurs prendra part, dans cette circonstance, aux combats simulés, en qualité de troupe d'infanterie.

L'armée prussienne, et à son exemple les corps d'armée des peuples qu'elle a conquis, ont fait plus et mieux. Là le bataillon des pionniers réside dans la circonscription même de son corps d'armée, dont il ne retarde pas la mobilisation, comme le ferait l'organisation proposée par la commission tout comme celle du ministre. Ce bataillon, dont l'instruction technique reste sous l'inspection du chef de service spécial, n'en est pas moins, pour cela, à la disposition du général commandant le corps d'armée, qui s'en sert pour répandre parmi ses officiers et même parmi ses sous-officiers et ses soldats des connaissances pratiques sur les travaux à faire pour attaquer une place forte et pour la défendre. Cette instruction a presque toujours manqué, chez nous, aux troupes qui n'ont pas eu l'occasion de participer aux opérations d'un siége. Pourtant, ce n'est pas encore là le plus grand profit qu'on ait tiré de la résidence du bataillon de pionniers sur le territoire du corps d'armée. Ces troupes spéciales donnent au commandant du corps d'armée le moyen de faire exécuter des ouvrages de fortification de campagne, et cette branche de l'art de combattre, dont on a pris soin comme de toutes les autres, a fait aussi des progrès en rapport avec les changements des armes portatives et des bouches à feu.

La fortification passagère, celle qui s'établit en rase campagne pour un usage momentané, est restée, chez nous, stationnaire; elle n'a été l'objet d'aucune étude pratique, et, dans la guerre de 1870, nos armées ont eu l'infériorité sur cette partie de l'art comme sur tant d'autres.

Nous dirons donc, pour conclure cette discussion, qui porte sur un point important, mais pourtant accessoire, que les troupes du

génie doivent être formées en bataillons; que chacun de ces bataillons doit résider sur le territoire du corps d'armée dont il fait partie, et demeurer en permanence sous le commandement du général en chef, qui règle tous les services. Si ces troupes perdent par là quelque chose de l'instruction spéciale qui leur était donnée dans leurs écoles, elles apprendront à remplir dans l'art de combattre le rôle qui leur est assigné, et à mettre tous leurs moyens d'action en jeu pour aider aux succès des entreprises du corps d'armée.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Le ministre de la guerre et la commission de l'Assemblée nationale sont d'accord pour fixer à cent généraux de division et à deux cents généraux de brigade le cadre de l'état-major général. C'est un quart en plus du nombre admis avant 1870, et néanmoins l'effectif actuel, après les réductions opérées depuis trois ans par un article de loi spécial qui a prescrit de faire moins de nominations à ces grades qu'il n'y aurait d'extinctions, est encore supérieur à ces deux chiffres. Cela provient de ce que nos gouvernements révolutionnaires ont usé de leurs pouvoirs discrétionnaires pour s'affranchir de toute règle. Paris, Tours et Bordeaux ont vu faire plus de promotions dans l'état-major général en six ou sept mois, que n'en auraient produit six ans de guerre heureuse sous un gouvernement régulier. La commission et le ministre sont aussi d'accord pour faire entrer les généraux de brigade au cadre de réserve à soixante-deux ans, et les généraux de division à soixante-cinq ans, en supprimant, sans effet rétroactif, le droit, donné jusqu'ici aux généraux de division ayant commandé en chef devant l'ennemi, soit une armée, soit un corps d'armée, soit l'artillerie ou le génie d'une armée composée de plusieurs corps d'armée, de ne jamais entrer au cadre de réserve, et de prolonger leur service actif jusqu'à soixante-dix ans. Le ministre de la guerre demande, en revanche, à être autorisé à placer dans le cadre de réserve, avant l'âge fixé par la loi, les officiers généraux devenus temporairement hors d'état de faire un service actif, et à les remplacer en complétant l'effectif. L'Assemblée craindra probablement d'ouvrir cette porte à des nominations qui pourraient surcharger le crédit ouvert au cadre de réserve.

Ce cadre lui-même n'existe, croyons-nous, que dans notre armée, où il est né de la faiblesse que le gouvernement a montrée, après la révolution de 1830, quand des intérêts individuels considérables se sont trouvés en lutte avec l'intérêt public. Ce gouver-

nement, ne se sentant pas la force nécessaire pour mettre à la retraite un officier général devenu impropre à un service actif, a demandé à la loi la règle inflexible de l'âge. Le besoin d'égalité factice qui nous domine tous y a trouvé son compte, et le cadre de réserve a fonctionné, depuis sa création, à la satisfaction du gouvernement comme des officiers généraux. Nous ne voulons point faire entendre, dans le concert d'éloges prodigués à cette institution, qui a le mérite de s'adapter à nos mœurs, une voix discordante; nous ferons seulement observer que si la Prusse avait eu la même loi, elle n'aurait pas pu, dans ses deux guerres de 1866 et de 1870, employer les services du général de Moltke, qui a pris une si grande part à ses succès, et qui, par des études pratiques aussi éclairées que persévérantes, a su mettre à profit pour son pays la précieuse expérience de ses nombreuses années.

La Commission de l'armée a traité, dans son rapport, deux questions incidentes qui ne sont pas sans intérêt : dans quelle proportion l'état-major général doit-il emprunter ses officiers aux divers services?

Quelles sont les qualités que le grade d'officier général exige, et comment peut-on le mettre en mesure de les acquérir?

La première de ces deux questions surexcite à la fois l'esprit de corps et l'intérêt personnel, ce qui fait que nous ne croyons pas devoir laisser passer sans réfutation le passage du rapport de la commission où elle est traitée.

On lit ce qui suit dans le grand travail du général Chareton :

« Bien que les officiers généraux qui constituent la première section du cadre de l'état-major général y soient confondus sans distinction d'armes et de provenance, il nous a semblé utile de rechercher, au point de vue de la constitution même du commandement, dans quelle proportion les corps des différentes armes fournissent à l'état-major général, et d'examiner si, dans cette proportion, l'équilibre normal de l'avancement dans les hautes régions de l'armée n'est point rompu au bénéfice d'une ou de plusieurs d'entre elles. Cette recherche nous a conduits à des résultats qui sont généralement peu connus, et qu'il importe de consigner ici, ne serait-ce que pour faire disparaître quelques opinions mal fondées. »

Partant de là, le rapport prend le nombre des colonels appartenant, avant la dernière guerre, à chacun des services qui concourent à la formation de l'état-major général, et qui sont : l'état-major, l'infanterie, la cavalerie, y compris la gendarmerie, l'artillerie et le génie.

Il montre ensuite que le nombre des colonels entrant par promotion dans l'état-major général n'est pas, pour chacun des services,

proportionnel au nombre de ses colonels. Ainsi, l'état-major n'en a que 15, au lieu de 25, et le génie 12, au lieu de 23, tandis que l'infanterie en a 120, au lieu de 85 qui lui seraient attribués par la proportion. Mais cette manière de compter est manifestement établie en vue de donner avantage au corps du génie. Son service comporte un nombreux état-major, avec un petit nombre de troupes auxiliaires. On lui a attribué beaucoup de colonels : ils sont, par rapport aux officiers des autres grades, dans une proportion beaucoup plus forte que dans les corps de troupes. Peut-on équitablement s'appuyer sur ces avantages déjà obtenus par le corps du génie et par le corps d'état-major, pour revendiquer en leur faveur le droit de fournir un plus grand nombre d'officiers généraux aux cadres du grand état-major?

Le même raisonnement est employé aussi dans un autre endroit du rapport où l'auteur a rapproché, pour les divers services, l'ancienneté dans le grade de capitaine des officiers appelés à passer au grade d'officier supérieur par rang d'ancienneté. Est-ce une raison, parce que, dans l'état-major et dans le génie, qui ont très-peu de lieutenants, on arrive très-jeune au grade de capitaine, pour qu'on ait droit à être nommé encore au grade de chef d'escadron ou de chef de bataillon à un âge beaucoup moins avancé que celui des officiers supérieurs promus dans l'infanterie, dans la cavalerie et dans l'artillerie?

Cette erreur étant mise en lumière, nous pouvons sans inconvénient reproduire ici quelques mots de la partie du rapport où la seconde des deux questions se trouve traitée.

« On est trop habitué en France à considérer le généralat comme un grade qui marque dans la hiérarchie militaire l'échelon au-dessus de celui de colonel ; on ne voit pas assez que le généralat constitue une situation nouvelle qui exige des aptitudes particulières, des connaissances d'ensemble et des hommes instruits, d'une intelligence élevée et d'un jugement sûr. »

Après avoir fait observer que le colonel, devenu général, sort de sa spécialité pour entrer dans une sphère plus haute, où son initiative s'étend avec sa responsabilité, le rapporteur dit que le général doit connaître, pour en pouvoir faire usage, les ressources des diverses armes qu'il est appelé à diriger sur les champs de bataille, et qu'il doit aussi se rendre compte des rouages administratifs sans lesquels il ne saurait y avoir d'armée.

Essayons de donner plus de netteté et de précision à des considérations, qui sont aussi justes qu'élevées.

Le titre d'officier général a été attribué primitivement, sous notre ancienne monarchie, aux grades dont le commandement s'étendait

sur les troupes de toutes armes, et dont les attributions embrassaient tous les services. Le lieutenant général et le maréchal de camp jouissaient seuls de ces prérogatives ; le brigadier, qui commandait à deux régiments de la même arme, infanterie ou cavalerie, ne les possédait pas.

En 1793, la Révolution française adopta l'importante innovation de l'organisation divisionnaire. Elle forma ses armées actives en divisions comprenant les trois armes, infanterie, cavalerie, artillerie, avec des éléments de tous les services. Les deux titres de lieutenant général et de maréchal de camp furent changés, en même temps que leurs fonctions : ils devinrent ceux de général de division et de général de brigade ; mais ce dernier n'eut plus que le commandement de deux régiments de la même arme ; il n'exerça réellement que les fonctions d'un grade supprimé, celui de brigadier, et cessa d'être un officier général dans le sens primitif que ce titre comportait.

Tant qu'un officier reste dans l'arme où il est entré, que ce soit dans l'infanterie, dans la cavalerie ou dans l'artillerie, on peut admettre qu'en s'élevant en grade il se prépare, pendant la paix, au commandement plus important qu'il exercera pendant la guerre. C'est là le premier objet de la permanence des troupes. Mais s'il devient officier général, un grand nombre de connaissances qu'il n'a point apprises dans l'exercice antérieur de sa profession lui deviennent nécessaires. Un général de brigade peut recevoir le commandement d'un détachement ou d'une brigade comprenant des troupes d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, et il aura devant l'ennemi à prendre des dispositions, d'abord pour placer chacune de ses troupes sur le terrain le plus favorable à son action, ensuite pour faire mouvoir ses bataillons, ses escadrons et ses bouches à feu, de manière à leur donner le plus d'effet possible. Or si le général de brigade a servi dans l'infanterie, sa profession antérieure l'aura exercé à faire manœuvrer des troupes de cette arme, mais ne lui aura rien enseigné sur l'emploi de la cavalerie et de l'artillerie. Il ne saura rien, ou presque rien, même de leurs manœuvres qui ne sont pourtant que les moyens d'exécution des mouvements déterminés par l'art de combattre. Les généraux de brigade ayant fait leur carrière dans la cavalerie et dans l'artillerie manqueront, à leur tour, d'une connaissance plus indispensable encore, puisque leur profession antérieure ne les aura point exercés aux divers procédés à employer pour faire combattre l'infanterie suivant les circonstances du lieu, du temps et de l'espèce des troupes opposées. Un officier général provenant du génie ou de l'état-major en saura moins

encore, parce qu'une spécialité plus étroite aura davantage borné ses connaissances sur l'art de combattre.

Dans notre armée, on avait pris le parti de faire servir presque tous les généraux de brigade et un grand nombre de généraux de division dans leur carrière spéciale. Ainsi, les généraux provenant des corps de l'artillerie et du génie trouvaient à remplir des fonctions dans leur arme, et ils n'en sortaient plus. Les généraux provenant du corps d'état-major remplissaient autant que possible des fonctions de chef d'état-major. Ils participaient pourtant avec ceux qui provenaient de l'infanterie et de la cavalerie au commandement des divisions militaires territoriales, fonction dans laquelle ils voyaient défiler des troupes devant eux de temps à autre, mais où ils n'étaient réellement occupés que de questions de discipline ou d'interprétation des règlements militaires. On peut donc dire que dans notre armée, pendant la paix du moins, un officier général parvenait au commandement des trois armes et à la direction d'ensemble des services que comporte une division active, sans avoir appris, du moins par la pratique, rien qui sortît du point de vue de son arme ou de son service professionnel.

Ce qui vient d'être dit pour un officier général auquel était confié pour la première fois le commandement d'une division active s'applique de plus au général nommé au commandement d'un corps d'armée, et, mieux encore, au général désigné pour commander une armée. Ces derniers ne sont plus chargés seulement de la tâche de faire combattre leurs troupes le plus habilement possible, ils ont à diriger ces grands mouvements qui, combinés de très-loin, exercent sur le sort de la guerre une si grande influence. Eh bien, rien, absolument rien, ne les préparait d'avance à ces combinaisons qui décident du sort des nations.

C'est donc à bon droit, et avec un point d'appui pris sur des faits trop décisifs, que le rapport de la Commission conclut à la nécessité d'améliorer un tel état de choses, mais nous avons à regretter qu'après avoir signalé le mal, il n'en ait pas en même temps étudié et proposé le remède.

La Commission de l'Assemblée nationale s'est demandé s'il convenait de conserver l'organisation actuelle des comités, qui sont, comme on sait, des conseils composés d'officiers généraux et chargés d'éclairer le ministre sur les questions qu'il soumet à leur examen. Tout en déclarant que les comités ne sont pas, à proprement parler, des institutions stables, qu'ils fournissent seulement un mode particulier d'emploi pour quelques-uns des officiers généraux, et que leur organisation ne rentre pas dans la loi des cadres,

le rapport de M. le général Chareton conclut à leur suppression et à leur remplacement par deux conseils mixtes, dans lesquels toutes les parties de l'armée seraient représentées.

« L'un serait le *conseil supérieur de la guerre;* il s'occuperait des hautes questions de tactique et de stratégie, ainsi que des organisations générales du personnel des armées.

« L'autre serait le conseil permanent des travaux, auquel aboutiraient toutes les questions importantes se rattachant au service de l'armée : armements, casernements, arsenaux, fortifications, etc. »

« Ces conseils se partageraient en sections dans lesquelles chaque spécialité serait plus fortement dotée. Les sections prépareraient, avec toute l'aptitude désirable, les éléments de discussion et les propositions à soumettre au conseil. »

Ce que la commission demande consiste à adopter, pour le département de la guerre, le mode d'examen qui est en usage pour toutes les questions au ministère de la marine, où tout passe par la commission des travaux ou par le conseil d'amirauté. Mais, outre qu'il faudrait se rendre bien compte des inconvénients que peut avoir pour la marine elle-même l'organisation que la commission préconise, on peut, dès à présent, faire observer que les questions à étudier et à résoudre sont beaucoup plus nombreuses, plus complexes et plus étrangères l'une à l'autre dans le département de la guerre que dans celui de la marine.

Faire décider par un conseil composé d'un grand nombre de membres des questions techniques qui comportent des détails difficiles á saisir, c'est enlever à la délibération la responsabilité individuelle et aux hommes spéciaux leur autorité nécessaire. On agit tout autrement dans les armées voisines où les commissions qui ont leur avis à donner, prennent part tout entières aux expériences nécessaires pour éclairer le sujet mis à l'étude.

C'est dans cette voie que l'on doit, suivant nous, marcher prudemment sans opérer de changement trop brusque. Ne décidons pas de pareilles questions sans avoir pris connaissance des moyens employés dans les autres pays. Il faut, pour opérer des réformes utiles sur des procédés d'examen et d'étude, éviter de tomber dans le trouble que produit le désir du changement.

LE CORPS D'ÉTAT-MAJOR.

Le corps d'état-major sera-t-il un corps ouvert ou fermé? Telle est la manière obscure, incomplète et peu intelligible dont se pose aujourd'hui une des questions vitales de notre réorganisation mili-

taire, celle dont la solution exercera le plus d'influence sur la bonne ou la mauvaise direction donnée aux grands mouvements de nos armées, de nos corps d'armée et de nos divisions de corps d'armée.

Le corps d'état-major a été créé chez nous par le maréchal Gouvion Saint-Cyr qui, pendant son trop court passage au ministère de la guerre, donna des preuves de sa rare capacité à fonder des institutions militaires durables. Ce corps, dont les fonctions avaient été remplies jusque-là par des officiers empruntés aux régiments de diverses armes, fut chargé de fournir les aides de camp des généraux et les officiers composant les états-majors des divisions, des corps d'armée et des armées constituées sur le pied de guerre. Il se recruta immédiatement parmi les premiers élèves de l'école de Saint-Cyr et il emprunta, en outre, quelques élèves à l'école polytechnique en vue des connaissances scientifiques qui étaient nécessaires aux ingénieurs géographes fondus dans le nouveau corps.

Les jeunes officiers d'état-major, après avoir passé deux ans dans une école fondée pour eux, doivent ensuite faire un stage dans chacune des trois armes de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie pour y apprendre le service et les manœuvres des troupes. Toutes ces mesures excellentes devaient former des officiers remarquables, mais, malheureusement, ils n'eurent plus à remplir, après leurs différents stages dans les régiments et à partir de l'âge de vingt-huit ans au plus, que des emplois d'aide de camp ou de secrétaire dans un bureau d'état-major, ce qui leur donna ou des attributions à peu près nulles ou des fonctions d'employé de bureau. Ces dernières fonctions n'ayant plus aucun rapport avec la guerre ni même avec les troupes, firent perdre aux officiers du corps d'état-major le fruit de la plupart de leurs travaux antérieurs. Ils furent consacrés à l'application exclusive des dispositions réglementaires les plus minutieuses. C'est ainsi que le corps d'état-major français, complétement détourné de la voie que son fondateur lui avait ouverte, c'est-à-dire de l'apprentissage, en temps de paix, de ses fonctions de guerre, n'a plus très-bien répondu à sa destination, malgré l'accroissement progressif du nombre de ses membres.

Un corps d'état-major a été introduit aussi dans l'armée prussienne, mais les officiers n'y demeurent pas nécessairement pendant toute leur carrière, et, quand ils en sortent pour aller remplir les fonctions de leur grade dans un régiment d'infanterie, de cavalerie ou d'artillerie, ils sont remplacés par d'autres officiers des troupes qui entrent dans l'état-major. On dit, pour caractériser cet état de choses et sa différence avec le nôtre, que l'état-major prussien est ouvert tandis que l'état-major français est fermé.

Mais, dans l'armée prussienne, le corps, ou plutôt le service d'état-major, ne s'ouvre que pour les officiers qui ont déjà passé quelques années dans les régiments, et qui joignent à une aptitude exceptionnelle pour la profession des armes une instruction générale aussi solide qu'étendue.

On peut dire que, dans l'armée prussienne, l'état-major ne reçoit que les hommes les plus remarquables de l'armée qui viennent y mettre en pratique la partie transcendante de l'art de la guerre, la stratégie, c'est-à-dire la science qui règle les mouvements des armées, qui conçoit, discute et arrête les plans de campagne.

Une école de la guerre, sorte de faculté des sciences militaires, établie à Berlin, donne aux candidats pour l'état-major, déjà choisis parmi tous les officiers des diverses armes, le moyen de pousser très-loin leurs connaissances théoriques. Mais pour que la pratique occupe toujours la place qu'elle doit conserver dans les esprits, les cours sont interrompus pendant les trois mois d'été et d'automne, qui sont consacrés aux manœuvres et aux simulacres de la guerre, et qui familiarisent les officiers de tous les grades et de tous les services avec les fonctions, les attributions et les responsabilités du service en campagne.

Les officiers qui ont accompli leur tâche à l'école de la guerre ne sont pas tous pris immédiatement pour faire le service dans le corps d'état-major. Le chef du corps, le général de Moltke choisit ceux qui ont le plus d'aptitude pour les initier, souvent sous sa direction personnelle, aux travaux qu'il leur demandera. Il les conduit dans une province qu'il a choisie et il leur donne leurs attributions fictives comme officiers d'état-major d'une division d'un corps d'armée ou même d'une armée opérant contre un ennemi qui est supposé s'avancer ou battre en retraite dans telle ou telle direction. Des officiers abandonnés pour la première fois à eux-mêmes et envoyés en reconnaissance dans un pays inconnu où ils ont à diriger des mouvements de troupes, à indiquer les positions à choisir pour le combat et la manière de faire camper ou cantonner les troupes et de les nourrir, ne prendront pas, dès les premières fois, des mesures irréprochables ; mais leurs fautes leur seront signalées par des hommes très-exercés dans le métier, qui leur donneront, sur le terrain même, les meilleures leçons pratiques. Quand le chef d'état-major général aura ainsi achevé l'instruction des officiers les plus jeunes de son corps, il les enverra au delà des frontières, et souvent très au loin dans les pays voisins, pour opérer des reconnaissances dont les renseignements accumulés lui fourniront les documents nécessaires pour tracer les plans de campagne et pour diriger, lui-même, en cas de guerre, les opérations générales.

On peut comprendre aussi comment les officiers de l'état-major prussien, sans cesse exercés aux opérations de la stratégie, se perfectionnent dans cette science qui a été laissée chez nous aux inspirations du général en chef. On trouve encore là une explication des causes qui ont rendu nos désastres si profonds.

L'instruction qu'un certain nombre des officiers prussiens acquiert, soit à l'école de la guerre, soit pendant le temps qu'ils passent dans le corps d'état-major, produit un second résultat presque aussi important que le premier. En Prusse, l'avancement à l'ancienneté est la règle ; l'avancement au choix n'est qu'une exception très-restreinte. On a trouvé moyen de stimuler le zèle et l'émulation de tous les officiers, sans faire constamment appel à l'intérêt personnel. L'avancement hors de l'ancienneté est réservé pour les officiers qui servent dans l'état-major ou pour ceux qui sont professeurs dans les écoles militaires, c'est-à-dire pour ceux qui, ayant passé par l'école de la guerre, ont su prouver que leur instruction étendue avait servi à augmenter leur capacité pratique. Ces officiers d'élite, ayant ainsi gagné des années de grade sur tous les autres, parviennent seuls, ou presque seuls, dans l'armée allemande, au grade de général. C'est donc à eux que reviendra le commandement des corps d'armée des divisions et même des brigades. Aussi, pour les préparer d'avance à ces fonctions élevées, les fait-on souvent passer, en quittant l'état-major, dans une arme différente de celle où ils avaient servi auparavant. Et comme ils ont à exécuter des simulacres de guerre, dans la cavalerie par exemple, après les avoir faits auparavant dans l'infanterie, ils sont vite habitués à faire mouvoir à la fois les troupes des trois armes quand le grade d'officier général les y appelle.

Si l'on rapproche ces explications de ce que nous a dit le rapport du général Chareton de l'insuffisance, ou même de l'absence des moyens d'instruction pratique qui seraient nécessaires pour arriver chez nous aussi à ce que l'officier général puisse apprendre, pendant la paix, à combiner dans le combat l'action simultanée des trois armes, on se rendra compte des avantages que l'armée prussienne a retirés d'un état-major ouvert où les officiers ne demeurent pas pendant toute leur carrière, au lieu de l'état-major fermé qui existe jusqu'à présent dans notre armée.

La Commission de l'Assemblée nationale se propose de changer un peu plus tard l'état de choses existant, car elle dit : « Un projet de loi élaboré par une sous-commission sera soumis, à la rentrée de l'Assemblée nationale, à l'examen de votre commission, et vous sera prochainement présenté. Ce projet propose la transformation du corps existant d'état-major en un service général ouvert aux

officiers de toutes armes dont l'aptitude à ces importantes fonctions, la capacité et les connaissances militaires seront soigneusement constatées, soit par la voie du concours, jusques et y compris le grade de chef de bataillon, soit par des examens et des appréciations sérieuses pour les grades supérieurs. »

Malheureusement, après avoir pris cette résolution qui était inspirée par le patriotisme, la commission, n'ayant pas suffisamment étudié l'organisation prussienne et se laissant égarer par des considérations d'intérêt personnel en faveur des officiers existants, a porté à 400 le nombre des officiers d'état-major regardés comme nécessaires; bien qu'elle admette, en temps de guerre, des officiers adjoints brevetés dans les corps de troupes pour compléter les états-majors généraux d'armée ou de corps d'armée. Le rapport ajoute néanmoins : « Afin de décharger les officiers d'état-major des fastidieux et multiples détails d'une correspondance qui absorbe un temps précieux, lequel pourrait être plus utilement employé pour le service, votre commission vous propose de créer vingt sections de secrétaires d'état-major, soit une section par corps d'armée et une pour Paris. L'effectif de chaque section, en temps de paix, serait restreint aux stricts besoins du service et ne comprendrait que 5 sous-officiers, 10 caporaux et 10 soldats secrétaires. »

C'est malgré tout cela que la commission a cru devoir porter à 400 le nombre des officiers d'état-major qui n'est pas de 150 pour toute l'armée allemande; elle augmente en même temps le nombre des colonels et des lieutenants-colonels, et surtout la proportion des officiers supérieurs par rapport aux capitaines et aux lieutenants, sans considérer si les fonctions à exercer comportent de tels grades et sans s'apercevoir que l'excès du nombre des officiers, et surtout des officiers supérieurs, enlevant toute importance aux attributions que chacun peut exercer tue et déracine le véritable principe d'émulation que l'avancement le plus rapide ne fait pas revivre.

Le ministre de la guerre, prenant les devants sur la commission de l'Assemblée, a présenté un projet de loi particulier sur ce sujet pour maintenir le corps d'état-major dans sa situation actuelle de corps fermé. Examinons l'exposé des motifs de ce projet de loi qui nous intéresse à plus d'un titre.

On voit ici la répugnance qu'éprouve à reconnaître l'utilité d'un changement celui qui sera aux prises avec toutes les difficultés de la transition.

Le projet ministériel, après avoir adopté la résolution de conserver l'état-major comme un corps auquel l'officier appartiendra, du moins jusqu'au grade de général, mais sans y passer toute sa carrière, s'est préoccupé de parvenir à le recruter mieux encore que

par le passé. On a ménagé aux officiers de ce corps des occasions de reprendre le service dans les corps de troupes avec les grades d'officiers supérieurs, afin qu'ils n'oublient plus ce qu'ils auront appris à ce sujet pendant leur jeunesse. Malheureusement on n'a rien imaginé, ni rien prescrit pour préparer les officiers du corps d'état-major par des attributions nouvelles à rendre pendant la guerre comme pendant la paix d'autres services que ceux qu'on attend d'eux actuellement,

Le recrutement du corps d'état-major se fera avec les officiers admis par la voie du concours à l'école supérieure de guerre qu'on se résout à créer tout en conservant l'école actuelle d'état-major comme école de préparation.

Les lieutenants de toutes armes pourront concourir pour l'école supérieure de guerre jusqu'à vingt-huit ans; les capitaines de toutes armes jusqu'à trente-deux ans. Les élèves sortant de l'École de Saint-Cyr ont d'abord concouru pour l'école de préparation à l'état-major; ainsi les officiers qui sortiront de l'école supérieure auront passé six ans dans les écoles militaires, dont quatre avec le grade d'officiers. Et ils auront cessé, pendant tout ce temps, de s'exercer à l'art de commander. Les qualités de l'intelligence se seront peut-être fortifiées chez eux, mais ce sera aux dépens des qualités du caractère plus nécessaires encore. Tout cela s'appuie donc sur une opinion erronée, qui a fait croire qu'on augmenterait la valeur d'un officier et l'importance des services qu'il peut rendre par le seul fait qu'on accroîtrait son instruction. Mais la capacité d'un officier réside plus encore dans la force de son âme que dans la vigueur de son esprit. Ce n'est donc pas un bon procédé pour former des officiers de grande capacité que de consacrer tout leur temps et tous leurs soins à l'instruction théorique. Nous avons trouvé dans le même document une nouvelle cause d'erreur dans une préoccupation que l'exposé des motifs a exprimée ainsi qu'il suit :

« On pouvait craindre, en ouvrant indistinctement l'accès de cette école supérieure aux officiers de toutes les armes, que les officiers des armes spéciales ayant passé par l'École polytechnique et par l'École de Fontainebleau n'y obtinssent un nombre exagéré de places, au détriment des besoins particuliers de ces armes et des intérêts généraux de l'armée. L'article 9 du projet évite cet inconvénient, tandis que le maintien de l'école d'état-major actuelle, sous le titre d'*École de préparation à l'état-major*, assure aux jeunes officiers qui n'appartiennent point aux armes spéciales, les moyens de perfectionner leurs études militaires et de concourir ultérieurement à l'école supérieure de la guerre d'abord, et ensuite au recrutement du corps d'état-major. »

L'article 9 dont il vient d'être question est ainsi conçu :

« Le nombre des officiers à admettre à l'école supérieure de guerre est fixé annuellement par le ministre, qui détermine le nombre des places à attribuer aux officiers des armes spéciales, de manière à ne pas nuire aux besoins de ces armes. »

Mais en quoi le nombre plus ou moins grand d'officiers de l'artillerie ou du génie passant dans le corps d'état-major pourrait-il nuire à leurs armes dans lesquelles l'avancement serait quelque peu accéléré par une conséquence naturelle de ce succès? Est-il à craindre que le recrutement des armes spéciales en soit compromis? Ce n'est pas cette appréhension qui a dicté la mesure restrictive que l'on propose. Qu'est-ce donc? L'appréhension que les officiers des deux armes spéciales qui se recrutent à l'École polytechnique ne l'emportent sur leurs concurrents. Mais si cela avait lieu par quelle bonne raison pourrait-on s'y opposer, puisque c'est l'intérêt public qui presse de rechercher, pour le corps d'état-major, les officiers les plus instruits et les plus capables de toute l'armée? Un sentiment peu avouable d'une jalousie, sans doute inconsciente d'elle-même, a pu seul inspirer une exclusion partie d'en haut, qui est injuste et inutile. Inutile, car à l'École polytechnique il n'y a point, à proprement parler, d'enseignement militaire, et l'École de Fontainebleau, chargée de donner aux officiers de l'artillerie et du génie les connaissances techniques qui leur seront nécessaires dans leur profession, ne peut leur enseigner que très-sommairement les parties de l'art de la guerre, et ce sont les principales, qui mettent en action l'infanterie et la cavalerie. Le seul avantage qui reste donc aux officiers de l'artillerie et du génie, pour compenser leur insuffisance dans l'instruction de guerre, au moment où ils entrent dans leur corps, c'est qu'ils ont acquis une grande habitude de travail et que par là, peut-être, ils l'emporteront, malgré tout, sur leurs rivaux.

Dans le projet ministériel, la nouvelle école supérieure de guerre doit recevoir un nombre d'officiers plus grand qu'il n'est nécessaire pour recruter le corps d'état-major. Ceux qui seront en excédant et qui auront satisfait aux épreuves finales retourneront dans les corps d'où ils viennent, avec un brevet de capacité qui leur donnera l'avantage d'être promus au grade de capitaine ou de chef d'escadron dès qu'arrivera le premier tour du choix, après qu'ils auront satisfait à la condition d'ancienneté. Ces officiers brevetés, qui sont considérés comme la réserve de guerre du corps d'état-major, sont aplés, pendant la paix même, à en faire le service. Ils prennent la place des officiers titulaires envoyés dans les troupes pour y exercer des commandements, en vertu d'un article du projet de loi, qui

dit : « Nul ne pourra être nommé lieutenant-colonel d'état-major s'il n'a exercé pendant un an un commandement effectif de chef de bataillon ou de chef d'escadron dans un corps de troupe, à la place d'un officier breveté de ce grade appelé réciproquement dans le service d'état-major. »

Ces dispositions qui, dans leur principe au moins, sont imitées de la Prusse, produiraient sans doute de bons effets si la nature même des fonctions exercées par les officiers d'état-major étaient modifiées; mais le projet qui nous occupe porte à 480 le nombre des officiers de ce corps, au lieu de 400 que la commission de l'Assemblée nationale demande et au lieu de 150 qui suffisent au service des dix-huit corps d'armée de l'Allemagne prussienne et à tous les travaux dont ils sont chargés.

Pour donner les éléments d'un rapprochement aussi curieux qu'instructif, nous dirons que l'armée prussienne compte dans l'état-major d'un corps d'armée trois officiers d'état-major; un colonel ou lieutenant-colonel, un major et un capitaine. La commission, dans son projet de loi, demande un général de brigade, un colonel ou lieutenant-colonel, deux chefs d'escadron et deux capitaines, c'est-à-dire le double. Dans l'armée prussienne, il n'y a qu'un seul officier d'état-major par division, et il est du grade de major ou du grade de capitaine. La commission en propose quatre, deux du grade de chef d'escadron et deux du grade de capitaine. Ces chiffres, regardés comme insuffisants par le projet ministériel, n'ont-ils donc pas une éloquence incontestable ?

Ne peut-on pas dire que, par cela même de leur grand nombre, nos officiers d'état-major auront, surtout dans les grades supérieurs qui sont prodigués en vue de donner plus de rapidité à l'avancement, des attributions dépourvues de l'intérêt et de l'importance qui sont nécessaires pour attacher le militaire, quel que soit son grade, à la profession qu'il exerce.

Disons en terminant ce qui concerne cette question, que sa solution ne peut se trouver qu'en recherchant les changements à opérer dans les attributions des officiers d'état-major, pendant la paix comme pendant la guerre, pour qu'ils puissent rendre, chez nous, autant de service que le corps d'état-major le fait ailleurs.

ÉTATS-MAJORS PARTICULIERS DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE.

Nous ne dirons qu'un mot de la composition à donner aux deux états-majors de l'artillerie et du génie. La commission de l'Assemblée nationale propose quelques réductions dans le nombre des

grades inférieurs, en augmentant le nombre des colonels et des lieutenants-colonels, pour assurer le service d'une manière encore plus complète que par le passé; c'est du moins, ainsi qu'elle s'exprime. Le ministre demande quelques augmentations dans les cadres; mais ni dans l'un ni dans l'autre des deux rapports on ne trouve la comparaison de notre organisation avec celles des armées étrangères. Disons donc encore ici que le corps de l'artillerie allemande, dans son entier, compte 274 officiers supérieurs, tandis que le rapport de la commission en propose pour notre armée 439! L'artillerie allemande a 516 capitaines, la commission en demande 1,274!

Le corps du génie compte, pour tout l'empire d'Allemagne, 87 officiers supérieurs; la commission en admet 226! Les capitaines du génie sont an nombre de 178 en Allemagne, et chez nous de 532.

Nous appelons l'attention sur la comparaison qui précède, parce que nous verrons bientôt combien il est nécessaire au succès de notre réorganisation militaire de réduire tous les cadres, dans tous les services, au strict nécessaire.

ÉCOLES MILITAIRES.

La commission de l'Assemblée nationale a réservé pour une loi spéciale, qui reste à faire, le soin de décider quels sont les changements à apporter dans l'organisation et dans l'enseignement de nos écoles militaires. Elle a néanmoins voulu signaler l'importance de cette question et elle a marqué son dissentiment avec le pouvoir exécutif par des résolutions qui l'en séparent complétement.

On voit ici un exemple des effets que produit indirectement un dissentiment sur un seul point de notre réorganisation militaire; puisque le ministre de la guerre et la commission de l'Assemblée, partagés sur la question du corps d'état-major fermé ou ouvert, arrivent l'un à conserver et l'autre à détruire la plus forte des écoles militaires de notre pays. Espérons que la commission, s'inspirant des belles paroles que nous venons de citer, approfondira de plus en plus la question des écoles militaires, et qu'elle voudra être éclairée sur ce qu'est aujourd'hui l'enseignement dans les écoles de l'Allemagne où les méthodes même d'instruction diffèrent essentiellement des nôtres?

Que pourrions-nous avoir à perdre à comparer avec soin et sans préjugés les pratiques de nos écoles militaires avec celles des autres armées. Nous savons qu'il y en a plusieurs, et celle des États-Unis d'Amérique est du nombre, dont les officiers conservent,

pendant leur carrière entière, un goût prononcé pour toutes les études si variées qu'embrasse la plus noble des professions.

Pour ne pas surcharger notre discussion sur la loi des cadres, de considérations trop nombreuses, nous ne dirons rien des questions que soulèvent les services accessoires des dépôts de remonte, des affaires indigènes de l'Algérie, du service vétérinaire, de la télégraphie militaire et du service militaire des chemins de fer. La gendarmerie, la justice militaire et les sapeurs-pompiers de la ville de Paris resteront également en dehors de notre sujet; mais nous devons pourtant signaler, en passant, une erreur historique qui dépare quelque peu le grand travail du général Chareton. On y lit en effet :

« L'arme de la gendarmerie est la plus ancienne de l'armée. Nous la trouvons, à son origine, instituée sous le nom de *compagnies d'ordonnance.* » Il y a là une confusion regrettable, qui a été occasionnée par le même titre employé, à plusieurs siècles d'intervalle, pour des corps de troupes très-différents. Les compagnies d'ordonnances de nos rois étaient bien formées d'hommes d'armes, ou de *gens d'armes*, mais ces mots désignaient alors des chevaliers qui revêtaient dans les combats des armures complètes, et qui constituaient la force principale de nos armées. Ils n'avaient aucun rapport avec les fonctions de police que remplissait la maréchaussée, qui a reçu le nom de gendarmerie après que les compagnies de gens d'armes, dont les armures avaient été graduellement transformées par le temps, eurent été entièrement supprimées.

Cette rectification faite, nous éviterons de nous engager dans l'examen de l'organisation qu'il convient de donner à l'armée territoriale ; grosse question, très-compliquée, qui nous mènerait trop loin. Mais nous aborderons la question fondamentale qui résume toutes les autres : Quel sera le budget des dépenses du département de la guerre, soit dans le projet de la commission législative, soit dans le projet du ministre de la guerre?

VI

CONSÉQUENCES BUDGÉTAIRES DU PROJET DE LOI.

La commission s'est efforcée de réduire les dépenses. Elle a d'abord admis que les sous-officiers et les caporaux ne devaient plus demeurer aussi nombreux pendant la paix que pendant la guerre, tant à cause de la grande différence des effectifs qui sont dans le

rapport de un à deux, que par la nécessité de rendre aux hommes gradés de la réserve les emplois militaires auxquels ils ont droit. Par la transformation du bataillon à six compagnies, en bataillon à quatre compagnies, et par quelques autres menues économies, la commission a obtenu sur les cadres de l'infanterie une notable diminution de dépenses, qui dépasse 14 millions.

Sur les cadres de la cavalerie, la diminution obtenue dépasse 2 millions.

Sur les cadres de l'artillerie, l'augmentation est de 1 million; sur ceux du génie, de près de 2 millions, et sur ceux du corps des transports, de 2 millions.

Néanmoins, sur l'ensemble des cadres, les réformes de la commission réalisent une réduction de 13 millions dans les dépenses du budget normal de la guerre.

Après avoir ainsi réédifié les cadres, la commission s'est occupée de régler les effectifs des corps de troupes.

Elle a d'abord établi en principe que ces effectifs, une fois déterminés, ne devraient plus varier avec des crédits mis en question chaque année; et elle s'est exprimée sur ce sujet avec une résolution vraiment patriotique, en disant : « Votre commission a pensé que la continuation d'un semblable système était dangereuse et absolument contraire à une bonne organisation militaire; elle s'est souvenue qu'à maintes reprises, des Assemblées précédentes, plus soucieuses de réaliser des économies imprudentes que d'entretenir les forces de la nation sur un pied suffisamment respectable, avaient imposé au gouvernement des réductions d'effectif regrettables, et, convaincue que notre état militaire ne pouvait acquérir une valeur complète qu'à la condition de donner non-seulement aux cadres, mais encore à l'effectif du pied de paix, la fixité et la stabilité nécessaires, elle a estimé qu'il y avait lieu d'adopter pour les simples soldats entretenus dans chaque corps de troupes et dans chaque fraction de corps de troupes, un effectif normal minimum du pied de paix, effectif qui ne serait soumis à d'autres diminutions qu'à celles produites habituellement par les séjours aux hôpitaux et les congés accordés pour convalescence ou raisons de famille. C'est ainsi, au reste, que procèdent toutes les grandes nations de l'Europe, et, dans les systèmes d'organisation militaire adoptés par elles, non-seulement la composition des cadres, mais encore l'effectif en simples soldats que ces cadres doivent recevoir sur le pied de paix et sur le pied de guerre, sont rigoureusement déterminés à un homme près. »

« Grâce à cette disposition, l'Assemblée, après avoir voté les fonds nécessaires à l'entretien des effectifs fixés par la loi, aura la certi-

tude qu'à une époque quelconque de l'année les corps de troupes conserveront la quantité d'hommes voulue, et l'on ne sera plus exposé à voir leurs effectifs s'appauvrir et descendre à un chiffre parfois dérisoire, dans le but de couvrir d'autres dépenses supérieures aux prévisions. »

Après avoir déterminé les effectifs, avec ce point de vue du minimum, à 90 simples soldats par compagnie d'infanterie, à 109 soldats et 80 chevaux par escadron de cavalerie, à 70 hommes par batterie à pied, à 66 hommes et 32 chevaux par batterie montée, à 88 hommes et 6 chevaux de trait par compagnie du génie, la commission arrive à un accroissement de dépense de 33 millions sur les effectifs relativement au budget de 1875. L'accroissement des dépenses attribuées à l'état-major général, au corps d'état-major, à l'état-major particulier de l'artillerie, à l'état-major particulier du génie, à l'intendance, y compris les services administratifs, au recrutement, etc., s'élève à un million et demi. Les réunions d'instruction des hommes de la disponibilité et de la réserve occasionneront une nouvelle dépense de 3 millions par an, et l'armée territoriale une autre de 5 millions environ. En résumé, la dépense normale du budget de la guerre deviendra de 20 millions plus forte que celle du budget estimatif de la guerre pour 1875 ; elle montera à 514 millions.

Les dépenses de la France pour son budget de la guerre ont suivi, dans ces dernières années, la progression suivante :

En 1870, avant la guerre, 373 millions pour 364,000 hommes ;
En 1872, après la guerre, 450 millions pour 464,000 hommes ;
En 1873, 440 millions pour 454,000 hommes ;
En 1874, 460 millions pour le même effectif ;
En 1875, le projet de budget a compté 493 millions pour 442,000 hommes.

On sait que ce budget non-seulement est resté en déficit, mais que — fait extraordinaire pour une année de paix et une situation régulière — notre Assemblée nationale a voté des dépenses sans donner au pouvoir exécutif le moyen de les couvrir, parce qu'elle a regardé comme inacceptables, comme préjudiciables à l'intérêt public, les impôts de tous genres qu'on lui a proposés pour combler le déficit du trésor. Si nous rappelons que déjà, l'année précédente, la commission de réorganisation de l'armée avait échoué devant l'Assemblée en demandant un crédit pour l'application d'une mesure prescrite par une loi récemment votée, nous aurons montré combien il est imprudent de compter que le budget des dépenses de la guerre puisse être maintenu toujours à 514 millions comme chiffre

minimum. Et si une Assemblée, soit celle d'aujourd'hui, soit toute autre, ne juge pas qu'il soit possible de maintenir à un chiffre aussi haut cette sorte de dépense, l'édifice de notre réorganisation militaire sera compromis tout entier ; car on ne peut pas enlever une de ses assises sans que tout menace de s'écrouler, c'est-à-dire sans que le succès d'une mobilisation prompte soit rendu impossible. Or nous avons déjà souvent dit combien une pareille faute deviendrait funeste. Quand nos hommes d'État ont décidé que la France aurait en permanence, sur son territoire, autant de corps d'armée que l'Allemagne, ont-ils suffisamment réfléchi à ce qu'elle devrait ajouter à ce fardeau pour les troupes d'occupation nécessaires à l'Algérie et pour celles que le département de la marine entretient en vue d'assurer la sécurité de nos autres colonies ? S'il y a eu une erreur commise, c'est qu'une complète prévoyance aurait exigé un calme incompatible avec les émotions produites par les malheurs de la patrie. Si, placée sous l'empire de sentiments généreux, une Assemblée sans contrôle a fait fausse route, hâtons-nous de reconnaître son erreur, afin de ne pas nous engager davantage dans cette voie.

Ces réflexions trouveront peut-être un nouveau point d'appui dans un rapprochement que nous allons faire de ce budget proposé pour la France avec le budget des dépenses militaires de l'empire d'Allemagne, qui ne s'élève annuellement qu'à la somme de 340 millions. Le budget de l'armée, en Allemagne, ne comprend pas, comme le nôtre, les dépenses de la gendarmerie ; mais il supporte les dépenses des retraites des anciens militaires et de leurs veuves, ce qui fait à peu près compensation. Pour arriver à la dépenses de 514 millions proposée pour la France par la commission de l'Assemblée nationale, il faut ajouter au budget allemand de 340 millions la somme de 174 millions, c'est-à-dire moitié en plus.

En procédant sommairement à la comparaison entre les organisations militaires des deux pays, la commission trouve aisément des explications à cette immense différence ; mais n'aurait-elle pas pu parvenir à des réductions de charges ? Les officiers de l'armée allemande n'atteignent pas en tout le nombre de dix-huit mille et le nombre des nôtres s'élèverait, dit-on, à près de trente mille. Notre nation ne sera-t-elle pas atteinte dans sa vitalité intellectuelle si elle enlève à la direction des services civils, au commerce, à l'industrie, aux lettres, aux sciences et aux arts, un si grand nombre des hommes les plus capables d'exercer ou de diriger des professions si importantes, c'est à cela sans doute que la commission a fait une lointaine allusion dans le passage suivant qui se trouve à la fin de son rapport.

« La commission n'a pas cru, dans les circonstances actuelles, pouvoir s'engager plus avant dans la voie des réductions, et il lui a semblé que demander à l'armée de nouveaux et douloureux sacrifices, ne serait pas exempt de graves inconvénients ; mais elle ne se dissimule pas que plus tard peut-être il ne sera pas impossible de compléter l'œuvre commencée, de suivre l'exemple déjà donné par d'autres nations en Europe et d'obtenir par la diminution des cadres ce double et important résultat : allégement des charges financières du pays et augmentation de la part de responsabilité qui doit incomber à chaque grade. »

Nous regrettons que la commission n'ait pas agi résolûment dans ce sens. Il eût mieux valu, pensons-nous, qu'elle eût déterminé immédiatement un état normal moins onéreux que celui qu'elle propose et qu'ensuite elle eût réclamé, pendant la période de transition, en faveur des intérêts personnels, tous les ménagements qui auraient pu devenir nécessaires aux positions acquises, aux espérances légitimement conçues.

Le projet de réorganisation proposé qui aboutit à une dépense annuelle de 504 millions comporte encore aussi, du reste, d'autres charges temporaires ; par exemple celle d'un état-major général qui dépasse le cadre fixé, celle d'un état-major des places qui diminuera au fur et à mesure des extinctions et surtout celle des nombreux capitaines qui doivent être mis à la suite, c'est-à-dire demeurer sans emploi par suite de la substitution du bataillon de quatre compagnies au bataillon actuel de six compagnies. Même en laissant de côté ces dépenses transitoires, le budget normal ne pourrait pas s'arrêter pendant plusieurs années, au chiffre de 514 millions. La commission elle-même admet qu'il existe dès à présent des causes d'augmentations nécessitées par l'insuffisance reconnue de la solde des sous-lieutenants et des lieutenants. Mais ce n'est pas tout, car la solde même du soldat est devenue trop minime pour suffire aux frais de sa nourriture et à ses autres menues dépenses obligatoires ; les allocations de la masse individuelle ne suffisent pas non plus à leur destination. Les capitaines d'infanterie revêtus de fonctions beaucoup plus difficiles et plus importantes que pas le passé, arrivant plus tard à leur grade puisqu'ils auront trois lieutenants ou sous-lieutenants sous leurs ordres au lieu de deux, devront trouver dans leur situation plus haute, des avantages de solde supérieurs à ceux d'aujourd'hui.

Les dépenses relatives au matériel de guerre, aux approvisionnements de toute nature et aux bâtiments militaires sont très-faibles dans le budget proposé, comme dans tous les budgets de ces dernières années, parce que, à l'heure actuelle, toutes ces dépenses

s'effectuent sur des crédits extraordinaires déterminés par des lois spéciales, mais en réalité tout cela est payé sur des fonds d'emprunt. Et si, conformément aux estimations de la commission d'enquête sur le matériel de la guerre, il faut employer dix-huit cent millions pour ces sortes de dépenses extraordinaires, la dette de la France sera augmentée de 90 millions à payer en rente annuelle. Autant dire qu'il y a lieu de prévoir réellement un budget de 600 millions pour le département de la guerre et cela à bref délai.

Nous doutons qu'aucun financier prévoyant regarde comme raisonnable d'engager la France, si obérée, dans de telles dépenses qu'on serait à tout jamais dans l'impossibilité de réduire.

Ces considérations ne sont point entrées en ligne de compte pour les auteurs du projet de loi présenté par le pouvoir exécutif. Ils ont consulté les comités d'armes, puis les commandants de corps d'armée et enfin le conseil supérieur de la guerre ; mais ces autorités trouvant tout naturel de considérer les questions qui leur étaient posées au point de vue d'un intérêt purement militaire, quand ce n'était pas au point de vue exclusif de l'esprit de corps, ont toujours conclu à l'accroissement des cadres sans regarder à l'augmentation de dépense qui en devait résulter. Pour l'infanterie, pour la cavalerie, pour l'artillerie, pour l'état-major général, pour le corps d'état-major, pour les services administratifs, le projet ministériel comporterait des depenses plus élevées que celles du projet de la commission de l'Assemblée nationale. Mais, chose singulière, ce projet ne renferme aucune évaluation, aucun devis. A-t-on pensé que l'Assemblée nationale devait voter la réorganisation de l'armée sans voir où la dépense conduirait les finances de l'Etat ? Ce ne serait pas la première fois que le pouvoir exécutif aurait, chez nous, considéré comme une victoire de parvenir à engager le Corps législatif à dépenser sans compter.

Supposons, malgré tout, le projet de la commission adopté, car nous ne pouvons pas regarder comme sérieux un contre-projet qui n'évalue pas les dépenses, et demandons-nous si l'organisation militaire ainsi constituée sera supérieure ou du moins égale à celle de l'Allemagne. Non, ce résultat ne sera point obtenu, car la nôtre porte en germe dans la loi de recrutement le mal qui naît d'un principe défectueux.

On doit se rappeler que la loi du 28 juillet 1872 a prescrit que tous les jeunes gens valides de chaque contingent seraient incorporés dans l'armée sans exception ; que pour les uns le temps du service serait de cinq ans ; pour d'autres d'un an ; et de six mois pour les plus favorisés. Les trois fractions d'un même contingent ne pouvant s'instruire en même temps ni prendre part aux mêmes ma-

nœuvres d'ensemble, la commission de l'Assemblée nationale prend le parti, dans son projet de loi, de séparer entièrement la première portion du contingent des deux autres.

Les hommes qui restent le plus longtemps sous les drapeaux n'y passeront en réalité que quatre ans ; mais ils seront incorporés de suite dans les compagnies avec lesquelles ils feraient campagne si la guerre avait lieu. Ceux qui ne doivent servir que pendant un an et ceux qui ne doivent servir que pendant six mois sont, au contraire, placés dans des compagnies de dépôt qui ne sont formées qu'en vue de leur donner ce qu'ils peuvent recevoir d'instruction professionnelle pendant des temps de service aussi courts que ceux d'un an et de six mois. La dépense des cadres de toutes ces compagnies de dépôt, qui est considérable, devient déjà un inconvénient grave, mais c'est là le moindre des maux qu'entraîne cette malheureuse nécessité de séparer les recrues d'après le temps de service qu'elles ont à faire. Tous ces hommes, en effet, rappelés sous les drapeaux pour le cas de guerre, seront incorporés dans des compagnies où ils ne connaîtront ni leurs chefs ni leurs camarades. Ils n'auront pas ce sentiment de solidarité sans lequel il y a des hommes réunis, mais non pas un corps de troupes. Comment n'avons-nous pas appris à connaître toute l'influence de cette défectuosité après avoir eu à constater, dans notre dernière guerre, la complète impuissance de ces foules d'hommes armés qui avaient été rassemblés dans des régiments improvisés.

Les avantages du système allemand, qui maintient uniformément les soldats pendant trois ans sous les drapeaux, sans faire une loi de les incorporer absolument tous, sont aujourd'hui reconnus et appréciés dans les deux documents que nous comparons.

Le rapport ministériel sur la loi des cadres contient, en effet, un passage ainsi conçu : « Le soldat allemand entre, pour faire son service actif, dans le régiment, dans la compagnie qui doivent le recevoir comme réserviste au moment d'une mobilisation; la compagnie prussienne est, par suite, un tout homogène que ses chefs sont habitués à conduire. C'est une conséquence du système absolument régional que vous avez écarté dans la loi du 28 juillet 1872. » La commission de l'Assemb ée nationale avait dit aussi : « La suppression du dépôt, possible avec le système régional des Allemands, où les corps ne changent jamais de garnison, cesse de l'être du moment où les corps peuvent être portés en dehors de la région territoriale. »

Nous n'hésiterons pas à demander, comme conclusion de ces considérations financières, que la réorganisation des cadres et des effectifs de notre armée soit remise à l'étude pour être rendue

moins onéreuse à nos finances. Nous regretterions l'adoption d'un projet qui augmenterait démesurément les impôts du pays sans lui donner des forces aussi vite mobilisables et aussi bien instruites que celles de l'empire d'Allemagne.

Avec les soldats que nous possédons, et qui sont dignes de leurs pères, nous devons obtenir des troupes qui soient au moins les égales de leurs rivales toutes les fois qu'elles n'auront pas d'infériorité marquée sous le rapport du nombre.

VII

RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION DES DEUX PROJETS DE LOI.

Arrivés à l'extrémité du chemin que nous avions à suivre, nous reporterons nos regards en arrière pour apercevoir encore les points les plus élevés de notre parcours.

La réorganisation de nos forces militaires ne s'opère pas sur un terrain dégagé de tout obstacle. Et d'abord : les avancements qui ont été prodigués sans mesure, en dehors de toutes les prescriptions des lois en vigueur, dans les armées de Paris et de la province, pendant que nos meilleures troupes subissaient les douleurs de la captivité, avaient jeté un découragement profond dans l'âme des officiers dont la carrière se trouvait compromise. Tous les témoins désintéressés de tant d'imprévoyance, d'abus et d'injustices, étaient fort inquiets d'un avenir ainsi compromis.

Le gouvernement issu de l'Assemblée nationale prit le parti d'accorder, autant que possible, satisfaction à tous les droits acquis en donnant des emplois à tous les officiers anciens et nouveaux. Cela se fit au moyen d'une augmentation considérable dans le nombre des corps de troupes de toutes armes.

La réorganisation militaire de la France a commencé par la loi du recrutement. Elle a astreint tous les Français à un service personnel qui s'étend, en cas de guerre, de vingt à quarante ans. Cette obligation pourrait suffire pour relever notre puissance militaire, à la condition d'en faire un bon usage ; mais il est à craindre que la loi du recrutement n'ait déjà quelque peu compromis ce résultat.

Pour instruire le contingent tout entier, on l'a fractionné en trois parties. La première doit demeurer pendant cinq ans sous les drapeaux, la seconde un an et la troisième six mois. Il y faut ajouter les volontaires d'un an qui sont soumis à un mode d'instruction

exceptionnel. Il y a donc quatre classes de soldats à former chaque année dans tous nos corps de troupes.

Cette complication a contribué à éloigner du service les sous-officiers auxquels le législateur a vainement offert des avantages de toutes sortes pour les décider à demeurer dans les régiments au delà de l'époque du renvoi de leur classe. En Allemagne on a fixé à trois ans la durée du service qui est la même pour tous les hommes appelés sous les armes.

Le législateur français a repoussé de même une autre innovation d'une égale importance qui consiste à recruter toujours un régiment dans la circonscription où il demeure complétement stationnaire. Le rejet de ce qu'on est convenu d'appeler le système régional a été une faute, et tant que cette faute n'aura pas été réparée, les forces de la France ne pourront pas être assez promptement mobilisables. Il faudrait aussi combler une lacune en assurant des moyens d'existence aux femmes et aux enfants privés du pain de chaque jour par le départ des réservistes rappelés sous les drapeaux en cas de guerre.

Nous voudrions encore qu'on effaçât de notre nouvelle loi une disposition qui prescrit de libérer chaque classe pendant la guerre, au moment même où celle qui doit la remplacer arrive à l'armée. Ne retirons pas d'une lutte, peut être décisive, les soldats qui combattent l'ennemi. Nous n'avons plus aucun motif pour en agir ainsi puisque les soldats remplacés à l'armée active passeraient dans l'armée territoriale et ne seraient pas comme autrefois renvoyés dans leurs foyers ; ils continueraient donc à prendre part à la guerre, mais sur un autre point.

La loi relative à l'organisation de l'armée a décidé la formation de dix-huit corps d'armée. Chaque région devra être pourvue de tout ce qu'il faut pour assurer leur prompte mobilisation. Malheureusement, le corps d'armée qui a reçu ses recrues de toutes les parties du territoire sera complété, au moment de la guerre, par tous les réservistes de la région qu'il occupera momentanément, et ces réservistes, rentrant dans d'autres régiments que ceux où ils ont fait antérieurement le service, auront perdu le lien de solidarité et de confiance le plus précieux.

La loi d'organisation générale n'ayant laissé aucun régiment en dehors des dix-huit corps d'armée, la sécurité de nos places fortes repose exclusivement sur les troupes de l'armée territoriale. Ce fardeau est au-dessus de leurs forces.

Nous voudrions encore ne pas voir la fonction du commandant d'un corps d'armée rester intermittente et temporaire.

L'intérêt public veut que cet officier général soit assuré qu'il

aura à commander devant l'ennemi les troupes dont il a dirigé l'instruction.

La commission de l'Assemblée nationale, qui a élaboré le projet de loi sur les cadres et les effectifs, demande que le nombre des compagnies du bataillon soit réduit de six à quatre, sans diminuer le nombre total des soldats.

Si la Russie, l'Autriche et l'Italie ont, à l'exemple de l'Allemagne, porté à deux cents hommes et plus l'effectif de la compagnie, cela provient de ce qu'un grand changement s'opère sous nos yeux, dans l'art de combattre. L'ordre en ligne mince cesse d'être l'ordre de bataille de l'infanterie, qui utilise beaucoup mieux la longue portée, la justesse et la rapidité du tir de ses nouvelles armes quand elle a appris à combattre dans l'ordre irrégulier, que l'on est convenu d'appeler l'ordre dispersé.

L'ancien bataillon de 500 à 1,000 hommes est trop gros pour demeurer tout entier, pendant la lutte, sous la direction de son chef. De là vient l'utilité, nous pouvons même dire la nécessité, de prendre la compagnie portée à l'effectif de 200 à 250 hommes pour remplacer l'ancien bataillon comme unité tactique.

La constitution de l'état-major général soulève une question des plus importantes dont il est temps de se préocuper.

Nos officiers restent tous, jusqu'au grade de colonel, dans le service où ils sont entrés. Or la plus importante attribution des officiers généraux consiste à diriger sur les champs de bataille les troupes des trois armes et à tenir habilement compte, dans leurs combinaisons, des propriétés caractéristiques de chacune d'elles. Mais comment un officier, qui n'a servi que dans une seule arme, apprendra-t-il à manier les deux autres? Comment s'instruira-t-il dans le fonctionnement des nombreux services qui entrent dans une armée, dans un corps d'armée, dans une division, et auxquels il aura à dicter des ordres importants?

Il a été d'usage, dans notre armée, depuis longtemps, de laisser à la pratique de la guerre le soin de former les officiers généraux, de leur donner et le coup d'œil du champ de bataille et l'expérience nécessaire pour apprendre à pourvoir avec prévoyance à tous les besoins des troupes. Mais les guerres actuelles, avec les nombres immenses des combattants et la rapidité que les chemins de fer donnent aux communications, ont des résultats prompts et terribles comme la foudre. Il faut donc que les officiers généraux apprennent, eux aussi, pendant la paix, toutes leurs fonctions de guerre.

Malheureusement pour nous, la Prusse s'était occupée de cette

question alors que nous n'y songions guère, et elle avait adopté, pour la résoudre, des mesures d'une rare prévoyance.

Elle avait mis à profit une constitution toute nouvelle de son service d'état-major.

Les officiers de ce corps reçurent pour attribution essentielle et spéciale le soin de diriger les mouvements des troupes soit pour l'ensemble de l'armée, soit pour un corps d'armée, soit pour une division. Leurs études, leurs travaux théoriques et pratiques, tout fut dirigé vers ce but. Choisis d'abord parmi tous les officiers de l'armée à la suite d'épreuves portant sur leur capacité militaire plus que sur des connaissances purement théoriques, ils furent envoyés, pendant trois années, à une école supérieure pour acquérir, sur l'art de la guerre, des connaissances élevées et générales. Après cela, ils furent exercés au service d'état-major et à la stratégie pratique. Ils eurent à parcourir des contrées étendues, et à déterminer, d'après leurs projets personnels, des mouvements de troupes simulées. Ces officiers, devenus ensuite l'objet d'un avancement au choix tout à fait exceptionnel, dans une armée où l'avancement à l'ancienneté est la règle générale, passent quelques années dans un régiment d'une autre arme que celle où ils ont servi tout d'abord. Ainsi, avant d'être appelés au grade d'officier général, ils ont été préparés non-seulement à diriger les trois armes dans les combats, mais encore aux combinaisons de la stratégie.

Nous ne serons point aussi habiles à la guerre que nos adversaires d'hier tant que nous n'aurons point préparé d'avance nos officiers généraux à l'exercice du commandement dans les divers services de l'armée.

Le projet de loi des cadres et des effectifs proposé par la commission de l'Assemblée nationale entraînerait une dépense annuelle trop considérable pour que la France soit en état de la supporter, et le projet de loi ministériel l'élèverait encore beaucoup plus; il est donc absolument indispensable de réétudier les propositions faites et de les remanier de manière à diminuer de beaucoup la charge normale du pays. Mais nous ne nous sentons pas le courage d'insister davantage sur une aussi fâcheuse conclusion.

Nous ferons, en terminant, une réflexion sur la tâche que nous venons d'accomplir, et nous remarquerons combien il est plus facile d'avoir à manier la plume pour exprimer des idées que de réaliser des réformes fécondes et durables à travers tous les obstacles des vues divergentes, des intérêts opposés et des habitudes invétérées. Nous comprenons bien qu'il ne suffit pas à l'accomplissement de cette grande et lourde tâche de se rendre compte de

tout ce qui s'est fait dans les pays voisins, ou d'imiter servilement les institutions étrangères; il y faut encore le souffle vivifiant des hommes d'État qui connaissent bien toutes les difficultés, et qui les surmontent sans se laisser émouvoir ni détourner par les plaintes des intérêts personnels.

VIII

DEUXIÈME PROJET DE LOI DE LA COMMISSION DE L'ARMÉE. — VOTES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Nous avons maintenant à constater les efforts qu'a faits la commission pour rapprocher ses propositions de celles du ministre de la guerre. Des concessions nombreuses et souvent en contradiction avec les termes de son rapport lui ont été dictées, sans aucun doute, par son désir de n'avoir point de lutte à engager, devant l'Assemblée, avec le représentant du pouvoir exécutif.

Le ministre avait voulu créer un cadre d'officiers de réserve appelés seulement pendant le temps de guerre ou pendant la mobilisation, pour porter au complet le nombre des officiers de l'armée active. Sauf quelques modifications légères, la commission s'est ralliée à cette heureuse innovation.

On ne peut adresser à cette mesure qu'une seule critique : elle n'a pas été assez étendue, pas assez généralisée; on n'a pas assez attentivement fixé les yeux du côté de nos adversaires d'hier. Leur loi a posé en principe que tout citoyen, depuis dix-sept ans jusqu'à soixante, appartient à la défense du pays dans le poste, quel qu'il soit, où il peut être utilisé. Tous les hommes valides ne sont point pour cela appelés sous les armes, mais cette prescription législative permet au pouvoir exécutif d'employer tous les officiers démissionnaires ou retraités, tous les anciens membres du corps de l'intendance et des services administratifs, tous les médecins et vétérinaires civils, les agents comptables, tous les citoyens, en un mot, exerçant une profession que l'armée peut utiliser. C'est à ces mesures fécondes que l'empire d'Allemagne doit d'avoir obtenu un système militaire peu dispendieux, quoique d'une puissance toute nouvelle. C'est par là qu'on arrive, par exemple, à ne pas entretenir pendant la paix plus de médecins que n'en exige le service courant. Un cadre nombreux d'officiers de santé n'est plus nécessaire chez une nation où l'on a, en cas de guerre, le moyen de mobiliser autant de médecins civils qu'il en faudra. C'est par le même moyen qu'on économise aussi et les compagnies, et les escadrons et

les batteries de dépôt; par là qu'on crée, au moment de la guerre, les autorités territoriales de remplacement de chaque corps d'armée, autorités que nous allons établir à demeure dès le temps de paix. Pénétrons-nous donc de deux vérités : 1° l'économie dans les dépenses est un principe de force; 2° le nouveau système de mobilisation que nous empruntons aux Allemands doit mettre en œuvre pendant la guerre, chez nous comme chez eux, toutes les ressources de la nation. Tout ce qu'elle possède, en personnel comme en matériel, doit être utilisé, et le plus habilement possible, pour assurer le salut commun. Tant que ces idées toutes nouvelles ne seront pas parvenues jusqu'au pouvoir exécutif, tant qu'elles n'auront pas pénétré profondément le législateur, l'action de notre constitution militaire ne pourra point acquérir toute l'énergie qu'il faut lui donner. Ainsi, tout en constatant qu'il y a progrès sur l'état de choses antérieur, nous ne pouvons pas considérer comme entièrement satisfaisantes ou même suffisantes les dispositions de la nouvelle rédaction, adoptées par la commission, qui portent que le cadre des officiers de réserve est constitué par des nominations faites parmi les officiers retraités qui en feront la demande. Il vaudrait mieux imposer ce service supplémentaire à tous les officiers en retraite. Le ministre choisirait parmi eux. Ils accepteraient volontiers, à titre d'obligation honorable et patriotique, des devoirs qui les élèveraient à leurs propres yeux et qui les réjouiraient au fond du cœur par l'espoir d'avoir à rendre encore des services au pays.

La commission avait déjà proposé d'augmenter, sur le pied de paix, les effectifs de la cavalerie; mais le projet ministériel demandait plus encore, et la commission, cédant aux considérations du besoin qu'à cette arme d'être, plus que tout autre, tenue au complet pendant la paix, a adopté les propositions du ministre de la guerre.

Pour le corps d'état-major, le ministre avait demandé une augmentation de cadres. La commission, en proposant d'en accorder une légère immédiatement, ajourne le reste de la concession pour le moment où la loi spéciale, relative à ce corps, viendra en discussion. Elle se préoccupe, en attendant, de rendre au service des anciens ingénieurs-géographes toute la sollicitude qu'il mérite, toute l'importance qu'il a perdue.

Les rôles sont intervertis pour ce qui regarde l'armée territoriale. Le ministre de la guerre ne croit pas qu'il soit nécessaire de solder pour elle un personnel administratif, et la commission, qui est d'un avis contraire, conclut à une augmentation de dépenses sur ce chapitre.

Parmi les autres concessions de la commission, il faut compter l'abandon fait par elle du nom qu'elle avait donné au *corps des transports militaires*. Elle lui restitue celui de *train des équipages militaires* qui convient mieux aussi à des attributions devenues plus restreintes dans son second projet de loi que dans le premier.

Par une simple concession de même nature, et sans paraître y avoir attaché d'importance, puisqu'elle n'y a mis aucun commentaire, la commission a introduit, d'un trait de plume, tout un nouveau rouage dans le mécanisme de notre armée. Elle a ajouté à la nomenclature des services généraux de l'armée ces simples mots : *le corps de l'inspection de l'administration de la guerre*. Cette institution n'a jamais eu de modèle dans notre état militaire ni dans aucun autre; elle n'existe dans aucune armée. Ne produira-t-elle pas, en outre de l'accroissement des dépenses, de nouvelles complications dans les écritures, alors que notre administration militaire a surtout besoin de simplifications?

Les entraves de ce corps d'inspection n'empêcheront-elles pas la mobilisation de s'opérer avec la promptitude qui est aujourd'hui, plus que jamais indispensable au succès? Le mal que cette fausse mesure va faire à notre armée est, à nos yeux, sans aucune compensation favorable. L'idée de ce corps parasite est née dans la commission des marchés; on y est arrivé en se laissant conduire par des soupçons préexistants que l'enquête sur le matériel de la guerre a vainement démentis. De commission en commission, la question des réformes à opérer dans l'administration militaire s'est de plus en plus obscurcie; les membres des commissions se sont de plus en plus divisés, et l'on serait, après trois ans d'enquêtes et de délibérations, réduit à la plus complète impuissance si l'on ne réalisait pas les conclusions votées, à grande peine, par la dernière de ces commissions, qui a vu plusisurs de ses membres se retirer avec éclat en protestant contre les mesures adoptées.

J'ai traité ce grave sujet dans un travail ayant pour titre : *M. le duc d'Audiffret-Pasquier et la réforme administrative du département de la guerre*, en m'efforçant, mais trop tard, de porter la lumière dans un ensemble de dispositions compliquées. Mais comment pourrais-je espérer d'avoir assez d'action pour détruire des erreurs aussi répandues et aussi fortement enracinées ?

Les concessions que la Commission a faites au ministre au sujet de l'infanterie ne sont pas sans importance. D'abord, elle demande 3 compagnies de dépôt par régiment au lieu de 2; puis, tout en maintenant sa proposition fondamentale de réduire le bataillon à quatre compagnies, elle concède qu'il continuera à compter six capitaines. La 1re et la 4e compagnie auront deux capitaines. Il y a là une transaction qui se comprend quand on la considère comme un

moyen d'éviter qu'un grand nombre des capitaines existants soient privés de leur commandement, si ce n'est même de tout emploi. A titre transitoire, la mesure est soutenable, mais non pas à titre définitif. Comment peut-on proposer, si ce n'est par l'inadvertance d'une très-grande hâte, de donner la fixité de la loi à une mesure qui n'est pas seulement onéreuse pour le budget, mais qui sera préjudiciable à toutes les compagnies auxquelles elle s'appliquera. Un des deux capitaines remplacera le premier lieutenant qui est supprimé ; mais ne sait-on pas combien le commandement et l'obéissance sont plus difficiles entre des officiers de même grade que de grades différents ?

Dans la cavalerie, la commission partage les 32 régiments de cavalerie légère en 20 régiments de chasseurs et 12 régiments de hussards. La concession nous paraît bonne, quoique sans importance apparente. Les hussards et les chasseurs font, sans doute, depuis longtemps, le même service ; mais ce n'est pas une raison pour aliéner la valeur que l'esprit de corps et la rivalité d'armes donnent aux troupes, quand les régiments possèdent d'anciennes et glorieuses traditions. Ce n'est malheureusement plus le cas pour nos troupes, tant de fois soumises à des alternatives de suppressions et de réorganisations complètes.

L'artillerie conserve, dans le nouveau projet de loi de la commission, les 38 régiments qu'elle a aujourd'hui ; chaque régiment recevra deux batteries de dépôt au lieu d'une, et de plus, deux compagnies du train d'artillerie. La commission renonce par là à étendre, autant qu'elle l'avait fait dans son premier projet, les attributions données au *corps de transports de la guerre* qui n'aurait plus mérité son titre.

Le génie reçoit 4 régiments de sapeurs-mineurs au lieu des 20 bataillons séparés que la commission avait d'abord demandés. La commission aurait pu mieux défendre la proposition qu'elle avait faite de constituer les troupes du génie en bataillons, comme elles sont en Allemagne, si elle avait placé chaque bataillon, dès le temps de paix, dans la circonscription du corps d'armée auquel il appartient.

Les officiers de l'état-major du génie forment, dans le nouveau projet, un corps séparé de celui des officiers des troupes, par abrogation du décret du 16 octobre 1850. Cette mesure, qui peut être convenable dans l'état présent des choses, n'aurait point été proposée, et la réforme aurait pris une toute autre direction si l'on n'avait pas méconnu la nécessité d'exercer les officiers de l'état-major du génie, pendant la paix, à toutes leurs fonctions de guerre.

Cette séparation complète entre les officiers d'un même corps a

toujours froissé les officiers des troupes du génie; elle blesserait bien davantage encore les officiers des régiments de pontonniers, qui n'y ont point été habitués, et l'on peut prévoir qu'ils demanderaient tous à rentrer dans le corps de l'artillerie si leur service était transféré au génie comme la commission persiste à le proposer.

La commission s'est ralliée à la demande que le ministre avait faite d'être autorisé à placer dans le cadre de réserve, temporairement, et à remplacer, dans le cadre d'activité, les officiers-généraux qui se trouvent hors d'état de remplir leurs fonctions.

L'école d'application d'état-major a été replacée, par la commission, sur la liste de nos écoles militaires, à côté de l'école de guerre supérieure.

Une concession aux vues du ministre, plus importante que toutes les précédentes, consiste dans une disposition du nouveau projet de la commission ainsi conçue : « Le président de la République... détermine la composition, sur le pied de guerre, de tous les éléments constitutifs des armées. »

Enfin, tout en maintenant, comme nous l'avons dit, sa proposition de former le bataillon à quatre compagnies, la commission laisse au ministre de la guerre tout le temps qui lui paraîtra nécessaire pour appliquer la mesure aux régiments d'infanterie. Le nouveau projet de loi prescrit seulement de commencer l'exécution de la réduction du nombre des compagnies par les bataillons de chasseurs à pied, sans fixer l'époque où elle devra être terminée pour toute l'infanterie.

Quelles seront les conséquences financières de toutes les concessions que la commission a faites en vue d'établir l'accord entre elle et le ministre? Le temps a manqué à la commission elle-même pour s'en rendre compte. Nous n'avons, pour suppléer à son silence, qu'un renseignement porté à la tribune par l'honorable M. Raudot. Il nous a appris, qu'interrogé devant la commission du budget, le ministre de la guerre a estimé les dépenses de son département, pour l'année 1876, au chiffre de 554 millions. C'est une augmentation de 40 millions sur les prévisions que la commission de l'armée avait énoncées dans l'estimation des dépenses inhérentes à son premier projet de loi. Son second projet de loi admet à peu près toutes les charges qui devaient résulter du projet ministériel, et qu'elle avait d'abord repoussées comme inadmissibles. On peut prévoir d'ailleurs que les dépenses ne seront pas encore parvenues, en 1876, au budget normal.

Au moment où nous traçons ces lignes, l'Assemblée nationale a émis un vote favorable à l'innovation la plus importante de toutes

celles qui lui étaient proposées ; elle a décidé que le bataillon d'infanterie aurait, à l'avenir, quatre compagnies au lieu de six.

Le ministre de la guerre ayant déclaré, à la suite de ce vote, qu'il proposerait deux capitaines pour la compagnie, le rapporteur de la commission a déclaré immédiatement, en son nom, qu'elle adhérait à cette augmentation. Il serait à regretter qu'une telle mesure fût adoptée sans discussion.

Un orateur éloquent, ayant habilement fait vibrer des souvenirs glorieux, a obtenu de l'Assemblée nationale la conservation de tous les bataillons de chasseurs à pied, que des mesures de date récente ont portés, comme nous avons dit, au nombre de trente, et que la commission proposait de réduire à dix-huit, pour en avoir un par corps d'armée. Cette décision, prise à l'improviste, offre un autre inconvénient que celui d'augmenter le montant du budget, parce qu'elle n'a point été coordonnée avec l'ensemble de notre organisation. L'effectif de nos régiments d'infanterie en sera nécessairement quelque peu diminué, et les douze bataillons d'augmentation n'ont point de destination prévue. Voilà un nouvel exemple des effets inattendus qui se produisent dans les grandes assemblées par l'entraînement même des sentiments généreux.

La première conséquence de ce vote a été, pour la commission, de renoncer aux six bataillons de chasseurs de montagne, dont elle avait demandé la création, à l'imitation des compagnies alpines que le royaume d'Italie a instituées et qui s'exercent spécialement aux opérations de la guerre dans les hautes montagnes, chacune étant chargée de reconnaître, dans tous ses plis et replis, tout le terrain d'une contrée déterminée.

Nous apprenons que l'Assemblée, repoussant un article du projet de loi de sa commission, vient de décider, comme nous nous étions permis de le lui demander ici même, que les régiments de pontonniers ne seraient point enlevés à l'artillerie pour être donnés au génie. Nous croyons pouvoir assurer que l'intérêt de l'armée ne trouvera qu'avantage à cette décision. Elle n'entraînera aucun des inconvénients qui ont été si vivement et si inopinément signalés pour les besoins d'une cause bien définitivement perdue.

A la suite de l'échec qu'elle a éprouvé sur la question des pontonniers, la Commission, justement émue par la crainte d'en subir immédiatement un second, a déclaré par la voix de son rapporteur qu'elle retirait, pour la reproduire dans la loi d'avancement, la disposition de son projet qui séparait les officiers de l'état-major du génie de ceux des troupes. Espérons que de nouvelles réflexions l'inspireront mieux.

L'Assemblée nationale a adopté, dans la séance du 18 janvier, la disposition qui introduit deux capitaines dans chacune de nos compagnies d'infanterie, et qui augmente beaucoup, par conséquent, le nombre des officiers de ce grade. L'armée française en aura plus qu'elle n'en a jamais eu; plus qu'il n'y en a dans aucune autre armée. La discussion qui s'est établie sur ce point, après l'accord survenu entre la Commission et le ministre, a été si faible et si confuse qu'on est en droit d'espérer que l'Assemblée pourra revenir, à la troisième lecture du projet de loi, sur cette décision inattendue. C'est en vue de cette éventualité que nous ajouterons quelques considérations à celles que nous avons déjà présentées.

La mesure adoptée a réellement pour unique but, aux yeux de ses partisans, d'éviter de placer les officiers d'infanterie dans des conditions d'avancement inférieures à celles des autres armes; cela est, à nos yeux, nécessaire, indispensable. Mais fallait-il, pour cela, doubler le nombre des capitaines? Cette question s'est présentée dans toutes les autres armées, et elle n'a été résolue ni en Prusse, ni en Autriche, ni en Italie comme on le fait chez nous. Ce n'est pas qu'on ne puisse trouver utile de mettre plus de 5 officiers dans une compagnie de 250 hommes. On soutiendrait même, par de très-fortes raisons, que la tactique du combat en ordre dispersé demande plus d'officiers pour le même nombre de soldats que l'ordre de bataille en ligne mince. Mais le nombre des officiers est restreint dans chaque unité de la nouvelle organisation par l'immense quantité des hommes à encadrer. Sans cette considération, à laquelle s'ajoute la nécessité de ménager les dépenses, on pourrait songer à former, avec 250 hommes, deux compagnies que l'on ferait commander par un officier de grade supérieur aux deux capitaines, et l'en aurait ainsi un véritable bataillon, mieux adapté que l'ancien à la nouvelle manière de combattre. Si cette combinaison n'a été adoptée nulle part, c'est qu'aucun pays ne pourrait ni fournir des officiers en nombre suffisant ni pourvoir aux frais qui en résulteraient.

Nous voulons espérer encore, et malgré tout, que l'Assemblée nationale, qui a déjà passé outre à la première délibération de la loi des cadres, voudra pouvoir réparer à la troisième lecture les erreurs inévitables de ses entraînements généreux. Le temps accordé aux dernières réflexions peut encore amener la conviction, pour nous acquise, que la loi, telle qu'elle est votée actuellement chargerait la France d'un fardeau trop lourd pour ses forces.

Général Favé.

L'ACCORD RATIONNEL

DE LA PHILOSOPHIE

ET DE L'ÉGLISE

Au commencement de ce siècle, tandis que d'une part on était las et honteux des théories matérialistes du siècle précédent, qu'on aspirait universellement à des doctrines plus hautes, à une morale plus sévère et plus généreuse, la religion, d'autre part, honorée et protégée par un gouvernement contre lequel s'étaient liguées les passions les plus violentes et les plus diverses, était tenue pour solidaire de toutes les fautes qu'on lui imputait; à ses adversaires naturels, à ceux que condamnent ses préceptes, elle voyait se joindre pour la combattre et bien souvent pour la calomnier, les adversaires de ses principes politiques, ceux du pouvoir aux intérêts duquel l'associait l'opinion publique.

Ce qu'on demandait donc à la philosophie, ce qu'elle-même cherchait, c'était moins encore la vérité, qu'une vérité qui demeurât indépendante du christianisme, qui tout en réagissant contre les négations du passé, affranchît néanmoins les esprits du joug de l'Église.

Obéissant à cette double tendance des esprits[1], la philosophie moderne revint aux dogmes qu'avait enseignés le dix-septième siè-

[1] L'éclectisme est la philosophie nécessaire du siècle, la seule qui soit conforme à son esprit, et tout siècle aboutit à une philosophie qui le réprésente. M. Cousin, *Introduction à l'Histoire de la philosophie.*

cle, en même temps qu'elle revendiquait le principe au nom duquel le dix-huitième les avait répudiés[1] ; elle enseigna avec le premier que la vérité est universelle; avec le second, que la raison est individuelle; avec l'un, que l'évidence contraint l'esprit; avec l'autre, que la raison est libre d'y résister, que c'est le droit, voire même le devoir de tout homme de rejeter la vérité qui ne lui paraît pas telle. C'était là, comme on le lui objecta, laisser la porte toute grande ouverte à l'athéisme, au matérialisme, à toutes les erreurs qu'elle justifiait, qu'elle légitimait ainsi par avance; mais ce danger n'inquiétait point la philosophie[2], uniquement préoccupée qu'elle était du soin de se séparer de l'Église, de se défendre contre son autorité et d'exonérer de son joug ceux qu'elle appelait les esprits d'élite. Elle avait pour organe un homme jeune, passionné, libéral, éloquent, qui réfutait avec éclat et autorité les erreurs dont il établissait le principe, et exaltait en termes magnifiques les vérités dont il ruinait la certitude.

Parce que cet enseignement donnait ainsi satisfaction à toutes les aspirations comme à toutes les passions du moment, on se montra peu exigeant sur le reste; on tint volontiers pour solides tous ses arguments, pour démontrées toutes ses assertions; on ferma les yeux sur la contradiction radicale qui en fait le fond, on accepta enfin cette assimilation de la philosophie à la science, que démentaient si absolument les faits. C'est donc surtout, il importe de bien le comprendre, en tant que négative, sceptique et antichrétienne que la philosophie éclectique a été acclamée et populaire.

Les catholiques protestèrent naturellement avec amertume et vivacité contre un enseignement aussi hostile à l'Église que contraire à la vérité; mais, comme nous l'avons vu[3], ils n'en combattirent malheureusement l'erreur qu'au nom d'une autre erreur.

« La raison, disaient les philosophes, est capable d'atteindre et de discerner la vérité par ses propres lumières sans le secours d'aucune révélation, d'où résulte qu'elle est libre, et qu'on ne peut lui imposer aucune autorité[4]. »

Les écrivains catholiques revendiquèrent très-justement la nécessité d'un enseignement religieux, en alléguant les erreurs, les varia-

[1] Le spiritualisme français se fait honneur de descendre de la libre philosophie du dix-huitième siècle, plus directement encore que de l'Idéalisme cartésien. M. P. Janet, *Revue* du 15 mai 1868, page 373.

[2] On se plaint aujourd'hui des progrès de l'esprit philosophique qui dissout, qui met en poussière toutes les croyances : *Je ne vois pas cette dissolution, je n'y crois pas.* M. Cousin, *Introduction à l'histoire de la philosophie*, leçon II, page 46.

[3] Voir l'État actuel de l'enseignement spiritualiste, 1re partie, dans *le Correspondant* du 25 août 1873.

[4] M. E. Saisset, *La philosophie du clergé.*

tions, les divisions infinies de la philosophie ; mais au lieu de se borner à montrer, ce que personne n'eût essayé de leur contester, et qui eût suffi à établir leur thèse, à savoir : que la raison *peut ne pas* atteindre ni posséder la vérité, que s'il lui est possible de la connaître, il lui arrive aussi de la méconnaître ; au lieu de se borner à affirmer ce fait d'une aveuglante évidence : que l'homme tombe fréquemment dans l'erreur, ils dénièrent toute légitimité à la philosophie, toute puissance propre à la raison, en affirmant qu'elle *ne peut pas* atteindre les vérités naturelles, qu'elle est absolument incapable d'en rien saisir par ses propres forces, que l'homme est uniquement redevable à la tradition de ce qu'il en connaît, et qu'il ne saurait posséder aucune vérité en dehors de la révélation. Sous la néfaste influence de M. de Lamennais, ils tombèrent dans cette grave et funeste erreur de prétendre fonder le dogmatisme chrétien sur le scepticisme universel ; ils voulurent, en un mot, que l'homme fût contraint à la foi par les ténèbres de la raison, au lieu de montrer qu'il y est conduit et affermi par ses lumières.

Faisant ainsi beau jeu à leurs adversaires, ils fournirent à ceux-ci ce qui leur manquait : une thèse véritable à soutenir, une cause légitime et populaire à défendre. Prompte à s'emparer de cette erreur des catholiques, la philosophie y trouva l'occasion d'une polémique vigoureuse et applaudie. Revendiquant les droits de l'esprit humain dont elle mit les titres en lumière, elle identifia ainsi dans l'opinion publique sa cause et celle de la raison, qui différaient cependant si profondément. C'était là une lutte étrange, semblable à ces combats nocturnes où chacun tire sur ses propres troupes ; c'est au nom de l'impuissance de la raison que les uns proclamaient le devoir de connaître et de croire la vérité ; c'est au nom de sa puissance que les autres réclamaient le droit de la méconnaître et de la rejeter.

L'Église, nous l'avons vu, en condamnant cette méprise des catholiques, brisa entre les mains de ses adversaires les armes qu'on leur avait si imprudemment fournies. La philosophie se vit réduite à revendiquer uniquement le droit à l'erreur, et dès lors éclata dans tout son jour l'identité de son principe avec celui des écoles négatives, et partant son impuissance absolue à les combattre efficacement.

Jusque-là celles-ci s'étaient tues, non qu'elles se tinssent pour vaincues, comme on l'avait imaginé, mais parce qu'elles comprenaient de reste qu'en combattant le christianisme, au nom d'un principe qui est le leur, l'éclectisme faisait proprement leur œuvre, et qu'une fois la religion humiliée et abattue, elles auraient ensuite bien facilement raison de ces vérités sans racines et sans appui, dont il avait le premier sapé toutes les bases.

Ainsi laissé à lui-même, l'éclectisme porta bientôt ses fruits naturels : le panthéisme, le matérialisme, le positivisme grandirent sous ses auspices, s'autorisant de ses maximes. MM. Cousin, Saisset, Franck, Simon, Janet, Caro, sont unanimes à constater ces fâcheux effets de leur enseignement, à reconnaître et à déplorer l'état de marasme, d'indifférence, de confusion et d'incrédulité où il a plongé les esprits[1]. Seulement, par un procédé qui déconcerterait singulièrement l'intelligence, si la coutume ne nous l'avait rendu très-familier, c'est généralement au gouvernement qu'ils semblent attribuer plus ou moins explicitement cet insuccès de leurs doctrines et cette défaite de leur philosophie. Nous savons cependant qu'il suffit d'en examiner la logique pour demeurer convaincu qu'aucun gouvernement n'eût réussi à la faire prévaloir. Mais cette idée si simple qu'une philosophie qui aboutit à faire triompher tous les principes qu'elle condamne, est nécessairement illogique et mal conçue, ne paraît pas même avoir effleuré leur esprit. Leur accusation néanmoins a reçu des faits une réfutation aussi péremptoire qu'inattendue : le gouvernement inculpé a disparu, sans que l'éclectisme en ait le moins du monde bénéficié, et nous avons vu la philosophie elle-même au pouvoir sans qu'elle ait eu celui de persuader ses doctrines.

Quoi qu'il en soit, alors que la philosophie spiritualiste eût renoncé à combattre la religion parce que le terrain de la lutte s'était dérobé sous elle, les écoles négatives, cessant de voir en elle un auxiliaire, l'attaquèrent vivement et n'eurent pas de peine à en démontrer la faiblesse, l'inanité, le manque de logique et de solidité[2]. Les philosophes matérialistes, usant avec une audace croissante de ce droit à l'erreur qu'on leur avait si complaisamment ménagé, et ne rencontrant nulle part de contradicteurs sérieux, triomphèrent chaque jour plus ouvertement. Des deux côtés on s'accorde à résumer de même sorte l'état des esprits : « Abandonner la recherche des causes finales, c'est désormais un *lieu commun*, » dit M. Littré. « L'idée sainte d'un Dieu personnel, libre et intelligent, *partout ef-*

[1] « Le spectacle que nous avons sous les yeux est trop triste, écrit M. Jules Simon, on est aujourd'hui tombé dans un affaissement universel, il n'y a plus d'activité qu'à la poursuite des intérêts, *point d'école puissante qui relève les esprits; point de traces d'un enseignement moral :* les caractères effacés, l'hypocrisie en honneur; n'est-ce pas à verser des larmes? faudra-t-il croupir dans cette fange? » (*La religion naturelle*, page 23.) C'est dans ces termes, dont notre blâme n'eût certes pas osé égaler la sévérité, que, dès 1856, la philosophie éclectique faisait spontanément son *mea culpa.*

[2] « Dès qu'on a été persuadé de l'existence d'un traité secret entre la philosophie et l'Église, toutes les objections et toutes les préventions dirigées contre l'une ont également porté contre l'autre. » (P. Janet, *Revue* du 15 mai 1869.)

facée, partout méconnue, voilà donc où nous en sommes ! » s'écriait de son côté M. Saisset, qui eût pu dire : « Voilà donc ce que nous avons fait ! »

Menacé de survivre à sa philosophie, M. Cousin comprit qu'il ne pourrait trouver d'appui effectif contre ces nouvelles écoles, qui raillaient si impitoyablement la sienne, que dans une alliance avec le christianisme. Il entreprit donc de masquer sa déroute en faisant avec la religion cause commune pour la défense des grandes vérités que l'éclectisme s'était montré si impuissant à établir dans les esprits.

Les catholiques, de leur côté, en présence des négations violentes, de l'athéisme avoué qui se produisaient chaque jour, préférèrent assez naturellement un spiritualisme inconséquent au grossier matérialisme des philosophes en vogue. M. Cousin présenta donc et fit quelque temps régner une sorte de compromis par lequel « les spiritualistes, dit M. Vacherot, donnèrent la main aux croyants, les uns et les autres oubliant ce qui les divise en face de l'ennemi commun[1]. » On fit trève au débat sans en détruire les causes, on ferma la plaie sans guérir le mal, on s'appliqua à obscurcir, à éluder les questions controversées bien plutôt qu'à les résoudre. Autant les négations se montraient hardies et sûres d'elles-mêmes, autant l'affirmation était molle, timide, inconséquente[2]. Mais ajourner les difficultés, ce n'est pas les vaincre, et l'état actuel des esprits témoigne assez haut que c'est le scepticisme seul qui a bénéficié des réserves que l'on s'est imposées, que seul il a recueilli les fruits de ce « mariage équivoque » contre lequel M. Saisset plaidait naguère en séparation[3].

Quel revirement en effet et quelle entreprise que de vouloir allier au christianisme une philosophie qui avait été tout entière conçue et dirigée contre lui, qui, « si elle enseignait les mêmes vérités, avait cependant (de son propre aveu) « des principes tout contraires[4], »

[1] Pour M. Cousin, la question était entre le spiritualisme et le matérialisme, et la philosophie n'avait pas une autre œuvre à faire que la religion dans cette lutte à mort. M. Vacherot, *Revue des Deux-Mondes*, 1869.

[2] L'éclectisme, commentaire du *Vicaire Savoyard*, se vit réduit à offrir respectueusement à la religion un secours suspect : on retrancha quelques phrases malsaines ; on essaye de donner un sens tolérable à celles qui n'étaient que douteuses ; on *oublia* d'autres paroles qu'on avait jetées contre le christianisme, etc. M. Taine, *Les philosophes français au dix-neuvième siècle*, p. 289.

[3] Le *mariage équivoque* de la philosophie et de la théologie, qui a été recommandé pendant longtemps n'a servi en rien la cause de la religion et il a gravement compromis la cause du spiritualisme. *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1869.

[4] Si nous avons avec les théologiens des croyances communes, nous avons aussi des principes absolument différents. *Ibid.*, *ibid.*

et qui ne s'était proposé rien moins que de le détruire en le remplaçant! Qu'était-ce, après tout, que cette invasion matérialiste qu'elle signalait, sinon cette évolution nécessaire des quatre systèmes qu'elle avait enseignée? Qu'était-ce que cette négation de Dieu qu'elle déplorait, sinon cette résistance à l'évidence dont elle avait réclamé le droit et proclamé le devoir?

Pour que la philosophie éclectique pût s'allier réellement au christianisme, il lui eût donc fallu renoncer aux principes qu'elle avait arborés, brûler ce qu'elle avait adoré, s'abjurer enfin tout entière, puisqu'elle n'avait eu au fond d'autre mobile et d'autre raison d'être que la lutte qu'elle avait entreprise contre l'Église catholique.

Mais telle n'était pas la pensée de M. Cousin : loin de vouloir transformer ou réformer sa philosophie, il ne voulait que la fortifier; il se proposait bien moins de servir la religion que de la faire servir au maintien de ses principes ; ce n'était pas le salut des âmes qui le préoccupait, mais bien celui de ses doctrines ; il voulait, en un mot, étayer sa faiblesse et ses erreurs de la force et de la vérité chrétiennes.

Dans l'impossibilité absolue où il se trouva naturellement de concilier aux yeux de la raison « deux principes tout opposés, » il imagina d'abjurer la logique[1] et de confondre dans une sorte de vague mysticisme les principes qu'il entendait coaliser. Ne voulant à aucun prix reconnaître qu'en dépit de ce qu'il en avait dit précédemment, le christianisme est véritable, évident, démontré (parce qu'alors il lui eût fallu s'y soumettre), il préféra admettre que sa philosophie n'est rien de tout cela ; il aima mieux enfin unir la religion à la philosophie, en proclamant que ni l'une ni l'autre ne sont rationnelles, qu'en démontrant qu'elles s'accordent nécessairement, parce qu'elles le sont toutes les deux.

Une pareille semence ne pouvait porter que de mauvais fruits : c'est d'elle qu'est né en grande partie cet odieux et sacrilége amalgame de la vérité et de l'erreur qui est la plaie mortelle de ce temps-ci. Et parce que depuis lors le spiritualisme moderne s'est efforcé de ne se prononcer ni pour ni contre la religion, tandis qu'au fond l'adhésion au christianisme ou la séparation d'avec lui est la question vitale qui décide de toute philosophie en la faisant dogmatique ou sceptique, il s'est anéanti en prétendant n'être ni l'un ni l'autre, il n'occupe plus aucune place dans les esprits en tant que doctrine et démonstration ; il n'a plus qu'un enseignement de fait.

[1] V. Cousin avait fini par déconseiller tout procédé régulier de raisonnement et par improuver la logique presqu'à l'égal de la géométrie. M. F. Ravaisson. *Rapport sur la philosophie*, page 30.

Tandis qu'il prétend faire cause commune avec le christianisme dont il contredit la loi fondamentale, il s'efforce en même temps de réfuter les écoles négatives dont il partage et maintient le principe : on comprend que cette alliance ni cette attaque ne peuvent avoir rien de sérieux ni d'effectif. C'est ainsi qu'il a combattu l'athéisme sans donner de preuves de Dieu, le scepticisme sans lui opposer de certitude, le criticisme en enseignant l'évidence personnelle. Où devait aboutir une semblable polémique, sinon au triomphe même des théories qu'elle attaque, c'est-à-dire à persuader que la raison n'a rien de solide ni de certain à leur opposer? Les philosophes sceptiques, critiques, positivistes, règnent donc aujourd'hui sur les esprits du droit de leurs objections irréfutées; ils ont pris la place des éclectiques, qu'ils combattent au nom de leur propre thèse, et auxquels ils n'opposent rien que ceux-ci n'aient eux-mêmes opposé au christianisme. Rien n'est certes plus désirable ni même plus logique et plus nécessaire que l'union de la philosophie et de la religion, mais c'est à la condition pour elles de s'unir au nom des mêmes principes, et non de se coaliser au nom des mêmes intérêts; on n'édifie rien sur la contradiction, et les coalitions n'ont jamais servi qu'à détruire.

Ce qui divise profondément la philosophie et l'Église, c'est que la première enseigne la légitimité de l'erreur qu'elle attribue à la raison, la seconde sa culpabilité qu'elle attribue à la volonté. L'une est par là sceptique; elle accuse la raison d'impuissance et de contradiction, tandis que l'autre est absolument dogmatique, parce qu'en exonérant la raison de l'erreur, elle en maintient la certitude et la puissance, c'est-à-dire l'unité.

Or, ce sont là deux principes opposés, contradictoires, irréconciliables, entre lesquels il n'y a pas de fusion possible. La raison est une ou elle est divisée; la vérité est absolue ou elle ne l'est pas; il n'y a rien entre deux, et il faut choisir.

II

Lorsque la philosophie nous vient dire, comme elle le fait sans cesse: « l'Église, parce qu'elle est divine, a le droit d'imposer ses enseignements, mais la philosophie, qui est l'œuvre d'une raison humaine et faillible, laisse nécessairement à toute intelligence le droit d'accepter ou de rejeter les siens, » elle viole ainsi toutes les lois du bon sens, tous les principes qu'elle-même a établis : elle affirme, par

une double erreur : que la raison peut obéir à la volonté, et résister à l'évidence. Tandis que Descartes, dont il se prétend l'héritier, a rejeté l'autorité parce qu'elle n'est pas l'évidence, le dogmatisme moderne rejette l'évidence parce qu'elle n'est pas l'autorité. La philosophie, nous dit-il, est une science humaine. — Soit, mais toutes les sciences ne sont-elles pas humaines et voit-on qu'elles renoncent pour cela à imposer l'évidence de leurs conclusions ? Qu'un professeur de géométrie, par exemple, vienne dire à son auditoire : « Messieurs, je suis pour ma part très-convaincu de l'égalité des rayons du cercle; cependant la géométrie n'est, après tout, qu'une science humaine, et je ne prétends point vous imposer cette vérité. » Ne prêterait-il pas à rire ?

Il est également faux que la raison soit libre de rejeter l'enseignement philosophique lorsqu'il est évident, et qu'elle puisse accepter l'enseignement religieux qu'elle ne jugerait pas tel; de quelqu'ordre de vérités qu'il s'agisse, la raison n'a, par elle-même, ni le pouvoir de rejeter l'évidence, ni celui de s'en passer, c'est-à-dire de croire quoi que ce soit sans elle, et partant malgré elle.

La philosophie viole donc les lois les plus élémentaires du bon sens et de la logique lorsqu'elle s'exprime ainsi qu'il suit : « Il arrive, écrit M. Jules Simon, qu'on enseigne deux cultes différents dans la même école : chaque enfant sait qu'à côté de lui on enseigne une doctrine différente, et une doctrine d'autorité, car *si c'était une doctrine de démonstration, il n'y aurait pas de mal*, le propre de la liberté étant de discuter, comme le propre de l'autorité est d'imposer, chacun aurait ses raisons qui lui paraîtraient démonstratives[1]. »

Le propre de la démonstration n'est-il donc pas de démontrer, de contraindre l'esprit par l'évidence, en philosophie comme ailleurs ? Les assertions contradictoires ne s'y excluent-elles pas comme partout, et la contradiction y serait-elle, par hasard, rationnelle ? La raison est la même partout : à quoi qu'elle s'applique, elle obéit aux mêmes lois. Si l'évidence ne contraignait pas la raison en philosophie, elle ne la contraindrait nulle part; si la raison acceptait quelque part une autre loi, un autre joug que celui de l'évidence, nous n'aurions aucune garantie qu'elle ne l'accepte pas ailleurs et partant en philosophie. Aussi voyons-nous que le spiritualisme moderne subit la peine du talion et qu'on lui oppose aujourd'hui tout ce que lui-même a naguère opposé à la religion.

Comment la philosophie, qui a si bien vu et si souvent démontré que les défenseurs de l'Église ne peuvent nier la puissance et la cer-

[1] *Revue des Deux-Mondes*, août 1864.

titude de la raison en philosophie, sans nier du même coup l'évidence de la religion que nous ne pouvons connaître que par la raison, comment, dis-je, la philosophie n'a-t-elle pas compris qu'en affirmant elle-même que, dans la croyance religieuse, la raison est déterminée par l'imagination, le sentiment et la volonté, elle détruisait ainsi le droit de toute philosophie, de toute certitude morale? Eh quoi! c'est après avoir calomnié un témoin, après l'avoir accusé d'être infidèle et trompeur, de se laisser gagner et séduire, que vous voulez ensuite établir toute votre thèse sur sa déposition! C'est après avoir invalidé son témoignage que vous venez l'invoquer comme irrécusable!

Qui prétendrait ruiner une science d'expérience ne les ruinerait-il pas toutes? Qui combattrait le témoignage des sens en chimie, serait-il bien venu à l'invoquer en physique? Parce qu'il est manifeste que les sens prouvent partout ou ne prouvent nulle part, n'aurait-il pas par avance ôté toute valeur à ses affirmations?

Ainsi avez-vous fait cependant : vous avez écrit dans tout vos livres, enseigné dans toutes vos chaires qu'on croit en Jésus-Christ jusqu'au martyre, jusqu'à la mort, c'est-à-dire jusqu'à la certitude la plus absolue, la plus irrécusable qui soit, par sentiment ou par enthousiasme, que la volonté régit ainsi despotiquement la raison, puis vous êtes étonnés qu'on vienne vous dire qu'on croit en Dieu par mysticisme, en l'immortalité par imagination, en la conscience par habitude et par éducation!

Vous avez objecté qu'il y a de fausses religions, on vous oppose qu'il y a de fausses philosophies; vous avez allégué que Pascal était hypocondre, on vous allègue que Jouffroy était poitrinaire; vous avez déclaré que le christianisme était bon pour le peuple, on a décrété que le spiritualisme est bon pour les enfants, utile dans les colléges; vous vous êtes dits la liberté parce que vous étiez la négation; ceux qui rejettent toutes vos doctrines s'appellent aujourd'hui libéraux[1] : « On ne peut, avez-vous dit, contester à la philosophie le droit de considérer la religion comme un état de l'âme humaine[2]. » Soit, mais alors comment contesterez-vous aux sceptiques le droit de considérer le spiritualisme comme « un certain état du cerveau et des nerfs[3]? »

Vous vous plaignez de « ces sublimes penseurs qui affichent pour le spiritualisme aussi bien que pour la doctrine contraire une indifférence olympienne, comme s'il y avait, dites-vous, un milieu entre le vrai et le faux, entre l'existence et le néant. »

[1] « L'athéisme a réussi à faire de sa cause la cause de la libre pensée. » M. P. Janet.
[2] M. Franck.
[3] *Ibid.*

Mais bien avant ceux qui déclarent toutes les philosophies également fausses, n'aviez-vous pas déclaré toutes les religions également vraies[1]?

Quand vous avez écrit que « la foi est un état qu'on éprouve ou qu'on n'éprouve pas, mais qui ne peut être l'objet d'une démonstration[2] » vous-même avez brisé toutes les armes qui eussent pu vous servir à combattre les philosophes critiques qui disent précisément la même chose de la croyance spiritualiste; quand vous avez écrit que : « au choix qu'on fait entre la philosophie et la religion, le caractère, l'éducation, un certain tour d'imagination n'ont pas moins de part que l'intelligence[3], » vous avez également infirmé l'un et l'autre choix; vous n'avez pas moins ruiné la croyance philosophique que la croyance religieuse.

De là vient que le scepticisme, pour vous combattre, n'a eu qu'à vous emprunter les armes toutes prêtes que vous-mêmes aviez forgées contre la religion.

Tout dogmatisme est forcément solidaire parce qu'il s'appuie sur l'unité de la raison, sa puissance et la validité de son témoignage qu'on ne peut accepter ici et récuser là. Si l'on ne croit la raison partout, on est contraint d'en douter partout. Vainement le dogmatisme moderne s'est-il évertué à chercher un milieu entre l'absolue certitude et le complet scepticisme, il n'est arrivé qu'à les affirmer tour à tour, à se contredire et non à les concilier.

II

« Il est nécessaire, écrit M. Saisset, de rappeler aux amis de la philosophie, comme à ceux de la religion que la lutte des deux grandes puissances morales qui se disputent l'empire du genre humain tient étroitement à leur nature et aux conditions mêmes de leur existence et de leur progrès[4]. »

Rien de plus faux, de plus irrationnel, de plus foncièrement sceptique qu'une pareille assertion. Il y a, sans doute, lutte éternelle entre l'erreur et la vérité; mais il y a, au contraire, accord nécessaire entre toutes les vérités, dès lors la vraie philosophie et la

[1] « Prêtres et libres penseurs, pasteurs et philosophes, systèmes philosophiques et croyances religieuses, *tout cela est foncièrement bon, foncièrement utile et salutaire.* (M. E. Saisset, *Philosophie et religion*, p. 9. — On conviendra qu'une école, dont l'un des maîtres les plus autorisés s'exprime ainsi, a mauvaise grâce à se plaindre de l'indifférence olympienne de ses adversaires. »

[2] M. P. Janet, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1868.

[3] M. A. Franck.

[4] *Essais de philosophie et de religion*, page 2.

vraie religion ne peuvent se combattre, et saint Augustin dit très-justement qu'elles ne diffèrent point.

Voit-on, parce que les sciences sont diverses, qu'une science affirme jamais un axiome que démente une autre science? « Nous n'entendons pas, écrivez-vous fièrement, qu'entre nos mains la philosophie redevienne servante de la théologie[1]. » Qu'est-ce à dire? Toutes les vérités ne sont-elles pas servantes les unes des autres en ce sens qu'elles ne peuvent jamais se heurter ni se contredire? L'astronomie n'est pas, apparemment, servante de la physique, admettez-vous cependant qu'une proposition tenue pour vraie en physique puisse être fausse en astronomie? Ainsi quand la religion et la philosophie se contredisent, l'une des deux est nécessairement dans l'erreur.

Si la philosophie ne peut imposer son enseignement à tous les esprits, alors même qu'il est évident, ce n'est ni parce qu'elle est humaine, ni parce qu'elle est divine, comme elle allègue tour à tour l'un et l'autre ; c'est parce qu'elle est morale, parce que l'assentiment de l'homme aux vérités qu'elle enseigne est libre et volontaire. Ce qui caractérise la philosophie, ce n'est donc pas, comme elle le répète sans cesse, que la raison n'y reçoit que l'évidence, car la raison ne reçoit jamais autre chose, c'est qu'au contraire de ce qui a lieu dans les sciences, la raison n'y reçoit pas toujours, ni nécessairement l'évidence.

Loin que la vérité philosophique diffère par là de la vérité religieuse, l'une et l'autre se rencontrent dans cette condition d'être évidente sans s'imposer et certaine sans être universelle.

III

Parce qu'on avait, au temps de Descartes, méconnu la différence qui existe entre la philosophie et les sciences, on y distinguait entre les vérités naturelles et les vérités révélées ; cette division, qui a été suivie par la philosophie moderne, a le grave inconvénient d'isoler arbitrairement la religion de toutes nos autres connaissances, et il est devenu manifeste qu'on ne peut plus classer la philosophie avec les sciences. Il conviendrait donc de reconnaître qu'il existe deux ordres de vérités : les vérités scientifiques qui sont nécessairement acceptées de toutes les intelligences, et les vérités morales au sujet desquelles les esprits sont et seront toujours divisés, sans qu'on ait cependant le droit d'en rien conclure

[1] M. Janet, *Le spiritualisme français au dix-neuvième siècle*, page 381.

contre elles. Ainsi se rangeraient d'un côté la philosophie et la religion, et de l'autre toutes les sciences. Ce partage est d'ailleurs si naturellement indiqué qu'il s'impose partout dans la pratique. Ce n'est pas que nous méconnaissions la différence qui sépare les vérités naturelles des vérités révélées, mais nous croyons que cette différence ne fait qu'accuser encore leur ressemblance, puisque deux modes si dissemblables de perception aboutissent cependant toujours au même résultat final.

La philosophie de notre temps, avant tout désireuse de se séparer de la religion, avait naturellement prétendu appartenir à un autre ordre de connaissance que celle-ci : s'autorisant de l'exemple de Descartes, elle s'était dite scientifique ; mais parce qu'on ne saurait, malgré tout, échapper à l'empire des faits, elle avait fondé cette assimilation non plus en attribuant à la philosophie, comme avait fait Descartes, les caractères d'unité et d'universalité absolues qui n'appartiennent qu'à la science, mais en attribuant au contraire à la science les caractères de division, d'individualité et de mobilité qui sont ceux de la philosophie. « Nous ne devons pas oublier, dit M. Janet, que la philosophie est une science : elle ne parle pas au nom d'une vérité absolue une fois trouvée, elle cherche, elle tâtonne, elle propose, elle n'impose rien[1]. »

De telle sorte que ce qu'on réclame pour la philosophie, au nom de sa similitude avec la science, c'est le droit d'en différer du tout au tout.

Les sciences ont naturellement protesté avec énergie contre une assimilation si visiblement fausse. Jamais ne fut, en effet, prétention plus étrange et moins justifiée. Qu'on y songe : La philosophie serait une science !

Ce mystère de l'infini, qui, depuis le commencement du monde, tourmente toute âme humaine, il y aurait des hommes pour qui il serait sans voile, sans obscurité, qui le connaîtraient de science certaine, comme on connaît la physique ou la géométrie ! Ce problème de notre destinée éternelle, qui s'impose à toute intelligence, ils l'auraient résolu définitivement et une fois pour toutes, comme on a fait celui de la vapeur ou de l'électricité ! Et les autres hommes, au lieu d'apprendre d'eux cette science si infiniment précieuse, au lieu d'adopter, à leur exemple, cette méthode si décisive et si aisée d'atteindre la vérité, continueraient de s'épuiser en recherches, en méditations, en raisonnements et en systèmes pour résoudre une question dont la solution serait connue, certaine et accessible à tous !

Mais les philosophes, alors, ne seraient plus seulement, comme ils le prétendent, l'élite des esprits, ils seraient « comme des dieux, »

[1] *La crise philosophique.*

ils constitueraient une espèce d'hommes si différents des autres qu'à peine pourraient-ils s'entendre avec eux : les uns marchant dans cette clarté pleine, égale et fixe de la science, étrangère aux défaillances et aux fluctuations d'une volonté qu'elle régirait despotiquement; les autres gravissant l'âpre chemin du devoir et du sacrifice à la lumière tremblante et voilée de la foi, que, sans cesse, il leur faut défendre et protéger contre le souffle orageux des passions : les premiers contraints au bien par leur intérêt propre et possédant ainsi le privilége de l'impeccabilité; les autres exposés aux risques, aux périls, mais aussi conviés à l'honneur de la liberté. Voilà ce que nous dit la raison, et voici, d'autre part, ce que nous montre l'expérience : cette science on la conteste, on la contredit; on la fait, on la défait, on la refait sans cesse; on la quitte, on la reprend, on la change du tout au tout; elle est mobile, variable, divisée; celui qui la possède ne peut, le plus souvent, la transmettre ni la faire accepter à autrui.

De quelque côté qu'on l'envisage, il n'y a donc pas de plus palpable aberration que cette assimilition de la philosophie à la science; aussi la philosophie s'est-elle vue contrainte d'y renoncer[1].

Or c'est un fait évident, et qu'elle a même constaté, que « la science (au sens strict) et la foi donnent seules la certitude[2]. » Savoir ou croire sont, en effet, les deux seuls moyens de connaître que nous possédions, et auxquels correspondent les deux ordres de certitude dont nous avons parlé. « En dehors d'elles (de la science et de la foi), ajoute donc très-justement le même philosophe, *il n'y a que des opinions*[3]. » En d'autres termes, il n'y a que le scepticisme, qui légitime toutes les théories, que des hypothèses, contre lesquelles a droit toute autre hypothèse.

Lorsque, dans ses *Études d'apologétique chrétienne*, M. Guizot, accusant les contradictions, la stérilité, les systèmes éternellement les mêmes de la philosophie, lui a refusé toute certitude et opposé la certitude religieuse, que lui a-t-on répondu? On est convenu qu'en effet la philosophie ne possède qu'une « certitude relative; » en d'autres termes, qu'elle ne possède pas de certitude. Mais ce n'est pas là, a-t-on dit, une raison de lui opposer ou de lui préférer la religion, qui n'en possède pas d'autre[4].

[1] La science n'est pas plus le caractère de la religion que de la philosophie. M. P. Janet, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1869, page 354.

[2] Le même, *ibid.*

[3] M. P. Janet. *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1869, page 354.

[4] Que la philosophie soit ou non une science, cela ne fait rien à la question puisque la religion n'en est pas une non plus : *l'objection est bonne pour les positivistes,* elle ne l'est pas pour les chrétiens. M. P. Janet, *Philosophie et religion*, page 352.

On a donc ainsi affirmé précisément ce qu'affirment les positivistes et ce qui est leur thèse, c'est-à-dire qu'en dehors des sciences il n'y a rien de certain, d'absolu ni de démontré; que toutes les vérités d'ordre moral, religieuses ou philosophiques, ne sont « que des opinions. » On s'est, en un mot, préoccupé de réfuter l'objection de M. Guizot en la lui renvoyant, et lui déniant ainsi le droit de la formuler; mais l'accusation en elle-même, si grave, si radicale, si décisive, on l'a acceptée; on est convenu qu'elle est légitime en soi, que les positivistes sont en droit de l'adresser à la philosophie, qui n'y peut rien répondre. Après quoi, le lendemain, avec cette audace de contradiction et d'oubli que nulle école n'a poussé plus loin, on s'est remis à affirmer, à dogmatiser, tout comme si l'on n'avait pas la veille explicitement avoué l'incertitude de toute affirmation, l'illégitimité de tout dogmatisme; car, « en attendant, dit M. Janet, il faut bien philosopher. »

Ainsi donc, la philosophie moderne, après avoir constaté que la science et la foi donnent seules la certitude, a reconnu, d'une part, que la philosophie n'est pas scientifique, et prétendu, de l'autre, que la foi n'est pas rationnelle. Elle s'est ainsi, comme on voit, condamnée elle-même au scepticisme, et elle ne pourra s'en séparer ni se défendre contre lui qu'autant qu'elle reconnaîtra que la certitude librement consentie, la certitude morale, à laquelle appartiennent, comme les vérités religieuses, les vérités philosophiques, pour être différente de la certitude scientifique, n'est cependant ni moins absolue ni moins rationnelle.

La religion et la philosophie sont donc vérités de même ordre et de même nature; de là vient qu'on leur adresse les mêmes objections et les mêmes reproches, qu'on les combat avec les mêmes armes, et que chacune ne peut rien opposer à la légitimité de l'autre qui ne prouve en même temps contre elle-même.

Tandis que leurs défenseurs respectifs se renvoient les accusations, le public ne s'y trompe pas, et conclut invariablement de l'une à l'autre. La religion vient-elle à contester toute puissance à la raison et toute légitimité à la philosophie, on en conclut aussitôt que nulle croyance ne peut être rationnelle. La philosophie, à son tour, accuse-t-elle la foi religieuse d'être purement subjective, on prononce, sans hésiter, qu'il en est de même de toute croyance philosophique; d'où l'on peut voir combien est funeste au règne de la vérité dans les âmes le désaccord qui existe entre elles.

L'une et l'autre sont en droit de répondre victorieusement à cette objection de la division des esprits, qu'on leur oppose à toutes deux comme une fin de non-recevoir absolue; mais elles ne peuvent le faire qu'en en donnant la même raison, c'est-à-dire qu'en attribuant

l'erreur à la volonté : un même problème n'a qu'une même solution, et il n'y a qu'une explication des choses.

Nos adversaires, en ne distinguant plus, dans leurs attaques, entre la philosophie et la religion, ne nous montrent-ils pas que leur cause est la même, et que leur défense doit être semblable? Leur antagonisme qu'on nous présente aujourd'hui comme une chose naturelle et même inévitable, est au contraire un fait si anormal, qu'il apparaît pour la première fois dans l'histoire du monde. Les philosophes anciens ne s'étaient point séparés du culte de leur pays; ils avaient été des réformateurs, des hérétiques si l'on veut, de la religion païenne; ils s'étaient efforcés de l'épurer, ils ne l'avaient ni combattue ni abjurée[1]. Le moyen âge, dans son enseignement, avait assimilé, jusqu'à les confondre, la philosophie et la religion. Le dix-septième siècle les avait unies dans ses croyances, et de même le dix-huitième dans ses négations. L'enseignement parallèle de deux dogmatismes contraires est un fait absolument propre à notre temps; il l'a marqué de ce caractère d'anarchie intellectuelle et morale qui, en dépit d'aspirations élevées et généreuses, lui a ravi la force et la grandeur qui ne se rencontrent que dans l'unité.

Cette lutte intestine et contre nature de la religion et de la philosophie avait conduit, au commencement de ce siècle, les défenseurs de la religion à condamner la raison sa puissante et indéfectible alliée. Elle conduit aujourd'hui la philosophie à nier le droit de l'évidence, qui n'est autre que le sien propre.

L'école commandait de croire à l'infaillibilité d'Aristote : *Magister dixit*. Or c'était là une loi arbitraire et contraire à la raison, et c'est cette autorité sans fondement que Descartes a combattue en lui opposant l'évidence.

Mais l'Église appuie la vérité, la légitimité de son autorité sur des preuves que nul n'a pu ébranler; elle ne commande donc autre chose que de recevoir l'évidence, et de là vient qu'il a fallu, pour la combattre, en nier le droit.

La foi et la raison sont si étroitement solidaires, qu'on ne peut altérer la notion de l'une sans détruire du même coup celle de l'autre.

« La philosophie n'a pas de parti pris, nous dit M. Saisset, ou plu-

[1] La philosophie antique discutait l'esprit de polythéisme, mais elle en respectait les formes. Épicure laissait subsister le culte des habitants du ciel; les stoïciens ne se défendaient pas moins de toute intention de porter le trouble dans l'Olympe. Nul, parmi les philosophes, n'avait jamais fait difficulté de se conformer aux pratiques du culte. Socrate honorait publiquement les dieux d'Athènes, et les stoïciens offraient des sacrifices sur tous les autels. M. O. Gréard, *Morale de Plutarque*, page 324.

tôt elle en a un, celui de ne rien admettre qu'au nom de l'évidence et de la raison[1]. » — Très-bien ; mais ce que nous lui reprochons précisément, c'est en niant le christianisme de rejeter l'évidence.

« Il y a, dit M. Jules Simon, des intelligences qui croient et acceptent avec bonheur la vérité révélée, d'autres qui ne peuvent l'admettre et se voient obligées de se livrer à la philosophie[2]. » — Mais qu'est-ce donc là, sinon admettre qu'il y a des raisons différentes et des certitudes opposées, c'est-à-dire tous les principes du scepticisme : quel que soit le point de départ, c'est toujours là qu'il en faut venir lorsqu'on veut combattre la religion.

C'est l'honneur de l'Église qu'on ne puisse la nier sans nier la raison elle-même ; ses adversaires lui rendent cet involontaire hommage de ne lui opposer que « le droit à l'erreur, » et il faut avouer que les passions sont de bien habiles sophistes, pour avoir si longtemps persuadé, non-seulement aux ennemis, mais encore aux amis de la vérité, qu'en ce droit d'être aveugle et de se tromper réside toute la puissance et la capacité de la raison.

IV

— Mais, nous dit-on, Descartes, que vous nous opposez, ne s'est nullement inquiété de la religion, il l'a absolument laissée de côté, et sa philosophie n'est pas moins que la nôtre une philosophie séparée ?

— Rien n'a obligé Descartes à parler de la religion, parce qu'il ne l'a nulle part contredite ; et la meilleure preuve qu'il ne l'a en rien blessée, c'est que tous les beaux génies du dix-septième siècle ont été en même temps chrétiens et cartésiens. « La Sorbonne, ainsi que l'a remarqué M. Saisset, acceptait la dédicace des *Méditations*, et Fénelon se servait du doute méthodique dans son *Traité de l'Existence de Dieu* pour asseoir sur la seule base de la raison toutes les grandes vérités morales[3], » tandis qu'il serait impossible à aucun esprit d'admettre à la fois le christianisme et la philosophie actuelle, d'être sceptique avec celle-ci et dogmatique avec celui-là, de tenir avec l'un pour l'unité de la raison, avec l'autre pour sa division légitime.

Descartes a donc été en parfait accord avec le christianisme, et

[1] *La philosophie du clergé*, page 11.
[2] *La religion naturelle*, page 26.
[3] *De la philosophie du clergé*, page 10

c'est ce qui fait éclater l'inanité des sophismes que vous nous opposez.

Est-ce que Descartes n'a pas « pris la seule raison pour guide? Est-ce qu'il a admis autre chose que l'évidence? Est-ce que sa raison n'a pas été libre et sa philosophie indépendante? Comment donc prétendez-vous que tout cela est incompatible avec la religion?

Votre opposition au christianisme emporte en outre cette conséquence : qu'il vous faut de toute nécessité en démontrer la fausseté ou bien demeurer dans le doute partout où vous différez d'avec lui; s'il est possible qu'il soit vrai, il l'est également que vous vous trompiez; cette indépendance à laquelle vous prétendez n'est donc qu'une chimère. Vainement cherchez-vous un milieu entre être ou n'être pas d'accord avec le christianisme; le plus simple bon sens dit qu'il n'y en a pas. Toute philosophie est forcément avec ou contre lui, et c'est uniquement par là qu'elle attire, qu'elle repousse, qu'elle passionne les âmes.

Nous croyons avec un philosophe moderne[1] que « ce qui, chez nous, a empêché la renaissance religieuse d'être plus visible, c'est le désaccord fondamental qui existe entre la philosophie et la religion. » C'est pourquoi nous voudrions les convier à une union solide et réelle, fondée non plus sur un silence prudent, mais sur des principes hautement avoués; non plus sur l'ajournement des questions qui les divisent, mais sur leur examen rigoureux et leur solution démontrée.

La philosophie ne saurait s'unir au christianisme et reconquérir ainsi le droit à la vérité, qu'en renonçant au droit à l'erreur, qu'en se faisant franchement et uniquement dogmatique, non plus sans cesse transfuge d'un camp dans l'autre.

On peut bien énoncer la contradiction, on ne réussit pas à la persuader : entre l'enseignement de l'Église catholique et le vôtre, toute notre jeunesse est contrainte de choisir. Si d'une part sa conscience plaide en faveur de la foi, d'autre part la parole de maîtres savants et habiles fait retentir à ses oreilles ces mots magiques de liberté de la pensée, d'indépendance de la raison; que croire et que résoudre? La vérité est-elle donc si fugitive et si insaisissable que ceux-là mêmes qui sont chargés de l'enseigner et d'éclairer autrui, puissent ainsi différer, du tout au tout? Que décider? que conclure? Telle est la lutte qui, plus ou moins consciente, se livre en tous les jeunes esprits. « La vie et les miracles de Jésus sont attestés par des témoins qui se font égorger, dit le prêtre. » — « En fait de surnaturel, j'admets Dieu et la Providence; en fait de miracles, la création; en fait de

[1] M. É. de Laboulaye.

révélation, les lois de la nature. Rien de plus, dit le professeur[1]. »

Auquel entendre? à qui se fier? Où est la vérité? Faut-il s'étonner qu'ils concluent à l'impossibilité de toute conclusion; qu'ils en viennent à se dire comme vous, que « tous les systèmes sont vrais par certains côtés[2] », qu'il n'y a rien d'absolu, que le vrai c'est apparemment pour chacun ce qu'il croit véritable? C'est ainsi que, dépouillés de séve dès le printemps, ils entrent dans la vie sans appui et sans règle, ayant déjà perdu le premier bien de l'homme en ce monde : une foi ferme et généreuse en la vérité.

C'est à l'heure du combat que vous les désarmez! C'est lorsque vont souffler toutes les tempêtes que vous déracinez les ancres! Assez d'ennemis ne sont-ils pas ligués contre leur courage? Assez de piéges ne leur sont-ils pas tendus? Assez de passions ne plaident-elles pas en eux la cause de cette indépendance que vous leur enseignez? La pente n'est-elle pas assez glissante? Est-il besoin d'accélérer la chute? Faut-il que vous détruisiez en eux la foi nourricière de toutes les grandes âmes, ouvrière de toutes les grandes choses, pour n'y substituer que le doute, cet éternel corrupteur du cœur humain, ce subtil avocat de tout égoïsme et de toute lâcheté? Quand des hommes faits prennent en main les livres de MM. Littré, Schérer, ou autres de même sorte, ils savent ce qu'ils font; ils cherchent, ils veulent l'erreur et le mal, ou bien ils se sont mis en garde contre eux; mais ébranler la vérité dans les chaires mêmes d'où elle doit descendre, mais égarer l'inexpérience qu'on a reçu mission de guider? Ah! songez-y, c'est tarir les sources, c'est empoisonner les fontaines! Quel compte à rendre, pour ne pas dire plus, à la patrie qui vous confia, pour les aguerrir et les fortifier, ces jeunes âmes que vous avez énervées, amollies, engourdies!

Et quand l'âge amènera pour vous, avec l'heure du repos, celle du recueillement, quand, retournant en arrière et retraçant vos pas, vous vous demanderez quelle a été votre œuvre et ce que vous avez édifié? quelle vérité vous avez rétablie? quel rempart vous avez élevé contre l'erreur? au profit de quelles doctrines et avec quels résultats vous avez exercé ce « ministère spirituel » dont vous avez réclamé le droit[3]? Ah! qu'une amère tristesse envahira votre âme quand vous vous rendrez compte que vous n'avez jamais semé que le doute, inséparable de la contradiction, le doute partout, le doute toujours!

Puissent les catholiques, de leur côté, comprendre quelle est la

[1] M. E. Saisset, *Leçons de la Sorbonne.*

[2] M. P. Janet, *Revue*, 15 janvier 1866.

[3] Pourquoi refuser à la philosophie le droit d'exercer en son propre nom le *ministère spirituel?* M. E. Saisset, *Philosophie et religion*, page 15.

gravité de cette situation et quels devoirs elle leur impose. Plus ils ont montré d'ardeur et de persévérance à conquérir le droit de l'enseignement supérieur, plus il leur incombe pour s'en montrer dignes de s'appliquer à résoudre ces importants problèmes, à établir l'intime accord qui existe entre la foi et la raison, entre la philosophie et la religion, à dégager nettement la voie qui conduit de l'une à l'autre, sans cesse obstruée par les sophismes de l'erreur.

Parce que les objections qu'on oppose aujourd'hui au christianisme sont uniquement philosophiques, l'apologétique chrétienne, pour en triompher, doit également se faire philosophique. Établir la certitude en présence de la division des esprits, tel est le travail qui s'impose à la religion comme à la philosophie. Et malheur au temps qui se dérobe à sa tâche ! la vérité entre ses mains demeure obscurcie et stérile, semblable à ces pâles soleils d'hiver, sans rayons ni chaleur, voilés par un épais brouillard, et qu'on prendrait volontiers pour l'astre de la nuit.

Que les catholiques répudient une feinte et menteuse alliance avec une philosophie qui d'ailleurs la repousse[1] et qui s'abandonne elle-même, muette devant les reproches de la vérité, impuissante devant les attaques de l'erreur. Il leur convient de s'en séparer hautement, de lui opposer hardiment la raison qu'elle calomnie, la logique qu'elle abjure, la vérité qu'elle ébranle et le dogmatisme qu'elle détruit.

L'unité, la capacité de la raison, la certitude de son témoignage, ce sont là les principes de l'Église catholique, comme ceux de toute philosophie véritable.

H. de Cossoles.

[1] Nous croyons que dans l'état actuel des opinions, le spiritualisme doit à la vérité et se doit à lui-même de se séparer aussi nettement de la théologie que de l'athéisme. M. Janet, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1869.

POÉSIE

DORMEZ EN PAIX

Étendus côte à côte, et la main dans la main,
Sur la neige ils dormaient, le Franc et le Germain :
L'un, rude loup de mer, aux formes athlétiques,
Au visage bronzé par les feux des tropiques;
L'autre, blond comme un *lied* de Kœrner ou d'Uhland,
Frais comme un chant d'amour, dont le front rose et blanc,
Qu'abritait sous ses plis l'aile de la Chimère,
Semblait attendre encor les baisers de sa mère.
Entre ses doigts crispés, et devenus d'airain,
Il serrait sur son cœur la gourde du marin :
On voyait que, brûlé par la soif et la fièvre,
L'enfant avait voulu la porter à sa lèvre,
Mais que le dernier souffle à son flanc refroidi
Avait collé le bras impuissant et roidi.

Sous ses longs cheveux gris, couverts de neige blanche,
Vers le front virginal le front hâlé se penche.
Sont-ce deux ennemis ou deux frères? Hélas!
Du fond de leur sommeil ils ne répondront pas.
Mais un blessé, témoin muet de leur martyre,
M'a conté cette histoire, et je vais la redire.

A deux pas de l'enfant qu'il avait terrassé,
L'homme, atteint d'un obus, gisait dans un fossé,

Et chaque armée, après la bataille finie,
Les oublia tous deux dans leur longue agonie.
Tout à l'heure, entendant un soupir triste et doux,
Le marin vers l'enfant rampa sur ses genoux,
Et quand il l'aperçut dans la fange glacée,
L'image de son fils revint à sa pensée :
Il eut pitié, sentant comme un vague remord
Devant cette jeunesse et devant cette mort.

« *Wasser! Wasser!* » disait d'une voix faible et lente
La bouche, où s'amassait une écume sanglante.
L'âme du Franc comprit ce langage inconnu,
Et d'une seule chose il s'était souvenu :
Que cet enfant mourait, que la mort est sacrée...
D'un geste maternel, à sa lèvre altérée
Il soulève la gourde, où s'agitait au fond
Un reste d'eau-de-vie, en humecte son front,
Et, sans en rien garder, oubliant sa détresse,
Stoïque, l'abandonne à la main qui la presse.

Il épuisa sa force en ce dernier effort;
Puis, dans son corps glacé sentant ramper la mort,
Et retombant couché sur son lit de mitraille,
Il attendit.
Au loin s'éteignait la bataille,
Et, troublé seulement par le cri du corbeau,
Le silence envahit cet immense tombeau.
La solitude morne, au milieu des ténèbres,
Les recouvrit tous deux de ses ailes funèbres,
Et tandis que le râle à sa gorge montait,
Il attendait toujours. Son oreille écoutait,
Sa prunelle agrandie, et que la mort dilate,
Interrogeait la nuit, et la neige écarlate,
Que rougissait le flot de son sang riche et pur,
Faisait un lit de pourpre à ce héros obscur,

Une dernière fois il revit, comme en rêve,
La mer à l'horizon, sa barque sur la grève...
Maintenant, côte à côte, et la main dans la main,
Ils dorment pour toujours, le Franc et le Germain.

I

Fils de la mer, et toi, que le vieux Rhin vit naître
O frères ennemis, l'un contre l'autre armés,
Qui vous êtes tués sans même vous connaître,
Dormez en paix, dormez!

Dormez l'un près de l'autre : enfants d'un même père,
Dieu vous mit en ce monde en vous disant : « Aimez! »
Deux rois sur votre amour ont jeté leur colère ;
Dormez, dormez!

Vous dont la mort expie et proclame leurs crimes,
Et qui, dans les tombeaux que leurs mains ont semés,
Descendez en héros ou tombez en victimes,
Dormez!

Tu valus ce jour-là l'urne de Madeleine,
Quand sur les pieds du Christ elle versait à flot
Le nard et les parfums, moins doux que son haleine,
Gourde du matelot!

Ton aumône sublime était une prière :
Pour en faire une perle, aux lèvres du mourant
Un ange recueillit cette goutte dernière
Du breuvage enivrant.

Elle a pesé pour lui dans la balance sainte
Plus que tous les péchés qui l'avaient condamné ;
Et maintenant, qu'il meure en repos et sans crainte :
Le voilà pardonné!

Soldats l'un près de l'autre étendus dans la lice,
En vous tenant encor par la main, vers le ciel
Montez, montez ensemble, et réclamez justice
Au Vengeur éternel !

Montrez les foyers morts au fond des maisons vides;
Demandez-lui combien, pour s'avouer contents,
Il faut à ces Molochs, déités homicides,
De membres palpitants.

Combien, pour étayer leur trône qui chancelle,
De cadavres humains tombés sous le couteau,
De pleurs pour s'y baigner, et de sang qui ruisselle
Pour teindre leur manteau.

II

Qu'il était beau l'enfant, quand sur sa lèvre rose
Le mâle refrain d'Arndt vibrait comme un clairon !...
Et le voilà couché sur le sol nu, qu'arrose
Ce trou rouge à son front !

Comme une fleur vermeille il brille sur la neige...
Il faut bien les tuer, sans les haïr pourtant,
Ces imberbes soldats, échappés de collége,
Que leur promise attend.

. . . . . .

Bavarois indolent, que la peur rend féroce,
Wurtembergeois, agneau que la peur change en loup,
A qui l'on dit : « Tuez ! » qui marchez sous la crosse
Et mordez sous les coups;

Ce n'est pas vous, ni toi, puissante Germanie,
Mère aux flancs généreux, source au flot large et fier,
D'où sur nous ont coulé des fleuves d'harmonie
Vastes comme la mer,

Nourrice dont on vit la mamelle féconde
Allaiter à la fois ce demi-dieu de l'art,
Gœthe, et le grand Schiller, concitoyen du monde,
Weber après Mozart;

Non, non, ce n'est pas vous que poursuit notre haine;
Mais toi, pays brutal et peuple carnassier,
Prusse, que harcela le rire d'Henri Heine
De ses flèches d'acier.

. . . . . .

Pour vous, France vaillante et rêveuse Allemagne,
Unissant vos soldats, échangeant vos penseurs,
Comme au temps héroïque où régnait Charlemagne,
Vous pouviez être sœurs!

Le fleuve fraternel, à la rive profonde,
Le Rhin, est assez grand pour qu'en ses flots communs
Vous miriez toutes deux, l'une sa tête blonde,
L'autre ses cheveux bruns.

La patrie est partout où bat un cœur de mère,
Pense un cerveau viril, respire un souffle humain.
Elle est plus haut encor; nous y montons : la terre
En est le grand chemin.

Des fous, qui sur la route ont tracé leur frontière,
S'arrachent l'un à l'autre, en l'arrosant de sang,
Chaque lambeau du sol qui s'envole en poussière
Sous les pieds du passant.

Vous, du moins, devenus frères par la souffrance,
Des liens de la haine affranchis désormais,
Dans le même tombeau, sur la terre de France,
Dormez, dormez en paix!

La mort vous a touchés, en passant, de son aile.
Dans ses bras maternels recueillis et calmés,
Sous la sérénité de la voûte éternelle
Dormez!

CE QUI VAINCRA LA GUERRE

Tandis qu'au chant du *Rhin* et de *la Marseillaise*.
Nos bataillons, qu'exalte un rêve éblouissant,
Par les quais, où Paris bout comme une fournaise,
Défilaient, l'œil en feu, la fièvre dans le sang;
Que tous les cœurs buvaient l'ivresse de la gloire;
Que, fatiguant l'écho de ses cris furieux,
La foule, avant la lutte, acclamait la victoire,
Et déjà promettait les palmes de l'histoire
A ces héros futurs, dignes de leurs aïeux;

Tandis qu'étincelait la mer des baïonnettes,
Que les drapeaux, où luit le soleil d'Austerlitz,
L'âpre voix des tambours et l'appel des trompettes
Entraînaient à la mort nos frères et nos fils;
Qu'on voyait, secouant des gerbes d'étincelles,
Et traçant en son vol un sillage d'éclairs,
Se lever la Bellone aux ardentes prunelles,
Qui sur l'Arc de triomphe ouvre ses larges ailes,
Et leur montrer la route en planant dans les airs;

La veuve aux cheveux gris, l'humble et douce victime,
Collait avidement son front pâle et hagard

A la vitre fermée, et cachant comme un crime
Sa douleur et son deuil, sanglotait à l'écart.
L'adieu vibrant du peuple aux soldats de la France
Que les femmes couvraient de baisers et de fleurs,
Les cris d'enthousiasme et les chants d'espérance
De la Ville en délire, aigrissaient sa souffrance,
Et de leur joie horrible insultaient à ses pleurs.

Passez, fiers généraux, chamarrés de dorures,
Superbe vision, cortége triomphant,
Lourds dragons, cuirassiers aux brillantes armures...
Son œil troublé ne cherche et ne voit qu'un enfant.
Phidias eût sculpté ce jeune et bel athlète
Qui part pour la frontière en chantant comme eux tous,
Intrépide et joyeux, sans détourner la tête
Vers la vieille maison, en deuil dans cette fête,
Où pleure sa mère à genoux.

Lui, qu'elle avait porté dans son sein, pauvre femme,
Et si souvent bercé dans ses bras, et nourri
Dix-huit mois de son lait, de son sang, de son âme,
Du souffle de son corps, avant l'âge flétri;
Lui, qu'avait longuement réchauffé sa tendresse,
Et pour qui, sans regrets, déjà vieille à trente ans,
Sa tête avait blanchi sous la neige du temps;
Lui, qu'elle avait conduit, de caresse en caresse,
Jusqu'au port, à travers les flots et les autans!

A l'heure où de l'enfant elle avait fait un homme,
Quand ses yeux se fondaient d'extase devant lui,
Par l'affreux tourbillon roulé comme un atome,
Il partait en laissant sa mère dans la nuit!
Dans la chaîne de fer qui là-bas se déroule,
Quoi! son fils n'était plus qu'un infime chaînon,
Et, chiffre humain parmi d'autres êtres sans nom,
Il s'en allait, grisé par les cris de la foule,
Servir de cible à balle et de chair à canon!

Ne lui demandez pas de comprendre : elle est mère!
Voilà ce qu'elle sait, voilà ce qu'elle sent!
Eh! qu'importe la Gloire, effroyable chimère,
Mensonge fait de haine et drapeau teint de sang!
Les générations que sa main a fauchées
Poussent contre la Gloire une immense clameur;
Pour tresser le bandeau qu'on pose au front vainqueur,
Chaque mère fournit les fibres arrachées
Aux lambeaux saignants de son cœur.

O saints gémissements, ô muettes alarmes,
Soupirs silencieux, éplorés, éperdus,
Vous qui montez plus haut que le fracas des armes,
Dédaignés de la terre, et du ciel entendus;
Désespoir dont l'horreur accable la pensée,
Sang qu'on verse à torrents, pleurs qui coulez à flots,
La splendeur d'Iéna est par vous effacée,
Et de tous tes exploits, aucun, Gloire insensée,
Ne saurait racheter un seul de ces sanglots.

Va sous les *Te Deum* assiéger le grand Juge;
Ne te repose pas, ô concert immortel!
Que César contre toi ne trouve nul refuge;
Fume aux cieux indignés, comme le sang d'Abel!
Si jamais Dieu vers nous penche enfin son visage,
Ce qui vaincra la Guerre, et la Haine, et l'Orgueil,
C'est la femme à genoux, pleurant sur un cercueil...
O vous, qui saluez nos drapeaux au passage,
Silence! Inclinez-vous devant la mère en deuil!

VICTOR FOURNEL.

LE NOUVEL OPÉRA

PAR M. CHARLES NUITTER

1 volume in-12, avec 59 gravures et 4 plans. — Librairie Hachette.

Cette description du nouvel Opéra nous paraît l'emporter à tous égards, sur celles qu'a fait éclore l'ouverture de ce nouveau théâtre. D'abord elle est presque officielle, l'auteur étant de la maison par les fonctions d'archiviste qu'il y remplit et, de plus, l'ami de l'architecte et le témoin assidu de ses travaux. « Chaque jour, depuis bien des années, dit-il à M. Garnier dans la lettre par laquelle il lui dédie son ouvrage, alors que des échelles servaient d'escaliers, que d'innombrables échafaudages remplissaient le bâtiment, nous l'avons parcouru ensemble cheminant sur de larges assises qu'ont recouvertes depuis des millions de kilogrammes de pierres ; baissant la tête pour passer sous les voûtes ; touchant de la main ces guirlandes de la frise où les hirondelles font leur leur nid. De tous les souvenirs de nos causeries et de nos visites du chantier, de tous les renseignements que tu m'as donnés, de tous les documents que tu as réunis, j'ai composé ce livre qui, à vrai dire, est ton œuvre plutôt que la mienne. » Il suffit d'ouvrir le volume pour se convaincre qu'en effet, s'il ne l'a point écrit lui-même, M. Garnier n'y est point étranger. Qui aurait pu, sans sa permission, retracer, année par année, le tableau exact des travaux tel que nous le trouvons ici et fournir sur les parties les plus cachées de la construction, telles que les caves, les aqueducs, les calorifères, les ventilateurs, etc., les détails curieux et précis que nous offre M. Nuitter, accompagnés partout de gravures qui n'ont pu être prises que sur les dessins de l'architecte. La part de l'écrivain — et elle a son prix — est dans le texte, qui est clair et simple, comme le commandait le sujet, et dont quelques pages — celles de l'Introduction, entre autres, et celles de *la machinerie théâtrale* — témoignent d'une érudition spéciale assez piquante. Mais, par exemple, il ne faut point y chercher d'appréciation critique : l'auteur n'était pas moralement en position d'en faire ; c'est déjà bien beau à lui de s'être montré aussi sobre de compliments. Que d'autres amitiés, à la place de la sienne, eussent été moins discrètes ! Il y aura lieu à revenir sur l'œuvre de l'architecte et à la juger en toute indépendance.

P. D.

QUINZAINE POLITIQUE

24 janvier 1875.

La France est, depuis le 6 janvier, dans un état singulier d'inquiétude et de stagnation. Rien n'y paraît durable, tout peut s'y modifier de jour en jour, et rien n'y change. Le maréchal de Mac-Mahon se voit menacé de rester dépourvu des lois dont il a besoin ou pour régner ou pour gouverner. Le ministère a donné sa démission, et on ne le remplace pas. L'Assemblée, divisée en partis impuissants, semble incapable de renouer, parmi tant de haines dissolvantes, les liens d'une majorité quelconque. Toutes les forces qui doivent régler la vie de la nation sont donc ou incomplètes, ou inertes, ou destructives d'elles-mêmes. La France, pourtant, à sentir ainsi ses destinées sans direction, en est-elle si troublée qu'il serait naturel? Nullement, en apparence. Elle continue son incertaine existence, sans s'agiter ni se reposer. C'est qu'après avoir supporté tant de commotions, après avoir été tant ballottée d'incertitude en incertitude durant ces quatre années, elle est devenue moins sensible à ses maux, moins prompte aux alarmes. C'est que le nombre de ces secousses, hélas! de plus en plus fréquentes, l'a comme familiarisée avec la crainte, le doute et la souffrance. C'est surtout qu'elle commence à être lasse; et peut-être cette fatigue, dangereuse elle aussi, la prépare-t-elle à subir patiemment les plus funestes surprises.

Mais hâtons-nous de l'ajouter : si, au lendemain d'un événement parlementaire comme celui du 6 janvier, la France demeure calme, c'est surtout à la loi du 20 novembre qu'elle doit une paix si confiante, à cette même loi qu'au mépris des grands intérêts qu'elle a heureusement sauvés ou fidèlement sauvegardés, certaines gens refusent de rendre plus tutélaire encore. Oui, même dans ce provisoire et dans ce vide, la France se rassure un peu en se sentant appuyée pour sept ans au pouvoir du maréchal de Mac-Mahon. Elle est moins anxieuse maintenant, dans ces sortes de crises, qu'au emps où M. Thiers, croyant affermir d'autant plus sa puissance

qu'il la montrerait sujette aux accidents de chaque jour, pouvait dire à l'Assemblée : « Faites un signe et je me retirerai. » Au-dessus de l'Assemblée qui se débat dans ses luttes intestines, au-dessus des ministères qui tombent, la France aperçoit un homme que rien ni personne ne déplacera pendant sept ans ; et cette sécurité que communique à l'État la certitude d'avoir un chef inattaquable aux partis et dominant leurs ambitions, cette sécurité, que prolonge et que rend plus profonde encore l'héréditaire durée de la monarchie, ne serait pas la moins démonstrative des preuves que nous élèverions contre la république, contre son inconstante souveraineté populaire, contre la rapide variation de sa présidence, s'il pouvait nous servir aujourd'hui de disputer de la république et de la monarchie à la manière de nos philosophes politiques.

Ni dans le gouvernement, ni dans l'Assemblée, rien, répétons-le, n'a changé depuis le 6 janvier : il n'y a que quelques discours de plus. Le maréchal de Mac-Mahon a gardé ses ministres, sans que le *Journal officiel* annonçât s'ils restaient ou s'ils partiraient : on a même paru, à l'Élysée, ne plus s'occuper d'aucune combinaison ministérielle. Qu'est-ce? s'est demandé le public, et volontiers il a cru que le maréchal, dans son silence, parlait ainsi à la nation : « J'ai fait mon devoir. J'ai réclamé les lois constitutionnelles sans lesquelles le Septennat ne serait qu'un mot vide de sens, le titre spécieux d'un gouvernement qui durerait sans rien être ni pouvoir, un nom nouveau de l'anarchie. J'ai rappelé à l'Assemblée sa solennelle promesse du 20 novembre. Je n'ai plus rien à dire ; mes ministres ne lui porteront plus de message. Qu'elle délibère : elle est libre et souveraine. Je ne saurais désormais ni stimuler ni contrarier son initiative ; j'ai dégagé, devant la France et l'histoire, ma propre responsabilité. En attendant qu'elle ait elle-même présenté à ses partis ces lois nécessaires, qu'elle ait assigné à ces mêmes lois leur véritable rang, et qu'elle en ait marqué le caractère, je regarde et j'écoute. Mais il faut vaquer aux affaires quotidiennes du pays : ceux qui veulent que je sois laissé sans lois ne veulent pas, assurément, que je sois laissé sans ministres. J'ai cherché mon conseil dans la majorité du 6 janvier, et je n'ai pu le trouver parmi les minorités qui la composaient ce jour-là. Je maintiens donc le ministère qui sert aujourd'hui la France avec moi, et j'userai de ses services jusqu'à l'heure où l'Assemblée aura donné à mon gouvernement ses lois constitutionnelles ! »

Le public se trompait-il en prêtant ce discours au maréchal de Mac-Mahon ? Non, s'il y a bien dans les choses qui sont sous nos yeux une vraisemblance digne d'un peu de foi. Le ministère, en effet, continue de gérer les affaires du jour, mais comme s'il s'était désintéressé de l'avenir. Le gouvernement n'est plus qu'une sorte de

préfecture de la France : il administre seulement. Le débat des lois constitutionnelles a commencé : il n'y préside pas, il y assiste. Étrange situation, en vérité ! Ici, l'état de l'Assemblée rend inapplicables les règles de la tradition parlementaire ; là, le gouvernement permet qu'on décide de sa constitution et de son nom même, sans intervenir avec une vigilante énergie dans un acte dont dépendront son pouvoir et le sort de la France. A quel désordre ce laisser-faire abandonne l'Assemblée ; à quelle impuissance il réduit les conservateurs ; à quels conflits il peut aussi fournir l'occasion : les moins clairvoyants le constatent, les moins sagaces le présagent.

C'est au milieu de ces préoccupations que l'Assemblée a d'abord fait la loi des cadres. Et, toutefois, peu s'en est fallu qu'elle ne s'en refusât le droit en s'y déclarant impropre. Mais elle a eu raison de ne point céder au reproche d'incompétence par lequel l'intimidaient ceux-là surtout qui repoussaient certaines propositions de la loi. Si on veut pour chaque loi technique une assemblée de spécialistes, ce n'est plus un parlement qui convient, il faut une vingtaine d'assemblées particulières. Il n'est pas sûr, d'ailleurs, que si les spécialistes sont les meilleurs avocats, ils soient aussi les meilleurs juges, et que des esprits, moins instruits du détail des choses, mais plus libres des systèmes et des préjugés, ne soient des arbitres supérieurs. En fait, des hommes choisis pour leur capacité ont, pendant trois ans, étudié ces grands problèmes militaires ; une commission a éclairci toutes ces questions ; rien n'a manqué à l'instruction de l'Assemblée, rapports, livres et discours ; elle a entendu les gens de métier ; l'autorité des meilleurs conseils lui recommandait, de part et d'autre, les décisions qu'on sollicitait de sa volonté : pourquoi, dans ces conditions, n'aurait-elle pas prononcé? A défaut des parlements, dont Gouvion-Saint-Cyr, Soult et le maréchal Niel ne récusèrent pas l'arbitrage, elle avait encore son propre exemple à suivre : car n'est-ce pas la même Assemblée qui, par trois lois non moins difficiles, régla le recrutement, réorganisa l'armée et dessina les nouvelles fortifications de Paris ? Au surplus, l'histoire de 1870 a trop sévèrement averti la France que, si la prétention des Assemblées qui croient tout savoir et qui veulent tout contrôler a ses vices et ses désavantages, il est encore plus périlleux pour un peuple d'abandonner à l'arbitraire d'un ministre l'entier gouvernement de sa puissance militaire. A nos yeux, la vérité s'est trouvée dans les discours de M. Gambetta et de M. Chaper comme dans ceux de M. Keller et de M. le duc d'Harcourt. Il est très-vrai, d'une part, qu'il ne sied pas à une assemblée de s'ingérer dans la pratique de tous les détails : le ministre, évidemment, dira mieux qu'elle combien de trompettes ou de maîtres d'escrime chaque régiment doit compter, et ce n'est pas cette liberté-là que l'Assemblée

lui doit disputer. Mais il est également vrai, d'autre part, qu'elle peut et doit prescrire elle-même les principes constitutifs. Quelle serait donc la juste mesure? Attribuer au parlement le soin de tracer les lignes générales des lois militaires ; laisser au ministre le soin du reste.

Quoi qu'il en soit, voilà presque achevée une des grandes œuvres de reconstruction que la France, au milieu des ruines de sa gloire et de sa force nationale, avait donné à cette Assemblée le mandat d'accomplir. Bientôt l'Assemblée aura relevé et complété toutes nos institutions militaires. On connaît les traits principaux de cette loi des cadres. L'armée aura, pour le temps de paix, un minimum d'effectif réglementaire, qu'il ne sera pas loisible aux ministres de faire varier selon leur gré. Le bataillon comprendra, comme en Allemagne et en Russie, quatre compagnies, et non plus six : le général de Cissey, tout défavorable qu'il se fût montré à ce genre de division tactique, a généreusement déclaré qu'il saurait rendre cette transformation moins pénible et moins longue qu'on ne craignait ; il la réalisera dans l'infanterie entière, au lieu d'en tenter seulement l'essai avec les chasseurs à pied. Pour faciliter l'instruction et le maniement des nouvelles compagnies, on donnera à chacune d'elles un capitaine-commandant et un capitaine en second. L'Assemblée a maintenu le nombre des trente bataillons de chasseurs à pied qui existent ; elle crée pour l'Algérie un quatrième régiment de tirailleurs ; elle adjoint à la cavalerie des escadrons d'éclaireurs volontaires. Elle laisse le service des pontonniers sous la direction de l'artillerie. Elle admet enfin dans les cadres de réserve, jusqu'à l'âge de soixante-dix ans, les généraux qui auront « commandé avec distinction devant l'ennemi une armée ou un corps d'armée. » Telle qu'elle est, il a fallu, pour établir cette loi, de vraies batailles oratoires où les militaires de l'Assemblée se sont tour à tour vaincus : il y a même eu dans les deux camps des capitulations. C'est dire que, grâce aux uns et aux autres, l'esprit de tradition et l'esprit d'innovation se tempèreront dans la loi. Nous espérons, pour notre part, qu'aiguillonnés par la nécessité, nos officiers la rendront autrement efficace que ne le prédisent certains amis chagrins du passé. Au dix-huitième siècle, les réformee que M. de Saint-Germain opéra, sur le modèle de la Prusse, renouvelèrent la force et l'art militaire de la France, en dépit des prophéties. Plus tard, la Prusse imita nos manœuvres et nous emprunta nos règlements. Tour à tour, la victoire récompensa, aux bords du Rhin, les armées qui se corrigeaient et qui se ranimaient ainsi. Dans cet ordre de l'histoire, c'est donc le tour de la France qui vient : pourquoi n'aurions-nous pas assez de foi pour le croire, assez d'énergie pour le vouloir et de patience pour l'attendre?

A peine cette loi votée, l'Assemblée se précipitait à ce débat des lois constitutionnelles, où, depuis trois ans, s'attendent, impatientes et mal contenues, les doctrines, les colères et les ambitions de ses partis. Ah! prouvez, en enflant ces trop sonores échos de la tribune, prouvez que vos préférences de la république et de la monarchie sont les choix nécessaires de votre raison et les justes affections de vos cœurs; répandez devant la France ces souvenirs de l'histoire dont vos âmes sont pleines; soulagez les ressentiments qui vous irritent : voici l'heure...

La loi du 20 novembre est une loi constitutionnelle, et, par conséquent, une loi irrévocable. Elle institue un régime temporaire qui mêle, il est vrai, aux avantages d'un gouvernement régulier quelques-uns des inconvénients du provisoire, mais qu'il n'est plus permis ni de changer, ni d'abroger. On a demandé l'appel au peuple, on a voulu faire de la république le gouvernement définitif de la France; on a proposé le rétablissement immédiat de la monarchie : ces vœux et ces conseils de M. Eschassériaux, de M. de la Rochefoucauld-Bisaccia et de M. Casimir Périer, l'Assemblée a refusé de les entendre l'un après l'autre. Que reste-t-il donc? Un gouvernement de conciliation, qui ne prétend être un bienfait ni éternel ni absolu : c'est le septennat. Qu'on le nomme personnel ou impersonnel, il est aujourd'hui, pour tous les partis qui sont plus jaloux de la paix du pays qu'avides d'assouvir leur espérance, il est le centre commun où leurs regrets peuvent s'abriter en se conciliant pendant que la France reposera. C'est un devoir patriotique de fortifier par des lois ce refuge où tous les partis ont le droit de se rencontrer sans honte et sans mal. C'est aussi un devoir d'honneur, c'est-à-dire le plus français des devoirs; car cet asile que le maréchal de Mac-Mahon ouvre à tous les partis pour qu'ils y observent la neutralité de leurs haines par amour de la France, l'Assemblée s'est engagée par un contrat, non-seulement à le respecter, mais à l'entourer de garanties suffisantes et légales. Le refuser aujourd'hui, ce serait être infidèle à la parole donnée. Tels sont les arguments que M. de Ventavon a présentés à l'Assemblée avec cette autorité du bon sens et de l'honnêteté qui, par malheur, n'est toute-puissante dans les assemblées qu'aux heures où les leçons de la fortune ont châtié les témérités des violents.

M. Charles de Lacombe, un historien qui a la flamme de l'orateur, un homme de bon sens dont le patriotisme émeut la modération et qui a ému l'Assemblée, a montré, s'unissant à l'ombre du septennat, si nos partis le veulent bien, les droits supérieurs de la liberté et les devoirs essentiels de l'ordre, c'est-à-dire ces garanties constitutionnelles qu'on appelle la responsabilité ministérielle, la seconde chambre, le droit de dissolution. M. Charles de Lacombe

indiquait ainsi ces biens généraux des peuples virils et sages, qui valent plus que les noms et que les formes des gouvernements : en jouir dans le septennat, n'est-ce pas une raison de l'accepter, de le garder, de l'affermir, tant que la France en profitera? La communauté de ces grands intérêts touche également les républicains et les monarchistes : ensemble, s'ils rejettent loin d'eux les lois constitutionnelles du septennat, ils fourniront à la démagogie et au despotisme des facilités et des chances. Que les uns ne se plaignent pas du provisoire qui se continuerait dans le septennat ; ce défaut, la république elle-même le lui communique. C'est, en effet, non la permanence du nom, mais celle du pouvoir, qui constitue dans un gouvernement le définitif ; et la monarchie seule, dans l'indéfinie prolongation de sa durée, porte en soi, devant l'imagination des peuples, cette sûreté du définitif. En étendant à un règne de sept ans les pouvoirs du maréchal, la loi du 20 novembre a plutôt atténué ce mal de l'incertitude et de la brièveté qui, dans la présidence d'une république, limite la confiance et diminue la sécurité de la nation. Que les monarchistes, de leur côté, remettent au temps leurs intérêts ; qu'ils préparent l'avenir de la royauté, en lui faisant des titres par les services qu'ils auront rendus au présent ; qu'ils soient les hommes de leur pays pour mieux devenir ceux de la monarchie ; en attendant, qu'ils permettent à la société de se préserver du radicalisme, sous la loi de ce concordat politique qu'on appelle le septennat ; qu'ils se gardent bien d'aimer mieux le néant, ce gouffre immense où nul ne fut jamais sûr de ressaisir une nation qui se perd : l'esprit de transaction qui changea le comte de Provence en Louis XVIII, est le créateur puissant qui changera de même, avec les années, la république en monarchie. Aux uns comme aux autres, M. Charles de Lacombe crie également : « Laissez là les partis, ne voyez que la France. Les partis vous diront de rester divisés. La France vous prie, elle vous supplie, elle vous adjure de vous unir autour de ce pouvoir que vous avez créé, » autour du septennat.

M. de Meaux a soutenu la même cause avec l'élévation du plus noble langage. Lui aussi, il eût souhaité opposer au double péril de la démagogie et du césarisme un rempart plus fort que le septennat. Mais celui de la royauté ne s'étant pas relevé sous la main de l'Assemblée, fallait-il, dans le désespoir d'un si grand regret, laisser la patrie et la société sans abri? Fallait-il, à défaut de la monarchie qu'on n'avait pu restaurer, refuser à la France « ce qui est partout et toujours le premier besoin, le premier vœu, le premier droit des peuples, un gouvernement. » Ce n'est pas aux républicains qu'il sied de dire que le septennat, n'étant ni un pouvoir défini ni un pouvoir définitif, ne mérite pas le nom de gou-

vernement. M. de Meaux leur a rappelé habilement ces mots de M. Thiers : « Quand j'entends un gouvernement dire : Je suis définitif et perpétuel, je souris et je réponds : Vous serez à peine durable. Quand on a assez peu de bon sens pour croire qu'on se perpétue avec des déclarations, on fait trembler pour un prochain avenir ceux qui ont le plus de clairvoyance. » Et puis, les républicains peuvent aisément donner au septennat la force du définitif : qu'ils cessent de lui disputer chacune des heures de sa durée. Car, comme le remarque M. de Meaux, « ce qui rend un gouvernement définitif, c'est qu'il soit incontesté, c'est qu'il ne rencontre pas dans la société d'autres ennemis que les ennemis mêmes de l'ordre social. » Bien imprudents ceux qui, sous le prétexte que le septennat n'est pas définitif et qu'il ne peut l'être, lui refuseraient les lois constitutionnelles propres à le définir et à le garantir! Républicains, ils rendraient par ce refus le septennat plus personnel, parce qu'ils forceraient dès lors la nation à regarder le maréchal comme la seule institution de l'État. Monarchistes, auraient-ils par ce refus « rapproché la France de la monarchie? » Non. La France resterait « dans l'état de choses actuel, » mais avec des conditions pires encore, sous le régime d'une Assemblée et d'un président dont rien n'harmoniserait les pouvoirs et ne réglerait les rapports ; et l'on sait, par notre histoire, que ce régime a pour effet l'anarchie, pour fin la dictature.

M. de Ventavon, M. de Lacombe et M. de Meaux, quand ils demandaient avec tant d'éloquentes raisons les lois constitutionnelles qui sont nécessaires au septennat, ne méritaient certes pas d'avoir pour adversaires des monarchistes, M. de Carayon-Latour, dont l'attitude à la tribune a été si chevaleresque, et M. Lucien Brun. Vanter la supériorité de la monarchie, les deux orateurs de l'extrême droite ne l'ont pas fait avec plus de force que ceux de la droite modérée; et, de même, nul n'a mieux que M. de Broglie naguère, en face de M. Casimir Périer, indiqué la diversité des doctrines et des constitutions entre lesquelles se partage la foi des trois républiques. Mais quand M. Lucien Brun conteste l'origine du septennat ; quand, malgré les déclarations de M. de Broglie, il doute que le maréchal ait reçu le pouvoir pour sept années, il permet qu'on le croie capable de remplacer immédiatement le septennat par la monarchie : il s'oblige donc à dire bien haut comment et quand le maréchal devra descendre ces degrés du gouvernement où l'Assemblée l'a porté malgré lui. Pouvez-vous le dire? lui criera-t-on de la gauche. Montrez-nous avec précision, lui criera-t-on de la droite, les moyens de réaliser ce songe consolateur de la monarchie que vous nous assurez réalisable aujourd'hui même. C'est à cette double question que, dans un débat plus serré, M. Lucien Brun

risquerait de voir réduire ses arguments. Or, tant qu'il n'aura pas prouvé que la monarchie impossible au 27 octobre 1873 est possible au 22 janvier 1875, il n'aura pas persuadé à la droite modérée et au centre droit que le septennat puisse et doive être supprimé. M. de Carayon-Latour, comme lui, entendra battre le cœur de tous les monarchistes, à ce nom de monarchie qui évoque les gloires d'un si grand passé et les espérances d'un si tremblant avenir. Mais les chaînes rompues, comment les renouer? Les forces éparses, comment les rassembler? Par quels liens rejoindre les volontés désunies et séparées? M. de Carayon-Latour et M. Lucien Brun ne l'ont pas appris à l'Assemblée; et, faute de ce renseignement, leur discours manque et de sa principale preuve et de sa conclusion véritable.

Certes, on ne pouvait espérer que la gauche restât muette dans ce débat. Toutefois, son intérêt parlementaire était manifeste : c'était de parler peu ; c'était de se contenter des raisonnements auxquels M. Thiers l'a instruite. A vouloir prouver, avec les thèses de ses théoriciens, que la république est le gouvernement nécessaire et que la philosophie, comme l'histoire, la proclame ; à faire retentir dans l'Assemblée ces insultes dont nos partis se poursuivent depuis un siècle à travers tous les événements, et à répéter les déclamatoires invectives que ses tribuns profèrent contre la monarchie, la gauche ne pouvait que réveiller des colères ou ranimer des doutes, irriter et détourner d'elle la foi nouvelle ou la résignation de plus d'un indécis. Eh bien ! toutes ces fautes, M. Jules Favre les a commises par sa violence oratoire et sa maladresse politique. Et d'ailleurs, n'était-ce pas à lui comme une première faute que de paraître et de discourir dans cette solennelle journée? Avait-il donc qualité pour signaler les erreurs de nos partis, l'homme qui, le lendemain de la guerre et pendant les crimes de la Commune, venait, devant l'Assemblée, courber la tête sous le poids de tant d'aveux et s'humilier si profondément dans un repentir public? Et quelle autorité a-t-il donc encore, pour montrer à sa patrie la route de ses destinées, l'homme derrière lequel, à la tribune même, surgit le spectre de cette malheureuse armée de l'Est qu'il laissa par oubli tomber dans l'abîme où elle se perdit tout entière? Ses récriminations ont outragé la royauté jusque dans le souvenir funèbre et dans la douleur du 21 janvier : M. Baragnon a vivement et justement protesté; et, par une courageuse intervention dont tous les conservateurs lui sont reconnaissants, l'éloquence vengeresse de M. Bocher, noblement émue par la mémoire de cette date, a répliqué à M. Jules Favre par toutes les vérités que la république, trois fois née en France de la sédition et du désordre, nous a apprises dans le sang même et parmi les ruines dont elle a couvert notre pays. M. Jules Favre n'a

nui qu'à la république par son emportement : il a mérité les applaudissements des sectaires, soit ; mais les politiques de son parti n'auront eu qu'à le blâmer, car, par ses fautes, il a mérité aussi les remercîments de ses adversaires.

L'Assemblée aura une seconde délibération sur les lois constitutionnelles : elle l'a décidé, contre l'avis d'une minorité où il est douloureux de compter des hommes tels que M. de Carayon-Latour et M. Lucien Brun près de M. Gambetta et de M. Naquet, de M. Rouher et de M. Boffinton. Cette décision, qu'augure-t-elle ? L'Assemblée, à laquelle M. de Chabaud-Latour à relu avec une si loyale simplicité les lois du 13 mai et du 20 novembre, formera-t-elle, dans les rangs de tous ceux qui ont le souci de son honneur et l'inquiétude de notre avenir, une majorité suffisante pour donner au maréchal de Mac-Mahon l'indispensable secours des lois constitutionnelles qu'elle a promises à ses pouvoirs? On ne saurait le prédire. Mais s'il en est, parmi les monarchistes, qui envisagent sans crainte un refus de l'Assemblée, s'il en est que n'épouvante pas la vue de l'Assemblée se dissolvant dans la confusion et le trouble de la France, oh ! nous les prierons seulement de considérer, pendant ces débats, M. Rouher et ses amis, muets sur leurs bancs, muets même sous les reproches dont on accablait l'empire, mais muets dans la joie secrète qu'ils goûtent à recueillir les profits de nos querelles et de nos luttes. Il y a un avertissement plus grave que ceux qui, pendant ces deux jours, ont si souvent, trop souvent même, fait résonner dans l'Assemblée, comme une menace, ce nom de l'empire, hier maudit dans nos calamités nationales. Cet avertissement, c'est celui de l'élection Cazeaux. Qu'on y songe : il est significatif ; et malheur à nous, à l'Assemblée, à la France, si ce présage de l'empire, le plus alarmant qui ait paru dans les événements de cette année, est méconnu de nos partis, ou si leur clairvoyance aperçoit l'avenir sans qu'ils cessent de s'y ruer dans les élans de leurs folles discordes !

Par delà les Pyrénées, Alphonse XII promène de fête en fête son adolescence charmée et sa royauté naissante. Barcelone, la vieille cité du républicanisme espagnol, et Madrid, la ville des plaisirs continuels et de l'indifférente oisiveté, l'ont salué des mêmes cris d'enthousiasme. En Espagne plus qu'ailleurs, les commencements du pouvoir sont toujours faciles. La dictature et les faveurs de la nouveauté secondent aujourd'hui celui du jeune roi. Convoquer les Cortès et recevoir d'elles la consécration de son gouvernement ; se faire reconnaître de l'Europe ; s'affranchir de la domination que la politique de M. de Bismark tente déjà d'exercer à Madrid, comme au temps de Serrano ; lutter avec don Carlos : voilà les premiers embarras et les premiers périls où, après ces heures de joie, Alphonse XII va se trouver jeté. La nécessité d'indemniser lui-même

le *Gustav*, d'offrir comme rançon à M. de Bismark les restes incendiés d'une bourgade espagnole, ou de la laisser détruire, sous ses yeux, par les canons d'un navire allemand, cette nécessité met déjà sa politique à l'épreuve, et l'épreuve est pénible en face d'une nation dont l'ombrageuse fierté fut toujours plus grande que sa fortune, celle-ci fût-elle la fortune de Charles-Quint et répandît-elle sur les deux mondes l'éclat et les longs rayons du soleil. Cet incident de Zaraus coûte à Alphonse XII autant d'ennuis que ne l'eût fait une victoire des carlistes : s'il concède tout ce qu'exige M. de Bismark, il paraît s'humilier, et l'orgueil de l'Espagne s'en plaindra sur les deux rives de l'Ebre à la fois; s'il essaye d'atténuer la réparation, il s'expose au mécontentement de M. de Bismark, et l'on sait combien d'armes celui-ci peut ramasser dans un pays où tant de partis viennent de s'abattre l'un après l'autre. L'habileté de M. Canovas y saura-t-elle pourvoir? Pampelune sera-t-elle délivrée par l'armée du Nord? Quel sera le premier vainqueur, dans les batailles que vont se livrer don Alphonse et don Carlos? Ce sont les nouvelles que l'Europe attend d'Espagne, en ce moment.

En Angleterre, M. Gladstone, « après quarante-deux ans d'une vie publique laborieuse, » abdique l'honneur d'être, dans la Chambre des communes, le *leader* du parti libéral. Son éloquence, son énergie, son activité, y laissent un vide que ne pourront remplir par leurs talents ni M. Lowe, ni M. Bright, ni M. Forster ou lord Hartington. L'histoire le jugera. Pour nous, il se retire après de grandes fautes. En faisant agir dans plusieurs des affaires du Parlement le pouvoir direct et personnel de la reine, il a faussé, lui le premier, les ressorts du gouvernement parlementaire en Angleterre. En tentant trop de réformes à la fois, il a devancé la tâche de plusieurs Parlements et de plusieurs générations, et son impatience a mis dans les mouvements de l'opinion publique et de son parti quelque chose de fiévreux qui entraîne trop vite à d'autres solutions la sage et lente Angleterre d'autrefois. Il a favorisé aussi les mouvements du parti démocratique dans sa nation. Il a pratiqué la politique de Manchester au point d'abaisser sa patrie en la désintéressant de tout dans le monde, excepté du lucre. Enfin, il est resté indifférent aux malheurs de la France, et il a mal servi ainsi les besoins de son pays. Nous ne regrettons donc pas M. Gladstone. En partant, il laisse son parti désorganisé et lancé dans quatre ou cinq directions à la fois ; et peut-être l'impuissance où il était de bien diriger ce parti si divisé et si indiscipliné a-t-elle contribué à lui faire souhaiter le repos. Certes, personne ne lui contestera le droit de mettre entre le Parlement et la fin de sa vieillesse un intervalle pour la paix et la méditation ; mais est-il sûr que M. Gladstone ne rentre pas dans les batailles de la vie publique ? Pourra-t-il retenir

sa parole et sa passion? Nous en doutons. Mais, qu'il parle en orateur libre ou qu'il reprenne son ancien rang, on ne saurait nier que M. Gladstone ait été l'une des grandes figures du Parlement anglais, ni s'étonner qu'il se fasse encore une grande place dans la politique de son pays, si la nécessité l'y pousse ou si les séductions de son passé l'y ramènent.

Les États-Unis sont dans une situation grave. On dirait que leur république, après tant d'autres déjà tombées sous l'épée d'un général, court à la dictature militaire. Des troupes ont envahi la Chambre de la Louisiane ; elles en ont expulsé les députés conservateurs qui venaient y constituer leur bureau. Sheridan a proclamé la loi martiale en dénonçant la ligue des blancs comme une « ligue de bandits. » Les « droits des États » sont violés, la Constitution méprisée. C'est la première fois que des soldats portent ainsi la main sur la loi, sur la liberté, dans la république des États-Unis ; et cette première intervention de l'armée dans la politique, Grant l'excuse, la justifie, la légitime par un Message, où il y a, pour l'Europe au moins, des aveux instructifs. Car un président de république avouant que la Constitution lui enseigne mal ses devoirs ; que certains agents de son gouvernement sont des prévaricateurs, comme le juge Durell ; que dans les élections de la Louisiane on a commis « des fraudes monstrueuses ; » enfin, que la terreur est le seul moyen d'assurer la paix : un président de république faisant à Washington ces aveux, affaiblit bien à Paris les louanges de ceux qui nous représentaient si volontiers cette grande république d'au-delà l'Océan comme une sorte de république platonicienne, exempte de maux et de vices, impeccable et bienheureuse? Le peuple américain protestera-t-il tout entier, comme le gouverneur de la Louisiane Mac-Enery, écrivant de la Nouvelle-Orléans à Grant : « J'affirme à la face du peuple américain tout entier que l'acte commis hier par le militarisme dans cette ville est subversif des institutions républicaines dans cette contrée libre? » Nous verrons. Mais, sans parler de la vénalité du Congrès et de la corruption des électeurs eux-mêmes, sans parler de l'état misérable du Sud et de la guerre civile qui vient de désoler librement plusieurs États, on peut déjà dire que la seconde présidence de Grant marque dans l'histoire des États-Unis par un acte qui doit alarmer ceux qui s'intéressaient aux destinées de cette vaste démocratie.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

INDUSTRIE, LIBRAIRIE, BEAUX-ARTS

Bulletin de Commerce du Correspondant, paraissant le 10 et le 25 de chaque mois.

PARIS RUE DE TOURNON, 5. **H. PÉLAGAUD Fils et ROBLOT, libr.-éditeurs.** LYON 48, RUE MERCIÈRE.

Bourgeois et Ouvriers, ou les inégalités de la fortune, par un socialiste et par un homme de bon sens. 1 vol. in-18, couronné le 28 août 1873 par l'Académie française. — Prix, broché. . . . 80 c.

COMTE J. DE MAISTRE

Considérations sur la France. 1 vol., nouvelle édition. . . . . 1 fr. 50
Essai sur le principe générateur des constitutions politiques. 1 vol. — Prix. 1 fr. »
Lettres à un gentilhomme russe sur l'inquisition espagnole, avec cette épigraphe : *Beaucoup en ont parlé, mais peu l'ont bien connue* (Voltaire, *Henriade*). 1 vol. — Prix. . 2 fr. »
Lettres d'un royaliste savoisien à ses compatriotes. In-8. — Prix. . . . . 1 fr. 50

Connaissance de J.-C., par le P. Saint-Jure, édition non corrigée et où seulement quelques mots inintelligibles ont été changés. 4 vol. in-12 format Charpentier. — Prix. . . . . 10 fr. »
L'Homme religieux, par le P. Saint-Jure. 2 vol. in-12. — Prix. . . . . 5 fr. »
Discussions cordiales et familières avec les hommes qui négligent la pratique de leurs devoirs religieux, par M. l'abbé Bouguet, ancien missionnaire, chanoine honoraire du diocèse de Belley. 2 beaux vol. in-12. — Prix. . . . . 7 fr. »
— Par la poste. . . . . 7 fr. 50
Méditations à l'usage des gens du monde, par M. Paul Dagé. 1 vol. in-18, édition de luxe. 2 fr. 50
Pratique de la vie intérieure, à l'usage des gens du monde. 4e édition. 1 vol. in-18. 1 fr. 30
La Passion de N.-S. Jésus-Christ, *Méditations* du vénérable P. Louis Dupont, de la compagnie de Jésus, traduites sur le texte espagnol, par le P. Pierre Jennesseaux, de la même compagnie. 2 beaux vol. in-12. — Prix. . . . . 5 fr. »
Sermons du R. P. Antoine Vieyra, jésuite portugais, traduits par l'abbé Alfred Poiret. 5 beaux vol. in-12 Charpentier. . . . . 17 fr. 50
Sermons du P. de Mac-Carthy. 4 vol. in-12. — Prix. . . . . 8 fr. »
Les éditions précédentes étaient en 3 volumes, mais nous avons eu le bonheur de nous procurer un certain nombre de sermons que nous n'avions point trouvés dans les manuscrits du P. de Mac-Carthy, et que tous ceux qui avaient entendu ce grand orateur regrettaient de ne pas voir imprimés. L'authenticité de ces sermons a été reconnue par les RR. PP. de la Compagnie de Jésus, et nous nous sommes empressés d'en faire jouir le public. On y remarquera avec plaisir le magnifique sermon sur la Passion, les sermons sur la Pénitence et l'Eucharistie, etc.
Technologia scholastica, seu termini et distinctiones juxta scholasticos, auctore E. Tajani, Presbytero et olim in Seminario Senonensi philosophiæ professore. 1 vol. in-12. — Prix. 1 fr. 50
Compendium theologiæ dogmaticæ, auctore Teissonnier (in maj. Nemaus. Seminario professore, Diniens. et Nemaus. eccles. can. honor.). 4 vol. in-12. — Prix. . . . . 15 fr. »

Pour recevoir franco *ces ouvrages, envoyer en timbres-poste ou en un mandat le prix indiqué.*

Librairie de Ch. DOUNIOL et Cie, rue de Tournon, 29, à Paris.

TABLE MÉTHODIQUE ET ANALYTIQUE

DES ARTICLES DU CORRESPONDANT

DEPUIS SA FONDATION, EN 1843, JUSQU'EN 1874

SUIVIE DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

Par M. L'abbé DRAPIER

VICAIRE DE SAINT-ANDRÉ, A LYON

1 volume in-8o. — Prix. . . . . 4 fr.

Tous les articles parus pendant l'impression de la table jusqu'au 25 décembre 1873 inclusivement, et qui n'ont pu être classés, seront insérés à part à la fin de la Table méthodique; de la sorte il sera facile de trouver tous les articles parus dans le recueil depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

LE CORRESPONDANT, 25 JANVIER 1875.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

PUBLICATIONS NOUVELLES

DU RÉGIME DES TRAVAUX PUBLICS EN ANGLETERRE

PAR CH. DE FRANQUEVILLE

Maître des requêtes au conseil d'État, secrétaire de la Commissiou centrale des chemins de fer au ministère des Travaux publics.

4 volumes in-8. — Prix. . . . . 30 fr.

SAINT LOUIS ET SON TEMPS

PAR H. WALLON

Membre de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris.

2 volumes in-8. — Prix. . . . . 15 fr.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS POLITIQUES DE L'ANCIENNE FRANCE

PAR FUSTEL DE COULANGES

Maître de conférences à l'École normale supérieure.

1 volume in-8. — Prix . . . . . 7 fr. 50

LES MISÉRABLES

PAR VICTOR HUGO

1re partie, **Fantine.** — 2e partie, **Cosette.** — 3e partie, **Marius.**
4e partie, **l'Idylle rue Plumet et l'Épopée rue Saint-Denis.** — 5e partie, **Jean Valjean.**

5 volumes in-12. — Prix de chaque volume. . . . . 3 fr. 50

LE NOUVEL OPÉRA

PAR CHARLES NUITTER

Archiviste de l'Opéra.

Ouvrage contenant 59 gravures sur bois et 4 plans.

1 volume in-12. — Prix. . . . . 3 fr.

L'ORGANISATION
DE LA DÉMAGOGIE
A LA FIN DE L'EMPIRE

Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 *mars* 1871. — *L'Internationale*, par M. O. Testut. — *Histoire de l'Internationale*, par M. E. Villetard. — *Les Procès de l'Internationale en* 1868 *et* 1870, publiés par la commission de propagande du Conseil fédéral. Paris, 1870. — *La question ouvrière au dix-neuvième siècle*, par M. Paul Leroy-Beaulieu. — *Origine et chute du second Empire*, par M. Jules Simon. — *Le Fond de la société sous la Commune*, par M. Dauban, etc., etc.

Le silence est plus digne et vaut mieux que les attaques contre les gouvernements tombés, à condition, toutefois, que les amis de ces gouvernements n'en profitent pas pour égarer l'opinion publique, et pour excuser ou faire oublier leurs fautes. Mais les partisans des régimes déchus ne gardent pas toujours l'attitude réservée et discrète qui leur conviendrait. On sait quel est aujourd'hui le ton des feuilles bonapartistes, avec quelle audace elles célèbrent tous les actes de l'Empire sans exception : on sait aussi à quel point ce langage a trompé les masses et ressuscité leurs illusions à l'endroit de l'Empire. Dissiper ces illusions en rétablissant la vérité est donc une œuvre utile ; il est facile de l'accomplir sans passion ; car, ainsi qu'on l'a très-bien dit, « les événements se sont précipités avec une telle rapidité que des siècles nous séparent du second Empire, et nous avons sur lui droit de postérité[1]. »

Le principal argument du parti bonapartiste consiste à dire que

[1] *Rapport général sur l'enquête du* 18 *mars*, par M. Delpit, p. 41.

le gouvernement inauguré en 1852 a pu seul — et pourra seul dans l'avenir — assurer le maintien de l'ordre, au sein d'institutions démocratiques. Si les amis de l'Empire arrivent à parler de la Commune, ils ne trouvent pas de paroles assez sévères contre les hommes du 4 septembre responsables, selon eux, de cette insurrection; et ils opposent à la faiblesse imprévoyante de ces dictateurs improvisés la ferme habileté de Napoléon III qui sut, disent-ils, « faire rentrer la démagogie dans son lit, » et opposa au socialisme une digue toute puissante.

Loin de nous la pensée de nier l'incapacité ou d'atténuer les fautes des hommes du 4 septembre. Il est incontestable qu'en détruisant la police ils ont doublé l'audace des gens de désordre; qu'en donnant des fusils et des munitions aux individus les plus dangereux, repris de justice pour la plupart, en refusant plus tard de les laisser désarmer, ils ont singulièrement accru les forces de l'insurrection; qu'enfin, en relâchant les auteurs des journées du 31 octobre et du 22 janvier, ils ont donné à l'émeute les chefs qu'elle attendait. Mais l'Empire n'est-il pas, lui aussi, responsable — et dans une large mesure — de l'insurrection du 18 mars? On n'en saurait douter, après avoir lu les documents si instructifs dont l'enquête parlementaire sur le 18 mars a amené la publication.

Cette enquête, trop peu étudiée jusqu'ici, bien qu'elle soit une des plus vastes et des plus complètes auxquelles l'Assemblée nationale ait procédé, jette un jour tout nouveau sur les conséquences désastreuses de la politique révolutionnaire de Napoléon III : elle nous fait voir comment et pour quels motifs l'empereur a, comme à plaisir, accru les forces de la démagogie, et toléré la formation de l'armée qui devait se rendre maîtresse de Paris au 18 mars; elle nous révèle aussi, dans les plus minutieux détails, l'organisation du parti révolutionnaire et socialiste, à la veille du 4 septembre. Après avoir lu ce long et curieux document, on demeure convaincu qu'avant la fin de l'Empire tout était déjà prêt pour un bouleversement formidable. Comme le dit très-justement M. Delpit dans son rapport général sur l'enquête, « la révolution radicale et socialiste avait failli éclater le 4 septembre. La Commune aurait peut-être été établie, dès ce jour-là, à l'Hôtel-de-Ville, si les sectaires y fussent arrivés à temps et n'eussent été devancés par les députés de Paris. » Si les douloureux événements de 1870 ne se fussent pas produits, l'insurrection eût peut-être été retardée de quelque temps, mais la moindre occasion, la mort de l'empereur ou tout autre événement eussent suffi pour la faire éclater; on en donnera bientôt la preuve.

Les importants procès-verbaux de l'enquête sont complétés encore par de nombreuses publications faites, en France et à l'étranger, depuis 1870, et relatives soit aux agissements de l'Internationale avant et après la Commune, soit aux rapports qu'eurent avec l'empereur ou son entourage plusieurs notabilités démagogiques. On essayera, à l'aide de tous ces documents, de retracer, dans ses traits principaux et dans ses détails les moins connus, la constitution des forces radicales et socialistes à la fin de l'Empire. Le lecteur qui voudra bien nous suivre dans ce travail, pourra apprécier les fruits de la politique soi-disant conservatrice de l'Empire et les espérances que le retour de ce régime devrait donner aux conservateurs.

Avant d'aborder cette étude, il n'est peut-être pas inutile de jeter un regard en arrière sur le passé, l'éducation, les tendances de Napoléon III, sur les dispositions de son entourage, enfin sur les motifs auxquels il obéit, en suivant cette funeste politique qui permit à la démagogie de prendre son redoutable développement.

I

Napoléon III. — Sa jeunesse, ses écrits, son programme; son arrivée au pouvoir.

Tous ceux qui ont vécu dans l'intimité de Napoléon III en ont tracé le même portrait : esprit rêveur, séduit par toutes les utopies, passionné pour les idées et les traditions napoléoniennes qui formaient sa principale religion, plein de foi dans son étoile, convaincu dès sa première jeunesse qu'il serait l'héritier de Napoléon Ier, et persuadé qu'une fois cette ambition réalisée il conduirait la France aux plus hautes destinées, cherchant toujours, pendant son règne, à « faire grand » plutôt qu'à être sage et pratique, prompt à former des projets et incapable de les mener à bonne fin, se croyant machiavélique lorsqu'il n'était qu'inconséquent et imprudent; tel était, dans quelques-uns de ses traits, le caractère de ce prince dont on a tant exagéré les qualités comme les défauts. — Elevé dans l'exil, en Suisse, par la reine Hortense, sa mère, dont il tenait son culte pour l'Empire et sa confiance superstitieuse dans l'avenir, il avait de bonne heure rêvé aux moyens d'arriver à ce trône de France qu'il croyait sa propriété. Que faire pour y parvenir? Il résolut d'imiter son oncle. — Avant de s'emparer du pouvoir, Napoléon Ier avait été le serviteur de la Révolution, l'approba-

teur ou l'auxiliaire de ses coups de force : le prince Louis-Napoléon voulut être, lui aussi, le soldat de la Révolution. Lié avec les sociétés secrètes d'Italie, il prenait part, dès l'âge de vingt-trois ans, en 1831, au soulèvement des Romagnes contre l'Autriche. L'année suivante, la mort du duc de Reichstadt accroissait ses chances et son ambition au trône; il commença dès lors à se faire connaître comme publiciste et à traiter les questions à l'ordre du jour. Dans son programme politique il fut, comme toujours, l'écho fidèle des doctrines de son oncle. A Sainte-Hélène, Napoléon Ier, repassant ce qu'il avait fait et ce que devraient faire, pour compléter son œuvre, ses héritiers revenus au pouvoir, avait tracé ce programme dont l'exécution devait, disait-il, coûter un demi-siècle de batailles[1] :

« Triomphe de la démocratie sur le libéralisme parlementaire.

« Soumission de l'Église à l'État.

« Constitution des grandes nationalités sur les débris des États formés par les traités de 1815.

« Démocratie universelle fondée sur le suffrage universel et soutenue par la main puissante des Césars Français. »

A ces principes, si conformes aux doctrines de la pire démocratie autoritaire, ajoutons les idées socialistes dont Napoléon Ier se préoccupait peu, mais que ne pouvait négliger vingt ans plus tard un courtisan des masses, et nous connaîtrons toutes les théories que le prince Louis-Napoléon va développer dans ses nombreux écrits et qu'il cherchera plus tard à appliquer.

Les conservateurs ont trop oublié, depuis vingt ans, ces publications qui attirèrent au prince la faveur des partis avancés et qui, en cimentant l'union du bonapartisme et de la fausse démocratie, contribuèrent puissamment à l'élévation de Louis-Napoléon à la présidence de la République, et, bientôt après, à l'Empire. Il n'est pas inutile de donner ici quelques courts extraits de ces premières œuvres napoléoniennes. Car si, plus tard, il dut modifier dans la forme et le mode d'application, quelques-unes des théories de sa jeunesse, au fond, il ne les abandonna jamais complétement, et elles nous expliqueront la plupart des actes de la politique impériale.

Toutes les thèses favorites du parti radical, attaques contre le clergé, contre la noblesse, contre la « réaction, » etc., tous les articles fondamentaux du catéchisme socialiste se trouvent développés dans ces premiers écrits du futur héritier de Napoléon Ier. — Veut-

[1] Voir M. Delord, *Histoire du second Empire*, t. Ier, ch. I et II.

on savoir, par exemple, comment Louis-Napoléon parlait alors du clergé français?

« Les ministres de la religion en France, écrivit-il en 1843, sont en général *opposés aux intérêts démocratiques; leur permettre d'élever sans contrôle des écoles, c'est leur permettre d'enseigner au peuple la haine* de la Révolution et *de la liberté*[1]. »

N'est-il pas curieux de retrouver la même idée et presque les mêmes phrases dans le discours de M. Gambetta au banquet démocratique de Saint-Quentin? Ce sont les représentants des deux partis autoritaires par excellence qui se montrent si jaloux d'entretenir chez le peuple le culte de la liberté!

Pas plus que les membres du clergé, les nobles ne trouvent grâce devant le prince Louis-Napoléon : Quand le roi Louis-Philippe conféra le titre de duc au chancelier Pasquier, en 1844, le futur empereur écrivit dans *le Progrès du Pas-de-Calais :*

« Il est aussi illogique de créer des ducs sans duchés que de nommer des colonels sans régiments; car, si la noblesse avec privilége est opposée à nos idées, *sans privilége, elle devient ridicule.* »

Il faisait ensuite observer que « la noblesse commence à décheoir depuis qu'elle a substitué à son ancienne devise : *Noblesse oblige*, celle de : *Noblesse exempte.* — On pourrait demander de quelles exemptions jouit la noblesse actuelle; l'auteur ne nous le dit pas, et il ajoute cette réclame démocratique :

« Nous voudrions que le Gouvernement prît à tâche d'anoblir les trente-cinq millions de Français, en leur donnant l'instruction, la morale, l'*aisance*, biens qui, jusqu'ici, n'ont été l'apanage que d'un petit nombre et qui devraient être l'apanage de tous[2]. »

L'aversion du prince Louis-Napoléon contre les titres va si loin que, malgré son culte pour Napoléon Ier, il lui reproche « la création d'une noblesse qui, dès le lendemain de la chute de son chef, a oublié son origine plébéienne pour faire cause commune avec les oppresseurs[3]. » — Qui eût cru, à cette époque, qu'une fois arrivé au pouvoir, l'auteur de ces lignes rivaliserait de zèle avec Napoléon Ier pour conférer des titres à ses favoris, et qu'après sa chute on trouverait, dans ses papiers des Tuileries, un projet de création d'une nouvelle noblesse avec de larges dotations?

[1] *Le Clergé et l'État*, publié le 13 décembre 1843.
[2] *Œuvres de Napoléon III*, t. III, p. 55.
[3] *Ibid.*, pp. 357 et 365. Lettre à M. Chapuys-Montlaville.

Le prince Louis-Napoléon ne se montre pas moins bon socialiste que démocrate. On a vu, tout à l'heure, qu'il demandait *au gouvernement de donner* aux trente-cinq millions de Français « l'*aisance* qui devrait être l'apanage de tous. » L'inspiration socialiste que l'on sent dans cette phrase, se retrouve dans presque toutes les parties de la célèbre brochure sur l'*Extinction du paupérisme* que Louis Bonaparte publiait en 1844. Ainsi que l'a écrit un des historiens du second empire, peu suspect d'idées « réactionnaires, » M. Taxile Delord, « cette brochure, dont le titre seul contient le résumé des doctrines socialistes et le plan même de la révolution sociale, aurait fort bien pu porter la signature de M. Louis Blanc[1]. » Après une violente philippique contre l'industrie qui, « véritable Saturne du travail, dévore ses enfants *et ne vit que de leur mort*, » l'auteur propose, comme un moyen d'arriver à l'extinction du paupérisme, la création de communautés agricoles qui feraient valoir les neuf millions d'hectares de terres incultes, signalés par la statistique officielle du gouvernement. Il expose ensuite avec détails l'application de ce système, assez analogue à celui de plusieurs socialistes, puis il ajoute :

« Aujourd'hui la *rétribution du travail est abandonnée au hasard ou à la violence*. C'est le maître qui opprime ou l'ouvrier qui se révolte. »

Il termine enfin par ces lignes :

« Aujourd'hui, le but de tout gouvernement habile doit être de tendre par ses efforts à ce qu'on puisse dire bientôt : « Le triomphe des idées démocratiques a détruit le paupérisme. »

Il serait superflu de multiplier ces citations. Dans tous les écrits publiés à cette époque par le prince Louis-Napoléon, on retrouve le même esprit, les mêmes tendances : l'auteur affecte toujours une grande sollicitude pour les masses ; il réclame bien haut l'accroissement de leur bien-être et de leurs lumières ; mais il ne veut pour elles aucun appui, aucun guide autre que l'Etat. Toute protection intermédiaire, toute influence due soit à la supériorité naturelle d'un homme, soit à la grande situation et aux services d'une famille, lui sont suspectes, on pourrait dire odieuses ; il dénonce leur existence comme contraire à l'égalité démocratique, il les calomnie en attendant qu'il les ruine plus tard par ses candidatures officielles. Il est bien de l'école de ces socialistes et de ces jacobins qui ne veulent voir dans une nation qu'un amas de grains de sable, qu'une foule d'individus isolés, également faibles, également impuissants

[1] *Histoire du second Empire*, t. Ier, p. 44.

en présence de l'État omnipotent, seul maître de la fortune et de la liberté des citoyens.

Le prétendant était déjà assuré d'une certaine popularité comme héritier de ce nom de Napoléon que les hommes de la gauche, par un aveugle esprit d'opposition à la Restauration et au gouvernement de Juillet, ne cessaient, depuis trente ans, de célébrer et d'exalter. Cette faveur auprès de la démocratie, les républicains et les socialistes l'entretinrent et l'accrurent comme à plaisir, vers la fin du règne de Louis-Philippe : ils répandaient, louaient à l'envi les uns des autres les écrits qu'on vient de rappeler. Quand le prince, après l'attentat de Boulogne, fut enfermé à Ham, il reçut non-seulement des lettres de Béranger, de Georges Sand, de M. Thiers, etc., etc., mais encore les visites empressées de notabilités radicales et socialistes, notamment de M. Louis Blanc[1].

Arrivons à 1848 : le prince Louis-Napoléon se présente comme candidat à l'Assemblée constituante. Pendant que des amis prudents le désignaient aux choix des conservateurs et insistaient sur les garanties d'ordre que donnait le nom de Napoléon, d'autres, se recouvrant d'un masque démagogique, recommandaient leur candidat aux partis les plus avancés. Une proclamation adressée aux électeurs de Paris et signée : Un vieux républicain de 92, soldat de Zurich et de Waterloo, un ouvrier combattant des barricades de Juillet, s'exprimait en ces termes :

« Nous vous proposons de nommer à l'Assemblée notre concitoyen Louis-Napoléon Bonaparte, enfant de Paris. Il s'est formé à la rude école de l'exil et de la captivité. Soldat de l'indépendance italienne, en 1831, *il voulut plus tard*, A STRASBOURG *et* A BOULOGNE, *arracher la France au joug de la honte, en proclamant la souveraineté du peuple.* Il a payé de sept ans de captivité l'honneur d'avoir précédé l'héroïque population de Paris.

« Vive la République ! »

La candidature de Louis-Napoléon était également recommandée « aux prolétaires » par le directeur des ateliers nationaux qui devenait plus tard administrateur des biens du prince-président en Sologne. De toutes part, dit M. Taxile Delord[2], on entendait des musiciens ambulants chanter en s'accompagnant sur l'orgue de Barbarie :

Napoléon, rentre dans ta patrie,
Napoléon, sois bon républicain.

[1] *Histoire du second Empire*, par M. Taxile Delord, t. Ier, pp. 47-48.
[2] Ouvrage cité, t. Ier, p. 67.

Une fois élu représentant du peuple, le prince ne désavoua pas expressément aucune des promesses faites, en son nom, aux partis avancés : autant que possible, il s'enferma dans le silence et dans la réserve. Cependant on le vit mander chez lui le chef des socialistes et de la Montagne, Proudhon, avec lequel il eut un long entretien : « Il m'écouta avec bienveillance, écrivit plus tard Proudhon, et *parut d'accord avec moi sur presque tout*. Il n'était nullement la dupe des calomnies répandues contre les socialistes ; il blâma sans détour la politique du général Cavaignac, les suspensions des journaux, l'état de siége, et cette armée des Alpes qui semblait dire à l'Italie levée pour son indépendance : *Mon cœur veut et ne veut pas*[1]. » Aussi, au sortir de cette entrevue, Proudhon disait-il que le prince paraissait *bien intentionné*. Quant à la masse des radicaux, elle considérait de plus en plus Louis-Napoléon comme un allié : lorsqu'il aspira à la présidence de la République, des députés d'opinion très-avancée appuyèrent sa candidature, et ce furent les départements les plus socialistes, Isère, Drôme, Creuse, Saône-et-Loire, Haute-Vienne, qui lui donnèrent le plus de voix : le général Cavaignac obtint, au contraire, la majorité des suffrages dans des départements notoirement conservateurs, tels que le Morbihan et le Finistère[2]. Si l'on veut se rendre compte, d'ailleurs, des espérances que la nomination de Louis-Napoléon donna alors à la démagogie, il faut lire la lettre que lui adressait plus tard, en 1851, Félix Pyat. Le farouche révolutionnaire se plaint à cette époque que le président n'ait pas réalisé l'idéal de la Montagne, mais il dit bien haut qu'il espérait mieux de lui en 1848 :

« L'Empire exaltant le peuple, dit-il, bouleversant le vieux monde, déplaçant nobles et rois, mettant la France sens dessus dessous pour introniser les plus braves, c'était la Révolution personnifiée, couronnée, si vous le voulez, mais enfin c'était la Révolution.

« Le vieil idéal de la Révolution accomplie par un Bonaparte, subsistait encore au fond des cœurs.

« Si vous aviez compris votre élection, vous auriez pu faire des miracles plus grands que ceux de votre oncle. Vous pouviez combattre, abattre, comme lui, papes et rois..., vous pouviez délivrer le monde, etc., etc. »

Louis-Napoléon n'avait pas sans doute la prétention d'accomplir l'idéal de Félix Pyat qui était déjà la commune révolutionnaire ; on verra cependant quelle est sa part de responsabilité dans les événements du 18 mars.

[1] *Correspondance de Proudhon*, tome III, lettre à M. Émile de Girardin, du 11 juillet 1849

[2] *Ibid*, pp. 123-124.

Si l'on avait à refaire ici l'histoire de sa présidence de trois années, il serait facile de montrer que, malgré quelques apparences contraires, le futur empereur suivait déjà fidèlement le programme de son oncle et les idées qu'il avait défendues dans sa jeunesse. Sans doute des lois et des mesures vraiment conservatrices signalent cette période ; mais c'est presque toujours à la majorité de l'Assemblée législative qu'il faut en reporter l'honneur. La meilleure preuve que le président les désapprouvait, c'est qu'il se hâta de les annuler ou de les modifier dès qu'il se fut débarrassé de l'Assemblée législative[1].

Au bout de trois ans, le prince violait la constitution qu'il avait juré d'observer. Un coup de force dispersait les représentants du peuple, envoyait en prison les plus honorables citoyens, et rendait Louis-Napoléon maître absolu du pouvoir.

Ce serait développer un lieu commun que de rappeler à quel point l'acte du 2 décembre tenait des pires procédés révolutionnaires et combien il affaiblissait, dans le pays, les principes et les vertus qu'il importait le plus de maintenir en honneur. Sans doute, en 1851, la nation était fatiguée, inquiète : elle avait besoin d'ordre et soif de sécurité ; mais ce n'était pas par un moyen illégal qu'il fallait la satisfaire. Tout gouvernement qui veut relever un pays affaibli, épuisé par les crises, ne doit pas seulement assurer l'ordre matériel ; il doit aussi et surtout travailler à la restauration de l'ordre moral et faire appel, pour cette œuvre de salut, à toutes les forces conservatrices sans exception. Avant tout, il doit respecter scrupuleusement la légalité ; s'il la viole, comment pourra-t-il ensuite reprocher aux jacobins leurs procédés révolutionnaires? Or, quoi de plus illégal que le coup d'État du 2 décembre? On l'a appelé un acte d'autorité : c'était avant tout un acte de révolution. Dans son rapport général sur l'enquête du 18 mars, M. Delpit l'a caractérisé en termes fort justes et en a nettement fait ressortir les fâcheuses conséquences :

« Jamais, dit-il, plus cruelle atteinte ne fut portée au sens moral d'un peuple. *Le Gouvernement, en renversant la Constitution au nom du suffrage universel, ouvrait une brèche par laquelle la démagogie ne pouvait manquer de passer tôt ou tard.* La grande et honnête opinion conservatrice, saisie de je ne sais quelle impatience fébrile, eut la faiblesse d'accepter de la force et de la Révolution ce que lui auraient certainement donné, dans un court délai, le régime légal et le progrès des idées d'ordre si prononcé à cette date[2]. »

[1] Pour n'en citer qu'un exemple, à peine devenu dictateur, il détruisit, par décret, quelques-unes des dispositions les plus salutaires de la loi du 15 mars 1850 sur la liberté d'enseignement.

[2] Rapport de M. Delpit, p. 41.

L'un des emprunts les plus fâcheux que l'auteur du coup d'État fit aux pratiques jacobines, ce fut d'introduire la politique dans les rangs de l'armée. C'est là un point sur lequel M. Delpit n'a peut-être pas assez insisté, et qu'a bien mis en lumière, dans son récent ouvrage, un homme dont nous ne cherchons pas d'ailleurs à prendre plus longuement la défense, M. Jules Simon[1]. Non-seulement, pour le succès de son acte de violence, Louis-Napoléon avait dû, à l'avance, séduire et corrompre une partie des chefs de l'armée, mais, dès le lendemain du 2 décembre, il cherchait encore à exciter les soldats contre l'Assemblée dissoute : « Soldats, leur disait-il dans une proclamation, depuis longtemps *vous souffriez comme moi, des obstacles qui s'opposaient au bien que je voulais vous faire*, et aux démonstrations de votre sympathie en ma faveur. *Ces obstacles sont brisés*. L'Assemblée a essayé d'attenter à l'autorité que je tiens de la nation entière; elle a cessé d'exister. » En même temps, il donnait aux soldats sous les armes le droit de voter, et, pour mieux faire ressortir à leurs yeux la valeur de cette concession, il renouvelait ses attaques contre les gouvernements tombés.

« En 1830, comme en 1848, *on vous a traités de vaincus. Après avoir flétri votre désintéressement héroïque, on a dédaigné de consulter vos sympathies et vos vœux*, et cependant, vous êtes l'élite de la nation. Aujourd'hui, en ce moment solennel, je veux que l'armée fasse entendre sa voix. »

Rien de plus détestable et de plus dangereux que de transformer de la sorte l'armée en corps politique : l'avenir devait en fournir la preuve.

Ainsi, le président de la République, par un coup d'État, poussait les citoyens, l'armée, le pays tout entier dans la voie où ils n'étaient déjà que trop portés à s'engager, dans la voie des révolutions et de l'anarchie. Les plus avisés des socialistes et des révolutionnaires ne s'y trompèrent pas. Pendant que certains démocrates, surtout parmi les députés, s'élevaient contre l'acte du 2 décembre qui avait, à leurs yeux, le grand tort de n'avoir pas été fait par eux-mêmes, des notabilités socialistes acceptaient le coup d'Etat et se résignaient à l'Empire « qui garantissait le maintien de la Révolution. » On sait comment Proudhon, entre autres, a parlé du coup d'État, et ses lettres au prince Napoléon, publiées par son dernier historien, M. Sainte-Beuve, montrent combien il était disposé à prendre son parti du nouvel état de choses, pourvu qu'il assurât « les progrès de la Révolution. » Quelques années plus tard, un socialiste bien connu, M. Enfantin, reprochait à M. Guéroult « de ne pas comprendre assez l'em-

[1] *Origine et chute du second Empire*, par M. Jules Simon, pp. 38-39.

pereur, » et il se félicitait de ce que le prince allait « *introduire le socialisme dans le pays, par l'armée, par l'État, par en haut*[1].... »

On ne saurait s'étonner des adhésions données au coup d'État par les hommes de la démocratie avancée : outre que la violence et l'illégalité n'ont jamais déplu à ce parti, le président ne négligea aucune habileté pour donner à son coup de force un vernis démocratique. On se souvient qu'effrayée, comme tous les conservateurs, du résultat de certaines élections partielles, la majorité de l'Assemblée nationale, conseillée alors par M. Thiers, voulut demander des garanties au suffrage universel, et notamment imposa aux électeurs, par la loi du 31 mai, des conditions de domicile. Cette mesure avait naturellement soulevé, dans les rangs de la démagogie, une indignation que le président, bien qu'il eût été d'abord favorable à la loi, exploita avec perfidie contre l'Assemblée législative. Pour s'attirer la popularité assurée d'avance à tous les adversaires de cette loi, Louis-Napoléon se hâtait, dès le lendemain du 2 décembre, de faire afficher sur tous les murs : « La loi du 31 mai est abolie ! » Il débutait ainsi dans la dictature par une attaque déloyale contre les vrais conservateurs. Comment se fait-il donc que l'immense majorité conservatrice du pays ait absous le coup d'État du 2 décembre ? C'est que cet acte, en réalité si révolutionnaire, avait été, *en apparence*, accompli au profit des hommes d'ordre, et dirigé contre les démagogues, dont les violences effrayaient le pays, pressé d'en finir avec cet état de crise perpétuelle. Le président avait compris ce sentiment, et il s'était présenté comme le sauveur de la société, comme seul capable de rendre au pays la paix, la confiance et la prospérité ! Il n'en fallait pas davantage pour séduire la masse des conservateurs qui, absorbés par le travail, ont peu le temps de raisonner, et dont le maintien de l'ordre matériel est le premier vœu comme le premier besoin. Seuls les hommes de cœur, les esprits élevés comprirent, dès le premier jour, que l'ordre vrai et durable ne saurait être assuré par le despotisme et par le procédé révolutionnaire des coups d'État.

M. Delpit, dont on citait tout à l'heure le jugement sévère, mais juste, sur le coup d'État, n'a pas moins bien expliqué les causes qui le firent accepter par l'immense majorité des citoyens.

L'*Empire*, dit-il, *représentait à la fois le pouvoir et la Révolution, et répondait ainsi aux intérêts conservateurs, comme aux intérêts révolutionnaires du pays*. Il y a des temps où nous poussons jusqu'à l'abandon la passion de l'autorité, à condition qu'elle nous décharge du souci de nous-mêmes; l'idéal politique, à cette date de notre histoire, a paru être

[1] Voyez M. Jules Simon, ouvrage cité, p. 56

dans un régime qui réunissait et conciliait le pouvoir matériel et la licence morale et qui *permettait de faire vivre côte à côte l'autorité et la Révolution*. Le coup d'État avait encore, aux yeux de ceux qui se croyaient conservateurs en acceptant les mesures les plus empiriques, le *mérite d'être un coup de force* QUI VENAIT D'EN HAUT AU LIEU DE VENIR D'EN BAS. L'origine leur faisait illusion, et ils ne voyaient pas que c'était le désordre, l'insurrection, la révolte contre la loi, consacrés par le pouvoir qui avait mission de les réprimer, c'est-à-dire ce qu'il y avait de plus contraire à leurs principes[1]. »

Comment l'empereur répondit-il à cette confiance des conservateurs? Quel développement laissa-t-il prendre à la démagogie? Pour répondre à ces questions, il faut parcourir à grands pas l'histoire du règne de Napoléon III. Nous la diviserons en deux périodes : pendant les sept ou huit premières années de l'Empire, ce seront surtout des causes *morales* qui feront renaître les forces de la démagogie ; à partir de 1859 et de 1860 les causes *politiques* s'ajouteront aux causes morales pour accélérer son développement. — Après avoir rapidement examiné ces deux périodes, nous insisterons sur les dernières années de l'Empire, nous attachant à retracer fidèlement, avec les documents si instructifs qui sont entre nos mains, la physionomie de l'armée révolutionnaire, et à montrer quels étaient, avant le 4 septembre, ses éléments, sa discipline et sa redoutable puissance.

II

LES PREMIÈRES ANNÉES DE L'EMPIRE.

L'Assemblée législative une fois dispersée, le prince Louis-Napoléon est devenu seul maître du pouvoir : de gré ou de force, toute opposition se tait. — La tâche du nouveau dictateur semblait tracée d'avance : appuyé par les hommes d'ordre, par les ennemis de tout bouleversement social, ne devait-il pas abjurer ses fautes passées, ses tendances funestes, et suivre une politique réellement conservatrice? Il le fit, mais en apparence seulement, pendant quelques années; au fond, sa politique resta la même qu'auparavant, et pendant qu'il se vantait d'avoir fermé à la révolution toutes les portes de l'édifice social, il lui fournissait déjà les moyens d'en miner les fondements.

Différents motifs le détournèrent de la voie conservatrice que

[1] *Enquête sur le* 18 *mars*, p. 41.

son devoir comme son intérêt l'eussent engagé à suivre : de tous ces motifs, le plus puissant était la passion du gouvernement personnel, qu'il avait reçue, on s'en souvient, comme un legs du prisonnier de Sainte-Hélène. Pour rallier ou conserver autour de lui les classes conservatrices et éclairées, il eût fallu leur rendre promptement ce droit de contrôle des affaires publiques, et cette part d'autorité politique qu'elles sont jalouses d'exercer. Mais c'était retomber dans ce « parlementarisme » qu'il détestait : comme son oncle, Napoléon ne devait se résigner à ces concessions qu'après avoir ruiné, par ses propres fautes, le gouvernement personnel. Jusque-là, il entendit rester seul maître ; et afin de conserver son autorité, il crut habile de ne donner que d'insignifiantes satisfactions aux conservateurs, et de se réserver contre eux, pour l'époque où ils seraient mécontents, l'appui de la démagogie. Telle fut, en deux mots, la politique de tout son règne.

Mais il fallait retarder autant que possible l'explosion de ce mécontentement des classes éclairées. Comment y parvenir sans leur conférer aucune autorité politique? L'empereur leur jeta, comme appât, les spéculations financières, la poursuite de la fortune rapide et des jouissances matérielles.

Il est peu d'époques qui soient plus tristes, au point de vue de la décadence des idées morales, que ces premières années de l'Empire, en apparence si brillantes et si prospères. A aucune époque, si ce n'est peut-être au moment du système de Law, où le mal poussa des racines bien moins profondes, on ne vit pareille fièvre de spéculations, pareille soif des jouissances matérielles que l'argent procure. « L'exemple venu d'en haut avait été contagieux, dit M. Delpit : chacun voulait avoir sa part de bien-être; l'ambition de la richesse semblait avoir remplacé toutes les autres. » D'énormes fortunes étaient faites chaque jour, sans effort et sans travail. Honteusement gagnées, elles n'étaient pas moins honteusement dépensées : le luxe et la corruption prirent, en peu de temps, un développement inouï. Le mal devint tel, que des fonctionnaires dévoués à l'Empire s'en émurent : un honorable magistrat stigmatisa, dans un livre éloquent, ceux qu'il appelait si bien les *Manieurs d'argent*. Les tribunaux poursuivirent les sociétés les plus véreuses, les spéculateurs les plus compromis ; mais comment ces faibles efforts auraient-ils arrêté le torrent? En vain l'empereur, effrayé à son tour, félicita l'auteur des *Manieurs d'argent ;* il fallait bien que la Bourse continuât à faire oublier le Parlement.

Tout porta bientôt l'empreinte de cette dépravation, et contribua encore à la développer : le matérialisme, qui se répandait partout, trouva des défenseurs jusque dans les chaires de l'enseignement, et

les progrès qu'il fit amenèrent cet affaissement des esprits et des caractères qui est un des signes les plus décourageants de l'époque présente[1]; l'enseignement secondaire, l'enseignement primaire furent également viciés. « On protégeait l'immoralité dans les arts et dans les lettres, dit M. Delpit; des productions qui auraient dû être énergiquement flétries, recevaient des distinctions et des récompenses. » La presse licencieuse avait remplacé la presse politique, et les romans immoraux tenaient lieu de tous autres écrits. La religion seule eût pu arrêter le cours du mal; mais, chaque jour, elle était vilipendée : le gouvernement favorisait ou tout au moins tolérait les attaques les plus odieuses contre l'Église et le clergé, à condition que l'on respectât la politique impériale : cela s'appelait la *soupape du régime*. Sans doute l'Empire, qui n'osait rompre ouvertement avec le clergé, faisait bâtir, de temps à autre, de somptueuses églises; mais il ne négligeait rien de ce qui pouvait en écarter les fidèles.

Après avoir corrompu les classes aisées, la passion de l'or et des jouissances immorales eut bientôt pénétré dans les derniers rangs de la population. Comment satisfaire, à ce point de vue, l'ouvrier qui ne sait et ne peut spéculer? Le gouvernement dut inaugurer d'immenses et fastueuses constructions : il transforma Paris, d'abord, puis les grandes villes, fit en quelques années ce qui aurait dû être l'œuvre de plusieurs siècles. Pour l'exécution de ces ouvrages si coûteux, il fallut attirer dans la capitale des masses énormes d'ouvriers. Autrefois, ceux qui venaient y travailler durant l'été, retournaient pendant l'hiver dans leurs foyers, où ils se retrempaient dans la vie de famille : les légions d'ouvriers que l'Empire appela à Paris furent occupées l'hiver comme l'été, le dimanche comme les jours ouvrables, quelquefois même pendant la nuit! Enlevés pour toujours à leurs habitudes et traditions locales, transplantés dans le centre des plaisirs et des passions révolutionnaires, irrités de voir autour d'eux un luxe qu'ils ne pouvaient se procurer, ils formèrent bientôt une armée toujours prête à l'émeute. En vain on augmentait sans cesse leurs salaires : leurs besoins, leurs appétits croissaient plus vite que le prix de leurs journées; les mieux payés étaient les plus corrompus comme les plus mécontents.

Là ne se bornèrent pas les déplorables résultats des grands travaux de l'Empire. Nous n'avons pas à rappeler ici combien ils gre-

[1] M. Delpit cite une preuve frappante de cet affaissement des caractères. On sait quelle réaction conservatrice avait éclaté, dans tout le pays, en 1849, après les désordres de Juin. Rien de semblable, en 1871, après les crimes épouvantables de la Commune : la plupart des hommes d'ordre ne sont pas sortis de leur coupable apathie.

vaient nos finances et entraînaient de constantes augmentations d'impôts. Au point de vue social, qui seul nous occupe, leur conséquence fut encore plus désastreuse. Autrefois, les divers rangs de la société, le riche et le pauvre, le bourgeois et l'ouvrier demeuraient dans la même maison ou au moins dans le même quartier ; l'habitant du premier étage était le protecteur-né de l'habitant des mansardes ; chaque demeure, chaque quartier formaient une vaste famille, et des liens s'y établissaient entre toutes les classes de la société. La transformation des grandes cités éloigna l'un de l'autre, rejeta dans des quartiers différents le patron et l'ouvrier, l'homme aisé et le prolétaire, détruisit toute relation entre eux, et au sentiment de leurs devoirs réciproques substitua, chez l'un, l'indifférence et l'égoïsme, chez l'autre la jalousie et la colère !

Nous ne sommes pas sortis du sujet de notre étude en insistant si longuement sur la corruption qui atteignit, dès le début de l'Empire, toutes les classes de la société : c'est là, en effet, l'une des causes principales de ce développement des forces démagogiques qu'on aura bientôt l'occasion de retracer. Comment le socialisme, par exemple, n'aurait-il pas fait de rapides progrès chez cette nation devenue impie et matérialiste? Lorsqu'un peuple est arrivé à croire qu'il n'y a rien au delà de cette vie, que les peines et récompenses de l'autre monde ne sont qu'une fable, qu'enfin la seule condition du bonheur, la seule fin de l'homme est la possession des biens matériels, comment les classes déshéritées ne réclameraient-elles pas leur part de ces biens matériels et de toutes les jouissances terrestres? Et quand elles voient que la propriété et l'héritage les privent de cette part de jouissances, comment ne trouveraient-elles pas que ce sont là des priviléges odieux, des injustices sociales qu'il faut faire disparaître[1]?

Grande est donc la responsabilité de l'Empire, qui eut pour système de gouvernement de pousser toutes les classes de la nation au culte de la matière, à la poursuite du bien-être et du plaisir. Cette responsabilité, que des hommes d'élite avaient depuis longtemps fait ressortir, a été établie plus fortement que jamais par l'enquête du 18 mars, et par le témoignage des hommes les plus éclairés et les plus impartiaux. Nous ne voulons pas parler ici des publicistes ou des philosophes, qu'il est de mode de dédaigner comme des idéologues, bien que l'opinion de plusieurs d'entre eux, notoirement favorables à l'Empire, acquière par là même une singulière importance[2]. Mais consultons les hommes que leur situation sociale ou leurs

[1] En 1789, dit très-justement M. Delpit, on agissait au nom des intérêts moraux; maintenant, il ne s'agit plus que des intérêts matériels.

[2] M. Baudrillart, par exemple, vient d'écrire, dans son intéressant ouvrage

fonctions, exercées pendant ou depuis l'Empire, ont mis le plus en rapport avec toutes les classes de la société; interrogeons, par exemple, les présidents de cours d'appel, procureurs généraux, préfets, fonctionnaires attachés à la préfecture de police, maires de grandes villes, etc., etc., dont les dépositions forment une des parties les plus intéressantes de l'enquête sur le 18 mars. Tous sont unanimes à proclamer que c'est cette fièvre de l'or, cette passion du bien-être et des jouissances, inoculées à la nation sous le second Empire, qui ont armé les hommes de la Commune, ouvriers ou bourgeois, les chefs ou les simples soldats des émeutes de Lyon, de Marseille, de Toulouse ou de Narbonne. Ainsi, le préfet de l'Aude écrit que les chefs des émeutes de Narbonne, en 1871, étaient surtout des « déclassés que leur faux jugement, le besoin de *paraître* et de *vivre avec aisance*, rangeaient parmi les révolutionnaires. » Le premier président de la cour de Toulouse, le préfet de l'Isère attribuent les désordres survenus dans leurs départements « à l'esprit de *convoitise sociale*, de *jalousie haineuse* qui anime les ouvriers et la classe intermédiaire entre la bourgeoisie et les ouvriers. » Le préfet de l'Ardèche est encore plus affirmatif : « Le progrès effrayant des idées matérialistes, favorisées par le spectacle d'un luxe excessif; *la corruption des mœurs sous un régime qui recherchait la popularité par l'excitation et la satisfaction des appétits*, et s'imaginait qu'on peut gouverner une nation par la force seule, sans le secours et la pratique des idées morales; *les complaisances calcu-*

sur la *Famille* et l'*Éducation*, des lignes qui sont trop vraies pour que nous hésitions à les reproduire ici :

« De tels désordres (ceux du 18 mars) se faisant jour soudainement n'ont-ils pas été le *contre-coup d'un mal* ANTÉRIEUR? *Quelle classe en était exempte quand l'insurrection éclata?* Combien il s'en fallait que, dans la classe ouvrière, les habitudes morales se fussent mises en rapport avec le gain matériel? Les exigences s'étaient accrues, — et dans quelle mesure! — au delà des moyens. Par un effet habituel d'une élévation trop brusque des salaires, *autant que par la suite du mauvais esprit qui régnait*, les folles dépenses avaient trouvé, dans l'augmentation subite des ressources, plus d'encouragement que l'esprit d'épargne. L'habitude des consommations trop larges, parfois grossières, souvent aussi plus raffinées que ne l'eût permis la juste appréciation de sa situation, était prise depuis longtemps, par la *portion de la classe ouvrière qui avait profité du développement des grands travaux. Ce n'est pas d'hier* qu'on dénonce, dans une partie notable de la classe riche ou aisée, les ravages de la passion de paraître et de l'amour des jouissances. Le goût de l'aléatoire, le jeu, la spéculation qui veut les profits faciles, comme les ouvriers veulent les salaires faciles, ce sont là aussi des défauts qui appartiennent aux rangs plus élevés. Il est facile de voir quelle part leur revient dans cette revue des vices qui pourrait être trop aisément celle des sept péchés capitaux.

(*La Famille et l'Éducation,* pages 13 et 14.)

lées du pouvoir pour ce que j'appellerai la DÉMAGOGIE ÉCONOMIQUE ; toutes ces circonstances avaient singulièrement préparé le terrain pour les mauvaises semences. Il n'est pas étonnant qu'elles aient si complétement et si rapidement fructifié[1]. » M. Delpit résume cette situation en une phrase aussi énergique que concise : « Le désir immodéré du bien-être et de la fortune s'est élevé, dit-il, à la hauteur d'un danger public. »

A ceux qui objecteraient que plusieurs de ces témoignages émanent d'hommes peu sympathiques à l'Empire, on peut répondre en citant l'opinion, non moins nette, d'anciens fonctionnaires de l'Empire. M. Claude, qui est depuis plus de trente ans chef du service de sûreté, à la Préfecture de police, déclare, dans l'enquête, qu'il attribue les événements du 18 mars « aux mauvaises dispositions de la population, à l'envie, pour la plupart de ces gens-là, de vivre mieux que ne le comportait leur condition ; » et il ajoute : « *Sous l'Empire, le nombre des malfaiteurs augmentait sans cesse, à* CAUSE DE L'AVIDITÉ DU BIEN-ÊTRE ET DU PLAISIR QUE L'ON RECHERCHAIT[2]. » — M. Nusse, chef de la police municipale sous l'Empire, ne se montre pas moins sévère envers ce gouvernement[3].

De tous les témoignages que nous aurions pu produire, l'un des plus dignes d'attention est, sans contredit, celui du regretté M. Cochin, préfet de Seine-et-Oise. On en citera quelques lignes, qui résument, avec la précision et l'éloquence habituelles de l'auteur, les griefs que les conservateurs doivent avoir contre l'Empire.

« La société régulière, dit-il, ne subsiste que grâce au concours de trois ou quatre grandes forces morales qui ont été toutes ébranlées sous l'Empire.

« Les croyances et la religion apprennent à respecter l'ordre social ; la conduite et l'exemple des classes qui gouvernent et qui possèdent, portent à l'aimer ; les progrès de l'instruction à tous les degrés le font de plus en plus comprendre, et le prestige, la force et la justice du Gouvernement, chargé d'appliquer les lois, servent à le faire craindre. Si, au sein d'une grande liberté, toute une nation était parvenue à redouter, à comprendre, à aimer et à respecter l'ordre social qui la protége, l'idéal politique serait atteint. Ces vérités générales n'ont pas besoin de preuves.

« Or, sous le Gouvernement impérial, *la religion et les croyances ont été livrées au mépris : les classes dirigeantes et l'autorité publique ont perdu toute considération ;* l'instruction supérieure a vu baisser son ni-

[1] Voyez aussi les témoignages de MM. Denormandie, Bellaigues et de la plupart des magistrats qui ont déposé dans l'enquête.

[2] *Enquête sur le* 18 *mars.* — Déposition de M. Claude, p. 264.

[3] *Ibid.*, p. 274.

veau, pendant que le théâtre, la presse, la tribune, la diffusion du luxe corrompaient les esprits, et que l'*instruction primaire, de plus en plus répandue, était stérilisée par l'agitation politique et la direction impie des instituteurs*. Enfin le Gouvernement a cherché partout, cela est trop connu, à exciter, à son profit politique, contre les patrons ou les propriétaires, les ouvriers et les paysans dotés du suffrage universel le plus illimité, dirigé par toutes les forces réunies de l'administration, détourné de sa mission, et abaissé dans les intrigues électorales.

« Sans insister plus qu'il ne convient, il est évident, à mes yeux, que l'Empire a laissé la religion abattue, les classes éclairées sans vertu et sans prestige, l'autorité méprisée, les citoyens divisés, l'état intellectuel et moral de la nation en déclin.

« Le parti du désordre devait tirer et il a tiré, en effet, de cet état moral une force incalculable. Le suffrage universel a mis dans sa main une arme politique colossale; l'agglomération des ouvriers et des nomades de toutes les provenances dans Paris, lui a fourni un camp immense. »

Ainsi, au bout de quelques années d'Empire, le pays, parvenu en apparence au plus haut degré de prospérité, était, au point de vue moral et social, dans une situation alarmante. Les classes éclairées avaient été annihilées comme corps politique ; une partie de leurs membres s'étaient jetés dans le courant du matérialisme, à la poursuite de la fortune et des plaisirs ; les autres se rapprochaient des radicaux en haine de l'Empire, et contractaient bientôt, avec ce parti dangereux, une alliance funeste que beaucoup d'entre eux n'ont pas encore rompue. — Quant aux classes ouvrières, malgré l'accroissement incessant des salaires, leur mécontentement était, chaque jour, plus accusé, et se traduisait déjà par ces vœux de bouleversement social, par ces tendances révolutionnaires, que l'empereur se vantait, après le coup d'État, d'avoir à jamais supprimées. En 1862, un honorable député, dont la modération ne saurait être discutée, M. Plichon, faisait déjà, au Corps législatif, un tableau sombre de la situation intérieure, et signalait le réveil des passions qui avaient alarmé la société en 1848. « Le mal déjà fait est grand, ajoutait-il ; il ne tardera pas à devenir immense, et le Gouvernement en sera la première victime. »

On vient d'indiquer les causes *morales* qui amenèrent la résurrection du socialisme et des passions révolutionnaires. A partir de 1860, la reconstitution et le développement des forces démagogiques furent accélérés par des causes *politiques* qui doivent attirer, quelques instants, notre attention.

III

SECONDE PÉRIODE DE L'EMPIRE : 1860 A 1869. — CAUSES POLITIQUES DES PROGRÈS DE LA DÉMAGOGIE.

En voyant quels étaient, au bout de peu d'années, les fâcheux résultats de sa politique, l'empereur avait, ce semble, le devoir de profiter de l'expérience acquise et de sortir promptement de la voie périlleuse où il s'était engagé. S'il se fût attaché à proscrire désormais, partout où s'étend l'influence du pouvoir, la propagande matérialiste, le culte des jouissances malsaines, les attaques contre la morale et la religion; si, avant que des fautes accumulées n'eussent ruiné son autorité, il eût renoncé au gouvernement personnel, et se fût assuré le concours des hommes les plus honnêtes et les plus éclairés, il eût pu arrêter, au moins dans une certaine mesure, la décadence des mœurs publiques, et fonder sur des bases solides un gouvernement à la fois fort, honnête et libéral. — Cette voie semblait toute tracée devant l'empereur : pourquoi ne la suivit-il pas?

Ce qui l'en détourna d'abord, ce furent, comme on le sait, ses opinions à la fois autoritaires et démocratiques que les publications de sa jeunesse nous ont révélées, et que ni l'âge ni l'expérience n'avaient sensiblement modifiées. Bientôt aussi, des motifs politiques survinrent qui, en éloignant le chef de l'Etat d'une fraction notable des conservateurs, le poussèrent plus vivement encore vers la fausse démocratie et vers la politique révolutionnaire.

L'odieux attentat d'Orsini lui avait rappelé des engagements contractés autrefois avec les sociétés secrètes d'Italie, et l'avait averti des dangers qu'il courait, s'il persistait à les méconnaître. Nul ne doute aujourd'hui que la guerre d'Italie, cause première de tous nos désastres, n'ait eu pour but de donner satisfaction à ces redoutables associations. — L'envahissement des États du Saint-Siége, fait par l'Italie, et toléré, sinon encouragé par le gouvernement français, transforma en adversaires de l'empereur non-seulement tous les catholiques, mais même, en dehors de leur camp, de nombreux conservateurs déjà pénétrés des périls que l'unité italienne ferait courir à la France. Privé de leur concours, Napoléon III dut se retourner vers les masses démocratiques qui, moins perspicaces et imbues de préjugés « anticléricaux, » voyaient avec joie, dans l'unification italienne, la ruine du pouvoir temporel des papes. Mais, pour obtenir plus sûrement leur appui, il fallait faire des concessions à la

démocratie. N'était-ce pas, d'ailleurs, le moyen d'affaiblir et de ramener à l'obéissance les classes éclairées, de jour en jour plus lasses du pouvoir absolu? — Tels furent les motifs qui dictèrent à l'empereur la plupart des mesures qu'on va étudier.

Enfin, parmi les causes qui poussèrent l'empereur sur la pente révolutionnaire, on ne saurait oublier l'influence du prince Napoléon. Il est vrai que Napoléon III avait, au fond, peu de sympathie pour cet ancien républicain de 1848, rallié à l'Empire à force de dotations, mais qui, peu content de sa situation politique, et aspirant à une dictature, cherchait, en prenant le rôle d'un demi-opposant démocratique, à refaire sa popularité assez compromise. L'entourage de Napoléon III, et surtout l'Impératrice, partageaient sa défiance à l'endroit de l'hôte du Palais-Royal. Toutefois on ne voulait pas rompre ouvertement avec lui; aussi le prince Napoléon obtenait-il, malgré tout, une certaine autorité près de l'empereur, préoccupé sans cesse de ne pas se montrer moins bon démocrate que lui. Si le prince prenait sous sa protection un écrivain libre-penseur, menacé de poursuites pour insultes à la religion, le gouvernement n'osait sévir, et l'écrivain échappait aux rigueurs de la justice. Un fait entre autres, la fondation de l'*Opinion nationale*, montre combien le prince Napoléon savait vaincre les répugnances ou dissiper les craintes du gouvernement impérial. Un rédacteur de la *Presse*, qui était en communauté d'idées avec le prince Napoléon, M. Guéroult, voulut, après la guerre d'Italie, fonder un journal, appelé, disait-il, à servir de trait-d'union entre l'Empire et la démocratie. D'après son programme, qu'il a fidèlement défendu jusqu'en 1870, Napoléon III devait, à l'intérieur, suivre une politique de plus en plus démocratique, et à l'extérieur substituer la théorie des nationalités au vieux système de l'équilibre européen : au point de vue religieux, il devait affaiblir le catholicisme et, tout d'abord, ruiner le pouvoir temporel des papes. Malgré sa sympathie pour plusieurs points de cette politique, Napoléon III craignait, en autorisant le nouveau journal, « d'effaroucher » les conservateurs. Il reçut M. Guéroult, reconnut que, pendant la guerre d'Italie, il avait fait suivre à la *Presse* une bonne politique, mais ajouta « *qu'il avait trop démasqué les batteries.* » L'autorisation était donc sans cesse ajournée, quand le prince Napoléon intervint près de l'empereur, et plaida chaudement la cause de M. Guéroult. Aussitôt tous les obstacles furent levés, et l'*Opinion nationale* put paraître [1].

Il serait donc faux de refuser au prince Napoléon toute influence

[1] Voy. M. E. Ténot, *Histoire du second Empire*, t. II, p. 597.

sur la politique impériale : ce fut surtout à partir de la guerre d'Italie que cette influence s'accentua, et il n'est pas besoin de dire en quel sens elle fut exercée. Si, depuis 1852, le prince avait cessé d'afficher ses sympathies républicaines, il continuait à publier avec plus d'ardeur que jamais ses opinions démocratiques et anti-religieuses. On se souvient des étranges déclarations qu'il fit parfois entendre à la tribune du Sénat. C'est lui qui, en 1862, expliquant que Napoléon Ier n'était monté sur le trône que pour couronner la Révolution, ajoutait : « Savez-vous à quels cris l'empereur a été ramené du golfe Juan aux Tuileries? C'est aux cris de : « A bas « les nobles! à bas les émigrés! à bas les *traîtres!* » (Ses voisins entendirent même, au lieu de ces derniers mots : *A bas les prêtres!*) Les hommes les plus hostiles à la religion, M. Renan, M. Guéroult, M. Sainte-Beuve et tant d'autres, étaient les hôtes assidus du Palais-Royal, et le prince leur prodiguait sans cesse ses encouragements. Proudhon lui-même avait reçu ses bons services. D'accord avec l'historien de ce socialiste fameux, M. Sainte-Beuve, le prince Napoléon trouvait que « le blanc dominait trop dans les conseils de l'Empire, et qu'*il n'y avait d'autre rouge que celui des cardinaux*[1] ; » il ne négligea aucun effort pour qu'un autre *rouge* y prît place et dominât bientôt les nuances tempérées. Pendant la seconde moitié de l'Empire surtout, il poussa sans relâche le gouvernement à chercher, au dedans comme au dehors, l'appui des révolutionnaires.

Telles furent les influences et les causes qui, à partir de la guerre d'Italie, déterminèrent Napoléon III à faire tant de concessions à la démagogie et à la grandir sans cesse, pour effrayer et dominer, avec son aide, les conservateurs de plus en plus alarmés et mécontents ; politique désastreuse qu'un écrivain, qui n'a cependant jamais figuré parmi les ennemis de l'Empire, M. Leroy-Beaulieu, a caractérisée en quelques lignes sévères, mais exactes :

« Ç'a été, dit-il, le principal vice du dernier règne de suivre, à l'intérieur, une politique machiavélique, essentiellement dissolvante et désor-

[1] En 1865, M. Sainte-Beuve écrivait au prince Napoléon, qui lui avait communiqué des lettres dans lesquelles Proudhon réclamait un Empire socialiste et révolutionnaire : « Il est vrai que le premier Napoléon avait, dans ses conseils, des régicides et des royalistes, qu'il les tenait en échec les uns par les autres, se servait de tous, donnait des garanties à tous. De là une grande force, un véritable équilibre. Sous l'Empire présent, cet équilibre n'existe pas. *Le côté révolutionnaire, socialiste, qui voudrait se rattacher, ne trouve pas un point* d'appui suffisant, une garantie : le *blanc domine;* il n'*y a de rouge que celui des cardinaux....* Il n'y a pas d'égalité; *la reculade est frappante!* (Voy. *Proudhon,* par Sainte-Beuve, p. 333.)

ganisatrice. La maxime : *diviser pour régner* fut appliquée, pendant près de dix-huit ans, avec une logique inexorable. Les hommes d'État à courte vue et sans principes qui dirigeaient alors, en sous-ordre, nos destinées, exagérèrent encore sur ce point, les tendances de leur maître. Ce fut, à l'égard des populations ouvrières, une conduite pleine de flatteries et de flagorneries intéressées. L'on ne songeait qu'à opposer les travailleurs manuels à la classe bourgeoise que l'on supposait libérale et frondeuse[1]. »

Comment se traduisit cette « politique de flatteries et de flagorneries intéressées? » Par des concessions de deux sortes : les unes furent demandées au Corps législatif par le gouvernement, les autres accordées directement par lui aux ouvriers. Les premières consistent surtout dans des réformes de la législation antérieure, les autres dans l'octroi de différents priviléges. Etudions successivement ces diverses concessions, et voyons comment elles ont hâté l'organisation des forces révolutionnaires et préparé le triomphe final de la démagogie.

§ Ier. *Lois favorables aux ouvriers.* — Jusqu'en 1861, la plupart des lois régissant les rapports des patrons et des ouvriers étaient restées telles que les avait faites le premier Empire, c'est-à-dire favorables aux patrons ; car il est à remarquer que, de tous nos souverains de ce siècle, Napoléon Ier est celui qui s'est le moins préoccupé des ouvriers et leur a témoigné le moins de sympathie. Comme le dit très-bien M. Taxile Delord, « le peuple lui faisait peur quand il ne portait pas l'uniforme. » — On se souvient de la violence avec laquelle Louis-Napoléon avait critiqué autrefois la législation ouvrière du commencement du siècle : néanmoins, pendant les dix premières années de son règne, il n'avait apporté aucun changement à cette législation, il avait même aggravé la sévérité de la loi sur les livrets d'ouvriers, en faisant étendre aux ouvriers de toutes les professsions et des deux sexes l'obligation du livret[2]. C'est seulement à la suite de l'Exposition de Londres, en 1862, que l'empereur entreprit de corriger, dans le sens des réclamations ouvrières, la législation existante.

Lors de l'Exposition de Londres, les ouvriers Parisiens obtinrent, par l'entremise du prince Napoléon, président de la commission française de l'Exposition, l'autorisation de former une commission ouvrière qui enverrait en Angleterre des délégués choisis parmi les ouvriers des diverses industries. La commission ouvrière reçut,

[1] Voy. *la Question ouvrière au dix-neuvième siècle,* par M. Paul Leroy-Beaulieu, p. 142.

[2] Loi de 1854 sur les livrets d'ouvriers.

pour le voyage de ces délégués, 20,000 francs de la commission impériale, et 20,000 francs de la ville de Paris, avec toute liberté dans l'emploi et la répartition de ces fonds. Deux cents délégués, nommés à l'élection par plus de deux cent mille ouvriers Parisiens, se rendirent successivement à Londres, et à leur retour, les délégués de chaque spécialité firent un rapport non-seulement sur la valeur des produits exposés et les perfectionnements dont leur industrie paraissait susceptible, mais aussi sur les mesures nécessaires pour améliorer promptement la condition matérielle et intellectuelle des classes ouvrières. Ces délégués étaient, pour la première fois, mis à même d'étudier, sur place, la condition des ouvriers Anglais. Ils furent frappés des facilités accordées à ces ouvriers pour se réunir, pour former de colossales associations, pour préparer et soutenir les grèves, et, persuadés que ces mêmes libertés allaient, en peu de temps, transformer leur situation et les « émanciper, » ils demandèrent, à la presque unanimité, dans leurs rapports : l'abrogation des dispositions du Code pénal, relatives au délit de coalition, — la pleine liberté de réunion et d'association, — la suppression de toutes les dispositions législatives qui paraissaient favorables aux patrons, telles que l'article 1781 du Code Napoléon[1] et les lois sur les livrets d'ouvriers. — L'empereur fut frappé de ces réclamations, et, décidé à s'appuyer de plus en plus, pour gouverner, sur les masses démocratiques, il fit successivement voter, par le pouvoir législatif, tout ce que demandaient les ouvriers; une seule exception fut faite, au sujet de la liberté d'association, et encore, sur ce point, comme on le verra bientôt, la tolérance de l'administration à l'égard des ouvriers fut telle qu'on chercherait vainement quels dangers nouveaux eût présenté la consécration de cette liberté par une loi.

Nul n'a oublié les conséquences désastreuses de ces lois, notamment de celles sur les coalitions et sur les réunions publiques. Chaque concession nouvelle devint, entre les mains de la démagogie, une nouvelle arme contre le pouvoir et contre la société, accrut l'audace des révolutionnaires et accéléra la catastrophe finale. Qui ne se souvient des grèves sanglantes d'Aubin et de la Ricamarie, des graves désordres du Creusot et de Fourchambault, et surtout de l'explosion des passions révolutionnaires et socialistes qui éclata lors des premières réunions publiques, en 1868? On croyait que le socialisme était mort, parce qu'en 1852 il avait été « supprimé officiel-

[1] Cet article, aujourd'hui abrogé, était ainsi conçu :

Le maître est cru sur son affirmation; pour la quotité des gages, pour le payement du salaire de l'année échue, et pour les à-comptes donnés pour l'année courante.

lement. » Les réunions publiques causèrent une douloureuse surprise aux conservateurs ainsi abusés. Jamais les socialistes n'avaient été plus passionnés, plus haineux, ni plus redoutables. Tous les déposants, dans l'enquête sur le 18 mars, sont d'accord pour proclamer que ces réunions ont imprimé un élan nouveau aux forces révolutionnaires. Bornons-nous à citer le témoignage de M. Mettetal : les importantes fonctions exercées pendant longues années à la préfecture de police par l'honorable député du Doubs, donnent à sa parole une autorité exceptionnelle. M. Mettetal rappelle d'abord dans quelles circonstances fut votée la loi des coalitions, les inquiétudes de nombreux conservateurs auxquels le gouvernement et le rapporteur répondaient : « Nous n'autorisons les coalitions qu'à l'état d'accident, à titre temporaire et passager; nous ne concédons ni le droit d'association, ni le droit de réunion. » Il ajoute ensuite :

« La loi (des coalitions) à peine votée, on s'aperçut que la prétendue réserve était une véritable dérision : autoriser les coalitions et interdire le droit de réunion et d'association, c'est de la contradiction pure. — Mais que voulez-vous, ont dit les ouvriers, qu'on fasse de ce droit de coalition? Et, en effet, leur objection était parfaitement logique. Alors on concéda, administrativement d'abord, le droit de réunion et une série d'autres facilités analogues. Et pourtant, les choses n'en allèrent pas mieux et le but toujours poursuivi, celui de satisfaire les ouvriers, n'était point atteint; loin de calmer la classe ouvrière, les concessions qu'on lui avait faites n'avaient eu pour résultat que de l'agiter. Plus on lui donnait, plus elle exigeait. Alors on se dit : Eh bien! au lieu de s'en tenir à ces demi-mesures, à des concessions de jurisprudence toujours précaires aux yeux des ouvriers, il faut renoncer nettement à toutes ces lois du passé, à toutes ces précautions illusoires qui ne font que créer des difficultés qu'elles ont la prétention de prévenir. On fit donc créer législativement le droit de réunion et la liberté de la presse.

« L'expérience en a été effroyable... C'était une frénésie, un véritable incendie; on prêchait ouvertement l'athéïsme, la haine de la religion, le renversement de nos institutions sociales : famille, propriété, mariage, droit de succéder même... On a abordé toutes les questions irritantes, précisément par les côtés les plus périlleux; *pourvu qu'on ne parlât pas de l'empereur, de la dynastie et des ministres* (et on a fini par en parler) on pouvait tout dire, grâce à la confusion admise par la loi elle-même : on pouvait produire les utopies les plus audacieuses, et *attaquer les institutions morales et sociales que, dans tous les temps, les gouvernements se sont appliqués à protéger.*

« Quand on a été au bout de ces discours sur le terrain social, on s'est retrouvé, sur le terrain politique, en face de difficultés qu'on avait aggravées en voulant les éviter. Il y a eu des orateurs plus logiques, plus audacieux, qui ont carrément abordé les questions politiques. Alors, on

s'est trouvé dans cette alternative de laisser tout dire, ou de limiter la liberté, après avoir annoncé qu'elle serait illimitée. Eh bien! on a tout laissé dire et tout a été dit : Empereur, dynastie, constitution, tout a été attaqué dans les termes les plus directs. Vous savez quel état d'esprit s'est créé dans la population ouvrière, sous l'influence d'une pareille licence..... *Il est manifeste qu'il s'était formé des appétits et des instincts tels qu'une effroyable crise sociale était inévitable et n'était plus qu'une affaire d'occasion.* »

Les conséquences des lois de 1864 et de 1867 ont donc été terribles. — Mais, dira-t-on peut-être, ce n'est pas aux conservateurs libéraux qu'il appartient de critiquer ces concessions faites par l'empereur à la démocratie. Pendant toute la durée de l'Empire, les membres de ce parti ont demandé la liberté, la suppression de l'arbitraire administratif et du pouvoir personnel ; est-ce que les libertés accordées par les lois de 1864 et de 1867 ne faisaient pas nécessairement partie de leur programme, aussi bien que la liberté de la presse ou la décentralisation administrative? Si ces libertés ont entraîné de graves abus, ceux qui les réclamaient doivent, au moins dans une certaine mesure, en porter la responsabilité. — Telle est l'accusation qu'on a portée maintes fois, depuis plusieurs années, contre les conservateurs libéraux; il est facile d'y répondre.

Sans doute, parmi les concessions ainsi faites aux ouvriers, il en était de fort justes et légitimes... Examinons donc pourquoi elles ont eu, dans la pratique, des résultats si déplorables. Lorsqu'une liberté nouvelle est introduite dans un pays, il est rare que l'exercice de cette liberté ne soit pas, dans le principe, accompagné de quelques abus, souvent même des violences les plus regrettables. Mais chez les nations bien organisées et sagement gouvernées comme l'Angleterre, la Hollande ou la Belgique, ces abus ne compromettent ni la sécurité du pays, ni la liberté elle-même; le remède au mal se trouve dans la puissance des institutions et dans la force de résistance des diverses classes de la nation. Supposons qu'au moment où nos lois accordaient la liberté des coalitions ou des réunions publiques, la France eût été gouvernée et constituée comme l'un des pays qu'on vient de citer; que les ouvriers, le jour où ils seraient devenus libres de faire grève, de se réunir pour discuter avec les patrons le prix et les conditions de leur travail, eussent trouvé devant eux les classes éclairées fortement organisées, disposées à toutes les concessions reconnues justes et possibles, mais prêtes aussi à repousser énergiquement toutes les prétentions illégitimes ou irréalisables; que les influences locales, respectées par le pouvoir, eussent subsisté partout ; que les citoyens les meilleurs

comme les plus capables eussent conservé autour d'eux l'ascendant dû à leurs lumières et à leur vertu, et eussent ainsi le moyen d'apaiser bien des crises par leurs efforts ou leurs sages conseils ; supposons enfin que la liberté laissée à l'Église et aux œuvres soutenues par elle, eût permis aux membres du clergé d'exercer avec efficacité leur ministère de paix et de conciliation, d'intervenir avec chance d'être écoutés, entre ouvriers et patrons, pour détourner les uns de la violence et des prétentions excessives, et pour rappeler aux autres, lorsqu'ils les oubliaient, les règles de la justice et de la morale chrétienne. Si toutes ces conditions eussent été réunies, nous ne dirons pas, sans doute, que les libertés nouvelles n'eussent amené aucun désordre et eussent été sans inconvénient (quelle institution humaine en est exempte?) ; mais nous avons la conviction qu'elles pouvaient être exercées avec un bien moindre péril pour la société[1].

Mais combien il s'en fallait que toutes ces conditions fussent remplies en 1865 et en 1867! On sait à quel point les influences locales, suspectes à l'Empire, avaient été combattues et annulées. Celles qui subsistaient encore lors des élections de 1863, le gouvernement les avait fait calomnier et attaquer plus ardemment que jamais, afin de mieux assurer le triomphe de ses candidats officiels. Quant à l'Église, on a déjà rappelé combien l'hostilité perfide, les attaques quotidiennes de l'administration, dissimulées sous les apparences d'une protection officielle, avaient contribué à affaiblir son autorité sur les masses! La vérité est que le jour où la démagogie, grâce aux concessions et aux fautes du pouvoir, devint puissante, il ne restait debout auprès d'elle aucune influence sociale pour l'éclairer et la diriger, aucune force pour la contenir, si ce n'est la force matérielle aux mains de l'État. Cela pouvait suffire pendant un temps pour dominer la Révolution; mais quand l'État eut compromis et perdu cette force matérielle qui constituait sa dernière ressource, le gouvernement pouvait-il manquer d'être renversé par ses adversaires?

Malgré leurs déplorables résultats, les lois qu'on vient d'étudier ont moins contribué au développement de la démagogie que les priviléges de toute sorte accordés par Napoléon III aux associations démocratiques, avec lesquelles il fut en coquetterie perpétuelle. Il nous faut étudier maintenant l'histoire de ces relations entre l'Em-

[1] Ces vérités ont été maintes fois mises en lumière par les hommes les plus expérimentés. Il suffit, par exemple, de lire les beaux travaux de M. le Play sur la constitution anglaise (*Réforme sociale*, t. III) et sur le gouvernement du Canada (*De l'Organisation du travail*, in fine) pour comprendre tous les services que rendent les classes dirigeantes, là où leur influence est encore respectée.

pire et la démagogie, rappeler toutes les faveurs qui furent octroyées par l'empereur aux masses populaires, dans le but de les rallier à lui, et qui ne servirent, en réalité, qu'à doubler les forces des hommes du 18 mars!

§ 2. — *Concessions faites par le gouvernement impérial aux associations démocratiques.* — Pour justifier quelques-unes des lois dont il vient d'être parlé, le gouvernement pouvait alléguer qu'elles étendaient les mêmes droits à tous les citoyens, et que si elles obligeaient les conservateurs à de nouvelles luttes contre leurs adversaires, ces luttes se feraient du moins à armes égales. Cet argument, inexact au fond — on l'a déjà montré — était, en apparence, irréprochable. Au contraire, dans ses rapports quotidiens avec les divers partis politiques, ou plutôt sociaux, l'Empire ne peut invoquer cette prétendue impartialité. Les actes de défiance, les rigueurs imméritées sont le lot des conservateurs; les ménagements et les faveurs sont pour les révolutionnaires. Quelques exemples, pris au hasard, l'auront bientôt prouvé.

Au moment où l'Empire entra d'une manière prononcée dans la voie révolutionnaire, il existait, depuis vingt-cinq ans, à Paris et dans de nombreuses villes de province, une association trop bien connue pour qu'il y ait lieu de rappeler ici ses glorieux états de service. Créée pour assister l'indigent dans ses misères morales et matérielles, la société de Saint-Vincent-de-Paul n'était jamais sortie de son domaine pour entrer dans celui de la politique. Ses membres pouvaient avoir leurs opinions et leurs préférences personnelles; mais l'association n'avait qu'un drapeau, celui de la charité chrétienne, et qu'un but : rendre les pauvres meilleurs et plus heureux. Elle avait poussé la réserve jusqu'à s'abstenir de faire dans son sein aucune collecte, soit pour les victimes de Syrie, soit pour le denier de Saint-Pierre. Grâce à cette prudence, elle avait traversé heureusement tous nos troubles civils, et s'était vue respectée par tous les gouvernements, malgré les calomnies réitérées de ses adversaires. L'Empire ne put supporter qu'on fît la charité sans l'estampille officielle : il prétendit s'immiscer dans les affaires de la société de Saint-Vincent-de-Paul, remanier ses statuts, et nommer le président du conseil général. Transformer cette association en une sorte de succursale de l'Assistance publique, c'était en détruire le caractère. Les membres du conseil général le comprirent : leur ferme résistance amena la dissolution de la société.

Pendant que ce traitement, aussi rigoureux qu'immérité, était infligé à la société de Saint-Vincent-de-Paul, ou plutôt aux pauvres dont elle secourait les familles, instruisait et élevait les enfants,

que faisait le gouvernement à l'égard d'une autre société, celle des Francs-Maçons, dont les tendances révolutionnaires et anti-sociales, si bien mises en lumière lors des événements de la Commune, ne pouvaient être ignorées du pouvoir[1]? M. de Persigny, alors ministre de l'intérieur, songea bien à réclamer, comme pour la société de Saint-Vincent-de-Paul, le droit de nommer le grand-maître de l'ordre, et, à cette condition, il offrait de faire reconnaître la franc-maçonnerie comme établissement d'utilité publique, en lui conférant tous les avantages attachés à cette reconnaissance. Un projet en ce sens, vivement soutenu par le gouvernement, fut déposé au Conseil d'État. L'opposition énergique du rapporteur et de quelques conseillers d'État parvint seule à en empêcher l'adoption. D'ailleurs, il était presque certain que l'ensemble des francs-maçons n'eût pas accepté l'intervention et la surveillance du pouvoir. Que fit-on alors? Le gouvernement, tout à l'heure si défiant et si sévère à l'égard d'une société de charité, se montra facile et accommodant envers cette association secrète, dont il ne connaissait pas même les véritables statuts. Il se contenta d'une concession, à peu près dérisoire, de la société : les « vénérables » laissèrent l'empereur nommer directement, comme chef de la franc-maçonnerie française, le maréchal Magnan; mais toutes les fonctions du nouveau dignitaire consistèrent, paraît-il, à toucher un fort traitement; il ne pénétra en rien dans les secrets des loges, et la franc-maçonnerie, sans être inquiétée par l'administration, put conserver son organisation précédente et poursuivre ses mystérieux travaux.

Les complaisances du gouvernement furent plus grandes encore — on va le voir — à l'égard des associations ouvrières.

On avait, jusqu'à présent, peu de détails sur les nombreuses sociétés ouvrières existant sous l'Empire. Rien de plus instructif que les renseignements donnés à ce sujet à la commission d'enquête sur le 18 mars, par les témoins les plus sérieux et les plus compétents. Ils nous apprennent que, dès avant 1866, il existait dans la seule ville de Paris au moins *cinq cents sociétés ouvrières*[2]. Les unes étaient organisées en sociétés secrètes; les autres se déguisaient sous le nom de *sociétés d'études*, *sociétés de secours mutuels*, etc.; elles avaient, la plupart du temps, des relations entre elles ou avec les sociétés analogues des villes de province, de sorte qu'un véritable réseau d'associations ouvrières couvrait déjà toute la France. Quel

[1] Après s'être associés, en avril 1871, aux tentatives de conciliation entre Paris insurgé et Versailles, les francs-maçons prirent ouvertement parti pour la Commune et ne négligèrent aucun effort pour empêcher ou retarder sa défaite. (Voir l'*Enquête sur le 18 mars*, surtout le Rapport de M. Delpit.)

[2] *Enquête parlementaire*, p. 275.

était le but de ces associations? Elles affectaient presque toutes un caractère purement économique, et ne semblaient travailler qu'à l'amélioration du sort de l'ouvrier. Mais ceux qui ont pu les étudier de près nous affirment qu'elles étaient avant tout des associations politiques, n'aspirant qu'à une transformation violente et révolutionnaire de la société. Un témoignage particulièrement important est celui de M. Mouton, attaché à la préfecture de police, qui, pendant la dernière période de l'empire, a suivi de près tous les agissements des sociétés ouvrières. Son opinion, fût-elle trop sévère, doit être connue :

« Pour moi, dit-il, ces sociétés ont toujours été politiques. Au début, elles ont pris un masque ; elles ont affecté de se donner comme de simples sociétés de coopération, d'assistance mutuelle ; mais, *en réalité, elles n'ont jamais eu qu'un but : se réunir, se grouper pour arriver à une révolution.* J'ai vu de près les ouvriers de Paris et les meneurs auxquels ils obéissent ; ils ne cherchent nullement à améliorer leur sort par le travail et par l'économie ; ils ne rêvent que l'expropriation, à leur profit, des ateliers, des machines appartenant aux patrons riches qu'ils détestent. Lorsqu'il en venait chez moi, je cherchais à les faire causer... Je dois dire ici que je les ai toujours trouvés envieux, haineux, ennemis de toute supériorité et de toute autorité. J'ai toujours affirmé aux personnes auxquelles j'avais à rendre compte de mes enquêtes, que *le but poursuivi par eux était politique*, parce que le nivellement social désiré par eux ne pouvait être atteint qu'au moyen d'un bouleversement de la société.

« Ils ont cru, un moment, que par la coopération, ils pourraient arriver à toucher un salaire plus élevé, tout en travaillant moins... Ils ont vite reconnu qu'une société coopérative ne réussissait que quand elle avait à sa tête un ouvrier intelligent qui la dirigeait en jouant le rôle de patron lui-même. Quand ils se sont aperçus qu'il fallait obéir à l'un d'eux, travailler assidûment, et cela pour réaliser non pas des bénéfices considérables, mais un gain qui n'était pas sensiblement supérieur à leurs salaires moyens, ils s'en sont dégoûtés, et dès lors, ils n'ont plus songé qu'à l'expropriation des propriétaires, à la suppression du capital qu'ils ont toujours regardé comme leur ennemi.

« ..... Il y a longtemps que cet état de choses existe. Il est bien antérieur aux réunions publiques : pour moi, je le répète, *le but définitif de toutes ces associations a toujours été politique. Les chefs ont pu, pendant quelque temps, dissimuler leurs tendances réelles ; mais ces tendances ont toujours été les mêmes ; elles n'ont fait que s'accentuer et se montrer plus à découvert quand les événements sont devenus plus graves : voilà tout*[1]. »

Ces diverses sociétés, avons-nous dit, étaient le plus souvent reliées entre elles. Pour n'en citer qu'un exemple, les différentes

[1] *Enquête parlementaire sur le* 18 *mars*, p. 275. — Déposition de M. Mouton.

chambres syndicales, composées chacune des ouvriers d'une même profession, et destinées, en apparence, à former des sociétés coopératives, mais chargées, en réalité, de tenir les caisses du chômage, avaient un lien commun, la *fédération ouvrière*, qui était formée de délégués de chaque chambre syndicale, et dont le siége était rue de la Corderie, au même lieu que l'Internationale[1]. — Parmi les nombreuses sociétés qui s'étaient formées à Paris et en province, il en était plusieurs, dirigées par des « bourgeois jacobins, » telles que la société des libres penseurs et des solidaires pour les enterrements civils. Ces sociétés mêmes se cachaient sous le masque de sociétés ouvrières, pour pouvoir agir avec plus de sécurité et plus efficacement sur les ouvriers[2].

L'Empire a-t-il vu sans déplaisir, a-t-il même favorisé le développement d'une partie de ces sociétés? Il n'est guère permis d'en douter, après avoir lu la déposition si importante de M. Nusse, *chef de la police municipale sous l'empire*. Prenons, par exemple, la partie de cette déposition qui est relative aux chambres syndicales ouvrières, lesquelles formèrent plus tard des sections de l'Internationale.

« *On avait cherché à encourager les sociétés de production*, dit M. Nusse, quelques-unes ont réussi;... mais comme la plupart n'avaient pas de fonds pour commencer, elles ont formé, pendant un certain temps, des sociétés d'épargne, en attendant le moment où elles pourraient s'ériger en sociétés de production.

« Il y a eu des abus à cet égard; par exemple, *on a réuni dans les sociétés d'épargne tous les ouvriers d'une même industrie, et cela avant le vote de la loi sur les coalitions;... c'étaient de véritables sociétés de résistance destinées à encourager et à soutenir les coalitions, les grèves*. Dès que la loi sur les coalitions a été rendue, des sociétés semblables se sont formées dans toutes les industries; on a choisi des présidents, des délégués qui se sont réunis en fédération et ont formé de véritables sociétés secrètes. Ce sont ces fédérations qui ont adhéré à l'Internationale[3]. »

Ainsi, un témoin, pris non pas parmi les opposants à l'Empire, mais parmi les fonctionnaires les mieux renseignés, déclare que l'administration « *a cherché à encourager* les sociétés ouvrières; » qu'elle a toléré, *même avant le vote de la loi sur les coalitions*, les sociétés illégales fondées pour soutenir les grèves! Il serait difficile de révoquer en doute cette grave assertion. Combien de faits d'ailleurs en confirment l'exactitude! Non content de protéger les

[1] Voy. *Déposition de M. Nusse*, p. 273.
[2] *Ibid.*
[3] *Enquête parlementaire*, p. 273.

associations existantes, l'empereur en fonda plusieurs autres, et les dota très-largement : il espérait qu'elles accapareraient et domineraient des sociétés devenues hostiles[1]. Un des déposants dans l'enquête, M. Marseille, attaché, comme M. Nusse, à la préfecture de police, a raconté d'une manière piquante les résultats d'une de ces faveurs accordées par l'empereur aux associations ouvrières[2] :

« L'*Empereur*, dit-il, *a fait pour les classes ouvrières une chose qu'il n'eût pas faite pour d'autres*. Il y avait alors les priviléges d'imprimeur ; c'était une chose sacrée pour ainsi dire ; c'était la propriété des imprimeurs. On avait acquis en 1810, son brevet en donnant une somme de ... pour acheter beaucoup d'autres brevets qui encombraient la place. Or, en 1865 ou 1866, l'Empereur donna un premier brevet à une corporation ouvrière. Mais cette corporation ne trouva pas les fonds nécessaires pour fonder une imprimerie. Quelques années après, il donna un nouveau brevet à une autre corporation qui, cette fois, put s'établir. Et il s'est trouvé que c'est justement cette association, ayant son siége, je crois, rue du faubourg Saint-Denis, n° 51, qui a imprimé les journaux les plus hostiles à l'Empire ! »

Mais c'est surtout à l'égard de l'Internationale naissante que l'empereur eut les plus nombreuses et les plus funestes complaisances. L'histoire de l'Internationale est bien connue ; nous n'avons point à la retracer ici ; nous nous bornerons à étudier ses relations avec le gouvernement.

On sait que les premières origines de l'*Association internationale des travailleurs* remontent à 1861, au voyage que firent en Angleterre les ouvriers français chargés par leurs camarades de visiter l'Exposition de Londres et de comparer la situation des ouvriers, des deux côtés de la Manche. On sait aussi combien le gouvernement encouragea ce voyage des délégués français à Londres. Dans sa longue déposition devant la Commission d'enquête, M. Tolain, un des fondateurs de l'Internationale, a donné sur ce point des informations très-curieuses et pour la plupart peu connues :

« Un groupe d'ouvriers, raconte-t-il, a adressé au prince Napoléon une demande en lui disant : A la dernière Exposition de Londres, les ouvriers sont partis, nommés par les patrons, pour étudier les progrès de l'industrie ; nous demandons à les désigner nous-mêmes par le suffrage universel.

« Le prince a appelé immédiatement les signataires de la demande ; j'en étais un. Il a demandé comment nous comprenions que la chose

[1] Voy., par exemple, le Rapport de M. Delpit, p. 45.
[2] *Enquête parlementaire*, p. 263.

pouvait se faire ; nous lui avons donné des explications et il nous a dit : « Constituez-vous pour faire des élections et je vais m'adresser au ministère de l'agriculture et à la Ville de Paris, pour savoir quelle est la somme qu'on pourra mettre à votre disposition. »

« Quelque temps après, il nous a dit que le ministère de l'agriculture donnait 20,000 francs et la Ville de Paris 20,000 francs. J'ai été toucher les 40,000 francs destinés à payer le voyage des délégués ; je les ai déposés au Comptoir d'escompte.

« Nous avons appelé les ouvriers à composer le comité électoral. Ce comité envoyait la liste des candidats ; l'élection a été faite au scrutin, comme quand on nomme les députés. Une souscription a eu lieu aussi dans les ateliers et elle s'est montée à 13,000 francs. On donnait aux élus un billet d'aller et retour ; on payait leur séjour à Londres, leur entrée, et une indemnité au retour, pour que la famille ne manquât de rien pendant leur absence. Ils devaient déposer un rapport ; il a été déposé et publié. »

M. Tolain raconte ensuite qu'un différend s'étant élevé à propos d'une question d'administration, entre les membres de la commission ouvrière, et ayant été porté par la majorité devant la commission impériale présidée par le prince Napoléon, quelques amis et lui donnèrent leur démission, plutôt que d'accepter l'ingérence de la commission impériale dans leurs affaires. Il ajoute ensuite :

« Le président (de la Commission ouvrière) et ceux qui sont restés ont recueilli les rapports des ouvriers et les ont fait publier. *La délégation est entrée dans cette voie, et l'Empire a cherché à entraîner les ouvriers du côté de l'avenue Daumesnil; l'ancien président de la délégation ouvrière a été nommé président de la société*, mais moi, personnellement, pendant les délégations ouvrières, je n'ai vu que deux fois le prince Napoléon comme président du Comité...[1]. »

Nous admettons volontiers que M. Tolain et ses amis n'avaient aucune envie de faire « du socialisme impérialiste, » comme quelques-uns les en ont accusés[2], et qu'ils ne songeaient nullement à s'enrégimenter sous le drapeau de l'Empire. Mais il n'en est pas moins incontestable, surtout après les dépositions de MM. Héligon et Fribourg, anciens membres de l'Internationale, que c'est grâce aux subventions du gouvernement et à l'entremise du prince Napoléon que les délégués ouvriers purent faire ce voyage de Londres dont les déplorables résultats sont aujourd'hui connus de tous. Les ouvriers français, voyant l'immense développement qu'avaient pris en Angleterre les *Trade's-Unions* et les associations ouvrières de toutes

[1] *Enquête parlementaire.* — Déposition de M. Tolain, p. 426.
[2] *Ibid.*, p. 420.

sortes, demandèrent conseil à leurs « frères d'Outre-Manche, » sur les moyens d'organiser en France, la « résistance contre le capital. » De là, entre les ouvriers anglais et français, des entrevues, des délibérations qui aboutirent à un commencement d'entente. On fut d'accord pour reconnaître que « les transformations industrielles avaient créé de nouveaux besoins et complétement changé l'économie sociale. » « Le *gouvernement français*, ajoutait M. Tolain, *a suivi ce mouvement et a aidé puissamment à cette transformation*[1]. » On convint donc que les ouvriers de toutes nations devaient s'unir pour faire connaître leurs besoins et faire triompher leurs réclamations. L'exécution de ce projet d'union marcha rapidement. Dans un *meeting* tenu à Londres en 1863, le premier conseil général de la Société était formé; l'année suivante, le 28 septembre 1864, l'Association internationale des travailleurs prenait définitivement naissance au meeting de *Saint-Martin's Hall*, où MM. Tolain, Limousin et Perrachon représentaient les ouvriers français.

L'Internationale était à peine constituée en Angleterre qu'on songeait à l'importer en France ; mais il fallait le consentement du gouvernement français, la liberté d'association n'existant pas dans notre pays. Quelle va être l'attitude du gouvernement français à l'égard de cette nouvelle société? Fidèle à sa politique habituelle, le gouvernement voulut *jouer au plus fin* avec l'Internationale : cette fois encore, tout son machiavélisme se retourna contre lui-même. A leur retour du meeting de 1863, les ouvriers français voulurent former une première section de l'Internationale à Paris, et écrivirent au préfet de police en lui annonçant leur intention. Ils se bornèrent à cette formalité, ne voulant pas, disaient-ils, se soumettre à « l'humiliation d'une demande d'autorisation. » Le préfet de police, par ordre supérieur évidemment, garda le silence. Le gouvernement craignait de commettre une imprudence et surtout de soulever le mécontement de tous les conservateurs, en approuvant expressément une société dont les principaux fondateurs avaient déjà fait connaître leurs opinions radicales[2]. D'autre part, il voyait sans déplaisir la formation d'une association qui, paraissant (comme elle l'était alors) plus préoccupée des questions sociales et économiques que des questions politiques, pourrait entraîner les

[1] Voir la défense présentée par M. Tolain, lors du premier procès de l'Internationale. (20 mars 1868.)

[2] C'est vers cette époque que M. Tolain posait, dans une des circonscriptions de la Seine, sa « candidature ouvrière. » Sa profession de foi, dans une forme modérée, adoptait, en matière économique comme en matière politique, les solutions réclamées par les partis extrêmes.

masses de son côté et enlever ainsi aux députés de la gauche, absorbés par la politique, une partie de leur crédit et de leur popularité. En outre, l'Internationale, par ses revendications et ses griefs contre la bourgeoisie, pourrait inspirer aux classes moyennes une frayeur salutaire et les distraire de leurs aspirations libérales. — Par tous ces motifs le gouvernement, sans autoriser formellement la nouvelle société, la laissa se former et se développer en France : il serait toujours temps, pensait-il, d'arrêter ses progrès lorsqu'elle deviendrait menaçante pour le pouvoir.

La conduite adoptée par le gouvernement servait mieux que toute autre les intérêts de l'Internationale. Une approbation formelle de l'administration l'eût compromise aux yeux de la démagogie qui l'eût accusée d'avoir des liens avec l'Empire ; mais des rigueurs et des poursuites immédiates eussent tué cette association à peine née et encore faible. Le silence du pouvoir lui permit de grandir et de se fortifier sans se compromettre. On ne sait que trop bien aujourd'hui avec quelle rapidité s'accrurent le nombre de ses membres et aussi la violence de ses doctrines. Pendant toute l'année 1865, une propagande active est faite en sa faveur dans tous les centres industriels. En 1866, nous dit M. Pessard dans ses travaux sur l'Internationale, elle comprenait déjà *cent cinquante mille membres*[1]. Et le gouvernement persistait toujours dans sa politique si favorable à l'Association ! En 1866 également, eut lieu le congrès de Genève, le premier de ces congrès qui permirent de mesurer chaque année les progrès faits par l'Internationale dans la voie anarchique et révolutionnaire. A ce congrès de Genève, les délégués français avaient rédigé un mémoire sur les questions soumises à leur étude. N'ayant pu trouver d'imprimeur à Paris, ils le firent imprimer à Bruxelles. Lorsqu'ils voulurent le faire pénétrer en France, l'entrée de ce document fut interdite. Les délégués écrivirent aussitôt au ministre de l'intérieur pour se plaindre de cette décision. Le lendemain, M. Rouher adressait à l'un des signataires, au siége social, rue des Gravilliers, 44, une lettre dans laquelle il l'invitait à venir à son cabinet pour connaître les motifs de l'interdiction. Le délégué s'y présente : il voit sur le bureau le mémoire en question avec quelques annotations. Le ministre l'invite à retrancher ou à modifier plusieurs paragraphes. Une discussion s'engage : le ministre « ne conteste pas le droit d'émettre telle ou telle doc-

[1] Ces études, publiées par *la Liberté*, ont été citées, lors du premier procès de l'Internationale, en 1868, dans le réquisitoire de M. l'avocat impérial Lepelletier.

trine; » toutes ses observations « portent sur la forme donnée; » il demande que l'on adoucisse certaines expressions. Le délégué persistant à refuser, le ministre annonce qu'il se verra forcé de maintenir l'interdiction. Pourtant, ajoute-t-il, *si vous y faisiez entrer quelques remercîments à l'adresse de l'empereur qui a tant fait fait pour les classes ouvrières, on pourrait voir.* Le délégué répondit que l'association ne faisait pas de politique. L'interdiction fut maintenue; mais le mémoire, inséré dans les colonnes d'un journal étranger, pénétra néanmoins en France[1].

Ainsi, pendant trois ans, la même préoccupation apparaît toujours dans l'esprit du gouvernement; il veut ménager l'Internationale, la gagner et se servir d'elle : il *n'attaque pas le fond de ses théories;* il ne fait d'observations que *sur la forme* dans laquelle elles sont rédigées, et il les tolérera *pourvu qu'elles soient accompagnées de quelques éloges à l'adresse de l'empereur!* Mais pendant qu'il s'épuisait ainsi en coquetteries vis-à-vis de l'Internationale, sans la séduire, cette association, grossie sans cesse par l'affiliation de toutes les sociétés ouvrières antérieurement formées, devenait une force aussi imposante que redoutable. Lors du congrès de Lausanne, en 1867, elle commençait à faire alliance avec la démagogie bourgeoise réunie au congrès de la paix et de la liberté à Genève, et à *faire de la politique.* Le 2 novembre 1867, elle prenait part à la manifestation qui eut lieu au tombeau de Manin, et le surlendemain, elle descendait sur les boulevards pour protester contre la seconde expédition de Rome.

L'Empire tolérait volontiers toutes les violences socialistes ; mais dès que l'Internationale pénétra sur le terrain politique proprement dit, il fut moins patient. Il rompit aussitôt avec elle, et lui intenta successivement trois procès, en 1868 et en 1870.

Ces poursuites tardives avaient pour premier inconvénient de mettre en relief la conduite peu loyale du gouvernement. Quoi ! le ministre de l'intérieur avait reçu la déclaration que l'Internationale allait se former en France et il ne s'y était pas opposé ; il avait écrit à ses membres, au siége social, les avait reçus au ministère, n'avait pas attaqué devant eux l'illégalité de l'association ; il avait lu les mémoires et les discours des délégués français aux divers congrès ; il avait eu connaissance de tous les actes du bureau parisien, et c'est après avoir vu et toléré tout cela qu'au bout de quatre ans, il poursuivait l'association comme société *non autorisée* et comme

[1] Voir, à ce sujet, le livre de M. Testut et la déposition de M. Tolain, dans l'*Enquête sur le* 18 *mars.*

société secrète ! M. Tolain ne pouvait-il pas alors, dans sa défense devant le tribunal, s'écrier avec quelque apparence de raison : « La police, le gouvernement, la magistrature, le public tout entier a tout su, tout vu, tout toléré, et si nous ne nous sommes pas crus autorisés légalement, *nous avons pu nous croire très-officieusement et publiquement autorisés* [1]. » Et dans le procès devant la cour, Murat, rappelant l'entrevue d'un délégué de la Société avec M. Rouher, n'avait-il pas quelque droit d'ajouter [2] : « Voilà un ministre, *le premier ministre*, qui fait appeler dans son cabinet un délégué de l'association, qui discute avec lui ses théories, *qui ne dit rien de l'autorisation*, qui arrête à la frontière une publication et *qui n'interdit point le cours de l'association*, *et aujourd'hui*, *sans* AVERTISSEMENT, *l'on pourrait nous condamner* ! Nous subirions bien alors la peine matérielle de la condamnation, mais la flétrissure morale irait frapper en plein visage une administration aussi déloyale ! »

Mais, on l'a dit, le principal défaut de ces poursuites contre l'Internationale, c'est qu'elles venaient trop tard. En 1868, il n'était plus temps de sévir utilement contre l'*Internationale*. La persécution tue les faibles, elle double la puissance des forts. La tolérance du gouvernement avait permis à l'*Internationale* de naître et de se constituer : cette association était devenue une force immense quand on la poursuivit ; les attaques ne pouvaient plus que la grandir et accroître à l'infini le nombre de ses adhérents. C'est en effet ce qui arriva. Aussi, dans son rapport au congrès de Bruxelles, le conseil général de la Société se félicitait-il de ces poursuites en disant : « Les tracasseries gouvernementales, loin de tuer l'Internationale, lui ont donné un nouvel essor, en *coupant court aux coquetteries malsaines de l'Empire avec la classe ouvrière.* » Et un peu plus tard, dans une réunion tenue à propos du plébiscite de 1870, un membre de l'Internationale, Combault, résumait très-fidèlement en ces termes la ligne de conduite suivie par l'association : « *L'Internationale a subi les dures lois de la nécessité. Elle s'est tue jusqu'au jour où elle a pu dire : nous ne voulons pas de l'Empire*, et depuis plusieurs années, c'est son cri le plus aigu... Nous devons nous occuper de politique, puisque le travail est soumis à la politique ; il *faut dire tout haut*, *une fois pour toutes*, *que nous voulons la république sociale avec toutes ses conséquences !* » Ainsi, quand on la traduisit

[1] Voir les procès de l'Association, publiés par le Conseil fédéral parisien, p. 51.

[2] *Ibid.*, p. 75.

devant les tribunaux, l'Internationale était de force à supporter la persécution et même à en bénéficier. On peut dire que l'Empire a contribué, par ses poursuites tardives autant que par ses complaisances des premiers jours, au développement et à la puissance funeste de cette association.

Nous sommes arrivés à la fin de 1868 : deux années nous séparent encore du 4 septembre et du 18 mars, et déjà cependant on peut voir combien l'empereur, par sa politique imprudente envers la démagogie, a rendu redoutables les forces révolutionnaires qui doivent plus tard le renverser et acclamer la *Commune de Paris*. Il nous reste à retracer les nouveaux progrès faits, pendant les deux dernières années de l'Empire, par l'armée des jacobins et des socialistes, et à montrer, d'une manière exacte, quelles étaient, à la veille du 4 septembre, l'organisation et la puissance effrayante de la démagogie. C'est ici que nous rencontrerons dans l'*Enquête du 18 mars*, les renseignements les plus tristement curieux, et, jusqu'à présent, les moins connus.

ANATOLE LANGLOIS.

La fin prochainement.

LE ROMAN ANGLAIS

MISS BROUGHTON. — OUIDA

Cometh up as a flower, — *Not Wisely but too well*, — *Red as a rose is she*, — *Good bye, sweetheart*, — *Nancy*, par miss Rhodha Broughton. — *Idalia*, — *Tricotrin*, — *Puck*, — *Chandos*, — *Strathmore*, — *Under two flags-Held in bondage*, — *Folle farine*, — *Granville de Vigne*, — *Pascarel*, — *The two little wooden shoes, etc.*, par Ouida.

On sait que l'Angleterre est la mère des beaux romans, vrais, sensés, moraux, pathétiques. Depuis le jour où Richardson et Fielding ont ouvert la voie, cette mine intarissable n'a plus cessé de produire des œuvres qui ont gardé une même physionomie sous des formes multiples. *Clarisse* et *Tom Jones* ont été les types originaux et les premiers modèles de ces fictions d'où le sentiment n'exclut pas la raison, où l'observation attentive et la recherche scrupuleuse du détail concourent habilement à l'effet de l'ensemble. Soit qu'il présente la chronique animée des mouvements du monde extérieur, soit qu'il se livre à l'étude bienveillante ou satirique, mais toujours minutieuse, du monde moral, le roman tient, à bon droit, une grande place dans la littérature anglaise, parce qu'il s'en dégage un accent de vérité indéfinissable, et des scènes d'une puissante réalité. Comment nos voisins ne seraient-ils pas charmés par ces innombrables fictions si bien adaptées au caractère de la nation, si conformes à ses habitudes, qui lui représentent sa vie quotidienne, ses mœurs privées et publiques, de telle sorte que, pour un Anglais, chaque ligne qui lui passe sous les yeux correspond à sa pensée, réveille un souvenir, lui rappelle parfois un détail de sa propre existence? Les répétitions continuelles, que nous trouverions

puériles et monotones, n'ont rien qui le fatigue. Il est, au contraire, frappé de l'exactitude et de la sagacité du romancier. Il voit surtout en lui un historien consciencieux des faits et de leurs conséquences, un narrateur ingénieux qui se garde bien d'oublier aucune des circonstances propres à donner du relief au récit du drame domestique. Les plus exigeants ne se montrent pas très-difficiles en fait d'idéal : ni la richesse de l'imagination, ni la variété dans les conceptions ne leur importent beaucoup; heureux si ces qualités leur apparaissent de temps à autre mêlées à la représentation de la vie réelle, le seul intérêt qui, pour eux, ne s'épuise jamais.

Le caractère particulier des romans anglais tient donc essentiellement à celui de la nation elle-même; c'est pourquoi les Français se sentent presque dépaysés à la lecture de ces œuvres dont l'inspiration est si personnelle. Refuser les facultés créatrices de l'imagination aux romanciers d'un pays qui a produit Shakespeare, le pur Anglo-Saxon et lord Byron, volontiers fier de son origine française, chez lequel il ne serait pas malaisé de découvrir, par certains côtés, un fils poétique de Voltaire, serait, à coup sûr, une criante injustice, contre laquelle protesteraient tant d'œuvres originales et puissantes. Il n'en est pas moins vrai que l'esprit des deux nations perçoit différemment les mêmes objets. Comment en serait-il autrement? L'imagination doit fleurir plus colorée et plus abondante sur un sol visité par la chaleur et la lumière que sur une terre souvent voilée de brouillards. Il est naturel que notre personnalité se reflète plus ondoyante, plus nuancée, plus impressionnable, avec d'autres qualités et un autre souci de la forme, dans des romans qui reproduisent la physionomie de notre race. Bien plus; nous sommes artistes, et les Anglais ne le sont pas. L'art, chez eux, n'est que la représentation exacte de la nature avec ses beautés et ses imperfections; s'ils atteignent l'idéal, ce n'est pas qu'ils l'aient poursuivi; ils l'ont seulement rencontré.

Quand nous lisons un roman anglais, il nous est difficile de nous affranchir entièrement de nos préférences, de nos préjugés, si l'on veut. S'assimiler complétement l'esprit d'un auteur étranger, quel que soit, d'ailleurs, le fond des idées et des sentiments communs à tous les hommes, est chose laborieuse et presque pénible. Nous nous sentons avec lui sur un terrain tout nouveau. Nous éprouvons une sensation analogue à celle qui nous saisit lorsque nous avons traversé le détroit. Ce sont bien encore des arbres, des prairies, des habitations, comme nous en avions tout à l'heure sous les yeux, et cependant il ne semble pas que ce soit la même nature, — l'air qui se respire, — le vent qui souffle, — les lignes onduleuses de l'horizon, — les détails de la vie champêtre, — le mouvement des

villes, — tout frappe nos sens d'une manière inattendue, sans que nous puissions nous rendre compte de cette surprise du premier moment, que l'accoutumance même ne dissipera jamais entièrement.

Il en est de même de l'effet produit sur nous par les traits principaux de la race anglaise; nous avons peine à nous habituer soit à sa physionomie extérieure toujours si reconnaissable, soit à son caractère, singulier amalgame des plus bizarres contrastes, et les romans qui les retracent avec une si étonnante fidélité gardent nécessairement pour nous une saveur étrange. La meilleure condition, pour les goûter et les apprécier en toute connaissance de cause, c'est de voir les Anglais chez eux, c'est de vivre un temps dans cette atmosphère si différente de la nôtre, au sein d'une société réglée par des lois et des usages dont nous n'arriverons pas à comprendre le sens ni la portée, si nous ne nous efforçons d'abord de nous initier à ses mœurs. Prenons pour exemple le premier intérieur bourgeois où nous pénétrerons (ils se ressemblent tous!), nous y verrons les gens, les plus froids en apparence, mettant toute leur âme dans le sentiment intense et profond, jamais passionné, des joies de la famille, et donnant une importance, qui nous semblera exagérée, aux détails de l'existence intime, aux événements les plus simples du foyer domestique, de leur *home*, ce mot si expressif que nous n'avons pas dans notre langue. Un Anglais, entouré d'une couronne de beaux enfants, plus fier qu'un conquérant au milieu de son triomphe, jouit de son bonheur avec un mélange de dignité un peu roide et de bonhomie patriarcale. Cependant, il est tout prêt à en faire le sacrifice lorsqu'à un jour donné cette belle nichée s'envolera, les fils pour aller chercher fortune en Australie, les filles pour se marier aux Indes. Le père et les enfants ont en effet compris de bonne heure que la vie était une impérieuse réalité dont il fallait tirer le meilleur parti possible. Pour eux, les rêves de l'imagination n'y entrent que dans la mesure propre à dissimuler certains de ses côtés trop prosaïques. Même alors, il se fait, entre les sentiments exaltés et les règles du devoir, une sorte de compromis qui aboutit à un équilibre rarement dérangé par le désordre des passions. Chez les Anglais, le *roman de la vie* se renferme en général dans des limites sagement déterminées et tend à un but moral et pratique. Quoi de plus naturel si leurs romans écrits s'inspirent de ces tendances du caractère national? Alors même que nous leur trouvons une allure trop *terre à terre*, trop familière et trop uniforme, nous ne pouvons nous empêcher d'être quelque peu séduits par cet ensemble de bon sens, de naturel et de vérité qui leur communique un charme particulier.

Si cette vérité est aimable quand elle donne son caractère aux romans de la vie réelle, à ces drames simples et honnêtes, qui sont l'image de l'ordre moral en ce monde, elle n'est pas moins précieuse quand elle met son empreinte sur d'autres fictions où les hommes apparaissent avec leurs égarements, leurs contradictions, leurs faiblesses. La littérature romanesque de l'Angleterre a produit dans ce genre d'admirables créations ; mais, tout orgueil national à part, nous osons croire que nos romanciers sentent plus profondément et expriment plus délicatement les mystères de la nature humaine. Ils excellent à saisir d'une manière plus subtile ces nuances fugitives que donne l'analyse psychologique. Les différences de race s'accusent ici une fois de plus, et nous voyons ces vigoureuses natures du nord accepter des aliments que nous ne saurions supporter. Ils ne redoutent ni les lourdes dissertations, ni les thèses sérieuses sur la politique, sur l'éducation et sur les matières religieuses. On sent que la force physique déployée par ce peuple énergique et patient, pour l'accomplissement des grandes entreprises, communique à son cerveau une résistance inconnue aux races mobiles et nerveuses comme la nôtre. Tout est plus fort et plus accentué chez nos voisins. Il n'est pas jusqu'à la forme bizarre de leur plaisanterie, l'*humour* qui ne garde une âpre franchise, faite surtout pour plaire à des esprits peu raffinés; car c'est à dessein que les Anglais entretiennent la séve primitive qu'ils ont reçue de leurs rudes ancêtres. S'ils ont échappé à l'énervement qui se produit dans les sociétés parvenues à un degré de civilisation avancé, c'est en cultivant soigneusement tout ce qui se rattache, directement ou indirectement, au respect des traditions. Lorsqu'ils s'appliquent, avec une orgueilleuse volonté, à maintenir les qualités viriles dont ils ont hérité, ils ne se préoccupent pas moins de les faire servir à l'accroissement de leur puissance qu'au développement de leur bien-être matériel.

Les romans les plus estimés en Angleterre sont rarement écrits en vue d'un vain amusement. Sous une forme plus ou moins agréable, ils sont destinés à inspirer des pensées salutaires, à sermonner, à dogmatiser, à réformer les mœurs; ou bien encore, lorsqu'ils peignent avec tant de complaisance les charmes du foyer domestique, ils se proposent d'entretenir le sentiment et le goût du *home* dans l'esprit du lecteur, en lui persuadant, comme à la Marie de l'Évangile, qu'il a choisi *la meilleure part*. L'œuvre romantique est donc, en grande partie, une tâche moralisante, prise au sérieux par l'auteur et son public. Elle devient comme une sorte d'enseignement, incessamment applicable à tous les âges, à toutes les conditions,

tantôt direct, tantôt dissimulé sous une forme satirique ou sentimentale.

On comprend que cette dernière forme soit celle que les femmes choisissent le plus volontiers, et celle qui se prête le mieux au tour particulier de leur imagination; et cependant elles ne s'y attachent pas elles-mêmes d'une manière exclusive. Nous voyons un grand nombre d'auteurs féminins en Angleterre s'essayer dans tous les genres, et s'y distinguer. Cette universalité s'explique par l'éducation qu'elles reçoivent, et qui les encourage à aborder, sans trop d'embarras, les plus hautes questions. Leur instruction est généralement plus solide que celle des femmes de notre pays; leurs vues sont plus étendues, et leur esprit, accoutumé à la réflexion, conçoit et mûrit des idées que nous ne faisons qu'effleurer. De plus, la liberté dont elles jouissent étant jeunes filles leur permet d'ajouter, soit dit sans malice, leur expérience personnelle à la faculté d'observation dont elles sont douées naturellement. Il est certain qu'il y a en Angleterre beaucoup plus de femmes qui écrivent avec talent que dans notre pays, où elles font encore exception.

En dehors des œuvres simplement agréables dues à la plume de tant de femmes, où la vie anglaise est étudiée dans ses détails intimes et familiers, il se rencontre parfois des créations plus dramatiques, plus profondes, qui accusent une puissance d'observation, une sûreté de jugement ou une hardiesse de conception empreintes d'un caractère tout à fait viril, et parfaitement conformes au génie même de la nation. Chez les femmes, pour la plupart simples et fortes, on retrouve tous les traits de la race. Elles n'hésitent pas à transporter dans leurs écrits ce qu'elles ont observé ou éprouvé personnellement. Elles le font avec la plus tranquille confiance, assurées qu'on ne leur reprochera ni la fidélité de leur pinceau ni l'audace de leur esprit. Ajoutons qu'un sentiment de respect à l'endroit du public et d'elles-mêmes contient toujours l'expression de leur pensée dans les limites de l'honnêteté. C'est là, croyons-nous, une des grandes raisons qui rend la littérature romanesque si populaire en Angleterre. On n'attache pas à l'idée d'un roman le soupçon de légèreté ou d'immoralité qui chez nous met en défiance les consciences timorées. Leur action, en s'étendant, pénètre les masses, et la forme romanesque, devenue un moyen, sert à faire circuler une certaine vie dans les veines d'un peuple qu'absorberaient bientôt uniquement les préoccupations matérielles, si l'on ne cherchait à réveiller son imagination par des fictions désintéressées.

Telle est la forme ordinaire, telle est l'action générale de la littérature romanesque en Angleterre; mais, est-il besoin de dire qu'en

soulevant des questions morales ou sociales, elle use encore des libertés qui appartiennent à sa nature multiple? Rarement ces libertés dégénèrent en licence. Plus rarement encore produisent-elles ces œuvres grossières dont nous avons ailleurs de si tristes exemples. Nous n'en connaissons pas, chez nos voisins, qui puissent, à un certain point de vue, choquer le goût et la morale, à moins de rechercher dans des romans anciens, célèbres à d'autres titres, des scènes dont il faut seulement se détourner, si l'on veut d'ailleurs goûter les mérites que renferment ces ouvrages d'imagination, dont les défauts tiennent surtout au temps où ils furent écrits. Aujourd'hui, le progrès moral est dans l'expression, et nous ne sachons pas un romancier anglais qui osât mettre sous les yeux du public des ouvrages aux titres scandaleux, exposés ouvertement à dessein d'attirer l'attention. Nous ne faisons qu'indiquer ce respect à l'endroit du lecteur, qui maintient la littérature romanesque à la place qu'elle a toujours occupée dans un pays soucieux de sa propre dignité, et nous nous contentons d'y applaudir.

D'un autre côté, soit l'imitation de la littérature étrangère, soit l'inspiration qui guide un auteur vers des voies moins explorées, soit le besoin de réagir contre des tendances excessives, toujours est-il qu'il se forme en Angleterre une école opposée à la tradition consacrée, et que des romanciers modernes, parmi lesquels des femmes de talent, prennent la contre-partie du roman moralisateur, aux allures sages et au ton un peu dogmatique, qui a eu jusqu'à présent le privilége de plaire aux Anglais. Ce n'est point une révolution littéraire dont il s'agit, tout au plus une rénovation tentée par des esprits hardis, et goûtée par ceux qui commençaient à se fatiguer de ne pas voir surgir d'idées nouvelles dans le vaste champ de la fantaisie et de l'imagination. Ces *libres penseurs* du roman ont beau jeu pour attaquer la société, si défectueuse à tant d'égards; mais là ne s'arrête pas leur cruelle satire, et l'ordre providentiel leur fournit également matière à récriminations, lorsque des causes ils remontent aux principes.

Nous avons vu souvent dans les romans anglais des traits satiriques dirigés contre l'esprit étroit, exclusif et dominateur des sectes religieuses qui se partagent la majorité de la nation. De grands romanciers, qui ne sont pas eux-mêmes antireligieux, Dickens, Thackeray, Wilkie Collins, se sont permis parfois de peindre certains membres fanatiques des coteries piétistes, méthodistes, etc., sous des aspects bizarres ou ridicules dont les gens de bonne foi reconnaissaient, en riant, la ressemblance, bien qu'un peu chargée. Ces personnages et ces scènes complètent l'étude des mœurs, et nul ne songe à blâmer le droit de critiquer jusqu'à la moquerie même, qui appartient au

romancier, observateur de l'humanité. Ce n'est pas absolument dans ce sens, ou du moins sous cette forme, que s'exerce la censure des écrivains modernes dont nous voulons parler. Plus sérieuse, plus dissimulée est leur intention : ils ne la proclament pas, ils n'en font pas l'objet d'une thèse, mais se contentent d'en donner la preuve, en imprégnant leurs ouvrages d'un scepticisme amer, désolé, qui ne laisse après soi qu'une impression de malaise et de doute.

I

Deux femmes, du talent le plus dissemblable, arrivent aux mêmes résultats, et s'efforcent, dans des ouvrages diversement appréciés en Angleterre, de battre en brèche le genre traditionnel de fiction qui se fonde sur la morale et le sentiment, représente la vie par ses grands côtés et ses minimes détails, et respecte généralement les bases solides sur lesquelles s'appuie la société. Miss Broughton et l'excentrique romancier qui a pris le nom de Ouida[1], afin de combattre la morale tant soit peu guindée des romans écrits en vue d'une bourgeoisie puritaine, emploient des moyens différents, selon leurs facultés respectives. Chez miss Broughton, c'est par le naturel et le pathétique du récit qu'elle s'empare de l'imagination du lecteur, et, sous une forme animée, ardente, tristement vraie, elle cherche à lui inspirer, pour ainsi parler, le dégoût du bien, du devoir, de la vertu, en les lui montrant si rarement récompensés en ce monde. L'action, indirecte, résulte seulement des faits présentés tout simplement. Ouida, beaucoup plus déclamatoire et plus prolixe, montre le mal sous toutes ses faces. L'orgueil, la haine, l'hypocrisie, la vengeance, toutes les mauvaises passions, prennent figure dans ses puissants ouvrages. Rien n'en vient tempérer l'accent irrité. Il peut advenir que ces sentiments excessifs, et souvent forcés au delà du ton, vous causent une sorte de fatigue ou d'impatience; mais, dans certaines âmes, ils portent le même trouble que produisirent chez nous les premiers romans de madame Sand à leur apparition, sauf la différence des races, sur lesquelles certaines impressions ne se produisent pas de la même manière. Un public anglais, fortement attaché à de saines traditions, ne sera pas aussi sensible à des théories subversives recouvertes d'un magnifique langage, que nous ne le sommes avec notre nature impressionnable, à qui la beauté de la forme offre d'irrésistibles séductions. Or, Ouida

[1] Miss de la Ramée.

a pris de son illustre modèle le coloris brillant, cette richesse de l'expression servant à masquer des idées fausses, mais qui sont une qualité assez rare chez un romancier anglais pour que nous la regardions comme une originalité, ou tout au moins une faculté d'assimilation très-particulière que seuls possèdent les vrais artistes. Nous reviendrons plus tard sur ces grands côtés d'un talent assez inégal, et nous nous bornerons, quant à présent, à le montrer associé, dans un même esprit, à la lutte où figure miss Broughton avec des armes toutes différentes.

Au premier abord, miss Broughton semble appartenir à l'école des miss Burney, des miss Austen, qui jettent un regard investigateur sur la société, au delà ou dans les limites du cercle plus ou moins étroit dont elles sont environnées, et qui savent nous transmettre leurs observations sous une forme saisissante. Même sobriété, même vivacité dans l'expression que ses habiles devancières; mais combien le fond de la pensée diffère de cette manière de voir l'humanité sous un aspect bienveillant, tout en signalant ses défauts! Ici, chez le romancier moderne, une âpre tristesse se mêle à toutes les impressions. Les caractères, nettement tracés, manquent de ce charme que tout romancier cherche à donner à la physionomie de ses héros ; le récit, attachant, souvent passionné, est plus sec que la plus sèche réalité. C'est un combat incessant entre l'oppresseur et la victime, entre le fort et le faible, entre tous les égoïsmes de la nature humaine apparaissant sous leurs formes diverses, et le résultat conduit généralement à la négation du bien, à l'impossibilité du bonheur en ce monde. Certes, on ne serait pas tenté de recourir à de pareilles lectures pour y chercher quelque amusement de l'esprit, si elles n'avaient pas d'autres mérites que de nous décourager; mais on ne peut leur refuser un singulier attrait. Tout ce qui est *rigoureusement vrai* dans l'ordre des sentiments peu élevés, tout ce qui est vivant et, pour ainsi parler, *palpable*, dans ce qui passe sous nos yeux, y est représenté avec une énergique simplicité. Ces sentiments, *tout humains*, se bornent à cette seule acception, et ne reçoivent pas la moindre nuance. Il semble voir certaines peintures où le dessin est correct, la composition excellente, l'expression de chaque figure parfaitement juste, mais qui manquent d'air, de lumière, de ce qui vient du ciel, enfin, pour répandre sur toutes choses l'harmonie qui résulte du mélange du réel et de l'idéal.

Si miss Broughton ne voyait elle-même la vie que sous cet aspect désenchanté, on ne songerait pas à lui imputer une arrière-pensée quand elle donne une forme romanesque à l'impression que lui laisse l'étude de la société, mais le jeune auteur possède un tour

d'esprit qui nous porte à croire que cette représentation fidèle cache encore un secret dessein. Ce tour d'esprit, c'est une moquerie, le plus souvent amère, du sort et des hommes. Avec une apparente indifférence, elle vient effacer d'un trait sardonique, même alors qu'il s'agit des intérêts les plus sérieux, toute réflexion intérieure qui aurait une portée morale. En s'efforçant de détruire en nous toutes les illusions (et il en est de bienfaisantes), le romancier semble comprendre sous ce nom les croyances salutaires et leur influence sur le cœur humain, non pour remonter aux sources et les tarir, mais pour détourner ce courant littéraire qui les exploite depuis si longtemps à son profit.

On pourra trouver que nous nous exagérons l'importance de ces œuvres, trop souvent considérées comme légères, mais il faut considérer que le *Roman* tient une grande place en Angleterre, et qu'il exerce son action sur toutes les classes de la société. Cela étant, ses tendances ne sont pas chose indifférente; et après avoir signalé celles qui nous frappent dans les compositions de miss Brougton et de Ouida, nous allons essayer de donner l'idée de leur forme, tâche assez malaisée quand il s'agit de faire passer dans une autre langue le caractère tout particulier que chaque auteur étranger donne à ses ouvrages d'imagination.

Miss Brougton n'a, jusqu'à présent, publié que cinq romans assez courts, ayant entre eux une certaine ressemblance. Celui dont nous nous occuperons d'abord et qui a fait le plus de sensation, porte un titre assez difficile à traduire exactement : « Good bye, sweet-heart, » que l'on peut rendre à peu près par ces mots : *Bon voyage, mon amoureux*, ce qui, dans la pensée de l'auteur, semble exprimer une sorte de congé à la fois moqueur et triste. Le sujet en est simple. Une jeune fille, Lenore, enfant gâté, tyran fantasque de tous ceux qui l'entourent, rencontre un certain Paul Le Mesurier à qui elle s'attache follement, et qui la domine sans parvenir un instant à dompter son caractère. Elle croit pouvoir se jouer de ses sentiments, mais elle est brisée dans la lutte. Il la quitte et elle meurt de son abandon.

Sur une donnée si ordinaire, un autre romancier nous eût probablement offert un récit plein d'émotion, où nous aurions vu les sentiments naturels en opposition les uns aux autres, et, finalement, les douloureux déchirements de deux cœurs passionnés qui n'ont pu s'entendre. Miss Broughton ne procède pas ainsi, et de là vient la piquante originalité de ses compositions, dont l'inattendu fait la puissance. Les personnages, sans idéal, sans grandeur morale, sont si bien dessinés avec leurs défauts et leurs qualités; ils parlent et ils agissent avec tant de naturel au milieu d'une action toute unie, que l'on ne peut se refuser à les suivre à travers ce drame qui se tisse,

pour ainsi parler, à l'aide d'une foule de réalités pittoresques et fait corps avec elles. C'est la vie prise sur le fait et par ses côtés matériels. La matière a pour les Anglais sa signification. Ils savent surprendre et saisir « l'âme des choses, » et leur prêter un sens. Ce n'est pas qu'ils soient matérialistes au sens où nous l'entendons en France quand nous voulons faire des distinctions d'école, mais, par une certaine association d'idées, ils donnent volontairement une grande place dans leur existence à tous les objets qui s'y rapportent, aux petits faits domestiques comme aux habitudes sociales. Ils tiennent de même à ce qu'un intérêt presque égal s'attache dans la fiction à ce qui les touche si fort dans la réalité. Ce sont des procédés factices, dira-t-on. D'accord; pourquoi l'art devrait-il s'interdire d'en user s'ils l'aident à atteindre son but qui est, pour le roman, de retrouver la vie avec son double caractère matériel et moral?

Nous connaissons peu de romanciers qui aient mieux réussi que miss Rhoda Broughton à produire cette illusion de la vie dans des ouvrages d'imagination. Elle a le secret des grands maîtres, de Fielding, de Walter-Scott, pour peindre fortement un personnage en quelques traits, pour le faire ensuite agir et parler, pour le développer graduellement et le soutenir ainsi jusqu'à la fin, sans recourir à l'analyse ou aux réflexions. Le même talent s'applique à la mise en scène. Il lui suffit d'un mot pour nous faire savoir où nous sommes. Il n'y a d'analogue à son coup de pinceau, aux contours si arrêtés, que l'exactitude d'un roman français, *Madame Bovary*, auquel nous ne songerions pas à comparer les ouvrages de miss Broughton, si ce rapprochement ne nous frappait par certaines analogies dans le détail. Le naturel parfait a son prix, et des caractères vigoureusement tracés, alors même qu'ils ne sont pas sympathiques, ont toujours le don d'intéresser. Il est difficile de ne pas suivre avec une anxieuse curiosité, dans les situations compliquées où elles se laissent entraîner, des personnes qu'il nous semble si bien connaître, et qu'on nous montre travaillant elles-mêmes à troubler leur propre destinée.

Contrairement à l'aphorisme banal qui définit l'amour « l'égoïsme à deux, » miss Broughton met en regard deux égoïsmes également puissants, s'efforçant de se vaincre l'un l'autre sans se faire la moindre concession. Paul Le Mesurier est un homme droit et loyal, doué d'une volonté inflexible, Anglais des pieds à la tête; ayant d'ailleurs la raison de son côté, il se retire avec les honneurs de la guerre, tandis que la pauvre Lénore, non moins absolue dans sa faiblesse, se débat longtemps, comme un oiseau blessé qui voudrait bien voler encore. Nous assistons à cette lutte avec une sorte de colère contre la victime, en la voyant jouer obstinément un jeu fatal à son

bonheur. Lénore a beaucoup d'esprit, mais un esprit malin. Ce n'est pas la gaieté sans fiel de la jeunesse, ni son rire innocent et musical qui éclatent dans les conversations où, comme le Bénédict et la Béatrix de Shakespeare, les deux amants font assaut de plaisanteries piquantes. Les manéges auxquels se livre l'héroïne du roman, ses coquetteries, ses *flirtations* vis-à-vis d'un ami de Paul, afin d'exciter la colère de son amant, puis ses bravades, ses révoltes d'enfant mal élevé, tout lui tourne à mal, et le spectateur finit par se prendre de pitié pour la pauvre créature si bien douée, qui a gâté sa vie à plaisir. Nature capricieuse et passionnée, ardente et froide, plus *inconsciente*, selon le langage moderne, que perverse, et cependant d'une cruauté presque féline dans le choix des tourments qu'elle inflige aux autres, comme pour se venger de ce qu'elle souffre elle-même, Lénore déplaît et attire tour à tour. Dans ces natures involontaires et tout abandonnées, il y a une certaine puissance contre laquelle on se met vainement en garde, et c'est ainsi qu'elles agissent, par leurs défauts même, sur ceux qui voudraient leur résister.

Nous en avons assez dit pour donner l'intelligence d'une scène, longue et dramatique, qui sert de dénouement à ce roman, dont il est si difficile de détacher un épisode sans le lier à ce qui le précède ou à ce qui le suit. L'enchaînement serait nécessaire pour la moindre citation, car l'intérêt, habilement répandu dans tout l'ouvrage, suit cependant une progression croissante, afin d'arriver à cette conclusion fatale, que nous rapporterons presque en son entier, comme résumant l'ensemble de la composition. Lénore avait rencontré Paul Le Mesurier en Bretagne ; puis après un accord quelquefois rompu, mais rattaché aussitôt, ils s'étaient retrouvés en Angleterre, chez une sœur de l'héroïne, et se regardaient comme fiancés. Souvent contrariée par l'esprit simple mais absolu de Paul, la jeune fille lui ayant suscité un rival dans la personne d'un de ses amis, Charles Scrope, dont le caractère aimant et dévoué supportait tous ses caprices, va trop loin dans cette fausse voie. Durant un bal de souscription où elle s'est rendue avec ses deux amants et ses sœurs, Sylvia et la bonne Jemima, son souffre-douleurs, elle s'applique à exciter la jalousie de Paul, afin d'essayer son propre pouvoir, et il en résulte une rupture violente avec l'homme qu'elle devait épouser. Cette scène, comparable à celle du beau roman de *Simple Histoire*, est d'une réalité douloureuse, entremêlée de détails vulgaires et de passion exaltée. Elle se termine par une séparation, à laquelle Lénore refuse de croire pendant quelque temps. Quand elle est bien assurée qu'il n'y a plus espoir de retour, elle veut se donner le plaisir de la vengeance en épousant le rival de Paul, afin que celui-ci voie dans le *Times* l'annonce de son mariage. Au moment de se rendre à la

chapelle, un vaisseau se rompt dans sa poitrine, accident mortel dont elle était depuis un certain temps menacée. Convalescente, on l'emmène en Suisse, dans l'Engaddine, non pour tenter une guérison reconnue impossible, mais afin de tâcher de la distraire pour le temps qui lui reste à vivre. Durant cette dernière station à Bergunz, dans la compagnie de ses sœurs et de Charles Scrope, elle tourmente encore ses amis par des caprices de malade. Parfois elle leur échappe et va faire dans la montagne des promenades solitaires. Un soir, elle s'éloigne de l'auberge. Sa pensée erre comme ses pieds vagabonds. Son imagination lui représente encore l'homme qu'elle a quitté et le bonheur dont elle s'est jouée. Dans cet état de rêve éveillé, elle gagne un endroit écarté dans la montagne. Nous laissons maintenant parler le romancier lui-même :

..... Après avoir traversé le pont, le sentier qu'elle a suivi jusque-là tourne brusquement autour du pied de la montagne, et on le perd de vue. Lénore reste appuyée sur la rampe qui borde les pentes abruptes du ruisseau, et, tout en suivant du regard ses petites bulles d'écume éclairées par un rayon de la lune, elle entend le pas de quelqu'un qui s'avance dans le sentier tournant. Il se fait tard. La lune est levée déjà depuis longtemps. Ce lieu est absolument désert. Son premier mouvement serait de retourner promptement à la maison. Son second mouvement est de rester. Pourquoi s'enfuir? N'est-ce pas probablement quelque honnête et grossier montagnard retournant dormir sous le toit épais de son chalet? Il restera interdit à la vue de son beau manteau rouge, et lui souhaitera le bonsoir dans son patois *romansche*, auquel elle ne saura répondre. Elle reste donc. Les pas se rapprochent et son cœur bat un peu plus vite qu'elle ne le voudrait. Ses yeux sont fixés vers l'endroit où doit apparaître celui dont on entend la marche lente et irrégulière. Il approche, et déjà le voilà hors de l'ombre produite par le rocher. Ce n'est pas un paysan. C'est... Assurément c'est un Anglais. C'est... Paul! Oh! Dieu du ciel! non! Cela ne peut pas être! Tant d'hommes s'habillent de même! Il y a une telle ressemblance entre les hommes d'une même classe vus de loin. Il se rapproche encore d'un ou deux pas, puis s'arrête et lève la tête. La lune tombe en pleine lumière sur son visage ainsi levé, ce visage honnête et intelligent, sans être beau ou remarquablement distingué. Elle voit, à cette clarté de la lune, briller son regard tranquille. Son cou puissant et musculeux est découvert, et ses mains sont enfouies dans les poches de cette vieille jaquette de chasse de Dinan. Pensez-vous qu'elle s'évanouisse ou se jette à l'eau, pleure ou rie nerveusement, appelle au secours? Non! Elle reste immobile, sa petite main cramponnée à la balustrade du pont, les battements de son cœur couvrant la voix du torrent écumeux, et attendant que le ciel s'ouvre devant elle. La mort l'aurait-elle amenée jusqu'à lui en voyant sa peine amère? Est-elle déjà dans le monde des bienheureux? Paul est si distrait en regardant la lune, qu'il est près d'elle, son pied sur la planche du pont, avant de l'avoir aperçue. Alors il tressaille de tout son corps en s'écriant :

— Lénore ! ! !

Elle n'aurait pu répondre : *Paul !* lui eussiez-vous offert tous les trésors du monde. Il se baisse vers elle jusqu'à ce que sa tête soit au niveau de la sienne, fixe ses yeux dans les siens, touche son manteau rouge pour se bien convaincre que l'apparition est une réalité. Oui ; ce n'est pas un fantôme : c'est bien une vraie Lénore, mais plus pâle qu'il ne l'a jamais vue, avec cette expression sérieuse qui naît d'une émotion profonde mêlée à un profond étonnement, peinte dans ses yeux tendres et largement ouverts.

— Grand Dieu ! qui aurait pensé vous retrouver ici ?

Il est difficile de démêler s'il y a de la joie ou du chagrin dans cette exclamation. On ne pourrait dire si Paul est content ou malheureux de retrouver ainsi, au bout du monde, l'objet de son ancien amour.

— Lénore !... est-ce bien Lénore, dit-il en examinant de plus près encore cette pâle et tremblante figure ? Au nom du ciel, qui vous a amenée ici ?

N'est-ce pas stupide de ne pouvoir répondre, de rester ainsi muette, la tête basse, comme un enfant timide ? Mais elle semble avoir perdu la faculté d'articuler le moindre mot.

— Vous ne voulez pas me parler, continue-t-il avec agitation se méprenant sur la cause de son silence. Vous ne voulez pas me donner votre main ?

Elle lui donne la main aussitôt. Ne la sent-il pas trembler dans la sienne ?

— Vous... vous... n'êtes pas seule ici ? dit-il en regardant involontairement au doigt de sa main gauche. Vous êtes avec... avec...?

— Non, je ne suis pas seule, répond-elle avec lenteur et comme si elle n'était pas sûre des paroles qu'elle prononce. Jemima et Sylvia...

— Jemima ! reprend-il en disant avec une intention secrète et un sourire mélancolique ce nom, réminiscence du passé.

Tous deux restent silencieux quelques moments. On n'entend plus que deux voix : celle du torrent qui résonne en frappant le rocher et le tronc noir des sapins, et la voix joyeuse et stridente des cigales. Si cet état pouvait durer toujours ! Ils sont là ensemble, sur ce pont étroit, sur ce ruisseau qui coule en murmurant au-dessous d'eux comme une bande d'argent. Les mélèzes agitent avec un doux frémissement leurs petits panaches verts ; les cigales, toujours éveillées, disent leurs gaies chansons, et ils se regardent tendrement l'un l'autre. Hélas ! qui jamais a pu dire à une minute heureuse de sa vie ce que Josué a dit au soleil : « Tu t'arrêteras ici » ? Non, la minute heureuse ne saurait s'arrêter à volonté. Elle est poussée en avant par la fuite de toutes les minutes qui se succèdent sans rémission.

— Combien de fois me suis-je demandé si je vous rencontrerais jamais ? reprend Paul avec un profond soupir ; car, après tout, le monde n'est pas si grand, et je pouvais bien me demander où et comment. Certes, c'est ici le dernier endroit que j'aurais imaginé, et cependant il n'y a pas encore cinq minutes que je pensais à vous.

— Vraiment ? dit-elle avec douceur tandis que ses yeux, en rencontrant les siens, brillent à travers ses larmes, comme de belles fleurs trempées de rosée.

— Vous m'avez pardonné? dit-il prenant anxieusement son autre main pour les serrer toutes deux dans une amicale étreinte. Nous sommes amis, n'est-ce pas? La paix est faite?

Elle n'a plus ses mains pour cacher son visage. Elle ne peut plus lui dissimuler comment, du bord de ses paupières, tombent de grosses larmes qui roulent sur son beau manteau écarlate. Dans la tendre expression de son visage en pleurs, il n'y a, certes, nulle colère.

— Ne pleurez pas, lui dit-il paraissant surpris et malheureux comme un homme l'est toujours quand il voit tout à coup une femme fondre en larmes. Je ne vais pas, ajoute-t-il avec un sourire embarrassé, je ne vais pas vous gronder cette fois. Vous savez que j'étais toujours prêt à vous faire des leçons. Combien de fois, depuis, n'ai-je pas regretté d'avoir été trop prompt à vous sermonner !... A peine puis-je croire encore que *c'est vous*, reprend-il après une pause, interrompant de nouveau le duo du ruisseau et de la cigale. Qu'avez-vous fait pour être si changée? Assurément vous n'êtes plus la même. Vous n'étiez plus en âge de grandir. On ne grandit plus à dix-neuf ans, mais sûrement vous êtes plus mince que vous n'étiez. Avez-vous été malade? Le seriez-vous encore?

— Pas beaucoup, répond-elle faiblement. Une autre que moi n'y eût pas fait attention, mais vous savez que je me suis toujours inquiétée de moi-même, et je n'ai pas une forte constitution. Du moins, on le dit.

Il ne lui fait pas d'autres questions pour le moment.

— Quant à moi, dit-elle avec un rire nerveux, je suis bien aise de n'être pas forte, car à quoi sert une bonne constitution, sinon à souffrir davantage et à amener une mort plus difficile quand le moment est venu?

— Je suppose que vous aurez encore été menacée de la rupture d'un vaisseau? dit-il en voulant faire une allusion plaisante à ce qu'elle lui avait raconté autrefois. Bon Dieu? se peut-il qu'il n'y ait qu'un an de cela?

— Seulement un an? répète-t-elle machinalement. Mais c'est si long, un an!

— Vous êtes pâle? dit-il en continuant à l'observer. Êtes-vous toujours aussi pâle? Je ne me souviens de vous avoir vue aussi pâle qu'une seule fois, cette nuit où je vous ai fait chavirer dans la Rance. Comme vous étiez mouillée! Comme l'eau coulait de vos longs cheveux! Je ne me doutais pas que les femmes eussent de si longs cheveux. Je vous vois encore.

Ses yeux gris semblent si bons et si pensifs, tandis qu'il voyage dans ce doux passé!

— Vous me voyez encore? dit-elle d'une voix presque éteinte.

— C'était une méprise, je le crois, reprend-il en soupirant, une erreur, un malentendu, mais bien agréable tant qu'il a duré, n'est-ce pas?

Ses larmes l'empêchent de répondre.

— Lénore, dit-il après un nouveau silence et avec plus d'animation qu'il n'en avait encore montré, je veux vous dire une chose : bien souvent je me suis demandé si je pourrais jamais vous la dire. Quelquefois je l'ai désiré, quelquefois non. Quoi qu'il en soit, il importe peu que vous pensiez de moi du bien ou du mal, et je ne crois pas que ce que j'ai à vous dire

change votre opinion sur ma sagesse ou mon humilité. Vous rappelez-vous votre dernière lettre?

Elle n'est plus pâle. Aucune rose d'été n'a de plus vives couleurs, et, comme autrefois, on voit, à la clarté de la lune, briller dans ses yeux un éclair de colère. Ne va-t-il pas lui reprocher cette pauvre petite ouverture si outrageusement repoussée?

— Je n'y ai pas cru, continue-t-il vivement. J'étais irrité et comme fou de vos cruelles paroles. Lénore, pourquoi avez-vous quelquefois la langue aiguisée comme l'acier? J'ai donc pensé que ce n'était de votre part qu'une coupable manœuvre pour me ramener et me faire encore une fois tourner la tête. Je détesterais d'être le jouet d'une femme. Personne, jusqu'à vous, ne l'avait essayé. Je ne puis souffrir une telle humiliation. J'aime à marcher droit et selon mon idée.

— Eh bien?

— Vous vous rappelez ma réponse? J'espère que vous l'avez brûlée. Je n'en suis pas fier, dit-il en rougissant sous son teint bronzé. Eh bien! quand je l'eus envoyée, je relus votre lettre, et, à force de l'étudier ligne par ligne, je vins à penser qu'il pouvait s'y trouver quelque soupçon de vérité. Lénore, vous aviez écrit bien habilement, et je ne sais comment vous aviez pu faire pour si bien cacher cette vérité. Je pense encore à ce cher, cher temps passé!

Et sa voix tremble un peu, bien qu'il soit un homme.

— Je pense encore..., reprend-il; vous vous moquerez de moi de me souvenir de toutes ces niaiseries en ce moment, mais je pense encore à Huelgoat et à la vieille robe bleue.

Elle se détourne et s'appuie sur le parapet du pont. Sans qu'il la voie, sans que personne la voie, ses larmes brûlantes tombent et s'absorbent dans l'eau glacée.

— Je me souviens de tout ce que vous disiez alors, continue-t-il avec un triste sourire accordé au passé plus qu'au présent. Vous aviez une si jolie manière de dire la moindre chose! Oui... passant sa main sur son front et changeant de ton subitement; la fin de tout ceci, c'est que j'avais résolu de vous demander de nous embrasser et de rester amis. Je pense que l'on peut aussi bien s'entendre de cette manière toute simple que de toute autre. J'avais même, un jour, j'avais pris une plume neuve et je m'étais mis carrément à vous écrire.

Il dit cela avec un rire un peu forcé, car le rire est rarement naturel quand c'est de soi-même que l'on rit.

Lénore est toute tremblante, toute émue, haletante comme après une course trop rapide :

— Pourquoi ne l'avez-vous pas fait? pourquoi pas? s'écrie-t-elle presque en gémissant.

— *Pourquoi je ne l'ai pas fait?* répète-t-il en la regardant avec une surprise véritable. Je m'étonne que vous me le demandiez! Pourquoi? Mais parce que, au même moment, moins d'une semaine après que vous avez eu *composé* cette lettre pathétique, j'ai appris que vous étiez fiancée à

Scrope. J'ai vu combien votre accent de *vérité* méritait confiance.. Je crois que j'en ai ri. Il y a toujours un bon côté aux choses et je me suis applaudi de n'avoir pas écrit. Il n'est pas nécessaire d'avaler toute la lie.

— Mais je ne suis pas fiancée maintenant ! s'écrie-t-elle avec passion. A peine puis-je croire que je l'aie été. On a exagéré en le disant. C'était plutôt une comédie qu'une chose sérieuse.

— *Une comédie !* dit-il avec un accent froid et méprisant. N'avez-vous pas fixé le jour du mariage? N'étiez-vous pas toute habillée ? Tout était fini si vous ne fussiez pas tombée malade subitement.

— Oui ! répond-elle comme en délire. Dieu merci ! j'ai été malade, bien malade ! c'est ce qui m'a sauvée. Dieu merci ! Dieu merci !

— *Sauvée?* reprend-il avec une surprise toujours croissante. Que voulez-vous dire ? Assurément, vous le désiriez? Ce n'est que remis ? Cela sera ?

— Jamais ! jamais ! s'écrie-t-elle avec véhémence. Ce n'était qu'une comédie depuis le commencement jusqu'à la fin. Il n'y eut jamais là rien de sérieux. Je crois que j'avais un peu perdu l'esprit.

— Et vous n'êtes pas fiancée à Scrope ? dit-il en exprimant la plus profonde surprise.

— Non ! ne me parlez pas d'une chose si horrible.

— Ni à personne autre ?

— *A personne !* répond-elle d'un air de mépris. A qui pourrais-je être fiancée ? Puis-je être jamais fiancée à personne.

Maintenant que tout est éclairci entre eux, maintenant que tous les nuages et les malentendus sont dissipés, maintenant qu'ils sont seuls dans la nuit, il semble qu'il va la serrer sur son cœur. Sa tête reposera encore sur l'épaule de cette vieille jaquette bleue sur laquelle elle s'est si souvent appuyée en toute confiance. Il se détourne à demi en proférant entre ses dents avec une imprécation :

— Dieu ! tout ce que l'on peut inventer de mensonges !

Un silence, qui n'est rompu que par Paul, reprenant d'une manière contrainte et comme calculée :

— Je puis vous assurer que, ce jour-là, je ne vous ai béni ni l'un ni l'autre. Ce fut seulement l'affaire d'un moment. Quand une chose est juste et raisonnable, on cesse à la fin de se révolter contre elle. Après m'être révolté, je suis devenu si sage, ajoute-t-il en riant nerveusement, que je l'accepte parfaitement aujourd'hui.

— Vous l'acceptez ? dit-elle, tandis que sa gorge se serre et ne produit plus que des sons rauques et inarticulés.

— Peut-être... peut-être retournerez-vous à lui maintenant ? dit Paul d'une voix tremblante et devenant très-pâle. Avec le temps, vous savez... le temps amène bien des choses... des choses que l'on n'eût jamais imaginées. Vous... vous pourriez faire pis.

Une peine cuisante semble transpercer son cœur.

— Vous êtes bien bon, dit-elle, et la flamme de ses yeux brûlants sèche ses larmes ; mais je ne vois pas, en vérité, pourquoi vous vous occupez de ce sujet.

— En effet, répond-il presque humblement, j'ai tort. Je vous demande pardon de m'en mêler, mais vous venez de me promettre que nous étions encore amis, et des amis peuvent prendre intérêt à ce qui les touche réciproquement.

Elle ne répond pas. Elle écoute la cigale. La maigre chanson lui semble avoir pris tout à coup un éclat effrayant.

— Avant que nous ne nous séparions, Lénore, s'écrie l'autre en saisissant vivement ses petites mains, laissez-moi vous parler. Oui, je dois vous parler de... de mon avenir, à moi !

— Hé bien ?

Ses yeux secs et brûlants interrogent les siens avec une expression de crainte indéfinissable.

— Ma famille vient de passer deux mois à Saint-Moritz, dit-il en parlant vite ; j'y étais avec elle. Maintenant je me rends promptement chez moi pour arranger mes affaires. Je vais... peut-être en avez-vous déjà entendu parler ? Je vais me marier.

Quand on reçoit un coup mortel, quelquefois, dit-on, on ne ressent pas immédiatement une vive douleur. On en est comme saisi. Je ne crois pas que Lénore sentit d'abord le coup. Seulement ses esprits furent, en quelque sorte, étonnés. Ce ne fut pas bien long. Il lui resta, toutefois, cet instinct féminin qui domine la plus extrême angoisse et vous porte à couvrir comme d'un manteau décent la terrible blessure apparente. Il s'était à peine écoulé une seconde entre la question et la réponse que déjà un bon esprit, un bon génie, qui s'était insinué dans son corps glacé et tremblant, prenait la voix de Lénore pour dire, avec un faible sourire :

— A votre cousine ?

— Oui, à ma cousine.

Suit une pause d'une durée si imperceptible que l'on n'y eût pas fait attention pendant une conversation ordinaire. Une pause pendant laquelle Lénore livre un combat intérieur plus violent que celui de la lionne défendant ses petits. Elle combat pour retrouver, avec la voix, le pouvoir de rire, de lancer un de ces mots indifférents ou polis; généralement, celui qui, dans ces combats mortels, lutte si énergiquement, de tout son cœur et de toute son âme, avec convenance et dignité, remporte la victoire; mais que de remèdes ne faudrait-il pas pour panser ses blessures ? Lénore triomphe, mais non complétement. Il lui faut cacher son visage en se penchant encore sur le rebord du pont où, cinq minutes auparavant, elle se penchait pour cacher d'heureuses larmes. Cette fois, elle n'a plus de larmes à cacher.

— La femme idéale ? dit-elle avec un rire sec. La femme qui a des yeux de perdrix morte, un peu triste, mais si tendre ! Vous voyez comme je me souviens bien de tout ce que vous m'en avez dit !...

Après cet effort surhumain pour vaincre sa douleur, Lénore continue sur ce ton de raillerie blessante ou d'amers ressouvenirs. Paul garde son caractère, contient son mécontentement et sa peine, mais sa résolution est immuable, et il croit de son devoir d'ôter toute

espérance à la malheureuse Lénore. Dans cette scène, chaque mot porte, chaque détail; le geste, l'inflexion de voix est dans la situation. Elle se termine ainsi :

— Je m'en vais, dit Paul avec une sorte de brusquerie. Qu'ai-je à faire ici? Pouvez-vous me le dire? Quand j'y resterais toute la nuit, toute la journée de demain et la nuit d'ensuite, qu'y aurait-il de changé? Cet affreux ruisseau continuerait à couler et nous serions là, torturant nos cœurs à désirer des choses impossibles, lesquelles, si nous les avions, ne nous satisferaient plus.

— Oui! répond-elle, et sa jolie douce voix est presque aussi âpre que celle de Paul. Oui, allez! qui vous retient?

Il est d'une affreuse pâleur, la pâleur d'une émotion contenue. Il tremble de tout son corps :

— Dois-je vous laisser ici toute seule, dans cet endroit désert? Toute seule, comme je vous ai rencontrée?

Et elle lui répond comme un écho :

— Oui, toute seule.

— Vous n'avez pas peur?

Elle se met à rire, quoique tous les muscles de son visage semblent raidis :

— De quoi aurais-je peur?

Leurs mains sont entrelacées et leurs regards attachés l'un à l'autre.

— Voici la troisième fois que nous nous disons adieu (*Good-bye*), reprend-il d'une voix indistincte. La dernière fois, c'était bien pénible, mais, pour ma part, je l'aimais encore mieux que celle-ci ; et, la première fois... Lénore! vous souvient-il de la première fois, sur le bateau, à Saint-Malo?

— Je ne me *souviens* de rien, dit-elle avec une douloureuse impatience, tandis que le sang afflue à ses joues. Faut-il si souvent vous répéter que c'est un mot que je déteste? Je l'ai effacé de mon dictionnaire. Je regarde toujours en avant maintenant. Et, continue-t-elle fiévreusement, sûrement il doit se trouver quelque chose d'agréable *ailleurs*... je ne sais où... quelque part...

— Peut être! dit-il tristement. Mais une chose dont je suis sûre, ô Lénore!... et vous en êtes sûre aussi..., c'est qu'il ne s'y trouvera jamais rien d'aussi agréable que ce que nous avons laissé derrière nous.

Ce furent leurs dernières paroles.

La mort de Lénore, qui suit de près cette dernière rencontre, offre encore une scène très-inattendue et très-émouvante. Il suffit à miss Broughton de quelques lignes pour produire un grand effet, car son talent impitoyable n'hésite jamais à mettre sous nos yeux, sans réserves, sans adoucissements ce qui confirme sa thèse inavouée. C'est avec une certaine crudité de ton qu'elle peint la nature humaine et cependant, on n'oserait pas nier la ressemblance, prise par les mauvais côtés. Dans sa pensée, les malheurs et les défauts

de l'homme font partie de l'ordre providentiel. La société y ajoute bien quelque aggravation, mais, en principe, tous les enfants d'Adam sont restés sous le coup de l'antique malédiction, et chacun, selon son caractère, en subit les conséquences. Que le romancier accepte, au fond, une doctrine orthodoxe, rien de mieux jusque-là, toutefois, il en tire un parti singulier et semble vouloir prouver que moralement comme physiquement les *bons* ou les *faibles*, ce qui est tout un, sont fatalement destinés à devenir la proie des méchants et des forts. Tout est déterminé à l'avance et inévitable. Ce ne seront ni notre bonne volonté ni de salutaires exemples, ni la puissance de persuasion qui changeront ces lois rigoureuses en améliorant notre nature. Il y a comme un destin aveugle qui pousse chacun dans sa voie et le dégage de sa propre responsabilité.

Telle serait, en substance, la pensée de ces romans, sauf quelques modifications nécessaires pour en varier l'intérêt et encore, chose digne de remarque, ils se ressemblent tous sans que cette uniformité dénote chez leur auteur la stérilité de l'invention. Le retour des mêmes idées, des mêmes mœurs, et souvent des mêmes situations n'a pas, jusqu'à présent, pris le caractère de la monotonie, la parfaite proportion de l'action et des personnages donnant à chacun de ces ouvrages une valeur particulière. Il nous reste à examiner comme quoi, écrits à un point de vue tout anglais de forme et d'intention, ils sont, cependant, à notre portée, malgré cette couleur étrangère.

II

Ce qui fait qu'une œuvre littéraire, quoique imprégnée de couleur locale est universellement comprise, c'est la vérité des sentiments appartenant à l'humanité entière. Le reste est affaire d'éducation et de tempérament. Par une sorte d'instinct, nous découvrons ces affinités qu'ont les âmes entre elles, et, où elles existent, nous devenons moins difficiles pour accepter l'étrangeté des mœurs et les détails nouveaux pour nous, même au simple point de vue de l'étude, en dehors même de l'intérêt qu'excite la fiction. La différence des mœurs et leur influence sur les sentiments ne déroutent pas autant notre esprit que ne le fait une fausse appréciation de la nature humaine, au moindre degré.

Prenons pour exemple les héroïnes de miss Brougton, qui ont un charme sauvage assez particulier. C'est toujours la jeune fille du Nord, impétueuse et réservée, dont l'indépendance naturelle ne re-

connaît qu'un joug, celui de l'homme auquel il lui a plu d'accorder sur elle l'ascendant du maître sur l'esclave. Elle n'est séduite ni par la beauté, ni par la bonne grâce, ni par l'intelligence, ni par l'esprit, mais par des qualités qui sont juste l'opposé de sa propre faiblesse. Elle cède à cet empire de la domination matérielle, la loi, en quelque sorte, des sociétés barbares. Ces frêles créatures s'attachent à des espèces de géants, qui rappellent les guerriers antiques. C'est ainsi que dans un des romans de miss Broughton : *Cometh up as a flower* (Elle a grandi comme une fleur), Nell Lestranges donne son cœur à un certain major Mac'Gregor, parce qu'il est, à ses yeux, le roi *Olaüs* des légendes danoises. Bien que cette suprématie physique répugne un peu à notre propre délicatesse, peut-être excessive, il convient d'en admettre la simplicité naïve, comme nous acceptons l'Agnès de Molière, se faisant, dans toute l'innocence de son cœur, enlever par Horace, et la Juliette de Shakespeare disant, à première vue, à Roméo : « En vérité, beau Montaigu, tu pourrais croire ma conduite légère, parce que je suis trop éprise ; mais fie-toi à moi, mon gentilhomme ! Je me montrerai plus fidèle que celles qui savent le mieux affecter la réserve. » Ces Agnès, ces Juliette, sont les prototypes des Nell, des Esther, de cette Kate *aux yeux verts*, de miss Broughton. Si leur conduite est imprudente, leur âme reste pure. Elles nous intéressent et nous touchent, quoique avec nos idées françaises nous soyons un peu surpris des grandes libertés qu'elles s'accordent. Cette même Kate, dont nous citions le nom, la singulière petite héroïne d'un autre roman de miss Broughton : *Not wisely, but too well* (titre encore à peu près intraduisible et qu'il faut rendre par : *Ce n'est pas bien, c'est mieux*), semble prête à tout abandonner pour suivre le libertin Dare Stamer ; mais à peine lui a-t-il révélé qu'il est marié, qu'elle s'enfuit épouvantée. Elle ne retournera même pas la tête, quand il voudra la rappeler.

Il faut nous garder des jugements précipités lorsque dans les romans anglais, comme cela arrive assez souvent, nous rencontrons des contradictions qui nous surprennent, si même elles ne nous choquent. Dans les plus moraux, dans ceux que miss Broughton semble prendre à partie d'une manière détournée, se trouvent des scènes assez vives, et cependant, toute la jeunesse anglaise les a entre les mains, et les mères pensent qu'ils éclairent leurs filles sans les corrompre. On leur laisse la liberté de leur jugement aussi bien que celle de leurs actions, dans une certaine mesure. Les relations habituelles permises par les usages, en Angleterre, semblent convenables entre les personnes non mariées. quand elles ont le mariage pour object, et cette facilité fournit aux romanciers ample moisson d'incidents, dramatiques ou plaisants, pris sur nature, sans que

personne songe à s'étonner de leur hardiesse, car les sentiments sont honnêtes et simples. C'est tout aussi simplement que ces scènes sont retracées par miss Broughton, qui nous représente un jeune homme et une jeune fille, se rencontrant pour la première fois, et prenant rendez-vous pour se revoir, sans penser à mal. La suite du roman nous apprend si ces imprudences amènent le bonheur ou le malheur des personnages auxquels nous nous intéressons, mais la forme sauve le fond, en restant ferme et claire, dégagée de toutes dangereuses subtilités comme de toutes séductions amollissantes.

S'il s'y trouve quelqu'enseignement, c'est celui des faits, bien loin d'être offert d'une façon dogmatique, et qui ne se dégage pas sans peine de l'expression sèche et souvent ironique dont l'auteur le revêt à dessein pour lui ôter jusqu'à l'apparence d'une leçon morale. L'émotion est presque toujours absente de ces pages, parfois si brûlantes, ou bien elle est encore d'une nature douloureuse, comme dans ce roman que nous citions tout à l'heure. Nous y voyons apparaître le seul être qui nous soit véritablement sympathique, le petit ministre James Stanley, avec sa belle âme et sa figure souffreteuse. Fidèle à son système, l'auteur qui fait de lui un idéal de bonté et de charité, a grand soin de ne lui accorder qu'une vie manquée, et troublée par une passion pure qu'il renferme dans son cœur brisé. Ce martyr du dévouement est supérieurement mis en lumière dans une des plus belles scènes que nous ayons jamais rencontrée dans un roman anglais moderne. C'est à l'occasion d'un incident qui rappelle une situation touchante du *Vicaire de Wakefield*. Ici, égale quant à l'expression pathétique à ce grand modèle, miss Broughton nous montre le jeune ministre accomplissant jusqu'au bout sa mission d'apôtre et ramenant à la maison l'infortunée Kate qui, après d'impuissants efforts pour revenir au bien, s'est enfuie une seconde fois afin d'aller rejoindre l'homme qu'elle n'a jamais cessé d'aimer éperdûment. Nous ne reproduisons pas ce passage, aussi dramatique, mais aussi long, que la séparation de Lénore et de son amant. Nous préférons citer un court fragment qui nous semble empreint de cette grâce mélancolique que les maîtres de l'art ont su, parfois, donner à de petits tableaux de genre. Dans celui-ci, il s'agit de Kate, lors de ses premiers essais de conversion :

Je ne sais combien de fois j'ai déjà représenté Kate assise devant le feu; quoi qu'il en soit, elle y était encore, se brûlant une seule joue, comme le côté d'une pêche exposé au soleil, ce qui donnait à son visage un air assez drôle et quelque peu de travers. Elle ne faisait rien, malgré une montagne de traités religieux qu'elle avait près d'elle, et qui attendaient toujours la couverture qu'elle s'était proposé de leur mettre, quand elle avait tout à

coup jugé à propos de s'asseoir sur le tapis du foyer, afin de se bien griller, en compagnie de son fidèle Tip à moitié endormi.

— Vilains ennuyeux, se disait-elle en regardant les vertueux petits livres, combien êtes-vous? Voyons... au moins vingt ou trente, je le parierais... Je ne veux pas les compter, parce que cela me découragerait tout à fait. Et il faut les couvrir tous aujourd'hui, l'un après l'autre!... Et cet abominable comité de charité suspendu aussi sur ma pauvre tête!... Je suis sûre que vous êtes tous pleins de bêtises, dit-elle en ouvrant une des brochures pour en regarder le titre. Vous vous appelez, je pense: « *Miettes de pain pour le garde-manger*, » ou bien : « *Boutons pour les culottes des petits pêcheurs?* » Non; pas tout à fait. Je me demande quel bien vous avez jamais fait à âme qui vive? Pas à la mienne, du moins. Quelle belle dame de charité je fais! Non! Personne ne s'est trompé plus complétement que moi sur sa vocation. J'ai dû avoir un moment de folie quand j'ai mis sur mes propres épaules ce *vieillard de la mer*. Eh bien! après tout, autant faire cela qu'autre chose. Je ne trouverais plus plaisir à rien. Tout m'est égal à présent... Comme c'est vrai ce que dit Macbeth de la vie : « Une histoire racontée par un idiot, pleine de bruit et de colère, et, au fond, qui ne signifie rien. » Enfin! je suppose que nous devons continuer cette histoire jusqu'à ce que nous arrivions au bout. Allons, *culottes de petits pêcheurs*, venez, que je couse une couverture sur vos vilains petits dos... Bon! voilà que je n'ai pas d'aiguille à présent. Il faut donc se lever pour aller en chercher une! Ah! bien. J'attendrai que la pendule marque le quart. C'est juste cinq minutes de répit:

Oh! que sera-ce à cinquante ans,
Si jusque-là je dure,
Quand déjà la vie est si dure
Et que je n'ai que vingt-cinq ans?

La seule différence, c'est que je n'ai pas encore vingt-cinq ans. Il s'en faut de beaucoup, Dieu merci. Je me demande à quoi je ressemblerai quand je serai une vieille femme? Une affreuse petite sorcière, certainement, horriblement laide. Les figures *chiffonnées* ne sont supportables que tant qu'on est jeune. J'espère que le déjeuner sera exact aujourd'hui, parce que j'ai une faim féroce, malgré mes chagrins. Il faut pourtant manger, quoique l'on soit à moitié mort. Hélas! comment puis-je encore plaisanter de moi-même après tout cela?

Un soupir douloureux.

On frappe à la porte, c'est James Stanley, etc...

Si ces quelques lignes n'exprimaient autre chose que le malaise d'une pauvre âme à qui tout manque à la fois, lorsque dans le naufrage de ses espérances juvéniles, elle ne reçoit pas un secours providentiel, on pourrait croire qu'elles ont été écrites à bonne intention. Ne nous y trompons pas. Le scepticisme qui est au fond des ouvrages de miss Broughton nous défend, malheureusement, de lui attribuer cette pensée salutaire. Elle a, nous le disions, dessein de

réagir contre la littérature moralisante, avec beaucoup d'esprit et un talent nerveux, mais en puisant ses inspirations à une source amère. Avec elle, la vie est un cercle fastidieux de misérables intérêts ; la nature humaine est sans grandeur ; la passion, sans idéal. Telle est l'impression qu'elle veut apparemment produire, puisqu'il n'est pas jusqu'aux conclusions morales de ses ouvrages qui ne semblent cacher une intention dérisoire. Le dénoûment de l'histoire de Kate est, en apparence, ce qu'il y a de plus correct ; en réalité, il est conforme au dessein de tout l'ouvrage. L'âme faible et révoltée de la jeune fille, n'est ni plus soumise ni plus élevée quand elle s'attache à l'ordre protestant des *sœurs de la Miséricorde*, que quand elle essayait de soigner les pauvres, pour obéir à James Stanley. Ses efforts sont vains ; elle prend ce parti par ennui, par le dégoût de toutes choses de ce monde, alors qu'elle a perdu d'une façon tragique le misérable objet de sa passion, et l'ami saint et dévoué, qui lui donnait l'exemple du devoir. Il n'y a point trace de *conversion* au sens ordinaire du mot, dans sa nouvelle vocation. Le bien qu'elle fait, elle l'accomplit, pour ainsi parler, parce qu'elle n'a rien de plus à faire ailleurs et autrement. Elle mourrait d'ennui dans le milieu où elle serait retenue par la réprobation qui pèse sur elle depuis que les mauvaises langues de sa petite ville se sont entretenues de sa folle passion et de sa plus folle équipée. Cependant, ce n'est pas une âme mauvaise, mais inerte, étouffée dans une atmosphère pesante, où ses bons instincts, lorsqu'ils se révèlent, ne peuvent se développer. Nous ne rencontrons dans les romans de miss Broughton, à peu d'exception près, que des natures médiocres. Celles-là nous sont représentées avec une réalité si surprenante, qu'il est impossible de ne pas rendre justice au talent qui interprète des sentiments vrais, fussent-ils même d'un ordre inférieur.

Nous venions de parcourir les premiers romans de miss Broughton, lorsqu'elle a donné au public, sous le simple titre de *Nancy*, une œuvre très-agréable, dont la tendance nouvelle nous causerait quelque surprise, si notre défiance, peut-être injuste, ne nous faisait croire encore à quelque arrière-pensée. Moins original et moins dramatique que le triste et beau roman de *Lénore*, celui de *Nancy* a une portée morale supérieure à tous les ouvrages précédents du même auteur, et, partant, plus de charme. Nous attendrons les suivants, pour juger si miss Broughton s'est amendée, ou si, sous certains rapports, cet esprit, qui n'hésite jamais, veut montrer sa souplesse en changeant sa voie, tout en conservant les procédés habituels et l'intérêt de sa composition. Ce changement, fût-il accidentel, mérite bien d'être signalé, et nous reprendrons plus tard, après avoir parlé de Ouida, le roman de *Nancy*.

III

Des procédés tout contraires peuvent conduire au même but. Miss Broughton évite jusqu'à l'apparence d'une thèse; Ouida soulève avec autant d'esprit que d'éloquence une foule de problèmes moraux et sociaux, et l'inspiration est la même chez les deux auteurs, aussi bien que les conclusions. Ce n'est que la forme qui diffère. Sans goût, sans mesure, avec une prolixe abondance, beaucoup d'idées, la faculté d'observation richement développée, Ouida peut présenter les plus brillants sophismes et les vérités les plus banales, attaquant la société avec raison, passion ou indifférence tour à tour; mais faisant, comme miss Broughton, remonter à un ordre providentiel défectueux les vices et les maux dont cette société est affligée. Ce sont des témérités dont le roman anglais se montre si rarement coupable, qu'elles nous ont paru donner lieu au rapprochement des deux romanciers dans une même étude, quand on considère le but auquel ils semblent tendre par des moyens différents.

Nous avons admiré chez miss Broughton la simplicité du procédé, tout en y reconnaissant quelque sécheresse. Nous donnerons également des éloges au talent riche et souple de Ouida, tout en blâmant l'abus d'une imagination qui méconnaît la mesure permise dans les choses de l'art. Si l'auteur confond à dessein les notions précises du *bien* et du *mal*, c'est involontairement que le *vrai* et le *faux* se mêlent dans ses ouvrages — le *faux*, dans ce qui se rapporte à l'invention, forcée, puérile ou bizarre de la composition romanesque, et dans les sentiments de ses personnages, sentiments si souvent exagérés, hors de proportion, et visant à un certain degré de perversité ou à un idéal de grandeur rarement atteints par la nature humaine — le *vrai*, dans ce qui est description du monde extérieur et peinture de la société moderne. Sous ce dernier rapport, on ne peut qu'admirer la variété des connaissances, la profondeur de l'observation et la vigueur de la satire déployés par Ouida. La société aristocratique est représentée dans ces nombreux romans avec une merveilleuse connaissance de ses travers, de ses goûts, de son langage. Tout s'y trouve réuni : les mœurs de la compagnie élégante côtoient celles de la mauvaise compagnie, ainsi que nous le voyons trop souvent de notre temps. Le romancier semble avoir une telle expérience des habitudes du *sport*, de la vie des clubs et des camps, de la fréquentation des ateliers d'artistes ou des coulisses de théâtre, que l'on a cru longtemps ses ouvrages écrits, non par une femme, mais

par un officier aux gardes. C'était en faire à la fois la critique et l'éloge.

De tous les romans de Ouida, celui que nous préférons est un des plus anciens, *Puck*, malgré sa donnée bizarre qui prête à des observations philosophiques, en voilant la pensée, parfois trop hardie, sous une fiction assez ingénieuse renouvelée de Cervantes. *Puck* est un petit chien havanais qui fait la satire de la société en racontant les scènes dont il est témoin, accompagnant ses récits de réflexions selon sa nature canine, c'est-à-dire affectueuse et dévouée, afin de démontrer l'infériorité de la race humaine, égoïste et fausse. Il est guidé et éclairé par une maligne petite bête, *Fanfreluche*, une chienne du *demi-monde*. Ici, comme dans la plupart des romans anglais, on voit combien il est difficile de rendre les nuances de notre langue, nuances qui répondent à des mœurs ou à des sentiments dont les étrangers ne sauraient discerner parfaitement la valeur; car nous rencontrons à chaque instant dans leurs ouvrages des expressions françaises dont l'application nous fait sourire. Réciproquement, nos voisins peuvent se montrer parfois surpris des erreurs semblables où nous tombons à leur égard. Ouida, cependant, est un esprit cosmopolite et observateur qui, par une faculté particulière aux artistes, s'assimile aisément l'esprit des autres, sans rien perdre du sien, et, malgré ces dons d'une rare intelligence, n'atteindra pas plus à la désinvolture française que nous ne parviendrions à imiter l'*humour* des Anglais. Nous faisons observer en passant, à propos de cette expression de *demi-monde*, qu'elle a pour nous une signification plus restreinte que ne paraît le comprendre l'auteur de *Puck*, chez qui ce terme désigne une réunion de grands seigneurs, de journalistes, d'artistes, de critiques, d'actrices, dont les mœurs, il est vrai, ne sont pas sévères, mais qui n'appartiennent pas exclusivement à la catégorie très-inférieure si bien classée par le spirituel auteur français inventeur de cette dénomination.

On ne peut se dissimuler qu'il ne résulte une certaine froideur dans le roman de *Puck*, du mélange continuel de la réalité et de la fantaisie adoptée par le romancier. Mais une fois le personnage du petit chien admis comme narrateur, le mouvement des idées et le récit des événements ont assez d'intérêt pour nous faire accepter la fiction. Il nous donne le portrait de son maître, ce type du gentilhomme accompli, un composé de Lovelace et de Grandisson, qui ne laisse pas que d'avoir assez grand air, et se retrouve dans un certain nombre de romans contemporains, comme la personnification des bons et des pires instincts de la jeunesse moderne. Ouida reproduit souvent cette création, en changeant seulement les noms. C'est ou Strathmore, ou Granville de Vigne, ou Chandos; mais c'est

plus particulièrement Beltran, le maître de Puck, qui réunit en sa personne les principaux traits des héros des autres romans :

Plus que jamais sa physionomie me semblait belle et je l'aimais. Ses traits étaient distingués et fins, avec ce beau profil qui est un signe de race dans notre aristocratie anglaise. Habituellement, son expression était froide et dédaigneuse ; mais quand il souriait, la bonté reparaissait dans ses yeux calmes et languissants. Je pensais bien que cette suprême indifférence n'était qu'à la surface, et qu'il y avait une sorte d'affectation dans cette méprisante tranquillité. Quand je vins à le mieux connaître, je trouvai qu'en effet Vere Essendine, lord Beltran, était un de ces hommes mal jugés par leurs semblables, mais très-bien compris par nous autres chiens. C'était, en effet, ses manières empreintes de dédain et de langueur, la nonchalance gracieuse du grand seigneur, se défendant de toute manifestation d'un sentiment quelconque, qui exerçaient une sorte de fascination sur sa propre espèce. Il ne laissait tomber de ses lèvres, dans la conversation, que des phrases brèves et sarcastiques, allant si bien aux caractères hautains. S'agissait-il de ses propres plaisirs, ce semblant d'indifférence disparaissait aussitôt. Il ne calculait plus ce qu'ils pourraient coûter. soit à lui, soit aux autres. On ne l'avait jamais vu en colère, mais il pouvait être implacable dans l'occasion, sans rien perdre toutefois de son indolence apparente... Comme beaucoup d'hommes de notre temps, son unique prétention était de ne prétendre ni au cœur, ni à l'esprit, et pourtant il y eut rarement une plus belle intelligence, ni un ami plus dévoué. Or, il y a toujours lieu d'espérer qu'une belle intelligence se réveillera un jour honteuse de s'être laissée asservir par les sens, et que celui qui peut être un ami véritable, porte en lui le foyer d'un véritable amour.

Ce caractère, ainsi tracé, se soutient et se développe heureusement dans la suite de l'histoire. Les prévisions de Puck se trouvent réalisées, quand Beltran se montre sous les différents aspects où le placent des passions nobles ou coupables. Il encourage les arts en grand seigneur, et particulièrement le théâtre; il est même, sous un nom d'emprunt, commanditaire et directeur d'une petite salle de spectacle, le *Coronet*, propriétaire d'un petit journal, et protecteur généreux des artistes dont il s'entoure. Comme un grand nombre de membres de l'aristocratie anglaise, sa vie se passe au milieu des *sports*, qui ont leur saison et leur usage réglés par cette nation méthodique. La créature belle et perverse qui l'aide à se ruiner, une certaine Laura Pearl, figure sur la petite scène du Coronet, où elle attire la foule. Un jour de colère, elle ameute la foule, qui finit par mettre le feu à la salle. Il ne reste de l'édifice que la portion attenant au foyer dans laquelle Beltran avait coutume de réunir dans des soupers fins ses amis de l'aristocratie et de la presse. Puck et Fanfreluche nous racontent ces soupers et les conversations qui s'y tiennent. Cette partie du roman est piquante et spirituelle ; elle ne fait

pas plus hors-d'œuvre que les digressions critiques que nous trouvons dans bon nombre d'ouvrages d'imagination, dans *Don Quichotte*, dans *Wilhelm Meister*, dans *Gil Blas* même, ce livre inimitable, qui est probablement le modèle auquel s'est attaché l'auteur de *Puck*. Un jour peut-être, cet échange d'idées entre beaux esprits exc tera un intérêt de curiosité chez ceux qui voudront connaître l'histoire littéraire de notre époque de transition ou de décadence. Il y a, entre autres, une appréciation très-fine des mauvaises parodies qui se jouent sur nos petites scènes, ce genre de l'*opérette*, des parodies, auquel on donne en Angleterre le nom de *burlesques;* mais nous sommes, à regret, forcés de retrancher ces passages, trop longs pour les bornes d'un simple article.

En somme, le roman de *Puck*, où il entre tant d'éléments divers, est une sorte de canevas préparé pour offrir à la satire, et parfois, mais plus rarement, au sentiment, l'occasion d'agiter les problèmes de la destinée humaine, et de conclure au triomphe habituel du mal. La portion fantaisiste du roman a plus de charme que les scènes de la vie réelle, presque toutes douloureuses et tragiques. Il y a de grandes défectuosités dans cette composition singulière, où plusieurs actions, qui se confondent plutôt qu'elles ne s'amalgament, entravent et refroidissent l'ensemble; et cependant le dialogue et les dissertations offrent tant de parties brillantes, et les observations sont d'ordinaire si fines, que l'on songe à peine à s'apercevoir des longueurs. Rien de plus agréable que le récit de l'existence que l'on mène dans le vieux château où Beltran va passer en nombreuse compagnie le temps des chasses. C'est un de ces côtés de la vie mondaine en Angleterre que l'auteur excelle à bien voir et à bien décrire; mais Ouida, qui dénonce si bien toutes les affectations, en les étudiant chez les autres, ne laisse pas que de s'y laisser entraîner souvent, par la nature de son esprit ondoyant, compliqué et surabondant.

Après des aventures diverses qui lui ont donné occasion de décrire l'Italie et la France, le petit Puck, vendu par un domestique infidèle, et passé de main en main, est enfin ramené chez Beltran. Un soir, tiré de son panier de voyage, il se retrouve dans le salon du théâtre. Sur le canapé est installée la sceptique Fanfreluche. Voici les réflexions de Puck, quand il voit son ancienne place usurpée:

Je ne pus réprimer un sentiment d'envie et de tristesse. O mes douces habitudes d'autrefois dans ce délicieux logis! Rien qui semble plus charmant et plus regrettable qu'un *home* à jamais perdu dans lequel un étranger s'est installé à notre place. L'épée de feu portée par les anges de la vengeance défendant les portes d'airain, dut paraître moins terrible aux coupables du paradis perdu, que ne l'eût été la vue d'autres créatures hu-

maines se montrant à eux dans la pure lumière du royaume dont ils étaient bannis à jamais.

La vue de tant d'objets qui m'étaient si parfaitement connus, augmentait la confusion de mes idées. Devant moi se représentaient ces mêmes images dont le souvenir m'avait si souvent hanté, comme autant de visions, soit en Italie dans la hutte du *contadino* de la Campanie, soit à Paris, sous le toit d'ardoise argenté par les rayons de la lune. Il n'y avait de nouveau pour moi que le délicieux visage d'une jeune femme à laquelle je ne trouvais rien à comparer, ni dans la réalité, ni dans mes rêves; j'examinais tour à tour cette figure charmante et celles qui m'étaient familières, des amis de Beltran. Avec leurs beaux traits pâles, leurs voix douces, leur mollesse indolente et leur suprême indifférence, ils m'apparaissaient comme des êtres d'un autre monde.

Cette jeune femme, dont la présence surprend Puck, est une de ces créations idéales, comme Ouida aime à les placer dans ses ouvrages, en opposition avec certaines créatures perverses. De même que le roman de *Puck* renferme toute la pensée de l'auteur, de même la ravissante figure de Gladys Gerant est le type le plus accompli de ses héroïnes. Elle est fille d'un de ces fermiers du nord de l'Angleterre, si différents de nos paysans français, et dont l'existence biblique fait penser aux patriarches. Son frère Harold, grand poëte ignoré, a été, comme Chatterton, poussé au suicide par la misère. Venue à Londres pour le chercher, dénuée de ressources, Gladys est prête à mourir de faim, quand elle est rencontrée par le fidèle Bronze, le chien de son frère, en quête de son maître. Bronze est accompagné de Puck, qui s'est lui-même perdu dans la rue, et c'est alors qu'ils sont tous secourus par une petite ballerine du théâtre du *Coronet*, qui emmène Gladys et les chiens à son pauvre logis. De cette rencontre date sa connaissance avec Beltran; et celui-ci, découvrant dans cette jeune fille, belle et inspirée, des dons extraordinaires, prend soin de son éducation, afin de lui ouvrir la carrière dramatique. Puck, qui avait quelque peu oublié Gladys, la revoit au souper de Beltran, dans tout l'éclat de ses premiers débuts.

Avez-vous jamais rencontré dans le monde ou sur la toile d'un vieux maître, un beau visage d'enfant, charmant, doux, sérieux jusqu'à la tristesse, avec de fins cheveux blonds coupés droit et bas sur le front, des yeux rêveurs regardant l'espace, loin, bien loin? Si vous l'avez rencontré, vous avez vu cette jeune fille quand elle entra dans la chambre brillamment éclairée, avec les longs plis de sa robe de velours noir flottant derrière elle; par la gravité gracieuse de ses mouvements elle semblait appartenir à un autre siècle. Telle, on l'eût admirée sur les terrasses de Marly, dans l'atelier de Van Dyck ou dans le palais de Charles Ier, mais on n'en rencontre plus de semblables parmi les femmes de notre temps, même les plus ai-

mables et les mieux nées, qui fument leurs cigarettes ou parlent je ne sais quel argot étrange.

Plus loin, Puck revient sur le charme mystérieux répandu en la personne de la jeune Gladys, à l'occasion d'un portrait qu'un célèbre peintre vient d'exposer, et que tout Londres court admirer. Elle y est représentée dans un de ses rôles, celui de la fille du Saxon Hengist, portant dans ses mains la coupe d'or avec laquelle elle accomplit les rites d'une antique cérémonie. Dans cette description, combinée avec des teintes exquises, il nous parle de nouveau de cette tendre, fière et pensive figure, de ses yeux profonds, de sa bouche éloquente, qui a « le sourire de la jeunesse et toutes les tristesses du génie. »

Gladys est aimée de Beltran, qui la respecte, et renonce pour elle à sa vie de dissipations. Il veut la faire accepter par son monde, et prie sa propre sœur de la prendre sous sa protection. La hautaine lady Leintwardine s'y refuse par des raisons assurément fort plausibles, et ce refus amène entre le frère et la sœur une scène très-bien bien faite, où l'orgueil, le préjugé, l'affection fraternelle, la raison et la passion sont mis en lutte avec une grande puissance. Dans quelques endroits, le talent de Ouida peut redevenir simple : c'est quand la vérité des sentiments l'emporte sur le besoin de chercher *l'effet*. Telle est encore la scène où la petite danseuse Nellie, qui a une passion secrète pour Beltran, le fait prier de venir la voir pour la dernière fois; car elle est mourante de consomption, ce fléau de la jeunesse anglaise. L'auteur nous la montre s'éteignant en souriant, la main de Beltran posée sur son front. Ajoutons à ces touchants épisodes le dénoûment du roman de *Puck*. Empreint d'une grâce mélancolique et pure, peut-être la teinte idéalisée répandue sur ces dernières pages n'est-elle pas absolument d'accord avec la crudité de ton qui distingue cette cruelle satire de la société. Il ne faut pas nous en plaindre; car cet adoucissement nous procure le bien-être qu'apporte à des yeux fatigués le passage d'une trop vive lumière aux paisibles clartés du demi-jour.

Beltran, qui avait dissipé sa fortune, fait un héritage inattendu, et se décide à épouser Gladys. Elle lui demande alors naïvement si elle verra sa sœur, ses amis. Il lui répond seulement : « Je l'espère. » On pourrait comparer leurs entrevues du soir, par une belle nuit d'été, au tête-à-tête de Roméo et Juliette, si le romancier n'avait pris soin de mêler à l'amour qui oublie les soucis de la terre cet autre amour pur et tout-puissant qui régénère les âmes. Beltran, près de l'innocente Gladys, se sent pris de remords au souvenir de sa vie passée : « Les grands et beaux rêves de sa jeunesse lui revien-

nent en foule. Il semble croire que la destinée lui offre enfin l'occasion de les accomplir dans toute leur splendeur. »

Il épouse secrètement Gladys, mais ne doit annoncer son mariage qu'après avoir arrangé les affaires de succession qui lui permettront de la retirer du théâtre pour aller mener avec elle une vie opulente, et désormais utile, dans ses nouveaux domaines. C'est un secret à garder quelques jours encore. Par malheur, durant son absence, Gladys reçoit la visite de la femme qui se faisait appeler Laura Pearl ou Cléopâtre, et qui, devenue marquise d'Isla, par son mariage avec un jeune sot, est, sous son nouveau titre, bien accueillie dans le monde aristocratique. Cette créature odieuse se présente un soir chez la jeune artiste, avant l'heure de la représentation théâtrale. Elle la torture avec une joie féroce, en lui racontant le passé de Beltran. Elle ne se contente pas de lui dire cyniquement tout ce qu'il a été pour elle : flétrissant l'honneur de celui en qui cette âme naïve a foi, elle l'accuse de ne songer qu'à s'approprier un jeune talent, pour s'en servir comme d'un jouet qu'il rejettera bientôt. Gladys, le cœur brisé, se rend au théâtre, où son ennemie se montre en grande loge. L'infortunée fait sur elle-même un effort surhumain; elle joue avec passion, et comme en rêve, pour justifier devant le public l'amour de Beltran; puis, l'apercevant lui-même au moment où il vient d'entrer dans la loge de sa sœur, elle tombe morte en déclamant des vers qui expriment l'état de son âme. Ce tragique dénoûment nous a rappelé ce que racontait mademoiselle Rachel, donnant à Paris ses dernières représentations, alors que, déjà malade, obsédée de *papillons noirs*, elle croyait voir la salle comme un gouffre où l'attirait le vertige. Les grands artistes, en s'exaltant outre mesure, brisent ainsi parfois les ressorts de la vie, et cette mort de Gladys dans le rôle et le costume du portrait dont nous avons parlé, est une invention heureuse et poétique.

Beltran la pleure sincèrement, et fait, à partir de ce jour, fermer les portes du théâtre, qu'il érige en hôpital. Comme le roman se termine d'une manière qui n'est point banale, nous cédons encore à la tentation de donner ces dernières lignes. La citation sera courte, et complétera l'ensemble de cette œuvre, où tant d'éminentes qualités apparaissent dans la trop grande abondance des détails et des incidents. Nous laissons encore la parole à Puck, chargé par l'auteur de nous décrire l'état d'esprit de son maître :

« Beltran, dit-il, continue à vivre dans le monde. Pourquoi pas? Si tous les hommes atteints d'un chagrin profond s'exilaient pour aller vivre au désert ou sur l'Océan, combien serait changée la physionomie de ce monde de frivolités et de modes nouvelles ! L'éloquence serait muette dans

vos assemblées politiques ; — le sourire serait absent de vos bals et de vos parties de chasse ; — le rire franc et insouciant ne retentirait plus à vos oreilles ; — les figures les mieux connues disparaîtraient de vos clubs, de vos parcs, de vos courses ; et, bien que vous ayez rarement senti quelque pitié pour ceux qui s'y rendaient *qnand même*, vous seriez bien forcés de vous apercevoir de tous les vides qui se feraient aux mêmes lieux où, durant tant de saisons, vous avez, non sans envie, suivi de vos regards les plus gais, les plus indifférents, les plus légers, les plus viveurs d'entre vous. . . . . .

« Si Beltran reprit sa vie mondaine, c'est qu'il n'avait pas le courage de se retirer dans la solitude. La solitude! elle est douce aux jeunes hommes qui souffrent pour la première fois ; douce au poëte qui trouve son auréole dans une couronne d'épines, douce encore à l'amoureux, demi-malheureux, demi-glorieux de ses tourments ; mais, pour l'homme du monde qui a dépassé la première jeunesse ; pour celui dont la dernière espérance est morte avec sa dernière joie et sa dernière passion, la solitude serait comme la porte d'entrée d'une maison de fous.....

« Donc, il vit dans le monde et de la vie du monde. Son immense fortune a ramené la foule à ses pieds. Le grand seigneur qui devient riche peut avoir du monde tout ce qu'il voudra, sauf le bonheur..... »

On dit de lui qu'il est un *homme sans cœur;* mais Puck, le témoin secret de ses douleurs cachées, atteste qu'il n'a jamais oublié celle qu'il a véritablement aimée, et se contente de penser que c'est seulement une *vie manquée.* Ces derniers mots sont *en français* dans l'original.

Beltran ne fait pas attention à moi, ajoute Puck, mais je le veille ; je le suis partout ; je le garde, et pour moi c'est assez... Ah ! quand vos poëtes ont peint le dévouement de la femme, ils avaient trouvé cet idéal dans leur chien.

Quand il s'agit d'auteurs étrangers, il ne suffit pas au critique d'écouter son propre jugement, mais bien de donner au lecteur l'idée la plus exacte possible des ouvrages dont il l'entretient. Il était assez facile de faire connaître miss Rhoda Broughton, parce que ses créations vous font l'impression de la vérité prise sur le fait, dans les détails de la vie quotidienne que chacun de nous peut apprécier par lui-même, et qu'elles vous frappent, par leurs bons et leurs mauvais côtés, d'une manière assez vive pour vous laisser juges de leur sincérité. Ouida demande une plus grande attention. Sa pensée paraîtrait une énigme d'autant plus difficile à deviner que, par moments, on peut croire qu'elle n'a pas de *mot*, si nous n'en avions l'explication dans une certaine phrase que nous trouvons noyée au milieu d'une foule de paradoxes. En faisant dire à l'impudente Fanfreluche : « J'ai autant d'horreur de paraître ignorante que de

passer pour édifiante, » l'auteur de *Puck* semble nous indiquer l'inspiration de la plupart de ces romans en tête desquels pourrait se placer cette épigraphe, d'un sens très-clair. Cet aveu nous suffit, et nous en trouvons la confirmation en maint endroit.

En essayant de donner l'idée de l'imagination abondante du romancier, nous avons aussi parlé de la facilité avec laquelle il s'assimile l'imagination des autres. Il n'y a pas là une contradiction absolue, car un artiste peut à la fois imiter et inventer. Si Puck, à quelques égards, nous fait souvenir de Gil-Blas, et emprunte son invention à Cervantes, *Tricotrin* est, assurément, un reflet des *Misérables* ou des *Mystères de Paris*, de tel autre enfin de ces romans socialistes et humanitaires dont notre propre littérature a été, un temps, inondée. C'est parce que cette imagination est facilement impressionnable qu'elle reproduit ce qui la frappe, tandis qu'elle a également des dons qui lui appartiennent, et que sa puissance, son coloris, une certaine invention poétique donnent à ces copies un tour original. Les théories révolutionnaires ont eu leur action sur cet esprit ardent. Tricotrin en est l'organe. Le personnage est faux, ainsi que les sentiments, l'expression est souvent déclamatoire, et pourtant il y a comme un souffle généreux dans l'œuvre entière, et il s'y trouve des détails champêtres, des scènes populaires, des caractères vigoureux, qui font de Tricotrin une composition intéressante et pénible, mal ordonnée et dramatique tout ensemble. Le personnage affublé de ce nom bizarre est un grand seigneur caché sous les habits d'un bohémien. Quand il paraît, il s'annonce en chantant ce refrain de Béranger : *Diogène sous ton manteau*, etc. Il a l'amour du prochain et ne rencontre que des ingrats; se mêle au peuple pour l'instruire, et périt sur une barricade, au milieu d'une émeute qu'il s'efforçait d'apaiser. — On voit de là l'esprit qui doit régner dans cette composition, et cependant nous osons dire qu'elle contient de grandes beautés; que Tricotrin adresse à la foule des paroles éloquentes ; que certains tableaux, entre autres celui de la fête des vendanges en Touraine, sont admirablement peints, mais cela ne suffit pas pour faire goûter à des lecteurs français des théories mises en action, dont il est si atigué, et lui faire accepter des paradoxes dout il a reconnu le danger.

Dans le roman d'*Idalia*, le danger, s'il existait, se trouverait encore atténué par le lyrisme de la forme. C'est une thèse rebattue que son beau langage et ses descriptions d'un éclat magique ne sauvent pas de l'ennui et de l'impatience qu'elle nous cause. Nous y reconnaissons l'influence de madame Sand dans sa *première manière*, celle de *Lélia*, car on sent que c'est l'admiration pour l'illustre romancier français qui a, le plus souvent, inspiré le romancier an-

glais. Ces deux esprits sont faits pour se comprendre. Artistes tous les deux, leur mobile imagination porte l'empreinte des impressions extérieures ou des sentiments et des opinions qui agissent vivement sur eux, et qui revêt aussitôt dans leur pensée une forme romanesque.

D'autres romans de Ouida, ceux de *Strathmore*, de *Granville de Vigne*, celui qui est intitulé *Sous deux drapeaux*, lui appartiennent en propre. Il s'y trouve de grandes beautés et d'impardonnables défauts. *Chandos*, œuvre qui a de la valeur, offre aussi un exemple de ces défaillances dans la composition. L'idée en est profonde; c'est celle de Tartuffe avec d'autres personnages. Tout le commencement du livre est énergique et presque *vrai*. Puis, dans le cours du récit, l'intérêt s'alanguit; les situations, d'abord fortes et dramatiques, deviennent d'une invraisemblance si choquante, qu'elle laisse oublier ce qui, à l'origine, avait eu la puissance de nous émouvoir.

Pascarel, un de ses derniers romans, garde plus d'unité de ton et des proportions plus agréables. Il semble emprunté à plusieurs poétiques ouvrages de madame Sand; mais ici, l'imitation est permise, car elle donne un vêtement nouveau à une forme connue. Ouida, à la différence d'un grand nombre de ses compatriotes, sent et exprime finement tout ce qui se rattache à l'esthétique, et l'*art* italien, sous toutes ses formes, lui a inspiré le roman de Pascarel, qui en est, pour ainsi parler, la personnification. Il s'échappe, de ses descriptions des villes et de la campagne italienne, comme le chaud parfum des rues embaumées de Florence, et le mouvement d'imagination qui fait flotter devant nous, ainsi que dans un rêve, les souvenirs de l'Italie, a un charme qui nous séduit en lisant ce poétique roman dont la donnée n'est nullement morale, mais qu'il ne faut apparemment juger qu'au point de vue purement idéal.

Comment ne pas regretter qu'avec de tels dons Ouida se laisse entraîner dans de fausses voies en copiant sans choix certaines œuvres dont le caractère s'accommode mal avec le génie du roman anglais? en adoptant des doctrines fausses ou subversives, en se laissant aller au courant de sa plume et de ses idées avec une fatale complaisance? Quand on possède assez de talent pour créer des situations et des personnages qui conviennent au pays et au monde dans lequel on vit, il importe de leur conserver la physionomie native et les allures originales. Ces imitations de quelques romans français ne profitent d'ailleurs à personne. Transportés sur un sol étranger, nos auteurs y perdent le souffle qui les animait chez eux, et rien ne démontre mieux l'inanité des sophismes ou l'exagération des idées que de les voir exprimés dans une autre langue.

Où l'imitation serait plus opportune, c'est dans l'emprunt récipro-

que des qualités qui nous manquent aux uns et aux autres. Nos romanciers français gagneraient quelque chose à surprendre aux Anglais le don d'émouvoir avec simplicité ; d'être *vrais* sans tomber dans les excès du réalisme, et d'avoir plus de souci de la portée morale de leur œuvre. Les Anglais pourraient apprendre de nous à mettre dans leurs romans plus de fantaisie, d'imagination et de style. Si nous ne faisons que de rares tentatives pour réaliser ce programme, nos voisins ne semblent pas chercher, de leur côté, chez nous, les éléments propres à enrichir utilement leur littérature. Ils nous empruntent, par exemple, certains procédés de composition pour produire des œuvres décousues et heurtées, auxquelles ils donnent le nom de *romans à sensations;* mais ce que nos romanciers composent avec une étonnante facilité d'invention, ils le copient, pour ainsi dire, par le côté matériel. Ils ont pris de nous ces héroïnes rendues attrayantes, non plus par leurs qualités mais par leurs défauts, telles que nous les avons trop souvent vues au théâtre et dans nos romans modernes. Cette innovation, bien qu'elle ait réussi à miss Rhoda Broughton, ne laisserait pas que d'ôter bientôt à la littérature romanesque, en Angleterre, le caractère si particulier qu'elle doit à la sagesse et au bon sens traditionnel de ses habitants.

Louis Régis.

La suite prochainement.

QUELQUES LETTRES DE M. FOISSET

Le 28 février 1873, mourait à Dijon un homme dont le souvenir restera cher à tous ceux qui l'ont connu, et dont le nom vivra longtemps dans la mémoire des amis de ce recueil auquel il avait, depuis sa fondation, apporté le tribut de ses travaux et l'appui de ses conseils.

C'était un magistrat, un de ces magistrats des anciens jours, comme il en existe encore quelques-uns, pour l'honneur et la sécurité de notre pays. C'était surtout un chrétien, un catholique fervent. Il n'avait pas relégué sa foi dans le mystère de sa conscience et de son intérieur; il l'affirmait hautement, sans jactance comme sans faiblesse et il en avait fait, dès sa jeunesse, la règle lumineuse et obéie de son existence.

Les lecteurs du *Correspondant* ont nommé M. Foisset.

Les hommages et les regrets n'ont pas manqué, grâce à Dieu, à cette vénérée mémoire. Franchissant le cercle de cette province de Bourgogne, que M. Foisset n'avait jamais voulu quitter, à laquelle il avait voué une si filiale affection, le deuil de sa perte a trouvé, à Paris comme à Dijon, d'éloquents interprètes, et on n'a pas oublié les pages émues que d'illustres amis ont, ici même, consacrées à son souvenir.

Mais hélas! au milieu de notre vie si agitée et si troublée, combien l'oubli se fait vite autour des tombes les plus aimées! Combien nous pouvons chaque jour constater la vérité de ce cri arraché naguère au saint ami de M. Foisset, au P. Lacordaire : « L'oubli descend, le silence nous couvre, aucun rivage n'envoie plus sur notre tombe la brise éthérée de l'amour. C'est fini, c'est à jamais fini! »

Je ne puis croire cependant que tout soit fini pour le souvenir d'un pareil homme. J'en puise l'espérance dans ces paroles qu'ajoute presque immédiatement le P. Lacordaire, comme pour

nous laisser une consolation, et qu'il ne me semble pas téméraire de citer à l'occasion d'un si ferme serviteur de Dieu : « Jésus-Christ a donné à ses saints le privilége de produire aussi dans la mémoire des hommes un souvenir pieux et constant. »

Séparé de M. Foisset depuis dix ans, je n'ai pas eu l'amère satisfaction de mêler à la douleur des enfants, des amis qui ont suivi son cercueil, les larmes d'un cœur déchiré par cette mort si imprévue. Mais il m'a été donné d'avoir avec lui, pendant dix ans, une de ces correspondances où il répandait les trésors de son âme. J'ai puisé, pendant dix ans, dans ses lettres, inspirées par un sentiment si élevé de la sainteté des fonctions judiciaires, des encouragements et des leçons. Je voudrais ne pas garder pour moi seul ces enseignements. Je voudrais faire connaître cet esprit si actif, ce jugement si sûr, ce cœur qui s'est conservé, jusqu'à la fin, si ardent et si jeune.

Conseil écouté des hommes les plus éminents, entretenant une correspondance multipliée, livré à des travaux historiques, philosophiques et littéraires qui ne lui ont jamais fait négliger ses fonctions, « le premier des devoirs du magistrat, » disait-il, M. Foisset trouvait encore le temps de suivre d'un regard paternel, de soutenir, d'éclairer par ses avis, quelquefois par ses remontrances, un obscur substitut de province et de lui dire comment il comprenait la mission dont il était investi.

D'autres que moi peuvent puiser dans ces conseils de salutaires inspirations. C'est mon excuse et mon encouragement pour ce que j'entreprends.

Ce n'est point, d'ailleurs, seulement au point de vue spécial des devoirs d'un magistrat chrétien que cette correspondance contient de précieux enseignements.

Personne, peut-être, n'a vu plus tôt et mieux que M. Foisset à quels abîmes la France était conduite par la politique néfaste inaugurée par la guerre d'Italie. Personne n'a plus douloureusement ressenti les amertumes dont les cœurs catholiques et vraiment français ont été abreuvés dans les dernières années de l'Empire. Et en même temps, malgré la vivacité que donnait souvent à sa correspondance, comme à sa conversation, l'ardeur et la générosité de ses sentiments, personne n'a su porter un jugement plus équitable et plus modéré sur les hommes et les événements et faire une appréciation plus sûre et plus prudente des tempéraments que les faits doivent apporter dans la pratique à l'inflexible rigueur des principes.

Fermement attaché à la monarchie traditionnelle, dont il avait puisé dans sa famille le respect et l'amour, M. Foisset considérait son rétablissement comme le moyen le plus efficace de la régéné-

ration de notre pays ; mais il réservait pour sa foi religieuse seule cette adhésion absolue qui ne comporte aucun délai, aucun moyen terme et dont les événements, fussent-ils de nature à bouleverser le monde, ne sauraient un instant altérer la plénitude.

Il me paraît difficile d'offrir un meilleur guide à ceux qui désirent servir avec honnêteté et dévouement leur pays au milieu des crises que nous traversons et sous la menace de celles que nous réserve l'avenir.

I

Après la religion, je ne crois pas que M. Foisset ait rien aimé à l'égal de la magistrature. Il professait pour elle un véritable culte; elle était à ses yeux un apostolat. Aussi, tient-elle dans ses lettres la première place.

« J'ignore, écrivait-il peu de temps avant sa retraite volontaire, combien de temps je resterai magistrat; mais ce m'est une joie de penser que, lorsque je n'y serai plus, il y aura encore, dans le ressort de Dijon, des hommes qui comprendront les fonctions de juge comme je les ai comprises et qui les feront honorer quoi qu'il advienne. La démocratie aura beau faire, elle ne fera pas que ce ne soit un noble emploi de la vie que de la consacrer à maintenir la notion du juste et de l'honnête parmi les hommes. » (10 janvier 1866.)

« Continuez de servir Dieu et la France en donnant l'exemple de la dignité du caractère et en contribuant, pour votre part et de toutes vos forces, à maintenir le sentiment du juste et de l'injuste parmi les hommes. C'est là un saint et noble emploi de la vie. » (13 juin 1866.)

« Dieu vous a appelé au sacerdoce de la justice et à l'honneur insigne de coopérer tous les jours de votre vie à maintenir la notion du droit au milieu des hommes? » (16 février 1872.)

Cette affection passionnée pour les fonctions auxquelles il avait voué plus de trente années de son existence, rien ne put en affaiblir l'intensité. Sans doute, il souffrait plus que d'autres de voir le renouvellement opéré sous ses yeux avec une rapidité qu'il déplorait, briser ces relations, cet esprit de corps, ces traditions qui faisaient autrefois le charme, la force et l'honneur des grandes compagnies judiciaires ; mais son regard s'élevait plus haut que ces accidents et voyait, au-dessus de ce côté en quelque sorte matériel de son organisation, la grande idée morale dont la magistrature continue à être l'expression.

« C'est aujourd'hui que l'année a recommencé pour moi durant trente-quatre ans. Mais il faut avouer que je me suis retiré à temps; il y a encore des juges, il n'y a plus de magistrature...

« Mais ce n'est pas à dire que toute justice ait pris fin en France, et que ceux qui peuvent encore quelque chose pour maintenir dans la société la notion du bien et du mal soient quittes de leur devoir envers leur pays. Loin de là. Nous devons tous faire le bien jusqu'au bout, dans la mesure du possible, selon nos lumières et suivant nos forces. Les tribunaux demeurent une force sociale. » (3 novembre 1871.)

Mesurant toute la responsabilité d'une pareille tâche, M. Foisset ne voyait pas seulement dans les fonctions judiciaires un emploi utile de la vie et en même temps un moyen d'acquérir une situation honorable. Il y voyait pour la conscience, l'obligation impérieuse de consacrer toutes ses forces, d'employer tous ses efforts à tenir son intelligence et ses sentiments à la hauteur de cette mission redoutable qui ne consiste pas seulement à prononcer sur des questions d'intérêt, mais qui confère à l'homme le droit effrayant de juger les actions de ses semblables et de les punir s'ils ont mal fait.

Aussi, pour lui, le magistrat n'était pas seulement un homme de métier, de science pratique et professionnelle; rien de ce qui orne l'intelligence, de ce qui élève le cœur ne devait, pensait-il, lui être étranger.

Par dessus tout, j'ai à peine besoin de le dire, il demandait, il exigeait de lui cette dignité d'existence, cette pureté de mœurs qui puisent leur source dans une foi religieuse vivante et efficace, sans laquelle il n'estimait pas qu'on pût être un magistrat complétement digne de ce nom.

« *Confortare et esto vir.* La famille vous manque et cela vous est dur, plus dur qu'à personne, je le comprends. Mais c'est l'épreuve commune aujourd'hui; celle du collégien, celle de l'étudiant, celle du soldat, celle du fonctionnaire à tous les degrés, depuis le surnumérariat jusqu'au mariage. Il faut accepter cela comme le commentaire du *Non habemus hic manentem civitatem sed futuram inquirimus.* » (9 février 1863.)

« Étudiez Morin, lisez les *Sources.* Voyez dans les conseils du P. Gratry ceux dont vous pouvez faire pratiquement votre profit personnel. Imposez-vous de lire tous les jours un chapitre des évangiles ou des épitres de saint Paul. C'est nourrissant et fortifiant. Les magistrats du bon temps, les Molé, les Talon, les Lamoignon n'y manquaient pas. *Hoc fac et vives.* » (9 février 1863.)

« Abrégez vos visites, coupez court aux conversations malsaines et faites-vous une solitude où vous vivrez en bonne compagnie, avec les livres et avec Dieu. Ce sont des amis qui ne nous manquent nulle part.

« Appliquez-vous à tout faire de votre mieux. Prenez le superficiel en horreur. » (24 juin 1863.)

« Ne vous lassez pas du P. Lacordaire. Ce n'était pas un jugement bien sûr; mais c'était une âme admirable, sans parler de son éloquence. » (2 novembre 1863.)

« Je voudrais voir en vous un magistrat chrétien, taillé sur le patron d'Omer Talon (au gallicanisme près). C'était là un avocat général. » (6 janvier 1864.)

« Vous me demandez ce qu'il faut lire de Daguesseau. Rien autre chose que les *Instructions à son fils sur les études propres à former un magistrat*. Il y a là un plan général d'études qui montre ce que c'était qu'un magistrat au dix-septième siècle et ce que devrait être, *mutatis mutandis*, un magistrat du dix-neuvième. Il commence par l'étude de la religion. Pascal et Bossuet, auxquels il renvoie, ne vous sont pas aussi familiers que je le voudrais. » (29 janvier 1864.)

« Soyez homme de palais avant tout, c'est votre premier devoir; mais, de grâce, ne vous encroûtez pas. Conservez le goût des idées générales. Continuez de lire et lisez des livres qui aient de la valeur. » (22 août 1865.)

Et résumant dans quelques lignes, que je voudrais voir inscrites au frontispice de tous les prétoires, les obligations dont il avait une si claire intelligence :

« Faites votre devoir de chaque jour en pensant au compte que vous devez à Dieu de votre charge et laissez à la Providence le soin du reste. » (25 janvier 1868.)

La pensée de M. Foisset rencontrait parfois, lorsqu'une vive impression le dominait, des accents d'une véritable éloquence. Me pardonnera-t-on de faire intervenir, plus que je ne l'aurais voulu, ma personne dans la transcription de ces extraits, et de ne pas résister au désir de citer tout entière cette lettre, inspirée par quelques réserves que j'avais mises à mon admiration pour le P. Gratry :

« Ce n'est point au hasard que je vous avais donné *les Sources*. Dans ma pensée, je vous donnais là un ange gardien, l'ange des bons conseils et des inspirations fécondes.

« Mais vous êtes terrible, tout d'une pièce. Une belle intelligence vous apparaît. Belle tant qu'il vous plaira, dites-vous, mais sa mé-

taphysique ne me va pas. Eh ! cher ami, laissez-là la métaphysique du P. Gratry. Il s'agit bien de métaphysique ! Il s'agit d'élan ! *Sursum corda! Sursum mentes!* Il s'agit d'idéal, il s'agit d'avoir le feu sacré. Malheur à vous, si vous vous arrêtez à des chicanes de mots !

« Vous êtes révolté (c'est vous qui me l'écrivez) de lire dans le P. Gratry : « L'âme est une sphère. »

« Pascal ne l'était pas quand il définissait Dieu : « Une sphère in-« telligible (vous diriez, vous, inintelligible), dont le centre est par-« tout et la circonférence nulle part. »

« Il faut être plus large d'esprit, plus flexible d'intelligence et tolérer ces métaphores.

« Il faut surtout prendre dans un homme ce qu'il a de bon. Or, ce que le P. Gratry a de bon, c'est qu'il a des ailes. Ne vous appesantissez pas sur ceci ou sur cela. Ayez des ailes... Le P. Gratry habite une région supérieure. Je ne le donne point comme un esprit juste ; mais Platon n'était pas du tout un esprit juste, et l'on n'en dit pas moins le *divin* Platon.

« Oui, *mens divinior atque os*. Le P. Gratry aussi est de la famille de Platon. C'est un rêveur ; mais ses rêves sont de ceux qui vous transportent dans un monde supérieur, de ceux qui me donnent la fièvre de l'enthousiasme. Or, a dit le P. Lacordaire, il faut qu'un enthousiasme mène l'homme, autrement il demeure médiocre à jamais. » (26 février 1863.)

Ce n'était pas seulement dans les temps calmes que M. Foisset montrait ainsi à ses jeunes disciples la voie dans laquelle ils devaient marcher. Lorsque la révolution grondait, lorsqu'arrivaient les jours où il devient plus difficile à l'honnête homme de connaître son devoir que de le faire, son intelligence s'inspirait en quelque sorte des difficultés mêmes et y puisait une incomparable sûreté de vues.

Qu'on lise cette page, écrite le 5 *septembre* 1870, sans que les sentiments de douleur et d'indignation dont son âme était remplie altérassent en rien la rectitude et l'impartialité de ses appréciations sur les événements.

« Vous n'avez pas à faire acte *d'adhésion* au nouveau gouvernement ; vous n'avez pas à protester non plus. Vous occupez un poste ; vous y restez jusqu'à ce que vous soyez relevé de garde. Le gouvernement s'intitule « Gouvernement de la Défense nationale. » Bon gré mal gré, il est cela. Vous auriez mauvaise grâce à lui refuser votre concours sur ce terrain. Encore une fois, vous avez été

mis à un poste; vous y restez, sans faire quoi que ce soit pour saluer le soleil levant, en exécutant les ordres qui vous seront transmis, s'ils n'ont rien qui répugne à la conscience et à l'honneur, mais sans dire un seul mot à la louange de la révolution qui vient de s'accomplir au mépris flagrant du suffrage universel. Si l'on vous demande davantage, refusez avec calme, sans jactance, et attendez votre révocation, qui ne vous déshonorera certainement pas.

« Ne donnez aucun signe d'approbation au fait du 4 septembre, à l'envahissement du palais législatif par une foule sans nom, à la violence faite à la représentation nationale. Que votre correspondance officielle soit vierge de toute bassesse.

« Le jour où l'on exigera de vous un sacrifice quelconque de vos principes ou de votre dignité, vous refuserez en motivant votre refus, puis vous attendrez avec fermeté la nomination de votre successeur. »

En ce temps d'égoïsme et de préoccupations personnelles où les meilleurs croient avoir assez fait lorsqu'ils remplissent vis-à-vis de leur famille les obligations qui naissent, après tout, des penchants les plus naturels du cœur de l'homme, n'est-il pas admirable de voir cette chaleur de sentiments s'étendre bien au delà du cercle où cependant tant de satisfactions et de devoirs permettaient, semble-t-il, à M. Foisset de se renfermer?

C'est qu'il était de ceux chez lesquels les dons de l'intelligence ne portent nul préjudice aux qualités du cœur; c'est qu'il avait pour les âmes ce dévouement, cette tendresse dont Dieu a fait l'apanage de ses plus nobles créatures.

On raconte qu'un jour quelques amis étaient réunis autour du P. Lacordaire. M. Foisset était peut-être le moins célèbre, il n'était certainement pas le moins écouté. La conversation vint à tomber sur Bossuet. Le P. Lacordaire, rappelant un parallèle souvent essayé entre l'évêque de Meaux et Fénelon, exprimait cette pensée, que si le génie était supérieur chez Bossuet, Fénelon attirait davantage par les dons de son cœur. M. Foisset se leva, avec un de ces mouvements qui lui étaient familiers, et lança à son ami cette singulière apostrophe : « Mon père, pour parler ainsi de Bossuet, il faut que vous ne l'ayez jamais lu! »

Le P. Lacordaire ne répondit pas, mais on peut se demander si nous ne devons pas à cet incident cette page, la plus parfaite peut-être qui soit sortie de la plume de l'illustre religieux, et que nul, j'en suis certain, ne s'étonnera de voir reproduite dans un travail consacré à son biographe et à l'un de ses plus fidèles amis :

« Quand on lit l'histoire des variations de Bossuet, une des choses qui frappent le plus, dans ce mâle génie, c'est sa bonté. Il tient sous sa verge, et c'était la plus terrible qu'une main d'homme eût portée depuis Moïse, il y tient les auteurs d'un schisme détestable qui avait arraché à l'Église une moitié du monde et créé des maux dont le regard de Bossuet mesurait avec effroi toute l'immensité. Cependant, nulle part vous ne rencontrez l'injure, mais une discussion puissante et calme, un épanchement sérieux de la vérité; et lorsque les personnes doivent inévitablement paraître avec leurs faiblesses et leurs crimes, on sent que l'historien est trop loin dans la paix pour leur insulter. Il montre ces grands coupables tels qu'ils furent, sans leur refuser rien de ce qui peut encore exciter l'intérêt, et comme pour se reposer d'un spectacle qui lui est douloureux, il consacre un chapitre tout entier à pleurer l'âme et le souvenir de Mélanchton. C'est que Bossuet était de la race de ceux en qui l'Evangile n'est diminué ni par le défaut de vues, ni par les passions et l'inclémence du cœur : il avait la main droite sur le Lion de Juda et la gauche sur l'Agneau immolé avant tous les siècles. On ne se fait guère ainsi, on est fait de Dieu quand Dieu, pour toucher le monde, veut unir la tendresse au génie dans une même créature. » (*Vie d'Ozanam.*)

M. Foisset était de cette race. Malgré l'ardeur de ses sentiments, malgré la vivacité, la véhémence avec laquelle débordait parfois leur expression, la bonté, la tendresse, étaient l'un des traits caractéristiques de sa nature; personne, surtout, n'était moins que lui accessible à la malveillance. La raillerie, le sarcasme lui étaient inconnus. Son âme était trop sincère et trop sérieuse pour comprendre ces tendances de l'esprit qui ne se séparent guère d'une nuance de scepticisme, et comme sa foi religieuse réglait pour lui les moindres devoirs et les penchants en apparence les plus indifférents, il plaçait sous l'autorité d'un des plus suaves préceptes de la morale divine les conseils qu'il donnait à ce sujet :

« C'est une véritable infirmité que l'esprit quand on l'emploie à scruter sans relâche le côté défectueux de chaque homme et de chaque chose.... Cela stérilise. Il faut voir les gens tels qu'ils sont, sans les surfaire, mais sans se complaire à ravaler qui que ce soit. *Quod tibi fieri non vis, alteri non feceris.* » (4 janvier 1868.)

II

Lorsqu'on connaît les sentiments qui animaient son cœur, on peut deviner avec quelle douloureuse anxiété M. Foisset suivit, pendant les dix dernières années de l'Empire, la trame des événements dont la clairvoyance de son esprit lui faisait deviner la fatale solution.

Catholique avant tout, c'était à l'Église que se rapportaient ses premières et plus intimes préoccupations; il savait bien, d'ailleurs, par quel lien indissoluble la France et le catholicisme sont unis, et lorsqu'il priait pour l'Église, c'était aussi pour la grandeur et la prospérité de son pays qu'il implorait le secours de Dieu. Aussi quelle douleur n'envahit pas son âme au spectacle des faits qui s'accomplissaient en France et en Europe dans le cours de ces tristes années.

Ces angoisses donnaient à son esprit une pénétration singulière.

« Je crains, écrivait-il, dès le mois d'avril 1867, que, pour opérer une diversion dans les esprits, l'empereur ne précipite la France sur le Rhin. »

« Vienne une guerre avec la Prusse, *soixante mille soldats italiens* marcheront sur Rome. » (25 octobre 1867.)

« Que vous dirai-je, au début de cette année formidable, si grosse de menaces pour la France et, par contre, pour l'Église? Comment conjurer la guerre, qui est dans l'air comme la foudre? Et qui peut dire ce qui en sortira? Peut-être l'invasion de la France; il ne faut, pour cela, qu'une grande bataille perdue sur le Rhin. » (4 janvier 1868.)

Au milieu de ces tristesses, les seules consolations que M. Foisset ressentît, il les trouvait dans l'attitude des catholiques et de l'épiscopat.

« Quelle fulgurante éloquence que celle de l'évêque d'Orléans! Quelle bravoure, quel élan chez les soldats du pape! Quel entrain dans la souscription pontificale! » (25 octobre 1867.)

« Les catholiques ont sauvé l'honneur. Leur force, après tout, est une force morale. Dans l'ordre moral, tant que l'honneur est sauf, rien n'est perdu. Le grand point est de se garder de l'abatte-

ment. Notre conscience est à nous. Nous serons fidèles à Pie IX détrôné comme à Pie IX roi; on n'arrachera pas cela de nos âmes. » (2 novembre 1867.)

« Je sens comme je le dois l'honneur et le bonheur d'avoir un évêque comme l'évêque d'Orléans, l'honneur et le bonheur de la séance du 5 décembre. Il y a encore de la séve et de la foi dans notre pays. » (4 janvier 1868.)

Quant à la politique qui avait amené de pareils résultats, il la stigmatisait en une ligne : « Napoléon III est déshonoré; annulé politiquement au dehors, erdu au dedans. »

« Ne croyez pas, ajoutait-il immédiatement, que je m'en réjouisse. » (2 novembre 1867.)

Quelque sévère, en effet, que fût son jugement sur la politique de l'empereur, M. Foisset ne désirait pas son renversement, quand rien ne lui semblait prêt pour le remplacer que la révolution.

Homme d'ordre, d'autorité avant tout, il pensait que la première condition de l'existence d'une nation, c'est d'avoir un gouvernement respecté et obéi.

« Je n'ai jamais eu de sympathie pour le régime actuel. Mais je vous jure que je me ferais tuer pour le défendre contre l'anarchie. Et il y a mille à parier que ce serait l'anarchie qui recueillerait sa succession. Et ce ne serait pas gai. » (5 janvier 1867.)

« Nous allons je ne sais où. Tout craque et rien ne se prépare pour une reconstruction où l'honnêteté et la vraie liberté puissent trouver leur compte. A la garde de Dieu! C'est sur lui, sur lui seul, qu'il faut faire fond; mais par où avons-nous mérité qu'il fasse un miracle en notre faveur? En attendant, j'ai pris pour devise : « Mieux vaut un mauvais gouvernement que point du tout. » (15 mars 1867.)

« Le 2 décembre a été une mauvaise action, accomplie par des hommes sans scrupules, qui ont conduit cela comme on conduit un mauvais coup. Mais ce n'est pas une raison pour recommencer 1848 et mettre la France dans la situation qui nous attendait en 1852. » (2 décembre 1868.)

Ce sentiment de la nécessité, pour une nation, d'être gouvernée, d'avoir à sa tête une autorité reconnue et écoutée, éclatait parfois dans ses lettres avec une singulière énergie.

« Rochefort n'a d'autre raison d'être que de braver l'Empire et de le mettre au défi de l'empoigner, vu que lui, Rochefort, a tout

Paris derrière lui. Cela étant, il fallait prouver à l'Europe qu'on n'a rien à craindre de ce matamore. Pour cela, il était nécessaire de le poursuivre; il ne l'était pas moins de faire exécuter le jugement. A la place des ministres, j'eusse préféré, comme eux, le faire exécuter à la barbe de Flourens et des bravaches qui s'étaient réunis rue de Flandres. Au fond, l'on n'eût gagné quoi que ce soit à attendre. Tous les jours, *la Marseillaise* eût répété : « Osez « donc!.... Ah! vous n'osez pas. » Et après la session, les *bravi* se seraient retrouvés pour tenter une émeute, ou bien Rochefort s'en serait allé en Belgique, comme Flourens; ce qui eût été l'impunité. Je ne comprends pas que le sens de ce que c'est qu'un gouvernement se soit affaibli en France à un tel point qu'il y ait deux avis là-dessus parmi les honnêtes gens.

« Rochefort est à Sainte-Pélagie, et ni Saint-Antoine ni Saint-Marceau ne s'en sont émus, n'est-ce pas une victoire? » (12 février 1870.)

« Il faut que la France reste libérale, mais je veux qu'elle soit gouvernée. M. Ollivier plaide tant qu'on veut; mais ne gouverne pas, non, pas même le ministère de la justice. » (11 mai 1870.)

Aussi trouvait-il bien coupables ces coalitions, dont notre histoire parlementaire ne cesse pas de nous donner le désolant spectacle. Son jugement si sûr et si droit lui faisait découvrir et réprouver, dans ces alliances, une immoralité dont la révolution seule pouvait recueillir le bénéfice.

Et qu'on ne croie pas que ces sentiments fussent chez M. Foisset le résultat d'une indifférence bien éloignée de sa ferme et croyante nature. Nous avons vu quelle était la liberté, la sévérité de ses jugements sur la politique de l'Empire. Rien ne lui était plus antipathique que les hésitations et le scepticisme qui se cachent le plus souvent sous les apparences d'une soi-disant modération et d'une prétendue impartialité. Il trouvait des traits incisifs pour percer à jour cette hypocrite affectation :

« Comme vous avez raison de railler ces soi-disant impartiaux qui se croient des hommes supérieurs parce qu'ils nagent entre deux eaux! « Il y a des torts des deux côtés; on exagère des deux « parts. » C'est une formule plus que banale, mais c'est si commode! Cela dispense d'examiner une question. Il me semble entendre un homme à qui son voisin de droite dit : *deux et deux font quatre*, et son voisin de gauche *deux et deux font six*. Vous exagérez tous les deux, reprend le sage par excellence; la vérité, c'est que *deux et deux font cinq*. » (20 avril 1868.)

Les événements prévus et redoutés par M. Foisset s'accomplirent. 1870, année néfaste, vit se déchaîner la guerre attendue par lui, et se dérouler toutes les conséquences prédites par la clairvoyance de son patriotisme. On peut juger quelle fut sa douleur en apprenant successivement les coups de foudre qui inauguraient cette fatale campagne, et nous conduisaient, en moins d'un mois, au désastre de Sedan. Et néanmoins, dès le lendemain, ce n'est pas un cri de découragement, mais un cri d'espoir et de confiance qui sort de cette âme si virilement trempée :

« Je redoutais plus que beaucoup d'autres les périls de la guerre présente; je savais que nous ne pouvions perdre impunément une grande bataille, et que la défaite aujourd'hui, ce serait l'anarchie demain. Mais jamais je n'ai eu l'idée d'un effondrement aussi rapide et aussi complet. Sachez une chose : ceci est un Iéna retourné. En 1806, en un mois, Napoléon Ier occupe toute la monarchie prussienne, *Berlin compris*, et de toute l'armée ennemie il ne reste pas en face de nous un seul homme : tout fut tué, pris ou dispersé en un mois. La Prusse de 1806 s'est relevée; j'ai la confiance que la France de 1870 ne restera pas à terre. Il est vrai que la Prusse de 1806 n'était pas en proie à l'affreux dissolvant révolutionnaire que vous savez.

« Je pense comme vous, sous tous les rapports, sur les causes de tout ceci, mais cela ne me console pas, ni vous non plus. Puis il serait indigne de nous d'insulter ce qui est à terre. » (5 septembre 1870.)

L'invasion arriva. Pour la seconde fois dans sa vie, M. Foisset dut subir cette souffrance inexprimable de voir l'étranger maître de son pays et de son foyer. Plus que septuagénaire, il n'hésite pas à revenir à Dijon, attendre l'approche du vainqueur:

« Je suis seul à Dijon; mon fils et les siens sont restés à Bligny pour veiller sur les caves et sur ma chère bibliothèque. Moi je me réinstalle ici pour y attendre l'ennemi. C'est à Dijon que Dieu m'a mis ; mon devoir est d'y être..... Prions pour la France et sans relâche. Je suis navré, mais non abattu. *Patior sed non confundar; scio enim cui credidi.* » (22 octobre 1870.)

Et quelle peinture de cet hiver d'angoisses !

« Sachez une chose : c'est que rien ne rend plus égoïste qu'un fléau public. Or, quel fléau que l'invasion, que l'occupation par l'ennemi du foyer domestique! Dijon est sous l'approche, sous la

menace de l'occupation. Chacun se ramasse en soi, ne pense qu'à soi, à sa sûreté personnelle, à la sûreté de son mobilier ou de sa bourse. On va aux nouvelles, puis on se renferme chez soi, où l'on s'interdit toute conversation (les murs ont des oreilles). Quelle vie misérable à tous égards!

« Je suis plus heureux que beaucoup d'autres ; j'ai ici ma fille et ses enfants; je donne tous les jours une leçon d'histoire ecclésiastique à mes petites-filles. C'est là une grande douceur.....

« On prie beaucoup ici ; c'est encore de l'égoïsme, mais sous sa forme la plus acceptable. Le sentiment catholique, d'ailleurs, est très-intense : quelque préoccupé qu'on soit de sa situation propre et de celle de la France, on pense encore beaucoup au pape; et moi qui ai assisté à la suppression absolue de Pie VII par Napoléon Ier, je constate avec bonheur que la captivité de Pie IX au Vatican émeut beaucoup plus les fidèles que ne l'a fait, il y soixante ans, la captivité de Savone et de Fontainebleau. Cette émotion est le contraire de l'égoïsme que je dénonçais tout à l'heure, et je suis heureux d'en prendre acte. » (27 octobre 1870.)

Ces tristesses ont abrégé bien des existences; elles ont profondément atteint ce cœur où vibraient tous les nobles sentiments et dans lequel les années n'avaient fait qu'accroître la générosité et la puissance des affections.

Elles n'ôtaient rien pourtant à la sagesse et à la modération de ses jugements, et lorsque la crise s'apaise, c'est avec la même absence de parti pris qu'il apprécie les événements :

« Nous avons une république intérimaire, dirigée par un habile homme, M. Thiers, représentée à l'étranger par le duc de Noailles, le duc de Broglie, le comte Melchior de Vogué. C'est un expédient, j'en conviens, et non une solution; mais combien j'aime mieux ce gouvernement-là que point du tout!

« En attendant, il est urgent de reconstituer en France le parti de l'ordre, le parti de ceux qui veulent conserver la religion, la famille, la liberté des cultes, la liberté de l'éducation, la liberté du travail. Tout cela est ouvertement menacé par l'*Internationale*, qui a derrière elle une armée de barbares à Paris, une à Lyon, une à Marseille, une à Saint-Etienne, etc., etc.

« Le premier point est de constater combien ces gens-là sont en minorité. Et pour cela, il est urgent de rétablir le vote à la commune. Ce sera le rôle de l'Assemblée.

« Le nôtre est de reconstituer le parti de l'ordre, en vue des élections prochaines.

« Il faudra ensuite reconstituer la presse locale.

« Tout cela exige un certain esprit de conciliation, mais surtout une certaine décision de caractère, chose rare. » (24 février 1871.)

A un moment, toutefois, le découragement semble s'emparer de M. Foisset, et en vérité on le conçoit au mois d'avril 1871, alors qu'on se demande si la France ne va pas périr sous l'effort de cette insurrection parricide qui, sous l'œil de l'étranger, force notre armée, revenant épuisée de la captivité, à verser les dernières gouttes de son sang pour arracher aux *barbares*, maîtres de Paris, la patrie et la civilisation :

« Quelle situation ! vous écriez-vous.

« Oui, quelle situation ! Certes, l'effondrement matériel est inouï, incommensurable ; mais que dire de l'effondrement moral, du désordre des idées, de l'impuissance où sont les hommes de sens de se faire écouter dix minutes de suite par un interlocuteur? Jamais les Français n'ont fait moins d'usage de leur raison. Quelles absurdités ne sont pas crues en fait de nouvelles ou de prophéties ! quelles énormités ne sont pas admises, sans hésiter, sur tous nos généraux sans exception, sur les prêtres, sur les riches ! quelles montagnes de haines accumulées au fond des cœurs ! Il n'y a pas de village qui n'ait ses loups enragés. Ce sont des possédés du démon ; il n'y a pas à raisonner avec eux; il faudrait pouvoir les exorciser, et on le peut. Comment? Par la prière. Heureusement, on peut toujours prier..... La présence des Prussiens, le séjour des garibaldiens, les racontars de trahison des mobiles à leur retour, ont causé dans les esprits une confusion, un trouble énormes. Nul ne peut dire ce qui sortira de cette fournaise. Ce matin, à ma porte, une femme disait : « Ces brigands de l'Assemblée ! » (20 avril 1871.)

« On est bien près de désespérer d'un pays qu'on empoisonne tous les matins à haute dose dans des centaines de milliers de feuilles à un sol, comme celles qu'on crie dans les rues de Dijon. Jamais nous n'avons été moins gouvernés ; je me consume dans mon impuissance. » (5 juin 1871.)

Mais dans cette âme énergique, le découragement n'est jamais de la faiblesse. Jamais M. Foisset n'y trouve un motif de se retirer de la lutte, et quelque terribles que lui apparaissent les crises de l'avenir, il est de ceux qui sont décidés à faire leur devoir jusqu'au bout, plaçant en Dieu leur espoir et attendant de lui seul leur récompense.

« L'antichristianisme est absolument le maître en Europe. La liberté de l'enseignement vient de succomber en Allemagne et en Suisse. Partout les sociétés secrètes font ce qu'elles veulent. Cela rappelle la parole de Notre-Seigneur aux Juifs : *Nunc est hora vestra et potestas tenebrarum.*

« Malgré cela, l'unité tient bon, l'épiscopat ne se divise pas, et même en Allemagne, les curés suivent leurs évêques et les peuples suivent les curés. J'ai confiance dans le résultat final, mais l'épreuve sera formidable. » (12 mars 1872.)

« Nous avons eu à Saint-Bénigne une affluence *absolument sans exemple et sans égale* à la station du Carême, prêchée par le P. Chocarne. C'est une consolation bien inattendue que ce reflux des populations au sein de l'Église en l'an de grâce 1872. Le fait paraît avoir été général en France : on cite surtout Paris et Marseille. C'est à peu près indépendant du mérite de la prédication : il y a là une pure grâce de Dieu, et aussi un témoignage des bons éléments qui subsistent (mais qui subsistaient à l'état latent) dans notre infortuné pays. » (11 avril 1872.)

« Je vous remercie de ce que vous me dites de mon dernier article sur M. de Montalembert. *Hæc meditare, in his esto.* Rien n'est fortifiant comme la méditation d'une telle vie. Je crains bien, mon cher ami, que la vôtre ne soit réservée à des épreuves plus formidables encore que celles que M. de Montalembert et moi avons traversées. Il n'est pas du tout certain que nous ne reverrons pas la Commune de 1871, maîtresse non pas de Paris seulement, mais de toute la France. Sans doute, la crise aurait un terme, comme la Terreur; mais, en attendant, combien de sang et de ruines! Et après? Après, la pauvre France, saignée à blanc, sera bien près de ressembler à la Pologne de 1772. *Quod Deus avertat!* » (24 novembre 1872.)

Cette vaillance, sous l'étreinte même de la mort qui s'approchait, ne s'est pas démentie, et six semaines avant qu'il ne succombât, déjà irrémédiablement frappé :

« Je viens d'être fort malade, écrivait-il, et je suis réduit à dicter. C'est un grave avertissement, à mon âge (j'aurai soixante-treize ans dans deux mois). Je suis bien affaibli et je ne sais trop si de longs travaux me sont encore permis; mais je prie Dieu de me faire la grâce de mourir sur la brèche en défendant la religion et la société. » (9 janvier 1873.)

Je ne sais si je me trompe en mesurant, au charme douloureux

que je trouve dans l'évocation de ces souvenirs, l'attrait qu'ils peuvent avoir pour d'autres. Et pourtant, la révélation par elle-même d'une âme si chrétienne et si française ne peut être, ce me semble, dépourvue d'intérêt pour ceux qui ne l'ont pas connue.

Le 9 février 1873, dix ans jour pour jour après la date de la première lettre de cette précieuse correspondance, M. Foisset m'écrivait pour la dernière fois :

« Je me recommande à vos prières *pro innumerabilibus peccatis et offensionibus, et negligentiis meis.*

« *Consecrem tibi Domine, facienda ut sint secundum te, ferenda ut sint propter te.* »

Vingt jours plus tard, la mort, qui l'avait si cruellement frappé dans ses plus chères affections, l'atteignait à son tour.

Il la vit s'approcher sans crainte, préoccupé avant tout de ne pas augmenter les angoisses d'une famille qui l'entourait de sa tendresse et de son dévouement.

Il connaissait, par expérience, le déchirement de ces séparations dont les consolations de la foi la plus vive sont impuissantes à faire disparaître l'horreur, parce que c'est Dieu lui-même qui l'a mise au plus profond du cœur de l'homme.

Époux, père, parent et ami dévoué, il avait goûté, dans ce qu'elles ont de plus doux et de plus saint, toutes les jouissances des affections humaines; mais il avait aussi, par une compensation douloureuse, épuisé successivement toutes les amertumes de leur disparition.

Avec quel accent il les exprimait! avec quelle émotion il s'y associait chez les autres!

« J'ai besoin de toutes vos prières. Ma pauvre femme est condamnée, et condamnée à bref délai, par les médecins. Je suis plus faible que je ne puis le dire devant cette attente sans espoir. Demandez, mon ami, demandez avec ferveur, pour moi et les miens, cette force que nous ne trouvons jamais en nous-mêmes pour la souffrance, mais que Dieu sait donner quand il lui plaît à ceux qu'il éprouve. » (19 août 1867.)

« C'est une grande perte pour nous que celle de N... Il faisait honneur à la religion. Je le regrette du plus profond de mon âme. La fermeté de sa mort ne m'étonne point. Si vous aviez vu la sérénité de ma pauvre femme dans ses derniers jours! C'est bien d'elle qu'on a pu dire :

Cursum consummavit
Secura.

« Il est bien juste que ceux qui meurent dans le Seigneur nous laissent à nous qui survivons de pareils exemples. » (25 octobre 1867.)

« Dieu me l'avait donné, Dieu me l'a ôté. Que le nom du Sei-« gneur soit béni ! » Que cette parole est difficile à dire du fond du cœur ! Et pourtant, pourquoi Dieu avait-il créé l'âme de votre fils, sinon pour être heureux avec lui durant toute l'éternité ? Et maintenant vous êtes sûr que cet ange voit la face de Dieu, et qu'il priera pour vous et pour sa mère tous les jours de votre vie. J'ai perdu à cet âge une de mes filles ; si vous saviez avec quelle confiance je l'invoque tous les jours ! Avoir un saint dans sa propre famille, un saint de son sang ! Quelle grâce de Dieu ! » (Octobre 1869.)

« Votre lettre est du 20 octobre. Le 18, j'avais perdu la personne la plus remarquable de ma famille, et celle qui, après mes enfants, me portait, depuis trente-cinq ans, l'affection la plus profonde.....

« Elle avait été mariée cinq ans à peine à un orphelin de ma famille, qui me chérissait comme son père et que j'aimais comme mon fils. En 1841, elle avait perdu coup sur coup son mari et ses quatre enfants, et depuis elle s'était renfermée dans un tombeau véritable, où elle les a pleurés trente ans avec une douleur qui ne voulait pas être consolée et qui n'a pas fléchi un seul jour. » (3 novembre 1871.)

Quelle page lui inspire la mort de M. de Montalembert !

« Vous me voyez attéré encore de ce coup de foudre. Oh ! mon Dieu ! mon Dieu !

« La veille au soir, il était plein de vie, plus animé, plus brillant en conversation que jamais. Il avait lu jusqu'à minuit, et il s'était endormi d'un sommeil paisible qui a duré jusqu'à sept heures du matin. A huit heures, il se sent pris d'une douleur poignante ; il pousse un cri. La Sœur de bon-secours voit la mort sur son visage : « Monsieur le comte, voici la fin. Récitez avec moi un « acte de contrition. » Elle commence ; le malade répète avec elle. Mais avant que l'acte ne soit achevé, il perd connaissance. Il a pu recevoir l'extrême-onction. Il était prêt, car il comptait communier ce jour-là.

« Vous ne verrez plus des hommes de cette taille, mon cher ami.

« Ozanam est mort, Lacordaire est mort, Montalembert est mort. Je puis dire, comme le dernier des Machabées : « *Perierunt fratres mei omnes pugnando pro Israël et relictus sum ego solus.* » (18 mars 1870.)

Trois ans après, M. Foisset remettait à Dieu son âme, brisée par les douleurs de tout genre qui l'avaient assaillie pendant le cours de ces terribles années.

Il mourait, plein d'angoisses sur le sort de son bien-aimé pays, sans avoir eu la consolation d'assister à l'effort tenté par les derniers survivants de ses amis pour faire sortir la France de la voie funeste où il la laissait engagée. Mais ne le plaignons pas : il voit aujourd'hui, dans la lumière de Dieu, nos luttes, nos sujets d'inquiétude et aussi nos motifs d'espérance.

Il laisse à ce Dijon qu'il a tant aimé, aux magistrats, aux jeunes gens, vers lesquels l'inclinait une si paternelle sollicitude, le souvenir d'une des âmes les plus droites, les plus viriles et les plus tendres qu'il soit possible de rencontrer.

Gardons précieusement, nous surtout, magistrats, le culte de cette sainte et noble mémoire, et efforçons-nous, guidés par ces incomparables exemples, et avec le secours de Dieu, de ne pas rester trop inférieurs à ce qu'il attendait de nous.

J. de Saint-Loup.

CORNEILLE INCONNU[1]

Nous croyons être quittes envers Pierre Corneille, lorsque nous avons payé à quelques-uns de ses ouvrages le tribut d'admiration qui leur est dû. En restreignant nos applaudissements à quatre ou cinq tragédies dont personne n'ose plus contester la beauté, nous nous regardons comme suffisamment justes à l'égard du grand poëte. Quant au reste de son œuvre, nous l'ignorons à peu près complétement. On dirait que ses productions, si complètes, si nombreuses, si variées, n'existent point pour nous. Notre superbe nonchalance dédaigne de s'en informer. Nous ne manquons d'ailleurs, pour justifier notre insouciance routinière, ni d'autorités ni de prétextes. De Boileau à Voltaire, de Voltaire à nos plus célèbres contemporains, une opinion s'est établie qui, n'acceptant chez Corneille qu'un petit nombre de créations immortelles, relègue au dernier plan et condamne à l'oubli la plupart de ses ouvrages. Cette opinion règne si souverainement, que les écrivains attirés vers l'étude du vieux maître s'y conforment dans leurs analyses, la prennent comme point de départ de leurs recherches.

Ce n'est pas qu'il ne se soit élevé à ce sujet des protestations, et que les côtés ignorés ou méconnus du génie de Corneille n'aient trouvé de vaillantes plumes disposées à les remettre en lumière; mais, malheureusement, ces réclamations, au fond si légitimes, ont toujours été présentées de façon à fortifier le sentiment qu'elles voulaient combattre. Tantôt l'enthousiasme, peut-être affecté, des romantiques s'attachait à glorifier telle pièce que l'auteur, dans sa sévérité judicieuse, avait placée en seconde ou en troisième ligne; tantôt quelque historien surgissait, animé d'une ardeur sincère, ré-

[1] Les grands écrivains de la France. — *Œuvres de P. Corneille.* Nouvelle édition, par M. Ch. Marty-Laveaux. (Chez Hachette.) — *Histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille,* par M. J. Taschereau. Seconde édition, 1855. (Bibliothèque elzévirienne.)

solu à démontrer que tout, sans exception, dans l'œuvre du poëte, est admirable, parfait, divin, et que la malignité seule peut y découvrir des fautes ou des erreurs. Ces efforts, où la singularité nuisait au zèle, où le parti pris, trop visible, gâtait ce qu'il y avait d'excellent dans la revendication essayée, n'étaient pas de nature à changer le courant. Les jugements habilement motivés de la critique résistaient à une contradiction presque exclusivement sentimentale. On accordait peu d'importance aux bruyantes manifestations du romantisme, et l'on répondait aux fougueux élans des panégyristes absolus par cet axiome indiscutable : « Qui veut trop prouver ne prouve rien. » De très-bons esprits ont pu considérer cette épreuve comme décisive. Beaucoup sont encore persuadés qu'après ces appels, demeurés infructueux, il n'y a plus qu'à s'incliner devant une sentence qui tend désormais à prendre force de loi. « Les oracles de l'ancienne critique ont parlé; leur arrêt nous dispense d'investigations qui probablement seraient très-fastidieuses. Ils ont exploré pour nous la vaste étendue des œuvres de Corneille, et se sont donné la peine de nous marquer les bons endroits, les stations réservées, les asiles splendides et vénérables où notre goût doit porter ses hommages. En nous traçant d'une main prudente et ferme la géographie des sommets, ils nous ont interdit du même coup l'accès des plaines sans caractère, des landes infertiles, des broussailles incultes et sauvages. Pourquoi revenir sur cette sage interdiction? Pourquoi courir le risque de diminuer ou d'altérer en nous l'idée que nous nous sommes faite du grand Corneille? Nous le possédons dans ses chefs-d'œuvre : qu'avons-nous besoin de le chercher ailleurs, avec bien des chances de ne pas le rencontrer? » Ainsi raisonne la majorité des lecteurs; ainsi s'exprime plus d'un lettré de profession. Je sens ce que cette opinion a de spécieux et même de respectable; j'ose croire cependant qu'elle renferme une grande part d'erreur, et qu'elle est en désaccord avec les véritables intérêts de notre culture littéraire.

I

Lorsqu'on ne veut considérer dans Corneille que ses œuvres principales, les œuvres de sa forte maturité, sans tenir compte de celles qui ont précédé, en refusant de s'arrêter à celles qui ont suivi, on se place dans des conditions tout à fait défavorables pour comprendre, pour apprécier le caractère essentiel de son génie. On fait de ce génie une énigme, un problème, quelque chose de prodigieuse-

ment anormal, et, si l'on consent à me passer ce mot, une sorte de montre intellectuelle. Est-il rien, en effet, de moins compréhensible, de plus en désaccord avec la marche régulière, avec les lois inflexibles de l'intelligence, que cette soudaine supériorité dans l'art succédant, chez le même écrivain, à une médiocrité déplorable, pour aboutir rapidement à une entière, à une irrémédiable décadence! S'il en était ainsi, si l'on devait voir dans la courte période qui va du *Cid* à *Rodogune* un éclair perdu entre deux obscurités également profondes, il n'y aurait plus lieu d'appliquer à Corneille les règles ordinaires de la critique. La mesure qui suffit à Dante, à Shakespeare, à Cervantes, se trouverait pour lui trop petite et trop étroite. Il faudrait renoncer à l'expliquer, le proclamer une exception.

A parler franchement, c'est ce qu'on a toujours fait à son égard. On a écrit nombre de pages judicieuses sur Corneille, on a prononcé bien des paroles éloquentes, on a épuisé, à propos de ses tragédies, les formules qui servent à manifester l'admiration; mais on n'est jamais sorti d'un certain vague, on n'a jamais dépassé certaines généralités, comme si l'on craignait de pénétrer trop avant, de soulever une question qu'on sait insoluble. Les plus déliés, les plus subtils parmi les analystes littéraires, tâtonnent quand ils approchent de ces œuvres majestueuses et mystérieuses. La netteté habituelle de leur procédé s'altère; une teinte déclamatoire se répand sur leurs expressions. L'enthousiasme est sincère; mais on n'y sent pas la fermeté confiante, la plénitude de satisfaction que donne la complète intelligence de ce qu'on admire. Pour beaucoup de ses plus fervents lecteurs, l'auteur d'*Horace*, en sa grandeur abrupte, et pour ainsi dire toute d'un jet, comme un soulèvement volcanique, demeure inexplicable; on est dépaysé près de lui, parce que la moyenne fait défaut et qu'on ne se rend plus compte des proportions.

Tout change, tout s'éclaircit et se rectifie, dès qu'on fait cesser un isolement factice, dès qu'on replace les chefs-d'œuvre du poëte dans le mouvement général de sa production. Non, Corneille n'est ni une exception ni une énigme. Son génie n'a pas été affranchi des conditions auxquelles est soumis l'esprit humain, et le développement, l'accroissement de sa force morale, s'est accompli selon les lois qui président à l'évolution intérieure. *Le Cid* et *le Menteur*, qui furent des coups de maître, ne furent pas des coups d'essai. La déchéance ne commença pas au lendemain de *Polyeucte : Pompée*, *Sertorius*, *Othon*, *Nicomède*, *Héraclius*, *Don Sanche d'Aragon*, *la Suite du Menteur*, sont là pour le prouver.

En prenant dans leur succession chronologique les compositions

dramatiques de Corneille, on peut se convaincre que s'il était très-richement, très-largement doué, il a dû aussi beaucoup au travail, à la lecture, à la méditation, à l'effort incessant sur lui-même. On nous l'a pendant longtemps représenté, sur la foi de Vigneul-Marville, de la Bruyère et de Fontenelle, comme magnifiquement favorisé du don poétique, mais s'abandonnant presque inconsciemment à son instinct, semant, avec une profusion que ne corrigeait pas le discernement, les vers médiocres et les beautés immortelles. Une connaissance approfondie des œuvres complètes ne permet pas de rester sur cette impression. Il n'y a pas d'esprit moins inconscient, plus réfléchi, plus responsable, que Corneille. Sa vie littéraire, telle qu'on peut la suivre depuis *Mélite* jusqu'à la traduction de l'*Imitation*, est une éducation continuelle, un labeur moral ininterrompu. Malgré son attitude altière, sa brusquerie dédaigneuse en face des critiques passionnées auxquelles il était en butte, il n'en faisait pas moins son profit de ce qu'il y avait de fondé dans les reproches que lui adressaient ses ennemis. Quelquefois, en malin Normand, il les déconcertait par la promptitude de ses corrections, par sa docilité narquoise. Avertissait-on Corneille des remarques échappées à d'Aubignac, son détracteur le plus méticuleux et le plus obstiné, pendant la représentation d'une de ses tragédies[1], aussitôt il se mettait à la besogne, effaçant, ajoutant, faisant droit aux objections, de telle sorte que les critiques de d'Aubignac se trouvaient prévenues avant qu'il eût eu le temps de les imprimer, et que la publication de la pièce les réduisait à néant[2]. Attentif à l'opinion d'autrui, et capable à cet égard d'une déférence que son bon sens arrachait à son irritable fierté, le poëte était à lui-même son censeur le plus vigilant, et, ne craignons pas de l'affirmer, le plus impartial[3]. Les *Examens* qui suivent la plupart de ses pièces attestent non-seulement la droiture de sa conscience, mais encore la noble inquiétude d'un esprit qui se contente difficilement, et qui, accoutumé à viser haut, est toujours en quête du mieux. Cette disposition était servie et soutenue chez Corneille par un goût très-vif

[1] *Sophonisbe.*

[2] Le désappointement de d'Aubignac et sa colère sont tout à fait risibles. L'excessive docilité de Corneille met hors de lui le critique trop promptement obéi. « Cela est vraiment bien fin, dit-il, de corriger ses fautes et soutenir hardiment que l'on n'en a point fait, et d'avancer que je dormais ou que je rêvais ailleurs durant la représentation; ses amis, qui lors étaient auprès de moi, savent bien que j'étais assez attentif, et que je me plaignais souvent de leur interruption, quand ils exigeaient de moi des louanges que ma conscience ne pouvait donner. »

[3] Le dénoûment de *Nicomède* fut modifié d'après les sentiments manifestés par les spectateurs, et bien que l'auteur persistât à le trouver bon.

pour la lecture. Il ne se bornait pas au commerce familier de trois ou quatre auteurs latins, Sénèque, Lucain, Tite-Live, Tacite, et de quelques écrivains espagnols, sa curiosité s'étendait à tout. Il interrogeait avec une égale ardeur les traditions de l'antique mythologie, les historiens des Barbares, les annales de la Grèce, les récits de saint Ambroise, les Actes des Saints. Avant Manzoni, il fit monter les rois lombards sur la scène; avant Voltaire, il rêva de placer en Chine l'action d'une de ses tragédies.

Ce Corneille chercheur, devinant les formes, traçant les cadres de la comédie moderne, rencontrant dans la tragédie l'expression naturelle, le langage vrai, mais préoccupé d'acquérir une noblesse de style qui répondît à la grandeur de ses pensées; préludant au *Cid* par *Médée*, au *Menteur* par *l'Illusion;* puis, lorsque la gloire est venue, ne se stérilisant pas dans la contemplation de son succès, variant les sources de son inspiration au point d'étonner et de déconcerter le public; s'égarant parfois, se retrouvant toujours, laissant partout où il passe l'empreinte de sa haute personnalité, et demeurant jusqu'au bout le représentant le plus fidèle de l'idéal stoïcien dans le christianisme, ne ressemble guère, il faut en convenir, au Corneille immobile, imposant, sans doute, dans sa solennité rigide, mais enfermé et comme figé dans un petit nombre de combinaisons convenues que présente à notre esprit une invariable tradition. Trouvera-t-on qu'il y perd en prestige, en dignité? nous ne le croyons pas. L'objection eût-elle quelque valeur, nous demanderions s'il est préférable de perpétuer une idée fausse, ou du moins incomplète, de Corneille, par un respect mal entendu de sa renommée, au lieu de le faire connaître dans sa réalité vivante, dans l'ampleur et la complexité de sa nature? Certes, nos devanciers ont été guidés par un sentiment de piété littéraire que nous comprenons, lorsqu'après avoir fait — assez arbitrairement d'ailleurs — le choix des œuvres réputées parfaites, ils ont voué au silence et aux ténèbres tout ce qui leur paraissait défectueux ou indigne du maître; mais les points de vue se déplacent avec les siècles, et c'est aussi à un sentiment de piété que nous obéissons, quand nous invitons les amis de notre littérature nationale à ne plus scinder dans leurs études les productions de Pierre Corneille, à les embrasser dans leur ensemble, à les considérer dans leurs intimes rapports, car elles sont étroitement solidaires les unes des autres.

La juste célébrité qui s'attache au nom de l'illustre poëte ne sera ni amoindrie ni compromise, parce que des parties trop longtemps sacrifiées de son œuvre seront remises en évidence, ou parce que ses ouvrages, tirés d'un isolement systématique, seront reliés entre eux de manière à s'éclairer, à se commenter mutuellement. Déjà

il est possible de pressentir que la critique, mieux informée, plus abondamment renseignée, en possession de documents, non pas nouveaux, mais interrogés pour la première fois avec une curiosité sérieuse, fortifiera, en les accroissant, nos motifs d'admirer l'auteur de *Cinna*. Ainsi, nous venons de montrer que le reproche d'immobilisme, auquel n'échappe pas toujours le Corneille des *Œuvres choisies*, tombe absolument devant une lecture des *Œuvres complètes* faite en se conformant à l'ordre chronologique. Il en est de même pour l'accusation de monotonie. Le théâtre, et dans le théâtre un genre particulier, le genre romain créé par lui, la tragédie pompeuse, telle est la limite que très-fréquemment on assigne au génie de Corneille. Sur le vaste clavier de l'art dramatique, on lui accorde de manier supérieurement une note, une seule; mais si on lui concède la grandeur, c'est en lui imposant comme condition de se répéter indéfiniment. On ne nie pas qu'il soit sublime; mais on constate que le propre de la sublimité trop soutenue est de donner au langage un accent uniforme. Encore une assertion qui ne résiste pas à une connaissance approfondie de tout ce qu'a écrit, de tout ce qu'a tenté cet homme de conscience, de labeur et d'initiative : le mot surprendra peut-être; je le maintiens, car il n'est que strictement vrai. Non-seulement la tragédie commence avec *le Cid*, la comédie avec *le Menteur*, mais l'opéra débute avec *Andromède*, la féerie avec *la Toison d'or*, le drame romantique avec *Don Sanche d'Aragon*. Les *Discours sur la Tragédie* posent dans notre littérature les assises de la critique théâtrale; ils en sont encore aujourd'hui l'un des modèles. Ajoutez à cette multiplicité, déjà si grande, de formes et de tons, le don du badinage qui se révèle dans les *Poésies légères*, et le sentiment du lyrisme religieux, manifesté avec une largeur incomparable dans la traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, et vous devrez convenir que, loin d'être monotone, le génie de Corneille se plaît et triomphe dans la variété. Ce sont là des résultats importants, et ces résultats, que je me borne à indiquer en ce moment, on les doit, on les devra de plus en plus à une interprétation qui ne néglige rien dans l'œuvre du poëte, et qui, sans tout admirer de confiance, en faisant ses réserves et formulant ses objections, s'applique soigneusement à ne rien méconnaître de parti pris.

C'est un grand avantage que d'avoir un texte où s'appuyer. Les raisonnements ont du bon; les preuves sont meilleures. S'il m'est impossible d'aller voir le site, le paysage que vous me vantez, je me contenterai de la description que vous m'en faites; mais si vous pouvez m'y mener, une heure de promenade me satisfera plus que cent descriptions, fussent-elles des plus habiles rhéteurs. On se

propose ici précisément quelque chose d'analogue. Notre ambition serait de convaincre le lecteur, non pas en recourant aux subtilités de la dialectique ou en l'accablant de théories, mais en l'invitant à parcourir avec nous les parties si rarement, si superficiellement explorées, de l'œuvre du poëte. Il s'agit d'une excursion littéraire, et non d'une thèse. Un épicurien, ami de la plaisanterie, a dit que l'homme qui invente un mets délectable ou qui combine un assaisonnement nouveau est un bienfaiteur pour ses semblables. C'est faire la part un peu trop large à la gourmandise. Transportez cette boutade matérialiste dans le domaine du monde spirituel, elle y trouvera une plus noble et plus digne application. L'humanité a besoin de plaisirs intellectuels ; elle en a besoin pour résister victorieusement à la tentation permanente des distractions grossières, des séductions basses. Il est bon qu'aux malsaines ivresses d'une corruption froide qui atteint jusqu'au goût, viennent s'opposer, pour s'y substituer peu à peu, les pures joies de l'esprit. Or, s'il est un plaisir délicat, profond, inépuisable, qui élève l'âme en développant l'intelligence, c'est assurément l'intime connaissance des belles œuvres d'art et de littérature. Chaque jour ne voit point éclore un chef-d'œuvre ; mais chaque jour, du moins, dans le recueillement du foyer domestique, dans le calme des champs ou dans la solitude du cabinet, nous pouvons demander au commerce des maîtres, à l'interprétation originale de leurs ouvrages, ces heures de félicité studieuse qui sont la récompense bien légitime du travail et de la sagesse, la plus douce, la plus féconde des consolations après la méditation et la prière.

En augmentant le nombre des plaisirs intellectuels, en élargissant dans l'ordre classique le cercle, un peu trop sévèrement restreint, des saines et attrayantes lectures, la critique rend à tous un service qui n'est pas à mépriser. Si elle n'invente pas un mets nouveau, comme le voulait notre sceptique épicurien, elle met en honneur un mets ancien qui, en dépit d'injustes préventions, a du piquant et de la saveur. Pendant la première moitié de ce siècle, il a été de mode chez nos gens de lettres de chercher au delà du Rhin ou de l'autre côté de la Manche des sujets d'étude, des thèmes d'inspiration. Avant d'emprunter à nos voisins, nous aurions dû nous assurer que nous connaissions à fond nos richesses nationales. Il nous eût suffi de jeter les yeux sur cette époque de Louis XIV, que nous croyions posséder dans ses moindres détails, pour demeurer convaincus qu'il nous restait encore chez nous beaucoup de notions à compléter, beaucoup de découvertes à faire. Même aujourd'hui, notre patrimoine littéraire est pour nous, sur bien des points, une *terra incognita*. Nous ressentirons, en nous lançant dans l'explora-

tion de l'œuvre de Corneille, en examinant de près certaines compositions dédaignées, ignorées, les émotions du voyage et les plaisirs de la conquête; seulement, le voyage s'accomplira sans nous éloigner de notre sol, et la conquête ne sera qu'une réparation équitable. Elle consistera simplement à réintégrer, selon leur valeur, au rang qui leur est dû dans la tradition française, des ouvrages qui ne sont pas indignes de figurer dans l'histoire de notre littérature dramatique.

Grâce à l'excellente édition publiée dans la collection des *Grands écrivains de la France* par M. Charles Marty-Laveaux, cette exploration est devenue aussi facile, aussi agréable qu'elle est profitable. Jamais hommage plus magnifique n'a été rendu à la mémoire de Corneille. Cette publication est déjà un pas décisif dans la voie large qui s'ouvre désormais devant la critique impartiale. Tout a été recueilli, revu, collationné, annoté avec le même soin. Il n'y a pas eu des réprouvés et des élus, des favorisés et des déshérités, chaque composition célèbre ou obscure, contestée ou applaudie, se présente à nous entourée des renseignements et des indications que l'on est en droit de souhaiter. De l'éclatant chef-d'œuvre à la moindre pièce de vers, aucune des productions du grand poëte ne reste dépourvue d'un historique succinct, s'il y a lieu, étendu, quand il le faut, qui prévient les vœux de la curiosité la plus exigeante. L'ensemble de ces historiques, répandus dans dix gros volumes, constitue à lui seul un immense travail. Ce n'est pas tout cependant : des notes nombreuses courent au bas des pages, éclaircissant au fur et à mesure les difficultés qui se rencontrent. On y trouve aussi les variantes, beaucoup plus fréquentes chez Corneille qu'on ne le croit généralement, et l'on assiste aux hésitations du poëte, on suit les modifications de sa pensée, tandis que le texte définitif, établi avec une exactitude scrupuleuse, fournit la leçon à laquelle il convient de s'arrêter et de se confier. Un lexique en deux volumes, où la langue de l'illustre écrivain est étudiée à fond, couronne ce monument littéraire, que précède une *Notice biographique* rédigée avec une élégante sobriété. Dans cette courte et substantielle *Notice*, M. Marty-Laveaux a su réussir à condenser, à classer les diverses informations contenues dans les essais et les monographies dont Corneille a été l'objet. A la rigueur, cette *Notice*, qui compte une soixantaine de pages, dispense de consulter la plupart des travaux antérieurs.

On doit pourtant faire une exception en faveur du livre, justement estimé de M. Taschereau, l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Pierre Corneille*. Lorsque cet ouvrage parut, en 1829, il rendit aux lettrés un véritable service. L'histoire littéraire à laquelle nous

avons vu prendre une extension si considérable, était alors fort pauvre et fort timide. Sur Corneille particulièrement, on n'avait que la spirituelle et insuffisante biographie écrite par Fontenelle, et une étude imprimée en 1813 par M. Guizot, morceau digne d'attention, comme tout ce qui est sorti de la plume de cet éminent écrivain, mais qui, au point de vue biographique, demeurait forcément dans des termes très-généraux et laissait subsister beaucoup de lacunes. L'auteur est revenu plus tard à cette étude[1], pour la perfectionner et l'étendre ; il en a fait surtout un travail de critique, recommandable par la finesse et l'élévation des vues ; mais cette réimpression ne date que d'une vingtaine d'années, et en 1829, presque tout ce qui touche à la biographie du poëte normand était à découvrir ou à rectifier. M. Taschereau fut assez hardi pour entreprendre cette tâche difficile, et assez heureux pour la mener à bien. Malgré d'autres travaux littéraires e de graves occupations administratives, il est toujours resté fidèle au maître. Proportions gardées, avec plus de circonspection et de mesure, mais avec non moins de persévérance, il s'est montré pour l'auteur du *Cid* ce que Walkenaër fut pour madame de Sévigné. Aussi, dans une nouvelle édition de son ouvrage, en 1855, a-t-il pu, après avoir reproduit la préface de 1829, se rendre le témoignage suivant : « Vingt-six ans se sont écoulés depuis l'époque où nous écrivions la préface qu'on vient de lire. Nous n'avons pas un instant suspendu nos recherches, et nous avons consulté tout ce que nous avons trouvé de livres ou de manuscrits qui nous semblaient pouvoir, même par hasard, fournir un renseignement sur Corneille. » Cette histoire est en effet très-complète et très-touffue : elle épuise le sujet. Nous croyons qu'il est permis de la regarder comme définitive. On n'y ajoutera rien d'essentiel. M. Taschereau a voulu être historien avant tout. On ne saurait par conséquent, si la critique littéraire tient peu de place dans son livre, lui en faire un reproche. Il a été sobre d'appréciations et prodigue de renseignements : c'est ce qui s'appelle bien comprendre et bien pratiquer le devoir du biographe.

Ce ne sont ni les guides ni les auxiliaires qui nous feront défaut dans notre voyage rétrospectif. Jamais peut-être on ne s'est trouvé dans des conditions meilleures pour remonter aux sources d'une prévention invétérée et la dissiper ou du moins l'atténuer en l'analysant. Mais cette prévention, nous ne pouvons le méconnaître, a ses causes, ses raisons. Elle s'est formée peu à peu, elle a duré, elle a été adoptée, propagée par des hommes de talent ; en un mot, elle a une histoire. Cette histoire, il importe avant tout d'y jeter

[1] *Corneille et son temps.* (Chez Didier.)

un coup-d'œil. Une prévention saisie, contrôlée à l'origine devient, non pas légitime, mais explicable. Elle ne choque pas autant et paraît plus facile à combattre. Le premier soin à prendre est de distinguer les éléments dont elle se compose. Ici nous en rencontrons plusieurs. Nous devons d'abord, pour notre édification, tracer brièvement un historique des œuvres de Pierre Corneille au point de vue spécial du bon ou du mauvais accueil qu'elles ont reçu du public, lorsqu'elles lui furent soumises. Cette question préliminaire une fois résolue, nous aurons à rechercher si le poëte par son caractère, par les jugements qu'il a portés sur ses productions, n'a pas contribué à créer entre ses divers ouvrages cette ligne de démarcation qui n'a fait que s'étendre et s'élargir. Cette psychologie de Corneille n'a pas encore été tentée et mérite qu'on l'essaye. Elle nous fournira, je l'espère, de précieuses indications. L'opinion de la Bruyère et de Despréaux, nous occupera ensuite. Nous verrons le dix-huitième siècle se rallier à cette opinion en l'exagérant, en la poussant à ses conséquences extrêmes. Le célèbre *Commentaire* de Voltaire, qui fait encore loi pour beaucoup de personnes et dont nous ne songeons pas à contester les qualités réelles, appellera notre examen. Evolutions de la critique, manières opposées de sentir, d'apprécier, chez des générations qui se suivent sans renoncer à leur génie propre, transformations et renouvellements du goût, tout cela s'appliquant à une matière déterminée, se réunissant sur un même sujet, doit communiquer à notre étude un attrait particulier. Il s'agit moins pour nous de discuter, de rejeter les jugements de nos devanciers que de les expliquer en les complétant. L'histoire littéraire peut être large sans se montrer indifférente ; il lui convient d'être ferme sans raideur. Si nous blâmons chez nos prédécesseurs une tendance marquée à l'exclusivisme, c'est une raison pour nous de n'être ni exclusif ni absolu. Après avoir reconnu, admis ce qu'il y a de fondé dans des sévérités dont nous ne condamnons que l'excès, nous nous sentirons plus autorisé à réclamer pour l'œuvre du poëte dans son intégrité, la justice qu'on lui a si longtemps refusée.

II

On n'est pas allé jusqu'à prétendre que Corneille fût absolument inconnu avant *Le Cid* ni qu'il soit tombé subitement dans l'obscurité après *Héraclius* ou *Don Sanche d'Aragon*, mais on a toujours glissé avec une rapidité si dédaigneuse sur l'accueil fait à ses

premières pièces qu'elles semblent avoir été comme non avenues pour le public; quant aux dernières tragédies, la tradition n'y veut voir qu'une série de chutes plus lamentables les unes que les autres. En septembre 1761, Voltaire écrivait à l'abbé d'Olivet, en appuyant avec autant d'exagération que de cruauté sur cette triste époque de la vie du grand poëte : « On siffla ses douze dernières pièces; à peine trouva-t-il des comédiens qui daignassent les jouer; » et craignant probablement qu'on ne révoquât sa parole en doute, il se hâtait d'ajouter : « Oubliez-vous que j'ai été élevé dans la cour du Palais, par des personnes qui avaient vu longtemps Corneille? » Malgré le ton tranchant du philosophe et l'appel qu'il adresse à ses souvenirs de jeunesse, tout cela est parfaitement inexact. Dans les douze dernières pièces de Corneille, il s'en trouve plusieurs qui, loin d'être sifflées, obtinrent un éclatant succès. Nommons tout de suite *Othon*, *Sophonisbe*, *Sertorius*, *La Toison d'or*, *Œdipe* et *Nicomède*. Jamais le génie de Corneille ne fut plus honoré, que vers 1659, au moment où l'on représentait *Œdipe* et *La Toison d'or*[1]. Cet *Œdipe*, que Voltaire, poussé directement cette fois par un esprit de mesquine rivalité, s'est attaché à ridiculiser dans son *Commentaire*, fut salué par les applaudissements unanimes de la ville et de la cour. Nous avons là-dessus un témoignage qui n'est certes pas à mépriser, celui de Loret. Le pauvre gazetier est à coup sûr un poëte détestable et l'on ne saurait écrire plus platement en vers, mais s'il a l'insignifiance d'un écho, il en a aussi l'exactitude. Ce qu'il nous donne, ce n'est pas son opinion, à lui chétif, car il va peu ou point au théâtre, comme ce feuilletoniste contemporain qui s'abstenait, disait-il, de voir jouer les pièces pour n'être pas influencé. Loret nous transmet le sentiment général, le bruit public, *fama*, ce quelque chose d'insaisissable, de puissant qui circule et s'impose au lendemain d'un événement littéraire. A ce titre, l'humble chroniqueur a le droit d'être consulté, et nous n'hésiterons pas à le citer à l'occasion. Or, voici ce qu'il nous apprend sur ce qui s'est passé à la représentation d'*Œdipe* dans sa *Muse historique* du 25 janvier 1659 :

Monsieur de Corneille l'aîné,
Depuis peu de temps a donné
A ceux de l'hôtel de Bourgogne
Son dernier ouvrage ou besogne :
Ouvrage grand et signalé,
Qui l'*Œdipe* est intitulé;
Ouvrage, dis-je, dramatique,

[1] J. Taschereau, *Histoire de Corneille*, livre III.

Mais si tendre et si pathétique,
Que sans se sentir émouvoir
On ne peut l'entendre ou le voir.
Jamais pièce de cette sorte
N'eut d'élocution si forte;
Jamais, dit-on, dans l'univers
On n'entendit de si beaux vers.
Hier donc, la troupe royale,
Qui tels sujets point ne ravale,
Mais qui les met en leur beau jour,
Soit qu'ils soient de guerre ou d'amour,
En donna le premier spectacle,
Qui fit cent fois crier miracle.
Je n'y fus point; mais on m'a dit
Qu'incessamment on entendit
Exalter cette tragédie
Si merveilleuse et si hardie,
Et que les gens d'entendement
Lui donnaient, par un jugement
Fort sincère et fort véritable,
Le beau titre d'inimitable.
Mais cela ne me surprend pas
Qu'elle ait d'admirables appas,
Ni qu'elle soit rare et parfaite :
Le divin Corneille l'a faite.

On ne parlait que d'*Œdipe*. C'était un engouement, une fureur. Louis XIV qui tout d'abord n'avait point marqué d'empressement, fut en quelque sorte contraint d'y aller. Il assista à la représentation du 8 février.

« Ce jour-là, dit Renaudot dans *la Gazette de France* (c'était alors le journal officiel), Leurs Majestés, avec lesquelles étaient Monsieur, Mademoiselle, la princesse Palatine et grand nombre d'autres personnes de qualité, se trouvèrent à la représentation qui se fit à l'hôtel de Bourgogne, par la troupe royale, de l'*Œdipe* du sieur Corneille, le dernier ouvrage de ce célèbre auteur, et dans lequel, après en avoir fait tant d'autres d'une force merveilleuse, il a néanmoins si parfaitement réussi, que s'y étant surpassé lui-même, il a aussi mérité un surcroît de louanges de tous ceux qui se sont trouvés à ce chef-d'œuvre, et même pour comble de gloire, d'un monarque dont le sentiment ne doit pas être moins souverain de tous les autres qu'il l'est du plus florissant État de l'Europe. »

Les avares eux-mêmes étaient tentés d'aller au théâtre pour entendre cette pièce si fameuse ! Et de terribles combats se livraient entre leur curiosité et leur passion favorite. La femme du lieutenant-criminel Tardieu, célèbre par cette avarice sordide dont Boileau rapporte quelques traits dans sa X^e^ satire, voulut voir

Œdipe dans sa nouveauté et fut assez habile pour se faire conduire jusqu'à l'hôtel de Bourgogne par l'évêque de Rennes qui, s'il ne paya pas sa place, car il refusa d'entrer avec elle, lui épargna au moins les frais d'un carrosse. Ce malicieux bourgeois de Tallemant a raconté la scène en y ajoutant sans doute quelques détails de sa façon. Il faut la lire dans les *Historiettes :* certains traits bien observés et bien rendus sont dignes de Molière. La tragédie de Corneille eut du reste des spectateurs plus relevés et mieux faits pour la comprendre que madame Tardieu. Saint-Évremond, grand admirateur de son illustre compatriote, se garda bien de manquer un tel spectacle. Bien des années après, il estimait encore que « l'*Œdipe* devait passer pour un chef-d'œuvre de l'art[1]. » La Bruyère, tout jeune alors, en reçut une impression très-vive. On sent, en lisant les *Caractères*, qu'il a pour *Œdipe* un véritable faible. Voltaire le lui a très-aigrement reproché. « C'est une chose étrange, écrit-il en son *Commentaire*, que le difficile et concis la Bruyère, dans son parallèle de Corneille et de Racine, ait dit : *Les Horaces* et *Œdipe ;* mais il dit aussi *Phèdre* et *Pénélope*. Voilà comme l'or et le plomb sont confondus souvent. » Madame de Genlis a fait la même remarque dans ses *Notes critiques sur les Caractères de la Bruyère*. Si le moraliste sembla se déjuger lorsque dans son Discours de réception à l'Académie française[2], il parla avec une compassion un peu railleuse de ces « quelques vieillards qui, touchés indifféremment de tout ce qui rappelle leurs premières années, n'aiment peut-être dans *Œdipe* que le souvenir de leur jeunesse ; » c'est qu'il cédait à un très-concevable accès de mauvaise humeur contre Fontenelle et Thomas Corneille dont il n'avait pas eu à se louer. Le trait portait un peu contre lui-même, car ce nom d'Œdipe qui revient si souvent et comme de préférence sous sa plume nous autorise à penser que la Bruyère n'était pas sans avoir accordé de l'importance à une œuvre dont la vogue avait certainement frappé et peut-être ébloui son adolescence.

Ainsi, n'en déplaise à Voltaire, *Œdipe*, au lieu de soulever les protestations du public, reçut un très-favorable accueil et conserva même assez longtemps sa renommée[3]. Cette tragédie fut, avec *Sertorius*, une de celles que le roi fit reprendre quinze ans plus tard, et jouer devant lui à Versailles. *Nicomède* et *La Toison d'or*, qui cependant font partie des douze dernières pièces du maître, ne furent pas plus sifflés que l'*Œdipe*. Je n'insisterai pas sur ce que

[1] *Défense de quelques pièces de théâtre de M. Corneille.*

[2] En juin 1693, trente-deux ans après.

[3] « *Cinna*, *Rodogune*, *Œdipe*, » écrit tout couramment madame de Sévigné, les confondant en une même louange. (Juin 1671.)

chacun sait. *La Toison d'or*, sorte d'opéra-féerie, représentée le 19 février 1661, sur le théâtre du Marais, eut d'abord un succès de curiosité que l'on put s'exp iquer par la nouveauté du spectacle. Ce succès se soutint, car *la Toison d'or*, reprise l'hiver suivant, fit encore de fortes recettes. *La Gazette de France* nous apprend que la reine-mère, le roi et la jeune reine, s'y rendirent le 12 janvier 1662, accompagnés d'une grande partie des seigneurs et dames de la cour, qu'on n'avait jamais vue si éclatante ni si pompeuse. *Nicomède* fut une des pièces les plus populaires de Corneille. Lorsque sa vogue commença de s'épuiser à Paris, les comédiens de province s'emparèrent de cette tragi-comédie : elle fut bientôt connue et admirée de toute la France.

Les troupes parisiennes, dont la rivalité à cette époque glorieuse n'a pas peu contribué aux progrès de notre scène, tenaient à honneur d'interpréter les nouvelles productions de Corneille. Elles y trouvaient assurément leur profit. Celle qui n'avait pas eu la primeur de l'œuvre s'avisait parfois, pour se dédommager, de monter et de représenter la pièce dès qu'elle était entrée dans le domaine public. C'est ce qui se vit à propos de *Sertorius*. Cette tragédie avait parfaitement réussi au Marais lors de sa première représentation, le 25 février 1662. Aussitôt qu'elle fut imprimée, Molière, toujours accoutumé à prendre son bien où il le trouvait, distribua les rôles, activa les répétitions, et le 23 juin de la même année, les acteurs du Palais-Royal purent offrir *Sertorius* à leur public. Le privilége pour l'impression est daté du 16 mai, on voit que Molière et sa troupe n'avaient pas perdu de temps[1]. Ce fait réfute victorieusement l'assertion de Voltaire que nous venons de lire dans la lettre à l'abbé d'Olivet. Le patriarche a beau nous dire que Corneille trouvait à peine des comédiens qui daignassent le jouer; l'évidence est là pour confondre une allégation si audacieuse.

Corneille disait volontiers : *Rotrou et moi nous aurions fait vivre des saltimbanques*. Il fut presque jusqu'à la fin de sa vie la providence des comédiens. Avoir ou n'avoir pas pendant la campagne d'hiver une tragédie de Corneille était pour tel théâtre, celui du Marais par exemple, une question de vie ou de mort. Le poëte compatissait aux embarras, aux angoisses des acteurs, comme on

[1] Cette date est fournie par le *Registre* de La Grange, conservé aux Archives de la Comédie-Française. D'après les frères Parfait, *Sertorius* ne fut représenté au Palais-Royal que vers le mois d'avril 1663. Il est certain que l'*achevé d'imprimer* n'est que du 8 juillet 1662. Molière n'aurait donc pas attendu, pour jouer la pièce, que l'impression fût terminée. Quoi qu'il en soit de cette petite difficulté, le fait principal, celui de la représentation sur les deux théâtres, subsiste et n'est point contesté. C'est tout ce qu'il me faut.

le voit dans une lettre adressée de Rouen à l'abbé de Pure, le 25 avril 1662. Il prie son correspondant d'engager Boyer et Quinault à travailler pour le Marais auquel il s'intéresse vivement, puis il ajoute :

« Le déménagement que je prépare pour me transporter à Paris me donne tant d'affaires, que je ne sais si j'aurais assez de liberté d'esprit pour mettre quelque chose cette année sur le théâtre. Ainsi si ces messieurs ne les[1] secourent ainsi que moi, il n'y a pas d'apparence que le Marais se rétablisse ; et quand la machine (la féerie de *La Toison d'or*) qui est aux abois sera tout à fait défunte, je trouve que ce théâtre ne sera pas en trop bonne posture. Je ne renonce pas aux acteurs qui le soutiennent ; mais aussi je ne veux point tourner le dos tout à fait à messieurs de l'Hôtel (de Bourgogne) dont je n'ai aucun lieu de me plaindre, et où il n'y a rien à craindre quand une pièce est bonne. »

On n'est pas Normand pour rien. Corneille, tout en s'intéressant au théâtre du Marais et en s'inquiétant de son avenir, ne voulait prendre aucun engagement qui fût de nature à le brouiller avec la troupe de l'hôtel de Bourgogne dont il était fort satisfait. Cette prudence, bien légitime d'ailleurs, réglait ordinairement sa conduite. Elle avait été remarquée par les contemporains. Tallemant, qui ne laisse jamais échapper une occasion de donner un coup de dent au grand poëte, y voit une preuve d'avarice. C'est là une conjecture gratuitement offensante. L'auteur de *Sertorius* avait d'excellentes raisons d'aimer le Marais. Ce théâtre avait été, sinon fondé, au moins mis à la mode par Mondory. Or, Mondory était le comédien auquel Corneille, encore obscur, avait, le rencontrant à Rouen, lu sa première pièce, *Mélite*. L'acteur, qui paraît avoir été homme de goût, fut si enchanté de cette pièce originale, bien supérieure à la moyenne des productions courantes, qu'il ne voulut point la jouer devant un public de province. Il emporta le manuscrit à Paris et *Mélite* fut une des premières comédies qui attirèrent la foule au Marais. On a tout lieu de penser que les autres comédies de Corneille furent également représentées sur cette scène. Lorsque Mondory l'eut désertée pour l'hôtel de Bourgogne, où il mit le sceau à sa réputation en créant avec éclat le rôle du Cid, le poëte demeura fidèle au Marais. *La Toison d'or* et *Sertorius* furent des bonnes fortunes pour ce théâtre, qui luttait d'autant

[1] *Les* s'applique aux comédiens du Marais dont il va être question. Le sous-entendu est un peu fort, bien que la phrase, à la rigueur, se comprenne. Corneille n'est point un épistolaire, mais ses lettres n'en sont pas moins intéressantes à consulter, et malheureusement il nous en reste trop peu.

plus péniblement contre des entreprises rivales, que ses comédiens, aussitôt qu'ils étaient connus, s'empressaient de le quitter pour entrer dans la troupe du roi ou dans celle de Monsieur. D'autre part, Corneille n'avait qu'à se louer de l'hôtel de Bourgogne. Non-seulement, comme nous le savons par son propre témoignage, ses tragédies y étaient excellemment jouées, mais les acteurs manifestaient à son égard beaucoup de déférence et de respect. L'un d'eux, le sieur de Villiers, ayant pris la liberté de lui dédier une tragi-comédie intitulée : *Le Festin de Pierre ou le fils criminel*, terminait ainsi sa dédicace : « Mille personnes qui ne voudraient pas faire un pas pour prendre part à ce *festin* dans l'hôtel de Bourgogne... verront au moins à l'ouverture de ce livret, de quelle façon je vous honore, et qu'en vous seul je révère plus qu'Aristote, plus que Sénèque, plus que Sophocle, plus qu'Euripide, plus que Térence, plus qu'Horace, plus que Plaute, et généralement plus que tous ceux qui se sont mêlés de donner des règles à notre théâtre. »

Sophonisbe et *Othon* obtinrent un grand succès à l'hôtel de Bourgogne. Il y eut bataille autour de *Sophonisbe*. De Visé, d'Aubignac, Richelet, Robinet, publièrent brochure sur brochure. Le bruit de la querelle alla jusqu'en Angleterre, où Saint-Évremond proscrit rompit une lance en faveur de Corneille contre Racine qu'on affectait déjà de lui préférer et qui n'était encore, en 1665[1], que l'auteur de *la Thébaïde* et d'*Alexandre*. Le roi, qui s'était fait donner une représentation de *Sophonisbe* dans l'appartement de la reine, voulut être le premier à connaître la prochaine tragédie de Corneille. *Othon* fut donc joué à Fontainebleau, le 3 août 1664 et fut couvert d'applaudissements. Le maréchal de Grammont et Louvois se firent remarquer parmi les plus chauds admirateurs. L'auteur était en droit de dire dans son *Avis au lecteur*, sans qu'on pût l'accuser d'une vanité déplacée : « Si mes amis ne me trompent, cette pièce égale ou passe la meilleure des miennes. Quantité de suffrages illustres et solides se sont déclarés pour elle... » Paris ne se mit pas, comme cela lui arrivait quelquefois, en opposition avec la cour, et la pièce nouvelle attira une affluence considérable de spectateurs. C'est ce que nous apprend le *Journal des Savants*, qui rendit compte de l'ouvrage, lorsqu'il parut imprimé en un volume in-12, au mois de février 1665. « Il y a, dit cette feuille grave, peu de personnes curieuses à Paris, qui n'ayent vu jouer cette pièce ; aussi n'est-ce que pour les étrangers, et ceux qui sont dans les provinces qu'on en parle, afin que n'ayant pu la voir

[1] Lorsque paraissait la *Dissertation* de Saint-Evremond.

représenter, ils ayent au moins le plaisir de a lire, apprenant qu'elle est imprimée. » Du reste, si l'on en croit Loret, les comédiens s'étaient surpassés.

Le théâtre du Palais-Royal ne se montra pas moins courtois envers Corneille que l'hôtel de Bourgogne et le Marais. Au lendemain de la chute d'*Agésilas*. *Attila* fut acheté deux mille livres par la troupe de Molière et joué vingt-trois fois; ce qui était alors un chiffre très-respectable. *Tite et Bérénice*, payé également deux mille livres, eut vingt et une représentations sur ce même théâtre. Les recettes s'élevèrent à quinze mille trois cent soixante-seize livres dix sous. Cela prouve que l'opération n'était pas mauvaise et que l'échec de cette pièce ne fut pas si marqué qu'on l'a dit. La *Bérénice* de Racine, jouée à l'hôtel de Bourgogne, n'eut que neuf représentations de plus.

Quand j'aurai ajouté que *Pulchérie* qui transportait d'admiration madame de Sévigné, ramena pendant quelque temps le public au théâtre du Marais, et que *Suréna* fut honorablement accueilli à l'hôtel de Bourgogne, ainsi que l'atteste une lettre de Bayle, datée du mois de décembre 1674, il sera bien évident que Corneille ne fut jamais embarrassé de trouver un théâtre pour faire jouer ses dernières pièces, et que les acteurs ne lui firent point essuyer leurs dédains. Voltaire prétend que *Pulchérie* fut jouée au Marais sur le refus de la troupe royale, mais aucune autorité ne vient confirmer cette assertion. Nous voyons au contraire que, dès la fin de juillet 1672, on annonçait très-ostensiblement *Pulchérie* dans *Le Mercure galant* comme devant être représentée au Marais durant l'hiver de la même année. Cette publicité n'aurait guère été convenable à propos d'une pièce notoirement mauvaise, rejetée et condamnée par les comédiens du roi. Ce qu'il y a de certain c'est que de Visé, rendant compte dans le même recueil des représentations de *Pulchérie*, dit que « tous les obstacles qui empêchaient les pièces de réussir dans un quartier si éloigné n'ont pas été assez puissants pour nuire à cet ouvrage. » L'auteur tient à peu près le même langage dans sa préface, et après 'être félicité d'avoir peuplé le désert, d'avoir mis en crédit des acteurs dont on ne connaissait pas le mérite, il conclut en affirmant qu'il se tiendra pour satisfait, si cet ouvrage est aussi heureux à la lecture qu'il l'a été à la représentation. Il est permis de penser que si les comédiens du roi avaient refusé *Pulchérie* en 1672, parce qu'ils y voyaient une preuve de la décadence irrémédiable de Corneille, ils n'auraient pas deux ans après accepté si aisément *Suréna*.

Nous nous sommes borné strictement à ce qui concerne les douze dernières pièces de Corneille, et nous n'avons cherché à

nous renseigner que sur ce qui regarde leur fortune au théâtre. En ce moment la question de mérite est mise de côté ; il ne s'agit nullement d'appréciation littéraire : cela viendra plus tard. Dans ces douze pièces si sommairement sacrifiées par Voltaire, nous avons vu que tout à côté de chutes incontestables, on constate des succès éclatants, et que les succès comme les chutes ne sont pas le moins du monde, ainsi qu'on le croit communément, en étroit rapport avec l'ordre chronologique. *Pertharite*, qui ne put être représentée qu'une fois et dont la chute est restée célèbre, fut joué en 1652. Fontenelle, recherchant la cause de ce mauvais succès, l'attribue à la vieillesse de l'esprit qui amène la sécheresse et la dureté[1] ; mais, comme l'a très-bien fait observer M. Guizot, Corneille n'était pas vieux quand il écrivit *Pertharite* puisqu'il avait à peine quarante-sept ans. D'autres chutes d'ailleurs avaient précédé celle-là, lorsque le grand tragique était dans toute la force du génie. *La Suite du Menteur* et *Théodore* tombèrent en 1644 et 1645. L'auteur n'avait pas encore quarante ans. Il en avait vingt-neuf lorsque *Médée* fut froidement accueillie par le public. A cinquante-huit ans, dans *Othon*, il trouvait les accents d'une fierté sublime qui, pour être bien compris, exigeaient, selon le mot de Louvois, un parterre de ministres d'État ; et, à soixante-cinq ans, la déclaration de l'Amour à Psyché excitait l'enthousiasme des jeunes gens et des femmes, bons connaisseurs en cette matière. Au point de vue simplement historique, la thèse d'un abandon graduel de Corneille par le public n'est pas soutenable. Sans doute il a eu de dures épreuves à subir dans ses dernières années, mais, malgré des échecs, dont il a été le premier à exagérer la portée, le succès n'a pas plus fait défaut à sa vieillesse qu'il n'avait manqué à sa jeunesse.

Le Cid révéla Corneille à la France. Il le mit et pour toujours hors de pair. Mais l'auteur du chef-d'œuvre universellement applaudi était bien loin d'être inconnu du monde littéraire et même du public parisien. Dès ses premières comédies, une faveur très-marquée s'était attachée à ses productions. *Mélite*, *Clitandre*, *la Veuve*, *la Galerie du palais* redonnèrent aux habitants de la capitale le goût du théâtre, tellement affaibli chez eux, qu'avant 1629, le seul hôtel de Bourgogne avait de la peine à subsister. La révolution fut si soudaine et si évidente qu'on s'en émut à la cour. Le 6 jan-

[1] Béranger s'est laissé induire en erreur par cette remarque inexacte de Fontenelle, et il a eu tort de dire, dans une de ses *dernières Chansons :*

Ah! que les vieux
Sont ennuyeux!
Témoin Corneille et *Pertharite*.

vier 1635 l'oracle officiel, *La Gazette*, constata en termes solennels l'impression produite sur le roi et la résolution qu'elle lui avait inspirée.

« Le soin des plus grandes choses n'empêchant pas aussi Sa Majesté de penser aux moindres, et sachant que la comédie, depuis qu'on a banni des théâtres tout ce qui pouvait souiller les oreilles plus délicates, est l'un des plus innocents divertissements, et le plus agréable à sa bonne ville de Paris, sa bonté est telle, qu'il y veut entretenir trois bandes de comédiens, la première à l'hôtel de Bourgogne, la deuxième au Marais du Temple, de laquelle Mondory ouvrit le théâtre dimanche dernier, et la troisième au faubourg Saint-Germain. »

Cette allusion à la réforme des mœurs sur la scène est directement à l'adresse et en l'honneur de notre poëte. L'histoire du théâtre en France avant Corneille a été plusieurs fois traitée et il n'y a pas à y revenir. Un point sur lequel tous les écrivains sont d'accord, c'est que le respect des convenances, la préoccupation de la décence, de la pudeur, le souci de la politesse dans le dialogue, de ce que nous appellerions aujourd'hui la distinction et l'urbanité, date positivement de *Mélite*. L'auteur, dit avec raison M. Guizot, « commençait à ramener, dans le langage de l'amour honnête, un peu plus de vérité, et à le séparer du jargon de la galanterie... Déjà un sentiment naturel de réserve avait écarté de ses ouvrages l'excès de licence à peine aperçu par ses contemporains. » Pour être de bonne foi, nous devons avouer que le progrès était très-relatif et que nous trouvons encore dans *Mélite* bien des vivacités assez choquantes; mais si vous comparez cette *jolie bagatelle*, comme l'appelait le vieux dramaturge Hardy, avec les ébauches informes et grossières qui l'avaient précédée ou qui l'entouraient, vous comprendrez l'éclat qu'elle jeta dès son apparition, le succès fou (le mot est de Sainte-Beuve) qu'elle obtint. Le public, surpris de cette allure nouvelle, hésita d'abord. Aux trois premières représentations, il resta froid. Bientôt cependant le charme opéra sur les plus rebelles. Un souffle inconnu s'exhalait de cette versification élégante et pénétrait les esprits. On sentait vaguement que notre théâtre allait entrer dans sa vraie voie; en ce sens, on peut dire, sans dépasser cette mesure qui est la probité littéraire, que si *le Cid* fut incontestablement une révélation, *Mélite* doit être regardé comme le plus heureux des symptômes, le plus brillant des avant-coureurs.

L'enthousiasme excité par ces comédies dont on ne sait plus même les noms, était réellement prodigieux. On s'en fait quelque idée lorsqu'on parcourt les hommages des littérateurs contem-

porains publiés en tête de *la Veuve* et formant une sorte de bouquet. Je sais ce qu'il y avait de banal dans cet usage, de factice dans les compliments que mutuellement on s'adressait. On multipliait les preuves de courtoisie, les marques d'admiration, à charge de revanche. Pourtant dans ces hommages qui accompagnent *la Veuve*, au milieu d'exagérations ridicules et de platitudes insignes, on trouve quelques témoignages frappés au bon cachet, et qui décèlent une approbation sincère, sentie, mûrement réfléchie et pesée. A côté du capitan Scudéry s'écriant avec une emphase bouffonne :

Le soleil est levé, retirez-vous, étoiles !

On trouve ces agréables vers de Mairet :

Rare écrivain de notre France,
Qui le premier des beaux esprits
As fait revivre en tes écrits
L'esprit de Plaute et de Térence;
Sans rien dérober des douceurs
De Mélite ni de ses sœurs,
O Dieu! que ta Clarice est belle,
Et que de veuves à Paris
Souhaiteraient d'être comme elle,
Pour ne manquer pas de maris.

Le compliment est gracieux, la louange délicate, malgré la préciosité du ton, qui nous fait sourire et qui passait alors pour un mérite de plus. Les premiers vers surtout rappellent un peu les jolies stances de Despréaux sur *l'École des femmes*. Ce n'est toutefois qu'une politesse ingénieuse d'un lettré, déjà célèbre à un autre lettré qui s'élève et qui pourra devenir une puissance. Un témoignage plus franc, plus positif et auquel il est impossible de ne pas accorder de l'importance, est celui de Rotrou. On cite fréquemment l'éloquente tirade qu'il a consacrée dans *Saint-Genest*, à l'éloge de Corneille, mais l'épître placée en tête de *la Veuve* n'a pas été remarquée. Elle est cependant fort curieuse et vaut qu'on la signale. *Saint-Genest* date de 1646. A cette époque Corneille avait produit la plupart de ses chefs-d'œuvre. *Le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, *Pompée*, *Le Menteur*, *Rodogune*, étaient en possession de la scène. Rendre publiquement justice à leur auteur pouvait être un acte méritoire et généreux, notamment de la part d'un confrère. Ce n'était point une preuve de divination. Il y a au contraire, une sorte d'accent prophétique dans l'épître écrite vers 1633, qui précède *la Veuve*. Il est surprenant que les commentateurs n'aient point songé à la relever. Elle tranche sur l'insignifiance des autres

hommages avec lesquels on a eu le tort de la confondre ; elle s'en détache par la vigueur, par le feu de l'expression, par je ne sais quoi de mâle et de fier. En dépit de quelques négligences, qu'un artiste épris de la correction ne se fût point permises, et de quelques libertés ou naïvetés de langage, échappées à la bonhomie gauloise du poëte, on lit avec plaisir ces vers où l'on retrouve la touche hardie de l'école qui clôt le seizième siècle et inaugure le dix-septième.

En parlant de l'*Excuse à Ariste* de Corneille et dans l'intention de la rabaisser autant que possible, Voltaire a prononcé le nom de Régnier. « Elle paraît écrite entièrement, dit-il, dans le goût et dans le style de Régnier, sans grâce, sans finesse, sans élégance, sans imagination, mais on y voit de la facilité et de la naïveté. » Ce jugement n'est juste ni pour l'*Excuse à Ariste* ni pour Régnier ; de plus il porte à faux quant au rapprochement que Voltaire veut établir. Corneille, même quand sa muse consent à être familière, n'a jamais rien de Régnier. Si l'auteur du *Commentaire* avait daigné jeter les yeux sur les éloges décernés par les contemporains à *la Veuve*, il aurait très-bien pu appliquer sa comparaison. Rotrou en effet ressemble par beaucoup de côtés, au poëte chartrain. Il a ses inégalités, sa rudesse, ses bizarreries, ses licences de toutes sortes, mais aussi sa largeur de procédé, sa flamme et par moments son extrême bonheur d'expression. Nous pourrions pousser plus loin le parallèle. Le jeu fut pour Rotrou ce que la mauvaise conduite fut pour Régnier. Toujours nécessiteux, souvent obligé d'offrir ses ouvrages au rabais, Rotrou contraignit son talent aux fatigues d'une production hâtive. Le recueillement et le temps lui manquèrent comme au satirique, pour ajouter à la beauté naturelle de ses œuvres cette perfection de la forme où peut seul atteindre une volonté sévère et réfléchie. Du moins s'il mourut à quarante et un ans, comme Régnier était mort à quarante ans, les ressemblances s'arrêtent là, et celui que Corneille appelait son père, reprend l'avantage. La fin de Régnier fut celle d'un viveur ; la mort de Rotrou est celle d'un héros. Cette élévation intérieure qui se fait jour dans plusieurs scènes de *Saint-Genest* et de *Venceslas* le rapprochait de Corneille et lui inspirait pour celui-ci une admiration profonde. Il sentait que cet homme de mœurs austères, travailleur opiniâtre, fermement attaché à l'idéal, réaliserait ce que lui Rotrou n'avait pu que rêver dans sa vie troublée et décousue. De là l'enthousiasme très-sincère, et justifié à ce qu'il paraît, par l'attitude du public, qui éclate dans l'épître composée à propos de *la Veuve*. Voici la plus grande partie de cette épître intitulée je ne sais pourquoi *Élégie*.

Pour te rendre justice autant que pour te plaire,
Je veux parler, Corneille, et ne me puis plus taire.
Juge de ton mérite, à qui rien n'est égal
Par la confession de ton propre rival.
Pour un même sujet, même désir nous presse;
Nous poursuivons tous deux une même maîtresse :
La gloire, cet objet des belles volontés,
Préside également dessus nos libertés.
Comme toi je la sers, et personne ne doute
Des veilles et des soins que cette ardeur me coûte.
Mon espoir toutefois est décru chaque jour
Depuis que je t'ai vu prétendre à son amour.
Je n'ai point le trésor de ces douces paroles
Dont tu lui fais la cour et dont tu la cajoles;
Je vois que ton esprit, unique de son art,
A des naïvetés plus belles que le fard,
Que tes inventions ont des charmes étranges,
Que leur moindre incident attire des louanges,
Que par toute la France on parle de ton nom,
Et qu'il n'est plus d'estime égale à ton renom.
Depuis, ma muse tremble et n'est plus si hardie;
Une jalouse peur l'a longtemps refroidie,
Et depuis, cher rival, je serais rebuté
De ce bruit spécieux dont Paris m'a flatté,
Si cet ange mortel qui fait tant de miracles,
Et dont tous les discours passent pour des oracles,
Ce fameux cardinal, l'honneur de l'univers,
N'aimait ce que je fais et n'écoutait mes vers.
Sa faveur m'a rendu mon humeur ordinaire;
La gloire où je prétends est l'honneur de lui plaire,
Et lui seul réveillant mon génie endormi
Est cause qu'il te reste un si faible ennemi.
Mais la gloire n'est pas de ces chastes maîtresses
Qui n'osent en deux lieux répandre leurs caresses;
Cet objet de nos vœux nous peut obliger tous,
Et faire mille amants sans en faire un jaloux.
Tel je te sais connaître et te rendre justice,
Tel on me voit partout adorer ta Clarice.
Aussi rien n'est égal à ses moindres attraits;
Tout ce que j'ai produit cède à ses moindres traits...

Ce morceau n'est pas seulement l'expression des sentiments personnels de Rotrou, il renferme aussi ce qu'on peut appeler un témoignage historique. Quand le poëte vante le mérite de Corneille, il ne nous donne qu'une appréciation, mais lorsqu'il affirme à son *cher rival*

Que par toute la France on parle de son nom
Et qu'il n'est plus d'estime égale à son renom,

il avance des faits qu'une complaisance amicale pouvait exagérer, non pas toutefois jusqu'à se mettre en contradiction avec la réalité.

Les contemporains étaient à même de contrôler ces assertions, et Rotrou, quelles que fussent les licences accordée à l'imagination des poëtes, n'aurait pas osé célébrer sur ce ton des succès purement fictifs. Il se serait rendu ridicule sans servir son ami. La grande réputation de Corneille dès 1634, est donc un fait incontestable. Tout le monde lui disait qu'il était le rénovateur de la comédie en France. La tragédie ne pouvait supporter une telle concurrence, à ce qu'assurait un compatriote du poëte, le libraire rouennais Raphaël du Petit-Val.

> Ce style familier non encore entrepris,
> Ni connu de personne, a de si bonne grâce
> Du théâtre français changé la vieille face,
> Que la scène tragique en a perdu le prix.

L'auteur de *la Veuve* recevait toutes ces louanges, il y croyait : il les répétait volontiers. Nous touchons ici à un élément essentiel du caractère de Pierre Corneille. Ce grand poëte a eu de très-bonne heure foi dans son génie, et cette foi ne l'a jamais abandonné. Tout l'y autorisait sans doute : cette conscience intime qu'on a de sa valeur, les félicitations d'autrui, la vogue, la popularité. Ce point a été très-finement observé et marqué par M. Guizot.

« Singulier mélange de hauteur et de timidité, de vigueur d'imagination et de simplicité de jugement! C'était seulement par ses succès que Corneille avait été instruit de ses talents; mais une fois averti, il avait été et il était resté pleinement convaincu. Dès qu'il avait su que Corneille était un homme supérieur, il l'avait dit comme il le savait, sans imaginer que personne en pût douter[1]. »

La contradiction, lorsqu'elle vint à se produire, le surprit et le blessa au plus haut degré; elle lui parut presque un blasphème. C'est ce qui explique la fermeté dont il fit preuve lors des discussions soulevées par *le Cid*. Toucher à sa gloire c'était toucher à une propriété qu'il regardait comme inaliénable. En effet, selon la judicieuse observation de l'éminent écrivain que nous citions tout à l'heure, deux hommes bien différents existent à côté l'un de l'autre chez Corneille, sans se subordonner ni se confondre. L'un est le modeste bourgeois de Rouen, soumis d'esprit et de cœur aux puissances, satisfait de l'humble rang qu'il occupe dans la hiérarchie, n'ayant pour horizon que son intérieur et son foyer; l'autre est le poëte célèbre. Ce dernier répond de son nom ; c'est un dépôt sacré dont la garde lui est confiée.

« Ses ouvrages sont sortis de l'obscurité à laquelle est vouée sa

[1] *Corneille et son temps.*

vie ; il a acquis, par sa renommée littéraire, une importance publique ; dès lors cette renommée devient pour lui un objet de devoir ; c'est dans ses ouvrages qu'il se respecte ; là s'attache, non-seulement l'honneur de son génie, mais celui de son caractère ; il croirait s'avilir s'il ne reconnaissait pas leur mérite avec la franchise et la hauteur d'un homme chargé de les défendre, et s'il consentait à se mettre au-dessous du rang où ils l'ont placé[1]. »

Cette disposition ne fit que se confirmer avec les années. L'insuccès de quelques-unes de ses pièces, les inévitables variations du goût public, les rivalités qui commençaient à poindre donnèrent de l'ombrage à Corneille. Il s'exagéra les résistances, soupçonna des infidélités, des défections qui n'existaient pas, se créa des dégoûts et des amertumes ; bref, dès qu'il ne fut plus tout, il se plaignit de n'être plus rien. Personne ne s'est loué avec autant de hauteur et ne s'est plaint avec autant d'insistance, et personne n'a si étroitement uni, si absolument confondu l'excessive préoccupation du sentiment d'autrui avec la satisfaction de soi-même. La postérité, qui ne s'attache pas toujours aux nuances, a pris Corneille au mot. Elle a pensé que s'il se plaignait de l'abandon où demeuraient ses dernières pièces, c'est qu'en réalité ces pièces avaient été délaissées par le spectateur ; elle a cru que si le poëte n'insistait que sur ses tragédies, c'est que les comédies, les poésies religieuses et les compositions légères ne valaient pas qu'on s'y arrêtât. Ainsi, pour avoir trop écouté sa mauvaise humeur, pour avoir supporté trop impatiemment les intermittences de la renommée, pour s'être, à certaines heures de tristesse, de malaise moral, réfugié et comme cantonné dans les plus hautes parties de son œuvre, Corneille aurait nui à sa gloire, si quelqu'un pouvait y porter atteinte.

Rien n'est plus intéressant que de suivre, dès le début, et pour ainsi dire pas à pas, ces intimes agitations d'une âme d'élite ; rien ne jette une lumière plus vive, plus inattendue, sur le sujet que nous étudions. On parle volontiers de *l'Excuse à Ariste*, et nous serons obligé d'en toucher quelques mots, mais il existe un document beaucoup plus curieux, beaucoup plus significatif et dont la valeur n'a été comprise ou du moins appréciée que depuis peu d'années. Il s'agit d'une pièce de vers latins écrite par Corneille, probablement dans les derniers mois de 1633. Elle est adressée à l'archevêque de Rouen, François de Harlay de Champvallon. Louis XIII, Anne d'Autriche, le cardinal de Richelieu et toute la cour étaient venus cette même année séjourner à Forges-les-Eaux, du 15 juin au 3 juillet. Le prélat dut inviter Corneille, déjà fameux dans sa

[1] *Corneille et son temps.*

province par les succès qu'il venait d'obtenir au théâtre, à composer pour cette circonstance un poëme en l'honneur de Leurs Majestés et de l'illustre homme d'Etat qui les accompagnait. Corneille s'en excusa dans une pièce fort habile où, se déclarant incapable de répondre convenablement à la demande qu'on a bien voulu lui faire, il n'en distribue pas moins, en assez beaux vers latins, des louanges à tout le monde, depuis le roi jusqu'à l'archevêque, sans oublier sa propre personne à laquelle il accorde une très-large part. A quel moment cette pièce fut-elle présentée à ceux qui en devaient prendre connaissance? C'est ce qu'il est très-difficile de déterminer.

M. Marty-Laveaux remarque avec raison qu'elle est postérieure au 24 septembre 1633, puisqu'il y est question de la prise de Nancy arrivée à cette date. D'autre part, il y est fait mention de *la Suivante* et *la Place Royale*, jouées l'une et l'autre, à ce qu'on croit, en 1634. N'aurait-ce pas été attendre bien tard pour composer et présenter une excuse qui devait valoir surtout par l'à-propos et la promptitude? On incline d'autant plus à se poser cette question que Corneille fut appelé en 1635, peut-être même vers la fin de 1634, auprès de Richelieu pour faire partie des cinq auteurs qui travaillaient sous les ordres du cardinal. Il serait tout naturel que celui-ci l'ayant connu en Normandie et flatté des louanges qu'il en avait reçues, se fût souvenu de lui après son retour à Paris. Cette conjecture ne se soutient pas si la pièce a mis plusieurs mois à parvenir à son adresse. Peut-être *l'Excuse* primitive n'était-elle pas exactement semblable à celle qui fut imprimée plus tard, et certains vers y furent-ils intercalés. Ce point d'histoire littéraire demeure obscur, comme la chronologie des premières comédies de Corneille, malgré les patientes et scrupuleuses recherches de MM. Marty-Laveaux et Taschereau[2].

Quelle que soit, du reste, la date précise de cet opuscule, on ne peut le placer ni plus tôt que septembre 1633, ni plus tard que le mois d'août 1634, époque à laquelle parut chez Cramoisy le volume qui le contient. Le poëte n'avait écrit ni *le Cid*, ni même *Médée*. Cela ne l'empêche pas de déclarer à l'archevêque de Rouen que si son faible luth n'est pas en état de célébrer les louanges des héros, ses chants, toutefois, ne sont pas sans charme.

[1] D'après M. F. Bouquet dans sa consciencieuse étude sur *Louis XIII et sa cour aux eaux de Forges*, l'*Excusatio* ne fut composée qu'après le départ du roi et de Richelieu. Cette lenteur passablement maladroite ne nous surprendrait pas trop chez l'homme qui demeura un an sans aller remercier Colbert de la pension que celui-ci lui avait fait donner.

Le même auteur pense que diverses pièces de Corneille furent jouées à Forges par la troupe du Marais (*Mélite, Clitandre*, peut-être *la Veuve*). Ce fait contribuerait à éclaircir quelques vers un peu embarrassants de l'*Excusatio*.

« Il se plaît (ce luth) à introduire sur la scène les tendres amours, et à renouveler l'ancienne poésie dramatique par des jeux inaccoutumés. Ma muse enjouée règne au théâtre où ondoie la foule; égayant le peuple, elle l'empêche de connaître l'ennui. Les doctes et les ignorants et le courtisan délicat, tous, jusqu'au Zoïle adouci, qui se ronge les ongles en silence, l'écoutent avec étonnement. Mais ici il n'est pas besoin de tendre fortement les cordes, et notre scène n'exige pas un dur labeur. Le style est familier, mais tel qu'il suffit à l'amant improvisé pour offrir ses vœux à la dame qu'il rencontre, à l'ami qui interpelle un aimable ami survenant, à la jeune fille qui accueille avec joie un prétendant inattendu. Pour moi, l'art consiste à éviter l'art; et la plupart du temps, mes vers coulant comme d'eux-mêmes, le rhythme vient sans peine seconder la pensée. Toutefois, ma veine n'est pas seulement consacrée aux jeux et à exciter le rire; elle ne se borne pas toujours à ces humbles accords : souvent elle sait joindre le haut cothurne au brodequin, et plaire en même temps par des tons opposés. Parfois un père arrache des pleurs à sa fille, ou un amant léger à son amante, ou bien encore un prétendant se livre à une plaisante fureur. Au moment même où les marchands de *la Galerie* font éclater de rire les spectateurs, tu t'abandonnes, Lysandre, à un courroux qui fait quelque honneur au poëte. La douleur et les soupirs d'Angélique dédaignée n'ont pas moins plu que tes brocards, maligne Phylis; et ceux que tu fais rire à gorge déployée ne peuvent retenir leurs larmes en voyant pleurer Angélique[1]... »

1 Ad scenam teneros deducere gaudet amores,
Et vetus insuetis drama novare jocis.
Regnat in undanti non tristis musa theatro,
Atque hilarem populum tædia nosse vetat.
Hanc doctique rudesque, hanc mollis et aulicus, et jam
Exeso mitis Zoïlus ungue stupet.
Nil tamen hic fortes opus alte intendere nervos,
Nostraque nil duri scena laboris eget.
Vulgare eloquium, sed quo improvisus amator
Occurrens dominæ fundere vota velit.
Obvius hoc blandum compellet amicus amicum;
Hoc subitum excipiat læta puella procum.
Ars artem fugisse mihi est, et sponte fluentes
Ad numeros facilis pleraque rhythmus obit.
Nec, solis addicta jocis risuque movendo,
Semper in exiguo carmine vena jacet:
Sæpius et grandes soccis miscere cothurnos,
Et simul oppositis docta placere modis.
In lacrimas natam pater, aut levis egit amator
Sæpius, aut lusu sæviit ira proci;

Les divers personnages auxquels le poëte fait allusion figurent dans *la Galerie du Palais*, *Mélite* et *la Place Royale*. Corneille, on le voit, parle de son talent et de ses succès en homme qui rencontre dans l'assentiment général un encouragement décisif et un point d'appui dont rien ne lui fait suspecter la solidité. Quelques vers de cette *Excusatio* se retrouvent traduits dans *l'Excuse à Ariste*, qui ne parut qu'en 1637, mais qui pourrait bien avoir été écrite deux ou trois ans plus tôt. On remarquera, en effet, que dans cette épître, rendue publique après les envieuses *Observations* de Scudéry sur *le Cid*, il n'est fait aucune mention de cette œuvre, alors si discutée. Quant aux vers

Je satisfais ensemble et peuple et courtisans
. . . . . .
Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée,
Et pense toutefois n'avoir point de rival
A qui je fasse tort en le traitant d'égal.

où l'on a vu une déclaration d'indépendance à l'égard de Richelieu[1], ils reproduisent des passages de *l'Excusatio*[2] destinée, comme on sait, à flatter le cardinal, et dans laquelle l'auteur, après avoir loué le roi et son puissant ministre, se demande avec une feinte humilité si son nom est connu d'eux[3]. Voltaire, bien servi cette fois par son humeur maligne, n'a donc pas dû se tromper en plaçant la composition de *l'Excuse à Ariste* avant la représentation du *Cid*. Mais cette même malignité lui a fait franchir les limites que doit s'imposer un commentateur impartial, lorsqu'à propos de ces trois vers de *l'Excuse*

J'ai peu de voix pour moi, mais je les ai sans brigue;
Et mon ambition, pour faire plus de bruit,
Ne les va point quêter de réduit en réduit.

il a écrit cette note presque injurieuse :

« Ces vers étaient d'autant plus révoltants, que Corneille n'avait

Atque ubi pene latus venalis pergula rumpit,
Hic aliquid dignum laude, Lysandre, furis;
Nec minus Angelicæ dolor et suspiria spretæ,
Quam placuere tui, Phylli jocosa, sales;
Et quorum in patulos solvis lata ora cachinnos,
Multa his Angelica lacrima flente cadit.

[1] Taschereau, *Histoire de Corneille*, livre II.

[2] Hanc doctique rudesque, hanc mollis et aulicus...
. . . . . .
Me pauci hic fecere parem, nullusque secundum,
Nec spernenda fuit gloria pone sequi.

[3] Forsitan et nomen novit uterque meum.

fait encore aucun des ouvrages qui ont rendu son nom immortel. Il n'était connu que par ses premières comédies et par sa tragédie de *Médée*, pièces qui seraient ignorées aujourd'hui, si elles n'avaient été soutenues, depuis, par ses belles tragédies. Il n'est pas permis, d'ailleurs, de parler ainsi de soi-même. On pardonnera toujours à un homme célèbre de se moquer de ses ennemis, et de les rendre ridicules, mais ses propres amis ne lui pardonneront jamais de se louer. »

Voltaire, ce jour-là, était d'une délicatesse bien chatouilleuse. Il se sentait moins confit en modestie, lorsqu'à la première représentation de son *Œdipe* édulcoré et enjolivé, il criait aux spectateurs : « Applaudissez, c'est du Sophocle. »

L'Excuse à Ariste, paraissant au lendemain du *Cid*, souleva des tempêtes. Les ennemis du poëte s'en firent une arme. Les indifférents eux-mêmes, ceux qui prétendaient à l'impartialité, à la tolérance affectèrent de s'en montrer offensés. L'auteur d'une dissertation intitulée : LE JUGEMENT DU CID, *composé par un bourgeois de Paris*, *marguillier de sa paroisse* ajoute à la suite de quelques critiques sévères :

« J'ai voulu un peu rabattre cette grande vanité de Corneille, et faire comme ces soldats romains qui mêlaient quelques traits de moquerie à leurs empereurs parmi leurs chants de triomphe pour réprimer un peu leur joie.

« Il faut aussi que nous confessions que cet auteur, qui ne s'attendait pas à un si grand applaudissement, n'a pu supporter cette haute fortune, et, se sentant élevé de terre et emporté sans ailes par ce vent populaire, il n'a plus su ce qu'il devenait, et est tombé lourdement quand il s'est voulu fier sur ses forces, en se louant lui-même par une misérable *Lettre à Ariste*, où il s'est étendu en des vanités insupportables. Scudéry a bien eu quelques raisons de s'opposer à cette déification qu'il faisait de lui-même sans en demander permission à Jupiter. Il faut qu'il songe à se purifier auparavant de ce qui se trouve encore en lui de terrestre et de mortel. Il faut prier ses amis de l'avertir de ne pas se laisser aller à la vanité. Le public a intérêt qu'il ne perde pas l'esprit, afin qu'il fasse encore des pièces de pareille force... »

La lutte augmenta la fierté de Corneille. On sait comment il tint tête à ses adversaires, et combien difficilement il consentit à se soumettre au jugement de l'Académie. Nous n'avons pas à revenir sur cet épisode orageux et très-connu de sa vie. On nous permettra toutefois de nous arrêter un instant à l'épître dédicatoire de *la Suivante*, morceau fort curieux sous plusieurs rapports. Cette dédicace fut écrite vers le mois d'août 1637. Elle contient une partie critique

très-remarquable, et dont nous aurons à nous occuper plus tard. Quant au début, il se ressent du mécontentement profond qu'éprouvait alors le poëte. Grâce à cette page, nous pouvons lire à livre ouvert dans son esprit.

« Je vous présente, dit-il, s'adressant à un personnage imaginaire, une comédie qui n'a pas été également aimée de toutes sortes d'esprits. Beaucoup, et de fort bons, n'en ont pas fait grand état, et beaucoup d'autres l'ont mise au-dessus du reste des miennes. Pour moi, je laisse dire tout le monde, et fais mon profit des bons avis, de quelque part que je les reçoive. Je traite toujours mon sujet le moins mal qu'il m'est possible, et, après y avoir corrigé ce qu'on m'y fait connaître d'inexcusable, je l'abandonne au public. Si je ne fais pas bien, qu'un autre fasse mieux; je ferai des vers à sa louange, au lieu de le censurer. Chacun a sa méthode; je ne blâme point celle des autres, et me tiens à la mienne. Jusques à présent je m'en suis trouvé fort bien; j'en chercherai une meilleure quand je commencerai à m'en trouver mal. Ceux qui se font presser à la représentation de mes ouvrages m'obligent infiniment; ceux qui ne les approuvent pas peuvent se dispenser d'y venir gagner la migraine; ils épargneront de l'argent et me feront plaisir. Les jugements sont libres en ces matières et les goûts divers. J'ai vu des personnes de fort bon sens admirer des endroits sur qui j'aurais passé l'éponge, et j'en connais dont les poëmes réussissent au théâtre avec éclat, et qui, pour principaux ornements, y emploient des choses que j'évite dans les miens. Ils pensent avoir raison, et moi aussi : qui d'eux ou de moi se trompe, c'est ce qui n'est pas aisé à juger. »

Interrompant à un certain endroit le discours en prose, et donnant carrière à sa veine poétique, il commente et développe à sa façon une pensée déjà exprimée par Rotrou dans l'élégie sur *la Veuve :*

Je vois d'un œil égal croître le nom d'autrui,
Et tâche à m'élever aussi haut comme lui,
Sans hasarder ma peine à le faire descendre.
La gloire a des trésors qu'on ne peut épuiser
Et plus elle en prodigue à nous favoriser,
Plus elle en garde encore où chacun peut prétendre.

On parle ainsi lorsqu'on a le vent en poupe et que tout vous sourit; mais gare à une bourrasque d'adversité! Elle vous prend à l'improviste. La bonne opinion personnelle a beau subsister dans sa force : venant à se heurter aux caprices ou aux lassitudes du public, elle dégénère insensiblement en une mélancolie, non exempte de noblesse, qui ne domine le découragement que par l'énergie de

l'affirmation intérieure. On met une sorte de plaisir amer à exagérer la grandeur de la chute, parce qu'on se révolte contre ce qu'elle a d'injuste, d'immérité. Corneille, en protestant contre les défaites, assez rares, en somme, qu'il a éprouvées au théâtre, n'est arrivé qu'à les souligner davantage, à leur donner plus de retentissement, à les mettre en relief. La postérité et même les contemporains s'en seraient moins aperçus, s'il avait témoigné lui-même moins de surprise et de mécontentement. Voyez la préface de *Pertharite :*

« La mauvaise réception que le public a faite à cet ouvrage m'avertit qu'il est temps que je sonne la retraite. Il vaut mieux que je prenne congé de moi-même, que d'attendre qu'on me le donne tout à fait ; et il est juste qu'après vingt années de travail, je commence à m'apercevoir que je deviens trop vieux pour être encore à la mode. J'en remporte cette satisfaction, que je laisse le théâtre français en meilleur état que je ne l'ai trouvé, et du côté de l'art et du côté des mœurs. Les grands génies qui lui ont prêté leurs veilles de mon temps y ont beaucoup contribué, et je me flatte jusqu'à penser que mes soins n'y ont pas nui. Il en viendra de plus heureux après nous qui le mettront à sa perfection et achèveront de l'épurer. Je le souhaite de tout mon cœur. Cependant agréez que je joigne ce malheureux poëme aux vingt et un qui l'ont précédé avec plus d'éclat ; ce sera la dernière importunité que je vous ferai de cette nature... »

Il faut être Achille ou Corneille pour avoir le droit de se retirer aussi fièrement sous sa tente. Le public reçut avec respect la verte mercuriale qui lui était adressée, et ne garda point rancune au poëte. Lorsqu'il reparut en 1659, avec *Œdipe*, la joie de tous fut sincère, et l'admiration se fit jour avec une spontanéité touchante. L'enthousiasme, on le sait, fut grand encore aux représentations de *Sertorius*, d'*Othon* et de *Sophonisbe ;* mais, dans la gloire comme dans l'amour digne de ce nom, il y a une première fleur, un premier enivrement, un premier prestige qui ne se retrouve jamais. Qu'on me passe un rapprochement qui ne saurait être une comparaison ; je l'emprunterai à l'ordre des faits purement historiques. Wagram, Dresde, Champaubert sont de belles journées ; j'ose penser toutefois que si l'on avait interrogé Napoléon sur ses sentiments secrets, il aurait avoué que ces dernières victoires l'avaient laissé moins satisfait de lui-même et des autres que Marengo et Austerlitz. On peut ensuite gagner cent batailles, mais on n'a qu'un Marengo dans sa vie. On peut donner *Œdipe* et *Sertorius* aux applaudissements unanimes de la cour, mais on n'entend qu'une fois en son âme et dans le public ce concert flatteur, ce murmure délicieux qui suivit *le Cid*, *Horace*, *Cinna*. Après certains succès, il n'y

a plus moyen de croître; se maintenir ne suffit plus, et paraît une tâche ingrate. La réputation de Corneille, considérable avant *le Cid*, s'était changée en une gloire immense après cette tragédie. Cette gloire dans tout son éclat dura plus longtemps qu'on ne l'a dit, que Voltaire ne l'a écrit, que Corneille lui-même ne l'a pensé.

« Il serait malaisé, nous assure Perrault dans ses *Hommes illustres*, publiés en 1678, d'exprimer les applaudissements que les ouvrages de Corneille reçurent. La moitié du temps qu'on donnait aux spectacles s'employait en des exclamations qui se faisaient de temps en temps aux plus beaux endroits; et lorsque, par hasard, il paraissait lui-même sur le théâtre, la pièce étant finie, les exclamations redoublaient, et ne finissaient point qu'il ne se fût retiré, ne pouvant plus soutenir le poids de tant de gloire. »

Une renommée si éclatante ne se dissipe pas en quelques années; elle s'étend, au contraire, elle va remplir et conquérir le monde. Qu'arrive-t-il alors? Plus vaste, elle est en quelque sorte moins palpable. On dirait qu'en rayonnant au loin, la flamme, au foyer même, a perdu de son intensité. Ce n'est qu'une illusion : la renommée, après avoir fait le tour du monde, revient au logis plus solide et plus splendide; il s'agit seulement d'avoir la patience de l'attendre. L'Italie n'avait point tardé, selon ce que nous apprend Perrault, à comprendre le génie de Corneille, et à lui rendre hommage :

« Tout Paris a vu un cabinet de pierres de rapport fait à Florence, et dont on avait fait présent au cardinal Mazarin, où, entre les divers ornements dont il est enrichi, on avait mis aux quatre coins les médailles ou portraits des quatre plus grands poëtes qui aient jamais paru dans le monde, savoir : Homère, Virgile, le Tasse et Corneille. On ne peut pas croire qu'il entrât de la flatterie dans ce choix, et qu'il n'ait été fait par la voix publique, non-seulement de la France, mais de l'Italie même, assez avare de pareils éloges. Cette espèce d'honneur n'est pas ordinaire, et peu de gens en ont joui, comme M. Corneille, pendant leur vie. »

L'admiration pour l'auteur d'*Horace* n'était ni moins profonde ni moins générale en Angleterre et en Hollande. Nous avons là-dessus le témoignage positif de Saint-Évremond, qui lui écrivait vers 1666 :

« Si vous aviez à remercier tous ceux qui ont les mêmes sentiments que moi de vos ouvrages, vous devriez des remercîments à tous ceux qui s'y connaissent. Je vous puis répondre que jamais réputation n'a été si bien établie que la vôtre en Angleterre et en Hollande. Les Anglais, assez disposés naturellement à estimer ce qui leur appartient, renoncent à cette opinion, souvent bien fondée, et croient

faire honneur à leur Ben-Johnson de le nommer le Corneille de l'Angleterre. M. Waller, un des plus beaux esprits du siècle, attend toujours vos pièces nouvelles, et ne manque pas d'en traduire un acte ou deux en vers anglais pour sa satisfaction particulière. Vous êtes le seul de notre nation dont les sentiments aient l'avantage de toucher les siens. Il demeure d'accord qu'on parle et qu'on écrit bien en France. « Il n'y a que vous, dit-il, de tous les Français, qui sa- « che penser. » M. Vossius, le plus grand admirateur de la Grèce, qui ne saurait souffrir la moindre comparaison des Latins aux Grecs, vous préfère à Sophocle et à Euripide. »

Cette page de Saint-Évremond est aussi explicite que décisive. Elle rejoint et complète l'anecdote racontée par Perrault. Nous avons tenu à la citer sur-le-champ, sans faire mention de la lettre de Corneille à laquelle elle sert de réponse. Nous ne pouvons toutefois négliger cette lettre, qui est d'une extrême importance. Si Corneille, ainsi que le croit M. Taschereau, atteignit au comble de la réputation vers 1659, on peut également affirmer que, dès 1666, il était plongé au plus profond de l'angoisse et de la souffrance. Ce terrible état moral, dont l'aggravation est très-sensible dans la préface de *Pulchérie* (1672), devait se prolonger jusqu'en 1677, et aboutir à ce trop fameux *Remercîment au Roi*, qui en est l'expression éloquente, et, ne craignons pas de le dire, excessive. L'interprétation de cette pièce de vers est très-délicate, et il nous semble que l'on s'est trop hâté d'y voir, sous la fierté de la revendication, l'aveu probant d'une série d'insuccès. Nos lecteurs, édifiés déjà sur l'accueil que reçurent les derniers ouvrages de l'illustre tragique, et mis en garde contre les exagérations de la douleur, ne seront sans doute pas éloignés d'admettre que, sur le chapitre des faits, le témoignage de Corneille contre lui-même ne prouve rien. Il se trompait; mais quelles étaient les causes de son erreur? C'est ce que nous allons essayer d'éclaircir.

Ce que nous nommons aujourd'hui le répertoire n'existait pas, ne pouvait point exister alors au théâtre. Corneille, Racine, Molière, le créaient, l'établissaient pour plusieurs siècles, mais sans être à même de profiter des avantages pécuniaires qu'assure maintenant pendant leur vie, aux auteurs célèbres, un répertoire définitivement institué. De droits d'auteur que l'on pût percevoir régulièrement, et qui, pour un écrivain fécond, devinssent une espèce de rente, il n'en existait pas davantage. Corneille, il est vrai, vendait ses tragédies aux comédiens; mais, outre que la somme touchée était fort modeste, cette vente avait lieu à peu près une fois pour toutes, sauf les cas de rachat par une autre troupe. Le bénéfice de l'auteur était très-mince. Ajoutez à cela que les théâtres de pro-

vince s'emparaient de la pièce, et la jouaient sans acquitter aucune rétribution. On était loin du temps où Beaumarchais songerait à fonder une société des auteurs dramatiques destinée à sauvegarder leurs intérêts[1].

Corneille était donc pauvre, malgré le nombre, l'importance et le succès de ses ouvrages. On s'est étonné de cette pauvreté. De Tallemant à Voltaire, les détracteurs n'ont pas manqué pour prononcer, les uns le mot d'avarice, les autres celui d'incurie, et pour regretter hypocritement que le créateur de tant d'œuvres admirables eût si souvent sollicité la générosité du souverain et même celle des riches particuliers. Nous n'avons pas la prétention de traiter en dix lignes ce qui se rapporte aux soucis d'intérieur et aux embarras pécuniaires de Corneille. D'ailleurs, nous aurons occasion d'y revenir. Un seul point nous importe en ce moment : ce grand homme, vieillissant et chargé de famille, ne pouvait subsister de son travail qu'à la condition de voir s'élever le prix de ses pièces, et d'être, à peu de chose près, le maître unique de la scène. Il l'avait été longtemps ; il en avait eu presque le monopole. Lorsque son génie lui eut suscité des imitateurs, la concurrence se fit sentir, et cette concurrence, qui avait pour effet d'empirer la pénible position du poëte, était pour lui un sujet continuel de tristes réflexions.

Au-dessus de ces naturelles et légitimes considérations d'intérêt s'en plaçaient d'autres qui touchaient exclusivement à la question d'art. L'auteur de *Polyeucte* a toujours poursuivi un but, cherché à réaliser un idéal. Le triomphe de sa conception littéraire et dramatique — le moment n'est pas venu encore pour nous de la caractériser — a été l'ambition, le vœu noblement, hautement exprimé, de toute sa vie. L'avenir de notre théâtre, à ses yeux, consistait dans la représentation et la glorification de types héroïques, placés dans des cadres très-variés, subordonnant inflexiblement, ou même rejetant tout à fait dans l'ombre les parties faibles, ou seulement

[1] « Les productions tragiques ou comiques de Hardy se payaient trois écus la pièce. Ce n'était pas bien cher, mais il faut dire aussi qu'elles ne valaient guère mieux. A dater de Corneille, les comédiens commencèrent à payer un peu plus cher les ouvrages de théâtre, néanmoins c'était toujours un prix fixe débattu entre l'auteur et les acteurs, prix très-minime encore et qui n'empêchait pas le grand Corneille de mourir de faim ou à peu près et d'être obligé de recourir à l'affligeante industrie des dédicaces au plus offrant. » Ces quelques lignes sont tirées du travail, si remarquable et si complet, que M. Louis de Loménie a publié sur *Beaumarchais et son temps*. Il faut lire, dans cet ouvrage, tout le chapitre XIX, si l'on veut savoir au juste combien la situation des auteurs dramatiques était précaire sous Louis XIV, et même jusque vers la fin du siècle dernier.

trop sensibles, de la nature humaine. Certes, si quelqu'un put jamais se flatter d'imprimer en ce sens une direction aux artistes et au public, c'était l'auteur applaudi de tant d'œuvres hors ligne. Aussi son désappointement fut-il extrême, son chagrin très-vif, lorsque le succès des premières pièces de Racine vint révéler dans la nation un goût nouveau. La grandeur morale de Corneille est assez incontestable pour qu'il n'y ait pas lieu à réfuter le reproche de jalousie qui lui a été adressé quelquefois. Non, Corneille ne fut point jaloux de Racine; mais l'accueil fait aux productions de celui-ci, à des productions qui semblaient au vieux tragique la condamnation de son système théâtral, par ce même public auquel il se flattait d'avoir inculqué sa manière de sentir et de comprendre l'art, lui porta un coup terrible, profondément ressenti. Il crut sincèrement à une décadence momentanée de la tragédie, comme à l'infidélité des spectateurs. Corneille était dans cette disposition, lorsqu'il écrivait à Saint-Évremond :

« Vous m'honorez de votre estime en un temps où il semble qu'il y ait un parti fait pour ne m'en laisser aucune. Vous me soutenez, quand on se persuade qu'on m'a abattu, et vous me consolez glorieusement de la délicatesse de notre siècle, quand vous daignez m'attribuer le bon goût de l'antiquité. C'est un merveilleux avantage pour un homme qui ne peut douter que la postérité ne veuille bien s'en rapporter à vous. Aussi je vous avoue, après cela, que je pense avoir quelque droit à traiter de ridicules ces vains trophées qu'on établit sur le débris imaginaire des miens, et de regarder avec pitié ces opiniâtres entêtements qu'on avait pour les anciens héros refondus à notre mode. »

Nous voici maintenant tout préparés à lire le *Remercîment au Roi*. On comprend que cette pièce ait reçu plusieurs interprétations. Cela tient à ce que l'inspiration n'y est pas une. L'accent de la plainte s'y fait sans doute remarquer; mais il n'a rien de commun avec le ton de l'humilité ou de l'abdication. Corneille déplore l'abandon où il croit que ses pièces sont laissées; il n'y souscrit en aucune façon. Au contraire, il forme solennellement appel devant le roi contre le mauvais goût du public, responsable par ses défaillances des voies périlleuses où s'engage l'art dramatique. Du moins il peut se rendre témoignage, en ce qui le concerne, d'avoir combattu jusqu'au bout, et de ne s'être point, en quelque sorte, déserté lui-même. Voilà ce qui l'amène, après avoir rendu grâces au roi de vouloir bien ressusciter sur la scène quelques-uns de ses plus célèbres ouvrages, à lui dire :

Achève : les derniers n'ont rien qui dégénère,
Rien qui les fasse croire enfants d'un autre père :
Ce sont des malheureux étouffés au berceau,

Qu'un seul de tes regards tirerait du tombeau.
On voit *Sertorius, Œdipe* et *Rodogune*
Rétablis par ton choix dans toute leur fortune;
Et ce choix montrerait qu'*Othon* et *Suréna*
Ne sont pas des cadets indignes de *Cinna*.
Sophonisbe à son tour, *Attila*, *Pulchérie*
Reprendraient pour te plaire une seconde vie;
Agésilas en foule aurait des spectateurs,
Et *Bérénice* enfin trouverait des acteurs [1].
Le peuple, je l'avoue, et la cour les dégradent :
J'affaiblis ou du moins ils se le persuadent;
Pour bien écrire encore j'ai trop longtemps écrit,
Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit;
Mais contre cet abus que j'aurais de suffrages
Si tu donnais les tiens à mes derniers ouvrages!
Que de tant de bonté l'impérieuse loi
Ramènerait bientôt et peuple et cour vers moi!
Tel Sophocle à cent ans charmait encore Athènes
Tel bouillonnait encore son vieux sang dans ses veines
Diraient-ils à l'envi, lorsque Œdipe aux abois
De ses juges pour lui gagna toutes les voix.
Je n'irai pas si loin et si mes quinze lustres
Font encor quelque peine aux modernes illustres,
S'il en est de fâcheux jusqu'à s'en chagriner
Je n'aurai pas longtemps à les importuner.

Ces beaux vers placent l'historien littéraire dans une situation très-délicate. Sans doute il est persuadé, comme le poëte, que les

[1] Ce vers appelle une explication : *Tite et Bérénice* avait été joué, on s'en souvient peut-être, par la troupe de Molière au Palais-Royal, en 1670. Corneille reçut à cette occasion 2,000 livres pour ses droits d'auteur. C'était libéralité, disons mieux, générosité de la part de Molière, car, depuis le 21 novembre, on jouait *Bérénice* de Racine à l'hôtel de Bourgogne, et il était à prévoir que l'avantage, dans cette lutte, resterait à l'auteur d'*Andromaque*. Le grand poëte comique faisant taire, par respect pour le génie, la prudence ordinaire du directeur, mit son théâtre et ses meilleurs acteurs, notamment Baron, chargé du rôle de Domitian, à la disposition de Corneille. Il fit plus. *Le Bourgeois gentilhomme* était alors dans sa nouveauté et tout annonçait qu'il tiendrait longtemps l'affiche; Molière ne voulut pas attendre que la vogue de cette comédie fût épuisée. Pour faire représenter *Tite et Bérénice* sur le champ, dans les meilleures conditions, il décida que les deux pièces alterneraient, et que chacune d'elles successivement serait donnée trois fois consécutives. Elles se partagèrent ainsi la scène jusqu'à la fin de l'année théâtrale, c'est-à-dire jusqu'au 17 mars 1671, jour de la clôture de Pâques. M. Taschereau, auquel nous empruntons ces renseignements, nous apprend que, les deux premiers jours, les recettes de *Tite et Bérénice* furent très-productives. Des quinze recettes suivantes, les unes furent encore importantes, les autres moyennes; mais, malgré le renfort d'une seconde pièce, les quatre dernières demeurèrent presque nulles. Après Pâques, on reprit *le Bourgeois gentilhomme*, mais, au grand regret de Molière, il n'y eut pas lieu de donner de nouveau *Tite et Bérénice*. C'est là ce que Corneille considérait comme un abandon, et ce dont, cinq ans après, il croyait devoir se plaindr dans son *Remerciement au roi*.

dernières tragédies ne sont pas indignes de leurs aînées, ou du moins que l'air de famille s'y reconnaît encore à plus d'un trait admirable; d'autre part, s'il demeure inflexiblement sur le terrain des faits, il lui est bien difficile de souscrire sans réserve aux plaintes et aux récriminations de Corneille contre le public. Par un respect qui nous semble bien entendu, par zèle pour la renommée de l'immortel tragique, il est contraint de réfuter ou plutôt de rectifier ses assertions. Est-il question des poésies légères, des compositions lyriques, le débat change d'aspect, mais il y a toujours débat. C'est alors contre le poëte dramatique qu'il faut batailler. Si vous louez ses œuvres, ne lui parlez que de celles qui se sont produites sur la scène, c'est à peine s'il connaît les autres ou s'il daigne s'en souvenir. Il vous répondra, avec un parfait détachement, sur ce chapitre :

> Mon génie au théâtre a voulu m'attacher.
> Partout ailleurs je rampe et ne suis plus moi-même.

Cette haute idée de la dignité particulière à la poésie dramatique, Corneille se l'est faite de très-bonne heure, car nous le voyons exprimer la même pensée au début de sa carrière, dans l'*Excusatio* à l'archevêque de Rouen, si riche en indications sur sa biographie morale :

« Arrachée à son grand théâtre, c'est à peine si ma muse parvient à se faire entendre; elle bégaie et ne se risque point à parler par sa propre bouche. Là sont mes limites, ne me cherchez pas en dehors : le théâtre fermé, il ne faut plus attendre de vers de moi[1]. »

C'est l'auteur de *Mélite* qui parle. Les pièces qu'il vient de désigner, de rappeler, sont *la Galerie du Palais*, *la Veuve*. Notez bien que la tragédie de *Médée* n'est pas encore écrite. A mesure que se déploiera le génie de Corneille, que s'étendra sa réputation, nous verrons s'affermir et s'accroître l'estime du poëte pour son œuvre dramatique, et nous verrons aussi tout naturellement ses préférences se déplacer. Elles abandonneront certaines parties de son théâtre pour se reporter sur d'autres. Ces comédies qu'il regardait avec tant d'indulgence, tant de complaisance même, en 1634, voici comment il les traite en 1649, dans une lettre à M. de Zuylichem, en s'excusant de n'avoir rien produit de nouveau, à cause des désordres de la Fronde.

[1] Vix sonat a magno divulsa camæna theatro,
Blæsaque nil proprio sustinet ore loqui.
Hi mihi sunt fines, nec me quæsiveris extra :
Carminibus ponent clausa theatra modum.

« .... Pour ne paraître pas devant vous tout à fait les mains vides, je me trouve réduit à vous envoyer deux recueils de mes ouvrages qui n'ont rien de nouveau que l'impression. Je crois toutefois que le premier n'a pas eu assez de réputation pour aller jusqu'à vous[1]. Ce sont les péchés de ma jeunesse et les coups d'essai d'une muse de province qui se laissait conduire aux lumières purement naturelles, et n'avait pas encore fait réflexion qu'il y avait un art de la tragédie, et qu'Aristote en avait laissé des préceptes. Vous n'y trouverez rien de supportable qu'une *Médée*, qui véritablement a pris quelque chose d'assez bon à celle de Sénèque, et ne l'a pas tellement défigurée qu'il ne lui reste une partie de ses grâces. »

Voilà les comédies bien et duement condamnées. Plus Corneille s'éloignait de ses premières productions, plus il s'étonnait d'avoir pu condescendre à une familiarité de style en désaccord avec son goût pour le noble et le sublime. Il se promettait de n'y point retomber, et poussait si loin la susceptibilité, l'inquiétude à ce sujet, qu'il en vint presque à concevoir des doutes sur l'élévation des vers de *Polyeucte*. « J'ai fait *Pompée*, écrit-il dans l'épître qui précède *le Menteur*, pour satisfaire à ceux qui ne trouvaient pas les vers de *Polyeucte* si puissants que ceux de *Cinna*, et leur montrer que j'en saurais bien retrouver la pompe, quand le sujet le pourrait souffrir. » La même préoccupation reparaît dans l'examen de *Pompée*. « Pour le style, il est plus élevé en ce poëme qu'en aucun des miens, et ce sont, sans contredit, les vers les plus pompeux que j'aie faits. » Nous sommes avertis. Le poëte n'appréciera désormais dans son œuvre que les parties destinées à exprimer son idéal dans un langage ample et majestueux. Le reste a disparu pour lui. Il l'oublie, le dédaigne, ne le veut plus voir. En se montrant si peu soucieux de la variété de ses dons naturels, Corneille commettait une erreur, une faute. Il jetait sur toute une branche de ses productions un discrédit immérité; enfin, il préparait des circonstances atténuantes aux négligences et aux légèretés de l'avenir. Un écrivain, dont nous aurons à citer le témoignage lorsque nous examinerons les œuvres lyriques de notre poëte, M. Eugène Noël a dit excellemment : « Corneille n'ayant foi en son génie que pour le théâtre, a donné lieu le premier à l'injustice pour ses poésies volantes, à force de les déprécier. On l'a cru sur parole, et pourquoi? Parce que, même en se dépréciant, il restait admirable. De qui sommes-nous dupes ici? De son propre génie[2]. »

[1] Ce volume comprend les premières pièces depuis *Mélite* jusqu'à *l'Illusion* inclusivement.

[2] *Notice sur Pierre Corneille* au tome II de l'*Anthologie* Crépet. — Dans son

C'est aussi notre sentiment. De même que Corneille, impatient des demi-succès, les transformait en échecs dans son imagination et dans ses propos, de même, non plus, il ne se souciait point assez de prouver avec éclat la souplesse et la variété de ses talents. Il n'a pas été un bon économe de sa gloire.

Nous avons dû faire une part considérable à cette injustice d'un grand homme envers lui-même parmi les causes diverses qui ont fâcheusement agi sur la destinée de son œuvre et en ont à la longue obscurci des parties, dignes, selon nous, d'intérêt et de durée.

Cette cause valait la peine d'être mise en lumière. Mais, si importante qu'elle soit, elle n'est pas la seule. Plus d'une restriction, plus d'une attaque est venue du dehors. Le siége de l'œuvre de Corneille a été fait par le dix-huitième siècle presque tout entier, et c'est Voltaire qui, son *Commentaire* à la main, a donné l'assaut. Toutefois, dès la fin du dix-septième siècle, une brèche avait été pratiquée. Deux coups violents avaient ébranlé et disloqué ce vaste monument. Dans la première édition des *Caractères* (1687-1688), la Bruyère disait en une phrase sibylline, qui aurait pu être plus correcte : « Les premières comédies de Corneille sont sèches, languissantes et ne laissaient pas espérer qu'il dût ensuite aller si loin, comme ses dernières font qu'on s'étonne qu'il ait pu tomber de si haut[1]. » La limitation était déjà posée, indiquée, mais elle se perdait en quelque sorte dans un jugement général que nous n'avons pas à examiner. D'ailleurs, les *Caractères*, très-discutés à leur apparition, n'eurent pas tout d'abord l'autorité dont ils sont en possession aujourd'hui.

Boileau-Despréaux appuya davantage et ne ménagea point les développements. Dans ses *Réflexions sur le traité du sublime*, publiées en 1694, il traça impérieusement autour de l'œuvre du grand tragique un cercle qui ne devait être élargi que de nos jours. Tous les écrivains du temps de Louis XV (pour nous borner à ceux-là) n'ont fait que développer l'opinion péremptoire émise par Despréaux. Ils l'ont adoptée sans la moindre discussion, sans vérification aucune. Ce passage des *Réflexions* sur Longin est un arrêt dont on s'est borné à broder le dispositif en s'y soumettant avec une docilité surprenante. Relisons-le sans le discuter, ce qui nous écarterait en cet instant de notre rôle d'historien, mais d'assez près pour en bien saisir l'esprit et indiquer dès à présent quelques réserves.

très-agréable volume intitulé *Rouen, promenades et causeries*, M. Noël a écrit deux intéressants chapitres sur la vie familiale et provinciale de Pierre Corneille, sur ses relations avec Molière et les parents de Pascal.

[1] Ce second membre de phrase date de la quatrième édition (1689).

« Corneille est celui de tous nos poëtes qui a fait le plus d'éclat en notre temps; et on ne croyait pas qu'il pût jamais y avoir en France un poëte digne de lui être égalé. Il n'y en a point, en effet, qui ait plus d'élévation de génie, ni qui ait plus composé. Tout son mérite pourtant, à l'heure qu'il est, ayant été mis par le temps comme dans un creuset, se réduit à huit ou neuf pièces de théâtre qu'on admire, et qui sont, s'il faut ainsi parler, comme le midi de sa poésie, dont l'orient et l'occident n'ont rien valu. Encore dans ce petit nombre de bonnes pièces, outre les fautes de langue qui y sont assez fréquentes, on commence à s'apercevoir de beaucoup d'endroits de déclamation qu'on n'y voyait point autrefois. Ainsi, non-seulement on ne trouve point mauvais qu'on lui compare aujourd'hui M. Racine, mais il se trouve même quantité de gens qui le lui préfèrent. La postérité jugera qui vaut le mieux des deux; car je suis persuadé que les écrits de l'un et de l'autre passeront aux siècles suivants : mais jusque-là ni l'un ni l'autre ne doit être mis en parallèle avec Euripide et avec Sophocle, puisque leurs ouvrages n'ont point encore le sceau qu'ont les ouvrages d'Euripide et de Sophocle, je veux dire l'approbation de plusieurs siècles. »

Le jugement est dur. Que dis-je, un jugement; c'est presque une exécution. L'orient de la poésie de Corneille, c'est-à-dire les comédies et *Médée*, n'a rien valu : ceci est net. L'occident pas davantage; et par cet occident il faut entendre tout ce que le tragique a produit à partir d'*Héraclius*. Nous obtenons ainsi les huit ou neuf pièces qui sont exceptées de la condamnation générale. Encore la bonne foi commanderait-elle probablement d'en retrancher *la Suite du Menteur* et *Théodore*, que Despréaux devait tenir en médiocre estime. Restent donc six ou sept tragédies que le critique est bien loin de regarder comme irréprochables. Il y signale, il y blâme des fautes de langue assez fréquentes et beaucoup d'endroits de déclamation. Pas une preuve à l'appui, pas une démonstration de détail. Aucune pièce n'est citée comme bonne ou comme mauvaise. La sentence, très-ferme d'accent, très-positive dans son ensemble, demeure, quant à son application, enveloppée d'une certaine obscurité.

Ce qui donne beaucoup à penser après les marques d'une sévérité si extrême dont les motifs ne sont point allégués, c'est la conclusion que Despréaux en tire immédiatement. Corneille limité et diminué comme il vient de l'être, n'est plus sans rival; on peut lui comparer Racine. On est même autorisé, jusqu'à un certain point, à le lui préférer. Cette seconde partie de la page affaiblit un peu la première. La sincérité, la loyauté de Boileau ne sont point,

de notre part, l'objet d'un doute. Nous aimons à croire que, dans son appréciation de Pierre Corneille, il ne s'est laissé dominer ni par la mauvaise humeur que pouvaient lui causer les admirateurs, souvent intolérants, parfois inconsidérés, du grand tragique, ni par le désir de mettre à néant leurs prétentions, une fois pour toutes, en insinuant, — de manière à ce qu'on ne pût pas s'y tromper, — la supériorité de Racine sur son glorieux prédécesseur. On ne saurait nier, cependant, que ce jugement aurait plus d'autorité s'il ne se trouvait consigné dans une série de remarques polémiques dirigées contre Perrault et ceux qui partageaient son opinion dans la querelle entre les Anciens et les Modernes. Or, le frère et le neveu de Corneille s'étaient rangés du côté de Perrault et témoignaient en toute occasion leur hostilité persistante contre Racine[1]. Ce n'étaient pas là des raisons suffisantes pour entraîner l'impartial Boileau à commettre une injustice; c'était assez peut-être pour donner moins d'indulgence à sa pensée, plus de mordant à sa plume.

Nous ne devons pas négliger une observation essentielle. La page de Despréaux sur Corneille est une pure appréciation critique, expression d'une opinion personnelle. L'écrivain parle en interprète du public, mais c'est là un artifice de langage bien connu, qui consiste à paraître tenir d'autrui le sentiment qu'on a l'intention de lui inculquer. Beaucoup de personnes qui, la veille, admiraient Corneille sans restriction, qui avaient applaudi *Othon* et *Sophonisbe*, auront été persuadées, le lendemain, qu'elles avaient toujours pensé comme le critique. Ce qui est incontestable et ce que nous devons faire remarquer, c'est que cette terrible page des *Réflexions* sur Longin ne contient, en somme, aucune assertion historique en ce qui concerne l'accueil fait par le public aux dernières pièces de Corneille. Boileau, en son nom et au nom de quelques amateurs, prononce dans son cabinet. Il établit des distinctions, crée des catégories. Rien ne nous dit que les spectateurs en fissent autant. Dans tous les cas, son témoignage ne nous apprend rien à cet égard, et il est permis de supposer que si le critique avait pu s'appuyer sur quelques faits éclatants, il n'y aurait pas manqué.

Voltaire, grand liseur, et pendant longtemps partisan déclaré de Despréaux, connaissait assurément le passage dont nous venons de parler. Il n'a fait dans son *Commentaire* que le développer en l'exagérant. Ce que Boileau a dit avec une sobriété incisive, mais

[1] Ils étaient aussi au plus mal avec la Bruyère. Thomas Corneille et Fontenelle avaient pour leur illustre parent cette admiration intolérante qui éveille chez les contemporains l'esprit de contradiction et de blâme.

avec mesure, avec gravité, Voltaire le reprend sans discrétion, sans ménagement.

« Corneille, dans ses vingt dernières pièces, dira-t-il de primesaut et à brûle-pourpoint, ne se sert presque jamais du mot propre, ne parle presque jamais français, et surtout n'est jamais intéressant; et cela, tandis que la langue se perfectionnait sous la plume de tant de beaux génies du grand siècle, tandis que Racine parlait au cœur avec tant de chaleur, de noblesse, d'élégance et dans un langage si pur. »

Le ton est absolument irrévérencieux. En plus d'un endroit il devient outrageant. Les pages sur *Théodore*, sur *Pertharite* sont de véritables diatribes, où l'emportement et le dédain se donnent pleine licence. On est affligé de les lire; on rougirait de les citer. Le procédé de Voltaire est leste et commode. Ce qui lui déplaît n'existe pas. Il passe sans s'arrêter, en jetant une brève parole de condamnation. En vertu de ce système, les pièces par lesquelles débuta Corneille n'ont point trouvé place dans l'œuvre du commentateur. Il s'explique à ce sujet très-délibérément :

« Nous commençons ce recueil par la *Médée*, parce que dans ce poëme on peut entrevoir déjà le germe des grandes beautés qui brillent dans les autres pièces de Pierre Corneille... Ses premières comédies sont à la vérité indignes de notre siècle; mais elles furent longtemps ce qu'il y avait de moins mauvais en ce genre, tant nous étions loin de la plus légère connaissance des beaux-arts. »

Voilà qui est simple et sommaire. Il traite de même les dernières tragédies aussitôt qu'elles contrarient ou choquent son goût.

« Il faudrait, s'écrie l'annotateur, arrivé au deuxième acte de *Don Sanche d'Aragon* et, ne se sentant pas disposé à continuer, il faudrait charger les pages de remarques plus longues que le texte, si on voulait critiquer en détail les expressions. Les remarques sur le premier acte peuvent suffire pour faire voir aux commençants ce qu'ils doivent imiter et ce qu'ils ne doivent pas suivre. Les solécismes et les barbarismes dont cette pièce fourmille seront assez sentis. Comme Corneille n'avait point encore de rivaux, il écrivait avec une extrême négligence; et quand il fut éclipsé par Racine, il écrivit encore plus mal. »

Et un peu plus loin, après avoir cité quelques vers :

« Que dire d'un pareil galimatias? Il faut se taire, et ne pas continuer d'inutiles remarques sur une pièce qu'il n'est pas possible de lire. Il y a quelques beaux morceaux sur la fin. Nous en parlerons avec d'autant plus de plaisir que nous ressentons plus de peine à être obligés de critiquer toujours. C'est suivant ce principe que nous ne les reprenons qu'au cinquième acte. »

Si à cette méthode de hautaine élimination, vous joignez de fréquentes railleries, quelques-unes de ces bouffonneries où Voltaire se complaît, sans y exceller toujours autant qu'on l'a dit, vous comprendrez aisément qu'avec de telles notes la cause des dernières tragédies de Corneille ait été perdue auprès d'un public qui ne lisait pas le texte avec beaucoup d'attention et qui avait pris l'habitude de croire sur parole ses écrivains favoris. Ce qu'il y avait de plus grave, c'est que les plaisanteries qui ne visaient que les œuvres imparfaites ou contestées rejaillissaient sur les chefs-d'œuvre. La critique tournait au persiflage. Aussi, des protestations se firent entendre. Dans le cercle même des amis intimes de Voltaire on réclama discrètement. Des avertissements lui furent adressés; mais le pli était pris et il en tint peu de compte. Il écrivait le 24 mars 1763 au comte d'Argental :

« La lettre de mes anges, du 15 de mars, est vraiment un bien bon ouvrage; mais je voudrais qu'on leur donnât par plaisir à commenter *Othon*, *la Toison d'or* et *Sophonisbe*, etc., etc.; la patience leur échapperait comme à moi; et si, pour se consoler, ils relisaient *Iphigénie*, il se mettraient à genoux devant Jean Racine.

« Que m'importe que Pierre soit venu avant ou après? Cela n'entre pour rien dans mes plaisirs ou dans mes dégoûts; c'est l'ouvrage que je juge et non l'homme. Je veux que Pierre ait cent fois plus de génie que Jean; Pierre n'en est que plus condamnable d'avoir fait un si détestable usage de son génie dans la force de son âge. »

Lorsque la première édition du *Commentaire* parut, les lettrés manifestèrent une désapprobation assez vive. On trouva que, sous prétexte de dire toute la vérité, Voltaire s'était audacieusement affranchi des convenances. Toutefois les choses n'allèrent point aussi loin que le prétend la Harpe, qui pousse l'incident au tragique. Selon l'irascible critique, la publication du *Commentaire sur Corneille* souleva *la populace littéraire*. Cette publication excita des *clameurs insensées*, qui produisirent une commotion presque universelle. Cela est fort exagéré; mais il est certain que Voltaire rencontra dans le monde des lettres plus de résistance qu'il ne s'y était attendu. Aussi crut-il devoir répondre aux reproches qu'on lui adressait :

« Ceux qui m'ont fait un crime d'être trop sévère, m'ont forcé à l'être véritablement, et à n'adoucir aucune vérité. Je ne dois rien à ceux qui sont de mauvaise foi. Je ne dois compte à personne de ce que j'ai fait pour une descendante de Corneille, et de ce que j'ai fait pour satisfaire mon goût. Je connais mieux les beaux morceaux de ce grand génie que ceux qui feignent de respecter les mauvais.

Je sais par cœur tout ce qu'il a fait d'excellent. Mais on ne m'imposera silence en aucun genre sur ce qui me paraît défectueux. »

Ceci sent un peu trop le châtelain de Ferney, comte de Tourney, propriétaire de Monrion, des Délices et autres lieux. Voltaire devait des comptes au public, du moment qu'il faisait imprimer ses dissertations et ses notes, mais il ne déguisait pas sa pensée et ne cherchait pas à en imposer lorsqu'il affirmait sa profonde admiration pour Corneille. Sans doute la part de la mauvaise humeur, de l'impatience nerveuse est infiniment trop grande dans ce *Commentaire*. L'auteur s'est trop souvenu qu'il avait composé une *Sophonisbe* et un *Œdipe*, et il a parfois traité Corneille comme l'eût fait un contemporain jaloux. En multipliant les restrictions, en rayant de son théâtre les premières comédies et les vingt dernières pièces, il a causé à la réputation du grand tragique un dommage difficile à réparer; il a porté à l'intégrité de son œuvre une atteinte durable. Tout cela est vrai et doit être dit à sa charge. Et pourtant, ce *Commentaire*, même dans les parties où il nous semble, avec raison, le plus agressif, le plus injuste, est rempli d'observations fines et judicieuses. Bien plus, dans ces vingt dernières pièces pour lesquelles il se montre si sévère, l'annotateur signale à chaque instant des beautés, et dans l'exploration que nous allons entreprendre, si nous avons souvent à le combattre, mainte fois également nous aurons à le prendre pour guide. Polémiste en tout et partout, Voltaire n'a pas pu se défaire de ses habitudes, même dans une tâche simplement littéraire. Les constantes vivacités de sa plume, la légèreté de son accent, sa promptitude au sarcasme et à la colère ont empêché de reconnaître ce qu'il y avait de sérieux dans son admiration pour le poëte.

« Le génie de Voltaire, a dit M. Guizot dans une page éloquente et magistrale, avait peu de parenté avec celui de Corneille, et cette dissemblance a trompé quelquefois la justice qu'un grand homme aime à rendre à un grand homme. Le poëte des passions tendres et emportées n'a pas toujours senti son cœur ouvert à des beautés qui sèchent les larmes; le favori du monde élégant du dix-huitième siècle n'a pas su vaincre sa répugnance pour les incohérences grossières d'un goût que Corneille commença à former; enfin la précipitation d'un travail trop facile, et quelquefois très-négligé, a introduit dans le commentaire de Voltaire des erreurs de fait, qui suffiraient pour faire aussi supposer d'avance des erreurs de jugement qu'il est aisé de reconnaître. Un peu plus d'attention dans le travail et un peu moins de complaisance pour de petites passions auraient rendu excellent un ouvrage qui, malgré sa sévérité souvent minutieuse et quelquefois outrée, est habituellement, par

l'abondance, la justesse, la finesse et la clarté des observations qu'il contient, un modèle de critique littéraire. Voltaire voulut faire, envers le nom e la famille de C[illegible]eille, un acte de justice et une bonne action; c'est grand dommage que, s'abandonnant aux faiblesses naturelles de son caractère et de son esprit, il n'ait pas conçu et exécuté son dessein avec assez de scrupule et de soin pour élever un monument digne de Corneille et de lui-même[1]. »

Les disciples (c'était inévitable) acceptèrent et reproduisirent, en les exagérant, les réserves et les critiques du maître. En ce sens, le *Cours de littérature* de la Harpe, considéré longtemps comme une autorité presque indiscutable, a encore plus contribué que le *Commentaire* au démembrement de l'œuvre de Corneille. On y retrouve les jugements de Voltaire, répétés doctoralement et avec moins d'esprit. Ainsi la Harpe disait à ses auditeurs : « On me dispensera sans doute de parler des premières comédies de Corneille. On se souvient seulement qu'il les a faites, et que, sans rien valoir, elles valent mieux que toutes celles de son temps. »

A la fin de l'analyse de *Sertorius*, le critique résumait en ces termes son opinion sur les dernières pièces du poëte :

« C'est ici, à proprement parler, que finit le grand Corneille : tout le reste n'offre que des lueurs passagères d'un génie éteint. Il n'y a rien dans *Théodore*[2], dans *Attila*, dans *Pulchérie*, dans *Surena*. On ne peut citer *Bérénice* que pour plaindre l'auteur d'avoir consenti à lutter contre Racine dans un sujet où il lui était si difficile de soutenir la concurrence. *Pertharite* n'est remarquable *que* par la découverte *que* Voltaire a faite de nos jours *que* le second acte de cette pièce contient en germe la belle situation d'Hermione demandant à Oreste, qui l'aime, la tête de Pyrrhus, qu'elle aime encore[3]. »

Le professeur enchérissait dans cette même leçon sur la sévérité de Voltaire, lorsqu'il prétendait que le *Commentaire* réduisait l'œuvre de Corneille à deux ou trois pièces, hors desquelles le tragique n'avait fait que de beaux morceaux. Voyez la progression dans les éliminations successives. Despréaux admire encore chez Corneille neuf pièces de théâtre; Voltaire n'est enthousiaste que de cinq ou six ; la Harpe se contente de deux ou trois. Il est difficile d'aller plus loin.

Dès le commencement du dix-neuvième siècle, madame de Staël

[1] *Corneille et son temps.*

[2] Ceci est une étourderie de la Harpe, qui en commet souvent. *Théodore*, on le sait, est de beaucoup antérieure à *Sertorius*.

[3] Pour un arbitre des élégances, voilà une phrase bien lourde, un style singulièrement négligé.

et Chateaubriand, en élargissant l'horizon moral, en s'appliquant à la découverte des beautés plutôt qu'à la recherche des défauts, en s'informant avec équité des circonstances dans lesquelles les œuvres s'étaient produites, du milieu où l'auteur avait vécu, préparèrent les voies à une critique nouvelle. Celle-ci, toutefois, ne gagna que lentement du terrain. Les Aristarques du premier Empire, Geoffroy en tête, ne se montrèrent ni plus indulgents ni moins exclusifs que Voltaire et la Harpe. Plus tard, lorsque les digues furent rompues, lorsque l'ère des réhabilitations eut sonné, l'œuvre de Corneille ne profita guère de ce retour vers la justice, trop passionné d'ailleurs et trop absolu dans ses conclusions pour ne point souvent dépasser le but. On s'occupa de Ronsard, de Saint-Amant, de Colletet, de Cyrano de Bergerac avant de songer à lui. Il eut son tour cependant, mais lorsque la ferveur de redressement et de réparation qui s'était emparée du public littéraire tendait déjà à se refroidir. Ses panégyristes eurent le tort de prendre purement et simplement, à propos de son œuvre, le contre-pied de l'opinion reçue. Le dix-huitième siècle finissant n'admirait dans Corneille que deux ou trois tragédies ; ce fut une raison pour les ardents champions de sa gloire de tout louer, de tout exalter dans ses ouvrages, jusqu'au moindre quatrain, jusqu'au plus insignifiant madrigal. Beaucoup de verve, de talent, d'esprit, d'éloquence même fut dépensé dans cette tentative, qui ne réussit point, parce qu'elle était plutôt un déplacement d'erreur qu'un retour au vrai. La prévention qu'elle voulait détruire, et dont nous avons montré la lente formation, cette prévention subsiste, à peine ébranlée ; ce n'est qu'en procédant avec mesure, en ratifiant les sévérités antérieures dans ce qu'elles ont de fondé qu'on parviendra à la dissiper, à la vaincre dans ce qu'elle a d'excessif et d'injuste. Le meilleur moyen pour cela c'est d'aborder les textes mêmes et de faire directement appel à l'impression, au jugement du lecteur.

JULES LEVALLOIS.

La suite prochainement.

LA DERNIÈRE
CONFÉRENCE DE BRUXELLES

Vérité en deçà des Pyrénées, — erreur, au delà ! Cette parole sceptique d'un grand homme de foi revient souvent à la pensée du moraliste qui essaye de suivre, à travers les événements de l'histoire, la trace de l'idée morale. C'est surtout la guerre qui lui fournit à cet égard les observations les plus affligeantes. Un jeune et vaillant officier, parfaitement pur dans sa vie privée, définissait un jour devant moi la morale de la guerre : la suspension de toute morale. Il exagérait un peu : pas beaucoup. Prenez un à un les préceptes du Décalogue, quel est celui que la guerre ne viole pas? On se souvient de la confession de Lahire qui, partant pour la bataille, n'avait pas le loisir d'un scrupuleux examen de conscience. « J'ai fait, disait-il sommairement, ce que les gens de guerre ont accoutumé de faire. » Je ne sais si la contrition parfaite y était. Je crains que le ferme propos n'y manquât.

Et pourtant des lueurs d'idées morales apparaissent, dès les temps les plus reculés de l'antiquité, au milieu des barbaries de la guerre. Les héros d'Homère, presque toujours atroces, ont eu leurs bons moments. Alexandre de Macédoine a eu les siens. Mais c'est la chevalerie chrétienne qui a marqué le progrès le plus notable dans les mœurs de la guerre en y introduisant son code d'honneur. Rendons hommage à la chevalerie. Tout ce qui ennoblit le caractère du guerrier moderne vient d'elle. C'est elle qui a inspiré la conférence de Bruxelles.

L'Europe troublée n'a prêté qu'une attention fort distraite aux travaux de la conférence. Volontiers on en a souri. Je suis bien loin de partager cette impression dédaigneuse ou frivole. Je pense, au contraire, qu'un plus noble spectacle a rarement été donné aux

hommes. Sans m'exagérer les résultats pratiques et actuels, je salue l'effort de tous mes respects. Pour en mesurer la grandeur, il convient de se demander dans quel temps, depuis le commencement du monde, a jamais été tenté rien de pareil.

Je remarque d'abord, et ce n'est pas un des moindres phénomènes, d'où est venue l'initiative. C'est du fond des glaces de la Néva qu'un despote militaire, régnant encore sur une foule de peuplades barbares, le successeur d'Attila, de Tamerlan et de Gengis-Kan, propose aux puissances occidentales un concert pour moraliser la guerre et en adoucir les rigueurs. Il fait entendre le langage le plus élevé de la civilisation et de l'humanité. A son appel, des délégués, la plupart militaires, se rassemblent, et, dans les instructions qui émanent de l'autocrate de Russie, je lis les déclarations suivantes :

« Le but que S. M. l'empereur s'est proposé en provoquant la réunion de Bruxelles *est avant tout un but d'humanité.*

« *La guerre demeure un mal*, sinon nécessaire, d moins parfois impossible à éviter.

« Le devoir des gouvernements est... de travailler de tous leurs efforts à maintenir la paix tant qu'elle existe, à la rétablir si elle a été troublée.

« La guerre doit être... mise à l'abri des calamités inutiles et des cruautés gratuites qui, en enflammant les passions, amènent les représailles et laissent subsister des ressentiments qui rendent plus difficile le retour à des relations pacifiques.

« L'espoir de diminuer, ne fût-ce que dans une mesure restreinte, la responsabilité que la guerre fait peser sur les gouvernements et les calamités qu'elle impose aux peuples constitue une tâche digne des souverains et des gouvernements. »

Un projet de convention internationale, en soixante et onze articles, suit ces déclarations. Les délégués le discutent article par article, présentant des observations et des amendements, s'arrêtant longtemps, soit à des questions de principe, soit à de simples particularités de style. Les moindres nuances de rédaction ont une imposante solennité, alors qu'on sent qu'il s'agit pour les peuples de la propriété, de l'honneur, de la vie. La France vaincue, le Danemark mutilé élèvent leurs voix devant l'Allemagne triomphante ; la Grèce converse avec la Turquie sur les devoirs de l'humanité ; la Hollande, la Suisse, l'hospitalière Belgique discutent librement, contre les plus puissants empires, les limites des droits de la guerre. Discussion d'autant plus difficile qu'elle ne peut jamais être tranchée par

un vote de majorité qu'exclut la nature même de la conférence. Se représente-t-on les trois États que je viens de nommer les derniers, violentant l'Allemagne par le faisceau de leurs votes? Il faut trouver des formules qui réunissent l'assentiment unanime. Tout au plus les dissidences persévérantes s'accuseront courtoisement par des réserves.

Il est très-curieux et parfois très-pénible d'observer dans ce travail les influences des souffles contraires de l'esprit de paix et de l'esprit de guerre. Trop souvent on s'émeut douloureusement des froides revendications de l'esprit de guerre. Trop souvent on pense à la dure maxime : *Væ victis*, et à cette autre maxime qui mériterait d'être aussi de l'époque romaine : la force prime le droit. On incline au découragement, on se laisse aller à la pensée que les labeurs de la conférence ne pourront aboutir, de retouches en retouches, qu'à un projet plat, terne, décoloré, d'où auront disparu les affirmations généreuses qui faisaient le relief et l'éclat du projet russe.

J'ai eu cette crainte. Je me hâte de dire, à l'honneur des négociateurs, qu'elle ne s'est pas trouvée justifiée. On a maintenant sous les yeux, avec les divers protocoles qui résument les discussions, le projet final (*Journal officiel* du 17 novembre 1874). Or, j'y note les dispositions suivantes, dont j'engage le lecteur à ne se pénétrer qu'en se reportant constamment au souvenir des violences de la guerre dans les siècles qui nous ont précédés.

Article 2. — L'occupant (sur un territoire envahi)... prendra toutes les mesures qui dépendent de lui en vue de rétablir et d'assurer, autant qu'il est possible, l'ordre et la vie publics.

Article 3. — A cet effet, il maintiendra les lois qui étaient en vigueur dans le pays en temps de paix...

Article 5. — L'armée d'occupation ne prélèvera que les impôts déjà établis au profit de l'État...

Article 6. — L'armée qui occupe un territoire ne pourra saisir que le numéraire, les fonds et les valeurs exigibles appartenant en propre à l'État...

Article 7. — L'État occupant ne se considérera que comme administrateur et usufruitier des édifices publics, immeubles, forêts et exploitations agricoles appartenant à l'État ennemi. Il devra sauvegarder le fonds de ces propriétés et les administrer conformément aux règles de l'usufruit.

Article 8. — Les biens des communes, ceux des établissements consacrés aux cultes, à la charité et à l'instruction, aux arts et aux

sciences, même appartenant à l'État, seront traités comme la propriété privée.

Article 10. — La population d'un territoire non occupé qui, à l'approche de l'ennemi, prend spontanément les armes pour combattre les troupes d'invasion sans avoir eu le temps de s'organiser, sera considérée comme belligérante si elle respecte les lois et coutumes de la guerre.

Article 12. — Les lois de la guerre ne reconnaissent pas aux belligérants un pouvoir illimité quant au choix des moyens de nuire à l'ennemi.

Article 13. — D'après ce principe, sont notamment interdits :

L'emploi du poison ou d'armes empoisonnées ;

Le meurtre, par trahison, d'individus appartient à l'armée ennemie ;

Le meurtre d'un ennemi qui, ayant mis bas les armes ou n'ayant plus les moyens de se défendre, s'est rendu à merci ;

La déclaration qu'il ne sera pas fait de quartier ;

L'emploi d'armes, de projectiles ou de matières propres à causer des maux superflus, ainsi que l'usage de projectiles prohibés par la déclaration de Saint-Pétersbourg de 1868 ;

Toute destruction ou saisie de propriétés ennemies qui ne serait pas impérieusement commandée par la nécessité de la guerre.

Article 15. — Les places fortes peuvent seules être assiégées. Les villes, agglomérations d'habitants ou villages ouverts qui ne sont pas défendus, ne peuvent être ni attaqués ni bombardés.

Article 18. — Une ville prise d'assaut ne doit pas être livrée au pillage des troupes victorieuses.

Article 22. — ..... Ne doivent pas être considérés comme espions, s'ils sont capturés par l'ennemi, les militaires (et aussi les non-militaires accomplissant ouvertement leur mission) chargés de transmettre des dépêches...

A cette catégorie appartiennent également, s'ils sont capturés, les individus envoyés en ballon pour transmettre des dépêches...

Article 23. — Les prisonniers sont des ennemis légaux et désarmés.

Ils sont au pouvoir du gouvernement ennemi, mais non des individus ou des corps qui les ont capturés.

Ils doivent être traités avec humanité. Tout ce qui leur appartient personnellement, les armes exceptées, reste leur propriété.

Article 26. — Les prisonniers de guerre ne peuvent être astreints

d'aucune manière à prendre une part quelconque à la poursuite des opérations de guerre.

Article 32. — Un prisonnier de guerre ne peut pas être contraint d'accepter sa liberté sur parole.

Article 36. — La population d'un territoire occupé ne peut pas être forcée de prendre part aux opérations militaires contre son propre pays.

Article 37. — La population de territoires occupés ne peut être contrainte de prêter serment à la puissance ennemie.

Article 38. — L'honneur et les droits de la famille, la vie et la propriété des individus, ainsi que leurs convictions religieuses et l'exercice de leur culte, doivent être respectés.

La propriété privée ne peut pas être confisquée.

Article 39, — Le pillage est formellement interdit.

Ces extraits justifient bien, ce me semble, le langage tenu par le président de la conférence, dans la séance du 26 août, lorsqu'il lui rendait compte du résultat de ses travaux. J'aimerais à transcrire en entier cette harangue, qui est empreinte de la plus noble éloquence (*Journal officiel* du 13 novembre 1874). « La guerre, dit M. le baron Jomini, est toujours un fléau contre lequel protestent tous les sentiments de l'humanité... Quelle part doit être faite aux nécessités indéniables de la guerre? quelle part aux droits imprescriptibles de l'humanité? Tel est le problème que votre commission a eu sinon à résoudre, du moins à étudier... Il lui eût été facile d'éluder les difficultés : le silence les eût couvertes d'une commode obscurité. La guerre s'est faite depuis que le monde existe, elle se fera *probablement* tant qu'il existera. On pouvait l'abandonner à son cours naturel, réglé par les mœurs et les intérêts et dirigé par les passions de chaque époque. L'humanité eût continué à subir, en protestant, les droits et les abus de la force.

Votre commission n'a pas eu cette faiblesse. Elle a eu le courage d'aborder de front les difficultés, de sonder jusqu'au fond cette plaie saignante de la guerre, dans l'espoir de trouver, ne fût-ce qu'un seul adoucissement aux souffrances qu'elle cause, ne fût-ce qu'une chance à sa guérison...

Des principes importants par leurs conséquences pratiques ont été définis, fixés, précisés, dans le sens des droits de l'humanité et dans la mesure qu'ont paru comporter les nécessités de la guerre. Ces résultats ont une incontestable valeur...

Certes, messieurs, ces définitions ne sont pas le dernier mot de la

civilisation. Disons plutôt qu'elles en sont le premier, dans l'ordre d'intérêts qui nous occupe...

Nous croyons que la conférence de Bruxelles aura rendu un service réel : elle aura contribué à inaugurer une ère nouvelle dans les relations internationales, une ère qui, il faut l'espérer, sera celle d'un progrès sérieux...

Nous ignorons quel sera le résultat immédiat de nos travaux, mais ce dont nous sommes certains, c'est qu'ils ont jeté une semence que le temps fera mûrir et qui ne périra pas. »

Ce ne sont pas là des déclamations de rhéteurs, comme nous en avons entendu dans les bruyants congrès de la paix ; ce ne sont pas des rêves d'utopistes solitaires ; cela s'est dit devant des généraux et des diplomates, commissionnés par toutes les puissances de la vieille Europe ; cela s'est dit au lendemain de guerres terribles, peut-être, hélas ! au milieu d'une trêve. Les auditeurs n'ont pas souri, et je plains les lecteurs qui souriraient à l'expression de sentiments si généreux, formulés dans un si beau langage.

Mais, objecte-t-on, ce n'est là qu'un simple projet qui n'engage personne ; ce n'est pas même une convention, et cela manque absolument de sanction. Et l'on croit pouvoir se dispenser d'attacher de l'importance à ces belles sentences, sous le banal prétexte qu'elles manquent de sanction. Objection bien irréfléchie ! Je répondrai d'abord : Où est, ailleurs que dans la conscience publique, la sanction des conventions internationales les mieux cimentées ? Est-ce que la force n'est pas toujours libre de les rompre, et devant quel tribunal sera-t-elle citée par la faiblesse ? Si, après la signature du traité de Francfort, il avait plu à l'Allemagne de ne pas l'exécuter, où eût été la sanction ? Dans le préambule de tous les traités quelconques, les contractants se sont promis paix, alliance et amitié perpétuelles, ce qui n'a pas empêché les guerres ultérieures. Le naïf abbé de Saint-Pierre, quand il proposait son chimérique traité de paix perpétuelle en cinq articles, ne s'apercevait pas qu'il le ruinait d'avance par la déclaration suivante : « En général, les traités ne sont que des recueils de promesses respectives... Chacun des contractants peut impunément se dispenser de les tenir, selon qu'il trouve son intérêt... Les souverains, pour se dispenser de tenir leurs promesses, ne manquent pas de prétextes... Les prétextes, bons ou mauvais, ne manquent jamais au plus fort pour se prévaloir de sa supériorité. »

Si l'histoire démontre que cela est trop souvent et trop tristement vrai, s'ensuit-il que tous les traités soient inutiles, parce qu'ils sont dépourvus de sanction coercitive? Non, sans doute; malgré l'exemple des traités violés, l'on continue et l'on continuera de

signer des traités, lesquels trouveront, dans une certaine foi publique, une sanction plus ou moins efficace et plus ou moins durable.

J'ajouterai : Nul ne contestera qu'il existe déjà quelque chose qui s'appelle le droit des gens, et que ce quelque chose a une haute valeur. Quelle en est la sanction? Est-ce une sanction que Grotius, Vattel ou Pufendorf? M. le baron Yomini l'a dit excellemment dans son discours d'ouverture de la conférence. « Quant aux lois de la guerre,.... le droit des gens ne contient que des principes généraux, toujours assez vagues, souvent ignorés, qui laissent place aux divergences d'interprétation et aux entraînements. » Le but de la conférence de Bruxelles a été précisément de développer, d'éclaircir, de codifier ce droit des gens, flottant dans la conscience publique.

Mais, répète-t-on, ce n'est qu'un projet, ce n'est pas une convention. — Oui, ce n'est qu'un projet, et, dans l'état actuel de l'Europe, je ne sais s'il est souhaitable qu'on s'applique à le traduire en convention. L'insuccès d'une tentative inopportune serait plus funeste qu'un ajournement. L'esprit de guerre, en soufflant sur le projet de la conférence, risquerait de le réduire en poussière. Peut-être est-il préférable de le laisser debout, dans sa majesté, si l'on veut, un peu idéalisée. Ce ne sera qu'un nouveau traité du droit des gens, soit, mais un traité moderne, approprié aux mœurs et aux armes modernes, et qui, au lieu de la signature d'un Vattel, portera celle des délégués de toutes les puissances européennes. Ce sera encore l'autorité la plus imposante qui se soit vue en cette matière. Que le fléau de la guerre vienne à se déchaîner de nouveau sur l'Europe, il est impossible que les gouvernements et les chefs d'armée n'aient pas les yeux fixés sur le code mémorable de Bruxelles. Dussent-ils en enfreindre quelques articles, il est moralement impossible qu'ils n'en respectent pas l'esprit général, et l'œuvre des négociateurs, quoique demeurée à l'état de projet, méritera d'être bénie.

Après les extraits que j'ai cités, j'ai peu de chose à dire de l'œuvre elle-même, à laquelle j'applaudis sans autre réserve que d'exprimer le regret qu'on n'ait pas pu faire davantage contre les excès de la violence.

Je présenterai cependant une observation sous l'article 13. On a vu qu'il confirme l'interdiction de faire usage de projectiles prohibés par la Déclaration de Saint-Pétersbourg de 1868. Cela signifie que les projectiles explosibles ne doivent pas être inférieurs en poids à cent grammes. En d'autres termes, les balles de fusils ne pourront pas être rendues explosibles sans qu'on viole le droit

des gens, mais il sera licite de rendre explosibles tous les projectiles de l'artillerie.

Il n'est que trop facile de railler cette distinction, et l'on n'y avait déjà pas manqué en 1868. Quelle est cette étrange humanité qui se pèse dans une balance, qui se chiffre par grammes, et qui, procédant d'ailleurs en raison inverse des résultats prévus, ne permet d'augmenter la puissance meurtrière que des projectiles déjà les plus meurtriers par eux-mêmes? La distinction a pourtant, dans la pensée de ses promoteurs, un motif plausible et humain. L'artillerie doit broyer et renverser des murailles, la fusillade de l'infanterie ne vise que des hommes. Mais qui ne sait qu'en rase campagne les batailles sont maintenant surtout des combats d'artillerie? Aussi, la seule distinction vraiment humaine serait celle qui ne permettrait l'emploi de projectiles explosibles que lorsqu'ils sont dirigés contre des fortifications. Je reconnais que l'esprit de guerre, par ses représentants dans la conférence, l'eût péremptoirement repoussée. Puisse-t-elle demeurer dans le souvenir comme une de ces déductions logiques qui s'imposent par l'évidence de leur justesse, comme un de ces progrès réservés à l'avenir, comme une de ces semences que le temps fera germer. En attendant, contentons-nous de constater que s'il est licite de déchirer à la fois par des éclats d'obus les chairs de plusieurs hommes assemblés, il est contraire au droit des gens de diriger la balle explosible vers une poitrine isolée.

J'aurais à faire, sur l'article 14, une observation bien autrement profonde, et d'autant plus triste, que je n'aperçois, même dans l'avenir, aussi longtemps qu'existera la guerre, aucune chance d'une distinction conforme aux lois de la morale. Il y est dit que « les ruses de guerre et l'emploi des moyens nécessaires pour se procurer des renseignements sur l'ennemi et sur le terrain (sauf les dispositions de l'article 36) *sont considérés comme des moyens licites.* » Je remercie l'habile rédacteur de s'être servi de ces expressions, sous lesquelles on sent la protestation secrète d'une conscience droite qui n'ose pas affirmer que toutes les ruses, que tous les moyens d'information *soient licites.* Ils seront *considérés* comme tels, ce qui, dans la pratique, fera certainement peu de différence. L'article 36 interdit d'appliquer la contrainte pour employer aux desseins de l'ennemi la population du pays envahi. Sauf cette exception inspirée par le sentiment du patriotisme, nous sommes bien avertis que toutes les ruses de guerre, que tous les moyens d'information sont permis. On pourra donc employer la corruption, et il est à remarquer que l'esprit de guerre a effacé une disposition du projet primitif, portant que les nécessités de

la guerre ne justifient pas la trahison. (Article 4 du projet primitif.)

C'est ici que j'appelle l'attention du lecteur sur la contradiction flagrante qui existe entre la morale de la vie privée et la morale de la guerre.

La vie privée a aussi ses luttes de tous les jours, qui sont les discussions d'intérêts, aboutissant, lorsqu'une transaction ou un arbitrage ne les concilie pas, à la guerre ouverte des procès. Là, toutes les ruses, tous les moyens d'information sont-ils permis? Il s'en faut bien. La morale conserve son empire. La plus stricte probité demeure un devoir. L'emploi des moyens déloyaux est flétri. Qui de nous ne croirait s'avilir en pratiquant des intelligences dans la famille et parmi les serviteurs de la partie adverse pour surprendre ses secrets ou soustraire une pièce, ou en corrompant à prix d'argent les experts, les conseils, l'avocat, afin de les porter à trahir la cause de leur client? Selon la morale de la guerre, interprétée par une conscience timorée, ce sera *considéré* comme licite. On pratiquera, c'est le mot honorablement consacré, des intelligences dans la place, on achètera la remise d'une porte, on soudoiera l'espionnage intime, la trahison, la rébellion ou la désertion. Ruses de guerre et moyens d'information.

La vie privée, en outre des procès où l'on lutte pour des intérêts, a les combats singuliers. Condamnable devant la religion, absurde devant la raison, le duel est absous et presque honoré par la morale humaine, mais à la condition qu'il soit entouré des garanties de la plus sévère loyauté. La chevalerie, dont il est une tradition, lui a dicté un code vraiment chevaleresque. Des témoins règlent les conditions du combat, mesurent les épées, choisissent le terrain aplani, s'appliquent à établir, sauf l'inégalité d'adresse, l'égalité de chances la plus absolue. La guerre est tout le contraire. Le fort attaque le faible, avec des troupes doubles ou triples en nombre, avec des armes différentes. L'art suprême du général est de se donner l'avantage du terrain, de surprendre l'adversaire endormi, de cacher des embuscades, de se retrancher quand l'ennemi est à découvert, de s'assurer en un mot l'inégalité des chances.

Il en est ainsi, et je n'ai pas la naïveté de proposer qu'il en soit autrement, ni de me plaindre que les négociateurs de Bruxelles n'aient pas proscrit les ruses de guerre. On abolirait moins difficilement encore la guerre qu'on ne lui imposerait le code de probité de la morale privée ou le code de loyauté du duel. Je dirai seulement qu'indépendamment des considérations d'humanité, cette incurable déloyauté de la guerre est un des motifs qui me la font détester.

Et néanmoins, je salue les progrès accomplis de siècle en siècle

dans la morale de la guerre, je salue l'œuvre de la Conférence de Bruxelles comme un nouveau et considérable progrès.

Je n'oserais pas donner le nom de droit des gens aux barbares coutumes qu'avait la guerre dans les temps héroïques chantés par Homère. Les femmes et les filles des vaincus devenant part du butin, vouées aux plaisirs brutaux des vainqueurs, troquées, vendues, offertes en présents, frappées de coups quand elles veulent s'arrêter en sanglotant près du corps d'un époux expirant, ce n'est pas seulement l'abus momentané de la violence, comme les excès de toutes les soldatesques, c'est le droit des héros, c'est la loi. Homère n'a pas une parole de blâme pour ces épouvantables usages, ni de commisération pour les victimes.

Il y avait un droit des gens à Rome, *jus gentium*, et pourtant, à une époque de civilisation raffinée, quand vivaient déjà le doux Virgile, l'élégant Horace et le moraliste Cicéron, Jules César, le général disert, tantôt faisait massacrer tous les sénateurs des Vénètes vaincus, tantôt vendait à l'encan cinquante mille prisonniers, tantôt ordonnait de couper le poignet à quelques milliers d'autres prisonniers, et lui-même raconte froidement à la postérité ces gentillesses. Ce n'est pas tout. Il avait envoyé à Rome, chargé de chaînes, son ennemi vaincu, Vercingétorix, destiné à parer le triomphe du conquérant de la Gaule. D'autres affaires retinrent César plusieurs années ; le triomphe se fit attendre ; le captif dut attendre aussi. Enfin l'heure vint : César put jouir des applaudissements de la foule, et alors son orgueil assouvi n'ayant plus besoin de ce captif inutile, il ordonna de l'égorger le soir même. *Ave Cæsar !* L'histoire a glorifié ce monstre.

Le christianisme éclairait l'Europe, il y avait un droit des gens, celui de la chevalerie, lorsque le Prince Noir, après avoir pris d'assaut Limoges, en faisait exterminer la population. « En cette journée, dit Froissart, plus de trois mille hommes, femmes et enfants furent décollés. Dieu en ait les âmes, car ils furent martyrs. L'on ne cessa à tant que la cité ne fût courue, robée, arse et mise à destruction. » Le prince de Galles n'avait pas même la détestable excuse de l'entraînement de la lutte. Malade et hors d'état de combattre, il présidait de sa litière aux égorgements des enfants et des femmes. Ce qui ne l'a pas empêché d'être, en Angleterre, l'objet d'un culte national presque légendaire. L'historien Hume, un philosophe, un moraliste, nous dit gravement que le Prince Noir laissa une mémoire « immortalisée par de grands exploits, par de grandes vertus et par une vie sans tache. » Et Froissart lui-même le célèbre comme « la fleur de la chevalerie en ce temps. »

Il y avait un droit des gens en Europe, et Grotius avait déjà essayé d'en tracer les règles, et les mœurs de la guerre s'étaient

déjà considérablement adoucies, jusqu'à s'imprégner parfois de la politesse des cours, quand Turenne, un des plus humains d'entre les guerriers, exécutait, on sait avec quelle ponctuelle sauvagerie, l'ordre du roi très-chrétien de livrer le Palatinat à la dévastation systématique et à l'incendie.

Il faut croire que ces ravages n'excédaient pas les droits de la guerre tels qu'on les comprenait encore, puisque Turenne est resté en possession de tous les respects de l'histoire, puisqu'à sa mort ses ennemis eux-mêmes ont rendu à sa mémoire de si touchants hommages.

Les excès isolés de la force seront toujours à craindre, mais je demande si un tel plan de destruction serait désormais possible en présence des déclarations de Bruxelles.

A l'exemple des négociateurs, je me suis tenu en garde contre l'utopie philosophique. Il est cependant bien difficile d'approfondir ces questions sans être amené à examiner en elle-même l'institution de la guerre, sans être tenté de la condamner en principe et d'exprimer le vœu qu'elle puisse disparaître du code de la civilisation. « Il y a bien longtemps, a dit M. le baron Jomini, que les meilleurs esprits se préoccupent des moyens d'en préserver le monde. Le Congrès de Paris, en 1856, a déjà posé comme un vœu, sinon comme une règle, qu'avant de faire appel à la force des armes, les États en conflit recourussent à la médiation de puissances désintéressées.

En dernier lieu, deux grandes nations ont déféré à l'arbitrage les différends qui les divisaient et y ont trouvé une solution pacifique.

Nous savions que l'opinion publique, en Europe, attendait de la conférence quelque chose qui répondît à ces aspirations générales, et certes il n'est pas un de nous qui ne se fût dévoué avec joie à une œuvre semblable. Mais notre cadre nous était tracé ; il était plus modeste et plus pratique. En affaires, il n'y a d'utile que ce qui est pratique. »

Je laisse le lecteur sous l'impression de ces sages paroles. Ce sont des choses pratiques, non des théories humanitaires, qu'ont entendu faire les généraux et les diplomates réunis à Bruxelles. La sainte idée d'arbitrage est cependant rappelée et indiquée comme l'objectif désirable. Quand je pense que, presque toujours, il dépend de l'obstination d'un ou deux hommes de déchaîner ou de prévenir les calamités de la guerre, je suis épouvanté de la responsabilité qu'ils affrontent, m'étonnant que des têtes humaines puissent porter le poids de tels anathèmes et de tels remords.

ALFRED DE COURCY.

VOYAGE D'EXPLORATION

DANS

L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

V[1]

Le 10 janvier, comme le lecteur s'en souvient sans doute, nous nous étions mis en mouvement, Marche avec les Gallois, moi avec les Inenga, pour le pays des Okanda. Deux heures après notre départ, *le Marabout*, mouillé à Lombaréni, levait l'ancre et partait dans la même direction que nous. M. Guisolfe avait résolu de remonter avec son vapeur l'Ogooué jusqu'au pied des rapides. Cette tentative était d'autant plus méritoire qu'il allait sciemment au devant de difficultés extrêmes causées par le peu de profondeur des eaux à cette époque[2] et le manque absolu d'un pilote capable de guider le bâtiment. Néanmoins, les choses se passèrent bien au commencement ce jour-là, et *le Marabout* nous dépassa triomphalement. Il est vrai que nous ne fîmes pas grand chemin : devant la Pointe-Fétiche, Rénoqué avait perdu beaucoup de temps à évoquer les mânes de ses ancêtres et à les supplier de regarder notre expédition d'un œil favorable. A peine l'eûmes-nous dépassée, il ordonna de camper sur un grand banc de sable situé au milieu de la rivière. Nous voulions aller plus loin ; mais il nous dit que, de temps immémorial, ses pères, puis lui, avaient passé la nuit en cet endroit le soir de leur départ pour l'Okanda, et nous dûmes, bon gré mal-

[1] Voir *le Correspondant* du 25 septembre, du 25 octobre et du 25 novembre 1874, 10 janvier 1875.

[2] On se trouvait dans la seconde saison sèche, dite la petite saison sèche, qui commence le 15 décembre et finit habituellement à la fin de février. La grande saison sèche va du 1er juin au 1er octobre.

gré, nous conformer à cette tradition. Les Gallois refusèrent de se mêler aux Inenga. On dressa les moustiquaires qui servaient de tentes, de manière à former deux camps bien distincts, qui tous deux affectaient la forme d'un cercle. Au centre de chacun de ces deux camps, on avait laissé un assez grand espace vide, destiné à Marche, chez les Gallois, à moi et à Rénoqué chez les Inenga. A huit heures du soir, Rénoqué agita vivement une sorte de clochette, afin de convoquer autour de lui tout le personnel de l'expédition, et, après de nouvelles invocations aux esprits, il prononça un long discours dans lequel il déclara aux Gallois qu'il était leur roi. Ceux-ci répondirent par des grognements et se retirèrent de fort mauvaise humeur.

11 JANVIER.

Partis de grand matin, nous rencontrons, au bout de 7 à 8 milles, *le Marabout*, qui avait touché sur un banc de sable dont il se dégageait à grand'peine. Nous montons à bord, mendions un pain et un verre de vin de quinquina, et nous remettons en campagne quelques minutes après, accompagnés une fois de plus des vœux de succès de tous ces messieurs du bord.

12 JANVIER.

On ne voit plus *le Marabout*[1]. Nous sommes arrivés à Sam-Quita à onze heures et repartis à une heure. Les traitants gabonnais qui se trouvent en ce moment sur ce point, le dernier qu'ils osent atteindre dans l'intérieur, ne nous ont pas dissimulé qu'ils nous regardaient comme des fous furieux qui allaient chercher chez les cannibales du Haut-Ogooué une mort certaine.

Nous avons couché sur un banc de sable ; 3 milles au delà de Sam-Quita, nos hommes ayant refusé d'aller plus loin ce jour-là. A onze heures du soir est tombé un véritable déluge de pluie. J'avais cherché un abri sous le moustiquaire de Rénoqué, plus épais que le mien ; mais bientôt l'eau nous a envahis, et nous avons couché dans une véritable mare. Rénoqué passait son temps à appeler à grands cris ses esclaves, dont, naturellement, pas un n'est venu.

[1] *Le Marabout* a pu remonter le fleuve jusqu'à deux milles de Sam-Quita ; il a eu ainsi l'honneur de s'avancer près de dix-huit milles au delà du *Pionnier* qui, jusque-là, n'avait pas été dépassé dans l'Ogooué.

13 JANVIER.

A trois heures du matin, nous avons reçu la visite d'un hippopotame qui est venu grogner ses bruyants « hon! hon! » à deux pas de nos moustiquaires. Aussitôt que le soleil a paru, il a fallu procéder à un séchage général des étoffes, de la poudre, des fusils, etc., qui étaient dans un état épouvantable. A midi tout était fini; mais nos hommes ont refusé, sans raison aucune, de se mettre en mouvement. Il ne faut pas nous le dissimuler, quand ils ont une idée en tête, ce que nous leur disons ou rien est absolument la même chose.

14 JANVIER.

Aujourd'hui on a pagayé avec beaucoup d'entrain. Nous avons atteint les collines élevées d'Erere-Volo et fait environ 14 milles. Dans la journée, nous avons rencontré sur la rive gauche une bande de Bakalais qui venaient de tuer deux éléphants, et étaient en train de les faire fumer : bonne occasion pour faire de grandes emplettes de viande pour nos hommes et pour nous.

15 JANVIER.

La rivière est encaissée entre des collines élevées, et couvertes de forêts magnifiques. A neuf heures, nous passons devant les rochers de Télagogué, que leur forme a fait vénérer comme fétiches par les noirs, et, après avoir longé plusieurs grandes îles, nous arrivons à celle d'Adéké, presque au pied des rapides. Là, nos hommes débarquent et vont couper des lianes gigantesques qui serviront pour traîner les pirogues, lorsqu'il sera impossible de leur faire franchir autrement les obstacles en présence desquels nous allons bientôt nous trouver. A quatre heures de l'après-midi, nous sommes en vue des premiers rapides; ils n'ont, du reste, en cet endroit rien de bien effrayant. Seulement la rivière, très-large sur ce point, coule avec une excessive violence; des rochers montrent partout à fleur d'eau leurs pointes aiguës, et l'eau est couverte de gros flocons d'écume.

— Ce n'est rien auprès du N'Gounié, dis-je à Rénoqué.

— *Penguina* (attends), m'a répondu le vieillard en hochant la tête, *obe'iena*, *obe'iena* (tu verras, tu verras).

16 JANVIER.

Ce matin, nous avons eu un grand palabre avec nos hommes, qui demandaient une augmentation sur le prix convenu, et de plus, voulaient nous faire promettre formellement de revenir avec eux aussitôt que nous aurions atteint le pays des Okanda. Ils se figurent que nous allons établir là-bas une factorerie, et leur faire concurrence dans leur trafic avec ces peuples. La discussion a été très-violente; mais nous avons tant et si bien menacé du *Marabout*, qui n'est pas encore très-loin, que la peur a pris les séditieux, et qu'ils ont cédé. Vers cinq heures, nous avons atteint la grande île de Kamba, sur laquelle sont contruits les premiers villages Okôta. Nous avons campé à côté de l'un de ces villages, auquel nous avons, dès notre arrivée, rendu visite. Les maisons sont faites en écorce d'arbre, l'herbe n'est pas arrachée autour, et tout, chez ces sauvages, est sale et misérable. Refoulés sur la rive gauche de l'Ogooué par les Osyéba, qui les ont chassés de leurs villages et de leurs plantations de l'autre côté de l'eau, les Okôta souffrent beaucoup de la faim : ils vivent presque exclusivement d'un assez gros fruit vert, un peu sucré et très-pâteux, qui croît en abondance dans leurs forêts. C'est, du reste, un vilain peuple que ces Okôta : les hommes sont petits, et ont l'air faux et méchant, comme ils le sont en réalité; les femmes sont non-seulement affreuses, mais encore excessivement grimacières; elles marchent toujours en se dandinant et en tendant l'estomac en avant, se maquillent horriblement avec du rouge, du jaune et du bleu, et se donnent des petits airs hideux. Leur chasteté nous avait été beaucoup exagérée par les Gallois; mais elles n'ont certainement pas le dévergondage des femmes appartenant aux autres tribus riveraines de l'Ogooué. La traite des esclaves est à peu près le seul commerce que font les Okôta. Leur langue présente les similitudes les plus frappantes avec celle de Benga de Corisco; mais la plupart d'entre eux comprennent et parlent le m'pongwé.

17 JANVIER.

Au moment où nous allions partir, une bande d'Okôta est venue nous déclarer que nous n'irions pas plus loin sans leur payer un tribut. Je lui ai répondu que je ne voulais avoir affaire qu'au roi de leur pays. Si ce roi était parmi eux, qu'il se montrât et prît la

parole. — Après un instant d'hésitation générale, un homme se leva et soutint être le roi :

— Toi, un roi! lui dis-je aussitôt : où sont tes femmes? où est ton chapeau? où est ta canne? où est la chèvre que tu nous apportes en présent? Crois-tu que les blancs sont des fous?

Le prétendu roi s'est sauvé tout honteux, et le palabre en est resté là. Nous sommes partis à huit heures. Je suis vraiment stupéfié de l'intelligence et de la mémoire extraordinaire du vieil aveugle Rénoqué : il se rend compte de la vitesse de notre bateau, et calcule avec précision les distances parcourues par nous. Lorsque je demande le nom d'une crique, d'un rocher, d'un village, c'est toujours lui qui me répond, et cela avec autant d'exactitude que si ses yeux pouvaient voir le paysage devant lequel nous passons. Il est vrai que pendant vingt ans de suite, alors qu'il n'était pas encore privé de la vue, il a remonté plusieurs fois chaque année l'Ogooué, depuis Lombaréni jusqu'au pays de Okanda. Deux heures après notre départ, nous passons devant une caverne qui ouvre sur la rive gauche du fleuve une bouche béante et profonde. C'est un objet de terreur pour les nègres. La rivière, en cet endroit, n'a pas 60 mètres : obstruée de tous côtés par des rochers et par de petites îles, elle présente un coup d'œil vraiment misérable. Sur la rive droite, on aperçoit la fumée des villages osyéba, ces cannibales dont le nom seul fait trembler les Okôta, les Aspingi, les Okanda et même les Bakalais. Bientôt nous arrivons à la résidence du roi de tous les Okôta, Edibé, dont nous avions été avertis d'avoir beaucoup à nous méfier. Le village qu'il habite est construit sur une île, au sommet d'une petite colline. Aussitôt que nos pirogues ont accosté la terre, nous allons présenter nos hommages à Sa Majesté. C'est un tout petit homme, avec de tout petits yeux percés en vrille : sa figure est celle d'un singe, mais d'un très-méchant singe. Il a sur la tête un chapeau haute forme tout râpé, et est habillé d'une capote de garde mobile. Il nous tend la main, et, après s'être assis, fait apporter le présent qu'il nous destine. C'est un mouton[1], quatre poules et un régime de bananes. Ce cadeau était vraiment royal, et nous engageait à beaucoup. Aussi nous commençâmes par offrir au roi un brillant uniforme de chasseur d'Afrique. Édibé, dont les yeux s'étaient allumés à cette vue, eut un instant de désespoir, car la veste était trop étroite, et il ne pouvait entrer dedans. A force de travailler cependant, tout le monde tirant et poussant à qui mieux mieux,

[1] Ces moutons (en mpongwé, *idombé*), semblent originaires du pays, et forment une sorte d'intermédiaire entre la chèvre, dont ils ont le poil, et le mouton, dont ils ont la tête : on n'en trouve du reste que fort rarement, et les nègres eux-mêmes les estiment beaucoup plus cher que les chèvres.

l'uniforme apparut sur le dos du monarque triomphant. Nous lui avons encore donné un grand barril de poudre, une chemise, des étoffes, du cuivre, du fer, du sel, des glaces, des couteaux, des perles et trois bouteilles de rhum. Le roi a tenu à nous embrasser, et semble très-satisfait.

18 JANVIER.

La nuit porte conseil. Ce matin, Édibé est venu nous déclarer qu'il n'était pas content de notre cadeau, et que si nous ne lui donnions pas encore de la poudre, des étoffes et du rhum, il ne nous laisserait pas aller plus loin. Après une violente et interminable discussion, il a été convenu que nous ajouterions au cadeau de la veille une pièce d'étoffe et du rhum. Mais à peine avons-nous eu payé ce tribut, de nouvelles difficultés ont surgi. Rénoqué, toujours conciliant, les a apaisées en donnant à ses frais un neptune de cuivre, et tout semblait terminé, lorsque le roi est entré, Dieu sait pourquoi! dans une grande colère, et a déclaré que nous ne passerions pas sans payer quatre barils de poudre. Cette fois, j'ai perdu patience; j'ai appelé mon ami Marche, qui s'était déjà embarqué. Il s'est empressé d'arriver, tenant à la main notre fameux chassepot, dont il avait eu soin, la veille, de montrer la puissance aux Okôta. De leur côté, nos Gallois ont couru aux armes, et nous avons crié que nous tirerions sur le premier nègre qui chercherait à nous barrer le passage. Les pauvres Okôta ont été pris d'une peur affreuse, et se sont sauvés à toutes jambes. Sa Majesté Edibé, qui s'était cachée derrière un gros arbre, vociféra bien un torrent de malédictions à notre adresse; mais le terrain était déblayé, et nous en profitâmes pour partir immédiatement.

Ce triomphe, qui caressait la vanité de l'escorte, a stimulé l'activité et l'énergie de notre escorte au passage des rapides qui, maintenant, sont vraiment terribles. Nous franchissons à chaque instant de vraies chutes d'eau ou des tourbillons effrayants. Tous nos hommes sont debout, armés de longues et solides perches avec lesquelles ils prennent un vigoureux point d'appui sur le lit du fleuve qui, heureusement, est peu profond à cette époque de l'année. Les deux meilleurs pagayeurs, armés de longues perches, tantôt évitent l'écueil avec ces perches, tantôt sautent sur le rocher lui-même pour tirer à eux la pirogue ; d'autres se jettent à l'eau, tenant une corde qu'ils vont attacher à quelque endroit d'où l'on peut haler le bateau. Rénoqué excite sans cesse ses Inengas par ses cris ; lorsque la difficulté devient trop grande, il se fait donner une perche, tâtonne un

instant, puis pousse avec une vigueur herculéenne. Nos pirogues, d'ailleurs, sont plates, faites d'un bois extrêmement épais et peuvent supporter les chocs les plus violents sans être endommagées. — Sur la rive droite, au pied du pic de Kondo-Kondo, une très-grande rivière, la rivière Okono, vient se jeter dans l'Ogooué; ses bords sont habités par les Osyéba. A quelque distance de là, nous trouvons l'île Djana ou Ile-de-la Faim, qui certes n'a pas volé son nom : ce pays est le plus misérable que j'aie jamais rencontré, on n'y trouve même pas une banane à acheter. En arrivant à l'île d'Éménié, sur laquelle nous campons, nous découvrons que nos hommes ont acheté, chez Édibé, plusieurs esclaves qu'ils tiennent garottés et cachés au fond de leur pirogue. Nous faisons semblant de ne pas les voir, car nous avons déjà sur le dos autant de difficultés que nous en pouvons porter.

19 JANVIER.

Après de longues et fatigantes discussions avec nos hommes, nous sommes partis à neuf heures et demie. Les rapides sont toujours très-dangereux, et le fleuve coule sur une pente si inclinée qu'il nous semble avoir une colline élevée à gravir; vers la fin de la journée nous sommes arrivés au pays des Yalimbongos, peuple qui diffère sensiblement des Okôta, bien qu'il parle la même langue et appartienne à la même famille qu'eux. Au physique, les hommes sont plus grands et mieux faits; au moral, plus doux, plus accueillants et plus industrieux.

20 JANVIER.

Nous avons pris congé de Yalimbongo de grand matin ; au bout de quelques heures, nous sommes arrivés à un village de Bakalais, au pied du mont Otombi, que M. Walker, trompé par de faux renseignements, avait désigné, à tort, comme un volcan en activité. Le mont Otombi est flanqué d'une autre éminence que les noirs considèrent comme sa femme, c'est le point le plus culminant d'une chaîne de montagnes qui va de l'est à l'ouest parallèlement au cours de l'Ogooué. Les noirs prétendent qu'il y a un lac au sommet du mont Otombi; mais comme ils disent en même temps que ce sommet fétiche a pour gardien des tigres et des gorilles innombrables, et que jamais être humain n'est arrivé en haut de la montagne, je ne vois pas bien comment ils peuvent savoir qu'il y a là un

grand lac. Nous brûlions, Marche et moi, du désir de faire l'ascension de l'Otombi; mais c'eût été de la folie de quitter un instant nos hommes, qui, maintenant, sont en pleine révolte. Plusieurs accidents, arrivés ce matin à nos pirogues, ont achevé d'exaspérer leur esprit, et les meneurs, tous Gallois, ne se gênent pas pour dire constamment que nous sommes des fous, qu'il faut nous laisser en plan sur quelque île, et retourner au plus vite à Adanlinanlango... Toute la journée, nous nous sommes attendus à voir éclater l'orage; mais comme plusieurs Gallois et beaucoup d'Inengas désirent acheter des esclaves chez les Aspingi dont nous ne sommes plus séparés que par quelques milles, la mise à exécution du complot a été retardée de quelques jours. Nous sommes, du reste, mis au courant de tout ce qui se trame par le fidèle Chico, qui, malgré la défiance qu'il inspire aux Gallois, trouve moyen d'être parfaitement renseigné sur leurs faits et gestes.

21 JANVIER.

Nous atteignons le premier village de la tribu des Aspingi, c'est là qu'est mort, il y a quelques années, un frère de Rénoqué; aussi le vieux roi se fait débarquer sur le sable, à l'entrée du village; il s'asseoit et reste près d'une heure à méditer, la tête entre ses deux mains; il ordonne ensuite trois décharges en souvenir de son frère, après quoi nous remontons en pirogue et poussons jusqu'au village suivant; car, pour toutes les richesses des blancs, nous dit Rénoqué, je ne voudrais pas coucher en cet endroit maudit.

La tribu des Aspingi, cantonnée sur les bords de l'Ogooué, n'est pas très-nombreuse. Je pense qu'elle compte sept ou huit cents membres au maximum. C'est un peuple doux, industrieux, concluant vite les affaires et n'importunant pas les étrangers par une mendicité perpétuelle comme les Okôta, Gallois, etc. Ils récoltent du caoutchouc et du miel en abondance et cultivent beaucoup le haschich. Ils ne veulent acheter ni perles, ni brimborions, mais seulement des étoffes, de la poudre et du sel, qui a déjà chez eux une grande valeur. Eux-mêmes fabriquent des nattes très-fines, des tondos (ou épingles à cheveux) pour les femmes et de la poterie. Ils ont une quantité de chèvres et de poules, et, somme toute, seraient très heureux sans les Osyéba; mais les Osyéba brûlent leurs plantations de la rive droite, tirent sur eux et les tiennent dans un état de terreur perpétuelle.

Nous avons passé la journée chez les Aspingi : nos hommes achètent beaucoup de caoutchouc, et nous, des bananes, des poules,

des objets fabriqués dans le pays et de petites dents d'éléphants. Dans la journée, on nous a amené un transfuge Osyéba; il a, paraît-il, tué par jalousie un chef de son village, et, pour échapper à la mort, s'est enfui chez les Aspingi qui l'ont assez bien accueilli. C'est un beau garçon, à l'œil vif et intelligent, il a adopté le pagne et la manière de se coiffer des Aspingi, seulement ses dents sont limées en pointe comme celles des Pahouins. Je lui ai demandé de me traduire, dans sa langue natale, une certaine quantité de mots mpongwé; j'étais très-curieux d'en prendre note, afin de comparer la langue Osyéba avec celle des Fans; mon homme m'a répondu qu'il ne faisait rien pour rien, et qu'il n'ouvrirait pas la bouche si je ne lui offrais pas un beau cadeau. J'ai fini par lui promettre du sel, et il m'a donné les renseignements que je lui demandais; en conséquence, j'ai dit à Chico de lui remettre une demi-poignée de sel. Ce présent avait son importance, car avec quatre poignées de sel on achète, chez les Aspingi, une chèvre de la valeur d'un fusil; mais mon Osyéba a trouvé que c'était un prix dérisoire pour le bon service qu'il venait de me rendre, et est venu d'un geste dédaigneux, à l'horreur profonde de l'assistance, jeter à mes pieds la demi-poignée de sel qu'il avait reçue en paiement. Si tous ses concitoyens sont comme lui, nous aurons de l'agrément, quand il faudra voyager chez eux.

Ce soir, le roi des Aspingi est venu nous voir et nous apporter un mouton : c'est un pauvre diable, nous lui avons fait cadeau d'un uniforme de spahis et de divers objets parmi lesquels se trouvaient du tabac et une bouteille de rhum. Aussitôt il a été entouré par une foule d'Aspingi et d'Inenga qui voulaient partager avec lui le rhum et le tabac; mais le bonhomme n'a pas perdu la tête, il a donné les étoffes et les menus objets à porter à un esclave, et vêtu de son uniforme de spahis il s'est sauvé comme un dératé, tenant d'une main son tabac et de l'autre sa bouteille de rhum; il a gravi en courant une colline élevée, hué par les Inengas et poursuivi par tous ses sujets. Je n'ai jamais rien vu de plus grotesque.

A la nuit nous faisons, à la stupéfaction générale, partir une fusée, présent de M. Walker; nous avons dit aux Aspingi, que c'était un projectile terrible, et que si nous l'avions dirigé sur leur village, au lieu de l'envoyer en l'air, il aurait produit un massacre épouvantable. Les pauvres Aspingi nous ont de suite supplié de leur en donner pour exterminer les Osyéba.

Les Gallois et les Inenga ont acheté pas ma d'esclaves; nous avons avec nous un certain nombre d'Inenga qui voyagent pour leur compte, que nous ne payons pas, et par conséquent sur lesquels nous n'avons aucune autorité; naturellement, tous les escla-

ves sont *censés* achetés par eux; ces pauvres esclaves sont attachés par un procédé assez singulier : on leur met autour de chaque main une sorte de bracelet en lianes très-épaisses; dans ce bracelet, on passe un grand bâton, de sorte que si le captif se sauvait il se heurterait à chaque instant contre les arbres et les broussailles. Ce système permet au patient une certaine liberté de mouvements, mais il l'oblige à tenir constamment les bras écartés, ce qui, à la longue, doit être une vraie souffrance.

23 JANVIER.

Le matin, de très-bonne heure, les moustiquaires étaient déjà repliés, et nous allions partir lorsqu'un palabre, pour une question de femmes, s'est élevé entre les Aspingi et quelques Okanda de passage qui s'en retournaient chez eux après avoir été visiter les Okôta. Rénoqué a été demandé comme arbitre par les deux partis, et comme les arbitrages de ce genre sont toujours payés par le cadeau d'une chèvre, il a immédiatement accepté. On eût dit un congrès international; il y avait là des Bakalais représentés par un vieux chef au teint cuivré comme celui d'un Peau-Rouge, des Okôta, des Gallois et des Inengas, tous gens que l'affaire ne regardait pas, mais qui parlèrent néanmoins beaucoup; enfin des Aspingi et des Okanda. Les deux derniers peuples ont une manière assez curieuse de discuter les palabres; toute l'assistance s'asseoit en cercle, ceux d'un même pays ou d'un même parti ont soin de se grouper ensemble. Un orateur se lève, fait une sorte de salut avec son chasse-mouches en peau de bœuf sauvage, puis prononce, ou plutôt chantonne quelques paroles rhythmées que toute l'assistance reprend immédiatement en chœur : c'est le préambule d'un long discours qu'il débite avec des gestes très-animés. De temps en temps il termine ses périodes oratoires par une phrase cadencée que tous ceux de son parti chantent bruyamment. Les Okanda accompagnent leur orateur en battant des mains en mesure. L'orateur Aspingi s'interrompt assez souvent pour exécuter au milieu du cercle une danse toujours très-applaudie, même par ses adversaires. Ce spectacle, nouveau pour Marche et pour moi, absorbait notre attention à tous deux et nous empêchait de surveiller nos hommes avec notre vigilance habituelle; aussi un certain nombre de Gallois a jugé le moment favorable pour mettre à exécution un complot tramé la veille dans le plus grand mystère. Sept d'entre eux se sont saisis d'une petite pirogue Apingi, et ont redescendu l'Ogooué à toute vitesse emportant une partie de nos pagaies et plusieurs chaudrons. Chico, qui les a

aperçus le premier, s'est mis à pousser des cris à fendre l'âme ; nous sommes accourus, mais il était déjà trop tard. Marche a bien fait siffler une balle de chassepot à vingt pieds au-dessus de leur tête; mais cette menace a eu justement pour effet d'accélérer prodigieusement leur fuite ; ce ne sont pas, du reste, les premiers Gallois qui nous abandonnent : sur cinquante-sept payés par nous, il n'en reste aujourd'hui que vingt-six, dont vingt au moins sont de fort mauvaises têtes. Heureusement nous avons pu engager, séance tenante, dix de ces Okanda qui s'en retournaient dans leur pays ; nous les avons payés d'avance à raison de deux brasses d'étoffe et d'une pincée de sel par homme.

A deux heures et demie nous sommes partis; mais au bout de trois quarts d'heure nos hommes ont fait halte sur l'île Téritché, et refusé d'aller plus loin aujourd'hui. Dans la soirée, Chico est venu nous prévenir que les Inenga et les Gallois avaient à nous parler; ils étaient assis en cercle, et l'absence de leurs deux chefs, Rénoqué et Manilo, nous a immédiatement fait voir qu'ils avaient quelque chose d'exorbitant à nous demander. En effet, tous ont, d'un commun accord, déclaré que sans une forte augmentation, ils n'iraient pas plus loin. Nous leur avons répondu que nous brûlerons la cervelle au premier qui nous volera quelque chose, mais qu'ils sont parfaitement libres de débarquer nos effets sur la plage et de nous abandonner sur l'île, quittes à régler, lors de leur retour, cette affaire avec le commandant français. Nous avons été ensuite trouver nos dix Okanda ; nous leur avons expliqué que les Gallois et les Inenga ne voulaient pas que les blancs apportassent leurs trésors chez eux, mais que nous irions malgré nos hommes voir leur pays et les faire profiter de l'immense quantité de merveilles que renfermaient nos caisses. Nous allions rester sur l'île de Téritché à la garde de nos bagages ; quant à eux, il fallait qu'ils fissent force de pagaies pour regagner leur pays, et nous amener au plus vite des pirogues et des hommes qui viennent chercher nous et nos affaires. Ils ont accepté avec enthousiasme; seulement, nous voilà avec la perspective de rester huit jours, en les attendant, sur une petite île de sable, exposés à toutes les ardeurs du soleil, et sans autre nourriture que quelques boîtes de conserve. Nous allons passer toute la nuit à veiller, la carabine à la main, auprès de nos bagages. C'est d'autant plus pénible que nous souffrons, Marche et moi, d'une fièvre très-violente, augmentée encore par les contrariétés qui surgissent à tout moment devant nous.

24 JANVIER.

Rénoqué a passé la nuit à supplier les Inenga de ne pas nous abandonner. Déjà ébranlés par la fermeté de notre attitude, ils ont fini par écouter les prières de leur vieux roi, et ce matin, au jour, ont commencé à replier les moustiquaires et à faire leurs préparatifs d'embarquement comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé la veille. Les Gallois, au contraire, réunis en groupe compacte, ne donnaient pas signe de vie. Marche voulant alors savoir au juste à quoi s'en tenir, s'est avancé vers eux. « Que ceux, a-t-il dit, qui veulent nous abandonner, restent où ils sont; que ceux, au contraire, qui veulent continuer le voyage avec nous viennent se ranger à nos côtés. » Vingt-trois hommes ne bougèrent pas, trois seulement se présentèrent : le premier était Manilo, chef des Gallois; le deuxième, l'homme dont Marche avait soigné la femme, blessée par les Bukalais; le troisième et dernier, un petit bossu[1] nommé Jsingué, qui, depuis, nous a outrageusement volés. En présence d'un semblable résultat, nos dispositions ont été immédiatement prises. Il a été convenu avec Marche que l'un de nous allait partir de suite avec Rénoqué et les Inenga pour le pays des Okanda, d'où il enverrait le plus vite possible des pirogues et des hommes à son compagnon, qui devait garder les bagages sur l'île de Téritché, en compagnie du fidèle Chico. Refusant d'accepter le dévouement désormais inutile de Manilo et des deux autres fidèles, nous avons ordonné aux dix Okanda de décharger nos bagages et de les empiler sur le sable, ce qu'ils ont fait immédiatement. De leur côté, les meneurs des Gallois, à la tête desquels était un sauvage nommé Adolpo, se sont mis à l'œuvre pour préparer leur départ immédiat sur Adanlinanlango; seulement, ils ont bientôt trouvé que la chose était loin d'être aussi facile qu'ils l'avaient cru d'abord, et que l'enthousiasme de leurs complices s'était singulièrement refroidi. Beaucoup de Gallois n'avaient voulu que nous intimider et nous arracher une augmentation de paye; d'ailleurs, ceux qui voulaient retourner chez eux, n'avaient pas un instant mis en doute qu'ils nous ramèneraient avec eux; et maintenant, voyant la tournure que prenait l'affaire, avaient horriblement peur en songeant à la responsabilité qu'ils allaient encourir lors de leur retour vis-à-vis du grand commandant français. Manilo, le bossu et l'homme à la

[1] Cette infirmité est très-rare dans l'Afrique équatoriale, je ne me souviens pas d'en avoir rencontré plus de deux ou trois cas.

femme soignée se promenaient sur la plage en s'arrachant les cheveux et en hurlant : « Ah mongéchino ! ah mongéchino ! (ah concitoyens ! ah ! concitoyens !) Ntchani ! ntchani ! (honte ! honte !) Que de maux vont pleuvoir sur nous ! Le village brûlé ! la factorerie enlevée ! les Français nos ennemis ! Ah mongéchino ! » Pour moi, assis sur une caisse, j'écrivais tranquillement sur mon mystérieux calepin les noms des plus séditieux, que je désignais à haute voix à mesure que je les notais. Cette pantomime acheva de les terrifier. Au bout d'un instant nous étions, Marche et moi, entourés de Gallois nous suppliant de les emmener, et jurant qu'ils mourraient plutôt que de nous quitter. Pendant longtemps nous nous sommes fait prier, disant que tous les Gallois étaient mauvais et que nous n'en voulions plus aucun; à la fin Marche leur dit : « Eh bien! que ceux qui veulent venir se rangent auprès de moi; que ceux qui veulent s'en aller restent au bout de l'île. » Du premier coup, quinze hommes sont à nos côtés; ce que voyant les autres, la plupart d'entre eux se hâtent de rallier notre groupe, si bien qu'il ne reste plus du côté des séditieux qu'Adolpo et trois Gallois. Nous pardonnons aux pécheurs repentants, seulement nous déclarons aux quatre communeux que comme on ne leur donnera pas un bateau pour quatre, ils resteront sur l'île ou s'en iront à la nage. A leur tour ils se traînent à nos genoux, pleurent, supplient, et sont fort heureux et fort aises de se cacher dans une des pirogues, dans laquelle nous n'avons pas l'air de les voir. Cette fois, je crois, l'insurrection est définitivement domptée.

Nous partons à onze heures; bientôt nous arrivons à un endroit si dangereux que Rénoqué, qui le connaît, se fait débarquer à terre et suit à pied la rive du fleuve, tandis qu'on hâle les pirogues. Nous refusons de quitter les nôtres, pour bien montrer aux noirs que nous n'avons pas peur de ces rapides qui, disaient-ils auparavant, nous feraient frémir.

Nous nous arrêtons aujourd'hui sur l'île Kandja.

25 JANVIER.

Ce matin ce sont les Okanda qui demandent une augmentation ; ces tirai lements et cette mauvaise foi perpétuelle deviennent insupportables à la longue. Dans la journée, nous arrivons à une vraie chute d'eau, celle d'Elendja; on décharge tous les bagages, que l'on transporte par terre, et deux hommes seulement restent dans les pirogues, que l'on hisse au moyen de grandes lianes, et qui remontent à grand'peine.

A trois heures, six des Okanda payés par nous se sont sauvés.

A cinq heures de l'après-midi, nous faisons halte dans un grand village bakalais, où nous faisons emplette de bananes, de pistaches, de miel, de cannes à sucre, etc., etc. Le sel est de plus en plus demandé; une pincée achète cinq livres de miel. On nous apporte des paquets remplis d'un fruit oblong, en apparence assez semblable à une datte, et qui, haché et bouilli, a presque le goût de l'oseille. Les Bakalais sont très-accueillants pour nous; une femme à qui j'avais acheté une petite dent d'ivoire, me prend pour n'dégo, c'est-à-dire pour *compère*. Les n'dégoï se doivent en tous cas aide et protection, et échangent de temps à autre de petits cadeaux. Ma nouvelle commère n'est rien moins que la reine du pays; c'est aussi une élégante; sa coiffure surtout est remarquable : toute sa tête est rasée, à l'exception d'un petit casque de cheveux plâtré de rose et de jaune vif, d'une natte qui lui forme un bandeau sur le front, et d'une autre natte qui descend du casque et va se percher derrière son oreille droite.

26 JANVIER.

A neuf heures du matin, on nous montre sur la rive gauche *le premier village okanda*. L'Ogooué a en cet endroit plus de huit cents mètres de largeur; mais son cours est tellement obstrué d'îles, de bancs et de rochers, que nous avons toutes les peines du monde à nous frayer un passage. Le soir, nous couchons au pied du mont Okéko, l'un des sommets de cette chaîne de montagnes que nous avons trouvée à Édibé, se dirigeant constamment vers l'est, et dont le mont Otombi est jusqu'ici le pic le plus élevé.

Vers onze heures du soir a éclaté un orage gigantesque. Durant cinq années de séjour sous les tropiques nous n'avons, Marche et moi, rien vu de semblable. Les éclairs se succédaient avec tant de rapidité, que plusieurs fois nous avons cru le camp en feu, la foudre a brisé des arbres tout autour de nous, et la pluie est tombée par torrents; en vain avons-nous étendu un caoutchouc sur nos moustiquaires, en vain nous abritions-nous sous un vaste parapluie, nous avons été mouillés jusqu'aux os. Nos hommes, terrifiés, n'osaient pas bouger, si bien que Marche et moi nous avons dû nous relever trois fois pour aller vider nous-mêmes nos pirogues, déjà plus qu'à moitié remplies d'eau.

27 JANVIER.

Tout ce qui était dans nos caisses, sans exception, est complétement trempé : nos étoffes sont tachées, nos instruments abîmés et,

ce qui est infiniment plus grave, une partie de notre poudre, et presque toutes nos cartouches perdues sans ressource. C'est un véritable désastre. Le vieux roi Rénoqué nous a donné une comédie qui nous aurait amusé, si nous avions été un peu plus disposés à nous égayer. Durant la nuit, le bonhomme avait eu, comme les autres noirs, une peur affreuse de l'orage. Nous l'entendions sans cesse gémir et appeler à son secours, en pure perte, du reste, tous ses esclaves. Ce matin, il est venu nous trouver, fier comme Artaban. « Eh bien ! nous dit-il, j'ai triomphé!—Triomphé de quoi? — Eh! n'avez-vous pas entendu cette nuit les fétiches qui gardent l'Okanda; ils me disaient : Non, Rénoqué, tu n'emmèneras pas les blancs dans l'Okanda. Et je leur disais : Esprits! ce sont mes blancs, les amis du grand commandant français, et je leur ferai voir l'Okanda. Et les esprits répondaient : Non! non! non! et leur voix, la grande voix du tonnerre grondait plus fort; mais je n'ai pas eu peur. Je leur ai dit : Je suis Rénoqué, prince des Adjounto ; c'est à moi et aux miens qu'appartient le passage de l'Okanda, je passerai malgré vous. Et les fétiches, vaincus, réduits à l'impuissance, ont cédé, et je vais vous ouvrir la porte de l'Okanda, qui est fermée... mais pour cela il faut me faire un beau cadeau. A un peu plus d'un mille de l'endroit où nous étions campés, l'Ogooué semble tourner brusquement vers l'est, mais en réalité il ne forme qu'une petite crique de ce côté, et se dirige, par un chenal, très-étroit, dans la direction opposée. Ce chenal, qui est complétement masqué à la vue par des arbres et par des rochers élevés, est ce qu'on appelle la porte de l'Okanda, et Rénoqué demandait un payement pour nous l'ouvrir. Après une discussion assez violente, nous réduisons considérablement les prétentions exorbitantes du roi; il est convenu que nous lui donnerons un habit noir et un pagne, et nous nous mettons en route. A peine embarqués nos hommes tendent un nouveau piége à nos marchandises. Ils nous demandent si nous voulons aller vers l'ouest ou vers l'est; si nous nous trompons, il faudra payer une forte amende. Comme je l'ai dit, la rivière semble se diriger vers l'est; aussi ils sont stupéfiés de nous voir désigner l'ouest comme la route à suivre. « Ah tangani, tangani! dit Rénoqué, avoué agnambié! » (Ah blancs! blancs vous êtes des dieux!) Le fait est que, lors de son arrivée au même endroit, M. Walker avait été secrètement averti, et que nous nous avions été, avant notre départ, prévenus à notre tour par M. Walker.

A onze heures nous entrons dans la passe étroite, tous les fusils sont chargés, et Rénoqué se tient debout dans le bateau, parlant à haute voix aux Esprits. L'Ogooué en cet endroit n'a pas vingt mètres de large ; arrivé au pied d'un grand rocher qui surplombait le

Gravé par Erhard 12, rue Duguay-Trouin.

Dessiné par J. Hansen.

Imp. Fraillery 3, rue Fontanes.

Publié par la Société de Géographie

fleuve, tous les Gallois tirent leurs fusils en l'air, Rénoqué agite pendant quelques minutes une grande sonnette et recommande ses blancs à toutes les divinités gardiennes de l'Okanda. L'horizon s'ouvre tout à coup, la rivière devient large et belle et à perte de vue s'étendent les collines et les prairies vertes du pays des Okanda semées seulement de quelques bouquets d'arbres élevés. Dans le lointain on découvre des montagnes assez hautes et le sommet du pic de Bongi. Ce moment là nous a payé de bien des mois de souffrance. Un quart d'heure après, nous étions à Lopé, point extrême atteint dans les explorations de MM. Walker et Shültz, et par conséquent le dernier qui nous séparait de l'inconnu.

J'interromps momentanément la transcription littérale de mon journal, qui pendant quelque temps ne présenterait pas un intérêt assez soutenu. Je ne voudrais pas abuser de la patience du lecteur et je me contenterai de raconter les événements les plus intéressants qui se sont passés depuis notre arrivée à Lopé, le 28 janvier, jusqu'à notre départ pour le pays des Madounea et des Osyébo qui eut lieu au commencement de mars.

L'endroit que les indigènes appellent Lopé, du nom d'une petite rivière qui vient là se jeter dans l'Ogooué, n'a en lui-même aucune importance : on n'y trouve pas même de village, car on ne saurait appeler un village quatre ou cinq cases bâties au sommet d'une colline que contourne le fleuve et qui ne sont habitées que par une seule famille. En temps ordinaire, ce lieu est tellement désert qu'en arrivant nous avons trouvé au milieu de ces cases l'empreinte toute fraîche de plusieurs troupeaux de bœufs sauvages qui prennent ce chemin pour aller s'abreuver dans les eaux du fleuve. Mais aussitôt que la nouvelle de l'arrivée d'un convoi d'étrangers s'est répandue dans le pays, Lopé devient le rendez-vous général de tous les Okanda qui accourent de vingt lieues à la ronde pour vendre des bananes, des chèvres, des esclaves et un peu d'ivoire. C'est là que se tiennent les palabre, et les habitants du pays y amènent, pour les offrir sans pudeur aucune aux nouveaux venus toutes leurs femmes, qui ont sur toute la rivière une grande réputation de beauté. Là aussi viennent en foule les Bangouen, peuple dont j'aurai plusieurs fois occasion de parler, grands marchands d'ivoire et de caoutchouc.

Comme les Gallois et les Inenga devaient passer plus d'un mois à Lopé avant de s'en retourner chez eux, ils se mirent de suite à construire en feuillage et en bambou des abris sous lesquels ils pussent étendre leurs moustiquaires et se garer le mieux possible de la pluie. Ils choisirent pour former leur établissement un vaste banc de sable qui longeait l'Ogooué au pied de la colline et travaillèrent

si vite et si bien que le soir même ils eurent construit un vrai petit village. Rénoqué avait naturellement la plus belle hutte devant laquelle on planta tous ses fétiches et ses gris-gris. Il voulait nous en faire faire une pareille à côté de la sienne, mais nous nous y refusâmes. Nous savions bien que lui et les siens mettraient tout en œuvre pour nous forcer à revenir à Adanlinanlango, et nous tenions à nous isoler d'eux le plus possible afin d'être à l'abri d'un coup de main quelconque; ce soir-là même nous tînmes conseil, Marche et moi, et nous résolûmes de nous confier entièrement à Avélé, roi de tous les Okanda, d'acheter sa protection et de faire transporter, par ses sujets, tous nos bagages chez lui. Une fois là les Inenga et les Gallois ne viendraient pas nous y chercher.

Nos hommes nous avaient annoncé pour le lendemain la visite d'Avélé. En attendant, pour charmer nos loisirs et nous procurer de la viande fraîche dont le besoin se faisait vivement sentir, nous demandâmes à quelques Okanda qui étaient déjà venus pour nous voir, s'il ne serait pas possible de trouver quelque part ces bœufs sauvages dont nous voyions partout les empreintes en si grand nombre. Les Okanda nous répondirent d'un air goguenard que les bœufs étaient extrêmement faciles à trouver, mais que moins nous aurions affaire à eux et mieux cela vaudrait pour nous, car c'était des animaux horriblement féroces qui nous mettraient en pièces si nous faisions mine de nous en approcher. — « Nous ne sommes pas des mouana (enfants), répondîmes-nous avec dignité, montrez-nous les bœufs, et vous verrez si les blancs sont de grands chasseurs. » A l'appui de notre dire les Inenga et les Gallois se mirent à raconter toutes sortes d'exploits plus ou moins authentiques que nous avions accompli avec nos fusils, et les Okanda à demi-convaincus s'offrirent alors à nous guider vers l'endroit où étaient les bœufs. Nous fîmes immédiatement nos préparatifs pour la chasse. Depuis que nous naviguions dans les rapides nous avions pris l'habitude d'aller nu-pieds, car nos bottes, seules chaussures que nous possédions, auraient été complétement perdues par l'eau qui envahissait constamment nos pirogues. Ce jour-là nous voulûmes remettre ces bottes, mais nos jambes étaient horriblement enflées et crevassées, et nous acquîmes bientôt la triste conviction que nous étions pour bien longtemps condamnés à marcher nu-pieds. Depuis ce temps en effet, jusqu'au jour de *mon arrivée à Lisbonne*, je n'ai pu revêtir aucune chaussure. Nous fîmes comme toujours contre fortune bon cœur et nous nous mîmes en route dans cet état suivis par une vingtaine d'individus qui voulaient assister au grand combat entre les blancs et les bœufs sauvages, deux sortes d'animaux extrêmement curieux. A peine avions-nous fait sept ou huit

cents mètres, un grand diable d'Okanda nommé Oréga, dont le nom reviendra souvent ici et qui en ce moment nous servait de guide principal, s'arrêta tout à coup et sans dire un mot nous désigna un troupeau de bœufs qui paissait paisiblement à quelque distance devant nous. Il s'assit ensuite tranquillement ainsi que ses compagnons et se mit à nous regarder d'un air qui voulait dire dans toutes les langues : maintenant, voyons ce que vous savez faire. Nous nous glissâmes immédiatement dans les herbes, Marche et moi, et quelques minutes après nous n'étions plus qu'à cent mètres du troupeau. Là, un vieux taureau noir qui se tenait à quelques mètres en avant des autres bestiaux nous éventa, il se mit à mugir, gratta la terre du pied et commença à regarder de notre côté d'un air qui n'avait rien de rassurant. En un instant, d'abord deux autres taureaux, puis tout le troupeau étaient en ligne à ses côtés frappant aussi la terre, se battant les flancs avec leurs queues et poussant des beuglements épouvantables. Nous comptâmes dix-huit paires de cornes. En cet instant, Marche et moi, nous jetâmes instinctivement un regard autour de nous : il n'y avait pas un rocher, pas un arbre, pas un abri. Je crois que nous aurions bien fait de rester chez nous, murmurai-je à l'oreille de mon compagnon ; mais nous nous serions fait hacher cent fois, plutôt que de reculer devant tous ces nègres qui nous regardaient, et nous continuâmes d'avancer lentement, l'arme à l'épaule. Tout à coup un mouvement se manifesta sur toute la ligne de nos adversaires ; ils vont charger, dit Marche, mais avant qu'il eût terminé ces paroles tout le troupeau faisant volte-face avec la rapidité de l'éclair nous avait tourné la partie postérieure de leurs corps et fuyait à toutes jambes. Nos quatre coups de fusils, qui partirent de suite, ne firent qu'accélérer la vitesse de leurs mouvements et le combat cessa... faute de combattants. Depuis, les bœufs nous ont souvent fait la même plaisanterie et nous nous y sommes habitués ; mais ce jour-là nous restâmes complétement ahuris. Ah tangani ! nous dirent les Okanda qui vinrent alors nous rejoindre, quels hommes êtes-vous donc, pour que les animaux féroces vous fuient ainsi ? — Les animaux féroces sont des poltrons, leur répondîmes-nous, et vous de plus grands poltrons encore.

Le lendemain, 29 janvier, dès le point du jour, une foule d'Okanda arrivait de tous côtés pour nous voir ; le défilé a duré toute la journée ; on voyait ces braves gens arriver dans la prairie par groupes de sept ou huit ; les hommes marchaient en tête : la plupart n'avaient pour toute arme qu'un long bâton ferré. Ce sont de beaux hommes, inoffensifs, bavards et selon toute apparence enchantés de notre arrivée ici. Leurs femmes les suivent à quelque

distance portant sur leur dos d'énormes charges de bananes ; leur réputation de beauté m'a paru quelque peu exagérée, néanmoins beaucoup d'entre elles sont très-bien faites et ne le cèdent en rien, pour le physique, aux Gabonnaises les plus en renom chez la gent nègre. Leur costume fort primitif consiste en un petit morceau de natte qu'elles s'attachent tant bien que mal autour des reins ; en revanche elles portent en colliers et en bracelets une quantité de verroteries et de perles et leur coiffure est un édifice très-compliqué, habituellement agrémenté de jaune et de rouge. Il est rare que leurs maris les maltraitent, mais ils leur font faire tous les ouvrages pénibles, et sous prétexte de religion, le féticheur leur interdit de jamais manger de la viande, autre que celle de la tortue, ou un poisson quelconque [1], elles sont donc obligées de vivre à peu près exclusivement de bananes et de maïs. Les femmes Okanda n'ont pas la plus petite notion de moralité ou même de pudeur. Notre présence semblait d'abord les frapper de stupeur et généralement, après nous avoir regardé quelques instants, elles couraient se cacher à l'autre extrémité du camp ; mais, je dois le dire, cela n'a pas duré longtemps, et elles se sont très-vite enhardies et sont bientôt devenues fort gênantes et fort importunes.

Nous attendions ce jour-là la visite du roi Avélé, mais on nous dit qu'il ne viendrait pas, parce qu'il était gravement malade et ne pouvait pas quitter son village. Nous crûmes à un tour joué par Rénoqué pour nous empêcher d'entrer en relation avec lui, et nous déclarâmes aux Okanda que puisqu'Avélé ne pouvait venir à Lopé, nous irions le voir chez lui. Plusieurs d'entre eux s'offrirent immédiatement à nous guider et jour fut pris pour le lendemain. D'après ce que nous avaient dit les Okanda la résidence d'Avélé devait être à plus de dix milles de l'endroit où nous étions campés, ce qui faisait sept ou huit lieues aller et retour. De pareilles promenades sont peu agréables nu-pieds et avec les jambes malades ; il fut donc convenu avec mon compagnon de voyage qu'au lieu de les faire tous deux, nous nous les diviserions à l'avenir. Marche devait le lendemain rendre visite au chef d'une tribu voisine, celle des Bangouens, je me chargeai donc d'aller voir Avélé. Les Okanda, chassés par les Osyéba de la rive droite de l'Ogooué, sont aujourd'hui dispersés de tous côtés au milieu des vastes prairies qui se trouvent

[1] Chez les Mpongwés, Gallois, Inenga, etc., presque tous les individus ont un ou plusieurs aliments qu'il leur est interdit de manger. Souvent cette interdiction est collective pour toute une famille : les aliments interdits deviennent alors *roudah* pour l'individu ou la famille ; ainsi, depuis plusieurs générations, le sanglier est *roudah* dans la famille de Rénoqué, et le roi ou les siens ne pourraient en goûter sous peine d'infamie et de sacrilége.

sur l'autre rive du fleuve : ils n'ont aucun village, mais ils vivent dans des hameaux composés de sept ou huit cases au maximum; c'est dans l'un de ces hameaux que je trouvai le roi Avélé. Par extraordinaire on nous avait dit la vérité. Ce vieillard touchait à la fin de sa longue carrière, et je suis on ne peut plus honteux d'être obligé de l'avouer ici, ma visite a été le coup de la mort pour lui. Aussi pourquoi s'est-il obstiné sous un soleil ardent à garder pendant une heure sur sa tête un casque de pompier que je lui apportais en présent et pourquoi a-t-il bu tout entière une bouteille de rhum que ses courtisans essayèrent en vain de lui arracher des mains! Au moment où je pris congé d'Avélé, il me remit en main son sceptre, bâton en bois sculpté, auquel était attachée une grosse sonnette et me le fit agiter à trois reprises différentes : par là il me confiait l'investiture de ses droits sur le pays et me déclarait seigneur et maître de tout l'Okanda. L'assistance entière leva la main droite en signe d'acquiescement. Mais à quoi me servait tout cela? Cet Avélé sur la protection duquel nous avions tant compté ne pouvait plus nous être d'aucune utilité. Après avoir planté sur sa case le pavillon français, je me retirai péniblement impressionné de cette visite et me creusant la tête pour savoir comment nous déjouerions les machinations des Inenga et des Gallois. Marche est avant tout homme d'action; aussitôt qu'à mon retour je lui contai ma déception, il alla trouver un Okanda nommé Baïli qui avait deux cases sur cette colline qui domine Lopé et lui offrit un prix fort élevé en sel et en perles s'il voulait nous céder la plus grande de ces cases pour le temps de notre séjour. Baïli accepta avec d'autant plus de joie qu'il était loin d'être bête, et prévoyait fort bien tous les petits profits qu'il pourrait tirer de notre présence chez lui. Marche appela alors tous les Okanda qui se trouvaient là et leur commanda d'aller chercher nos bagages dans le camp des Gallois et des Inenga et de les transporter dans la case de Baïli. Rénoqué était absent, la plupart de ses hommes partis pour acheter des esclaves, ou faire bombance chez leur ndégoï (compères) de la plaine, et ceux qui restaient, pris à l'improviste, n'osèrent pas s'opposer à l'exécution des ordres donnés par nous. Deux heures après tous nos effets étaient installés dans la case Baïli que nous nous mîmes immédiatement à créneler de meurtrières et à barricader avec nos caisses.

Notre nouveau logis n'était ni grand ni confortable; il y restait juste la place nécessaire pour placer deux lits de bambous très-étroits et une toute petite table; on ne pouvait pas s'y tenir debout sans se courber en deux, le jour y pénétrait à peine et les cancrelats et autres animaux malfaisants y abondaient en foule. Néan-

moins nous en prîmes possession avec joie : désormais notre cause était gagnée. Jamais, nous le savions, les Inenga ou les Gallois n'oseraient nous en déloger, et puis là, pour la première fois depuis bien longtemps, nous étions chez nous, séparés par une cloison, bien mince, il est vrai, mais enfin suffisante pour masquer la vue de tous ces importuns qui ne nous laissaient pas un instant de repos. Du reste, si l'intérieur n'était pas beau, nous n'avions pas loin à aller pour jouir d'un magnifique coup d'œil. Du seuil même de notre case, nous voyions se dérouler à nos pieds le cours de l'Ogooué, qui sortait comme par enchantement de cette fameuse porte de l'Okanda, et après quelques instants de tranquillité formait de nouveaux et terribles rapides dont le mugissement parvenait jusqu'à nous. A quelques centaines de mètres sur notre droite se dressait le mont Okéko, tandis que devant nous s'étendaient à perte de vue les riantes prairies de l'Okanda, qui n'étaient limitées que par les monts élevés de Bongi, repaire des Osyéba, cannibales. Le lendemain de notre installation chez Baïli, Marche partit en compagnie du fidèle Chico rendre visite aux Bangouens. Les Bangouens appartiennent évidemment à la grande famille des Bakalais dont ils parlent, à peu de variantes près, le langage : c'est une tribu très-nombreuse, dont le territoire commence à trois lieues et demie à l'est de Lopé et s'étend sans doute extrêmement loin dans l'intérieur. La venue d'un blanc dans leur pays fut pour les Bangouens un événement immense; plusieurs d'entre eux, prévenus deux ou trois jours à l'avance, avaient fait leurs quinze lieues uniquement pour le voir; il a été reçu avec enthousiasme et ce peuple primitif s'est livré en son honneur à des danses frénétiques; les Bangouens ont comme les Okanda la passion du sel et des anneaux de cuivre; ils sont assez bons chasseurs et récoltent pas mal de caoutchouc, aussi ils ont été navrés en apprenant que Marche n'en achetait pas : les femmes sont très-laides, généralement la couleur de leur peau est d'un jaune sale et leur corps, surtout sur la poitrine et l'estomac, est couvert d'un très-vilain tatouage, produit par des excroissances de chair teintes en bleu; en revanche elles sont d'une force herculéenne et portent pendant des journées entières d'énormes fardeaux. Les Bangouens semblent beaucoup plus pacifiques, plus sociables et moins cruels que les Bakalais de la côte, dont ils n'ont du reste ni l'industrie ni la rouerie pour faire le commerce. Marche a passé deux jours au milieu d'eux et est revenu avec une fièvre de cheval. C'était mon tour de tenir la campagne, et cette fois la corvée qui m'était échue n'avait rien de plaisant. Il s'agissait d'aller avec un guide très-suspect rendre visite aux Osyéba de la montagne, de m'installer chez eux et de gagner

leur amitié par quelques présents habilement distribués. En général ces cannibales n'entretiennent avec les Okanda que des relations *culinaires*, c'est-à-dire qu'ils les mangent toutes les fois qu'ils ont occasion d'en attraper : cependant un individu appelé Isinga, un piètre sujet par parenthèse, avait trouvé moyen, je ne sais trop comment, d'entrer en rapport avec eux pour leur vendre du haschisch et différentes denrées dont ils sont très-friands. Cet Isinga m'ayant entendu exprimer le désir de pouvoir m'entendre avec les Osyéba, vint me trouver en secret et m'offrit moyennant une forte récompense de me guider chez eux à l'insu de ses compatriotes. La curiosité d'une part et de l'autre la nécessité de me faire connaître favorablement d'un peuple sur le territoire où nous serions forcés de passer dans notre marche en avant, me fit accepter avec joie. Nous prîmes jour et le surlendemain, à deux heures du matin, au moment où tous les autres nègres épuisés par une bamboula générale dormaient profondément, Isinga vint frapper doucement à la porte de notre case; je lui donnai à porter les cadeaux que je destinais aux chefs Osyéba et je partis derrière lui : mon guide m'avait dit que la route serait longue, mais n'avait rien voulu préciser sur ce qu'il entendait par une longue route. Durant toute la nuit nous fîmes dans la prairie une marche que l'obscurité rendait très-pénible; vers le jour, nous atteignîmes l'Ogooué qui en cet endroit forme un coude brusque vers le sud ; Isinga prit une petite pirogue cachée dans les herbes, et après des difficultés inouïes nous arrivâmes à traverser le fleuve, qui présente en cet endroit une largeur de 400 à 500 mètres avec un courant d'une extrême violence, et nous nous mîmes à gravir la montagne au sommet de laquelle étaient les cases des Osyéba : à partir de ce moment, la marche devint pour moi un véritable supplice, mes pieds nus et fatigués s'ensanglantaient sur chaque caillou et il me fallait continuellement rassembler toute mon énergie pour ne pas m'avouer vaincu et me coucher par terre comme un lièvre forcé. Voulant me donner du courage, mon guide me montrait fréquemment un endroit peu éloigné et me disait que c'était l'emplacement du village Osyéba ; mais à peine l'avions-nous atteint, il m'avouait qu'il s'était trompé et qu'il fallait encore aller un peu plus loin. J'arrivai cependant vers deux heures de l'après-midi plus mort que vif, après avoir fait plus de sept lieues. Le repaire des cannibales est caché au milieu d'un fourré d'arbres touffus et épais, de sorte que je me trouvai brusquement et sans que rien m'y eût préparé au milieu d'eux; ils m'entourèrent en foule d'un air qui n'avait rien d'amical : le premier coup d'œil m'apprit que j'avais affaire à des hommes de la race des Fans ou Pahouins; comme eux ils avaient les dents limées

en pointe, les cheveux tressés en petites nattes et entremêlés de fils de cuivre; comme eux ils portaient par-devant un petit tablier fait avec de l'écorce et par derrière une peau de chat-tigre; même colliers en dents de tigre, même couteaux-poignards, mêmes clochettes suspendues à leurs ceintures[1]. L'un d'eux qui semblait être un chef influent me désigna une sorte de hangar qui semblait destiné à palabrer ou à recevoir les étrangers : à peine y fus-je entré et eus-je pris place, une quantité telle d'hommes s'y entassa, qu'il m'était littéralement impossible de respirer. Épuisé de fatigue, suffoqué par la chaleur et par l'odeur nauséabonde qui s'élevait de tous côtés, je fis en vain prier par Ininga qu'on me laissât me reposer pendant un instant : je ne pus obtenir une minute de répit. Le même chef qui m'avait conduit là s'adressa à moi et me demanda d'une voix grave : « Pourquoi le blanc a-t-il quitté son pays? pourquoi est-il venu chez nous? quel a été son but? que vient-il chercher ici. » Isinga me traduisit la question du chef, et par son intermédiaire je lui fis la réponse suivante : « J'ai entendu beaucoup parler des Osyéba, c'est une puissante et nombreuse tribu de grands guerriers et d'habiles chasseurs; les blancs aiment beaucoup les gens braves et adroits; les blancs aiment à les connaître et veulent devenir leurs amis, c'est pourquoi passant non loin d'ici, j'ai voulu rendre visite aux Osyéba. » A peine Isinga eut-il fini de répéter dans la langue du pays cette déclaration que je venais de faire en mpongwé, un long murmure accompagné de grognements ironiques courut dans la foule. Le chef fronça le sourcil : « Est-ce que, me dit-il d'un air sévère, les blancs ont coutume de parler deux langues, la langue du cœur et celle de la bouche? est-ce que tu penses que les Osyéba sont des fous? et veux-tu leur faire croire que toi riche et puissant tu as voyagé sous un pareil soleil et tu t'es mis les pieds dans cet état pour le seul plaisir de nous voir? non, non, en venant ici tu as eu un autre but et ce but nous voulons le connaître. » Je vis qu'il fallait sortir au plus vite de ce mauvais pas : « Chef Osyéba, répondis-je, ta clairvoyance est admirable, toi et les tiens vous êtes grands, non-seulement par le courage, mais encore par la tête (éwronjo, tête, esprit), je ne suis pas venu ici uniquement pour vous voir, mais aussi pour acheter de l'ivoire, car comme tu le sais les blancs recherchent l'ivoire avec ardeur. » Les Osyéba, en relations constantes d'affaires avec les Pahouins du Gabon, savaient, en effet,

[1] La plupart de ces signes caractéristiques se retrouvent chez les Niams-Niams, tribus également cannibales observées à peu près sous les mêmes latitudes, par le docteur Schweinfurth, à l'est de l'Afrique. Cette coïncidence est très-remarquable.

que les blancs étaient de grands amateurs d'ivoire; ma réponse leur parut donc parfaitement vraisemblable, et je vis de suite qu'elle avait produit un effet satisfaisant. Le chef me dit que son peuple ferait volontiers des affaires avec moi, mais que l'ivoire était dans les plantations dépendant du village[1], et que je ne pourrais le voir que le lendemain; j'étais dans l'impossibilité de faire un pas ce jour-là; aussi j'acceptai avec plaisir et je dis aux Osyéba que je passerais la nuit chez eux. Je fis de suite quelques cadeaux au chef et à plusieurs individus que me désigna Isinga, puis je demandai qu'on me vendît quelque chose à manger, car je mourais de faim. On ne m'apporta pas comme pourraient le croire ceux qui ont suivi le récit du séjour de M. Duchaillu chez les Fans, une cuisse de négresse ou un cuisseau de nègre, mais tout bonnement une corbeille de bananes bouillies avec des morceaux de piment. Je n'imitai pas l'exemple de M. Duchaillu, qui ne voulait rien manger qui fût cuit dans les marmites où ces gens-là avaient fricassé tant de chair humaine, et je dévorai à belles dents mon frugal repas; du reste je dois le dire, bien que leur cannibalisme soit incontestable, je n'ai jamais trouvé dans les villages des Fans ou des Osyéba, ces « tas d'ossements humains amoncelés avec d'autres abats, des deux côtés de chaque maison, » « ces tas de côtes, de tibias, de fémurs et de crânes adossés aux maisons, » qui feraient, d'après le célèbre voyageur, des villages de ces sauvages un véritable charnier humain. Dans l'après-midi, j'achetai pour du sel et des perles quelques fruits, des clochettes fabriquées par les Osyéba et de toutes petites dents d'ivoire; on m'apporta bien une chèvre, mais à un taux qui n'était pas admissible. Les Osyéba ont une singulière manière de traiter les affaires : ils commencent par offrir l'objet qu'ils vendent à des conditions assez raisonnables; quand on leur a donné leur prix, ils demandent quelque chose de plus et ainsi de suite, ils vont généralement en augmentant successivement jusqu'à quadrupler la valeur primitivement fixée par eux. Cette manière de procéder agaçait horriblement mes nerfs déjà très-surexcités et si la stricte prudence ne m'eût fait un devoir de ménager des gens auxquels je m'étais livré pieds et poings liés, je leur aurais cent fois jeté leurs bibelots à la tête.

Quand la nuit vint, comme personne ne m'invitait à entrer dans sa case, je m'étendis sans façon par terre sous le hangar et prenant

[1] Comme les noirs n'ont pas toujours des occasions de vendre leur ivoire, et ont toujours à craindre d'être volés, ils cachent leurs dents dans les plantations et les enfouissent au pied d'un arbre, ou dans le lit d'un petit ruisseau; bien des dents arrivent à la côte après avoir été enterrées pendant plus de quinze ans : cet ivoire devient alors d'une qualité très-inférieure et est connu dans le commerce sous le nom de « deadivory, » ivoire mort.

mon chapeau de feutre pour oreiller, je m'apprêtai à faire un somme : en ce moment le chef vint me frapper sur l'épaule et me dit que ses hommes avaient organisé une petite fête en mon honneur, et que si je n'y voyais pas d'inconvénient, on allait danser sous le hangar. Depuis longtemps le bruit du tam-tam ne m'empêchait plus de dormir, d'ailleurs il eût été très-grossier de refuser; je répondis donc que je serais enchanté de les voir célébrer leurs réjouissances, seulement que j'y assisterais étendu dans un coin, car j'étais souffrant : en mon for intérieur, je me promettais de ronfler consciencieusement durant la cérémonie, mais hélas! j'avais compté sans l'infernal charivari qui m'attendait; un orchestre Osyéba réveillerait un mort. Les musiciens tiennent dans la main droite un cornet à bouquin fait d'une dent d'éléphant creusée, ils ont un petit bâton *passé dans le nez* et en tiennent un autre de la main droite, tantôt ils produisent, Dieu sait comment, à l'aide de ces deux petits bâtons dont ils approchent le second de leur bouche, un bruit assez semblable à celui qui sortirait d'un gigantesque mirliton, tantôt ils soufflent à pleins poumons dans leurs conques et en tirent des sons horriblement bruyants, criards et discordants : toute l'assistance agite des petites clochettes en fer dont elle s'est préalablement armée, frappe le sol du pied et pousse des cris aigus[1].

J'étais exaspéré; jusqu'à deux heures du matin je ne pus fermer l'œil une minute; à cette heure-là seulement la danse cessa et on me conduisit dans une case assez propre. Le lit était fait en terre battue dure comme de la pierre, et l'oreiller était formé par une bûche d'ébène; là du moins je pus prendre quelques instants de repos. Au point du jour Isinga vint me trouver, il me dit que les Osyéba avaient entendu parler de mon adresse merveilleuse comme tireur et me priaient de leur faire voir quelque coup extraordinaire. Je pris aussitôt mon fusil, et en présence de tout le village déjà sur pied pour assister à ce grand spectacle, j'abattis deux pigeons d'un coup, puis successivement plusieurs très-petits soui-mangas perchés sur les grands arbres qui entouraient les cases. Il n'y avait pas grand mérite à cela, car je tirai tous ces oiseaux posés et à demi-portée de fusil, mais les Osyéba en restèrent littéralement pétrifiés, ils ne regardaient plus mon fusil qu'avec une terreur superstitieuse. Vers sept heures du matin on apporta l'ivoire des plantations, il y avait beaucoup de dents de toutes les grandeurs. Quelques-unes pesaient trente à trente-cinq kilogrammes, tandis que d'autres

[1] Mon ami Coffinières a assisté, chez les Pahouins du Como, à une scène de ce genre, dont il a fait un fort joli croquis.

n'arrivaient pas à quatre livres. Je dis de suite, ce qui était vrai, que je n'avais pas avec moi les marchandises nécessaires pour acheter tout cela, mais on me répondit que si je tombais d'accord avec les propriétaires sur les prix à payer, Isinga qui était un homme fort habile saurait bien aller chercher auprès de mon ami, et me rapporter tout ce qu'il me fallait. Seulement quand il fut question du prix à payer pour chacune des grosses dents, les Osyéba demandèrent du premier coup une telle quantité d'objets que je ne sais pas si à Paris on les eût achetées aussi cher. Je me rabattis sur les petites, il me restait quelques marchandises avec lesquelles j'aurais voulu en acheter une demi-douzaine, ne fût-ce que comme souvenir de cette excursion, les dents de moins de quatre livres n'ont en elles-mêmes presque aucune valeur et les Osyéba le savent parfaitement ; mais ceux à qui elles appartenaient mirent une telle mauvaise foi dans leurs marchés et se montrèrent si insolents que je perdis patience pour tout de bon, et après avoir agoni tout ce monde-là d'un torrent d'injures françaises, anglaises et mpongwé, j'ordonnai à Isinga de remballer immédiatement mes effets et prenant mon fusil et mon carnier, je me mis en devoir de quitter le village séance tenante ; mais à peine avais-je fait quatre pas, je me vis entouré par une centaine d'hommes armés de fusils et de lances qui me barraient le passage en me criant tous à la fois quelque chose que je ne comprenais pas. Allons, me dis-je, je suis tombé dans un traquenard, ce soir ces gens-là vont me faire rôtir pour leur dîner, voilà ce que c'est que de se fourrer dans la gueule du loup. Je m'apprêtais, le révolver au poing, à vendre chèrement ma peau, lorsque Isinga, qui était resté un peu en arrière, accourut au bruit du tumulte et m'expliqua qu'il ne s'agissait ni de me manger ni d'attenter à ma liberté, seulement que les Osyéba ne voulaient pas me voir partir fâché contre eux et qu'il me fallait attendre une poule et des bananes que leur chef allait m'offrir en présent pour me laisser un excellent souvenir de lui et des siens. Ces paroles me causèrent un soulagement sensible et quand après avoir reçu la poule et les bananes et donné pour reconnaître ce bon procédé tout ce qui me restait de sel je sortis du village Osyéba et me trouvai seul dans la montagne avec mon guide, je respirai comme un homme auquel on a enlevé un poids de cinquante kilogrammes de dessus la poitrine. Dans l'état où j'étais je mis plus d'un jour à gagner le premier hameau Okanda qui se trouvait sur les bords de l'Ogooué près de l'endroit où nous nous étions embarqués pour traverser le fleuve ; Isinga dit à ses compatriotes que nous avions été chasser dans une forêt qui se trouve à quelque distance des habitations Osyéba : les Okanda pensèrent que la chasse avait été rude, car je fus pris à

cette première étape d'un accès de fièvre et de vomissements si violents que j'ai rarement souffert autant dans ma vie ; les femmes du hameau me soignèrent avec un véritable dévouement et le lendemain je pus me traîner tant bien que mal à Lopé où je gardai le lit pendant huit jours.

Nous avons encore passé plus d'un mois à Lopé. Ne pouvant nous obliger par la force à retourner avec eux les Gallois et les Inenga eurent recours à toutes sortes de ruses pour empêcher les Okanda de nous conduire dans l'intérieur ; tantôt ils venaient en grand mystère nous révéler de prétendus complots des Okanda pour attenter à notre vie, tantôt ils nous dépeignaient aux Okanda comme des hommes bons et pacifiques en apparence, mais féroces dans nos moments de colère et très-friands de la chair des nègres. Ils leur répétaient sans cesse que des maux de toute sorte pleuvraient sur eux s'ils entreprenaient un voyage en notre compagnie. Rénoqué, dont nous n'avions eu en général qu'à nous louer jusque-là, était devenu, à l'instigation sans doute de ses neveux, l'âme de tous ces complots ; il convoquait sans cesse des palabres auxquels assistaient tous les Okanda. Quand nous y assistions, ou quand nous passions près de l'endroit où l'on délibérait, le vieil hypocrite criait de toutes ses forces : awé ni tangani biambié biambié (traitez les blancs bien, bien !) kend'awé ù tangani dava ! dava ! (allez avec les blancs, loin ! loin !) ; mais aussitôt que nous ne pouvions plus l'entendre, il défendait aux Okanda sous peine de perdre l'amitié des Gallois et des Inenga et sous peine d'être la victime de sortiléges terribles qui feraient mourir leurs femmes et leurs enfants de nous conduire dans l'intérieur. Tous ces Gallois et ces Inenga étaient à notre charge, ils étaient censés être encore à notre service et nous leurs fournissions en conséquence la nourriture à raison de dix bananes par homme et par jour ; ce n'était pas très-onéreux en raison de la grande quantité de bananes que l'on achetait dans ce pays pour une poignée de sel dont il nous restait plus de trois cents livres dans un baril transporté là à grands frais, il est vrai ; mais quand nous vîmes le jeu que jouait Rénoqué et les siens nous coupâmes les vivres à tous et nous refusâmes, dussent-ils mourir de faim, de leur donner une seule banane. Les Inenga et les Gallois avaient acheté vingt et quelques esclaves, du caoutchouc et un peu d'ivoire, ils avaient dépensé ce qui leur restait avec les femmes des Okanda, et le jour où ils ne reçurent plus à manger de notre main, la famine régna dans le camp et il leur fallut se décider à la retraite. Rénoqué convoqua un dernier et solennel palabre dans lequel il adjura avec force menaces et imprécations tous les Okanda de ne pas nous laisser quitter

Lopé et le lendemain, 15 février, il donna le signal du départ. Comme en apparence nous étions restés les meilleurs amis du monde nous échangeâmes les plus tendres adieux avec lui et les siens. Au reste nous gardions si peu rancune à ces gens-là que nous poussâmes la bonté jusqu'à leur payer de suite à Lopé la moitié du prix qui leur restait dû, et qu'ils ne devaient, d'après nos conventions, toucher qu'à leur retour à Adanlinanlango. Cette avance de fonds leur permettait d'acheter des vivres et même du caoutchouc durant leur route. Nous leur rendions là un service signalé en raison de leur dénûment et de la valeur considérable qu'ont les marchandises sur ce point de l'intérieur; nous en avons été récompensés comme on l'est toujours par les nègres de ce pays; nous leur avions naturellement donné un papier pour Sinclair, papier qui le priait de ne payer qu'une piastre au lieu de deux puisqu'ils en avaient déjà touché une là-haut. Arrivés à la factorerie, ils firent disparaître ce papier et réclamèrent leur payement comme s'ils n'avaient pas reçu d'à-compte de nous. Nous pouvons encore nous estimer heureux qu'ils n'aient pas fait disparaître, par la même occasion, le paquet de lettres pour le Gabon et pour la France que nous leur avions confié et qui contenait les dernières nouvelles que nos familles et nos amis devaient avoir de nous pendant bien longtemps.

A onze heures du matin, tous Gallois et Inenga étaient en mouvement; ils partirent en chantant et en tirant des coups de fusil. C'était un fameux soulagement que d'être débarrassé de ces gaillards-là et cependant nous ne pûmes, Marche et moi, nous défendre d'une certaine émotion en voyant du sommet de la colline leurs pirogues surmontées de pavillons tricolores descendre avec une rapidité vertigineuse le cours de l'Ogooué et disparaître par la Porte de l'Okanda. Le dernier lien qui se rattachait, sinon au monde civilisé, du moins aux pays par lesquels on pouvait y arriver, venait de se briser.

Les Okanda ne s'étaient pas laissé prendre aux instigations perfides de ceux qui venaient de nous quitter : depuis notre arrivée le sel, la poudre, le cuivre, les étoffes, toutes ces marchandises précieuses que jusque-là ils n'avaient eu qu'à des taux absolument exorbitants affluaient maintenant chez eux; nous les traitions avec beaucoup de douceur et ils se rendaient très-bien compte de l'avantage qu'il y avait à garder les blancs avec eux et à leur rendre des services toujours payés au centuple. D'ailleurs eux-mêmes avaient un ardent désir de remonter l'Ogooué jusqu'au pays des Osyébo[1] et

[1] Il faut éviter de confondre les Osyébas avec les Osyébos, leurs ennemis mortels; les Osyébo sont, de temps immémorial, les alliés des Okanda et appe-

des Madounna. Ils entretenaient autrefois des relations commerciales très-lucratives avec ces deux peuples dont le pays se trouve sur les deux rives de l'Ogooué à environ quinze jours de pirogue au delà de Lopé. Depuis deux ans ces relations avaient été interrompues par l'invasion des Osyéba qui occupaient maintenant une grande partie du territoire qui séparait le pays des Okanda de celui des Osyébo et des Madounna. Jusqu'au jour de notre arrivée, les Okanda n'avaient pas osé s'exposer à une attaque de ces terribles cannibales, mais la présence de deux blancs qu'ils considéraient comme des êtres supérieurs et invincibles, leur rendit courage, ils avaient en nous une confiance illimitée, et crurent que notre protection les préserverait de tout danger. D'ailleurs quatre Osyébo et quatre Madounna venant au nom de leurs compatriotes, avaient trompé la surveillance des Osyéba et réussi à gagner le pays des Okanda qu'ils suppliaient de venir chez eux où l'on trouverait à vil prix une quantité d'esclaves et d'ivoire. La venue de ces députés et leurs belles promesses électrisa les Okanda et tous se déclarèrent prêts à partir en notre compagnie. Seulement, comme d'une part les nègres ne sont jamais pressés de se mettre en mouvement, comme d'une autre part ils tenaient avant tout à célébrer dignement les funérailles du pauvre Avélé mort deux jours après ma visite et à accomplir toutes sortes de cérémonies pour rendre les esprits favorables à leur expédition, il fallut nous résigner, Marche et moi, à prendre patience et à attendre tranquillement le jour du départ; à peu près tout le reste du mois se passa ainsi.

Le séjour de Lopé n'avait rien en lui de bien pénible, si nous n'avions pas eu à suivre, pour ainsi dire jour par jour, les progrès effrayants que faisait chez nous l'anémie, et l'épuisement progressif et constant de toutes nos forces, nous aurions vu le temps s'écouler sans trop d'impatience. Notre garde-manger était fourni avec une abondance et une variété toute nouvelle pour nous ; on venait presque tous les jours nous vendre des poulets, des bananes, des poissons, et quelquefois des patates douces. Un matin, Chico arriva, tout triomphant, nous dire qu'il y avait à vendre une chèvre qui avait du lait. Les indigènes de l'Afrique équatoriale font fi du lait, et, quand on leur en parle, disent qu'ils en ont assez bu dans leur enfance ; mais nous, qui n'avons pas, comme eux, teté jusqu'à l'âge de deux ans et demi, nous étions moins dégoûtés, et nous fîmes immédiatement l'acquisition d'Amalthée (c'est ainsi que nous baptisâmes la laitière). A partir de ce moment, nous pûmes prendre tous

laient de tous leurs vœux la venue des blancs, et tout porte à croire que le cannibalisme n'existe pas chez eux.

les matins une tasse de thé au lait sucré avec du miel; car nous avions un peu de thé vert, présent de M. Walker. Nous n'entretenions avec les Okanda que des relations fort agréables pour ces pauvres diables; Chico lui-même était un grand personnage; Chico le savait fort bien, se faisait servir par eux à la baguette, et prenait des airs conquérants à mourir de rire. Ordinairement, le matin, Marche faisait le marché : il prenait place devant sa porte et s'asseyait sous un grand parapluie, ayant à sa droite un chaudron plein de sel, à sa gauche une boîte remplie de perles variées qu'il mesurait au moyen d'un dé à coudre, de petites barrettes de cuivre et quelques étoffes. Les Okanda et les Bangouen arrivaient de tous côtés, apportant, qui une poule, qui un poisson, qui du miel, qui des ignames. A neuf heures la séance était levée. On ne laissait jamais les noirs marchander : ceux qui refusaient le sel ou les perles qu'on leur offrait étaient ignominieusement renvoyés. La passion qu'ont ces gens-là pour le sel est vraiment extraordinaire. Nous voyions presque quotidiennement des femmes bangouens arriver de leurs villages, c'est-à-dire d'au moins quatre ou cinq lieues de distance, portant sur leur dos quatre-vingts ou cent livres de bananes. Elles donnaient tout pour une ou deux poignées de sel, qu'elles mangeaient immédiatement; puis se mettaient de suite en marche pour repartir, avec l'air satisfait d'un gourmet qui vient de faire un fin repas. Un jour, une femme Okanda vint me trouver pour me vendre une petite dent d'éléphant. J'étais seul et malade : je lui dis d'attendre le retour de mon ami Marche, qui était à la chasse. Pour lui faire prendre le temps en patience, et en guise de rafraîchissements, je fis mettre devant elle un chaudron plein de sel. Elle se mit à l'œuvre sans perdre un instant, et pendant une heure et demie ne cessa de manger. De temps en temps elle jetait sur moi un regard inquiet, pour voir si je n'allais pas l'arrêter; mais je la laissai faire par curiosité. Quand Marche revint, elle avait certainement absorbé plus d'une livre et demie de sel. Les femmes Okanda raffolent aussi des perles : les élégantes en portent plusieurs livres autour du cou. Les hommes mendient sans cesse du rhum; mais quand nous leur en donnions, nous avions soin de le couper de plus de moitié d'eau : ils ne s'en apercevaient pas, pour la bonne raison qu'ils n'en avaient jamais bu de pur. Nous allions à la chasse tous les jours où nous n'avions pas la fièvre. Malheureusement, à l'exception des bœufs sauvages, le gibier est très-rare à Lopé : de plus, depuis la fameuse averse qui avait mouillé tous nos effets, nos cartouches rataient fréquemment, et nous donnaient des déceptions toujours désagréables et souvent dangereuses. Le fait suivant en donnera l'idée. Un jour, j'aperçus une

centaine d'aigrettes blanches perchées sur les arbres d'un tout petit bois très-fourré qui se trouvait à peu de distance de notre case. J'en conclus de suite qu'il y avait un troupeau de bœufs dans ce bois. Au premier abord, cette conclusion ne semble pas naturelle; elle est cependant tout à fait logique, comme on va le voir. Les bœufs sauvages de l'Okanda, comme la plupart de leurs congénères des autres pays, sont infestés de toutes sortes d'insectes parasites, dont les plus malfaisants sont de gigantesques tics, ou poux de bois, verts et rouges. Ces pauvres bœufs traîneraient donc une triste existence, si la nature n'avait fait venir à leur aide deux ou trois espèces d'oiseaux qui vivent sans cesse en leur compagnie, et ont déclaré une guerre acharnée à leurs persécuteurs. Ainsi, dans l'Okanda, quand on trouve les bœufs, on voit toujours avec eux de grandes bandes de *pique-bœufs*[1], et surtout d'aigrettes. La blancheur éclatante de ces derniers oiseaux les fait apercevoir à de très-grandes distances, et lorsque nous voulions découvrir les bœufs dans les grandes herbes de la prairie, notre œil cherchait de tous côtés l'endroit au-dessus duquel voltigeaient les aigrettes, sûrs que les animaux que nous chassions étaient près d'elles. Voilà pourquoi, quand j'aperçus une quantité de ces oiseaux sur les arbres du bois, je pus savoir presque à coup sûr que les bœufs avaient cherché là un abri contre les ardeurs du soleil. J'étais sorti ce matin-là pour tirer une petite espèce de caille que je désirais vivement me procurer, et je n'avais naturellement que mon fusil de chasse. Je glissai dedans une cartouche chargée d'une balle explosible, la seule que j'eusse dans mon carnier, et je me faufilai dans le bois en suivant un sentier frayé au milieu d'épaisses broussailles par les animaux eux-mêmes. Au bout de quelques instants, je me trouvai en présence du troupeau, et, à moins de quatre pas devant moi, j'aperçus un énorme taureau qui paissait, sans se douter de ma présence. L'ajuster au défaut de l'épaule et faire feu fut l'affaire d'un instant; mais, à mon profond désappointement, le coup rata. En ce moment, un grand veau, que je vois encore, sortit sa tête du milieu des branches, à deux pas de moi. J'étais si furieux, que, sans réfléchir aux conséquences, je lui envoyai mon second coup, chargé avec du plomb à lièvre. Le pauvre veau s'enfuit en beuglant; mais le reste du troupeau affolé par la détonation, se massa tout à coup à 60 mètres devant moi; puis, enfilant le sentier dans lequel je me trouvais, arriva à fond de train sur moi. J'étais désarmé,

[1] Ces pique-bœufs ne sont pas ceux qu'on trouve au Sénégal; ils sont jaunes et noirs et de la taille d'un étourneau; je les crois nouveaux pour l'histoire naturelle, mais nous n'avons malheureusement pu nous en procurer aucun exemplaire.

et de gros arbres m'empêchaient de me garer à droite ou à gauche. Je me jetai donc à plat ventre, et, pendant deux secondes, m'attendis à sentir sur mon dos le poids de vingt bœufs lancés à toute vitesse. Mais tout à coup, par un hasard providentiel, au moment où l'animal qui était en tête me touchait presque, il changea brusquement de direction; ceux qui venaient à sa suite firent comme lui, et, brisant tout sur leur passage, ils disparurent dans l'épaisseur du bois. Je l'avais échappé d'elle. Aussi, depuis ce moment, je me suis abstenu de tirer au milieu d'un troupeau sans avoir deux bonnes balles dans mon fusil.

Le 23 février, nous reçûmes la visite d'un roi, grand poltron et grand idiot, appelé Owanga. Depuis la mort d'Avélé, cet homme se partage, avec un chef nommé N'Doundou, le commandement des Okanda. Il venait réclamer notre tribut; car sa famille, chez les Okanda, comme celle de Rénoqué à Lombaréni, a le droit d'exiger des cadeaux de tous ceux qui veulent remonter le fleuve. Nous lui fîmes un présent assez important, et depuis ce moment nous pûmes organiser sérieusement notre départ. Il fut convenu que les hommes de N'Doundou et ses pirogues transporteraient nos bagages, et seraient seuls payés par nous; les autres Okanda, très-nombreux, du reste, qui voulaient aller pour leur compte chez les Osyébo et chez les Madouma, iraient à leurs frais. Pour ne pas créer de jalousies, je me décidai à faire la route en compagnie d'Owanga, tandis que Marche voyagerait dans la pirogue de N'Doundou. Le départ fut fixé au 28 février. Pour être plus sûrs de l'exactitude de N'Doundou et de ses hommes, nous les avions fait coucher la veille à Lopé. Aussi, le 28, dès l'aurore, tout le monde était prêt à partir. Chico ne nous accompagnait pas : nous le laissions à la garde de ceux de nos bagages que nous ne pouvions pas emporter, ou que nous avions mis en réserve pour assurer notre subsistance dans le cas — qui n'avait rien d'invraisemblable — où nous serions pillés et dévalisés en route. Le pauvre homme versa un torrent de larmes en nous voyant partir. A peine étions-nous embarqués depuis un quart d'heure, nous nous trouvâmes en présence d'une série de rapides effrayants que les Okanda désignent sous le nom de M'Boumbé. Dès le premier instant, nous eûmes la satisfaction de voir que les Okanda étaient plus habiles encore, si cela est possible, que les Inenga et les Gallois, pour pagayer dans les endroits dangereux ou difficiles. Ils ont fait souvent devant nous une chose que je n'aurais jamais crue possible, si je ne l'avais vue de mes yeux : prenant entre leurs dents la liane amarrée au bateau, ils plongeaient; puis, remontant à la nage, entre deux eaux, comme de véritables saumons, les rapides les plus violents, ils allaient attacher la pirogue

à quelque rocher d'où ils la tiraient ensuite à eux. Dans l'après-midi, nous fîmes une halte de quelques instants chez les Oaka, qui habitent sur la rive droite un coin de terre que les Osyéba leur ont laissé, Dieu sait pour combien de temps encore. Les Oaka vivent presque à l'état primitif, et à peu près exclusivement du produit de leur chasse et de leur pêche. Ils sont traités de sauvages par les Okanda eux-mêmes! Nous passâmes la nuit près d'un village dans lequel nous attendait Owanga, aux côtés duquel je devais voyager. Le 1er et le 2 mars se passèrent à remonter les rapides et à faire toute sorte de cérémonies qui devaient nous assurer la protection des esprits. Chaque fois que nous passions devant un des villages que l'on rencontre à chaque instant sur la rive gauche du fleuve, nous faisions un temps d'arrêt. Une foule nombreuse, accourue pour nous voir, stationnait toujours sur la rive. Les Okanda-kanda, comme eux-mêmes aiment à s'appeler, ne se rassasiaient jamais de nous regarder; ils nous témoignaient, du reste, la plus grande déférence, et nous répétaient sans cesse : «*Awe tangani fala!* (vous, blancs français) vous êtes les pères et les mères de tout notre peuple! » Dans presque tous ces villages, nous étions rejoints par de nouvelles recrues ; elles arrivaient le fusil à la main, et faisaient apporter dans les pirogues, par leurs femmes, un petit coffre en bois blanc, contenant les marchandises dont on devait trafiquer une fois arrivé, un régime de bananes, et de gros morceaux de bœuf sauvage plus ou moins pourri.

3 MARS.

Nous atteignons, sur la rive gauche, la grande rivière Ofoué, qui mène au pays de Shibé, les plus beaux hommes que j'aie connus dans l'Afrique équatoriale. Cette rivière a aussi une très-grande importance parce qu'elle sert de délimitation entre les Okanda et les Osyéba ; c'est-à-dire qu'après ce point nous serons en pays ennemi.

4 MARS.

Nous sommes rejoints par deux nouvelles pirogues dont l'une amène le grand féticheur ou ogangaga. C'est un petit homme à figure de fouine, qui a sur la tête un chapeau en feutre des plus ridicules, et autour du cou une quantité d'amulettes et de talismans variés. Il tient à la main un grand bâton, au bout duquel est emmanchée une sonnette, et auquel sont attachés des os de singe, un morceau

de peau de loutre, des barbes d'éléphant, des pattes d'oiseaux et toutes sortes de saletés. C'est un fétiche très-vénéré. La venue de ce personnage célèbre donne lieu à toutes sortes de cérémonies qui ne nous permettront pas de partir avant demain. Cette journée a été une des plus misérables de mon existence; il nous a fallu la passer sur un banc de sable, mal abrités par nos moustiquaires contre un soleil de 42°, et consumés par une fièvre ardente. Dans la soirée, je me suis trouvé mal entre les mains de Marche. Les Okanda me regardaient souffrir avec stupeur. Comment, disaient-ils à haute voix, cet homme est blanc, il est immensément riche, il est tout-puissant, et cependant il est malade comme un simple nègre. Vers onze heures du soir, au moment où, mon accès passé, je commençais à fermer les yeux, je fus réveillé par un charivari épouvantable : les Okanda dansaient, hurlaient, tiraient des coups de fusil et faisaient un tapage épouvantable. Marche se releva pour voir ce qui se passait, et apprit que l'ogangaga, après une cérémonie mystérieuse dans laquelle il avait consulté l'avenir, répondait du succès de l'expédition et prédisait des bénéfices énormes à tous ceux qui en faisaient partie. Il n'est pas inutile de dire ici que l'ogangaga emportait une grande quantité de marchandises et tenait énormément à arriver chez les Osyéba et les Madouma, pour les échanger à gros profits contre des esclaves et de l'ivoire.

5 MARS.

Au jour, nous nous mettons en mouvement. Notre petite flotte est maintenant régulièrement constituée; en voici la composition : un vaisseau amiral, une énorme pirogue à nous, pesante, massive et incommode, mais de fer contre les chocs les plus violents et au milieu des rochers les plus aigus. Le roi Owanga et votre serviteur la commandent; trente-deux hommes d'équipage. Deux grandes frégates, celle de N'Doundou, que Marche accompagne, et celle de l'ogangaga; chacune vingt-deux pagayeurs. Trois corvettes appartenant à différents chefs okanda, et présentant un effectif d'environ cinquante hommes; cinq bateaux-mouches montés par les quatre Osyéba et les quatre Madouma. Cette partie de la division navale n'est pas la moins intéressante à étudier. Les députés s'en retournent chez eux, quelques-uns tout seuls, quelques-uns deux ensemble dans des bateaux qui sont de véritables coquilles de noix. Leur bagage n'est pas lourd; il consiste en une boîte de bois blanc qui contient quatre ou cinq neptunes, un peu de poudre, des perles et quelques morceaux d'étoffe (c'est pour gagner ce peu de marchan-

dise qu'ils ont entrepris un dangereux voyage qui dure depuis six semaines); ils ont en outre un régime de bananes, deux harpons et un filet avec lesquels ils se procurent leur subsistance tout le long de la route. Ils pagayent avec une vitesse inouïe. Lorsqu'ils arrivent à un point de la rivière difficile à passer, ils se rapprochent des rives, prennent tranquillement leurs embarcations sur leurs épaules, et marchent le long du bord jusqu'à ce qu'ils puissent de nouveau lancer leurs pirogues à l'eau. Ils franchissent ainsi en quelques minutes des passages que nous mettons des heures à traverser. Dans ce cas-là, ils s'occupent à pêcher en nous attendant, et il est rare qu'au moment où nous les rejoignons ils n'aient pas déjà pris au filet ou harponné plusieurs gros poissons. Ceux des Osyéba que nous avons avec nous ressemblent assez aux Okanda; seulement ils sont moins grands et moins bien faits; les Madouma sont de vilains sires, tout petits et excessivement larges d'épaules, le nez démesurément épaté et les yeux percés en vrille.

Nous avons aujourd'hui, comme les jours précédents, une chaleur écrasante. La température de ces pays diffère sensiblement de celle du Gabon : tandis qu'au Gabon le thermomètre se tient presque constamment à 31 ou 32°, dans l'Okanda il n'est pas rare d'en avoir 40; par contre, quelquefois nous avons vu, à Lopé, la température s'abaisser jusqu'à 18°. La journée s'est passée à lutter péniblement contre les rapides. Nous avons passé devant un grand nombre de villages Osyéba construits indifféremment sur les deux rives. Non-seulement les habitants ne nous témoignent aucune hostilité ouverte, mais encore ils offrent de vendre des bananes, des poules, etc., etc; seulement on se montre, des deux côtés, d'une confiance plus que limitée. Nos guerriers restent dans les pirogues, le fusil armé et l'œil au guet; le gros des Osyéba s'arrête à portée de fusil et nous tient presque en joue. Quelques-unes de leurs femmes font quelques pas en avant et apportent leurs provisions, que deux ou trois des nôtres vont marchander. L'affaire conclue, on échange, donnant donnant, le sel, les perles ou le cuivre contre les comestibles, et chacun s'éloigne au plus vite. Souvent, au beau milieu du marché, une panique générale s'emparait, on ne sait pourquoi, de toute l'assistance : les vendeurs Osyéba se sauvaient au plus vite vers les leurs, qui disparaissaient dans les bois, et les Okanda regagnaient précipitamment les pirogues, qui faisaient aussitôt force de pagaies vers le milieu de la rivière. Nous ne pouvions, Marche et moi, nous empêcher de rire en voyant cette manière grotesque de faire du commerce. Naturellement, nous ne couchions jamais à terre, mais seulement sur des bancs de sable qui, à cette époque, se rencontrent assez fréquem-

ment au milieu de l'Ogooué. Cette nuit, nous avons été trempés jusqu'aux os par un violent orage. Les Okanda n'ont même pas de moustiquaires; ils dorment tout nus sur le sable mouillé, et la pluie ne paraît nullement les affecter.

6 MARS.

La journée d'aujourd'hui n'a guère différé de celle d'hier; même chaleur torride, même lutte épuisante contre les rapides, mêmes marchés ridicules et entremêlés d'alertes avec les Osyéba. Les Madouma ont attrapé une énorme tortue de rivière qui dormait sur un banc de sable, mais ils ont refusé de la vendre. Elle aurait pourtant bien figuré dans notre menu. Chaque fois que nous prenons nos repas, nous sommes entourés d'une bande d'Okanda qui se jettent comme des chiens affamés sur les os de poulet, sur les arêtes de poisson ou sur les épluchures d'ananas que nous jetons. Ces gens-là sont dégoûtants. M. Duchaillu a dit quelque part que les noirs de l'Afrique équatoriale n'avaient pas le sentiment de la décomposition des viandes; nous ne le savions que trop : quand on pense que les Okanda ont encore dans leurs pirogues des morceaux d'un bœuf tué il y a huit jours ! Seulement, aujourd'hui ils nous ont donné un spécimen de saleté qui passe toutes les limites : dans l'après-midi, quatre hommes de la pirogue de Marche, voyant flotter quelque chose au cours du fleuve se jetèrent à l'eau au risque de faire chavirer l'embarcation et rapportèrent dans le bateau l'objet en question; c'était un anomalurus (sorte de gros écureuil volant), noyé sans doute depuis dix ou douze jours, tout vert, horriblement gonflé, et dont l'épiderme était entièrement détaché. Eh bien! ce soir ils ont fait rôtir cette charogne et l'ont mangée, sans même la vider, avec l'air de faire un repas exquis.

Dans la soirée, nos hommes semblent inquiets; il paraît que si les Osyéba nous attaquent, ce sera probablement demain; aussi l'ogangaga passe la nuit à prier Magongo (le iàssi des Okanda), M'Bouiri et d'autres puissances célestes ou infernales de nous protéger.

7 MARS.

Ce matin, quelques Osyéba nous ont crié sur notre passage qu'on nous avait tendu une embuscade sur un point dont nous n'étions pas éloignés, et que nous ferions bien de retourner au plus vite sur nos pas. Cet avertissement n'offrait que trop de vraisemblance :

l'endroit qu'ils nous avaient désigné était excessivement favorable à un coup de ce genre, car là nous ne pouvions remonter l'Ogooué sans longer la rive et traîner notre bateau à la corde, au milieu d'obstacles de tout genre; aussi nous fîmes de suite halte, et l'ogangaga agita trois fois en l'air son fameux fétiche à sonnette, afin de conjurer le danger. A partir de ce moment, chaque fois que les rapides nous obligeaient à passer à portée de fusil du bord, nous dédébarquions vingt-cinq ou trente guerriers qui se glissaient dans les broussailles comme de véritables serpents, et éclairaient le terrain devant nous; mais ils ne découvrirent rien d'hostile ni à l'endroit indiqué, ni plus loin. Nous vîmes seulement sur la rive droite une vingtaine de guerriers Osyéba, le corps entièrement teint en rouge; ils nous crièrent quelque chose; mais nos hommes, qui tenaient en ce moment le milieu de la rivière, ne comprirent pas ce qu'ils voulaient dire et passèrent outre, se souciant fort peu de s'approcher d'eux pour leur donner des explications.

L'après-midi de ce jour-là fut marquée par un événement qui fut une grande joie pour nous, et qui ranima notre ardeur au milieu de tant de dégoûts, de fatigues et de privations de tout genre. Nous découvrîmes les magnifiques chutes de Bôoué, auxquelles, usant du privilége des voyageurs, nous avons depuis donné le nom de chutes Faré, en souvenir de M. Faré, directeur général des forêts. En cet endroit, l'Ogooué tout entier tombe avec le fracas du tonnerre d'une hauteur de vingt-six pieds; c'est un des plus admirables spectacles qu'il nous ait jamais été donné de contempler. Bien qu'il ne fût pas tard, nous passâmes au pied de ces chutes le reste de la journée : tandis que Marche en prenait les photographies, qui, malheureusement, n'ont pas réussi, nos hommes harponnaient et surtout attrapaient dans des nasses gigantesques tendues là par les Osyéba de très-gros poissons dont plusieurs ne pesaient pas moins de quinze livres; nous en avons de suite empaillé plusieurs spécimens nouveaux pour l'histoire naturelle.

8 MARS.

Nos guerriers font avec nous des reconnaissances aux environs de Bôoué, craignant quelque embuscade; ces excursions, faites dans des chemins impossibles, font horriblement souffrir nos pieds nus et blessés; mais nous ne pouvons nous y soustraire, car nos hommes croiraient que nous avons peur. Toutes les collines déboisées qui environnent la chute sont couvertes de guerriers Osyéba en armes, mais ils n'ont pas leurs ornements de guerre et leurs

allures sont pacifiques quoique méfiantes. A neuf heures, on commence le transport par terre des pirogues et des bagages, et à deux heures nous nous remettons en route, laissant derrière nous les chutes de Bôoué. Au bout d'un mille et demi, les rapides recommencent et nous forcent à longer la rive sur laquelle les Osyéba sont concentrés en grand nombre : nous voulons palabrer avec eux, mais ils nous font signe de ne pas accoster. Nous faisons neuf milles toujours sur le qui-vive ; mais, heureusement, les craintes d'attaques ne sont pas justifiées.

9 MARS.

Nous partons au jour, il faut constamment tirer le bateau à la corde. Les rives sont maintenant couvertes de forêts dans lesquelles les Osyéba ont défriché de nombreuses plantations. Près d'un de leurs villages, ils nous appellent au passage ; nous faisons halte hors de portée de leurs fusils et ils nous crient que nous trouverons une embuscade dans une passe très-difficile. Nouvelle cérémonie. Les guerriers Osyéba sont bien à l'endroit indiqué, mais au lieu de nous attaquer ils nous offrent de nous vendre des poules. Marche et moi nous descendons au milieu d'eux, leur tendons la main, leur achetons fort cher tout ce qu'ils offrent et leur faisons des cadeaux. En somme, tout s'est passé paisiblement ; ces avertissements répétés, donnés par des gens qui s'entendent évidemment entre eux comme larrons en foire, ont évidemment pour but de nous effrayer et de nous faire retourner sur nos pas ; mais personne de nous n'a envie de s'y laisser prendre. — Le soir nous couchons sur une grande île de sable : les Okanda sont fous de joie ; maintenant, disent-ils, les rapides sont finis pour toujours, les Osyéba ne nous attaqueront plus ; dans trois ou quatre jours nous serons arrivés. Les maudits rapides avaient duré cent dix milles ; maintenant la rivière s'offrait à nous dégagée de rochers, de brisants et d'îles, large et paisible. On le comprend sans peine, nous partagions la joie de nos hommes ; nous avons passé la nuit à bavarder avec Marche, faisant les plus beaux projets d'avenir. Dans notre enthousiasme, nous ne voyions plus d'obstacles et nous parlions des grands lacs découverts par Livingstone, comme si nous y étions déjà.

10 MARS.

A six heures du matin, nos hommes sont partis en chantant. La

petite flottille Madouma et Osyéba avait pris l'avance et pêchait tranquillement à deux ou trois cents mètres devant nous. Nos six pirogues se suivaient longeant la rive gauche ; le courant était très-fort, et les hommes s'aidaient des branches qui pendaient au-dessus de l'eau pour tirer à eux les pirogues. Un chef que nous avions surnommé « l'homme au petit chapeau » ouvrait la marche, je suivais avec Owanga, Marche se trouvait le dernier. Tout à coup, partent de la forêt deux décharges que nous recevons presque à bout portant. Il est plus facile de se figurer que de décrire la confusion qui s'ensuivit : la moitié des hommes se jetant à l'eau, les bateaux se heurtant les uns les autres et les guerriers tirant à tort et à travers du côté du bois. Pour comble de malheur, notre pirogue échoue. Owanga, fou de terreur, gesticule, crie et rend toute manœuvre impossible ; je suis obligé de lui mettre mon révolver sous le nez et de le faire coucher à plat ventre dans la pirogue, où je lui mets mon pied sur le dos afin d'être bien sûr qu'il ne bougera plus. Heureusement, les Osyéba s'étaient sauvés après avoir fait ce beau coup, ce qui nous permet de regagner pêle-mêle l'île sur laquelle nous avions couché. Le premier moment de stupeur passé, on se compte ; nous trouvons six hommes horriblement blessés par les morceaux de fer avec lesquels les Osyéba chargent leurs fusils. Tandis que l'on extrait les projectiles en fouillant à pleine main dans les blessures, les chefs tiennent un conseil de guerre. Le grand féticheur, qui a toute influence, ne manquait pas d'une certaine bravoure ; d'ailleurs, il y allait de sa réputation, puisqu'il avait prédit l'heureux succès de l'entreprise ; il encourage les guerriers. De notre côté, nous faisons défoncer deux barils de poudre et nous distribuons de l'eau-de-vie et des morceaux de plomb. En vain les blessés poussent des gémissements affreux, en vain l'homme au petit chapeau, qui avait perdu cinq hommes sur dix-huit, proteste avec quelques timides, il est décidé que nous forcerons le passage. Chacun célèbre d'avance les prouesses qu'il va faire. Le féticheur frotte le front de chaque guerrier avec une certaine poudre noire, fait une distribution générale de gris-gris, puis tous les hommes tenant une petite branche d'arbre à la main, vont en procession toucher le fameux fétiche à sonnette et à os de singe, après quoi nous repartons. Les blessés sont couchés ou plutôt jetés au fond des pirogues sous un soleil ardent. Nous faisons quatre milles, direction sud, en tenant le milieu du fleuve, et nous arrivons à la grande rivière Ivindo, aussi importante que l'Ogooué, qui semble en cet endroit bifurquer en deux branches d'égale largeur. Dans cette rivière Ivindo, disent les Okanda, il y a de violents rapides et des chutes aussi importantes que celles de Bôoué ; puis on arrive, après qua-

tre ou cinq jours, à de très-grands lacs. Malheureusement les deux rives sont habitées par les Osyéba. A l'embouchure de l'Ivindo se trouve une île couverte de rochers, sur laquelle nous nous arrêtons pour faire cuire notre déjeuner. Tout à coup, sur les deux rives de l'Ivindo et sur la rive gauche de l'Ogooué retentit le cri de guerre des Osyéba qui se montrent en masse, hurlant et tirant sur nous de tous côtés. Marche est touché au bras par une petite barre de cuivre qui, heureusement, ne produit qu'une légère contusion. La lutte a duré une heure, on s'apostrophait et on s'invectivait d'une rive à l'autre à la manière des héros d'Homère; mais tandis que Marche et moi nous montrions à ces sauvages l'effet tout nouveau pour eux des balles explosibles, tandis que nos guerriers tiraillaient de leur mieux, les chefs, à l'abri derrière les rochers, tenaient conseil, et, à l'unanimité, décidèrent de fuir au plus vite. C'est N'Doundou qui vint tout tremblant nous faire part de leur résolution. Prières, insultes, promesses, menaces, rien ne put y faire; nous pleurions de rage de voir ainsi perdus, en un instant, le fruit de deux ans de fatigues et de sacrifices. Mais il fallut céder, et céder au plus vite, on nous aurait laissé là : déjà les Okanda commençaient à jeter leurs bananes, leurs moustiquaires, etc. Il fallut intervenir, le révolver à la main, pour les empêcher de jeter nos caisses par dessus le bord. Quand une fois la panique s'est emparée de ces gens-là, ils deviennent de véritables brutes : nous commençâmes alors, dans les rapides de l'Ogooué et sous le feu de l'ennemi, une retraite ou plutôt une déroute insensée.

Marquis de Compiègne.

La suite prochainement.

LA PATRIE

A NOS FILS

Nommez votre pays de ce nom : LA PATRIE!
Après celui de Dieu, c'est le nom du devoir.
Prononcez-le toujours avec idolâtrie,
Ce nom qui vous oblige au combat, à l'espoir.

Si quelqu'un, se disant le citoyen du monde,
Insulte à votre amour du haut de sa raison,
Ce mot : *l'Humanité*, sur sa lèvre inféconde
Veut dire l'égoïsme, et sent la trahison.

Nous! plus Dieu la punit, plus le monde l'accable,
Plus elle est en opprobre aux rois, aux empereurs,
Aimons notre cité d'un amour implacable...
D'un amour plein de haine et de saintes fureurs.

Qu'on ne me parle plus de ces peuples, *nos frères!*
Où sont-ils, et lequel nous a tendu la main?
Je suis Français! la France a les destins contraires :
J'ai souci d'elle seule, et non du genre humain.

Vous entendrez des voix de traîtres ou de lâches
Prôner, à nos dépens, toutes les nations;
Vous entendrez tous ceux qui manquent à leur tâche
Parler impudemment de nos corruptions.

Oui, nous sommes tombés, vaincus par notre faute!
Nous avons manqué d'âme et quitté les sommets :
L'abîme est bien profond, car la cime était haute...
Ceux qui rampent toujours, seuls ne tombent jamais.

Oui, la France est coupable, et s'accuse elle-même;
Mais lequel est plus pur, de ses voisins jaloux?
Lequel peut, à bon droit, nous lancer l'anathème?
Quel peuple sans péché se lève contre nous?

Qu'ils se taisent! Nous seuls et l'esprit de nos pères
Restons juges du crime et des devoirs trahis.
Par fierté, par amour, soyons juges sévères...
C'est le servir bien mal, que flatter son pays.

Mais plus nos doigts sanglants sonderont de blessures,
Plus il apparaîtra de hontes au grand jour,
Plus la sainte Patrie aura subi d'injures,
Plus le deuil sera grand... plus grand sera l'amour!

Je t'aimais glorieuse, et t'adore insultée;
Je me sens mieux ton fils en pleurant tes revers,
France! O mère! O grandeur que j'ai trop peu chantée,
A toi mon dernier souffle, à toi mon dernier vers!

Enfants! si votre père, en butte à quelque outrage,
Vieux, proscrit, mutilé, portait son propre deuil,
C'est alors que debouts, pleins d'amour, pleins de rage,
Vous vous diriez ses fils avec le plus d'orgueil.

Soyons ainsi, nous tous, les fils de la Patrie,
Humbles devant son Dieu, fiers devant l'étranger!
Tenons-nous le cœur haut et la main aguerrie;
Faisons-nous des vertus dignes de la venger.

Jeunes gens qui serez meilleurs que nous ne sommes,
Vous qui vaincrez — mon cœur a son pressentiment! —
Sous les drapeaux, le jour où vous devenez hommes,
Avancez, la main haute, et prêtez ce serment :

« Je jure devant Dieu, sur mon âme immortelle,
Sur les os de nos morts et de par leurs exploits,
De vivre pour la France et de mourir pour elle,
D'honorer ses autels, d'obéir à ses lois.

« Jamais entre mes mains l'ombre d'une souillure
Ne ternira l'éclat dont ses armes ont lui;
Si mon voisin de rang tombe d'une blessure,
Sans m'écarter d'un pas je combattrai pour lui.

« Je maintiendrai la terre et le nom des ancêtres :
Et, fussé-je le seul à lui garder ma foi,
Je jure de laisser, libre d'injustes maîtres,
Mon cher pays plus grand qu'il n'était avant moi. »

C'est ainsi que jurait la jeunesse d'Athènes[1].
Vous savez quels combats ces soldats ont livrés!
Enfants, dressés comme eux à des luttes certaines,
Vous Français, vous chrétiens, vous les surpasserez.

N'avez-vous pas, de plus que le héros antique,
Ce ferme espoir qui fait de la mort un bonheur?
Outre le Dieu vivant qui manquait à l'Attique,
N'avez-vous pas l'esprit de nos aïeux... l'honneur!

VICTOR DE LAPRADE.

[1] *Pollux*, liv. VIII, ch. IX, seg. 105.

REVUE SCIENTIFIQUE

I. *Le pansement ouaté des plaies, nouvelle méthode de traitement des amputés*, par le docteur Alph. Guérin, chirurgien de l'Hôtel-Dieu. — II. *Matière et éther, indication d'une méthode pour établir les propriétés de l'éther*, par M. X. Kretz, ingénieur en chef des manufactures de l'État.

I

L'importance exceptionnelle des travaux de M. Pasteur a reçu, il y a quelques mois, une consécration éclatante du vote à peu près unanime par lequel l'Assemblée accordait à ce savant, à titre de récompense nationale, une pension annuelle de 12,000 francs. Cette mesure avait principalement pour but de reconnaître les services rendus si généreusement à l'agriculture et à l'industrie de la France, par les résultats pratiques que le savant chimiste a conclus de ses idées sur les fermentations, en les appliquant au perfectionnement des procédés de fabrication du vinaigre et de la bière, à la conservation des vins, et au traitement des maladies des vers à soie. Mais depuis quelques années le cercle de ces applications tend encore à s'élargir, et nous voyons aujourd'hui la médecine et la chirurgie chercher à tirer profit des principes généraux formulés par M. Pasteur. C'est ainsi que l'année dernière, à l'Académie de médecine, une maladie dont la cause était mal connue jusqu'ici, la décomposition ammoniacale des urines, a fait l'objet d'études dirigées dans cette voie, et l'on a vu M. Pasteur venir guider lui-même les médecins dans ces tentatives, en prenant une part active aux discussions qu'elles soulevaient. C'est aujourd'hui devant l'Académie des sciences que la question s'est posée de nouveau, à l'occasion d'un travail important, présenté par M. le docteur Alph. Guérin, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, sous le titre : « *Du rôle pathogénique des ferments dans les maladies chirurgicales; nouvelle méthode de traitement des amputés.* » Une commission, composée de MM. Claude Bernard, Pasteur, Sédillot, Larrey et Gosselin, avait été chargée d'examiner ce travail, et a présenté son rapport, par l'organe de

M. le docteur Gosselin, dans la séance du 11 janvier dernier[1]. La lecture de ce rapport a donné lieu, dans le sein de l'Académie, à une discussion intéressante sur laquelle nous voulons attirer l'attention de nos lecteurs. Rappelons d'abord sommairement en quoi consiste le travail de M. Alph. Guérin.

Nous avons dit que les recherches de ce chirurgien avaient été inspirées par les doctrines de M. Pasteur. Or, il est parfaitement démontré aujourd'hui, grâce aux travaux de ce chimiste, que toute fermentation est due à l'action d'un corps organisé, animal ou végétal, qui se développe et se reproduit aux dépens du milieu où il est plongé. Pour qu'une fermentation commence, il faut la présence d'un germe. Ainsi, un liquide fermentescible, mis à l'abri de tout germe, reste sain et limpide ; mais la fermentation s'y développe dès que l'on y sème la moindre trace de ferment.

Or, les liquides purulents qui se produisent dans une plaie sont éminemment fermentescibles, et l'on reconnaît facilement, au moyen du microscope, la présence, dans ces liquides en décomposition, de myriades de corpuscules appartenant aux genres des vibrions et des bactéries. Tous ces petits organismes proviennent nécessairement, d'après les théories de M. Pasteur, de germes qui ne se sont pas formés *spontanément*, mais qui ont été apportés du dehors par l'atmosphère où ils se trouvent toujours en nombre plus ou moins considérable, suivant son degré plus ou moins grand d'impureté. Cela étant admis, M. Alphonse Guérin s'est dit que s'il soustrayait absolument au contact de l'air la surface entière d'une plaie non encore infectée, il empêcherait radicalement toute fermentation du liquide purulent, et éviterait ainsi les accidents trop fréquents qui en sont la conséquence. C'est dans ce but qu'il a imaginé le *pansement ouaté*.

Ce mode de pansement consiste dans l'application sur la plaie et sur le membre, à une certaine distance au-dessus de celle-ci, d'une couche très-épaisse de ouate maintenue par une bande fortement serrée. On doit ainsi arrêter, dans l'épaisseur du coton, les germes ou ferments atmosphériques, et, en empêchant leur arrivée sur la plaie, prévenir la décomposition putride des liquides qui s'y trouvent. L'emploi de ce traitement a en effet produit les meilleurs résultats. La fièvre des premiers jours ne se manifeste pas du tout ou ne se fait sentir qu'à un faible degré; l'amputé conserve le sommeil et l'appétit; la douleur est nulle ou très-modérée; enfin, au moment où l'on enlève l'appareil (et ce n'est pas avant le vingtième ou vingt-deuxième jour) on découvre une plaie vermeille, recouverte d'un pus très-épais, mais peu abondant, et dépourvu de mauvaise

[1] *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, tome LXXX, n° 3, pages 81 et suivantes; n° 4, pages 154 et suiv.

odeur. Comme conséquence de ces avantages, dans la plupart des cas observés, la guérison s'est produite promptement, et l'opéré a été soustrait au danger de mort par infection purulente, tandis que souvent, à côté de lui, des malades traités par la méthode ordinaire étaient enlevés par la gangrène ou la pourriture d'hôpital. Tous ces faits ont été constatés, non-seulement par M. Alph. Guérin, mais par plusieurs autres chirurgiens des hôpitaux de Paris et de Lyon, et par le docteur Gosselin lui-même, qui l'atteste dans son rapport à l'Académie.

Évidemment, d'après ces résultats, le pansement ouaté est excellent; mais ses bons effets sont-ils dus uniquement à la cause indiquée par son auteur? C'est à ce sujet que s'est produite la discussion dans le sein de l'Académie. Le rapporteur n'admet pas que l'explication donnée par M. Alphonse Guérin soit complète : les deux savants sont d'abord en désaccord sur une question de fait. Le docteur Guérin dit dans son mémoire n'avoir jamais trouvé d'organismes microscopiques dans le pus provenant d'une plaie pansée à la ouate; plusieurs membres de la commission, au contraire, ayant examiné avec grand soin les plaies d'amputés traités de la même manière et ayant guéri, ont constaté la présence de vibrions et de bactéries dans quatre cas sur six. Cette divergence tient probablement à ce que ces derniers ont employé des instruments plus puissants : les corps qu'il s'agit de reconnaître n'ont pas souvent, en effet, plus de $\frac{1}{1000}$ à $\frac{1}{1600}$ de millimètre de diamètre.

Quoi qu'il en soit, il est prouvé que le bandage ouaté n'empêche pas toujours et nécessairement la formation des organismes microscopiques. Est-ce parce que l'air, au bout de quelque temps, se fait jour entre la peau et l'appareil? ou bien est-ce parce que, avant l'application de la ouate, on avait laissé quelques spores sur la plaie ou dans le coton lui-même? Telle semble être l'opinion de M. Pasteur, qui conseille, avant d'appliquer la ouate, d'en porter au moins les premières couches à une température de 200 degrés, afin de tuer tous les germes qui pourraient s'y trouver.

Cependant, malgré l'apparition fréquente des microzoaires dans le pus, le bandage ouaté produit de bons effets. La théorie de M. Alphonse Guérin, attribuant cette efficacité uniquement à l'absence de fermentation qu'il croyait constante, n'est donc pas suffisante, et il y a lieu de la compléter. D'après M. Gosselin, le bandage ouaté, par la compression régulière qu'il exerce, favorise la prompte résorption du sang qui reste toujours à la surface des plaies et il empêche qu'une nouvelle quantité de ce liquide ne soit versée ultérieurement; en outre, par la chaleur uniforme qu'il entretient et par l'immobilité qu'il procure à la région malade, il modère l'inflammation et l'empêche d'arriver au degré d'intensité qui favorise la production des liquides purulents les plus altérables. Enfin, et c'est peut-être la considération sur laquelle il insiste avec le plus de force, le savant

rapporteur attribue le principal avantage de la nouvelle méthode à ce qu'elle constitue *un pansement rare*. « Ce n'est pas chose indifférente, en effet, dit-il, que de soustraire, pendant plus de vingt jours de suite, une plaie aussi complexe que l'est celle d'un amputé, au contact de l'air, aux souffrances, aux déplacements, aux changements de rapports, aux variations de pression et de température que nécessitent les pansements souvent renouvelés. »

Telle est également l'opinion de M. Ollier, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon et correspondant de l'Académie, qui, assistant à la séance, en a profité pour faire connaître les résultats que l'application de la nouvelle méthode a produits dans son service. Ces résultats, comme à Paris, ont été excellents. Pendant une épidémie d'érysipèle, on n'a eu à constater qu'un seul cas sous le bandage, tandis que, dans le même espace de temps, vingt-deux cas se déclaraient autour des plaies qui étaient pansées par les moyens ordinaires. Quelque temps après, la pourriture d'hôpital s'étant déclarée dans son service, jamais cette complication n'envahit primitivement les plaies pansées sous le bandage ouaté ; elle ne se produisit sur leur surface qu'après que celle-ci eut été mise à découvert pour le renouvellement du pansement. Cependant, comme les membres de la commission de l'Académie, M. Ollier a trouvé des organismes microscopiques même sur des plaies qui avaient un excellent aspect. Il conclut de ses observations que « si l'occlusion par le coton n'empêche pas certaines fermentations de se produire dans la plaie, elle fait obstacle à l'arrivée de certains germes infectieux qui empoisonnent l'air des hôpitaux. » Enfin, le savant chirurgien de Lyon insiste sur un autre avantage que la commission a reconnu au pansement ouaté, à savoir l'immobilisation de la plaie ; il considère même cet élément comme tellement important qu'il a cherché à la rendre aussi complète que possible en entourant les membres d'un appareil tout à fait rigide. La ouate, comme substance isolante et protectrice, unie au bandage silicaté, comme appareil de contension, constituant une *occlusion inamovible* de la plaie, tel est le mode de pansement que M. Ollier recommande surtout aux chirurgiens militaires, à cause de la facilité avec laquelle il permet de transporter les blessés sans les faire souffrir et sans ébranler leurs plaies, une fois la solidification du bandage effectué.

Ces observations ont été appuyées par le baron Larrey, qui a insisté surtout sur les avantages du bandage ouaté au point de vue de la rareté du pansement.

Quant à M. Pasteur, tout en admettant l'influence des conditions secondaires auxquelles donne satisfaction la méthode du docteur Alphonse Guérin, tout en approuvant les opinions et les conclusions du rapporteur de la commission, il tient à appuyer sur le rôle des ferments et à montrer quels peuvent être dans certains cas leur diffusion, les dangers auxquels

ils exposent, en même temps que la facilité avec laquelle on peut souvent s'en débarrasser, lorsqu'on est averti de leur présence. M. Pasteur insiste d'abord sur la vitalité incroyable de certains germes. Ainsi, le ferment qui a la propriété de rendre l'urée ammoniacale, la conserve pendant des mois, des années peut-être, quoiqu'il ait été réduit en poussière sèche. « Dès lors, demande M. Pasteur, où ce ferment n'existe-t-il pas à l'état de particules pour ainsi dire tout à fait invisibles, car il s'agit ici d'un petit organisme formé de grains réunis en chapelets, mais que la dessiccation disjoint, et dont chaque grain n'a pas plus de un millième à un millième et demi de millimètre de diamètre? Quelle est la rue d'une ville ou d'un village, surtout pendant l'été, quelle est la salle d'hôpital, quelle est la chambre à coucher, quels sont les vêtements, quel est le tapis, quels sont les siéges où ce petit ferment n'existe pas, toujours prêt à se multiplier et à provoquer, s'il pénètre dans la vessie, l'affection dangereuse qui se caractérise par des urines ammoniacales? » Ce tableau, qui nous représente constamment en contact avec les germes de mille maladies plus graves les unes que les autres, ne fait-il pas frissonner involontairement? Pourquoi ces myriades d'ennemis invisibles ne nous envahissent-ils pas plus souvent ? C'est d'abord parce que les liquides de l'économie auxquels ils s'attaquent de préférence ne leur sont que très-difficilement accessibles. Et puis, dans l'état de santé, notre corps oppose naturellement une résistance au développement et à la vie des infiniment petits. « Dans une foule de circonstances, dit M. Pasteur, la vie arrête la vie qui lui est étrangère. C'est un principe qui doit être sans cesse présent à l'esprit du médecin et du chirurgien, parce qu'il peut devenir souvent un des fondements de l'art de guérir, comme il peut constituer d'autres fois un des plus grands dangers dans le développement des maladies. » M. Pasteur cite deux exemples de phénomènes de ce genre : si l'on place des graines entre deux flanelles humides, les graines fécondes germent parfaitement, tandis que les graines infécondes se recouvrent de moisissures ; cependant les spores existaient évidemment à la surface des unes et des autres. Mais il s'est produit sur les graines saines une lutte pour la vie entre la semence et la spore de moisissure, lutte où cette dernière a été vaincue, tandis que sur les graines incapables de germer, rien n'a entravé le développement du germe parasite. Autre exemple : lorsqu'on sème des spores de moisissures dans un liquide où déjà existe une autre espèce en pleine croissance, la semence dernière venue ne se développe pas, parce que la première ne lui laisse pas de nourriture. On conçoit donc que dans la vie normale l'organisme en activité puisse résister à l'envahissement des corpuscules parasites et malfaisants. Mais il n'en est plus de même dans l'état de maladie. Aussi M. Pasteur tient-il à faire voir tout ce que l'hygiène peut avoir à gagner, dans les hôpitaux et ailleurs, aux mille précautions de propreté et d'éloignement des germes d'infection, et combien il est facile souvent

d'atteindre ce but lorsque l'on marche avec la préoccupation constante de l'existence et des dangers possibles des nombreuses causes d'altération des liquides organiques.

La méthode de pansement du docteur Alphonse Guérin constitue évidemment un sérieux progrès réalisé dans cette voie : si elle ne répond pas encore parfaitement à tous les *desiderata* de la théorie sur laquelle son auteur l'a appuyée, il n'est pas défendu d'espérer qu'avec quelques perfectionnements, et surtout avec l'observation de toutes les précautions indiquées par M. Pasteur, son emploi permettra de supprimer à coup sûr toutes les causes d'accidents auxquels les malheureux amputés ont été exposés jusqu'à présent. Ce jour-là, on pourra, une fois de plus, rapporter à la science pure, et à ses doctrines formulées pour la première fois par M. Pasteur, l'honneur d'une découverte dont l'humanité tout entière recueillera des profits inestimables.

II

Depuis longtemps on a reconnu l'impossibilité d'expliquer par les propriétés de la matière pondérable seule tous les phénomènes physiques ou chimiques accessibles à nos investigations. Ainsi la lumière et la chaleur du soleil arrivent jusqu'à nous en traversant avec une vitesse très-grande, mais non pas infinie, le vide absolu des espaces célestes; un barreau de fer ne change pas de poids quand on l'aimante; un fil télégraphique n'éprouve aucune modification dans ses propriétés matérielles, lorsqu'il est parcouru par le courant électrique. Pour essayer d'expliquer ces faits, et beaucoup d'autres analogues, se rattachant aux différents ordres de phénomènes lumineux, calorifiques, magnétiques, électriques, les physiciens ont successivement imaginé d'admettre l'existence de fluides particuliers ayant chacun une nature spéciale, mais jouissant tous de la propriété de ne pas augmenter le poids des corps sur lesquels ils se manifestent, ce qui les a fait désigner sous le nom commun de *fluides impondérables*.

Aujourd'hui on admet généralement que les actions exercées par ces différents fluides peuvent être produites par un fluide unique que l'on a nommé *éther*. L'éther serait une substance extrêmement subtile, mais en même temps très-élastique, répandue dans tout l'espace, même dans le vide le plus parfait, et remplissant les intervalles qui séparent les atomes des corps pondérables. La lumière, la chaleur, l'électricité, ne sont plus alors des substances distinctes, mais les résultats de mouvements vibratoires particuliers imprimés à ce fluide universel, de même que le son n'est pas une matière, mais un mouvement imprimé à la matière.

Ainsi l'*éther*, milieu universel, l'*atome* pesant, impénétrable et inerte, et la *force*, cause inconnue du mouvement, tels sont les trois éléments par la considération desquels on essaye aujourd'hui d'expliquer tous les phénomènes physiques ou mécaniques.

Mais cette théorie est loin d'être assise sur des bases indiscutables. Tandis que les uns[1] admettent l'existence d'au moins deux éléments d'essence absolument distincte, l'atome et l'éther, d'autres, au contraire[2], pensent que l'éther est à la fois la source de la matière et le milieu où elle se meut. On voit donc que le rôle attribué à l'éther est encore loin d'être défini avec précision : aussi l'ensemble des hypothèses proposées jusqu'à présent ne se prête que bien imparfaitement aux théories qui doivent conduire à des résultats mesurables.

M. X. Kretz, le savant ingénieur qui a publié l'*Introduction à la mécanique industrielle* du général Poncelet, a pensé qu'il ne serait pas impossible d'introduire plus d'unité dans la doctrine, et, en même temps, de la présenter sous une forme précise, permettant d'en faire la base de théories réellement scientifiques. Tel est le but de l'opuscule qu'il vient de publier sous le titre de *Matière et éther*[3].

M. Kretz admet, avec M. Hirn, l'existence de deux éléments d'essence absolument distincts : l'élément matière, ou *atome*, et l'élément intermédiaire, ou *éther*. L'élément matériel ne sera essentiellement distinct du milieu ambiant que si l'un n'existe pas, au même moment, là où se trouve l'autre. L'atome doit donc être impénétrable, même à l'éther, et celui-ci doit remplir tout l'espace extérieur à la matière. Cela étant admis, la question que se pose M. Kretz est de « déterminer les propriétés dont doivent être doués ces deux éléments, *atome* et *éther*, pour conduire à l'explication des phénomènes constatés. »

Au lieu de s'adresser, pour résoudre ce problème, à des phénomènes complexes, tels que ceux de la lumière, l'auteur a pensé qu'il était préférable d'avoir recours à des phénomènes plus simples, tels que les faits qui servent de base à la mécanique. Il n'existe évidemment pas de fondement plus solide pour l'établissement d'une théorie générale : ces principes, en effet, par l'exactitude toujours vérifiée de leurs conséquences, offrent tout le degré de certitude auquel nous pouvons prétendre. M. Kretz est ainsi conduit à faire une remarque importante qui, croyons-nous, n'avait pas été formulée jusqu'à présent, à savoir que les principes fondamentaux de la mécanique, quoique établis sans aucune hypothèse relative à l'existence de l'éther, tiennent néanmoins compte de ses propriétés, quelles qu'elles soient d'ailleurs. Une comparaison heureusement choisie fait bien comprendre l'idée de l'auteur : « On se trouve, à ce point de vue, dit-il, dans le cas où se trouverait un observateur qui, ignorant qu'il existe une atmosphère, serait parvenu à établir des principes lui permettant de déterminer exactement les lois du mouvement des corps, et qui aurait vérifié ces lois par des expériences de toute nature. Il est certain

[1] Hirn, *Analyse élémentaire de l'univers*, page 305.

[2] Martha-Beker, *Hypothèse sur l'éther impondérable et sur l'origine de la matière* (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, séance du 19 octobre 1874).

[3] *Matière et Éther, indication d'une méthode pour établir les propriétés de l'éther*, par X. Kretz, ingénieur en chef des manufactures de l'État. Paris, Gauthier-Villars, 1875.

que ces principes supposeraient que la matière possède la propriété d'opposer au mouvement une certaine résistance équivalant à celle que l'air lui oppose réellement. Le jour où cet observateur reconnaîtra l'existence de l'atmosphère, les résultats fournis par sa théorie ne cesseront pas d'être exacts, au moins en ce qui concerne le mouvement de la matière, et il ne cherchera pas à ajouter à ses formules primitives un nouveau terme, tenant compte de la résistance de l'air, qu'il avait déjà introduite à son insu. Mais il se dira que, si sa théorie lui permet toujours d'étudier les lois du mouvement propre des corps dans l'air, elle ne lui rend pas compte de tous les phénomènes qui accompagnent ce mouvement, et qu'il peut, en même temps, se produire des phénomènes intéressants, soit dans le sein du milieu, soit sur d'autres corps qui s'y trouvent plongés. Il attribuera naturellement ces phénomènes, extérieurs par rapport au corps en mouvement, à une action intermédiaire du milieu, et non à une propriété résidant dans le mobile même; il sera ainsi conduit à modifier les principes qu'il avait admis d'abord, et à rechercher s'il peut arriver aux résultats vérifiés, en attribuant à la présence de l'air, en tout ou en partie, la propriété d'opposer une résistance au mouvement, propriété qu'il avait supposé d'abord résider dans le mobile. » Le même raisonnement appliqué à l'étude du mouvement de l'atome dans l'éther, conduit à cette conclusion, que les principes de la mécanique actuelle attribuent à la matière une ou plusieurs propriétés appartenant essentiellement à l'éther, et que, conséquemment, si l'on introduit explicitement dans cette étude l'hypothèse de l'existence et de l'action de l'éther, il faut modifier en quelque point l'idée que l'on se fait de la matière.

Or, la seule propriété que l'on attribue, en mécanique, au *point matériel*, c'est-à-dire à l'*atome*, c'est l'*inertie :* la dynamique rationnelle admet soit comme axiome, soit comme hypothèse, soit comme résultat de l'expérience (les différents auteurs ne sont pas d'accord à cet égard), qu'un point matériel ne peut pas passer de lui-même de l'état de repos à l'état de mouvement, et qu'une fois en mouvement il ne peut pas modifier de lui-même son état de mouvement. « Ce principe, dit M. Kretz, qui de prime abord paraît enlever toute capacité à la matière, et en faire, comme disent certains auteurs, un élément *mort*, *inanimé*, renferme en réalité, dans sa seconde partie, une hypothèse qui attribue à la matière la propriété de rester en mouvement lorsque la cause du mouvement n'existe plus; qui lui accorde une puissance mystérieuse lui permettant, quand on veut la déplacer, de réagir avec une énergie variable, de posséder, quand elle est en mouvement, quelque chose qui n'était pas en elle à l'état de repos, d'emmagasiner et de restituer des actions antérieurement reçues. » Admettre ce principe revient en outre à supposer que l'éther n'oppose aucune résistance au mouvement de l'atome, hypothèse bien difficile à concilier avec le fait que la lumière ne se propage pas instantanément dans le vide des espaces célestes.

N'est-il pas plus simple et plus rationnel d'admettre, avec M. Kretz, que « si une action est nécessaire pour déplacer un atome, cela tient entièrement à la présence du milieu ; la matière doit alors être considérée non comme *inerte*, mais comme *passive;* si on la conçoit isolée de son milieu, elle ne peut pas évidemment se mettre en mouvement sans cause externe ; mais on la déplace sans effort, et quand on l'abandonne à elle-même, elle reste où on l'a mise ; son *inertie* apparente est due uniquement à l'action de l'éther. »

En poursuivant cette étude des principes de la dynamique, l'auteur arrive, par des déductions logiques, à énoncer le problème de la constitution de l'éther dans la formule suivante, qui nous paraît aussi précise que complète : « *Déterminer un milieu tel que les résultats des réactions qu'il oppose à l'atome passif en mouvement soient égales aux forces d'inertie considérées en dynamique.* »

Au point de vue philosophique, cette doctrine, qui enlève toute propriété commune aux éléments constitutifs, qui supprime, dans la notion de matière, l'idée de force implicitement renfermée dans celle d'inertie, cette doctrine, disons-nous, paraît au moins aussi satisfaisante que celle qui sert aujourd'hui de base à la mécanique. Elle fait disparaître les anomalies et les impossibilités que présente l'ensemble des théories actuelles ; elle a de plus l'avantage, tout en conservant entièrement les résultats de la dynamique, d'établir, sans nouvelle hypothèse, un lien entre le mouvement de la matière et les phénomènes extérieurs corrélatifs ; elle nous fait entrevoir ainsi la possibilité d'arriver, en la prenant pour base, à des résultats nouveaux et importants.

Dans un second chapitre, M. Kretz examine l'hypothèse de l'éther tel qu'on l'admet généralement aujourd'hui, c'est-à-dire constitué par un milieu inerte, homogène et également élastique en tous les points et dans toutes les directions : il cherche à vérifier si ces propriétés satisfont aux conditions nécessaires qu'il a formulées dans la première partie de son travail. Il est ainsi amené à indiquer dans un dernier chapitre les modifications qu'il faudrait apporter à la théorie des corps élastiques homogènes pour la rendre applicable à l'éther. Malheureusement, les divers problèmes que soulèvent ces questions présentent des difficultés qu'il n'a pas été possible à l'auteur de surmonter. Toutefois, ces chapitres renferment des vues ingénieuses qui fourniront certainement des indications précieuses sur la véritable voie à suivre dans des recherches aussi ardues et aussi délicates. Mais si M. Kretz n'est pas encore arrivé à établir une théorie mathématique complète de la constitution de l'éther, il a du moins le mérite d'avoir déblayé le terrain sur lequel devra être fondée cette théorie : on peut dire qu'aujourd'hui le problème est posé en termes clairs et précis, et tout le monde sait qu'un problème bien posé est à moitié résolu.

P. Sainte-Claire Deville.

MÉLANGES

ÉTUDES DE GRAMMAIRE COMPARÉE

Par l'abbé V. Ancessi.

Ce n'est pas seulement à titre de documents historiques que la science moderne utilise les textes et inscriptions antiques dont elle s'enrichit tous les jours; elle y cherche, et très-souvent elle y trouve des secrets non moins curieux, des rapports singuliers qui rapprochent l'une de l'autre des langues dont rien, au premier abord, ne semblait indiquer la parenté. Personne n'ignore avec quelle infatigable constance des savants fort distingués tournent de ce côté l'activité de leur esprit; les ouvrages qu'ils ont produits ont obtenu en Angleterre, en Allemagne et en France les plus légitimes succès, et l'on peut dire que les résultats acquis dans cette nouvelle mine de la science ne le cèdent en rien, ni pour la nouveauté, ni pour l'importance, aux plus brillantes découvertes de notre époque.

Nous ne croyons pas exagérer l'éloge, en mettant au premier rang de ces travaux les quelques publications de M. l'abbé Victor Ancessi, sur lesquelles nous venons appeler un instant l'attention des lecteurs du *Correspondant*. Les encouragements les plus flatteurs ont accueilli ses premiers essais, et, au bout de ce large sillon qu'il trace dans le champ si vaste de la philologie, son savoir, très-étendu déjà, et son esprit exercé, lui assurent, au grand profit de la science et de la religion, les plus brillants succès.

Les *langues sémitiques*, par leur grammaire, par les formes de leurs radicaux et leur physionomie particulière, forment, on le sait, un groupe original bien distinct, et complétement séparé des autres langues humaines. Ce groupe de langues, et chaque idiome de ce groupe en particulier, ont été l'objet des travaux les plus sérieux. Des générations de savants ont étudié l'*hébreu*, et l'on formerait une magnifique bibliothèque de tous les livres écrits depuis des siècles sur les diverses questions qui se rattachent à la langue et aux écrits du peuple d'Israël. *L'arabe* a été étudié avec une

sagacité non moins pénétrante, et la France a toujours compté des hommes éminents, des grammairiens de premier ordre, qui ont traduit, avec une grande sûreté, les textes les plus difficiles, et apporté dans leur explication d'inappréciables lumières. C'est une des gloires du clergé français de compter dans ses rangs le savant le plus versé dans les *études syriaques*[1]. L'*école assyrienne* nous offre des représentants moins nombreux, mais d'une grande autorité.

Le plus grand soin a donc présidé à l'étude de chaque idiome, et les plus rares talents s'y sont appliqués. L'étude comparée de ces divers idiomes a séduit également quelques esprits, mais en très-petit nombre, il faut bien le reconnaître. La seconde partie du grand ouvrage de M. Renan : *Histoire et système comparé des langues sémitiques*, est toujours attendue ; et, dans la première partie, l'auteur s'est surtout attaché à l'histoire générale des peuples sémites, avec quelques vues d'ensemble sur le caractère de leurs langues. L'étude réelle des formes grammaticales, l'examen des lois du langage, devait être abordé dans la seconde partie.

On s'est donc borné jusqu'ici aux études spéciales de chaque idiome, aux études de groupe. Mais il est un autre aspect, le plus intéressant de tous, qui jusqu'ici n'a point été examiné sérieusement. Cet aspect est celui-ci : quels rapports peut-on trouver entre ce groupe des langues sémitiques et d'autres langues d'un caractère plus primitif, et parlées par des peuples plus anciens, vivant ou qui ont vécu dans des régions voisines des pays où la race sémitique a grandi et s'est développée? Ne serait-il pas possible de découvrir dans la couche des langues plus anciennes le point de départ de l'évolution sémitique?

C'est l'un des problèmes les plus attrayants qui puisse tenter l'esprit d'un philologue; c'est aussi l'u des plus difficiles que se soit posé la science.

Depuis longtemps, on avait remarqué entre la langue égyptienne et les idiomes sémitiques des affinités curieuses. Le docteur Lottner, dans les *Transactions of the philological Society*, 1861, avait publié plusieurs articles excellents pour établir la parenté de certaines langues de l'Afrique, et, en particulier, de la langue de l'Égypte, depuis les premières inscriptions hiéroglyphiques jusqu'au copte, avec l'arabe, l'hébreu et le syriaque. M. Brugsch et M. de Rougé (*Grammaire égyptienne*) avaient montré que les pronoms personnels étaient les mêmes, et que certains procédés grammaticaux présentaient de grandes analogies; mais ces rapports, signalés en passant, d'un côté par les égyptologues, de l'autre, par les savants qui s'occupaient exclusivement des langues sémitiques, n'avaient point encore été suffisamment examinés pour qu'il fût possible de poser des conclusions, et, dans son intéressant ouvrage sur *la Science du langage*, Max Müller déclare que la question demeure encore ouverte.

[1] M. l'abbé Martin.

Il fallait donc, dans une étude de détail, faire une comparaison attentive des procédés grammaticaux des deux groupes de langues, constater les rapports, signaler les différences, rechercher quelles lois avaient présidé au développement du groupe sémitique, et suivre l'évolution de ces lois. C'est ce que vient de tenter M. l'abbé Victor Ancessi dans une série d'études insérées dans les *Actes de la Société philologique*[1].

Est-ce à dire que le problème soit absolument résolu? Est-ce à dire que la parenté de ces langues doive être mise désormais au nombre des faits incontestables établis par la philologie? Il serait téméraire de l'affirmer, et sur certains points on pourrait présenter quelques observations de détail. Un savant professeur d'Oxford, M. A.-H. Joyce, a fait, dans un article publié par l'*Academy*, de très-justes critiques (quoiqu'il nous paraisse dans l'erreur), quand il regarde comme primitive la forme trilitère; mais, ce qui reste à ses yeux incontestable, c'est qu'un grand nombre de mots commençant par les lettres N et S dans le dictionnaire sémitique sont des formations dérivées d'après le procédé que signale notre auteur : (A large number of the radicals which are grouped unter the letter N and S, in a semitic dictionnary, are realty derivatives formations of the kind.)

Une seconde publication[2] a été consacrée par M. l'abbé Victor Ancessi à montrer l'histoire parallèle, dans les langues sémitiques et dans l'égyptien, d'un thème pronominal de la plus haute importance. Il a fait voir comment le thème M, de locatif et de pronom, est devenu un élément grammatical, comment il est entré dans le mécanisme de la conjugaison et a formé dans les deux groupes les noms d'agent, les participes, et de longues séries de locutions.

Quand les études du même genre que nous promet l'auteur auront été faites sur les autres formes grammaticales et sur les autres locutions, l'histoire de la formation et du développement du groupe sémitique sera complète.

Mais avant de terminer ces travaux, M. l'abbé Victor Ancessi a voulu montrer comment, par un autre procédé, les radicaux bilitères des langues antérieures sont arrivés à la forme trilitère par le jeu des adformantes, procédé original, mais logique, qui a transformé la physionomie de la langue antérieure[3]. La loi est surabondamment prouvée, et, malgré les réserves que l'on pourrait faire sur quelques exemples cités par l'auteur, le pro-

[1] *Études de grammaire comparée : l'*S *causatif et le thème* N *dans les langues de Sem et de Cham.* Paris, 1873, Maisonneuve, quai Voltaire, 15; 95 pages autographiées. (Extrait des *Actes de la Société philologique*, t. III, n° 3.)

[2] *Études de grammaire comparée : le thème* M *dans les langues de Sem et de Cham.* Paris, 1873, Maisonneuve, quai Voltaire, 15; 45 pages autographiées. (Extrait des *Actes de la Société philologique.*)

[3] *Études de grammaire comparée : La loi fondamentale de la formation trilittère. Les adformantes dans les langues sémitiques.* Paris, 1874, Maisonneuve, 15, quai Voltaire. (Extrait des *Actes de la Société philologique*, tome IV, n° 1, janvier 1874.)

cédé paraît établi d'une manière évidente. Il y a bien aussi quelques lacunes à signaler : les labiales, par exemple, occupent trop peu de place dans la série des adformantes, et l'on n'a pas assez montré dans quel sens elles modifient, elles aussi, les radicaux primitifs. Mais nous avons tout lieu d'espérer qu'une édition définitive donnera bientôt satisfaction pleine et entière aux plus difficiles, les erreurs de détail s'effaceront et les lacunes seront comblées.

Les résultats que laissent entrevoir déjà ces études seraient immenses. Nous aurions l'histoire de la formation et du développement d'un groupe assez considérable, et jusqu'ici isolé et comme perdu au milieu des autres langues. L'origine commune de ces deux groupes, égyptien et sémitique, serait établie, et comme l'égyptien se rattache par des liens intimes aux langues indo-européennes, la parenté de ces trois grandes familles serait démontrée.

Qui ne voit quel immense service aurait rendu notre savant auteur aux études sémitiques, à l'histoire du langage, à l'histoire de l'humanité elle-même? Qui ne voit quelle resplendissante lumière jaillirait de ces travaux sur le problème, toujours si saisissant, de l'unité des races humaines?

Sans doute, il serait prématuré de regarder la question comme parfaitement élucidée déjà, et la cause entièrement entendue. Les conclusions que tire M. l'abbé Victor Ancessi de ces premières études sont inattaquables; mais il a raison de ne marcher que pas à pas : il sait que la lumière, dans ces sortes de questions, jaillit du grand nombre des rapprochements, de la multitude des faits, de la discussion des moindres détails. Il se résigne à cette ingrate et dure besogne, en attendant que vienne le jour où, après avoir patiemment recueilli tous les éléments du problème, discuté tous les détails, il pourra faire la synthèse, tirer les conclusions et dégager les grands traits de l'histoire de la formation sémitique. Toutes lointaines qu'elles paraissent, ces perspectives doivent l'encourager, et nous, qui le suivons de loin, nous devons le remercier hautement d'avoir fourni déjà et de préparer encore des armes nouvelles, et si vigoureusement trempées, aux défenseurs de nos saints Livres, aux apologistes de la religion.

L'abbé A. Chédaille.

UNE IDYLLE NORMANDE

Par M. dré Lemoyne. — Chez Lemerre.

Les lecteurs du *Correspondant* ont eu, comme ils s'en souviennent assurément, les prémices de cette élégante et gracieuse nouvelle, première excursion dans la prose d'une plume qui n'avait tracé jusqu'ici que des vers. Elle a reçu un trop favorable accueil pour que j'aie besoin

d'insister sur des éloges qui seraient superflus. Il est du meilleur exemple qu'un récit où la fable ne disparaît pas sous des complications parasites, et qui prend son intérêt dans la nature même des sentiments mis en jeu, ait obtenu l'approbation d'un public assez éclairé pour avoir le droit d'être sévère. Ni les conversations spirituelles, ni les rencontres ingénieuses, ni les splendides paysages, ne font au surplus défaut dans l'*Idylle normande*. Ce n'est pourtant pas là ce qui en fait, selon nous, le caractère essentiel, ce qui lui confère un véritable cachet de haute moralité : ce que nous aimons, ce que le public aime dans ce récit, c'est le souffle de généreux optimisme qui, d'un bout à l'autre, y circule. Les personnes aux yeux desquelles la simplicité dans l'héroïsme, la grandeur dans le dévouement, constituent des invraisemblances choquantes, sont plus clair-semées qu'on ne le pense. On sait gré à l'auteur de l'*Idylle* de conserver une bonne opinion de la nature humaine, et d'oser rendre témoignage à ce qu'il y a en elle de noble, d'élevé, au moment où la plupart de nos romanciers semblent prendre à tâche de rabaisser et d'avilir l'humanité. Le maintien, l'affirmation de l'idéal, quand même : c'est par là que, dans *une Idylle normande* se retrouve l'auteur des *Charmeuses* et des *Roses d'antan* et que le poëte persiste et se décèle sous le romancier.

Ce caractère d'idéalisme optimiste n'est pas moins sensible dans le recueil d'originales et fines remarques intitulé *Pensées d'un paysagiste*, qui complète le volume. « Si tes deux mains sont pleines de vérités, ne laisse échapper que les vérités consolantes, » dit tout d'abord le poëte moraliste. Cette première pensée pourrait servir d'épigraphe et de préface à celles qui suivent. M. André Lemoyne se distingue des autres moralistes par l'inspiration sympathique, la mansuétude du ton et le goût de la nature. Ce dernier trait est à noter. De Pascal à Vauvenargues et même à Joubert, les auteurs de pensées et de maximes nous apparaissent presque exclusivement comme des observateurs du monde interne. Les spectacles naturels les touchent peu ; ils y cherchent à peine quelques analogies, quelques termes de comparaison. Leur psychologie si profonde, souvent si vivante, se ressent parfois, dans son expression savamment abstraite, de cet inconscient dédain pour la nature. Avec notre paysagiste, la tradition s'interrompt. On sent que les idées lui viennent non dans la solitude d'un cabinet aux fenêtres fermées, mais dans l'épanouissement d'une existence qui aspire toujours à se mettre en communication avec le monde extérieur, au milieu d'une promenade printanière ou au sortir de quelque contemplation qui ferait envie à un naturaliste. Chez lui, la leçon est, en quelque sorte, contenue dans l'image, sans cependant se confondre avec elle, comme dans ces deux pensées qu'on me permettra de citer :

« Nous ne sommes créés ni pour les grandes douleurs ni pour les joies trop grandes... Une pluie fine réjouit les œillets et les tulipes, et ne fait

qu'en raviver les couleurs; une averse brise les tiges et couche les plus belles fleurs dans la boue. »

« Au printemps dernier, j'ai pu voir un papillon sortant de sa chrysalide comme de l'étui d'un éventail. D'abord interdit, et comme ébloui par le grand jour, il se traîna gauchement sur le sol, étirant ses ailes gommeuses, agglutinées, collant au corps comme une robe de soie chiffonnée; mais le soleil eut bientôt fait de lui sécher les ailes, et, comme une flèche, il disparut dans un rayon du matin. Après son départ, l'intérieur de la chrysalide garda longtemps ses couleurs : bandes de pourpre, stries d'azur et points d'or. En songeant à cette chrysalide et aux riches empreintes qu'y avait laissées le splendide pèlerin du ciel, je me souviens des cœurs où l'amour a passé. »

On ne sera pas étonné qu'un artiste dont le regard est si exercé, si pénétrant, se montre, en quelques-unes de ses pages, un excellent appréciateur des œuvres de sculpture et de peinture. Voici sur les coloristes un jugement primesautier que ne désavouerait pas le plus réfléchi, le plus autorisé des critiques de profession :

« Les coloristes naissent au pays du soleil ou de la brume : Vénitiens ou Flamands; Titien et Véronèse, Rubens et Van Dyck. La lumière des uns est-elle plus riche, plus grasse, plus ruisselante, plus égale, plus légère, plus subtile, plus aérienne? Chacune a son caractère et sa beauté. Ce sont des lumières sœurs, sous des latitudes extrêmes. L'une est comme un rayonnement du vrai soleil; l'autre semble jaillir de l'âme, du foyer divin qui éclaire l'artiste noyé dans les ténèbres des basses régions humides. »

Qu'on partage ou non l'opinion si brillamment exprimée par M. André Lemoyne, on ne saurait demeurer insensible à ce qu'il y a, dans ces jugements, de sincérité spontanée, de bonne grâce émue. On sent que ces impressions, traduites avec tant de verve et de feu, ont agi profondément sur l'âme de l'écrivain, et qu'elles répondent aux fibres les plus intimes de son être. De là cet accent personnel qui atteste combien l'auteur met de son individualité dans tout ce qui sort de sa plume. Ce ne sont pas des surfaces qu'il nous offre, c'est le fond même, un fond naturellement riche, plantureux, incessamment développé, grâce à une vigilante culture, et dont la fécondité sait se plier avec une docilité méritoire aux salutaires disciplines de l'art.

QUINZAINE POLITIQUE

9 février 1875.

Il faudrait les libres et larges pages de l'histoire pour raconter nos derniers événements parlementaires. Il les faudrait, pour décrire ces lois naissant de peu, créées dans l'imprévu, faites alors que l'Assemblée paraissait impuissante à rien faire ; ces votes successifs et contradictoires ; cet étonnement du pays ; cette majorité se dissolvant d'un jour à l'autre ; ces entraînements soudains des volontés, ces disputes et cette résignation ; les arrière-pensées des partis, leurs secrets desseins, leurs passions ; enfin, ce singulier mélange de hardiesse et de timidité, de condescendance et de refus, avec lequel on forme une constitution à laquelle rien n'a encore ressemblé dans le monde.

Nous laissons à l'histoire le détail de ces événements, et nous nous contentons de dire qu'entre deux délibérations sur les allumettes chimiques et sur la poudre dynamite, l'Assemblée a fait une constitution : elle a voté en seconde lecture des lois constitutionnelles qui organisent une sorte de république septennale.

Supposons que cette constitution subsiste après la douteuse épreuve d'une troisième délibération. Comment aura-t-elle composé le gouvernement de la France ?

Le pouvoir législatif est exercé par deux assemblées, une chambre de députés et un sénat. Le pouvoir exécutif est aux mains d'un chef d'État qui s'appelle Président de la République, qui a un règne de sept ans, qui est élu par les deux chambres et qui est rééligible. Il a le droit de dissoudre la Chambre des députés, « sur l'avis conforme du Sénat ; » il convoque les électeurs « dans le délai de trois mois. » Il est irresponsable, sauf le cas de haute trahison. Ses ministres ont la responsabilité de leurs actes collectifs et de leurs actes personnels. S'il meur ou s'il abdique, les deux chambres se réunissent en Assemblée nationale et lui donnent immédiatement un successeur. Le président et chacune des deux chambres peuvent,

séparément et à toute époque, demander la révision de la constitution ; il suffira de la majorité absolue des voix dans chaque chambre. Cette révision consentie, les deux chambres procèdent ensemble au changement total ou partiel qu'elles jugent nécessaire ; c'est encore à la majorité absolue des voix qu'elles en décident. Toutefois le maréchal de Mac-Mahon pourra seul, avant la fin du septennat, proposer une révision de la constitution. Enfin, c'est à Versailles que siégeront le gouvernement et les deux chambres.

Tels sont les traits de cette constitution.

Nous ne comptons plus, après tant de lois effacées sous le sang ou la boue de nos révolutions, nous ne comptons plus nos constitutions et nos chartes. Est-ce la vingtième ou la trentième de ce siècle?... Elle est courte, au moins : elle a huit articles. Or il y en avait cent seize dans celle qui, le 4 novembre 1848, régla le mécanisme de la république pour sa prétendue éternité. Est-ce bien une constitution républicaine? A la vérité, on pourrait croire qu'elle est plutôt faite pour un principat constitutionnel qui durerait sept ans. C'est une monarchie de Pologne plus qu'une république de France qu'elle organise; et certes, pour que les républicains du jour aient accepté ces attributs et ces exceptions dont se fût indigné le dogmatisme austère de leurs devanciers, pour qu'ils aient eu cette modestie, il a fallu qu'ils aient senti bien lourd le poids de la contrainte ou de l'intérêt qui leur imposait cette sagesse ; il a fallu aussi qu'ils ne jugeassent pas si facile et si sûr le sort de la république. Entre les huit articles de cette constitution, il n'y a, d'ailleurs, ni accord préalable ni suite logique, comme des philosophes républicains l'eussent pu souhaiter : chaque article a été considéré isolément; sous chaque article se cache la solution d'une difficulté présente ; chaque article est moins la formule d'un principe que l'indication d'un expédient; chaque article a été comme improvisé par la nécessité du jour. Contrairement à toutes nos constitutions républicaines d'autrefois, celle-ci n'est pas une œuvre doctrinale : elle ne prétend pas, comme celles de 1791 et de 1848, réaliser l'idéal des théoriciens; ses législateurs sont moins des penseurs édifiant la république la plus parfaite qu'il est possible, que des politiques commandés par le besoin de ménager les partis et d'avoir une majorité. Elle ne dit pas solennellement, comme la constitution de 1848 : « La France s'est constituée en république. En adoptant cette forme définitive de gouvernement, elle s'est proposé pour but de marcher plus librement dans la voie du progrès et de la civilisation, etc. » Non, ce n'est plus la pompe de ces grands mots; ce n'est plus cette ostentation de maximes générales et d'idées universelles, si familière aux constituants de 1789, de 1791 et de 1848. Cette constitution dirait plutôt : « Faute d'un

gouvernement meilleur, la France se fait, sous le nom de république, le gouvernement qu'elle peut. Elle conserve la présidence aux mains du monarchiste qui l'a reçue de l'Assemblée. Elle emprunte à la monarchie le droit de dissolution et l'institution du Sénat. Elle permet de changer la république en monarchie. Elle place le Président au-dessus des partis, comme un monarque constitutionnel entouré de ministres responsables. Elle donne à la France, sous l'apparence de la république, un septennat renouvelable. »

Cette constitution, que son humilité ne permet point de comparer à celle de 1848, s'est établie sans éclat. On ne saurait dire qu'elle ait été précédée d'aucune grande lutte entre la république et la monarchie : on n'a pas examiné les principes ; on n'a pas fait ressortir la supériorité d'un gouvernement sur l'autre. Se rappelle-t-on les récriminations, les apostrophes, les insultes par lesquelles, en 1851, les Michel de Bourges et les Pascal Duprat répondaient aux admirables démonstrations de M. de Falloux et de M. Berryer, prouvant l'excellence de la monarchie, déployant ses grands souvenirs et glorifiant ses services? Rien de semblable, cette fois. Si quelques orateurs, comme en passant, ont revendiqué les mérites de la monarchie, la discussion n'a été ni longue ni approfondie. La gauche s'est, d'ailleurs, dérobée au débat. M. Laboulaye savait bien que la république n'a pour elle ni les titres de la raison ni les témoignages de l'histoire : il n'a ni invoqué l'une ni cité l'autre ; il a eu habilement peur de réveiller les souvenirs et de soulever les consciences. De quoi a-t-il argué? du fait. Qu'a-t-il dit de plus convaincant? Que la monarchie est aujourd'hui impossible et l'empire odieux, dangereux. Mais il l'a dit, sans remarquer qu'au lendemain de tels désastres et parmi nos embarras, entre la monarchie qu'on ne peut pas et la république qu'on ne veut pas faire, il y avait pour une nation sensée et patriotique un régime intermédiaire, le septennat, gouvernement neuf sans doute et d'un genre spécial, mais pas plus que la république constituée comme elle l'est. Ce régime de réorganisation nationale et de protection sociale, qui convenait à tous les partis, pourquoi royalistes, républicains, impérialistes ne s'en sont-ils pas sagement contentés? M. Laboulaye n'en a pas parlé.

Impossibilité ! voilà la raison politique que M. Laboulaye objectait le mieux aux monarchistes, en réclamant ce qu'il appelle « la république perpétuelle. » Mais était-il exact et logique de la réclamer sous la foi des services qu'elle aurait rendus ? M. Laboulaye loue, en effet, la république d'avoir, depuis trois ans, maintenu l'ordre, respecté la famille, protégé la religion. Certes, ce genre de raisonnement que justifie si peu l'histoire de ces trois ans, n'est guère digne

de M. Laboulaye. Un des sophismes qui, de nos jours, rendent le moins sincère et le moins démonstrative la comparaison de la monarchie et de la république, c'est de comparer en elles autre chose que leurs caractères distinctifs, leurs attributs réels, leurs fruits particuliers : on bénit l'une de biens qui peuvent être communs à tous les gouvernements ; on maudit l'autre pour des maux que tous les gouvernements peuvent engendrer ; on ne sait pas, pour les juger, considérer seulement en elles leurs différences absolues et permanentes.

On conviendra que M. Laboulaye ne donne que de faibles louanges à la république en la vantant pour n'avoir pas encore opprimé la religion, ou détruit l'ordre, ou menacé la famille, comme on aurait pu s'y attendre : de quel passé il évoque ainsi la mémoire ! quels bienfaits négatifs il célèbre en elle ! On reconnaîtra aussi que, quand il nous peint la république définitive de la Suisse persécutant les catholiques et ceux-ci trouvant un asile dans la république provisoire de la France, il ne met guère la définitive au-dessus de la provisoire ; il ne prouve point, par cet exemple, que le principe de la république décide de la tolérance ou de l'intolérance, et, dès lors, quelle signification a donc le fait qu'il mentionne ? Au surplus, M. Chesnelong l'a dit éloquemment en se tournant vers la droite : « Cette république, c'est vous ! » Ces services, en effet, ce n'est pas la république qui les a rendus, ce n'est pas sa forme indécise, son nom transitoire : c'est l'Assemblée ; c'est, dans l'Assemblée, le parti de la France, c'est la majorité monarchique, et cela, malgré le renom fâcheux de la république, souvent malgré les républicains eux-mêmes. D'ailleurs, quelle contradiction ! M. Laboulaye veut proclamer la république, parce que, dans l'état vague où nous sommes, elle n'existe point : si elle n'existe pas, d'où tire-t-il l'histoire de ses bienfaits ? Le régime provisoire et non défini qui nous gouverne, n'a ni l'autorité du droit ni l'appareil d'une véritable organisation : M. Laboulaye, comme M. Casimir Périer, le constatent par leurs propositions mêmes et dans leurs discours. Quel honneur de ses vertus peut-il donc faire à cette république qu'il attendait encore, le 30 janvier ? Comment prôner, pour des mérites qui ne lui sont pas propres ou qui ne lui sont pas dus, une république qui n'est pas ?

Assurément, il eût été facile à un orateur de la droite qui aurait voulu résumer le débat avant le vote, il eût été facile de combattre M. Laboulaye par des preuves d'impossibilité aussi : car, la diversité des constitutions républicaines, dont chacun des trois partis de la république porte en soi le modèle, est une raison qui, sinon aujourd'hui, du moins bientôt et dans l'avenir, en rend impossible

l'établissement définitif. Mais M. de Broglie n'a pa eu besoin de se lever, comme au mois de juillet, pour démontrer que, tandis que les conservateurs ont tous un système de monarchie constitutionnelle dont les principes leur sont connus d'avance et qui leur sont communs, les républicains, d'accord sur le nom de la république et en désaccord sur le fond des choses, n'ont pas un seul principe général, invariable, fixe, pour y fonder leur gouvernement. Ce discours de M. de Broglie, trois orateurs républicains l'ont fait sans le vouloir : M. Laboulaye, M. Naquet, M. Louis Blanc. Sans parler des droits de révision et de dissolution qu'ils ne concèdent pas de la même manière et dans le même esprit, comment conçoivent-ils les droits et les fonctions du pouvoir exécutif? Comment conçoivent-ils cette partie du gouvernement, le commencement de l'État et son sommet? Pour le centre gauche, la république est une sorte de monarchie constitutionnelle : elle comprendra trois pouvoirs, celui d'un président, ceux d'un Sénat et d'une Chambre des députés. Pour la gauche, la république sera une Convention : elle aura pour pouvoir unique une Asssemblée omnipotente; le président de la république sera son délégué, c'est-à-dire un ministre responsable qui exécutera ses lois. Pour l'extrême gauche, la république sera tout entière dans l'Assemblée : il n'y aura pas d présidence. Ainsi pensent M. Laboulaye, M. Naquet et M. Gambetta. Et quel péril pour une nation qu'une république que les républicains eux-mêmes ne savent comment constituer!

Mais, pour l'heure présente, les républicains, semble-t-il, ne songeaient point à constituer librement la république. Jaloux d'en obtenir le nom, ils ont, pour le reste, ajourné leurs disputes ou sacrifié leurs doctrines. M. Grévy a voté pour une constitution qu'au fond de sa conscience il sait absolument contraire à celle de sa « république nécessaire. » M. Gambetta, qui déniait jadis à l'Assemblée le pouvoir constituant; qui, le 30 août 1871, déclarait ne « pas vouloir d'une république créée par une Assemblée incompétente; » qui, le 2 juillet 1873, considérait toute « besogne constitutionnelle » faite par cette Assemblée « comme une usurpation contre les droits de la France; » M. Gambetta a voté pour cette constitution. M. Louis Blanc, qui ne croit qu'à la république primordiale, de droit divin et de droit éternel, supérieure au suffrage universel comme le soleil à la terre; M. Louis Blanc, qui, le 29 janvier, repoussait la proposition de M. Laboulaye comme une indigne transaction; M. Louis Blanc, que les clameurs de ses amis huaient à la tribune et que, le soir, les journalistes républicains dénonçaient comme un traître; M. Louis Blanc, que la colère des républicains raisonnables voulait

traîner aux gémonies la veille, a mérité le lendemain leurs embrassements : il a voté pour la république de M. Laboulaye. Ces comédiens du doctrinarisme républicain, avec leurs remerciements, leur pudeur et leurs baisers, ont été applaudis de leur parti : l'histoire leur sera plus sévère. Mais qu'importe ! Aujourd'hui ils se groupent sous une discipline rigoureuse : ils votent une république conservatrice. Or, le péril n'est pas pour aujourd'hui. Il est pour le jour où les trois partis de la république, maîtres des hommes et des choses, se trouveraient en face d'eux-mêmes avec leurs doctrines et leurs traditions ; et ce jour-là, la république qu'ils voudraient constituer, ils la mettraient en lambeaux, dans le partage de leurs opinions ; ou bien, ils s'en disputeraient sans cesse l'amélioration constitutionnelle, au point de ne la laisser reposer sur aucun fondement et de la remuer sans trêve sous l'effort de leurs principes particuliers et de leurs diverses prétentions : la république régie par un président serait toujours détestée de la république munie d'un délégué, et celle-ci de la république sans présidence ; ce serait la lutte perpétuelle de la république constitutionnelle, de la Convention et du Comité de salut public ! Il se pourrait que le droit de révision ne fût pas inscrit dans la constitution ; mais il serait le droit secret dont s'autoriserait l'ambition des partis : ce serait à qui reviserait la république par une victoire.

Pourquoi le contraste des trois républiques, apparaissant l'une après l'autre à la tribune même de l'Assemblée, n'a-t-il pas effrayé ceux qui allaient voter la proposition de M. Wallon après avoir rejeté celle de M. Laboulaye ? A-t-on vu ces difficultés ? Ou bien, pour ne pas les voir, a-t-on fermé les yeux ? Celui qui jugera un jour les hommes de ce temps avec la connaissance exacte des événements et de leurs conséquences, le dira mieux que nous. Pour notre part, nous ne refusons pas de discerner certaines différences entre la république de M. Laboulaye et celle de M. Wallon : l'une prétendait être plus définitive, l'autre n'est que le fait devenant indéfini ; l'une parlait du « gouvernement de la république, » l'autre du président ; l'affirmation était plus dogmatique avec M. Laboulaye, elle est plus conditionnelle avec M. Wallon. Mais ce sont des nuances que les délicats de la politique apercevront seuls : le peuple n'a pas cette subtilité ; fait ou droit, doctrine ou chose, il reconnaît dans la république de M. Wallon et de M. Laboulaye le même nom de gouvernement : c'est la république ! Nous le savons bien aussi : M. Wallon, que *le Correspondant* s'honore de compter parmi ses collaborateurs les plus anciens et les plus éminents, a comme adouci sa loi, en disant : « Messieurs, je ne proclame rien, je

prends ce qui est. J'appelle les choses par leur nom, et je veux faire que ce gouvernement qui est, dure tant qu'on ne trouvera pas mieux à faire... Si la république ne convient pas à la France, le plus sûr moyen d'en finir avec elle, c'est de la faire... Il faut sortir du provisoire. Si la monarchie est possible, proposez-la. Si, au contraire, elle ne paraît pas possible, je ne dis pas : proclamez la république ! Mais je vous dis : constituez le gouvernement qui se trouve maintenant établi. » Nous savons bien, enfin, que la république de M. Wallon, telle qu'elle sera constituée d'après les lois votées en seconde lecture, offrirait aux conservateurs des moyens de défense exceptionnels dans les annales de nos républiques françaises. Mais encore comment M. Wallon est-il devenu sans le vouloir le Siéyès de cette constitution ? Par quel enchantement a-t-il obtenu cette voix de majorité qui a été décisive, lui qui, le 23 juillet, ne ralliait à lui qu'une trentaine de députés? Comment tant d'objections ont-elles été renversées, tant de scrupules oubliés, tant d'horreur vaincue ? Comment un homme isolé, fût-il même un des plus savants professeurs de la Sorbonne, a-t-il pu rendre vain ce long et studieux travail de lois, auquel les Trente avaient consacré plus d'une année ? En un mot, comment la volonté de l'Assemblée a-t-elle glissé du septennat personnel au septennat impersonnel et de là à la république ? Quatre causes sur lesquelles il est inutile d'insister pour qui se rappelle cette histoire des seize derniers mois, où se détachent sous nos regards attristés les dates du 27 octobre 1873, du 16 mai 1874 et du 6 janvier 1875. Ces quatre causes sont le morcellement de la majorité, la nécessité de faire quelque chose, la vue de la dissolution, et la menace que l'Empire recelait dans ce provisoire où son audace grandissait de jour en jour.

Oui, il est bien inutile de dire, en ce moment de regrets, de discordes et de périls, quelle série de fautes et de fatalités a mené l'Assemblée à cette nécessité ou de se dissoudre, ou de laisser relever l'empire, ou d'organiser un gouvernement quelconque en dehors de la monarchie. Nous nous en remettons à Dieu et à l'avenir du soin de distinguer les responsabilités. Ceux qui ont vu la droite modérée et le centre droit luttant avec tant de courage en l'honneur du septennat, ne leur imputeront pas le mal de cette situation. Ce mal, il serait étrange qu'ils en fussent accusés : il faudrait, pour cela, oublier les torts aveugles et les folles témérités de la politique qu'ils ont essayé d'éclairer et de ramener au sentiment du possible, à la perception de la réalité. Nous voulons dire la politique qui, le 16 mai, a préparé le 30 janvier ; celle qui a détruit la majorité conservatrice ; qui a tenté d'annuler la loi du

20 novembre ; qui, ne pouvant faire la monarchie, ne voulant pas faire l'empire et craignant de faire la république, a empêché d'organiser le septennat ; qui a refusé le Sénat ; qui a contesté le droit de dissolution, et qui s'est abstenue quand les conservateurs pouvaient, avec un seul appoint de quatorze suffrages, déférer ce droit au maréchal, sans partage et monarchiquement. Funeste politique qui, en voulant resserrer la volonté de la France dans les dilemmes de l'impossible et du néant, l'a fatiguée et fait tourner en sens contraire ! Funeste politique de nihilisme qu'il fallait laisser à ces seuls partisans de l'empire qui ont besoin du chaos pour y retrouver la couronne tombée à Sedan, et qui spéculent sur les faveurs de l'anarchie, comme si la patrie et la société ne devaient compter pour rien dans les calculs de leur ambition !

Quoi qu'il en soit, voici la république de M. Wallon provisoirement acceptée. Ses garanties, celle qu'elle place dans le Sénat, dans les droits de dissolution et de révision, la rendent-elle tolérable, en attendant un meilleur avenir ?

Tout a été dit sur le Sénat. Et quand on n'aurait pas prouvé aux conservateurs qu'il est surtout un pouvoir monarchique; qu'il assure, par son arbitrage, une médiation utile entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif; qu'il est un contrepoids surtout nécessaire dans les rapides et violentes agitations d'une grande démocratie; il suffirait encore, pour le rendre désirable, de ces enseignements de l'histoire qui nous montrent toute Assemblée unique devenant despotique dans l'orgueil et par l'abus de sa souveraineté. Le Sénat sert à la liberté, et s'il ne prévient pas les révolutions, du moins contribue-t-il à l'ordre, dont il est comme une représentation solennelle. C'est là une opinion générale et juste. L'Assemblée en accepte le principe. Mais comment constituera-t-elle le Sénat? La question est importante entre toutes. Le Sénat doit être, en effet, dans la constitution Wallon, la base même de l'État. C'est le Sénat qui autorise la dissolution de la Chambre des députés; sans le Sénat, aucune révision de la Constitution n'est possible. Qu'il y ait déjà des anomalies dans le fonctionnement et le rôle constitutionnels de ce Sénat, on ne peut le nier. Et n'avons-nous pas d'autres étrangetés à craindre? Le besoin de composer une majorité ne rendra-t-il pas complaisant à des systèmes faits pour changer la vraie nature du Sénat? Peut-être. Mais quelques combinaisons qu'on adopte, soit qu'on ait recours au suffrage des conseils généraux, soit qu'on forme dans chaque département un collége spécial d'électeurs, il y a deux conditions que les conservateurs ne peuvent subir. D'abord il faut que le prési-

dent, qui, à certaines heures graves de la fortune publique, aura à consulter le Sénat, ait sur lui une influence propre : on lui attribuera donc un certain nombre de choix; le priver de ce droit serait, pour ainsi dire, le priver d'une part de gouvernement. Ensuite, ce Sénat, que Benjamin Constant considérait comme un pouvoir nécessaire à l'équilibre de l'État et qu'il appelait « pouvoir représentatif de la durée, » doit être aujourd'hui le pouvoir représentatif de tous les grands intérêts sociaux : il lui faut une autre origine que celle de la Chambre des députés, où entrent plutôt toutes les forces qui font le mouvement et le changement; et cette origine ne peut être celle du suffrage universel, comme le demandent des républicains que n'instruit pas, ce semble, l'exemple même de la Suisse et des États-Unis dont le Sénat est élu, non par le peuple, mais par les assemblées des cantons ou des Etats.

Le droit de dissolution que la constitution nouvelle partage entre le président et le Sénat est partout l'attribut exclusif du chef de l'État. Malgré l'autorité de M. Dufaure et de M. de Broglie; malgré le nom même du maréchal de Mac-Mahon qui, dans un de ses messages, a demandé, pour exercer ce droit avec lui, « le concours d'une assemblée modératrice, » ceux qui voulaient assimiler le plus possible la république à la monarchie constitutionnelle, avec ceux qui mesuraient bien toutes les difficultés et les périls d'un tel partage, s'accordaient pour conférer au maréchal de Mac-Mahon seul le droit de dissoudre la Chambre des députés. A notre avis, ils avaient raison. Ce n'est pas trop que le pouvoir d'un tel droit tout entier aux mains du chef de l'État, pour qu'il ait devant des assemblées une force et une autorité suffisantes; et, puisque le droit de dissolution n'a d'autre fin que d'évoquer l'arbitrage de la nation en la faisant juge entre l'Assemblée et le gouvernement, il est bien juste que le gouvernement ait à lui seul cette initiative et cette faculté : lui seul peut apprécier la nécessité et choisir l'heure : une assemblée qui délibère comme le sénat n'est point apte, comme le pouvoir qui exécute, à comprendre cette nécessité et à indiquer cette heure; par cela seul qu'elle est elle-même une assemblée et qu'elle sera peut-être animée des mêmes passions que la chambre des députés, elle peut empêcher l'acte de dissolution de se produire au moment voulu, elle peut le suspendre, elle peut même stériliser ce droit du chef de l'État. De deux choses l'une : ou, en appelant la nation à se prononcer, le chef de l'État fait un acte nécessaire et opportun, et la nation répond avec faveur à son appel; ou il se trompe, et la nation se range du côté des députés. Dans le premier cas, le concours du sénat devient inutile; dans le second, il est inu-

tile et dangereux ; dans l'un et dans l'autre, quel profit cette assistance rapporte-t-elle au chef de l'État ?

M. de Meaux, dans un discours plein de haute raison et dont la convaincante éloquence était digne de persuader une Assemblée qui eût été préoccupée seulement de la vérité politique, a nettement indiqué les inconvénients majeurs de cet article 3. Il a très-bien montré la bizarrerie des rapports qu'on établit entre le président et les assemblées : « C'est, a-t-il dit, un président élu et rééligible ayant le droit de dissoudre le corps qui l'a élu, le corps qui est appelé à le réélire ou à l'écarter du pouvoir... C'est le privilége d'un homme de parti, d'un candidat cherchant à éliminer ou à acquérir des électeurs... » Que de périls encore ! Que de difficultés ! On ne sait pas aujourd'hui par quel procédé d'élection le Sénat sera choisi. Eh bien, s'il tient du suffrage universel son mandat, comment aura-t-il qualité pour demander la dissolution d'une Chambre que le suffrage universel aurait également formée ? Si le Sénat émet l'avis qu'il faut dissoudre la Chambre des députés et que la nation rende un verdict contraire, le Sénat se trouve atteint avec le Président : il ne reste plus dans l'Etat une seule force qui soit encore intacte devant les députés et le pays. On veut que le Sénat puisse servir d'arbitre entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif : or, s'il n'est pas en dehors de leurs conflits, comment pourra-t-il s'acquitter de cet arbitrage avec l'autorité nécessaire ? Il se peut d'ailleurs que le Sénat ait avec le Président des dissentiments et qu'ils se heurtent dans une opposition réciproque : dès lors, comment le Président aurait-il recours à lui contre l'autre Chambre ? Si, d'ailleurs, le Sénat refuse « l'avis conforme » que le Président lui demande, non-seulement celui-ci est désarmé, mais il est humilié et condamné, sans pouvoir en appeler légalement à la nation. Si le Sénat lui donne, au contraire, « cet avis conforme », à une faible majorité, à la majorité d'une voix, que vaudra ce secours, quelle en sera l'utilité devant le pays ? Enfin, a-t-on songé aux autres embarras ? Quel sera, par exemple, le genre de débat auquel le Président invitera le Sénat, en le priant d'aviser sur une dissolution ? Sera-ce sur les lois, sur les votes, sur les personnes ? Ce débat pourra-t-il être salutaire ? Sera-t-il convenable ? Comment discuter en public une question pareille ? Et calcule-t-on les délais qui, dans ces consultations solennelles, peuvent retarder une mesure qui, presque toujours, doit être prompte et comme instantanée, selon l'usage qu'en Angleterre le parti libéral en faisait lui-même, l'an dernier ?

Pour nous, nous ne disputerons pas avec M. Bertauld, quand il

dit que le droi de dissolution est « absolument, radicalement incompatible avec le principe républicain. » S'il en est ainsi, comme plusieurs le croient, la république a dans son principe un désavantage de plus, qui la rend, sur un point de plus, inférieure à la monarchie constitutionnelle. Nous n'avons pas non plus pour les républiques cette tendre sollicitude qui a fait dire que le droit de dissolution, attribué à leur présidence, leur devenait fatal. L'exemple que M. de Lorgeril a emprunté à la présidence de Richard Cromwell, plaide, en réalité, contre sa thèse. Car si l'Angleterre a répondu à Richard Cromwell autrement qu'il ne l'espérait, si elle s'est changée de république en monarchie, pourquoi? Est-ce le droit de dissolution qui lui a donné le violent désir de ce changement? Non, ce droit n'a fourni à l'Angleterre que l'occasion légale et le moyen. Elle était lasse du régime républicain; le génie d'Olivier Cromwell n'était plus là pour contenir cette lassitude : voilà tout. Le droit de dissolution a peu profité à Richard Cromwell ; mais il a profité à la nation. M. de Lorgeril ne s'en plaindrait certainement pas pour la France, dans une circonstance semblable.

Si nous regrettons que le droit de dissolution ait été partagé entre le Sénat et le président, nous ne pouvons qu'approuver la loi qui règlera le droit de révision. Ce droit était indispensable : on sait qu'en 1851, si l'Assemblée refusa la révision, un coup d'État la fit; on a eu raison de ne pas l'oublier. Ce droit est naturel dans une république, puisque la république a pour principe la souveraineté populaire, et qu'interdire à cette souveraineté la liberté de ses volontés et de ses variations, prétendre la limiter et l'enchaîner, c'est la méconnaître et la nier. Quant aux conservateurs, le principe d'un tel droit leur importait plus encore que les formalités auxquelles on peut le soumettre : car, quand il est légalement permis à une nation de changer sa constitution, et qu'elle en a le besoin, elle sait toujours bien se créer une Assemblée à son image, elle sait bien se faire une majorité irrésistible. Mais il faut reconnaître que, cette fois, on n'a pas embarrassé le droit de révision dans les liens d'une inextricable procédure : on n'exige que la majorité absolue des voix. On ne restreint pas non plus l'objet du droit : la révision pourra se faire « en tout ou en partie ; » elle sera loisible en tout temps après la fin du septennat, après le 20 novembre 1880 ; et, selon le commentaire de M. Paris, « la forme même du gouvernement pourra être mise en discussion : » une voix de majorité pourra donc défaire la république qu'une voix de majorité aura faite, et refaire à sa place la monarchie. Voilà une république

« bien révisable ! » Les professeurs de républicanisme qui s'indignaient naguère à l'idée d'un droit de révision ; ceux qui protestaient à l'avance, en s'écriant qu'une république révisable serait toujours une république provisoire, toujours discutable et toujours discutée, ceux-là ont cédé. Au reste, les opinions des républicains ne s'accordent point sur ce droit : si, en 1851, le général Cavaignac appelait la révision « le suicide de la république ; » s'il disait du haut de la tribune « que tout gouvernement qui permettra qu'on discute son principe, est un gouvernement perdu, » Michel de Bourges répondait aussitôt avec l'accent de la foi comme de l'espérance : « Moins la république ! » Michel de Bourges, ce jour-là, était un logicien plus fidèle à son principe que le général Cavaignac. A raisonner rigoureusement, les républicains de notre Assemblée, quelques réserves que fasse M. Gambetta, ne pouvaient, sans démentir leur doctrine de la souveraineté populaire, avoir une république sans droit de révision. Nous comprenons bien leurs plaintes et leurs craintes. Oui, ce droit accuse la république de son instabilité naturelle, et ne permet guère qu'on vante beaucoup la force de sa durée. Ce droit, c'est la faculté de la supprimer légalement ; c'est la révolution pacifique qu'on autorise contre elle ; c'est l'ouverture laissée aux ambitions des partis, c'est la permission accordée à leurs vœux de se réaliser et à leurs espérances de conjurer. Quel État que celui qui se promet l'éternité, qui veut s'appeler définitif, et qui commence par reconnaître à ses sujets le droit de le remplacer, sauf à bien armer d'abord contre lui l'opinion publique ! Oui, nous l'avouons, quel État ! Mais c'est la république...

En fait, la nouvelle constitution ressemble, plus que le trouble des esprits ne l'a d'abord laissé voir, aux constitutions dont M. de Broglie et M. de Ventavon avaient formé les plans pour le septennat : la gauche y a mis un mot et la droite ses idées. A bien considérer la réalité, il ne nous semble pas qu'un si grand changement soit survenu dans la situation, que les conservateurs doivent perdre courage et se couvrir de deuil. La république que M. Wallon organise et ne proclame pas, pourra peut-être paraître moins provisoire ; mais elle reste telle, en devenant révisable. République indéfinie ou septennat prolongé, elle a son nom inscrit dans les lois, un nom déjà peint sur nos murs et buriné sur nos monnaies ; mais ces mêmes lois atténuent au moins la chose. Cette constitution, en effet, donne aux conservateurs des garanties qu'ils réclamaient et que jusqu'ici le droit traditionnel de nos républiques leur avait toujours refusées : le Sénat, le droit de dissolution et la liberté complète de la révision. Elle soustrait la présidence

au suffrage universel ; elle en augmente la durée au delà du terme connu dans aucune république, et cette durée, elle la règle sur le septennat même; elle rend la présidence rééligible, contrairement à la constitution de 1848, et ainsi elle peut proroger le septennat, si en 1880 une révision ne substitue pas la monarchie à la république. Donc, pendant six ans, le septennat durera, sous le titre républicain qu'il porte aujourd'hui et qui ne lui est pas nouveau; mais il durera avec trois garanties de plus. Pourquoi donc les conservateurs se laisseraient-ils paralyser par le regret ou l'effroi? Si, sans aggraver les funestes conditions où se trouvait hier dans l'Assemblée la noble et malheureuse espérance de la monarchie, cette constitution permet au moins de résister au péril qui pressait le plus l'Assemblée, celui de la dissolution, et au péril qui vient assaillir le plus hardiment l'honneur et la fortune de la France, celui de l'Empire; si elle offre un moyen de gagner du temps; si elle nous fait trouver des forces en conciliant contre la démagogie et le césarisme tous ceux qui ont peur des aventures où iraient se détruire l'ordre et se souiller la pudeur nationale; si elle a ces avantages parmi ses défauts et ses dangers, non, les conservateurs n'auront pas tant à gémir que certains désespoirs vraiment hâtifs ne les y invitaient, le soir du 30 janvier.

Qu'on regarde de près les menaces du présent : en six mois, elles ont changé. Il y a six mois, dans le gouffre de la dissolution, l'Assemblée rencontrait, au commencement de sa chute, la démagogie. Est-il bien sûr qu'aujourd'hui elle n'y rencontrât pas d'abord l'Empire? Ou, si elle allait se déchirer d'abord dans le radicalisme, est-il sûr que, presque immédiatement, elle ne roulât à ce despotisme qu'un César de dix-huit ans lui dit le salut? Pour tout observateur attentif, la distance du radicalisme à l'Empire a diminué dans les profondeurs de l'abîme où la France sera précipitée, si l'Assemblée ne l'arrête par une barrière quelconque, quelque faible que cette barrière puisse paraître. Nous ne sommes pas les seuls à l'apercevoir : les radicaux eux-mêmes le savent. Les manifestations du parti bonapartiste, son travail et sa propagande, ses menées souterraines, ses luttes et ses victoires électorales, ses drapeaux relevés en plein soleil, son gouvernement occulte, tout cela avertit les radicaux comme les républicains et les monarchistes. On n'ignore pas que, dans les votes de l'Assemblée, cette haine et la terreur de l'Empire ont agi, à gauche, sur plus d'une volonté. Mais on sait aussi que ces votes, en définissant un gouvernement, ont consterné les bonapartistes, dans l'Assemblée et le pays; et les défaites qu'ils ont subies avec MM. de Padoue et de Feltre dans les élections d'avant-

hier, augmentent encore ce désespoir. Double enseignement que les conservateurs, dans l'intérêt de la France et même de la monarchie, devront avoir présent à l'esprit, lorsqu'à la troisième délibération des lois constitutionnelles, ils entendront certaines voix, agréables surtout à M. Rouher, leur crier : « Tout ou rien ! Plutôt l'abîme qu'un sol tremblant ! »

En 1851, M. de Falloux disait à l'Assemblée avec une pathétique éloquence : « La peur crie au *spectre rouge !* elle réclame les douceurs et les splendeurs du Bas-Empire. Eh bien ! le spectre rouge, il existe, et je vais vous dire ce que j'en pense. Il existe, il marche ; il marche malgré l'état de siége, il marche malgré une administration habile et bien intentionnée. Oui, et je m'enquiers souvent de sa marche ; mais quand je veux en avoir des nouvelles, ce n'est pas de ce côté (le côté gauche) que je regarde, c'est de celui-ci que je regarde (le côté droit). Tant valent nos divisions, tant valent ses chances ; il n'en a pas d'autres. Tant valent les parts que nous faisons à nos vieux ressentiments, à nos récriminations, à nos amertumes personnelles, tant vaut tout cela, tant vaut son avenir... C'est nous qui le faisons ; c'est de ce côté qu'il faut regarder quand on veut voir ce qui se passe ici. Et quand ici nous arriverons, sous la pression, sous le mandat du pays, à nous regarder tous les uns les autres, et à voir si nous voulons obéir ou à nos pensées personnelles ou à notre patriotisme, ce jour-là, ce sera le patriotisme qui l'aura emporté ; quand nos mains et nos cœurs se seront confondus, ce jour-là, nous nous retournerons vers le spectre rouge : il aura disparu ! » Cette grande adjuration, ah ! elle semble d'hier, bien que, depuis le jour où elle retentissait sur les lèvres de M. de Falloux, vingt-trois ans aient passé sur la France, passant avec les souffles destructeurs qui ont abattu la liberté d'abord, puis la gloire de notre patrie. Aujourd'hui, il y a encore un spectre rouge ; mais d'un pas maintenant égal au sien et demain plus rapide, avec un geste plus impérieux, avec des menaces plus sûres d'elles-mêmes, s'avance un autre spectre : il s'est levé hier, honteux et hardi à la fois, parmi les débris d'une grande armée, sur le champ de bataille de Sedan ; il porte le linceul de l'Alsace-Lorraine : il s'appele l'Empire. Écartez-le ! Écartez-le tous ensemble, Français de tous les partis, patriotes et libéraux qui venez de la monarchie ou qui allez à la république !

Oui, sous la république du 30 janvier 1875, comme sous le septennat du 20 novembre 1873, la politique a ses mêmes lois, le possible et le nécessaire ; le devoir a ses mêmes fins, la préservation de la société et de la patrie : il n'y a pas de regret, même le plus pro-

fondément douloureux, qui puisse prévaloir dans la conscience des conservateurs contre ces lois et contre ces devoirs. Si l'avenir est obscur, le présent est clair. La France se trouve, en effet, dans une alternative qu'on ne peut trop virilement indiquer à l'Assemblée. Ou l'Assemblée votera les lois constitutionnelles, ou elle se dispersera dans le chaos, et elle y jettera avec le septennat les destinées de la monarchie et celles de la république en même temps : le moment où la république et la monarchie auront péri l'une et l'autre, celle-ci avec ses espérances d'aujourd'hui, celle-là avec ses espérances de demain, ce moment sera plus ou moins vite arrivé ; il arrivera. L'alternative, nous ne sommes plus libres hélas ! de l'offrir à notre pays, nous autres conservateurs, telle que les préférences de notre raison et le choix de nos cœurs l'eussent voulu ; elle a ses termes obligatoires : que nos amis l'accordent ou la refusent, c'est demain, sinon aujourd'hui même, c'est la république ; mais ce sera la république organisée ou la république désordonnée. Nous nous trompons : ce sera la république tempérée par la courageuse sagesse des monarchistes, la république gouvernée par les conservateurs, la république toujours révisable, ou ce sera l'Empire !

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les odeurs de Berlin, par M. Léouzon Le Duc. — 1 vol. in-18. Librairie Sartorius.

Nous ne sommes pas des saints assurément et nos mœurs laissent à désirer ; mais on se convaincra en lisant le livre de M. Léouzon Le Duc que s'il appartenait à quelqu'un de nous jeter, à ce propos, la première pierre, ce ne serait certes pas aux Allemands. Ce livre contient sur la moralité dans les villes allemandes et notamment à Berlin, des révélations qui permettront de juger du degré d'effronterie qu'il a fallu aux gazetiers à gage de M. de Bismarck pour déclamer, comme ils l'ont fait au commencement de la guerre, contre la corruption de Paris et pour rééditer à l'adresse de cette ville les aménités prodiguées à Rome par leurs aïeux les protestants du seizième siècle. Les voyageurs qui, antérieurement à 1870, avaient fait quelque séjour dans la capitale de la Prusse et dans les autres *résidences* princières de l'Allemagne, savaient à quoi s'en tenir sur la haute réputation qui leur était faite. Mais ce qu'ils auraient pu en dire eût paru suspect. Ici ce sont les Allemands et les Berlinois en particulier, qui viennent déposer contre eux-mêmes. Les renseignements que nous fournit M. Léouzon le Duc sont en effet de source allemande et officielle, qui plus est. Le premier et le principal des documents dont il nous donne la traduction est un appel ému fait au gouvernement contre la démoralisat on publique à Berlin, en 1869, à la veille de la guerre, par le *Comité central pour la mission intérieure de l'Église évangélique allemande.* Or cet appel, sous la forme solennelle d'une pétition adressée au Reichstag, est un cri d'alarme et de détresse poussé, non par quelques pieux et naïfs ministres du saint Évangile, trop sensibles au scandale, quelques moralistes chagrins, quelques cagots cherchant à se recommander par une réputation d'austérité : non, le comité dont il s'agit compte dans son sein, ainsi que le témoignent leurs signatures, et au nombre de plus de quinze mille, des professeurs d'universités et de lycées, des surintendants généraux, des membres du clergé, des hauts fonctionnaires de l'État et des communes, des magistrats, des écrivains, des médecins, des officiers généraux, des négociants, etc., tous en position d'être bien informés. Et ce cri éclate dès le début en ces termes : « Tous les amis de la patrie constatent avec douleur et inquiétude que l'immoralité gagne chaque jour du terrain en Allemagne, par suite d'un malaise indéfinissable et de maladies devenues chroniques qui, en viciant le tempérament du pays, ont jeté fatalement depuis dix ans la perturbation dans le corps social et menacent aujourd'hui le précieux héritage du peuple allemand : la sainteté de la famille... » Les détails dans lesquels entrent les pétitionnaires, détails précis, authentiques, confirmés par les autorités et par la police, ne confirment que trop leur inquiétude ; car, de leur aveu même, ils attestent « une complicité « qui souille tous les degrés et infecte « toutes les régions de la vie nationale. »

M. Léouzon a donné cette pétition tout entière, ainsi que les pièces à l'appui, nonobstant la difficulté qu'elle offrait à la traduction par suite des audaces que peut se permettre la langue allemande et de l'honnêteté que garde encore heureusement la nôtre. C'est dire que ce livre n'est pas fait pour être lu par tout le monde. En revanche, et grâce aux notes et renseignements complémentaires du traducteur, il sera pour les esprits mûrs et sérieux, pour les moralistes et les politiques, d'un curieux et immense intérêt.

Revue illustrée des lettres, sciences, arts industries dans les deux mondes. — Publication hebdomadaire, 25, rue Monsieur-le-Prince.

Ce nouveau journal pittoresque se distingue tout d'abord de tous ceux qui l'ont précédé par son élégance typographique ; papiers, caractères et vignettes y ont une

incontestable supériorité. Ses frises et ses têtes de chapitres sont d'un goût charmant. Quant aux planches — on peut en vérité donner ce nom à ses grandes gravures sur bois — elles rivalisent avec la chalcographie, surtout dans la manière noire. La *Revue illustrée* a déjà donné en ce genre plusieurs reproductions de tableaux d'une exécution ravissante, parmi lesquelles nous signalerons : *le Moine imagier, le Joueur d'orgue* et *le Pick-pocket*. Il faut regretter seulement que les exigeances de la typographie aient quelquefois assez mal placé ces morceaux dans le texte. Le texte, à son tour, se fait remarquer par une diction soignée, des idées généralement saines et une absence, assez rare aujourd'hui, d'hostilité à l'endroit des idées religieuses. Nous aimerions toutefois y trouver des affirmations plus nettes et une attitude moins timide en face de certaines audaces de la science. Nous voudrions aussi ne pas lui voir faire autant de sacrifices au goût du public pour ces nouvelles, ces romans, ces récits fictifs de tous genres qui sont un des mauvais signes intellectuels de ces temps et dont le tort, même quand ils n'en ont pas de plus grands, est d'arracher pour de trop longues heures l'esprit à la contemplation de la réalité et de le nourrir de rêves énervants.

Le droit des catholiques à se défendre, ou la guerre selon les mœurs chrétiennes, par le chanoine Torres-Assensio. — In-8°, librairie Adrien Leclère.

Les symptômes inquiétants pour les chrétiens, pour les catholiques surtout, se multiplient dans le monde. On abuse déjà contre nous de la douceur et de la résignation que nous prêche l'Évangile. Mais si Jésus-Christ a dit que lorsqu'on nous donne un soufflet sur la joue droite, il faut tendre la gauche, il a dit aussi, parlant de certains cas extrêmes : « Que celui qui n'a pas d'épée vende sa robe pour en acheter une. » Certes, la loi chrétienne n'enseigne point la révolte, mais elle ne commande pas non plus une avilissante et coupable subjection à la force brutale ; selon les circonstances elle ordonne de se soumettre ou de résister. Eclairer les consciences sur ces questions de la résistance ou de la soumission aux puissances injustes, tirer de l'oubli le droit chrétien de la guerre et déterminer le rôle qu'il conviendrait aux catholiques de tenir dans certains cas donnés, n'est donc pas malheureusement un travail sans opportunité. Aussi l'opuscule que nous annonçons ne passera pas inaperçu, croyons-nous, et ne sera pas sans effet sur l'esprit de ceux qui le liront. L'auteur y expose, d'après les Pères de l'Eglise et les théologiens les plus autorisés, le droit qu'ont les catholiques de se défendre et détermine les conditions dans lesquelles ce droit peut et doit légitimement s'exercer. Le sommaire des chapitres dont l'ouvrage se compose, suffira du reste à donner une idée de sa doctrine : I. Origine et notions de la guerre. — II. Peut-il y avoir des guerres justes ? — III. Conditions de la guerre juste. — IV. Causes justes d'une guerre. — V. Le Martyre dans la guerre juste. — VI. La Loi et la Tyrannie. — VII. Les Gouvernements illégitimes. — VIII. Le Droit d'insurrection. — IX. Le Devoir des soldats. — X. Le Rôle du Clergé pendant une guerre. — XI. Les Neutres. — XII. Des moyens licites dans la guerre. — XIII. Le présent et l'avenir « l'Internationale. »

Le La Fontaine en action, par M. Hygin-Furcy. — 1 vol. in-12, Paris, Belhatte, libraire-éditeur, rue de l'Abbaye.

On a fait sur La Fontaine des commentaires de toutes sortes, historiques, littéraires, philosophiques etc., mais dont aucun n'est à l'adresse des enfants. Tout différent est celui de M. Hygin-Furcy. C'est pour ceux qui apprennent les fables du bonhomme que l'auteur l'a écrit, et il a pour but d'en faire bien saisir la morale. C'est pourquoi M. Hygin a rapproché de chaque fiction une réalité analogue, légende, anecdote, trait d'histoire ou de biographie, apprenant ainsi aux jeunes lecteurs du vieux fabuliste à voir des hommes derrière ses animaux et des passions humaines dans les instincts et les appétits de ses bêtes. Cela est bien fait sans doute pour aiguiser l'esprit, mais pas assez peut-être pour le former. La morale du « bonhomme » est toujours sagace et maligne, mais elle n'est pas toujours haute et généreuse. Ce n'était pas assez de la traduire en action, il aurait fallu parfois la rectifier. C'est ce qu'a trop rarement fait l'auteur. A cela près, son volume est un recueil qui se lira avec agrément et non sans utilité.

Pour les articles non signés : LEROUX.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

INDUSTRIE, LIBRAIRIE, BEAUX-ARTS
Bulletin de Commerce du Correspondant, paraissant le 10 et le 25 de chaque mois.

LIBRAIRIE GUILLAUMIN ET Cie, RUE RICHELIEU, 14, PARIS

JOURNAL DES ÉCONOMISTES

REVUE MENSUELLE

DE LA SCIENCE ÉCONOMIQUE ET DE LA STATISTIQUE

FONDÉE EN 1841

Le *Journal des Économistes, Revue de la science économique et de la statistique,* sous la direction de M. Joseph Garnier, membre de l'Institut, avec la collaboration des Économistes contemporains de tous les pays, commence sa 34e année. Ce recueil ne se propose pas le même but que diverses feuilles hebdomadaires puînées portant les noms de *the Economist, de Economist, l'Economista, das Economist, l'Économiste français, l'Economiste vinicole,* etc., qui ont un cadre différent et sont consacrées en partie aux nouvelles commerciales et financières courantes. C'est une revue mensuelle exclusivement scientifique contenant des travaux étudiés sur les questions économiques et sociales, des notices statistiques, des articles de revues étrangères, les discussions de la Société d'économie domestique de Paris, les principales lectures de l'Académie des sciences morales et politiques, les comptes rendus des Congrès, les documents d'ensemble, des articles et un bulletin bibliographiques, etc.

Cette revue paraît en 12 livraisons mensuelles; 36 fr. pour toute la France; pour l'étranger, le port en sus.

SOMMAIRE DES TROIS DERNIERS NUMÉROS DE 1874.

Octobre 1874. *La part de l'intempérance dans la misère,* par M. H. Baudrillart, membre de l'Institut. — *La Population de la terre en 1873 et sa superficie,* d'après les recherches de MM. Behm et Wagner, par M. Ch. Boissay. — *Histoire des institutions de crédit en France, depuis 1796* (suite), par M. A. Courtois. — *Revue des principales publications économiques de l'étranger,* par M. Maurice Block. — *Le Congrès de l'association pour l'avancement des sciences, à Lille,* par M. J. Lefort. — *Les Finances turques et la Banque impériale ottomane,* par M. G. de Molinari. — *Correspondance.* — *Les Congrès de Genève:* l'Institut de droit international; l'association pour la Confédération du droit des gens; la Ligue de la paix et de la liberté, par Henri Bellaire. — *La Justice criminelle et les impôts indirects,* par M. Achille Mercier. — *Discussion à la Société d'économie politique; réunion du 5 octobre 1874* : le socialisme, le suffrage universel et l'intervention de l'Etat. — *Bibliographie.* — *Chronique économique,* par M. Joseph Garnier, membre de l'Institut, rédacteur en chef.

Novembre 1874. *De la circulation fiduciaire et des banques en Russie,* par M. N. Bunge, recteur et professeur à l'Université impériale de Saint-Wladimir. — *L'Emigration des laboureurs anglais et la situation du travail en Amérique,* M. Henri Rosambeau. — *Le Congrès viticole de Montpellier; les maladies de la vigne et la Maladie des vignerons dans le midi de la France,* par M. Ad. Blaise (des Vosges). — *Le septième Congrès de l'Internationale,* par M. Charles-M. Limousin. — *Du Percement de l'Isthme américain;* historique des diverses tentatives, etc., par madame Clémence Royer. — *Statistique des condamnations à mort et des exécutions de 1805 à 1873,* par M. E. Lamé Fleury. — *Rapport sur le payement de l'indemnité de guerre et sur les opérations de change qui en ont été la conséquence,* par M. Léon Say, rapporteur de la commission des finances. — *Mouvement de la population de Paris,* par M. A. Husson, membre de l'Institut. — *Société d'économie politique* : Réunion du 5 novembre 1874. — *Correspondance :* Le suffrage universel et le socialisme; Lettre de M. de Lavergne. — *Bibliographie.* — *Chronique économique.* — *Bibliographie économique.*

Décembre 1874. *Résultats économiques du payement de la contribution de guerre en Allemagne et en France,* M. L. Wolowski, membre de l'Institut, député de la Seine. — *La Liquidation de la ville de Paris,* par M. Paul Boiteau. — *Histoire des Institutions de crédit en France depuis 1796,* par M. A. Courtois. — *La Situation économique et financière de la Russie,* par M. Francisque Ducros. — *Le Congrès de l'Association anglaise pour l'avancement des sciences sociales,* tenu à Glascow, par M. Charles-M. Limousin. — *La Commission de Constantinople et le nouveau tonnage officiel pour le canal de Suez,* par M. J.-M. Merchant. — *Société d'économie politique.* (Réunion du 5 décembre 1874.) — *Communications :* Mort de mademoiselle Daubié; Lettre de M. Ferrara, relative à la discussion de l'intervention de l'Etat entre les économistes italiens. — *Discussion :* Le Salaire est-il le juste prix du travail? Le Système de la participation. — *Tableau du cours de change de Paris à Londres,* de juin 1871 à septembre 1875. — *Bibliographie.* — *Chronique économique.*

SOMMAIRE DU NUMÉRO DE JANVIER 1875.

Préface de la trente-quatrième année. — *Les Agitations des ouvriers en Allemagne,* par M. Louis Reybaud, membre de l'Institut. — *Des moyens pour un Etat de refaire ses finances.* — *La Liberté du travail,* par M. Michel Chevalier, membre de l'Institut. — *Du mouvement commercial entre la France et l'Angleterre* (1869-1873), d'après les documents anglais, par M. A. Chérot. — *Le 18e Congrès de l'Association anglaise pour l'avancement des sciences sociales,* tenu à Glascow, du 30 septembre au 7 octobre 1874 (suite et fin), par M. Charles-M. Limousin. — *Revue des principales publications économiques de l'étranger,* par M. Maurice Block. — *Du Percement de l'isthme Américain.* Historique et diverses tentatives; nouveau projet, par madame Clémence Royer. — *Académie des sciences morales et politiques :* Séance publique annuelle. Prix distribués. Questions au concours. — *Situation financière de la France :* Rapport de M. Mathieu-Bodet, ministre des finances, sur les exercices 1873 à 1876. — *Discussion à la Société d'économie politique.* Réunion du 5 janvier 1875 : La Liberté d'enseignement, par MM. Alglave, Pascal Duprat, F. Passy, Joseph Garnier, Lavollée. — *Bibliographie.* — *Nécrologie : Mademoiselle Julie-Victoire Daubié,* par M. E. Levasseur, membre de l'Institut. — *Chronique économique.*

LE CORRESPONDANT, 10 FÉVRIER 1875.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

COLLECTION
D'ÉDITIONS SAVANTES
DES PRINCIPAUX CLASSIQUES GRECS ET LATINS
TEXTES

PUBLIÉS D'APRÈS LES TRAVAUX LES PLUS RÉCENTS DE LA PHILOLOGIE

AVEC DES COMMENTAIRES CRITIQUES ET EXPLICATIFS

DES INTRODUCTIONS ET DES NOTICES

Format grand in-8.

MISE EN VENTE DU TOME PREMIER

DES OEUVRES
DE
TACITE

REVU ET PUBLIÉ

D'APRÈS LES TRAVAUX LES PLUS RÉCENTS AVEC UN COMMENTAIRE CRITIQUE, PHILOLOGIQUE ET EXPLICATIF UNE INTRODUCTION, DES ARGUMENTS ET DES TABLES ANALYTIQUES

PAR ÉMILE JACOB

Ancien élève de l'École normale, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis.

Un vol. grand in-8, broché, 7 fr. 50. (*Annales*, livre I à VI.)

Les œuvres de Tacite seront publiées en 4 volumes divisés de la manière suivante : *Annales*, livres I-VI. 1 vol. — *Annales*, livres XI-XVI. 1 vol. *Histoires*. 1 vol. — *Vie d'Agricola, Mœurs des Germains, Dialogues des orateurs*. 1 vol.

EN VENTE

CORNÉLIUS NÉPOS, publié par M. Monginot, professeur au lycée Fontanes. 1 vol. — Prix. 6 fr.

VIRGILE : Bucoliques et Géorgiques publiées par M. E. Benoist, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris. 1 vol. 6 fr. — Énéide. 2 vol. — Prix. . . . . 12 fr.

DÉMOSTHÈNE : Les Harangues, publiées par M. H. Weil, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Besançon. 1 vol. — Prix. . . . . 7 fr. 50

EURIPIDE : Sept tragédies publiées par M. H. Weil. 1 fort vol. . . . . 12 fr. »
Ouvrage couronné par l'Association pour l'encouragement des études grecques.

HOMÈRE : Iliade, publiée par Alexis Pierron, professeur au lycée Louis-le-Grand. 2 vol. . . 16 fr. »
Ouvrage couronné par l'Association pour l'encouragement des études grecques.

SOPHOCLE : Tragédies, publiées par L. E. Tournier, maître de conférences à l'École normale supérieure, docteur ès lettres. 1 fort vol. — Prix. . . . . 12 fr. »
Ouvrage couronné par l'Assocation pour l'encouragement des études grecques.

SOUS PRESSE

HOMÈRE : Odyssée, par M. Pierron. 2 vol. — **CÉSAR**, par M. Benoist. 2 vol.

Les ouvrages dont le titre précède inaugurent une série d'éditions destinées, nous l'espérons, à faire honneur à la science de notre pays, à fonder une école de philologie grecque et latine, à bien mériter du monde érudit, du monde savant et du monde universitaire.

Exécutés sur le plan de celles qui ont paru dans le seizième et le dix-septième siècle sous le nom de *Variorum*, ces éditions contiennent : 1° un texte revu d'après les travaux les plus récents; 2° les variantes essentielles; 3° un commentaire critique et explicatif, rédigé en français.

Elles s'adressent aux lettrés qui vivent dans le commerce des langues anciennes, et non-seulement aux professeurs, aux magistrats, aux légistes, mais encore, nous ne craignons pas de le dire, aux gens du monde, qui, ayant conservé le goût des graves études, aimeront à voir comment on reproduit aujourd'hui les auteurs classiques dont leur mémoire intelligente a conservé le souvenir. Nous croyons que le moment est propice pour des publications de ce genre, à une époque où renaît dans le public une incontestable curiosité d'érudition.

LIBRAIRIE ADRIEN LE CLERE

HENRI LE CLERE, REICHEL ET Cie, SUCCESSEURS

ÉDITEURS DE N. S. P. LE PAPE ET DE L'ARCHEVÊQUE DE PARIS, 29, RUE CASSETTE, PARIS

Ouvrages de Mgr LE COURTIER, archevêque de Sébaste.

Des pensées neuves, des aperçus pleins de finesse, des réflexions non moins justes qu'ingénieuses, tout cela revêtu d'un style d'une singulière distinction, voilà ce qui donne à Mgr Le Courtier une place à part parmi les écrivains religieux et lui assigne un rang distingué parmi les prédicateurs; voilà ce qui explique la faveur dont il jouit auprès des gens du monde, et surtout auprès des dames chrétiennes dont il est l'auteur préféré.

MANUEL DE LA MESSE

Ou explication des prières et des cérémonies du saint sacrifice, 4e édition, revue et corrigée. — 1 fort vol. in-18 jésus. — Prix. . . . . 3 fr.

SERMON DE NOTRE-SEIGNEUR SUR LA MONTAGNE

Expliqué et commenté. — 1 beau vol. in-18 jésus glacé. — Prix. . . . . 3 fr.

L'Evangile ne compte que deux Discours solennels du Sauveur : l'un au commencement de sa prédication, l'autre après la Cène ; or, c'est le premier de ces deux Discours, celui prononcé sur la montagne, cette sublime promulgation évangélique, que Mgr Le Courtier propose à la religieuse méditation du clergé et des fidèles. On y retrouve tout ce qui constitue le talent de Mgr Le Courtier, la grâce du style jointe à l'originalité de la pensée.

LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

Selon la concorde évangélique. — Scène de Jérusalem. — Scène du Jardin des Oliviers. — Scène du Calvaire. — 1 beau vol. in-18 jésus glacé. — Prix. . . . . 3 fr.

Ces instructions sur la Passion sont remarquables par le fond et par la forme et la nouveauté des aperçus ; Mgr Le Courtier n'a jamais été mieux inspiré.

INSTRUCTIONS SUR LES BÉATITUDES ÉVANGÉLIQUES

Prêchées dans la chapelle des Tuileries pendant le carême de 1854, suivies d'un Sermon de charité en faveur des sourds-muets.— 1 vol. in-8 sur beau papier vélin glacé. . . . . 4 fr.

CONFÉRENCES SUR L'AUMONE

Prêchées dans l'église métropolitaine de Paris pendant le carême de 1856, suivies d'une Instruction sur la présence réelle de Notre-Seigneur au sacrement de l'eucharistie. — 1 vol. in-8 sur beau papier vélin glacé. — Prix. . . . . 4 fr.

HOMÉLIES POUR LE SAINT TEMPS DU CARÊME

1 vol. in-18 jésus. — Prix. . . . . 3 fr.

HOMÉLIES SUR L'ÉVANGILE DE LA SAMARITAINE

Prêchées les dimanches du carême de 1872. — Brochure in-8. — Prix. . . . . 60 c.

LE BUT DE LA VIE

Études critiques sur le catholicisme et réfutation des principales erreurs modernes, par F.-J. Roger, professeur honoraire à la faculté des lettres de Caen. — 2e édition, revue, corrigée et mise dans un nouvel ordre. — 1 fort vol. in-18 jésus de 580 pages. — Prix. . . . . 3 fr.

La doctrine catholique a trouvé dans M. Roger un nouveau et brillant défenseur; pas une seule des erreurs contemporaines n'est restée debout. L'auteur prend à partie MM. Littré, Taine, Jules Simon, Saisset, Renan, etc., et les combat victorieusement avec les seules armes de la raison. M. Roger s'adresse principalement à la jeunesse intelligente et lettrée, et, en l'initiant aux attaques de l'école antichrétienne du jour, la met en garde contre ses sophismes.

DE L'OBSERVANCE DES LOIS DE L'ÉGLISE DANS LE MONDE

Par madame de Marcey, auteur de *la Femme chrétienne* et de *la Vie de famille*. Ouvrage approuvé par NN. SS. l'archevêque de Toulouse, les évêques de Clermont, de Nîmes, de Viviers, de Carcassonne et d'Angers. — 2e édition. — 1 beau vol. in-18 jésus de 512 pages. — Prix. . . . . 3 fr. 50

Chez MM. DIDIER ET Ce
Librairie académique
35, quai des Grands-Augustins, 35

Chez. CH. DELAGRAVE ET Ce
Librairie classique et d'éducation
58, rue des Écoles, 58

QUATRIÈME ÉDITION

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Depuis la formation de la Langue jusqu'à nos jours.

LECTURES CHOISIES

PAR LE LIEUTENANT-COLONEL STAAFF

Attaché militaire à la Légation de Suède et de Norwége à Paris, Officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique
Membre de la Société des Gens de Lettres.

OUVRAGE

EN FRANCE : *Désigné comme Prix aux concours généraux; distribué aux Instituteurs de France par S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique ; adopté et recommandé par la Commission des Bibliothèques, ainsi que pour les Prix et les Bibliothèques de quartier; adopté comme livre de quartier à l'École militaire de Saint-Cyr ; honoré des souscriptions des Ministères de l'Intérieur, de la Guerre, de la Marine, etc. ; décerné en Prix dans les lycées, colléges et écoles de la Seine, du Loiret, de l'Aube, de l'Aveyron, etc., ainsi que compris dans les distributions de la Société Franklin, de la Ligue d'Enseignement et de l'Alliance israélite universelle, etc.*

EN RUSSIE : *Admis, après examen et sur la recommandation du Comité scientifique du Ministère de l'Instruction publique, par S. Exc. M. le Ministre, dans les Etablissements d'enseignement.*
(Lettre ministérielle du 21 mai 1868, nº 4429.)

EN BELGIQUE : *Adopté, après examen du Conseil de perfectionnement de l'instruction moyenne, par le Ministère de l'intérieur, comme ouvrage à placer dans les Bibliothèques des athénées royaux et autres Etablissements scolaires, et comme livre de prix.*
(Lettre ministérielle du 10 avril 1873, nº 60184.)

EN SUISSE : *Honoré de la souscription des Départements de l'Instruction publique de Genève et de Neufchâtel, etc.* (Lettres ministérielles du 24 nov. 1868 et du 20 mars 1869.)

Mentionné élogieusement dans le Discours annuel de M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, en 1873.

PLAN ET PRIX DE L'OUVRAGE :

TOME I (842-1790), 950 p., broché. 7 fr. 50	Cours 1 (842-1715), 370 p.	3 fr. »	3520 pages. 25 fr.
	Cours 2 (1715-1790), 580 p.	4 fr. 50	
TOME II (1790-1869), 1180 p., broché. 8 fr. 50	Cours 3 (1790-1830), 465 p.	4 fr. »	
	Cours 4 (1830-1869), 715 p.	4 fr. 50	
TOME III (vivt en 1870), 1390 p., broché. 9 fr. »	Cours 5 (Prosateurs), 580 p.	4 fr. »	
	Cours 6 (Poëtes), 810 p.	5 fr. »	

La disposition en 3 TOMES convient à l'usage des Prix et des Bibliothèques
Dans l'intérêt de l'usage scolaire, les 6 COURS se vendent *séparément.*

EXTRAITS D'APPRÉCIATIONS (PREMIÈRE SÉRIE).

Journal des Débats — *Lumière et variété !.* Voilà en deux mots l'admirable livre du colonel Staaff — *J. Janin, de l'Acad. française.*

Journal des Savants. — C'est là une précieuse anthologie qui se trouve sans rivale, et un répertoire commode pour l'enseignement.

Moniteur universel. — Ici, point de préjugés, point d'esprit de coterie, mais la plus large acception du beau et du bien !

Revue des Deux-Mondes. — L'auteur a inséré avec une sûreté de choix singulière les meilleures pages de nos meilleurs écrivains.

Revue contemporaine. — M. Staaff a fait le travail non en compilateur, mais en artiste ; il n'a pas seulement cité : il a choisi.

Revue de Paris. — Voici un livre que nous voudrions voir dans toutes les mains. C'est le *vade-mecum* littéraire de l'homme du monde, un livre précieux pour ceux qui s'occupent de littérature.

Revue suisse. — Un goût éclairé a présidé à ce choix ; chaque nom est accompagné d'une notice, et ces notices sont marquées au coin de l'impartialité, de la justesse et de la précision. — *L. Vuillemin.*

Annuaire des Deux-Mondes — Le choix était délicat, surtout en ce qui concerne notre littérature contemporaine. M. Staaff s'en est tiré avec un goût sûr.

La Patrie. — Ce livre est bien plus et bien mieux qu'une chrestomathie : c'est l'histoire de la littérature française en aperçus, illustrée de milliers d'exemples. Les soins les plus intelligents, le goût le plus exquis ont présidé au choix de ces fragments.

Le Pays. — Le tome III va bientôt, à en juger par ce qui précède, nous fournir une galerie bio-bibliographique des contemporains vivants, avec portraits en pied, profils, esquisses, pastels, lavis, un véritable musée littéraire comme il n'en a jamais existé.

Le Temps. — L'ouvrage est à la fois une histoire de notre langue et une histoire de notre littérature, et, je n'hésite pas à le dire, une histoire nourrie, intéressante, parfaitement propre à l'enseignement. — *Ed. Scherer.*

Gazette de France. — L'ouvrage n'est qu'un recueil de morceaux littéraires destinés à servir de lectures et d'études à la jeunesse, comme celui que P.-F. Tissot, de l'Académie française, consacra jadis au même objet, mais beaucoup plus développé et beaucoup plus complet. Il révèle dans son auteur une rare sagacité littéraire.

Revue des cours littéraires. — Groupant sous le nom de chaque auteur tous les fragments choisis pour figurer dans son livre, M. Staaff se sépare nettement de ses prédécesseurs. Voilà surtout, selon nous, ce qui constitue l'originalité de l'ouvrage et le distingue des recueils vulgaires avec lesquels son étiquette pourrait le confondre.

Mémorial diplomatique. — C'est une idée ingénieuse du col. Staaff, d'avoir brillanté son texte de pensées détachées aussi remarquables que celle qui peut servir d'épigraphe à tout l'ouvrage, dont elle résume le caractère : *Celui qui voit tout abrége tout.*

LE SÉNAT ROMAIN

I

On sait que la création du sénat est contemporaine de la fondation même de Rome. Romulus choisit cent des principaux chefs de famille (*patres familias*) qui étaient venus se grouper autour de lui sur le Palatin, dans son asile de la *Roma quadrata*, et s'y étaient partagé le sol. Il en fit son conseil de gouvernement, s'il est permis d'appeler de ce nom une réunion de pâtres et d'aventuriers. Ces *patres* furent les premiers sénateurs, la tige des grandes familles de Rome, des *gentes*, et leurs descendants devinrent les patriciens (*patricii*). Plus tard les successeurs de Romulus, Tullius Hostilius, Ancus Martius, Tarquin l'Ancien, augmentèrent le nombre des sénateurs et le portèrent à trois cents, nombre qui ne fut plus dépassé et devint réglementaire. La plupart des historiens qui se sont occupés de la question si obscure et si difficile des origines de Rome ont prétendu qu'après l'établissement des Sabins sur le Quirinal et leur adjonction à la cité romaine, cent nouveaux sénateurs furent nommés pour représenter le nouvel élément, de même que les rois étaient pris tantôt parmi les Romains proprement dits (*Ramnes*), tantôt parmi les Quirites (*Tities*). Malheureusement la légende du roi Tatius et des Sabins de Cures ne repose sur aucun fondement historique sérieux. Enfin cent autres sénateurs auraient été nommés pour représenter le troisième élément des *Luceres*, colonie étrusque qui était venue s'ajouter aux précédentes pour compléter la formation de la nouvelle ville, du nouvel État, sous les Tarquins. Rien n'est encore moins sûr. Nous ne savons qu'une chose, c'est qu'il y

eut trois cents sénateurs successivement nommés par les rois, et que ces trois cents sénateurs représentaient les trois tribus des *Ramnes*, des *Tities* et des *Luceres*, divisées elles-mêmes en trente curies qui comprenaient chacune dix *gentes* ou familles, de sorte qu'il y avait cent sénateurs par tribu, dix par curie, et un par gens. Ce nombre trois se retrouve partout avec ses multiples, dans les tribus, dans les curies, dans les centuries, dans les classes, dans les légions.

La *gens*, véritable unité sociale et politique, comme le *clan* chez les Écossais et le *douar* (rond de tente) chez les Arabes, se compose du père de famille (*paterfamilias*), de son épouse, qui lui est unie par le *connubium*, par la cérémonie religieuse de la *confarreatio*, véritable sacrement de mariage, des enfants nés de cette union légitime, fils ou filles, ainsi que de la clientèle dans laquelle rentrent les parents, les amis, les alliés, les affranchis, tous compris sous la dénomination générale de *gentiles*. Il ne faut pas confondre la *gens* avec la *familia*, qui comprend la domesticité, les serviteurs, les esclaves (*famuli*), comme l'indique son nom. Le père exerçait seul les droits civils et politiques ; seul il représentait dans l'État la *gens*. Son pouvoir était absolu. Il avait droit de vie et de mort sur ses enfants, qu'il pouvait vendre comme esclaves, en vertu d'un contrat légal. La femme, assimilée à ses enfants, était placée, elle aussi, sous la tutelle de son mari. Le père de famille seul avait le droit de propriété (*dominium*), seul il pouvait acquérir et vendre librement, seul il pouvait tester. Il était le pontife en même temps que le chef de la famille, accomplissait lui-même les cérémonies du culte domestique, car chaque famille avait ses dieux particuliers, ses autels, ses lares et ses pénates, génies tutélaires du foyer, auxquels on sacrifiait, qu'on invoquait tous les jours, et dont le culte constituait ce qu'on appelait *sacra gentilicia*.

Le sénat (*senatus*), conseil des Anciens, forma désormais la base de l'aristocratie romaine, de cette forte et puissante aristocratie qu'on retrouve dans la constitution primitive de toutes les villes du Latium et de l'Italie, mais qui nulle autre part ne fit un *patriciat*. Les anciennes *gentes*, celles qui les premières avaient eu des représentants dans le sénat, se distinguèrent toujours des nouvelles : leurs représentants s'appelèrent les *patres majorum gentium*, par opposition aux *patres minorum gentium*.

C'était le roi qui nommait les sénateurs. Le sénat était le conseil du roi, le gardien de la constitution. Ses membres étaient nommés à vie. Pendant les vacances du trône, c'était un sénateur qui exerçait temporairement le pouvoir royal (*interrex*). Mais en somme le sénat

n'avait à donner son avis que quand on le consultait ; il ne pouvait se réunir que s'il avait été convoqué par le roi. Le roi pouvait gouverner sans lui, pourvu qu'il ne portât point atteinte à la constitution. Quand Tarquin le Superbe voulut se mettre au-dessus des lois et de la constitution, s'arroger un pouvoir absolu, devenir un tyran, comme on disait dans l'antiquité, les patriciens se liguèrent avec le peuple pour le renverser. On n'a généralement pas assez insisté sur le caractère de cette révolution de l'an 509, qui substitua la république à la royauté, les consuls aux rois, mais qui fut une révolution essentiellement aristocratique.

II

Le sénat devint le véritable souverain. Les consuls auxquels passa le pouvoir des rois n'étaient que des magistrats annuels dont l'autorité ne pouvait contrebalancer celle du sénat, désormais prépondérante. Un corps politique héréditaire qui a son esprit, ses traditions, est toujours plus fort qu'un homme. Les proscriptions des Tarquins, les guerres avaient décimé les rangs des sénateurs. Il fallut combler ces vides, faire une nouvelle fournée de sénateurs. Le consul Brutus — car le droit de nommer les sénateurs avait passé des rois aux consuls — nomma de nouveaux sénateurs pour compléter le nombre des trois cents Ces nouveaux sénateurs furent pris naturellement dans l'ordre équestre, le plus voisin du patriciat. Les rois avaient déjà fait entrer dans le sénat même des plébéiens. Ces derniers arrivés s'appelèrent *conscripti*, à cause de leur inscription postérieure sur le registre sénatorial, sur l'*album ;* d'où l'expression consacrée de pères conscrits (*patres conscripti*) pour désigner la réunion de tous les sénateurs anciens et nouveaux.

Quelles furent les attributions du sénat sous la république? Toutes les grandes magistratures, le consulat et plus tard la préture, la censure, étaient des magistratures patriciennes ; l'élection appartenait au peuple dans les comices, mais le peuple ne pouvait choisir ses magistrats que parmi les patriciens. Les patriciens remplissaient les magistratures, les tribunaux, les sacerdoces ; seuls ils avaient le droit de prendre les auspices ; ils disposaient des comices par leur clientèle recrutée dans la plèbe urbaine et par le droit de voter dans les centuries prérogatives, droit qui leur assurait la majorité. C'était le sénat qui déclarait la guerre et qui faisait la paix, qui réglait

les conditions accordées aux peuples vaincus ou alliés, qui décrétait la levée des impôts et des soldats, qui fondait les colonies, qui nommait les gouverneurs des provinces. Seul il avait l'initiative, le droit de confirmation ou d'abrogation des lois. Les sénateurs traitaient toutes les grandes affaires du dedans et du dehors ; à eux seuls ils possédaient presque tout le territoire romain et le sol des pays conquis réuni au domaine de l'État, l'*ager publicus ;* seuls enfin ils étaient jugés par leurs pairs. Ils réunissaient ainsi tous les pouvoirs dans leurs mains, exerçaient véritablement la souveraineté politique, et Cinéas, envoyé à Rome par son maître Pyrrhus, put comparer le sénat à une assemblée de rois. Souvent on a établi un parallèle entre le sénat romain et le parlement anglais qui ne règne pas, mais gouverne. Le parlement anglais, comme le sénat, renferme un double élément, l'élément héréditaire et l'élément électif. L'élément héréditaire est représenté par la Chambre haute, et l'élément électif par la Chambre basse ; il y a aussi des pairs de création royale dans la Chambre des lords.

Les consuls n'avaient que le commandement des armées et le droit de convoquer, de présider le sénat, quand ils étaient à Rome. Et encore leurs attributions furent-elles singulièrement limitées par la création des préteurs, chargés de la haute administration de la justice ; des censeurs, chargés des opérations du cens, de la confection des listes et du classement des citoyens. Cette constitution aristocratique ne pouvait être modifiée sans les patriciens ; or, ils croyaient avoir tout intérêt à la défendre, à la maintenir dans son intégrité, du moment où elle avait été faite à leur profit. Ils cherchèrent à immobiliser leurs droits, à se séparer complétement des autres classes de la nation, à établir entre eux et elles une barrière infranchissable, à devenir une caste héréditaire. Ainsi les mariages entre patriciens et plébéiens n'étaient pas reconnus par la loi. Mais cette situation ne pouvait se prolonger indéfiniment. Il était naturel, à mesure que Rome s'agrandissait, augmentait le nombre de ses citoyens déjà recrutés parmi tous les peuples italiens, que ces nouveaux citoyens cherchassent, eux aussi, à conquérir les droits politiques dont les patriciens jouissaient seuls. Une force irrésistible poussait les classes inférieures à s'élever au niveau de la classe supérieure et privilégiée. La lutte s'engagea, lutte acharnée, lutte de tous les instants, où les uns s'efforçaient de garder le pouvoir, les autres de le conquérir. Elle dura plusieurs siècles et constitue, pour ainsi dire, à elle seule toute l'histoire intérieure de Rome.

Les différentes phases de cette lutte mémorable sont bien connues. La fondation du tribunat en 493, à la suite de la retraite du

peuple sur le mont Sacré, l'admission des plébéiens au consulat, à la préture, à l'édilité, à la censure, à toutes les grandes magistratures, l'autorisation des mariages mixtes entre patriciens et plébéiens, en vertu de la loi *Canuleia*, sont autant d'étapes dans cette marche progressive des plébéiens vers les honneurs, vers l'égalité civile. Le patriciat, il est vrai, se ferme à partir de 493 ; désormais il ne se fait plus de patriciens. Le patriciat se compose exclusivement de toutes les familles de race libre (*ingenuæ*) établies dans la ville de Rome avant cette époque, et dont la *gens* avait déjà fourni un ou plusieurs membres au sénat romain. Mais qu'importait? Les plébéiens n'avaient-ils pas alors leur magistrature et leur aristocratie? Ils n'avaient plus à envier le patriciat. Il s'agissait seulement pour eux d'entrer dans le sénat, de forcer les portes de la curie. Or, le jour où les plébéiens furent admis au consulat, à la préture, à toutes les magistratures curules qui donnaient droit d'entrée dans le sénat, la brèche était pratiquée dans cette vieille citadelle réputée jusqu'alors imprenable, brèche toujours ouverte et qui devait sans cesse s'élargir. Les plébéiens, qui comptaient dans leurs rangs les membres les plus considérables, les plus riches de l'aristocratie des villes, formèrent une nouvelle aristocratie, aristocratie municipale des chevaliers, opposée à l'ancienne noblesse urbaine du patriciat. Cette nouvelle noblesse allait prendre sa place à côté de l'ancienne et lui disputer sa part d'influence dans l'État, dans le gouvernement. Elle eut ses *gentes* plébéiennes, comme le patriciat avait ses *gentes* patriciennes ; elle eut ses dieux, son culte domestique, ses *gentilicia*. Les nouveaux nobles (*novi homines*) avaient, comme les anciens, le droit d'images (*jus imaginum*) ; comme eux ils pouvaient entrer dans le sénat par les magistratures. Comment combler les vides nécessaires qui se faisaient dans la curie soit par l'extinction des familles, soit par les radiations, sinon en se recrutant dans la nouvelle noblesse, parmi les anciens magistrats, les consulaires, les anciens préteurs, les anciens édiles, puis même parmi les anciens tribuns, les anciens questeurs? C'est en effet dans ces diverses catégories, et par ordre, que les censeurs, en vertu de la loi *Ovinia* (219), devaient, à chaque *lustrum* ou recensement, lorsqu'ils dressaient une nouvelle liste du sénat, prendre les nouveaux sénateurs appelés *allecti, cooptati*, d'après leur mode d'admission. C'était, par le fait, une élection à plusieurs degrés. Dès leur sortie de charge, ces magistrats, candidats désignés pour le sénat, avaient droit d'entrée dans la curie où ils votaient, mais sans avoir voix délibérative ; aussi les appelait-on *pedarii*, sénateurs par les pieds seulement, à cause du mode de votation qui consistait à se porter à

droite ou à gauche (*ire in sententiam*). On opposait ces sénateurs muets aux sénateurs effectifs, à tous ceux qui avaient le droit de prendre la parole. Enfin, quand toutes ces catégories ne suffisaient point pour remplir les vides et compléter le nombre des trois cents, es censeurs étaient autorisés à prendre ceux qui avaient remporté des trophées sur l'ennemi ou qui avaient reçu une couronne civique. C'était l'apparition d'un nouvel élément, de l'élément militaire dans le sénat, pour récompenser les services rendus à la patrie sur les champs de bataille, titres de la valeur, du courage et de l'héroïsme.

Tite-Live nous dit qu'après la bataille de Cannes, qui avait fait tant de victimes, sous les censeurs L. Æmilius et C. Flaminius, il y eut d'un seul coup une nomination de cent soixante-dix sénateurs, plus de la moitié du sénat. Dès lors l'ancien équilibre était rompu. La nouvelle noblesse l'emportait sur l'ancienne noblesse sénatoriale. Elle l'emportait non-seulement par le nombre, mais encore par la richesse; car il était interdit aux sénateurs de se livrer au commerce, au trafic. Un sénateur ne pouvait, sans déroger, avoir sur mer un vaisseau chargé de plus de trois cents amphores[1]. On supposait que c'était suffisant pour le transport de sa récolte. Les chevaliers, au contraire, se firent négociants, banquiers, fermiers publics (*publicani*); ils se mirent à la tête de toutes les grandes entreprises et firent des fortunes énormes. Il arriva alors ce qui est arrivé de nos jours, où la bourgeoisie, elle aussi, a eu le monopole du commerce et est devenue beaucoup plus riche que l'ancienne noblesse. Le cens équestre fut porté à quatre cent mille sesterces, environ quatre-vingt mille francs, et le cens sénatorial lui-même dut être porté à un chiffre supérieur. A l'ancienne division en patriciens et en plébéiens succéda celle des *optimates* et des *populares*. Les *optimates*, parti aristocratique et conservateur, comptaient dans leurs rangs autant et plus d'hommes nouveaux que d'anciens nobles, des plébéiens, des chevaliers, comme Cicéron. Les *populares*, parti populaire et démocratique, étaient le parti des tribuns, des agitateurs, dans lequel figura plus d'un ancien noble ambitieux ou ruiné, désireux de refaire sa fortune par les révolutions, sous prétexte d'améliorer le sort du peuple, comme les Catilina et les Céthégus.

Cette progression du nouvel élément dans le sénat augmenta encore. Sylla, le fondateur du gouvernement oligarchique, pendant sa

[1] *L'Amphore*, mesure de capacité pour les liquides chez les Romains, équivalait à vingt-six litres environ.

dictature, porta à six cents le nombre des sénateurs, le doublant ainsi d'un seul coup pour y faire entrer ses vétérans, ses partisans, ses créatures. César alla plus loin : il fit de nouvelles fournées de sénateurs dont le nombre fut élevé à neuf cents, choisissant partout où bon lui semblait, comme les anciens rois. Il voulut même créer une nouvelle noblesse qui fût la noblesse du nouveau régime, de la future monarchie dont il avait jeté les bases, et, afin d'égaler cette nouvelle noblesse à l'ancienne, il rouvrit le patriciat fermé depuis plusieurs siècles. N'avons-nous pas vu, nous aussi, le César moderne du dix-neuvième siècle créer des majorats, une noblesse impériale héréditaire pour l'opposer à l'ancienne noblesse royale ?

III

Auguste, après l'établissement définitif de la monarchie et la fin des proscriptions, voulut ramener le sénat à un chiffre normal, faire un certain nombre d'épurations nécessaires à cause du mélange des derniers choix. Le nombre des sénateurs fut reporté à six cents, et le cens sénatorial élevé au chiffre énorme de 1,200,000 sesterces, environ 240,000 francs, à cause de la progression toujours croissante des fortunes. Ceux qu'il voulut maintenir dans le sénat, malgré l'infériorité de leur fortune, durent recevoir de la munificence impériale une somme égale à celle qui leur manquait pour compléter le nouveau cens. Les autres furent impitoyablement rayés. On permit à cet effet les donations de femme à mari, contraires au régime dotal des Romains. Aussi Ovide put-il dire :

Curia pauperibus clausa est ; dat census honores.

Nous entrons dans une nouvelle période. Le rôle du sénat va s'effacer devant celui de l'armée, à laquelle les princes doivent leur élévation. Les principaux opposants au nouveau régime, les *pompéiens*, s'étaient trouvés parmi les sénateurs. Le Sénat devint suspect et fut placé vis-à-vis de l'empereur dans une dépendance plus étroite. Les sénateurs ne purent s'absenter de Rome, voyager hors de l'Italie, même pour visiter leurs domaines, sans une permission spéciale du prince. Cette autorisation, aujourd'hui encore, est nécessaire aux grands seigneurs russes, aux boyards. Le tzar, quand ils sont à l'étranger, peut les rappeler, et la non-soumission à cet

ordre entraîne la confiscation des biens. Il parut dangereux de donner le gouvernement de l'Égypte, à cause de sa position et de son importance, à un sénateur; on en fit une préfecture relevant directement de l'empereur et confiée à un simple chevalier. Aussi l'honneur de siéger dans le sénat, si recherché autrefois, devint-il un objet de crainte plutôt que d'envie. On vit des fils de grande famille refuser le *vigintivirat*, premier degré dans la carrière des honneurs, comme aujourd'hui les fonctions d'auditeur au conseil d'État, pour ne pas arriver fatalement un jour au sénat. Malgré certains avantages très-réels, malgré l'abaissement de la limite d'âge à vingt-cinq ans, le recrutement du sénat devint difficile. C'est qu'en somme les temps étaient bien changés. Le sénat avait perdu sa véritable puissance; les sénateurs étaient exposés plus que tous les autres aux délations, aux haines, aux rancunes, aux confiscations, à la perte de leur honneur, de leur fortune, de leur vie. Il fallait souvent transiger avec sa conscience, avec le devoir ou succomber. Que de mémorables exemples à citer : les Crémutius Cordus, les Helvidius Priscus, les Pætus Thraséas et tant d'autres ! Il ne restait au malheureux sénateur menacé d'un arrêt de mort qu'à prévenir la justice de César en s'ouvrant lui-même les veines ou en se perçant d'un glaive.

Le sénat n'était plus qu'une haute cour de justice. Les procès d'État, les crimes de lèse-majesté lui étaient déférés; ainsi, après la mort de Germanicus, il instruisit le procès de Pison, soupçonné d'empoisonnement. Les empereurs n'étaient pas fâchés de rejeter sur le sénat l'odieux des condamnations, des exécutions, des proscriptions, de combattre les ennemis qu'ils pouvaient avoir dans le sénat par le sénat lui-même, d'opposer les nouveaux sénateurs, leurs créatures, aux anciens sénateurs du temps de la liberté. Comme corps politique le sénat n'était plus que l'asile des derniers représentants du parti qui avait succombé, d'une opposition bien impuissante, hélas ! mais honorable, nécessaire, et qui n'avait nul autre moyen de se faire entendre. Le sénat était resté le gardien des antiques traditions nationales et religieuses. Aussi le voyons-nous, sous les Césars, s'associer volontiers aux mesures de rigueur prises contre les chrétiens. Le Christ était un étranger dans le Panthéon romain; il défendait de sacrifier à l'empereur et aux dieux de l'empire; dès lors être chrétien équivalait à se déclarer l'ennemi de l'empire et de la société (*odium generis humani*).

Si le recrutement du sénat devint difficile à partir d'Auguste, ce n'est pas que les candidats manquassent. Rome avait conquis le monde et comptait des citoyens dans l'univers entier; mais, au lieu d'un sénat romain, même italien, comme le sénat des derniers

temps de la République, il fallait un sénat gaulois, africain, espagnol, cosmopolite. Le discours que l'empereur Claude prononça dans le sénat pour l'admission des notables de la Gaule chevelue ou Transalpine, discours retrouvé à Lyon et conservé dans le musée de cette ville, fait époque dans l'histoire romaine ; il résume en quelque sorte toute la politique extérieure de Rome, l'histoire du sénat et de la noblesse romaine. L'empereur rappelle que « Clausus, son premier aïeul, était Sabin, qu'il obtint le droit de cité et fut fait patricien. Les Jules étaient d'Albe, les Porcius de Tusculum. L'Étrurie, la Lucanie, l'Italie tout entière jusqu'aux Alpes a fourni des sénateurs. A-t-on lieu de regretter d'avoir pris à l'Espagne les Balbus, à la Narbonnaise tant d'hommes éminents ? Les descendants de ces illustres familles sont devenus les meilleurs des Romains. Plus sage que les Athéniens et les Lacédémoniens, Romulus avait fait des ennemis de la veille les citoyens du lendemain. Les Gaulois sans doute ont fait la guerre à Rome, ils l'ont prise autrefois ; mais, depuis leur soumission, ils ont donné des preuves de fidélité, ils ont adopté sans réserve la civilisation romaine. Que de nouveautés déjà bien anciennes ! Les plébéiens admis aux magistratures après les patriciens, les Latins après les plébéiens, après les Latins les Italiens. Un jour viendra où le précédent actuel sera invoqué, servira d'exemple à son tour. » Tandis que l'empereur s'appuyait ainsi sur les exemples précédents, sur la nécessité d'élargir les cadres du sénat, à mesure que l'empire s'étendait, le vieux parti romain au contraire défendait la tradition. Claude l'emporta ; les Eduens furent admis dans le sénat et les plus anciens sénateurs élevés au patriciat rouvert depuis César.

Du moment où il y avait des sénateurs de tous les pays, de toutes les nationalités, il fallut rattacher par un lien quelconque ces étrangers à Rome et à l'Italie, leur nouvelle patrie. Ils avaient leur domicile légal à Rome, étaient tenus d'avoir au moins le quart de leur fortune en Italie et le tiers de leur avoir en propriété.

L'autorité du sénat va toujours en s'affaiblissant. Il n'y a plus que deux réunions ordinaires par mois (*Senatus legitimus*), le jour des kalendes et des ides, c'est-à-dire le 1er et le 15 de chaque mois, excepté en septembre et en octobre, les deux mois de vacances. L'empereur seul pouvait convoquer extraordinairement le sénat (*Senatus indictus*), pour mettre en délibération une affaire urgente. Et quelles étaient souvent ces affaires urgentes ? Une fantaisie, un caprice de prince. Tout le monde connaît l'histoire du fameux turbot de Domitien. Ce poisson merveilleux, tombé dans les filets d'un pêcheur de l'Adriatique, avait passé de droit sur la table de César.

Mais où trouver un plat qui pût contenir le monstre captif? Que faire? Le sénat est convoqué. On délibère, on invoque les lumières d'un nouveau Prométhée; on ne se sépare qu'après avoir rédigé un sénatus-consulte. Le plus souvent on pouvait à peine réunir un nombre de sénateurs suffisant pour que la délibération fût valable. Il fallut infliger de fortes amendes aux absents et se contenter d'une moyenne de présence qui varia de 400 à 70, suivant l'importance des affaires. On ne prenait même plus la peine de voter selon les anciennes formes; on votait par acclamation, surtout lorsqu'il s'agissait de reconnaître un nouvel empereur, de répondre à un message impérial. Les écrivains de l'histoire d'Auguste en fournissent de nombreux exemples. Enfin Gallien exclut les sénateurs des armées où ils avaient jusqu'alors figuré avec honneur dans les grades les plus élevés. Le sénat n'avait pas besoin de ce dernier abaissement, qui ne correspondait que trop à l'abaissement des mœurs et des caractères, abaissement funeste non-seulement à l'armée, mais encore à la puissance romaine elle-même.

IV

Telle fut la constitution du sénat jusqu'à l'époque de Constantin, jusqu'au quatrième siècle. Un nouvel élément entre alors dans le sénat. Les portes de la curie s'ouvrent non plus seulement à tous les provinciaux, citoyens depuis le fameux édit de Caracalla, mais encore aux Barbares, à des Francs, à des Goths, à des Vandales, devenus à leur tour les alliés et les hôtes de l'empire. Nazarius, un de ces rhéteurs à la mode, chargé de haranguer officiellement les empereurs après chacune de leurs victoires, loue Constantin d'avoir admis dans le sénat des hommes de toutes les nations, afin que cette auguste assemblée, la plus illustre du monde, ne fût privée d'aucun genre de mérite et réunît dans son sein les sommités de l'univers entier. Le vieux parti romain, fidèle à son rôle traditionnel, se récria comme au temps de Claude; il reprochait à Constantin de trop favoriser les étrangers; il le représentait comme un novateur dangereux, comme un perturbateur des anciennes lois, des traditions séculaires de l'empire. Mais cette opposition ne fut pas plus écoutée que les précédentes. En somme, le prince n'était pas seul responsable de ces innovations; elles résultaient du changement des temps et des mœurs, de la nouvelle constitution de Rome, d'une nécessité

qui s'imposait plus qu'on ne l'avait cherchée. Constantin ne faisait que suivre l'exemple de ses prédécesseurs.

Le sénat se recrutait alors de quatre manières différentes. D'abord, par la naissance, *felicitate generis*, comme dit le code théodosien : tout fils né d'un père déjà sénateur était sénateur lui-même. Puis par la dignité consulaire : les *illustres*, les *spectabiles*, c'est-à-dire les préfets, les proconsuls, les *vicarii*, siégeaient de droit dans le sénat après leur sortie de charge et y conservaient leur rang, comme autrefois les anciens consuls, les anciens préteurs, les anciens édiles. On entrait aussi dans le sénat par une nomination de l'empereur, sur la présentation et la recommandation de plusieurs sénateurs. Nous en avons des exemples positifs. Synésius, l'ami de Symmaque, fut ainsi élevé à la dignité sénatoriale. Symmaque avait prononcé à cet effet son éloge dans le sénat. Quelques fragments de cet éloge (*oratiuncula*), qui rappelle nos discours de réception à l'Académie française, ont été retrouvés et publiés par le cardinal Maï[1]. On discutait les titres du candidat ; on faisait une enquête sur sa réputation, sur sa moralité, sur son âge, sa position sociale, sa fortune et les moyens par lesquels il s'était enrichi. Le candidat devait fournir des répondants, des parrains, comme ceux de l'Institut, chargés d'appuyer sa demande et de plaider sa cause dans l'illustre assemblée. Enfin les dignités civiles et militaires de la cour ouvraient les portes du sénat; les gardes-du-corps, les *protectores domestici*, devenaient sénateurs de droit et prenaient rang parmi les consulaires à titre d'*allecti*.

Pourquoi cet honneur alors si prodigué était-il si peu recherché? Le sénat avait conservé son prestige. Les Césars et les Augustes eux-mêmes étaient sénateurs et s'en glorifiaient. Les sénateurs portaient le titre de *clarissimes*, un des plus élevés dans la hiérarchie de la nouvelle noblesse. Ammien Marcellin, Symmaque, tous les auteurs du temps parlent du sénat avec un grand respect; ils l'appellent le grand ordre (*amplissimus ordo*), le vénérable conseil des anciens (*patrum veneranda cum auctoritate canities*). On redoutait le sénat, parce que les sénateurs étaient accablés de charges et d'impôts, payaient chèrement l'honneur de faire partie de la plus auguste assemblée du monde. Ils payaient d'abord un impôt spécial comme grands propriétaires (*glebalis collatio*), par opposition à la *terrena jugatio* payée par les petits propriétaires non sénateurs, et cet impôt rendait beaucoup, car les domaines les plus considérables

[1] *Q. Auredii Symmachi V. C. octo orationum ineditarum partes invenit notisque declaravit Angelus Maius. Mediolani*, 1815.

appartenaient alors aux familles sénatoriales dont certaines avaient plusieurs millions de revenu en propriété. On était très-sévère. Tout sénateur qui n'avait pas fait aux employés du trésor, aux *censuales*, sa déclaration fidèle, encourait la peine de la confiscation. Les sénateurs, pour leur fortune mobilière, payaient aussi un impôt personnel de deux *follis*, monnaie du temps qui équivalait à sept sous d'or, soit environ cent francs. Il y avait en outre plusieurs contributions indirectes, qui devenaient, sous forme de dons gratuits, de véritables impôts forcés. C'était l'*aurum oblatitium*, don ou offrande faite aux empereurs à l'occasion d'une victoire, d'une fête publique, d'un anniversaire, pour les décennales, pour les quinquennales. Le sénat se cotisait et envoyait son offrande, par l'intermédiaire du préfet de la ville, en s'excusant de n'avoir pu faire davantage, malgré sa bonne volonté. Il y avait aussi les étrennes du 1er janvier (*strenæ*). Symmaque nous dit que cet usage remontait à l'origine même de Rome, au roi Tatius, qui, le premier, reçut comme présent d'heureux augure des rameaux de verveine cueillis dans le bois sacré de la déesse *Strenna*. C'étaient des coupes d'or, un poids d'argent offert par le préfet de la ville et accompagné des vœux du sénat et du peuple pour la prospérité de l'empire, inséparable de celle des empereurs. Enfin, dans les calamités publiques, dans les grands désastres, le sénat devait encore donner l'exemple des généreux et patriotiques sacrifices.

Mais ces charges multiples n'étaient point encore les plus lourdes. Les questeurs, les préteurs, auxquels incombaient alors les frais des jeux publics, des spectacles, des combats de gladiateurs, dont le peuple romain avait toujours été si avide, étaient pris parmi les sénateurs. Ces jeux exigeaient des dépenses folles; il fallait surpasser ce qui s'était vu jusqu'alors, inventer quelque chose de nouveau, faire venir des chevaux, des ours, des lions, des tigres, des léopards de l'Espagne, de l'Afrique, des extrémités même de l'empire. Souvent les sénateurs s'y ruinaient et on dut recourir à une loi pour réglementer ce genre de dépenses qui avait pris des proportions vraiment effrayantes. Tout sénateur devait passer par ces fonctions qui n'étaient plus qu'un vain titre, mais ouvraient la carrière des honneurs. Les préteurs étaient nommés par les sénateurs eux-mêmes cinq ans à l'avance, afin qu'ils eussent le temps de se mettre en mesure. Nul ne pouvait refuser. Ceux qui s'absentaient volontairement ou ne voulaient pas s'exécuter de bonne grâce étaient désignés d'office. Les *censuales* faisaient célébrer les jeux en leur nom et à leurs frais. Les privilégiés seuls, les anciens officiers de la cour (*palatini*) échappaient à ces charges. C'était l'empereur qui, comme

autrefois le sénat sous la République, avait le monopole des dispenses. De là, deux catégories dans le sénat : les privilégiés et les non-privilégiés. Les privilégiés n'étaient pas les sénateurs de l'ancienne noblesse, mais bien ceux de la nouvelle.

Quelles étaient les attributions de ce sénat où siégeaient tous les anciens dignitaires de l'empire, toute l'aristocratie ancienne et nouvelle? Était-ce toujours une grande assemblée politique exerçant une action réelle dans le gouvernement? Ses prérogatives étaient-elles en rapport avec ses charges? Nullement. Le sénat s'était dédoublé depuis la fondation de Constantinople ; la nouvelle ville avait son sénat comme l'ancienne, et les sénateurs de Constantinople n'étaient pas les moins favorisés par les empereurs chrétiens assez mal disposés pour le sénat de Rome, attaché à l'ancien régime, à l'ancienne religion. Depuis que Rome avait cessé d'être la résidence des empereurs, le gouvernement y était représenté par le préfet de la ville (*præfectus urbis*), devenu un magistrat très-important. Le préfet de la ville, chargé de la haute administration de la justice et des finances, ainsi que de la police, centralisait dans ses mains tous les pouvoirs. Il était aussi le chef du sénat ; c'était lui qui le convoquait, qui le présidait, qui transmettait à l'empereur, dans des rapports trimestriels, la liste des sénateurs revue, corrigée ou augmentée, qui envoyait à la cour tous les mois les procès-verbaux des séances, avec ses notes et ses observations. Que discutait-on dans ces séances? Le sénat n'avait plus aucune initiation en matière politique. S'il était appelé à délibérer sur une question relative au gouvernement, à la législation générale, à juger un procès d'État, c'était par une délégation spéciale et sur une invitation expresse de l'empereur. Ses attributions étaient devenues purement administratives. Il n'était plus chargé que des intérêts exclusifs de la ville de Rome et ne s'immisçait dans une question gouvernementale qu'autant que cette question intéressait en même temps Rome et l'empire. Le sénat délibérait sur l'organisation et sur la célébration des jeux, des spectacles, des combats de gladiateurs, sur l'élection des préteurs et des questeurs, de certains magistrats essentiellement locaux. On lui avait laissé toutefois une grande part dans la direction et l'organisation de l'enseignement public. C'était lui qui nommait les professeurs après avoir soigneusement examiné leurs titres, qui leur assignait des locaux (*auditoria*), qui fixait leurs traitements, qui autorisait et surveillait les cours. En un mot, le sénat était devenu le conseil municipal de Rome, conseil municipal plus important que les autres, qui se recrutait non-seulement dans la cité, mais dans tout l'empire, parce que Rome n'avait pas cessé d'être le premier

municipe du monde. Le sénat, quand il avait une réclamation à faire, une demande à adresser au gouvernement, ne pouvait s'adresser directement à l'empereur; il fallait que cette demande passât par le préfet de la ville, organe du sénat vis-à-vis du gouvernement et du gouvernement vis-à-vis du sénat; c'était la filière administrative du temps. Aussi voyons-nous les préfets de la ville, véritables préfets-maires, à la tête de toutes les députations envoyées par le sénat aux empereurs. De même, c'était le préfet de la ville qui avait remplacé le *quæstor candidatus* et qui lisait les messages des Augustes dans le sénat ou sur le forum de Trajan, quand il s'agissait d'une communication faite au peuple romain lui-même.

Le forum de Trajan était alors la plus belle place de Rome; il avait éclipsé l'ancien forum, surtout depuis que la tribune aux harangues était muette; il passait pour la huitième merveille du monde. On y voyait les statues de tous les personnages qui s'étaient illustrés au service de l'empire; ils étaient là autour du grand empereur, revêtu du *paludamentum*, monté sur un superbe cheval, et qui, lui-même, avait laissé de si glorieux souvenirs. C'était quelque chose comme la grande cour d'honneur de Versailles, où le grand roi, entouré de ses maréchaux, de ses amiraux, de tout son état-major, semble monter la garde du palais élevé à toutes les gloires de la France. Le sénat montrait avec orgueil aux empereurs, quand ils venaient en passant saluer la Ville éternelle, tous ces monuments dont l'ensemble formait un spectacle unique dans le monde. A Rome il se sentait chez lui. Ce n'étaient plus, hélas! que de grands souvenirs, que les restes d'une civilisation qui avait fait son temps et qui allait disparaître, mais ces restes étaient pleins de grandeur. Les vieux Romains, les Symmaque, les Prétextat, pouvaient encore se faire illusion; ils éprouvaient un certain plaisir à voir la majesté des Césars pâlir devant celle de la Rome des consuls. Ammien nous raconte une de ces visites impériales devenues fort rares, car les fils de Constantin n'aimaient pas plus que leur père cette ville où ils se sentaient mal à l'aise, où s'était réfugiée la dernière opposition politique et religieuse. Constance, en 356, sous la seconde préfecture d'Orfitus, vint à Rome. Le sénat, en corps, alla au devant de lui. On vit défiler les images vénérées de toutes les grandes familles (*reverendas patriciæ stirpis imagines*. On conduisit l'empereur au forum, dans les principaux quartiers; on lui fit visiter les temples, les théâtres, les monuments publics, et enfin le forum de Trajan, cette merveille des merveilles. L'empereur parut ému, presque consterné. Il se trouvait bien petit au milieu de toutes ces grandeurs et fit cette réflexion philosophique : « Ce qui me fait plaisir, c'est que les hommes meurent ici

comme ailleurs. (*Id tantum sibi placuisse, quod didicisset ibi quoque homines mori*). »

Qu'était devenu l'ancien patriciat? Comme toutes les vieilles institutions de Rome, il reparut, mais sous une forme nouvelle Constantin le rétablit. Ce fut une distinction honorifique, personnelle et non héréditaire comme le vieux patriciat romain. Les patrices, nommés à vie par l'empereur, étaient les pères, non plus de la patrie, mais du prince dans lequel s'était incarné l'État. Ils prenaient rang immédiatement après les consuls, avaient leurs entrées libres à la cour, siégeaient dans le *consistorium* qu'ils présidaient en l'absence de l'empereur et des consuls. Ce titre de haute noblesse était généralement donné aux ministres et aux courtisans. On pouvait être patrice et en même temps préfet du prétoire, maître de la milice. Plus tard, les rois barbares, devenus les hôtes et les alliés de l'empire, revêtirent les insignes du patriciat. Enfin les papes, successeurs des Césars, nommèrent eux aussi des patrices pour s'assurer des protecteurs. Charles-Martel et Charlemagne furent patrices, c'est-à-dire nobles romains.

V

C'est une chose frappante et digne de remarque, au milieu de toutes les vicissitudes, de toutes les révolutions de la Rome antique, de trouver un sénat, tout puissant d'abord, puis amoindri, mais représentant toujours, par sa composition comme par son rôle politique, une grande aristocratie. Cette aristocratie, limitée d'abord aux anciennes familles de Rome, s'étendit progressivement, admit dans son sein des Latins, des Italiens, des provinciaux, des Barbares, et chacune de ces admissions successives marque une nouvelle étape dans l'histoire de Rome. C'est toujours le même principe mais agrandi, transformé. Au fond, nous voyons dans l'histoire romaine une admirable unité ; tout se tient, tout se lie, tout s'enchaîne. Comment s'étonner dès lors que Rome soit devenue la maîtresse du monde, l'initiatrice de la civilisation moderne et chrétienne? Cette œuvre fut l'œuvre de l'aristocratie romaine qui se perpétua en se renouvelant sans cesse.

Ammien Marcellin résume dans une page magnifique l'histoire de Rome. C'est la profession de foi d'un homme du quatrième siècle, Grec d'origine, mais Romain de cœur :

« A l'époque où parut dans le monde cette ville prédestinée à l'empire de l'univers, cette ville aux commencements modestes mais qui devait grandir, arriver à des accroissements prodigieux, cette ville, la première tant que le monde existera, la Vertu et la Fortune firent un pacte éternel, pacte rare mais nécessaire pour le succès d'une telle mission. Le peuple romain, depuis le berceau jusqu'à la sortie de l'enfance, c'est-à-dire pendant une période d'environ trois cents ans, guerroya avec ses voisins ; arrivé à l'âge adulte, il entreprit les grandes guerres, franchit les Alpes et passa la mer ; dans sa jeunesse et dans la maturité de son âge, il alla cueillir des lauriers sur toutes les plages du monde ; au déclin de sa carrière, sur le penchant de la vieillesse, il vécut sur sa gloire passée et songea au repos. Ainsi, après avoir courbé sous son joug la tête altière des nations les plus belliqueuses et donné à toute la terre ces lois qui sont le vrai et solide fondement de la liberté; comme un père sage, avisé en même temps que riche, abdique entre les mains de ses enfants, Roma confia aux Césars l'administration de sa fortune. L'activité de ses tribus avait cessé, ses centuries étaient pacifiées, les luttes du forum n'existaient plus; on était revenu à l'ère paisible de Pompilius ! Et cependant Rome est toujours saluée comme la maîtresse et la reine du monde; partout encore on s'incline devant la majesté et les cheveux blancs de son sénat; partout le nom du peuple romain est grand et honoré ! »

EUGÈNE LÉOTARD.

LE CHRISTIANISME

ET LES PATRICIENNES DE ROME

SAINTE CÉCILE[1]

I

Le 29 juin de l'année 67 de l'ère chrétienne, au moment où l'apôtre saint Paul, conduit au supplice, marchait le long de la voie d'Ostie, son regard distingua, parmi les fidèles qui suivaient les soldats de l'escorte, une jeune dame romaine dont il connaissait le foi vive et profonde. Elle avait nom Plautilla. Fille du préfet Flavius Sabinus, elle rappelait par son zèle religieux et son ardente charité les vertus qui distinguaient Lucine, son aïeule. Comme Plautilla fondait en larmes, et se recommandait aux dernières prières de l'apôtre qui allait mourir, Paul lui dit : « Va, Plautilla, fille du

[1] *Sainte Cécile et la société romaine aux deux premiers siècles*, par Dom Guéranger, abbé de Solesmes. — Paris, 1874, un volume in-4°, librairie Firmin Didot frères.

Écrite pendant le cours de l'année précédente, cette étude sur le dernier ouvrage de Dom Guéranger était déjà livrée à la composition, lorsque nous avons eu la douleur d'apprendre la mort du R. P. abbé de Solesmes. Cette mort n'est pas seulement une perte sensible pour l'Église, dont il était l'un des plus zélés défenseurs, et pour le clergé français, où il s'était fait une place si éminente par ses importants travaux et la réforme liturgique à laquelle il a rattaché son nom; elle apporte surtout un grand deuil et un grand vide dans la congrégation des bénédictins de France, que Dom Guéranger releva parmi nous, il y a quarante ans, qu'il soutint de ses constants efforts, et dont il ne cessa d'être la lumière et l'honneur. Aux légitimes regrets qu'inspire à tous les membres de la famille bénédictine la perte de leur savant et vénéré Père, s'as-

salut éternel. Prête-moi seulement le voile qui couvre ta tête, et retire-toi un peu à l'écart, à cause de la foule. Tu m'attendras jusqu'à ce que je vienne vers toi, et que je t'aie restitué ce voile que je demande à ta charité. Il servira à me bander les yeux ; après quoi, je te le rendrai, comme une récompense de ta pieuse tendresse, et comme un gage de mon amour pour le Christ, lorsque je monterai vers lui. » A cette demande, la jeune patricienne s'empressa de détacher son voile et de le présenter à l'apôtre ; mais les centurions de la cohorte voulurent s'opposer à ce que cette noble femme accordât un pareil témoignage de considération à un condamné qu'ils traitaient de magicien et d'imposteur. Alors pour affermir Plautilla dans son intention : « Ma fille, reprit l'apôtre d'une voix grave et douce, attends ici mon retour, et bientôt, vivant avec le Christ, je t'apporterai sur ce même voile les signes de mon martyre. »

Deux milles plus loin, le cortége s'étant arrêté au lieu fixé pour l'exécution, saint Paul se mit à genoux pour adresser à Dieu sa dernière prière. Il se banda ensuite les yeux avec le voile de Plautilla, et tendit le cou au glaive du soldat chargé de lui donner la mort. Le glaive s'abattit aussitôt, et la tête du martyr, d'un seul coup séparée du tronc, bondit trois fois sur le sol, aux endroits où, plus tard, on éleva les autels dits des *Trois fontaines*. Après que l'apôtre des gentils eut scellé de son sang la foi nouvelle dont il s'était fait l'ardent propagateur, la cohorte rentrait dans Rome par la porte Tergemina, lorsque les centurions, apercevant Plautilla, se mirent à la railler sur sa crédulité. Comme ils lui demandaient pourquoi elle n'avait pas recouvert sa tête du voile qu'elle avait donné à Paul : « Hommes vains et misérables, répondit-elle, il est en ma possession, ce voile teint du sang du martyr, et je le garde comme mon trésor. » Et, tirant de son sein ce gage précieux de l'af-

socieront, de cœur, ceux qui ont eu, comme nous, l'avantage d'être en relation avec le Révérendissime abbé de Solesmes, et de goûter, sous les vieux cloîtres de son monastère, les douceurs d'une hospitalité, traditionnelle dans l'ordre de saint Benoît, et dont il savait si bien remplir les devoirs. Aussi, garderont-ils un précieux souvenir d'un échange de rapports où l'ardeur du polémiste disparaissait devant la charité du religieux, la bienveillance du dignitaire de l'Église, et le langage tour à tour grave et finement spirituel de l'érudit. Pour nous, en rendant ce simple, mais juste hommage à l'auteur des *Institutions liturgiques* et à l'historien de sainte Cécile, nous acquittons une dette nouvelle de gratitude et de respect envers l'ordre illustre auquel nous avons consacré une partie de nos travaux, et dont l'abbé de Solesmes a continué les pieuses et savantes traditions. C'est en même temps un gage de nos sympathies personnelles pour les bénédictins, ses disciples, à qui, en mourant, il lègue un exemple qui a déjà porté, et qui portera encore ses fruits.

fection de l'apôtre, elle le montra aux païens qui en demeurèrent tout stupéfaits.

Dans ce récit, empreint à la fois de grandeur et de simplicité, et qu'une pieuse tradition a conservé depuis les premiers âges de l'Église, ne trouve-t-on pas un témoignage des rapides progrès que la foi chrétienne, dès son apparition à Rome, avait faits au sein même du patriciat où elle avait eu surtout les femmes pour apôtres? Parmi les familles aristocratiques, celle des Flavii, à laquelle Plautilla se rattachait, avait été en relation directe avec saint Pierre, quand le vicaire du Christ était venu apporter à Rome la parole évangélique. Au nom des Flavii se joignent, dans les annales primitives du christianisme, les noms des Cornelii, des Cæcilii Metelli, familles également illustres, dont les membres, portés sur les fastes consulaires aux temps les plus glorieux de la République, avaient mêlé leur sang sur les champs de bataille, avant de confondre leur gloire dans les fêtes triomphales célébrées pour eux au Capitole. Qui ne connaît la célébrité dont jouirent les Cornelii quand leur nom, après avoir reçu un nouvel éclat du *cognomen* de Scipion, obtint de la reconnaissance populaire les titres d'Africain, de Numantin, d'Asiatique, et que l'illustration de cette grande famille fut enfin portée au comble par son alliance avec les Cæcilii? Devenu, par l'adoption, héritier de deux races si fameuses, Cæcilius Metellus Scipion voulut se montrer digne de ses ancêtres en opposant à César, après la bataille de Pharsale, les derniers efforts de la liberté romaine. Vainement soutenu par le concours de Petreius et de Caton, qui défendaient sous ses ordres le parti de Pompée, il est tué à la sanglante bataille de Thapsus, et avec ce double représentant des Cornelii et des Metelli tombe le suprême espoir de la liberté expirante. Entraîné dans sa chute, leur nom, à partir de cette époque, se rencontre à peine, çà et là, sur les tables consulaires; mais si, pendant le règne des premiers Césars, il ne brille plus, comme autrefois, dans les fastes de la Rome païenne, c'est pour reparaître avec un éclat tout différent dans les fastes de la Rome pontificale.

Singulière destinée que celle de cette famille et de beaucoup d'autres appartenant à l'aristocratie romaine! Appelées à tous les genres d'héroïsme, elles naissent et grandissent avec le peuple-roi, tombent et s'éclipsent à l'époque de sa décadence; puis, se relevant à la naissance du christianisme, elles donnent alors des confesseurs à la foi, comme elles avaient donné naguère des martyrs à la liberté, unissant ainsi les jeunes palmes teintes de leur sang aux vieilles couronnes triomphales de leurs ancêtres. N'est-ce pas un fait digne d'être signalé par l'histoire, que la religion avec laquelle allait surgir un monde nouveau, ait trouvé de fervents adeptes dans les des-

cendants de ceux-là même qui avaient fait la gloire du monde antique, comme si la Providence les eût réservés à être tour à tour l'honneur des deux sociétés personnifiant en elles, l'une la puissance matérielle, l'autre la grandeur morale de l'humanité? Pendant longtemps, soit par esprit de système, soit faute d'études suffisantes, on s'était arrêté à cette croyance, que les premiers fidèles étaient exclusivement des hommes simples, des pauvres, des malheureux, qui s'étaient ralliés d'autant plus facilement à la doctrine nouvelle qu'elle venait offrir une consolation à leur misère, une espérance à leurs aspirations. Il est vrai que par cette parole admirable : « Venez à moi, vous tous qui souffrez, et je soulagerai votre souffrance, » Jésus-Christ semblait s'adresser plus particulièrement aux déshérités du siècle. Son humble naissance, sa vie obscure et cachée, le caractère simple de sa prédication, enfin le choix de ses apôtres recrutés dans les rangs infimes de la société, tout devait contribuer à faire fructifier abondamment au sein de ces mêmes classes qui sont, d'ailleurs, les plus nombreuses, le grain de la parole évangélique. Mais, en réalité, l'appel adressé par le semeur de cette divine parole, n'avait rien d'exclusif; il était, au contraire, général, universel. Petits et grands, pauvres et riches, ignorants et lettrés, tous étaient conviés sans distinction au banquet où allaient être célébrées les fraternelles agapes de la réconciliation humaine. La proclamation même du grand principe de l'égalité des hommes devant Dieu n'impliquait-elle pas nécessairement que le christianisme appelait à lui les différentes classes sociales, lesquelles ne devaient plus former qu'une seule famille unie par les liens indissolubles de la charité. « Dans le Christ, dit saint Paul, en sa troisième épitre aux Galates, il n'y a plus de distinction entre le Juif et le Grec, entre l'esclave et l'homme libre, entre l'homme et la femme : tout devient un en lui. »

Ce rapprochement des races, des croyances et des conditions les plus diverses, venant se fondre dans une harmonieuse unité, à l'ombre de la croix et sous l'égide d'une foi commune, est un fait important sur lequel on ne s'est jamais suffisamment arrêté, mais qui n'en est pas moins établi par les preuves les plus authentiques. Vainement la critique allemande qui, en histoire, en exégèse, comme en toutes choses, prétend imposer son autorité, n'a voulu voir dans les chrétiens du premier âge qu'une foule ignorante et superstitieuse, habituée à se repaître de fables grossières. Vainement encore on soutient chez nous qu'au temps des Césars et des Antonins, le stoïcisme, en pénétrant dans la caste patricienne et parmi les familles riches et lettrées, « obtient le premier triomphe, » tandis que le christianisme « qui s'adresse aux pauvres, aux escla-

ves, à ceux qui désespèrent, n'arrive au second qu'avec beaucoup de peine. » Aux idéologues d'outre-Rhin, qui vont se perdre dans les nuages de la philosophie hégélienne, on peut répondre hardiment que la grande communauté chrétienne était, dès son origine, constituée à tous les degrés de l'échelle sociale; qu'elle avait alors pour guides les classes intelligentes, et qu'elle professait depuis le premier jusqu'au dernier de ses membres, la plus profonde identité de principes, de croyances et de sentiments.

Quant à l'assertion concernant la prétendue influence que le stoïcisme aurait exercé dans les sphères les plus hautes de la société romaine, elle a le tort grave de généraliser ce qui ne fut qu'une exception. Nous reconnaissons volontiers que pendant le premier siècle de l'Empire, au milieu du profond abaissement des esprits, il s'est rencontré quelque âmes nobles et hautaines qui, par vertu ou par orgueil, protestèrent contre le sensualisme dégradant et la honteuse servilité de leur époque. Que dégoûtées du vice, indignées de la tyrannie, elles se soient réfugiées vers les sommets de la doctrine stoïcienne, pour s'y retremper dans un air plus libre et y puiser une force qui les soutînt au-dessus du niveau commun; que parfois, suivant l'exemple des Brutus et des Catons, elles aient, dans une situation extrême, préféré la mort à la honte de vivre, c'est ce que nous admettons encore avec les admirateurs du stoïcisme. Mais, constatons-le aussi, ces âmes étaient rares. Elles dominaient, elles surprenaient la foule, sans l'entraîner jamais, sans lui communiquer ni foi, ni amour, ni enthousiasme. D'ailleurs, en rejetant l'existence comme on rejette un fardeau trop pesant, ces fiers stoïciens ne consultaient le plus souvent qu'un intérêt tout personnel. Bien qu'elle s'entourât d'un certain appareil, leur mort, aussi stérile que leur vie, n'était qu'un dénouement qui, pour être tragique, n'offrait aux spectateurs ni une moralité, ni une solution dignes de l'homme et de ses hautes destinées. En quoi, nous le demandons, Thraséas et d'autres adversaires du césarisme s'ouvrant les veines comme Caton d'Utique s'était déchiré les entrailles, servirent-ils à la fois la liberté de Rome et la dignité humaine? Pour qu'une mort librement acceptée soit méritoire, héroïque, il faut qu'elle profite à une grande cause. Il faut qu'elle soit, par exemple, un acte de dévouement à la famille, à la religion, à la patrie. Or, dans l'immolation d'un stoïcien se tuant pour lui-même et non pour une cause sacrée, nous ne trouvons ni mérite, ni vertu, parce qu'il n'y a point de vertu sans sacrifice, et c'est ailleurs que nous devons chercher l'héroïsme si complaisamment attribué à ceux des patriciens de Rome qui adoptèrent les principes de Zénon.

Cet héroïsme ayant pour mobile l'esprit de sacrifice et d'abnéga-

tion, exalté, sanctifié par la foi évangélique, nous allons le rencontrer chez d'autres patriciens qui, à la morgue, à la fausse grandeur du stoïcisme, préféreront la douceur et l'humilité qu'enseignait la doctrine chrétienne. Comme le fait justement observer l'historien de sainte Cécile au début du remarquable ouvrage qui est l'objet de cette étude, les familles illustres dont on retrouve la trace et l'action à chacun des progrès de la puissance romaine, n'avaient pas toutes péri dans le grand naufrage de la liberté. « Dieu, suivant l'expression de Dom Guéranger, les gardait pour la Rome nouvelle. Elles devaient en être les premières assises, et les plus résistantes. Sans bruit et sans jactance, elles s'enrôlèrent dans la cité du Christ à la parole de l'humble juif, venu de l'Orient pour refaire l'œuvre de Romulus. Si généreux fut leur dévouement que, pour reconnaître et suivre leur action dans la transformation de Rome, il faut, le plus souvent, recourir aux moyens de l'archéologie, tant sont rares et entrecoupés les documents qui ont survécu aux destructions de Dioclétien ; mais si cruelles que soient les pertes que nous ont infligées la violence des persécutions et les ravages du temps, la conclusion historique que nous venons d'énoncer n'en arrive pas moins au plus haut degré de certitude. »

Poursuivant la démonstration de la thèse soutenue dans le chapitre sur *la destinée du patriciat romain*, le savant abbé de Solesmes la confirme par des preuves de diverses natures. Ces preuves sont rendues particulièrement sensibles pour ceux qui, d'après l'exemple donné par M. de Champagny dans son beau livre sur les *Douze Césars*, font marcher de pair, dans une même étude, et l'histoire politique de l'Empire et le développement progressif de l'Église chrétienne. C'est en suivant cette voie parallèle, c'est en rapprochant, en comparant des faits qui ne doivent pas être systématiquement étudiés à part, qu'on peut arriver à connaître la vérité au sujet du rôle que, dans la propagation de la foi nouvelle, il convient d'assigner aux patriciens et surtout aux patriciennes de Rome. Cette tâche nous sera, d'ailleurs, facilitée par les recherches, non moins étendues que variées, dont le restaurateur de l'ordre bénédictin en France a enrichi la nouvelle et magnifique édition qu'il a donnée d'un ouvrage déjà connu par deux éditions précédentes. Mettant à profit les découvertes intéressantes faites par M. de Rossi au fond des nécropoles chrétiennes de la *Roma Sotterranea*, l'abbé de Solesmes s'est appliqué dans un travail consciencieux et longuement poursuivi, à modifier le plan, à élargir les proportions du monument élevé à la gloire de sainte Cécile. Il lui a ouvert surtout un vaste péristyle dans une série de nouveaux chapitres où se déroule le cycle des annales primitives de l'Eglise, cycle commençant par

une perspective jetée sur la mission providentielle de Rome, et se terminant à l'état de la société chrétienne sous le pontificat de saint Soter et sous le règne de Marc-Aurèle. Alors se développe, après le tableau de la glorieuse généalogie de la famille Cæcilia, l'histoire de Cécile, retracée depuis sa naissance jusqu'à son martyre, et suivie de nombreux détails qui, en faisant connaître la vie posthume de la sainte, couronnent dignement l'édifice que lui a dédié le culte tout filial de l'auteur.

Non content d'avoir étendu et rectifié son œuvre sur plusieurs points importants, Dom Guéranger a pu, cette fois, la mettre au jour avec un luxe typographique et une richesse d'ornementation, dont il regrettait si vivement de n'avoir pu décorer la première édition publiée en 1849[1]. « Notre excuse, disait-il alors en exprimant ce regret à la fin de sa préface, notre excuse est dans les circonstances de temps au milieu desquelles nous donnons ce livre. Quand on écrit sous la tente, on n'a pas toujours ses aises ; mais nous serions heureux que le fond pût suppléer à la forme. » Le vœu de l'auteur a été pleinement satisfait. Grâce à un persévérant labeur, grâce aux soins intelligents qui ont dirigé l'exécution de son ouvrage, la nouvelle édition ne laisse rien à désirer. Aussi le succès qu'il a obtenu dès son apparition, justifie-t-il la valeur d'un livre dans lequel nous avons puisé les principaux éléments de cette étude.

II

Ce n'est pas à Rome, mais à Césarée de Palestine que se formèrent les premiers nœuds de l'alliance qui devait unir le patriciat romain et l'Église à peine naissante. Par suite de l'amollissement survenu dans les mœurs, dès le commencement de l'ère impériale, les fils des anciennes familles profitaient volontiers de l'immunité déshonorante qu'Auguste s'était vu contraint d'accorder, en exemptant Rome et l'Italie du service militaire. Toutefois, quelques membres de l'aristocratie, craignant sans doute de rougir devant les images et les trophées de leurs ancêtres, ne voulaient

[1] Remarquable par le choix des caractères et la beauté de l'impression, l'ouvrage, sorti des presses de la maison Firmin Didot, contient deux chromolithographies, cinq planches en taille douce et deux cent cinquante gravures sur bois. Pour cette publication, comme pour tant d'autres qui confirment l'ancienne et légitime renommée de leur maison, les éditeurs ont apporté un luxe et une perfection de détails, dont l'effet vient flatter en même temps le regard et le goût du lecteur.

point profiter de cette exemption, et s'enrôlaient volontairement dans les légions provinciales, où ils n'obtenaient parfois qu'un poste inférieur. Ainsi s'explique la modeste position occupée en Palestine, vers l'an 38 de l'ère chrétienne, par un descendant de l'illustre famille des Cornelii, alors simple centurion de la cohorte italique en station à Césarée[1]. Cet officier romain, dont fait mention un curieux passage emprunté aux *Actes des Apôtres*, était un de ces hommes dont l'âme honnête, gardant l'empreinte des nobles traditions de sa race, ne s'était pas souillée au contact des habitudes dissolues de son époque. Habitant un pays où le monothéisme était professé, il s'était accoutumé à entendre proclamer le nom et les louanges du vrai Dieu, en même temps que les vérités contenues dans les Saintes Écritures. Aussi, avant de s'élever à la pleine connaissance de ces vérités, son cœur, éclairé par un instinct généreux, avait su deviner et appliquer les préceptes moraux de la religion qu'il ne pratiquait pas encore. Ses mœurs pures, sa charité envers les pauvres, et ses prières assidues semblaient être comme l'initiation sacrée qui préparait sa conversion à la foi chrétienne.

Comment s'accomplit cette conversion, les *Actes des Apôtres* nous l'apprennent dans un récit aussi simple que touchant. Un jour, un ange apparaît à Cornélius, et lui ordonne d'envoyer quérir, à Joppé, un homme appelé Simon Pierre, et de se rendre à tout ce que cet homme lui dirait de faire. Sans tarder, le centurion se met en devoir d'envoyer à Joppé deux serviteurs attachés à sa maison, et un soldat romain, qui conformait sa conduite aux exemples de son supérieur. De son côté, l'apôtre saint Pierre, qui logeait alors chez Simon le corroyeur, ayant appris, par une révélation, que trois hommes venaient le chercher, s'était empressé d'aller au-devant d'eux, et, après les avoir bien accueillis, il les avait suivis le lendemain à Césarée. Comme il arrivait, Cornélius, qui l'attendait, en compagnie de ses parents et de ses amis les plus intimes, court au-devant de l'apôtre, et, saisi d'un pieux respect, il tombe à ses pieds comme en adoration. Mais Pierre le relève et lui dit : « Lève-toi, car je suis aussi un homme. » Puis, s'adressant aux personnes assemblées là, dans la maison : « Vous savez, leur dit-il, la défense faite aux Juifs de se lier avec les

[1] Cette cohorte était une de celles qui, en dehors des légions, s'étaient formées de volontaires, et avaient pour chef un tribun, pour officiers, des centurions. Ces cohortes, qui finirent par s'élever au nombre de trente-deux, sont désignées, sur les monuments épigraphiques, sous un nom qui indique leur forme de recrutement, tel que, par exemple, *Cohors italicorum voluntariorum*. — Borghesi, *Œuvres épigraphiques*.

étrangers, et l'aversion qui les détourne d'entrer dans leur demeure; mais voici que Dieu m'a fait connaître qu'il ne faut tenir aucun homme pour impur. C'est pourquoi je suis venu vers vous, et je vous demande pourquoi vous m'avez appelé. » Alors Cornélius lui raconta sa vision, et comment l'ange lui ayant dit : « Cornélius, ta prière est exaucée; Dieu s'est souvenu de tes aumônes, » l'avait engagé à envoyer quérir Simon Pierre.

A cette déclaration, l'apôtre prenant la parole : « En vérité, je le vois, dit-il, Dieu ne fait point acception entre les personnes; mais, en toutes les nations, celui-là lui est agréable qui le craint et vit selon la justice. » Et commençant aussitôt à leur enseigner la parole de Dieu, Pierre leur exposa la venue du Messie, ses prédications et ses miracles, sa mort et sa résurrection à laquelle il rendit témoignage. « Et il nous a commandé, ajouta-t-il, de prêcher au peuple, et d'annoncer que quiconque croira en lui, recevra la rémission de ses péchés par son nom. » Tandis qu'il parlait encore, le Saint-Esprit descendit sur ceux qui l'écoutaient, et ils se mirent à glorifier Dieu. Comme les fidèles circoncis étaient tout surpris de voir que la grâce divine se fût répandue sur les gentils, l'apôtre s'écria : « Qui pourrait s'opposer à ce que ces hommes qui ont reçu le Saint-Esprit, comme nous l'avons reçu nous-mêmes, soient baptisés par l'eau? » Il ordonna donc qu'ils fussent baptisés au nom du Seigneur, et ce fut là le commencement de la conversion des gentils à la foi nouvelle. L'événement accompli à Césarée dont, plus tard, Cornélius fut, dit-on, nommé évêque, excita d'abord parmi les Juifs convertis de Jérusalem un étonnement et un trouble que saint Pierre se hâta de calmer. Le bruit s'en étant répandu ensuite jusqu'à Antioche, il y détermina la conversion d'un grand nombre de Grecs résidant en ces contrées, et qui crurent à la parole du Seigneur, que leur annonçaient des fidèles venus de Cypre et de Cyrène.

Elle est belle, elle est imposante, cette scène qui nous montre le descendant des Cornelii prosterné devant l'humble pêcheur de la Galilée, puis recevant l'eau baptismale, après avoir entendu de sa bouche la révélation des vérités divines, dont une intuition secrète lui avait fait entrevoir les premières lueurs. Elle est instructive aussi, car elle atteste que saint Pierre, qu'on a voulu, à tort, ériger en représentant exclusif de l'élément judaïque dans l'Église primitive, en a le premier ouvert les portes à la gentilité, malgré les préventions religieuses et nationales qui pouvaient y apporter obstacle. Par là, Rome et Jérusalem étaient enfin rapprochées. Avec elles, l'antiquité profane et l'antiquité sacrée formaient le pacte de la réconciliation destinée depuis longtemps à régénérer le

monde. Bientôt, la mission de saint Paul, le païen nouvellement converti, allant prêcher à Antioche; celle de saint Marc envoyé dans le même but à Alexandrie, et le départ de saint Pierre pour Rome devaient sceller de nouveau ce pacte solennel, et accomplir la parole sacrée qui avait promis de convoquer un jour à une même alliance tous les peuples de la terre.

Quand le siége de la chaire apostolique, d'abord transféré de Jérusalem à Antioche, alors le centre du monde oriental, eut été porté à Rome, capitale de l'Occident, un courant mystérieux, selon la juste observation de Dom Guéranger, s'établit entre la race hellénique et la race latine. Passant par le bassin de la Méditerranée, ce courant fut le moyen de communication qui servit à transmettre d'une race à l'autre la prédication évangélique. Pierre et Paul furent les promoteurs du grand mouvement religieux qui renouvela la société antique, et sur les ruines du paganisme fit rayonner la croix, symbole de lumière et de paix entre les hommes. En même temps, Jérusalem cessa d'être le foyer de la religion nouvelle. L'Évangile étant confié aux mains des gentils, il cessa aussi d'éclairer cette ville ingrate sur laquelle le Christ avait pleuré, en lui annonçant le châtiment terrible qui devait la punir d'avoir fermé les yeux à la lumière et méconnu le temps de sa visite[1]. C'en est donc fait; le christianisme se sépare du judaïsme, et son émancipation est dès lors consommée.

Cependant, le jour était venu où saint Pierre, échappé à la captivité et aux persécutions dont il avait été la victime dans la capitale de la Judée, allait prendre, avec Marc, son disciple, possession de Rome et de l'Occident, pour y fonder l'Église universelle. C'était au printemps de l'an 42, et la deuxième année du règne de Claude. A son arrivée dans la ville des Césars, l'apôtre avait été reçu par deux époux juifs, Aquila et Priscille, qui habitaient une maison sur l'une des collines du Janicule. Ils faisaient partie de la petite colonie étrangère, formée d'enfants d'Israël, qui, au témoignage de l'historien Philon, s'était établie aux bords du Tibre, sous l'administration tolérante d'Auguste, et dont quelques membres pratiquaient déjà la doctrine évangélique. Non content d'avoir formé des relations avec son compatriote Aquila, riche marchand qui fabriquait des tentes pour l'armée romaine, Pierre voulut faire servir les rapports qui l'avaient uni à Cornélius, pour aller visiter la famille Cornélia, dont le palais s'élevait au Vicus Patricius. Cette visite, faite aux parents du centurion romain de Césarée, ne manqua point de porter ses fruits. En effet, d'après les Actes de

[1] Saint Luc, c. XIX.

sainte Praxède, il est constaté que saint Pierre, passant de la maison du Janicule à celle du Viminal, eut pour hôte, dans ce quartier, le plus aristocratique de Rome, un patricien nommé Cornélius Pudens [1]. La femme de Pudens s'appelait aussi Priscille, et des preuves incontestables, remontant à une haute antiquité, établissent qu'entre cette famille Cornélia et les deux époux juifs habitant le Viminal, la confraternité religieuse avait noué des liens assez intimes, liens que la fréquentation de l'apôtre ne put que fortifier.

Ce fut alors que Pierre, voulant concourir, avec Marc, qui venait d'écrire son Évangile, à l'éducation morale des fidèles sortis de la gentilité, leur adressa une première lettre, où il indiquait la conduite que les nouveaux chrétiens avaient à tenir au milieu de la société païenne. Suivant ces instructions, les disciples du Christ ne devaient pas former une secte à part, seulement accessible à une certaine classe, comme l'était, par exemple, celle des stoïciens. Être purs et chastes, fuir le sensualisme, s'aimer les uns les autres, tels étaient les actes pratiques par lesquels ils devaient se distinguer des gentils. « Mes bien-aimés, leur disait-il, vous qui êtes maintenant le peuple de Dieu, et qu'il a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière, je vous exhorte à vous considérer comme des étrangers et des voyageurs, et à vous abstenir des convoitises charnelles qui font la guerre à l'âme. Conduisez-vous donc, aux yeux des gentils, d'une manière conforme au bien, afin que ceux qui parlent mal de vous, comme si vous étiez des méchants, prennent en considération vos bonnes œuvres, et en rendent gloire à Dieu, lorsqu'il les visitera à leur tour. »

Passant ensuite à l'ordre politique et social qu'il fait dériver de Dieu, d'où émane toute autorité sur la terre, il engage les fidèles à être soumis, pour l'amour de Dieu, aux puissances humaines, au prince et à ses représentants. Il leur trace aussi les limites de la liberté, telle qu'elle pouvait leur convenir. « Soyez libres, leur dit-il, non pas à l'exemple de ceux qui se servent de la liberté comme d'un voile pour cacher leur méchanceté, mais en étant les serviteurs de Dieu. » Il recommande également aux inférieurs d'obéir à ceux qui sont élevés au-dessus d'eux, et à ces derniers de traiter leurs subordonnés avec une douceur empreinte d'une charité fraternelle. Pour rétablir, en outre, l'ordre moral dans une société si profondément viciée par toutes les corruptions, il fallait

[1] Plusieurs monuments épigraphiques, notamment une inscription sépulcrale transportée des catacombes de la voie Appienne dans l'église de Sainte-Pudentienne, attestent que le nom de Cornélius Pudens peut s'appliquer au personnage qui donna l'hospitalité à saint Pierre.

reconstituer la famille, qui en est la base, en inspirant à l'homme et à la femme le sentiment de leur dignité et de leurs devoirs réciproques. Le mari devait considérer dans sa femme, non plus un être inférieur, passif instrument de ses plaisirs et de ses volontés, mais une égale, une compagne qu'il avait à traiter avec des ménagements délicats, « comme étant un vase plus fragile, » suivant la touchante expression de l'apôtre. Il devait lui témoigner une déférence, un respect dignes de celle qui, comme lui, était appelée à hériter de la grâce qui donne la vie. Quant à la femme, c'était surtout en la relevant, que l'apôtre entendait relever la famille. Si, au berceau du monde ancien, la femme avait été la source de tout mal, ne pouvait-elle pas, dans la formation du monde nouveau, devenir la source de tout bien? « Que les femmes, dit-il, soient soumises à leurs maris, afin que ceux qui ne croient pas encore à la parole, soient gagnés sans la parole par la manière de vivre de leurs épouses, lorsqu'ils auront vu la réserve et la chasteté de leur conduite. Qu'elles ne se fassent point remarquer extérieurement par le pompeux étalage de leur chevelure; qu'elles ne brillent point par l'éclat de l'or et le luxe des vêtements, mais qu'elles songent à orner cette nature humaine qui est cachée au fond du cœur, et qui doit régner dans l'incorruptible pureté d'une âme tranquille et modeste : c'est la parure qui a le plus grand prix au regard de Dieu. »

Cet appel adressé aux femmes chrétiennes fut entendu. Sur les fondements que posait l'instruction du prince des apôtres, la société nouvelle va s'élever, croître et fleurir avec une merveilleuse rapidité. A Rome, la parole évangélique fructifie à mesure qu'elle tombe sur les âmes. Juifs et gentils la reçoivent et la transmettent à leurs proches. Aquila et Priscille, Cornélius Pudens et ses parents voient grossir autour d'eux le troupeau de fidèles, auquel ils ont, les premiers, ouvert un bercail. Aussi, témoin de ces progrès, saint Pierre pouvait-il en informer secrètement ses disciples de l'Asie Mineure, à la fin de la lettre qu'il leur adressait par son fidèle Sylvain : « Je vous envoie le salut de la part de l'Église, élue avec vous, qui est à *Babylone*. » Parole désignant, avec une juste réprobation, la Rome des Claude et des Messaline, des Agrippine et des Néron, cité pervertie dont les turpitudes et les crimes, avant d'être flétris par la plume vengeresse de Tacite et de Juvénal, devaient être stigmatisés, par l'auteur de l'*Apocalypse*, en traits d'une si effrayante énergie : « La voilà, s'écrie-t-il, la grande Babylone, la mère des impudicités, cette prostituée, vêtue de pourpre et d'écarlate, parée d'or et de pierres précieuses, et tenant à la main la coupe des abominations et de l'impureté. Elle

est là, siégeant sur les sept monts, enivrée du sang des saints, du sang des martyrs de Jésus, et s'abandonnant aux rois de la terre, après avoir bu, avec tous les peuples, le vin de sa prostitution[1]. »

A ce honteux débordement de la licence romaine, des femmes appartenant à l'aristocratie opposeront bientôt la pureté de leurs mœurs, qui n'avait d'égale que la pureté de leur foi. Elles qui avaient été élevées dans toutes les mollesses de la vie patricienne, au milieu de palais fastueux, ornés de portiques tout étincelants de marbres, de peintures, de mosaïques, elles se renfermeront dans une vie simple et cachée, ne cherchant plus qu'à se fuir elles-mêmes et à se dérober à l'éclat importun des grandeurs. Évitant la pompe, fuyant les plaisirs et surtout les fêtes païennes, elles s'entourent, dans leur silencieuse retraite, de juives chrétiennes, d'esclaves qu'elles ont affranchies pour les élever jusqu'à elles, en leur donnant la foi en même temps que la liberté. Elles préparent avec ces servantes de Dieu, ou bien elles accomplissent secrètement par leur intermédiaire, des œuvres de prosélytisme et de charité. Tantôt il faut se dérober aux regards des gentils, et se glisser dans l'ombre jusqu'au lieu où sont célébrés les divins mystères[2]. Tantôt il faut secourir une veuve en détresse, pourvoir une vierge d'un voile et d'habits modestes, donner le pain de chaque jour à des enfants orphelins, instruire les néophytes et les cathécumènes, rallier peu à peu les incroyants à la vérité évangélique, enfin, il faut, pour répandre autour de soi la parole de vie, s'exposer sans cesse aux persécutions et à la mort.

Leurs œuvres pieuses une fois accomplies, et la bonne semence ainsi jetée dans les âmes, ces nobles filles des Métellus et des Scipions rentraient furtivement dans leurs palais, pour y reprendre avec les complices de leur charité les humbles travaux qui occupaient les femmes romaines aux beaux jours de la République. Elles filaient la laine, tissaient les étoffes et confectionnaient les vêtements destinés à couvrir la nudité des pauvres. Afin de charmer et de sanctifier à la fois leur travail, elles redisaient les prières sacrées, elles chantaient les cantiques qu'avaient chantés autrefois les israëlites captives aux bords des fleuves de Babylone. Comme elles, étrangères dans une ville dont les mœurs et le culte leur inspiraient le dégoût et l'horreur, elles gémissaient sur les malheurs de l'antique Sion,

[1] Saint Jean, *Apocal.*, c. XVII, XVIII.

[2] Ce fut d'abord un hypogée, situé hors des murs, entre la voie Nomentane et la voie Salaria, que les plus anciens martyrologes désignent sous le nom de cimetière *Ostrianum*.

en attendant le jour du salut et la renaissance de la Jérusalem nouvelle qui, du fond des déserts, devait sortir brillante de clarté. Or, si l'on se représente aujourd'hui ces patriciennes vivant comme exilées dans leur propre patrie, entourées d'un cortége de jeunes filles, juives ou affranchies de leurs mains, ne pourra-t-on pas appliquer à ces Esthers chrétiennes, et faire redire à chacune d'elles en parlant de ses compagnes, les beaux vers de Racine :

> Jeunes et tendres fleurs, par le sort agitées,
> Sous un ciel étranger comme moi transplantées.

Pour compléter ici par des traits plus détaillés, le tableau qui précède sur la vie des chrétiennes de Rome au premier âge de l'Église, nous voudrions pouvoir, si l'espace nous le permettait, citer les faits et les noms propres indiqués par l'histoire, ou découverts par la science archéologique. Dans cette période où le christianisme, n'osant encore paraître au grand jour, cachait ses rites et ses mystères et n'avait pour temple qu'un réduit obscur, pour sanctuaire que le cœur des fidèles, nous mentionnerions d'abord, parmi les chrétiennes de haut rang, Pomponia Græcina qui, d'après le témoignage de Tacite, jouissait aux yeux du monde païen d'une grande et légitime considération. Issue de la *gens* Pomponia qui s'allia plus tard à celle des Cæcilii, et qui comptait au nombre de ses membres les plus illustres Pomponius Atticus, l'ami de Cicéron, Pomponia Græcina était unie par la parenté et l'affection à la fille de Drusus, cette jeune et malheureuse Julie qui périt victime de la vengeance de Messaline. Aussi constante dans son amitié que dans sa foi religieuse, Pomponia ne craignit point de protester par le deuil de ses vêtements et le deuil plus profond qu'elle gardait dans son cœur, contre la mort tragique de celle qu'elle ne cessa, durant toute sa vie, de regretter et de pleurer. Témoin de sa noble douleur, Rome entière, dit Tacite, admira le courage de cette femme, qu'on avait précédemment accusée de s'être livrée à une superstition étrangère. On lui tint à honneur d'avoir bravé, sous le règne de Claude, une tyrannie et des fureurs devant lesquelles tout s'inclinait dans le silence et la crainte [1].

A côté de cette belle figure de Pomponia Græcina qui, selon toute vraisemblance, se réunit parfois à l'assemblée chrétienne tenue dans la maison du mont Aventin, et à laquelle saint Paul, dans son épître aux Romains, envoyait un salut particulier, nous aimerions à placer aussi Plautilla, dont nous avons rappelé, au commencement de

[1] Tacit., *Annal.*, l. XIII, 32.

cette étude, la pieuse intervention dans le martyre de l'apôtre des gentils. Née du mariage de Plautia avec Titus Flavius Sabinus, le frère aîné de Vespasien, elle était la petite-fille de Plautius, le vainqueur de la Bretagne. Dès son premier âge, elle avait été l'objet d'une tendre prédilection de la part de Pomponia Græcina qui l'avait initiée à la foi nouvelle, en même temps qu'une jeune patricienne, appelée Pétronilla, et tenant aussi à la famille des Flavii. Ayant refusé, pour demeurer fidèle à ses croyances, d'épouser un chevalier romain, nommé Flaccus, Plautilla eut le privilége d'être honorée par l'Eglise comme la première vierge chrétienne. Après une vie toute de sainteté, elle fut inhumée près de la voie Ardéatine, dans la catacombe des Flavii chrétiens. Là, son sarcophage, accompagné d'une touchante inscription, fut retrouvé au huitième siècle, sous le pontificat de Paul Ier, et transféré par les soins de ce pape dans une chapelle attenant à la basilique vaticane[1].

Au sujet de cette ancienne et illustre basilique, dont les premières assises eurent pour fondements les substructions du cirque élevé par Néron, quels émouvants détails seraient à donner encore sur la sanglante persécution que ce prince ordonna en l'année 67 ? Quelle touchante relation que celle du martyre de saint Pierre, mourant pour la foi le même jour que saint Paul, et dont les restes furent inhumés dans la crypte vaticane, récemment ouverte en ce lieu auguste et mystérieux auquel les plus antiques traditions de Rome avaient donné déjà une sorte de consécration religieuse ! Ce fut dans cet hypogée chrétien, creusé sous le sol d'un prœdium appartenant aux Cornelii, que le corps du prince des apôtres fut déposé par les soins pieux de Pomponia Græcina dont le nom patronymique s'est confondu, aux premiers temps de l'Église, avec le nom plus connu de Lucine. Comme, durant cette persécution, l'héroïsme chrétien éclate surtout chez les femmes ! Quelle ardente charité chez les unes, et quel courage surhumain chez les autres ! Que dire, notamment, des affreuses tortures supportées avec une indomptable énergie par ces deux chrétiennes, appelées Danaïs et Dircé, que le pape saint Clément glorifia pour leur constance au milieu des supplices, en racontant comment « si faibles de corps, elles surent néanmoins conquérir les plus nobles couronnes. »

Pour comprendre, d'ailleurs, jusqu'où furent portées alors la fermeté inébranlable des victimes et l'horrible cruauté de leurs bourreaux, il ne suffit pas de consulter les annales primitives de

[1] Un bref, adressé, par Sixte IV, à Louis XI, et publié par Dom Martène, atteste la présence du sarcophage dans cette chapelle, érigée sous l'invocation de la vierge Plautilla, et nous apprend que son tombeau était orné de quatre dauphins.

l'Église. D'accord sur ce point avec les écrivains ecclésiastiques, les auteurs profanes ne peuvent s'empêcher de rendre témoignage en faveur des martyrs de la foi nouvelle. Quel tableau, par exemple, Sénèque ne nous trace-t-il pas des tortures qui leur étaient infligées? Et combien son récit, empreint de l'indignation du philosophe, contraste avec celui où Tacite, après avoir représenté « la détestable superstition des chrétiens, débordant de la Judée jusque dans Rome, » nous parle si froidement « de cette immense multitude de misérables condamnés à périr, moins convaincus d'avoir incendié la ville, que d'être en butte à la haine du genre humain.[1] » L'esprit et le cœur se révoltent, à la fois, à la lecture du passage où l'historien, en termes cruellement impassibles, raconte ensuite cette affreuse immolation des chrétiens, tantôt recouverts de peaux de bêtes pour être livrés à la dent de chiens furieux, tantôt enduits de poix afin d'éclairer, flambeaux vivants, les fêtes nocturnes données par Néron. A la froide narration de l'auteur des *Annales*, comment ne pas opposer ici les pages émues dans lesquelles Sénèque, parlant des supplices où l'héroïsme des patients l'emporte sur l'horreur du spectacle, ne peut retenir un cri d'admiration devant le courage calme et résigné des disciples du Christ? « Quelle douleur venant assiéger l'homme, dit-il dans une de ses lettres intimes à Lucilius, est comparable à l'action du feu sur les membres, aux tourments du chevalet, aux lames ardentes, au fer parcourant de nouveau les blessures à demi-fermées, pour les rouvrir et les creuser plus avant. Quelqu'un a pourtant souffert toutes ces tortures, sans pousser un gémissement, sans même implorer de relâche. Que dis-je? Il n'a pas même daigné répondre au juge. Bien plus encore, on l'a vu sourire, et son sourire était de bon cœur. Après cela, dis-moi, ne te sentirais-tu pas porté toi-même à sourire de la douleur[2]?

Avec cette première persécution, dans laquelle la patience des martyrs finit par lasser la cruauté de leurs ennemis, se termine la période de paix et de recueillement dont l'Église naissante avait joui précédemment. A partir de là les grandes épreuves, les combats héroïques vont commencer pour elle. Les nouveaux martyrs les soutiendront avec la même constance que ceux qui les avaient précédés dans cette voie glorieuse. Pour affermir leur courage, ils n'avaient qu'à se rendre au Vatican ou sur la voie d'Ostie, là où étaient et où sont encore déposées les tombes des apôtres Pierre et Paul, fondateurs de l'Église romaine. A défaut de leur voix qu'ils

[1] Tacit., *Annal.*, l. XV, 44.
[2] Senec., *Epist.*, l. XXVIII.

n'entendaient plus, ils pouvaient, du moins, près de ces reliques sacrées, apprendre comment un chrétien devait mourir pour sa foi. Aussi, les fidèles ne cessèrent d'entourer, d'une pieuse vénération ces deux trophées précieux attestant un double triomphe, et à la possession desquels Rome était, suivant saint Jean Chrysostôme, redevable de sa gloire la plus grande et la plus durable. « J'admire cette cité, disait-il dans une homélie au peuple de Constantinople, non à cause de l'or dont elle abonde, non à cause de ses fastueux portiques, mais par ce qu'elle garde dans son sein ces deux colonnes de l'Eglise[1]. »

III

Si, durant l'époque qui précède, les Cornelii, les Pomponii et les Plautii avaient, dans la personne de plusieurs de leurs membres, donné les gages les plus sincères à la foi évangélique, la famille Flavia, pendant la nouvelle période qui s'ouvre, va contribuer pour une large part aux progrès du christianisme. En choisissant comme gendre Flavius Sabinus, l'aîné de cette famille, Pomponia Græcina, ou plutôt Lucine, avait su reconnaître ses nobles qualités, et elle les avait développées de plus en plus par ses enseignements aussi bien que par ses exemples. Le bel éloge que Tacite fait des vertus du frère de Vespasien, ce qu'il dit de sa justice et de sa modération pendant les douze années qu'il géra la préfecture de Rome, et surtout cette observation de l'annaliste que, vers la fin de sa vie, Flavius Sabinus montra la clémence d'un magistrat avare de sang humain, ont donné lieu à supposer que le gendre de Lucine, cédant à l'influence de sa belle-mère, adopta les principes de la doctrine chrétienne. S'il ne pratiqua point d'une manière ostensible la religion nouvelle, il en suivit du moins les préceptes moraux. Telle fut même la douceur qu'il manifesta dans l'exercice de ses fonctions, qu'elle le fit accuser de mollesse par ceux qui, habitués à la dureté des mœurs païennes, étaient incapables de concevoir ce qu'il y a de beau, de grand et d'humain dans la mansuétude prescrite par l'Évangile. Quoi qu'il en soit, Flavius Sabinus périt, massacré par la plèbe, au milieu d'une émeute qui suivit la chute de Vitellius, et dans laquelle le Capitole fut livré à l'incendie. Par cette mort inattendue et tragique, arrivée au moment où son frère recevait la pourpre impériale, se termina la carrière de ce noble préfet de Rome, qui, « dans la vie privée comme dans les camps, avait fait preuve d'une conduite ir-

[1] *Homil.* XXXII. *in Epist. ad Rom.*

réprochable, et, avant l'avénement de Vespasien, avait été, au dire de tous, l'honneur de sa famille[1]. »

Tandis que cette famille se glorifiait de voir l'un des siens inaugurer la dynastie flavienne, une gloire d'une nature toute différente lui était acquise par les vertus chrétiennes de Plautilla, fille de Plautia et de Sabinus. On n'a point oublié comment Plautilla, bravant les injures et les menaces, avait accompagné saint Paul jusqu'au lieu de son supplice, et recueilli sur le voile qu'elle lui avait donné le sang de l'apôtre martyr. Fidèle aux souvenirs et aux enseignements que lui rappelait ce gage précieux, elle continua de marcher dans la voie que sa mère et son aïeule lui avaient tracée, et fut, comme elle, honorée d'un culte par l'Église. Deux frères de Plautilla se rallièrent aussi à la religion chrétienne. Le premier, Titus Flavius Sabinus, épousa Julia Augusta, fille de l'empereur Titus. Quant au second, appelé Titus Flavius Clémens, il ne put, malgré son rang et sa parenté avec la famille impériale, échapper à la persécution qui sévit sous le règne de Domitien, et mourut alors martyr de sa foi. Il s'était uni à Flavia Domitilla, petite-fille de Vespasien, et élevée, comme son mari, dans la connaissance des vérités chrétiennes. Cette expansion continue du christianisme parmi les classes les plus hautes et les plus humbles de la société romaine était entretenue avec une fervente activité par le pape Clément, successeur de saint Pierre sur la chaire pontificale. Formé à l'école des apôtres, ce pontife s'était empreint, non-seulement de leurs exemples, mais encore de leur style et de leur manière, comme on en peut juger par les écrits qu'il a laissés. On retrouve principalement ce caractère dans ses deux *Lettres aux vierges*, signalées par saint Épiphane et par saint Jérôme, et dont le savant Wetstein a retrouvé, au siècle dernier, la traduction en langue syriaque dans un manuscrit provenant d'Alep.

Développant les doctrines de Pierre et de Paul sur le principe essentiellement nouveau, essentiellement évangélique, de la continence vouée à Dieu, Clément devance, par ses enseignements sur la virginité chrétienne, ceux que le même sujet devait inspirer ensuite aux grands docteurs de l'Église, tels que saint Athanase et saint Jérôme, saint Ambroise et saint Augustin. « Celui ou celle qui aspire, dit-il, à cette grandeur d'une vie supérieure, doit vivre, comme les anges, d'une existence divine et toute céleste. La vierge s'isole des attraits sensuels; non-seulement elle renonce au droit qu'elle aurait de les suivre en ce qu'ils ont de légitime; mais elle aspire à cette espérance que Dieu, qui ne saurait tromper, entre-

[1] Tacit., *Histor*. l. III, 75.

tient par sa promesse, et qui dépasse celle qu'ont les hommes d'avoir une postérité. En retour de leur généreux sacrifice, leur partage au ciel est la félicité même des anges. » Voilà en quels termes simples et dignes le successeur du prince des apôtres opposait au débordement des mœurs païennes la pratique d'une vertu à peine connue des anciens, et qui depuis longtemps n'était plus observée à Rome, même par les prêtresses de la chaste Vesta. Telle était la digue, la seule infranchissable, que la doctrine nouvelle élevait contre les vices de l'ère impériale.

« Si le christianisme, suivant l'observation de l'abbé de Solesmes, se fût contenté d'inviter les hommes à l'honnêteté, comme faisaient les philosophes, ses efforts eussent été en pure perte. Le stoïcisme, en surexcitant l'orgueil chez quelques-uns, pouvait amener à mépriser la mort; il était impuissant à faire reculer le sensualisme, dans lequel il faut reconnaître le plus puissant auxiliaire de la tyrannie des Césars. L'idéal de la chasteté jeté au sein de cette société dissolue, pouvait seul arrêter le torrent d'ignominie qui menaçait de submerger toute dignité humaine. Pour le bonheur du monde, la morale chrétienne parvint à se faire jour, et les exemples éclatants se joignant aux maximes, on dut enfin en tenir compte. La corruption romaine s'étonnait en entendant parler de la virginité comme de l'objet du culte et de la pratique d'un grand nombre de sectateurs de la religion nouvelle, et cela dans un moment où les plus beaux priviléges, joints aux plus terribles châtiments, avaient peine à contenir dans le devoir les six vestales sur la fidélité desquelles reposaient l'honneur et la sécurité de la ville éternelle. Vespasien et Titus eurent connaissance des infractions que ces gardiennes du Palladium se permettaient à l'égard de leur premier devoir; mais ils jugèrent que le niveau auquel étaient descendues les mœurs ne permettait plus d'infliger à ces infidèles les pénalités antiques. »

Contre une immoralité aussi déplorable, une réaction devait se produire. Bientôt, comme l'attestent saint Justin dans sa première Apologie, et Athénagore dans le Mémoire adressé à Marc-Aurèle, une foule de personnes, de femmes surtout, passèrent leur vie dans la continence, en n'ayant d'autre but que de s'unir à Dieu plus intimement. Parmi ces existences tout angéliques, il faut distinguer la jeune Flavia Domitilla, fille de Plautilla, qu'on ne doit pas confondre avec sa tante, portant le même nom, et femme de Titus Flavius Clémens. Élevée sous la tendre et paternelle direction de saint Clément, Flavia Domitilla avait voulu suivre l'exemple de Pétronilla, et ses bonnes dispositions avaient été secondées par deux chrétiens, fervents disciples de saint Pierre, appelés Nérée et Achil-

lée, à la garde desquels sa mère l'avait confiée quelque temps avant de mourir. Quand la jeune patricienne eut été privée des douces caresses de sa mère, elle fut placée sous la tutelle de son oncle, Flavius Clémens. Chrétien lui-même, et comprenant la responsabilité que lui imposait son titre de tuteur, il ne manqua point de seconder activement les soins donnés à sa pupille par les deux officiers, Nérée et Achillée. A peine arrivée à l'âge nubile, Domitilla, en sa qualité de petite-nièce du César régnant, fut recherchée par un grand nombre de prétendants, parmi lesquels se trouvait un parent d'Aurelius Fulvus, alors préfet de Rome. Mais, bien qu'elle n'eût que quatorze ans, elle résista énergiquement à toutes les sollicitations, et persista dans son désir de ne se point marier. Bien plus, suivant une antique tradition, qui s'est conservée dans l'histoire de l'Eglise romaine, elle voulut donner une sanction religieuse aux vœux les plus ardents de son cœur. Un jour, elle se présenta donc au pape Clément, qui la consacra solennellement à Dieu, en lui plaçant sur la tête le voile des vierges, symbole de la pudeur et de la chasteté qu'elle devait garder toute sa vie. Ainsi qu'on le voit, la consécration de la virginité à Dieu, considérée, selon l'idée chrétienne, comme un mariage mystique avec le Christ, remonte très-haut dans les annales de l'Église. Si, au deuxième siècle, cet usage devint plus fréquent, il dut être pratiqué dès le premier siècle, ce qui peut faire admettre, conformément à l'opinion de Dom Guéranger, si compétent en pareille matière, qu'à cette époque reculée, la liturgie chrétienne avait eu déjà son *flammeum*.

Ce n'est pas seulement l'institution des vierges consacrées à Dieu, c'est aussi celle des diaconesses, que nous retrouvons dans ce premier âge du christianisme. En un passage de son opuscule intitulé *les Visions*, Hermas, auteur chrétien qui vivait sous le pontificat de saint Clément, dit que l'Église, après lui être apparue sous la forme d'une femme vêtue d'une robe éclatante, et tenant un livre à la main, lui prescrivit de communiquer ses révélations à Grapté, pour qu'elle les transmît aux veuves et aux orphelins dont elle avait la charge. D'après Origène, la chrétienne portant le nom de Grapté était une diaconesse de l'Église de Rome. Appliquée à cette diaconesse, une inscription honorifique, trouvée dans un jardin de l'Esquilin, pourrait établir qu'elle s'appelait aussi Domitilla, et que, nièce de Vespasien, elle eut pour mari un personnage auquel est donnée la qualification fort significative de *vir religiosus*. Ces faits, conservés par la tradition, et appuyés de documents écrits ou épigraphiques, ne démontrent-ils pas que l'Église, même à cette époque de formation qui fut son âge héroïque, était déjà fort avancée dans ses rites, ses enseignements, aussi bien que dans son organisation

religieuse et sociale? Regardée avec confiance par les fidèles comme la dépositaire de toute vérité, elle leur apparaissait aussi comme le guide de leurs devoirs en ce monde et la gardienne de leur salut éternel. Consultons les diverses parties du livre d'Hermas, que nous venons de citer, et nous verrons, par les formes différentes données à la femme représentant l'Église, que celle-ci, prédestinée par Dieu à recueillir ses élus dans tous les siècles, fut toujours la société des âmes qui voulaient s'unir à lui. Seulement, lorsque furent accomplis les temps annoncés par les prophètes de l'ancienne loi, l'Eglise reçut une organisation visible et précise. Elle eut dès lors une chaire et un enseignement, un culte et une discipline. Si elle se montre successivement à Hermas sous les traits symboliques d'une femme tantôt pleine d'années, tantôt à la fleur de l'âge, c'est que l'Église est ancienne et que, nonobstant, elle ne vieillit pas. Créée, dans la pensée de Dieu, avant le monde qui a été fait pour elle, elle traverse, majestueuse et immuable, le long espace des siècles dont elle précéda la naissance, sans jamais ressentir les injures du temps, sans rien perdre de son éternelle jeunesse. Telle l'Église apparaissait à un chrétien des premiers âges, telle on la voit figurée encore, sous l'image d'une femme, par le symbolisme qui inspira les peintures murales des catacombes.

Cependant, en l'année 79, saint Clément avait été frappé par Vespasien d'une injuste sentence d'exil. Contraint de quitter son troupeau, il était allé rejoindre dans la Chersonèse Taurique un grand nombre de fidèles qui, sous le règne de Néron, y avaient été déportés pour travailler à l'exploitation des carrières de marbre, fort abondantes en cette contrée. L'acte de rigueur qui enlevait un saint pontife à la chaire apostolique, où il fut remplacé par Clétus, n'était que le prélude de la cruelle persécution ordonnée plus tard par le second fils de Vespasien. C'était en l'an 95, sous l'empire de Domitien, et durant le pontificat d'Anaclet, successeur de Clétus. Douze années s'étaient écoulées depuis que Lucine était morte, laissant l'héritage de sa foi et de ses bonnes œuvres aux chrétiens et aux chrétiennes de Rome. Cet héritage fut recueilli et conservé, surtout dans la famille Flavia. Or, il arriva qu'après avoir commencé la persécution dans laquelle l'apôtre saint Jean fut si cruellement enveloppé, Domitien voulut, par un caprice inexplicable, élever aux honneurs consulaires Flavius Clémens, mari de Flavia Domitilla, et dont l'attachement au culte chrétien ne pouvait être ignoré de l'empereur. Par un autre caprice non moins étrange, cet indigne César qui avait fait périr Sabinus, frère de Clémens, s'était empressé d'adopter les deux fils de sa victime. Il avait même voulu leur donner les noms de Vespasien et de Domitien, et confier ensuite au

célèbre rhéteur Quintilien le soin de les instruire dans les belles-lettres.

Si la conjuration qui enleva le pouvoir et la vie au farouche Domitien, n'avait pas, du même coup, entraîné la chute des Flavii, le jeune Vespasien, fils adoptif de l'empereur, qui n'avait pas d'enfants, eût hérité de la pourpre des Césars. Par là, suivant une remarque fort judicieuse, « on eût pu voir l'Empire, dès la fin du premier siècle, passer aux mains d'un chrétien[1]. » Il en eût résulté sans doute un grand avantage pour l'Église ; mais il n'en fut pas ainsi. La religion scellée d'abord par le sacrifice offert sur le Golgotha, devait être scellée de nouveau par le sang des martyrs. Avant de triompher de toutes les épreuves, elle avait à lutter encore plus de deux siècles contre le paganisme officiel, sans opposer à ses persécuteurs d'autres armes que la prière, d'autres représailles que le pardon.

La persécution ordonnée par Domitien ne tarda point à sévir avec une nouvelle violence. A peine Flavius Clémens qui, en sa qualité de chrétien, ne s'était pas incliné devant les autels élevés à l'empereur, avait-il achevé l'année de son consulat, que l'indigne fils de Vespasien, sans aucun égard pour les liens du sang, lui fit trancher la tête. Accusés, comme le malheureux Clémens, du crime d'impiété envers les dieux, beaucoup d'autres chrétiens subirent alors, ainsi que le rapporte Dion Cassius, ou le dernier supplice ou la peine de l'exil. L'ancien consul Acilius Glabrio fut condamné à périr sous la hache du licteur. Bientôt même Domitien, ne respectant ni le sexe, ni l'âge, ni la parenté, frappa d'une sentence de bannissement les deux Flavia Domitilla, l'une, veuve de Flavius Clémens, l'autre fille de Plautilla, que nous avons vue se consacrer à Dieu en prenant le voile des vierges. Si révoltants furent ces actes de violence envers les personnes de la famille impériale, que Tacite, malgré son antipathie pour les chrétiens, ne peut, à ce sujet, contenir son indignation. En rappelant de si odieux excès de la tyrannie impériale, il félicite Agricola de n'avoir pas eu les regards souillés par le meurtre de tant de personnages consulaires, par l'exil de tant de nobles femmes[2].

Quelques dames appartenant encore à la famille Flavia, ou bien à d'autres familles de haut rang, étaient appelées à souffrir non moins généreusement pour leur foi. On peut citer parmi ces chrétiennes illustres, Pudentienne et Praxède, filles de Cornélius Pu-

[1] Beulé, *les Chrétiens de la famille Flavia.* — *Journal des Savants*, janvier 1870.

[2] Tacit., *Agricol. Vit.*, 45.

dentianus, dont le père, comme nous l'avons dit, avait reçu saint Pierre dans sa maison du Viminal. Près de là, entre le Viminal et l'Esquilin, s'élevaient les habitations de plusieurs familles aristocratiques, professant à l'exemple des Cornelii, des Pomponii et des Flavii les principes de la religion nouvelle. Il en résultait que ce quartier, devenu le centre du christianisme à Rome, servait d'asile à tous les fidèles qui, des provinces les plus éloignées, étaient pour un motif ou pour un autre, attirés vers la capitale de l'Empire. Juvénal, dans une de ses satires, nous signale ce fait, pour nous digne d'attention ; mais il se méprend tout à fait sur le but qui portait ces étrangers à chercher auprès de leurs coreligionnaires une douce et fraternelle hospitalité. Voilà pourquoi, dans son erreur, il dénonce injustement ces lieux comme étant envahis par tous les aventuriers accourus de l'Orient, et qui, reçus avec une tendre affection, « y deviennent bientôt les maîtres des maisons les plus puissantes [1]. »

En confirmation des témoignages établissant que la vallée du Viminal fut, dans la ville des Césars, le berceau du christianisme, d'autres faits, d'autres preuves viennent s'ajouter encore. Ainsi, l'ouverture de plusieurs hypogées chrétiens remontant à la fin du premier siècle, et une quantité considérable d'inscriptions trouvées dans la partie des catacombes de la voie Nomentane, appelée le cimetière Ostrianum, démontrent combien était augmenté déjà le nombre des fidèles qui s'étaient, avant l'ère des Antonins, ralliés à la doctrine évangélique. Le style essentiellement classique de ces épitaphes, leur perfection calligraphique, une rédaction montrant que le formulaire de l'épigraphie chrétienne n'est pas encore fixé, enfin la ressemblance existant entre les diverses inscriptions, qu'elles soient écrites en langue latine ou en langue grecque, tout annonce une époque entièrement primitive. Et quelle est cette époque, sinon la période qui, au jugement de M. de Rossi, doit s'étendre du règne des derniers Flaviens à celui de Trajan ? Un autre hypogée chrétien, le cimetière de Priscille, offre des épitaphes ayant le même caractère de simplicité primitive. Les noms des défunts y sont posés avec une égale modestie. L'ancre et la palme sont les deux signes chrétiens qui accompagnent le plus souvent l'épitaphe, où se lisent parfois les mots : *Pax tecum* ou *Pax tibi*. Seulement, au lieu d'être gravées sur le marbre, comme dans le cimetière Ostrianum, les inscriptions sont peintes en minium sur les tuiles fermant l'ouverture des *loculi*, ou niches servant à renfermer les corps.

Quand on parcourt ces sombres galeries où furent inhumées les

[1] Juven., *Sat.*, III.

dépouilles mortelles des premiers chrétiens, le cœur ne peut se défendre d'une religieuse et profonde émotion. Si le regard n'y est pas attiré par les peintures et toutes les représentations symboliques qui, à partir du deuxième siècle, orneront les salles funéraires de la Rome souterraine, la pensée, du moins, aidée par le souvenir, repeuple ces lieux sacrés en y évoquant ceux des fidèles de l'Église naissante, qui vinrent y prier et s'endormir de la paix éternelle. *Pax tecum !* oui, voilà bien le dernier adieu que les survivants, parents ou amis, pouvaient adresser à ces âmes d'élite, avant d'aller, comme elles, goûter un repos et un bonheur bien mérités. Ce qui touche surtout dans l'étude attentive de ces cimetières primitifs, c'est que le principe de l'égalité chrétienne dans le baptême y est strictement appliqué. Là tous les rangs sont confondus, et les sépultures des patrons et des affranchis s'y trouvent tellement mélangées, que souvent il est peu facile de les distinguer es unes des autres.

Quelquefois, cependant, la formule de l'épitaphe permet d'établir cette distinction. Pour en donner un exemple, il nous suffira de dire qu'auprès de la sépulture de Clodia Victoria, femme de Clodius Crescens, descendant de l'une des plus grandes familles de Rome, se trouve celle de Clodia Ispes, simple affranchie de ce même Clodius Crescens, que la découverte de cette double inscription a fait ranger, ainsi que plusieurs membres de sa famille, parmi les chrétiens de la première époque. Ajoutons que certains noms qui ne figurent pas sans honneur dans les annales romaines, se rencontrent aussi sur les épitaphes trouvées parmi les sépultures du cimetière Ostrianum. Nous indiquerons notamment ceux de Lucius Furius, de Memmius Félix, de Claudius Atticianus, non loin desquels on voit les noms des chrétiennes Tullia Paulina, Vibbia Attica et Ulpia Agrippina. Les mots ajoutés au nom sont d'une simplicité non moins touchante que l'épitaphe elle-même. *Filio dulcissimo*, *conjugi* ou *filiæ dulcissimæ* sont les adjonctions qui se lisent le plus fréquemment sur ces marbres funéraires, où la représentation de l'ancre est presque l'unique symbole chrétien que l'on rencontre. Image allégorique, rappelant aux fidèles que, passagers en ce monde, ils devaient au milieu des tempêtes dont leur vie était menacée, s'attacher fermement à la foi, comme à l'ancre inébranlable, qui, seule, dans la tourmente, pouvait assurer leur salut.

IV

L'ère des Antonins, pendant laquelle Rome se releva passagèrement de sa décadence politique et morale, fut loin d'être favorable au christianisme. Malgré les qualités supérieures qui les distinguaient, les Trajan, les Marc-Aurèle, trompés par de faux rapports, ou n'écoutant que d'aveugles préventions, se laissèrent entraîner à des persécutions qui imprimeront toujours une tache à leur mémoire. Soldat parvenu, l'Espagnol Trajan, quelle que fût l'énergie de son attitude dans les camps et sur les champs de bataille, se laissait volontiers, dans les actes de son gouvernement, dominer par des influences étrangères. Les habitudes mêmes de la discipline militaire le portaient, d'ailleurs, à suivre les errements d'une légalité parfois violente et brutale. Quelques faits, détachés de l'histoire de son règne, et se rapportant à notre sujet, vont nous en fournir la preuve.

On sait quelle correspondance, intéressante surtout par les révélations qu'elle donne sur l'état de l'Eglise à cette époque, s'engagea entre cet empereur et Pline le jeune, gouverneur de la Bithynie. A Nicomédie, à Nicée et en beaucoup d'autres villes, Pline avait trouvé un certain nombre d'individus condamnés aux mines, destinés aux jeux publics ou soumis à d'autres peines. C'étaient, sans doute, des familles de déportés chrétiens qui, comme ceux que nous avons rencontrés précédemment en Chersonèse, avaient été autrefois jetés dans l'exil, et y avaient vieilli depuis la fin de la persécution ordonnée par Néron. A ces déportés d'autres bannis étaient venus se joindre sous les règnes de Vespasien et de Domitien. Le plus illustre d'entre eux, saint Clément, avait profité d'un long exil de vingt-cinq années, et de la paix dont les fidèles jouissaient sous Nerva, pour étendre le christianisme dans ces contrées d'Orient, d'où la foi était venue, comme un rayon lumineux, l'éclairer lui-même à Rome. Dénoncé, dans des rapports partis de la Chersonèse, comme perturbateur de l'ordre public et propagateur d'une superstition qui portait atteinte à la religion de l'État, le saint vieillard fut condamné à mort par Trajan. En exécution de la sentence impériale, il fut jeté à la mer avec une ancre attachée au cou. Signe symbolique de la foi et du salut, cette ancre, en précipitant la mort de l'auguste pontife, ne paraît-elle pas avoir servi, en même temps, de consécration à son glorieux martyre?

Cependant, en présence de la propagande chrétienne qui s'éten-

dait chaque jour dans les diverses parties de son gouvernement, Pline le jeune voyait, non sans un vif sujet d'inquiétude, se dresser devant lui la question légale du christianisme. Il s'en préoccupait de plus en plus, et demandait à l'empereur quelle pénalité on devait appliquer à des hommes innocents de tout crime, auxquels on reprochait seulement de s'appeler chrétiens. « D'après leur affirmation, écrivait-il à Trajan, leur seul tort est de se réunir à jour fixe avant le lever du soleil ; à chanter en chœur un hymne au Christ, comme à un Dieu; à s'interdire le larcin, le brigandage, l'adultère et le manque de parole; à s'asseoir à un repas commun où figurent innocemment les deux sexes. J'ai interrogé par la torture deux femmes esclaves auxquelles on donne le titre de diaconesses ; mais je n'ai pu trouver chez elles qu'une superstition excessive. J'ai donc ajourné l'enquête, et je viens prendre une direction devenue nécessaire, à raison du nombre de ceux qui sont compromis, car cette contagion superstitieuse a gagné non-seulement les villes, mais aussi les bourgs et les campagnes. »

Partagé d'abord entre un sentiment de justice et le principe d'autorité dont il était le représentant, l'empereur hésite à faire poursuivre avec rigueur un si grand nombre de sectaires chez lesquels on ne constatait que l'horreur de tous les vices et la pratique de toutes les vertus. « Sur cette question, répond-il au gouverneur de la Bithynie, dont il approuve la conduite, on ne peut rien statuer d'une manière absolue, ni poser des règles fixes. En premier lieu, il ne faut pas rechercher les chrétiens; mais s'ils sont dénoncés, il faut les poursuivre. Si toutefois l'accusé nie qu'il soit chrétien, et qu'il confirme son dire en invoquant les dieux, il conviendra de lui accorder son pardon. » Mourir ou apostasier, telle était l'alternative que laissait aux fidèles cette réponse du souverain maître de l'Empire, réponse dont la modération était bien plus apparente que réelle. Une pareille décision ouvrait, en effet, ainsi que nous allons le voir, une libre carrière à la haine et aux mauvaises passions qui animaient les persécuteurs du christianisme.

La dernière chrétienne du sang des Flaviens, la vierge Domitilla ne tarda pas à en être la victime, en même temps que Nérée et Achillée qui avaient si religieusement élevé sa jeunesse. Bien que Nerva eût révoqué les édits de bannissement portés par Domitien, cette jeune patricienne était encore reléguée dans l'île solitaire de Pontia. Aurélius, qui précédemment avait voulu l'épouser, et dont la passion s'était accrue avec les obstacles, se rendit auprès d'elle avec l'espoir, ou de vaincre sa résistance, ou de séduire les deux officiers qui continuaient de lui prodiguer leurs soins. Furieux d'avoir échoué dans l'une et l'autre tentative, il dénonça Nérée et

Achillée comme chrétiens, et transportés aussitôt à Terracine, ces deux fidèles serviteurs y eurent la tête tranchée, après avoir refusé de sacrifier aux idoles. Quant à Domitilla, enlevée, à son tour, de l'île avec deux de ses suivantes, nommées Euphrosine et Théodora, elle ne voulut pas plus céder aux séductions qu'aux menaces de son ravisseur. Mais bientôt, sur une nouvelle dénonciation de ce misérable, et d'après l'autorisation de l'empereur, elle fut brûlée vive, ainsi que ses compagnes, dans l'incendie de la maison où toutes trois étaient renfermées [1]. La persécution une fois commencée, d'autres martyrs furent appelés à confesser généreusement leur foi. En l'an 107, saint Siméon, fils de Cléophas et de Marie, et cousin germain de Jésus, qui avait remplacé l'apôtre saint Jacques sur le siége de Jérusalem, fut amené devant Atticus, gouverneur de la Judée. Accusé d'être chrétien et d'appartenir à la race de David, que la politique impériale voulait anéantir pour enlever aux Juifs tout prétexte de sédition nouvelle, l'évêque de Jérusalem, alors âgé de cent vingt ans, supporta la torture avec une constance héroïque. Refusant jusqu'à la fin de fléchir devant les ordres du gouverneur, qui ne pouvait s'empêcher d'admirer le courage du noble vieillard, il fut envoyé au supplice et périt sur la croix.

La même année, Ignace, que saint Pierre avait institué évêque d'Antioche, fut condamné par Trajan lui-même, au tribunal duquel il s'était présenté volontairement, dans l'intention d'attirer sur sa propre tête les dangers dont son troupeau était menacé. Rien de plus solennel et de plus dramatique à la fois que la scène de l'interrogatoire qui se passe à Antioche, entre le pieux évêque et l'empereur qui, après avoir vaincu les Daces, s'était rendu en Orient pour y combattre les Parthes. « Qui es-tu, malheureux, qui méprises nos ordres, et persuades aux autres de se perdre? s'écrie le prince à la vue d'Ignace comparaissant devant son tribunal. — Je m'appelle Théophore, répond l'évêque avec simplicité. — Quel est donc celui qui porte Dieu? réplique Trajan en faisant allusion au nom de Théophore. — Celui qui a Jésus-Christ dans le cœur, répond Ignace en confessant ainsi clairement la divinité du Sauveur. — Tu crois donc, ajoute le fier vainqueur des Daces, que nous n'avons pas dans le cœur les dieux qui combattent avec nous contre nos ennemis? — Vous vous trompez, dit l'évêque, en appelant dieux les démons adorés par les gentils. Il n'y a qu'un Dieu, qui a fait le ciel et la terre, la mer, et tout ce qu'ils contiennent; et il n'y a qu'un seul Jésus-Christ, le fils unique de Dieu, au royaume duquel j'aspire. » Trajan reprit : « Tu parles de celui qui a été crucifié sous Ponce-

[1] Euseb., *Histor.*, III, c. 32.

Pilate? — Oui, répond saint Ignace, celui qui a crucifié mon péché avec son auteur, et qui met toute la malice de l'Esprit des ténèbres sous les pieds de ceux qui le portent dans le cœur. » Trajan dit alors : « Tu portes donc en toi le crucifié? » Et saint Ignace répondit : « Oui, car il est écrit : J'habiterai et je marcherai en eux. » Aussitôt l'empereur rendit cette sentence : « Nous ordonnons qu'Ignace, qui prétend porter en lui le crucifié, soit conduit enchaîné dans la grande Rome, afin qu'il soit la pâture des bêtes, pour le divertissement du peuple [1]. »

Durant son voyage d'Antioche à Rome, le saint qui avait adressé plusieurs lettres aux Églises d'Éphèse, de Magnésie et de Tralles, en écrivit une dernière pleine d'humilité, de tendresse et de résignation aux fidèles de la ville où il venait mourir. « Mon entreprise, disait-il, est heureusement commencée ; mais je crains que votre charité ne me soit funeste. Jamais je n'aurai telle occasion d'aller à Dieu, et si vous m'aidez par votre silence, jamais aussi vous n'aurez accompli œuvre meilleure. Permettez seulement que je sois immolé à Dieu tandis que l'autel est prêt. Je ne vous parle pas avec autorité comme un Pierre ou un Paul : ils étaient des apôtres, moi je ne suis qu'un condamné ; ils étaient déjà libres, et je ne suis encore qu'un pauvre esclave. »

Le vœu de cet héroïque esclave du devoir et de la foi allait être accompli. A peine arrivé à Rome, le 13 des calendes de janvier, jour où les Romains célébraient la fête dite *Sigillaria*, il était exposé dans l'immense amphithéâtre de Vespasien, et périssait dévoré par les bêtes féroces, aux applaudissements d'une multitude avide de sang. Les débris informes de son corps, rachetés par les fidèles qui l'avaient suivi depuis Antioche, furent pieusement reportés dans cette ville et ensevelis dans le cimetière qui était près de la porte de Daphné [2]. En terminant leur relation, les auteurs des actes de son martyre ajoutent ces touchantes paroles : « Nous fûmes nous-mêmes, en pleurant, les témoins de son supplice, et dans la maison, nous veillâmes toute la nuit à genoux et en prières, suppliant Dieu de nous fortifier en notre faiblesse. Nous nous endormîmes un peu, et plusieurs de nous virent Ignace, apparaissant soudain, nous donner le baiser de paix, tandis que les autres le voyaient priant pour nous, puis, au sortir d'un grand travail, se présentant au Seigneur avec une pleine confiance et une gloire ineffable. »

Peu après le martyre de l'évêque d'Antioche, un magistrat romain appelé Hermès, converti par le saint pontife Alexandre, suc-

[1] Acta Ignat., gr. et lat.
[2] Chrysost., t. V, p. 504 Ed. Ox.

cesseur d'Évariste sur la chaire de saint Pierre, était aussi condamné à périr. En même temps un tribun, portant le nom de Quirinus et alors chargé de la garde des prisons, payait de sa vie son inébranlable attachement à la foi. Balbina, fille de ce personnage qui appartenait à l'ordre consulaire, fut appelée bientôt à unir à la couronne des vierges la palme des martyrs, et Théodora, femme d'Hermès, à laquelle elle avait confié les chaînes de saint Pierre retrouvées dans la prison Mamertine, ne tarda pas, en sa qualité de chrétienne, à subir également le dernier supplice. Scellées dans le mur du cachot, ces chaînes qui, après avoir chargé le corps de l'apôtre, avaient servi à d'autres captifs, furent demandées par Balbina à son père Quirinus, et celui-ci, auquel sa charge donnait toute autorité dans les prisons de Rome, put facilement déférer au désir exprimé par sa fille. C'est ainsi qu'avant de mourir Balbina se fit un devoir de confier à la femme d'Hermès le précieux dépôt que Rome chrétienne conserva pieusement, et dont, suivant les Actes de saint Alexandre, la ferveur de deux néophytes vint la mettre en possession. Les chaînes de saint Pierre, gardées dans l'église de *San Pietro in vincoli*, ne sont pas, d'ailleurs, le seul monument qui rappelle aujourd'hui à la foi du chrétien comme à la curiosité de l'archéologue, les noms des martyrs dont nous venons de parler. Un fragment du sarcophage de Quirinus, où le buste de ce tribun chrétien est représenté avec le laticlave, a été récemment découvert par M. de Rossi dans le cimetière de Prétextat, où le corps de sainte Balbina fut aussi déposé. Quant aux restes d'Hermès et de Théodora, ils furent inhumés dans la crypte connue de tout temps sous le nom de cimetière de saint Hermès, et située sur l'ancienne voie Salaria. Cet édifice souterrain, remontant au commencement du deuxième siècle, indique par ses formes sévères et ses proportions étendues, qu'il était destiné à recevoir des assemblées chrétiennes, en même temps qu'il conservait les corps des martyrs. Monument fort curieux et bien intéressant à étudier, non seulement à cause de l'aspect sous lequel il se présente. mais surtout en raison de l'antiquité des souvenirs qu'il perpétue, et de la mort héroïque dont il consacre la mémoire.

ALPHONSE DANTIER.

La fin prochainement.

MONSIEUR BEAUBERNARD

— SILHOUETTE —

Connaissez-vous Monsieur Beaubernard?

Qu'il marche étroitement boutonné dans sa redingote, ou la poitrine épanouie sous la large échancrure d'un gilet à plastron, il paraît toujours si content de lui, si heureux de vivre; il est toujours si solennel, si beau, M. Beaubernard, qu'on l'appellerait encore — s'appelât-il Bernard tout court — Monsieur Beaubernard.

Ce soir-là, il rentra chez lui, la tête haute, du pas tout à la fois affairé et mesuré d'un homme qui sent son importance.

— Huit heures! murmura, du ton résigné d'une Iphigénie, madame Beaubernard, en le voyant paraître. Huit heures! Tu le sais pourtant, mon ami, mes crampes d'estomac...

— Maman, maman, à table! interrompit vivement Laure, la fille de la maison, gracieuse et jolie blonde aux yeux bleus, qui semblait redouter une scène de ménage... Alfred, ajouta-t-elle en s'empressant d'aller ouvrir la porte d'un petit cabinet de travail où son jeune frère se trouvait aux prises avec un thème grec, voici papa! Viens vite dîner...

M. Beaubernard, piqué au vif par la froideur d'un accueil qui n'avait pas répondu à la solennité de son entrée, n'était pas homme à laisser passer, sans y répondre, l'observation de sa femme.

— Adélaïde, lui dit-il d'une voix où se mêlaient à dose égale la plainte, le reproche et l'orgueil, tu as tes crampes... moi, j'ai mes devoirs!

— Tes devoirs? murmura madame Beaubernard en traînant la voix avec une visible intention d'ironie.

— Mon Dieu! oui, ses affaires, dit Laure.

Ce mot, jeté dans la conversation pour écarter l'orage, faillit le faire éclater.

— Mes affaires! s'écria M. Beaubernard en se redressant brusquement, comme un automate dont on a touché le ressort, mes affaires! C'est cela. Dites tout de suite que je ne m'occupe que de moi-même, que je suis un égoïste, moi... moi qui vis pour les autres!

— Madame est servie, annonça Augustin, paraissant juste à temps pour interrompre la tirade commencée.

La famille Beaubernard passa dans la salle à manger. La lumière de la lampe, concentrée sur la blancheur appétissante de la nappe, laissait dans un demi-jour discret le reste de la pièce. Sous ses reflets scintillaient l'argenterie et les cristaux. Augustin découvrit la soupière, et le fortifiant parfum qui s'en exhala, dans un nuage de légères vapeurs, parut calmer subitement les nerfs de la mère et la loquacité du fils. M. Beaubernard, grave et pensif, savourait son tapioca au jus de tomates avec une satisfaction toute particulière. Il y eut un moment de pieux silence.

— Dis, papa, reprit enfin le criard et têtu collégien aussitôt qu'il eut avalé sa dernière cuillerée de potage, pourquoi es-tu venu si tard? Mes devoirs étaient finis, et j'avais faim, na!...

M. Beaubernard laissa tomber sur son fils un regard de tendresse, sourit et ne répondit pas. Mais ce sourire même et ce regard complaisants trahissaient une violente démangeaison de parler. Madame Beaubernard, qui semblait avoir deviné le secret désir de son mari, affectait, par son obstination à ne pas souffler mot, une indifférence offensante pour le récit qu'il avait l'air d'avoir à faire. Encore une fois Laure essaya de venir en aide à son père :

— Oui, papa, Alfred a raison; un si long retard ne peut s'expliquer que par un motif bien sérieux...

Le front de M. Beaubernard se dérida tout à fait; un sourire de candidat élu glissa sur ses lèvres; et, tandis qu'après avoir donné plus de mordant à son couteau, en le frottant rageusement contre un autre, il découpait en tranches roses et saignantes le rotsbeaf qu'Augustin venait de placer devant lui :

— C'est, en effet, dit-il, un motif sérieux qui m'a retenu, mes enfants. En est-il de supérieur au bien qu'on fait à ses semblables?

— Bon père! fit Laure.

Le mutisme opiniâtre de madame Beaubernard dénotait toujours un dédaigneux scepticisme.

M. Beaubernard servit sa femme, ses enfants, s'offrit à lui-même un énorme et succulent morceau de viande rôtie, ainsi qu'un grand verre de vin qu'il avala d'un trait, et sans attendre cette fois qu'on l'interrogeât :

— J'en ai encore le cœur serré, reprit-il la bouche pleine et l'œil humide. Dire qu'on meurt de faim en plein Paris, au dix-neuvième siècle !

— De faim? s'écria le collégien d'un ton pleurard. Papa, de la sauce !

— Oui, mon ami, de faim ! Demain peut-être, si je ne m'étais pas trouvé là ce soir, demain une famille entière aurait expiré, faute d'un morceau de pain !

— Où demeurent ces pauvres gens? demanda vivement Laure, impatiente de s'associer à une bonne œuvre.

— Rue du Rocher. Je traversais le boulevard Haussmann, quand un enfant estropié m'a arrêté en pleurant. Je l'ai d'abord repoussé ; mais il s'est si désespérément attaché à mes pas, il m'a si instamment supplié de le suivre dans la maison où gisait sa famille expirante, que je m'y suis résigné, pour voir s'il disait vrai. Ah ! quel spectacle, quel spectacle !

Il prit son front dans les deux mains, resta plongé pendant un moment dans la contemplation muette de ce spectacle invisible ; puis, dévorant une nouvelle tranche de roostbeaf avec un entrain que semblait encore aiguillonner la pensée qu'il y a toujours dans Paris des malheureux mourant de faim, il continua :

— Imaginez-vous une soupente qui tire son jour d'une lucarne ouverte sur les toits, une porte dont les ais disjoints laissent passer la bise. Là dedans, trois grabats faits d'un peu de paille : l'un pour le père et la mère, atteints tous les deux d'une maladie de poitrine au dernier degré ; l'autre réservé à l'infirme, mon guide ; le troisième servant de couche à deux petites filles de dix ou douze ans, pâles, souffreteuses, et qui semblent déjà atteintes du mal dont meurent leurs parents...

Madame Beaubernard, Laure, Alfred, tout émus, avaient laissé retomber leur fourchette sur leur assiette : ils ne mangeaient plus. Augustin lui-même, attendri et immobile, la serviette sous le bras, pétrifié dans l'attitude où l'avait surpris cet émouvant tableau des misères parisiennes, semblait transformé de valet de pied en statue de pierre. La satisfaction et l'appétit de M. Beaubernard, au contraire, semblaient augmenter à mesure qu'il avançait dans son triste récit. Il était visiblement content et fier de lui-même. On eût dit que le sentiment du devoir accompli donnait pour lui plus de saveur encore à l'excellent et copieux morceau de bœuf qu'il s'était servi.

— A cette vue, ajouta-t-il, à cette vue, mes enfants, je n'y ai pas tenu ; mes yeux se sont gonflés de larmes, la parole m'a manqué, et je me suis retiré, le cœur gros, en laissant à ces infortunés...

— Toute votre bourse? s'écria Laure, dans l'élan d'un attendrissement sincère, toute...

— En leur laissant, reprit M. Beaubernard avec sérénité, l'adresse de mon ami Vernaut.

Ce n'était plus le sourire indulgent d'une conscience sûre d'elle-même qui éclairait son regard : son front majestueux s'était illuminé d'orgueil. Sur les lèvres d'Adélaïde vint aussi errer un sourire, mais d'une tout autre nature.

Le dîner fini, la famille passa dans le salon où Augustin avait apporté le café. M. Beaubernard, tout entier à la joie de ce qu'il appelait sa bonne action, avala coup sur coup, après sa demi-tasse, trois ou quatre petits verres d'une merveilleuse eau-de-vie qu'un député de la Charente, de ses amis, lui avait envoyée de Cognac ; enfin, plein de lui-même et de son bon dîner :

— Cette rencontre, dit-il avec onction à sa famille, en lui donnant le bonsoir, m'a mis en verve ; je suis sûr que je vais y trouver quelque inspiration pour mon ouvrage sur *l'Extinction de la misère par les révolutions*. La misère! Ah! il faut la connaître comme moi pour avoir le droit d'en parler à la tribune ou dans ses livres !

Retiré dans son appartement, M. Beaubernard se plongea tout entier, avec un long soupir de satisfaction, dans un fauteuil, au coin du feu. Les deux coudes sur la table, le front dans les mains, il chercha à coordonner dans son esprit les idées qui y bouillonnaient, en attendant de les préciser sur la blanche feuille de papier étalée devant lui. Pendant un moment il resta ainsi, souriant silencieusement, dans cette attitude pensive, à ses projets philanthropiques et au sujet de son livre. Mais bientôt, passant de son livre même aux avantages qui devaient en résulter pour lui, son imagination l'emporta, d'un brusque coup d'aile, loin des banales réalités de sa table à écrire, dans les pays dorés du rêve. Dans ces régions fantastiques, au-dessus de l'enfer des misères sociales, il entrevit pour lui, au fond d'un lointain éblouissant comme l'apothéose d'un décor anglais, le paradis des honneurs officiels. Il crut entendre son nom acclamé par la foule; l'auteur du grand ouvrage sur *l'Extinction de la misère par les révolutions* lui apparut, honoré par les quarante du prix Monthyon, appelé par l'Académie des sciences morales et politiques à faire partie de ses membres, porté par la reconnaissance populaire à l'Assemblée nationale, constituante, législative, que sais-je? — Et sans avoir encore écrit le premier mot de son beau livre, il s'endormit en imagination, doucement bercé par sa chimère, dans le lit de S. Exc. M. le ministre de l'agriculture et du commerce.

II

L'ami Vernaut était un petit homme d'une soixantaine d'années, alerte, sec, trotte-menu, aussi vif et sautillant dans sa conversation que dans sa démarche. Quelques rares mèches de cheveux blancs voltigeaient sur son crâne chauve; sous ses lunettes vertes petillaient de petits yeux, perçants comme des vrilles.

Il habitait, dans le faubourg Saint-Germain, au premier étage d'une de ces maisons de l'ancienne rue Saint-Guillaume où l'herbe pousse au fond des cours, un appartement qui se composait, outre l'antichambre et la salle à manger, de deux salons dont le second lui servait de cabinet de travail, et de deux chambres dont la plus petite avait été transformée par lui en cabinet de toilette.

L'ameublement donnait une assez pauvre idée de l'opulence du locataire. Dans l'antichambre, quelques chaises de paille, chargées de vieux journaux ; dans la salle à manger, une table ronde et un buffet en acajou avec quatre ou cinq siéges dépareillés et un poêle dont la vue seule vous faisait courir un frisson glacial sur le corps. Le salon était orné d'un meuble en velours vert d'Utrecht qui datait de 1810; la cheminée supportait, entre deux flambeaux de bronze ternis par le temps, une pendule de cuivre représentant, dans le style du premier Empire, une Minerve au repos. La chambre, sans rideaux de lit, était réduite au plus strict nécessaire. Le bonhomme Vernaut avait pour tout domestique une vieille femme qui venait chaque matin faire son lit et qui avait pour unique occupation de « tenir le logement propre; » style de convention, bien entendu, car l'infortunée commère n'avait plus la force de manier la brosse à cire et le balai. C'est elle qui avait décoré du titre ambitieux de cabinet de toilette, sous prétexte qu'il s'y trouvait une cruche à eau et une cuvette ébréchée, une sorte de capharnaüm où étaient entassés pêle-mêle, sous la poussière, les objets les plus disparates, des malles et des livres, un shako de garde national et un violon sans cordes, de vieilles gravures sans cadres et de vieux cadres sans tableaux. Quant au cabinet de travail, il offrait l'aspect banal d'un cabinet d'affaires : bureau à cylindre en bois de noyer, fauteuil en cuir vert d'où s'échappait le crin mêlé d'étoupe, étagères chargées de cartons dont chacun portait une inscription différente : *Correspondances*, *notes acquittées*, *comptes de fermiers*, *baux à loyer*, etc.; si bien qu'on se serait cru dans le laboratoire d'un prêteur à la petite semaine ou tout au plus d'un receveur de

rentes, si, sur d'autres cartons, quelques désignations, absolument inusitées chez les usuriers et les agents d'affaires : *œuvres charitables*, *société de Saint-Vincent-de-Paul*, *bureaux de bienfaisance*, etc., n'étaient pas venues démontrer l'invraisemblance de cette supposition.

Le bonhomme Vernaut n'était pas installé, comme on voit, de manière à prendre ses repas chez lui. La plupart du temps il allait sommairement déjeuner dans le petit café qui fait l'angle de la rue des Saints-Pères et de la rue de l'Université. Le soir, quand il ne dînait pas chez un ami, il se faisait servir une soupe et un simple morceau de viande grillée dans la première gargotte venue. Toute sa journée, fort affairée, se passait en visites et en courses, mais il gardait un silence obstiné sur la nature de ces courses et de ces visites. On savait seulement qu'il avait refusé, dans son aristocratique paroisse, les honneurs de la marguillerie qui lui étaient offerts avec instance par le conseil de fabrique de Saint-Thomas-d'Aquin, et qu'il avait ses grandes et petites entrées dans les plus nobles et les plus opulents hôtels du quartier. Le bruit courait même qu'il possédait, malgré la simplicité de sa vie, un château en Touraine, un vignoble dans l'Hérault, ainsi que d'importants capitaux en rentes et en valeurs industrielles.

Malheureusement les gros revenus de ce millionnaire besoigneux ne suffisaient pas à son maigre genre de vie : il se voyait souvent obligé de recourir à la bourse de ses amis. Nous touchons ici au secret de sa vie.

Régisseurs des biens de plusieurs illustres familles pendant toute la durée de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration, le père et le grand-père du bonhomme Vernaut lui avaient légué, en même temps qu'une fortune assez considérable, toutes leurs relations. A la mort de son père, il jugea que ses propres affaires suffiraient pour remplir sa vie. Les occupations personnelles qu'il s'était créées, dès l'âge de vingt ans, et dont il avait fini par se faire une habitude et un besoin, l'empêchaient de s'occuper des anciens clients de son père, dont il resta d'ailleurs le conseil intelligent et désintéressé et qui ne manquaient jamais de le consulter dans les occasions importantes.

A vrai dire, malgré la fréquente synonymie des deux mots, ses occupations « personnelles » n'avaient rien d'égoïste. L'ami Vernaut était la charité faite homme, la charité passée, s'il est permis de s'exprimer ainsi, à l'état de monomanie. Sans femme, sans enfants, il n'avait d'autre souci, d'autre distraction, que de courir du matin au soir à la découverte de quelque nouvelle misère à soulager. Il apportait dans ses recherches l'instinct du *pointer* en

quête d'une piste. Cette préoccupation avait fini par se transformer chez lui d'habitude en seconde nature. Il éprouvait, à la révélation d'une grande infortune, une sensation analogue à celle du chirurgien à la vue d'une *belle* plaie. Tous ses revenus s'épuisaient en aumônes, si discrètement distribuées que le public, jugeant cette vie de dévouement caché sur ses chétives apparences, traitait d'avare ce prodigue de l'aumône.

Les bureaux de bienfaisance des mairies parisiennes, quelques prêtres, quelques amis, ses confidents, les comités supérieurs des institutions charitables, connaissaient seuls ce nom qui dédaignait la popularité et avait l'air de fuir la reconnaissance.

— Le grigou ! murmuraient, en le voyant passer, les petits marchands, ses voisins. En voilà un dont les dépenses ne font pas marcher le commerce !

III

Le lendemain, vers midi, l'ami Vernaut s'apprêtait à sortir, quand un maître coup de sonnette retentit à la porte.

— Quel bon vent t'amène ? s'écria joyeusement le bonhomme en voyant entrer M. Beaubernard.

— Tu le demandes ? s'écria celui-ci, en lui secouant la main comme s'il eût voulu lui démancher le poignet. Quel motif peut donc nous réunir, mon vieux camarade, si ce n'est une bonne action à faire en commun ?

Un imperceptible et malicieux sourire effleura les lèvres de l'ami Vernaut.

— Je viens, comme toujours, m'adresser à ta charité.

— Bon, bon, bon, fit le bonhomme en relevant la tête avec une vivacité qui trahissait l'intérêt qu'il prenait déjà à l'œuvre charitable qu'on allait lui proposer. De quoi s'agit-il ?

— De pauvres gens que j'ai visités hier dans le taudis où ils meurent de faim...

— Bon, bon, bon, interrompit Vernaut qui se dirigea en sautillant vers un de ses cartons. Que leur faut-il ?

— Une entrée dans un hospice quelconque pour les parents ; un asile pour les enfants.

— Bon, bon, bon.

Là-dessus il écrivit quelques lignes, referma son carton, le remit soigneusement à sa place, et revenant vers M. Beaubernard avec deux billets de cent francs qu'il venait de tirer de son secrétaire :

— Je me charge de l'affaire, lui dit-il du ton d'un notaire qui répondrait à un client. En attendant, voici pour subvenir aux premiers besoins de ces malheureux.

M. Beaubernard prit les deux billets, les serra dans son portefeuille, et, tapant sur l'épaule du bonhomme :

— Ah ! s'écria-t-il, heureux homme ! heureux homme ! Tu ne te fatigues pas, toi, tu ne te tortures pas l'esprit à chercher les moyens de supprimer la misère. Tu es un simple praticien de la charité ; tu n'en es pas, comme moi, un des doctrinaires ! L'acte te suffit ; tu n'as point à réaliser tout un système. Quelques louis, quelques visites te libèrent vis-à-vis de ta conscience et des malheureux ; tu te contentes de secourir l'homme ; tu ne te préoccupes pas de combattre la chose ; tu ne consumes pas tes nuits à écrire des livres sur l'extinction de la pauvreté ! Il te suffit de vider ta bourse pour te sentir léger de cœur, content d'esprit. Heureux homme !

— Mon Dieu ! oui, répliqua simplement Vernaut, je suis de ces encroûtés qui croient encore à l'aumône. Mais il ne s'agit pas de moi. J'ai à te parler d'une affaire plus intéressante pour toi.

— De ma candidature à l'Institut philotechnique ? s'écria M. Beaubernard, révélant involontairement par son sourire épanoui et par la spontanéité de ce cri du cœur, la pensée qui l'obsédait, depuis qu'un mauvais plaisant lui avait fourré dans la tête que l'Institut philotechnique est l'antichambre de l'Institut de France.

A cette apostrophe inattendue, l'ami Vernaut resta comme pétrifié, pendant un moment, en face de M. Beaubernard, dans une sorte d'étonnement contemplatif dont ce dernier n'était pas homme à saisir la muette ironie.

— Eh bien ! non, reprit-il enfin avec un effort pour garder son sérieux ; tu n'as pas deviné. Mieux que cela.

— Mieux que cela ? Ah bah !

— Je songe à marier ta fille !

— Ah bah !

Entre ces deux « ah bah ! » le changement de ton était notable. Il était facile de voir que M. Beaubernard se préoccupait infiniment moins du mariage de sa fille que de sa candidature à l'Institut philotechnique.

— Laure, continua l'ami Vernaut, m'a toujours inspiré une vive et sincère affection.

— Je le sais.

— Tu es riche, très-riche...

— Oh ! oh ! contredit timidement Beaubernard.

— La question de savoir si ton futur gendre possède plus ou moins de fortune n'est donc pour toi qu'une question secondaire.

— Oh! oh! accentua plus vivement le philanthrope, dont le front se rembrunit un peu.

— Dans ces conditions-là, reprit Vernaut, en observant du coin de l'œil, non sans quelque malice, son solennel interlocuteur, dans ces conditions-là j'ai à t'offrir pour Laure un parti magnifique (M. Beaubernard ouvrit les yeux). C'est l'héritier... (M. Beaubernard dressa l'oreille) d'un nom illustre. (M. Beaubernard baissa le nez.) Sa race remonte aux croisades et s'est historiquement distinguée, non-seulement dans les armes, mais dans les lettres, la diplomatie et les dignités épiscopales. Toutefois, je passe là-dessus, les titres héréditaires devant avec raison, pour un démocrate comme toi et pour tout homme sensé, céder le pas aux qualités personnelles. Ce n'est donc que de celles-ci que je veux te parler. Eh bien! mon protégé, le comte Guillaume de Lorris, s'est attiré par la noblesse de son caractère, par son talent d'écrivain, — il vient de publier sur la dernière guerre un livre très-remarqué — par le courage qu'il a montré dans les diverses affaires auxquelles il a pris part, toute mon affection, toute mon estime, tout mon intérêt. Trente ans à peine, et déjà officier de la Légion d'honneur...

A cette énumération des qualités du comte de Lorris, le front de M. Beaubernard, un instant assombri, s'était éclairé d'un sourire. C'est ainsi qu'à travers un ciel obscurci de nuages filtre par instant un rayon de soleil.

— Seulement... reprit l'ami Vernaut.

— Seulement?... répéta machinalement son interlocuteur, dont les inquiétudes commençaient à renaître.

— Seulement, ce qui lui manque, c'est une fortune qui lui permette de féconder ces dons naturels, comme le fumier féconde le sol. Il n'a rien.

— Ah! fit M. Beaubernard avec un soubresaut dont il ne fut pas maître.

— Oh! rien, rien, rien... mais le talent, le caractère, la richesse d'esprit, la noblesse de cœur ne sont-elles pas, aux yeux d'un homme comme toi, les premières des qualités?

— Laure est si jeune! balbutia M. Beaubernard.

— Dix-neuf ans!... Le comte de Lorris, d'ailleurs, n'est pas tout à fait un inconnu pour elle. Ils se sont rencontrés dans le monde, et comme il est aussi aimable que brave, aussi bon valseur que bon soldat, j'ai quelques raisons de croire qu'il ne déplaît pas à ta fille.

— Chère enfant! Ah! elle a tout mon cœur... Mais tu dis rien, rien, rien?...

— Oh! rien, rien, rien.

A ce moment, se frappant tout à coup le front, comme s'il venait d'être illuminé par une idée soudaine :

— Eh bien ! oui, s'écria M. Beaubernard, tu m'as bien jugé. Je vis pour les autres, moi !...

Et, tendant d'un air décidé la main au bonhomme, il sortit.

— Oh ! grommela-t-il, une fois dans son fiacre, ce n'est pas ce titre de comte qui m'effarouche. Grâce au ciel, j'ai assez de libéralisme dans le cœur pour me résigner à subir comme gendre, un comte, un marquis, un duc même... au besoin ! Ce qui me chiffonne, c'est ce rien, rien, rien. Il semblerait tout naturel à mes amis politiques que ma fille épousât le comte de Lorris, s'il jouissait d'une fortune égale et surtout supérieure à la mienne. Que dis-je ? Ce serait là la consécration des immortels principes! Mais rien, rien, rien... Voilà où commencerait pour ma conscience démocratique la capitulation ! Non, ce mariage est impossible...

Et, passant la tête à la portière :

— Cocher, cria-t-il, 62, avenue de Friedland.

Au bout de dix minutes, le fiacre s'arrêtait, à l'adresse indiquée, devant la grille d'une cour plantée de marronniers et de platanes, au fond de laquelle se dresse le perron d'un splendide hôtel.

IV

Vous connaissez l'histoire de ces deux Grecs qui, à la veille d'un conflit entre la Grèce et la Turquie, se rencontrent à la Bourse de Constantinople. Ils sont tous les deux fiévreusement engagés à la hausse.

— Ignorez-vous donc, s'écrie le premier, qu'une effroyable crise nous menace ?

— Bah ! la guerre ne sera pas meurtrière.

— Qu'en savez-vous ?

— J'ai fourni aux Grecs leurs fusils ; je vous le dis en confidence. Mais vous-même ?

— Oh ! moi... n'en dites rien... j'ai fourni ceux des Turcs.

Le propriétaire et l'hôte de l'habitation magnifique devant laquelle s'était arrêté le fiacre de M. Beaubernard, appartenait comme les deux Grecs de Galata, à cette catégorie de spéculateurs internationaux et interlopes, fournisseurs

Qui mettent du foin dans leurs bottes
En volant le pain des soldats
Et qui font marcher à la gloire
Ces chers enfants de la victoire,
Sur des semell's qui n'tiennent pas,

marchands de fusils philanthropiques qui tueraient ceux qui s'en servent plutôt que de faire du mal à l'ennemi, entrepreneurs de chemins fantastiques qui ont enrichi leurs constructeurs et ruiné leurs actionnaires, millionnaires improvisés dont la considération n'égale pas les richesses.

Après une jeunesse très-accidentée, M. Théodore Charassu avait fini par épouser une modiste qu'il avait rencontrée un soir dans les sentiers perdus de la bohème et dont il avait un enfant. Peu prospères les premiers jours du ménage! Il avait enfin réussi à gagner quelque argent dans la démolition du vieux Paris et dans la maçonnerie du nouveau, grâce à un architecte en crédit qu'il s'était toujours honoré de compter parmi les amis de sa femme et qui lui avait fait obtenir de la Ville divers travaux avantageux. Mis en goût par le succès de ses premières entreprises, il conçut alors la triomphante idée de ces chemins de fer du Maroc dont nous avons vu pendant si longtemps s'étaler les prospectus sur tous les murs de Paris et à la quatrième page des grands journaux : chemins merveilleux qui n'existèrent jamais que dans l'imagination de ses actionnaires, à l'état de rêve, et dans sa caisse, à l'état d'actions réalisées.

Dans son hôtel, bâti au milieu d'un vaste parc, avec eaux courantes, ombrages, pelouses et tir aux pigeons, le vieux bohème enrichi finissait sa vie en patriarche de la Bible entre sa femme, sa fille et ses rhumatismes. Sous l'Empire, ses bals somptueux, ses soupers aux truffes et aux asperges arrosées des grands vins du Rhin et de France, avaient attiré un peu de monde officiel. Depuis la guerre, on ne voyait plus à ses soirées que les commis d'agent de change, les agents de change et les courtiers marrons qu'il chargeait de ses opérations de Bourse. Je ne parle pas, cela va sans dire, des Brésiliens, des Polonaises, des Portugais, des Américaines des deux Amériques et des Allemands des deux ou trois Allemagnes, qu'on rencontre partout et même ailleurs.

Dans son isolement doré, toute sa joie, sa tendresse, son existence tout entière se concentraient sur sa fille qu'il adorait, unique enfant de sa vieillesse qu'un vieux rabbin de ses amis avait baptisée, en souvenir de l'hébreu, du nom de Benjamine. Le loup-cervier ressentait pour elle l'amour sauvage de la louve pour ses petits. Trop intelligent pour ne pas voir ce qui lui manquait, l'estime publique, et pour ne pas vouloir en doter son héritière, M. Charassu recherchait avant tout pour elle un mari honoré, fût-il pauvre.

A dire vrai, en dépit du proverbe qui ne veut pas que de l'œuf d'un hibou puisse éclore une colombe, elle était adorable, cette fille d'un millionnaire méprisé, jolie à ravir avec son teint frais et rose

sous ses cheveux d'un noir de jais, vive et spirituelle malgré les nuages de tristesse qui venaient parfois assombrir son regard, et bonne et simple, comme si elle sentait le besoin de se faire pardonner, à force de simplicité et de bonté, la fortune de son père, le passé de sa mère! Tous les pauvres du faubourg du Roule et des Ternes la connaissaient et bénissaient en elle le nom de Charassu, peu accoutumé aux bénédictions. Ses jeunes amies l'aimaient de tout leur cœur, et Laure surtout lui témoignait en toute occasion une amitié vraie.

Introduit, sur le coup de sonnette du concierge, par un valet de pied en grande livrée chez le maître de la maison, M. Beaubernard s'assit, après les compliments d'usage, en face de son hôte, avec la gravité d'un notaire en fonctions.

— Monsieur, dit-il à Charassu, vous voudrez bien, j'espère, excuser l'imprévu de ma démarche en faveur du motif qui me la dicte.

Le vieil entrepreneur s'inclina, sans mot dire, en homme d'affaires qui voit poindre une affaire — et attend.

— Monsieur, reprit M. Beaubernard, vous êtes père!

M. Charassu s'inclina de nouveau, non sans laisser paraître un peu d'étonnement.

— Moi aussi, monsieur, moi aussi, continua M. Beaubernard, je suis père! J'irai donc droit au fait.

— Enfin! murmura tout bas avec un soupir de satisfaction, le vieillard dont l'impatience s'accentuait de minute en minute.

— Monsieur, j'ai eu souvent le plaisir de rencontrer mademoiselle Benjamine avec qui ma chère Laure a suivi les mêmes cours de littérature et d'histoire et qu'elle aime beaucoup. Vous songez sans doute à l'établir?

M. Charassu fit un signe d'assentiment.

— Eh bien! monsieur, permettez-moi de vous signaler, parmi les jeunes gens qui peuvent aspirer à sa main, celui de tous, qui, à mes yeux, en est le plus digne. Si sa fortune est médiocre, son nom est glorieux entre tous; à la distinction personnelle il joint l'illustration héréditaire. Je n'ai qu'un mot à ajouter, monsieur. J'avais jeté les yeux sur le comte de Lorris pour ma fille. S'il ne m'a pas été permis, à mon grand regret, de donner suite à mon projet, c'est que Laure refuse, avec une obstination que nous déplorons tous les jours, de se séparer de nous avant trois ans.

M. Beaubernard savait sur quel terrain tombaient ses paroles; il observait son interlocuteur d'un regard plus curieux qu'inquiet.

— Monsieur, lui répondit en effet le constructeur des chemins du Maroc, vous m'avez bien jugé en pensant que je ne m'arrêterais

pas, dans le choix d'un gendre, à la question d'argent. Je ne tiens qu'à l'honneur, pour parler la noble langue de M. Ponsard, qui m'a souvent fait, de son vivant, celui de dîner à ma table! D'ici à huit jours, j'aurai consulté madame Charassu et mademoiselle Benjamine, ma fille unique, monsieur. En attendant, veuillez agréer tous mes remerciements pour cette ouverture et croire que votre démarche m'impose envers vous des devoirs de reconnaissance que je n'oublierai pas, soyez-en sûr, le jour où il me sera encore permis de construire des chemins au Maroc.

M. Beaubernard prit congé de M. Charassu.

— Ah ! s'écria-t-il avec conviction, lorsqu'il se trouva seul, je vis pour les autres, moi !...

Et, à la pensée du désintéressement dont il venait de donner une nouvelle preuve, un sourire complaisant glissa sur ses lèvres et une larme d'attendrissement vint mouiller ses yeux.

V

Il est temps de caractériser avec plus de précision la physionomie du personnage dont le lecteur connaît déjà quelques traits.

Après d'incomplètes études au collége Saint-Louis, où il avait eu pendant un moment l'ami Vernaut pour camarade de classe, le jeune Beaubernard était entré comme commis dans les magasins que M. Ropiquet, le célèbre manufacturier de Roubaix, possédait à Paris place Notre-Dame-des-Victoires.

Dès les premiers jours, il s'y fit remarquer par son aplomb précoce, son intelligence commerciale et sa facilité d'élocution. C'était un gros et beau garçon joufflu, à la physionomie ouverte, au teint coloré, à l'œil brillant, à la voix vibrante, chevelu comme Samson et hâbleur comme Gaudissart. Avant six semaines, abandonnant la surveillance des rayons et l'aunage du calicot, il avait réussi à s'insinuer, en qualité de secrétaire particulier, dans le cabinet de M. Ropiquet. Toujours en verve et en mouvement, il était, au moins en apparence, tout feu au travail. Seulement il avait l'art, toutes les fois que se présentait une tâche un peu pénible, de persuader à un de ses camarades qu'il y aurait pour lui honneur et avantage à s'en acquitter. Il semblait lui faire un sacrifice, en se déchargeant sur lui de sa propre besogne, et lui rendre un service en se débarrassant lui-même d'une corvée.

Quatre ans plus tard, à la suite d'incidents trop vulgaires pour qu'il soit nécessaire de les rapporter : regards chargés d'amour,

soupirs étouffés, fiévreux frémissements de paupières, alternatives de joie enfantine et de sombres abattements, — l'histoire éternelle du clerc de notaire qui guette la dot de la demoiselle et l'étude du papa ; — quatre ans plus tard, le retors commis épousait l'innocente fille du patron. La mort de son beau-père, M. Ropiquet, fit bientôt de lui le chef de l'importante maison de nouveautés, Ropiquet, Bardon et Cie : tissus écrus, étoffes de laine, bourres de soie et cotonnades, fabrique à Roubaix, maison à Paris, place Notre-Dame-des-Victoires, grandes médailles aux Expositions de..., de..., de..., etc.

Dès ce moment, le caractère de M. Beaubernard se dessina dans toute sa souplesse et sa grandeur. Parmi les négociants du quartier il se fit citer par la largeur de ses idées commerciales et la profondeur de ses vues politiques. Nul ne savait disserter mieux que lui sur la nécessité de contenir le pouvoir dans les limites d'une constitution libérale; nul ne parlait avec plus d'assurance et de faconde de la toute-puissance du suffrage universel et des périls de la question d'Orient. En 1848, à la tête de la compagnie de gardes nationaux dont il était capitaine, il barra le passage, au coin de la rue Croix-des-Petits-Champs, à un détachement de troupe de ligne qui allait au secours du poste du Château-d'Eau, attaqué et incendié, sur la place du Palais-Royal, par les insurgés. Au 2 décembre, peu soucieux de se montrer logique, mais toujours capitaine, l'ancien libéral de février fit crever les tambours de cette même compagnie, pour l'empêcher de se rendre à l'appel de l'assemblée. En revanche, dix ans après, il se trouvait président du comité électoral de l'opposition établi dans son quartier. Il appelait cela marcher avec son temps.

Ses confrères en écrus et en cotonnades commençaient à discuter avec une conviction qui n'était pas exempte d'une certaine vanité professionnelle les théories humanitaires du gendre et successeur de ce bon et tranquille M. Ropiquet. Il n'était donc pas nécessaire d'être un avocat pour être un orateur ! Un simple marchand de calicot pouvait donc avoir en lui l'étoffe d'un Ledru-Rollin ! M. Beaubernard savourait son succès. Pour mieux affirmer son amour du progrès, il ne se contenta plus de développer à table ou à son comptoir ses belles théories; il résolut de les mettre en pratique. Nous allons voir comment il s'y prit pour accroître sa popularité tout en augmentant sa fortune.

Dans sa vaste manufacture, l'ingénieux réformateur fit disposer à peu de frais autant de chambres qu'il comptait d'ouvriers et déclara qu'il n'occuperait désormais que des artisans logés chez lui. Par ses soins une boulangerie, une boucherie, des boutiques d'épicier, de mercier, et plusieurs débits de vin et de tabac furent

installés dans ce caravansérail populaire. Des agents à lui tenaient pour son compte ces divers petits établissements, où tous ses employés durent venir s'approvisionner des subsistances et des mille petits objets nécessaires à la vie quotidienne. Cette innovation, qui fit grand bruit dans la contrée, fut complétée par l'invention d'une sorte de monnaie fiduciaire en étain, sans valeur intrinsèque, et qui avait cours seulement dans l'intérieur de la fabrique pour les échanges entre les ouvriers et les débitants. A partir de cette création mémorable, ce fut avec ces jetons que le caissier de M. Beaubernard effectua chaque samedi les deux tiers de la paie sur laquelle, cela va sans dire, il retenait le prix du logement occupé par l'artisan et sa famille. Tant de philanthropie méritait une récompense! L'opulent manufacturier la trouva dans la facilité avec laquelle il recouvrait, dès le dimanche et le lundi, dans ses débits de vin et de tabac, les boutons de guêtre qui lui avaient servi, le samedi, à payer son monde.

En même temps, toujours au nom du progrès, M. Beaubernard avait élevé, en guise de chapelle, au milieu de la cour principale, une petite salle de spectacle où les Thérésa du chef-lieu venaient, deux fois par semaine, chanter devant les femmes et les filles de ses employés leurs romances suaves : *la Femme à barbe*, *le Pied qui remue*, *le Nez qui chatouille*, etc., etc. — « L'art, disait-il à ce propos, moralise le peuple que la religion abrutit ! »

Cette institution démocratique — tel fut du moins le titre dont il décora sa lucrative invention — avait mis le sceau à la gloire de M. Beaubernard. Les journaux dont il était l'actionnaire ou même le simple abonné célébrèrent à l'envi son esprit créateur, son dévouement aux classes ouvrières, son amour du Progrès. Il se vit décidément rangé parmi « ces bienfaiteurs de l'humanité, ces pionniers de l'avenir, ces apôtres de l'idée moderne, ces lumières de la démocratie, » à qui la France doit sa grandeur et sa prospérité présentes.

Quant à sa prospérité particulière à lui, M. Beaubernard, elle croissait à vue d'œil. En lui laissant la libre disposition de tous ses capitaux qu'il consacrait uniquement à l'achat des matières premières, tandis que ses médailles d'étain lui servaient à payer la main-d'œuvre, son ingénieux mécanisme lui avait permis de donner un nouvel essor à son crédit, d'augmenter ses affaires dans des proportions considérables et de réaliser d'énormes bénéfices.

Ce n'est pas seulement à son commerce que M. Beaubernard appliquait les savants calculs de sa philanthropie. Sous divers titres parurent plusieurs brochures signées de lui, toutes sur le même sujet : l'*Extinction de la misère par les révolutions;* brochures qu'il

eut soin d'expédier sous bande à toutes ses connaissances et même à un grand nombre de personnes, dont le Dictionnaire des vingt-cinq mille adresses lui apprit seul les noms. Manufacturier enrichi aux dépens de ses ouvriers, auteur publié à ses propres frais, loué par les journaux dont il était propriétaire, M. Beaubernard comptait désormais parmi les grands hommes du jour.

Conformant d'ailleurs ses actes à ses principes, il refusait un sou à un pauvre, plutôt que de l'humilier par une aumône. Il servait les indigents de ses conseils, de son esprit, de son beau style, mais honorait trop en eux l'humanité pour l'avilir en leurs personnes par d'insultants secours en argent. Ce n'était pas, à son dire, tel ou tel homme qu'il s'agissait d'arracher à la misère ; c'était l'homme lui-même qu'il fallait relever de sa déchéance. Si donc il rencontrait un malheureux, il voyait en lui, non une infortune à soulager, mais un argument à invoquer en faveur de son système. C'est ainsi que le chapitre de ses charités se soldait, à la fin de chaque année, par huit ou dix mille francs... au compte de l'ami Vernaut, à qui il adressait ponctuellement tous les pauvres qu'il trouvait sur son chemin.

Avec la charité ainsi comprise, M. Beaubernard avait au cœur un autre amour, la liberté ! Il aimait la liberté dans la vie publique ; il l'aimait davantage encore dans la vie privée. Toute gêne lui était odieuse. « Liberté ! libertas ! » Telle était, disait-il, sa devise, et il la mettait en pratique. Pour ses repas, il n'avait pas d'heure ; sa femme et ses enfants étaient condamnés, pour son bon plaisir, à manger à peu près tous les jours leur soupe refroidie. L'estomac de sa famille avait pour règle unique les caprices du sien. Parfois, harcelé par ses rêves d'ambition, il lui arrivait, sous l'impression des cauchemars politico-socialistes qui troublaient son cerveau, de se lever au milieu de la nuit, d'agiter toutes les sonnettes, de faire allumer son feu, éclairer sa lampe et de réveiller toute la maison. En revanche, il exigeait que la rue fût constamment matelassée de paille sous les fenêtres de sa chambre garnies d'un double vitrage et fortement capitonnées, afin que le bruit des voitures ne dérangeât point son sommeil. Liberté ! libertas !

Régulièrement ses domestiques lui demandaient leur compte au bout de trois mois de ce genre de liberté. Sa femme elle-même, qui l'avait, comme on sait, épousé par amour, avait fini par l'estimer à sa juste valeur ; elle vivait tout entière en ses enfants, se contentant de sourire discrètement toutes les fois que M. Beaubernard répétait son refrain : « Je vis pour les autres, moi ! »

Peu à peu elle en était arrivée de l'indifférence à une sorte de dédain indulgent, du dédain à la fatigue, de la fatigue à l'antipathie,

de l'antipathie à un véritable agacement nerveux, à l'endroit de cette générosité qui abritait la plus naïve des avarices et qui consistait, en définitive, à enchérir le bienfaiteur aux dépens du soi-disant obligé. Il n'était pas jusqu'à l'ami Vernaut, le plus indulgent, le plus bienveillant des hommes, qui ne se sentît parfois tenté de rire au nez de ce libéralisme intéressé et de cette philanthropie tapageuse.

A vrai dire, l'admiration de la foule vengeait M. Beaubernard de l'indifférence des siens. Le même public qui traitait le bonhomme Vernaut de grigou saluait un libéral en son ami. Au cercle dont il faisait partie, M. Beaubernard se voyait entouré, écouté, approuvé ; sa candidature au tribunal de commerce s'imposait d'elle-même ; il était déjà désigné comme un des futurs membres du Conseil municipal de Paris et de l'Assemblée législative. Tandis que les fabricants, ses concurrents et ses voisins, étaient accusés de s'engraisser des sueurs du peuple et traités d'exploiteurs et de monopoleurs par leur ouvriers qu'ils payaient en beaux écus sonnants, les siens l'acclamaient et l'appelaient leur père, depuis qu'il les payait en boutons de guêtre. Il pouvait donc se dire avec un légitime orgueil qu'il avait compris son époque, qu'il en était l'homme et qu'il méritait bien sa popularité, puisqu'il avait réussi par de tels moyens à l'obtenir.

VI

Lorsque l'ami Vernaut s'était mis une idée en tête ; lorsqu'il s'agissait surtout pour lui d'un service à rendre ou d'une bonne action à accomplir, il n'était pas homme à lâcher prise. Il n'attendit pas la visite de M. Beaubernard et vint le trouver lui-même.

— Eh bien ! lui demanda-t-il en entrant, tes réflexions sont-elles faites ? Passons-nous sur la question d'argent ?

— L'argent ! répondit M. Beaubernard avec une indicible expression de dédain. Est-ce à toi de m'adresser une question pareille ? Non, non, avant tout, par dessus tout, la probité, l'honneur, la distinction...

— Bon, bon, bon, fit Vernaut, en se frottant les mains, non toutefois sans regarder en dessous d'un œil un peu méfiant, son interlocuteur.

— La meilleure preuve de mon mépris pour ces vains avantages, c'est ce que je viens de faire pour ton protégé. J'ai dépassé tes désirs.

— En devançant l'époque du mariage ?

— J'attends aujourd'hui même la réponse.

— De ta fille ?

— De M. Théodore Charassu.

— Charassu ? demanda vivement Vernaut stupéfait. Qui ça, Charassu ?

— Charassu, répondit M. Beaubernard avec un calme imperturbable, le futur beau-père du comte de Lorris.

— Beau-père ?

L'honnête bonhomme, étourdi du coup, ne put balbutier que ces deux mots.

— Oui, ton dévouement à ce jeune, brave et noble officier m'a enthousiasmé, électrisé. J'ai voulu t'imiter. Tu avais pensé à lui pour ma fille. Renchérissant sur toi, j'ai pensé pour lui à la fortune, à la fille de Charassu lui-même !

L'ami Vernaut ouvrait les oreilles, écarquillait les yeux, s'épongeait le front ; il ne comprenait pas.

— Ecoute, reprit solennellement M. Beaubernard. Sans doute je donne à Laure une dot raisonnable. Cinq cent mille francs, c'est joli. Mais qu'est-ce que c'est que cinq cent mille francs, au prix où se vendent aujourd'hui les grands vins, les objets d'art et les truffes, pour un gentilhomme comme le comte de Loris ? Qu'est-ce que cela, surtout, auprès de la fortune assurée dès aujourd'hui à la jeune fille dont j'espère lui faire obtenir la main ?

Et là-dessus il raconta à Vernaut ébahi, consterné et furieux sa démarche auprès du fameux constructeur des chemins de fer du Maroc, sa demande et la réponse favorable qu'il en avait reçue.

Cette fois le bonhomme avait compris.

Si le riche successeur du bon M. Ropiquet, — tissus écrus ; étoffes de laine ; bourres de soie et cotonnades, etc., etc.; voir plus haut — eût été moins préoccupé de son généreux projet, il aurait remarqué, à mesure qu'il parlait, les jeux expressifs de physionomie, les bonds, les soubresauts, les trépignements involontaires de l'ami Vernaut sur le fauteuil où il était assis.

— Ah ça ! s'écria tout à coup ce dernier, dont les petits yeux perçants lançaient des étincelles, t'imagines-tu me donner le change ? Tant qu'il ne s'agissait que d'œuvres charitables, au sujet desquelles je reconnais ton incompétence aussi bien que ton mauvais vouloir, j'ai pu te pardonner la comédie de désintéressement que tu t'obstines à jouer sans tromper personne ; j'ai pu faire semblant de ne pas m'en apercevoir. Cette fois c'est autre chose. Le bonheur de ta fille est engagé dans la question ; je me suis promis de le faire ; malgré toi je le ferai.

M. Beaubernard, décontenancé, cherchait à dissimuler son embarras sous l'épanouissement de ce gros sourire qui semblait figé sur ses lèvres.

— Voyons, dit-il enfin, ne t'emporte pas et réfléchis un peu. Sérieusement, crois-tu qu'il me soit possible, à moi, candidat de l'opposition radicale aux prochaines élections, de donner ma fille au comte de Lorris? Vois d'ici l'effet que produirait cette nouvelle sur les abonnés du journal démocratique dont je suis le fondateur! Ah! si le comte possédait quelques millions, ma résolution pourrait du moins se justifier à leurs yeux par l'amour de l'argent! Mais comment expliquer autrement que par l'amour de la noblesse, c'est-à dire par l'abandon des immortels principes de 1789, le mariage de Laure avec un gentilhomme sans le sou? Mes amis politiques auraient le droit de ne plus voir en moi qu'un renégat de la démocratie...

— Tu as raison, interrompit Vernaut avec vivacité, comme s'il venait d'être soudainement persuadé, tu as raison; ce mariage est impossible. Ce n'est pas que le comte soit trop pauvre pour toi. Que t'importe la fortune? Tu vis pour les autres!.. Non, non, il est trop noble, voilà tout. N'y pensons plus et laissons mademoiselle Charassu devenir la femme de ce loyal et indigent gentilhomme. J'ai ton affaire.

— Ah! fit M. Beaubernard, visiblement inquiet; encore?..

— Toujours!.. Oui, je connais un brave garçon qui écrit précisément dans ton journal des articles très-remarquables : cœur d'or, démocratie à toute épreuve. Son père a été autrefois mon portier. Le fils, après avoir fait, grâce à une bourse conquise au concours, d'excellentes études au collége Henri IV, se distingue au barreau par un rare talent d'avocat. Il serait certainement appelé à jouer les premiers rôles dans son parti et à rendre d'immenses services à la cause que tu sers avec tant de désintéressement, s'il ne lui manquait pas, comme au comte de Lorris, cette fortune sans laquelle, en nos temps d'égalité, républicain ou royaliste, on n'arrive à rien.

M. Beaubernard ne dit pas un mot, ne fit pas un geste. Il garda la prudente immobilité du renard pris au piége.

— Réfléchis à ton tour, lui dit l'ami Vernaut en prenant congé de lui. Pas le sou, fils de portier, mais de l'esprit, du cœur, du talent, de l'avenir et des opinions politiques conformes aux tiennes : toutes les supériorités qui doivent séduire un démocrate convaincu comme toi. C'est ton homme...

— Se moquerait-il de moi? se demanda tout bas M. Beaubernard, toujours solennel, mais légèrement déconcerté.

— Bon, bon, bon, murmurait de son côté, en riant sous cape,

le bonhomme Vernaut, qui descendait l'escalier quatre à quatre.

Sans quitter la maison, il se fit annoncer chez madame Beaubernard, à qui il raconta par le menu tout ce qui venait de se passer.

Il n'avait fallu à celle-ci, nous l'avons vu, ni beaucoup de temps ni une bien grande perspicacité pour reconnaître que l'ancien traqueur de dot transformé en traqueur de popularité à bon marché, dont elle avait fait la fortune en devenant sa femme, ne l'avait jamais aimée. A vrai dire, qui aimait-il au monde, si ce n'est lui? Ses enfants lui étaient aussi indifférents que leur mère ; les pauvres, en l'honneur de qui il écrivait ses livres, sans leur ouvrir jamais sa bourse, aussi indifférents que les ouvriers dont il s'appropriait le salaire sous prétexte d'améliorer leur sort. Elle avait compris qu'il n'avait qu'une préoccupation, qu'un but : exploiter la bêtise humaine comme il avait autrefois abusé de sa loyale crédulité de jeune fille. Ce qui la révoltait en lui, c'était le mensonge perpétuel sur lequel était fondée sa vie, la constante contradiction entre l'être et le paraître, pour tout dire en un mot, l'hypocrisie, — cette hypocrisie toute moderne, qui de sournoise s'est faite impudente et de dévote libérale.

Il est facile de se rendre compte de l'effet produit par les révélations du bonhomme Vernaut sur une nature ainsi préparée. Elle l'écoutait avec une tristesse résignée.

— Monsieur, lui dit-elle, la chaleur et la cordialité avec lesquelles vous m'avez parlé du comte de Lorris auraient suffi pour le recommander à tous mes sentiments maternels, quand même je ne l'aurais pas connu ; mais bien que je sorte rarement, j'ai eu déjà le plaisir de le rencontrer chez une de mes meilleures amies. C'est là qu'il a vu ma fille. Croyez que mes désirs s'accordent avec les vôtres. Si M. de Lorris plaît à Laure, comme vous semblez le croire, je doute que mon mari soit assez puissant pour m'empêcher de faire le bonheur de mon enfant.

Un moment après, la jeune fille et sa mère avaient ensemble une de ces conversations dont la plume la plus délicate serait impuissante à exprimer les discrètes confidences, les expressifs sous-entendus, les muets aveux, les éloquentes réticences. Vous en saurez assez si je vous dis qu'au bout d'une demi-heure la mère baisait sa fille au front avec une expression de bonheur qui, depuis longtemps, n'avait pas animé son regard, et la quittait, en souriant, sur ce mot : « Comtesse!... »

VII

Le même soir, en rentrant vers neuf heures, M. Beaubernard s'étonna de ne pas trouver la salle à manger éclairée.

— Madame s'est fait servir à sept heures précises, lui dit Augustin ; elle s'est retirée, aussitôt après dîner, dans son appartement. Mais le dîner de monsieur attend monsieur...

— Et les enfants?

— Ils ont dîné avec madame.

— C'est bien ; servez-moi.

A vrai dire, madame Beaubernard n'avait pas été mal inspirée en faussant compagnie à son mari. M. Beaubernard, si épanoui d'habitude, était, ce soir-là, d'une humeur de dogue. Il tenait à la main une lettre toute froissée à force d'avoir été maniée, lue et relue, qu'il ouvrait, fermait, rouvrait, lisait, abandonnait pour la reprendre et la relire encore avec des soubresauts, des haussements d'épaules, des roulements d'yeux, des mouvements d'impatience qu'un comique du Palais-Royal lui aurait enviés.

Cette lettre était ainsi conçue :

« Monsieur,

« Permettez-moi de m'étonner qu'un homme que je devais regarder comme un homme sérieux se soit permis, à mon égard, une démarche dont l'irréflexion peut à bon droit passer pour une inconvenance. Quel a été mon étonnement d'apprendre que vous n'étiez chargé par le comte, malgré l'assurance que vous m'en avez donnée, d'aucune mission pour moi! Votre impardonnable légèreté est une offense dont j'ai à vous demander satisfaction. Demain matin vous recevrez la visite de deux de mes amis. Jugeant inutile, pour être compris, de signer ma lettre, je me dispense de toute autre formule finale. »

Rentré dans sa chambre, M. Beaubernard n'essaya point, ce soir-là, d'ajouter une nouvelle page à son beau livre sur *l'Extinction de la misère par les révolutions;* il se coucha en grommelant et dormit peu.

Le vieux Charassu passait pour avoir été, au beau temps de sa vie de bohème, une des plus mauvaises têtes et des meilleures lames de Paris. Les sept duels — tous heureux — de l'ancien

bretteur revenaient sans cesse à la pensée du fabricant de cotonnades, avec la pensée de la visite matinale dont il était menacé.

Le lendemain, dès huit heures, Augustin frappait à la porte de son maître pour lui annoncer deux personnes qui demandaient à le voir sans retard.

— Priez ces messieurs, répondit M. Beaubernard, résigné comme Isaac sous le couteau d'Abraham, de vouloir bien m'attendre un moment. J'achève ma toilette.

Ma toilette ! A ce mot une image lugubre passa devant ses yeux. Il avait lu *le Dernier jour d'un condamné !*

En un clin d'œil, il fut prêt et entra dans le salon où se trouvaient déjà les deux témoins de M. Charassu, gros hommes courts, noirs et trapus, à la moustache épaisse, aux cheveux en brosse, au chapeau jeté de travers sur l'oreille et enfoncé sur le front, types de Corses en inspection, sous l'Empire, dans la rue de Rivoli ou sur la place du Carrousel.

— Monsieur, lui dit un de ceux-ci, vous devinez sans doute le motif qui nous amène. Nous venons en conciliateurs...

A cette balsamique parole, M. Beaubernard crut sentir passer comme un souffle frais et délicieux sur son front brûlé par l'insomnie. Il respira plus librement.

— Nous sommes persuadés, continua son interlocuteur, que vous voudrez bien donner à M. Charassu, que nous avons l'honneur de représenter ici, toutes les satisfactions qu'il est en droit d'exiger.

— Comment donc, s'écria M. Beaubernard, rien n'est plus juste, messieurs, et rien, ajouta-t-il en affectant une gaieté et une assurance que démentait la vague inquiétude de son regard, rien n'est plus facile. M. Charassu, l'éminent constructeur des chemins de fer du Maroc, possède toute mon estime, toutes mes sympathies; sa fille est adorable. J'ai voulu les faire profiter, l'un et l'autre, de la bonne fortune à laquelle j'étais, à contre-cœur, forcé de renoncer moi-même.

— Fort bien, monsieur, répliqua d'une voix sèche le second témoin; mais vous étiez-vous préalablement assuré de l'agrément de M. le comte de Lorris?

Monsieur Beaubernard se sentit cloué sur place.

— C'était là votre premier devoir, interrompit le personnage qui avait parlé le premier.

— Je n'ai été guidé, je vous le répète, messieurs, que par le désir d'être agréable à M. Charassu et à son honorable famille. Si je me suis trompé ; si, sans le vouloir, j'ai pu les offenser, je leur en fais et les prie d'agréer toutes mes excuses.

— Ecrites? demanda le second témoin de plus en plus féroce et hérissé.

— Veuillez, messieurs, les formuler vous-mêmes. Il s'agit d'une réparation à accorder à une femme; je suis trop galant homme pour en marchander les termes.

— Ecrivez donc, je dicte :

« Moi, Auguste Beaubernard, soussigné, reconnais avoir manqué à toutes les convenances et à tous mes devoirs envers la respectable famille Charassu, en essayant d'y faire entrer comme gendre un jeune homme que j'avais jugé digne d'entrer dans la mienne. »

— Mais, messieurs, se récria vivement M. Beaubernard, en s'efforçant de donner à son accent l'expression la plus persuasive, votre rédaction est évidemment incorrecte et défectueuse. Vous ne pouvez pas vouloir me faire écrire et signer que j'ai fait injure à l'homme d'honneur que vous représentez en songeant à marier sa fille avec un gentilhomme que je serais fier moi-même d'obtenir pour gendre.

— Vous refusez? interrompirent à la fois les deux témoins, en frappant violemment du poing sur la table, d'un air qui dénotait chez eux le parti-pris d'en rester là.

— C'est bien, ajouta vivement l'un des deux, sans lui laisser le temps de reprendre la parole; notre mission de conciliateurs est terminée.

— Déjà? ne put s'empêcher de soupirer M. Beaubernard.

— C'est entre vos témoins et nous, continua le premier témoin, que doivent désormais se régler les conditions du combat que votre sanguinaire obstination a rendu inévitable. Nous les attendons, monsieur...

Et le saluant, avec une affectation de courtoisie et une grâce dignes de deux maîtres d'armes, ils sortirent brusquement, sans attendre sa réponse. . . . . .

. . . . . .

Moins troublé par son aventure, M. Beaubernard aurait remarqué, en entrant deux heures après chez l'ami Vernaut, qu'il venait prier d'être son second, le sourire narquois qui effleurait les lèvres du bonhomme.

— C'est grave, très-grave, lui dit ce dernier en hochant la tête d'un air alarmé, après avoir entendu son récit. Mais pourquoi diable aussi, sans y être autorisé par le comte, avoir risqué cette démarche?

M. Beaubernard, la main dans l'échancrure de son gilet, portait tour à tour son regard, sans trouver un mot à répondre, de l'ami

Vernaut au plafond, du plafond à la pointe de ses bottes, de ses bottes à l'ami Vernaut.

— J'essayerai, reprit celui-ci, d'arranger ton affaire; mais je doute d'y réussir. Ce vieux Charassu est un batailleur.

— Le lâche! s'écria M. Beaubernard.

— Sept duels... tous heureux!... Grâce au ciel, il va trouver cette fois à qui répondre. Je me propose de m'adjoindre comme second témoin un ancien officier de mes amis qui, dans les questions d'honneur, ne bronche pas et qui, une fois sur le terrain, ne transige jamais et n'admet plus d'accommodements. Avec lui, un duel est toujours sérieux.

— Sérieux! heureux! murmura M. Beaubernard. Atroces euphémismes!

— Tu peux te fier aussi au médecin que je vous choisirai.

— Au médecin?

— Oui, au docteur chargé de sonder sur place, de sucer, s'il le faut, la blessure, d'en apprécier la gravité, de déclarer si elle est mortelle ou si elle sera seulement douloureuse.

M. Beaubernard se sentait mal à l'aise.

— Ainsi, demanda-t-il, tu ne crois pas possible d'éviter ce duel?

— Non, non, je n'en vois pas le moyen... ou plutôt, si, il en est un... mais voudras-tu l'accepter?

— Dis toujours, dis, murmura M. Beaubernard de sa voix la plus câline et la plus caressante, en se rapprochant du bonhomme.

— Je pourrais me battre à ta place!

— Toi!

Il y eut pour M. Beaubernard, dans ce monosyllabe, comme la lueur d'un éclair dans une nuit d'orage.

— Mais non, reprit-il d'une voix où perçait involontairement le regret, tu l'as dit toi-même; je ne puis pas y consentir...

— Pourquoi? Ne m'as-tu pas souvent chargé de tes actes de charité?

— Oui.

— N'ai-je pas toujours fait honneur à mon mandat?

— Oui, oui, murmura M. Beaubernard en se rapprochant davantage encore, avec le désir très-visible de se laisser persuader sans trop d'efforts.

— Pourquoi donc ne me chargerais-tu pas aussi de tes actes de courage? Je n'ai pas de fille à établir, moi; je ne suis qu'un pauvre vieux garçon.

— Oui, oui, répétait machinalement l'infortuné fabricant de tissus.

— Que diable! c'est à nous, êtres inutiles, vieux célibataires,

qui n'avons pas le bonheur d'avoir des enfants, une femme, de nous sacrifier pour les femmes et les enfants des autres !

— Tu l'exiges donc, tu l'exiges ? s'écria M. Beaubernard, comme s'il cédait à la violence qui lui était faite.

Et, dans un élan d'attendrissement, il se jeta dans les bras de l'ami Vernaut.

— Ne l'oublie pas, ajouta-t-il avec un accent d'amical reproche ; c'est toi qui l'as voulu, c'est toi !

— Je te prie seulement de m'autoriser, avant de croiser les épées ou de charger les pistolets, à tenter une démarche.

M. Beaubernard se redressa de toute sa hauteur. Il avait le regard d'un Bayard, d'un La Tour d'Auvergne, d'un d'Assas devant l'ennemi.

— Non, non, s'écria-t-il fièrement. Pas de reculade ! Prouvons à ce ferrailleur qu'il ne nous fait pas peur. J'accepte d'avance toutes ses conditions ; je lui laisse le choix des armes... Ça t'est égal, n'est-ce pas ?

— A la bonne heure ! répondit l'ami Vernaut sans sourciller. Voilà parler en brave ! mais calme-toi. Il s'agit seulement d'une explication avec sa fille. Elle est liée, tu le sais, avec Laure. Je veux constater devant elle, sans la mettre toutefois dans la confidence du duel, que tous les torts viennent de son père, afin de prévenir les reproches qu'elle pourrait nous adresser plus tard.

— Soit ; mais fais vite, fais vite... Oh ! le sang me bout dans les veines... Il me tarde de mettre ce drôle à la raison !

— Attends-moi demain à dix heures.

Le lendemain, à l'heure dite, l'ami Vernaut était introduit chez M. Beaubernard.

— Eh bien ? lui demanda celui-ci avec une impatience qu'il ne cherchait pas à dissimuler.

— Eh bien ! l'affaire est arrangée... du moins cela dépend de toi... mais ce n'a pas été sans peine.

— Tu lui as parlé ferme et haut, n'est-ce pas ? Ah ! c'est que je suis résolu maintenant à ne pas reculer d'une semelle. Tiens lui la pointe au cœur... au cœur !

— Parbleu ! mais s'il se dérobe ?.. s'il persiste à prétendre, ainsi qu'il le fait, que c'est toi seul qui l'as offensé et que c'est avec toi seul qu'il veut se battre ?

— Avec moi ? balbutia M. Beaubernard, soudainement radouci.

— Dès mes premières paroles : « Monsieur, m'a-t-il dit, j'avais à peine l'honneur de connaître M. Beaubernard avant d'avoir reçu sa visite. Je savais seulement qu'il possède une grande fortune,

grâce à son mariage avec la fille de ce pauvre Ropiquet à qui il a si bien su faire voir les étoiles en plein midi.

— Vernaut...

— Voyons, ne m'interromps pas... « Je savais aussi, a-t-il ajouté, qu'il est en train de décupler cette fortune par l'adresse avec laquelle il sait extirper de la main gauche à ses ouvriers l'argent qu'il leur a distribué de la main droite.

— Vernaut...

— Voyons, ne m'interromps pas... Mon devoir de témoin n'est-il pas de te rapporter fidèlement les paroles de ton adversaire?... « M. Beaubernard, a-t-il continué, ne s'est pas contenté de faire sa fortune ; il a le mérite, plus rare encore, de savoir la conserver en chargeant ses amis d'être généreux à sa place, comme il les charge, au besoin, d'être braves pour lui. Votre démarche même, monsieur, en est la preuve.

— Vernaut...

— « A tous ces titres, a repris M. Charassu, mon estime pour votre ami était profonde autant que sincère, car je suis trop de mon temps, trop dévoué à la grande idée du progrès, pour ne pas respecter l'art de s'enrichir comme le plus agréable des arts et la plus utile des sciences. J'ai même, vous le savez, prêché d'exemple. Jugez donc de ma surprise, de ma colère, lorsque l'ignorance absolue du comte de Lorris au sujet de la démarche de M. Beaubernard m'a forcé de reconnaître que ce dernier, au lieu de me traiter en égal digne de le comprendre, avait voulu de moi aussi faire sa dupe!...

— Et qu'as-tu répondu, toi, mon témoin, mon second, mon ami ?

— Que pouvais-je répondre? dit Vernaut d'un ton de résignation convaincue qui donnait plus d'accent encore à son ironie.

— Ainsi, s'écria M. Beaubernard en levant les bras au ciel, avec l'accent d'un Talma et le geste d'un Gil-Perès, il faut me battre !

— Ah ! je l'ai craint un moment. Heureusement, au bruit de notre discussion, j'ai vu tout à coup paraître cette jolie petite Benjamine à qui, avec ta permission, j'avais eu le temps de dire un mot avant d'entrer chez son père.

— J'ai tout entendu, s'est-elle écriée en venant se jeter dans les bras de ton adversaire. Ce duel est impossible.

— Impossible? a grogné l'incorrigible bretteur. Pourquoi? Pourquoi ?

— Parce que Laure est ma meilleure amie... parce que..

Elle s'est arrêtée, sur ce mot, et a paru hésiter un moment ; puis, d'un air résolu :

— Le comte de Lorris que vous semblez, mon père, regretter, pour moi ne peut pas être mon mari ; il sera celui de Laure. Je le connais de vue à peine, et elle... sans qu'elle l'ait jamais avoué, je l'ai deviné, j'en suis sûre... elle l'aime !

Le vieil entêté se montrait encore indécis ; il grondait, il maugréait sous ses moustaches grises.

— Une ! deux ! s'écriait-il en se fendant comme dans un assaut. Cela me rajeunirait, morbleu ! cela me referait la main, sacrebleu ! de faire sentir le froid de ma lame à cet échauffé-là. Il m'agace avec sa popularité à prix réduit ; la poudre qu'il jette aux yeux de ce niais de public m'entre dans la gorge et me fait tousser. Une ! deux ! Touché !

Mais sa fille a si bien su l'amadouer par ses cajoleries, ses caresses, ses prières, qu'à la fin :

— Eh bien ! soit ! s'est-il écrié. Je ne me battrai pas ; je dispense même M. Beaubernard des excuses que j'étais en droit d'exiger. Mais tu me permettras bien, n'est-ce pas, chère petite, de lui poser quelques conditions ?

— Oh ! pour cela, a répondu vivement Benjamine, oui ; — d'autant mieux que moi aussi j'ai à faire les miennes.

— Des conditions, demanda M. Beaubernard retombant dans toutes ses transes.

— Oui, et cette fois ton témoin se joint à ton adversaire pour te les imposer. J'en fais le prix de mon amitié, si tu tiens à la conserver.

— Si j'y tiens ! s'écria l'infortuné avec le désespoir du noyé qui se cramponne à son sauveur.

— Eh bien ! reprit Vernaut, redevenu tout à fait sérieux et redressant la tête, il faut que tu te résignes désormais à secourir toi-même les malheureux que tu rencontreras sur ton chemin, au lieu de les recommander au bon cœur de tes amis. Tu ne seras plus, sous prétexte de liberté, libertas ! le plus insupportable des tyrans domestiques. Tu payeras tes ouvriers en argent comptant, dont ils seront libres de disposer à leur gré. Tu renonceras à publier ton livre saugrenu sur *l'Extinction de la misère par les révolutions*, pour te borner à diminuer de ton mieux la pauvreté par de larges aumônes ; tu cesseras, enfin, d'être ce faux libéral, ce faux philanthrope, ce faux démocrate, ce faux bonhomme dont le modèle, hélas ! est répandu aujourd'hui à tant de millions de copies...

M. Beaubernard, dans une attitude de martyr, levait les yeux au ciel.

— Ah ! s'écria-t-il, quand Vernaut eut fini, je mourrai sans avoir été compris, moi qui vis pour les autres !...

— Ce n'est pas tout, reprit le bonhomme, mademoiselle Benjamine, elle aussi, a stipulé sa petite condition.

— Oh ! celle-là, interrompit vivement M. Beaubernard, je la devine, — et j'y souscris sans résistance, ajouta-t-il avec une simplicité inaccoutumée et de bon augure. Tu peux informer le comte de Lorris que sa demande est agréée.

— Bon, bon bon, répétait le bonhomme en sautillant et en se frottant les mains, au sortir de cette entrevue. Toutes les bonnes comédies finissent par un mariage. La mienne n'est pas mauvaise, puisque ce pauvre Beaubernard ne s'est pas même aperçu, en recevant mes deux.... témoins, que c'était une comédie. . . . .

. . . . . .

Un mois après cette scène, Laure, en costume de mariée, sortait de l'église de Saint-Augustin, au bras du comte de Lorris. Le bonhomme Vernaut, radieux, ses quatre cheveux blancs flottant au vent, correct et raide dans son habit noir et sa cravate blanche, donnait le bras à madame Beaubernard, dont le mari, toujours majestueux et plus fier de lui que jamais, servait de cavalier, au milieu de la haie curieuse et empressée d'une brillante assistance, à la marquise de Lorris.

— Eh bien ! lui demanda, le soir, après le dîner de noces, l'ami Vernaut, es-tu content de moi?

— Ah ! s'écria M. Beaubernard, ma fille te devra son bonheur... Par exemple, mes ouvriers sont moins ravis que Laure. Ils m'acclamaient, ils voulaient faire de moi leur député, tant que je les payais en fausse monnaie. Depuis que, pour te plaire, je les paye en bon argent, ils me traitent de réactionnaire. Pas un, aujourd'hui, ne voterait pour moi !...

Frédéric Béchard.

L'ORGANISATION
DE LA DÉMAGOGIE
A LA FIN DE L'EMPIRE

IV[1]

LA DÉMAGOGIE BOURGEOISE. — SON ALLIANCE AVEC L'INTERNATIONALE. — 1868-1869 —

Pendant que l'Internationale grandissait, absorbant de plus en plus toutes les sociétés ouvrières, une autre force révolutionnaire naissait ou plutôt se reconstituait à côté d'elle ; on veut parler de la « démagogie *bourgeoise*, » selon un terme usité, c'est-à-dire de ce parti comprenant les déclassés de toutes les professions, la bohème des écoles, les hommes que leurs désordres et les scandales de leur vie ont fait repousser par les honnêtes gens, tous ceux enfin qui, pour un motif ou pour un autre, sont mécontents de l'ordre de choses existant, et qui, s'inspirant des traditions jacobines de 1792, cherchent à le renverser par la violence et les moyens révolutionnaires. Pendant la première moitié de l'Empire, ce parti dont les principaux membres s'étaient réfugiés à l'étranger, avait fait des complots contre le chef de l'État et armé le bras de quelques assassins : en dehors de ces attentats, son influence avait été peu sensible. C'est surtout à partir de 1865 et de 1866 qu'il commença à reparaître et à se développer : plusieurs de ses chefs étaient rentrés en France après l'amnistie : les fautes qui avaient affaibli le pouvoir avaient en même temps rendu l'espoir à ces fanatiques anarchistes. Bientôt après, en 1868, les réunions publiques leur

[1] Voir *le Correspondant* du 10 février 1875.

donnèrent une tribune et leur permirent de recruter des adhérents. A cette date, la « démagogie bourgeoise » se partageait en plusieurs groupes qui obéissaient à des chefs distincts tout en poursuivant un but identique. Il est intéressant de connaître quelques détails sur ces divers groupes : nous les emprunterons à la déposition du directeur de la police politique sous l'Empire, M. Lagrange, personnage jugé assez sévèrement par ses collègues, mais auquel ses fonctions permettaient de bien connaître tous les agitateurs politiques[1].

L'un des groupes les plus renommés et les plus ardents était celui que dirigeait Blanqui alors réfugié à Bruxelles. Ses principaux agents étaient Miot, habitant également Bruxelles ; Tridon, qui allait souvent y chercher ses instructions ; Eudes, gérant de la *Pensée nouvelle*, et les frères Villeneuve, dont l'un était médecin aux Batignolles. Les *Blanquistes* tenaient de fréquentes réunions, très-peu nombreuses, afin d'échapper plus sûrement à l'œil de la police. En outre, nous dit M. Lagrange, « une fois au moins par semaine, quatre ou cinq d'entre eux se portaient dans un passage sur les boulevards et surtout près du canal, de distance en distance, de cinquante mètres à cinquante mètres, et ils passaient la revue de leurs affiliés. » Il était très-difficile de connaître les forces exactes du parti blanquiste : il est à supposer qu'il comptait environ trois mille adhérents dans Paris.

Un autre groupe, formé par Jaclard, comprenait, outre des hommes de diverses professions, un certain nombre d'ouvriers que Jaclard avait recrutés dans les ateliers, surtout à Clichy et à Saint-Ouen. On se réunissait toutes les semaines chez Jaclard, « sous prétexte de faire de la musique ; » on ne faisait, bien entendu, que de la politique. Plus tard, Jaclard ayant passé dans le camp des Blanquistes, la société eut pour chefs Fontaine, ancien élève de l'École polytechnique et professeur de mathématiques, Dupont et les deux Gérardin, ses beaux-frères, Razoua, Cournet, rédacteur du *Réveil*. Les directeurs de ce journal paraissaient avoir une grande influence sur la société. Chaque fois qu'ils avaient une décision importante à prendre, les chefs se donnaient rendez-vous au café de Madrid où se trouvaient Delescluze et Cournet. Les réunions ordinaires avaient lieu le dimanche, chez Fontaine. Les nouveaux adhérents étaient soumis à une sorte d'épreuve : on leur faisait jurer, sur un poignard, qu'ils seraient toujours prêts à tuer l'empereur, à sacrifier père et mère, frères et sœurs, pour le salut de la république

[1] Voir la déposition de M. Lagrange. — *Enquête sur le 18 mars*, pages 266 et suiv.

démocratique et sociale. Ce groupe, qui se proposait de descendre dans la rue le plus tôt possible, fit des souscriptions pour acheter des armes et surtout des revolvers : chaque membre finit par avoir le sien. M. Lagrange raconte même, à ce propos, qu'un de ses agents (il avait parmi les membres de toutes les sociétés des agents secrets) faillit être tué par un maladroit qui, en maniant son arme, fit partir le coup.

Félix Pyat n'était pas, paraît-il, membre de cette réunion. Il était en correspondance avec Gromier qui organisait, de son côté, d'autres groupes.

Ces différentes sociétés agissaient d'abord séparément. Mais, en 1869, le groupe Jaclard ayant eu l'idée d'organiser un banquet à Saint-Mandé pour célébrer l'anniversaire du 24 février, y convoqua les représentants de toutes les nuances de la démagogie : des membres du groupe Blanqui, de la société du *Réveil*, etc., etc., y assistèrent. Félix Pyat y fut appelé ; n'y pouvant venir, il envoya un toast demeuré célèbre sous le nom de *toast à la balle*. Le résultat de ce banquet fut d'amener l'union de toutes les sociétés révolutionnaires. Les chefs des différents groupes s'entendirent pour nommer un comité de cinq personnes auxquelles on s'adressait pour la direction générale du mouvement démagogique. Ce comité, qui se composait de Fontaine, de Dupont, du médecin Tony-Moilin, de Petiau, artiste peintre de Montmartre et d'un employé au ministère des travaux publics, appelé Godineau, était, par l'intermédiaire de l'Italien Sapia, en relations assez fréquentes, paraît-il, avec Mazzini.

Un peu plus tard se forma, dans les bureaux du journal *la Marseillaise*, dirigé par Rochefort, un autre groupe auquel de nombreux ouvriers venaient demander des mots d'ordre. On les envoyait en masse sur tel ou tel point des faubourgs, on leur faisait faire telle ou telle démonstration : jusqu'au moment de l'arrestation de Rochefort, dans un club de la Villette, il y eut, dit M. Lagrange, des allées et venues continuelles dans les bureaux de la *Marseillaise*, sans qu'on ait pu savoir d'une façon précise ce qui s'y passait. On verra plus loin quelle était, au moment de l'enterrement de Victor Noir, l'influence de ce groupe dont Rochefort et Flourens étaient les principaux conseillers.

L'Internationale avait montré d'abord une certaine antipathie pour ces divers groupes politiques qu'elle savait plus préoccupés d'accaparer le pouvoir que d'améliorer la condition de l'ouvrier. Cependant, lorsque, sous la pression de ses membres les plus ardents, elle fut entrée dans les voies de la violence et aspira à faire une révolution sociale, elle comprit quels auxiliaires précieux elle pourrait trouver dans les groupes révolutionnaires : ceux-ci, à leur

tour, ne pouvaient dédaigner les forces imposantes qu'une union avec l'Internationale mettrait à leur disposition. La première occasion allait amener une alliance.

Cette occasion ne se fit pas attendre. Pendant que l'*Internationale* tenait, en 1867, le congrès de Lausanne, la *Ligue de la paix et de la liberté* s'organisait et ouvrait un congrès à Genève. On a déjà dit que cette ligue, composée, — outre quelques membres de l'opposition parlementaire, tels que M. Jules Favre, — des notabilités de la démagogie radicale, demanda et obtint l'adhésion de l'Internationale : celle-ci se montra disposée à aider dans leurs « revendications politiques » les démagogues bourgeois qui s'engagèrent, en revanche, à mieux étudier désormais les questions sociales. C'était le malheureux Chaudey qui avait donné et reçu ces promesses. La conséquence de cette entente, on s'en souvient, avait été que l'Internationale s'était associée aux manifestations du mois de novembre 1867 sur la tombe de Manin et à la protestation contre l'expédition de Rome. Quelques mois après, deux procès furent faits à l'Internationale (mars et mai 1868) : les prévenus qui furent condamnés purent, dans leur prison, nouer des relations avec certains chefs de la démagogie révolutionnaire, incarcérés à la suite de l'affaire du café de la Renaissance ou pour divers autres délits politiques. Les deux partis étaient poursuivis et condamnés : n'était-ce pas un nouveau motif pour s'unir et travailler ensemble à la « délivrance ? » Aussi l'alliance qui avait été commencée à Genève et à Lausanne, se resserra-t-elle de plus en plus. Au mois de janvier 1869, elle était complète[1]. Au fond, cette alliance n'était qu'un mariage de raison : « *Qu'est-ce que cela me fait l'Internationale?* disait parfois Delescluze. Du jour où nous serons les maîtres, nous la materons[2]. » — Ces mots expliquent les rivalités qui éclatèrent plus tard, dans le sein de la Commune, entre les représentants de l'Internationale et ceux de la démagogie bourgeoise. On pouvait se disputer en mai 1871, le lendemain du triomphe ; mais, en 1869, on s'alliait par nécessité ; on s'unissait pour combattre l'Empire, appelé maintenant « l'ennemi commun, » lui qui avait tant fait pour les révolutionnaires !

Quelles étaient les forces que chacun des partis apportait à son allié ? Les Jacobins et tous les autres groupes révolutionnaires fournissaient des chefs entreprenants, habiles, ayant une ancienne influence sur l'ouvrier de Paris, passés maîtres dans l'art de tramer

[1] Voir la déposition de M. Fribourg. — *Enquête sur le 18 mars*, pages 427 et suiv.

[2] *Ibid.*, p. 431.

les complots, d'en diriger les fils, de commander les émeutes, de dérouter les investigations de la police. En échange de ces chefs qu'elle recevait, l'Internationale apportait, comme dot de cette union, une armée immense de soldats de l'émeute, armée qui, d'après le témoignage d'un ancien membre de la société, M. Fribourg, comprenait alors 200,000 ouvriers français et devenait chaque jour plus forte et plus résolue.

En effet, c'était en vain qu'après les poursuites de 1868 les tribunaux avaient déclaré l'Internationale dissoute. La célèbre association se borna à porter un masque pendant quelque temps : les ouvriers de diverses professions commençaient à reconstituer, à cette époque, leurs anciennes chambres syndicales, reliées entre elles par une *Chambre fédérale :* la Chambre fédérale eut le même siége social, à peu près les mêmes membres que l'Internationale dont elle fit consciencieusement les affaires. Jusqu'au mois de septembre 1869, elle tint ses réunions périodiques ; dès qu'elle fut interdite, on vit reparaître la fédération de l'Internationale, preuve nouvelle qu'à cette date, les deux sociétés se donnaient la main et qu'on pouvait à peine les distinguer l'une de l'autre[1].

En province comme à Paris, l'Internationale se développait et se fortifiait de plus en plus : on trouve des renseignements à ce sujet dans de nombreux rapports envoyés à la commission du 18 mars par des fonctionnaires appartenant aux différentes régions du pays.

Lyon est une des villes de France où l'Internationale devait le plus rapidement prospérer : sa nombreuse population ouvrière si inflammable, si facilement égarée par les meneurs, ne pouvait manquer d'adhérer avec enthousiasme aux nouvelles doctrines. Cependant, au commencement de 1869, la fédération lyonnaise ne comptait encore qu'un petit nombre d'affiliés : à dater de ce moment, son développement fut aussi puissant que rapide : au bout de six mois, sous l'influence des Jacobins, et aussi, comme le constate M. Testut[2], *par suite de la tolérance de l'administration*, l'Internationale avait reçu les adhésions de *plus de trente corps de métiers lyonnais*. Les mineurs et les passementiers de Saint-Étienne, les ouvriers verriers de Gisors s'étaient également organisés en sections. En Normandie, grâce à l'activité infatigable d'un ouvrier rouennais, Aubry, l'Internationale était devenue toute-puissante à Rouen et dans les nombreux centres industriels des environs : les grèves d'Elbeuf, de Darnétal et de Sotteville-lès-Rouen lui avaient permis

[1] Voir, dans l'enquête sur le 18 mars, les dépositions de M. Nusse, p. 273, et de M. Dunoyer, p. 438.

[2] *L'Internationale,* par M. Oscar Testut, p. 173.

de montrer sa force. A Marseille, les progrès de l'association n'avaient pas été moindres : à la tête de la fédération marseillaise se trouvait un employé de commerce nommé Bastelica, dont le nom a été mêlé aux événements d'avril 1870, au complot Guérin, Roussel et autres. En un mot, pour citer tous les foyers actifs de l'Internationale au commencement de 1870, il faudrait énumérer presque toutes nos villes et presque tous les centres d'industrie. On ne saurait croire combien les passions antisociales y avaient été surexcitées. Citons, au hasard, quelques témoignages :

« Dès avant le 4 septembre, nous dit M. Delille dans son rapport sur les mouvements insurrectionnels dans la Haute-Vienne, Limoges était un foyer de propagande révolutionnaire et internationaliste. Deux délégués de l'Internationale, les sieurs Benoist-Gillot et Minet, avaient, au commencement de 1870, groupé les ouvriers des diverses professions en sociétés administrées par des syndicats, lesquels recevaient directement le mot d'ordre de l'Internationale. Toutes les grèves qui éclatèrent à cette époque dans le centre de la France furent soutenues par les chambres syndicales de Limoges[1] »

Dans le rapport du premier président de la cour d'Amiens, nous lisons qu'avant 1870, l'Internationale, déjà fortement organisée dans cette ville ainsi qu'à Saint-Quentin, faisait naître et entretenait toutes les grèves[2]. Dans la Normandie, Aubry, après avoir enrôlé presque tous les ouvriers dans l'Internationale, leur prêchait ouvertement la guerre sociale[3].

Dans toutes les provinces, l'alliance entre les jacobins et l'Internationale ne s'était pas opérée moins facilement qu'à Paris. Le premier président de Rouen écrit, à ce propos : « Lorsque survint la révolution du 4 septembre, la fusion existait d'une manière complète entre les hommes de l'Internationale et les chefs de la démocratie radicale. Cord'homme, membre du Conseil général, qui était à la tête de ce qu'on nomme le parti jacobin, marchait d'accord avec Aubry[4]. » — Dans le Cher, où l'Internationale était si puissante, surtout depuis le commencement de 1870, et depuis la grève de Torteron, qu'elle avait fait éclater, Félix Pyat, originaire de Vierzon, fut nommé, plusieurs fois, président honoraire des réunions de l'Internationale, et, en revanche, son neveu, Armand Bazile, fit, en faveur de l'association, la plus active propa-

[1] Voy. *Enquête parlementaire sur le* 18 *mars*, pp. 66-67.
[2] *Ibid.*, p. 101.
[3] *Ibid.*, p. 125.
[4] *Ibid.*, p. 125.

gande[1]. La même alliance existait dans la Nièvre : « Dès avant le 4 septembre, l'Internationale s'y unissait à la démagogie pour soulever la révolution[2]. » — Dans l'Isère, nous dit le préfet de ce département, les ouvriers s'étaient réunis en association, *autorisée par l'Empire*, sous le nom de *Société de lecture*. Cette société, qui n'était qu'une section de l'Internationale déguisée, eut bientôt pour chef politique le directeur du *Réveil du Dauphiné*, qui était ami de Delescluze, et prépara tous les troubles de Grenoble. Les francs-maçons, très-nombreux dans ce département, unirent leurs efforts à ceux du journaliste jacobin[3].

Ces citations, qu'il serait inutile de multiplier, n'établissent-elles pas, avec la dernière évidence, qu'à la fin de l'Empire, et surtout après son alliance avec les jacobins, l'Internationale avait partout des ramifications et qu'elle propageait, jusque dans les coins les plus reculés de la France, l'agitation révolutionnaire? — Faut-il dire, maintenant, combien cette immense légion était disciplinée, avec quelle rapidité et quelle exactitude les mots d'ordre se transmettaient, d'atelier en atelier, de quartier en quartier, de ville en ville, à tous les soldats de l'armée révolutionnaire? On peut en juger par un seul exemple cité dans la déposition de M. Mettetal : et encore, il est utile de rappeler que ce fait remonte à 1867, c'est-à-dire à une époque où l'organisation démagogique n'avait pas encore acquis tout son perfectionnement :

« Je puis, a dit M. Mettetal, vous donner une idée de la rapidité avec laquelle on peut faire passer un mot d'ordre dans cette masse formidable (d'ouvriers parisiens).

« A l'occasion de l'Exposition de l'industrie, il s'était formé une espèce de Société d'encouragement, composée de négociants, à la tête desquels était M. Devinck.

« On avait fait appel, par voie de souscription, au commerce de Paris et d'ailleurs, pour favoriser les ouvriers, pour leur donner la possibilité de visiter gratuitement l'Exposition et d'y faire certaines études qui devaient être suivies de rapports ; à cette occasion, ils avaient procédé à l'élection d'une délégation spéciale. . . . . .

« Un beau jour, on donne aux délégués 30,000 cartes d'entrée à l'Exposition pour le dimanche suivant. On croyait que ces cartes étaient gratuites ; à la dernière heure, on apprit qu'elles ne l'étaient pas. M. De-

[1] *Enquête parlementaire sur le 18 mars*, pp. 110-111. — Rapports du premier président de la cour de Bourges.

[2] *Ibid.*, p. 112.

[3] *Ibid.*, pp. 138-139.

vinck n'eut que le temps de faire appeler les délégués ; il était 8 heures du soir. Il leur dit : « Vos billets ne sont pas gratuits ; nous sommes obligés de les payer et de prendre 30,000 francs sur le montant de la souscription faite à votre profit ; pourriez-vous nous rendre ces billets ? Les avez-vous encore ? — Non, ils sont distribués. — Alors nous sommes obligés de vous les faire payer sur le montant de la souscription. — Voulez-vous nous donner jusqu'à demain matin ? nous pourrons peut-être arranger les choses. — Comment ferez-vous ? — Nous allons retirer les billets. — Mais il y en a 30,000 ; vous ne pourrez pas les retirer d'ici à 8 heures. — Si, parfaitement. » En effet, le lendemain on apportait les 30,000 billets.

« M. Devinck fut vivement frappé de ce fait, et il y avait de quoi ; il faisait remarquer que, dans l'armée, on pourrait à peine en faire autant. »

Ainsi, dès 1867, les ouvriers parisiens étaient organisés de manière à recevoir et à exécuter, avec une rapidité inouïe, tous les ordres de leurs chefs. Un peu plus tard, cette organisation savante, digne de l'armée prussienne, était appliquée, sur presque tous les points de la France, à l'immense armée ouvrière inscrite dans les cadres de l'Internationale. Et c'est ainsi que s'explique la simultanéité avec laquelle éclatèrent, dans les villes éloignées les unes des autres, la révolution du 4 septembre et les émeutes d'octobre 1870, de janvier et de mars 1871 ! « En septembre 1870, nous dit M. Delille, les ouvriers de Limoges connurent la déchéance, avant que la nouvelle officielle ne fût parvenue à l'administration. En mars 1871, ils furent également prévenus à l'avance des événements qui allaient s'accomplir à Paris[1]. » Avant les révélations de l'Enquête sur le 18 mars, ces faits paraissaient invraisemblables : qui pourrait s'en étonner aujourd'hui ?

On connaît, maintenant, les forces, les projets, la discipline et les alliances de la démagogie, en 1869. A cette date, ainsi qu'on l'a vu, l'Internationale n'est plus, même en apparence, une association d'hommes voués à l'étude paisible des questions sociales : unie, presque confondue avec tous les groupes démagogiques, elle constitue une formidable association politique, qui tient en main le drapeau de la révolution et va travailler, avec rage, à détruire non-seulement l'Empire, mais l'ordre social, et à installer sur leurs ruines la République démocratique avec le gouvernement des « nouvelles couches sociales. » Et pour faire triompher ce programme, elle ne connaîtra d'autres moyens que la violence, l'émeute et le crime !

[1] Voir l'*Enquête sur le* 18 *mars*, pp. 66-67.

Rappelons rapidement les hauts faits de l'armée démagogique, pendant les deux dernières années de l'Empire, et voyons quelle sera l'attitude du gouvernement en présence de cette marée qui monte toujours, menaçant de plus en plus le pouvoir et la société.

V

LA DÉMAGOGIE ET LA FIN DE L'EMPIRE (1869-1870).

Aussitôt que les jacobins et les hommes de l'Internationale eurent puisé, dans leur alliance, de nouvelles forces, on vit les idées socialistes progresser et les grèves se multiplier sur tous les points du territoire; ces grèves amenaient fréquemment des actes de violence, presque inconnus jusqu'alors dans nos centres industriels. Ce qui est surtout remarquable, c'est que, la plupart du temps, elles éclataient sans motif apparent; il avait suffi, pour les faire naître, d'un mot d'ordre secrètement envoyé de Paris ou de Londres. C'est ce que constate, notamment, à propos de la grève de Fourchambault, M. de Chamaillard, auteur d'un Rapport sur les mouvements insurrectionnels du Cher. « En 1870, dit-il, la plus étrange des grèves éclatait à Fourchambault. Les ouvriers cessèrent tout à coup leur travail, sans pouvoir articuler aucun grief contre leurs patrons, et sans oser se plaindre du taux de leurs salaires, qui était très-élevé. Ils obéissaient à un ordre venu du Comité central de l'Internationale, siégeant à Londres, qui envoya au milieu d'eux Malon, plus tard membre de la Commune de Paris. Un peu auparavant, ils avaient été visités par le nommé Muret, peintre fleuriste, connu comme l'un des principaux agents de l'Internationale. Il avait parcouru les divers cantons de l'arrondissement de Bourges, s'était mis partout en contact avec les ouvriers, leur avait fait des conférences, et les avait certainement enrôlés en grand nombre dans la société dont il était le représentant. »

Qu'on ne croie pas que l'Internationale n'a pas été responsable de nombreuses grèves, à propos desquelles son nom n'a pas été prononcé; les sociétés locales, qui inspiraient ces grèves, n'étaient que des sections de l'Internationale. Telles étaient, par exemple, la société de *la Céramique* et diverses *sociétés* de *résistance*, établies dans le département du Cher. Aussi, lors du premier procès de l'Internationale, l'avocat général a-t-il pu dire, avec raison, dans son réquisitoire, que la célèbre association était « une sorte

d'agence générale où se payaient, comme à bureau ouvert, les frais des coalitions, quelles qu'elles fussent, et d'où partaient des excitations, des encouragements, des consultations, à l'adresse de ceux qu'on ne saurait trop apaiser? »

Les différents moyens, employés par l'Internationale, pour encourager les grèves et pour « avoir raison du capital, » ont été énumérés, d'une manière très-exacte, par M. Testut, dans l'intéressante étude qu'on a déjà citée :

« Tantôt, dit-il, l'Internationale délègue aux grévistes des chefs pour les encourager et les soutenir dans leur lutte, met tout en œuvre pour prolonger et étendre la cessation du travail dans le but d'amener les patrons à composition. Tantôt des comités occultes sont organisés : les métiers, les usines, les ateliers sont mis en interdit ; des amendes sont décrétées contre les patrons qui refusent d'adhérer au tarif proposé ou à l'augmentation demandée ; à la fin de la grève, les patrons sont obligés de s'acquitter du montant des condamnations prononcées contre eux. Ces sommes sont destinées à opérer le remboursement des prêts qui ont été faits aux grévistes, soit par le conseil général lui-même, soit par les chambres ou comités fédéraux, soit par des corporations affiliées à l'Internationale[1]. »

Il serait inutile de rappeler ici toutes les grèves qui éclatèrent, dans les dernières années de l'Empire ; les unes, accompagnées d'émeutes et d'effusion de sang, comme à Aubin et à la Ricamarie ; les autres, longues et menaçantes pour la paix de toute une région industrielle, comme celle du Creuzot, en 1870. On n'a pas oublié quel rôle actif l'Internationale joua dans cette dernière affaire. Malon, l'un de ses membres les plus résolus, s'était installé au Creuzot, il soutenait de ses conseils et de ses encouragements la résistance des grévistes, faisait un appel désespéré à toutes les fédérations ouvrières de la France et de l'Europe. Celles-ci répondirent de toutes parts à son cri d'alarme, en publiant des manifestes, où elles appelaient tout le prolétariat au secours de ses frères du Creuzot[2].

Quel était le but de l'Internationale, en excitant toutes ces grèves, souvent si onéreuses pour sa caisse? Elle se proposait d'abord d'augmenter le nombre de ses adhérents; et elle y réussissait le plus souvent. Ainsi, à Lyon, les grèves fréquentes qui éclataient, toujours appuyées par l'Internationale, amenèrent invariablement de nouvelles et nombreuses adhésions à la société : les corporations acquittaient, par leur affiliation, leur dette de

[1] *Histoire de l'Internationale*, p. 62.
[2] Voy. l'*Histoire de l'Internationale*, par M. Testut, pp. 79 et suiv.

reconnaissance. — L'Internationale cherchait-elle, en même temps, à accroître les salaires et le bien-être de l'ouvrier, ce qui, à en croire ses membres, avait été le seul motif de la fondation de la société? — Nullement : ce qu'elle poursuivait, c'était, avant tout, un résultat politique, comme l'indiqua nettement un de ses organes les plus accrédités[1] :

« Que prouve la multiplicité des grèves ? Que la lutte entre le travail et le capital s'accentue de plus en plus, que l'anarchie économiqne devient chaque jour plus profonde, et que nous marchons à grands pas vers le terme fatal qui est au bout de cette anarchie, la *Révolution sociale*. Lorsque les grèves s'étendent, se communiquent de proche en proche, c'est qu'elles sont bien près de devenir une grève générale, et une grève générale avec les idées d'affranchissement qui règnent aujourd'hui, ne peut qu'aboutir *à un grand cataclysme qui ferait faire peau neuve à la société*. Il faut que le peuple soit prêt, qu'il ne se laisse plus escamoter par les parleurs et les rêveurs comme en 1848, et pour cela, il faut qu'il soit organisé fortement et sérieusement[2]. »

Mais ce n'était pas seulement par des grèves que l'Internationale travaillait à hâter la révolution sociale : la politique l'absorbait chaque jour davantage : en 1869, elle prêta le concours le plus actif aux groupes démagogiques et à la bohème des écoles de Paris, pour assurer le succès des élections législatives. Ce fut, on s'en souvient, le 23 mai et le 7 juin 1869, qu'eurent lieu les élections générales pour le renouvellement du Corps législatif : depuis le vingtième jusqu'au cinquième jour avant les élections, les réunions électorales furent autorisées; chaque candidat put y développer ses principes politiques et répondre aux interpellations des électeurs. L'occasion était belle pour faire « de l'agitation » et accélérer le mouvement révolutionnaire : aussi, jacobins et hommes de l'Internationale se jetèrent, à corps perdu, dans la lutte électorale. — L'Internationale comprit-elle que le jour n'était pas encore venu d'installer ses hommes au pouvoir, et qu'il lui fallait attendre encore, afin de vaincre peu à peu la répugnance que les ouvriers ont souvent manifestée pour les candidatures de leurs camarades[3]? Ce qui est certain, c'est qu'elle songea bien plus à soutenir les hommes de la démagogie bourgeoise qu'à présenter

[1] Voy. le journal *l'Internationale* du 27 mars 1869.

[2] Lettre de Dupont à Chemalé, citée, lors du premier procès de l'Internationale, dans le réquisitoire de l'avocat général.

[3] M. Corbon, dans son intéressant ouvrage intitulé *le Secret du peuple de Paris*, constate que les ouvriers ne confient pas volontiers à des hommes de leur classe un mandat de quelque importance. (P. 78.)

ses propres membres pour candidats. C'est à peine si quelques internationalistes, comme Aubry, à Rouen, sollicitèrent les suffrages des électeurs : presque toujours, les candidats de l'opinion avancée appartenaient aux divers groupes révolutionnaires dont il a été parlé.

Plusieurs journaux ont prétendu, pendant cette lutte électorale de 1869, que les hommes du parti socialiste ne s'étaient présentés, dans plusieurs circonscriptions de Paris ou de la province, que sur la demande et avec l'appui secret du gouvernement, désireux, avant tout, de faire échouer les candidats de la gauche. La presse insista longuement sur les encouragements officiels qu'aurait reçus, à ce moment, M. Briosne, l'une des célébrités des réunions publiques, et sur la sympathie active que le ministère aurait témoignée au radical d'Alton-Shée, qui se présentait contre M. Thiers. — De pareilles assertions sont toujours difficiles à vérifier : que le gouvernement ait été heureux de voir les efforts faits par le parti démagogique et socialiste contre les hommes de la gauche républicaine, on n'en saurait douter; les traditions de l'Empire suffiraient à en fournir les preuves. Qu'il ait favorisé la diffusion des publications incendiaires des Briosne, Vermorel, et autres futurs héros de la Commune, afin d'effrayer la bourgeoisie, et de compromettre, en même temps, la gauche républicaine dans l'esprit des masses, on a le droit de le croire; déjà, quelques mois auparavant, lors de la candidature de M. Dufaure, dans le Var, n'avait-on pas vu le ministère de l'intérieur expédier dans ce département des ballots, pleins de numéros du *Nain Jaune*, journal socialiste, qui calomniait odieusement M. Dufaure? N'avait-on pas vu l'administration répandre à profusion les violentes attaques publiées contre l'honorable candidat, par M. Naquet, rédacteur du *Peuple*, de Marseille? Mais s'il est permis de supposer qu'il y ait eu connivence entre l'administration et certains candidats socialistes de 1869, les preuves, à ce sujet, sont difficiles à donner : on les cherche vainement dans les volumineux documents de l'Enquête du 18 mars.

En revanche, il est une autre question intéressante à plus d'un titre, et sur laquelle l'enquête contient de curieuses révélations : nous voulons parler de l'attitude des hommes de la gauche en face des démagogues qui les dédaignaient et les insultaient chaque jour davantage. On déplore aujourd'hui la faiblesse des républicains modérés vis-à-vis des radicaux : cette faiblesse ne date pas d'hier ; en 1869, certaines notabilités de la gauche parlementaire en donnèrent de tristes exemples. Prenons, par exemple, M. Jules Simon : aujourd'hui, on est familiarisé avec les « habiletés » et les évo-

lutions de l'ancien ministre de l'instruction publique : en 1869, la modération de presque tous ses discours politiques, sa présence assidue dans quelques-uns des principaux salons parlementaires faisaient croire aux conservateurs-libéraux, qu'à part quelques nuances, il partageait leurs opinions. Veut-on savoir comment il s'exprimait alors dans certaines réunions publiques ? Voici ce qu'on lit dans la déposition de M. Mouton, attaché à la Préfecture de police :

« Dans une réunion privée chez Budaille, où nous avions des agents, le fameux Briosne posa cette question à M. Jules Simon : « Citoyen, êtes-vous candidat démocrate socialiste ? » A quoi M. Jules répondit ; « On me demande si je suis communiste ! (Ce n'était pas ce qu'on lui avait demandé.) Non, mille fois non. — On veut savoir si je suis socialiste. *Si par socialiste, on entend un homme qui désire voir* RÉORGANISER LA PROPRIÉTÉ *et* ORGANISER LE TRAVAIL, *oui, je suis socialiste.* »

« Alors Briosne qui prêchait ouvertement la liquidation sociale, dit : « Citoyens, vous avez entendu : je n'étais pas, je l'avoue, partisan du citoyen Jules Simon, je n'étais pas résolu à voter pour lui ; mais après la déclaration qu'il vient de faire, *je l'accepte comme candidat démocrate-socialiste* de la 9e circonscription. »

« Voilà ce qui s'est passé en 1869. Les journaux, à cette époque, l'ont publié sans être contredits. »

Grâce aux électeurs de la démagogie socialiste, dont il accepta le patronage, M. Jules Simon obtint 30,000 voix aux élections.

Hâtons-nous d'ajouter que les membres de la gauche ne suivirent pas tous ce triste exemple, et en première ligne, il faut citer M. Jules Favre. Loin de nous, à coup sûr, la prétention d'atténuer les fautes de M. Jules Favre et de dissimuler sa part de responsabilité dans nos malheurs publics ; mais, lorsqu'on se reporte aux élections de 1869, on n'est que juste, en signalant sa courageuse résistance aux sommations comme aux menaces de la démagogie. Personne n'a oublié qu'à Paris, il garda une attitude ferme et digne en face des comités qui lui opposaient M. Rochefort. Dans le Rhône, où il se présentait en même temps, il refusa également d'acheter son succès par des concessions déshonorantes. Lui-même, dans sa déposition, a fait un récit intéressant de ses rapports avec les meneurs du parti radical, à Lyon :

« A l'époque des élections, dit-il, en 1869, je fus à Lyon plaider... Un matin, je vis venir chez moi à peu près quinze ou vingt ouvriers, des travailleurs de Lyon, des gens bien vêtus, qui, par leur attitude, avaient l'air d'honnêtes personnes. Ces ouvriers me demandèrent quels étaient mes principes. J'étais très-surpris ; j'étais assez vieux pour n'avoir pas

besoin de les faire connaître ; mais ce qui les préoccupait le plus, c'était la question sociale. Je leur dis mes principes : je n'eus pas de peine à réduire au silence mon interlocuteur, et à lui démontrer que les théories qu'il développait, l'abolition du capital, étaient absolument inapplicables, qu'elles ne reposaient sur rien. Je lui demandai de préciser sa pensée et il fut dans l'impossibilité de trouver quelque chose de raisonnable.

« Mais mon opposition les avait considérablement éloignés ; je voyais des gens qui paraissaient malveillants ; cela ne me disposait pas à la bienveillance ; je n'aime pas qu'on me brave. Enfin, ils me posèrent la question de savoir si je ne souscrirais pas une déclaration, si je ne m'enchaînerais pas par un mandat impératif. Je répondis que je ne le voulais pas. Il y en eut alors un qui me dit : « Au nom de la réunion, nous sommes venus ici pour vous dire que nous n'accepterons pour député que celui qui signera une déclaration d'athéisme. » Je demeurai confondu. Je sais que dans les ouvriers, il y a des esprits pervertis au point de vue de l'intelligence ; mais cette audace me parut extraordinaire, surtout s'adressant à moi dont les opinions sont connues.

« A ce moment, j'ai reçu des visites de personnes venant me supplier de ne pas me prononcer sur cette question, et me disant : « Dans votre intérêt, ne parlez pas de cela. » Cela avait fait assez de bruit, et les ouvriers savaient qu'ils me faisaient injure ; je le leur dis en termes très-vifs et la chose se gâta. Ils me dirent qu'ils ne voteraient pas pour moi ; je leur répondis que c'était le plus grand plaisir qu'ils pouvaient me faire. Ils furent impertinents et je les mis tous les quinze à la porte[1]. »

Cet épisode, dont aucun détail n'a été contredit, fait honneur à M. Jules Favre. Quel contraste entre ses réponses aux électeurs lyonnais et celles de M. Jules Simon au citoyen Briosne? Pourquoi M. Jules Favre n'a-t-il pas toujours montré la même fermeté en présence des audaces de la démagogie?

Le résultat des élections de 1869 prouva que les violences des clubs et les efforts réitérés du parti révolutionnaire avaient produit leurs fruits. Si les rares candidats ouvriers n'obtinrent qu'un petit nombre de voix, en revanche, dans presque toutes les grandes villes, les candidats de la démagogie bourgeoise étaient élus à d'énormes majorités, et ils allaient former au Corps législatif une extrême-gauche, dirigée par M. Gambetta, et prête à accepter tous les ordres, à subir tous les caprices de la démagogie. On se souvient qu'en 1870, lors des grèves de Fourchambault, des troubles d'Aubin et de la Ricamarie, ce fut sur la sommation de l'Internationale que MM. Gambetta et Esquiros interpellèrent le gouvernement[2].

Bientôt d'ailleurs, un nouveau chef, ou, pour parler plus exactement, un nouveau serviteur de la démagogie venait grossir, au

[1] *Enquête sur le* 18 *mars*, p. 189.
[2] Lettre de Bastelica à Varlin.

Corps législatif, le groupe révolutionnaire. Un vaudevilliste, M. Rochefort, vrai représentant de cette bohème littéraire, qui eut sa part d'action et d'importance dans l'insurrection du 18 mars, était devenu, grâce à la publication de la *Lanterne* et aux poursuites du gouvernement, l'idole du parti révolutionnaire, qui posa sa candidature dans la première circonscription de Paris, et la fit triompher contre celle de M. Carnot. — Les hommes de l'Internationale n'ignoraient pas que M. Rochefort, qui n'avait jusqu'alors fréquenté que les maisons de jeu, les petits théâtres et les cafés de Paris, connaissait peu la science sociale et avait mal étudié les moyens de réorganiser le travail et la propriété. Pourquoi donc applaudirent-ils avec tant d'enthousiasme à son succès électoral? C'est que l'entrée de Rochefort sur la scène politique allait leur permettre d'avoir un journal.

« Avec ses propres ressources, écrivait Varlin, il est évident que le parti socialiste n'aurait pas pu se créer un organe; mais avec Rochefort, la difficulté se trouvait levée, non par sa fortune, — il n'en a pas, — mais par son nom.

« Un journal fait par Rochefort, est assuré du succès. En France, la masse s'attache avant tout à ce qui brille, et comme l'assurance d'un succès donne confiance aux capitaux, Rochefort a pu trouver des prêteurs. La question financière se trouvant levée, le reste devenait plus facile. Les socialistes les plus dévoués et surtout les membres des sociétés ouvrières se sont réunis et ont discuté les conditions dans lesquelles se ferait le journal. Millière nommé directeur, est, en même temps et surtout chargé de la ligne socialiste du journal. Cette ligne est affirmée par la presque unanimité des délégués de l'Internationale au congrès de Bâle, c'est-à-dire le socialisme collectiviste ou communisme non autoritaire[1]. »

La *Marseillaise*, qui parut à la fin de 1869, fut donc l'organe de l'Internationale et de tous ses alliés de la démagogie.

Quelques mois plus tard, le gouvernement personnel, discrédité par ses propres fautes, était condamné à abdiquer, et le cabinet du 2 janvier 1870 reçut la mission d'inaugurer l'Empire libéral. Est-il besoin de rappeler ici le moment d'enthousiasme qui accueillit cette réforme, l'empressement avec lequel tous les honnêtes gens, tous les conservateurs-libéraux, condamnés depuis vingt ans à l'opposition, promirent leur appui au nouveau cabinet? Pourquoi toutes les brillantes espérances que l'on conçut alors, furent-elles si cruellement déçues? Nous ne sortirons pas des limites de notre sujet en en recherchant les causes.

[1] Cette lettre a été citée par M. Villetard, dans son *Histoire de l'Internationale*, p. 214.

Inaugurée quelques années plus tôt, alors que l'autorité de l'empereur n'était pas encore affaiblie par tant de fautes et d'erreurs, alors que les périls sociaux étaient moins menaçants, l'évolution libérale du 2 janvier eût pu assurer au pays une ère assez longue de prospérité et de vraie liberté. Mais dans quelles conditions se fit-elle ? Sur quel terrain le cabinet du 2 janvier était-il chargé de poser les assises de la nouvelle constitution? Contre quels ennemis avait-il à lutter? — Rappelons d'abord que des obstacles impossibles à prévoir vinrent se dresser devant le nouveau gouvernement : l'affaire Victor Noir, les poursuites contre Rochefort et son arrestation amenèrent les troubles dans la rue et l'inquiétude dans les esprits, au moment même où le cabinet du 2 janvier avait, par dessus tout, besoin de calme, d'ordre et de confiance pour mener à bonne fin la révolution pacifique qu'il se proposait d'accomplir.

Ce n'est pas tout : le nouveau pouvoir allait trouver, *à côté* et *au-dessous de lui*, des ennemis également acharnés à sa perte.

A côté de lui, se trouvaient les familiers de l'empereur, ses anciens ministres, tous les hommes dont le gouvernement personnel avait fait la fortune politique : ceux-ci, restés les amis et les confidents du souverain, ne cherchaient qu'à raviver ses haines contre les institutions parlementaires, à profiter de toutes les difficultés qui assiégeaient le nouveau ministère pour affaiblir son autorité et préparer son renversement. De même que certains rois avaient autrefois leur diplomatie secrète, trop souvent occupée à paralyser les efforts de la diplomatie officielle, de même l'empereur était entouré de courtisans qui lui répétaient sans cesse que la chute du cabinet Olivier-Buffet amènerait le rétablissement du pouvoir personnel : deux journaux impérialistes, le *Public*, dirigé par M. Dréolle, le *Peuple français*, rédigé par M. Clément Duvernois, recevaient les inspirations de ce groupe et se faisaient remarquer par la violence de leurs attaques contre les hommes du 2 janvier. En travaillant contre le ministère, ce parti se flattait de travailler pour lui-même : aveuglé par l'ambition, il ne voyait pas qu'il sapait le dernier rempart contre la révolution, préparait ainsi sa propre ruine et, — ce qui était plus grave, — la ruine du pays.

Le parti révolutionnaire, en effet, grandissait chaque jour, en force comme en audace. On a vu plus haut quelle était l'organisation puissante de l'Internationale et de la démagogie en 1869. Au commencement de 1870, au moment même où le ministère parlementaire s'installait au pouvoir, les journaux de l'Internationale rendaient compte des nouveaux progrès de l'association. On y lisait qu'à ce moment, des sections de l'Internationale existaient dans

tous les centres un peu importants, et même dans toutes les petites localités industrielles. Toutes ces sections se rattachaient à l'une des quatre *fédérations : Parisienne*, *Lyonnaise*, *Marseillaise* et *Rouennaise*. — Les corporations ouvrières qui se reconstituaient depuis quelques années à Paris adhéraient presque toutes à l'Internationale[1] : le 23 janvier 1870, plus de trente d'entre elles en faisaient déjà partie. — La fédération lyonnaise avait trouvé, ainsi qu'on le sait, un nombre considérable d'adhésions parmi les ouvriers de Lyon et de tous les centres industriels de cette contrée. Aussi le journal *l'Internationale* pouvait dire, le 2 janvier 1870 : « L'association, à Lyon, a déjà conquis une si brillante renommée et une si redoutable puissance que *nous pouvons tout attendre d'elle.* » La fédération rouennaise, dirigée par Aubry, aussi habile qu'actif et énergique, était arrivée, en 1870, à embrasser, comme dans un vaste réseau, presque toutes les sociétés ouvrières des départements du nord et de l'ouest. Quant à la fédération marseillaise, elle comprenait déjà, au commencement de 1870, plus de vingt-sept sociétés ouvrières et un nombre énorme de membres[2].

En un mot, d'un bout à l'autre du pays, les forces de la démagogie étaient puissamment organisées et disciplinées. Voilà contre quelle armée le ministère du 2 janvier, mal soutenu par le Corps législatif, souvent desservi par le souverain, allait avoir à lutter. Faut-il s'étonner s'il fut impuissant à en triompher, et si, victime d'un état de choses qu'il n'avait pas créé, il échoua dans sa tâche de fonder l'ordre et la liberté en France ? Repassons rapidement les principaux épisodes de cette lutte inégale entre les ministres du 2 janvier et la démagogie révolutionnaire.

Quelques jours à peine après la formation du cabinet présidé par M. Emile Ollivier, avaient lieu le meurtre et l'enterrement de Victor Noir. Un cortége de deux à trois cent mille personnes, composées principalement d'ouvriers, suivit son convoi : beaucoup de gens crurent que la démagogie profiterait de cet énorme rassemblement pour tenter une révolution à Paris. Il est certain que Rochefort, alors le chef incontesté de l'armée révolutionnaire, n'avait qu'un mot à dire pour faire éclater une émeute à Paris.

« Les délégués de la chambre fédérale ne s'étaient réunis ni concertés à l'avance, écrivait Varlin à Aubry, et tous se sont rencontrés avec la plupart des membres des sociétés ouvrières, à l'enterrement de Noir, et je

[1] Voir les extraits des journaux de *l'Internationale*, cités par M. Testut. (*L'Internationale*, p. 165.)

[2] Journal *le Mirabeau*, du 13 mars 1870.

puis vous affirmer que la majeure partie d'entre eux étaient disposés à agir, si Rochefort avait dit : A Paris[1] ! »

Pourquoi Rochefort ne donna-t-il pas ce mot d'ordre? La lettre de Varlin nous en fait entrevoir le motif : les chefs de la démagogie ouvrière furent pris à l'improviste : bien qu'un certain temps se soit écoulé entre le meurtre et l'enterrement de Victor Noir, ils ne surent pas organiser leur coup de main ; d'ailleurs, comme l'ajoutait Varlin, « le peuple manquait encore d'armes et, de plus, sa position stratégique était des plus mauvaises[2]. » Aussi l'auteur de cette lettre félicite-t-il chaudement Rochefort, qui a été « assez intelligent et raisonnable pour ne pas donner un ordre funeste et envoyer au massacre les meilleurs soldats de la révolution. »

Mais si l'armée révolutionnaire fut inactive ce jour-là, elle comprit qu'elle devait être prête pour la prochaine occasion. A Paris, à Lyon, à Marseille et à Rouen, on rechercha aussitôt les moyens d'arriver à une unité de direction dans les circonstances graves[3] ; en outre, puisqu'on manquait d'armes, il fallait qu'elles devinssent inutiles, et pour cela, il n'y avait qu'à corrompre l'armée, à amener sa défection le jour de l'émeute : on y travailla sans relâche ; on y avait travaillé dès le jour de l'enterrement de Victor Noir : « Encore une ou deux manifestations de ce genre, lisons-nous dans l'*Internationale*, du 23 janvier 1870, et le *pouvoir ne pourra plus compter sur la troupe*. Alors, en avant ! *Mais, jusque-là, pas d'imprudence !* » Un an plus tard, les résultats de la journée du 18 mars 1871 prouvèrent que les efforts de la démagogie pour corrompre l'armée n'avaient pas été infructueux.

Quand on étudie, dans les documents authentiques de l'*Internationale*, le récit de tout ce que fit alors la démagogie pour achever de compléter son organisation et pour assurer sa victoire le jour de la lutte, on est frappé de la précision avec laquelle étaient indiqués à l'avance tous les détails de son œuvre de destruction. Ceux qui ont vu les incendies et les ruines de Paris, en mai 1871, peuvent-ils lire, sans frémir, ces lignes écrites à Varlin par Cluseret, alors réfugié à New-York, où il venait d'apprendre les détails de l'enterrement de Victor Noir :

« Ce jour-là (le jour où la révolution éclatera) nous devons être prêts physiquement et moralement. *Ce jour-là, nous ou le néant !* Jusque-là, je

[1] Lettre du 19 janvier 1870. — Voy. *l'Internationale*, par M. Testut, pp. 226-228, et l'ouvrage de M. Villetard, p. 212.
[2] Lettre du 19 janvier. Testut, p. 226.
[3] Villetard, ouvrage cité, p. 215.

resterai tranquille probablement; mais ce jour-là, je vous l'affirme, — et je ne dis jamais oui pour non, — *Paris sera à nous ou Paris n'existera plus*. Ce sera le moment décisif pour l'avénement du peuple[1] ! »

Il n'a pas dépendu, en effet, de Cluseret que Paris n'existât plus, le jour de la défaite de la Commune! — Et Cluseret n'était pas le seul à faire de sinistres préparatifs. Chez l'un de ses collègues de la Commune, chez Pindy, n'a-t-on pas trouvé la recette de la fabrication de la nitro-glycérine, celle d'une composition au sulfure de carbone et d'une poudre au chlorate et au prussiate de potasse? Certaines de ces recettes étaient suivies de cette indication : « *A jeter par les fenêtres*, et d'autres de cette note : « *A jeter dans les égouts*[2]. »

Quelques mois après l'affaire Victor Noir, le gouvernement, en provoquant si maladroitement un plébiscite, allait donner à la démagogie une nouvelle occasion d'ouvrir des réunions publiques et d'y faire une active propagande. Dieu sait combien de réunions se tinrent à cette époque, et quels discours y furent prononcés par les orateurs habituels des clubs! Ce qui était le plus remarquable dans ces discours, c'était moins les violences sans cesse reproduites, que la confiance de tous les chefs dans leur prochain triomphe. Tous déclarent hautement qu'ils sont assez forts aujourd'hui pour combattre ouvertement et renverser le pouvoir qu'ils avaient respecté quand ils étaient faibles et mal organisés[3] : tous proclament qu'un prompt bouleversement social va les amener, eux et les leurs, au pouvoir. Si jamais ils n'avaient été si confiants, c'est que jamais ils ne s'étaient sentis si forts. Cette confiance — et c'est là un fait digne d'attention — ne fut point ébranlée par les résultats du plébiscite : tandis que la gauche parlementaire se montrait surprise et découragée, tandis que le *Siècle* et les autres organes du parti écrivaient que « tout était à recommencer, » les hommes de l'*Internationale* et des groupes coalisés avec eux gardaient tout leur espoir, toute leur certitude d'une prochaine révolution! Les circonstances, d'ailleurs, les servaient à souhait : les occasions d'agiter le pays et d'es-

[1] Lettre du 17 février 1870.

[2] Voy. M. Villetard, p. 221, et M. Dauban : *le Fonds de la société sous la Commune*.

[3] C'est dans une des réunions plébiscitaires que Combault prononça ces paroles, déjà citées plus haut :

« L'Internationale a subi les dures lois de la nécessité : *elle s'est tue jusqu'au jour où elle a pu dire : Nous ne voulons pas de l'Empire;* et, depuis quelques années, c'est son cri le plus aigu.... Il faut dire tout haut, une fois pour toutes, que nous voulons la République sociale, avec toutes ses conséquences. »

sayer leur action sur les masses se multipliaient de jour en jour : l'arrestation de Rochefort, les résultats du plébiscite furent le prétexte de troubles sérieux à Paris, et les événements qui, en d'autres temps, eussent éclairé les hommes de bonne foi sur l'étendue du danger social, par exemple, le troisième procès contre l'*Internationale* et l'affaire du complot et des bombes, passèrent inaperçus et n'arrêtèrent en rien les progrès du parti révolutionnaire. Tous ces faits sont trop récents et trop bien connus pour qu'il soit nécessaire de les raconter ici : bornons-nous aux points que l'Enquête du 18 Mars a mieux mis en lumière.

Ce qui paraît certain, d'abord, c'est que l'*Internationale* n'a pas dirigé les émeutes qui, depuis le commencement de mai jusqu'au 10 juin 1870, se renouvelèrent presque tous les soirs sur les boulevards de Paris : s'il faut en croire certains déposants, entre autres M. Lagrange[1], qui doit être bien informé, l'*Internationale* aurait même blâmé ce mouvement, en le considérant comme plus compromettant qu'utile. Après avoir délibéré à ce sujet dans plusieurs réunions, elle décida qu'elle ne fournirait pas d'hommes pour le combat. « Ce qui importe avant tout, disaient Varlin, Malon, Combault, c'est d'assurer le succès de la Révolution ; et tout en ayant conscience de notre force, nous nous recueillons. La coupe est pleine : elle ne tardera pas à déborder : A la Révolution de choisir son heure. » Les émeutes des boulevards semblent donc avoir été conduites principalement par le parti blanquiste, dont les soldats comme les chefs ne se croient libres qu'aux jours d'insurrection et ne respirent à l'aise que derrière les barricades. Ce parti comprenait alors au moins trois mille hommes qui, selon les expressions de M. Nusse, alors chef de la police municipale, formaient le « noyau permanent de l'émeute, » toujours prêts « à donner le branle, » à descendre les premiers dans la rue, sûrs d'être suivis immédiatement par les trente mille individus qui n'ont aucun moyen d'existence à Paris, et par les cent mille ouvriers que la moindre excitation suffit pour fanatiser[2].

Quelques-uns des chefs du parti radical semblent avoir fait leurs efforts pour empêcher ces désordres. Le 10 juin, jour où la plus grande agitation régnait sur les boulevards de Paris, M. Gambetta, alors à Cahors, recevait de M. Laurier une dépêche ainsi conçue : « As-tu reçu ma lettre? Je suis inquiet; nous faisons tous nos efforts pour rétablir le calme et empêcher qu'il y ait ce soir un mou-

[1] *Enquête sur le* 18 *mars*, p. 268.

[2] « Deux à trois mille hommes pour commencer, trente mille prêts à suivre immédiatement, et en tout une centaine de mille, voilà l'armée du désastre. » Déposition de M. Nusse. — *Enquête sur le* 18 *mars*, p. 273.

vement sur les boulevards : j'ignore si nous réussirons. » Cette dépêche était-elle sincère? Il serait difficile de le savoir : en tout cas, comme le dit un des déposants, M. Mouton, elle indique que le parti révolutionnaire agissait : si M. Laurier faisait des efforts pour contenir les impatients, il connaissait donc ces impatients[1]?

De même que les émeutes de mai et juin 1870, le complot, découvert quelques jours avant le plébiscite, paraît avoir été tramé sans la participation directe de l'*Internationale*. Les prévenus qui furent poursuivis devant la haute cour de Blois, comme coupables d'avoir préparé ce complot, ne faisaient pas partie de cette association; c'étaient Villeneuve, Flourens, Guérin, Fontaine, Tony-Moilin, Mégy, Cournet, Tridon, Jaclard, Raoul Rigault, etc., etc. Cette affaire du complot et des bombes fut, devant la haute cour de Blois, l'objet d'une instruction détaillée : on n'en retracera pas les détails; mais il est intéressant de reproduire, à ce propos, quelques extraits de la déposition de M. Lagrange : ils feront mieux connaître les principales influences qui agissaient alors sur les révolutionnaires. Après avoir rappelé que les bureaux de *la Marseillaise* étaient le centre d'où partaient tous les mots d'ordre à la démagogie des faubourgs, M. Lagrange ajoute[2] :

« Lorsque Rochefort fut conduit à Sainte-Pélagie, Flourens reprit la direction du mouvement. On fit des bombes : la société Fontaine et autres se mit sous les armes, c'est-à-dire que chaque homme avait son revolver dans sa poche. Il y eut une réunion au café des Folies-Dramatiques qui fait le coin de la rue de Bondy et du boulevard Saint-Martin. Très-peu de temps après, le travail d'investigation de la police était terminé..... et le procureur général décernait des mandats d'amener contre quelques-uns de ceux qui avaient participé aux différentes sociétés.

« Plus tard encore, au moment de l'instruction, une seconde affaire se produisit. Un individu alla trouver un commandant de gendarmerie, et lui dit que ce que la police recherchait, elle ne le trouverait pas et que lui pouvait nous mettre complétement au courant de ce qui se passait.

« Je fus appelé chez le commandant; j'y trouvai cet homme; mais il déclara qu'il ne dirait rien qu'en présence de M. Conneau. On l'y conduisit, et c'est là, en présence de M. Conneau, qu'il nous fit la confidence que non-seulement le mouvement allait enfin éclater, mais que *l'empereur allait être assassiné par un soldat nommé Beaury ;* qu'après l'assassinat, la révolution s'opèrerait et qu'elle serait terrible ; que l'armée ne pourrait rien faire, qu'elle serait écrasée, bataillon par bataillon, par les bombes que possédaient les conjurés ; que ces bombes, il les connaissait,

[1] *Enquête sur le* 18 *mars*, p. 275.
[2] *Ibid.*, p. 268.

et il nous en donna même un croquis. Il nous donna des noms, entre autre celui d'un nommé Roussel chez qui, disait-il, on fabriquait des bombes. Pendant une semaine, je fis suivre et surveiller cet individu. Il fut trouvé avec les conspirateurs ; puis les arrestations s'ensuivirent. Seulement, il y en eut qui furent faites sur la voie publique, et Roussel fut arrêté maladroitement par un officier de paix qui le laissa échapper. On vint me prévenir ; je courus à l'endroit indiqué ; j'y trouvai une petite quantité de bombes et un peu de poudre. Les bombes furent remises à un chimiste pour être analysées.

« Nous avons arrêté, je crois, quarante ou cinquante membres de cette société, Fontaine, Dupont, Sapia, etc... »

Si l'*Internationale* s'abstenait de prendre part au complot, elle n'en poursuivait pas moins son œuvre et continuait d'afficher, dans des proclamations de plus en plus incendiaires, ses projets de « liquidation sociale. » Voici comment le conseil fédéral terminait le manifeste dans lequel il niait toute participation au complot : « L'Association internationale des travailleurs, *conspiration permanente de tous les opprimés et de tous les exploités*, existera, malgré d'impuissantes persécutions contre les soi-disant chefs, *tant que n'auront pas disparu tous les exploiteurs, capitalistes, prêtres et aventuriers politiques*. » Le gouvernement se décida à poursuivre une nouvelle fois les principaux chefs et membres de l'*Internationale :* trente-huit d'entre eux furent cités devant le tribunal de la Seine. Selon la remarque de M. Villetard, « en ajoutant à la liste des trente-huit prévenus celle des accusés qui comparaissaient, quelques jours plus tard, à Blois, devant la haute cour de justice, pour y répondre du complot jacobin des bombes Orsini, on aura la liste à peu près complète des membres du Comité central et de ceux de la Commune de Paris[1]. »

Ce troisième procès de l'*Internationale* donna lieu à une longue instruction et à des débats qui mirent en lumière les progrès inouïs faits, depuis 1868, par l'Association. Ces révélations méritaient la plus sérieuse attention du gouvernement comme du public : malheureusement, toutes les préoccupations étaient tournées du côté des préparatifs de guerre, et le procès de l'*Internationale* passa presque inaperçu. D'ailleurs, en d'autres temps, l'Empire avait tellement abusé du « spectre rouge » pour effrayer les conservateurs, que ceux-ci refusaient aujourd'hui de croire à un danger devenu réel et menaçant.

La guerre venait d'être déclarée à la Prusse, et dès les débuts de la campagne, après la ridicule fanfaronnade de Saarbruck, nos ar-

[1] Villetard, *Histoire de l'Internationale*, p. 231.

mées avaient essuyé leurs premiers revers. Pendant que la nouvelle de ces défaites était accueillie par tous les bons citoyens avec une patriotique douleur, que faisaient l'*Internationale* et tous les groupes révolutionnaires? Ils saluèrent la défaite du pays comme une occasion d'accomplir enfin leurs odieux projets. L'Enquête du 18 Mars fournit sur ce point de tristes renseignements : M. Lagrange, entre autres, nous dépeint en ces termes l'état des esprits, dans les sociétés secrètes, au moment de nos premiers échecs :

« Ces hommes-là demandaient tous que nous fussions vaincus. Je n'ai jamais reçu de rapports sur les réunions de comités socialistes où il ne fût constaté qu'*on y demandait* que *la France fût battue à plate couture*. C'était leur désir le plus ardent ; ils disaient : « Si la France est battue, la Révolution est inévitable et nous triompherons[1]. »

Ce n'était pas seulement dans les réunions secrètes et dans les clubs que les révolutionnaires manifestaient leurs sentiments antipatriotiques ; ils tenaient le même langage sur la voie publique.

« Tous les soirs, ajoute M. Lagrange[2], il y avait des bandes d'individus qui couraient le boulevard en criant : Vive la guerre ! à Berlin ! les autres : *Vive la paix !* Il y avait des discussions très-vives, entre eux, et moi-même, j'ai entendu un homme dire : Nous espérons bien un Waterloo, et ce Waterloo sera le bonheur de la France ! »

Non contents d'exprimer ainsi des vœux pour l'ennemi, les révolutionnaires faisaient les plus grands efforts pour semer le découragement et l'esprit de révolte dans les rangs de l'armée. C'est encore M. Lagrange qui le constate, d'après les rapports de ses agents.

« Les révolutionnaires, dit-il, faisaient de la propagande surtout parmi les soldats de la caserne du Prince-Eugène. Ils embauchaient, autant qu'ils le pouvaient, les soldats, les emmenaient dans les cabarets où ils leur faisaient de la politique, et autant que possible, les conduisaient aux clubs. On défendait bien aux soldats d'aller dans les clubs ; mais ils enfreignaient toujours la défense. Fayolle, Beaury par exemple, et tant d'autres dont les noms m'échappent, *étaient les amis intimes de Flourens*. C'est avec Flourens qu'ils se sont réfugiés à Londres ; *c'est avec Flourens que Fayolle, Tibaldi et Beaury ont tiré au sort à qui viendrait tuer l'empereur*[3]. »

On l'a déjà dit : les démagogues travaillaient ainsi à corrompre l'armée, parce qu'ils manquaient d'armes et qu'ils n'auraient pu

[1] *Enquête sur le* 18 *mars*, p. 269.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*, p. 269.

lui résister, un jour d'émeute, si elle fût restée fidèle à la cause de l'ordre. Mais la guerre ne pouvait-elle leur fournir un prétexte pour demander des armes? L'idée eut bien vite fait son chemin. A peine nos premières défaites étaient-elles connues que, d'un bout à l'autre du pays, tous les révolutionnaires, invoquant les souvenirs de 1792, réclament la levée en masse et l'armement de tous les citoyens. Des manifestations en ce sens se produisent de toutes parts; l'extrême gauche du Corps législatif qui a hâte de renverser le pouvoir, appuie ces réclamations. La gauche, habituée à céder devant toute manifestation populaire, s'associe bientôt au mouvement. M. Jules Favre dépeint, à la tribune, les ardeurs patriotiques des « honorables citoyens de Belleville. » M. Jules Simon, reconduit à son domicile par les futurs héros des barricades, leur dit : « Mes amis vous aurez tous des fusils ! » La majorité du Corps législatif et le gouvernement n'osent plus résister, et bientôt commence cette immense distribution de fusils qui devait se continuer sur une plus grande échelle encore, après le 4 septembre. On sait ce que devinrent ces fusils, aux mains des citoyens si « empressés de courir à la frontière. » Pas un d'eux ne fut dirigé « contre les Prussiens de l'extérieur. » C'est au 18 mars et au 24 mai 1871, contre « les Prussiens de l'intérieur, » contre « l'infâme réaction, » que la démagogie devait en faire usage.

Cependant les événements se précipitent : les désastres succèdent aux désastres. L'empereur et l'armée sont vaincus et pris à Sedan. Le 4 septembre, une nouvelle révolution est faite et la République proclamée. Nous n'avons point à refaire l'histoire de cette journée ; nous rechercherons seulement, d'après les documents de l'enquête, quels en sont les principaux auteurs et pourquoi la plupart des membres de l'Internationale n'y ont pas pris une part très-active.

Ce qui est certain d'abord, c'est que la démagogie qui voulait être *dix fois prête* avant d'agir, qui hésitait encore au moment de l'affaire Victor Noir, était arrivée, avant le 4 septembre, au dernier degré de la force et de la bonne organisation. Un seul fait dont on a déjà parlé suffit pour montrer à quel point elle était préparée à faire la révolution, avec quelle rapidité ses ordres étaient connus et exécutés dans tous les centres les plus éloignés de Paris. Le samedi 3 septembre, on apprit dans la soirée, le désastre de Sedan ; le lendemain, à la même heure, Lyon, Marseille, Toulouse et Paris proclamaient la République. « Les badauds, ajoute M. Villetard, s'extasièrent sur la simultanéité de ces mouvements et y trouvaient la preuve qu'ils étaient entièrement spontanés. Nous nous permettrons de rappeler aux hommes qui raisonnaient ainsi qu'après

l'affaire manquée de l'enterrement de Victor Noir, Varlin et Bastelica échangèrent des lettres où ils parlaient de la nécessité d'une organisation, d'une entente qui mît désormais, dans une circonstance grave, leurs amis à même d'obéir, dans toute la France, à un seul et même mot d'ordre. Il n'est pas défendu de croire que l'entente s'était établie, pendant les quelques mois qui séparèrent le drame d'Auteuil de la tragédie de Sedan. » Ce qui n'était qu'une supposition, très-vraisemblable d'ailleurs, au moment où M. Villetard écrivait ces lignes, peut être regardé comme certain, après les révélations de l'*Enquête sur le* 18 *mars*.

La vérité, de plus en plus évidente, est donc celle-ci : le désastre de Sedan qui fit tomber en captivité le chef de l'État et laissait le pouvoir à peu près vacant, fournit sans doute aux démagogues une occasion plus favorable qu'une autre de faire une révolution; mais si cette occasion leur eût manqué, ils en eussent cherché et trouvé promptement une autre : arrivés au degré de force et de puissance qu'on a essayé de faire ressortir, ils ne pouvaient manquer d'être bientôt les maîtres. Les jours de l'Empire étaient comptés. Sa mort pouvait être plus ou moins proche, en tous cas, elle était inévitable.

La journée du 4 septembre fut faite surtout par la démagogie « bourgeoise. » Quelques jours auparavant, un assez grand nombre de ses représentants s'étaient réunis chez M. Crémieux et avaient discuté les mesures à prendre pour le jour de la révolution[1]. A partir du 1er septembre, les hommes de ce parti environnaient sans cesse le Corps législatif, envoyaient des estafettes à Belleville et à Montmartre et communiquaient à tout instant avec M. Gambetta. Dans les groupes on remarquait aussi certains membres de l'Internationale : mais ce ne fut pas l'Internationale qui conduisit le mouvement ; ce ne furent pas non plus ses hommes qui, une fois la révolution faite, accaparèrent les premiers postes. Quelles ont été les causes de cette abstention?

L'Internationale comprit que dans les circonstances actuelles et en présence de la vacance du pouvoir, les hommes de la gauche parlementaire étaient appelés au gouvernement par une fraction importante de l'opinion publique ; elle jugea imprudent de prendre immédiatement leur place. D'ailleurs, le pouvoir était, à ce moment, plus périlleux que séduisant. Les hommes du 4 septembre allaient avoir à poursuivre la guerre, à signer une paix qui les rendrait impopulaires : ne valait-il pas mieux leur laisser boire ce calice, et attendre pour les renverser, qu'ils eussent terminé leur lourde

[1] Voir la déposition de M. Lagrange, pp. 269-270.

tâche? Tels sont les motifs qui déterminèrent la conduite de l'Internationale au 4 septembre. On les trouve exprimés dans une lettre que Dupont écrivait de Londres, le 7 septembre, à Albert Richard, à Lyon :

« La piteuse fin du Soulouque impérial nous amène au pouvoir les Favre, les Gambetta. Rien n'est changé et la puissance est toujours à la bourgeoisie. Dans ces circonstances, le rôle des ouvriers, ou plutôt leur devoir est de laisser *cette vermine bourgeoise faire la paix avec les Prussiens.* »

Les conservateurs, pour employer une expression vulgaire, *ne perdirent rien pour attendre ;* au 18 mars, la célèbre association montra ce qu'elle savait faire, lorsqu'elle voulait agir.

D'ailleurs, si au 4 septembre l'Internationale évita, avec tant de soin, de faire concurrence aux hommes de la gauche pour les principaux postes, elle accapara à la hâte toutes les places qui, sans lui donner de responsabilité, pouvaient augmenter sa force, son influence et lui faciliter plus tard l'accès du pouvoir. En outre, dans les villes de province, elle fut moins réservée qu'à Paris. A Lyon, le comité général était composé exclusivement de membres de l'Internationale ; ce sont eux qui organisèrent, dans cette ville, les journées du 28 septembre 1871, 23 mars et 30 avril 1871 ; le préfet du Rhône, M. Challemel-Lacour n'était que l'exécuteur de leurs ordres ; de même, à Toulouse et à Marseille, l'Internationale était toute puissante et gouvernait sous le nom de MM. Duportal et Esquiros. Il est impossible de ne pas être frappé de la ressemblance entre sa propre organisation et celle de la *Fédération des communes*, établie à Lyon ou celles des *Ligues du Midi* et du *Sud-Ouest* dont le siége était à Marseille et à Toulouse.

Notre tâche s'arrête au 4 septembre. Pour résumer les détails peut-être trop longs qui viennent d'être donnés, disons que jusqu'en 1868, l'Internationale a grandi, tolérée et même respectée par le pouvoir, qui voyait sans déplaisir les progrès d'une ennemie puissante de la bourgeoisie. D'autre part, tous les groupes démagogiques se reconstituaient et s'organisaient. Vers 1868 et 1869, l'union de ces deux forces décuple la puissance des révolutionnaires qui deviennent bientôt capables de se mesurer avec le pouvoir. En 1869, l'impatience des « Blanquistes » provoque les émeutes de mai et de juin ; sans cesser d'être alliée avec les « démagogues bourgeois, » l'internationale s'abstient, dans ces journées, de leur prêter un concours actif ; elle joue également le 4 septembre un rôle

assez effacé en apparence quoiqu'au fond très-actif; elle garde cette attitude pendant le siége : laissant les Blanquistes faire les journées du 31 octobre et du 22 janvier, elle s'empare sans bruit, pendant ce temps, des principales places du *Comité central*, des principaux grades de la garde nationale ; le 18 mars, elle descend enfin dans l'arène, déploie toutes ses forces, assure le succès de l'insurrection, prend une place prépondérante dans la direction de la Commune, et pendant deux mois, montre à la France et à l'Europe sur quelles bases elle entend édifier la constitution politique et sociale de l'avenir !

L'étude qu'on vient de faire, d'après l'enquête du 18 mars, serait incomplète si on la réduisait à un simple travail historique et si l'on ne recherchait, au moins en quelques lignes, la leçon morale qui s'en dégage.

En France, nous sommes habitués, depuis plusieurs siècles, à tout attendre du pouvoir, à obéir, partout et toujours, à son impulsion. Qu'on déplore cette tendance, qu'on cherche à la combattre et à la déraciner, rien de mieux ; mais il serait puéril de croire que le succès sera prochain : le jour même où ils ne seront plus obligés de suivre en toutes choses la direction du pouvoir, les Français voudront au moins lui demander des exemples. Qu'en conclure, sinon que chez nous, plus que partout ailleurs, le pouvoir est tenu à donner le bon exemple? Ce que le chef de l'État, son entourage, ses fonctionnaires croient, enseignent ou font, la nation le croira ou le fera tôt ou tard : une responsabilité accablante pèse donc sur les gouvernants, qui, dans leur conduite ou dans leurs actes, s'écartent des principes honnêtes et glissent vers ces pratiques dangereuses qui les corrompent tout d'abord et corrompent ensuite tout le pays. L'Empire a constamment méconnu cette vérité : on a vu quel mal ont fait ses encouragements au luxe, à la spéculation et à l'enrichissement rapide, aux prodigalités ruineuses, à l'irréligion, au scepticisme et à la dépravation des mœurs. Nous souhaitons que cet exemple, si noblement répudié à l'heure présente, détourne à jamais de cette voie funeste tous ceux qui nous gouverneront désormais. M. Delpit leur donne, dans son rapport, des conseils trop éloquents et trop vrais pour que nous hésitions à les reproduire :

« La diffusion de l'instruction, dit-il, les progrès des lettres, des sciences et des arts..., la liberté civile et politique, les voies rapides de

communication, toutes ces choses ne sont que la manifestation extérieure de la civilisation, leur influence n'est salutaire que si elle trouve pour contre-poids, dans les cœurs, la religion, l'autorité paternelle, les traditions et les affections du foyer. Cette opinion est partagée par tous les hommes d'Etat dignes de ce nom qui dirigent l'Angleterre et les États-Unis... Vous vous rappelez les discours de M. Gladstone, ceux de MM. Lincoln et Ulysse Grant. La pensée chrétienne y vient toujours à l'appui de la pensée politique et répond ainsi aux besoins moraux comme aux instincts de ces grands peuples[1] »

Il est un autre point sur lequel il convient encore d'insister : tout gouvernement honnête et soucieux de sa dignité comme de sa durée, doit respecter toutes les influences conservatrices dont on a énuméré plus haut les bienfaits ; jamais, sous aucun prétexte, il ne peut s'allier contre elles et contre les hommes d'ordre avec les révolutionnaires. — Qu'on nous comprenne bien. Il y a dans tout pays, et en France plus que dans beaucoup d'autres, de nombreux partis politiques : nous n'avons pas à en parler ici ni à rechercher dans quels cas et dans quelle mesure ils ont droit de demander au pouvoir leur liberté d'action. Au point de vue qui nous occupe, il n'existe que deux partis : l'un composé d'hommes qui, monarchistes ou républicains, libéraux ou conservateurs, respectent les fondements de l'ordre social, la religion, la famille et la propriété, et bornent leur ambition à réformer, dans tel ou tel sens, par les voies légales, la constitution politique et administrative du pays ; l'autre, comprenant tous ceux qui ne respectent aucune des bases nécessaires à l'édifice social, et qui sont prêts, pour les détruire, à faire appel aux procédés violents, aux moyens illégaux et révolutionnaires. Que les hommes du premier parti s'appellent majorité ou opposition, le pouvoir doit tenir grand compte de leur approbation ou de leurs critiques ; il peut s'appuyer tantôt sur les uns, tantôt sur les autres, évitant, avec le concours des libéraux, la politique routinière, et avec le concours des conservateurs, les innovations prématurées ou dangereuses. Mais jamais, sous aucun prétexte, il ne doit s'allier secrètement ou publiquement avec les révolutionnaires, se servir d'eux contre les conservateurs. En un mot, il faut que tous les hommes d'ordre et de légalité soient toujours assurés que le gouvernement sera de leur côté, et, au besoin, les défendra résolûment contre leurs adversaires. Si le pouvoir manque à cette tâche, les conservateurs sont promptement découragés et abandonnent la lutte : l'inertie des hommes d'ordre accroît

[1] *Rapport sur l'Enquête du* 18 *mars*, pp. 56-57.

aussitôt l'audace et la puissance des révolutionnaires ; ceux-ci, usant de l'intimidation, profitant de l'équivoque que fait naître dans beaucoup d'esprits la conduite du pouvoir, grossissent leurs rangs, organisent leurs légions, puis devenus bientôt les plus forts, ils se retournent contre l'autorité qui les a laissés grandir, la renversent et menacent le pays des plus dangereuses convulsions. A plusieurs reprises, soit par haine des « anciens partis » et de la « bourgeoisie, » soit par suite des menaces et de la pression des sociétés secrètes, soit pour tout autre motif, l'Empire s'est allié, au moins d'une manière indirecte, avec les révolutionnaires, a profité de leur appui, a fait appel à leurs passions et à leurs haines. On a vu, dans tout le cours de ce travail, les résultats de cette politique aussi imprudente que coupable.

Si nous jetons les yeux hors de France, ne voyons-nous pas que, chez quelques-uns de nos voisins, les mêmes fautes produisent — ou commencent à produire — les mêmes résultats? Prenons pour exemple l'Angleterre et la Prusse.

L'Angleterre semblerait devoir être, de tous les pays de l'Europe, le plus menacé par l'invasion des principes socialistes et révolutionnaires. La concentration de la richesse, notamment de la richesse territoriale en quelques mains, et, par conséquent, l'absence de ces garanties conservatrices qu'offre la division du sol entre de nombreux propriétaires, l'immense développement de la grande industrie et l'agglomération de la population ouvrière dans les grands centres, la liberté de réunion et d'association donnant naissance à d'incessants *meetings* et à des sociétés puissantes, la fréquence de grèves aussi remarquables par leur importance que par leur durée, l'hospitalité donnée aux plus dangereux réfugiés politiques du continent, autant de causes qui paraissent de nature à menacer l'Angleterre d'un prochain bouleversement. Et cependant, ce pays traverse heureusement toutes les crises, et malgré les troubles qui agitent parfois telle ou telle ville, il jouit d'une sécurité profonde, d'une liberté réelle et d'une prospérité sans cesse croissante. — Bien des causes expliquent cette heureuse situation de l'Angleterre ; mais, parmi ces causes, l'une des principales est certainement la sage conduite du pouvoir. Sans doute, un cabinet whig combat le parti tory, et réciproquement; mais c'est une lutte purement politique ou plutôt parlementaire : on pourrait à peine citer une occasion où le parti du pouvoir se soit appuyé, pour affaiblir l'opposition, sur les forces révolutionnaires.

La Prusse nous donne aujourd'hui un exemple tout différent. Après avoir suivi, jusqu'en 1870, une politique conservatrice, le

gouvernement allemand est devenu tout d'un coup l'adversaire acharné d'une fraction notable des conservateurs, de la fraction catholique : chaque jour, il a recours aux moyens les plus coupables, aux procédés les plus révolutionnaires contre ceux qui ne demandaient qu'à rester des sujets fidèles et qu'il a voulu transformer en ennemis de l'État. Quels sont les fruits de cette politique? Il suffit, pour répondre, de voir les résultats des dernières élections au Parlement allemand[1]. Les progrès rapides des révolutionnaires socialistes disent assez haut que, si la persécution inaugurée depuis deux ans fait du mal aux catholiques, elle en fait plus encore au pouvoir.

Puissent ces exemples ne pas être perdus pour nous ! Puissent ceux qui, dans l'avenir, dirigeront nos destinées, poursuivre avant tout l'union de tous les hommes d'ordre contre les révolutionnaires ! Puissent surtout les fautes commises à cet égard par l'Empire, fautes que l'enquête du 18 mars a si bien mises en lumière, éclairer les conservateurs égarés qui ferment encore les yeux sur les vices du dernier régime et qui rêvent, dans l'intérêt de l'ordre véritable, une restauration bonapartiste !

ANATOLE LANGLOIS.

[1] Voir, dans *le Correspondant* du 10 juillet dernier, l'article intitulé : *la Fraction du centre,* par M. Gardet.

LA SPONTANÉITÉ VIVANTE

ET LE MOUVEMENT

I

Sous quelque forme qu'il se voile, le mouvement est l'unique force qui agite le monde physique. Chaleur ou lumière, attraction, affinité chimique ou électricité, il demeure l'invariable moteur. Ses manifestations et ses lois désignent le but que poursuit toute science de la matière. La plus générale de ces lois est celle que les physiciens nomment, aujourd'hui, *principe de la conservation de la force :* « La quantité de force capable d'agir, qui existe dans la nature inorganique, est éternelle et invariable, tout aussi bien que la matière[1]. » Jamais, donc, le mouvement ne se crée sous nos yeux ; nul mouvement nouveau ne surgit à travers les mouvements existants, et n'en augmente la somme ; il n'y a que des mouvements reçus et transmis ; reçus et transmis sous une forme identique, ou transformés en se transmettant.

Pareillement, nul mouvement ne se perd ; nul ne diminue et ne s'arrête ; toujours il se poursuit, et s'il semble faiblir et disparaître, c'est qu'il s'est transmis peu à peu, et que peu à peu, par transmission insensible, il s'est dépensé en d'autres mouvements. Le mouvement communiqué et le mouvement transmis sont en quantités nécessairement égales ; c'est ce que l'on appelle *équivalence ou corrélation des forces*, et cette seconde loi découle de la première. La quantité de forces ne serait plus éternelle et invariable, si un mouvement, en se transmettant, pouvait déterminer un mouve-

[1] *Mémoire sur la conservation de la force*, par Helmoltz, traduit par Louis Piérard.

ment plus fort ou plus faible que lui. Cela seul suffirait à augmenter ou à diminuer la somme totale de la force existante. Le mouvement, dans la nature physique, demeure un monotone flux et reflux, sous une immobile fixité. Rien ne change en un tel monde, d'où toute création est bannie, où tout subsiste aussi inaltérable qu'improductif. Tout y est nécessaire et fatal ; rien n'y est spontané à un degré quelconque ; surtout rien n'y est voulu, rien n'y est libre, ce terme suprême de ce qui est spontané.

Comment, cependant, les idées de spontanéité et de volonté sont-elles entrées dans l'esprit humain, en regard de cette immense nature physique qui les repousse ? Comment, sinon par l'étude de sa propre nature, par l'invincible sentiment de son activité particulière ? De même que l'homme vivant s'est senti un être individuel et un, de même il s'est senti doué de spontanéité et de volonté. Il s'est ainsi énergiquement séparé du monde physique, il s'est affirmé cause individuelle d'actes et de déterminations. Sentant qu'il s'appartenait à lui-même, et qu'il n'était pas une simple dépendance du monde extérieur, l'homme s'est jugé supérieur à ce monde et à tout l'ensemble des forces inanimées, si écrasantes que fussent celles-ci par rapport à sa faiblesse, si nécessaires qu'elles fussent à sa propre existence. Ces caractères éminents, l'homme les a retrouvés, à un degré plus ou moins accusé, dans tout ce qui, comme lui, jouissait de la vie ; dans tout le règne vivant, il a retrouvé une unité plus ou moins fortement constituée, une spontanéité plus ou moins affranchie du mouvement physique. Dans les rangs élevés de l'animalité, il a su retrouver les vestiges mêmes de la volonté dont il contemplait, en lui, l'image indéfectible, dont il ressentait les émotions incessantes.

La spontanéité, telle est donc, après l'unité, la marque souveraine de la vie. L'être vivant ne se distingue pas seulement du monde inorganique parce qu'il est un, parce qu'il possède sa forme et son espèce par lesquelles il se réalise et s'individualise à travers les milieux infinis de la matière ; il se distingue aussi parce qu'il est créé et créateur. Il n'est pas simple agent de réception et de transmission du mouvement ; il engendre sa propre action, il la crée, en un mot, il agit spontanément. Agir spontanément n'est pas agir sans cause, comme quelques biologistes semblent le croire ; c'est agir en trouvant en soi-même sa cause d'action. Ce n'est pas non plus, agir sans être sollicité à l'action, car une sollicitation à l'action n'est pas cause de l'action ; cette cause reste à l'être sollicité.

Voilà donc deux ordres d'existence, en apparence opposés, le physique et le vivant : l'un n'est-il pas la négation de l'autre, et com-

ment concilier le principe de la conservation de la force, l'immutabilité dans la quantité du mouvement physique, avec ce fait que l'ordre vivant, tout entier, est créateur d'action? Vouloir cette conciliation, n'est-ce pas tenter une œuvre impossible? L'être vivant n'est-il pas un composé de matière? Tout individualisé que soit ce composé, tout distinct qu'il soit, par sa forme et par son évolution, du milieu inorganique qui l'entoure, il n'en demeure pas moins soumis aux lois invariables de la matière ; peut-il s'accomplir en lui une action, c'est-à-dire, un mouvement, qui ne soit reçu et transmis comme le mouvement qui entraîne toute matière? La nécessité des lois physiques s'impose partout et toujours. Si rien ne s'ajoute, si rien ne se perd en fait de mouvement, ne doit-on pas en conclure que l'être vivant, tout doué de spontanéité qu'il paraisse, ne crée pas du mouvement, qu'il reçoit celui-ci du monde physique, et qu'il le lui restitue? Et pourtant, la vie c'est la création! Y aurait-il donc une action qui ne relèverait pas du mouvement, et serait-ce ce genre seul d'action que l'être vivant aurait le pouvoir de créer? Quels seraient alors les rapports entre cette action que la vie développe et le mouvement d'ordre physique? Quelles relations uniraient ce qui est spontané et ce qui est mouvement communiqué? Tels sont les problèmes qui se posent, et sur lesquels la science et les préjugés ont, tour à tour, accumulé les contradictions. A la spontanéité de l'être vivant on a opposé son absolue passivité, ou mieux son entière soumission au mouvement physique. On est arrivé, dans cette voie, *à l'identité du mécanisme et de la logique, du physique et du psychique, de l'inconscient et du conscient*, suivant la formule familière d'un savant physiologiste et psychologue Allemand, M. Wilhelm Wundt, dont M. Th. Ribot nous engage à étudier les œuvres psychologiques[1]. Dans l'ordre animé, comme dans l'inanimé, on n'observerait que mouvements communiqués et transmis, transformés ou non : telle est l'affirmation que l'on prétend dresser contre la spontanéité vivante, contre la volonté humaine, contre la liberté morale.

Nous voudrions essayer d'élucider ces graves questions, et définir la part qui revient, dans les êtres organisés, à la spontanéité vivante et au mouvement physique. Cette tentative est pleine de périls cachés, tant la science du mouvement est mêlée à la science de la vie, et tant les efforts contemporains ont voulu réduire celle-ci pour tout livrer à la première, effacer l'une devant les envahissements de l'autre.

[1] Voyez *Revue des cours scientifiques*, numéros 31 et 32, janvier 1875, *La psychologie allemande contemporaine*, par M. Th. Ribot.

II

Le caractère propre qu'offre l'être vivant ne consiste pas seulement en ce que cet être révèle une cause propre et individuelle, distincte de la causalité physique ; c'est encore et surtout en ce qu'il présente l'association profonde de deux ordres de causes, de la cause une et vivante, et de la causalité générale et physique. Cette association est impénétrable dans son mode ; elle cache un mystère dont la science ne peut pas même approcher, car c'est celui de la raison dernière des choses. Tout impénétrable qu'elle soit, cette association de causes compose la trame de tout ce qui vit ; elle est un fait général, se retrouve à tous les degrès de l'animalité, dans tout perfectionnement vital, dans la vie végétative, comme dans la vie volontaire et pensante. Dans leur association, les deux causalités, vivante et physique, ne remplissent pas un rôle égal : elles ne sont pas seulement conjointes en toute opération organique. Non, il y a, de l'une à l'autre, une subordination qui fait le caractère même et l'essence de la vie. La cause une et vivante domine et règle la causalité physique. Toutefois, cette domination ne va pas à l'encontre des lois qui régissent la causalité physique ; celles-ci ne sauraient plier, et subsistent entières. Même dans l'organisme, le mouvement physique demeure toujours un mouvement communiqué et transmis ; ses transformations en chaleur ou en affinité chimique s'opèrent dans la matière organique comme dans l'inorganique. La physique et la chimie sont partout identiques.

Mais ce mouvement communiqué, cette chaleur, cette composition et décomposition de la matière du corps, ne sont que les moyens, les conditions de manifestation de la vie. La vie elle-même leur est supérieure, les conduit dans une direction et suivant un but prédéterminés ; et c'est sur ce substratum ainsi dirigé et comme façonné par elle, qu'elle s'institue et se développe. Instituée sur la matière et le mouvement, la vie leur demeure étrangère, parce qu'elle est d'un autre ordre. Vivre c'est sentir, c'est se nourrir ou engendrer, c'est se mouvoir, c'est enfin vouloir. Rien de tout cela ne relève du mouvement ; c'est l'œuvre de la seule cause vivante.

La vie ne se manifeste qu'en usant de la matière et du mouvement, et cependant la matière et le mouvement n'engendrent pas la vie par eux-mêmes ; ils lui fournissent le théâtre sur lequel elle évolue et poursuit ses destinées. Ces vérités semblent avoir été per-

çues par M. Claude Bernard, et parfois, je suis heureux de le reconnaître, il exprime nettement cette constitution en partie double de l'être vivant, où la vie fournit la cause, la matière et ses forces les conditions. « Les phénomènes de création organique des êtres vivants, dit l'éminent physiologiste, me semblent bien de nature à démontrer une idée que j'ai déjà indiquée, à savoir que la matière n'engendre pas les phénomènes qu'elle manifeste. Elle n'est que le *substratum*, et ne fait absolument que donner aux phénomènes leurs conditions de manifestation, seul intermédiaire par lequel le physiologiste peut agir sur les phénomènes de la vie. » Et plus haut, dans le même article : « Nous croyons à tort que le déterminisme dans la science mène à conclure que la matière engendre les phénomènes que ses propriétés manifestent; et cependant nous répugnons instinctivement à admettre que la matière puisse avoir par elle-même la faculté de penser, de sentir[1]. »

Ces considérations préliminaires sur la constitution de l'être vivant permettent, à la fois, de comprendre sa spontanéité nécessaire, et de juger comment cette spontanéité n'est pas une négation des lois du mouvement, présentes partout où la matière intervient. A la cause et à l'œuvre vivantes appartient, en effet, la spontanéité; par contre, toutes les conditions mises en jeu pour les manifestations vivantes sont physiques ou chimiques, et la spontanéité en est bannie, comme de toute physique et de toute chimie. Quand l'être vivant sent, et quand il agit, il ne reçoit pas du monde extérieur la sensation et l'action fonctionnelle comme un mouvement communiqué et transmis. Quelle que soit l'intervention du milieu ambiant, cette intervention n'est qu'une excitation. C'est dans le seul milieu vivant que se créent la sensation et la fonction, et celles-ci demeurent étrangères, dans leur essence à tout mouvement transmis du dehors. Ce n'est pas à dire que le mouvement extérieur ne se communique à la matière qui compose la trame organique. Mais tant que ce mouvement communiqué demeure mouvement physique, tant qu'à son approche ne surgit pas l'œuvre nouvelle de la sensation, ce mouvement n'appartient pas à la vie; il est comme non avenu pour l'être vivant. Dès que le mouvement qui atteint la matière organique excite la sensibilité de l'être, dès qu'il est *senti*, alors, en vertu de sa spontanéité propre, l'être vivant entre en action; il sent, il conçoit, il se meut, il veut; et, dans chacun de ces actes, il ne relève que de lui, il n'obéit qu'à la cause une et active qui l'anime et l'institue.

[1] *Le Problème de la physiologie générale, Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1867.

L'une des plus graves erreurs de toute étude de l'être vivant consiste, d'un côté, à méconnaître la spontanéité nécessaire de tous les actes vitaux, et. d'un autre côté, à accorder la spontanéité aux conditions physico-chimiques qui accompagnent chacun des actes vitaux. Cette double erreur a été trop souvent commise. L'ancienne physiologie attribuait la spontanéité à tous les mouvements et à toutes les transformations de la matière organique. Les physiologistes contemporains, au contraire, ne sachant considérer que les conditions seules de l'acte organique, fatalement soumises aux lois du mouvement, en arrivent à refuser la spontanéité à l'acte vital, et partant, à la vie. Leur opinion se forme ainsi d'un étrange mélange d'erreur et de vérité, dans lequel la vérité est, en fin de compte, sacrifiée; car la vérité et l'erreur associées ne sauraient enfanter d'autre produit que l'erreur elle-même.

Ainsi M. Cl. Bernard, qui professe que la vie est créatrice, n'en écrit pas moins les lignes suivantes : « La matière organisée ou vivante, qui constitue les éléments histologiques, n'a pas plus de spontanéité que la matière inorganique ou minérale; car l'une et l'autre ont besoin, pour manifester leurs propriétés, de l'influence des agents extérieurs. La spontanéité des corps vivants n'est qu'apparente. » Pourquoi cette spontanéité des corps vivants ne serait-elle qu'apparente? Comment placer au même rang ce qui vit et ce qui ne vit pas, alors que l'on reconnaît que la vie relève d'une cause propre? La matière vivante ne jouirait d'aucune spontanéité, par cela qu'elle n'entre en fonctions que sous l'influence des excitants extérieurs? Mais cet énoncé lui-même n'implique-t-il pas la spontanéité que l'on repousse? Si le mouvement extérieur n'est qu'un excitant, c'est qu'il ne se transmet pas directement et pleinement; il excite, il provoque; il ne détermine ni n'opère. Quant une bille en frappe une autre, elle ne l'excite pas; elle lui communique tout ou partie du mouvement qui la pousse. La spontanéité vivante a besoin d'être excitée, je l'accorde; mais cela même la confirme. En chimie, on n'excite pas les corps à se combiner; la combinaison s'effectue sans excitation, dès que les affinités chimiques le commandent. Aussi ne puis-je souscrire aux analogies fausses que M. Cl. Bernard présente pour appuyer son affirmation précédente : « Les excitants généraux, air, chaleur, lumière, électricité, qui provoquent les manifestations des phénomènes physico-chimiques de la matière brute, éveillent aussi d'une manière parallèle l'activité des phénomènes propres à la matière vivante. » L'air, la chaleur, l'électricité, n'excitent ni ne provoquent les phénomènes physico-chimiques; ils les déterminent. Au contraire, ces mêmes agents provoquent, éveillent l'activité de la matière vivante, mais ils ne

déterminent pas l'accomplissement des actes vitaux. Un abîme sépare ces deux ordres de faits.

Plus loin, M. Cl. Bernard ajoute : « Dès que nous avons reconnu plus haut que la matière organisée est dépourvue de spontanéité comme la matière brute, elle ne peut pas plus qu'elle avoir conscience des phénomènes qu'elle présente... Les mécanismes vitaux, comme nous l'avons dit, sont passifs comme les mécanismes non vitaux. Les uns et les autres ne font qu'exprimer ou manifester l'idée qui les a conçus et créés[1]. » Oui, si la matière organisée n'était que matière, elle ne saurait posséder ni spontanéité ni conscience des sensations qui l'émeuvent; mais la matière, en tant qu'organisée, est vivante, elle est la vie elle-même, et celle-ci sent et se détermine, se meut et veut, possède la conscience distincte ou indistincte d'elle-même; car, en physiologie, les deux formes de conscience existent. Les mécanismes vitaux sont passifs, nous dit-on, comme les autres mécanismes. A cela il n'y a qu'une difficulté, c'est que ce qui est mécanique ne saurait être vital. Un mécanisme est exclusif de toute idée de vie; il est de soi passif, et ne peut que transmettre et recevoir le mouvement. Un mécanisme peut offrir à l'œuvre vivante une condition de réalisation, mais il n'entre pas dans la vie pour cela; mécanisme, il demeure soumis aux lois purement mécaniques. En tant qu'organisée et vivante, la matière des éléments histologiques ne forme jamais un simple mécanisme; cette matière a pour caractère nécessaire de sentir et de réagir fonctionnellement, et ce n'est là la fin d'aucun mécanisme. Il faut donc abandonner ces images incohérentes, et ne pas associer ces mots contradictoires de mécanisme et de vie. Tout est passif et communiqué dans la matière prise en elle-même, et non comme expression de la vie. La matière considérée, au contraire, dans son expression vivante, n'est plus passive, mais douée de spontanéité, car la spontanéité est la marque de tout ce qui vit.

Il va nous être permis de comprendre maintenant comment et pourquoi la vie est une création. L'idée et le mot de création sont ignorés de la science du monde physique, où rien ne s'ajoute, où rien ne se perd. Ils forment le symbole le plus exact de la science de la vie, où tout se crée et se perd incessamment. L'être vivant qui a pour essence la spontanéité est nécessairement créateur; de lui, en effet, il tire tous ses actes, toutes ses déterminations; il ne reçoit pas le mouvement de l'extérieur physique, il n'obéit qu'à des mobiles engendrés en lui. Il y a plus, il s'engendre perpétuellement, il se crée, et, en même temps, il émet de son sein fécond des

[1] *Le Problème de la physiologie générale.*

êtres semblables à lui. A cette affirmation d'une création, les physiciens et les chimistes se révolteront certainement, eux qui n'assistent qu'au spectacle opposé; eux qui ne sauraient concevoir un mouvement qui ne soit transmis; eux qui se meuvent au sein d'un ensemble de forces éternelles et fixes. Nous, biologistes, si nous savons méditer et comprendre les faits que nous observons, nous verrons que notre science a pour unique sujet une création continue à laquelle une mort continue correspond. Dans le monde vivant, tout s'ajoute et tout se perd; il peut se multiplier et s'étendre indéfiniment, tant que les conditions physiques ne lui font pas défaut; il peut disparaître sans retour, car son maintien n'a rien d'immuable et de nécessaire.

Nous demandera-t-on si l'apparition de l'être vivant, si les actes qu'il émet, si les produits de son activité fonctionnelle méritent vraiment le nom de création ? Y a-t-il là, en effet, une émission de matière nouvelle, et d'un mouvement qui ne préexistait pas ; et en dehors d'une telle émission y a-t-il création vraie ? Non, certainement, la matière qui compose un organisme, et le mouvement qui pousse cette matière, ne sont en rien créés par la cause vivante. Cette matière et ce mouvement sont les conditions de l'être, et ces conditions il les puise dans le monde physique; mais pourquoi restreindre à ces conditions l'idée de création ? Où prend-on le droit d'affirmer qu'il n'y a que matière et mouvement, et qu'en dehors il n'y a ni existence, ni création possibles ! L'être vivant nous est une démonstration qu'il existe quelque chose, la vie, que le mouvement ne saurait produire. Il faut demander la vie à la vie ; la physique et la chimie ne peuvent la livrer. On aura beau soumettre la matière à toutes les expérimentations, on aura beau rapprocher et combiner les molécules et les principes immédiats qui entrent dans la matière organique, on ne créera pas l'organisme le plus élémentaire. L'être vivant crée donc sa forme, son type, ses facultés, son évolution. Quelle création dépasse celle-là ! L'ovule fécondé, cellule à peine visible, par sa spontanéité puissante, va créer tout un être sentant, se mouvant, pensant et voulant : comment lui refuser le pouvoir créateur ?

La vie suffit donc à nous montrer qu'il n'y a pas que la matière, mobile en apparence, immobile au fond, inaltérable et immuable. Une cause invisible et créatrice plane sur cette matière et enfante visiblement sous nos yeux. Une sensation, un élan de douleur ou de plaisir, quand ils surgissent et disparaissent, ne sont-ils pas un fait tour à tour créé et perdu? Une pensée exprimée, une mélodie inspirée, une œuvre d'art, quelle que soit la forme que le génie lui donne, ne sont-ils pas des créations au plus haut titre? Que cette

pensée, transmise par la parole ou écrite, que cette mélodie ou cette œuvre d'art aient besoin de la matière et du mouvement pour trouver leur expression, qu'importe? Soutiendra-t-on que les unes et les autres sont des produits de la matière et du mouvement, qu'elles ne s'élèvent pas dans le monde comme un fait nouveau, comme une création merveilleuse? La conscience universelle protesterait contre de tels jugements; l'esprit de système peut les exiger; le bon sens les dédaigne et passe. Essayez de supprimer par la pensée l'ordre vivant, l'immense ensemble des existences, des types, des formes, par lesquels il se manifeste, les affections et les passions qui l'émeuvent, les expressions par lesquelles il traduit ses agitations intérieures, les industries auxquelles le conduisent les besoins qu'il éprouve ou les plaisirs qu'il recherche; et, enfin, en retranchant l'homme au sein de ce monde qu'il remplit, mesurez la glorieuse accumulation d'œuvres, de vérités et de beautés qui parent le monde, et qui, s'effondrant, laisserait à la matière une nudité que rien ne saurait recouvrir. Dira-t-on que par cet anéantissement de toute vie, on n'a rien perdu, parce que, en fait de mouvement, elle n'avait rien créé, et que le monde des existences vivantes, disparu, ne laissera, après lui, aucun vide réel, parce que la matière et le mouvement demeureront immuables et stériles? Non, assurément, la vie est créatrice, car la vie soulève des actes et des œuvres que la physique et la chimie ne sauraient aspirer à réaliser. Il y a donc deux mondes, l'un où rien ne se crée, l'autre où la création est incessante; et ces deux mondes, loin de se heurter et de se repousser, s'unissent de façon à ce que l'un sert à l'autre, à ce que le monde inférieur offre au monde supérieur ses conditions de développement. L'ordre inorganique semble avoir été préparé pour fournir à l'organique un support sur lequel il pût s'établir et poursuivre ses réalisations diverses. Quelle plus belle harmonie des choses!

III

La spontanéité vivante n'est pas suspendue dans le vide : elle entretient avec la matière et le mouvement des relations nécessaires, car ceux-ci ont à lui fournir les seuls matériaux par lesquels elle organise et agit. Ces relations s'établissent suivant une loi, qui peut se réduire à cette simple formule : monde inorganique au point de départ comme au point d'arrivée de l'acte organique, et, entre ces deux points extrêmes, un mouvement qui va de l'un à l'autre, et

sur lequel s'établit la fonction vivante. Cette loi règle toute détermination vitale.

Ainsi, et comme exemple fondamental, la spontanéité de la vie végétative et organisatrice s'opère par d'incessants emprunts au monde extérieur, auxquels répond une restitution pareillement incessante. Pour satisfaire à ce besoin d'emprunts et pour rechercher ce qui peut lui servir, l'être vivant est doué d'un premier pouvoir, celui de sentir. Il sent le monde extérieur, et ce monde l'excite, c'est-à-dire, réveille sa faculté de sentir. Mais, la vie végétative s'accomplit jusque dans les éléments histologiques profonds, dans ceux que leur situation intérieure semble dérober à toute influence venue du dehors ; ou, pour mieux dire, tout ce qui vit est intérieur et comme séparé des vastes milieux ambiants. Aussi, ne sont-ce pas les seuls milieux extérieurs qui viennent fournir aux éléments vivants l'excitation et l'aliment nécessaires : ce sont de nouveaux milieux, les humeurs, prolongement intérieur, en quelque sorte, des milieux externes. Ces milieux, déjà rapprochés de la vie, mais qui ne vivent pas, où tout du moins n'est pas vivant, ces milieux excitent partout la nutrition, les fonctions particulières des éléments et des organes. Il n'y a pas une cellule qui ne soit douée de la faculté de sentir les humeurs qui l'enveloppent, qui ne soit excitée par l'afflux humoral qu'elle sollicite. Chaque cellule est comme un sens inconscient entrant en relation avec le milieu dans lequel elle plonge, comme au moyen du toucher et de la vue nous communiquons avec la matière et les vibrations lumineuses. L'organisme, donc, emprunte aux divers milieux, soit extérieurs, soit intérieurs, des matériaux qu'il assimile, et qui, assimilés, appartiennent à la matière organisée. Mais, ces matériaux empruntés ne peuvent s'accumuler dans l'organisme ; ils ne font qu'y passer ; ils le traversent d'un cours monotone et indifférent. Durant leur passage ces matériaux s'altèrent. Ils étaient entrés sous la forme de tel composé ; ce composé se transforme peu à peu, et les modifications successives par lesquelles il passe constituent ce que l'on appelle, aujourd'hui, le déterminisme de la fonction. Enfin, à travers ces modifications, le composé primitif atteint à un point d'altération qui le rend impropre et nuisible à la constitution de la matière organique ; il perd l'assimilation acquise, et devient un corps étranger ; dès lors, il est expulsé et rendu à l'ordre chimique d'où il sortait.

Les fonctions des sens établissent, entre nous et le monde extérieur, des relations analogues à celles de la vie végétative. Les organes de la vue, de l'audition, du toucher, sont excités par un mode de la matière et du mouvement ; la sensation met en jeu la spon-

tanéité de l'être, et celui-ci voit, entend, touche, et de la sorte perçoit et analyse le monde extérieur. Ce monde est au point de départ de la sensation, et il se retrouve comme objet et aboutissant de la perception sensorielle ; il excite et il est perçu. Tout sens excité et fonctionnant provoque un mouvement dans la matière organique qu'il met en jeu; c'est le déterminisme de la fonction sensorielle. Ce mouvement physique se traduit en accélération du mouvement de composition et de décomposition organiques, et en production équivalente de la chaleur. Mais si la fonction sensorielle s'accompagne d'un mouvement physique nécessaire, si tout nerf, si toute cellule nerveuse qui travaille, se décompose plus rapidement et s'échauffe, cette décomposition ne nous livre en rien le caractère du travail fonctionnel. Ce caractère relève de la spontanéité de l'être qui fonctionne. C'est elle qui fait que la perception sera plus ou moins juste, plus ou moins fine, plus ou moins durable ; et s'il s'agit d'une conception, c'est cette seule spontanéité qui fera que la perception sera plus ou moins forte ou élevée, plus ou moins brillante ou profonde.

Et même un caractère nouveau et saisissant s'élève, si nous considérons exclusivement la spontanéité vivante dans ses rapports avec l'exercice des sens, et surtout avec nos facultés affectives et intellectuelles : l'excitation de notre spontanéité peut naître d'elle-même, surgir de nos facultés qui s'excitent et s'éveillent les unes les autres. Le monde extérieur ne nous est plus directement nécessaire; le souvenir que nous en gardons suffit à réveiller notre activité fonctionnelle et à provoquer la fonction, comme si l'excitation venait du dehors. C'est ainsi que nous croyons voir une image absente, entendre une mélodie qui nous a autrefois charmé, que le souvenir d'un mets agréable suffit à amener un flux de salive dans la bouche, comme si nous goûtions encore ce mets. La méditation et tous les exercices intellectuels s'accomplissent pareillement, et mieux encore, sans excitation du dehors. Nous abstraire du monde extérieur est souvent la condition la plus favorable pour que la pensée trouve toute son énergie. Se souvenir et penser deviennent ainsi les actes culminants de notre spontanéité.

Cependant, ces actes eux-mêmes ne s'accomplissent pas sans que le mouvement organique s'accélère et leur serve de substratum. Le travail cérébral, quel qu'il soit, active le mouvement circulaire de la matière du cerveau. Mais qui oserait mesurer la pensée par ce mouvement. Newton en découvrant les lois de l'attraction, Corneille en écrivant *Polyeucte*, n'offraient pas un autre mouvement de composition et de décomposition de la matière organique de leur cerveau, que celui que supporte le cerveau d'un laborieux comptable

ou d'un fastidieux versificateur. Le mouvement est identique dans tous ces cerveaux en travail, et cependant quelle distance entre les produits! Maintenant, comment s'établit cette relation entre la spontanéité vivante et le mouvement, entre la cause et le déterminisme de l'effet et de la fonction : c'est là ce qu'il ne nous est et ne nous sera jamais donné de connaître. Savons-nous, ce qui paraît beaucoup plus abordable, comment le mouvement ou la force peut agir sur la matière ; savons-nous même ce qu'est en soi la force et ce qu'est la matière? De partout l'ignorance nous enveloppe, et nous ne pénétrons aucun des secrets derniers des choses, même de celles qui semblent inférieures; et, plongés dans ces obscurités invincibles, nous prétendrions chercher le comment des relations de la vie avec le monde inorganique, nous oserions demander comment la cause vivante agit sur le mouvement et sur la matière ! Il ne nous est donné, en ce monde, que de juger les causes à travers les effets, et de comprendre les effets en les rapportant à leurs causes. « Les phénomènes, dit Zimmermann, servent à donner l'idée de la cause ; la cause sert ensuite à l'intelligence des phénomènes.» Toute la science humaine est renfermée dans ces limites.

Les déterminations de l'être vivant reconnaissent, enfin, une règle supérieure et dernière, qui achève de marquer d'un signe ineffaçable la spontanéité qui les engendre et les soutient. L'être vivant, excité par les milieux extérieurs et se déterminant à agir, n'est pas livré aux caprices d'une action désordonnée. Il ne suit pas indifféremment telle ou telle voie; loin de là, sa voie lui est, en quelque sorte, tracée d'avance ; il marche à un but manifeste, que des influences hostiles peuvent seules l'empêcher d'atteindre. La spontanéité vivante, en effet, est instituée pour une fin, et cette fin doit, tout entière, appartenir à l'être, afin que celui-ci conserve sa spontanéité en la poursuivant. C'est pour lui que l'être organisé agit ; le mobile de tous ses actes c'est sa propre existence. Il est la cause, le centre et l'aboutissant de tout ce qu'il conçoit et enfante ; il ne connaît et n'aime que lui. La fin et le principe sont un, disait Hippocrate. L'être vivant ne dépasse pas les horizons que lui ouvre la cause qui l'anime et le crée. La fin d'un être vivant est toute en son évolution : accomplir cette évolution, se développer, résister à toutes les causes de destruction, se réparer, et enfin se multiplier, telle est la loi finale de la vie. La spontanéité vivante reconnaît donc, pour but, la conservation et la croissance de l'être. Il n'est pas possible de lui en concevoir un autre, et il n'est pas possible de la concevoir sans ce but à atteindre.

Cette fin est aussi visible dans le végétal que dans l'animal, dans l'animal inférieur que dans l'animal supérieur; elle est indépen-

dante de toute conscience, comme de toute volonté. Rechercher toutes les conditions favorables au développement, lutter contre toutes les conditions défavorables, se conserver, se multiplier par la génération, ces caractères appartiennent à tout ce qui vit, aussi bien à la plante qu'à l'animal ; ils affirment la spontanéité à tous les degrés de l'existence organique. Le monde physique n'offre rien d'analogue. Les existences individuelles y manquant, il n'y a pas de but comparable à celui que ces existences poursuivent. L'évolution y est un mot vide de sens ; la conservation n'y est pas en cause, puisque tout y est indestructible ; l'accroissement et la multiplication y sont inconnus, puisque rien ne s'y ajoute. Le mouvement qui gouverne le monde physique y est toujours communiqué et transmis dans une équivalence absolue ; ce mouvement ne saurait, dès lors, avoir un but particulier à atteindre. Il se résout en une circulation fatale, ininterrompue, où rien ne commence, où rien ne finit, où rien n'est particulier, ni ne saurait courir à une fin distincte de la fin inaccessible du tout.

Je n'ai pas besoin de montrer toute l'importance du caractère de finalité, règle et démonstration nouvelle de la spontanéité des actes vitaux. J'aurai à l'invoquer et à le faire valoir, alors que le moment sera venu d'interroger les opinions qui refusent à l'être vivant sa spontanéité, pour le soumettre aux seules forces physiques, au mouvement communiqué et transmis. Livré au monde physique, et de même nature que ce monde, l'être vivant se trouve déchu de toute finalité ; il perd tout but propre ; ses actes reflètent la suprême et monotone indifférence d'une circulation de molécules inaltérables et sans fin ; il se confond avec la matière et le mouvement dans sa fin comme dans son principe.

IV

La spontanéité vivante, quoique poursuivant partout un même but, n'est pas, cependant, pareille à tous les degrés de l'échelle des êtres. Elle est obscure, lente, et comme opprimée dans le règne végétal ; elle s'accentue et s'anime dans le règne animal naissant, se dégage et s'élève, de plus en plus, des animaux inférieurs aux supérieurs, jusqu'à l'homme enfin, où elle trouve, tout à coup, ses derniers épanouissements et un éclat suprême. Nous voudrions marquer les principales étapes de cette marche ascendante.

La spontanéité dans le règne végétal semble tellement soumise

aux conditions extérieures, qu'on serait tenté de la méconnaître en donnant toute puissance à ces conditions. A la lumière, à la chaleur, à l'humidité, on accorderait le pouvoir de créer la vie de la plante. Suivant que ces conditions, en effet, sont telles ou telles, le végétal se développe de telle ou telle façon ; là où elles manquent absolument, toute végétation disparaît. Il y a une sorte de proportionnalité entre les conditions de milieu et la vie végétative. On pourrait donc, en attribuant à ces conditions l'action causale et directe, dire des végétaux ce que M. le professeur Rouget affirmait témérairement de l'homme et de tout être vivant : « La lumière et la chaleur qui rayonnent des mondes stellaires sont, pour l'homme et tous les êtres organisés, les sources de la vie. Et ce n'est pas là seulement une poétique métaphore, mais la rigoureuse expression d'une vérité scientifique[1]. » Ces assertions sont systématiques, et ce n'est pas une rigoureuse vérité, mais une erreur fondamentale qu'elles expriment. La vie, on va le voir, est loin d'être due à une simple transformation des forces cosmiques.

La spontanéité dans le règne végétal est, il est vrai, bornée ; par cela même, elle est plus étroitement assujettie aux conditions de milieu. Quoique bornée, elle n'est pas moins réelle et évidente. On aura beau faire tomber sur une terre nue, la lumière, la chaleur, l'humidité, on aura beau charger cette terre de tous les composés ou principes immédiats qui entrent dans la composition des végétaux, on n'y ouvrira jamais les *sources de la vie* Si sur cette terre vous ne jetez pas un germe, ou si vous n'y implantez pas une bouture vivante, vous n'obtiendrez jamais la moindre végétation, la mousse la plus obscure. Le germe seul peut y lever, y croître, et devenir le point de départ d'une longue suite, et toujours croissante, de germes et de végétaux. Dans sa croissance, le germe ne reproduira pas indifféremment toute espèce végétale ; mais une espèce déterminée, celle dont il provient lui-même. Cette espèce pourra varier dans de certaines limites, mais conservera son caractère spécifique à travers toutes les variétés. Que signifient ces faits, sinon que la lumière et l'eau ne sont pas maîtresses absolues et productrices directes de la vie végétale, qu'elles n'en sont que les conditions excitatrices ? Ces conditions ne sauraient obtenir leur effet que lorsqu'elles rencontrent un être, un germe doué de spontanéité, contenant en puissance la vie végétative, et prêt à passer de la puissance à l'acte, dès que les conditions voulues s'offriront à lui.

Cette activité du germe, lorsqu'elle entre en jeu, obéit à la loi

[1] Leçon d'ouverture du cours de physiologie, par le prof. Rouget.

de toute spontanéité vivante; elle poursuit un but nécessaire qui est le développement de la plante, sa croissance et sa multiplication. Tout végétal se plie aux conditions du milieu dans lequel il vit. Si ces conditions sont favorables, son développement est continu, abondant, facile; si ces conditions sont mauvaises, le développement se réduit, s'arrête. L'être lutte tant que les conditions qu'il rencontre ne lui sont pas absolument contraires; il meurt si elles lui sont décidément hostiles. Toute sa vie témoigne donc de sa spontanéité; il tend incessamment à son but; sa mort arrive s'il ne lui est pas permis de l'atteindre. Or, tendre à un but est la marque de tout ce qui est spontané. Les accidents mêmes qui frappent le végétal témoignent de la puissance avec laquelle il cherche sa fin. Les réparations locales par lesquelles il remédie aux mutilations qu'on lui fait subir, les modifications qu'il imprime à sa vie végétative suivant les conditions particulières du milieu, les mouvements évidents par lesquels certaines espèces se défendent contre les agressions extérieures, tous ces phénomènes si divers et si intéressants montrent combien est profonde la tendance au but dans ces rangs inférieurs de la vie. Ils montrent par là même combien les actes de la vie du végétal sont doués d'une spontanéité irréfragable, et séparés du mouvement qui pousse la nature physique.

Dans les rangs inférieurs de l'animalité, la vie demeure presque exclusivement végétative; elle se colore à peine d'une sensibilité plus accentuée, et d'une contractilité plus apparente; et encore, dans les végétaux supérieurs, il y a une sensibilité, et même une motricité que bien des animaux ne présentent pas au même degré. Mais à mesure que l'on monte dans l'échelle animale, la sensibilité se perfectionne, la contractilité et la motricité s'accusent et deviennent des phénomènes prépondérants. L'animal sent et se meut : il acquiert enfin des affections et des passions ; la mémoire et l'imagination, et même les traces d'une espèce de raison apparaissent dans les rangs supérieurs de l'animalité. La spontanéité se dégage et s'élève à chacune de ces acquisitions de l'animal. Comment se dégage-t-elle? En cela que les influences extérieures perdent de leur action sur l'animal, que leur provocation est moins entraînante et moins efficace, et que les actes de l'animal, non-seulement surgissent de son propre fonds, ce qui est le fait nécessaire de tout ce qui vit, mais surgissent en dehors de toute sollicitation étrangère, et même malgré ou contre les sollicitations qui surviennent.

Toutefois, quand l'animal s'élève et s'enrichit de facultés de plus en plus indépendantes et spontanées, il conserve au-dessous de cette spontanéité qui tend à s'affranchir, la spontanéité, en quelque sorte soumise, que comporte la vie végétative. Le support, en effet, de

ces vies perfectionnées, où les sens de la vie de relation se multiplient, où les sentiments affectifs et passionnés prédominent, ce support demeure toujours la vie végétative. Celle-ci est la vie commune; elle est le fondement de tout ce qui vit et se nourrit; vie végétative et vie nutritive sont des termes équivalents. Cette vie nutritive, chez les animaux supérieurs, demeure, comme celle des êtres vivants inférieurs, essentiellement soumise aux conditions de milieu. Elle prospère ou dépérit, marche régulièrement ou dévie, suivant que ces conditions sont ou non favorables; elle accomplit les réparations des tissus lésés, se plie aux circonstances qui pèsent sur elle, ne succombe qu'après une lutte où elle déploie des ressources souvent merveilleuses. L'animal supérieur est donc comparable à l'animal inférieur, et même au végétal, au point de vue de la vie nutritive. La spontanéité dont il jouit, dans ce sens, est une spontanéité incessamment provoquée dans ses actes par des influences étrangères. L'animal qui se nourrit emprunte sans relâche au monde extérieur les matériaux de son organisme; il est donc soumis à l'action de ce dehors dans lequel il est obligé de puiser, et qui lui offre le bien ou le mal, l'abondance ou la misère.

Si la spontanéité de la vie nutritive demeure une et comparable dans tous les êtres vivants, la spontanéité de la vie de relation, qui a pour instrument le centre cérébro-spinal, grandit à mesure qu'on la considère dans les animaux élevés de la série, et que, par degrés, on se rapproche de l'homme. L'influence des provocations extérieures diminue; le nombre et l'influence des mobiles intérieurs augmente en proportion. Plus un animal est riche de passions et d'affections, plus il est doué de mémoire, et de cette représentation interne qui est la forme rudimentaire de l'imagination, et plus les actes de sa vie de relation sont nombreux et spontanés. Et même dans les animaux supérieurs, surtout dans ceux que la domestication a mis en commerce assidu avec l'homme, apparaît, à côté de l'imagination et du souvenir, une raison inférieure, l'instinct, sorte de passion ou d'affection raisonnée, mais concrète et comme attachée à des images particulières. Cette raison, quoique toute reliée aux faits sensibles, suffit pourtant à donner à l'animal l'attribut qui le rapproche le plus de l'homme, la volonté. Sentir, se mouvoir, se passionner, se souvenir, vouloir, tout cela marque des degrés de plus en plus élevés dans la spontanéité. Vouloir, surtout, poursuivre un but dont on a conscience, se rappeler les joies ou les douleurs éprouvées, les rechercher ou les éviter, n'est-ce pas là l'œuvre d'une spontanéité que le monde extérieur n'a pas besoin

de stimuler, qui sait trouver dans le monde intérieur ses excitations et ses mobiles? Toutefois, je le répète, ces affections et ces passions, ces souvenirs et cette volonté, quoique s'émouvant spontament chez l'animal, se rattachent toujours au monde extérieur et à ses images. Cette volonté qui détermine l'animal, ne remonte jamais, chez lui, à une idée abstraite, étrangère aux figures et aux phénomènes que soulèvent les faits extérieurs; elle est toujours en rapport avec des faits de sensation actuels ou évoqués par la mémoire. La volonté de l'animal, ainsi nécessairement liée aux impressions sensorielles, en retient un caractère subordonné, qui en fait une volonté d'ordre inférieur et soumis.

Chez l'homme le spectacle change, et la spontanéité prend un éclat imprévu. Ses passions et ses affections, son imagination et sa mémoire y sont servies par une faculté nouvelle, le langage, qui leur donne une puissance et une étendue incomparables. Le langage lui même suppose une autre faculté, caractère suprême de l'homme, la faculté d'abstraction. Par cette faculté, l'homme dépasse, d'un bond infini, les horizons du monde extérieur; il s'arrache à toute influence de matière et de mouvement, et trouve en lui les idées nécessaires, les idées générales dites innées dans la vieille scolastique, les idées de causalité, de substance, d'universalité, d'absolu, de bien, de beau, de vrai, que la succession et la comparaison des phénomènes sensibles ne sauraient jamais livrer. Ces idées nécessaires, il les marie incessamment aux idées relatives, aux images que l'extérieur fournit, et c'est ainsi qu'il juge les choses. Tout jugement suppose cette association du nécessaire et du contingent; et la raison de l'homme est tout jugement. C'est ici, donc, que la spontanéité trouve un développement qu'elle ne connaissait pas. Ces idées nécessaires fournissent à l'homme ses plus hauts et ses plus décisifs motifs d'action; et comme ces idées émergent de sa propre activité intellectuelle et morale, c'est en cette activité, dans les profondeurs intelligentes et morales de son être, que l'homme trouve le mobile souverain de ses actes.

Si donc, par sa vie végétative, l'homme est fatalement soumis aux influences du milieu qui l'enveloppe et le presse, par sa vie affective et surtout par sa vie rationnelle et morale, l'homme se soustrait aux pressions extérieures. Il s'affranchit du monde sensible et n'a plus que les principes qu'il trouve en lui pour principes d'action. C'est ainsi que sa volonté acquiert un caractère qui n'appartient qu'à lui, celui de volonté libre. Mais la liberté, en entrant dans l'homme, n'y entre pas comme un principe de désordre et d'anarchie. Si la loi de toute spontanéité vivante est la conservation et l'accroissement de

l'être, cette loi se maintient dans l'ordre de la spontanéité morale. Les idées de justice, de devoir, de vérité s'élèvent en l'homme comme une lumière intérieure et lui désignent la voie de son perfectionnement intellectuel et moral. La liberté est le pouvoir qui lui est donné de marcher dans cette voie étroite où ne l'attire aucune des satisfactions matérielles que les sens désirent. Réaliser la justice, approcher du bien, défendre le vrai, composent un but que la liberté seule permet d'atteindre. L'homme dont la volonté tend à un tel but échappe, par là même, aux suggestions contingentes, physiques, purement sensorielles et animales qui l'assiégent. C'est ainsi qu'il devient et reste libre.

Voilà l'homme, tel que nous le montrent la science, la tradition, la conscience intime de chacun. Et c'est en présence de tous les caractères éclatants qui le révèlent que des sophistes dénaturant la science, l'histoire, l'analyse de l'entendement et de la morale, viennent nous dire que « la vertu humaine a pour matériaux les instincts et les images animales ; » et M. Taine, poursuivant cette idée qui lui est chère, déclare ailleurs que « le vice et la vertu sont des produits comme le sucre et le vitriol. » L'homme, ainsi enlevé à la spontanéité de ses actes physiologiques et à la liberté de sa vie morale, devient un *automate intellectuel*, et l'histoire des sociétés humaines se transforme en une série de *problèmes de mécanique*. Je me borne à repousser ces enseignements corrupteurs, dont tout ce qui précède et tout ce qui va suivre livre la réfutation continue. Non, la vertu humaine n'a pas pour matériaux les instincts et les images animales, pas plus qu'elle n'est un produit chimique ou un résultat fatal des circonstances. La vertu humaine relève de la liberté ; comme celle-ci elle a ses degrés ; elle monte ou décroît comme monte ou décroît la liberté.

La liberté, en effet, comme toute chose humaine, n'est pas absolue. Tous n'en jouissent pas au même degré. Ceux qui vivent d'une vie inférieure, soumise aux sens, aux impressions physiques, à l'empire des plaisirs matériels, aux mille accidents de la vie extérieure, ceux-là ignorent vraiment la liberté. Ils ont en eux la puissance d'être libres et ils ne savent en user; ils vivent dans une longue suite de servitudes. Celui, au contraire, qui a su imposer pour règle à sa vie morale le juste, le vrai et le beau, celui-là se fait libre. Le monde extérieur ne le domine plus ; il est délivré de toutes les sujétions physiques ; c'est en son être affranchi qu'il trouve ses mobiles d'action ; il s'appartient et il se donne aux abstractions morales qu'il écoute en lui comme un retentissement divin. Il est libre. C'est le plein éclat de la spontanéité.

La vraie liberté ne consiste donc pas uniquement à ce que l'homme puise en lui-même ses motifs d'action, mais à ce qu'il se décide à agir en vue d'un but supérieur, principe et fin de sa vie intellectuelle et morale. Si la notion de ce but supérieur est supprimée, la liberté disparaît et la volonté humaine acquiert un caractère fatal qui éloigne d'elle toute responsabilité morale. Une volonté ainsi désemparée, livrée aux motifs que les passions, les intérêts, les accidents du jour soulèvent, devient comparable au mouvement communiqué et transmis qui régit le monde physique. Le motif ou l'accident le plus fort l'emportent; ou une résultante s'établit entre tous les motifs, et la volonté suit cette direction qu'il ne dépend pas d'elle de changer. Il y a, de la sorte, un déterminisme moral comme il y a un déterminisme physique; l'indifférence et la nécessité règlent tous les déterminismes; rien ne sépare plus l'homme de l'animal. C'est là l'enseignement de l'école positiviste et celui que formule le chef qui la dirige avec une inflexible sérénité : « L'analyse expérimentale de la volonté, dit M. Littré, a montré qu'il n'y avait d'autre action sur elle que l'action des motifs, et qu'au moment de la décision, c'était le plus fort qui l'emportait. Tel est le déterminisme naturel, celui que la nature a établi[1]. » Le déterminisme naturel de la volonté supprimerait donc toute responsabilité morale, et, avec elle, toute liberté. Peut-on condamner et punir ce que produit un déterminisme naturel? Mais la vieille conscience humaine se révolte. La responsabilité et la liberté se redressent contre ces sophismes. Nous avons conscience de la fin suprême vers laquelle nous devons diriger tous nos actes. Nous savons que nous devons chercher et faire le bien tel qu'il nous est donné de le comprendre. Ce bien, nous le repoussons souvent, sachant cependant ce qu'il est. Nous allons alors contre le but et la loi de notre être; nous faisons le mal, négation du bien. Cette négation volontaire, nous en demeurons responsables ; par elle aussi nous affirmons et sacrifions à la fois notre liberté, dont l'acte supérieur est de vouloir le bien.

Remarquons ici la différence qui sépare la spontanéité vivante de la pure spontanéité morale. La première a un caractère qui approche de la fatalité. La vie végétative qui la représente poursuit nécessairement le développement de l'être autant que les conditions de milieu le permettent. Nous ne voyons jamais la spontanéité vivante lutter contre elle-même et se détruire, alors que les influences qui l'entourent lui permettraient un développement régulier. Si ces conditions de milieu deviennent mauvaises, la spontanéité vivante

[1] *La Science au point de vue philosophique*, par Littré, p. 346.

résiste, mais elle est affectée, et sa résistance ne dépasse pas certaines limites. Si les conditions hostiles persistent, ou deviennent absolument nuisibles, elles étoufferont la spontanéité et l'être lui-même. Dans la spontanéité morale, le caractère fatal s'efface. Ce n'est plus le monde extérieur qui fournit les conditions favorables ou hostiles ; c'est le monde intérieur qui parle, ce sont les notions du bien et du mal, qu'à des degrés divers nous possédons tous en nous, que nous devons écouter. Si nous méconnaissons ces voix, si nous cédons au mal, nous déméritons et nous sommes responsables ; car nous pouvons lutter contre le mal, nous pouvons nous donner au bien, quelques suggestions mauvaises qui se dressent en nous ou que suscitent en nous de perfides conseils. Nous sommes donc libres dans l'exercice de notre spontanéité morale ; nous ne sommes pas libres dans l'exercice de notre spontanéité vivante. Nous sommes un composé de liberté et de servitude ; la servitude est lourde ; mais la part de liberté qui est en nous couvre de son rayonnement tout notre être. C'est elle qui ouvre, entre l'homme et tous les animaux, un abîme que rien ne saurait combler. La faculté d'abstraction, la connaissance des idées générales, la liberté et la responsabilité qui en découlent font de l'homme un habitant des régions que l'animalité n'abordera jamais.

L'unité est le fondement de notre être, et la spontanéité vivante lui est attachée, au point que l'une peut servir de mesure à l'autre. Beaucoup ou peu d'unité dans l'être lui vaut beaucoup ou peu de spontanéité. Une unité relâchée et sans force supporte une spontanéité pauvre, affaiblie, fatalement enchaînée aux provocations du milieu ; une unité forte, active, animant un organisme complexe, riche en fonctions et en organes, se déploie en une spontanéité énergique, vive, mobile, facile à l'excitation, tendant à l'affranchissement des causes extérieures dans les fonctions supérieures de l'être, touchant, enfin, à la liberté, dans la vie intellectuelle et morale. Ces intimes et solidaires rapports de l'unité et de la spontanéité impriment à la physiologie des êtres vivants supérieurs, à celle de l'homme, surtout, une physionomie propre qu'il importe de ne pas méconnaître.

En effet, une question se pose en regard de toute la physiologie humaine : le caractère de liberté, qui est le couronnement dernier de notre spontanéité, ne dépasse-t-il pas l'ordre moral dans lequel il s'épanouit ; et la spontanéité végétative et organique de l'homme ne se ressent-elle en rien de cette marque libre, imprimée dans sa spontanéité morale ? L'homme, dans ses sensations, dans ses fonctions animales, dans ses affections et dans ses passions, dans ses

appétits et ses désirs organiques, ne montre-t-il pas une spontanéité qui participe déjà du caractère affranchi et libre de sa spontanéité morale? L'homme est-il absolument un animal, dans toutes les manifestations qui ne tiennent pas à sa nature libre et morale? Est-il toujours licite de conclure d'un fait d'expérimentation animale à l'existence d'un fait semblable sur l'homme, ou, du moins, les provocations d'un tel fait seront-elles identiques chez l'animal et chez l'homme? L'observation enseigne le contraire, et nous ne saurions nous en étonner, car l'unité est le fond et la raison de notre nature, le fond et la raison de toutes les manifestations humaines. C'est tout l'homme qui pense, qui veut et qui respire, qui sent et qui souffre ; et si la liberté est le signe de sa vie la plus élevée, le symbole de sa vie morale, ce caractère de son être pénètre, jusqu'à un certain point, tous les actes de sa spontanéité vitale. La physiologie de l'homme porte un reflet de sa psychologie. Il y a en elle une tendance à l'affranchissement, à la réaction, à l'individualisme, qui ne se rencontrent pas chez les animaux. Tous les animaux d'une même espèce ressentent de même les mêmes conditions extérieures. Lorsque l'orage se lève, ou qu'une espèce ennemie menace un troupeau, tout le troupeau partage les mêmes émotions, ressent les mêmes impressions, agit, fuit ou se défend de même. Chez l'homme, les mêmes causes extérieures ne produisent pas ces effets pareils et communs. Les uns ou les autres éprouveront, à l'encontre d'une même cause, des impressions différentes et parfois mêmes opposées ; les déterminations qui s'ensuivront seront dissemblables ou contraires. Ce qui effrayera et paralysera les uns, animera les autres; ce qui assombrira ceux-ci, excitera l'intérêt ou la joie de ceux-là ; ce qui nuira à certains individus sera favorable à certains autres. Partout la variété dans les impressions et dans les résolutions ; et cela, jusque dans la vie végétative ou nutritive de l'être. Cette vie végétative, qui, comme celle de l'animal, semble fatalement soumise aux conditions de milieu, se montre chez l'homme plus indépendante, plus individuelle, plus idiosyncrasique. Et il en est de plus en plus ainsi à mesure que l'on s'élève, non-seulement dans les espèces animales, mais même dans l'espèce humaine. Les animaux, depuis longtemps domestiqués, auxquels nous avons lentement inculqué une partie de nos passions et de notre sensibilité, ces animaux contractent une spontanéité organique, autrement délicate et susceptible que celle des espèces sauvages; il y a, entre eux, d'un individu à l'autre de bien plus profondes variétés que n'en produit la vie sauvage. Celle-ci restreint les mobiles intérieurs, uniformise et abaisse les individus.

Il en est de même dans l'espèce humaine. Plus l'homme s'élève en civilisation, plus il est, depuis longues générations, attaché à une vie fine, perfectionnée, pleine de besoins et de désirs, constamment surexcitée par tous les produits d'une société raffinée, et plus son impressionnabilité individuelle s'accroît, plus sa spontanéité se développe, plus il se particularise et se distingue de tous ceux qui l'entourent et vivent dans le même milieu. Cet accroissement dans la spontanéité et dans l'individualisation se montre dans toutes les fonctions de l'être, dans sa vie végétative, comme dans tous les actes de sa vie de relation. Et cela, parce que, de cette vie de relation, la spontanéité redescend jusqu'à la vie inférieure, jusqu'à la vie commune, et lui communique une impressionnabilité, une puissance d'émotions propres et spontanées, que d'elle-même elle ne connaîtrait pas. C'est un résultat de l'unité vivante. L'homme est un, et il ne pouvait être doué d'une spontanéité presque affranchie, dans sa vie supérieure, et n'offrir qu'une spontanéité fatale dans sa vie inférieure.

De l'ordre physiologique, cette spontanéité se réfléchit dans l'ordre pathologique. La richesse d'une pathologie est en raison de la spontanéité physiologique de l'être. Plus un être vivant est doué d'une spontanéité prompte et étendue, plus augmente le nombre des maladies qui l'atteignent. Si la domestication élève la spontanéité des animaux, elle accroît aussi, et singulièrement, le nombre des affections morbides auxquelles ils sont exposés. Pour nous, les maux que nous vaut la spontanéité intense et féconde qui anime jusqu'à notre vie commune, ces maux sont en proportion des biens et des satisfactions que cette spontanéité nous procure. Triste mais inévitable compensation! Nous pouvons plus de mal, parce que nous pouvons plus de bien : cette loi appartient à la vie pathologique comme à la vie morale. Aussi, la pathologie humaine est-elle d'une déplorable richesse. Nos vices de la vie organique sont aussi nombreux que les vices de notre vie morale. La plupart de nos passions et de nos affections, en se dénaturant, en se pervertissant, enfantent aussi bien les unes que les autres. Tout se communique dans l'homme et s'entretient, tout y est causé et causant, de l'ordre moral à l'ordre organique, aussi bien que de l'ordre organique à l'ordre moral. C'est en nous un échange continu, à travers lequel apparaît l'unité génératrice qui fait notre être.

Toutes les vérités doctrinales de la biologie et de la métaphysique sont solidaires : on n'attaque pas l'une d'elles, sans attaquer les autres. Aussi la doctrine de la spontanéité a-t-elle été combattue par les mêmes savants qui repoussent les notions d'autonomie et

d'unité vivantes. Les objections actuellement présentées contre ces doctrines relèvent surtout de la physiologie expérimentale ; elles ont acquis une valeur qui les rend offensives et redoutables. Aujourd'hui, nulle vérité ne saurait être acceptée, s'il s'élève contre elle des assauts venant de l'expérimentation, et qu'elle soit impuissante à repousser. Nous avons, dans un précédent travail, *Le moi et l'unité vivante* (*Correspondant*, 25 mai 1874), examiné les réfutations émises au nom de la physiologie expérimentale contre la doctrine de l'unité et de l'individualité dans les êtres vivants. Nous avons, à cette heure, à interroger les objections que cette même physiologie soulève contre la doctrine de la spontanéité vivante. Les expérimentateurs prétendent parler au nom de la science positive; il importe de voir ce que répond cette science bien interrogée. J'ose dire à l'avance que rien ne saurait prouver plus éloquemment la spontanéité de l'être vivant, que les allégations apportées par ceux qui la nient. Je ne sais pas de vérité qui ressorte plus lumineuse des luttes engagées contre elle.

Dr Chauffard,

Professeur à la Faculté de médecine de Paris.

La suite prochainement.

LA
DIPLOMATIE ET LA RÉVOLUTION
EN 1870

J. Valfrey, *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la Défense nationale*[1]. — Vicomte de Rainneville, *Rapport fait au nom de la Commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale.*

Rem militarem, et argute loqui ! Ces deux choses qu'aimaient nos pères Gaulois n'ont pas gardé une place égale dans nos tendresses nationales. Le Romain hardi et discipliné, le Franc martial et violent, le Normand guerrier et poëte ont entretenu l'amour des choses militaires, mais le parler subtil, sans qu'il ait perdu tout charme pour nous, ne peut plus être considéré comme un signe caractéristique de la race française. Nous avons toujours beaucoup compté sur nos armes et peu sur notre diplomatie, et nous suivons d'un œil plus attentif nos généraux que nos ambassadeurs.

Bien l'a-t-on vu dans ces derniers temps. Il n'est pas de petit fait de guerre qui n'ait eu son historien ; et beaucoup de villages ont fourni un chapitre militaire au journalisme, qui est tout ce que le dix-neuvième siècle peut fournir en fait d'Iliade. Moi-même — bien Français en cela — j'ai senti le besoin de chanter les exploits d'une petite province qui posséda jusqu'à dix-sept fusils à pierre et qui faillit voir les Prussiens.

Tandis que les plus graves esprits se préoccupaient des plus imperceptibles incidents de la légende guerrière et que les plus sceptiques s'en attendrissent, l'opinion restait fort indifférente à l'autre

[1] Amyot. 3 vol. in-8.

partie de notre histoire pendant cette terrible année 1870. Je veux parler de la partie diplomatique, dont les journaux nous dirent quelques mots avec ce mélange de suffisance et d'ignorance qui leur est trop habituel. Mais ces renseignements vagues ou erronés, incomplets à tout le moins, et dont les chroniqueurs gazetiers ne nous montraient naturellement que les côtés très-apparents ou très-pittoresques, suffisaient à notre curiosité.

Pourtant, s'il était intéressant de savoir exactement pourquoi nous nous étions si mal défendus, il n'était pas sans importance non plus d'apprendre sérieusement pourquoi nul des peuples voisins ne nous avait applaudis quand nous partions pour la bataille, nul ne nous avait aidés quand nous avions faibli, nul n'avait intercédé pour nous quand nous étions écrasés. C'est un fait assez rare et assez grave dans l'histoire du monde.

La France n'avait trouvé qu'un allié. Lequel? Un de ces grands peuples qui lui doivent leur existence? Non. Un de ces grands peuples qui sont unis avec elle par des liens séculaires d'amitié ou d'intérêt? Non. Un de ces peuples de second ordre qui savent que leur avenir dépend de la puissance même de la France? Non. Un de ces petits peuples qui ont si longtemps vécu sous son aile? Non. Elle n'avait trouvé pour allié qu'un homme, jadis renommé pour son courage autant que pour son peu d'intelligence, et alors impotent et presque tombant en enfance. Encore espérait-on que cet homme serait suivi d'une foule de bandits et d'aventuriers; et encore cet homme ne venait-il pas pour l'amour de la France qu'il détestait et qu'en effet il insulta, et à qui il fit perdre sa dernière armée.

La France, la puissante, la renommée, la généreuse, la France de Charlemagne et de Saint-Louis, la France de François Ier et de Louis XIV, tomba jusqu'à l'alliance de Garibaldi!

La France ridicule, en même temps qu'anéantie, et obligée de compter sur l'appui de la canaille européenne, qu'elle appelle et qui ne vient pas! N'est-ce pas là une situation étrange et dont la cause paraît mériter d'être étudiée sérieusement.

Cette cause, on la connaît, c'est la Révolution; et ainsi s'explique l'intérêt très-particulièrement politique qu'offre l'histoire des années 1870-1871; car c'est la première fois que la Révolution a montré clairement qu'elles sont sa valeur diplomatique et sa situation en Europe.

On néglige trop de constater que les hommes, les habitudes, les tendances ne changent pas aussi brusquement que les expériences gouvernementales. Ainsi, par exemple, quand on constate l'enthousiasme et la générosité de quelques-uns des élans de la nation

française à la fin du dix-huitième siècle, a-t-on tort d'oublier que la Révolution a été inaugurée par les hommes formés par la vieille France. Cette Révolution a commencé par pétrir le fond des tendances, des idées, des qualités de l'ancien régime. Voilà son début. C'est à ce moment qu'elle éblouit presque toutes les imaginations et que ses partisans l'admirent le plus, et ce moment ne lui appartient pas. Ce qui lui appartient en propre, c'est la situation où elle arrivera quand elle aura éliminé tous les éléments étrangers à elle-même, c'est 94 et 96, la Terreur et le Jacobinisme, la réaction thermidorienne et le Directoire. Jusque-là, jusqu'en 91, nous n'avons, encore une fois, à juger ou admirer que l'ancienne France excitée à une marche plus rapide, comme elle l'avait été à bien d'autres périodes de son histoire.

Ce que je dis des effets sociaux de la Révolution s'applique à son être diplomatique et politique, avec cette différence toutefois que, la diplomatie demandant l'intervention de plusieurs peuples, la Révolution, maîtresse en France, mais surveillée ou détestée dans le reste de l'Europe, dut mettre beaucoup plus de temps à développer tout ouvertement le fond de ses instincts politiques, même dans le pays où elle dominait.

On pouvait, depuis longtemps, pressentir la situation où nous nous trouverions quand viendrait un danger suprême. Mais, jusqu'ici, il restait encore beaucoup de nos traditions dans la marche suivie par les hommes d'État révolutionnaires; on avait conservé un peu d'estime, d'amitié et de respect pour notre antique renommée, dans les autres chancelleries.

Quand vint la dernière guerre, la Révolution, qui régnait en tyran démagogique, qui renversait les souverains constitutionnels comme les souverains absolus, depuis près d'un siècle, arrivait au temps où il lui était loisible de montrer, dans toute sa pureté et simplicité, ce qu'elle voulait et ce qu'elle pouvait.

I

La Royauté héréditaire est une institution essentiellement politique et pratique, dont le principal mérite est d'avoir des intérêts absolument identiques à ceux du peuple qu'elle gouverne. La Révolution est une théorie vague et mystique, dont l'essence est d'avoir des intérêts à côté et au dessus du pays, qu'elle utilise (au risque de l'anéantir) pour arriver à un résultat général.

La Royauté se préoccupe de la patrie, la Révolution argumente

sur l'humanité; et tandis que la première cultive instinctivement ce qui est vivace, puis ce qui est haut, c'est-à-dire ce qui peut illustrer et faire briller *sa nation*, après l'avoir fait naître et grandir, la seconde ressent une tendresse invincible pour tout ce qui est misérable dans *son humanité;* misérable, non pas seulement physiquement, mais moralement, c'est-à-dire qu'elle éprouve une tendresse, non pas seulement pour la populace, mais pour les coquins, les déclassés et les criminels.

On a essayé, comme il en arrive toujours, de mitiger le caractère de l une et de l'autre. D'un côté, on dissimula, sous des légendes, sous la vénération religieuse, et derrière une sorte de culte, ce que la monarchie héréditaire avait de sèchement pratique. Cette idée d'accoler le mot *droit divin* à celui de royauté était sans doute d'un homme d'État, puisqu'elle pare aux deux seuls inconvénients de cette institution, inconvénients qui sont d'exalter l'orgueil d'un seul homme, en irritant la vanité de tous les autres. Mais cette consécration pieuse, après avoir grandement servi, illustré, guidé et protégé la royauté héréditaire, pendant les siècles de foi générale et naïve, lui nuisit, plus que toute autre chose, au dix-huitième siècle.

Elle lui nuit encore singulièrement aujourd'hui. Sans doute, beaucoup d'esprits élevés aimeront toujours à constater, dans cette sorte de monarchie, ce cachet largement providentiel qui marque les grandes institutions humaines, mais elle ne sera réellement appréciée et désirée que quand on aura reconnu qu'elle est surtout *utilitaire*. Étant, en effet, donnée la nécessité d'un gouvernement, c'est une belle découverte que d'en avoir trouvé un qui soit poussé à soigner la nation comme un père de famille soigne son héritage, le bien de ses aïeux et celui de ses enfants; c'est, avec la contrainte des traditions, avec la direction et l'impulsion données par les ancêtres de génie, c'est de quoi mettre un frein à la sottise, à la méchanceté ou à la faiblesse des gouvernants, défauts qui doivent entrer en ligne de compte dans toutes les institutions politiques.

D'un autre côté, on a tenté d'emprisonner la Révolution et de l'exploiter, en lui donnant un caractère plus défini, des allures moins vagues et plus pratiques. La République s'est efforcée de la confisquer à son profit, et d'en vivre; l'Empire la lui a disputée. Mais la Révolution ne s'est pas voulu ranger; elle ne s'est pas assouplie; elle a dévoré ses dompteurs. Son unique préoccupation a été de crier : les peuples sont pour nous des frères et les gouvernements des ennemis; et cela, quelque intérêt que la patrie française pût avoir à ne pas exaspérer les gouvernements voisins, à ne pas accroître la puissance des peuples rivaux.

Qu'on ne m'objecte pas l'élan patriotique de la première Révolution. J'ai déjà répondu, et j'ai dit que ce qu'il faut voir en 1789 ce sont les hommes, les instincts de la vieille France exaltés par la fièvre, c'est le trésor de l'ancien régime dépensé par des prodigues.

La conduite diplomatique de la Royauté et de la Révolution a été diverse comme les situations. La Royauté héréditaire a eu pour but constant d'unir la France, en fractionnant les peuples du voisinage. La Révolution a eu pour politique, moins raisonnée qu'instinctive, de diviser la France en détruisant toute hiérarchie et discipline, en répandant la haine entre les divers membres de la nation, et d'agglomérer les peuples voisins, ces peuples qui étaient pour elle des frères. Si bien que toutes ses tendresses étaient pour ces frères italiens et allemands, et ses haines pour ces ennemis français, gentilshommes, prêtres ou bourgeois.

La Royauté s'est parfois trompée, elle a pu pousser jusqu'à l'extrême cette passion pour l'unité française, et ainsi se montrer sévère pour le ferment de discorde qu'apportaient les huguenots; elle a pu ne pas s'arrêter à temps dans le travail de morcellement de la maison d'Autriche, et voir trop tard que c'était la Prusse qu'il fallait désormais surveiller; elle a pu être faible quand elle a laissé détruire la Pologne, et dans mainte autre circonstance.

La Révolution, elle, a suivi imperturbablement ses principes. Du Jacobinisme au Socialisme et à la Commune, pour la politique intérieure; république occidentale, européenne, universelle, ou principe des nationalités pour la politique extérieure; c'est bien la marche continue qui affaiblit la France en fortifiant ses voisins.

Que conclure de tout cela? D'abord, que la Révolution est aussi redoutable chez soi que désirable chez ses ennemis; et c'est un des mots qui m'ont le plus frappé parmi ceux que disait le vieux lord Brougham : « La France est trop forte quand elle est unie, disait-il au commencement de l'Empire — quand on supposait que Napoléon III, au lieu de subir l'influence de la Révolution voudrait résolûment l'enrayer — elle est trop forte alors pour que les grandes puissances puissent voir sans crainte qu'elle sorte de son état révolutionnaire et qu'elle ait un prince absolu à sa tête. »

Pourtant, par un bizarre effet de la logique, les gouvernements étrangers, tout en se félicitant de nous savoir en révolution, nous en détestent davantage. Ils sont heureux de voir leur voisin très-occupé à souffler sur les flammes qui brûlent sa maison, ils en profitent pour rapiner sur ses terres, mais parfois, quand le feu est trop ardent, ils se disent que cet imbécile pourrait bien à la fin envoyer des flammèches sur leur propre toit.

On peut, d'après ce qui précède, facilement deviner dans quelle

situation politique nous nous trouvions après quatre-vingts ans de travail révolutionnaire, quelle valeur diplomatique pouvait avoir la Révolution; on peut surtout aisément comprendre notre faiblesse et notre isolement.

Nous avions perdu nos alliances traditionnelles et de famille, puisque nous avons changé nos traditions et chassé la famille royale. Nous étions haïs des gouvernements conservateurs. Notre voisinage même était dangereux pour les gouvernements issus de la Révolution, puisque ceux-ci deviennent nécessairement conservateurs du jour où ils ont la puissance. Nous avions troublé cet échiquier de l'Italie et de l'Allemagne, où nos rois savaient neutraliser les pions les uns par les autres. Nous avions perdu cette tribu de petits peuples clients, entraînés nécessairement autrefois dans le mouvement de notre politique. De ces clients, les uns nous les avions laissé écraser, les autres nous les avions faits aussi puissants que nous.

Ainsi méprisés par quelques gouvernements et détestés par les autres, quand nous étions jadis si admirés et si aimés, pour des qualités sociales que la Révolution nous a enlevées ; aujourd'hui donc méprisés comme un peuple exalté jusqu'à la folie, détestés comme une nation exaspérée jusqu'à la fureur, nous restâmes à peu près isolés.

Pourtant, quelques-uns de nos anciens clients et amis, qui ne pouvaient oublier notre antique puissance ni croire à notre nouvel affaiblissement, voulaient encore nous aider.

Je ne dévoilerai pas de grands secrets diplomatiques en répétant cette parole dite par M. de Moltke, l'ambassadeur danois : « Que la France transporte vingt-cinq mille hommes de débarquement dans la Baltique, le Danemark en met autant à sa disposition. » Je puis bien dire aussi les efforts faits par l'habile diplomate Aali-Pacha, le grand-vizir de l'empire ottoman. La France était encore pour lui la grande étoile de l'Occident; il suivait, lui, les traditions de son gouvernement quand nous avions perdu les nôtres, et il voulut former une ligue des neutres favorable à la France, quand l'Angleterre cherchait à en établir une qui penchât, en somme, vers la Prusse. C'est un fait peu connu ; et me rappelant les marques d'estime que le vieil homme d'État me donna, je suis heureux de constater ainsi sa sympathie pour notre pays ; et ses amis de Constantinople sont restés persuadés que l'étonnement, le chagrin de nos défaites ont été pour beaucoup dans sa mort prématurée.

Malgré tous efforts nous restions isolés. Je sais bien que le nom de Napoléon contribuait à ce résultat. Mais il n'en fut pas le mobile important, et la preuve, c'est que nous nous trouvâmes plus seuls à chaque nouvelle étape du mouvement révolutionnaire, beaucoup

plus abandonnés après le 4 Septembre qu'avant. D'ailleurs, c'est en tant que révolutionnaire que la politique napoléonienne fut surtout nuisible et redoutable; c'est, à l'extérieur, par l'affirmation du principe des nationalités et par les conséquences effectives de cette affirmation, c'est à l'intérieur, par une extrême préoccupation de la démocratie que nous fûmes surtout affaiblis.

Et quand je dis préoccupation en parlant de la pente qui entraînait Napoléon III vers la démocratie, je me sers d'un mot respectueux et insuffisant. Je me rappelle qu'un jour je vis venir chez moi un de mes amis et collaborateurs littéraires, un écrivain qui avait pour lors une grande position dans la politique active de l'Empire.

« — Je viens vous demander un service, me dit-il. Connaissez-vous Briosne? » Je ne connaissais pas Briosne, naturellement. « — Vous savez ou vous ne savez pas, reprit-il, que l'empereur a une extrême faiblesse pour tout ce qui touche à la démocratie; c'est la question qui le préoccupe, qui lui est chère. » Je ne me rappelle plus les mots dont il se servit pour m'expliquer cette préoccupation, mais je crus comprendre que Napoléon III avait de la curiosité presque sympathique pour le socialisme. « Or, continua mon ami, un individu nommé Briosne, qui est, paraît-il, un des chefs du prolétariat parisien, vient de faire parvenir à l'empereur un travail qui l'a beaucoup frappé; il l'a lu et relu. C'est une sorte de traité d'alliance proposé entre l'Empire et le prolétariat, entre les idées napoléoniennes et le socialisme; et comme, encore une fois, c'est prendre l'empereur par son faible, nous voudrions démolir ce Briosne. Nous sommes renseignés sur lui par la police. Mais je désirerais savoir de vous, qui êtes resté plus que moi en relation avec des gens de lettres, si ce Briosne a publié quelque chose et s'il a quelque nom d'écrivain. »

J'assurai que ce personnage, s'il avait publié quelque chose, avait plus écrit pour le cabaret du *Chat-Rouge* que pour l'Académie. J'oubliai de demander ce qu'il était devenu, lui et son traité d'alliance; mais j'ai gardé souvenir de cette révélation (alors et pour moi c'en était une) des tendances de Napoléon III.

Cette tendance révolutionnaire des princes comme du peuple n'a pas peu contribué à cet affaiblissement intérieur qui dérivait, ai-je dit, des mêmes sources que notre isolement extérieur.

Ainsi la Révolution avait utilisé, puis dévoré le trésor social, comme le trésor politique, amassés par la France royale et catholique. Elle avait employé, puis gaspillé, de façon à s'en faire honneur et à en éblouir à son profit l'univers entier, le patriotisme, le sentiment de l'honneur, la cohésion des cœurs et des esprits, la discipline sociale, l'ardeur rendue persévérante, l'enthousiasme

énergique, en résumé tout ce que les rois, les évêques, les hommes d'Etat et les prêtres, avaient pu insuffler ou entretenir dans la race française.

Mais quand devenue maîtresse à peu près absolue de nos idées, de notre éducation, de nos âmes, après quatre-vingts ans de gouvernement, elle nous amena en face de la Prusse, ce n'était plus l'ancien régime, c'était elle qui avait cette fois à répondre de notre conduite devant l'ennemi. Comment nous y guida-t-elle ?

Elle nous y amena avec un patriotisme amoindri, avec une préoccupation du bien-être qui avait remplacé le sentiment de l'honneur, avec une moitié, si je puis dire, de discipline, (puisqu'il n'y avait plus que les hautes classes qui obéissaient, et que tandis que nous, conservateurs, nous nous inclinions par sagesse et patience patriotiques devant l'absolutisme républicain, les républicains se révoltaient contre leurs propres chefs). Elle nous y amena avec d'autres causes de faiblesse qui venaient directement de l'extrême lâcheté que la Révolution avait engagé la France à montrer envers tout ce qui flairait démocratie ou socialisme, envers tout ce qui était exigence populaire ou impie, désordre matériel ou moral.

Aussi dès le début de la campagne de 1870, on put facilement constater de qui, France royale et chrétienne, ou France révolutionnaire et sceptique, venait la générosité qui avait signalé les belles parties du mouvement de 1789. Il fut en effet, et dès le mois de septembre de cette année 1870, évident que le patriotisme, l'abnégation, le sacrifice, l'enthousiasme n'étaient pas complétement éteints et qu'ils avaient encore des représentants. Mais ces représentants étaient-ils donc uniquement les fils des jacobins? Tandis que l'élite du monde nouveau, la populace bellevilloise, se réservait pour des destinées plus brillantes ou désertait devant l'ennemi; tandis que, dans notre Nord, un trop grand nombre de mobiles des départements les plus révolutionnaires faisaient concurrence à maint volontaires des grandes villes industrielles pour leur paresse à gagner le champ de bataille; tandis que cette classe — l'enfant gâté de la Révolution — la petite bourgeoisie républicaine, se précipitait, avec un empressement désormais historique, dans les postes administratifs qui garantissaient du service militaire, les gentilshommes les plus riches comme les moins jeunes, les journalistes, les lettrés, les artistes qui faisaient le moins métier de révolution, les religieux, les volontaires, les mobiles — artisans et bourgeois — des provinces les plus *arriérées* couraient gaillardement à la bataille.

Il y a là une situation morale et politique qui mérite sans doute d'être étudiée, et je crois avoir eu raison de dire qu'elle le mérite autant que l'histoire militaire de la même période.

Mais au moins la Révolution, qui nous avait, de cette sorte, affaiblis au dedans et isolés au dehors, put-elle compenser par une grande habileté diplomatique le mal qu'elle nous avait fait? Quels efforts conseilla-t-elle et fit-elle, et quel résultat obtint-elle? C'est ce que va nous apprendre d'abord l'*Histoire de la diplomatie du gouvernement de la défense nationale;* puis le Rapport parlementaire de M. de Rainneville.

Nous parlerons des auteurs à la fin de cet article. Voyons d'abord les documents qu'ils ont rassemblés.

II

La situation de la France vis-à-vis des puissances étrangères doit se résumer en peu de mots. Au moment de la déclaration de guerre on n'avait que des espérances d'alliance; quand la République eut été proclamée, on n'eut même plus d'espérances. Tout le travail de la politique impériale eut pour but de changer ces espérances en réalité, et il n'y parvint pas; comme aussi tout l'effort de la diplomatie républicaine se tendit à faire renaître ces espérances, et cet effort fut également vain.

L'Empire pouvait-il compter sur l'appui de quelques puissances d'ordre inférieur? Oui; sur la Suède, le seul peuple peut-être qui ait gardé quelque peu de sa tendresse traditionnelle pour nous; sur le Danemark, l'ennemi naturel de la Prusse; sur la Turquie, voulant payer sa dette de reconnaissance, et dirigée par la politique très-française d'Aali-Pacha. Mais il n'y avait aucun fond à faire sur l'Espagne, qui n'oubliera jamais, paraît-il, l'agression de Napoléon Ier; ni sur le Portugal, simple satellite de l'Angleterre; et pour la Turquie, la Suède, le Danemark eux-mêmes, il fallait, afin de les entraîner à notre suite, que nous eussions un premier succès, les liens qui les enchaînaient à nous ayant été singulièrement rompus depuis 1789.

Bien que la puissance des gouvernements de second ordre ait été en déclinant depuis le Moyen Age et depuis la Révolution, ils eussent fourni un appoint assez important, mais nous n'eûmes pas un premier succès. Dailleurs l'Empereur, oubliant combien la France s'était bien trouvée de sa préoccupation constante du salut et de la protection des petits peuples, avait surtout songé aux grandes puissances, soit pour en créer de nouvelles, soit pour s'attacher les anciennes; c'est vers elles qu'il tournait tous les vœux de cette politique rêveuse, à la fois calculatrice et peu pratique, minutieu-

sement défiante, et largement, débonnairement crédule, qui le caractérisait. Il espérait que l'Angleterre, dont il avait si souvent subi les inspirations gouvernementales, protégé les intérêts commerciaux et caressé les préjugés, serait son alliée. Il espérait que l'Autriche, que la vieille rivalité, l'intérêt, l'honneur, la vengeance opposaient nécessairement à la Prusse, serait son alliée. Il espérait que l'Italie, qu'il avait faite, serait son alliée. Il espérait que la Russie, peu désireuse de voir à sa frontière un peuple victorieux, insolent et tout-puissant, la Russie, toujours pleine d'une tendresse instinctive pour la France, serait son alliée.

Je ne veux pas exposer ici tout ce qu'il oubliait en faisant ces calculs, ni les petites causes à demi-cachées qui pouvaient les déjouer. Il semble pourtant que pour un prince qui donnait tant de part au sentiment dans la politique, il eût été naturel de tenir compte du souvenir de la guerre de Crimée quant à la Russie, de la bataille de Solferino quant à l'Autriche; il eut pu penser à la jalousie italienne, à la tendresse invincible de la reine d'Angleterre pour la Prusse. Il eut dû surtout constater l'inquiétude qu'avaient répandue chez plusieurs des grands comme des petits peuples sa proclamation du principe des nationalités et de la nécessité des grandes agglomérations.

Mais il y avait à côté de ces petits mobiles une cause générale que la conduite de la France depuis 1789, de l'Empire depuis 1856 remettait sans cesse en lumière, une cause qui ne devait permettre à aucune de ces espérances d'alliances de se réaliser promptement. Je veux parler de la défiance que nous inspirions. C'était d'abord, pour quelques peuples, la défiance de la politique napoléonienne, défiance que raviva la façon brusque, maladroite, inexplicable dont la guerre fut déclarée.

Nous prîmes des allures d'agresseurs insolents. Nous nous donnâmes gratuitement, sottement, prestement cette apparence de matamores, apparence odieuse que nos ennemis allaient être forcés de prendre; nous la leur escamotâmes, pour ainsi dire; et toute l'Europe, qui ne pouvait croire à notre extravagance, nous supposa infiniment plus forts que nous n'étions. Elle nous vit très-décidés à ne tenir plus compte d'aucun conseil, et nous crut disposés à recommencer les rêves du premier Napoléon, comme nous en imitions les procédés sommaires. Je sais bien que plus tard on abusa de cette faute pour crier contre nous le grand *Væ victis*, et qu'on abrita beaucoup de prudence derrière cette considération. Mais, dans le principe, les gouvernements troublés dans leur quiétude et effrayés des conséquences possibles de cette aventure furent sincèrement irrités contre le prince qui leur donnait ces inquiétudes.

Pourtant la France et l'Empire, en montrant vingt années d'un pouvoir stable et monarchique, pouvaient compter ramener à eux quelques sympathies, et le masque impérial mis sur les idées révolutionnaires eût rassuré quelques gouvernements, comme aussi le souvenir des bienfaits fût venu, sans doute, après la mémoire des injures reçues. Mais intervint alors la défiance de la politique révolutionnaire, et quand la Révolution parut directement en scène au 4 septembre, toutes les chances d'alliance et d'aide, soit matérielle soit morale, disparurent.

La France ne fut plus guère, aux yeux des gouvernements étrangers, représentée que par les souvenirs militaires de 93, par les souvenirs politiques du jacobinisme; et c'était une France bonne à écraser puisque, haïssable par ses théories sociales, elle pouvait devenir dangereuse par les armes. On ne se rendait pas bien compte au dehors de la différence des temps et des situations; nous étions loin de l'état moral de 1789. Aujourd'hui l'exaltation révolutionnaire était sortie du cœur pour se concentrer au cerveau; l'enthousiasme guerrier de 92, nous le devions à la vieille France royaliste, chevaleresque, pieuse et disciplinée, et ces quatre-vingts ans de rhétorique impie, anarchique, imbécile et envieuse que nous avons subis avaient bien entretenu la fièvre des idées mais en nous ôtant la force de l'âme et des bras.

Le premier acte diplomatique du gouvernement de septembre sembla donner raison à la défiance des cabinets. « Pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses. » Cette phrase du premier manifeste de M. Jules Favre, qui nous parut si belle, sembla extravagante aux hommes politiques, et parut une pure fanfaronnade retrouvée dans les cartons du comité de Salut Public.

Les diplomates se dirent qu'il n'y avait évidemment rien à faire pour un gouvernement qui tenait si peu de compte des faits et des défaites, qui comprenait si peu les Prussiens et qui devinait si mal les projets de M. de Bismark. Il est vrai, disais-je, que la continuité des victoires prussiennes aida fort la diplomatie à se féliciter d'avoir trouvé de bonnes raisons pour nous abandonner. Il est vrai encore que l'éloquence de M. Gambetta, la conduite de ses gens, et les émeutes de la populace à Paris, à Lyon, à Marseille, partout où dominait la révolution, tendirent de plus en plus à persuader aux hommes d'État de l'Europe qu'ils n'avaient pas eu tort de voir en nous des revenants de 94.

M. Jules Favre ne tarda pas à comprendre que des phrases si belles qu'elles fussent, ne suffisaient pas. Il voulut voir M. de Bismark. Les détails de l'entrevue de Ferrière sont connus. M. Jules Favre en rapporta pour tout bénéfice cette conviction que la plus

pure éloquence et la plus tendre sensibilité n'avaient rien à démêler avec le chancelier prussien.

Il n'y avait rien à espérer des Allemands.

Avec l'extrême naïveté qui nous honore parfois et nous ridiculise plus souvent, nous nous mîmes à supposer que les États-Unis allaient prendre fait et cause pour nous du jour où ils nous verraient en république. Nous ne tardâmes pas à comprendre que nous seuls attachions quelque valeur magique à ce mot république, et que républicains ou non, nous étions beaucoup moins sympathiques aux Américains que les Russes et les Allemands. Nous avions jadis la renommée de nous enflammer pour une idée, nous en sommes arrivés à nous exalter pour un mot ; mais il fallait être désespérément candide pour croire que les Américains prendraient feu pour autre chose qu'un intérêt.

Il devint donc nécessaire, quand on vit que le mot république n'avait pas eu la vertu de sauver la France en un clin d'œil ni d'amener à nous les armées des peuples républicains, d'en revenir aux pratiques habituelles de la diplomatie. Avant tout, ce gouvernement du 4 septembre devait être reconnu par les grandes puissances européennes. Ce fut là le premier but de la mission que l'on confia à M. Thiers, quand on vit que les diplomates purement révolutionnnaires n'avaient été qu'impuissants. On s'en fiait à lui pour rendre cette reconnaissance vraiment utile ; pour la changer en alliance, si faire se pouvait ; pour créer, à tout le moins, un concert, une pression de l'opinion publique, tellement puissants que la Prusse, malgré le mépris absolu qu'elle professe pour les forces morales, ne pût résister.

L'Italie, qu'avec la merveilleuse crédulité qui est, je le redis, le caractère diplomatique des hommes d'État du 4 septembre, on supposait plus facile à séduire, avait semblé demander un négociateur moins habile. On y avait envoyé M. Sénart. Celui-ci arriva en félicitant le gouvernement piémontais du courage et de l'habileté qu'il avait montrés en s'emparant de Rome ; il écrivit à M. Crispi, à propos de la cession de Nice, les lettres patriotiques que l'on sait, et, finalement, il réussit à entraîner dans notre alliance... Garibaldi. Je cite M. Sénart et son succès parce qu'ils peuvent servir à caractériser l'un les hommes, l'autre les actes de la nouvelle école diplomatique inventée par le gouvernement du 4 septembre. Encore M. Sénart, homme grave, autorisé, presque célèbre, fort honnête homme et très-intelligent, se présentait-il dans des conditions où n'arrivaient pas beaucoup des agents de ce gouvernement.

Heureusement M. Jules Favre avait eu la sagesse de ne pas mépriser les services des diplomates de l'ancienne école. Il n'avait pas

été très-persuadé que le mot « république » enfanterait des hommes d'État comme c'était son devoir d'enfanter des armées, et des armées victorieuses. Il avait prié M. de Chaudordy d'accompagner la Délégation gouvernementale à Tours. Les notes et circulaires qui vinrent de là, purent nous consoler de quelques-unes des admirables sottises écrites à cette époque. M. de Chaudordy, actif, énergique, subtil, d'un patriotisme éclairé, moins bruyant sans doute que celui de M. Gambetta, mais plus utile et plus sagace, ne laissait sans une réponse, et sans une réponse précise, souvent énergique, toujours grave et digne, aucune des notes soit astucieuses, soit effrontées de la chancellerie allemande.

Pendant ce temps, M. Thiers échouait assez tristement. Il faut lire, dans l'ouvrage de M. Valfrey, le très-intéressant récit des missions du vieil ambassadeur en Angleterre, en Autriche, en Russie et en Italie, d'où l'on espérait quelque chose de mieux que Garibaldi. M. Valfrey, pourtant, ne dit évidemment pas tout ce qu'il sait et ce que chacun de nous connaît, pour peu qu'il ait qnelques bonnes relations à l'étranger.

Un homme d'Etat de l'ancien régime, un Richelieu ou un Mazarin, eût cru tout simplement que la meilleure méthode à suivre était de prouver que la situation de la France n'était pas désespérée. Le génie de M. Thiers lui avait révélé une autre ligne de conduite : on devait surtout montrer la France perdue, sans ressource. Dans les discussions officielles, il était parfois obligé de parler un peu des armées qui se reformaient, du ferme courage montré par la bourgeoisie parisienne, de l'aptitude des Français à devenir vite soldats, de la grande partie du pays laissée intacte et inattaquable, de l'hiver qui venait, enfin de toutes les chances de salut; mais, dans les conversations particulières, dans ces vives causeries où l'esprit se déploie et où la personnalité se fait valoir, n'était-il pas plus ingénieux de railler l'incapacité des nouveaux gouvernants, la folie furieuse des uns, la sénile imbécillité des autres, et la désespérante inertie de toute la nation. Ainsi mettait-on au pied du mur les grandes puissances, qui ne pouvaient évidemment vouloir qu'on fît le moindre mal à cette glorieuse France, le centre de la civilisation et le pivot du dix-neuvième siècle.

Cette astucieuse diplomatie ne réussit pas; et, ce qui fut plus injuste encore, c'est que M. Thiers rapporta de ce voyage la réputation d'être plus adroit à manier les petites intrigues de coulisses parlementaires qu'à traiter les grandes questions politiques. On résuma le tout en disant qu'il avait sans doute voulu servir la France, mais qu'il avait uniquement servi la république. Il avait, en effet, persuadé les chancelleries que les gens du 4 Septembre étaient sans

doute incapables, et qu'ils allaient achever la France, déjà fort entamée par l'Empire; mais qu'au fond ils n'étaient ni aussi ridicules, ni aussi extravagants, ni aussi malhonnêtes qu'on les croyait, puisqu'un homme fin comme lui *consentait* à les servir.

Cependant, en fait, M. Thiers trouva toujours contre lui cet argument : « Nous ne pouvons traiter, ni agir, ni vous aider, tant que la France assemblée n'aura pas reconnu ce nouveau gouvernement. » Pour quelques puissances, ce n'était qu'un prétexte hypocrite, afin de cacher leur frayeur ou l'excès de leur égoïsme; pour d'autres qui, comme l'Autriche, se montrèrent constamment bienveillantes à notre égard, ce fut une raison grave et sincère. Mais, comme M. Gambetta l'écrivait à M. Jules Favre le 24 octobre 1870, « *nous ne voulons d'élections que si elles sont* VRAIMENT RÉPUBLICAINES. » Il valait mieux pour ces gens-là laisser périr la France que de faire courir quelque danger à la république.

Les négociations que les Prussiens entamèrent à propos de Metz constituent une partie fort importante, et fort curieuse aussi, du premier volume de l'ouvrage que nous étudions. La même impartialité qui nous rendait, plus haut, si sévère pour la politique de Napoléon III, nous oblige à constater avec quel courageux patriotisme l'impératrice Eugénie sut mettre, en toute cette affaire, les intérêts de la France au-dessus de l'intérêt du parti bonapartiste.

Quatre séries de documents diplomatiques importants complètent ce premier volume, qui s'arrête au 31 octobre 1870.

III

Pendant la période qui va s'écouler de la fin d'octobre à la fin de décembre 1870, nous descendons d'un degré encore dans nos espérances, et la diplomatie diminue d'un nouveau point l'étendue de son objectif. Après avoir rêvé la victoire et la conquête au début de la guerre, après avoir réduit nos espoirs à des alliances qui nous permissent de nous défendre, nous nous bornons à réclamer, non plus un secours militaire, mais un simple concours moral qui nous aide, non plus à nous défendre, mais à nous débattre.

Nous n'obtenons pas plus l'un que l'autre. L'habileté de la chancellerie allemande procura ce résultat, comme aussi l'ensemble des événements et cent petits faits providentiels qui semblent avoir eu la mission d'éteindre, dès l'apparition, toutes les lueurs d'espérance.

Mais, sans insister ici plus que de raison sur l'incapacité diplomatique de ce gouvernement d'avocats démocrates qui nous régissait —

et les derniers incidents de la guerre nous en fourniront des preuves surabondantes — il faut noter tout particulièrement la pauvreté intellectuelle et morale des cabinets européens. On eût pu croire que pour ceux qui nous reprochaient la *frivolité* de notre agression, nous étions assez punis; pour ceux qui ne pouvaient oublier leur vieille jalousie contre nous, nous étions assez humiliés; pour ceux encore qui haïssaient en nous la Révolution, notre folie démocratique pouvait paraître moins dangereuse que l'absence de sens moral qu'on voyait se développer, à chaque nouvelle victoire, dans la politique allemande. Non. La Prusse avait effrayé l'Europe; nous verrons bientôt qu'elle la *terrorisa*. Ah! c'est en y songeant, que nous pouvons être fiers de notre pauvre France; et, si elle eût été témoin, au lieu d'être victime, nous sentons bien, nous savons bien qu'elle n'eût pas laissé achever le vaincu sans s'avancer vers lui et lui tendre une main faible ou forte, selon le temps, mais toujours bienveillante et généreuse.

Les trois faits importants pour la diplomatie, dans le cours de cette période de deux mois, ce sont d'abord les deux négociations d'armistice. La première eut lieu, on le sait, à Versailles, entre M. Thiers et M. de Bismark, pendant les derniers jours d'octobre et les premiers jours de novembre. Il s'agissait d'obtenir un armistice avec ravitaillement de nos places fortes, armistice qui permît l'élection d'une Chambre et les négociations pour la paix.

M. de Bismark parut, au début, disposé à beaucoup de concessions; mais il suivait en cela sa tactique habituelle. Les événements démagogiques du 31 octobre n'eurent pas autant d'influence qu'on l'a cru sur le changement qui parut se faire en lui dès le commencement de novembre. Au fond, il n'avait pas changé : il avait voulu seulement gagner du temps dont il avait besoin pour beaucoup de causes que M. Valfrey expose très-clairement, et surtout pour paralyser notre élan militaire, très-vigoureux alors, et pour laisser à l'armée du prince Frédéric-Charles le loisir de venir écraser notre armée de la Loire.

Si l'on en croit les renseignements que M. Thiers apporta après le 5 novembre à Orléans, en quittant M. de Bismark, nous aurions alors pu faire la paix, en livrant seulement l'Alsace, la Lorraine allemande, et deux milliards. Mais les pratiques habituelles de la politique prussienne, qui ne permettent d'ajouter aucune foi aux promesses les plus claires, permettent encore moins de faire le moindre fond sur celles-ci, qui ne l'étaient pas. D'ailleurs, la paix était-elle possible alors? La population parisienne l'eût-elle permise? Je dis, non pas la populace, mais la population dans son ensemble, et si je choisis ses représentants les plus élevés, si je prends, par exemple, Vitet et

Cochin, je ne crois pas me tromper en disant qu'ils n'eussent pas voulu, à la fin d'octobre, d'une paix qui nous eût pris et cette Alsace et cette Lorraine allemande.

Pour nous, gens du Nord, qui voyions, à cette époque, les Prussiens à notre horizon prochain; qui pouvions redouter ce qui nous est arrivé en effet, l'occupation allemande, et qui étions bien renseignés par les réfugiés de l'Est, de la Champagne, de l'Ile-de-France et de la Haute-Picardie, sur ce qui nous attendait; pour nous, bien qu'on nous eût dit qu'on ne voulait ni nous armer ni nous défendre, nous ne songions pas à la paix. Nous savions bien que la France n'avait pas encore assez fait pour l'*honneur*, et c'était par l'*honneur* que nous étions devenus la France. Je n'ai jamais entendu à cette date même le bourgeois le plus timide, le paysan le plus âpre, l'ouvrier le plus corrompu, la femme la plus craintive, prononcer un mot qui indiquât la volonté de la paix.

Qui sait si cette persévérance ne nous sera pas un jour, bientôt peut-être, politiquement, effectivement salutaire, et si l'ennemi qui nous guette, qui continue de nous haïr et de nous jalouser, comme s'il ne nous avait pas vaincus, qui sait s'il ne sera pas arrêté dans ses projets de nouvelle agression par la pensée que la nation française, même démoralisée par la Révolution et la défaite, même hébétée par la démocratie excessive, par la corruption impie et le bien-être, même sans armée, même sans chefs respectés, sans administrateurs respectables, sans gouvernement, par cette pensée, disons-nous, que la nation française est capable, même alors, d'un dangereux et vigoureux désespoir.

Ce que je dis pour les mois d'octobre et de novembre 1870, je ne le répéterai pas pour décembre et janvier. A cette époque, nous avions combattu jusqu'à la blessure mortelle; nous n'avions plus rien à faire pour notre salut; notre honneur était sauf, et nous avions perdu les illusions que nous avions eues, jusqu'à la fin de novembre, dans les armées de Paris et de la Loire.

A ce moment, en décembre et janvier, le scepticisme, la lucidité d'esprit, la froideur de cœur, l'imagination étroite et le sens pratique de M. Thiers, lui donnèrent l'avantage sur les représentants de cette folie qui avait été noble jusque-là, et qui devenait alors, en effet, furieuse. Le sang-froid reprit — si je puis me servir de cette expression vulgaire — la corde sur l'enthousiasme. Avant cela, en novembre, le scepticisme nuisit à la défense nationale, comme il avait nui à la diplomatie nationale. Les étranges renseignements sur l'armée prussienne, les funèbres raisonnements sur la situation, que M. Thiers apporta à Orléans, ses arrière-pensées personnelles qui savaient prendre l'apparence de la profondeur poli-

tique, et qui se résumaient en un profond dédain de notre gouvernement d'aventure et de nos armées de hasard, tout cela passe pour avoir contribué aux retards, à l'indécision des mouvements de l'armée de la Loire, et à la pauvreté des résultats de la bataille de Coulmiers.

M. Thiers n'avait pu, en fin de compte, obtenir qu'un armistice sans ravitaillement, pour procéder à des élections générales. Le gouvernement considérait un tel armistice comme dangereux et illusoire, et il y était d'autant plus porté que nos dictateurs n'avaient pas grande envie de voir cesser leur dictature, et que nos républicains préféraient tout à la chance de voir mettre la république en question.

Après nos défaites sous Paris et sur la Loire, au commencement de décembre, on fit une nouvelle tentative pour arriver à cet armistice avec ravitaillement qui devait permettre de convoquer la nation, et de lui donner les moyens de décider de la paix ou de la continuation de la guerre.

Quand je signale ces dates des principaux efforts de notre diplomatie, il ne faut pas croire à des élans successifs, désordonnés, exceptionnels; mais, sous peine de recopier l'excellent livre qui, avec le rapport de M. de Rainneville, me guide dans ce bref résumé, je suis forcé de taire le travail journalier et continu. Le délégué des affaires étrangères à Tours et à Bordeaux, M. de Chaudordy, présidait à ce travail avec la persévérance, l'énergie et l'habileté que je signalais plus haut. Il était occupé à chercher dans sa raison, dans son imagination aussi, dans sa science politique et diplomatique, des arguments qui pussent décider les puissances étrangères à aider les efforts de nos négociateurs auprès de la chancellerie prussienne.

Mais tout son travail pour stimuler la bonne volonté des neutres en notre faveur était vain. Après Champigny, après l'abandon définitif d'Orléans, et la fuite de la Délégation du gouvernement du 4 Septembre à Bordeaux, on devient de plus en plus froid. L'Angleterre trouve même le moyen de s'éloigner plus encore de nous. L'Autriche a senti qu'il fallait s'exécuter, et elle s'est faite l'alliée de son ennemie. La Russie voit qu'elle n'a plus rien à espérer ni à craindre de la France. L'Italie reste quelque peu verbeuse en notre faveur. Le Pape seul agit. M. de Bismark ne daigne pas lui répondre. Il lui répond en ce moment par la persécution des catholiques.

Pourtant il était, à ce moment même, facile de comprendre le noble et magistral rôle que la France a mission de jouer dans le monde. La Providence permettait qu'il se fît une fissure dans le

voile qui couvrait l'avenir, et s'il y eut, parmi tous ces hommes d'Etat très prudents qui gouvernaient l'Europe, un esprit impartial, quelque peu porté à la philosophie, et pratiquant l'histoire, il put comprendre ce que deviendrait la civilisation après l'abaissement de la France. « Vers le milieu de décembre 1870, l'Europe, familiarisée avec nos désastres, et les considérant comme irrévocables, présenta, dit fort bien M. Valfrey, le spectacle d'une vaste mêlée d'intérêts et de cupidités qui se donnent libre carrière, parce qu'ils ne sont plus contenus par aucune force supérieure; et trois ou quatre gouvernements de diverse importance, mis à couvert par l'exemple de la Prusse, s'empressent, à qui mieux mieux, de tirer parti des complications dont nous supportons le poids, pour déchirer les traités qui les gênent. »

Voilà donc l'éternelle gloire de la nation française! Elle doit à son éducation sacerdotale, à son adolescence chevaleresque, à sa jeunesse monarchique, un sentiment perfectionné de l'honneur, l'amour de la droiture, la pratique de la générosité; et quand elle a les mains liées par l'ennemi intérieur ou extérieur, le droit et la faiblesse ont perdu leur défenseur naturel. Ainsi pouvais-je dire plus haut que la civilisation courra grand danger, quand la Révolution ou la barbarie auront hébété ou détruit ce qui reste du peuple français. Mais pendant ses revers même, il n'a pas manqué à sa mission, ou du moins il n'y a pas manqué complétement; et tandis que l'envoyé direct du gouvernement du 4 Septembre montrait, par ses adulations envers le gouvernement italien, qui bernait la France et prenait Rome, quelles étaient la sagesse et la fierté de la diplomatie de la Révolution, M. de Chaudordy, qui représentait, ai-je dit, les traditions de la politique nationale, accentuait notre respect pour le Saint-Père et notre réserve envers le gouvernement italien.

De ces diverses tentatives contre les traités, que je signalais plus haut, une seule a un grand intérêt dans la question qui nous occupe, car elle fournit à la diplomatie française la troisième grande occasion de montrer et son activité et son impuissance. Je veux parler de la dénonciation des traités de 1856 par la Russie. Il était question, on se le rappelle, de la neutralisation de la mer Noire, et de la conférence qui se devait tenir à Londres pour régler cette question. Il s'agissait, comme le disait M. de Chaudordy, de profiter de cette conférence pour saisir l'Europe assemblée, de nos plaintes, et pour l'intéresser à notre cause. Mais le gouvernement de l'Hôtel-de-Ville ne sut pas comprendre à quel point la chancellerie allemande craignait notre présence à cette sorte de congrès, et sur des prétextes, d'une sensibilité touchante, M. Jules Favre

continuant le rôle de dupe de M. de Bismark qu'il remplit si obstinément, manqua cette dernière chance de porter un coup à la politique prussienne.

Le second volume de l'ouvrage que nous analysons s'arrête, après l'exposé de cette affaire et après l'historique de la reconstitution de l'empire d'Allemagne. Je pourrais signaler encore le récit des préoccupations que donnèrent à nos gouvernants les menaces de la Prusse contre le Luxembourg, l'agitation séparatiste en Savoie et la conduite équivoque du gouvernement de Berne en cette aventure des républicains savoyards. Cinquante-six pièces diplomatiques complètent ce volume et quelques-unes sont des documents historiques importants.

IV

A la fin du mois de décembre 1870, toute chance de succès, soit diplomatique, soit militaire est bien réellement perdue. On n'a même plus à espérer le désespoir, un de ces beaux désespoirs qui peuvent sauver une nation comme un individu, ni une de ces interventions follement généreuses, dont la France a parfois donné l'exemple et qui précipitent une nation au secours d'un autre peuple, son coreligionnaire, son compagnon ou son allié.

Nous avons montré plus haut comment il n'était pas d'alliance sûre pour un gouvernement révolutionnaire. La preuve en était complète à la fin de l'année 1870.

En outre, la preuve était faite de ceci, que tous les oripeaux de l'an II, que les grands gestes de la Société des Jacobins, les grandes phrases de la Convention, toute cette imitation de 93 sur laquelle nos gouvernants essayaient de vivre, avaient désormais peu d'influence au point de vue militaire. Il fut facile de comprendre, en fait et par analogie, combien nous avions eu raison d'attaquer les légendes révolutionnaires sur l'enthousiasme, la valeur guerrière, militaire et morale du volontaire du temps de la Terreur; et encore celui-ci était-il un Amadis à côté du volontaire du 4 septembre.

A cette date de la fin de décembre, les hommes qui deux mois auparavant soutenaient si vaillamment, au milieu même des souffrances de l'occupation, qu'il fallait continuer la guerre tant qu'il y aurait une chance non pas même de succès, non pas même de résistance, mais de défense, ces hommes étaient convaincus, tous, que la France avait assez fait pour sa gloire, et qu'il était temps de songer au salut. Ces gens-là représentaient la sagesse entre M. Thiers

qui n'avait pas assez pensé à l'honneur et M. Gambetta qui ne pensait pas assez à la patrie.

Je dis que tous étaient convaincus. Pourtant il y avait pour résister à cette conduite, les ambitieux, les incapables, cette tourbe de déclassés que la Révolution venait de pousser dans le gouvernement et dans l'administration, oiseaux de proie qui faisaient leurs nids dans les ruines de la France ; il y avait les néo-jacobins qui voulaient la République ou la mort... de la patrie, les futurs communeux qui cherchaient le complet épuisement de la nation pour en triompher plus facilement. A côté de cette troupe lugubre il y avait encore le troupeau des gens d'affaires démocratiques qui pêchaient les pots de vin en eau trouble, et la populace radicale du Midi, qui persistait à tenir le poing tendu contre les Allemands dont elle était séparée par des distances qu'elle croyait infranchissables. Je ne serais pas juste si je ne joignais à cette triste foule, quelques patriotes sincères, ardents, plus nobles que réfléchis, qui étaient enragés à la pensée de voir décidément victorieuses l'astuce et la brutalité prussienne.

Mais le tout réuni ne formait pas l'opinion, et nos diplomates sentirent qu'ils obéissaient à la volonté générale en songeant à préparer la paix. Alors commence la troisième période de ce travail diplomatique que nous sommes forcés d'esquisser à si larges traits.

Il ne s'agit plus de demander des alliances, non plus de l'aide ; nous sommes tombés plus bas, nous quêtons la sympathie. On nous la refuse comme on nous a d'abord refusé l'alliance, puis l'aide.

Les efforts n'en furent pas moins persévérants et énergiques. C'est cette tentative qui constitue la trame courante de notre histoire diplomatique de la fin de décembre au mois de mars ; c'est ce que raconte le troisième volume de l'ouvrage que nous analysons et les quarante-neuf pièces qui le terminent. Après quoi nous arrivons au gouvernement de M. Thiers dont la politique n'appartient pas à l'*Histoire diplomatique du gouvernement de la défense nationale.*

Je suis obligé de renvoyer à ce volume pour l'étude des menus fils de cette trame courante. Mais au milieu d'elle, il y a deux points qui ressortent, à côté d'elle il y a un homme chargé de mettre en œuvre ces fils qui lui sont fournis. Ces deux points, c'est la conférence de Londres dont j'indiquais plus haut les arrangements préliminaires, et les négociations à Versailles pour la capitulation de Paris et pour l'armistice. Cet homme c'est M. Jules Favre.

C'est lui qui joua le premier rôle, en l'absence de M. Thiers que M. Gambetta a renvoyé dans la coulisse ; et si le vieil homme d'État

a rempli le sien avec trop de scepticisme, M. Favre continua d'y mettre la plus infatigable ingénuité. Il n'avait pas su comprendre qu'il faisait le jeu de M. de Bismark, en ne se rendant pas à la conférence de Londres, où, comme M. de Chaudordy l'écrivait le 25 janvier 1871 à nos ministres à l'étranger, « le seul récit de la conduite de l'Allemagne exposé au jugement de l'Europe, devrait frapper d'un coup sensible cette politique astucieuse et cruelle qui s'inspire des tristes souvenirs d'un autre âge. » M. Jules Favre s'obstina à ne rien comprendre aux manœuvres du chancelier allemand.

Il semble destiné à tomber dans tous les piéges que celui-ci lui tend, à croire à toutes les hypocrisies, à se fier à tous les mensonges, et à suivre toutes les impulsions qu'il plaît à son interlocuteur de donner. Quand M. Favre commence à voir clair, quand on croit qu'il va éviter une embûche, manquer l'occasion d'une étourderie, obtenir une concession sage, presque nécessaire, l'habile Prussien fait manœuvrer le fantôme de l'Empire. Cela suffit pour réduire notre avocat aux volontés de son antagoniste. « Je vais traiter avec l'empereur, dit l'Allemand, si vous ne m'accordez pas ce que je veux, si déraisonnable et si cruel que ce soit. » Et M. Favre à qui il était si facile de savoir que l'empereur et l'impératrice se tenaient systématiquement à l'écart, M. Favre reste à peu près sans défense et cède.

Je fais allusion à cette négociation pour la capitulation de Paris et pour l'armistice, qui commença le 23 janvier à Versailles et qui se termina le 28 du même mois. Elle est exposée avec une grande lucidité, avec une véritable abondance de détails nouveaux et curieux, au commencement de ce troisième volume de l'ouvrage de M. Valfrey; et toutes les discussions accessoires, surtout la question importante, de savoir si et comment, dans quel but, avec quelles chances de succès, l'on eût pu continuer la guerre, après la capitulation de Paris, sont exposées de main de maître.

Si douloureux que puissent nous être tant de souvenirs qui se rattachent à cette négociation, — et nous faisons particulièrement allusion à cette armée de l'Est sacrifiée par l'étourderie de notre négociateur, — nous voulons louer le courage de M. Jules Favre. A l'heure terrible de cette capitulation, quand maint de ses collègues refusait de prendre part à cette humiliation, hélas! nécessaire, qui pouvait symboliser dans le nom du négociateur le déshonneur de la France, il ne craignit pas d'en prendre la responsabilité. Ses ennemis, je le sais, disent qu'il fut guidé par le désir vaniteux d'attacher son nom à quelque chose de grand, d'échapper personnellement, en

travaillant à la paix générale, aux ennuis qui pouvaient menacer les membres du gouvernement de Paris. Ils veulent que rien ne saurait atténuer ou compenser les maux causés par son extrême légèreté, son inexplicable négligence, sa crédulité diplomatique, et son éternel bavardage sans netteté de vues, sans précision d'action. Mais j'aime à regarder plus haut, et si, comme je le crois, M. Jules Favre, n'a pas craint de risquer sa popularité pour arrêter l'effort désespéré de ses amis qui menaient la France à la ruine irrémédiable, l'histoire pourra dire de lui qu'à ce moment de sa vie il a été héroïque.

Je n'ai pas hésité, non plus, à rendre justice à M. Gambetta, dont l'énergie fut souvent grande, l'activité généreuse, et le mouvement puissant. Mais le chef diplomatique, comme le chef militaire du gouvernement du 4 septembre, étaient insuffisants pour l'œuvre qu'ils avaient plus escamotée qu'acceptée.

Puis, comme il faut le redire, sans se lasser, ils étaient les esclaves de la Révolution, tout en s'en croyant les serviteurs : leur ambition, leur vanité, leur passion, tout avait pris en eux la forme républicaine, et la République dominait toutes leurs préoccupations. Ils avaient si bien su, eux et les plus honnêtes de leurs compagnons de gouvernement, unir, dans leurs visées, l'avenir de la France au développement de la Révolution, qu'ils semblent vraiment souvent vouloir ruiner la France pour sauver la République. Parmi les autres chefs, le grand but paraît être de faire reconnaître, par l'Europe, *leur* gouvernement; ils attachent une question de vanité puérile à livrer leurs noms à l'univers, comme ceux des souverains de la France. Je n'ai pas besoin de répéter ce que j'ai dit de la foule d'intrigants, d'énergumènes, de sots et de fanatiques qui suivait ces capitaines d'aventure, et qui fit échouer les efforts de la diplomatie.

Quel est le premier cri qui échappe à M. Jules Favre quand, si maladroitement, il voulut faire une proclamation, pour apprendre à la terre que l'on voulait bien l'appeler à la conférence de Londres? Va-t-il dire : Nous allons pouvoir défendre la France! Non, sa première parole est celle-ci : En nous appelant, la diplomatie « consacre le changement du règne. » Donc la République est acceptée par l'Europe; Jules Favre et Glais-Bizoin sont reconnus comme remplaçants de Napoléon III. Tout va bien.

Qu'écrira M. Gambetta quand il apprendra qu'on songe à la paix? Va-t-il écrire : Il y va de l'honneur de la France? Non! « Il y va de l'honneur même, de l'avenir de la République. » Pourquoi s'est-il opposé à la convocation d'une Assemblée, pourquoi n'a-t-il pas

voulu que la nation décidât de son sort? Parce que M. Gambetta seul sait ce qu'il faut faire, parce que la nation n'a nul droit d'agir sans l'assentiment de M. Gambetta? Parce qu'il n'y a que lui qui ait le bon sens, la dignité, et que son opinion est infaillible, préférable à celle du suffrage universel! Parce que cette Assemblée, si on l'eût laissée libre, « eût été honteusement pacifique, » « parce qu'*elle* NOUS *eût perdus*, et la France avec nous. » La France qui, selon eux, ne pouvait rien sans eux, même décider de son sort.

Mais à quoi bon continuer ces citations! La nation ne venait pas seulement après les intérêts de la Révolution, elle venait encore après l'amour-propre de Paris, et l'on était fier comme du triomphe quand on avait sauvegardé la vanité parisienne. Toutes les énormités de la convention du 28 janvier passèrent inaperçues, et l'on trouva M. de Bismark modéré quand on put espérer qu'il laisserait ses armes à la garde nationale, la garde nationale de la future Commune. M. Valfrey prouve, d'une façon irréfutable, que cette convention « sauvegarda les intérêts de la ville et de la population de Paris, mais elle sacrifia impitoyablement, sur le terrain militaire, ceux du reste de la France. »

C'est sur ce dernier acte que disparaît la diplomatie du Gouvernement de la défense nationale, comme si elle eût tenu à démontrer que la Révolution, qui avait toujours été incapable de diplomatie et de gouvernement, était devenue incapable de défense nationale.

V

J'ai cité quelques phrases, indiqué quelques traits de l'ouvrage de M. Valfrey. J'eusse voulu citer des passages entiers et mettre en relief presque tous les chapitres; car si les lignes générales de l'œuvre sont largement tracées, dans l'ensemble courent mille traits inédits, curieux ou considérables. Tout en tenant toujours sous la vue du lecteur la suite des événements et en gardant dans leur vraie lumière les plus importants d'entre eux, l'auteur s'attache surtout aux faits obscurs ou peu connus, aux détails caractéristiques, perdus dans les documents officiels ou officieux, et qui ont échappé à la chronique courante que donne le journalisme.

En cela, c'est un ouvrage important, et qui restera. Mais il restera surtout parce qu'il est sincère et vrai, et parce que son auto-

rité a reçu la double consécration qui donne l'authenticité aux livres de diplomatie, l'approbation des renseignements officiels et celle de l'ennemi : Le Rapport officiel fait au nom de la Chambre, par M. de Rainneville, se trouve en accord parfait avec le récit de M. Valfrey; les Allemands l'ont traduit, en lui rendant justice, malgré les cruelles vérités qu'il renferme.

En résumé, c'est une histoire authentique, ample, grave et claire des événements de l'année 1870, histoire étudiée à un point de vue *général*, et à l'aide de documents *particuliers*, et écrite d'un style peu banal en ce temps-ci. L'auteur a trouvé, en effet, le secret de cette rare, froide, et *réticente* phrase diplomatique, qui, toute mesurée, toute réservée, dit pourtant tout ce qu'elle veut, et dans la mesure où elle le veut. Elle le dit à force de netteté et en utilisant quelques fines nuances de langage qui éclairent la phrase discrète, comme un demi-sourire illumine un visage flegmatique. Ainsi l'écrivain arrive-t-il à être à la fois expressif et contenu, et à sous-entendre mainte chose, sans laisser, à force de netteté et de propriété dans l'emploi des mots, ouverture à l'équivoque.

Je voudrais pouvoir dire de l'auteur qu'il a un esprit de sang-froid. Mais ce flegme du jugement et cette inébranlable volonté d'impartialité n'ont pas tué la chaleur de l'âme et le vif sentiment du patriotisme, du droit et de la justice. Toutefois, l'écrivain diplomate a la prudence et l'habileté de ne montrer cette pointe plus pénétrante, cette chaleur plus ardente, cette conclusion plus morale, que quand son enquête est achevée et que les matériaux qui doivent, pour ainsi dire, entretenir cette flamme intérieure, ont été rassemblés complétement, méthodiquement, impartialement.

J'ai surtout remarqué, dans cet ordre de style et de sentiment, le dernier chapitre de tout l'ouvrage. Il résume avec vigueur, netteté et autorité le système violent, injuste et barbare que les Allemands ont suivi dans leurs relations avec le peuple vaincu; système d'exaction, de saccage, de rapine, établi avec une froideur mathématique, suivi avec une régularité, pour ainsi dire, officielle et gouvernementale, et que M. Valfrey démontre être absolument contraire aux règles du droit des gens posées par leurs propres jurisconsultes, et aux proclamations mêmes dont ils se sont fait précéder et escorter en France.

Ce chapitre est évidemment le résultat d'une longue et patiente enquête personnelle. Il faut le lire, le relire, et n'en jamais perdre le souvenir. Oui, je voudrais qu'on en composât un livre de lecture, d'une lecture obligatoire dans nos écoles, car elle est faite pour nous réhabiliter à nos yeux, pour nous tenir le cœur haut,

tranquillement fier en face de nos ennemis toujours menaçants, et pour, à force de froid mépris et de tranquille indignation, nous redonner le sentiment de la dignité et le respect de la force morale.

Reprocherai-je à M. Valfrey une bienveillance, inconsciente peut-être, mais, à mon gré, trop grande, pour les membres de la Délégation qui représentent le gouvernement à Tours et à Bordeaux? Lui reprocherai-je aussi de n'avoir pas dit tout ce qu'il savait, et d'avoir voulu laisser deviner certains traits, par exemple, du voyage diplomatique de M. Thiers, qui paraissent utiles à connaître complétement?

Je ne veux pas en rester sur la critique, si légère qu'elle soit, à propos d'un livre que je considère comme un des plus recommandables qui aient été publiés dans ces derniers temps. Je constaterai, en finissant, que, malgré la gravité du sujet, la sécheresse des documents spéciaux qu'il fallait développer, l'auteur a su vaincre le défaut propre à tout exposé de pièces diplomatiques, la monotonie et l'ennui. La science de l'écrivain, le mouvement des idées générales, la curiosité des faits particuliers, et l'union qu'on a su mettre entre ces idées et ces faits, nous ont valu un livre d'une lecture intéressante, là où nous n'avions le droit d'attendre qu'un ouvrage austère et compendieux.

VI

Les lecteurs du *Correspondant* savent que la Chambre a nommé une commission d'enquête sur les actes du Gouvernement de la défense nationale. Cette commission a décidé qu'une étude spéciale serait faite sur les actes diplomatiques de ce gouvernement, et c'est le rapport de cette commission qui doit servir de *preuve* comme on dit en mathématiques, à l'ouvrage qui nous a occupé jusqu'ici.

La preuve est exacte. L'enquête officielle aboutit aux mêmes conclusions générales, et relève les mêmes faits que l'enquête personnelle de M. Valfrey. C'est, je le répète, le meilleur éloge qu'on puisse faire d'un livre d'histoire que de dire qu'il concorde avec l'ensemble des documents rassemblés officiellement, rapportés impartialement, et par un homme choisi pour son intelligence pénétrante.

C'est là, du moins, le principal mérite que je trouve dans le rapport de M. de Rainneville, je veux dire la pénétration de l'esprit.

Par là arrive-t-il à la rapidité, à la concision, qui sont les deux qualités de style requises dans beaucoup de genres littéraires, mais particulièrement dans l'art de faire un rapport. Si avec cela l'enquête a été complète et le résumé impartial, il semble qu'on soit bien près d'avoir un document historique d'une valeur réelle et d'une autorité définitive.

Je crois, en effet, que ce rapport renferme le jugement général que l'avenir portera sur cette période de notre histoire. Tel qu'il est, aujourd'hui, dans le document officiel, ce jugement c'est, si je puis dire, un *écrasement dédaigneux* du gouvernement du 4 septembre.

Fort bien disposé pour la dialectique, M. de Rainneville n'a pas eu grand peine à écraser ce petit groupe d'hommes qui s'improvisaient gouvernants, administrateurs, diplomates, généraux, sans y avoir jamais pensé ou guère, et cela dans une des périodes les plus périlleuses que puisse traverser une grande nation. Comme, en outre, M. de Rainneville paraît avoir reçu, en don spécial, une sorte particulière d'ironie froide extrêmement mesurée, à peine apparente, mais très-aiguë et dangereuse pour ceux qu'elle atteint, on peut comprendre pourquoi je me suis servi du mot dédaigneux pour qualifier le traitement infligé aux copartageants de la souveraineté de MM. Rochefort et Glais-Bizoin.

« Pour expliquer cette résolution (de s'enfermer dans Paris) il faut considérer que l'un des vices essentiels du nouveau gouvernement était de ne pas représenter la France entière et d'être exclusivement parisien. Les membres du conseil avaient toute leur clientèle politique à Paris ; ils pouvaient craindre d'imposer difficilement leurs personnes à la province, tandis que de loin, ils conservaient naturellement plus de prestige et profitaient de l'autorité encore incontestée de la capitale sur l'esprit et l'opinion des départements. »

N'est-ce pas un jugement parfait, grave et irréfutable, et où maint mot sort brusquement et sans bruit du fond de la plume froide, discrète et nerveuse pour se lancer sur les souverains du 4 septembre et les blesser mortellement. Le mot *clientèle* n'est-il pas excellent pour indiquer diplomatiquement et avec un parfait dédain l'espèce de ce gouvernement, et son vice radical, et son ridicule. N'est-ce pas à la fois le mot poli et le mot stigmatisant.

C'est ainsi que le rapporteur de l'enquête officielle est resté impartial sans scepticisme, sans manquer à la justice, à la vérité, à la patrie. Bien souvent même ne s'engage-t-il pas personnellement. Il sait donner son opinion et résumer son impression ou son

jugement finement et froidement, énergiquement pourtant, mais sans paraître prendre parti, et cela par un membre de phrase incidente, par un point d'interrogation, par une brève opposition de deux faits, ou bien en empruntant une citation officielle.

Je puis signaler dans cette manière de style le passage du rapport où l'on démontre la conduite enfantine et les illusions des républicains de septembre au sujet des États-Unis. Le rapporteur expose comment les Yankees dont nous attendions un secours enthousiaste, n'eurent pour nous que mauvais procédés et toute tendresse pour la Prusse, pour l'Allemagne, qui est selon les profonds penseurs de l'Amérique « destinée à rajeunir l'Europe, » qui « représente le gouvernement le plus libéral de l'Europe, » pour l'Allemagne enfin qui est « *la fille des États-Unis.* » N'est-ce pas pour en mourir d'étonnement et de rire.

Je constatai plus haut l'accord qui existe entre le rapport de M. de Rainneville et l'ouvrage de M. Valfrey sur les principaux points de cette histoire de la diplomatie du gouvernement du 4 septembre. Il s'agit de l'accord qui naît d'une étude impartiale, consciencieuse, entre deux esprits sagaces et réfléchis, également amoureux de la vérité et de la patrie, également hostiles à l'injustice et à la sottise. La différence des deux ouvrages, des deux situations et des deux intelligences laisse voir des différences de méthode, et quelque diversité de jugements.

Le livre de M. Valfrey, plus ample, plus personnel, plus approfondi, permet une plus large discussion, un historique plus complet et donne des conclusions plus raisonnées. Il semble que ce dernier écrivain ait une plus grande pratique de ces matières diplomatiques, qu'il soit plus rompu à ce langage particulier. Il craint moins aussi de dire le dernier mot des choses. Il sent qu'il a le droit de juger, là où M. de Rainneville a cru pouvoir se borner à exposer les faits.

Celui-ci tient de sa position officielle un plus grand devoir d'user de réserve envers les gouvernements étrangers. Je veux bien que cette réserve soit très-politique et de bon goût de la part du représentant d'une Assemblée souveraine. Mais l'histoire, je crois, constatera que les bons offices de ces gouvernements se sont bornés à nous rappeler que les battus paient l'amende ; principe parfaitement conforme à la sagesse des nations, mais service médiocre qu'on nous a rendu là.

M. de Rainneville incline plus à admirer la froide sagesse de M. Thiers, M. Valfrey l'énergique activité de M. Gambetta. J'imagine, que l'histoire dira que la première a parlé trop tôt, et que la seconde a duré trop longtemps. Mais je comprends que l'on puisse trouver

une sorte de sagesse dans le scepticisme égoïste de l'un, et une sorte de grandeur dans la folie furieuse de l'autre.

M. de Rainneville s'est plus particulièrement occupé de la portion du gouvernement qui restait à Paris, M. Valfrey de la délégation provinciale de Tours et de Bordeaux, et je m'explique pourquoi l'un est plutôt sévère, l'autre plutôt bienveillant. C'est qu'ayant tous deux à s'occuper surtout de diplomatie, M. Valfrey trouve à Tours un véritable diplomate, M. de Chaudordy, dont l'action sage et perspicace a été plus rarement contrariée, tandis qu'à Paris, M. de Rainneville ne rencontra qu'un seul individu, M. Picard, qui représente le bon sens, la sagesse, et la prudence politique, et M. Picard n'a pas d'influence prépondérante. C'est ainsi que M. de Rainneville a eu à constater plus de fautes.

M. de Rainneville diffère aussi de M. Valfrey sur quelques points de détails. Je n'en citerai qu'un. Il croit à la bonne foi de la Prusse lors des discussions de l'armistice à la fin d'octobre. C'est uniquement, selon lui, l'émeute du 31 octobre et la violence de M. Gambetta qui empêchèrent les discussions d'aboutir. Il faut sans doute reconnaître que la fureur démocratique vint aider singulièrement à l'astuce prussienne. Mais M. Valfrey me paraît avoir prouvé que M. de Bismark, en se montrant, à l'abord, prudent, voulut surtout gagner du temps. Nous avons d'ailleurs toute raison de croire que le rusé chancelier était renseigné sur l'imminence de ce mouvement du 31 octobre et qu'il n'y fut pas étranger.

Ni l'un ni l'autre de nos deux historiens n'a été amené à étudier les obstacles mystérieux, considérables pourtant, que les relations de la Prusse avec nos radicaux mirent aux efforts de notre diplomatie. Mais dans les deux ouvrages, dans celui de M. de Rainneville particulièrement, nous voyons combien cette préoccupation de la plèbe parisienne retrécit toutes les vues politiques. Nous y trouvons ce signe caractéristique des princes de la Révolution : la diminution du sens patriotique.

Que les démagogues mettent leur vanité, leur intérêt, leur personne au-dessus des intérêts de la France, cela n'est pas caractéristique des ambitieux révolutionnaires. C'est, je l'avoue, la marque de toute ambition effrénée qu'elle soit aristocratique ou démocratique, bien que celle-ci partant de plus bas soit tenue à de plus grands sacrifices. Mais que ces chevaliers du pavé, comme les appelle M. de Rainneville, mettent non-seulement eux-mêmes mais leur *clientèle* au-dessus de la nation, qu'ils y mettent leur république, leur Paris, je veux dire la plus vile partie de Paris, c'est là le danger. Car c'est ainsi que toute mesure politique, sage, nécessaire même, toute

négociation diplomatique, si instante qu'elle soit, sont arrêtées par cette pensée : que dira Belleville? que diront La Villette et Ménilmontant ? que dira la barrière de la Chopinette ? C'est ainsi qu'à un moment donné les coureurs de ces barrières et les plus ignorants mais les plus farouches habitants de ces faubourgs sont devenus le gouvernement, sont devenus les représentants de la France entière. Et nous le savons depuis longtemps, car c'est ainsi que le mouvement de 1788 s'est perdu dans la Société des jacobins et dans la Terreur.

Les preuves surabondent de cette préoccupation dans le Rapport comme dans l'autre ouvrage. D'où vient à M. Jules Favre l'idée, assurément bouffonne, de s'emprisonner lui, notre ministre des affaires étrangères, le chef de notre diplomatie, de propos délibéré, dans une ville assiégée? Ce n'est pas, sans doute, parce que du fond de ce blocus on aurait plus de facilité pour communiquer avec les puissances étrangères ! Non, mais il fallait que la présence de M. Jules Favre encourageât Paris ! Que nous dira le même personnage quand on lui offre une chance de sauver la patrie en se rendant à la conférence de Londres ? Ah ! sans doute il voudrait sauver la France, peut-être même donnerait-il pour cette œuvre héroïque une belle part de sa vie, car lui et ses amis n'ont pas franchi le dernier degré qui mène au socialisme humanitaire et ce n'est pas leur cœur mais leur intelligence que la Révolution a enlevée au patriotisme. Oui, il veut sauver la France, mais il n'est pas là où est la dernière chance de salut. Pourquoi ? « parce qu'il ne veut pas affaiblir Paris en le quittant. » Il n'a pas songé qu'il affaiblissait la patrie en ne le quittant pas.

Il faut s'arrêter et résumer les pensées que suggèrent ces histoires diplomatiques de l'année 1870.

La Révolution mitigée représentée par l'Empire nous prive de nos alliances. La Révolution plus franche représentée par le gouvernement du 4 septembre nous enlève tout aide. La Révolution décidée, telle qu'elle se présenta au 31 octobre, nous ôte ce qui nous reste après les alliances et l'aide morale, elle nous ôte la sympathie.

La diplomatie à demi-révolutionnaire, telle qu'elle peut être représentée par un habile diplomate sous les ordres d'un gouvernement de fait, est incapable de lutter contre cette force et cette logique des choses. La politique purement révolutionnaire n'existe pas ; ou plutôt cette dernière politique contient uniquement l'hypocrisie rampante et la ruse des fauves qui s'approchent cauteleusement de la proie convoitée afin de la saisir au moment où elle sommeille. C'est elle qui forme la domesticité du château des Tuile-

ries vendant en 1792 les secrets du roi à la Société des jacobins. C'est elle qui absout les chefs de la démocratie de 1789, 90 et 91 se vendant à la cour, recevant l'argent et ne se livrant pas.

En dehors de cette bassesse et de cette effronterie dans l'astuce, il ne reste à la Révolution que la force sauvage. Par là encourage-t-elle et paraît-elle innocenter l'emploi des moyens les plus fourbes et les plus brutaux pour lutter contre elle et contre les peuples qui l'ont adoptée ou subie. Car il faut bien reconnaître que les Prussiens, si barbares qu'ils soient encore, n'eussent pas osé oublier, comme ils l'ont fait, bien des règles du droit des gens s'ils n'eussent pas eu affaire à un peuple révolutionnaire.

Cette mise hors la loi des nations, cette impuissance de nos négociateurs, cette impossibilité d'alliances, ce sont là les trois principales leçons que donne l'histoire de cette dernière guerre. Si la France pouvait les comprendre et conclure résolûment contre la Révolution, peut être n'aurions-nous pas tout perdu à cette aventure, si humiliante et si désastreuse qu'elle ait été.

Ch. d'Héricault.

LE CARDINAL DE FLEURY

PRÉCEPTEUR DE LOUIS XV

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

La vie du roi Louis XV a contribué, plus que les pamphlets des philosophes, à détruire le respect dû à la monarchie ; et cette vie honteuse et coupable, on a voulu en faire retomber la responsabilité sur l'homme qui en eut, au commencement, la direction. Les ennemis du cardinal de Fleury et quelques historiens qui se sont inspirés de leurs ressentiments, ont attribué, du moins indirectement, au prélat les défauts de caractère, sinon les vices de son royal élève. L'évêque de Fréjus a trouvé des défenseurs, il est vrai, mais qui, pour le justifier, se sont appuyés sur des raisonnements plus que sur des faits. Aussi la question historique soulevée à ce sujet, attend-elle encore une solution positive. Les documents qui suivent, la plupart inédits, pourront, avons-nous pensé, contribuer à la résoudre.

Remarquons-le d'abord, Bossuet n'a pas été plus heureux avec le fils de Louis XIV que Fleury avec le fils du duc de Bourgogne. Et cependant, qui a songé à imputer à l'évêque de Meaux les défauts et la nullité de son élève? Bossuet avait semé dans un terrain ingrat. Fleury n'en avait pas trouvé un meilleur, au fond, dans le jeune Louis XV. Il se peut que ce personnage *indéfinissable*, cet être *impénétrable*, comme l'appellent le marquis d'Argenson et le duc de Luynes, fût né avec de la grâce, de l'esprit, de la mémoire, ainsi que l'ont dit plusieurs contemporains ; il se peut que son vieux gouverneur, Villeroi, esprit étroit et jaloux, ait altéré, chez son élève, ces belles qualités. On doit penser toutefois que, si elles existaient en effet dans le jeune prince, elles étaient peu solides. Fleury fut impuissant à les défendre ou à les faire revivre.

Louis XV n'avait que cinq ans lorsqu'il quitta madame de Venta-

dour pour être confié aux soins de Fleury. Ce choix avait été déterminé par Marie-Adélaïde de Savoie, mère du jeune prince et fille de ce même Victor-Amédée, à qui l'évêque de Fréjus avait fait en 1707, dans sa ville épiscopale, un accueil à la fois si digne et si chrétien. D'affectueuses relations s'étaient dès lors nouées entre le prélat et le duc qui, consulté plus tard par sa fille sur le choix d'un précepteur, lui déclara toute sa sympathie pour les mérites solides et modestes de Fleury. Lui-même écrivit en ces termes à son protégé :

A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE FRÉJUS[1].

« Nous avons reçu aussi agréablement que vous pouviez vous y attendre la lettre que vous nous avez écrite avec les sentiments pleins d'affection que vous nous témoignez. Nous nous faisons un véritable plaisir de vous assurer du très-bon gré que nous vous en avons, et de vous confirmer nous-même le souvenir qui nous reste de votre personne et de votre mérite, dont la connaissance et l'estime singulière que nous en conservons nous donnent une sensible satisfaction de ce que vous êtes chargé de l'éducation du roi, mon petit-fils, puisque le choix ne peut être plus digne. C'est de quoi nous souhaitons que vous soyez bien persuadé, priant Dieu sur ce qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. « VICTOR-AMÉDÉE. »

Cette année même (1715) Louis XIV mourut, et l'évêque se trouva investi de la mission la plus délicate sans avoir pu s'inspirer de l'autorité et de l'expérience du vieux roi.

Fleury, abandonné à lui-même, ne se découragea point cependant, et, sans relâche, il s'attacha à développer dans l'esprit de son royal élève les heureux instincts qui s'y révélaient, en lui donnant les habitudes d'une piété solide et d'une sévère économie. Le précepteur avait dicté un règlement qu'il faisait suivre de point en point. Les classes de latin, d'histoire et d'écriture avaient lieu tous les jours, et, trois fois par semaine, on lui donnait des leçons de mathématiques et de danse[2]. Malgré les voyages à la Muette, qui se multiplièrent en 1719, les heures d'étude furent toujours respectées : « Le roi alla dîner à la Muette, écrit Dangeau, mars 1720, et en revint à cinq heures pour être à son étude, car il n'y manque jamais, et étudie tous les jours, le matin et l'après-dîner, et même les fêtes et les dimanches. » Tout ce zèle, on le sait, ne profita guère au jeune prince, et l'on s'est fondé sur l'inutilité de ce résultat pour élever des doutes sur les soins et même sur les intentions de Fleury. On a

[1] Bibl. nat., mss. fr. nouv. acq. 2076, p. 107. Cette lettre est inédite.
[2] Burat, t. Ier, p. 422.

répété, après d'Argenson[1], qu'un volume de Quinte-Curce resta ouvert pendant six mois à la même page, que le maître et l'élève avaient imaginé, pour tuer le temps, de se divertir réciproquement par des tours de cartes. C'est là un pur mensonge, aisément expliqué par la haine que d'Argenson avait vouée à Fleury, à la suite de sa fameuse ambassade en Portugal. Du reste, les écrits des contemporains le démentent[2].

A cette époque, on ne connaissait aucun de ces livres classiques qui sont devenus si communs depuis quelques années. Les maîtres étaient alors obligés de rédiger eux-mêmes tous les matériaux nécessaires à l'instruction de leurs disciples ; et ce travail forcé leur donnait une connaissance plus approfondie des langues qu'ils enseignaient, des auteurs qu'ils expliquaient, des difficultés qu'ils avaient à vaincre, et des beautés qu'ils avaient eu le bonheur de découvrir. Tous les grands écrivains du siècle de Louis XIV, qui ont fait parler la langue française à toute l'Europe, en lui appropriant le génie et les beautés des langues anciennes, se sont formés à cette école : ils étudiaient en même temps qu'ils apprenaient à étudier. Fleury fit comme tous ceux qui s'occupaient alors d'éducation, comme avait fait Bossuet, qu'il s'était évidemment proposé pour modèle et qu'il paraît avoir imité dans toute sa conduite avec son élève. Nous possédons encore des volumes entiers remplis des devoirs du roi corrigés par la main de l'ancien évêque de Fréjus. Même certains passages montrent avec quelle largeur de vues le maître avait compris sa mission. Voici, par exemple, les maximes qu'il faisait lire, copier et traduire au jeune roi, alors âgé de sept ans : « Français, ayez bon courage ; car, quoique notre roi soit un jeune enfant, il n'est pas pourtant cet enfant que Dieu dans sa colère a établi sur son peuple pour punir ses péchés, mais au contraire celui que Dieu, dans sa miséricorde, envoie pour rappeler le siècle d'or. — O sujets, priez Dieu que je ne me serve jamais de ma puissance, si ce n'est pour le bien public. — Quoique le roi ait promis souvent de modérer sa colère, elle le domine pourtant si fort qu'elle le porte quelquefois à frapper même ceux qu'il aime comme lui étant le plus attachés et qui le servent le mieux. — Un roi dont la vie ne sera pas conforme au nom du roi très-chrétien ne sera jamais béni. — Mon fils, écoute la sagesse et n'oublie pas les préceptes que ton bisaïeul t'a donnés avant sa mort. — S'il faut que le roi gouverne avec sagesse, il est encore plus nécessaire qu'il gouverne chrétiennement[3]... »

[1] D'Argenson, *Journal et Mémoires*, t. II, p. 259.

[2] Dangeau, t. XVIII, p. 218. — Burat, t. Ier, p. 322.

[3] Bibl. nat., mss. fr. 2522, 2524, 1755, 1756, 1757, etc. — *Revue des questions historiques*, t. II..

Le précepteur ne se contentait pas, pour enseigner à son royal élève l'histoire de France, des ouvrages publiés alors ; il avait voulu en écrire une lui-même qu'il lui dédia. Nous transcrivons quelques passages de la préface de ce travail composé de trois volumes qui sont restés inédits.

AU ROI.

« Si la connaissance de l'histoire du monde est utile à un prince pour bien gouverner, il doit, à plus forte raison, être encore mieux instruit de celle de son royaume. Un voyageur qui aurait parcouru toutes les parties de l'univers, et qui ignorerait les mœurs, les coutumes et les propriétés de son pays, ne mériterait que le mépris et la risée de ses concitoyens. Ce que nous devons à notre patrie marche immédiatement après ce que nous devons à Dieu et à nos parents ; et il serait bien étrange de négliger de connaître ceux avec qui la nature nous a liés par tant d'intérêts communs.

« La France, Sire, vous a vu naître dans son sein ; elle vous a élevé et vous devez l'aimer comme votre mère. Mais des liens encore plus forts vous attachent à elle. Dieu vous a fait roi de ce beau et florissant royaume ; tous les Français sont devenus vos enfants ; c'est votre véritable famille, et elle mérite tous vos soins et votre application et toute votre tendresse.

« Dieu n'a établi les rois que pour faire goûter à leurs peuples une vie heureuse et tranquille. C'est saint Paul qui parle ainsi des devoirs des princes, ou plutôt c'est le Saint-Esprit qui s'explique par la bouche de ce grand apôtre. C'est à cette condition qu'il vous a placé sur le trône ; et vous iriez contre les desseins de la Providence si vous n'employiez pas la puissance qu'elle vous a donnée pour procurer à vos sujets ce bonheur et cette tranquillité dont elle veut qu'ils jouissent par vos soins...

« Tout dépend des premières années de votre vie et des habitudes que vous vous formerez. Si vous en contractez de mauvaises, il ne sera plus temps de vous en corriger dans un âge plus avancé. Le poison de la flatterie, l'ivresse presque toujours attachée à un pouvoir absolu, la violence des passions, achèveront de vous corrompre et de vous perdre. Ayez toujours présent à l'esprit, monseigneur, votre père, dont la sainte et précieuse mémoire ne mourra jamais dans le cœur des Français. Ce prince, digne de nos regrets éternels, était né avec beaucoup moins d'heureuses dispositions que vous ; mais les réflexions qu'il fit de bonne heure sur les suites funestes de son naturel, le portèrent à faire de grands efforts pour le sur-

monter... Il y réussit. La vertu lui devint facile; et il aurait eu autant de peine à mal faire que les autres en ont à faire bien[1]... »

Le langage adressé ici au jeune Louis XV est noble, grave sans flatterie. L'on ne trouve pas sans doute dans cet ouvrage le style et l'admirable concision de l'*Histoire universelle* de Bossuet; cependant l'on y remarque de l'ordre, de la méthode, de la clarté et une érudition assez approfondie sur l'origine des premiers peuples de la Gaule. Cet ouvrage, si l'auteur, non content d'écrire uniquement pour son royal élève, l'avait fait tomber dans le domaine public, aurait très-certainement pris place parmi les meilleurs ouvrages historiques de l'époque.

A l'exemple de Bossuet et de Fénelon, le précepteur de Louis XV fit part au pape Clément XI du règlement qu'il faisait suivre à Louis XV. Ayant connu ces deux illustres évêques à la cour pendant qu'il y était comme aumônier de la reine, Fleury s'était uni à eux d'une grande amitié. Le lecteur sera heureux d'apprendre ce que pensait d'eux l'évêque de Fréjus. Voici ce que nous avons trouvé à ce sujet dans ses papiers inédits. « ... Lorsque ces deux prélats engagèrent cette longue guerre au sujet du livre des *Maximes des Saints*, je me suis jeté entre les deux combattants et j'ai tâché d'être entre eux le médiateur d'une paix que je croyais utile à l'épiscopat. Je n'y suis pas arrivé. Bossuet était trop piqué ou trop prévenu; il avait dit à madame de Maintenon, avant que le livre de l'explication des *Maximes des Saints* sur la vie intérieure eût paru, qu'il laissait à l'abbé de Fénelon la plume pour défendre l'Église après lui; cependant il la prit lui-même contre ce grand archevêque, dont il était l'ami de tous les temps, et qui était l'admiration de la France par la beauté et l'élévation de son style. Je suis toujours resté en relations avec lui même pendant sa disgrâce. C'était un des plus beaux génies que notre pays eût produit, la plus brillante et la plus féconde imagination qui eût été, concevant mille nobles et diverses images, mais naturelles, pour exprimer une idée. Saint évêque qui, par sa soumission à la voix du pasteur et par ses savants écrits, a confondu les hérétiques de nos jours, tout ce qu'il y avait dans le royaume de gens aimables, d'esprit et de savoir se faisait un honneur d'être connu de cet illustre archevêque qui avait montré, par son *Télémaque*, que la nation française est capable de toute la délicatesse des Grecs, de tous les sentiments des Romains[2]. »

[1] Bibl. nat., mss. fr. nouv. acq. 2076, p. 171.
[2] Bibl. nat., mss. fr. nouv. acq., p. 35.

L'évêque de Fréjus ayant demandé à Rome une faveur spirituelle[1] pour son élève, il en reçut le bref suivant qui confirme ce que nous avons dit des soins que Fleury donnait à l'éducation du jeune roi : « ... Nous avons donc résolu fort agréablement de vous accorder l'indult que vous souhaitez, et nous vous l'accordons très-ample ainsi que vous l'expliquera encore mieux notre vénérable frère Corneille[2], archevêque de Carthage, notre nonce en France. Nous ne pouvons pas douter que vous n'en donniez dans les occasions des témoignages toujours plus éclatants et authentiques par un attachement distingué et tout à fait filial au Saint-Siége ; ce que vous avez déjà parfaitement bien fait, et que le malheur des temps exige encore davantage de vous, comme vous le savez très-bien. Au reste, nous avons vu avec un plaisir singulier dans votre lettre et nous approuvons l'ordre et la méthode que vous gardez (et que vous y décrivez si poliment) dans l'éducation qui vous a été confiée de notre très-cher fils en Jésus-Christ, le roi très-chrétien Louis, que vous êtes chargé de remplir de toutes sortes d'excellentes instructions et en qui vous devez former des mœurs chrétiennes et royales. Les semences que vous jetez ainsi dans un champ fertile, dans l'esprit de ce prince que toute l'Église ne considère pas tant comme l'héritier d'un très-grand et florissant royaume que comme devant être un jour le zélé protecteur et propagateur de la religion catholique, et les marques excellentes qu'il a déjà données d'un esprit élevé et digne de sa naissance royale, permettent au public une moisson abondante de joie et de félicité.

« Nous ne doutons pas que, pour lui inspirer du respect au Saint-Siége et pour l'animer vivement à lui rendre tous les devoirs d'une vénération filiale, vous ne vous contenterez pas seulement de lui présenter les exemples des très-religieux rois de France ses ancêtres, comme vous en prenez la voie avec beaucoup de sagesse, mais que vous l'instruirez encore de l'amour mutuel et véritablement maternel dont le Saint-Siége a chéri les rois ses prédécesseurs et des bienfaits qu'ils en ont reçus dont votre profonde érudition ne manque pas de nous fournir des preuves illustres. Nous rendons cependant de très-humbles actions de grâces à la bonté divine d'avoir fait tomber le choix de son précepteur sur une personne dont la capacité égale les grandes espérances que l'on conçoit de ce prince et nous ne cesserons d'offrir au Seigneur des prières continuelles, afin que le beau naturel dont il est enrichi se perfectionne toujours davantage par vos soins et par le secours de votre sagesse et de votre piété... »

[1] Malgré nos recherches, nous n'avons pas pu découvrir la faveur que demandait Fleury, et dont il est question dans cette lettre.

[2] Mgr Bentivoglio.

Gaston de Médicis, grand duc de Toscane, ne pensait pas moins favorablement de l'évêque de Fréjus ; ce prince était en relation de lettres avec ce prélat, depuis qu'il l'avait vu à Florence avec le cardinal de Janson. « ... Le choix de Louis XIV, lui écrivait-il le 25 janvier 1717, a eu un applaudissement universel quand il a confié à vos sages et savantes lumières l'éducation de son petit-fils, et toute l'Europe est dans l'admiration de ce que, par les soins les plus vigilants et les plus assidus, vous ne cesserez d'élever ce prince aussi bien dans la piété que dans toutes les vertus morales... Je me suis procuré l'honneur d'avoir dans ma chambre son portrait ; en y jetant les yeux très-souvent, je satisfais mon penchant, je réponds en quelque sorte au respect profond que j'ai voué à Sa Majesté... »

Au moment où Fleury entrait en charge, Philippe, duc d'Orléans, était nommé par le parlement président du conseil de régence. Avec lui arrivait au pouvoir l'adroit et insinuant Dubois, déjà connu par la réussite de plusieurs missions diplomatiques et par l'ascendant qu'il se vantait d'exercer sur Philippe, son ancien élève. On ne s'étonnera guère de l'antipathie très-prononcée qui se déclara vite entre cet homme « qui, comme dit Saint-Simon[1], suait la fausseté par tous les pores » et l'honnête et austère Fleury. Ce dernier s'opposa de toutes ses forces à toute espèce de relation entre Dubois et son élève. Dubois, piqué au vif, s'empressa de profiter de la familiarité qui l'unissait au régent pour entreprendre contre Fleury, à l'aide de la calomnie et du ridicule, une de ces « sapes souterraines, dont parle le même historien, avec une patience qui n'avait de terme que le succès. » L'archevêché de Reims était vacant : le régent l'offrit insidieusement à Fleury. Quand même celui-ci n'eût pas compris à demi-mot la signification d'une semblable manœuvre, l'intérêt de plus en plus croissant qu'il portait au jeune prince, le besoin qu'il éprouvait de fortifier par une éducation virile les pusillanimités de ce caractère, l'eussent retenu à son poste. Il refusa ; mais le régent ne se tint pas pour battu : toujours aidé par Dubois, il concentra ses attaques sur le gouverneur du prince, le vieux maréchal de Villeroi : la chute de l'un devait nécessairement entraîner celle de l'autre. Le duc d'Orléans faisait signer le 23 octobre 1722 à Louis XV, alors âgé de douze ans, la lettre suivante qui est inédite et adressée à Innocent XIII. Nous la donnons *in extenso* pour que le lecteur puisse voir tous les fils de cette comédie de cour.

« Très-Saint Père. — Je me flatte que Votre Sainteté ne désapprouvera pas que la première lettre que je lui écris de ma main soit

[1] *Mémoires*, t. XII, p. 4, édit. Chéruel.
[2] Bibl. nat., mss. fr. nouv. acq. 2076, p. 223.

un effet de la reconnaissance que je dois à l'ancien évêque de Fréjus, mon précepteur; c'est lui qui, en m'instruisant des principes de la religion, et en me la rendant aussi aimable par son exemple que respectable par ses leçons, m'a appris quel devait être mon attachement pour le Saint-Siége, mon respect filial pour celui qui le remplit, et quels sont les devoirs que m'impose la qualité de roi très-chrétien et de fils aîné de l'Église. Il est d'autant plus digne de vos grâces, qu'il vient de faire une action très-vertueuse et que je ne puis m'empêcher de louer après m'y être opposé de tout mon pouvoir. Vous avez été informé, Très-Saint Père, qu'il a refusé l'archevêché de Reims, la première dignité ecclésiastique de mon royaume, et cela quoique je l'aie vivement pressé de l'accepter et même avec des larmes, dans l'extrême envie que j'avais d'être sacré par ses mains; il a craint de ne pouvoir pas remplir assez bien les devoirs d'une aussi grande charge et ceux de l'emploi qu'il a auprès de moi, et rien n'a pu surmonter une crainte si héroïque et si chrétienne. J'ai du moins obtenu de lui qu'il acceptât l'abbaye de Saint-Étienne de Caen et je vous prie de lui en accorder gratuitement les bulles. Je serai ravi qu'il tienne ce bienfait de votre main aussi bien que de la mienne et je me ferai un plaisir sensible d'agir de concert avec vous pour récompenser la vertu. Je suis, etc. *Louis.*»

Depuis longtemps déjà la morgue de Villeroi et l'irritation mal déguisée qu'il éprouvait des triomphes de Dubois impatientaient le régent, qui, de concert avec monsieur le duc, projeta de renvoyer le maréchal dans ses terres. Mais il s'agissait de trouver une occasion : le régent la fit naître en exprimant le désir d'obtenir un tête à tête avec le jeune roi. Villeroi refusa net : « il fallait, disait-il, qu'il fût sans cesse présent aux conversations de son élève. » Le régent insista : sur une réponse aigre du gouverneur, il sortit, bien décidé à mettre le plus tôt possible à exécution le projet qu'il caressait. Villeroi, de son côté, réfléchit et crut sage d'aller le lendemain matin s'excuser à son interlocuteur, quand sur la route il fut saisi et jeté précipitamment dans une voiture qui l'emporta à Villeroi, à neuf lieues de Versailles. Toutefois, le régent n'était content qu'à demi de ce premier succès. Il s'agissait d'apprendre ces voies de fait au jeune roi, qui aimait beaucoup son vieux gouverneur. Le régent, après avoir hésité quelques instants, alla droit aux appartements du prince et lui dit tout. Louis XV dissimula comme il le put sa tristesse. Mais, le lendemain matin, l'évêque de Fréjus ne parut pas à son heure accoutumée; alors le roi n'essaya plus de maîtriser la peine qu'il en ressentait et demeura, tout le jour, plongé dans le plus grand abattement.

Le régent était débarrassé de ses deux ennemis : cependant l'opinion publique se préoccupait de la mystérieuse disparition de Fleury, et il ne put lui-même s'empêcher d'en paraître inquiet. Il envoya un exprès à Villeroi : aucune nouvelle. Peut-être l'évêque de Fréjus est-il à la Trappe? insinua malignement Dubois; et on allait y dépêcher un courrier, quand on apprit qu'il s'était retiré à Bâville, chez son ami le président de Lamoignon. Le courrier destiné à la Trappe partit aussitôt dans cette autre direction, et le précepteur revint, charmé intérieurement des preuves de tendresse que son jeune élève lui avait données pendant son absence.

Loin de lui reprocher sa fuite, le régent n'y fit que des allusions discrètes et obligeantes, le caressa beaucoup, tenta de lui persuader que, si on ne l'avait pas prévenu de tout ce qui s'était passé, c'était uniquement pour lui épargner le désagrément d'une position fausse envers le maréchal; on lui détailla les motifs de l'exil, on l'engagea à les exposer au roi, à présenter lui-même en qualité de gouverneur le duc de Charost, qu'on ne manquerait pas de trouver plus respectueux et plus docile que le vieux maréchal. Ménagements habiles dont le régent se promettait de tirer bon parti. Quelque temps après cette aventure, eut lieu à Reims, le 25 février 1723, le sacre de Louis XV. Fleury assista et participa même à cette cérémonie. Les mémoires du temps en font foi. Mgr de Clermont-Tonnerre, évêque de Langres, ne pouvant, à cause de son âge et de ses infirmités, faire le voyage de Reims, fut remplacé par l'évêque qui le suivait dans l'ordre des pairs ecclésiastiques, c'est-à-dire par Mgr de Châteauneuf de Rochebonne, évêque de Noyon, qui était sixième pair, et qui fut lui-même représenté par l'évêque de Fréjus. Fleury depuis en conserva le titre et les honneurs.

A la même époque, Louis XV était déclaré majeur par le parlement et le régent déposait ses pouvoirs. Il les reprit comme premier ministre à la mort du cardinal Dubois qui arriva dans l'été de 1723. Mais il n'eut pas à jouir longtemps « du départ de son drôle », comme il appelait le défunt. Au mois de décembre de la même année, il expirait, tué par les débauches, à l'âge de quarante-neuf ans.

Là s'arrête l'éducation de Louis XV. Par ce que nous venons de dire, le lecteur peut juger quel a été le rôle du précepteur auprès de ce jeune prince qui ne cessa jamais de lui montrer une affection et une confiance sans borne, témoin ce que nous lisons dans une relation inédite sur les derniers moments de Fleury. « ... Il fit, pendant le cours du mois de décembre 1742, deux voyages à Versailles où il ne resta que quelques heures. Il avait résolu d'y venir à demeure ; mais sa faiblesse et de corps et d'esprit augmentant d'un moment à

l'autre, il ne put quitter Issy. Le roi l'y est allé voir deux fois ; la première fois, Sa Majesté y fut vingt-six minutes ; le cardinal lui parla toujours à l'oreille ; et, comme Son Éminence articulait malaisement, lentement et très-bas, le roi se tint dans une attitude très-gênante pour approcher son oreille de la bouche du cardinal ; l'on assure que ce fut alors qu'il conseilla au roi de ne point se servir du cardinal de Tencin.

« La seconde visite du roi ne fut que de douze minutes ; le cardinal, qui lui parla peu, lui remit un portefeuille qui renfermait nombre de papiers qui ne devaient être remis qu'entre les mains de Sa Majesté[1]... »

Faut-il douter de la sincérité de ces démonstrations des regrets du roi ? Nous ne le pensons pas. Louis XV sut toujours distinguer entre les personnes qui l'avaient aimé, et l'on se souvient avec quelle indifférence il vit le cercueil de madame de Pompadour passer sous les fenêtres par une pluie battante. Les larmes que le jeune roi versa sur la mort de son précepteur furent donc sincères : il sentait trop qu'il perdait en lui un ami dévoué, habile et discret tout ensemble, honnête et méticuleux en même temps que conséquent dans la conduite des affaires. Louis XV comprenait encore qu'il ne remplacerait pas un pareil ministre et peut-être aussi que la révolution, un instant conjurée, débordait.

L'abbé V. Verlaque.

[1] Bibl. nat., mss. fr. nouv. acq. 498, p. 172.

POÉSIE

LISEUSE

Des neiges de la nuit toute la terre est blanche,
Et nos cloches d'église ont perdu leur voix franche :

De près on croit entendre un Angélus lointain
Qui se gèle dans l'air, mat comme un son d'étain.

Les peupliers transis, en deux longues rangées,
Grelottent sans reflet au bord des eaux figées.

Pas une aile d'oiseau sur le fond gris du ciel...
On a le frisson noir d'un hiver éternel.

Mais qu'importent la bise et les neiges tombées,
Quand l'âtre est réjoui par de claires flambées?

Les rafales de neige aux vitres grésillant
Font éclater de rire un grand feu pétillant.

Puisque un si rude hiver nous tient en quarantaine,
Nous relirons Joinville et notre La Fontaine.

Ces merveilleux conteurs, immortels Champenois,
Sont de très-chauds amis dans la rigueur des froids.

O liseuse à voix d'or, avec ces purs Génies,
Tu nous enchanteras de légendes bénies.

Tu comprends le poëte et le vieux chroniqueur
Qui gardaient simplement la jeunesse du cœur.

Et puis... n'avons-nous pas à nous deux quelque chose
Que jamais ne diront ni les vers ni la prose,

Et qui ne peut mourir, quand s'éteindrait le jour :
— C'est un rayon sacré d'inaltérable amour.

VILLE DE MER

Les goëlands de neige, aux plumes diaphanes,
Rasent le vert miroir tranquille des eaux planes,
Surpris d'y rencontrer tant d'oiseaux ressemblants.
Ils se croisent, nombreux comme des hirondelles,
Mêlant un cri de joie à leurs virements d'ailes,
Avec l'or du soleil dans leurs tourbillons blancs.

C'est un matin d'hiver où plus d'un grand navire,
De toute sa hauteur, naïvement se mire
Dans le flot de marée aux longs remous dormants;
Fier d'y revoir sa coque et sa fine mâture,
Et de lire son nom, bien écrit en peinture,
Blanc sur fond noir, qui tremble à ses miroitements.

Et la petite barque, à gracieuse allure,
Comme une aile d'oiseau manœuvrant sa voilure,
Regarde en dessous d'elle, aux profondeurs de l'eau,
Les maisons de granit, à hautes cheminées,
Où de ses bons marins les familles sont nées :
— C'est une claire image, en mer, de Saint-Malo;

Par un jour de Noël. — Les cloches ébranlées
Sur les flots et la grève épandent leurs volées;
Villes, bourgs et hameaux, clochers et clochetons,
Saint-Servan, Saint-Briac et Saint-Mêloir-des-Ondes
Font tressaillir en chœur, dans leurs fosses profondes,
Les os, déjà poudreux, de leurs vieux saints bretons.

REFUGE

En cheminant de Vire à Saint-Aubin-des-Bois, —
Même longtemps après que la pomme est gaulée, —
On trouve un bon refuge, à l'abri des vents froids :
Un vieux hameau normand dans son creux de vallée.

Le pays est profond. — Le ciel noir des hivers
Inquiète fort peu la belle vache rousse
Qui s'en va pâturant tout du long ses prés verts,
Où, pour l'œil et la dent, à souhait l'herbe pousse.

Le chêne est bronzé d'or par l'adieu des soleils.
Jusqu'aux printemps futurs la feuille reste aux branches.
L'aubépine et le houx portent des fruits vermeils;
Le gui des peupliers, de grosses perles blanches.

Dans la brume éveillés, rouge-gorge et pinson,
Conservant un cœur chaud sous la feuille flétrie,
Savent, à voix d'argent, redire leur chanson : —
Ils sont trop bien chez eux pour changer de patrie;

Et souvent, dès l'aurore, un petit chevrier
Reconnaît au parfum, sous son toit de vieux chaume,
Une fleur qui n'a pas attendu février
Pour éclore... Déjà la violette embaume.

André Lemoyne.

REVUE CRITIQUE

I. *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, par M. Fustel de Coulanges. 1 vol. — II. *Histoire du règne de Louis XIV*, par M. Gaillardin, t. III et IV. — *Histoire de France*, par M. Guizot, t. IV. — III. *Souvenirs militaires du colonel de Gonneville*, 1 vol. — IV. *L'Islam*, son histoire, son caractère et ses rapports avec le christianisme (*Islam*, its history, character, und relation to christianity. 1 vol. London. — V. *Trois potiers célèbres*, par M. Émile Jonveaux. 1 vol. — VI. *Saint Louis et son temps*, par M. H. Wallon. 2 vol. — VII. *La légende des Paladins*, par M. Autran. 1 vol. Michel-Lévy.

I

Il n'est pas sans intérêt, ni sans utilité peut-être, en ce moment où la France est en travail d'institutions politiques nouvelles, de rechercher quelles furent celles qui la régirent dans le passé, d'où elles lui vinrent, et de quelle manière elles s'établirent. C'est ce qu'a entrepris, après plusieurs autres, un écrivain de beaucoup de pénétration, de savoir et de talent et qui, du reste, a fait ses preuves en ce genre, M. Fustel de Coulanges, maître de conférences à l'École normale, l'auteur du beau livre de la *Cité antique*. Sous ce titre : *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*[1], il vient de publier le premier volume d'un ouvrage qui est comme la suite de celui par lequel il s'est signalé d'abord et qui marquera parmi les travaux les plus remarquables de ce temps par l'indépendance des idées, l'originalité des recherches et la nouveauté des résultats. L'auteur y reprend à nouveau la question et y bat en brèche la plupart des idées reçues et des systèmes les plus solidement édifiés. Cette question des origines et du caractère de nos vieilles institutions politiques, si compliquée, dans les écrivains qui s'en sont occupés jusqu'ici, devient simple et claire chez M. Fustel de Coulanges, qui la dégage habilement de tout ce qu'une critique moins indépendante ou moins sévère que la sienne y avait laissé d'étranger. On se figurait qu'il y avait là, à doses plus ou moins égales, une mixture d'éléments gaulois, romains

[1] 1 vol. in-8, librairie Hachette.

et allemands, dont l'histoire avait pour tâche de déterminer les proportions et d'apprécier l'action respective. Ce que l'on se donnait pour cela de peine ne saurait se comprendre si l'on n'avait sous les yeux les montagnes de dissertations, et de controverses nées de cette conception *a priori* et d'autant plus passionnément maintenue. C'était à qui revendiquerait la prépondérance pour le sujet préféré de ses études. Là, tout était gaulois pour les uns, romain ou allemand pour les autres.

Ce qui ferait penser, au premier regard, que l'élément gaulois dans nos institutions doit être considérable, c'est que la population est restée chez nous à peu près toute gauloise, que la conquête romaine n'y a presque point introduit d'étrangers et que le contingent de ce qu'on a appelé les invasions germaniques s'est réduit, en réalité, à peu de chose. On se figure, en effet, que les Romains se ruèrent sur la Gaule comme sur une proie, qu'ils la colonisèrent largement de vieux légionnaires, et que les patriciens y affluèrent avec les armées de clients qu'ils traînaient toujours à leur suite. Fantaisie pure ! rien de pareil n'eut lieu, dit M. de Coulanges. Il n'y eut pas même, à proprement parler, de conquête romaine. C'est à titre d'auxiliaires, de libérateurs que les Romains entrèrent d'abord dans la Gaule, et comme alliés, comme protecteurs qu'ils y restèrent, à la demande des différents États dont les députés, se jetant aux pieds de César, le supplièrent, les larmes aux yeux, de ne pas les abandonner. Plus tard, il est vrai, quand les services que le gouverneur romain leur avait rendus en les délivrant des Helvètes et des Germains furent oubliés, les Gaulois « qui changeaient aisément de volonté, » se soulevèrent d'un élan presque unanime, firent pour la première fois taire leurs dissensions et luttèrent vaillamment pour leur indépendance. Mais il était trop tard et Vercingétorix succomba. La Gaule devint province romaine, mais ne fut pas décimée dans sa population et inondée de Romains. Assurément les Romains affluèrent dans la Gaule et exploitèrent avec l'avidité et l'habileté qui les caractérisaient les richesses de son heureux sol ; mais ils n'exterminèrent pas les indigènes et ne prirent point leur place. Ils ne firent pas même à côté d'eux de grands établissements.

Ce qui trompe, à cet égard, c'est ce que nous lisons des colonies établies en nombre incalculable par les Romains dans la Gaule. « Mais ces colonies, dit M. Fustel de Coulanges, n'avaient aucune ressemblance avec ce que nous appelons aujourd'hui de ce nom ; elles étaient précisément le contraire d'une émigration au dehors. Fonder une colonie, c'était transformer des terres du domaine public en propriétés privées. » Sans doute cette distribution de terres domaniales amenait parfois dans un pays des vétérans étrangers, mais souvent aussi elle était faite aux gens du lieu et à ceux qui les avaient cultivées jusque-là sans titre régulier.

Donc, au moins pendant tout le temps de la domination romaine, la

race gauloise resta prépondérante dans la Gaule ; l'infiltration du sang étranger n'y fut pas appréciable. Les invasions germaniques n'amenèrent pas, à cet égard, de changement sensible ; ce qu'il entra et resta de Germains sur le sol gaulois ne fut pas assez considérable pour modifier, au physique pas plus qu'au moral, la population indigène. Ce grand mot d'invasion trompe sur le caractère et la nature du fait. Selon M. Fustel de Coulanges, il s'en faudrait peu que ce fût là un terme impropre. Il n'est pas exact, en effet, que ces barbares aient envahi l'empire et la Gaule en particulier quand ils s'en emparèrent : ils y étaient, pour la plupart, à titre d'hôtes ou d'auxiliaires. On serait plus près de la vérité en les appelant, au lieu d'envahisseurs, des insurgés, des révoltés, des usurpateurs. Le mot d'invasion tend aussi à tromper sur le nombre des Germains et incline à croire leurs bandes plus considérables qu'elles n'étaient. « On est porté, dit M. de Coulanges, à exagérer la force de ces barbares : ils étaient vaincus par des armées romaines fort peu nombreuses et qui ne comptaient pas 30,000 hommes. » Du reste, nombreux ou non, tout ce qui franchit les frontières de l'empire antérieurement au cinquième siècle fut exterminé et il n'en resta rien, dit l'auteur : « Rien de ces Alamans qui, en 259 dévastèrent le pays et passèrent ensuite en Italie où ils disparurent ; rien de ces autres Germains qui profitèrent de la mort d'Aurélien pour piller la Gaule, mais furent ensuite exterminés par Probus ; rien de ces 60,000 Alamans qui, après quelques pillages, furent massacrés par Constance Chlore ; rien de toutes ces bandes qui avaient détruit quarante-cinq villes et avaient fait de l'Alsace un désert, mais qui, à la fin, furent anéanties par Julien ; rien des Saxons qui firent irruption en 370 et qui furent exterminés jusqu'au dernier ; rien de ce qu'on appelle la grande invasion de 406, puisque l'armée de Radagaise fut détruite en Italie ; rien enfin de l'invasion des Huns et des Ostrogoths qui furent vaincus à Châlons. »

Quant à ceux qui plus tard firent des établissements dans la Gaule : Visigoths, Burgondes et Francs, auxquels on peut joindre ceux de leur race qui s'étaient, à différentes époques, fixés comme colons, on ne saurait nier qu'ils n'aient laissé quelques traces de leur sang et de leurs mœurs; mais ils étaient, proportionnellement aux indigènes, en nombre trop peu considérable pour les primer en quoi que ce fût, ni même pour influer sur leur mode d'existence.

Ainsi, au septième siècle, sous les Mérovingiens, où s'arrête le premier volume de M. Fustel de Coulanges, il n'y avait encore dans les institutions politiques de notre pays que ce qui venait de la Gaule et de Rome : l'apport de la Germanie fut postérieur.

Qu'avait donné la Gaule? — Car, nous le répétons, il faut bien s'ôter de l'esprit que la conquête romaine eût bouleversé, rasé, détruit jusqu'en ses fondements l'édifice de la société gauloise. Cet édifice était un peu rudimentaire, à la vérité, mais il avait de maîtresses-pièces bien en har-

monie avec le génie de la race, auxquelles les Romains se gardèrent de toucher, qu'ils fortifièrent au contraire. Tel était, en particulier, cette sorte de groupement que César appelle du nom de *Civitas*, que notre terme de *cité* rendrait mal et qu'il faut entendre dans le sens d'un État organisé et souverain. On pouvait compter quatre-vingts de ces États, dit M. Fustel de Coulanges, dans cette contrée qui s'étendait depuis la mer et les Pyrénées jusqu'au Rhin. Plusieurs étaient considérables. Chacun d'eux possédait une capitale, plusieurs villes et un assez grand nombre de places fortes. Sauf de rares exceptions, Rome ne brisa pas ces corps politiques qu'elle avait trouvés établis. Elle laissa à chacun ses institutions républicaines en même temps qu'aristocratiques, son nom, son territoire et son étendue. Il est remarquable, ajoute l'auteur que ces vieux États gaulois ont conservé jusqu'à une époque très-voisine de nous une sorte d'existence morale : on les retrouve encore dans les *provinces* et les *pays* de la France actuelle. Chacun d'eux avait son administration intérieure que Rome respecta et régularisa : ce fut la base de ce « régime municipal » si puissamment implanté dans la vie publique de nos pères et dont le souvenir et la pratique sont, avec des modifications successives, demeurés vivants chez nous jusqu'ici.

Ce n'est ici qu'un exemple. Le livre de M. Fustel de Coulanges nous montre, en examinant, dans l'ordre des temps, les détails de l'organisation intérieure de la Gaule sous la domination romaine, quelle fausse idée nous en avons eue jusqu'ici et ce qu'il convient de penser des terribles mots de conquête, de despotisme, de tyrannie, d'asservissement, d'écrasement étranger, ainsi que de ceux de souffrances patriotiques et d'aspiration nationale à l'indépendance. La vérité est que la conquête de la Gaule (puisque ce mot de conquête est consacré) fut un bonheur pour ce pays, qu'elle arracha à une anarchie dont sa ruine aurait été la conséquence inévitable, et auquel elle ouvrit la voie à de grandes destinées. La Gaule le sentit instinctivement, car elle n'essaya jamais de briser ce que nous appelons son joug. On compta bien quelques tentatives de soulèvement; mais quand on les examine de près on reconnaît aisément qu'elles ne témoignaient pas, dans la masse de la nation, du désir de cesser d'être romaine. Il y avait sans doute quelques esprits d'élite qui souffraient de la dépendance ; mais la foule en goûtait les avantages et ne seconda jamais par un élan général les quelques rares tentatives d'affranchissement qui se produisirent dans les premiers temps de l'empire. C'est que les bienfaits de la domination romaine l'emportaient de beaucoup sur les charges qui en résultaient. Le tableau comparatif que donne des uns et des autres l'ouvrage de M. Fustel de Coulanges en offre des preuves incontestables.

« A mesure que les Gaulois reçurent cette législation, ils ne purent, dit l'auteur, manquer de la mettre en regard des vieilles lois qu'ils tenaient de la tradition du clan ou de la volonté des druides. Ils y

virent que la propriété individuelle était assurée, que les enfants étaient égaux entre eux, que la femme n'était plus soumise au droit de vie et de mort de son mari, que le fils avait des droits vis-à-vis de son père lui-même. Ils y virent aussi que les contrats étaient libres, que la servitude pour dettes était abolie, que l'esclavage enfin était adouci. Une chose surtout dut les frapper : c'est que l'autorité politique protégeait tous les hommes sans distinction de castes ni de classes, que chacun trouvait dans le pouvoir suprême de l'État un appui certain, que les faibles avaient une protection contre les forts, qu' enfin ils n'étaient plus contraints, comme au temps de l'indépendance, à implorer le patronage des grands et à se faire leurs serviteurs. »

L'empire romain n'était pas en effet le régime avilissant, corrupteur et oppressif que nous nous représentons. Pour bien comprendre ce qu'il fut pour la Gaule, il ne faut pas le juger à notre point de vue et d'après nos idées théoriques de liberté, de dignité humaine. Qu'on se mette à la place des peuples qui vécurent sous cette monarchie des empereurs, qui nous paraît aujourd'hui si humiliante et si odieuse ; qu'on songe à leur besoin de paix, de sécurité et de liberté locale que leurs vieilles institutions ne leur avaient jamais données, et l'on comprendra vite qu'ils s'y soient attachés, qu'ils l'aient aimée profondément, qu'ils aient voué une sorte de culte à ceux qui en étaient comme l'incarnation et qu'ils lui soient restés fidèles dans ses derniers et plus faibles représentants.

Ce tableau de l'administration impériale dans la Gaule avait été mal fait jusqu'ici. Celui que nous en donne M. Fustel de Coulanges renverse toutes les idées que nous en avions ; il n'y a là ni plus ni moins qu'une révolution, dont notre enseignement historique devra prendre son parti, car elle est, croyons-nous, inattaquable, au moins sur les points principaux.

Autant faut-il en dire du caractère avec lequel se montrent les invasions germaniques et les établissements barbares. Il y a loin de l'image fantastique que notre première éducation nous a laissée de ces petites royautés à la réalité du spectacle qu'elles nous offrent ici dépouillées de leur ornementation traditionnelle. Bien des fronts, en effet, sortent découronnés des mains de M. Fustel de Coulanges, et, de monarques qu'ils étaient dans nos histoires populaires, la plupart des Mérovingiens, par exemple, restent de simples chefs de bandes au service de l'empire tombé à Rome, mais se continuant à Constantinople et dont ils se reconnaissent, au moins pour la forme, en lui demandant des insignes et des titres, les inférieurs et les subordonnés. A ce dénichement d'un nouveau genre, la liste de nos rois perd, sans doute, quelques numéros ; mais la vie propre de la Gaule régénérée par Rome y gagne un siècle et demi ; car la monarchie française ne commence qu'avec les Carlovingiens.

Jusqu'ici, on le voit, les institutions dont M. Fustel de Coulanges fait

l'histoire sont exclusivement gallo-romaines. Dans quelle proportion l'élément germain va-t-il y entrer avec les Carlovingiens? C'est ce que nous dira un prochain volume. Si, comme on n'en saurait douter, ce volume, dont tous les hommes de science hâteront de leurs vœux la publication, se distingue par une étude aussi solide, des vues aussi originales, un talent d'écrivain aussi distingué, toute une période de notre histoire sera renouvelée et nos vieilles institutions mieux connues fourniront d'utiles lumières à ceux qui ont mission d'en élaborer de nouvelles.

II

Le règne de Louis XIV est celui dont on s'est, croyons-nous, le plus occupé dans ces quarante dernières années. Satires et apologies tiennent, sans doute, une grande place dans les écrits dont il a été l'objet; mais, à côté de ces attaques et de ces panégyriques également passionnés et également indignes d'attention, il y a un bon nombre de graves et solides études de détails, de savantes monographies, de consciencieuses explorations. On a réédité, complété et contrôlé tous les Mémoires connus du temps, auxquels on en a ajouté quantité d'inédits; bien des papiers d'État ont été mis au jour; la biographie des principaux ministres a été écrite sur une large échelle et leur correspondance rendue publique; plusieurs des problèmes mystérieux qu'offrent les événements de l'époque ont été, sinon résolus, au moins fouillés à une grande profondeur, et les obscurités qui les entouraient, en partie dissipées. MM. Camille Rousset, Pierre Clément, Marius Topin, Jules Loiseleur, entre autres, se sont acquis, dans cet ordre de travaux, des titres sérieux à la reconnaissance de l'histoire.

Ce n'était là pourtant qu'une opération de déblaiement. Personne encore n'avait entrepris d'élever, en face du brillant mais étroit monument de Voltaire, un grand et solide édifice à la gloire de Louis XIV et de son siècle. Mais voici qu'il en surgit deux simultanément différents de caractère et de proportions, et signés de noms qui, pour être différents aussi d'éclat, n'en ont pas moins chacun une autorité réelle et pleinement acceptée. Nous voulons parler de l'*Histoire du règne de Louis XIV*, par M Gaillardin, arrivée aujourd'hui à son quatrième volume[1], et du tome IV de l'*Histoire de France*, par M. Guizot, consacré tout entier au dix-septième siècle[2]. Ces deux ouvrages embrassent le même cercle d'événements; car, dans ses préliminaires du règne de

[1] *Histoire du règne de Louis XIV*, par M. C. Gaillardin, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand. 4 vol. in-8. Lib. Lecoffre.

[2] *L'Histoire de France*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1789, racontée à mes petits-enfants, par M. Guizot. 4 vol. grand in-8. Hachette.

Louis XIV, M. Gaillardin a fait entrer tout celui de Louis XIII, pensant et avec raison, selon nous, que ces deux règnes se sont non-seulement succédé, mais continués l'un l'autre.

Cette unité des deux règnes, les deux historiens l'ont bien vue; et ils ont, le second surtout, appuyé plus longuement sur les tentatives préliminaires du système qui devait prévaloir, que sur son application elle-même. L'établissement de la prépondérance royale, sous les ministères de Richelieu et de Mazarin, et les résistances qu'elle a dû briser, occupent, en effet, plus de place dans le dernier volume de M. Guizot que la longue et triomphale domination de Louis XIV. De son côté, M. Gaillardin n'a pas consacré moins de deux volumes, sur les quatre publiés jus qu'ici, à ces laborieux débuts du régime absolu que la France allait voir s'établir. Nous avons dit, à l'époque où a paru la première livraison de cette histoire, quelle clarté et quel intérêt l'habile professeur a mis dans le tableau de ces luttes, dont la gravité et la portée n'ont pas toujours été aussi bien comprises.

Au moment où il reprend son récit, les grands obstacles ont disparu, le terrain est presque partout aplani, et la royauté nouvelle va pouvoir édifier en liberté et montrer ce qu'elle peut. C'est, dans notre histoire, un beau moment, un moment unique peut-être. Le pouvoir a la conscience de sa force, le sentiment de sa mission et la claire vue des limites où, dans l'intérêt de son œuvre, il doit se renfermer. Il a les deux conditions du succès : il sait agir et se contenir. Le jeune prince dans lequel il est incarné n'a aucune supériorité d'éclat, mais — ce qui vaut mieux — il possède ce don éminent qui fut, par excellence, celui de son époque, le bon sens, « qui est le roi du monde. » Deux choses, toutefois, chez lui, sont en excès : l'une, bien connue, l'amour du plaisir; l'autre, moins généralement signalée par les historiens et que M. Gaillardin n'hésite pas à avouer, tout sympathique qu'il lui soit, à cette date au moins, sa profonde duplicité. « Ici, dit-il, au sujet des mesures prises, dès les premiers jours par Louis XIV, pour entretenir la lutte du Portugal contre l'Espagne; ici se découvre un côté de son caractère, trop peu apparent dans les historiens, une habileté et une astuce diplomatique aussi peu conformes à la bonne foi qu'aux allures solennelles de l'homme. Tout n'est pas grandiose et magistral dans le grand roi. A l'âge de seize ans, nous l'avons vu, il étonnait ses intimes par la profondeur de sa dissimulation; les moyens secrets, les intrigues, les transactions, la chicane lui seront aussi familiers que les grands airs de supériorité et de volonté absolue. C'était violer le traité des Pyrénées que de rendre au Portugal l'assistance de la France; mais ce qui n'était pas permis par des hostilités publiques, ne pouvait-il pas se faire par des *infractions secrètes* et *qui n'éclateraient pas?* Cette théorie est justifiée sans embarras dans ses *Mémoires.* »

Ces *Mémoires* de Louis XIV, ouvrage écrit par lui-même ou sous sa dictée par Pélisson et quelques autres intimes, et dont une partie est encore inédite, sont une source précieuse d'informations sur le caractère personnel du roi et le secret de ses mesures et de ses actes, dont on n'a pas assez tiré parti jusqu'à présent, et où MM. Gaillardin et Guizot ont largement et avantageusement puisé. M. Guizot, en particulier, les cite à chaque instant et en tire de curieuses lumières. C'est dans ces pages où Louis XIV se raconte à lui-même ou explique, pour son successeur, les motifs de sa conduite, qu'on voit se révéler l'esprit de sa politique, et spécialement de celle qui caractérise la belle et féconde époque de son gouvernement, dont les deux nouveaux volumes de M. Gaillardin nous font l'attrayante peinture. La période qu'ils embrassent va, en effet, de 1661 à 1678, de l'avénement effectif du fils de Louis XIII au traité de Nimègue : merveilleuse suite de mesures réparatrices, de créations fécondes et d'intelligentes et légitimes conquêtes, après lesquelles, pour le bonheur de la France et la gloire de son roi, l'une et l'autre auraient dû s'arrêter. Le tableau de ces dix-huit ans de progrès au dedans et au dehors cause, au moment où nous sommes, une patriotique émotion. En voyant la France sortir rajeunie des luttes fratricides du seizième siècle, et, non-seulement échapper au péril vingt fois couru d'être démembrée et anéantie, mais revendiquer peu à peu ses limites naturelles et en assurer la défense, on se demande si la Providence ne lui ménage pas encore une fois cette faveur, et l'on suit avidement le développement des moyens par lesquels s'opéra alors cette renaissance. Nulle lecture n'a un intérêt plus actuel ; ces faits, vieux de deux cents ans, sont pleins d'enseignements à notre adresse : non que les deux historiens les aient tournés en manière de leçons, mais par le fait de l'analogie que les situations présentent.

Il y a, pour la période dont nous parlons, plein et entier accord de jugement entre MM. Gaillardin et Guizot. La différence entre eux est dans la forme de leurs ouvrages et dans quelques nuances d'appréciation. M. Guizot résume et condense à l'antique, ne s'arrêtant guère que pour formuler quelque grave et haute maxime; M. Gaillardin raconte largement avec de copieux et piquants détails où il ne s'interdit point les allusions aux événements contemporains. Le dix-septième siècle, sans cesser d'être grand et imposant, descend, par suite, un peu des hauteurs rayonnantes où il nous était apparu dans notre enfance. L'auteur, mettant à profit les nouvelles et nombreuses recherches faites sur cette époque, l'a, en quelque sorte, rapprochée de nous, et, avec ses splendeurs, nous en a fait voir les taches. Nous avons déjà montré, d'après lui, dans la figure si majestueuse de Louis XIV, certains traits peu remarqués jusqu'ici et où l'éducation diplomatique du cardinal Mazarin a laissé son empreinte. Ce n'était pas seulement, nous l'avons dit, dans ses rapports avec les

courtisans de son entourage que Louis XIV usait de dissimulation. Il portait cet art consommé de feindre et ce même emploi des petits moyens dans toutes ses négociations avec les puissances, triomphant ainsi par la ruse au moins autant que par la force des armes. « A considérer froidement cette série de victoires diplomatiques, dit M. Gaillardin, en parlant des intrigues à l'aide desquelles le roi de France, après le traité d'Aix-la-Chapelle, rompit la triple alliance, Louis XIV apparaît bien plutôt comme un traitant habile et bien servi que comme un potentat sûr de ses forces. Partout, sauf dans l'occupation de la Lorraine, la ruse et la dissimulation. Il se dépouille de cette grandeur qui épouvantait ses voisins et se fait solliciteur comme la faiblesse défiante d'elle-même. Loin d'imposer sa pensée, il la renie pour écarter le plus grand obstacle à ses projets. »

Nulle intention dénigrante assurément ne se cache sous ces remarques; partout éclate l'admiration de l'historien pour les grandes et puissantes qualités du monarque, pour son ardeur au travail, son désir de connaître la vérité, sa tolérance alors sincère, et son amour non douteux de la justice et du bien ; mais l'histoire a ses devoirs devant lesquels les sympathies les plus justifiées doivent se taire. C'est ainsi qu'ailleurs, après un magnifique éloge de Colbert, M. Gaillardin s'écriera : « Pourquoi faut-il que, soit mesure de prudence contre une rivalité tracassière, soit faute de comprendre assez nettement le devoir moral, il ait consenti à devenir le complaisant et, pour dire le mot, le pourvoyeur du libertinage du maître? »

Dans la plupart des histoires de Louis XIV, la gloire militaire et littéraire prime tout, efface tout : le mérite singulier de celle de M. Gaillardin est d'avoir fait la même part, sinon une part plus grande, à la gloire moins retentissante des institutions et des réformes. Ces dix-huit premières années du règne de Louis XIV en sont remplies, et telle était la portée et la sagesse de plusieurs qu'elles subsistent encore en essence. Un nouvel âge commençait pour la France après la longue crise du seizième siècle ; les conditions de l'existence étaient changées ; les lois économiques devaient l'être à leur tour. Le jeune roi le comprit et ce fut, dans la période dont nous nous occupons, l'un des soins les plus assidus de son gouvernement. Rétablir le bon ordre, réformer les abus, modifier les règlements, en instituer de nouveaux, améliorer les voies de communication et en ouvrir de meilleures, affranchir le pays par l'introduction des industries étrangères de tributs onéreux payés à des nations presque toujours ennemies et faciliter, par des débouchés plus nombreux et mieux entendus, l'écoulement des produits indigènes : voilà ce dont Louis XIV se montre aussi préoccupé que du souci d'éblouir l'Europe et d'y dominer. Ambition, gloire, travail et plaisir, il mène alors tout de front, et avec un égal succès.

C'est aussi le mérite de son nouvel historien, qui fait marcher simultanément, dans son récit, la diplomatie, la guerre et l'administration, et qui, sur chacun de ces sujets, entre dans des détails généralement ignorés et aujourd'hui du plus grand intérêt. Ces détails sont souvent mêlés, comme ils le furent, en fait, à ceux de la politique et de la guerre, et, par là, donnent du temps une image d'autant plus vraie et plus piquante, qu'en peintre loyal et sincère, M. Gaillardin ne cache point les petitesses égoïstes qui s'unissent à tant de grandeurs. Un exemple, entre autres : au commencement de 1674, le grand Roi, par une maladroite occupation de l'Allemagne, avait détaché de lui les petits princes qui l'avaient accepté jusque-là à titre de protecteur et d'ami, et, en découvrant son jeu ambitieux, avait provoqué contre lui une coalition de toute l'Europe. Pour faire face à tant d'ennemis, il avait dû lever de nouvelles armées et frapper de nouveaux impôts. Le mécontentement était général, comme la souffrance. « Il aurait été raisonnable, dit M. Gaillardin, de restreindre les dépenses, et, puisqu'on ne pouvait encore terminer la guerre, de s'imposer une grande économie au dedans. Mais (autre grief non moins triste), le roi n'entendait pas même modérer les dépenses les moins permises. Il écrivait, après son voyage en Alsace (25 septembre) : « Vous ne m'avez rien mandé dans toutes les lettres que vous m'avez écrites, touchant le travail qu'on fait à Saint-Germain sur les terrasses de l'appartement de madame de Montespan. Il faut achever celles qui sont commencées, et accommoder les autres, l'une en volière pour y mettre des oiseaux... à l'autre, il faudra la peindre et ne mettre qu'une fontaine en bas : madame de Montespan la destinant pour y mettre de la terre et en faire un petit jardin. » « Ainsi, ajoute l'historien, avec un accent amer qui se comprend, le roi n'oubliait rien de ses affaires et ne retranchait rien de ses convenances. N'était-ce pas justice qu'après avoir élaboré le budget de l'État et secoué les *chenilles* allemandes, il se reposât un peu à loger élégamment et à faire boire commodément les petits oiseaux de sa maîtresse ? »

Chez un écrivain systématiquement ennemi de Louis XIV, Michelet, par exemple, une remarque de ce genre ne frapperait qu'assez peu et ne prouverait que le parti pris de tout dénigrer. Sous la plume d'un historien sympathique à son sujet, et, en somme, admirateur du prince dont il raconte le règne, ces révélations courageuses et ce blâme méritent d'être signalés; cela témoigne du sentiment élevé qui l'inspire, de son respect pour la vérité, et de la noble idée qu'il se fait de l'histoire. Ces justes sévérités augmentent le prix des éloges auxquels elles sont mêlées. Une figure comme celle de Louis XIV n'a rien à perdre à être ainsi éclairée, et nous ne saurions, nous, pour qui ce monarque demeurera toujours « le grand roi, » qu'encourager M. Gaillardin à achever de le peindre comme il l'a fait jusqu'ici. Il se peut que la figure ne soit pas tout à fait, à la fin,

celle que nous nous étions faite, mais du moins n'en pourra-t-on pas dire avec le poëte :

Le masque tombe, l'homme reste
Et le héros s'évanouit.

Quant à l'œuvre de M. Guizot, la partie du volume qui concerne Louis XIV, est très-inégale. La première moitié, intitulée : *Louis XIV, ses guerres et ses revers*, est un tableau rapide et magistral, où l'auteur se retrouve tout entier. Il n'en est plus ainsi dans la seconde, qui a pour titre : *Louis XIV et l'administration intérieure :* elle n'offre qu'un résumé succinct des réformes et des institutions dont M. Gaillardin a donné un si large exposé. On sent encore une plume supérieure dans l'esquisse de l'*Histoire des lettres et des arts* ; mais le chapitre relatif aux affaires de religion n'est plus même de l'histoire : c'est une sorte de martyrologe de tous les dissidents de l'époque, jansénistes, protestants et quiétistes, où l'on sent trop l'esprit de secte, et qui, s'il n'est l'œuvre d'un aide, accuse du moins trop la faiblesse des derniers jours de l'auteur, pour mériter que l'on s'y arrête autrement.

III

Le Correspondant annonça, il y a trois mois, dans une étude sur notre ancienne armée, la prochaine apparition des *Mémoires du colonel de Gonneville*, dont les épreuves nous avaient été communiquées (V. *le Correspondant* du 10 novembre 1874). Ces Mémoires sont aujourd'hui publiés [1], et ils ne seront pas trouvés, nous l'espérons, inférieurs à l'idée qui en a été donnée. Ils tiennent bien leur rang dans ce genre d'écrits particuliers, comme on sait, à notre littérature, où ils brillent à la fois par leur abondance et leur piquante originalité. C'est, ainsi que la plupart des autres, l'œuvre d'une plume qui n'a point visé au style et n'en avait pas, apparemment, la notion savante, mais à qui l'habitude de traduire spontanément une pensée ferme et nette, et une imagination vive et prompte ont donné quelque chose de délié, de pittoresque et de sobre que l'art ne sait pas toujours trouver. L'auteur n'a, du reste, pas plus l'ambition de l'historien que celle du lettré : il n'entreprend pas de juger ni de raconter dans leur ensemble les opérations militaires auxquelles il a pris part ; il ne dit même qu'assez brièvement ce qu'il a fait personnellement, et ne se met en scène qu'autant que l'exige le récit des épisodes qu'il retrace et où il a été acteur et témoin. Mais ces épisodes, qui sont tout ce qu'il s'est proposé, ont, par leur nature et par leur réalité vivante, un véri-

[1] *Souvenirs militaires du colonel de Gonneville*, publiés par la comtesse de Mirabeau, avec une Introduction par le général baron Ambert. 1 vol. in-8. — Didier, éditeur.

table intérêt historique. Ce sont tantôt des coins perdus, tantôt des détails de premier plan, mais peu observés, du grand tableau des batailles de l'empire, et qui, s'ils n'en changent pas le caractère connu, y ajoutent des traits d'une vérité saisissante et qui causent une émotion dont on ne se défend pas.

On a peint maintes fois le vieux soldat de cette époque, l'héroïque grognard qui murmurait et marchait quand même. C'est un type qui a sa poésie à part et dont nous ne voulons pas rabaisser l'originalité, un peu canine cependant. M. de Gonneville en esquisse un autre de meilleur aloi, et qui n'était pas rare non plus. « J'avais pour ordonnance, dit-il, un nommé Jouette : c'était un homme de quarante ans, qui avait fait plusieurs campagnes et qui était renommé pour la manière dont il soignait les chevaux, qu'il aimait avec passion. Jouette personnifiait un type particulier, et son portrait mérite d'être tracé ; d'ailleurs, en parlant de lui, je ne puis que lui payer un juste tribut de reconnaissance. Il était le neveu d'un chef d'escadron qui avait quitté le régiment depuis deux ans, et il avait constamment refusé l'avancement que son excellente conduite méritait. Brave, doux et d'une probité à toute épreuve, son respect pour ses supérieurs était une sorte de culte ; on peut dire qu'il était l'idéal du soldat. Il avait sur les bords de l'Aube une maison et une petite terre rapportant six cents francs de rente, et il laissait la jouissance du tout à sa sœur, veuve d'un homme qui avait dissipé ce qu'elle possédait. Il vivait uniquement de sa solde et mettait de côté ce que je lui donnais. Si un officier du régiment, quel qu'eût été son grade, avait eu à une revue des armes et des harnais plus brillants que les miens, ou un cheval mieux pansé, Jouette en aurait été inconsolable ; mais il ne s'exposait pas à ce chagrin, et j'étais littéralement obligé, avant de paraître à une revue, de subir son inspection. »

C'est à propos d'un cheval arrivé de France et confié aux soins de Jouette, que M. de Gonneville introduit la sympathique figure de son honnête *brosseur ;* mais l'accent avec lequel il raconte l'arrivée de ce cheval le rend fort sympathique lui-même. « J'eus, dit-il, à Lodi, la jouissance — qu'on me pardonne ce mot — de trouver un cheval que j'avais acheté en Normandie avant mon départ. Ce cheval avait parfaitement supporté la route, et était en très-bon état, et outre ces qualités, il avait celle d'être mon compatriote. Ceux qui n'ont pas quitté leur pays ne peuvent comprendre à quel point tout ce qui vient du sol natal acquiert de prix aux yeux de ceux qui sont expatriés. A cette époque, les distances paraissaient beaucoup plus grandes en raison du temps qu'on mettait à les parcourir, et en mesurant, dans ma pensée, celle qui séparait l'Italie de la Normandie, elle me semblait presque infranchissable. La fièvre dont j'étais atteint exaltant la tristesse qu'inspirait cet éloignement, je sentis venir la nostalgie. Je me révoltai contre ma faiblesse, je la combattis par tous les

moyens, et mon cheval — il faut bien l'avouer — me fut pour cela d'un grand secours. Il avait été acheté à la foire de Guibray, j'avais fait sur lui le voyage de Falaise à Maizet; il avait été flatté, caressé par mon père, ma mère et mon frère : il devint mon ami. »

Voici un autre trait de caractère du soldat, non plus français cette fois, mais prussien, et qu'on doit retrouver encore aujourd'hui, pensons-nous, dans les armées de l'empereur Frédéric-Guillaume. M. de Gonneville avait été fait prisonnier dans une vive escarmouche à la suite de laquelle il eût été massacré si un sous-officier, qu'il avait bousculé cependant un quart d'heure auparavant, ne l'avait généreusement protégé. Ce sous-officier avait été décoré pour la bravoure et l'humanité qu'il avait montrées dans cette affaire. « Il vint me voir, dit M. de Gonneville, et je lui tendis la main. Mais telle est la distance qui sépare les sous-officiers prussiens de leurs officiers, que cet homme ne voulait pas comprendre que je lui tendais la main, que par respect il n'avançait pas la sienne, et qu'il eut les larmes aux yeux quand il fut bien convaincu que je lui exprimais ainsi ma reconnaissance. »

C'était durant la campagne de 1807, à la fin de laquelle fut signé le traité de Tilsitt, que s'était passée cette petite mais caractéristique scène. Il en est de plus importantes et plus curieuses dans les pages que M. de Gonneville écrit sur les évènements qui précédèrent et suivirent la pacification temporaire de l'Europe septentrionale. On y trouvera, avec quelques croquis de la vie de château en Allemagne, des peintures lamentables et plus affreuses qu'on ne saurait imaginer, de la désolation à laquelle la guerre avait réduit ces contrées. Un détail en pourra faire juger : « On découvrit toutes les maisons pour donner aux chevaux la paille des toitures. » — « Jamais, ajoute l'auteur, les horreurs de la guerre ne s'étaient présentées sous un aspect plus hideux ! Partout des villages entiers dépeuplés par la mort, les cadavres en putréfaction gisant dans les maisons, dans les rues, dans les jardins et dans les cours : il y en avait neuf dans la maison que j'habitai dans le premier cantonnement où nous nous arrêtâmes. Impossible de se soustraire à l'horrible odeur qu'ils exhalaient, impossible de songer à les enterrer, puisque cette odeur eût asphyxié ceux qui auraient tenté de les remuer... Nous trouvâmes sur notre route, dans plusieurs endroits, des blessés installés par groupes au milieu des champs ; ils étaient là depuis plus d'un mois, sans pansement et sans autre moyen de subsistance que ce que la charité de quelques paysans pouvait leur fournir irrégulièrement. Aucune troupe française ne se trouvait dans ces contrées, trop ruinées pour offrir les ressources nécessaires. »

Napoléon n'avait signé la paix de Tilsitt que pour courir en Espagne, où le patriotisme, exalté jusqu'à la plus sauvage passion, opposait à son ambition une barrière que ses lieutenants ne pouvaient briser et devant

laquelle il dut reculer lui-même. Les cuirassiers, où servait M. de Gonneville, firent encore cette rude campagne. Le rôle que le jeune officier joua à cette autre extrémité de l'Europe lui fournit l'occasion fréquente de voir, souvent au péril de sa vie, les horreurs d'une autre sorte qu'offrit cette guerre. Son récit abonde en particularités dramatiques de la teinte la plus sombre et la plus sauvage. Il en fut presque de même de la mission qu'il eut à remplir sous la première restauration dans le département de la Corse, où les mœurs étaient encore dans toute leur férocité et où le soulèvement des Cent-Jours mit sa vie en péril. Les derniers chapitres du livre reposent de ces récits de guerre, un peu uniformes malgré leur animation respective, par de spirituelles et joyeuses anecdotes sur la cour des Tuileries, que M. de Gonneville vit de près par suite du grade élevé qu'il obtint, à la seconde restauration, dans la garde royale.

Nous croyons avoir lu que M. le ministre de la guerre a placé ces souvenirs militaires dans toutes les bibliothèques de l'armée. On ne pouvait faire, sous tous les rapports, un choix plus excellent. C'est un beau modèle à présenter à notre armée nouvelle, que ce noble échantillon de notre ancienne armée.

IV

Il y a des peuples sur lesquels, il faut bien l'avouer, la prédication chrétienne est restée jusqu'ici impuissante : ce sont les peuples musulmans. On convertit les païens, les idolâtres, les sauvages ; on ne convertit pas les sectateurs de Mahomet. Les tentatives faites sur eux aussi bien par les protestants que par les catholiques sont restées à peu près infructueuses. Les résultats, d'ailleurs, tout individuels, que les missionnaires ont pu obtenir de ce côté, ont été si peu nombreux qu'ils ne comptent véritablement point. Ce n'est pas une raison pour renoncer aux efforts qu'on n'a cessé de faire depuis trois siècles chez nous et que les protestants ont entrepris depuis une cinquantaine d'années ; mais c'est un motif pour rechercher la cause de ce phénomène moral et pour se bien assurer du point que la propagande chrétienne doit attaquer d'abord.

Tel est le but que s'est proposé M. Muehleisen Arnold, secrétaire honoraire de la Société anglaise pour les missions chez les musulmans, dans son savant ouvrage sur le mahométisme, intitulé d'abord *Ismael*, et dont il vient de donner une nouvelle édition sous ce titre : *l'Islam, son histoire, son caractère et ses rapports avec le christianisme* (*Islam, its history, character, and relation to christianity. London, Longmans, Green and C^e^.* In-8°, 1874).

En soi, cet ouvrage est très-curieux ; c'est le résumé le plus récent et

le plus complet des études faites sur les origines, la propagation et la vitalité du mahométisme. Quoique écrit par un protestant, il peut être utile aux catholiques qui ont affaire avec les populations musulmanes, tant en échauffant qu'en éclairant leur zèle pieux. C'est pourquoi nous signalons ce travail à tous ceux de nos lecteurs à qui la langue anglaise est familière, et notamment à nos colons de l'Algérie.

L'ouvrage de M. Arnold est précédé d'une introduction où l'auteur recherche pour quels motifs les Arabes, à la différence des autres peuples qui étaient en relation avec le monde romain, ont repoussé le christianisme, et il croit les trouver dans la succession des hérésiarques qui ont pullulé sur leurs confins ou chez eux depuis les temps apostoliques jusqu'au septième siècle : Cérinthe, Ebion, Carpocrate, Pierre de Samosate et Berylle de Bostra, etc., qu'il appelle ingénieusement et avec raison, les « précurseurs de Mahomet, » misérables transfuges qui pervertirent, dès le principe, la notion du christianisme dans l'esprit des populations avec lesquelles les Arabes étaient le plus directement et le plus fréquemment en contact.

Après ces préliminaires, M. Arnold cherche dans une étude physique ethnologique et historique de l'Arabie, antérieurement à la naissance de Mahomet, la cause du succès qu'y obtint la prédication de ce réformateur, — réformateur, disons-nous, et non pas novateur; car, si le simple conducteur de chameaux entraîna si puissamment ses compatriotes, c'est qu'il faisait revivre leurs antiques croyances étouffées sous de grossières importations et les accommodait habilement à leurs instincts indigènes et aux nécessités du temps. « Sincère au commencement, dit M. Arnold, il finit par devenir imposteur. D'abord il se crut réellement appelé par Dieu à sauver son pays de l'idolâtrie et prit ses rêves pour des inspirations ; mais, dans la suite, il donna pour des inspirations divines ce qui n'était que le rêve de son ambition enhardie et exaltée par le succès. » Il y eut beaucoup d'art et une vive intelligence des dispositions intellectuelles et morales des peuples orientaux dans le choix qu'il fit des principes de son évangile et dans la forme qu'il lui donna. L'examen critique que fait l'auteur anglais de ce catéchisme composite explique très-bien l'adhésion qu'il rencontra dans toutes les contrées où il fut prêché. Mahomet y avait fait entrer, à des doses habilement combinées, le judaïsme antique des Ismaéliens et le christianisme altéré qu'avaient popularisé les évangiles apocryphes, dont plusieurs annonçaient la venue d'un second Messie, pour lequel il fut facile à Mahomet de se faire passer, attendu que les hérésiarques avaient fait ce libérateur au goût du pays et du temps. Là fut le secret du prodigieux triomphe de l'islamisme, triomphe qu'on a trop attribué, dit M. Arnold, à la puissance du sabre, et qui s'explique bien autant par l'état d'énervement et de désordre moral où les innombrables sectes chrétiennes avaient jeté les populations, par

les instincts sensuels qui y prévalaient, et aussi, il faut bien le reconnaître, par la solennelle et invariable proclamation du dogme de l'unité de Dieu, qui donnait à la nouvelle doctrine une grandeur prestigieuse et une imposante apparence de sainteté.

Déplorable fut l'effet de cette foudroyante propagation du Coran. M. Arnold expose, dans un chapitre éloquent, non-seulement les périls auxquels, par suite, fut exposée la civilisation renaissante, mais l'obstacle formidable que devait, pour de longs siècles, y rencontrer le christianisme. Il faut le voir, en Asie et en Afrique, cet obstacle, pour en apprécier la grandeur, pour juger des difficultés qu'on trouve à faire comprendre aux populations imbues des doctrines du Coran, l'infériorité de cette religion vis-à-vis de la religion chrétienne.

C'est, avons-nous dit, à faciliter la tâche de celle-ci, en lui faisant mieux connaître l'ennemi qu'elle a à combattre, qu'est spécialement destiné l'ouvrage de M. Arnold. Aussi se termine-t-il, après un exposé sommaire des tentatives faites depuis mille ans pour la conversion des populations islamites et par une chaude exhortation à ses coreligionnaires ainsi qu'aux chrétiens de toutes les communions (*to wery member of Christ's Church*) en faveur de l'œuvre des missions en pays musulmans. Cet appel, l'Église catholique l'a depuis longtemps devancé, l'auteur le reconnaît lui-même, mais il n'en est pas moins touchant dans sa bouche, et il ajoute, pour nous, un véritable prix à son ouvrage.

V

Le goût — la mode, si l'on veut — est, pour le moment, à la céramique. Faïences, porcelaines, grès, poteries de tout genre, sont avidement recherchés. Il n'est si petit bourgeois qui n'en collectionne et n'en ait son musée. Il y a comme une résurrection d'anciennes écuelles et de vieux plats; les tessons de terre cuite se payent au poids de l'or. Et pendant que cette vaisselle surannée est remise en honneur, d'habiles imitations en sont faites partout. Ce que nous disons ici de cet engouement n'est pas pour nous en plaindre ou nous en moquer, loin de là ; car c'est un retour à la recherche et à la pratique d'un art où notre pays a brillé des premiers dans l'Europe moderne, et où nous maintenons glorieusement encore notre supériorité. Bernard de Palissy et Sèvres en témoignent dans le présent comme dans le passé. Mais, il faut le reconnaître, dans cette branche de l'art plus que dans les autres, les rivaux ne nous ont point manqué. Si, en effet, nous proclamons avec fierté dans le passé le nom de Bernard de Palissy, l'Angleterre cite avec un légitime orgueil celui de Wedgwood, et l'Allemagne celui de Bötger. Bötger, Wedgwood et Palissy

représentent non-seulement, dans l'histoire de la céramique, trois dates et trois centres de productions, mais trois natures de produits. A Palissy se rattache l'invention de la faïence d'ornement ; à Bötger, la découverte de la porcelaine dont les Chinois et les Japonais avaient seuls le secret et que leur enleva la Saxe vers la fin du dix-septième siècle ; à Wedgwood, l'imitation de l'antique, où s'est principalement signalée l'Angleterre.

Chacun, chez nous, connaît l'histoire étrange des découvertes de Bernard de Palissy. L'originalité de son caractère, l'héroïque persévérance de ses efforts, sa foi prodigieuse en lui-même, sa détresse, son triomphe, sa fortune et sa gloire sont populaires aujourd'hui. Non moins singulière est la vie des deux étrangers qui se sont illustrés dans la même carrière que lui, dont l'un fut un pauvre infirme que la souffrance et le malheur, courageusement portés, rendent digne d'un profond intérêt, et dont l'autre fut un alchimiste attardé que se disputaient les rois dans l'espoir de lui faire produire des trésors, et qui, en cherchant l'or, trouva la porcelaine. Ces trois hommes se rapprochent ainsi autant par les conditions extraordinaires dans lesquelles ils vécurent que par le genre des travaux auxquels ils se livrèrent et la renommée qu'ils y acquirent. Notre ancien et regretté collaborateur, M. Emile Jonveaux, avait été frappé de ces diverses ressemblances et avait fait de ce triumvirat d'adversité et de génie, le sujet d'un volume qui a paru, il y a quelques mois, sous ce titre : *Trois potiers célèbres*[1], et dont nous donnons la lecture pour l'une des plus curieuses actualités.

VI

Au milieu des orages parlementaires où son nom fait en ce moment si grand bruit, M. H. Wallon, député du Nord, publie un livre qui contraste par la paisible gravité des études qu'il accuse avec l'agitation passionnée des travaux législatifs dont l'auteur est aujourd'hui occupé. C'est une histoire de saint Louis[2]. Cette histoire est, si nous ne nous trompons, la troisième qu'on ait faite chez nous, depuis moins d'un demi-siècle, de ce prince unique entre tous ceux qui ont porté la couronne en France, non-seulement par la consécration religieuse que ses vertus ont reçue de l'Église, mais par l'universelle et respectueuse admiration dont son nom n'a jusqu'ici cessé d'être entouré. En 1839, M. le marquis de Villeneuve-Trans en donnait une qui, de l'aveu de l'auteur, était un manifeste de la foi légitimiste contre la révolution dynastique alors en voie de

[1] 1 vol. in-12, librairie Hachette.

[2] *Saint Louis et son temps*, par M. H. Wallon, membre de l'Institut, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris. — 2 vol. in-8, librairie Hachette.

triompher et qui laissait tomber l'ordre de chevalerie créé en l'honneur du saint roi. Le noble écrivain déclarait ne pas professer, pour son compte, l'opinion que l'historien doit faire pour l'étude du passé comme Descartes pour celle de la philosophie, — table rase de ses opinions antérieures. Il avouait que, tout en demeurant impartial et tolérant, il entendait « tirer les conséquences des événements qu'il allait retracer, et établir une comparaison avec ceux qu'il avait vus de ses yeux. » Écrite du reste avec une ardeur toute chevaleresque, comme il convenait au « premier marquis de France » cette histoire était un livre de tendance qui manquait, par suite, d'une des conditions les plus essentielles du genre et qui n'eut pas même le succès qu'il méritait pour l'étendue et la variété des recherches. Les *notes* et *pièces* justificatives qui remplissent près de la moitié de chaque volume sont, même aujourd'hui, instructives et curieuses.

Vingt-sept ans après (1866) paraissait, sans introduction, sans préface, sans profession de foi politique ni religieuse, sans déclaration d'aucune sorte, et sous un nom que n'accompagnait aucun titre, une nouvelle histoire de saint Louis[1]. L'auteur, M. Félix Faure, ne s'y montrait pas un écrivain consommé ; sa composition manquait dans le style, de limpidité, de rapidité et parfois de correction ; mais le travail attestait une grande intensité d'idées, une réelle chaleur, une disposition sympathique, sinon toujours suffisamment éclairée pour le personnage qui en était l'objet. Au lieu de faire une déclaration officielle et préliminaire de ses principes, M. Faure avait préféré, non sans raison, les laisser se dégager de son récit. Et, en effet, ils en ressortaient clairement. L'admiration pour saint Louis y dominait, et c'était à expliquer, à mettre en lumière, à révéler, si l'on peut dire ainsi, la philosophie de sa vie, que l'auteur s'était attaché. D'autres s'étaient appliqués à présenter le roi dans ses rapports avec son temps : c'est en lui-même surtout que l'étudiait M. Faure, montrant en lui un grand homme inconscient de sa grandeur, un prince qui, sans le savoir, fut un grand roi, un politique profond, un réformateur puissant, un *sage* enfin sous le nom de saint — nom restreint et qui rapetisse sa gloire ; car, dit l'auteur, Louis « suivait les règles de la plus saine philosophie, celles que Socrate donnait à ses disciples : le respect et le culte de la divinité conformément aux rites de son pays et de son temps. »

Bien différent de M. Faure qui *désanctifie* autant qu'il le peut Louis IX, c'est à titre de saint que M. Wallon l'étudie : *quoique*, dit l'un ; *parce que*, dit l'autre. « Quelle influence le caractère du saint a-t-il eue sur la conduite du roi ? se demande M. Wallon. Quelle action le gouvernement d'un tel roi a-t-il exercée sur les destinées de la France ? La France, durant les siècles qu'elle a traversés et dans la suite des dynasties qui ont régné sur

[1] *Histoire de saint Louis*, par Félix Faure. — 2 vol., librairie Hachette.

elle, a vu des princes de bien des natures différentes, et, sans parler des mauvais, elle a compté de grands cœurs, des âmes dévouées, une ou deux fois de vrais génies. Une seule fois (en ne comptant pas Charlemagne) elle a connu un saint. Il est donc intéressant de voir quelle figure il a faite parmi tant de noms fameux. Sa vie n'est pas seulement un exemple pour le chrétien; elle est un sujet de méditation pour le politique. »

Le point de vue, comme on le voit, est nouveau, et nous ne sachions pas que jusqu'ici aucun historien s'y soit placé. Nouvelle aussi, du moins dans l'ordre des enseignements de la politique, est la vérité qui se découvre de là ; elle se formule, dit l'auteur, par ces mots de l'Évangile : « Bienheureux sont les pacifiques, parce qu'ils seront appelés les enfants de Dieu ! Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre. »

Il ne faudrait cependant pas se figurer que M. Wallon ait fait de la vie de saint Louis une thèse dirigée vers la démonstration de cette vérité. Son *Histoire* de saint Louis est toute narrative, au contraire, la plus simplement narrative de celles dont nous venons de parler. Dans la partie consacrée à la biographie du saint, l'historien raconte tout le temps, avec un charme qui se sent des sources où il a puisé et qui en reproduit même souvent, mais sans affectation, sans miévrerie, sans pastichage, les formes gracieuses et candides. Nulle lecture n'est plus attachante et plus persuasive. M. Wallon n'a pas cru nécessaire, sauf en de rares occasions, de suspendre son récit pour démontrer la supériorité d'intelligence, la grandeur de caractère, l'héroïsme guerrier, la paternelle bonté, la sainteté enfin du souverain dont il retrace la vie : tout cela émane des faits, pourrait-on dire, et porte en soi sa démonstration.

M. Wallon a intitulé son livre : *Saint Louis et son temps*, et non : Saint Louis et son siècle. Son cadre n'embrasse donc pas, à la mode allemande, l'époque tout entière. Le monde du treizième siècle y apparaît accidentellement; mais la France seule y domine et reste au premier plan. Dans l'intervalle qui sépare la première de la seconde croisade, M. Wallon interrompt son récit pour étudier l'état des institutions alors régnantes, la constitution des différentes classes, les modifications, les développements que le roi y introduisit, le tableau enfin de l'activité humaine à cette époque dans toutes les directions. Puis reprenant le cours des expéditions militaires du saint roi, il termine par un rapide et émouvant tableau de la dernière croisade.

Pris dans son ensemble, ce livre est une grande toile dont la figure de saint Louis occupe le milieu et autour de laquelle, dans les rayons de sa gloire, s'étage toute la France. Il mérite mieux que ce bref aperçu : le *Correspondant* compte y revenir.

VII

Nous annoncions, il y a quelques semaines, la publication des œuvres complètes de M. Autran et nous fixions même, s'il nous en souvient, le nombre des volumes dont elles doivent se composer. Mais, dès aujourd'hui, ce chiffre a cessé d'être exact. Voici, en effet, un volume nouveau que les lecteurs du poëte voudront joindre aux autres et qui a droit à y occuper un bon rang. *La légende des Paladins* [1] unit à ce sentiment réfléchi des choses et à cette grâce du langage qui fait le caractère habituel des poëmes de M. Autran, une inspiration chevaleresque que nous ne lui connaissions point et qui, comme l'ont fait déjà les *Sonnets capricieux*, nous découvre une nouvelle face de son talent. Ce que nous trouvons ici en lui, non sans quelque surprise, c'est l'héritier des trouvères provençaux, le descendant des vieux auteurs des *Chansons de geste*, le rénovateur de ces épopées parcellaires dont les *Romanceros*, en Espagne, et la *Chanson de Roland*, chez nous, sont restés les glorieux témoignages.

La légende des Paladins n'est même, à vrai dire, que cette célèbre « Chanson de Roland » refaite pour nous comme elle le fut plusieurs fois dans les premiers temps du moyen âge pour les mobiles et inconsistantes générations qui se succédèrent sur le sol de la Gaule. Le sujet est cette fameuse expédition d'Espagne, si glorieusement menée par Charlemagne et ses pairs, au dire des poëtes, et dont l'issue fut si fatale à son héroïque neveu. Il ne faut point chercher ici la régularité classique. De même qu'il en a recueilli l'inspiration, M. Autran a pris la libre forme de ses aïeux les poëtes du Midi. *La légende des Paladins* se compose d'une suite de récits isolés qui n'ont d'unité que par l'action à laquelle ils se rattachent et par le retour des mêmes personnages. Au début, c'est l'apparition de saint Jacques de Compostelle qui se montre en songe à l'empereur et vient lui demander d'arracher son tombeau des mains des ennemis du Christ dont il fut l'apôtre et lui promet, s'il obéit, la protection d'en haut. A ce premier tableau succède celui de l'armée chrétienne en marche vers les Pyrénées, sous le commandement de Charlemagne et de ses douze pairs, au premier rang de laquelle apparaît l'archevêque Turpin

. . . . . Qui, soldat patriarche,
Accompagnait toujours la vieille armée en marche,
Et qui distribuait aux preux les sacrements.

En face se dessine l'armée ennemie qu'Ollivier découvre et décrit du haut d'un pin gigantesque où il est monté. Suivent une foule de scènes

[1] Un volume, Michel-Lévy, édit.

pastorales ou guerrières qui contrastent ingénieusement les unes avec les autres et entre lesquelles brille la lutte du géant Ferragus qui meurt vaincu et baptisé par Roland. C'est le plus beau peut-être des nombreux combats que le poëte décrit. L'action en est rapide et les incidents contés avec une simplicité charmante :

Leurs forces n'avaient pas de grande différence;
Si bien que le géant et le cadet de France,
Sans boire ni manger, sans aide ni secours,
Sur l'herbe de ce pré ferraillèrent trois jours.
Vers le soir du troisième, à l'heure où la colline
Dérobait à demi le soleil qui décline,
Ferragus, l'avant-bras et les jarrets lassés,
Commençait à sentir qu'il en avait assez :
« Si nous nous reposions jusqu'à l'aube prochaine,
Dit-il au chevalier, je vois le pied d'un chêne;
Jusqu'à demain matin j'y voudrais sommeiller.
Daignes-tu consentir?
— Accepte un oreiller,
Dit Roland, qui lui mit sous la tête une pierre,
Car ces temps n'étaient pas une époque grossière;
La force et la douceur en faisaient les deux rois,
Et les plus redoutés étaient les plus courtois.

Nous n'aurions que l'embarras du choix pour citer en ce genre homérique, depuis *la sieste* ou la défaite des rois maures, jusqu'au suprême effort de Roland à Roncevaux. Le poëte y déploie une grande vigueur, mais n'y est point aussi original que dans certains épisodes qui lui appartiennent en propre, et où se retrouve toute la suavité de son inspiration, comme dans *Bradimonie* ou la conversion de la jeune épouse du vieux roi Marsille, et dans le touchant épilogue de la légende où le poëte feint que la belle Aude, à qui Roland avait été fiancé avant son départ, meurt de saisissement, comme *la Fiancée du timbalier* de V. Hugo, en voyant rentrer sans lui les troupes à Aix-la-Chapelle.

Au son des instruments quand tous eurent passé,
« Où donc, murmura-t-elle, est mon doux fiancé?
Vous tous qui revenez de l'Espagne lointaine.
Dites, qu'avez-vous fait de ce grand capitaine? »
Et, comme l'empereur ne lui répondait pas,
Elle sentit ses yeux voilés par le trépas.
« Je meurs, soutenez-moi, dit-elle à ses suivantes.
Avec leurs bien-aimés que d'autres soient vivantes!
Moi qui n'ai plus le mien, je le suis au tombeau.
C'était le plus vaillant et c'était le plus beau!
Quelle était sa fierté, sa bravoure, sa grâce!
De quel air triomphant il portait sa cuirasse!
Que n'ai-je pu, Roland, m'en aller avec toi!
Maintenant je te suis; veux-tu toujours de moi?
— Je vous offre mon fils, l'héritier du royaume,
Lui disait l'empereur, pâle comme un fantôme. »
Mais elle détournait la tête avec dédain,
Aimant le fils du roi moins que son paladin.

On l'enterra, le soir, au fond d'une chapelle.
Les cloches dans les airs, pleurant Aude la belle,
Accompagnaient en chœur son âme dans l'azur.
On lui fit un tombeau du marbre le plus pur,
Merveille où le ciseau du statuaire habile
Donna la vie et l'âme à la pierre immobile.
On y voyait Roland et ses hardis travaux,
Ses victoires partout, sa chute à Roncevaux.
Dans l'autre bas-relief, c'était la bien-aimée
Au passage du roi tombant toute pâmée.
C'est là qu'on déposa le virginal cercueil ;
Et, pendant six cents ans, les pèlerins en deuil
Virent sur ce tombeau tout brodé de pilastres
Trois rangs de lampes d'or briller comme des astres.

Voilà donc ce qu'étaient nos illustres ancêtres.
Aux grands jours d'autrefois !

s'écrie M. Autran dans une conclusion lyrique pleine de chaleur qui couronne son poëme. Cette exclamation est là mieux à sa place que certains retours amers sur notre temps, qui lui échappent dans ses récits, comme à la fin du *Baptême du géant*, par exemple, et qui tendent à transformer le poëme en une apologie du passé. La poésie n'a pas à plaider ; sa mission est de gagner l'imagination et le cœur. M. Autran, qui a fait souvent l'expérience de ce qu'elle peut à cet égard, fera bien de ne pas lui demander plus. La générosité, la bravoure, la loyauté, les vertus primitives et simples des paladins se passent de commentaires, même aux temps usés et refroidis où nous vivons ; il suffit de les peindre pour les faire applaudir : témoin les acclamations avec lesquelles *la Fille de Roland*, de notre ancien collaborateur, M. de Bornier, vient d'être accueillie au Théâtre-Français. C'est une coïncidence significative et frappante, que cette apparition simultanée du poëme de M. Autran et du drame de M. de Bornier. La poésie tend à remonter à ses sources premières.

P. Douhaire.

MÉLANGES

ŒUVRES DE TACITE

Texte latin, revu et révisé d'après les travaux les plus récents, avec un Commentaire critique, philosophique et explicatif, une Introduction, des Arguments et des Tables analytiques, par M. Émile Jacob, ancien élève de l'École normale, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis. — Paris, Hachette, 1875.

Jusqu'à présent, sauf Virgile si magistralement édité par M. Benoist, et dont il a été parlé dans *le Correspondant*, les grands classiques latins, avaient en général dans la collection des éditions savantes de MM. Hachette, cédé le pas à leurs illustres concurrents de la littérature grecque; et le public français, qui, en somme est plus familiarisé avec les Latins qu'avec les Grecs, ce public qui doit plus au génie de Rome qu'à celui d'Athènes, pouvait craindre qu'une part un peu inégale ne fût faite aux chefs-d'œuvre des deux littératures. Homère, Sophocle, Euripide et Démosthène avaient déjà reçu leur *illustration* nouvelle ; Virgile seul, parmi les maîtres de l'art romain, était arrivé en même temps qu'eux. Mais les autres grands latins n'auront rien perdu pour attendre, si j'en juge par l'excellente nouvelle publication de Tacite, qui vient d'enrichir la collection dont je parle, et sur laquelle je voudrais bien attirer l'attention de nos lecteurs, assuré que je suis qu'ils ne le regretteront pas.

Je ne sais si c'est exprès qu'on a débuté par Tacite : mais on a eu la main heureuse. Tacite est bien des quatre grands historiens latins celui qui convient le mieux à notre temps. Comme je ne veux pas flatter mes contemporains, je ne dirai pas qu'il leur convient parce qu'il est le plus grave des historiens anciens, au dire de Bossuet, c'est-à-dire le plus moral, le plus honnête homme en tout cas des quatre grands annalistes romains, et il fallait qu'il le fût beaucoup, pour l'être encore plus que Tite-Live. Les lecteurs d'aujourd'hui ne sont pas si sensibles qu'ils le croient à ces indignations honnêtes qui éclatent si naturellement dans Tite-Live ou dans Tacite. Montaigne nous donnera la vraie raison de l'affinité qu'il y a entre Tacite et le lecteur contemporain :

« *Son service est plus propre à un état troublé et malade comme est le nôtre présent ; vous diriez souvent qu'il nous peinct, et qu'il nous pince. Et me semble le rebours de ce qu'il lui semble à lui, à scavoir qu'il avait une matière plus forte et attirante à discourir et à narrer que s'il eût eu à dire les batailles et agitations universelles.* »

Si l'on veut un beau commentaire de ces braves paroles de Montaigne, on le trouvera dans l'étude que M. D. Nisard a consacrée à Tacite dans le volume qui a pour titre les *quatre grands historiens latins.*

En voici pour ainsi dire le suc : c'est que Tacite comme tous les honnêtes gens de son temps est avant tout un patricien libéral, ou comme on dirait aujourd'hui un partisan de l'ancien régime, *un conservateur libéral et modéré*, lequel a trop de bon sens pour espérer au hasard, et pour désirer ce qu'on appelait à Rome les choses nouvelles *res novæ*, qui étaient l'inconnu dans la nuit.

On voit dès maintenant à quel titre Tacite doit être pour nous l'historien le plus contemporain de l'antiquité. C'est donc une bonne et heureuse idée d'avoir songé à lui le premier.

Maintenant un mot de la présente édition. On a fait, à un certain moment, beaucoup de bruit à propos de notre infériorité philologique vis-à-vis de l'Allemagne. Il y avait quelque chose de vrai. Mais on a beaucoup exagéré. Ce qu'il fallait faire, c'était une part plus sérieuse à l'exactitude du texte et plus restreinte à la phraséologie admirative. Voilà ce qu'ont fait avec tact et sans bruit MM. Benoist et ses collaborateurs.

Ces mérites de discrétion, je les retrouve dans le Tacite de M. Jacob, publication très-soignée, et qui, quoi que fasse l'érudition transrhénane, restera définitive, je ne crains pas de l'affirmer. M. Jacob, après avoir recouru directement aux deux manuscrits, sans plus, que nous ayons de Tacite, et qui tous deux sont à Florence, a eu la sagesse de penser, qu'un texte qui avait déjà été procuré par les *Orelli et les Burnouf* n'avait pas besoin d'être traité d'une façon trop radicale. De là sont résultés un texte fidèle autant qu'il peut l'être, et un commentaire qui a toute la clarté indispensable, quand il s'agit d'un écrivain comme Tacite.

La ponctuation a été l'objet d'une révision aussi intelligente que réservée ; avec Tacite, c'était une question plus délicate qu'on ne croit.

Quant à l'orthographe, le nouvel éditeur n'a eu garde de tenir compte des subtilités et des inepties allemandes en pareille matière.

Celle qu'il a adoptée est en général aussi la plus usitée chez nous et la plus familière au lecteur. Même les lettrés, dans notre pays, n'ont pas d'opinion arrêtée sur ces minuties qui depuis quelque temps sont les grandes trouvailles de la philologie germanique, et jusqu'au jour où il y aura chez nous quelque livre élémentaire qui traite des règles générales de l'orthographe latine, le mieux est de ne dérouter personne.

Le commentaire des faits et des idées est ce qu'il doit être. Tacite à cha-

que instant a besoin d'être éclairci : mais si les notes deviennent trop volumineuses et que le texte soit étouffé par elles, les lecteurs mondains trouveront que ce grand peintre est bien mal secondé par ses maladroits amis et que leur réclame lui fait plus de tort que de bien. Il faut laisser quelque chose à faire à l'esprit du lecteur. M. Jacob s'est rappelé que les gens qui lisent Tacite dans le texte ne sont pas les premiers venus. Il compte sur eux et avec eux. Il dit ce qui est nécessaire et ménage les points d'admiration : libre à nous de les mettre où il nous plaira. Son introduction, sa vie deTacite sont d'un bon esprit et d'une bonne langue : il n'y a ni panégyrique, ni phrases d'académie. C'est ainsi qu'on doit parler des écrivains qu'on respecte et qu'on veut faire respecter.

Si le cardinal Du Perron qui avait eu pendant trois ans la Tacitomanie à laquelle il avait renoncé, sous prétexte que les Italiens qui sont de fines mouches en politique ne goûtent pas beaucoup Tacite, si, dis-je, le cardinal Du Perron avait eu l'édition de M. Jacob avec son discret et sagace commentaire, il serait resté le lecteur dévoué et même passionné de ce grand homme de bien qui n'a été injuste qu'une fois, c'est quand il a parlé des chrétiens et du christianisme. Qui sait si ce n'est pas en expiation de cette iniquité qu'il a été si souvent en proie à de si sots commentateurs? Le voici enfin rendu, autant que faire se peut, à sa splendeur native. Espérons que cette belle publication lui attirera de nouveaux amis parmi les honnêtes gens, et que quelques lecteurs avisés en le lisant reconnaîtront qu'il y a loin entre le style de la grande histoire et celui de tels historiens à la mode dans un certain public. Le vrai fruit d'un bon livre, c'est de donner le dégoût de ce qui ne lui ressemble point : et si en lisant les Annales ou les Histoires nous en venions à nous dire que, jusqu'à présent parmi les panégyristes et les historiens de la Révolution française, il n'y en a pas un qui de près ou de loin égale Tacite, cet ennemi des révolutions, qu'il flétrit en homme de cœur d'abord et aussi en homme qui sait que la meilleure de toutes ne vaut rien, en vérité plus que jamais Montaigne aura eu raison de nous recommander cet évrivain qui PEINCT ET QUI PINCE ; et M. Jacob devrait recevoir de nous bien des remerciements pour nous l'avoir rendu plus accessible, plus commode et partant plus familier. Car on aime bien vite Tacite, quand on est assez fort pour supporter cette parole où le sens déborde, parce que le mot est trop bref ; on l'aime, et au lieu de trouver avec Voltaire que c'est un *fanatique pétillant d'esprit,* au lieu de *s'amuser* à le lire comme un roman, ainsi qu'il s'en vantait à madame Du Deffand, on noue avec lui une intimité sérieuse ; et on le consulte à chacune de ces heures trop rares dans la vie où l'on veut avoir pour le bien une affection plus efficace et pour la bassesse un mépris si énergique qu'on en est dégoûté à tout jamais.

F. COLINCAMP.

QUINZAINE POLITIQUE

24 février 1875.

Les événements parlementaires qui s'achèvent à l'heure même où nous traçons ces mots, seront mémorables, assurément. Il n'y a d'aussi dramatique, dans l'histoire de l'Assemblée, depuis la douloureuse séance où elle signa la paix, que le jour où elle remplaça M. Thiers par le maréchal de Mac-Mahon. Car, il ne faudrait pas se cacher la vérité : c'est bien un nouvel ordre de choses que quelques-uns veulent commencer avec cette constitution, la quinzième du siècle, qu'on se hâte d'élaborer ; le provisoire cesse ; la liberté des partis se voit prescrire des bornes ; la république septennale est organisée. Nous en sommes donc arrivés, de déception en déception et de faute en faute, à ce moment tant de fois redouté où l'Assemblée devait enchaîner sa volonté et lier la France à un gouvernement ; et c'est de ce moment que va dater l'expérience. Nous avons passé quatre années à nous agiter sans pouvoir fixer les destinées de la France : les voilà qui prennent un cours régulier, dans l'inconnu de la république ! Dieu veuille qu'elles n'aillent pas faire les mêmes naufrages qu'au 18 Brumaire et au Deux-Décembre !

Les journées, où se seront accomplis ces actes fiévreux et décisifs, ne se ressemblent guère. Ce n'était, le 11 et le 12 février, que surprise et tumulte. Se souvient-on de la loi inattendue de M. Pascal Duprat, c'est-à-dire de ce sénat qui devait reposer sur le suffrage universel et qui n'eût été qu'une seconde chambre de députés ? Se souvient-on des conservateurs qui s'abstinrent ou qui votèrent pour créer avec les républicains ce sénat impossible ? Le lendemain, la colère, la crainte ou la joie régnaient sans mesure dans les esprits ; n'est-ce pas une série de coups de théâtre que toutes ces résolutions qui se pressent alors l'une et l'autre et qui semblent venir du dé-

sespoir? C'est le bref message du maréchal avertissant l'Assemblée que le sénat populaire de M. Pascal Duprat est incompatible avec son gouvernement ; c'est la protestation de M. Charreyron et de ses amis qui refusent un sénat dans la nomination duquel n'interviendrait point le choix direct du chef de l'État ; c'est M. Laboulaye, oublieux de son idéal de république américaine et conseillant, avec un air sérieux, « d'opposer le suffrage universel au suffrage universel ; » c'est M. Bérenger demandant que l'Assemblée élise elle-même un tiers des sénateurs ; c'est M. Bardoux énonçant ses quatorze catégories d'éligibles qu'approuve M. Jules Simon ; c'est l'Assemblée, d'abord acceptant tout dans le détail et comme en silence, puis rejetant tout l'ensemble et brisant la loi d'un seul coup ; c'est ensuite une mêlée de reproches et d'invectives ; c'est M. Brisson, M. Raoul Duval et M. Gambetta se ruant à la tribune avec le cri de dissolution ; M. de Castellane offrant au maréchal le droit de veto ; M. Decazes et M. de Chabaud-Latour relevant la dignité blessée de leur ministère ; M. Waddington et M. Vautrain proposant de nouveaux plans de Sénat ; c'est enfin l'Assemblée déclarant, pour la sixième fois depuis le 30 août 1871, qu'elle ne se dissoudra pas sans avoir rien constitué, et se séparant dans la plus indicible confusion. Au contraire, le 22 février, tout est calme et froid, tout est calcul et tactique : une majorité s'est combinée, une majorité où nous regrettons qu'on n'ait pas fait à la droite modérée sa place légitime ; elle a son ordre et ses règles ; elle veut des actes rapides ; elle est patiente et muette ; elle vote ; elle crée un sénat sur l'heure, et elle achèvera la constitution sans vouloir qu'un seul retard interrompe son ardente besogne.

Pourquoi ces différences? Qui a changé ces dispositions? Quel est ce pacte? Comment se sont opérés ces rassemblements de partis si différents l'un de l'autre? Pour bien le dire, il faudrait aller reconnaître dans les âmes tous les soupçons, toutes les haines, toutes les erreurs et toutes les fautes dont la France a souffert, durant ces quatre ans : nous n'avons pas le courage pénible et inutile de refaire cette histoire.

Si, avant de démêler les causes de cette situation, on examine l'état des partis tels qu'ils se rangent dans le vote des 422 et des 261, que de contrastes et de contradictions on y aperçoit ! Ici, des républicains qui constituent, après s'être interdit le droit de constituer; là, des monarchistes qui font une république. D'un côté, l'extrême droite, qui veut ou l'impossible ou le provisoire sans lois constitutionnelles ; la droite modérée, qui veut organiser les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon ; le groupe bonapartiste, qui veut l'appel au peuple et, jusque là, le néant. De l'autre, le centre

droit, qui veut le septennat impersonnel; le centre gauche, qui veut la république révisable; la gauche modérée, qui veut la république éternelle et nécessaire; l'extrême gauche, qui veut la république sociale. Pour le sénat, mêmes dissentiments sous l'accord apparent du même vote. L'extrême gauche ne voulait point de sénat; la gauche modérée le voulait émanant au moins du suffrage universel; le centre gauche le voulait formé au sein de catégories d'éligibles; le centre droit le voulait créé en partie par le chef de l'État. La droite modérée ne distinguait guère ses préférences de celles du centre droit; le groupe bonapartiste n'en professait aucune, et voyant dans le sénat le commencement d'une organisation constitutionnelle, il avait pour système de ne vouloir aucun sénat; quant à l'extrême droite, elle ne voulait de sénat qu'avec la monarchie. Enfin, comme si rien ne devait manquer à ce mélange de volontés discordantes ou inconstantes, le maréchal de Mac-Mahon renonçait soudain à un droit qu'il avait demandé, celui de nommer un certain nombre de sénateurs; et la commission des Trente, par un deuxième ou troisième accident, défaisait et refaisait la trame de sa loi.

Au milieu de ces efforts contraires et de ces transactions à demi-violentes, on a fait une loi dont on n'a semblé voir que le titre et dont on n'a voulu envisager que l'utilité indirecte. Il faut, en effet, se garder d'en considérer les détails, si on a peur de s'avouer qu'elle est mauvaise. Certes, elle n'a de conformité avec aucune doctrine connue : le Sénat qu'elle crée ne ressemble à aucun autre, ni dans l'antiquité ni à notre époque; il a été imaginé seulement pour le gouvernement du jour; il est l'œuvre d'une majorité embarrassée de se retenir longtemps dans les mêmes attaches, qui a composé la loi selon ses besoins immédiats et ses intérêts momentanés. On a, d'une part, abandonné les catégories; on a, de l'autre, oublié les sénateurs de droit. On a ici refusé au chef de l'Etat la faculté de nommer des sénateurs; là on a accepté pour l'Assemblée le pouvoir de cette nomination. Mais il y aura deux ordres de sénateurs, les uns à vie, les autres à temps; et encore ceux-ci ne reçoivent-ils pour neuf ans l'honneur d'être des Pères conscrits, que sous la condition de reconquérir tous les trois ans, dans le renouvellement partiel du Sénat, les suffrages de leurs capricieux électeurs. Certains sénateurs seront inamovibles; le président de la République, lui, non-seulement ne pourra pas faire un sénateur, mais il aura, dans son règne de sept ans, une autorité plus courte que celle d'une partie du Sénat, et il trouvera devant lui, dans ce même Sénat qui doit l'aider soit à la dissolution de la Chambre des députés, soit à la révision du statut républicain, il trouvera soixante-quinze élus de cette Assemblée : quel crédit et quelle force est-on sûr qu'un tel Sénat lui prête?

Sait-on d'ailleurs ce que peuvent recéler, dans l'état présent de nos partis, les choix confiés à l'Assemblée ou à ces délégués municipaux qui seront la pluralité des électeurs?

Pour nous, la droite modérée avait absolument raison d'adjoindre à ces délégués les plus imposés de la commune. C'était tempérer la puissance du nombre par celle des intérêts : principe juste dans toute société politique, principe nécessaire dans une vaste démocratie. C'était assurer aux besoins de la propriété, de l'industrie et du commerce, leur part légitime de représentation; et ainsi on équilibrait mieux les mouvements du corps électoral, on y mettait plus de stabilité. C'était introduire dans notre droit politique une condition équivalente à celle du cens, qui règle l'électorat chez les nations les plus libérales de l'Europe. C'était enfin l'application d'une idée qui règne dans notre droit municipal, depuis la loi du 18 juillet 1837. La droite modérée n'avait pas moins raison d'attribuer au président de la République un pouvoir direct de nomination. Cette prérogative crée au chef de l'État des défenseurs dans une Assemblée destinée, par sa mission même, à défendre le gouvernement contre l'impatiente et jalouse souveraineté d'une autre Chambre. Comme l'a très-bien dit M. Depeyre, « le Sénat va devenir l'arbitre entre le pouvoir exécutif et la Chambre des députés, émanation directe de la volonté populaire. Or, quand il s'agit d'un arbitrage à constituer, nous n'admettons pas et nous ne pouvons pas admettre que le pouvoir exécutif n'ait aucune part dans le choix des arbitres. » Il est étrange, en vérité, que par cette secrète défiance qui nous induit si volontiers à restreindre aux mains du chef de l'État le don des faveurs et la séduction de la force, nous lui disputions un droit que nous accordons à l'Assemblée, comme s'il était aussi utile à l'ordre d'accroître les attributs des Assemblées que dangereux à la liberté d'accroître ceux des gouvernements! Au surplus, le rapporteur des Trente, M. Antonin Lefèvre-Pontalis, le remarquait justement : « Le chef de l'État peut, mieux que tout autre, faire la part aux différentes catégories dans lesquelles il importe que le Sénat soit recruté.... Il serait le meilleur juge des titres qui pourraient recommander les candidats, sans qu'il en coûtât rien à la dignité de ceux qui seraient mis en balance les uns avec les autres, dans un conseil de ministres, à l'abri des regards curieux ou malveillants du public. »

Oui, cette œuvre défectueuse, inégale, impropre, et dont l'usage est si douteux, nous concevons l'anxiété de ceux des conservateurs qui la jugeaient nécessaire, mais qui, à la voir si imparfaite et contenant dans ses vices tant de périls, n'ont pas osé lui donner leurs suffrages. Armer le maréchal de Mac-Mahon pour la sécurité

du pays, en l'armant pour la protection de son gouvernement, ils le voulaient avec une patriotique passion; mais lui fournir une arme impuissante ou suspecte, ils ne l'ont pas voulu, ils l'ont cru inutile, ils l'ont même cru dangereux; et parmi les 261, ceux dont la sincère conscience a eu ces scrupules et la raison ces refus, nous les honorons de tout notre respect. Ce n'est pas en un temps si difficile, ce n'est pas devant ces obscurs horizons de l'avenir, qu'on pourrait aisément dire qui a le mieux compris son devoir politique dans ces luttes et dans ces séparations; et quand se déchirent, comme au 22 février, des amitiés et des alliances qui, au 24 mai, au 20 novembre, au 16 mai, avaient si fidèlement bravé tant de périls communs, nous avons, pour notre part, plus à gémir qu'à condamner; nous écoutons dans le cœur de tant d'honnêtes gens, un instant divisés, les cris d'angoisse et les regrets; et nous sommes sûrs que s'ils ont pu, il y a deux jours, voir différemment les intérêts de la France, ils se retrouveront les uns près des autres, aussitôt qu'une lumière plus claire et plus large leur permettra d'apercevoir dans un besoin suprême les forces inquiètes et menacées de la patrie et de la société. Naguère ministres du maréchal de Mac-Mahon aux mêmes heures critiques, M. de Broglie et M. Depeyre désiraient bien le même sénat; présidents de deux grandes réunions parlementaires presque habituées à se confondre, M. Bocher et M. de Kerdrel se formaient du sénat le même idéal, et ils en attendent pour le gouvernement et le pays les mêmes services : les uns et les autres ont émis des votes divers. Mais sont-ils responsables de ces nécessités, qu'ils ont considérées d'un œil différent? N'ont-ils pas plutôt à se plaindre également des causes fatales qui les contraignent à ces débats? Et quel conservateur clairvoyant nous démentira, si nous affirmons qu'au lendemain de ces votes, leur union devient encore plus utile au pays que la veille?

Certes, pour les conservateurs qui sont au nombre des 422, bien des causes dont leurs regards étaient frappés et qu'il était légitime de croire impérieuses, ont, sinon attiré leur bonne volonté, du moins contraint leur raison. De toutes ces causes, la principale était la crainte de réduire l'Assemblée à l'impuissance et de l'obliger à sa dissolution : or, laisser le maréchal de Mac-Mahon sans lois constitutionnelles, c'était le laisser en face d'on ne sait quelle Convention sans force légale pour la contenir, sans Sénat pour la combattre, sans droit de la disperser devant la nation, sans droit de réviser les conditions d'un pareil régime. Et si les conservateurs peuvent aujourd'hui trouver exigeante et dure la république de

M. Wallon, que serait-ce donc que la république établie par les partis triomphants dont cette dissolution prématurée de l'Assemblée aurait hâté l'avénement? Quel Sénat composeraient alors les radicaux de M. Gambetta et les républicains de M. Thiers, aux prises avec les césariens de M. Rouher? Dans quelle autre alternative que celle d'une abdication ou d'un coup d'État la conscience du maréchal de Mac-Mahon serait-elle dès lors prise et resserrée? Et pour s'être présentement épargné les inconvénients ou les périls d'un Sénat médiocre et incertain, quels fléaux cent fois pires n'aurait-on pas préparés à la France?

L'obligation devenue fatale de composer une majorité et de voter des lois constitutionnelles; la certitude que le mal présent est moindre que les maux prévus; l'impossibilité éprouvée encore une fois de rassembler les groupes que l'événement du 16 mai a séparés; toutes ces causes n'ont pas agi seules dans les esprits. On a senti que d'heure en heure le provisoire échappait aux mains qui l'avaient tenu jusqu'à ce jour. On a pu, pendant dix-sept mois, demander du temps au temps. Mais qu'on mesure ici les pertes, là les rigueurs croissantes. Il était loisible, le 16 mai, de faire un Sénat monarchique, selon le plan de M. de Broglie; il faut aujourd'hui en faire un républicain; lequel ferait-on dans six mois? La monarchie ne s'étant pas réalisée, il était loisible, le 20 novembre, d'organiser solidement le septennat. On a subtilisé, on a contesté, on a atermoyé. Du septennat au septennat personnel, de celui-ci au septennat impersonnel, de cet autre au septennat républicain, et de ce dernier à la république, la volonté de l'Assemblée a glissé, entraînée de déclin en déclin par la nécessité : où s'arrêtera-t-elle bientôt, où descendra-t-elle encore? Faut-il toujours pousser de délai en délai, pour se précipiter davantage sur ces pentes? Si pénible que soit la halte, ne vaut-il pas mieux se fixer dès ce moment et comme on peut, que de s'en aller dans cette voie, emportant à la dérive l'ordre et peut-être la paix de la France?

On sait enfin combien la crainte du bonapartisme a été puissante dans le vote des 422 : beaucoup n'ont trouvé que dans le désir de le conjurer la force de se résigner aux concessions qu'ils faisaient. L'audace du bonapartisme, son bruit, ses moyens, ses dépenses, toutes les révélations des enquêtes, ont effrayé les imaginations. On s'est dit que le vague régime qui administre notre pays plutôt qu'il ne le gouverne, favorise particulièrement ces espérances du bonapartisme, relevées du champ de bataille de Sedan comme des spectres dont s'épouvantent l'honneur de la France et la liberté; on s'est dit que de tous les partis aucun n'exploitait plus vite et

plus sûrement l'inquiétude du provisoire. On l'a vu se saisir du septennat comme d'un masque qui lui permettait de passer et qu'il rejetait ensuite pour paraître. On a cru qu'il fallait lui opposer la force précise et les défenses rigoureuses d'un gouvernement défini; et on s'est aperçu sans peine que la seule vue d'un tel pouvoir intimidait déjà ou décourageait la hardiesse de ses meneurs. De là quelques-uns des sentiments qui ont réuni deux fois autour de M. Wallon des conservateurs, serviteurs dévoués de la France et de la monarchie constitutionnelle, qu'aucune calomnie ne saurait nous faire considérer comme les courtisans de la nouvelle République.

Quelles qu'aient été les causes qui ont amené d'un côté et d'un autre, dans le vote du 22 février, tant de conservateurs jusqu'alors groupés autour du maréchal de Mac-Mahon, nous ne doutons pas qu'ils ne renouent les liens d'une alliance si nécessaire au bien de notre pays ; et nous les conjurons de ne pas tarder. Plus d'un d'entre eux a vu des jours plus troublés encore, dans les Assemblées de 1848 et de 1851. Plus d'un a vécu alors sous une république qui était assurément pire, avec sa présidence bornée par tant de barrières, avec sa Chambre unique, avec sa constitution doctrinale, avec son illusoire droit de révision, avec sa tumultueuse propagande, avec tant de défauts et de périls. Eh bien ! ceux-là ne crurent pas, quelque haut qu'on fît flamboyer sur leurs têtes le nom de la République, ils ne crurent pas qu'il leur fallût pour cela se désintéresser de la France ; et combien le devoir qu'ils s'imposèrent alors avec une si courageuse abnégation est devenu plus sacré, au lendemain de ces coups maudits de la fortune qui ont ouvert, de Metz et de Strasbourg presque jusqu'aux portes de Paris, cette grande brèche où la haine et la puissance de l'ennemi peuvent si aisément se frayer un chemin ! Oui, il faut se répéter, au lendemain de ces votes, les grandes paroles que Berryer prononçait, le 16 janvier 1851 : « Messieurs, il y a trois ans que nous avons vu des hommes, poussés par le flot des événements sur les ruines et des gouvernements et des lois, acclamer la République comme une digue élevée à la hâte pour arrêter le torrent de l'anarchie. Cette république, nous n'en avons pas repoussé la proposition ; nous n'avons pas réclamé contre ces efforts qui étaient tentés dans un moment de péril, contre cette déclaration qu'on se saisissait d'une forme instantanée, inattendue, imprévue de gouvernement, pour empêcher le pays d'être emporté dans le désordre. Nous n'avons pas protesté ; nous nous sommes unis, sous toutes les formes et avec tous les hommes qui ont montré cette résolution d'empêcher que le pays ne fût emporté dans la tempête. Nous avons constamment,

loyalement prêté notre secours ; mais nous ne pouvons pas méconnaître que, dans ce laborieux effort de trois années, la réunion de toutes les forces conservatrices n'a pas été trop puissante ; nous ne pouvons pas méconnaître qu'il faut être à la tâche, depuis trois ans, tous les jours et à toute heure. » C'est le moment de marquer ces paroles au fond de son âme ; c'est le moment de répéter cet éloquent serment où, en 1873, M. de Kerdrel disait un jour, à la tribune, que, quel que fût le pavillon, celui de la république ou de la monarchie, qui flottât au mât de la France, il ne déserterait pas le vaisseau.

L'élection de M. l'amiral de Kerjégu dans les Côtes-du-Nord n'est pas seulement une preuve notoire de l'intérêt qui commande à la droite modérée et au centre droit de servir aux côtés l'un de l'autre cette France que M. de Maistre aimait « même républicaine. » Son élection prouve encore combien l'honneur d'avoir bien servi la France est toujours le premier des titres devant nos populations. Non, les préjugés et les calomnies n'y font rien : elles n'hésitent pas à nommer un monarchiste comme M. de Kerjégu après un républicain comme M. Le Gal La Salle, quand ce monarchiste porte si fièrement la tête sous les plis du drapeau national et que sa vie est un pur et long témoignage de son patriotisme. L'amour de la France, un amour si bien attesté, rend encore populaire dans notre pays, quelque travaillé qu'il soit par nos haines sociales et politiques : c'est un bon signe. Les adversaires de M. de Kerjégu, il est vrai, avaient beaucoup compté sur ce qu'il a lui-même appelé « de vieilles rapsodies, » sur ce fabuleux reproche qu'il méconnaissait pour le drapeau blanc le drapeau tricolore arboré sur son vaisseau. On sait avec quelle vaillante familiarité il a pu interpeller ceux de ses adversaires qui, devant leurs candidatures, agitaient le drapeau tricolore un peu comme certains saltimbanques bruyants agitent des banderolles autour des chars où ils opèrent leurs miracles : « le jeune duc de Feltre » qui a été soldat quelques mois et M. Foucher de Careil qui fut « ambulancier au camp de Conlie, » ont bien dû abandonner au brave amiral le droit de s'abriter mieux qu'eux, avec ses glorieux souvenirs, sous le drapeau tricolore. Ce drapeau, on le voit, a couvert utilement de ses couleurs le royalisme de M. de Kerjégu. Il eût de même couvert la royauté, au mois d'octobre 1873; et le député qui, l'autre jour, dans une réunion parlementaire, parlait de « la monarchie tricolore » comme du seul gouvernement qui pût triompher de la république, trouvait, on en conviendra, un argument aussi convaincant qu'actuel dans cette élection des Côtes-du-Nord.

Il est odieux de mêler le charlatanisme à ces chères et nobles choses de la patrie, qui sont ses signes et ses traditions, les marques de sa nationalité et de son histoire : on a dû le penser, dans les Côtes-du-Nord, à la vue des trop zélés impérialistes qui débitaient l'orviétan de leur politique sous l'ombre du drapeau tricolore. Il n'est pas moins vain de vouloir redresser, au-dessus des tombes mêmes d'un Sedan, la bannière abattue de l'Empire : le procès Wimpffen le dit assez. On a cru d'abord que, dans la déclamation de certains plaidoyers, dans les témoignages irrités de certains généraux, on formerait une nouvelle légende où Napoléon III apparaîtrait comme un martyr sanctifié par sa « charité » militaire, sous le drapeau blanc de sa capitulation. On s'est trompé : on poétise la mémoire d'un Waterloo, mais non pas celle d'un Sedan ; et nous croyons dire sans témérité que si Napoléon Ier paraissait dans un tribunal, s'il y venait juger Napoléon III avec les sévères règles de l'honneur et du devoir qu'il avait prescrites à ses armées, il condamnerait Napoléon III plus durement encore qu'il ne condamna le général Dupont. Quoi qu'on fasse, ce procès ne change pas la vérité. On a absous M. Paul de Cassagnac du délit de diffamation ; on n'a pas absous l'Empire de cette guerre maudite. Napoléon III continue d'être pour la postérité ce qu'il fut à Sedan, un fantôme de prince et un fantôme de général, qui, dans cette tempête de fer et de feu où la mort était si facile, ne fut un instant prince et général que pour capituler. La lettre qu'il écrivit à sir John Burgoyne reste dans ces tristes annales : elle déclare toujours que ce qui décida « la marche sur Sedan, » ce furent les intérêts de sa dynastie. L'arrêt du conseil d'enquête, arrêt d'un Baraguay-d'Hilliers et d'un d'Aurelles de Paladines, n'est pas davantage effacé : il proclame toujours Napoléon III « responsable » de la capitulation de Sedan. Double sentence que l'historien n'oubliera pas, quand on aura déjà oublié l'éloquence de l'emphatique défenseur de tant de nos grands criminels, Me Lachaud.

Voici une semaine néfaste pour M. Rouher et ses ambitions. On publie les listes scandaleuses de ces fonctionnaires qui, dans la nuit du 4 au 5 septembre 1870, devinrent soudain infirmes en tombant de leurs siéges préfectoraux, et qui font payer chèrement à la France les infirmités ainsi contractées dans la déchéance de leurs honneurs. Le conseil d'État refuse au prince Napoléon la parure de cette épée de général, présent de son cousin, hochet militaire que son intrépidité portait en Italie à l'heure où on se battait sur le Rhin, à l'heure où les princes d'Orléans venaient chercher une place aux rangs de nos plus obscurs soldats. Le duc de Feltre a succombé une

deuxième fois, et moins honorablement que la première, dans les élections des Côtes-du-Nord. L'Assemblée enfin fait des lois constitutionnelles dont chacune peut servir de frein au bonapartisme. Oui, voilà pour l'empire une suite d'accidents et de coups fâcheux ; et le dernier n'est pas le moins rude, M. Rouher le sent.

La république s'inaugurait, il y a aujourd'hui vingt-sept ans, dans une révolution qui surprit la France en la bouleversant. Celle qui, en ce moment même, se légalise, comme par une ironie de la fortune, à la sombre date de cet anniversaire, celle-là nous étonne moins : nous sommes, depuis quatre ans, spectateurs de ses labeurs et de ses préventions ; elle ne constitue pas un état nouveau pour nous ; elle ne nous donne pas non plus un régime républicain tel que ses doctrinaires le définissaient en 1848, et tel que ses théoriciens le souhaitent en 1875. Que les conservateurs ne laissent donc ni se déconcerter leurs efforts ni s'affaiblir leur courage : un sénat de plus ne leur rendra pas la situation d'hier plus dangereuse demain ; les lois constitutionnelles, loin qu'elles leur ôtent aucune force, leur en ajouteront, s'ils le veulent bien. Demeurons donc à notre poste, à celui où, en défendant l'ordre, nous avons à sauvegarder la République contre les crimes d'une Commune, et où, en défendant la liberté, nous sauvegarderons la France contre le désastreux despotisme de l'Empire.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

AVIGDOR FRÈRES

BORDEAUX

NÉGOCIANTS ET PROPRIÉTAIRES

VINS

SPIRITUEUX ET LIQUEURS

PAVÉ DES CHARTRONS

ADMINISTRATION

Rue Notre-Dame, 15

24me ANNÉE

« Le vin de Bordeaux est un « tonique assimilé aux pro- « duits alimentaires de pre- « mière nécessité. » I. A...

La **Société générale vinicole,** établie depuis *vingt-quatre ans*, a incontestablement maintenu le rang le plus élevé dans le monde commercial traitant les mêmes affaires.

La préférence marquée que les consommateurs lui accordent s'explique : par la loyauté qui de tous temps a présidé à ses opérations, par la promptitude et les soins donnés à la bonne exécution des ordres.

Seule intermédiaire entre le producteur et l'acheteur, elle offre par son organisation toute spéciale des avantages évidemment très-grands dont les principaux reposent : sur la garantie de la supériorité et l'authenticité de l'origine des produits qu'elle livre; sur l'économie de 25 pour 100 au moins dont elle dégrève ses frais généraux en supprimant tous frais et intermédiaires en dehors de ses agents et dont ses clients profitent.

Représentée, tant en France qu'à l'étranger, par des mandataires honorables, il serait superflu de publier de nouveau l'importance de ses opérations et de signaler les améliorations constantes apportées dans tous les vignobles des propriétaires adhérents et intéressés, notamment dans ceux appartenant aux Gérants, dont les récoltes annuelles s'élèvent ensemble de 12 à 1500 barriques de vin 1er cru dans *Château-Bellerive, Les Moynes, Garlandes, Clos de l'Estey* et *Brunet*.

En somme : Produire des vins irréprochables,
Les livrer directement à la consommation sans frais,
Faire disparaître toute cause litigieuse,
tels sont les résultats obtenus par la **Société générale vinicole.**

Ci-bas quelques crus réservés en bouteilles sur lesquels nous appelons votre sérieuse attention, **et d'autre part notre prix-courant** :

Dans l'espoir que vous joindrez vos ordres à ceux des consommateurs de votre ville qui nous honorent de leur confiance, veuillez agréer, M , l'assurance de notre parfaite considération.

AVIGDOR FRÈRES.

MAISON RECOMMANDÉE

COMPOSITION DES CAISSES

livrées exceptionnellement avec un escompte de 10 pour 100.

CAISSE DE 25 BOUTEILLES.

4 bout.	Château-Lafite	1864	à 15 f.	»	60 f.	
4 —	Mouton	1868	11	»	44	
4 —	Giscours	1865	5	»	20	
4 —	Beychevelle	1864	6	»	24	
5 —	Pontet-Canet	1868	4	50	13	50
1 —	Saint-Émilion	1868	3	»	3	
2 —	Chât.-Yquem	1865	8	»	16	
2 —	Barsac	1864	5	»	10	
1 —	Fronsac	1868	2	»	2	
25 bout.					192 f	50
	Escompte et rabais				20	
	Net, fr.				172 f.	50

CAISSE DE 50 BOUTEILLES.

8 bout.	Château-Lafite	1864	à 15 f.	»	120 f.	
8 —	Mouton	1868	11	»	88	
8 —	Giscours	1865	5	»	40	
4 —	Beychevelle	1864	6	»	48	
1 —	Pontet-Canet	1868	4	50	27	
2 —	Saint-Émilion	1868	3	»	6	
4 —	Chât.-Yquem	1865	8	»	32	
4 —	Barsac	1864	5	»	20	
2 —	Fronsac	1868	2	»	4	
50 bout.					385 f.	
	Escompte et rabais				40	
	Net, fr.				345 f.	

PRODUCTION EXT

DES VINS, SPI

DE LA SOC

VINS RECOMMANDÉS.

VINS ROUGES LA BARRIQUE DE 228 LITRES OU 300 BOUTEILLES BORDELAISES.	1873	1872	1871	1868 1869
GRANDS VINS CLASSÉS.				
Château-Lafite (Pauillac) Château-Margaux (Margaux) Château-Latour (Pauillac) Château-Haut-Brion (Pessac)	1000 à 1500	1200 à 1800	1500 à 2000	2000 à 2200
Mouton (Pauillac)	1100	1400	1700	2100
Rauzan-Segla (Margaux) Léoville (Saint-Julien) Vivens Durfort (Margaux) Gruau-Larose	700 à 800	800 à 1000	1000 à 1200	1200 à 1500
Kirwan Château-d'Issan, Ferrières Lagrange Langoa Giscours Palmer La Lagune	500 à 700	550 à 800	800 à 1000	1000 à 1200
Saint-Pierre (Saint-Julien) Talbot (d°) Carnet (Saint-Seurin) Beychevelle (d°) Le Prieuré (Cantenac) De Thermes (Margaux)	400 à 600	500 à 700	700 à 1000	900 à 1100
Le Cauet (Pauillac) Batailley (d°) Grand-Puy (d°) Lynch (d°) D'Armailhacq (d°) Le Tertre (Arsac) Haut-Bages (Pauillac) Cos-Labory (Saint-Estèphe) Clerc Milon (Pauillac) Cantemerle (Macau)	300 à 500	400 à 600	550 à 850	800 à 1000

VINS ROUGES LA BARRIQUE DE 228 LIT OU 300 BOUTEILLES BORDELAISES.
1ers BOURGEOIS.
Pauillac Margaux Saint-Julien Saint-Estèphe Cantenac Lamarque Soussans Macau Ludon Blanquefort
COTES SUPÉRIEUR
St-Émilion, Pomerol Lavon Fronsac, Bourg, Blaye La Tresne, Bouillac Bassens, Montferrand **Vin d'office** (premières c

VINS BLANCS LA BARRIQUE DE 228 L OU 300 BOUTEILLES BORDELAISES.
1ers CRUS CLASSÉ
Château-Yquem (Sauterne Le Vigneau La Tour Blanche Rieussec Suduiraut

Nous facturons les vins de la dernière récolte, grande réussite, les mêmes prix q livrables en mars, ce qui est un grand avantage pour nos clients.

Toutes modifications peuvent être appor

UX ET LIQUEURS

ALE VINICOLE

372	1870	1868 1869
00	550	600
-25	500	550
-25	400	475
25	275	425
00	550	600
0	300	375
0	250	300

.50 francs.

1871	1870	1869
900 à 1100		1200 à 1500

VINS BLANCS LA BARRIQUE DE 228 LITRES OU 300 BOUTEILLES.	1872	1871	1870	1869
1ers CRUS BOURGEOIS.				
Sauternes	300	325	350	400
Barsac	275	300	325	375
Preignac, Cérons Tabanac	200	225	250	275
Premières Graves	175	200	225	250

VINS DE BOURGOGNE.	La Barrique suivant les crûs.
Rouges : Mâcon, Savigny, Beaune	300 à 600
» Pomard, Volnay, Nuits, Corton	450 à 800
» Chambertin, Clos-Vougeot, Romanée	850 à 1100
Blancs : Chablis	250 à 500
» Meursault	500 à 900
» Montrachet	800 à 1200

VINS D'ESPAGNE. EN FUTS D'ORIGINE DE 16, 32 ET 64 LITRES.	1re Qualité le litre.
Malaga, Xérès sec Madère, Moscatel Lagrimas, Ximenès Pajarète, Malvoisie Pedro, Ximenès Alicante, Porto	5 fr. à 1 fr. 50 suivant l'âge.

En bouteilles, 0,60 c. de plus par bouteille, emballage compris.

SPIRITUEUX.	Vieux en bouteille.
Cognac fine champagne	fr. 6 à 12
d° grande champagne extra	15
Rhum 1er choix	5 à 12
Rhum Jamaïque (extra)	6 à 15

LIQUEURS FINES DE BORDEAUX ET DES COLONIES.

De 6 à 10 fr. en bouteilles ou cruchons.

Le tout pris à Bordeaux :

A 60 jours . . . . . 2 pour 100 d'escompte.
A 90 jours . . . . . Sans escompte.

Expéditions outre-mer sur remises ou crédits confirmés.

ts ci-dessus, sur la demande des acheteurs.

VINS EN BOUTEILLES

MÉDOCS VINS CLASSÉS	1869 1868	1865	1864
Château-Lafite (Pauillac). .	9	10	12
Château-Margaux (Margaux)	à	à	à
Château-Latour (Pauillac)..	10	12	15
Château-Haut-Brion(Pessac)			
Mouton (Pauillac).. . .	11	12	14
Rauzan-Segla (Margaux). .	6,50	6	9
Léovillle (Saint-Julien) . .	à	à	à
Vivens Durfort (Margaux)..	7,50	6,50	11
Gruau-Larose			
Kirwan.			
Château-d'Issan, Ferrières.			
Lagrange.	5	4,50	7
Langoa.	à	à	à
Giscours	5,50	5	8
Palmer.			
La Lagune..			
Saint-Pierre (St-Julien) .			
Talbot (d°). .	4,50	4	5
Carnet (St-Seurin)..	à	à	à
Beychevelle (d°)..	5	4,50	6
Le Prieuré (Cantenac). .			
De Thermes (Margaux). .			
Le Canet (Pauillac). .			
Batailley (d°). .			
Grand-Puy (d°). .			
Lynch (d°). .			
D'Armailhacq (d°). .	4	3,50	4,50
Le Tertre (Arsac) . . .	à	à	à
Haut-Bages (Pauillac) .	4,50	3,75	5,50
Cos Labory (St-Estèphe).			
Clerc Milon (Pauillac). .			
Cantemerre (Macau). . .			

VINS DE CHAMPAGNE

DES PREMIÈRES MARQUES

de 6 à 12 francs la bouteille,

suivant qualité.

1ers BOURGEOIS	1869 1868	1869	1864
Pauillac			
Margaux.	3	3	3,50
Saint-Julien..	à	à	à
Saint-Estèphe.	3,50	3,25	4
Cantenac.			
Lamarque	2,50	2	3
Soussans.	à	à	à
Macau.	3	2,75	3,50
Ludon.			
—			
Saint-Émilion.. . . .	3	2,75	3,50
Pomerol Canon			
COTES SUPÉRIEURES.			
Fronsac, Bourg.	2	1,75	2,50
Montferrand..			

VINS BLANCS 1ers CRUS CLASSÉS	1869 1868	1865	1864
Château-Yquem(Sauternes)			
Le Vigean (Bommes). . .	7	6,50	9
La Tour Blanche.. . . .	à	à	à
Rieussec.	9	8	10
Suduiraut..			
1ers BOURGEOIS.			
Sauternes.	5	4,50	6
Barsac.	4,50	4	5
Preignac.	2,25	2	2,75
Cirons.			

LA SPONTANÉITÉ VIVANTE

ET LE MOUVEMENT

II[1]

CONTRADICTIONS EXPÉRIMENTALES

V

Avant de recevoir une formule précise en rapport avec la loi de la conservation de la force, comme avec celle de l'équivalence et de la transformation des forces, la doctrine qui fait de la vie un simple mode du mouvement avait revêtu des formes indécises, telles que la science ébauchée du monde physique pouvait les lui livrer. De tout temps, le matérialisme a cherché dans le mouvement la raison de tous les actes vitaux, non-seulement de ceux qui ont pour caractère un mouvement apparent, tels que la contractilité les fournit, mais encore de ceux qui semblent se dérober au mouvement, tels que le sentiment, l'instinct et la pensée,

Le sénateur Cabanis, au commencement de ce siècle, avait essayé, à travers des réticences ou des obscurités de langage calculées, de ramener ainsi toutes les facultés de l'homme au mouvement, et de faire du *moi* un moment, une manifestation spéciale du monde physique. La pensée de ce médecin et philosophe matérialiste se dégage dans la suite de *Mémoires* qu'il a réunis sous le titre de *Rapports du physiqne et du moral de l'homme*, et en particulier dans le deuxième Mémoire, intitulé *Histoire physiologique des sensations*. Il ne sera pas sans intérêt de montrer comment s'exprime

[1] Voir *le Correspondant* du 25 février 1875.

et procède ce précurseur de doctrines que la physiologie expérimentale de ce temps a adoptées, et qu'elle prétend établir par les méthodes qui lui sont propres. Quelques courtes citations suffiront.

Cabanis commence par établir que le monde extérieur, en impressionnant nos organes, est la cause de la vie et la source de toutes nos connaissances : « Sujet à l'action de tous les corps de la nature, l'homme trouve à la fois dans les impressions qu'ils font sur ses organes, la source de ses connaissances et les causes mêmes qui le font vivre; car vivre, c'est sentir. » La vie ainsi conçue n'est plus une activité propre, cause de tous les actes par lesquels elle évolue; la vie appartient au monde extérieur; tout ce que nous sommes et tout ce que nous connaissons sort de ce monde; les impressions qu'il exerce sur nous sont la cause même de notre existence. Cet énoncé si simple, et en apparence banal, supprime déjà, en principe, la spontanéité vivante, intellectuelle et morale de l'homme.

Cabanis va peu à peu laisser voir tout ce qu'il y a au fond de la précédente assertion : « Toute sensation ou toute impression reçue par nos organes ne saurait sans doute avoir lieu sans que leurs parties éprouvent des modifications nouvelles. Or nous ne pouvons concevoir de modification nouvelle sans mouvement. Quand nous sentons, il se passe en nous des mouvements plus ou moins sensibles, suivant la nature des parties solides ou des liqueurs auxquelles ils sont imprimés, mais néanmoins toujours réels et incontestables. » Notons ce premier engagement : toute sensation provoque un mouvement; il faut en venir à dire que toute sensation n'est qu'un mouvement. Or entre une sensation et le mouvement physique, la distance est tellement grande qu'il semble impossible de la combler, et il est difficile, dans les conditions présentes de nos connaissances, d'identifier deux faits aussi éloignés l'un de l'autre. Le sénateur Cabanis emploie déjà la ressource dont on a tant abusé depuis lui : il en appelle à l'avenir, il invoque les progrès futurs de l'analyse : « Nous ne pouvons pas dissimuler, dit-il, que cette distinction (entre le sentiment et le mouvement) pourrait bien disparaître encore dans une analyse plus sévère, et qu'ainsi la sensibilité se rattache peut-être par quelques points essentiels aux causes et aux lois du mouvement, source générale et féconde de tous les phénomènes de l'univers. » Malgré un *peut-être* de pure forme, voilà l'affirmation du matérialisme moderne nettement pressentie : la sensibilité, c'est-à-dire la vie (vivre, c'est sentir), n'est qu'un mode du mouvement; le mouvement seul existe; il remplit l'espace, conduit les mondes, et les êtres que la vie anime.

Mais cependant, anatomiquement, le nerf ne paraît pas orga-

nisé à l'effet de se mouvoir, et on ne voit aucun mouvement dans le nerf qui sent. Cabanis éloigne cette objection de fait par les mêmes raisons que la science contemporaine allègue; il distingue entre les mouvements sensibles et insensibles, entre les mouvements de masse et les mouvements moléculaires : « Nous observerons aussi, ajoute-t-il après les paroles citées ci-dessus, qu'en disant que les nerfs sont incapables de se mouvoir, nous avons entendu de se mouvoir d'une manière sensible, ou de faire éprouver à leurs parties des déplacements reconnaissables, par rapport à celles des autres organes qui les entourent. Tous leurs mouvements sont intérieurs; ils se passent dans leur intime contexture, et les parties qui les éprouvent ou qui les exécutent sont si déliées, que l'action s'en est jusqu'à présent dérobée aux observations les plus attentives, faites avec les instruments les plus parfaits. »

Ces hypothèses et ces affirmations nous amènent en face des théories modernes qui, s'appuyant sur la transformation et l'équivalence des forces, demandent au mouvement externe la cause de tous les mouvements organiques. D'après ces théories, le mouvement externe détermine dans le nerf sensible un mouvement moléculaire; il ébranle ce nerf et la cellule à laquelle la fibre nerveuse aboutit, passe d'un centre sensible dans un centre moteur, s'y transforme en excitation motrice, et est ensuite restitué sous la forme de mouvement de masse ou musculaire. De la sorte, tout part du mouvement externe et tout y revient : du début à la fin de l'acte organique, tout demeure mouvement communiqué, transmis, transformé.

Telle est, dans ses données essentielles, la théorie des actes dits réflexes. Cette théorie est le type mis en avant par tous les physiologistes qui nient la spontanéité des mouvements et des fonctions organiques. Dans les mouvements réflexes, la volonté n'intervient pas. Effacer la volonté dans des actes provoqués par un mouvement externe, c'est effacer la spontanéité apparente de ces actes. Lorsqu'une impression sensitive est transmise à l'encéphale, soit directement, soit indirectement, à travers la moelle épinière, cette impression est perçue par l'animal, et celui-ci y peut répondre par un mouvement volontaire. Ce dernier mouvement semble spontané. Mais une impression sensible peut être transmise à la moelle épinière ou même au cerveau, ne donner lieu à aucune sensation consciente, ne pas éveiller la volonté de l'animal, et néanmoins se réfléchir immédiatement sur les nerfs moteurs correspondants au nerf sensible affecté, et déterminer ainsi des mouvements *réflexes* auxquels ne participe point la volonté de l'animal. Ici, rien ne tra-

hit la spontanéité; il semble qu'il y ait transmission directe du mouvement externe qui, d'un nerf sensible passe à un nerf moteur.

Ces mouvements réflexes et involontaires ont pour agents essentiels un nerf de sensibilité d'abord, ensuite un nerf de mouvement, et, interposé entre les deux, un centre de cellules nerveuses, centre excito-moteur. Le nerf de sensibilité affecté communique l'impression ressentie aux cellules nerveuses auxquelles il aboutit; ces cellules impressionnent à leur tour d'autres groupes cellulaires moteurs, d'où part une excitation motrice des nerfs de mouvement en rapport avec ces derniers groupes de cellules. L'impression sensible est ainsi transformée en mouvemeut, souvent sans que l'animal en ait conscience. Un animal décapité dont on excite un nerf sensible répond par un mouvement musculaire à cette excitation, sans que, à coup sûr, il ait conscience de l'excitation subie, et volonté d'agir. Partout où il y a des cellules nerveuses, partout s'opèrent les transformations du sentiment en mouvement. L'axe cérébro-spinal et tous les centres nerveux ganglionnaires sont donc des centres d'action réflexe. Les cellules qui possèdent l'action excito-motrice peuvent même être disséminées dans certains organes, le cœur, par exemple, et constituer là des centres à peine visibles, et qui donnent à ces organes une sorte d'innervation indépendante. Aussi le cœur, arraché de la poitrine, continue-t-il à être excitable et à se contracter.

Comment l'étude de l'action réflexe a-t-elle conduit à une négation particulière de l'état de spontanéité organique? Comment cette négation, limitée d'abord à l'action reflexe, s'est-elle étendue à tout l'ensemble des actes nerveux, et, de là, à l'ensemble des fonctions organiques? L'examen de ces questions va nous conduire au cœur de toutes les affirmations de la physiologie systématique des centres nerveux.

On a commencé par présenter l'action réflexe comme étant l'analogue des actions de mouvement qui s'opèrent dans le milieu physique. On en a fait une simple transformation du mouvement extérieur. Celui-ci, a-t-on dit, provoque un ébranlement du nerf sensible, comme le démontre un léger accroissement de température constaté dans le nerf; arrivé au centre cellulaire nerveux, l'ébranlement moléculaire détermine une impression, laquelle se transforme, à son tour, en excitation motrice qui passe dans les nerfs de mouvement, et provoque enfin un mouvement musculaire de masse ou de totalité. Ce dernier n'est que la restitution extérieure du mouvement extérieur primitif. Le mouvement réflexe est donc un mouvement restitué. Cette formule, si souvent employée, ne dé-

passe en rien l'ordre physique ; il n'y a, dans cet ordre, que transformations et restitutions de mouvement.

M. le professeur Rouget est l'un de ceux qui ont le plus nettement compris et exprimé cette conception doctrinale de l'action réflexe. Dans son travail sur la *Physiologie des phénomènes réflexes*, ce professeur, qui a importé à Montpellier les enseignements du matérialisme absolu, considère l'action réflexe, et avec elle toute l'innervation, comme un pur *mécanisme de transmission* et de *transformation de l'action nerveuse*. L'action réflexe c'est la fonction nerveuse élémentaire. « A la fonction nerveuse élémentaire, dit M. Rouget, à ses conditions essentielles, correspond, avec la dernière évidence, la chaîne nerveuse élémentaire qui transmet à l'appareil central l'action du monde extérieur et la transforme en activité propre de l'animal ; activité qui, comme toutes les autres forces de la nature, n'est qu'une transformation de forces, de mouvements préexistants. » On le voit, l'affirmation est catégorique : l'activité nerveuse n'est qu'une transformation de mouvements préexistants; l'ordre vivant n'est qu'un mode de l'ordre physique; tout est, de l'un à l'autre, mouvement communiqué et transmis.

La science du mouvement reconnaît comme loi absolue ce que l'on a appelé *équivalence* ou *corrélation* des forces. Les quantités de mouvements reçus et transmis sont nécessairement équivalentes; rien ne s'en perd, ni ne s'accroît. Un corps ne saurait transmettre une quantité de mouvement plus grande, ni moindre qu'il n'a reçu. Si les actes réflexes sont de simples transmissions et transformations du mouvement physique, cette loi de l'équivalence des forces doit les régir, comme elle régit tout mouvement. Cette conséquence logique est acceptée par M. le professeur Rouget. Suivant lui, le mouvement transmis dans l'action réflexe est proportionnel à l'impression reçue, au mouvement communiqué de l'extérieur. Ce fait lui semble si naturel et si incontestable qu'il se borne à le signaler d'une façon incidente, à propos de quelques expériences de MM. Brown-Séquard et Tholozan. Ces deux expérimentateurs ont fait voir que lorsque l'on plonge l'une des mains dans de l'eau très-froide, les vaisseaux de la main du côté opposé se contractent. Cette contraction des vaisseaux, visible dans les veines sous-cutanées, est d'autant plus prononcée que la sensation du froid et la douleur sont plus intenses. « Le rapport entre l'intensité de la contraction et l'intensité de la sensation, dit M. Rouget, est encore une preuve de plus qu'il s'agit ici d'une action réflexe. »

« On sait, ajoute-t-il, que cette harmonie entre l'action et la réaction est une loi essentielle de ces actions nerveuses dans lesquelles le système nerveux joue le rôle d'un *appareil qui reçoit des*

impressions et restitue sous forme d'excitation motrice, et en quantité proportionnelle ce qu'il a reçu comme impression[1].»

Afin de mieux établir cette proposition, qui assimile si étroitement l'ordre vivant et l'ordre physique, M. Rouget expose les résultats de l'excitation expérimentale produite chez les animaux à sang froid : « Observez, dit-il, un animal placé dans les conditions les plus favorables à la manifestation des actes réflexes, un animal à sang froid ou un mammifère dont la température a été artificiellement abaissée et chez lequel la moelle a été séparée par une section transversale de l'encéphale. Pincez légèrement un membre, des mouvements se montreront dans ce membre seul ; pincez un peu plus fort, les mouvements se manifesteront à la fois dans le membre qui reçoit l'excitation et dans celui du côté opposé ; pincez encore plus fort, les mouvements convulsifs envahissent les quatre membres et le tronc. Augmentez l'intensité de l'irritation, vous aurez des mouvements généraux, des cris même si la section a porté au-dessus du bulbe rachidien.» L'équivalence des forces ou des mouvements produits se manifesterait donc dans les êtres vivants comme dans l'ordre inorganique. Toute prétendue spontanéité vivante serait ainsi effacée.

Allons plus loin : Cette tranformation de l'impression sensible en mouvement appartient elle à la seule action réflexe, à l'action nerveuse accomplie en dehors de toute intervention de la volonté? Les actions réflexes jouent-elles, dans l'économie, un rôle important, ou sont-elles secondaires et presque accidentelles? Y aurait-il dans l'organisme, des actes réflexes, involontaires, inconscients, automatiques, soustraits à toute spontanéité organique; et, à l'opposé, des actes volontaires, conscients, manifestation d'une spontanéité animale évidente? Les physiologistes répondent à ces questions en montrant que les actions réflexes jouent dans le fonctionnement un rôle continu et prépondérant ; les actions réflexes se multiplient et envahissent toute la vie organique. « Chaque progrès nouveau, dit le professeur Rouget, de la physiologie du système nerveux démembre, pour ainsi dire, pièce à pièce, le domaine de la volonté une et consciente. Ce ne sont plus seulement quelques phénomènes convulsifs, involontaires, observés dans quelques conditions d'expériences déterminées, ou bien accidentels et en dehors de la marche régulière de la vie, qui se rangent sous la loi du mouvement réflexe : les fonctions les plus importantes de l'organisme vivant, les manifestations de son activité régulière les plus habi-

[1] *Leçons de Brown-Séquard*, traduites de l'anglais par le Dr Richard Gordon, précédées d'une *Introduction sur la physiologie des actions réflexes*, par le professeur Rouget, p. LI.

tuelles se montrent comme de purs mouvements réflexes, de pures transformations en activité propre à l'animal d'un mouvement actuel de la matière extérieure. »

M. Rouget ne tend pas seulement à ramener au mouvement réflexe les fonctions les plus importantes de l'organisme, il éloigne toute réserve à ce sujet, et prétend que l'action réflexe est le type unique de toutes les fonctions du système nerveux : « Si diverses et si complexes quelles soient en apparence, les fonctions du système nerveux se rattacheront toujours à cette forme simple et élémentaire qui constitue le mouvement réflexe ou *impression transformée en action.* » Parmi ces fonctions diverses du système nerveux se trouve évidemment comprise la fonction pensante. La pensée est donc ramenée à un mouvement réflexe ; la pensée, pour reproduire les expressions du savant physiologiste de Montpellier, devient une *pure transformation en activité propre à l'animal d'un mouvement actuel de la matière extérieure.* La pensée demeure aussi étrangère à toute spontanéité que le mouvement de la matière extérieure dont elle est une transformation.

Ce sont là de bien grosses assertions, et contraires au sentiment traditionnel, comme au sentiment intime que chacun porte en soi. Où est la preuve de cette suite hardie d'affirmations? Nulle part ; et ce n'est pas l'un des moindres étonnements que procure une science qui se dit positive, que de voir avec quel sans-gêne et quel arbitraire elle tranche et décide. Dans les solutions qu'elle impose, elle ne semble écouter que les convenances de ses préjugés. Elle adopte, sans démonstration, une théorie des mouvements réflexes ; et, toujours sans démonstration, elle généralise une telle théorie, l'étend des actes sans conscience et involontaires aux actes conscients et volontaires ; et il y a tout un public pour accepter ces doctrines qui reposent sur la parole d'un maître, et pour considérer cet amalgame d'idées confuses et fausses pour l'expression du libre progrès et le dernier mot d'une science affranchie.

VI

Cependant quelques hésitations se font jour parfois, même parmi ceux qui adoptent volontiers les enseignements précédents. C'est affaire de tempérament, d'ardeur ou de modération naturelles. On reconnaît que lorsque le sentiment conscient et la volonté interviennent, il y a un fait en apparence nouveau, et que la transmission du mouvement extérieur explique mal. On prêche alors le pro-

bable, et on en a le droit. Si dans les actes inconscients et involontaires, il n'y a que mouvement communiqué de l'extérieur, transformé et restitué en quantité proportionnelle, n'est-il pas probable que l'état de conscience et de volonté ne change pas les lois absolues du mouvement, et que, dans cet état comme dans l'autre, il n'y a qu'un mode spécial de transformation du mouvement? N'y a-t-il pas, de l'état conscient à l'état inconscient, et de l'état volontaire à l'état involontaire, des gradations insensibles, lentes, qui font qu'on passe de l'un à l'autre sans secousse, sans que rien décèle entre les deux un hiatus, une séparation brusque et profonde? Il y a des états de conscience obscure et de volonté inaperçue, qui sont difficiles à distinguer de ceux où toute conscience et toute volonté font défaut; n'est-on pas autorisé à en conclure que si les lois du mouvement expliquent le premier état, elles doivent aussi expliquer le second? Cet enchaînement d'idées est naturel, et nous ne nous étonnons pas de le voir accepté par les représentants de la physiologie matérialiste. M. le docteur Beaunis, professeur de physiologie à la Faculté de Nancy, dans un article intitulé *la force et le mouvement*, a proposé de ramener la pensée, la conscience et la volonté, au simple mouvement physique communiqué de l'extérieur, et voici comment il expose et essaye de légitimer cette proposition :

M. Beaunis choisit pour exemple un homme à qui l'on vient de lancer une pierre; celle-ci a frappé la figure; douleur au point frappé; de colère, cet homme ramasse une pierre et la lance à la figure de son adversaire. Dans la première moitié de cette suite d'actes, choc de la pierre, douleur locale, ébranlement d'un nerf de sensibilité, modification d'un centre nerveux sensitif, M. Beaunis ne voit que transmission du mouvement externe; la modification du centre nerveux qui perçoit la douleur, lui paraît une transformation du mouvement moléculaire déterminé par le choc de la pierre. Mais viennent la sensation de douleur, la colère, la volonté de se venger, qui se dérobent, en apparence, au fait du mouvement; ces phénomènes physiologiques et psychiques semblent irréductibles aux lois du mouvement communiqué et transmis. Mais, avant de classer ces phénomènes à part, et de les rattacher à des causes étrangères au mouvement, il faut remarquer que les faits qui succèdent, modification du centre nerveux moteur, transmission nerveuse motrice, mouvement musculaire du bras qui va ramasser et jeter la pierre, reparaissent, suivant M. Beaunis, comme phénomènes de mouvement. Or, le mouvement ne se crée pas; il est toujours communiqué et transmis. Il est donc à croire que les phénomènes de sensibilité et de volonté, intermédiaires

entre les premiers mouvements, venus de l'extérieur par le choc de la pierre, et les mouvements ultérieurs qui consistent à lancer une pierre contre l'agresseur, ne sont aussi que phénomènes de mouvement, quoique l'analyse ne puisse le prouver encore ; et ce sont ces phénomènes mal connus de mouvement qui, à leur tour, se transforment dans les centres nerveux moteurs, et aboutissent à cette action dernière de vengeance, action toute de mouvement physique.

Mais laissons M. le professeur Beaunis exposer lui-même cet enchaînement de faits et de transformations de mouvement, tel qu'il l'imagine : « Donc, dit-il, dans cette série de phénomènes, entre la modification du centre nerveux sensitif et celle du centre nerveux moteur se trouve interposée une série d'actes psychiques qui ne sont pas reconnus, même par une analyse délicate, comme des phénomènes de mouvement, mais qui sont reconnus comme appartenant au moi, à ce même moi qui sent et qui veut. Mais, d'un autre côté, je remarque que les phénomènes de transmission nerveuse, qui sont incontestablement des modes de mouvement matériel, ne sont pas connus par la conscience et qu'il faut une analyse très-rigoureuse et très-difficile pour les constater. J'en conclus qu'il se passe en dedans de nous, dans les centres nerveux en particulier, des phénomènes de mouvement dont nous n'avons pas conscience et qui n'en existent pourtant pas moins, et que ces phénomènes de douleur, de colère et de volonté pourraient bien être aussi du même ordre, et n'être autre chose que des mouvements.

« En outre, si ces phénomènes psychiques ne sont pas un mouvement matériel, que devient le mouvement moléculaire dégagé dans le centre nerveux sensitif, et d'où vient le mouvement produit dans le centre nerveux moteur? D'après la loi de corrélation dite des forces physiques, le premier ne peut disparaître qu'en se transformant, et le second ne pouvant être créé *ex nihilo* ne peut être qu'une transformation d'un mouvement antérieur. N'y a-t-il donc pas lieu de supposer que ces phénomènes psychiques ne sont qu'un mode de mouvement (mode tout particulier si l'on veut) provenant de la transformation du mouvement moléculaire du centre sensitif et se transformant en mouvement moléculaire de centre moteur? Ce qui donne plus de poids à cette hypothèse, c'est que lorsque ces phénomènes sont portés à un degré très-puissant, exemple : la colère, on sent en soi quelque chose qu'on ne peut comparer qu'à un mouvement; *la colère me monte à la tête*, dit-on quelquefois, et ce langage n'est peut-être pas si figuré qu'il en a l'air.

« Enfin tous ces actes psychiques supposent des organes nerveux, organes dont l'activité n'est qu'un mode de mouvement. Quel besoin alors de surajouter à ces organes une force distincte et spéciale qui ne peut entrer en action sans eux? La liaison qui existe entre certains organes nerveux et des actes que nous ne reconnaissons comme phénomènes de mouvement que par une analyse très-délicate, ne nous autorise-t-elle pas à croire que la même liaison existe entre la volonté et certains centres nerveux, et qu'il n'y a là qu'un mouvement moléculaire dont nous n'avons pas conscience. Il est évident que la preuve absolue ne sera faite que le jour où la volonté, la mémoire, le jugement, etc., où tous les actes psychiques simples auront été scientifiquement rapportés à un centre nerveux et à un mouvement moléculaire, comme la transmission nerveuse est rapportée à un mouvement moléculaire d'un cordon nerveux; mais jusque-là n'y a-t-il pas au moins une très-forte présomption en faveur de cette hypothèse, et la science ne marche-t-elle pas de plus en plus dans cette voie? Le reproche essentiel qu'on peut faire à l'hypothèse de la production matérielle de la pensée, c'est que certains faits ne sont pas encore prouvés, que beaucoup sont inexpliqués et inexplicables. C'est vrai; mais n'en est-il pas de même de l'hypothèse contraire? »

Toutes ces probabilités semblent triomphantes à M. Beaunis et il les couronne par cette proposition générale : « Le mouvement dans ses différentes manifestations, physiques, vitales et (pour nous du moins) psychiques, constitue le champ commun de toutes les sciences[1]. » L'auteur termine en disant que les lois générales du mouvement deviennent les lois générales de toute science. « Ces lois, ajoute-t-il, sont au nombre de trois, la transmission, la nécessité et l'égalité du mouvement. Ces trois lois sont solidaires, et la dernière emporte les autres. Toutes deviennent applicables à la pensée, et, en particulier, la dernière loi que M. Beaunis formule ainsi : « *Égalité du mouvement* : Les quantités du mouvement transmis et du mouvement communiqué sont égales l'une à l'autre sous quelque forme que ce mouvement se présente. » Voilà donc la pensée formellement soumise aux lois mathématiques et fatales du mouvement physique. Dans cette transformation psychique du mouvement, il doit y avoir un mouvement reçu égal au mouvement transmis : car il en est ainsi sous quelque forme que le mouvement se présente. Telle est l'équation à laquelle, désormais, la pensée devra se soumettre ; la pensée sera un fait proportionnel au mouvement!

[1] *Revue des cours scientifiques*, 24 janvier 1874. — *La force et le mouvement*, par M. le professeur Beaunis.

Qu'on me pardonne ces longues citations : elles étaient nécessaires pour montrer les idées plus ou moins nettes qui couvent au fond de nombre d'esprits. Il faut savoir où l'on aboutit, lorsque l'on part de la négation de la spontanéité vivante, et que l'on considère le mouvement et ses transformations comme l'unique loi du monde physique et du monde vivant. Que de difficultés, cependant, surgissent, même pour ceux qui, tout attachés qu'ils sont aux hypothèses positivistes, regardent d'un peu près les faits qu'ils croient expliquer. Les théories superficielles et faciles, que l'on bâtit sur des exemples choisis et que l'on interprète à son gré, rencontrent bien vite des cas contraires et des faits qui se dérobent à ces explications, vides encore plus qu'aisées.

Ainsi, dans l'exemple commenté par M. Beaunis, il y a un choc extérieur; ce mouvement initial, venu du dehors, devient, à travers des transformations successives, l'origine du mouvement dernier destiné à lancer une pierre contre l'agresseur. Je vois, ici, une apparence de mouvement communiqué et transmis; les choses semblent régulières à ce point de vue. Mais que dire lorsque le choc extérieur manque, lorsque le sentiment, la volonté et le mouvement ne se rattachent à aucun mouvement fourni par l'extérieur? Le premier anneau manque à la chaîne des faits et des mouvements ultérieurs. Que faire en cette situation équivoque? On la dissimule volontiers, ou mieux, l'on essaye de la tourner en invoquant les analogies, les à peu près et les faux-fuyants si chers à la science des affirmations positives. On voit, par exemple, un spectacle d'horreur; on recule épouvanté : l'horreur aperçue devient l'analogue du choc extérieur; elle ébranle, sans doute, les nerfs optiques, et cet ébranlement se transforme en mouvement de recul, en expression d'épouvante. Ce n'est pas sérieux, me dira-t-on ; un spectacle effrayant n'ébranle pas plus ni autrement le nerf optique qu'un spectacle attrayant; les rayons lumineux ne possèdent pas une faculté variée d'ébranlement, suivant la signification morale de l'image qui les envoie. Il n'importe ; sérieuse ou non, cette explication est la seule possible, et elle est au fond de la pensée de tous ceux qui n'acceptent que le mouvement physique, communiqué et transformé. Je la rencontre, non-seulement chez ceux qui savent être fidèles à leurs idées, et aller jusqu'au bout d'un système; mais je la trouve encore chez les inconscients, chez les sceptiques, chez ceux qui croient se soustraire à toute idée doctrinale, et qui sont entraînés, sans le savoir, par les hardis de l'erreur; modérés, comme toujours entraînés par les violents, parce que leur modération ne repose pas dans la vérité, mais hors de la vérité.

Veut-on une preuve de toutes ces faiblesses de langage et de pen-

sée? Qu'on lise ce curieux commencement d'un article sur l'*allaitement*, écrit dans le *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*. « L'allaitement, dit l'auteur, est le complément de la gestation. C'est là que se montre dans toute son activité l'instinct de la maternité. Chez les animaux, l'action de contact entre la femelle et les petits a lieu par un effort mutuel : dans l'espèce humaine le nouveau-né est passif, et l'activité tout entière est du côté de la mère. Le nouveau-né n'agit sur la mère que par une *sorte d'action réflexe ;* ses cris sollicitent et éveillent l'instinct maternel, d'où naît le rapprochement entre le sein et la bouche. » Malheur, donc, au nourrisson tranquille, d'humeur douce, qui ne souffrirait et ne crierait pas : il ne provoquerait pas l'action réflexe qui doit accomplir le *rapprochement entre le sein et la bouche !* Sérieusement, les cris de l'enfant ne sont-ils pas assimilés ici à un choc extérieur, et un acte conscient et volontaire n'est-il pas considéré comme une sorte d'acte réflexe? Cela ne montre-t-il pas combien ces vagues analogies conduisent au faux, quand on n'a pas la notion droite du vrai pour les redresser?

Et, cependant, même ces images indécises ne sauraient, dans tous les cas, être invoquées. Il n'y a pas toujours spectacle ou cris pour fournir un analogue au choc extérieur. Souvent la pensée s'éveille, et le mouvement volontaire la suit, sans qu'aucune circonstance extérieure intervienne. Quoique l'esprit de méditation ne soit pas aussi commun qu'on le dise, il existe néanmoins, et quelques hommes savent s'abstraire du monde extérieur, s'abîmer dans leur propre pensée, et puiser souvent les plus fermes déterminations dans ce retour sur eux-mêmes. D'où peut venir ici le premier mouvement? Où est le mouvement communiqué qui doit se transformer en sensation, en pensée, en mouvement volontaire enfin? Je vois le dernier terme, la détermination volontaire; je ne vois pas le premier, le mouvement communiqué, celui qui doit fournir les transformations successives. Les physiologistes du mouvement évitent de signaler tous ces *desiderata;* ils y répondraient sans doute en disant, comme M. Beaunis, « que certains faits ne sont pas encore prouvés, que beaucoup sont encore inexpliqués et inexplicables. » Mais ils ne voudraient pas abandonner pour si peu leur hypothèse préférée. Des faits qu'ils croient expliquer, ils concluent, sans hésiter, aux faits qu'ils ne peuvent expliquer. Le mouvement leur paraît suffire dans certains cas; ils l'admettent dans tous les autres cas. Ils se révolteraient si on leur proposait la marche inverse. Il est des cas où la spontanéité semble évidente, et où le mouvement communiqué et transmis se dérobe, comme dans la pensée consciente et réfléchie; pourquoi ne pas descendre de ces faits aux

autres? Peut-être verrait-on, alors, dans les faits que l'on croit expliquer par le mouvement, des caractères nouveaux et majeurs qui rendraient cette explication illusoire. Mais n'anticipons pas, et ne commençons pas incidemment une discussisn qu'il faut reprendre à ses débuts.

VII

On l'a vu, tous les sophismes dont je viens d'emprunter le textuel exposé aux savants autorisés qui les soutiennent, reposent sur la théorie des actions réflexes. C'est donc cette théorie qu'il convient d'interroger, au nom même de la science expérimentale qui la produit. Le caractère de spontanéité vivante est-il effacé dans l'acte réflexe? La réponse à cette question est capitale; elle prime toutes les autres. Si la spontanéité subsiste dans l'acte réflexe, à plus forte raison domine-t-elle dans les actes conscients et volontaires. Si elle est effacée dans l'acte réflexe, la spontanéité n'est plus un caractère nécessaire de tous les actes vitaux. On pourra se demander plus tard si, absente d'un côté, elle se trouve de l'autre, si, manquant dans l'activité inconsciente et réflexe, elle surgit dans l'activité consciente et volontaire. Mais il n'y a pas à se dissimuler le peu de fonds de ces réserves. Si la spontanéité n'est pas un caractère nécessaire des actes réflexes, l'ensemble de ces actes est tel, il a acquis une si juste importance en physiologie et en pathologie, qu'il y aura, dans ce seul fait, une grave présomption contre la nécessité du caractère de spontanéité dans les autres manifestations vivantes, même dans celles de l'être conscient pensant et voulant.

Mais nous n'aurons à faire appel à aucune de ces réserves dont l'impuissance serait manifeste. Nous allons le démontrer : dans l'acte réflexe, l'impression sensible et l'excitation motrice ne sont nullement la transformation d'un mouvement extérieur et communiqué. Je prie le lecteur de me suivre avec patience dans une discussion qui lui montrera que les faits expérimentaux, loin de nuire aux vérités générales de la biologie, tournent toujours à leur éclatante confirmation.

Si le mouvement extérieur frappant un nerf devait se métamorphoser en impression sensible et en excitation motrice, si celles-ci n'étaient qu'une sorte d'ondulation vibratoire du nerf, cette métamorphose s'accomplirait directement. Il n'y aurait rien entre le mouvement extérieur communiqué, et l'impression excito-motrice, forme nouvelle de ce mouvement. C'est la loi de toutes les métamorphoses du mouvement, qu'elles se succèdent en se substitant

les unes aux autres. En mécanique aucune force ne doit se perdre, ni s'arrêter dans sa transmission. Or, il y a ici une force qui a atteint un nerf sensible; si, entre cette atteinte du nerf et la sensation perçue, il n'y a aucun fait intermédiaire, on pourra se croire autorisé à soutenir que cette force, qui n'a pu se perdre, s'est transformée en impression. Celle-ci, à son tour, éveillerait l'excitation motrice, et le mouvement communiqué serait restitué de nouveau comme mouvement externe. La forme première du changement serait seule changée : de mouvement moléculaire, d'ondulation insensible, elle deviendrait mouvement de masse, acte mécanique apparent. De la sorte, le mouvement extérieur serait la cause première et efficace de tous les mouvements organiques. La spontanéité vivante tomberait au nombre des conceptions chimériques.

Mais les choses ne se passent pas ainsi. Le mouvement imprimé à un nerf sensible, l'excitation matérielle du bout de ce nerf, ne sont pas uniquement et nécessairement suivis du fait de l'impression sensible, de façon à ce que l'on puisse dire que celle-ci est la transformation des premières manœuvres. Non; dès qu'un nerf sensible est excité à l'un de ses bouts, l'expérimentation montre dans ce nerf deux phénomènes immédiats et constants, augmentation de température, accélération des mouvements de composition et de décomposition du nerf, se traduisant, en dernière analyse, par un accroissement des combustions organiques de la substance nerveuse. Altération moléculaire du nerf, augmentation de sa température, voilà la vraie transformation du mouvement imprimé à un bout du nerf. L'impression sensible peut se joindre ou ne pas se joindre à cette modification dans l'état matériel du nerf; elle n'est pas une conséquence forcée de cette métamorphose du mouvement extérieur. Si l'excitation d'un nerf sensible est opérée chez un animal expérimentalement paralysé, ou chez une personne dont la sensibilité est pathologiquement abolie, l'excitation du nerf se transformera toujours en altération moléculaire et en augmentation de température du nerf; il n'y aura pas perte du mouvement extérieur; une telle perte est impossible; ce mouvement sera restitué par les matériaux de la décomposition chimique du nerf; mais, il n'y aura pas eu production d'impression sensible manifeste.

Des expériences physiologiques, précises et nombreuses, établissent, pour qui sait les interroger, ce fait remarquable, que l'excitation d'un nerf quelconque amène, dans ce nerf, une élévation de température et un accroissement des combustions organiques, sans qu'il s'ensuive nécessairement une impression produite. Que celle-ci manque ou soit présente, les faits précédents demeurent les

mêmes. Je signalerai les expériences d'un physiologiste éminent, M. Schiff : Il refroidit, d'abord artificiellement, un animal, afin d'éviter les causes d'erreur provenant de la différence des températures de l'animal et du milieu ambiant, et aussi parce que, chez ces animaux refroidis, les nerfs conservent très-longtemps leur excitabilité, et se prêtent ainsi plus aisément aux études expérimentales. Il excise, chez ces animaux, une longue portion du nerf sciatique, et pratique sur la continuité du nerf excisé une ligature ou un écrasement linéaire. Il place le nerf, ainsi préparé, sur une pile thermo-électrique disposée à cet effet; il excite ensuite une des extrémités de ce cordon nerveux; aussitôt l'aiguille du galvanomètre dévie, et accuse un excès de température du côté de l'extrémité excitée; aucun phénomène dans la partie du nerf que la ligature sépare du bout excité. Si l'on reproduit l'excitation après un certain temps de repos, nouvelle déviation de l'aiguille du galvanomètre. Si l'on place une seconde ligature entre la pile et l'extrémité excitée du nerf, l'excitation ne produit plus aucun effet; l'aiguille reste immobile malgré l'excitation la plus énergique du nerf.

M. Schiff a répété cette expérience sur les deux nerfs sciatiques d'un même animal : l'un des nerfs, complétement séparé des muscles qu'il animait, est préparé comme le précédent, et placé sur la pile thermo-électrique; l'autre nerf reste en connexion avec les muscles et est déposé sur un support voisin. M. Schiff excite simultanément les deux nerfs : d'un côté, élévation de température, constatée par l'aiguille du galvanomètre; de l'autre côté, un fait nouveau s'ajoute au précédent; il y a contraction musculaire. Lorsque l'excitabilité des nerfs s'épuise, il n'y a plus ni élévation de température, ni contraction musculaire. Ces deux manifestations de l'excitation du nerf s'éteignent en même temps. Ces expériences établissent, en outre, que l'élévation de température déterminée par l'excitation, que l'intensité de l'excitation produite, et que l'excitabilité du nerf en expérience, sont proportionnelles, et éprouvent les mêmes variations.

Ces diverses expériences ne démontrent-elles pas directement le fait que nous avancions, à savoir, que le mouvement communiqué de l'extérieur à un nerf, se transforme en mouvement moléculaire de la substance nerveuse et en chaleur, et que l'intensité du mouvement extérieur, l'accélération des échanges moléculaires, et la quantité de chaleur produite, sont proportionnelles? Ne prouvent-elles pas, en même temps, qu'il n'y a pas transformation du mouvement extérieur en impression sensible et en excitation motrice? Celles-ci peuvent exister ou manquer sans que rien soit modifié dans les transformations opérées. Voici, par exemple, un nerf

excisé ; il ne tient plus à aucun centre nerveux ; ce sont des tubes nerveux sans communication avec aucune cellule nerveuse ; il ne peut y avoir là production d'aucune impression sensible, ni d'aucune excitation motrice. Si cependant on excite une extrémité de ce tronc nerveux, alors que son excitabilité persiste, aussitôt sa température s'élève, et un changement dans son état moléculaire se produit. Voilà la transformation du mouvement extérieur qui a atteint l'extrémité du nerf. Elle s'opère exactement comme si ce nerf appartenait encore à un animal sentant et se mouvant. La sensation et l'excitation motrice n'entrent donc pour rien dans cette transformation. Ces faits fournissent, d'eux-mêmes, la réponse à la question que posait M. Beaunis, demandant « ce que devient le mouvement moléculaire dégagé dans le centre nerveux sensitif, et d'où vient le mouvement produit dans le centre nerveux moteur? » Ce mouvement, parti du monde extérieur, lui est restitué sous forme de chaleur et de matériaux organiques comburés ; il n'est nul besoin de le rechercher dans les manifestations de la vie sensible ou psychique. Son aboutissant, comme son point de départ, se trouvent dans les seuls milieux physiques.

Toutefois, de ce que le mouvement ne se transforme pas en actes vitaux, en impressions sensibles ou excito-motrices, cela ne veut pas dire que ces actes et impressions, que la mise en jeu des activités propres du système nerveux, soient sans rapport avec l'accroissement des combustions organiques et la chaleur produite. Non ; le système nerveux ne saurait fonctionner sans que la matière qui le forme s'ébranle ; mais cet ébranlement n'est pas la cause de son fonctionnement, il en est la condition, empruntée, comme toutes les conditions organiques, au monde extérieur, au mouvement communiqué et reçu. Mais, cette condition, toute nécessaire qu'elle est, peut se mettre en branle sans que le fonctionnement propre du système nerveux s'éveille, sans qu'une impression soit produite, sans que la cause sentante et pensante agisse réellement et manifeste sa puissance. Dans le fonctionnement vivant, la cause, pour obtenir son effet, exige et suscite la condition ; mais la condition ne suscite pas nécessairement la cause, et peut s'éteindre isolée et sans fruit. Il en est ainsi, lorsque l'excitation atteint une portion du système nerveux séparée du centre auquel appartient la faculté de sentir et de mouvoir, comme dans les expériences de Schiff. La condition matérielle nécessaire à la sensation s'établit dans le nerf excité ; mais la sensation fait défaut, car elle a sa cause dans le centre nerveux auquel aboutit le nerf, et le nerf est ici séparé de ce centre.

D'autres preuves viennent corroborer ces premières inductions

fournies par l'expérience, et montrer combien l'impression sensible et excito-motrice est loin d'être une pure métamorphose du mouvement externe. En effet, l'une des lois de toute transformation du mouvement, c'est qu'il y ait proportion, égalité, entre le mouvement qui transmet et le mouvement communiqué. Rien ne doit se perdre du premier mouvement; d'autre part, il ne doit pas transmettre plus qu'il n'a en lui. Cette proportionnalité semble réalisée dans la transformation du mouvement que présente le nerf excité. A une forte excitation correspond une élévation notable de la température du nerf, une altération moléculaire plus avancée; à une excitation faible correspond une élévation moindre de température, une moindre altération du nerf; et c'est une raison qui démontre qu'il s'agit là d'une vraie transformation de mouvement. En est-il ainsi en ce qui regarde l'impression sensible, et l'excitation motrice qui lui succède? Si l'on s'en tenait à l'exemple donné par M. Rouget, on serait tenté de répondre par l'affirmative. Si l'on pince légèrement la patte d'une grenouille, elle retire seulement la patte pincée; si l'on pince plus fortement, l'animal retire les deux membres postérieurs; si l'action lésante est encore plus énergique, des mouvements convulsifs envahissent les quatre membres et le tronc. Il y a là une progression dans les manifestations douloureuses et dans l'excitation motrice, qui semble en rapport avec l'action extérieure communiquée. Mais il s'agit, dans ce cas, d'un animal à sang froid et qui a subi la décapitation préalable. Il serait plus que téméraire de conclure d'un tel animal, ainsi mutilé, à l'animal entier, et, surtout, aux animaux à sang chaud, dont l'innervation est, à la fois, plus rapide, plus synergique, plus entraînante. Un animal décapité n'est pas dans des conditions régulières, relativement aux manifestations de la vie nerveuse. Non décapitée, la grenouille, même pincée légèrement, ne se bornerait pas à retirer la patte; elle sauterait au loin, et fuirait l'expérimentateur. Cet exemple est donc loin d'avoir la valeur que l'auteur lui attribue; et l'on peut même s'étonner que l'on prétende fonder une loi générale, aussi importante que celle de l'égalité entre le mouvement extérieur transmis et la transformation intérieure de ce mouvement, sur un fait isolé, d'un caractère contestable, et d'aussi mince importance.

De partout, d'ailleurs, surgissent les faits contraires à cette proportionnalité fictive. Ces faits contraires sont en tel nombre, qu'on est embarrassé de choisir parmi eux; ils abondent en physiologie, ils remplissent la pathologie. Pour prendre, en physiologie, un exemple qui se rapproche de celui fourni par une grenouille dont on pince la patte, je citerai le cas d'un homme dont on chatouille très-légè-

rement la plante des pieds. Le mouvement extérieur transmis est ici très-faible ; voyez combien l'impression ressentie est vive, et combien l'incitation motrice est violente ; le corps s'agite en secousses convulsives ; les muscles de la face se contractent ; un rire pénible et irrésistible fatigue et exténue le patient ; on peut, dit-on, déterminer la mort en prolongeant ces attouchements, en apparence, inoffensifs. Et même, plus le chatouillement sera délicat, et plus la réaction de tout le système moteur sera intense ; si les attouchements, au lieu d'être fugitifs et légers, s'accentuent, augmentent de force et de durée, ils perdent de leur action convulsivante, loin de déterminer une action proportionnelle à leur force. De pareils faits ont de nombreux analogues. Combien est léger le chatouillement de la pituitaire qui va provoquer l'ébranlement subit et violent de tout le système respiratoire moteur, l'éternuement, en un mot ! Cet enfant, chez qui la présence de vers intestinaux provoque des convulsions ; cet homme qui, parce qu'il porte un tænia, est pris, de temps à autre, d'accidents épileptiques terribles, ne sont-ils pas des exemples d'une disproportion incommensurable entre le mouvement physique communiqué et les impressions ressenties, l'excitation motrice produite? Ces helminthes transmettent aux filets nerveux un mouvement presque insensible ; le mouvement transmis est pareil à tous les moments, ou du moins les variations en sont inappréciables ; et, cependant, l'excitation motrice est effrayante ; et, en outre, effroyable à un moment, elle est nulle en d'autre temps. Quoique le mouvement provocateur soit toujours là, tantôt les effets provoqués sont d'une violence extrême, tantôt les effets sont absolument nuls. Où voit-on, dans tous ces faits, la moindre proportion entre le mouvement extérieur et l'impression sensible ou l'excitation motrice, lesquelles sont censées, pourtant, n'être que la simple transformation de ce mouvement? Ne sort-il pas de là une invincible démonstration que cette prétendue transformation n'est qu'une illusion?

Cette disproportion entre le mouvement extérieur et les actions réflexes déterminées par lui, n'avait pas échappé à tous les physiologistes : « Si l'arc nerveux, disait Gratiolet, n'était qu'un simple conducteur, l'énergie de la réaction n'étant modifiée par l'intervention d'aucun agent particulier, serait nécessairement proportionnelle à l'énergie de la stimulation. Mais l'expérience démontre qu'il n'en est point ainsi ; une réaction forte peut suivre une stimulation faible, et, réciproquement, à une stimulation faible, peut, dans certains cas, succéder une réaction puissante. » Par cette seule déclaration, Gratiolet affirmait la spontanéité des actions réflexes.

Les circonstances les plus variées, et souvent les plus insigni-

fiantes, suffisent à modifier, chez un même individu, l'intensité de l'action réflexe, quoique la provocation extérieure de l'acte demeure identique. Parmi ces circonstances, je me bornerai à signaler la distraction de l'individu, au moment où le mouvement extérieur l'atteint, et l'accoutumance de l'individu à ce même mouvement extérieur. Un individu, fortement distrait, ressentira à peine le choc qui, en d'autres circonstances, provoquerait une action réflexe énergique. Il en est de même pour l'accoutumance : le même choc, le même ébranlement extérieur, en se répétant souvent, ne déterminera bientôt plus aucun acte réflexe, tandis qu'à la première atteinte, le mouvement réflexe avait pu être violent. Dans tous ces cas, pourtant, le mouvement venu du dehors, et reçu par le nerf sensible, demeure pareil ; rien ne doit s'en perdre ; suivant la loi invariable de la transformation des forces, il devrait déterminer une impression sensible pareille, et une pareille excitation motrice. Or, chaque jour, le contraire a lieu ; cela seul suffirait à démontrer l'inanité de la transformation invoquée.

Le terrain de la pathologie est encore plus fécond en démonstrations péremptoires des mêmes vérités. Je ne puis m'étendre sur ce sujet ; je rencontrerai des développements qui dépasseraient toute mesure. Je dirai seulement que l'on prétend expliquer, aujourd'hui, par action réflexe, l'ensemble des fluxions, congestions, inflammations, aiguës ou chroniques ; et en expliquant ces troubles fluxionnaires ou inflammatoires, on prétend expliquer, par là même, les maladies que ces troubles expriment, ou auxquelles ils sont associés. Je n'ai pas à juger ici ce que valent ces théories pathogéniques ; je ne dirai pas à quel point elles sont insuffisantes et vides ; je ne veux les appeler en témoignage que relativement au fait sur lequel elles prétendent se fonder, à savoir, l'action réflexe et ses rapports avec le mouvement extérieur. Or, sur ce point éclatent les plus étranges dissemblances et les plus entières disproportions. Que l'on examine l'une des causes extérieures les plus communes, l'action du froid, par exemple : Un même froid, agissant sur des personnes d'un bon état de santé, et dans des conditions comparables, sur une réunion d'hommes du même âge, et suivant un même régime, les soldats d'une même caserne, ou les élèves d'un même lycée, non-seulement provoquera des phénomènes d'intensité variée, une fluxion ici légère, là intense, mais encore des affections absolument dissemblables. Chez l'un, il déterminera une névralgie, chez l'autre une douleur rhumatismale, arthritique ou musculaire, chez celui-ci une angine, chez celui-là une bronchite, chez un autre une pleurésie ou une pneumonie, ou une diarrhée intestinale. Chez beaucoup, enfin, il n'amènera aucun effet morbide appréciable. Et,

cependant, l'action lésante a été la même pour tous ; elle a dû affecter de même le système nerveux sensible ; pourquoi ne s'est-elle pas transformée en une pareille impression morbide, et en un même état pathologique ? Pourquoi cette action extérieure, dans nombre de cas, ne s'est-elle traduite par aucun effet appréciable ? Nulle réponse plausible ne peut être faite à ces questions, et la conception d'une maladie par transformation directe d'un mouvement extérieur dans l'organisme est la plus chimérique qu'on puisse imaginer.

On peut s'élever plus haut dans le jugement à porter sur les théories de la genèse des maladies par transformation réflexe d'un mouvement extérieur. Lorsqu'un mouvement communiqué se transforme, la transformation suit immédiatement le mouvement premier, et se transmet ensuite de même. Il y a une chaîne continue de mouvements communiqués, transformés, restitués, et ainsi de suite et sans relâche. Il ne peut y avoir d'interruption d'un mouvement à l'autre ; une interruption serait un arrêt, une suspension dans la transmission du mouvement, ce qui est contraire aux lois primordiales du mouvement. Or, on peut dire que le mode de génération des maladies est absolument opposé à cette loi. Jamais, dans la maladie, l'effet, l'acte morbide, l'institution morbide ne suit directement l'action extérieure. Il y a, entre celle-ci et la maladie, une interruption, un silence souvent prolongé. On a donné à ce silence le nom d'incubation. Toute maladie, avant d'éclater, a son temps d'incubation, pendant lequel aucun effet, aucun symptôme morbide ne s'observent. Ce temps d'incubation est souvent fort long ; dans la rage, il dure quarante jours, plusieurs mois, peut-être plus d'une année ; mais, long ou court, il ne manque jamais. Que devient, durant le temps de l'incubation, le mouvement communiqué, dont la transformation doit suivre immédiatement, et dont la restitution, sous forme de mouvement visible, d'actes morbides appréciables, doit s'accomplir sans retard ? Ce mouvement communiqué s'arrête-t-il ? s'arrêter, il ne le peut ; il doit se transmettre ; s'arrêter c'est se perdre, et du mouvement rien ne doit se perdre. La théorie pathogénique de la maladie par action réflexe se trouve donc réfutée par les caractères essentiels de la maladie. Rien, en celle-ci, ne s'explique par simple transformation de mouvement. La spontanéité marque la naissance et toute l'évolution de la maladie.

La distance est donc grande qui sépare la maladie de l'acte réflexe. Toutefois, quelque éloignement qu'il y ait entre une évolution d'actes qui, comme la maladie, a son incubation, sa progression, sa marche régulière et sa fin déterminée, et l'acte réflexe qui naît brus-

quement sous le choc extérieur et s'épuise aussitôt, il n'y en a pas moins, de l'une à l'autre, une série ascendante ou descendante, où tout se tient et s'enchaîne, de telle sorte que les transitions sont insensibles d'un degré à l'autre. De l'acte réflexe on peut s'élever par gradations jusqu'à l'impression morbide, rapide et fugitive, et, de celle-ci, jusqu'à la maladie achevée, constituée, persistante; de façon qu'il n'y ait, entre ces cas divers, aucune de ces distinctions catégoriques qui autorisent à accorder, ici, une théorie, que l'on repoussera absolument plus loin. Si l'acte réflexe est dû à une transformation de mouvement, celle-ci s'imposera jusque dans la maladie achevée. Mais s'il est prouvé que, dans celle-ci, une telle transformation est impossible et contre nature, cette preuve retournera jusqu'à la théorie de l'acte réflexe ; et s'il y a déjà des preuves qui infirment la production de l'acte réflexe par métamorphose du mouvement physique, ces preuves acquerront une puissance nouvelle par l'adjonction des enseignements fournis par l'étude pathogénique de la maladie. Tel a été notre but : montrer qu'une même loi domine la genèse des actions réflexes et celle des maladies, malgré les différences capitales qui les séparent. Théorie des actes réflexes, pathogénie des maladies, sont comme les deux extrémités reliées d'un même cercle vivant : la spontanéité rayonne du centre sur tous les points de ce cercle.

VIII

La spontanéité qui se cache au fond des actes réflexes, comme celle qui éclate dans les maladies de cause interne, se décèle à un autre et éloquent caractère, qui fournit une nouvelle démonstration de cet attribut majeur des êtres vivants. Ce caractère est celui d'un but à atteindre. Ce but, nous allons le montrer dans l'acte réflexe, là où il est le plus contestable ; la tradition nous le montrera, ensuite, dans toute évolution morbide, à côté des actes affectifs et destructeurs qui soulèvent cette évolution.

Un mouvement physique communiqué et transmis, qui ne crée et ne perd rien, un tel mouvement n'a pas de but qui lui soit spécial. Tout, en lui, est indifférent et fatal; il demeure comme anéanti dans l'ensemble des mouvements physiques ; il est le moment d'une éternelle et monotone circulation. Il en est autrement des actes par lesquels se traduit la cause vivante. Ces actes, nous l'avons vu, possèdent un but, une fin adéquate à leur cause. Ce but, c'est l'accroissement de l'être, sa conservation, sa restauration, sa défense contre

les agressions hostiles. Ce but de l'être individuel et vivant devient la règle immanente et nécessaire de sa spontanéité régulière. Constater ce but, c'est constater la spontanéité propre de l'être, c'est constater qu'il tire de lui ses déterminations et qu'il ne reçoit pas le mouvement externe et physique, se bornant ensuite à le restituer sous une forme ou sous une autre. Si donc un acte exécuté par l'être a un but de conservation et de défense, il faut en conclure que cet acte est spontané, et non communiqué et transmis.

Les actes réflexes s'offrent-ils à l'observation avec un caractère marqué de conservation et de défense? Les actes réflexes ont-ils un but? On comprend toute l'importance doctrinale de la réponse. S'ils ont un but, ils sont par cela même spontanés, et toute la théorie de la transmission et de la restitution du mouvement tombe. Or, ce but des actes réflexes est si évident qu'il a été signalé, sans hésitation, au début même de la connaissance de ces actes. C'est le caractère, en effet, qui a tout d'abord frappé Prochaska, le créateur de la physiologie des mouvements réflexes.

Ce grand physiologiste, dont M. Longet a vulgarisé les travaux auparavant peu connus, après avoir établi le mécanisme des actes réflexes, en avait ainsi formulé le caractère essentiel : « La condition générale qui domine la *réflexion* des impressions sensorielles sur les nerfs moteurs, c'est l'instinct de la conservation individuelle. » En assignant un but aux actes réflexes, Prochaska reconnaît que des actes inconscients peuvent tendre à un but tout comme les actes conscients. Aussi les actes réflexes peuvent-ils, suivant lui, se produire avec ou sans conscience : *notandum est, quod ista reflexio, vel animâ insciâ, vel vero animâ consciâ, fiat.* Pour expliquer le caractère final imprimé aux actes réflexes, Prochaska admet que le *sensorium commune*, organe de tous les instincts conservateurs, comme de la pensée consciente et de la volonté, se prolonge dans la moelle épinière, et que c'est là ce qui fait que, sur les animaux décapités, les actes réflexes conservent leur caractère conservateur et défensif.

Ce but des actes réflexes, Prochaska l'appuie par de nombreux exemples : celui de la grenouille décapitée dont on pince la patte et qui retire le membre irrité; si l'irritation provoquée est plus forte, cette grenouille décapitée retire les deux membres, rampe, saute, cherche à se soustraire au contact douloureux qui la blesse. A cet ordre de faits se rapporte l'éternuement consécutif à une excitation de la membrane pituitaire; la toux provoquée par des parcelles d'aliments ou une goutte de liquide tombée dans le larynx ou la trachée ; le vomissement à la suite de la titillation de la luette ou du pharynx; l'occlusion des paupières qui a lieu quand une per-

sonne approche rapidement le doigt de notre œil; le mouvement des apoplectiques, chez lesquels toute conscience est abolie, et qui portent la main à la tête, vers le siége de la lésion, comme s'ils voulaient se débarrasser d'un corps lésant. Ces faits-là et tant d'autres prouvent, aux yeux de Prochaska, que les actes réflexes sont coordonnés, réglés en vertu d'un but supérieur ; ils tendent à une fin identique, qui est la conservation, la défense de l'animal. Ils sont voulus, en quelque sorte, non d'une volonté sûre, ferme et consciente, mais d'une volonté parfois hésitante, incertaine, obscure, irréfléchie et inconsciente.

Les physiologistes qui veulent que les actes réflexes soient dus à une simple transformation du mouvement externe, et qui fondent, sur cette théorie, la démonstration d'un fait général, à savoir, qu'il n'y a dans la nature qu'une force, le mouvement, et que la vie n'est qu'une transformation de cette force, ces physiologistes ont compris que le caractère final attribué par Prochaska aux actes réflexes était la condamnation formelle de leur idée systématique. Un mouvement qui a une fin pour règle, qui est conçu en vue d'un but à atteindre, un tel mouvement est, de soi, spontané, appartient uniquement à l'être qui le soulève et l'institue pour se défendre. Aussi ces physiologistes, lorsqu'ils sont conséquents, refusent-ils aux actes réflexes tout caractère final. M. Rouget, qui sait être conséquent, repousse bien loin une finalité qui ne doit exister nulle part dans la nature vivante, puisqu'elle n'existe nulle part dans la nature physique : « Prochaska, dit-il, imbu des anciennes idées, au lieu de voir dans ces phénomènes (les actes réflexes) ce qu'ils sont en réalité, la preuve de l'existence de centres nerveux indépendants du cerveau, attribue ces mouvements à l'instinct de conservation qui persisterait, suivant lui, dans le tronçon de l'animal séparé de la tête. C'était encore invoquer un de ces principes ontologiques dont nous avons déjà signalé l'abus et l'inanité. »

Si M. Rouget apportait quelques preuves à l'appui de ses dénégations, il y aurait à les examiner et à les discuter. Mais ce savant professeur se borne à cette condamnation sommaire ; il la juge suffisante, sans doute parce qu'elle vise une opinion opposée à celle qui, pour lui, est la vérité suprême des choses, à savoir qu'il n'y a qu'une force, le mouvement, et qu'avec cette force il faut expliquer tous les phénomènes de la nature. Mais c'est précisément cet absolu matérialisme qu'il faudrait asseoir, et pour lequel on invente une théorie des actes réflexes, rebelle à toute idée de but et de finalité, et contraire aux faits les plus avérés d'observation. La doctrine de Prochaska, si sommairement repoussée par M. Rouget, avait pour-

tant obtenu les adhésions les plus autorisées. Legallois, étudiant peu après Prochaska les actes réflexes, était presque tenté d'admettre dans la moelle des centres distincts de volonté, tant la coordination des mouvements réflexes l'avait frappé : « La section de la moelle, écrivait-il, établit deux centres d'innervation bien distincts et indépendants l'un de l'autre ; on pourrait même dire deux centres de volonté, si le mouvement que fait le train de derrière quand on le pince supposait la volonté de se soustraire au corps qui le blesse. »

D'autres et plus récents physiologistes, MM. Pflüger et Paton, accordent à la moelle, l'un, un pouvoir *psychique*, l'autre, un pouvoir *perceptif*, et c'est ainsi qu'ils expliquent les réactions coordonnées qui s'opèrent par l'intermédiaire de la moelle. M. Pflüger appuie sa manière de voir sur de remarquables expériences ; j'emprunte au livre de M. Vulpian l'exposé de l'une d'elles : « Il (M. Pflüger) place une goutte d'acide acétique sur le haut de la cuisse d'une grenouille décapitée, et il voit le membre postérieur se fléchir de façon à ce que le pied vienne frotter le point irrité. Il ampute le pied avant de renouveler l'expérience : l'animal commence à faire de nouveaux mouvements pour frotter la patte irritée, mais il ne peut plus y parvenir, et, après quelques moments d'agitation, comme s'il cherchait, dit M. Pflüger, un nouveau moyen d'arriver à accomplir son dessein, il fléchit l'autre membre et réussit avec celui-ci. »

« M. Auerbach, continue M. Vulpian, a vu des faits semblables se produire. Après l'amputation d'une cuisse sur une grenouille décapitée, il met une goutte d'acide sur le côté correspondant du dos. L'animal fait des efforts, puis comme s'il reconnaissait leur inutilité, il finit par rester tranquille. On met alors une gouttelette d'acide sur l'autre moitié de la région dorsale. La grenouille immédiatement frotte le point, irrité avec le pied de ce côté ; puis comme si elle reconnaissait alors la possibilité d'atteindre le point excité la première fois, elle y porte aussi le pied qui lui reste, et se met à le frotter. »

Il est inutile de multiplier ces récits d'expériences ; on a varié celles-ci de mille façons, et toutes ont prouvé la réalité du caractère signalé par Prockaska. M. Vulpian qui, pas plus que M. Rouget, n'aime les *principes ontologiques*, n'en reconnaît pas moins que la plupart des mouvements réflexes sont en réalité des *mouvements défensifs*. « Quoi de plus digne d'attention que ces faits ! ajoute-t-il ; ainsi la moelle épinière, par des mouvements réflexes appropriés, permet à chaque point du corps de se soustraire aux causes irri-

tantes. Ce que j'avance ici est évident, pour les exemples que j'ai mis jusqu'ici sous vos yeux ; mais c'est non moins évident pour d'autres actions réflexes qui sont sous la dépendance du prolongement bulbaire de la moelle. Qu'est-ce, en effet, que l'éternuement ? Ce mouvement si complexe qui nécessité la mise en jeu d'un grand nombre de muscles, qui se compose d'une inspiration prolongée, suivie d'une expiration nazale brusque, soudaine, qui se répète plus ou moins souvent, et cela sous l'influence d'une irritation de la membrane pituitaire, ce mouvement n'est-il pas une sorte de réaction tendant à expulser la cause d'irritation qui agit sur cette membrane ? Qu'est-ce que la toux plus ou moins répétée ? Qu'est-ce que le vomissement ? Ne sont-ce pas des mouvements réflexes dont le résultat est de débarrasser les voies respiratoires ou l'estomac des corps qui les irritent : en un mot, de défendre ces parties. Enfin, le cri réflexe lui-même, n'est-il pas en quelque sorte un mouvement de conservation ? »

Tel est donc le caractère essentiel des actes réflexes : actes de conservation, mais inconscients et involontaires. C'est sans le savoir, sans s'en rendre compte, que le tronc d'un animal décapité s'agite pour sa défense, éloigne de lui les causes hostiles. Tant que l'unité vivante ne s'est pas éteinte dans le corps qu'elle engendrait et animait, l'instinct de la conservation persiste. Le cerveau n'est pas l'unique organe de cet instinct ; la conservation est la fin de toute vie qui subsiste, que cette vie soit consciente ou inconsciente, qu'elle ait à son service les perceptions achevées et distinctes que le cerveau élabore, ou les perceptions confuses et incomplètes qui siégent en toute substance vivante. La grenouille décapitée n'a pas la volonté de se défendre, elle se défend cependant ; et cette défense est vraiment un acte spontané, quoiqu'il ne soit pas volontaire. Volonté et spontanéité ne sont pas solidaires ; c'est une erreur que de les assimiler, de façon à ne pas voir l'une sans l'autre, et de refuser la spontanéité à des actes qui ne sont pas volontaires. C'est l'erreur que n'évite pas mon éminent collègue, M. Vulpian : « La volonté, dit-il, telle qu'on l'entend habituellement, fait partie intégrante des fonctions cérébrales ; on admet la spontanéité au nombre de ses caractères essentiels : or, une grenouille décapitée, un tronçon postérieur de grenouille ou de triton n'a pas la moindre spontanéité. La volonté ainsi comprise est restée bien évidemment tout entière dans le tronçon antérieur, comme vous pouvez en juger, en comparant l'un à l'autre les deux tronçons de cette grenouille ou de ce triton. Il semble bien que c'est le tronçon céphalique qui possède seul des mouvements volontaires, car il se meut sans excitation extérieure

appréciable, tandis que le tronçon pelvien demeure inerte tant qu'une cause extérieure ne vient pas le stimuler[1]. »

Refuser au tronçon postérieur d'une grenouille décapitée toute spontanéité, parce que cette spontanéité n'offre pas le caractère supérieur que lui ajoute la volonté, et parce que cette spontanéité a besoin d'être provoquée par une cause extérieure, c'est aller contre le sens légitime des choses et des mots. Un mouvement spontané, je l'ai déjà dit, est celui qui a sa cause efficiente dans l'être qui l'émet, que cet être jouisse ou non de la volonté consciente, que ce mouvement soit ou non sollicité par un mouvement extérieur. Solliciter n'est pas causer, provoquer n'est pas émettre. Dès que le mouvement extérieur ne se transforme pas directement en mouvement de l'être, que celui-ci n'est pas un simple mouvement communiqué du dehors, le mouvement vivant est spontané, quelque nécessaire ou accessoire que soit à sa production, le mouvement externe. Ainsi compris, le mouvement vivant n'est plus un mouvement, c'est un acte conçu et engendré. Dans les actes réflexes, le mouvement externe est un stimulant nécessaire ; dans d'autres actes vitaux ce mouvement externe devient un fait accessoire et peut manquer. C'est l'unique différence qui existe, au point de vue occasionnel, entre ces actes vitaux ; les uns et les autres sont pareillement spontanés ; ils ne relèvent que de la cause propre et individuelle de l'être. Aussi, avons-nous rencontré la spontanéité jusque dans les rangs inférieurs de l'animalité, jusque dans le végétal lui-même.

Mais, objectera-t-on sûrement, le caractère défensif que présentent beaucoup d'actes réflexes est-il général ? N'observe-t-on pas des actes réflexes qui n'offrent nullement un tel caractère, qui même offrent un caractère nuisible ? La pathologie n'est-elle pas remplie d'actes réflexes se présentant avec une nocuité évidente ? Peut-on tirer une conclusion générale de faits qui ne sont pas constants ? Sans méconnaître ces faits, on peut dire qu'ils n'infirment pas le caractère fondamental des actes réflexes. L'acte réflexe, n'étant pas volontaire et délibéré, se présente, par cela même, avec un caractère fatal qui peut tourner contre la conservation de l'être, pour laquelle il se soulève, à laquelle il devrait concourir. Il y a des fonctions directement établies pour notre accroissement et notre conservation, et qui deviennent causes actives de destruction, dans certains cas : telle l'absorption ; destinée à nourrir l'organisme,

[1] Pour cette citation et les précédentes empruntées au même auteur, voyez *Leçons sur la physiologie du système nerveux*, par M. le professeur Vulpian ; dix-neuvième leçon.

elle peut servir à l'empoisonner. Il en est de même pour les actes réflexes : il est de ces actes qui concourent à l'accomplissement régulier de certaines fonctions ; ces actes surgissent alors même que les fonctions auxquelles ils sont attachés, sont détournées de leur but, affectées et entraînées dans un sens funeste, et concourent à la destruction, au lieu de servir à la conservation pour laquelle elles sont instituées. Le caractère défensif des actes réflexes n'est pas plus altéré pour cela, que n'est altéré le caractère utile des fonctions elles-mêmes.

De même, dans l'ordre pathologique. Toute maladie de cause interne s'offre toujours avec deux éléments, l'élément affection qui exprime le caractère nuisible conçu par l'organisme, et l'élément réaction qui exprime la résistance de l'organisme et la lutte conservatrice ou médicatrice qu'il institue avec plus ou moins de liberté et de succès. Si les actes réflexes, soulevés dans le cours de la maladie, sont dominés par l'affection, ils apparaîtront avec un caractère nuisible, parce qu'ils exprimeront ou réflèteront celle-ci ; telles sont les convulsions tétanique, se déclarant, dans le tétanos, sous la plus légère excitation extérieure. Ces convulsions tétaniques réflexes traduisent directement l'affection, et c'est à cela qu'elles doivent leur caractère funeste. Mais ces actes réflexes, que l'on pourrait appeler affectifs, n'enlèvent pas plus aux actes réflexes normaux leur caractère défensif, que le caractère nuisible de l'affection n'enlève à la maladie le caractère de réaction médicatrice, ou de résistance vitale, qui s'associe à toutes les manifestations morbides de l'affection. Lorsque la vie est déviée de son but, tous ses actes s'en ressentent, et peuvent dévier. Ce qui n'empêche pas la vie d'avoir son but propre, qui est sa loi et sa fin. Je me borne à ces brèves considérations sur un sujet qui comporterait de longs développements. Le caractère conservateur et défensif des actes réflexes, pour être obscur ou masqué dans un certain ordre de faits, n'en reste pas moins le caractère saillant des faits réguliers, et cela suffit à dévoiler l'évidente spontanéité de ces actes.

IX

Si nous essayons de résumer cette laborieuse discussion sur la nature des actes réflexes, systématiquement altérée par les physiologistes contemporains, qui prétendent retrouver en ces actes une exacte restitution du mouvement extérieur, nous verrons que le caractère spontané de ces actes ressort de trois ordres principaux de

faits : 1° par cela que le mouvement extérieur communiqué à un nerf sensible ne se transforme ni en impression sensible, ni en excitation motrice, mais uniquement en un mouvement moléculaire de composition et de décomposition dans la substance du nerf, mouvement dont les produits aboutissent au monde extérieur d'où il émerge. La restitution du mouvement extérieur s'opère donc exclusivement par un fait physico-chimique, nullement par un fait vivant ; 2° par le défaut absolu de proportion entre le mouvement communiqué et l'impression sensible produite, ou l'excitation motrice consécutive, ce qui est contraire aux lois essentielles de la transformation des forces ; 3° par le caractère synergique, fonctionnel, conservateur ou défensif, des actes réflexes ; ceux-ci ont un but, et cela seul les sépare absolument du mouvement physique et des transformations de ce mouvement.

Je n'aurai pas besoin de longs développements pour montrer que le caractère de spontanéité des actes réflexes, inconscients et involontaires, se retrouve plus expressif encore dans l'ensemble des actes conscients et volontaires. Si la démonstration, en ce qui concerne les actes réflexes, n'a pu se faire jour qu'en écartant des sophismes spécieux et des obscurités accumulées, cette démonstration acquiert d'irrésistibles clartés en se transportant dans les régions humaines de l'affection et de la passion conscientes, de la volonté libre, et de la pensée réfléchie.

Prenons l'exemple proposé par le professeur de la Faculté de Nancy : un homme frappé à la figure, éprouvant, à la fois, de la douleur au point frappé, et une colère violente ; rendant aussitôt l'outrage reçu, en frappant, à son tour, un agresseur coupable. Il y a là comme un grossier décalque des actes réflexes ; mouvement extérieur communiqué, impression sensible, excitation motrice, mouvement restitué. Tout cela est arrangé pour les besoins prévus d'une démonstration difficile. Toutefois, on se demande comment avec de pareils et aussi artificiels arrangements, on peut arriver à en imposer à des esprits même prévenus. Un tel enchaînement de faits et d'actes est loin, en effet, d'être en rapport avec l'observation vulgaire. Il n'est pas toujours exact, tant s'en faut, qu'une violence extérieure, même injustement exercée, se transforme et se restitue en une violence égale. On peut recevoir un coup, ressentir une douleur vive, et ne pas vouloir le rendre, ne pas chercher une vengeance immédiate ou lointaine. Si le coup atteint un lâche, il sera supporté, et l'impression sensible ne provoquera aucune restitution motrice. Si le coup frappe un de ces hommes, dans l'âme desquels le pardon des injures soit profondément gravé, si l'insulte et la violence s'adressent à un martyr de la foi, la douleur ressentie ne se

transformera pas en mouvement d'agression ; le calme de l'esprit répondra aux insultes reçues, et le calme du corps aux violences qui l'auront assailli. Si le coup, enfin, atteint un homme froid, dissimulé et vindicatif, l'homme frappé gardera un sang-froid apparent ; son visage ne trahira aucune émotion ; il affectera même des sentiments conciliants. Mais, après un temps plus ou moins long, alors que tout paraissait oublié, si l'occasion d'une vengeance assurée se présente, la violence reçue sera tout à coup rendue, et plutôt aggravée qu'affaiblie par le temps.

Dans tous ces cas divers, qui répondent au même mouvement externe, à un coup porté sur la figure, que devient la transformation du mouvement communiqué, de l'ébranlement moléculaire subi par le nerf sensible ? Où se trouve la métamorphose en impression excito-motrice ? où se trouve la restitution en un mouvement de masse ou musculaire ? Il n'y a plus ici une simple disproportion entre le mouvement initial ou communiqué et le mouvement transformé ou terminal : il y a, souvent, une absence complète de celui-ci. Le mouvement communiqué existe seul ; sa transformation ultérieure se dérobe ; et cependant, comme le dit M. Beaunis, « que devient le mouvement moléculaire dégagé dans le centre nerveux sensitif ? » Pour nous, nous n'avons pas besoin d'en appeler à d'impossibles hypothèses pour répondre à cette question ; nous connaissons ce que devient ce mouvement moléculaire. Nous avons vu qu'il ne se transforme ni en impression sensible, ni en excitation motrice ; nous savons qu'il a son équivalent dans le mouvement de décomposition chimique de la substance nerveuse et dans l'accroissement de la température du nerf. Mais, à ceux qui veulent faire de ce mouvement externe l'origine directe du mouvement musculaire qui lui succède, on a le droit de demander ce que devient ce mouvement externe, alors qu'aucun mouvement musculaire ne le suit et ne le restitue.

Je n'insisterai pas, non plus, sur le caractère défensif ni sur le caractère moral que présentent les actes de celui qui repousse la violence par la violence, ou de celui qui, pour tel ou tel motif, noble ou indigne, subit la violence sans la repousser. Ces caractères, défensif ou moral, en quoi le mouvement externe les livre-t-il dans sa prétendue transformation ? Par quel déterminisme surgissent-ils dans cette imaginaire métamorphose du mouvement physique qui aboutirait à la restitution de ce mouvement ? La spontanéité n'éclate-t-elle pas en tous ces actes, et quels nuages pourraient l'obscurcir ?

Que dirai-je si, de ces actes sollicités par un mouvement externe, nous entrons dans le monde infini des actes et des pensées, où n'in-

tervient aucune sollicitation extérieure, où tout sort de la pure spontanéité humaine? La pensée réfléchie, l'abstraction profonde, les notions nécessaires de cause et de substance, du vrai et du beau, du juste et de l'injuste, de la liberté et de la responsabilité morale, ces notions, fond vivant de notre esprit, lui appartiennent essentiellement; rien du dehors ne vient les imprimer en nous par une transformation du mouvement; elles émergent de notre spontanéité féconde. La liberté morale de l'homme en est la suprême et glorieuse expression. Cette liberté, on l'engloutit en cherchant, dans la transformation du mouvement externe, la cause directe des actes organiques, réflexes ou autres; c'est donc cette liberté que nous sauvons d'un odieux naufrage en montrant qu'aucun acte, qu'aucune fonction ne sont la suite et la transformation du mouvement qui pousse toute matière, de la chaleur qui descend des mondes stellaires et que le soleil départit à la terre. La vie fait la spontanéité. Depuis l'acte réflexe jusqu'à la détermination de la raison libre, tout ce qui est acte vivant est acte spontané : ici, la spontanéité demeure en rapport nécessaire et direct avec la sollicitation externe; là, elle semble s'affranchir, et le monde extérieur n'a avec elle que les rapports nécessaires à l'entretien de la vie dont il est le support. Les rapports du monde extérieur avec la raison libre et la spontanéité morale demeurent des rapports indirects, seconds, établis avec l'être vivant plutôt qu'avec l'être moral; ils n'existent et ne se maintiennent que parce que l'être vivant est la forme visible de l'être qui pense et qui veut. C'est ainsi que tout passe par les sens, mais que la vraie raison engendre et gouverne au-dessus du monde des sensations qu'elle reçoit.

CHAUFFARD,

Professeur à la Faculté de médecine de Paris.

La fin prochainement.

MARIE-ANTOINETTE

ET L'ÉMIGRATION

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS[1]

II

DE VARENNES A L'ACCEPTATION DE LA CONSTITUTION

VIII

On fut quelque temps à l'étranger avant de connaître le véritable résultat de la tentative du 21 juin. L'heureuse arrivée de *Monsieur* et de *Madame* à Mons avait fait croire d'abord à un succès pareil pour le roi et sa famille. Puis le bruit de l'arrestation à Varennes s'était répandu; mais on avait ajouté que M. de Bouillé était survenu à la tête de ses troupes, avait délivré le roi et l'avait conduit à Metz au milieu de son armée; quant à la reine, elle s'était retirée à Luxembourg[2]. Le 5 juillet, Léopold, à Padoue, conservait encore ces illusions; il écrivait à sa sœur pour la féliciter, et, dans l'élan de sa joie, il lui disait :

« Tout ce qui est à moi est à vous : argent, troupes, enfin tout. Ma sœur et le comte de Mercy ont tous les ordres nécessaires pour faire quelconque manifeste, déclaration, mouvement et marche de troupes que vous pouvez ordonner; trop heureux si je puis vous être bon à quelque chose[3]. »

[1] Voir *le Correspondant* du 25 janvier 1875.

[2] L'empereur à Marie-Antoinette, 5 juillet 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 183.

[3] L'empereur à Marie-Antoinette, 5 juillet 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 183.

Mais en Belgique on avait été détrompé plus tôt ; le 23 juin, on savait déjà, à Liége, que le roi était prisonnier.

Quelle avait été l'impression produite sur les émigrés? Suivant Augeard, ils n'auraient été que médiocrement affligés de l'arrestation de la famille royale. Quand on avait cru au succès de l'évasion, l'archiduchesse Marie-Christine ayant engagé le marquis de la Queuille, chef reconnu des Français réfugiés à Bruxelles, à les faire partir pour retrouver le roi, le marquis aurait répondu qu'il fallait en référer aux commissaires de la noblesse, et les commissaires auraient refusé de donner l'ordre de départ. A Liége, lorsque déjà on connaissait la catastrophe, le maître d'hôtel chez lequel était descendu Augeard, voyant son désespoir, lui aurait dit : « Consolez-vous, monsieur, consolez-vous ; l'arrestation du roi n'est pas, je crois, un si grand malheur. M. le comte d'Artois avait, comme vous, l'air attristé ; mais tous ces messieurs, qui étaient dans sa voiture, avaient l'air très-contents. » A Luxembourg, sauf la famille de Bouillé, qui était dans une profonde douleur, l'esprit des émigrés était le même qu'à Bruxelles.

« J'en ai trouvé, raconte Augeard, beaucoup qui me disaient que c'était un bonheur que le roi eût été arrêté; qu'il était question d'un arrangement dont le baron de Breteuil était l'auteur, que ce ministre était un *monarchien* qui voulait les deux Chambres, et mille autres platitudes qui partaient du foyer de Coblentz.

« En quittant M. de Bouillé, je me rendis à Trèves, où je trouvai tous les Français imbus de l'idée qu'ils avaient à Luxembourg, que c'était un bonheur pour la France que le roi eût été arrêté ; madame la comtesse de Brionne, que je vis aux eaux de Biberich, était aussi imbue d'une pareille sottise[1]. »

Tout en tenant grand compte de la partialité d'Augeard contre les émigrés, il est difficile d'admettre pourtant que les détails si précis qu'il donne sur leur attitude après Varennes, soient absolument faux. Le comte d'Artois, prince, malgré sa légèreté, sincèrement dévoué au roi et à la reine, et chez lequel le cœur était très-supérieur à l'esprit, le comte d'Artois ressentit vivement le coup qui frappait si rudement les espérances de son frère. Quand il l'avait cru sauvé, dès le 21, il lui avait écrit : « J'étouffe de joie et de plaisir... Jugez, si vous le pouvez, tout le bonheur que j'éprouve en vous sachant enfin sorti de ce repaire infernal[2]. » L'insuccès de la tentative d'évasion l'affligea profondément. Augeard lui-même en convient; mais il est probable que les meneurs du parti ne par-

[1] *Mémoires secrets d'Augeard*, 270, 275.

[2] Le comte d'Artois à Louis XVI, 21 juin 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 120.

tageaient pas les sentiments du prince : la haine contre le baron de Breteuil, et le soin de leur ambition l'emportaient chez eux sur l'attachement aux personnes royales. La présence du roi à Montmédy, au milieu des troupes de Bouillé, entouré de son conseil, et revêtu du prestige de la royauté, détruisait leur importance en assurant le triomphe d'un plan qui n'était pas le leur. Ils redoutaient à la fois la fermeté de la reine et la modération de Louis XVI; ils craignaient des concessions à l'esprit nouveau, des réformes, une dérogation à la vieille constitution dont ils se proclamaient les défenseurs, un « replâtrage » enfin, pour parler comme eux. A travers le ton réservé et quelque peu diplomatique de madame de Bombelles, il est facile de voir que telle était, au fond, l'opinion d'un certain nombre d'émigrés [1].

Quels que fussent, d'ailleurs, leurs sentiments intimes sur la catastrophe de Varennes, il était évident que cet événement allait exercer une influence considérable sur leur situation et sur les rapports des Tuileries et de Coblentz. Le parti de la reine était abattu, en quelque sorte, par ce coup violent; toutes ses espérances étaient venues échouer dans ce petit bourg perdu de l'Argonne; son plan, n'ayant plus de base, s'écroulait. Le parti des princes s'élevait de toute la grandeur de l'échec de ses rivaux : Breteuil était renversé, Calonne triomphait. Il semblait que désormais le roi et la reine n'avaient plus d'autres ressources, s'ils voulaient être sauvés, que de s'abandonner entièrement aux princes et à leurs conseillers. Impuissants à l'intérieur et convaincus d'impuissance, ils ne pouvaient attendre le secours et la délivrance que de l'extérieur, c'est-à-dire de Coblentz.

Le nombre des émigrants allait croître, comme leur importance. Une foule de gentilshommes, qui n'étaient demeurés en France que pour se mettre à la disposition du roi, dans le cas où il eût voulu tenter quelque entreprise, pensèrent que tous leurs efforts étaient rendus inutiles par la situation nouvelle que venait de créer à la famille royale sa triste aventure. Quelle autorité restait-il à un souverain arrêté par ses sujets et gardé à vue dans sa capitale? Quel moyen avait-il de s'opposer aux tyranniques volontés de l'Assemblée et des clubs? Si, avant Varennes, il n'avait

[1] Voir notamment la lettre du 13 juillet 1791, qui répond évidemment à des bruits de ce genre qui avaient cours à Trèves. Voir aussi les lettres du 26 juillet et du 5 août, celle du marquis de Raigecourt, du 31 juillet, et celle du marquis de Bombelles, du 25 août, où il est question des préventions des émigrés contre le baron de Breteuil, et, par suite, contre la reine. Le grand grief allégué contre le baron est qu'on l'accuse d'être un « homme des deux Chambres. »

pu épargner à ses fidèles serviteurs les humiliations du 28 février, de la journée dite *des poignards*[1], après Varennes, que pouvait-il faire? La seule manière de lui venir en aide, n'était-ce pas, dès-lors, d'aller là où l'on organisait la résistance? M. de Bouillé l'avait pensé ainsi, puisqu'il s'était réfugié à Luxembourg avec tout son état-major, et M. de Bouillé n'était point un cerveau brûlé, un contre-révolutionnaire exalté : c'était un esprit sage, patriotique, partisan dans une juste mesure des réformes réclamées par l'opinion. L'ancien commandant de l'armée de Metz venait d'adresser un appel chaleureux aux officiers fidèles, pour les engager à le rejoindre sur la terre étrangère. Beaucoup répondirent à cet appel. On les vit affluer en Belgique et sur les bords du Rhin, annonçant à haute voix qu'ils rentreraient en France à main armée[2]. Les officiers de Royal-Auvergne, ceux des régiments de Vivarais, de Beauvoisis et de Neustrie[3] franchirent la frontière; ceux des deux régiments, Colonel-général, infanterie et cavalerie, sous la conduite du chevalier de Théon et du vicomte de Vergnette[4], partirent, enlevant leurs drapeaux; d'autres portèrent aux princes des secours non moins efficaces : les fonds dont ils étaient dépositaires. Des régiments entiers, les hussards de Berchinyi, le régiment de Berwick, une grande partie de Royal-Allemand se rallièrent aux émigrés. Quel puissant renfort pour ce noyau d'armée qui s'ébauchait à Spa, à Ath, sous les ordres du comte de la Châtre; à Trèves, sous ceux du maréchal de Broglie; à Worms, sous ceux du prince de Condé!

Enfin la journée du 21 juin donnait à l'émigration ce qui lui avait manqué jusque-là, un chef incontesté. *Monsieur*, comte de Provence, avait réussi là où l'infortuné Louis XVI avait échoué : il avait pris une autre route, ne s'était point entouré du luxe de relais et

[1] Le 28 février 1791, on avait annoncé un mouvement dans Paris. Un certain nombre de gentilshommes se portèrent aux Tuileries pour défendre le roi; la garde nationale s'y porta de son côté; un conflit éclata entre ces deux groupes de défenseurs, et la garde nationale exigea que les gentilshommes fussent fouillés à leur sortie des Tuileries; sur plusieurs d'entre eux on trouva des pistolets et des poignards qu'ils avaient naturellement apportés comme armes défensives, de là le nom de *Journée des poignards*. Plusieurs jeunes gens furent maltraités; d'autres conduits à l'Abbaye. La population parisienne, toujours mal disposée pour la cour, affecta de voir là un complot réactionnaire; les gentilshommes, d'un autre côté, furent indignés de ces mauvais traitements, et l'émigration fulmina, non-seulement contre la garde nationale, mais contre le roi qui l'avait laissée faire.

[2] Mercy à l'empereur, 30 juin 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 135.

[3] *Histoire de l'armée de Condé*, par Th. Muret, I, 257.

[4] *Ibid.*, I, 25.

de détachements qui, partout, avait éveillé l'attention sur le passage du roi, et était parvenu à gagner sans encombre Mons et de là Bruxelles[1]. Esprit fin et cultivé, instruit et disert, mais froid et sceptique, plein d'ambition et suspect d'égoïsme, le comte de Provence, s'il n'avait point les séductions et le brillant du comte d'Artois, n'avait pas non plus sa légèreté et son imprévoyance ; on le considérait même comme un habile politique. Mais il n'avait point encore acquis cette maturité et cette sagesse qui, vingt-cinq ans plus tard, ont fait de son règne un des règnes les plus réparateurs de la France. Quoique passant pour libéral et en ayant affecté les dehors, il partageait sur bien des points, et malheureusement devait partager longtemps encore, les préjugés et les illusions des émigrés.

Il n'aimait point la reine, dont la maternité tardive avait détruit ses rêves de grandeur et l'avait réduit au second rang quand il aspirait au premier. La reine le lui rendait bien. Elle ne l'avait jamais aimé. Dauphine, rien n'avait pu vaincre ses préventions contre lui.

« Il ne m'est pas facile, écrivait à Marie-Thérèse le fidèle Mercy, de faire revenir Son Altesse Royale sur le chapitre de M. le comte de Provence, dont elle se méfie, et, à dire vrai, avec assez de raison. Toute la tournure de ce jeune prince tend à la fausseté, et son petit manége politique semble se porter au delà des vues que son âge peut admettre. Il marque en tout une ambition trop étendue[2]. »

Reine, elle avait fait plus d'une fois, avec *Monsieur*, assaut d'épigrammes, de mots aigres-doux, de « piquanteries, » comme disait Mercy. Le malheur n'avait pu faire cesser cette rivalité sourde, et Marie-Antoinette conservait, vis-à-vis de son beau-frère, une méfiance qui se traduisait par la lettre suivante à madame de Lamballe :

« Soyez sûre qu'il y a dans ce cœur-là plus d'amour personnel que d'affection pour son frère et certainement pour moi. Sa douleur a été toute sa vie de ne pas être né le maître, et cette fureur de se mettre à la place de tout n'a fait que croître, depuis nos malheurs qui lui donnent l'occasion de se mettre en avant[3]. »

Avide de jouer un rôle, *Monsieur* allait trouver, à Coblentz, la satisfaction de ses aspirations ambitieuses. Premier prince du sang,

[1] *Monsieur* a raconté lui-même son évasion dans un petit volume publié en 1825 sous ce titre : *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz.*

[2] Mercy à Marie-Thérèse, 19 décembre 1771. — *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau*, I, 252. Didot, 1874.

[3] Marie-Antoinette à la princesse de Lamballe, commencement de juillet 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 148.

chargé, d'ailleurs, des pleins pouvoirs du roi[1], il s'érigea en chef de gouvernement, n'attendant que le moment de prendre le titre de régent.

Mercy, qui vit le comte de Provence et le comte d'Artois à Bruxelles, où ils s'étaient rejoints, s'efforça, mais en vain, de calmer leur impatience; il leur montra la nullité de leurs ressources, le danger que trop de précipitation ferait courir au roi et à la reine, l'incertitude des projets des grandes puissances[2]. Les princes ne se rendirent pas à ces raisons, loin de là; ils écrivirent à un de leurs agents, le baron de Flachslanden, de se rendre immédiatement à Vienne, « d'enlever l'empereur, » d'échauffer son cœur et de tâcher de le décider à agir. Il ne fallait se laisser arrêter ni par Mercy, « honnête homme, mais ayant peur de tout, » ni par l'archiduchesse qui était « encore pis[3]. »

En même temps ils convoquaient à Bruxelles les émigrés du Brabant, leur adressaient quelques mots pour exalter leur courage, et leur nommaient des chefs : les ducs d'Uzès et de Villequier, le marquis de la Queuille, MM. de Frondeville, de Robin et de Jaucourt[4]. Les excitations, d'un autre côté, ne manquaient pas aux princes; si l'empereur temporisait, en revanche le roi de Suède, Gustave III, était à Aix-la-Chapelle, plein de feu pour la cause royaliste, et salué par les émigrés comme le restaurateur futur de la monarchie française. Lui qui, le 16 juin, écrivait :

« J'ai trouvé ici ce qu'il y a de plus grand en France. Tous ces illustres proscrits forment une société très-agréable. Ils sont tous animés d'une haine égale contre l'Assemblée nationale et aussi d'une exagération sur tous les objets dont vous n'avez aucune idée. C'est un spectacle vraiment curieux et en même temps triste de les entendre et de les voir[5]. »

Lui, auquel le comte de Stedingk recommandait d'agir avec une extrême circonspection, de se méfier de l'exaltation des émigrés, qui « diront qu'il y a cinquante mille mécontents sur la frontière, et, si on leur dit qu'il pourrait bien n'y en avoir que dix mille, crie-

[1] Pleins pouvoirs donnés par le roi à ses frères, 7 juillet 1791. — Monsieur au baron de Breteuil, 2 juillet 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 156, 138.

[2] Mercy à l'empereur, 30 juin 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 134.

[3] Le comte d'Artois et le comte de Provence au baron de Flachslanden, 2 juillet 1791. — *Ibid.*, II, 143.

[4] *Mémoires du marquis de Ferrières*, II, 276.

[5] Lettre de Gustave III du 16 juin 1791, citée par M. Geffroy. — *Gustave III et la cour de France*, II, 162.

ront qu'on est démocrate[1]; » Gustave, après Varennes, oublia toute prudence et se lança à corps perdu dans la contre-révolution la plus exagérée. Son ardeur et son impatience faisaient un contraste étrange avec la froideur et la prudence de Léopold. Aussi les émigrés n'avaient-ils que des dédains pour l'empereur, de l'encens pour le roi de Suède. On faisait cour autour de lui. Quant à lui, ravi de ce rôle brillant de chevalier de la cause monarchique, il pressait les émigrés plutôt qu'il ne les retenait. Le 27 juin, il avait solennellement rompu avec l'Assemblée nationale; le 5 juillet, il engageait *Monsieur* à se proclamer régent et à créer autour de lui un gouvernement qui serait le vrai gouvernement de la France, le roi devant être considéré comme prisonnier de ses sujets révoltés : « Ce nom de régent, disait-il, sauvera Monsieur et tous les Français attachés à leur devoir, de l'imputation de révolte dont l'Assemblée ne manquera pas de vouloir les entacher. Ce ne sera pas des Français qui combattront contre des Français, mais des sujets fidèles qui attaqueront des révoltés pour délivrer leur souverain opprimé[2]. » Il fallait seulement envoyer une lettre circulaire à tous les souverains de l'Europe, pour les prévenir de la résolution qu'imposaient les circonstances, accréditer près d'eux des agents, nommer un garde des sceaux et des ministres.

En même temps Gustave III écrivait à l'impératrice de Russie pour lui exposer ses plans et solliciter son concours. Suivant lui les troupes impériales, fortes de 35,000 hommes, devaient entrer en France par la Flandre, tandis que 12,000 Suisses l'envahiraient par la Franche-Comté, 15,000 hommes sous les ordres du roi de Sardaigne, par le Dauphiné; les princes de l'empire, par l'Alsace et le Brisgau, et que 20,000 Espagnols franchiraient les Pyrénées. L'Angleterre resterait neutre ou se dédommagerait — ce qu'on ne pouvait empêcher, disait Gustave — sur les Antilles françaises. On espérait même que les Hanovriens se joindraient aux troupes impériales et l'empereur négociait avec le roi de Prusse pour qu'il réunît ses troupes de Westphalie à celles des autres souverains :

« Dès que les princes se trouveront sur la terre française, ils assembleront autour d'eux les pairs, grands officiers de la couronne, archevêques, évêques et magistrats du Parlement, et là, après avoir fait déclarer la régence, *Monsieur* donnera une assurance de conserver les anciennes lois du royaume et les droits des différents

[1] Le comte de Stedingk à Gustave III. — *Gustave III et la cour de France*, II, 166.

[2] Gustave III à Monsieur, 5 juillet 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc, III, 382.

ordres et réintégrer le Parlement. Il n'est pas douteux que la terreur et la confusion, la dissension et le désordre, joints aux lenteurs et au peu de secret qu'il est impossible de conserver dans une délibération d'un corps, ne favorisent l'attaque des princes, et il est à croire que les succès suivent leur entreprise. Tels sont les projets, les plans et les moyens des princes. »

Ou plutôt, tel était le plan de Gustave III. Mais à une semblable entreprise, il fallait un chef suprême qui centralisât les moyens et dirigeât l'action générale. Ce chef serait le roi de Suède; il se mettrait à la tête de 16,000 Suédois, auxquels l'impératrice était suppliée de joindre 6 à 8,000 Russes. Ces troupes, transportées par les flottes réunies de Suède et de Russie, débarqueraient à Ostende et se porteraient sur Liége « pour former, avec les troupes de Hesse et les Palatins, le centre de cette ligne dont la droite serait vers Dunkerque et la gauche vers Strasbourg. »

Le Nord ainsi aurait, dans cette grande entreprise, « du succès de laquelle le sort de tant d'États dépendrait, » une influence prédominante, et, au besoin, il serait là pour s'opposer aux convoitises des autres puissances, qui pourraient être tentées de profiter du malheur de la France pour la démembrer. Gustave ajoutait que les secours pécuniaires de la Russie ne seraient point inutiles pour mettre en mouvement les troupes suédoises ; c'était avouer que ce beau plan, dont il était le héros, n'avait guère de chance de se réaliser, faute d'argent. Mais Catherine « était bien assez riche pour payer sa gloire et celle de ses alliés[1]. »

Quelques jours après, le 16 juillet, Gustave se faisant, en quelque sorte, la plume de l'émigration, avant d'en être l'épée, adressait un mémoire analogue au roi d'Espagne[2].

Quant aux princes, dociles aux conseils du roi de Suède, conseils d'ailleurs parfaitement d'accord avec leurs propres sentiments; ils constituaient, à Coblentz, un véritable gouvernement. En même temps qu'ils envoyaient à Vienne le baron de Flachslanden, ils faisaient partir le baron de Roll pour Berlin, et Calonne lui-même pour Londres. On établissait un conseil d'État ainsi composé : Calonne, premier ministre; l'évêque d'Arras, « prélat plus politique que religieux, » suivant M. de Lévis[3], chancelier ; M. de Vaudreuil, ministre de la guerre; le prince de Condé devait faire

[1] Gustave III à l'impératrice de Russie, 9 juillet 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., III, 391 et suiv.

[2] Gustave III au roi d'Espagne, 16 juillet 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., III, 409.

[3] *Souvenirs et portraits*, par le duc de Lévis, édition Barrière, p. 371.

partie du conseil, sans doute, en qualité de général en chef. Worms était le camp; Coblentz était la cour. Et c'était une vraie cour, en effet. Chaque jour la foule y affluait davantage; la haute aristocratie avait presque tout entière quitté la France; les femmes les plus à la mode, les gentilshommes les plus élégants se pressaient à Schönburnlust; c'était un Versailles au petit pied, avec un reflet de son éclat, mais aussi avec ses prétentions, ses préjugés, ses divisions, ses intrigues, ses galanteries. *Monsieur* y avait amené sa maîtresse, madame de Balbi, « laide, avec des yeux superbes, des dents horribles, mais un esprit extraordinaire, rempli de saillies et de naturel. » C'était chez elle qu'on se réunissait le soir; on y soupait fort gaiement, et *Monsieur* ne manquait jamais de s'y rendre. Tous les soirs, quand elle avait fini son service auprès de *Madame*, dont elle était dame d'honneur, madame de Balbi rentrait dans son appartement, situé au rez-de-chaussée du château, faisait sa toilette et se coiffait devant la société assemblée autour d'elle. « C'était reçu, dit M. de Neuilly, et cela nous paraissait si naturel que nous n'y pensions même pas. » *Monsieur* était là, assis dans un fauteuil près de la cheminée et appuyé sur sa canne, dont le pommeau, profilé dans l'ombre, faisait la silhouette de Louis XVI. « Pendant la toilette de madame de Balbi, la conversation suivait son train. Elle continuait sur le même ton familier et gai, après l'arrivée de M. d'Avaray, du comte de Vérac et du très-petit nombre d'habitués admis à ces soirées. On parlait spectacles, musique, nouvelles de Paris, chansons, fatras, chronique scandaleuse. Monsieur contait des anecdotes d'une manière ravissante et savait gazer ce qu'elles avaient parfois de graveleux. On jouait à des jeux d'esprit, on remplissait des bouts-rimés et *Monsieur* voulait que nous fissions comme les autres; on faisait une lecture... Parfois, il fallait faire des vers, et S. A. R. daignait nous donner des leçons de prosodie[1]. »

Qui se douterait, en contemplant ce petit tableau à la Watteau, nous ne voulons pas dire ce tableau *Régence*, qu'on était dans cette terrible année 1791, quelques jours après la catastrophe de Varennes, et que, pendant que *Monsieur* faisait de petits vers et racontait des anecdotes risquées, le roi, la reine et madame Élisabeth étaient prisonniers aux Tuileries? Quelle frivolité dans tout ce monde et quelles entreprises sérieuses, fermes, vraiment politiques, pouvaient sortir de ces petits soupers et de ces réunions de jeunes hommes et de jeunes femmes qui ne songeaient qu'au plai-

[1] *Dix ans d'émigration, souvenirs et correspondance du comte de Neuilly*, pp. 44, 45; Paris, Douniol, 1865.

sir[1] ? La pauvre *Madame* était là, dans cette cour, logeant dans l'aile du château opposée à celle qu'habitait son mari, fort délais sée et n'aspirant qu'à retourner à Turin où était déjà sa sœur, la comtesse d'Artois.

Cette légèreté de ton, dans d'aussi graves circonstances, choquait les serviteurs les plus dévoués des princes. Ce n'était pas seulement Augeard, toujours mal disposé pour les émigrés, qui, mécontent de ce qu'il voyait, s'éloignait de Coblentz « en secouant la poussière de ses pieds[2] » et en se promettant bien de n'y plus revenir.

C'était le comte Esterhazy, un des agents les plus fidèles des princes, qui, au mois d'août, se plaignait des intrigues de toute sorte dont il était le témoin attristé[3]. C'était le marquis de Raigecourt, le cœur le plus loyal et le plus généreux, qui, venu à Coblentz, pour offrir ses services, écrivait, au bout de quelques jours, à madame de Bombelles qu'il ne tarderait pas à rentrer à Trèves :

« La société de Schönburnlust n'est point du tout dans mon genre et j'aurais de la peine à faire *le beau monsieur* auprès de madame de Balbi. Je vous assure que ces femmes n'ont pas été rendues plus raisonnables par la Révolution... Aussi vais-je là le moins possible[4]. »

Comme son frère, le comte d'Artois avait sa maîtresse, madame de Polastron qui logeait en ville ; le prince de Condé avait la sienne à Worms, madame de Monaco. Tout ce monde cabalait, vivait gaiement, dépensait, sans y faire trop attention, l'argent qu'on avait apporté de France et celui qu'on avait obtenu par des emprunts ou qu'avaient fourni les puissances. Mais l'émigration durerait si peu ! On ne tarderait pas à rentrer victorieux en France, et l'on se partageait déjà les places de la future cour. On écrivait aux gentilshommes restés dans l'intérieur du royaume, « qu'ils seraient déshonorés s'ils n'allaient pas joindre le rassemblement des princes[5]. »

[1] On s'amusait beaucoup à Coblentz. *Monsieur* et le comte d'Artois organisaient autour de la ville des parties pleines d'entrain. On peut lire le récit d'une de ces excursions, bien gaie, mais bien frivole, et peu en rapport avec les prétentions politiques des princes dans les *Souvenirs d'émigration de madame la marquise de Lâge de Volude*, publiés par le baron de la Morinerie, Évreux, Hérissey, 1869, tiré à 300 exemplaires, p. CVIII-CX. A Aix-la-Chapelle, où il y avait aussi un grand nombre d'émigrés, la vie n'était pas plus sérieuse; on y jouait beaucoup et l'on y perdait des sommes considérables. *Ibid.*, p. CXV-CXVII.

[2] *Mémoires secrets d'Augeard*, 281.

[3] *Mémoires inédits du comte Esterhazy*, fragments publiés par M. Feuillet de Conches. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 58.

[4] Le marquis de Raigecourt à la marquise de Bombelles, 28 septembre 1791.

[5] *Mémoires secrets d'Augeard*, 277.

On distribuait en France et jusque dans l'Assemblée des circulaires ainsi conçues :

« Si vous n'avez pas les fonds nécessaires pour entreprendre ce voyage, vous vous présenterez chez M***, qui vous délivrera cent livres. Je dois vous prévenir que si vous n'êtes pas rendu à l'endroit indiqué à l'époque susdite, c'est-à-dire le 30 du mois, vous serez déchu de tous les priviléges que la noblesse française va conquérir[1]. »

Les femmes envoyaient des quenouilles aux retardataires, « comme leurs aïeules au douzième siècle, dit M. Nettement, en envoyaient aux barons qui ne se pressaient point de partir pour la croisade[2]. » Chacun avait à cœur d'obéir à ces injonctions. La noblesse, suivant le mot de Napoléon, répondait à l'appel des princes, ses capitaines généraux. A Worms, le prince de Condé concentrait sa petite troupe; à Coblentz, on créait une armée. « Beaucoup de jeunes gens, les gardes du corps, la gendarmerie se formaient aux environs de la ville; le maréchal de Broglie et M. de la Roserie organisèrent les émigrés, oubliant qu'ils n'avaient pas de soldats[3]. »

Mais le maréchal de Broglie n'était pas respecté; la jeune noblesse le tournait en ridicule, lui et son fils le prince de Revel, « une des plus honnêtes créatures que je connaisse, » disait M. de Raigecourt[4]. Malgré l'accord apparent qui régnait entre ces serviteurs d'une même cause, on pouvait prévoir déjà bien des germes de discorde. Chacun voulait être chef; nul ne voulait servir; les gentilshommes qui accouraient de France, la plupart anciens officiers, réclamaient dans l'armée nouvelle un grade au moins égal à leur ancien grade. C'était un brillant état-major sans armée : beaucoup d'officiers, peu de soldats. Les derniers venus étaient traités avec hauteur et presque tenus pour suspects par les premiers émigrés.

« La différence entre la noblesse de cour et celle de province, dit Esterhazy, donnait de l'humeur, d'une part, et élevait les prétentions de l'autre. Les deux frères, très-unis entre eux, ne pouvaient pas inspirer les mêmes sentiments, et ceux qui les entouraient, Calonne d'un côté, Jaucourt de l'autre, étaient des espèces de chefs de partis, qui pouvaient *dès lors* faire présumer que les choses iraient mal[5] ! »

[1] *Louis XVI, Marie-Antoinette,* etc., IV, 267.

[2] *Histoire de la Restauration,* par Alfred Nettement, VII, 98.

[3] *Mémoires inédits du comte Esterhazy,* fragments publiés par M. Feuillet de Conches. — *Louis XVI, Marie-Antoinette,* etc., IV, 58.

[4] Le marquis de Raigecourt à la marquise de Bombelles, 28 septembre 1791.

[5] *Mémoires inédits du comte Esterhazy,* fragments publiés par M. Feuillet de Conches. — *Louis XVI, Marie-Antoinette,* etc., IV, 58.

Dès lors! on était au commencement du mois d'août : il n'y avait guère plus d'un mois que Monsieur et le comte d'Artois étaient réunis et que le siége du gouvernement était établi à Coblentz !

« Ils — les émigrés — s'agitent sur les frontières, depuis la Flandre jusqu'à la Suisse, écrivait de son côté le ministre de Russie, M. de Simolin, généralement très-bien informé, et ne font entre eux qu'allées et venues continuelles, que courses d'un endroit à l'autre ; fausses nouvelles, fausses espérances, faux projets aussitôt détruits que formés, et nulle tenue dans leurs idées ; par dessus tout cela, les intrigues sont au milieu d'eux, comme à Versailles. *Monsieur* et le comte d'Artois ne s'aiment pas et se dénigrent réciproquement dans leurs petites sociétés particulières ; madame de Balbi et madame de Polastron, maîtresses des deux frères, sont jalouses l'une de l'autre. La première occupe une maison de campagne près de Coblentz et y donne à souper et à jouer comme au Luxembourg[1]. L'autre, un peu plus renfermée, critique cet étalage, et, d'un autre côté, M. le prince de Condé, madame de Monaco et leurs amis composent une petite cour séparée, qui ne le cède point aux autres en matière de tracasserie. Dans les Pays-Bas, à peu de distance de Bruxelles, madame de Vaudemont occupe une espèce de ferme, à elle appartenante, dans laquelle elle a fait décorer une grange, qui sert de salle à manger à tout venant. Tous les gens de bon ton s'y rassemblent, passent, repassent, allant à Coblentz, venant de Worms, apportant des nouvelles pour les semer ailleurs[2]. »

Vainement M. de Bouillé, qui, sorti récemment de France, en connaissait l'esprit, voulait-il faire entendre raison à toutes ces têtes ardentes. Vainement avait-il, dès le 9 juillet, soumis aux princes un mémoire où, après avoir déclaré « que l'ordre ne serait rétabli et maintenu que par un gouvernement qui, en améliorant le sort du peuple, lui assurât à jamais la destruction des anciens abus ; » après avoir signalé « cet esprit déréglé qui s'est répandu parmi les troupes comme parmi le peuple, et qui est le plus ferme appui de la constitution, » il résumait son opinion dans ces sages et justes paroles :

« Si l'on croit pouvoir rétablir l'ancien mode de choses, si la noblesse pense rentrer dans tous ses priviléges, les parlements recouvrer leur autorité, le clergé ses richesses en entier et ses préro-

[1] Cette maison de campagne dont madame de Balbi occupait un appartement était le château de Schonburnlust, résidence des princes, et ces soupers étaient ceux dont parle le comte de Neuilly.

[2] M. de Simolin au comte Ostermann, 19 août 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 232.

gatives, le gouvernement son indépendance, on se trompe. Les sacrifices sont devenus nécessaires, s'ils veulent recouvrer et conserver, non-seulement leur existence particulière; mais celle du royaume[1]. »

On n'écoutait point ces conseils si sensés; on repoussait toute idée d'un « replâtrage, » d'un « accommodement » quelconque, de ce qu'on nommait ironiquement une « démocratie royale, » et l'on ne voulait que le rétablissement intégral de la vieille constitution du royaume et de la « monarchie sans mélange[2]. »

Mais si l'on voulait la monarchie, avait-on du moins pour ses augustes et malheureux représentants le respect et les égards qui leur étaient dus?

« On parlait tout haut, dans les cafés et autres lieux publics, du roi et de la reine avec la dernière indécence... J'en étais réellement affligé, ajoute Augeard, comme bon Français et comme attaché de cœur à mes véritables maîtres. Je voyais que les intrigants qui entouraient ces malheureux princes, voulaient élever puissance contre puissance, qui anéantirait la véritable, sans donner la moindre force à la leur. Il était naturel de croire que les ministres étrangers écrivaient à leurs cours respectives tout ce qu'ils voyaient et entendaient, et il en devait résulter que nos princes finiraient par perdre toute espèce de considération[3]. »

Il n'était vraiment pas besoin d'attribuer au baron de Breteuil l'éloignement de la reine pour les hommes de Coblentz. Il suffisait qu'elle sût les propos qu'on y tenait contre elle, et madame de Bombelles avait raison d'écrire que « le peu d'égards qu'ils — les princes — ont eu pour la reine ferait toujours redouter leur empire à cette dernière[4]. » Avec son caractère énergique, avec le sentiment profond qu'elle avait de sa dignité, Marie-Antoinette ne pouvait accepter le rôle effacé que les princes entendaient faire jouer au roi et à elle-même. Aussi était-elle de plus en plus irritée contre les émigrés; elle ne pouvait s'empêcher de dire que, en supposant même un succès impossible, ils ne feraient jamais autant de bien au roi et à elle qu'ils leur avaient attiré de maux : « Ils se croient des héros ! s'écriait-elle un jour avec une âpre ironie. Que feront ces héros? Ce sont de beaux héros, même avec leur roi de Suède ! » Et un autre jour, dans un moment d'amertume et d'abandon, elle se laissait aller à dire : « Si mes frères parvenaient à nous rendre

[1] *Mémoires du marquis de Bouillé*, édition Barrière, note I, p. 419.

[2] La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt, 18 décembre 1791.

[3] *Mémoires secrets d'Augeard*, 282. — On a vu, par la lettre de Simolin, citée plus haut, que cette dernière prévision d'Augeard était justifiée.

[4] La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt, 26 juillet 1791.

quelques services, la reconnaissance en serait bien pesante et nous aurions ces maîtres-là de plus, qui seront les plus gênants et les plus impérieux de tous[1] ! »

Avait-elle tort de penser ainsi ? Les fragments que nous avons cités déjà des lettres de madame de Bombelles et des Mémoires d'Augeard, ne permettent malheureusement guère de le croire, et les documents authentiques que nous aurons à indiquer dans la suite de cette étude ne feront, nous le craignons, que confirmer cette opinion. N'avait-on pas été jusqu'à dire à Coblentz « que le roi, lorsque ses frères lui auraient *rendu* la couronne, ne pourrait jamais, et sous aucun prétexte, et dans aucun cas, renvoyer un des ministres qui faisaient partie du conseil nommé par les princes, sans l'aveu et le consentement des autres membres du conseil[2] ? » Non pas, assurément, que ce reproche d'ambition personnelle doive s'étendre à tous les émigrés : il y en avait parmi eux un très-grand nombre, nous dirons même le plus grand nombre, qui n'avaient été poussés à s'engager dans l'armée des princes que par amour pour la famille royale, et parce que, après Varennes, ils n'apercevaient plus d'autre moyen de la servir que là. Beaucoup de braves gentilshommes de province étaient accourus du fond de leurs campagnes, prêts à verser leur sang simplement, sans prétentions, comme à Fontenoy, comme à Clostercamps, parce qu'ils voyaient là un devoir à remplir, et que, dans leur loyal enthousiasme, combattre pour le roi, c'était encore combattre pour la France : politiques à courtes vues peut-être, mais serviteurs au cœur large et au dévouement sans bornes. Pour eux, suivant le mot heureux de madame Swetchine, « le royalisme, c'était le patriotisme simplifié[3]. »

Mais il faut malheureusement convenir que certains chefs de l'émigration, les meneurs, ceux qui donnaient le ton à Coblentz, n'avaient pas des vues si désintéressées et de si naïfs calculs. C'était leur cause autant que celle du roi qu'ils soutenaient, ou plutôt ils consentaient bien à défendre le roi, pourvu que le roi fît tout ce qui leur convenait, et se soumît, et, au besoin, se sacrifiât à ce qu'il leur plaisait d'appeler les *principes*. Leur chef reconnu, Gus-

[1] M. de Simolin au comte Ostermann, 19 août 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 233. — Madame Campan raconte, de son côté, que la reine lui disait souvent : « Si les émigrés réussissent, ils feront longtemps la loi ; il sera impossible de leur rien refuser. C'est contracter avec eux une trop grande obligation que de leur devoir la couronne. » *Mémoires de madame Campan*, édition Barrière, p. 270.

[2] *Mémoires d'Augeard*, p. 278.

[3] *Madame Swetchine, sa vie et ses œuvres*, publiés par le comte de Fallou II, 82.

tave III, n'avait-il pas écrit à Stedingk, le 6 juillet : « Il peut être égal si c'est Louis XVI, Louis XVII ou Charles X qui occupe le trône[1]. » Dès 1790, un émigré, le baron de Castelnau, « un des plus instruits et des plus loyaux de ce parti, » suivant Mounier[2], n'avait-il pas dit à Vienne que quand même, au milieu d'une contre-révolution, le roi, la reine et leurs enfants seraient sacrifiés, le comte d'Artois resterait, et que la monarchie serait sauvée[3]? Cela n'était-il pas bien plus vrai maintenant qu'outre le comte d'Artois, il y avait encore hors de France *Monsieur*, héritier présomptif de la couronne après le dauphin?

Et qui pourrait dire que cette perspective d'un changement dans la personne royale ne soit pas entrée dans le plan de quelque personnage, non pas sans doute des frères du roi, malgré les méfiances de Marie-Antoinette contre le comte de Provence, mais du moins de certains de leurs conseillers, qui espéraient avoir près des princes plus d'influence qu'ils n'en auraient jamais auprès du roi et en face de la reine?

Toutes ces divisions, toutes ces intrigues, toutes ces compétitions personnelles, désolaient l'honnête et désintéressé Fersen :

« J'ai trouvé les princes, et surtout *Monsieur*, très-raisonnables, écrivait-il à Gustave III; mais leurs entours sont toujours tels que je les ai dépeints à Votre Majesté. *C'est un foyer d'intrigues abominables*. L'intérêt général est toujours sacrifié à l'intérêt particulier; et, d'après ce que j'en ai vu, je suis encore plus convaincu qu'il faudra agir plutôt *pour eux que par eux*[4]. »

Il était tellement indigné du spectacle qu'il avait sous les yeux, qu'il voulait quitter Coblentz le jour même de son arrivée, le 25 juillet. Mais les princes l'ayant supplié d'attendre le retour de Calonne, qu'ils avaient envoyé en Angleterre, Fersen différa son départ. Calonne revint le 26, au soir, avec des certitudes, suivant lui, mais, suivant Fersen, « avec des espérances tout aussi vagues que celles dont il s'était bercé depuis dix-huit mois. » Le tout se bornait à une lettre de politesse du roi Georges pour *Monsieur*.

L'impératrice de Russie, de son côté, faisait de belles promesses, donnait de bonnes paroles, mais ne se pressait guère d'entrer dans la voie de l'action. « Elle se bornera à bien recevoir les réfugiés

[1] Gustave III au comte de Stedingk, 6 juillet 1791, cité par M. Geffroy. — *Gustave III et la cour de France*, II, 174.

[2] *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, I, 356.

[3] Note du marquis de Bombelles au comte Ostermann, 31 janvier 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., V, 182.

[4] Le comte de Fersen à Gustave III, 6 août 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., III, 432.

français, écrivait Stedingk au mois de juillet, et à se ménager la gloire de leur protection. Elle ne se mêlera pas des affaires de la France; elle répond que la saison est trop avancée, qu'on est trop loin, qu'il faut attendre les réponses des autres cours[1]. » Les princes pourtant ne se lassaient pas de solliciter « l'immortelle Catherine, » celle qui, « comme Prométhée, avait dérobé les rayons du soleil pour animer son empire[2]. » Ne se contentant pas des instances de Gustave III, ils faisaient remettre à Saint-Pétersbourg, par leur envoyé, le baron de Bombelles[3], un mémoire où ils établissaient leurs moyens, leurs plans, et l'importance pour eux du secours des Russes, qui, joints aux troupes suédoises, feraient un débarquement en Normandie, province dont on se croyait sûr, et dont l'occupation terrifierait Paris, en lui coupant les communications avec la mer[4]. Catherine acceptait les hommages, faisait bon accueil à l'envoyé, se montrait disposée à reconnaître à *Monsieur* le titre de régent, et même à accréditer près de lui un ambassadeur, mais ne pouvait s'empêcher de remarquer que les princes étaient plus riches en espérances qu'en moyens effectifs, et que leur armée n'existait guère que sur le papier[5]. Elle promettait cependant de s'entendre avec les autres puissances, et, en attendant, envoyait une traite de deux millions. C'était quelque chose; mais cela ne reculait pas moins fort loin la réalisation des projets des émigrés. L'Espagne n'y mettait pas plus d'empressement : les Bourbons de Madrid, par une opposition trop accentuée au mouvement des esprits et aux décisions de l'Assemblée, avaient peur de compromettre leurs droits éventuels à la couronne de France.

Quant à l'Empereur, qui était la clef de voûte de la coalition, l'événement de Varennes l'avait attéré et indigné. Dès que l'arrestation du roi et de la reine lui avait été confirmée, le 6 juillet, il s'était empressé d'envoyer, de Padoue, aux principales puissances, à l'Espagne, à la Russie, à l'Angleterre, à la Prusse, à la Sardaigne et à Naples, une circulaire, pour leur demander de se joindre à lui et de rédiger en commun un manifeste énergique qui pût imposer aux révolutionnaires français. On y revendiquerait hautement, au nom

[1] Le comte de Stedingk à Gustave III, juillet 1791. — *Gustave III et la cour de France*, II, 176, 177. — Le comte de Stedingk était, à son grand regret, ambassadeur de Suède en Russie.

[2] Les princes, frères du roi, à Catherine II, 31 juillet 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 185 et suiv.

[3] Le baron de Bombelles, frère du marquis, était agent des princes, comme son frère était agent du roi.

[4] C'était une modification au plan primitif proposé par Gustave III.

[5] Catherine II au prince de Nassau, 19 août 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 240.

du droit public européen, la liberté du roi de France, « tout en laissant les voies ouvertes à une résipiscence honnête et à l'établissement pacifique d'un état de choses en France qui sauve du moins la dignité de la couronne et les considérations essentielles de la tranquillité générale[1]. » On s'engagerait à ne reconnaître comme lois constitutionnelles légalement établies en France que celles qui seraient « munies du consentement volontaire du souverain[2]. » Le manifeste des puissances serait soutenu par « des moyens suffisamment respectables, » et l'on ne reculerait pas devant les mesures les plus rigoureuses. « Je me flatte de les prévenir (les excès révolutionnaires), écrivait Léopold à Marie-Christine. Si je n'y réussis pas, je les vengerai exemplairement[3]. » Mais, tout en se montrant disposé à des démonstrations énergiques, tout en préparant même une entrée en campagne, et en recommandant d'animer les troupes contre les Français, l'Empereur ne devenait pas plus favorable aux émigrés : il voulait, avant tout, qu'on les empêchât de faire un coup de tête, « et qu'on se tînt en garde contre leurs folies. »

Ce premier mouvement de résolution d'ailleurs, si inusité chez Léopold, dura peu ; il ne tarda pas à revenir à ses plans de temporisation et de négociations. L'effervescence des émigrés fut pour beaucoup dans ce ralentissement de son zèle ; elle agissait sur lui comme un répulsif irrésistible. Plus leur ardeur était grande, plus sa froideur augmentait. En envisageant les choses de plus près, il avait compris, comme l'écrivait la Marck à Mercy, « que les espérances et les intérêts des émigrants ne pouvaient servir de base à des combinaisons politiques ; car de longtemps il ne serait possible de rétablir en France ce que les émigrants voulaient y rétablir, et qu'il y aurait un véritable danger à se laisser guider par les chefs de ce parti[4]. » Il en était venu même à se persuader qu'on voulait le mettre en avant, le faire agir et payer seul. On lui demandait sans cesse des secours en hommes et en argent ; on lui dépêchait agents sur agents ; les princes eux-mêmes venaient le solliciter. Toutes ces obsessions l'importunaient : « Je suis toute la journée avec le comte « d'Artois, écrivait-il de Padoue à la fin de juillet ; voyez comme « cela est gai[5] ! » Et, quelques jours après, il écrivait encore à l'ar-

[1] Projet de circulaire de l'empereur, 6 juillet 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., III, 389.

[2] *Les Français sur le Rhin*, par Rambaud, p. 147.

[3] L'empereur à l'archiduchesse Marie-Christine, 6 juillet 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., III, 387.

[4] Le comte de la Marck au comte de Mercy, 10 septembre 1791. — *Correspondance de Mirabeau*, etc., III, 227.

[5] L'empereur à l'archiduchesse Marie-Christine, fin juillet 1791. — *Louis XVI,*

chiduchesse : « Ne croyez rien, ne vous laissez induire à rien, et ne faites rien de ce que les Français et les princes vous demanderont, hors des politesses et dîners; mais ni troupes, ni argent, ni cautionnement pour eux. Je plains bien leur situation et celle de tous les Français qui ont dû s'expatrier; mais ils ne pensent qu'à leurs idées romanesques et à leurs vengeances et intérêts personnels, croient que tout le monde doit se sacrifier pour eux, et sont bien mal entourés, témoins les papiers de M. de Bouillé[1] et Calonne. Le colonel Fersen, qui devait arriver ici, n'y est point venu. On dit le roi de Suède retourné chez lui, et je crois qu'encore tout cela n'est derechef qu'une rodomontade de sa part[2]. »

Fersen, attendu en effet à Vienne, y arrivait le 2 août. L'Empereur le recevait le 4, et se montrait très-content de sa manière de voir :

« Quant au comte Fersen, j'ai parlé avec lui avec le plus grand plaisir. Il est on ne peut plus attaché à la reine, et il parle des choses faites avec une modération, et des choses à faire avec une sagesse et une prudence bien différentes de celle des princes et de tous leurs commissionnaires, qui ne rêvent que régence et troupes, et veulent toujours de l'argent et faire du bruit, et surtout que ce soit moi seul qui me sacrifie, tandis que les princes de l'empire et le roi de Prusse, qui ne veulent pas agir tout de bon, ne veulent que me sacrifier, et que l'Espagne, je crois, ne peut et ne veut rien faire[3]. »

Tout engageait donc Léopold à se maintenir strictement dans l'expectative : la crainte d'être sacrifié par les autres cours, la méfiance des émigrés, et, par-dessus tout, les sollicitations mêmes de sa sœur.

IX

Bouleversée par l'échec de Varennes, gardée à vue, ne pouvant qu'au prix de peines infinies communiquer avec le dehors, la reine

Marie-Antoinette, etc., III, 425. Cette lettre, dont la date n'est pas précise, a été reçue à Bruxelles le 2 août; elle doit donc être des derniers jours de juillet.

[1] L'empereur ne pensa pas toujours ainsi sur M. de Bouillé; nous le verrons plus loin lui rendre pleine justice et le déclarer un des rares émigrés dont les idées lui paraissent acceptables.

[2] L'empereur à l'archiduchesse Marie-Christine, 30 juillet 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., III, 423.

[3] L'empereur à l'archiduchesse Marie-Christine, 6 août 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, III, 430, 431.

avait besoin d'un peu de réflexion pour se reconnaître au milieu du trouble où la jetait la ruine de ses espérances. Une évasion nouvelle était impossible, au moins pendant de longs jours : l'attention publique éveillée, les postes de gardes nationaux placés, non-seulement autour du palais, mais aux portes mêmes des appartements royaux, ne laissaient aucune chance de fuite. L'ancien plan, qui reposait sur la sortie de Paris, était ainsi devenu impraticable. Il fallait en arrêter un nouveau, en étudier les combinaisons diverses, en préparer les moyens ; pour cela, il était nécessaire de gagner du temps. Les conseils affluaient de tous côtés, d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique, de France aussi. Depuis le mois de juin, les chefs de la gauche semblaient disposés à se rapprocher de la cour. Le voyage de Varennes à Paris dans la voiture royale avait fait sur le plus éloquent d'entre eux, Barnave, une impression profonde. Jeune et sensible, dégoûté peut-être de ceux qui exploitaient, au profit de leur ambition, sa parole entraînante, il n'avait pu échapper au charme qui émanait de la personne de la reine : frappé de tant de majesté, touché de tant d'infortune, il s'était écrié, comme Mirabeau : « Elle est bien noble et elle est bien malheureuse ; je la sauverai. » D'autres membres de l'Assemblée, moins chevaleresques que Barnave, mais, comme lui, bien désillusionnés, Duport, les Lameth, effrayés de l'anarchie et du désordre qu'avaient jeté partout leurs imprudentes entreprises, sentaient la nécessité de fortifier le pouvoir royal, qu'ils avaient trop désarmé. Ils offrirent leur concours à la reine ; la reine l'accepta, au moins en apparence : elle consentit à les voir, à écouter leurs avis, à étudier leurs projets, même à transmettre leurs mémoires à son frère ; mais, tout en rendant justice à leur bonne volonté, elle ne pouvait se fier à leurs opinions :

« Je n'ai jamais vu en eux, disait-elle, que grande franchise, de la force, et une véritable envie de remettre de l'ordre, et par conséquent l'autorité royale[1]. Mais, ajoutait-elle, quelques bonnes intentions qu'ils montrent, leurs idées sont exagérées, et ne peuvent jamais nous convenir[2]. »

Barnave et les Lameth repoussaient, avant tout, une intervention étrangère. Ils redoutaient, dans ce cas, une explosion terrible en France, et, sans avoir grande confiance dans l'armée, désorganisée et privée de chefs, ils pensaient aux gardes nationales en armes dans toutes les provinces, à l'exaspération qui s'emparerait d'elles

[1] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 31 juillet 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 194.

[2] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 1er août 1791. — *Ibid.*, 194.

à la vue de l'invasion, aux excès qu'elles commettraient certainement alors, au sang qui coulerait, aux dangers que courrait la famille royale; ils ne voyaient là que des succès douteux et de grands maux assurés. Ils croyaient, au contraire, que Louis XVI pouvait se concilier la confiance du peuple par la franche reconnaissance des progrès acquis; que Léopold aussi, en s'alliant sans arrière-pensée à la France nouvelle, et tenant les émigrés soigneusement à l'écart, éloignerait un grave sujet d'inquiétude, et, par suite, d'émotion populaire; que, de cette façon, les têtes se calmeraient; qu'on saurait gré au roi et à l'empereur d'avoir contribué, par leur condescendance, à l'apaisement des esprits et à la cessation des troubles; et que l'Assemblée, ne trouvant plus dans la cour de résistance à vaincre, dégagée de l'appréhension d'une guerre extérieure, serait ramenée, comme ses principaux chefs, au véritable sentiment de la dignité royale, et rendrait spontanément à l'autorité du souverain la force qui lui était nécessaire[1].

La reine n'avait point la même confiance dans la sagesse des constituants et dans l'apaisement des passions populaires. Elle avait vu de si près les entraînements de l'Assemblée, et elle avait eu personnellement tant à souffrir des outrages et des violences de la populace, qu'il lui était bien permis d'être méfiante. Peut-être aussi pensait-elle qu'il est plus facile de déchaîner le torrent que de l'arrêter, et que ceux qui ont su détruire sont rarement capables de réédifier.

Mercy, d'ailleurs, son conseiller le plus écouté, souvent son guide au temps de la prospérité, son consolateur fidèle aux jours de l'épreuve, ne l'encourageait guère à se livrer à ses nouveaux alliés. A ses yeux, les Lameth et Barnave n'étaient que des « scélérats dangereux; » Duport, « le plus déterminé antiroyaliste et le factieux le plus intrépide[2]. » C'est le malheur des révolutionnaires qui veulent revenir à des idées plus saines, qu'on ne croit pas à la sincérité de leur conversion; c'est aussi leur châtiment. Mercy — et cela était étrange de la part du vieux diplomate — Mercy n'admettait pas cette attitude un peu effacée et expectante que recommandaient les Lameth. Comme Burke, qui, de Londres, prêchait la résistance et écrivait que « le salut n'était pas dans l'adresse, mais dans la fermeté seule[3], » il n'attendait rien que de

[1] Marie-Antoinette à Léopold, 31 juillet 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 189 et suiv.

[2] Le comte de Mercy au prince Kaunitz, 12 août 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., 208.

[3] Réflexions de Burke pour être envoyées à la reine de France. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 247.

la résistance du roi ; sans rejeter toute composition avec l'Assemblée, il voulait que Louis XVI fît ses conditions très-nettement et très-énergiquement, et revendiquât pour l'autorité royale son plein exercice.

« L'Assemblée voudra composer, disait-il ; il faudrait que le roi eût la fermeté de dire qu'il ne consentira jamais à rien, qu'en pleine liberté de lui, de la reine et du dauphin... Ce n'est que par le plus grand courage que l'on en imposera... Il ne faudrait pas rejeter des conditions raisonnables ; ce serait : de désarmer la nation, pouvoir du roi sur l'armée, droit entier de la paix, de la guerre et des négociations, droit de fixer la prochaine législature hors de Paris [1]. »

Mais ces conditions, très-sages au demeurant pour la plupart, avaient-elles chance d'être acceptées par un peuple aussi ardent et aussi facile aux préjugés que le peuple français? Qui eût pu alors, à moins d'être appuyé sur des forces imposantes, enlever aux gardes nationales ces armes qui leur semblaient le palladium de la liberté? Et l'expérience de Varennes ne venait-elle pas de prouver que Paris ne se croyait réellement capitale qu'autant qu'il gardait le roi et l'Assemblée? Il a fallu quatre-vingts ans de révolutions incessantes et de désastreuses et récentes expériences pour que nous ayons pu réaliser ce progrès, enlever aux milices citoyennes les armes dont elles avaient trop souvent usé pour le désordre, et à Paris le siége de l'Assemblée, qui, placée là, n'était pour la capitale qu'un prétexte d'insurrections, et pour le pays tout entier une cause de trouble et d'instabilité. Aurait-on pu exécuter en 1791 ce que nous avons eu peine à faire en 1871, après la défaite de la plus sanglante révolte? La reine ne le croyait pas. Pour parler ferme, comme le proposait Mercy, il eût fallu avoir une force sérieuse, et, au besoin, appuyer les paroles par des actes énergiques. Cette force, elle ne l'avait pas.

« Ce que vous mandez des conditions à faire, répondait-elle, est juste, mais impraticable pour nous. Nous n'avons ni forces ni moyens, nous ne pouvons que temporiser... Il faut du temps et un peu de sagesse, et je crois encore qu'on pourra au moins préparer à nos enfants un avenir plus heureux [2]. »

Cet avenir plus heureux, hélas ! c'était pour le roi et pour elle l'échafaud ; pour ce bel enfant aux joues roses et aux longs cheveux

[1] Le comte de Mercy à Marie-Antoinette, 28 juillet 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 186.

[2] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 7 août 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 197.

bouclés, qui s'appelait encore le dauphin, c'était la captivité du Temple et les brutalités du cordonnier Simon.

Le plan de la reine était donc loin d'être fixé ; elle flottait dans le vague et attendait les événements. Il n'y avait qu'un point sur lequel son opinion fût parfaitement arrêtée, parce qu'elle n'avait jamais varié, un point sur lequel elle était pleinement d'accord avec les chefs de l'Assemblée et avec Mercy : la nécessité de tenir à l'écart les Français du dehors. Lorsque l'abbé Louis, agent des Lameth, avant de partir pour Bruxelles, où il devait voir Mercy, était venu voir la reine et conférer avec elle, elle avait énergiquement protesté contre toute pensée de favoriser les entreprises des émigrés, « répétant que les princes voulaient faire les héros aux dépens de la France et de la sûreté du roi et de la sienne ; qu'elle avait toujours détesté leur intervention, et qu'elle n'avait conçu le plan de Montmédy que pour ne rien devoir qu'à l'opinion qui se serait formée et montrée en France en faveur de la monarchie, et non aux secours étrangers[1]. »

Et qu'on ne suppose point qu'elle mît là de la diplomatie parce qu'elle s'adressait à un ami des constitutionnels. Dans la lettre du 7 août à Mercy, lettre tout intime et qui reflète exactement l'état de son âme, elle s'exprime de même :

« Il est essentiel qu'on contienne les princes et Français qui sont au dehors. Je crains tout de la tête de Calonne, et une seule fausse démarche perdrait tout[2]. »

Le 16 août elle est plus pressante encore. Pourquoi se fierait-elle aux princes? Ils n'ont aucun moyen sérieux; ils ne feront rien de bon; ils ne peuvent que nuire :

« Et si même, ce qui n'est pas à présumer, ils ont un avantage réel, nous retomberions sous leurs agents dans un esclavage nouveau et pis que le premier, puisque, ayant l'air de leur devoir quelque chose, nous ne pourrions pas nous en tirer. Ils nous le prouvent déjà en refusant de s'entendre avec les personnes qui ont notre confiance, sous le prétexte qu'ils n'ont pas la leur, tandis qu'ils veulent nous forcer à nous livrer à M. de Calonne, qui, sous tous les rapports, ne peut pas nous convenir, et qui, je le crains bien, ne suit en tout ceci que son ambition, ses haines particulières et sa légèreté ordinaire, *en croyant toujours possible et fait tout ce qu'il désire*. Je crois même qu'il ne peut que faire tort à mes deux

[1] Le baron de Staël à Gustave III, 25 août 1791. — *Gustave III et la cour de France*, II, 457.

[2] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 7 août 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 197.

frères, qui, s'ils n'agissaient que d'après leur cœur seul, seraient sûrement parfaits pour nous[1]. »

Mais quoi ! Ignore-t-elle les mauvais propos qui se tiennent sur elle à Coblentz? Ignore-t-elle le cas qu'on y fait de l'autorité royale? Ne veut-on pas proclamer *Monsieur* régent, le comte d'Artois lieutenant général du royaume? « Cette nouvelle est par elle-même si folle et si absurde qu'elle ne peut venir que de quelques têtes françaises[2]. »

Elle est vraie cependant. Voilà ce qu'on fait à Coblentz : on veut annihiler le roi, après l'avoir privé de ses défenseurs ; car ne sont-ce pas ces perpétuels appels à l'émigration qui ont créé autour d'elle et du roi cet isolement sous lequel ils succombent, cet isolement qui les laisse sans ressource et sans défense, et qui la contraint, elle, la femme ardente et fière, à s'abaisser et à dissimuler ! Et se révoltant à cette pensée, sentant son courroux grandir et sa tête bouillonner, la reine rouvre sa lettre le 21 août, pour y revenir encore, dans les termes les plus absolus et les plus durs, sur la nécessité de repousser le concours des émigrés :

« Il est essentiel que les Français, mais surtout les frères du roi, restent en arrière, et que les puissances réunies agissent seules. Aucune prière, aucun raisonnement de notre part ne l'obtiendra d'eux ; il faut que l'empereur l'exige ; c'est la seule manière dont il puisse, et surtout à moi, me rendre service. Vous connaissez par vous-même les mauvais propos et les mauvaises intentions des émigrants. *Les lâches*, après nous avoir abandonnés, veulent exiger que seuls nous nous exposions et seuls nous servions tous leurs intérêts. Je n'accuse pas les frères du roi, je crois leurs cœurs et leurs intentions pures; mais ils sont entourés et menés par des ambitieux qui les perdront après nous avoir perdus les premiers[3]. »

X

Pendant que la reine écrivait cette lettre, de graves événements se passaient en Allemagne. L'empereur, nous l'avons vu,

[1] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 16 août 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 223.

[2] *Ibid.*, 224.

[3] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 21 août 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 204. Le 26, avant de faire partir cette lettre, la reine insiste une dernière fois : « Il est essentiel que, pour condition, il — l'empereur — exige que les frères du roi et tous les Français, mais surtout ces premiers, restent en arrière et ne se montrent pas. « *Ibid.*, 206.

n'avait pas persévéré longtemps dans ce premier élan de générosité et d'ardeur qui l'avait entraîné après l'arrestation de Varennes. Les difficultés d'une intervention, le danger d'une guerre pour ses provinces de Belgique, placées si près de la France et encore mal pacifiées, les intérêts mêmes de ses États, l'affermissaient plus que jamais dans la résolution de ne pas agir vite et de ne pas agir seul. Il travaillait donc à établir un concert entre les puissances, mais avec peu de chance et peut-être, au fond, peu de désir d'y réussir. L'Angleterre, qui ne pouvait pardonner à la France le secours donné à ses colonies d'Amérique, et qui voyait avec plaisir sa rivale séculaire affaiblie et réduite à l'impuissance par ses divisions intérieures[1], ne voulait pas sortir d'une neutralité si profitable pour elle; l'Espagne, mieux disposée peut-être par ses intérêts de nation et ses intérêts de dynastie, penchait déjà vers la décadence; elle n'était plus, suivant le mot de Burke, qu'une « baleine échouée à la côte. » Les embarras financiers retenaient au rivage les chevaleresques ardeurs du roi de Suède, et l'impératrice de Russie, très désireuse de voir les autres puissances s'engager dans les affaires de France, très-prodigue de bonnes paroles, était décidée à rester à l'écart, afin de réserver toute son attention et toutes ses forces à la question polonaise. Restait la Prusse. Le 27 juillet, l'empereur fit remettre au cabinet de Berlin, par son ambassadeur, le prince de Reuss, un mémoire où il exposait ses vues sur la politique européenne : « Ce mémoire était rédigé avec la prudence et la réserve habituelle à Léopold. Après avoir fait ressortir, pour légitimer l'intervention, la nature contagieuse des doctrines empoisonnées des révolutionnaires, il proposait une déclaration unanime des puissances à l'Assemblée nationale française, par laquelle celle-ci aurait été invitée à s'arrêter sur la voie de perdition où elle s'était engagée. Si cette démarche restait sans effet, les puissances devaient cesser tout commerce et toute relation avec la France, et un congrès devrait s'ouvrir à Aix-la-Chapelle ou à Spa pour traiter les mesures à prendre ultérieurement. Là on délibérerait sur la Constitution future de la France pour le cas où l'on interviendrait par la force des armes dans les affaires de ce pays; mais pour l'honneur de la grande cause que l'on s'apprêtait à défendre, on s'engagerait d'avance à renoncer à tout agrandissement personnel. On voit que nul désir de guerre n'avait présidé à la conception de ce vaste plan. Il y était

[1] « Il suffirait d'abandonner ce pays-ci à lui-même pour qu'il se détruise infailliblement, et l'Angleterre alors serait, plus qu'aucune autre puissance, à portée de recueillir les avantages commerciaux que la France ne pourrait plus lui disputer. » Le comte de la Marck au comte de Mercy, 10 septembre 1791. — *Correspondance de Mirabeau*, etc., III, 224.

en outre répété plusieurs fois qu'il ne serait fait aucune démarche sans la participation de toutes les puissances et en particulier de l'Angleterre; or, comme on savait que l'Angleterre était opposée à toute espèce d'intervention, cette condition suffisait presque pour réduire le projet à une vaine démonstration[1]. » Dès le 28, le cabinet de Berlin répondit à cette communication : il approuvait les plans de Léopold, se déclarait prêt à prendre part au manifeste projeté par les puissances réunies, mais pensait qu'un tel manifeste devait être appuyé par des armements suffisants. Il était moins partisan d'un congrès, et craignait qu'on ne s'entendît difficilement sur la Constitution qui conviendrait à la France. Il tenait, comme l'Autriche, à la coopération de l'Angleterre, mais aussi à celle de l'Empire germanique. Quant aux agrandissements personnels, aussi désintéressé que l'empereur, il y renonçait à l'avance ; cependant — et ici l'éternelle convoitise prussienne se faisait jour — cependant, si l'entreprise ne réussissait pas aussi bien qu'on le désirait, si la restauration monarchique échouait et qu'on fût en possession de l'Alsace et de la Lorraine, qu'en ferait-on? Il était bon de traiter cette question avant la guerre, quoiqu'on désirât surtout une attitude passive[2].

Ainsi, à Berlin comme à Vienne, on montrait peu de zèle pour la cause de Louis XVI. Le vieux Kaunitz regardait les affaires de France comme désespérées, et il ne se souciait pas d'engager l'Autriche dans une entreprise à laquelle il ne voyait aucune chance de succès.

Frédéric-Guillaume, cependant, était plus belliqueux que ses ministres. Il avait écrit à M. de Bouillé de se rendre près de lui pour examiner un « plan d'opérations des armées combinées[3]. » Or, M. de Bouillé était, dans le conseil des princes, un de ceux qui se prononçaient le plus énergiquement pour une action immédiate des puissances. Il connaissait l'état de désorganisation de l'armée française, désorganisation due en grande partie à l'indiscipline qu'y avaient prêchée les révolutionnaires, due aussi au départ d'un nombre considérable d'officiers, et il pensait qu'il fallait profiter de ce

[1] *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, par M. de Sybel, traduction de mademoiselle Dosquet. Paris, Germer-Baillière, 1869; I, 303, 304. — M. de Sybel, qui a pu consulter la plupart des Archives de l'Europe, et notamment celles de Prusse et d'Autriche, donne de très-curieux détails sur les négociations engagées entre les puissances. Voir aussi la belle *Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française*, par M. de Bourgoing.

[2] M. de Sybel dit que c'est à la suite de cette réponse de Berlin que Léopold « montra soudain aux émigrés une froideur très-marquée. » C'est une erreur : les lettres que nous avons citées de Léopold montrent que depuis longtemps déjà il était hostile aux plans de l'émigration.

[3] Le marquis de Bouillé au roi de Suède, 11 août 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., III, 435.

désordre avant qu'on eût pu mettre sur pied des forces nouvelles, ou rendre aux anciennes la cohésion qu'elles n'avaient plus. « Il est certain, dit le marquis de Ferrières, que la France n'avait à ce moment aucune force à opposer à une attaque brusque et vigoureuse des puissances étrangères[1]. » Dès son arrivée à Luxembourg, le 26 juin, exaspéré par son échec de Varennes, M. de Bouillé avait adressé à l'Assemblée une lettre menaçante où, après avoir noblement revendiqué pour lui seul toute la responsabilité de l'affaire, il terminait ainsi :

« J'ai voulu sauver ma patrie; j'ai voulu sauver mon roi, sa famille : voilà mon crime. Vous répondrez de leurs jours, je ne dis pas à moi, mais à tous les rois, et je vous annonce que, si on leur ôte un cheveu de la tête, avant peu il ne restera pas pierre sur pierre à Paris. Je connais les chemins, j'y guiderai les armées étrangères, et vous-mêmes en serez responsables sur vos têtes[2]. »

Un peu plus tard, il écrivait encore à un membre de l'Assemblée, son ami :

« Les imprudents! Ils me traitent de fanfaron! Ils ne savent pas que les coups que j'annonce sont déjà portés; que, dans ce genre, je donne toujours plus que je ne promets; que l'orage est près d'éclater sur leurs têtes, et que notre entreprise aura moins l'air d'une guerre que d'une entrée[3]. »

Avec ces sentiments bien connus, l'appel de M. de Bouillé à Berlin n'indiquait-il pas chez le roi de Prusse plus de propension à agir que ses ministres, toujours sur la réserve vis-à-vis de l'Autriche, n'en avaient montré dans leur réponse au cabinet de Vienne?

C'est dans cette double disposition d'esprit que Léopold et Frédéric se rencontrèrent, le 25 août, à Pillnitz, dans un château de l'électeur de Saxe. Une conférence entre les deux souverains était décidée depuis longtemps : elle avait pour but principal les affaires de Pologne; mais il était évident qu'il y serait question des affaires de France.

Les princes français le savaient, et ils résolurent d'être représentés à cette entrevue, et de tenter un vigoureux effort pour décider l'empereur et le roi de Prusse à se rallier à leur cause.

Le 13 août, le comte d'Artois quitta Coblentz : il n'emmenait avec lui que Calonne, Esterhazy et un capitaine des gardes. Le 14, les voyageurs s'arrêtèrent à Asschaffenbourg, où ils trouvèrent le prince

[1] *Mémoires du marquis de Ferrières*, II, 472

[2] Le marquis de Bouillé à l'Assemblée nationale. — *Fuite de Louis XVI à Varennes*, par Eug. Bimbenet, 255.

[3] M. de Simolin au comte Ostermann, 19 août 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 231.

de Condé et ses enfants. Ils conférèrent un instant avec eux et l'électeur, et repartirent pour Vienne, où ils entrèrent le 15 au soir. Léopold, assez contrarié de cette visite, ne reçut le prince que le 20. Ils eurent ensemble un assez long entretien. « L'Empereur, dit le comte Esterhazy, parlait dans les meilleurs termes de la Révolution. » Mais ses ministres étaient moins bien disposés : Kaunitz ne cachait guère sa prédilection pour une politique pacifique, et l'on savait que Spielmann regardait l'affaiblissement de la France comme un avantage précieux pour l'Autriche[1]. Le maréchal Lascy, soit qu'il vît trop bien les difficultés de l'entreprise, soit, comme le dit malicieusement le prince de Nassau, que « ses derniers essais militaires lui fissent craindre de se retrouver en campagne[2] », était, comme Kaunitz, partisan de la paix. Le 22, on partit pour Prague et Pillnitz, où le 25 arrivaient, de leur côté, le roi de Prusse, ses ministres, le prince de Nassau-Siégen, un des affidés de Catherine, et le marquis de Bouillé, chargé des pleins pouvoirs de *Monsieur*. Le 26 se passa en conférences entre l'Empereur, le roi de Prusse et le comte d'Artois. Le prince développa son plan et renouvela aux souverains réunis les demandes qu'il avait faites à l'Empereur seul, à Vienne. Comme à Vienne, on lui répondit par un refus absolu à peu près sur tous les points. Malgré ses efforts pour faire reconnaître *Monsieur* comme régent, on ne voulut point consentir à cette mesure, blessante pour le roi de France. On engagea les princes à ne lancer aucun manifeste avant l'adhésion du roi d'Espagne et l'établissement d'un concert préalable entre les puissances ; enfin — et ceci était plus grave pour les émigrés — l'empereur, tout en permettant aux officiers et soldats de résider dans ses États, refusait de les autoriser à s'organiser en régiments avant qu'il n'eût lui-même fait ses préparatifs militaires[3]. Il était difficile de repousser plus catégoriquement le plan des émigrés. Le comte d'Artois cependant ne se rebuta pas. Excité par Calonne, aidé par Bouillé, qui avait sur le roi de Prusse une certaine influence, et par Hohenlohe, qui désirait avoir un commandement dans la guerre future, il obtint que les deux souverains signassent une déclaration de principes, et que cette déclaration fût discutée dans une conférence à laquelle assisterait Calonne[4]. La conférence eut lieu, en effet, le 27, entre Ca-

[1] *Mémoires inédits du comte Esterhazy*. Fragments publiés par M. Feuillet de Conches. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 59.

[2] Le prince de Nassau à Catherine II, 10 septembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 162. Le maréchal de Lascy avait eu peu de succès dans les dernières guerres contre les Turcs.

[3] L'empereur au prince de Kaunitz, 30 août 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 162.

[4] Il y avait eu, le 26, pendant la conférence des princes, une première entre-

lonne, Bischoffwerder et Spielmann. Ce dernier apporta une convention toute faite, « rédigée en termes vagues, et avec des phrases si ambiguës, que son effet serait évidemment nul. » Calonne eut beau batailler, s'emporter même, il ne put obtenir que quelques changements insignifiants. Ce ne fut que le lendemain, lorsque la pièce fut proposée à la signature des deux souverains, que le comte d'Artois obtint l'addition, à la fin de l'acte, d'une phrase plus énergique que le reste, mais dont Spielmann eut l'adresse d'atténuer singulièrement la portée par l'insertion de cinq mots, indifférents en apparence, très-significatifs au fond[1].

Si connu que soit le manifeste de Pillnitz, il n'est pas inutile de le reproduire ici, parce qu'il devient le point de départ de la politique des puissances et des émigrés :

« Sa Majesté l'Empereur et Sa Majesté le roi de Prusse, ayant entendu les désirs et les représentations de *Monsieur* et de M. le comte d'Artois, se déclarent conjointement qu'Elles regardent la situation où se trouve actuellement Sa Majesté le roi de France comme un objet d'un intérêt commun à tous les souverains de l'Europe. Elles espèrent que cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu par les puissances dont le secours est réclamé; qu'en conséquence, Elles ne refuseront pas d'employer, avec leursdites Majestés, les moyens les plus efficaces, relativement à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'affermir, dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique, également convenable aux droits des souverains et au bien-être de la nation française. *Alors, et dans ce cas*, leursdites Majestés l'Empereur et le roi de Prusse sont résolus d'agir promptement, d'un mutuel accord, avec les forces nécessaires, pour obtenir le bien propre et commun. En attendant, elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité.

« A Pillnitz, le 27 août 1791.

« Léopold, Frédéric-Guillaume. »

Il semblait que cette résolution d'agir promptement, avec les forces nécessaires et ces ordres de mise en activité des troupes, in-

vue entre Calonne et les ministres du roi de Prusse, le prince de Hohenlohe et Bischoffwerder; les ministres de l'empereur, « dont la mauvaise volonté était évidente, » avaient refusé d'y prendre part.

[1] On peut consulter, sur toutes ces négociations de Pillnitz, les *Mémoires inédits du comte Esterhazy*, témoin oculaire déjà cité par nous, l'*Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, par M. de Sybel, et l'*Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française*, par M. de Bourgoing.

diquaient de la part du roi de Prusse et de l'empereur le projet arrêté de sortir enfin de l'inertie, pour entrer énergiquement dans la voie de l'action. C'était ce que proposait Bouillé dans le plan qu'il avait élaboré avec les maréchaux de Broglie et de Castries, et qu'il avait soumis au roi de Prusse; c'était ce que demandaient les princes; c'était peut-être, au fond, le désir de Frédéric-Guillaume; mais ce n'était certainement pas l'intention des conseillers de Léopold. Au moyen des cinq mots : *Alors, et dans ce cas*, insérés dans la phrase la plus menaçante de la déclaration, Spielmann en avait annulé d'avance tous les effets. Ce n'était que dans le cas où *toutes* les puissances seraient d'accord pour une action commune, que l'Autriche et la Prusse devaient se mettre en mouvement. Or on n'ignorait pas que l'Angleterre serait, sinon hostile, du moins neutre, et se refuserait à un concert avec les autres puissances en faveur de Louis XVI,

« J'ai su, écrivait, quelques jours plus tard, le duc de Polignac, qui était resté à Prague, j'ai su, par des sous-ordres, que l'on a eu pour but unique à Pillnitz de faire la déclaration dans des termes équivoques, et qui pussent être interprétés suivant les circonstances. Spielmann s'est vanté d'avoir été plus fin que M. de Calonne, parce qu'il l'avait forcé de mettre, ou de laisser mettre dans cette déclaration les mots : *Alors, et dans ce cas*, qui, selon lui, l'annulent entièrement.

« On s'est servi de cette astuce parce que, en ne faisant rien, il fallait en donner une raison à Monseigneur, ou avoir l'air d'être d'une mauvaise volonté décidée. On s'est donc appliqué à n'avoir que l'apparence de faire, afin de ne rien dire du véritable plan que l'on avait, et, pour y parvenir, on s'est étudié à n'y employer que des phrases insignifiantes[1]. »

La Marck voyait donc juste, lorsqu'il écrivait à Mercy que « la déclaration laissait à Sa Majesté l'Empereur beaucoup de moyens d'étudier une entreprise qui paraissait présenter bien des écueils et des dangers[2]. »

Ainsi, de l'aveu même de ses auteurs, la déclaration de Pillnitz n'était, suivant le mot de Mallet du Pan, « qu'une comédie auguste[3]. » L'une au moins des parties n'avait nullement prétendu s'engager en la signant; elle s'était ménagé une porte de sortie, et c'est pour cela que, ne voulant rien faire, mais tenant à se donner

[1] Le duc de Polignac au comte d'Artois, 13 septembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 321.

[2] Le comte de la Marck au comte de Mercy, 16 septembre 1791. — *Correspondance de Mirabeau*, etc., III, 232.

[3] *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, I, 254.

les apparences de la bonne volonté, le cabinet de Vienne se retranchait toujours invariablement derrière les termes même de la déclaration. Mais c'était une comédie singulièrement dangereuse. Tôt ou tard connu du public, qui ne savait point les arrières-pensées et le dessous des cartes, le manifeste ne pouvait manquer de produire un double effet : exalter les espérances des émigrés, qui se croyaient soutenus, surexciter les passions des révolutionnaires, qui se supposaient menacés; de toutes façons donc compromettre la sécurité de ceux qu'on prétendait sauver.

Comme tous les actes ambigus, la déclaration de Pillnitz devint le thème des interprétations les plus diverses et le point de départ des conduites les plus opposées. A Prague, Cobenzl affirmait que son maître avait les intentions les plus pures, et que c'était le roi de Prusse qui cherchait à temporiser; mais le lendemain survenait Hohenlohe, qui soutenait, au contraire, que Frédéric-Guillaume voulait une action prompte et énergique; que, comme preuve, lui, Hohenlohe, venait de Berlin pour presser l'empereur d'envoyer des troupes et concerter un plan de campagne avec Bouillé et les généraux autrichiens. D'après cela, disait Fersen, « je vois qu'il règne beaucoup de méfiance entre les deux cours : elles craignent réciproquement que leur projet soit de les mettre en avant, et de les abandonner ensuite après les avoir exposées[1]. » A Trèves, on prétendait que trente mille Autrichiens étaient en marche[2], et, à l'appui de ce bruit, on montrait les rassemblements de troupes qui se faisaient en Belgique. Mais l'empereur écrivait à Marie-Christine : « Des troupes que vous avez aux Pays-Bas, rien ne sera employé contre la France[3]. » La conduite de Calonne à Pillnitz avait achevé de l'indisposer; il l'avait trouvé « léger, étourdi et emporté[4]. » Les instances du comte d'Artois l'importunaient plus encore :

« Le comte d'Artois, à mon retour de Pillnitz, m'a envoyé deux mémoires à signer, contenant un manifeste qui déclarait *Monsieur* régent, et mille autres choses contraires à ce que nous avons déclaré à Pillnitz. Je lui ai donc répondu fortement, et protesté que je désavouerais publiquement toute démarche qu'ils feraient contraire à ce que nous avons fixé à Pillnitz avec lui. Ces princes, avec leurs projets, et Calonne surtout, qui les dirige, se mêle de tout, et

[1] Le comte de Fersen à Gustave III, 6 septembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 87 et suiv.

[2] Le marquis de Raigecourt au marquis de Bombelles, 23 septembre 1791.

[3] L'empereur à Marie-Christine, 5 septembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 85.

[4] Le comte de Fersen à Gustave III, 6 septembre 1791. – *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV.

qui est un faux et mauvais sujet, ne pensent qu'à eux, et point au roi et au bien de la chose, et ne veulent qu'intriguer, brouiller et engager moi et le roi de Prusse à faire quelque démarche pour nous obliger ensuite à la soutenir avec toutes nos forces, et peut-être, en tirant nos troupes des Pays-Bas, à nous y susciter des émeutes et des embarras, selon que le dit le petit papier que vous m'avez envoyé, et qui est entièrement dans leurs principes. *Avec ces gens il n'y a rien à faire*, et on ne peut aider le roi et la reine qu'avec le concours de toutes les cours, qui sera difficile, l'Espagne ne voulant pas agir, et l'Angleterre voulant l'empêcher; ou bien en laissant en France le temps à la banqueroute de se faire, à la nouvelle législature à venir, aux impositions à s'établir, et à la confusion à s'y mettre davantage, pour pouvoir en profiter. Des princes et de leurs alentours on ne peut ni se servir, ni se fier, ni les aider, et ils ne cherchent qu'à embarrasser et à compromettre; et dans toutes ces affaires, je n'ai vu que la reine, et M. Fersen et Bouillé qui parlent et entendent raison; surtout Fersen, dont je suis parfaitement content[1]. »

Cette lettre, où la pensée de l'empereur se manifeste clairement, malgré les formes voilées dont il l'entoure, montre bien la résolution où il était de ne rien faire. Il ne consentait à agir qu'avec le concours de toutes les puissances, et il déclarait ce concours impossible. C'était le commentaire autorisé des cinq mots fameux introduits par Spielmann. Léopold partageait pleinement l'avis du roi d'Espagne, qui, tout en protestant de sa bonne volonté, voulait laisser les événements suivre leur cours, et « attendre le résultat de la réponse du roi, touchant sa sanction à la constitution, qui lui sera présentée[2]. »

XI

Pendant toutes ces allées et venues, en effet, pendant ces entrevues de souverains et ces échanges de notes diplomatiques, l'Assemblée avait atteint le terme de sa carrière. La constitution avait été achevée le 3 septembre, et, le 4, présentée à l'acceptation du roi, sans que les constitutionnels convertis, abandonnés, le jour de la discussion, par la rancune inintelligente de la droite, eussent pu y faire introduire les modifications qu'ils jugeaient nécessaires à

[1] L'empereur à Marie-Christine, 5 septembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 86.

[2] Le comte de Fersen à Gustave III, 5 septembre 1791. — *Ibid.*, IV, 88.

la dignité de l'autorité royale. Qu'allait faire Louis XVI? Sanctionnerait-il une œuvre que ses principaux auteurs, comme les Lameth, Duport, Barnave, trouvaient pleine d'erreurs dangereuses, et contre laquelle lui n'avait cessé de protester, soit secrètement près des autres souverains, soit publiquement, avant de partir pour Varennes, par la déclaration du 20 juin 1791? Refuserait-il sa sanction? Mais quelles en seraient les conséquences?

Depuis longtemps la reine se préoccupait de cette grave question et ne cessait d'interroger Mercy et ses plus fidèles amis : « C'est à la fin de la semaine qu'on présentera la charte au roi, écrivait-elle le 21 août; ce moment est affreux[1]. » Léopold et Mercy engageaient le roi à refuser de signer tant qu'on ne l'aurait pas laissé libre d'aller où il voudrait pour examiner en pleine indépendance l'acte qui lui était soumis.

« Mais, répondait la reine, nous ne pourrons pas, dans ce moment, aller autre part; on désire que nous allions soit à Fontainebleau, soit à Rambouillet; mais, d'un côté, comment et par qui serons-nous gardés? et de l'autre, jamais ce peuple ne laissera sortir mon fils. On l'a accoutumé à le regarder comme son bien. Rien ne les fera céder; et, ajoutait-elle avec le touchant exclusivisme et les légitimes appréhensions de son amour maternel, et nous ne pouvons pas le laisser seul[2]. »

Burke voulait qu'on résistât énergiquement et qu'on refusât nettement l'approbation royale. « Si le roi accepte la constitution, écrivait-il à la reine, vous êtes tous deux perdus[3]. » Mais cette résistance, sur quoi l'appuyer? Cette sanction, comment la refuser? N'entendait-on pas dans Paris, et jusque sous les fenêtres des Tuileries, gronder ces menaces incessantes d'insurrection? Le peuple, non-seulement dans la capitale, mais dans les provinces, n'était-il pas emporté par un enthousiasme, irréfléchi mais irrésistible, pour cette constitution qu'il ne connaissait pas, mais que, dans sa crédulité naïve, avec ce besoin inné en France de chercher toujours un sauveur, et en dépit des sinistres prédictions de Malouet, il regardait comme l'aurore de jours sans nuages[4]? Résister à cet en-

[1] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 21 août 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 204.

[2] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 7 août 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 196.

[3] Réflexions de Burke, envoyées à la reine de France. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 246.

[4] Cet engouement durait encore dix mois après : « Il y a encore, écrivait Malouet, le 28 juin 1792, non-seulement chez les factieux, mais dans la masse du peuple de toutes les parties du royaume, un tel esprit révolutionnaire, que

traînement universel, mais avec quoi ? Quelle armée, quelle autorité avait-on ?

« Nous n'avons ni forces ni moyens, disait la reine. Tout ce que nous pouvons pour notre honneur et pour l'avenir, c'est des observations à faire, qui ne seront sûrement pas écoutées ; mais qui, au moins, avec la protestation que le roi a faite il y a six semaines, et calquées sur elle, serviront de base pour le moment où l'ennemi, le malheur et le désenivrement pourront laisser passer la raison[1]. »

Plus les jours s'écoulaient, plus la terrible nécessité de l'acceptation s'imposait à elle. Trois semaines plus tard, comprimant les battements de son cœur et les soulèvements de sa colère, réduisant au silence son indignation contre ce « tissu d'absurdités, » elle écrivait encore à Mercy :

« Il est impossible, vu la position ici, que le roi refuse son acceptation. *Croyez que la chose doit être bien vraie, puisque je la dis.* Vous connaissez assez mon caractère pour croire qu'il me porterait plutôt à une chose noble et pleine de courage ; mais il n'en existe point à courir un danger plus que certain[2]. »

En présence de cette nécessité, la reine ne cherchait qu'à gagner du temps, à atermoyer, pour attendre l'occasion favorable de corriger l'œuvre très-imparfaite qu'on avait été contraint d'accepter. Pour cela, il fallait avant tout inspirer la confiance et que rien, ni au dedans, ni au dehors, ne vînt entraver le retour de l'opinion et exciter les passions révolutionnaires. Il importait donc que, pour le moment du moins, les puissances ne fissent rien, et que les émigrés restassent tranquilles. Ce plan s'accordait trop bien avec les vues de l'empereur pour qu'il ne s'empressât pas d'y adhérer. « C'est le seul moyen, lui disait la reine, pour que le peuple, revenu de son ivresse, soit par le malheur qu'il éprouvera dans l'intérieur, soit par la crainte du dehors, revienne à nous, en désertant les auteurs de ses maux[3]. »

C'est au milieu de cette période de politique nouvelle et d'effacement volontaire qu'arrivaient en France les bruits de l'entrevue de Pillnitz. La renommée, comme il arrive toujours, en exagérait la portée et en dénaturait les résultats, suivant les craintes des uns

ceux qui ne sont pas républicains aiment encore mieux se joindre à ceux-ci qu'à tous ceux dont ils suspectent l'attachement à la Constitution. » — *Mémoires de Malouet*, 2e édition, II, 349, 350.

[1] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 7 août 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 196.

[2] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 26 août 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 208.

[3] Marie-Antoinette à l'empereur, 8 septembre 1791. — *Ibid.*, 207.

et les espérances des autres. On prétendait, par exemple, que le roi de Prusse avait pris l'engagement de s'opposer à l'établissement de la nouvelle constitution. Cette ingérence hautaine, dans les affaires intérieures de la France, quoique la Marck prétendît que la déclaration de Pillnitz n'avait été à Paris « qu'un objet de simple curiosité[1], » ne pouvait manquer de soulever les susceptibilités nationales ; elle révoltait la fierté de la reine.

« On dit ici, écrivait-elle le 12 septembre à Mercy, que, dans l'accord signé à Pilnitz, les deux puissances s'engagent à ne jamais souffrir que la nouvelle constitution française s'établisse. Il y a sûrement des points auxquels les puissances ont le droit de s'opposer; mais, *pour ce qui regarde les lois intérieures d'un pays, chacun est maître d'adopter dans le sien ce qui lui convient.* Ils auraient donc tort de l'exiger, et tout le monde y reconnaîtrait l'intrigue des émigrants, ce qui ferait perdre tous les droits de leur bonne cause[2]. »

On nous objectera peut-être qu'il y a là une contradiction étrange et que la reine, en sollicitant l'appui des puissances demandait, au fond, ce qu'elle repoussait par cette lettre, une intervention étrangère dans la constitution intérieure du pays. Nous croyons que ce serait mal interpréter sa pensée. La reine voulait que, grâce à l'attitude menaçante, à la pression même, si l'on veut, des puissances, le roi fût remis en liberté; c'était tout. Le roi, une fois redevenu maître de ses actes, aurait seul décidé, avec les représentants de la nation, ce qu'il devait conserver et ce qu'il devait rejeter d'une constitution dont les défauts étaient évidents, mais que, prisonnier dans Paris, il ne pouvait se refuser à sanctionner.

Et qu'on ne croie pas que ce fût sous l'influence de Barnave et des Lameth que Marie-Antoinette avait tracé les lignes si sages et si fermes que nous venons de citer. Non, cette lettre du 12 septembre est une lettre tout intime : c'est la protestation de son patriotisme, le cri de son cœur, le sentiment profond de sa dignité de reine et et de Française. Si l'on veut voir combien elle y ouvre son âme tout entière, qu'on continue cette lettre jusqu'au bout et qu'on lise ceci :

« Enfin, le sort en est jeté; il s'agit à présent de régler sa marche et sa conduite d'après les circonstances. Je voudrais bien que tout le monde réglât sa conduite d'après la mienne ; mais, même dans notre intérieur, nous avons de grands obstacles et de grands com-

[1] Le comte de la Marck au comte de Mercy, 28 septembre 1791. — *Correspondance de Mirabeau.*

[2] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 12 septembre 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 209.

bats à livrer. Plaignez-moi ; je vous assure qu'il faut bien plus de courage à supporter mon état que si on se trouvait au milieu d'un combat; d'autant que je ne me suis guère trompée et que je ne vois que malheur dans le peu d'énergie des uns et dans la mauvaise volonté des autres. Mon Dieu! est-il possible que née avec du caractère, et sentant si bien le sang qui coule dans mes veines, je sois destinée à passer mes jours dans un tel siècle et avec de tels hommes! Mais ne croyez pas pour cela que mon courage m'abandonne. Non pour moi, mais pour mon enfant, je me soutiendrai et je remplirai jusqu'au bout ma longue et pénible carrière. *Je ne vois plus ce que j'écris. Adieu*[1] *!* »

Quel tableau! Que de frémissements on devine dans la main qui traçait ces lignes, et que de larmes les ont arrosées! Quel jour lugubre ouvert sur cet intérieur des Tuileries! Quelle révélation de drames intimes et poignants, de luttes contre la faiblesse du roi, contre l'indifférence et l'abandon des uns, contre les haines des autres ; haines de toute sorte, populaires ou aristocratiques : luttes ardentes, luttes opiniâtres, sans espoir et sans défaillance. Toute la vie de la reine, pendant ces trois longues et mortelles années, de 1789 à 1792, est là, dans ces lignes, et là aussi toute l'inspiration de sa conduite. Ce n'est pas pour elle qu'elle combat : que lui importe, à elle, une existence si abreuvée d'amertumes? Non, c'est pour son fils, et aussi, il faut l'ajouter, c'est pour la France. Que son patriotisme ait parfois manqué de clairvoyance; qu'elle se soit trompée dans le choix des moyens et la valeur des appuis; qu'elle ait été incertaine dans ses plans, nerveuse dans sa marche, aveugle quelquefois dans ses répugnances; c'est possible : elle était femme, après tout, et sujette à l'erreur. Mais ce qu'elle voulait, c'était la grandeur de la France, et elle était toute prête à se sacrifier elle-même à ce but. N'est-ce pas elle qui écrivait à Esterhazy « qu'il ne fallait pas s'occuper de sa sûreté personnelle, mais seulement du salut de la France[2]? » La France et son fils, c'était là la double pensée qui la soutenait dans ses jours d'accablement, et qui lui inspirait, suivant le mot du comte de Stedingk, « un courage égal à son infortune. » Quant à sa sûreté personnelle, peu lui importait. « Pourvu que le Roi et le Dauphin fussent sauvés, tout lui était indifférent[3]. » Qui ne s'inclinerait avec émotion et avec

[1] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 12 septembre 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 210.

[2] Le comte de Stedingk à Gustave III, 10 octobre 1791. — *Gustave III et la cour de France*, II, 458.

[3] Simolin à Catherine II, 11 février 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., V, 171.

respect, devant tant d'héroïsme maternel et de grandeur d'âme?

Le lendemain du jour où la reine écrivait la lettre que nous venons de citer, Louis XVI acceptait définitivement la constitution; le 14, il allait jurer à l'Assemblée qu'il y resterait fidèle, et la reine l'accompagnait — on devine avec quelles révoltes intérieures — à cette solennelle séance. Une amnistie était promulguée pour tous les délits politiques. Paris illuminait; la Fayette, radieux et naïf, retournait en Auvergne, en proclamant béatement que la Révolution était finie. Léopold déclarait que désormais toute idée de contre-révolution était impossible et dangereuse[1]; que Louis XVI, ayant accepté la Constitution, il n'y avait plus qu'à attendre et à observer la tournure que prendraient les événements. Et le roi de Prusse s'écriait : « Enfin, voilà la paix de l'Europe assurée[2]. »

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

[1] L'empereur à Marie-Christine, 17 octobre 1791. — *Ibid.*, V, 37.
[2] *Gustave III et la cour de France*, II, 200.

La suite prochainement.

VALÉRIE

ROMAN AMÉRICAIN[1]

I

C'était par une lumineuse matinée de septembre, une de ces matinées, si belles sous le ciel du Nouveau-Monde, où le soleil semble caresser la terre de ses rayons adoucis par les premières brises de l'automne.

Deux personnes, une jeune fille à peine sortie de l'enfance, et un homme d'une quarantaine d'années, venaient de s'asseoir sous l'un des grands arbres derrière lesquels s'abrite l'Hermitage, pittoresque demeure située à quelques lieues de New-York, sur les rives de l'Hudson.

— Ainsi, vous nous quittez, monsieur Ford, disait Valérie d'un air pensif. Tout le monde s'en va en Europe. Je voudrais pouvoir empêcher mes amis de s'éloigner ou décider miss Dor à partir avec eux.

John Ford la regarda. Plusieurs mois s'étaient passés depuis sa dernière visite à l'Hermitage. Il se mit à songer combien elle était devenue grande, et poussa un soupir. Il avait quitté une enfant, il retrouvait presque une femme.

— A la bonne heure, monsieur Ford, reprit-elle gaiement ; vous n'avez pas même la politesse de dire que vous voudriez nous voir, miss Dor et moi, aller en Europe avec vous.

— Il ne me paraît pas bien nécessaire d'exprimer là-dessus mon

[1] L'ouvrage que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs est de M. Lee Benedict, romancier américain, qui jouit d'une grande réputation aux États-Unis, par l'art de créer des situations fortes et d'exciter l'intérêt. Quelques scènes seraient en France peu vraisemblables, mais elles peignent avec une vérité frappante la société du Nouveau-Monde, si différente de la nôtre. Comme tous les écrivains anglais, M. Lee Benedict se complait trop parfois dans les détails ; nous avons, souvent à regret, supprimé plus d'une page charmante, mais en conservant avec soin toutes les réelles beautés de l'ouvrage.

opinion, répondit-il avec son grave sourire. Peut-être, d'ailleurs, parviendrez-vous à décider miss Conway.

— Elle! aller sur mer? oh! jamais! Pourtant, continua-t-elle après une pause, il me semble que j'irai un jour moi-même en Europe. J'ai toujours eu cette idée-là, même quand j'étais une toute petite fille.

— Si votre pressentiment s'est développé comme votre taille, quelles proportions il doit avoir aujourd'hui! dit Ford en riant. Savez-vous que vous voilà déjà presque aussi grande que miss Dor?

— Déjà! répéta-t-elle avec indignation. Déjà? J'ai quinze ans passés.

— En effet, c'est un âge tout à fait respectable. Vous devenez vieille, Valérie. Et moi, que dirai-je, à ce compte?

— Oh! vous et miss Dor, je vous ai toujours connus comme vous êtes. Vous devez être très-vieux, répondit-elle étourdiment.

Il tenait à la main un crayon; il se mit à le tailler avant de répondre.

— Vous avez raison, reprit-il enfin d'une voix légèrement altérée. Je suis à vos yeux un être antédiluvien, un fossile.

— Je ne veux pas dire que vous paraissez âgé, balbutia-t-elle, surprise de le voir attacher tant d'importance à sa folle remarque. Mais il y a si longtemps...

— Oui, oui, c'est cela, interrompit Ford en ouvrant son album. N'essayez pas d'arranger la chose, Valérie. Le miroir me dit la vérité.

— Oh! s'écria-t-elle en éclatant de rire, il n'est pas possible que vous soyez assez coquet pour vous regarder dans les miroirs!

— Ne faut-il pas se faire la barbe, se peigner?

— C'est vrai, vous le devriez, j'en conviens, répliqua Valérie en jetant un malicieux coup d'œil sur la chevelure de Ford, dont les boucles noires parsemées de quelques fils d'argent, accusaient fort peu de prétention à la symétrie.

Tous deux se mirent à rire de bon cœur. Puis, Valérie redevenant sérieuse :

— Et vous resterez en Italie deux ans, M. Ford?

— Oui. Mais vous vous souviendrez des conseils de votre vieux maître. La nature vous a donné une âme d'artiste, Valérie; vous aurez du talent, j'en suis sûr. N'essayez pas maintenant d'aborder la couleur; dessinez tout ce qui s'offre à vos yeux, faites les portraits de ceux qui vous entourent, depuis miss Dor jusqu'à votre nourrice.

— A quoi cela pourra-t-il me servir? continua Valérie d'un ton rêveur. J'étudie comme si je devais être un jour une artiste;

mais miss Dor ne le veut pas, elle dit que c'est vous, M. Ford, qui me mettez en tête des idées pareilles.

— Miss Dor n'est pas Salomon, murmura Ford entre ses dents. Puis tout haut : Laissez l'avenir prendre soin de lui-même, ma chère Valérie, ce n'est ni à vous, ni même à miss Dor, d'en décider.

— Pourtant, reprit-elle, j'aimerais à donner un but à mon travail ; la vie, qui semble si belle aux autres jeunes filles, me fait peur, à moi. Si je pouvais...

Une rougeur brûlante lui monta aux joues, et ses yeux se remplirent de larmes. John Ford feignit de ne pas s'en apercevoir.

— Nos destinées, reprit-il, ne sont pas livrées au hasard ; rappelez-vous cela, petite tête folle que vous êtes. Tenez, passez-moi mon étui à cigares, je voudrais fumer un peu.

John Ford s'était toujours efforcé de combattre, chez Valérie, la disposition rêveuse qui est un des périls des natures délicates et impressionnables ; tout occupée du devoir ou du plaisir de l'heure présente, la jeune fille permettait rarement à son esprit de s'égarer dans les mystérieuses profondeurs de l'avenir. Sans doute elle ne comprenait pas encore l'utilité de cette discipline salutaire, mais le temps n'était pas loin où elle remercierait l'ami dont les sages paroles lui enseignaient à maîtriser son imagination. John Ford venait souvent à l'Hermitage ; une amitié sincère, basée sur une estime mutuelle, l'unissait dès longtemps à miss Dorothée Conway, qui, pleine de confiance dans la droiture de son jugement, lui avait laissé prendre un fort grand empire sur sa pupille Valérie. C'était grâce à lui que l'enfant avait pu cultiver ses rares aptitudes naturelles, étudier la musique, se livrer à sa passion pour le dessin ; grâce à lui aussi que les exercices physiques avaient pris une large place dans cette éducation sérieuse et forte. Miss Dorothée, peu habituée à observer les enfants, ne remarquait pas que Valérie fût différente des jeunes filles de son âge ; elle ne voyait pas ce qu'il y avait à la fois dans son esprit de raison précoce, dans son cœur de sensibilité profonde et d'exaltation dangereuse. John Ford était plus pénétrant; une conformité secrète de sentiments et d'idées lui permettait, d'ailleurs, de lire plus facilement dans cette jeune âme. Comme lui, Valérie était timide, un peu sauvage, et cependant résolue; comme lui, elle avait l'amour passionné du beau, et tandis que son naïf enthousiasme à la vue d'un site ou même d'une simple fleur faisait sourire miss Dorothée, John Ford, le peintre dont les deux mondes se disputaient les tableaux, considérait l'enfant d'un œil plein de tendresse et d'orgueil.

Ce n'était pas que miss Dorothée eût rien de l'étroit égoïsme, des ridicules préjugés sous lesquels on se plaît à représenter les vieilles filles. Belle encore, malgré ses quarante ans, elle avait, disait-on,

eu dans sa jeunesse son rêve d'amour ; mais elle l'avait sacrifié au devoir de consoler son vieux père, que les prodigalités et les folies d'un fils, trop tendrement aimé peut-être, conduisaient lentement au tombeau. Depuis lors, ce frère dissipateur, le beau, l'élégant Philippe Conway, avait rétabli ses affaires par un riche mariage : il habitait à la Nouvelle-Orléans un magnifique domaine que lui avait apporté sa femme. Miss Dorothée vivait donc seule dans la modeste propriété sauvée à grand'peine du naufrage de la fortune paternelle. Était-ce le besoin d'affection inné dans le cœur de la femme qui lui avait fait recueillir la petite Valérie? A la voir auprès de l'enfant, on ne l'eût point pensé. Toujours indulgente et bonne, elle n'avait jamais cependant ces tendres expansions qui partent du cœur et vont au cœur ; souvent son front se voilait de tristesse en regardant l'innocente créature, et lorsque Valérie fixait sur elle ses grands yeux bruns, ombragés de longs cils noirs, elle détournait involontairement la tête en poussant un soupir.

— Quelle idée a donc eue votre maîtresse de s'embarrasser d'un enfant? disait un jour à la vieille femme de charge de miss Conway un fermier nouvellement établi dans les environs.

— Bah ! ne le savez-vous point? Il faut toujours que miss Dor se sacrifie elle-même pour les sottises des autres.

— C'est un grand malheur quand de pareils scandales arrivent dans les familles, dit le jardinier en s'approchant des deux interlocuteurs. J'aurais mieux aimé, moi, oublier cette affaire ; la présence de la petite est un chagrin continuel pour miss Dor.

— Taisez-vous, interrompit la femme de charge, voici Valérie.

L'enfant avait-elle entendu les paroles qui venaient d'être dites? Elle traversa rapidement la salle pour se rendre au jardin, où elle resta de longues heures; mais le soir, quand, à l'heure du repas, elle rentra dans la maison, ses yeux étaient rouges et gonflés.

Ceci se passait la veille du jour où commence notre récit. L'arrivée de John Ford, la nouvelle de son prochain départ pour l'Europe, arrachaient en ce moment Valérie à toute autre préoccupation. Elle écoutait avec ravissement la voix grave, émue, vibrante qui évoquait devant elle les magiques images de Rome et de Naples, ces merveilleuses cités où l'histoire, la poésie, la nature et l'art ont réuni les tableaux les plus sublimes qui se soient jamais offerts aux regards des hommes.

Le bruit d'une voiture qui retentit dans l'avenue conduisant à la maison arrêta Ford au moment où il abordait la description des splendeurs du golfe de Naples. Un étranger, jeune encore et d'une tournure élégante, s'arrêta au bas du perron.

— Une visite ! s'écria Valérie avec surprise. Qui cela peut-il bien être ?

— Ma vue est trop courte pour le reconnaître à une telle distance, répondit Ford ; je ferai mieux, je crois, d'aller lui parler moi-même ; la servante commettra certainement quelque maladresse.

— Le voici qui vient, continua Valérie ; je ne puis pas dire son nom, mais je l'ai déjà vu, j'en suis sûre.

Le visiteur se dirigeait de leur côté, s'arrêtant de temps à autre pour se pencher vers les buissons de roses tardives, dont il arrachait les plus belles avec une insouciance qui eût rempli miss Dorothée d'indignation et de chagrin, si elle avait assisté à cet acte de vandalisme. Ford avait fermé son album et cherchait ses lunettes, qu'il n'avait garde de trouver dans sa poche, les ayant laissé tomber sur le gazon au moment où il allumait son cigare.

— Eh ! bonjour, John, dit près de lui une voix enjouée, musicale et d'une singulière douceur.

Ford tressaillit.

— Je le reconnais maintenant, murmura Valérie à son oreille, c'est le frère de miss Dor.

Puis s'avançant vers l'étranger :

— Vous êtes M. Conway, n'est-ce pas ? lui dit-elle. Miss Dorothée vient de sortir, mais elle sera de retour avant ce soir.

— Vous savez mon nom, répondit gaiement Philippe. Alors, je dois me rappeler le vôtre, ma charmante nymphe des bois. Laissez-moi chercher un peu...

— Je m'appelle Valérie Stuart.

Près de là se trouvait un banc rustique. Philippe s'y laissa tomber, ôta son chapeau et passa la main sur son front.

— Oui, sans doute, dit-il d'une voix basse et lente, vous êtes Valérie.

Il semblait épuisé de fatigue ; une pâleur soudaine s'était répandue sur son visage. Valérie, interdite et inquiète, se tenait silencieuse devant lui. Ford s'avança entre eux.

— Souffrez-vous, Conway ?

— Non, vraiment, répondit-il, en faisant effort pour reprendre son ton d'insouciance joyeuse. Je suis content de vous voir, Ford ; nos routes ne se rencontrent pas souvent, mon brave camarade ; la vôtre vous a-t-elle au moins mené à travers des « prés fleuris » comme disait au bon vieux temps la tendre madame Deshoulières ?

L'altération de ses traits donnait une singulière amertume à cette gaieté factice. Mais John Ford ne l'écoutait pas. Il regardait Valérie, dont les yeux, fixés sur les siens, semblaient l'interroger d'un air de curiosité ardente et d'inexprimable angoisse.

— Vous voir est une très-agréable surprise, se hâta-t-il de répondre comme pour détourner l'attention de la jeune fille. Miss Dorothée sera heureuse de vous recevoir dans la vieille maison paternelle.

— Je n'y entrerai pas... Je ne veux pas y mettre les pieds, reprit Philippe en frissonnant, comme si la chaude brise de septembre l'eût glacé jusqu'à la moelle des os. Puis, poussant un éclat de rire : Je ne savais, en vérité, pas ce matin que je viendrais ; j'étais parti de New-York pour une promenade en canot ; le sifflet d'une locomotive a retenti près de ma route, l'idée que le train m'amènerait ici m'est passée par la tête. J'ai toujours été un drôle de corps : ce qui s'écarte de la règle et du convenu a pour moi un charme inexprimable.

— Miss Dorothée sera si contente ! dit Valérie.

— En ce cas, qu'elle se dépêche. Je ne puis rester longtemps.

— Elle ne sera pas ici avant six ou sept heures ; elle est allée à Bramley.

— Voilà qui est fait pour moi ! s'écria Philippe ! Mais, en dépit de ses paroles, sa contenance trahit une sorte de soulagement. N'est-ce pas jouer de malheur ? continua-t-il. Nous partons la semaine prochaine pour l'Amérique du Sud, j'aurais voulu voir la pauvre chère âme.

— Vous quittez la Nouvelle-Orléans ?

— Oui, mistress Conway est malade. Elle est diablement changée, mon cher ; jaune comme un vieux juif, et d'une humeur tout aussi charmante. Un médecin, dont elle s'est entichée, l'envoie au Brésil. Naturellement, Cécile et moi, nous l'accompagnons.

— Cécile est... votre fille ? demanda Valérie d'une voix si étrange, que Ford se retourna pour la regarder. Elle tenait attachés sur Conway ses grands yeux noirs, dans lesquels se lisait la même expression d'incertitude et d'effroi.

— Vous vous la rappelez aussi ? demanda Philippe, en la faisant asseoir près de lui sur le banc. Vous ne l'avez pourtant rencontrée qu'une fois, il y a bien longtemps. Mais moi-même, comment ne m'avez-vous pas oublié ?

— Je ne sais pas... Je vous aurais reconnu partout.

Philippe essaya de rire, le son expira dans sa gorge ; il se leva, et, pendant quelques instants, se mit à marcher à grands pas dans l'allée. Puis, revenant près de Valérie :

— Et moi aussi, je me souvenais de vous, ma nymphe des bois, dit-il gaiement. Je voulais vous revoir. Vous avez grandi, vous n'êtes plus une petite fille, plus du tout. Puissiez-vous être une heureuse femme !

— Je tâcherai du moins de le mériter, répondit-elle d'une voix basse et tremblante.

Le mobile visage de Conway se couvrit d'une rougeur subite, puis il devint pâle, et se tournant vers Ford avec un rire forcé :

— Juste comme ma chère sœur ; ce n'est pas qu'elle ait ni sa voix ni sa figure... elle ressemble...

Ford se hâta de l'interrompre.

— Nous ne pouvons faire mieux que de suivre les conseils et d'adopter les sentiments de miss Dorothée.

— Sans doute, sans doute. Je n'ai jamais, vous le savez, mon cher, aimé beaucoup la morale.

Puis, s'adressant à Valérie :

— Je ne suis rien qui vaille, mon enfant ; mais c'est égal, gardez-moi dans votre cœur un bon souvenir, quelque mal que vous entendiez dire de moi.

— Personne ne m'a jamais dit de mal de vous. Miss Dorothée vous aime, j'en suis sûre ; je me rappelle l'avoir trouvée un jour tout en larmes devant votre portrait. Vous venez si rarement ici.

— Cela vaut mieux. Il n'est bon pour personne de me voir souvent. Je porte malheur, n'est-ce pas, Ford? Mais je n'ai pas envie de tourner au tragique ; les effets de théâtre réussissent mal en plein jour... Ainsi, elle pleurait, dites-vous? ma bonne, ma chère Dor ! Allons, il faut que je m'en aille, il doit se faire tard.

Il consulta sa montre, et il paraissait sur le point de partir quand la vue des allées sinueuses du jardin lui suggéra une idée nouvelle.

— Ces chers vieux arbres ! Ils n'ont pas changé, eux ! J'aimerais à renouveler connaissance avec ces anciens amis. Voulez-vous tous les deux m'accompagner?

Ford et Valérie se levèrent ; mais comme la jeune fille prenait un sentier qui les aurait conduits près de la maison :

— Pas de ce côté, s'écria Conway, je ne passerai point par là !

Ces paroles, prononcées avec une sorte d'angoisse, ne furent pas plus tôt sorties de ses lèvres, qu'il se mit à rire :

— Quand vous aurez mon âge, miss Valérie, vous comprendrez ce que c'est que d'avoir peur des fantômes.

— Je crois le savoir déjà, murmura-t-elle.

— Quoi ! la vieille maison serait-elle hantée par les revenants?

— Non, j'entends ce que vous voulez dire.

— Vous, une petite fille, un bébé ! Allons donc ! Regardez-moi, Valérie.

Elle leva la tête. Après l'avoir considérée un instant, il poussa un soupir :

— Je me rappellerai maintenant votre visage... Tournons par cette allée.

— M. Ford va nous perdre. Faut-il l'attendre?

— Pourquoi faire?

Elle le suivit sans autre observation, mais une pâleur se répandit sur ses traits. Conway ne la voyait pas, il frappait de sa canne les buissons en fleurs, s'arrêtait comme pour lui adresser la parole, puis reprenait sa marche précipitée. A la fin, pourtant, il leva les yeux et fut frappé de l'altération de son visage; le cercle noir qui se dessinait autour de ses paupières rendait encore plus frappante la blancheur livide de ses joues.

— Je vous ai fatiguée!... Quelle brute je suis! Vous voilà pâle comme une morte!

— Ce n'est pas cela, balbutia-t-elle.

— Qu'est-ce donc? Qu'avez-vous? Puis-je vous être utile?... Mais non, je ne suis bon à rien... Je n'ai fait que du mal dans ma vie... Retournez auprès de Dorothée... elle ne me ressemble pas... Retournez auprès d'elle...

— Ce n'est rien, dit Valérie en s'efforçant de paraître calme, je... je croyais que vous aviez quelque chose à me dire.

— Moi! quelle idée! Allons, enfant, n'y pensez plus. Peut-être... Mais c'était un moment de folie; c'est passé maintenant.

Il tira de nouveau sa montre.

— Cette fois, il faut partir. Je n'ai que le temps d'arriver pour le train. Vous direz de ma part adieu à Ford; je vais prendre le chemin de traverse.

— Vous vous en allez? demanda-t-elle.

— Oui. Je ne sais pas pourquoi je suis venu. Pourtant, je suis content de l'avoir fait... Vous n'êtes pas fâchée de m'avoir vu, Valérie?

— Non, oh non!

— Pauvre chère enfant! Je me rappellerai cette parole. Voyons, levez la tête, que je vous embrasse au moins une fois.

Il déposa sur son front un long baiser. Un nuage passa devant les yeux de Valérie; elle chancela, et, pour ne pas tomber, fut obligée de s'asseoir sur un banc.

— Maintenant adieu... Pensez un peu à moi... Je ne le mérite pas, mais j'aimerais à croire que vous le ferez.

— Je vous le promets! répondit-elle.

Il lui jeta un dernier regard et disparut derrière les taillis.

Cependant John Ford, les ayant vus se diriger vers la maison, y était entré pour les rejoindre: il ne les trouva pas; comme il regagnait l'avenue principale, il aperçut Philippe qui, déjà en voiture,

s'éloignait rapidement. Se dirigeant alors en toute hâte vers le petit bois :

— Valérie! Valérie! cria-t-il.

Aucune réponse ne parvint à son oreille. Il arriva près du banc. Valérie avait glissé à terre ; sa tête reposait sur son bras qui, par un dernier effort, s'enlaçait au bois rugueux. Elle ne fit aucun mouvement à l'approche de Ford; il la souleva, elle avait perdu connaissance. Près de là se trouvait une petite fontaine; il courut y puiser de l'eau, et lui baigna le front. Un soupir souleva enfin la poitrine oppressée de la pauvre enfant; elle ouvrit les yeux, et regarda vaguement autour d'elle. Puis, tout à coup, la mémoire lui revint :

— Est-il parti ?

— Conway? Oui, sans doute. Qu'a-t-il pu vous dire?

— Rien, murmura-t-elle d'une voix très-basse, quoique parfaitement distincte; mais je sais tout... Il est... mon père.

Ford baissa la tête.

— Ne parlez de rien à miss Dorothée, continua-t-elle; si elle croyait que j'ai appris cela, elle en aurait du chagrin.

Il lui promit de garder le silence.

— Que vous êtes bon ! Voulez-vous maintenant m'aider à rentrer, je suis si lasse !

Appuyée sur son bras, elle regagna la maison. Elle était encore très-pâle à l'arrivée de miss Dorothée; mais, voyant que Ford l'observait avec inquiétude, elle lui adressa un de ces sourires qui donnaient à son visage une singulière beauté. Il soupira de nouveau et se dit que maintenant elle était bien sortie de l'enfance ; elle pouvait, comme une femme, maîtriser ses émotions, comme une femme aussi, elle pouvait souffrir.

II

On sera surpris, peut-être, que Valérie fût arrivée à pénétrer si vite le secret qui lui était caché avec tant de soin. Mais, en dépit de miss Conway, bien des lueurs avaient jailli déjà des ténèbres qui enveloppaient son enfance solitaire. Quels étaient ces parents dont nul ne lui parlait jamais? Pourquoi l'éloignait-on des jeunes filles de son âge? Que signifiaient ces chuchotements interrompus à son approche, et dont, sans le vouloir, elle avait entendu parfois quelques mots? Enfin, il était une scène qui, plus que tout autre souvenir, s'était gravée dans sa mémoire, une scène qu'elle avait jusque-là cherché vainement à comprendre, et qu'elle s'expliquait

maintenant trop bien. Elle avait alors un peu plus de sept ans. La belle-sœur de miss Dorothée, la riche héritière qu'avait épousée Philippe, était un jour, par un bizarre caprice, arrivée à l'Hermitage sans être attendue. Jamais aucune invitation ne lui avait été faite; son caractère frivole, son humeur fantasque et violente expliquaient assez le peu de sympathie qui existait entre elle et miss Conway, sans qu'il fût besoin de chercher à cette froideur aucun autre motif. Dès l'entrée de la visiteuse, la femme de charge, en grand émoi, s'était hâtée d'entraîner Valérie au fond du jardin. Inutile précaution! Mistress Conway, prise d'un subit accès de tendresse pour sa belle-sœur, qui venait de lui rendre un insignifiant service, avait annoncé qu'elle s'installait pour une semaine entière à l'Hermitage avec sa petite Cécile, et Nanine, sa femme de chambre.

Dire l'étonnement et la stupeur de miss Dorothée serait chose impossible. La soudaineté de l'invasion ne permettait de prendre aucune mesure pour en détourner les conséquences fâcheuses. Où envoyer Valérie? Comment empêcher mistress Conway de voir cette enfant? Telles étaient les questions que miss Dorothée agitait dans son esprit en écoutant l'insipide et frivole bavardage de sa belle-sœur. Cependant Cécile, charmante espiègle de quatre ans, aussi mal élevée que délicieusement jolie, avait tout d'abord exaspéré sa mère par un acte de révolte, et s'était enfuie au jardin. Si les deux enfants allaient se trouver ensemble! A cette pensée, tout le sang de miss Dorothée afflua vers son visage. Mais il n'était pas dans son caractère de se troubler longtemps. « Après tout, pensa-t-elle, il n'arrivera rien que Marianne (c'était le nom de mistress Conway) n'ait dû prévoir, je ne lui ai pas caché la présence de Valérie chez moi. »

L'antipathie des deux belles-sœurs, antipathie qui, du côté de Marianne, semblait avoir tout à coup fait place à un bizarre caprice d'affection, remontait, en effet, à une époque fort ancienne; elle datait du jour où s'était répandu dans New-York le bruit du futur mariage de Philippe avec l'opulente orpheline dont l'élégance et la grâce, non moins que la frivole sottise, faisait l'objet des conversations de toute la ville. Miss Dorothée avait connu la mère de Valérie, pauvre fille élevée dans la maison et traitée par le vieux M. Conway avec une bienveillance toute paternelle, jusqu'au jour où sa beauté avait attiré l'attention de Philippe. A la nouvelle de l'union projetée par son frère, miss Dorothée avait couru chez lui, l'avait conjuré de renoncer à cette alliance, de ne point rendre à jamais irremédiables, et sa faute et le malheur des deux créatures sans défense qu'il avait précipitées dans un abîme de misères. Il s'était mis à rire.

— Eh, ma sœur, où en serait la société, si tout homme était obligé d'épouser chaque jolie fille qu'il rencontre sur son chemin?

Elle lui avait parlé de son enfant, l'avait menacé de la malédiction divine.

— Vraiment, Dorothée, on dirait que vous sortez de quelque couvent du moyen âge. Croyez-vous que votre sermon, fort éloquent d'ailleurs, me fasse renoncer à une femme charmante, pourvue de millions qui me permettront de payer mes dettes et m'assureront pour toujours une vie confortable?

Révoltée d'un tel cynisme, miss Dorothée, remplie de honte et de chagrin, s'était rendue chez Marianne. La délicatesse d'une jeune fille, pensait-elle, ne pouvait se prêter à ce coupable mariage. Mais l'amour-propre et la fantaisie — nous n'oserions dire le cœur — de l'héritière étaient à la fois en jeu. Elle avait déclaré ne pas croire un mot des révélations de sa future belle-sœur, et n'avoir du reste nul désir de connaître les secrets du passé de Philippe. L'union avait donc eu lieu; miss Dorothée n'avait point voulu y paraître, et depuis ce temps, elle n'avait vu son frère qu'à de rares intervalles.

Elle repassait avec amertume ces souvenirs dans sa mémoire, tandis que Marianne, allant sans aucune suite d'un sujet à un autre, mêlait les récriminations contre son mari et ses domestiques aux descriptions des modes nouvelles, au récit des scandales de la ville. Tout à coup, la parole expira sur ses lèvres; son visage exprima la surprise et la fureur : par la fenêtre ouverte, elle venait d'apercevoir Cécile et Valérie dansant sur la pelouse, les bras enlacés, tandis que les longues boucles de leur chevelure flottaient au souffle de la brise.

Nous renonçons à décrire la scène qui suivit. Marianne avait rappelé sa fille pour la préserver, disait-elle, d'un contact qui était une souillure. Par malheur, Valérie suivit l'enfant. Cédant alors à un accès de colère sauvage, mistres Conway s'élança sur elle et la frappa. Une étreinte de fer arrêta sa main. Miss Dorothée, le visage livide, se dressa entre elle et Valérie.

— Je vous maudis, Dorothée, je maudis vous et Philippe, criait Marianne. Puisse l'enfant, dont la présence atteste l'infamie de votre frère, être pour vous une source de perpétuel chagrin!

Valérie ne pleurait pas. Un tremblement convulsif agitait ses membres; une expression de douleur et d'angoisse, qu'on n'eût pas attendue de son âge, se lisait dans ses yeux.

— Qu'ai-je fait? murmura-t-elle. Pourquoi est-elle fâchée contre moi?

— Partez, Valérie, laissez-nous, dit miss Dorothée.

Mais Marianne, folle de rage, retint l'enfant par sa robe :

— Pourquoi je vous hais? parce que votre père est un misérable... votre mère est plus vile encore. Quant à vous, vous êtes une honte pour tous ceux qui vous entourent. Oui, petit démon, vous serez haïe, méprisée de tout le monde!

Miss Dorothée courut à Valérie qui, près de sortir, avait été clouée au sol par ces derniers mots. Elle l'entraîna au dehors.

— Est-ce que vous me détestez? demanda la petite fille d'un air suppliant.

— Moi! je vous aime de toute mon âme, mon orgueil, ma joie, ma bonne et chère enfant!

Et elle embrassa Valérie avec une tendresse qu'elle ne lui avait encore jamais montrée.

Le lendemain, quand miss Dorothée entra dans la chambre de la petite fille, elle fut surprise et alarmée de trouver son lit déjà vide. Elle la fit, mais en vain, chercher dans toute la maison. L'enfant avait disparu. Levée avant le jour, elle n'avait eu d'abord qu'une seule pensée: s'enfuir, s'éloigner de l'étrangère qui l'avait traitée si cruellement; épargner, par son départ, à miss Dorothée, les chagrins qu'on lui avait prédits. Puisque sa présence était une honte et portait malheur, elle quitterait la maison pour n'y jamais revenir. Les yeux pleins de larmes, et tenant dans ses bras sa poupée, fidèle compagne qui devait partager ses peines, elle marchait au hasard sur la grande route. A un mille environ de l'Hermitage, s'élevait une petite colline, elle y monta et jeta un dernier regard sur la vieille maison qu'éclairait en ce moment le soleil du matin. Deux ou trois vaches, qui paissaient le long du ruisseau, fixèrent sur elle leurs grands yeux pensifs; un chien, égaré peut-être à la poursuite d'un lièvre, s'arrêta pour la regarder. Valérie n'avait nulle crainte des animaux, elle s'approcha et caressa doucement sa tête intelligente.

— Je ne puis m'arrêter, bon chien, lui dit-elle, je vais bien loin d'ici avec Cléopâtre.

Le dogue exprima, par quelques grognements, ses doutes sur la sagesse de cette résolution; il l'accompagna un instant et parut disposé à se constituer lui-même son gardien; sur de nouvelles observations de la petite fille, il s'arrêta néanmoins; mais lorsque, arrivée au bas de la colline, elle se retourna encore, elle le vit qui la suivait du regard, gravement assis sur sa queue.

A son tour, elle se mit à réfléchir. Où allait-elle, et quel chemin fallait-il prendre? Avec la merveilleuse mémoire des enfants, elle se rappelait avoir vu à l'Hermitage, longtemps auparavant, une jeune fille qui l'avait embrassée avec tendresse et avait dit venir de la part de sa tante, à elle, Valérie. Elle avait donc quelque part une

famille. Des souvenirs plus lointains encore et beaucoup plus confus lui montraient cette même jeune fille jouant avec elle et l'entourant de caresses. Elle savait que son amie s'appelait Hetty Flint. Munie de ce seul renseignement, elle se mit à sa recherche. Comme elle arrivait à l'entrée du pont de bois qui traversait la rivière, un voiturier la rencontra.

— Holà, petite fille ! où allez-vous de si bonne heure ?

— Bien loin, bien loin, voir Hetty Flint et ma tante.

— Miséricorde ! Et votre maman laisse son joli papillon s'en aller ainsi tout seul ?

— J'ai pris Cléopâtre avec moi, répondit-elle en soulevant son châle et montrant la tête de bois de sa poupée.

— Ah ! fort bien. Mais d'où venez-vous ?

L'enfant comprit qu'elle courait grand risque d'être ramenée à l'Hermitage ; alors, avec toute la résolution de son caractère, et fixant sur le voiturier ses grands yeux noirs :

— C'est un secret, voyez-vous. Je ne retournerai pas. Si vous vouliez m'y forcer, je me jetterais dans la rivière avec Cléopâtre, et nous serions noyées toutes les deux.

Le voiturier laissa tomber ses guides de surprise.

— N'ayez pas peur. Hans Vrooman aime les petites filles et ne veut pas leur faire de chagrin. D'ailleurs, je connais Hetty Flint ; elle demeure aux Corners, n'est-ce pas ?

— Oui, oui, je me le rappelle maintenant.

— Je vais de ce côté-là. Montez dans ma voiture, cela ménagera vos petites jambes.

L'enfant et son nouvel ami suivirent la grande route pendant plus de deux heures ; puis, arrivés auprès d'un groupe de cinq ou six maisonnettes qui avaient la prétention d'être un village, ils prirent un sentier sinueux et se trouvèrent bientôt devant une habitation assez basse et de construction fort simple, mais ombragée de magnifiques érables et à demi cachée par les touffes de clématite qui tombaient de son toit moussu.

— Nous voici aux Corners, dit joyeusement le voiturier.

Le grincement des roues avait attiré à la porte une jeune fille de dix-sept ans à peu près, grande et assez jolie, quoique l'expression de son visage fût peut-être trop résolue.

— Bonjour, Hetty, dit Hans Vroomans, voyez un peu qui je vous amène.

— Ce n'est pas la petite Valérie ! s'écria la jeune fille, après avoir regardé la figure timide et embarrassée de l'enfant. Ce n'est pas elle, ce n'est pas possible !

— Mais si, Hetty, c'est moi. Vous ne me reconnaissez donc pas ?

dit Valérie, dont les lèvres commencèrent à trembler et les yeux à se remplir de larmes.

D'un bond qui aurait excité l'admiration d'un Peau-Rouge, Hetty s'élança vers la carriole, enleva dans ses bras l'enfant et la couvrit de baisers.

— Bien, bien, cria Hans. Faites bon accueil à la petite, elle vient tout exprès pour vous voir.

— Bon accueil! je le crois, dit la jeune fille en embrassant de nouveau Valérie. Puis, elle s'arrêta pour la regarder : Comme vous avez grandi, ma mignonne! Et miss Dorothée a donc dit au vieux Hans de vous amener ici? Il vous reconduira ce soir?

— Oh! Hetty, Hetty! sanglota l'enfant, je ne reverrai jamais miss Dor!... Demandez à ma tante... Vous avez dit que j'avais ici une tante... demandez-lui de me garder auprès d'elle... je serai bien sage, bien sage.

Elle avait caché sa tête dans la robe d'Hetty et pleurait en silence, pendant que la jeune fille regardait Hans avec un mélange de surprise et de colère, comme si elle eût pensé qu'un blâme quelconque devait retomber sur lui.

— Je ne sais pas du tout ce qu'elle a, répondit le vieux Hans, fort ému lui-même du chagrin de l'enfant. Petite, petite, ne pleurez pas, voilà Hetty; elle vous aime, elle est contente de vous voir.

— Est-ce vrai? demanda Valérie en levant la tête. Vous m'aimez?

— Bien sûr. Mais, dites-moi, je n'y comprends rien. Miss Dorothée ne vous a pas renvoyée, je suppose?

— Oh! non, non, s'écria l'enfant. Puis elle ajouta tout bas : C'est moi qui suis partie.

— Que Dieu bénisse la chère petite folle! Aviez-vous donc tant d'envie de me voir? Vous n'auriez pas dû faire cela, Valérie, dit la jeune fille d'un air de reproche, quoique l'escapade de l'enfant parût la remplir d'une vive satisfaction.

Hans Vrooman secoua la tête.

— Eh bien! qu'est-ce qu'il y a? Que signifie cet air sérieux? Serait-il arrivé quelque chose? Pourquoi donc avez-vous quitté l'Hermitage, Valérie?

— Je ne pouvais pas rester, balbutia l'enfant.

Elle ne pleurait plus, mais la couleur de ses joues s'était effacée, un cercle noir entourait ses yeux, dilatés par l'angoisse.

— Elle m'a frappée, reprit-elle. Oh! Hetty, ne vous fâchez pas, ne me renvoyez pas!

— Miss Dor vous a frappée? s'écria Hetty avec une consternation inexprimable.

— Non, elle est si bonne... C'est la dame qui est venue hier avec sa petite fille... Elle a dit que maman était une méchante et elle m'a battue.

Hetty s'était agenouillée auprès de l'enfant qu'elle entourait de ses bras. La vérité commençait à se faire jour dans son esprit, et la rougeur de la colère lui montait au front.

— Est-ce qu'elle ne s'appelle pas mistress Conway?

— Oui, et la petite fille se nomme Cécile.

Hetty se releva, les joues en feu, l'œil brillant d'indignation.

— Je vois clair dans tout cela maintenant. Oh! que n'ai-je mes dix doigts autour du cou de cette femme!

Le vieux Hans Vrooman, qui la regardait, pensa qu'il était heureux pour l'étrangère de ne pas se trouver en ce moment à sa portée.

— Entrez, ma pauvre petite Valérie, dit Hetty; vous serez ici chez vous. Je vais prévenir mistress Brent.

L'enfant la retint par sa robe.

— Sera-t-elle contente? dit-elle avec hésitation.

— Bonté divine! Ce n'est pas un diable en jupons comme cette mistress Conway. N'ayez pas peur! Je voudrais bien voir quelqu'un, homme ou femme, vous maltraiter devant moi! Aussi vrai que je m'appelle Hetty Flint.....

— Bien, très-bien, dit Hans Vrooman, vous êtes une bonne fille, je puis laisser la petite avec vous; elle est en sûreté.

— Oh! ne craignez rien, répliqua Hetty. Voyez-vous ces deux mains, Hans Vrooman?

Elle les leva, et les manches, qu'elle avait déboutonnées pour la commodité du travail, tombèrent jusqu'au coude, révélant des bras dont le modelé eût excité l'admiration d'un artiste. Le vieux Hans, qui avait quelque prétention au titre de sculpteur, car il taillait des figurines de bois, en fut ébloui.

— Oui, oui, dit-il avec ravissement.

— Eh! bien, poursuivit-elle, je les couperais pour l'amour de cette enfant-là. Je l'ai portée dans mes bras quand elle était toute petite, j'ai fait avec elle bien des milles, allez, je vous assure, et maintenant, je veux qu'elle soit heureuse, je le veux, Hans Vrooman!

— Vous êtes une bonne fille, répéta le voiturier.

Il s'apprêtait à partir. Hetty prit l'enfant dans ses bras pour l'élever à la hauteur du siége de la carriole.

— Adieu, Hans, au revoir! dit Valérie. Et jetant ses bras au cou du vieillard, elle l'embrassa.

La maîtresse du logis, mistress Brent, celle qu'Hetty avait appe-

lée la tante de l'enfant, arrivait du jardin, attirée par le bruit des voix.

— C'est Valérie qui est venue pour nous voir, lui cria précipitamment Hetty. Elle a peur que vous soyez fâchée ; rassurez-la bien vite.

Suzanne Brent était une femme d'une quarantaine d'années, aux cheveux déjà gris, aux traits rigides. Elle avait l'apparence maladive d'une personne que le chagrin mine sourdement. A la vue de Valérie, elle recula d'un pas, et s'appuya défaillante à la muraille.

— Embrassez votre tante, Valérie, dit la jeune fille. Elle est toute étonnée, voyez-vous.

L'enfant s'avança d'un pas timide vers Suzanne qui, l'œil fixe, les traits contractés, semblait incapable de proférer une parole.

— Je vous en prie, permettez-moi de rester avec vous, dit la petite fille, je serai bien sage.

Hetty ne laissa pas à Suzanne Brent le temps de répondre.

— Venez, je vais vous expliquer tout cela, dit-elle en l'attirant assez loin pour que Valérie ne pût l'entendre.

Quand elle eut fini :

— Ne laissez pas la pauvre petite souffrir davantage, embrassez-la.

— Il faudra bien qu'elle s'accoutume à souffrir, murmura Suzanne. D'année en année, son fardeau deviendra plus lourd. Oh ! pourquoi n'est-elle pas morte pendant cette triste nuit où elle est venue au monde !

— Je n'en sais rien, répondit Hetty en pleurant, mais Dieu le sait. Allons, Suzanne, parlez-lui. Elle tremble comme la feuille ; dites-lui que vous êtes contente de la voir.

— Le puis-je ? Hélas ! pourquoi ma sœur a-t-elle apporté sur nous cette honte ? Malheureuse Lucy ! Mais je suis aussi coupable qu'elle. J'aurais dû remplacer auprès d'elle notre mère, et je l'ai confiée à des étrangers. Dieu m'a punie !

En ce moment, de l'étage supérieur arrivèrent des sons lents et mélancoliques. Ce chant semblait n'avoir rien de terrestre ; on eût dit le cantique mélodieux que les anges doivent chanter aux âmes saintes et bénies pour calmer leur affliction. Suzanne se laissa tomber sur une chaise, cacha sa tête dans son tablier, et pleura en silence pendant quelques minutes. Puis, s'approchant de Valérie :

— Vous avez bien fait de venir, mon enfant, cette maison est la vôtre.

— Maintenant, s'écria Hetty, je crois qu'il est temps de songer à déjeuner. Valérie doit avoir faim. J'ai à la cuisine des

choses qui lui feront venir l'eau à la bouche, rien que de les regarder.

— Allez, oui, allez, dit Suzanne. Oh ! Hetty, emmenez-la.

La jeune fille s'empara de Valérie et sortit en dansant. Elle affectait une gaieté qu'elle était loin de ressentir, mais elle ne voulait pas laisser l'enfant réfléchir à l'étrange accueil de Suzanne. Comme elle franchissait la porte, la même mélodie plaintive retentit dans la maison, semblable aux notes d'une harpe éolienne.

— Qu'est-ce que cela? demanda Valérie.

— Rien. Le vent.

— C'est bien beau, dit l'enfant d'une voix basse et craintive. Je n'ai jamais entendu le vent chanter comme cela.

— Vous n'y avez pas fait attention. Mais si vous restez là, j'arriverai la première et je mangerai tous les gâteaux.

Valérie et sa compagne furent bientôt les meilleures amies du monde. Hetty Flint était une de ces jeunes filles dont le type est inconnu ailleurs qu'en Amérique. Son père, dissipateur et paresseux, ayant réduit sa famille à la plus extrême misère, Hetty, l'aînée des enfants, avait dû accepter chez Suzanne Brent une place qui ressemblait fort à celle de servante. C'était peu après la naissance de Valérie. Hetty, bien qu'elle n'eût pas douze ans, s'était essayée avec elle à ce doux rôle de mère que rêve toute jeune fille. Plus tard, miss Dorothée avait emmené Valérie à l'Hermitage ; mais déjà Hetty, par son caractère ferme et pratique, son activité, sa bonne humeur, avait su acquérir sur mistress Brent une grande influence. Elle était devenue l'âme de la maison. En même temps, elle consacrait à l'étude toutes ses heures de loisir. Le village des Corners possédait une des meilleures écoles du district ; Hetty, qui joignait au courage et à la gaieté une rare intelligence et une ambition sans bornes, avait si bien profité des leçons du maître, qu'elle pouvait lire l'Enéide à livre ouvert, et soutenir une conversation en français ou en italien avec une égale facilité.

— Vous ne supposez pas, dit-elle à Valérie, tandis que, les manches relevées jusqu'au coude, elle nettoyait avec ardeur un plat de cuivre, vous ne supposez pas que je vais passer ma vie à laver des assiettes ou à frotter des meubles. Oh ! que nenni, ma chère ! C'est bon pour maintenant, tout cela.

— Et que ferez-vous donc ? demanda Valérie en ouvrant de grands yeux.

— Bah ! Je puis bien vous le confier ; toute petite que vous êtes, vous ne le répéterez pas. On se moquerait de moi, voyez-vous.

— Oh ! je n'en parlerai à personne ; dites-le moi.

— Eh bien, je serai une grande artiste, ou une duchesse. Vous savez ce que c'est qu'une duchesse ?

— Mais il n'y en a pas dans notre pays ?

— Qu'importe. Il y en a en Europe assez de ducs pour me faire vingt fois duchesse. Il est vrai qu'il vaudrait mieux être un homme et conquérir sa position soi-même. Pourtant cela doit avoir aussi son charme d'être couverte de diamants.

— Miss Dorothée en a ; elle ne les porte jamais.

— Elle a tort. Quand je serai duchesse, je veux en avoir autant qu'une princesse des *Mille et une nuits*.

Tout en parlant ainsi, la future duchesse rangeait la cuisine, et initiait Valérie aux mystères du ménage. Elle venait de déclarer que sa tâche était finie, et l'œil le plus minutieux eût en effet cherché vainement un coin où tout ne fût pas propre et brillant, lorsque les sons étranges qui avaient déjà frappé les oreilles de Valérie, résonnèrent de nouveau, s'approchant de plus en plus.

— Entendez-vous ? Ce n'est pas le vent, Hetty.

Avant que la jeune fille pût répondre, la porte s'ouvrit, et sur le seuil parut une femme vêtue de blanc, les cheveux dénoués et flottant sur les épaules. Ses grands yeux bleus, d'une douceur extrême, avaient un regard vague, inquiet, rêveur, qui donnait à sa physionomie une expression singulière. Elle considéra l'enfant avec attention, puis, la montrant à Hetty :

— Ne la voyez-vous pas cette fois ? C'est mon bon ange, ma petite « Rosée du soir. »

— Que dit-elle ? demanda Valérie.

— Ne vous en inquiétez pas. Ayez soin seulement de ne pas la contrarier.

— Enfin, vous voilà donc arrivée, ma chère Rosée du soir, poursuivit la mystérieuse inconnue. J'ai déjà vu votre figure. Où donc, Hetty ? Quel est ce peintre qui représente si bien les petits anges ?

— Raphaël, peut-être.

— Non, non, comment avez-vous pu l'oublier ? Il faudra donc retourner à Rome ? Oh ! Je ne veux pas ! L'eau profonde... la nuit... Je ne veux pas !

Ses mains se tordaient de terreur. Hetty s'efforça de l'apaiser :

— Vous ne verrez rien de tout cela. Regardez Rosée du soir.

— Oui, oui, ma jolie Rosée du soir ! Pourquoi pleure-t-elle ? Il ne faut pas. Je voudrais l'embrasser.

L'enfant essuya ses larmes et s'avança vers elle.

— Non, n'approchez pas. Si mes lèvres touchaient votre visage, vous disparaîtriez pour ne plus jamais revenir, je le sais bien.

— Si vous voulez la revoir il faudrait maintenant la laisser partir ; elle vient de loin, dit Hetty, désireuse de mettre fin à cette scène.

— Oh ! Pourquoi n'a-t-elle pas de lis dans la main ? Je suis si fatiguée !

— Elle en apportera un autre jour.

— Les lis seraient le signal du repos. J'en ai besoin, j'ai tant souffert ! Mais j'ai gardé le secret, personne ne sait rien. Il ne faut pas perdre Philippe, n'est-ce pas, ma chère petite Rosée du soir ?

— Montons à votre chambre, interrompit Hetty; si vous la retenez trop longtemps, elle ne reviendra plus... Et puis, les autres peuvent arriver.

— Les méchants ! oh, défendez-moi, partons. Adieu, Rosée du soir, retournez au paradis... adieu... adieu.

La pauvre insensée se retira lentement, s'arrêtant à chaque pas pour envoyer un baiser à Valérie. Elle traversa la chambre voisine, et malgré la porte fermée, l'enfant put l'entendre recommencer son chant doux et plaintif. Comme elle sortait du vestibule, elle se trouva tout à coup en face de Suzanne Brent. L'effroi, l'horreur et la colère se peignirent sur son visage, des éclairs jaillirent de ses yeux :

— La femme noire ! cria-t-elle.

Puis se réfugiant vers Hetty :

— Elle veut me faire parler, mais elle me tuera plutôt, comme on a tué mon enfant. Je ne donnerai pas les papiers ; on peut me calomnier, me flétrir ; je ne veux pas perdre Philippe !

Hetty s'efforça de la calmer par des caresses et de rassurantes paroles, tandis que Suzanne s'éloignait avec un cri d'angoisse et de douleur. Mais la malade ne pouvait supporter tant d'émotions diverses. Pendant plusieurs heures, Valérie entendit sa voix tour à tour irritée, plaintive, suppliante. Hetty ne revenait pas ; Suzanne, plongée dans un morne chagrin, demeurait silencieuse. Une fois seulement, ses lèvres s'entrouvrirent :

— Ma sœur ! ma pauvre Lucy ! murmura-t-elle en joignant les mains.

Valérie se rapprocha :

— Tante Suzanne, vous pleurez ? Qui est cette pauvre dame ? Ce n'est pas... ma mère ?

— Vous êtes trop jeune pour savoir qui elle est, répondit mistress Brent en détournant la tête ; plaignez-la, aimez-la seulement, Valérie.

Le jour même, miss Dorothée arrivait aux Corners. Elle gronda doucement Valérie de l'inquiétude qu'elle lui avait causée, et la ra-

mena sans délai. La semaine suivante, on vint dire que la sœur de Suzanne Brent était morte, et Valérie remarqua qu'on lui mettait une robe noire.

III

Huit ans s'étaient passés depuis cette époque ; l'enfant était devenue jeune fille, mais l'image de la belle et mystérieuse malade ne s'était jamais effacée de son esprit ; elle s'y était au contraire, à mesure que le temps s'écoulait, gravée en caractères plus profonds. Bien des fois, Valérie avait essayé d'interroger Hetty Flint qui, restée libre par suite du départ de Suzanne Brent pour les États du Sud, s'était fixée avec sa mère dans le voisinage ; mais elle avait toujours évité de répondre. A force pourtant de repasser dans sa mémoire les moindres détails des scènes qui l'avaient si douloureusement impressionnée, Valérie était parvenue à éclaircir bien des points obscurs de sa propre histoire. Elle avait aujourd'hui plus de quinze ans, et sa situation exceptionnelle l'avait rendue plus réfléchie qu'on ne l'est d'ordinaire à cet âge. La visite de Philippe Conway, son étrange émotion, ses réticences, avaient fait briller tout entière aux yeux de la jeune fille la vérité qu'elle cherchait et redoutait à la fois.

Miss Dorothée ne se doutait nullement que les impressions de la première enfance fussent encore si vivantes au fond du cœur de Valérie ; le silence que la jeune fille gardait avec elle sur ce sujet pénible lui semblait un heureux oubli, une salutaire ignorance. Elle ne soupçonna donc point le trouble qu'avait apporté à l'Hermitage la présence de Philippe. Une autre inquiétude remplissait d'ailleurs sa pensée. Depuis longtemps elle savait que son frère n'avait pas trouvé dans le mariage ambitieux qu'il avait contracté, la satisfaction de ses égoïstes espérances. Une union fondée sur un frivole caprice, sur de misérables calculs, promettait peu de bonheur ; mais le châtiment de Philippe avait été plus prompt et plus complet qu'on n'aurait pu l'attendre. Par une prévoyance dont sa frivolité semblait la rendre peu capable, Marianne avait déposé toute sa fortune entre les mains d'un de ses oncles, banquier à New-York : Philippe se trouva, dès le premier jour, placé sous la dépendance de sa femme, et elle n'épargna rien pour lui rendre cette situation pénible. Non-seulement la moindre prodigalité devenait l'objet des plus amers reproches, mais encore, à toute occasion, Marianne lui rappelait avec aigreur ce qu'il tenait de sa libéralité, lui répétait qu'il devait s'estimer bien heureux d'avoir épousé une

femme riche, en un mot, lui faisait sentir son vasselage de la façon la plus humiliante.

La compassion avait réveillé chez miss Dorothée les sentiments presque maternels que la généreuse fille éprouvait pour son frère. Elle oubliait de le blâmer, pour ne songer qu'à le plaindre. Aussi, dès que Ford lui eut appris le prochain départ de Philippe, elle éprouva un extrême désir de le voir avant ce voyage qui allait mettre entre eux une si longue distance, et le lendemain matin, elle se rendit à New-York. Trop occupée de la perspective peu agréable de rencontrer sa belle-sœur, elle ne s'aperçut pas du trouble de Valérie lorsqu'elle lui dit adieu. La pauvre enfant sentait-elle au fond de son âme quelque amertume contre ce père qui l'avait délaissée, qui l'avait jetée dans le monde sans nom et sans appui? Non, elle lui eût sacrifié sa vie entière. Elle croyait entendre retentir encore à ses oreilles les paroles répétées avec tant d'insistance par la malade au doux visage, la sœur de Suzanne Brent : « J'aime mieux souffrir que de perdre Philippe. « Perdre Philippe ! » C'était l'hallucination d'un esprit en délire ; mais Valérie conservait dans son cœur, comme un pieux héritage, l'immense amour que décelaient ces paroles.

Elle s'était dirigée vers la bibliothèque, pour se livrer sans témoins aux pensées qui l'agitaient. Ce fut là que John Ford la trouva, penchée sur une esquisse qu'elle s'empressa de cacher à son approche.

— Quoi ! déjà des secrets pour votre vieux maître! dit-il en s'efforçant de sourire.

— Non, répondit Valérie. J'essayais de faire une chose dont je ne viendrai pas à bout... je voudrais...

— Montrez-moi ce mystérieux dessin ; peut-être pourrai-je vous aider.

Sans hésiter davantage, elle tira l'esquisse et reprit :

— Je tâchais de me rappeler ma mère. Si j'avais seulement son portrait ! Je suis sûre que ceci ne ressemble pas, et pourtant je me la représente si bien ! mais quand je veux fixer les traits sur le papier, ils m'échappent, comme la vision d'un rêve.

Ford regarda l'esquisse. C'étaient bien les longs cheveux flottants, le profil délicat de la malade, ce n'étaient ni ses yeux, ni l'expression de son visage.

— Quand vous l'avez vue, reprit-il, elle pouvait avoir cette attitude, mais cette physionomie-là n'a jamais été la sienne.

— Vous l'avez connue ? s'écria Valérie.

— Oui, dans cette maison même, chez la mère de miss Dorothée, qui l'avait élevée comme sa fille.

— Hetty aussi savait son histoire, j'en suis sûre, seulement elle ne voulait pas m'en parler.

— Hetty? demanda Ford.

— Hetty Flint; une jeune fille qui a longtemps soigné ma mère et qui m'aimait beaucoup. Elle est partie à New-York il y a un an.

Valérie resta quelques instants silencieuse, les yeux fixés sur le portrait :

— Est-ce qu'elle était bien jolie, ma mère?

— Je n'ai jamais vu de plus charmant visage, répondit Ford. Puis, frappé d'une pensée soudaine : Valérie, j'ai laissé dans cette maison, il y a bien longtemps, une valise toute pleine de vieilleries que je ne voulais pas emporter avec moi. Savez-vous ce qu'elle est devenue?

— Elle est au grenier. Quand j'étais enfant, j'y allais avec ma bonne. Elle m'avait dit que cette malle était à vous, et j'avais bien envie de l'ouvrir, pour regarder les beaux dessins qui devaient être dedans.

— Fort bien, miss Curieuse. Mais si je ne me trompe, j'avais laissé la clé à la femme de charge, mistress Benson. Elle l'a peut-être encore.

— Vous pensez retrouver là un portrait de ma mère? demanda-t-elle avidement.

— J'en ai fait un autrefois, un petit croquis à l'huile; je ne sais plus où je l'ai mis, ainsi, ne vous montez pas la tête.

Mistress Benson déclara que la malle avait dû être depuis longtemps vendue avec d'autres objets dont miss Dorothée avait voulu se défaire. Le grenier d'ailleurs était un véritable fouillis; ni M. Ford, ni Valérie n'y reconnaîtraient rien, et la poussière gâterait leurs vêtements d'une façon effroyable. A la fin pourtant, elle consentit à leur remettre un trousseau de clés rouillées et hors d'usage, parmi lesquelles devait être celle qu'on lui réclamait. Munie de ce trésor, Valérie courut au grenier, suivie de John Ford, qui ne tarda pas à découvrir la valise au milieu d'un véritable océan d'objets de toutes sortes, débris amassés là par plusieurs générations successives. La malle contenait quelques livres et différents croquis de villes italiennes. Au fond se trouvait le portrait; il avait été peint une année que John et Philippe étaient venus passer à l'Hermitage une partie de l'automne. Valérie le prit en silence et s'approcha d'une fenêtre, tandis que Ford feignait de s'absorber dans l'examen du contenu de la malle.

Oh! le doux et ravissant visage, avec son regard légèrement voilé de tristesse, comme s'il eût craint de plonger dans le sombre avenir. Valérie le considéra longtemps, puis elle essuya ses larmes, le baisa

et le pressa sur son cœur. John Ford l'observait sans rien dire.

— Puis-je le garder? demanda Valérie.

— Sans doute, il vous appartient.

Miss Dorothée revint de New-York triste et fatiguée. Elle avait dû subir un des accès de méchante humeur de Marianne, mais elle en parla peu. Cécile devenait d'une beauté rare ; par malheur, elle était capricieuse et terriblement gâtée ; quant à Philippe, sa santé semblait plus affaiblie encore que celle de sa femme ; jamais il n'avait montré à sa sœur autant d'affection. Pauvre Philippe !

Valérie écouta ces détails que miss Dorothée donnait en sa présence à John Ford. Très-occupée de son dessin, elle semblait ne pas entendre ; mais quand, le soir venu, elle se trouva seule, elle passa de longues heures à réfléchir sur sa destinée, s'efforçant de refouler dans son cœur le murmure qui lui montait aux lèvres, et rassemblant son courage pour supporter le fardeau qui accablait sa jeunesse.

Ford partit pour l'Europe la semaine suivante. Miss Dorothée reprit avec Valérie son existence solitaire que rompaient seules, à de rares intervalles, les lettres de Cécile, et quelquefois, mais plus rarement encore, les spirituelles et amusantes épîtres de Philippe Conway. Miss Dorothée les donnait toujours à lire à Valérie, sans se douter des larmes qu'elles faisaient verser en secret à la pauvre enfant. La vieille demoiselle la trouvait bien, quoique douce, bonne, aimante, un peu singulière, et elle secouait la tête avec un mélange d'inquiétude et de tendre admiration.

Près de trois années s'écoulèrent ainsi. Le printemps touchait à sa fin, lorsque une lettre cachetée de noir vint apporter à l'Hermitage la nouvelle de la mort de Marianne. Philippe et Cécile n'avaient plus rien à faire dans l'Amérique du Sud, ils revenaient à la Nouvelle-Orléans. « Au moins, pensa miss Dorothée, mon frère ne s'entendra plus répéter à toute heure qu'il vit aux crochets de sa femme. » Elle ne soupçonnait pas que les dispositions dernières de Marianne pouvaient être le suprême et irrémédiable tort de son égoïste vie. Quelques jours après, Philippe annonça qu'il se rendait à New-York, où l'appelait une affaire urgente. Marianne avait, disait-il à sa sœur, fait un testament, et l'avait déposé dans cette ville entre les mains d'un sien oncle, orgueilleux et solennel personnage, particulièrement ennemi du mari que s'était donné sa nièce.

Une après-midi que miss Dorothée travaillait sous la verandah, songeant à son frère, elle vit avec surprise arriver une voiture traînée aussi vite que le pouvait faire un maigre cheval de louage. Un homme âgé en descendit. C'était un serviteur de Philippe, vieilli

dans la famille, et qui avait connu miss Dorothée alors qu'elle était une enfant.

— Grand Dieu, Davis, qu'y a-t-il ? s'écria-t-elle en apercevant les traits bouleversés du fidèle domestique.

— Oh ! miss Dorothée ! Ne pas vous avoir vue depuis si longtemps, et vous apporter une pareille nouvelle !

— Qu'est-ce donc ? Parlez. Il n'est pas mort... Philippe n'est pas mort !

Valérie traversait le vestibule ; le bruit des voix attira son attention ; elle arriva juste pour entendre le cri d'angoisse de miss Dorothée. La pauvre enfant s'arrêta comme frappée de la foudre, et demeura près de la porte, sans être aperçue.

— Non, répondit Davis, mais hélas, il est bien mal. Ils étaient dans le convoi, à une lieue de la gare... M. Philippe et miss Cécile... un accident est arrivé,... les trains vont toujours si vite... Nous l'avons ramené à la maison, les docteurs disent qu'il n'y a plus d'espoir. Il vous demande.., oh, madame, venez vite !

Miss Dorothée cacha quelques instants son visage dans ses mains. La vie cependant avait été si rude pour elle, que ses coups ne pouvaient plus désormais l'abattre.

— Miss Cécile a été blessée aussi ? dit-elle d'une voix étouffée.

— Non, madame, mais elle est comme folle. Vous allez partir tout de suite, n'est-ce pas ? Et surtout... M. Philippe demande que vous ameniez la jeune demoiselle, vous savez.

— Valérie ? Il veut voir Valérie ?

— Oui, madame, il ne pouvait pas écrire, il m'a pris la main en me recommandant de ne pas oublier cela.

Valérie s'était affaissée sur une chaise ; miss Dorothée continua en s'efforçant de surmonter son émotion.

— Il n'y a aucun espoir... les médecins en sont bien sûrs ?

— Oh ! madame, c'est seulement une question de quelques heures ; il ne verra pas la journée de demain.

Miss Dorothée poussa un cri de douleur et Valérie entendit le bruit de ses pas sur les dalles de pierre ; alors elle se leva doucement, et se dirigea en chancelant vers l'escalier ; il ne fallait pas qu'on la vît en ce premier instant de trouble. La tendresse enfouie au fond de son cœur pour ce père presque inconnu éclatait maintenant avec une violence passionnée. A genoux dans sa chambre, elle pleura et pria pour cette âme égarée hors de sa voie, qui allait paraître devant son juge. Au nom de sa mère morte, au nom du pardon suprême qu'elle avait accordé, elle supplia Dieu de laisser fléchir sa justice en cette heure redoutable.

Mais elle devait se hâter ; peut-être n'arriverait-elle pas à temps.

Elle fit d'une main fiévreuse ses préparatifs de départ, et déjà elle avait presque achevé quand elle entendit la voix de miss Conway :

— Valérie, Valérie, j'ai besoin de vous... vite !

La jeune fille ouvrit la porte, et son regard rencontra celui de miss Dorothée ; toutes deux comprirent que nulle explication n'était nécessaire.

— Vous avez entendu ce que m'a dit Davis ?

— Oui, je suis prête, nous pouvons partir.

— Vous savez donc ?

— Tout, depuis la dernière fois qu'il est venu ici... Oh, miss Dorothée, hâtons-nous !...

Elles gagnèrent la station sans avoir échangé d'autres paroles ; le train était en retard ; un coup d'œil plein d'angoisse, qu'elles se jetèrent l'une à l'autre, trahit seul l'impatience de leur âme. Enfin, la lourde machine lança son sifflement aigu ; quelques heures plus tard, les deux voyageuses arrivaient en vue du splendide domaine qui avait formé une partie de la dot de Marianne.

Comme miss Dorothée gravissait le perron, deux ou trois femmes, anciennes servantes des Conway, accoururent à sa rencontre.

— Il est mieux, madame, dit l'une d'elles ; le docteur assure qu'il ne souffrira plus beaucoup maintenant. Oh, miss Dorothée, que cela du moins vous console un peu !

— Où est miss Cécile ? demanda la vieille demoiselle, en traversant le vestibule d'un pas rapide.

— Auprès de son père, madame ; mais elle vient à toute minute savoir si vous êtes arrivée.

Valérie était restée en arrière ; miss Dorothée lui prit doucement le bras, se rappelant combien, en un pareil moment, elle devait souffrir d'entrer comme une étrangère dans la maison paternelle. Elles étaient encore au bas de l'escalier, quand une jeune fille se pencha au-dessus de la rampe et les aperçut :

— Ah ! c'est vous, tante Dorothée, montez, dit-elle.

Cécile n'essaya pas de descendre au devant des voyageuses ; elle sentait qu'elle ne pourrait supporter cette émotion sans perdre tout empire sur elle-même, et malgré sa jeunesse, — elle n'avait pas seize ans, — la fierté des Conway lui interdisait de se laisser aller à la violence de sa douleur devant le groupe curieux des domestiques.

Miss Dorothée monta, suivie de Valérie. Cécile les attendait à l'entrée de la chambre ; elle embrassa sa tante, prit avec un peu d'hésitation la main de Valérie, puis elle l'embrassa également. Alors son énergie l'abandonna, elle se mit à sangloter convulsivement

pendant quelques minutes ; miss Dorothée pleurait aussi, Valérie resta calme.

— Que vous êtes bonnes toutes les deux d'être venues ! dit enfin Cécile. Je suis contente de vous voir, Valérie, quoique d'abord, je l'avoue, j'aie été un peu jalouse d'entendre mon père demander une autre que moi.

Valérie et miss Dorothée tressaillirent. Savait-elle donc la vérité ? Mais, en la regardant avec plus d'attention, elles s'aperçurent bien vite que ses paroles n'avaient pas le sens caché qu'elles avaient craint d'y découvrir. Dans sa pensée, jamais Cécile n'avait séparé miss Conway de Valérie qui était, croyait-elle, la fille d'une de ses amies les plus chères.

— Philippe a-t-il encore sa connaissance ? reprit enfin miss Dorothée.

Cécile s'essuya les yeux.

— Que je suis coupable ! dit-elle en pleurant. Il vous attendait avec tant d'impatience ! Restez ici jusqu'à ce que je le prévienne.

Elle reparut au bout de quelques instants.

— Venez, ma tante. Il vous demande la première.

Pendant l'entrevue du frère et de la sœur, les deux jeunes filles demeurèrent ensemble. Cécile ne pouvait tenir en place ; elle se promenait fiévreusement dans la chambre, essayant de dire quelques paroles, puis éclatait en sanglots.

— Le coup a été si terrible, si imprévu ! O mon pauvre père !

L'âme généreuse de Valérie s'émut de cette affliction ; elle jeta ses bras autour du cou de Cécile, cherchant à la calmer. Toutes deux restèrent ainsi jusqu'au retour de miss Conway.

— Mon père m'appelle, n'est-ce pas ? dit Cécile.

— Non, pas encore, prenez patience quelques instants. Il veut parler à Valérie.

— Oh ! Comment ! Et moi...

Mais elle retint la plainte qui allait s'échapper de ses lèvres.

— J'attendrai, dit-elle.

Valérie se dirigea d'un pas silencieux vers la porte que miss Dorothée avait laissée entr'ouverte, elle traversa une première pièce, et pénétra dans la chambre à coucher. Là, étendu sur le lit d'où il ne devait plus se lever, les traits altérés déjà par l'approche de la mort, gisait le malheureux Philippe. Les pas de Valérie l'éveillèrent ; il tourna la tête avec effort ; son visage trahit une vive émotion, et il s'écria en tendant les mains vers elle :

— Valérie !

Elle s'était agenouillée près de sa couche, il se souleva pénible-

ment et passa un bras autour de son cou ; la tête de Valérie reposait sur sa poitrine. Le père et la fille se tinrent embrassés quelques instants.

— Vous ne me haïssez pas, murmura-t-il, vous...

— Ne me parlez pas ainsi, mon père. Je vous aime, je vous ai toujours aimé.

Il ne répondit pas. Ses yeux étaient fermés, quelques larmes coulaient silencieusement à travers ses paupières ; Valérie comprit qu'elle devait rester calme ; il fallait épargner l'émotion aux forces épuisées du malade. Elle s'assit à son chevet, tenant une de ses mains dans les siennes, mais sans essayer de parler.

— Votre voix ressemble à celle de Lucy, murmura-t-il ; je croyais l'entendre. Dites que vous me pardonnez, dites-le pour elle ; peut-être que Dieu vous écoutera.

Elle fit ce qu'il désirait, ajoutant les tendres paroles qui venaient naturellement à ses lèvres, et il parut plus tranquille.

— Il ne faut pas penser tout le temps à moi, reprit-il. Et son visage s'éclaira un instant du sourire qui avait été une de ses plus dangereuses séductions. Mais je ne puis rassembler mes idées ; tout est confus ici... continua-t-il en portant la main à son front.

— Ne vous fatiguez pas à parler ; laissez-moi ainsi près de vous. Demain peut-être...

Elle s'arrêta court. Il n'y avait pas à conserver d'espoir devant ce visage sur lequel la mort avait déjà marqué son empreinte.

— Oh ! demain ! répéta-t-il. Une soudaine angoisse parut dans ses yeux, malgré le faible sourire qui accompagnait ses paroles. Valérie, Valérie, j'ai toute ma vie remis au lendemain, et maintenant voici mon dernier jour. Il n'y aura plus pour moi de lendemain en ce monde. Où serai-je demain ? Dieu le sait.

— Voilà ce qui doit nous donner confiance, mon père. Dieu sait ce qui nous attend, et l'avenir dépend de lui. Reposons-nous sur sa miséricorde.

Le regard du mourant devint paisible ; un demi-sourire erra sur ses lèvres.

— Lucy priera pour moi ; elle ne doit plus souffrir maintenant. Ses peines sont finies... Que je puisse seulement la voir heureuse, et qu'il soit fait de moi comme je le mérite.

— Mais vous vous repentez de vos fautes, mon père, vous les regrettez, s'écria Valérie, déchirée par la crainte de réveiller ses souffrances, mais tremblant de le voir mourir sans avoir obtenu sa grâce au tribunal de la suprême justice. Dieu ne demande pas autre chose que le repentir, il est si bon ! vous vous repentez,

n'est-ce pas? Oh ! mon père, dites que vous vous repentez.

— Je le crois, répondit-il d'une voix basse et presque indistincte, comme s'il eût parlé en rêve. Je tâche de le faire ; mais j'ai toujours éloigné les pensées sérieuses, maintenant, c'est difficile. Tout est si confus ! Et il porta de nouveau la main à son front. Pourtant, je veux essayer... Notre Père... Il était si miséricordieux!... Il a pardonné au bon larron... Et Lucy doit prier pour moi... Lucy!... J'ai commis un crime, j'ai voulu la fortune, le luxe... j'ai été puni... Hélas, je suis si las de faire le mal!... Mais je ne veux pas me plaindre... J'ai mérité de souffrir... Que la volonté de Dieu sur moi s'accomplisse! Si je pouvais seulement voir de loin Lucy avec sa robe blanche, comme elle m'est apparue la nuit dernière... ce serait le bonheur en comparaison des années que je viens de passer.

Toutes ces phrases incohérentes, saccadées, s'échappaient par intervalles de ses lèvres ; ses yeux étaient à demi-fermés, il semblait penser tout haut. Après un long silence, il serra plus étroitement la main de la jeune fille ; elle se pencha vers lui, et il murmura :

— Je crois que Dieu m'accorde la grâce du repentir... il me soutient.

Il sommeilla ensuite quelques instants, tenant toujours la main de sa fille; un sourire paisible reposait sur ses lèvres, et deux fois il murmura le nom de Lucy. Tout à coup, il ouvrit les yeux, jeta autour de lui un rapide regard, et d'une voix pleine à la fois de crainte et de tendresse :

— Il me semblait qu'elle était là.

— Soyez-en sûr, mon père; elle est auprès de nous, dit en pleurant Valérie.

Il s'éveilla tout à fait, et parut chercher à réunir ses idées :

— J'oublie toute chose, dit-il, mais John Ford le sait, Valérie. Je n'avais pas beaucoup à vous donner; j'ai mis cela en règle avant de partir pour l'Amérique du Sud.

Elle comprit qu'il s'agissait d'un legs fait en sa faveur.

— Puisque John Ford le sait, ne vous en tourmentez pas, mon père.

— Il y a encore autre chose, continua-t-il d'un air de douloureuse hésitation. Ai-je raison de me taire? Vaut-il mieux parler? Je voulais vous consulter là-dessus ; ... c'est en partie pour cela que je vous ai appelée, Valérie... A quoi cela servirait-il pourtant?... Et ce serait un coup si affreux pour Cécile !... pauvre Cécile!

— Ne lui causons pas un chagrin que nous pouvons lui épar-

gner, répondit avec fermeté la jeune fille. Je ne me plains pas, pensez seulement à elle.

— Vous l'aimerez, n'est-ce pas? demanda-t-il d'un air d'ardente supplication.

— Si elle le veut, oui, de toute mon âme!

— Alors, je puis mourir en paix. Veillez toujours sur elle, Valérie, soyez bonne pour elle! ma pauvre Cécile! Promettez-moi de la protéger, voulez-vous?

— Toutes les fois que cela me sera possible, oui, mon père.

Il lui tendit les bras, elle s'y jeta en pleurant, sans songer combien il était étrange de lui demander, à elle, l'enfant déshéritée, de protéger la fille de Marianne.

Ils furent interrompus par la voix de Cécile, qui se plaignait avec impatience de ne pouvoir entrer.

— Ne l'éloignez pas plus longtemps, reprit Valérie, seulement ne lui dites rien, elle ne doit rien savoir.

— Comme vous voudrez, répondit-il. Vous en êtes juge. Appelez-la. Oh! ma Cécile, ma pauvre Cécile!

Valérie était allée la chercher dans la pièce voisine. Comme elles approchaient, Philippe leva les yeux, il vit sa fille aînée soutenant avec tendresse sa jeune sœur, et son visage mourant s'éclaira d'un sourire.

— Bien, dit-il; aimez-vous toujours, mes enfants; ne permettez à personne de vous désunir. Souvenez-vous, Cécile, que Valérie est votre meilleure amie; quoi qu'il arrive, ne l'oubliez jamais!

— Non, mon père, non, sanglota la jeune fille.

— Laissez-moi vous regarder encore... oui... c'est ainsi que j'aime à vous voir... appuyées l'une sur l'autre... Je crois que maintenant je pourrai dormir... je suis fatigué... ne vous en allez pas, Cécile.

— Oh, mon père, je reste!

Elle se tourna vers Valérie et murmura :

— Je voudrais être seule avec lui, l'avoir tout à moi!

Le sentiment de jalousie qui dictait ses paroles était assez naturel en pareille circonstance, mais Valérie eut un instant de poignante hésitation. N'avait-elle pas, elle aussi, le droit de rester auprès de ce lit de mort? Toutefois, elle se rappela sa promesse. Nul sacrifice ne pouvait être plus pénible que celui qui lui était demandé. Elle ne faiblirait pas.

— Embrassez-moi, dit-elle.

Cécile se pencha vers la pauvre fille et répondit tout bas :

— Je vous aime, ma chère Valérie, je vous aime!

Valérie se retira silencieusement, et Cécile prit sa place au chevet de son père. Philippe était tombé dans un assoupissement profond; c'était un mauvais présage, mais la jeune fille, dans son heureuse inexpérience, le croyait de bon augure. Elle continua donc sa veillée solitaire, plus calme qu'elle ne l'avait été depuis le terrible accident.

IV

Comme Valérie quittait la chambre, elle rencontra le vieux Davis qui, d'un air embarrassé, lui apprit que miss Dorothée se trouvait au salon avec un visiteur, M. Denham. La jeune fille avait déjà entendu ce nom; c'était l'oncle de Marianne, et elle n'avait nul désir d'imposer sa présence à un membre de cette famille. Elle se mit donc à errer dans les appartements déjà envahis par l'ombre du soir; un inexprimable sentiment de tristesse et de solitude oppressait son âme; arrivée dans un petit boudoir dont les fenêtres étaient ouvertes, elle s'approcha pour contempler au moins les dernières lueurs du couchant. Tout à coup, son attention fut attirée par un bruit de voix qui venait de la pièce voisine; son nom fut répété à plusieurs reprises d'un ton de mépris et de colère:

— Valérie! cette fille... ici, dans cette maison!

— Oui, répondit miss Dorothée. Philippe m'a demandé de l'amener avec moi.

— Je m'étonne que l'ombre de Marianne ne se soit pas levée de son cercueil pour la chasser, reprit son interlocuteur. Comment n'avez-vous pas craint d'outrager sa mémoire?

— Tout cela est très-pathétique, mais assez peu raisonnable, repartit brusquement miss Dorothée; je comprendrais ces grandes phrases de la part d'une femme, elles me surprennent chez un homme comme vous.

— Je vous remercie, madame, d'être assez bonne pour me faire la leçon, dit-il d'une voix tremblante de colère.

— Mon cher monsieur, vous n'avez pas le sens commun; personne ne songe à vous faire la leçon. Excusez-moi pourtant d'ajouter, continua-t-elle, qu'un peu de délicatesse vous eût empêché de parler de mon frère avec le ton que vous venez de prendre, quand vous savez qu'il est mourant.

— Je ne trahis jamais la vérité, madame ; je répéterais à Philippe lui-même tout ce que je vous ai dit.

— J'aurai soin de ne pas vous en laisser l'occasion.

— Je ne crois pas d'ailleurs que son état soit si grave; d'après les renseignements que j'ai eus, il peut fort bien guérir. Dans tous les cas, madame, amener ici le fruit de son crime serait une singulière façon de se préparer à...

— Assez, monsieur, je n'en entendrai pas davantage. Il y a de la lâcheté à parler ainsi à une femme, à une sœur, dans un pareil moment.

— Madame...

— Assez, vous dis-je. Vous prétendiez avoir à m'entretenir de choses importantes, et vous n'avez fait jusqu'ici qu'injurier mon frère. Il est coupable, je l'avoue; mais il va paraître devant un tribunal plus élevé que celui des hommes. En le condamnant, monsieur, vous commettez une faute plus grande que la sienne, c'est l'éternelle vérité qui l'a dit.

— Nul ne m'apprendra ce que je dois faire, madame, répondit la même voix emphatique et sourdement irritée. Je connais mon devoir, je l'ai toujours accompli, je le dis avec orgueil. Quand un homme de mon âge peut regarder toute sa vie sans y découvrir une seule tache, il a le droit de ne laisser à personne le soin de le redresser.

— Je n'en ai nulle envie, je vous assure. Je ne vous demande que de garder pour vous seul vos opinions au sujet de ma famille. Mais ne perdons pas le temps en paroles; j'ai besoin de retourner auprès de mon frère. Dites-moi en un mot ce que vous avez à m'apprendre.

— J'ai éprouvé une telle indignation, j'ai été saisi d'une telle horreur à la seule idée de la présence de cette fille dans la maison, que je ne sais véritablement plus où j'en étais.

— Vous parliez du testament de votre nièce.

— Ah oui ! Pauvre Marianne! Pauvre femme outragée, trompée ! Elle est morte de désespoir.

— Dans tous les cas, elle y a mis dix-huit ans ; et, si elle avait un peu plus ménagé son estomac, son désespoir aurait duré davantage. Mais revenons à la question, je vous prie.

— Cette dureté de cœur est digne d'une Conway; pour moi, madame, la mémoire de ma nièce m'est chère, et mon devoir...

— Le testament, monsieur, le testament, de grâce !

— Je vois maintenant, poursuivit avec solennité M. Denham, je

vois combien Marianne a été sage. Il y a dans le cœur humain des abîmes de perversité que je n'avais pas sondés encore. Ma nièce en avait fait la douloureuse expérience. Elle avait prévu cette heure, elle a préservé son enfant d'une semblable souillure; elle...

— Que voulez-vous dire? s'écria miss Dorothée ; mais elle s'arrêta aussitôt, et regarda froidement son interlocuteur qui branlait la tête d'un air de satisfaction victorieuse.

— Ah! reprit-il, vous n'avez pas besoin, n'est-il pas vrai, de demander ce que j'allais dire, vous en reconnaissez vous-même la nécessité, la justice.

— Je n'en ai pas la plus légère idée, mon cher monsieur, répondit dédaigneusement miss Dorothée, en continuant de toiser M. Denham qui, sous cet implacable regard, perdit toute contenance.

— Je vais donc vous l'apprendre, madame; je vais m'exprimer clairement... je suis toujours simple et concis... Mais j'ai de la modération, et je voudrais vous préparer à supporter ce choc terrible.

— Épargnez-vous tant de ménagements, venez au fait.

— Je suis loin, croyez-le, de m'en réjouir; j'en remercie seulement le ciel, ma gratitude....

— Je vois, monsieur, que vous comptez trop sur ma patience. Je me retire.

Et elle se dirigea vers la porte.

— Écoutez-moi. M. Conway désire, n'est-ce pas, que sa fille Cécile habite avec vous dans le cas où il viendrait à mourir.

— Mon frère me l'a demandé, je le lui ai promis.

— Fort bien. Mais il faut alors que vous me fassiez, à moi aussi, une promesse.

— Laquelle, monsieur? dit miss Dorothée d'une voix qui, malgré sa froideur apparente, trahissait une vive inquiétude.

— La voici, madame. Je procède légalement, c'est ma manière. Ma nièce Marianne a déclaré que si M. Conway perdait assez le sentiment des convenances pour entretenir la moindre relation avec la jeune fille nommée Valérie Stuart,... vous me suivez, madame, n'est-ce pas?

— Parfaitement; continuez.

— Il cesserait aussitôt, par cela même, d'avoir droit à l'usufruit des biens de sa défunte femme.

— Je doute que la clause fût valable, mais elle est maintenant inutile. Ne vous ai-je pas dit que l'état de mon frère ne nous laisse

aucun espoir? ajouta-t-elle avec un accent dont l'amère tristesse eût adouci tout autre que M. Denham.

— Alors vous devenez, jusqu'à un certain point, la tutrice de Cécile, et je dois faire usage des pouvoirs qui m'ont été remis. Je m'en servirai dans un esprit de prière, mais aussi de fermeté.

— Peut-être m'apprendez-vous d'abord en quoi ils consistent, répliqua miss Dorothée d'un ton de dédain glacial, quoiqu'un tremblement convulsif agitât tous ses membres.

— Dans le cas où miss Conway persisterait à loger, nourrir ou protéger la jeune fille nommée Valérie Stuart, dans le cas même où elle correspondrait d'une façon quelconque avec la susdite personne, il lui serait interdit d'avoir aucune relation avec ma petite-nièce Cécile, qui résidera chez moi jusqu'à sa majorité.

— Ce sont là les dernières volontés de Marianne? demanda lentement miss Dorothée.

— Doutez-vous de ma parole?

— Nullement, monsieur.

Elle demeura quelques instants silencieuse, regardant M. Denham sans paraître le voir, à la grande mortification du pompeux et emphatique personnage,

— Je vous laisserai le temps de réfléchir, dit-il.

— A quoi bon? Valérie Stuart est ma nièce aussi bien que Cécile Conway. Jamais elle ne quittera ma maison. Vous avez ma réponse, monsieur.

— Je me verrai donc forcé d'agir, reprit M. Denham d'un ton où ne perçait nullement la joie du triomphe. Il avait une femme encore assez belle, très-impérieuse, à qui déplaisait fort la perspective d'avoir à chaperonner une jeune fille.

— Je ne crois pas, dit miss Dorothée, que Cécile veuille obéir à de pareils ordres. Prenez-la chez vous, monsieur; vous ne pouvez m'empêcher de la voir.

— Si Cécile, connaissant la vérité, — car il faudrait la lui apprendre, — si, dis-je, Cécile échangeait seulement avec vous une parole, la fortune laissée par Marianne lui serait enlevée presque tout entière. Vous ne voulez pas ruiner votre nièce, madame?

— Un aussi abominable testament serait cassé, j'en suis sûre.

— Du tout; car on laisse à Cécile la faible part que la loi ne permet pas de lui retirer. D'ailleurs vous n'oseriez pas l'engager à un procès. Voudriez-vous voir les infamies de votre frère dévoilées devant la justice? Conseilleriez-vous à Cécile d'attirer sur sa propre tête une telle disgrâce?

— Je n'ai rien à conseiller. Je partirai avec Valérie. Elle, du moins, vous ne pouvez me la prendre. Marianne a choisi pour se venger un digne instrument, et vous accomplissez une œuvre méritoire.

— J'ai toujours fait mon devoir, je le ferai toujours, avec l'assistance divine.

— Ne blasphémez pas, monsieur. Croyez-moi, quittez maintenant cette maison; laissez mon frère mourir en paix. Vous reviendrez dans quelques jours.

— Vous me chassez, madame! Je ne partirai pas.

— Vous resterez donc seul, répondit miss Dorothée, qui sortit de la chambre.

M. Denham changea pourtant d'avis. Il sonna un domestique auquel il donna l'ordre d'envoyer à New-York un télégramme, s'il arrivait un événement de nature à motiver son retour, puis, il se dirigea vers sa voiture du pas le plus majestueux qu'il put prendre.

PIERRE DU QUESNOY.

La suite au prochain numéro.

MARIE STUART

ET LES CAUSES DE SA CHUTE

D'APRÈS LES DERNIERS TRAVAUX PUBLIÉS EN ANGLETERRE EN ÉCOSSE ET EN FRANCE[1]

La nouvelle de l'évasion de Marie Stuart plongea dans la consternation tous ses ennemis et réveilla les espérances et le courage de ses partisans. Elle vit bientôt accourir à Hamilton les comtes de Cassilis, d'Argyle, d'Eglington, de Rothes, les lords Yester, Somerville, Roth, Fleming, Borthwick et un grand nombre de barons qui, sur-le-champ, ordonnèrent à leurs vassaux de prendre les armes et d'accourir sous leurs bannières. En moins d'une semaine, elle eut une armée de six mille hommes[2], sans compter les contingents que levaient dans le nord Huntly et Ogilvy. Prévoyant les difficultés de la lutte, elle avait envoyé en France, aussitôt après sa fuite, John Beaton, frère de l'archevêque de Glasgow, pour y annoncer cette nouvelle et pour demander à Charles IX l'envoi immédiat de 1,000 à 1,200 arquebusiers afin qu'elle pût emporter d'assaut Édimbourg et les autres forteresses qui tenaient encore pour le régent[3]. En même temps, elle priait le roi, son beau-frère, de lui accorder quelques secours d'argent, car Moray, qui s'était emparé

[1] Voir *le Correspondant* des 10 juin, 25 juillet, 25 août, 25 septembre, 10 et 25 novembre, 25 décembre 1874, 10 janvier 1875.

[2] M. de Beaumont, l'ambassadeur de Charles IX, qui s'était rendu auprès de la reine, aussitôt après son évasion, déclarait qu'il n'avait jamais vu réunir aussi promptement un si grand nombre de combattants. (Keith, t. II, p. 798 ; J. Gauthier.)

[3] *Le commandeur Petrucci à Cosme Ier*, 21 mai 1568 ; Labanoff, t. VII, p. 158.

non-seulement des revenus de la couronne, mais de tout ce qu'elle possédait en propre, l'avait réduite à une pénurie extrême[1].

Tandis que les amis de la reine se livraient à la joie de sa délivrance, la stupeur et l'indécision régnaient au sein de la faction de Moray. Ce dernier présidait les assises de Glasgow lorsque vint l'y surprendre la nouvelle de l'évasion de sa sœur. Il refusa d'abord d'y ajouter foi, mais le spectacle qui se passa sous ses yeux l'eut bientôt tiré de son erreur. D'heure en heure il voyait s'éclaircir les rangs de ses partisans et le vide se faire autour de lui. Les uns, pour ne pas partager le sort qui semblait le menacer, se retiraient sans mot dire; d'autres, saisis d'une terreur panique, « allaient secrètement implorer leur pardon; » « un assez grand nombre rejoignaient ouvertement la reine, » bien résolus, toutefois, à l'abandonner de nouveau si la fortune lui était encore contraire[2].

Tel était le découragement du petit nombre de ceux qui restaient fidèles à la cause désespérée du régent qu'ils parlaient déjà de se réfugier dans le château de Stirling avec le prince royal[3].

Seul au moment du danger, Moray osa tenir tête à l'orage. A l'audace du conspirateur et à la fermeté du sectaire, il joignait le courage calme et froid d'un capitaine et le coup d'œil d'un chef d'Etat. Il repoussa avec hauteur la proposition de quitter Édimbourg : « Se retirer, dit-il, il ne faut point y songer, on croirait que nous fuyons; chaque heure de retard fortifierait le parti de nos adversaires et découragerait nos amis. Une seule chance de salut nous reste, c'est une attaque précipitée avant que Huntly et Ogilvy aient renforcé l'armée ennemie[4]. » Et, sur-le-champ, il se multiplia pour relever le courage abattu des siens et pour les appeler aux armes.

A peine la reine se vit-elle à la tête d'une force imposante qu'elle somma l'usurpateur de déposer le pouvoir. Pour toute réponse, il activa ses préparatifs de guerre. Alors Marie, formant une assemblée des seigneurs réunis autour d'elle, leur déclara solennellement que son abdication lui avait été extorquée par violence, et elle prit à témoins Robert Melvil et George Douglas qui avaient vu de leurs propres yeux, à Lochleven, de quelle brutale manière elle avait eu la main forcée par Lindsay. En conséquence, l'Assemblée, qui était fort nombreuse, proclama « nul et sans effet tout ce qu'avait signé

[1] J. Gauthier, t. II, p. 163.

[2] J. Gauthier, t. II, p. 163.

[3] Robert Melvil fut un des premiers à déserter la cause du régent. Il s'empressa d'aller au devant de Marie et de lui rapporter la bague qu'Elisabeth lui avait remise pour cette princesse comme un gage de foi, et qu'il avait jusque-là refusé de lui restituer. (J. Gauthier, t. II, p. 163.)

[4] J. Gauthier, t. II, p. 163.

la reine et tout ce qui s'était passé dans le parlement de Moray, lequel n'avait été convoqué qu'en vertu d'un pouvoir usurpé[1]. » En même temps les trois quarts de la noblesse du royaume s'engagèrent par une ligue à risquer leurs vies et leurs biens pour la défendre et pour la venger des sujets déloyaux qui l'avaient jetée en prison. L'acte souscrit le 8 mai portait la signature de neuf comtes, de neuf évêques, de dix-huit lords, de douze abbés et prieurs et de plus de cent barons[2].

Marie, avant de recourir à la force, voulut employer encore les voies de la douceur et de la diplomatie. Elle adressa un nouveau message à Moray « pour lui annoncer qu'elle avait rétracté son abdication. » Poussant à bout la clémence afin d'éviter l'effusion du sang, elle offrait de lui pardonner ainsi qu'à ses partisans tout « ce qu'ils avaient fait contre sa personne et son honneur » et de confier à un parlement la mission d'apaiser tous les différends[3]. Mais le régent, après avoir goûté les douceurs du pouvoir, avait résolu de ne pas l'abandonner sans lutte[4]. Il ne pouvait croire, d'ailleurs, à la sincérité des offres de sa sœur, tant elles lui semblaient excéder la grandeur de ses forfaits, et il lui répondit par des proclamations qui déclaraient coupable du meurtre de Darnley quiconque déserterait sa cause.

Tour à tour prisonnière de Bothwell et des lords rebelles, la reine n'avait pu connaître jusque-là d'une manière certaine les noms des principaux régicides. Ce ne fut que pendant sa prison qu'ils avaient été révélés par les confessions des meurtriers subalternes qui périrent sur l'échafaud, et ce n'est que lorsqu'elle fut libre qu'elle les connut enfin pour la première fois. Alors, sans hésiter, « elle offrit de livrer ceux qu'on lui nommerait, pourvu qu'on lui livrât aussi ceux qu'elle désignerait de son côté[5]. » Cette proposition terrifia les

[1] *Mémoires de Melvil*, p. 200; Keith, t. II; Chalmers, t. Ier; J. Gauthier, t. II, p. 164.

[2] Keith, t. II, et J. Gauthier, t. II, p. 164.

[3] J. Gauthier, t. II, p. 164.

[4] Hosack, t. Ier, p. 388.

[5] *Marie à Elisabeth*, 17 mai 1568, Labanoff, t. II, p. 75; Anderson, t. IV, 2e part., p. 82; *Drury à Cecil*, 7 mai 1568, dans Keith, t. II, pp. 804 et 805; *le même à Trockmorton*, 9 mai, J. Gauthier, t. II, p. 164. « Il plût à Dieu, disait Marie à Elisabeth, dans sa lettre du 17 mai, me délivrer, au grand contentement de tous mes sujets, excepté Moray, Morton, Hume, Glaincairn, Marr et Sempil, auxquels, après que toute ma noblesse fût venue de toutes parts, j'envoyai dire que, nonobstant leur ingratitude et injuste cruauté usée vers moi, je les voulais bien semondre de leur devoir et leur offrir sûreté de vie et biens, et de tenir un Parlement pour réformer toutes choses. J'envoyai deux fois; ils prirent et emprisonnèrent les messagers, firent proclamations, déclarant tous traîtres ceux qui m'assisteraient et coupables de cet odieux crime. Je leur mandai

complices de Moray et resserra les liens de leur association qui avait été sur le point de se dissoudre. Morton, Balfour et Lethington se hâtèrent de faire cause commune avec le régent. C'était le seul moyen pour eux d'éviter la potence. Aussitôt ils arrêtent les messagers de la reine, suppriment ses proclamations[1] et se préparent à la guerre avec toute l'énergie du désespoir. Activement secondés par les ministres presbytériens qui, du haut des chaires, tonnaient contre Marie et ses partisans et attisaient le feu de la révolte, ils eurent bientôt rassemblé quatre mille hommes[2].

L'évasion de Marie fit éclater sous leur vrai jour les sentiments d'Élisabeth et de ses ministres. Loin de s'en réjouir, comme on aurait pu s'y attendre d'après le langage qu'elle avait tenu, elle n'en conçut pas moins de déplaisir que Moray et sa faction.

L'inquiétude de Cecil et de ses agents était à son comble : « La nouvelle n'est que trop vraie, écrivait Drury, et quels malheurs vont s'ensuivre ! car ce qu'on avait toujours craint ne peut manquer d'arriver maintenant[3]. » Dans une lettre adressée à Robert Melvil[4], Trockmorton engageait les lords dissidents à obéir à Moray, et, dans une lettre à Drury, il divulguait les secrets desseins d'Élisabeth : « Je loue Dieu, lui disait-il, de ce que la reine, notre maîtresse, est délibérée d'aider ce bon lord de Moray plutôt que telle malheureuse femme et ses alliés[5]. »

Lorsque John Beaton passa par Londres pour se rendre en France, afin d'y réclamer l'assistance de Charles IX en faveur de Marie, Cecil fit tous ses efforts pour le retenir, lui déclarant que sa mission était inutile et que l'Angleterre était prête à fournir à la reine

qu'ils m'en nommassent un, je le délivrerais, les priant me délivrer ceux aussi qui leur seraient nommés; ils prirent l'officier et mes proclamations. J'ai envoyé demander sûreté pour mylord Boyd, pour traiter appointement, ne désirant pour moi nulle effusion de sang; ils refusèrent... »

[1] *Lettre de Marie à Elisabeth*, 17 mai 1568, Labanoff, t. II, p. 75.

[2] Keith, t. II, Teulet, t. II; J. Gauthier, t. II, p. 165.

« Quoique le régent fût à la tête du gouvernement, il ne put, avec les plus grands efforts, réunir que 4,000 hommes pour les opposer aux forces de la reine. Toutes les autorités contemporaines semblent s'accorder sur ce point, que l'armée de la reine dépassait d'un tiers celle du régent à Langside. Cependant, M. Froude n'hésite pas à affirmer, sur sa propre autorité, car il n'en donne pas d'autre, que Moray était « à la tête de soldats mieux armés, mieux « payés et dépassant en nombre ceux de la reine. » (*History of England*, vol. IX, p. 222. — Hosack, t. Ier, p. 388. M. Hill Burton, dans son *Histoire d'Écosse*, reconnaît que l'armée de Marie comptait 6,000 hommes, et il dit que celle du régent était de 4,500 hommes. Meline, *Mary queen of Scots*, etc.)

[3] *Drury à Trockmorton;* J. Gauthier, t. II, p. 165.

[4] *Trockmorton à Robert Melvil;* Teulet, t. II, pp. 355-356.

[5] *Trockmorton au maréchal de Berwick*, 6 mai, Teulet, t. II p. 358.

d'Ecosse tous les secours nécessaires[1]. Peu confiant dans ces fausses promesses, Beaton ayant passé outre, Elisabeth envoya sur le champ en Écosse Thomas Leighton pour offrir à Marie sa médiation, afin de faire rentrer dans le devoir les Écossais rebelles, et dans le cas où ils s'y refuseraient, un corps d'armée afin de les y contraindre par la force. La seule condition exigée en retour était que Marie s'abstiendrait d'avoir recours à la France. Si elle ne suivait pas ce conseil, l'altière Elisabeth la menaçait de nouveaux troubles et de la perte de son amitié[2]. Quelque diligence que fît Leighton, il ne put arriver à temps pour entamer des négociations. Les deux armées étaient à la veille d'en venir aux mains.

Moins nombreuse que celle de la reine, l'armée du régent offrait plus de cohésion et de solidité. Elle était composée en grande partie de fanatiques dévoués à la réforme jusqu'à la mort, de désespérés qui avaient tout à perdre à la restauration de Marie Stuart. Deux chefs intrépides la commandaient, le sectaire Moray et Kirkaldy de Grange, un des hommes de guerre les plus habiles de son temps. Le premier avait su inspirer à ses soldats l'aveugle dévouement du fanatisme, le second une pleine confiance dans la victoire.

L'armée de la reine était loin d'offrir la même cohésion et la même unité dans le commandement. Formée en partie de milices du ban et de l'arrière-ban, sans expérience du métier des armes, elle était d'ailleurs travaillée par la rivalité de lord Claude Hamilton et du comte d'Argyle. Ce dernier, bien qu'il n'eût aucun talent militaire et que sa fidélité inspirât quelques soupçons, avait fini par l'emporter sur son rival. Les Hamilton, pleins de confiance dans leur nombre, et comptant que la reine, comme prix de leur victoire, deviendrait la femme de l'un d'entre eux, du lord d'Arbroath, étaient impatients d'en venir aux mains[3]. Attaquer Moray avant qu'il eût pu réunir des troupes, eût été sans doute le parti le plus sage; livrer ou accepter la bataille avant l'arrivée des renforts de Huntly et d'Ogiluy, c'était, pour le moins, de la témérité.

[1] J. Gauthier, t. II, p. 165.

[2] Anderson, t. IV; Keith, t. II; J. Gauthier, t. II, p. 166.

[3] Telle était, dit-on, le projet de l'archevêque de Saint-André, auquel la reine était loin de souscrire. (J. Gauthier, t. II, p. 166, note 2.) « Les Hamilton, dit de son côté M. Hosack, se confiant dans leur nombre et impatients d'écraser l'homme qu'ils regardaient comme le plus implacable ennemi de leur maison, désiraient en venir aux coups sans attendre l'arrivée de Huntly et de sa suite de vassaux. La reine fut donc, contre son jugement, entraînée à livrer la fatale bataille de Landgside, où l'art militaire du régent et du laird de Grange, obtint un triomphe complet sur le courage des Hamilton. » (Hosack, t. Ier, p. 389.)

La reine, que ses malheurs avaient rendue plus prudente, n'avait cessé, depuis son évasion, de vouloir s'enfermer dans la forteresse de Dumbarton, afin d'y rester en sûreté, jusqu'à la réunion d'un parlement qui serait convoqué pour mettre fin aux troubles de l'Écosse. Cet avis ayant prévalu, elle était partie d'Hamilton avec son armée, le 13 mai.

Moray campait avec la sienne à Glasgowmoor, lorsque ayant appris par un de ses espions que sa sœur longeait la rive gauche de la Clyde, il fit traverser à la hâte la rivière à ses troupes, et, pour couper le passage à l'armée royale, il résolut de s'emparer des hauteurs de Langside. Il avait confié le commandement de son avant-garde à Morton, à Sempil, à Lindsay et à lord Hume. Lui-même s'était mis à la tête du gros de l'armée, ayant sous ses ordres des hommes non moins résolus que lui à vaincre ou à mourir, Marx, Ruthven, Lethington, Glencairn, le master de Graham, Ochiltree, Balfour et trois des Melvil. L'habile Kirkaldy de Grange avait pour mission spéciale d'ordonner la bataille. Suivi des borderers à cheval de lord Hume et des arquebusiers, que ceux-ci avaient pris en croupe pour passer la Clyde et accélérer la marche, il se porta rapidement sur le sommet de la colline de Langside, dont les flancs étaient coupés de haies et de fossés; il le fit occuper par le gros de l'armée, disposée en deux fortes colonnes, et sema en tirailleurs ses arquebusiers, soit dans les jardins et cottages des environs, soit dans le chemin creux et étroit, seul passage ouvert sur la colline.

Lorsque l'armée royale apprit la marche des rebelles sur Langside elle s'y dirigea résolûment en toute diligence. Il était trop tard. Pour comble de fatalité, soit défaillance de cœur, soit trahison, son chef, le comte d'Argyle, fut ou feignit d'être atteint d'une attaque soudaine d'épilepsie, ce qui suspendit l'attaque et donna le temps à l'ennemi de se fortifier de plus en plus.

La nombreuse famille des Hamilton, avec ses clients et ses vassaux, composait l'avant-garde de 2,000 hommes que commandait l'un des siens, le lord Claude, partisan dévoué de Marie. D'un courage à toute épreuve et guidés par l'espoir d'être bientôt maîtres des affaires, les Hamilton « se vantaient de pouvoir à eux seuls culbuter les rebelles. » Le corps d'armée, sous les ordres du comte d'Argyle, comptait parmi ses principaux chefs les comtes de Cassilis, d'Eglington et de Rothes; les lords Seton, Somerville, Yester, Borthwick, Levingston, Sanquhar, Boyd et un grand nombre de barons. Lord Herries et son frère Maxwell commandaient la cavalerie. Cependant Argyle, revenu de son évanouissement réel ou simulé, paraissait hors d'état de commander, et les principaux chefs, en se disputant la préséance, semaient le désordre dans les rangs de l'ar-

mée royale. Ce fut dans ces conditions si désavantageuses pour les défenseurs de Marie que l'action s'engagea.

Lorsque les deux armées furent en présence, elles échangèrent pendant une demi-heure quelques coups de coulevrine, mais sans se faire aucun mal. La reine s'était postée en observation sur une éminence, à un demi-mille du champ de bataille. Elle était entourée de ses dames, des lords Boyd et Fleming, du fils de lord Herries et de ses plus dévoués serviteurs [1]. L'attaque commença par quelques arquebusades et par quelques charges de cavalerie entre les borderers de lord Herries et ceux de lord Hume. Puis l'avant-garde de la reine, formée en colonne et entraînée par les Hamilton s'engagea impétueusement dans le chemin creux où étaient semés en tirailleurs les arquebusiers de l'armée ennemie, et, bien que criblée de coups, elle parvint à gagner le sommet de la colline. Là se dressait un nouvel obstacle. C'était l'avant-garde de Morton qui formait une épaisse muraille toute hérissée de longues piques. Bien que hors d'haleine et harassés de fatigue, les assaillants, surexcités par l'héroïque courage des Hamilton, se précipitèrent, le pistolet d'une main, la lance baissée de l'autre, sur cette masse de fer, et de part et d'autre on combattit avec acharnement. « Lorsque les combattants avaient déchargé leurs pistolets, ils se les lançaient au visage, ou ramassaient, pour s'en faire des armes, les tronçons de piques brisées et tout ce qui leur tombait sous la main [2]. » Déjà une partie des troupes du régent commençait à plier, et deux cents highlanders prenaient la fuite lorsque le laird de Grange, accourant à la tête d'une réserve d'élite, attaqua en flanc les Hamilton et mit le désordre dans leurs rangs. Ce fut le signal de la déroute dans l'armée de la reine. Marie, montée sur une haquenée et vêtue d'un jupon court à l'écossaise, suivait avec anxiété les péripéties de la lutte. Lorsqu'elle vit les siens en fuite, elle se précipita au galop au devant d'eux, et, « par ses valeureuses paroles, » s'efforça de les ramener sur le champ de bataille. Mais la trahison s'était glissée parmi les siens, et ses troupes débandées, dit Brantôme, « haussaient leurs piques sans rendre combat [3]. » C'est à peine si la lutte avait duré trois quarts d'heure. Les Hamilton laissaient de deux à trois cents morts ou blessés sur le champ de bataille. Héroïque réponse aux atroces calomnies de Lethington et de ses pareils ! Parmi

[1] *Advertissement of the conflict in Scotland*, dans Tytler, t. VI; *Appendix*, p. 470, cité par J. Gauthier, t. II, p. 168.

[2] Jules Gauthier, t. II, p. 168.

[3] Brantôme, *Dames illustres*. On disait alors d'une troupe qui refusait de se battre qu'elle haussait la pique sans rendre combat, de même que l'on dit aujourd'hui qu'elle lève la crosse en l'air.

les prisonniers en nombre égal, se trouvait le comte d'Argyle, et ce qui donne un grand poids au soupçon de trahison qui fut alors articulé contre lui, c'est que les rebelles le mirent incontinent en liberté.

Par une déplorable fatalité, au moment même où l'affaire était perdue sans retour, Huntly et Ogilvy, conduisant des renforts considérables, débouchaient sur le théâtre de la lutte. En voyant la déroute de l'armée royale, ils se replièrent sur le champ et battirent en retraite en bon ordre, sans que l'on fît mine de les attaquer. C'était pour la seconde fois que la reine était victime de ses amis, de la trop grande précipitation des uns et de l'extrême lenteur des autres.

Marie, qui jusqu'alors s'était montrée inébranlable aux plus terribles coups de la fortune, fut accablée par ce dernier revers[1]. La crainte de retomber vivante aux mains de ses ennemis lui parut bien plus redoutable que la mort[2]. Elle s'enfuit à toute bride, escortée par ses plus dévoués partisans, les lords Fleming et Levingston, Herries et son fils, Georges et Willie Douglas. Elle tenta d'abord de gagner Dumbarton, dont les fortes murailles l'eussent mise à l'abri d'un coup de main; mais n'ayant pu traverser la rivière dont ses ennemis occupaient déjà les bords, d'après l'avis d'Herries, elle tourna bride vers la Galloway qui lui offrait à la fois un asile sûr et une issue pour gagner le continent. Ni les collines ne lui semblaient assez escarpées, ni les rivières assez profondes, ni le galop de sa monture assez rapide pour la dérober à la poursuite de ses ennemis. Dans sa course précipitée à travers champs et hors de la vue de toute habitation de peur de se trahir, elle parcourut soixante milles en une seule nuit[3]. Enfin, brisée de fatigue et d'émotions, elle s'arrêta à Sanquhar dans la matinée, et en partit quelques instants après pour Terregles, résidence de lord Herries, près de Dumfries. Lorsqu'elle passa devant Carlston, château-fort qui avait appartenu à Bothwell, on dit que lord Herries le lui ayant montré pour qu'elle y cherchât un abri, elle fondit en larmes et poursuivit sa course sans mot dire[4].

[1] *Mémoires de Melvil*, p. 202.

[2] J. Gauthier, t. II, p. 169.

[3] Hosack, t. Ier, p. 389.

[4] J. Gauthier, d'après Nicholson's, *History of Galloway*, et miss Strickland, t. VI. — M. Froude (t. IX, p. 229), sans s'appuyer sur d'autres preuves que celles que lui fournit son imagination, prétend que les paysans, armés de faucilles, lui barrèrent les chemins de traverse. « Il doit y avoir là une étrange erreur, lui répond avec esprit M. Hosack, car jamais, de mémoire d'homme, on ne commença les moissons en mai en Écosse, et la bataille de Langside fut livrée le 13 de ce mois. » (Hosack et Meline.)

A peine eut-elle franchi la Dee que ses compagnons de fuite se hâtèrent d'en couper le pont et d'en jeter les débris dans le courant. Alors, moins inquiète, elle se hasarda à frapper à la porte d'un cottage, habité par une pauvre paysanne, fermière du champ d'alentour. Celle-ci ne put offrir à la pauvre reine fugitive, pour apaiser sa soif et sa faim, que du lait et du pain noir; mais elle le fit de si bonne grâce que Marie, touchée jusqu'au fond du cœur, lui demanda quel service elle pouvait lui rendre en échange de sa touchante hospitalité. La paysanne, qui avait reconnu sa souveraine, lui répondit qu'elle serait heureuse de posséder le cottage et le champ voisin dont elle n'avait que la ferme. Et la reine, sans se souvenir qu'elle-même était réduite à la dernière misère, lui promit de lui en faire don. Ce fut, dit-on, lord Herries qui s'acquitta de cette promesse[1]. Ce fut ainsi que, se réfugiant de chaumière en chaumière pendant le jour et ne voyageant que de nuit, elle arriva, vers le 15 mai, à l'abbaye de Dundrennan, près de Kirkudbright[2].

« Dieu m'éprouve bien, écrivait-elle à quelque temps de là au cardinal de Lorraine, son oncle; pour le moins assurez-vous que je mourrai catholique. Dieu m'ôtera de ces misères bientôt, car j'ai souffert injures, calomnies, prison, faim, froid, chaud, fuite sans savoir où, quatre-vingt-douze milles à travers champs sans m'arrêter ou descendre, et puis coucher sur la dure, et boire du lait aigre, et manger de la farine d'avoine sans pain, et suis venue trois nuits comme les chats-huants, sans femme, en ce pays[3]... »

A Dundrennan, elle fut rejointe par l'archevêque de Saint-André et par quelques seigneurs, échappés sains et saufs à Langside, qui venaient s'entendre avec elle sur la conduite qu'ils devaient suivre. Quelle ne fut pas sa douleur en apprenant que plus de cinquante membres de la famille des Hamilton avaient péri pour sa cause, ainsi que nombre d'autres gentilshommes ; que beaucoup de ses partisans, parmi lesquels lord Seton, le plus fidèle de ses amis, étaient blessés et prisonniers, les autres en fuite, et que tous sans exception étaient menacés de confiscation et de mort. Ce qui, surtout, mit le comble au désespoir de l'infortunée Marie, ce fut l'infâme proclamation que Moray lança au nom du prince royal. Le fils, après avoir exposé les prétendus crimes de sa mère, « l'accusait d'avoir voulu le faire mourir lui-même pour lui ravir violemment la couronne[4]. » — « Mais Dieu, poursuivit l'enfant, en nous don-

[1] *Castles, Palaces and prisons of Queen of Scots,* par Ch. Mackie, pp. 387 et 388; citation de J. Gauthier, t. II, p. 170.

[2] Hosack, t. Ier, p. 389.

[3] *Marie au cardinal de Lorraine*, 21 juin 1568, Labanoff, t. II, pp. 117-118.

[4] Jules Gauthier, t. II, p. 171.

nant la victoire, sauva notre personne innocente et le trône que Dieu nous a confié. Car, de quelle pitié pourrait être émue une femme pour qui voir couler le sang écossais est un agréable spectacle? Quelle grâce espérer de celle qui a suscité la rebellion contre son fils unique? Quelle sécurité peut attendre le bon peuple de Dieu, sous le gouvernement de celle qui a usé du pouvoir pour faire égorger notre père bien aimé, la chair de sa chair. » En conséquence, défense était faite à tout Écossais, sous peine de trahison, « de prêter aide ou protection à la reine fugitive, d'obéir à ses ordres ou d'agir en sa faveur[1]. »

« Malgré la perte d'une bataille, la position de Marie était loin d'être désespérée. Ses troupes tenaient le château de Dunbarton, et dans le nord Huntly, Sutherland et Ogilvy commandaient des forces imposantes. Sur les frontières, les plus importantes familles, les Ecossais de Buccleuch, les Kerrs, les Maxwells et les Gordon de Lochinwar étaient tous dévoués à son service, et dans les forteresses de ces puissants barons elle eût pu défier Moray pendant longtemps. Mais au lieu de se confier à la loyauté des seigneurs bordiers, elle résolut de se jeter dans les bras de la reine d'Angleterre, se reposant avec une entière confiance sur les chaudes protestations d'amitié et d'attachement qu'elle avait reçues d'elle pendant sa captivité de Lochleven[2]. »

En vain ses amis, plus clairvoyants qu'elle, essayèrent de la détourner d'une telle résolution : en vain lord Herries l'engagea à ne pas quitter l'Écosse, lui promettant « sur sa tête » une entière sécurité dans la Galloway pendant quarante jours. « Dans cet intervalle, lui disait-il, ses partisans pourraient former une nouvelle armée et la conduire dans une forteresse, ou bien il lui serait toujours facile de gagner le continent. » Elle n'écouta aucun de ces

[1] *Proclamation du régent*, Lingard, t. IV, pp. 118 et 119.

[2] Hosack, t. Ier, p. 389. « Dans une lettre adressée par Marie à Elisabeth, bien des années plus tard, en 1583, elle rappela à sa sœur ses promesses d'amitié et d'hospitalité pendant qu'elle était prisonnière à Lochleven, et en particulier le diamant qu'elle lui envoya comme un gage de sincérité. Marie ajoute qu'au moment de sa fuite de Lochleven, elle dépêcha un messager à Elisabeth pour lui rappeler ses promesses, et qu'après la défaite de Langside elle n'avait pas hésité à réclamer son hospitalité tant de fois offerte. Cette lettre, qui contient bien d'autres choses importantes, explique pourquoi Marie chercha un refuge en Angleterre, contre l'avis de ses meilleurs conseillers, et elle explique non moins clairement les motifs qui portèrent Elisabeth à éviter une entrevue avec sa prisonnière pendant sa longue captivité. (Labanoff, t. V, p. 323.) Le récit de Marie sur la conduite que tint Elisabeth à son égard, pendant qu'elle était à Lochleven, est confirmé par Trockmorton et par Cecil. Il paraît, de plus, que Marie, à Fotheringay, montra à ses juges le diamant que leur maîtresse lui avait envoyé comme gage de son affection. » (Hosack, t. Ier, p. 390).

sages avis. Depuis sa prison de Lochleven et son dernier désastre, depuis l'infâme proclamation de Moray, elle ne se croyait en sûreté nulle part au milieu des Écossais ; partout elle ne voyait qu'embûches et trahisons. Lorsque ses amis la virent opiniâtrement résolue à fuir de l'Écosse, ils l'engagèrent vivement à se réfugier en France. Mais elle repoussa bien loin ce conseil, ne voulant pas sans doute étaler sa détresse dans une cour qui n'avait connu que l'éclat de sa splendeur royale. Peut-être aussi craignit-elle que sa fuite sur le continent ne fût prise pour une abdication. Se jetant alors à ses pieds, l'archevêque de Saint-André et ses autres amis la conjurèrent de ne pas se réfugier en Angleterre, lui prédisant qu'elle y serait gardée prisonnière et qu'elle ne pourrait jamais rentrer en Écosse. A ce propos, ils lui rappelèrent nombre de trahisons semblables commises par les Anglais à l'égard des rois ses aïeux. Rien ne put ébranler alors l'immuable résolution de Marie. Dans la prévision du sort fatal qui l'attendait, de l'abîme où elle allait se précipiter en aveugle, plusieurs de ses amis la prièrent de leur délivrer des lettres attestant que c'était contrairement à leur avis qu'elle avait voulu se rendre en Angleterre[1].

Marie s'empressa d'écrire à Élisabeth pour lui découvrir son intention, et pour lui déclarer « qu'après Dieu, elle n'avait d'espoir qu'en son appui[2]. » En même temps, elle fit demander à Lowther, le lieutenant de lord Scrope à Carlisle, si elle pouvait espérer qu'un asile sûr lui serait ouvert en Angleterre. Lowther déclara qu'en l'absence de lord Scrope, il ne pouvait faire une telle promesse. Sans attendre d'autre réponse, l'imprudente Marie s'embarqua, le 16 mai, sur le Solway, dans un bateau de pêcheur, suivie de dix-huit personnes qui se trouvaient, comme elle, dans le plus profond dénûment[3]. La barque ayant abordé à Workington, dans le Cumberland, le premier soin de Marie fut d'écrire de nouveau à Élisabeth, pour lui exposer l'odieuse conduite des rebelles à son égard, « et la détresse où elle était réduite. » « Dieu, dans son infinie bonté, lui disait-elle, m'a préservée, m'étant sauvée auprès de milord Herries, avec lequel et autres seigneurs sommes venus en votre pays, étant assurée qu'entendant la cruauté (de mes ennemis), et comme ils m'ont traitée, que, selon votre bon naturel et la fiance que j'ai en vous, non-seulement me recevrez pour la sûreté de ma vie, mais m'aiderez et assisterez en ma juste querelle, et semondrez

[1] *Historie of James the sext*, p. 29; Keith, t. II; *Marie à l'archevêque de Glasgow*, 24 novembre 1586, Labanoff, t. VI, p. 472; J. Gauthier, t. II, p. 172.

[2] *Marie à Elisabeth*, 15 mai 1568; Labanoff, t. II, p. 71.

[3] Parmi elles, étaient trois seigneurs protestants, les lords Herries, Fleming et Levingstone. (Hosack, t. Ier, p. 390. James F. Meline.)

les autres princes faire le semblable[1]. Je vous supplie, le plus tôt que pourrez, m'envoyer quérir; car je suis en piteux état, non comme reine, mais pour gentilfemme. Car je n'ai chose du monde que ma personne comme je me suis sauvée, faisant soixante milles à travers champs le premier jour, et n'ayant depuis jamais osé aller que la nuit, comme j'espère vous remontrer, si il vous plaît avoir pitié, comme j'espère, de mon extrême infortune, de laquelle je laisserai à me lamenter pour ne vous importuner, et pour prier Dieu qu'il vous doint, en santé, très-heureuse et longue vie, et à moi patience[2]... »

A l'arrivée de la reine d'Écosse à Workington, Lowther vint à sa rencontre. Il la trouva dans la plus profonde détresse, n'ayant pas même de quoi changer de vêtements. Il subvint aux plus urgentes nécessités, et, lui ayant fourni des chevaux pour elle et sa suite, il la conduisit à Carlisle avec tous les égards dus à une si grande infortune[3]. Chemin faisant, nombre de seigneurs du Cumberland vinrent lui former une escorte d'honneur; mais la reine remarqua, non sans surprise, que Lowther avait glissé dans leurs rangs cinquante hommes d'armes. Plus grand encore fut son étonnement, lorsque, arrivée à Carlisle, elle fut conduite au château. Sans faire part de ses craintes à Lowther, elle demanda à loger ailleurs; mais il lui répondit « que c'était impossible[4]. » A partir de ce moment, elle entrevit qu'elle n'avait fait peut-être que changer de prison; mais, par prudence, elle feignit d'abord de ne s'apercevoir de rien.

A la nouvelle que cette noble proie, depuis si longtemps convoitée et traquée par elle, s'était jetée d'elle-même entre ses mains, Élisabeth eut peine à contenir une joie cruelle. Quel résultat ines-

[1] *Marie à Elisabeth*, 17 mai, Labanoff, t. II, pp. 76, 77.

[2] *Historie of James the sext*, p. 27; Herries, pp. 103-104; *Marie à Elisabeth*, 28 mai 1568, Labanoff, t. II, pp. 82-83. Des historiens ont dit, qu'avec cette lettre, Marie fit tenir à Elisabeth une bague que cette dernière lui avait autrefois envoyée avec promesse de la secourir de tout son pouvoir, si jamais la fortune lui était contraire. Suivant M. Hosack, qui est dans le vrai, la bague ne fut point alors renvoyée à Elisabeth. Marie la garda jusqu'à la fin de sa vie et la montra à ses juges à Fotheringay.

[3] *Lowther à Cecil*, 18 juin 1568; *State papers office;* Chalmers et J. Gauthier, t. II, p. 173; Hosack, t. Ier, p. 390.

[4] *Lowther à Cecil*, 18 juin 1568; *State papers office;* Chalmers; J. Gauthier, t. II, p. 173; Hosack, t. Ier, p. 390. Marie, très-satisfaite, d'ailleurs, de la conduite de Lowther à son égard, crut devoir adresser à Elisabeth une lettre de remerciement pour les attentions courtoises qu'elle avait reçues de lui. Mais elle connaissait peu la nature jalouse de sa parente. Pour empêcher que l'exemple de Lowther ne devînt contagieux, Elisabeth le frappa d'une amende qui atteignit une partie de ses biens. Cette circonstance a été révélée à M. Hosack par le comte de Lonsdale, descendant de Lowther. (Hosack, t. Ier, p. 390.)

péré de ses intrigues! Mais quel prétexte invoquer pour détenir prisonnière dans ses États une reine inviolable comme elle, sa voisine, sa proche parente, qui, victime de ses sujets, venait librement à elle, sur la foi de ses promesses, non plus comme une rivale, mais comme une suppliante, pour lui demander asile et protection[1]? Inaccessible à tout sentiment de justice et de pitié, Élisabeth, secondée par le mauvais génie de Cecil, s'appliqua, avec une astuce consommée, à enlacer de jour en jour sa captive dans des liens de plus en plus étroits. En même temps, elle affectait pour elle des sentiments d'affectueuse sympathie qui étaient aussi loin de sa politique que de son cœur. Pour endormir Marie dans une aveugle confiance, elle lui envoya par lord Scrope, gardien des Marches, et par son vice-chambellan, Knollys, des lettres de condoléance et des promesses de secours[2]. Ils avaient mission de rester auprès de sa personne, « sous prétexte de lui faire honneur, » mais, en réalité, pour l'espionner, de la traiter avec tous les égards dus à son rang, de lui laisser même, ainsi qu'à toutes les personnes de sa suite, « toutes les apparences de la liberté; » mais de faire exercer une étroite surveillance par les shériffs et autres justiciers du Cumberland, pour que ni la reine ni aucun des siens ne pût prendre la fuite[3].

Pendant ce temps-là, Cecil avait appelé le conseil d'Angleterre à délibérer sur le parti qu'il convenait de prendre à l'égard de la reine d'Écosse. Il lui donna lecture « de longues considérations, écrites de sa main, » dont les minutes existent encore, et dans lesquelles,

[1] J. Gauthier, t. II, p. 173.

[2] « Nous savons, par la Forest, dit M. Hosack, qu'en apprenant l'arrivée de Marie en Angleterre, le premier mouvement d'Elisabeth fut de recevoir cordialement la royale exilée. » « Je suis sûr, écrivait à son maître l'ambassadeur de France, que cette reine a pris le parti de la reine d'Écosse de tout son pouvoir, donnant à entendre à tous ceux de son Con eil qu'elle désirait la recevoir et l'honorer avec tous les égards dus à sa dignité et à sa grandeur passées, et non pas à sa fortune présente. » (*La Forest au roi*, Teulet, t. II, p. 369.) « Nous avons une preuve, poursuit M. Hosack, de la sincérité d'Elisabeth dans ses témoignages de sympathie pour la reine sa sœur; car la Forest ajoute que la grande majorité du Conseil s'opposa à ses désirs, et qu'en cette occasion elle se laissa gouverner par Cecil et ses partisans. » Malgré l'autorité du savant critique, il nous est impossible de croire à la bonne foi d'Elisabeth. Toutes ces démonstrations n'étaient qu'un jeu pour faire retomber sur ses ministres la responsabilité de ce qui allait se passer. Si Elisabeth, souveraine absolue, avait voulu résolument rendre la liberté à Marie, nul de ses ministres n'était en état de l'en empêcher.

[3] Anderson, t. IV, 1re partie; *lord Scrope et Knollys à Elisabeth*, 29 mai 1568; Goodall, t. II, p. 69; J. Gauthier, t. II, p. 174: *Elisabeth aux shériffs et justiciers du Cumberland*, 19 mai 1568, *State papers office* et Chalmers; J. Gauthier, t. II, p. 174.

après avoir débattu le pour et le contre, il concluait qu'il ne fallait à aucun prix laisser la reine Marie retourner en France, et que, sa rentrée en Écosse offrant des dangers et menaçant les intérêts d'Élisabeth, elle devait être retenue prisonnière en Angleterre jusqu'à sa mort, et gardée en un lieu sûr d'où elle ne pourrait susciter aucun trouble[1]. Ces conclusions furent adoptées par le conseil. Pour jeter un voile sur cette abominable violation du droit des gens, il fut décidé que Marie serait appelée « à se disculper des accusations portées contre elle, » et que la reine Élisabeth, en vertu des droits de suzeraineté de sa couronne sur celle d'Écosse, « se constituerait juge, afin de prononcer sur sa culpabilité. » En même temps, des ordres rigoureux furent donnés pour que personne ne pénétrât auprès de Marie sans le consentement de ses gardiens, et pour arrêter à la frontière écossaise tous ceux qui ne seraient pas munis d'une passe du maréchal de Berwick, ou qui seraient soupçonnés d'avoir participé au meurtre de Darnley[2]. Adop-

[1] « Cecil, bien qu'habitué à ne jamais s'écarter de la ligne de conduite qu'il avait une fois adoptée, arrivait lentement et laborieusement à prendre une décision. En cette circonstance, il se décida, sans perdre un instant, sur un point essentiel. Dans une note de sa propre main, qui fut probablement composée dès que l'arrivée de Marie fut connue à Londres, on lit ces mots : « Il faut d'abord « s'assurer de la personne de la reine d'Écosse, afin qu'elle ne puisse, par aucun « moyen, sortir du royaume. » (Caligula, c. 1, f. 103.) Dans son opinion, elle était déjà prisonnière, et toutes les précautions devaient être prises pour l'empêcher de s'échapper. L'ardeur qu'il mit à saisir sa proie fortifie notre opinion, qu'il avait conseillé à sa maîtresse d'arrêter Marie à son retour de France en Écosse. » (Hosack, t. Ier, p. 392.)

[2] Anderson, t. IV, 1re partie, pp. 34-44; Camden et J. Gauthier, t. II, p. 175. — « Ce ne fut que le 20 juin qu'une décision finale fut prise. Ce jour-là, le conseil des ministres décida que la reine d'Écosse quitterait Carlisle, de peur qu'elle ne s'enfuît et se retirât vers les frontières. Il fut aussi résolu que, malgré les objections qu'elle pourrait élever, la reine d'Angleterre serait informée des débats existants entre Marie et ses sujets. Après avoir discuté le danger qu'il y aurait à lui permettre de se retirer en France, de son refus dans le passé de signer le traité d'Edimbourg et de son mariage non autorisé avec son dernier époux, né sujet anglais, il fut conclu que la reine d'Angleterre ne pouvait, avec honneur et sûreté pour elle-même, ni à cause de la tranquillité de son royaume, donner aide et assistance à la reine d'Écosse, ni lui permettre d'être admise en sa présence, ni d'être restaurée sur son trône, ni de quitter son royaume avant que sa cause eût été honorablement jugée. » (Caligula, c. 1, f. 103. Hosack, t. Ier, p. 392.) — « L'iniquité de ces résolutions, poursuit M. Hosack, était transparente même pour leurs auteurs. Dans un papier de la main de Cecil, qui existe encore et qui est intitulé : « *Pro regina Scotorum*, » il démolit d'un coup tous les arguments sur lesquels elles sont basées. « Elle doit être secourue, « dit-il, parce qu'elle est venue de son plein gré dans ce royaume et en se fiant « à Sa Majesté la reine. Elle comptait sur le secours de Sa Majesté, parce que, « dans ses malheurs, elle avait reçu des messages à cet effet. Elle n'est pas lé-

tant la tactique de Moray et de ses complices, Cecil s'appliquait à propager cette calomnie, que les seuls amis de la reine étaient coupables du régicide, alors que personne n'ignorait, et lui moins que tout autre, « que les vrais coupables étaient, avec Bothwell, les amis de Moray[1]. » Ses espions semaient le bruit « que les faits et gestes » de la reine d'Écosse « étaient dévoilés ; » « qu'elle avait fait dire à Bothwell de revenir, » et qu'elle lui avait fait tenir de l'argent[2]. » Comme s'il était possible qu'elle eût pu faire parvenir à un prisonnier aussi étroitement gardé que Bothwell soit une lettre, soit de l'argent, elle qui, au dire de Lowther, était dénuée de tout.

Cependant Cecil ne négligeait rien pour empêcher la France de porter secours à Marie Stuart. D'après ses instructions, l'ambassadeur anglais à Paris déclara à Charles IX qu'il serait inutile qu'il lui vînt en aide, sa maîtresse étant résolue à la secourir de tout son pouvoir. Sur ces menteuses assurances, Charles IX se borna à faire partir M. de Montmorin, à seule fin de s'enquérir des nouvelles de la reine d'Ecosse.

Elisabeth avait envoyé auprès d'elle lord Scrope et Knollys, pour lui témoigner toutes les sympathies que lui inspiraient ses malheurs, et toute la joie que lui causait sa délivrance. En même temps elle les avait chargés d'une lettre pour la reine d'Écosse, dans laquelle elle lui déclarait qu'elle ne la recevrait pas tant qu'elle ne se serait pas lavée des accusations à sa charge ; car, disait-elle, « son honneur de reine vierge ne le lui permettait pas[3]. » Mais elle lui promettait d'embrasser sa querelle jusqu'à son rétablissement sur le trône, ajoutant que ni elle, ni ses ministres, ne souffriraient que Charles IX se mêlât d'une affaire dont elle prenait tout le soin à sa charge[4].

Après avoir lu cette lettre perfide, Marie ne put contenir son émotion et ses larmes. Elle se plaignit avec amertume et de ce que la reine d'Angleterre répondait si mal à ce qu'elle était en droit d'attendre d'elle, et de son refus de la recevoir. « Je demande, lui dit-elle, lorsque j'aurai clairement prouvé mon innocence, que ma bonne sœur me fournisse des secours pour réduire mes sujets re-

« galement condamnée parce qu'elle fut prise d'abord par ses sujets, gardée de « force en prison, en danger pour sa vie, et parce que, accusée du meurtre de « son mari, on ne lui permit pas de répondre aux accusations, soit en per- « sonne, soit par un avocat par devant ceux qui la condamnèrent au Parle- « lement. » (Hosack, t. Ier, p. 393.)

[1] *La Forest au roi*, 1er avril 1568, dans Teulet, t. II, p. 345.

[2] *John Willock à Cecil*, 22 et 31 mai; Thorpe, t. Ier; J. Gauthier, t. II, p. 175.

[3] Dépêche de Giovanni Correro, citée par J. Gauthier, t. II, p. 176.

[4] J. Gauthier, t. II, p. 176.

belles, ou qu'à tout le moins elle me permette de traverser ses États pour me rendre en France, afin d'y implorer l'assistance des princes mes parents et mes alliés. C'est librement que je me suis remise aux mains de votre reine, et la meilleure partie de mes sujets reste encore attachée à ma cause... Ceux d'entre eux qui ont pris les armes contre moi, ajouta-t-elle, n'y ont été poussés que pour conserver de force les biens que je leur avais trop librement concédés. Le meurtre du roi qu'ils feignent de vouloir venger n'est qu'un prétexte; car eux-mêmes sont les meurtriers. » Et, sans hésiter, elle accusa nommément Morton et Lethington. Knollys ayant osé insinuer qu'elle-même était cause de la révolte de ses sujets, pour avoir consenti à cet horrible crime, elle repoussa cette injure atroce avec une véhémente indignation, et elle fondit en larmes. Knollys, sentant qu'il était allé trop loin, et très-ému lui-même, voulut lui faire agréer ses excuses; mais « elle lui tourna le dos et rentra dans sa chambre. » Il avait suffi à Marie de quelques paroles tout empreintes de vérité et de dignité pour convaincre ses deux interlocuteurs de la justice de sa cause. « D'après ses réponses, écrivaient-ils à Élisabeth, nous jugeons que sa bouche est aussi éloquente que sa tête avisée. Il nous semble, de plus, qu'elle est douée d'une grande énergie et d'un cœur généreux... Il n'y a pour Votre Grâce, ajoutaient-ils, qu'une conduite qui puisse lui faire honneur aux yeux de ses sujets et des princes étrangers : c'est de laisser le choix à la reine d'Écosse, ou de retourner dans son royaume, ou de rester en Angleterre, et alors de l'y traiter avec tous les égards dus à son rang. Toute autre manière d'agir vous exposerait aux plus fâcheuses accusations, soit en Angleterre, soit au dehors; car un grand nombre de seigneurs des divers comtés du Nord, qui ont entendu avec quelle vigueur la reine d'Écosse réfute les accusations de ses ennemis, sont maintenant convaincus de son innocence. Le pire qui puisse arriver, si on la laisse libre de partir ou de rester, c'est qu'elle se retire en France : en ce cas, il suffirait de prévenir Moray. Mais la garder prisonnière est aussi difficile qu'incompatible avec l'honneur. Grâce à son agilité, à son courage, à la proximité des frontières, elle parviendrait tôt ou tard à s'échapper de nuit, soit par les fenêtres, soit de toute autre manière. Quant à la transporter dans l'intérieur du royaume, c'est un moyen infaillible d'exciter la plus dangereuse des séditions[1]. » Mais le dernier pas était fait, et, après un mois d'apparente hésitation, Élisabeth avait feint

[1] *Lord Scrope et Knollys à Elisabeth*, 29 mai 1568, dans Goodall, t. II, pp. 69-72; *les mêmes à Cecil*, dans Anderson, t. IV, 1re partie, p. 59; J. Gauthier, t. II, pp. 176-177; *Marie à Elisabeth*, 28 mai; Labanoff, t. II, pp. 80 et 81.

de se laisser entraîner par ses ministres. « Et pourtant, dit M. Hosack, qui peut douter aujourd'hui qu'en suivant sa première inspiration, elle n'eût été plus sage que le plus sage de ses ministres? Qui peut maintenant douter, en mettant de côté toute considération de moralité et d'équité, que la détention de la reine d'Écosse n'ait été une erreur politique capitale?

« Il serait superflu de se demander ce qui aurait pu arriver si l'on eût permis à Marie, comme elle le désirait ardemment, de se retirer en France. Mais nous avons des preuves surabondantes que, captive dans une prison anglaise, elle devint pour Élisabeth une ennemie bien plus formidable que lorsqu'elle portait les couronnes de France et d'Écosse. Cecil prévoyait peu, lorsqu'il inventait prétexte sur prétexte pour retenir la malheureuse fugitive, quel avenir il préparait à sa maîtresse. Dix-neuf années de conspirations et d'insubordinations qu'il lui fallut éteindre dans le sang le plus généreux et le plus noble de la nation; dix-neuf années de reproches, de récriminations, d'anxiétés et de dangers qu'elle dut courir, soit de la part des ennemis intérieurs, soit de la part des ennemis étrangers; dix-neuf années, enfin, suivies d'une honte éternelle! Pour l'honneur de l'humanité, il est bon que les actes d'iniquité d'une nation ne restent pas impunis, et jamais crime politique n'a été plus justement flétri que la captivité et le meurtre de la reine d'Écosse[1]. »

Cependant Marie, qui ne se faisait pas illusion sur la conduite ambiguë d'Élisabeth, envoya lord Herries auprès d'elle. Il était porteur de lettres de plus en plus pressantes, « où la plainte, dit M. Jules Gauthier, commençait à se mêler à la prière[2]. » Elle y exprimait avant tout le désir d'être entendue en personne par sa bonne sœur, afin de se disculper des calomnies proférées contre son honneur par ses ennemis. Et cette faveur, ce n'était pas seulement comme reine et comme parente qu'elle la réclamait, mais aussi par cette considération qu'elle n'était tombée dans le malheur que pour avoir accédé aux prières de sa cousine en rappelant en Ecosse ses ingrats sujets, en leur pardonnant tant de révoltes et en les rétablissant dans leurs offices. Elle la suppliait de lui accorder sur-le-champ cette grâce, lui promettant de lui dévoiler tous les mensonges des rebelles. Et puisque la reine sa sœur voulait bien lui promettre son appui, elle consentait pour le moment à ne pas faire appel à l'assistance du roi de France. Que si, contre son attente, elle ne devait pas compter sur elle, elle la priait de lui permettre,

[1] Hosack, t. Ier, p. 394.
[2] Jules Gauthier, t. II, p. 177.

puisqu'elle était « venue se jeter librement dans ses bras, » d'aller trouver « les autres princes ses amis et ses alliés pour la secourir. » Elle se plaignait des retards qu'elle subissait. Ce que j'ai trouvé, lui disait-elle, « un peu dur et étrange, vu que si franchement je me suis mise en votre pays sans nulle condition, me fiant en votre amitié promise par vos fréquentes lettres, et qu'étant demeurée quasi comme retenue prisonnière en votre château quinze jours, je n'ai obtenu permission d'aller lamenter ma cause... et vous faire entendre mes doléances à la vérité... Et pendant ce temps-là, ajoutait-elle, le prétendu régent ordonne d'abattre toutes les maisons de mes amis, de saisir leurs personnes et leurs biens. Elle suppliait Élisabeth d'intervenir et de faire cesser toutes les voies de fait[1].

Marie dépêchait en même temps lord Fleming en France pour solliciter de Charles IX « un secours d'hommes, d'argent et de munitions de guerre, » mais seulement après qu'il se serait assuré par lui-même, en passant d'abord à Londres, qu'il n'y aurait point à compter sur Élisabeth. Si, au contraire, cette princesse était prête à tenir ses promesses, l'envoyé devait se borner à remercier le roi de France de ses offres de service[2].

Marie était toujours réduite au dernier dénuement, sans qu'Élisabeth, qui n'ignorait rien de sa position, se montrât plus touchée de sa pauvreté que de ses malheurs. Telle était à l'égard des autres la sordide avarice de cette reine qui, pour le luxe de ses propres toilettes, se livrait aux plus folles dépenses, qu'elle ne rougit pas d'envoyer à la reine déchue deux vieilles chemises, deux paires de souliers et deux méchantes pièces de velours noir[3]. Enfin, elle ne lui fournit qu'un seul plat pour sa table. Lord Scrope et Knollys montrèrent une extrême honte en offrant à Marie ces misérables dons, mais elle eut la dignité de ne pas en paraître blessée[4].

Victime de son imprudence, l'infortunée princesse voyait Carlisle se changer pour elle en « un autre Lochleven. » Lord Scrope et Knollys avaient reçu l'ordre de ne pas la laisser fuir, sans qu'on les eût armés pourtant du pouvoir de la retenir de force. Pour mettre à couvert leur responsabilité, ils demandèrent ou qu'elle fût

[1] *Marie à Elisabeth*, 28 mai 1568, Labanoff, t. II, pp. 79 à 83.

[2] Lord Fleming avait aussi ordre de réclamer au roi de France le prompt payement des arrérages du douaire de Marie Stuart, et, en attendant, de prier les princes lorrains, oncles de cette princesse, de lui envoyer quelque somme d'argent, car elle se trouvait dans une pénurie extrême. (J. Gauthier, t. II, p. 179.)

[3] *Guzman de Silva à Philippe II* et *Memorias*, t. VII, p. 331; J. Gauthier, t. II, p. 179.

[4] Knollys essaya d'excuser Elisabeth, en disant qu'il s'était mal expliqué auprès d'elle. (Anderson, t. IV, 1re partie, pp. 73-76. J. Gauthier, t. II, p. 179.)

publiquement déclarée prisonnière et conduite en lieu sûr dans l'intérieur de l'Angleterre, où qu'il lui fût permis de retourner en Écosse[1]. Mais Cecil refusait de se prononcer jusqu'au moment où il pourrait invoquer un prétexte plausible en apparence. Cependant, sur des avis souvent répétés que Marie ne manquerait pas de saisir la première occasion de fuite, Élisabeth et son ministre prirent l'alarme et envoyèrent de Berwick à Carlisle trois cents arquebusiers, qui furent chargés de la garder, et de surveiller en même temps ses serviteurs et ses visiteurs.

Se conformant avec rigueur à leurs instructions, Knollys et lord Scrope empêchèrent aussitôt Marie de communiquer avec ses partisans et de recevoir des nouvelles du dehors. Plusieurs de ses amis furent éloignés de Carlisle; d'autres même furent arrêtés[2]. Fort irritée de ces indignes traitement, elle demanda à ses gardiens s'ils avaient reçu des ordres pour agir de la sorte; « ils répondirent que non, mais que leur maîtresse la verrait avec plaisir renoncer à ses intelligences avec l'Écosse[3]. » Les lords Herries et Fleming, qu'elle avait envoyés auprès d'Elisabeth, n'étaient pas traités avec plus d'égards qu'elle-même : gardés, pour ainsi dire à vue, ils « ne pouvaient ni obtenir audience, ni retourner à Carlisle[4]. » Pendant ce temps-là, il était permis aux agents de Moray de circuler et d'intriguer en toute liberté. Quant à Marie, on resserrait de plus en plus les liens de sa captivité; elle ne pouvait plus faire un pas sans être escortée par une cinquantaine de cavaliers. Ses gardiens la sachant très habile écuyère, craignaient à chaque instant qu'elle ne disparût avec la rapidité de l'éclair. « Si vous espérez me retenir prisonnière, leur dit-elle un jour, vous aurez fort à faire. » — « A coup sûr, écrivait Knollys à Cecil, c'est une femme rare et vraiment supérieure : elle n'est pas plus accessible à la flatterie, qu'offensée d'une parole franche si elle pense que son interlocuteur est un honnête homme. Elle n'attache aucun prix à la pompe et à l'étiquette, pourvu que l'on respecte son état de reine. Elle aime beaucoup la conversation; elle est hardie, enjouée, familière. Elle se complaît au récit des actes de bravoure, fait l'éloge de tous les hommes de son royaume renommés pour leur courage, et ne dissimule pas ses dédains pour les lâches, même s'ils sont ses partisans. Ce qu'elle désire avec le plus de passion, c'est de tirer vengeance de ses enne-

[1] *Lord Scrope et Knollys à Cecil*, 10 juin 1568, dans Anderson, t. IV, 1re partie, pp. 70-73. J. Gauthier, t. II, p. 179.

[2] Labanoff, t. II, pp. 100 et 123.

[3] Jules Gauthier, t, II, p. 180.

[4] *Fleming à Guzman de Silva*, 7 juin 1568, *Archives de Simancas;* document cité par J. Gauthier, t. II, p. 180.

mis et de les vaincre soit par l'épée de ses amis, soit par ses libéralités ou par les divisions, peu lui importe, comme il semble. Pour triompher d'eux, peines et périls lui seraient agréables ; car au prix de la victoire, les richesses et tout le reste ne lui paraissent dignes que de mépris. Que faire avec une telle dame et princesse? S'il faut la nourrir chez soi, ou dissimuler avec elle, à vous d'en décider. La politique la plus sûre comme la plus expéditive serait d'appuyer à propos le régent ; et si l'on pouvait montrer des taches sur la robe de cette reine, le plus tôt serait le meilleur[1]. » Ainsi pour Knollys comme pour les lords écossais rebelles, diffamer Marie Stuart était l'unique moyen de justifier sa déposition et sa captivité. Dès l'arrivée de cette princesse en Angleterre, Cecil n'avait-il pas écrit « qu'il fallait se faire envoyer d'Ecosse toute espèce de preuves pour la convaincre de la mort de son mari ; après quoi, sa cause serait soumise au jugement de la reine d'Angleterre[2]. » De son côté, Moray, qui faisait aussi peu de compte de l'innocence de sa sœur que de l'indépendance de son pays, engageait Élisabeth à se constituer arbitre entre « la mère du roi » et les nobles écossais. Quant à Marie, bien que précipitée du trône, si elle consentait à donner des explications verbales de sa conduite à Élisabeth, en tant que son alliée et sa parente, elle n'entendait à aucun prix l'accepter pour juge. Malheureusement, dans cette lutte inégale, ce fut l'astucieuse politique de son ennemie qui finit par triompher de cette sage résolution.

Cependant Marie ne recevait plus de nouvelles des lords Herries et Fleming, qui étaient gardés, pour ainsi dire, à vue par la police anglaise ; ses derniers défenseurs en Écosse, poursuivis avec acharnement par Moray, étaient sur le point d'être accablés ; et à toutes les demandes qu'elle adressait à Élisabeth on n'opposait que délais et faux-fuyants. Ce qui mit le comble à son désespoir, ce fut d'apprendre que cette princesse sans foi, bien loin d'user de son influence pour arrêter les persécutions du régent, était sur le point d'intervenir pour obliger tous les Écossais restés fidèles à la cause de leur souveraine, à se soumettre à lui. « Leur mort, s'écria-t-elle, me causerait moins de préjudice qu'une telle soumission ; et si je n'étais retenue de force, j'irais au bout de la terre solliciter des secours, plutôt que de consentir à aucun accommodement avec les rebelles, à moins

[1] « The safest and most direct policy would be to aid the regent in time, and if spots in queen Mary's coat could be made manifest, the sooner it were done the better. » (*Knollys à Cecil*, 11 juin 1568, dans Anderson, t. IV, 1re partie, pp. 70 et 73, et *Castles and prisons*, etc., documents cités par J. Gauthier, t. II, p. 181.)

[2] Anderson, t. IV, 1re partie, p. 35.

qu'ils ne reconnaissent leurs devoirs envers moi[1]. » Pour détourner autant que possible les soupçons qui s'étaient emparés de l'esprit de Marie, Élisabeth lui dépêcha Middlemore, qui, après l'avoir visitée, avait ordre de se rendre en Écosse. Il devait remettre à Marie une lettre de sa maîtresse, vrai chef-d'œuvre d'astuce et d'hypocrisie. « Il n'y a créature vivante, lui disait-elle, qui plus que moi souhaite d'ouïr votre justification, ni qui plus volontiers prêterait les oreilles à quelque réponse qui acquitterait votre honneur... A vous dire tout clairement, je suis tenue pour suspecte plutôt de vous vouloir défendre en cette cause que de vouloir ouvrir les yeux à voir les choses qui font que ces gens vous en condamnent... » Elle ajoutait que le soin de sa dignité et des conseils venus de haut l'empêchaient de la recevoir : « Si vous le trouvez étrange, changez-vous en ma personne, et alors vous verrez comme il me serait malaisé, avant votre justification, de permettre votre réception. Dès que vous serez acquittée de ce crime, je vous recevrai bien honorablement et jure Dieu que jamais je n'aurai vu créature de meilleur cœur, et qu'entre toutes les joies mondaines, je tiendrai celle-là au premier rang... Assurez-vous que je tiendrai tel soin de votre vie et honneur que ni vous-même, ni parent qu'avez, le tiendra plus à cœur que moi. Et vous promets, de parole de prince, que nulle persuasion de vos sujets ni avis d'autre conseil oncques m'émouvra de vous inciter à faire chose qui vous serait préjudiciable et contre l'honneur[2]. »

Middlemore était aussi porteur d'une lettre de sa maîtresse pour Moray, dans laquelle, feignant de prendre un ton d'autorité à son égard, elle lui disait que les derniers événements de l'Écosse avaient « retenti à ses oreilles d'une manière fort étrange ; qu'elle lui enjoignait de suspendre toute hostilité contre ses ennemis, et qu'il lui communiquât toutes les réponses qu'il comptait faire aux accusations dont sa « souveraine le chargeait, lui et ses amis, afin qu'elle pût se prononcer en pleine connaissance de cause[3]. » Cette lettre n'avait été écrite que pour être placée sous les yeux de Marie, afin de la bercer de nouvelles illusions ; mais, en réalité, Middlemore devait remettre au régent « des instructions secrètes tout à fait contraires[4]. Cecil le fit avertir que la première lettre était de lui,

[1] Anderson, t. IV, 1re partie, pp. 74 et suiv. J. Gauthier, t. II, p. 182.

[2] *Elisabeth à Marie*, 8 juin 1568, Labanoff, t. VII, pp. 139-140.

[3] *Elisabeth à Moray*, 8 juin 1568, Goodall, t. II, Anderson, Thorpe, J. Gauthier, t. II, p. 183.

[4] *Memorial to Middlemore*, Thorpe, t. Ier; J. Gauthier, t. II, p. 183. Guzman de Silva démasquait en ces termes la politique d'Elisabeth et de Cecil : « ... Tienen sus señas y contra señas, y en publico escriven y tratan una cosa, y en secreto tienen ordenada otra, y, como lo dize este Escoces, que la reyna de

qu'il ne devait pas s'en inquiéter, « et qu'il fît ce qu'il avait à faire. »

Dès que Marie eut parcouru la lettre d'Élisabeth, elle se plaignit à Middlemore avec vivacité d'être détenue prisonnière et de ne pouvoir faire entendre sa justification devant la reine d'Angleterre. L'envoyé lui répondit que tant qu'elle n'aurait point écarté les accusations qui plânaient sur elle, Élisabeth « ne pouvait l'admettre en sa présence, sans manquer à son honneur et sans se faire tort dans l'estime des autres princes. » — « Les autres princes, lui répliqua Marie avec indignation, je sais mieux que personne ce qu'ils pensent de mes ennemis et de moi. J'avais mieux espéré de votre reine ; mais puisqu'elle ne veut ni me prêter son appui, ni entendre ma justification, je demande qu'il me soit permis de chercher ailleurs un refuge qui m'a été offert. Libre est votre maîtresse de ne pas me tendre la main, mais elle ne saurait m'empêcher de sortir de ses États. » — « Si Votre Grâce, lui répondit l'envoyé, avait la patience d'attendre, pour être admise auprès de la reine, qu'un jugement eût fait éclater son innocence, elle verrait alors avec quelle affection, quelle tendresse, quelle joie Sa Majesté la recevrait, la presserait contre son cœur, et ferait pour elle tout ce qu'elle peut désirer. » — « Je n'ai d'autre supérieur que Dieu, s'écria Marie d'une voix frémissante d'indignation. Nul ne peut s'arroger le droit de me juger : je sais trop ce que je dois à ma dignité, bien que j'aie offert, par confiance en la reine ma bonne sœur, de la prendre pour juge de ma cause... Hélas ! je vois à quel point tout m'est contraire. Auprès de votre maîtresse j'ai des ennemis, qui, à l'instigation de mes sujets rebelles, et pour des motifs qui me sont assez connus, ne travaillent qu'à me tenir éloignée d'elle ; mais si elle ne veut pas me venir en aide, à tout le moins ne saurait-ellem'empêcher d'aller vers d'autres princes qui me seront plus secourables. »

Middlemore, lui présentant alors toute ouverte la lettre par laquelle Élisabeth ordonnait à Moray de suspendre les hostilités, lui jura que puisqu'elle s'était jetée avec confiance dans les bras de sa maîtresse, elle pouvait compter sur sa protection. — « Il me semble que votre maîtresse, lui répondit Marie d'un air de doute, est plus disposée à favoriser Moray que moi, et qu'elle serait assez contente que mes ennemis vinssent en sa présence pour m'accuser, tandis qu'elle refuse d'entendre ce que j'ai à lui dire pour me laver

Inglaterra da buenas palabras à la suya, y haze las mas malas obras que puede. Y assi creo que se hara della lo que escrivi al principio, que sera entretenerla en una honesta prision. » (*Guzman de Silva à Philippe II*, 17 juillet 1568; *Archives de Simancas*, leg. 820, fol. 105; J. Gauthier, t. II, p. 183.)

de leurs accusations. Et pourtant ne suis-je pas leur princesse? Et eux que sont-ils, sinon des sujets et, qui plus est, des traîtres? Quelle parité existe-t-il entre eux et moi pour qu'ils se fassent mes accusateurs? Et pourtant, s'ils veulent absolument venir, que votre maîtresse mande Lethington et Morton, les plus habiles d'entre eux, et qui en savent le plus contre moi; qu'en sa présence, elle me mette avec eux face à face, pour entendre comment ils m'accuseront et comment je saurai me justifier. Mais je présume, ajouta-t-elle d'un ton ironique, que Lethington serait peu flatté de la commission. »

L'envoyé anglais, abordant le point essentiel de sa mission, demanda perfidement à Marie qu'en retour des ordres donnés à Moray par sa maîtresse, elle ordonnât de son côté à ses partisans de suspendre les hostilités et à ceux d'entre eux qui occupaient Dumbarton de ne recevoir aucun secours du roi de France. Avec une légèreté qui devait lui coûter si cher, Marie souscrivit facilement à la première de ces demandes. Quant à la seconde, elle répondit sans hésiter que, dans le cas où la reine d'Angleterre ne lui prêterait pas son appui, elle ne pouvait repousser les secours de ses autres alliés. Elle ajouta que, bien loin de là, elle irait elle-même solliciter l'alliance du Grand Turc contre ses sujets rebelles, plutôt que de laisser impunies leurs trahisons; mais que si sa bonne sœur consentait à lui tendre la main, elle ne ferait appel à aucun autre prince. »

Middlemore, en usant de précautions infinies, lui fit part de l'intention où était Élisabeth « de la faire conduire dans l'un des châteaux de la couronne plus rapproché de la cour, où, disait-il, elle aurait plus de commodités, un meilleur air, plus de distractions et de liberté, où elle serait enfin tout à fait à l'abri de ses ennemis. » Aussi surprise qu'indignée d'une telle ouverture, Marie lui demanda brusquement si sa maîtresse entendait l'envoyer prisonnière dans l'intérieur du royaume ou la laisser libre de rester à Carlisle? — L'envoyé se récria, et protesta que la reine sa maîtresse n'avait nullement dessein de la traiter en prisonnière, et qu'elle la laisserait libre, à coup sûr, de partir ou de rester; car, ajouta-t-il hypocritement, la reine ne cherche, en vous rapprochant d'elle, qu'à vous faire plaisir. — « Sans doute, lui répondit Marie, il me serait fort agréable de visiter la reine, ma bonne sœur; mais je ne désire nullement résider auprès d'elle. Me transporter plus avant dans son royaume sans m'accorder la faveur de la voir, c'est m'éloigner de mes amis sans dédommagement, me priver de correspondre avec eux et vouloir me faire oublier d'eux. » Elle demanda en quel lieu prétendait l'envoyer Élisabeth, et si c'était avant que lord Herries

fût de retour. — Middlemore garda le silence. — Hélas! reprit-elle, c'est bien plutôt un préjudice qu'une consolation pour moi d'être éloignée d'ici; mais maintenant, ajouta-t-elle d'un ton plein de tristesse et de découragement, je suis entre les mains de ma bonne sœur, elle peut disposer de moi à son gré. Cependant, dit-elle en finissant et pour indiquer à Middlemore qu'elle ne se méprenait pas sur les secrètes intentions du gouvernement anglais, quand je serais gardée en prison jusqu'aux derniers jours de ma vie, il reste encore des héritiers de ma couronne, entre autres les Hamilton, qui jamais ne renonceront à leurs droits et chercheront à les faire valoir par tous les moyens[1]. »

Après avoir d'abord défendu sa dignité et son honneur avec une noble fierté, Marie avait commis la faute irréparable de laisser entrevoir à Middlemore qu'elle était prête à céder aux exigences de sa maîtresse. A peine se fut-il retiré, qu'elle se repentit de cette décision trop prompte et qu'elle prit la plume pour tenter de reconquérir le terrain perdu. « Madame ma bonne sœur, écrivait-elle à Elisabeth, je vous remercie de l'envie qu'avez d'ouïr la justification de mon honneur, qui doit importer à tous princes, et d'autant plus à vous que j'ai cet honneur d'être de votre sang si proche; mais il me semble que tels qui vous persuadent que ma réception vous tournera à déshonneur manifestent le contraire. Mais hélas! madame, où ouïtes-vous jamais un prince blâmé pour écouter en personne les plaintes de ceux qui se deullent d'être faussement accusés? Otez, madame, hors votre esprit que je sois venue ici pour la sauveté de ma vie (le monde ni toute l'Ecosse ne m'ont pas reniée), mais pour recouvrer mon honneur et avoir support à châtier mes faux accusateurs; non pour leur répondre à eux comme leur pareille, mais pour les accuser devant vous, que j'ai choisie entre tous autres princes, pour ma plus proche parente et parfaite amie, vous faisant, comme je supposais, honneur d'être nommée la restituéresse d'une reine qui pensait tenir ce bienfait de vous, vous faisant aussi connaître à l'œil mon innocence, et comme faussement ils m'ont menée; mais je vois à mon grand regret qu'il est interprété autrement. Et pour ce que vous dites que vous êtes conseillée par gens de grande qualité de vous garder en cette affaire, à Dieu ne plaise que je sois cause de votre déshonneur, au lieu que j'avais intention de chercher le contraire. Pourquoi, s'il vous plaît, pour ce que mes affaires requièrent si grande hâte, voyez si les autres princes en feront de même, et puis vous n'en sauriez être blâmée.

[1] *Middlemore à Cecil*, 14 juin 1568, dans Anderson, t. IV, 1re partie, pp. 83-93; d'après la traduction de J. Gauthier, t. II, pp. 183 à 186.

Permettez-moi de chercher ceux qui me recevront sans cette crainte là, et prenez quelle assurance vous voudrez de moi, quand je me devrais remettre entre vos mains après... ou bien m'envoyant quérir, sans donner crédit, comme il semble que faites, à ceux qui n'en sont dignes, usez de votre faveur... et lors vous verrez si j'en suis digne. Si vous trouvez que non, et que mes demandes soient injustes, ou à votre préjudice, ou à votre déshonneur, il sera temps, quand je serai là, de vous décharger vers moi, et me laisser chercher ma fortune;... car étant innocente, comme Dieu merci je me sens, ne me faites-vous pas tort de me tenir ici, sortant de prison, comme quasi en une autre, donnant courage à mes faux ennemis de continuer en leurs obstinées menteries, et à mes amis terreur, retardant leur aide promise d'ailleurs, si je les voulais employer? J'ai tous les gens de bien de ma part, et mon retardement me les peut faire perdre ou devenir autres... J'ai, pour l'amour de vous, pardonné à ceux qui, à cette heure, cherchent ma ruine, de quoi je vous puis accuser devant Dieu, et crains encore que votre retardement me fasse perdre le reste. Excusez-moi, il m'importe, il faut que je vous parle sans dissimulation : vous recevez un mien frère bâtard à votre présence, fugitif de moi, et vous me la refusez... C'est le remède d'une mauvaise cause de fermer la bouche au défendeur... Aidez-moi, je vous supplie, m'obligeant à vous de tout, ou soyez neutre, et me permettez chercher mon mieux d'ailleurs;... remettant les choses en longueur, vous me ruinez plus que mes autres ennemis. Si vous craignez le blâme, au moins, pour la fiance que j'ai eue en vous, ne faites pour moi ni contre moi, que ne voyez comme je viendrai à mon honneur, étant en liberté, car ici je ne puis ni ne veux répondre à leurs fausses accusations; oui bien par amitié et bon plaisir, me veux-je justifier vers vous..., mais non en forme de procès contre mes sujets... Madame, eux et moi ne sommes en rien compagnons, et quand je devrais être tenue ici, encore aimerai-je mieux mourir que me faire telle[1]. »

Pendant ce temps-là, Moray, pour recueillir les fruits de sa victoire, avait poursuivi à outrance les partisans de sa sœur, rasant leurs châteaux et maisons fortes et confisquant leurs biens au profit de ses amis, qui, au dire de Melvil, « étaient la partie la moins honnête de la nation[2]. » Plein de confiance dans l'assentiment se-

[1] *Marie à Elisabeth*, 13 juin 1568, Labanoff, t. II, pp. 96 à 100. Marie, dans cette même lettre, priait Elisabeth d'ordonner à lord Scrope de permettre à deux ou trois Ecossais d'avoir accès auprès d'elle à Carlisle.

[2] *Mémoires* de Melvil; *Historie of James the sext; Drury à Cecil*, 26 mai, *Miscellany of Bannatyne club*, t. Ier, pp. 23-29; documents cités par J. Gauthier, t. II, p. 187.

cret d'Élisabeth, il écrivait à Cecil : « Bien que votre maîtresse feigne de ne pas approuver ce qui se passe ici, je ne doute pas que sa haine intime ne s'en accommode assez bien. Quant à vous en particulier, j'ai déjà eu des preuves certaines de votre bon vouloir[1]. »

« La reine d'Angleterre, dit Melvil, qui n'avait aucune cause équitable de retenir prisonnière la reine d'Écosse, était fort désireuse d'avoir quelque prétexte à opposer aux ambassadeurs de plusieurs princes qui lui reprochaient l'indignité de sa conduite[2]. » Ce prétexte fut bientôt trouvé. Cecil, qui n'était gêné par aucun scrupule, et qui savait ce dont pouvaient être capables plusieurs des hommes de l'entourage de Moray, n'eut pas de peine à les corrompre, et traita secrètement avec eux[3]. Ceux-ci « poussèrent le régent à passer en Angleterre » pour y accuser sa sœur devant Élisabeth et son conseil, « au grand déshonneur de l'Écosse et du prince royal[4]. » Moray saisit cette occasion avec une atroce joie. Il dépêcha John Wood, son secrétaire, à Élisabeth et à Cecil, pour mettre sous leurs yeux, suivant leur demande, les prétendues lettres de la cassette. Moray et ses complices assuraient que les originaux de ces lettres étaient en français ; or, non-seulement ils n'envoyèrent pas à Élisabeth ces prétendus originaux, ou même une copie, mais un texte en écossais. Élisabeth, qui savait parfaitement le français, et fort peu l'écossais, dut trouver assez étrange une telle manière d'être éclairée ; toutefois, elle ne fit aucune observation à ce sujet, non plus que Cecil, et ils firent bon accueil au message et au messager. Wood se hâta d'en prévenir Moray, en prenant soin de lui désigner quels hommes parmi ses partisans il convenait d'envoyer, en qualité de commissaires, aux conférences où devait être accusée la reine d'Écosse. Il lui conseillait de ne pas perdre de temps, et de mettre à profit les dispositions favorables d'Élisabeth, « les princes étant, disait-il, comme les particuliers, changeants et mortels. » Wood avait aussi pour mission expresse, ainsi que le prouvent une lettre de lui et des documents inédits qui sont entre nos mains, de demander à la reine d'Angleterre que Marie fût livrée aux lords rebelles. « On m'a empêché, disait-il, de parler à la reine Élisabeth de la remise de la reine d'Écosse aux mains des lords : non que cette proposition soit à ce point désagréable, qu'on ne veuille pas en entendre parler ; mais parce qu'ils aiment mieux tenir le diable, pour être en mesure de le lâcher sur vous, que de vous laisser la faculté de le lâcher sur eux à votre gré. Et, en vérité, c'est fort juste,

[1] *Moray à Cecil*, dans Haynes ; cité par J. Gauthier, t. II, p. 188.
[2] *Mémoires de Melvil.*
[3] *Mémoires de Melvil*, pp. 204 et 205.
[4] *Ibidem.*

car vous l'avez si mal gardé, qu'on vous juge des geôliers indignes de confiance[1]. »

Pendant que Wood s'entendait à Londres avec Cecil, Middlemore, qui s'était rendu à Dumfries, auprès de Moray, l'assurait secrètement de la protection de sa maîtresse. D'après ses conseils, le régent suspendit la guerre contre les partisans de sa sœur, mais sans mettre fin aux persécutions contre leurs personnes[2]. Un seul point le troublait : Élisabeth gardait le silence sur les prétendues lettres de la cassette que Wood lui avait communiquées. Au moment où Middlemore allait partir, Moray lui remit une note où se trahissaient toutes ses inquiétudes : « Me porter accusateur de la mère du roi, disait-il, est chose fort dangereuse, et qui peut me perdre. Si la reine d'Angleterre veut que l'accusation soit soutenue, il faut que je sache d'avance ce qui adviendra dans le cas où je prouverai mes allégations. Quant aux lettres qui, à mon avis, établissent suffisamment la culpabilité de la reine d'Ecosse, comme il est possible que les juges auxquels la cause sera soumise mettent en question si elles seront ou non admises, si elles seront ou non probantes, je désire vivement que la traduction écossaise confiée à Wood puisse être préalablement examinée, afin que les juges déclarent d'avance si les preuves leur paraissent suffisantes, dans le cas où la copie serait conforme à l'original[3]. » La traduction française que Moray et ses amis prétendaient faire passer pour le texte original n'était probablement pas encore fabriquée. Les faussaires n'avaient jusque-là rédigé que le texte écossais. Comment comprendre, sans cette hypothèse, qu'ils eussent présenté aux Anglais de leur époque un texte en langue écossaise, que ces derniers connaissaient beaucoup moins assurément que le français? Toujours est-il qu'à la demande de Moray, l'astucieux Cecil répondit qu'Élisabeth n'avait jamais entendu porter une accusation ni prononcer une sentence contre la reine d'Ecosse; que son unique désir était de rétablir la paix entre elle et son peuple et de mettre fin à leurs dissensions, mais sans vouloir trouver sa sœur coupable; « que surtout elle ne pouvait admettre aucune preuve comme suffisante avant d'avoir entendu les deux parties[4]. » Une telle réponse n'avait été rédigée que pour être mise sous les yeux de Marie, afin de la décider à se soumettre à

[1] Lettre de John Wood, Hamilton's *papers*, n° 23; miss Strickland, t. VI, J. Gauthier, t. II, p. 189.

[2] Labanoff, t. II, pp. 102, 109, 116 et 119; J. Gauthier, t. II, p. 189.

[3] Note delivered to Middlemore, 22 juin 1568; Goodall, t. II, pp. 75 et 76; J. Gauthier, t. II, p. 190.

[4] *Answer to the earl of Moray*, ult. junii 1568, dans Goodall, t. II; J. Gauthier, t. II, p. 190.

l'arbitrage d'Élisabeth. Quant à Moray, on l'avertissait sous main que, malgré toutes les assurances que l'on donnait à sa sœur, on était résolu à la juger; et, si elle était reconnue coupable, à la garder prisonnière[1].

Jamais souveraine, en temps calme, ne poussa plus loin le despotisme qu'Élisabeth; jamais roi constitutionnel ne comprit mieux qu'elle, à l'heure du danger, tous les avantages de la responsabilité ministérielle. C'est là un des côtés les plus frappants de son génie politique. En cette grave circonstance, pour n'avoir pas à se prononcer elle-même sur le sort d'une princesse son égale, ce fut à ses ministres qu'elle abandonna le soin de juger quelle conduite il fallait tenir à son égard. Cecil, qui, dans les affaires publiques, ne connut jamais d'autre guide que la raison d'État, énuméra froidement, dans un long mémoire, quelles raisons l'on pouvait invoquer « pour et contre la reine d'Écosse. » Des premières, tirées de la justice, il en faisait fort bon marché. Quant aux secondes, qui n'étaient fondées que sur les fausses accusations des lords écossais, il s'arrogeait le droit de les examiner, bien qu'elles n'appartinssent pas plus à sa juridiction qu'à celle de sa maîtresse. Il énuméra tous les motifs plus ou moins sérieux, évoqua tous les griefs vrais ou faux, souleva tous les prétextes plus ou moins plausibles pour que Marie Stuart fût traitée en ennemie, et, sur ses conclusions, les membres du conseil privé décidèrent que toutes les demandes de la reine d'Écosse seraient rejetées; qu'elle ne pouvait rester en Angleterre qu'à la condition d'être gardée dans une forteresse imprenable, « de peur qu'elle ne nouât des intrigues avec les papistes, » et qu'il était urgent, en conséquence, de la conduire dans l'intérieur du pays, afin de rendre impossible son évasion. « Sa Majesté, disaient-ils en concluant, ne peut avec honneur et sûreté pour elle, et sans compromettre la tranquillité du royaume, donner assistance à la reine d'Écosse, ni permettre qu'elle vienne en sa présence ou qu'elle soit restaurée, ni la laisser sortir du royaume, avant que sa cause ait été honorablement jugée[2]. » Ainsi Marie Stuart était condamnée d'avance par l'impitoyable politique de Cecil et de sa maîtresse.

Des lettres de John Wood, surprises à cette époque par les partisans de Marie, et qui furent envoyées à Carlisle à cette princesse, vinrent lui révéler l'entente secrète de Moray avec le gouvernement

[1] *Knollys à Cecil*, 28 juin 1568, dans Anderson, t. IV, 1re partie; *Elisabeth à Moray*, 20 septembre 1568, dans Thorpe, t. Ier; Tytler, t. VI; J. Gauthier, t. II, p. 190.

[2] *Consultation du conseil d'Angleterre*, 20 juin 1568, dans Anderson, t. IV, 1re partie, et J. Gauthier, t. II, p. 191.

anglais. Elle ne put réprimer son indignation. « J'ai telle preuve, écrivait-elle imprudemment à Élisabeth, de la partiale faveur de vos ministres envers mes ennemis; qu'au lieu d'être en sûreté, comme je pensais, je suis en plus grand danger. Car j'ai vu les lettres de Wood, où suivant, dit-il, le conseil que Middlemore lui apporte de la part de Trockmorton, de Cecil, et quelques autres, il admoneste de poursuivre mes serviteurs avec toute extrémité,... assurant mes ennemis de leur faveur... et que je serai sûrement gardée de jamais retourner en Écosse. Madame, si c'est honnêtement traiter ceux qui se sont venus jeter entre vos bras pour support, je le laisse juger à tous princes... Cela est injuste, que votre présence me soit refusée, et que ma belle-mère et autres, que je pensais m'être ennemies, soient près pour me nuire et m'accuser en votre présence. Je vous supplie ne me laisser être trompée ici à votre déshonneur. Donnez-moi congé de me retirer, afin de faire juges les susdits princes, et avoir leur conseil et secours, comme mes ennemis l'ont de votre conseil. Et Dieu veuille qu'ils ne vous amoindrissent votre autorité, comme ils se promettent vous mener à ce qu'ils voudront, pour perdre amitié de tous les autres princes... Si je vous pouvais parler, vous vous repentiriez de m'avoir tant différé...[1] »

Vers ce temps-là, l'envoyé français, M. de Montmorin, put pénétrer jusqu'à Carlisle, non pour annoncer à Marie qu'elle pouvait compter sur l'épée de la France, mais uniquement pour s'enquérir, de la part de Charles IX, des nouvelles de sa santé et de sa situation. Malgré le but plus que modeste de cette mission, Élisabeth en avait pris de l'ombrage, et s'était efforcée de détourner Montmorin de visiter la prisonnière, lui assurant que nul autre prince n'avait plus à cœur qu'elle-même de pacifier l'Écosse et de protéger l'honneur et la vie de sa bonne sœur[2]. L'envoyé français trouva Marie Stuart dans une véritable prison. « La chambre où elle est détenue, écrivait à Philippe II, son ambassadeur à Londres, d'après le récit de Montmorin, est une pièce obscure et très-petite, n'ayant qu'une étroite fenêtre garnie de barreaux de fer; pour toute compagnie elle n'a que trois femmes. Trois chambres précèdent la sienne, et dans chacune d'elles des arquebusiers montent la garde. Le château n'est ouvert qu'à dix heures du matin; les domestiques écossais de la reine couchent au dehors. Il ne lui est permis d'aller à l'église de la ville qu'avec une escorte de cent hommes. Depuis que l'évêque de Ross l'a quittée, elle a demandé un prêtre; lord Scrope lui a sè-

[1] *Marie à Elisabeth* (juin 1568), Labanoff, t. II, pp. 102 et 103.
[2] *La Forest au roi*, 12 juin 1568; Teulet, t. II, pp. 372 et suivantes.

chement répondu qu'il n'y avait pas de prêtres en Angleterre[1]. »

Le départ de M. de Montmorin permit à Marie de correspondre avec plusieurs de ses plus puissants amis. Elle adressa aux princes de la chrétienté un Mémoire où elle dévoilait avec une rare pénétration les causes de tous les complots ourdis contre elle pendant son règne, et dont Moray était l'âme et le chef. En moins de huit mois, il s'était trois fois révolté contre elle, et trois fois elle lui avait pardonné. Ne pouvant la renverser à main armée, Moray et ses complices la font accuser d'idolâtrie par les ministres presbytériens. Leur but principal, en assassinant Darnley, a été de l'impliquer elle-même dans cet abominable crime. Lorsqu'elle leur ordonne de poursuivre les meurtriers, ils s'abstiennent d'agir, « et pour cause. » La crainte du supplice leur suggère la pensée de faire épouser la reine à Bothwell, afin de sauver leur tête en perdant leur souveraine par cette fatale union. Le crime accompli, ils forment une ligue secrète avec cet homme qu'ils exècrent jusqu'à la mort, et conviennent avec lui du rapt et du mariage de la reine ; puis, le rapt et le mariage consommés, ils prennent les armes, sous prétexte de tirer vengeance de ce rapt et de délivrer la reine, qu'ils ont livrée eux-mêmes aux mains du comte. Lorsque, après la rencontre de Carberry-Hill, la reine consent à se rendre en personne aux rebelles, sur leur parole, en violation de la foi jurée, ils la gardent prisonnière au milieu d'un lac, en prétendant, pour abuser le peuple, qu'elle est coupable du meurtre de son mari. Puis, après s'être emparés de ses châteaux, de ses maisons, de son or, de ses joyaux, de ses meubles, de sa vaisselle, de ses habillements, pour en disposer à leur gré, » ils consomment leur usurpation en couronnant le prince son fils, âgé d'un an à peine. Pour justifier cette odieuse usurpation, ils arrachent à la reine, en la menaçant de mort, une abdication et une approbation de la régence de Moray. Celui-ci, considérant que ces actes sont entachés de violence, se rend à Lochleven pour obtenir le consentement de sa sœur. Ne reconnaît-il pas par là qu'elle est innocente du crime qu'on lui impute ; car autrement, « que pourrait valoir sa signature? » Lors de la réunion des Etats, où ne s'était rendue qu'une faible partie de la noblesse, c'est en vain qu'elle demande à comparaître en personne, pour se défendre elle-même. Ce déni de justice ne prouve-t-il pas que ses accusateurs sont hors d'état de fournir contre elle des preuves de quelque valeur? Après avoir aboli le catholicisme, ils établissent leur nouvelle religion et s'emparent de tout le pouvoir. Puis, pour

[1] *Guzman de Silva à Philippe II*, 27 juin 1568; *Archives de Simancas*, document cité par J. Gauthier, t. II, p. 192.

donner le change à l'opinion publique, ils feignent de poursuivre les meurtriers du roi. « S'ils eussent fait comme il appartenait, poursuit la reine avec force, *ils eussent commencé par beaucoup d'entre eux, ainsi que par écritures de leurs propres mains il se peut vérifier;* mais, se connaissant et favorisant l'un l'autre, ils ne voulurent s'arrêter si près, et firent prendre je ne sais quels pauvres gens, au nombre de cinq ou six, lesquels, quelque effort que ces imposteurs eussent fait pour les suborner, allant à la mort, déchargèrent la majesté de la reine du crime susdit, et en accusèrent les complices dudit comte de Moray, persévérant jusqu'à la fin de leur vie en ce propos, sans aucunement le changer ou varier. De quoi tout le royaume d'Écosse porte témoignage. Ce qui a mis l'innocence de Sa Majesté hors de doute; et cependant elle est demeurée près d'un an en prison, avec le traitement que Dieu sait... » Pendant ce temps-là, ses ennemis ont formé plusieurs projets pour la mettre à mort; mais ils n'ont osé passer outre, dans la crainte de dévoiler de plus en plus leur scélératesse « et d'émouvoir le peuple, qui de jour en jour s'aperçoit de leur fraude et hypocrisie. »

Marie eût pu remonter sur son trône, mais à quelle condition? Elle va nous l'apprendre. Aux offres qui lui furent faites, elle n'opposa que le plus noble refus. Après avoir renoncé au criminel dessein de lui ôter la vie, les rebelles tentèrent à plusieurs reprises « de faire quitter à Sa Majesté la religion catholique, et prendre la leur, avec espérance et promesse de la rétablir, si elle y voulait entendre. Ce que toujours Sa Majesté refusa, leur disant haut et clair qu'elle perdrait plutôt la vie avec sa couronne et liberté pour jamais, que de quitter aucune chose de la religion, en laquelle seule consiste le salut de l'âme. » Enfin, après avoir parlé de la funeste rencontre de Langside, et des désastres qui s'en étaient suivis pour ses partisans et pour elle-même, de sa fuite en Angleterre, et du peu d'espoir qu'elle fondait sur Élisabeth, Marie adressait un pathétique appel aux princes chrétiens, et les suppliait, « au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, de la sainte Église et de leurs intérêts communs, de porter secours à une pauvre dame si cruellement oppressée par la trahison de ses iniques sujets[1]. »

« Mes ennemis, écrivait-elle à Élisabeth, vous abusent de l'espérance qu'ils vous fourniront des preuves de leurs fausses calomnies. L'inégalité du traitement que nous recevons me le devrait

[1] Teulet, *Lettres de Marie Stuart*, Supplément, pp. 272 à 287. Ce mémoire, adressé par Marie Stuart aux princes du continent, est d'une importance capitale; toutes les explications qu'elle donne sur sa conduite sont confirmées par la découverte des documents nouveaux et par plusieurs historiens de nos jours. Il nous a paru très-utile d'en donner une analyse complète.

faire craindre, si mon innocence et la fiance que j'ai en Dieu, qui jusques ici m'a préservée, ne me rassurait... Et je vous supplie... ne faites pas un combat inégal, eux armés et moi destituée... car de les laisser conquérir le pays, et puis me venir accuser, qu'aurais-je gagné de m'être venue soumettre à vous?... Jugez, madame, selon que Dieu vous a donné un esprit par-dessus les autres, et non selon le conseil de ceux qui sont mus de particulière affection. Je ne blâme personne, mais un ver de terre se ressent quand on lui marche sus; combien plus un cœur royal malaisément supporte-t-il les offenses... Selon mon espérance en vous, montrez que n'avez besoin d'être par autre admonestée de maintenir votre sang, vos voisins et parfaits amis, et ayez souvenance d'écouter et aider les affligés et non les grands aux dépens d'autrui : montrez-vous ma sœur aînée en effet, et vous verrez si, en reconnaissance et obéissante amitié, je me montre digne de seconder ce que vous entreprendrez. Le roi, mon bon frère, vous assistera, si le requérez et celui d'Espagne avec... Or obligez-moi seule ou les contentez[1]. »

En même temps elle implorait l'assistance de Charles IX, du duc d'Anjou, ses beaux-frères[2], et celle du cardinal de Lorraine. « Mon oncle, si vous n'avez pitié de moi à cette heure, écrivait-elle à ce dernier, je puis bien dire que c'est fait de mon fils, de mon pays et de moi ; que je serai en un autre quartier en ce pays comme à Lochleven. » Après avoir accusé Élisabeth de la retenir en Angleterre jusqu'à la ruine complète de ses partisans en Écosse, elle faisait un tableau saisissant des persécutions auxquelles ils étaient en butte. Lord Seton était en danger d'avoir la tête tranchée pour avoir coopéré à sa délivrance, et cent soixante membres de la famille des Hamilton étaient condamnés à être pendus. « Car tout homme, poursuivait-elle, qui ne veut obéir aux rebelles, est coupable de ce crime qu'eux-mêmes ont commis. Ouvertement ils inventent de jour en jour menteries contre moi, et secrètement m'offrent de ne dire plus mal de moi, si je veux leur quitter le gouvernement. Mais ou j'aime mieux mourir, ou leur faire avouer qu'ils ont menti de tant de vilenies qu'ils m'ont mises sus... Or, je vous supplierai avoir pitié de l'honneur de votre pauvre nièce et me procurer le secours que vous dira ce porteur, avec quelque argent, car je n'ai de quoi acheter du pain, ni chemise, ni robe. La reine d'ici m'a envoyé un peu de linge et me fournit un plat. Le reste je l'ai emprunté, mais je n'en trouve plus. Vous aurez part en cette honte... Dieu m'éprouve bien; pour le moins assurez-vous que je mourrai catholi-

[1] *Marie à Elisabeth*, 21 juin 1568; Labanoff, t. II, pp. 108-112.
[2] Labanoff, t. II, pp. 112-114.

que. Dieu m'ôtera de ces misères bientôt... Je ne suis guère mieux que prisonnière en ce pays ; et ce pendant on abat toutes les maisons de mes serviteurs, et je ne puis les aider, et pend-on les maîtres et je ne puis les récompenser, et toutefois ils restent constants avec moi [1]. »

Après avoir secrètement encouragé la conduite des rebelles contre les partisans de la reine, Middlemore retourna à Carlisle, où il eut à essuyer de vifs reproches de la part de cette princesse qui, par les lettres interceptées de Wood, savait à quoi s'en tenir sur ses perfidies. Middlemore joua « la surprise et l'indignation, et soutint que Wood en avait menti. » Et comme Marie exigeait qu'en ce cas l'imposteur fût puni [2], Elisabeth, qui avait mis Wood dans le secret de la comédie qu'elle avait préparée, le fit comparaître devant elle et les lords Herries et Fleming ; et Wood déclara que les instructions dont il avait dit dans ses lettres que Middlemore était porteur en faveur du régent, n'étaient qu'une invention de sa part pour fortifier le parti de Moray, son maître. Elisabeth transmit cette réponse à Marie [3] ; mais il est plus que douteux que celle-ci y ajouta foi, tant elle avait chaque jour de nouvelles preuves du mauvais vouloir et des perfidies de sa bonne sœur. Marie, trompant la vigilance du gouvernement anglais, qui avait refusé un passeport à lord Fleming pour se rendre en France, y envoya secrètement Georges Douglas avec des lettres plus pressantes. Elle suppliait le roi son beau-frère de lui envoyer sur-le-champ et dans le plus profond secret quelques pièces d'artillerie avec des munitions destinées au château de Dumbarton, ainsi que mille ou douze cents arquebusiers [4]. Elle écrivit aussi à Philippe II, à son ambassadeur à Londres et au duc d'Albe pour les prier de défendre sa cause et celle de ses sujets catholiques persécutés [5].

Ce ne fut qu'après un mois de séjour à Londres que lord Herries, à force d'obsessions, put obtenir une audience d'Elisabeth. Il lui rappela avec une noble hardiesse que c'était sur la foi de ses promesses que la reine d'Ecosse était venue se jeter librement dans ses bras, bien qu'elle eût pu trouver ailleurs un asile. Il protesta con-

[1] *Marie au cardinal de Lorraine*, 22 juin 1568; Labanoff, t. II, pp. 115 à 118.

[2] *Marie à Elisabeth*, 22 juin 1568; Labanoff, t. II, pp. 119-121.

[3] *Elisabeth à Marie*, 30 juin, Labanoff, t. VII, p. 164. *Guzman de Silva à Philippe II*, 3 juillet 1568; *Archives de Simancas*, documents cités par Jules Gauthier.

[4] *Mémoire pour le roi de France*, 16 juin 1568 ; Teulet, *Lettres de Marie Stuart*, Supplém., pp. 269-272.

[5] *Marie à Philippe II*, 11 juillet 1568, et à *Guzman de Silva*, 26 juin, *Archives de Simancas;* documents cités par Jules Gauthier.

tre le projet de translation de sa maîtresse au château de Tutbury, et déclara à Elisabeth que si elle ne jugeait pas à propos de lui rendre sa couronne, elle ne pouvait du moins la retenir en Angleterre. A ces mots Elisabeth, en présence de plusieurs membres de son conseil, lui assura d'une voix haute qu'elle voulait prendre en main la cause de la reine sa sœur, et qu'elle était résolue à la replacer sur le trône, soit par un accord entre elle et ses sujets, soit par la force. Qu'à cet effet, elle manderait au comte de Moray d'envoyer un représentant en Angleterre, tel, par exemple, que Glencairn, et que de son côté la reine sa sœur pourrait lui adresser qui elle voudrait, afin que l'on pût vider le différend. — Là-dessus, lord Herries lui répliqua fièrement qu'il ne pensait pas qu'elle voulût se constituer juge entre la reine sa maîtresse et ses sujets révoltés, attendu que la reine d'Écosse était souveraine comme elle. — Mais, lui répliqua Élisabeth, je pense que la reine ma sœur ne sera pas marrie de suivre en ceci mon conseil et mon avis, qui ne sera que pour son bien et utilité. C'est son honneur et le mien que la chose soit recherchée. — La reine ma maîtresse est innocente, reprit d'un ton ferme lord Herries, et il ne faut de ce côté-là en attendre autre chose. Ceux qui lui font l'injure de la charger du meurtre du roi sont les principaux coupables, comme il serait facile de le prouver; et c'est la réponse qui leur serait faite et maintenue jusqu'au bout soit par équité et justice, soit par la force, s'ils osaient le prétendre le moins du monde. Moray n'est ni roi ni prince pour envoyer ici ou ailleurs des ambassadeurs ; il n'est qu'un usurpateur. La signature de la reine a été extorquée par violence et par ruse. C'est de par Morton que Moray a été fait régent, c'est de par Moray que Morton est chancelier; c'est de par eux deux qu'ont été institués tous les nouveaux officiers de la couronne. Pour légitimer leurs forfaits, ils ont, dans leur prétendu parlement, osé soutenir que l'abdication de la reine avait été libre. Il y a eu des protestations, mais les actes du parlement ont été faussés, car ils ont sous la main des hommes de loi qui, tels que Wood et autres, sont d'habiles faussaires; c'est leur gagne-pain ; pour vivre, ils n'ont pas d'autre métier. Comment tenir pour légitimes de tels procédés, et pourquoi ma maîtresse répondrait-elle à de tels imposteurs? Comment, d'ailleurs, Votre Majesté pourrait-elle se constituer juge de la reine d'Écosse qui, étant princesse libre, ne relève que de Dieu? — Élisabeth protesta de nouveau qu'elle ne cherchait qu'à la rétablir sur son trône, que c'était uniquement dans cette vue « qu'elle avait invité Moray à venir déclarer ce qui avait pu mouvoir les lords à parler si mal de leur souveraine et à la déposséder de la couronne; mais qu'elle n'entendait pas examiner la cause

de sa bonne sœur en tant que juge, mais comme son amie, et autant que cela pourrait être à son avantage et à son honneur. » « J'agirai en sa faveur de tout mon pouvoir, ajouta-t-elle, et comme je ferais pour moi-même, s'il en est ainsi que vous le dites. — Et s'il y avait apparence autrement, ce que Dieu ne veuille? reprit lord Herries qui voulait sonder le fond de la pensée d'Élisabeth. — Encore, lui répliqua-t-elle avec un imperturbable sang-froid, ne fauldrai-je (ne faillirai-je) à faire exacte diligence pour l'appointer avec ses sujets par la meilleure voie que faire se pourrait, avec son honneur et leur sûreté. En attendant, poursuivit-elle perfidement, je désire, pour rendre plus facile l'accomplissement de ce dessein, que la reine votre maîtresse se rapproche d'ici de cinquante ou soixante milles, et j'ai mandé aux autres de se rendre en un lieu voisin où j'enverrai aussi quelques-uns de mon conseil pour entendre la matière à l'effet que je viens de dire. » Puis découvrant avec audace ses secrètes intentions, elle ajouta : « Quant à la laisser passer en France par mon royaume, je ne veux pas être si désestimée entre les autres princes de me montrer si imprudente. Et comme le roi son mari entreprit, de mon vivant, de lui donner les nom et armes de ma couronne et de mon royaume, je ne veux me mettre en un pareil encombre; et combien qu'avec mon droit et pouvoir je le puis assez bien garder, si est-ce que je ne veux condescendre à chose qui puisse, en quelque manière que ce soit, attenter à me faire ennui; je serais bien marrie que les autres princes eussent cette opinion de moi que je fusse inconsidérée. Et, quant à son retour en Écosse en si sobre équipage que vous avez dit, puisqu'elle est venue ici en mon pays, ce ne serait ni son honneur ni le mien, ni pareillement son profit. Je ferai la plus grande diligence que je pourrai pour hâter l'expédient que j'ai résolu suivre, et, en après, faire ce que je vous ai déclaré[1]. »

Il était évident, après de telles paroles, que dans la pensée d'Élisabeth, Marie Stuart ne devait plus échapper à son étreinte, et l'on a peine à comprendre que lord Herries ait pu admettre implicitement les conférences proposées par l'Angleterre, qui n'étaient qu'un prétexte pour retenir cette princesse. Il avait même poussé l'imprudence au point de demander qu'elles fussent ouvertes le plus tôt possible, dans l'espoir de hâter l'intervention promise par Elisabeth. Mais dès qu'il eut sous les yeux une copie des lettres de Wood et de nouvelles instructions de sa maîtresse, il déclara expressément en son nom à la reine d'Angleterre qu'elle ne ferait

[1] *La Forest au roi de France*, 19 juin 1568; Teulet, t. II. pp. 375 à 378; *lord Herries à Marie*, 28 juin 1568; *ibidem*, pp. 380-387.

aucune réponse à ses sujets non plus qu'aux commissaires anglais, sur les accusations de ses ennemis; qu'elle était résolue à ne pas quitter Carlisle, à moins que ce ne fût pour être admise en présence de sa cousine; que, dans ce cas, elle s'engageait à prouver son innocence, « et à révéler des choses qu'elle n'avait jusque-là dites à personne[1]. »

Élisabeth fut outrée de colère de ces refus : « Milord Herries, écrivit-elle à Marie, m'est venu dire deux choses qui me semblent bien étranges; l'une, que vous ne voudriez répondre que devant moi-même; l'autre, que si l'on n'emploie la force, vous ne bougerez du lieu où vous demeurez, à moins que n'ayez licence de venir chez moi. Votre innocence étant telle que j'espère, pourquoi refuser une réponse aux nobles personnages que je vous enverrais? Je n'entends pas que vous répondiez judiciellement (que cela n'advienne), mais seulement de m'assurer par vos réponses, non à vos sujets (chose que je n'ai oncques pensée convenable), mais à moi-même, afin de me dire vos défenses, pour que je les puisse témoigner à tout le monde, et en premier lieu m'en satisfaire comme la chose que plus je souhaite. Puis, quant au lieu que j'ai ordonné pour votre honneur et sauvegarde, je vous supplie ne me donner occasion de penser que vos promesses ne soient que vent, lesquelles me fîtes, me mandant que feriez ce qui mieux me semblait. Et vous promets de ne rien faire en intention de vous nuire, mais plutôt par tous bons moyens vous honorer et aider[2]. »

A peine Marie eut-elle parcouru ces lignes hautaines qu'elle se hâta de répondre : « Madame, la nécessité de ma cause me rend importune en votre endroit, mais il m'est impossible de ne pas m'apercevoir de la mauvaise issue de mes affaires depuis que je suis venue ici. Je vous ai assez parlé des dommages que me causent tous ces délais. Au mois d'août doit se tenir un parlement contre moi et tous mes serviteurs, et cependant je suis ici arrêtée, et encore voulez-vous que je me mette plus avant dans votre pays sans vous voir et m'éloigner du mien, et là me faire ce déshonneur, à l'instance de mes rebelles, d'envoyer députés pour les ouïr contre moi, comme feriez à un simple sujet, sans m'ouïr moi-même de bouche. Or, madame, je vous ai promis d'aller vers vous, et là, vous ayant fait ma plainte de mes rebelles, et eux venus, non comme accusateurs, mais comme sujets, pour y répondre, je voulais vous supplier d'ouïr ma justification de ce qu'ils m'ont faussement imputé. Si je n'en venais à bout, vous pouviez vous décharger de vous mêler de mes

[1] Anderson, t. IV, 1re partie, pp. 18 et 19; J. Gauthier, t. II, p. 197.
[2] *Elisabeth à Marie Stuart*, 30 juin 1568, Labanoff, t. VII, p. 143.

affaires et me laisser pour telle que je suis : mais de faire comme vous dites, si j'étais coupable, j'y penserais ; mais, ne l'étant pas, je ne puis accepter ce déshonneur que mes sujets me viennent accuser devant vos députés. Je ne le puis accepter. Faites de mon corps à votre volonté, l'honneur ou le blâme seront vôtres; car j'aime mieux mourir ici et que mes fidèles sujets soient secourus. Si vous ne le voulez par étrangers, au moins ne les laissez ruiner... Cependant je vous supplie me permettre, s'il vous plaît, sans délayer, de départir où que ce soit, mais que je sois hors de ce pays... Et puisque de mon gré je suis venue, que je m'en aille avec le vôtre ; et si Dieu permet mes affaires venir à bien, je vous en serai obligée, sinon je ne vous en pourrai blâmer. Ma bonne sœur, ajoutait-elle d'un ton affectueux, ravisez-vous ; gagnez le cœur et je serai tout entière à vous et à votre commandement[1]... »

Si, au lieu de ces vaines plaintes, Marie se fût renfermée dans son inviolabilité royale, si elle eût persisté jusqu'au bout dans son refus de laisser examiner sa cause par ses sujets rebelles et par les commissaires anglais, Élisabeth et ses ministres eussent été dans un extrême embarras, réduits à l'impuissance ou tout au moins mis hors d'état de justifier leur conduite ultérieure. Mais, il faut bien l'avouer, Marie offrait un singulier mélange de qualités, de passions et de défauts inconciliables, surtout dans une souveraine. Elle avait plus d'ambition que d'esprit de suite, et peu de moyens en son pouvoir pour surmonter des obstacles d'une difficulté inouïe; plus de courage que de fermeté et de constance ; plus d'esprit et d'imagination que d'habileté et de ruse ; plus de confiance en la générosité de ses ennemis qu'il n'eût convenu même à un simple particulier ; plus de penchant à pardonner les injures qu'à en tirer une juste vengeance. Elle fut, pendant de longues années, d'une loyauté à toute épreuve, et ne perdit jamais l'espoir de ramener à elle, à force de magnanimité, de grâce et de séduction, les esprits les plus hostiles et les plus pervers. Ce qu'elle désirait avant tout, c'était une entrevue avec Élisabeth, ne doutant pas non-seulement qu'elle se fût pleinement disculpée, mais qu'elle eût triomphé des défiances de sa rivale, conquis son amitié et obtenu d'elle d'être reconnue pour son héritière. Dans cet aveugle espoir, elle se laissa prendre encore à ses menteuses promesses.

Marie avait formellement déclaré qu'elle n'entendait pas quitter Carlisle ; mais, sans tenir compte de sa résistance, Élisabeth avait ordonné qu'elle serait transférée dans l'intérieur de son royaume. Elle avait d'abord songé à Tutbury, puis elle avait choisi Bolton,

[1] *Marie Stuart à Élisabeth*, 5 juillet 1568, Labanoff, t. II, pp. 131 à 134.

dans le comté d'York. Dès que lord Scrope et Knollys en firent la première ouverture à la reine d'Écosse, elle leur répondit d'un ton résolu : « Je ne bougerai point d'ici ; montrez-moi l'ordre de votre reine[1]. » Peu de jours après, ils lui annoncèrent que la reine, leur maîtresse, lui avait envoyé ses chevaux et sa propre litière pour qu'elle pût voyager avec plus de commodité ; mais elle montra une telle indignation qu'ils crurent devoir suspendre le départ. Élisabeth lui écrivit une lettre plus pressante ; Marie résistait toujours. On la menaça, si elle ne voulait pas céder, d'intercepter toute communication entre elle et ses sujets, et on lui promit, si elle se rendait au désir d'Élisabeth, de lui laisser toute liberté de correspondre avec eux[2].

De son côté, la reine d'Angleterre montrait, devant l'ambassadeur de France, un si tendre intérêt pour la reine d'Écosse, elle protestait avec tant de serments que son plus vif désir était de la rétablir sur le trône et que ce changement de résidence n'était que pour son bien, que le trop crédule diplomate s'y laissa prendre et fit dire à Marie qu'elle pouvait avoir toute confiance en la sincérité d'Élisabeth. Cependant cent cavaliers, destinés à servir d'escorte à la prisonnière, arrivèrent à Carlisle conduits par George Bowes. Lord Scrope et Knollys annoncèrent à la reine qu'il fallait qu'elle se préparât au départ, mais elle s'y refusa si énergiquement qu'ils n'osèrent passer outre. Enfin, à quelques jours de là, lorsqu'elle vit rangés en bataille devant la porte du château les cavaliers de Bowes, elle craignit quelque violence et céda, mais non sans protester avec énergie : « Si je voulais, mandait Knollys à Cecil, vous dire les difficultés que nous avons rencontrées pour la faire partir, ce ne serait pas une lettre que j'aurais à écrire, mais un volume et assez tragique. Pourtant, je dois le dire à sa décharge, lorsqu'elle a vu que ni ses menaces, ni ses protestations, ni ses larmes ne suspendaient nos préparatifs ; lorsqu'elle a été convaincue que nous avions l'ordre et la volonté de l'emmener, alors elle s'est montrée vraiment sage. Toutefois, elle a voulu savoir s'il lui serait permis, dans le cas où elle partirait, d'envoyer quelques gentilshommes en Écosse pour y conférer avec son parti[3]. » Comme on eut fait droit à cette demande, elle partit, sous l'escorte de Bowes, accompagnée de Scrope, de Knollys et de quelques-uns de ses amis et de ses dames, compa-

[1] *Knollys à Cecil,* 26 juin 1568, *State papers office;* document cité par J. Gauthier, t. II, p. 199.

[2] *Knollys à Cecil,* 7 juillet, dans Wright, cité par J. Gauthier, t. II, p. 199.

[3] *Knollys à Cecil,* 14 juillet 1568; Keith, t. II, p. 828; trad. de J. Gauthier, t. II, p. 199.

gnons volontaires de sa prison. Après trois jours de marche, elle arriva au château de Bolton le 16 juillet[1].

Peu de jours après, il fut permis à lord Herries de pénétrer auprès d'elle. Il avait en dernier lieu déclaré à Élisabeth que la reine d'Écosse ne répondrait ni à ses sujets révoltés ni aux commissaires anglais, mais on avait fini par triompher de sa résistance en lui promettant que sa maîtresse serait infailliblement rétablie si elle consentait « à soumettre sa cause à Élisabeth, qui l'entendrait, non comme juge, mais comme parente et amie. » Voici, lui avait-on dit, de quelle manière on procédera : les lords révoltés seront sommés de venir expliquer leur conduite; s'ils peuvent donner quelques raisons plausibles pour s'excuser, la reine d'Écosse sera rétablie, à condition que les rebelles conserveront leurs biens et dignités; si, au contraire, ils n'allèguent aucune cause valable de leur révolte, alors la reine Marie sera rétablie sans condition et même, s'il est nécessaire, par la force des armes[2]. Lord Herries, avec toute la loyauté d'un preux chevalier, ne crut pas devoir se tenir en défiance contre des promesses si formelles ; il accepta les conférences, au nom de sa maîtresse, et s'empressa d'aller lui apprendre en personne cette fatale nouvelle. En présence de Scrope et de Knollys, le trop confiant Herries répéta sept ou huit fois avec chaleur son message à l'anxieuse Marie. D'abord elle conçut quelques soupçons, mais, après une conversation en tête à tête avec son serviteur, l'imprudente princesse, passant tout-à-coup d'une défiance trop bien justifiée à la plus décevante confiance, partagea aveuglément ses illusions et s'empressa d'écrire à Élisabeth qu'elle acceptait ses offres avec reconnaissance[3]. « Sur votre parole, madame ma bonne sœur, il n'est rien que je n'entreprisse, lui disait-elle, car je ne doutai jamais de votre honneur et royale fidélité; ainsi je serai contente, selon que milord Herries m'a requis de votre part, que deux, quels il vous plaira, viennent, m'assurant que saurez bien choisir gens de qualité pour si importante charge. Cela fait, Moray ou Morton, ou tous deux, comme principaux, à qui le soutien de cette cause est attribué contre moi, pourront venir comme désirez, pour prendre avec eux tel ordre que bon vous semblera, m'usant moi comme leur reine, selon la promesse de milord Herries en votre nom, sans préjudicier à mon honneur, couronne, État ou droit que

[1] *Knollys à Cecil*, 10 juillet 1568, dans Wright; J. Gauthier, t. II, p. 200.

[2] *Knollys à Cecil*, 28 juillet 1568; Anderson, t. IV, 1re partie; *Guzman de Silva à Philippe II*, 19 et 26 juin 1568; *Archives de Simancas;* documents cités par J. Gauthier, t. II, p. 200.

[3] *Knollys à Cecil*, 25 juillet 1568; *State papers office;* J. Gauthier, t. II, p. 201.

je puisse avoir comme plus proche de votre sang. Quoi faisant, j'espère vous connaîtrez que je ne serai ni ingrate ni indigne de tant d'obligations. » Elle prévenait Élisabeth qu'elle avait donné ordre à ses amis de ne plus s'adresser à la France et à l'Espagne, parce qu'elle ne voulait, disait-elle, être rétablie sur le trône que par sa bonne sœur. A quelques jours de là, le 7 août, elle s'excusait auprès d'elle de la vivacité de quelques-unes de ses précédentes lettres. « J'avoue bien, lui disait-elle, que n'ayant aucune certitude de votre bonne volonté vers moi, je vous écrivais trop librement... Dieu me soit juge si jamais je vous fus ingrate, si je ne me ressens de vos bons offices; mais à qui a ennui la patience fait perdre beaucoup de respect, comme je m'en étais accusée plusieurs fois. Mais vous l'avez pris en trop mauvaise part d'une qui vous a choisie, entre tous autres vivants, pour se mettre, elle et tout ce qu'elle a, entre vos mains. Si je vous ai offensée, je suis ici pour vous en faire amende à votre discrétion ; mais si vous m'injuriez, je n'ai que la reine d'Angleterre à qui me plaindre de ma bonne sœur et cousine qui m'accuse de fuir la lumière. Et, au pis aller, je vous avais offert (de me justifier) à Westminster-Hall ; mais je vois bien, ce que vous dites est vrai : vous tenez du lion, qui veut ordonner des autres par amour et en avoir l'honneur et le bon gré, faisant de vous-même, ou vous vous courroucez. Eh bien, je le vous donne, je vous accepte pour grand lion ; reconnaissez-moi pour second de cette même race... Or, j'ai tout mis entre vos mains, faites pour moi de façon que je vous puisse valoir, m'en ressentant, et je vous ferai dédire de m'avoir nommée ingrate, car je vous préférerai à toutes les personnes du monde[1]. »

Dans son illusion, Marie écrivait au roi de France et à ses partisans qu'Élisabeth lui avait loyalement promis de la rétablir sur le trône[2], et que l'Écosse, fatiguée du gouvernement de Moray, était sur le point de secouer le joug[3]. Elle semblait avoir oublié toutes ses infortunes, et se livrait avec ardeur au plaisir de la chasse comme aux beaux temps de sa jeunesse[4]. Loin de redouter les conférences, elle manifestait le désir qu'elles eussent lieu dans le plus bref délai.

Le régent était alors retenu en Écosse par la gravité des événements qui menaçaient son pouvoir. De plus en plus impopulaire, il ne comptait guère parmi ses partisans dévoués que les fanatiques de la réforme et quelques-uns de ses complices dont l'existence

[1] *Marie à Elisabeth*, 7 août 1568, Labanoff, t. II, pp. 147-148.
[2] Labanoff, t. II, pp. 181 et 189.
[3] *Knollys à Cecil*, miss Strickland, t. VI.
[4] J. Gauthier, t. II, p. 202.

était étroitement liée à sa fortune, tels que Morton, Archibald Douglas, James Balfour, Buchanan, Wood, Macgill et autres misérables de la même trempe. Le mécontentement était arrivé à ce point que plusieurs de ses anciens amis et des membres mêmes de son conseil secret formèrent un complot contre sa vie[1]. Moray l'ayant découvert, redoubla de rigueurs contre tous ceux qui lui portaient ombrage, et convoqua un parlement pour prononcer un arrêt de forfaiture contre les partisans de sa sœur.

En présence de cette tyrannie sans frein, Huntly et Argyle, oubliant leurs anciennes rivalités, se liguèrent avec les Hamilton. A leur exemple, les deux tiers de la noblesse se déclarèrent en faveur de Marie Stuart et se réunirent à Largs. De là des remontrances furent envoyées à la reine d'Angleterre pour qu'elle rendît le trône d'Ecosse ou la liberté à sa captive[2]. — Elisabeth n'ayant pas daigné leur répondre, ils s'adressèrent au duc d'Albe, afin d'obtenir de Philippe II, par son entremise, des troupes et des munitions[3]. Puis ayant convoqué de leur côté un parlement, au nom de la reine, on y condamna la conduite des rebelles, le régent y fut dénoncé « comme le meurtrier du feu roi, par procuration, » et tous les Écossais appelés aux armes pour rétablir Marie Stuart[4]. Huntly et Argyle, à la tête d'un petit corps, occupèrent sans grande résistance les comtés du nord et de l'ouest, pendant que les Hamilton rentraient dans le château de leur nom qui était tombé après Langside aux mains des rebelles. Déjà les lords de la reine marchaient vers le sud, où devait les rejoindre un millier de volontaires levés en France par George Douglas, et ils étaient sur le point d'accabler Moray, lorsqu'une nouvelle perfidie d'Élisabeth vint faire échouer leur entreprise. Après avoir formellement promis à Marie de lui rendre sa couronne, l'artificieuse princesse lui proposa d'agir de concert avec elle pour faire cesser les hostilités, et Marie, sans prévoir qu'elle signait sa propre déchéance, ordonna sur-le-champ à ses partisans de mettre bas les armes. Mais ils refusèrent d'obéir avant qu'Élisabeth, dont ils se défiaient à bon escient, ne leur eût assuré que leurs ennemis suivraient leur exemple et renonceraient à la convocation de leur parlement. Sans hésiter, elle leur engagea sa

[1] *Lettre de William Stuart,* dans Chalmers, t. III; *Drury à Cecil,* 20 et 31 juillet, 3 et 8 août, dans Tytler; *Lettre écrite de Berwick*, 27 sept. 1568; *Archives de Simancas;* documents cités par J. Gauthier, t. II, p 203.

[2] *La noblesse d'Écosse à Elisabeth*, 28 juillet 1568, Anderson, t. IV; J. Gauthier, t. II, p. 204. Cette lettre était signée de vingt nobles, comtes, évêques et barons.

[3] *Les lords de la reine au duc d'Albe*, 30 juillet, dans Thorpe; J. Gauthier, t. II, p. 204.

[4] *Drury à Cecil,* 15 août; *State papers office,* J. Gauthier, t. II, p. 204.

parole par écrit que les amis de Moray mettraient fin aux hostilités, qu'ils ne convoqueraient pas leur parlement, que leurs réunions n'auraient d'autre but que le choix des commissaires pour les conférences, et qu'en tout état de cause, elle ne permettrait pas qu'une condamnation fût prononcée contre la reine d'Écosse. Sur cette trompeuse assurance, Marie, avec le plus fatal empressement, donna de nouveau l'ordre à ses amis de suspendre les hostilités, et elle en prévint sur l'heure Élisabeth et Cecil[1]. Ses partisans furent contraints d'obéir. Huntly, qui s'acheminait vers le sud, licencia ses troupes, et tous les autres chefs imitèrent son exemple[2]. Ce fut l'une des fautes capitales de Marie; celle qui lui ferma l'Écosse sans retour.

A peine Moray eut-il appris la dispersion de ses adversaires, qu'il fondit sur leurs débris comme sur une proie. Il se hâta de convoquer son parlement[3], et traduisant à sa barre plusieurs de ses prisonniers, il fit prononcer contre eux une sentence de forfaiture. L'archevêque de Glasgow, l'évêque de Ross, Claude Hamilton, nombre de barons, furent déclarés traîtres et leurs biens confisqués. Si Lethington ne se fût interposé, tous les partisans de la reine eussent été proscrits, sans en excepter un seul[4]. Quelle ne fut pas l'indignation de Marie en apprenant ces tristes nouvelles! Elle écrivit lettres sur lettres à Élisabeth pour lui rappeler les promesses contenues dans sa déclaration par écrit; elle lui en adressa même une copie[5]. Élisabeth ne pouvant trouver une excuse, le prit d'un ton plus haut; elle éluda la réponse en se prétendant l'offensée, elle accusa même les lords de la reine d'avoir envahi les frontières de son royaume. Outrés de tant d'impudence, ceux-ci l'accusèrent à leur tour d'avoir causé tous leurs malheurs, car, disaient-ils, ce n'était que « sur une déclaration écrite de sa main qu'ils avaient consenti à déposer les armes, alors que Moray était hors d'état de leur résister[6]. »

Désespérée de s'être trop hâtée, Marie commanda sur l'heure à ses partisans de reprendre les armes, de se joindre aux auxiliaires qui arrivaient de France, de se montrer désormais impitoyables

[1] *Marie à Elisabeth,* 13 août 1568; Labanoff, t. II, pp. 150, 151, 152; *la même à Cecil,* 16 août 1568, Labanoff, t. II, pp. 156, 157, 158.

[2] Labanoff, t. II, p. 154. *Marie à Elisabeth,* 14 août 1568.

[3] Thorpe, t. Ier; J. Gauthier, t. II, p. 205.

[4] J. Gauthier, t. II, p. 205.

[5] *Marie Stuart à Elisabeth,* 23 et 27 août 1568, Labanoff, t. II, pp. 159, 160, 161, 162, 178, 179, 180.

[6] *Les lords écossais à Elisabeth,* 24 août 1568, Anderson, t. IV, et J. Gauthier, t. II, p. 206.

pour les rebelles ; enfin de s'emparer du château où était son fils pour l'enlever, s'il était possible, ou de marcher droit sur Édimbourg[1].

Il n'était plus temps. Les volontaires levés en France par Georges Douglas s'étaient dispersés, et Moray avait taillé en pièces tous les débris de la petite armée royale. La ruine de Marie et de ses partisans était consommée. Lorsque tout fut terminé, Élisabeth, feignant d'entrer en grand courroux, ordonna à Moray de mettre bas les armes et de faire partir sur-le-champ ses commissaires pour York, afin d'y rendre compte de sa conduite. Elle le menaçait, en cas de résistance, de mettre en liberté, sur-le-champ, la reine d'Écosse. En même temps, elle lui adressait cette lettre confidentielle :

« Féal et bien amé cousin, ayant ouï-dire que le bruit s'est répandu que nous étions résolue à rétablir sur son trône la reine d'Écosse, qu'elle fût ou non trouvée coupable de l'horrible meurtre de son mari, notre feu cousin, ce bruit nous a tellement indisposée que nous ne pouvons souffrir qu'il s'accrédite et prenne faveur. Partant, nous avons jugé à propos de vous assurer qu'il est faux et inventé par des gens qui cherchent à nous déshonorer. Il nous a été certifié par notre sœur, soit par lettres soit par messagers, qu'elle n'était en aucune sorte coupable ou complice de ce meurtre, et nous désirons que ce soit la vérité. Mais, d'un autre côté, si elle se trouvait juridiquement convaincue d'être coupable de ce crime, ainsi qu'on nous l'a rapporté d'elle, ce dont nous serions véritablement affligée, alors nous aviserions à toute autre chose qu'à la rétablir dans le gouvernement de son royaume. Aussi avons-nous voulu que vous et tous autres sachiez qu'en ce cas nous agirons conformément à ce qu'exige notre honneur[2]. »

Sur cette déclaration formelle, Moray désarma et s'empressa d'écrire à Elisabeth qu'il était prêt à se rendre en Angleterre pour y répondre aux accusations formées contre lui, et pour soumettre à son tribunal celles qu'il avait articulées contre sa sœur[3]. Il connaissait déjà la sentence. En vain les moins pervers et les plus prudents de ses conseillers tentèrent de le détourner de cette odieuse résolution ; en vain ils lui représentèrent ce qu'il y aurait de cruauté et d'infamie à fonder son pouvoir sur les ruines du trône de sa sœur, à la livrer en proie à des juges anglais, aux plus mortels ennemis

[1] *Marie à un évêque écossais*, 9 septembre 1568, Labanoff, t. II.

[2] *Elisabeth à Moray*, 20 septembre 1568; Robertson, t. II, *Appendice*, n° XXVIII.

[3] *Moray à Elisabeth*, 28 septembre et 6 octobre 1568; Thorpe, t. Ier; J. Gauthier, t. II, p. 207.

de l'Écosse. Ne devait-il pas craindre de soulever ainsi, parmi tous les partisans de la reine et ses parents de France, des haines inextinguibles? Et que répondrait-il un jour au jeune roi, lorsque parvenu à sa majorité, il lui demanderait compte du déshonneur qu'il aurait fait rejaillir sur sa couronne et sur toute l'Écosse[1]? L'ambition aveugla le régent; il passa outre. Pour rester à la tête du gouvernement, il sacrifia l'indépendance de l'Écosse à l'Angleterre et sa sœur aux vengeances d'Élisabeth. A partir de ce fatal moment, la chute de Marie Stuart devient irrémissible. En donnant son consentement aux conférences, en se soumettant à l'arbitrage d'Élisabeth et de ses juges, elle signe une seconde fois son abdication, elle ouvre de sa propre main la prison où doit l'enfermer pendant plus de dix-huit ans sa mortelle ennemie. Marie est condamnée d'avance, et les conférences d'York et de Westminster, où furent examinées les lettres de la cassette, ne seront qu'un misérable prétexte pour justifier devant l'Europe cette abominable violation du droit des gens[2].

CHANTELAUZE.

[1] *Melvil's memoirs*, pp. 205 et 207; J. Gauthier, t. II, p. 207.

[2] Nous publierons incessamment l'*Histoire du procès et de l'exécution de Marie Stuart*, d'après le JOURNAL INÉDIT DE BOURGOING, son médecin, la CORRESPONDANCE D'AMYAS PAULET, son geôlier, récemment parue à Londres, et d'autres nouveaux documents.

La suite prochainement.

LE ROMAN ANGLAIS

MISS BROUGHTON. — OUIDA [1]

Si l'on suit avec quelque attention la marche ou les variations des esprits distingués qui écrivent en vue du public, ce ne sera pas sans une certaine curiosité que l'on se demandera quelle raison leur fait modifier leur forme ou leurs tendances. Ainsi, le dernier roman de miss Broughton, *Nancy*, nous paraît écrit sous l'empire d'une disposition nouvelle, et, en se fiant aux apparences, plus saine que l'esprit de ses précédents ouvrages. Faut-il croire sans examen que le spirituel romancier s'est réellement amendé? Faut-il attribuer ce progrès à quelques rigides censures auxquelles il aurait obéi? Faut-il, ce qui nous semble plus probable (n'en déplaise à miss Broughton), croire qu'un peu de malice, une fantaisie heureuse, ont été les mobiles de ce changement? Quoi qu'il en soit, *Nancy* a un mérite nouveau à mes yeux, car on y retrouve le naturel parfait, toujours si remarquable chez le jeune auteur, communiquant l'accent de la vérité aux sentiments honnêtes. Ce n'est pas qu'il ne s'y passe des scènes assez vives, et que le réalisme n'en soit toujours assez amer; mais le livre arrive à bonne fin, le dénoûment rentre dans les conditions de l'ordre moral, et il y a une originalité assez piquante dans le caractère bien soutenu de l'héroïne, qui ne pèche jamais que par maladresse et à bonne intention.

Quelques mots nous suffiront pour indiquer le plan et faire connaître les acteurs de cette composition; puis nous laisserons la parole à miss Broughton, comme nous l'avons fait précédemment, car on ne peut analyser de telles choses. Cette combinaison de passion et d'enfantillage a une saveur toute particulière qui plaît à quelques-uns et déplaît à d'autres, mais appartient si spécialement

[1] Voir *le Correspondant* du 10 février 1875.

à la manière et aux sentiments de l'auteur, qu'il faut essayer d'en rendre l'expression.

De prime abord, nous sommes introduits dans une *nursery*, une chambre d'enfants, où une nichée de ces « bandits aux lèvres roses » se livrent à tous leurs ébats. Ces jeux d'enfants terribles nous conduisent par degrés jusqu'au cœur de l'action sérieuse. Déjà initiés à l'intérieur de cette famille de six enfants assez mal élevés, et laissés à eux-mêmes par des parents négligents, nous allons les suivre au milieu des incidents du roman auxquels ils se trouvent mêlés. Nancy est la sœur cadette opprimée par les grands frères. On la marie, presque sans qu'elle y ait songé, à un ami de son père, le général Roger Tempest, arrivant des Indes pour s'éprendre de sa gentillesse et de son bon cœur. Ils s'en vont passer la lune de miel en Allemagne. Elle regrette la maison paternelle, qu'elle a quittée pour la première fois, et sir Roger, devinant ce qu'elle éprouve, l'y ramène bientôt. Le caractère du général, formé de nuances très-délicates, est une des meilleures créations du romancier : sérieux sans pédanterie, il s'efforce de faire oublier à Nancy l'inégalité de leurs âges par ses bons procédés, et il y réussit au delà de ce qu'il a prévu; car la jeune femme prend pour lui une véritable passion qu'elle ignore toute la première, et à laquelle, de son côté, il ne peut croire. L'intérêt très-attachant du roman roule sur le malentendu que certains incidents viennent accroître. Ce héros de roman, qui n'est pas dans les conditions ordinaires, répond au dessein, bien arrêté chez miss Broughton, d'éviter les types consacrés, et cette fois, ce n'est pas la puissance matérielle, mais la beauté morale, qu'elle nous représente comme digne de tout notre amour. Sir Roger ne paraît cependant qu'au commencement et à la fin du roman, car il est forcé de retourner aux Indes pour des affaires importantes peu de temps après son mariage, et le drame, presque en entier, se passe en son absence.

Il annonce à Nancy son projet de voyage, et devine à son premier mouvement qu'elle redoute de l'y accompagner, car elle craint un long voyage sur mer. Puis elle s'aperçoit de sa faute, et en voulant la réparer elle l'aggrave. En laissant voir le combat qui se livre entre le devoir et la crainte, elle témoigne l'envie d'accompagner son mari. Il feint d'y consentir pour l'éprouver, et au dernier moment lui déclare qu'il n'a jamais eu l'intention de lui demander ce sacrifice. Elle se désole inutilement d'avoir montré tant de faiblesse. Ses malheurs viendront ainsi de torts involontaires dus à l'impétuosité de son premier mouvement, et elle ne laissera pas que de nous intéresser, puisqu'elle n'est coupable que d'inexpérience. — Avant de partir. sir Roger l'installe à son château de Tempest-Hall.

dont il la laisse maîtresse absolue, l'engage à se distraire, et à y recevoir sa famille et ses voisins.

Parmi ceux-là est un certain Franck Musgrave, un jeune homme riche, désœuvré, peu scrupuleux, que Nancy a rencontré à Dresde, où il est devenu amoureux d'elle. L'innocente jeune femme va se trouver désormais placée entre son bon et son mauvais génie, sir Roger et Franck. Sans se douter du danger que lui fait courir la passion de ce dernier, elle lui fait de grandes avances, car elle voudrait qu'il épousât sa sœur aînée, Barbara, un ange de raison et de bonté. Elle l'attire donc au château, et nous en sommes à ces premières visites. C'est un dimanche; on se rend à la chapelle, à quelque distance, où elle va voir pour la première fois la congrégation rassemblée. Elle y remarque une jeune femme élégante, fait à Franck des questions à son sujet, et n'en reçoit que des réponses évasives dont elle s'étonne. On rentre à Tempest-Hall pour y faire ce *luncheon* qui sépare invariablement les deux services religieux de la journée; Nancy raconte naïvement sa propre histoire, et nous lui en laissons faire le récit,

« Le *Claret-Club* a enlevé la poussière de nos gosiers. Le mouton froid et la mayonnaise ont ranimé la force de nos corps et rétabli l'égalité de nos âmes qu'avaient troublées l'air renfermé et la longueur du chant grégorien. Franck déjeune avec nous. Il nous a accompagnés jusqu'à la porte, et là, il a fait mine de nous quitter, mais je l'ai prié d'entrer avec une insistance conforme à mes grands projets. Il a cédé sans trop d'efforts.

— Je ne puis m'empêcher de croire qu'Algy (frère aîné de Nancy) n'est pas trop ravi de cet arrangement, mais que m'importe. C'est ici ma maison et non celle d'Algy. Pour la première fois de ma vie je reçois un hôte invité par moi, depuis ces anniversaires, déjà si loin de nous, où les petits garçons et les petites filles du voisinage étaient convoqués pour un thé, servi dans de la vraie vaisselle et non dans la vaisselle des poupées. L'après-midi, nous retournons à l'église, en suivant le même ordre que le matin. Barbara et Algy marchent devant, Franck et moi nous cheminons derrière eux. J'avais fait une autre combinaison, mais Algy ne veut pas me comprendre, Barbara ne se prête à aucune manœuvre, et Franck y semble indifférent. En traversant le parc, et durant ce bout de route poudreuse qu'il nous reste à parcourir, nous nous trouvons tous deux hors de la portée de la voix.

— Le ciel est comme à Dresde, dit M. Musgrave, en levant les yeux vers cette fournaise d'un bleu pâle qui s'étend au-dessus de notre tête comme une mer éthérée, sans vagues et sans orages, tandis que nous foulons doucement l'herbe fraîche, en écoutant le *ding-dong* monotone des cloches lointaines.

— Cher Dresde! dis-je à moi-même avec un soupir mêlé de remords et de regrets, quand je pense à ces heures *ensoleillées*, que je croyais si longues, dans cette ville étrangère, si blanche et si belle!

— Cher Linkeshes-Bad! dit Franck, soupirant aussi.

— Cher Grossgarten! repris-je, en me rappelant cette longue course que Roger et moi nous avons faite un soir dans ces vertes allées, qu'*alors* je trouvais si ennuyeuses.

— Cher Zwinger! reprend Franck.

— Cher Weisserhirsch! dis-je encore, presque tristement. Chère promenade sous les acacias!

— Comment? *Chère promenade sous les acacias!* reprend Franck en imitant mon expression sentimentale, mais avec une sorte d'impatience. Nous n'avons jamais été aux *acacias*. Nous n'avons, que je sache, fait ensemble aucune promenade en voiture?

— Vous n'y étiez pas, assurément, dis-je avec indifférence, mais *nous nous y sommes promenés*, et c'est un des souvenirs qui m'est le plus cher.

Franck a cessé d'invoquer un *cher* quelconque. Il détourne la tête et, pendant un moment, nous marchons en silence.

— A propos, dis-je, m'efforçant, avec peu de succès, de paraître frappée d'une idée subite et de faire une question non préméditée, que vouliez-vous dire ce matin, sur la....., sur mistress Huntley?

— Je n'ai rien voulu dire, répond-il, tandis qu'un sourire furtif dément ses paroles.

— Ce n'est pas vrai! m'écriai-je brusquement. Pourquoi avez-vous paru surpris de ce que j'entendais parler d'elle pour la première fois?

— Je n'ai pas été surpris.

— A quoi bon tant de faussetés? dis-je avec indignation. Vous devriez au moins choisir, pour mentir, un moment autre que celui où nous allons à l'église. Pourquoi supposez-vous que Roger la connaisse mieux que moi, mieux que Barbara?

— Comme vous y tenez! répond-il avec le même sourire, mais cette fois, sans le dissimuler, et un éclair passe dans ses yeux. Il n'y a pas moyen de vous tromper. Puisque vous détestez la fausseté, j'y renonce. Je vous avoue que j'ai parlé trop vite, je croyais que vous étiez au courant de certaine petite histoire, et il paraît qu'on ne vous l'a pas dite.

Le rouge me monte au visage, et il me semble que tout mon sang s'est porté à mes joues. J'affecte, cependant, de regarder Franck en face.

— Je ne crois pas qu'il y ait d'*histoire*, dis-je.

— Peut-être que non.

Nouveau silence. Nous marchons toujours sur un tapis de boutons d'or et de pâquerettes. Une alouette s'élève au-dessus de nous, redisant la chanson qu'elle a entendue dans le ciel. Franck ne semble plus disposé à parler.

— Votre histoire n'est pas *vraie*. C'est ainsi que je reprends avec un rire forcé, incapable de faire la seule chose qui eût été à propos, c'est-à-dire d'abandonner ce sujet. Cependant les contes inventés à plaisir sont souvent plus amusants que la vérité. Dites le vôtre, si vous voulez.

— Je n'en ai pas la moindre envie.

Nous faisons encore quelques pas: comme nous avons vite traversé le parc, nous sommes presqu'à la porte de l'église, et je ne sais rien encore!

Il faudra donc s'asseoir, se lever, se mettre à genoux durant tout ce long service, dévorée d'une ardente curiosité et du sentiment nouveau d'une jalousie vague et cruelle qui s'empare de mon cœur.

C'est impossible, je m'arrête encore dans la prairie.

— Je déteste vos insinuations! je déteste vos réticences! lui dis-je avec colère. J'ai été habituée à vivre avec des personnes qui disaient franchement leur pensée. Dites-moi la vôtre à l'instant, je ne bouge pas d'ici avant de la savoir.

— Je n'ai rien à dire qui en vaille la peine, répond-il légèrement, si ce n'est que, n'ayant pas été marié moi-même, je me fais peut-être une idée fausse en croyant que deux personnes qui se marient doivent se raconter mutuellement leur passé, qu'elles se doivent une confession réciproque de leurs premiers.....

Il s'arrête comme pour chercher le mot.

— Supposé qu'elles n'aient rien à révéler, rien à confesser?

Il lève les épaules.

— Vous ne croyez pas cela probable, n'est-ce pas?

— Probable ou non, m'écriai-je toute excitée, c'est *vrai;* quant à moi, vous me mettriez à la torture que je n'aurais rien à confesser.

— Je ne vois pas l'analogie, reprend-il tranquillement. Vous avez..., quel âge m'avez-vous dit? Dix-neuf ans? On peut bien supposer, il dit cela avec un méchant sourire, que votre histoire n'est pas commencée; et lui, il a quarante-sept ans! — Nous arriverons trop tard à l'église! ajoute-t-il en regardant Barbara et Algy, qui sont déjà à une grande distance de nous.

— Peu m'importe que nous y arrivions trop tard ou trop tôt, m'écriai-je avec véhémence, en frappant du pied sur les pauvres petites têtes des marguerites. — Vous ne m'arracherez pas d'ici avant que vous ne m'ayez tout dit!

— Il n'est pas nécessaire de se fâcher, répond-il avec un froid sourire. Vous saurez, puisque vous tenez tant à le savoir, que le bruit court...., un bruit qui court est souvent une calomnie...., que, il y a bien des années, ils devaient se marier ensemble.

— Et pourquoi ne l'ont-ils pas fait, demandai-je d'une voix tremblante, oubliant que tout à l'heure je soutenais que c'était faux.

— Parce que..., remarquez que je n'affirme rien; je vous rapporte seulement un bruit général; parce que... elle n'a pas voulu de lui.

— Elle n'a pas voulu de lui? répétai-je avec une profonde surprise.

— Vous vous en étonnez? reprend-il rapidement, et, ce me semble avec une inflexion de voix assez mécontente. Cela vous paraît donc incroyable? Rappelez-vous qu'à cette époque il n'avait pas encore la position supérieure qu'il possède aujourd'hui. Son frère n'était pas mort et ne paraissait pas près de mourir. Lui, était seulement le général Tempest, n'ayant que sa solde pour tout bien.

— *Elle n'a pas voulu de lui*, murmurai-je lentement, comme incapable encore de saisir le sens de cette phrase.

— Nous arriverons certainement trop tard. Le dernier coup sonne, dit Franck impatiemment.

J'avance avec peine. Nous atteignons la barrière tournante qui, du parc, ouvre sur la grande route. Les riches femmes de fermiers, leurs filles, aux joues fraîches, s'acheminent vers la porte de la chapelle, par la route poudreuse.

— Est-elle veuve ? demandai-je à voix basse.

— Veuve et inconsolable ! Non vraiment, je crois qu'elle a un mari de par le monde, mais elle a soin de le bien cacher. Il est maintenant, je le suppose, aux colonies.

— Pourquoi n'est-elle pas avec lui ? m'écriai-je avec indignation ; mais à peine ai-je laissé échapper ces paroles que je baisse la tête toute confuse. Ne pourrait-elle en dire autant de moi ?

— Peut-être craint-elle la mer, répond Franck gravement. »

Nous avons donné cette scène, parce qu'elle est, pour ainsi parler, l'exposition du drame domestique qui va se passer devant nous. Franck jette ses filets, l'imprudente et crédule Nancy s'y enlace aisément, et quelques incidents qu'amène la présence dans le voisinage d'une femme coquette et artificieuse avec laquelle sir Roger entretient des relations toutes paternelles, viendront servir les mauvais desseins du séducteur habile. Le temps de l'absence du général se prolonge, entremêlé de ces incidents journaliers qui n'ont d'importance que par l'art du romancier à en tirer parti pour développer des caractères et préparer des événements plus importants. Nous reprenons le récit de la jeune lady Tempest :

« Encore un jour de passé ! un jour de moins avant le retour de Roger ! C'est ainsi que je calcule la fuite du temps, comme à Dresde, chaque soir je me disais que c'était vingt-quatre heures de moins qui me rapprochaient de la maison et de *mes garçons*. Maintenant, mes frères sont à ma portée, je puis les avoir près de moi, et malgré cela, je me plains de la longueur du temps ! Je voudrais pouvoir le hâter. Que ne ferais-je pas pour abréger ces journées si pleines de soleil, si brillamment colorées de l'éclat des fleurs nouvelles ?

Hélas ! que cette vie est, à la fois, lente et rapide !

Dans l'après-midi, je suis assise toute seule sur une couverture au fond de notre *insubmersible* grand bateau plat, les coudes appuyés sur le banc, un livre posé sur mes genoux : en s'éloignant du bord, vers le milieu de l'étang, la réverbération de l'eau est éblouissante, mais où je suis sous les grands arbres, le soleil filtre seulement à travers d'étroites ouvertures et l'ombre est si noire à côté de ces points lumineux que les vrais drapeaux se distinguent à peine des autres drapeaux qui semblent pousser au fond de l'eau.

Pendant quelque temps, j'essaye de lire, mais une certaine agitation

intérieure, très-nouvelle pour moi, intervient de toutes les manières dans chaque page de mon roman et les rends inintelligibles. Je ferme donc le volume, et, mon chapeau sur mes yeux, la joue sur ma main, je m'amuse à considérer les demoiselles couleur d'ardoise et les myriades de petits êtres qui peuplent l'atmosphère d'un jour d'été. Tout à coup, j'entends venir quelqu'un se frayant un passage à travers les broussailles du fourré. C'est peut-être Algy, venant me dire qu'il a enfin changé d'idée et ne veut plus partir.

Non! c'est M. Musgrave; je me sens un peu contrariée, mais, comme après tout, j'ai fort peu de goût pour ma propre compagnie, je suis capable de l'accueillir d'un air satisfait.

— C'est vous? lui dis-je, en lui faisant un petit signe de tête amical. Comment avez-vous deviné que j'étais ici?

— Je l'ai su par Barbara.

— Barbara! répétai-je en riant; je voudrais vraiment que mon père vous entendît!

— Je suis charmé qu'il ne m'entende pas.

— Ainsi, vous l'avez trouvée à la maison? Je l'interroge avec un sentiment de curiosité bienveillante, afin de connaître les détails de l'entrevue et en me demandant s'il lui aurait déjà offert de devenir maîtresse de l'abbaye.

— Je pense que je puis entrer là-dedans, dit-il, et sans m'en demander autrement la permission, il enjambe le bord du bateau dont le fond, heureusement, est assez large pour supporter une forte secousse. « Elle était, reprend-il, occupée à faire un jupon de flanelle pour une vieille femme. Puis, s'asseyant en face de moi, et me regardant par-dessous le large bord de son chapeau mou, il ajoute : Elle faisait des points *croisés*, comme elle dit. Elle a essayé de m'apprendre à *croiser* le point. Barbara me plaît.

— Vous avez bien de la bonté! dis-je ironiquement, et, au fond, assez contente. Savez-vous si c'est réciproque?

Il fait un signe de tête affirmatif.

— Oui, je le crois.

— Elle vous aimerait encore davantage si vous aviez perdu toute votre fortune, une de vos jambes, et si vous étiez marqué de la petite vérole, lui dis-je avec un merveilleux à-propos. Être méprisé, pauvre, misérable, c'est ce qu'il faut pour aller droit au cœur de Barbara.

Je pensais lui faire une peinture vraie et séduisante du désintéressement si parfait de ma sœur, mais sa vanité ombrageuse le prend autrement.

— Comme il en coûte, dit-il d'un air sarcastique et en rougissant légèrement, d'être enrôlé parmi les aveugles et les boiteux, je crains de ne pouvoir jamais y trouver le moindre charme.

Si, un moment avant, j'avais éprouvé pour lui un sentiment presque fraternel, je le voyais maintenant d'un œil défavorable et de colère. Comme il me paraissait changé! comme sa personne, son abbaye avec

ses corbeaux et tout le reste, me semblaient peu dignes d'envie! Du moins, j'avais fait mon devoir.

Nous restons silencieux quelques minutes. Vick est assise au bout du bateau, un frémissement d'excitation parcourant tout son petit corps, son petit nez noir aspirant l'air, sa lèvre légèrement retroussée sur une dent, elle regarde avec une gravité émue vers l'endroit où une volée de canards sauvages, le cou allongé, décrivent, en faisant leurs *coincs-coincs*, de gracieuses évolutions.

— Algy part demain, dis-je à la fin.

— C'est ce qu'il m'a annoncé.

— Ainsi, c'est la dernière soirée qu'il passe ici, ajoutai-je d'un ton douloureux.

— J'ai cru le comprendre, répond-il en souriant de l'évidence de cette réflexion.

— Et encore, dis-je en soupirant de nouveau, et en regardant jusqu'au fond de l'eau où gît un vieil arbre mort, il dîne dehors aujourd'hui. Il dîne chez mistress Huntley.

— Chez mistress Huntley? Je l'entends alors qui sifflotte entre ses dents, comme s'il voulait dire : « Je comprends. »

— Dites-moi, m'écriai-je en me levant tout-à-coup et restant debout, dites-moi, car vous le savez mieux que moi, — peut-être que je me trompe, — mais si vous aviez vu quelqu'un seulement une fois, et pendant cinq ou six minutes, signeriez-vous en lui écrivant : « Toute à vous, de cœur? »

Il sourit d'un air moqueur.

— Peut-être, écrirais-je ainsi après dîner. Pourquoi cette question?

— Pour rien.

Il sourit encore. « Je crois que je devine, dit-il. »

— Son nom est Zéphine? dis-je encore en me penchant au bord du bateau et trempant mon doigt dans l'eau tiède et sombre.

— Je puis vous l'affirmer, me répond-il en riant.

Comme les cygnes viennent près de nous, l'un d'eux renverse en arrière son cou, gonflant ses ailes ainsi qu'un beau vaisseau d'une blancheur de neige, un autre, avec moins de grâce et plus d'abandon, plonge sa tête au fond de l'eau, en nous montrant l'envers palmé de ses pattes noires.

— Vous aviez tout à fait tort dimanche. *Tout à fait!* dis-je vivement en rougissant.

— Dimanche? et il a l'air de chercher dans son souvenir, en levant ses yeux profonds et lumineux vers ce ciel d'août, d'un bleu tendre parsemé de nuages en flocons légers. A propos de quoi avais-je tort?

— A propos de Roger... J'allais ajouter : et de mistress Huntley, lorsque, je ne sais quelle superstition m'empêche de réunir ces deux noms dans la même phrase.

— Puis-je savoir, reprend-il négligemment, ce que vous avez appris de plus à ce sujet?

— Je le lui ai demandé à elle-même, dis-je en le regardant bien en face.

— *Vous le lui avez demandé*? répète-t-il avec l'accent de la surprise la plus profonde. Vous avez demandé à cette femme si elle avait dû l'épouser et si elle avait rompu le mariage? Impossible!

— Non! non! m'écriai-je en tremblant d'impatience; ce n'est pas cette question-là que j'ai faite, mais seulement si elle l'avait connu aux Indes, et elle m'a répondu : « Oui, nous nous sommes rencontrés quelquefois. » Exactement ainsi; elle n'a ni rougi, ni paru plus confuse que je ne l'aurais été si quelqu'un m'avait parlé de vous.

Il est encore étendu dans la barque, et, comme moi, trempe ses doigts dans l'eau.

— Vous avez vraiment une manière étonnante de dire les choses, et *très-convaincante* aussi, ajoute-t-il à voix basse.

— Elle ignorait même dans quelle partie du monde il se trouvait maintenant, m'écriai-je avec une orgueilleuse satisfaction.

— Elle vous l'a dit! et alors, il me regarde attentivement.

— Oh! non!... J'hésite en répondant. — Mais, comme je lui disais : « Il est aux Indes. » Je ne me rappelle pas bien ses paroles, mais j'en ai conclu que je lui en donnais la première nouvelle.

Un brochet saute hors de l'eau, non loin de nous, y retombe, et j'examine ces grands cercles qui vont toujours en s'élargissant, pour voir s'ils arriveront jusqu'à notre barque, ou si ce sourire de l'eau se sera effacé avant de l'atteindre.

— Est-ce que mistress Huntley vous a paru satisfaite de sa maison? dit-il d'un air indifférent, et en se recouchant nonchalamment dans le bateau.

— Nous n'en avons pas parlé. Pourquoi?

— Parce qu'elle vient de s'y établir tout récemment, répond-il simplement; il y a environ quinze jours.

— Je voudrais savoir, dis-je en y réfléchissant, ce qui a pu l'attirer par ici, car elle semble n'y connaître personne?

Il ne répond rien.

— Nous devons nous lier ensemble, n'est-ce pas? lui dis-je en riant, d'un rire nerveux et comme en sollicitant une réponse. Toutes deux, nous venons habiter un nouvel endroit. N'est-ce pas une curieuse coïncidence que de se trouver ici, dans les mêmes circonstances, au même lieu?

Il garde toujours le silence.

— Répondez donc! m'écriai-je en colère.

— Où est la coïncidence? dit-il négligemment. Je ne la comprends pas. Je ne saisis pas bien le sens de ces grands mots. Cela signifie-t-il deux choses qui arrivent, *par hasard*, au même moment?

Il appuie un peu sur le mot, *par hasard*.

— Voulez-vous dire que ce n'est pas le *hasard?* dis-je vivement.

— Je ne veux rien dire; je vous demande seulement une explication.

Que l'air est calme aujourd'hui ! Les légères plantes aquatiques sont faiblement balancées par le mouvement de l'eau, mais le pavillon et la banderolle de notre barque pendent, détendues et immobiles. Je me sens un peu troublée; je reprends mon livre et le tenant assez haut pour me cacher le visage de mon compagnon, je me mets à lire avec attention. Il paraît bien aise de se taire : couché à plat, au fond du bateau, en regardant le ciel, il ne semble occupé qu'à repousser les avances ou les attaques de Vick qui, ayant pris avantage de sa position pour grimper sur sa poitrine, s'y maintient en remuant la queue, et s'efforce, tantôt inutilement, tantôt avec succès, de lécher le bout de son nez.

Suit un moment de repos, durant lequel, pour sauver les apparences, je tourne un feuillet de mon livre. Tout à coup, il interrompt ce silence.

— Algy est votre frère aîné, n'est-ce pas? Allez-vous en, vilaine petite bête.

Cette dernière phrase est adressée non à moi, mais à Vick, et m'apprend que les tentatives de ma favorite ont enfin réussi.

— Oui ! puis je reprends mon roman.

— Je le pensais bien, dit-il avec une sorte de satisfaction.

— Pourquoi ? m'écriai-je en laissant tomber le volume, et poussée par une curiosité aussi irrésistible que déraisonnable, car il ne m'avait interrogée que pour m'obliger à lui faire cette question.

— Nous avons tous nos manies, n'est-ce pas ? dit-il en détachant ses regards du ciel pour les porter sur ma personne, objet beaucoup moins intéressant et beaucoup moins calme. Nous avons tous nos manies, les uns ont celle des vieilles porcelaines, d'autres collectionnent des elzévirs, moi, j'ai la manie des pendules, j'en ai dans toutes les chambres de ma maison. A propos, vous n'avez jamais vu l'intérieur de mon abbaye ? Quant à mistress Huntley, c'est une charmante petite femme, mais elle a aussi ses manies, comme nous autres, et les siennes, ce sont... les fils aînés.

— Mais, elle est mariée ! m'écriai-je sottement. Qu'est-ce qu'elle attend d'eux ! Puis, rougissant de ma propre stupidité, je poursuis avec précipitation : Il est encore si jeune ! plus jeune que *vous !* assez jeune pour être son fils. Ce ne peut être que par pure bonté qu'elle fait attention à lui.

— Oui, assurément, *pure bonté*, répète-t-il en souriant et me répondant avec cette sorte d'assentiment à la surface, qui vous persuade que l'on ne pense pas ce qu'on dit.

— Les jeunes gens ne sont pas son affaire, poursuit-il avec une indifférence affectée. Elle leur préfère de beaucoup les hommes mûrs, *très-mûrs*.

— Vous êtes trop méchant ! lui dis-je, contente de pouvoir enfin exhaler ma colère, en le regardant avec cette froide assurance que l'on ne peut montrer qu'aux gens qui ne vous sont rien. Comme elle se sera moquée de vous !

Il hésite un moment, puis reprend :

— Oui ! et il sourit encore, quoique son visage ait pâli et qu'un éclair de fureur ait jailli de ses yeux profonds. Oui ! j'ai été le prédécesseur

d'Huntley; j'ai mis mon cœur à ses pieds; vous devez bien penser que j'étais encore *en jupons* à ce moment, et elle m'a joué, comme elle en a joué d'autres.

La coupe déborde : cette dernière insinuation, légère comme une paille, a cependant suffi; je ne dis plus rien, mais je me lève brusquement, laissant mon roman tomber sur sa poitrine dans la position où il se trouve au fond du bateau. Je m'élance à terre, *vers* la terre, pour mieux dire, car je n'ai jamais été habile à sauter. *Toutou*, avec ses grandes pattes d'araignées, m'a toujours surpassée, et, en conséquence, je tombe trop près du bord, un pied enfoncé dans la vase. Sans y faire attention, je prends ma course en traversant les buissons auxquels je laisse, çà et là, des lambeaux de ma robe. Avant que je n'aie fait vingt pas, il m'a déjà ratrappée, grâce à la longueur de ses jambes et à la liberté de ses mouvements, qui lui donnent sur moi un facile avantage.

— Qu'avez-vous donc? me crie-t-il. A ce compte, il ne vous restera pas un morceau de votre robe en arrivant à la maison.

Il semble, à mes oreilles défiantes, que sa voix a un timbre moqueur. Je dédaigne de répondre. Le sentier où nous sommes n'est pas direct et coupe à travers bois; dans ses endroits les plus larges il est encore très-étroit, et devant nous une ronce le traverse comme un grand bras qui forme une arcade d'épines pour nous barrer le passage. Par un mouvement rapide, M. Musgrave prend sur moi de l'avance, et se retourne en me faisant face dans ce défilé.

— Dites-moi donc *ce qui vous arrive?*

Je me tais obstinément.

— Nous n'allons pas nous battre, j'espère. Ne sommes-nous pas de vieux amis?

Il n'y a plus trace de colère dans ses yeux. Il me regarde avec plus de douceur et moins d'indifférence qu'à l'ordinaire, et, dans sa voix apaisée, il y a comme un accent de conciliation et de prière. A ce moment, j'avais pour lui comme une sorte de répulsion; je le trouvais agaçant et perfide; j'aurais été contente, oui, *contente*, que Vich lui eût mordu les jambes jusqu'au sang, et, en même temps, je ne pouvais nier que jamais je n'avais rien vu de plus charmant que le jeune homme qui était là, debout devant moi, alors que la verdâtre lumière à travers les arbres éclairait la beauté de ce visage sans barbe, car il est certain que ses traits n'ont besoin de rien qui les cache. Une vive émotion semble agiter son être indolent.

— Nous ne sommes pas de *vieux amis*. Laissez-moi passer.

— *De nouveaux amis*, alors. *Des amis*, quand même, dit-il en se rapprochant, et ne montrant plus ni dédain ni insouciance apparente.

— Nous ne sommes pas *amis* du tout. Laissez-moi passer.

— Vous ne passerez pas que vous ne m'ayez appris l'offense que j'ai commise. Vous ne passerez pas que vous ne m'ayez dit que nous sommes encore amis.

— Alors, nous resterons ici jusqu'à ce soir, dis-je avec une belle obstination, assurant mes pieds sur l'herbe des bords du sentier, en écra-

sant les *sceaux de Salomon* et les *Arums* aux graines rouges. Alors il se détourne et se met en devoir d'écarter de mon chemin la tige violette de la ronce épineuse.

— Passez donc, dit-il avec une sorte d'irritation, car vous ne seriez pas femme si, à tort ou à raison, vous ne vous obstiniez pas. Cependant, quoique vous en disiez, nous sommes *amis*.

— Non ! nous ne le sommes pas, m'écriai-je, résolue à avoir le dernier mot, et je m'élance et m'enfuis avec plus de rapidité que de dignité, craignant qu'il ne change d'avis et ne me retienne encore... »

Il est inutile de faire ressortir ce qu'il y a de naturel dans le mouvement de cette scène, dont l'art consiste presque uniquement dans les *sous-entendus*. A part l'objection que les principes d'une stricte morale peuvent élever contre de telles représentations de la nature humaine, nous avouons qu'il nous paraît difficile de laisser entrevoir avec plus de discrétion les choses blâmables que repousse d'instinct la pensée d'une honnête jeune femme. Il n'est pas jusqu'à ces *coins* de paysage qui n'ajoutent leur effet au tableau et ne nous le mettent parfaitement sous les yeux, en rendant d'une manière ingénieuse aussi l'impression *très-vraie* de cet état où l'âme, malgré une extrême agitation, perçoit des images vives qui laissent leur empreinte dans le souvenir, en se mêlant, on ne sait pourquoi, à l'émotion du moment. Ces traits sont d'un maître, de même que certaines nuances qui apparaissent quand on y regarde attentivement. Le romancier a le tact de rendre moins odieux au lecteur le caractère du libertin Musgrave, en le faisant graduellement arriver de la fantaisie et du dépit jusqu'à la véritable passion; et, malgré la séduction de sa personne et même de son esprit, il reste odieux à Nancy, parce qu'elle est défendue contre cet entraînement par la force et la loyauté de son affection pour son mari. D'ailleurs, ces habiletés, fréquentes chez miss Broughton, ne s'y présentent jamais sous forme d'analyse psychologique; le *fait* seul, dans sa simplicité, franche jusqu'à la rudesse, nous laisse apprécier la valeur et la nature du sentiment. C'est comme la vie réelle et matérielle : il faut y chercher l'*âme* qu'elle recèle en ses profondeurs.

Nancy apprend que le retour du général Tempest est différé. Elle a besoin de conter sa peine à quelqu'un, et se rend chez mistress Huntley, qu'elle trouve dans une petite *villa* d'apparence assez équivoque, en tête-à-tête avec son frère Algy, qui s'est attaché à cette créature légère. La trop naïve Nancy, un peu gênée dans cet intérieur, est écoutée froidement par ces deux personnes, trop occupées l'une de l'autre. Son instinct l'avertit de ce qui se passe, et elle croit devoir faire à son frère quelques représentations mal accueillies par ce jeune homme, fraîchement émancipé. Il ne lui ré-

pond qu'en lui demandant des nouvelles de Franck Musgrave. Elle reçoit le coup avec surprise et douleur; le sentiment de son abandon l'oppresse de plus en plus; mais elle ne veut rien témoigner, et attendre ainsi le retour de son protecteur naturel.

Ici se passent de ces épisodes dont le retour régulier est un des traits de la vie anglaise qui ont le plus de couleur locale; et en même temps, bien racontés, ils raniment, sans l'interrompre, l'intérêt du roman. C'est le jour de Noël, le *Merry Christmas*, époque de réjouissance où, à la ville comme à la campagne, on célèbre par des festins et des danses la venue du Sauveur du monde. Toute la famille de Nancy est convoquée à Tempest-Hall; et d'abord son père et sa mère, caractères froids et nuls, et avec eux leurs fils, Algy, Bobby, et celui que l'on a surnommé le *Brat*, c'est-à-dire le *gamin*, et leurs deux filles, Barbara et la petite *Toutou*, le baby aux longues jambes. Nancy oublie ses peines présentes en retrouvant ses joies d'enfance. On pare l'église de lierre, du houx traditionnel, et tout le monde se prête à faire et poser des guirlandes, Algy aux pieds de mistress Huntley, l'indolent Musgrave aidant l'active Barbara. Nancy décrit d'abord la solennité religieuse, puis le *bal des domestiques*, qui a lieu le soir, selon l'usage patriarchal établi, dans tous les châteaux en Angleterre, chez la reine comme chez les simples particuliers, où les maîtres ouvrent eux-mêmes la danse.

« ..... Un beau Noël, dit-elle, tout blanc d'une neige qui craque sous les pieds. Les yeux ne peuvent se porter nulle part sans se remplir d'eau, avec une sensation cuisante. Pour mon compte, je suis charmée que Dieu n'ait pas fait ce monde-ci d'une blancheur éternelle. Je hais cette livrée aveuglante de la neige. La plus petite branche dépouillée en est tellement couverte que l'on s'étonne qu'elle ne casse pas sous le poids, car il n'y a pas un souffle de vent pour l'en débarrasser. Tout Tempest est blanc; l'église est blanche ; le monde entier est sans couleur et sans lumière. Jusqu'à présent j'avais regardé Vick comme un chien blanc, mais aujourd'hui elle me fait l'effet d'être d'un gris sale, et l'eau de savon ne suffit plus à lui rendre son primitif éclat. Bobby me propose avec bonté de l'enduire de chaux..... »

« ..... Le bal a lieu dans la salle des domestiques, une grande pièce longue où nous nous rendons quand tout le monde est réuni. Nous avons pensé produire plus d'effet et inspirer plus de respect, si nous y apparaissons par couples. En conséquence, j'y arrive au bras de mon père; jamais je n'ai éprouvé plus d'émotion en entrant dans une chambre, car je dois ouvrir le bal avec le maître d'hôtel, et cette idée me cause un grand malaise. Si c'était un ancien serviteur de la famille, un vieux sénéchal à la tête blanchie, qui eût connu Roger au berceau, ce n'aurait été rien, j'aurais causé avec lui paternellement, mais c'est un jeune

homme qui n'est à notre service que depuis six mois ! De quoi pourrons-nous parler ? Je doute que son anxiété puisse dépasser la mienne !

La salle est tout illuminée, et les lumières sont placées dans des guirlandes de lauriers et des festons de lierre qui décorent les murs. Elles éclairent, de près et de loin, les visages et les costumes variés d'une assemblée nombreuse de grooms, valets de pied, femmes de chambre, etc. Les dames surpassent de beaucoup les messieurs en nombre et en aplomb ; les hommes même pour la plupart semblent assez disposés à se réfugier derrière ces jupons plus hardis, surtout les hommes d'écurie. Les valets de pied, mieux accoutumés à la société des dames, sont moins embarrassés de leurs mains ou de leurs fonctions chevaleresques. Cette inversion de l'attitude ordinaire des sexes devra, sans nul doute, changer du tout au tout quand nous ne serons plus là. Le moment est venu ; je quitte le bras de mon père, ce qui, pour la première fois de ma vie, me coûte un peu, et je vais droit à mon partner.

— Ashton, dis-je en essayant de sourire naturellement, voulez-vous danser ce quadrille avec moi ?

— Merci, madame.

Comme il est calme ! comme il se possède bien ! Que ne puis-je avoir le secret de cette bonne contenance ! Je jette les yeux sur le *Brat* qui passe à ce moment.

— Brat, lui dis-je vivement, en l'arrêtant par sa manche, comme un homme qui se noie s'accroche à une paille, veux-tu nous faire vis-à-vis ?

— Volontiers, répond-il gaiement, mais je n'ai pas encore de danseuse.

Tandis qu'il en cherche une, Ashton et moi, nous restons en tête à tête. Je suppose que je dois prendre son bras et le conduire au bout de la salle, et c'est ce que je fais après une douloureuse hésitation. Nous y sommes. Oh ! pourquoi le lui ai-je demandé si tôt ? Deux ou trois minutes se passent avant le retour du Brat.

— Comme vous avez bien décoré la salle !

— Je suis heureux que Milady la trouve bien.

— C'est mieux que nous n'avons décoré la chapelle.

— Vraiment, Milady ?

Une pause. Chacun est à la recherche de ses partners. Toutou, souriant de l'une à l'autre oreille, invite un petit groom à boutons. Mon père !... Mes yeux ne me trompent pas ? Mon père lui-même prie à danser la femme de charge. Évidemment, il lui dit quelque chose de sérieusement drôle, car elle rit. J'aimerais bien aussi qu'il fût avec nous, quelquefois, dignement plaisant, ou même plaisant sans dignité. Barbara, fidèle à tous les instincts de son excellent cœur, a invité le pauvre niais *valet à tout faire* du ministre, que les femmes de chambre ne regardaient qu'avec mépris. M. Musgrave a engagé une laveuse de vaisselle.

— Êtes-vous aussi nombreux que vous l'espériez ?

— Oui, milady.

Autre silence.

— J'espère, dis-je avec bonté, faute d'un autre sujet, que vous vous amusez beaucoup.

— Merci, milady.

Grâce à Dieu! voilà enfin le Brat. D'après, je pense, l'exiguité de sa taille et la faiblesse de ses propres charmes, le Brat est amateur des belles femmes et surtout des plus corpulentes. Il lui faut la quantité, plus que la qualité, et fidèle à ses principes, il arrive, ayant au bras une cuisinière du voisinage, pesant au moins cent kilos.

Nous prenons nos places... Nous arrivons à la cinquième figure. Dans les bals peu nombreux où je suis allée, elle est sans conséquence, un grand rond, et l'été, mais ici, horreur! Que vois-je? chaque couple s'enlace pour un galop. Le Brat essaye d'étreindre la cuisinière sans y parvenir. Une idée me saisit. Puis-je galoper avec Ashton? je le regarde avec inquiétude. Il paraît aussi effrayé que moi : je ne sais comment cela se fait d'un mutuel accord, mais je sais seulement que nous ne galopons pas comme les autres. Sans nous prendre les mains, nous tournons autour des danseurs. La valse improvisée finit et je regarde le Brat. Brave enfant! des gouttes de sueur perlent sur son jeune front, mais il ne fait pas mine de reculer, et quand il le faudra, il sera prêt à tout!...

..... La tâche est accomplie. Nous nous sommes signalés par de hauts faits; j'ai manœuvré avec le cocher pour une terrible danse du pays, et ma jolie robe gris-perle et rose-tendre est presque enlevée de mes épaules tant elle a été piétinée. Nous pourrions donc nous retirer, mais nous avons encore la musique dans les jambes, et nous nous sommes promis une valse entre nous pour la fin. Le *Brat* seul reste collé à sa cuisinière, car il se pique de faire un tour de force. Déjà mistress Huntley et Algy voltigent enlacés. M. Musgrave m'avait invitée avant le dîner, et j'étais contrariée qu'il n'eût pas donné la préférence à Barbara; mais comme, du reste, il s'était montré assez empressé pour elle, je me console en me disant que je suis la *pilule*, et que Barbara est la *confiture*.

Les premières mesures de la valse me ramènent Boby. La franchise et la gaieté brillent sur sa bonne figure ronde.

— Allons, Nancy, encore une bonne sauterie avant de mourir.

— Je suis engagée par M. Musgrave, dis-je en faisant un peu la moue.

— C'est bien, répond-il en s'en allant, mais j'avais envie de tourniller encore une fois avec toi.

— Eh bien! dansons donc, dis-je vivement; la pensée de son prochain départ pour Hong-Kong m'étant revenue, j'ai couru après lui et j'ai mis son bras solide autour de ma taille. »

Après une scène de reproches que lui fait Musgrave, Nancy se trouve toute remontée par l'annonce du retour prochain de sir Roger; mais cette fois elle ne va pas trouver des personnes malveillantes pour leur conter son bonheur, ni quelqu'un de sa famille, où l'on n'apprécie le général que pour le bien-être qu'il procure. La jeune femme s'en va chez des pauvres gens qui ont connu son mari

de tout temps, et qui se réjouissent avec elle. Retournant au château par un long détour, elle chante, tout en marchant, une vieille chanson, « pas très-harmonieusement, dit-elle, mais assez bien pour le troupeau d'oies qui m'écoute, et pour un vieux baudet qui, ranimé par mon exemple, lève le nez et se met à braire avec des sons d'une touchante mélancolie. »

« Je suis, continue-t-elle, à moitié chemin de la maison. J'ai regagné le bois, le bois de Brindley ; je n'oublierai jamais ce nom ! Le sentier descend rapidement jusqu'au vallon où court un petit ruisseau. En été, quand le feuillage est épais, l'endroit est sombre en plein jour, à peine si on aperçoit un coin de ciel dans la verte voussure des chênes et des ormes ; mais maintenant, à travers le treillis des petites branches, on le voit presqu'en entier de ce bleu doux qui ne fait pas regretter l'absence du feuillage. A terre, les différentes espèces de mousses d'hiver, quoique brunes encore, paraissent plus vertes que dans une autre saison. De vieux arbres aux troncs rugueux s'étendent au-dessus du ruisseau babillard. Au milieu des feuilles sèches, des tapis de mousse d'un vert d'émeraude, apparaissent çà et là ; il y en a de toutes sortes, les unes avec des petits bonnets de nuit, d'autres comme des fougères microscopiques, d'autres encore ont la forme de petits coussins rebondis sur lesquels s'élèvent ces petites tiges portant comme une coupe leurs fins calices de corail rouge.

« Je chante toujours, et, comme dans le creux abrité, il ne fait aucun vent, j'ôte mon chapeau et le balance à ma main, tandis que je marche à pas lents. C'est un endroit si peu fréquenté que je fais un soubresaut et cesse ma chanson, lorsqu'à un tournant du sentier je me trouve face à face avec un autre *occupant*. Je me remets bien vite ; ce n'est que Franck, assis sur une grosse pierre couverte de lichen, et contemplant le ruisseau et les arbres.

— Vous paraissez bien joyeuse, dit-il, se levant en me tendant la main, et, je me le suis rappelé depuis, ne témoignant aucune surprise de cette rencontre inattendue. Je ne vous avais jamais entendu chanter.

— Je parais ce que je suis, dis-je brusquement. Je suis *joyeuse*, en effet.

— Vous l'êtes souvent.

— Qu'en savez-vous ? répliquai-je en prenant ses paroles pour une accusation. De tout l'automne et de tout l'hiver, je n'ai pas eu ma bonne humeur ordinaire.

— Vraiment, vous n'étiez pas de bonne humeur ?

— Aujourd'hui, oui, je vous l'accorde, je suis contente, continuai-je d'une manière plus affable, et il serait étonnant que je ne le fusse pas. Je ne me tiens pas de joie, j'ai de si *bonnes* nouvelles !

— Vraiment, dit-il en soupirant, je voudrais bien en recevoir de telles. Quelles sont donc ces bonnes nouvelles ?

— Je vous le donne en *trois* à deviner, dis-je en essayant de paraître

sérieuse, mais sentant bien que je ne puis m'empêcher de sourire malicieusement.

— C'est quelque chose qui concerne les frères, sans doute? reprend-il d'un air mécontent. Toujours ces garçons!

— Rien qui concerne *ces garçons*. Vous en êtes loin, et d'un!

— La belle Zéphine n'est plus, peut-être? Je crois pourtant que je l'aurais entendu dire.

— Ce n'est rien de la belle Zéphine, non, et de deux!

— Barbara a la permission de rester jusqu'à Pâques?

— Rien de Barbara! Je me sens toute contrariée d'entendre parler d'elle avec ce sans gêne et cette indifférence. A propos! je voudrais bien savoir pourquoi vous l'appelez tout uniment Barbara, quand de son côté, elle ne dit pas Franck? Vous avez eu trois coups pour deviner, et vous en avez été toujours à une lieue! Eh bien! je vais vous le dire, Roger revient, m'écriai-je en ouvrant les yeux tout grands et riant de bon cœur.

— Bientôt? demande-t-il d'un ton bref et agité; et il se fait un changement sur son visage dont je m'aperçois à peine, car il se détourne aussitôt.

— Bientôt, répétai-je avec l'accent du triomphe. Nous pouvons l'attendre de jour en jour.

Il reçoit cette communication en silence, sans faire le plus léger effort pour me complimenter.

— Je voudrais ne vous l'avoir pas dit, répliquai-je avec indignation. Que j'étais sotte de penser que vous sentiriez le moindre intérêt pour ce qui ne vous concerne pas personnellement! Enfin! et je tourne vers lui ma figure écarlate et mes yeux brillants, je ne m'attendais pas à vous voir content, je vous connais trop bien pour cela, mais je croyais que la simple politesse vous obligerait à le paraître.

Nous sommes en face l'un de l'autre; les petits flots du ruisseau coulent avec un doux murmure; les grives se répondent dans d'aimables dialogues; quant à lui, il est d'une pâleur mortelle, ses lèvres tremblent et ses yeux!..... Je m'en détourne involontairement.

— Je ne suis pas *content*, dit-il en articulant ces mots lentement et tristement. Souvent, vous m'avez reproché mes *insinuations* ou mes *suppositions;* vous m'avez dit que j'avais des arrière-pensées, que j'usais de réticences; une fois même, vous en souvient-il? vous m'avez dit que je mentais. Eh bien! je ne *mentirai* pas aujourd'hui; vous ne m'en accuserez pas. Je vous dirai la vérité, une vérité que vous savez aussi bien que moi. *Non! je ne suis pas content!*

Silence complet. Je ne pourrais pas plus l'interrompre ou lui répondre que je ne pourrais m'élancer vers le ciel à travers les branches dépouillées. Je reste devant lui, la bouche entr'ouverte, les yeux fixes, une sorte de surprise horrible peinte sur mon visage.

— Nancy, dit-il en se rapprochant d'un pas et parlant plus bas, *vous* aussi, *vous n'êtes pas contente*. L'hypocrisie vous est difficile; vous êtes la pire comédienne que je connaisse. Dites donc la vérité une bonne fois. Qui pourrait vous entendre ici, excepté moi, moi qui sais déjà, qui

sais tout depuis cette première soirée de Dresde? Vous en souvenez-vous? Oui, vous vous en souvenez..... A quoi bon vous le demander? Comment l'auriez-vous oublié plus que moi?

Je demeure encore muette, quoique je sois libre comme l'air, je ne me sentirais pas plus oppressée ni plus saisie si j'étais dans un cachot à cent pieds sous terre. Il me semble que le ruisseau traverse ma cervelle tant j'y entends de bruit et de bouillonnement. Barbara, Roger, Algy, mille idées confuses, mêlées de chagrin et de malaise, s'entrechoquent dans ma tête.

— Pourquoi me regardez-vous ainsi, reprend-il rudement. Que vous ai-je fait? Pour l'amour de Dieu, ne croyez pas que je vous accuse. De ma vie je n'ai été affligé pour quelqu'un comme je l'ai été pour vous, dès le premier moment où je vous ai vue. Je vois encore aujourd'hui, aussi bien qu'alors, la contrainte et l'ennui sur vos traits.

Je n'en puis supporter davantage. A ces derniers mots, une peine, aiguë comme une lame de couteau, douloureuse comme une agonie, s'empare de tout mon être; c'est l'atome de vérité contenu dans ces maudites et mensongères paroles qui leur donne une pointe acérée. Oui! dans ce temps-là, je me sentais ennuyée! Oui! j'étais contrainte! Oui! j'étais fatiguée! Par un geste de désespoir, j'ouvre les bras, et me jetant à terre, je cache ma figure dans une touffe de mousses en me bouchant les oreilles.

— Oh! mon Dieu, m'écriai-je convulsivement, que puis-je faire? Comment supporter cela?

Après une ou deux minutes je me relève.

— Honte à vous! dis-je avec des larmes abondantes. Avec quelle sorte de femmes avez-vous vécu? Votre conduite est abominable! Moi qui vous croyais un honnête homme, et qui pensais que nous pourrions vivre dans une intimité si douce.

Il s'est éloigné de deux pas et s'appuie contre le tronc moussu d'un des vieux arbres. L'éclat de ses yeux ardents fait ressortir la pâleur de son visage.

— Est-il possible, dit-il avec l'accent d'une colère à peine contenue, que vous osiez prétendre que vous êtes surprise de mes paroles?

— Que j'ose prétendre? m'écriai-je avec véhémence. Je ne le prétends pas! de ma vie je n'ai été si horriblement, si cruellement surprise!

Alors, pensant à Barbara, je retombe assise en versant des larmes amères.

— C'est impossible, dit-il rudement. Quoique vous soyez, vous n'êtes pas stupide, et il faudrait qu'une femme fût plus aveugle qu'une taupe pour ne pas se douter de ce que je pensais, et *vous* aussi. Si vous prétendez ne pas vous en apercevoir depuis le commencement, pourquoi donnez-vous lieu à tous les propos du voisinage sur mon compte et sur le vôtre? Pourquoi m'avoir si vivement pressé de venir chez vous? Pourquoi vos reproches quand il m'arrivait d'y manquer un seul jour?

— Pourquoi? dis-je impétueusement, parce que..... et je reste court. Dois-je lui en avouer la véritable raison, même pour me justifier?

— Maintenant, continue-t-il avec une excitation croissante, maintenant que vous recueillez ce que vous avez semé, vous êtes surprise, *cruellement surprise !*

— Je le suis, oui ! m'écriai-je comme en délire. Vous ne me croyez pas peut-être, mais c'est aussi vrai que Dieu est au-dessus de nous, et qu'il est vrai que jamais, non jamais, je n'ai été ennuyée de Roger.

Je m'arrête, étranglée par un sanglot.

— Oui ! reprend-il ironiquement, aussi vrai l'un que l'autre ! N'importe ! Vous voudrez bien me permettre de ne pas vous témoigner de joie de son retour, en lui voyant occuper la place que je convoitais, et qui devrait, vous aurez beau le nier et dire ce qu'il vous plaira, être la mienne s'il n'était pas là !

— Jamais, m'écriai-je avec colère. Vous seriez le dernier homme au monde, nous aurions été laissés seuls dans une île déserte, que jamais je ne vous eusse aimé. Il n'y a personne dont la société me fatigue davantage. Je l'ai dit mille fois à mes frères.

— Vous l'avez dit?

— Quelle bonne raison me demandez-vous pour que je vous préfère à lui ? demandai-je d'une voix tremblante et toute frémissante d'une chaleureuse indignation. Je suis là, prête à écouter ce que vous allez me dire. A quel titre seriez-vous digne de le remplacer près de moi? Êtes-vous plus noble, plus instruit, plus beau, plus généreux ? Si vous l'êtes, ajoutai-je ironiquement, vous avez bien soin de le cacher.

Nulle réponse, pas une syllabe.

— C'est un mensonge, continuai-je avec une véhémence toujours croissante, un mensonge vil, bas, inutile, de dire que je ne suis pas heureuse de son retour. Barbara sait, ils savent tous à quel point j'ai été impatiente de le voir revenir tous ces mois passés. Comme vous le dites, je n'avais pas d'amour pour lui en l'épousant ; je le lui ai souvent répété, et, à Dresde peut-être, je regrettais un peu mes frères. Il le savait, il le comprenait alors, mais maintenant..... et ici j'appuie mes mains sur mon cœur, et je lève au ciel mes yeux pleins de larmes; *maintenant*, je ne désire et je n'aime *personne* autant que lui, je ne désire rien tant que de l'avoir près de moi, lui, *lui seul*, et aujourd'hui, jusqu'à cette rencontre, jusqu'à ce que vous m'ayez fait prendre en horreur vous, moi, et toutes les créatures vivantes; il me semblait que le monde entier m'apparaissait brillant, bon, joyeux, parce que j'avais reçu ces bonnes nouvelles.

Il se tait encore.

— Même quand je ne l'aurais pas aimé, poursuivant avec une grande volubilité, toutes les paroles m'arrivant en foule, et le regardant bien en face ; même quand j'aurais voulu plaire à d'autres, pourquoi vous aurais-je choisi ? Et alors, je l'examine lentement, de la tête aux pieds, depuis son chapeau mou jusqu'à ses souliers de chasse, avec un regard de mépris. Vous, qui ne m'avez même jamais amusée? souvent, quand nous causions ensemble, je bâillais à en avoir les yeux pleins de larmes, je craignais que vous ne vinssiez à vous en apercevoir ; si j'avais su ce qui arrive, dis-je amèrement, je n'aurais pas pris tant de peine.

Il ne répond rien encore. Que pourrait-il répondre? Il est là, appuyé contre l'arbre desséché, d'une pâleur livide. Sur son front perle une sueur froide et ses fines narines se dilatent et se contractent comme dans une agonie de colère et de honte.

— Qui a pu vous mettre en tête une pareille idée? m'écriai-je encore ; puis, ma pensée se reportant aussitôt sur Barbara, du dédain poussé jusqu'au mépris, j'arrive aux reproches les plus durs. Qui jamais aurait pu s'imaginer une chose pareille? Lorsque tant de personnes plus aimables et meilleures que moi pouvaient vous aimer, quelle misérable perversité vous porte à vous adresser à moi, à moi qui ne vous aurais jamais choisi, même quand je n'en aurais pas aimé un autre?

— Est-ce vrai? dit-il d'une voix âpre et voilée. Croyez-vous que vous ne vous trompiez pas vous-même? Êtes-vous certaine que, malgré vos rudes paroles, vous n'êtes pas plus près de m'aimer que vous ne le pensez? N'est-ce pas plutôt qu'à cause de la barrière qui est entre nous, vous avez peine à accorder votre sentiment avec votre conscience?

— Non! j'en suis sûre, parfaitement sûre, dis-je en l'interrompant avec une énergie passionnée, et le regardant sans sourciller jusque dans les orageuses profondeurs de ses yeux. La conscience n'a rien à faire ici, la mienne ne me reproche rien, et, ajoutai-je tout en me sentant rougir et en m'exaltant de plus en plus, ce serait bien, ce serait mon devoir, ce serait le seul moyen d'échapper à la mort, que rien ne pourrait me faire dire que vous me plaisez. Devant Dieu, j'affirme que je ne trouve rien en vous capable de me plaire.

— Eh bien! dit-il d'une voix rauque et paraissant se contenir pour ne pas se livrer à quelque violence, eh bien! advienne que pourra, vous l'aurez voulu!

Pause d'un moment.

Déjà le crépuscule a envahi rapidement la solitude du vallon, et bientôt c'est l'obscurité. Au dehors, dans la campagne découverte, il doit faire encore grand jour, mais où nous sommes, les tapis de mousse deviennent d'une teinte plus sombre, et le ruisseau ne se voit plus qu'à peine. Prise de frayeur soudaine, je ramasse précipitamment mon chapeau qui était à terre, et, sans un mot, sans un regard d'adieu, je m'enfuis par le sentier qui ramène à la maison. En peu d'instants il m'a rattrapée, son visage, altéré par la colère, a perdu toute sa beauté.

— Nancy! dit-il quand il est tout près de moi, et d'une voix que son extrême agitation rend méconnaissable. Nancy! nous ne nous quitterons pas ainsi!

— Ne m'appelez pas Nancy, dis-je avec indignation, cela m'est odieux.

— Qu'importe comment je vous appelle, reprend-il impatiemment, vous plaisantez! je vous appellerai comme il me plaira, mais vous m'écouterez, je sais aussi bien que vous que c'est ma dernière chance.

— Assurément! dis-je d'un air irrité.

Le sentier monte, et en haut de cette montée nous devons nous trouver hors du bois et en vue de tout le monde.

— Comment n'en pas devenir fou, s'écrie-t-il avec désespoir, en s'apercevant des courts moments qui lui restent.

— Fou? répétai-je avec mépris. Vous ne l'êtes pas plus que moi.

Nous avons couru tout le temps dans une hâte fébrile. Dieu merci! nous approchons de la grande route, de la route fréquentée, animée, à ciel ouvert. Les arbres s'éclaircissent, le sentier s'élargit, déjà nous pouvons apercevoir les charrettes et leurs conducteurs. Il s'arrête et me force à m'arrêter aussi en me prenant les deux mains.

— Nancy! dit-il rudement; son regard est farouche et enflammé. Oui! je vous nommerai ainsi. Vous êtes *Nancy* pour moi, je ne vous donnerai pas son nom, *à lui*. Le pourrais-je? Dites, si vous voulez, que c'est ma vanité qui me le fait croire, mais il est inutile, en pareil moment, d'affecter, par fausse modestie de cacher ce que l'on pense. Toute ma vie, vous m'entendez bien? je n'ai jamais eu d'amour sans en inspirer, et, ajoute-t-il avec un accent passionné, je ne puis croire qu'il en soit autrement avec vous. N'éprouvez-vous rien de ce que je ressens pour vous? à aucun degré?

— Moi? éprouver un sentiment pour vous! m'écriai-je avec une sorte d'horreur. Savez-vous ce que j'éprouve? c'est comme si une limace se traînait sur moi.

Son visage se contracte, ses yeux expriment une noire fureur, il rejette mes mains qu'il retenait avec tant d'ardeur.

— Merci! dit-il d'une voix sourde, je suis satisfait.

— Tant mieux! répliquai-je durement, toujours furieuse et diminuant d'un pas rapide l'espace qui nous sépare encore de la route.

— Arrêtez, dit-il en posant sa main sur mon bras, un seul mot. Je regretterais de vous quitter, quand nous avons été si amis, sans vous adresser un bon souhait. Lady Tempest, j'espère..... et il sourit avec une cruelle ironie..... J'espère que votre fidélité sera récompensée comme elle le mérite.

— Je n'en doute pas, répliquai-je d'une voix assurée, mais, tout en parlant, un soupçon jaloux transperce mon cœur. Dieu veuille qu'il ne s'en soit pas aperçu!..... »

Ils atteignent la grande route, le port du salut pour Nancy. Mais, pour son malheur, mistress Huntley y passe en voiture et les examine avec une maligne curiosité. Cette fatale rencontre amène une série de malentendus et de malheurs très-bien gradués pour former l'intérêt du roman. Le général Tempest, averti par Zéphine, qui espère justifier ses propres torts sous une apparente sévérité, conjure sa femme d'expliquer sa conduite, et l'on comprend qu'il excuserait tout, si elle y mettait de la franchise. Dans sa frayeur et sa timidité, elle prend le parti de nier jusqu'à l'évidence. Plus Sir Roger insiste, plus Nancy s'embarrasse, et elle finit par se croire arrivée au point où l'aveu même devient impossible. Cette situation se prolonge, se complique de la froideur du mari offensé, et s'ag-

grave encore par la jalousie de Nancy, qui le croit tout occupé de mistress Huntley, tandis qu'il ne lui porte intérêt que par l'amitié qu'il avait pour son père.

Nous racontons brièvement, et seulement pour donner une idée de l'ensemble et coordonner les faits. En donnant ces trois longues scènes où miss Broughton laisse à ses héros le soin de développer leur caractère, nous les avons choisies comme essentielles à l'action, dont elles marquent les principales phases. Il est d'autres épisodes dans lesquels la vie anglaise est dépeinte sous divers aspects que nous sommes forcés d'omettre, et dont le romancier tire un certain parti, en les faisant, pour ainsi parler, servir de cadre aux incidents dramatiques, tels qu'un déjeuner champêtre durant une de ces longues pluies que les Anglais reçoivent avec tant de patience; un bal costumé à la campagne, raconté avec entrain et *humour*, où l'on voit Nancy, le cœur plein de tristesse, s'amuser cependant comme une enfant qu'elle est encore. Le talent de l'auteur sait rajeunir des banalités. Malgré les justes objections que peuvent soulever ses principes et leurs développements, d'une touche si hardie, nous sommes saisis par la puissance du *vrai*, en avouant que ce *vrai* manque souvent d'une sorte de *distinction*, et n'a pas toute la délicatesse que l'on attend d'une plume féminine.

Le tableau s'assombrit, et Nancy, malgré sa nature franche et impétueuse, se trouve de plus en plus enveloppée dans ses propres mensonges. Tout espoir de réconciliation avec sir Roger semble perdu pour elle, lorsque son frère Algy tombe dangereusement malade à Laurel-Cottage, la petite maison habitée par mistress Huntley, dont celle-ci s'éloigne en y appelant la famille. Précédemment, Barbara était retournée chez ses parents, avec le regret que Franck, qu'elle aime en secret, ne se fût pas prononcé. Mais bientôt après son départ, Nancy, avec une joyeuse surprise, recevait d'elle l'annonce que Franck l'avait demandée en mariage; et dès lors c'est à titre de fiancé qu'il l'accompagne pour venir soigner Algy. Ce séjour est funeste à la pauvre Barbara : atteinte mortellement du mal auquel son frère a échappé, elle y succombe à Tempest-Hall, où on l'a transportée. Il se passe des scènes très-touchantes, et, détail fin et profond, l'auteur nous montre Nancy jalouse de l'affection si vive qu'à ses derniers moments Barbara témoigne à son fiancé. C'est à la fois un trait particulier à l'héroïne, portée à ce sentiment puéril et douloureux, qui explique comme quoi elle s'est si facilement défiée du caractère chevaleresque de son mari, et c'est de plus une observation générale qui s'adresse à la nature exclusive des femmes, surtout des plus aimantes.

La triste Nancy, qui croit n'avoir plus nulle affection dans ce

monde, se nourrit de ses souvenirs, et fait une visite à la maison paternelle pour y retrouver les traces de sa sœur. Rien de douloureux comme l'impression qu'elle en reçoit. Déjà la morte est à peu près oubliée ; ses parents, gens froids et d'habitudes régulières, ont repris la vie accoutumée ; les fils sont tous partis pour suivre différentes carrières. Les pauvres que Barbara, l'ange de la charité, assistait, regrettent plus le bienfait que la bienfaitrice ; et quand lady Tempest visite l'*asile* des vieilles femmes, elle les entend gémir de l'absence de celle qui leur apportait toujours du sucre ou du tabac. Miss Broughton expose froidement, simplement, toutes ces misères, tous ces sentiments bas, étroits ou vulgaires, qui affligent et dégradent l'humanité, comme si elle n'en était que le narrateur impartial, sans illusions comme sans indulgence. Toutefois, puisqu'il y a un progrès moral dans le roman de *Nancy*, nous devons le constater avec le degré d'intérêt que l'on accorde à tout jeune talent qui s'est ouvert une voie périlleuse et y marche résolûment.

Après avoir jeté un regard mélancolique sur les lieux qui ont vu son enfance insoucieuse, Nancy se dispose à les quitter. Dans une allée du jardin elle rencontre pour la dernière fois Musgrave, venu en apparence pour prendre congé des parents de Barbara. Il est en grand deuil. Ils marchent quelque temps à côté l'un de l'autre, sans se parler.

— ..... Pourquoi ne me demandez-vous pas ce qui m'amène ici, me dit-il tout-à-coup, presqu'avec rudesse. Je sais que c'est à quoi vous pensez.

— En effet, répondis-je gravement, sans le regarder. Pourquoi êtes-vous venu ?

— Pour vous dire adieu à tous, reprend-il d'une voix basse et brève, les yeux fixés vers la terre ; puis, les relevant et riant d'un rire nerveux, il ajoute : Si... si les choses avaient bien tourné, savez-vous que vous seriez aujourd'hui ma plus proche parente ?

Je tressaille. Oui, dis-je, je le sais.

— Je pars, ajoute-t-il en élevant la voix, et son accent trahit une grande agitation. — ... Pour aller où ? Dieu le sait. Je n'en sais rien moi-même, et ne m'en soucie pas. Je pars à l'aventure, j'abandonne l'abbaye.

— Vous l'abandonnez pour toujours ?

— Vous en êtes bien aise ! s'écrie-t-il avec le ton du ressentiment le plus amer, tandis que ses grands yeux dardent sur les miens un éclair de colère. Oui ! je savais que vous en seriez bien aise, je vous ai rarement fait quelque plaisir, n'est-ce pas ? continue-t-il avec ce regard toujours étincelant. Eh bien ! soyez contente de moi cette fois.

Je lève mes yeux au ciel en pressant mes mains l'une contre l'autre.

Suis-je contente? je n'en sais rien, je ne le crois pas, je ne me soucie plus de rien.

— Nancy! dit-il en n'essayant plus de feindre, parlant vite, mais avec une expression plus sérieuse et plus calme, je vous ai dit que j'étais venu ici pour leur dire adieu à tous. Ce n'est pas vrai. Que sont-ils pour moi, et que suis-je pour eux? J'étais venu.....

— Pourquoi? m'écriai-je en l'interrompant avec un grand battement de cœur, et le dévisageant avec des yeux démesurément ouverts. Qu'allait-il dire celui dont la main devait encore sentir la froide étreinte de celle de Barbara?

—Ne me regardez pas ainsi, pour l'amour de Dieu! s'écrie-t-il en se détournant. Cela me rappelle trop..... Je m'en vais pour toujours, mais, avant mon départ..... réjouissez-vous, j'ai dit *pour toujours*..... Avant de vous quitter, je veux encore essayer de vous fléchir.

Je me tais.

— Dieu pardonne..... Serez-vous moins clémente que Dieu?

Je puis le regarder avec une tranquille fixité; je n'éprouve plus le moindre embarras en sa présence, je ne suis plus troublée, même alors qu'il a saisi ma main.

— Oui! lui dis-je, parlant avec lenteur, tandis que mes tristes yeux, chargés de larmes, plongent dans ses yeux où se révèle un profond désespoir. Oui! si vous le désirez. Il y a longtemps que tout cela s'est passé, et *elle* vous aimait. Oui! je vous pardonne!

Nancy retourne seule à Tempest-Hall. En approchant de cette maison où elle doit retrouver l'honnête homme justement offensé à qui appartient ce cœur toujours si pur, bien qu'il nous ait semblé y démêler un trouble indéfinissable, elle passe à côté du cimetière où repose sa sœur, et là, fait arrêter la voiture afin d'aller reprendre des forces près de celle qui lui était toujours secourable.

« ..... Comme j'approchais du tombeau, dit-elle, j'y vois un autre visiteur. Un homme est appuyé sur la balustrade qui l'entoure, les yeux fixés vers cette terre noirâtre de l'hiver, où des fleurs nouvellement plantées penchent tristement la tête. C'est Roger! Entendant au frôlement de ma robe que quelqu'un vient, il se retourne. Je m'aperçois à la tranquille et sereine expression de ses yeux qu'il était dans le ciel avec Barbara. Il ne me dit rien, mais il m'ouvre ses bras avec une sorte de joie, mêlée encore d'une certaine défiance. Je m'y précipite aussitôt.

— Roger! m'écriai-je avec une expression passionnée, car je me sentais un immense besoin d'amour à cette même place où gisait à mes pieds, dans l'austère silence de la tombe, celle qui avait été l'amour de ma vie. Roger! aimez-moi un peu, si peu que ce soit, je sais que je n'en suis pas digne, mais vous m'avez autrefois aimée, n'est-ce pas? Pas autant que je le pensais, du moins *un peu!*

— Un peu!..... »

Suit une explication décisive, où sir Roger se disculpe de ses torts apparents, en apprenant les soupçons jaloux de Nancy, et dément tous les faux bruits. Nancy se décide à faire des aveux complets.

— Vous souvenez-vous de ce soir où vous m'avez parlé du bois de Brindley?

— Oui! je m'en souviens.

En me répondant son ton a changé; il me serre moins étroitement dans ses bras.

— Ne me repoussez pas, lui dis-je d'une voix suppliante. Tenez-moi bien embrassée ou je ne pourrai jamais vous parler. Que vais-je vous apprendre? Eh bien! ce soir-là, vous le savez aussi bien que moi, *j'ai menti!*

Il respire avec force et péniblement. Je suis bien aise de ne pas voir son visage.

— J'y étais! j'avais pleuré! elle m'a vue!

Je m'arrête tout-à-coup, empêchée par la honte, par la crainte, par les larmes!

— Continuez! dit-il, respirant à peine.

— Il m'a rencontrée là, dis-je en tremblant. J'ignore s'il y était venu exprès ou par hasard. Il m'a dit des choses si terribles! Dois-je vous les répéter? demandai-je en frissonnant. Elles me font tant d'horreur! Il m'a dit qu'il m'aimait (j'articule ces mots difficilement), que je l'aimais, que je vous haissais ; il m'a terrifiée! c'était si affreux, si loin de ce que je projetais, que je me suis mise à pleurer. Enfin, je ne l'aurais pas dû, mais je l'ai fait! et ici je sanglotte.

Cela ne paraît clair ni pour lui ni pour moi. Il ajoute donc :

— Eh bien?

— Je crois qu'il ne s'est rien passé de plus, dis-je en levant timidement les yeux sur lui pour juger de l'effet de ma confession. Seulement, j'étais si profondément humiliée, si écrasée de honte, que je me suis juré intérieurement de n'en parler à personne. C'est là ce que j'ai fait.

— Est-ce bien tout? demande-t-il d'une voix tremblante et avec un regard plein d'anxiété. Êtes-vous certaine que c'est là tout?

— Tout! répétai-je les yeux grands ouverts d'étonnement. N'est-ce pas assez?

— En êtes-vous bien sûre? dit-il en prenant ma tête entre ses mains et me regardant de tout près. Enfant! pauvre enfant! n'ayons rien de caché aujourd'hui. Disons *toute* la vérité, *rien* que la vérité. Êtes-vous *certaine* de n'avoir pas regretté, un peu, ce qui est? *Certaine* de n'avoir pas trouvé un peu dur d'être unie, pour toujours, à mes cheveux gris, à mes quarante-huit ans?

— Chut! m'écriai-je, dégageant mes mains pour les mettre sur mes oreilles. Je refuse de vous écouter, que me font vos quarante-huit ans? Vous auriez cent ans, deux cents ans, que je n'y penserais pas davantage. Que m'importe? je vous aime! je vous aime, je vous aime! O mon bien-aimé, étiez-vous assez aveugle de ne pas le voir plus tôt! »

Le roman finit bien, contre la coutume de miss Broughton dans les précédents, qui ont généralement un dénouement assez triste.

On a défini le drame, la *tragédie bourgeoise*, et il nous semble voir un drame véritable dans cette histoire où le cœur est en jeu, où la conscience s'agite, où des sentiments de toute nature sont en lutte, tandis que la vie ordinaire a son cours, avec ses côtés sérieux et ses incidents puérils. Ce n'est qu'un roman des plus simples, mais il vous *prend*, on ne sait pas bien pourquoi, vous saisit, vous irrite ou vous touche, ce qui n'arrive pas aux œuvres ordinaires. A ce compte, les ouvrages de Ouida ne seraient pas des drames, car ils ne vous rendent pas l'impression de la réalité, à travers les passions humaines qu'ils dépeignent cependant avec énergie et finesse d'observation. Ce que nous en avons dit ailleurs, nous l'appliquons encore à son dernier ouvrage *The two little wooden shoes*, qu'une élégante traduction a fait passer dans notre langue sous le titre de *Deux petits sabots*, titre qui fait pressentir un sujet assez réaliste, pris dans la vie champêtre. C'est, en effet, une sorte d'idylle moderne, qui n'est pas sans charme et a eu du succès auprès d'un grand nombre de lecteurs français ; mais, à notre avis, elle n'a pas la valeur des grands romans que nous avons cités. Comme la jument de Roland, qui n'avait qu'un défaut, c'est qu'elle était *morte*, quelque chose manque à cette œuvre naïve, c'est *la vie*. L'héroïne est dans des conditions impossibles comme la plupart des personnages de Ouida quand ils sont trop idéalisés, selon son habitude. Nous n'en dirons pas davantage d'une œuvre que l'on peut lire avec plaisir, en dépit de notre critique. Nous serions, cependant, tentés de nouveau de la rapprocher de la *Nancy*, de miss Broughton, en raison de la conformité des situations, les deux jeunes héroïnes étant livrées à elles-mêmes également et entourées des piéges que leur tend un habile séducteur. Si l'expression de Ouida est plus *distinguée*, celle de miss Broughton est plus *vraie*, et, cette fois, chez l'une et l'autre, puisque c'est la vertu qui triomphe, nous devons nous montrer satisfaits, quant à présent, et attendre que quelque nouvel ouvrage de ces deux romanciers, dont nous apprécions le talent, viennent confirmer ou démentir nos espérances.

En résumé, bien qu'appartenant à des écoles très-différentes, ces esprits sont de la même trempe, ainsi que nous avons essayé de le prouver en les comparant. Habiles antagonistes du rigorisme et des faux semblants, ils trouveront ample matière à leurs satiriques observations. Qu'ils n'oublient pas, toutefois, qu'ils s'adressent à une nation religieuse et morale qui se préoccupe, avec raison, de l'effet produit dans l'intérieur des familles par la littérature romanesque. Elle ne tarderait pas à perdre tout son crédit si elle s'éman-

cipait jusqu'à changer de nature, et, malgré les tentatives de quelques gens d'esprit, elle gardera longtemps encore son intégrité originale. N'avons-nous pas vu, en toutes circonstances, avec quel rare discernement et quel légitime orgueil les Anglais s'appliquent à ne jamais laisser s'affaiblir les forces qui contribuent à maintenir leur puissante nationalité? A coup sûr, il n'est pas à craindre qu'un pays où toutes les excentricités sont permises, voire même approuvées, s'arme jamais d'une sévérité bien rigoureuse envers les œuvres de pure imagination. Cependant, quand il s'agira de ces pages intimes et familières qui sont la lecture habituelle de la jeunesse, nous sommes persuadés que cette société si bien réglée ne se départira pas volontiers de la prudence ordinaire. L'opinion publique, toujours si puissante chez nos voisins, suffira, à elle seule, pour prévenir les écarts des romanciers. Sans que nulle atteinte soit portée à la liberté de leur pensée, à l'indépendance de leur caractère, ils se sentiront assez surveillés pour n'être pas tentés de soutenir des choses trop peu morales ou pour mettre en scène des personnages trop extravagants.

Louis Régis.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Réception de M. Alexandre Dumas. L'homme, l'auteur et le discours. La réponse de M. d'Haussonville. Ce que c'est que le style académique. — Les nouvelles salles du Louvre. Eugène Devéria et la *Naissance de Henri IV*. Le Musée des tabatières. Les grandes ventes artistiques et la vente posthume de Chintreuil. Les concours de Sèvres et l'école de mosaïque. — François Millet, le peintre rural, et Corot, le Lamartine du paysage. — Théâtres : *le Troisième larron. Mademoiselle Duparc. Carmen* de M. Bizet, et la jeune école. *La Fille de Roland*, par le vicomte Henri de Bornier.

I

Les plaisanteries très-antiques et très-rebattues sur l'Académie française, la timidité de son goût, ses pudeurs farouches, son étroitesse d'esprit, sa peur et sa haine de tout ce qui est jeune, hardi et nouveau, ont reçu le 11 février dernier un coup dont elles ne mourront pas sans doute, car un lieu commun ne meurt jamais, surtout lorsqu'il est si commode pour les vanités impuissantes, mais dont elles se relèveront difficilement. Il paraît difficile qu'on accuse désormais de poltronnerie littéraire, ou que l'on compare encore à une petite coterie exclusive, la compagnie qui vient, selon la métaphore consacrée, d'ouvrir son sein au moins académique peut-être des écrivains de ce temps, à l'auteur de *la Dame aux camélias*, du *Demi-Monde*, de *la Femme de Claude*, de *la Visite de noces* et de *l'Homme-femme*, devenu en outre, depuis son élection, l'auteur de la préface de *Manon Lescaut*.

Il est vrai que cet acte d'audace pourrait être pris en même temps pour un acte de malice. Quand on l'a bien accusée de n'admettre à l'honneur des palmes vertes que des pédants corrects et fastidieux, l'Académie, qui entend tout, sans avoir l'air de rien écouter, aime

à déconcerter l'opinion et à porter le trouble dans les rangs de ses agresseurs, en allant chercher, parmi les écrivains qui sollicitent ses suffrages, celui dont la candidature ressemble le plus à une amende honorable. Elle le prend par la main en souriant d'un air maternel, et elle lui dit : « Entrez, monsieur, dans ce grand salon, raillé par vos amis et par vous, aussi longtemps que vous n'avez pas eu le désir ou l'espérance de vous y asseoir, et venez en dire autant de bien que vous en avez dit de mal; car vous savez, monsieur, qu'on n'y entre qu'à cette condition. Les plus irréconciliables de vos prédécesseurs s'y sont toujours très-docilement soumis; vous vous y soumettrez vous-même avec non moins de bonne grâce, nous n'en doutons pas. Il est bien juste que vous nous rendiez la politesse que nous vous avons faite — à votre prière. Commencez votre compliment, monsieur : le public est curieux, et nous le sommes aussi, de voir comment vous vous en tirerez. »

L'Académie a déjà pris cette revanche sur Victor Hugo, Musset, Jules Janin, et elle vient de la prendre sur Alexandre Dumas. Elle s'arrange, bien entendu, de manière à ne choisir parmi ses ennemis que les plus illustres, ceux dont la palinodie aura le plus d'éclat, afin de ne pas être victime elle-même de sa propre malice. Il ne suffit pas d'avoir vivement attaqué les traditions que l'Académie représente, il faut au moins l'avoir fait avec un succès qui donne à la capitulation de l'assaillant une valeur considérable. A cette condition seule, il pourra être admis à l'honneur de se démentir publiquement.

Le malheur est que l'Académie semble parfois capituler elle-même en accueillant les avances de son adversaire. Les gens intéressés à cette erreur affectent, lorsqu'elle a ouvert ses portes, de croire qu'on les a forcées. On ne les force pas : elles ne s'ouvrent que devant le drapeau blanc du parlementaire. Mais il se peut, en effet, que, trompée par de faux semblants, elle introduise dans la place un ennemi qui se vengera sur elle de l'humiliation à laquelle il s'est soumis pour la désarmer, ou un allié dangereux dont la conquête compromettra peut-être un jour sa dignité plus qu'elle n'a satisfait son orgueil.

Quoi qu'il en soit, jamais première représentation d'Alexandre Dumas ne fut plus courue que celle du 11 février sous la coupole du palais Mazarin. Si l'on pouvait trafiquer des cartes de l'Académie dans les agences du boulevard comme des billets de spectacle, il se serait trouvé plus d'un fanatique pour payer cinq cents francs un coin sur la dernière banquette de la plus humble tribune, et l'on eût vu la grande salle de l'Institut envahie peut-être par la clientèle ordinaire de l'auteur du *Demi-Monde*. Le nom du récipiendaire suffisait pour expliquer cette affluence : M. Dumas est de ceux qui

ne sauraient se montrer sans grouper la foule autour d'eux, ni écrire une page qui n'éclate aussitôt comme un coup de pistolet. Mais, de plus, sa position vis-à-vis de l'Académie excitait la curiosité parisienne, encore affriandée par d'habiles indiscrétions sur les hardiesses de son discours.

A une heure précise, M. d'Haussonville s'asseoit au fauteuil du président. Puis le récipiendaire prend place entre MM. Legouvé et Camille Doucet, deux honnêtes parrains, un peu éclipsés par leur fringant filleul. Le voilà! C'est lui! On se le montre! Tous les yeux dévorent avidement cette figure que les sculpteurs, les peintres et les graveurs, sans parler des photographes, ont popularisée à l'envi, et qu'on n'oublie plus dès qu'on l'a vue une fois : ce front haut que couronnent les broussailles, déjà légèrement éclaircies, d'une chevelure ébouriffée, floconneuse, demi-laine et demi-soie, comme celle d'un mulâtre devenu très-blanc et très-civilisé; ces yeux énigmatiques, ce sourire inquiétant, cette bouche fine et ce nez ferme souligné d'une moustache élégante, qui tient à la fois du mousquetaire et du fashionable, ce teint mat, bref, toute cette physionomie si complexe et si expressivement ambiguë, vivante et blasée, où la fatigue se lit à côté du dédain, et qui laisse parfois transparaître sous la raillerie du sceptique les rêves de l'illuminé.

M. Dumas a lu son discours sans aucune pompe, avec une grande apparence de sécurité et de calme que démentait seule la pâleur plus grande de sa physionomie, en se bornant à souligner, d'un ton plein de désinvolture, les traits et les mots piquants dont il est abondamment semé. L'importance particulière qu'ont donnée à ce morceau la renommée et la situation de l'auteur, nous fait une loi de l'étudier avec quelque détail.

Le discours débute par l'exorde attendu sur Alexandre Dumas père : « Je me suis mis sous le patronage d'un nom que vous auriez voulu, depuis longtemps, avoir l'occasion d'honorer, et que vous ne pouviez plus honorer qu'en moi. » Tout en s'associant généreusement à cet éloge, M. d'Haussonville a répondu au reproche voilé qu'il contient, en rappelant que l'Académie, eût-elle eu le désir d'adopter l'auteur de *Monte-Cristo*, — qui mourait d'envie qu'on lui fît une douce violence, — ne le pouvait, par la raison toute simple qu'il ne s'était pas présenté; — et cette réponse avait en outre l'avantage de rappeler à ceux qui seraient tentés de l'oublier, peut-être à M. Dumas fils en personne, qu'il avait eu lui-même le bon goût de se soumettre au règlement. Quel effet doublement piquant n'eût pas manqué de produire M. d'Haussonville, s'il eût voulu pousser la malice jusqu'au bout, et replacer sous les yeux du récipiendaire, qui l'a probablement oublié, ce *péché de jeunesse* où, raillant à la

fois la tragédie de Lebrun, dont il ne pensait guère alors écrire l'éloge trente ans plus tard, et « le palais que l'on trouve au bout du pont des Arts, » il conseillait ironiquement à son père de prendre à Schiller sa *Marie Stuart*, s'il voulait à son tour « chez ces ombres descendre. » Un académicien qui, le jour de sa réception, dit exactement le contraire de ce qu'il disait autrefois, « ça n'est pas nouveau, ça n'est pas original, mais c'est toujours amusant, » pour emprunter à M. Dumas fils ses propres expressions[1]. Au fond, celui-ci sait parfaitement que son très-illustre père, pour des raisons diverses, n'était pas du métal affiné dont on fait les immortels; mais, somme toute, cet hommage filial, aussi court que modeste, part d'un sentiment qui l'honore, et personne ne pouvait avoir le courage de s'en étonner.

Après son exorde, l'orateur a abordé résolûment, mais sans grande conviction, l'éloge de Lebrun. Au premier détour, il s'est dérobé, se rejetant sur Shakespeare, sur Schiller, sur Corneille et Richelieu, comme le Simonide de La Fontaine sur Castor et Pollux. Le *Cid d'Andalousie* a servi de prétexte à cette ingénieuse digression sur le premier *Cid*, qui a intéressé, sans le convaincre, le public lettré de l'Académie. Sachons gré à M. Dumas de l'excellente intention qui l'a poussé à défendre Richelieu contre le reproche de jalousie littéraire, quoique son plaidoyer soit peu persuasif pour ceux qui ont étudié de près l'illustre cardinal, si grand politique et si mauvais poëte, mais capable, et il l'a prouvé, de tenir aux méchants vers de *Mirame* presque autant qu'à la conquête de l'Artois. L'entrevue imaginée par M. Dumas entre l'homme d'État et l'écrivain n'est, comme il l'a dit lui-même, qu'une hypothèse d'auteur dramatique et le langage qu'il prête à Richelieu a le tort, entre plusieurs autres, d'annoncer une fâcheuse et assez complète ignorance de l'histoire littéraire de ce temps. Les raisons qu'il donne de l'hostilité du cardinal contre le chef-d'œuvre de Corneille et l'argument tiré de la composition d'*Horace*, qui est précisément l'antithèse du *Cid* et qui est dédiée au grand ministre, sont plus spécieuses que solides et plus ingénieuses que vraies. Supposer que Richelieu en voulût au *Cid* parce qu'il venait « exalter sur la scène française la littérature et l'héroïsme espagnols, » au moment où le ministre avait à combattre de tous les côtés les armes et les conspirations de l'Espagne, c'est trop oublier que la poésie dramatique du temps, celle même qu'aimait et protégeait Richelieu, — particulièrement les pièces de son favori Boisrobert, et aussi de Rotrou, un autre des

[1] Préface du *Demi-Monde*, dans l'édition de son *Théâtre complet*, Michel-Lévy, 4 vol. in-18.

cinq auteurs à sa solde, comme de Scudéry, qui fut l'un des ennemis les plus déclarés du *Cid*, — est puisée en grande partie à la même source, s'inspire des mêmes modèles, et, avec un talent très-inférieur, se meut dans un ordre d'idées et de sentiments analogues; c'est oublier encore que, parmi tous ceux qui se firent les instruments ou les auxiliaires du cardinal dans cette levée de boucliers contre le chef-d'œuvre importun, pas un n'a fait l'allusion la plus lointaine, la plus indirecte à cet argument chimérique. Et prétendre que Richelieu fut choqué des exagérations sentimentales et des invraisemblances romanesques du *Cid*, c'est ignorer que *Mirame* dépasse de beaucoup les unes et les autres, et prêter au goût du cardinal des aversions contraires à ses sympathies les plus prononcées. Il suffit de souffler sur ce fragile échafaudage pour qu'il s'écroule aussitôt presque tout entier.

On attendait surtout le récipiendaire au panégyrique de son théâtre. L'attente du public n'a pas été trompée. Ce plaidoyer est connu : l'auteur l'a répété souvent. Malgré plus d'un trait brillant et vif, on peut dire que cette fois, retenu sans doute par un certain respect du lieu et de l'auditoire, et gêné par sa récente dignité académique, il n'a pas déployé dans cette apologie l'intarissable abondance de ressources, la verve de sophismes et de paradoxes mêlés de traits d'observation pénétrants, de vérités sagaces et cruelles, d'idées neuves et hardies, qui caractérisent ses fameuses préfaces. Sa digression sur la femme, et spécialement sur la femme coupable et déchue, ne rappelle que de loin toutes celles qu'on peut lire dans ces morceaux qui ont fait tant de bruit à leur apparition. La femme est le grand sujet d'études de M. Dumas fils, parce qu'elle est pour lui la clef de la question sociale ; sa prétention, c'est d'être un des hommes très-rares, il n'ose dire le seul, qui ait approfondi cette énigme, qui ait regardé en face ce dangereux *animal* (le terme est de lui) et *sache* au juste ce que c'est. Qu'est-ce donc? Un être absurde, illogique, irresponsable, soumis à des fatalités organiques que l'homme est tenu de connaître sous peine d'en devenir la victime. Il s'en exprime, dans la préface de *l'Ami des femmes*, avec une impertinence tout à fait haïssable et avec une effroyable crudité d'expression. Sa pitié pour elle est faite de mépris. S'il pardonne à Marguerite Gautier, c'est parce qu'elle n'a fait que suivre l'instinct de sa nature et la nécessité de sa situation ; s'il tue la femme de Claude, c'est parce qu'il faut supprimer l'obstacle qu'on ne peut tourner et tuer le chien enragé qu'on ne saurait guérir. Ce que dit la même préface sur le rôle salubre de la femme de proie, qui assainit la société en la déblayant de l'oisif qu'elle dévore, comme le vautour débarrasse le sol des détritus qui pourraient engendrer

la peste, il l'a répété en tête de *Manon Lescaut*, mais n'a osé le redire à l'Académie. Moins encore a-t-il osé reprendre ses audacieuses théories sur des femmes plus respectables que celles-là. Ce moraliste est, au fond, un matérialiste qui se croit philosophe, parce qu'il est raisonneur, et voyant, parce qu'il est halluciné, d'une brutalité toute chirurgicale dans son style, faisant jouer à la physiologie un rôle absorbant, appelant l'astrologie et la chiromancie à son aide, traitant les questions d'âme et de cœur à la façon du *carabin* qui taille en pleine chair, les bras retroussés jusqu'au coude. La façon dont M. Dumas se targue de science et de profondeur sur ce sujet, le ton supérieur, expéditif, dégagé de tout scrupule de pudeur qu'il prend pour aller droit au but, sans se payer de mots et d'apparences, sont bien propres à effaroucher les pauvres esprits sans expérience qui ne connaissent que la femme honnête et chrétienne, la mère, la sœur ou l'épouse, — et il y en a beaucoup, grâce à Dieu, à qui cela suffit. Or, c'est justement la seule que tous ces connaisseurs de femmes ne connaissent point, quoique M. Dumas, qui jusque-là n'avait pas semblé en soupçonner l'existence, ait un jour essayé de la peindre dans *les Idées de madame Aubray*.

On sait que cette dernière pièce suggéra à certaines personnes, d'une naïveté vraiment excessive, la pensée que M. Alexandre Dumas était venu sur la terre pour continuer l'Évangile. Peu s'en fallut qu'il ne passât au rang des apôtres chrétiens. Il a pris soin, depuis, de les convaincre de leur erreur et de les en guérir assez rudement. On dit pourtant que plusieurs y persistent encore. C'est que leur ingénuité est d'une trempe fort rare, et que, s'ils ont lu ses pièces, au moins quelques-unes d'entre elles, elles n'ont pas lu ses préfaces. Dans celle même de *Madame Aubray*, il nous déclare qu'il a voulu simplement pousser jusqu'au bout le développement d'un caractère, d'une passion, — la passion du bien, « trop heureux de montrer la logique du théâtre en accord parfait, *cette fois*, avec celle de l'Evangile. » De ses autres préfaces, on pourrait sans doute extraire certains passages qui sembleraient donner raison à cette étrange méprise, parce qu'il y a de tout dans ce chaos sillonné d'éclairs, dans ces variations brillantes qui touchent aux notes les plus diverses et ressemblent parfois à des exercices de doigté philosophique et littéraire, dans ces thèses confuses sous leurs formules tranchantes, dont il a eu la bonne foi de confesser les contradictions en les excusant, quand il déclare n'avoir la prétention d'y mettre que son opinion présente et n'engager, comme Franklin, que le moment où il parle. Mais que de chapitres entiers on pourrait opposer à ces phrases isolées ! Que de propositions malsonnantes et hétérodoxes dans le mobile *Credo* de ce catéchumène

peu soumis qui cherche toute sa lumière en lui-même, et qui, même lorsqu'il fait sa profession de foi, traite d'égal à égal avec l'Église[1].

Dans l'ardeur de sa riposte aux objections contre la moralité de son œuvre, M. Dumas s'est laissé entraîner à un sophisme historique et à un paradoxe littéraire. L'espèce de parallèle qu'il a tenté d'établir entre Marie Stuart et Marguerite Gautier choque la délicatesse autant que la vérité ; et son axiome, que le théâtre vit uniquement d'exceptions, dénature, à force de l'exagérer, une observation qui peut avoir son côté juste, et en fait une hérésie littéraire contredite par l'expérience et par le goût : la seule manière de nous captiver au théâtre est de nous présenter des caractères vraiment humains, dégagés sans doute de tout ce qui pourrait les obscurcir, mis en relief, accusés par des situations choisies et par de savants contrastes, mais qui répondent aux germes des vertus, des passions et des vices que nous avons en nous, et où nous reconnaissions nos voisins, si nous ne voulons pas nous y reconnaître nous-mêmes. Le mot de Térence : *Humani nihil à me alienum puto*, ne doit jamais être perdu de vue par un auteur dramatique, et je défierais bien le plus habile d'intéresser la foule à ce qui lui est complétement étranger. M. Dumas remplace cette vieille devise par une définition subtile et compliquée : « Une action dramatique n'est pas autre chose qu'un individu, dans son tort ou dans son droit, en antagonisme avec une collectivité qui lui est antipathique, » comme il avait ailleurs remplacé la simple et antique définition de la femme par celle-ci : « La femme est un être circonscrit, passif, instrumentaire, disponible, en expectative perpétuelle, » ce qui a le double inconvénient d'être prétentieux et de n'être pas clair. Mais, du moins, sachons-lui gré, malgré son amour et le nôtre pour la franchise, de ne s'être point hasardé à reprendre nettement devant l'Académie la thèse si chère aux auteurs qui ont besoin d'écrire des préfaces pour justifier leurs œuvres, à savoir qu'il n'y a pas de pièces indécentes et immorales, qu'il n'y a que des pièces mal faites.

A la fin de sa harangue, M. Alexandre Dumas, s'animant tout à coup, s'est proclamé révolutionnaire, ce qui est un bien gros mot pour l'Académie, et, dans une prosopopée qui a failli casser les vitres de l'Institut, a déclaré hautement à la société qu'il ne voulait pas seulement fronder ses ridicules grotesques, attaquer ses passions malsaines, modifier ses mœurs exécrables, mais qu'il visait à refaire jusqu'à ses lois. M. Dumas n'est pas seulement un révolutionnaire, c'est un socialiste ; il ne s'en cache pas : il s'en glo-

[1] Voir surtout la Préface du *Fils naturel*, t. III du *Théâtre complet*, p. 23.

rifie. En une seule préface, la première, celle de *la Dame aux camélias*, où il a déchargé sans réserve et sans ménagement, devant le lecteur stupéfait de cette éruption d'idées audacieuses en un style plus audacieux encore, mais d'une audace extrêmement calculée, tout ce qu'il avait dans l'esprit et sur le cœur, il propose à la fois la création d'ateliers nationaux féminins et la conscription du beau sexe, à la page 44; l'abolition de la loi sur la recherche de la paternité, à la page 45, et le rétablissement du divorce (ce qui, pour un apôtre, n'est pas très-conforme aux enseignements de l'Eglise), à la page 47.

Nous pourrions chercher ainsi le commentaire de tout son discours académique dans les brochures qu'il a d'abord greffées après coup sur chacun de ses ouvrages, mais sur lesquelles il en est venu ensuite, malheureusement pour lui et pour nous, à vouloir un jour greffer une de ses pièces. Ce serait long. Ces préfaces retentissantes dont les meilleures sont, à coup sûr, celles où, au lieu d'aborder la question sociale, il se borne à tracer des descriptions, des récits, des tableaux de genre souvent plus spirituels et plus amusants que ses comédies elles-mêmes, ont au moins l'incontestable mérite d'être sincères, originales, de remuer des idées et de provoquer à la réflexion. C'est aussi, dans la mesure que comporte la scène, mais avec une tendance à la dépasser, le mérite de son théâtre. Quelque reproches qu'on soit en droit de lui adresser, on ne lui refusera pas, du moins, d'abord de savoir admirablement son métier, malgré des défaillances ou des erreurs causées par ses partis pris, puis de ne relever d'aucune école, de n'imiter personne, d'être *lui ;* enfin, de viser plus haut ou plus loin que ses confrères. Nous ne sommes pas de ceux qui craignent l'idée au théâtre; nous n'y craignons que la thèse, surtout la thèse fausse. M. Dumas a tout ce qu'il faut, s'il voulait ne point s'enfermer dans le monde dont il a été le Christophe Colomb, et s'affranchir de l'obsession des formules ambitieuses comme de la monomanie des idées fixes, pour être le peintre le plus mordant, le plus vigoureux, le plus impitoyable, le plus fidèle de la société contemporaine. — Quant à la nouvelle brochure qu'il a lue à l'Académie, ces pages ingénieuses, vivantes, nourries de mots et de saillies, mêlées de concessions et de hardiesses, pleines d'échappées et de retours, visant à une distinction qu'elles n'ont pas toujours atteinte, d'un style plus pittoresque et plus souple que châtié, ont été saluées par une double salve d'applaudissements qui ne s'adressaient évidemment pas aux théories de l'auteur, mais le récompensaient du plaisir fait par ses brillantes passe-d'armes à l'auditoire.

M. Dumas, qui avait heureusement défini le langage académique,

« l'art si difficile de dire la vérité avec toute la sincérité, toute la courtoisie et toute la finesse possibles, » ne s'était préoccupé que de le définir. M. d'Haussonville a voulu joindre l'exemple au précepte. Tout en souhaitant cordialement la bienvenue à son nouveau confrère, il a su lui faire entendre, avec beaucoup de tact et de finesse, ce qu'il ne pouvait lui dire tout haut, sous peine de changer le triomphateur du jour en victime et de renouveler l'exécution cruelle dont M. Molé avait donné jadis le spectacle à la réception d'Alfred de Vigny, et il lui a adressé de petites leçons d'histoire, de philosophie, de morale, de critique, avec tant de politesse, de savoir-vivre et de belle humeur que, tout en lui faisant sentir la pointe, il ne l'a pas blessé.

Les théories ambitieuses du récipiendaire sur les droits illimités de l'art dramatique ont été effleurées, plutôt que réfutées, avec une bonhomie malicieuse et une ironie voilée qui en laissent entendre plus qu'elles n'en disent. Dans l'appréciation des tendances de l'auteur, M. d'Haussonville s'est montré aussi sévère au fond, pour qui sait lire entre les lignes, qu'aimable dans la forme. Il commence presque toujours par approuver, pour glisser ensuite ses objections, ses réserves, ses inquiétudes et ses sous-entendus. On pourra trouver qu'il est allé bien loin en concédant à M. Dumas la moralité de son théâtre, en enchérissant même sur ce point ; mais prenez garde : c'est là qu'est l'ironie, très-visible quoique discrète, et il a fait parfaitement sentir qu'on peut se poser en moraliste, mettre de la morale dans ses pièces, comme l'hôte de la troisième satire de Boileau mettait de la muscade dans tous ses plats, sans être précisément un écrivain moral. Il a fait justice de l'entrevue romanesque entre Richelieu et Corneille, comme du rapprochement malséant entre Marie-Stuart et les héroïnes équivoques du théâtre contemporain. Mais la perle de son discours, c'est certainement le passage où, opposant aux théories homicides de l'auteur de l'*Homme-Femme* et de la *Femme de Claude* contre l'épouse adultère, la phrase finale d'*Antony :* « Elle me résistait, je l'ai assassinée, » il raille agréablement le père à l'aide du fils et le fils à l'aide du père, et s'écrie : « Si les femmes doivent périr, les unes parce qu'elles ont résisté, les autres parce qu'elles n'ont pas résisté, leur condition devient vraiment trop difficile ! » Il n'en faut pas davantage pour montrer le vide de ces théories pompeuses et faire crouler sous un éclat de rire, auquel l'auteur lui-même ne peut se retenir de s'associer, ce frêle monument bâti sur le sable. De même on ne saurait mieux décrire, quoiqu'en termes plus adoucis et plus couverts, la maladie de l'*éternel féminin* qui travaille le cerveau de M. Dumas, ni railler dans un plus élégant et

plus courtois badinage ce formidable appareil de moralisation, qui, lorsque les moyens persuasifs ne réussissent pas, fait intervenir le fer et le feu, les couteaux à manches de jade, les fusils perfectionnés et tient sans doute en réserve une batterie de canons d'un nouveau système, pour servir un jour à une moralisation plus radicale encore et aux exécutions en masse.

Et voilà justement ce que c'est que le langage académique!

II

Le lendemain même du jour où aura paru cette chronique, l'Académie française rouvrira ses portes pour recevoir M. Caro, successeur de M. Vitet. Mais nous n'avons point la faculté divinatoire et nous éprouvons le regret de ne pouvoir décrire d'avance cette nouvelle fête littéraire.

Quittons donc le palais Mazarin et traversons la Seine. Il n'y a que le pont des Arts à franchir pour passer de l'Institut au Louvre. Depuis notre dernière causerie, le Louvre s'est enrichi d'un musée nouveau, déjà baptisé du nom populaire de Musée des tabatières, et de trois nouvelles salles, situées sous les combles, et où l'on monte par un véritable escalier de service. A vrai dire, ces salles ne sont pas nouvelles : on y avait logé les écoles flamande et hollandaise pendant les travaux exécutés dans la grande galerie, et depuis qu'ils sont terminés, on a laissé dans l'une d'elles les toiles qui n'ont pu retrouver leur place primitive. On en compte cent deux ; mais, malgré le nom de Philippe de Champaigne, de Gérard Dow, de Van der Meulen, etc., l'intérêt qu'elles offrent est généralement médiocre, et la plupart des artistes sont des peintres de second ordre, ou représentés par des œuvres subalternes.

La salle suivante contient quarante-trois tableaux tirés du musée du Luxembourg. Là rayonnent les plus grands noms de notre école contemporaine, effacés depuis vingt ans du livre de vie, et sortis des orages de la lutte, des contestations de la critique, pour entrer dans la calme possession de leur immortalité. Quelques toiles ont bien perdu et ne soutiennent qu'à demi leur vieille réputation : dans la pénombre où il est placé, *le Larmoyeur*, d'Ary Scheffer, qui a terriblement poussé au noir, n'apparaît que comme une grande tache confuse où la lorgnette a besoin de plonger à plusieurs reprises pour y recueillir de forts belles épaves ; *le Tepidarium*, de Chassériau, cet élève d'Ingres, qui semble avoir appris à dessiner chez Delacroix, trompera singulièrement l'attente de ceux qui ne le

connaissent que d'après les éloges de Théophile Gautier. Mais on reverra avec curiosité des tableaux comme la *Mort de César*, de Court, qui avait fait espérer un grand peintre d'histoire, et la *Naissance de Henri IV*, d'Eugène Devéria, début éclatant, plein de glorieuses promesses dont aucune ne fut tenue. Jamais il n'y eut banqueroute plus désastreuse, chute plus profonde, éclipse plus complète, plus long et plus douloureux avortement. On dit qu'Eugène Devéria, tombé du haut de ses rêves, meurtri de la perte définitive de toutes ses illusions, trahi par ce rayon qui avait un moment traversé son cerveau et illuminé sa vie pour s'effacer ensuite et le laisser dans l'ombre, brisé par la lutte impuissante qu'il soutenait contre sa propre décadence, vint un jour s'asseoir, solitaire et morose, dans la galerie du Luxembourg, devant sa première et sa seule œuvre. Il l'examina longtemps, absorbé par une contemplation muette. Un de ses amis le surprit dans cet examen :

« J'étais en train, lui dit Devéria, de me demander si c'est bien moi qui ai fait cela, et comment je m'y suis pris. Je vous assure que je n'en sais rien. Ah ! c'était un beau lever de soleil, mais il a été suivi d'un jour bien terne et d'un crépuscule bien rapide. Il me semble que je suis au Diorama et que j'assiste à un effet de lumière du fond d'une salle obscure. — Allons, décidément, reprit-il avec amertume en employant un mot brutal de l'argot d'atelier, je n'avais que ce tableau-là *dans la tête*. Mais c'est égal : il est dur d'avoir rêvé la gloire d'un Véronèse et de découvrir qu'on n'a en soi que l'étoffe d'un conservateur du musée de Pau ! »

Combien d'autres, poëtes ou musiciens, ne portent ainsi en eux qu'un seul ouvrage, où ils se mettent tout entiers et dont l'enfantement précoce les épuise et les rend stériles ! C'est déjà bien heureux d'en avoir une. *La Naissance de Henri IV* n'était assurément pas une œuvre de génie, comme on l'avait dit trop vite; c'était une toile séduisante qui, sous ses qualités de riche jeunesse, portait un germe de dissolution, parce qu'il y manquait à la fois l'originalité qu'on tient de la nature, et la solidité que donnent le travail, la science et l'étude, seuls garants des succès durables.

Nous ne disons rien des autres tableaux de la même salle : ce sont de vieilles connaissances. Le salon suivant en réunit cinquante-huit de l'ancienne école française, dont les uns étaient déjà exposés çà et là dans les galeries du Louvre, et dont les autres, relégués jusqu'alors dans les greniers, viennent d'être mis en lumière pour la première fois. Bornons-nous à signaler au passage, parmi les toiles nouvelles, *les Vendanges*, de Hallé, et *la Vestale*, de Suvée; puis redescendons dans l'ex-musée des souverains, où

l'on a installé les émaux, miniatures, ivoires, bijoux et tabatières, légués au Louvre par M. et madame Lenoir.

Les tabatières dominent. Cette collection eût charmé le Sganarelle du *Festin de Pierre;* elle charmera ceux même qui partagent l'avis d'Aristote et de sa *docte cabale* contre cette drogue malsaine et pestilentielle que le progrès ordonne d'avaler aujourd'hui par la bouche, après l'avoir longtemps absorbée par le nez. Il est permis de croire que pas une de ces précieuses boîtes n'a jamais été polluée par l'affreuse poudre noire. Ce sont des tabatières *platoniques* et honorifiques, artistiques et diplomatiques, faites pour être données en présent par un souverain, pour tenir une place d'honneur parmi les souvenirs d'un chambellan ou d'un premier ténor; tout au plus pour être roulées négligemment, un jour de réception officielle, entre les mains d'un diplomate de l'ancienne école. Figurez-vous plus de deux cents boîtes de toutes les couleurs, de toutes les formes, de toutes les matières, — plus blanches que la blanche hermine, plus bleues que l'azur du ciel en un beau jour d'été, rouges, vertes, noires, jaunes, irisées de tous les feux de l'arc-en-ciel; rondes, carrées, oblongues, ovales, rectangulaires, hexagones, octogones, semi-circulaires, triangulaires, plates, renflées, allongées, microscopiques et colossales — depuis la tabatière de Lilliput jusqu'à celle de Brobdingnac; en jaspe oriental, en agate, en opale, en lapis de Perse, en cornaline, en sardoine-onyx, en cristal de roche, en nacre, en laque, en mosaïques, en or ciselé et gravé, niellé, émaillé, guilloché; recouvertes de peintures, de grisailles, de gouaches, de miniatures, de portraits, de batailles, de compositions mythologiques, allégoriques, pastorales, religieuses, d'animaux, de natures-mortes, de tableaux d'histoire et de tableaux de genre. Elles portent les noms des plus célèbres orfévres du dix-huitième siècle. Quelques unes des peintures sont signées Petitot, Augustin, Sicardi, Vestier, Van Blarenberghe, Hall, Lagrenée, Horace Vernet. Les portraits forment une galerie de personnages appartenant pour la plupart à la maison de France, à l'aristocratie et à la cour des deux derniers siècles. Il y a là assez d'or, de pierres précieuses, de diamants pour enrichir un joaillier; mais la perfection du travail surpasse encore la richesse de la matière.

Depuis quelques années, le Musée du Louvre s'est ainsi accru par de généreuses donations, entre lesquelles il suffira de rappeler les collections Sauvageot et Lacaze. De temps à autre, il y joint des achats plus ou moins heureux, et l'on peut voir aujourd'hui, dans la grande galerie remaniée, cette fresque célèbre de la Magliana, dont l'attribution à Raphaël et le prix d'acquisition soulevèrent, il y a un

peu plus de deux ans, des discussions assez vives. Le plus souvent, malgré les objurgations de maints donneurs de conseils, aux engouements trop faciles, qui ne réfléchissent pas que le Louvre a déjà trop de tableaux, s'il n'a point encore assez de chefs-d'œuvre, il laisse passer sans y rien acquérir les ventes les plus bruyamment annoncées de l'hôtel Drouot. Il n'a rien acheté à la vente Salamanca, qui d'ailleurs a trahi les espérances et les prédictions, car tout n'est qu'heur et malheur dans cette Bourse artistique, où il passe en moyenne, qui le croirait? pour vingt millions de tableaux par an; rien à la vente d'Abzac, où l'un des Hobbema qui figurèrent à l'exposition d'Alsace-Lorraine, le moins important des deux, a été adjugé à 50,000 francs; rien non plus à la vente Auguiot, où *Vénus et Adonis*, de Prudhon, est monté à 67,000 francs. Quelques jours auparavant, la vente posthume du paysagiste Chintreuil produisait en deux jours près de 140,000 francs. Chintreuil n'en avait jamais autant touché durant toute sa vie. Ah ! si la moitié seulement de cette pluie d'or fût tombée dans ce petit atelier du sixième étage de la rue de Seine, où il restait quelquefois enfermé des mois entiers, en tête-à-tête avec sa toile, attendant que la renaissance des beaux jours lui permît d'aller renouveler aux champs sa provision d'études! Chintreuil menait l'existence d'un anachorète de l'art. Il avait longtemps lutté avant de parvenir à se faire accepter aux Salons, plus longtemps avant de s'y faire remarquer, plus longtemps encore avant d'attirer l'avare attention des marchands. Il vivait de peu, sobrement, chastement, au milieu d'un mobilier dont une chambrette d'étudiant se fût contentée à grand'peine. Son œuvre porte la trace visible d'une tristesse un peu maladive : même sous les rayons du soleil, il se dégage de ses grands horizons silencieux, peu variés de lignes et rarement égayés par la présence de l'homme, je ne sais quelle poésie vague et mélancolique. Vivant, Chintreuil était toujours resté au second plan, mais c'est un grand point d'être mort !

Le directeur des beaux-arts a fait acheter au dernier Salon une toile de Chintreuil pour le musée du Luxembourg, où, d'ailleurs, il figurait déjà par une de ses œuvres les plus caractéristiques. Et puisque le nom du directeur des beaux-arts se présente sous notre plume, profitons de cette rencontre pour apprendre à nos lecteurs qu'il ne s'est point laissé refroidir dans son activité, ni décourager dans ses efforts par l'échec successif de ses plans les mieux combinés. La mauvaise volonté des artistes et leurs dissensions intestines ont fait avorter, comme il était facile de le prévoir, le projet d'Académie nationale, et après avoir applaudi de loin à cette tentative d'émancipation, quelques-uns ont abusé de la circonstance pour

l'insulter un peu, en lui reprochant d'introduire parmi eux des éléments de discorde, d'être un brouillon et un *touche-à-tout*, de vouloir les priver de la protection nécessaire de l'État, et de rechercher une popularité malsaine. La mauvaise volonté des municipalités départementales a coupé court, comme les pessimistes s'obstinaient à le craindre, au projet d'exposition des musées de province. En revanche — pour le dire au moins entre parenthèse — l'exposition des volailles et animaux gras, dans les derniers jours du carnaval, au Palais de l'Industrie, a parfaitement réussi. — Malgré tant d'excellentes raisons qui lui enseignent les inconvénients du zèle et les avantages, de la très-sainte routine, l'incorrigible directeur des beaux-arts n'est pas encore guéri de son esprit d'initiative, et il persiste à vouloir faire quelque chose. C'est ainsi qu'il vient d'instituer dans notre grande manufacture de porcelaines une commission de perfectionnement et un double concours annuel, afin de relever par l'émulation, une décadence non de métier, mais de goût, qui avait frappé les yeux attentifs à l'exposition de l'été dernier, et que nous avions alors signalée. C'est ainsi encore que, toujours à Sèvres, il cherche à fonder, dans des proportions modestes, une école de mosaïque. On sait avec quelle perfection cet art est pratiqué en Italie, particulièrement dans les ateliers du Vatican. L'effet produit au nouvel Opéra par les mosaïques d'émaux et de pâtes vitrifiées qui ornent les voûtes de la loggia et de l'avant-foyer, a décidé M. de Chennevières à établir chez nous, ou plutôt à rétablir — car on avait ouvert à Paris, vers la fin du dernier siècle, une manufacture de mosaïque protégée par le gouvernement qui subsista jusqu'en 1830, quoiqu'elle n'ait guère laissé de traces — l'enseignement et la pratique de ce bel art décoratif.

Mais à quand les peintures du Panthéon?

III

Le directeur des beaux-arts ne retrouvera point pour cette grande œuvre, si jamais elle s'accomplit, tous les artistes entre lesquels il en avait partagé le fardeau. François Millet, l'un des élus, est mort le 20 janvier, à l'âge d'environ soixante ans. Ses débuts avaient été très-laborieux; mais s'il ne s'imposa que lentement au goût public, il avait fini par emporter de haute lutte et sans aucune concession, l'une des premières places dans la peinture rustique. Suivant l'usage, la réaction fut excessive comme la résistance, plus excessive encore peut-être, et quoique Millet sem-

blât le peintre le moins fait pour attirer les caprices de la mode, elle prit à son égard les proportions d'un véritable engouement.

Disons-le tout de suite, Millet, personnellement, n'y était pour rien. Il vivait à Barbizon, loin des coteries, des salons, des journaux et des bureaux ministériels, à l'écart des distributeurs de gloire et de faveurs, en paysan, presque en ermite. Jamais il ne courtisa la fortune. Il se contentait de faire ses tableaux, sans faire ses succès, comme de peindre, sans discuter sur l'art. C'était un homme vigoureux, aux manières simples, toujours habillé à la façon d'un bon fermier, ou du maire à demi-bourgeois d'un village. Père d'une nombreuse famille (de ses quatorze enfants il lui en restait neuf), il n'avait pas de temps à perdre dans les brasseries ni dans les antichambres.

Détail invraisemblable et peu connu : Millet avait commencé par chercher la grâce et par s'égarer sur les traces des maîtres galants du dix-huitième siècle. Il eut aussi des velléités romantiques, et nous avons vu de lui, à la vente Faure et dans les galeries de M. Durand-Ruel, un *Œdipe détaché de l'arbre* qui avait figuré au Salon de 1847, peinture tourmentée et bizarre, exécutée avec une sorte d'emportement furieux. C'est vers 1848 qu'il trouva sa voie définitive et recommença courageusement sa carrière. Il s'appliqua dès lors à représenter exclusivement le paysan, mais le paysan vrai, dans ses occupations journalières ; le paysan dégagé des fausses élégances, des sentiments factices et de la nature de convention. La nature ! personne ne la farda moins que Millet. Ses laboureurs aux faces hâlées et tannées ne ressemblent pas plus à ceux de Greuze qu'à ceux de George Sand ; ses villageoises aux mains rudes et à l'œil éteint eussent épouvanté le chevalier de Florian. Ses moutons n'ont rien de commun avec les jolis animaux à la toison blanche comme neige et admirablement peignée, que les bergères conduisent par des rubans bleus dans les pastorales du dix-huitième siècle. Ses vaches sentent l'étable à plein nez :

« — Ne pourriez-vous les faire un peu plus propres? lui demandait, dans les premiers temps, un marchand de tableaux. Voyez : on dirait qu'elles sortent du fumier.

— Eh ! d'où voulez-vous qu'elles sortent ? dit Millet. D'un salon ? Mes vaches ne vont point dans le monde. Elles ne vont qu'à l'écurie et au pâturage. »

Pourtant ce n'était point ce qu'on appelle un réaliste. Il n'aimait pas le mot et faisait profession de ne pas le comprendre. Millet cherchait le vrai, non le laid ; ou, s'il cherchait le laid, ce n'était point par amour de la laideur. Sa peinture, personnelle au plus haut

point, a une intention et une âme. Il aimait la terre et il la connaissait, en homme qui avait lui-même conduit la charrue dans son enfance. Quelques-uns de ses paysages, dans leur simplicité presque rudimentaire, ouvrent au regard un horizon infini ; ses paysans, sous leurs haillons, ont parfois je ne sais quelle grandeur épique. Il se dégage de ses tableaux une impression un peu triste, très-uniforme, rarement vulgaire.

Il faut bien avouer toutefois qu'il a souvent dépassé la limite. Par haine du sentiment faux et du type convenu, il donne à ses personnages, à peine dégrossis, mornes, taciturnes, pesants, une sorte d'inexpression semi-végétative et semi-bestiale. Une certaine emphase, sans doute inconsciente, se dégage de sa simplicité outrée. On y flaire comme une odeur de thèse démocratique et sociale. On croirait qu'il ne peint pas seulement les pauvres gens, qu'il peint le serf attaché à la glèbe, le prolétaire des champs, et qu'il nous le montre comme les abolitionnistes exhibaient dans leurs meetings des nègres à figures abruties pour mieux prouver la honte de l'esclavage. Sa *cardeuse de laine* semble chanter tout bas les souffrances de l'habitant des campagnes, et tel de ses bergers, au crâne pointu, au front fuyant, à l'œil idiot, prendre sous son pinceau la signification d'un plaidoyer en faveur des classes déshéritées. Il ne met pas à leurs guenilles, tombant en plis rigides, une pièce ou un trou qui n'ait comme un faux air de théorème humanitaire et un accent de déclamation rentrée.

Je me rappelle en particulier un tableau de 1864 : *Des paysans rapportent à leur habitation un veau né dans les champs ;* impossible, à coup sûr, d'être plus paysan, plus veau, plus vache, plus nature, que les paysans, le veau, la vache et la nature de M. Millet ; mais ses deux villageois posent devant l'auteur du *Contrat social*, et le veau lui-même, malgré son jeune âge, a conscience du rôle qu'il remplit dans ce cours de prolétariat. Rapprochez Millet de M. Jules Breton : ce que celui-ci observe sans autre préoccupation que celle de la vérité relevée par le style, l'autre, dirait-on, l'étudie avec des idées préconçues et systématiques. Là où M. Breton cherche à ennoblir les types, ou du moins à en mettre les côtés nobles en lumière, Millet chercherait plutôt à les abaisser, pour les rendre plus expressifs. Il ne connaît que l'âpre travailleur, déformé par un labeur incessant, courbé sur un sol avare qu'il remue nuit et jour, afin de le féconder. Sa peinture est le commentaire du passage fameux de La Bruyère sur « ces animaux farouches, mâles et femelles, noirs, livides et tout brûlés du soleil... se retirant la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. » En s'attachant à leurs moindres actes, il les reproduit avec une respectueuse

gravité ; il donne à leur laideur un caractère de tristesse émouvante et de solennité presque religieuse. Avec ses tons de brique et de terre cuite, son harmonie sobre et sombre, cette concision presque sculpturale qui élimine tout détail superflu pour résumer les personnages et la composition en quelques lignes essentielles, l'exécution s'assortit au sujet et aux intentions de l'auteur. Sans doute elle est souvent incomplète, trop abrégée et trop approximative ; elle a des gaucheries, des inégalités, des lourdeurs et surtout une monotonie qu'on ne saurait nier. Les personnages se confondent avec les terrains dans une étrange uniformité de ton, comme s'ils portaient la livrée du sol dont ils sont les esclaves. Il pousse l'austérité jusqu'à la sécheresse et ne recule jamais devant ses partis pris. Mais, malgré toutes ces réserves et sans le placer au premier rang, comme ses fanatiques, reconnaissons qu'il a creusé profondément son sillon et marqué son empreinte dans la peinture rurale. C'est le propre d'une forte personnalité de susciter ainsi des enthousiasmes excessifs et des antipathies extrêmes. Millet a du style, et il a son style ; sa manière d'envisager la nature lui appartient en propre, et pour signer ses tableaux il n'aurait pas eu besoin d'y apposer son nom.

Comme Millet, comme son élève Chintreuil, Corot fut un homme de vie paisible et retirée, de mœurs simples et douces, étranger à l'intrigue et dont les œuvres firent lentement leur chemin. Mais, du reste, il n'est pas possible de différer davantage du peintre des *Glaneuses* et du *Paysan greffant un arbre* que l'auteur d'*Orphée* et de la *Danse des Nymphes*. Dans un genre analogue, sinon semblable, car Millet s'attache beaucoup moins à rendre les aspects de la nature que la silhouette du travailleur champêtre, il y a de l'un à l'autre toute la distance qui sépare un paysan d'un poëte.

Corot, né à Paris en 1796, n'exposa pour la première fois qu'en 1827, mais depuis lors il ne manqua pas à un seul Salon. C'est dans la boutique d'un drapier, où il resta jusqu'à l'âge de vingt-six ans, que s'éveilla sa vocation, comme une fleur qui pousse entre deux pavés. Ses parents y résistèrent longtemps et de leur mieux, mais enfin il fallut bien se rendre à son incapacité notoire et, puisqu'on n'en pouvait faire un homme sérieux, lui permettre en soupirant d'échanger l'aune contre l'appuie-main. Il passa par les ateliers de Michallon, plus jeune que lui de quelques mois, et de Victor Bertin, puis alla achever ses études en Italie. Ses premiers tableaux furent envoyés de Rome : il avait alors près de trente et un ans, c'est-à-dire cinq ans de plus, à ses débuts, que son maître Michallon à sa mort. Mais comme il devait travailler jusqu'à la dernière minute et être possédé, pendant toute sa vie d'octogénaire,

d'une véritable fièvre de production, Corot a largement rattrapé le temps perdu et il laisse une œuvre considérable. De cette première éducation classique il lui est toujours resté quelque chose. Il avait un pied dans chacune des deux écoles : tout en prenant à la moderne l'art de rendre la nature dans ses nuances intimes, dans ses effets les plus délicats et les plus fugitifs, il gardait de l'ancienne l'habitude de la relever par la composition et de l'animer en la peuplant. La plupart de ses paysages sont des paysages avec figures. Ses meilleurs portent souvent le nom d'une scène sacrée ou profane : *Homère et les bergers*, *Destruction de Sodôme*, *saint Sébastien*, *Orphée*, *Dante et Virgile*, le *Christ au jardin des Oliviers*, *Macbeth*... Il ne craignait même pas les Nymphes et les Naïades. En pleine réaction réaliste, sous le règne de l'épais et obtus M. Courbet, qui ricanait de son gros rire devant cette nature *i-dé-â-le*, il faisait danser les Sylvains autour de la source sacrée. Les sites de Mortefontaine ou de Ville-d'Avray devenaient sous son pinceau des paysages arcadiens où il encadrait des églogues de Théocrite et de Virgile.

Il faudra faire un triage sévère dans l'œuvre de Corot. Il ne savait pas résister aux importunités des marchands qui, lorsque la vogue se fut tournée vers ses œuvres longtemps dédaignées, l'accablaient de demandes et emportaient d'assaut ses moindres pochades. On exploita souvent sa bonté et sa faiblesse ; lui-même abusa de sa facilité. Il s'est répété souvent sans prendre la peine de se varier ; il s'est trop aisément contenté d'à-peu-près ; il a signé nombre de toiles d'une facture sommaire, expéditive et lâchée, ébauches plutôt que tableaux, où le sentiment exquis et le goût toujours délicat sont trahis par les défaillances d'une main négligente et rapide. Parfois on eût dit que la lyre de ce poëte de la nature s'était changée en guitare. A force de recommencer la même mélodie, de reprendre la même note, son style tournait au procédé, et il en arrivait à gâter dans l'esprit de ses admirateurs, blasés depuis quinze ans sur des effets toujours semblables, des impressions dont le seul souvenir était un charme.

Mais ne jugeons Corot, comme tous les grands artistes, que par ses qualités et par ses chefs-d'œuvre. Tout en lui souhaitant plus de variété et de force, comment n'être pas séduit par la poésie vague et rêveuse de ce Lamartine du paysage ? Corot voit la nature encore plus avec son âme qu'avec ses yeux : il vise moins à l'exactitude matérielle des détails qu'à la vérité de l'effet général, et cherche surtout à réveiller en nous les impressions oubliées. Il nous rappelle les clairs de lune sous l'épais ombrage des bois, les promenades so-

litaires aux bords de la source murmurante et les rêveries de jeunesse, dans ce vague enivrement du corps et de l'âme que ramènent les premiers jours du printemps et que prolongent les derniers beaux jours de l'automne. Peintre discret des nuances indécises, des soleils couchants, de ces douces heures de l'aube et du crépuscule où le mystère, le silence et la paix règnent sur la terre endormie, il met en ses tableaux je ne sais quelle tendresse idyllique qui fait rêver aux pastorales de Virgile. La nature, entrevue comme en rêve, soulève à demi le voile de brume transparente qui la recouvre sans la cacher. L'air baigne doucement les gazons en fleurs et flotte autour des arbres comme une tunique de gaze autour des nymphes bocagères.

Le paysage français, déjà si cruellement frappé, a reçu un nouveau coup, et l'un des plus rudes, par la mort de ce patriarche qui ne s'était pas encore retiré sous sa tente, quoiqu'un demi-siècle de production incessante lui en eût bien acquis le droit. Il n'était pas en décadence, car les deux tableaux qu'il avait exposés l'an dernier joignent à sa grâce, à sa finesse, à sa distinction ordinaires une fermeté et une vigueur qu'il n'eut pas toujours, et il a laissé, dit-on, pour le Salon prochain un *Dessous de bois*, une *Fête antique*, effet de soir, et une troisième toile, *Biblis*, dont ceux qui l'ont vue vantent la poésie et le charme. On sait que l'école moderne de paysage, moins heureuse que le roman à l'Académie française, n'a pas encore forcé les portes de l'Académie des beaux arts : le talent de Corot, resté classique et traditionnel par un de ses côtés, semblait fait tout exprès pour ménager la transition, en sauvegardant la dignité de l'Institut. Mais l'Institut ne se laissa pas séduire par la petite flûte de ce berger d'Arcadie. Corot n'obtint jamais non plus la médaille d'honneur : l'affectueuse admiration d'un grand nombre de ses confrères l'avait dédommagé de ce qu'elle considérait comme un déni de justice, en lui donnant, deux mois à peine avant sa mort, le plus rare et le plus précieux témoignage que pût ambitionner un artiste. Cette médaille d'or, frappée par souscription, a été l'honneur de ses derniers jours et l'ornement de ses funérailles, vraiment princières par l'affluence qui se pressait derrière son cercueil, mais malheureusement attristées par un scandale dont nous ne dirons rien de plus sinon qu'il fut une insulte pour le mort plus encore peut-être que pour l'Église. Cet homme doux, bienveillant, charitable, sans un atome de jalousie ni de fiel, dont les indiscrétions, les importunités, les tromperies même ne lassèrent jamais la générosité délicate et infatigable, mérita de couronner la plus honorable vie par une mort chrétienne ; et son œuvre,

après l'inévitable déchet qu'elle subira sous la main du temps, méritera de vivre par le sentiment spiritualiste, idéal, qui l'inspire et qui la pénètre, pareil à ces liqueurs vitales qui conservent les corps et les gardent contre la corruption.

IV

Nous aurons à répéter le même éloge, plus rare et plus précieux lorsqu'il s'agit d'une œuvre dramatique, en parlant de *la Fille de Roland*, de M. Henri de Bornier. Mais, avant d'aborder cette pièce, qui résume presque à elle seule le théâtre de ces deux derniers mois, déblayons d'abord rapidement le sujet.

L'Odéon, qui vit toujours sur le succès prolongé de *la Maîtresse légitime*, n'a donné que deux petits actes nouveaux, dont un seul mérite un mot de mention. *Le troisième Larron*, de M. J. Normand, est une agréable bluette, semée de vers faciles, qu'on a accueillie comme une promesse d'heureux augure, quoiqu'elle ne prouve pas grand'chose au point de vue de l'art dramatique. Elle a cette grâce et cette fraîcheur de la jeunesse qui passent très-rapidement lorsqu'elles ne sont pas appuyées sur un fond plus solide. L'auteur, élève de l'École des Chartes, en a emprunté le sujet, un peu trop *gaulois*, à quelque fabliau. Nous l'attendons à une œuvre mieux en rapport avec ses graves études. Notre vieille littérature, M. de Bornier l'a prouvé, a des sources plus pures et plus hautes ; mais tout le monde n'y peut ou n'y sait aller boire.

Mademoiselle Duparc a déjà disparu de l'affiche du Gymnase. Le public n'a pas pris à la pièce de M. Denayrouse l'intérêt qu'elle avait généralement inspiré à la critique. C'est l'éternelle histoire de la lutte de deux femmes, — l'épouse légitime et l'*autre*, — se disputant le cœur de l'homme ; la vertu triomphe au dénoûment, mais par un coup de théâtre qu'il ne faut pas regarder de trop près et qui frappe plus fort que juste. Mademoiselle Duparc est une de ces fâcheuses institutrices, spécialement créées par George Sand pour porter le trouble dans les familles, à l'aide de séductions que l'on a peine à s'expliquer, car elles sont, pour la plupart, comme l'héroïne de M. Denayrouse lui-même, pédantes, hautaines, aigries sans raison, hérissées de mines farouches que ne justifie point l'extrême fragilité de leur vertu. Elle semblent, même quand elles se taisent, faire une conférence contre la société. Outre l'influence de madame Sand, et, à un bien plus haut degré, celle d'Alexandre Dumas fils, le grand inspirateur du Gymnase, dont toutes les pièces

semblent vouloir se façonner sur le modèle des siennes, est très-sensible, non-seulement dans le style et le dialogue de *Mademoiselle Duparc*, dans le caractère de la comtesse trahie par son mari, mais aussi dans les idées, dans certaines tirades ou certaines échappées de philosophie sociale. La pièce a du mouvement, de la vigueur, de bonnes scènes épisodiques, un style net, sobre et rapide, dont les *mots* portent, et elle semble annoncer un tempérament dramatique ; mais elle pèche par la base, la vraisemblance y manque et les situations fausses y abondent. Que M. Denayrouse y prenne garde : il a choisi en M. Dumas un modèle dangereux.

L'Opéra-Comique vient de donner une pièce en quatre actes, tirée par MM. Meilhac et Ludovic Halévy d'une nouvelle de Mérimée, et mise en musique par M. George Bizet. C'est la première fois que les auteurs de tant de comédies *parisiennes* par excellence abordaient l'Opéra-Comique : on comptait sur eux pour ranimer un peu ce théâtre que consume une lente anémie. Tous les éléments de succès semblent réunis dans le sujet de *Carmen :* l'Espagne et Séville, les gitanos, les posadas, les castagnettes, les contrebandiers dans la montagne, un ballet de bohémiennes, un combat de taureaux, des chœurs d'Andalouses fumant la cigarette, un combat à la *navaja*, des scènes de jalousie et de fureur avec le coup de poignard final, que sais-je encore? ce qu'il y a de plus piquant dans la banalité, tout ce qui peut, ce semble, réveiller le goût bourgeois sans le dérouter et lui complaire en l'excitant. On avait confié la partition à un musicien dont les adeptes font cas, déjà presque célèbre, bien qu'il n'ait son article ni dans Vapereau, ni dans Didot, ni dans Larousse, ni dans Fétis, qui jouit d'une grande réputation *d'avenir*, et qu'on a décoré la veille de la représentation, tant on était sûr de son succès, — à moins pourtant que ce ne fût par prudence. La direction a fait brosser quatre beaux décors ; elle a demandé les costumes de sa Bohémienne et de ses dragons à deux peintres connus, dont l'un est même tout à fait à la mode, MM. Clairin et Detaille. Enfin elle a donné aux auteurs le dessus du panier de sa troupe, — ce qui n'est pas beaucoup dire, il est vrai, car, depuis le départ de madame Miolan Carvalho, qui en était l'étoile de première grandeur, ce n'est plus guère qu'une collection de nébuleuses. Hélas ! tant d'efforts ont abouti à un résultat médiocre, et je crains bien que toutes les espérances fondées sur la nouvelle œuvre ne s'évanouissent prochainement en fumée.

MM. Meilhac et Halévy ont pris soin d'adoucir les tons crus et violents de la nouvelle de Mérimée. Ils ont donné au brigadier José une mère et une fiancée afin de détendre l'esprit du spectateur et de varier le ton de l'ouvrage en y introduisant un élément de tendresse.

Ils ont considérablement abrégé le tableau des crimes auxquels l'amour de sa Manon bohème conduit ce Desgrieux d'un nouveau genre, et enlevé à Carmen, pour en sauver du moins les côtés les plus repoussants, son hideux mari, forçat et borgne, et ses associés de grand chemin, à qui elle sert d'appeau. Malgré ces précautions et ces atténuations, la cynique créature nous répugne à la scène beaucoup plus encore que dans le livre, parce que nous la voyons se mouvoir en chair et en os sous nos yeux. L'effet de cette traduction est immanquable : en matérialisant la création du conteur, elle la rend plus brutale ; les façons déhanchées et provocantes de mademoiselle Galli Marié, dont le zèle a dépassé le but, portent plus d'une fois jusqu'aux confins du dégoût le sentiment que cause l'abjection du personnage. Heureusement, l'excellente chanteuse fait oublier la comédienne triviale.

M. Bizet appartient à cette jeune école de l'avenir qui date de Wagner la découverte de la musique et traite de haut les maîtres adoptés par le public, sans qu'on voie au juste ce qu'elle a fait pour les remplacer. Jusqu'à présent, elle a été plus féconde en théories qu'en ouvrages, et ses hautes prétentions n'ont accouché que de réalités fort mesquines. Ce qu'il y a de meilleur dans *Carmen*, c'est l'orchestration, où l'on sent une main souple, habile et sûre : le mérite de cette école est d'avoir relevé l'importance de l'orchestre, qui n'était généralement, dans le répertoire de la rue Favart, qu'un accompagnement subalterne ; son tort est d'en exagérer le rôle jusqu'à changer parfois une œuvre dramatique en symphonie et non-seulement à mettre, comme Grétry le reprochait faussement à Mozart, le piédestal sur la scène et la statue dans l'orchestre, mais à ciseler, à fouiller, à orner le piédestal plus que la statue.

Quant aux airs, aux duos, aux chœurs largement prodigués par M. Bizet, j'en ferais volontiers deux parts : d'un côté, surtout dans le domaine de la musique expressive et dramatique, des morceaux laborieusement cherchés et rarement trouvés ; de l'autre, particulièrement sur le terrain de la musique bouffe, des mélodies communes, sur un rhythme sautillant et facile, sans originalité, sans accent. Quelquefois, comme dans la *chanson* du toréador au deuxième acte, très-bien dite par M. Bouhy, où la banalité du refrain contraste avec la recherche des couplets, les deux caractères se trouvent réunis dans le même morceau. Çà et là sans doute, dans le rôle de José et de sa fiancée Michaëla, dans les airs auxquels mademoiselle Galli Marié prête le *brio* piquant de sa voix et qu'elle anime encore de l'étrange expression de sa physionomie, on peut signaler quelque élégance, un peu de sentiment ou de couleur, du mouvement et de la crânerie ; mais ces exceptions trop

rares ne rachètent point ce que l'ensemble a de mortellement long, pénible et froid. Le compositeur se perd à la poursuite des détails. Jamais une phrase qui se déroule avec ampleur, ou même qui se dessine nettement. Tout est morcelé, décousu; tout manque de franchise et de souffle; tout manque surtout du caractère puissant et sauvage, de la haute saveur que demandaient le cadre et le sujet. Je me déclare, du reste, très-humblement impropre à sentir les beautés de cette musique savamment fastidieuse, et devant les *perles* de M. Bizet je déclare, comme le coq de la fable, que le moindre grain de mil, la plus petite mélodie d'Auber, — mon Dieu, oui, — ferait bien mieux mon affaire.

Le grand succès, le succès significatif, auquel nous sommes heureux d'applaudir, c'est celui de *la Fille de Roland* à la Comédie-Française. Qu'on l'envisage au point de vue moral ou simplement littéraire, — mais ici ces deux points de vue sont inséparables, — le triomphe de M. de Bornier est de ceux qui doivent trouver un écho dans les pages du *Correspondant*.

Il faut que l'ombre de Boileau en prenne son parti : notre histoire littéraire, qui commençait pour lui à Villon et aux *Repues franches*, commence maintenant à la *Chanson de Roland*. Elle n'y a pas gagné seulement cinq à six siècles, mais des origines bien autrement honorables et glorieuses. Les travaux des érudits ont porté fruit : ils ont déblayé la source et laborieusement préparé la route aux poëtes. Sur ce grand chemin qu'on avait laissé envahir par les ronces, l'auteur de la *Légende des siècles* s'est avancé l'un des premiers, ralliant la littérature aux accents d'un clairon plus sonore que l'oliphant des preux. Cinq ans plus tard, le cor de *Roland à Roncevaux* retentissait à l'Opéra, et malgré bien des notes faibles ou fausses, groupait un public enthousiaste sous la bannière de M. Mermet. Et voici qu'aujourd'hui deux de nos collaborateurs, M. Autran, avec son héroïque *Légende des paladins*, qu'on vous a déjà présentée, et M. Henri de Bornier, avec *la Fille de Roland*, que je vais vous présenter à mon tour, viennent de nous ramener encore à la grande source nationale si longtemps oubliée.

Le vrai nom de la pièce eût été le *Fils de Ganelon*, si l'auteur n'avait craint sans doute d'en trop dévoiler le sujet dans son titre. Il n'a pas reculé cependant devant la difficulté de faire, pour ainsi dire, porter tout son drame sur ce personnage de traître qui en est le point de départ et le nœud, de l'exposer sans cesse à nos yeux, d'appeler même sur lui un certain intérêt, — l'intérêt que peuvent mériter le remords et l'expiation, l'intérêt aussi qui rejaillit sur son nom par l'héroïsme de son fils. Il n'y a rien là qui ressemble au paradoxe téméraire de la réhabilitation de Ganelon; il n'y a

qu'une idée dramatique, fondée sur un de ces contrastes et de ces chocs dont vit le théâtre, associée à l'idée morale et chrétienne du rachat par le repentir.

La conception de l'ouvrage est simple et forte à la fois. Le poëte suppose que Ganelon, le traître infâme dont la jalousie a causé la mort de Roland et des preux à Roncevaux, a survécu au supplice ordonné par Charlemagne. On le croit mort, mais il a été recueilli par un moine, soigné, guéri dans son corps couvert de blessures et dans son âme ulcérée. Sous le nom de comte Amaury, il vit, dévoré de remords, au château lointain de Montblois. Mais cette expiation ne suffit pas : il faut que le misérable soit puni dans un sentiment plus intime et plus profond. Il a un fils, Gérald, le plus loyal et le plus vaillant des hommes, qui ignore le vrai nom de son père. Un jour, Gérald délivre d'une embuscade de Saxons, aux alentours du manoir, une jeune fille qu'il ramène au château, en même temps que le chef des barbares, fait prisonnier dans la lutte. C'est Berthe, la fille de Roland. Elle s'éprend pour son libérateur d'une sympathie payée de retour. Mais le faux comte Amaury, épouvanté de ce rapprochement entre le fils du bourreau et la fille de la victime, s'oppose à cet amour avec une ardeur dont Gérald se désole et ne peut deviner le motif. L'éloquence de Berthe triomphe à demi de sa résistance et de ses terreurs. Gérald part pour combattre les Sarrasins, et il reviendra couvert de gloire offrir à Berthe une main digne d'elle.

Au troisième acte, nous sommes dans le palais d'Aix-la-Chapelle. Vingt ans ont passé depuis Roncevaux. Le règne est à son déclin. Les preux descendus dans la tombe ont été remplacés par les élèves d'Alcuin, dont les mains affaiblies feuillettent les traités de dialectique au lieu de manier l'épée. L'empereur triste, courbé, assailli de noirs pressentiments, voit jusque sous ses fenêtres un émir sarrasin venir proposer le combat à ses barons et leur faire mordre à tous la poussière en combat singulier. Aucun n'a pu reconquérir Durandal, l'épée de Roland, que l'infidèle propose comme prix au chevalier qui le vaincra. Ah ! si Gérald était là ! dit Berthe. Mais il va revenir : elle sent son approche. Il revient en effet, au moment où le More d'Espagne est venu jeter à la face de Charlemagne même son gant que le vieil empereur s'apprête à relever. Il combat, il est vainqueur, il reconquiert Durandal, il va enfin épouser Berthe.

Cependant, le comte Amaury s'est rendu au palais d'Aix-la-Chapelle, pour y faire hommage de son fief de Montblois. Charlemagne le reconnaît, et apprend en même temps qu'il est le père de Gérald. Malgré son indignation, ému par les larmes du malheureux,

qui lui révèle comment le sentiment de l'honneur est rentré en lui, avec la honte de son crime, devant le berceau de son fils, il ne révélera pas à celui-ci l'opprobre paternel, à la condition que le faux Amaury parte pour la Palestine.

Mais le prisonnier saxon a lui-même reconnu Ganelon, par qui son père fut tué jadis sur le champ de bataille. Implacable comme la vengeance, il se présente au traître ; il va lui jeter son vrai nom à la face devant son fils ; il ne s'en abstient, sur les supplications d'Amaury éperdu, qu'en le forçant à le révéler lui-même. Amaury s'exécute. Le front dans la poussière, il apprend au jeune homme, déjà assailli de soupçons et de doutes confus, l'horrible vérité :

Écoute, mon vrai nom, ce n'est pas Amaury,
Il est un nom maudit de tous, partout flétri,
L'homme qui le portait, ce nom qui déshonore,
On l'a cru mort, longtemps.

GÉRALD.

Eh bien !

AMAURY.

Il vit encore.
Ce secret est connu du Saxon et du roi ;
Ganelon n'est pas mort.

GÉRALD.

Et Ganelon ?

AMAURY.

C'est moi.

GÉRALD.

Ah ! Berthe !

AMAURY.

O noble cœur ! ô grande âme martyre !
Son premier cri n'a pas été pour me maudire !

GÉRALD.

Vous maudire... Jamais ! Pas même en cet instant !
Comme vous avez dû souffrir ; je souffre tant !

AMAURY.

Ah ! parle-moi plutôt avec colère et haine ;
J'ai soif de tes mépris s'ils soulagent ta peine.

GÉRALD.

Vous mépriser... Jamais ! Je ne veux rien savoir,
Sinon qu'enfant par vous j'ai compris le devoir,
L'honneur, le dévoûment, la fierté, le courage !
Rien de bon n'est en moi qui ne soit votre ouvrage !
Quel que soit le démon qui vous put égarer,
Je reste votre fils... Mais laissez-moi pleurer.
Ah ! quand elle apprit tout, *dans ce jour de misère*,
C'est ainsi, n'est-ce pas, que dut pleurer ma mère ?

AMAURY.

Gérald...

GÉRALD.

Ne parlez pas ! n'arrachez pas le fer !
Laissez le dard aigu se fixer dans la chair .

Le père s'éloigne, et Charlemagne rentre avec sa cour. Le Saxon a tout dit. Mais, dans une scène admirable, qui, peu conforme peut-être aux rudes mœurs du temps, est du moins empreinte d'une véritable grandeur chevaleresque, au sens idéal du mot, les survivants et les fils des victimes de Roncevaux, le vieux duc Nayme, les neveux de Turpin, viennent absoudre le fils de la félonie du père. Charlemagne lui-même met la main de Gérald dans la main de Berthe, qui proclame plus haut encore son amour. Mais le fils de Ganelon ne peut plus accepter le bonheur réservé au fils d'Amaury. Le jeune héros demeure inébranlable :

Sire, devant ces pleurs venez à ma défense,
Je ne peux rien céder contre ma conscience;
Tout espoir me rendrait à moi-même odieux :
La fille de Roland au fils de... *Justes dieux!*

CHARLEMAGNE.

C'est vrai, Gérald! ton roi, ton juge et ton seigneur,
Ne te saurait blâmer pour cet excès d'honneur!
Mais, comme roi, voici ma sentence dernière :
Hier, pour délivrer Durandal prisonnière,
Je t'ai prêté Joyeuse. — Aujourd'hui je fais mieux :
Il faut à ton courage un prix plus glorieux;
Je veux que Durandal désormais t'appartienne,
Car la main de Roland la mettrait dans la tienne!
La noble épée a soif du sang de l'étranger;
Toi, son libérateur, mène-la se venger;
Et quand vous aurez fait ce qu'il faut faire encore,
Quand vous aurez chassé, du couchant à l'aurore,
Nos derniers ennemis comme un troupeau tremblant,
Tu la rapporteras au tombeau de Roland !

Quelques critiques ont trouvé ce dénouement anti-théâtral ; je ne saurais être de leur avis : il échappe à la banalité, en maintenant jusqu'au bout le drame sur les hauteurs où il s'est placé d'abord, et en fermant par un nouveau trait héroïque cette œuvre empreinte d'un véritable sentiment de grandeur.

Il eût été facile de résumer en quelques lignes l'idée de la pièce; j'ai voulu en indiquer le développement et m'arrêter aux principaux épisodes. Des épisodes, il y en a dans la pièce de M. de Bornier, — tantôt des épisodes purement descriptifs ou lyriques, comme, au premier acte, le récit du voyage de Ganelon aux Pyrénées pour y revoir Roncevaux, et l'apparition du fantôme de Roland; au deuxième, la chanson de Joyeuse et Durandal, morceaux brillants et sonores qui ont produit un grand effet; au troisième, le défi de l'émir sarrasin. Mais il n'y a point de hors-d'œuvre. La *Fille de Roland* n'est pas seulement un drame plein de sen-

timents généreux qui s'expriment en vers éclatants; c'est encore une pièce bien faite, dans toute la force du terme.

Sans doute, avons-nous besoin de le dire? elle n'est pas sans défauts. Si bien tissue qu'elle soit, la trame du style a quelques négligences, des répétitions de tournures ou de rimes, des inadvertances comme celle que j'ai soulignée plus haut et qui fait du très-chrétien chevalier Gérald un adorateur des dieux, quelques expressions faibles, prosaïques ou impropres. M. de Bornier abuse un peu de la maxime, et ses personnages prêchent parfois trop directement le spectateur. Il est tel passage où Charlemagne, Gérald, Amaury lui-même semblent métamorphosés en professeurs de philosophie. Çà et là une scène languissante vient ralentir l'intérêt et suspendre l'émotion. L'exposition, qui remplit deux actes, peut sembler bien longue. Enfin, pour en venir aux caractères, le rôle du Saxon, d'ailleurs vigoureusement ébauché, aurait pu fournir davantage, et l'auteur n'a pas suffisamment expliqué pourquoi ce barbare, qui ne craint pas la mort et déteste les chrétiens, consent à échapper au supplice en se laissant baptiser. Mais c'est surtout le personnage de Ganelon qui peut fournir matière à la critique. Emporté par l'idée morale, M. de Bornier a trop oublié le *sibi constet* d'Horace; même sous sa transformation il pouvait, il devait garder en lui quelques traits du caractère primitif, comme cette marque du vieil homme qu'on ne dépouille jamais entièrement. D'autre part, en nous donnant d'un bout à l'autre de la pièce le spectacle des terreurs, des angoisses et des remords de Ganelon, il affaiblit une situation qui se répète jusqu'à une sorte de monotonie et qui, ménagée avec art, eût produit plus d'effet.

L'auteur nous a montré le Charlemagne de la légende plutôt que celui de l'histoire, et il était dans son droit. On lui a reproché de l'avoir fait trop vieux, mais le grand empereur n'est jamais apparu aux trouvères que sous la forme vénérable prêtée par les peintres au Père éternel, et dans la *Chanson de Roland*, même à l'époque de Roncevaux, c'est déjà un vieillard *à la barbe florie*. M. de Bornier pourrait écarter par la même réponse la plupart des autres anachronismes qu'on a cru découvrir dans sa pièce. Il est bien certain, par exemple, que la France n'était pas constituée alors, ce qui n'empêche pas qu'il soit question de la *douce France*, — c'est le terme qu'il a répété, — dès le début du poëme de Théroulde. Je lui reprocherais plutôt, quant à moi, si ce n'était là des détails d'une importance fort subalterne, trois autres points qui ne sont pas justifiés par les romans chevaleresques : d'avoir supposé le nom de Charlemagne déjà si bien établi par l'usage que l'empereur Charles se nomme ainsi lui-même quand il parle de soi ; d'avoir

donné une fille à Roland, qui n'épousa jamais la belle Aude, quoi qu'en ait dit Victor Hugo dans une pièce célèbre, mais était seulement fiancé avec elle au moment de son départ pour l'Espagne, où il ne devait pas revenir (M. Autran ne s'y est pas trompé dans sa *Légende des paladins*), enfin de n'avoir pas réfléchi qu'en plaçant l'action de son drame dans les années 813 à 814, il vieillit d'une façon peu galante la fille de Roland, qui ne peut avoir moins de trente-cinq ans, le massacre de Roncevaux ayant au lieu, suivant tous les historiens, en l'an 778. Mais il me répondrait qu'il l'a reculé, de son autorité de poëte, jusqu'en 790 ou plus tard encore, et je n'aurais rien à répliquer à cette bonne raison.

Qu'importe ces misères, qui disparaissent noyées dans un flot de beautés éclatantes? Que de vers frappés en médailles, de récits épiques, de fortes et nobles scènes! Quelle joie de revivre pendant trois heures dans ces temps héroïques, de respirer sur les sommets, loin des odeurs du boulevard, cet air vivifiant et salubre! Quelle fête d'entendre cette poésie haute, mâle et fière, toute pleine d'un sentiment si patriotique et si chrétien, et qui ne chante que les plus nobles choses de ce monde : le culte du pays, l'espoir en Dieu, le châtiment du crime, le rachat par l'expiation, le pardon au repentir, le devoir sous toutes ses formes, la famille, l'amour idéal!

La Fille de Roland est venue à son heure. Quoiqu'en ait dit M. Sardou, après la chute de *la Haine*, dans une lettre dictée par le dépit et qui se trouve démentie une fois de plus, il est certain qu'il existe aujourd'hui, en dehors de ces appétits frivoles courtisés sans vergogne par les fabricateurs de comédies galantes, d'opérettes grivoises, de pièces à *trucs* et à maillots, un goût plus prononcé qu'autrefois pour les manifestations élevées de l'art, un besoin de réaction encore presque à l'état latent, mais qui saisit toutes les occasions de se dégager. La Comédie-Française représente elle-même ces deux tendances, et leur donne satisfaction tour à tour avec une impartialité dépourvue d'artifice, en faisant alterner sur son affiche *le Demi-Monde* avec la pièce de M. de Bornier. Et tandis que la légende du nom de Charlemagne remue tous les cœurs dans la salle de la rue Richelieu, la légende presque contemporaine, non moins vénérable et plus populaire encore, de Geneviève de Brabant est livrée aux risées de la foule sur la scène de la Gaîté. Mais, malgré cet inévitable revers de la médaille, il n'en est pas moins vrai que le succès de la *Fille de Roland*, après celui de *Jeanne d'Arc* et celui de *Libres*, atteste une disposition d'esprit favorable pour les grands drames historiques, héroïques et patriotiques, qui répondent si bien au sentiment national surexcité par les revers de la France, comme les heureuses reprises du *Cid*, de *Britannicus*,

de *Phèdre*, de *Polyeucte* au Théâtre-Français, témoignent d'un mouvement de retour vers des formes trop délaissées, qui sauvegardaient la dignité de l'art. *La Fille de Roland* est une vraie tragédie. Si elle n'a pas toute l'austérité littéraire du genre, elle en a l'élévation, la gravité de sentiment, l'unité de ton, le respect du public et du goût. C'est une tragédie romantique : en l'écoutant, on pense tantôt au *Cid* et tantôt aux *Burgraves*.

Le Théâtre-Français a monté *la Fille de Roland* avec un soin parfait. La mise en scène, très-belle, très-riche même, mais surtout d'une recherche archéologique et d'une exactitude rares, n'a toutefois rien d'excessif et ne risque pas d'étouffer le tableau sous le cadre. Le décorateur et le costumier n'empiétent pas sur le poëte, et la première place, comme il sied, reste toujours à l'œuvre de celui-ci. C'est pourquoi M. de Bornier a eu raison de rejeter dans la coulisse le combat singulier entre Gérald et le More, en le faisant traduire seulement aux spectateurs par Berthe et Charlemagne, qui le regardent des fenêtres du palais. Je vois une preuve de réserve et de tact là où l'on a vu une marque de timidité. L'auteur n'a point voulu abaisser son ouvrage vers la pièce à spectacle ; j'aime mieux ses vers que la vue de ce duel en champ clos, eût-il été réglé avec la plus grande pompe et de façon à éviter le côté grotesque auquel ces terribles combats pour rire n'échappent pas toujours. Avec Maubant, Mounet-Sully, mademoiselle Sarah Bernhardt, l'interprétation est digne du Théâtre-Français, sans rien avoir d'éclatant. En somme, c'est bien à lui et à lui seul que M. de Bornier doit son succès. Il ne faut pas seulement le féliciter, il faut le remercier de l'honneur qu'il vient de faire aux lettres françaises, de l'exemple et de la leçon qu'il leur a donnée, en retrempant notre poésie à sa source, en assainissant le théâtre, en prouvant aux auteurs, aux directeurs et au public que, malgré les assertions intéressées de ceux qui se font un métier d'exploiter la corruption, on peut émouvoir et plaire sans descendre des sphères les plus élevées ; que la moralité de l'art n'est pas une chimère, que le talent peut être honnête sans déchoir, que le beau n'est complet que lorsqu'il est bon et que, pour remporter un triomphe incontestable, le mieux est encore de s'adresser aux fibres les plus nobles du cœur humain.

VICTOR FOURNEL.

REVUE SCIENTIFIQUE

I. *Le Laboratoire de zoologie expérimentale de Roscoff*, par M. H. de Lacaze-Duthiers, membre de l'Institut. — II. Nouvelles reçues des expéditions françaises organisées pour l'observation du passage de Vénus sur le Soleil.

I

Depuis quelques années, l'étude des sciences naturelles est tombée en défaveur dans notre pays. L'obligation où l'on s'est cru d'augmenter considérablement l'importance donnée aux sciences mathématiques et physiques dans l'enseignement secondaire, a conduit à éliminer presque complétement des programmes l'étude de la nature : dans les lycées, quelques mois à peine de la classe de seconde sont consacrés à donner aux élèves une vague idée de la zoologie, de la botanique et de la géologie, et cette part est encore plus minime, peut-être, dans le plus grand nombre des établissements d'enseignement libre. D'ailleurs, la connaissance de ces sciences n'est exigée ni pour le baccalauréat, ni pour l'admission aux écoles du gouvernement. Il n'est donc pas étonnant que très-peu de jeunes gens soient attirés plus tard vers des études auxquelles leur éducation les a si peu préparés.

Il faut bien le dire aussi, les sciences naturelles et la zoologie en particulier, ne présentent pas l'attrait de certaines autres sciences dont les applications conduisent à des résultats pratiques et productifs ; on a peu de chance de faire fortune en disséquant des mollusques ou en épluchant des fougères. La seule perspective offerte à un naturaliste obligé de vivre de son travail est une chaire, sans auditeurs, il est vrai, dans une faculté ou au Muséum d'histoire naturelle. Aussi comprend-on jusqu'à un certain point, que le nombre des concurrents pour des situations aussi précaires et aussi peu nombreuses soit des plus restreints. Toutes ces raisons expliquent assez le discrédit qui frappe aujourd'hui, en France, la culture de plusieurs des sciences naturelles.

Il n'en est pas de même à l'étranger : soit que, comme en Angleterre

et en Suisse, les classes riches se consacrent plus volontiers à l'étude de la science pure; soit que, comme en Allemagne, les savants reçoivent du gouvernement et du public des encouragements plus efficaces, il est incontestable que depuis une vingtaine d'années les principaux progrès de l'histoire naturelle se sont accomplis en dehors de nous.

La zoologie, en particulier, dont nous voulons nous occuper aujourd'hui, est entrée dans une voie nouvelle. De simple science de contemplation, elle était devenue, avec Linné, science de description et de classification; mais tandis que Linné s'était attaché uniquement à l'étude des caractères extérieurs, Cuvier montra que, pour bien connaître les rapports des animaux entre eux, il fallait étudier plus à fond leur organisation intérieure et tenir le plus grand compte de leur structure et de leur anatomie. Plus tard, ce mode de comparaison a lui-même été reconnu insuffisant. On a compris la nécessité d'étudier *l'évolution* de l'individu depuis sa sortie de l'œuf jusqu'à son entier développement, et l'on a vu alors certains animaux passer successivement par des états tellement différents entre eux que, dans les diverses périodes de leur existence ils auraient dû, à ne considérer que leurs caractères extérieurs, être rangés dans des genres et même dans des classes différentes. En outre, en étudiant les rapports qui existent entre les parties *analogues* ou *homologues* des animaux, on a été conduit à rechercher les lois qui régissent la coordination des organes et des fonctions dans le règne animal et qui président à la distribution de la vie à la surface du globe.

Dans toutes ces tentatives, les zoologistes ont dû appeler l'expérimentation à leur secours : aujourd'hui, pour faire avancer la science des animaux, il ne suffit plus de collectionner, de classer et d'étiqueter, il faut expérimenter; mais pour expérimenter, il faut avoir des laboratoires. Aussi les nations qui ont le souci de contribuer aux progrès de la zoologie, ont-elles fait dans ce but de grands sacrifices.

C'est ainsi que les Allemands viennent de faire construire à Naples[1], sur le bord de la mer, un immense établissement, sur le frontispice duquel on lit : *Stazione zoologica*. Cette magnifique construction, d'une architecture monumentale, ayant coûté, dit-on, plus de 300,000 francs, contient de grands aquariums, une riche bibliothèque, des laboratoires munis d'instruments et réactifs de toute sorte, et de nombreux logements. Mais, suivant l'habitude allemande, l'instruction n'y est pas donnée gratuitement : une table d'étude y coûte 1,800 francs par an.

Grâce à la générosité d'un riche commerçant de New-York, un établissement du même genre vient d'être fondé en Amérique. Au commencement de 1873, M. John Anderson, désireux de contribuer aux progrès des

[1] Les eaux de la mer du Nord et de la Baltique sont trop froides pour être riches en espèces variées.

sciences naturelles, donnait en toute propriété, à Louis Agassiz, la petite île de Penikese, située dans la baie de Buzzards, en face de la ville de New-Bedford (Massachussets), avec toutes les constructions qu'elle renfermait, pour y installer une école pratique d'histoire naturelle. En même temps, le généreux fondateur allouait à l'institution un capital de 50,000 dollars, dont les revenus devaient être consacrés à l'entretien de l'école. Dès l'été suivant, grâce à l'activité de Louis Agassiz, un grand bâtiment contenant une bibliothèque, quarante-quatre aquariums et autant de tables de travail, plus cinquante-huit chambres pour les maîtres et les étudiants, était complétement installé, et vingt-six instituteurs et dix-sept institutrices venaient des écoles publiques des différents États de l'Union se perfectionner dans la connaissance de l'histoire naturelle, par l'expérimentation sur les animaux vivants et par les leçons des plus célèbres professeurs des universités américaines. En 1874, la session de l'école Anderson a duré deux mois (juillet et août) pendant lesquels vingt-six intituteurs ou étudiants et vingt institutrices[1] ont travaillé sous la conduite d'Alexandre Agassiz, à qui la direction de l'école a été confiée après la mort de son père. On peut juger, par ces quelques faits, combien l'étude de l'histoire naturelle est en honneur de l'autre côté de l'Atlantique, et l'on peut se demander si nous ne devrions pas suivre cet exemple et accorder à cette science une petite portion des longues années que nous consacrons à l'étude du latin et du grec.

Les Anglais nous donnent aussi de semblables exemples. Ne peut-on pas, en effet, considérer comme un véritable laboratoire flottant de zoologie, cette belle corvette de 2,000 tonneaux, *le Challenger*, que le gouvèrment a mise à la disposition des savants anglais pour explorer la mer sous tous les aspects scientifiques qn'elle nous offre? Sur ce bâtiment les canons ont été remplacés par des instruments de tous genres ; des microscopes, des tables de dissection, des aquariums, etc., tout cela et les observateurs eux-mêmes suspendus à la Cardan; de grandes dragues destinées à aller ramasser au fond des mers, jusqu'à plus de 7,000 mètres de profondeur, des animaux inconnus jusqu'alors : tel est le tableau que nous présente l'expédition maritime dirigée par M. Wywile Thomson.

Nous pourrions encore citer l'Italie où, près de Gênes, un riche amateur, le comte Doria, a fondé un laboratoire d'études zoologiques.

Il faut bien l'avouer, la France est longtemps restée en arrière de ce mouvement; certainement elle possède dans le Muséum d'histoire naturelle de Paris un magnifique établissement où rien n'est négligé pour conserver et enrichir de nombreuses et précieuses collections ; mais ces immenses moyens d'études ne sont peut-être pas mis suffisamment à la

[1] Plus de cinquante demandes ont dû être ajournées, faute de place.

disposition de la science telle qu'elle est comprise maintenant dans le monde entier. En un mot, le Muséum n'est pas ce qu'il devrait être aujourd'hui, c'est-à-dire un grand *laboratoire* d'histoire naturelle. Frappé de cette infériorité dans laquelle nous nous trouvons vis-à-vis des grandes nations voisines, et encouragé par M. du Mesnil, l'intelligent et zélé directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'instruction publique, un de nos plus savants professeurs de zoologie, M. H. de Lacaze-Duthiers, membre de l'Institut, a entrepris, il y a deux ans, de fonder un laboratoire de zoologie expérimentale. Il a réussi, en ce sens que, pendant les deux étés de 1873 et 1874, plusieurs jeunes zoologistes et le professeur lui-même ont travaillé avec succès et fourni par la publication de leurs travaux la preuve de l'utilité et de la fécondité d'une pareille institution. Mais nous sommes bien loin des magnifiques établissements dont je parlais tout à l'heure, tels que la station allemande de Naples, ou l'école Anderson de l'île Penikese. Le ministère, en effet, n'a pu allouer jusqu'à présent au laboratoire de M. Lacaze-Duthiers que la faible somme de 3,000 francs par an.

Aujourd'hui les caractères spécifiques et l'évolution des animaux supérieurs de nos contrées sont connus d'une manière assez complète pour ne provoquer que des recherches relativement peu fréquentes. Il y aurait sans doute lieu d'étudier par l'expérience la question si controversée de la variabilité des espèces; ces recherches présenteraient même, pour l'agriculture, au point de vue de l'amélioration des races domestiques, le plus vif et le plus sérieux intérêt; mais elles exigeraient des moyens d'études extrêmement dispendieux. C'est donc sur les animaux inférieurs que les zoologistes portent aujourd'hui plus spécialement leurs investigations; il y a là tout un vaste champ d'études facilement abordable, quoique encore peu exploré, mais tout aussi fertile en conclusions théoriques de la plus grande importance. Les animaux marins (crustacés, annélides, mollusques, zoophytes) sont faciles à recueillir et se prêtent commodément aux expériences. C'est pourquoi la plupart des stations zoologiques ont été établies sur le bord de la mer.

L'emplacement choisi par M. Lacaze-Duthiers est le petit port de Roscoff, dans le Finistère. Cette partie de la Bretagne offre des plages très-étendues, très-accidentées et très-riches en animaux de toutes espèces. Le courant du Gulf-Stream qui arrive jusque sur ces côtes y entretient une température constante très-favorable au développement et à la conservation des animaux.

Le laboratoire est installé dans une maison neuve, louée à cet effet et située entre la grève et la place de l'église. Elle contient un grand salon où se trouvent la bibliothèque et les instruments d'un usage peu fréquent, et six chambres à donner aux travailleurs. Dans chacune de ces chambres on a réuni les vases de verre, les petits aquariums, les usten-

siles nécessaires pour la pêche, des liquides conservateurs, alcool, etc., et enfin une caisse d'instruments contenant des microscopes, des pinces, des scalpels, des crayons, du papier, etc., en un mot, tout ce dont un naturaliste a besoin dans ses études. Dans le jardin, se trouve un hangar sous lequel sont les aquariums. Enfin les travailleurs ont à leur disposition deux embarcations servies par deux marins du pays qui connaissent parfaitement les moindres particularités de la grève et des passes et que M. Lacaze-Duthiers à formés lui-même à la recherche des animaux. La première de ces embarcations est une *plate*, comme on dit dans la marine, qui sert à passer d'un îlot a l'autre pour y chercher les animaux sous les cailloux et dans les creux. La deuxième, d'un plus fort tonnage, sert à aller pêcher au large en ramassant les animaux qui vivent au fond de la mer, au moyen d'une drague ou encore mieux d'un engin de corailleur.

Toute cette installation, on le voit, est encore bien modeste: mais il ne faut pas juger d'après l'aspect extérieur une institution de ce genre. Les résultats que le laboratoire de Roscoff a produits, depuis deux ans seulement qu'il est organisé, prouvent qu'avec des moyens restreints, mais une bonne méthode, on peut faire avancer la science. Ainsi M. Baudelot, professeur à la Faculté des sciences de Nancy, dont nous avons à regretter la perte récente, était venu à Roscoff compléter et étendre ses importantes recherches sur le système nerveux des poissons. M. Schneider a étudié les Grégarines, M. Rochefort, chirurgien de la marine, les animaux marins inférieurs. M. Ed. Perrier, maître de conférences à l'École normale, et aide-naturaliste au Muséum, a publié sur les vers et les oursins des travaux très-importants, faits au laboratoire de Roscoff. Un jeune zoologiste suisse du plus grand mérite, M. Hermann Fol, est venu y faire des études sur l'embryogénie des Céphalopodes. Enfin, le maître lui-même, directeur du laboratoire, n'a pas manqué de prêcher d'exemple. Une remarquable monographie des Ascidies des côtes de France, un intéressant travail sur l'embryogénie de l'*Asteriscus* ne sont qu'une faible partie des fruits de son séjour à Roscoff.

Malgré l'exiguité du budget alloué au laboratoire, les conditions les plus avantageuses sont offertes aux jeunes naturalistes qui y sont reçus. Les frais de déplacement de Paris à Roscoff et de Roscoff à Paris, de logement avec tout ce que comporte cette indication sont couverts par le laboratoire. Les soins et le concours assidus des deux pêcheurs habitués aux recherches d'animaux, sont acquis à quiconque vient travailler. Les meilleurs instruments, les aquariums, les réactifs et livres spéciaux sont à la disposition de tous; enfin, ressource inestimable, l'insertion des travaux faits à Roscoff dans un recueil périodique, les *Archives de zoologie expérimentale*, créé par M. Lacaze-Duthiers en vue de compléter cette organisation, assure une publicité certaine.

Nous souhaitons vivement à cette institution tout le succès qu'elle mérite et nous faisons des vœux pour que, avec le concours bienveillant de l'administration, elle grandisse et se développe et que bientôt elle puisse offrir de puissants moyens d'étude non plus à six seulement, mais à cinquante travailleurs, comme le fait déjà l'école américaine de l'île Penikese. Ce jour-là certainement, nous pourrons revendiquer une large part des nouveaux progrès qu'aura accomplis la zoologie dans la voie féconde où elle est engagée, et l'honneur pourra, sans injustice, en être attribué au savant fondateur du laboratoire de Roscoff, qui est en même temps le plus fervent propagateur de la méthode expérimentale appliquée à l'étude des animaux.

II

Dans notre *Revue scientifique* du 10 septembre dernier nous avons donné quelques détails concernant le passage de Vénus sur le disque solaire qui devait s'accomplir le 9 décembre suivant et nous avons exposé les préparatifs qui se faisaient alors chez toutes les grandes nations civilisées du globe, pour aller observer dans les deux hémisphères ce phénomène si rare et si intéressant. Le passage a eu lieu dans les conditions prévues et rigoureusement aux heures annoncées par les astronomes. Dès le lendemain, grâce aux nombreuses lignes télégraphiques sous-marines qui sillonnent actuellement les mers les plus éloignées de l'Extrême-Orient, on recevait en Europe des nouvelles d'un grand nombre des expéditions françaises et étrangères. Il a fallu attendre beaucoup plus longtemps les renseignements des observateurs qui ne se trouvaient pas à proximité d'un câble télégraphique, et en particulier des missions envoyées dans l'hémisphère austral. Mais enfin, à la date du 22 février dernier, l'Académie des sciences avait reçu des nouvelles de toutes les expéditions françaises. Aussi pensons-nous le moment venu de résumer l'ensemble des renseignements recueillis et d'apprécier ainsi les résultats généraux des efforts accomplis par nos courageux missionnaires.

Nos lecteurs savent que la France a organisé six expéditions dont trois dans l'hémisphère boréal et trois dans l'hémisphère austral [1]. Nous allons les passer successivement en revue, en commençant par les missions boréales dont les nouvelles sont arrivées les premières.

Mission de Pékin. — L'expédition, dirigée par M. le lieutenant de vaisseau Fleuriais, partie de France dans le courant de juillet, arrivait à à Tien-Tsin, à l'embouchure du Peï-Ho, le 27 août [2]. Le transport du ma-

[1] Voir *le Correspondant* du 10 septembre 1874, page 1185.

[2] *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, tome LXXIX, n° 24, page 1397 (séance du 14 décembre 1874).

tériel se fit sans trop de difficultés, en remontant la rivière sur des jonques chinoises, jusqu'à Tong-Chao, à 5 lieues de Pékin. A partir de là, le Pei-Ho n'est plus navigable, et l'on fut obligé de faire porter à dos d'homme, par 97 coolies, une grande partie du matériel, les chemins défoncés ne présentant pas une sécurité suffisante aux chariots et aux brouettes. Enfin, le 4 septembre la mission s'installait dans le jardin de la légation française et dans un pavillon attenant, mis obligeamment à la disposition de M. Fleuriais par M. de Geofroy, ministre de France en Chine. Le 10 octobre tous les instruments étaient montés, et les mesures de longitude commencées. Le jour du passage le ciel était légèrement brumeux ; néanmoins les circonstances principales du phénomène purent être convenablement observées ; malgré la présence d'un léger ligament noir, l'instant de chacun des quatre contacts fut noté avec précision et l'on put en outre obtenir, au moyen de la lunette photographique, soixante bonnes épreuves, donnant les positions successives de la planète sur le soleil pendant la durée du passage. Deux plis cachetés contenant les observations effectuées et les documents recueillis par la mission de Pékin sont parvenus à l'Académie dans le courant du mois de février, par deux voies différentes.

Mission de Yokohama. — Après avoir supporté en rade de Hong-Kong un violent typhon qui fit courir les plus grands dangers au personnel et au matériel de la mission, M. Janssen, chef de cette mission, se rendit à Yokohama, conformément aux instructions qu'il avait reçues de l'Académie. Mais les renseignements recueillis dès leur arrivée montrèrent bientôt à nos astronomes que, à cause de son climat pluvieux, cette station offrait bien peu de chances favorables. Au contraire, le littoral de l'ouest était signalé comme jouissant en hiver d'un meilleur climat. M. Janssen résolut donc d'aller s'établir dans cette partie du Japon, où le transporta *le d'Estrées*, aviso à vapeur faisant partie de notre escadre des mers de Chine. Pour augmenter ses chances de succès, M. Janssen partagea son personnel entre deux stations. Il s'installa lui-même à Nagasaki avec M. Tisserand, M. Picard, M. Arens et M. d'Almeida, jeune astronome brésilien attaché à la mission sur la demande de son gouvernement. M. Delacroix, enseigne de vaisseau, et M. Chimizou furent envoyés à Kobé, sur la mer Intérieure, avec une lunette de six pouces et un appareil photographique. Grâce à la bonne volonté du gouvernement japonais, les deux observatoires purent être reliés par une ligne télégraphique.

L'observatoire principal fut établi à Kompira-Yama, sur une haute colline qui domine la rade de Nagasaki ; il fallut employer cinq cents porteurs pour monter à cette hauteur les deux cent cinquante caisses ou colis qui formaient le bagage de la mission. Le 5 novembre tout le matériel était installé et l'on commençait les déterminations de latitude et de longitude. Le jour du passage, le temps qui les jours précédents avait été

mauvais, devint assez beau, quoique le ciel fût un peu voilé. Le premier contact fut obtenu par M. Janssen, à l'équatorial de 8 pouces et par M. Tisserand, à celui de 6 pouces. En même temps, M. d'Almeida, au moyen de l'appareil à révolver de M. Janssen, obtenait une plaque de quarante-sept photographies du bord solaire. Après le premier contact intérieur, M. Picard, avec la lunette horizontale et M. Arens, avec le photohéliographe, prirent autant de photographies qu'il leur fut possible, mais les nuages y mirent un grand obstacle. Enfin, vers l'instant du second contact intérieur, une éclaircie presque providentielle se produisit sur le soleil et MM. Janssen et Tisserand purent, chacun de leur côté, noter avec précision l'instant de ce contact. Le ciel était tout à fait couvert au moment du dernier contact extérieur, qui, du reste, a peu d'importance.

Pendant le passage même, les observateurs de Nagasaki recevaient des nouvelles de Kobé et apprenaient que les deux premiers contacts y avaient été obtenus, qu'une quinzaine de photographies y avaient été prises, et enfin, peu après l'observation, M. Delacroix annonçait qu'il avait observé les derniers contacts, le contact extérieur seul présentant quelque incertitude.

« Tel a été, d'une manière générale, le résultat de nos observations, dit M. Janssen, dans son rapport à l'Académie[1]. Nous aurions eu incontestablement des résultats plus complets avec un ciel plus pur et plus constant ; mais mon expérience des voyages m'a enseigné qu'il ne faut pas trop demander, et qu'on doit s'estimer heureux lorsque tant de fatigues, de peines, de sollicitudes ne restent pas sans résultats. Du reste, dès le lendemain, la pluie qui reprenait violente et continue semblait témoigner que la providence avait fait, au milieu de cette fâcheuse période, une courte trève en notre faveur. »

Signalons enfin une importante observation faite dans cette circonstance par M. Janssen, à qui l'on doit déjà de si belles découvertes sur la constitution du soleil. Avec des verres d'une coloration bleu violet, particulière et très-pure, il a pu voir Vénus avant qu'elle eût touché le disque solaire : elle se détachait comme une petite tache ronde très-pâle, ce qui prouvait d'une manière toute naturelle et bien concluante la présence de cette atmosphère coronale lumineuse, dont il avait déjà signalé l'existence probable lors de l'éclipse totale de soleil de 1871.

Mission de Saïgon. — Cette mission était tout à fait de second ordre ; elle ne devait posséder qu'une lunette de six pouces, dont l'usage avait été confié à M. Héraud, ingénieur hydrographe de la marine. Quelques jours avant l'observation, M. Héraud put s'adjoindre comme collaborateur

[1] *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, séance du 8 février 1875, tome LXXX, n° 6, page 345.

M. Bonifay, enseigne de vaisseau, qui lui a prêté un utile concours dans les déterminations préliminaires et qui a pu faire lui-même l'observation des contacts avec une petite lunette appartenant au Dépôt de la marine. On s'installa dans l'observatoire bâti à Saïgon, en 1862, pour les besoins de l'hydrographie : il comprend une petite salle méridienne très-bien aérée, et une salle de chronomètres recouverte par une voûte formant terrasse. C'est sur cette terrasse que M. Héraud fit monter équatorialement, avec les ressources offertes par l'arsenal de Saïgon, la lunette de six pouces que la commission de l'Académie lui avait envoyée. M. Bonifay s'était établi dans le jardin, à 20 mètres à l'ouest de l'observatoire, sa petite lunette, montée en altazimuth et reposant sur une table massive.

La journée du passage fut favorisée par un très-beau temps : le ciel était un peu teinté de blanc et parsemé de légers nuages, mais aucun de ceux-ci n'est venu voiler le soleil, dont l'éclat est resté invariable pendant toute la durée du phénomène.

L'instant des quatre contacts a donc pu être obtenu par chacun des deux observateurs; les chiffres de M. Bonifay ne pourront probablement pas être utilisés à cause de l'incertitude qu'ils présentent, incertitude provenant nécessairement de la faiblesse de l'instrument employé, dont l'objectif n'avait pas plus de 55 millimètres de diamètre. Quant aux observations faites par M. Héraud, il est à craindre également qu'elles ne soient pas d'une exactitude suffisante; en effet, malgré la puissance assez grande de sa lunette (objectif de 160 millimètres) et peut-être à cause d'une mise au point défectueuse, l'apparition de la *goutte noire* est venue troubler l'observation des deux contacts intérieurs.

Mission de l'île Campbell. — La mission de l'île Campbell est celle des missions australes qui a été organisée de la manière la plus complète. Après avoir échappé, en rade de Sydney, à un incendie grave qui éclata, deux jours après le transbordement du matériel, sur le bâtiment qui l'avait amené d'Europe, l'expédition était arrivée à sa destination le 9 septembre. Après six semaines d'un travail continu, l'installation était terminée. Elle formait un véritable village, situé au fond de la grande baie de la Persévérance, composé d'une vingtaine de maisons, cabanes pour les instruments ou abris divers, et que les matelots bretons attachés à la mission avaient baptisé du nom de *Kervénus*. On pourra juger des difficultés que dut présenter cette installation par l'extrait suivant d'une lettre écrite le 18 octobre 1874, à la commission de l'Académie, par M. Bouquet de la Grye, ingénieur hydrographe de la marine, à qui avait été confiée la conduite de l'expédition.

« Nous avons travaillé jusqu'au 1er octobre, sans abri, dans la boue jusqu'à mi-jambes, sous des tourmentes de neige durcie ressemblant à de la grêle, ou de pluie provenant de neige fondue, ne redoutant qu'une chose, la gelée pour nos maçonneries. Puis, grâce à ce coup de collier

énergique, chaque jour nous a apporté un adoucissement. Des remblais nous ont préservés de la boue des premiers jours ; une jetée a permis l'accostage des embarcations ; mais il est un point devant lequel notre action s'est arrêtée, l'amélioration des conditions climatériques. Nous sommes aujourd'hui à l'abri, mais c'est pour compter les coups de vent, pour voir qu'ils se succèdent de tous les bords à de courts intervalles, que le ciel n'a été pur qu'une seule journée sur quarante, que nous n'avons encore eu que deux belles nuits.

« Si les conditions ne changent point avec le mouvement en déclinaison du soleil, nous risquons fort de voir tous nos efforts aboutir à un échec complet au point de vue de l'objet principal de notre mission. Coups de vent, brumes, grêle, neige et pluie paraissent être, en effet, les caractéristiques du climat de l'île Campbell, pendant que l'humidité créée par ces agents fait pousser une végétation spéciale de bruyères arborescentes, fourrée autant qu'un semis de jeunes bois de pins, et fait accumuler sur le sol, chaque année, un manteau de feuilles formant aujourd'hui une couche d'humus de deux à quatre mètres d'épaisseur. On marche dans Campbell comme dans un fourré, on y enfonce comme dans de la tourbe, et cela jusque très-haut dans la montagne[1]. »

Ces tristes prévisions ne devaient malheureusement se réaliser que trop complétement. Une dépêche de San Francisco[2], reçue le 15 février dernier, faisait connaître à l'Académie l'insuccès de l'expédition de Campbell : vue avant son entrée sur le soleil, la planète n'avait pu être observée au moment des contacts. Néanmoins, les efforts et les peines qu'elle aura coûtés à ses membres ne resteront pas sans résultats. L'habile et prévoyant chef de la mission avait pris les dispositions nécessaires pour effectuer, dans cette île si peu connue, des observations de physique du globe, de météorologie et d'histoire naturelle, dont la science tirera grand profit.

Mission de l'île Saint-Paul. — Le 10 septembre, la *Dives*, qui portait l'expédition, quittait l'île Maurice et le 23 elle arrivait en vue des îles Saint-Paul et Amsterdam, après une traversée relativement bonne. Le 25, dans un premier mouillage, on parvint à débarquer la partie la plus importante du matériel. Mais les jours suivants, le bâtiment fut assailli par une violente tempête qui lui fit perdre successivement trois ancres et le chassa à plus de cinquante lieues sous le vent de l'île. L'un des membres de la mission, M. Cazin était resté à terre avec six pêcheurs que la *Dives* avait amenés de la Réunion. Ce n'est qu'au bout de quatre jours que le navire revint en vue de l'île. Heureusement on avait débarqué une

[1] *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, tome LXXIX, n° 25, page 1485 (séance du 21 décembre 1874).

[2] *Comptes rendus*, tome LXXX, n° 7, page 437 (séance du 15 février 1875).

quantité de vivres suffisante, et M. Cazin en fut quitte pour l'émotion bien naturelle qu'il ressentit lorsque, se voyant abandonné sur cette île déserte, il put craindre le naufrage et la perte de ses compagnons de voyage. Enfin, le 4 octobre, le débarquement du matériel put être achevé ; mais la *Dives* dut revenir à la Réunion, son séjour dans ces parages étant trop dangereux. C'est elle qui rapporta les détails que nous venons de résumer[1]. Depuis cette époque on était sans nouvelles aucunes, lorsque, le 22 février dernier, l'Académie reçut communication de la dépêche suivante :

« Aden, 16 février 1875, 5 heures soir.

« *Messieurs les ministres de la marine, de l'instruction publique; Dumas, à l'Institut. — Paris.*

« Trois mois mauvais temps; passage assez beau; contacts intérieurs excellents, contacts extérieurs nuageux; nombreuses photographies. *Dives*, partie pour Cherbourg. « MOUCHEZ. »

La mission avait donc pu s'installer convenablement et le succès avait couronné ses efforts.

Mission de Nouméa. — Cette mission, composée de M. André, astronome de l'Observatoire, et de M. Angot, physicien, est arrivée à Nouméa le 2 octobre 1874[2]. Grâces aux mesures prises par le gouverneur général de la Nouvelle-Calédonie, qui avait chargé des études préliminaires M. Derbés, capitaine du génie, et grâces à la libéralité du gouvernement colonial qui avait alloué à la mission une subvention supplémentaire de 5,000 francs, l'installation de l'observatoire put être faite avec rapidité ; le 4 novembre, M. André, chef de la mission, annonçait qu'elle était terminée et que les observations méridiennes et photographiques étaient commencées. Un télégramme du gouverneur de la colonie, reçu le 4 janvier, nous a appris que l'expédition avait réussi, non pas complétement, mais cependant dans une mesure satisfaisante.

Un seul contact, le deuxième, c'est-à-dire l'un des deux plus importants, avait été bien observé. De plus, on avait obtenu cent bonnes photographies.

Tel est l'ensemble des renseignements parvenus jusqu'à aujourd'hui sur les expéditions françaises du passage de Vénus. En somme, l'on peut s'estimer heureux des résultats obtenus. Une seule expédition a complétement échoué au point de vue astronomique; deux ont réussi en partie et trois ont été entièrement couronnées de succès.

P. SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

[1] *Comptes rendus*, tome LXXIX, n° 24, page 1396. — *Lettre de M. E. Mouchez, chef de la station de Saint-Paul, à M. Dumas.*

[2] *Comptes rendus*, tome LXXX, n° 1, page 32 (séance du 4 janvier 1875).

QUINZAINE POLITIQUE

9 mars 1875.

La constitution du 25 février a été promulguée : ceux des électeurs qui savent lire ont pu la déchiffrer sur les murs de toutes nos communes. Si imparfaite qu'elle puisse être, elle est devenue la loi : donc, à quelque titre qu'elle réclame ou qu'elle mérite le respect, elle commande désormais l'obéissance. Rien ne sert plus de protester contre elle; il est oiseux maintenant de disserter sur ses origines, ou de disputer sur les responsabilités qui l'ont rendue nécessaire : si le devoir légal des conservateurs leur ordonne de s'incliner devant la volonté de l'Assemblée, leur devoir politique les invite à faire de cette constitution tout l'usage qu'elle leur offre et qui peut convenir aux besoins de la société ou à l'intérêt de la patrie.

Combien de temps durera cette constitution, comment elle changera et ce qu'elle peut devenir, vingt prophètes pourraient le prédire avec la même incertitude : nous ne sommes, en effet, ni dans un pays ni dans un siècle où il y ait une logique qui permette d'apercevoir dans l'avenir la suite des événements : la fortune a plus de hasards en France qu'en aucun lieu du monde, si ce n'est en Espagne.

Deux choses pourtant sont sûres sous l'empire de ces lois. L'une, c'est que leur véritable épreuve ne réside point dans leurs commencements mêmes : le péril des républiques, il est surtout dans ces heures d'échéances connues d'avance et légales, où elles montrent aux peuples l'instabilité du pouvoir, où elles provoquent l'inconnu, où elles stimulent les ambitions, et où elles font sentir à tout, de la base au sommet de l'Etat, l'inquiétude du vide et de la nouveauté. Si la république du 25 février n'est pas conservatrice, elle cessera d'être avant 1880; mais, fût-elle souverainement conservatrice jusqu'à cette date, elle peut cesser d'être alors, par cette seule raison que sa présidence est variable, et qu'en 1880 la république aura un

autre règne que les partis se seront librement disputé entre eux. Il y a fatalement pour la république, dans l'approche de cet an 1880, quelques-unes des terreurs qu'attendait, en l'an 1000, l'imagination de nos pères. Ce qui n'est pas moins sûr, c'est que la république conférant à tous les partis le droit de réviser sa constitution, ils s'en armeront à l'envi, et de plus en plus bruyamment, à mesure que l'opportunité sera plus prochaine : les radicaux eux-mêmes voudront réviser les lois du 25 février, pour améliorer la république! Cette grande lutte de tous les regrets et de tous les désirs politiques, dont la France est pleine, a sa date marquée aussi pour l'année 1880; mais elle aura commencé plus tôt dans la polémique de nos publicistes et de nos orateurs : c'est une agitation que rien ne pourra épargner à notre pays.

Ces maux sont lointains, dira-t-on. Soit. Laissons là ces prévisions d'un avenir auquel nous n'avons pas pu donner des sûretés plus profondes ; tenons sous nos yeux la vue du présent. Or, les intérêts urgents et presque immédiats du présent, les conservateurs les découvrent sans peine : c'est la nécessité d'aider le maréchal de Mac-Mahon à gouverner selon les principes d'ordre et d'honnêteté qui sont les garanties de la paix sociale et dont son épée devint la gardienne, au 24 mai 1873; c'est la nécessité de préparer, pour la séparation de l'Assemblée, les conditions d'une loi électorale meilleure que celle qui régit les votes d'aujourd'hui; c'est la nécessité, dès que sera complétée la loi du Sénat, d'agir sur l'opinion des électeurs avec une énergique sollicitude pour soustraire le Sénat au choix de ces deux grands captateurs de suffrages, le radicalisme et le bonapartisme. Que les conservateurs aient ce courage et cette vigilance : sinon, les avantages qu'ils se sont réservés dans la constitution du 25 février n'auraient été qu'illusion et déception.

On ne saurait nier que, depuis le 25 février, une sorte d'apaisement ne règne dans l'esprit public : c'est le repos qui suit la fin de controverses dont tout le monde était las ou irrité; c'est l'état de détente et d'oisiveté momentanée que laisse l'épuisement d'un long débat : certains mots de guerre expirent; certaines questions disparaissent : les voilà votées, ces lois constitutionnelles auxquelles, depuis deux ans, paraissait attaché le sort même de la nation. Il n'est pas douteux que la curiosité de la France ou son inquiétude ne se reprenne bientôt à d'autres objets; mais il est peu probable qu'à moins d'accidents graves, elle soit prochainement assaillie d'aussi vives préoccupations qu'avant le 25 février. Quelles seront les premières visées des partis et leurs nouvelles devises? Comment chacun d'eux, après les changements qui viennent de déconcerter ou leurs combinaisons ou leurs alliances, va-t-il orienter sa politique?

Nous le saurons dans quelques semaines. En ce moment, ce qu'on se demande seulement des deux côtés de l'Assemblée et du pays, c'est le nom des ministres qui vont inaugurer la Constitution.

Ce ministère dont la composition n'est pas encore complète aujourd'hui, le maréchal de Mac-Mahon a confié à M. Buffet le soin de le former : en le plaçant sous de tels auspices, il a bien prouvé, de façon à abattre d'indignes calomnies et d'injurieux soupçons, qu'il veut laisser « aux principes et aux intérêts conservateurs » la tutelle de l'État. Personne n'était plus apte à cette difficile mission que ne l'est M. Buffet, par l'autorité de son caractère, le souvenir de ses grands services, sa patriotique honnêteté, son intelligence d'homme d'État, son expérience des affaires et son éloquence : du 24 mai 1873 au 25 février de cette année, il n'y a pas un acte, pas une parole de M. Buffet, qui ne lui ait mérité l'estime et la confiance des conservateurs. Dans les efforts pénibles qu'il a tentés, cette semaine, pour assembler autour de lui des représentants de « tous les partis modérés, » il a donné un gage de plus aux conservateurs, en voulant qu'il y eût parmi les ministres un membre de la minorité : car il est bien évident pour M. Buffet (et nous louons M. Dufaure de l'avoir compris), qu'une majorité gouvernementale ne saurait se constituer ou durer sans la participation de la droite modérée. Nous ne pourrons donc que saluer avec plaisir et avec espoir un premier ministre tel que M. Buffet : nous sommes sûrs que, sous sa direction, la loi et l'ordre n'auront pas de défaillance.

Il faut regretter toutefois que certains refus ne se soient pas laissé vaincre : celui de M. Bocher, notamment, privera le nouveau ministère, quelques talents qu'on y puisse compter demain, d'une force qu'il sera difficile d'y suppléer et que les conservateurs eussent voulu sentir au ministère de l'intérieur. Il faut regretter tant de retards et tant de difficultés. Les retards n'ont pas seulement fini par lasser l'impatience du public; ils découragent ses espérances. Les difficultés l'étonnent : il connaît peu ou conçoit mal les raisons personnelles; il a l'habitude d'une logique aussi rigoureuse que simple, qui veut toujours voir au bout des actes leurs conséquences. Ce long suspens d'une dizaine de jours n'a rien d'extraordinaire ou d'anormal, nous le savons, dans la situation régulière d'un peuple soumis au régime parlementaire : même dans les pays où le Parlement contient une majorité compacte et vraiment maîtresse des esprits, il faut bien des essais, des pourparlers et du temps, avant qu'on puisse former un ministère. Mais la situation de la France a des exigences plus pressantes : le changement qui s'opère eût dû être prompt ; il eût été naturel qu'on y

trouvât la décision rapide du vote qui consacrait la nouvelle constitution du 25 février. Si, au matin du jour suivant, la France eût appris, en effet, qu'un ministère conservateur était prêt et qu'il avait déjà pris le pouvoir, elle eût été plus satisfaite ou plus rassurée, elle eût entrevu le lendemain avec plus de confiance ou songé à la veille avec moins de regrets. Puissent au moins le choix des hommes et la bonté des intentions compenser, dans le futur ministère, le préjudice de ces retards et de ces difficultés! Si, selon nos vœux et comme on l'annonce à la dernière heure, M. d'Audiffret-Pasquier et M. de Meaux doivent être parmi les auxiliaires de M. Buffet, ce sera avec l'approbation des conservateurs, de ceux surtout qui veulent repousser avec la même vigueur le radicalisme impérial et le radicalisme démagogique.

Pendant la longue et laborieuse formation de ce ministère, l'attention que ne captivait pas la vue de cette trame qui se faisait et se défaisait sans cesse sous la main de M. Buffet, était occupée par les puissants témoignages que M. Léon Renault, le sagace et courageux préfet de police, a produits contre le parti bonapartiste. Le rapport de M. Savary avait averti l'Assemblée que M. Rouher et ses césariens ont formé un gouvernement occulte qui dispute au gouvernement connu l'obéissance du pays et l'avenir de la France. M. Léon Renault en a convaincu le public dans une déposition qui est un chef-d'œuvre de clarté et d'ordre ; et encore la vérité y serait-elle plus forte encore, si, pour des raisons dont nous respecterons le secret, il n'avait dû la rendre discrète.

M. Léon Renault a décrit, avec une scrupuleuse exactitude, ce comité formé par l'Empereur et présidé par M. Rouher, pour être en France le ministère de l'Empire et l'agence de Chislehurst : comité qui a son conseil d'État, sa presse, son budget, sa police, ses préfets, ses inspecteurs généraux, son personnel de travail et de propagande, son armée ; comité qui porte son charlatanisme, ses mensonges ou ses menaces, non-seulement dans la maison de l'ouvrier et du paysan, mais dans les casernes et dans les prisons, dans les bureaux de nos administrations et jusque dans les églises ; comité qui viole ici la discipline et là l'honneur, qui foule aux pieds ici les décrets de l'Assemblée et là les lois les plus ordinaires de la sûreté publique ; comité qui travestit l'autorité du maréchal de Mac-Mahon, qui trafique avec ses souvenirs, qui abuse de son nom et qui le dégrade en faisant de lui une sorte de conspirateur, allié de M. Rouher et serviteur du prince impérial ; comité enfin qui mêle dans sa politique les promesses de l'ordre et les séductions de la licence, qui corrompt et qui intimide, qui exploite la faim et la

peur, qui, selon l'intérêt du jour et au gré de la foule, est tour à tour conservateur ou socialiste.

Il y a dans ces agissements diverses parts de mal. Certains faits y échappent, sinon à la sévérité des honnêtes gens, du moins à la rigueur de la justice. Certaines pratiques en sont communes à tous les partis. Certains délits y sont commis contre l'histoire et la France, délits dont la nation seule peut être juge et qu'elle peut condamner dans le verdict de ses élections seulement. Mais il y a aussi, dans ces actes audacieux du bonapartisme, certains méfaits politiques qu'il sied au gouvernement et à l'Assemblée ou de punir ou de prévenir. L'Assemblée ne peut permettre que M. Rouher déchire le décret par lequel, vengeant la France, elle a déclaré l'Empire déchu. Faut il répéter solennellement cette déclaration? Faut-il la mieux marquer des caractères d'une loi? Faut-il préciser cette interdiction? Rien n'en saurait empêcher l'Assemblée; et peut-être n'a-t-elle point d'autre sanction à donner au rapport de M. Savary et à la déposition de M. Léon Renault. Quant au gouvernement, il ne peut tolérer qu'à côté de lui, dans l'ombre, subsiste un second gouvernement qui ait ses préfectures et sa police, qui réclame des serments, qui organise des complots, qui embauche des soldats, qui sème les convoitises, qui prenne toutes les armes, et qui prépare par tous les moyens une révolution dans l'Etat. Cette tolérance a pu se faire des prétextes dans la vague situation où la France a été provisoirement, du 8 février 1871 au 25 février 1875. Ces prétextes, même alors, n'étaient pas justes. Aujourd'hui ils ne sont plus même spécieux. Le nouveau ministère, nous n'en doutons pas, ne laissera pas plus longtemps M. Rouher et les siens se jouer ainsi de la loi et de la vérité, de l'honneur de la France et de son avenir.

De tous ces arcanes où le taciturne Napoléon III croyait avoir bien caché les secrets de sa politique s'échappent des révélations, c'est-à-dire des accusations! L'an passé, le général La Marmora attestait, par des documents indubitables, qu'en 1861 Napoléon III avait favorisé l'alliance de la Prusse et de l'Italie : il avait connu leur traité; trois heures avant la signature, on lui demandait de Florence son approbation, et il l'avait donnée. Ainsi, Napoléon III avait conspiré avec l'Italie et la Prusse pour la ruine de l'Autriche; il avait vu se préparer les coups, il avait pu les mesurer d'avance : les événements n'avaient donc pas surpris sa volonté, et pourtant il n'avait pas fait même un signe, soit pour les détourner, soit pour les diriger selon l'intérêt de la France! Quel qu'ait été son mystérieux dessein, il pouvait et il devait être prêt, puisqu'il avait été complice et

témoin ; et ce fut un mensonge de plus qu'il mettait dans son histoire quand il excusait, après Sadowa, l'inertie de ses armes et son silence, en déclarant sa prévoyance trompée par les machinations des vainqueurs! M. Hansen, ce même patriote danois qui fut une sorte de négociateur bénévole dans l'affaire des duchés, vient de raconter un fait connu déjà des amis de M. Drouyn de Lhuys et de compléter les renseignements fournis à l'histoire par La Marmora. Dès que M. Drouyn de Lhuys apprit le désastre de Sadowa, il accourut, selon le récit de M. Hansen, supplier Napoléon III de mettre en ligne 80,000 hommes sur la frontière de l'Est. Or, à ce moment-là, M. de Grammont écrivait de Vienne : « Vous pouvez dominer la situation par une simple démonstration militaire ; la Prusse n'a pas, en ce moment, 150,000 hommes à mettre entre Strasbourg et Berlin ; » et cette appréciation était juste; car M. de Bismark lui-même, le 16 janvier 1874, a dit au Reichstag, avec sa narquoise et cruelle franchise : « Si la France n'avait (en 1866) que peu de troupes disponibles, néanmoins un petit appoint de troupes françaises eût suffi pour faire une armée respectable, en se joignant aux nombreux contingents de l'Allemagne du Sud... et nous aurait obligés d'abandonner immédiatement tous nos succès en Autriche pour couvrir Berlin. » Eh bien ! Napoléon III repoussa l'avis de M. Drouyn de Lhuys, sur les conseils de M. Rouher et de M. de La Valette : il laissa la Prusse se développer à l'aise dans sa conquête. Il a su plus tard comment elle avait trempé à Sadowa l'épée de Sedan !

Cette main de M. de Bismark qui, avec la permission de Napoléon III, trama l'intrigue où l'Autriche fut enveloppée en 1866, a-t-elle pressé celle de Mazzini? On serait tenté de le croire, à lire cette lettre de Mazzini, datée du 17 novembre 1867, écrite à M. de Bismark et récemment mise au jour : « Je crois que l'on pourrait, en conservant notre indépendance réciproque pour l'avenir, mettre en œuvre ce que j'appelle une alliance stratégique entre le gouvernement prussien et notre parti d'action contre l'ennemi commun. Il faudrait alors que le gouvernement prussien nous donnât un million de livres et deux mille fusils à aiguille. Je m'engagerais sur l'honneur à ne me servir de ces moyens que pour anéantir toute possibilité d'alliance entre l'Italie et l'Empire, et pour renverser le gouvernement actuel, s'il persistait à conclure cette alliance. » Mazzini promettait de susciter « du côté de Rome » l'occasion d'une collision « inévitable » entre la France et l'Italie. On lui répondait de Berlin qu' « on s'empresserait de se mettre en rapport avec celui qui peut seul s'opposer à la politique des Tuileries, si l'on avait la preuve d'un traité franco-italien contre la Prusse. » M. de Bismark était donc, l'an 1867, disposé à armer les révolu-

tionnaires en Italie, comme il l'avait voulu en Hongrie, l'année précédente; et il n'eût pas plus hésité contre l'Italie, hier son alliée, que contre l'Autriche, son ennemie. A vrai dire, ces lettres de Mazzini et les réponses de Berlin ne peuvent étonner personne. L'histoire est déjà édifiée. Toutefois, ces révélations ont leur utilité : c'est qu'elles servent de preuves aux soupçons; c'est qu'elles commencent le jugement de la postérité; c'est qu'elles instruisent l'opinion de l'Europe; et par là elles sont pour les vainqueurs une condamnation, pour les vaincus une compensation morale.

La guerre que M. de Bismark fait à l'Église devient de plus en plus violente. Il semble que sa colère, échappant à tous les freins de la prudence, veuille aller forcer dans leur dernier refuge ces catholiques allemands qu'il poursuit de sa haine implacable. Voici qu'a commencé le conflit suprême. On ne compte plus les évêques qu'il emprisonne, ceux qu'il frappe d'amendes redoublées et auxquels il arrache jusqu'à leur croix d'or pastorale; on ne compte plus les cures dont il a expulsé les prêtres, les séminaires d'où il a banni les professeurs, les couvents d'où il a chassé les religieux. C'est avec le pape qu'aujourd'hui il engage directement la lutte. Dernièrement, le *Moniteur de l'Empire* publiait, sur son ordre, une dépêche de lui, écrite le 14 mai 1872, et qui prétend régler les conditions du futur conclave, de manière à y faire pénétrer sa volonté: à l'entendre, le concile du Vatican, en définissant l'infaillibilité et en statuant sur la juridiction papale, « a changé entièrement la situation du pape vis-à-vis des puissances ; » de là, pour lui et pour tous les gouvernements, un nouveau droit d'immixtion dans le choix du conclave. Aussitôt ont protesté vingt-trois évêques allemands. « C'est, disent-ils, une erreur capitale de croire qu'à la suite des décisions du concile du Vatican la juridiction papale était substituée à la juridiction épiscopale; que le pape avait remplacé en principe individuellement chaque évêque, que les évêques n'étaient plus que des instruments du pape, que des fonctionnaires sans aucune responsabilité. D'après l'éternelle doctrine de l'Eglise, comme le concile du Vatican l'a du reste déclaré, les évêques ne sont pas de simples instruments du pape et ne sont pas des fonctionnaires pontificaux sans responsabilité personnelle, mais nommés par le Saint-Esprit à la place des Apôtres pour veiller, en leur qualité de seuls vrais pasteurs, sur les troupeaux qui leur ont été confiés. Le pape restera, comme par les dix-huit siècles passés, le compagnon et le chef de l'épiscopat, existant dans l'organisme de l'Eglise en vertu des ordres émanant de Dieu... C'est une erreur de croire que le pape était devenu, à la suite de son infaillibilité, un souverain complétement absolu. Le concile du Vatican a clairement déclaré

et spécifié que l'infaillibilité papale n'avait rapport qu'à l'enseignement *ex cathedrâ* (hoechste Lehramt). Cet enseignement est le même que celui de l'Eglise ; i est tiré du texte des Saintes Ecritures, de la tradition, ainsi que des décisions déjà prises. Le pouvoir du pape n'a donc été nullement changé. Comme sa position vis-à-vis de l'épiscopat est restée la même à la suite des décisions du concile, il ne peut donc pas être question d'un changement vis-à-vis des gouvernements... Nous croyons de notre devoir de protester hautement et solennellement contre l'atteinte à la liberté et à l'indépendance de l'élection du futur chef de notre Eglise, atteinte contenue dans la dépêche en question. Nous ajoutons qu'il n'appartient qu'à l'autorité de l'Eglise de se prononcer sur la validité d'une élection papale, autorité à laquelle, dans le monde entier, tout fidèle doit se soumettre entièrement, et par conséquent les Allemands aussi. » Cette protestation, la plus solennelle que les évêques de l'Allemagne eussent encore élevée contre M. de Bismark, était de pure doctrine ; elle n'avait d'autre sujet que la foi : M. de Bismark pouvait argumenter, mais non punir ; il s'irrita, mais il se tut.

Le 5 février, a retenti de Rome en Allemagne une protestation qui dénonce à Dieu et au monde l'iniquité de ces lois de mai, par lesquelles M. de Bismark n'a pas craint d'annuler le concordat de 1821 pour subordonner l'Église à l'État. C'est une encyclique qui vient dire bien haut aux évêques de Prusse : « Nous déclarons publiquement que ces lois sont nulles, parce qu'elles sont entièrement contraires à la divine constitution de l'Église. » Pie IX proclame « coupables les hommes sacriléges qui osent prendre possession des églises et exercer le ministère, en s'appuyant uniquement sur la protection du bras séculier » : il annonce qu'ils « seront frappés de l'excommunication majeure. » On n'est plus au temps, agréable aux violents, où, dans la querelle de l'empire et du sacerdoce, les empereurs passaient les monts avec leurs bandes avides du soleil de l'Italie et de ses trésors, et couraient à Rome se venger d'une bulle par le pillage et l'incendie. M. de Bismark ne peut contenter sa vengeance qu'avec des lois. Sans retard, il en a forgé une en quinze articles, qui supprime toutes les allocations accordées par l'État aux évêques : elles ne leur seront restituées que s'ils signent une déclaration par laquelle ils promettent aux lois de mai leur obéissance la plus docile. M. de Bismark n'attend même pas, pour justifier sa vindicte, que les évêques allemands aient publié en chaire l'encyclique du 5 février ! Ce n'est pas tout. Il prépare, dit-on, un questionnaire qui forcera les fonctionnaires civils, coupables de catholicisme, à confesser s'ils approuvent ou s'ils condamnent l'encyclique, s'ils sont avec le pape ou avec M. de Bis-

mark! On le voit bien : c'est la dernière période du conflit ; la lutte touche à l'extrême ; les actes désespérés commencent. Qui succombera ? L'histoire l'a dit déjà, l'histoire du dix-neuvième siècle surtout doit le dire à son tour : on ne triomphe pas des libertés religieuses comme des armées d'un peuple ; on ne conquiert point l'empire des consciences comme on s'empare d'une Alsace-Lorraine : M. de Bismark sera vaincu par le pape : un jour viendra, pour lui ou pour son successeur, où la persécution devra reculer d'elle-même.

La Suisse, qui imite avec une fiévreuse jalousie la politique religieuse de M. de Bismark, continue de prouver qu'il y a plus d'un genre d'oppression compatible avec cet état de république dont le mot, aux yeux de certains idéalistes de la gauche, contient une promesse infaillible de toutes les libertés et de tous les biens. La Suisse a organisé le terrorisme religieux comme la république de 1793 organisa en France le terrorisme politique et social. Après l'exil des évêques et le bannissement des prêtres, après ces constitutions qui dénaturent toutes les lois religieuses, après ces élections frauduleuses qui décident des choses sacrées, le gouvernement de M. Carteret pouvait-il pousser plus loin la tyrannie ou l'injustice, qu'en présidant avec ses troupes au baptême de Compesières ou en spoliant les catholiques de leur église de Notre-Dame de Genève ? Qu'on ne parle plus en Suisse de la révocation de l'édit de Nantes : il y a pour elle un plus grand excès à commettre, après le dix-huitième siècle, ces actes de despotisme et d'intolérance, qu'il n'y en eut pour Louis XIV à commettre les siens après le seizième siècle. Qu'on n'appelle plus la Suisse une terre libre, elle qui opprime la liberté religieuse. Car la liberté religieuse est la première de toutes ; et ce n'est pas seulement parce qu'elle est le droit de ce qu'il y a de plus intime et de plus pur dans l'âme : c'est surtout parce qu'elle est la liberté qui rapproche l'homme et Dieu, et parce que les intérêts qu'elle sauvegarde s'étendent par delà la vie même.

De nouveau la guerre s'est interrompue en Espagne, après un grand éclat. Guerre étrange qui recommence toujours et qui ne finit jamais ; où les longs repos succèdent aux coups furieux ; où on prodigue les pièces d'éloquence, les hyperboles et les fausses nouvelles. Comme les entreprises de Sommorostro, d'Estella et d'Irun, la campagne du Carrascal a été ou incomplète ou infructueuse. D'un côté, Moriones a vu réussir ses manœuvres : il a pris Puente la Reina et débloqué Pampelune ; de l'autre, les bataillons navarrais de don Carlos, qui sont, comme le furent leurs pères, les meilleurs soldats de l'Espagne, ont défait leur ennemi à Locar, dans une charge audacieuse qui a coûté à Loma trois canons, plu-

sieurs centaines de prisonniers, un millier de tués ou de blessés, Don Carlos toutefois paraît serré de plus près dans Estella; il est certain qu'il a perdu quelques-uns des ouvrages dont il avait habilement entouré cette citadelle de sa royauté et de son armée. On s'observe, on se fortifie : le sang coulera bientôt, et Dieu sait pour quelle effusion peut-être inutile! Les carlistes ne sont pas disposés aux *convenio*. Cette guerre peut donc durer longtemps encore, et pendant ce temps, les rebelles de Cuba conquièrent l'île peu à peu!

Alphonse XII, dans cette campagne, a été mêlé aux rivalités remuantes de ses généraux : il a commis la faute de remplacer Moriones par Quesada, peu de jours après que Moriones lui eut ouvert les portes de Pampelune. Le jeune roi s'assombrit, dit-on. Les cris ont cessé, les flambeaux sont éteints, les fêtes oubliées : voilà le silence, la lutte, les peines. Quels embarras! Alphonse XII a rendu à l'Église son ancien budget de 41 millions, réduit à 3 depuis 1871. Mais où trouver l'argent? Toutes les grandes puissances ont reconnu don Alphonse : il a même entendu (voix ironique!) M. de Haltzfeld protester que son maître, l'empereur Guillaume, avait toujours fait des vœux pour son avénement. Mais quand tous ses sujets, au nord et au midi, le reconnaîtront-ils? Autour de lui les uns conspirent déjà; les autres essaient de l'entraîner dans la réaction. Déjà il a fallu exiler Zorrilla et enchaîner la presse. Ce sont de graves difficultés pour lesquelles Alphonse XII aurait besoin de beaucoup de courage et de prudence. La fortune nous montrera bientôt si elle veut bien seconder les souhaits adressés à Alphonse XII par le maréchal de Mac-Mahon, le jour où il a reçu le nouvel ambassadeur d'Espagne, M. de Molins.

En Angleterre, aucun événement intérieur ne trouble l'heureuse régularité de l'État. La reine, en ouvrant le Parlement, a pu à juste titre se féliciter de la paix qui règne autour de son trône et dans le royaume entier. Aucune grande agitation ne remue l'esprit public, comme aux temps de réforme : l'Angleterre se repose du mouvement trop vif et trop prompt que M. Gladstone avait imprimé à sa politique intérieure, tandis qu'il laissait sa politique extérieure sommeiller oisive, timide, inerte, au milieu des convulsions de l'Europe. Les libéraux, qu'ont un peu discrédités ou affaiblis la hardiesse de M. Bright réclamant l'abolition de l'Église anglicane comme religion d'État, et l'injustice de M. Gladstone contestant aux catholiques le pouvoir moral d'être de loyaux serviteurs de leur pays, les libéraux sont désunis : leur nouveau *leader*, le marquis de Hartington n'est pas près de leur rendre l'unité et la force que leur parti a perdues. Les électeurs du Royaume-Uni viennent, il est vrai, de montrer à

l'Espagne et à la France, ces deux bienheureuses patries du suffrage universel, qu'eux aussi, ils sont parfois un populaire capricieux et bruyant : l'Irlande nomme John Mitchell, un condamné politique qui n'a pas achevé sa peine et à qui, par un égal respect de la loi, par un égal amour de l'ordre, les libéraux et les conservateurs de la Chambre des Communes interdisent l'accès du Parlement ; le collége électoral de Stokes s'amuse, par on ne sait quelle fantaisie, à nommer un avocat chassé du barreau, l'éhonté défenseur du faux Tichborne, M. Kenealy, qui ne trouve pas dans le Parlement un seul parrain pour l'y introduire. Mais ces écarts de l'imagination électorale ne dérangent rien ; ils sont à peine dignes de remarque dans ce vaste ensemble de libertés et de traditions, où le respect et le bon sens tiennent dans un si juste équilibre le gouvernement et la vie de l'Angleterre.

Certes, la France n'a pas à regretter que le gouvernement de l'Angleterre soit passé des mains de M. Gladstone à celles de M. Disraéli : on peut compter que lord Derby n'aura pas pour la politique de M. de Bismark une aussi facile complaisance que lord Granville. Il est manifeste aussi que les témoignages d'amitié sont plus nombreux maintenant, d'un côté de la Manche à l'autre, qu'ils ne l'étaient précédemment : notre ambassadeur, M. de Jarnac, qui se montre aussi ingénieux que zélé dans le soin qu'il met à nous attirer les sympathies de l'Angleterre et à éveiller tous les bons souvenirs des deux peuples, a eu la satisfaction d'entendre, récemment, un toast du général Cadogan tel que notre armée n'en saurait souhaiter de plus cordial. L'Angleterre, pourtant, donne-t-elle bien partout, en Europe, les signes d'une politique aussi active, aussi fière, aussi énergique qu'elle le devrait? Non, et nous le disons à regret. A Constantinople, notamment, elle assiste avec une sorte de résignation musulmane à tous les efforts que font les Serbes, les Roumains, les Monténégrins, pour annuler le peu de suzeraineté que garde en face d'eux la Turquie. Dans l'affaire de Podgoritza, l'ambassadeur d'Angleterre a-t-il paru, a-t-il élevé la voix? On ne sait. Il semble qu'il ne soit pas plus à Constantinople qu'un consul expédiant les affaires commerciales de ses nationaux : la Russie, l'Autriche et l'Allemagne commandent à la Porte. Il y a plus : lord Derby se désintéresse de tous ces conflits et de toutes ces intrigues, comme s'il était devenu indifférent à l'Angleterre que la question d'Orient renaquît ou non. Nous n'ignorons pas que l'Angleterre a vraiment perdu son crédit et son influence d'autrefois à Constantinople. Qui le croirait? elle a même, dans les conseils du sultan, moins d'autorité et de prestige que la grande et pauvre vaincue de 1870, la France. Mais pourquoi? Parce qu'en 1870,

l'Angleterre, en restant immobile dans le repos égoïste où M. Gladstone la maintenait, a paru aux Orientaux une nation impuissante. Parce qu'en 1870, elle a, sans protestation, laissé s'effacer, sous la main de la Russie et de l'Allemagne, quelques-unes de ces lignes du traité de Paris qui s'étaient écrites avec le sang de l'Alma et d'Inkermann. Parce qu'en 1870 son imprévoyance a permis à M. de Bismark d'affaiblir la France au point qu'aujourd'hui il n'y a plus d'équilibre dans le monde européen et que l'Angleterre est isolée partout où la France lui manque. Mais ces fautes ne sont-elles pas précisément l'avertissement le plus significatif qui pût enseigner à l'Angleterre la nécessité d'une politique plus généreuse, plus vigilante et plus hardie que celle à laquelle l'a initiée sa funeste école de Manchester?

L'Angleterre refuse de participer aux conférences où la Russie, qui transporte le débat de Bruxelles à Saint-Pétersbourg, convie l'Europe à édicter un code de guerre. Lord Derby, dans sa dépêche du 20 janvier à lord Loftus, a indiqué les raisons de ce refus. Il a montré qu'il était impossible, pour déterminer les droits de l'occupation, pour distinguer les combattants et les non-combattants, pour tracer les limites de la défense nationale, de formuler des règles communes qui fussent acceptables à tous les peuples, aux faibles comme aux forts. Il a remarqué qu'il n'y avait qu'un petit nombre d'améliorations sûres et pratiques à réaliser après la convention de Genève. « Le gouvernement de Sa Majesté, dit-il dans une dépêche, regarde le résultat de la Conférence de Bruxelles comme ayant démontré qu'il n'y a aucune possibilité d'entente sur les articles réellement importants du projet russe, que les intérêts de la puissance envahissante et des envahis sont inconciliables, et que même alors que certaines règles de l'état de guerre pourraient être établies en des termes acceptables, elles n'auraient pas plus d'influence que cette restriction fictive du combat que prêchait le gouvernement russe à l'ouverture de la Conférence... Un examen scrupuleux de toute la matière l'a convaincu que son devoir est de repousser, au nom de la Grande-Bretagne et de ses alliés dans les guerres futures, tout projet tendant à altérer les principes du droit international qui ont jusqu'ici dirigé la conduite du pays, et par dessus tout de refuser sa participation à tout arrangement qui aurait pour effet de faciliter les guerres d'agression et de paralyser la résistance patriotique d'un peuple envahi. » Cette conclusion nous paraît juste. Les procès-verbaux des conférences de Bruxelles témoignent que le code de guerre proposé par la Russie et surtout commenté par le délégué de l'Allemagne, le général Voigts-Rheetz, mettrait légalement le peuple envahi sous les pieds de l'envahisseur :

ce code ne servirait qu'à ériger en principes les pratiques usitées par la Prusse, durant la guerre de 1870-71, pour terrifier ou opprimer les populations.

Assurément, il est noble de s'écrier, avec le prince Gortchakoff, répondant à lord Derby : « Plus il est difficile de remédier aux maux que la guerre entraîne, plus la nécessité de travailler à les amoindrir s'impose aux gouvernements et aux peuples, à mesure que les progrès de la civilisation accroissent les moyens de se battre et multiplient les calamités des combats. » Nous rendons hommage à cette belle idée d'humanité. Nous consentons même à supposer qu'on pourrait imaginer une sanction efficace pour ce code, dont l'observation sera confiée aux fureurs d'un vainqueur et à la rage d'un vaincu. Mais les lois qu'on a présentées à la conférence de Bruxelles ne réaliseraient cette pensée de philanthropie que pour l'avantage d'un conquérant puissant comme l'Allemagne : l'Angleterre n'est pas la seule qui ne les admette point; la Hollande, la Suisse et la Belgique les ont repoussées, et la France ne s'y soumettra pas davantage, nous en avons la certitude. Toutefois, à côté des articles controversés ou inadmissibles, il y en a plus d'un qui mérite l'approbation et qui pourrait devenir le commencement d'une tradition internationale. Ces utiles réformes du droit des gens, si peu nombreuses qu'elles puissent être, l'Angleterre a le tort de les rejeter, en rejetant tout le reste. Au surplus, comme chaque nation restait libre, après le débat, de ne pas apposer sa signature au traité, l'Angleterre ne courait aucun risque d'asservir d'avance sa bonne volonté, en se présentant aux conférences de Saint-Pétersbourg : son assistance y eût, au contraire, aidé celles des nations qui, comme elle, ne veulent pas de règles qui enchaînent ou qui énervent la liberté de leur patriotisme. Si nous croyons donc fondées les objections de lord Derby, nous n'en regrettons pas moins que l'Angleterre ait jugé inutile de les soutenir avec nous : à maint égard, il eût été plus politique pour elle et plus profitable pour l'Europe qu'elle prît sa place dans ce débat.

AUGUSTE BOUCHER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Odyssée mise à la portée de tout le monde, par M. Daburon. — 1 vol. in-12, librairie Adrien Leclère.

Faire connaître et goûter, en dehors de la classe lettrée, les chefs-d'œuvre littéraires de la Grèce et de Rome, est une tentative qui n'a jamais beaucoup réussi, mais qui mérite d'autant plus d'être reprise aujourd'hui, que le nombre de ceux qui peuvent comprendre le texte original diminue de plus en plus. Il serait honteux pour notre pays, où bientôt tout le monde saura lire, que les grands auteurs de l'antiquité, les poëtes notamment, restassent inconnus au peuple à qui les monuments de l'art en parlent si souvent. Pourquoi, par exemple, ne pas mettre en ses mains quelques parties des chants d'Homère où se sont inspirés tant de peintres et de sculpteurs dont les productions remplissent les galeries publiques? C'est ce que s'est dit M. Daburon et ce qui lui a donné l'idée du travail dont il publie aujourd'hui la première partie. Vulgariser Homère, faire lire, même dans le peuple, ces chants qui peignent la vie du peuple grec à l'époque de ses guerres féodales et de ce qu'on peut appeler son moyen âge : voilà ce qu'il s'est proposé. Il a fait, pour arriver à ce but, ce que font de nos jours les interprètes habiles qui popularisent chez nous les romans étrangers; il a choisi dans le récit grec tout ce qui, avec la physionomie de l'époque et des lieux, a un caractère de beauté générale, tout ce qui lui a semblé plus facile à comprendre pour les lecteurs auxquels il s'adresse particulièrement et plus propre à leur donner une idée d'Homère. Ce n'est donc pas ici l'Odyssée tout entière; c'en sont les principaux et plus beaux épisodes reliés entre eux par une analyse qui les maintient à leurs places et en montre la suite et l'unité. En tête, il a placé des notions préliminaires sur la religion et les mœurs des anciens Hellènes et, à la fin des morceaux, quelques notes rapides qui expliquent ce que dans les détails ils pourraient offrir de singulier ou d'obscur. Sauf le choix qu'a fait M. Daburon de la traduction de Bitaubé qui ne sera jamais pour nous ce qu'il est pour lui, un autre Homère, ou plutôt « Homère lui-même » il n'y a que des éloges à donner à son travail et à lui souhaiter le même succès pour celui qu'il prépare sur l'Iliade.

L'Année géographique, par M. Vivien de Saint-Martin, treizième année. — 1 vol. in-12, librairie Hachette.

Comme ceux des années précédentes, ce volume contient le catalogue complet et l'analyse de tous les travaux publiés sur la géographie dans les deux mondes pendant l'année 1874. L'auteur y suit l'ordre alphabétique, commençant par l'Afrique et finissant par l'Europe. L'Afrique et l'Asie y ont la place la plus large, parce que c'est sur ces deux points que, depuis quelque temps, se portent principalement les explorateurs. M. Vivien de Saint-Martin nous fait suivre pas à pas toutes les entreprises tant individuelles que collectives dont ces deux grandes régions du monde sont le théâtre, accordant aux relations qui en sont publiées et selon leur l'importance, tantôt une mention sommaire, tantôt un résumé, parfois même une large citation. La géographie est prise par lui dans son acception la plus étendue; les travaux qu'il fait rentrer — légitimement au surplus — dans son cadre sont plus variés qu'on ne le supposerait : ethnographie, statistique, histoire, archéologie, littérature même, tout ce qui, de près ou de loin se rattache

à l'étude d'un pays y a place. Ce volume est, par suite, un important et curieux répertoire bibliographique. A côté de ce genre de renseignements, on y trouvera les procès-verbaux des congrès géographiques, des détails intéressants sur la révision de la carte de France, et une notice nécrologique sur les voyageurs et les géographes les plus célèbres décédés dans le courant de l'année. Deux tables, l'une des auteurs qui ont écrit sur la géographie, l'autre des contrées et des localités explorées terminent l'ouvrage et y facilitent les recherches.

L'année scientifique et industrielle, par M. Figuier, XVIIIe année. — 1 vol. in-12, librairie Hachette.

Nulle part l'activité n'est aussi grande aujourd'hui que dans l'ordre des choses scientifiques. Jamais la science n'a occupé autant d'esprits et de bras. Ses progrès ne sont pas assurément chaque année de la même importance, mais ils sont continus. Un livre qui, comme celui de M. Figuier, tient exactement au courant de tout ce qui se produit là de nouveau, ne saurait manquer d'intérêt. Nous sommes donc sûr que nos lecteurs apprendront pour la plupart avec plaisir la publication de ce dix-huitième volume. Nous n'avons rien à dire du talent spécial avec lequel il est écrit; M. Figuier a depuis longtemps fait ses preuves en ce genre. Quand il veut bien rester dans son rôle de vulgarisateur, il est sans rival : ce rôle est celui qu'il a toujours pris dans *l'Année scientifique*, et il l'a gardé dans ce volume aussi fidèlement que dans les autres. La part qu'il y a faite aux différentes branches de la science y est à peu près la même; il nous semble seulement, et nous le remarquons pour l'approuver, que la place de l'hygiène, de la physiologie, de l'histoire naturelle, de l'agriculture est plus grande. On aurait pu l'étendre encore et au grand avantage des lecteurs, croyons-nous, en lui donnant la place réservée au chapitre des *Voyages* qui rentrerait plus naturellement dans le domaine de M. Vivien de Saint-Martin et se fondrait facilement dans *l'Année scientifique* dont le cadre, nous l'avons dit, ne manque pas d'élasticité. A cela près *l'Année scientifique* est, cette fois encore, digne de son passé.

Madame de Girardin, par Imbert de Saint-Amand. — 1 vol. in-12 avec portrait, librairie Plon.

La femme d'esprit que M. de Saint-Amand a essayé de remettre sous les yeux de la génération actuelle pour qui elle est à peine un nom, fut, en littérature, ce qu'au théâtre on appelle « une étoile ». Mais ces étoiles-là *filent*, comme on sait. Mademoiselle Gay pas plus que madame de Girardin, car l'idole de M. de Saint-Amand brilla sous ces deux noms, n'a pas échappé à ce sort. Que reste-t-il d'elle qui puisse se relire aujourd'hui? Pas même ces « lettres » que son historien ne craint pas d'assimiler à celles de madame de Sévigné. Bien vaine est donc la tentative de résurrection faite ici. Cependant le livre de M. de Saint-Amand n'est pas sans intérêt; toutefois c'est moins le portrait qu'il trace de madame de Girardin qui en fait la valeur, que le cadre ingénieux où il le place. Ce cadre se compose d'un nombre assez considérable de lettres ou billets de Chateaubriand, de Lamartine et de mademoiselle Rachel avec qui, paraît-il, madame de Girardin fut en relation suivie. Sans être d'une grande importance, ces lettres et billets ont leur prix.

Pour les articles non signés : LEROUX.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, A PARIS

ALDE MANUCE
ET
L'HELLÉNISME A VENISE
PAR AMBROISE FIRMIN-DIDOT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

1 vol. in-8 de LXVIII-634 pages, orné de 4 portraits et d'un fac-simile.

Prix : 8 francs.

HELLÉNISME DANS L'OCCIDENT. — ISABELLE D'ESTE, MARQUISE DE MANTOUE
CORRESPONDANCE INÉDITE DES RÉFUGIÉS GRECS EN ITALIE. — ZACHARIAS CALLIERGI
ET LES CALLIGRAPHES CRÉTOIS. — PREMIÈRES IMPRESSIONS GRECQUES, ETC.

TABLE DES CHAPITRES

INTRODUCTION (Renaissance des études grecques; — Alde Manuce). — Bibliographie. — Portrait d'Alde Manuce. — Isabelle d'Este, marquise de Mantoue.

ALDE MANUCE

I. (Son origine). — II. (Ses études). — III. (Son professorat). — IV. (Ses sentiments religieux). — V. Hellénisme en Italie avant Alde). — VI. (Les réfugiés grecs en Italie). — VII. (Premiers livres imprimés en grec en Italie). — VIII. (Fondation de l'imprimerie aldine). — IX. (Son organisation). — X. (Premières impressions sans date). — Impressions aldines par ordre chronologique (1494-1515). — Appréciation des ouvrages d'Alde Manuce et de ses publications; — son caractère; son éloge.

APPENDICE

I. Académie aldine : 1. Statuts. 2. Notices sur les membres de l'Académie. Académie de Cydonie. Comité grec. — II. Privilége accordé à Alde en 1502 (texte latin). — III. Avis d'Alde sur ses contrefacteurs (texte latin). — IV. Testament d'Alde (texte latin). — V. Poëme de Marcus Musurus en tête de l'édition originale de Platon (texte grec). — VI. Lettres inédites en grec. — VII. Zacharias Calliergi et Nicolas Blastos. — VIII. Les calligraphes crétois. — IX. Premiers livres grecs imprimés hors de l'Italie — X. Observations de J. Brunatius sur une Bible polyglotte projetée en 1839 par M. Ambroise Firmin-Didot (Réimpression). — Table analytique.

Œuvres de MM. Alfred, Gustave et Jules DE WAILLY, réunies et publiées par Gustave DE WAILLY, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, ancien inspecteur général de la liste civile du roi Louis-Philippe.

Théâtre. 2 volumes in-18 jésus. — Prix. . . . . 10 fr.
L'Énéide, livre I, II, III et IV, traduction nouvelle en vers français, avec le texte en regard, par M. GUSTAVE DE WAILLY. — 1 volume in-18 jésus . . . . . 3 fr.

NOUVELLE ÉDITION POUR PARAITRE LE 20 MARS 1875

Jésus-Christ *attendu, vivant, continué dans le monde*, par LOUIS VEUILLOT, avec une *Étude sur l'Art chrétien*, par E. CARTIER. — 1 vol. in-4° illustré de 16 chromolithographies et de 200 gravures formant l'Histoire de l'Art depuis les Catacombes jusqu'à nos jours. — Prix, broché. . . 25 fr.
Relié dos chagrin, tranches dorées, gardes reproduisant le symbolisme des Catacombes. — Prix. 33 fr.

L'illustration embrasse la peinture, la sculpture, l'architecture; elle est en abrégé l'histoire de l'art depuis les Catacombes jusqu'à nos jours.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

MISE EN VENTE

DU TOME VIe ET DERNIER

DE

PARIS

SES ORGANES, SES FONCTIONS ET SA VIE

DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE

PAR

MAXIME DU CAMP

CE VOLUME COMPREND

CHAPITRE XXXI

La Fortune de Paris.

I. L'OCTROI. — II. LES RECETTES.
III. LES FRAUDES.

CHAPITRE XXXII

L'État civil.

I. LES REGISTRES.
II. LES NAISSANCES. — III. LES MARIAGES.
IV. LES DÉCÈS.

CHAPITRE XXXIII

Les Cimetières.

I. LES SERVICES FUNÈBRES.
II. LES CHARNIERS. — III. LES INHUMATIONS.
IV. MÉRY-SUR-OISE.

CHAPITRE XXXIV

Les Organes accessoires.

I. LES THÉATRES.
— II. LES BIBLIOTHÈQUES. —
III. LES JOURNAUX.
— IV. LES AUXILIAIRES. —

CHAPITRE XXXV

Le Parisien.

I. LA POPULATION.
II. LA VOIE PUBLIQUE. — III. LA RELIGION.
IV. LES MŒURS.
V. LE BON VIEUX TEMPS. — VI. LES RÉVOLUTIONS. — VII. LES RÊVES ET LE PÉRIL.

Pièces justificatives.

Les cinq premiers volumes sont en vente.

EN VENTE :

CORRESPONDANCE DE LAMARTINE

PUBLIÉE

PAR Mme VALENTINE DE LAMARTINE

TOME CINQUIÈME (1834-1841)

1 volume in-8, broché. . . . . 7 fr. 50

L'OUVRAGE COMPRENDRA SIX VOLUMES.

SAINT LOUIS

ET SON SIÈCLE

PAR H. WALLON

MEMBRE DE L'INSTITUT

2 volumes in-8, brochés. . . . . 15 fr.

HISTOIRE

DES

INSTITUTIONS POLITIQUES

DE L'ANCIENNE FRANCE

PAR FUSTEL DE COULANGES

Maître de conférences à l'École normale supérieure.

PREMIÈRE PARTIE :

L'Empire romain, — Les Germains, — La Royauté mérovingienne.

1 vol. in-8, broché. . . . . 7 fr. 50

EN VENTE

MISS ROVEL

PAR

VICTOR CHERBULIEZ

1 volume in-12. — Prix. . . . . 3 fr. 50

OUVRAGES DE M. VICTOR CHERBULIEZ

PUBLIÉS PAR LA MÊME LIBRAIRIE

LE COMTE KOSTIA

Quatrième édition, 1 volume in-12. — Prix. . . . . 3 fr. 50

PROSPER RANDOCE

Deuxième édition, 1 volume in-12. — Prix. . . . . 3 fr. 30

PAULE MÉRÉ

Deuxième édition, 1 volume in-12. — Prix. . . . . 3 fr. 50

LE ROMAN D'UNE HONNÊTE FEMME

Quatrième édition, 1 volume in-12. — Prix. . . . . 3 fr. 50

LE GRAND ŒUVRE

1 volume in-12. — Prix. . . . . 3 fr. 50

L'AVENTURE DE LADISLAS BOLSKI

Troisième édition, 1 volume in-12. — Prix. . . . . 3 fr. 50

LA REVANCHE DE JOSEPH NOIREL

Troisième édition, 1 volume in-12. — Prix. . . . . 3 fr. 50

ÉTUDES DE LITTÉRATURE ET D'ART

1 volume in-12. — Prix. . . . . 3 fr. 50

META HOLDENIS

Deuxième édition, 1 volume in-12. — Prix. . . . . 3 fr. 50

L'ESPAGNE POLITIQUE (1868-1873)

1 volume in-12. — Prix. . . . . 3 fr. 50

LES

GRANDS ÉCRIVAINS

DE LA FRANCE

NOUVELLES ÉDITIONS

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE **M. AD. REGNIER**, MEMBRE DE L'INSTITUT

SUR

LES MANUSCRITS, LES COPIES LES PLUS AUTHENTIQUES ET LES PLUS ANCIENNES IMPRESSIONS

AVEC VARIANTES, NOTES, NOTICES, PORTRAITS, FAC-SIMILE, ETC.

ENVIRON 200 VOL. IN-8, A 7 FR. 50 C. LE VOL.

150 exemplaires numérotés sont tirés sur grand raisin vélin collé
Prix de chaque volume : 20 francs.

MM. les souscripteurs recevront gratuitement, avec le dernier volume de chaque auteur, les portraits, cartes, vues, fac-simile, qui pourront être joints à ses œuvres.

MISE EN VENTE

DU

TOME II DES ŒUVRES

DE

MOLIÈRE

NOUVELLE ÉDITION

PAR EUGÈNE DESPOIS

Ce volume comprend : *Les Précieuses ridicules.* — *Sganarelle* ou *le Cocu imaginaire.* — *Don Garcie de Navarre* ou *le Prince jaloux.* — *L'École des Maris.*

Tome I : *Avertissement.* — *Préface de l'édition de Molière de* 1682. — *Notice biographique.* — *Premières farces attribuées à Molière.* — *L'Étourdi* ou *les Contre-temps.* — *Le Dépit amoureux.* — *Appendice.*

Il ne reste plus d'exemplaires grand vélin.

L'ouvrage complet comprendra environ 10 volumes à 7 fr. 50 le volume et un album.

LIBRAIRIE ÉMILE VATON, 77, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

VIENT DE PARAITRE

JÉSUS-CHRIST

INTRODUCTION

A L'ÉVANGILE ÉTUDIÉ ET MÉDITÉ

A L'USAGE DES TEMPS NOUVEAUX

PAR

AUGUSTE NICOLAS

1 beau vol. in-8. — Prix : 7 fr. — *Franco*. . . . . 7 fr. 50
1 beau vol. in-18. — Prix : 3 fr. 50. — *Franco*. . . . . 4 fr. »

LE

PARADIS CATHOLIQUE

PAR L'ABBÉ LOHAN

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

1 volume in-18. — Prix, broché. . . . . 2 fr. — *Franco*, 2 fr. 25

EXTRAIT DE LA TABLE DES MATIÈRES

CHAP. I. Passage d'une âme dans l'éternité. — II. Son état jusqu'à la résurrection. — III. Lieu du paradis. — IV. État des esprits au paradis. — V. État des cœurs. — VI. État des corps. — VII. Divers degrés de bonheur. — VIII. Changement de lieu dans le paradis. — IX. Rapports des bienheureux avec nous. — X. Mémoire et reconnaissance dans l'éternité. — XI. Entretiens au paradis. Langue de l'éternité. — XII. La dernière des révolutions. — XIII. Repos et progrès dans le ciel. — XIV. Conclusion pratique.

LES NATIONALITÉS

DANS L'EMPIRE DE RUSSIE

Bilder aus der Petersburger Gesellschaft, von einem Russen. Leipzig, 1874. — *Russland im 19ten Jahrhundert*, von Theodor von Lengenfeld. Berlin, 1875. — *Baltische und Russische Culturstudien*, von Eckardt, 1873. — *La Russie envahie par les Allemands*, par de Wigel, 1856.

Le colosse russe, que nous avons longtemps observé avec terreur et méfiance, que nos armées sont allées deux fois, dans le cours de ce siècle, attaquer sur son territoire, et contre lequel nous avons deux fois engagé une lutte grandiose et non sans gloire, mais stérile autant que sanglante, commence, depuis quelques années, à nous inspirer un intérêt voisin de la sympathie.

Notre curiosité à l'égard de la Russie est, aujourd'hui surtout, ravivée par les préoccupations politiques, par les espérances plus ou moins fondées ou imaginaires que nous rattachons à son concours éventuel, à son influence croissante, à la grande position politique que, d'une part, les événements, de l'autre, l'habileté de ses hommes d'État lui ont faite récemment en Europe.

Après l'Allemagne, la Russie est assurément le pays et le peuple que nous avons le plus sérieux intérêt à connaître, à étudier, à comprendre. Elle devient chaque jour un des facteurs les plus importants de la politique européenne, et, s'il est vrai que, dans le concert des Etats modernes, le prince de Bismark tienne le « premier violon », comme ses flatteurs le répètent, non sans raison, il est aussi vrai de dire que, dans ce concert, la Russie « fait la basse », et même de croire que sa grande voix pourrait bien, un jour, couvrir et dominer toutes les autres.

Depuis la guerre de Crimée, la Russie s'est « recueillie, » suivant

un mot célèbre, et ce recueillement silencieux a été fécond, non-seulement en méditations salutaires, mais en actes utiles, en réformes bienfaisantes, en rénovations presque radicales, mais sagement préparées et prudemment accomplies sur tous les domaines. L'honneur d'en avoir pris l'initiative revient avant tout au czar Alexandre II, sur lequel on peut porter des jugements divers, selon le point de vue auquel on se place, mais à qui il faut bien reconnaître une véritable élévation d'esprit et de caractère et des intentions droites et généreuses, bien qu'elles aient été souvent traversées et contrariées par les événements ou faussées par des instruments inintelligents.

Les Allemands, nos voisins et nos vainqueurs, étudient depuis quelque temps la Russie avec une curiosité qu'on pourrait appeler passionnée. Dans cette étude, ils sont réduits, à peu près comme nous, à des ouvrages publiés en langue française ou allemande, car bien peu, parmi les sujets de l'empereur Guillaume, sont en état de comprendre le russe, et les officiers allemands, qui ont appris la langue de Pouschkine, en vue d'éventualités qu'il est superflu d'indiquer, ont autre chose à faire qu'à publier des études politiques ou sociales, qu'à rendre compte de leurs explorations plus ou moins clandestines dans l'empire des czars. Toutefois, les Allemands ont sur nous l'avantage de posséder des truchements, pour ainsi dire naturels et tout trouvés, dans leurs « frères allemands » des provinces russes de la Baltique. Ces provinces, comme chacun sait, sont depuis des siècles des foyers de « culture allemande, » probablement aussi d'un patriotisme allemand qui couve, comme le feu sous la cendre, se développe sourdement, discrètement, et, quelque jour peut-être, fera explosion à la grande stupeur de l'Europe et surtout de la Russie.

Depuis la guerre de 1870-71, les Allemands de la Baltique ont senti leurs sympathies redoubler pour les vainqueurs de Metz et de Sedan, et, plus que jamais, leurs regards se sont tournés vers Berlin, devenu le foyer intense de la propagande nationale, de la culture et, pourquoi ne pas le dire, de l'ambition rapace et des convoitises germaniques. Un de ces Allemands, que sa naissance a fait sujet des czars, mais qui juge à propos de garder l'anonyme, a publié récemment, sous le titre : *Scènes de la société de Saint-Pétersbourg*, deux volumes qui ont obtenu promptement le succès le plus flatteur en Allemagne. Ils contiennent une série d'études très-fines, très-vivantes, nous serions tentés de dire « très-vécues sur la société russe, dans la capitale surtout, sur le souverain et sa famille, sur les hommes d'État, les militaires, les savants, les journalistes, les hommes de lettres, sur tous ceux, en un mot, qui, dans une me-

sure quelconque, exercent une influence sur l'opinion publique, sur la direction politique et morale de ce vaste empire de 86 millions d'habitants. L'auteur de cet ouvrage remarquable écrit l'allemand avec une pureté et une élégance que pourrait lui envier un professeur de Bonn ou d'Iéna et qui trahit déjà son origine germanique; mais, d'autre part, la finesse de ses observations, la délicatesse des traits, la légèreté de touche indiquent suffisamment que cet Allemand de la Baltique s'est raffiné au contact d'une civilisation bien supérieure à celle de l'Allemagne, qu'il a vécu dans un commerce assidu avec une société polie, élégante et cosmopolite, et qu'il a tout au moins traversé les salons de Paris s'il fréquente d'ordinaire ceux de Saint-Pétersbourg. S'il n'était qu'Allemand, il eût fait un travail exact et consciencieux, plein de renseignements utiles, un peu diffus et semés au hasard ; comme il est Russe aussi et appartient à la société qu'il a entrepris de nous dépeindre, il a fait une œuvre élégante, un livre intéressant, piquant, de lecture facile et toujours agréable. Nous y avons fait de nombreux emprunts en rédigeant les pages qu'on va lire, et nous avons puisé dans d'autres publications d'un ordre technique les renseignements politiques, les chiffres et les données statistiques qui complètent cette trop courte étude sur un sujet, pour ainsi dire, inépuisable. Les pages qui suivent ne sont donc ni une conférence de géographie ni une dissertation d'économie politique et sociale. Elles résument des données intéressantes et assurément neuves sur une société et un pays qui paraissent appelés à jouer un rôle important et peut-être décisif dans la reconstitution future de l'Europe, dans le développement social, intellectuel et moral des grands Etats du continent.

I

La population de l'empire russe, qu'on se représente d'ordinaire comme étant à peu près homogène, est, en réalité, aussi mélangée, aussi bigarrée que celle de l'Autriche-Hongrie, qu'un historien allemand appelait un jour « le résidu de la grande migration des peuples. » Le territoire de la Russie présente, en effet, un vaste échiquier sur lequel se mêlent et s'éparpillent non moins de quinze nationalités diverses que nous allons indiquer dans l'ordre de leur importance.

Une publication périodique de l'état-major russe sur la géographie et la statistique de l'empire et le *Dictionnaire géographique* de

Semenow donnent les chiffres suivants pour chacune des nationalités de l'empire, en 1871 :

35,000,000 de Grands-Russes et Russes-Blancs, 13,700,000 Petits-Russes, 4,500,000 Polonais, 3,037,000 Finlandais, 2,000,000 d'Allemands, plus de 2,800,000 Juifs, 2,500,000 Lithuaniens, 1,318,000 Tartares, 1,038,000 Baschkirs, 155,000 Kirghises, 50,000 Grecs, environ 40,000 Bulgares, 875,200 Moldaviens environ, 535 mille Arméniens, 87,000 Kalmouks, 35,000 Samoïèdes et 65,000 individus appartenant à diverses nations occidentales ou petites peuplades de l'Orient[1]. Les Russes, pris ensemble, représentent 45 millions et, si l'on compte les Polonais, on arrive au chiffre de 50 millions de Slaves, fils de cette race jeune et féconde à laquelle les journalistes de Moscou et les historiens modernes de la Bohême, MM. Riéger et Palacky, prédisent dans un avenir prochain l'empire du monde. La race slave forme, dans l'empire tout entier, les quatre cinquièmes de la population. Dans quatre gouvernements, les Russes, *grands*, *petits* ou *blancs*, forment les trois quarts de la population, dans six la moitié, dans trois plus du quart et dans six moins d'un quart. Les peuples slaves de l'empire qui viennent immédiatement après les Russes sont les Polonais, les Bulgares et les Serbes.

Saint-Pétersbourg est le creuset ardent où viennent s'amalgamer et se fondre ces nationalités diverses, le moule où chacune se façonne plus ou moins selon un type uniforme. C'est là qu'elles reçoivent l'estampille russe et revêtent, pour ainsi dire, la livrée du czar. « Notre Palmyre du Nord, dit l'écrivain russe auquel nous emprun-

[1] Dans son livre, *La Russie au dix-neuvième siècle*, M. Lengenfeldt donne les chiffres suivants pour les principales divisions du territoire de l'empire :

1° Russie d'Europe, avec la Nouvelle-Zemble, sans les provinces du Caucase : 64,921,841 habitants (33,309,602 du sexe féminin, et 31,612,239 du sexe masculin ;

2° Royaume de Pologne : 5,705,607 habitants (dont 290,000 Allemands, tous luthériens);

3° Grand-duché de Finlande : 1,773,612 habitants ;

4° Lieutenance du Caucase : 5,480,296 habitants ;

5° Sibérie, avec les îles, le pays de l'Amour, Sachalin et le Turkestan, en tout 13,193,590 *verstes* ou kilomètres carrés : 5,953,873 habitants, dont 3,066,444 du sexe masculin.

Au point de vue des classes, la population russe se répartit ainsi :

Nobles, dont la noblesse est héréditaire, 591,266 ;

Nobles, dont la noblesse est personnelle, 327,764 ;

Ecclésiastiques (prêtres, popes, moines), 633,135 ; habitants des villes, 6,907,071 ; habitants de la campagne, 56,270,541 ; militaires, avec leurs femmes, 3,874,385 ; bourgeois ou membres de la classe moyenne, 2,775,500 ; étrangers, environ 148,125.

tons les éléments de cette étude, est la ville cosmopolite par excellence, comme pas une ne l'est en Europe. Plus que Paris et plus que Londres, elle mérite d'être comparée à la Rome des Césars, cette capitale des trois parties du monde. Là, comme à Rome, on trouve un peuple que des conquêtes successives ont rendu maître de plusieurs parties du globe ; là se trouvent réunis les enfants des latitudes les plus diverses, venus pour soigner les intérêts de leurs pays respectifs. Là aussi une noblesse d'origine hétérogène qui n'adopte qu'à la surface les mœurs et les coutumes du peuple dirigeant, et dont chaque membre travaille à subordonner les intérêts de l'État à ceux de sa race particulière. La suprématie à peine contestée de la langue et des mœurs françaises dans la haute société russe ne peut se comparer qu'à l'influence exercée à Rome par la civilisation hellénique au temps des Césars. Le rôle et la situation des Allemands en Russie nous rappellent sous plus d'un rapport le rôle que jouaient les Juifs dans le monde ancien. Comme l'empire romain, la Russie a une Province dont les fils sont répandus sur toute la surface de l'immense empire, reliés entre eux par une même foi religieuse, par des mœurs, une éducation, une Eglise communes. A Pétersbourg comme à Rome, une aristocratie également versée dans l'art de la diplomatie et de la guerre, adoptant pour la forme les mœurs de la race conquérante, mais sans rien perdre de son caractère propre, et qui, au grand dépit de la nationalité dominante, a conquis une influence prépondérante qu'elle fait servir à ses intérêts. Enfin, à Pétersbourg comme à Rome, des immigrants, venus de pays barbares et lointains, qui se revêtent d'un léger vernis européen et acclimatent leurs vices dans le monde civilisé.

« Là aussi des cohortes prétoriennes forment la garde de l'empereur, mais, en réalité, dévouées moins au czar qu'ils servent qu'au sultan, au souverain local et national qui règne dans leur pays. Saint-Pétersbourg est le centre et le point de contact de deux mondes : le monde à demi-européen et le monde à demi-barbare. La société cultivée et polie de cette étrange capitale est comme une galerie internationale où sont représentés tous les peuples que douze souverains ont, pendant les cent cinquante dernières années, assujettis à leur sceptre. On y retrouve les Tartares de Kasan, les Adighes du Caucase, les Samoièdes de la Sibérie, les Suédois de la Finlande, les Allemands de la Baltique, les Polonais de l'ancien royaume de la Lithuanie et de l'Ukraine. A ces éléments indigènes viennent s'ajouter les immigrés, les négociants et trafiquants de tout pays, des Persans au bonnet de fourrure conique, des Arméniens, des Albanais, des Français, des Américains, des Hollandais, qui sont banquiers, ingénieurs, architectes, artistes, danseurs,

cuisiniers, confiseurs et barbiers. Parmi ces immigrants, les uns s'en vont, leur fortune une fois faite, les autres s'établissent dans la capitale, et avant de fermer les yeux, ils ont la joie de voir leurs fils devenus officiers, fonctionnaires ou parfois grands seigneurs. »

Le premier manuel de géographie venu contient les renseignements indispensables sur la population hétérogène de Saint-Pétersbourg et sur ses monuments. Chacun sait que la capitale de Pierre le Grand possède 191 églises ou chapelles russes, 6 églises catholiques, 10 temples protestants, 2 églises arméniennes, une synagogue et une mosquée; que, parmi ses 670,000 habitants, se trouvent environ 470,000 Grecs orthodoxes, 60,000 Allemands, 15,000 Français, de 4 à 5,000 Anglais ou Américains, 2 à 3,000 israélites et quelques mahométans. Notre auteur russe dit ici, et avec raison, « qu'il faut *peser* et non *compter* les têtes des diverses nationalités réunies à Saint-Pétersbourg. » Cela est surtout nécessaire quand il s'agit d'apprécier le rôle de chacune d'elles dans la société.

A côté de l'aristocratie de naissance, des fonctionnaires civils et militaires, s'est élevée, tout récemment, l'aristocratie d'argent, devant laquelle se sont ouverts, bon gré mal gré, les salons les plus élégants de la capitale. Elle se compose de financiers, de grands entrepreneurs, de capitalistes, à qui l'abolition du servage et la mobilisation du sol, la construction des voies ferrées et la révolution économique qui en a été la conséquence ont ouvert la carrière de la spéculation, de l'intrigue, le chemin de la fortune et des honneurs. Ces heureux parvenus sont aujourd'hui admis, à peu près sans conteste, dans la société russe, beaucoup moins difficile, aujourd'hui, qu'il y a dix ou douze ans. L'aristocratie pétersbourgeoise avait alors des pruderies ou, si l'on veut, des « préjugés » qui ne capitulaient point aisément. Un des diplomates qui ont représenté Napoléon III à la cour de Russie[1] en fit la cruelle expérience, et il vit plus d'un front aristocratique se plisser, plus d'une grande dame russe s'éloigner, quand il voulut présenter sa jeune femme, aimable, spirituelle et charmante, mais qui avait le tort d'être la fille d'un riche fermier des impôts sur les spiritueux, M. Bernadaki.

Le vieux baron de Haxthausen, gentilhomme catholique, à qui l'on doit le premier ouvrage sérieux publié en langue allemande sur la société russe, avait déjà fait la remarque, assurément piquante, qu'une bonne moitié de la haute aristocratie russe est d'o-

[1] M. de Talleyrand.

rigine étrangère. Plus qu'aucune aristocratie du monde, elle est de sang mêlé, d'origine parfois équivoque, et il s'en faut de beaucoup qu'à Saint-Pétersbourg les mots *aristocratie* et *noblesse* puissent être considérés comme synonymes. Plus d'une fois, on a vu tel intrigant obscur, de provenance incertaine, mais parlant à peu près bien le français, — cette condition est indispensable, — se glisser dans les rangs de la société dite aristocratique, se faire une position honorée et s'y maintenir à force d'aplomb, de souplesse et d'entregent.

Le vrai caractère de la noblesse russe a été indiqué par le czar Paul, qui disait : « On n'est grand seigneur, en Russie, que quand on me parle et pendant qu'on me parle. » La vieille noblesse historique, dans le sens propre du mot, se trouve à peine à Saint-Pétersbourg, ville de création récente, où rien ne rattache le présent au passé, où rien ne rappelle l'histoire des anciennes familles russes, les services rendus par tel ou tel boyard au grand-duc de Moscou.

Chacun sait que l'administration a été, est encore[1], une pépinière de noblesse artificielle, qui, comme les gros vins de Bordeaux, n'acquiert un peu de valeur qu'en vieillissant. L'aristocratie de roche a spontanément renoncé, depuis quelques années, aux signes extérieurs auxquels on la reconnaissait, et ni les riches boyards, ni le czar lui-même n'attèlent plus, aujourd'hui, quatre *chevaux de front* à leur voiture ou à leur traîneau. Sauf quelques rares exceptions, les grands seigneurs russes n'ont pas même une maison tout entière pour leur famille, et la plupart n'hésitent pas à louer le rez-de-chaussée de leur hôtel à des modistes ou à des banquiers.

Saint-Pétersbourg, pendant le premier siècle qui a suivi sa fondation, a été le rendez-vous des aventuriers, des « misérables, » des fugitifs de tous les pays; et tel nom, que rehausse aujourd'hui le prestige de la fortune, des dignités politiques, d'une haute position sociale, a été porté jadis par un hardi vagabond, arrivé, sans un sou vaillant, sur les bords de la Néva, par un vaurien qu'une prompte fuite avait soustrait à la roue ou à la hache du bourreau.

Au point de vue des origines nationales, rien n'est plus curieux que de parcourir la liste des noms évidemment étrangers que portent quelques-unes des familles les plus distinguées de la capitale. Les noms Adlerberg, Kleinmichel, Ostermann, Korff, Engel-

[1] Depuis Nicolas, il faut être fonctionnaire au moins de la quatrième des quatorze catégories pour transmettre la noblesse à ses enfants.

hardt, Münnich, Nesselrode sont évidemment venus en droite ligne de l'Allemagne. Les Bagration et les Abasa sont d'origine arménienne. Les Lazarew descendent d'un maçon indien du Bengale, qui arriva à Moscou sous Catherine II. Le drôle avait détaché de l'œil d'une divinité indienne un énorme diamant, qu'il vendit pour un million de roubles à l'impératrice. Les Greigh, les Browne, les Fenschaw, les de Lacy sont venus de l'Angleterre et surtout de l'Irlande, qui a donné à l'Espagne les O'Donnell, à l'Autriche, les Goodenough, à la France les Mac-Carthy, les Mac-Roë, les Mac-Mahon. La Russie doit à la Hollande les Degay, les Suchtelen. Les noms Pozzo di Borgo, Capo d'Istria font songer à l'Italie et à la Grèce. Ceux de Lautrec, Lambert, Divierre, Ribeaupierre, d'Oubril, nous révèlent aussitôt l'origine française, de nobles et illustres familles, qui représentent dignement notre race sur les bords de la Néva. Les Barclay de Tolly sont venus de l'Écosse. La Serbie, la Roumanie, la Bulgarie, sont également représentées à Saint-Pétersbourg par quelques-uns de leurs enfants. Il est à remarquer que toutes les familles établies dans la capitale depuis plusieurs générations se sont rapidement russifiées, ont adopté la religion, souvent et toujours la langue de la race dominante, ne conservant plus rien que leur nom pour rappeler leur origine étrangère. Il n'y a d'exception que pour les Allemands qui, en général, restent obstinément fidèles à leur nationalité, parlent ensemble leur langue, fréquentent les églises luthériennes et le théâtre allemand de la capitale et résistent victorieusement à toutes les tentatives de russification. Le fait est d'autant plus digne de remarque que, dans tous les autres pays du monde, l'Allemand est prompt à dépouiller sa nationalité comme un vêtement, qu'il se laisse pénétrer par les influences ambiantes, et assimiler au peuple au milieu duquel il vit. Cette anomalie tient, en Russie, à des circonstances exceptionnelles sur lesquelles nous reviendrons, et elle peut avoir des conséquences très-sérieuses pour l'empire des czars.

Malgré le caractère essentiellement hétérogène de la société russe, un étranger peut passer des mois et des années à Saint-Pétersbourg, avant de remarquer, de soupçonner même cette bizarrerie sociale, cette multiplicité de races et d'élément. Notre auteur russe en donne la curieuse explication que voici :

« Un climat, où l'homme ne peut vivre qu'en s'isolant complétement de la nature, un ciel qui, pendant neuf mois, n'envoie que la neige et la pluie, pendant trois mois les rayons d'un soleil dévorant, qui découvre les étoiles tout au plus soixante fois par an, des rues et des places telles, que les membres de la haute société ne s'y aventurent que rarement pendant la mauvaise saison, font

que la vie se retire ici derrière d'épaisses murailles et se dérobe entièrement à la lumière du jour. De même que l'atmosphère qui plane sur la ville empêche de distinguer nettement les couleurs et les formes, ainsi la vie sociale, en Russie, se revêt d'un épais vernis uniforme qui efface et recouvre toutes les distinctions.... Le peuple est russe, mais la haute société est comme enduite d'un fard qui n'est ni russe, ni français, mais *pétersbourgeois*. Ce fard recouvre également les visages moscovites, allemands ou polonais, et les rend méconnaissables à l'œil de l'étranger.... La vie de Saint-Pétersbourg commence là où finit toute nationalité distincte. Là, pour entrer dans ce qu'on appelle la vie publique, la vie sociale, il faut s'affubler de formes pseudo-françaises. Dans cette région, la variété des intérêts, des croyances, de l'éducation, des vues, s'efface et se cache derrière un ton et un jargon à la mode, que chacun imite servilement, qui est commode pour tous, parce qu'il rend d'avance impossible un langage naturel. Cette société, qui n'a rien de commun avec la masse de la population de Pétersbourg, qui se compose d'éléments entièrement disparates et qui se couvrent à grand'peine des lambeaux d'un moscovitisme dégénéré. L'absence d'une couleur nationale unique se fait sentir à tous les degrés de cette société. Aussi, tout y est terne et sans vie, tout y est livré au hasard et à la confusion. Aucun lien social ne relie les hommes; chacun est réduit à ses propres ressources, tout au plus à l'appui d'une coterie, et tout le monde est étranger à son voisin. Celui qui a vu derrière les coulisses de cette société, chaos d'intérêts contraires, et toujours en lutte, celui-là sait que la culture russe *n'est qu'une comédie*, montée pour en imposer aux spectateurs européens. Chacun parle, agit, se farde et se drape du côté où est assis le public et ne reprend sa vie propre et naturelle que lorsque la comédie officielle est terminée. »

Cette esquisse, assurément peu flatteuse, suffit pour donner une idée générale de cette étrange société russe, si peu ou si mal connue chez nous. Il nous reste à étudier le rôle spécial que jouent dans cette comédie officielle les principales nationalités de l'empire. Pour plus d'une raison, les Allemands ont le droit d'exiger que nous commencions par eux.

II

Il y a bientôt vingt ans — en 1856 — un Russe national, appelé de Wigel, professeur à l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg, se sentait pris d'un accès furieux de moscovitisme, et il écrivait

une brochure, pénétrée d'un amer patriotisme, sous le titre : *la Russie envahie par les Allemands*. Il y signalait à ses compatriotes les progrès de ces envahisseurs teutoniques, patients, persévérants, tenaces, calmes et sournois qui se glissaient partout, à la cour, dans les ministères, dans l'armée[1], dans les universités comme professeurs, dans les familles comme précepteurs ou médecins, et qui arrivaient par leur travail incessant et pour ainsi dire souterrain, à la fortune, à l'influence et au pouvoir. Depuis l'apparition de cette brochure, le mal n'a fait qu'empirer. Les Allemands, disséminés dans toutes les provinces de l'empire, ne dépassent pas le chiffre de deux millions. Ils sont concentrés surtout dans les provinces de la Baltique, où ils forment 10 pour 100 de la population, composent la classe supérieure et possèdent la plus grande partie du sol[2]. Dans la Tauride, les Allemands représentent 7,7 pour 100 de la population ; dans la province de Saratow, 6,7 pour 100 ; de Samarow, 3 pour 100 ; de Cherson, 5 pour 100 ; de Bessarabie, 3,3 pour 100 ; de Jekaterinowslaw, 2,6 pour 100 ; de Kowno, 1,4 pour 100 ; de Pétersbourg, 4,9 pour 100.

C'est un poëte allemand qui, dans un chant populaire, a dit de ses compatriotes qu'ils sont « le fumier de la civilisation. » Un Français n'aurait jamais imaginé ni surtout employé une pareille expression ; mais puisqu'elle existe, il faut bien reconnaître qu'elle caractérise à merveille le rôle joué par la race allemande dans les colonies du Nouveau-Monde, dans le *Far Wert* américain, dans les prairies australiennes et un peu dans l'empire des czars. Nous faisons cette réserve à l'égard des Allemands établis en Russie ; car il est rare qu'ils appartiennent aux couches tout à fait inférieures de la société, au prolétariat. L'Allemand russe est d'ordinaire boutiquier, petit industriel, petit marchand, s'il n'est grand banquier, officier dans l'armée, fonctionnaire ou diplomate. Il faut de plus distinguer, outre les Allemands des trois provinces baltiques d'une part, et de l'autre les Allemands nés dans le reste de l'empire ou venus de l'Allemagne où règnent avec l'empereur Guillaume, la crainte de Dieu et les bonnes mœurs. Ces derniers, préoccupés avant tout de leurs affaires, et venus pour chercher fortune, ne se mêlent guère aux conflits des partis politiques et n'épousent que très-rare-

[1] D'après un relevé récent, 85 pour 100 des grades supérieurs dans l'armée russe, à partir du rang de colonel, appartiendraient à des Allemands de la Baltique ou fils d'immigrés.

[2]

En Esthonie il y a environ	33,000	Allemands	sur	325,000	habitants.
En Livonie —	100,000	—	sur	991,000	—
En Courlande —	60,000	—	sur	598,000	—

En règle générale, les Allemands de la Baltique sont de fervents luthériens

ment les intérêts, les passions, les rancunes des Allemands de a Livonie ou de la Courlande[1]. Ceux-ci, au contraire, qui représentent une aristocratie foncière peu riche, mais cultivée, intelligente et énergique, viennent à Pétersbourg principalement pour y défendre les droits historiques, les institutions et les priviléges de leur province, et ils y combattent avec une vigueur presque farouche le parti de la « Jeune Russie, » parti national et démocratique qui nourrit le projet assurément peu libéral de russifier tout l'empire, de passer le niveau de la centralisation slave sur toutes ses nationalités. Les Allemands de la Baltique se retrouvent dans les clubs et les théâtres allemands de la capitale ; ils forment une phalange étroitement serrée dont l'influence et l'action se font énergiquement sentir, quand il s'agit de défendre les libertés de l'Église luthérienne et le droit constitutionnel de leurs provinces. Sous Nicolas, le nombre des gentilshommes allemands qui servaient dans la garde était beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui. Depuis quelques années, l'aristocratie allemande justement blessée, il faut le reconnaître, par les tentatives de propagande violente faites en faveur de l'Église orthodoxe, a pris une attitude boudeuse à l'égard du souverain ; elle reste dans ses terres et ne fait que de rares apparitions dans les salons officiels. Dans leur pays, ces barons allemands sont entourés du respect et des sympathies de la population qui, bien que d'origine en majorité slave ou mongole, appartient comme eux au culte évangélique. Malgré ce ralentissement marqué de l'émigration allemande vers Saint-Pétersbourg, il n'y a pas une division de l'armée, pas un ministère, pas une administration centrale, où les provinces de la Baltique n'aient des amis et de puissants protecteurs. Les Russes mêmes qui sont nés dans ces provinces, épousent très-souveut la cause de l'aristocratie, se font les avocats des intérêts allemands et c'est un rôle qu'ont aussi joué plus d'une fois les anciens gouverneurs de Riga.

Vers 1860, la noblesse allemande opposa une résistance opiniâtre et finalement victorieuse aux tendances centralistes, aux projets de russification poursuivis par les ministres Milioutine et Selenny. Le code russe de procédure pénale, la nouvelle organisation provinciale furent étendus par divers ukases aux provinces de la

[1] Les habitudes laborieuses, économes et même parcimonieuses, des Allemands de la classe moyenne leur donnent une supériorité incontestable à l'égard du Slave, paresseux, imprévoyant, prodigue de son bien comme de celui des autres. Il n'y a pas longtemps que M. de Bismark, dans un entretien, devenu fameux, avec Moritz Zokai, le romancier Hongrois, rappelait le proverbe moscovite : « Quand un Russe vole, il vole pour lui-même et pour un jour, l'Allemand vole pour sa femme et ses enfants, et pour toute une semaine. »

Baltique ; mais les décrets impériaux restèrent lettre morte. Les terres distribuées comme appât aux luthériens qui se convertissaient à l'Église orthodoxe ont été reprises et réincorporées au domaine de l'État ; la législation locale sur les mariages mixtes a prévalu contre les décisions contraires émanées de Saint-Pétersbourg[1]. Invariablement, les ministres russes qui ont voulu appliquer les lois faites pour les provinces de la Baltique, se sont heurtés à une opposition tenace, à des résistances invincibles, qui surgissaient de tout côté autour d'eux, dans les administrations centrales, au cœur même de la capitale. De vieux généraux, des fonctionnaires de tout rang, des médecins ayant fait leurs études à l'université de Dorpat, des professeurs de l'académie des sciences se mettaient tous à la fois en mouvement, dès que les priviléges des provinces baltiques étaient menacés, et l'on voyait alors l'influence de deux millions d'Allemands, unis par une étroite solidarité, faire échec à un pouvoir autocratique, appuyé sur 50 millions de Slaves.

Les intérêts des provinces baltiques ont un organe très-autorisé dans la *Gazette de Saint-Pétersbourg* (édition allemande) qui est la propriété de l'Académie des sciences. A côté de cet organe forcément officieux, quelques professeurs allemands avaient créé un autre journal, *la Presse du Nord*, qui entretenait des relations suivies avec les fonctionnaires civils et militaires des trois provinces de la Baltique. Les *Gazettes* allemandes de Riga et d'Odessa défendent avec courage et talent les intérêts allemands dans ces deux villes. Enfin les Allemands russes ont un point de ralliement intellectuel, un foyer de science et de culture nationale, où vient s'aviver leur patriotisme local, dans la florissante université de Dorpat qui occupe le cinquième rang pour les neuf universités russes et vient après celles de Pétersbourg, Moscou, Kieff et Varsovie. En 1873 elle comptait 56 professeurs et 689 étudiants. Les professeurs allemands sont également fort nombreux dans toutes les universités russes.

Les succès inouïs, autant qu'inespérés des armes allemandes dans deux grandes guerres contre deux grands États, ont naturellement fait vibrer la corde nationale chez tous les Allemands qui habitent la Russie, et après les victoires de Sedan et de Paris, on a vu plus d'un fils de la triomphante Germanie relever avec orgueil la tête qu'il portait bien bas autrefois dans les rues de Saint-Pétersbourg. Sur les 60,000 Allemands qui habitent la capitale 40,000

[1] Le gouvernement russe avait décidé que tous les enfants, issus de mariages mixtes, seraient élevés dans la religion grecque. Déjà, en 1861, M. de Bismark, ministre de Prusse à Saint-Pétersbourg, usa de son influence sur le grand-duc Constantin pour obtenir que la loi ne fût pas exécutée.

environ sont nés sujets du czar; les autres sont immigrés. Tous, ou à peu près tous sont concentrés et réunis dans le quartier connu sous le nom de *Wassily Ostrow*, centre du commerce allemand, siége des établissements religieux ou d'éducation et de l'Académie des sciences. Parmi les grands établissements de Saint-Pétersbourg, celui qui est le plus profondément marqué au sceau du génie allemands, est assurément l'Académie des sciences qui compte déjà 151 ans d'existence. Fondée par Pierre le Grand en 1724 elle ne fut ouverte qu'après sa mort, en 1726.

Les premiers professeurs, venus des universités d'Allemagne, y fondèrent la *Gazette de Saint-Pétersbourg* qui est encore aujourd'hui la propriété de l'institution[1], et ils firent de l'établissement une véritable université, où se donnait un enseignement superficiel et pédantesque *de omni re scibili*. Ces professeurs remplissaient, en outre, des fonctions administratives dont leurs successeurs ont été déchargés avec le temps. L'Académie commença de s'émanciper partiellement de la tutelle allemande sous le célèbre professeur russe Lomonosoff, qui enseignait un peu de tout et qui écrivait un jour à Euler, son illustre contemporain : « Il me faut être à la fois professeur de poésie, de rhétorique, de chimie, de physique et d'histoire. » Pour se conformer aux ordres d'Élisabeth, il devait composer des drames nationaux et rédiger une *Histoire de Russie*. Dans la longue liste des professeurs de l'Académie une bonne moitié portent encore aujourd'hui des noms allemands. Il serait trop long de mentionner tous les services que cet établissement a rendus à la science. Les grands et intéressants travaux que plusieurs de ses membres ont fait sur les langues de l'Asie, les moins connues, lui ont donné un titre durable à la reconnaissance du monde savant.

A chacune des deux grandes églises luthériennes de Saint-Pierre et de Sainte-Anne, fondées par de riches Allemands, au siècle dernier, sont attachés deux colléges qui passent pour les meilleurs de la capitale et où les fils des plus grandes familles russes sollicitent la faveur d'être admis à faire leurs études. Le théâtre des Allemands est le seul de Saint-Pétersbourg qui couvre ses frais ; leurs médecins soignent et leurs pharmaciens droguent à peu près tous les malades de la capitale. Leurs négociants se réunissent dans des clubs somptueux et confortables ; leurs ouvriers et apprentis ont des salles de réunion agréables et spacieuses, et enfin, une vaste société de bienfaisance, placée sous le patronage de l'ambassade d'Al-

[1] Elle est affermée à une société qui se charge de l'administration, de la direction politique et du choix des rédacteurs. Il y a une édition russe et une édition allemande. L'une et l'autre sont distinctes de la feuille officieuse française, *Journal de Saint-Pétersbourg*.

lemagne, entretient, développe et vivifie l'union, la solidarité des Allemands en Russie.

La bureaucratie russe, dans tout l'ensemble de son organisation, est une importation allemande ; mais il convient d'ajouter que nulle part, elle n'a trouvé un terrain plus favorable qu'en Russie, où l'homme disparaît complétement, est absorbé, pour ainsi dire, dans le fonctionnaire. Dans tous les départements de la vie publique nous trouvons des noms germaniques et la trace visible de l'influence allemande. C'est un Allemand, le prince Pierre d'Oldenbourg, qui est chef de la 4e division de la chancellerie impériale, qui dirige l'École de droit, pépinière du *fonctionnarisme* russe, où les fils de grandes familles ou de hauts dignitaires sont élevés et préparés aux sinécures qu'ils occuperont dans les ministères. Un Allemand, le comte W. Adelberg, a été directeur général des postes et c'est son fils, croyons-nous, qui occupe aujourd'hui un des postes les plus importants dans le comité des ministres. Un autre Allemand, le comte Korff, aujourd'hui retiré à Wiesbade, a été directeur général au ministère de la justice ; le baron de Reutern, actuellement ministre des finances, appartient à une vieille famille allemande de Dusseldorf, également représentée dans l'armée prussienne. Le comité des ministres a été longtemps présidé par le feld-maréchal comte Berg, décédé en 1874, à l'âge de 84 ans, comme gouverneur du royaume de Pologne. Il appartenait à cette fière, pauvre et austère noblesse de la Livonie, qui fournit tant d'officiers à l'armée russe. Créé capitaine le jour où les Alliés entrèrent pour la première fois à Paris, il combattit en 1830 l'insurrection polonaise ; en 1849, pour le compte des Habsbourg l'insurrection des Hongrois et obtenait pour ses services le titre de comte autrichien. Relégué en Esthonie pendant la guerre de Crimée, puis gouverneur de la Finlande, il était en 1863, attaché comme conseiller au grand-duc Constantin, nommé vice-roi de Pologne et peu après il succédait au grand-duc dans cette difficile et périlleuse mission. Les Polonais n'avaient rien attendu de bon d'un gouverneur allemand et le comte Berg justifia toutes leurs appréhensions. Les Allemands ont fourni encore à l'armée russe, les généraux Gerstfeld, Lüders, Grunewald, comte Heyden, le vieux général comte d'Osten-Sacken, général de cavalerie, dont le père fut gouverneur de Paris en 1814, qui a lui-même fait la campagne de 1813 et qui, en 1856, se montra un des plus intelligents et des plus braves défenseurs de Sébastopol. Ce sont encore des Allemands que le baron Lieven, originaire de la Courlande, quartier-maître-général du grand état-major pendant la guerre de Crimée, aujourd'hui grand-veneur ; et le baron Budberg, ancien ambassadeur à Paris. M. de Brock, membre du *plenum* du conseil

de l'Empire, M. de Schoulz, chef des affaires de la chancellerie, l'amiral de Lütke, M. Kleinmichel, ancien ministre des travaux publics, le général de Hassford, ancien gouverneur de la Sibérie[1], le comte de Kotzebue, jadis gouverneur d'Odessa, aujourd'hui gouverneur général de la Pologne. Ce haut fonctionnaire est fils du célèbre littérateur et publiciste allemand de Weimar qui, entré en 1781 au service de la Russie, était devenu aux yeux de la jeunesse universitaire de l'Allemagne la personnification de l'absolutisme réactionnaire, et qui fut assassiné en 1819 à Mannheim par l'étudiant Karl Sand. Dans la diplomatie, il faut encore nommer l'Allemand Vestmann, confident et conseiller influent du prince Gortschakoff, installé depuis 30 ans, au ministère des affaires étrangères ; le baron Livonien Duexkull, le comte Kayserlingk, etc., etc. Presque tous les chemins de fer de la Russie méridionale ont été construits par un Allemand, le baron d'Ungern Sternberg, qui a employé pour les travaux des compagnies de condamnés mis à sa disposition par le gouvernement[2]. Enfin il ne faut pas oublier dans cette énumération de hauts fonctionnaires allemands le général Trephof, préfet de police d'abord à Odessa, aujourd'hui à Saint-Pétersbourg, où il est devenu par son énergie, par sa sévérité à l'égard des coupables de Hantrang, l'homme le plus populaire de la capitale russe.

Quelques Allemands immigrés ont également réussi à se faire une position dans l'empire, à prendre pied dans la société russe. Nous nommerons en passant le professeur Tischendorf, né dans la Saxe royale, décédé à Leipzig il y a quelques semaines et devenu célèbre par la découverte du *codex Sinaïticus*. Le grand-duc Constantin, frère du czar, qui l'avait rencontré en Russie, le fit créer baron russe et chevalier de l'ordre de Sainte-Anne. Le vaniteux savant se présenta un jour à Constantinople chez le général Ignatieff, ambassadeur de Russie et lui dit avec une assurance toute germanique : « Je suis le *célèbre professeur* Tischendorf ». A Saint-Pétersbourg, il se fit le panégyriste servile de son puissant patron et le grand-duc lui obtint encore le titre de conseiller d'État, dont il se parait avec une si puérile ostentation, qu'aujourd'hui encore, dans les salons de Saint-Pétersbourg on ne peut prononcer sans rire le nom de ce « représentant de la science allemande. »

[1] Ce fonctionnaire s'est fait une réputation impérissable par un mémoire adressé à l'empereur, où il proposait d'imposer aux populations sibériennes, un symbole religieux, d'ordre composite, mélange de christianisme, de judaïsme et de paganisme, une vraie « macédoine » de cultes. Le naïf général assurait que son système mettrait fin à tous les conflits entre les sectes diverses du pays.

[2] On sait que ce système a été employé avec succès aux États-Unis pour la construction de quatre-vingt-dix-sept lignes importantes.

Une courte mention d'honneur est due ici au baron courlandais Théodore Fircks, qui sous le pseudonyme de Schedo Ferroti — anagramme de son nom — a conquis en Europe une légitime célébrité. Instruit et entré de bonne heure dans l'armée, d'où il sortit colonel du génie, le baron Fircks fut attaché à la légation russe de Bruxelles, d'où il fit de fréquentes excursions à Paris, pour se mettre en relation avec les écrivains et les publicistes les plus éminents de notre pays. En 1864, il eut le courage de condamner énergiquement la politique d'extermination conseillée par Mourawieff et Milioutine à l'égard de la Pologne terrassée; cette généreuse audace lui attira une disgrâce éclatante et Firks alla finir dans l'exil à Dresde, en 1873, une existence qui aurait pu être brillante et féconde. Il a laissé en français d'excellentes brochures, qui révèlent un écrivain élégant, un homme politique clairvoyant, un économiste instruit, un publiciste vraiment sérieux [1].

Ces courtes indications sur la position des Allemands en Russie, ne seraient pas complètes, si nous ne disions un mot des relations intimes qui se sont établies, et subsistent depuis 60 ans, entre les cours de Saint-Pétersbourg et de Berlin. On n'a pas toujours vu entre les deux familles souveraines cette tendresse touchante qu'attestent les embrassades, périodiquement renouvelées d'Alexandre II et de Guillaume Ier. Pendant la guerre de Sept ans, les Moscovites envahirent la Prusse, rançonnèrent et pillèrent sa jeune et pauvre capitale. Plus tard Frédéric II et Catherine règlèrent ensemble le premier partage de la Pologne; mais tous deux s'épiaient et se surveillaient d'un œil méfiant et selon le mot de Voltaire, dans une de ses lettres à la czarine, ils « s'entendaient comme larrons en foire, pour duper le genre humain. » L'intimité des deux cours remonte à 1805 et date du serment mélo-dramatique que le romanesque Alexandre prêta sur la tombe de Frédéric II à son frère et ami Frédéric-Guillaume III en présence de la reine Louise dont les beaux yeux étaient noyés de larmes. Ce serment d'inaltérable et inviolable amitié n'empêcha point le czar de conclure, un peu plus tard, la paix de Tilsitt, où le roi de Prusse put se croire, avec raison, dupé et sacrifié. Néanmoins l'amitié des deux souverains résista à cette première épreuve et aussi à la seconde, celle de 1812, l'année fatale où les troupes prussiennes durent, bon gré malgré, faire cause commune avec Napoléon contre la Russie. Dans l'intervalle de ces deux dates se place le voyage du roi de Prusse et de la reine Louise à

[1] Les principales et les plus connues sont *le Nihilisme en Russie*, *l'Avenir de la Russie*, œuvres beaucoup plus véridiques que les brochures partiales et passionnées d'un gentilhomme russe bien connu à Paris et dans les villes d'eaux.

Saint-Pétersbourg. Les deux époux furent accueillis avec un luxe d'attention et d'honneur, avec un déploiement de pompe royale qui répondaient au caractère romanesque du czar et dont le récit paraît, même aujourd'hui, presque fantastique. A Moscou, Alexandre nomma son hôte propriétaire d'un régiment russe et lui fit réellement et littéralement cadeau des musiciens que le roi de Prusse arracha à leur patrie et emmena à Potsdam, où ils moururent l'un après l'autre de nostalgie. Quelque temps après l'héritier du trône, celui qui devait être le czar Nicolas, se fiança avec la princesse Charlotte, fille du roi de Prusse, sœur de l'empereur Guillaume aujourd'hui régnant et ce mariage allait créer entre les deux familles un lien étroit, que rien, jusqu'ici, n'a encore pu relâcher. Il est vrai de dire que cette alliance ne s'établit point sur le pied de l'égalité, tant s'en faut. Pendant toute la durée de son règne, Nicolas considéra la Prusse un peu comme une annexe de son empire; les deux rois qui se succédèrent comme ses vassaux et les diplomates prussiens accrédités à Saint-Pétersbourg durent plus d'une fois s'entendre rappeler d'une façon presque brutale l'infériorité et la dépendance de leur souverain et de leur pays. A la cour et dans la société, la verve des hauts fonctionnaires russes s'exerçait fréquemment sur la raideur, la pédanterie, la lourdeur allemande, et Nicolas n'était pas le moins cruel, ni le moins impitoyable. Quand il apprit, en avril 1848, comment Frédéric-Guillaume IV, ahuri, avait chevauché dans les rues de Berlin insurgé pour tâcher de calmer les esprits, il s'écria avec l'accent dédaigneux de l'autocrate qui ne capitule jamais devant la « vile multitude » : « Nous n'avons plus besoin de Legeard [1], je ferai venir monsieur mon beau-frère. »

Après la fameuse entrevue de Varsovie, où le czar avait dicté ses volontés à la fois à la Prusse et à l'Autriche, Nicolas put prendre très au sérieux le titre que lui donnait M. de Gerlach, qui appelait Nicolas « le père de tous les Prussiens. » Une fois, en causant avec le ministre de France, M. de Castelbajac, Nicolas désigna le roi de Prusse par ce mot : « Mon frère le poëte » qu'il accompagna d'un sourire d'ineffable compassion. La situation pénible et humiliante des ministres de Prusse à la cour de Russie ne s'améliora qu'après la mort de Nicolas, brisé par ses revers, et elle se modifia complétement après l'arrivée de M. de Bismark en avril 1859. Le diplomate prussien, qui devait gravir si rapidement les échelons de la fortune et de la puissance, et atteindre les sommets, presque vertigineux, où nous

[1] Legeard était le directeur d'un cirque établi sur un terrain dans un local où l'on a depuis installé le théâtre allemand ; *les chevaux s'en vont, les Allemands y entreront*, tel était le mot qui fit alors le tour des salons de Saint-Pétersbourg.

le voyons aujourd'hui, avait alors quarante-six ans. Il arrivait de Francfort où il avait représenté la Prusse et montré l'adversaire irréconciliable des Habsbourg. C'était la meilleure recommandation qu'il pût apporter à la cour de Russie où l'on ne parlait qu'avec une profonde amertume de la prodigieuse ingratitude de l'Autriche. Le baron prussien était en même temps un homme du monde, à la façon un peu familière et déboutonnée qui plaît dans la société russe. Il imposa aux courtisans par ses manières franches et dégagées, jusqu'à la brusquerie, aux diplomates et aux hommes d'affaires par la vigueur et la lucidité de son intelligence ; il charma les habitués des salons officiels et même les dames russes par la gaieté de son humeur, ses bons mots et surtout par une certaine aisance, voisine du sans-gêne et contrastant agréablement avec la raideur et le pédantisme de ses prédécesseurs. Il devint promptement le diplomate le plus populaire de la capitale et les salons assez modestes de la légation de Prusse furent bientôt envahis par la haute société russe, malgré la pauvre chère qu'on y faisait et l'économie rigide qui présidait aux thés et aux soupers. Madame de Bismark eut l'art de se faire de cette parcimonie, toute prussienne, un titre à l'estime et au respect des boyards millionnaires et de leurs femmes constellées de diamants. Elle disait à tout venant « que ses moyens ne lui permettaient pas de payer quarante roubles un plat d'asperges ou une corbeille de cerises ; qu'elle ne voulait ni ne pouvait mettre le traitement tout entier de son mari dans une robe de bal, ni renouveler chaque semaine les diamants de ses modestes pendants d'oreilles, qu'elle avait payés chez le joaillier avec une vieille tabatière de son mari. » Tout cela produisit le meilleur effet et bientôt la société russe raffola du ministre prussien, et de son austère et vertueuse compagne. M. de Bismark mit le comble à sa popularité en se mettant à étudier le russe qu'il apprit assez bien pour être en état de converser un jour avec le czar étonné, dans la langue de Pouschkine et de Gogol. Dès cette époque, M. de Bismark applaudissait à la politique italienne de Napoléon III, qu'il sut faire goûter au czar et qu'il justifiait habilement aux yeux de son propre souverain. Bref, quand après trois ans de séjour, il quitta la capitale russe, il y laissa tout le monde convaincu qu'il était appelé à jouer un rôle considérable dans l'histoire de son pays. L'écrivain russe à qui nous empruntons ces détails, assure que le passage de M. de Bismark à Saint-Pétersbourg a, plus que tout autre chose, consolidé et resserré cette alliance prusso-russe qui a si puissamment influencé les destinées de l'Europe pendant ces dix dernières années. Rentré à Berlin en 1863, et devenu le directeur de la politique extérieure de la Prusse, M. de Bismark seconda énergique-

ment la Russie dans la répression de l'insurrection polonaise et donna ainsi à son pays un nouveau titre à la reconnaissance du czar et de la nation russe. Un revirement hostile mais d'assez courte durée se produisit dans l'opinion publique en Russie immédiatement après Sadowa. Le *Golos*, organe du parti national, appela cette bataille « une date fatale, qui ouvrait un nouveau chapitre dans l'histoire de l'Europe » et il déclara tout haut « que l'unification progressive de l'Allemagne allait créer de sérieux dangers pour la Russie. »

Il y eut alors une véritable explosion d'animosité contre la Prusse victorieuse, et ce n'est un secret pour personne aujourd'hui que le feu de cette irritation était attisé par des personnes très-haut placées[1]. Les officiers russes, de leur côté, virent avec une amère jalousie les succès rapides et inespérés de l'armée prussienne. La presse russe se fit l'écho bruyant de ces colères, de ces jalousies, de ces rancunes et l'on put croire un instant compromise la bonne harmonie entre Saint-Pétersbourg et Berlin. Le langage de la presse russe alarma tellement la diplomatie prussienne, que le ministre de Prusse à Saint-Pétersbourg, M. Schweinitz (aujourd'hui à Vienne) crut devoir se mettre en relation avec les principaux journalistes du parti national russe. Il vit M. Katkoff, rédacteur en chef de la *Gazette de Moscou*, et avec une gaucherie toute prussienne, il offrit de procurer à cette feuille, si elle voulait modérer sa polémique, « d'excellents correspondants à Berlin. » Cette offre, divulguée, produisit dans toute la Russie un éclat de rire, suivi d'un accès de vertueuse indignation contre les diplomates qui essayent de « corrompre et d'égarer l'opinion publique. » La prudence et le tact de M. de Bismark réparèrent cette maladresse et les suites de ce fâcheux éclat; les relations diplomatiques ne furent point affectées par les polémiques de journaux et les sympathies de la cour de Russie étaient acquises à nos ennemis, quand éclata le duel formidable de 1870, entre la Prusse et notre pays.

On raconte que Victor-Emmanuel, dans un de ces moments d'a-

[1] On a souvent nommé la sœur du czar la reine Olga de Würtemberg qui passe pour détester tout ce qui porte un nom prussien, et avec elle, le grand-duc Constantin, beau-frère du roi de Hanovre. Peu avant la guerre de Bohême, la reine Olga et la grande-duchesse Marie assistèrent à une grande fête de famille, à l'occasion des *noces d'argent* du czar et de l'impératrice. Les deux princesses firent alors des efforts désespérés pour gagner Alexandre II et le prince Gortschakoff à la cause de l'Autriche et de ses alliés. La rancune, mauvaise conseillère, l'emporta sur la prévoyance politique. La Russie laissa écraser l'Autriche, et aujourd'hui elle a devant elle un voisin, pour ne pas dire un rival, formidable qui sera peut-être demain son ennemi.

bandon familier dont le retour est fréquent chez lui, dit un jour devant un envoyé de Napoléon III : « En voilà un merle que votre maître. »

Le czar Alexandre a une expression presque aussi familière pour traduire le respect que lui ont inspiré les hauts faits de l'empereur Guillaume et ce mot, en russe : *kakoï moladietz* peut se traduire très-exactement ainsi : « C'est un *fameux gaillard* que mon oncle. » Ce mot prononcé à la nouvelle des premiers succès remportés par les armes prussiennes en 1870, devint pour ainsi dire un mot d'ordre pour les courtisans, les généraux, les hauts fonctionnaires; il fut le régulateur de leurs sentiments, de ceux, au moins, qui s'exprimaient tout haut, sur les événements dont la France était le sanglant théâtre. A partir de ce moment, il fut à la mode, à la cour et dans les cercles militaires de rappeler avec une emphase sentimentale, l'ancienne fraternité d'armes des Russes et des Prussiens en 1813 et 1814. On aimait à répéter un mot de Frédéric-Guillaume IV, qui, avec sa modestie habituelle, appelait un jour l'armée prussienne « l'avant-garde de l'armée russe ». On dévorait les bulletins militaires, à mesure qu'ils arrivaient, on suivait les mouvements des armées prussiennes avec une émotion et une curiosité sympathique, comme si elles se fussent battues pour la « Sainte Russie ». Le czar lisait avidement tous les télégrammes, tous les rapports militaires et pendant cette lecture, on l'entendait lui, le monarque apathique et taciturne, s'écrier à chaque instant : *Thschoudnoïe djélo!* (chose étonnante!) Les membres les plus âgés de la famille impériale, comme la grande duchesse Hélène, le chancelier de l'empire, les hauts dignitaires de la cour, les comtes Adlerberg, Schuwaloff, Valujeff, Heyden, le prince de Liewen et d'autres encore partageaient l'enthousiasme de leur empereur pour les « vaillants alliés » de la Russie. Notre drapeau, jadis si glorieux, alors trahi par la victoire, n'avait plus pour lui que les sympathies d'une partie de la presse de la fraction la plus importante de la classe moyenne et éclairée, et aussi, assure-t-on, celles du grand-duc héritier. Le czarewitsch défendait sous peine d'amende, aux officiers de son entourage, de parler allemand en sa présence[1] et ne tolérait que le russe ou le français. Ces antipathies durent se taire et s'effacer devant la volonté formelle du

[1] Un jour, le czar, informé du fait, se rendit chez son fils qu'il trouva entouré des officiers de sa maison. Il adressa la parole en allemand, et quand il eut fait violer *par tous* la consigne qu'avait donnée le grand-duc, il obligea chacun de verser dans sa main le montant de l'amende et sortit en disant : « Je vais envoyer la somme aux blessés de l'armée allemande. » Rien n'est plus significatif que cette anecdote dont l'authenticité nous est garantie.

czar; elles durent même faire place à des démonstrations, au moins apparentes, de sympathie et d'amitié, le jour où le nouvel empereur d'Allemagne, invité par son neveu, vint montrer aux habitants de Saint-Pétersbourg son front ceint de sa neuve couronne impériale, chargé de gloire et de lauriers. Déjà au mois de décembre 1872, le prince Frédéric-Charles et M. de Moltke avaient été les hôtes choyés du czar, avaient été l'objet des attentions les plus flatteuses, des plus hautes distinctions.

Le feld maréchal prussien ne sortit de sa taciturnité habituelle que pour dire des choses aimables sur le compte de l'armée russe, et, dans une soirée à la cour, un diplomate peu discret lui ayant demandé ce qu'il pensait de la question des provinces baltiques, l'organisateur des victoires prussiennes fit cette réponse aussi courte que spirituelle : « Les provinces de la Baltique, où sont-elles situées? » De son côté, le prince Frédéric-Charles, le fameux « prince rouge » de la campagne de France réussit, pendant son passage à Moscou, à convertir les deux plus éminents publicistes de la Russie contemporaine, MM. Katkoff et Leondieff, rédacteurs de la *Gazette de Moscou*. Il eut une entrevue avec eux dans le lycée de la vieille cité moscovite, et Katkoff, comme pressé de faire amende honorable pour les violents articles qu'il avait autrefois publiés contre la Prusse et son influence grandissante, dit au prince prussien : « J'ai toujours été l'admirateur de la culture allemande, et jamais je n'ai été, en principe, l'adversaire de la Prusse. J'ai seulement douté que la Prusse, *devenue l'Allemagne*, pût rester l'amie fidèle de la Russie. » Il semble que cette visite princière ait dissipé les doutes et calmé les appréhensions de M. Katkoff; car, depuis ce moment, la *Gazette de Moscou* a été d'une amabilité charmante pour les Allemands, nos vainqueurs d'hier et nos ennemis d'aujourd'hui.

La visite de l'empereur Guillaume à Saint-Pétersbourg, au printemps de 1873, fut un événement dans la vie, d'ordinaire un peu sombre et mélancolique, du czar Alexandre qui, huit jours d'avance, en perdit le sommeil et ne put penser à autre chose. Dix fois par jour il regardait le baromètre pour s'assurer que la température ne serait pas un obstacle au voyage projeté. D'accord avec le préfet de police, M. de Trephof, il régla tous les détails de la réception, tout le cérémonial des fêtes, ordonna que les drapeaux prussiens et allemands se mariassent aux couleurs russes sur toutes les maisons de la capitale, il fit distribuer par milliers des bustes en plâtre de son oncle, qui devaient figurer à toutes les fenêtres ; enfin, il fit ravager les pépinières et les serres-chaudes des palais impériaux,

pour transformer en jardins et bosquets de verdure les rues que traverserait le cortége des deux empereurs. La réception fut splendide et féerique. Le grand-duc héritier fut aimable et gracieux par ordre et la presse de la capitale, à l'exception du *Russki Mir* (*le Monde russe*), chanta en chœur les louanges du « vainqueur de Sedan et de Paris. »

Le prince de Bismark, cela va sans dire, eut sa large part des attentions et des honneurs que le czar prodiguait à ses hôtes, et, partout où paraissait le chancelier allemand, dont la taille athlétique et le masque énergique font songer aux compagnons d'Attila, partout où il se présentait avec sa blanche tunique de cuirassier à passe-poil bleu et son grand casque d'acier poli, il était salué par les acclamations enthousiastes d'une foule impressionnable et affolée de la gloire et de la grandeur prussiennes. Les habitants de Saint-Pétersbourg semblèrent prendre à tâche de donner un démenti aux paroles que M. de Bismark lui-même, avec une intention assurément courtoise, avait prononcées quelques jours auparavant devant le général Le Flô, notre ambassadeur : « La Russie, lui avait-il dit, est foncièrement, irrévocablement française. » Pendant la visite de ses hôtes allemands, la ville de Saint-Pétersbourg et la Russie se firent prussiennes autant qu'il était en leur pouvoir. Quelques grands seigneurs n'éprouvaient pas tout l'enthousiasme qu'ils étaient obligés d'afficher; ils alléguaient, pour leur excuse, l'hospitalité proverbiale de la Russie, et ajoutaient en souriant : « Cela ne tire pas à conséquence. » Quoi qu'il en soit, cette visite mémorable resserra encore l'intimité entre les deux cours impériales; les effets s'en font encore sentir et les adversaires, que l'empire allemand et la politique prussienne peuvent compter en Russie, sont, pour le moment, réduits au silence, parce que tel est le bon plaisir d'Alexandre II. L'alliance prusso-russe est un fait incontestable, qui durera ce qu'il pourra, mais un fait dont tous les hommes politiques, en ce moment, doivent tenir compte dans leurs calculs et leurs combinaisons.

Quelqu'un, qui assistait à cette visite impériale, nous raconte que le prince de Bismark dit un soir, avec une intention facile à deviner, devant un groupe de militaires et d'hommes politiques russes : « Je regarderais comme un traître à la patrie allemande, l'homme d'État, qui, chez nous, conseillerait une politique hostile à la Russie. » Ce mot, accueilli avec une satisfaction visible, fut colporté dans tous les salons de Saint-Pétersbourg. Les paroles passent, dit le proverbe. En attendant, les officiers prussiens apprennent avec ardeur la langue russe dans l'Académie militaire de Ber-

lin. Les officiers bavarois en font autant dans l'École militaire de Munich.

Serait-ce en vue d'une prochaine excursion en Russie et d'une visite à Saint-Pétersbourg ?

III

Parmi les éléments extra-russes dont se compose la société de Saint-Pétersbourg, la nationalité polonaise est, après les Allemands, celle qui occupe la plus large place et dispose de la plus grande influence[1]. Les Allemands y représentent surtout le protestantisme, et grâce à leur éducation supérieure, à la ténacité qui est propre à leur race, ils jouent en Russie un rôle tout à fait hors de proportion avec leur importance numérique. Les Polonais sont, en Russie, les représentants naturels du catholicisme[2]. L'Allemand qui cesse d'être luthérien, le Polonais qui abjure le catholicisme deviennent alors seulement de véritables Russes. Tant qu'ils conservent leur foi nationale ils ont des intérêts distincts, et le vrai Russe ne les regarde l'un et l'autre qu'avec une méfiance facile à concevoir. Un certain nombre de grandes familles polonaises avaient devancé le partage du royaume des Jagellons, et leurs sympathies plus ou moins intéressées pour la Russie les avaient amenées dans la capitale de l'empire, où elles se russifièrent complétement. C'est le cas des Wielehorski, des Potocki, depuis longtemps reniés par leurs compatriotes, pour le concours qu'ils fournirent aux desseins spoliateurs des Moscovites. Après le troisième et dernier partage, nombre de gentilshommes ruinés entrèrent au service de la Russie, dans l'armée, la justice ou l'administration. Aujourd'hui, dans les troupes russes de toute arme, mais surtout dans l'artillerie et le génie, on trouve des officiers polonais en grand nombre. Dans les listes du clergé, même orthodoxe, les noms polonais abondent, et les catholiques de nationalité russe demandent à peu près toujours des prêtres et des instituteurs à la nation polonaise. Ce fait suffit pour

[1] Les Polonais, habitant la Russie, sont au nombre de 4,500,000, dont 3,450,000 dans l'ancien royaume de Pologne, et environ 1,050,000 dans les différentes provinces de la Russie d'Europe. En Courlande, ils forment 2.3 % de la population, dans le gouvernement de Saint-Pétersbourg, 1.1 %.

[2] D'après les derniers recensements, le nombre des catholiques, en Russie, est exactement de 6,962,000, répartis uniquement : Russie propre, 2,861,000 ; royaume de Pologne, 4,079,744 ; Finlande, 14 ; Sibérie, environ 5,000 ; Caucase, 16,000.

expliquer l'étroite solidarité qui s'est établie en Russie entre l'élément polonais et le catholicisme. Le réveil du patriotisme polonais date, comme chacun sait, de la sanglante insurrection de 1831 ; mais les événements des dix dernières années ont encore puissamment contribué à ranimer, chez les fils de cette nation mutilée, le double amour de leur foi et de leur nationalité. Le clergé polonais est partout un actif agent de propagande nationale, et, en dépit des persécutions, il dispose d'un pouvoir considérable, il exerce une action souvent latente, mais efficace à Varsovie, à Vilna et même à Saint-Pétersbourg. Dans les salons de l'aristocratie orthodoxe, les ministres du culte catholique ont toujours rencontré des égards respectueux qui excitaient l'envie des membres plébéiens et discrédités du clergé grec. Il fut un temps où les grandes dames de Saint-Pétersbourg admiraient, sans avoir le courage de l'imiter, le noble exemple de madame Swetschine et professaient la plus sincère vénération pour les convertis de la haute noblesse russe, les princes Gagarin et Galytzin. Ces sentiments, on peut le dire, persistent encore en ce moment. A Pétersbourg et ailleurs les prêtres polonais, partout zélés et respectés, veillent sur la fidélité de leurs compatriotes, à leur foi, à leur nationalité, et, au besoin, ils ramènent au bercail les brebis égarées. Les Polonais, dispersés dans les diverses couches de la société, parlent d'ordinaire avec une égale facilité le russe et le français ; mais entre eux, ils reviennent aux sons aimés de la langue maternelle, qui est pour eux comme un signe de ralliement, et, dans un moment donné, ils savent se retrouver et se concerter pour défendre les intérêts menacés de leur Église et de leur nationalité. C'est leur résistance passive et souple, mais invincible; c'est leur influence latente dans le monde officiel qui a réduit à l'état de lettre-morte les nombreux décrets dirigés de 1863 à 1869 contre le catholicisme et l'élément polonais. Le décret qui dépossédait les grands propriétaires polonais en Lithuanie, en les obligeant de vendre leurs domaines, n'a jamais été que partiellement exécuté. Il en a été de même du décret qui interdisait aux Polonais d'acquérir des biens séquestrés dans les gouvernements de Kieff et de Vilna.

A différentes reprises, des essais ont été tentés pour expulser l'élément polonais des ministères et des administrations centrales. En 1864, après la répression sanglante de l'insurrection, on congédia par douzaines de vieux et fidèles fonctionnaires, coupables de porter des noms polonais ; parmi eux un ami personnel du ministre Valujeff, M. de Rudnitzki, directeur au ministère des domaines. La souplesse, la finesse polonaise a triomphé de ces tentatives dirigées contre une race bien supérieure au Russe national par l'intelli-

gence, la culture, la moralité, et aujourd'hui encore, nombre de postes influents sont occupés, et bien occupés, par des fonctionnaires catholiques et polonais. En Russie, comme en Autriche, on a reconnu que les employés polonais, soumis à une direction intelligente, à un contrôle suffisant, sont les plus laborieux, les plus actifs, les plus consciencieux. Actuellement, la nationalité polonaise, objet de défiances persistantes, n'est guère plus représentée dans la diplomatie, dans les grades supérieurs de l'armée ou les hautes charges de la cour; mais dans les degrés moyens de la hiérarchie administrative, les Polonais sont nombreux et influents, et ne négligent rien pour étendre le cercle de leur influence et de leur action. Notre auteur russe fait la remarque, un peu malicieuse, que les Polonais, en cela pareils à nos Auvergnats, quand ils sont une fois installés dans une administration, y attirent graduellement leurs neveux et les cousins de leurs cousins. Il ne faut pas oublier l'action des femmes polonaises, dont les grâces insinuantes et la puissance de séduction sont devenues proverbiales en Russie. Leurs manières à la fois câlines et impérieuses, leur esprit fécond en ruses « diplomatiques, » leur ont assuré dans la société russe un empire fort étendu, et une foule d'affaires administratives ou même politiques passent par leurs mains délicates, adroites à nouer et à dénouer les fils des intrigues les plus subtiles et les plus déliées.

Les rapports des Polonais avec les Allemands-Russes sont empreints d'une hostilité sourde qui devient facilement de l'animosité, au point qu'on a vu souvent les fils de la Pologne meurtrie faire cause commune avec les Russes contre l'élément allemand. La chose n'a pas lieu de surprendre; car ce sont des Allemands, immigrés ou natifs des provinces baltiques, qui ont combattu avec le plus d'acharnement les diverses insurrections polonaises, qui ont travaillé avec la plus haineuse persistance à russifier les populations dans l'ancien royaume des Jagellons. Depuis les événements de 1870-71, depuis que la Prusse triomphante a adopté à l'égard de ses sujets polonais une politique de germanisation à outrance, qui poursuit à la fois l'extinction de la nationalité et de la foi catholique, les sympathies des Polonais, nés sujets du czar, se tournent de plus en plus vers les Russes, auxquels les rattache, malgré tout, la communauté de langue et d'origine, et il n'est nullement impossible qu'un jour venant, Russes et Polonais, oubliant de vieilles querelles, réconciliés et réunis sous la bannière du panslavisme, ne partent ensemble en guerre contre cette âpre race germanique, dont les convoitises et l'arrogance blessent toutes les susceptibilités des autres peuples et alarment tous les intérêts, au

point que le jeune empire allemand est devenu le cauchemar de l'Europe entière.

Dans la Sibérie et le Caucase, les fonctionnaires polonais passent pour être à peu près tout-puissants. A Tiflis, par exemple, on a vu un Polonais énergique et adroit comme Kimbar, placé à la tête du département du contrôle, se faire une position et jouer le rôle d'un pacha. Peu goûté du grand-duc, chargé de la lieutenance du Caucase, il sut se maintenir, et pendant toute la durée de son séjour il ferma aux Allemands, ennemis nés de sa race, l'accès de l'administration dans cette vaste province. A Érivan, à Schemacha, comme à Tiflis, ce sont les Polonais qui ont en mainte affaire le dernier mot. Dans les vastes déserts de la Sibérie, qui recèlent tant de malheureux exilés polonais, victimes des entraînements de leur patriotisme, l'influence polonaise passe pour être beaucoup plus grande qu'on ne serait tenté de le croire. L'éloignement de cette province y favorise le développement d'un certain esprit d'indépendance que les Allemands appelleraient *particularisme*, et qui menace de dégénérer, quelque jour, en *séparatisme*. On est convaincu à Saint-Pétersbourg que, dans le cours du vingtième siècle, la Sibérie, avec une population plus dense[1], prendra à l'égard de la Russie l'attitude que les États-Unis d'Amérique prirent à l'égard de la Grande-Bretagne, au siècle dernier. Le fait que les exilés polonais ont été reçus avec une prévenance singulière, presque affectueuse par les Sibériens et même par les autorités du pays, a produit à Pétersbourg un étonnement facile à comprendre et inspiré de sérieuses inquiétudes pour l'avenir.

Les Finlandais occupent le troisième rang parmi les nationalités étrangères qui sont arrivées à maintenir une position à part, à jouer un rôle influent dans la société russe et dans l'empire. Le grand-duché de Finlande compte 1,773,612 habitants, répartis sur ses 6,035 milles géographiques carrés; il est officiellement représenté à Saint-Pétersbourg par un secrétaire d'État, sorte de ministre responsable placé à la tête d'une chancellerie spéciale. L'armée et la flotte russe ne comptent pas moins de 1,800 officiers finlandais. Ils sont surtout nombreux dans la marine, où ils s'engagent de préférence, tandis que le Slave a une horreur naturelle de la mer. Les ouvriers, les portefaix, les domestiques de la Finlande sont recherchés à Saint-Pétersbourg et estimés, comme chez nous les enfants

[1] Actuellement, le district le plus peuplé de la Sibérie compte 80 habitants par mille géographique carré. Le district de l'Amour en a 2, le littoral 1 seulement, par mille carré.

de la rude Auvergne, pour leur probité, leurs habitudes laborieuses et leur force physique. La Finlande, conquise par la Russie depuis soixante-cinq ans, avait été longtemps suédoise, et en changeant de maître elle a conservé inviolablement son caractère national et l'amour passionné de ses libertés traditionnelles. Gustave III, roi de Suède, lui octroya en 1772 sa constitution et sa diète des quatre « ordres, » qu'elle conserve encore jalousement aujourd'hui. Cette constitution fut scrupuleusement respectée par le prince Barclay de Tolly, le premier gouverneur que la province reçut de la Russie; mais elle fut suspendue en 1811 et resta une lettre-morte pendant quarante ans. Comme cela s'est vu dans la Bohême et ailleurs, le réveil littéraire devança et prépara le réveil de l'esprit national[1]. Le patriotisme local fut entretenu par les lettrés et les professeurs, comme Pothau, Castren, Sundman, qui recueillaient les chants populaires et transcrivaient les inscriptions runiques. Nicolas, pendant toute la durée de son règne, opposa une résistance hautaine et opiniâtre à toutes les revendications des Finlandais, dont il avait placé le pays sur le même pied que les autres provinces, c'est-à-dire sous le niveau du despotisme le plus absolu. Ce déni de justice lui avait profondément aliéné les sympathies des populations, et l'on put s'en convaincre en 1855, quand on vit à Helsingfors un étudiant finlandais, Philippe de Schaz, neveu de l'amiral russe du même nom, porter dans un banquet un toast équivoque à « Victoria, » c'est-à-dire au triomphe de la marine britannique, qui allait bientôt bloquer tous les ports de la Baltique.

La diète de Finlande, rouverte en 1864, établit en principe l'égalité des langues suédoise et finnique, mais décida que la dernière serait graduellement introduite, comme langue dominante, dans les universités, dans la justice et dans l'administration. Avant peu, l'idiome national des Finlandais exercera un empire à peu près exclusif dans toute la province. Ajoutons, comme détail curieux, que depuis 1865, la presse finlandaise a été soumise au régime des trois avertissements, inventé par les ingénieux politiques de notre se-

[1] Bien que presque la totalité de la population finlandaise soit luthérienne, elle se partage en diverses nationalités dans les proportions suivantes : 185,000 Suédois, descendants des anciens conquérants du pays et qui en forment l'aristocratie ; quelques centaines de Russes ; environ 1000 Allemands. Le reste, c'est-à-dire environ 1,500,000 habitants, appartiennent au groupe *finnique*, le plus avancé à l'ouest des quatre groupes mongoliques ou altaïques, qui se sont aventurés en Europe et mêlés à la race aryenne. Ils sont de la même race que les Esthoniens, les Lapons, les Livoniens, etc. Leur poëme national et populaire, *Kalewala*, a été traduit en allemand et publié par le professeur Schiefner en 1852. Suomima est le nom de leur chef national qui joue dans leur histoire le rôle d'Arpad chez les Hongrois.

cond, et, il faut l'espérer, *dernier* empire. Tous les officiers et fonctionnaires originaires de la province, qu'ils soient de race suédoise ou finlandaise, sont également dévoués aux intérêts et aux libertés de leur pays natal. Dans les salons de Saint-Pétersbourg, on trouve les Finlandais quelque peu raides, gourmés et hautains. Les employés subalternes venus de la même province unissent la gloutonnerie allemande à la brutalité mongole. Le gentilhomme finlandais se reconnaît, dans la société russe, à la manière brève et martelée dont il prononce le français, langue usuelle des salons. Depuis que des lignes de chemins de fer ou de bateaux à vapeur relient Helsingfors, Abo, et les autres ports de la Finlande, à Saint-Péterbourg, les Finlandais affluent dans la capitale, et y trouvent facilement de l'emploi. Depuis que le gouvernement a franchement renoncé à russifier la Finlande, le czar a peu de sujets plus dévoués et plus fidèles.

Les autres populations soumises au sceptre d'Alexandre ne sont que faiblement représentées dans la capitale, encore moins dans la société russe. De temps à autre, les rues de Saint-Pétersbourg sont traversées par le cortége d'un prince circassien, kalmouck ou kirghise, venu pour rendre hommage au « grand prince de Moscou. » Malgré le vernis européen dont ils recouvrent leur barbarie native, malgré la façon courante dont ils parlent le français, ces princes mahométans et leur suite ne gagnent pas à être vus de trop près. Les habitants du Caucase, les compatriotes de Schamyl, après avoir passé quelques années à Saint-Pétersbourg, se russifient facilement, et l'expérience a d'ailleurs prouvé que les mœurs et la civilisation russe ont, sur tous les peuples de l'Asie, une extraordinaire puissance d'assimilation. C'est sur ce fait que se fondent surtout les espérances des Russes relativement à l'Inde anglaise. Parmi les innombrables titres de princes que l'on rencontre dans l'aristocratie russe, la plupart sont d'origine asiatique et portés par des Circassiens, des Kirghises, des Grusiens, des Géorgiens, des Mingréliens russifiés. La Russie d'Asie est représentée à Saint-Pétersbourg par des négociants et quelques savants, dont le plus connu est Kasam-Bek, professeur de persan à l'Académie des langues orientales. La petite colonie musulmane de la capitale sert de centre intellectuel et moral, de point de ralliement aux 2,500,000 islamites répandus dans la Russie d'Europe seulement. C'est elle aussi qui est l'intermédiaire naturel entre eux et le gouvernement, qui soigne leurs intérêts politiques et religieux. En somme, il n'est pas une seule des petites nationalités de la Russie d'Europe qui ne soit représentée à Saint-Pétersbourg à peu près dans la proportion exacte de son importance numérique ou politique. Les Lettes de la Baltique

y ont un club, et, en 1862, ils y avaient un journal en leur langue, de nuance démocratique, ce qui lui porta malheur. M. Karrel, le principal médecin du czar, est un Esthonien, et il protége efficacement les intérêts de ses compatriotes, qui ont la réputation d'être, à un bien plus haut degré que le paysan russe, grossiers, malpropres et paresseux. A l'exception de quelques familles privilégiées, les juifs ne peuvent pas s'établir à Saint-Pétersbourg. Les trois à quatre mille israélites qui ont obtenu cette faveur l'ont largement exploitée, et tous amassent des fortunes considérables dans leurs relations usuraires avec les fonctionnaires mal rétribués, avec les entrepreneurs, les constructeurs de chemins de fer, dont ils sont d'ordinaire les banquiers. A propos des israélites russes, leurs détracteurs se plaisent à citer ce passage d'un rapport statistique rédigé dans une petite ville d'un gouvernement éloigné. Ce rapport était l'œuvre de Herzen, le célèbre rédacteur de *la Cloche*, alors fonctionnaire malgré lui. A l'article *moralité* il avait écrit : « *Bonne. Il n'y a pas un juif dans le pays.* »

En arrivant au terme de cette courte étude, le lecteur s'apercevra que nous n'avons rien dit du peuple russe, c'est-à-dire de la nationalité dominante dans l'empire des Romanoff. Nous nous sommes étendus sur les autres nationalités, parce que leur situation et leur rôle forment un des côtés les moins connus dans la vie politique et sociale de la Russie. Quant à tirer de ces renseignements sur l'origine, le caractère, la force numérique et les aspirations des diverses populations qui vivent sous le sceptre des czars, une conclusion quelconque sur le rôle qu'elles joueraient dans l'éventualité d'une guerre entre la Russie et l'Allemagne, c'est une prétention qui serait puérile, et dont nous tenons à nous défendre. Qui ne disait, qui ne croyait en France, au début de la guerre de 1870, que les Allemands du Sud ne resteraient pas longtemps d'accord sous le commandement de la Prusse? On sait trop ce que cette illusion nous a coûté. — Quel étudiant des universités d'outre-Rhin n'a entendu professer que les prétendus Allemands de Strasbourg et de Metz n'attendaient que le moment de reprendre leur rang dans l'empire germanique? M. de Bismark trouve-t-il aujourd'hui que ses professeurs aient vu juste?

J.-M. Gardet.

LE CHRISTIANISME

ET LES PATRICIENNES DE ROME

SAINTE CÉCILE[1]

V

Comme on l'a vu dans la première partie de cette étude, les progrès du christianisme à Rome s'accélèrent d'autant plus que les persécutions augmentent, et que se multiplient les obstacles apportés à son libre développement, au nom de la religion officielle et de l'autorité impériale. Ce mouvement progressif était le résultat nécessaire, providentiel, de la loi qui, dans l'ordre moral, aussi bien que dans l'ordre physique, fait que toute force voit s'accroître indéfiniment sa puissance expansive en raison même de la résistance qui lui est opposée. Ainsi, la doctrine religieuse appelée à régénérer le monde romain, poursuivait incessamment sa marche au centre de l'Empire, et loin de s'arrêter aux difficultés, en recevait une nouvelle et irrésistible impulsion. Malgré quelques adoucissements apportés, en apparence, dans les édits relatifs aux chrétiens, la persécution, en réalité, ne s'arrête que par intervalles, et elle va reprendre son cours avec les Antonins, successeurs de Trajan.

L'année même où le vainqueur des Daces mourait à Sélinonte, se terminait le pontificat de saint Alexandre qui, en 117, fut remplacé par Sixte Ier, fils de Pastor, et romain de naissance. Au moment où le nouveau pontife, qui habitait la région appelée *Via Lata*, montait sans bruit sur le siége apostolique, le fils adoptif de Trajan, Ælius

[1] Voir *le Correspondant* du 25 février 1875.

Hadrien, était élevé sur le trône des Césars, au retentissement des acclamations populaires. Sous le règne de ce prince qui, selon la juste observation d'un historien, « avait tous les dons et toutes les faiblesses, toutes les grandeurs et toutes les puérilités, toutes les ambitions et toutes les hontes[1], » un certain nombre de chrétiens devaient être encore sacrifiés par la politique impériale à la haine et au fanatisme de la multitude. Plus tard, il est vrai, après avoir parcouru diverses provinces de son empire, et s'être arrêté à Athènes, où Quadratus, évêque de cette ville, lui présenta, en l'année 126, un Mémoire, qui fut la première des Apologies écrites en faveur du christianisme, le voyageur couronné montra des dispositions plus favorables pour les sectateurs de la foi nouvelle. Deux autres Défenses, composées sur le même sujet, lui furent remises ensuite, l'une par Aristide, qui avait passé de l'école de l'Académie à celle de l'Evangile, et l'autre par Ariston de Pella. Hadrien, qui se piquait de principes d'humanité, et, dans son admiration passionnée pour la Grèce, voulait alors répandre, comme le soleil, les rayons de sa bienfaisance sur tous ses sujets, parut écouter les réclamations qui lui étaient faites dans la patrie de Phidias et de Démosthènes. Par l'instruction qu'il adressa bientôt à Minucius Fundanus, proconsul d'Asie, il tempéra ce qu'il y avait d'injuste et de cruel dans les prescriptions légales frappant des citoyens vertueux et paisibles, qu'une délation, inspirée par l'intérêt ou la vengeance, pouvait envoyer à la mort. Mais, après comme avant cette instruction, qui devait faire loi par tout l'Empire, les poursuites contre les chrétiens n'en continuèrent pas moins à Rome et dans les provinces.

Ainsi que précédemment, les femmes se distinguèrent par leur courage au milieu de ces immolations sanglantes où figure un nouveau groupe de martyres. Ici, c'est une jeune vierge, appelée Sérapie, qui convertit à l'Evangile sa mère Sabina, issue de la famille des Hérodes, et mariée à un Romain, nommé Valentinus. Accusées d'être chrétiennes, la fille d'abord, et sa mère, après elle, expient par un supplice affreux leur fidélité à la religion du Christ. Là, c'est une mère donnant l'exemple à ses trois filles, trop heureuses de se dévouer à leur tour, et de suivre celle qui les a précédées au martyre. Leurs sépultures, retrouvées dans un cimetière de la voie Aurélia, attestent — fait digne de remarque — que toutes quatre avaient reçu au baptême des noms grecs ayant une signification que nous explique leur croyance religieuse. En effet, la mère qui s'appelait Sophia, ou *Sagesse*, avait pour filles Pistis, Elpis et Agapé, c'est-à-dire *Foi*, *Espérance* et *Charité*.

Mais quel martyre plus exemplaire, plus héroïque, que celui de

[1] De Champagny, *les Antonins*, t. II.

Symphorose, condamnée à périr avec ses sept enfants, par les ordres de ce même Hadrien, que son esprit éclectique ne rendait pourtant ni indifférent, ni insensible au courant mystérieux qui entraînait alors les âmes vers la doctrine chrétienne? Unie à un tribun militaire, appelé Gétulius Zoticus, à qui elle avait donné sept fils, Symphorose avait vu son mari confesser glorieusement sa foi avec trois autres chrétiens dont l'un, Céréalis, officier de l'empereur, s'était converti en venant saisir à Gabies le tribun Gétulius. Quelque temps après, comme Hadrien se disposait à célébrer solennellement la dédicace de la somptueuse villa qu'il venait d'édifier à Tibur, il voulut, entraîné par ses instincts rêveurs et superstitieux, consulter l'oracle du temple d'Hercule sur la durée du monument qui devait, selon lui, perpétuer sa gloire. L'oracle répondit : « La veuve Symphose ne cesse de nous tourmenter en invoquant son Dieu. Qu'elle sacrifie, ainsi que ses enfants, et nous t'accorderons ce que tu désires. »

Aussitôt que cette réponse est donnée, Symphorose, entourée de ses sept enfants, est amenée devant l'empereur, qui emploie la douceur et la violence pour vaincre la résistance de la veuve. Ne pouvant agir sur la foi de la chrétienne, il cherche à effrayer la tendresse de la mère en lui montrant le glaive du bourreau prêt à frapper ses fils. « A toi de choisir, lui dit-il ; ou sacrifie à mes dieux, ou attends-toi à périr d'une fin cruelle. » — « Ne te flatte pas, répond la veuve, d'émouvoir mon cœur par une telle crainte, moi qui n'ai d'autre désir que de reposer près de Gétulius, mon époux, que tu as fait mourir pour le nom du Christ. » Le choix de Symphorose était donc décidé à l'avance. Elle réclamait la mort, et, sacrifice bien plus grand pour une mère, elle entraînait avec elle les sept fils que ses flancs avaient portés, que son sein avait nourris. Suspendue, d'abord, par les cheveux, devant ce temple d'Hercule, dont elle avait bravé les prêtres et l'oracle, elle était ensuite, par l'ordre de l'empereur, précipitée dans les eaux torrentueuses de l'Anio. Le lendemain, les sept fils de la veuve, nommés Crescent, Julien, Némésius, Primitivus, Justus, Stactius et Eugénius, s'étant montrés non moins courageux, non moins inébranlables que leur mère, étaient attachés à sept poteaux, et immolés au milieu d'affreuses tortures. Après l'exécution, qui eut lieu le 18 juillet de l'année 136, leurs corps furent jetés dans une fosse profonde. Mais, plus tard, une crypte et une basilique, édifiées sur la voie Tiburtine, consacrèrent ce lieu, appelé *les Sept-Frères*, et rappelèrent à la fois la mémoire de celle à qui les martyrologes appliquèrent cette admirable désignation : « Matrone illustre par autant de couronnes qu'elle eut d'enfants[1]. »

[1] « Tot coronis quot fetibus illustrem matronam. »

Si, à la fin de son règne, Hadrien se montra aussi cruel envers les Juifs qu'envers les sectateurs de ce Christ, dont la doctrine lui paraissait, cependant, une assez haute école de philosophie, pour qu'il ait eu, un instant, la pensée de faire admettre le Dieu immaculé parmi les divinités de l'Empire, Antonin, son successeur, fut plus tolérant, et laissa l'Église jouir en paix d'une liberté relative. Pendant son règne, les progrès de l'Évangile se multiplient dans Rome, et, comme l'atteste le *Liber pontificalis*, la famille chrétienne de cette ville reçoit alors un complément d'organisation. Après saint Clément, qui avait créé sept régions ecclésiastiques et sept notaires pour rédiger les Actes des martyrs ; après saint Evariste, qui avait attribué un prêtre à chacun des vingt-cinq Titres établis à Rome, le pontife saint Hygin avait reconnu la nécessité d'instituer de nouveaux offices qui furent confiés aux diacres. Ces offices avaient principalement pour objet la garde des archives, la rédaction des lettres adressées à toutes les Églises, et le soin des cimetières, qui devenaient de plus en plus nombreux. A la suite de cette organisation donnée à l'Église romaine, l'apologie de Justin en faveur du christianisme avait été, sous le pontificat de Pie Ier, composée et présentée par l'auteur à Antonin, en même temps qu'à Marc-Aurèle et à Lucius Vérus. Prévoyant les persécutions qui, de nouveau, allaient fondre sur l'Église, le prêtre Justin se plaignait des violences exercées contre des hommes innocents des crimes dont on les accusait. Or, comme il s'adressait à des princes tenant à honneur le titre de philosophes, et passant pour aimer la justice et la vérité, il ne craignait pas de faire appel à leurs bons sentiments et à leur raison, en les priant d'abord de n'écouter, avant de rendre leurs jugements, ni les préjugés, ni la passion, ni les bruits répandus depuis longtemps contre les chrétiens.

« Pour nous, disait-il, nous sommes persuadés que personne ne nous peut faire de mal, tant que l'on ne pourra point nous convaincre d'être des malfaiteurs. Vous pouvez nous faire mourir, mais vous ne pouvez nous nuire. Et afin que l'on ne croie pas que ce discours est téméraire, nous supplions que l'on informe exactement des crimes qui nous sont imputés. S'ils sont prouvés, qu'on nous punisse comme ils le méritent, et même plus rigoureusement. Si, au contraire, il ne se trouve rien à reprendre en nous, la droite raison ne veut pas que vous vous fassiez tort à vous-même en condamnant, sur de faux bruits, des innocents dont le seul crime est de porter le nom de chrétiens. Quelle injustice plus grande, de ne les juger que sur ce nom, en sorte qu'il suffit de l'avouer pour être réputé coupable, et de le nier pour être renvoyé absous ? » Voulant ensuite établir que, loin d'avoir à redouter les sectateurs de l'Évan-

gile, l'autorité impériale était certaine de trouver en eux des citoyens paisibles et soumis, il les montrait puisant dans la foi même pour laquelle ils étaient prêts à mourir, des principes qui, en les attachant à la vertu, les attachait à l'ordre social et, par suite, au pouvoir chargé de le maintenir. Des chrétiens, qui sont sujets fidèles par raison de conscience, César n'avait donc pas plus à craindre qu'eux-mêmes n'avaient à craindre de César.

« Quand on vous dit, ajoutait-il, que nous attendons un royaume, vous croyez sans discernement que nous parlons d'un royaume humain, tandis que nous parlons de celui de Dieu. Cela est manifeste par la confession même que nous faisons du christianisme, car, autrement, nous nous cacherions, n'ignorant pas qu'il y va de notre existence. Mais, comme nos espérances ne sont pas pour cette vie, nous n'avons nul souci d'être mis à mort, sachant qu'il faut toujours mourir. De tous les hommes nous sommes donc les plus propres à concourir à la paix publique, étant persuadés qu'il est impossible que personne se cache de Dieu, et certains que chacun marche à un supplice ou bien à un salut éternel, selon le mérite de ses actions. Dans votre société, ni les lois, ni les supplices ne retiennent les méchants, parce qu'ils peuvent se cacher de vous, qui n'êtes que des hommes ; au lieu qu'ils seraient, du moins, enchaînés par la crainte, s'ils croyaient à un Dieu auquel rien ne demeure caché. Mais, dans votre gouvernement, il semble que vous craigniez que tout le monde ne vive bien, et que vous n'ayez plus personne à punir : pensée plus digne de bourreaux que de bons princes. » Après cette parole si hardie, le courageux apologiste exposait la doctrine, le culte et les mœurs des chrétiens, dont il faisait ressortir les principes austères, la vie pure et les habitudes charitables. Puis il concluait en demandant que des hommes qui ne faisaient aucun mal, et contre lesquels l'accusateur ne prouvait d'autre délit que celui de christianisme, ne fussent plus condamnés à mort. « Si vous persévérez dans cette injustice, s'écriait-il en terminant, nous déclarons que vous n'éviterez pas le jugement de Dieu. De notre côté, nous dirons : Que la volonté du Seigneur soit faite. Nous pouvions demander justice en vertu de la lettre de l'illustre César Hadrien, votre père ; mais nous avons mieux aimé, en nous adressant à vous, nous fonder sur la justice de nos demandes. »

Composée en l'an 150, au nom de toute une classe d'hommes alors exposés aux persécutions et à la haine publique, cette requête était présentée par saint Justin, non-seulement à l'empereur et à ses fils adoptifs, mais encore au sacré Sénat et au peuple romain. Quelque juste qu'elle fût, la réclamation du prêtre chrétien ne fut pas

immédiatement suivie des résultats qu'on pouvait en attendre. Vers ce temps, en effet, l'animosité des ennemis du christianisme se rallume sur divers points de l'Empire, et à Rome, le martyre de sainte Félicité et de ses fils ne rappelle que trop fidèlement celui de Symphorose et de ses enfants. Veuve aussi, et issue d'une famille appartenant à la classe des illustres, que l'on croit être celle des Claudii, Félicité s'était vouée entièrement à Dieu et vivait dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Les pontifes païens de Rome s'étant plaints, comme précédemment ceux de Tibur, que cette veuve avec ses fils insultait aux dieux et attirait leur colère, Antonin ordonna à Publius, préfet de la ville, de la faire emprisonner ainsi que tous les siens, et de les contraindre à sacrifier aux dieux. Après avoir inutilement essayé, par la persuasion et les menaces, d'obtenir de la veuve ce qu'il désirait, Publius la fit amener avec ses sept enfants devant son tribunal, dressé sur la place de Mars; mais elle, loin de céder aux nouvelles injonctions du magistrat, se montra non moins héroïque que Symphorose. « Regardez en haut, mes enfants, s'écria-t-elle; c'est là, c'est au ciel que le Sauveur vous attend. » Et, suivant avec une constance que rien ne put ébranler, les exhortations et l'exemple de leur mère, les sept jeunes chrétiens furent livrés aux bourreaux, et subirent courageusement les plus horribles supplices [1].

Leurs corps et celui de Félicité, qui fut mise à mort après eux, furent déposés dans plusieurs cryptes de la voie Salaria, où leurs sépultures ont été successivement retrouvées de nos jours. Sur les tombes de Félix et de Philippe, deux de ces jeunes martyrs, découvertes dans le cimetière de Priscille, on voit une fresque représentant le glorieux septenaire. Les sept frères sont à genoux dans l'attitude de la prière, et l'expression de leurs visages indique une douce et pieuse résignation. Devant le groupe qu'ils forment, sont figurés les poissons, les pains et les sept corbeilles, images symboliques de l'aliment divin qui, pour la nourriture des fidèles, se multiplie indéfiniment sans s'épuiser jamais. Toutefois, après le long martyre de Félicité et de ses fils, la persécution se ralentit bientôt, et Antonin, mieux éclairé sans doute, donna quelques édits favorables aux chrétiens. En réponse aux demandes de plusieurs gouverneurs de province, il adressa, en 152, à l'assemblée des villes d'Asie un rescrit impérial statuant qu'à l'avenir toute personne portant contre une autre une accusation de christianisme, serait punie comme coupable d'un délit, encore même qu'elle fournirait la preuve de son accusation.

Une pareille décision ne pouvait que hâter encore le développe-

[1] *Acta Martyrum sincera*, p. 21.

ment de la religion nouvelle. Il se produisit notamment dans la famille Annii, qui, par ses alliances, se rattachait à celle des Antonins. C'était parmi les Annii que l'empereur Antonin avait choisi sa femme Annia Faustina, et Marc-Aurèle était le propre neveu de cette impératrice. Or, il résulte de la découverte de sarcophages et d'inscriptions trouvés dans les cryptes de Lucine, situées sur la voie Appienne, que quatre personnages appartenant à la famille des Annii ont été, comme chrétiens, inhumés dans ce cimetière. Ce sont trois patriciennes, appelées Annia Faustina, Acilia Véra, Lucinia Faustina, et un patricien, nommé Annius Catus. Les ornements qui décorent les sarcophages indiquent la fin du deuxième siècle, et si l'on se rapporte à la forme des caractères, les inscriptions sont de la même époque. En conséquence, dès ces temps reculés, le patriciat romain fournissait de nouvelles recrues à la foi chrétienne, et les Annii venaient s'unir dans une commune croyance aux Cæcilii, aux Pomponii et aux Cornelii.

Quant à cette dernière famille, elle était alors dignement représentée à Rome par deux types charmants de piété et de chasteté. C'étaient les vierges Pudentienne et Praxède, filles de Priscilla et du second Cornélius Pudens. Vouées de bonne heure à Dieu, elles continuaient d'habiter la maison du Viminal, où leur aïeul avait donné l'hospitalité à saint Pierre, et qui, depuis la pieuse consécration qu'elle avait reçue alors, n'avait cessé d'être un centre de réunion pour les fidèles. Pudentienne et Praxède y partageaient leur vie entre la prière et les bonnes œuvres. Voulant même appliquer à la rigueur l'un des préceptes évangéliques, dans lequel leur conscience ne voyait pas seulement un conseil salutaire, mais un principe obligatoire, elles s'étaient décidées à vendre leur patrimoine pour en distribuer le prix aux pauvres, ces membres souffrants de la famille chrétienne, et leurs frères selon la foi et la charité. Leur demeure, à laquelle se rattachaient tant de précieux souvenirs, et que le séjour du prince des Apôtres avait sanctifiée aux yeux des fidèles, obtint comme une nouvelle consécration, grâce à un privilége que lui concéda le pape Pie Ier. Sur le désir exprimé par les deux sœurs au prêtre Pastor, frère du pontife, ce dernier établit dans cette maison la fontaine baptismale jusque-là réservée exclusivement aux principaux sanctuaires de la ville. A la Pâque suivante, rapportent les Actes de sainte Praxède, quatre-vingts néophytes reçurent le baptême dans ce lieu vénéré, premier berceau du christianisme à Rome.

Une année après cette cérémonie, qui atteste toute l'ardeur du prosélytisme exercé par les deux sœurs, Pudentienne était tout à coup enlevée par la mort à la tendresse de sa sœur. Dans sa douleur

profonde, Praxède veilla et pria vingt-huit jours sur la chère dépouille dont elle ne pouvait se séparer, et elle l'ensevelit ensuite au cimetière de Priscilla, à côté du corps de leur père. Son affection la porta à lui dédier un monument qui est, aujourd'hui, du plus haut intérêt pour la science archéologique comme pour l'histoire de l'Église primitive. Ce monument, qu'on peut voir dans la crypte de Cornélius Pudens, est une fresque représentant un vieillard assis sur une chaire pontificale, près duquel se tient debout une jeune fille, ayant dans les mains le voile qu'elle vient de recevoir. Un troisième personnage, également debout, et drapé dans sa robe, regarde attentivement la scène calme et pieuse qui se passe sous ses yeux. Le vieillard est le pontife saint Pie; la jeune fille, la vierge Pudentienne, et le troisième personnage, le prêtre Pastor. Quoi de plus attrayant et de plus émouvant à la fois, que cette peinture des mœurs chrétiennes, remontant au deuxième siècle de l'Église, où nous retrouvons un témoignage de la tendresse de Praxède, dédié à la mémoire de la vierge, sa sœur, et placé par elle sous la garde des restes sacrés de leur père? Et combien cet antique monument de l'art chrétien ne semble-t-il pas encore plus digne d'attention et de respect, quand on se rappelle que la jeune patricienne qui le consacra mourut, plus tard, de douleur en voyant une nouvelle tourmente s'abattre sur l'Église, et le prêtre Justin, qu'elle avait recueilli dans la maison hospitalière du Viminal, expier par le dernier supplice sa courageuse apologie en faveur du christianisme?

VI

Dans le chœur des vierges romaines, qui versèrent pour la foi le sang généreux que leurs ancêtres avaient jadis versé pour la patrie, une figure angélique, celle de sainte Cécile, se détache entre toutes les autres. En elle se personnifie et se résume, ainsi que le dit fort bien Dom Guéranger, l'alliance de Rome antique avec le christianisme, du patriciat de la Ville aux sept collines avec la race cosmopolite des chrétiens. Pour établir comment Cécile, qui est une des gloires de l'Église, réveille en même temps les plus beaux souvenirs de l'histoire romaine, est-il besoin de retracer ici la généalogie de la race héroïque dont elle est issue? Originaire de l'Étrurie, déjà illustre au temps des rois, époque où elle fut représentée par la célèbre Cæcilia Tanaquil, la *gens* Cæcilia reparaît avec honneur sous la République, dans la personne de Cæcilius Métellus qui, par la brillante victoire de Panorme, vengea la défaite et la mort de Régu-

lus. Qui ne connaît aussi les exploits de Métellus, le vainqueur de la Macédoine, les services et les vertus de son neveu, surnommé *le Numidique*, et le pieux dévouement du fils de ce dernier pour son père, dévouement auquel il dut le titre de *Pius*, gardé comme un glorieux héritage par la seconde branche des Cæcilii? Parmi les femmes de cette grande famille, qui ne se rappelle également Cæcilia Métella, immortalisée par le tombeau monumental que son mari Crassus lui fit élever sur la voie Appienne, et la belle, la séduisante Cornélia, femme de Pompée, dont Plutarque a tracé le portrait suivant, reproduit dans la langue charmante d'Amyot : « Cette dame avoit beaucoup de grâces pour attraire un homme à l'aimer, oultre celle de sa beauté; car elle estoit honnestement exercitée aux lettres, bien apprise à jouer de la lyre, et sçavante en la géométrie; et si prenoit plaisir à ouïr propos de la philosophie, non point en vain et sans fruict; mais, qui plus est, elle n'étoit point pour cela ny fascheuse, ny glorieuse, comme le deviennent ordinairement les jeunes femmes qui ont ces parties et ces sciences-là. Davantage, elle estoit fille d'un père auquel on n'eut sceu rien reprocher, ny quant à la noblesse de sa race, ny quant à l'honneur de sa vie. » L'histoire de cette même race nous signale encore Cæcilia Attica, fille de Pomponius Atticus, que Cicéron, dans les lettres adressées à son père, salue lorsqu'elle était encore enfant et qu'elle montrait déjà les grâces et la beauté précoces que l'illustre orateur se plaît à vanter en elle. Enfin n'oublions point cette douce Julia que Messaline fit périr, et dont la mort amena, comme on l'a vu, Pomponia Græcina à chercher dans la religion chrétienne les seules consolations capables de lui faire supporter le poids de sa douleur.

Issue de la branche des Cæcilii Mételli, dont le Numidique fut le héros, la jeune fille fut, suivant son propre témoignage, initiée dès l'enfance aux vérités du christianisme. Suivant la tradition, elle habita jusqu'à l'âge nubile la maison que sa famille occupait au Champ-de-Mars[1]. Conformément à l'usage alors suivi par l'Église, sauf en des cas exceptionnels, elle ne reçut probablement le baptême qu'au moment où son intelligence, éclairée aussi bien que sa volonté, put comprendre les engagements que lui imposait cet acte solennel. Ce qu'elle y vit surtout, c'était le commencement de la voie qui conduit l'âme à Dieu. Si elle n'était pas sans connaître la haute renommée que ses aïeux avaient conquise dans les annales de Rome païenne, elle savait mieux encore que, par sa famille et

[1] L'église élevée de bonne heure sur l'emplacement de cette maison, et désignée sous le vocable de Sainte Cécile *de domo*, fut reconstruite par les soins de Benoît XIII. Elle a conservé l'ancienne inscription gravée sur un cippe : *Hæc est domus in qua orabat Sancta Cæcilia.*

par sa foi, elle appartenait à cette Rome nouvelle qu'avait régénérée la prédication des deux Apôtres dont l'un reposait dans la crypte Vaticane sous la garde des Cornelii, l'autre dans le tombeau souterrain que Pomponia Græcina lui avait édifié. La chaire pontificale où Pierre s'était assis, les chaînes qu'il avait portées, avaient dû souvent frapper ses regards, et lui enseigner par quel chemin douloureux chaque fidèle était appelé à gravir son calvaire. « La jeune fille, dit son historien, n'ignorait donc pas à quelles dures conditions la foi qu'elle professait s'était implantée, au prix de quelles épreuves elle se maintenait et se propageait, dans ce centre de l'idolâtrie et de tous les vices d'un monde dégradé. Elle savait que l'Église issue de la croix obtenait son accroissement par le glaive, et tout aussitôt elle se sentit prête. L'espérance du martyre reposa dans son cœur jusqu'au jour où elle put en cueillir la palme. Avec quel enthousiasme elle repassait dans son souvenir les glorieux combats livrés au paganisme par les fidèles sous la tyrannie de Néron! Avec quel pieux respect son regard s'arrêtait sur le cirque Vatican, fameux par tant de victoires chrétiennes! En descendant la série des Césars plus voisins de son temps, elle sentait avec transport que si le martyre était devenu plus rare, les règnes des Trajan, des Hadrien, des Antonin, avaient eu cependant leurs privilégiés, et un pressentiment semblait lui annoncer que le César sous lequel elle avait vu le jour ouvrirait plus largement la carrière aux soldats du Christ. »

Les exemples des héroïnes qui l'avaient précédée dans ces glorieux combats; ses visites assidues aux catacombes ; la part qu'elle y prenait aux assemblées religieuses et aux commémorations célébrées en l'honneur des morts ; enfin les inscriptions, les sculptures et les fresques consacrées au souvenir des fidèles que la persécution avait enlevés à l'Église militante, tout entretenait dans l'âme de Cécile les ardentes aspirations qui la poussaient au martyre. Avec elle, et sous la direction du savant archéologue qui a su éclaircir les mystères les plus cachés de la Rome souterraine, nous voudrions pouvoir aussi pénétrer à travers ces vastes galeries pour en explorer lentement les entrées, les issues diverses et les innombrables détours. Nous aimerions surtout à saisir le sens profond, le caractère doctrinal des peintures symboliques et historiques qui décorent les murs des *Cubicula*, et où se révèlent pour nous la dogmatique, la morale et la mystique chrétiennes, étudiées à leurs sources primitives, et si brillamment éclairées par les découvertes de la science moderne[1]. Comment, en se reportant par la pensée au

[1] Outre les admirables travaux de M. de Rossi sur les catacombes romaines, il convient de citer ceux de MM. Desbassyns de Richemont, Kraus, Northcote et

deuxième siècle de l'Eglise, ne point comprendre et ressentir les joies pures, les impressions puissantes que Cécile devait éprouver en contemplant ces fresques qui lui rappelaient les faits et les symboles de la religion dont on lui avait enseigné, dès le premier âge, les principes élevés et les sublimes espérances?

Quels que fussent les cimetières chrétiens qu'elle visitât, elle pouvait, dans les galeries creusées par le pic infatigable des *fossores*, voir déjà représentés, en une longue série de tableaux, les événements réels ou figurés de l'Ancien ou du Nouveau-Testament. C'étaient d'abord Adam et Ève au pied de l'arbre de la science du bien et du mal ; Noé dans l'Arche, attendant le retour de la colombe avec le rameau d'olivier, Moïse recevant la loi de Dieu sur le Sinaï ; Elie enlevé au ciel dans un char de feu, et, David, armé de la fronde, marchant à l'attaque du géant Goliath. Après les peintures reproduisant les faits de la Loi ancienne, venaient celles qui consacraient les faits de la Loi nouvelle. On y voyait l'annonciation de la naissance du Sauveur, la Vierge mère avec l'Enfant Jésus, le Christ guérissant l'aveugle, ou imposant la main sur la tête d'un enfant. Ailleurs, il était figuré assis au milieu de ses apôtres, ou bien inspirant à l'Église le courage et la patience qui lui étaient nécessaires pour supporter, sans jamais défaillir, les rudes épreuves de la persécution. Cette image de l'Église, souvent reproduite, dans les catacombes, sous les traits d'une femme jeune, tenant les bras tendus et les regards levés au ciel, devait frapper les yeux et le cœur de Cécile. Comme elle et après elle, quelles joies, quelles consolations les chrétiens du premier âge ne devaient-ils pas goûter devant l'image de cette noble suppliante, intercédant pour tous les hommes, mettant les fidèles en rapport direct avec le Christ, et invoquant en leur faveur l'Agneau divin qui, après avoir racheté le genre humain par l'effusion de son sang, était représenté, selon la prophétie de saint Jean, établi royalement sur l'autel? Près de l'Agneau portant la trace glorieuse de son immolation, ils pouvaient admirer aussi la douce image de la colombe, qui figurait l'Esprit-Saint, venant les ailes étendues, apporter à qui l'invoque, de pures et salutaires inspirations. Dans ces deux représentations symboliques de l'Agneau et de la Colombe, placées hiératiquement, ainsi qu'on les voit au cimetière de Priscille, sur un pied de parfaite égalité, les âmes initiées aux mystères de la

Brownlow, travaux que Dom Guéranger a résumés dans son ouvrage avec une grande sûreté de goût, et ce sentiment vrai de l'art chrétien, qu'il possédait à un si haut degré. Indiquons aussi un ouvrage fort succinct, mais très-substantiel, publié récemment par M. Henri de l'Épinois sous ce titre : *Les catacombes de Rome.*

foi, comme au sens allégorique des peintures ornant les catacombes, pouvaient reconnaître avec raison les principes fondamentaux de la doctrine chrétienne.

Si la jeune Romaine, dont nous cherchons à ressaisir ici les impressions premières, ne put contempler tous les tableaux qui, plus tard, décorèrent, sur de si larges proportions, les murs des hypogées et des sanctuaires chrétiens, du moins, elle en vit assez de son temps, pour y puiser de fécondes leçons. Fortifiée ainsi, de bonne heure, par les enseignements de la famille, et par ceux qu'elle recevait en allant prier aux tombeaux des martyrs, Cécile se préparait à soutenir vaillamment les luttes de diverse nature qui l'attendaient dans son court passage sur la terre. La première de ces luttes eut pour cause le projet conçu par ses parents, de l'unir à un jeune patricien qui, par sa naissance et ses qualités personnelles, fût digne de celle qu'ils étaient si fiers d'avoir pour fille. Mais elle, de son côté, semblait peu disposée à se donner un autre époux que Dieu. Pénétrée de l'idée toute chrétienne qui, alors, contribuait si puissamment à émanciper les âmes du joug des sens, et qui entraînait principalement la femme à s'affranchir, par la recherche d'un amour supérieur, de la servitude où les mœurs païennes l'avaient retenue trop longtemps captive, Cécile aurait voulu, à l'exemple de Pudentienne et de Praxède, se consacrer exclusivement, comme vierge, au culte du Seigneur et à la pratique des œuvres de charité. L'Église avait compris, dès les premiers temps, combien la dignité personnelle de la femme, si peu respectée aux âges antiques, pouvait être, dans la société nouvelle, relevée et ennoblie par la virginité à l'état permanent et sacré. Aussi, elle ne tarda pas à sanctifier par des cérémonies touchantes, notamment par l'imposition solennelle du voile, cette consécration des Vierges à un Dieu qu'elles choisissaient pour unique objet de leur amour. Ce n'était pas seulement un moyen d'arriver à une perfection plus haute; c'était aussi une victoire nouvelle remportée sur le paganisme, en même temps qu'une protestation contre l'abaissement où il avait tenu le sexe le plus faible; c'était, enfin, le sacrifice perpétuel du sentiment qui porte instinctivement la femme à désirer, à connaître les joies si douces de la maternité.

Cette immolation de chaque jour, et la virilité qu'elle affirme de la part des caractères assez forts pour se l'imposer volontairement, n'ont pu être contestées par les esprits les moins portés vers les hauteurs du spiritualisme chrétien. La grandeur d'un tel sacrifice n'a point échappé non plus à ceux-là mêmes qui semblent les plus opposés aux tendances et aux aspirations d'un amour purement mystique, et qui regardent comme une des « folies » des auteurs

ecclésiastiques, les louanges, exagérées selon eux, que ces écrivains donnent à l'état de virginité. « La pudeur, cette mère de l'amour, dit le sceptique auteur des *Promenades dans Rome*, est un des fruits du christianisme. Les premiers « pamphlétaires » chrétiens sentaient bien que ce qui fait la force d'un amour ou d'un culte, ce sont les sacrifices qu'il impose. Mais, par l'effet de leurs discours, une vierge chrétienne eut un genre de vie indépendante et libre ; elle put traiter de pair avec l'homme qui la sollicitait au mariage, et l'émancipation des femmes fut accomplie. »

Quoi qu'il en soit, sans prévenir ses parents, bien que plusieurs membres de sa famille fussent sincèrement attachés à la foi nouvelle, Cécile avait pris avec elle-même l'engagement de ne se point marier. Partageant dès lors sa vie entre la méditation des choses célestes et la pratique des bonnes œuvres, elle passait tour à tour de la contemplation à l'action, et s'appliquait avec une généreuse ardeur à conquérir des âmes à Dieu. Au milieu de ces actes d'un prosélytisme que rien ne pouvait lasser, une pensée secrète, familière d'ailleurs aux chrétiens de cet âge, remplissait son esprit, et se changeait peu à peu en une aspiration qui, par une force irrésistible, la poussait vers le martyre. Loin d'ébranler la fermeté de son âme, l'attente de cet événement, si redoutable pour la nature humaine, était acceptée par elle avec bonheur, car elle y voyait un moyen d'être plus tôt réunie au Christ, son sauveur et son maître. « Élevée au-dessus des préoccupations terrestres, nous disent ses Actes, elle vivait au fond de son cœur dans la compagnie du divin époux dont elle avait fait choix, et ses entretiens avec lui ne cessaient ni le jour, ni la nuit. Ravie par le charme de sa parole intérieure, elle le retrouvait encore dans les saintes Écritures, et le livre des Évangiles, caché sous ses vêtements, reposait continuellement sur sa poitrine[1]. Elle puisait dans ce contact la force nécessaire pour garder fidèlement le vœu qu'elle avait fait de se donner à Dieu seul, et elle suppliait son bon ange de l'aider à en poursuivre l'accomplissement jusqu'à la fin.

Ce n'était point sans de pénibles combats, qu'elle devait atteindre le but auquel tendaient toutes les forces de son âme. Décidés à vaincre la résistance passive qu'elle opposait au mariage, ses parents avaient résolu de lui donner pour époux un jeune patricien, appartenant à la famille Valéria. Issue de Valérius

[1] Non diebus, non noctibus, à colloquiis divinis et oratione cessabat... Absconditum semper Evangelium Christi gerebat in pectore. — *Acta S. Cæciliæ.* — Au quatrième et au cinquième siècle, l'usage adopté par les premiers chrétiens, de porter sur soi l'Évangile, était encore fréquent, et saint Jérôme en parle comme étant, à son époque, une coutume habituelle aux femmes.

Publicola, cette famille, l'une des plus anciennes et des plus illustres de Rome, s'était plusieurs fois alliée aux Metelli, et des convenances réciproques semblaient rendre toute naturelle une nouvelle union entre les Cæcilii et les Valerii. La maison habitée par ces derniers, et destinée à servir de demeure aux futurs époux, était située dans la quatorzième région de Rome, près du pont Cestius, au quartier du Transtevère. Si la famille de Valérien, malgré sa haute position, avait continué d'habiter cette partie de la ville, assez peu considérée de l'aristocratie romaine, c'est que d'anciens souvenirs, remontant au berceau de la République et au siége de Rome par Porsennia, rendaient cher aux Valerii un quartier où s'élevait le monument érigé à la gloire de Valéria, la vaillante compagne de la jeune Clélie [1].

Quant à Valérien, digne héritier des vertus de sa race, il se distinguait par les plus nobles qualités du cœur et de l'esprit, qualités que rehaussait une beauté sévère, empreinte de douceur et de gravité. Malheureusement pour Cécile, il était encore retenu dans les liens du paganisme. Or, comme les mariages entre chrétiens et païens, imposés quelquefois par les nécessités du temps, étaient, en principe, désapprouvés par l'Église, la jeune vierge était d'autant moins portée vers une union qui soulevait en même temps les scrupules de sa conscience et les alarmes de sa pudeur. Dans cette situation critique, la volonté impérieuse de ses parents et l'ardente passion que son fiancé ressentait pour elle, lui inspiraient une égale frayeur, car elle ne pouvait, suivant le témoignage de ses Actes, que « cacher, en le refoulant au fond de son âme, le chaste et secret amour qu'elle avait voué au Christ. » A la suite d'une lutte où sa foi religieuse n'avait cessé d'être aux prises avec la piété filiale, elle céda enfin aux obsessions de sa famille. Elle accepta donc Valérien dont elle appréciait, d'ailleurs, le caractère généreux et le dévouement capable de s'élever aux plus grands sacrifices. En consentant à s'unir à lui, peut-être nourrissait-elle déjà l'espoir de faire partager sa croyance à celui qui allait partager sa destinée, et de l'amener à se convertir au christianisme par la douceur de la persuasion et l'influence résultant de la tendre affection qu'il lui portait.

Cependant, le jour de la cérémonie nuptiale est arrivé. Tout

[1] Selon d'anciens monuments topographiques de Rome, il y avait dans la région Transtibérine un quartier désigné sous le nom de *Vicus statuæ valerianæ*. La statue s'élevait près de la demeure des Valerii, au lieu même où, par respect pour la foi jurée, et pour obéir aux ordres du consul Publicola, son père, Valéria s'était fait jour à travers les troupes des Tarquins, afin de regagner le camp de Porsenna.

respire la joie dans le palais des Cæcilii, et tandis que le cœur du jeune homme tressaille de bonheur, les deux familles s'applaudissent de resserrer par une alliance nouvelle les liens qui, jadis, avaient uni leurs ancêtres. Cécile est amenée; elle s'avance, vêtue d'une tunique blanche, ornée de bandelettes, et retenue à la taille par une ceinture de même étoffe et de même couleur. Cette simplicité de vêtements, qui faisait encore mieux ressortir sa pudique et céleste beauté, rappelait, au milieu du luxe effréné de la Rome impériale, la simplicité des mœurs antiques conservées avec honneur dans la maison des Cæcilii. La tête de la vierge, dont la chevelure était, comme celle des Vestales, partagée en six tresses, est couverte du *flammeum* ou voile couleur de flamme, que la mariée portait pour exprimer la stabilité qu'elle devait garder dans le lien conjugal. Bientôt, suivant la coutume, l'offrande du vin et du lait est faite en présence de la fiancée qui détourne les regards pour ne point voir l'accomplissement des rites usités dans le culte païen. Le gâteau, symbole de l'alliance est ensuite rompu; la main de Cécile est placée dans celle de Valérien et la célébration du mariage est achevée.

De là, l'épousée est conduite en grande pompe à la demeure de son mari, située, comme on l'a vu, près de la voie *Salutaris*, demeure qui, après avoir été arrosée par le sang de la vierge martyre, se transforma plus tard en un sanctuaire vénérable que la piété des fidèles fera survivre aux fastueux monuments dont elle était alors entourée. Le cortége, précédé de torches nuptiales, arrive au seuil de la maison. Là, sous le portique décoré de tentures blanches et de guirlandes de fleurs, Valérien attend sa jeune épouse, et, à sa venue, il lui adresse la question d'usage : « Qui es-tu ? » A quoi elle répond ces paroles consacrées par la coutume, mais auxquelles donnait une signification plus touchante la mort prochaine réservée aux deux époux : « Là où tu seras Caïus, je serai Caïa. » A peine Cécile a-t-elle pénétré sous le toit conjugal, qu'on lui présente d'abord une aiguière remplie d'eau, en signe de la pureté de mœurs qui doit orner la femme, puis une clef, autre image symbolique lui rappelant l'administration intérieure désormais confiée à ses soins. Le souper des noces est ensuite servi dans le *Triclinium*, et pendant qu'un épithalame est chanté en l'honneur des nouveaux époux, un chœur de musiciens accompagne du son harmonieux des instruments l'invocation faite au dieu de l'hyménée. Sans vouloir s'unir au concert profane qui faisait retentir toute la maison, Cécile chantait aussi, mais dans son cœur, et s'adressant à Dieu seul, sa voix mélodieuse répétait ce verset du Psalmiste : « Que mon cœur, que mes sens restent toujours purs,

et que ma pudeur ne souffre point d'atteinte[1]. » La chrétienté qui, chaque année, ajoute l'historien de la sainte, redit ces paroles de la vierge au jour de son triomphe, en a gardé fidèle mémoire, et pour honorer le sublime concert que Cécile exécutait avec les Esprits célestes, bien au delà des mélodies de la terre, elle l'a saluée à jamais Reine de l'harmonie.

VII

Les Actes des martyrs, en relatant la vie, les combats et la mort des confesseurs de la foi, sont pleins de récits touchants, de péripéties dramatiques qui émeuvent par leur simplicité, qui frappent par leur grandeur. Ces impressions diverses, on les ressent à chaque page des Actes de sainte Cécile. Quelle scène plus saisissante, par exemple, que celle qui se passe entre elle et son époux, à leur entrée dans l'appartement nuptial! Comment ne pas suivre avec un vif intérêt le dialogue qui s'établit entre eux quand la jeune vierge, jusque-là saisie de crainte, se sent animée tout à coup de l'esprit d'en haut, et, déclarant à Valérien qu'elle a un secret à lui confier, obtient de lui la promesse que sa bouche ne le révélera à personne! « Un ange de Dieu, lui dit-elle, veille sur moi avec sollicitude. Si tu ne respectes pas ma pudeur, tu as tout à craindre de lui; si, au contraire, tu la gardes inviolable, il t'aimera comme il m'aime, et te prodiguera ses faveurs. » Stupéfait d'un tel langage, Valérien répond qu'il aura foi en ses paroles, si elle lui fait voir cet ange de Dieu, dont il veut, avant tout, constater l'existence; « mais si c'est un autre homme que tu aimes, ajoute-t-il avec force, sache que je vous percerai, lui et toi, de mon épée. » Sans se troubler nullement de la menace, Cécile reprend aussitôt, avec une inexprimable autorité : « Valérien, si tu veux suivre mes conseils, si tu consens à être purifié dans les eaux de la fontaine qui jaillit éternellement; si tu veux croire au Dieu unique, vivant et véritable, qui règne dans les cieux, ton œil pourra voir l'ange qui veille à ma garde[2]. »

A la question de Valérien lui demandant quel était celui qui devait le purifier, afin qu'il vît l'esprit céleste, Cécile répond en lui désignant un saint vieillard, demeurant hors de la ville, sur la voie

[1] Cantantibus organis, Cæcilia in corde suo soli Domino decantabat, dicens : Fiat cor meum et corpus meum immaculatum ut non confundar. — *Acta S. Cæciliæ.*

[2] *Acta Santæ Cæciliæ.*

Appienne, et dont les pauvres du voisinage lui indiqueront volontiers l'habitation. Ce vieillard était l'évêque Urbain, qui avait toujours montré pour la jeune patricienne une affection et une sollicitude toutes paternelles[1]. Cédant alors à une impulsion mystérieuse, irrésistible, le jeune homme, que venaient d'agiter de si brûlants transports, quitte sans résistance la vierge dont les douces supplications ont changé soudain les dispositions de son cœur. Il sort de la maison, se dirige vers la voie Appienne, et, aux premiers rayons du jour, il arrive au lieu désigné, près de la troisième colonne milliaire. Sur l'indication des pauvres auxquels il donne, de la part de Cécile, le salut de bénédiction, il trouve la demeure du saint vieillard, et, lui racontant ce qui s'est passé dans la chambre nuptiale, il lui fait connaître les singuliers motifs de sa visite. A ces nouvelles inattendues, l'évêque est ravi de joie. Il remercie Dieu d'avoir aidé Cécile dans ses chastes résolutions, « et de lui avoir inspiré à elle, timide brebis, l'éloquence nécessaire pour changer en agneau l'époux qu'elle avait reçu semblable à un lion impétueux. » Aussitôt il se met en prières pour obtenir du Seigneur qu'il achève l'œuvre de sa servante en ouvrant aux divines paroles le cœur de Valérien.

Pendant que le saint pontife priait ainsi, le jeune patricien était profondément ému, et sentait son âme comme illuminée de clartés nouvelles. Tout à coup, racontent les Actes, ils voient l'un et l'autre apparaître un vieillard auguste, couvert de vêtements blancs comme la neige, et tenant à la main un livre écrit en lettres d'or. C'était Paul, l'éloquent apôtre des gentils, qui était venu consolider à Rome les fondements de l'Église, déjà posés par Pierre. Devant cette apparition, Valérien, saisi de frayeur, tombe la face contre terre. Mais le vieillard le relevant avec bonté : « Lis, les paro-

[1] Pour éviter la confusion de dates et de personnes, à laquelle donna lieu, pendant longtemps, l'erreur commise au cinquième siècle par le compilateur des *Actes de sainte Cécile*, il faut distinguer l'évêque Urbain, qui vécut sous Marc-Aurèle, du pape Urbain, qui tint le siége apostolique au temps d'Alexandre Sévère. Le premier, qui habitait le pagus Triopius, aux environs de Rome, remplissait les fonctions de vicaire du pape, fonctions qui, après Linus, Clétus et Clémens, continuèrent d'être exercées auprès des pontifes romains du deuxième et du troisième siècle. Au reste, la distinction qu'on doit faire entre les deux Urbain, et que le Père Lesley avait signalée d'abord, a été confirmée par la découverte de la sépulture de l'évêque au cimetière de Calliste, où l'on a retrouvé sur un fragment de sarcophage une inscription portant le nom du pontife. Quant au premier de ces personnages, qui vécut un demi siècle auparavant, son existence et son martyre sont encore attestés par la liste sur papyrus, dite des huiles de Monza, que le pape saint Grégoire le Grand fit dresser pour la reine Théodelinde, et par un ancien itinéraire des catacombes, datant du septième siècle, conservé à la bibliothèque de Saltzbourg.

les de ce livre, lui dit-il, et crois; tu mériteras ainsi d'être purifié et de contempler l'ange dont la très-fidèle vierge Cécile t'a promis la vue.» Valérien lève les yeux, et lit dans le livre ouvert le passage finissant par ces mots : *Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême : un seul Dieu, père de toutes choses, qui est au-dessus de tout et en nous tous.* Quand il eut fini de lire, le vieillard lui dit : « Crois-tu qu'il en est ainsi? » Sur quoi Valérien s'écria d'une voix forte : « Rien de plus vrai sous le ciel; rien qui doive être cru plus fermement. » Comme il achevait ces paroles, le vieillard disparut, laissant Valérien seul avec l'évêque. Urbain n'hésita plus, et, s'empressant d'instruire l'époux de Cécile aux mystères de la foi du Christ, il le conduisit à la fontaine où il le régénéra dans les eaux baptismales.

Le retour de Valérien auprès de sa pieuse compagne, la joie indicible qu'elle éprouve en apprenant la soudaine conversion de son mari; la venue de l'ange du Seigneur, qui, se révélant au nouveau chrétien, encore revêtu de la robe blanche des néophytes, dépose deux couronnes, l'une sur sa tête, l'autre sur celle de la vierge sa femme, toute cette succession d'événements est rapportée dans les Actes de la sainte avec un accent de vérité, une foi entière aux faits surnaturels qui forment la partie merveilleuse du récit dans ce fragment d'épopée chrétienne. Suivent d'autres scènes, non moins attachantes, où, après avoir échangé de pieuses confidences sur les vérités dont Valérien vient de recevoir la première initiation, les deux époux contribuent alternativement à éclairer Tiburce, frère de Valérien, sur l'inanité de la religion païenne, mise en opposition avec les sublimes enseignements du christianisme. Aux objections que pouvait présenter un jeune patricien du deuxième siècle, mêlant les erreurs d'une philosophie sceptique aux impures superstitions de l'époque, Cécile répondait victorieusement par des arguments empruntés aux livres des prophètes, aux premiers apologistes chrétiens, et aux paroles des martyrs confessant la foi devant leurs juges et devant leurs bourreaux. Puis, quand elle eut dissipé les doutes de son beau-frère sur l'existence d'une autre vie, elle se leva, et, avec la majesté d'un apôtre, elle exposa le mystère de la Trinité, les suites du péché originel et la divine mission du Christ, appelant à lui tous les peuples de la terre, avant de racheter l'homme par le sacrifice consommé sur le Golgotha. « Lorsque les éléments, ajouta Cécile dans un élan de religieuse inspiration, contemplèrent leur Créateur élevé sur la croix, un tremblement d'horreur les saisit. Les rochers se fendirent, le soleil, épouvanté, s'obscurcit, les étoiles s'enfuirent du ciel, et un voile lugubre couvrit le monde. Gémissante comme d'un enfantement, la terre s'ébranla et rendit

les corps de plusieurs saints qui sortirent de leurs sépulcres pour attester que le Sauveur, en mourant, avait dompté la mort, désormais enchaînée sous les pieds de ceux qui croiraient en lui. Voilà pourquoi nous nous réjouissons, nous croyants, lorsque nous sommes maltraités en son nom, pourquoi nous trouvons notre gloire dans les persécutions qui nous sont infligées[1]. »

Il faut lire dans le texte même des Actes cette éloquente allocution, dont nous ne donnons ici qu'une esquisse incomplète, et où débordent à flots pressés la foi ardente et l'esprit de prosélytisme qui embrasaient l'âme de Cécile. On y retrouve, avec l'exaltation de la jeunesse, la ferveur des chrétiens du premier âge, la solidité de leurs croyances, appuyée sur la continuelle méditation de l'Évangile, et le sentiment des devoirs, des sacrifices héroïques qui leur étaient alors imposés. Ce que pense, ce que dit Cécile, d'autres fidèles de son temps devaient le penser et le dire à son exemple. Son langage nous intéresse donc, parce que nous y sentons comme palpiter la vie, comme remuer le cœur de tant de chrétiens, de tant de martyrs qui, dans les enseignements de l'Église ou dans les peintures des catacombes, apprenaient, en ces temps d'épreuves, comment on devait mourir pour la foi. Pénétrée des leçons qu'elle avait reçues de saint Urbain, et préparée à soutenir, à propager sa croyance par la parole aussi bien que par l'action, elle parvint à vaincre enfin la résistance de Tiburce, qui, en l'écoutant, sentait son âme s'éclairer et s'attendrir à la fois. Tandis qu'une lumière intérieure rayonnait en lui, ses larmes coulaient en abondance, et, se jetant aux pieds de la vierge, qui partageait son émotion : « Oh! si jamais, s'écria-t-il, mon cœur et ma pensée s'attachent à la vie présente, je consens à ne pas jouir de celle qui doit lui succéder. Que les insensés recueillent, s'il leur convient, les avantages du temps qui s'écoule! Pour moi, qui jusqu'à cette heure ai vécu sans but, je ne veux plus qu'il en soit ainsi[2]. »

Deux jours après ce mariage, dont elle avait tant redouté les suites, Cécile avait accompli deux conversions; car Tiburce, à l'exemple de son frère, s'était dirigé avec lui vers la demeure du saint pontife, afin de s'y régénérer à son tour dans la piscine du salut. Après avoir, comme Valérien, porté durant sept jours la robe blanche du néophyte, il fut, comme lui, consacré soldat du Christ. Tous deux alors, animés de l'ardeur inconnue qui excitait leur épouse et leur sœur à rechercher les palmes du martyre, ils attendirent courageusement le jour du combat qui, à leurs yeux, devait

[1] *Acta Sanctæ Cæciliæ.*
[2] *Ibid.*

se changer en victoire. Pour les nouveaux champions de la foi, cette attente, qui était comme leur veillée d'armes, ne devait pas durer longtemps, puisque le moment des grandes épreuves allait arriver. Les deux époux s'y préparaient en visitant ensemble les sanctuaires souterrains, les tombeaux des martyrs, ou bien en portant des aumônes aux pauvres, des consolations aux affligés. Possédant de vastes domaines, parmi lesquels se trouvait, sur la voie Tiburtine, la villa de Metellus le Numidique, Cécile employait son immense fortune à répandre sur tous les malheureux les trésors d'une bienfaisance inépuisable. Plus que jamais, elle redoublait de zèle à multiplier ses bonnes œuvres, comme si, pressentant qu'elles auraient bientôt un terme, sa charité eût voulu prendre l'avance sur la mort qu'elle voyait déjà si près d'elle.

Dès le commencement de l'année 178, les menaces d'une persécution nouvelle s'annonçaient dans plusieurs provinces de l'Empire. Les Actes de saint Symphorien d'Autun renferment un rescrit impérial établissant qu'à la fin de son règne, Marc-Aurèle ne montra pas pour les chrétiens plus de tolérance qu'il n'en avait manifesté précédemment. « Nous avons reconnu, portait le rescrit, que les préceptes légaux sont violés, de notre temps, par les chrétiens. Punissez-les de supplices divers quand ils ont été arrêtés, à moins qu'ils ne sacrifient à nos dieux, afin que la sévérité vienne à l'appui de la justice, et que cette rigueur, qui consiste à couper court au crime, arrive promptement à son terme. » Les ordres de l'empereur devaient être suivis, surtout à Rome, parce que les passions populaires y étaient violemment soulevées contre les fidèles, et que l'autorité impériale, malgré les réclamations d'Athénagore, était portée à donner satisfaction aux aveugles fureurs de la plèbe. Ce fut pendant cette persécution, ordonnée à la fin du règne de Marc-Aurèle, et non pas sous celui d'Alexandre Sévère, ainsi qu'on l'a cru longtemps, que le sang illustre des Valerii et des Cæcilii fut répandu pour la foi, et devint un nouveau gage de la ferveur religieuse qui animait le patriciat romain.

Dans le récit de la condamnation et du martyre de Valérien, de Tiburce et de Cécile, figure un personnage, nommé Almachius, représenté comme exerçant à cette époque les fonctions de préfet de Rome. La liste de ces magistrats ne contenant pas le nom d'Almachius, il y a lieu de croire que, dans les Actes de la sainte, comme en un certain nombre de documents de cette nature, une interpolation ou l'ignorance d'un copiste ont été la cause d'une erreur qui, selon le P. Guéranger, ne doit pas infirmer, d'ailleurs, l'authenticité de ces Actes. Ils méritent d'autant moins d'être tenus pour suspects, que les détails les plus minutieux qu'ils

renferment, ont été reconnus vrais par les découvertes de la science archéologique[1]. Quant à Turcius Almachius, s'il ne fut et ne put être préfet de Rome, il exerçait alors, selon toute vraisemblance, une magistrature secondaire. Peut-être était-il délégué soit par l'empereur, soit par le préfet de Rome, pour l'instruction et la poursuite des causes religieuses. Quelque fût son titre, il avait été chargé, vers 177, de sévir contre les chrétiens, et il n'avait que trop bien rempli la rigoureuse mission qui lui était confiée. Un grand nombre de fidèles furent exécutés sur la voie Appienne, non loin des cimetières de Lucine et de Prétextat, et de la crypte nouvelle que les Cæcilii chrétiens venaient d'ouvrir dans une région souvent arrosée du sang des martyrs. C'était principalement dans les galeries de cette crypte, appelée *ad sanctam Cæciliam*, que, d'après les anciens martyrologes, plusieurs centaines de ces généreuses victimes avaient été inhumées, et Valérien et Tiburce s'étaient surtout distingués par leur zèle à y ensevelir les corps de leurs frères.

En donnant, malgré la défense qui en était faite, la sépulture aux chrétiens mis à mort, les deux frères n'ignoraient pas à quelle peine ils s'exposaient. Arrêtés comme coupables de cette infraction aux volontés impériales, ils furent conduits devant le tribunal d'Almachius. Au début de l'interrogatoire, document fort curieux de la procédure criminelle de l'époque, on voit que le juge est très-embarrassé de son rôle. En même temps qu'il craint de se compromettre devant l'autorité supérieure, il hésite à sévir contre de jeunes patriciens, appartenant par leur naissance au rang des clarissimes, et qu'il voudrait empêcher de se condamner eux-mêmes en faisant publiquement profession de christianisme. Mais eux, insensibles aux sollicitations comme aux menaces, ils se refusent avec indignation d'offrir une simple libation aux dieux, et confessent hautement la foi chrétienne, en présence des nombreux assistants réunis dans le prétoire. Désespérant de vaincre leur indomptable résistance, et ne pouvant sauvegarder l'honneur du magistrat, ni le respect dû aux lois de l'Empire, Almachius, irrité par la hardiesse des réponses de Valérien, le livre aux licteurs pour qu'il soit battu de verges. Rigueur inutile ! Loin de fléchir, le patient domine de la voix le bruit des coups qui lui déchirent le corps, et s'applaudit de

[1] Parmi les *Acta primorum martyrum sincera*, que Dom Ruinart a publiés, il en est beaucoup dans lesquels le savant bénédictin de Saint-Maur a relevé de semblables erreurs sur la chronologie, ou sur les fonctions des personnages qui s'y trouvent mentionnés. Mais, pour ces motifs, l'autorité des Actes n'est pas plus contestée qu'on ne révoque celle des documents relatifs à l'histoire profane, parce qu'on y voit mêlés certains faits que la critique ne croit pas devoir admettre.

souffrir pour la vérité, en exhortant la foule, témoin de l'exécution, à croire, comme lui, au Dieu qui seul est saint. C'en était trop pour le juge qui, engagé imprudemment dans cette cause, comprenait qu'il ne lui était plus possible de reculer. Aussi, poussé à bout et tremblant de colère sur son tribunal, il finit, sur le conseil de Tarquinius, son assesseur, par rendre cette sentence contre les deux accusés : Valérien et Tiburce seront conduits au *pagus Triopius*, sur la voie Appienne, au lieu où s'élève le temple de Jupiter, et s'ils refusent de brûler de l'encens devant ce dieu, ils seront aussitôt punis de mort !

La nuit qui précéda leur supplice, une scène touchante se passa dans la maison de Maxime, greffier d'Almachius, qui avait été chargé de veiller, avec une escorte de soldats, à la garde des prisonniers, et d'assurer l'exécution de la sentence. A la vue de ces jeunes gens qui, au sortir du prétoire, marchaient à la mort d'un pas libre, et, dans l'épanchement d'une joie ineffable, s'entretenaient de leurs mutuelles espérances, l'homme de la loi avait senti ses entrailles s'émouvoir. S'adressant aux nobles rejetons des Valerii : « O fleur de la jeunesse romaine ! leur dit-il, ô frères unis par un amour si tendre ! vous vous obstinez donc dans le mépris des dieux, et au moment de perdre toutes choses, vous courez à la mort comme à un festin. » Tiburce s'était empressé de lui répondre, et il lui avait expliqué les principes de la doctrine évangélique avec tant d'éloquence et d'effusion, que Maxime s'était montré disposé à embrasser la religion qui inspirait à ses adeptes un courage aussi héroïque. De son côté, Cécile, prévenue de la condamnation de son mari et de son frère, s'était hâtée d'accourir auprès d'eux, pour leur apporter le tribut des dernières prières et des dernières consolations. Sa parole irrésistible s'était unie, en même temps, aux efforts de Valérien et de Tiburce, afin d'achever la conversion du greffier qui avait consenti, ainsi que les membres de sa famille, à recevoir le baptême[1].

Le lendemain, 18 des kalendes de mai, au moment où les premières lueurs de l'aurore éclairaient le ciel, les condamnés s'apprêtèrent à marcher vers le lieu du supplice. Aux pieux transports qu'avait fait éclater, pendant la nuit, la soudaine conversion de Maxime, avait succédé tout à coup un silence solennel. Une voix pure et grave le rompit : c'était la voix de Cécile qui, empruntant à saint Paul cette sublime exhortation, donnait ainsi aux deux martyrs le signal du départ : « Allons, soldats du Christ, rejetez les œuvres de ténèbres, et revêtez-vous des ar-

[1] *Acta Sanctæ Cæciliæ.*

mes de la lumière. Vous avez dignement combattu, vous avez achevé votre course, vous avez conservé la foi. Marchez à la couronne de vie que vous donnera le juste juge à vous et à tous ceux qui aiment son avénement. » Animés par les accents de la vierge qui leur adressa ensuite un suprême adieu, Valérien et Tiburce se dirigèrent vers la voie Appienne, sous la conduite du greffier d'Almachius, que les devoirs de sa charge obligeaient à remplir une si rigoureuse mission. En marchant le long de cette voie magnifique, bordée de tombeaux et de cyprès, ils sentirent leur courage redoubler lorsqu'ils arrivèrent au lieu où, suivant la tradition, le Sauveur, portant sa croix, était apparu au prince des Apôtres. De religieuses impressions durent encore agiter leur esprit, quand ils contemplèrent pour la dernière fois ce vallon solitaire où reposaient les corps de saint Pierre et de saint Paul, puis la maison de l'évêque Urbain, qui avait vu leur régénération par le baptême, enfin l'entrée des cryptes destinées aux sépultures chrétiennes, et au fond desquelles eux-mêmes allaient jouir du repos éternel.

Lorsqu'il fut arrivé au *pagus Triopius*, le cortége s'arrêta. Debout devant l'autel de Jupiter, les prêtres attendaient avec l'encens, et ils invitèrent Valérien et Tiburce à rendre hommage au dieu. Sur leur refus, un signal fut donné, et les bourreaux s'approchèrent. Les deux victimes se mirent à genoux, et, se réjouissant de quitter un corps périssable pour un bonheur sans fin, ils tendirent leur cou au fer des exécuteurs. Le soir même, les deux corps furent remis, par les soins de Maxime, entre les mains de Cécile qui, après les avoir enduits de parfums et arrosés de ses larmes, les ensevelit pieusement au cimetière de Prétextat, sur le côté gauche de la voie Appienne. La pierre sépulcrale recouvrant le *cubiculum* où furent inhumés ces chères dépouilles, reçut pour tout ornement la palme et la couronne, images allégoriques de la victoire remportée par les frères martyrs. Un autre témoignage, plus éclatant, fut rendu à leur glorieuse passion. Rentré dans Rome, le greffier d'Almachius alla célébrant partout la mort héroïque dont il avait été le témoin, et qui n'avait fait qu'exalter sa ferveur religieuse. Condamné bientôt, en sa qualité de chrétien, il eut la tête brisée à coups de fouets armés de balles de plomb, et il subit courageusement cet horrible supplice. Ses restes furent aussi déposés par Cécile auprès des corps de son époux et de son frère, et sur la nouvelle tombe elle fit graver un phénix portant la palme, symbole de la croyance au dogme de la résurrection future[1]. Ces devoirs accomplis, il ne restait plus à la vierge qu'à prier Dieu, devant

[1] *Acta Sanctæ Cæciliæ.*

les trois sépulcres, de la réunir bientôt aux martyrs qu'elle avait devancés dans la foi, et qui venaient de la devancer dans la mort.

VIII

L'exécution de Valérien et de Tiburce qui avait eu un grand retentissement dans Rome, devait exciter nécessairement les jalouses défiances de l'autorité judiciaire contre la fille des Cæcilii. Sa douleur profonde, la sépulture donnée par elle aux suppliciés dans un cimetière chrétien, et la profession de christianisme qu'elle faisait publiquement, ne permettaient plus à Almachius de suspendre à l'égard de la noble patricienne l'application des édits impériaux. Comme il lui répugnait, toutefois, de verser de nouveau un sang illustre, et qu'il désirait surtout, en l'absence de l'empereur, éviter l'éclat d'un procès qui pouvait compromettre sa position en le faisant accuser d'un excès de zèle, il prit un moyen terme, et envoya des officiers de justice à la demeure de Cécile, pour l'engager à sacrifier aux dieux de l'empire.

A l'aspect de la veuve de Valérien, qui les reçut avec autant de dignité que de douceur, ils éprouvèrent encore plus vivement l'embarras que leur causait la mission dont ils étaient chargés. Jugeant de leurs sentiments secrets par leur attitude et leur langage, Cécile leur répondit d'un ton calme et les plaignit d'abord d'être contraints, pour obéir aux ordres d'un magistrat injuste, de s'abaisser à un acte dont ils rougissaient au fond de leurs cœurs. Elle continua d'agir ainsi sur eux par le charme de la persuasion, et à mesure qu'elle les voyait émus, ébranlés à sa voix, elle mettait plus d'ardeur à répandre dans leur esprit les premiers germes de la vérité. Sa parole, en tombant comme une rosée bienfaisante, ne tarda pas à féconder cette semence, et à la changer en une fructueuse moisson. Plus ils l'écoutaient, plus les officiers d'Almachius étaient pénétrés de respect et d'admiration pour cette femme si noble, si belle et si sage, qui courait à la mort avec un tel empressement. Et, comme ils la suppliaient de ne pas livrer aux bourreaux tant de charmes et d'honneur : « Mourir pour le Christ, répondit-elle, ce n'est pas sacrifier sa jeunesse. C'est changer de la boue pour de l'or, et offrir une chose périssable en retour d'un bien immortel. » Puis, saisie d'une inspiration soudaine, elle monta sur un piédestal de marbre qui était près d'elle, et adjura

les officiers, ainsi que tous les assistants, de croire, comme elle, que le Christ, fils de Dieu, était le Dieu véritable[1].

Profondément touchés de ce qu'ils avaient vu et entendu, et déjà chrétiens dans le cœur, les envoyés du juge retournèrent auprès de lui, et obtinrent en faveur de Cécile un délai de quelques jours. Elle les employa à terminer l'œuvre de la conversion qu'elle avait commencée, et dans sa maison même où l'évêque Urbain s'était transporté, un grand nombre d'habitants de la région Transtibérine vinrent, avec les officiers de justice, recevoir le baptême. Parmi les néophytes se trouvait un personnage du rang des clarissimes, nommé Gordien, auquel Cécile, voulant prévenir les effets de la confiscation dont ses biens pourraient être frappés, céda tous ses droits sur sa maison, afin que, désormais sanctifiée par la cérémonie baptismale qui venait d'y avoir lieu, elle servît aux assemblées de la famille chrétienne de Rome. En même temps, cette demeure allait recevoir un autre genre de consécration. Urbain y établit sa résidence ordinaire, et le palais des Cæcilii devint alors l'asile du saint évêque, de même que le toit hospitalier des Cornelii avait jadis abrité Saint-Pierre durant son séjour dans la ville des Césars.

Dès que les nouveaux actes de prosélytisme accomplis par la veuve de Valérien lui furent dénoncés, Almachius ne voulut pas plus longtemps suspendre pour elle les rigueurs de la loi. La veille des Ides de septembre, la vaillante chrétienne fut donc citée à comparaître devant son tribunal, qui était établi au Champ-de-Mars, près de l'amphithéâtre de Statilius Taurus. Rien de saisissant comme l'interrogatoire qui nous est parvenu en son entier, et dont l'authenticité est établie par les formes du style se rapportant bien à celui de l'époque[2]. Le premier échange des questions et des réponses entre le juge et l'accusée, montre à quel point l'antique fierté romaine existait encore, chez les chrétiens de haute naissance, au moment

[1] *Acta Sanctæ Cæciliæ.*

[2] On remarque que le style de l'interrogatoire contraste avec certaines locutions vulgaires que le compilateur des Actes a souvent employées. Les demandes et les réponses ont été accueillies par les greffiers du tribunal ; mais plus tard, au moyen âge, des copistes ignorants y ont fait des additions maladroitement reproduites dans les éditions des Actes données par Bosio et Laderchi. Toutefois, en comparant les nombreux manuscrits que possèdent les bibliothèques d'Italie et de France, on a retrouvé le texte primitif de l'interrogatoire, tel qu'il a été reproduit, au dixième siècle, dans la traduction grecque de Siméon Métaphraste, et tel encore que Monbritius et Surius, au seizième siècle, l'ont reproduit dans leurs recueils. Quant aux actes publics, écrits par les greffiers, les chrétiens s'en procuraient des copies qui étaient transcrites de nouveau par les notaires de l'Église romaine.

où toute dignité tendait à s'abaisser sous le despotisme impérial. Par sa tenue comme par son langage, Cécile ne démentit ni la race dont elle était issue, ni la foi dont elle faisait profession. Saisi d'un frémissement involontaire en voyant cette victime si fière et si douce à la fois, le magistrat dissimula son dépit, et comme s'il n'eût pas voulu reconnaître en elle la descendante du Numidique, il ouvrit ainsi l'interrogatoire : « Jeune fille, quel est ton nom ? — Cæcilia. — Quelle est ta condition ? — Libre, noble, clarissime. — C'est sur ta religion que je t'interroge. — Ton interrogation n'était donc pas précise, puisqu'elle donnait lieu à deux réponses. — D'où te vient cette assurance ? — D'une conscience pure et d'une foi sans déguisement, répondit-elle en se servant d'un texte de saint Paul. — Ignores-tu donc quel est mon pouvoir, reprend Almachius, un peu décontenancé. — La puissance de l'homme, dit la vierge d'un ton grave, est pareille à une outre pleine de vent : qu'on vienne à percer l'outre avec une simple aiguille, soudain elle s'affaisse, et tout ce qu'elle semblait avoir de consistance a disparu. »

A cette réponse, le juge, outré de dépit, changea de discours. « Ignores-tu, dit-il, que nos maîtres, les invincibles empereurs, ont ordonné que ceux qui ne voudront pas nier qu'ils sont chrétiens, soient punis, et que ceux qui consentiront à le nier soient acquittés. — Vos empereurs se trompent, et ton Excellence se trompe avec eux. L'ordre qu'ils ont donné et que tu invoques, prouve seulement que vous êtes cruels et que nous sommes innocents. Si le nom de chrétien était un crime, ce serait à nous de le nier, et à vous de nous contraindre par les tortures à le confesser. Mais, ajouta-t-elle, nous connaissons toute la grandeur de ce nom sacré, et nous ne pouvons en aucune façon le renier. Mieux vaut donc mourir heureux, que vivre pour être misérables. Vous voudriez nous extorquer un mensonge ; mais en proclamant la vérité, c'est nous qui vous infligeons la plus cruelle torture. — Finissons-en, reprend le magistrat. Choisis l'un de ces deux partis : ou sacrifie aux dieux, ou nie simplement que tu sois chrétienne, et tu pourras te retirer. » A l'indigne proposition qui lui était faite, un sourire de compassion parut sur les lèvres de Cécile. Après avoir plaint le représentant de la loi qui abaissait son caractère au point d'exiger d'elle qu'elle se rendît coupable d'un mensonge, pour repousser les témoignages qui l'accusaient d'être chrétienne : « L'accusation vient combler tous mes vœux, s'écria-t-elle, et la peine que tu me réserves sera ma victoire. Ne me taxe pas de folie ; fais-toi plutôt ce reproche, pour avoir pu croire que tu me ferais renier le Christ. Quant aux vaines statues de pierre, de plomb et d'airain, que tu appelles des dieux, et auxquelles tu m'invites à sacrifier, que sont-elles auprès

du vrai Dieu qui est au ciel? Objets de la risée du peuple, elles s'usent dans leur oisiveté, et si on les jetait à la fournaise, elles seraient impuissantes à se défendre des flammes, aussi bien qu'à t'arracher toi-même à ta perte. Le Christ seul sauve de la mort, seul il délivre du feu l'homme coupable. »

Ces mots furent les derniers que prononça la vierge chrétienne devant l'agent de l'autorité impériale. C'était une protestation éloquente, faite au nom d'une religion apportant au monde la lumière et la vie, contre une idolâtrie grossière qui avait répandu partout les ténèbres et la mort. En présence du martyre auquel elle aspirait, Cécile voulait aussi, avant de quitter la terre, en appeler hautement à la conscience publique, et montrer l'absurde iniquité de la loi sur laquelle étaient fondées les procédures suivies contre les chrétiens. Cet appel, que Tertullien devait, avec l'autorité du génie, reproduire dans son *Apologétique*, ne fut pas alors entendu, et celle qui en avait trouvé la première inspiration dans son cœur, paya de sa vie une si généreuse initiative. Almachius prononça contre elle la peine de mort; mais comme il craignait d'ajouter l'éclat d'une exécution publique à la vive émotion que le procès avait déjà soulevée parmi les membres de l'aristocratie romaine, il décida que l'héritière des Cæcilii ne périrait point par le glaive. La sentence portait qu'elle serait renfermée dans le *caldarium*, ou salle des bains de son palais; qu'un feu violent serait allumé et entretenu dans l'hypocauste, et que la condamnée, aspirant la mort avec la vapeur ardente, serait étouffée ainsi sous la voûte embrasée. Par ce genre de supplice, appliqué sous Néron à l'impératrice Octavie, on éviterait le recours à l'épée d'un licteur, et le spectacle d'une mort infamante ne viendrait pas, aux yeux de la plèbe, entacher l'honneur du patriciat.

Cécile fut donc ramenée à sa demeure dont elle avait cru, en se rendant au tribunal, franchir le seuil pour la dernière fois. Elle y rentrait, heureuse de recevoir bientôt le martyre; mais les intentions et les calculs du magistrat qui avait prononcé son arrêt, furent trompés par l'événement. Enfermée, dans le caldarium, elle y passa le reste du jour et la nuit suivante, sans que l'air brûlant qu'elle respirait parût lui causer le moindre mal. La tentative n'ayant pas réussi, malgré tous les soins apportés pour attiser le feu, la sentence capitale n'en devait pas moins être mise à exécution. Un licteur est donc envoyé avec l'ordre de trancher la tête à Cécile. Elle l'accueille comme un libérateur, et, sans quitter la salle des bains, elle s'offre d'elle-même au martyre. Aussitôt le bourreau tire son glaive qui s'abat et retombe trois fois sur le cou de la vierge; mais il ne peut, tant son bras est mal assuré, séparer la tête du corps. Comme, d'après

la loi, il ne devait plus frapper la victime qu'il n'avait pas abattue au troisième coup, il se retire, saisi d'épouvante, en laissant Cécile étendue sur le parquet, et baignée dans son sang. Elle demeura ainsi aux prises avec la mort, en priant Dieu de ne pas la dégager de ses liens terrestres jusqu'au moment où Urbain serait venu recevoir ses volontés et lui donner la dernière bénédiction. Il vint, il la trouva entourée de pauvres qu'elle avait secourus, de fidèles qu'elle avait édifiés, et qui, après la sortie de l'exécuteur, étaient accourus dans la maison pour recueillir le sang de ses blessures, et lui témoigner encore une fois leur respect et leur amour. La vue du saint évêque ranima le souffle de vie qui restait à la martyre : « Père, lui dit-elle, en tournant vers lui son œil mourant, j'ai demandé ce délai au Seigneur, afin de remettre entre vos mains et ces pauvres que je nourrissais, et cette maison qui sera consacrée en église à jamais. » Tandis que l'évêque lui imposait les mains pour la bénir, elle retomba, étendue sur le côté droit, et ses bras s'étant affaissés l'un sur l'autre, elle rendit son âme à Dieu. Ce jour était le 16 des kalendes d'octobre de l'année 178, la deuxième du pontificat de saint Eleuthère.

En sa qualité de vicaire du pape, Urbain, aidé du ministère des diacres, voulut présider lui-même à l'ensevelissement de l'héritière des Cæcilii. Il recommanda de la laisser dans l'attitude où elle avait expiré, et de ne point toucher aux vêtements de la vierge, « plus riches encore, dit son historien, de la pourpre du sang dont ils étaient couverts, que par les broderies d'or dont ils étaient ornés. » Le corps fut déposé dans un cercueil de cyprès, et aux pieds furent placés les linges et les voiles dans lesquels son sang avait été recueilli par les fidèles. Le nouveau cimetière qu'on venait de creuser sur la voie Appienne, par les soins des Cæcilii, fut choisi pour la sépulture de la martyre dont les restes précieux devaient donner à cette crypte une éclatante consécration. Au fond d'une salle funéraire, et sous une arcature légèrement cintrée, Urbain fit déposer le sarcophage qui renfermait l'arche de cyprès contenant le corps de Cécile, et dont un couvercle de marbre, soigneusement scellé, recouvrait la partie supérieure. Comme près du lieu où elle reposait on inhuma bientôt beaucoup d'autres martyrs mis à mort durant la persécution ordonnée sous Marc-Aurèle, cette partie de la Rome souterraine fut appelée, par les chrétiens, *ad sanctam Cæciliam.*

Au nombre des victimes alors condamnées par le juge Almachius, figure glorieusement saint Urbain, auquel on reprochait, non-seulement d'avoir rendu les derniers devoirs à Cécile, mais aussi de détenir sa maison, et les trésors qu'avant de mourir elle

avait distribués aux pauvres. Arrêté avec deux prêtres et trois diacres dans une grotte où il se tenait caché, il comparut devant le magistrat, et sur son refus de sacrifier aux dieux, il fut, ainsi que ses compagnons, condamné à périr par le glaive. L'exécution eut lieu devant le temple de Diane, sur la voie Appienne, et le corps d'Urbain fut déposé au cimetière de Prétextat par une riche chrétienne nommée Marménia, qui fit décorer de marbres précieux la salle funéraire où il était inhumé. Plus tard, un temple païen, s'élevant sur le pagus Triopius, près du nymphée d'Égérie, fut transformé en une église que l'on a dédiée à saint Urbain. Au voyageur qui aime à explorer les monuments primitifs de la Rome chrétienne, cet édifice, témoin des événements qui viennent d'être racontés, rappelle encore aujourd'hui, outre la victoire du christianisme sur la religion païenne, le séjour, l'apostolat et l'action bienfaisante du vicaire d'Eleuthère dans ces parties suburbaines de la Ville éternelle.

IX

Avec le récit de la mort de Cécile nous terminerons cette étude sur les progrès du christianisme à Rome pendant les deux premiers siècles, et sur la part fort active que les plus illustres patriciennes prirent alors à l'expansion de la foi nouvelle. L'influence qu'elles exercèrent sous ce rapport se manifeste encore durant la période suivante. Des témoignages de l'historien Eusèbe et des découvertes toutes récentes faites dans plusieurs hypogées chrétiens, il résulte que, sous le règne de Commode, un nombre considérable de personnes se rattachant à des familles riches et puissantes, telles que celles des Aurelii, des Annii et des Ælii, embrassèrent tout à coup la religion proscrite par les lois de l'Empire. Une inscription lapidaire trouvée par M. de Rossi, dans une salle monumentale du cimetière de Prétextat, atteste notamment qu'une fille du savant rhéteur Hérode Atticus, nommée Urania, était chrétienne, et qu'elle fut ensevelie auprès des martyrs mis à mort dans le pagus Triopius que son père avait fondé, après avoir achevé l'éducation de Marc-Aurèle. Au quatrième siècle, lorsque l'empereur Constantin eut assuré, par l'édit de Milan, le triomphe et la paix de l'Église, les patriciennes de Rome se montrèrent également zélées dans l'exercice d'un apostolat qui, pour offrir moins de péril, ne réclamait pas moins de dévouement. Certes, l'exemple donné par les Métella et les Paula, les Léa et les Fabiola, ces grandes chrétiennes dont l'ardent génie de

saint Jérôme célébra les vertus, suffit à prouver que l'attachement à la religion et la ferveur du prosélytisme étaient loin de s'éteindre alors parmi les membres de l'aristocratie romaine. Seulement, chez les femmes de cette génération le sentiment religieux a changé, en même temps que les circonstances, et d'objet et de but. Au lieu de mourir tout d'un coup, par le fer du bourreau, en sacrifiant leur vie à leur croyance, les femmes mouraient lentement et chaque jour à elles-mêmes, en macérant leur chair, et ce qui est bien plus méritoire encore, en renonçant à leur propre volonté. Aussi, est-ce d'elles surtout que l'on peut dire, en parlant de cette époque, que les martyres de la pénitence y succédèrent aux martyres de la foi.

Mais raconter ici la vie austère et l'esprit de propagande qui distinguèrent les femmes chrétiennes des derniers siècles de l'Empire, nous ferait sortir des limites imposées par notre sujet. En nous y renfermant, d'ailleurs, nous nous conformons au plan que s'est tracé l'auteur du beau livre qui nous a fourni le sujet principal de ce travail, et que nous avons cru devoir prendre jusqu'à la fin pour guide. Comme lui, nous nous sommes proposé de mettre en lumière cette vérité historique, que ce ne sont pas exclusivement, ainsi qu'on l'a prétendu, les pauvres et les déshérités du monde, mais aussi les riches et les privilégiés du siècle, qui se sont ralliés avec empressement à la religion proclamant le principe de l'égalité, de la fraternité entre tous les hommes. Sans nul doute, cette religion née dans l'étable de Béthléem, enseignée aux humbles et aux femmes dans les bourgades de la Judée, et prêchée ensuite par de simples artisans qui en furent les premiers apôtres, n'avait pas besoin, à la rigueur, pour répandre au loin sa lumière, du concours que lui prêtèrent les classes les plus élevées de la société romaine. Privée de leur appui, elle eût remporté, tôt ou tard, un triomphe définitif que lui assuraient son caractère supérieur et divin, la hauteur de ses dogmes et la pureté de sa doctrine. Mais sa victoire fut d'autant plus prompte, d'autant plus complète, que les grands vinrent à elle d'eux-mêmes, comme y venaient les petits, de sorte que patrons et clients, affranchis et esclaves, se rapprochaient dans une croyance commune qui, par une révolution étrange, renversait toutes les idées, confondait tous les rangs, et inspirait, même aux âmes les plus faibles, un invincible héroïsme. Prodigieuse, mais pacifique révolution, qui en nous reportant au berceau du monde chrétien, offre un tableau propre à nous consoler des tristesses et des alarmes qu'inspirent les sanglantes révolutions de notre époque!

Oui, c'est surtout un consolant spectacle que présentent tant de nobles femmes, donnant souvent aux hommes l'exemple d'un zèle

religieux poussé jusqu'à la plus sublime abnégation, et montrant une grandeur d'âme que Rome déchue semblait avoir complétement oubliée. Opposé au servilisme et à la corruption du siècle des Néron et des Commode, un tel spectacle repose l'esprit et atteste une fois de plus que, même aux époques les plus critiques ou les plus avilies, il ne faut désespérer jamais ni du progrès, ni du salut de l'humanité. N'est-ce pas la meilleure conclusion à déduire de ce fragment d'histoire religieuse, écrit d'après l'étude de monuments consultés avec soin, et qui relève à nos yeux la dignité humaine en rappelant les hautes vertus dont firent preuve les patriciens et les patriciennes de Rome, depuis le centurion Cornélius jusqu'à la fille des Cæcilii? Mais à côté de ces chrétiens des premiers siècles, dont l'existence nous est révélée par les Actes des martyrs et les documents épigraphiques, combien d'autres saints dont la vie et la mort sont enfouies pour toujours dans les ténébreuses profondeurs des catacombes, et qui, cachées aux yeux des hommes, n'eurent jamais pour témoin que le regard de Dieu! Combien ont marché ainsi à travers les obstacles et les persécutions, portant leur croix en silence et gravissant jusqu'au bout leur mystérieux Golgotha? Ames pures et saintement recueillies, n'aspirant qu'à leur patrie céleste, elles n'ont, de leur passage en ce monde, laissé plus de traces que n'en laissent dans les airs de blanches troupes de cygnes s'envolant, à l'automne, vers un ciel inconnu. Ainsi que l'obscure chrétienne, inhumée dans les catacombes, dont l'épitaphe porte ces simples mots : *Peregrina vixit*, chacune de ces âmes n'a considéré la vie que comme un court pèlerinage et s'est empressée d'acheter, au prix de la mort, la couronne immortelle, objet de son unique et ardent désir. Toutefois, si l'histoire n'a pas conservé le souvenir de ces saints et de ces martyrs anonymes, l'art chrétien, par une compensation, en a perpétué la mémoire et l'image dans les impérissables monuments qu'il leur a consacrés.

Voyez, par exemple, outre une foule de personnages que fait découvrir l'intelligente exploration des anciens cimetières de Rome, voyez ces chœurs innombrables de saints, de martyrs et de vierges qui, la palme ou la couronne à la main, l'auréole sur la tête, se déroulent sur les fresques ornant les vieilles basiliques italiennes. Contrairement à ce qu'on remarque dans les mosaïques byzantines, notamment à Saint-Apollinaire de Ravenne, où chaque figure de saint ou de sainte est nominativement désignée, aucun nom, aucun signe, sauf l'emblème que l'artiste leur a donné, ne distinguent ces personnages les uns des autres. Ils ont tous la même figure extatique, le même regard intense et rayonnant d'amour, en tenant les yeux fixés et les bras tendus vers l'image radieuse du Christ, qui

trône majestueusement au fond du tableau. A leur attitude silencieuse et grave, aux apparences de mystère qui les entourent, vous reconnaissez volontiers en eux ces chrétiens inconnus, membres de l'Église primitive de Rome, et frères par la foi, sinon par le sang, de ceux dont le P. Guéranger a célébré, dans son ouvrage, la mémoire et les vertus.

En retraçant avec la foi sincère et la solide érudition d'un bénédictin les origines et les progrès du christianisme à Rome, depuis Tibère jusqu'au dernier des Antonins, et en encadrant dans ce tableau l'histoire de sainte Cécile, l'abbé de Solesmes ne s'est point cru quitte envers sa sainte de prédilection. Il a voulu, de plus, en exposant les différentes phases de sa vie posthume, compléter l'œuvre monumentale qu'il lui a dédiée. De là une série de nouvelles et intéressantes recherches sur les diverses translations des reliques de la vierge martyre, sur la rédaction de ses Actes, sur la double fête célébrée à Rome en son honneur, et la solennité de son culte dans les liturgies de la Gaule et de l'Espagne. Après avoir rappelé comment le pape saint Paschal Ier, ayant retrouvé le corps de la sainte, le transféra dans la basilique qu'on lui avait érigée, l'auteur déduit des circonstances dont fut accompagnée l'invention des reliques, des preuves établissant la véracité de ses Actes, malgré certaines erreurs qui s'y rencontrent. Avec non moins d'intérêt, on voit ensuite la description des nombreux monuments consacrés à la vierge romaine qui inspira tour à tour de religieuses compositions à Angelico de Fiésole et à Pinturrichio, à Francia et à Raphaël, et fut, à partir du quinzième siècle, représentée comme la patronne des musiciens. Au siècle suivant, de nouvelles marques de vénération lui sont données en France comme en Italie. Sur la voûte de la cathédrale d'Alby, que lui avait dédiée, en 1282, l'évêque Bernard de Chatenet, sont exécutées des fresques admirables, peintes par des artistes de l'école ombrienne, et représentant le couronnement de sainte Cécile. A Rome, vers le même temps, une académie de musique est fondée sous son patronage, par les soins du pape Pie V, et bientôt un autre hommage va lui être rendu.

En 1578, un éboulement ayant mis à jour, sur la voie Salaria, les galeries d'un cimetière souterrain dont les *cubicula* étaient ornés de peintures, Rome entière, au dire du cardinal Baronius, s'émut de cette découverte inattendue, et voulut contempler les débris de cette nécropole datant des premiers siècles de l'Église. L'attention une fois éveillée sur les trésors que la science archéologique pouvait trouver là et ailleurs, les recherches furent poursuivies activement, grâce au zèle du savant Antoine Bosio, si bien appelé le Colomb des catacombes romaines. Quelques années après,

Paul-Émile Sfondrate, neveu de Grégoire XIV et cardinal du titre de Sainte-Cécile, ayant fait restaurer et décorer magnifiquement la basilique érigée sous le vocable de la vierge martyre, profita de ces travaux pour ordonner des fouilles à l'endroit où son corps avait été autrefois déposé. Deux sarcophages furent trouvés, et dans le premier, renfermant une arche en bois de cyprès, dont le cardinal enleva le couvercle de ses mains, le corps de Cécile fut découvert.

Ce fut un moment solennel pour les illustres assistants qui avaient été appelés, comme témoins, à l'invention des précieuses reliques. Après tant de siècles écoulés, la vierge romaine allait se révéler à leurs yeux dans toute la majesté de son martyre. Quand le cardinal Sfondrate eut levé le voile, en gaze de soie, dont Paschal Ier l'avait recouverte, elle apparut alors, comme au temps de ce pontife, vêtue de sa robe aux cyclades d'or, sur laquelle on distinguait de nombreuses taches de sang. Elle était étendue sur le côté droit, les bras affaissés en avant du corps, la tête retournée vers le fond du cercueil, et le corps entier dans l'attitude où, gisant sur le pavé de la salle des bains, elle avait rendu le dernier soupir. Le second sarcophage ayant été ouvert, on y trouva trois corps étendus l'un à côté de l'autre, et recouverts d'un linceul. C'étaient ceux de Valérien, de Tiburce et de Maxime, comme l'attestait l'inscription gravée au temps de Paschal Ier, inscription confirmée, d'ailleurs, par l'état même des corps. En effet, les têtes des deux premiers, qui avaient été séparées du tronc, rappelaient le genre de mort subi par les deux frères, tandis que le crâne du troisième, fracturé en plusieurs endroits, indiquait, d'une manière non moins évidente, le supplice infligé au greffier d'Almachius.

A la première nouvelle de la découverte qu'on venait de faire, le pape Clément VIII s'empressa de déléguer le cardinal Baronius pour constater l'événement, et lui en adresser un rapport dont on trouve le résumé dans les *Annales ecclésiastiques* du savant historiographe. Le jour même où l'on célèbre la fête de la sainte, c'est-à-dire le 21 novembre 1599, le pontife, accompagné d'un nombreux cortége de cardinaux et de l'élite de la noblesse romaine, voulut accomplir en personne la translation des reliques qu'on avait placées dans une magnifique châsse d'argent, aux parois semées d'étoiles d'or. Douze ans après cette solennité, qui eut un éclat extraordinaire, Pierre Polet, de Noyon, écuyer apostolique, consacre à sainte Cécile, dans l'église Saint-Louis des Français, un monument digne d'elle en faisant retracer les principaux traits de sa vie dans une série de fresques admirablement peintes par le Dominiquin. A ces pieux témoignages la municipalité romaine veut s'associer à son tour, et décore la chapelle du Capitole d'un tableau

représentant l'illustre romaine qui, par la grandeur du jeune héroïsme chrétien, avait si noblement relevé l'antique héroïsme de sa race. Elle est là, l'héritière des Cæcilii, dans le lieu célèbre où son aïeule Caïa Cæcilia reçut, pendant de longs siècles, les honneurs d'une statue. Par un rapprochement qui s'offre naturellement à l'esprit, sa présence au Capitole, en attestant l'alliance des deux antiquités, atteste aussi le triomphe de la Rome chrétienne sur la Rome des Césars.

Tant d'hommages décernés à sainte Cécile ne semblent-ils pas comme une protestation anticipée contre les objections soulevées, au sujet de la valeur historique de ses Actes, par des écrivains de l'école janséniste, notamment par le Nain de Tillemont et Adrien Baillet? Relevant ces objections qui atteignent à la fois et les Actes de la sainte dont il s'est fait l'historien, et les Vies d'un grand nombre de saints et de martyrs reconnus par l'Église, l'abbé de Solesmes y répond par une suite d'arguments fondés, soit sur l'autorité du bollandiste Papebrock et les principes de critique établis dans la *Diplomatique* de Mabillon, soit sur les preuves irréfutables que fournissent les découvertes de l'archéologie chrétienne. Sans entrer ici dans une controverse hagiographique, contentons-nous d'ajouter, en terminant, que ces preuves ont été largement confirmées de nos jours par les infatigables travaux de M. de Rossi. En faisant déblayer l'ancienne crypte des papes du troisième siècle, puis celle de sainte Cécile, le moderne Bosio y a retrouvé pour la seconde fois le *cubiculum* où la sainte avait reposé d'abord, ainsi que l'arcature sous laquelle Paschal Ier avait découvert son sarcophage. Tout se réunit donc pour raviver en notre temps le culte rendu depuis les premiers âges chrétiens à celle dont les magnifiques peintures de Flandrin dans l'église de Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, ont de nouveau glorifié la mémoire ; de celle qui inspira récemment un poëme à M. Anatole de Ségur, et à laquelle Dom Guéranger, outre le livre écrit en son honneur, a dédié le nouveau monastère de religieuses bénédictines, fondé à Solesmes et placé sous l'invocation de Sainte-Cécile. Légitime et dernier témoignage donné par un respect tout filial à la noble patricienne dont l'Église et la tradition, l'art et la poésie ont célébré, de siècle en siècle, les vertus et la mort héroïques, et qui, saluée comme la souveraine de l'harmonie, unit ce titre glorieux à l'auréole de la vierge martyre.

ALPHONSE DANTIER.

VALÉRIE

ROMAN AMÉRICAIN[1]

L'action de notre roman transatlantique entre dans une nouvelle phase : les aventures si chères aux Yankees commencent pour les héros et surtout pour les héroïnes. C'est par ce côté que cette fiction est curieuse : elle nous montre en effet les rêves audacieux dont se repaît là-bas l'imagination de toute jeune fille qui se sait belle et se sent de l'esprit. Elles n'hésitent pas plus à se figurer qu'elles pourront monter dans des carrosses armoriés que leurs frères ne doutent qu'avec de bonnes chances et en s'aidant vigoureusement, ils peuvent devenir millionnaires ou présidents de la République. Ces choses-là ne se voient-elles pas tous les jours ? Le succès qu'a obtenu le roman de *Valérie* au delà de l'Atlantique nous montre de quel idéal les femmes aiment souvent à se nourrir en ces lieux de fortunes rapides et de prodigieuse énergie où le monde déploie, comme le monde physique, une séve qui parfois produit une végétation exubérante, mais qui, sagement contenue et dirigée, peut donner aussi des fruits admirables. L'ouvrage de M. Lee Benedict nous offre, sous les traits d'Hetty et de Valérie, ces deux aspects du caractère américain ; c'est ce qui nous l'a fait choisir de préférence à d'autres mieux réussis sous quelques rapports.

V

Valérie était restée dans la pièce voisine, assise sur le même fauteuil où elle était quand elle avait entendu prononcer son nom. L'idée ne lui vint pas un instant qu'elle écoutait des paroles qui n'étaient point dites pour elle ; longtemps avant que M. Denham se fût expliqué, elle avait pressenti ce qu'elle allait apprendre ; il

[1] Voir *le Correspondant* du 10 mars 1875.

fallait rester, il fallait savoir. Elle était sûre que miss Dorothée ne l'abandonnerait pas, elle connaissait trop bien le caractère de la vieille demoiselle pour en douter. Son devoir, à elle, était fort simple; elle le voyait clairement, malgré la confusion et le trouble où l'avaient jetée tant d'horribles secousses.

Partir, s'éloigner, fuir assez loin pour n'être jamais découverte, telle fut sa première pensée. Mais elle réfléchit qu'agir de la sorte causerait trop de surprise et d'émotion à ceux qu'elle devait quitter pour toujours. Si son père allait la demander? Si miss Dorothée avait besoin d'elle? Sa jeunesse, sa vie entière était brisée, il ne fallait pourtant point quitter encore cette funeste maison. D'ailleurs, elle voulait *le* revoir; on ne pouvait lui refuser cela, elle s'en irait ensuite, et ne troublerait plus personne de sa présence.

Les heures passaient. La nuit s'écoulait, lugubre et solennelle. Le pasteur était arrivé, puis reparti. Cécile restait seule dans la chambre de son père; miss Dorothée se tenait, avec la garde, dans la pièce voisine. De temps à autre, le docteur venait les rejoindre, murmurait quelques mots à voix basse, puis tout retombait dans le silence. Valérie se glissa dans l'appartement et demeura près de la porte; miss Dorothée lui fit signe d'approcher, l'attira près d'elle sur le sofa, et toutes deux restèrent immobiles, dans l'horreur de l'attente, de la funèbre attente!

Tout à coup Philippe se souleva sur ses oreillers :

— Cécile! Cécile!

Les bras de la jeune fille entouraient ses épaules, le soutenant avec amour.

— Je suis près de vous, mon père; ne me voyez-vous pas? dit-elle en sanglotant.

— Tout me semble si loin,... si loin, répondit-il en respirant avec effort. Est-ce vous, Dorothée?

Elle s'approcha. Valérie, tremblante, se tenait près du seuil. Elle ne pouvait s'avancer davantage; Cécile, sans y songer peut-être, lui barrait le chemin.

La tête de Philippe était retombée sur sa poitrine, il semblait dormir. Soudain, il tressaillit, étendit les bras, leva les yeux, comme pour suivre une vision céleste, et le sourire qui entr'ouvrit ses lèvres eut quelque chose de si radieux qu'il parut ramener la jeunesse sur ce visage déjà flétri par la mort.

— Je vous vois, murmura-t-il. Est ce un rêve?... ou venez-vous... pour pardonner?

Après un instant de silence :

— Laissez-moi retomber, Cécile,... je ne crains plus,... si elle pardonne,... Dieu aussi pardonnera.

La tête s'affaissa de nouveau. Cécile poussa un faible cri, puis tout redevint silencieux. L'âme de Philippe était allée vers des régions meilleures.

Le lendemain matin, avant que Cécile fût sortie du pénible sommeil où la fatigue l'avait enfin plongée, Valérie frappait à la porte de miss Dorothée. La vieille demoiselle était levée depuis longtemps, et sa tenue irréprochable eût peut-être paru à des regards peu attentifs une preuve d'indifférence; mais Valérie savait quelle âme se cachait sous ces dehors si froids; miss Dorothée s'armait d'une rigidité d'autant plus grande qu'elle se sentait moins maîtresse de dominer sa douleur.

— Avez-vous dormi? demanda-t-elle.

— Pas beaucoup; je réfléchissais.

— Oh, enfant! Pourquoi creuser ainsi la pensée? La vie n'est-elle pas assez longue ni assez amère? Ne réfléchissez pas tant.

— Je ne puis m'en empêcher.... Je voudrais vous dire quelque chose. Vous avez été trop occupée pour songer à cela, mais il faut que je parte.

— Jamais! s'écria miss Dorothée, à qui revinrent aussitôt les paroles de M. Denham; vous ne me quitterez pas, Valérie.

— Vous ne m'avez pas comprise, répondit la jeune fille avec le même calme. Je ne puis rester ici.... l'enterrement.... vous savez.... si les parents de Cécile me voyaient.... Je ne veux pas qu'ils lui disent.... Oh! qu'elle n'apprenne jamais à me haïr!

A peine ce cri d'angoisse lui fut-il échappé, qu'elle réprima son trouble, et continua lentement :

— Vous me permettez de retourner à l'Hermitage, n'est-ce pas, miss Dorothée? Je suis prête, un train va partir dans une demi-heure. Ne sentez-vous pas qu'il le faut, pour l'amour de Cécile?

Miss Dorothée avait perdu le calme gardé jusqu'alors avec tant de peine; elle entoura Valérie de ses bras et fondit en larmes. La jeune fille ne pleurait pas; elle demeurait froide, impassible; il lui semblait à elle-même que son âme était morte.

— Vous avez raison, enfant, répondit enfin miss Dorothée en s'essuyant les yeux; retournez à la maison, partez ce matin; on va peut-être bientôt venir. Avez-vous demandé la voiture?

— Soyez tranquille. Adieu, miss Dorothée, ne descendez pas.

Arrivée à la porte, Valérie se retourna pour regarder encore une fois le cher visage qui toujours avait exprimé pour elle la bonté, l'affection, la sollicitude, et qu'elle ne devait jamais revoir. Miss Dorothée lui fit signe de la main et s'efforça de sourire. Valérie ferma la porte, et il lui sembla qu'une barrière infranchissable la

séparait maintenant de sa vie passée, de sa vie d'enfant et de jeune fille.

Elle suivit le corridor, traversa la pièce où veillait la garde, et entra dans la chambre mortuaire; elle contempla quelques instants le tranquille visage, souriant comme il n'avait peut-être jamais été depuis sa jeunesse. Valérie pouvait pleurer maintenant, les larmes la soulagèrent un peu; elle pria et sentit renaître son courage; agenouillée auprès du lit, le front penché sur la froide main qui pendait en dehors des couvertures, elle se fit à elle-même une promesse que jamais, depuis, elle n'oublia : quoi qu'il pût advenir, elle serait patiente et forte; ses plaintes ne troubleraient point dans sa tombe celui qui avait amené sur elle de si dures épreuves.

Un bruit de pas et de voix la tira de ses pensées ; elle se releva, baisa de nouveau le paisible visage du mort, et s'enfuit.

Le lendemain, au retour des funérailles, miss Dorothée recevait une lettre ainsi conçue :

« Quand ces lignes vous arriveront, ma chère et bien-aimée protectrice, je serai assez loin pour que nulle recherche ne puisse me faire découvrir. C'est pour épargner à votre tendresse d'inutiles démarches, que je vous écris en ce moment. Oh ! croyez-moi ; j'ai eu raison de prendre ce parti. Pouviez-vous confier Cécile à ces gens sans entrailles, la voir grandir pour apprendre à mépriser la mémoire de notre père, et peut-être troubler par ses reproches la paix dont il doit jouir au-delà de ce monde ? Tout ce mal pourtant serait mon ouvrage! Chère, chère miss Dorothée, cela ne se peut pas.

« J'étais dans la pièce voisine quand M. Denham vous a fait connaître le testament, Je ne blâme point les morts, mais, vous le comprenez vous-même, il n'y a qu'un moyen de protéger Cécile. c'est de la prendre auprès de vous. Aimez-la, gardez-la. N'essayez pas de me trouver ; je ne pourrais pas supporter cela ; je deviendrais folle comme ma pauvre mère. Oh ! miss Dor, pour tout le reste, j'aurai du courage. Ne vous inquiétez pas ; j'ai une petite fortune qui m'assure l'indépendance, je me sens presque riche. Il ne m'avait pas oubliée — voyez combien il était généreux et bon ! — il avait disposé en ma faveur de tout le bien qui lui restait, il me l'a dit lui-même. Je n'aurai aucune peine à entrer en possession de ce legs; il y a pourvu. Je ne me plains pas, — vous avez eu tant de soin de mon enfance, — mais, quoique cela me brise le cœur de penser que je ne vous verrai plus, que je n'entendrai plus votre chère voix, je trouve une consolation à m'éloigner de tous ceux qui ont connu

la honte de ma pauvre mère. Chacun savait mon secret, je le lisais dans tous les yeux, je ne me serais jamais habituée à cette souffrance, jamais !

« Si je vous parle de cela, c'est pour vous donner un motif de plus de ne pas chercher à me suivre ; ce départ assure ma tranquillité aussi bien que le bonheur de Cécile ; songez-y, ma bien-aimée miss Dor, et ne le regrettez pas.

« Maintenant, adieu. Je vous envoie mon cœur tout entier avec les bénédictions que je mêle à votre nom si cher ; je baise ce papier que vos mains toucheront ; je prie Dieu de vous donner sa force avec son amour. O mon amie bien-aimée, la réunion dans la vie à venir sera d'autant plus douce qus les séparations ici-bas auront été plus amères. »

En commençant la lecture de cette lettre, miss Dorothée se leva précipitamment, comme pour s'élancer à la recherche de la fugitive, mais les supplications de la jeune fille lui avaient fait une impression profonde; la poursuivre serait la pousser au désespoir.

Un coup frappé à la porte la tira de ses réflexions. Absorbée par la lettre de Valérie, elle avait oublié que la servante l'avait avertie de l'arrivée de M. Denham ; l'arrogant banquier voyait avec surprise qu'on osât le faire attendre. Miss Dorothée essuya ses yeux, et descendit la lettre à la main.

— Je suppose, madame, que vous ignoriez ma présence, dit-il en se redressant.

— Pardon, j'étais prévenue.

— Alors, vous auriez pu vous souvenir que mon temps est précieux. J'ai une foule d'affaires très-urgentes, auxquelles je suis obligé de sacrifier souvent le repos de mes nuits. Je remplis toujours mon devoir; mes forces malheureusement ne sont pas inépuisables ; je suis un homme, miss Conway, je suis un homme.

Il fit cette confession d'un air de condescendance, comme s'il eût énoncé une proposition d'une humilité invraisemblable.

— Maintenant me voici, je ne vous retiendrai pas longtemps, répondit-elle d'un ton si abattu, qu'il pensa l'avoir domptée par la majesté imposante de son attitude et de son langage.

— Asseyez-vous, miss Conway, dit-il d'un air affable, j'espère que nous allons pouvoir nous entendre. Nous sommes parents éloignés, je crois ; très-éloignés, ajouta t-il, comme pour lui faire comprendre qu'elle ne devait pas trop présumer du lien dont il voulait bien admettre l'existence.

— Je n'en sais rien, reprit-elle du même ton triste et rêveur. Dans tous les cas, nous avons au moins un intérêt commun.

— Ah oui ! Cécile ! Je devine très-promptement les motifs de chacun. Vous avez arrêté une résolution à son égard, je vois cela. Ne vous hâtez pas, miss Dorothée ; la modération est ma devise.

— Je me suis décidée, en effet, ou plutôt la décision a été prise pour moi.

— Faiblesse féminine ! murmura M. Denham.

— Lisez cette lettre, reprit-elle, sans paraître l'avoir entendu.

— Vous avez mis votre réponse par écrit, bien, très-bien.

— Remerciez la personne qui a tracé ces lignes ; sans elle, nul pouvoir au monde n'eût changé ma détermination.

— Doucement, miss Conway, doucement. Il y a un proverbe latin qui dit... Je ne me rappelle pas bien exactement ce qu'il dit. Enfin, vous avez compris que vous deviez renoncer à protéger cette fille, n'est-il pas vrai?

— Nullement, mais lisez, monsieur.

Miss Dorothée lui tendait la lettre, il la prit, non sans répugnance, et voulut la parcourir du regard, mais il s'aperçut que ses lunettes lui étaient indispensables : il les chercha donc, les ajusta sur son nez avec une imposante lenteur, et se mit en devoir de lire. Miss Dorothée le suivait machinalement des yeux ; elle songeait à Valérie, à Cécile, à sa propre vie, désolée par les erreurs de Philippe. La voix de M. Denham la rappela au sentiment de la réalité.

— Hum ! hum ! Cette lettre, — je l'admets volontiers, — fait honneur à celle qui l'a écrite. Je veux croire quelle est sincère.

— Oseriez-vous en douter? s'écria miss Conway avec une véhémence telle, qu'il s'arrêta bouche béante. Rendez-moi ce papier, M. Denham, ajouta-t-elle. Et, se levant, elle le lui prit des mains avant qu'il fût revenu de sa stupéfaction. L'affaire est maintenant réglée, je pense ; nous n'avons plus rien à discuter ensemble.

— Quant à présent, du moins, répondit-il en s'efforçant de retrouver la dignité pompeuse de son attitude.

— Je crois, reprit miss Dorothée, que vous avez besoin de retourner à la ville demain matin ?

— Vous avez, madame, une façon de décider les choses...

Elle ne le laissa pas achever.

— Il faut aussi que je rentre chez moi, et Cécile sera contente de m'accompagner, j'en suis sûre.

Le lendemain, après avoir pris avec les domestiques différents arrangements, M. Denham quitta la maison, qui fut confiée aux soins de la femme de charge. Si médiocre que fût sa confiance dans la loyauté de l'humaine nature. l'arrogant vieillard ne pouvait s'empêcher d'avoir foi en miss Dorothée. Si elle se décidait à reprendre Valérie, elle l'en avertirait, il n'en doutait pas. Son amour-propre

était d'ailleurs flatté d'avoir amené la vieille demoiselle à se soumettre à ses avis — c'est ainsi qu'il voulait envisager les choses, — et il pensait avec satisfaction que cette victoire lui épargnait une tempête domestique à laquelle il ne pouvait songer sans effroi. Il s'en alla donc, tout radieux, faire partager à mistress Denham l'orgueil de son triomphe, et le jour même, miss Dorothée partit avec Cécile pour se rendre à l'Hermitage.

VI

Les ombres du soir commençaient à envahir les rues étroites de Rome, tandis que les reflets du soleil couchant doraient encore le sommet des collines. Debout sur le Janicule, John Ford semblait absorbé par l'indicible charme du panorama qui s'étendait devant lui.

La Ville Éternelle était pour Ford une seconde patrie ; de quelque côté que le portât sa passion d'études et de voyages, il y retournait toujours, et depuis le Soracte, brillant et radieux comme l'entrée de quelque céleste Eden, jusqu'à la moindre des ruines de l'ancienne Rome, il n'était pas une maison, pas une pierre, pas un accident de terrain qui ne lui fussent devenus familiers. Le tableau pourtant ne le lassait jamais. Le passé, sur cette terre d'Italie, belle entre toutes, se mêle au présent d'une manière si étroite, il lui communique un tel charme, que la vie prosaïque du dix-neuvième siècle elle-même semblait à Ford s'imprégner en ce lieu d'une poétique.

Une jeune femme sortit de l'église érigée, d'après la tradition catholique, à l'endroit où saint Pierre attesta, par son martyre, la divinité de son Maître. Si absorbé qu'il fût dans sa rêverie, Ford entendit ce pas; il tourna vers le porche son visage pensif, rendu presque beau par le sourire qui l'éclaira soudain.

— Je crains que nous soyons en retard, monsieur Ford ; votre cousine va nous croire perdus.

— Retournons au plus vite calmer son inquiétude, sans cela, elle voudra mettre le Tibre à sec pour nous retrouver. La dernière fois que nous nous sommes attardés ainsi, elle a eu l'idée que nous devions être ensevelis sous les décombres du palais de Néron, et elle voulait obtenir du consul de commencer aussitôt les fouilles.

Tous deux rirent de bon cœur, puis s'arrêtèrent pour regarder encore un instant le reflet doré dont la lueur pâlissante indiquait l'endroit où le soleil venait de disparaître. Heureusement, ils furent rap-

pelés à eux-mêmes par l'arrivée du mendiant aveugle qui, escorté de son inévitable compagnon, a toujours, de mémoire d'homme, hanté cette colline.

— Il ne me reste pas un soldi, pas un seul ; croiriez-vous cela, Valérie? dit Ford après avoir fouillé dans toutes ses poches, d'où il tira des crayons, des tubes de couleur, des morceaux de papier et une foule d'autres choses qui n'avaient nul rapport avec l'objet de ses recherches.

— Cela ne m'étonne pas, répondit-elle en souriant, vous êtes sorti depuis ce matin et une montagne de cuivre vous aurait à peine suffi.

La faiblesse de Ford vis-à-vis des mendiants était un fait si notoire qu'il ne trouva pas un mot pour se défendre. Mais il paraissait si malheureux des plaintes et de la déception de l'aveugle que Valérie s'empressa d'ouvrir son porte-monnaie.

Ils descendirent la colline, prirent la rue tortueuse qui conduit au delà du palais Corsini et s'engagèrent dans les étroites allées du Transtevère. Ils eurent bientôt traversé le pont et se trouvèrent au cœur de la Rome moderne, près des palais Spada et Farnèse, demeures tristes et grimaçantes qui semblent lasses de garder depuis tant de générations les secrets des hautaines familles que leurs murailles ont cessé d'abriter.

John Ford parlait peu d'ordinaire, mais il oubliait avec Valérie sa réserve silencieuse, et, de son côté, la jeune fille avait, comme au temps de son enfance, conservé l'habitude de lui dire toutes les pensées qui traversaient son esprit, ainsi qu'elle l'eût fait avec un frère aîné, indulgent et paternel.

Les cinq ans qui s'étaient écoulés depuis que Valérie avait quitté l'Hermitage avaient peu changé son aspect ; la femme avait tenu les promesses de l'enfant, et son visage, plein d'intelligence, de résolution et de douceur, avait un charme supérieur à celui que donne la seule beauté ; ses yeux avaient perdu la tristesse rêveuse qui menaçait d'affaiblir et d'énerver son caractère ; elle le devait à l'influence de John Ford et se plaisait à le reconnaître, heureuse de resserrer les liens d'affection qui l'unissaient à cet ami dévoué.

Quand, décidée à ne laisser derrière elle aucune trace, elle avait pour toujours dit adieu à mis Conway, sa première pensée avait été d'aller rejoindre John Ford en Italie; mais, grâce à une circonstance imprévue, il ne s'était pas encore embarqué ; il approuva hautement sa résolution et lui rendit aisée la voie qui s'ouvrait devant elle. Il avait recueilli une vieille parente, d'esprit assez faible, dont il supportait les manies avec une inaltérable patience. « Vous vivrez avec ma cousine et avec moi, » dit-il

à Valérie. La petite fortune laissée par Philippe fut placée en Angleterre, et la jeune fille entra en possession d'un revenu plus que suffisant pour ses modestes besoins. Elle s'était pourtant mise au travail avec ardeur ; grâce à ses études incessantes, elle avait recouvré bientôt le contentement et la paix. Ce ne furent pas les seuls fruits de ce labeur assidu ; plusieurs tableaux, envoyés à diverses expositions, avaient attiré l'attention des connaisseurs ; mais, comme elle ne signait pas ses œuvres et vivait fort retirée, nul bruit ne se faisait autour de son nom, aucune nouvelle ne pouvait parvenir à ses amis d'autrefois. C'était d'eux qu'elle parlait ce soir-là en revenant avec John Ford.

— Miss Dorothée doit être maintenant si attachée à Cécile qu'elle ne voudrait plus la quitter. Je souhaite pourtant de ne les rencontrer jamais. Voir Cécile se détourner de moi ! Ah ! mon ami, je n'aurais pas le courage de supporter cela !

— Il est probable, il est sûr qu'elle ne sait rien ; il y a des choses que les plus méchants et les plus stupides eux-mêmes ne peuvent révéler. Pourtant, s'il arrivait...

— Oh ! non, non ; je ne veux pas croire que ce soit possible.

— Je veux seulement dire que si elle était capable d'avoir contre vous la moindre pensée blessante, elle ne mériterait pas qu'on prît souci d'elle.

— Ah ! puisse-t-elle être encore comme autrefois ! Je me rappelle combien elle m'a témoigné d'affection ; elle m'a embrassée, m'a dit qu'elle m'aimerait toujours.

— Valérie, vous n'êtes pas malheureuse ?

— Moi, mon ami ? Regardez-moi !

Elle leva vers lui son visage et se mit à sourire. Ford la regarda. L'ombre d'une émotion secrète passa sur ses traits ; ses yeux se voilèrent de tristesse et sa bouche se contracta légèrement. Il connaissait depuis longtemps cette souffrance, il avait appris à la refouler en lui-même. Quoi qu'il éprouvât, rien ne devait paraître au dehors, il ne fallait pas troubler le repos de Valérie. C'était une vie de luttes continuelles ; mais depuis que la jeune fille était venue se mettre sous sa protection, les jours avaient cessé d'être pour lui monotones et vides ; il saurait comprimer les battements de son cœur pour ne pas perdre la joie de cette chère présence. Il n'était, il ne pouvait être pour elle qu'un frère, il le savait et il se taisait.

Sous quelque forme qu'ils se présentent, le sacrifice et l'abnégation sont les plus nobles vertus dont s'honore notre faible humanité. Avec ses cheveux gris et ses quarante-quatre ans, le « vieux John Ford », ainsi que ses amis l'appelaient déjà au sortir du collége, aurait paru un héros digne d'admiration à ceux qui auraient connu le secret de

sa vie, en apparence douce et paisible. Ce secret pourtant était toujours là ; il le suivait dans ses longues heures d'insomnie, dans l'agitation de ses rêves ; mais il en supportait la torture avec une invincible patience, et cet homme à l'extérieur simple et rude pouvait offrir aux anges un spectacle digne de leurs regards.

Tout auprès de l'une des tranquilles piazzas qui s'étendent entre le Corso et le Quirinal existe un lieu aimé du soleil et des oiseaux, des prêtres en longues robes noires, des mendiants en haillons, lieu pittoresque et charmant que la foule ne connaît pas. C'était là, dans un vieux palais aux murailles grises, aux sombres galeries, que Ford avait fixé sa demeure. Il avait loué plusieurs chambres hautes, de style artistique, et les avait remplies de meubles anciens, de curieuses bagatelles, qui, disposés avec un goût délicat, leur donnaient une physionomie particulièrement originale et attrayante. Les fenêtres ouvraient sur la piazza et laissaient voir les tourelles de l'église, tandis qu'un peu plus loin un vaste palais, tournant le dos à la petite place, dirigeait vers le Corso sa façade orgueilleuse. « Ainsi, pensait Ford, l'humanité, amoureuse de bruit et de mouvement, se détourne avec dédain de ce qui lui donnerait la paix. »

Valérie avait sur le même palier son petit appartement, elle pouvait, à sa guise, jouir de la société de ses amis ou se retirer chez elle pour se livrer au travail.

Il faisait nuit avant que Ford et la jeune fille fussent rentrés. Le vieux Giovanni, le factotum et le tyran de la maison, avait annoncé déjà que le dîner ne vaudrait plus rien ; la cousine de Ford, mistress Jemmina Sloman, s'était répandue comme lui en plaintes amères contre les absents. Hâtons-nous d'ajouter que tous deux avaient trouvé une satisfaction profonde à décharger ainsi leur cœur.

— J'étais sûre que vous seriez en retard, s'écria miss Jemmina en levant la tête et interrompant son tricot. Je l'avais dit à Giovanni et j'avais donné l'ordre de servir à six heures précises ; il en est presque sept.

— Vous aviez avancé le dîner parce que vous saviez que nous serions en retard, répondit Ford en souriant tandis que Valérie posait sur les genoux de la vieille dame plusieurs touffes de violettes.

— Voyez comme vous êtes taquin, John ; ce n'est pas cela que je voulais dire. Ah ! ma chère Valérie, que me donnez-vous là? Il y a certainement dans ces herbes toutes sortes d'abominables petites bêtes !... John, vous avez été avec les mendiants? Je parie qu'il ne vous reste pas un penny, et vos habits sentent une odeur !...

Pour la calmer, Ford s'empressa de répondre qu'il allait changer de vêtements, et reviendrait aussitôt se mettre à table.

— Ne vous pressez pas trop, vous n'auriez plus d'appétit. Nous avons aujourd'hui du poisson ; je suis allée moi-même le chercher jusqu'au Forum. A l'heure qu'il est, il doit être brûlé.

— Mais non ; je n'ai pas vu la moindre trace d'incendie.

— Voilà que vous embrouillez tout, selon votre habitude. Vous êtes insupportable, John. Ai-je prétendu que le Forum soit en feu? Voyons, Valérie, ai-je dit rien de semblable? Ce ne serait pourtant pas grand dommage, car c'est un abominable amas de ruines. J'espère que Victor-Emmanuel fera jeter bas tous ces décombres. Il n'y manquera pas, s'il a un nez comme tout le monde, ou, du moins, s'il est capable de sentir les odeurs infectes qui s'exhalent de ces tas de pierres. Quant à son nez, bonté divine! c'est une infirmité de l'avoir comme on le représente sur ses portraits!

Ford s'était retiré dans sa chambre ; il ne tarda pas à revenir et le repas commença. Depuis un quart d'heure, mistress Sloman se livrait, sur les sujets les plus variés, à un monologue qu'interrompait seulement de temps à autre un signe de tête ou un sourire de Valérie, quand Ford, dont les réflexions étaient toutes différentes, demanda tout à coup :

— Vous ne connaissez pas la Toscane ; aimeriez-vous à la visiter?

— Que vous êtes singulier, John ! Je parle de ce poisson et pas du tout de la Toscane.

— Pardon, cousine Jemmina, je n'avais pas entendu. Mais je pense qu'il serait agréable de passer l'été en Toscane; on pourrait même aller de là jusqu'à Venise.

— Ce serait charmant! s'écria Valérie.

— Qu'en dites-vous, cousine Jemmina? demanda Ford.

— Ah ! Seigneur ! ma vie est depuis tant d'années celle du Juif-Errant, que cela m'est égal. Allons ! je suis sûre que Giovanni a tout mis en pièces ! Non, ce n'est rien. Donc, à moins de vouloir mourir ici de la malaria, il faut bien s'en aller; et je voudrais avoir une fin décente et chrétienne, s'il existait dans ce pays une maladie un peu convenable; mais qu'attendre de gens qui se nourrissent comme ceux-là?

— Voilà qui est arrangé, dit Ford. Vous partirez tranquillement la semaine prochaine. Victor-Emmanuel doit venir ici, et je crains des troubles.

— Merci de moi! Rome va être bombardée comme Paris ! Mettez vite à la fenêtre un drapeau américain, John!

— Calmez-vous. Le danger n'est pas si pressant. D'ailleurs, vous serez à Florence, et je ne tarderai pas à vous y rejoindre.

— Nous rejoindre! Vous ne venez donc pas avec nous? Il ne man-

quait plus que cela. Mais alors je reste. J'aime mieux supporter les moustiques, le bombardement, la famine. Faites partir Valérie avec quelqu'un.

— Vous savez bien, ma chère Jemima, que je ne passe jamais l'été à Rome. Si je ne vous accompagne point, c'est que j'ai l'intention de faire un tour en Allemagne. J'y songe, Valérie : si vous alliez aux eaux de Lucca ?

— Ce nom me rappelle le pauvre Shelley, dit-elle. N'est-ce pas...

— Tous vos poëtes sont de tristes personnages, interrompit mistress Sloman en haussant les épaules. Mais, John, quelle idée de partir pour l'Allemagne.

— J'aimerais mieux vous voir rester avec nous, reprit Valérie. Pourtant il y aurait de l'égoïsme à vous retenir, et vous êtes toujours si bon !

— Je ne serai absent que deux ou trois semaines. J'ai promis à Starwelt d'aller le voir.

Il n'ajoutait pas, ce qui pourtant était plus vrai encore, que parfois il sentait déborder malgré lui son douloureux secret ; mais il ne voulait pas jeter une ombre sur la vie limpide et calme de Valérie : il s'éloignait quand il craignait de ne pouvoir se taire.

Puis, se levant :

— Maintenant je vais prendre un cigare ; je vous conseille à toutes les deux de vous sauver.

Mais l'approche du départ les rendait plus disposées à l'indul-dulgence. Elles insistèrent pour qu'il vînt fumer confortablement au salon.

— Les rideaux prendront une odeur immonde et immorale, Jemima, objecta-t-il. Songez donc quelle honte vous aurez, si quelqu'un vous rend visite demain.

— On pensera ce qu'on voudra. Quand même la fille du Grand-Mogol devrait venir, je ne m'en soucie guère, déclara fièrement Jemima.

Et il fut obligé de céder.

La soirée s'écoula doucement. Ford avait repris son calme. Il s'estimait heureux de voir du moins Valérie assise à son foyer ; il en remerciait la Providence. Mais il ne la garderait pas toujours. Cette pensée lui revenait souvent, et il se sentait froid au cœur.

Mistress Sloman était tombée dans un des accès de mutisme qui suivaient parfois son bavardage décousu. Tandis qu'elle tricotait silencieusement, Ford et Valérie causaient, comme des amis eux-mêmes ne le font pas toujours, avec la confiance et l'abandon de deux âmes qui se comprennent.

L'heure de se retirer arriva. Ford prit la main de la jeune fille, et la garda un instant dans les siennes.

— Vous êtes heureuse, enfant, vous en êtes sûre?

— Tout à fait sûre, John, répondit-elle. Et c'est à vous que je le dois. Je n'aurais jamais, sans vous, surmonté ma disposition chagrine et mauvaise. Aussi, combien je vous ai de reconnaissance, mon ami!

— Soyez heureuse, c'est assez. Bonne nuit. Dieu vous bénisse et vous garde toujours!

Elle s'éloigna, émue et surprise de l'émotion inaccoutumée de Ford. Mais bientôt elle s'endormit, rêvant de l'avenir, si brillant aux yeux de la jeunesse. Ford continua pendant de longues heures sa veillée solitaire, se répétant à lui-même qu'il devait lui suffire d'avoir apporté dans la vie de la jeune fille un peu de soleil. N'était-ce rien que d'avoir pu lui devenir utile? Qu'importait pour lui-même plus ou moins de souffrance?

VII

Valérie et mistress Sloman étaient parties pour Florence, laissant à Rome John Ford, qui avait un travail à finir avant de prendre, comme il le disait, ses vacances d'été, vacances qui étaient peut-être une des saisons les plus fructueuses pour son talent, car il les employait à remplir ses portefeuilles d'études et de croquis. Travailler en plein air, retremper son génie dans la contemplation de la nature, était pour lui le repos. Les oisifs ne l'entendent pas de la sorte.

Les premiers jours qui suivirent le départ de Valérie, son tableau avança fort peu. Alors il se sentit saisi d'une crainte étrange : son esprit et son corps, sa main et son imagination, étaient devenus lourds, languissants; il souffrait de l'horrible cauchemar que connaissent trop bien les artistes et les poëtes; la faculté créatrice semblait éteinte en lui; sa carrière était terminée, sa vie serait désormais stérile. En vain il luttait contre les fantômes évoqués par le découragement; les jours et les nuits se passaient sans repos. Incapable de travail, il errait dans les chambres que Valérie avait éclairées de sa présence. Il songeait à ces joies du foyer dont la Providence l'avait exclu, tandis qu'elle les répand sur tant d'autres créatures humaines. Mais il étouffait en lui le murmure, et retournait s'asseoir devant son chevalet. Peu à peu le calme revint; l'empire qu'il avait

su prendre sur son propre cœur triompha de cette rébellion terrible et soudaine.

Pendant qu'il combattait et souffrait ainsi, Valérie jouissait avec enthousiasme du beau ciel de Florence, la ville enchanteresse. Parfois elle souhaitait que Ford pût partager son ravissement, mais la voix de la jeunesse chantait trop dans son cœur pour qu'elle songeât à sa solitude tandis qu'elle parcourait les galeries pleines d'inestimables trésors, ou que, le crayon à la main, elle rêvait dans quelque ombreuse retraite des bords de l'Arno. Mistress Sloman était absorbée par la compagnie de deux vieilles filles qui habitaient sa maison, deux sœurs que leurs façons excentriques et leur esprit borné rendaient en tout dignes de la sympathie dont les honorait la bonne dame. Valérie avait donc une liberté complète, et ses promenades solitaires ne pouvaient causer nul étonnement dans une ville où chacun est habitué à l'indépendance d'allures des Anglaises et des Américaines.

Dans une de ses visites à Fiesole, elle rencontra une petite fille d'une beauté si rare que le désir lui vint aussitôt d'esquisser son portrait. L'enfant gardait un troupeau de moutons; elle était l'aînée de cinq enfants que la mort du père et de la mère laissait à la charge d'une aïeule septuagénaire et fort pauvre. Une chétive cabane, un jardinet où la vieille femme cultivait les légumes qu'elle allait ensuite vendre au marché, le maigre salaire qu'apportait l'enfant, telles étaient les uniques ressources de la famille. Les religieux du monastère lui venaient quelquefois en aide; mais les pauvres étaient nombreux, et les événements politiques avaient tari les revenus du couvent.

Valérie passa plusieurs heures auprès de la petite Italienne, dont le dialecte, fort peu grammatical, mais vif et plein d'images, avait en ce lieu isolé une saveur toute particulière. Avant de reprendre le chemin de la ville, elle se fit conduire à la cabane de l'enfant. Le récit de cette misère supportée avec tant de courage avait vivement excité sa sympathie; pour déguiser l'aumône qu'elle se proposait d'offrir, elle résolut de dessiner, à côté de la grande sœur, le groupe des marmots, et de reconnaître généreusement la complaisance de ses petits modèles.

Un quart d'heure de marche la conduisit à la chaumière. Là vivaient, dans une confraternité toute primitive, l'aïeule et ses petits enfants, deux chèvres, plusieurs lapins, un coq, une demi-douzaine de poules et quelques autres animaux dont la présence faillit faire reculer Valérie. Mais la maîtresse du logis n'avait aucun des préjugés de la civilisation; elle ne paraissait blessée, ni de ce voisinage incommode, ni de l'odeur qui remplissait la cabane.

La petite gardeuse de moutons lui raconta toute joyeuse les projets de sa nouvelle amie.

Après le premier moment, les yeux de Valérie, habitués à l'obscurité, tombèrent sur un étranger qui se tenait debout, à l'endroit le plus sombre de la cabane.

— C'est un jour de bénédiction, dit la vieille femme en montrant à Valérie l'inconnu; j'allais être chassée d'ici, réduite à m'en aller dans les rues mendier avec mes petits enfants. Jésus Maria! Les pauvres innocents n'auraient eu où reposer leur tête!

— D'autres vous seraient venus en aide, répondit le jeune homme.

— Et qui donc aurait été aussi charitable! Payer mes dettes au vieux Manassès! Sainte Vierge! Les meilleures familles ont quitté le pays, et sans vous...

L'étranger l'interrompit :

— Il reste encore un billet que ce misérable juif n'avait pas chez lui. Je vous l'apporterai au plus tard après demain, car je dois bientôt quitter la ville. Mais il se fait tard, et l'on m'attend. Adieu.

Et se dérobant aux démonstrations de reconnaissance de la vieille femme, il s'éloigna rapidement, non sans avoir adressé à Valérie un respectueux salut.

Après son départ, les éloges et les actions de grâce recommencèrent. La jeune fille sut bientôt que cet étranger était arrivé à Florence depuis peu, et qu'il paraissait avoir éprouvé récemment un grand chagrin, car il était venu plusieurs fois, et malgré sa bonté, jamais il n'avait ri, même avec les enfants.

Valérie rentra chez elle fort indécise. Devait-elle donner suite à ses projets de travail? Pourquoi non? Il faudrait un grand hasard pour qu'elle rencontrât de nouveau l'étranger; il avait dit d'ailleurs qu'il partait dans quelques jours.

Le lendemain, mistress Jemima se laissa choir dans l'escalier; il en résulta une foulure, et ce fut seulement la semaine suivante que Valérie put se mettre de nouveau en quête de son petit modèle aux yeux noirs, la gardeuse de moutons. Elle se fit conduire en voiture jusqu'au vieux monastère, dit au cocher de ne pas venir la chercher avant le soir, et se dirigea vers le lieu où elle devait trouver l'enfant. Mais les choses de ce monde vont rarement suivant nos désirs : la petite fille avait gagné une fluxion, et son visage était loin d'offrir la pureté de lignes qui en faisait quelques jours auparavant un gracieux et enviable sujet de tableau. Quant à ses jeunes frères et à sa sœur, ils étaient allés avec leur grand'mère à un village voisin, et ne devaient pas rentrer avant le soir. Valérie

remit à la petite fille les vêtements qu'elle avait apportés, puis elle essaya de se dédommager du contre-temps qu'elle essuyait en dessinant un mouton. Elle parvint seulement à se convaincre qu'elle ne serait jamais la rivale de Rosa Bonheur; elle ferma donc sa boîte, tout en riant de la mésaventure, et se mit à causer avec sa petite compagne. L'étranger avait-il reparu? Le vieux Manassès était-il complétement payé? L'enfant l'ignorait. Toujours aux champs, elle savait peu ce qui se passait dans l'intérieur du logis. A la façon dont la grand'mère parlait de son bienfaiteur, elle jugeait toutefois qu'il avait dû tenir ses promesses.

Le soir approchait. Valérie quitta la petite bergère et gravit la colline pour voir les rayons du soleil couchant illuminer au loin les montagnes, puis s'éteindre par degrés. La nuit la surprit dans cette contemplation.

Au milieu de l'obscurité croissante le chemin n'était pas facile à reconnaître; Valérie commençait à se repentir de s'être attardée de la sorte; l'idée lui vint qu'en traversant la prairie voisine elle gagnerait plus vite la grande route. Après beaucoup de peine, elle réussit à ouvrir une large porte qui, se refermant aussitôt d'elle-même, faillit l'écraser contre son pesant appui de bois. Ce premier obstacle surmonté, la jeune fille s'aperçut que le champ était rempli de bétail, bœufs, vaches et chevaux. Quoiqu'elle ne fût pas d'un naturel craintif, elle jugea sage de retourner sur ses pas, d'autant plus que son regard avait beau fouiller la plaine dans toutes les directions, elle ne découvrait nullement la route qui devait la ramener à Florence. Mais ce fut en vain qu'elle essaya de rouvrir la porte; ses efforts demeurèrent inutiles. Tandis qu'elle cherchait une autre issue, les hurlements de deux chiens qui gardaient le bétail, jetèrent la terreur parmi les animaux déjà presque endormis sous les arbres. Tous s'élancèrent alors vers la colline, poursuivis dans leur course insensée par les chiens, que la vue de ce désordre excitait jusqu'à la fureur. Les vaches beuglaient, les chevaux hennissaient, quelques moutons mêlaient leurs bêlements plaintifs à cet assourdissant concert. Encore quelques instants, et la masse entière du troupeau se précipitait sur Valérie, qui, tremblante, saisie d'une panique folle, se mit à fuir au hasard. La mort était devant elle, la mort sous sa forme la plus affreuse, et nul moyen de salut ne s'offrait à son esprit glacé d'épouvante. Déjà elle pouvait voir briller au milieu de la nuit les yeux des terribles animaux; elle entendait leur respiration haletante. Derrière elle se dressait un mur très-haut et garni de buissons épineux. La seule issue possible était cette porte implacablement fermée. Une fois encore elle tenta de l'ouvrir; le sang jaillit de ses doigts meurtris, le pesant loquet ne bougea pas. Elle

reprit sa course ; mais son pied heurta contre une pierre moussue, elle tomba, puis se releva aussitôt. Elle n'avait qu'une pensée, une seule, s'éloigner de l'horrible péril ; elle ne songeait pas que la précipitation même de sa course excitait le sauvage troupeau à la poursuivre. Des beuglements furieux retentissaient à ses oreilles ; déjà elle croyait sentir la chaude haleine des animaux lui brûler la joue. Elle trébucha de nouveau. Cet accident, qui devait hâter sa perte, devint son salut. Elle étendit la main pour se soutenir, et ses yeux rencontrèrent une seconde porte, qu'elle allait dépasser sans la voir. L'ouvrir, puis la refermer derrière elle, courir encore pour mettre plus de distance entre elle et le lieu du danger, fut chez la jeune fille, affolée de terreur, plutôt un mouvement instinctif que l'effet de la réflexion. Enfin, épuisée, haletante, elle se laissa tomber sur un banc de gazon qui bordait la route. Près de là était une fontaine rustique ; au-dessus de sa tête, quelques orangers frissonnaient à la brise du soir ; c'était une de ces nuits splendides du ciel italien, pleines de lumière et de tièdes parfums.

Une voix, qui se fit entendre auprès d'elle, la tira du demi-évanouissement où elle était plongée.

— Vous n'êtes pas blessée? disait cette voix d'un ton plein d'intérêt et de douceur. Je vais aller vous chercher un peu d'eau.

Valérie leva vivement la tête et regarda la personne qui lui parlait ; la présence d'esprit lui revenait peu à peu ; elle reconnut l'étranger qu'elle avait vu la semaine précédente, le généreux bienfaiteur de la pauvre Italienne.

— Buvez, cela vous fera du bien, dit-il en lui présentant une petite coupe de voyage.

Il lui expliqua ensuite que, voulant parler à la vieille Giuseppina, il avait attendu longtemps. Comme il sortait de la cabane, il avait entendu les beuglements du troupeau en fureur, et il s'était approché pour connaître la cause de ce désordre.

— J'aurais voulu, ajouta-t-il, vous porter un secours plus efficace. Vous êtes Anglaise, si je ne me trompe.

Bien qu'un certain tremblement agitât encore ses membres, elle se mit à rire. Elle se sentait rassurée en regardant ce visage loyal.

— Je suis Américaine ; c'est toujours la même famille, et cette parenté peut servir d'excuse à mon imprudence, répondit-elle.

— Alors, vous êtes ma compatriote. N'essayez pas de vous lever, vous n'êtes pas encore assez remise. Dans un moment, je vous reconduirai auprès des vôtres.

— Je suis venue seule, dit-elle un peu confuse. La voiture doit m'attendre près du monastère.

— Fort bien. Ne vous troublez pas; vous n'avez rien à craindre. Un mur et des portes solides nous séparent du troupeau.

Elle ne se sentait plus effrayée. Il y avait dans le ton ferme et bienveillant de cette voix quelque chose qui lui aurait inspiré du courage au plus fort de sa terreur.

— Je puis partir, reprit-elle. J'ai perdu mon album, mais il n'y a pas grand mal.

— Non, vraiment, vous l'avez, répliqua-t-il en riant. Vous le teniez étroitement serré dans vos mains, et vous ne vous en êtes pas dessaisie, malgré votre frayeur. Il est là, près de vous. Êtes-vous sûre de pouvoir marcher?

— Oh oui! J'ai encore un peu d'étourdissement, voilà tout.

Il lui offrit le bras d'un air grave et respectueux, et lui parlant avec l'aisance polie qui distingue les gens bien élevés. Malgré l'heure tardive, malgré le lieu solitaire, il était impossible d'éprouver la moindre alarme.

— Vous retournez sans doute à Florence, dit-il. Ma belle Florence! Je ne l'avais pas revue depuis plusieurs années. Autrefois, je la regardais comme une seconde patrie.

— C'est une ville admirable, répondit Valérie; pourtant, je ne l'aimerai jamais autant que Rome.

— Je le comprends, si vous êtes artiste.

— J'espère le devenir, reprit-elle vivement.

Elle pensait que cette confession expliquerait à l'étranger la singularité de son aventure, en lui faisant comprendre comment elle s'était laissé captiver par la beauté du site.

— J'ai connu à Rome beaucoup d'artistes, continua-t-il. L'un d'eux même était une des gloires de notre pays. Peut-être le connaissez-vous. Il s'appelle John Ford.

— J'habite avec sa cousine et avec lui, répondit-elle.

Et bien qu'un sentiment aussi spontané pût être étrange chez une jeune fille, surtout chez une Américaine, Valérie s'avoua que cet inconnu, qui s'était rencontré avec elle dans une même pensée charitable, qui s'était trouvé là pour la rassurer à l'heure du péril, et qui connaissait John Ford, n'était déjà plus pour elle un étranger.

— Nous voici au monastère, dit-il après un court silence, en montrant la massive construction éclairée par les rayons de la lune. J'ai visité dernièrement ce vieil édifice; il paraissait si calme, il y avait dans sa solitude tant de sérénité que j'étais tenté d'y chercher un refuge.

— A votre âge? s'écria involontairement Valérie.

— Pourquoi pas? La paix est une chose si difficile à trouver en ce monde, répondit-il avec amertume.

Valérie jeta sur son compagnon un regard furtif. Son visage respirait la force et l'énergie, mais il avait le front sombre, les yeux baissés vers la terre, et semblait absorbé dans une méditation douloureuse. La lune était au plus haut de sa course, d'innombrables étoiles diamantaient le ciel sans nuage; au loin s'étendait la ville, pareille à la vision d'un monde féerique. Un rossignol se mit à chanter, un autre lui répondit du buisson voisin, et bientôt la campagne s'emplit tout entière de suaves mélodies.

Ils avaient franchi l'unique rue du petit vitlage, et se trouvaient sur la place du couvent. Le cocher de Valérie, fidèle à sa parole, attendait à l'endroit désigné.

— Voilà Pietro, dit-elle. Il a dû me croire perdue.

— Cet homme a l'habitude de vous conduire?

— Oui ; des amis me l'ont recommandé. Il est honnête et intelligent.

Elle lui tendit la main.

— Je ne sais comment j'aurais sans vous retrouvé ma route, lui dit-elle, je voudrais pouvoir vous exprimer ma reconnaissance.

— Attendez au moins que j'aie fini ma tâche, reprit-il avec un sourire, et permettez-moi de vous accompagner. J'ai ici mon cheval, quand je verrai Ford, je veux lui dire que je vous ai ramenée moi-même en lieu sûr.

— Vous êtes trop bon. Je lui écrirai demain, ne pourrai-je lui apprendre à qui je dois un tel service?

Elle voulait savoir son nom ; il lui serait doux de le mêler à ses prières. Comme toutes les âmes pieuses et tendres, elle croyait que Dieu aime à voir ses enfants intercéder les uns pour les autres; ses supplications obtiendraient peut-être un soulagement aux chagrins de l'inconnu.

— Je m'appelle Fairfax Carteret. Ford ne m'a sans doute pas tout à fait oublié.

— Oh! non, j'en suis sûre! s'écria-t-elle...

Tout le long du chemin, elle entendit non loin de la portière le galop de son cheval. Quand ils furent arrivés, le jeune homme s'avança un peu, la salua profondément, et disparut.

Valérie croyait trouver mistress Sloman en grand émoi, et redoutait fort la scène qui l'attendait. Mais il est rare que nos prévisions ne nous trompent point. La vieille dame avait été passer la journée chez une amie qui demeurait au delà des portes de la ville, et elle n'était pas encore de retour. Valérie put donc dîner et même regagner sa chambre sans parler de son aventure à personne.

Quand elle rentra le lendemain, après une course matinale, elle trouva mistress Sloman dans une surexcitation impossible à décrire. Ses compagnes inséparables, les deux vieilles filles, ne semblaient pas moins agitées ; miss Clorinde respirait des sels, mis Priscilla s'éventait avec son mouchoir.

— Oh ! Valérie, s'écrièrent-elles toutes trois ensemble, quelle imprudence, quelle folie ! Pour sûr, vous êtes blessée. Que dira John Ford? Ah ciel ! mes pauvres nerfs sont dans un état horrible !

Cette dernière exclamation sortait des lèvres de miss Clorinde, qui trouvait fort élégant d'avoir des vapeurs.

Valérie, prise d'un fou rire, se laissa tomber sur une chaise.

— Ne riez pas ! grommela mistress Sloman. Donner la chasse à des taureaux enragés !

— Quand il est venu, j'ai senti mon cœur battre si fort ! murmura miss Priscilla.

— Quelle émotion ! dit miss Clorinde d'une voix plaintive.

— Parlez-vous de M. Carteret ? demanda Valérie.

— J'en aurai le cauchemar au moins pendant une semaine, reprit mistress Sloman.

— Oui, dit Priscilla ; il était ici tout à l'heure.

Puis toutes à la fois :

— Je crois entendre ces beuglements furieux !

— Voilà ce que c'est que d'apprendre aux jeunes filles à dessiner ! Je le dirai à John, c'est sa faute !

— De mon temps, les demoiselles ne peignaient que sur velours. Oh ! mes pauvres nerfs !

Valérie essaya de les calmer par l'assurance qu'elle n'avait pas reçu la moindre blessure, comme il était facile de le voir. Mistress Sloman l'interrompit :

— Vous n'en savez rien. Vous pouvez vous être brisé intérieurement quelque chose, et vous vous en apercevrez quand il sera trop tard.

— Ainsi vous avez reçu la visite de M. Carteret, reprit Valérie. Je suis fâchée de ne pas l'avoir vu.

— Il part pour Gênes. Je l'ai prié de rester ; mais il paraît assez original.

— On dirait Hamlet, soupira miss Clorinde.

— Hamlet, je ne connais pas ce monsieur là, répondit mistress Sloman, après avoir inutilement cherché dans sa mémoire.

— Ma chère, c'est un héros de Shakespeare.

— Oh ! Grand Dieu, ne parlez pas de littérature à Valérie. Si vous saviez combien je souffre de les entendre si souvent, elle et John, divaguer là-dessus.

Du récit de ses griefs, mistress Sloman passa bientôt, selon sa coutume, à un sujet tout différent. Le trio oublia Valérie, qui en profita pour s'esquiver.

Les jours suivants, la jeune fille, reprenant le projet interrompu, se rendit à la cabane de Giuseppi pour prendre le croquis des enfants. Ce travail, qui ramenait sa pensée sur des émotions si diverses, les unes touchantes, les autres terribles, avait pour elle un charme étrange. Le nom de Fairfax Carteret revenait souvent sur les lèvres de la vieille femme ; son éloge faisait le fond ordinaire des entretiens, et Valérie ne se fatiguait pas de l'entendre. Sa main néanmoins travaillait si diligemment qu'elle-même ne s'apercevait pas combien son imagination s'égarait dans le pays des rêves, et combien son souvenir lui retraçait souvent le visage inquiet, agité, rêveur qui lui était apparu à Fiesole.

VIII

Juillet touchait à sa fin. John Ford, en se rendant de Rome en Allemagne, avait fait aux deux femmes une courte visite, et continué sa route. Son œil pénétrant avait aperçu ce que nul ne voyait; il avait lu dans le regard de Valérie; le changement de ses manières, si léger qu'il fût, ne lui avait pas échappé ; il était reparti, emportant au fond de son cœur un nouveau poids de tristesse dont le voyage devait être impuissant à le distraire.

La chaleur avait chassé de Florence tous ceux que n'y retenait pas une nécessité absolue. Valérie alla aux bains de Lucca, en compagnie d'une Américaine, mistress Granger, qui s'y rendait avec ses filles. La petite ville d'eau, si renommée au temps où Florence n'était qu'un modeste duché, se voyait éclipsée maintenant par d'autres places plus en vogue; elle n'avait rien gagné à faire partie d'un grand royaume. L'habitude y attirait néanmoins encore quelques familles italiennes, et un certain nombre d'étrangers. Des bals et des concerts s'y donnaient fréquemment ; Valérie se laissa entraîner à une de ces fêtes, quoiqu'elle ne voulût point danser au milieu d'inconnus, et s'y trouva quelque peu dépaysée. Retirée au fond de la salle auprès de mistress Granger, elle s'amusait à suivre du regard le tourbillon des valses et des polkas, lorsque, à sa surprise extrême, elle vit un groupe se former du côté où elle s'était assise.

Il y avait là sans doute des femmes plus élégantes et plus belles, mais la blancheur mate de son visage, encadré d'une opulente chevelure, l'expression pensive, la flamme voilée de ses grands yeux

noirs, ne pouvaient manquer d'attirer l'attention sur elle. Après quelques instants d'hésitation, un des étrangers s'approcha :

— Comment allez-vous, miss Stuart? demanda-t-il d'un ton languissant, comme si ces simples paroles eussent exigé un effort au-dessus de son courage.

Valérie le regarda et rougit. Le souvenir de ses jours d'enfance s'éveilla dans sa pensée, aussi vivant que si elle avait la veille quitté l'Hermitage. Celui qui parlait ainsi avait habité longtemps une maison voisine de celle de miss Dorothée. Il se nommait Robert Earle. Jeune, beau, frivole et dissipateur, il avait pendant quelques mois fait une cour assidue à Hetty Flint, la jeune fille qui avait autrefois témoigné à Valérie une si touchante sollicitude. Après avoir, à belles dents, mangé sa fortune, il avait senti se développer en lui des facultés artistiques ignorées jusque là; Ford l'avait rencontré en Syrie, puis en Grèce; mais il laissait le temps mûrir son génie, et nul tableau n'était encore sorti de sa palette. En attendant qu'il révélât au monde un nouveau Raphaël, il vivait au jour le jour, promenant partout sa fatigue, sa suffisance et son ennui, qu'il prenait pour un signe de supériorité.

Valérie ne l'aimait pas ; elle se rappelait le trouble et le chagrin qu'il avait causés à la pauvre Hetty, l'amie de son enfance ; mais elle ne pouvait s'empêcher d'éprouver pour lui une sorte de pitié, en songeant à la manière misérable dont il avait gaspillé sa vie.

— Eh quoi, monsieur Earle, répondit-elle, vous avez trouvé la force de revenir de Grèce.

— Il le fallait bien. Je serais mort d'ennui si j'étais resté. Vous inviterai-je pour la première valse? La danse est un exercice fatiguant, horrible, mais enfin...

— Grand merci ! Je ne vous mettrai pas à une telle épreuve.

En ce moment, un mouvement se fit dans la foule des danseurs et des curieux; l'orchestre s'arrêta, et dans l'espace laissé libre au milieu de la salle, s'avança un groupe sur lequel tous les regards se portèrent aussitôt.

— C'est la princesse Poniawska, dit mistress Granger ; auprès d'elle est le duc d'Asti. Je savais qu'il devait arriver ce matin.

Robert Earle ajusta son lorgnon.

— Que la princesse paraît vieille ! Si nous étions au moyen âge, on pourrait, sur sa mine, la pendre comme sorcière.

— N'en parlez pas si mal, c'est une puissance, répondit mistress Granger. Un mot d'elle suffit pour donner à une femme une réputation de beauté.

— Qui croirait, à la voir, continua Earle, qu'elle a eu, à elle seule, plus d'aventures...

— Quelle est donc la dame qui l'accompagne? interrompit Valérie, dont les yeux n'avaient pas quitté l'étrangère.

— Je n'en ai pas la moindre idée. Avec cela, je viens de casser mon lorgnon; ma vue est trop courte pour distinguer à cette distance.

La personne qui excitait si vivement la curiosité de Valérie semblait avoir passé la première jeunesse; on ne pouvait précisément la dire belle, mais la grâce piquante de son visage attirait et captivait le regard; sa démarche avait une distinction dont n'approchait celle d'aucune des femmes qui se trouvaient présentes.

Elle parlait avec animation, tandis que le duc, grave personnage d'environ quarante ans, écoutait avidement chaque syllabe, comme si le moindre mot tombé de ces lèvres souriantes eût renfermé des trésors de sagesse.

Ils étaient arrivés près; Robert pût la voir; il poussa une exclamation de surprise :

— C'est bien la chose la plus singulière!... J'ai certainement vu cette figure-là quelque part; mais où? Voilà ce qu'il m'est impossible de dire.

Valérie était trop absorbée pour lui répondre, quoiqu'il exprimât précisément sa propre pensée. Plusieurs étrangers de distinction s'étaient approchés de la princesse, qui les présentait à ses amis. La mystérieuse inconnue était le centre du groupe; l'admiration dont elle était l'objet ne semblait lui causer aucun embarras; elle recevait les hommages avec l'aisance parfaite d'une personne habituée à de semblables triomphes.

— A en juger par l'accueil qu'on lui fait, ce doit être une Anglaise de haut rang, continua Robert Earle; j'aurai vu son portrait, il sera resté dans mon souvenir.

L'explication ne parut pas satisfaisante à Valérie.

— Alors, il faut que je sache qui elle est, dit Robert en se levant avec nonchalance. C'est ridicule de questionner les gens, mais il n'y a pas moyen de rester dans cette incertitude.

Une des filles de mistress Granger revenait auprès de sa mère; elle apprit à Valérie que l'inconnue s'appelait mistress Vinton, elle était très-liée avec la princesse Poniawska, qui n'avait pas voulu venir sans elle en Italie. On parlait fort d'un mariage entre la séduisante veuve et le duc; le noble héritier de l'illustre famille d'Asti, jusque là rebelle à toute proposition matrimoniale, semblait tout disposé à mettre aux pieds de mistress Vinton son nom et son titre. « Allons, pensa Valérie, je me suis trompée; je ne puis la connaître; n'y pensons plus. »

Le lendemain, désireuse de faire une promenade matinale, elle

sortit seule, traversa le pont et gravit la colline ; à ses pieds s'étendait le vallon étroit et sinueux, au milieu duquel la rivière coule paresseusement, comme si elle craignait de quitter son berceau plein de fraîcheur et de verdure pour s'engager dans la plaine brûlante. Non loin de là était une maison que Valérie avait souvent remarquée, s'étonnant de la voir vide, car aucune autre villa ne jouissait d'une vue aussi admirable. En approchant, elle s'aperçut que la vieille demeure avait dû recevoir des hôtes ; elle s'éloigna donc, non sans jeter un coup d'œil de regret sur la place d'où elle avait compté observer à son aise la campagne rougissante sous les feux du matin, et tout humide encore d'une tiède rosée. Un bouquet de grands châtaigniers se trouvait à quelque distance, Valérie pensa qu'elle pourrait travailler et se reposer sous leur ombre. Mais la place était déjà envahie. Sur le banc de pierre venait de s'asseoir une femme, si gracieuse dans les draperies flottantes d'une fraîche toilette du matin, que Valérie s'arrêta, surprise et charmée. Au bruit de ses pas, l'inconnue tourna la tête ; c'était le même visage qui, la veille, avait si fort intrigué la jeune fille. Après un rapide regard, l'étrangère sourit, et, adressant un familier signe de tête à Valérie stupéfaite :

— Bonjour, dit-elle gaiement. Je rêvais au moyen de vous trouver, ma toute belle ; et vous venez, en chair et en os, vous jeter au milieu de mon songe.

Comme Valérie, muette de surprise, ne répondait pas :

— Là, s'écria-t-elle en riant, comme vous voilà étonnée ! C'est à faire frémir. Les voyages m'ont-ils donc tellement vieillie ! Vous ne me reconnaissez pas ?... Je meurs d'envie de vous embrasser, mais je veux attendre que votre cœur se souvienne de moi.

— On croirait... Non, c'est impossible. Je vous en supplie, dites-moi votre nom, madame ! balbutia Valérie, tremblante d'émotion, et n'osant encore exprimer ses pensées.

— Ne le savez-vous pas ? Je m'appelle mistress Vinton, répondit-elle avec un malicieux sourire, quoique l'altération de sa voix trahît plus de trouble qu'elle n'en voulait faire paraître.

— Je me suis trompée, dit Valérie. Nous sommes toutes les deux dans l'erreur, madame, je...

L'étrangère l'interrompit en se levant tout à coup. Elle se mit de nouveau à rire, mais ses yeux se fixèrent sur Valérie avec tendresse et deux larmes perlèrent au bord de ses cils. Étendant la main, elle prononça quelques paroles dans un patois bien familier aux oreilles de Valérie :

— Quoi ! vous seriez... s'écria celle-ci.

— Hetty Flint. Oh, Valérie, Valérie !

Elles se jetèrent dans les bras l'une de l'autre, et pendant quelques instants, on n'entendit plus que des larmes, mêlées à de confuses exclamations de surprise et de joie.

— Je vous le disais bien, reprit enfin Hetty, que nous nous rencontrerions un jour. Puis, s'éloignant un peu pour regarder la jeune fille : « Toujours le même visage, d'une pureté, d'une douceur d'ange ! Oh, Valérie ! quand même la vie aurait été pour moi mille fois plus dure, ce seul instant serait ma récompense.

— Je n'en puis croire mes yeux, cela me semble un rêve, dit Valérie pleurant encore. Ma chère Hetty !

— Pour vous, ma bien aimée, je resterai toujours Hetty ; mais depuis que je suis une belle dame, j'ai pris le nom de Mabel. Là, continua-t-elle en l'embrassant de nouveau, c'est ainsi que je vous caressais quand vous étiez enfant ; vous voyez bien que vous ne rêvez pas, ma chérie.

— Oh, Hetty ! Je suis si heureuse !

— Et moi donc ! Au fond, je n'ai jamais aimé personne que vous, Valérie ; savez-vous cela ? Dame ! vous avez été à moi pendant trois ans. Personne ne s'occupait de vous, *poverina mia*, jusqu'au jour où miss Dorothée est venue vous prendre et vous emmener à l'Hermitage.

Puis éclatant de rire :

— Vous rappelez-vous nos rêves d'or pendant que je lavais la vaisselle et balayais la chambre avec les deux mains que voici ? De jolies mains malgré tout, n'est-ce pas ? Blanches et délicates comme celles d'une princesse. Pourrait-on jamais les accuser d'avoir fait œuvre de leurs dix doigts ?

— Et la vieille maison ? Et la tante Suzanne ? vous en souvenez-vous ? continua Valérie. Pauvre tante Suzanne, il y a déjà longtemps qu'elle est morte.

— Je n'ai rien oublié, rien, ni personne, répondit mistress Vinton, dont le mobile visage devint sombre. Enfant ! Enfant ! Le meilleur de tous ces souvenirs a été le vôtre, celui de votre affection pour la pauvre Hetty ! Cette pensée m'a soutenue dans les heures de découragement, m'a donné de la force contre la tentation ; j'y ai puisé le courage de persévérer quand le chemin était le plus difficile ; grâce à vous, j'ai gardé ma foi dans l'humanité, ma foi en Dieu !

Elle cacha sa tête dans ses mains et pleura en silence ; puis relevant le front et souriant de nouveau :

— Quelle folie de se rougir les yeux pour des chagrins passés ! N'y pensons plus, puisque vous voilà, ma chérie.

— Au contraire; je veux tout savoir; où vous avez été, ce que vous avez fait, pendant ces longues années de séparation.

Mistress Vinton fixa sur elle un regard étrange, pénétrant, interrogateur; il semblait qu'elle voulût lire jusqu'au fond de son âme.

— Valérie, vous n'avez jamais douté de moi?

Il y avait à la fois dans le ton de ces paroles la fierté que le doute révolte, la tendresse qui veut être rassurée.

— Jamais, Hetty, jamais!

— Je le savais, j'en étais sûre. C'est ce qui m'a gardée du désespoir.

— Pauvre Hetty! Avez-vous donc tant souffert?

— J'ai eu ma part, dit-elle en reprenant l'insouciante gaieté qui lui était ordinaire, mais je ne me plains pas, Valérie. En vérité, je serais coupable si j'éprouvais, en songeant à tout cela, autre chose que de la reconnaissance. La petite Cendrillon est devenue princesse, comme dans les contes de fées.

— Je suis tout oreilles, commencez par le commencement,

— Plus tard. Je suis ce matin trop agitée. Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit, à cause de vous. J'avais promis au duc de penser à lui, mais n'importe.

— Hetty, on prétend que vous devez l'épouser. Vous faites sans doute grand cas de lui?

— Vous voulez savoir si je l'aime? dit-elle en souriant de la réserve qui avait arrêté ce mot sur les lèvres de la jeune fille.

— Oui, chère Hetty; autrement, fût-il cent fois duc, ce mariage vous rendrait plus malheureuse que vous ne l'avez jamais été.

— Le joli petit prédicateur! La charmante bouche pour faire des sermons! Je vois bien que vous me gronderez souvent, comme autrefois.

— Vons ne répondez pas.

— Ma chérie, je ne vous cacherai jamais rien; mais en bonne conscience, je ne puis vous dire ce que je ne sais pas moi-même. A propos, j'ai vu Robert Earle.

— Oui. Vous a-t-il reconnue?

— Peut-être bien, mais il n'en croit pas ses yeux; c'est la chose la plus amusante du monde. Pauvre Robert! Quand je songe que cette sotte Hetty Flint le regardait comme un héros!

— Et maintenant...

— Maintenant, je n'écoute plus une seule question jusqu'à ce que vous m'ayez parlé de votre chère petite personne. Asseyez-vous là, près de moi. Embrassons-nous d'abord, et puis donnez-moi votre

main ; que chacune de nous soit bien sûre d'avoir retrouvé l'autre.

Elles étaient là toutes deux, éclairées par la pure lumière du ciel italien. Valérie raconta ce qui lui était arrivé, la mort de son père, sa fuite, la protection qu'elle avait trouvée auprès de John Ford. Hetty l'interrompait fort peu, si ce n'est pour l'empêcher d'abréger certains détails de son histoire. De temps à autre, elle serrait plus étroitement sa main, mais sans donner aucun autre signe de sympathie ou d'approbation.

— Bien, ma chérie, dit-elle quand Valérie eut terminé ; vous avez devant vous l'avenir, un heureux avenir, croyez-moi. O enfant! Quelle patience vous avez montrée, quelle foi, quelle résignation! J'ai honte de mes révoltes et de mes murmures.

— Vous avez toujours été courageuse et forte, observa la jeune fille.

— Oui, mais pas comme il l'aurait fallu. Il y avait de l'orgueil dans mon énergie. Vous m'apprendrez à être meilleure. Je suis déjà vieille, pourtant j'essayeraî.

— Vieille ! dit en riant Valérie. Vous paraissez aussi jeune que moi.

— Cela ne change pas les dates. J'ai trente-deux ans. Mais personne n'en sait rien, si ce n'est le duc, et il ne le croit pas.

— Comment est-il, votre duc? Est-ce un homme de valeur ? Pensez-vous...

— Je n'en puis rien dire ; je ne l'ai pas encore mis à l'épreuve.

— Qu'entendez-vous par là ?

— Il sait que je suis une riche veuve, que j'ai beaucoup d'amis et encore plus d'admirateurs. Quand il connaîtra ma naissance, mon histoire, peut-être se détournera-t-il de moi, comme d'autres l'ont fait.

— Avec l'aide de Dieu, vous l'avez supporté, ma chère Hetty.

— Oui, avec l'aide de Dieu. Hélas! j'ai quelquefois douté de ce secours-là.

Elle commença, sans autre préambule, le récit des années qui avaient suivi son départ pour New-York, alors que, compromise par les assiduités de Robert Earle, elle avait voulu fuir les charitables interprétations des commères du village. Sa mère seule devait avoir connaissance de sa retraite jusqu'au jour où, réalisant une partie de ses rêves, elle pourrait assurer à la famille une positron indépendante.

Arrivée à New-York, son premier soin avait été de rechercher les leçons d'un artiste célèbre ; elle avait une voix pleine et sonore, et se flattait que sa réputation effacerait un jour celle des Malibran et

des Sontag. Jusque-là il fallait vivre. Hetty s'aperçut vite que ses chétives ressources seraient loin de la mener au but désiré, si elle n'y joignait quelque occupation lucrative. Elle reprit son aiguille. Mais elle était inconnue. Le travail se fit attendre, et la misère, avec son cortége de privations et de souffrances, arriva plus vite que les riches clientes. Un matin, comme elle se disposait à sortir, la femme qui lui louait une misérable chambre garnie, la prévint qu'il était inutile de revenir si elle n'apportait de quoi payer. Hetty erra plusieurs heures dans les rues de la ville; le soir la trouva blottie au coin d'une porte, tremblante de fièvre et prononçant des paroles sans suite. Lorsque, longtemps après, la pauvre fille reprit conscience d'elle-même, elle était étendue sur un lit d'hôpital, et la garde qui la veillait lui dit en riant :

— Allons, vous voilà mieux; vous revenez de loin, ma belle.

Hetty se rétablit lentement. Dès que ses forces le lui permirent, elle résolut de tenter de nouveau la fortune. Un directeur de concert de second ou troisième ordre consentit à l'admettre, mais sa voix manquait de méthode et de souplesse, il ne tarda pas à la remercier. Les choses en étaient là, lorsqu'une pauvre femme, une étrangère arrivée depuis quelques jours, tomba malade dans la chambre voisine de la sienne. Hetty connaissait l'abandon et la misère, elle eut compassion de l'infortunée, la veilla jour et nuit, et vendit tout ce qu'elle avait, sauf la robe qu'elle portait, pour lui procurer le nécessaire.

Cette bonne action semblait ne devoir rapporter d'autre récompense que la satisfaction intérieure qui suit toujours le dévouement. Mais, la semaine suivante, une nouvelle inattendue arrivait dans la pauvre maison. L'étrangère appartenait à une riche famille, qui l'avait rejetée à cause de la folie qu'elle avait faite d'épouser un acteur; son père venait de mourir, la laissant héritière de biens considérables. La malheureuse femme n'en devait pas jouir. Cette fortune arrivait trop tard pour lui être utile à autre chose qu'à payer ses funérailles; elle vécut assez toutefois pour la léguer à sa bienfaitrice, puis elle alla dans un monde meilleur chercher le repos qu'elle pouvait espérer, si les souffrances sont un titre pour l'obtenir.

Le premier soin d'Hetty fut d'installer confortablement sa mère et de pourvoir à l'éducation de son frère et de sa sœur. Ce devoir rempli, elle s'informa de Robert Earle; elle était riche maintenant, la famille du jeune homme ne la repousserait peut-être plus; de lui personnellement elle n'avait aucun fâcheux soupçon. Elle le revit...

Ici la voix d'Hetty s'altéra; en dépit des années écoulées, des changements survenus dans sa vie, le souvenir de cette rencontre rouvrait la blessure mal fermée dans son cœur, et son visage devint d'une pâleur livide.

Il la trouva belle, élégante, parée; il la jugea d'après sa propre vilenie, et sans attendre qu'elle eût expliqué d'où lui arrivait cette fortune, il lui laissa comprendre ses infâmes soupçons...

— Ce jour-là, continua la jeune femme après un court silence, j'ai cloué Hetty Flint dans son cercueil.

Elle raconta ensuite son retour à New-York, la maladie qui suivit cette terrible secousse, le dévouement respectueux et discret qu'elle avait rencontrés en M. Vinton, homme deux fois plus âgé qu'elle, mais bon, instruit, généreux, rempli des plus rares qualités qui puissent gagner la sympathie d'une femme.

— Il m'offrit son nom. Après avoir hésité longtemps, je me décidai enfin à l'accepter.

Il restait à Hetty peu de chose à dire. Depuis deux ans elle était veuve. Sa mère habitait New-York; sa sœur s'était mariée avantageusement, son frère était entré à l'École navale. Ayant assuré de la sorte l'avenir des siens, elle avait senti se réveiller en elle le goût des lointains voyages et elle était partie pour l'Europe.

— Où comptez-vous passer l'hiver? A Rome, je suppose? lui demanda Valérie.

— Assurément, puisque vous y serez. Dites-moi, maintenant que je vous ai raconté ma vie entière, m'aimez-vous un peu?

— De toute mon âme, Hetty. Vous êtes une courageuse, une noble femme!

— Moi! je suis la plus grande poltronne de l'univers. Je viens seulement de me guérir d'une de mes sottes frayeurs.

— Laquelle?

— J'éprouvais une crainte mortelle de rencontrer Robert Earle. J'avais peur qu'Hetty ne fût pas bien morte.

— Vous êtes rassurée?

— Certes. Existe-t-il sous le soleil un homme qui vaille la peine qu'on pense à lui? dit-elle comme se parlant à elle-même.

— Est-ce que vous avez trouvé un nouveau sujet d'effroi?

— Sur ma parole, je n'en sais rien. Le duc... Il n'est vraiment pas mal.

— Et il vous aime?

— Il en a l'air; il commence même à me le dire. Mais ce n'est pas une preuve suffisante. Je veux avoir le temps de la réflexion. Avant de lui répondre, je veux qu'il connaisse mon histoire. Tenez,

le voici qui vient. Ne vous en allez pas. Restez pour me donner votre avis. Vous m'aiderez à décider si je dois réaliser mon rêve et devenir duchesse.

IX

Les deux amies se quittèrent fort peu pendant les semaines suivantes. La vieille princesse et son entourage, toujours prêts à recevoir le mot d'ordre de mistress Vinton, portaient déjà Valérie aux nues. Mais la jeune fille était sauvage et n'avait d'ailleurs pas de temps à gaspiller. De temps à autre, Hetty se faisait libre, et l'accompagnait dans les longues excursions qui étaient, pour la jeune artiste, de fructueuses études.

Le duc s'absentait souvent ; il était fort engagé dans les brûlantes questions politiques, et obligé de passer une grande partie de son temps à Rome ; dès qu'il avait le moindre loisir, il accourait à Lucca et ne cachait nullement l'empire que « la belle magicienne, » ainsi que la princesse nommait Hetty, avait su prendre sur son âme.

Robert Earle avait prolongé son séjour aux eaux et subissait un supplice qui aurait pu servir d'expiation à ses anciennes folies. Son cœur — ce qu'il en avait du moins — était entraîné vers Hetty avec une ardeur dont sa nature égoïste n'avait jamais encore été capable. Il aurait voulu confier à Valérie ses doutes et ses angoisses ; mais elle n'encouragea en aucune façon ses épanchements. Force lui fut de risquer le combat sans avoir d'allié. La manière dont le traitait mistress Vinton était une scène de haute comédie des plus piquantes. Franche, ouverte, aussi peu mystérieuse que le soleil en plein midi, elle savait pourtant, avec la familière condescendance d'une grande dame, le tenir si bien à sa place, qu'il n'osait parler clairement du passé ; il essaya de timides allusions, elle les reçut d'un air de si naïve surprise qu'il finit par se demander si vraiment il n'était pas le jouet d'une erreur. Cette femme si indifférente, si maîtresse d'elle-même, pouvait-elle être la pauvre créature qui ne rêvait pas de plus haute récompense que son sourire.

Cet état de choses dura plusieurs semaines. Robert ne mangeait plus, ne dormait plus, il se sentait devenir fou. Il arriva un jour chez Hetty dans un tel état de surexcitation que, ni l'ignorance affectée de la jeune femme, ni la crainte qu'il avait de lui déplaire, n'étaient un frein suffisant pour le réduire au silence. Personne ne se trouvait auprès d'Hetty, pas même la vieille princesse, dont le regard malveillant et moqueur avait tant de fois décontenancé Robert.

Mistress Vinton était assise sur une terrasse qui dominait la vallée verdoyante; elle était vêtue de blanc, et jolie à faire tourner une tête plus solide que celle de son visiteur.

— Je pensais à vous, monsieur Earle, dit-elle avec un sourire.

— Je m'étonne que vous en ayez trouvé le temps, répondit-il d'un air qui voulait être dégagé.

— Voilà bien l'injustice des hommes! Mais j'ai tort de m'y laisser prendre; une si rare humilité n'est pas votre fait, monsieur Earle. Vous connaissez trop bien votre valeur pour croire que vos amis puissent vous oublier.

— Il m'arrive parfois de douter que nous soyons amis.

— Vous ne parlez pas sérieusement. J'ai l'habitude de toujours montrer aux gens ce que je pense d'eux.

— J'ai si rarement l'occasion de vous voir.

— Pour le coup, votre mémoire vous sert mal. La princesse disait encore ce matin que vous êtes devenu l'un des meubles de mon salon, le plus précieux assurément.

— Je sais que la princesse ne peut me souffrir.

— Elle! Bonté divine! Elle est trop indolente pour un sentiment aussi fort.

— Elle me déteste, et tous ces étrangers qui vous entourent font comme elle! s'écria-t-il, incapable de contenir l'explosion de son amour-propre offensé.

— Auriez-vous à vous plaindre de quelqu'un, monsieur? Vous êtes, peut-être, trop susceptible.

Le ton avec lequel ces paroles furent prononcées, quelle qu'en fût la douceur, fit comprendre à Robert qu'il serait imprudent de se livrer à son irritation. Il se hâta donc de reprendre :

— Mais vous ne m'avez point appris quel hasard fortuné me rappelait à votre souvenir?

— Ce charmant paysage. Vous devriez l'esquisser pour en faire le sujet d'un tableau. Le duc vous l'achèterait avec plaisir, j'en suis sûre.

— Grand merci! répliqua-t-il d'un ton qu'il crut plein de dignité. Je n'ai nullement envie de m'atteler au travail pendant ces quelques jours de vacances.

— Ah! pardon! Folle que je suis! Je veux toujours vous prendre pour un artiste; j'oubliais que la peinture est seulement pour vous un hors d'œuvre.

Il avait cherché à se montrer fier, et n'avait réussi qu'à être puéril. Partagé entre tant d'émotions diverses, l'humiliation, la colère, la passion désespérée qui remplissait son cœur, il perdit le peu d'empire sur lui-même qu'il avait conservé jusque-là. Sans

savoir à peine ce qu'il disait, il avoua son amour, reconnut qu'il avait été fou, égoïste et lâche ; puis, en termes suppliants, il demanda grâce pour le passé. La jeune femme essaya une fois ou deux de l'interrompre; voyant qu'elle n'y pouvait réussir, elle se renversa dans son fauteuil, les yeux à demi-fermés, le visage tellement impassible que l'observateur le plus pénétrant n'eût rien deviné de ce qui se passait dans son âme.

— O Hetty, s'écria-t-il, prononçant pour la première fois ce nom doux et familier ; parlez-moi, dites que vous me pardonnez ! Hetty !

Elle le regarda d'un air de surprise, mais sans aucune émotion.

— Vous me permettez, n'est-ce pas, de vous appeler ainsi... Hetty, laissez-moi espérer ! Le repentir de ma vie entière expiera un moment de folie criminelle ! Aucune femme n'aura jamais été adorée comme vous, Hetty Flint !

Elle étendit sa main vers lui, d'un geste qui l'obligea de s'arrêter.

— Il y a ici une méprise, dit-elle, une méprise incompréhensible. N'ajoutez pas un mot, de grâce ; je ne connais nullement la jeune personne à qui vous adressez vos poétiques discours, et c'est dommage de perdre de si éloquentes paroles.

— Oh ! vous êtes cruelle ! s'écria-t-il. Me répondre ainsi quand mon cœur tout entier s'élançait vers vous avec l'ardeur passionnée des jours d'autrefois, de ces jours que vous n'avez pas oubliés, je le sais bien.

— Ma mémoire n'est pas mauvaise, reprit-elle avec la même nonchalance moqueuse, pourtant j'avoue qu'elle me fait ici complétement défaut. A moins d'admettre la doctrine des existences antérieures, je ne vois pas...

— Comment pouvez-vous me torturer de la sorte ? Vous n'avez donc pas de cœur ?

— Décidément, monsieur Earle, la chaleur de ce jour d'été vous trouble l'esprit. Revenez à vous, à moins que vous ne préfériez prendre congé.

— Vous ne me pardonnez pas ! J'ai pourtant assez souffert.

— Je n'ai rien à pardonner, monsieur, dit-elle avec impatience. Chassez, je vous prie, cette fantaisie singulière.

Il se tordit les mains avec désespoir.

— Oh ! Hetty, Hetty !

— Ne vous ai-je pas dit qu'il n'y a point ici d'Hetty Flint ? répliqua-t-elle, et sa voix, jusque là ironiquement insouciante, devint dure et sombre. Hetty est morte, un matin de novembre, j'ai assisté à son agonie. Les fantômes ne reviennent pas, croyez-moi.

— Ah, taisez-vous, taisez-vous ! Le souvenir de mon insolente folie me déchire le cœur !

— Ce remords pourrait toucher Hetty Flint, mais, vous le comprenez, il me laisse, moi, absolument indifférente, dit-elle, en reprenant sa première attitude, calme et railleuse.

— Que Dieu vous pardonne ! s'écria-t-il hors de lui.

— Merci de ce souhait pieux et charitable. Je l'accepte, sans deviner pourtant quel particulier besoin d'indulgence je puis avoir.

— Vous regretterez un jour votre dureté ! Je vous offrais ce que nulle femme n'a le droit de mépriser un cœur sincère, une tendresse sans bornes.

— Si c'est à moi que s'adresse cette proposition flatteuse, je m'en trouve fort honorée, dit-elle avec un dédaigneux sourire, mais je n'ai que faire d'un tel dévouement, et je ne puis malheureusement y répondre.

Cette réplique le jeta dans une véritable fureur. Il laissa échapper un flot d'injures, mêlées aux expressions les plus passionnées de désespoir et d'amour. Il finit par la menacer de révéler à ses nouveaux amis l'obscurité de sa naissance et sa situation passée.

Elle éclata de rire.

— Vous êtes fou, absolument fou ! Souhaitez-vous que j'envoie chercher la princesse ? Vous commencerez par elle. Dites-lui l'histoire d'Hetty Flint, ne cachez rien. N'épargnez pas cette créature, qui avait foi dans Robert Earle. Racontez comment la pauvre fille endura la calomnie et l'indigence, comment elle lutta, souffrit, travailla nuit et jour afin de devenir digne de vous. Il plut à Dieu de la tirer de la misère ; il mit dans une âme généreuse le dessein de la rendre riche. Savez-vous quelle fut sa première pensée ?

Il baissa la tête, incapable de soutenir l'éclair de son regard.

— Elle se mit à votre recherche. Elle avait la folie de croire à votre honneur, elle venait pour vous dire qu'elle était riche, capable de vous aider ; que partager votre sort était son unique espoir, son ambition la plus haute. Elle vous trouva...

— Hetty ! Hetty !

— Elle vous trouva, et vous savez l'accueil qui lui fut fait. Vos premières paroles la tuèrent plus sûrement que ne l'eût fait un glaive ; il ne reste pas même de la pauvre folle un tombeau sur lequel vous puissiez pleurer si vous aviez des larmes à répandre.

Il commençait à entrevoir la vérité. Oui, Hetty Flint était morte. Cette femme, sur laquelle il avait osé lever les yeux, cette femme était aussi loin de lui que l'étoile du vermisseau qui la contemple, ni son amour, ni sa haine ne pouvait l'atteindre.

— Et non content de votre œuvre, vous me menacez de la colère

divine parce que je ne partage pas la faiblesse d'Hetty ! De la perversité vous tombez dans l'absurde. Suis-je une femme à me laisser effrayer? Quel tort d'ailleurs pouvez-vous me faire? Je ne crains pas de montrer ma vie au grand jour. Monsieur Earle, vous et les vôtres, vous avez pu insulter, calomnier Hetty Flint, mais je ne redoute pas plus la malice de votre langue que celle du dernier de mes valets.

Terrassé sous ce mépris, Robert balbutia quelques paroles inintelligibles. Elle ne le laissa pas achever.

— Vous me permettrez maintenant de me retirer, dit-elle. Venez me voir quand il vous plaira. Demain je ne me rappellerai pas même un mot de cette conversation.

Elle rentra lentement dans la maison. Il n'essaya pas de la retenir; quand elle eut disparu, il se précipita dehors comme un fou. A la porte, il rencontra le duc, dont le salut grave et cérémonieux ajouta encore à sa confusion. Le soir, il eut recours à la consolation ordinaire de ceux qui ne peuvent trouver un refuge dans leur conscience. Le monde était contre lui, la fortune le trahissait, il était méconnu, outragé ; jamais homme de génie n'avait souffert davantage des injures du sort. Tout en faisant ces réflexions, il absorbait rasade sur rasade ; il alla ensuite dans une maison de jeu terminer cette nuit si bien commencée ; là, il perdit jusqu'à son dernier soldi, et dut à l'hôtel laisser en payement son mince bagage. Le lendemain, il partait à pied pour Florence, où il espérait, grâce à quelques amis, sortir momentanément d'embarras.

Quand il fut au sommet de la colline, il s'arrêta pour regarder le village. Une voiture découverte, attelée de chevaux fringants, arriva sur lui si vite que, pour l'éviter, il dut se jeter précipitamment au bord de la route. Plein de colère, il leva les yeux et reconnut Hetty, assise en face du duc et près de la princesse. Tous trois lui adressèrent en souriant un salut que, dans sa rage, il ne leur rendit point. Au même moment, la voiture tourna le chemin, et le laissa couvert des pieds à la tête d'un flot de poussière — ô dérision — la poussière soulevée par l'équipage d'Hetty Flint !

A la fin de la même semaine, Valérie devait aller rejoindre mistress Sloman. En recevant ses adieux, Hetty pleura comme elle l'avait fait lorsque, douze années auparavant, elle était partie pour New-York.

— Que je suis folle, dit-elle. La séparation cette fois ne sera pas longue. Nous nous retrouverons à Rome au commencement de l'hiver.

— Vous viendrez? Bien sûr ? demanda Valérie.

Avec sa mobilité habituelle, Hetty se mit à rire, bien que ses joues fussent encores couvertes de larmes.

— Je crois qu'il le faudra, répondit-elle. Valérie, j'accomplis ma destinée. Quand j'irai à Rome, je serai duchesse.

— A quelle époque aura lieu votre mariage ?

— En octobre, chez la princesse. Si je pouvais vous avoir avec moi !

Valérie secoua la tête. Elle ne devait point négliger son travail ; elle venait de recevoir sa première commande et avait hâte de retourner à Rome.

— Quand nous nous reverrons, lui dit tout à coup Hetty, j'aurai quelque chose à vous remettre ; une boîte et de vieux livres que je n'ai pas avec moi. Ils m'ont été laissés par...

— Par ma mère ? demanda Valérie, voyant qu'elle hésitait.

— Oui. Vous étiez trop jeune quand je suis partie. Je ne pouvais non plus les donner à miss Conway, car elle ne voulait pas même vous laisser soupçonner qu'il existât le moindre lien entre vous et la pauvre Lucy Stuart.

— Je le sais. Que vous êtes bonne de m'avoir conservé ces précieux souvenirs, Hetty ! Je n'avais absolument rien de ma mère.

— Ce sont des objets sans valeur, reprit la jeune femme, après un instant de silence pendant lequel, regardant Valérie, elle parut indécise comme si elle hésitait à dire quelque chose. Allons, ajouta-t-elle brusquement, laissons là le passé. Au surplus, il ne nous regarde pas.

— Non, certes, répondit Valérie. Quand même je pourrais en connaître les secrets, je ne le voudrais pas.

Hetty jeta sur elle un coup d'œil rapide et scrutateur, mais la jeune fille avait détourné la tête et ne s'en aperçut point.

— C'est le fond de votre pensée ?

— Sans doute. A quoi servirait de troubler le repos des morts ? Leur mémoire est sacrée, pour moi du moins.

Hetty respira longuement. Était-elle désappointée de voir que Valérie ne demandait à rien connaître du passé de sa mère ?

— Là, dit-elle tout à coup, il est inutile de tourner à la mélancolie.

— Ces souvenirs me sont chers et ne me rendent pas triste, répondit la jeune fille.

Mais Hetty changea d'entretien, et, pour attirer l'attention de Valérie, se mit à parler d'elle-même.

X

John Ford avait repris à Rome son existence laborieuse. Valérie, de son côté, travaillait avec ardeur, et les jours passaient si rapidement qu'elle ne s'apercevait pas de l'approche de l'hiver. Son maître lui-même n'avait pas vu le tableau, objet de tant d'études ; elle voulait le finir sans aide ni conseil, mais il avait promis de se montrer fort sévère quand l'œuvre serait enfin terminée.

En décembre, il reçut de Naples une lettre qui l'obligeait de se rendre dans cette ville ; il avait déposé des fonds chez un banquier sicilien, et la situation politique de l'Italie était de nature à lui donner de sérieuses inquiétudes ; il résolut donc de s'absenter quelques jours afin de s'assurer de l'état des choses. Depuis longtemps, sa cousine et Valérie lui trouvaient l'air triste, le visage fatigué, le teint pâle; elles attribuaient cette lassitude à un excès de travail, et furent satisfaites d'un voyage qui le forçait à prendre une semaine de repos. Mais mistress Sloman se refusait à le laisser partir seul. Quand il était revenu de son excursion en Autriche, elle avait constaté l'absence de plusieurs chemises, et sa garde-robe tout entière était dans l'état le plus déplorable. Elle avait donc fait vœu de ne plus lui permettre de s'affranchir de sa tutelle.

— Je vais avec vous, John, c'est entendu. Il ne me faut pas plus d'une heure pour préparer ma malle.

— Vous pouvez finir votre déjeuner; je ne partirai pas avant quelques jours, répondit-il en riant, car elle s'était déjà levée de table.

— Il vaut mieux être prête trop tôt que trop tard, dit-elle d'un air de sagesse profonde, comme si elle eût révélé au monde une vérité inconnue. Vous ferez bien de vous mettre aussi en mesure, Valérie ; ce ne serait pas agréable de manquer le train.

La jeune fille ne se souciait pas de quitter en ce moment sa peinture. Ford s'en aperçut :

— Vous aimez mieux rester, Valérie, dit-il ?

— Je me sens bien disposée au travail. Si je m'interromps, je crains que mon tableau n'en souffre.

— Bonté divine ! s'écria mistress Sloman. Pensez-vous demeurer ici toute seule ? Et les jésuites ? Et les sociétés secrètes ? Et Victor-Emmanuel ? Sans compter que vous pourrez un beau jour vous perdre ou mettre le feu ! D'un autre côté, si je ne suis pas là, John

se laissera tomber dans le Vésuve. Quel tourment vous me donnez tous les deux, c'est à en perdre la tête!

— N'ayez aucune inquiétude, ma bonne Jemmina, répliqua Valérie en riant. Je ne me laisserai pas enlever, je vous assure, et vous ne trouverez pas la maison en cendres. Mais j'ai vraiment besoin de rester ici. Soyez aimable et n'insistez pas : il me serait pénible de vous refuser.

En ce moment on vint annoncer une visite; mistress Jemmina sortit en toute hâte, non sans accrocher sa robe à la porte et faire une large déchirure.

— Votre amie, mistress Vinton, doit être mariée maintenant? dit Ford, saisissant le premier sujet de conversation qui s'offrit à sa pensée, dans l'unique but d'empêcher Valérie de s'apercevoir qu'il n'était pas ce jour-là entièrement lui-même.

— Oui, depuis plus d'un mois, répondit la jeune fille. J'ai déjà reçu d'elle plusieurs lettres. Je la crois une duchesse très-heureuse, en vérité.

— Ne viendra-t-elle pas à Rome?

— En janvier seulement.

— Je n'aime pas à vous laisser seule, Valérie.

— Oh! de grâce, ne mettez pas cette idée dans la tête de Jemmina! Que peut-il m'arriver? Vous serez à Naples huit jours, et je compte travailler si bien, que le temps passera vite.

— Vous serez trop occupée pour vous apercevoir de notre absence, dit-il amèrement.

— C'est une injustice abominable, je n'y répondrai pas.

Puis, le regardant avec attention :

— Vous êtes souffrant, continua-t-elle.

— Voilà ce qu'il serait plus dangereux encore de dire à Jemmina, répondit-il.

— Êtes-vous sûr au moins que ce ne soit pas vrai?

— Ma santé n'a jamais été meilleure. Seulement, je me fais vieux; mes cheveux grisonnent et je deviens morose; il n'y a rien d'étonnant à cela.

— Vous êtes insupportable! Ne croirait-on pas que vous avez l'âge de Mathusalem?

— Je ne me sens guère plus jeune que lui.

— Vous avez beau dire, s'écria-t-elle, vous n'êtes pas bien.

Il secoua la tête et se mit à rire.

— Quelque chose vous tourmente. Vous n'êtes plus le même depuis votre retour; j'étais si absorbée par mon travail que je ne m'en suis pas inquiétée comme j'aurais dû le faire.

— Chère enfant! dit-il avec tendresse. Et son regard, qui ren-

contra celui de Valérie, resta calme et gai, quoique son cœur saignât de penser combien, malgré son affection, la jeune fille était et resterait toujours loin de lui. Peut-être, dans de longues années, quand il aurait quitté ce monde, elle comprendrait vaguement ce qu'elle avait été pour son vieux maître; elle ne saurait jamais l'étendue de sa souffrance, mais elle en devinerait assez pour lui garder, au milieu du bonheur qu'elle goûterait sans doute, un souvenir attendri. Ces réflexions, qui traversèrent sa pensée, lui rappelèrent un projet mûri depuis longtemps; il voulait consigner ses volontés dernières; il n'attendrait pas davantage, avant de partir pour Naples, son testament serait fait. Valérie connaîtrait un jour une partie de la vérité; alors, quand il reposerait dans le cimetière des étrangers, sous le beau ciel de Rome, elle viendrait quelquefois s'asseoir auprès de son tombeau, rêvant au secret qu'elle n'avait pas soupçonné un instant lorsqu'elle était à son foyer.

Jusque-là, elle ne devait rien savoir. Un sentiment exagéré de reconnaissance la pousserait peut-être à se sacrifier elle-même, et il lui aurait fait un tort irréparable. Plus que jamais, il se félicitait d'avoir su se taire; un changement était survenu en elle; une nouvelle énergie, un intérêt nouveau remplissaient son âme, et il savait à quoi il fallait les attribuer. On lui avait raconté le danger qu'elle avait couru, on lui avait parlé de Fairfax Carteret, il viendrait sans doute à Rome... et Ford avait deviné ce que la jeune fille ignorait encore, la secrète espérance qui embellissait à ses yeux toutes choses.

La voix de Valérie le tira de ses pensées; il leva la tête, souriant de sa distraction.

— Je tâcherai d'avoir fini mon tableau pour vous le montrer à votre retour, lui dit-elle.

Elle avait été si absorbée par sa propre rêverie qu'elle ne s'était pas aperçue de son silence. C'était ce qu'il désirait, pourtant son cœur se serra.

— Il ne faudra pas trop travailler, Valérie.

— Vous me donnez un bel exemple de modération. Jamais vous ne quitteriez votre palette, si Jemmina ne vous l'arrachait des mains.

— J'ai besoin de mettre le temps à profit, mon enfant; il m'en reste moins qu'à vous.

— Toujours le même! dit-elle avec indignation, vous n'avez que quarante-quatre ans.

— Oui, le double de votre âge.

— C'est vrai, répondit-elle rêveuse, c'est beaucoup. Puis, rougissant de cette exclamation maladroite, elle se mit à lui parler de

son voyage, et le chargea d'une foule de ces petites commissions dont les femmes sont toujours si prodigues.

— Il faudra écrire tout cela. Quelle passion pour la toilette s'est tout à coup développée en vous, ma chère Valérie!

— Je veux faire quelques cadeaux. J'avoue pourtant que la parure d'écaille est pour moi. Ayez soin de la bien choisir; j'en ai envie depuis si longtemps!

— C'est très-mal. Je savais par Jemmina votre désir, et vous me gâtez mon présent de Noël.

— Du tout, du tout. J'ai décidé que vous me feriez un croquis; pour moi seule, pas pour en tirer le sujet d'un tableau, rien que pour moi.

— La reine a parlé, répondit-il en se levant.

Il fit son testament ce jour-là même. Les dispositions qu'il avait à prendre n'étaient pas nombreuses, il mit néanmoins beaucoup de temps à les écrire; il voulait dire tant de choses, qui devaient être comprises seulement de Valérie! Ensuite il porta le papier chez un notaire, pour s'assurer que la rédaction était dans les formes légales.

S'occuper d'un testament n'est jamais fort gai; la perspective de son voyage l'attrista plus encore qu'auparavant. Il avait réglé ses affaires, il pouvait être tranquille; il eut beau se répéter, les deux jours suivants, cette phrase consolante, il éprouvait une inquiétude extrême. Quelle faiblesse il avait eue de laisser mistress Sloman quitter Valérie! Pourquoi la jeune fille ne les accompagnait-elle pas à Naples? Comme il était assis près d'elle le soir qui devait précéder son départ, il la regardait avec une angoisse inexprimable. Craignait-il de ne pas revenir? Non, ce n'était pas cela. En considérant ce charmant visage, qu'éclairait alors un si gai sourire, il lui semblait voir Valérie menacée d'un péril qui ne prenait pas à ses yeux une forme définie, mais qui, par cela même, l'effrayait davantage. C'était une crainte ridicule; il se gourmandait de sa folie, sans pouvoir la chasser.

Il eut beau faire, l'inquiète préoccupation le suivit dans sa chambre, et jusque sur l'oreiller où, pendant de longues heures, il chercha inutilement le sommeil. Il s'assoupit enfin, mais ce fut pour devenir la proie d'un affreux cauchemar qui lui montra Valérie tendant vers lui les bras, et l'appelant à son aide, terrifiée par un danger mystérieux que Ford ne pouvait apercevoir. Un bruit étrange étouffait presque la voix de la jeune fille, tandis que lui-même, fou de désespoir, faisait de vains efforts pour secouer l'horrible paralysie qui enchaînait ses membres.

Craignant de retomber dans ce mauvais rêve, il se leva et se mit

à lire jusqu'au jour. Alors il s'étendit de nouveau sur son lit, où il dormit quelque peu. Quand il s'éveilla, il était temps de descendre pour le déjeuner qui, à cause de son départ, devait être ce jour-là fort matinal. Valérie était occupée à entasser dans son sac de voyage quelques menus objets dont il pouvait avoir besoin pendant la route. La conversation enjouée de la jeune fille lui fit un instant oublier ses sombres pressentiments. Mais ils revinrent avec une force nouvelle à l'heure des adieux, quoique Jemima, dans son agitation, parlât si haut et avec une telle volubilité, qu'il était vraiment difficile d'entendre autre chose et d'avoir une pensée suivie.

— Surtout, Valérie, prenez bien garde au feu. J'ai mis toutes mes clefs dans votre chambre, sous le coussin du sofa. Cachez-les dans une de vos bottines ; si les voleurs entrent dans la maison pendant votre absence, ils n'iront pas chercher là.

— Je prendrai toutes les précautions possibles, ne vous tourmentez pas, et jouissez des plaisirs du voyage.

— Jouir ! quand je m'attends à voir John nseveli à Herculanum dans une éruption !

L'arrivée de la voiture qui devait conduire les voyageurs au chemin de fer interrompit les lamentations de la bonne dame. Tandis qu'elle surveillait les bagages, Ford leva la tête et aperçut Valérie qui, de la main, lui faisait un signe d'adieu. La même inquiétude poignante lui serra le cœur ; il se serait précipité dans la maison, s'il n'avait eu honte de cette frayeur sans motif. Il tint ses yeux fixés sur la jeune fille aussi longtemps qu'il lui fut possible de la voir. Puis, s'enfonçant dans la voiture, il abaissa son chapeau sur son visage, sans même entendre les plaintes de la pauvre Jemima.

— Un, deux... Allons, où est l'autre sac ? Et le châle vert ? Ah ! les voici. Mais je n'ai pas mes lunettes !... John, j'ai laissé mes lunettes. Arrêtez la voiture, vite, vite ! Non, je les ai dans ma poche. Je suis sûre que nous oublions quelque chose. Merci de moi ! Ce cocher va d'un train ! Il veut nous verser. Comment, John, vous voilà endormi ? Jamais, non, jamais, je n'ai vu votre pareil !

PIERRE DU QUESNOY.

La suite au prochain numéro.

LA SPONTANÉITÉ VIVANTE

ET LE MOUVEMENT

III[1]

MODES ET ATTRIBUTS GÉNÉRAUX

X

La spontanéité vivante, par cela qu'elle n'est pas une forme du mouvement reçu et communiqué, s'offre avec des modes d'être, des allures inattendues, des physionomies changeantes et contraires, dont les lois du mouvement physique ne sauraient fournir une idée même éloignée. A bien dire, chaque espèce d'être, chaque individu a son genre particulier de spontanéité ; le champ de l'observation est sans limites à cet égard. Nous ne saurions nous livrer à l'examen de toutes ces idiosyncrasies vivantes, de tous les modes infiniment variés que la spontanéité revêt dans la longue série des espèces animées. Cela reviendrait à dévoiler les mœurs propres de chacune de ces espèces. Mais à côté de ces mœurs que l'histoire naturelle des êtres découvre au naturaliste étonné, il y a l'étude des modes de la spontanéité, qui appartiennent à tout ce qui vit. Chacun de ces modes généraux est une affirmation nouvelle du fait essentiel de la spontanéité. Les modes et les attributs affirment l'être, le développent, et le font mieux saisir et comprendre. La spontanéité vivante peut exister, et cependant se taire, et s'ensevelir dans une longue mort apparente ; elle se réveille, et, dans son état d'activité, elle répond à l'action d'agents stimulants ; elle

[1] Voir *le Correspondant* du 25 février et du 10 mars 1875.

subit, après l'action, la fatigue; elle se modifie par l'habitude : tous ces faits amènent des états propres de la spontanéité qu'il importe de connaître, afin de mieux connaître la spontanéité qui les supporte.

La vie est-elle toujours en développement visible de ses facultés et de son activité spontanée? Ne peut-elle exister sans se trahir par des manifestations sensibles, sans mettre en jeu la spontanéité qui accompagne tous ses actes? En un mot, ne peut-elle être en puissance, *in posse*, sans se traduire nécessairement en acte, *in actu?* N'y a-t-il pas une sorte de vie latente, qu'aucun phénomène ne décèle, dans laquelle toute spontanéité semble éteinte, sauf à se ranimer aussitôt que les conditions extérieures voulues viendront la solliciter? Ces questions se posent au physiologiste, et nous verrons combien de faits importants s'y rattachent. Mais elles doivent étonner et révolter ceux qui considèrent la vie comme un mode de mouvement, et qui, par conséquent, la tiennent pour soumise aux lois du mouvement. En effet, le mouvement ne saurait pas plus s'arrêter que se perdre; il ne saurait passer à l'état réellement latent, c'est-à-dire ne se manifester par aucun des effets qui lui appartiennent. Une force agit toujours, que cette action soit plus ou moins évidente. Sous une forme ou sous une autre, la circulation du mouvement est constante et indéfinie. « Où sont donc les exemples, dit M. le professeur Gavarret, d'une force présente qui ne révèle son existence par aucune manifestation? Contrebalancée par une résistance, la pesanteur peut bien ne pas communiquer du mouvement à un corps; mais elle n'est pas *latente*, elle produit une pression ou une traction. La chaleur n'est pas à l'état latent dans la vapeur d'eau; transformée en élasticité, elle se manifeste par une pression... » Aussi, M. Gavarret, qui croit que la vie n'est qu'une forme spéciale du mouvement, applique logiquement à l'une les lois de l'autre, et nie ces prétendus états latents de la spontanéité vivante. « Dans le monde organique, dit-il, comme dans le monde minéral, il n'est pas possible d'admettre la présence d'une force là où son existence n'est accusée par aucune manifestation. » Sous une forme inattendue reparaissent la négation ou l'affirmation de la doctrine de la spontanéité vivante. Si cette spontanéité existe, elle peut être latente; si elle n'existe pas, si la force physique règne seule, l'état latent dans la vie devient une chimère.

Interrogeons d'abord les faits : ils vont prononcer d'eux-mêmes une nouvelle et profonde séparation entre l'ordre vivant et l'inorganique, et montrer ici l'état latent réel, complet ou relatif, là l'état d'action continue est nécessaire.

L'exemple le plus commun de l'état latent de la vie, et du silence

absolu de sa spontanéité, se rencontre dans ces germes végétaux, graines de céréales ou de légumineuses, qui, maintenues à l'abri de l'humidité, conservent indéfiniment leur vitalité, et passent à l'état actif, dès qu'on les place dans des conditions de milieu favorables. C'est ainsi que des grains de blé, extraits du cercueil d'une momie égyptienne, dont l'antiquité dépassait trois mille ans, ont fourni une puissante et féconde végétation. Des haricots enfermés depuis l'année 1700 dans l'herbier de Tournefort, ont été semés en 1840, et ont produit plantes et graines. Mille exemples analogues pourraient être fournis. Dans ces graines, la vie est vraiment en puissance, et ne se manifeste par aucun acte, par aucun mouvement réel. Soutiendra-t-on que la vie manque à ces graines, et que c'est l'humidité qui la leur apporte? Mais, en vérité, est-ce l'humidité qui donne à la graine le pouvoir merveilleux de se développer suivant une direction déterminée, et de reproduire un être conforme à l'espèce des ancêtres? Ce pouvoir n'appartient-il pas en propre à la graine, et l'humidité n'advient-elle pas ici comme une simple condition d'exercice de ce pouvoir, n'est-elle pas comme un aliment nécessaire dont la graine va se nourrir, et à l'aide duquel celle-ci lèvera et fructifiera?

Mais, dira-t-on, dans la graine qui n'a pas germé, la spontanéité vivante n'a jamais été mise en jeu; nul acte ne l'a décélée; la vie n'a pas encore pris son élan; la graine peut garder l'état statique, en quelque sorte; tout demeure immobile dans cette cellule fécondée, tant que les conditions d'un milieu favorable ne la provoquent pas au développement organique. Peut-il en être de même dans un être en voie de développement? Cet être peut-il retomber dans l'immobilité dont il est sorti? La vie peut-elle perdre l'activité acquise, pour retourner à l'état latent? En un mot, le pouvoir vivant peut-il persister, et les actes vitaux s'éteindre momentanément? De nombreux exemples répondent encore par l'affirmative. On a vu des fougères complétement desséchées reprendre leur vitalité sous l'influence de l'humidité, et poursuivre ainsi leur développement interrompu; des bulbes conservés pendant plusieurs années dans des herbiers, et complétement desséchés, ont fourni une végétation régulière: des cryptogames vasculaires desséchés d'abord à l'air libre, puis maintenus pendant douze jours dans le vide de la machine pneumatique, et au-dessus d'une capsule pleine d'acide sulfurique bouilli, et enfin soumis, pendant huit jours, à une température de 66° dans une étuve sèche, ces végétaux cryptogames recouvrent leur aspect ordinaire et leur vie, lorsqu'on leur restitue l'eau qu'ils ont perdue; ils fournissent de bonnes boutures.

Ces faits ne s'observent pas exclusivement dans le règne végétal ; on les rencontre pareillement dans le règne animal. Qui ne connaît l'histoire des animaux réviviscents, laquelle reproduit, trait pour trait, l'histoire des cryptogames dont je viens de parler. Les rotifères, les tardigrades, les anguillules des toits, desséchés d'abord à l'air libre, puis exposés, durant cinquante-cinq jours, à l'action du vide et de l'acide sulfurique bouilli, sous la cloche de la machine pneumatique, puis enfin placés dans une étuve sèche dont la température est graduellement portée à 100°, reprennent toute leur activité dans des mousses humectées, et alors qu'ils ont recouvré l'eau dont l'évaporation les avait dépouillés. D'autres observations faites sur des animaux plus élevés dans l'échelle animale, sur des vertébrés, ne sont pas moins remarquables et concluantes. Je citerai, en particulier, les congélations de poissons et de batraciens, dont M. le professeur Gavarret retrace l'histoire intéressante : « Les voyageurs racontaient depuis longtemps qu'en Russie et dans le nord des États-Unis d'Amérique, on transporte au loin des poissons congelés, empaquetés, roides comme des bâtons, et que, même après dix ou quinze jours de congélation complète, ces animaux reprennent toute leur activité quand on les plonge dans de l'eau à la température ordinaire. Ces faits, dont l'authenticité a été d'abord contestée, sont acceptés sans difficulté depuis les expériences intéressantes tentées en Islande, par M. Gaspard, en 1828 et 1829. Il plaça des crapauds dans une boîte remplie de terre, et les exposa à l'influence de la température extérieure. Au bout de quelque temps, il ouvrit la boîte ; ces animaux étaient durs et roides comme des cadavres gelés ; toutes les parties de leurs corps étaient inflexibles et cassantes ; quand on les brisait, il ne s'en échappait pas une seule goutte de sang. Placés dans de l'eau légèrement chauffée, ces crapauds recouvrèrent la flexibilité de leurs membres à mesure que les glaçons fondaient ; en dix minutes ils reprirent toute leur activité ordinaire... Ces expériences intéressantes ont été répétées bieu souvent, avec succès, sur des grenouilles, dans les cours et les laboratoires de physiologie ; il demeure donc établi que, même après une congélation complète, des animaux vertébrés peuvent reprendre toute leur activité, quand l'eau de composition de leurs tissus repasse à l'état liquide sous l'influence d'un réchauffement modéré. »

Quelle interprétation donner de tous ces cas de réviviscence, dans lesquels l'eau restituée semble restituer la vie? Y a-t-il, dans tous ces faits, conservation latente de la vie en puissance, et simple reprise des manifestations de la spontanéité vivante, un instant suspendues? Ou bien est-ce la vie elle-même qui est restituée? Au

lieu d'une réviviscence, y a-t-il une résurrection, c'est-à-dire un retour de la vie après la mort? Le doute n'existe pas, nous l'avons vu, pour ceux qui considèrent la vie comme étant de même nature que le mouvement. Pour ceux-là, c'est le mouvement, c'est la vie qui est restituée. « Pour expliquer ces phénomènes, dit M. Gavarret, continuera-t-on à répéter que, dans ces organismes congelés ou desséchés, la vie, force indépendante et surajoutée à l'agrégat organique, persiste à l'état latent? Vains subterfuges, pures logomachies derrière lesquelles cherche à s'abriter une théorie aux abois, dont les progrès de la science ont définitivement fait justice[1]. » Contre ces logomachies qui le révoltent, M. Gavarret invoque l'opinion de Barthez, qui ne laisse pas de surprendre quand on pense à la doctrine de la vie dont cet illustre médecin est le représentant plus ou moins sincère : « Ce qui est sans doute le plus vraisemblable, dit Barthez, c'est que le principe de vie n'existe plus dans ces animalcules, lorsque le dessèchement les réduit en atomes..., et que ce principe leur est rendu (même après une absence de plusieurs années) lorsque l'affusion d'une goutte d'eau vient à développer convenablement ces organes. »

Voilà donc Barthez qui croit qu'une goutte d'eau rend le principe de vie à des animaux qui en sont privés, même depuis plusieurs années! Comme cela prouve bien que, pour l'auteur des *Nouveaux Éléments*, le principe de vie n'est au fond qu'un vain mot! Mais si la restitution est étrange quand il s'agit d'un principe de vie, elle ne l'est plus, je l'avoue, si, au lieu d'un tel principe, il s'agit d'un simple mouvement. Aussi M. Gavarret a-t-il raison de prendre à son compte l'interprétation barthézienne : « Avec beaucoup de physiologistes de notre époque, dit-il, nous acceptons comme vraie cette interprétation des phénomènes de réviviscence. Convaincu que l'activité d'un organisme dépend uniquement de la composition, du mode de groupement et de la texture de ses éléments histologiques, et des conditions du milieu ambiant, nous devons nécessairement admettre qu'il suffit d'*enlever* et de *rendre* au corps d'un animal un de ses éléments constituants pour, en même temps, lui *enlever* et lui *rendre* la faculté de vivre. » Doctrine hardie, mais logique! La vie n'est plus; elle est détruite; il n'importe; on la rend en rendant au corps d'un animal l'élément constituant qui lui manque, et cet élément est ici le plus simple de tous, un peu d'eau! L'animal est mort; on le ressuscite; et une telle résurrection n'est plus l'affaire d'un prétendu miracle; elle

[1] Pour cette citation et les précédentes empruntées au même auteur, voyez : *les phénomènes physiques de la vie*, par Gavarret; 3e *section; de la production spontanée et de la force vitale.*

devient un fait tout naturel et presque vulgaire; et déjà un romancier plaisant, voulant être sérieux, et montrer qu'il connaît ce que la science peut faire, a transporté le fait dans l'histoire de l'homme; il a imaginé le cas d'un homme desséché dans le vide, et, après quelques années, rendu à la vie. Je ne suis pas convaincu que quelques savants enthousiastes ne pensent que l'imagination du romancier, guidée par le sentiment du progrès, n'a fait que devancer les temps où ces merveilles se réaliseront à volonté.

Ai-je besoin de le dire? Ceux qui savent que la vie relève d'une cause propre et créatrice, et n'est pas la continuation et la transformation du mouvement, savent, par là même, que ces restitutions de la vie sont des rêves encore plus chimériques qu'ambitieux, et ils ne croient pas à la résurrection scientifique des morts. Ils ne sont pas surpris de l'opposition nouvelle qui surgit entre la cause physique et la cause vivante. Oui, la cause physique ne saurait être latente, rester à l'état de puissance, sans passer à l'acte; la cause vivante, au contraire, peut demeurer silencieuse, et ne se manifester par aucun effet appréciable. Ce caractère est une conséquence directe de la spontanéité de l'être. L'être vivant, par cela qu'il est spontané, tire de lui toutes ses déterminations actives; il y a donc en lui un fonds vivant où il puise, mais où il peut puiser avec plus ou moins de largesse, suivant les conditions où il se trouve. Dans telles de ces conditions, les déterminations, qui émergeront de cette source vivante, se suivront rapides et précipitées, énergiques et soutenues; dans d'autres conditions, ces déterminations apparaîtront lentes, incertaines, faibles et rares, s'amoindriront, et elles peuvent ainsi approcher de l'état latent, c'est-à-dire devenir si misérables qu'elles soient à peine perceptibles. Nous avons de ces faits un exemple saisissant dans l'état d'hibernation : voyez, en effet, les animaux hibernants, à mesure qu'ils tombent dans leur long sommeil d'hiver. Toutes les manifestations vitales se ralentissent; la circulation tombe de 90 pulsations à 9 ou 10 pulsations par minute; la respiration de 30 par minute descend à 7 ou 8 mouvements respiratoires; l'animal devient insensible aux excitations extérieures. Si le froid devient plus intense, le sommeil prend le caractère léthargique absolu; le corps de l'animal devient semblable à un cadavre; la circulation et la respiration ne sont plus appréciables; le système nerveux résiste aux sollicitations les plus énergiques. La vie, obscure lorsque le froid était moins intense, se cache en des profondeurs impénétrables; elle devient latente, et l'animal hibernant, au degré extrême de son sommeil, est en un état de mort apparente, presque compa-

rable à celui des animaux réviviscents desséchés, ou des poissons et des batraciens congelés.

L'observation confirme donc les enseignements de la doctrine. La vie, par cela même que toutes ses manifestations sont spontanées, peut rester en puissance et s'immobiliser. Son passage à l'acte n'est pas immédiatement nécessaire. Les échanges nutritifs, qui sont sa fonction primordiale, peuvent s'arrêter sous l'action ou en l'absence de certaines influences, puis reprendre leur cours si de nouvelles influences les sollicitent. La cessation de la vie est un fait supérieur à l'interruption de ses actes; et quoique entre l'une et l'autre règne une solidarité habituelle, surtout dans l'animalité supérieure, cette solidarité ne saurait contracter un caractère nécessaire et fatal.

Cette distinction de la vie en puissance et en acte est féconde en révélations. Elle n'est pas seulement applicable aux états de mort apparente, dont la forme extrême se rencontre dans l'histoire des animaux réviviscents; elle est pareillement applicable à tous les organismes vivants, alors qu'ils jouissent de leur pleine spontanéité. Ici, encore, renaît l'incessante distinction entre le mouvement communiqué et les générations fonctionnelles de la vie. Dans le monde physique, il n'y a jamais que les forces agissantes; les forces latentes, ou en réserve, ne cachent qu'un non-sens; tout mouvement est, en entier, communiqué, transmis, échangé, transformé. Dans le monde vivant, il n'y a pas que les forces agissantes; il y a toujours des forces réservées, non employées, que l'être vivant possède en lui, et dont il n'arrive à user que lorsque sa défense et sa conservation l'exigent. Il faut donc distinguer dans l'être vivant deux états des forces : ce sont ceux que Barthez appelait, avec une grande justesse d'expression, état des forces radicales, état des forces agissantes. Les forces radicales sont *in posse*, les forces agissantes *in actu;* et ainsi reparaissent la vie latente et la vie manifestée, que l'étude des réviviscences nous avait déjà montrées sous les formes inattendues de la mort apparente et de la pleine activité vivante.

Oui, dans tout organisme vivant, il y a la vie latente et la vie manifestée, la puissance et l'acte, les forces radicales et les forces agissantes, et la distance qui sépare les unes des autres présente souvent les variations les plus imprévues, surtout dans la vie humaine. Il n'y a pas toujours proportion entre les deux. La vie agissante la plus active, la plus remuante, ne sort pas toujours de la vie radicale la plus forte. Il est des organismes dont l'activité semble puissante et durable, et qui succombent dès qu'une cause

hostile vient troubler sérieusement cette activité ; leurs forces radicales sont pauvres et rapidement épuisées; l'action qu'elles soutenaient, et qui offrait les dehors de l'énergie, faiblit et tombe inopinément. Il est, par contre, des organismes dont l'activité semble faible, constamment menacée, n'opère qu'avec une gêne persistante et pénible, et qui possèdent, néanmoins, des forces radicales solides, opiniâtres, qui fournissent sans s'épuiser. La résistance de ces organismes étonne; on les croit vaincus d'avance, lorsque des influences nuisibles les atteignent et que la maladie les assiége, et ils triomphent de ces assauts auxquels de plus forts qu'eux auraient cédé. L'aspect extérieur du corps, sa puissance apparente, son développement physique, ne livrent pas toujours le secret des forces radicales qu'il recèle. Tel organisme qui semble florissant est pauvre en forces radicales; tel autre qui paraît mince et débile est doué de la vie latente la plus opiniâtre. Les variations, à cet égard, sont aussi nombreuses que les individus eux-mêmes. Le caractère des forces dévolues à chaque individu est essentiellement idiosyncrasique. Les espèces morbides ont, de leur côté, un pouvoir variable : les unes frappent plus particulièrement les forces radicales; les autres, les forces agissantes; et l'action d'une même maladie varie, à son tour, suivant l'individu atteint. Il y a là tout un ensemble de faits qui réclament l'attention la plus soutenue du pathologiste comme du physiologiste, et qui, à eux seuls, séparent le système des forces vivantes du système des forces mécaniques. On les conteste en vain ; ceux qui, pour satisfaire aux exigences des théories mécaniques, repoussent ces faits en principe, reconnaissent néanmoins, en pratique, ces caractères propres de la force vivante, et acceptent ces forces cachées de la vie, que la vie en fonction ne dévoile pas, et qui ne se révèlent pleinement que lorsque la vie est menacée et résiste.

XI

La spontanéité vivante offre tout un autre ensemble de caractères aussi étrangers que les précédents à tout mouvement physique. Nous l'avons dit, en effet, la spontanéité vivante a ses stimulants et ses modérateurs, ses fatigues et ses intermittences; elle se modifie profondément sous l'action de l'habitude.

Tous ces mots représentent une suite d'idées dont nous n'aurions pas la moindre notion, si la vie et sa spontanéité ne les avaient suscitées en notre esprit. Le monde des forces physiques ne connaît ni la stimulation, ni la fatigue, ni l'habitude. Le mouvement

se communique et se transmet avec une équivalence parfaite sans qu'aucune stimulation intervienne, sans qu'aucune fatigue soit ressentie, sans que l'habitude arrête ou facilite cette transmission. La circulation éternelle de la matière s'accomplit suivant les mêmes lois éternelles ; la stimulation et la lassitude sont un non-sens dans ce monde de la fixité où rien ne commence et où rien ne finit, où tout demeure et où rien ne passe, où rien ne s'ajoute et rien ne se perd. Stimulation, fatigue, habitude, impliquent des états particuliers des forces, qui ne se conçoivent que dans les forces spontanées, dans celles que l'être vivant tire de son propre fonds. Cet être, en travail d'enfantement d'actes et de fonctions, peut être excité à ce travail qui est souvent une peine ; il peut se fatiguer dans l'accomplissement de ce travail ; cette fatigue, si elle est modérée, cède à une stimulation nouvelle ; ou si elle est extrême, exige le repos, impérieux besoin que l'être vivant seul éprouve. L'habitude, enfin, imprime aux impressions sensibles et au travail organique, des modifications profondes, qui, plus qu'aucune autre, nous font pénétrer dans l'intelligence de la spontanéité.

La stimulation des forces vivantes s'adresse aux forces agissantes de l'être ; elle a pour correctif l'accroissement des forces radicales. La stimulation, en effet, augmente la dépense des forces ; elle tend à les épuiser en se prolongeant, si en même temps que la dépense s'exagère, le fonds des forces radicales ne croît pas en proportion. L'exercice démesuré, en épuisant les forces par une dépense excessive agit, dans le même sens qu'une stimulation immodérée. L'un et l'autre amènent l'état de fatigue et nécessitent le repos. L'exercice normal des fonctions lui-même, ne peut durer sans amener une certaine fatigue, un épuisement momentané des forces, que le repos répare. C'est là ce qui donne aux fonctions organiques un caractère général et frappant d'intermittence. Si l'on prétend vaincre cette intermittence, et braver la loi du repos, les forces radicales s'usent rapidement. Chacun sait combien les veilles excessives jettent l'organisme dans un accablement profond, et peuvent le ruiner prématurément.

L'épuisement et la fatigue qui en est le sentiment irrécusable, forment donc un grand caractère de toute spontanéité vivante. On les observe dans toutes les fonctions de l'être, dans celles, surtout, qui appartiennent à la vie de relation. La vie nerveuse et la vie musculaire sont celles, en effet, où la fatigue devient la plus manifeste, et le repos plus indispensable. Aussi, l'innervation et la contractilité musculaire sont-elles des fonctions en quelque sorte intermittentes, ou plutôt rémittentes ; car le repos et l'intermission ne sont jamais absolus, mais seulement relatifs.

La vie nerveuse est celle où la fatigue s'exprime le plus impérieusement. L'excitation expérimentale d'un nerf ne saurait se prolonger sans amener l'inertie paralytique du nerf ; il faut suspendre l'irritation pour que l'excitabilité du nerf se rétablisse par le repos. Les travaux intellectuels amènent pareillement une fatigue qui croît à mesure qu'ils se prolongent, et qui peut aller jusqu'au degré extrême de l'inertie. Le repos seul permet à la pensée de retrouver sa vigueur compromise. La fatigue musculaire est celle que le vulgaire connaît le mieux ; il n'est pas d'être se mouvant qui ne l'ait ressentie. Rien n'est plus variable que le moment où elle se produit. Chez les uns, elle se fait à peine sentir, après un travail musculaire intense et soutenu ; il en est même qui semblent infatigables, tant ils supportent allègrement les longs efforts, les exercices accablants. Chez d'autres, au contraire, la fatigue musculaire apparaît au moindre travail ; ils s'affaissent sous le coup de légers efforts. Entre ces extrémités opposées se groupent des variations sans fin. Ces variations, d'ailleurs, ne sont pas toujours en relation avec le développement physique du système musculaire ; ici, résistance à la fatigue avec un système musculaire grêle ; là, fatigue prompte et résolution des forces, avec un système musculaire d'apparence vigoureuse.

Je sais qu'on a voulu donner de la fatigue qui suit la dépense exagérée des forces agissantes, une explication physico-chimique, d'après laquelle la spontanéité vivante n'aurait plus à intervenir pour donner la raison de ces faits. La fatigue ne tiendrait plus à l'épuisement des forces vivantes de l'individu, mais à l'altération de la matière organique, déterminée par le fonctionnement de l'organe. Si le nerf ne répond plus à l'excitation portée sur lui, c'est que la substance de ce nerf s'est altérée, et que le repos est nécessaire pour que l'état normal se rétablisse. Les travaux intellectuels amènent pareillement une exagération dans les combustions organiques de la masse cérébrale, et une élévation concomitante de température. Il faut que le repos intervienne, pour que la substance se répare, et que l'élévation de température tombe. Pour la fatigue musculaire, on émet une explication non moins spécieuse. Cette fatigue n'est pas, dit-on, un résultat de l'usure du muscle qui aurait besoin de retrouver par la nutrition ce qu'il aurait perdu ; elle dépend uniquement de l'*acidification* du suc musculaire. Cette acidification provient de l'accumulation anormale de produits acides, et, en particulier, de l'acide lactique dans la substance du muscle. Un expérimentateur allemand, Ranke, prétend produire tous les effets de la fatigue, en injectant de l'acide lactique dans le tissu musculaire. Lorsque ces produits acides sont éliminés, la fatigue

disparaît ; les combustions organiques reprennent dans le muscle leur courant régulier, et le muscle retrouve son énergie d'action. Ces explications sont bien loin de rendre compte des faits.

Je veux bien que l'accumulation de l'acide lactique dans le corps du muscle, soit un résultat de la fatigue musculaire, mais elle ne saurait en être la cause, ni en fournir la raison suffisante. C'est toujours la substitution de l'effet à la cause, et l'expérience de M. Ranke ne prouve rien. Qu'un muscle, dans leqnel on injecte de l'acide lactique, soit impropre à fonctionner, il n'en suit nullement que la fatigue résulte de la présence de cet acide. C'est parce que le muscle est dans l'état de fatigue qu'il devient acide; la fatigue reste le fait antérieur ; elle est la cause, et l'acidification lactique l'effet. Toutes les conditions du phénomène le prouvent. Si la fatigue résultait d'un état physico-chimique du muscle, cet état physico-chimique résultant lui-même du mouvement, il y aurait entre le mouvement et la fatigue une proportion régulière et constante. Les lois du mouvement physique deviendraient maîtresses de la fatigue, comme elles le sont du mouvement, quelle que soit sa forme. Or, l'expérience affirme, chaque jour, le contraire. Il y a des individus qui ressentent une fatigue extrême après un fonctionnement musculaire faible et de courte durée ; d'autres, — et les coureurs et certains travailleurs en sont un exemple frappant, — d'autres n'éprouvent aucune fatigue après le travail musculaire le plus intense et le plus prolongé. Dira-t-on que, chez les premiers, un faible et court travail a accumulé, dans leurs muscles, une qualité insolite d'acide lactique; et que chez les autres, un dur et long travail n'a amené aucune acidification dans leurs muscles rebelles? Il y aurait, donc, des muscles rebelles à la pénétration de l'acide lactique, ce qui les rendrait infatigables ! Qui voudrait soutenir une proposition aussi étrange? Si toute substance musculaire est sujette à s'acidifier, et si le mouvement est cause de cette acidification, et si celle-ci est cause de la fatigue, pourquoi y a-t-il des muscles qui se fatiguent, et d'autres qui ne se fatiguent pas? Le mouvement ne saurait, dans des conditions analogues, produire des effets dissemblables, ici acidifier un muscle, et là le laisser neutre ou alcalin ; et s'il est la cause de la fatigue, l'amener dans un cas et non dans un autre. Non ; la fatigue provient de la chute de l'excitation motrice, de l'épuisement des forces que peut dépenser un organe, et non de l'état physico-chimique de l'organe. Cet état physico-chimique existe, mais il est le témoignage et non la cause de la fatigue. De même qu'à l'état normal, le mouvement physico-chimique est la condition nécessaire de la spontanéité vivante, sans en être la cause, de même la cause de la fatigue organique réside dans l'at-

teinte portée à cette spontanéité, à l'excitation motrice, faculté vivante, et non dans la production chimique d'un acide.

Il en est de la fatigue nerveuse et cérébrale comme de la fatigue musculaire. L'accélération des combustions organiques de la substance nerveuse en est probablement la condition; elle ne saurait en fournir la cause. Celle-ci réside dans l'épuisement de ce qu'on appelle l'influx nerveux, c'est-à-dire de l'activité nerveuse. La faculté de sentir et celle de penser ne sont pas en proportion des mouvements de composition et de décomposition des fibres et des cellules nerveuses. La fatigue de ces facultés arrive, alors même que l'usure organique est à peine accélérée. Il en est que le moindre travail intellectuel accable aussitôt; d'autres, au contraire, sont susceptibles de supporter sans fatigue des doses effrayantes de travail psychique; ils semblent ne vivre que par leur cerveau, et chez eux toutes les forces de l'être s'emploient à la pensée. Durant cette intensité de leur vie pensante, la substance cérébrale devient le siége d'échanges nutritifs accélérés et incessants, et cependant cette exagération des combustions organiques n'entraîne pas la fatigue. Celle-ci ne trouve donc pas dans ces combustions sa cause réelle; la cause est dans le fonctionnement vivant, dans les activités sensitives, affectives et intellectuelles que la spontanéité de l'être soulève.

Ainsi, la fatigue est un caractère propre des forces spontanées de l'être vivant. C'est parce que, dans cet être, tout est spontanéité, que toutes les fonctions y sont soumises à la fatigue, éprouvent le besoin du repos et subissent la loi de l'intermittence. A ces caractères de la spontanéité nous devons en joindre un autre, non moins inattendu, si l'on ne pense qu'au monde physique : je veux parler de l'habitude.

XII

L'habitude est à la fois un excitant et un modérateur de la spontanéité vitale, et ce double rôle montre combien elle est opposée à tout ce qui est mécanisme, mouvement communiqué et transmis. L'habitude peut être définie : la tendance qu'ont les actions vitales à se répéter d'elles-mêmes ou à se laisser reproduire plus aisément, et presque sans que l'attention consciente intervienne. L'habitude diminue beaucoup la fatigue qu'entraînent les actions volontaires, celles du mouvement musculaire et du travail psychique. Un même

individu soutiendra sans fatigue un travail auquel il est habitué, tandis que, sans l'habitude acquise, ce même travail l'accablerait, ou dépasserait ses forces. On prétend expliquer ce fait en disant que, par l'habitude, on épargne tout travail musculaire inutile. Cela est vrai; mais cela n'empêche pas qu'en supposant épargné tout travail inutile, l'habitude ne rende le travail accompli plus aisé, plus énergique, et beaucoup moins fatigant. Qu'un coureur ne contracte que les muscles strictement nécessaires à la locomotion, soit; mais ces muscles, qui se contractent, ne sauraient eux-mêmes supporter les fatigues de courses excessives sans l'habitude qu'ils ont acquise. L'habitude n'empêche probablement pas l'acidification des muscles, puisque celle-ci est un fait chimique, déterminé par l'action musculaire; mais l'habitude fait que, malgré l'acidification, aucune fatigue n'est ressentie : preuve nouvelle que l'acidification et la fatigue n'ont pas entre elles la relation de cause à effet qu'on a voulu leur attribuer. Quant au travail psychique, sur lequel l'habitude exerce une influence si marquée, il n'y a ici aucun travail inutile à éviter. L'habitude accroît l'énergie et l'aisance de ce travail, parce que ce travail sort de la spontanéité vivante, et que l'habitude exerce sur cette spontanéité une puissance merveilleuse.

La puissance et la persistance de l'habitude varient en raison du temps que l'habitude a mise à s'établir et à modifier les actions spontanées de l'être. Une habitude contractée rapidement demeure superficielle, ne se grave pas jusque dans les profondeurs de la spontanéité vivante; elle se perd après un certain laps de temps. Il en est tout autrement des habitudes à longue durée, qui se sont comme incorporées aux actes organiques, qui ont été comme pleinement assimilées par les facultés de sentir et de vouloir. Ces habitudes invétérées peuvent s'affaiblir par la désuétude; mais pourtant elles ne s'effacent jamais entièrement : elles semblent perdues, on les retrouve sans effort. Il y a donc des habitudes latentes, comme il y a une vie latente; dès que la spontanéité qu'elles avaient façonnée à une œuvre reprend cette œuvre, les habitudes qui sommeillaient se réveillent.

L'habitude, alors qu'elle influence des actes volontaires, demeure soumise, dans son principe, à la spontanéité et à la volonté de l'être; en sorte que, suivant la direction que cette volonté lui a imprimée, elle produit tel ou tel effet, et souvent des effets contraires. Ainsi, par exemple, deux hommes entendent, le matin, une même cloche : elle appelle l'un au travail; le son de la cloche le réveille par suite d'une habitude contractée par sa volonté : il s'est accou-

tumé à obéir à ce son de cloche comme à un commandement. Cette même cloche est entendue par un voisin qui n'a pas les mêmes obligations à remplir; il a contracté l'habitude de ne pas s'émouvoir à ce bruit, qui bientôt lui devient indifférent et n'interrompt plus son sommeil. Le même fait a donc produit des résultats inverses. L'habitude engendre des nécessités singulières : tel homme ne saurait dormir qu'au bruit monotone et pénible d'un moulin; s'il se déplace et dort loin de ce bruit, le silence de la nuit le trouble et le maintient éveillé. Tout autre, au contraire, chercherait en vain le sommeil dans un milieu aussi bruyant. Voilà encore un mouvement externe communiqué qui aboutit à des effets inverses, par suite de l'habitude acquise. Preuve à ajouter à tant d'autres, que le mouvement externe ne se transmet pas comme tel dans les milieux animés, qu'il n'est qu'un incitateur de la spontanéité vivante. Celle-ci peut répondre d'une façon opposée à des sollicitations identiques, parce que les lois qui la régissent n'ont aucunement les caractères d'équivalence et de conservation de la force physique.

Si nous nous reportons vers le monde physique, nous verrons qu'il ne saurait y avoir d'habitude dans une machine que le mouvement gouverne : tout s'y passe, tout y entre en jeu, tout s'y transforme suivant des lois invariables. Ce n'est que par une forme de langage abusivement transportée du monde vivant au monde inanimé, que l'on dit parfois d'une machine qu'elle a l'habitude de manœuvrer de telle ou telle manière. Le mot habitude ainsi employé est détourné de son sens véritable; il signifie ici : état antérieur des choses. Cette machine a marché jusqu'à ce moment de telle façon : voilà ce qu'exprime la prétendue habitude de la machine. Dans l'être vivant, au contraire, l'habitude atteint et façonne toutes les actions de l'être; elle plie et dirige sa spontanéité, l'excite ou la calme, rend inconscientes les actions conscientes, et presque involontaires, des actions qu'auparavant la volonté pouvait seule accomplir. Le dicton populaire qui veut que l'habitude soit une seconde nature, exprime la plus saisissante vérité biologique; et il est encore vrai de dire que l'homme est un animal d'habitude, si l'on songe à toutes les actions conscientes et volontaires que l'habitude modifie, transforme, et rend comme instinctives et purement animales.

Le cours des maladies, tout comme le cours des actes physiologiques, se trouve pareillement soumis aux influences de l'habitude. De légères souffrances sont parfois intolérables, et amènent une perturbation profonde, lorsqu'elles sont subites, et frappent un

organisme qui ne les connaît pas ; des souffrances plus intenses sont aisément supportées et n'entraînent aucun retentissement sérieux, lorsque l'habitude les a comme émoussées, et que l'organisme s'est accommodé à leur action par une longue accoutumance. Les actions morbides tendent aussi à se répéter par l'habitude; et cette répétition résulte, non de ce que les mêmes mouvements physiques se répètent, car rien, dans ces cas, ne provoque à nouveau ces mouvements, mais de ce que l'habitude a pénétré la spontanéité vivante elle-même, la sensibilité de l'être, son impressionnabilité et son incitabilité motrice. Cette modification durable des activités vivantes tend à ramener les mêmes actes. La spontanéité de l'être fournit ce qui est déjà en elle, ce que déjà elle a conçu en d'autres circonstances. Là est tout le secret des mêmes retours pathologiques sous les influences les plus diverses; et ces retours sont, parfois, bien étonnants, si l'on considère après quel long intervalle de temps reparaissent des affections qui semblaient, pour toujours, ensevelies dans le silence et l'oubli.

Je me crois autorisé, en terminant cette étude, à lui donner pour conclusion ces mots de Leibnitz : « Tout nous vient de notre propre fonds avec une pleine spontanéité. » Étendant même à tout l'ordre vivant, la parole de Leibnitz, je dirai : « L'être vivant tire tout de son propre fonds avec une pleine spontanéité.

Je voudrais avoir fait comprendre la portée d'une telle vérité : elle va de la spontanéité lente, misérable, inconsciente, du végétal ou du protozoaire, jusqu'à la spontanéité vive, consciente et volontaire de l'animal supérieur, jusqu'à la spontanéité consciente, volontaire, réfléchie et libre de l'homme. De l'une à l'autre de ces extrémités de la spontanéité vivante tout se tient et s'enchaîne. La négation ou l'affirmation, à l'une de ces extrémités, entraînent fatalement, par une suite ininterrompue de faits, d'analogies et de conséquences, une négation ou une affirmation correspondantes, à l'autre extrémité. Nier la spontanéité grossièrement ébauchée de la vie végétative ou de l'animalité inférieure, c'est nier la spontanéité pleine et achevée de l'homme, c'est nier sa liberté, et, par suite, sa responsabilité morale. Beaucoup de savants et de biologistes ne se doutent pas jusqu'où portent leurs enseignements, lorsqu'ils présentent la vie végétative et inférieure comme un prolongement du mouvement physique, comme une transformation des forces universelles de la matière, comme un produit de la chaleur que le soleil déverse sur la terre. Plusieurs, peut-être, ignorent quel est

l'aboutissant dernier de la physiologie des actes reflexes, telles qu'ils l'acceptent, et ils ne pensent pas précipiter l'homme entier dans les éternels tourbillons du mouvement, en considérant les actes reflexes comme une transformation et une restitution d'un mouvement externe communiqué. J'ai voulu déchirer ces voiles perfidement ou habilement accumulés. Il faut que l'on sache que la doctrine des actes organiques les plus infimes, devient la doctrine nécessaire des actes organiques les plus élevés. La cellule qui sent, qui se contracte ou se dilate, qui se divise et prolifère, le fait en vertu de son obscure spontanéité, tout comme l'être qui pense, réfléchit et veut, affirme sa spontanéité en traits éclatants. C'est ainsi qu'un problème de physiologie, qui peut sembler indifférent à quelques-uns, emporte, dans sa solution, celle des destinées de l'homme, de son caractère libre et moral. Ce me sera une excuse de l'avoir si longuement agité.

CHAUFFARD,
Professeur à la Faculté de médecine de Paris.

LE MYSTÈRE DE LA PAUVRETÉ

I

Mon cher ami,

Vous me demandez, avec une curiosité railleuse qui est bien de ce siècle, ce que c'est que la Société de *Saint-Vincent-de-Paul*, de quelle espèce de gens elle se compose, quels sont ses statuts, et ce qu'on y fait. Vous paraissez même insinuer que ce qu'on y fait n'est pas rigoureusement conforme aux lois de notre pays, et qu'il se passe là des choses où les magistrats préposés à l'ordre public auraient, s'ils le voulaient bien, à regarder, et, qui sait? matière à verbaliser. Vous êtes atteint de ce civisme jaloux et soupçonneux qui travaillait les Athéniens dans les beaux temps de leur démocratie, et avec lequel tous les grands hommes de la cité de Minerve, politiques, généraux, financiers, administrateurs de tous ordres, poëtes, philosophes, artistes, gens de commerce et de petits métiers, et peut-être aussi sociétés philanthropiques, avaient maille à partir. Ce civisme-là, que nous avons, en l'an 1792 de Jésus-Christ, transplanté spirituellement d'une république de trente mille citoyens dans une république de trente millions d'hommes *démonarchisés*, faisait de chaque Athénien un espion et un limier de police de son quartier. Il savait, à un *iota* près, comment Périclès se comportait chez lui, de quelle manière il tenait sa maison et dépensait son revenu. Il connaissait des deux espèces d'argent dont ce chef de la république, roi à sa manière, par l'éloquence et le génie, avait l'emploi, à savoir, des deniers de l'État et des deniers qu'on a en propre et par apport matrimonial. Il veillait à ce que ces deux argents, celui de l'État et celui de poche (le mot doit être athénien) ne souffrissent point d'amalgame illicite. Il obligeait, par une motion ou interpellation (c'était aussi un rude interpellateur que l'Athénien), le grand artiste

Phidias à dévêtir de son or sa Minerve, et à remettre cet or à la pesée, afin qu'on vît bien qu'il n'en avait rien détourné à son usage privé. Il tourmentait aussi beaucoup, et cela du matin au soir, et même passé minuit, l'aimable et extravagant Alcibiade, auquel il ne livrait pas moins tout l'Etat et toute la fortune d'Athènes. Il l'interpellait sur ses chiens, sur ses chevaux, et sur ses amitiés et commerces de toute sorte. Il le gênait jusque dans les choses de la conscience, dans ses opinions religieuses, si l'on peut dire qu'Alcibiade ait jamais fait cas de quelque dieu que ce fût, du dieu de Socrate ou des dieux d'Athènes. En un mot, et pour en finir avec ce bourgeois électeur, éligible et rééligible d'Athènes, il espionnait, il jouait, il turlupinait, il calomniait, il dénonçait Socrate à toutes les commères de son quartier, et il l'envoyait mourir en prison. Etait-il assez incommode et assez mauvais voisin, ce souverain du Pnyce et de l'Agora, qui parlait le pur attique, et qui se donna plus d'une fois l'insolent plaisir de confectionner des généraux, des hommes d'État et des intendants, avec un peu de tout, avec des charcutiers, des corroyeurs, des poissonniers et des marchands de figues.

Et l'on vivait bien, élégamment, nous dit-on, délicieusement et sans noise, dans cette démocratie! On pouvait même y posséder, y bâtir des palais, pourvu qu'ils fussent d'une juste hauteur, et que la boutique du voisin le barbier n'en parût pas trop basse. On pouvait y être riche, moyennant un bon impôt proportionnel, doublé ou triplé en temps de guerre. Ce peuple de Minerve, qui a tout inventé, n'avait pas encore inventé le crime et la forfaiture d'être riche. Il appartenait aux chrétiens de 1792 et de 1870 de découvrir cette nouveauté en morale.

II

Vous êtes, mon cher ami, ce bourgeois d'Athènes, bonhomme au demeurant, citoyen et voisin insupportable. Revenons, s'il vous plaît, à notre société de *Saint-Vincent-de-Paul*. Je ne vous en exposerai pas les statuts et les règlements; je vous renvoie à eux. Ils ont été rédigés et codifiés dans un petit in-octavo que tout le monde peut se procurer, et qui ne coûte pas cher. Ce code de la charité laïque est un petit chef-d'œuvre dans l'espèce. Je n'avais aucune idée, avant de l'avoir lu pour ma propre gouverne, de ce que c'est qu'une association ou confrérie chrétienne organisée pour le bien. Si vous voulez vous assurer par vous-même de la vérité de mon dire, vous

admirerez autant que moi ce génie de l'Église qui, dès le temps des apôtres, s'est emparé du vieux monde païen, de ce monde malade, avec tant de décision, d'autorité et de douceur, le traitant, ce gangréné, malgré qu'il en eût, par le couteau, par les topiques, et par des enchantements inconnus à la sequelle du bon Esculape. Depuis que l'Eglise a mené à bien cette cure du vieil homme, elle ne s'est jamais reposée. Elle ne connaît pas le repos. Elle n'a pas cessé d'opérer à la manière de l'Esprit saint, dont elle procède. Nous retrouvons aujourd'hui le génie de l'Église, dans les bonnes œuvres, aussi ardent et aussi entendu qu'il l'était au temps des apôtres. On peut même dire qu'il est consommé dans l'invention et dans l'exécution. Il a à sa portée, et, pour ainsi dire, sous la main, de telles ressources, lesquelles lui manquaient autrefois; il a plus d'argent, non pas de son propre fond (on a dépouillé l'Église de ses biens), mais du fond commun des fidèles! il a plus d'aumônes, qui lui viennent de partout, et que lui seul n'a pas à rougir de tirer de nous; il a plus de moyens matériels de faire des établissements, de mettre ses pauvres en bon lieu, d'abriter, de nourrir et de vêtir les membres de Jésus-Christ, de les assister au temporel et au spirituel. Vous êtes, mon cher ami, de ces bonnes gens qui croyez, sur ouï-dire, que ce génie de l'Église assistante n'entend rien au positif de la vie, au bon entretien de ce corps mortel, au gouvernement des choses de la maison ou de la maladrerie, et qu'il ne vise, absolument parlant, qu'au salut des âmes. Oui, le salut des âmes est pour lui le premier et suprême intérêt. Mais à cela il ne s'emploie pas comme à un objet de métaphysique pure ou de contemplation transcendante, lequel serait sans rapport à cette chair nue et toute sensible. Il sait, il embrasse, il tient tout l'homme, et il va au plus urgent de notre condition, qui est que nous ayons le pain quotidien et de quoi faire la traversée de ce monde-ci à l'autre : *Sint temporalia in usu, æterna in desiderio.* (*Imit. Christi.*)

Ce sont les mauvais interprètes ou les travestisseurs de l'Évangile qui n'y veulent voir rien d'humain et de pratique séculière, mais seulement des sublimités spirituelles, fâcheuses et rebutantes pour le sens commun, bonnes tout au plus à faire des extatiques et des idiots. On connaît cette vieille et inepte calomnie des épicuriens de tous les temps, des savants, avides de bien-être et d'honneurs fructueux. Comment ces esprits sensuels aimeraient-ils la morale contrariante et gênante de l'Évangile ?

Informez-vous un peu, mon cher ami, de l'organisation et du fonctionnement de la plus obscure et de la plus humble des œuvres de charité de notre temps, de l'Œuvre des *Petites Sœurs* des pau-

vres; et vous pourrez juger, allant du petit au grand, de ce que sait entreprendre et mener à fin, dans les affaires de charité, le génie économique de l'Eglise. Il va de soi que nous ne séparons pas de cet économat des pauvres le feu divin et les tendresses infinies du cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Tout cela a passé, pour ainsi dire, en nature à ces saintes filles. Comment? Elles-mêmes ne sauraient nous le dire : tant ceci est entre elles et Dieu!

La société de *Saint-Vincent-de-Paul* et toutes les sociétés laïques de charité, de quelque nom qu'on les appelle, ont reçu de l'Église le génie économique et l'administration proprement dite des œuvres de bienfaisance. L'Eglise elle-même, originale dans toutes ses créations, et plus forte que le temps, à cause de l'esprit de perpétuité qui lui est demeuré de son divin fondateur, l'Église n'a pas pu s'introduire, comme elle l'a fait, au cœur de la société romaine et jusque dans les conseils des empereurs, et n'y pas remarquer, avec son grand sens, les procédés et la vigueur efficace de l'administration romaine. Ayant remarqué tout cela, et y ayant eu la main par ses propres enfants, par des païens convertis, elle n'a pas manqué d'en faire son profit, et d'appliquer d'aussi bons règlements au détail et en quelque sorte à l'extérieur de ses propres œuvres. Car elle seule pouvait, étant sortie du Christ, animer et échauffer tout le dedans, et unir à l'ordre des actions la flamme de la charité, sans laquelle cet économat des pauvres n'eût pas beaucoup différé du fonctionnement ordinaire des gestions au civil. La charité en Jésus-Christ, voilà le nouveau, voilà le divin, le propre et l'éternel des fondations de l'Église. Là est le principe vivant de son assistance maternelle et de ses miséricordes envers les petits de ce monde. C'est le cœur de Jésus-Christ, *cor sacratissimum*, comme elle l'appelle dans son latin liturgique, qui brûle véritablement en elle, et qui l'enflamme pour les misérables. Sans cela, nous n'entendons rien à la prodigieuse invention qu'elle déploie dans ses œuvres, à la multiplicité et diversité de celles-ci, au nécessaire qui ne la contente pas, au superflu qui lui paraît encore peu de chose auprès des largesses de son divin Maître. Elle s'excède au bien. Il faut que ce paralytique se lève, qu'il emporte son lit et qu'il marche. S'il ne fait pas cela, elle pense qu'elle n'a rien fait pour lui. L'Église continue le Christ guérisseur et consolateur. Aucun des maux qui affligent nos corps n'est si horrible à voir qu'il la rebute et la dégoûte. Il n'y a si vilaine plaie dont l'aspect l'étonne et l'effarouche. Notre mortalité et cette corruption naturelle du vivant lui sont trop familières pour qu'elle se trouble de si peu. Le mal physique la trouve ferme, compatissante, industrieuse, entendue, comme si le fort de sa capacité consistait à soigner les malades, et qu'elle eût pris ses degrés pour

faire les choses dans les règles. Les médecins le savent bien ; et, dans beaucoup de cas, leurs prescriptions données, ils la laissent faire. Quelle garde-malade, en effet, que l'Église! et quelles mains que les siennes pour toucher cette chair souffrante du riche ou du pauvre, et pour ne la rudoyer pas! Ce sont des mains angéliques.

Le mal moral! Est-il besoin de dire qu'elle se l'est adjugé dans son universalité et dans ses espèces les plus originales et les plus subtiles? Elle les a toutes dénommées, définies, décrites et enregistrées comme pièces à produire au grand jour du jugement. Qu'est-ce qu'elle n'a pas remué du fond de notre corruption originelle, et, en quelque sorte, brassé de la matière du péché! Elle nous sait tous par cœur et chacun de nous en particulier, grâce à la confession. Et rien, rien absolument parlant, n'a échappé à sa casuistique. Vous n'avez qu'à y aller voir, à cette casuistique. Je vous défie bien de ne pas vous y trouver dans quelque vice, impureté ou défaut à vous propre. Que vous usiez ou non de ses sacrements, et du plus dur à votre orgueil, de celui de la confession, l'Eglise n'en sait pas moins ce que vous êtes *intus et in cute*, et le peu que vous valez devant Dieu. Elle le sait par la plus sûre des inductions, et en raisonnant contre vous sur ce que lui a dit ce pécheur humble et contrit qui est venu s'agenouiller au tribunal de la pénitence. Que cela vous convienne ou non, elle vous confesse en la personne de ce pécheur *ab uno disce omnes*. Elle tient toutes les consciences mauvaises par une seule d'entre elles. Vous vous abstenez de la confession, à votre aise! Mais vous n'en êtes pas quitte; et vous êtes compris pour ce que vous valez dans ces enquêtes de l'Église aussi exactes que redoutables. Vous lui êtes un sujet bien connu. Ne plaisantez pas de cela. Il viendra un moment où vous n'aurez nulle envie d'en plaisanter.

III

Mais appuyons plutôt sur le génie bienfaisant de l'Église. Ce que je vous en ai dit n'est rien auprès de ce que je pourrais vous en dire; et je vous renvoie aux établissements et aux livres de comptes de cette mère des pauvres. Ils vous édifieront de reste. Une conférence de *Saint-Vincent-de-Paul* est un tout petit département de cette assistance universelle de l'Église. Vous tenez fort à savoir comment les choses s'y passent. Je vais vous satisfaire en peu de mots. Nous sommes là une quarantaine de personnes, une cinquantaine au plus en comptant les membres honoraires, tous gens vi-

vant dans le siècle, mariés ou célibataires. De ces derniers on en voit peu, si même on en voit parmi les barbes grises. Ce n'est pas que le célibat séculier soit incompatible avec notre institution. Au contraire il y fait très-bien, mais de vingt à trente ans, pas plus tard. Et nous ne demandons pas mieux que de nous agréger des célibataires de ce bois vert, d'aimables jeunes gens qui viennent chez nous faire leur apprentissage d'économes et de visiteurs des pauvres. Ces jeunes gens ne sont pas des philanthropes, fils de philanthropes. Ce vocable fastueux, formé de deux mots grecs, n'est pas reçu dans notre institution. Nous trouvons qu'il pue quelque peu son dix-huitième siècle et le pharisaïsme sentimental de cette époque. Ce sont des jeunes gens de la société de *Saint-Vincent-de-Paul*. Cela dit moins et cela dit plus. Ils viennent chez nous, parce qu'ils sont bons chrétiens et qu'ils ont bon cœur. Nous ne leur demandons pas de nous exhiber un certificat ou papier probatoire autre que celui-là. Admirable école de la vie pour ces jeunes gens! Ecole non moins admirable des vertus effectives du christianisme! Ils sont vraiment bons et de bonne lignée ces adolescents à qui le monde sourit de son sourire le plus agréable ou le plus faux, (ils n'en font guère la différence), et qui n'ont pas horreur d'aller visiter la pauvreté chez elle; oui, de l'aller voir à son petit lever, comme cela se dit du petit lever des rois. La triste cour à s'y montrer pour des courtisans de cet âge et de cette tournure fière et aimable! Ils vont là néanmoins avec leur mine charmante, laquelle plaît aux hôtes de ces taudis beaucoup plus que nos vieux visages et nos cheveux blancs. Ils ont le propos gai et cordial avec le pauvre, et je ne sais quelle grâce à donner. Cela met le pauvre à l'aise avec eux, et le rend communicatif; si bien qu'il n'a pas de honte à leur conter sa misère : comment et par où le dénûment est entré chez lui, si le vice ou la malchance y a été pour quelque chose. Une fois la glace rompue avec leurs aimables visiteurs, il leur dit ou peu s'en manque, *dicenda*, *tacenda*, le plus naturellement du monde : « — que l'ouvrage fait faute; — c'est la raison des raisons celle-là, c'est le « sans dot » des pauvres; — que le père mange ou boit tout, — que la mère n'a pas d'ordre, ou qu'elle est pire créature encore; — que ce grand fils ne veut pas travailler, quoiqu'il ait bon pied, bon œil; que c'est un coureur, un pas grand'chose. Ce fils dit à qui veut l'entendre que ses parents ont de l'argent caché et des petites rentes dont lui, grand comme père et mère, ne touche pas un sou.» Et l'argument par excellence sur lequel le pauvre aime à établir son honorabilité personnelle! « qu'il lui est dû çà et là beaucoup d'argent, que ses rentrées ne se font pas, qu'on l'amuse de belles paroles, qu'on le fait attendre, lui, et que le propriétaire et le boulan-

ger, eux, n'attendent pas... » et cent autres histoires, les unes hélas ! trop vraies, et les autres faites de génie *ad commiserationem*, et dans lesquelles le pauvre n'a pas son égal parmi nos romanciers les plus inventifs et les plus éloquents. Gardons-nous bien de lui en vouloir de cette fertilité dans le pathétique et dans la prosopopée. C'est du bon Dieu qu'il tient cette voix plaintive : elle lui est aussi naturelle qu'à Philomèle sa chanson mélodieuse. Ce que le pauvre nous chante de vrai n'est que trop vrai ; ce qu'il y mêle d'ornements est pour achever de charmer notre charité. Et si de peur d'être dupe de ses inventions vous n'alliez pas le croire sur ce qu'il vous dit de vrai, lequel de vous ou de lui ferait la plus sotte figure devant Dieu au grand jour de la reddition des comptes ? Eh ! quand on mentirait un peu à votre bourse, le mal serait-il si grand pour elle ? Il n'y paraîtrait seulement pas.

Ainsi nos jeunes visiteurs, par cette manière de traiter avec le pauvre, sont mis par le pauvre lui-même en pleine enquête. Ils savent tout ce qu'ils voulaient savoir et même davantage. Ce sont des juges d'instruction de la misère parfaits. Leur procédé est droit, honnête, engageant, fin autant que le veut la chose, et nullement judiciaire ni de police. Et notez qu'ils ne sont jamais le jouet de la rhétorique des pauvres, ou qu'ils le sont bien rarement ; et quand cela leur arrive, ce n'est pas pour longtemps. On ne les prend pas deux fois à gober de faux états de situation. Ce qu'ils n'ont pas aperçu aujourd'hui de fictif dans cette misère-ci, demain ils l'apercevront ; leur bon cœur ayant eu le temps de se remettre de ces premiers attendrissements qui nous obscurcissent un peu la vue. Ils arrivent à l'improviste, ce qui importe fort à la charité bien faite, chez ces pauvres gens. Ils les surprendront à table, faisant leur repas du midi ou du soir : à table ! peut-on dire cela de l'ordinaire des pauvres ? Et pourquoi pas ? Ils dressent ici-bas leur table comme vous la vôtre. Là-haut elle sera plus succulente, attendez-vous y bien, que la vôtre. Oui, ils la dressent ici-bas, et fort proprement, ma foi. C'est le bon moment pour notre visiteur de promener ses regards un peu sur toutes choses et sur ce menu qui n'a pas trop mauvaise mine, ni trop mauvais fumet, et sur cette vaisselle de Philémon et de Baucis, et sur ces convives en appétit, le père, la mère et ces enfants qui ont les dents longues et meilleures que les nôtres. Parfois, et le plus ordinairement les dimanches, vous tombez sur un ragoût fait avec quoi ? on ne sait trop ; mais il vous monte au nez, et vous en prendriez volontiers votre part. Cette chambrette avec ses deux ou trois lits, l'un pour le père et la mère, les autres pour les enfants. Ah ! la promiscuité des couchées, voilà le grand mal chez les pauvres ! Cette chambrette est soigneusement

tenue, soigneusement pour ce qu'elle est. Ces lits sont faits de bonne heure, les dimanches notamment. On veut être prêts, la maman, les enfants, pour l'heure de la messe. Les papas s'en soucient moins. Ou bien ils sont empêchés; ou bien ils se gaussent superbement de la chose. Les esprits supérieurs, les philosophes, sont du côté du sexe mâle, aussi bien chez les pauvres que chez les riches. Ici et là, on se dit, entre deux coupes, comme aux beaux temps des petits soupers du dernier siècle, « qu'un peu de religion n'est pas une chose mauvaise pour les femmes, les enfants et les domestiques, et que leur laisser prendre un peu de messe est une bonne habitude dominicale. Mieux vaut encore pour les femmes qu'elles aillent porter leurs petites dévotions à un bon Dieu crucifié que si elles les allaient porter au diable. On sait bien ce que l'un leur défend; on ne sait pas tout ce que l'autre leur permet. Le fait est que l'un s'entend mieux que l'autre à les tenir dans le devoir. » Ce sont les politiques, les avisés, les malins, parmi les pauvres, qui raisonnent ainsi des affaires de la religion. Mais les grossiers, les brutes, les alcoolisés de la libre-pensée, parmi les pauvres, ne raisonnent pas aussi finement. Ils ne veulent du bon Dieu crucifié ni chez eux, ni hors chez eux. Ils ne veulent de lui, ni pour leurs femmes, ni pour leurs filles, ni pour leurs fils. Et tout ce petit monde, dénué, impie, haineux, désespéré, est là à deux pas de nos demeures et de nos aises, qui ramasse ses fureurs d'égalité et son athéisme famélique, tout prêt à se donner au premier homme capable d'allumer la guerre sociale.

— Revenons à notre chambrette. Chaque ustensile, batterie de cuisine, mobilier nécessaire, est à sa place. Tous ces objets sont un peu les uns dans les autres, et quelques-uns assez plaisamment juxtaposés. Mais il règne un certain ordre dans ce désordre. Une main de ménagère apparaît là-dedans. Et quoique nos socialistes et autres empoisonneurs des pauvres de Jésus-Christ entreprennent contre le génie de la mère de famille, ce génie ordonnateur n'est pas près de disparaître de ce monde. Le visiteur ne manque pas non plus à remarquer ces loques respectables, apportées du lavoir public, et qui pendent, encore humides, du plancher de la chambrette. C'est une façon de linge de corps, très-peu agrémenté de dentelle, et fort déchiqueté dans ses parties essentielles, le linge des enfants surtout. Il est là pour sécher et pour être après raccommodé ou ravaudé. Pour peu que vous soyez un peu haut de taille, cette lingerie vous donne dans le nez, éventée qu'elle est par les « deux airs » qu'on a ménagés entre la porte et la fenêtre. Elle est verte et salée la leçon que le pauvre vous donne là par le travers du visage, ô jeunes fils de famille, qui avez chez vous votre garde-

robe au complet, le nécessaire et le superflu, et qui pestez contre votre valet de chambre, quand vous ne malmenez pas votre bonne mère elle-même, s'il vient à faire faute d'un bouton à votre chemise! Vous remplissez la maison de vos éjaculations impies.

Le dimanche, — j'y reviens et j'ai mes raisons pour cela, — est le jour de la bonne visite et de la bonne inspection. Le dimanche, les pauvres se mettent bien, eux et leurs enfants; entendons-le comme il le faut entendre, ils se mettent bien pour des pauvres. Qui trouverait à redire à cela? Ils vont à la messe du dimanche, beaucoup d'entre eux certainement, et ils y envoient leurs enfants. Ils parlent de Dieu; ils disent encore « le bon Dieu. » Ils n'ont pas cessé de conduire leurs morts à l'Église. Celle-ci leur dit qu'ils sont les membres de Jésus-Christ et ses cohéritiers par premier privilége. Ils ne veulent donc pas être enterrés comme des chiens, et qu'on les jette dans un trou comme une charogne. Se faire enfouir ainsi, prestement et avec cette vilenie, sans prières et sans eau bénite, cela est bon pour les grands savants de ce monde qui savent bien où ils vont et qui voient sous terre comme les taupes. Blâmerez-vous les mamans de ces chères petites-filles de tenir la main à ce que celles-ci soient un peu bien mises pour aller à la messe? A Dieu ne plaise! Outre que cette mise-là est de propreté avec ce pas grand' chose de plus qui, accommodé par les femmes, devient pour tout de bon de l'élégance. Ces fillettes, ces petits garçons, tout ce petit monde lavé à grande eau, décrassé, peigné, net et ragoûtant un jour sur sept de la semaine, égaie ces sombres demeures et leur donne un air « d'appartement. » Les enfants ne chassent-ils pas la tristesse et les noirs chagrins de partout? Et ne vous semble-t-il pas que la pauvreté endimanchée n'est plus cette affreuse personne que vous allez voir dans le courant de la semaine? N'êtes-vous pas non plus touché de ceci que ce peu de toilette du dimanche n'est pas du tout indifférent à l'âme, et que celle-ci en paraît plus nette et plus charmante chez ces petites filles?

C'est à ce saint jour du dimanche que j'attends notre jeune visiteur. Il n'aura pas trop de ses deux yeux pour voir et de son discernement pour discerner. Le pauvre, lui aussi, aime à paraître, hélas! Il a, comme le riche, ses vanités et son étalage pharisaïque. Il a une manière à lui de se farder et de mettre du rouge. Il ne supporte guère d'être ce qu'il est que six jours de la semaine, cinq le plus ordinairement. Le satirique Horace en a fait la remarque au sujet des pauvres de son temps. « Le pauvre, lui aussi, loue une birême pour s'en aller en mer et pour se donner des haut-le-cœur tout comme le riche. » *Nauseat ac locuples.* Ce sont dans un État pestes d'envie et d'imitation. Il en est bien d'autres et de pires, en-

gendrées par les vieilles civilisations. Il importe donc que notre jeune visiteur regarde bien au détail de ces attifements du dimanche, et qu'il n'ait pas l'air d'y regarder. La charité observe tout et fait comme si elle n'observait rien. Elle a le regard bénin, mais elle l'a prompt, compréhensif et pénétrant. On ne lui en donne pas à garder par les apparences. C'est au réel qu'elle en veut, au réel de la misère ; et elle a vite dépouillé celle-ci du plumage qui n'est pas le sien. Si l'on s'est excédé chez ces pauvres pour paraître et pour jouer au monsieur ou à la madame, la charité le voit bien et elle le déplore. Elle en tient note pour sa propre édification. — Mais votre charité est bien inquisitoriale ! — Non pas, s'il vous plaît ; elle est circonspecte. Elle n'entend pas qu'on lui chante misère, quand misère il n'y a. Elle est assistante et non pas abolitioniste en fait de travail, comme l'est le socialisme. Et surtout elle n'a pas d'aumônes à placer mal ni d'argent à gaspiller.

Je maintiens que le dimanche est un très-bon jour pour visiter les pauvres. Il est le plus fertile en incidents instructifs et le meilleur de tous ceux de la semaine pour parachever une enquête, et cela sans avoir l'air d'instrumenter chez les petits de ce monde. Le dimanche ils causent plus volontiers avec vous. Le dimanche ils ont la tenue de gens qui reçoivent. Ils « sont chez eux, » et pourquoi pas? maîtres de maison. Notre-Seigneur Jésus-Christ, leur roi et leur égal par le cens, leur confrère, allait bien chez eux, les prévenant en civilité, acceptant leur invitation à s'asseoir céans, à prendre place à leur table, à manger leur pain bis et leur poisson. Il est vrai qu'il payait bien son écot en leur faisant faire de bonnes pêches. Ils vous disent donc, en ce saint jour, bien des choses qu'ils ne diront pas dans la semaine. Je ne relaterai ici que deux propos du dimanche qui donnent beaucoup à penser. Ces deux propos sont de poids. Je les ai recueillis de la bouche d'une mère de famille, femme de journalier, bien accablée d'enfants, de plus de filles que de garçons, bien courageuse, bien industrieuse, et patiente, Dieu sait! Un dimanche que j'allai la voir dans l'indescriptible logement qu'elle occupe, elle me dit, me montrant les souliers éculés et les culottes démantelées de ses petits garçons : « Je ne peux pourtant pas, monsieur, envoyer à la messe *avec les autres* mes garçons faits comme les voilà. *Les autres* leur feront honte à ces pauvres petits. » Elle me disait cela avec une pointe d'humeur, hélas! à n'en pas douter, envieuse, et teinte de socialisme. *Avec les autres* est bien profond pour qui y réfléchit. Qu'est-ce que cela ne nous dit pas de la redoutable inégalité des conditions humaines? Et, de fait, cette brave pauvresse avait fortement raison, et, par-dessus le marché, pieusement raison. Elle ne pouvait pas envoyer à la messe « *avec les*

autres » ces petits déguenillés. C'est une maison bien tenue et bien fréquentée que la maison de Dieu. Et le Seigneur du lieu a bien le droit d'exiger qu'on se présente chez lui avec une mise propre et d'honnêtes manières. Il ne fait acception de personne. Et le pauvre qui vient le prier vaut à ses yeux autant que le riche qui vient faire la même chose. Ayez donc vos vestiaires de *Saint-Vincent-de-Paul* toujours bien garnis d'habillements et de souliers, afin que le pauvre qui envoie ses garçons à la messe ne soit point en affront, par votre faute, devant les saints tabernacles, et de peur que les « *autres* » ne lui fassent par trop honte. L'autre propos de la même bouche tire davantage à conséquence. Il est un avertissement à la charité catholique : à celle-ci d'y bien songer. La chose est telle qu'elle m'a été dite, avec la même aigreur, en ce même dimanche, toujours au sujet de la messe : « Nous sommes, monsieur, moi et mon mari et ces enfants-là des catholiques ; mais, ma foi, si on nous laisse manquer de ceci et de cela, eh bien, peut-être nous aurons davantage des protestants. — Voyons, voyons, ma bonne femme, pour une paire de souliers qu'on ne peut pas vous donner cette semaine, vous ne vous ferez pas, vous et les vôtres, de catholiques protestants. On ne renonce pas sa religion pour une paire de souliers. » Le propos de ma pauvresse n'en vaut pas moins ce qu'il vaut, propos de désespérance et tout à l'heure d'apostasie. Et quelle propagande là-dessous, propagande biblique et en espèces sonnantes ! C'est un convertisseur puissant en œuvres que l'argent par le temps qui court. Que la charité catholique veuille bien raisonner là-dessus et conclure ! — A bon entendeur, salut.

Mais on nous dit : Vous n'assistez que les « bons pauvres, » à savoir ceux qui vont exactement à la messe, qui vous exhibent des billets de confession et qu'on voit faire leurs pâques. C'est une grosse calomnie et une aussi grosse balourdise des ennemis de l'assistance catholique. Si ces bons calomniateurs savaient que la main de Saint-Vincent-de-Paul s'ouvre pour toutes sortes de pauvres, et même pour des pauvres, amis avoués de ces bons calomniateurs (on l'a vu à Paris en des temps récents et néfastes), ces bons calomniateurs rougiraient de leurs calomnies jusque dans le blanc des yeux, et ils se tairaient. Qu'ils aillent un peu demander à nos Sœurs de Saint-Vincent, qui ne savent pas mentir, s'il est vrai qu'elles ne font l'aumône qu'à de petits saints ou à des piliers d'église. Elles ne connaissent que des indigents.

IV

Venons au mystère lui-même, je dirais volontiers au corps même de la pauvreté. Depuis qu'il y a des pauvres en ce monde, et « vous aurez toujours des pauvres en ce monde, » n'est-il pas vrai que ce mystère a fait le tourment de tous ceux qui y ont regardé, et qui se sont mis à philosopher sur la chose? Il a occupé tout autant que nous, sinon de la même manière, les penseurs païens, hommes des sociétés à esclaves, usufruitiers nés de la glèbe et de l'ergastule, parties prenantes des sueurs et du sang serviles. Cette exploitation épouvantable et effrénée des vaincus par les vainqueurs, et ce rendement de l'homme changé en bête de somme, et souvent moins bien traité que celle-ci, — croyons là-dessus le vieux Caton, — ne laissaient pas de troubler ces durs possesseurs dans une telle possession des corps et des âmes de leurs colons et domestiques. Les plus humains de ces propriétaires de par la force et la condition n'ont pas vécu toute leur vie mortelle sans considérer qu'ils étaient plus que de raison les maîtres de la terre et de la personne d'autrui. Cette idée toute naturelle que l'esclave était un homme comme eux leur est venue assez souvent, et même ils l'ont exprimée d'une manière universelle, quoique en beaux esprits, soit au théâtre, soit sur la place publique, soit dans leurs livres. Aristote, ayant avisé que les sociétés grecques avaient duré et fleuri par ce moyen-là, en avait conclu que c'était la raison d'être de tout État policé. Ce grand esprit confondait le droit avec la possession de fait. Il y a tant de cas où l'un se démêle difficilement d'avec l'autre. Mais, avant Aristote, Ménandre avait dit aux Athéniens que l'esclave et le maître ont été pétris du même limon et doués de la même âme. Sénèque est venu bien après chez les Romains, lequel a parlé des misérables de ce monde avec une commisération étonnante, si elle n'approche pas des tendresses évangéliques. Est-ce que Sénèque aurait attrapé quelque chose de la loi de grâce? On est tenté de le croire. Philosophes ou poëtes, ces païens ont eu pitié des pauvres, *Animas pauperum tuorum*, comme le psalmiste les appelle. Aucun d'eux n'a osé approfondir le mystère douloureux de la pauvreté. Ils n'étaient pas assez près de Dieu, ou plutôt Dieu n'était pas encore assez près d'eux pour qu'il leur fût possible de s'appliquer à cela sans trouble, sans colère et sans impiété. Quelques-uns de leurs politiques ont, il est vrai, agité politiquement la question; je dis la question, et non pas le mystère de la pauvreté. La différence est grande, en effet, entre

les deux. On agite une telle question politiquement et avec des desseins d'ambitieux et de factieux. On n'agite pas un mystère ; on le porte en soi et dans ses entrailles d'homme ; et l'on prie Dieu, l'ordonnateur souverain des conditions humaines, le père des pauvres et des riches, de nous le faire entendre comme il veut que nous l'entendions, c'est-à-dire, à la gloire, et, pour ainsi parler, à la décharge de son impeccable Providence.

Les Gracques, et leur postérité moderne, petite et perverse, nos socialistes, ont mis le feu à cette question du sort des pauvres gens, faute de pouvoir et de vouloir l'entendre par Dieu et par la religion ; ce qui est la seule manière de l'entendre, et de diminuer, non pas d'ôter de ce monde le mal de la pauvreté. Et je leur concède ceci sans peine : c'est qu'ayant tant fait que d'engager dans la politique où tout s'aigrit et s'enflamme les affaires du pauvre, ces affaires ne peuvent pas les tourmenter médiocrement, s'ils y vont de bonne foi, ni les exciter peu, s'ils sont enclins de leur personne à la faction, et s'ils ont conçu l'abominable dessein de remuer l'État par les pauvres. Car lâchant ceux-ci contre les riches, c'est qu'ils veulent s'adjuger à eux-mêmes le plus substantiel et le plus succulent des dépouilles opimes de la guerre sociale. Dans l'un et l'autre cas, ces amis, insensés ou criminels, des misérables ne sont plus dans le vrai. Ils perdent la cause qu'ils ont embrassée, et ils la perdent, après l'avoir noyée dans le sang, les larmes et la ruine de tous. Ce n'est pas moi qui leur affirme cela ; c'est l'histoire d'il y a deux mille ans ; c'est celle de notre pays il y a quatre cents ans ; c'est celle d'hier. Et, néanmoins, je ne me sépare pas d'eux sur ce point seulement ; c'est quand ils sont d'honnêtes gens, et quand rien ne dénature ou n'infecte chez eux la pitié pour les pauvres.

Ainsi le mystère de la pauvreté a surpassé et les plus grands penseurs du monde païen et les agitateurs des multitudes, et, de notre temps, les théoriciens de félicité publique, les naïfs et les violents de la séquelle. Ils n'ont pas pu, comme le leur a dit le Christ, « porter ces choses hautes. » Il était nécessaire à la morale et à la paix des sociétés humaines, si l'on peut dire qu'une telle paix a jamais existé, que la pauvreté eût son type ou son exemplaire vivant et réel dans la personne du Dieu fait homme, et qu'ayant été par lui infiniment honorée et relevée, elle nous fût par cela même expliquée. Et ceci n'est pas une manière toute commode de me rendre à peu près compte de la condition des misérables de ce monde. Je ne fais pas non plus que m'en référer à cet égard à mon éducation chrétienne. Je vais droit au monstre, à la misère ; et je ne le saisis pas du tout, si je ne me tourne vers le Christ revêtu de ma chair et le plus pauvre des pauvres de ce monde. Non-seulement je n'entends

rien de cette chose affreuse qui a nom pauvreté, et qui, toute affreuse qu'elle est, fait partie de l'ordre temporel des sociétés, et y tient amplement sa place ; mais je m'en afflige jusqu'à l'irritation comme de la plus insupportable des anomalies de ce monde. Sans le Christ, je ne veux pas de vos inégalités sociales et de ces disproportions énormes entre avoir plus qu'on ne peut consommer et n'avoir pas de quoi subsister. Ma raison, si je la mets du problème, et si je l'y mets seule, s'y entête et s'y embrouille. Je sens même qu'elle fait pis, c'est de s'échauffer jusqu'à s'en donner la fièvre. Et vous savez ce que sont ces fièvres-là, et à quoi elles vous poussent un homme, quand il a le cerveau bien pris ! Elles le poussent à la faction, aux fureurs d'égalité, aux motions agraires, au partage des biens, à la jacquerie par le fer et le feu. Cet homme passera, enseignes déployées et la loque rouge au vent, dans le camp des misérables. D'où vient cela ? C'est que cet homme, (je le suppose sincère et de nature compatissante), n'aura fait que raisonner beaucoup avec sa cervelle, et un peu avec ses entrailles sur le sujet de la pauvreté. Il n'aura vu dans la pauvreté qu'un fait social, lequel pèse sur le plus grand nombre. Etonnez-vous qu'il crie aux politiques qu'ils aient à l'ôter au plus vite de ce monde. Comment l'en ôter ? Ce n'est pas de cela que cet homme se soucie. Les voies et moyens sont d'une simplicité primordiale : transporter la propriété de ceux qui la détiennent à ceux qui la convoitent et qui la dévorent en idée. Et, comme la chose paraîtra dure aux évincés, et qu'ils ne le prendront pas bien, se défaire de ces mauvais citoyens par le glaive de la loi, et se mettre en leur lieu et place. Je maintiens que les inégalités sociales, considérées de ce point chimérique d'une raison exaltée et envieuse, sortent de l'ordre des choses supportables, et qu'elles réclament un redressement immédiat. Il n'y a pas une tête humaine, capable de songer avec un peu de suite au destin des misérables, sans qu'elle s'enflamme outre mesure et se porte aux extrémités de l'utopie. Tenez pour certain qu'elle ne rêve rien moins qu'un renversement des conditions humaines. La métaphysique de la misère et la sentimentalité qui s'y joint chez certains esprits, nourris de bonne heure du poison de l'envie, ont produit le *Contrat social* et les livres de Proudhon. Au fond, rien de plus sec à l'endroit des pauvres ; rien de plus odieux et de plus sommairement inique à l'endroit des riches. Et, en fin de compte, rien de tout cela ne se peut faire sans qu'il y ait mort d'hommes et du sang répandu comme de l'eau.

Mais nous avons l'Économie politique, science nouvelle et effective. Je m'en rapporte à elle pour ce qui est des effets. Elle a déjà beaucoup agi dans l'intérêt des misérables ; elle agira davantage encore, pourvu qu'on veuille bien lui remettre le gouvernement et

la curatelle des peuples. Elle y met cette condition toute honnête et toute désintéressée. Les bons livres sur la matière économique ne nous manquent pas; il s'en publie des quantités, et le dernier publié est toujours le meilleur. Les chaires non plus, celles d'économie politique, ne se taisent pas chez nous et chez nos voisins. C'est devenu la panacée du paupérisme. Il existe par toute l'Europe de ces piscines de Siloé. Bien peu en sortent guéris, et jetant deçà et delà leurs béquilles. Et pourtant ce n'est pas faute à nos économistes de remuer l'eau. Dieu me garde de douter et encore plus de plaisanter de cette science ardue entre toutes, et austère plus qu'on ne saurait le dire! Je l'écoute, ou j'y lis quelquefois. Je la révère toujours, à cause des lumières grandes et pertinentes, et du bien dire de ses maîtres. Mais voyant « qu'il y a toujours des pauvres en ce monde, » et que bien parler d'eux ne les exempte pas d'être pauvres, je me retrouve, comme l'Œdipe de la fable, en face de l'énigme d'aujourd'hui qui sera l'énigme de demain, l'énigme des jours et des ans à venir. La science économique, celle des bons esprits et des honnêtes gens, ne le dénoue pas davantage pour moi. Et il me semble que cette vue pratique du paupérisme, si nette pourtant de faction et d'empirisme révolutionnaire, ne m'a pas encore tranquillisé sur la condition du pauvre. Il ne me paraît pas que le pauvre en mange mieux, ni qu'il dorme sur la plume ou sur l'édredon. Tant que j'aurai sujet de comparer les unes aux autres les conditions humaines, de regarder que celui-ci mange du pain blanc et celui-là du pain noir, et pas toujours son content, mon esprit soutiendra mal le parallèle; et les choses de ce monde lui apparaîtront avec des oppositions et des dissemblances monstrueuses. Il n'apercevra, il ne jugera plus que des extrêmes. Ici, des biens de fortune qui excèdent la capacité de jouir; là, des dénûments qui font tout ensemble horreur et pitié, et l'homme aussi nu à la lettre et aussi infirme que l'est un ver de terre. Comment me rendre de ceci un compte qui satisfasse ma raison et qui la range, elle si disputeuse et si contredisante, à l'ordre social tel qu'il est depuis que le genre humain ne se nourrit plus de glands? Vais-je pas me contenter de vos beaux raisonnements économiques, de votre arithmétique et de vos règles de proportion, auxquelles j'ai l'entendement peu ouvert, quand c'est par des infinis que je mesure la distance qui sépare la richesse de la pauvreté, quand la chair du pauvre se montre à moi nue et à peine décente? Ces beaux raisonnements, dont je ne conteste pas la force probante (ce serait contester le fait même de la richesse publique), irritent plutôt qu'ils n'apaisent en moi ce sens humain avec lequel je m'approche du pauvre, et consi-

dère cet homme semblable à moi par l'appétit, les nécessités et même les délicatesses de l'humaine complexion.

On a écrit ou professé beaucoup de choses vraies, solides, civiles et populaires touchant le capital, « cet infâme capital, » comme nos sophistes plébicoles affectent de le dénommer, indiquant du doigt la proie aux loups ravisseurs qu'ils évangélisent. On a décrit magistralement ces mille canaux par lesquels l'argent de quelques-uns passe en des milliers de mains, alimente et féconde partout le travail : si bien que, n'étaient les vices du pauvre (il a ses vices comme le riche) et l'infection du prêche socialiste, la pauvreté disparaîtrait en grande partie de ce monde. Tout cela, j'en conviens, me rend raison de la puissance bienfaisante du numéraire. Mais ces discours, bons et beaux, ne me disent rien du fait perpétuel et irrémissible de la pauvreté. On ne me dit rien non plus de la personne morale du pauvre, rien de son génie, je veux dire, de la science qu'il a de vivre mal, et de cette dureté de nature qui chez lui contrepèse, il faut bien le croire un peu ! l'abstinence forcée, le manque du nécessaire, et trop souvent les pointes de la douleur. Là est le nœud du mystère pathétique auquel je m'attache. C'est cela qu'on veut approfondir : et la vue des personnes elles-mêmes que la misère assiége vous applique à la chose d'une manière peu commune. Il ne s'agit plus, en effet, de donner carrière à son esprit dans la matière du paupérisme, et de concevoir des théories d'une répartition meilleure et plus équitable de la richesse publique. Il s'agit de la misère elle-même vivante et qui a figure d'homme. Il est là, devant vous, dans son air naturel, ce pauvre auquel vous êtes venu rendre visite. Il est chez lui, dans sa tenue de ville, et portant ses haillons rapiécés, quand ils ont été rapiécés, aussi aisément que vous votre frac bourgeois. Il ne prend pas garde, comme Maître Jacques d'Harpagon, à ranger contre le mur ses coudes percés. A quoi bon ces manières? et qu'est-ce que cela lui fait à lui que son habit bâille aux coudes? C'est à vous de remarquer cela, et, comparant votre mise à la sienne, de mesurer, si vous le pouvez, les abîmes de bien-être qu'il y a entre votre condition et la sienne.

V

Regardez cette femme. Vous ne lui donneriez pas les trente ans qu'elle a à peine ; tant ce visage, encore agréable, accuse de fatigue et de souffrance ! Il lui faut nourrir de son travail quatre enfants, quatre petits affamés, et leur père en outre, lequel a bon

pied, bon œil et les bras d'un Samson. Mais ce père estime qu'un verre d'absinthe est moins lourd à soulever qu'une pelle ou une pioche. Cet homme est un beau parleur, point méchant avant boire, et pas plus méchant après qu'il a bu, si ce n'est qu'il a des redoublements d'éloquence dont la pauvre femme est toute assourdie. A qui entend du palier de la chambre conjugale ce tonnerre de paroles, il fait l'effet de sévices de la dernière gravité! Il n'en est rien le plus souvent, et notre homme bat sa femme de la langue seulement. Hélas, depuis que ceci est écrit, il y a eu des sévices au su et vu de tout le monde. J'aurais dû m'y attendre, et la preuve m'en a été administrée par la victime elle-même. Celle-ci est d'une patience d'ange avec ce parlementaire forcené. Et quand elle ose bien le couper dans son discours, et lui faire observer qu'il est dans son tort, il lui dit avec l'autorité disciplinaire d'un président d'assemblée : « Taisez-vous, madame, vous n'avez pas la parole. » Où le parlementarisme ne va-t-il pas se nicher? Un jour que je lui faisais honte de son vice en présence de sa femme, et comme celle-ci m'appuyait dans mon dire, il la regarda avec une dignité superbe, et il me dit : « N'écoutez pas madame, Monsieur, madame est une femme *charnelle* (*sic*). — Eh ! mon ami, dites plutôt décharnée, voyez en quel état la mettent vos mauvais traitements. » Dans cette communauté à l'envers, c'est le mari qui parle, et c'est la femme qui travaille. Le mari est la langue et la femme les bras de la communauté. Hélas ! boire, toujours boire mène la chair à de pires désordres. Saint Paul nous le dit avec sa profonde connaissance de l'homme-animal : *E comessationibus cœtera oriuntur*. Cette brave femme dévore des peines bien cruelles, les plus cruelles de toutes au cœur d'une épouse. Toutes les femmes se valent par la dignité du mariage. Le pauvre n'est pas plus recevable que le riche à manquer à la foi jurée. Ce qui est vilain à vous, riches, ne l'est pas moins à vous, pauvres. Il y va de la même honte et de la même ruine pour ces pénates d'or et pour ces pénates d'argile : à moins qu'on n'ait inventé un honneur de la couche qui soit tout pour moi et qui ne soit rien pour vous. Notre homme s'est donc constitué le pensionnaire de sa femme, avec des priviléges pour lui plus que seigneuriaux. Il abandonne le toit conjugal, quand un certain prurit de vagabondage le travaille; il y revient, quand il a faim. La malheureuse femme perd sa trace des huitaines durant. Où est-il? que fait-il? Ou plutôt que ne fait-il pas? Qui lui donne du pain? Ce ne sont certes pas les corbeaux du prophète Elie. Rentré chez lui — il y rentre de temps en temps — elle ne le questionne même pas. Monsieur n'est pas homme à descendre à ces interrogatoires. Elle lui sert à souper « quand il y a de quoi, » me dit-elle ; et il y a tou-

jours de quoi. Comment cela, et d'où cette pitance à partager entre six, le père, la mère et les enfants? Oh! c'est là le miracle des pains! Et nous qui ne manquons pas des choses nécessaires, quand nous ne regorgeons pas des délicieuses, nous ne savons que nous étonner de cet art qu'a le pauvre monde de se faire vivre. Et nous dirions volontiers que ces gens-là ont des cachettes à y serrer de l'argent. Ah! vous pouvez bien retourner et secouer la paillasse de leurs grabats, vous n'y trouverez ni espèces sonnantes, ni valeurs au porteur. Donc ce rentier du chef de sa femme vit tranquillement chez lui, quand il a assez de la vie nomade, et qu'il lui plaît de réintégrer le domicile conjugal. La femme est porteuse de pain pour le compte d'un boulanger; porteuse de pain! métier de bête de somme au propre, et non au figuré. Chaque matin, elle s'attelle à une petite voiture pleine de pains, qu'elle traîne à travers les rues, allant d'une porte à l'autre, tirant du col et des jambes, et, vers midi, à bout de souffle et de forces. L'un de ses garçons, un bambin, l'aide dans ce charroi; il pousse à dos, et il remet les pains aux pratiques du quartier. On sait que la moindre des infirmités à laquelle est sujette l'espèce de ces journaliers de trait, ce sont les varices aux jambes. Il leur en pousse d'énormes, et qui crèveraient, si elles n'étaient comprimées par quelque bandage. L'assistance publique y pourvoit de ses deniers; et nous avons dans nos conférences des docteurs, oui, des docteurs en médecine! de bons Samaritains, qui constatent les cas d'infirmités, et qui, moyennant leur signature, font avoir au rabais à nos infirmes ces appareils « compresseurs. » On pense bien que notre porteuse en est là avec ses jambes trop vaillantes. Ce qu'elle gagne d'argent liquide à ce métier, on n'en parle pas. C'est par millions, n'en doutez pas, que Dieu centuplera le salaire des pauvres gens, quand il les aura avec lui dans son royaume. J'oubliais de vous dire que la brave femme, après qu'elle a porté partout où besoin est ce pain, le mien et le vôtre, ne se repose guère. Elle a à mettre ordre à tout son domestique. C'est un ménage à faire chez elle, et des ménages au dehors pour lesquels on la mande. Quatre bouches sont là qui bâillent à la pâture à la manière des petits oiseaux, et celle du rentier qui ne s'ouvre pas pour des mouches! Ce sont nippes à rapiécer, et des ouvertures aux culottes à y fourrer, comme on dit, le poing. Il faut boucher tant bien que mal ces ouvertures. On a son amour-propre de mère de famille jusqu'en ces taudis. On ne veut pas que les voisins du palier puissent dire de vous : Comme la femme X... tient mal ses enfants! C'est du linge à laver et à repasser, le linge fin! Le gros on le porte au lavoir public. Et pendant que la femme est à laver, qu'advient-il de la maison? Cela va en-

core quand le bonhomme est là qui se goberge et qui s'étire sur son lit, ou entre les bras d'un fauteuil vermoulu, débris encore honorable du mobilier de quelque concierge de bonne maison. Monsieur se refait des courbatures que Madame se donne au lavoir. Il est vrai qu'il garde les enfants; c'est bien le moins. Ses siestes bien heureuses ont cela de bon. Mais lui dehors et battant le pavé de la capitale, il faut bien que les enfants se gardent eux-mêmes. On n'ose pas se figurer cela, et une telle anarchie. Et pourtant les choses se passent ainsi. C'est un spectacle terrible et charmant à contempler, quand vous venez là à l'improviste. Comme la même chambrette est la cuisine, le réfectoire, le dortoir et le séchoir, il y a des périls de tous les côtés, et de tous les côtés des causes de heurts, de chutes, et de feu, bon Dieu! Eh bien! rien de tout cela n'arrive; ou il arrive bien rarement, je me hâte de le dire, quand il y a là, chez les pauvres gens, une fille aînée, qui a passé le bas âge, et qui aime bien sa mère et ses petits frères et sœurs. Ce n'est pas pour rien qu'elle est née femme et ménagère. Et c'est ici le lieu d'admirer comme le génie des choses domestiques se développe tôt chez ces déshéritées de la terre, et combien, dans ces pauvres demeures, il invente, avise et exécute. Là où tout manque, jusqu'au pain quotidien, lequel n'est jamais assuré, rien ne manque ou ne paraît manquer ; tant la femme est de ressource dans notre chez nous, et tant elle y fait bonne garde! Sots que vous êtes ou détestables sophistes, vous qui prétendez à tirer nos femmes et nos filles de la belle économie du foyer, et enlever jusqu'aux astres ce génie de la femme, sensé, doux, industrieux, patient et plus fort que la poigne de fer de la pauvreté! Vous n'avez jamais vu les pauvres chez eux, et les petites filles de ces pauvres. Celles-ci sont de petites mamans pour tout de bon. Elles ont des entrailles de mères avec je ne sais quelle véhémence charnelle de maternité. Quels bras que les leurs pour enlever de terre et porter leurs petits frères ou leurs petites sœurs! Comme elles les étreignent, comme elles les secouent, comme elles les mangent de caresses! Et comme elles nous ont bientôt rassurés pour leurs chers fardeaux, nous les pusillanimes des classes aisées, qui ne pouvons les regarder faire sans que cela nous détraque les nerfs! Ah! ces petites mamans-là enfanteront à leur tour : soyez certains qu'elles y feront tout le dû de la nature et de la maternité.

Allons-y voir ensemble, si vous le voulez bien. — Ma petite, ta mère n'est donc pas à la maison? — Non, monsieur, elle est au lavoir. — Et c'est toi qui gardes la maison? — Oui, monsieur. — Tu ne vas donc pas à l'école aujourd'hui? — Non, monsieur, quand maman va au lavoir, c'est moi qui garde mes petites sœurs. — Et

tu n'as pas peur que tes petites sœurs ne tombent dans le feu? — (La marmite est là qui bout de toutes ses forces, assise sur un brasier.) — Oh! non, monsieur, il n'y a pas de danger. — Notez de plus que les matières inflammables, copeaux, débris de fagot, hardes de toute sorte, éparpillées dans ces étroits réduits, touchent par quelque bout à l'âtre ou au poêle. On se demande comment le tout ne prend pas feu vingt fois par jour. Mais notre petite gardienne est là, et le bon Dieu avec elle qui a pitié de ses pauvres. J'admire ces grands esprits, prôneurs et promoteurs, du « progrès, » qui vous disent, avec une morgue académique des plus drôles, que les enfants du peuple ne reçoivent pas toute l'instruction suffisante, qu'ils ne fréquentent pas assez les écoles, que la contrainte par corps et les gendarmes n'y feraient pas mal; que le catèchisme et la connaissance de Dieu sont bien quelque chose, — ils vont jusqu'à accorder cela, les beaux esprits! Mais ils regrettent que ces enfants n'aient pas davantage de belles lettres et de science ratiocinante, et qu'on ne fasse pas d'eux des délicats dans les choses de l'imagination ou de fortes têtes dans la mathématique. Et à qui donc ces amis pharisaïques des misérables veulent-ils donc qu'on laisse la garde de la mansarde et des petits-enfants en bas âge dont elle foisonne? A qui la tutelle de ces petits, pendant que la mère est au lavoir et qu'elle a les bras à cette besogne? Ces messieurs de la haute philanthropie dissertent du pauvre d'après des on-dit. Ils ne savent pas ce qu'il est chez lui, ni les vraies angoisses de sa condition. Ils n'y vont pas beaucoup voir eux-mêmes. Ils ne les connaissent que par leurs suffrages tumultuaires, aux grands jours des Comices.

Ma porteuse de pain n'est pas une pauvresse du commun; et je tiens à vous la faire bien connaître. Cette épouse, méprisée et exploitée, et de plus battue, n'a pas le moindre sentiment de haine contre cet homme. Elle a pitié de lui; elle le plaint d'être ainsi à ne rien faire, et de ce qu'il lui laisse à elle tout le fardeau de la famille et tout le tracas du dedans. Il est son pensionnaire, pour autant de temps qu'il plaira à Dieu. Elle ne veut pas que rien lui manque des choses de la bouche. Ne rentrera-t-il pas, rentrera-t-il ce soir, et dans quel état? Elle attend son pensionnaire, et elle ne l'attend pas. Il a toujours sa soupe servie. Elle a épuisé avec ce mari *in partibus* le chapitre des reproches et des objurgations. Elle n'y revient plus. Elle tient ce malheureux par la pitance qui jamais ne fait défaut, et parce qu'elle a pris le beau rôle dans la communauté. C'est la mère qui relève et qui remet sur pied l'épouse. Cela se voit quelquefois dans ces déplorables ménages des pauvres, et en de plus hauts ménages aussi. Cette femme vous dit,

dans ses jours du plus grand dénûment et de la plus grande lassitude : « Je ne me plains pas encore trop du bon Dieu ; il ne nous a jamais laissés, moi et ce petit monde-là — elle désigne ainsi ses enfants — sans pain et sans assistance de la part des bonnes âmes. »

— Il y a quatre ans, pendant le siége de Paris, elle a vu languir et mourir là, dans ce lit, à gauche en entrant, une fille de seize ans, sage et douce, et qui commençait d'être une bonne ouvrière en couture. Il faut l'entendre vous parler de cette chère défunte et des derniers moments de « sa Pauline. » Avec quel naturel elle vous dépeint cela et quelles larmes véritables ! C'est la douleur de notre première mère se lamentant sur son Abel. Ces pauvres gens se forcent si peu pour pleurer ! Elle vous raconte comment cette aimable enfant, perdue dès le jour où elle se sentit atteinte, se mit en disposition de bien mourir et de rendre son âme à Dieu, son âme qui avait si peu péché ! comment elle ne regretta rien de la vie, sinon que mourir l'empêchait de venir en aide à sa mère par son travail. Elle disait à celle-ci que, n'ayant pas fait de mal, comme M. le curé l'en avait assurée, et comme elle en était elle-même un peu sûre, mourir n'était rien, que c'était aller retrouver le bon Dieu. De son père, elle ne dit mot. Entre elle et sa mère, c'était une commune et secrète plaie. Elle n'ignorait rien de l'inconduite de ce père. Les enfants des pauvres voient tout, savent tout ce qui se fait chez eux, le mal principalement, lequel s'y montre tel qu'il est, sans fard et sans draperies. Cette innocente employait son dernier souffle à prier pour cet endurci, et à intercéder pour lui auprès de Dieu. Entre autres dernières paroles qu'elle dit à sa mère, celles-ci furent bien belles et d'une tristesse à fendre le cœur. Regardant ce taudis misérable, deux fois misérable en ces jours-là ! dans lequel se ramassaient comme ils pouvaient père, mère et les enfants, elle dit à sa mère : « Pourquoi me pleures-tu ? je vous ferai de la place en m'en allant. » Quelles paroles en effet ! Cela ne s'approfondit pas. Et comment ne pas l'approfondir ? La mère me disait, me montrant ce lit de mort de sa fille, que « cette pauvre ange était morte presque contente. » Qu'en pensent nos libres-penseurs, ces gouailleurs bien portants des morts chrétiennes et de nos derniers sacrements ! Ils ont sans doute un secret à eux pour mourir sans cela et mieux que cela. Voilà pourtant ce qu'ils veulent ôter aux misérables de ce monde, qu'ils se vantent d'aimer beaucoup. Ils ne savent que les irriter et les ameuter contre le riche ; ils ne se dépouillent pas beaucoup eux-mêmes pour vêtir ceux qui sont nus. Les seules choses qu'ils leur administrent à haute dose, ce sont les drogues de l'athéisme, de l'envie et de la haine. Ils leur ont ôté leur Christ

et le pain vivant qui les réconfortait pour le dernier voyage; et ils ne leur font pas même l'aumône d'un suaire, les abominables scribes!

Tel est le pauvre chez lui, et je parle ici du pauvre qui a un toit où s'abriter, qui est à loyer, qui a un propriétaire à satisfaire. Je ne mentionne que les plus aisés parmi nos assistés. Les plus aisés ! je demande pardon à la misère assistée de détourner ce mot de son acception commune, et de le transporter aux moins dénués de ce monde. Ce sont, à ce qu'il paraît, des gens aisés en comparaison des hôtes de certains lieux ou repaires des Capitales ignorés du collecteur d'impôts lui-même. Ils ne sont connus que des Sœurs de charité, de ces anges de Dieu qui n'ont horreur de rien, qui ne se souillent à rien, pas plus à regarder à la pourriture du vice qu'à toucher au pus des plaies. N'ont-elles pas été instituées par leur divin Maître les médecins des corps et des âmes des pauvres? Est-ce que la pureté est salie par quoi que ce soit? Est-ce que la sainteté a des dégoûts? Les philosophes vous disent qu'elles ne sont bonnes à rien, pas même à mettre des enfants au monde. Elles laissent dire les philosophes; elles prient pour ces grands esprits, qui ne voient goutte aux choses de Dieu, et elles s'en vont panser les scrofuleux. Il est vrai que panser les scrofuleux n'est pas l'affaire d'un philosophe.

VI

Commencez-vous à entendre ce que c'est que la pauvreté, et comment votre raison ne vous dit à cet égard rien de bon, de résolutif, de tranquillisant? Au contraire, ce mystère de douleur l'irrite ou l'afflige, et même il la porte à mal penser de la providence divine et de l'état de ce monde. Il fait pis encore; il la soulève contre Dieu; il lui fournit des armes pour guerroyer contre l'ordonnateur souverain des conditions humaines. L'éthique socialiste, je lui fais beaucoup d'honneur de l'appeler une Éthique, n'est, à y bien regarder, que la raison humaine touchée dans le vif de son humeur des effroyables inégalités de ce monde sublunaire et des contradictions ou antinomies qu'elle y voit dominer partout, et partout prévaloir contre sa chimère de prédilection, à savoir, le juste absolu. Le socialisme n'est donc pas reçu à décider dans une cause où il est juge et partie, et de laquelle il ne peut pas connaître sainement. Tantôt il subtilise sur ces matières à ne

plus s'entendre lui-même. Tantôt il propose, à l'effet de détruire le paupérisme, des expédients qui vont à détruire la société elle-même, et à mettre le contrat social à néant. Enfin, désespérant de pouvoir changer les polices établies et recommencer le genre humain, il ne sait plus que s'insurger contre la nature des choses. Il n'y veut plus rien d'inégal ou de moindre, ou d'infime; et il lève l'étendard de la jacquerie, assuré qu'il est d'avoir le dessous dans la plus insensée des guerres civiles, mais se consolant d'avoir succombé, parce qu'il aura fait beaucoup plus de misérables qu'il n'y en avait avant qu'il n'attentât aux lois et à la police des États. De toutes les factions, elle est la plus exécrable. Elle procède par hypocrisie, jouant la pitié, et par là mettant les bons cœurs dans ses intérêts et presque dans ses ambitions niveleuses. Elle a sur les lèvres le mot d'humanité; elle n'a rien de la chose dans le cœur. Ses chefs, les plus prudents des hommes, après qu'ils ont lâché les pauvres sur les riches, se dérobent, la partie perdue, et se mettent en lieu de sûreté. Ils souffrent volontiers « qu'un sang vil » soit répandu par eux; ils vont cuver ce sang chez l'Anglais, le Belge ou le Suisse; et pourvu qu'à la faveur des troubles publics et moyennant une domination et dictature de quelques semaines, ils aient refait avec les deniers de l'Etat leur fortune véreuse et leurs personnes trouées, ils se moquent des imbéciles ou des fous qui sont tombés pour eux au premier rang dans ces guerres des rues, sous les yeux et aux applaudissements de l'étranger, maître d'un tiers de leur pays. Ce sont pour nos Babeuf de 1871, bêtes à boucherie, et d'ailleurs cela n'a pas d'âme !

La seule Économique chrétienne — c'est où je voulais en venir — me rend raison de la pauvreté, et m'apprend comme celle-ci, tout incurable qu'elle est, socialement parlant, ne laisse pas d'être secourable, et cela d'une manière efficace, proportionnée, nullement chimérique et nullement ambitieuse. Ce n'est pas d'hier que l'Eglise a pris à sa charge l'administration du temporel des pauvres, et qu'elle s'est constituée leur grande aumônière. La société païenne n'entendait rien à l'aumône. Elle ne s'en doutait même pas, ayant tout un monde d'esclaves sous ses pieds ou dans ses geôles. Elle étalait son humanité dans les livres de ses beaux esprits... *De beneficiis*. Elle n'avait aucune idée de la charité, qui va quêtant et se faisant mendiante pour les pauvres, qui bâtit et fonde à perpétuité, qui thésaurise, aménage et donne des deux mains à tous les déshérités de la terre. L'Église s'est mise au lieu et place de ces maîtres de maison voluptueux et durs. Elle devait le pain du corps et le pain de l'âme à ceux qu'elle avait émancipés, et d'esclaves faits des hommes devant le Christ libérateur. Le Christ l'avait embrasée du feu

de son amour. Elle respirait toutes les tendresses de ce cœur divin, lequel ayant été, comme le nôtre, un cœur de chair, n'avait pas connu de bornes à ses compassions pour les corps souffrants des pauvres. Il faut bien recevoir de l'histoire, tel qu'elle nous le donne, ce fait bien antérieur aux vaniteuses inventions de la philanthropie laïque et aux combinaisons financières malhonnêtes, désastreuses et impraticables des hommes d'État du socialisme. L'Église, spoliée de ses biens (elle en avait beaucoup, nous n'en disconvenons pas, et, avec eux, trop d'immunités), l'Église, pas moins spoliée de ses biens, au moyen de violences légales, n'a pas cessé pour cela de servir les pauvres du peu de substance qu'on lui a laissée. Ce qu'elle prenait sur son propre fond, il faut bien qu'elle le prenne aujourd'hui sur le fond des personnes charitables; car elle est sur la terre pour n'y pas laisser chômer l'aumône et les pauvres se désespérer.

On l'accuse d'exactions, de captations, de manœuvres obsédantes et intéressées, que dirai-je? de simonies de toute sorte, et principalement de faire commerce du dernier souffle et des dernières volontés des mourants. De quoi ne l'accuse-t-on pas? Comme on choisit bien son moment pour dire tout cela d'elle! C'est pendant qu'on achève de la dépouiller et de la mettre à peu près au pain sec et à l'eau, dans la personne de son chef visible, le Souverain Pontife; c'est après qu'on a appréhendé au corps, incarcéré, et, sous le beau nom d'otages, fusillé ses prêtres à bout portant; c'est en pleine et flagrante persécution catholique, ici et ailleurs, qu'on l'accuse de brouiller et d'abîmer tout, de mettre la main sur les biens et les consciences, d'aspirer à nouveau, et bêtement — qu'elle me pardonne le mot — à une domination d'un autre âge! La chose serait vraiment risible, si elle n'était abominable, et si elle ne devait aboutir, dans la pensée des accusateurs, à une expropriation dernière et au sang du Cirque. L'Église, qui s'y attend et qui s'y dispose, n'en a pas moins retenu le génie et la bonne administration des aumônes. Vous nous dites : « Elle est quémandeuse, importune, sans cesse criant misère; elle se présente à toutes les portes, la besace au dos, et pareille à cet homme de l'Évangile qui, ayant besoin d'un pain pour ses enfants, ne vous laisse pas vous endormir que vous ne lui ayez donné. » Et comment voulez-vous qu'elle s'y prenne pour ses charités? En lui ôtant le sien, il y a quelque chose comme quatre-vingt-cinq ans, on l'a mise au point de quêter du vôtre. Et c'est elle, ne vous en plaignez pas, qui, sans violence et sans extorsion légale, fait servir « l'argent de Mammon » à vêtir ceux qui sont nus, à nourrir ceux qui ont faim, et par là vous procure des amis et des intercesseurs auprès du Christ. Ne plaisantez pas de cela,

tandis que vous êtes ici-bas en santé et en joie. Vous serez bien sots là-haut, si ces amis-là viennent à vous manquer.

Donnez, donnez, afin qu'à votre heure dernière,
Contre tous vos péchés vous ayez la prière,
D'un mendiant puissant au ciel.

Ah ! le bon chrétien et le grand poëte, celui qui a écrit ces beaux vers !

Revenons donc à l'économique chrétienne, et nous y tenons. Elle seule nous donne une vue vraie du mystère de la pauvreté, une vue divine et humaine tout ensemble. Et, ce que n'ont jamais fait la philanthropie séculière, et le socialisme encore moins, l'économique chrétienne, en même temps qu'elle nous dit ce que les pauvres nous sont par la chair, et comment « il y aura toujours des pauvres en ce monde, » nous commande de les assister par des raisons de conscience supérieure, et qui engagent le salut. Par cette parole du divin Maître : « Il y aura toujours des pauvres en ce monde, » elle n'entend pas que la chose soit d'une nécessité primordiale et irrémédiable, ni que Dieu ait fait des riches et des parias uniquement pour la beauté du contraste. Elle recommande et prescrit tous les préservatifs de la pauvreté, à savoir, le travail, la tempérance, le bon emploi du temps et l'épargne. Elle assigne à la pauvreté des causes purement humaines, et qui ressortissent au libre arbitre de chacun. Et ce que le socialisme, par bassesse d'ambition et par mauvaise foi, n'ose pas faire, elle ose bien, elle, le faire, en s'autorisant de l'Évangile et des discours mêmes du Christ : « Mauvais économe, tu n'as pas fait valoir le talent que je t'avais confié; tu n'as pas fait rapporter à mon argent ce qu'il devait me rapporter.» En d'autres termes, l'économique chrétienne reprend de péché les pauvres eux-mêmes, et elle leur impute à vice toute pauvreté faite de paresse, de gourmandise et de luxure. Elle ne laisse pas de soulager ces pécheurs en leur qualité de misérables, touchée dans le sensible par la vue de ces êtres souffrants, mais ne relâchant rien à leur égard de la loi de Dieu, où il est dit que tout homme doit gagner son pain à la sueur de son front et administrer sagement sa chose domestique. C'est le socialisme, infatué de réglementation sociale et avide de rapine, qui a imaginé, au mieux de ses appétits, ce paupérisme fatal, et plus fort que le libre arbitre.

L'économique chrétienne n'a jamais songé à rien de pareil, ni apporté dans le monde un tel levain d'envie et de rébellion. Aussi, à elle seule est-il permis de dire, après le divin Maître : « Vous aurez toujours des pauvres en ce monde. » Oui, des pauvres qui le sont par la condition et par la dispensation des biens temporels à

laquelle Dieu a mis souverainement la main, et des pauvres qui le sont par un mauvais usage de leur libre arbitre, par lâcheté d'action et pente à la crapule. Étonnez-vous, après cela, que le socialisme, acculé en quelque sorte au paupérisme fatal et irresponsable, ou plutôt s'y étant lui-même et volontairement acculé, ait pu dire, par la bouche de l'un de ses pontifes, cette chose horrible et désolante que « Dieu, c'est le mal! »

VII

Il est manifeste que l'Économique chrétienne, par ses institutions, nées quand l'Évangile a servi de type à tous les établissements de la bienfaisance séculière. Celle-ci ne manque pas de se vanter, depuis l'an 1789, qu'elle fait mieux que l'Eglise pour ce qui est du soulagement des pauvres. Non pas; elle s'applique à faire de même, et d'après le Christ, qui est l'exemplaire de la charité vivante et opérante ici-bas. Les maladreries, les établissements hospitaliers, les refuges pour les misérables, ont devancé de dix-huit siècles notre admirable système de l'assistance publique, et lui ont donné ce qu'on peut appeler sa forme terrestre. La parabole du bon Samaritain, allumant le feu de la charité dans les cœurs, a créé les hôpitaux. Mais cela n'était rien pour l'humanité. Il y allait seulement pour les corps nus et affamés, ou percés de coups, d'être vêtus, nourris et pansés, si le Christ n'eût parachevé en nous l'idée de la charité, en nous enseignant à ne pas traiter les corps des languissants indépendamment des âmes qui les animent, à prendre grandement souci de ce qui périt, et infiniment de ce qui ne périt pas. Or cette dernière affaire n'est pas beaucoup celle des Bureaux de bienfaisance. Ce qui est de leur ressort, ils le font bien; mais ils ne s'occupent pas des âmes; c'est trop fin pour eux; et d'ailleurs les âmes ne sont pas de leurs quartiers et circonscriptions. L'Économique chrétienne elle seule prend soin de tout l'homme en la personne du pauvre. Quel médecin, quelle garde-malade, quelle charmeuse de douleurs elle est pour lui? tout le monde le sait; tout le monde peut le voir. Elle a pour retourner le lit des malades (*stratum meum versabis*), comme dit le Psalmiste, des mains d'une adresse, d'une douceur et d'une pudicité à quoi rien ne ressemble sous le soleil : ce sont les mains de ces saintes filles de nos hôpitaux. Les socialistes, qui ne savent que deux choses à enseigner aux petits, haïr et détruire, n'ont pas encore réussi à leur faire prendre en haine nos Sœurs de charité. Cela viendra, et ces mères des pauvres

s'y attendent et s'y préparent. Elles se moquent bien de l'ingratitude, de la persécution, et de la pointe des glaives tournée contre leurs poitrines! Pour elles le ciel ne s'achète pas à moins. Il leur revient plus cher qu'à nous, qui n'avons à soigner que les malades de notre sang et de notre maison. Voilà pour la thérapeutique des corps. Cette thérapeutique est si délicate et si affectionnée à ces endoloris, qu'elle diffère bien peu de celle des âmes. Qui traite l'homme animal avec ces égards, cette révérence et cette angélique bonté, fait comme s'il l'assistait et le réconfortait au spirituel. Et quels ennemis imbéciles et furieux n'êtes-vous pas des pauvres, vous qui, du haut de vos tréteaux, vous proclamez leurs amis, et ne voulez pas qu'on ait souci de leurs âmes, travaillées de tant de maux, et les plus tentées dans leurs conditions; que dis-je? vous qui ne voulez pas qu'il y ait chez les pauvres gens un esprit de même essence que le vôtre, et cent fois meilleur et plus simple que le vôtre. Vous vous dites les amis des pauvres, et vous ne savez honorer en eux ni l'humanité ni la divinité. Leur chair souffrante, vous la dites semblable à celle des bêtes de somme. De leur âme, vous ne faites pas plus de cas que d'une vapeur du cerveau; et quand les saintes filles de nos hôpitaux s'agenouillent au pied du lit de l'un de ces misérables qui vient « de passer à Dieu » (elles entendent ainsi la mort), vous vous gaussez de cela comme d'une superstition de bonnes femmes; et vous nous dites, parlant de vos pauvres, de ceux de votre Aventin, que ce peu de charogne qui reste d'eux ne mérite pas ces respects, et qu'il n'est bon qu'à enfouir au plus vite. Allons, vous n'aimez pas les pauvres; vous ne les aimez pas plus que ne les aimait Marat, votre grand-père. Vous ne savez même pas mourir avec eux au pied de vos barricades. Vous êtes des pharisiens de philanthropie et des perturbateurs publics. Le Christ, qui vous connaît, et qui, il y a dix-huit cents ans, ôtait le masque à vos ancêtres, a détourné de vous sa face miséricordieuse.

Il faut avoir une vue évangélique de la pauvreté; ou bien il faut tomber, à l'égard de ce mal humainement incompréhensible, dans des préjugés tels que l'ordre social est mis par eux en un danger perpétuel de périr. Hors de l'Évangile et de l'Économique chrétienne, il n'y a pas à espérer que les bonnes gens puissent vivre tranquilles, ayant ce poids de la misère d'autrui sur le cœur. Il n'y a pas non plus d'assistance qui puisse être raisonnable, proportionnée et d'un efficace à n'entraîner pas avec soi des remuements extrêmes dans l'Etat et la ruine de tout le monde. Et ce n'est pas peu de chose pour les citoyens d'une même patrie que de manger, se vêtir, acquérir et enfler leur épargne, sans penser trop amère-

ment qu'il est des milliers de leurs semblables qui mangent peu ou à peine, qui sont peu vêtus, qui n'acquièrent ni ne thésaurisent. Or, l'Évangile, si nous en avons bien l'esprit, et en soutenons bien la règle, nous tranquillise d'autant plus sur le fait de possession qu'il nous commande plus durement sur la matière de l'aumône, et sur nos obligations envers les pauvres. Il est bien vrai qu'en ceci l'Évangile nous traite comme un créancier qui ne connaît ni délai, ni remise, et qui, l'échéance arrivée, réclame tout son dû, intérêt et principal. L'Évangile ne plaisante pas avec l'aumône. *Redimite animas vestras eleemosynâ.* Il la veut prompte, gracieuse et plus que juste, c'est-à-dire plus qu'au *prorata* des besoins d'autrui. Et enfin de s'assurer de la bonne mesure, il a attaché à l'aumône le salut de chacun de nous. Il faut voir en quels termes Bourdaloue nous parle de cela, et comme il a marqué à chacun de nous sa part contributive. Bourdaloue en a dressé le rôle avec une rigueur mathématique. Nos inventeurs de l'impôt progressif n'ont rien inventé dans la matière des taxes. Seulement leur impôt progressif est inquisitorial au suprême degré, violent, confus, et, en temps de factions, recouvrable par le glaive et par l'abatage des plus hautes têtes d'un État. Il n'en est pas de même de l'impôt proportionnel de l'Évangile, à savoir de l'aumône et des moyens de la recouvrer. L'assiette en est clairement établie ici-bas, et plus clairement encore là-haut, dans les livres de comptes du Père de famille. Ici-bas c'est votre foncier, ce sont vos revenus de toute nature, c'est votre superflu, et même votre nécessaire, si peu différent de votre trop plein, qui déterminent le *quantum* de vos charités. A vous de faire vos comptes, en tout bien tout honneur, et de voir ce dont vous regorgez chez vous, et qui n'est pas même mentionné au livre de dépense du pauvre. L'Évangile ne vous somme pas, comme fait l'exacteur pour l'Etat, de vous acquitter envers les pauvres à peine de saisie et de contrainte par corps. Il ne vient pas non plus, à la manière du socialisme et l'escopette au poing, vous demander la bourse ou la vie. Non; mais il saisit votre âme, si vous l'avez chrétienne, de la crainte des jugements de Dieu; et il la contraint à faire le bien à peine de la damnation et de la géhenne. Et le Christ, qui connaît l'homme jusque dans ses moelles, et qui sait combien notre temporel nous tient aux entrailles, le Christ n'a rien outré dans la parabole du mauvais riche et du pauvre Lazare. Elle se fait entendre plus haut que les clameurs de nos cupidités, la voix plaintive de ce désespéré, qui, du milieu des feux éternels, implore une goutte d'eau pour en humecter sa langue. Votre cœur peut être insensible à cette peinture cent et cent fois terrifiante de la vindicte

du Dieu des pauvres. Mais je défie bien votre imagination de soutenir cela sans épouvante.

— L'Évangile a donc introduit dans le monde l'assistance aux petits et toutes ses appartenances, ou, en d'autres termes, tout l'ordre des œuvres vives de la charité. C'est l'Évangile qui a imposé les riches et déterminé leur apport au fond commun des pauvres, et cela, sans attenter au propre de chacun, sans agiter le brandon des lois agraires, sans allumer l'envie, ni armer pour la guerre sociale « les gueux, » ainsi que les appellent leurs bons amis les socialistes. C'est l'Évangile qui, par la bonne économie de ses œuvres, a mis fin aux largitions déshonorantes des Césars, et à ce pain de servitude qu'ils jetaient à la plèbe païenne. C'est l'Évangile qui a sanctifié les membres des pauvres, et qui a fait leurs âmes les égales devant le Christ de celles des maîtres de la terre. Où le socialisme ne voit que des appétits à contenter et des panses à remplir du tout ou d'une partie léonine de la substance des riches, l'Évangile voit des âmes souffrantes à consoler et à sustenter, des cœurs aigris à calmer, et, s'il se peut, à réconcilier avec Dieu et avec les hommes. Le socialisme ment à lui-même et aux pauvres en disant à ceux-ci que la société a été faite et instituée contre eux, et que tout bien qu'on possède au soleil est un bien volé. L'Évangile, au contraire, a mis la propriété à couvert sous la loi de Dieu et sous la lettre expresse du Décalogue : « Tu ne déroberas point. » Bien acquise, la propriété s'assure et s'affermit par l'aumône. Mal acquise, elle se rachète et se purge de ses ordures par la charité faite, pour ainsi dire, sans mesure. Dans l'un et l'autre cas, la propriété demeure notre chose au même titre que notre personne est notre personne. Les lois divines et humaines veulent qu'il en soit ainsi.

Le socialisme rejette l'aumône comme une insulte aux petits. Bien plus il trouve qu'elle pue l'iniquité. Il ôte de la bouche du pauvre le pain que vous lui donnez, disant que ce pain est empoisonné. Il tâche à corrompre, dans son principe et dans ses effets « la bonté que Dieu a mise dans les entrailles de l'homme, » et qui fait de cette terre un lieu un peu habitable. Ce sophiste, de tous les sophistes le plus cruel, ne veut plus que l'homme soit bon pour ses semblables. N'est-ce pas de lui qu'est sortie cette conception monstrueuse qui substitue à l'homme, à cette âme vivante, discernante et capable de pitié, une chose abstraite, dure, aveugle, sourde, inexorable, *Rem surdam*, *inexorabilem*, a dit Tite-Live, l'État, et qui veut que l'État soit le seul économe et aumônier des pauvres? Oui, nous entendons! Que l'État me prenne à moi mon bien, à vous le vôtre, et qu'il le donne en proie aux misérables, et qu'il nous rende tous

égaux dans la misère. On connaît la sauvage originalité de cette chimère; et nous avons vu, par d'assez beaux commencements, ce qu'elle nous promet. Le socialisme veut se faire César à son tour, et paître les multitudes.

L'Évangile connaît mieux l'homme; disons que lui seul le connaît bien. Comme il n'ignore rien des bassesses et des brutalités naturelles de la chair, il n'ignore rien non plus de ses bons mouvements et de sa complexion tendre et miséricordieuse. Et c'est par la fibre charnelle qu'il a commencé de remuer nos cœurs, et de les animer aux œuvres de charité. Du même coup il ôtait à l'aumône la superbe qui gâte tout bon office venant de l'homme; et il exonérait le pauvre de toute confusion et mauvaise honte. Est-ce que les sophistes du partage des biens peuvent avoir de ces respects pour la nature humaine? Ce sont eux qui traitent les pauvres comme un bétail auquel le porcher donne à chaque jour sa pitance de son et d'eau grasse.

Le socialisme se fait fort d'éteindre le paupérisme, pourvu qu'on lui laisse la fortune publique à gérer pendant dix ans seulement. Il dit que lui seul il a dans les mains les moyens de forcer le riche à contribuer. Ces moyens qui ne les connaît, et le plus simple de tous, le couperet du bourreau? L'Évangile, lui aussi, use de violence avec le riche; mais de cette violence qui convient à des âmes immortelles, et qui emporte leur salut. C'est un exacteur sévère, et qui ne connaît que son devoir. Il somme et il exécute son monde dans les quarante-huit heures. Ne nous en plaignons pas. C'est ainsi qu'il tire de l'argent de la pierre, je veux dire du cœur de l'avare lui-même.

Le socialisme fait l'entendu en matière d'assistance publique. N'a-t-il pas la prétention souverainement impertinente de connaître les pauvres? Il ne connaît que la plèbe toujours prête aux séditions et aux coups de main. Il l'enrôle, et il la soudoie pour la guerre sociale; et tout ce qu'il sait faire, c'est d'allumer chez ces âmes perdues la soif du pillage. Mais ce que sont les pauvres, les pauvres du bon Dieu! ceux qui se pressaient sur les pas du Christ, ceux que le Christ a nourris avec cinq pains, le socialisme ne s'en doute pas; encore moins de ce que c'est qu'instituer et organiser l'assistance. La moindre des petites-sœurs des pauvres, s'il en est de moindres parmi ces désappropriées, en remontrerait sur ce point aux plus grands docteurs du socialisme, et les convaincrait d'ignorance crasse. Qu'ils aillent donc voir comment opèrent ces mères nourrices des pauvres pour donner à tous ces affamés, et pour multiplier elles aussi leurs cinq pains. C'est de l'Évangile qu'est sorti le génie de l'aumône avec tout son efficace pour le temps et pour

l'éternité. C'est à l'Évangile que sans cesse il retourne, pour y reprendre vie, invention, ardeur et direction. Le socialisme, auprès de l'Économique chrétienne, est un bateleur de place publique : il promet aux bonnes gens, assemblés pour l'écouter, la lune ; il ne la leur a pas encore donnée.

VIII

Est-ce à dire que la pauvreté, même selon ces vues chrétiennes, soit un mal moins grand et moins plein d'angoisses qu'on ne se l'imagine? Pour être d'ordre providentiel, elle n'en est pas moins l'affreuse pauvreté, *turpis egestas*. La mort aussi est de Dieu ; elle n'en est pas moins « la cruelle mort. » Le mystère ou la raison d'être de la pauvreté demeure donc inexplicable pour moi, et selon la nature et selon l'éternelle justice. La religion seule et la théodicée chrétienne me le font entendre et recevoir, parce qu'elles ont lié si étroitement le mal de pauvreté au devoir et à la charge de l'aumône, que ce mal m'en paraît être diminué autant que l'ordre social et politique le comporte. Et non-seulement ce mal est grandement réparé par l'Économique chrétienne; mais je considère que celle-ci n'en a jamais fini avec la misère, et que plus repousseront les fibres et racines de l'ulcère, plus elle s'ingéniera à les réprimer, ne pouvant faire que le sang de notre premier père Adam, qui a passé en nous, soit meilleur qu'il n'est. C'est ce sang gâté, que le socialisme, qui hait l'Évangile, ne veut pas voir dans la race humaine. C'est cela justement dont il enrage; et, faute de cette vue chrétienne du paupérisme dans laquelle Pascal s'est enfin reposé, le socialisme nourrit contre l'ordre social ces fureurs insensées et vaines de destruction par le fer et le feu, et de reconstruction par la fiscalité des pachas de l'Asie. Il est certain que cette vue en Jésus-Christ du paupérisme ôtée, les pauvres n'ont plus qu'à pousser tous ensemble un cri de colère contre l'insupportable inégalité des conditions. Le socialisme sait bien cela. Étonnez-vous de ce qu'il travaille par tous les moyens à vous faire des athées et des nihilistes par milliers. C'est l'armée du pillage et du carnage. Et nos économistes profès, dont le socialisme, né malin, a revêtu l'honnête habit, nous étonnent encore plus, ayant la simplicité de croire que ce torrent du mal peut être endigué, et, comme ils s'expriment dans leurs sages métonymies, « canalisé. » Hélas! non! Il s'agit bien d'endiguement et de canalisation avec des bandes de loups ravissants et d'athées faméliques et sensuels; il s'agit de les faire tra-

vailler, de les assister, de les relever du vice d'ignorance, de leur apprendre à nouveau qu'ils n'ont pas rien qu'un corps et des nécessités naturelles, et que la licence de faire le mal n'est pas plus attachée à la misère qu'à la richesse. Il s'agit de les mettre en état de craindre Dieu et les lois de leur pays.

La seule Économique chrétienne a des raisons à nous donner du mal perpétuel du paupérisme; et de ces raisons, la plus évidente et la plus plausible, c'est qu'à un mal perpétuel il convient d'opposer un remède perpétuel, à savoir, l'aumône. Entendons-nous bien, l'aumône privée et l'aumône publique, celle que vous faites pour le rachat de votre âme, et qui est vue de Dieu seul, et celle que vous devez pratiquer à la face du monde, afin d'opposer la charité effective à la philanthropie creuse, des institutions à des paroles, des œuvres de vie à des œuvres de mort. « Celui qui donne le pain et le vêtement à l'un de ces pauvres, c'est comme s'il me les donnait à moi-même. » Bourdaloue, qui le prenait d'autorité apostolique, en matière d'aumône, avec ceux de son temps, personnes peu chimériques et peu turbulentes, que ne dirait-il pas, sur ce sujet, de pressant et de comminatoire à notre société, que l'envie et la faction travaillent en haut et en bas, et pour qui donner des deux mains, c'est racheter ses richesses et en payer la rançon. Malheureux temps! ils sont de Dieu comme les jours prospères. Malheureux temps que ceux où faire l'aumône n'est pas seulement d'obligation stricte en religion, mais nous est commandé par la plus vulgaire prudence séculière!

Enfin, et c'est en ceci que triomphe l'Économique chrétienne, comme elle a créé le trésor public, l'*œrarium* des pauvres, elle seule s'entend à le nourrir, et sait s'y prendre pour l'enfler de l'argent des charités, où qu'il se trouve, dans les petites bourses et dans les grandes, dans la mienne et dans la vôtre. Ah! c'est une maîtresse intendante et dispensatrice en fait de finances! Elle capitalise, elle immobilise, elle dépense, selon qu'elle regarde loin dans l'avenir, ou qu'il lui faut pourvoir au présent et faire manger qui a faim. Où n'a-t-elle pas des œuvres achevées, ou en bon train de l'être, des fondations, c'est ainsi qu'elle les appelle, attachant au mot et à la chose l'idée de perpétuité, comme le Christ a voulu qu'il en fût de toutes les parties de son œuvre divine? Les hommes de main du socialisme fusillent les fondateurs; mais les fondations subsistent, bâties qu'elles sont sur le roc de la parole dominicale et consacrées par le sang de ces imitateurs du Christ. « Mais votre économique chrétienne est toujours et partout mendiante. — Eh! comment voulez-vous qu'elle fasse l'aumône, si elle ne mendie, et si, n'ayant rien à donner du sien, elle ne donne pas du vôtre? Or si l'aumône

ne se fait, ni vos âmes, ni vos biens, ni vos personnes ne sont en assurance, et de misérables qu'ils sont, les pauvres deviennent des désespérés. — Mais votre Économique chrétienne a ses élus parmi les pauvres; elle a « ses bons pauvres, » ses dignes et ses indignes. Ceux qui ne vont ni à la messe ni à confesse sont pour elle comme du fumier. Elle tient registre d'orthodoxie et de catholicité. — Il y paraît, en effet, à la manière dont elle recueille, abrite, nourrit et instruit les enfants de ceux qui ont profané, souillé et mis à sac ses sanctuaires, craché à la face de son Christ, tué les ministres dispensateurs de ses aumônes. C'est du socialisme, fertile en calomnies qui donnent la mort, qu'est partie celle-là, de toutes la plus absurde, la plus venimeuse et la plus atroce; car mentir et tuer, ce n'est qu'un, dès lors que mentir met le poignard ou la torche aux mains des multitudes.

Cela ne trouble ni ne décourage l'Économique chrétienne. Ni sa gestion des deniers des pauvres ni ses comptes courants n'en souffrent de confusion; et j'admire avec quelle tranquille exactitude elle continue à opérer, au milieu de ce désordre des âmes, de ces corruptions de la probité publique et de ces obscurcissements de la sagesse séculière. C'est sans doute qu'elle sait bien ce qu'elle fait, et par une lumière qui est le Christ, et qu'elle veut bien ce qu'elle veut par une force qui ne lui vient pas des hommes. L'Économique chrétienne a trouvé dans les profondeurs de l'Évangile le mystère de la pauvreté, expliqué de Dieu autant que Dieu a jugé à propos de le faire, et que notre esprit peut le porter. « Vous aurez toujours des pauvres en ce monde; » mais vous vaincrez le mal par le bien, la misère par la charité.

AUGUSTE NISARD.

VOYAGE D'EXPLORATION

DANS

L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

VI[1]

Quand les Osyéba nous virent prendre la fuite, ils poussèrent un long hurlement de triomphe et nous saluèrent d'une décharge générale qui, heureusement, n'atteignit personne. Sans doute ils avaient longtemps hésité, longtemps tergiversé avant d'attaquer les Okanda à cause de ces deux blancs qui les accompagnaient et qui, pour ces sauvages, étaient des êtres quasi divins. Mais un premier succès exalta ces mêmes hommes qui, lorsque nous remontions le fleuve, nous parlaient des rives et affectaient des sentiments de bienveillance. Les plus obséquieux se montrèrent les plus acharnés. Quand nous passions devant leurs plantations, les coups de fusils partaient du milieu des grandes herbes, de derrière les rochers et du sommet des arbres.

Nos hommes étaient en proie à une terreur profonde. Le roi Ocvanga donnait de tels signes d'insanité, que je fus contraint de l'obliger à se coucher au fond du bateau et de lui mettre mon pied sur le dos pour qu'il ne bougeât plus. Les piroguiers, courbés sur leurs pagaies, faisant voler les embarcations, filaient droit devant eux et tenaient le milieu du fleuve. Nous arrivâmes ainsi aux rapides que nous nous mîmes à franchir avec une vitesse vertigineuse. C'est miracle que nous n'ayons pas été brisés cent fois en descendant ces cascades à pic, ou en heurtant les rochers à fleur d'eau dont la rivière était hérissée. Le fusil à la main, cherchant à percer des yeux

[1] Voir *le Correspondant* du 25 septembre, du 25 octobre et du 25 novembre 1874 10 janvier et 10 février 1875.

l'épaisseur des forêts et à découvrir quelque embuscade, ou du moins quelque ennemi auquel je pus faire payer cher notre déroute, je ne regardais pas en avant. Depuis quelque temps déjà nous ne voyions plus d'Osyéba. Tout à coup nos hommes poussèrent un grand cri de détresse. Machinalement, je regardai en avant, et un coup d'œil me révéla l'imminence du danger. Cette fois je crus que ma dernière heure avait sonné. Nous étions en haut des chutes de Bôoué, vers lesquelles notre pirogue était entraînée avec une extrême rapidité ; quelques secondes de plus et nous allions être précipités dans l'abîme. Par un effort désespéré, les Okanda qui étaient à l'arrière rapprochèrent notre bateau de la rive et le jetèrent entre deux gros rochers entre lesquels il resta pris. Nous étions à vingt mètres du bord où, par un hasard providentiel, il n'y avait pas d'Osyéba embusqués. — « Maintenant, me dit un Okanda appelé Oréga, il faut que vous sortiez de la pirogue, et que, de pierre en pierre, vous gagniez le rivage. » Les rochers étaient nombreux et peu distants l'un de l'autre ; pour un homme agile et vigoureux la chose était très-faisable, mais pour un malade, peu adroit de sa nature, nu-pieds et épuisé par la souffrance, il y avait tout à parier qu'il y resterait. — « C'est impossible, m'écriai-je ! — Il le faut cependant, répondirent tous les Okanda. » Il le fallait, en effet, ce mot était sans réplique, et je tentai l'épreuve. Quelques-uns de mes hommes me montrèrent en ce moment, je me plais à le reconnaître, un véritable dévouement. S'accrochant les uns aux autres et se tenant dans l'eau jusqu'à mi-corps, ils formèrent une espèce de chaîne pour m'aider à franchir ce mauvais pas. Pendant quelques instants tout alla bien, mais au milieu du trajet, une grosse pierre sur laquelle je posais le pied se déroba sous moi, je fis un faux pas et je tombai dans l'eau. L'Okanda qui me tendait la main me rattrapa par une jambe, mais je restai pendant un instant la tête en bas suspendu au-dessus du gouffre. Mon guide, qui n'avait lui-même qu'un très-faible point d'appui, cria à l'aide ; deux Okanda arrivèrent à temps et on me retira ; comment, je ne le sais pas bien moi-même, car, aux trois quarts suffoqué par l'eau que j'avais bue, je ne me suis pas rendu compte de ce qui s'était passé entre le moment où je suis tombé et celui auquel on m'a traîné à terre. Quand je fus en sûreté sur la rive, les Okanda dégagèrent la pirogue des rochers qui la retenaient et la laissèrent, vide, bien entendu, descendre les chutes de Bôoné. Telle était son épaisseur et sa solidité qu'elle sortit de cette terrible épreuve. Elle arriva en bas sans être mise en pièces et en fut quitte pour quelques avaries. Le grand féticheur et un chef Okanda furent moins heureux que nous, chacun d'eux eut son embarcation brisée dans les chutes de Bôoné. On re-

cueillit les naufragés dans la nôtre. Il est certain que si les Osyéba nous avaient attaqué en cet endroit, ils nous auraient exterminés jusqu'au dernier.

Tous ces accidents avaient naturellement entraîné une perte de temps assez considérable. Seule la pirogue de Marche qui, au départ était déjà en tête de nous, avait pu sans le même retard poursuivre sa route et prendre sur nous une avance de près de 3 kilomètres. Nous ne la revîmes pas pendant une grande partie de la journée.

A partir de Bôoué le feu de l'ennemi avait à peu près cessé ; çà et là seulement partaient du bord quelques coups de fusils isolés. Déjà nous approchions de la rivière Ofoué, et par conséquent de la limite du pays des Osyéba, quand tout à coup j'entendis le bruit d'une vive fusillade à quelque distance en avant. L'inquiétude me prit, je pressai mes hommes de faire force de pagaies. Au bout de vingt minutes cependant, nous vîmes la pirogue de Marche arrêtée tout contre une petite île située au milieu de l'Ogooué, les hommes qui la montaient étaient à terre et semblaient complétement fous, ils dansaient, hurlaient, sautaient, brandissaient leurs fusils en l'air et s'embrassaient en riant aux éclats. L'un d'eux, dans l'eau jusqu'à la ceinture, avait pris le pavillon français planté à l'avant de la pirogue et l'agitait au-dessus de sa tête en faisant des contorsions et des grimaces inouies. « Pour l'amour de Dieu ! criai-je à Marche qui se tenait debout appuyé sur son fusil et le visage impassible au milieu de ce groupe d'insensés, qu'est-ce que tout cela signifie ? « Avant qu'il eût répondu, tous les Okandaqui devinant sans doute le sens de ma question, me crièrent à la fois : « *O tangan' ayoni osieba, azué ayoni osiéba, osiéba osiéba niengué !* (le blanc a tué des Osiéba, nous avons tué des Osiéba, beaucoup d'Osiéba). » Au milieu de tout ce tapage, j'eus toutes les peines du monde à apprendre de mon ami ce qui s'était passé. A peu de distance au-dessus de l'endroit sur lequel nous nous trouvions en ce moment, les piroguiers de Marche avaient aperçu deux grands radeaux acostés à la rive droite du fleuve. C'est seulement sur ce genre de radeau que les Osyéba, qui ne savent pas encore construire de pirogues, peuvent traverser l'Ogooué. Comme il n'y avait là ni plantation, ni village osyéba, les Okanda qui avaient recouvré tout leur sang-froid depuis que l'ennemi ne tirait plus sur eux, en conclurent que les Osyéba n'avaient pu se servir de ces radeaux que pour aller s'embusquer derrière les arbres qui bordent la rive et nous attendre au passage. Marche, N'Doundou et les dix ou douze guerriers de leur pirogue résolurent aussitôt de prendre l'ennemi dans son propre piége. Ils débarquèrent avec le moins de bruit possible, et prenant

un assez long détour vinrent tomber sur une vingtaine d'Osyéba qui, tout occupés à épier le fleuve, ne les virent pas venir. Le beau-frère de N'Doundou les aperçut le premier et en tua un presque à bout portant. Pris à l'improviste, les Osyéba abandonnant le petit bouquet de bois dans lequel ils se trouvaient, se sauvèrent dans la direction de la prairie, mais Marche et ses hommes leur coupèrent la retraite et ils n'eurent d'autres ressources que de se réfugier derrière de grosses pierres plates qui étaient là, décidés sans doute à vendre chèrement leur vie. Ce rempart improvisé les cachait fort mal, Marche était environ à quarante mètres d'eux c'est-à-dire hors de portée de leur fusil à pierre. Il en ajusta un par lequel il était lui-même couché en joue, et le foudroya d'une balle explosible en pleine poitrine. Les compagnons de la victime terrifiés ne bougèrent plus et mon ami avait beau jeu de les exterminer ainsi un à un sans qu'ils aient pu même riposter, mais nous ne sommes ni l'un ni l'autre sanguinaire, et il ne voulut pas verser inutilement même du sang d'Osyéba. Au grand scandale de ses hommes, il remit son fusil en bandoulière, et, accompagnant ses paroles d'un geste expressif, cria en Mpongwé aux cannibales : *Kendagani !* (Allez vous en !) Alors se passa un fait extraordinaire qui prouve la puissance morale de l'homme civilisé sur le sauvage : ces cannibales sans foi, ni loi, qui venaient de nous tendre une embûche traîtreuse, qui ne connaissent que la fausseté et la perfidie, eurent confiance dans la parole du blanc ; ils sortirent de leur cachette et vinrent passer tranquillement à moins de vingt mètres de lui. Bien plus, deux d'entre eux étant restés derrière leurs pierres, deux autres revinrent les chercher et les décidèrent à s'en aller avec eux. Cet incident nous releva un peu dans l'esprit des Okanda, seulement ils furent inconsolables que Marche n'ait pas tué plus d'Osyéba.

Dans la nuit, nous atteignîmes la rivière Ofoué ; désormais à l'abri de toute attaque, nous nous arrêtâmes pour camper au pied des collines de Djico. Nos hommes étaient épuisés de fatigue et il y avait de quoi : nous avions mis moins de douze heures à redescendre plus de cent cinquante kilomètres ; il nous avait fallu sept jours pour faire le même parcours en remontant le fleuve. Le lendemain 11 mars, nous nous remîmes en campagne dès le point du jour, et au bout de deux heures nous atteignions le premier village Okanda. Là commencèrent des scènes navrantes pour nous qui se continuèrent sans cesse jusqu'à ce que nous fussions arrivés à Lopé ! Le bruit de nos désastres avait déjà été répandu avec la rapidité que met toute mauvaise nouvelle à circuler par quelques hommes qui, durant la nuit, avaient quitté notre camp et s'étaient rendus à pied dans leurs cases. Devant chaque village stationnait une foule compacte, composée sur-

tout de femmes et d'enfants : une profonde anxiété régnait parmi elle. Devant ceux de ces villages auquel appartenait quelqu'un de nos blessés, nous nous arrêtions et on le portait à terre. Les pauvres diables, le corps horriblement déchiré par les morceaux de fer des Osyéba, exposés toute la journée de la veille à un soleil ardent, touchaient pour la plupart à leurs derniers moments. J'ai rarement vu quelque chose de plus poignant que la douleur de leurs mères, de leurs femmes, de leurs sœurs lorsqu'on débarquait ces pauvres blessés ! Ces malheureuses hurlaient, sanglotaient, se roulaient dans le sable, puis éclatant en injures contre nous, nous jetaient de la boue et nous accusaient d'avoir mené les leurs à la boucherie, d'être leurs meurtriers. Je rendrai cette justice à nos Okanda qu'ils mirent tout en œuvre pour leur imposer silence : « Taisez-vous, leur criaient-ils, n'accusez pas les blancs ; eux seuls se sont battus comme des hommes quand nous avons tous eu peur comme des femmes. » Dans un village où nous avions déposé trois blessés, les vociférations et les insultes des femmes devinrent si violentes que nos hommes se saisirent de bâtons pour les faire taire ; mais nous les leur fîmes jeter à l'instant. Pauvres créatures ! Après tout elles avaient raison, sans nous les Okanda seraient restés chez eux et tous ces malheurs ne seraient pas arrivés. Par une fatalité inexplicable tandis que, sur quatre-vingts guerriers, nous n'en avions que deux d'atteints, presque tous les coups des Osyéba avaient porté sur des pagayeurs inoffensifs dont plusieurs étaient encore des enfants.

Ce ne fut que vers dix heures du matin que nous regagnâmes Lopé ou notre vieux Chico ; notre hôte Baïli et ses femmes nous reçurent avec les plus vives démonstrations de joie et d'affection. Tel était l'état de nos esprits alors, que l'accueil de ces nègres, accueil très-intéressé sans doute pour la plupart d'entre eux, nous émut cependant jusqu'aux larmes. A quatre heures nous fîmes à N'Doundou, Owanga, Oréga et à tous ceux de nos compagnons de route et d'infortune qui se trouvaient là une forte distribution de rhum ; en le buvant ils se mirent à danser, à crier, et à donner toutes les marques d'une joie frénétique : c'est que, brisés de fatigue et n'ayant pas trop la tête à nous, nous avions oublié de donner à l'alougou ce large baptême d'eau, sans lequel nous ne l'avions jamais laissé goûter aux Okanda. A partir de ce moment du reste, il nous fallut renoncer à mettre de l'eau dans notre rhum ; aussitôt que nous en offrions d'un peu mélangé à nos hommes, ils le repoussaient dédaigneusement en disant : « Non, non pas cet alougou là, il nous faut celui que tu nous as donné le jour où nous sommes revenus à Lopé après notre grand voyage.

Au moment de notre retour à Lopé, nous avons trouvé que notre

intérieur s'était accru d'un nouvel habitant. Chico vint d'un air tout joyeux nous présenter un petit être plus aimable que joli, sans doute, mais dont la société fut pour nous une grande distraction et un grand plaisir au milieu de tant de tracas et de misère. Anatole, c'est le nom que nous lui donnâmes immédiatement, n'était rien moins que le fils d'une vieille mère gorille massacrée quinze jours auparavant par les Bangouens à peu de distance de notre case. Chico, prévenu de sa mort et sachant combien nous recherchions les dépouilles du gorille, s'était empressé d'accourir sur le lieu de l'exécution. Lorsqu'il arriva, les Bangouens avaient déjà mis en pièces leur victime qu'ils étaient en train de croquer à belles dents ; mais Chico arriva à temps pour recueillir le petit njina (gorille) qu'on avait pris tout plein de vie sur le cadavre de sa mère; il l'acheta pour deux poignées de sel, il l'installa dans notre case et lui prodigua des soins tout paternels. Anatole n'avait pas plus de six à sept mois; c'était une petite créature toute souffreteuse, demandant sans cesse à être caressée et portée dans les bras ; quand on le posait à terre, il pleurait et criait constamment[1]. Nous lui fîmes, dans le compartiment de notre case affecté à Chico et aux poules, un beau petit lit; nous lui arrangeâmes un beau manteau avec de l'étoffe et l'habillâmes de notre mieux : il mangeait de bon appétit une sorte de fruit rouge qui croissait en abondance dans le pays, et dormait assez bien, mais cependant il maigrissait à vue d'œil et sa santé déclinait visiblement, c'est que le pauvre petit était beaucoup trop jeune et avait besoin de soins que bientôt, absorbés par les préoccupations les plus sérieuses, nous ne pûmes plus lui donner. Il n'y avait pas à se le dissimuler, le jour de notre déroute sur la rivière Ivindo, nous avions dû dire un adieu irrévocable à tout espoir de nous enfoncer plus avant dans l'intérieur de l'Afrique. Aucune promesse, aucun cadeau n'aurait pu décider les Okanda à tenter de nouveau le passage; d'ailleurs, malades et épuisés comme nous l'étions en ce moment, c'eût été courir au devant d'une mort certaine que de marcher en avant; il ne nous restait donc qu'une chose à faire : regagner au plus vite le Gabon, et de là nous rembarquer pour la France. Malheureusement les Okanda, effrayés par les menaces de Rénoqué qui leur avait interdit de nous ramener chez lui et de mettre les pieds chez le Gallois, craignant d'être pris et vendus comme un vil bétail, s'ils s'avançaient jusqu'à la facto-

[1] M. Walker et plusieurs négociants du Gabon qui ont eu de petits gorilles vivants ont constaté chez eux la même douceur et le même besoin de caresses, il est vrai que celui qu'a eu M. Duchaillu était, nous a-t-il dit, d'une férocité indomptable.

rerie, très-contents de conserver ces blancs dont la présence faisait régner chez eux une abondance extraordinaire de sel, de perles, de tabac, en un mot, de tous les objets qui, pour eux, constituent les jouissances les plus raffinées de la vie, ne tenaient nullement à nous reconduire à Adanlinanlango; et sans eux, comment franchir les terribles rapides? Nous nous adressâmes d'abord à Owanga, nous lui fîmes un beau cadeau et les plus magnifiques promesses, s'il nous ramenait chez le Gallois. Le vieux roué ne nous refusa pas, bien au contraire, il fit semblant d'être charmé d'avoir l'honneur de reconduire ses blancs dans leur factorerie ; seulement il nous demanda dix jours pour se reposer et rassembler ses hommes, promettant que le jour de la nouvelle lune, c'est-à-dire dix jours plus tard, il serait à Lopé, prêt à partir avec tout son monde. Il n'y avait rien à objecter à cette demande, nous lui accordâmes le délai qu'il sollicitait et prîmes congé de lui, en lui faisant bien promettre d'être exact au rendez-vous. En attendant, nous prîmes patience de notre mieux; notre existence n'était pas très-gaie, car notre santé ne nous permettait guère de quitter notre lit de bambous, mais nous nous consolions en pensant que dix jours seraient bientôt passés; l'idée seule du retour nous causait des joies folles. Un matin, Chico vint nous dire qu'on lui avait offert de lui vendre un petit esclave : depuis longtemps la possession d'un esclave était la suprême ambition de Chico. « Monsieur, me disait-il sans cesse, je t'en conjure, laisse-moi acheter un captif sur mes gages, ma femme sera si heureuse quand je le ramènerai, il sera le soutien de notre vieillesse, et quand nous ne pourrons plus rien faire, il travaillera pour nous, et puis, au Gabon, si j'ai un esclave, je serai un *grand monde*; » devenir un *grand monde* était le rêve de Chico ; or, ce matin-là, il avait trouvé à acheter fort bon marché, disait-il, un négrillon de onze à douze ans et il nous suppliait de le lui laisser acquérir. Nous ne nous y opposâmes pas, à la condition qu'il fît bien comprendre aux Okanda que l'esclave était pour lui et non pour nous, qu'il le traitât bien et qu'il le fît instruire à la Mission ; en conséquence, il fallait qu'il s'entendît avec Isingué (celui qui nous avait mené chez les Pahouin) et à qui l'esclave appartenait, et s'il tombait d'accord sur le prix, qu'il nous donnât la liste des objets à payer, qui seraient naturellement retenus sur ses appointements. On amena le pauvre petit, il semblait plus mort que vif, car il se figurait que nous allions l'acheter pour le manger, aussi il fut stupéfié de nous voir lui témoigner une extrême douceur et lui offrir quelques bananes dont il paraissait avoir grand besoin. Le marché se débattit devant lui, Chico et Isingué se démenaient comme des possédés : Isingué débinant les marchandises de Chico,

Chico débinant l'esclave d'Isingué; enfin ils finirent par arrêter le prix ainsi qu'il suit : un baril de poudre (de 4 livres), quatre brasses d'étoffe, un couteau, un bonnet en laine rouge, une chemise, une mesure de sel, un neptune en cuivre, un matchette et quelques perles. Quand ces divers objets eurent été payés à Isingué, il prononça le fameux *amani* (c'est fini, marché conclu), et remit, en échange l'enfant auquel il ne dit même pas un mot en partant. Chico rayonnait, il prit son esclave sous le bras, l'enferma dans sa case et l'y barricada solidement; après quoi il s'achemina rapidement vers la forêt; nous l'en vîmes bientôt revenir portant une de ces énormes bûches percées d'un trou, appelée *mpala* et dans lesquelles on passe le pied des esclaves pour les empêcher de s'évader; ils sont emboîtés là dedans de telle manière qu'il faut ensuite, pour les débarrasser, scier le mpala sur leur jambe; ce système écorche horriblement la cheville du patient, et, à la longue, lui cause de cruelles souffrances. « Qu'est-ce que tu vas faire de ce morceau de bois-là? criâmes-nous à Chico, du plus loin que nous l'aperçûmes. — Mon père, c'est pour le petit. — Comment, misérable, tu as été esclave, tu es chrétien et tu veux mettre aux pieds de cet enfant une bûche qu'un homme aurait peine à porter? — Mais, mon père, si le petit se sauve, je suis un homme ruiné!! — C'est possible, mais si tu lui mets cela aux pieds, ou si tu le fais souffrir d'une manière quelconque, tu seras assommé par nous; maintenant, arrange-toi. » Chico savait que, depuis longtemps, nous n'étions plus d'humeur à plaisanter; aussi, il se hâta de nous demander pardon, et se contenta pour ne pas perdre *le petit*, de ne le quitter ni le jour, ni la nuit; au reste, le pauvre enfant n'avait guère envie de se sauver, nous le nourrissions bien, nous lui faisions quelques menus cadeaux, et il avait bien vite compris qu'il valait mille fois mieux, pour lui, être chez nous que chez ses anciens maîtres.

Comme nous avions une certaine quantité de marchandises avariées qu'il nous était impossible de vendre en redescendant à la factorerie, nous résolûmes de les échanger contre de l'ivoire. C'était facile, car les Bangouen nous avaient dit souvent avoir plusieurs belles dents à vendre; nous nous adressâmes donc à un vieux chef bangouen dont la femme, une élégante avec une coiffure à toupet et des tatouages d'un très-joli dessin sur le ventre, avait, je le crois, donné dans l'œil au galant Chico. Ce chef parlait très-bien le mpongwe, il avait toujours témoigné une extrême amitié à nous, à notre rhum et à notre tabac, et dans cette circonstance accueillit avec empressement l'occasion de nous servir d'intermédiaire, voulant, disait-il, nous témoigner sa reconnaisssance pour nos nombreux bienfaits (traduisez : vou-

lant réaliser un joli bénéfice); seulement il nous recommanda le plus grand mystère : « Il ne faut pas, dit-il, que les Okanda sachent rien de l'affaire ; après-demain, je vous amènerai les propriétaires des dents ; ils apporteront leur ivoire, et nous conclurons en famille. » Le lendemain, en effet, au petit jour, cinq personnes se glissèrent mystérieusement dans notre case et vinrent s'asseoir sur nos caisses ; c'était le vieux chef, trois de ses amis et une jeune fille qui leur servait de porteur ; l'un des Bangouens déballa de suite une dent d'éléphant qu'il avait soigneusement enveloppée dans de l'herbe et dans des feuilles de bananier. N'ayant pas de balances, nous dûmes naturellement évaluer le poids de l'ivoire en le pesant dans nos mains; seulement l'extrême affaiblissement de nos forces, nous le fit paraître beaucoup plus lourd qu'il n'était en réalité et nous l'évaluâmes à plus de trente livres, quand il n'en pesait pas plus de quatorze. Quand il s'agit d'en régler le prix, nous vîmes de suite que nous avions affaire à des négociants très-retors. L'un d'eux se leva et fit un long discours pour nous dire qu'il n'était pas un Okanda (c'est-à-dire un imbécile), qu'il connaissait parfaitement la valeur de l'ivoire, et qu'il avait été plusieurs fois en vendre lui-même au Gabon (ce qui était un gros mensonge); il conclut en demandant quatre fois le prix que nous voulions lui donner. Nous refusâmes net ; alors le chef proposa un attermoiement, et l'on discuta tant et si bien, qu'à midi et demi on discutait encore ; à une heure, cependant, nous tombâmes d'accord, il nous fallut payer un fusil, deux barils de poudre (avariée) trois neptunes de cuivre, deux chemises, un matchette, deux couteaux, huit morceaux d'étoffe, deux anneaux de cuivre, des pierres à fusil, des perles et du sel. Au fond, l'affaire était encore bonne puisque le tout ne nous revenait guère à plus de cent francs. Seulement il n'y eut pas moyen de cacher la chose aux Okanda, et un palabre assez violent surgit entre eux et les Bangouens que nous soutînmes, du reste, énergiquement. Durant les trois jours suivants, chaque matin, ces Bangouens nous apportèrent une dent à peu près de la même grosseur que nous achetâmes également après des discussions interminables.

Cependant le jour de la pleine lune, c'est-à-dire le jour où, d'après nos conventions avec Owanga, notre départ devait s'effectuer, était arrivé et nous ne voyions ni le roi, ni aucun de ses hommes. Son village était à sept ou huit lieues de Lopé, nous lui dépêchâmes cinq ou six messagers, qui tous revinrent en disant qu'Owanga n'était pas chez lui, mais qu'il allait incessamment venir nous trouver : c'est seulement le troisième jour que nous apprîmes qu'il était parti pour le pays de Shibé et ne serait pas de retour avant

deux mois; il s'était évidemment moqué de nous; nous entrâmes dans une grande colère, ce qui ne servait à rien, puis nous nous occupâmes de trouver quelque Okanda influent qui pût rassembler le monde nécessaire pour nous ramener à Adanlinanlango. Justement un de nos voisins, nommé Oréga, vint s'offrir à nous et nous dit que dans cinq jours il aurait réuni tous les hommes nécessaires pour notre voyage et serait prêt à partir : nous savions qu'Oréga était un intrigant et un carottier de la pire espèce, mais nous l'acceptâmes, car il était intelligent, actif et plus capable que personne de mener, s'il le voulait, l'entreprise à bonne fin. D'ailleurs, nous n'avions pas le choix : seulement, au lieu de lui accorder les avances qu'il nous demandait, nous nous contentâmes de lui donner, comme témoignage d'amitié, quelques menus présents. Oréga nous affirmait avec un tel aplomb que dans cinq jours, au lever de l'aurore, nous quitterions Lopé, que nous finîmes par le croire et par faire nos préparatifs en conséquence : ceci se passait le 25 mars 1873; le 30 était donc le jour fixé pour notre départ. Le lendemain 26, nous vîmes arriver une députation de Shibé venus de leur pays exprès pour nous voir. Ces Shibé habitent à une assez grande distance du pays Okanda, sur les bords de cette rivière Ofoué dont j'ai parlé plus haut : ils arrivèrent au nombre de huit, à peu près nus et n'ayant pour tout ornement que des plumes rouges de perroquet plantées dans les cheveux. Ils ont la réputation d'exceller dans l'art de la musique et de la chorégraphie, et aussitôt arrivés nous donnèrent une séance musicale et dansante. Ce sont des hommes superbes, les plus beaux que j'aie rencontrés dans l'Afrique équatoriale; ils arrivent à tirer des sons très-harmonieux d'une sorte de mandoline fabriquée par eux, et leurs chants sont infiniment plus variés et plus mélodieux que ceux des autres nègres de ces régions : les Shibé ont une figure vraiment sympathique; ils appellent de tous leurs vœux la venue des blancs, et je crois que l'explorateur qui viendra après nous, au cas où les Osyéba lui barreraient encore le passage de l'Ogooué, ferait très-bien de remonter le cours de la rivière Ofoué et de continuer ensuite son voyage par terre en prenant des Shibé pour porteurs. Nous fîmes quelques cadeaux à nos visiteurs et nous leur donnâmes l'assurance que, dans douze ou quinze lunes, des blancs viendraient visiter leur pays.

Le 28 mars, Chico vint tout consterné nous dire qu'il ne fallait plus compter sur Oréga, qui était parti le matin même pour le pays des Bakalais : la situation devenait intolérable, j'avais les jambes couvertes de plaies horriblement douloureuses, il ne se passait pas de jour que nous n'eussions, Marche et moi, la fièvre accompagnée de forts vomissements; en un mot, la vie s'en allait; nous résolûmes

de frapper un grand coup, nous avions devant notre porte un gros barril de sel toujours hermétiquement fermé, c'était toujours avec le plus grand mystère que nous y puisions pour y prendre la provision nécessaire à nos besoins journaliers, nous ne voulions pas initier les Okanda à la décroissance un peu rapide de nos richesses; en ce moment, à leur insu, du reste, le barril était aux trois-quarts vide, mais chaque fois qu'ils passaient devant, ils le regardaient avec la convoitise de ces pauvres mendiants qui, arrêtés devant la boutique d'un changeur, dévorent des yeux les trésors qu'elle renferme. Ils en profitaient du reste constamment, car tous les matins nous leur donnions du sel en échange de poules, de bananes, de bois, etc., etc.; aussi il était devenu évident pour nous qu'ils ne nous laisseraient pas partir de chez eux tant qu'il nous resterait une parcelle de cette précieuse denrée. Il fallait à toute force leur ôter cette tentation : nous convoquâmes un grand palabre à Lopé pour le 30 mars; dans la nuit du 29, vers onze heures, alors que tout dormait dans le village, nous nous relevâmes, Marche et moi; nous sortîmes de la barrique et nous cachâmes dans nos caisses tout le sel qui nous restait (il y en avait infiniment moins que le croyaient les noirs), et rassemblant toutes nos forces, nous roulâmes le tonneau maintenant vide jusqu'au bord de l'eau : après quoi nous le lançâmes dans l'Ogooué. Le lendemain, de très-bonne heure, les Okanda arrivaient en masse; ces bonnes gens, qui n'ont rien à faire du matin au soir, considèrent un palabre comme une fête oratoire à laquelle ils sont très-friands de prendre part. D'ailleurs, ils avaient toujours l'espoir de grapiller quelque chose sur nous : ils se rassemblèrent devant la porte de notre case, que nous laissions à dessein fermée; bientôt nous les entendîmes se demander à haute voix, puis crier de tous côtés : « *Isanga, isanga, éré goué?* le sel, le sel, où est-il? » En ce moment, j'ouvris brusquement la porte, j'étais presque nu, afin de bien leur montrer mon corps décharné et les plaies de mes jambes : « *Isanga éré goaningo;* le sel est jeté à l'eau, » dis-je d'une voix sévère : ils crurent d'abord à une mystification; mais les traces de la barrique roulée dans la direction du fleuve étaient encore visibles sur la terre humide : un instant, la stupeur leur coupa la parole; puis, tous à la fois, levant les bras au ciel, se mirent à crier : « *Ntchani! ntchani!* honte! honte! » L'incendie du ministère des finances par les Communeux ne provoqua certes pas, chez les Parisiens, une plus grande explosion de colère que la destruction de notre barrique de sel chez ces nègres. « Okanda, leur dis-je alors, vous avez voulu nous retenir prisonniers chez vous, parce que vous espériez avoir notre sel et nos marchandises, mais je jure par Magongo — et je

portai ma main droite sur mon épaule gauche[1] — à partir d'aujourd'hui nous n'achèterons plus rien de vous, et nous brûlerons ce qui nous reste plutôt que de vous en laisser profiter; maintenant, regardez-moi! je suis très-malade, je vais bientôt mourir : alors que diront les peuples qui vous environnent? quelle nouvelle viendra jusqu'aux blancs? la nouvelle que vous nous avez assassinés : alors aucun blanc ne mettra plus les pieds chez vous, jusqu'au jour où leur chef, avec les gros fusils (njali mpolu), viendra chez vous pour tirer de notre mort une vengeance sanglante. Okanda, si vous me laissez mourir chez vous, les dieux et les hommes feront fondre sur vous des maux terribles. » — Ce discours produisit un effet immense : au fond, les Okanda ne sont pas méchants; d'ailleurs, ils sentaient très-bien qu'ils étaient responsables de notre vie. Aussi ils m'entourèrent tous en me criant à qui mieux mieux : « Non Compini, non, ne sois pas fâché, tu partiras bientôt pour ton pays, tu guériras; nous ne voulons pas que rien arrive à nos blancs. — Eh bien, leur dis-je, délibérez! et prenez les moyens nécessaires pour que tout cela finisse au plus tôt. » Malheureusement, aucun grand chef n'avait voulu assister au palabre, et il n'y avait dans l'assistance personne qui pût prendre le commandement de l'expédition : les hommes qui étaient là tinrent cependant conseil, et, après trois heures de palabre, l'un d'eux nous tint le langage suivant : « Lorsque notre roi Avélé est mort, plusieurs chefs puissants, tels qu'Owanga et N'Doundou, se sont partagé le commandement de notre pays, cependant Avélé laissait un fils : ce fils s'appelle Moïna, si tu veux le décider à se mettre à notre tête pour nous conduire chez les Gallois, nous le suivrons. » Naturellement, nous envoyâmes de suite des émissaires au fils d'Avélé, le priant de venir immédiatement, il arriva dans la soirée; durant deux heures, nous lui fîmes les plus belles promesses, lui disant que le cadeau que nous lui ferions à Adanlinanlango lui permettrait d'être de nouveau un chef influent et de reprendre le pouvoir qu'avait jadis son père. Moïna promit tout ce que nous lui demandions et demanda sept jours pour rassembler son monde. Ces sept jours se passèrent pour nous dans une extrême anxiété. C'était notre dernier espoir; si Moïna nous trompait comme les autres nous avaient trompé ou même s'il ne pouvait réussir, nous ne voyions réellement plus d'issue à notre situation. Le temps nous parut horrible-

[1] Le serment par Magongo équivaut, chez les Okandes, au serment pariâssi chez les Cama, lorsqu'en le faisant on accompagne ses paroles du geste consacré, qui consiste à porter la main à l'épaule gauche, c'est pour les noirs le plus solennel et le plus redoutable de tous les engagements.

ment long. Anatole, notre seule distraction, était trépassé phthisique après une longue agonie, nous avions conservé ses restes mortels dans l'alcool, mais ses grimaces nous faisaient bien défaut, je ne me levais plus et je n'avais d'autre passe-temps que de prendre, avec mon hôte Baïli, des leçons d'okanda : c'est une langue assez harmonieuse, elle est facile à apprendre quand on parle déjà le mpongwé, avec lequel elle offre de grandes similitudes; cependant beaucoup des mots dont elle se compose dérivent du benga de Corisco, qui est évidemment aussi la source des langues apingi et okôta. Baïli mettait à m'instruire un zèle extraordinaire; c'était un brave homme qui a été très-dévoué pour nous durant tout notre séjour à Lopé; seulement, il a eu le tort de nous voler le jour de notre départ.

Le 6 au soir, nous eûmes la joie de voir arriver Moïna avec dix-huit Okanda, leurs femmes apportaient des bananes et des provisions de route, et tous semblaient très-disposés à nous accompagner. Il fut convenu que le lendemain on les payerait et que le surlendemain nous partirions : le salaire à donner aux hommes serait d'un barril de poudre (4 livres), d'un couteau, deux brasses d'étoffe et des perles; tout cela payable avant le départ. A Adanlinanlango, ils devaient recevoir un chaudron de sel; ce chaudron de sel était naturellement pour eux d'une valeur inappréciable.

Le lendemain, arriva un grand féticheur, encore inconnu de nous; c'était un vieillard à longue barbe blanche dont les cérémonies devaient, paraît-il, assurer le succès de notre voyage; inutile de dire qu'il fallut aussi lui faire un cadeau; nous eûmes aussi deux nouvelles recrues : l'un était cet Isingué qui m'avait conduit chez les Pahouins, nous l'accueillîmes avec satisfaction, car il était très-intelligent et très-roué; l'autre était le beau-frère de N'Doundou, celui qui avait tué le premier Osyéba le jour de notre déroute; c'était un ivrogne et un bavard, dont nous avions eu souvent à nous plaindre, aussi il fallut les instances de tous ses camarades pour nous décider à l'accepter. Dans la soirée, tous les hommes reçurent le prix convenu et établirent leurs moustiquaires autour de nos cases, afin d'être tout prêts à partir le lendemain : ce jour-là, 9 avril, était celui qui devait, pensions-nous, voir le terme de nos maux, aussi nous ne pûmes fermer l'œil de la nuit; dès l'aurore, nous vîmes arriver des centaines d'Okanda qui venaient, disaient-ils, pour assister à notre départ. La grande pirogue qui devait nous emmener était toute prête sur le bord de l'eau : on commença de suite à y transporter nos bagages; chacun mettait un grand zèle à aider nos hommes, et au bout d'une heure tout était préparé. Chico s'installa dans la pirogue avec son petit esclave, et nous arrivâmes

à notre tour pour nous y embarquer : à notre grand étonnement, aucun des piroguiers que nous avions payés et qui devaient nous guider n'était là; seuls, Moïna et le beau-frère de N'Doundou se tenaient près du bateau, tous deux semblaient fort agités; nous demandâmes où étaient les autres, on nous répondit qu'ils faisaient une dernière cérémonie avant de partir; nous nous assîmes sur le sable en les attendant; une heure se passa, puis deux; nous étions à bout de patience; d'ailleurs, l'air ému de Moïna et de son compagnon nous montrait bien qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire. « Qu'est-ce que tout cela signifie? cria tout à coup Marche à Moïna, sur ta tête, il faut que tu nous l'expliques. — Cela signifie, balbutia Moïna, que les porteurs que vous avez payés se sont sauvés et que les Okanda disent que personne d'entre eux ne vous conduira chez les Gallois, où ils seront maltraités ou vendus. » — Un instant, nous restâmes frappés de stupeur par cette réponse qui anéantissait nos espérances au moment où nous les croyions réalisées, puis une colère brutale s'empara de nous. « Eh bien, dîmes-nous tous deux à la fois, si nous devons mourir ici, nous n'y mourrons pas seuls. » Un instant, nous tînmes conseil; à quelques pas de la rive se trouvait une île de rochers, dans laquelle on pouvait se mettre à l'abri, comme dans une vraie forteresse. « C'est là, m'écriai-je, que nous allons désormais habiter. » Puis, me tournant vers le grand féticheur qui était là entouré d'une foule de noirs : « Ogâga, lui dis-je, et vous, Okanda, écoutez ceci : l'heure de la parole est passée, l'heure du sang va commencer; si, lorsque le soleil sera ici (je montrais le méridien du soleil, et il était environ huit heures et demi), nous n'avons pas seize hommes pour manœuvrer notre pirogue, nous déclarons la guerre aux Okanda. — Chaque matin, reprit Marche, nous descendrons dans la plaine et nous tuerons tous ceux que nous trouverons; vous connaissez le fusil qui a tué l'Osyéba; à vous de voir si vous voulez que je m'en serve contre vous. » — Marche aurait pu parler longtemps comme cela, il n'y avait déjà plus personne pour l'entendre : saisis d'une panique épouvantable, le féticheur et les Okanda, hommes, femmes et enfants, s'étaient sauvés à toutes jambes, et nous nous trouvâmes seuls vis à vis l'un de l'autre; je dis seul, parce que Chico et son esclave, couchés à plat ventre au fond de la pirogue, ne donnaient plus signe de vie. Nous mîmes alors nos carabines en bandouillère, et sûrs que les Okanda nous guettaient des rochers environnants, nous commençâmes à nous promener lentement de long en large, regardant de temps à autre le soleil, comme pour attendre l'heure de commencer la guerre. Au bout de vingt minutes, nous vîmes paraître derrière un rocher la tête du grand féticheur qui, évidemment, voulait palabrer

avec nous, mais il avait grand'peur que, dans un moment de vivacité, nous lui envoyions une balle dans le corps. Nous désirions du reste autant que lui arriver à un arrangement, aussi je déposai ostensiblement ma carabine et j'allai à lui sans armes. « Tangani, me dit-il, tu as glacé mon peuple d'effroi. Les Okanda feront tout au monde pour ne pas avoir la guerre avec vous; je vais faire venir seize hommes qui vous conduiront où vous leur direz de vous mener; seulement, ceux que vous avez payés se sont enfuis au loin; ceux qui vont pagayer votre pirogue ne peuvent pas faire la route pour rien; il faut donc que vous leur donniez ce que vous aviez donné aux autres. — C'est bien, répondis-je, nous acceptons, seulement nous ne nous laisserons pas voler une seconde fois. Que ceux qui veulent venir avec nous arrivent ici avec leurs femmes : chacun d'eux, à son tour, montera dans notre pirogue; nous donnerons immédiatement à lui ou à sa femme, comme il voudra, le prix qu'il doit toucher d'avance, mais une fois embarqué et payé, il ne mettra plus le pied à terre sous peine d'être tué par nous. » Le palabre fut ainsi réglé. Dix minutes après, les Okanda arrivaient de nouveau en foule, et, outre Moïna et le beau-frère de N'Doundou, quatorze hommes se présentèrent pour partir; nous vîmes de suite que c'était le ramassis des plus mauvais garnements du pays, mais peu nous importait; les choses se passèrent comme il avait été convenu. Chico avait ouvert une caisse de marchandises, et à mesure que chaque homme montait dans le bateau, lui payait son barril de poudre, son couteau, ses perles et ses étoffes qui, en général, étaient de suite transmis à sa femme. Marche et moi nous nous tenions de chaque côté du bateau, la carabine armée, pour empêcher qu'il ne prît à quelqu'un une velléité de se sauver; quand le dernier homme fut embarqué et payé, nous sautâmes dans la pirogue et donnâmes l'ordre de pousser au large, ce qui fut fait. Un immense biambié (adieu) retentit sur le rivage; nous agitâmes, en signe d'adieu, le pavillon français, et, emportés par le courant, nous commençâmes à descendre le fleuve avec une rapidité vertigineuse. Il nous semblait qu'on avait enlevé de dessus notre cœur un poids énorme; pendant une heure tout alla bien, nous franchîmes sans encombre la porte de l'Okanda et nous atteignîmes bientôt le dernier village de ce pays : il était deux heures et demie; nos hommes, comme nous, du reste, n'avaient encore rien pris de la journée, ils nous demandèrent à s'arrêter pour déjeuner; c'était naturel et nous fîmes halte au pied d'une petite colline qui se trouvait à quelques cents mètres de là; on commença à allumer le feu et à faire cuire les bananes, quand tout à coup Chico nous montra deux de nos hommes gravissant la colline et se sauvant en courant;

tous les autres s'écrièrent qu'il fallait les rattraper; évidemment, ils allaient encore nous jouer un tour. Le désespoir nous donna des forces, nous coupâmes le chemin à nos hommes et les couchant en joue nous les menaçâmes de faire feu sur eux s'ils n'allaient pas immédiatement regagner la pirogue : ils obéirent de suite, en nous jurant leurs grands dieux qu'ils avaient seulement voulu arrêter les fugitifs. Marche fit l'appel des hommes; il n'en manquait que deux. Maintenant, dîmes-nous, sous aucun prétexte, personne ne débarquera plus sur les rives du fleuve. C'est sur les bancs de sable, au milieu de la rivière, qu'on s'arrêtera soit pour coucher, soit pour manger. Ce fut en effet sur un banc de sable que nous dînâmes et que nous passâmes la nuit. Vers huit heures, Chico se glissa tout effaré sous notre moustiquaire : « Ces messieurs, nous dit-il, les Okanda veulent se sauver cette nuit avec la pirogue et nous abandonner sur l'île. — Sois tranquille, Chico, répondîmes-nous, pour cela il faudrait qu'ils nous tuassent d'abord. » La lune brillait de tout son éclat, nous fîmes, avec le pied, une ligne sur le sable, devant l'endroit auquel la pirogue était accostée, puis appelant tous nos hommes : « Okanda, leur dîmes-nous, toute la nuit l'un des deux blancs veillera ici; le premier d'entre vous qui franchira sous un prétexte quelconque cette ligne que nous avons tracée sur le sable, et s'approchera de la pirogue est un homme mort. Quant à toi, dîmes-nous au beau-frère de N'Doundou, comme tu es le seul chef qui sois ici à présent (Moïna n'avait aucune influence sur les hommes), à la première tentative que fera un seul des Okanda qui est ici pour se sauver, nous te tuerons comme un chien; tu es prévenu, arrange-toi. » Marche se mit immédiatement en sentinelle; la carabine armée, le révolver à la ceinture, il se tenait debout devant la pirogue. Hors d'état de faire un quart régulier, nous nous relayions d'heure en heure : à partir de ce moment jusqu'à celui de notre arrivée à Sam-Quita, nous avons passé ainsi toutes les nuits. Il me souvient encore de ces longues heures dans lesquelles, brisés par la fatigue, grelottant la fièvre, tourmentés par des vomissements continuels, il nous fallait cependant rester debout l'œil au guet, surveillant tous les mouvements des Okanda qui, couchés sur le sable, palabraient souvent jusqu'au lever du jour. Quelquefois l'un de nous, succombant à la souffrance, venait réveiller son compagnon et le prier, avant que son temps ne fût fini, de prendre la garde qu'il ne pouvait plus monter; mais c'était bien rare, en général chacun de nous deux, quelles que fussent nos souffrances, tenait à honneur de rester jusqu'au bout à son poste.

Le 13, comme nous n'avions plus rien à manger, il fallut bien accoster la rive; nous fîmes halte au pays des Apingi, seulement

Marche resta dans la pirogue et le révolver à la main, je ne quittai pas un instant le beau-frère de N'Doundou, qui sachant qu'il jouait tout simplement sa tête, s'arrangea pour maintenir ses hommes sous sa main. Le beau-frère de N'Doundou qu'à Lopé nous avions d'abord refusé d'emmener, nous a été précieux durant tout ce voyage. Le 15, nous arrivâmes aux premiers villages Okôta, nous ne tenions pas du tout à nous fourrer dans les griffes du roi Edibé. Nous voyant revenir vaincus, malades et escortés seulement par quelques hommes, il nous aurait probablement fait payer cher l'affront que nous lui avions fait au mois de janvier. Le lecteur se rappelle qu'à cette époque nous avions un peu énergiquement forcé le passage qu'il voulait nous interdire ; aussi nous eûmes soin de ne pas approcher du bord, seulement nous ne pûmes y arriver qu'au prix des plus grands dangers, nous faillîmes plusieurs fois chavirer dans les rapides.

Le 17, fut un grand jour pour nous ; dans la soirée, après un travail acharné de nos hommes, nous atteignîmes Sam-Quita : le hasard voulut que deux ou trois cents nègres Gallois, Inenga, et Gabonnais y fussent rassemblés pour traiter diverses affaires d'ivoire et de caoutchouc. Voyant arriver une pirogue surmontée du pavillon français, ils accoururent sur la rive, car tous ces gens-là sont essentiellement curieux. Digomi, le traitant Gabonnais, dont nous avions reçu l'hospitalité au lac Oguémonen, nous reconnut le premier : « *I tangani Fala! i tangani Fala!* (les blancs Français! les blancs Français!) » se mit-il à crier comme un fou ; les autres ne voulaient pas en croire leurs yeux. Depuis longtemps le bruit s'était répandu que nous avions été tués et mis à la broche par les Osyéba. Quand nous eûmes mis pied à terre et que le doute ne leur fut plus possible, ils se mirent à pousser des exclamations si bruyantes et à faire un tel tapage, que nos Okanda croyant à une démonstration hostile voulaient pousser au large et s'enfuir. Une foule compacte se pressa de suite autour de nous et nous accabla de questions ; ce fut pour nous en ce moment une véritable émotion d'entendre Digomi et deux ou trois autres Gabonnais nous parler français ; nous trouvâmes aussi là notre ancien chasseur François qui, en voyant Chico revenir bien portant, riche et possesseur d'un esclave, se mordit les lèvres de nous avoir abandonnés. Les honneurs de la soirée furent pour le dit Chico dont le visage rayonnait de joie ; il dût raconter cent fois nos aventures merveilleuses qui étaient naturellement accueillies par des heu! heu! marques de la plus vive admiration ; quant à nous, nous priâmes Digomi de distribuer aux noirs qui étaient là quelques gallons de rhum, remerciement obligé de leurs démonstrations enthousiastes et de nous préparer au plus

vite un endroit dans lequel nous pussions nous étendre pour passer la nuit paisiblement. Digomi nous donna sa chambre dans la factorerie, et, après avoir mangé un morceau de chèvre, présent de notre hôte, nous nous couchâmes : c'était la première fois depuis dix jours que nous pouvions reposer sous un toit, la première fois aussi que nous pouvious nous coucher tous les deux à la fois ; du reste, nous ne pûmes fermer l'œil cette nuit-là ; l'émotion et la joie d'être arrivés dans un endroit, d'où nous étions à peu près sûrs de pouvoir regagner la France, nous tint éveillés pendant longtemps ; ensuite tous les noirs qui se trouvaient à Sam-Quita se grisèrent horriblement avec le rhum que que nous avions fait distribuer, et firent un tapage épouvantable. Vers minuit, une rixe s'éleva entre les Gabonnais qui étaient là et les Bakalais de Sam-Quita ; des deux côtés on échangea des coups de matchette, et quand nous intervînmes, les deux partis rangés en bataille, et le fusil armé, allaient faire feu l'un sur l'autre. Nous eûmes toutes les peines du monde à les calmer un peu.

Au point du jour, nous nous mîmes en marche. Nos Okanda, pour nous faire oublier les torts qu'ils avaient eus à notre égard, travaillèrent avec une ardeur sans égale, et vers trois heures de l'après-midi nous atteignîmes la factorerie d'Adanlinanlango. Inutile de dire que Sinclair nous reçut à bras ouverts. Les Gallois étaient accourus en foule au devant de nous ; mais nous fûmes de suite informés qu'ils nous avaient volé sur le paiement qu'ils avaient reçu en arrivant, nous étions d'ailleurs indignés de tous les tours qu'ils nous avaient joué chez les Okanda ; aussi nous refusâmes de leur adresser la parole, excepté pour leur dire que leur compte serait réglé au retour du marabout, et que s'ils se permettaient de faire quoi que ce soit à nos Okanda, ils auraient immédiatement affaire à nous.

A la factorerie nous apprîmes, à notre grand regret, que, depuis le départ du marabout, aucun vapeur n'avait remonté l'Ogoouvé, qu'à partir de ce moment il n'était venu aucune nouvelle du Gabon, et qu'on ignorait absolument quand *le Delta* ou tout autre vapeur remonterait jusqu'à Adanlinanlango. Dans l'état de notre santé il eût été insensé de tenter le voyage au Gabon en pirogue ; il n'y avait donc qu'une chose à faire : prendre patience et s'installer à la factorerie en attendant une occasion plus favorable. Nous ne pûmes pas y faire grasse chère, malgré l'extrême bonne volonté de M. Sinclair, car les conserves, l'eau-de-vie, etc., étaient depuis longtemps épuisées, mais du moins nous pûmes reposer à notre aise, dans une bonne case bien abritée, avoir autour de nous des visages amis et être débarrassés de tous les tracas qui, dans la der-

nière partie de notre expédition, nous avaient certes fait autant de mal que les privations et la misère. Nous passâmes ainsi les jours dans un tel état de faiblesse et d'abattement que le temps ne nous parut même pas long; je dormais en moyenne seize heures par jour.

Le 9 mai, le bruit se répandit parmi les noirs que le vapeur de M. Shülz[1] arrivait; M. Shülz, agent de la richissime maison Würmer de Hambourg, a le premier établi à Adanlinanlango une factorerie qu'il faisait desservir régulièrement par un excellent petit vapeur; malheureusement quelques mois auparavant son mécanicien complétement ivre avait de sa main mis le feu au *Mpongwé* (c'était le nom de ce bateau); après avoir exécuté ce bel exploit, il se mit à danser au milieu de l'incendie une danse infernale et à tirer des coups de carabine sur les Kroumans qui voulaient éteindre le feu. Le désastre eût été complet si ce pochard sinistre n'était tombé à l'eau, mais heureusement un pas trop accentué l'envoya par dessus le bord et grâce au dévouement des Kroumans on put sauver l'homme et le bâtiment; seulement tous deux avaient des avaries très-graves; l'un fut mis à l'hôpital, et l'autre en réparation au Gabon. M. Shülz crut d'abord que le vapeur serait au bout de six semaines en état de reprendre son service, mais six mois se passèrent avant qu'on ait pu recevoir d'Angleterre les piéces à remplacer, et faire les réparations nécessaires. Depuis ce temps les Gallois, et surtout les Gabonnais employés par M. Shülz à Adanlinanlango, attendirent tous les jours *l'Owarotoutou*, bateau à fumée de M. Shülz, et sans doute pour charmer les loisirs de l'attente, annonçaient régulièrement deux fois par semaine son arrivée. On comprend que, dans ces circonstances, lorsque les hommes de M. Shülz se précipitèrent dans la factorerie en criant à tue-tête que le vapeur de ce négociant était à l'entrée de la rivière Ojougaviza, et serait dans la nuit à Adanlinanlango, nous les accueillîmes avec une parfaite incrédulité; à notre profond étonnement cependant la nouvelle se trouva vraie; vers trois heures du matin nous fûmes réveillés par le bruit du tam-tam, des coups de fusil et des chants joyeux qui saluaient l'arrivée du vapeur. Aussitôt que le jour fut paru, nous allâmes saluer M. Shülz qui nous reçut avec une extrême cordialité et nous offrit de nous prendre à son bord pour nous ramener au Gabon pour lequel il devait repartir après huit jours de séjour à Adanlinanlango; nous acceptâmes avec enthousiasme.

[1] M. Schülz est avec M. Walker le seul blanc qui se soit avant nous avancé jusqu'à Lopé.

Durant ces huit jours, les derniers que nous ayons passés dans ce pays, nous eûmes la distraction d'une société fort agréable pour nous. M. Shülz avait amené sur *le Mpongwé*, un gentilhomme allemand, le baron de Kopenfelz qui venait à Adanlinanlango comme nous y étions venus l'année précédente pour y faire des collections d'histoire naturelle. Un grand chagrin, la perte de sa jeune femme qu'il aimait beaucoup, l'avait poussé à s'expatrier pour cette terre lointaine. Nous vîmes avec une vraie compassion cet homme aimable et instruit, mais sans expérience aucune des voyages, s'engager seul dans l'un des plus mauvais pays du monde, aussi nous mîmes tout en œuvre pour lui faciliter par nos conseils et nos renseignements la tâche qu'il allait entreprendre; il en parut reconnaissant, mais il ne put pas se servir des instructions que nous lui avions données; dès les premiers jours de son arrivée il tomba malade, et après avoir lutté longtemps avec énergie, après avoir passé trois mois étendu sur son lit de souffrance à Adanlinanlango, il dut employer le peu de forces qui lui restait à regagner au plus vite le paquebot d'Europe.

Le 11 mai nous prîmes congé de l'excellent Sinclair qui nous avait soigné avec un véritable dévouement, et nous nous embarquâmes avec un sentiment de joie facile à comprendre sur le vapeur avec lequel nous devions regagner le Gabon. Le 15, nous arrivâmes au cap Lopez où M. Shülz avait une factorerie, nous y restâmes trois jours, car M. Shülz avait divers palabres à y régler.

Les Cama se montrèrent, dans diverses affaires que ce négociant traita avec eux, d'une extrême insolence, et cependant M. Shülz est certes l'homme le plus populaire au milieu des noirs depuis le cap Lopez jusqu'au pays des Gallois. Grâce à sa patience cependant, tout finit par s'arranger; le 18, nous gagnions le large et nous mettions le cap sur le Gabon; nous entrâmes dans l'estuaire le 19, vers 10 heures du soir; la mer était extrêmement houleuse; nous dûmes jeter l'ancre à quelques mètres de *la Cordelière* pour attendre la visite de la santé et de la douane, aussi nous passâmes la nuit à rouler horriblement. Le lendemain au jour, le docteur Cabas, une ancienne connaissance à nous, arriva pour inspecter le bateau, il resta stupéfait en nous apercevant et nous entraîna de suite à bord. Mon entrée sur *la Cordelière* ne fut pas brillante; j'étais nu-pieds, en haillons et me traînant à peine, aussi les matelots qui avaient été renouvelés depuis notre départ me virent avec un grand étonnement prendre, sans me tromper, le chemin qui menait au carré d'officiers. Il y avait beaucoup de nouveau à bord : les officiers qui avaient été si aimables pour nous, MM. Testard et Coffinières étaient retournés en France, mais leurs remplaçants, MM. Le-

troquère et de Lansac nous accueillirent comme de vieux amis. M. Legrand était aussi reparti; le pauvre médecin principal qui le remplaçait avait succombé à la maladie quelques jours après son arrivée au Gabon, et maintenant c'était M. le docteur Pujol, homme d'un grand cœur et d'un grand mérite, qui faisait ses fonctions. Diable! dit M. Pujol, en m'examinant, vous êtes rudement touché, mais enfin, nous vous en tirerons; naturellement nous reprîmes nos chambres à l'hôpital, et après avoir bu du vin et mangé du pain et des œufs, nous nous installâmes dans un vrai lit entre deux draps blancs.

On le comprendra sans peine, notre première pensée, à peine arrivés à bord, avait été pour notre courrier d'Europe; nous étions ardemment impatients d'avoir des nouvelles de ceux que nous aimions là-bas. Les officiers nous firent la gracieuseté de faire immédiatement armer une embarcation, et d'envoyer chercher nos lettres à la mission où elles étaient adressées, mais ils nous prévinrent qu'il fallait nous attendre à de grandes déceptions. Une fatalité implacable semblait peser sur le paquebot du royal mail african *steamship company* qui fait le service de la côte occidentale d'Afrique. Quatre d'entre eux avaient fait naufrage de suite. Le premier était *le Nigritia*, qui comptait parmi ses passagers, le docteur Güsfelds, chef de l'expédition allemande pour l'exploration du Congo, M. Gustave Pilastre, représentant de la maison E. Pilastre, et le R. P. Leberre, supérieur de la mission; il toucha sur des rochers à l'entrée de Sierra Leone, on parvint à grand'peine à sauver les passagers, mais la cargaison et le courrier furent engloutis. Le dernier était *le Libéria* qui, comme nous l'avons appris depuis, s'est perdu corps et bien, dans le golfe de Gascogne. Il avait à bord un charmant jeune homme que nous avons tous connu et aimé au Gabon : M. Paul Pilastre qui venait remplacer son frère Gustave dont la santé était fort ébranlée. La mort de M. Paul Pilastre a été un coup horrible pour une famille déjà cruellement éprouvée par la perte récente de plusieurs de ses membres. En ce moment son frère, et nous tous ignoraient encore ce désastre; mais la plus grande inquiétude pesait sur la colonie; sans nouvelles d'Europe depuis quatre mois, elle se persuadait qu'aucun paquebot ne toucherait plus au Gabon. Dans ces conditions, la question de savoir quand et comment nous pourrions repartir pour la France, devenait pour nous un problème à peu près insoluble, nous ne nous en préoccupâmes pas. Nous étions si bien à bord, entourés de soins et de prévenances de toute sorte; cette vie calme et confortable succédait à une si longue série d'orages et de souffrances que nous jouissions du moment présent, sans nous inquiéter de l'avenir; nous

étions très-heureux comme cela. Marche, dont la santé avait été moins ébranlée que la mienne, se trouva au bout de quelques jours en état de retourner à terre, où il profita de l'aimable hospitalité que lui avait offerte M. G. Pilastre[1]. Au reste, peu de temps après, M. G. Pilastre, sérieusement malade, venait remplacer dans notre chambre le lit qui était vacant à côté du mien; trois semaines se passèrent ainsi; mes forces faisaient des progrès surprenants, mon appétit stupéfiait le docteur, et je serais retourné à terre si ces messieurs n'avaient tenu à me donner une marque de sympathie de plus en me gardant au carré des officiers. En revanche, M. Pilastre était terriblement éprouvé par un commencement de fièvre bilieuse, maladie terrible qui pardonne rarement dans ces climats; aussitôt qu'il fut un peu mieux, il éprouva un vif besoin et un ardent désir de retourner en France. Ne pouvant se résigner à attendre l'arrivée maintenant fort douteuse du paquebot anglais, il se décida à gagner l'île du Prince, sur une goëlette à lui appartenant et à prendre le paquebot portugais qui y fait escale en se rendant de Saint-Paul de Loanda (Congo) à Lisbonne : il nous proposa de profiter de l'occasion pour faire route avec lui; inutile de dire que nous acceptâmes avec joie. Le paquebot portugais touchait à l'île du Prince, le 3 ou le 4 juin; la traversée du Gabon à cette île n'est habituellement que de trente heures; mais pour être plus sûrs d'arriver à temps, nous fixâmes notre départ au 21 mai. Le 20, après un déjeuner d'adieu, donné chez M. Pilastre, nous prîmes les lettres et les commissions de toute sorte qu'on nous donnait pour la patrie. Le 21, après avoir serré une dernière fois la main de tous ces amis dévoués auxquels nous devions, sinon d'être rétablis, du moins d'être en état de supporter le voyage, nous montâmes à bord de *l'Alice*, qui leva l'ancre à sept heures et demie du matin. Le pavillon de *la Cordelière* s'abaissa sur notre passage, pour nous saluer à notre départ, et nous suivîmes longtemps de l'œil les mouchoirs blancs qui s'agitaient snr le pont en signe d'adieu. La distance à parcourir n'était que de 135 milles, et, dans la belle saison, on était à peu près sûr d'avoir le vent favorable. C'était d'ailleurs un fin voilier que *l'Alice* ex *Vernon-Croissy*.

M. Eugène Pilastre, dont la mort était, presque à la même époque de celle de son frère Paul, venue consterner notre colonie, l'avait autrefois arrachée à Rouen et lui avait fait affronter l'Atlantique. Construite pour figurer dans de paisibles régates, *l'Alice*

[1] Dans un précédent article, en racontant notre traversée du cap Lopez au Gabon, j'ai parlé d'un M. P. sur le bateau duquel nous avons fait le voyage, ce n'est nullement de M. Pilastre qu'il s'agissait.

s'était néanmoins fort bien comportée sur l'Océan et avait opéré en quarante-cinq jours la traversée du Havre au Gabon. Ce jour-là, dès le soir de notre départ, nous pûmes apercevoir les montagnes élevées de l'île du Prince. Nous passâmes la nuit à louvoyer en vue de l'île, et le lendemain, avant le lever du soleil, nous entrions dans le port; quoique fort souffrants et peu disposés à l'enthousiasme, nous fûmes vraiment charmés par l'aspect du pays qui nous entourait. Devant nous, dans le fond de la rade, la petite ville de San Antonio s'étageait au pied d'une énorme montagne dont le sommet élevé se perdait dans les nuages ; à notre droite et à notre gauche, des collines élevées sur lesquelles on admirait cette puissante végétation que développe le soleil de l'équateur. Nous étions entourés de superbes forêts de palmiers ou de riches plantations de café et de cacao ; partout une verdure immense sur laquelle se détachaient quelquefois et brillaient au soleil les blanches villas des négociants portugais. Nous passâmes devant le fort qui protége la baie de San Antonio : c'est un vaste amas de ruines au sommet duquel deux ou trois soldats à demi-nus montent gravement la garde ; il possède une garnison de dix hommes et une douzaine de canons, seulement il serait regrettable qu'on fût souvent obligé de recourir à ces instruments de destruction, car, l'année dernière, lorsqu'on voulut, en l'honneur de l'arrivée d'un nouveau commandant, faire les saluts d'usage, la moitié du fort s'écroula au premier coup de canon. La rade semblait déserte, à peine si on y distinguait une canonnière qui appartient au gouverneur et trois ou quatre goëlettes de négriers. Nous jetâmes l'ancre à peu de distance de la ville, mais il nous fallut attendre la douane portugaise, qui met une âpre énergie à grapiller quelque chose sur cinq ou six bâtiments qui, chaque année, viennent apporter quelques marchandises, et charger en retour quelques sacs de cacao ou de café. Tandis que nous *palabrions* pour nos bagages, nous vîmes arriver à bord de *l'Alice* un gentleman à l'air fort distingué qui sauta au cou de notre ami Pilastre; c'était un négociant de l'île du Prince, M. de Bettancourt, dont les ancêtres sont célèbres dans l'histoire de la découverte de Madère et des Canaries : il était depuis de longues années lié avec la famille de M. Pilastre qui nous présenta à lui. M. de Bettancourt nous tendit la main et nous pria de considérer sa maison comme la nôtre. Aussitôt les affaires de douane réglées, sa baleinière nous mit à terre, et nous prîmes avec lui la direction de sa demeure : il nous fallait traverser une partie de la ville pour y arriver. Pilastre, hâve et défait, se traînait à peine; les pavés, ou plutôt les pierres pointues des rues, constituaient pour mes pieds nus une promenade peu agréable, et j'allais clopin-clopant : c'était justement dimanche, les habitants,

attifés de leurs plus beaux atours, et pour la plupart debout sur le pas de leur porte, regardaient avec stupeur les hôtes avariés qu'amenait avec lui M. de Bettancourt. Bien que la distance à parcourir ne fut pas d'un kilomètre, je crus que nous n'arriverions jamais. Tout a une fin cependant, et une heure après nous étions tous les trois couchés dans le grand salon de M. de Bettancourt, transformé en hôpital, et madame de Bettancourt, une aimable et excellente femme, nous prodiguait tous les soins que nous aurions pu trouver dans notre famille. Certes, l'hospitalité qu'on nous donnait là était bien désintéressée, car nous étions de tristes convives. Le seul d'entre nous qui fût en état de se tenir sur ses jambes, mon compagnon H. Marche, ne trouva rien de mieux, le lendemain de son arrivée, que de s'en aller chasser dans la montagne un certain merle métallique (*lamprococys ignitus*) dont le plumage est remarquablement brillant, et qui ne se trouve qu'à l'île du Prince : il ne tua pas le lamprococys ignitus, mais en revanche il attrapa une fièvre ardente accompagnée de vomissements violents, et fut obligé de garder le lit pendant huit jours. De mon côté, j'avais la jambe horriblement enflée, et je ne pouvais poser le pied à terre sans souffrir des douleurs aiguës et intolérables. Il y avait un médecin au Principe, mais j'hésitais à le faire venir, car je savais que les médecins de la côte occidentale d'Afrique demandent souvent 10 ou 15 piastres (50 ou 75 francs) par visite; mais mon hôte m'apprit que celui dont il s'agissait était infiniment plus raisonnable dans ses prix et je me décidai à le faire venir. C'était un Indien né, je crois, dans la colonie portugaise de Macao; son teint cuivré et ses manières étranges ne m'inspirèrent d'abord aucune confiance, mais depuis je me suis félicité d'être tombé entre ses mains. Avec sa vieille expérience d'une maladie si commune à la côte occidentale, au lieu de chercher, comme le font trop souvent les médecins récemment arrivés d'Europe, à cicatriser les plaies, il s'efforça de les agrandir et de les faire couler abondamment afin de purifier le corps. J'entre dans ces détails, bien qu'ils soient répugnants, parce qu'il est bon de tenir en garde les voyageurs qui viendront derrière nous; le traitement contraire des mêmes maux a souvent produit les effets les plus désastreux.

Les quelques Portugais qui constituaient la colonie européenne à l'île du Prince venaient souvent chez notre hôte et étaient très-aimables pour nous; dans ces cas-là, je cherchais toujours à mettre la conversation sur l'un des sujets que j'avais le plus à cœur d'approfondir, je veux parler de l'esclavage. On sait que l'île du Principe, San Thomé, et les établissements portugais du Congo sont aujourd'hui les seuls établissements appartenant à une puissance

européenne dans lesquels l'esclavage soit encore autorisé. L'île du Prince (en portugais, *Principe*) est donc une terre de servitude et de plus un marché d'esclaves assez animé. Tous nos visiteurs étaient de gros propriétaires de nègres, mais devant nous ils se tenaient généralement sur la réserve; ils n'aimaient pas parler marchés d'esclaves devant des Français qui, évidemment, regardaient l'esclavage comme une monstruosité. Quelquefois, cependant, oubliant notre présence, ou ne tenant pas à se gêner devant nous, ils poussaient sur la stagnation et sur les risques des affaires de chair humaine des lamentations tristement comiques : « Monsieur vient du Gabon, me disait un jour l'un d'eux, c'est un bien mauvais pays. — Oui, bien mauvais, répondis-je sans me douter du sens que mon interlocuteur attachait à ce mot. — Ah! monsieur, jamais plus je n'achèterai un esclave Gabonnais, quand on me le donnerait à 50 pour 100 au-dessous du cours : figurez-vous qu'il y a cinq semaines j'avais été *faire* trente esclaves au Gabon; j'en avais donné un bon prix. Eh! bien, monsieur, il y en a quinze qui se sont laissés mourir et onze qui se sont sauvés, et pour se sauver ils ont eu l'infamie de me voler mon meilleur bateau. Ce sont des misérables que les Gabonnais. » — « Monsieur, me disait un autre, l'île du Principe est en pleine décadence; du temps de mon père on payait les meilleurs esclaves 100 ou 150 francs; ils travaillaient quatorze heures par jour et ne se plaignaient pas, aujourd'hui on demande 7 et 800 francs, et au moindre coup de fouet qu'on leur donne ils se sauvent dans la montagne et vont rejoindre les marrons. Ah! nous voudrions être arrivés en 1878, à l'époque de l'affranchissement général. » — Nous voudrions être arrivés à l'époque de l'affranchissement général, tel est le cri qui est aujourd'hui dans la bouche des planteurs du Principe, de San Thomé, de Loanda, de Banana, en un mot de toute la côte du Congo; cela paraît fort extraordinaire au premier abord, et cependant c'est extrêmement logique, et vous allez voir pourquoi : D'après une loi portugaise récemment votée par les Chambres, à partir de 1878 l'esclavage est aboli, il n'y aura plus d'esclaves; seulement les propriétaires, pour avoir des hommes qui cultivent leurs terres et fassent leur service personnel, sont autorisés à faire *des engagemnte libres*, c'est-à-dire qu'ils ont le droit d'aller chercher où bon leur semble, en Afrique, d'amener sur leurs terres et de retenir avec eux les nègres qui, moyennant un salaire payé d'avance, se sont engagés à travailler pour eux pendant un laps de temps plus ou moins long. En théorie, ce système paraît très-logique en Afrique, c'est celui qu'on applique aux coolies chinois ou indiens; en pratique, il est absolument vicieux; les coolies viennent d'eux-mêmes s'engager devant un fonc-

tionnaire anglais, parlant parfaitement leur langue, et qui a pour mission de voir si aucune pression n'a déterminé leur engagement; ils sont transportés dans les colonies auxquelles ils sont destinés, à la Jamaïque, par exemple, où j'en ai vu arriver une grande quantité sur un bateau, portant à son bord un médecin et un inspecteur anglais; à leur débarquement ils sont confiés à des propriétaires qui prennent l'engagement de leur donner des soins, des rations et un salaire déterminé par un cahier des charges. Là aussi un inspecteur est chargé de veiller à ce que les conditions prescrites soient observées, et aussi à ce que les coolies, lorsque leur temps est fini, soient rapatriés s'ils le désirent. Malgré toutes ces précautions, la presse anglaise et américaine signale souvent de grands abus dans les engagements et dans le traitement des coolies. Que sera-ce dans l'Afrique occidentale, grand Dieu ! Un entrepreneur d'*engagements libres*, ex négrier, ira à cent cinquante lieues dans l'intérieur des terres, se présenter chez quelque roi du pays et *engager librement* une centaine de ses esclaves. Le roi, bien payé et largement abreuvé de rhum, déclarera à ces pauvres diables qu'ils ont toute liberté, sous peine de mort, de suivre l'étranger qui vient de les acheter; il les préviendra en même temps qu'à la moindre réclamation ils auront le cou coupé. Le Portugais embarque sa cargaison de nègres, passe triomphalement à la barbe des croiseurs anglais ou français qui ne peuvent rien lui dire, puisque les *engagements libres* sont permis, et emmène tranquillement son lot dans sa plantation de San Thomé, du Congo ou du Principe où ses nouveaux employés auront la liberté de travailler pour le reste de leur vie, sous peine d'être fouettés et châtiés de toute sorte de manière. En réalité, cette prétendue abolition de l'esclavage ne sera donc qu'un changement de mode d'esclavage qui fera de nouveau fleurir la traite un peu en baisse aujourd'hui sur la côte occidentale. C'est ainsi que l'envisagent tous les propriétaires d'esclaves que j'ai rencontrés dans ce pays-là, et ils ne font pas mystère de le dire. Puisque nous sommes sur l'esclavage dans ces contrées, je dois à la vérité de déclarer qu'à l'île du Prince la condition des esclaves en général est beaucoup moins misérable que je ne me le serais figuré; les esclaves se divisent, là comme sur toute la côte occidentale, en deux catégories bien distinctes : la première comprend ceux qui sont attachés à la personne de leurs maîtres comme domestiques, cuisiniers, bonnes d'enfants, etc., et qui, par conséquent, vivent sous le même toit que lui, ceux-là sont presque toujours traités avec une grande bonté; chez les Bettancourt, par exemple, ils font réellement partie de la famille. La seconde catégorie comprend ceux qui sont employés à la culture des champs, spécialement aux plan-

tations de bananier, de café, de cacao, etc. Ceux-ci sont moins heureux, car ils sont sous les ordres directs d'un majordome nègre, qui est ordinairement un personnage fort peu agréable, grapille sur la ration de vivre et n'épargne pas le fouet ; cependant beaucoup de propriétaires veillent par eux-mêmes, comme le faisait notre hôte, à ce qu'ils ne soient pas maltraités et à ce qu'on ne leur applique des punitions corporelles qu'à la dernière extrémité. Au reste, c'est non-seulement de l'humanité, mais encore de la bonne administration ; ceux qui sont cruels envers eux sont sûrs d'en voir plus de la moitié arriver à se dérober par la fuite au joug qui pèse sur eux. Dans les forêts et sur les hauteurs inaccessibles des montagnes, vit, presque exclusivement de racines et de fruits sauvages, un peuple à part formé par les esclaves marrons qui, depuis deux siècles, viennent se réfugier là et préfèrent cette vie misérable aux souffrances de l'esclavage ; ces pauvres gens ont fini par former une tribu très-nombreuse : on les redoute beaucoup dans la plaine, mais jusqu'ici ils n'ont fait d'autre mal que de piller quelques plantations de bananiers voisines de la montagne, ou de voler quelques chèvres égarées. Ils sont toujours prêts à accueillir les fugitifs, à leur offrir un abri et à partager avec lui leurs chétives provisions. Quelquefois aussi les esclaves d'un maître qui les fait trop souffrir profitent d'une nuit d'orage pour détacher quelque bateau amarré dans le port, gagnent le large et, sans vivres, sans autre guide que les étoiles, cherchent à gagner cette terre du Gabon où ils comptent trouver la liberté. Un mois avant notre arrivée, dix noirs s'étaient ainsi sauvés sur une frêle barque, et, chose merveilleuse, étaient arrivés à gagner notre établissement où ils furent bien reçus et confiés aux soins des missionnaires.

Au bout de quatre à cinq jours, me trouvant mieux, je pus, en m'appuyant sur une espèce de béquille, me promener un peu dans la ville : quelques maisons de négociants y sont assez jolies et bien décorées ; mais l'aspect général de San Antonio est de la plus morne tristesse. L'herbe croît dans les rues silencieuses et une foule de maisons tombent en ruine ; seul, le quartier des noirs offre un peu d'animation, mais il est bâti sur pilotis, au milieu de marais infects, et il y règne la plus effroyable et la plus sale misère. Tandis que San Thomé, île peu éloignée et appartenant également aux Portugais, est florissante et déploie une grande activité commerciale, le Principe est en pleine décadence. « C'est une ville morte que San Antonio, me disait tristement M. de Bettancourt, obligé de passer sa vie sur ce coin perdu de la terre. » San Antonio possédait autrefois cinq églises et un nombreux clergé ; aujourd'hui trois de ces églises sont en ruine,

les autres sont nues et délabrées : il y avait un certain nombre de prêtres portugais, aujourd'hui on n'y voit plus que quelques *padré*, tous nègres et malheureusement peu irréprochables. Il est déplorable que l'intolérance portugaise ne permette pas aux missionnaires de la Compagnie de Jésus ou de la congrégation du Saint-Esprit de s'établir à l'île du Prince, car les populations de ces pays sont douces, de mœurs tranquilles, pleines de bonne volonté et de foi; malheureusement cette foi mal dirigée dégénère trop souvent, dans ces esprits faibles et enclins au fétichisme, en superstitions grossières. Au milieu d'une de ces églises en ruine dont j'ai parlé se trouvent douze statuettes en bois, hautes de quatre pieds environ et fort bien sculptées, elles représentent les douze apôtres et sont l'objet des hommages constants des indigènes : ils adorent les statues des saints comme les Gabonnais adorent leurs cassis de bois. Chaque commerçant a, du reste, chez lui, la statue du saint qu'il a choisi pour patron. Quand la fête du bienheureux arrive, on le porte en grande pompe à l'église où le padré dit la messe en son honneur. Pendant les huit jours qui suivent, tous les esclaves qui appartiennent au propriétaire du saint, et même tous ses amis, se livrent à de grandes réjouissances et dansent tous les soirs le bamboula devant l'image protectrice. Ce genre de fête est très-fréquent, il n'est pas rare d'en voir deux ou trois dans la même semaine ; mais la grande solennité du lieu est la célébration de la Fête-Dieu, à laquelle il nous a été donné d'assister. Le commandant en grande tenue, les disciplinaires qui forment la garnison de l'île et les négociants en habit noir ouvrent la marche; viennent ensuite tous les nègres et toutes les négresses du pays revêtus de leurs plus beaux oripeaux. On construit quatre ou cinq reposoirs splendidement ornés de fleurs magnifiques qui abondent dans ces régions. Le cortége fait halte devant chacun d'eux, on y chante un cantique et les soldats déchargent fréquemment leurs armes en l'honneur du Saint-Sacrement. Cette procession se prolonge jusqu'au coucher du soleil.

Notre séjour à l'île du Prince s'est prolongé près de dix jours au delà de notre attente, le paquebot portugais étant très en retard, ce qui, paraît-il, lui arrive souvent. Ce paquebot appartient à une compagnie anglaise qui fait à la compagnie du Royal Mail une concurrence très-heureuse. Le fret y est beaucoup meilleur marché, et le passage (jusqu'à Lisbonne) ne coûte en première classe que 600 francs, au lieu de 1300; on est fort mal à bord, mais les Portugais, qui constituent la très-grande majorité des passagers, étant habitués à être encore moins bien sur les autres bateaux de leur nation, ne se plaignent pas de ceux-là. Tel quel, nous étions du

reste fort anxieux de le voir arriver. Outre l'ennui d'être si longtemps une gêne pour nos excellents hôtes, et du vif désir de regagner au plus vite notre patrie, nous avions un sujet constant de préoccupation dans l'inquiétude de ne pas trouver de place à bord, ce qui, paraît-il, se présentait assez fréquemment à cette époque de l'année, où la plus grande partie des négociants du Congo va faire un voyage en Europe; du reste, nous avions juré de coucher sur le pont, ou de nous installer dans le compartiment des bestiaux plutôt que d'attendre encore un mois. Heureusement, nous n'en fûmes pas réduits à cette extrémité. Le 8 juin, à midi, on signala le paquebot, qui, dédaignant d'entrer en rade, vint mouiller à près d'une lieue en mer. Il devait repartir à onze heures du soir. Chacun de nous fit de son mieux pour arriver dans une tenue à peu près décente : j'abritai mes pieds nus dans une paire de pantoufles en tapisserie six fois trop grandes pour moi, et je confiai ma chevelure, démesurément longue, au perruquier de l'endroit. C'était un soldat déporté à l'île du Prince. Tandis qu'il me coupait les cheveux, j'appris qu'il avait été condamné pour avoir égorgé deux de ses camarades; c'était peu rassurant. Heureusement, j'en fus quitte pour quelques injures qu'il m'adressa en recevant les 2 francs que je lui donnai en payement de son travail. S'il avait su, me dit-il, qu'il avait été demandé pour couper les cheveux d'un homme aussi pingre, il ne se serait certainement pas dérangé. A huit heures du soir, après avoir remercié mille fois madame de Bettencourt des soins qu'elle nous avait prodigués, nous partîmes, Marche, Pilastré et moi, en compagnie de son mari, pour gagner la baleinière qui devait nous conduire au paquebot. J'étais hors d'état de marcher, et notre hôte m'avait fait venir une de ces chaises à porteurs dont les colons se servent aujourd'hui pour circuler dans l'intérieur de l'île. Elle était à peu près semblable à celles qui étaient en usage il y a deux siècles en France, et l'on n'était pas mal du tout dedans; seulement, la terre était glissante et la nuit très-noire, si bien que le premier de mes porteurs étant tombé sur le nez, le second lâcha tout et je fis une chute dont je restai longtemps endolori. Nous accostâmes le « Benguéla, » c'est le nom du vapeur portugais, vers dix heures et demie, et après avoir pris congé de M. de Bettencourt, nous montâmes à bord. Le bateau était tellement encombré de sacs de coton, de café et de cacao, que nous eûmes toutes les peines du monde à nous frayer un passage jusqu'à l'escalier qui descendait au salon des passagers; nous y trouvâmes beaucoup de messieurs et quelques dames en train de jouer à plusieurs jeux plus ou moins innocents. Tout ce monde jeta un regard de mépris sur notre mine piteuse et notre accoutrement délabré, et reprit immédiatement ses

occupations : nous étions *toisés*. Nous obtînmes à grand'peine du *moço* (garçon) qu'il nous indiquât nos couchettes. Pilastre fut conduit tout à fait à l'arrière du bâtiment, tandis qu'on introduisit Marche et moi dans une petite cabine à trois lits ; sur l'un d'eux un gros monsieur, dans un costume, ou plutôt dans une absence de costume à faire rougir un Pahouin, ronflait comme un hippopotame. Brisés de fatigue, nous nous couchâmes tout habillés, et nous ne tardâmes pas à nous endormir d'un sommeil si profond, que tout le bruit du paquebot levant l'ancre ne put pas le troubler. Le matin, à six heures, je fus réveillé par le gros monsieur qui se levait; il procédait déjà depuis quelques minutes à sa toilette, quand je le vis prendre ma brosse à dents, que j'avais mise sur une planchette, et commencer, avec le plus grand sang-froid, à s'en servir. « Mais, monsieur, lui dis-je dans mon baragouin portugais mêlé d'espagnol, c'est ma brosse à dents que vous employez là. — Monsieur, me répondit-il paisiblement, on m'a pris la mienne. » Il n'y avait rien à répondre à cela ; seulement, aussitôt qu'il fut parti, je m'empressai de savonner à fond ma brosse à dents, puis de la mettre hors de l'atteinte de ce communard. Quelques instants après, je sortis pour aller inspecter le « Benguéla, » et voir sur quelle sorte de bateau nous étions tombés. Le premier coup d'œil suffit pour me montrer que l'avant avait été transformé en une vaste ménagerie, tandis que l'arrière était devenu un hôpital regorgeant de malades; à l'avant, il y avait quinze ou seize variétés de singes, toutes plus malfaisantes les unes que les autres, depuis le grand papiou jusqu'au petit marmouset ou gavroche, le ouistiti de l'Afrique; je comptai aussi cent cinquante perroquets gris à queue rouge, un des oiseaux les plus bruyants et les plus bavards que je connaisse, au moins autant de petites perruches à tête rouge, et une foule d'autres oiseaux de toute espèce et de toute taille; ajoutez à cela une foule d'enfants qui criaient à qui mieux mieux, agaçant les singes et jouant au milieu des perroquets. C'était un vacarme à ne pas y tenir; je me réfugiai à l'arrière. Là, le coup d'œil changeait : les trois quarts des passagers, épuisés par le climat meurtrier de la côte, étaient étendus sur des chaises longues ou couchés dans leurs cabines entr'ouvertes, en proie à des maladies de toute sorte. Plusieurs d'entre eux, tels qu'un Américain M. Silva, et un Portugais, M. Moraïs, consul du Brésil à Loanda, semblaient toucher à leurs derniers moments. M. Moraïs avait avec lui plusieurs enfants et une jeune et charmante femme, qui, très-malade elle-même, ne quittait pas un instant le chevet de son mari. Au milieu de tout ce monde, le pauvre docteur, qui, par parenthèse, se trouvait être un garçon aussi aimable qu'intelligent et instruit,

ne savait plus où donner de la tête, et courait de cabine en cabine, suivi de ses infirmiers, chargés de remèdes de toute sorte. Je m'arrachai de ce spectacle peu réjouissant pour monter sur le pont, où se trouvait déjà réuni l'élément valide du bord; il se composait d'une dizaine d'hommes et de quatre ou cinq femmes. A part le capitaine, homme poli et comme il faut, c'était une collection de types d'un grotesque achevé. Parmi les plus curieux brillait, au premier rang, un pharmacien colonial à cheveux blancs et à nez colossal, dont le moindre travers était de nous persécuter sans cesse des accents aigus d'une flûte qui ne le quittait jamais; ce pharmacien venait d'épouser une très-jeune femme, bel esprit et bas-bleu, parlant le français et très-ferrée sur l'histoire de France, qu'elle étudiait assidûment dans Alexandre Dumas; elle jouait sans trève ni merci d'une harpe gigantesque, et presque tous les soirs, en compagnie de son mari et du troisième officier du bord, flûte non moins convaincue que lui, donnait des concerts qui se prolongeaient souvent fort tard. Corinne, c'est le nom que nous lui donnerons, avait pour compagnes deux créoles du Congo, mariées à des négociants de Loanda; elles étalaient des toilettes criardes qui leur donnaient l'air de singes habillés et se livraient à des minauderies d'un ridicule achevé. Un officier de marine portugais, poëte et grand chanteur de romances, leur faisait une cour assidue. Nous avions aussi un commandeur de l'ordre du Christ, *el senor commandador* Yacinto Carnero dy Sousa y Almeida. C'était un nègre de la plus belle espèce, mais il était très-riche, et portait je ne sais trop comment le nom d'une famille très-connue en Portugal. Ce commandador avait du reste reçu de l'instruction; il possédait assez bien notre langue, et ne voyageait jamais sans avoir une vingtaine de volumes d'Alexandre Dumas dans sa malle; il causait volontiers de l'esclavage, se plaignant amèrement de la douceur avec laquelle on traitait les esclaves aujourd'hui, ne faisait pas quatre pas sans se faire suivre par son valet de chambre Domingo, et jouissait, vu son immense fortune, d'une grande considération à bord. Dès le premier jour il nous avait pris en affection, et nous accablait de questions sur Paris, qu'il devait, paraît-il, visiter quinze jours après son arrivée; il voulait savoir si on pouvait vivre sans se gêner en ne dépensant que 200 francs par jour, mais il était surtout pressant pour obtenir de nous quelques renseignements sur le corps de ballet de l'Opéra, dont les descriptions, lues sans doute dans quelque roman, avaient vivement frappé son imagination. Le commandador fut longtemps avec un officier d'infanterie de marine, gros réjoui toujours prêt à faire des farces à ses compagnons de route, mais brave garçon, très-serviable et très-poli, à peu près notre

seule connaissance à bord. Le reste de la bande non alitée se composait de cinq ou six individus couverts de bijoux et mis avec un luxe du plus mauvais goût : ils avaient des établissements sur différents points de l'intérieur, et achetaient indifféremment du coton, des arachides ou des nègres.

A neuf heures, la cloche donna le signal du déjeuner : la table regorgeait de mets à l'huile, à l'ail et au piment, et de pâtisseries prétentieuses et mauvaises. Dès qu'on fut assis, chacun se servit au plus vite des plats qui lui convenaient le mieux, et en prit des portions si énormes qu'il n'en resta bientôt plus pour les retardataires; on se précipitait surtout sur le *bacallao* (morue), et ce jour-là, comme les suivants, il en fut dévoré des quantités effrayantes. J'avais pour voisin un grand gaillard à cheveux roux et à tête carrée qui n'ouvrait la bouche que pour manger, et avait l'air d'un bouledogue en colère : ce n'était évidemment pas un Portugais, et à tout hasard je lui demandai en anglais un renseignement dont j'avais besoin; en m'entendant parler cette langue, qui était la sienne, sa figure s'illumina. « Monsieur, me dit-il, vous êtes Anglais? — Non, monsieur, Français. — Cela ne fait rien, cela ne fait rien! C'est une grande joie pour moi de trouver quelqu'un de civilisé à qui parler. Je suis le mécanicien du « Benguéla, » et à l'exception d'un imbécile qui est toujours ivre, le seul Anglais du bord; depuis deux mois je n'ai pas dit un mot à âme qui vive, car j'aimerais mieux me faire couper la langue que d'adresser la parole à une de ces *damned brutes* de Portugais-Congo. » Et comme pour rattraper le temps perdu, il se mit à défiler, avec une extrême volubilité, le chapelet de ses griefs contre les officiers, la machine, les passagers, les domestiques; il les passa tous en revue l'un après l'autre, et chacun eut son paquet. Du reste, le mécanicien ne décoléra pas tout le temps que dura le voyage. Sa grande vengeance était de jouer des tours à ceux d'entre les passagers qui lui portaient le plus sur les nerfs. La plupart d'entre eux avaient des animaux à bord; c'est surtout à ces animaux qu'il s'en prenait : ainsi, il faisait tellement enrager les singes, que lorsque leurs propriétaires allaient ensuite les voir, ils étaient sûrs d'être cruellement mordus par eux. Il y a perroquet et perroquet : les uns, récemment pris au piége et encore très-sauvages, étaient entassés par douzaines dans des paniers d'osier; les autres, aimables et beaux parleurs, étaient installés un par un dans de superbes cages et comblés d'égards et de friandises. Durant la nuit, le mécanicien changeait un de ces oiseaux favoris contre le plus désagréable et le plus criard des habitants du panier, qu'il mettait à sa place dans la cage. Une autre fois, il imagina de couper la queue et de raser la tête d'un magnifique perroquet dont

l'amabilité et la conversation variée faisaient les délices du bord ; le pauvre oiseau, exaspéré, ne dit plus un mot à partir de ce moment et devint féroce. On voit d'ici les tempêtes que ces plaisanteries, d'un goût douteux, je dois l'avouer, soulevaient à bord; mais jamais, malgré les recherches les plus actives, on ne parvint à en découvrir l'auteur. Noûs seuls étions dans le secret, et je confesse que nous avions la faiblesse d'en rire beaucoup. Du reste, nous prenions toujours les choses du bon côté, et cette société bigarrée nous divertissait fort; il est vrai qu'on n'était pas sur le paquebot portugais comme sur un transatlantique ou même sur un Cunard : les *moço* (garçons) étaient malhonnêtes et d'une saleté révoltante, et le confort qu'on trouve habituellement sur les grands vapeurs y faisait absolument défaut. Mais tout est relatif : le « Benguéla nous paraissait un paradis comparé aux grandes pirogues de l'Ogooué. Malheureusement, au bout de cinq ou six jours M. Pilastre eut une rechute de fièvre bilieuse et tomba gravement malade.

Le huitième jour après notre départ, nous aperçûmes la terre : c'était San-Thiago, l'une des îles du Cap-Vert, située par 23 degrés de latitude à peu près à la hauteur du Sénégal. *Le Benguéla* devait y faire une ample provision de charbon, et, en conséquence, y relâcha pendant vingt-quatre heures. Nous en profitâmes, Marche et moi, pour aller à terre. Le pays, bien que très-montagneux, présente cette aridité désolée, ce manque absolu de végétation, qui font ressembler les îles du Cap-Vert à un véritable désert. Il est vrai que la ville, bien bâtie à l'européenne, possède de belles maisons, un palais de justice, un hôpital et un marché assez remarquables. Les Portugais y ont fait faire par les criminels déportés et par les disciplinaires de très-grands travaux, notamment un escalier gigantesque qui conduit au sommet de l'éminence sur laquelle est bâtie la ville; mais, en somme, il n'y a dans tout cela rien de bien curieux, et surtout aucun cachet d'originalité. Les indigènes eux-mêmes ne diffèrent pas des habitants du Sénégal, dont beaucoup d'entre eux proviennent. Du reste, la chaleur était littéralement suffocante, et, après avoir fait dans une *fonda* de l'endroit un assez mauvais déjeuner, nous nous empressâmes de regagner le bord. Nous levâmes l'ancre dans la nuit, et le surlendemain matin nous étions à Saint-Vincent, autre île qui fait partie du groupe des îles du Cap-Vert. Nous y passâmes trente heures, qui furent aussi occupées à embarquer du charbon. La ville de Saint-Vincent, vue de la rade, ressemble identiquement à celle de San-Thiago. Fatigués et mécontents de notre promenade de l'avant-veille, nous ne descendîmes pas à terre.

Le 20 juin, nous eûmes une triste cérémonie sur *le Benguéla*. Un

Américain, nommé Silva, qui avait fait au Congo une grande fortune, et qui retournait dans sa patrie pour ne plus la quitter, succomba à la maladie qui le minait depuis longtemps. L'avant-veille encore, le pauvre homme m'avait décrit par anticipation les merveilles de la grande exposition de Philadelphie, à laquelle il se faisait une fête d'assister en 1876. Il mourut le matin à cinq heures; à trois heures de l'après-midi, nous étions convoqués sur le pont pour lui rendre les derniers honneurs. Le capitaine lut à voix basse quelques prières, on enveloppa le corps d'un linceul blanc, le canon donna le signal, le pavillon fut mis en berne, et, quelques instants après, les restes mortels du pauvre millionnaire étaient lancés dans l'abîme où ils disparurent pour toujours. Nous cachâmes la mort de Silva à Pilastre, dont l'état présentait de sérieuses inquiétudes. Il avait à chaque instant des crises d'une extrême violence, et était souvent en proie au délire : dans ce cas-là, il se croyait arrivé, et voulait absolument descendre à terre.

Durant les neuf premiers jours qui suivirent notre départ de Saint-Vincent nous eûmes constamment vent debout. *Le Benguéla*, mauvais marcheur par tous les temps, ne filait plus que deux ou trois nœuds à l'heure. Les passagers portugais prenaient patience en jouant avec fureur au loto. Dans ces moments-là, la poétique Corinne oubliait sa harpe, devenait d'un prosaïsme désespérant, et se disputait affreusement avec une vieille fille brésilienne qui allait prendre le paquebot de Rio à Madère. Du reste, tous les caractères s'aigrissaient : l'officier d'infanterie de marine eut avec sa femme une querelle épouvantable, et ne trouva rien de mieux pour la vexer que de jeter par-dessus le bord une caisse pleine de perruches qui lui appartenaient. Le commandador et une sorte de négrier portugais échangèrent les propos les plus orageux; ils faillirent se battre sur le pont. Par contre, à mesure qu'on approchait des régions tempérées, un mieux sensible se manifestait dans l'état des malades du bord ; les plus sérieusement atteints, tels que MM. Moraïs et Pilastre, furent bientôt en état de se lever et de circuler sur le bâtiment. Quand, le 4 juillet, nous arrivâmes en vue de Madère, il n'y avait plus une seule personne alitée dans les cabines ; tout le monde était sur le pont, prêt à descendre à terre. C'est avec une véritable joie que nous mîmes le pied sur cette île célèbre : le monde civilisé recommençait pour nous. Le Funchal, la capitale de Madère, est certes une grande et belle ville; mais nous ne nous occupâmes guère à visiter ses monuments, et nous courûmes d'abord chez un fruitier. Là, nous fîmes remplir de cerises, d'abricots, de prunes et de poires deux grands paniers que nous chargeâmes un petit gamin de porter devant nous. A la profonde stupéfaction des habitants,

nous faisions à chaque instant halte pour manger de ces fruits, dont nous n'avions pas goûté depuis deux ans, et qui, quoi qu'on en ait dit, sont infiniment supérieurs à ceux des tropiques. Notre seconde visite fut pour un glacier, et j'aurais honte de dire le nombre de glaces que nous absorbâmes chez lui. Notre troisième fut pour aller acheter du madère, non pas chez les marchands de la ville (le madère qu'ils vendent aux étrangers est fabriqué à Cette), mais chez le propriétaire d'un excellent cru auquel nous étions chaudement recommandés, et qui nous céda à des conditions très-raisonnables deux petits barils d'un très-bon vin. Enfin nous allâmes dîner à l'hôtel, où un roast-beef aux pommes de terre fut apprécié par nous comme un mets nouveau et succulent. — Inutile de dire qu'après une telle journée, nous fûmes *très-souffrants* en rentrant à bord. Je ferai grâce aux lecteurs de la description de Madère : elle a déjà été donnée dans sept ou huit ouvrages mieux écrits que le mien, et je le remplacerai, s'il le permet, par une histoire touchant cette île, qui, pour être ancienne, n'en est pas moins très-intéressante, et, je crois, à peu près inconnue en France : c'est la légende de Machin. Machin est un seigneur anglais auquel on s'est à peu près accordé, jusqu'ici, à attribuer la découverte de Madère. Dans un savant ouvrage intitulé *As saudes da terra*, le docteur Gaspar Frutuoso, professeur au lycée de Funchal, revendique pour deux Portugais, Joãn Gonzalvez et Tristão Vaz, l'honneur d'avoir les premiers mis le pied sur l'île de Madère, et s'efforce de démontrer que Machin n'est qu'un personnage légendaire. Quoi qu'il en soit de ses arguments, j'aime mieux croire que l'histoire de ce personnage, telle qu'elle a été écrite dans un manuscrit du seizième siècle par Rodriguez de Azévédo, est, ainsi que nul ne l'avait contesté jusqu'ici, parfaitement véridique. « Au temps du roi Édouard, dit Rodriguez Azévédo, vivait un noble et loyal cavalier, appelé Robert Machin. Il aimait éperdûment haute et puissante demoiselle Anne de Harfet, et en était aimé ; et comme l'amour, « como as causas odoriferas (comme les choses odoriférantes) se nao pode encobrir aonde este encerrado (ne peut pas se cacher où il est enfermé), » les parents de la jeune fille découvrirent bientôt cette passion réciproque. Ne voulant à aucun prix donner leur fille au seigneur Machin, ils la conduisirent à Bristol et voulurent la forcer à épouser un riche baron qu'elle ne connaissait pas. Au moment où cette union fatale allait s'accomplir, Machin enleva celle qu'il aimait, et, secondé par quelques amis fidèles, s'embarqua sur un bâtiment qu'il avait acheté, et qui mit immédiatement à la voile pour le sud de la France. Mais, le lendemain du jour où il eut gagné le large, une tempête effroyable se déchaîna. Pendant cinq jours et cinq

nuits, ils furent chassés devant eux par les vents en furie. Durant tout ce temps, la pauvre Anne fut malade à rendre l'âme. Le sixième jour, ils se trouvèrent près d'une terre inconnue, et purent entrer dans le port qui s'offrait devant eux. Le pays qui les entourait était couvert de forêts « si élevées et si épaisses[1], qu'ils en furent épouvantés. » Néanmoins, Anne de Harfet le supplia de la débarquer à terre « para desmarcar, » pour se remettre du mal de mer. Machin prit un canot, descendit à terre avec elle et sept de ses compagnons. Les autres l'attendirent à bord du bâtiment. Mais, durant la nuit, une tornade brisa leurs ancres, et ils furent emportés au large. Quand le jour parut, ce fut pour la malheureuse Anne un coup terrible, de voir que le navire n'était plus là, et qu'elle serait condamnée à rester là pour toujours. « Jamais plus elle ne parla, et trois jours après, elle mourut. » Robert Machin fit creuser une tombe pour elle, et à côté, une pour lui. Il fit planter près de ces deux tombes une croix, avec une inscription suppliant les premiers chrétiens qui viendraient là de bâtir sur cet emplacement une église au Christ. Ensuite il partagea tout ce qui lui restait entre ses compagnons, leur conseilla de s'embarquer sur le canot qui leur restait, et de chercher une fortune meilleure. Quant à lui, il voulait, disait-il, mourir à l'endroit même « où il avait tué » Anne de Harfet. Ses compagnons, touchés de sa douleur, refusèrent de le quitter; mais, à partir de ce moment, il ne prit plus aucune nourriture, il rendit l'âme après cinq jours d'agonie, et fut enterré près de sa bien-aimée. Ce pieux devoir accompli, ses compagnons, bravant sur une frêle barque les fureurs de l'Océan, gagnèrent le large. Après avoir été faits prisonniers par des pirates du Maroc, ils finirent par gagner l'Espagne, où ils racontèrent toutes leurs aventures au roi et à l'infant don Henrique, surnommé le Navigateur. Ceux-ci envoyèrent à la découverte de l'île sur laquelle était mort Machin deux intrépides explorateurs, Tristaõ Vaz et Joaõ Gonzalvez, qui y arrivèrent après quinze jours de navigation, et en prirent possession au nom de leur souverain. Aujourd'hui, le dernier vœu de Machin est accompli, et l'église du Christ s'élève au lieu où la tradition fait reposer ses cendres et celles de Anne de Harfet.

Il est dur de passer brusquement d'une histoire si poétique à des détails de la vie pratique et réelle. Je ne voudrais pourtant pas quitter Madère sans donner aux gourmets quelques renseignements sur l'état actuel de ces vignobles qui produisent un vin si renommé.

[1] D'après tous les récits des anciens voyageurs, Madère était autrefois couverte de forêts épaisses, c'est de là, du reste, que vient son nom de *Madeira*, qui veut dire bois.

On sait qu'il y a un certain nombre d'années, on dut arracher toutes les vignes de l'île, et que la production du vin fut, par conséquent, complétement nulle pendant plusieurs années (ce qui n'empêcha pas les marchands d'en vendre tout autant qu'auparavant). Mais aujourd'hui, le désastre est entièrement réparé : les vignobles replantés ont admirablement repoussé, les récoltes sont excellentes, et le bonheur des propriétaires et des fins amateurs serait sans nuage, si un point noir n'était apparu à l'horizon : je veux parler de l'invasion du terrible phylloxera. Tout récemment, une certaine quantité de pieds de vigne ont dépéri à la suite d'une maladie encore inconnue dans l'île, et beaucoup de personnes croient que c'est au phylloxera qu'il faut attribuer leur perte. D'autres, il est vrai, nient que cet animal, aussi petit que malfaisant, y soit pour quelque chose; mais, en attendant, les grands propriétaires entassent dans leurs caves barriques sur barriques, et font d'immenses provisions d'un vin qui, disent-ils, vaudra, en cas de malheur, son poids en or.

Le moment approche où je vais prendre congé du lecteur, qui, je l'espère, ne se sera pas trop ennuyé au récit de nos aventures. De Madère à Lisbonne, il nous fallut quatre jours : *le Benguéla* marchait si mal, que nous manquâmes le paquebot du Brésil et de Dakar, qui devait nous conduire à Bordeaux. Nous prîmes, en conséquence, la route de terre, et, après diverses péripéties qu'il serait inutile de raconter ici, nous arrivâmes à Paris le 20 juillet, et ce jour-là, dirai-je comme M. de Gabriac, dans son charmant ouvrage intitulé : *Promenade dans l'Amérique du Sud :* « Ce jour-là fut le plus beau de notre voyage. »

Marquis de Compiègne.

LE LIMOUSIN

Terre du Limousin, salut ! Terre des chênes,
Des rochers de granit et des grands châtaigniers,
Des fontaines en pleurs, à l'ombre, sous les frênes,
Des prés ceints d'aubépine et de verts noisetiers;

Terre des durs travaux, toi dont le sein aride
Ne donne au laboureur que de maigres moissons,
Ton unique parure est la prairie humide
Et l'ombreuse forêt ondulant sur tes monts;

Pays des frais vallons tout baignés d'eaux courantes,
Où l'aulne au noir feuillage et le saule argenté
Bercent sur le flot pur leurs branches frémissantes,
Pays de grâce aimable et d'agreste beauté;

Tu ne vois pas fleurir les myrtes et les roses
Qui mêlent leurs parfums aux bords de l'Eurotas,
Ni sourire à l'aurore, entre les lauriers-roses,
Une blanche Vénus, fille de Phidias.

Tu n'as pas les fruits d'or de la terre bénie,
De l'heureuse Italie, où les anges du ciel,
Les héros et les dieux inspiraient le génie
Du sombre Michel-Ange et du doux Raphaël.

Ta couronne est moins riche, ô mon humble patrie ;
Les arts n'ont pas grandi sous ton pâle soleil,
Et leur souffle puissant, ô ma mère chérie,
N'est pas venu troubler ton paisible sommeil.

Comme au temps des Kymris, terre fière et naïve,
Hors la chute du ciel n'ayant rien redouté,
Tu reposes en paix dans ta force native,
Dans ta simple grandeur et dans ta liberté !

Sous les larges rameaux des chênes séculaires,
Aux pieds de tes dol-men ou de tes hauts men-hir,
Le barde ne vient plus, le soir, dans les clairières,
Jeter son chant de guerre aux siècles à venir.

Mais maintenant encor, terre forte et choisie,
Immuable et fidèle ainsi qu'aux anciens jours,
Tu gardes pour tes fils ta douce poésie,
Et tes vieilles forêts pour leurs jeunes amours.

L'hiver, en entendant sous leur toit solitaire
Gémir les vents plaintifs, les vieillards inquiets
Croient que les dieux déchus, descendus sur la terre,
Se lamentent entre eux qu'on les ait oubliés.

Même on dit qu'en secret célébrant leurs mystères,
Fantômes incertains, on voit parfois, la nuit,
La blanche druidesse et les prêtres austères
Sur leurs autels tombés venir pleurer sans bruit !

Non, tu n'as pas changé, pays des Lémovices !
Pour rêver et dormir après les longs travaux,
Tu nous offres toujours les ombrages propices
Et l'herbe verdoyante au bord des clairs ruisseaux.

Non ! non ! les souvenirs de nos aïeux celtiques,
Les vestiges sacrés des hommes d'autrefois
Ne sont pas effacés de tes champs granitiques,
Et toujours dans nos cœurs coule le sang gaulois !

Mais du jour où Jésus t'envoya ses apôtres,
Une clarté plus pure a couronné tes monts,
Et les autels du Christ sont demeurés les nôtres,
Et toujours sa lumière illumine nos fronts !

La foi qui suscita les saints du moyen âge,
Et qui guida la main des peintres émailleurs,
Vit encore aujourd'hui sereine et sans nuage,
En nos temps amollis gage de temps meilleurs.

Ton sol produit toujours des soldats et des prêtres.
Par la parole sainte élevés et nourris,
Tes enfants ont gardé le culte des ancêtres,
Du grand saint Martial ils sont toujours les fils.

O trésor conservé des croyances premières !
O richesses du ciel sans mesure et sans prix !
Au plus pauvre foyer des plus pauvres chaumières,
Auprès du buis bénit brille le Crucifix !

Eh bien, je t'aime ainsi ! J'aime ta solitude,
Et ta lande stérile, et tes rochers muets !
J'aime de tes torrents la voix puissante et rude
Mêlée au bruit des vents sur tes libres sommets !

J'aime au sein des forêts calmes et parfumées,
Tes humides vallons pleins d'ombre et de fraîcheur,
Où les merles jaseurs sifflent sous les ramées,
Près des sources d'eau vive au murmure moqueur.

J'aime, au milieu des prés et des landes fleuries,
Les bœufs au pas paisible, au long mugissement;
Au penchant des coteaux les humbles métairies
Dont la fumée au loin s'élève lentement.

J'aime au-dessus des bois aux cimes balancées,
Pour nous montrer le but et l'espoir éternel,
Avec leurs toits d'ardoise aux flèches élancées,
J'aime tes hauts clochers « montrant du doigt le ciel! »

J'aime ta paysanne, aux beaux jours des dimanches,
Avec sa robe neuve aux voyantes couleurs,
Avec son *barbichet*, sa coiffe aux ailes blanches,
Allant prier son Dieu par les sentiers en fleurs.

Que ne puis-je revoir les riantes collines
Que revêt au matin le brouillard des ruisseaux,
Les horizons voilés, les profondes ravines,
Les étangs au flot sombre entourés de roseaux!

Que ne puis-je revoir les bruyères fleuries,
Les champs tout parfumés par la menthe et le thym,
La vigne qui fléchit sous les grappes mûries,
Et la moisson dorée, et le blanc sarrazin;

Les troupeaux bondissants dans les vastes prairies,
Et la rapide abeille au vol mélodieux,
Et les agneaux bêlants sortant des bergeries,
Saluant le soleil qui sourit dans les cieux;

Et vous, sentiers errants aux bords de nos rivières,
Où les oiseaux chanteurs s'envolaient de leurs nids,
Quand aux soirs du printemps, à l'heure des prières,
Je passais en rêvant dans les jeunes taillis.

Je n'ai rien oublié : ni le vieux monastère,
Ni la colline sombre où dorment les tombeaux,
Où nous allions prier, à genoux sur la pierre,
Pour ceux qui sont partis vers des mondes plus beaux;

Ni dans les jours d'été ces fêtes des villages
Où, dansant la bourrée, et filles et garçons,
La gaieté de leur cœur brillant sur leurs visages,
Au son de la musette entonnent leurs chansons.

Je n'ai rien oublié : ni la petite église
Pleine du doux parfum de l'encens et des fleurs,
Humble, et grande pourtant, car sous sa voûte grise
Elle abrite Celui qui guérit nos douleurs;

Ni la cloche joyeuse aux claires sonneries,
Ni la procession qui parcourait les champs,
Au milieu des blés mûrs et des vertes prairies,
Élevant vers le ciel sa prière et ses chants.

Je n'ai rien oublié : ni les routes ombreuses
Où me menait mon père en me donnant la main,
Ni les concerts des bois aux voix mystérieuses,
Ni la Croix qui s'élève à l'angle du chemin;

Ni les grands bœufs lassés retournant à l'étable
Pesamment, pas à pas, suivis du laboureur
Qui les excite encor de l'aiguillon d'érable,
Et chante un gai refrain pour leur donner du cœur;

Ni cette maison blanche au sein de la prairie,
Auprès de la fontaine et des hauts peupliers,
Où l'air était plus doux, la terre plus fleurie,
Où les jours s'écoulaient plus gais et plus légers.

Mais c'est elle surtout qui m'apparaît sans cesse,
Elle que d'un cœur pur dès l'enfance j'aimais,
Elle à qui j'ai livré mon âme et ma tendresse,
Elle, ma blonde amie, adorée à jamais.

La voici, vive enfant au regard qui petille,
Gaie, alerte, rieuse... O jours vite passés!
La voici, gaie encor, mais déjà jeune fille,
Et sur ses yeux d'azur ses longs cils abaissés.

En revoyant les bois, les coteaux, les bruyères
Que notre heureuse enfance anima de ses jeux,
Sur le pâle horizon, dans les brumes légères,
Elle seule, elle seule est présente à mes yeux.

C'est son nom bien aimé que la brise soupire;
Le babil du ruisseau qui traverse les prés
Est moins frais et moins vif que son éclat de rire
Frappant l'écho sonore au sein de nos forêts.

Sa lèvre a plus d'éclat que la rose entr'ouverte,
L'aurore a son sourire et ses cheveux dorés,
Mais l'étoile du soir, sur la plaine déserte,
Brille moins doucement que ses yeux azurés.

Vers mon unique amie ainsi tout me ramène,
Tout a pour moi sa voix, tout a ses traits charmants,
Et nymphe de la source ou dryade du chêne,
Elle seule pour moi vient animer nos champs!

O mes seules amours, mes amours tutélaires,
Qui croissez enlaçant vos rameaux fraternels,
Chers et doux compagnons de mes jours solitaires,
Puissants consolateurs, fils des cieux éternels!

Amour de mon pays et de ma bien-aimée,
J'invoque votre appui! Venez, inspirez-moi!
Que toute âme souffrante à ma voix ranimée
Retrouve dans l'amour l'énergie et la foi!

Vous surtout, Dieu très-saint, mon Dieu, Dieu de nos pères,
Vous que j'ose implorer, daignez ouïr ma voix!
Seigneur, souvenez-vous, en vos justes colères,
Que la miséricorde est une de vos lois!

Vous qui cachez les nids sous les branches fleuries,
Qui mesurez le vent aux brebis sans toison,
Vous qui donnez la pluie à l'herbe des prairies,
La chaleur du soleil à la blonde moisson;

Ayez pitié, Seigneur, de ceux qui vous oublient,
De leur foi qui s'éteint rallumez le flambeau!
Seigneur, rendez la vie à ces morts qui vous nient,
Vous qui fîtes sortir Lazare du tombeau!

GASTON DAVID.

MÉLANGES

PETITS DRAMES VENDÉENS

Poëmes et sonnets, par Émile Grimaud. — Paris, Alphonse Lemerre, éditeur.

Les lecteurs du *Correspondant* connaissent déjà plusieurs pages de ce noble et charmant volume. L'auteur porte dignement le beau nom de vendéen, et, jeune encore, il a conquis par de nombreux ouvrages le titre de poëte. Le livre que nous annonçons est le cinquième recueil de poésies qu'il a publié. *Les Petits Drames vendéens* ont été précédés par *Fleurs de Vendée*, *Scènes poétiques*, *les Vendéens*, enfin par *les Chants du bocage vendéen*, petit chef-d'œuvre typographique illustré par le burin aujourd'hui célèbre d'un autre fils de la Vendée, M. Octave de Rochebrune. N'oublions pas, dans les titres littéraires de M. Émile Grimaud, une nouvelle en prose où se sent la main d'un poëte, *le Fils du garde-chasse*, un des récits les plus émouvants que nous connaissions et de l'émotion la plus saine et la plus haute. L'auteur a toujours puisé dans les traditions les plus vraies de son pays, souvent même dans ses souvenirs de famille. *Bon sang ne peut mentir !* Il a dignement parlé de ce que ses compatriotes et ses parents ont héroïquement fait. Il aura voué d'excellents livres au souvenir de leurs grandes, de leurs sublimes actions. Ils ont été des héros et des saints, il est un poëte. Je ne lui dirai certes pas qu'il s'est placé à leur hauteur ; car, j'en suis sûr il m'interromprait avec colère et moi-même je ne proférerais pas un tel blasphème. Rien dans l'histoire, rien dans la légende d'aucun peuple n'atteint à nos yeux la grandeur des combats et des hommes de la Vendée. Bonaparte, qui les appelait *des géants*, ne les comprenait qu'à moitié ; il a vu leur grandeur militaire, la bravoure, l'intelligence de ces hommes armés de fourches qui enlevaient des canons, de ces paysans qui combattaient des armées régulières supérieures en nombre. Il n'a pas pénétré dans ces âmes de saints et de martyrs. L'histoire elle-même ne l'a fait encore qu'incomplétement ; car

toutes les histoires de la Révolution qui ont fait le plus de bruit jusqu'à ce jour, sont révolutionnaires, c'est-à-dire menteuses.

Quant à nous, avec ces batailles triomphantes livrées par Athènes et Sparte au despotisme asiatique, depuis ces noms de Marathon, des Thermopyles, de Salamine et de Platée qui nous ont fait verser nos premières larmes de poëte, nous ne connaissons rien dans l'histoire du monde entier de plus grand, de plus héroïque, de plus complétement beau que les combats des Vendéens. Heureux poëte de puiser à cette source! Les années de la Révolution forment l'époque héroïque et dramatique de la société moderne; c'est de là qu'on peut tirer les tragédies et les chants épiques les plus émouvants pour nos contemporains, les seuls capables de nous intéresser passionnément. La lutte des royalistes Vendéens et Bretons contre la République est la plus grande matière du drame moderne. L'opposition des deux partis, des deux caractères, des deux races, sera d'une éternelle fécondité pour la peinture du cœur humain, de la nature française et de l'époque révolutionnaire. En touchant à ces sujets la poésie de M. Ponsard, si terre à terre d'habitude, a rencontré, dans *le Lion amoureux*, ses accents les plus élevés et ses meilleurs vers.

Si la Vendée trouve un jour un poëte à son niveau, notre littérature aura un nom de plus à opposer aux plus grands noms de l'Europe. Si ce chef-d'œuvre poétique doit nous être donné, il sera précédé, comme toujours, par une série d'œuvres plus modestes, mais excellentes par la sincérité, l'exactitude et l'émotion. Nous aurons un brillant *romancero* avant d'avoir *le Cid*. Parmi les poëtes, M. Émile Grimaud aura l'honneur d'avoir travaillé le premier à ce *romancero* vendéen. Si j'omets quelque autre poëte qui doive partager cet honneur, je demande à être renseigné et rectifié. Je ne connais sur la Vendée qu'un autre poëme fort intéressant, celui de M. Gaston de Flotte, un vaillant écrivain royaliste de Marseille. Mais son livre ne porte pas au même degré que ceux de M. Grimaud ce cachet de couleur locale, de vérité légendaire qui caractérise les ouvrages du jeune poëte vendéen. Le drame et l'épopée s'appuient sur l'histoire, mais vivent de détails, de faits individuels, de traits de caractère et de mœurs, d'incidents moraux et de paysages que la grande histoire politique ne comporte guère. Le *romancero* vendéen est donc en train de se faire. *Le Cid* et Corneille viendront plus tard, s'il plaît à Dieu.

Le volume que nous donne M. Émile Grimaud sur la légende héroïque de son pays ne sera certainement pas le dernier. Le talent de l'auteur n'a cessé de se perfectionner depuis ses premières œuvres et tout annonce qu'il gagnera encore. Ses petits drames sont conduits avec beaucoup d'art, et son style se fait de plus en plus ferme, concis, pittoresque et incisif.

Il a eu l'heureuse idée d'entremêler de courtes pièces à ces récits de longue haleine. Un sonnet suit et précède chacun de ses drames et contient lui-même un tableau dramatique. Malgré l'agrément de ces petits

cadres, je serais tenté de faire à l'auteur une chicane, sur le choix du sonnet, pour des sujets comme ceux qu'il traite d'habitude. Je sais bien que depuis cette recrudescence d'amour pour le sonnet, qui s'est manifestée depuis quelques années, on l'emploie à tout avec plus de passion que de discernement. Si j'osais, en un sujet si délicat, introduire une expression bien triviale, je dirais qu'*on le met à toutes sauces*. Le sonnet est destiné à l'expression condensée d'une pensée morale, d'un sentiment qui se développe dans une harmonieuse gradation et se résume dans un trait profond, délicat ou piquant. On s'expose à n'y réussir que médiocrement lorsqu'on veut, comme un trop grand nombre de sonnetistes contemporains, en faire une simple peinture, une œuvre pittoresque et de pur coloris, sans émotion et sans idée. Il est encore plus contraire à la nature du sonnet de contenir un récit; telle est au moins notre opinion, à nous qui ne sommes pas du métier. Mais nous allons l'ébranler à l'instant et la réfuter peut-être, en citant deux des sonnets de M. Émile Grimaud. Les lecteurs du *Correspondant* connaissent le ton de ses récits plus étendus, transcrivons pour eux ces deux pièces plus courtes.

UN CRI.

Pauvre mère! elle a su par un geôlier complice,
Qui cache un peu de cœur sous un air arrogant,
Que ses fils vont bientôt marcher à leur supplice;
Qu'ils se sont réservés carrière de Gigant.

Et que l'aube vacille ou que le soir pâlisse
Cette coupable — elle est la femme d'un *brigand!*
Debout, près des barreaux étroits d'où son œil glisse,
Attend depuis trois jours. — Elle attendrait un an!

Vers elle une rumeur monte enfin de la rue :
Sur les pas d'un convoi la plèbe est accourue.
Parmi les condamnés elle aperçoit les siens.

Croyez-vous qu'elle pleure ou que son corps se pâme...
Un cri vibrant de foi leur porte sa grande âme :
« Courage, mes enfants! mourez en Vendéens! »

Cette héroïque mère s'appelait madame de la Roche Saint-André. Voici, dans le ton familier, une jolie anecdote sur une autre femme héroïque, la dernière grande Vendéenne, la mère d'Henri de France.

LE PANIER DE POMMES

(1832.)

La Duchesse vient d'entrer en Bretagne,
Jupon court aux flancs, coiffe blanche au front :
Bien fins les limiers qui devineront
Son rang et le rang de qui l'accompagne[1].

Un certain effroi dans Nantes les gagne.
Quand vers un abri leur pied va plus prompt,

[1] Mademoiselle Eulalie de Kersabiec.

Une femme appelle et les interrompt :
« — Ce panier-là est lourd comme une montagne!

Si ton bras tendu m'aide à le charger,
Je t'offre ma mie un fruit à manger, »
Madame en riant accepta l'échange.

Elle prend la pomme aux sucs frais et doux,
Puis à belle dent Son Altesse mange...
Royale étiquette, où donc êtes-vous?

Nous aimons à cueillir cette fleurette au pied des grands chênes sous lesquels combattaient les héros bretons si bien chantés par M. Émile Grimaud. Qu'il continue son œuvre, il a sans doute encore bien de grands souvenirs à nous consacrer et de bien beaux vers à trouver dans les âmes de ses héros. Nous souhaitons que son exemple soit suivi et que les martyrs de la Révolution trouvent enfin leurs poëtes comme les bourreaux ont tous les jours leurs historiens et leurs orateurs. L'heure est opportune pour le succès d'une œuvre comme *les Petits Drames vendéens*. Les justes éloges de la critique et les couronnes littéraires lui arriveraient à propos au lendemain du jour où un avocat, membre de l'Académie française, fait en pleine tribune de l'Assemblée nationale l'éloge des assassins de Louis XVI et l'apologie de la guillotine : Ah! messieurs les jacobins, nous avions oublié, dans les désastres de la patrie, que vos pères ont égorgé les nôtres; vous tenez à nous le rappeler. C'est bien! nous nous en souviendrons.

Victor de Laprade.

LE CHANCELIER PIERRE SÉGUIER

SECOND PROTECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Études sur sa vie privée, politique et littéraire, et sur le groupe académique de ses familiers et commensaux, par René Kerviler, ancien élève de l'École polytechnique. 1 vol. in-8. Librairie Didier et Cᵉ.

Il a été longtemps d'obligation, à l'Académie française, pour chaque nouvel élu, de faire, à sa réception, l'éloge du cardinal de Richelieu. Ce panégyrique fut même, assez souvent, l'unique objet de la harangue inaugurale. C'était monotone, mais convenable : le cardinal avait assez bien mérité de « la Compagnie ». Il en était, sinon le père, au moins le tuteur. Cependant il est vrai de dire que si le pupille avait grandi et prospéré, ce n'avait pas été uniquement grâce à lui. Lorsque Richelieu mourut, le sort de l'orpheline aurait été fort compromis, s'il ne se fût trouvé un autre grand personnage pour lui offrir un abri d'abord, car le cardinal l'avait laissée sans asile, et lui assurer le pain quotidien.

Ce second protecteur, aussi libéral et moins exigeant, moins impérieux que le premier, fut le chancelier Pierre Séguier, garde des sceaux sous Louis XIII, la régence d'Anne d'Autriche et la première partie du règne de Louis XIV, grand magistrat, politique habile et ami passionné des lettres qu'il cultiva de sa personne, non sans distinction, et qu'il aida noblement de son crédit et de sa fortune.

Ce rôle de Mécène, qui fut plus désintéressé chez lui que chez Richelieu, aurait dû rattacher à jamais la mémoire du chancelier à celle du célèbre ministre. Il n'en est cependant pas ainsi. L'Académie les unit, il est vrai, dans la même reconnaissance, durant un certain nombre d'années. « Jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, dit l'auteur du livre dont le titre précède, il y eut dans tous les discours des récipiendaires, un passage consacré à l'éloge de Séguier, outre ceux de Richelieu et de Louis XIV. » Mais l'usage de ce légitime témoignage de gratitude disparut peu à peu ; Richelieu seul en conserva le bénéfice ; cessant d'être nommé à côté de lui dans ces harangues, Séguier perdit auprès de la postérité la part de gloire qui lui revenait de ce côté.

C'est à la lui restituer que s'est principalement attaché M. Kerviler dans le savant travail qu'il vient de lui consacrer. Ce que nous connaissions jusqu'ici du premier des Séguier, c'était le magistrat et l'homme politique, l'organe de la loi et l'instrument du pouvoir. Du lettré passionné et généreux, que les affaires ne détournèrent jamais de l'étude et qui mit jusqu'à sa mort son influence, sa fortune, sa table et son toit à la disposition des écrivains et des savants, sans distinction d'opinions et de doctrines, nous ne savions rien du tout. A cet égard le livre de M. Kerviler est plein de choses neuves et curieuses. Il fait passer sous nos yeux tout un monde de grammairiens, d'érudits, de versificateurs, de médecins, de philosophes dont le nom à peine est arrivé jusqu'à nous : monde original, ardent, plein de séve, qui avait ses ridicules sans doute, ses prétentions et ses petitesses, mais qui n'en a pas moins fortement avancé l'œuvre littéraire et scientifique du grand siècle, et qui, à ce titre, méritait bien d'être tiré de l'oubli. Les recherches auxquelles M. Kerviler s'est livré pour remettre tous ces noms en lumière sont prodigieuses. Ce qu'il lui a fallu, pour cela, remuer de bouquins poudreux, ne saurait se dire. Et encore ne s'est-il pas borné aux imprimés : érudit de la vieille roche, aussi infatigable que loyal, il aurait cru manquer à son devoir envers ces mémoires si profondément et parfois si injustement oblitérés, s'il n'avait demandé aux souvenirs et aux correspondances manuscrites du temps les renseignements qu'elles contiennent sur leurs travaux et leur vie. Aussi y a-t-il ici une sorte de résurrection des morts; une bonne moitié des premiers académiciens, ceux notamment que la nature de leurs études ou la sin-

gularité de leurs idées avait le plus laissés dans l'ombre, revivent à côté de leur protecteur, qui lui-même nous apparaît sous un jour plus large et plus favorable que celui sous lequel il nous avait été présenté jusqu'ici. M. Kerviler ne s'est pas borné en effet, comme ce que nous avons dit en commençant pourrait le faire penser, à nous montrer en lui le second père de l'Académie ; il a refait son portrait en pied et s'est livré pour le peindre sous tous ses aspects aux fouilles les plus laborieuses. Que les matériaux provenant de ces fouilles patientes et fécondes n'aient pas reçu de l'auteur l'ordonnance et la façon que toute collection de documents réclame pour devenir de l'histoire, nous le reconnaissons. L'ouvrage de M. Kerviler est plus un portefeuille qu'un livre. Mais ce portefeuille est considérable, en bon ordre et plein d'inappréciables richesses. Que le jeune et courageux érudit n'en reste pas là ; il a fait dans la biographie de Séguier la seconde partie d'une tâche importante; qu'il attaque maintenant la première. Il nous a peint le second des protecteurs de l'Académie, et son groupe, comme eût dit Sainte-Beuve. Pourquoi n'en ferait-il pas autant pour le premier et son cercle ? Il sait, nous le parierions, sur les habitués du palais cardinal, bien des choses curieuses et encore ignorées. Si les académiciens d'aujourd'hui oublient de l'en remercier, tous ceux qui, chez nous, ont encore le culte des lettres, lui en seront reconnaissants.

P. Douhaire.

QUINZAINE POLITIQUE

24 mars 1875.

Après des scrupules, des résistances et des refus, dont l'histoire a déjà cessé d'être intéressante, le ministère s'est formé. Ministère chargé de labeurs pénibles, et moins soutenu par de grandes espérances qu'appuyé à de grands devoirs. Avec lui commence, dans la série de nos variations politiques, une ère nouvelle, datée du 25 février et où l'inconnu de nos destinées, bien qu'il ait diminué dès ce jour-là, est encore étrangement obscur et vaste. Ce ministère vient présider au règne de lois qui ont été plus nécessaires qu'elles ne sont parfaites, et qui, pour relever leur empire, n'ont pas plus la force des principes que la docilité des partis. Il vient gouverner, avec une majorité instable, une Assemblée qui se dissout. Il a donc une tâche difficile ; nous la dirions même ingrate, si, dans le service de la patrie et surtout d'une patrie malheureuse qui s'appelle la France, il n'y avait toujours quelque chose qui ennoblit ou qui compense tout pour la main de l'ouvrier. Et pourtant, malgré ces difficultés ou ces périls, le ministère a été accueilli, à son avénement, par de généreux sentiments de confiance ou de joie : c'est qu'il offrait à la France, non pas seulement des noms qu'elle estime, mais des noms qui semblaient comme choisis et rassemblés par la fortune même du pays; il avait cette opportune vertu que donne l'événement : il était désigné par les besoins de la situation ; il était indispensable.

M. Buffet a pris le ministère de l'intérieur, avec la vice-présidence du conseil. Nous ne connaissons pas les raisons dont M. Bocher a usé pour le persuader; mais, nous pouvons l'affirmer : si éloquente qu'ait été la voix de M. Bocher, le cri public l'était plus encore, et ce cri, nous félicitons M. Buffet de l'avoir entendu. Assurément, quand il revenait, l'âme encore endolorie d'un deuil cruel, il lui fallait du dévouement pour vouloir bien, à la prière du maréchal de Mac-Mahon, s'appliquer tout entier à des soins si accablants. Il est certain aussi qu'en quittant la haute position de pré-

sident de l'Assemblée, en abandonnant cette autorité sereine pour se jeter dans les luttes et dans les embarras du pouvoir à une telle époque, M. Buffet a eu l'abnégation d'un grand cœur. M. Buffet est de ceux à qui les sentiments élevés sont familiers. On ne l'a pas seulement vu, dans sa vie politique, l'un des serviteurs les plus respectueux du droit que la France ait comptés, depuis un quart de siècle; ceux qui se souviennent de certains discours répandus tout entiers de son âme à la veille et au lendemain de la guerre, savent qu'il a pour son pays une tendresse patriotique à laquelle un maréchal de Mac-Mahon peut demander tous les services. Mais M. Buffet a aussi un courage heureux. Après le 24 mai, l'impopularité murmura plus d'une fois autour de lui, et pendant plus d'une année il fut assailli de soupçons et d'injures qui montèrent même, à certaines heures, jusqu'à son fauteuil présidentiel : il leur opposa le front d'un honnête homme qui ne tremble pas; sa patience les lassa, sa loyauté les vainquit. Au besoin, la mémoire de cette énergie et de cette obstination, de cette force et de cette mesure, l'armerait pour tenir tête demain aux inimitiés des partis et aux menaces des circonstances.

Le jour où M. Buffet ressaisissait, dans les débats de l'Assemblée, la dernière loi, celle du Sénat, sur laquelle une organisation constitutionnelle pût encore se fonder, il avait bien aperçu d'un regard calme et sûr les besoins de la France. Il savait que ces lois étaient devenues une nécessité qui préserverait le pays de nécessités autrement douloureuses, peut-être funestes et irrémédiables. La confiance de l'Assemblée et du maréchal de Mac-Mahon lui a donné la mission de mettre ces lois en œuvre dans l'intérêt de l'ordre et pour le salut du pays. Que ceux-là n'en doutent point qui voudraient fatiguer le courage de M. Buffet, ou qui penseraient le séduire par une fausse sollicitude de sa renommée : M. Buffet n'aura pas eu seulement la sagacité de l'homme d'État qui sait prévoir; il a aussi la vaillance du ministre qui sait lutter. A son tour, il dirait comme Casimir Périer, le 7 octobre 1831, à ceux qui tentaient de le ramener de la mêlée à un repos où le souci de l'intérêt public lui défendait de se réfugier et serait venu le tourmenter : « L'heure de la retraite ne sonne dans la conscience d'un homme d'État qu'au moment où il s'aperçoit qu'il n'y a plus pour lui de bien à faire, de mal à éviter, qu'au moment où apparaît devant lui la nécessité, l'utilité d'une combinaison nouvelle. Jusque-là sa responsabilité tout entière, une responsabilité d'honneur, pèse sur lui. Quand une démission n'est qu'une désertion, c'est une lâcheté; le courage, c'est d'épuiser jusqu'au dernier moment toutes les ressources qu'on croit favorables au succès du système qu'on a jugé

salutaire. Préférer l'impopularité du devoir à la popularité de la retraite, immoler à ce qu'on croit utile tout ce qui paraît glorieux, faire abnégation de soi-même pour ne considérer que l'État, voilà aujourd'hui la mission d'un ministre qui doit à son pays tous les sacrifices possibles. »

M. Buffet aura pour auxiliaires, à l'hôtel Beauvau, M. Desjardins dont on a déjà pu apprécier, dans un autre ministère, l'esprit juste et la parole diserte, et M. E. Dufeuille qui, après avoir montré dans le journalisme autant de noblesse d'âme que de talent, a fait estimer son tact et son bon sens au secrétariat qu'il occupait près de M. Buffet, président de l'Assemblée. Parmi les nouveaux ministres, M. Dufaure et M. Léon Say sont bien connus. Quant à M. Wallon et à M. de Meaux, nos lecteurs ont, ici même, appris plus d'une fois à louer leurs œuvres de penseurs et d'écrivains, avant que l'un ou l'autre eussent conquis leur renom d'hommes politiques. M. Wallon a, au ministère de l'instruction publique, une compétence que son savoir et ses services universitaires rendent toute spéciale : bien aveugles ceux qui, reprochant à cet honnête homme les moyens de transaction qu'il a imaginés à une heure de détresse législative, verraient en lui un faiseur de républiques et lui dénieraient le titre de conservateur que tant d'actes et d'écrits lui assurent! M. de Meaux représente dans le ministère la droite modérée. M. Buffet, quoi qu'en disent certains journaux qui connaissent peu les hommes et que leurs préventions entraînent, a eu raison de marquer à la droite modérée sa place dans le ministère. L'intérêt de l'avenir et l'urgence de tous nos besoins présents commandaient cette précaution : car, est-il une question d'ordre public et de bien social sur laquelle un ministère puisse former aujourd'hui une majorité conservatrice, sans le concours de la droite modérée? ou plutôt, quelle majorité conservatrice peut-on longtemps tenir groupée avec une extrême gauche, si disciplinée et si assouplie que M. Gambetta la conduise maintenant au scrutin? Or, dans la droite modérée, c'était un excellent choix que celui de M. de Meaux : son caractère conciliant, sa droiture, ses études et son sens politique, ses travaux parlementaires, sa facile éloquence, le recommandaient et le désignaient. M. de Meaux est entré au ministère sans empressement, avec le courage d'un homme qui n'ignore pas les périls du temps, mais qui sait ce qu'il doit à sa cause : c'est un bon exemple donné aux conservateurs qui seraient tentés d'émigrer, devant les lois du 25 février, dans les maladives agitations du dépit et de la colère ou dans le stérile repos de l'égoïsme!

Aucun fait vraiment caractéristique n'a encore commencé l'histoire du ministère. Certes, nous ne nierons pas le prix de la décla-

ration que M. Buffet a faite à l'Assemblée. Nous ne dirons pas que ce soit un vain programme; nous ne regarderons pas comme une suite de sons, dénués de signification réelle, des phrases auxquelles a touché la main vigoureuse et l'esprit précis d'hommes comme M. Buffet et M. Dufaure. Mais il nous semble que, fût-elle même plus nette et plus hardie, cette déclaration ne saurait suffire ni aux amis ni aux ennemis du ministère. On est trop habitué en France à se contenter de paroles, comme si toutes les vertus d'un gouvernement étaient dans ses discours et ses proclamations. Peuple d'orateurs, nattion impatiente qui aime comme à prévenir par la rapidité des mots la lenteur des actes ou le retard des événements, nous sommes enclins à juger vite les hommes et les choses sur une devise, sur un appel, sur un cri plus ou moins retentissant ! Est-ce qu'en vérité, il n'eût pas été plus sage à ces mêmes républicains qui, le 10 mars, acclamaient M. Buffet et le poussaient au pouvoir, de ne pas le condamner si violemment, le 16, à la seule lecture de sa déclaration ? Et cette sagesse, n'en étaient-ils pas avertis par le souvenir de tant de gens, charlatans autant que despotes, qui ont promis à la France tous les bienfaits de la liberté et qui ont si indignement déçu sa bonne foi ?

Pour nous, nous ne comprenons guère le mécontentement qui semblait enfler le cœur des républicains, au lendemain de cette déclaration. Prétendent-ils se plaindre que M. Buffet ait apaisé les inquiétudes des conservateurs? Mais, en le faisant, M. Buffet a fait deux choses que des républicains, à moins d'être des révolutionnaires et surtout à moins de méconnaître leurs intérêts mêmes, ne sauraient raisonnablement réprouver. La première, c'est que, si la République a légalisé son existence par les lois constitutionnelles du 25 février, elle n'existe que pour être conservatrice : un gouvernement qui n'annonce pas à un peuple avide de tranquillité son dessein de maintenir énergiquement l'ordre, manque à son devoir, et n'est pas intelligent. M. Thiers, d'ailleurs, a déclaré naguère que la République serait conservatrice ou ne serait pas, et M. Buffet, en indiquant d'un trait cette nécessité, confirme seulement une vérité depuis deux ans acceptée comme une sorte d'axiome par les gens sérieux et prévoyants du parti républicain. M. Littré lui-même, ne disait-il pas, il y a deux ans aussi, que ce n'était pas la liberté, mais l'ordre qui était en péril maintenant ? La seconde chose qu'un républicain aurait mauvaise grâce de reprocher à M. Buffet, c'est la peine que le ministère a prise de calmer les appréhensions des conservateurs en leur donnant l'espoir d'une politique préservatrice, en leur promettant toutes les protections nécessaires au bien social, en déclarant « l'état de choses actuel compatible avec la

sécurité. » Les républicains ont-ils oublié déjà que la mémoire de deux républiques et celle des commencements que la troisième eut au 4 septembre et au 18 mars, ont été justement la cause des ajournements qu'ont subis leurs espérances? Ne savent-ils pas que cette crainte et cette horreur avaient peur jusque du nom de république? Et dès lors, n'est-il pas évident que l'avénement de la République, si on ne veut pas justifier l'effroi ou redoubler la terreur laissés par ces souvenirs, doit être entouré de précautions et de garanties telles que les annonce M. Buffet?

Nous ne voudrions pas faire de supposition trop rigoureuse. Mais nous nous représentons volontiers M. Thiers apparaissant à la place de M. Buffet, le lendemain du 25 février, sans avoir à se venger d'un 24 mai. Le voilà maître de la république. Il a obtenu de l'Assemblée qu'elle en consécrât le nom; la république s'organise et bientôt son sénat sera créé ; la république est révisable ; le président a le droit de dissolution ; M. Thiers jouit de la présidence pour six ans encore; il a même recouvré le droit de nommer lui-même le conseil d'État. Ce n'est pas tout : jusqu'en 1880, lui seul aura la faculté de proposer une révision. Tous ses souhaits sont ainsi réalisés. Que dis-je? Il a même reçu plus qu'il ne demandait. Il monte à la tribune ; il vient entouré d'un nouveau ministère et muni d'un nouveau programme. Peut-être nous trompons-nous, mais il nous semble entendre un discours aussi conservateur et quelque peu impérieux. M. Thiers, satisfait d'avoir entre ses mains le pouvoir, n'aurait pas, non, il n'aurait pas voulu plaire à la gauche au point de déplaire à la droite : il aurait repris ses vieilles doctrines et ses opiniâtres traditions ; il se serait rappelé, sinon qu'il avait vanté « la république sans les républicains, » du moins qu'il n'avait leurs idées ni sur les impôts, ni sur l'armée, ni sur ceci, ni sur cela, « sur rien ! » Il aurait pu prononcer deux ou trois fois, d'un air caressant, avec ces grâces simples et ces spirituels agréments de langage dont il a le secret, le nom solennel de la république ; mais nous tenons pour certain qu'il eût fait sonner bien haut, non moins haut que M. Buffet, les mots d'ordre et de paix sociale; nous tenons pour certain qu'il n'aurait pas déployé à la tribune un grand luxe de libertés républicaines, c'est-à-dire étalé toutes les promesses qu'on reproche à M. Buffet de n'avoir pas prodiguées au regard de l'Assemblée. Peut-être même M. Thiers n'eût-il pas si franchement que M. Buffet fini sa déclaration, en réclamant de l'Assemblée un témoignage immédiat d'approbation ou de désapprobation, un verdict parlementaire. Eh bien ! si cette supposition n'est pas une fiction toute chimérique, que les républicains s'abstiennent, par équité, d'avoir pour M. Buffet une sévérité plus rigoureuse que pour M. Thiers.

M. Buffet a dit que la politique du gouvernement sera « très-nettement conservatrice. » Grand grief! Mais il a dit aussi qu'il défendrait la constitution « contre toute menée fâcheuse, » et qu'il la ferait respecter de tous les partis. Cette sûreté n'a pas suffi aux républicains. Ils auraient voulu que, devant leur imagination, M. Buffet entassât une hétacombe de préfets et de sous-préfets, surtout de bonapartistes! Que plus d'un fonctionnaire se soit glissé dans l'administration pour y être le complice de M. Rouher, nous le croyons. Que des changements soient nécessaires, nous le confessons. Mais, de grâce, est-ce que le programme de M. Buffet devait être une liste de proscriptions? Fallait-il qu'il ne parût que pour pousser un cri de guerre? Quelle politique est-ce donc que celle qui condamne avant d'avoir vu, qui annonce bruyamment des renversements, et qui se précipite en paroles avant d'avoir mesuré ses actes? Sont-ce là des règles de gouvernement? Sont-ce là les égards dus à une grande administration? Est-ce ainsi que parle un ministre ou un journaliste, un gouvernement ou un parti? La gauche n'a-t-elle pas assez reproché aux prédécesseurs de M. Buffet d'avoir organisé « un gouvernement de combat? » Admet-elle aujourd'hui le mot et veut-elle la chose à son profit? Pour nous, il nous semble que M. Buffet, lequel n'est suspect ni d'aimer les violents ni de favoriser le bonapartisme, a été plus sage en prenant garde de ne pas se hérisser à la tribune de tant de menaces et de rigueurs. Nous aussi, nous lui demandons de veiller à la fidélité des fonctionnaires, de n'accepter d'eux aucun dévouement équivoque, de reconnaître les sincères et les capables; mais nous souffrirons qu'il s'enquière avant de juger et d'agir! Nous le demandons, et nous ne doutons pas que sa sagacité et sa fermeté ne s'acquittent bien de cette tâche.

Avant que l'Assemblée se séparât jusqu'au 11 mai, elle s'est heurtée à une difficulté, qu'après un regard rapide, elle n'a ni voulu franchir, ni su tourner, et où pouvait se rompre l'accord de sa dernière majorité : c'était la question des élections partielles. On a critiqué à bon droit ce système d'élections qui se font avec le scrutin de liste et sans liste : il convient que la loi en corrige le faux principe. Ces élections agitent les partis d'un mouvement perpétuel; elles lassent le suffrage universel et fatiguent le pays. De plus, elles ne sont de l'opinion publique qu'une représentation ou incomplète ou illusoire. Enfin, pour une Assemblée aussi nombreuse, est-il vraiment besoin de les répéter si souvent? Mais que ces raisons soient justes ou non, qu'on s'en serve pour mieux régler le mode ou la périodicité de ces élections, il n'en est pas moins sûr que, dans les circonstances actuelles, elles sont inu-

tiles, sinon dangereuses. Sans doute, il y a des partis, jaloux du bruit pour accroître leur renommée, jaloux des expériences populaires pour y apprendre à calculer leurs prochains efforts, il y a des partis qui invoquent, à cet égard, la dignité et la toute-puissance du suffrage universel. Mais quoi! ce superstitieux respect de la royauté du nombre, est-il bien sincère au cœur de M. Rouher et de M. Gambetta, qui jadis.....? Et puis, l'Assemblée en aura-t-elle moins sa force légitime et sa souveraineté, parce qu'il y aura sur ses bancs si pressés et parfois soulevés par un tel tumulte un vide de dix ou quinze places! En fait, rien ne nécessite maintenant ces élections. Les lois constitutionnelles sont promulguées; celles qu'il reste à élaborer n'ont rien de si essentiel aux destinées du pays qu'il faille, pour les préparer ou les compléter, plus de constituants que ceux d'aujourd'hui. D'autre part, l'Assemblée entrevoit le terme de ses travaux; elle sent que le temps l'en rapproche de plus en plus vite. Outre que de nouveaux élus auraient à peine le loisir de paraître au milieu d'elle, elle a bien le droit de juger leur concours superflu à une heure où son œuvre s'achève; et le gouvernement a bien le droit aussi de désirer que désormais on trouble aussi peu que possible la nation, jusqu'au moment de la consultation définitive et solennelle.

Il est fâcheux que l'Assemblée n'ait pas décidé de ces élections, avant son départ. Il est triste surtout que l'extrême droite, moins soucieuse de ses opinions d'hier que de ses haines d'aujourd'hui, ait paru céder au seul désir de renverser le ministère ou de provoquer des élections qui donnent raison à ses plus sombres prophètes. Il est regrettable également que l'Assemblée laisse se multiplier et s'accélérer en elle les vœux de sa dissolution. Les uns, découragés par le dépit de ne plus sentir dans leurs rangs l'empire de la majorité, semblent n'avoir plus la force ou le moyen de ralentir cette dissolution; les autres la souhaitent comme un renouvellement où la puissance de leur parti doit grandir et s'étendre; certains, par un sentiment de pessimisme qui est bien aveugle ou bien criminel, la désirent comme un grand désordre dont le mal hâtera la destruction des choses existantes; plusieurs sont fatigués, ils voudraient échapper à l'embarras des dernières difficultés et s'épargner le poids des dernières peines, ils voudraient éviter la responsabilité des actes que l'Assemblée doit encore accomplir. La virilité manque ici, la prévoyance là. Quand une Assemblée a tant de lois à faire avant de se disperser, tant de lois graves et nécessaires, la loi électorale, celles de l'enseignement primaire ou supérieur, celles de l'état-major et de l'intendance, celles des finances et du budget, celles enfin qui assortiront les rapports d'une Chambre avec l'autre ou avec le pouvoir exécutif; quand une Assemblée, disons-nous, a une telle œu-

vre à terminer, il n'est pas bon qu'elle fixe avec tant d'empressement la date de sa dissolution : car non-seulement elle limite alors au hasard le temps de son travail, elle enchaîne sa volonté et borne trop tôt ses efforts; mais encore elle s'affaiblit pour chacune de ses résolutions suprêmes, elle s'ôte non moins de crédit que de vigueur pour ses dernières délibérations : l'histoire citerait plus d'une assemblée qui, à voir de trop près marquée l'heure de sa fin, en a été comme frappée d'impuissance. Nous n'avons pas à diriger les intérêts du parti républicain : il attend d'une nouvelle Assemblée tout ce qui lui semble insuffisant dans la république d'aujourd'hui. Soit. Mais peut-être compromet-il son espoir même, en précipitant la dissolution; peut-être se dira-t-il un jour qu'il eût mieux valu laisser aux lois constitutionnelles du 25 février un assez long délai pour s'affermir dans l'habitude et dans l'obéissance de la nation. Il avisera : nous ne sommes pas son conseiller. Toutefois, il nous semble que pour l'Assemblée et pour le pays il y a plus d'une raison de ne pas rendre si fiévreuse et si rapide cette dissolution : si les retards indéfinis ne sont plus légitimes, la promptitude n'est pas bonne. Il convient qu'on y songe davantage ; et nous y invitons les gens clairvoyants.

Au milieu de ces événements et de ces débats, l'Assemblée a élu son nouveau président, M. le duc d'Audiffret-Pasquier, qu'un instant elle avait pu croire ministre de l'intérieur. La généreuse et vive éloquence dont il frappa du haut de la tribune, un jour les hontes de l'Empire, un autre jour celles du radicalisme, vibre toujours dans l'âme de la France, et l'écho en remplit encore l'Assemblée. Avec ce double souvenir nous saluerons d'autant plus volontiers sa présidence, qu'en l'inaugurant il a rendu un noble et juste hommage aux libertés parlementaires dont il devient le gardien dans l'Assemblée. Ces libertés, elles ont été la gloire et le bienfait de la France, pendant les trente-trois années de ce siècle où régna dans notre pays la monarchie constitutionnelle; et nous ne connaissons pas de monarchiste qui osât les renier : entre elles et l'absolutisme, il n'y a pas de tempéraments; celui qui les répudierait n'aurait plus à montrer à la France d'autre idéal que l'image, maintenant intolérable à ses regards, de la monarchie absolue. Ces libertés, l'Empire les a bâillonnées, enchaînées ou proscrites : ah ! elles ont eu leur vengeance, une vengeance cruelle pour nos oublis et nos fautes; elles ont vu l'Empire tomber, et avec lui, la France, à Sedan ! Ces libertés, le radicalisme les méprise et les bafoue. Ces libertés, la république n'a pas encore attesté dans notre histoire qu'elles fussent l'ordre sous son gouvernement, et que la plus fière et la plus délicate d'entre elles, celle de la responsabilité ministérielle, fût conciliable avec l'autorité changeante et l'élection populaire d'un prési-

dent : nous verrons. Mais il est bon, à l'heure où la république s'organise, où le radicalisme réchauffe à on ne sait quelle espérance ses convoitises, et où l'empire relève les drapeaux levés par lui au 2 décembre 1851 et abattus sous lui le 2 septembre 1870, il est bon de répéter ces louanges des libertés parlementaires : quelques-uns les raillent sous le nom de parlementarisme, comme si de petits abus donnaient le droit de condamner de grands services, et comme si le régime parlementaire, avec ses imperfections, n'était pas supérieur au régime despotique, avec ses vices. Plaise à Dieu que ceux-là n'aient jamais la douleur d'avoir préparé des facilités ou des excuses aux césars d'en bas ou d'en haut, violateurs cyniques de toutes ces libertés!

M. Laboulaye a prononcé, lui aussi, son discours de président. Il a célébré les vertus du centre gauche, autant que M. d'Audiffret a loué les libertés parlementaires. Dieu nous garde de disputer sur les compliments que M. Laboulaye décerne à ses amis! ces congratulations sont naturelles. Nous regrettons seulement que M. Laboulaye, au détriment de la vérité, outre doctrinalement l'éloge de la République, en lui accordant les mérites d'un principe qu'elle n'a pas en propre. « La République, dit-il, ou, sous un autre nom, le gouvernement du pays par le pays : » voilà le langage de la thèse; ce n'est pas celui de l'histoire ; ce n'est pas celui de l'expérience. Car M. Laboulaye ne pourrait nier qu'à côté de la république française, la monarchie constitutionnelle de Belgique ou d'Angleterre, d'Italie même ou du Portugal, ne soit « le gouvernement du pays par le pays. » M. Laboulaye est un parlementaire : il sait que les libertés ne sont pas l'unique patrimoine du régime républicain ; il serait donc juste que, sur les fastes du centre gauche, il n'inscrivît pas, en l'honneur de la République, un titre dont s'enorgueillissaient avant elle, en Europe, de sages et heureuses monarchies. M. Laboulaye doit se défier de pareilles maximes : M. Thiers lui-même ne les a jamais professées, lui qui, dans son message de 1872, dans ses discours de 1873 ou dans ses allocutions de 1874, n'a jamais défini la République que comme l'expédient d'une nécessité temporaire. M. Laboulaye s'est écrié : « Nous savons ce que vaut notre accord ; nous avons été unis dans le combat, nous ne nous séparerons pas après la victoire. » Il y a dans ce cri un peu d'ivresse. De quels alliés M. Laboulaye parle-t-il. Est-ce des conservateurs qui sont venus, le 25 février, joindre leurs votes au sien? Est-ce de la gauche seulement? Est-ce de l'extrême gauche? Si c'est aux radicaux que M. Laboulaye jure, pour ses amis, ce serment de gratitude et de fidélité, il a tort de croire que rien ne les désunira jamais. Devenus ensemble les maîtres de l'opinion publique et de l'État, libres enfin de partager entre eux le gouvernement de la ré-

publique, ils auraient, pour les séparer bientôt, la différence originaire de leurs systèmes d'organisation. Et puis, on ne l'ignore pas : qu'est-ce qui sépara, au jour suprême, Bailly et Robespierre? Peu de chose : un échafaud. Qu'est-ce qui sépara Chaudey et Delescluze? Le feu d'un peloton d'assassins.

Les discours parlementaires se taisent : pendant sept semaines, le silence va régner à Versailles. On peut espérer que ce calme apaisera plus d'une des passions soulevées par les grands débats de février. Déjà cesse, dans la polémique des partis, la violente hostilité de doctrines et de souvenirs, qu'animait de chaque côté le désir de dicter les lois constitutionnelles. Fatigue ou résignation, amour du bien public ou calculs particuliers, tout invite les uns ou contraint les autres au repos. Il y a donc dans l'esprit public une amélioration qui peut être profitable aux affaires du pays. Les bons citoyens se feront un devoir d'y contribuer chacun selon sa part. Souhaitons que ces vacances de l'Assemblée laissent au ministère le loisir de s'affermir en paix; souhaitons qu'aucun incident, dût M. de Mahy se plaindre de n'avoir rien à dire dans la commission de permanence, ne vienne troubler la tranquillité ni du gouvernement ni de la nation. La France, d'ailleurs, peut cesser de se préoccuper d'elle-même, sans que sa curiosité reste inactive : les entrevues diplomatiques qui se préparent en Italie et la lutte plus que jamais dramatique de l'Église et de l'Empire en Allemagne intéresseront assez son attention.

Le *Journal officiel* d'hier, avec des témoignages de deuil et de haute estime auxquels *le Correspondant* associe ses sincères condoléances, annonce la mort de l'honorable ambassadeur qui représentait si bien la France à Londres, M. le comte de Jarnac. Nous disions, il y a quinze jours, avec quel zèle ingénieux et quelle habileté diplomatique M. de Jarnac servait notre patrie en Angleterre : nul n'était plus apte à y faire aimer la France; c'est une perte que nous déplorons pour elle. M. de Jarnac avait été l'un des collaborateurs les plus distingués du *Correspondant :* la variété de son savoir, l'élégance de sa plume, l'esprit libéral qu'il répandait dans ses études nous avaient rendu cher l'honneur de cette collaboration. A ce double titre nous offrons à sa mémoire le tribut de nos louanges en même temps que celui de nos regrets.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Sociétés secrètes et la Société ou Philosophie de l'histoire contemporaine, par l'auteur du *Monopole universitaire*. — 2 vol. in-8, Albanel, édit.

L'auteur de cet ouvrage est convaincu que la Franc-maçonnerie est l'artisan principal des révolutions qui viennent périodiquement troubler la société, l'infatigable termite qui en mine les fondements, et que c'est, en conséquence, pour tous ceux qui la connaissent, une obligation d'en dévoiler les manœuvres secrètes et les ténébreux desseins. Tel est le but qu'il s'est proposé, quant à lui, en prenant, après tant d'autres, la plume sur ce sujet d'un intérêt toujours actuel parce qu'il s'y agit d'un péril toujours présent. La prétention de l'auteur n'est pas précisément d'apporter à l'appui de ce réquisitoire (car c'en est un dans la forme comme dans le fond), des informations nouvelles et les résultats d'une personnelle expérience. Il n'a jamais fait partie, et il s'en loue avec raison d'aucune société secrète; mais il croit avoir étudié de plus près et mieux pénétré qu'on ne l'a fait jusqu'ici les renseignements que l'on possède aujourd'hui sur les associations maçonniques : renseignements authentiques, reconnus tels par les adeptes eux-mêmes et complétement en harmonie d'ailleurs avec leurs agissements. Ce qu'on trouvera ici, ce sont donc des exhortations à la société sur les dangers qu'elle court, plutôt que des révélations de faits encore inconnus. On ne saurait trop assurément multiplier ces appels à la vigilance des Etats et dénoncer ceux qui vivent dans leur sein et conspirent contre eux. Mais il ne faut pas assimiler à ces ennemis intérieurs tous les hommes qui rêvent et préconisent des institutions autres que celles qui ont une existence légale. Il y a des théories qu'on peut soutenir et des utopies dont on peut se repaître en toute liberté parce qu'elles n'ont rien d'attentatoire à la paix publique. L'auteur n'a pas assez fait ces distinctions; nous trouvons dans son ouvrage, quelque chose de trop général et de trop absolu qui sent le parti pris et lui ôte ainsi un peu de l'autorité qu'il mériterait d'avoir autrement. Du reste, ce livre n'est pas encore entièrement publié et il se peut que la seconde partie rachète les légers défauts qu'accuse la première.

Abraham Lincoln, sa jeunesse et sa vie politique. — Histoire de l'abolition de l'esclavage aux États-Unis, par M. Alphonse Jouault. — 1 vol. in-12, Hachette.

Ce volume fait partie d'une collection de biographies destinées aux écoles et aux bibliothèques populaires, dont nous avons parlé plusieurs fois. Comme les autres, il a, littérairement parlant, toutes les qualités du genre : clarté, simplicité, convenances. Seulement il y a dans ce volume-ci quelque chose de plus animé et qui lui donne un peu l'air d'un panégyrique; l'auteur a connu personnellement son héros et l'a vu à l'œuvre; de là, un excès de sympathie qui a fait de l'historien un admirateur. Mais avec un homme comme Abraham Lincoln, cet inconvénient n'est vraiment point grand; les vertus politiques étaient chez lui telles qu'il y aura toujours place autour de son nom pour la légende.

Saint Joseph, étude sur son culte. — Premier office en son honneur, par M. l'abbé Lucot. — 1 vol. in-12, Plon, édit.

Ce n'est pas seulement ici un ouvrage de piété, c'est un livre d'érudition et d'histoire. Il contient en effet, outre un aperçu de l'origine et des développements du culte de l'époux de la sainte Vierge dans les deux Églises d'orient et d'occident, un des plus précieux et plus rares témoignages de ce culte : c'est le premier office de saint Joseph, document du quinzième siècle, édité d'après un manuscrit appartenant à M. Lerebours, curé de la Madeleine, à Paris, avec les variantes des bréviaires de Rome et de plusieurs ordres religieux. Cet office qui provient des Carmes, premiers importateurs en occident de ce culte du protecteur de l'Enfant Jésus devenu si populaire aujourd'hui, est d'une grande beauté liturgique, et traduit dans un fort bon langage les sentiments de la dévotion dont il est l'expression canonique. M. l'abbé Lucot l'a édité avec toute la piété d'un prêtre, et avec tout le savoir et le zèle d'un paléographe.

Pour les articles non signés : OUX.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

CONTENANT

LA NOMENCLATURE LA PLUS ÉTENDUE, LA PRONONCIATION ET LES DIFFICULTÉS GRAMMATICALES
LA SIGNIFICATION DES MOTS AVEC DE NOMBREUX EXEMPLES ET LES SYNONYMES
L'HISTOIRE DES MOTS, DEPUIS LES PREMIERS TEMPS DE LA LANGUE FRANÇAISE JUSQU'AU XVIe SIÈCLE
ET L'ÉTYMOLOGIE COMPARÉE

Par **E. LITTRÉ**, de l'Académie française

4 volumes grand in-4° à 3 colonnes, brochés. . . . . 100 fr.

La reliure en demi-chagrin se paye 20 fr.

DICTIONNAIRE DES SCIENCES PHILOSOPHIQUES

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS ET DE SAVANTS

SOUS LA DIRECTION DE

M. AD. FRANCK

Membre de l'Institut.

Deuxième édition. — Un volume grand in-8, à deux colonnes.

L'ouvrage sera publié en dix livraisons qui paraissent sans interruption, à raison d'une livraison par mois, depuis le mois de janvier 1875. — Le prix de la livraison, composée d'environ 10 feuilles d'impression (160 pages grand in-8), est fixé à **3** fr. **50**.

Les deux premières livraisons sont en vente.

DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS

GRECQUES ET ROMAINES

D'APRÈS LES TEXTES ET LES MONUMENTS

CONTENANT

L'EXPLICATION DES TERMES QUI SE RAPPORTENT AUX MŒURS, AUX INSTITUTIONS
A LA RELIGION, AUX ARTS, AUX SCIENCES, AU COSTUME, AU MOBILIER, A LA GUERRE, A LA MARINE,
AUX MÉTIERS, AUX MONNAIES, POIDS ET MESURES, ETC., ETC.

ET EN GÉNÉRAL A LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DES ANCIENS

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉCRIVAINS SPÉCIAUX, D'ARCHÉOLOGUES ET DE PROFESSEURS

SOUS LA DIRECTION DE

MM. CH. D'AREMBERG ET ED. SAGLIO

ET ENRICHI DE 3,000 FIGURES D'APRÈS L'ANTIQUE

DESSINÉES PAR P. SELLIER ET GRAVÉES PAR M. RAPINE

Ce dictionnaire se composera d'environ vingt fascicules grand in-4°. Chaque fascicule comprendra 20 feuilles d'impression (160 pages) et se vendra 5 francs.
Les trois premiers fascicules sont en vente; il paraîtra trois ou quatre fascicules par an.

LIBRAIRIE DE LÉON TECHENER, 52, RUE DE L'ARBRE-SEC

Élévations à Dieu sur tous les mystères de la Religion chrétienne, par Bossuet, précédées d'une introduction par M. Silvestre de Sacy, de l'Académie française. — 2 vol. in-12. — Prix. . 12 fr.
— Grand papier de Hollande (15 fr. le vol.). . . . . 30 fr.

Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même, suivi de l'**Exposition de la doctrine de l'Église catholique**, par Bossuet, avec une introduction par M. Silvestre de Sacy, de l'Académie française, 1864. — 1 vol. in-12. — Prix. . . . . 6 fr.
— Grand papier de Hollande. — Prix. . . . . 15 fr.

De l'Éducation des filles, par Fénelon, suivi de ses Dialogues sur l'éloquence et de sa Lettre à l'Académie française, avec une Introduction par M. Silvestre de Sacy, de l'Académie française. — 1 vol. in-12. — Prix. . . . . 6 fr.
— Grand papier de Hollande. — Prix. . . . . 15 fr.

Pensées sur divers sujets de religion et de morale, par Bourdaloue, précédées d'une Introduction par M. Silvestre de Sacy, de l'Académie française. — 2 vol. in-12. — Prix. . . . . 12 fr.
— Grand papier de Hollande (15 fr. le volume). . . . . 30 fr.

Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par la duchesse de La Vallière, suivies de ses lettres au maréchal de Bellefonds et à d'autres personnes, des sermons pour sa vêture et sa profession, par M. de Fromentières, évêque d'Aire, et de Bossuet; édition revue, annotée et précédée d'une étude biographique de M. Pierre Clément, de l'Institut. — 2 vol. in-12, fleurons et portrait de madame de La Vallière, sur acier. — Prix. . . . . 8 fr.
— Papier de Hollande, tiré à 50 exemplaires. — Prix. . . . . 20 fr.

Vie d'une religieuse du Sacré-Cœur (1795-1843), par le prince Augustin Galitzin. — In-12. — Prix. . . . . 3 fr.

Les Aventures de maître Renart et d'Ysengrin, son compère, mises en nouveau langage, racontées dans un nouvel ordre et suivies de nouvelles recherches sur le roman du Renart, par Paulin Paris, membre de l'Institut. — 1 vol. in-12. — Prix. . . . . 4 fr.

Les romans de la Table ronde, mis en nouveau langage et accompagnés de recherches sur l'origine et le caractère de ces grandes compositions, par Paulin Paris, de l'Institut. — 3 vol. in-12. 18 fr.
— Ornés de six planches, papier de Hollande (15 fr. le vol.). . . . . 45 fr.

Vie de Claire-Clémence de Maillé-Brézé, princesse de Condé (1628-1694), par Charles Asselineau. — 1 vol. in-12 de 125 pages. — Prix. . . . . 3 fr.

Lettres de Marie de Rabutin Chantal, marquise de Sévigné, édition revue, annotée et avec une introduction par M. Sylvestre de Sacy, de l'Académie française. — 11 volumes in-12, ornés de deux portraits. Édition complète. — Prix. . . . . 55 fr.

Souvenirs de la maréchale princesse de Beauveau (née Rohan-Chabot), suivis des **Mémoires du maréchal prince de Beauveau**, recueillis et publiés par madame Standish (née Noailles). — 1 vol. grand in-8, avec deux portraits gravés à l'eau forte. — Prix. . . . . 10 fr.
— Sur papier vergé des Vosges. — Prix. . . . . 16 fr.
— Sur grand papier jésus (dit de Hollande), portrait avant la lettre. Tiré à petit nombre. . . 30 fr.

Mademoiselle de Scudéry, sa vie et sa correspondance, avec un choix de ses poésies, par MM. Rathery et Boutron. — 1 vol. in-8 de 540 pages. — Prix. . . . . 8 fr.
— Grand papier vergé de Hollande, portrait ajouté à ces exemplaires (40 exemplaires seulement). (*Publication couronnée par l'Académie française.*). — Prix. . . . . 25 fr.

Bibliothèque spirituelle, publiée par M. Silvestre de Sacy, avec notice à chaque ouvrage. — 17 volumes format in-16. — Prix. . . . . 100 fr.
— Papier vergé de Hollande (quelques exemplaires complets). — Prix. . . . . 255 fr.

Cette collection choisie parmi les chefs-d'œuvre de la littérature chrétienne, en langue française, est ainsi composée : *Le Nouveau Testament de N.-S. Jésus-Christ.* 3 vol. — *Imitation de J.-C.*, traduction du chancelier Michel de Marillac. 1 vol. — *Introduction à la vie dévote*, avec une notice inédite sur la vie et les ouvrages de saint François de Sales. 2 vol. — *Lettres spirituelles de Fénelon.* 3 vol. — *Choix des petits traités de morale de Nicole.* 1 vol. — *Lettres spirituelles écrites par Bossuet*, à la sœur Cornuau, suivi du *Traité de la concupiscence*, par le même. 2 vol. — *Choix des traités de morale chrétienne de Duguet.* 2 vol. — *Sermons choisis de Bossuet, de Bourdaloue, de Massillon.* 3 vol. — *Chaque ouvrage se vend séparément* 6 fr. le vol.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire (année 1875). — Abonnements, par an. . . . 12 fr.
Pour les départements, par an. . . . . 14 fr.

Le catalogue détaillé des publications est envoyé contre 25 centimes en timbres-poste.

E. PLON ET Cie, IMP.-ÉDITEURS, 8 ET 10, RUE GARANCIÈRE, PARIS.

En vente :

SAINT JOSEPH

ÉTUDE HISTORIQUE SUR SON CULTE

Premier Office en son honneur. Publié avec variantes, notes et traductions sur des documents des XVe et XVIe siècles.

RECUEIL DE PRIÈRES TIRÉES DES ANCIENNES LITURGIES

PAR M. L'ABBÉ LUCOT

Chanoine honoraire de Châlons.

Joli vol. in-32. — Prix. . . . . 3 fr. »

Cet ouvrage qui est un livre de dévotion pratique en même temps qu'une étude intéressante de l'histoire du culte de saint Joseph, est destiné à un véritable succès dans la partie la plus éclairée du public religieux.

NOUVELLES ŒUVRES CHOISIES

DE MGR DUPANLOUP

Tome septième et dernier. — Œuvres pastorales

1 beau vol. in-8 vélin glacé. — Prix. . . . . 6 fr. 50

En vente :

Tome I. **Œuvres oratoires.**
Tome II. **Défense de la Religion.**
Tome III. **De l'Éducation des filles.**
Tome IV. **Défense de Rome et du Saint-Siége.**
Tomes V et VI. **Œuvres pastorales.**

Beaux vol. in-8 vélin glacé. — Prix . . . . . 6 fr. 50

Pour paraître le 30 mars :

SAINTE JEANNE-FRANÇOISE FRÉMYOT

DE CHANTAL

SA VIE ET SES ŒUVRES

DEUXIÈME VOLUME

OEUVRES DIVERSES

PETIT LIVRET. — QUESTIONS DE SAINTE DE CHANTAL; RÉPONSES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES. — PAPIERS INTIMES EXHORTATIONS. — ENTRETIENS. — INSTRUCTIONS AUX NOVICIATS

Beau vol. in-8, avec portrait en taille-douce. — prix. . . . . 8 fr.

Ce volume, dont toutes les parties sont publiées aujourd'hui pour la première fois, est d'une importance capitale pour les communautés religieuses, et il est particulièrement utile aux personnes pieuses qui désirent s'avancer dans la piété. Nous appelons donc sur cette publication l'attention de toutes les maisons qui s'occupent de librairie religieuse.

Librairie de Ch. DOUNIOL et Cie, rue de Tournon, 29, à Paris.

TABLE MÉTHODIQUE ET ANALYTIQUE

DES ARTICLES DU CORRESPONDANT

DEPUIS 1843 JUSQU'EN 1874

SUIVIE DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

Par M. L'abbé DRAPIER

VICAIRE DE SAINT-ANDRÉ, A LYON

1 volume in-8°. — Prix. . . . . 4 fr.

Tous les articles parus pendant l'impression de la table jusqu'au 25 décembre 1873 inclusivement, et qui n'ont pu être classés, seront insérés à part à la fin de la Table méthodique; de la sorte, il sera facile de trouver tous les articles parus dans le recueil depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME

(SOIXANTE-DEUXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : C. R., compte rendu; — Art., article.

Accord (l') rationnel de la philosophie et de l'Église. V. H. de Cossoles. 440.

Afrique (l') équatoriale. V. marquis de Compiègne.

ALLAIRE (Étienne). Journal de la Bruyère dans la maison de Condé. Art. 25 *janvier*. 347.

Ancessi (l'abbé). *Études de grammaire comparée*. 678.

Archives communales d'Amboise, par M. l'abbé C. Chevalier. C. R. 229.

Armée (l') française depuis la guerre. V. général Favé. 388.

Autran. *La légende des paladins*. 893.

Beaubernard (monsieur). V. Frédéric Béchard. 750.

BÉCHARD (Frédéric). Monsieur Beaubernard. *Silhouette*. 750.

BOUCHER (Auguste). Quinzaine politique. 10 *janvier*. 231. — 25 *janvier*. 468. — 10 *février*. 684. — 25 *février*. 899. — 10 *mars*. 1120. — 25 *mars*. 1335.

Bruyère (la) dans la maison de Condé. V. Étienne Allaire.

Bruxelles (conférence de). V. Alfred de Courcy. 615.

Carte de l'Ogooué. V. marquis de Compiègne. 640.

Ce qui vaincra la guerre. *Poésie*. V. Victor Fournel. 464.

CHANTELAUZE. Marie Stuart et les causes de sa chute. 8e art. 10 *janvier*. 148. — 9e art. 10 *mars*. 1009.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 mars 1875.

CHAUFFARD (docteur). La spontanéité vivante et le mouvement. Art. 25 *février*. 808. — 10 *mars*. 909. — 25 *mars*. 1276.

CHÉDAILLE (A.). *Études de grammaire comparée*, par M. l'abbé Ancessi. C. R. 678.

Chevalier (l'abbé). *Les archives communales d'Amboise*. 229.

Christianisme (le) et les patriciennes de Rome. V. Alphonse Dantier.

Classes (les) populaires en France au moyen âge. V. Félix Robiou.

COLINCAMP (F.). *Œuvres de Tacite*, révision de M. Émile Jacob. C. R. 896.

COMPIÈGNE (marquis de). Voyage dans l'Afrique équatoriale. 4e art. 10 *janvier*. 86. — 10 *février*. 626. — 25 *mars*. 1285.

Conférence (la dernière) de Bruxelles. V. Alfred de Courcy. 615.

Corneille inconnu. V. Jules Levallois.

COSSOLES (H. de). L'accord rationnel de la philosophie et de l'Église. Art. 440.

COURCY (Alfred de). La dernière conférence de Bruxelles. Art. 615.

CRAVEN (madame). M. Gladstone et les catholiques anglais. Art. 241.

DANTIER (Alphonse). Le christianisme et les patriciennes de Rome. Art. 25 *février*. 721. — 25 *mars*. 1162.

DAVID (Gaston). *Poésie*. Le Limousin. 1322.

Démagogie (de la) à la fin de l'Empire. V. Anatole Langlois.

Diplomatie (la) et la révolution en 1870. V. Ch. d'Héricault. 831.

Dormez en paix. *Poésie*. V. Victor Fournel. 459.

DOUHAIRE (P.). 25 *février*. — *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, par M. Fustel de Coulanges. 874. — *Histoire du règne de Louis XIV*, par M. Gaillardin. 879. — *Histoire de France*, tome IV, par M. Guizot. 879. — *Souvenirs militaires du colonel de Gonneville*. 884. — *L'Islam*, son histoire, son caractère et son rapport avec le christianisme (*Islam*, its history, character, and relation to christianity). 887. — *Trois potiers célèbres*, par M. Émile Jouveaux. 889. — *Saint Louis et son temps*, par M. H. Wallon. 890. — *La légende des paladins*, par M. Autran. 893.

25 *mars*. — *Le chancelier Pierre Séguier*, par René Kerviler. 1332.

Drames (*petits*) *vendéens*, par Émile Grimaud. C. R. 1329.

Études de grammaire comparée, par M. l'abbé Ancessi. C. R. 678.

FAVÉ (le général). L'armée française, depuis la guerre. 2e art. 388.

Fleury (le cardinal de) et Louis XV. V. l'abbé V. Verlaque. 861.

Foisset. V. J. de Saint-Loup. 552.

FOURNEL (Victor). Les œuvres et les hommes. Art. 190. — 1080. — *Poésie*. Dormez en paix. 459. — Ce qui vaincra la guerre. 464.

Fructidor (le 18). V. R. de Larcy. 50.

Fustel de Coulanges. *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*. 874.

Gaillardin. *Histoire du règne de Louis XIV*. 879.

GARDET (J.-M.). Les nationalités dans l'empire de Russie. Art. 1133.

Gladstone (M.) et les catholiques anglais. V. madame Craven. 241.

Gonneville (colonel de). *Souvenirs militaires*. 884.

Grimaud (Emile). *Petits drames vendéens*. 1329.

Guizot. *Histoire de France*. Tome IV. 879.

HÉRICAULT (Ch. d'). La diplomatie et la révolution en 1870. Art. 831.

Histoire de France. Tome IV, par M. Guizot. C. R. 879.

Histoire des institutions politiques de l'ancienne France, par M. Fustel de Coulanges. C. R. 874.

Histoire du règne de Louis XIV, par M. Gaillardin. C. R. 879.

Idylle (une) normande, par M. A. Lemoyne. C. R. 681.

Islam (l'), son histoire, son caractère et ses rapports avec le christianisme. C. R. 887.

Jacob (Emile). *Œuvres de Tacite* (révision). 896.

Jouveaux (Emile). *Trois potiers célèbres*. 889.

Journal de la Bruyère dans la maison de Condé. V. Etienne Allaire.

Kerviler (René). *Le chancelier Pierre Séguier*. 1332.

LANGLOIS (Anatole). L'organisation de la démagogie à la fin de l'Empire. Art. 481. — 778.

LAPRADE (Victor de). La Patrie. *Poésie*. 666. — *Petits drames vendéens*, par Emile Grimaud. C. R. 1329.

LARCY (de). Le 18 fructidor. Art. 5.

Légende (la) des paladins, par M. Autran. C. R. 893.

Lemoyne (A.). *Une idylle normande*. 681.

LEMOYNE (André). *Poésie*. 871.

LÉOTARD (Eugène). Le Sénat romain. Art. 705.

Lettres (quelques) de M. Foisset. V. J. de Saint-Loup. 552.

LEVALLOIS (Jules). Corneille inconnu. Art. 570.

Limousin (le). *Poésie*. V. Gaston David. 1322.

Livre (le) des belles-mères. *Roman*. V. Ernest Serret.

Louis XV et le cardinal de Fleury. V. l'abbé V. Verlaque. 861.

Louis (saint) et son temps, par M. H. Wallon. C. R. 890.

Marie-Antoinette et l'émigration. V. Maxime de la Rocheterie.

Marie Stuart. V. Chantelauze.

Mélanges. — V. Auguste Nisard. 224. — V. Paul Viollet. 229. — V. A. Chédaille. 678. — V. 681. — V. F. Colincamp. 896. — V. Victor de Laprade. 1329. — V. P. Douhaire. 1332.

Monsieur Beaubernar. *Silhouette*. V. Frédéric Béchard. 750.

Mystère (le) de la pauvreté. V. Auguste Nisard. 1252.

Nationalités (les) dans l'empire de Russie. V. J.-M. Gardet. 1133.

NISARD (Auguste). *Sursum corda*, poésies, par Anatole de Ségur. C. R. 224. — Le mystère de la pauvreté. Art. 1252.

Œuvres de Tacite. Révision de M. Emile Jacob. C. R. 896.

Œuvres (les) et les hommes. V. Victor Fournel.

Organisation (l') de la démagogie à la fin de l'Empire. V. Anatole Langlois.

Patrie (la). *Poésie*. V. Victor de Laprade. 666.

Poésies. V. Victor Fournel. 459. — V. Victor de Laprade. 666. — V. André Lemoyne. 871. — V. Gaston David. 1322.

Potiers (trois) célèbres, par M. Emile Jouveaux. C. R. 889.

QUESNOY (Pierre du). Valérie. *Roman américain*. 975. — 1196.

Quinzaine politique. — 10 *janvier*. — L'événement parlementaire du 6 janvier : rejet des lois constitutionnelles. 231. — Les vraies causes du

vote. 234. — Les difficultés pour la formation d'un nouveau ministère. 235. — Le rapport de M. Mathieu-Bodet sur les finances. 237. — Les réformes militaires. 238. — La fin de la République espagnole. 239.

25 *janvier*. — Les inquiétudes et le calme de la France. 468. — La loi des cadres. 470. — Reprise du débat des lois constitutionnelles. — Discours de MM. de Ventavon, Charles de Lacombe, de Meaux et Jules Favre. 472. — 475. — Alphonse XII en Espagne. 476. — Abdication politique de M. Gladstone. 477. — Situation grave des États-Unis. 478.

10 *février*. — Les dernières occupations de l'Assemblée. 684. — La république de M. Laboulaye et celle de M. Wallon. 686. — 689. — Le futur Sénat. 691. — Le droit de dissolution : discours de M. de Meaux. 693. — Le droit de révision. 694. — Caractère de la nouvelle constitution. 695. — Le spectre rouge de 1875. 697.

25 *février*. — La république septennale. 899. — L'état des partis dans le vote des 422 et des 261. 900. — La nomination des sénateurs et l'organisation du Sénat. 901. — Influence de la crainte du bonapartisme. 904. — L'élection de l'amiral de Kerjégu. 906. — Les déceptions de M. Rouher. 907.

10 *mars*. — La constitution du 25 février. 1120. — L'apaisement public. 1121. — M. Buffet et le futur ministère. 1122. — Le rapport de M. Savary et les dépositions de M. Léon Renault. 1123. — La guerre de M. de Bismark contre l'Eglise. 1126. — L'encyclique du 5 février. 1127. — La politique religieuse en Suisse. — Interruption de la guerre en Espagne. 1128. — L'ouverture du Parlement et les élections partielles en Angleterre. 1129. — Les conférences de Pétersbourg. 1131.

25 *mars*. — Le nouveau ministère. — M. Buffet, vice-président du conseil. 1335. — Les ministres nouveaux : MM. Wallon et de Meaux. 1337. — Le mécontentement des républicains. 1339. — La question des élections partielles. 1340. — M. d'Audiffret-Pasquier, président de la Chambre. 1342. — M. Laboulaye à la présidence de la gauche. 1343. — Mort de M. le comte de Jarnac. 1344.

RÉGIS (Louis). Le roman anglais. *Miss Broughton*, *Ouida*. 10 *février*. 518. — 10 *mars* 1053.

Revue critique. V. P. Douhaire.

Revue scientifique. V. P. Sainte-Claire Deville.

ROBIOU (Félix). Les classes populaires en France au moyen âge. 2e art. 127.

ROCHETERIE (Maxime de la). Marie-Antoinette et l'émigration. 1er art. 274. — 2e art. 939.

Roman. V. Ernest Serret. 50. — 313.

Roman (le) anglais. V. Louis Régis.

Saint Louis et son temps, par M. H. Wallon. C. R. 890.

SAINT-LOUP (J. de). Quelques lettres de M. Foisset. Art. 552.

SAINTE-CLAIRE DEVILLE. Revue scientifique. 10 *janvier*. 214. — 10 *février*. 669. 10 *mars*. 1109.

Séguier (*le chancelier Pierre*), par René Kerviler. C. R. 1332.

Ségur (Anatole de). *Sursum corda*. 224.

Sénat (le) romain. V. Eugène Léotard. 705.

SERRET (Ernest). Le livre des belles-mères. *Roman*. 10 *janvier*. 50. — 25 *janvier*. Fin. 313.

Souvenirs militaires du colonel de Gonneville. C. R. 884.

Spontanéité (la) vivante et le mouvement. V. docteur Chauffard.

Sursum corda. Poésies, par Anatole de Ségur. C. R. 224.

Tacite (*Œuvres de*). Révision de M. Emile Jacob. C. R. 896.

Valérie. *Roman américain.* V. Pierre du Quesnoy.

VERLAQUE (abbé V.). Le cardinal de Fleury et Louis XV. Art. 861.

VIOLLET (Paul). *Les archives communales d'Amboise*, par M. l'abbé Chevalier. C. R. 229.

Voyage dans l'Afrique équatoriale. V. marquis de Compiègne.

Wallon (H.). *Saint Louis et son temps.* 890.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME

TABLE

DU TOME SOIXANTE-DEUXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON — 10 JANVIER 1875

Le 18 fructidor, par M. R. DE LARCY, député 5
Le livre des belles-mères. — III, par M. ERNEST SERRET 50
Voyage d'exploration dans l'Afrique équatoriale. — IV, par M. le marquis DE COMPIÈGNE 86
Les classes populaires en France au moyen âge. — II, par M. FÉLIX ROBIOU 127
Marie Stuart et les causes de sa chute. — VIII, par M. R. CHANTELAUZE . . . 148
Les œuvres et les hommes. — Courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. VICTOR FOURNEL 190
Revue scientifique, par M. P. SAINTE-CLAIRE DEVILLE 214
Mélanges : *Sursum corda*, poésies par Anatole de Ségur, par M. AUGUSTE NISARD 224
— Les archives communales d'Amboise, par M. l'abbé C. Chevalier, par M. PAUL VIOLLET 229
Quinzaine politique, par M. AUGUSTE BOUCHER 231

2e LIVRAISON — 25 JANVIER 1875

M. Glastone et les catholiques anglais, par madame CRAVEN 241
Marie-Antoinette et l'émigration. — I, par M. MAXIME DE LA ROCHETERIE . . 274
Le livre des belles-mères. — Fin, par M. ERNEST SERRET 313
Journal de la Bruyère dans la maison de Condé. — VI, par M. ÉTIENNE ALLAIRE 347

L'armée française, depuis la guerre. — II, par M. le général Favé. . . . 388
L'accord rationnel de la philosophie et de l'Église, par M. H. de Cossoles. . 440
Poésies. — Dormez en paix. — Ce qui vaincra la guerre, par M. Victor Fournel. 459
Quinzaine politique, par M. Auguste Boucher. 468

3e LIVRAISON — 10 FÉVRIER 1875

L'organisation de la démagogie à la fin de l'Empire, par M. Anatole Langlois. 481
Le roman anglais. — Miss Broughton, Ouida, par M. Louis Régis. 518
Quelques lettres de M. Foisset, par M. J. de Saint-Loup. 552
Corneille inconnu, par M. Jules Levallois. 570
La dernière conférence de Bruxelles, par M. Alfred de Courcy. 615
Voyage dans l'Afrique équatoriale. — V. — Carte de l'Ogooué, par M. le marquis de Compiègne. 626
La patrie. — Poésie, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française. . 666
Revue scientifique, par M. P. Sainte-Claire Deville. 669
Mélanges : Études de grammaire comparée, par M. l'abbé Ancessi, par M. A. Chédaille. 678
— Une idylle normande, par M. A. Lemoyne. 681
Quinzaine politique, par M. Auguste Boucher. 684

4e LIVRAISON — 25 FÉVRIER 1875

Le Sénat romain, par M. Eugène Léotard. 705
Le christianisme et les patriciennes de Rome, par M. Alphonse Dantier. . 721
Monsieur Beaubernard. — Silhouette, par M. Frédéric Béchard. 750
L'organisation de la démagogie à la fin de l'Empire, par M. Anatole Langlois. 778
La spontanéité vivante et le mouvement, par M. le docteur Chauffard. . . 808
La diplomatie et la révolution en 1870, par M. Ch. d'Héricault. 831
Le cardinal de Fleury et Louis XV. — Documents inédits, par M. l'abbé V. Verlaque. 861
Poésie, par M. André Lemoyne. 871
Revue critique, par M. P. Douhaire. 874
Mélanges : Œuvres de Tacite, révision de M. Émile Jacob, par M. F. Colincamp. 896
Quinzaine politique, par M. Auguste Boucher. 899

5e LIVRAISON — 10 MARS 1875

La spontanéité vivante et le mouvement, par M. le docteur Chauffard. . . 909
Marie-Antoinette et l'émigration, par M. Maxime de la Rocheterie. 939
Valérie. — Roman américain, par M. Pierre du Quesnoy. 975
Marie Stuart et les causes de sa chute, par M. R. Chantelauze. 1009
Le roman anglais. — Miss Broughton, Ouida, par M. Louis Régis. 1053
Les œuvres et les hommes. — Courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor Fournel. 1080
Revue scientifique, par M. P. Sainte-Claire Deville. 1109
Quinzaine politique, par M. Auguste Boucher. 1120

6e LIVRAISON — 25 MARS 1875

Les nationalités dans l'empire de Russie, par M. J.-M. Gardet. 1133
Le christianisme et les patriciennes de Rome. — Fin, par M. Alphonse Dantier. 1162
Valérie. — Roman américain. — Suite, par M. Pierre du Quesnoy. 1196
La spontanéité vivante et le mouvement. — Modes et attributs généraux, par M. le docteur Chauffard. 1236
Le mystère de la pauvreté, par M. Auguste Nisard. 1252
Voyage d'exploration dans l'Afrique équatoriale. — Fin, par M. le marquis de Compiègne. 1285
Poésie. — Le Limousin, par M. Gaston David. 1322
Mélanges : Petits drames vendéens, par Émile Grimaud, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française. 1329
— Le chancelier Pierre Séguier, par René Kerviler, par M. P. Douhaire. 1332
Quinzaine politique, par M. Auguste Boucher. 1335

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 6955